François Poiré   
La triple Couronne de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu

Texte OCR partiellement revu

- Poiré, François — La triple Couronne de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu, tissue de ses principales Grandeurs d’Excellence, de Pouvoir et de Bonté, et enrichie de diverses inventions pour l’aimer, l’honorer et la servir par le R. P. François Poiré de la compagnie de Jésus, avec les corrections et additions de la révérende mère de Blémur bénédictine du très-saint Sacrement, nouvelle édition revue, collationnée et publiée par les RR. PP. bénédictins de Solesmes [2 volumes] — Paris — Julien, Lanier, Cosnard et Cie, éditeur — 1858 — 783 + 856 p. — relié — 144x225x40+43 mm.

Table

[TOME 1 9](#_Toc15366123)

[PRÉFACE DES ÉDITEURS 9](#_Toc15366124)

[Dédicace de l’auteur à la Mère de Dieu 18](#_Toc15366125)

[LE DESSEIN DE L’AUTEUR. 19](#_Toc15366126)

[PREMIER TRAITÉ. 21](#_Toc15366127)

[L’ORIGINE DES COURONNES. 21](#_Toc15366128)

[DISCOURS FONDAMENTAL du premier traité. 22](#_Toc15366129)

[CHAPITRE PREMIER. 22](#_Toc15366130)

[§ I. — De l’excellence du titre de Mère de Dieu. 22](#_Toc15366131)

[§ II . — Que le titre de Mère de Dieu est l’origine et la mesure de toutes les Grandeurs de la Sainte Vierge. 26](#_Toc15366132)

[LA PREMIÈRE ÉTOILE 28](#_Toc15366133)

[CHAPITRE II. 28](#_Toc15366134)

[§ I. — Que notre Seigneur Jésus-Christ a été le vrai modèle sur lequel la Sainte Vierge a été tirée. 28](#_Toc15366135)

[§ II. — Que notre Seigneur Jésus-Christ, par sa prédestination éternelle, est l’Aîné de toutes les créatures. 29](#_Toc15366136)

[§ III. — Le rapport de la Sainte Vierge à notre Seigneur Jésus-Christ, par où il appert comme elle est l’Aînée des pures créatures. 32](#_Toc15366137)

[LA SECONDE ÉTOILE 35](#_Toc15366138)

[CHAPITRE III. 35](#_Toc15366139)

[§ I. — Qu’il appartenait à la Grandeur et à l’Excellence de la Mère de Dieu qu’elle fût annoncée et figurée longtemps avant son arrivée au monde. 35](#_Toc15366140)

[§ Il. — De trois figures mortes, par lesquelles la Mère de Dieu a été représentée, savoir est du buisson de Moïse, de la baguette d’Aaron, et de la Toison de Gédéon. 38](#_Toc15366141)

[§ III. — Des trois autres figures de même nature, savoir est de l’Arche de l’Alliance, du Trône de Salomon, et de la Nue d’Èlie. 42](#_Toc15366142)

[§ IV. — De quelques figures vivantes et animées qui ont représenté la Mère de Dieu, et premièrement d’Ève, et de Sara, et de Rebecca. 46](#_Toc15366143)

[§ V. — De Marie, sœur de Moïse, d’Axa, et de Jahel. 50](#_Toc15366144)

[§ VI. — De Judith, d’Esther et de licthsabée. 54](#_Toc15366145)

[§ VII. — D’Abigail, de Marthe et de Magdeleine. 57](#_Toc15366146)

[LA TROISIÈME ÉTOILE 60](#_Toc15366147)

[CHAPITRE IV. 60](#_Toc15366148)

[§ I. — Le premier titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la Fille du Père Éternel. 60](#_Toc15366149)

[§ II. — Le second titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la Fille du Père éternel. 64](#_Toc15366150)

[LA QUATRIÈME ÉTOILE 66](#_Toc15366151)

[CHAPITRE V. 66](#_Toc15366152)

[§ I. — Que la Bienheureuse Vierge est véritablement l’Épouse du Saint-Esprit. 66](#_Toc15366153)

[§ II. — Comme le Saint-Esprit a préparé la glorieuse Vierge pour être sa très-digne Épouse. 67](#_Toc15366154)

[§ III. — Des dispositions que la Sainte Vierge apporta de sa part pour se rendre digne Épouse du Saint-Esprit. 69](#_Toc15366155)

[§ IV. — Les grâces incomparables [que le Saint-Esprit élargit à cette sienne Épouse en faveur de leurs Epousailles. 71](#_Toc15366156)

[§ V. — Comme toute la Sainte Trinité se trouva d’une manière ineffable à ces divines épousailles. 73](#_Toc15366157)

[LA CINQUIÈME ÉTOILE 75](#_Toc15366158)

[CHAPITRE VI. 75](#_Toc15366159)

[§ I. — De la noblesse de la Mère de Dieu. 76](#_Toc15366160)

[§ II. — De sa bonne Grâce et de sa Beauté corporelle. 77](#_Toc15366161)

[§ III. — De son bel esprit. 80](#_Toc15366162)

[§ IV. — Dp, son excellent naturel. 82](#_Toc15366163)

[LA SIXIÈME ÉTOILE 84](#_Toc15366164)

[CHAPITRE VII. 84](#_Toc15366165)

[§ I. — De l’excellence de la première sanctification de la Mère de Dieu. 85](#_Toc15366166)

[§ II. — De l’accroissement de la grâce de la Sainte Vierge. 88](#_Toc15366167)

[§ III. — De la hauteur de sa dernière grâce. 93](#_Toc15366168)

[§ IV. — De la grandeur de ses mérites. Deux sortes de mérites. 96](#_Toc15366169)

[§ V. — Des autres grâces de la Sainte Vierge, spécialement de ses grâces gratuites. 99](#_Toc15366170)

[LA SEPTIÈME ÉTOILE 101](#_Toc15366171)

[CHAPITRE VIII. 101](#_Toc15366172)

[§ I. — Que la Mère de Died a été exempte du péché originel. 102](#_Toc15366173)

[§ II. — Que la Mère de Dieu a été franche de tout péché actuel. 128](#_Toc15366174)

[§ III. — Que les Saints Pères disent que la Mère de Dieu a été impeccable, et comment ils doivent être entendus. 131](#_Toc15366175)

[LA HUITIÈME ÉTOILE 139](#_Toc15366176)

[CHAPITRE IX. 139](#_Toc15366177)

[§ I. — L’abondance de la bénédiction accordée à la Mère de Dieu, et le projet de tout le suivant discours. 139](#_Toc15366178)

[§ II- — Que la Sainte Vierge a été singulièrement bénie entre les femmes. 140](#_Toc15366179)

[§ III. — Qu’elle est singulièrement bénie entreles justes et entre les amis de Dieu, 146](#_Toc15366180)

[§ IV. — Qu’elle est singulièrement bénie entre toutes les créatures. 151](#_Toc15366181)

[§ V. — De la source de toutes ces bénédictions. 153](#_Toc15366182)

[LA NEUVIÈME ÉTOILE 154](#_Toc15366183)

[CHAPITRE X. 154](#_Toc15366184)

[§ I. — Que la Mère de Dieu a véritablement été la Reine des Vertus. 154](#_Toc15366185)

[§ II. — Qu’il était raisonnable que la Mère de Dieu fût aussi la Mère des 157](#_Toc15366186)

[§ III. — Que la Sainte Vierge a eu excellemment tous les dons et les fruits du Saint-Esprit avec les Béatitudes. 160](#_Toc15366187)

[LA DIXIÈME ÉTOILE 165](#_Toc15366188)

[CHAPITRE XI. 165](#_Toc15366189)

[§ I. — Des grands privilèges de la mort de la Mère de Dieu. 165](#_Toc15366190)

[§ II. — Des merveilleuses singularités de son Assomption, et de la gloire de son 172](#_Toc15366191)

[§ III. — Des admirables passe-droits de son sacre’ corps. 175](#_Toc15366192)

[§ IV. — Des excellences nonpareilles de sa trcs-sainte âme. 179](#_Toc15366193)

[§ V. — De l’incroyable hauteur de son Trône royal. 184](#_Toc15366194)

[§ VI. — Origine de la Fête de l’Assomption (1). 187](#_Toc15366195)

[LA ONZIÈME ÉTOILE 191](#_Toc15366196)

[CHAPITRE XII. 191](#_Toc15366197)

[§ I. — Que la Mère de Dieu, suivant l’oracle prophétique qu’elle-même a rendu, a été dite Bienheureuse de toutes les générations. 192](#_Toc15366198)

[§ II. — Quelle a été reconnue et dite Bienheureuse de ceux de la Gentilité. 194](#_Toc15366199)

[§ III. — Quelle a été reconnue et dite Bienheureuse des Juifs et des Ma/tométans. 197](#_Toc15366200)

[§ IV. — Qu’elle a été reconnue et honorée des plus grands du monde. 198](#_Toc15366201)

[§ V. — Qu’elle a été reconnue et honorée de toutes les Nations, et en tous les endroits du monde. 200](#_Toc15366202)

[§ VI. — Qu’elle a été reconnue et honorée de tous les Ordres, et premièrement des Ordres militaires. 271](#_Toc15366203)

[§ VII. — Qu’elle a été reconnue et honorée des Ordres Réguliers. 278](#_Toc15366204)

[§ VIII. — Qu’elle a été reconnue et honorée en toutes les façons possibles. 299](#_Toc15366205)

[LA DOUZIÈME ÉTOILE 301](#_Toc15366206)

[CHAPITRE XIII. 301](#_Toc15366207)

[§ I. — Que la Sainte Vierge est ta fleur des pures créatures. 301](#_Toc15366208)

[§ II. — Qu’elle est la perle des belles âmes et la pierre sans prix. 304](#_Toc15366209)

[§ III. — Qu’elle est le vrai Miroir des perfections divines. 307](#_Toc15366210)

[§ IV. Qu’elle est la Lune de l’Église. 311](#_Toc15366211)

[§ V. — Qu’elle est le Soleil du monde. 314](#_Toc15366212)

[§ VI. — Qu’elle est le Paradis de délices. 317](#_Toc15366213)

[§ VII. — Qu’elle est le temple de Dieu. 320](#_Toc15366214)

[§ VIII. — Qu’elle est la cité de Dieu. 324](#_Toc15366215)

[§ IX. — Qu’elle est le monde de Dieu. 326](#_Toc15366216)

[§ X. — Qu’elle est le Trône de Dieu. 329](#_Toc15366217)

[§ XI. — Qu’elle est le char triomphal de la gloire de Dieu. 330](#_Toc15366218)

[§ XII. — Qu’elle est la Couronne de tous les Saints. 333](#_Toc15366219)

[CHAPITRE XIV. 338](#_Toc15366220)

[§ I. — Des obligations que nous avons de l’aimer. 338](#_Toc15366221)

[§ II. — Des obligations que nous avons de l’honorer. 339](#_Toc15366222)

[§ III. — Des obligations que nous avons de la servir. 340](#_Toc15366223)

[COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE DE DIEU — SECOND TRAITÉ. 340](#_Toc15366224)

[DISCOURS FONDAMENTAL DU SECOND TRAITÉ. 341](#_Toc15366225)

[CHAPITRE PREMIER. 341](#_Toc15366226)

[LA PREMIÈRE ÉTOILE 346](#_Toc15366227)

[CHAPITRE II. 346](#_Toc15366228)

[§ I. — Que la Sainte Vierge seule a été rencontrée digne d’attirer au Ciel le Verbe divin. 346](#_Toc15366229)

[§ II. — Le désir ardent de l’Incarnation, première qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 348](#_Toc15366230)

[§ III. — La Virginité, seconde qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 350](#_Toc15366231)

[§ IV. — L’Humilité, troisième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 351](#_Toc15366232)

[§ V. — L’obéissance et le consentement à la divine volonté, quatrième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 353](#_Toc15366233)

[LA SECONDE ÉTOILE 356](#_Toc15366234)

[CHAPITRE III. 356](#_Toc15366235)

[§ Ier. — Du pouvoir général de la Mère de Dieu sur toute la nature créée, qui parait au mystère de l’Incarnation. 357](#_Toc15366236)

[§11. — Du Pouvoir de la Mère de Dieu sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, son 362](#_Toc15366237)

[LA TROISIÈME ÉTOILE 365](#_Toc15366238)

[CHAPITRE IV. 365](#_Toc15366239)

[§ I. — De l’excellence de la qualité de Nourrice et de Gouvernante du Verbe 365](#_Toc15366240)

[§ II. — Du soin et de l’affection avec laquelle la Sainte Vierge nourrit, éleva et servit son cher Fils. 367](#_Toc15366241)

[§ III. — Des grands avantages de douceur, de grâces et d’honneur que la Sainte Vierge a reçus pour les services qu’elle a rendus au petit Jésus. 370](#_Toc15366242)

[LA QUATRIÈME ÉTOILE 373](#_Toc15366243)

[CHAPITRE V. 373](#_Toc15366244)

[§ I. — Que la Sainte Vierge est véritablement l’Épouse du Sauveur. 373](#_Toc15366245)

[§ II. — Le premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse 375](#_Toc15366246)

[§ III. — Le second titre quia obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse 377](#_Toc15366247)

[§ IV. — Le traité de mariage entre Jésus-Christ le Roi de gloire, et la Bienheureuse Vierge son Épouse. 379](#_Toc15366248)

[§ V. — la pompe nuptiale avec toutes ses cérémonies. 382](#_Toc15366249)

[§ VI. — De l’honneur et du pouvoir que la Sainte Vierge a reçu par le moyen de cette divine alliance. 386](#_Toc15366250)

[LA CINQUIÈME ÉTOILE 388](#_Toc15366251)

[CHAPITRE VI. 388](#_Toc15366252)

[§ I. — Des qualités de Père du siècle à venir et de Réparateur des hommes, premier titre du Roi de gloire incarné. 388](#_Toc15366253)

[§ II. — Du titre de Mère du siècle à venir et de Réparatrice, donné à la Mère et à l’Épouse du Sauveur. 390](#_Toc15366254)

[§ III. — Le premier titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 392](#_Toc15366255)

[§ IV. — Le second titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 393](#_Toc15366256)

[§ V. — Le troisième titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 398](#_Toc15366257)

[§ VI. — C extrême humilité qui se rencontrait en la réparation des hommes. 405](#_Toc15366258)

[§ VII. — La réconciliation avec Dieu, premier fruit de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge. 407](#_Toc15366259)

[§ VIH. — La Malédiction changée en bénédiction, second effet de la réparation 410](#_Toc15366260)

[§ IX. — Le rappel et le rétablissement d’Adam, troisième effet de la réparation des hommes faite par la Bienheureuse Vierge. 412](#_Toc15366261)

[§ X. — La délivrance des prisonniers, quatrième effet de la réparation de l’homme faite par la Bienheureuse Vierge. 417](#_Toc15366262)

[§ XI. — L’espérance de ressource, cinquième effet de la réparation des hommes faite par la Bienheureuse Vierge. 419](#_Toc15366263)

[LA SIXIÈME ÉTOILE 423](#_Toc15366264)

[CHAPITRE VII. 423](#_Toc15366265)

[§ I. — De la qualité de Roi spirituel et de Chef de l’Église, second titre du Sauveur de nos âmes. 423](#_Toc15366266)

[§ II. — Que la Sainte Vierge est véritablement la Gouvernante de l’Église. 425](#_Toc15366267)

[§ III. — Tu soin que la Mère de Dieu a de la manutention et de la propagation 427](#_Toc15366268)

[§ IV. — Du soin que la Sainte Vierge a de tous les Ordres de l’Église. 432](#_Toc15366269)

[§ V. — Du soin particulier qu’elle a des Princes et des Prélats de l’Église. ■ 436](#_Toc15366270)

[LA SEPTIÈME ÉTOILE 439](#_Toc15366271)

[CHAPITRE VIII. 439](#_Toc15366272)

[§ I. — De la qualité du Protecteur de l’Église, troisième titre du Roi de gloire 439](#_Toc15366273)

[§ II, — Le premier Emblème représente l’incomparable affection de la Mère de Dieu envers l’Église, première qualité de sa protection. 440](#_Toc15366274)

[§ III. — Le second Emblème, représentant les merveilleux soins de la Mère de Dieu envers l’Église, seconde qualité de sa protection. 442](#_Toc15366275)

[§ IV. — Le troisième Emblème, représentant l’admirable force et puissance de la Mère de Dieu, troisième qualité de sa protection. 445](#_Toc15366276)

[TABLE DES MATIÈRES 447](#_Toc15366277)

[TOME 2 451](#_Toc15366278)

[LA HUITIÈME ÉTOILE 452](#_Toc15366279)

[CHAPITRE IX. 452](#_Toc15366280)

[§ I. — De la qualité de Générale des armées de l’Église, quatrième titre du Roi de gloire incarné. 452](#_Toc15366281)

[§ II. — Comme la Mère de Dieu est la Générale des armées. 453](#_Toc15366282)

[§ III. — Le premier Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui 455](#_Toc15366283)

[§ IV. — Le second Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Magiciens, les Sorciers, et tels autres monstres de nature qui [ont accointance avec le Diable. 459](#_Toc15366284)

[§ V. — Le troisième Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les hérétiques. 462](#_Toc15366285)

[§ VI. — Le quatrième Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les blasphe’mateurs. 466](#_Toc15366286)

[§ VII. — La première victoire de la Hère de Dieu remportée sur les Démons ennemis de son Fils, et les siens. 468](#_Toc15366287)

[§ VIII. — La seconde victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Magiciens, Sorciers, et autres semblables ennemis de son Fils, et les siens. 472](#_Toc15366288)

[§ IX. — La troisième victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Hérétiques, ennemis de son Fils et les siens. 474](#_Toc15366289)

[§ X. — La quatrième victoire de l’Armée de Dieu remportée sur les Blasphémateurs, ennemis de son Fils et les siens. 481](#_Toc15366290)

[LA NEUVIÈME ÉTOILE 486](#_Toc15366291)

[CHAPITRE X. 486](#_Toc15366292)

[§ I. — De la qualité de Grand et Riche sans pair, cinquième titre du Roi de gloire incarné. 487](#_Toc15366293)

[§ II. — Du pouvoir que la Hère de Dieu a sur les finances du Sauveur. 488](#_Toc15366294)

[§ 111. — En quelle manière doit être entendu ce qui a été dit, que la Sainte Vierge dispose de toutes les grAces du Sauveur.’ 490](#_Toc15366295)

[LA DIXIÈME ÉTOILE 492](#_Toc15366296)

[CHAPITRE XI. 492](#_Toc15366297)

[§ I. — De la qualité de Juge souverain, sixième titre du Roi de gloire incarné. 493](#_Toc15366298)

[§ II. — Qu’entre tous ceux qui parlent pour nous, la Sainte Vierge fait singulièrement l’office d’Avocate. 495](#_Toc15366299)

[§ III. — Avec quel avantage la Mère de Dieu exerce là-haut l’office d’Avocate. 496](#_Toc15366300)

[§ IV. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement choisie de Dieu pour faire l’office de Médiatrice envers son Fils. 500](#_Toc15366301)

[§ v. — Du Pouvoir de notre Médiatrice provenant de ses propres mérites. 501](#_Toc15366302)

[§ VI. — Du Pouvoir de la même Médiatrice, provenant de l’incomparable bonté de 504](#_Toc15366303)

[LA ONZIÈME ÉTOILE 506](#_Toc15366304)

[CHAPITRE XII. 506](#_Toc15366305)

[§ I. — De la qualité du Prince temporel, septième titre du Roi de gloire incarné. 506](#_Toc15366306)

[§ II. — Que la Mère de Dieu est véritablement la Heine et la Dame de l’Univers 508](#_Toc15366307)

[§ III. — A quel titre la Sainte Vierge est la Reine de l’Univers, et quelle est l’étendue de son domaine. 509](#_Toc15366308)

[LA DOUZIÈME ÉTOILE 512](#_Toc15366309)

[CHAPITRE XIII. 512](#_Toc15366310)

[§ I. — Delà qualité de Tout-Puissant, huitième titre du Roi de gloire incarné. 512](#_Toc15366311)

[§ II. — Que lu Mère de Dieu est, après son Fils, la Toute-Puissance et l’Ouvrière des grandes merveilles. 514](#_Toc15366312)

[CHAPITRE XIV. 517](#_Toc15366313)

[§ III. — Des obligations que nous avons de la servir. 522](#_Toc15366314)

[TROISIÈME TRAITÉ. 524](#_Toc15366315)

[DISCOURS FONDAMENTAL du troisième traité. 524](#_Toc15366316)

[CHAPITRE PREMIER. 524](#_Toc15366317)

[§ I. — Que la Sainte Vierge est la vraie Mère de tous les enfants de l’Église. 524](#_Toc15366318)

[§ II. — Qu’elle est Mère de ses dévots enfants, d’une façon plus particulière que 527](#_Toc15366319)

[LA PREMIÈRE ÉTOILE 528](#_Toc15366320)

[CHAPITRE II. 528](#_Toc15366321)

[§ I. — Doctrine fondamentale de ce chapitre, touchant la prédestination des Élus. 528](#_Toc15366322)

[§ 11. Que la Mère de Dieu est le principe de la prédestination, et du bonheur éternel de tous les Élus. 530](#_Toc15366323)

[§ III. — Qu’elle est d’une spéciale manière le principe du bonheur éternel des siens. 533](#_Toc15366324)

[LA SECONDE ÉTOILE 538](#_Toc15366325)

[CHAPITRE III. 538](#_Toc15366326)

[§ I. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à l’origine du même Amour. 538](#_Toc15366327)

[§ II. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant aux effets du même Amour. 540](#_Toc15366328)

[§ III. — Que lu Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à toutes les qualités du même Amour. 541](#_Toc15366329)

[LA TROISIÈME ÉTOILE 542](#_Toc15366330)

[CHAPITRE IV. 542](#_Toc15366331)

[§ I. — Que la Sainte Vierge est lu Faveur des siens. 543](#_Toc15366332)

[§ II. — De l’avancement des Favoris de la Sainte Vierge, premier effet de sa 544](#_Toc15366333)

[§ III. — Du crédit des Favoris de la Sainte Vierge, second effet de sa Faveur. 547](#_Toc15366334)

[§ IV. — Des caresses que la Mère de Dieu à faites à ses Favoris, troisième effet de sa faveur. 550](#_Toc15366335)

[§ V. — Des causes île la Faveur de la Bienheureuse Vierge, et des moyens de l’acquérir et de la conserver. 556](#_Toc15366336)

[LA CINQUIÈME ÉTOILE 558](#_Toc15366337)

[CHAPITRE V. 558](#_Toc15366338)

[§ I. — Figure du soin que la Mère de Dieu a des siens. 558](#_Toc15366339)

[§ iii. — Du soin que la Mère de Dieu a des siens jusques aux plus petites choses. 561](#_Toc15366340)

[§ IV. — Du soin que la Sainte Vierge prend pour loger les siens, et pour les établir en quelque manière de vie qui soit propre à faire leur salut. 564](#_Toc15366341)

[§ V. — Suite du même discours, s’adressunt particulièrement à ceux de la Compagnie de Jésus. 573](#_Toc15366342)

[LA CINQUIÈME ÉTOILE 579](#_Toc15366343)

[CHAPITRE VI. 579](#_Toc15366344)

[§ I. — Que la Sainte Vierge est le vrai modèle de libéralité envers les siens. 580](#_Toc15366345)

[§ II. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens, pour le reyarcl des biens extérieurs, de fortune et du corps. 581](#_Toc15366346)

[§ III. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens pour le regard des biens de l’âme, et nommément de l’esprit et de la science. 584](#_Toc15366347)

[§ IV. — De la libéralité île la Mère de Dieu envers tes siens pour le regard 587](#_Toc15366348)

[§ v. — A vis à ‘ceux que la Sainte Vierge honore de ses libéralités. 592](#_Toc15366349)

[LA SIXIÈME ÉTOILE 593](#_Toc15366350)

[CHAPITRE VII. 593](#_Toc15366351)

[§ I. — Des Reconnaissances de la Mère de Dieu en général. 593](#_Toc15366352)

[§ II. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu envers les grands Éluts. 594](#_Toc15366353)

[§ III. — De la reconnaissance de la Mère de Dieu à l’endroit des villes qui lui ont été’ particulièremen t de’die’es. 598](#_Toc15366354)

[§ IV. — De la Reconnaissance île la Mère de Dieu envers quelques Empereurs et Impératrices. 604](#_Toc15366355)

[§ IV. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu envers quelques Rois et Reines, et autres Souverains. 612](#_Toc15366356)

[§ VI. — De la Reconnaissance de Dieu envers quelques Prélats et envers, quelques autres personnes. 633](#_Toc15366357)

[LA SEPTIÈME ÉTOILE 640](#_Toc15366358)

[CHAPITRE VIII. 640](#_Toc15366359)

[§ I. — Du besoin que nous avons tous d’une Mcre de miséricorde, et qu’elle n’est autre que la Sainte Vierge. 640](#_Toc15366360)

[§ II. — De l’étendue des miséricordes de la Mère de Dieu. 644](#_Toc15366361)

[LA HUITIÈME ÉTOILE 645](#_Toc15366362)

[CHAPITRE IX. 645](#_Toc15366363)

[§ 1. — Que la Sainte Vierge est véritablement la défense des siens. 645](#_Toc15366364)

[§ 11. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des dangers corporels et extérieurs. 646](#_Toc15366365)

[§ III. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des assauts de leurs ennemis 650](#_Toc15366366)

[LA NEUVIÈME ÉTOILE 654](#_Toc15366367)

[CHAPITRE X. 654](#_Toc15366368)

[§ I. — Que la Mère de Dieu est véritablement la Maîtresse des siens. 654](#_Toc15366369)

[§ II. — Avec quelle perfection la Sainte Vierge enseigne les siens, qui est le premier office de sa Maîtrise. 656](#_Toc15366370)

[§ III. — Comme la Sainte Vierge exerce les siens, qui est le second office de sa Maîtrise. 659](#_Toc15366371)

[§ IV. — Avec quelle affection la Sainte Vierge corrige et châtie les siens, qui est le troisième office de sa Maîtrise. 662](#_Toc15366372)

[LA DIXIÈME ÉTOILE 664](#_Toc15366373)

[CHAPITRE XI. 664](#_Toc15366374)

[§ I. — Que la Mère de Dieu est la consolation des désolés. 665](#_Toc15366375)

[§ II. — Que la Vierge Sainte est le soutien des ‘te’sespére’s. 668](#_Toc15366376)

[LA ONZIÈME ÉTOILE 670](#_Toc15366377)

[CHAPITRE XII. 670](#_Toc15366378)

[§ I. — Que la Mère de Dieu est le vrai Asile des pécheurs. 670](#_Toc15366379)

[§ II. — Que la Mère de Dieu est la vraie Cité de refuge pour les pécheurs. 673](#_Toc15366380)

[§ III. — A vis au pécheur. 675](#_Toc15366381)

[LA DOUZIÈME ÉTOILE 677](#_Toc15366382)

[CHAPITRE XIII. 677](#_Toc15366383)

[§ I. — Du secours que la Mère de Dieu donne aux siens à l’heure de la mort. 677](#_Toc15366384)

[§ II. — Comme la Sainte Vierge fortifie les siens contre l’appréhension naturelle 679](#_Toc15366385)

[§ 111. — Comme la Sainte Vierge prépare les siens contre la surprise et l’incertitude de la mort. 690](#_Toc15366386)

[§ IV. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des assauts des ennemis invisibles. 694](#_Toc15366387)

[§ V. — Comme la Sainte Vierge assiste les siens au jugement qui se fait après 698](#_Toc15366388)

[§ VI. — Comme la Sainte Vierge soulage les siens au milieu des flammes du Purgatoire, et du soin qu’elle prend de leurs corps. 700](#_Toc15366389)

[CHAPITRE XIV. 703](#_Toc15366390)

[§ I. — Des obligations que nous avons de l’aimer. 703](#_Toc15366391)

[§ II. — Des obligations que nous avons de l’honorer. 705](#_Toc15366392)

[§ III. — Des obligations que nous avons de la servir. 706](#_Toc15366393)

[QUATRIÈME TRAITÉ. 707](#_Toc15366394)

[DISCOURS FONDAMENTAL DU QUATRIÈME TRAITÉ. 707](#_Toc15366395)

[CHAPITRE PREMIER. 707](#_Toc15366396)

[CHAPITRE II. 709](#_Toc15366397)

[§ I. — La haute estime que les Saints, et Dieu même, font de la très-sacrée 710](#_Toc15366398)

[§ II. — Les effets et la pratique de cette Reconnaissance. 712](#_Toc15366399)

[CHAPITRE III. 713](#_Toc15366400)

[§ I. — Le premier trait de confiance. N’entreprendre chose quelconque qu’à la faveur et sous la conduite de la Mère de Dieu. 714](#_Toc15366401)

[§ II. — Le second trait de confiance : recourir à elle ‘en toute sorte de difficultés. 722](#_Toc15366402)

[§ III. — Troisième trait de confiance :se reposer entièrement sur elle en toutes affaires, sans inquiétude ou empressement. 726](#_Toc15366403)

[CHAPITRE IV. 727](#_Toc15366404)

[§ I. — Le premier trait d’amour : s’offrir à la Sainte Vierge par une donation solennelle et irrévocable. 728](#_Toc15366405)

[§ II. — Le second trait d’amour : souvent traiter avec elle, et l’avoir toujours en 733](#_Toc15366406)

[§ III. — Le troisième trait d’amour : s’éjouir de ses perfections et compatir à ses douleurs. 735](#_Toc15366407)

[§ IV. — Le quatrième trait d’amour : avoir une affection cordiale envers son 741](#_Toc15366408)

[§ V. — Le cinquième trait d’amour : aimer d’un amour tendre et ardent son très-honore’ Fils. 742](#_Toc15366409)

[§ VII. — Le septième trait d’amoar : parler à Marie par secrètes ententes. 770](#_Toc15366410)

[CHAPITRE V. 772](#_Toc15366411)

[§ I. — Que le zèle des âmes est une reconnaissance très-agréuble à la Mère 772](#_Toc15366412)

[§ II. — Divers traits du zèle des rimes. 773](#_Toc15366413)

[CHAPITRE VI. 774](#_Toc15366414)

[§ I. — Que la miséricorde est une reconnaissance très-agréable à la Mère de Dieu. 775](#_Toc15366415)

[§ II. — Divers traits de Miséricorde. 776](#_Toc15366416)

[CHAPITRE VII. 779](#_Toc15366417)

[§ I. — Lé premier trait d’Actions de grâces : recevoir les bienfaits de la Mère de Dieu d’un cœur franc et entier, et les priser autant que nous pouvons. 780](#_Toc15366418)

[§ U. — Le second trait d’Actions de grâces : publier les faveurs reçues, autant que la bienséance le permet, et employer tous ceux que nous pouvons pour lui rendre grâces avec nous. 781](#_Toc15366419)

[§ III. — Le troisième trait d’Actions de grâces : lui donner toute la gloire des bons succès qu’elle aura gouvernés. 782](#_Toc15366420)

[CHAPITRE VIII. 784](#_Toc15366421)

[§ I. — Premier trait d’honneur : l’adorer. 784](#_Toc15366422)

[§ II. — La pratique de l’adoration intérieure de la Sainte Vierge. 786](#_Toc15366423)

[§ L1I. — La pratique de l’adoration extérieure de la Sainte Vierge. 788](#_Toc15366424)

[§ IV. — La pratique de l’adoration des Reliques de la Sainte Vierge. 791](#_Toc15366425)

[§ v. — La pratique de l’adoration des images de la Sainte Vierge. 794](#_Toc15366426)

[§ VI. — Le second trait d’honneur : publier ses louanges. 798](#_Toc15366427)

[§ VII. — Le troisième trait d’honneur : célébrer rclig ‘emement ses fêtes. 803](#_Toc15366428)

[§ VIII. — Le quatrième trait d’honneur : lui ériger des Églises et des Oratoires. 809](#_Toc15366429)

[§ IX. — Le cinquième trait d’honneur : visiter les lieux qui lui sont particulièrement dédiés. 810](#_Toc15366430)

[CHAPITRE IX. 811](#_Toc15366431)

[§ I. — Le premier trait de dévotion : célébrer ou faire célébrer des Messes à l’honneur de la Sainte Vierge. 811](#_Toc15366432)

[§ II. — Le deuxième trait de dévotion : s’approcher souvent et avec esprit, et s’affectionner en toutes manières au culte du Saint Sacrement de l’Autel. 812](#_Toc15366433)

[§ III. — Le troisième trait de dévotion : lui présenter souvent la Salutation Angélique. 817](#_Toc15366434)

[§ IV. — Le quatrième trait de dévotion : réciter souvent l’Office de Notre-Dame. 821](#_Toc15366435)

[§ V. — Le cinquième trait de dévotion : s’exciter souvent à dire le Rosaire. 822](#_Toc15366436)

[§ VI. — Le sixième trait de dévotion : parcourir souvent !a Couronne de la Vierge. 826](#_Toc15366437)

[§ VII. — Le septième trait de dévotion : dire souvent la petite Couronne de douze 827](#_Toc15366438)

[§ VIII. — Le huitième trait de dévotion : s’accoutumer à réciter souvent la petite Couronne de dix Ave Maria. 829](#_Toc15366439)

[§ IX. — Le neuvième trait de dévotion : se rendre familier l’usage de diverses Oraisons que la Sainte Église présente à la glorieuse Vierge. 829](#_Toc15366440)

[§ X. — Le dixième trait de dévotion : se recommander à elle instamment le matin 834](#_Toc15366441)

[CHAPITRE X. 835](#_Toc15366442)

[§ I. — Que la Mortification est une reconnaissance très-agréable à la Mère 835](#_Toc15366443)

[§ II. — Divers traits de mortification. 838](#_Toc15366444)

[CHAPITRE XI. 840](#_Toc15366445)

[§ I. — Que l’Imitation est l’une des plus agréables Reconnaissances qui soient présentées à la Mère de Dieu. 840](#_Toc15366446)

[§ II. — Que tous en général doivent tâcher d’imiter les excellentes vertus de la glorieuse Vierge. 842](#_Toc15366447)

[§ III, — De sa vive foi, et comme elle doit être de tous imitée. 843](#_Toc15366448)

[§ IV. — De sa rare confiance, et comme elle doit être de tous imitée. 845](#_Toc15366449)

[§ V. — De son excellente charité, et comme elle doit être de tous imitée. 848](#_Toc15366450)

[§ VI. — De sa merveilleuse dévotion, et comme elle doit être de tous imitée. 852](#_Toc15366451)

[§ VII. — De sa généreuse humilité, et comme elle doit être de tous imitée. 855](#_Toc15366452)

[§ VIII. — De sa grande patience, et comme elle doit être de tous imitée. 858](#_Toc15366453)

[§ IX. — De son admirable débonnairetê, et comme elle doit être de tous imitée. 860](#_Toc15366454)

[§ X. — De l’obéissance de la très-sainte Mère de Dieu. 864](#_Toc15366455)

[§ XI. — De sa parfaite résignation, et comme elle doit être de tous imitée. 866](#_Toc15366456)

[§ XII. — Du silence et de la solitude de Notre-Dame. 869](#_Toc15366457)

[§ XIII. — De la sainteté de la Mère de Dieu. 873](#_Toc15366458)

[§ XIV. — Comme en particulier elle doit être imitée des Vierges. 878](#_Toc15366459)

[§ XV. — Comme elle doit être imitée des mariées et des veuves. 887](#_Toc15366460)

[§ XVI. — Comme elle doit être imitée des Religieux et des Religieuses. 891](#_Toc15366461)

[§ XVII. — Comme elle doit être de tous imitée à se disposer à bien mourir. 897](#_Toc15366462)

[CHAPITRE XII. 899](#_Toc15366463)

[§ I. — Que F Association est une Reconnaissance très-agréable à la Mère de Dieu. 899](#_Toc15366464)

[§ II. — Diverses Associations érigées à l’honneur de la Mère de Dieu. 903](#_Toc15366465)

[§ III. — Des Congrégations de la Sainte Vierge érigées ès maisons de la Compagnie de Jésus. 908](#_Toc15366466)

[CHAPITRE XIII. 910](#_Toc15366467)

[§ I. — Que l’avancement, du ‘service de la Mère de Dieu et l’amplication de sa gloire, lui est une Reconnaissance très-agréable, et des obligations que nous avons de la procurer. 910](#_Toc15366468)

[§ II. — Divers moyens d’amplifier l’honneur et le service de la Mère de Dieu. 911](#_Toc15366469)

[CHAPITRE XIV. 914](#_Toc15366470)

[TABLE DES MATIÈRES 915](#_Toc15366471)

[Feuille de style 921](#_Toc15366472)

———

# TOME 1

LA TRIPLE COURONNE

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE

MERE DE DIEU

TISSÉE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS

D’EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

ET ENRICHIE DE DIVERSES INVENTIONS POUR L’AIMER, L’HONORER ET LA SERVIR

PAR LE R. P. FRANÇOIS POIRÉ

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

avec les corrections et additions de la révérende mère de Blémur

BÉNÉDICTINE DU TRÈS-SAINT SACREMENT

NOUVELLE ÉDITION REVUE, COLLATIONNÉE ET PUBLIÉE

PAR

LES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE SOLESMES

I

PARIS

JULIEN, LANIER, COSNARD ET Ce, ÉDITEURS

4, RUE DE BUCI

1858

## PRÉFACE DES ÉDITEURS

O**n** s’étonnera peut-être de voir réimprimer un ouvrage publié en 1643 dans le format in-folio, et dans un style déjà fort suranné. L’oubli dans lequel est tombé ce livre rendra plus inexplicable encore l’empressement que nous mettons à le reproduire. Nous avons compté sur ce premier accueil du public, lorsque nous avons formé le projet de donner une nouvelle édition de la Triple Couronne de la Mère de Dieu, et cependant, loin d’y puiser un motif de découragement, nous nous sommes sentis plus résolus encore de donner nos soins à cette nouvelle édition de l’admirable livre du P. Poiré.

Il nous a semblé, en effet, qu’une publication qui peut contribuer à fonder sur des bases plus solides la dévotion envers la très-sainte Vierge ne saurait venir plus à propos, dans un temps où le culte de Marie, si négligé en France pendant de longues années, se ranime avec une ferveur inespérée, et fait présager de nouvelles faveurs et une nouvelle protection pour notre patrie, de la part de Celle à qui les changements politiques n’enlèveront pas plus le titre de Reine des Français, que les efforts de l’hérésie n’ont pu lui ravir celui de Reine du Ciel et de la terre.

Un heureux entraînement pousse de plus en plus les âmes vers la Mère des miséricordes. Combien de cœurs qui ne connaissaient pas Dieu, il y a quelques années, et vivent aujourd’hui de la vie de la grâce, parce que Marie a daigné abaisser sur eux les regards de sa tendresse maternelle ! Les fêtes de la Mère de Dieu sont maintenant célébrées par les fidèles avec un enthousiasme et une confiance qui rappellent les âges de foi ; le Mois de Marie solennisé d’abord, et comme avec mystère, dans quelques oratoires isolés, voit chaque année nos plus solennels sanctuaires s’ouvrir successivement à ses pompes, et il a désormais pris place dans nos mœurs catholiques. Au sein de la capitale, des prodiges de grâce émanent sans cesse du très-saint Cœur de Marie, qui a choisi pour le centre de ses influences l’Église de Notre-Dame-des-Victoires, ce trophée de notre antique foi sur l’hérésie.

De toutes parts, les fidèles se pressent autour des chaires sacrées, du haut desquelles on proclame les louanges de Marie, et ses titres à la confiance de l’univers. Chaque année, chaque jour pour ainsi dire, voit paraître de nouveaux écrits dont le but est d’exalter la Mère de Dieu, et d’épancher les sentiments d’amour et de reconnaissance qui sont dans les cœurs. Les pratiques de la piété envers Marie, qu’on aurait cru affaiblies, sont redevenues plus chères que jamais aux enfants de l’Église. Le saint Scapulaire est porté avec ferveur ; la dévotion du Rosaire s’est ravivée sous une forme nouvelle et plus touchante encore ; les pèlerinages aux sanctuaires de Marie sont aujourd’hui plus fréquentés que jamais, et la médaille de la Mère de grâce repose sur la poitrine de ceux qui croient, souvent même de ceux qui ne croient pas encore.

Mais ce qui témoigne plus haut encore de cet heureux entraînement des peuples fidèles vers Marie, c’est l’ardent enthousiasme avec lequel ils la saluent dans le mystère de sa Conception immaculée. La foi, libre encore, prévient de toutes parts la décision solennelle de l’Église, et il est permis d’espérer que le siècle ne s’achèvera pas avant que la voix apostolique ait proclamé comme un dogme l’incommunicable prérogative de la Mère de Dieu, sainte et immaculée dans son origine, comme elle est pleine de toutes grâces dans son progrès et dans sa consommation.

Que manque-t-il donc au triomphe de Marie, environnée de tant d’hommages toujours croissants ? une seule chose, c’est que le sentiment qui porte vers elle toutes les classes de fidèles, et devient chaque jour plus dominant et plus irrésistible, soit éclairé par l’étude plus approfondie des grandeurs et des amabilités de cette auguste Reine. En un mot, le dogme de Marie, Mère de Dieu, Reine du Ciel et de la terre, source de miséricorde et colonne de l’Église, a besoin d’être mieux étudié et mieux compris. Le lait des enfants doit faire place au pain des forts, et il est temps de montrer que notre amour envers notre commune Mère, s’il a sa source dans la reconnaissance que nous font concevoir ses bienfaits, s’appuie en même temps sur toute l’économie de notre sainte religion, c’est-à-dire sur le plus imposant et le plus vaste ensemble de vérités qu’il ait été donné à l’homme de connaître.

Aimer Marie, c’est le devoir de toute créature de Dieu ; connaître Marie, c’est avoir l’assurance de l’aimer toujours ; mais c’est en même temps pénétrer les divins secrets du mystère de l’Incarnation, dans lequel Dieu nous a donné le moyen de remonter à lui par la charité. Le dogme du Dieu-Homme est la clef de toutes les vérités dont la foi et la pratique nous conduisent à notre fin ; le dogme de la Mère de Dieu nous apporte de nouvelles lumières pour mieux comprendre le don merveilleux que le Verbe divin a daigné nous faire de lui-même.

Il ne suffit donc pas pour honorer Marie de chanter ses louanges, et de se laisser aller au charme de son amour. Dans les choses de la religion, le sentiment procède de la foi, et la foi a besoin de s’agrandir et de se développer toujours par la contemplation des vérités qu’elle nous révèle. Dieu a fait luire sa lumière sur nous, afin qu’elle soit de notre part l’objet d’une recherche continuelle qu’il récompense toujours par de nouvelles illustrations. Étudions les saintes Écritures, méditons les augustes témoignages qu’elles rendent de Dieu et de sa vérité ; pénétrons dans l’enseignement de l’Église, commentaire vivant de ce livre divin ; dans les prières de son culte, dans les écrits de ses saints Docteurs, dans les actes et les monuments de sa foi, à travers les siècles, et bientôt le dogme qui nous ravissait déjà pour le simple rayon que nous avions entrevu, deviendra à notre œil ébloui un soleil éclatant et immense qui répandra sa lumière sur notre intelligence tout entière, et fournira à notre cœur un aliment de vie inépuisable.

C’est parce qu’on a négligé cette étude vivifiante que la compréhension des vérités de la foi a perdu quelque chose parmi nous. Les lieux communs ont trop souvent remplacé la doctrine solide, et on a trop laissé faire le sentiment qui, abandonné à lui-même, finit par s’épuiser, ou devient stérile. On ne s’en aperçoit que trop déjà dans un grand nombre de livres sur la dévotion à Marie, dans certains discours prononcés à son honneur. À la surface, il semble que ces œuvres sont pleines de vie, l’expression étonne quelquefois par sa hardiesse et son à-propos ; mais le temps approche où le formulaire de convention s’appauvrira de plus en plus ; on cherchera encore à être neuf, et on ne le pourra plus qu’en devenant étrange. Alors, on sera fondé de comprendre que l’on faisait fausse route.

Il est donc temps d’étudier à fond le dogme chrétien dans ses rapports avec l’auguste Mère de Dieu. Tout nous en fait un devoir, et la sincérité des hommages que nous lui rendons, et le désir que tous les enfants de l’Eglise doivent ressentir de transmettre à d’autres générations l’amour qu’ils éprouvent pour celle que toutes les générations doivent appeler Bienheureuse.

Un livre exact et profond dans sa doctrine, vaste et pour ainsi dire universel dans son plan et dans ses détails ; un livre tout imprégné de la piété antique, en même temps qu’il présente le plus magnifique ensemble des vérités théologiques appliqué à son sublime objet ; un livre dont le style a vieilli sans doute, mais qui est demeuré tout rayonnant de la plus haute poésie ; un livre écrit avant les influences jansénistes sur la France, et se révélant de nouveau lorsque tous les cœurs et toutes les intelligences catholiques ne demandent qu’à connaître de plus en plus Marie, afin de l’aimer davantage, et de se vouer plus étroitement à son service ; la réimpression d’un tel livre nous a semblé venir en son temps.

Certes, il ne manque pas d’ouvrages pieux et savants sur la Mère de Dieu, et si l’on voulait reproduire maintenant tous les livres qui seraient dignes de figurer dans le plan d’une Bibliothèque Mariale, le chiffre pourrait aisément s’élever à plusieurs milliers de volumes. Mais il fallait choisir un ouvrage qui recueillît, autant qu’il est possible, les rayons épars dans ces innombrables compositions, dont la série commence à saint Ephrem pour arriver à saint Bernard, se continue à travers le moyen âge, réunissant dans une association commune les scholastiques et les mystiques, et vient enfin s’épanouir dans les grandes œuvres Mariales que le seizième et le dix-septième siècle ont produites en France, en Belgique, en Allemagne, en Espagne et en Italie, avec un tel luxe que la défense et la démonstration spéciales de la croyance à l’immaculée Conception ont fourni elles seules la matière de cent volumes in-folio. La Triple Couronne consacrée à Marie par le P. Poiré, quoique cet ouvrage ne soit pas le dernier en date de ceux que nous considérons comme dignes d’un si haut sujet, nous a semblé offrir un résumé substantiel de ce que les siècles ont produit de plus magnifique et de plus lumineux sur la grande Reine du ciel et de la terre. Telle a été la raison du choix que nous en avons fait, dans le but de satisfaire à ce besoin de doctrine solide que nous signalions tout à l’heure.

Au reste, nous doutons qu’il se rencontrât aujourd’hui beaucoup d’hommes capables de concevoir un plan semblable à celui qui se trouve réalisé dans le livre que nous présentons au public, beaucoup de docteurs assez profonds dans la science pour le remplir avec une aisance et une supériorité dignes d’être mises en comparaison avec celles dont a fait preuve l’humble écrivain dont nous entreprenons de relever le nom oublié. On sent à toutes les pages de ce livre, avec l’accent d’une piété qui heureusement est de tous les temps, un goût de science théologique, une puissance et une facilité d’érudition qui nous reportent à cette époque, où l’entente complète de la science ecclésiastique était la première condition qu’on exigeait d’un homme qui voulait écrire sérieusement sur une matière religieuse.

Le P. François Poiré naquit en 1584, à Vesoul, dans cette catholique province de Franche-Comté qui a conservé jusqu’à nos jours les traces toujours vives de l’esprit de foi qui y régna si longtemps sans altération. Dès l’âge de dix-sept ans, il entra dans la Compagnie de Jésus, où l’on apprécia de bonne heure les dons précieux que l’Esprit-Saint avait déposés en lui. On le chargea successivement d’enseigner les humanités, la rhétorique, la philosophie et l’Écriture Sainte, et son mérite lui ouvrit bientôt la voie des supériorités. Il gouverna d’abord la maison professe de Nancy, et après avoir été recteur du collège de Lyon, il exerçait les mêmes fonctions au collège de Dôle, lorsqu’il mourut, dans un âge peu avancé, le 25 novembre 1637.

L’attrait du P. Poiré le portait vers les travaux de la littérature mystique et ascétique, et il les aborda avec tous les secours de la haute science théologique qu’il possédait. Nous citerons comme monuments de son génie en ces matières son beau Traité de la science des Saints (1638, in-4°), et son Recueil de méditations publié après sa mort (1641, in-4°).

Mais son plus important ouvrage, celui auquel il a laissé son cachet plus énergiquement empreint, est celui que nous reproduisons aujourd’hui. Nourri au sein d’un Institut qui a toujours paru au premier rang, entre les moyens dont Dieu s’est servi, dans ces derniers siècles, pour maintenir et promouvoir dans son Église la religion et l’amour envers la Reine du ciel, le P. Poiré était digne de servir d’interprète aux sentiments de sa Compagnie. La Triple Couronne de la Mère de Dieu parut d’abord en 1630, à Paris, sous le format in-4°, qu’elle conserva dans la seconde édition qui fut donnée en 1633. Dix ans après, en 1643, l’ouvrage s’éleva à l’in-folio, chez Sébastien Cramoisy. Outre la dédicace de l’auteur à la Mère de Dieu, il en portait une seconde à la pieuse Duchesse d’Aiguillon, et signée par l’imprimeur. C’est sur cette édition que nous donnons le livre au public.

Le plan suivi par le P. Poiré, dans cette œuvre immense où il s’agissait de faire entrer tout ce que les siècles ont produit de plus riche et de plus éloquent à la louange de Marie, répondit à la grandeur et à la magnificence du sujet. Comme il s’agissait d’exalter la grande Reine du ciel et de la terre, le pieux auteur pensa que l’offrande d’une Couronne était l’hommage qui représentait le mieux les sentiments dont son livre devait être l’expression.

Mais une simple Couronne n’eût pas exprimé suffisamment la haute royauté de la Mère de Dieu. Sur la terre, l’Église place sur le front du vicaire du Christ une Couronne triple pour signifier la plénitude de la royauté spirituelle qui réside en lui. Marie devait à plus forte raison recevoir les honneurs du Trirègne, et avec d’autant plus de justice que nous honorons en elle trois qualités principales en lesquelles se résument toutes ses grandeurs. Ces trois qualités sont l’Excellence, le Pouvoir et la Bonté. L’excellence, qui consiste dans une prérogative tellement élevée qu’on ne peut concevoir au-dessus que la Divinité même ; cette prérogative ineffable est la Maternité divine. Le pouvoir de Marie procède de son excellence même, et n’a pas de limites ; elle règne après Dieu et avec Dieu. La bonté est l’apanage de cette immense suprématie ; la Mère de Dieu devient par adoption la Mère des hommes et de toute créature ; le sceptre de la miséricorde est placé entre ses mains. Excellence, pouvoir, bonté, s’unissant par une triple alliance sur le front de Marie, tel est le diadème dont l’érudit et dévot auteur a voulu la couronner.

Mais comme la gloire d’une couronne est dans les joyaux dont elle resplendit, le P. Poiré s’est mis à la recherche des pierres les plus précieuses pour en embellir ses trois diadèmes. Le nombre nécessaire à chacun était déterminé dans la prophétie du Disciple bien-aimé, qui nous apprend que sur la tête de la Femme mystérieuse douze Étoiles brillaient en couronne. Appuyé sur les nombres les plus sacrés, le trois et le douze, il a donc composé avec un art merveilleux son œuvre tout entière, et nous allons voir que la matière ne lui a pas fait défaut.

Il s’agissait d’abord de former la couronne d’Excellence, c’est-à-dire de mesurer la nature et l’étendue de la prérogative de Mère de Dieu, qui est le fondement de toutes les grandeurs de Marie. Il fallait dérober au ciel la notion de ces douze premières Étoiles dont l’éclat se réfléchit sur celles qui forment la seconde et la troisième couronne.

L’auteur assigne pour première Étoile la prédestination éternelle de Marie à devenir Mère du Fils de Dieu incarné. Éternellement la pensée d’un Homme-Dieu a été présente à la très-sainte Trinité ; or, l’Homme-Dieu suppose une Mère au sein de laquelle il puisera la nature humaine par l’opération de l’Esprit-Saint. Du Fils à la Mère, le rapport est nécessaire ; la Maternité divine, en tant que conçue et préparée dans l’intelligence de Dieu, associe donc Marie aux plans éternels, au moyen d’une prédestination qui n’a au-dessus d’elle que celle même de Jésus-Christ, à laquelle elle est inséparablement liée.

Mais avant de se produire au dehors, cette prédestination ineffable est annoncée et figurée par des symboles. Ce nouveau rapport de Marie avec Jésus-Christ, qui doit être son Fils dans le temps, comme il l’est du Père dans l’éternité, forme la seconde Étoile. Les figures tirées des sujets insensibles sont choisies au nombre de six : le buisson ardent, la verge d’Aaron, la toison de Gédéon, l’Arche d’alliance, le trône de Salomon et la nuée d’Élie. Douze symboles vivants sont pareillement empruntés à l’Écriture : Ève, Sara, Rébecca, Marie, sœur de Moïse, Axa, Jahel, Judith, Esther, Bethsabée, Abigaïl, Marthe, et enfin la contemplative Marie-Madeleine.

La Mère de Dieu, prédestinée et figurée, est enfin créée dans la plénitude des temps par la puissance divine. La qualité de Fille du Père céleste lui est magnifiquement conférée, et c’est la troisième Étoile. La création est une paternité ; sur quel être le Père de toutes choses l’a-t-il exercée avec plus de munificence ?

L’adoption est une seconde paternité ; qui d’entre nous a été adopté plus étroitement par le Créateur, lui qui admet en quelque sorte Marie à son auguste puissance de filiation ?

L’Esprit-Saint a fait de Marie son Épouse véritable et l’a rendue divinement féconde dans l’incarnation. Il l’a parée pour cette vocation sublime de toutes les richesses des vertus et des dons de sa grâce, et se répandant en elle, il a développé dans un degré incommensurable les trésors de perfection qu’il avait préparés. Cette qualité d’Épouse de l’Esprit-Saint est la quatrième Étoile.

La cinquième éclate dans l’assemblage des perfections naturelles qui font de Marie le chef-d’œuvre de la puissance de Dieu, la merveille de la création : noblesse d’origine, beauté incomparable, intelligence sublime, bonté qui s’épanche sur toutes les créatures.

Mais les dons de la grâce dont la réunion forme la sixième Étoile sont bien plus élevés encore en Marie, et ceux de la nature n’en forment qu’une image imparfaite. Cette grâce versée en elle avec tant d’abondance dès l’instant de sa conception, s’est développée dans une progression que la pensée de l’homme ne saurait sonder, et elle est devenue en Marie le principe d’un mérite qui surpasse celui de tous les Saints ensemble.

L’exemption totale du péché nous révèle dans la Mère de Dieu un degré de gloire que nous, hommes pécheurs, devons proclamer avec une sainte envie, comme la septième Étoile de la première couronne. Cette harmonie parfaite avec la Sainteté incréée de Dieu se manifeste d’abord dans la Conception immaculée de Marie, qui n’a pas été soumise à la flétrissure du péché d’origine ; ensuite dans l’exemption absolue du péché actuel, qui jamais n’a approché d’elle, ni altéré en la moindre chose la Sainteté créée dont elle resplendit.

Marie est bénie entre toutes les femmes ; c’est la huitième Étoile. La malédiction d’Ève ne s’est point arrêtée sur elle. Bénie dans sa fécondité virginale, bénie par l’acclamation de tous les êtres qui la célèbrent, elle remplit tous les caractères de bénédiction figurés dans cette Terre promise que Dieu aima, dans le Tabernacle de l’Alliance où reposa sa majesté, au désert.

La neuvième Étoile nous signale Marie comme la Reine et la Mère des vertus. Dans le sanctuaire de son cœur, les sept Dons de l’Esprit-Saint ont établi leur séjour ; les douze Fruits de ce divin Esprit, énumérés par l’Apôtre, y résident pareillement. Les huit Béatitudes exaltées par la bouche même du Sauveur sont réalisées et couronnées en elle avec magnificence.

Les merveilles de la gloire qui éclatent en Marie sont signifiées par la dixième Étoile : la gloire de sa mort, qui surpassa en douceur celle des plus insignes amis de Dieu ; la gloire de son Assomption en corps et en âme, qui rappelle l’Ascension de son divin Fils ; la gloire de son triomphe, qui émut toute la cour céleste ; la gloire de son corps, qui illumine le ciel des rayons de sa splendeur ; la gloire de son âme, qui dépasse en éclat et en perfections toutes les hiérarchies angéliques ; la gloire de son trône, qui domine tout ce qui n’est pas Dieu.

Selon la prédiction de Marie elle-même, toutes les générations doivent la proclamer Bienheureuse. La onzième Étoile figure ce concert unanime dans lequel nous entendons successivement les gentils, qui vécurent dans l’attente du fils de cette Vierge dont l’enfantement devait produire le libérateur universel ; les Juifs, qui l’attendaient comme devant sortir de leur race ; les musulmans, qui l’ont toujours honorée, malgré les ténèbres de leur infidélité ; les princes et les princesses, qui se sont fait honneur d’abaisser leurs couronnes à ses pieds ; les nations chrétiennes des deux mondes, qui ont toutes élevé à sa gloire quelqu’un de ces augustes sanctuaires tout resplendissants de l’éclat des prodiges qui annoncent que Marie se plaît à y résider ; les Ordres religieux, qui tous à l’envi comblés de ses faveurs, sont autant de monuments à sa gloire et de trompettes à sa louange.

Enfin la douzième Étoile consiste dans la réunion de toutes les perfections départies aux divers ordres de la création, et rassemblées par la main de Dieu même en celle qu’il a choisie pour la Mère de son Fils. L’auteur les résume en cette manière : la plus suave des fleurs, la plus brillante des perles, la plus étincelante des pierres précieuses ; la lune, le soleil, le jardin de délices ; le temple de Dieu, le monde de Dieu, le trône de Dieu, le char de Dieu, la glorieuse couronne de tous les Saints.

Passant ensuite au second diadème, celui du Pouvoir, sur lequel brillent aussi douze Étoiles merveilleuses, le P. Poiré trouve la première dans ce pouvoir glorieux qu’a eu Marie d’attirer le Verbe divin sur cette terre, par l’ardeur de ses désirs, plus véhéments que ceux de tous les patriarches et de tous les prophètes ; par les célestes attraits de sa virginité, qui préparait au Fils de Dieu un sanctuaire en rapport avec sa souveraine sainteté ; par la profondeur de son humilité sans égale, par l’acquiescement qu’elle donna à la demande du ciel proposée par l’ange, et sans lequel le mystère de l’Incarnation ne devait pas s’opérer.

Le pouvoir de Marie paraît encore en ce qu’elle a fourni d’une manière ineffable et du plus pur de son sang la matière de cette chair qui devait être unie au Verbe divin ; en ce qu’elle a exercé une autorité réelle, par sa qualité de Mère, sur le Fils de Dieu incarné, et c’est là la deuxième Étoile.

La troisième exprime cette autre forme de puissance que Marie a exercée sur le Fils de Dieu et le sien, en l’allaitant à ses chastes mamelles, et en dirigeant ses premiers pas.

Épouse du Verbe divin qui s’unit aux âmes fidèles, tous les mystères du sacré Cantique se sont accomplis en Marie, et cette glorieuse alliance à laquelle elle a participé plus que toutes les autres ensemble, l’a fait entrer en partage du pouvoir de ce sublime Époux. Honorons en ce mystère la quatrième Étoile.

Son Fils est appelé le Père du siècle à venir, le réparateur de la race humaine. Marie, dans la cinquième Étoile de son pouvoir, nous apparaît comme partageant avec lui ces glorieux titres. Elle a offert sur le Calvaire la victime qui nous ouvrait par son sang les portes de l’éternité ; elle a souffert avec le Rédempteur, et mêlé ses larmes au sang qui s’épanchait des blessures de l’Homme-Dieu. S’il a changé par sa mort la malédiction, c’est parce que Marie a été d’abord substituée à Ève.

Le pouvoir de Marie paraît dans la sixième Étoile, en ce que le Verbe, qui a pris pour lui la qualité de Chef de son Église, l’en a établie la Reine, et a placé entre ses mains la puissance de propager la foi dans le monde, de détruire les hérésies, de diriger les Apôtres, d’encourager les Martyrs, d’éclairer les Pontifes, d’inspirer les Docteurs, de sanctifier les Confesseurs, de susciter les Vierges, de veiller avec sollicitude sur les fidèles qui vivent dans le lien conjugal.

Mais Marie n’est pas seulement la Reine de l’Église, elle en est encore la puissante protectrice, et cette autre branche de son pouvoir est figurée parla septième Étoile. Elle aime d’un amour invincible cette famille qui forme le Corps de son Fils ; par elle, ce vaisseau immortel défie tous les orages ; elle est cette Tour de David d’où pendent mille boucliers, et qui protège à jamais la Cité sainte.

Et comme l’Église est aussi l’armée du Seigneur, Marie, revêtue d’un pouvoir de commandement que représente la huitième Étoile, s’avance à l’encontre de tous les ennemis qui veulent arrêter la marche de cette invincible armée. Ces ennemis se divisent en quatre classes : les démons, les magiciens, les hérétiques et les blasphémateurs. L’histoire témoigne de la quadruple victoire que Marie a remportée sur eux.

La neuvième Étoile de Pouvoir dans la Mère de Dieu, figure la richesse du trésor dont elle est dispensatrice. Ce trésor inépuisable se compose des grâces de son Fils, à la distribution desquelles elle est préposée, et qui passent toutes par ses mains pour arriver à nous.

L’Homme-Dieu est établi par son Père sur un tribunal d’où il jugera les vivants et les morts. Au pied de ce tribunal, Marie exerce le pouvoir d’Avocate et de Médiatrice, symbolisé dans la dixième Étoile ; pouvoir immense, parce qu’il s’appuie sur les droits d’une Mère à l’égard de son Fils, et qu’il est reconnu par le Cœur plein de tendresse de ce Fils, qui voudrait que tous les hommes fussent sauvés.

Avant la divine Incarnation, Satan était le prince de ce monde, qui s’était assujetti à lui par le péché. Le Fils de Marie l’a détrôné, et s’asseyant à la droite de Dieu, il est devenu Roi du monde racheté. Marie en est la Reine et la Dame souveraine, et toute l’œuvre de Dieu est placée sous ses lois ; c’est la onzième Étoile de Pouvoir.

La douzième et dernière Étoile de cette seconde Couronne est la toute-puissance de Marie. Son Fils, par son union avec la personne du Verbe, est entré en possession du pouvoir divin ; rien ne lui résiste, et son opération ne connaît point de limites. Il a voulu que sa Mère participât, autant qu’il est possible à une pure créature, à l’irrésistible force qui réside en lui ; voilà pourquoi tous les siècles retentissent de la renommée des prodiges de tous genres opérés par Marie, pourquoi toutes les générations ont espéré en elle d’un espoir qui ne fut jamais trompé.

Étincelante de ses douze pierres précieuses comme les deux premières, la Couronne de Bonté apparaît à son tour, et l’éclat des Étoiles qui la composent, plus doux aux regards des hommes, réjouit leurs cœurs et les ouvre aux émotions d’une confiance invincible.

Le premier de ces astres représente la part que Marie a été appelée à prendre dans la prédestination des élus. Son fils est le principe de cette faveur suprême ; le Père y associe Marie d’une manière ineffable, en sauvant tous ceux sur lesquels il voit, avec la ressemblance de Jésus-Christ, les marques de l’adoption maternelle de sa Fille bien-aimée.

Marie est appelée la Mère du bel Amour, parce que la charité divine habite dans son cœur comme dans un centre ; elle épanche sur nous cet amour, et nous enfante à la dilection, par mille moyens de sa tendresse, en sorte que si nous aimons Dieu, c’est à ses soins et à ses influences que nous en sommes redevables, après l’Esprit-Saint. Cette prérogative de bonté est figurée par la seconde Étoile.

Notre puissante Reine a de nobles faveurs pour ceux qui ont l’honneur de l’approcher de plus près. D’abord, elle leur procure l’avancement dans la cour de son Fils ; près d’elle, ils obtiennent un crédit auquel rien n’est refusé ; elle aime à leur faire part de ses plus signalées caresses. L’histoire des saints est remplie des monuments de cette ineffable courtoisie qui est représentée par la troisième Étoile.

La quatrième signifie les attentions et les soins de toute nature que Marie daigne prendre de ceux qui ont trouvé le facile chemin de son Cœur maternel. Elle se plaît à disposer toutes choses pour les placer dans la voie de leur salut et de leur perfection ; les annales de la sainteté en témoignent à toutes les pages.

Qui pourrait dire jusqu’où s’étend la libéralité de cette auguste souveraine ? Dans l’ordre de la nature, la santé, le succès dans les entreprises, le développement de l’intelligence, la conservation des familles près de s’éteindre : tout lui a été demandé, et tout a été obtenu. Dans l’ordre de la grâce, les vertus pour l’acquisition desquelles on avait travaillé sans succès descendent d’elles-mêmes dans l’âme qui s’ouvre à Marie par l’abandon et la prière. Cette libéralité tant éprouvée est la cinquième Étoile.

Le cœur d’une si puissante princesse tient à honneur de montrer une noble gratitude envers ceux qui se font gloire d’être ses sujets. Que de faveurs n’a-t-elle pas accordées aux nations qui la servaient comme leur Reine, tant qu’elles lui sont restées fidèles ? que n’a-t-elle pas fait pour les villes qui ont sollicité son patronage, et s’en sont rendues dignes par leur zèle à confesser cette heureuse dépendance ? Et les empereurs, les rois, les généraux d’armée qui ont placé sous son égide leurs États ou leurs bataillons, ont-ils jamais été frustrés dans leur confiance ? Marie ne leur a-t-elle pas toujours rendu leurs avances avec usure ? Cette gratitude de son cœur si fidèle est comptée pour la sixième Étoile de la Couronne de bonté.

Nous trouvons la septième dans ce beau titre de Mère de miséricorde que l’Église affecte à Marie, et que cette aimable Reine a daigné mériter par sa commisération envers les pécheurs. Il serait inutile de chercher à assigner des bornes à la miséricorde de Marie ; le Seigneur étend la sienne sur toutes ses œuvres, et il a voulu que la Mère de son Fils l’assistât toujours dans l’exercice de cette divine prérogative.

La huitième Étoile est dans la qualité de Protectrice que Marie exerce sur les siens. Elle les défend des dangers du corps, elle les arrache aux périls de l’âme, elle déjoue les stratagèmes des esprits de malice, elle met en fuite les tentations et dissipe les illusions qui pourraient jeter ses serviteurs hors de la voie du salut.

La Mère de Dieu est pour les âmes de ses enfants une maîtresse qui les instruit dans toute la doctrine de son Fils. Elle les exerce afin de les faire arriver à tous les développements que Dieu désire en ses élus ; s’ils s’écartent, elle les corrige et les remet dans la voie. Ce ministère de sollicitude est représenté, sur la Couronne de bonté, par la neuvième Étoile.

Le beau titre de Consolatrice des affligés resplendit dans la dixième. Que d’angoisses Marie a calmées ! que de cœurs brisés ont retrouvé par elle le repos et la consolation ! que de désespoirs ont fait place à la confiance, aussitôt qu’elle a daigné, comme un doux arc-en-ciel, luire au sein des tempêtes d’une âme ulcérée !

Marie, Refuge des pécheurs : c’est la onzième Étoile. L’ancienne loi avait ses villes de refuge, les gentils avaient leurs asiles : faibles symboles de la sécurité que le pécheur trouve entre les bras de Marie. Les foudres du Seigneur ne peuvent plus l’atteindre ; la Mère de Dieu prend sa défense et lui sert de bouclier.

La douzième et dernière Étoile du Diadème de Bonté désigne le ministère d’amour que Marie exerce sur ses enfants, au moment suprême. Elle est leur puissant secours à l’heure de la mort. L’appréhension naturelle de cette heure terrible se calme dans le cœur du moribond qui sent près de lui une Mère si compatissante. C’est elle aussi qui veille à écarter de ses favoris les périls de cette redoutable surprise que nous appelons la mort subite. Les assauts que l’ennemi avait préparés de longue main pour ce moment critique tournent à sa confusion. L’âme est-elle enfin sortie du corps, Marie l’assiste devant le tribunal de son Fils. Si elle est envoyée au lieu des expiations, la Mère de Dieu daigne y descendre souvent, et tempérer par sa douce présence les rigueurs de l’exil.

Tel est l’ensemble de cette magnifique composition dans laquelle l’auteur remplit surabondamment tout ce qu’il promet. Les témoignages innombrables des Pères et des Docteurs, un luxe de faits, tous plus intéressants les uns que les autres, étalé avec une sainte complaisance pour éclairer la doctrine, un style naïf, mais richement coloré, un accent de piété qui touche et ravit, donnent à cette œuvre un caractère d’originalité peu commune. L’auteur ayant écrit son livre avant les grands travaux de la critique moderne, a donné, il est vrai, trop d’autorité à certains écrits attribués à divers Pères de l’Église, et qui, dans la suite, ont été reconnus un peu plus modernes. Cet inconvénient inévitable, que le P. Poiré a l’honneur de partager avec Baronius et Bellarmin, ne saurait nuire sérieusement à la Triple Couronne de la Mère de Dieu, pas plus qu’il n’a effacé le mérite des Annales Ecclésiastiques de l’Oratorien, ni diminué la valeur des Controverses du Jésuite. Dans des ouvrages de cette importance, les conclusions sont résumées d’un trop grand nombre de témoignages incontestables pour perdre quelque chose de leur solidité, parce qu’on est obligé de reculer de quelques siècles certains textes que l’auteur alléguait comme plus anciens. Le livre n’en demeure pas moins ce qu’il est, un monument de l’érudition la plus profonde, aussi bien qu’un trophée de la plus ardente et de la plus tendre dévotion envers Marie.

Après avoir couronné la Mère de Dieu de son triple Diadème, le P. Poiré emploie le reste de l’ouvrage à proposer aux fidèles les devoirs qui les enchaînent à une si grande Reine, et les hommages qu’ils doivent lui rendre. Cette partie toute pratique du livre est la conséquence de ce qui précède, et n’abonde pas moins que la première en doctrine et en onction. La reconnaissance envers Marie est la conclusion primordiale qu’il intime à tous ceux dont il a ravi le cœur et les yeux par l’éclat des trois Couronnes d’Excellence, de Pouvoir et de Bonté qui embellissent le front de celle qui est la Mère de Dieu et la leur.

De cette reconnaissance imposée à l’univers entier, dérivent, la haute et profonde estime que les fidèles doivent avoir des grandeurs et des prérogatives de la Mère de Dieu ; la confiance que tant de puissance et de bonté fait naître dans leurs cœurs ; l’amour que leur inspirent tant de perfections et tant de bienfaits ; le zèle à lui gagner des cœurs ; les œuvres de miséricorde que son amour pour les hommes lui rend si chères ; les actions de grâces dans lesquelles ses dévots se plaisent à épancher la gratitude qui les presse ; les pratiques de son culte qui, sous leurs formes gracieuses et variées, font la joie de l’Église et le bonheur des âmes pieuses ; les œuvres de la mortification offertes à la justice de Dieu en l’honneur de cette Mère de miséricorde, et agréées de lui avec une bienveillance particulière ; l’ardeur à imiter les vertus dont Marie fournit l’exemple à toutes les classes de fidèles ; l’empressement à entrer dans les Associations et Confréries érigées à son honneur et pour son service ; enfin, l’attention à procurer sa gloire par tous les moyens ; car tel est le bon plaisir de Dieu, que Marie soit louée et exaltée au ciel et sur la terre, dans tous les siècles des siècles.

Ces douze sortes d’hommages, inspirés par la reconnaissance envers la Mère de Dieu, sont le sujet d’autant de chapitres que le P. Poiré a traités avec complaisance et enrichis de toutes les ressources de sa science et de sa piété. Ils aboutissent à une consécration de l’auteur et de son œuvre à l’auguste Reine dont il a célébré avec tant d’effusion les grandeurs et la souveraine miséricorde.

Un tel livre paraissant à une époque où le souffle glacé du Jansénisme ne s’était pas fait encore sentir à nos pères, devait être accueilli avec une haute faveur. On en peut juger par les trois éditions dont il fut l’objet, malgré son volume considérable. La dernière était, comme On a vu, de 1643. Tout le monde sait que la littérature religieuse changea de caractère après cette époque. Le siècle qui goûtait la Fréquente Communion d’Arnauld, et les Essais de Nicole, ne pouvait plus avoir de sympathies pour des ouvrages écrits sous l’inspiration d’une foi ardente et d’une pieuse tendresse. On oublia promptement tous les livres antérieurs à la réaction ; un grand nombre périrent, et les autres restèrent ensevelis dans la poudre des bibliothèques. Plusieurs de ces ouvrages méritaient cependant un autre sort, et on est à même d’en juger aujourd’hui, depuis la réimpression de la Théologie affective de Louis Bail, et des Conférences théologiques du P. d’Argentan. Le succès de ces publications, dans ces dernières années, a montré que notre siècle savait mieux apprécier les œuvres du génie catholique que les deux qui l’ont précédé.

Toutefois, avant d’être submergée dans ce naufrage universel, la Triple Couronne de la Mère de Dieu fut l’objet d’une attention précieuse de la part d’une illustre fille de Saint-Benoît, qui tenta de sauver de l’oubli ce livre dont elle était digne d’apprécier tout le mérite et toute l’importance.

La Mère Marie-Jacqueline Bouette de Blémur était née à Paris, en 1618, d’une noble famille de Normandie. La vocation religieuse se déclara chez elle dès l’enfance, et la porta à demander la grâce de la sainte profession dans la célèbre Abbaye de la Trinité, à Cæn. Elle vécut dans ce monastère, dont l’Abbesse l’établit successivement Maîtresse des Novices et Prieure, jusqu’en 1678, où le désir de pratiquer avec plus de perfection la Règle de Saint-Benoît, lui fit solliciter son entrée dans le premier monastère des Bénédictines du très-saint Sacrement, à Paris. Après avoir donné l’exemple de toutes les vertus, dans cette seconde retraite comme dans la première, elle alla recevoir sa récompense, le 24 mars 1696, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. Suivant l’usage, une circulaire au nom des Sœurs que Dieu venait d’affliger d’une telle perle, alla porter au loin la nouvelle de cette mort précieuse devant le Seigneur, et propager la renommée des vertus de la Mère de Blémur. Dom Mabillon ne trouva point au-dessous de lui de tenir la plume, dans cette occasion, au nom des Bénédictines du très-saint Sacrement, et la même main qui a recueilli les Actes des Saints de l’Ordre de Saint-Benoît, a conservé à la postérité la mémoire de cette humble servante de Dieu.

Nous ne devons pas nous en étonner. Le savant moine connaissait dès longtemps tout le prix de cette âme d’élite, et plus d’un de nos lecteurs sera étonné d’apprendre que la Mère de Blémur, malgré l’infériorité de son sexe et l’absence de la plupart des secours qui peuvent aider au développement de la science, était arrivée à une érudition ecclésiastique qui inspirait à Dom Mabillon la plus haute estime.

Dans son monastère de la Trinité de Cæn, la pieuse et savante fille composa, en sept volumes in-quarto, son Année Bénédictine, où elle passe en revue, selon les jours du calendrier, les fastes de son Ordre. Cet ouvrage parut en 1667. Plus tard, lorsqu’elle eut embrassé l’austère réforme du très-saint Sacrement, on la vit publier successivement deux volumes de supplément à l’Année Bénédictine, contenant la vie d’un grand nombre de personnages illustres qui se sont sanctifiés sous la Règle de Saint-Benoît, dans les XVIe et XVIIe siècles (in-4°, 1679) ; la Vie du Bienheureux Pierre Fourrier (1687) ; le Ménologe historique de la Mère de Dieu (in-4°, en 1682), dans lequel elle a recueilli, pour chaque jour de l’année, les faits qui témoignent de la puissance de Marie et de la dévotion des fidèles envers elle ; la Légende des Saints les plus célèbres et les plus connus dans l’Église, ouvrage qui n’a pas moins de quatre volumes in-folio (1689) ; etc.

Mais la Mère de Blémur ne pouvait pas faire moins que de consacrer une de ses œuvres principales à la Mère de Dieu, dont toute sa vie elle s’était proclamée la fidèle cliente. Elle était trop éclairée pour ne pas apprécier la Triple Couronne offerte à Marie par le P. Poiré ; il lui sembla donc qu’elle ne pouvait donner à son Œuvre Mariale un meilleur fond que celui qui lui était offert par le pieux Jésuite. Elle se mit courageusement au travail, et si nous sommes contraints d’avouer qu’elle gâta tant soit peu le livre en voulant le refaire, son excuse est dans les exigences et les préjugés du public pour lequel elle écrivait, et aussi dans les améliorations réelles dont elle enrichit l’ouvrage, sous la nouvelle forme qu’elle lui donna.

Les Grandeurs de Marie (tel fut le titre qu’elle choisit) parurent en deux volumes in-quarto, dans le cours de l’année 1681. Moins poétique dans la forme et rajeuni dans le style, le livre arrivait encore trop tard pour le siècle auquel il était destiné. Il fut apprécié cependant par les âmes qui avaient conservé quelque chose de l’antique et chaleureuse piété envers Marie. On ne l’a jamais réimprimé, quoiqu’il ait cependant conservé, jusqu’aujourd’hui, chez les amateurs des écrits solides sur les matières de piété, une faveur qui explique son extrême rareté et l’élévation de son prix dans la librairie ancienne.

En restituant au livre du P. Poiré son titre, son ancienne forme, en un mot son ensemble, il nous a semblé que nous ne devions pas priver nos lecteurs des importantes additions que la Mère de Blémur a faites à l’ouvrage primitif ; nous les avons donc insérées dans le texte même, à leur lieu et place, en les isolant du texte par des guillemets et une indication au bas de la page. Nous espérons qu’on nous saura gré de ce complément, qui a exigé la plus minutieuse confrontation ; car un grand nombre de ces additions consistent uniquement en certains développements ou éclaircissements d’une faible étendue. Souvent aussi ces développements s’élèvent jusqu’à former plusieurs pages de suite. Au moyen de cette fusion des deux ouvrages, le lecteur pourra jouir d’un complet ensemble doctrinal et historique sur les grandeurs, les amabilités et la puissance de la Mère de Dieu.

Nous offrons donc ce livre au clergé, avec la confiance qu’il y puisera de précieux secours, pour éclairer de plus en plus les fidèles sur les avantages de la dévotion envers Marie, et pour raviver les sentiments de foi et d’amour que fera toujours naître la contemplation des perfections de celle que Dieu a daigné associer à l’œuvre de la régénération de l’homme. Les Gloires de Marie de Saint Alphonse de Liguori, sa Paraphrase du Salve Regina ont été accueillies avec faveur parmi nous ; mais on ne peut, en aucune manière, comparer ces touchants monuments de la science et de la piété du Saint Évêque avec la Somme Mariale que nous reproduisons aujourd’hui.

Les communautés religieuses trouveront aussi dans cet important ouvrage un aliment solide et substantiel de cette piété envers Marie, qui forme le bien commun de tous les instituts que l’esprit de Dieu a suscités dans l’Église pour la pratique de la perfection évangélique. Enfin les simples fidèles auront désormais un trésor de lumières et d’affections, dans lequel ils pourront toujours aller chercher de nouveaux motifs de s’attacher au culte et à l’imitation de la très-sainte Vierge, sans crainte de jamais épuiser ce fond aussi riche que varié. Tel a été notre but en donnant nos soins à cette importante réimpression.

En réduisant à deux volumes in-octavo l’in-folio du P. Poiré et les deux in-quarto de la mère de Blémur, nous avons rencontré plus d’une difficulté d’arrangement typographique. Nous espérons qu’on nous en tiendra compte. La nécessité de partager les matières entre ces deux volumes auxquels nous ne voulions pas donner une grosseur disproportionnée, nous a contraints de reporter d’un tome sur l’autre des matières que nous eussions voulu épuiser dans le même. L’ensemble de l’ouvrage n’y a rien perdu ; quant à la fidélité de la réimpression, nous l’avons poussée jusqu’au scrupule, et en cela nous avons pensé remplir un devoir. Les ouvrages du genre de la Triple Couronne de la Mère de Dieu peuvent s’analyser ; mais si on veut les reproduire, leur originalité même commande le respect, et on doit se garder de leur imprimer en la moindre chose le cachet des temps postérieurs. Au reste, nous le répétons avec assurance, s’il est possible de critiquer cette grande œuvre, il serait moins aisé de la refaire et de la remplacer. Pour nous, tout en reconnaissant les imperfections qu’elle présente, nous nous sommes sentis impuissants pour la corriger.

Et maintenant que nous avons exposé au public l’idée qui nous a portés à lui offrir cette nouvelle édition d’un livre du règne de Louis XIII, et que nous attendons avec confiance son jugement sur l’opportunité de cette entreprise, qu’il nous soit permis d’exprimer le désir de voir éprouver, par tous les catholiques entre les mains desquels parviendra cet ouvrage, une confiance illimitée dans le pouvoir et dans la bonté de Celle qui est tant glorifiée dans ce beau livre.

## Dédicace de l’auteur à la Mère de Dieu

Princesse de la terre et du ciel, pardon, s’il vous plaît, si j’ai été si téméraire que de loucher à vos Excellences pour vous en faire une Couronne. Car, hélas ! qui suis-je pour mettre en œuvre de si rares pièces comme sont vos Royales Grandeurs ? Et qu’ai-je fait autre chose, sinon tirer les étoiles du ciel pour les enchâsser dans la terre ? J’ai failli, je l’avoue. Mais ne vous offenserez-vous point, si je dis que c’a été davantage par affection que par dessein, et plus par respect que par témérité ? Par aventure, vous me direz que j’ai trop présumé de mes forces. Ce reproche me serait insupportable si je m’y étais engagé de moi-même. Mais quel moyen de refuser ce devoir à tant de personnes d’honneur qui m’en ont fait si souvent de très-instantes poursuites ? lYe vous souvient-il pas combien de fois vos enfants

bien-aimés, les très-honorables confrères de la grande Congrégation qui est érigée en la noble ville d’Avignon, l’une des illustres Assemblées qui soit au reste de la France, m’ont allégué que ces discours que j’avais faits en leur faveur, n’étaient plus à moi, mais à eux, et qu’ils se chargeaient de la confusion que j’avais sujet d’appréhender si je les couchais sur le papier ? N’en sont-ils pas venus jusqu’à une amiable contrainte, et ne m’ont-ils pas protesté qu’au cas que je fisse le rétif, les moyens ne leur manquaient pas pour me faire condescendre par force à leur équitable requête ? Mais pourquoi, malavisé que je suis, me mets-je en peine de rechercher des justifications auprès de vous ? Non, je consens d’être coupable, seulement pour avoir un nouveau sujet de vous offrir, en satisfaction de la faute que j’ai commise, mon cœur, mon âme, ma vie et tout ce qui vous appartient déjà par un million de titres ; et afin de pouvoir dire que malgré la mort et l’enfer, je serai acquis à Marie au temps et à l’éternité.

———

LA COURONNE

DE LA MÈRE DE DIEU

TI6SUE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS

D’EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

Et enrichie de diverses inventions pour l’aimer, l’honorer et la servir

## LE DESSEIN DE L’AUTEUR.

I. Le Saint-Esprit l’a tracée en deux endroits des sacrés cahiers. Le premier est au douzième chapitre de l’Apocalypse, où l’on voit une femme entourée de plusieurs symboles mystérieux, et portant sur la tête une Couronne de douze Étoiles, d’où ne sortent pas moins de merveilles que de rayons ; femme qui est la vraie figure de la Mère de Dieu, comme l’ont reconnu Saint Épiphane (1), Saint Ambroise (2), Saint Augustin (3), Saint Méthodius (4), Saint Bernard (5), Saint Bernardin le Siennois (6), Saint Antonin (7), Denys le Chartreux (8) et les autres.

Le second est au vingt-cinquième de l’Ecclésiastique, où, après avoir publié diverses grandeurs de la Sainte Vierge, comme de celle à qui l’Église et les saints Pères attribuent, par droit de participation, les privilèges de son très-honoré Fils, qui est la Sagesse incréée et incarnée, il lui fait faire comme un recueil de toutes ses prérogatives, disant selon la version grecque (9) : Trois choses m’ont fait trouver belle et agréable en la présence de Dieu.

En ces deux admirables traits, il nv’a semblé que le Saint-Esprit me fournissait le dessein de cette œuvre. Mais pour lui donner plus d’ouverture, il faut que j’emprunte un riche discours que fait

(1) Serm. de Sanct. Deipara. — (2) In c. XII. Apoc. — (3) Lib. IV de Symbol, ad Catecb., c. i. — (4) Apud Aretam in c. XII Apoc. — (5) Serin, in Signum magnum. — (6) T. I, conc. LXI, art. 2, c. i. — (7) IV part., tit. XV, c. XX. — (8) Lib. III de Laudibus Virg., art. 29. — (9) Eccles., XXV.

i. 1

l’éloquent Saint Ambroise au livre de l’Instruction des Vierges (1), où, expliquant ces paroles du Cantique d’Amour : Accourez, tilles de Jérusalem, et avancez-vous pour voir le roi Salomon avec le Diadème dont sa Mère l’a couronné au jour de ses épousailles et de sa plus grande réjouissance, il dit que la Vierge couronna son Fils, le Roi de gloire, lorsqu’elle le conçut, d’autant que le revêtant de la robe de notre humanité, par le même moyen elle lui mit sur la tête une couronne d’éternelle débonnaireté, à oe que, moyennant la foi des nations, il fût avoué pour chef de notre race. L’abbé Guerric (2) en dit tout autant que Saint Ambroise. Mais ou je me trompe, ou Saint Bernard (3), maître du même Abbé, relève clignement la belle pensée de ces deux grands hommes, disant que le Prince du ciel, se voyant ainsi couronné, ne voulut pas se laisser vaincre en libéralité, mais qu’à même temps il mit sur l’adorable chef de sa très-immaculée Mère une Couronne qu’il avait façonnée de sa propre main, et autant incomparable en son prix que rare en son invention. Je ferais conscience de laisser ses belles paroles ; voici donc le propos qu’il adresse à la Reine des Anges : De quel mérite faut-il que vous soyez, ô Sainte Dame ! puisque vous avez contracté une alliance si ferme et une familiarité si étroite avec Dieu ? Quelle laveur est la vôtre ? quel votre bonheur ? Dieu demeure avec vous et vous avec lui. Vous lui taillez un habit de votre propre chair, et il vous revêt de la gloire de sa Majesté. Vous couvrez le Soleil d’une nue, et vous êtes parée du même Soleil. Et tout ainsi que Dieu a opéré une merveille en la terre, faisant qu’une femme enceignit un homme qui tout ensemble fût un Soleil ; de même il en a opéré une autre au ciel, faisant qu’une femme fût environnée de Dieu même, qui surpasse en clarté mille Soleils. Vous l’avez couronné, et réciproquement vous avez été couronnée de lui. Sus donc, lilles de Jérusalem, venez saluer votre Reine, et voyez sur sa tête le Diadème que son Fils y a mis par honneur. Admirez cette riche Couronne, et dites-nous si ce Chef Royal ne mérite pas d’être couronné d’ÉToil.ES, puisqu’il a plus d’éclat lui seul que toutes les Étoiles du Firmament, et qu’elles reçoivent mille fois plus d’honneur en le couvrant qu’elles ne lui en font. Mais pourquoi ne porterait-elle pas la Couronne d’Étoiles, puisque le Soleil même lui sert de manteau ? Oh ! que de merveilles se retrouvent en cette Couronne étoilée, et qui sera celui qui nous en découvrira quelque partie ? À mon petit avis, ces douze Étoiles nous représentent assez naïvement douze Grandeurs ou douze prérogatives de la Mère de Dieu.

(1) C. XVI. — (2) Serm. IV de Assumpt. — (3) Serin, in Signum magnum.

Tout ceci et encore davantage, dit ce brave Docteur François, de qui la conception tombe si à propos à mon sujet que je ne m’en veux nullement écarter. Bien est-il vrai que m’appruyant de l’autorité de la Vierge Mère, qui nous a dit que sa parfaite beauté consistait en trois choses, je ne prétends pas borner mon discours à une seule manière de passe-droits, mais étaler trois sortes de Grandeurs, qui paraissent en elle comme autant de pièces de l’incomparable beauté qui arrête les yeux des Citoyens du ciel et de la terre.

Et pour ie dire plus nettement, mon dessein est de la faire voir sur le théâtre d’honneur, avec une triple Couronne en tête, qui marquera trois sortes de perfections qu’elle possède en souverain degré, c’est à savoir : ses grandeurs d’excellence, de pouvoir, et de bonté. La première Couronne contiendra ses excellences de nature, de grâce et de gloire. La seconde représentera son pouvoir et ses influences sur tout le corps mystique de l’Église. La troisième, les rares effets de sa nonpareille bonté. La Couronne d’Excellence, à la bien prendre, sera tissue des prérogatives qui lui conviennent priva- tivement à toute autre, sans avoir encore autrement égard à nous. La Couronne de Pouvoir sera comme une montre de l’autorité que Dieu lui a donnée sur toute l’Église en général, et des merveilles qu’elle fait pour la maintenir et pour l’avancer. La Couronne de. Bonté regardera plus particulièrement les dévots de cette sainte Vierge, qui, ayant plus de part que les autres à ses bonnes grâces, l’ont aussi meilleure à ses faveurs.

VI. Chacune de ces Couronnes sera composée de douze Grandeurs comme de douze Étoiles, qui seront en tout douze grandeurs d’Excellence, douze de Pouvoir et autant de Bonté. Je me suis d’autant plus volontiers attaché à ce nombre, que moins je me devais départir de la figure que j’avais choisie, et que .plus je reconnaissais que le Saint-Esprit avait pris plaisir à l’honorer ; et, s’il est permis de le dire, à le consacrer, comme il se voit clairement ès douze Patriarches anciens, ès douze tribus, ès douze titres ou autels qui furent érigés par Moïse ; ès douze cailloux qui furent pris au fond du Jourdain par le commandement de Josué ; ès douze pierres précieuses enchâssées dans le tissu que le grand prêtre portait sur sa poitrine ; ès douze bœufs qui soutenaient le grand vase d’airain qu’ils appelaient la mer, et en la plupart des ustensiles du temple ; ès douze lions qui étaient à côté du trône de Salomon ; ès douze Apôtres, ès douze corbeilles de relief, et plus particulièrement encore en la sainte Cité que Saint Jean vit en l’Apocalypse, où il aperçut douze fondements, douze portes, douze stades en carré, douze pierres précieuses, douze fruits de l’arbre de vie et douze mille de chaque tribu, qui étaient marqués du sang de l’Agneau. Ces douze Grandeurs, distribuées en autant de Chapitres, en fourniront déjà douze à chaque Traité, à quoi ajouté le discours fondamental, qui partout marchera devant comme un flambeau, et la conclusion qui, par voie d’abrégé, recueillera les obligations que nous avons pour toutes ces Grandeurs d’aimer, d’honorer et de servir la Mère de Dieu, il se trouvera que chacun de ces Traités sera composé de quatorze Chapitres. Finalement, pour promouvoir en quelque façon les louables sentiments de ceux qui seront touchés des extrêmes obligations qu’ils reconnaîtront avoir à la Heine du Ciel, j’ai attaché aux trois précédents un Traité entier, contenant la pratique des reconnaissances qui sont dues à tant de Grandeurs.

VII. Je confesse que je n’ai pas eu le courage de rechercher grands ornements pour enjoliver la besogne, d’autant que je me suis persuadé que la simple représentation de tant de Grandeurs serait plus agréable au lecteur que toutes les curiosités dont on les pourrait embellir. Joint que je me fie tant à l’affection qu’il porte à la Mère de Dieu, que je ci’oirais lui faire tort si je lui présentais d’autres attraits que sa propre inclination, pour lui faire prendre goût aux louanges de celle qu’il a au milieu de son cœur. La Reine du Ciel est trop aimable d’elle-même pour la vouloir faire aimer par artifice. Partant, puisqu’il n’y a rien désormais qui nous retarde, et que l’excellence du sujet a assez de force pour gagner les cœurs et pour captiver les esprits, entrons dans le discours des Grandeurs de cette incomparable Princesse.

COURONNE D’EXCELLENCE   
DE LÀ MÈRE DE DIEU

# PREMIER TRAITÉ.

## L’ORIGINE DES COURONNES.

I. La Majesté, Mère de l’Excellence, ne fut pas sitôt née en terre, ou, pour mieux dire, ne fut pas sitôt descendue du ciel, qu’elle fut incontinent chargée de Couronnes. En quoi ceux qui s’avisèrent de lui rendre cet honneur eurent d’autant plus de raison, que les Couronnes ne furent jamais inventées que pour servir de marques d’Excellence et de Majesté. De fait, comme elle eut commencé de converser parmi les hommes et de les ranger à quelque sorte de vie sociale et commune, ce fut elle qui donna la Couronne à ceux qui avaient plus de mérite, leur faisant porter ses livrées et ses faveurs. Les premiers à qui elle en fit part furent les princes et les rois, au visage desquels elle imprima de telles marques de Majesté et d’Excellence, que ceux qui les virent ne se purent empêcher de leur rendre de l’honneur et du respect. Ces Couronnes furent au commencement douze rayons de lumière qui semblaient sortir de leurs faces, comme il se voit ès premiers rois d’Italie (1), pour les rendre plus vénérables à leurs sujets, et pour leur faire appréhender que ceux qui les gouvernaient tiraient leur extraction du ciel.

II. Tirons le rideau de ces inventions poétiques pour faire voir la Vérité. Il est assuré que Dieu est seul l’éternelle Majesté, la souveraine

(1) Virg. de Latino.

Excellence, et la source de toute Excellence et de toute Majesté, à qui originairement appartiennent toutes les Couronnes de grandeur. Aussitôt que ce Monarque de l’univers eut pris la résolution d’envoyer en terre la Majesté et la Sagesse incréée, c’est-à-dire son Fils unique, il le couronna de gloire et d’honneur, comme enseigne le Roi-Prophète ; il l’établit sur toutes les œuvres de ses mains, et lui donna le pouvoir de l’aire porter la Couronne à qui il trouverait bon, non-seulement çà bas en terre, ains encore là-haut dans le ciel. À votre avis, par qui devait-il commencer que par sa Mère, qui l’avait couronné du diadème de notre humanité ; et quelle tête pouvait-il rencontrer parmi les créatures plus digne de porter la Couronne ? Il l’honora donc avant toute autre d’une Couronne, composée, non de douze rayons de lumière, mais de douze belles Étoiles, dont chacune épandait autour de soi mille rayons de lumière. Je pourrais dire que par ce nombre de douze, lequel, au rapport de Saint Augustin (1), de Saint Grégoire (2), et de plusieurs autres, est un nombre de perfections, nous devons entendre toutes les perfections sortables à la qualité de Mère, de Fille et d’Épouse de Dieu dont il a honoré la très-sacrée Vierge. Néanmoins je veux me tenir précisément à ce nombre, et en toutes les excellences de la Sainte Vierge faire choix de douze principales, qui nie semblent lui donner plus d’éclat et de majesté. Ce seront douze marques de Grandeur qui la relèveront par-dessus toutes les pures créatures, et qui ne conviendront à nulle autre qu’à elle. Le sujet sera plein de majesté, et, comme j’espère, de douceur ; permettez seulement qu’avant que d’y entrer je donne quelque petit éclaircissement, par forme d’avant-discours, au glorieux titre de Mère de Dieu.

(1) Lib. III de Doctrin. Christi, c. XXXV, et in Psal. LXXXVI. — (2) Lib, X Moral •, c. XXX.

## DISCOURS FONDAMENTAL du premier traité.

## CHAPITRE PREMIER.

Du titre de Mère de Dieu, vraie source de toutes les Grandeurs de la glorieuse Vierge.

L’axiome du Philosophe est très-véritable, qu’à proprement parler chaque chose est ce qui est de meilleur et de plus parfait en elle. De là vient qu’encore que le Roi soit ensemble Duc, Marquis, Comte, et tout ce que vous voudrez, néanmoins nous l’appelons simplement le Roi, d’autant que cette qualité ayant l’ascendant sur les autres, elle les contient toutes en perfection, et couvre leur lueur ne plus ne moins que le soleil celle des moindres étoiles. C’est ce qui se présente d’abord en la Mère de Dieu, à qui, dès que nous avons donné ce nom, nous avons tellement choisi le Roi de ses titres, qu’il faut demeurer d’accord non-seulement que les autres lui doivent hommage, mais encore qu’ils dépendent de lui comme la lumière du soleil, et le ruisseau de la fontaine. C’est l’occasion qui m’a fait résoudre à traiter avant toute chose du très-excellent titre de Mère de Dieu, et de faire marcher, en tête de toutes ses Grandeurs, celle qui est l’origine et la mesure de toutes les autres.

### § I. — De l’excellence du titre de Mère de Dieu.

I. Mais quoi ! petit esprit, penses-tu pouvoir pénétrer les Excellences qui sont renfermées dans cet illustre titre ? Crois-tu avoir les ailes assez fortes pour te guinder si haut, et les yeux assez fermes pour supporter l’éclat de ce divin Soleil ? Sais-tu bien que ces Grandeurs que tu vas recherchant sont plus hautes que le ciel, plus profondes que les abîmes, plus larges que la région de l’air, et aussi longues que l’éternité même ? Prévois-tu point la confusion qui est inséparablement conjointe à un si téméraire dessein ? Crains-tu point que, Rapprochant plus qu’il 11e serait convenable de la Majesté, tu ne sois accablé de sa gloire ? As-tu point d’appréhension de te perdre dans cet Océan de merveilles, et d’être enseveli dans ce golfe de Grandeurs ? Considères-tu pas que les Chérubins les plus clairvoyants et les plus embrasés Séraphins tiennent leurs ailes baissées en la présence de Celle dont tu veux parler, et qu’ils n’ont pas l’assurance d’arrêter les yeux sur son visage ? Peux-tu ignorer de quel tremblement ont été saisis les plus grands esprits et les premiers hommes du monde, lorsqu’ils ont voulu faire essai de leurs forces à ce sujet ? Le grand évêque de Néocésarée, Saint Grégoire Fait-Miracle (1), tout éloquent qu’il est, et enseigné d’en haut, ne sait toutefois où trouver des paroles, et il lui semble que la pointe de son esprit s’émousse, et que son éloquence est muette lorsqu’il est question d’en parler. Le très-savant prélat de Constance, ou de Salamine en Chypre, Saint Épiphane (2), se dit malheureux et infortuné pour avoir eu la présomption de tenir ferme contre les brillants éclairs qui sortent delà face majestueuse de la Reine du Ciel ; il assure qu’une pensée si profonde et une contemplation si relevée ont rempli son âme de frayeur, et que peu s’en est fallu que son cœur n’ait séché d’épouvante ; il maintient que cette entreprise surpasse la portée des forces humaines, et qu’il n’y a esprit, pour perçant qu’il soit, qui la puisse mener à chef, ni langue qui soit capable d’en parler comme il faut. Saint Bernard (3), quoique nourri dans le sein de la très-sacrée Vierge, proteste néanmoins qu’il n’est rien qui l’étonné davantage que de traiter de la Mère de Dieu, et ce à cause que la créance commune étant que ses Grandeurs sont inexplicables, il tâche à ceux en présence de qui l’on parle qu’on se mette seulement en devoir de les vouloir expliquer. Vaudrait-il donc pas mieux quitter une pensée si téméraire, se prosterner contre terre, admirer de loin avec Moïse le Buisson qui brûle dans les flammes de la Divinité, sans être réduit en cendres, et adorer du fond du cœur, et avec un chaste silence, le sanctuaire de Dieu tout plein de prodiges célestes ?

[I. J’avoue que je me trouve en grande perplexité, et ce d’autant plus, que plus j’entre avant dans les sentiments des Saints, qui me font connaître la défiance qu’ils ont de pouvoir déclarer l’excellence de cet incomparable titre. Car quelques-uns d’entre eux, comme Saint Anselme (4), assurent que penser seulement de la Sainte Vierge qu’elle soit Mère dis Dieu, c’est prendre l’essor aussi haut qu’il se peut, et avoir le plus noble entretien dont un esprit soit capable au-dessous de la majesté de Dieu. Quelques autres, comme Saint Grégoire de Néocésarée (5), que nous avons déjà ouï une fois, disent haut et clair que ce seul mot surpasse toutes les louanges qu’on lui saurait donner.

III. Il y en a, dit Saint Bernardin le Siennois (6), qui en font avec proportion, comme nous faisons lorsque nous voulons discourir de Dieu. Car, faute de connaître sa nature très-simple, nous ramassons de tous côtés les perfections qui se retrouvent ès créatures, et en revêtons la Divinité, ajoutant qu’il y en a infiniment plus que nous n’en concevons. De même ils rallient toutes les raretés qu’ils trouvent éparses cà et là, et disent que celle qui les possède toutes en perfection, et incomparablement davantage, c’est la Mère de Dieu. Il en est d’autres, comme Saint Jean Damascène (1) et Saint Ildefonse (2), qui prennent leur ton et leur mire plus haut. Car pour faire voir jusques où arrive ce point d’honneur d’être Mère de Dieu par la génération temporelle, ils ne se proposent pas moindre idée que celle de la génération éternelle du Verbe, disant que tout ainsi que le Fils de Dieu est émané de l’entendement fécond du Père éternel, avec communication de sa substance sans altération ou division quelconque ; de même il est né de la sainte Mère tempo- rellement, sans corruption et sans altération de son intégrité. D’autres, comme Saint Thomas (3), passent encore plus oultre et semblent tenir des discours plus relevés. Car, au travers de cette lumière inaccessible, ils remarquent que la Vierge, ayant reçu l’honneur d’être Mère de Dieu, elle est unie à un terme d’infinie perfection, et qu’ainsi elle est en certaine manière élevée à l’ordre divin, et que par une suite nécessaire elle entre en possession d’une perfection infinie. Mais n’attendez pas qu’ils en disent davantage, car enfin il faut s’arrêter là.

IV. Je ferais tort à plusieurs grands personnages uniquement affectionnés à la Reine du Ciel, si je passais sous silence la gentille invention que la dévotion leur a fournie. Car, comme ils ne trouvaient point d’ouverture pour déclarer l’Excellence du titre de Mère de Dieu, ils se sont jetés à l’écart, et par diverses figures énigmatiques ils se sont efforcés de dire ce qu’ils en pensaient. Le bienheureux Proclus, Archevêque de Constantinople, en l’admirable harangue qu’il fit au Concile d’Éphèse le jour de la naissance du Sauveur, ayant donné à connaître, non-seulement son particulier sentiment, mais encore celui de toute la nature, il décrit en cette sorte la Mère deDieu : C’est, dit-il, le pur trésor, l’ornement et l’honneur de la virginité ; le paradis spirituel du second Adam, le cabinet du divin mariage qui a été célébré entre les deux natures ; la grande salle de la réconciliation générale du monde ; le lit nuptial du Verbe éternel ; le buisson ardent, mais non consumé par les flammes du céleste enfantement, la belle nue qui a porté en son sein Celui qui est assis sur les Chérubins, la toison remplie de l’agréable rosée du ciel, d’où fut faite la robe de notre divin Pasteur lorsqu’il prit la livrée de sa brebis perdue ; l’esclave et la Mère, la Vierge et le ciel tout ensemble, le pont par où Dieu même est descendu en terre, la pièce de drap de laquelle a été travaillée l’admirable robe de l’union hypostatique, dont l’ouvrier est le Saint-Esprit ; la main, la vertu du Très-Haut ; la laine, la vieille dépouille d’Adam ; la trame, la chair immaculée de la bienheureuse Vierge ; la navette, l’incompréhensible bonté de Dieu, qui nous a apporté la personne ineffable du Verbe. Qui a jamais ouï parler d’une semblable pièce ? Avant lui le bienheureux Méthodius (1), premièrement Ëvêque d’Olympe, en Lycie, et après de Tyr, en Pliénicie, et glorieux Martyr de Jésus-Christ, l’avait saluée en cette sorte : Très-noble et très-désirable, vous êtes le flambeau des fidèles, l’enceinte de Celui qui enferme tout, et qui ne peut être enfermé ; la racine de la première et de la plus belle fleur du monde ; la Mère du Créateur de toutes choses, la nourriture du grand père et du pourvoyeur de l’univers ; le carrosse animé de Celui qui porte toutes choses ; la porte par où Dieu est venu en terre, la pincette du charbon Séraphique, le sein de Celui qui renferme tout dans son sein ; la robe sans tache de Celui qui est entouré de lumière ; le pavillon du Saint-Esprit, la fournaise que Dieu tout-puissant a embrasée des flammes de son divin amour.

(2) Serm. de Amiune.

V. Après tous les deux, Saint André de Jérusalem (2), Archevêque de Crète ou Candie, l’apostrophe en ces termes : Dieu vous garde, Temple du Sauveur, trône d’une vie incorruptible, char du Soleil flambant, terre qui seule êtes propre à porter le froment d’où nous sommes nourris, levain sacré qui avez donné goût à toute la race d’Adam, et enflé la pâte d’où a été fait le vrai pain de nos âmes ; arche d’honneur où Dieu a reposé, et où la gloire même a été sanctifiée ; cruche d’or qui contenez Celui qui rend la manne douce, et qui tire le miel de la pierre en faveur du peuple méconnaissant ; miroir spirituel de la sainte contemplation, par qui les Prophètes inspirés du ciel ont figuré la descente de Dieu en terre. En un autre endroit il en dit encore davantage. Voici ses mots : Sainte Dame, vous êtes l’incompréhensible secret de la divine économie, que les Anges désirent de contempler sans cesse ; vous êtes l’admirable logis de l’abaissement de Dieu ; vous êtes la terre désirable qui l’avez fait descendre du ciel, et lui avez donné entrée parmi nous ; vous êtes le trésor du mystère caché avant tous les siècles, le livre animé où le Verbe du Père éternel a été écrit par la plume du Saint-Esprit ; l’instrument authentique de l’accord fait entre Dieu et les hommes ; l’auguste chariot chargé de mille millions que vous avez conduits là-liaut en triomphe, et présentés à Dieu ; la montagne de Sion, où le Seigneur prend ses ébats ; la colonne de vie qui conduisez non le peuple captif au moyen d’une lumière périssable, mais qui éclairez le vrai Israélite pour le rendre au pays de conquête ; la terre virginale d’où le second Adam a été moulé. Vous êtes agréable comme Jérusalem, et l’odeur qui sort de vos habits surpasse toutes les délices du mont Liban. Vous êtes la boite du céleste parfum, qui ne s’exhale jamais, l’huile de l’onction sainte, la fleur incorruptible, la pourpre tissue d’en haut, le vêtement royal, le diadème impérial, le trône de Dieu, la porte du ciel, la reine de l’univers, la coupe pleine de la sapience divine, le cabinet de la vie, la fontaine toujours coulante des saintes illustrations. Entin il conclut : Les paroles me manquent, et mes conceptions sont trop languissantes pour suivre les ardeurs de mon âme. Néanmoins, incontinent après il reprend courage avec ces termes : Que vous dirai-je, très-Sainte Vierge Mère de Dieu, seule capable de la sapience, qui subsiste dans soi-même, et qui donne la vie à tout le reste ? Ô Sainte Vierge, principe de notre vie, et la vie des vivants ! ô lien qui nous unissez indissolublement à Dieu ! ô royaume assuré par la force de la gloire et de la puissance de Celui qui est en vous ! ô sacré boulevard des Chrétiens, et divin asile de tous ceux qui se retirent devers vous !

(2) Mariamis Viclnrins in censura (. IX opernni

i.. . Ji

(1) Orat. de Sanct. Deipara — sancti Hier., elo.

VI. Saint Éphiphane (1) n’est pas moins extasié que ce grand Evêque de Candie que nous venons d’ouïr. Je vous salue, lui dit-il, l’honneur des vertus, divin falot où est enclose la lampe allumée d’un feu qui ne s’éteint jamais, et qui est plus clair que le Soleil ; arche mystique de la gloire, riche vase d’or qui avez gardé la manne venue du ciel ; fontaine inépuisable de douceur, mer spirituelle d’où a été tirée la vraie perle du monde ; ciel luisant, qui enserrez Celui que le ciel ne peut contenir ; trône de Dieu, plus brillant que celui des Chérubins ; nue façonnée en colonne, qui avez dans vous le même Dieu qui jadis conduisit, le peuple le long du désert ; racine de la gloire, ciel, temple et siège de la Divinité. Sophronius (à qui désormais, avec plusieurs graves auteurs (2), j’attribuerai le Sermon de l’Assomption de la Vierge dédié à Sainte Paule, et à Sainte Eustochium sa fille, jaçoit qu’il y ait près de mille ans qu’il court sous le nom de Saint Jérôme, comme il appert par les discours de Saint Ildefonse (1) sur le même mystère, et ailleurs ; mais l’auteur de cette éloquente pièce se confessant tout au commencement peu versé en la langue latine, il ne peut dire que ce soit Saint Jérôme), Sophronius donc, intime ami du même Saint Jérôme, avec l’Époux des Cantiques (2) l’appelle le verger clos, le parterre délicieux, le jardin des agréables fleurs dont toute la terre est embaumée ; si bien fermé que l’ennemi n’y saurait entrer ; la fontaine scellée du sceau de la très-sainte Trinité, d’où sort la fontaine de vie et de lumière.

D’autres, comme Saint Pierre Chrysologue, Archevêque de Ravenne, maintiennent (3) que celui-là est peu savant en la connaissance de la grandeur de Dieu, qui ne sait contempler avec extase la hauteur de sa Sainte Mère. Vrai Dieu ! dit ce Saint, qu’est-ce ceci ? Le Ciel a peur, les Anges tremblent, toutes les créatures sont interdites, la nature ne sait où elle en est, et néanmoins dans cette émotion générale une seule fille demeure sans crainte, et non-seulement elle loge Dieu clans son sein, mais de plus, avec une assurance nonpareille, elle lui fait payer le gîte, et ne lui demande rien moins que l’accord d’une paix universelle, la gloire pour les habitants du ciel, la grâce pour les criminels de la terre, la vie pour les morts, la parenté des hommes avec les bienheureux Esprits, et l’alliance de Dieu avec la chair. Que vous semble de cette confiance ?

Parmi cet établissement des Saints, j’en trouve encore quelques-uns plus étonnés que tout le reste ; car ils demeurent comme éperdus, et ne savent faire autre chose que crier merveille ! miracle ! Le grand Patriarche d’Antioche, Saint Ignace (4), l’appelle un prodige céleste et un sacré spectacle ; Saint Jean Chrysostome (5), un grand miracle ; Saint Bernardin (6), le miracle des miracles ; Saint Jean Damascène (7), un abîme de miracles. Ô miracles ! ô prodiges ! s’écrie Saint Augustin (8), les droits de la nature sont altérés, Dieu naît dans l’homme, la Vierge conçoit de la seule parole de Dieu ; elle devient mère, et si demeure vierge ! Elle est mère, mais sans corruption ; elle est vierge, mais elle a un fils ; elle demeure entière, mais pourtant elle n’est pas moins féconde ; et l’unique des enfants des hommes qui est né sans péché, vient au monde, non par la concupiscence de la chair, mais par l’obéissance de l’esprit. Miracle ! dit

(1) Sei’m. V et VI. — (2) Vere hortus deliciarum, in quo consista sunt universa llorum généra, et odoramenta virtntiim, sicque conclusus lit nesciat violari, neque corrumpi ullius insidiariim fraudibus, fons signatus sigillo totius Trinitalis, ex quo fons vilie manat, in cujus lumine oiime videmus lumen. — (3) Serai, de Annnne.

(4) Epist. ad Joann. — (5) Serm. de B. Virg. — (6) T. I, enne. LXI, art. 1, c. XI.

(7)Orat. 1 de Nativ. B. Virg, - fS) Serm, XI de Tempnrc.

Saint Jean Damascène (1), mais le plus nouveau de tous les miracles ; une femme a été élevée par-dessus les Séraphins à mesure que Dieu s’abaissait au-dessous des Anges. Ô Vierge très-sainte ! dit Saint Épipliane (2), qui avez arrêté toutes les troupes angéliques, et leur avez planté l’ébaliissement dans le cœur ! car, à vrai dire, c’est un prodige tout extraordinaire dans le ciel qu’une femme qui enferme la Lumière en ses bras, qu’un trône de Chérubins tout nouveau, que le fds d’une femme, qui est le père de sa mère, de même qu’il l’est de tous les siècles, que le lit nuptial de la Vierge dressé pour recevoir l’Époux céleste, qui ensemble est son fils, et le vrai et unique fils de Dieu. Qu’on ouvre les oreilles, dit Saint Anselme (3), et qu’on s’apprête à ouïr l’admirable état que le Père éternel a fait de la bienheureuse Vierge, et l’amour inestimable qu’il lui a témoigné. Car pouvait-il, à votre avis, passer plus oultre ? 11 n’avait qu’un seul fils en tout et partout égal à soi et de même substance. Croirez-vous bien que l’aflection l’ait emporté jusque-là, que de vouloir avoir ce fils commun avec Marie, en sorte qu’elle l’eût pour vrai fils par nature comme lui-même ?

IX. Bref, pour laisser le dévot lecteur avec appétit de repasser encore une fois (4) sur ces mêmes grandeurs, j’en trouve quelques-uns qui en tiennent des discours par proportion semblables à ceux que nous tenons de Dieu, lorsque nous disons (5) qu’il est plus haut que toute hauteur, plus profond que toute profondeur, plus clair que toute lumière, plus resplendissant que toute splendeur, plus fort que toute force, plus courageux que tout courage, plus beau que toute beauté, plus vrai que toute vérité, plus grand que toute grandeur, plus puissant que toute puissance, plus riche que toute richesse, plus sage que toute sagesse, plus doux que toute douceur, meilleur que toute bonté, plus juste que toute justice ; qu’il est (6) inimaginable, indicible, inexplicable, inaccessible, incompréhensible à tout autre qu’à soi-même. Que pensez-vous, dit Saint Bernard (7), que voulut signifier l’ambassadeur du grand Dieu, lorsqu’il dit à la Vierge : La vertu du Très-Haut vous ombragera ? Possible que Celle qui a eu le bonheur de l’expérimenter et d’être exposée aux rayons de ce divin Suleil, qui, par une merveille inouïe, la tenait à l’ombre desa propre clarté, le vous pourrait bien déclarer Mais, hors de Celle-là cIIII 9i mente d’avoir part au secret de la très-sainte Trinité, qui a opéré ce mystère en elle, n’en cherchez point d’autre qui le

(1) Orat. i de Nativit. — (2) Orat. de. Sanct. Deipara. — (3) Lib. de Excellentia Virg., c. m. — (4) Tract, ii, c. m. — (5) Tertull. sive Novatianus Presbyt. Rom. lib, de Trinit. — (6 Damasc., lib. T Fidei, c. VIII, Trisinegist. in Piinandro, etc. — (7) Hnmil. IV in JUissus.

puisse expliquer, car il ne s’en trouvera plus. Encore semble-t-il au grand Saint Augustin que ce soit trop dire que la Princesse même qui a été appelée au conseil, et qui, à si bonnes enseignes, a eu communication de tout ce qui s’est passé en elle, le puisse déclarer. Je ne me feindrai pas de dire, ce sont ses paroles (1), que Celle-là même qui a pu enserrer dans ses entrailles le Verbe divin, ne saurait dire ni comprendre, à pur et à plein, tout ce qui est de ce mystère. Je vous laisse penser si ce Saint, qui était si jaloux de l’honneur de la Mère de Dieu, a prétendu lui déroger en chose quelconque ? tant s’en faut, qu’au contraire, parlant en faveur de la vérité, il a cru parler à l’avantage de la Mère de Dieu, de qui le mérite est si relevé, qu’elle-même ne le peut pas comprendre. Ni plus ni moins que nous ne croyons pas offenser un homme très-riche, quand nous disons qu’il a tant de moyens, qu’il n’en sait pas lui-même le compte. En cette manière, la grandeur de la Mère de Dieu se trouvera inaccessible a tout esprit créé, et la gloire en demeurera au Père, qui a une telle fille ; au Fils, qui s’est préparé une telle mère ; au Saint-Esprit, qui a tellement enrichi et orné son épouse ; et se vérifiera ce que Saint Bernardin (2) a emprunté de l’Ecclésiastique pour l’approprier à la Sainte Vierge, que Celui seul qui l’a faite a pu comprendre la hauteur de son ouvrage, et s’en est réservé la parfaite connaissance. Qui sera maintenant celui qui, oyant parler ces grands hommes d’une telle façon, n’appréhende la recherche des grandeurs de la Mère de Dieu ? Pour moi, je confesse franchement que, dès à présentée m’en déporterais, si mon dessein n’était de suivre plutôt la trace des Pèros, qui en ont si dignement parlé, que de me laisser flatter et emporter à mes inventions. Mais sous la conduite de si sages nochers, je ne croîs pas que je doive craindre de m’exposer au vaste océan des excellences de la Reine des Grandeurs, vu nommément que j’ai confiance que le Saint-Esprit, grand pilote de l’Église, qui les a eux-mêmes dressés, gouvernera mon esprit et ma plume en cette navigation, et que la belle Étoile de la mer, pour qui je travaille, ne m’abandonnera pas en ce dessein que je n’ai entrepris que pour lui plaire.

(1) T, IX operum supra Magnificat. — (2) T. II, serm. II, art. 3, c. i. ; Tanta fuit perfectio ejus, ut soli Deo cognoscenda reservetur, juxta illud Eccl. i.

### § II . — Que le titre de Mère de Dieu est l’origine et la mesure de toutes les Grandeurs de la Sainte Vierge.

I. Il faut avouer que l’Évangéliste Matthieu (1) a avancé un grand mot de la Sainte Vierge, quand il a dit : Marie, de qui est né Jésus. Car c’est le mot qui, jusqu’à présent, étonne les hommes et les Anges, dit Saint Bernard (2), qui leur fait baisser les yeux à tous tant qu’ils sont, et qui est la source et la mesure de toutes les perfections qui se retrouvent en la Vierge. Le même Jésus, Fils de Marie, enseigna un jour cette divine leçon à Sainte Catherine de Gènes (3), l’avisant que, lorsqu’elle réciterait l’Ave Maria, elle prit pour guide le mot de Jésus qui s’y retrouve, comme celui qui lui devait fournir les sentiments d’honneur, de respect et d’amour nécessaires pour parler comme il faut à une telle Dame. Saint Thomas (4) remarque fort à propos qu’à cette occasion les Saints Ëvangélistes, qui mieux que nul autre ont su les qualités de la très-sacrée Vierge, comme secrétaires d’état de son Fils, ne lui donnent pour l’ordinaire autre titre (jue celui de Mère de Jésus. Nous n’ignorons pas, dit Saint Bernardin le Siennois (5), que ce soit un grand avantage de notre bonne Mère qu’elle soit Uame et Maîtresse de tout ce que Dieu a créé ; néanmoins. nous l’appelons plus volontiers Mère de Dieu, d’autant que cette qualité est la racine et la source de l’autre. Ce que ce Saint met en avant du titre de Dame de l’univers, nous le pouvons étendre à toutes ses autres excellences, d’autant qu’il n’est nulle d’entre elles qui ne tire de là son origine. De manière qu’après que nous l’avons considérée comme une mer Immense de grâces, comme un chef-d’œuvre de gloire, comme l’honneur du ciel et de la terre, l’abrégé des œuvres (1e Dieu, la demeure choisie de la très-Sainte Trinité, le principe de notre bonheur, la porte du ciel, la merveille du monde, et tout ce que je ne saurais dire ni penser, il en faut toujours revenir là comme au principe, et confesser que toutes ces excellences dépendent du titre de Mère de Dieu.

L’excellence de Jésus-Christ.

U. Qui sera donc celui qui, pour nous faire comprendre quelque chose des Grandeurs de Marie, nous donnera l’entrée dans le Saint des Saints, c’est-à-dire dans le Sanctuaire du sacré cœur de Jésus’l

(1) G. i. — (2) Serm. in Signum magnum. — (3) Vitæ ipsius c. VI. — (4) fil p,, q. 28, art. 3. — (5) T. I, serm. lu.

Qui nous déclarera les merveilles du mystère caché de toute éternité dans la plus secrète pensée de l’Ancien des jours et dans le sein propre du Père éternel, qui s’est accompli en la plénitude des temps pour être l’objet de la foi des peuples, l’ancre de leurs espérances, la cause de leur salut et l’accomplissement de la gloire de Dieu au monde ? Qui nous représentera la gloire de l’Unique de Dieu, plein de grâce et de vérité, qui fut montrée au Disciple bien-aimé ? Qui nous expliquera les paroles du Fils du tonnerre, que jusqu’à présent le monde n’a pas entendues ? Qui nous fera leçon de ce Verbe, qui était au commencement dans Dieu, et qui était Dieu lui-même ; par qui toutes choses ont été faites, et sans qui rien n’a été produit ? Qui nous fera entendre que veut dire un Dieu qui soutient un homme ; un homme qui subsiste en Dieu ; un homme qui est Dieu et un Dieu qui est homme ; l’œuvre singulière que Dieu a faite, et qui seule a un parfait rapport à l’excellence de son ouvrier ? œuvre qui est le triomphe d’amour, le trésor de sagesse et le miracle de pouvoir ; œuvre qui est le milieu de l’être créé et de l’incréé ; où Dieu s’est lui-même enclos pour faire partie de son ouvrage, et pour le relever par-dessus tous les ouvrages de ses mains ; l’échelle mystérieuse qui joint la terre au ciel, et le ciel à la terre ? Qui nous fera monter les échelons des perfections incompréhensibles qui se retrouvent en l’une et en l’autre de ces natures ? Qui nous parlera dignement de la filiation divine de Jésus, de sa puissance suprême et de l’éternité de son empire ? Qui nous dira comment nous connaîtrons en lui la majesté de la divine essence, la distinction de ses personnes, la profondité de ses conseils ? Comme il est la sapience adorable, la parole ineffable, l’image admirable du Père éternel, son Verbe divin, par qui il parie et à soi-même et à ses créatures, et l’idée de toutes choses créées ? Comme il émane de lui sans dépendance et sans indigence ; comme il a en soi la plénitude de l’être incréé ; comme il est un principe avec lui et par lui d’une personne divine ; comme il est la lumière éternelle de la lumière éternelle, lumière en son essence et en sa personne procédante comme la lumière et la splendeur du Père ? Qui nous dira comme, selon son humanité, il est le principe et l’exemplaire de la Divinité créée, pour parler avec Dieu même, qui nous fait l’honneur de nous appeler Dieux et les enfants du Très-Haut ? Comme en cette qualité il a reçu une nouvelle essence dans le sein de sa Mère, par l’opération temporelle du Saint-Esprit, à qui, en qualité de Dieu dans le sein de son Père, par une opération éternelle, il communiquait l’essence qui est sans nul commencement ? Comme, parmi toutes les créatures, il entre seul dans l’état de la filiation divine, non adoptive, mais naturelle ; comme il est Saint par la même sainteté qui rend Dieu Saint, et le Saint des Saints ? Comme il est le centre, le cercle et la circonférence de toutes les émanations de Dieu hors de soi-même, et le trône de gloire et de grandeur où la divinité habite uniquement et corporellement, comme dit le grand Apôtre ? Qui nous ouvrira les trésors de la sagesse et de la science qui sont cachés en cet Homme-Dieu ? Qui nous fera savoir des nouvelles de ces souffrances divinisées et de ces prodiges humanisés, de ces actions divinement humaines et humainement divines qui se retrouvent en lui seul ? Qui nous fera sonder les abîmes de sa grâce, d’où puisent et puiseront à jamais tous les élus de Dieu ? Qui nous dénombrera tous les effets qu’elle a produits dans le ciel ès saints, et dans la terre ès justes et ès pécheurs ? Qui nous étalera les merveilles de cette qualité, qui en tous ses usages n’est autre que sainteté ? Qui nous fera voir le Beau des beaux, le Grand des grands, le Bon des bons, l’Époux des âmes choisies, le Souverain Pontife des enfants de l’Église, le Roi de la gloire et les Délices de l’univers ? À qui me fera part de ces secrets, je promets réciproquement de dire des merveilles non jamais ouïes de la Mère de Dieu. Car enfin Marie n’est autre que la digne Mère de Jésus, comme Jésus est l’adorable Fils de Marie. Mais tandis que nous n’en saurons pas davantage qu’il s’en découvre avec la courte vue de la Foi, il ne se faut pas étonner si tout ce qu’on met en avant de ce titre non- pareil est moindre que ce que nous désirerions en savoir. Car, veuillions-nous ou non, il faut de nécessité succomber à ces Grandeurs, et reconnaître avec humilité que ce sont lettres closes pour nous. À qui des Anges a jamais dit Dieu (c’est Saint Paul qui parle) : Vous êtes mon Fils, et je vous ai aujourd’hui engendré ? Et moi, j’ose dire après lui : À qui des Anges a jamais dit le Sauveur : Vous êtes ma mère, vous m’avez aujourd’hui engendré ? Et quiconque ne pourra répondre à la première demande, il se trouvera bien en peine de satisfaire à la seconde.

LU. À la même aune des Grandeurs et des Excellences de Jésus, se doit mesurer tout ce qui se dit des Grandeurs et des Excellences de Marie, Mère de Jésus. Car si l’argument de Saint Paul est pressant pour nous tous, que Celui qui nous a accordé son propre Fils n’aura jamais le cœur de nous refuser chose quelconque, il l’est sans comparaison davantage pour Marie, à qui il a donné son Fils d’une manière très-singulière, et incommunicable à tout autre. Et si le Père se doit montrer libéral envers sa fille, le Fils ne le doit pas inoins être envers sa mère. C’est la règle dont s’est jadis servi Saint Hippolyte, Évêque du Port près de Rome, et Martyr, il y a plus i. 2 de quatorze cents ans, disant (1) que celui qui nous a commandé d’honorer père et mère, pour observer Va loi qu’il a publiée, n’a pas manqué de faire ce qu’il a pu raisonnablement pour combler sa Mère d’honneur. C’est la règle dont après lui s’est servi le dévot Saint Bernard, écrivant aux chanoines de la Cathédrale de Saint-Jean de Lyon (2), où il maintient que c’est une grande faiblesse d’esprit et non moins grande témérité de dénier à la Mère de Dieu quelque prérogative qui ait été accordée à qui que ce soit d’entre les Saints. C’est la règle dont après l’un et avant l’autre s’est servi avec une emphase inexplicable le grand Archevêque de Crète (3), que nous entendrons souvent désormais tenir des discours très-avantageux à la Mère de Dieu, lorsqu’il a dit que si Dieu a l’ait quelque chose en cette sainte Dame que nous ne puissions pas comprendre, nous ne nous en devons pas émerveiller ; mais qu’il nous faut jeter sur le mystère incompréhensible qui a été accompli en elle, mystère qui surpasse une infinie de fois infiniment toute sorte d’infinité. Ce sera la règle dont je me servirai dorénavant en la recherche des Excellences et des Grandeurs de la Mère de Dieu, et qui me fera aisément condescendre à lui accorder tout ce qui sera convenable à la majesté de ce titre, et qui ne répugnera ni à la foi que nous professons, ni à la droite raison que nous devons prendre pour guide. Finalement, c’est à cette même règle que je supplie le dévot lecteur vouloir mesurer ce qui se dira des prérogatives de la Reine des Cieux, et ne se pas rendre rétif à y ajouter une pieuse créance, lors nommément qu’il le verra appuyé de l’autorité de quelque Docteur digue de foi. Je n’ignore pas ce qu’a dit autrefois Saint Bernard (4), que la Mère de Dieu n’a pas besoin d’être honorée avec des titres et avec des louanges qui ne lui appartiennent pas, vu qu’elle a de quoi fournir d’assez véritables sujets de panégyriques à ceux qui s’entremettront de la louer. Mais aussi sais-je bien qu’il appartient à un cœur affectionné à son service de s’éjouir de tout l’honneur convenable qui lui est rendu, comme doit faire un fils bien né de celui qui est déféré à sa mère. Avec cette persuasion, je vais donner commencement aux Grandeurs d’Excellence de la Mere de Dieu, et avec l’espérance que j’ai que le lecteur ne les aura jamais parcourues, qu’il n’aime d’amour Celle qui a tant d’attraits pour se faire aimer ; et, s’il l’aime déjà, qu’il ne redouble l’affection qu’il a pour elle.

(1) Oral, de Sanctificat. — (4) Epist. aXIII. — (3) Oral. î de Dormit. B. Virg. — H)Epist. CLXIIv, cit.

## LA PREMIÈRE ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE II.

Qu’elle soit l’aînée des pures créalurcs par le droit de sa prédestination étemelle.

Bien que peu auparavant nous ayons considéré le titre de Mère de Dieu comme le tronc ou la flèche d’un grand arbre d’où naissent tous les rameaux des Grandeurs de la glorieuse Vierge, si faut-il encore aller plus avant, et découvrir jusqu’à la racine d’où proviennent le tronc et les branches, qui est la prédestination éternelle de la même Vierge, à raison de laquelle l’Église, après Saint Cyprien, l’appelle un vaisseau d’élection, c’est-à-dire une créature singulièrement élue de Dieu pour être l’instrument choisi des merveilles qu’il devait faire tant en la terre comme au ciel.

### § I. — Que notre Seigneur Jésus-Christ a été le vrai modèle sur lequel la Sainte Vierge a été tirée.

I. Pour l’éclaircissement du droit d’aînesse de la Mère de Dieu, il faut présupposer tout premièrement que, comme elle ne subsiste point autrement dans le dessein de Dieu, et dans l’ordre des créatures, qu’en qualité de Mère du Sauveur, ainsi que je ferai voir plus amplement au discours fondamental du second Traité : de même la prédestination de notre Seigneur Jésus-Christ, dont parle Saint Paul au commencement de l’Êpitre aux Romains, enclôt tellement la Bienheureuse Vierge, que sans elle il lui est impossible d’avoir son effet. De sorte que Jésus et Marie sont joints inséparablement ensemble en fait de prédestination ; et comme Marie n’est autre que Vierge et Mère de Dieu dans le projet immuable de l’éternité, ainsi Jésus ne s’y retrouve point autrement que comme fils de l’homme, c’est-à- dire comme iilsde la Vierge. Car puisque l’éfat de la prédestination du Sauveur ne nous apparaît que par les sacrés oracles du Saint-Esprit, il faut dire, après Saint Augustin (1), que quiconque nie que

(1) Tract, CV in Joann.

Je Fils do l »ieu est prédestiné, il nie quant et quant qu’il est fils de l’homme, et par conséquent, ([lie quiconque dit avec Saint Paul qu’il est prédestiné, il lui l’aut avouer qu’il est fils de l’homme, c’est-à- dire qu’il est fils de Marie par la lignée d’Abraliam et de David, à qui la promesse du Messie a été laite. Les mêmes assurances que nous avons de l’un, nous les avons de l’autre, par les mêmes témoins, ès mêmes endroits, parle même Esprit de vérité. Le grave et ancien Docteur Tertullien le publiait jadis en ces termes (1) : Tournez-vous de quelque côté que vous voudrez, il faut que vous demeuriez d’accord que Celui qui est la semence de David a pris chair de Marie ; et que Celui qui a pris chair de Marie est de la semence de David. Le même, enseignent Saint Justin le martyr (2), Saint Ambroise (3), Saint Épiphane (4), Saint Jérôme (5), Saint André de Jérusalem (6), le vénérable Bède (1), Pierre Damien (8), et généralement tous les saints Pères, tant Grecs que Latins. Le même, chantent tous les Prophètes ; et là même aboutissent toutes les vieilles figures, comme je déclarerai plus au long au chapitre suivant.

II. En second lieu, il faut présupposer que non-seulement la prédestination de la Sainte Vierge est enclose dans celle de son Fils ; mais, de plus, que celle-ci est le modèle et le patron de celle-là. À l’établissement de cette maxime sert non-seulement l’autorité de la sainte Église et de plusieurs bons Docteurs, qui attribuent à la Mère les mêmes paroles que le Saint-Esprit a employées pour nous représenter l’élection éternelle du Fils, comme il se verra tout incontinent ; mais encore la raison qui dicte qu’elle lui devait ressembler, autant qu’il est loisible à une pure créature. Les qualités de Fille, de Mère et d’Épouse de Dieu, de Compagne et de Coopératrice du Sauveur en l’œuvre de notre rachat ; de Gouvernante, de Médiatrice, d’Avocate générale et de Protectrice de l’Église, de Heine de l’univers, de Mère commune de tous les élus, et plusieurs autres que je mettrai en évidence ès traités suivants, le demandent ainsi. Le dessein que Dieu avait de laite deux chefs-d’œuvre de nature, de grâce et de gloire, le requérait. Mais, au partir de là, ce qui a plus de pouvoir sur mon esprit pour me persuader cette vérité, c’est la ferme opinion que j’ai, et que je mettrai à son jour tout à l’entrée du second traité, que Marie n’eût jamais été, si Dieu ne se fût fait homme ; et par ainsi qu’elle est un ouvrage fait expressément pour

(1) Lib. (le Carne Christi.c. XXu. — (2) Apolog. n pro Christianis. — (3) Lib. Il de Spiritu Snncto, e. V. — (4) Serni. de Laudibus Virg. — (5) In c. XI Isaia ;. — (6) Serni. II de Dormit. 13. Virg. — (7) Lib. IV, c. xux in Luc. — (8) Serai, ni de Nativ. B. Virg.

le Verbe incarné, et pour nulle autre fin qui ne soit subordonnée à celle-ci. Car cette créance étant une fois reçue, il faut dire consé- quemment qu’il n’est pas de Marie comme des autres hommes ou femmes, dont la production a été conclue et arrêtée à notre façon de concevoir, avant que Dieu prévit ni la chute d’Adam, ni le remède qu’il y voulait apporter, et qui à cette occasion ne dépendent point de Dieu fait homme en ce qui est de la nature, jaçoit qu’ils le doivent reconnaître pour principe de la grâce et de la gloire. Mais la création de Marie n’ayant été résolue qu’après la détermination prise du rachat du monde, et afin seulement qu’elle servît au Rédempteur de Mère, d’Épouse et de Compagne ; il faut dire non-seulement qu’elle lui doit tout ce qu’elle est en termes de nature, de grâce et de gloire, mais encore qu’elle a été tirée sur lui comme sur l’original, avec lequel elle doit avoir la plus étroite ressemblance qui puisse échoir en une simple créature. C’est le sujet pour lequel si souvent parmi les cantiques il l’appelle sa sœur, sa toute belle, sa parfaite, et sa bien-aimée. C’est la raison qui lui fait confesser qu’elle seule, parmi un monde d’autres, lui a blessé le cœur, l’a tiré cà bas en terre. C’est pourquoi il a mis en elle tant de perfections et tant de grandeurs, que le ciel et la terre s’en étonnent. C’est cela même dont nous jugerons beaucoup mieux, après l’avoir plus particulièrement conférée avec son prototype, ainsi que je vais tâcher de faire.

### § II. — Que notre Seigneur Jésus-Christ, par sa prédestination éternelle, est l’Aîné de toutes les créatures.

I. L’Apôtre Saint Paul le dit en termes exprès au premier chapitre de celle qu’il écrit aux Colossiens (1). Et jaçoit que plusieurs Docteurs entendent ses paroles du Verbe Éternel en tant que Dieu ; néanmoins nous serons avoué de tous les Pères du Saint Concile de Sardes (2), et de Saint Athanase (3), de Saint Anselme (4), et de celui (o) qui, sous le nom de Saint Jérôme, a écrit sur ce passage de Saint Paul, quand nous entreprendrons de l’interpréter de Dieu fait homme par la génération temporelle. Le Sauveur s’attribue lui-même ce titre d’honneur, au chapitre huitième des Proverbes, où, selon la version (les Septante, généralement suivie de tous les anciens Pères, il s’appelle le commencement des voies de Dieu. Et de lui l’ont entendu Saint Clément Pape (6), Saint Grégoire de Nazianze (7), Saint

(1) Coloss. t. — (2) Epist. ad omnes fideles. — (3) Serm, m contra Arianos. — (4-S) In hunc locum. — (6) Lib. V Const. Apost., c. XIX. — (1) Orat. IV de Theologia

Athanase (1), Saint Basile (2), Saint Augustin (3), Saint Cyrille (4), Saint Jérôme (5), et grand nombre d’autres (6) Docteurs des mieux qualifiés, qui d’un commun accord ont reconnu que cet éloge appartenait à la Sapience Incarnée. Non que je veuille dire qu’il soit appelé l’Ainé des créatures, ou, ce qui vaut autant, le Commencement des voies de Dieu, pour autant qu’il ait été le premier dans le dessein de Dieu, lorsqu’il prit la résolution de créer le monde ; car je suis déjà engagé à faire paraître, à l’abord du Traité suivant, que Dieu n’a pensé à lui qu’après avoir prévu la déroute générale de notre race, arrivée par le péclié. Beaucoup moins veux-je dire que ce nom lui convienne pour avoir été créé te premier entre les hommes selon l’ordre du temps ; d’autant que toutes les écritures anciennes me démentiraient, où il n’était promis qu’au milieu des années, c’est-à-dire après plusieurs siècles expirés ; et les nouvelles me convaincraient de faux.

Premier titre par lequel le Sauveur est l’Aîné de toute créature.

II. Mais je veux dire en premier lieu qu’il est appelé l’Ainé de toute créature, et le Commencement des voies, c’est-à-dire des actions ou des desseins de Dieu, pour autant que c’est son chef-d’œuvre, et la pièce la plus rare, la plus excellente et la plus accomplie qui soit sortie de ses divines mains. Ainsi me le persuadent les mots tant hébreu que grec, dont l’Écriture se sert en cet endroit. Ainsi Job (7) l’appelle Behemoth, Commencement des œuvres de Dieu. Car soit que par Behemoth il entende l’Éléphant, comme quelques-uns pensent ; soit qu’il le prenne pour la Baleine, ainsi que les autres aiment mieux ; ou vraiment pour le premier Ange, suivant l’interprétation de Saint Grégoire (8) ; il veut dire que l’Éléphant surpasse en grandeur tous les animaux de la terre, la Baleine ceux qui nagent dans les eaux, et que Lucifer est la plus excellente des œuvres de Dieu quant à la nature. C’est en ce même sens que Saint Ambroise (9) reconnaît le Sauveur comme l’Aîné des créatures et le Commencement des œuvres de Dieu, parce qu’il est le plus noble et le plus relevé de ses desseins. Voici ce qu’en dit Saint Anselme (10) : Il s’appelle l’Ainé de toute créature, parce que tout ainsi que l’Ainé est le premier et le plus considérable entre plusieurs frères, de même

(1) Serm. II, III, IV contra Arianos. — (2) Lib. IV contra Eunomium. — (3) Lib. I de Trinit., c. XII. — (4) Lib. V Thesanri, c. IV, vu et VIII. — (5) In c. IV Michese, lib. II. — (6) V. Ferdinan. de Salazar in eum locum Proverbiornm. — (7) C. X. - (8) Lib. XXXlll Moral., c. XXVIII. — (9) Lib. de Interpellatione Job. — (10) In c. i ad Coloss.

l’humanité du Sauveur tient le premier rang, quant à la dignité, entre toutes les œuvres de Dieu, comme étant destinée à seoir sur le trône de la gloire au milieu des Principautés. Saint Paul a tout dit, quand il a dit qu’il a en soi la plénitude de la Divinité : car **à** ce mot il faut ([lie tout ce qui est au ciel et en la terre, et même dans les enfers, fléchisse le genou. Cet Aîné de toute créature est celui, dit le même Saint Paul (1), qui en tout et partout emporte la primauté. C’est le Saint des Saints, dit Saint Jérôme (2) après le Roi-Prophète (3), que Dieu a magnifié sur toutes choses. C’est la haute montagne qui est élevée au milieu d’une infinité d’autres, dit le même (4) ; la montagne **à** laquelle le Prophète fsaïe convie toutes les nations, la montagne où David jette les yeux pour demander le secours d’en haut. C’est la mer d’où sortent toutes les rivières, dit Saint Bernard (5), et la source de tous les biens dont nous jouissons, de la netteté du corps, de la pureté du cœur, de la droiture de la volonté, de l’esprit, de la science, de l’éloquence, de tout. C’est celui que Dieu a oint, dit David (6), par-dessus tous les Rois, par-dessus tous les Prophètes, et par-dessus tous les Prêtres du monde. C’est le beau des beaux, c’est la beauté même, c’est l’objet qui ravit le ciel et la terre. Adressez-vous **à** la chaste Épouse, elle vous en dira des merveilles. Elle le trouve si parfait et si beau, qu’elle le considère depuis la tête jusqu’aux pieds ; elle dit (qu’il est le cèdre entre les bois du Liban, l’oranger entre les arbres fruitiers, le chevreuit entre les bêtes de la campagne, le lis entre les fleurs, le raisin de Chypre entre les fruits, l’or entre les métaux, le soleil entre les astres, bref qu’il est tout agréable, et choisi entre les milliers. Saint Bernard l’ayant un jour plus particulièrement envisagé, ne se put tenir de témoigner sa joie avec ces douces paroles : Vous verrez (7) autour du Bien-Aimé les milliers de milliers, et les millions de millions ; mais, au bout du compte, nul d’entre eux n’approche **à** ses perfections : il n’y a qu’un Bien-Aimé au monde, c’est ce premier qui n’a point de second, c’est le Phénix qui est unique en son espèce. Car si vous considérez tout le reste des œuvres de Dieu, que d’étoiles vous verrez au ciel, que de plantes en la terre, que d’oiseaux en l’air, que de poissons dans les eaux, que d’animaux dans les forêts, que de milliers d’hommes, que de millions d’Anges ! combien de Patriarches, de Prophètes, de Martyrs, de Confesseurs, de Vierges ! Mais, en l’ordre de l’union hypostatique, il n’y a qu’un seul Jésus-Christ, unique au

(1) Coloss. i. — ("2) Epist. ad Suniam et Fretellam. — (3) Psalm. CXXXVII. — (4) Lib. XII in Ezech., c. XIV. — (5) Serin, XIII in Cant. — (6) Psalm. XLIV. — (7) Serin, XXt in Cant.

sein de sa Mère, et unique au sein de son Père ., l’Ange du grand conseil, le Prophète singulier (1), le seul Maître (2), l’Apôtre par excellence (3), le Martyr sans parangon (4), l’Agneau sans pair (5), qui est le conducteur des Vierges.

Second litre par lequel le Sauveur est l’Aîné de toute créature.

III. En second lieu, il s’appelle l’Aîné de toute créature, parce que Dieu les lui a toutes assujetties connue à l’Aîné de la maison, à qui proprement appartient l’héritage et le commandement sur ses frères. Il s’appelle le commencement des voies et des œuvres de Dieu, parce qu’elles dépendent toutes de lui, et aboutissent toutes à lui, comme au point qui est ensemble le commencement et la tin du cercle. Saint Hilaire me fournit cette pensée sur la fin du douzième livre de la Trinité, où il dit que le Verbe incarné s’appelle à très-juste raison le Commencement des voies de Dieu (c’est-à-dire la fin, car ainsi l’interprète ce grand Père) ; d’autant que tous les pas que Dieu a faits avant l’Incarnation s’adressaient singulièrement à lui : lorsqu’il vint à la rencontre d’Adam, lorsqu’il se présenta pour le mettre hors du Paradis, lorsqu’il fut reçu d’Abraham, lorsqu’il descendit pour contempler de près les crimes des cités pécheresses, lorsqu’il se fit voir à Moïse au milieu du buisson ardent, lorsqu’il donna la Loi sur le mont Sinaï, et ainsi consécutivement du reste ; parce que tous ces voyages ou actions de Dieu avaient quelque signification particulière dans le mystère caché du Verbe incarné. Prenez garde, c’est la belle comparaison de Théodoret (6), que tous les sentiers se rendent enfin dans le chemin royal, et jugez de là qu’il eu est ni plus ni moins de toutes les prophéties et des figures anciennes, qui se terminent toutes à Jésus-Christ. C’est le sujet pour lequel il s’appelle l’Alpha et l’Oméga, dit Tertullien (7) ; c’est le motif, remarque Saint Jean Chrysostome (8), qui a fait dire à Saint Paul que Dieu a récapitulé et abrégé en lui toutes choses ; c’est la raison, dit Saint Cyprien (9), pourquoi Isaïe (10) l’appelle la parole abrégée (pie Dieu avait promis de faire au milieu de la terre. À votre avis, fût-ce pas à cette occasion qu’il s’écria sur le lit de la Croix : Tout est parachevé ? Justement comme s’il eiït voulu dire : C’est fait de toutes les ombres passées et passagères ; le second Adam a été formé de la terre vierge, les articles de son mariage avec l’Église sont accordés, la mort de

(1) Deuter. XXVIII. — (2) Matth. XXIII. — (3) Hebr. ut. — (4) I Tim., VI. — (5) Apoc. XIV. — (6) Lib. de Curandis Græcorum affectionibus. — (7) Lih. de Monn- mafria. — (8) Ephes. t. — 9) Lib. Il contra .ludreos], art. 3. — (10) C. X.

l’innocent Abel est conclue, Noé flotte maintenant sur les eaux du déluge, Abraham a déjà étendu les bras et haussé le glaive, Isaac est sur le bûcher, Jacob va passer le Jourdain, Joseph est vendu aux mécréants, le Serpent de Moïse est élevé, Samson est fait la risée de ses ennemis, Gédéon va rompre la fiole de son corps, Job est livré au pouvoir de Satan, Jonas est jeté dans la mer, il ne reste plus que de mettre le sceau à ces prophéties, et le dernier trait à ces peintures par ma mort. Reçois, ma chère épouse, l’esprit que je vais rendre pour te donner la vie.

Troisième titre par lequel le Sauveur est l’Atné de toute créature.

IV. En troisième lieu, il est appelé l’Aîné de toute créature, d’autant qu’il les a toutes rétablies, leur rendant le lustre et l’honneur qu’elles avaient perdu, et qu’il a été fait chef et roi d’un peuple nouveau, qu’il s’est acquis au prix de son sang. Il s’appelle le Commencement des voies ou des œuvres de Dieu, d’autant qu’il les a remises en leur première splendeur, et même en meilleur état qu’elles n’étaient auparavant. C’est la raison pourquoi les Septante lisent : Le Seigneur m’a créé le Commencement de ses voies pour ses voies ; c’est-à-dire pour la réparation de ses œuvres, que le péché avait ruinées ; ainsi que l’expliquent Saint Cyrille, Patriarche d’Alexandrie (1), Saint Basile (2), Saint Ambroise (3), Saint Augustin (A), Saint Fulgence (5) et les autres. Saint Athanase a-t-il pas bonne grâce quand il dit que c’est ni plus ni moins que si les serviteurs d’un prince, ayant été faits prisonniers par leur faute, le propre fils de ce prince, envoyé par son père pour les tirer des mains de leurs ennemis, prenait par le chemin quelque habit d’esclave, et enquisde l’occasion d’un tel changement, répondait que son père l’a ainsi travesti pour son service, et pour le recouvrement de ses gens ? Apercevez-vous pas déjà ce père du siècle à venir, dont parle le Prophète Isaïe (G) ? Voyez-vous pas comme Zaram, avant que de sortir du ventre (7) de sa mère, jette le bras dehors pour témoigner, dit Saint Augustin (8), que le Sauveur, quoique chef et réparateur des hommes, ne viendrait au monde qu’après une bonne partie de ses membres, qui ne lairraient pas pourtant de recevoir la vie et le mouvement de lui ? Voyez-vous comme Jacob, après avoir emporté le droit d’aînesse sur son frère Ésaû, et après avoir souffert en Mésopotamie

(1-2) Locis cit. — (3) Lib. 1 de Fide, c. VII. — (4) Lib. I de Trinit., c. m. — (5) Lib. adversus Objectiones Arianorum. — (6) C. IX. — (7) Genes, XXXVIII. — (fi) Lib. de Caterhizandi ? rudibus.

tout ce (|u’un homme de sa condition peut souffrir, retourne en sa maison au milieu de deux bandes qu’il conduit ? C’est pour montrer, dit le même Saint Augustin (1), qu’il n’est pas seulement l’Ainé et le chef de ceux qui l’ont devancé, mais qu’il l’est encore des légions Angéliques, afin qu’il n’y ait qu’un seul Roi et un seul chef en ce grand Royaume de l’Univers. Reconnaissez-vous pas ce brave Éliacim . fils d’Elcias, promis chez Isaïe (2), que Dieu appelle son serviteur par excellence ; qu’il a revêtu de la sainte tunique ; à qui il a ceint le baudrier de guerre ; à qui il fait porter la clef de la maison de David sur ses épaules ; **à** qui il donne le pouvoir d’ouvrir sans que nul puisse fermer, et de fermer sans que nul puisse ouvrir ; qu’il comble d’honneur et de gloire, le chargeant comme le tronc d’un sacré trophée de toutes les dépouilles des ennemis qu’il a subjugués, ou comme un râtelier d’arsenal, des armes et des meubles de la maison Royale ? Contemplez-vous pas de loin le Victorieux de l’Apocalypse (3), couronné avant que de combattre, qui s’avance tant qu’il peut sur le coursier blanc de son humanité, pour dompter les rebelles, et pour remettre les siens en liberté ? Sus, que tous lui viennent au-devant ; que tous chantent avec David (1) : Au Victorieux, en faveur de ceux qui changeront de condition, et qui seront tirés de l’esclavage. Que tous entonnent avec Saint Grégoire de Nazianze (5) des Cantiques de louanges au Roi de gloire, qui avec la pointe de son épée a conquis l’Empire de l’Univers, qui a recueilli en soi toutes choses, et qui les a toutes remises en leur rang, d’autant qu’il est le Roi de gloire, et qu’il est cligne de tout honneur.

### § III. — Le rapport de la Sainte Vierge à notre Seigneur Jésus-Christ, par où il appert comme elle est l’Aînée des pures créatures.

t. Non, il n’appartient ni à la nature, ni à l’art, non pas même à la grâce, selon que pour l’ordinaire elle agit, de faire un chef-d’œuvre d’un premier coup ; il faut que les uns et les autres s’essaient en quelque ouvrage de moindre conséquence. Les arbres, avant que de porter des fruits qui sont leur chef-d’œuvre, passent leur apprentissage à faire des fleurs, à les épanouir et à les nouer. L’air, avant que de former le cristal de roche, s’exerce à façonner la glace. La terre ne donne pas les diamants, les rubis et les saphirs, sans s’être

(1) Serm. m in Psafin. XXXVI. — (2) G. XXII. — (3) C. VI. — (4) Psalm. XLIV. — (5) Orat. dfi Ascensione Domini.

auparavant étudiée à taire des diamants d’Alençon et des pierreries d’Allemagne. Le soleil fait l’aube avant le plein jour ; et devant qu’achever l’or, il se joue en mille essais de nature. L’orfèvre, avant que de rencontrer en une pièce de cabinet, la pourtrait, la moule, et la refait par diverses fois. Dieu même ne fit pas le monde tel qu’il est à la première rencontre ; il se contenta de jeter d’entrée une masse sans forme, que par après il perfectionna suivant l’idée qu’il en avait. Avant que de nous donner la loi de grâce, il cassa celle de Moïse, comme une pièce qui ne lui revenait pas. Ce qui me fait espérer que nul n’aura sujet de s’offenser si je dis que, pour faire le chef-d’œuvre qui ravira les esprits créés, aussi longuement qu’il y aura un Dieu et une éternité pour le contempler, qui n’est autre que notre Seigneur Jésus-Christ, après plusieurs et divers crayons et modèles de vieilles figures, il tît un premier coup de Maître, sur l’idée qu’il avait d’un Homme-Dieu, qui fut la Mère de ce même Dieu incarné, approchant de son dessein autant qu’une pure créature y peut arriver.

U. Un gentil esprit de l’antiquité (1) a bien réussi à mon gré, lorsque, parlant de la fleur que nous appelons Liseron ou Campanelle, il dit que ce fut un coup d’essai de la nature, quand elle commença de faire le patron du Lis. En effet, si elle lui eût attaché les petits filaments ou b iutons d’or qui naissent du milieu du Lis, et lui eût donné pi us de fermeté et plus d’ouverture, elle la pouvait faire passer pour un Lis. Oserai-je dire, à l’imitation de ce docte écrivain, que la Sainte Vierge n’est autre chose qu’un coup d’essai de Dieu, lorsque avec la nature il commença de vouloir faire un Homme-Dieu ? Mais pourquoi ne l’oserais-je pas, puisqu’il y a tant de rapports de l’un à l’autre ? Je proteste devant le ciel et la terre que je ne prétends nullement me départir du respect que je dois à la Majesté du Verbe Incarné, et qu’en ce fait, comme en tout autre, je ne veux avoir autre sentiment que celui de l’Église Catholique. J’atteste sa bonté que mon dessein n’est pas d’abaisser sa Grandeur pour élever celle de sa Mère, en qui je ne reconnais nulle sorte de Divinité subsistante ; et que, par conséquent, je vois abaissée au-dessous de lui jusques à l’infini. Je sais trop bien que jamais je ne serais regardé d’elle de bon œil, si j’entreprenais de la rehausser au désavantage du Roi de gloire, son très-honoré Fils, auprès de qui elle-même se prend pour un petit atome, et pour l’image d’un néant. Mon dessein est seulement de montrer que, sauf en tout et partout la disproportion causée par la personne divine du Sauveur, et ce qui lui convient

(1) Plin., lib. XXI, c. VI.

ensuite de cette union personnelle, qui met toujours une distance intinie entre lui et tout le reste, la très-sacrée Vierge s’avoisine, autant qu’il est possible à une pure créature, de ses Grandeurs ; et qu’elle a été tirée sur lui comme sur un patron, et sur une seconde idée au dessin même que Dieu en fit de toute éternité. Je ne le saurais mieux faire voir qu’en présentant le parallèle de sa prédestination avec celle de son Fils, et montrant trait par trait comme le droit d’Aînesse qu’elle a sur toutes les créatures n’est autre qu’une participation et une imitation de celui de son Fils. Ce faisant, je crois sans doute relever la Majesté de Celui de qui est le premier Chef-d’œuvre ; je pense rendre service au Prince de qui elle est Mère, et au Saint-Esprit, de qui elle est Épouse ; et finalement, je me fais fort d’avoir de mon côté la voix de l’autorité de l’Église, qui sans difficulté fait honneur à la Vierge des paroles de Salomon, ci-dessus alléguées (1) pour la prédestination éternelle du Roi de gloire son très-cher Fils.

Premier titre par lequel la Sainte Vierge est l’Aînée des pures créatures.

III. Je dis donc qu’elle est l’Aînée des pures créatures, par les mêmes titres qui nous obligent à reconnaître le Sauveur pour l’Aîné de toute créature, proportionnément employés, et avec l’inégalité et la dépendance qui toujours est présupposée entre les deux. C’est-à-dire qu’elle porte ce titre, en premier lieu, pour ce qu’elle les passe toutes en dignité, en excellence et en perfection. Saint Bernard, son cher nourrisson, après avoir considéré le Fils, ainsi que peu auparavantje disais, se met à contempler la Mère, et à lui dire, tout transporté qu’il est de joie et de contentement : Sainte Dame, vous êtes choisie comme le Soleil. Je ne parle pas du Soleil matériel qui nous éclaire, mais de Celui qui l’a fait et créé. Il est choisi entre les milliers d’hommes, et vous entre les milliers de femmes. Il est choisi parmi tout ce qui est créé, et vous parmi tout ce qu’il a créé. C’est ce qui a fait dire à Saint Bonaventure (2) que quand tous les Saints viendraient à croître, autant qu’il est possible, chacun en son rang et en son ordre, jamais ils n’égaleraient les perfections de la Mère de Dieu. La raison est d’autant que la sainteté, les grâces et les grandeurs ont tellement été partagées entre les Saints, qu’un chacun d’eux en a emporté sa part, qui plus qui moins. Mais pour le regard du sort de la Vierge, c’est un fait à part, car elle ne partage avec personne ; mais elle entre avec son Fils . et

(1) Dnminns creavit me initium viarum smarum. - (î) In t, dist. XI.IV, moyennant son Fils, dans la plénitude de la sainteté, des grâces et des grandeurs de Dieu. C’est ce qui me donne ouverture pour entendre un grand mot de Saint Augustin (1), qui, avec une emphase admirable, l’appelle l’Ouvrage d’un dessein éternel ; voulant dire, à mon avis, que si Dieu eût eu besoin de temps comme nous, pour former en son esprit l’idée d’une créature si noble et si parfaite, il ne lui fallait pas moins d’une éternité.

Second titre par lequel la Sainte Vierge est l’Aînée des pures créatures.

IV. Secondement, elle peut être appelée l’Aînée des pures créatures, parce qu’avec son Fils elle en est comme le centre, et qu’elles la regardent toutes comme leur but et leur blanc. Oïez le bienheureux Archevêque de Crète (2), et remarquez comme les grands Saints parlent de cette Dame. Je ne la considère point autrement, dit-il, que comme la déclaration des abîmes de l’incompréliensibilité divine, et comme le but que Dieu s’est proposé avant tous les siècles. Il veut dire que Dieu étant un golfe et un abîme de Grandeurs tout à fait incompréhensible à notre entendement grossier, il a fait une créature en qui nous pussions contempler toutes ses perfections, mieux proportionnées à notre faiblesse. Et, à cette occasion, dès le commencement il l’a eue devant les yeux, conjointement avec son Fils incarné, comme la fin et le but de ses œuvres, et l’accomplissement des prophéties et des figures anciennes. Ne m’en croyez pas, ajoute Saint Bernard (3), croyez aux Saintes Écritures ; prenez la peine de les feuilleter, et voyez s’il n’est pas vrai que, tout ainsi qu’elles parlent de Marie dès le commencement jusqu’à la lin, de même elles ont été couchées pour la faire connaître. Par effet, quiconque voudra se donner le contentement de suivre le conseil de ce grand Saint, et de faire le tour des saintes Lettres, il trouvera que si le nouveau et céleste Adam est formé, c’est de la terre vierge, qui n’est autre que Marie ; s’il est logé dans le Paradis terrestre, que ce Paradis est la même "Vierge ; que l’Épouse qui lui est donnée, c’est Marie, qui porte à juste titre le nom de Mère des vivants, dont l’ancienne Ève avait abusé se faisant la mère des mourants ; si le juste Noé est emporté des vagues et des flots impétueux des souffrances, que c’est avec l’Arche, c’est-à-dire avec sa bienheureuse Mère, qui lui tient iidèle compagnie ; si l’innocent Isaac porte le bois du sacrifice et va courageusement à la mort, que Sara sa bonne mère consent

(1) Serm. de Annune. — (2) S. Andrœas Cretensis, Orat, i de Dormit. B. Virg. — (3) Serm. i in Sa/Ve.

ii toutes les volontés de Dieu ; si Jacob passe le Jourdain, que sa belle Rachel n’est pas loin. Bref, il faut conclure, avec le Bienheureux André de Jérusalem (1), qu ‘elle est le Tabernacle mystérieux dont le dessin a été donné de Dieu, où les anciennes prophéties ont été accomplies, et les caractères figuratifs jetés au feu à l’arrivée de la Vérité ; qu’elle est le vrai Propitiatoire que les deux Chérubins, marques des deux Testaments, regardent sans jamais détourner leur vue ; qu’elle est l’attente de tous les siècles passés, le souhait des nations, le désir des collines éternelles, l’exécution des promesses faites aux Patriarches, et l’accomplissement des desseins immuables de Dieu.

Troisième titre par lequel la Sainte Vierge est l’Aînée des pures créatures.

V. Tiercement, elle est l’Ainée des pures créatures par le droit de sa prédestination éternelle, d’autant que dès lors Dieu l’a regardée comme la Réparatrice de toutes avec son Fils, et par conséquent comme la gloire et l’honneur de toutes. C’est en ce sens qu’elle peut dire avec lui que Dieu l’a créée le commencement de ses voies pour ses V oies. C’est en ce sens qu’elle peut dire qu’elle a été préparée (2) dès l’éternité, ou, selon le texte originaire, qu’elle a été arborée (3) sur le donjon de ce monde comme un étendard qui marque la victoire remportée sur Satan et la citadelle regagnée sur l’ennemi. Si Saint Jean Damascène et Saint Anselme sont oùis, ils nous raconteront brièvement comme le tout s’est passé, attendant qu’il s’en dise davantage. Dieu ait fait l’homme, dit Saint Jean Damascène (4), comme métif entre les créatures purement intellectuelles et celles qui sont tout à fait matérielles, à ce qu’il fût comme le nœud et le lien de la bonne intelligence qui se devait rencontrer entre elles. Lui, au contraire, par sa faute, les avait mises en un très-mauvais ménage et en un désordre lamentable ; désordre qui à la lin fut jhabillé par l’entremise de la Bienheureuse Vierge, au ventre de laquelle elles furent toutes deux assemblées par Celui qui au commencement les avait faites, et là furent vidés leurs différends, et le traité de paix accordé et signé de part et d’autre. Saint Anselme a déguisé le même narré en ces beaux termes (5) : Les créatures qui sont au-dessous de l’homme, dit-il, ne lui doivent obéissance, sinon en tant qu’il garde la soumission et la subordination qu’il doit à Dieu. Car à mesure qu’il s’échappe et qu’il rompt ses liens, elles se

(1) Orat. i de Dormit. B. Virg. (2) — Prov. vin. — (3) Ab æterno vexiilata sum. — (4) Orat. 1 de Nativ. B. Virg. — (5) De Excellentia Virg., c. X.

débandent aussi, et ne le veulent plus reconnaître. En cette manière, le péché du premier homme avait été suivi d’une rébellion et d’un soulèvement général de toutes les créatures, résolues de secouer le joug du respect qu’elles lui devaient, et de se révolter contre lui. Déjà le Soleil, indigné de servira un rebelle, faisait dessein de retirer sa lumière, les astres leurs influences, et le feu sa chaleur ; l’air pensait à l’étouffer plutôt qu’à le rafraîchir, et ainsi de toutes les autres pièces de l’univers qui tendaient à une mutinerie générale, si l’Auteur de la nature avec sa Sainte Mère n’eussent fait le hola, et par ce moyen n’eussent rétabli l’homme en ses états et en ses honneurs. Le même Saint Anselme le raconte encore d’une troisième façon, et la voici (1) : Dieu, dès le commencement, ayant aimé l’homme, avait aussi désiré d’être aimé et reconnu de lui. La raison le voulait ainsi, considéré nommément que de là dépendait tout le bien et le bonheur de l’homme. Or, afin qu’il fût doucement attiré à la connaissance et à l’amour de son souverain bien, qui ne se voulait pas encore montrer à lui à visage découvert, il avait devant soi une infinité de créatures qui lui devaient toutes servir de miroirs et d’échelles, pour découvrir les perfections de son bienfaiteur et pour se porter à l’aimer. Cet infortuné, tout au rebours dépourvu de sens et de conduite, au lieu de passer son chemin et de monter à son Créateur, s’arrêta autour des créatures, établissant en elles son contentement et. sa félicité ; et par ce moyen se ravalant d’une étrange façon, et ensemble les dégradant de leur noblesse, qui consistait en ce que, comme images et représentations de leur Auteur, elles le conduisissent et l’acheminassent droit à lui. Ainsi tout était en désordre et en confusion, jusqu’à ce que la Sainte Vierge paraissant comme un Astre favorable, l’homme, qui s’était si honteusement égaré, fut remis au chemin de la connaissance et de l’amour de Dieu ; et par même moyen les créatures, qu’il avait avilies et déshonorées, furent rappelées à leurs premières charges et rétablies en leur ancienne splendeur. Qui niera désormais qu’elles ne lui doivent hommage et qu’elles ne soient obligées de la recou- naitre pour leur Aînée, puisque par elle le bonheur leur en a voulu d’être remises en leur premier état, et de recevoir par ce moyen mie nouvelle naissance ?

VI. J’aperçois bien que ces considérations mériteraient d’être plus amplement déclarées ; néanmoins je me dispense d’autant plus aisément de le faire en ce lieu, qu’elles en doivent toutes rencontrer quelque autre plus commode à la suite de ces discours. Car, pour

(1) c. m.

ce qui est des Excellences et des Grandeurs de la Sainte Vierge, qui font le premier titre de son droit d’Aînesse, les trois premiers Traités ne contiendront autre sujet. Au second titre, qui l’a représentée comme le centre et le but des œuvres de Dieu, oultre diverses occasions que nous rencontrons cà et là, j’emploierai tout le chapitre suivant. Quant au troisième, qui la t’ait voir en qualité de Réparatrice des œuvres de Dieu, je lui garde sa place entière au Traité second (1) ; et, moyennant ce, je me dispose à passer oultre.

## LA SECONDE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU,

## CHAPITRE III.

Que dès le commencement du monde elle ail e’ié annoncée par les Prophètes, et représentée par les ligures anciennes.

Si au chapitre précédent j’ai fait voir la Sainte Vierge connue un coup d’essai de Dieu, ce n’a été qu’en comparaison du Sauveur, le premier chef-d’œuvre du monde. Car, quant au reste, il ne se peut nier qu’elle ne soit le second chef-d’œuvre de ce grand Maître, qui, avant que de la donner au monde, s’est essayé en mille façons, comme il se verra au discours suivant.

### § I. — Qu’il appartenait à la Grandeur et à l’Excellence de la Mère de Dieu qu’elle fût annoncée et figurée longtemps avant son arrivée au monde.

Tout ce qui est excellent demande du temps et de l’étude.

I. Je le dis encore une fois, que tout ce qui est excellent demande du temps, de l’étude et de l’essai ; ce qui n’importe pas beaucoup se fait en courant et à la première humeur de l’ouvrier. La terre produit certaines lleurs qui ne durent qu’un jour, aussi les fait-elle en se jouant : elles germent, elles poussent, elles serrent leurs boutons,

(1) G. VI.

elles s’ouvrent clans une nuit. Les gros arbres au contraire, qui doivent supporter l’effort des vents et des gelées, viennent pesamment et jettent de profondes racines dans la terre. Les animaux imparfaits sont formés à une seule rencontre fortuite des éléments altérés ; les autres, plus ils sont parfaits, plus ils demandent de temps et de dispositions. Ce qui se fait par fantaisie suit l’impétuosité de l’esprit ; ce qui est travaillé pour l’éternité, passe maintes fois sous l’éponge et sous la censure avant qu’il agrée de tout point. Je sais bien que Dieu n’a besoin ni de temps, ni d’apprentissage ; mais il nous importe qu’il gouverne nos esprits grossiers doucement, et que, s’accommodant à eux, il leur présente les choses pièce à pièce, qu’il les leur montre ébauchées avant qu’elles soient achevées, et qu’avec des pièces matérielles et sensibles il leur fasse appréhender les spirituelles et invisibles. Joint que cela est dû à l’excellence des choses rares, qu’elles soient promises longtemps auparavant qu’être accordées ; autrement nous sommes si mal faits que nous les aurions à mépris. La majesté du Roi de gloire, dit Saint Jérôme (1), requérait qu’il fût annoncé et prédit plusieurs siècles avant sa venue, et les Oracles Prophétiques, avec toute l’autorité du vieux Testament, lui devaient ce respect et cet honneur.

II. Vous étonnez-vous, dit Sophronius (2), que tant d’esprits s’étudient à publier les Grandeurs de la Mère de Dieu ? Souvenez-vous que tout ce que la terre saurait faire est beaucoup moindre que les louanges du ciel, qui néanmoins ne s’est pas épargné à honorer et à rehausser son mérite. Car les voix divines et angéliques y ont été employées, aussi bien que les prédictions des Prophètes et les figures mystérieuses des Patriarches ; les Évangélistes l’ont fait connaître, les bienheureux Esprits l’ont saluée, tout le monde y a contribué. Le Saint-Esprit l’a prédite par les Prophètes, dit Saint Ildefonse (3), l’a intimée par les oracles, l’a fait connaître par les figures, l’a promise par ce qui a précédé, l’a accomplie par ce qui a suivi. Et en un Sermon de l’Assomption (4), il assure qu’à elle aboutissent toutes les prédictions des Prophètes et les énigmes des Écritures. Ne vous imaginez pas, dit Saint Bernard (a), que cette Dame soit un ouvrage fait par rencontre, ou qu’elle ait été casuellement choisie. Elle a été élue dès l’éternité et préparée à Dieu seul ; depuis elle a été gardée par les Anges, figurée par les Pères anciens, et promise par les Prophètes. Et ailleurs (6) il maintient que l’une des principales faveurs que Dieu ait faites à son peuple, a été que la Sainte Vierge lui fut

(1) In c. XXIX Isaiæ. — (2) Serm. de Assumpt. — (3) Lili. de Virginitate Maria ;. — (4) Serm. i. — (5) Serm. u in Missus. — (6) Serm. in Signum magnum. i. 3

promise longtemps avant sa naissance, et qu’elle soit descendue de lui. À ce grand serviteur de la Vierge s’accorde Saint André de Crète (1), qui à cette occasion l’appelle l’Ornement des Prophètes et le sujet infaillible des sacrés Oracles de Dieu. Dans les Révélations de Sainte Brigitte (2), l’Ange la nomme la réjouissance et la consolation des Prophètes, à qui Dieu présentait fort souvent cet objet désirable, pour donner quelque relâche à leurs esprits ennuyés et abattus par la continuelle représentation des malheurs dont le peuple à qui ils prêchaient était menacé. Georges, Archevêque de Nicomédie, très-exact (3) et très-soigneux écrivain de ce qu’il a pu apprendre de la Mère de Dieu, dit que ces soixante hommes de courage et de main qui gardent la couchette de Salomon, ne sont autres que les Patriarches, les Prophètes et le reste des grands personnages de l’antiquité, qui de tout temps ont eu l’œil de leur contemplation fiché sur la Sainte Vierge, vrai lit nuptial du Verbe incarné.

III. Saint Bernard, pour la troisième (4) fois, considérant attentivement cette femme forte, que Salomon cherchait avec tant d’affection, remarque que lorsque ce grand et sage Prince demandait (o) où elle se trouverait, il ne tenait pas ce langage par désespoir de la rencontrer, car il l’avait devant ses yeux ; mais qu’il parlait aiusi pour faire concevoir à tous une grande expectation de cette Dame, et pour leur faire appréhender que de nécessité elle devait venir de loin et des dernières contrées de la terre, c’est-à-dire que ce devait être un ouvrage prémédité, préparé et attendu de longue main. Voyez-vous pas, dit ce grand Saint, comme elle vient de loin, puisque Moïse, le grand Législateur des Hébreux, l’a vue si longtemps avant qu’elle vint au monde, au travers du buisson (6) ardent, mais non réduit en cendres, et qu’il a reconnu comme cette Sainte Vierge se devait trouver au milieu des flammes de la Divinité sans en être offensée, et concevoir sans nulle ardeur de la concupiscence ? Remarquez près de lui son frère Aaron, dont la baguette fleurit, et tout soudain après porte des boutons, des feuilles et des fruits, sans nulle corruption précédente, vrai symbole de Celle qui, sans altération quelconque de sa pudicité, a porté l’unique fleur du champ et le vrai fruit de vie. Admirez la toison de Géde’on, trempée d’une rosée miraculeuse, et à même temps représentez-vous Celui de qui David disait, qu’il descendrait sans bruit comme la pluie sur la toison, et comme l’eau du ciel la plus douce sur la terre altérée. Considérez

(1) Serm. do Annuntiat. — (2) In Serin. Angel., c. IX. — (3) Orat. de Oblatione Deipara : in templo. — (4) Honi. n in illissus. — (5) Prov. XXXI. — (6) Exod, m.

cette merveilleuse nouvelle, dont s’étonnait le Prophète Jérémie contemplant une femme enceinte d’un homme fait, à cause de la plénitude de la sagesse, dont dès lors il était rempli. Ce saint Docteur donne bien plus de lustre à ces conceptions ; quant à moi, il me suifit de les avoir touchées, puisque je dois tout incontinent repasser sur la plupart.

IV. Saint André (1) de Crète et Saint Germain, Patriarche de Constantinople (2), en marquent beaucoup davantage ; mais ils les passent aussi plus légèrement. Voici comment le premier parle à la Bienheureuse Vierge : Tous les Interprètes du Saint-Esprit, c’est-à- dire les Prophètes, ont parlé de vous, ô Sainte Dame ! Moïse le beau premier ayant fait la découverte du buisson miraculeux, s’écria, disant : Il faut que je m’approche pour voir cette admirable vision. C’était de vous que David votre aïeul entendait ces paroles adressées au Messie promis : Levez-vous hâtivement, Seigneur, vous et l’Arche de votre sanctification. Il vous avait en l’esprit quand il disait : Toute la gloire de la fille du Roi est cachée en l’intérieur ; oh ! qu’il fait beau la voir avec sa robe frangée et enrichie d’or très-pur ! On vous rencontre à chaque ligne au Cantique des Cantiques, lorsque les Saints Anges s’étonnent de vous voir monter du désert comme la fumée d’un précieux parfum ; lorsqu’il est parlé du lit mystique de Salomon, dont le bas est d’or lin, les colonnes d’argent, les rideaux d’écarlate, et le milieu de charité ; lorsque les filles de Jérusalem sont invitées d’aller voir le Roi Salomon séant en son Trône, et paré du riche diadème dont sa mère l’a couronné au jour de ses noces et de la réjouissance de son cœur. Le Prophète Isaïe vous voyait des yeux de l’esprit, quand il s’écriait : Écoutez la merveille que je vous annonce ; une Vierge concevra, et une verge sortira de la racine de Jessé, et d’elle s’éclora une belle fleur. Ézéchiel avait sa pensée sur vous, quand il parlait de la porte Orientale, fermée à tout autre qu’au Dieu d’Israël. Le saint Prophète Daniel, vrai homme de désirs, vous a nommée la montagne de merveilles d’où a été tirée sans artifice humain la pierre angulaire de l’Église, qui a renversé la statue de Nabuchodonosor. Vous êtes le vrai livre vivant, dans lequel a été écrit le Verbe divin par la plume du Saint-Esprit. Vous êtes la montagne de Sion, montagne plantureuse et fertile, où le Seigneur a choisi sa demeure. Vous êtes la terre affranchie de la commune malédiction, et de vous a été formé le second Adam. Vous êtes la boite de l’onguent précieux, l’huile de la parfaite liesse, la fleur qui ne se fane jamais, la pourpre impériale, le trône de Dieu. En un mot,

(1) Oral. Il de Dormit. B. Virg. — (2) Orat. de Nativ. B. Virg.

vous êtes ce que je ne saurai jamais expliquer, ni les plus nobles esprits comprendre. Voilà comme parle ce Docteur.

Saint Laurent Justinien (1), cueillant et ramassant après ces Pères les figures et les caractères anciens qui ont marqué la Mère de Dieu, la nomme le Tabernacle et l’Arche du Testament, le Propitiatoire du Temple, le Trône de Dieu, la Verge fleurie, la Nue légère, le Jardin fermé, la Fontaine scellée, la Porte close, la Colombe sans tache, la Rose odoriférante, l’Œillet blanc, la fleur très-suave, la Cassolette des parfums aromatiques, l’Olivier verdoyant, la Vigne fertile, le haut Cyprès, le Palmier chargé, leTéré- binthe étendu, le champ couvert d’une riche moisson, la Terre bénite, l’Aube du jour, le Flambeau luisant ; il l’appelle plus belle que la Lune, plus claire que le Soleil, plus pure que l’or alliné, plus l’are que les pierres précieuses, plus suave que le baume, plus prisée que les perles, plus savoureuse que le miel, plus délectable que toute harmonie et que toute musique.

De ce qui a été dit jusqu’ici, nous pouvons apprendre que la Sainte Vierge est représentée en l’Écriture par deux sortes de figures, dont les unes sont mortes, c’est-à-dire sans âme et sans raison, comme sont celles que je viens de rapporter ; les autres sont animées et raisonnables, c’est-à-dire ce sont des personnes en qui Dieu a tracé diverses perfections, et en qui il a jeté les premiers crayons des singularités qui devaient être rassemblées en Marie, pour nous faire entendre qu’en elle il a mis toutes les beautés, les grâces et les excellences qu’il a éparses cà et là. La raison demande que. nous disions quelque chose des unes et des autres ; mais, parmi un si grand nombre de figures, il suffira de faire choix de celles qui seront les plus remarquables.

### § Il. — De trois figures mortes, par lesquelles la Mère de Dieu a été représentée, savoir est du buisson de Moïse, de la baguette d’Aaron, et de la Toison de Gédéon.

I. Je me réserve un autre endroit (2) pour en mettre encore quel- ques-unesen avant, sans faire compte de celles qui seront jetées cà et là à diverses rencontres : pour maintenant je n’en choisirai pas plus de six.

(1) Libro île Casto connubio Verbi et anima ;, c. IX. — (2) C. IX et XV.

Première ligure, le Buisson ardent,

La première sera le Buisson ardent de Moïse, de qui l’Écriture dit (1) qu’avant mené le troupeau de son beau-père Jéthro assez avant dans le désert, ainsi qu’il haussa la tête, il vit sur la montagne d’Horeb un Buisson qui, étant tout en l’eu et en flamme, ne se consumait pas pourtant. Alors il dit à part soi : Il faut que j’aille voir cette merveille. Saint Théodote (2), Évêque d’Ancyre, ou Angory en Galatie ; Clirysippus (3), Prêtre de Jérusalem ; Saint Grégoire le Fait-Miracle (A), Saint Grégoire de Nysse (5), Théodoret, l’Abbé Rupert, Saint Bonaventure, et plusieurs autres Docteurs, sans parler de ceux qui ont été ci-dessus allégués (6), ont estimé que ce Buisson miraculeux était un vrai crayon de la Mère de Dieu, « et c’est le sentiment de l’Église, lorsqu’elle chante en son honneur cette dévote Antienne : nous reconnaissons que ce Buisson que vit Moïse, brûlant sans se consumer, c’est votre Virginité conservée, ô Mère de Dieu ! (7) » Il y a du plaisir de lire chez Saint Grégoire (8) de Néocésarée un devis familier entre Dieu et l’Ange Gabriel, où ce divin Ambassadeur, après avoir reçu le commandement de son Maître touchant la bonne nouvelle qu’il devait porter au monde, lui l’ait cette humble remontrance : Mais comment sera-t-il possible que la Vierge puisse subsister dans le feu de la Divinité ? Le Trône de votre Majesté est tout embrasé de feu et de clarté ; comment donc s’empê- chera-t-elle d’en être consumée ? À cette difficulté, Dieu répond avec ce peu de mots : Quoi ! Gabriel, avez-vous donc perdu la souvenance du feu qui jadis ardait dans le Buisson du désert ? Or, sachez que si le Buisson fut endommagé du feu, Marie aussi le sera de ma présence ; mais si ce même feu, qui figurait la descente de mon feu divin sur la terre, servit plutôt à rafraîchir le Buisson qu’aie réduire en cendres, que devez-vous attendre de ma divinité, qui lui sera une rosée rafraîchissante au lieu d’un feu brûlant et dévorant ? Voici en quoi consiste la merveille, dit Saint Grégoire de Nysse (9). Le Buisson nourrit le feu sans en être consumé, et la Vierge enfante le feu et la lumière, et n’en est nullement offensée.

II. Le saint Évêque d’Ancyre (10), que j’ai cité peu auparavant, qui fut l’un de ceux qui défendirent si courageusement l’honneur de la Mère de Dieu au Concile d’Éphèse, discourt sur le même sujet de cette sorte : De grâce, qui des deux prisez-vous davantage, le Buisson

(1) Exod. m. - (î)Homil. de Christi Nativit. ad Synodum Ephesinam. — (S)Serm. de Sanct. Deipara. — (4) Orat. m in Annuntiat. — (5) Orat. i de Nativ. — (6) Supe- riorc §. — (7) La B. Mère de Blémur. — (8) Loco cit. — (9) Orat. de Christi Nativit. - (10) S. Theod., loc. cit.

ardent de Moïse, ou le ventre sacré de Marie ? Je veux bien que vous sachiez que celui-là n’est que la ligure de celui-ci. Que veut donc dire que la flamme s’étant vivement emparée du Buisson, néanmoins le feu s’oublie de sa nature : il éclaire, et ne consume pas ; il nettoie, et ne fait nul dommage. Ètes-vous encore si grossier que vous ne compreniez pas le mystère, et que vous n’aperceviez pas, sous l’écorce de cette figure, celle qui est Vierge et Mère tout ensemble ? Car si Dieu, logeant dans un Buisson, lui cause tant de splendeur et de gloire, et le peut conserver en son entier, de quelle lumière et de quelle pureté pensez-vous qu’il ait rempli la glorieuse Vierge, et comment croyez-vous qu’il ait conservé, ou plutôt accru l’intégrité de son corps et de son âme ? Ce saint Docteur a droit d’estimer que la flamme de la Divinité du Sauveur ne fut pas seulement innocente, mais de plus très-utile, très-honorable à la Sainte Vierge ; et c’est ce que nous verrons plus amplement ci-après.

III. Passez oultre, et voyez que Moïse l’appelle une grande vision, parce qu’en effet c’a été un prodige inouï qu’une femme conçût sans nul intérêt, que dis-je ? avec accroissement de sa virginité. Moïse vit cette merveille sur la montagne du désert, d’autant que la Mère de Dieu est posée au lieu le plus éminent du désert de ce monde. Dieu était au milieu du Buisson, comme remarque l’Écriture, lorsqu’il parla à Moïse, et le Verbe divin au milieu du corps virginal. Là, Dieu faisait les projets de la délivrance de son peuple, comme il se vit en ce qu’il appela incontinent Moïse pour l’envoyer à Pharaon ; de même le Sauveur minutait notre rachat dans sa petite retraite, et, comme dit David, il opérait déjà le salut (1) au milieu de la terre ; c’est-à-dire, suivant l’interprétation de Saint Bernard (2), au ventre immaculé de la très-sacrée Vierge. Dieu même fut celui qui canonisa ce lieu, l’appelant une terre sainte, et défendant à Moïse de s’en approcher autrement qu’avec toute révérence ; et nous verrons à la suite de ces discours l’honneur qu’il a rendu à la Sainte Vierge, et jusques où il l’a élevée pour la combler de gloire et de majesté. Enfin ce feu, comme remarque Saint Théodore, se prit à la ronce, qu’il nomme vil arbrisseau ; aussi pour l’ordinaire rampe-t-il par terre, et, au dire du grand Naturaliste (3), il chasse loin de soi les serpents, surtout quand il est en fleur, mais nommément ces deux très-dangereux, que nous appelons Hœmorroïs et Dipsas, dont le premier, ayant mordu quelqu’un, lui tire tout le sang sans qu’on le puisse étancher ; l’autre suce toute l’humeur du corps, et cause une altération indicible en toutes ses parties : Symbole excellent de

(1) Psalm. i.XXIII. — (2) Serin, i Penfec. — (3) Plin. I, XXIV, e. XXXIII.

la rare humilité de la Mère de Dieu, et de l’antipathie nonpareille qu’elle eut avec le serpent infernal et avec toute sorte de vices, particulièrement avec le péché originel, très-bien représenté par ces deux bêtes venimeuses, pour autant que ; par son venin nous ne demeurons pas moins affaiblis que celui qui perd tout son sang, et que nous brûlons d’une altération de concupiscence brutale dont la Vierge seule, entre toutes les pures créatures, a ignoré les pernicieux effets.

Deuxième Figure, la Baguette d’Aaron.

IV. De Moïse je passe **à** son frère Aaron, et du Buisson du premier à la Baguette du second, pareillement figure de la Mère de Dieu, comme l’ont reconnu, outre les Docteurs susnommés (1), Saint Éphrem (2), Saint Ambroise (3), Saint Jérôme (4), le bienheureux Pierre Damien (5), Saint Bernard (Ô), et les autres (7). L’histoire couchée au dix-septième des Nombres porte que Dieu, voulant arrêter le cours violent des murmurations du peuple indomptable, et désirant de rendre un témoignage authentique que lui-même, et non autre, avait choisi Aaron et la tribu de Lévi pour lui offrir les sacrifices, il ordonna, par son serviteur Moïse, que le lendemain les Princes des douze tribus apportassent chacun leur baguette, et que son frère Aaron en fit autant ; que le nom des Princes fût gravé sur leurs baguettes, et qu’elles fussent mises dans le Tabernacle. Ce qu’ayant été exécuté, Moïse se rend le jour suivant au Tabernacle, accompagne des Princes du peuple et de son frère Aaron ; il prend les baguettes qu’il avait consignées ès mains de Dieu, et tous ensemble voient les boutons frais en celle d’Aaron, qui soudain s’épanouirent en leur présence, et se changèrent en fleurs, en feuilles et en fruits. Voilà l’histoire ; en voici le sens selon l’interprétation qu’en donnent les Saints Pères. Cette verge, c’est la Mère de Dieu, appelée de ce nom par le Prophète Isaïe (8), disant qu’une Vierge sortirait de la racine de Jessé. Elle porte des fleurs et des fruits, qui ne sont autres, au rapport de Saint Éphrem (9) et de Saint Jérôme (10), que notre Seigneur Jésus-Christ, la vraie fleur du champ et l’unique fruit de la vie. Cette baguette, dit le dévot Saint Bernard (11), jette sans être arrosée et sans être mise en terre pour en recevoir la fraîcheur et pour en attirer l’humidité, d’autant que la fleur Nazaréenne a été

(1) § 2. — (2) Serm. de Beat. Mariæ laudib. — (3) Loco proxime citando. — (4) In c. XIII Osee — (5) Serm. de Annuntiat. — (6) Hom. n in Missus. — (7) S. Bonavent. in Laude B. Mari.-® Virg., etc. — (8) C. XI. — (9) Loco cit. — (10) Loco cit. — (H) Loco cit.

conçue sans nulle sorte de corruption ou d’altération, Elle se remplit de suc et se couvre de boutons, toutes les autres demeurant sèches, parce qu’elle seule reçoit la grâce en la commune désolation et en la malédiction générale du monde. Elle est toute blanche, sans écorce et sans nœud, dit Saint Ambroise, pour représenter la candeur et l’intégrité de la Sainte Vierge, en qui ne s’est rencontré ni nœud de péché originel, ni écorce de péché actuel. Et certes, c’est à bonne raison qu’il compare le péché originel au nœud, tant à cause que comme c’est par les nœuds que les arbres poussent leurs rameaux, de même les autres péchés naissent de ce premier, que pour la déformité et la dureté, qui demeure toujours au tronc à l’endroit du nœud, quoiqu’il soit retranché, ainsi que nous ne laissons pas de ressentir les pernicieux effets du péché de notre naissance, quoiqu’il soit effacé par le Baptême. La verge de Jessé, dit très-bien Pierre Damien (1), sort de la racine tortue des Patriarches et des Prophètes, quoiqu’elle soit haute et droite comme un jonc sans nœud, et sans rejeton quelconque de péché. Église, terre bienheureuse, s’écrie Saint Jérôme (2), dont le Roi Jésus-Christ est sorti de la très-noble race et de la très-illustre tige d’Abratiam, d’Isaac et Jacob, francs et nobles, à raison de leur intégrité et de leur vertu. Mais beaucoup plus noble et incomparablement plus libre est la glorieuse Vierge, qui sort de ce tronc droite comme une houssine, n’ayant nul bourgeon autour de soi, mais seulement à sa cime l’agréable fleur des Cantiques. Cette houssine n’a point de germe, dit Saint Bernard (3), et si elle ne laisse pas de porter des fleurs, de même que Marie demeure vierge, et si elle ne laisse pas de concevoir : la beauté de celle-là n’est point offensée par la fleur qui en sort, ni l’intégrité de celle-ci par le fruit de vie qu’elle porte.

V. Cette baguette ancienne était une branche d’amandier, comme la fleur et le fruit le firent connaître ; pour donner à entendre que tout ainsi que cet arbre est la marque du Soleil, qui s’approche de nous sur le printemps, qu’il fleurit le premier de tous, et le dernier quitte ses feuilles et sa verdure ; de. même la Sainte Vierge a donné la nouvelle assurée de la venue du Soleil de justice, elle a porté les fleurs de sainteté dès l’instant de sa conception, et jamais n’a perdu la vigueur ni la vivacité d’esprit en aucune de ses actions. La baguette d’Aaron, dit l’Ange à Sainte Brigitte (-1), fut premièrement remplie de moelle et de suc, et après elle jeta les fleurs et les fruits de merveille. De même la Sainte Vierge fut premièrement remplie

(1) Serin, de Anntintiat. — (2) fn c. IX Eccles, — (3) Serm. u in Mis-sus, — (4}tn jiermone Angelico, c. XI.

du Saint-Esprit, et aussitôt elle porta la belle fleur du jardin, et le fruit attendu des nations, qui n’est autre que le béni Jésus. La baguette d’Aaron, dit Saint Cyrille, Patriarche de Jérusalem (1), fit en une nuit ce que les arbres font en plusieurs années ; et la Sainte Vierge fit à un moment ce qui jamais n’avait été fait, et oncques ne se fera après elle. Celle-là, dit le même Saint Cyrille, fut miraculeusement rendue fertile en faveur du grand Prêtre figuratif ; et celle-ci pour la consécration du Prêtre Éternel selon l’ordre de Mel- chisédech. Celle-là près de l’Arche de l’Alliance, où elle fut une nuit seulement, reçut une nouvelle bénédiction ; et la Vierge ayant passé douze ans près de l’Arche figurative, ainsi que je ferai voir ailleurs (2), et beaucoup davantage près de la vraie Arche figurée, en sortit avec les mille millions. En celle-là se passèrent quasi à un instant trois merveilles non jamais ouïes : un bâton sec poussa des boutons, ces boutons furent aussitôt épanouis en fleurs, et ces fleurs se changèrent en fruits ; et en Marie s’accomplirent trois prodiges célestes en un moment, mais bien autres que les précédents : une Vierge conçut, Dieu l’ut fait enfant, et cet enfant formé et organisé en inoins de rien. Avec la verge d’Aaron, Moïse fit sortir l’eau miraculeuse du rocher, comme on le collige de ce qui est rapporté au vingtième chapitre des Nombres ; et moyennant la baguette mystérieuse de qui je parle, sortit du ciel, auparavant plus dur que le rocher, la fontaine de merveilles dont toute la terre a été arrosée. La verge d’Aaron, dit le docte Évêque d’Avila (3), ne déchut jamais de l’honneur qu’elle reçut de Dieu, et oncques ne perdit son fruit, qui fut soigneusement gardé pour servir de mémoire et d’éton- nement à la postérité ; et jamais ne sera que la Vierge sans pair ne soit comblée d’honneur et de gloire pour le fruit qu’elle a produit, qui oncques ne lui sera ravi.

VI. Les Docteurs Hébreux (4) disent des merveilles de la baguette d’Aaron ; mais à eux la preuve de leur dire. Ils content qu’Adam ayant toujours en son esprit le lieu de plaisance d’où il avait été chassé, au bout de quelques années de pénitence envoya son fils Seth à la porte du Paradis pour demander à Dieu pardon de son péché ; que l’Ange gardien d’Éden lui donna une branche de l’arbre de vie pour la mettre en terre, l’avisant qu’aussitôt que l’arbre qui en viendrait aurait commencé à porter des fruits, les miséricordes de Dieu descendraient sur la postérité d’Adam, et que le ciel, jus- ques alors fermé et inexorable à leurs vœux, ouvrirait ses portes, et

(1) Catechesi mi. — (2) C. VI. — (8) în c. XVII Ntim. — (4) Simeon apud Galati- num, lib. VI, c. ult.

enverrait ses bénédictions sur la terre. Ils ajoutent que Setli planta ce rameau au désert, où puis après Moïse fut appelé de Dieu pour aller délivrer son peuple ; qu’il devint un grand arbre, et duquel Moïse par le commandement de Dieu coupa la verge qui fit tant de merveilles en Égypte, qui, à cette occasion, est nommée la verge de Dieu, et qui est la même que celle d’Aaron, dont nous parlons. Ils disent de plus que cet arbre fut celui sur lequel Moïse posa le Serpent d’airain, et d’où il cueillit le bois qu’il jeta dans les eaux de Mara pour les rendre douces et potables. Finalement, ils concluent que cet arbre portera des fruits admirables à l’arrivée du Messie, qui serviront une autre fois à ôter l’amertume des eaux salées, et **à** nettoyer non-seulement le péché du premier honune, mais encore tous ceux qui jusques alors auront été commis et qui se commettront tandis qu’il y aura des hommes sur la terre. Il n’y a personne qui ne voie les beaux rapports qui se pourraient tirer des pièces de ce narré ; mais je fais conscience de fonder les vérités de notre sainte Foi sur des inventions Rabinesques, aussi bien que sur plusieurs autres niaiseries ou curiosités profanes qui aujourd’hui passent pour gentillesses d’esprit ; mais qui, à mon avis, ne dérogent pas peu à la grandeur des sentiments que nous devons avoir des choses saintes et divines.

Troisième Figure, la Toison de Gédéon.

VIT. La troisième figure sera la Toison de Gédéon, que Saint Éphrem (1), Saint Ambroise (2), Saint Jérôme (3), Saint Métho- dius (4), Saint Ildefonse (S), Saint Bernard (t>), Cassiodore (7), Saint Bonaventure (8), et plusieurs autres appliquent à la Vierge Mère. Et la sainte Église, la colonne et l’appui de la vérité, ne permet pas que nous en doutions, puisqu’elle chante si expressément : Lorsque vous naquîtes d’une façon ineffable de la Vierge, les Écritures furent accomplies, et vous descendîtes comme la pluie sur la Toison. Pour mieux comprendre les rapports et les parallèles de cette Toison mystérieuse avec la Bienheureuse Vierge, il sera à propos de se souvenir de ce qui est couché au sixième chapitre des Juges, où il est dit ([ue Dieu ayant choisi Gédéon, comme il travaillait au ménage, pour défaire les Ma lianites, quoiqu’il lui eût déjà donné une preuve miraculeuse et suffisante de la vérité de sa promesse, consumant le

(1) Serm de B. Virg. — (2) Serm. XIII de Nativit. Domini. — (3) In Epitapbio S. Pauls. — (4) Orat. in Bipapante. — (5) Serm. III de Assumpt. — (6) Serm. in Signum magnum ; Serm. u in Salve ; Serm. in Nativ. II. Mario ?. — (7) In Psalm. i.XXI. — (8) lu Lande B. Virg.

sacrifice avec le feu qu’il avait allumé par le seul attouchement de la baguette de ce vaillant capitaine : ce néanmoins Gédéon ayant amassé ses troupes, il ne se contenta pas du signe que Dieu lui avait donné, mais il lui demanda expressément que la Toison qu’il étendait sur la terre, la première nuit fût pénétrée de la rosée, la terre d’alentour demeurant sèche, et qu’à la seconde nuit tout le contraire arrivât, savoir est que tout autour la terre étant baignée, la seule Toison demeurât en son même état. À quoi Dieu ayant condescendu, la chose arriva comme Gédéon l’avait demandé.

VIII. Les Saints Pères reconnaissent cette Toison comme l’une des plus expresses figures de la Mère de Dieu, vraie image de douceur et d’humanité, et sacrée dépouille de mansuctude, de pureté et d’innocence, destinée à être teinte en écarlate pour servir à faire le manteau Royal de l’humanité du Sauveur. C’est à très-juste sujet, dit Saint Ambroise (1), que la Vierge est comparée à la Toison, de laquelle ont été faits des habillements de salut pour toutes les nations de la terre ; Toison du sein de laquelle est sorti le très-pur Agneau, lequel étant revêtu de la laine, c’est-à-dire de la chair de sa Mère, sert de fourrure pour couvrir et échauffer les plaies de tout le monde. La Toison, dit Saint Pierre Clirysologue (2), quoiqu’elle tienne au corps, ne se ressent pas pourtant des passions ni des altérations du corps : de même, quoique la Vierge vécût clans un corps mortel et corruptible comme nous, si était-elle tout à fait exempte des vices que le corps traîne pour l’ordinaire après soi. Ce qui lit descendre la rosée céleste clans son ventre virginal comme sur une Toison blanche et nette, et qui fut cause que toute la divinité fut reçue dans notre chair, afin qu’étant un jour pressée sur l’arbre de la croix, elle abreuvât toute la terre de la pluie désirée du salut. La Toison de Gédéon fut premièrement imbue de la rosée du ciel, toute la terre demeurant aride, selon la propriété de son nom (3), d’autant que tout le monde se trouvant en disette de grâce, la Vierge la reçut la première, comme seule elle l’avait attirée du ciel. Et marquez que la Toison ayant été largement trempée, le lendemain toute la terre se ressentit de cette céleste douceur. Ce que Saint Bernard (4) explique très à propos, disant qu’il était raisonnable que la Sainte Vierge reçût la première influence du ciel et la plénitude de la divinité, avant que nous en fussions arrosés ; nous, dis-je, qui ne sommes qu’une terre sèche et stérile. À quoi il nous accorde subtilement la prophétie du Roi David lorsqu’il dit : Il descendra

(1) Serm. XIIr rie Nativ. —- (2) Serai, CXLIII. — (3) Hieron. III Epitaptùo S. Paulïe. — (4) Serm. n in Misxus.

comme la pluie sur la Toison, et comme la gouttière sur la terre, d’autant que le Verbe divin, qui est cette pluie volontaire que Dieu avait mise en réserve pour fertiliser son héritage, découla doucement et sans bruit d’aucune opération humaine dans les sacrés flancs de la glorieuse Vierge ; mais après cette même pluie fut répandue par la bouche des prédicateurs, non avec ce paisible silence, mais avec le bruit des paroles et avec le son des prodiges, à guise de l’eau qui tombe sur les toits, et de là descend par ses conduits sur la terre avec impétuosité. Aussi était-il expédient que les nues, qui portaient par le monde cette pluie désirable, se souvinssent du commandement qui leur avait été fait d’annoncer en la présence de tous ce qui leur avait été dit à l’oreille, et de prêcher sur les toits ce qu’ils avaient ouï dans la chambre. Ce qu’ils ont accompli avec tant d’heur et de succès, que toute la terre a retenti du son de leur sainte parole. Gédéon ne s’arrêta pas là ; mais, par inspiration divine, prenant sa Toison ainsi trempée, il la pressa pour en tirer l’eau, et en exprima un bassin tout plein de liqueur : pour nous donner à entendre, dit Saint Bernard (1), l’admirable dessein de la sagesse et de la débonnaireté de Dieu, qui, tout ainsi qu’il avait rempli de rosée la Toison, avant que d’en verser une seule goutte sur la terre ; de même, voulant racheter les hommes, il renferma premièrement clans la sacrée Vierge tout le prix de notre rédemption. Ainsi vous voyez qu’il arrive très à propos que ce signe qui fut donné à Gédéon fut une marque de la délivrance du peuple de Dieu de l’oppression des Madianites, ne plus ne moins que la descente du Verbe divin fut un témoignage indubitable de l’affranchissement du monde de la tyrannie de Satan.

### § III. — Des trois autres figures de même nature, savoir est de l’Arche de l’Alliance, du Trône de Salomon, et de la Nue d’Èlie.

Première Figure, l’Arche de l’Alliance.

I. Je n’ai pas de peine à me persuader que I’Arche de l’alliance ait été une figure de la Mère de Dieu, pour le moins autant illustre qu’aucune des précédentes, tant parce que tous les Docteurs ci- devant allégués en font mention, qu’à cause des grands mystères qu’elle contient, et des excellents traits qui se rapportent de l’une à l’autre. Car, premièrement, l’Arche ancienne était gardée au lieu

(1) Serm. in Nativ. Mariee.

le plus retiré du Temple, qui s’appelait le Saint des Saints ; et au même endroit, la Sainte Vierge, vraie Arche figurée, passa plusieurs années, ainsi que je dirai au chapitre sixième. Quant à l’ancienne, dit Pierre Damien (1), Bezeleel l’a travaillée ; pour la nouvelle, Emmanuel l’a bâtie ; celui-là a eu pour compagnon Oliab, qui signifie ma protection ; et le Verbe divin s’est accompagné du Saint-Esprit, premier et principal Gardien de la glorieuse Vierge son Épouse ; voire toute la Sainte Trinité s’est employée à ce divin ouvrage : elle a consacré ce Temple, elle a apprêté ce logis, elle a dressé ce lit nuptial pour recevoir l’Époux le plus beau et le plus agréable de tous les enfants des hommes. L’Arche du vieux Testament était faite d’un bois incorruptible, pour montrer, comme enseigne le même Cardinal (2), qu’encore que la Vierge fût sortie d’une tige gâtée par le péché, elle avait néanmoins été choisie et préservée par le Saint-Esprit, à raison de l’office pour lequel elle était élue de Dieu.

II. Celle-là avait sa longueur, sa largeur et sa hauteur mesurées avec la coudée humaine, qui est une mesure parfaite, et celle-ci pareillement a sa longanimité, sa charité, et sa visée à Dieu, qui sont comme les trois dimensions de son âme, très-parfaites en leur espèce, et surpassant tout ce qui se retrouve ès autres créatures. Celle-là, dit Saint Grégoire le Fait-Miracle (3), est couverte de fin or dedans et dehors ; et celle-ci est enrichie du trésor de toute sainteté. De vrai, si Saint Jérôme a pu dire avec vérité (4) que l’Épouse de Dieu est une Arche du Testament dorée dedans et dehors, à plus forte raison le dois-je dire de Celle qui est l’incomparable et la vraie Épouse sans pair. Celle-là, dit Saint Ildefonse (5), avait dans soi ou près de soi tous les plus secrets mystères de l’ancienne Loi ; et celle-ci a eu tous les trésors de la science et de la sagesse de Dieu, et toutes les merveilles de la nouvelle Loi. Elle a porté dans son sein la Loi de Dieu, et le Dieu de la Loi ; elle a eu longtemps près de soi le Roi de gloire, la douceur et le contentement des Saints, je veux dire son bien-aimé Fils. Ou, si vous voulez, elle a porté au milieu de son cœur la Loi de Dieu, et a eu près de soi le vrai pain des Anges, qu’elle a donné au monde, et la fleur des enfants des hommes. Que si vous l’aimez mieux autrement, je dirai que ces trois pièces ont été les symboles de trois rares qualités qu’elle a singulièrement possédées : la sagesse, figurée par les Tables de la Loi ; la droiture, par la verge d’Aaron ; et la miséricorde, par la manne. Ou finalement ce seront les marques de trois sortes de Grandeurs, d’Excellence, de

(1) Serm. de Nativ. Virg. — (2) Ibid. — (3) Serm. i in Aquunt. — (4) Ad Eustoch. de Virginitate. — (5) Lib. de Partu Virg.

Pouvoir et Bonté, qui doivent être la matière de ces trois premiers traités. Celle-là était couverte et comme protégée des ailes des Chérubins, et celle-ci toujours assistée et accompagnée des Esprits bienheureux. Celle-là était environnée d’une couronne qui régnait tout autour du bord, et celle-ci est ennoblie de mille victoires qu’elle a remportées sur les vices et sur les ennemis de Dieu, comme il se verra tant en ce premier Traité qu’au second ; et d’abondant elle a autour de soi ses bien-aimés enfants, qu’elle chérit comme la couronne de sa gloire, pour parler avec le Prophète Isaïe (1). Celle-là portait le nom de Gloire de Dieu, comme il appert par divers endroits de l’Écriture, et celle-ci en a les effets, ainsi qu’on pourra voir plus particulièrement ailleurs (2).

Celle-là avait en ses quatre coins des anneaux d’or par où l’on passait les brancards qui servaient à la transporter cà et là, et celle-ci avait en ses puissances intellectuelles les dons (lu Saint-Esprit, qui la rendaient traitable et maniable à tous ses mouvements. Lorsque celle-là était élevée et posée sur le cou des Lévites, les Prêtres entonnaient le motet que Moïse avait composé, disant (3) : Levez-vous, Seigneur, dissipez vos ennemis, et mettez en fuite tous ceux qui vous haïssent ; et à mesure qu’elle était remise en sa place, ils disaient : Retournez, Seigneur, à votre armée nombreuse d’Israël. De même, dit Saint Bernardin le Siennois (4), par l’exaltation de la Mère de Dieu, les forces de nos ennemis sont affaiblies, et avec elle vient toujours à nous la miséricorde de Dieu. Aussitôt que celle-là parait, les murailles de Jéricho sont portées par terre, l’idole de Dagon est renversée, et tous ceux qui la traitent irrévéremment sont exemplairement châtiés. Ainsi, à la seule vue de la Sainte Vierge, la résistance des cœurs obstinés est enfoncée, le diable est vaincu, et tous ceux qui en parlent mal tombent es mains de la justice vengeresse de Dieu. Celle-là fut enfermée par le Prophète Jérémie sur la montagne de Nébo, de peur qu’elle ne lût maltraitée par les mécréants, et depuis ce temps-là elle n’a été vue d’aucun homme mortel, mais elle est réservée au même endroit pour être produite es derniers jours, et pour renouer l’alliance entre Dieu et ce peuple désolé ; et celle-ci, par ledessein que Dieu inspira aux Saints Apôtres, fut enclose dans la pierre de Gethsémani, d’où elle a été tirée par les Anges pour être posée sur le trône de gloire, où elle fait incessamment office d’Avocate, réconciliant à Dieu les pécheurs égarés.

Je ne dois pas oublier le Propitiatoire, puisque c’est la principale pièce de cette figure, et que ce n’est pas sans sujet que Saint

(1) C, LXII. — (2) G. XIII. — (3) Nuiu. X. — (4) T. III, serra, XI, art. 1, c. u.

Méthodius (1), Saint André de Candie (2), Saint Éphrem (3), et plusieurs autres (4), appellent la Vierge le Propitiatoire de toute la terre. Le Propitiatoire était une lame de fin or qui couvrait l’Arche de l’Alliance ; et l’âme de la très-Sainte Vierge n’était qu’amour et charité. Le Propitiatoire était le siège de Dieu, et le lieu où il reposait ; et la Sainte Vierge, en mille endroits des écrits des Saints Pères (o), est appelée le trône de la Divinité. Du Propitiatoire Dieu rendait ses oracles et faisait entendre ses volontés aux hommes ; et parle moyen de la Vierge, nous avons appris les pensées de paix qu’il avait et le bien qu’il nous désirait. Les Chérubins étaient à genoux sur le Propitiatoire, tenant les yeux arrêtés sur le milieu de l’Arche et adorant avec tremblement la Majesté de celui qui y logeait ; et les Saints Anges étaient sans cesse autour de la glorieuse Vierge, la regardant comme la demeure choisie de sa divine Majesté. Le Propitiatoire était l’asile commun du peuple élu et le lieu où il accourait de toutes parts pour apaiser l’ire de Dieu ; et la Sainte Vierge est le lieu de refuge où toute la postérité d’Adam se retire pour obtenir le pardon de ses fautes et pour être remise ès bonnes grâces du Créateur.

Deuxième Figure, le Trône de Salomon.

V. Le Trône de Salomon est aussi une excellente figure de la Mère de Dieu, au dire de Ricard de Saint-Victor (6), de Saint Bonaven- ture (7), de Saint Antoine (8), de l’Abbé Guerric (9), et de plusieurs autres. Mais nul, ce me semble, ne le dit si amplement ni si à propos que le dévot Pierre Damien (iO), qui en a fait un discours bien entier, dont je ferai seulement l’extrait par forme d’abrégé. Premièrement, ce Trône ancien fut bâti par le Roi Salomon (11), dit ce Docteur ; et le nouveau, de qui nous parlons, par le vrai Pacitique Jésus, notre paix et notre Médiateur, ainsi que le nomme Saint Paul. Celui-là fut bâti d’ivoire ; en quoi le Saint-Esprit représenta par les trois belles qualités de l’ivoire, qui sont la blancheur, la solidité et la froideur, trois rares propriétés de la très-sacrée Vierge, savoir est son innocence, sa force et sa chasteté. Il est expressément remarqué que ce Trône était fort capable (12) ; et quoi de plus capable au monde que celle qui a renfermé la plénitude de la Divinité ? Considérez les

(1) Orat. in Hipapante. — (2) Orat. i de Dormit. 15. Virg. — (3) Orat. do Laudibus Maria ;. — (4) Epiph. de Laudibus Deipara ;. — (5) Bonav. Speculi B. Virg. c. n ; Dam., Serm. de Nativit. ; Andraas Cretens., Oratione i de Dormit. B. Virginis, etc. — (6) Serm. de Annunt. — (7) Speculi, c. u. — (8) IV part., tit. XV, c. XLIV, § 7. — (9) Serm. i de Annunt. B. Virg. — (10) Serm. i de Nativ. B. Virg. — (H) III lieg. X. — (12) Thronum ex ebore grandem.

Chérubins, montez jusqu’aux Séraphins, vous ne verrez rien de semblable parmi eux ; il n’y a que le seul ouvrier qui surpasse son ouvrage. Salomon couvrait son Trône de haut en bas de fin or, marque de la grâce sanctifiante dont la Mère de Dieu fut remplie, voire de la grâce substantielle de la Divinité, dont elle fut revêtue et parée. Il montait sur ce Trône par six marches ou degrés, qui étaient la figure des six rares dispositions que la Sainte Vierge avait apportées poru" se rendre cligne Mère de Dieu, qui sont la méditation des choses célestes en ses pensées, la discrétion en son parler, la justice en ses actions, la charité envers son prochain, le mépris du monde et de soi-même, et la persévérance au bien commencé. Ce siège était rond par derrière, pour représenter la perfection de la gloire consommée de la Bienheureuse Vierge, dont les Saints Pères nous diront les merveilles en son lieu (1).

Ès extrémités des degrés il y avait douze lionceaux, six à chaque côté, qui nous marquent les douze Apôtres contemplant cette Sainte Dame, et ravis en la considération de ses héroïques vertus. Les deux accoudoirs de ce Trône signifiaient l’action et la contemplation, sur lesquels les deux mains de la Vierge, c’est-à-dire toutes les actions de sa vie étaient appuyées. Ces accoudoirs étaient supportés par deux lions, dont l’un représentait l’Ange Gabriel, et l’autre le Bienheureux Saint Jean ; l’un gardien de l’âme de la Sainte Vierge, et l’autre du corps ; tous deux lions rugissants et vrais enfants du tonnerre, pour avoir fait retentir le monde de deux voix les plus fortes que jamais il ait ouïes, dont l’une portait la nouvelle de la réparation des hommes, et l’autre celle de la Divinité du Fils de Dieu. L’Historiographe sacré conclut à la consolation des fidèles serviteurs de la Vierge, disant qu’en tous les Royaumes du monde on n’ouït jamais parler d’une semblable pièce. Parole autant véritable que magnifique, et non moins à la gloire du souverain ouvrier, qu’au grand bonheur de son ouvrage ; ainsi qu’il apparaîtra par les discours de ses incomparables grandeurs. Voilà le raccourci de ce qu’en écrit plus au long ce grand dévot de la Mère de Dieu.

Troisième Figure, la Nuée d’Élie.

Finalement, la Nuée est un symbole très-propre à représenter la Mère de Dieu ; car en premier lieu sa naissance est fort spirituelle, attendu que jaçoit qu’elle soit formée de la terre comme le reste des corps grossiers, néanmoins c’en est comme la quintessence extraite par l’action très-délicate du Soleil, père de la lumière et de la

**t** (1) C. XII.

chaleur. Quant à la Sainte Vierge, elle a voirement un corps de nature corruptible et terrestre, à la façon des nôtres, mais au reste tiré du plus noble sang qui fût sur la terre, savoir est de celui des Patriarches, des Prophètes et des Unis anciens, comme je le dirai bientôt, et ce par une opération fort particulière du Saint-Esprit, qui donna miraculeusement de la force et de la vigueur à des corps déjà secs et usés de vieillesse. La Nuée n’est pas plutôt formée clans le sein de la terre sa mère, qu’elle est portée en haut par l’attraction des doux et favorables rayons du Soleil son père ; et la Sainte Vierge ne fut pas plutôt conçue dans le sein de la Bienheureuse Sainte Anne sa mère, que Dieu son père l’éleva à sa très-parfaite ressemblance et à la plus haute dignité dont une pure créature soit capable. La Nuée est entre la terre et le ciel ; et la Vierge entre Dieu et les hommes. La Nuée est attirée là-haut pour servir au Soleil son père à modérer ses ardeurs, à rafraîchir la terre, àla fertiliser, et à coopérer aux principaux ellets qu’il va produisant clans ce bas monde ; et si la Vierge est exaltée, c’est pour mitiger les ardeurs de la juste colère de Dieu, pour protéger les enfants d’Adam, pour servir de parasol aux pécheurs et pour aider aux justes à produire de saintes actions. La Nuée, dit l’Ecclésiastique (1), est tirée des trésors de Dieu, comme l’une des principales merveilles de sa grandeur ; et la Sainte Vierge, selon les Saints Pères, n’est autre que la merveille du monde ; tirée des abîmes et des trésors de la bonté et de la puissance de Dieu. La Nuée, dit le même (2), est la médecine de toutes les rigueurs de l’hiver et des plus fâcheuses saisons ; et la naissance de la Vierge a été le remède de tous les inconvénients causés par le rude état de la transgression et de la disgrâce où le monde avait vécu jusqu’à elle. En la Nuée parait la magnificence de Dieu, dit Davicl (3), niais incomparablement davantage en la Sainte Vierge, comme je le ferai voir sur la tin de ce premier traité (4). C’est par la sagesse de Dieu, dit Salomon (o), que la Nuée s’épaissit et se forme en rosée ; et c’est à la même sagesse que s’adressait jadis le Prophète Isaïe (G) pour demander qu’elle produisit vitement la Nuée désirée d’où le Sauveur doit être formé à guise d’une céleste rosée. La Nuée, dit le Saint Job (7), est le vêtement de la mer, et les langes dont elle est enveloppée ; et la Sainte Vierge a-t-elle pas emmailloté le Sauveur du monde, qui est comme une mer immense d’où toutes les grâces dérivent ?

VIII. Pour toutes ces considérations et pour plusieurs autres, le Saint-Esprit a souvent employé la Nuée parmi les saintes lettres pour

(1) C. xliif. — (2) Ibid. — (3) Psalm. LXVII. — (‘<) C. XIII. — (S) Proverb. m. — (6) C. XLV. — (7) C. VIII.

i. 4

signifier la Mère de Dieu. En ceife façon Saint Ambroise (1), Saint Jérôme (2), Saint Cyrille (3), Procopius (4), Eusèbe de Césarée (3), Saint Germain de Constantinople (6), et quelques autres, ont entendu de la glorieuse Vierge la Nuée légère cl’Isaïe (7), sur laquelle le Sauveur devait monter pour faire son entrée en Égypte et pour renverser les faux Dieux de ce peuple idolâtre. Elle est appelée Nuée légère, dit Saint Ambroise (8), à cause de sa virginité, de la sincère intention qu’elle a toujours eue d’agréer à Dieu, et delà génération temporelle du Verbe divin, qu’elle a conçu d’une façon du tout admirable et céleste. Elle est appelée Nuée légère, dit Procopius (9), à cause du généreux mépris qu’elle a fait de toutes les choses basses et terrestres. Elle est appelée le ; char de triomphe du Sauveur victorieux des idoles d’Égypte, parce que ce fut sur les bras de la Sainte Vierge qu’il fut porté en cette contrée-là, tout petit enfant qu’il était, lorsqu’à son entrée il renversa les statues des faux Dieux. De fait, les historiens Ruffin (10) et Palladius (11) témoignent avoir vu un Temple en la Thébaïde ès environs cl’Hermopolis, où le Sauveur étant entré toutes tes idoles furent portées par terre. Saint Épi- phane (12), Saint André de Crète (13) et plusieurs autres comparent la même Vierge à la Nuée flambante qui jadis conduisit les enfants d’Israël au travers du désert en la terre qui avait été promise, ainsi que nous avons ouï ci-clevant. J’en dis tout autant de la Nuée luisante sur laquelle est monté le Fils de l’Homme, au quatorzième chapitre de l’Apocalypse.

IX. Mais, tout bien considéré, je n’en trouve point qui représente si naïvement la Vierge que la petite Nuée d’Élie, dont il est parlé au troisième des Rois (1-1), où il est dit que ce Prophète, touché au cœur de l’extrême misère de son peuple, affligé d’une longue famine qui était causée par une extraordinaire sécheresse, s’achemina au plus haut du mont Carmel, et que là, ayant abaissé profondément sa tête pour attirer à soi la miséricorde de Dieu, il lit tant par ses prières que son serviteur, qu’il avait mis en sentinelle, découvrit une petite Nuée de la largeur d’une passée humaine, laquelle, montant de la mer et peu à peu s’étendant au milieu de l’air, apporta bientôt une pluie favorable, suivie dès le même jour de l’abondance générale de tous biens. Divers Docteurs se sont égayés sur cette figure, et

(1) Exhort. ad virg. et lib. de Inst. virg. — (2-3-4) In c. XIX Isaia :. — (5) Lib. VI

de Demonst. Evang., c. XX. — (6) Orat. de Nativ. B. Virg. — (7) C. XIX.

(8) Exhort. ad virg. et in Psahn. CXVIII, serm. V. — (9) Loco cit. — (10) Lib. I, c. VII. — (H) Histor. Lausiac., c. lii. — (12) Serm. [ de Laudib. Marias. — (13) Serm. i de Dormit. B. Virg. — (14) C. vin.

nommément le vénérable Jean, cinquante-deuxième Patriarche de Jérusalem, qui l’a heureusement appropriée à la glorieuse Vierge (1) au livre des Institutions Monastiques, que plusieurs bons auteurs reconnaissent pour un vrai fruit de ce religieux Prélat, bien qu’il se trouve quelques modernes (2) qui maintiennent que cette pièce ne lui appartient pas. Mais il importe peu de qui elle soit, puisqu’il conste qu’elle est d’un auteur grave et ancien, et qu’elle nous donne sujet de plusieurs belles considérations. Remarquez donc, en premier lieu, que cette Nuée était fort petite, ainsi était la Mère de Dieu en l’estime qu’elle faisait de soi-même, quoiqu’au jugement de Dieu elle fût très-grande. De plus ce n’est pas sans mystère que celle-là est comparée à une passée humaine, mais c’est pour signifier que de cette céleste Nuée se dev ait former la très-sacrée humanité du Verbe incarné. En troisième lieu, quoique la Nuée d’Élie prit sa naissance de la mer naturellement pesante et amère, néanmoins elle quitta ces qualités grossières à mesure qu’elle fut attirée en haut. Ainsi, quoique la Sainte Vierge, selon le cours ordinaire des œuvres de Dieu, dût participer à la condition déplorable de notre race, ce néanmoins, dès l’instant de sa conception, elle fut pleinement affranchie de toute sorte de péché d’où elle eût pu tirer quelque amertume et quelque pesanteur. Mais il se faut souvenir que cette ancienne Nuée ne fut pas telle par sa condition naturelle, mais seulement par la faveur du Soleil, qui, la détachant des parties les plus terrestres de sou élément, l’attira **à** soi par la force de ses doux rayons. De même (jue la Sainte Vierge n’eut pas toutes ces prérogatives de son estoc, mais par la seule bonté de Celui qui la tira de la masse corrompue les pécheurs. D’abondant, quoique la Nuée d’Élie fût très-petite au commencement, elle s’étendit néanmoins en peu de temps, et couvrit toute la surface de la terre ; en quoi elle figura très-parfaitement la Vierge, qui n’ayant comme rien paru pendant son séjour mortel, n’a pas laissé d’étendre peu après son domaine partout où Dieu est reconnu et adoré. Enfin celle-là fut le commencement d’une réjouissance publique, suivie du rafraîchissement des corps et de la fertilité de la terre, et un signe de l’abondance prochaine : ne plus ne moins que la naissance de la Vierge fut le commencement du salut, et l’ouverture de tout le bonheur que nous pouvions jamais prétendre.

X. Finalement, pour faire un rapport des Histoires modernes aux anciennes, qui ne croira que la Nuée, qui fut jadis le signal de la

(1) Lib. do Institut. Monachorum, c. XXXu. — (2) Bcllarni. lib. do Scriptoribus Ecclesiasticis, et Baron, in Annal.

délivrance de la \ il le d’Orléans, fut une vraie tigure de la glorieuse Vierge, puisqu’elle fut une marque de la faveur qu’elle devait l’are à ses enfants ? Je le dis avec d’autant plus de probabilité, que le fait est plus semblable à celui d’Élie, et que cette noble ville a toujours été uniquement dévote à la Mère de Dieu. Saint Grégoire de Tours rapporte, en l’Histoire de France (1), que la \ille d’Orléans étant investie et vivement pressée par le roi des Huns Attila, les murailles ne pouvant plus soutenir l’effort des ennemis qui les battaient en ruine, le peuple alarmé eut recours à Saint Aignan, son bon et pieux Évêque. Ce Prélat débonnaire, ému de compassion, les encouragea premièrement, et, les ayant remplis d’espérance, les fit mettre en prières, et lui-même s’y mit le premier. Au bout de quelque temps il fit monter sur la muraille, pour voir si rien ne se présentait. Ceux qu’il avait envoyés n’ayant rien aperçu, il fit redoubler les prières avec le même succès que devant. Pour la troisième fois il fit prier plus ardemment, et les assura que s’ils avaient une ferme confiance en Dieu, infailliblement ils auraient du secours du Ciel avant la nuit. Là-dessus il se mit lui-même à prier chaudement, et, sa prière achevée, il envoya sur la muraille comme devant. À ce coup, son messager retourna tout joyeux, disant qu’il avait aperçu de fort loin une petite Nuée. Lors le Saint, plein de l’esprit de Dieu : Courage, dit-il, mes enfants, sans doute c’est le secours qui vous vient du Ciel ! IIIe dit, et il fut vrai. Car le même jour, Teudo le roi des Goths arriva, lequel ayant joint ses forces à celles du vaillant Aétius, il lit soudain lever le siège à l’ennemi. Tant il est vrai que la Nuée est la messagère ordinaire des bonnes nouvelles du Ciel.

### § IV. — De quelques figures vivantes et animées qui ont représenté la Mère de Dieu, et premièrement d’Ève, et de Sara, et de Rebecca.

I. Vous auriez du contentement de voir en la boutique d’un peintre un jeune apprenti qui s’étudie d’imiter toutes les parties du corps humain séparément, avec les proportions et les mouvements de chacune. Il se tourmente à retirer un œii qui regarde en haut, un autre qui se porte en bas ; d’autres qui vont à quartier et à droite ligne. Vous en remarquerez de mille façons devant lui : l’un est ouvert, l’autre cousu ; il y en a de gais, de mornes, de modestes, de hardis, de passionnés d’amour, de haine, de colère, de langueur, de

(1) Lib. II, c. VII.

**TRAITÉ I, CIÎAk** itl. désespoir, en un mot, qui marquent toutes les affections de l âme et toutes les altérations du cœur. Après qu’il a acquis quelque facilité en cet endroit, il se met à contrefaire les divers gestes et mouv ements du liras et de la main, les postures et les démarches différentes du pied et de la jambe. A-t-il appris à bien contourner un œil, à arrondir un front, à aftiler un nez, et ainsi de tout le reste, il essaie de joindre ces pièces ensemble, et de faire un visage entier, puis un demi-corps, et à la fin il achève une figure. Si vous avez compris ce que fait un peintre à l’endroit de son apprenti, vous n’aurez pas grande difficulté à concevoir comment Dieu s’est comporté en notre endroit. Car avant que de faire voir au monde la Sainte Vierge comme un chef-d’œuvre que tous devaient imiter, il nous a mis en main le livre des figures pour y faire notre apprentissage. C’étaient diverses pièces jetées cà et là, et dont chacune avait quelque trait et représentait quelque partie de ce beau corps : qui l’œil, qui le front, qui la main, qui la mansuctude, qui la chasteté, qui l’amour, qui le choix que Dieu a fait d’elle, qui la hauteur de ses mérites, qui la grandeur de son pouvoir, qui la montrait en pourfil, qui à plein, qui grossièrement, qui lui donnait un air plus approchant du naturel. Car il est vrai qu’il n’y a pas peu de différence et d’inégalité entre ces figures, puisque entin celles qui jusqu’ici ont été mises en vue, sont mortes et insensibles, et celles qui restent sont vivantes et animées de certains traits naturels et hardis qui ont toute autre grâce que les premiers ; et ce d’autant plus qu’il y a plus de rapport d’une femme à une autre qu’il n’y a d’une baguette ou d’un coffre à une femme. C’est donc au reste de ce chapitre que j’espère de faire voir sans ennui jusqu’à une douzaine de Dames anciennes qui ont été les vraies tigures de la Mère de Dieu, sur le visage desquelles on pourra remarquer quantité de beaux traits de l’agréable face de la Vierge, qui ravit les hommes et les Anges, sauf à la confesser toujours l’unique et l’incomparable entre toutes.

Première Figure : Ève. — Quatre rapports entre Ève et la B. Vierge. — t. La façon île la création d’Ève. — 2. La lin de sa création. — 5. Le 110m qu’Adam lui donna. — 4, Les perfections dont elle fut douée.

II. È**ve** sera la première, puisqu’elle a reçu l’honneur de Dieu même d’être créée et de représenter la Mère de Dieu avant les autres. À peine rencontrerez-vous un seul des anciens Pères qui ne la mette en jeu, lorsqu’il est question de la Mère de Dieu ; bien est-il vrai que la plupart en parlent par opposition, comme je ferai voir, Dieu aidant, les contrecarrant amplement au second Traité. Puisqu’il ue s’agit pas d’antithèse pour le présent, mais plutôt de proportion et d’accord, je dirai seulement que si mon dessein ne me portait à différer ce discours à une autre meilleure saison (1), j’aurais de quoi m’étendre à bon escient sur cette figure, qui me fournit d’abord quatre signalés rapports. Le premier se rencontre en la façon que Dieu en tint la formation de cette femme, l’Aînée de toutes les autres. Car il la bâtit de la petite côte d’Adam lors du sommeil extatique que Dieu lui envoya, dans la rencontre de très-grands et très-importants mystères. Le second se connaît en la lin pour laquelle Dieu la créa ; c’est à savoir à ce qu’elle servit à l’homme de compagne, d’aide et de coopératrice à la propagation de la race humaine. Le troisième se remarque au nom qu’Adam lui donna par la commission expresse de Dieu, l’appelant Ève, qui vaut autant que mère des vivants, ainsi que nous apprenons du texte sacré de la Genèse (2). Le quatrième se voit ès perfections dont l’Auteur de la nature assortit cette femme, façonnée de ses propres mains à la naissance du monde, à dessein de la rendre le modèle et le parangon do celles de son sexe. Tous ces chefs me donneraient un très-ample sujet de m’égayer si je ne prétendais d’en faire une partie du second Traité, où je remettrai tout à point sur le tapis cette même figure (3), et la manierai plus à loisir : il ne tiendra qu’au lecteur d’y rencontrer ce qu’il pourrait désirer en ce lieu ; à quoi servira de plus tout ce qui sera dit des rares parties et des perfections naturelles de la Sainte Vierge au sixième chapitre de ce Traité, et au septième de l’éminence de sa grâce.

Deuxième Figure : Sara. — Sara signifie Dame. — Sara se dit sœur d’Abraham pour lui

sauver la vie.

III. Sara vient après sa mère, et, au rapport de Saint Jean Chry- sostome (4) et de Saint Bonaventure (5), elle nous représente aussi la Mère de Dieu. Je me contente de quatre parallèles, dont le premier est caché sous le nom de Sara, qui signifie Daine ; de quoi néanmoins je ne dirai rien en ce lieu, d’autant que ce titre mérite un discours entier qui se rencontrera sur la lin du second Traité (6). Saint Bonaventure estime que le mot île Sara signifie aussi un charbon ; ce qu’il approprie à l’ardeur de la charité de la Mère de Dieu, et ajoute : Béni charbon, d’où est sortie la flamme toute céleste et divine, qui n’est autre que Jésus-Christ. Le second rapport est celui cpie le même Saint Bonaventure fonde sur ce qui est couché au vingtième chapitre de la Genèse, où il est dit qu’Abraham entrant en Gerara avec Sara sa

(1) Tract. Il, c. V, § 3. — (2) C. m. — (3) G. I, V, etc. — (4) Hom. XI.IX in Gen. — ‘5) Speculi B. Virg., c. vi et XIII. — (6) C. XIII.

l’emme, In pria instamment de se dire sa sœur : ce qu’elle pouvait faire sang mensonge, comme l’Écriture même le témoigne, attendu qu’elle était sa cousine, et par conséquent sa sœur à la façon de parler des Hébreux, s’assurant que par ce moyen elle lui sauverait la vie ; stratagème dont ce Saint Docteur se sert envers la Sainte Vierge, lui disant au nom de tous ses lidôles enfants : Sainte Dame (1), qui êtes notre unique Sara, nous vous supplions très-humblement de (lire que vous êtes notre sœur ; d’autant que par ce seul moyen nous pouvons espérer d’être les bienvenus auprès de Dieu, et de garantir nos vies et nos âmes. De grâce n’en faites pas difficulté, afin qu’étant à l’abri de votre faveur, les Égyptiens, qui sont les Démons, aient crainte de vous offenser ; que les Saints Anges se joignent plus facilement à nous, et nous secourent en nos nécessités, et que le Père, le Fils et le Saint-Esprit prennent pitié et compassion (le nous.

IV. Le troisième parallèle consiste en la stérilité féconde. Car Saint Jean Damascène assure (2) qu’il était raisonnable que la stérilité conçût et enfantât avant la virginité, à ce qu’on n’arrivât point autrement (3) que par les miracles au plus grand de tous les miracles. Et saint Jean Chrysostome triomphe au lieu ci-dessus allégué, assurant que ce ne fut pas sans dessein que Dieu lit par avance qu’une femme stérile comme Sara concùt et enfantât, mais que ce fut à cette fin d’apprivoiser nos esprits à la conception virginale par un semblable essai de sa puissance. S’il arrive, dit-il, que le Juif vous demande comme il s’est pu faire qu’une Vierge ait mis au monde un enfant, mettez-lui au-devant Sara la stérile et avancée en âge, et dites-lui que, nonobstant ces deux grands empêchements qu’elle avait, elle n’a pas laissé d’être mère, et qu’en la Vierge il ne s’en retrouvait qu’un seul, savoir est qu’elle n’avait nulle connaissance d’homme. Ainsi vous lui ferez avouer que la stérilité a frayé le chemin à la virginité. Et afin que vous ayez encore moins d’occasion de douter que Dieu ait permis celle-là pour faciliter, pour ennoblir et pour relever celle-ci, souvenez-vous que Saint Gabriel se servit de ce même exemple, alléguant à la Sainte Vierge le fait de sa cousine Elisabeth, comme s’il eût dit : Vous désirez savoir en quelle façon s’accomplira ce que je vous annonce ; et je vous dis que le Saint-Esprit s’entremettra de ce mystère, et que la vertu du Très-Haut vous ombragera. Ne recherchez pas un ordre ni une disposition naturelle où tout est surnaturel et divin. On met en avant la grossesse

(1) Speculi, c. VI. — (1) Orat. ut de Nativ. B. Virg. — (%] Orat. t de Naliv. B. Virg.

de la femme stérile, dit Saint Ambroise (1), à ce qu’on ne révoque point en doute celle de la Vierge, attendu que celle-là, selon Saint Grégoire de Nysse (2), n’a été que comme un essai et un avant-jeu de celle-ci. Les paroles dorées de l’éloquent prélat de Ravenne (3) méritent bien d’être rapportées à ce sujet. Dieu, dit-il, pour donner plus d’éclat et de lustre à l’enfantement d’une Vierge, a voulu faire passer devant le fruit de la stérilité surannée et tout à fait désespérée, à ce que voyant un corps déjà sec et tout usé de vieillesse reverdir, rajeunir et comme ressusciter en faveur du serviteur, nul ne doutât que la fleur de la virginité ne pût être conservée avec son fruit, et que le titre et l’honneur de la chasteté, et le sceau de la parfaite intégrité, ne pût demeurer entier à l’entrée et à la sortie de l’Auteur de la nature. Saint Cyrille de Jérusalem, en sa Catéchèse douzième, après avoir convaincu les Gentils par leurs propres écrits, s’attaque aux Juifs et leur propose le même exemple, disant : Vous ne doutez pas de l’accouchement de Sara, qui était vieille et stérile ; quel sujet avez-vous donc de douter de celui de la Vierge ? Ou niez-les tous deux également, ou les accordez indifféremment tous deux, puisque l’un n’est pas plus malaisé à Dieu que l’autre. Voyez la baguette que Moïse tient en sa main, et celle qu’Aaron porte en la sienne ; celle-là est changée en un serpent, et celle-ci, de sèche qu’elle était, devient chargée de fleurs et de fruits. Après que vous aurez considéré tout ceci, et de plus comme le corps d’Adam composé d’os, de nerfs, de muscles, de chair, de tant de pièces différentes est bâti d’un peu de terre jaune, avec quelle hardiesse oserez-vous nier que Dieu, ayant opéré toutes ces merveilles, ait pu faire concevoir une Vierge ?

V. L’ancien Origène (4) produit quantité d’autres exemples en confirmation de cette vérité, qu’il sera loisible à un chacun de voir dans ses doctes écrits. Quoi ! dit Maximus, moine Florentin (5) qui vivait au mont Cassin il y a plus de mille ans, celui qui s’est pu allier à notre nature sans souffrir altération ou changement quelconque, pourra-t-il pas préserver de corruption l’intégrité de sa Mère ? La Sainte Vierge, dit Saint Tite, évêque des Bostriens en Syrie (G), grave et ancien Docteur, confesse ingénument que Dieu a fait de grandes et merveilleuses choses en elle, mais non pas pourtant impossibles à sa toute-puissance. Car pourquoi lui seraient-elles impossibles, dit Saint Ambroise (7), puisque nous voyons qu’il a fait

(1) In I.ucani. — (2) Homil. de Clnisli nativ. — (3) Serm. LXXXVII. — (4) Hom. i de Diversis. — (5) Centurie I, c. IX. — (6) Ail c. i l.uca ?, — (7) Epis !. ixwr nd Siricimn l’npum.

tant d’autres merveilles aussi malaisées à croire que celle-ci. Il a tiré de l’eau du rocher avec une baguette ; il a empêché le fer d’aller à fond ; il a fait marcher un homme sur la mer : croyez-vous qu’il ait plus de peine à faire concevoir une vierge ? Saint André de Jérusalem, s’adressant sur ce même sujet à la Sainte Vierge, lui parle en cette sorte (1) par la bouche de l’Ange Gabriel : Vous me demandez, Vierge Sainte, comment ce que je vous annonce se pourra faire ? Dites-moi donc premièrement comment la verge d’Aaron a porté des fruits, comment le rocher a donné de l’eau, comment il l’a conçue dans son sein dur et impénétrable, comment le buisson a été vu en feu sans être réduit en cendres ? Car je n’ai autre chose à vous dire, sinon que le même ouvrier, qui a jadis fait toutes ces merveilles, doit encore accomplir celle dont je vous parle. C’est lui par le pouvoir de qui vous devez concevoir, non à la façon d’Elisabeth votre cousine ou d’Anne votre bonne mère, qui ont eu connaissance de leurs maris, mais d’une façon singulièrement extraordinaire, et extraordinairement singulière, demeurant vierge après l’enfantement aussi bien que vous l’étiez devant. Et c’est en ce point, dit Saint Germain de Constantinople (2), que la Mère de Dieu, qui avait devant soi les exemples de plusieurs femmes que la stérilité n’avait pas empêchées (le concevoir, les a néanmoins toutes surmontées, joignant la maternité à la virginité. Je m’aperçois que la douceur des propos de ces Saints Pères emporte mon esprit, et l’arrête plus longtemps qu’il ne faudrait. Aussi veux-je mettre fin à ce rapport avec les fortes paroles du Bienheureux Proclus (3), Archevêque de Constantinople : Voilà, dit-il, des preuves irréprochables de la virginité de la Mère de Dieu. Partant, que toute contradiction cesse, et que la lumière des Écritures dissipe les ténèbres de toute sorte d’erreurs, si nous prétendons au royaume des cieux.

VI. Enfin, pour dernier parallèle, Sara n’eut qu’un fils, mais il valut les millions des autres ; ce fut la réjouissance de son père et ; de sa mère, le bonheur de l’univers, et une vive source de bénédictions pour toutes les nations de la terre. C’est ce que nous devons, croire avec bien plus de raison du vrai Isaac, Fils de Marie, dit Saint Jérôme (1), c’est-à-dire de Jésus, l’allégresse de sa Mère, le réparateur du monde, le bonheur de tous les enfants d’Adam et de tous les siècles à venir.

(1) Orat. in Annuntiat. — (2) Orat. de Nativ. B, Virg. — (3) In fine Oral, in Christi Nativ. — (4) In c. « Marci.

Troisième figure : Rebecca, — Le mariage de Rebecca. — Comment Rebecoa fit donner la

bénédiction à Jacob.

Rerecca mérite d’être jointe aux deux précédentes, puisque Saint Bernard, que nous entendrons à la suite de ce discours, la reconnaît vraie figure de la Mère de Dieu, il est raisonnable fie commencer les ressemblances de l’une à l’autre par le nom. Rebecca signifie celle qui est en bon point, et nous marque la bonne disposition intérieure de la Mère de Dieu, que je représenterai plus amplement ès chapitres suivants, lorsque je parlerai de sa grâce et de ses perfections intérieures. En second lieu, il est dit d’elle au vingt-quatrième de la Genèse qu’elle était une vierge très-belle et de bonne grâce, où Saint Jérôme (1) remarque subtilement que le texte original se sert du nom Halma, qui n’a d’autre usage en l’Écriture Sainte ({lie fie signifier une vierge non telle quelle, mais sage, modeste, retirée en sa maison, hors de toute conversation dangereuse, et ajoute que le même mot se trouve chez le Prophète Isaïe, en l’oracle faut renommé qui dit qu’une vierge concevra et enfantera un Fils qui aura nom Emmanuel. Toutes ces belles qualités se sont rencontrées en la sage et chaste Rebecca, comme il appert par le narré du chapitre de la Genèse que j’ai allégué ; mais excellemment en la Mère de Dieu, ainsi que je ferai voir à loisir lorsque je traiterai de son beau naturel (2). Tiercement, Rebecca fut donnée pour épouse à Isaac par une disposition toute divine ; le fait est couché au long en l’Écriture (3), et le récit en est très-agréable. Il est dit qu’Éliézer, maître d’hôtel d’Abraham, étant allé en Mésopotamie pour prendre femme à Isaac son jeune maître, il s’assit près d’une fontaine, et lit sa prière à Dieu avec une confiance entière, lui disant que la première fille qui viendrait puiser de l’eau, qui lui donnerait à boire de bonne grâce, après qu’il lui en aurait demandé, et de plus se présenterait pour abreuver ses chameaux sans en être requise, résolû- ment serait celle qu’il aurait choisie pour Isaac ; simplicité qui fut si agréable à Dieu, que soudain il lui adressa celle qu’il fallait à Isaac, fils d’un grand Saint et son ami intime. La Sainte Vierge ne fut point autrement épousée que par ordonnance divine, ainsi que je déclarerai plus amplement au dernier traité (-4).

Quatrièmement Rebecca, de qui je parlerai encore à une autre occasion (o), n’exécuta pas moins l’ordonnance de Dieu, qu’elle

(1) De Traditionibus Hebraïcis in c. XXIV Genes. et in c. vit. Isaia ; in illud, Ecce Viryoconcipiet. — (2) G. VI. — (8)C. XXIV Genes. rit. — (4) G. XI. — (5) Tract u, c. V.

iît preuve de son gentil esprit lorsqu’elle revêtit si proprement sou bien-aimé Jacob des habits de son frère Ésaii, et lui couvrit les mains et le cou de peaux de chevreau, pour lui procurer l’avantage de la bénédiction des ainés. Mais la Sainte Vierge fut celle qui accomplit le mystère caché sous cette figure. Il ne faut que donner l’oreille à Saint Bernard, qui en parle pertinemment au vingt-huitième Sermon qu’il a fait sur les Cantiques. Je reconnais fort bien, dit-il, sous cette peau de chevreau, marque du péché, et la main qui 11e le commit jamais, et le cou qui 11e fut oncques souillé d’aucune mauvaise pensée qui eût été portée du cœur à la bouche. Je sais de plus, ô mon béni Sauveur, que vous êtes doux par nature et humble de cœur, oint de l’huile de liesse par-dessus tous vos compagnons. D’où vient donc que vous êtes ainsi velu et hérissé comme le sauvage Esaù ? de qui est cette désagréable figure et cet habit étranger ? Ce sont, mon Seigneur, les peaux et les marques de l’ancien pécheur, de qui vous avez daigné prendre la semblance, étant bien éloigné de l’effet. Ce n’est pas Rebecca qui vous a ainsi accommodé, c’est Marie qui vous a couvert de cet habit, pour recevoir une bénédiction d’autant plus excellente, que celle de qui vous êtes Fils est plus sainte que Rebecca. À la bonne heure avez-vous emprunté notre habit, puisque c’est à dessein de nous obtenir la bénédiction.

### § V. — De Marie, sœur de Moïse, d’Axa, et de Jahel.

Première figure : Marie, sœur de Moïse. — 1. Rapport du nom de Marie. — 2. Rapport en la virginité. — s. Ressemblance au Cantique qu’elles ont chanté toutes deux.

I. Marie, sœur de Moïse, est reçue par Saint Ambroise (1), par Saint Grégoire de Nysse (2), par Saint Pierre Chrysologue (3), par Saint Antonin (1), par Aponius (5), et par quelques autres, pour une des anciennes figures de la Mère de Dieu. La ressemblance consiste principalement en trois pièces. La première est au très-auguste nom de Marie, qu’elles ont porté toutes deux, l’une par figure seulement, l’autre par effet et avec vérité. Les Docteurs (6) anciens et modernes donnent ordinairement à ce beau mot cinq principales significations. Car, en premier lieu, ils disent qu’il vaut autant que Dame. Anne,

(1) Sub tînem exhortationis ad virgines. — (2) Lib. de Virgin., c. VI. — (3) Serm. Cilii, CXLVI. — (‘i) Parte IV, tit. XV, e. XIV, § 2. — (5) Comment. vi in Cantica. — (6) S.Cbrvsologus, loco cit. ; Hieron., de Nominibus llebraïcis jldiota, Contemplât, de B. Virg., c. V. ; Epiph., Orat. de Laudibus Virg ; Bonavent., Speculi B Virg., c. XIII ; CanisMis Marialis, c. 1 ; Spinellus, de B.Virg, c.XIV, 1111111. Il ; Cornélius a Lapide, in c. XV Exod.

qui signifie la grâce, dit Saint Jean Damascène (1), enfante Marie, c’est-à-dire la Dame ; et ce à bon droit, puisqu’elle a été la Mère du Créateur de l’univers. Le nom de Marie, dit Arnoul de Chartres (2), Abbé de Bonneval, et intimement ami de Saint Bernard, nous représente la seigneurie qu’elle a eue sur tout ce qui est créé ; et jaçoit qu’elle fasse profession d’être une esclave, cet esclavage est plus honorable que toutes les Royautés du monde. Saint Bonaventure discourt amplement de ce titre (3), et ce qu’il en faudra dire à une meilleure occasion (4) pourra suffire à qui voudra s’en éclaircir. En seconil lieu, il veut dire Maîtresse (5), ou celle qui enseigne, de quoi je parlerai plus à propos en la figure de Judith. En troisième lieu, il signifie Mer amère. Mer, dit le même Saint Bonaventure, à cause de l’affluence des grâces de Dieu, représentées par le Sauveur en l’Évangile sous la figure des fleuves impétueux et des rivières d’eau vive, qui devaient sortir de la poitrine de ceux qui croiraient en lui : rivières qu’on voit rouler de toutes parts dans le sein de Marie, qui reçoit la grâce des Patriarches, celle des Prophètes, des Apôtres, et universellement de tous les Ordres de l’Église. Mer amère, soit à cause de la peine que nous lui causons quand elle nous enfante avec douleur, ainsi que je montrerai ailleurs (6), soit à raison de la mort rigoureuse de son Fils, soit pour le regard des démons, dont elle est la ruine et la mort, comme jadis la mer Rouge fut celle des Égyptiens qui poursuivaient le peuple de Dieu. Cette signification ne s’éloigne pas beaucoup de celle que lui donne Saint Épiphane (7), l’appelant la Myrrhe de la mer, pour autant que la myrrhe est un symbole d’amertume. Ce qui a fait dire à l’un des plus affectionnés serviteurs (8) de la Vierge : Si vous vous sentez attiré, voire déjà comme à demi gagné par les alléchements de la chair, plongez-vous soudain dans l’amertume de cette mer, prononcez ce très-sacré nom, infailliblement vous apprendrez par expérience que ce n’est point à faux titre qu’elle porte le nom de Marie. Que si quelqu’un estimait que ce mot de myrrhe fût ici employé pour signifier une sorte de pierre précieuse dont les anciens avaient coutume de faire des gobelets de prix, je dirais volontiers que ce pourrait bien être à cette occasion que Saint Bonaventure appellerait la Sainte Vierge l’Échanson du Paradis, comme celle qui fait part aux belles âmes du nectar et des douceurs ordinaires du ciel.

— (3) Loco cit. — (4) Tract, it, — (7) Orat, de S. Deipara. —

(1) Lib. IV Fidei orthod. — (2) Lib. do Laud. Virg. C. xill. — (S) Idiota, loco cit. — (6) Tract, ti, c. VI. (8) Albei’tus Magn., in c. « Luc.

II. En quatrième lieu, c’est-à-dire Étoile ou Dame de la mer.

Étoile, dit Saint Bonaventure, à cause de sa rare pureté, qui s’est plutôt augmentée que diminuée par la naissance du Verbe divin, qui est sorti d’elle comme le rayon de l’Étoile, ainsi que l’Église chante après le dévot Saint Bernard (1). Étoile pour sa rare beauté et pour le fruit incomparable que perçoivent de sa lueur tous ceux qui voguent sur la mer orageuse de ce monde. Saint Bernard et Saint Bonaventure en disent beaucoup davantage, et leurs belles pensées viendront à point à quelque autre propos.

En cinquième lieu, ce mot de Marie vaut autant qu’Éclairée ou Éclairante, d’autant qu’elle éclaire tout le monde par ses exemples, par sa miséricorde et par sa gloire, dit le même Saint Bonaventure (2). Parses exemples, puisque l’Église chante d’elle que sa glorieuse vie a apporté la lumière au monde, et que son excellente conversation jette des rayons de clarté sur toutes les Églises du monde. Par sa miséricorde, d’autant que par son moyen, comme jadis de la nuée claire et mouvante, le peuple de Dieu est conduit au travers des ténèbres de cette vie. Par l’excellence de sa gloire, d’autant que nous pouvons dire d’elle ce qui est couché en (3) l’Ecclésiastique, que le soleil jette partout les rayons de sa lumière, et que son œuvre est plein de la gloire du Seigneur. Saint Épipbane ajoute à ce que dessus une sixième signification, disant que le nom de Marie vaut autant que celui d’espérance : ce que je montrerai plus à propos au traité suivant, parlant du titre de Réparatrice. Mais Saint Ambroise m’en fournit une qui est sans pair, aussi est-il le seul que je sache qui l’ait touchée ; et j’aurai peine de dire ni d’où il la dérive, ni de qui il la tient. Marie, dit-il (4), a rencontré un nom qui lui est tout particulier, car il veut dire Dieu est né de ma race. Interprétation à laquelle, si nous voulons donner cours pour le respect de ce grand Docteur, il faudra confesser qu’après l’adorable nom de Jésus, il ne s’est jamais rien trouvé de mieux approprié ni mieux revenant à ta chose signifiée. À quoi, pour confirmer ce mystère, j’ajouterai volontiers l’heureuse rencontre du Bienheureux Pro- clus (o), qui maintient que Gabriel, à le prendre proprement, vaut autant que Dieu fait homme ; pour donner à connaître que tout ce qui appartient au mystère du Verbe incarné avait été prévu et ordonné de Dieu en particulier, jusqu’à une petite circonstance du nom du céleste Messager.

De tant de merveilles cachées dans ce très-auguste nom, les Saints Pères ont pris occasion de se jeter sur ses louanges et de nous

(1) Hora.n in Missus. — (2) VideBonavent., Speculi B. Virg., c. XIII. — (3)C. xlii. — (4) De Institut, virg., c. V. — (5) Orat. de Christi Nativ. in Concil. Ephes.

i en représenter les incomparables effets. L’éloquent Archevêque de Ravenne ci-dessus allégué, faisant allusion à Marie, sueur de Moïse et d’Aaron, et parlant de Marie, Mère de Jésus : Ce nom, dit-il, ressent la prophétie ; c’est un 110m de salut pour ceux qui sont régénérés ; c’est le brillant des vertus, l’honneur de la chasteté, le sacrifice agréable à Dieu, l’enseigne de l’hospitalité, la demeure de la sainteté : en un mot, le nom de la Mère de Dieu, c’est un nom tout à fait maternel. Ô grande ! dit Saint Bonaventure (1) après Saint Bernard, à débonnaire ! ô louable Marie ! il n’est pas possible de vous nommer sans être embrasé ; on ne saurait penser à vous sans une joie et sans une consolation particulière ; jamais vous n’entrez sans douceur dans la mémoire de ceux qui vous honorent. Le dévot Idiot dit des merveilles de ce nom (2). Marie, ne craignez pas, dit-il, d’autant que la très-Sainte Trinité vous a donné un nom qui est par-dessus tous les noms, après celui de votre cher Fils : nom au récit duquel il faut que tout ce qui est au ciel, en la terre et aux enfers, fléchisse le genou, ne plus ne moins qu’au sien. Que toute langue annonce la grâce, la gloire et la vertu de ce saint nom, puisque après celui de Jésus il n’en est point d’autre de qui nous devions attendre le salut espéré. Ce nom, par-dessus tous les noms qu’on peut prononcer, redresse les dévoyés, guérit les malades, éclaire les aveugles, perce les cœurs insensibles, encourage les las, oint ceux qui combattent et empêche tous les efforts des démons.

V. Ce nom, dit Saint Antoine de Pailoue (3), est un tressaillement au cœur, un gâteau de miel à la bouche et une douce harmonie à l’oreille. Ce nom, dit Saint Bonaventure (1), à guise d’une claire fontaine, rafraîchit l’âme altérée, et lui fait porter des fruits de justice. Ce noin, dit Albert le Grand (o), nous soutient lorsque nous sommes secoués et agités des tentations. Ce nom, dit Saint Bonaventure (Ô), nous donne assurance à l’heure de la mort ; il met en fuite ne » ennemis invisibles ; il rend la paix et la tranquillité à l’âme. Il n’y a sorte de hasard ni de danger dont ce nom ne délivre, dit Saint Anselme (7). Partant, quelle merveille, dit Pierre de Blois (8), (pie par toute l’étendue de l’Église ce nom soit en si grande estime, que les Chrétiens l’implorent avec tant d’affection, qu’ils mettent le genou en terre aussitôt qu’ils l’entendent prononcer ; bref, qu’on entende les vœux redoublés des peuples lidèles portés de tous côtés à guise d’une mer bruyante ? Je ne puis oublier ce que la Mère de Dieu

(1) C. VIII Speculi B. Virg,— (2) Loco cit. — (3) Dorainic. ni i » Quadrag. — (4) In ‘Psalterio Virgin. — (5) Loco cit. — (6) In Psalterio. — (7) De Excellent. Virg., c. VI. — (8) Serm. XXVIII.

en révéla jadis elle-même à Sainte Brigitte (1) : Mon Fils, lui disait-elle, de sa grâce a tellement honoré mon nom, qui est Marie, que les Anges l’entendant se réjouissent, bénissent et remercient Celui qui a fait cette merveille en moi de joindre sa divinité à notre humanité ; les âmes du purgatoire ne l’ouïent jamais sans quelque rafraîchissement, non plus que le pauvre malade la douce et agréable nouvelle de sa guérison ; les Anges Gardiens, entendant ce nom, se joignent plus intimement à ceux qui leur sont donnés en garde, et redoublent le soin qu’ils en ont ; les démons tremblent et sont contraints de quitter la prise et de mettre en liberté l’âme qu’ils avaient déjà entre leurs griffes ; enfin, il n’y a nul pécheur, pour glacé qu’il soit, de qui le diable ne se retire, si ayant ouï mon nom il fait un propos résolu d’abandonner le péché, et de ne s’y plus laisser emporter.

VI. La seconde ressemblance consiste en ce que Marie, sœur de Moïse, est la première que nous trouvons en l’ancienne Loi avoir embrassé la virginité par état. Ainsi l’enseignent les Docteurs que j’ai produits au commencement, et Saint Grégoire de Nysse le prouve, tant à cause qu’aucune mention n’est faite de son mari en l’Écriture sainte, rpie parce qu’autrement elle en eût porté le nom comme les autres femmes, et n’eût pas été appelée sœur de Moïse et d’Aaron, comme elle se nomme ordinairement. Mais la Mère de Dieu a enchéri par-dessus ; car outre la profession qu’elle fit de cette noble vertu, c’a été la première qui l’a honorée du lien indissoluble du vœu, comme l’enseignent Saint Augustin (2), Saint Bernard (3), l’Abbé Rupert (1), et grande quantité de Docteurs (S), et communément tous les Théologiens, qui prouvent leur dire irréprochablement par la réponse qu’elle donna à l’Ange, lui disant : Comment entendez-vous cette nouvelle, et comment s’accomplira ce que vous me dites, puisque je n’ai point de connaissance d’homme ? C’est à ce sujet que les Saints Pères lui dressent un trophée chargé de mille titres d’honneur. Origène (6) dit résolûment que c’est elle qui a offert et dédié les prémices de la chasteté, et ne peut souffrir qu’on ravale cette vertu, en donnant le prix à une autre. Saint Ambroise (7) l’appelle la Porte-Enseigne et la Maîtresse de la virginité. Saint Épiphane (8) la nomme la Princesse et le Modèle de toutes les autres. Saint Augustin (9), l’honneur, et Saint Grégoire de Nazianze (10), la

(1) Révélât., lib. I, c. IX. — (2) Lib. de Sancta Virginitate, t. VI. — (3) Serm. in illud Signum magnum, etc. — (4) Lib. III in Cantiea. — (5) Ildef., Serm. V de Assumpt. ; S.’Brigitta, lib. 1 Revel., c. X ; Gregor. Nvsi,, Serm. de Nativit. ; Anselm., de Excell. Virg., c. IV ; Hugo Vict., lib. de Perpétua Virginitate, c. i. — (6) lu c. « n Matth. - (7) Lib. de Inst. Virg., c. V et vi. — (8) Hieresi tXXVIII. — (9) Tract, X in Joann. et in c. « Lucæ. — (10) In carminé, ‘fragœdia de CJiristo patiente.

première des Vierges. Sophronius (1), le Miroir de la perfection virginale. Saint Jean Damascène (2), la Reine, la Mère et la Gloire. Saint lldefonse (3), le Faite et l’Exemplaire des Vierges. Saint Bonaventure (4), la Fleur de la virginité. Saint Isidore (5), le Chef. Saint Bernard (6), la Primicière. Le dévot Idiot (7), la Colonelle des Vierges ; et l’Église universelle la nomme à pleine bouche, après Saint Pierre Chrysologue, la Vierge des Vierges, la Reine des Vierges, et la Vierge par excellence.

VII. J’ajoute à ce que dessus, qu’en son incomparable virginité elle a eu deux avantages par-dessus Marie sœur de Moïse, dont le prix ne peut être déclaré, car elle a été humble et féconde ; qualités qui ont manqué à cette Vierge ancienne. Saint Anselme (8), parlant de la nonpareille virginité de Notre-Dame, étroitement unie à sa très-profonde humilité, les compare à la muraille et au boulevard d’une citadelle, qui se gardent l’une l’autre, le boulevard flanque la courtine, et la courtine défend le boulevard : de même l’humilité met en assurance la chasteté, et celle-ci lui sert de rempart. « Il arrive trop souvent que la virginité, qui est la beauté de l’âme et la gloire du corps, se laisse corrompre aux louanges, et qu’étant éblouie de ses propres avantages, elle devient enflée de vanité ; mais la Sainte Vierge était bien éloignée de ce défaut, puisqu’elle fit vœu d’être esclave, quand elle lit vœu d’être Vierge, et qu’en acceptant la dignité de Mère, elle ne voulut point quitter la qualité de Servante. Tous les Pères ont admiré cette disposition, et il n’y en a point qui n’ait fait l’éloge de son humilité ; enfin sa virginité fut féconde, c’est son Privilège incommunicable, et qui la rend une copie du Père Éternel. Elle est pure et féconde comme lui, sa pureté est une imitation de celle de Dieu, sa fécondité en est une émanation, et par un Miracle qui n’eut jamais de pareil, elle est Mère et Vierge (V)). » Saint Bernard (lO), discourant de l’alliance de la virginité avec la fécondité, dit que c’est ce qui a mis la Sainte Vierge hors de toute comparaison, puisqu’il est très-véritable que ces deux qualités ne s’étaient jamais rencontrées avant elle, non plus que depuis elles n’ont jamais fraternisé. C’est ta raison, dit l’Abbé Rupert (f J), pourquoi le céleste Époux la nomme belle par deux fois, disant : Ô que vous êtes belle, ma chère amie, ô que vous êtes belle ! Vous êtes belle à cause de votre virginité ; vous êtes belle à l’occasion du Fils que vous avez enfanté,

(1) Homil. de Assumpt. (2) In carminé de Epipliania. — (3) Serm. i et m de Assumpt. — (4) In Litaniis B. Virg. — (5) Lib. de Ecclesiast. officiis, c. XVII. — (6) Serm. in illud Signum magnum, etc. — (7) Contempl. de B. Virg., c. VI. — (8) Serm. de Assumpt. B. Virg. — (9) La B. Mère de Blémur. — (10) Serm. in Signum magnum. — (11) Lib. I in Cantica.

car en nulle autre qu’en vous ne s’est retrouvée et ne se retrouvera jamais cette double beauté. Jamais (dit-il ailleurs (1) expliquant ces paroles du même Époux : Vos deux mamelles ressemblent à deux petits chevreuils jumeaux), jamais n’ont été ni ne seront vues deux mamelles semblables aux vôtres, c’est-à-dire la virginité a\ee la fécondité ; jamais on n’entendra dire que des mamelles pleines de lait soient d’une mère et d’une Vierge tout ensemble. En un mot, vous êtes la Vierge singulière, parce que vous n’aurez jamais de suivante, non plus que nulle ne vous a servi d’exemple ; vous êtes l’unique en votre espèce.

La troisième ressemblance est au Cantique qu’elles ont entonné toutes deux ; celle-là après la délivrance du peuple de Dieu, arrivée lorsque la mer engloutit les Égyptiens, et avec eux l’espérance qu’ils avaient de remettre encore un coup les Israélites à l’esclavage. Ô qu’il faisait beau la voir à la tête des fi lies et des femmes Juives, chantant sur son tambour le beau motet ([ue nous lisons au quinzième de l’Exode ! Mais que c’était bien autre chose d’entendre Marie, Mère de Jésus, après que l’œuvre de l’Incarnation fut accomplie en elle, et que le commencement fut donné à la réparation des hommes, magnifiant le Seigneur en la présence de sa cousine Elisabeth, d’où elle a mérité le titre et le nom de Prophétesse, aussi bien et mieux que celle-là, comme je le ferai voir plus bas à une meilleure occasion (2).

Deuxième ligure, Axa.

Axa, au dire de Saint Bonaventure (3), a aussi été la figure de la Mère de Dieu. Il est parlé d’elle au premier chapitre des Juges, où il est dit que Caleb, faisant le département des villes de Chanaan, fit crier à son de trompe qu’il donnerait sa fille Axa en mariage à celui qui emporterait Cayjatsepher, où était l’université des Chauanéens. Cette promesse mit le cœur au ventre à Othoniel, lequel, animé de l’espérance d’avoir cette jeune Damoiselle à femme, attaqua si vivement Cayjatsepher, qu’il entra dedans par assaut. Caleb lui tint parole, et pour doter sa tille lui donna une terre qu’Othoniel ne trouva pas à son goût, pour autant qu’elle manquait d’eau. Si donna conseil à sa femme de prendre son temps, et de remontrer à son père comme il l’avait mal partagée. Ce qu’elle lit si heureusement, que Caleb l’ayant ouï soupirer, lui accorda tout ce qu’elle voulut, et lui donna une belle terre, arrosée d’en haut par la commodité des pluies du ciel, qu’elle recevait à propos, et d’en bas par un gentil

(1) Lib. III in Caution. - (2) C. X. — (3) Speculi lî. Virg., c. XIII.

1.

ruisseau, qui se détournait à plaisir partout où on le voulait conduire. Si vous avez égard au nom d’Axa, dit Saint Bonaventure, il signifie belle, agréable, et richement parée ; ce qui convient merveilleusement bien à la Vierge, comme il se verra par les discours qui seront laits de sa rare beauté (1) et des atours admirables de grâce qu’elle a reçus. Axa a été donnée pour Épouse à Othoniei, qui vaut autant (pie le Dieu de mon cœur ; et la Sainte Vierge a eu pour Époux le Saint-Esprit, qui a véritablement été le Dieu de son cœur, comme je dirai incontinent (2). Et ce qui est le plus remarquable, Marie a eu pour dot une terre plantureuse, arrosée d’en haut et d’en bas ; d’en haut, dit Saint Bonaventure, par la Divinité de son Fils ; d’en bas, par son humanité ; d’en haut, parce qu’elle l’a conçu par esprit avant que de le concevoir en son corps ; d’en bas, à cause qu’elle l’a porté en son ventre ; d’en haut, à raison de la charité de Dieu ; d’en bas, pour celle du prochain ; d’en haut, par la contemplation ; d’en bas, par l’action ; d’en haut, au ciel, où elle est maintenant ; d’en bas, en la terre, où elle a jadis vécu longuement, et où **à** présent elle reçoit les honneurs qui sont dus à la qualité de Mère de Dieu et de Dame de l’univers ; d’en bas, par la grâce qu’elle a eue en ce monde ; d’en haut, par la gloire qu’elle possède au ciel. Sainte vallée, qui a été si heureusement arrosée, et qui a t’ait profiter si largement les bénédictions de Dieu.

Troisième ligure, Jahel.

X. Jaiiel sera la troisième, et Saint Bonaventure (3) nous fournira les traits de rapport qui se rencontrent entre elle et la Bienheureuse Vierge. Car si vous vous arrêtez à son nom, Jahel veut dire celle qui monte. Et c’est ce que les Saints Anges admirent principalement en la Mère de Dieu, quand ils demandent et disent avec étonnement : Qui est celle-ci (-t) qui monte par le désert ainsi qu’une fumée d’encens ? Si vous prenez garde à la bonne odeur que l’une et l’autre répand, Débora et Barac (5) chantent en leur Cantique que Jahel est bénite entre les femmes ; et l’Ange du ciel dit le même, mais avec tout autre sujet, de la Mère de Dieu. Jahel délivre le peuple des mains de Sisara, colonel de l’armée de Chanaan, par un rare trait d’esprit et de courage, l’ayant endormi en son pavillon avec le lait qu’elle lui a donné à boire, et lui perçant la tête avec un gros clou, en sorte qu’il marie le sommeil avec la mort ; et la Mère de Dieu, avec le clou d’une parole perçante et d’une sainteté redoutable à l’Enfer, enfonce

(1) C. vi et vu. — (2) C. V. — (3) G. XIII Speculi B. Virg. — (4) Cant. V. — (5) Judicum, V.

la tête de notre ennemi, et lui ôte le pouvoir de nous l’aire mal, si nous ne voulons l’écouter.

### § VI. — De Judith, d’Esther et de licthsabée.

Première figure, Judith.

[. Judith, au rapport de Saint Bonaventure en divers endroits, a représenté la Mère de Dieu aussi naïvement que nulle autre, comme il se vérifiera par les riches parallèles qui seront ici mis en avant. Kilo était femme de bonne grâce, s’il en fut oncques (1), et douée d’une incomparable beauté ; mais elle n’avait rien qui approchât à celle de la glorieuse Vierge, dont je traiterai plus à propos au discours de ses qualités naturelles (2). Judith parlait avec tant d’éloquence, de sagesse et de majesté, que les courtisans (3) d’Holopherne en furent ravis, et contraints d’avouer qu’il n’était pas possible d’en rencontrer une autre si sensée et si agréable en ses discours. L’occasion se présentera plus bas (4) pour faire voir la vérité de la louange que l’Époux céleste donne à la Sainte Vierge (5), lui disant que ses lèvres ressemblent à une tresse d’écarlate, et que de sa bouche distille le miel plus doux que celui qui sort de la ruche. Pour maintenant, la considération de Saint Bonaventure suffira. Ce Saint (6) goûte d’une façon particulière la douceur des sept paroles que nous trouvons en l’Évangile être découlées de la sacrée bouche de notre Dame, comme sept lilets de miel fondu, paroles dont deux furent répondues à l’Ange Gabriel, deux autres adressées à sa cousine Elisabeth, et trois à Dieu. Les deux premières furent paroles de chasteté et d’humilité ; les secondes, de charité et de vérité ; les troisièmes, de remerciement, de plainte et de compassion. Ce saint Docteur donnera du contentement à qui en voudra savoir davantage. Judith a été le miroir des saintes Veuves ; et c’est sur quoi je prétends principalement m’arrêter, nonobstant que je doive rencontrer une autre occasion (7) pour montrer que notre Dame a eu en éminence toutes les bénédictions non-seulement des vierges, mais encore des mariées et des veuves. Ici je ne me départirai pas de Judith la veuve, de qui les actions et les rencontres plus signalées seront rapportées trait à trait à la Mère de Dieu.

II. Judith perdit son mari Manassès au temps de la moisson des orges, par l’effort du soleil du midi, qui battit à plomb sur sa tête et l’échauffa démesurément ; et Marie per.lit Saint Joseph, et, sans parlei[[1]](#footnote-2) de celni-là, elle perdit Jésus son Fils et son Époux par une ardeur excessive de charité qui l’attacha à la Croix sur le midi, lorsqu’il travaillait à sa moisson et à la récoite des âmes. Judith se retira dès lors avec ses tilles dans une chambre qu’elle choisit au plus haut de son logis, et là mena une vie solitaire et se rendit l’image des saintes veuves ; et la Mère de Dieu, après la mort de son Fils, mena une vie retirée, sa conversation plus ordinaire étant avec le Bienheureux Saint Jean, à qui elle avait été recommandée, et avec l’Archange Gabriel, son Chambellan, comme remarque le Vénérable Guerric, Abbé d’fgny en Champagne (1), après Saint llde- fonse (2), et se rendit le modèle des saintes veuves, de même qu’elle l’avait été des V ierges et des mariées. Judith passa en silence et en humilité le reste de ses jours, parlant seulement lorsque la charité et la nécessité le requéraient, et ne parut en public que pour le service de Dieu et pour la délivrance de son peuple ; et Marie affectionna tellement ces deux belles vertus, qu’on ne l’ouït jamais parler, sinon avec les mêmes conditions ; et son humilité fut si exemplaire, que Saint Bernard (3) remarque que la modestie lui faisait choisir le bas bout partout. En effet, ès Actes, premier chapitre, elle est logée au dernier rang, lorsqu’il est dit que Pierre et André, Jacques et Jean, et tous les autres s’adonnaient persévéramment à l’oraison avec les femmes qui avaient suivi le Sauveur, et avec Marie Mère de Jésus, ne faisant difficulté, (lit ce saint Docteur, de se voir même au-dessous de celle de qui son Fils avait chassé les sept démons.

III. Judith, hors des temps que la nécessité lui dérobait, employait presque toute sa vie à l’oraison et à la considération des choses célestes, et la Sainte Vierge, dit le Bienheureux llclet’onse (4), si elle n’était attachée à son Oratoire, où était sa plus ordinaire demeure, elle se trouvait à la visite des lieux saints autour de Jérusalem, où son bien-aimé Fils avait empreint les marques de sa céleste conversation, (le sa sanglaute Passion, de sa glorieuse Résurrection, et de sa triomphante Ascension. Elle n’avait nulle consolation en ce monde qu’à visiter ces saints lieux et à les arroser de ses larmes, s’entrete- nant en une très-haute contemplation des mystères qui s’y étaient passés. Judith dès lors (lit adieu à tous les atours de vanité et à tout ce qui ressentait tant soit peu la joie séculière et mondaine, et se rangea à un état de simplicité et de modestie ; et Marie ne se contenta pas de cela (o), mais elle vécut comme un parfait exemplaire de la pauvreté évangélique, que son Fils avait enseignée, n’ayant pour toute autre provision ni revenu que l’entretien commun et ordinaire des veuves de l’Église naissante, fourni par la libéralité des chrétiens qui avaient de quoi. Judith ajoutait à la prière le jeûne et la mortitication continuelle, ayant toujours le cilice endossé, excepté les jours de Fêtes et les nouvelles Lunes, que ce peuple honorait d’un culte particulier ; et la Mère de Dieu est appelée par le grand Saint Ignace (1), Patriarche cl’Antioche, la Maîtresse de la Pénitence, qu’elle pratiquait sans intermission, et spécialement le jeûne, prenant à peine ce qui était nécessaire pour sustenter la nature. Judith, parmi ses exercices, s’était acquis une telle réputation et nommément de chasteté, qu’aucun, pour abandonné qu’il fût, n’en disait une mauvaise parole (2) ; et si vous me demandez ce qu’a fait la Sainte Vierge après l’Ascension de son Fils, dit Sophronius (3), je vous répondrai avec assurance qu’elle est demeurée Vierge de corps et d’esprit, avec la fidèle assistance des deux Anges, l’un du ciel, l’autre de la terre, c’est-à-dire de Saint Gabriel et de Saint Jean, et ce avec tant de réputation, que le même Saint l’appelle au même endroit l’idée de la discipline Chrétienne, le miroir de la perfection, la première entre les premiers héritiers du Roi de gloire, et l’exemple de la conversation angélique ; que Saint Ignace (4) la nommait l’honneur de la primitive Église, et l’exemple proposé à la nouvelle Épouse de Jésus-Christ ; que Saint Ambroise (5) la reconnaît pour la règle de sainteté ; que Saint Ildefonse assure (6) qu’à cette occasion elle était honorée et respectée universellement de tous.

IV. Judith entra si avant au cabinet de l’Époux céleste et à la communication avec Dieu, qu’elle mérita d’être la Maîtresse des Maîtres et des anciens qui gouvernaient le peuple choisi ; comme il est amplement récité au chapitre huitième de son histoire : et c’est l’avis de tous les Saints Pères, que la Sainte Vierge, pour avoir eu la connaissance expérimentale de la plupart des mystères de notre Religion, a eu l’honneur d’être la Régente clés Docteurs de l’univers, comme l’appellent l’humble Idiot (7) et Saint Antonin (8), et de leur déclarer les secrets admirables de l’économie de notre rédemption. L’Abbé Rupert (9), après l’avoir appelée la Maîtresse des Maîtres, lui parle en cette manière : Quoi donc, si les Apôtres ont été enseignés parle Saint-Esprit, faut-il pourtant que nous estimions qu’ils n’aient pas eu besoin de vos instructions ? Tant s’en faut, que plutôt votre voix leur a été la voix du Saint-Esprit, et que c’a été de votre très-sacrée bouche qu’ils ont appris tout ce qui leur était nécessaire pour suppléer et pour servir de témoignage et de confirmation à ce que ce divin Maître leur avait enseigné. Quoi donc, parce que l’Écriture n’en fait pas expresse mention, croirons-nous que lorsque les Apôtres s’assemblèrent pour résoudre la difficulté des anciennes cérémonies, vous n’ayez pas été appelée au conseil, et que la troupe choisie, qui représentait l’Église, ait osé décider cette question sans consulter te Saint-Esprit, qui reposait singulièrement sur vos lèvres et logeait dans votre chaste poitrine ? Je ne doute nullement que vous n’y ayez tenu le haut bout, et que tous n’aient pris langue de vous, et n’aient reçu vos paroles comme autant d’oracles, quoique vous n’y fissiez pas grand bruit. Mais ces Princes de l’Église n’ignoraient pas l’éloge et l’honneur que vous deviez emporter par un commun aveu de tous d’avoir seule terrassé tous les monstres d’hérésie. Ainsi parle ce dévot et savant Abbé. Saint Ambroise remarque au même propos (lj que ce n’est pas merveille que Saint Jean, comme un Aigle royal, ait volé si haut, et ait laissé les autres si loin après soi, attendu qu’il avait si longtemps étudié en une bonne école, comme était celle de la Mère de Dieu. Et le savant Idiot (2) assure que c’a été de la même source que Saint Luc a puisé les particularités de l’Incarnation, de l’enfance et de l’éducation du petit Jésus, qu’il nous a si soigneusement représentées.

V. Au moyen de ces excellents préparatifs, la Sainte Judith fut disposée île Dieu à être l’une des merveilles du monde, la libératrice de son peuple, et la réjouissance publique, tranchant la tête à Holo- pherne, ennemi commun qui avait jeté l’épouvante daus le cœur des plus résolus d’Israël. Saint Bonaventure nous fait prendre garde (3) que ce trait s’est véritablement accompli en la glorieuse Vierge, à qui il présente en reconnaissance les mêmes paroles qui jadis furent dites à Judith par tes habitants de Béthuîie : Le Seigneur vous a bénie en sa puissance, et par votre moyen il a mis à néant tous nos ennemis. Nos ennemis, dit ce Saint, sont les démons que cette Dame a terrassés, lorsqu’en soi-même et ès autres elle a rompu leurs efforts et anéanti leur pouvoir, ainsi qu’a remarqué le dévot Saint Bernard, disant : Vous êtes cette brave guerrière à la seule présence de qui les escadrons de l’enfer prennent la fuite. Judith, à raison de cette prouesse non pareille, fut bénite de tout le monde, reçue avec des acclamations publiques et avec des titres d’honneur extraordinaires. Car elle fut nommée la gloire de Jérusalem, la réjouissance d’Israël,

(1) Lib. de Institutione Virginis. — (2) Loco cit. — (3) Speculi B. Virg., c. m.

la merveille du peuple de Dieu ; et la Sainte Vierge, dit Saint Bonaventure^), areçu des bénédictions de la très-Sainte Trinité, des trois Hiérarchies et des Bienheureux Esprits, et de tous les Ordres de l’Église, qu’il va racontant plus nu long. Finalement, les dépouilles d’Holopherne furent présentées à la valeureuse Judith, dont le courage fut si noble, qu’elle n’y voulut pas toucher ; mais elle les offrit à Dieu, à qui la victoire était due, comme anathème d’oubliance (2), contente qu’elle était qu’il ne fût oncques parlé d’elle, pourvu que la gloire en fût attribuée au Dieu des armées et au Seigneur des victoires : et la Sainte Vierge, mieux apprise que Judith, met aux pieds de son bien-ainié Fils toutes les reconnaissances et les bénédictions qui lui sont données, ayant le comble de ses souhaits lorsqu’elle le voit uniquement, honoré et glorifié.

Deuxième figure, Este.

VI. Esther doit passer après Judith, et être mise au nombre des ligures les plus expresses de la très-sacrée Vierge. Le même Saint Bonaventure la donne pour telle, et réduit à trois principaux chefs les rapports qui se trouv ent entre elles. Le premier est au nom (3). Car Esther signifie celle qui est cachée ou celle qui est élevée, et l’une et l’autre nous marquent la hauteur de la contemplation de la Mère de Dieu. Le second est au choix que le Roi Assuérus fit d’elle, à raison de son incomparable beauté ; car l’Écriture remarque (4) qu’elle méprisa les affiquets et tout l’attirail d’afféterie, se contentant de ce que Dieu avait mis eu elle, par où elle se rendit si agréable aux yeux de ce Prince, qu’il l’aima par-dessus toutes les autres, et mit sur sa tête le diadème royal. C’est l’admirable choix de la Sainte Vierge, dont j’aurais beaucoup à dire, si je n’en avais assez amplement discouru au chapitre précédent, et si je ne devais encore rencontrer d’autres occasions pour en parler (o). Le troisième est en la délivrance du peuple de Dieu proscrit et destiné à la boucherie par les artificieuses menées du superbe et cruel Aman, d’où il fut retiré par la sage et industrieuse conduite d’Esther, comme récite le texte sacré (6). De même notre divine Esther, dit Saint Bonaventure (7), a si heureusement rencontré la veine des bonnes grâces de Dieu, que non-seulement elle a attiré sur son chef la couronne royale, mais

(1) Speeuli, c. su. — (î) Judith, XVI. — (3) De hoc tract., c. « Speculi B. Virg-., S. Bonav. Vide eumdeni in laude B. Virg. et S. Bernardin., t. III, conc. XI, art. 2, c. u. — (4) Esther, n. — (5) Tract, II, c. n et alibi. — (6) Esther, c. XV et deinceps. — (7) C. « Speculi.

(le plus elle a obtenu la grâce pour toute sa race rendue criminelle de lèse-majesté, et condamnée à la mort éternelle.

Troisième ligure, Belhsabée.

VII. Bethsabée, au jugement de Saint Antonin (1), mérite d’être mise au rang des autres ; et me semble qu’il y a trois principaux traits en sa vie, qui ont ser\i de crayon à la Mère de Dieu. Car en premier lieu Bethsabée a été mère de Salomon, l’une des principales figures du Sauveur, comme il se vérifiera plus amplement en divers endroits du second Traité. Quant à Marie, c’a été la Mère du vrai Pacifique, et de celui qui seul nous a réconciliés à Dieu. Bethsabée, par son soin et par son industrie, mit la couronne sur la tête de son fils Salomon, comme il est porté plus au long au commencement du troisième livre des Bois, et nous avons oui au premier chapitre de ce Traité (2) Saint Grégoire le Grand, Paint Ambroise et l’Abbé Guerric, qui nous déclaraient comment la Sainte Vierge a couronné le Sauveur de sa très-sainte humanité, comme d’un diadème richement et précieusement étoffé. Bethsabée fut tellement honorée de Salomon, lant pour l’obligation naturelle qui le contraignait à cela, que par une juste reconnaissance de la Royauté dont il lui était redevable, qu’il lui fit mettre un Trône joignant le sien, à ce que tout le monde entendit l’estime qu’il faisait d’elle, et le respect qu’il voidait lui être rendu ; et je n’attends que la commodité (3), pour faire voir que le Sauveur en a l’ait autant à l’endroit de sa Sainte Mère, sauf toujours la différence du siège de Bethsabée à celui de la Mère de Dieu, qui est ni plus ni moins que de la nuit au jour, de l’ombre à la lumière, de ce qui n’est rien à ce qui est le plus haut et le plus élevé au-dessous de Dieu.

### § VII. — D’Abigail, de Marthe et de Magdeleine.

Première ligure, Abigaïl. — La rare humilité d’Abigaïl et de la Mère de Dieu.

I. Abigaîl, l’une des sages et accortes Dames de l’antiquité, n’a pas été oubliée par Saint Bonaventure (4), parmi les figures de fa Mère de Dieu : aussi est-elle digne d’éternelle mémoire, et je confesse qu’elle mériterait bien une plus ample déclaration des excellents iapports qu’elle a avec la Vierge incomparable, si le désir que j’ai de ne me pas étendre excessivement ne me pressait de les

(1) IV parte, tit. XIII, § 2. — (2) § V. \_ (3) C. su, § 5, et tract, h, c. (4) In

lande B. Virg., et uliis loris citaiulis.

abréger. Partant je me contenterai de trois parallèles, dont le premier se rencontre d’abord au nom d’Abigaïl, qui est à dire (1) la réjouissance du Père. Le chapitre suivant fournira de quoi remplir ce premier rapport, et fera voir suffisamment l’inestimable affection du Père éternel à l’endroit de la Bienheureuse Vierge, et la joie qu’elle lui a réciproquement causée. Abigaïl lit preuve de sa rare prudence et de son admirable sagesse, lorsque David (2), offensé de la rusticité et de la méconnaissance de Nabal son mari, venant à dessein de lui faire payer, par sa mort et par le massacre de tout ce qui lui appartenait, la réponse brutale qu’il avait donnée à ses gens, elle lui alla au-devant avec tant d’honnêteté et de bienséance, que ce Prince en demeura étonné et changé tout à coup, en sorte qu’il ne se put tenir de bénir Dieu, qui avait fourni un si sage conseil à cette Dame, à qui il dit d’entrée : Bénis soient les propos que vous me tenez, et bénie soyez-vous vous-même, qui avez été envoyée de Dieu à la bonne heure pour rompre le dessein que j’avais et pour m’empêcher de prendre vengeance de mes ennemis, comme j’eusse indubitablement fait si vous ne m’eussiez arrêté. David n’a pas seulement figuré, mais d’abondant il a prophétisé une rencontre sans comparaison plus heureuse et bien plus importante que celle-ci, quand il a dit : La miséricorde (3) et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont donné le baiser d’alliance ; ce qui arriva lorsque la vraie et unique Abigaïl, celle qui seule pouvait apaiser le Père éternel justement irrité contre le pécheur insensé, lui vint au-devant et reçut l’admirable baiser de paix, c’est-à-dire le Verbe divin, comme l’interprète subtilement, doctement et dévotement le Bienheureux Saint Bernard au commencement de ses discours sur le Cantique d’amour. Abigaïl, dit Saint Bonaventure (4), apaise David par paroles et par présents ; et Marie retient la colère de Dieu avec ses prières et avec ses mérites. Abigaïl détourne un châtiment temporel ; et Marie fait révoquer le décret de la condamnation éternelle. Abigaïl mérite d’être bénite de David ; et Marie se rend digne de la bénédiction de Dieu.

II. Pour conclusion, David fut tellement gagné par la sagesse et par la vertu d’Abigaïl, que son mari étant mort il la voulut avoir à femme ; en quoi parut derechef la grande dextérité de cette Dame, accompagnée d’une très-profonde humilité. Car, comme on lui apporta la nouvelle que David avait jeté les yeux sur elle et qu’il la priait de le venir trouver, elle répondit avec une rare modestie qu’elle ne se méconnaissait pas si fort qu’elle ne vit bien que cet honneur ne lui appartenait pas, mais qu’au demeurant très-volontiers elle les

(1) Pntris exultatio. — (2 II Reg\ XXVI. — (3) Psalm. LXXXIV. — (4) Speculi, c. XII, suivrait, pour être l’une des moindres servantes de David et pour laver les pieds aux serviteurs de son Seigneur. Qu’y eut-il jamais qui ressemblât plus naïvement à l’humilité de la Vierge sans pair ? On lui apporte la première ambassade du monde, et la nouvelle du choix que Dieu a l’ait d’elle pour être son Épouse, la Mère de son Fils et la Dame de tous ses empires. La repartie qu’elle fait n’est autre sinon qu’elle ne se reconnaît bonne qu’à être la très-humble esclave de son Seigneur. Quelle sorte d’humilité est celle-ci, dit Saint Bernard (1), qui n’a nul ressentiment de l’honneur qu’on lui fait, et tjui ne s’eutle point pour toute la gloire qu’elle reçoit ! Elle est choisie pour être Mère de Dieu, et elle se qualifie son esclave. Croyez-moi que ce n’est pas une petite marque d’humilité que celle-ci. Car comme ce n’est pas grande merveille de voir une personne humble dans le mépris ; aussi est-ce une chose excellente que l’humilité qui subsiste au fort des plus grandes louanges et des honneurs les plus avantageux. Merveilleuse humilité de Marie, s’écrie Saint Bonaventure (-2) : l’Archange la salue ; il l’appelle pleine de grâce ; il lui dit que le, Saint-Esprit descendra sur elle ; il lui présente les patentes du Roi du Ciel par lesquelles elle est déclarée Mère de Dieu, et lui donne la première place entre les pures créatures : il la sert du titre de Dame et de Reine du Ciel et de la terre ; pour toute réponse, il ne tire d’elle autre parole que celle-ci, qu’elle est l’esclave du Seigneur. Voyez, dit l’éloquent Saint Ambroise (3), comme elle ne relève point son état après tant de belles promesses, mais plutôt comme pour tant d’honneur qu’elle reçoit elle se contente de, dire, qu’elle ne sait rien faire qu’obéir à son Dieu et à son Seigneur. Et certes il était raisonnable que celle qui devait enfanter l’humble et le débonnaire par excellence portât ses livrées et se ressentit de ses qualités. C’est ce qui fait que Saint Antonin (4) relève tellement cette humilité, qu’auprès d’elle il n’estime point celle d’Abraham, qui se nommait poudre et cendre ; ni celle de Job, qui disait que sa vie n’était qu’un tourbillon de vent ; non plus que celle de David, qui voulait être tenu pour un chien mort, ou pour une puce inutile ; ou celle de Saint Jean-Baptiste, lequel ayant moyen d’être pris pour le Messie, ne voulut être tenu pour autre que pour une frêle et languissante voix. Cependant, dit Saint Ildefonse (3), n’estimez pas pour cela que lorsqu’elle dit que le Seigneur a eu égard à son humilité, elle se veuille attribuer cette vertu ; car elle veut dire seulement que le Seigneur l’a agréée toute telle qu’il lui avait

(1) Hom. IV in Missus. — (2) Speculi, c. IV. — (3) Lib. I in Lucam. — (4) III parte, tit. XXXI, c. III, § 2. — (5) Serm. u de Assumpt.

plu la faire pour s’en servir. Quant à moi, après avoir ouï ces Pères, je suis prêt de souscrire à ce que dit le Saint Abbé Rupert (1), que l’humilité de la Vierge était telle que toutes ses autres vertus, toutes ses grâces, et les duos même du Saint-Esprit dont elle était parée, comme une Reine au jour de son triomple, lui devaient hommage et tribut, pour avoir été toutes ennoblies par son moyen.

Deuxième et troisième figure. Marthe et Magdeleine.

III. Marthe et Magdeleine mettront lin au discours des figures ; et puisqu’elles ont été si étroitement unies et de sang et de charité, elles seront aussi jointes ensemble en ce Traité. Saint Eucher, Archevêque de Lyon (2), Saint lldefonse (3), Saint Anselme (<i), Saint Bernard (5) et Saint Bernardin (6) les honorent en qualité de deux des plus nobles portraits de la Mère de Dieu ; et, qui plus est, l’Église les respecte et les propose comme telles à ses chers enfants. Car c’a été avec une très-grande considération, dit le Bienheureux Saint lldefonse (7), que nos Pères ont institué qu’en mémoire de la glorieuse Vierge on fit en l’Église la lecture de l’Évangile de ces deux sœurs, attendu que depuis que celui même à qui la Sainte Vierge avait préparé le temple de son corps, consacré par le Saint-Esprit et dédié à la -virginité perpétuelle, a été reçu au logis de ces Saintes Daines et traité avec toute sorte d’affection, elles se sont tellement signalées et rendues recommandables à la postérité, qu’elles ont mérité d’être mises au lieu d’honneur par les premiers hommes de notre Religion, et d’être présentées à tous les fidèles comme deux parfaites idées des deux vies èsquelles la Sainte Église s’exerce, suivant la forme que son Époux lui en a laissée. Marthe, comme l’ainée, et comme celle qui avait l’intendance de la maison, empressée à recevoir un tel hôte selon son mérite, a consacré la V ie active en sa propre personne ; et Marie a donné crédit à la contemplative, séant aux pieds du Sauveur, et se reniant attentive à sa sainte parole. Partant c’est avec raison, dit Saint Eucher (8), que les Saints Pères, au jour de la solennité de la Mère de Dieu, nous ont représenté ces deux nobles Dames, qui l’ont richement figurée. Car jamais elle n’a eu sa semblable à joindre les exercices de l’une avec les sentiments de l’autre. Elle a reçu comme Marthe, mais incomparablement mieux qu’elle, le Sauveur, non-seulement dans sa maison, mais, ce qui est bien plus, dans son ventre ; elle l’a enfanté, elle l’a porté et

(1) Lib. I in Cantic. — (2) Homil. in Assumpt. B. Virg. — (3) Serm. V de Assumpt. B. Virg. — (4) Serm. de Assumpt. B. Virg. — (S) Serm. 1 de Assumpt. — (6) T. II, eone. 11, art. 3, c. m. — (7) Loeo cit. — (8) Loco cit.

allaité, et lui a servi avec tout autre soin et affection que Marthe ; elle a écouté sa parole comme Marie, mais elle a bien plus fait ; elle l’a conservée en son cœur, et l’a gardée pour nous la faire lire et connaître en son temps. Elle a mérité non-seulement de V oir le Sauveur selon son humanité, mais encore de contempler sa divinité plus clairement que nul autre. En un mot, elle a choisi la meilleure part, qui ne lui sera ôtée. Qu’il vous souvienne, dit Saint Anselme (1), que la Mère de Dieu est en tout et partout singulière, et par effet elle s’est montrée telle ès exercices de l’une et de l’autre vie, que Marthe et Magdeleine nous ont crayonnées. Jamais Marthe n’a V aqué à l’action en aucune personne si dignement qu’en celle de la Sainte Vierge ; jamais les contemplations de Marie n’ont été si relevées qu’en l’esprit de la Mère de Dieu. Les autres reçoivent les étrangers en leur maison ; celle-ci a logé dans son sein le vrai Pèlerin du Ciel et l’Héritier unique de Dieu. Les autres couvrent les nus des habits qu’ils ont de reste ; celle-ci l’a revêtu de sa propre substance. J’aurais de quoi m’étendre si je voulais, mais le surplus sera pour le second Traité (2).

IV. Que si le sort de Marie est préférable à celui de sa sœur, qui nous dira quelle fut l’abondance de la douceur que ressentit cette âme choisie, lorsque le Saint-Esprit descendit en elle pour la conception du Verbe divin ? Quel goût de Dieu dut avoir celle dans le sein de qui la Sagesse incréée s’organisait un corps ? Elle avait l’honneur, quand elle voulait, non-seulement d’être assise à ses pieds, mais de parler à lui tête à tête, et de porter l’oreille à sa très-sacrée bouche ; elle mettait dans son cœur, comme clans un cabinet de réserve, les paroles des Anges, des Bergers et des Mages, mais avec beaucoup plus de soin celles de son très-honoréFils. Jamais personne ne savoura comme elle la douceur de son Dieu. Mais quelle merveille, puisqu’elle portait en ses entrailles la fontaine de toute douceur et la perfection de l’une et de l’autre vie ? Elle s’occupait au dehors, et si pourtant elle ne s’empressait pas comme Marthe, elle savait bien faire choix du point uniquement nécessaire avec Marie. Elle était singulière ès exercices de la première, et inimitable au repos de la seconde. À présent les fonctions de Marthe ont pris fin : car elle n’est plus affairée après son Fils en l’état d’homme passible et mortel, pIIIsque les Anges lui servent comme à leur Seigneur impassible et immortel. Il ne s’agit plus de fuir pour la persécution d’Hérode, ni d’appréhender la haine et la félonie des Juifs. C’est fait de l’inquiétude de Marthe, mais non du repos de Marie. Sa condition n’a pris fin

(1) Serm. de Assumpt. B, Virg. - (2) C. IV.

TRAITÉ I, CHAP. IV. 77

que pour être améliorée, puisque ses désirs ne pouvaient être pleinement satisfaits en ce lieu de misère où nous sommes. Jusqu’ici sont les paroles de Saint Anselme ; et ce peu suffira maintenant, puisque nous la devons voir à tout plein d’autres occasions (1) dans les exercices de l’une et de l’autre vie.

V. Ô qu’il est V éritable que Marie a choisi la meilleure part en quelconque disposition qu’il vous plaise la prendre. Elle a choisi la meilleure en sa conception immaculée, la meilleure en sa naissance privilégiée, la meilleure en l’ambassade céleste, 1a. meilleure en sa vie angélique, la meilleure en sa mort, la meilleure cà-bas, la meilleure là-liaut, la meilleure quant à la grâce, la meilleure pour le regard de gloire, comme il se verra au discours suivant, où elle paraîtra singulière en ses excellences et incomparable en ses grandeurs.

## LA TROISIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE IV.

Qu’elle soit la Fille bien-aimée du Père Éternel.

Diodore le Sicilien raconte (2) en son Histoire que la mère de Simandius, Roi d’Égypte, était relevée en bosse sur son propre sépulcre avec une triple couronne sur la tête, qui signifiait qu’elle avait été tille de Roi, femme de Roi et mère de Roi. Il se litparmi les éloges de Sainte Pulchérie qu’elle était fille d’Empereur, sœur d’Empereur et femme d’Empereur. Gai la Placidia eut sur elle l’avantage d’être de plus mère d’Empereur. Et en effet elle était fille de Théodose le Grand, sœur d’Honorius, femme de Constance, et mère de Valentinien. Mais il n’en fut jamais, hormis celle de qui nous traitons, qui ait porté le titre de Fille de Dieu, de Mère de Dieu, et d’Épouse de Dieu tout ensemble. C’est l’éloge dont l’honorent en divers endroits Saint lldefonse, Saint Bernard, Saint Bonaventure, et plusieurs autres des Saints Pères, l’appelant la Fille du Père Éternel, la Mère du Fils, l’Épouse du Saint-Esprit ; à l’imitation peut-être du

(1) C. VI, VII, VIII, IX, X, tract. ii, c. IV. — (2) Lib. II, c. i.

dévot Prélat de Ptolémaïde, Synésius (1), qui dit que la Sapience incréée est ensemble Fille, Mère et Sœur de la divinité. Comme ces privilèges de la Reine des Anges sont nonpareils, aussi méritent-ils bien de passer devant tous les autres après son élection éternelle et ces anciennes ligures, dont nous venons de traiter. Je me V ais mettre en devoir d’en dire quelque chose ; à la charge toutefois que, pour le regard du titre de Mère de Dieu, suffise ce qui en a été dit au commencement (2), et ce qu’il en faudra encore dire en une autre occasion au second Traité.

### § I. — Le premier titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la Fille du Père Éternel.

I. Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de filiation : l’une qui est la vraie, l’originaire et comme l’idée de l’autre, savoir est la naturelle ; l’autre qui ne l’est que par imitation et par ressemblance tant seulement, et qui est celle qu’ils appellent légale ou civile, communément nous la nommons adoption. Commençons par celle-ci.

Trois fins pour lesquelles notre Seigneur est descendu du ciel eu terre.

II. Saint Cyrille (3) remarque très à propos que trois motifs principaux ont tiré le Fils de Dieu du Ciel en la terre. Le premier a été pour exterminer le péché ; le second, pour détruire la mort ; le troisième, pour faire des enfants d’adoption, que Saint Jean nomme enfants de Dieu, disant (4) : fl a donné à tous ceux qui l’ont reçu venant en ce monde le pouvoir d’être faits enfants de Dieu. Considération pleine de douceur, et qui doit attendrir nos cœurs à l’amour de celui de qui et par qui nous avons reçu cette inestimable faveur.

Comment notre Seigneur a acquis à son Père plusieurs enfants d’adoption.

III. Mais, pour la mieux reconnaître, il faut tout premièrement présupposer que Dieu ne pouvant avoir qu’un Fils, à proprement parler, à qui, par une très-parfaite identité, il communiquât sa nature et sa substance, sa bonté, qui a une inclination infinie à se communiquer, a trouvé une admirable invention pour avoir une lignée qui passât en nombre les étoiles du Ciel et le sablon de la mer. À cet effet il a envoyé cà-bas son Fils unique, lui enjoignant de produire plusieurs enfants spirituels qui fussent par adoption ce qu’il est lui-même par nature, ainsi que parte Saint Jean Damascène (5) ; commission

(1) Hyrano IV. — (2) C. m. — (3) Lib. IX in Joann., c. XIVh. — (4) C. i. — (5) Fidei Orthodoxæ, lib. IV, c. XIV.

dont il s’est si dignement acquitté, qu’il y a de ([uni le bénir et le remercier éternellement. Car, parmi les autres fontaines de grâce qu’il a laissées à son Église, il a institué un sacrement dont le propre effet est de V erser en nos âmes, avec la foi, la grâce de Dieu, la charité et les autres habitudes célestes, et le Saint-Esprit même, par qui nous sommes marqués du caractère de Dieu, reçus et avoués pour ses enfants. Car tout ainsi que Saint Jean (1), parlant du Sauveur, dit que son Père l’a scellé de son sceau et l’a fait son Fils, lui communiquant son être de toute éternité, le produisant Dieu comme lui, tout-puissant comme lui, éternel comme lui, en tout et partout égal et consubstantiel à lui : de même, à proportion imprimant en nos âmes ce sceau royal, il a fait une déclaration authentique que tandis que nous en serions marqués il nous reconnaîtrait infailliblement pour siens.

La manière de cette céleste adoption.

IV. « Secondement, il faut savoir que cette adoption céleste se passe au moyen du Saint-Esprit, qui est répandu dans nos âmes avec tous ses dons. C’est ce que l’Apôtre entend par ces mémorables paroles (ï) : L’esprit que vous avez reçu n’est pas un esprit de servitude qui vous fasse encore vivre dans la crainte ; mais c’est l’esprit des enfants adoptés de Dieu, par lequel nous crions Abba, notre Père, et c’est cet Esprit qui rend lui-même témoignage au nôtre que nous sommes enfants de Dieu. Et (3) ailleurs : Parce donc que vous êtes les enfants de Dieu, il a envoyé dans vos cœurs l’Esprit de son Fils qui crie Abba, mon Père. Cette adoption se fait par l’unité avec Jésus-Christ, ainsi elle est une espèce de génération par la volonté, comme celle des hommes qui adoptent des enfants, mais elle passe tout exemple, parce qu’elle est faite par l’incorporation dans le Fils naturel, c’est pourquoi il y a sujet de dire que nous sommes les enfants de Dieu, et, à cause de cette qualité, Dieu nous donne l’Esprit de son Fils, c’est-à-dire le Saint-Esprit agissant de la même manière qu’en Jésus-Christ, et nous faisant faire les mêmes actions qu’à lui, Abba, mon Père. Le mot de Père est exprimé en hébreu et en grec, parce qu’il est le Père des Juifs et des Gentils ; secondement, parce que le Saint-Esprit nous fait prier avec de grandes instances ; troisièmement, parce que les enfants caressent leur père et le flattent par ce don de tendresse : Abba est un nom de dignité, et Père un nom de nature (4). »

(1) C. VI hunc Pater signavit Deus. — (2) Rom. VIII. — (3) Galat. IV. — (♦) La R. Mère de Blémur.

Comment nous sommes vraiment enfants de Dieu.

Tiercement, il se faut souvenir qu’étant honorés d’une telle faveur du Ciel, c’est à très-bonnes enseignes que nous sommes appelés enfants de Dieu, d’autant que la substance divine du Saint-Esprit s’unissant à nos âmes, comme dit l’Apôtre, et ce par la voie de nourriture, ainsi que nous recevons le Sauveur au Saint-Sacrement, mais par voie de régénération, ce n’est plus merveille que nous soyons appelés enfants de Dieu, puisqu’il nous engendre de la sorte et nous départ sa propre substance. Nous recevons cet état et ce grade divin, dit le glorieux Saint Dcnys (1), par une naissance, ou, pour mieux dire, par une génération divine. Je parle de celle qui se fait au saint Baptême, ainsi que témoignent tous tes Pères. Et c’est le juste sujet qui transporte d’admiration les Écrivains sacrés et les Saints Docteurs, lorsqu’ils vont considérant f’inexplicable grandeur de cette faveur. Le Ciel nous passe des promesses démesurément rares et tout à fait précieuses, dit le Prince des Apôtres (2), d’être faits participants de la nature divine. Je vous supplie de considérer attentivement la grâce que nous recevons de Dieu le Père, dit le Disciple bien-aimé (3), d’être non-seulement appelés, mais d’être par effet enfants de Dieu. Y a-t-il au monde excellence comparable à celle-ci, s’écrie le grand Pape Saint Grégoire (4), qu’un homme créé soit fait le fils de son Créateur ? C’est un admirable secret, (lit Saint Léon (5), et un don qui passe tous les autres, qu’un honnne puisse appeler Dieu son père, et que Dieu le reconnaisse pour fils.

En quatrième lieu, il est aisé de voir qu’encore que les Saints Livres et les Docteurs appellent cette filiation une adoption, comme véritablement if y a une très-grande ressemblance entre les deux, ce néanmoins il ne faut pas estimer qu’elle se passe avec quelques cérémonies extérieures tant seulement, et avec la simple acceptation de celui qui avoue et reconnaît un autre pour fils, ainsi qu’il arrive ès adoptions qui sont usitées parmi les hommes. Il **y** a bien ici d’autres mystères : ce qui soit dit à l’honneur du grand Père des miséricordes. Car le tout se passe avec un vrai et réel enrichissement de l’âme, dans laquelle le Saint-Esprit descend, portant avec soi de très-rares et très-riches présents. Il nous a affranchis et sauvés, dit l’Apôtre Saint Paul (6), par le lavoir de la régénération, et nous a renouvelés parle moyen du Saint-Esprit, qu’il a versé largement sur nous. Et

(1) C. ii Eccles. Hierarch. — (3) Il, c. i. — (3) I, c. V. — (4) Hom. vi in Ezech. — (S) Serm. IV de Nativ. — (6) Tit. m.

ailleurs (1) : Il rendra la vie à vos corps corruptibles et mortels, à cause et par l’entremise de son Saint-Esprit qui habite dans vous.

Vît. En cinquième lieu, de ce que dessus se voit aisément la ressemblance que nous avons avec Dieu en qualité de ses enfants, puisque par son indicible bonté il nous a (2) faits participants de sa nature. Or, d’autant qu’outre la nature, qui est la même au père et au fils, se retrouvent encore pour la plupart certains autres particuliers traits de visage, de maintien et d’humeur, qui font que les enfants ont plus de ressemblance avec leurs pères qu’avec les autres hommes, ce Père céleste n’a pu permettre que semblables marques nous manquassent. C’est pourquoi, considérez qu’elles dépendent en partie de notre coopération, si souvent il nous exhorte à mettre toute peine de les acquérir pour être vrais enfants de notre Père. Saint Bernard estime que cette ressemblance consiste en un état de persévérance en l’exercice de la vertu, au moyen de laquelle l’âme va représentant en soi-même autant qu’elle peut l’immutabilité et l’éternité de Dieu. Saint Augustin (3) la met en l’union que notre volonté a avec celle de Dieu, de sorte qu’elle ne veuille se porter à autre chose qu’à ce que Dieu aime, ni haïr que ce qui lui déplaît. Il semble que notre Seigneur lui-même l’ait logée en la charité. À ce que vous soyez semblables, dit-il (-4), à votre Père céleste, qui éclaire également le bon et le mauvais. « Il est vrai que le Disciple bien- aiiné ne reconnaît qu’une ressemblance imparfaite ici-bas, remettant la perfection du Tableau clans le Ciel. Par ces paroles, mes très-chers, nous sommes maintenant enfants de Dieu ; mais ce que nous devons être un jour ne se voit pas encore : nous savons que lorsqu’il se découvrira visiblement, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu’il est. C’est-à-dire, ici, quoique nous soyons régénérés, nous ne paraissons que clans l’obscurité des enfants cl’Adam, cependant nous gémissons clans l’attente de l’adoption accomplie des enfants de Dieu, lorsque nous le verrons tel qu’il est, même dans la Divinité, et que l’âme, étant rassasiée de la Divine Lumière, elle communique la clarté au corps (5). »

VIII. En sixième lieu, aux faveurs précédentes s’ajoute une protection si spéciale que Dieu prend de ses enfants, que l’Écriture sainte semble ne la pouvoir dignement expliquer ; protection jointe à un soin si industrieux et à une industrie si soigneuse, qu’il veut absolument que nous nous reposions sur lui de toutes nos nécessités (6),

(1) Rom. vin. — (î) l’etr. u.- (3) lu Psalm LXXV. — (4) Mattti. V. — (5) La R. Mère de Blémur. — (6) Matth. VI.

i. 6

d’autant qu’il sullit que notre bon Père les sache, et qu’il soit très-bien informé de tout ce qui nous fait besoin.

En septième lieu, de là se répand dans nos cœurs une certaine douceur de confiance, qui se peut mieux sentir que déclarer ; confiance qui nous fait sans crainte approcher de Celui qui nous fait tant de bien, et qui ne saurait avoir le courage de nous éconduire lorsque nous lui demandons quelque chose ; et de vrai ce nous est un grand motif de confiance, dit Saint Augustin (1), de voir qu’avant que nous eussions l’assurance d’ouvrir la bouche pour demander, nous avions déjà reçu la faveur de pouvoir appeler Dieu notre Père. Car, de grâce, que refusera ce Père débonnaire à ceux qui ont l’honneur de lui appartenir de si près, et d’être appelés ses enfants ?

Finalement, tout ce que dessus aboutit à l’extrême bonheur des enfants de grâce, qui n’est autre qu’un droit que Dieu leur donne au Paradis, ainsi qu’à leur propre héritage ; droit qui leur est assuré par lettres patentes de notre Seigneur Jésus-Christ, vérifiées au Parlement de son Église, qui est la colonne (2) et l’appui de la vérité. Bonheur toutefois dont la jouissance leur est réservée jusqu’à ce qu’ils soient arrivés (3) à l’âge de perfection, et qu’ils soient hors de la minorité où ils sont encore cà-bas sous les éléments de ce monde visible, afin de parler avec l’Apôtre Saint Paul (4). C’est sans faute ce que veut signifier le Disciple bien-aimé, lorsqu’il dit que nous (5) avons voirement l’honneur d’être enfants de Dieu, mais cependant que le temps n’est pas encore échu auquel nous devons être mis en l’entière possession de ce droit : il nous doit bien suffire que nous ayons un Père fidèle pour faire profiter notre bien, qui ne manquera en son temps, si nous ne lui manquons les premiers, de nous le mettre en main, et de nous tenir bon compte de tous les fruits et intérêts.

XI. Si par mauvaise rencontre il se trouvait quelqu’un qui, de ce qui a été jusqu’ici discouru, prit occasion de faire moins d’état de la grâce qui a été octroyée à la Bienheureuse Vierge, pour autant qu’elle est tellement commune, qu’elle ne laisse pas pourtant d’être en façon très-singulière. Car, en premier lieu, elle a emporté le droit d’aînesse, comme étant celle sur qui, avant toute autre, Dieu jeta les yeux, lorsqu’il prit la résolution de crayonner sur son Fils unique des enfants de grâce et des créatures d’adoption. Sur cette admirable idée, elle fut tirée la première, ainsi que j’ai fait voir ci-dessus (6) ; en sorte que tes traits de ce divin exemplaire furent plus

(1) Lib. Il de Serin. Don), in monte, c. vin. — (2) l Tim. m. — (3) Ejilies. IV. — (4) Liai. IV. — (5) l, c. m. — (6) C. il.

parfaitement imités en elle seule qu’en tous les autres ensemble. En outre elle est l’unique qui, dès l’instant de sa conception, a passé en la famille de Dieu, sans jamais avoir mis le pied dans la maison d’Adam le pécheur. De manière qu’oncques elle n’a été autre que tille d’adoption et héritière en premier chef des biens de son Père et de son Créateur. C’est à mon avis la raison pourquoi Dieu lui donna le nom de Marie, avant même qu’elle fût conçue, ainsi qu’ont remarqué Saint Grégoire de Nysse (1), Saint Jérôme (2) et quelques autres, pour montrer que dès lors elle était sa possession privative- ment à toute autre, qu’elle était de sa maison, et qu’il la reconnaissait pour sa fille bien-aimée : de façon que si la plume d’or de Havenne (3) a eu droit d’écrire que les titres et les armoiries qu’on voit gravés sur les pierres des limites, marquent assez de qui sont les possessions, je n’ai pas moindre sujet de dire que nom de Marie que l’Archange apporta du Ciel, avant même qu’elle lut conçue, fit assez connaître qu’elle appartenait à Dieu, et qu’il l’avait reçue en sa famille par le titre d’une adoption qui n’aura jamais sa pareille. Mais ce qui possible est le principal, c’est qu’elle a reçu avec tant d’avantage par-dessus tous les autres la grâce de cette adoption, que non-seulement elle a emporté le plus beau elle plus net de l’héritage de Dieu son Père, voire encore qu’elle a été faite comme la Mère de tous ses frères, qu’elle leur a fait la part, qu’elle a été nommée pour administrer leur bien et pour conserver l’héritage qui leur est échu par la régénération céleste. Ainsi tous les enfants d’adoption se trouvent avoir part au choix qui a été fait de Marie, puisqu’elle n’est pas seulement leur sœur aînée, en tant qu’elle est la fille aînée de Dieu, mais de plus qu’elle leur sert de mère, de gouvernante, de tutrice et de conductrice de toutes leurs affaires.

### § II. — Le second titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la Fille du Père éternel.

Le rapport que la Sainte Vierge a au Père éternel en qualité de Mère de son Fils.

1. Prenons maintenant le vol plus haut, et dans les amoureux desseins de notre Dieu, recherchons un degré de filiation encore plus relevé (pie le premier, et plus approchant de celle que nous appelons naturelle. Pour la pouvoir déclarer, il faut do nécessité prendre garde à trois rapports et liaisons que la Sainte Vierge a avec notre Seigneur Jésus-Christ. Car premièrement elle est sa Mère, comme il a été amplement discouru au chapitre premier.Secondement

(1) Honi. île Christi Nativ. — (2) Historia de ortu Maria ;. — (3) Serm. cliv.

clic est sa fille par titre de rédemption ; ce qui a donné sujet à Saint Bernardin le Siennois de l’appeler (1) la fille du Rédempteur. En troisième lieu elle est son Épouse d’une façon très-spéciale et incommunicable à toute autre, comme il se vérifiera par exprès sur le milieu du second Traité (2). Et possible serait-ce bien la raison qui aurait mu le grand Saint fgnace Martyr à la nommer d’ordinaire en ses Épîtres Marie de Jésus, comme étant toute à Jésus et de Jésus en qualité de Mère, de Fille et d’Épouse tout ensemble.

If. Ue ce triple cordon qui la lie et l’unit indissolublement avec Jésus, naît le triple rapport qu’elle a à Dieu, Père du même Sauveur et Rédempteur. Car pour le regard du premier titre de Mère de son Fils unique, le Bienheureux Cardinal Pierre Damien (3), après avoir montré comme Dieu se trouve en trois façons en ses créatures, c’est savoir par essence, par action, et en quelques-unes qui ne sont pas de l’ordinaire portée des autres, par la manifestation des choses futures ; il ajoute qu’il est encore en la Bienheureuse Mère de son Fils, d’une quatrième façon, qu’il appelle par identité. Saint Bernard l’explique (4), disant que Dieu, se joignant à tous tes Saints par l’union de sa volonté, il s’est de plus uni à la chair de la Bienheureuse Vierge, faisant de sa propre substance et de celle de Marie un Jésus-Christ, lequel, encore qu’il prenne une de ses natures du Père et, l’autre de la Mère, ne laisse pas pourtant d’appartenir entièrement au Père et entièrement à la Mère. Conjonction si étroite, qu’à cette occasion Saint lîasile ne fait nulle difficulté de dire (S) que la chair de la Vierge a été trouvée digne d’être unie à la Div inité du Fils unique de Dieu. Bonté infinie, quel abîme de merveilles ! La chair de la Mère est la même que celle du Fils : celle du Fils est unie à la Di vinité du Fils ; la Divinité du fils n’est autre que celle du Père. Quel nom trouverez-vous maintenant pour expliquer le rapport que la Vierge mère a avec le Père éternel ? L’appellerez-vous parenté ? le nommerez-vous affinité avec Saint Thomas (6) et avec quelques autres Docteurs ? Quel nom lui trouverez-vous ? Il me semble qu’il vaut mieux se retirer à bonne heure de ce mauvais pas, que de s’exposer au hasard de faire quelque dangereux naufrage.

Le l’apport qu’elle a en qualité de Fille de son Fils.

III. S’il vous plaît de la considérer en qualité de Fille ainée de Jésus, vous la pourrez nommer la petite Fille du Père éternel.

(1) T. Il, serin. LI, art. 3, c. u. — (2) C. V. — (3) Serin. île Naliv. B. Virg. — (4) Hotnil. ni in Missus. — (5) Homil. de humana Christi generatione. — (G) 2. 2. q. 103, art. 4 ail 2, et ibid. Cajet. aftinitatem cum Deo vocant.

l.e rapport qu’elle a comme Épouse île son Fils.

IV. Mais la regardant comme Épouse du Sauveur, qui est ce que principalement je me suis proposé en cet endroit, il faut la qualifier du titre de Fille bien-aimée du Père éternel. Par aventure serait-ce bien ce qu’elle-même voulait dire ès Proverbes de Salomon (1), au lieu qui a été déjà coté. Le Seigneur m’a possédée au commencement de ses voies. Car ce mot de posséder, en terme de l’Écriture Sainte, signifie assez proprement avoir un fils ou une fille, ainsi que nous trouvons qu’Ève, la première de toutes les mères, s’étant délivrée du premier fils qui jamais naquit de femme (ce fut Caïn), s’écria : J’ai possédé (2) un fils par la grâce de Dieu. Et me semble que la Sainte Vierge le dit encore plus clairement un peu plus bas. Car où nous lisons suivant notre version commune : J’étais avec lui ordonnant toutes choses ; le Parapliraste Ghaldaïque tourne : J’étais à son côté nourrie auprès de lui, ne plus ne moins que sa très-chère fille. Car dès lors il me tenait déjà comme celle qui devait avoir l’honneur de son alliance en qualité d’Épouse future de son Fils unique, destinée à lui tenir compagnie, à l’assister, à le servir, et à le faire père d’une multitude innombrable d’enfants, que le Patriarche Abraham vit seulement par figure et par énigme, surpassant l’arène de la mer et les étoiles du ciel. De sorte que dès lors elle avait droit de dire à Dieu avec le Prophète Jérémie (3) : Vous êtes mon père et le gardien de ma virginité, puisque dès lors elle était déjà promise, ou au moins préparée à son Fils unique.

Cette alliance incompréhensible relève tellement la Sainte Vierge, qu’elle la fait Fille de Dieu non-seulement par adoption, comme j’ai déclaré peu auparavant, mais en certaine façon par nature. La loi (4J lui donne cet avantage, puisqu’elle veut que le père tienne pour sa fille l’épouse de son fils ; puisqu’elle nomme cette alliance naturelle, et qu’ensuite fie cela elle défend le mariage entre les collatéraux à proportion de la parenté. L’admirable Saint Augustin dit eu un mot tout ce qui se peut dire en cet endroit. Car si l’époux et l’épouse, dit-il (5), ne sont qu’une même chair, vous ne pouvez et ne devez tenir l’épouse de votre fils autrement que comme votre propre tille. Et c’esbsans faute la raison pourquoi si souvent parmi les Cantiques l’Époux appelle son Épouse sa sœur ; et celle-ci le nomme réciproquement son frère, comme appartenant tous deux à un même père,

(fJC. m/. - fij Gca. rr. - fSJ C. tir. - (4) Nu rus, et pr/riguâ Mv locosunt.

() Affinitatis, instit. de Nnptiis. § Solut. îmtrim. /. Quia 3. et I. Hei. § ûna/i, —

(S) Lib. // rontrv PrlafrIIIm, r. r.XI.

voire même n’étant plus qu’un même corps. Le dévot Empereur d’Orient Matthieu de Cantacuze, parmi les fruits qu’il a laissés de sa retraite et de sa dévotion envers la Mère de Dieu, qui sont ses gentils Commentaires sur le Cantique des Cantiques, dit un mot (1) à ce propos fort avantageux à la Sainte Vierge ; car parlant en la personne du Père éternel, il la nomme sa Fille bien-aimée et née de sa propre substance.

Vouloir maintenant entrer en connaissance de l’amour inestimable que le Père éternel a porté à sa Fille unique, à raison de cette particulière alliance, des caresses qu’il lui a faites, des grâces singulières dont il a prévenu sa bienheureuse âme ; vouloir atteindre avec nos faibles pensées à l’amour réciproque et au respect qu’elle a rendu à un tel Père, à la reconnaissance de tant de biens, qu’elle conservait incessamment dans son cœur, serait-ce pas une entrepris ! ! téméraire et pleine de présomption ? Avouons ingénument qu’il y a des secrets où Dieu ne prend pas plaisir que nous entrions autrement que pour les révérer ; et reconnaissons que l’Épouse Sainte arrête notre curiosité, disant (2) : À moi seule mon secret, à moi seule mon secret ; que personne n’y prétende, puisque ce sont lettres closes et mystères cachés pour les autres.

Ce néanmoins, puisque Dieu même a bien daigné nous faire la faveur de nous en révéler quelque chose, je crois que je ne ferai rien contre la loi île ce secret, si j’en mets en avant quelques particularités que ce même Époux fit un jour entendre à la Bienheureuse Sainte Brigitte. Et pour autant que mon dessein est de me servir à quelques autres sujets de ce que j’ai remarqué dans l’excellent livre de ses Révélations, ce me sera une particulière satisfaction que le sage et réservé Lecteur soit bien informé du mérite de ce livre, et qu’il sache qu’il a été vu et revu par diverses fois, tant du vivant de cette Sainte qu’après sa mort ; qu’il a été souvent examiné, et ce par de très-doctes Cardinaux et de très-savants Prélats, parmi lesquels la grande autorité et la profonde science du seul Cardinal de Turrecremata, qui lui donne des éloges nonpareils, pourraient arrêter le doute des esprits défiants ; qu’il a été prisé et recommandé par les Prélats assemblés au Concile de Constance ; bref, qu’il en est fait une très-honorable mention parle Pape Boniface IX, en la Bulle de la canonisation de Sainte Brigitte, et par Martin V, en la confirmation de la même Bulle. Là donc, parmi les propos que le Saint Ange tint à cette bienheureuse veuve des grandeurs et des excellences de la Mère de Dieu (3), est faite une comparaison de

(1) In illuit, Equilatui meo assimilavi te, cte. — (2) Isa. XXIV. — (3) In scrmone Angclico, c. m.

l’amour qu’Abraham, le Père des croyants, porta à son cher Isaac, avec celui que le Père de toutes les créatures, voire le Père du Verbe incarné, porta à sa bien-aimée fille la glorieuse Vierge : Abraham, lui disait le Saint Ange, aima son fils, même avant qu’il lût conçu, dès qu’il eut reçu la promesse de sa naissance ; et Dieu aima sa fille, de toute éternité, d’un amour qui surpassa démesurément celui qu’il eut pour toutes les autres créatures. Abraham ne sut pas que l’amour qu’il portait à Dieu dut être connu à toute sa postérité, voire à tout le monde par le moyen de ce sien fils ; mais Dieu sut très-bien que, par l’entremise de sa clière Fille, son infinie charité serait manifestée à tous les siècles à venir. Abraham voyait assez que ce fils, quoique né d’un saint et légitime mariage, viendrait néanmoins au monde avec quelque sorte de confusion ; Dieu au contraire recevait un contentement très-particulier de la sainteté et de la pureté de la conception immaculée de son Fils unique en cette sienne Fille, et des enfants de grâce et d’adoption qui devaient provenir de tous les deux. Abraham n’ignorait pas que sa propre substance, qu’il communiquait à son Fils, dût être séparée de lui ; mais Dieu connaissait parfaitement que la cliair que son Fils tirerait de Marie ne serait jamais séparée de sa divinité, et que la divinité de son Fils était inséparable de la sienne. Abraham jugeait bien que le corps qu’Isaac empruntait de lui serait un jour réduit en cendres ; mais Dieu savait incomparablement mieux que le corps de sa très-sainte Fille serait exempt de toute corruption, de même que celui de son propre Fils. Abraham prépara une tente à son fils avant qu’il fût conçu ; et Dieu voulut lui-même être la tente et la demeure de sa Fille sans pair. Abraham lit provision de blé, de vin et d’huile, qui étaient les fruits de l’ancienne bénédiction, avant la naissance d’Isaac ; et Dieu, avant la conception de sa très-douce Fille, la pourvut d’une triple bénédiction, qui fut bien autre que la première, se donnant soi-même, qui est l’huile et le principe de toute sainteté, lui donnant son Fils, qui est le pain et la viande des Anges, et son Saint-Esprit, qui est le vin qui réjouit le cœur de l’homme. Il me semble qu’il ne faut rien ajoutera ces divines pensées. Passons au troisième rapport.

## LA QUATRIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE V.

Qu’elle soit l’Épouse du Saint-Esprit.

C’est une chose très-difficile à rompre qu’une corde à trois cordons, dit le Sage (1). Et le triple rapport de la Mère de Dieu à la très-Sainte Trinité est un lien indissoluble, et un nœud plus que gordien, que toutes les puissances de l’Enfer ne sauraient délier. Les deux premiers étant achevés, il ne me reste plus que le troisième à déclarer : c’est celui qu’elle a au bienheureux Saint-Esprit.

### § I. — Que la Bienheureuse Vierge est véritablement l’Épouse du Saint-Esprit.

I. Pourquoi se mettre en peine de prouver cette vérité, puisque tous les Saints Pères unanimement la prêchent, et que c’est la voix ordinaire de l’Église Catholique ? Saint lldefonse, Saint Bernard, Saint Bonaventure le disent si souvent que merveille. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, l’appelle (2) à cette occasion l’Épouse sans tache et sans reproche. Les autres, à même dessein, la nomment la couche royale et le lit nuptial du Saint-Esprit. Le Bienheureux Saint-Esprit, dit Saint Anselme (3), l’amour et le lien du Père et du Fils, celui en qui et par qui doit être aimé tout ce que nous voulons légitimement aimer, est descendu personnellement, et en propre substance, dans la glorieuse Vierge, et par un passe- droit incompréhensible, la choisissant à l’exclusion de toute autre créature, l’a faite son Épouse, et, par même moyen, la Reine et l’Impératrice de l’univers. Saint Grégoire de Nysse dit subtilement (4), selon sa coutume, qu’au jour de l’Incarnation, jour mille fois heureux pour le ciel et pour la terre, le lit nuptial ne fut autre que la pureté de la très-sacrée Vierge, franche de tout péché et de toute

(1) Eccles. IV. — (2) Orat. de Preesentatione B. Virjr. — (3) Lib. de Excellentia Virpr., c. IV, — (A) Hom. XVIII in Gant.

corruption ; que l’impériale ou le pavillon de ce lit lut la vertu du Très-Haut, qui fit ombre à la Virginité de la très-chaste Épouse ; et que le flambeau mystérieux fut la splendeur du Saint-Esprit. Saint Laurent Justinien remarque très àpi-opos (1) que le glorieux Saint Joseph servit à ce dessein comme de député et de commis du Saint-Esprit pour lui conserver son Épouse pure et nette, et pour être comme l’Ange Gardien de son corps. Tertullien (2), Eusèbe de Césarée (3), Saint Épipliane (4) et Saint Grégoire de Nazianze (5) font parler le même Saint-Esprit chez Isaïe, et lui mettent en bouche ces paroles du même Prophète (6) : Je me suis approché de la Pro- phétesse qui a conçu et enfanté un Fils.

Mais quoi de plus exprès que la parole infaillible du Saint Para- nymphe, qui assura à la Vierge (7), de la part de son Maître, que le Saint-Esprit descendrait dans elle, et que la vertu du Très-Haut, qui n’est autre que le même Saint-Esprit, lui ferait ombre, la mettant sous son manteau royal, c’est-à-dire à l’abri de sa protection, lui donnant pouvoir de porter son nom et de l’appeler son Époux à perpétuité. C’est-à-dire : Le Saint-Esprit vous fera ombre, dit Saint Bernard (8) ; c’est-à-dire, il vous renforcera pour supporter la lueur et l’éclat de la Divinité qui se répandra dedans vous. C’est-à-dire, comme dit le même (9), ne vous mettez pas en peine de savoir en quelle façon ce mystère s’accomplira en vous, d’autant que celui même qui conduira cette œuvre divine vous servira d’Époux et de Maître, et mettra votre esprit à couvert de sa lumière inaccessible, afin de vous faire regarder fixement ce que les autres n’oseront approcher. C’est-à-dire, ainsi que l’entend le docte Eutbymius (10), il sera pour votre regard ne plus ne moins qu’une douce nuée, laquelle, venant à se dissoudre, s’écoule insensiblement dans les veines de la terre, et la rend féconde sans l’offenser aucunement. C’est-à-dire, comme l’explique Saint Augustin (H), il vous protégera et vous défendra tellement de tout ce que votre intégrité pourrait appréhender, qu’au contraire il fera cpi’au moyen de cette conception immaculée vous deviendrez plus pure et plus entière que devant. C’est assez de ce point, passons à l’appareil de ses divines épousailles.

(1) Lib. (le Casto connubio Verbi, etanimte. — (2) Lib. de Trinit. — (3) Lib. VII ie demonstr. Evang., c. VII. — (4) Hæresi LXXVIII. — (5) Orat. in Pascha. — c) Isa. VIII. Accessi ad Prophetissam, et concepit, et peperit Filium. — (7) Luc, t. — () Hom. IV in Missus. — (9) Ibid. — (10) In Lucam, Maldon. in I Matth, — (1) Lib, L Homiliarum, hom. XLIV,

### § II. — Comme le Saint-Esprit a préparé la glorieuse Vierge pour être sa très-digne Épouse.

Si jadis les filles qui étaient choisies de toutes les provinces sujettes au grand Assuérus, pour passer une seule nuit avec ce Prince, étaient préparées un an auparavant, avec tous les artifices que pouvait suggérer aux parfumeurs l’affection d’agréer à leur souverain, faudrait-il pas dire à plus forte raison que celle qui devait être pour toujours l’Épouse sans pair du glorieux Saint-Esprit, a passé par tous les préparatifs sortables à une telle Majesté ? Faudra-t-il pas confesser que le Saint-Esprit a été celui qui seul a pu fournir aux frais nécessaires, et qui seul a su embellir et enrichir son Épouse, ainsi qu’il était convenable ? Tel a été le sentiment du Bienheureux Pierre Damien et du dévot Saint Bernard. La Vierge, disent-ils (1), a été faite, annoncée et préparée par le Saint-Esprit. Voire plus de huit cents ans avant eux, Denis l’Alexandrin avait assuré (2) que le tabernacle du Saint-Esprit, c’est-à-dire la Vierge Sainte, n’avait pas été façonné de main d’homme, mais qu’il avait été fait et affermi par le même Saint-Esprit. Oui, que c’était le Saint-Esprit qui, dans le sein de sa Bienheureuse Mère, avait donné secours à la nature déjà demi-morte, et incapable de concevoir, celui qui, au même temps, l’avait sanctifiée et ornée de ses dons ; celui qui avait formé son enfance, et qui lui avait servi de Maître et d’instructeur.

Mais bien plus particulièrement lit-il paraître son soin amoureux et industrieux, lorsque, pour lui parler à cœur ouvert, il la conduisit en la solitude ; comme il dit lui-même par son Prophète Osée (3), et comme chante l’Église (4), lorsqu’il lui prépara une demeure stable et arrêtée dans sa propre maison. Ce fut lorsque ayant déjà atteint l’âge de trois ans, ses père et mère qui, par le commandement du Ciel, l’avaient consacrée à Dieu en qualité de Nazaréenne, avant même qu’elle fût conçue, la menèrent au temple pour y servir sa Majesté, jusqu’à ce qu’elle en ordonnât autrement, et lorsqu’elle y fut comme miraculeusement reçue, afin de vivre l’espace de douze ans dans le Sanctuaire de Dieu, où il n’était loisible à personne d’entrer, excepté au seul Grand Prêtre, et ce, une fois l’an seule ment. Cette proposition pourrait sembler étrange, si elle n’état tellement autorisée par le commun accord des anciens Pères, qie

(1) Damiumis, serm. Ilîle Naliv. B. Virg. ; S. Bern., Serm. u in Missus. —

Epist. ailversus Paulum Samosatenum apud Turrianum in Hopplotheca —

C. u. — (4) In Tabernaculo suo habitare facit eain.

sans une notable témérité on ne la saurait désavouer. Car ainsi l’ont clairement et distinctement enseigné le bienheureux Évodius (1), premier Patriarche d’Antioche après Saint Pierre, Saint Grégoire de Nysse (2), Saint André de Jérusalem (3), Archevêque de Candie ; Saint Germain (1), Patriarche de Constantinople, Georges (5), Archevêque de Nicomédie ; Siméon Métapliraste (G), que les Grecs nomment ordinairement le Maître, qu’ils honorent à l’égal de Saint Jean Chrysostome, de Saint Grégoire et de Saint Basile, et que le Concile de Florence, en la session septième, qualifie du titre de Saint et insigne Docteur ; Saint Jean Damascène (7), les empereurs d’Orient, Léon, surnommé le Sage (8), et Matthieu de Cantacuze (9), les historiens Nicéphore (10), Glycas (11), et tout plein d’autres, sans parler des auteurs modernes (12).Voici les propres termes du Méno- loge des Grecs, au vingt-unième de novembre. La célébrité de l’entrée de la Mère de Dieu au Temple, lorsque ses père et mère, trois ans expirés après son admirable naissance, suivant la promesse qu’ils en avaient faite, la conduisirent au Temple, et la présentèrent aux Prêtres qui la reçurent, et par l’ordonnance de Dieu la logèrent au lieu le plus secret du Temple, où le seul Grand Prêtre entrait une fois tous les ans ; et là lui permirent de mener une vie retirée et séquestrée des autres.

III. Que s’il se rencontrait quelqu’un qui, nonobstant l’autorité de tant de grands hommes, voulût encore faire le rétif, qu’il considère que ce qui est porté en l’Écriture (13), que hors du Grand Prêtre, nul n’était admis au Sanctuaire, doit par aventure être pris et interprété du temps auquel, une fois l’année, il y officiait solennellement ; qu’il lui souvienne de ce qui est rapporté par Égésippe (f i), par Eusèbe de Césarée (15), par Épiphane (16), et par Saint Jérôme (17), que le privilège de faire parfois ses dévotions dans le Saint des Saints a bien été accordé à Saint Jacques, surnommé le frère de notre Sauveur ; qu’il fasse réflexion sur l’état auquel se trouvait alors le peuple Juif après tant de guerres et de révolutions, et qu’il pèse que le Temple, ayant été par deux fois démoli, l’Arche emportée, et la plupart des anciennes cérémonies altérées, ce n’aurait pas été si

(1) In Epist. apud Nicephorum, 1. II Hist., c. XXIII. — (2) Orat. in diem Nalalis Domini. — (3) Orat. i de Dormit. B. Virg. — (4) Orat. de Oblatione B. Virg. — (5) Orat. de Oblatione B. Maria ;. — (6) Orat. de Ortn, et dormit. Deipara ;. — (7) IV Fidei orthod., c. XV. — (8) Orat. de hoc festo citata in Menolog. Gnecorum.

(9) In illud Cant. \i. Introduxit me in cellam vinariam. — (10 Lib. 1 Hist., c. XVII.

(H) III parte Annalium. — (12) Vide Canis., lib. I de B. Virg., c. XIII ; À Castro Hist. Deipara ;, c. m ; Vincentium Kicardum in læum citatnm Cantacuzeni. — (13) Levit. XVI. — (1i) Lib. V. — (15) Lib. Il Hist. Eccles., c. XXIn. — (16) Ha ;- resi LXXVIII. — (17) Lib. de Scriptor. Eecles.

grande merveille qu’il y eût encore, en ce point, quelque relâche : qu’il sache que Dieu, qui avait fait les luis, était par-dessus ses ordonnances, et qu’il pouvait dispenser de celle-ci en faveur de la Mère de son Fils : car c’est ainsi que le prennent les Pères, de qui nous tenons cette vérité ; qu’il ait égard aux merveilles arrivées en la Conception et en la Naissance de la Sainte Vierge, qui étaient plus que suffisantes pour faire appréhender aux Prêtres que cette tille était quelque chose de grand et de relevé par-dessus le commun ; ce qui paraissait même à son visage et à son maintien. Bref, je veux bien qu’ils entendent (jue la plupart des Auteurs ci-dessus allégués (1) passent encore plus avant, et qu’ils assurent (2) que, pour l’ordinaire, elle ne prenait autre nourriture que celle que les Anges lui apportaient. Niais pourquoi le trouverions-nous étrange, puisque nous savons de semblables, voire de plus extraordinaires faveurs avoir été faites à plusieurs Saints, qui enfin ne sont que serviteurs de Celui de qui la glorieuse Vierge est la Mère ?

fV. Cette vérité présupposée, il me prend envie de saluer l’Épouse future du Saint-Esprit en cette sienne entrée au Temple, avec les douces paroles que Saint Germain (3) fait dire à Zacliarie, père de Saint Jean-Baptiste, et cousin de la Bienheureuse Vierge en cette solennité : Entrez à la bonne heure ; entrez, l’accomplissement de ma Prophétie ; entrez, l’effet des promesses du Ciel ; entrez, le sceau du Testament du Seigneur ; entrez, le but et le blanc de ses desseins ; entrez, la clef des mystères cachés ; entrez, la visée de tous les Prophètes ; entrez, la paix des disgrâces, l’accord des choses désunies, le soutien de celles qui s’en allaient en ruine, le renouveau de celles qui étaient envieillies, la clarté de ceux qui se trouvaient en ténèbres ; entrez, présent tout rare et tout divin ; entrez, la Dame de tout ce qui est créé ; entrez dans votre propre héritage, et attendez avec joie et avec plaisir la descente du Saint-Esprit votre Époux dans le Temple de votre corps ; attendez au nom de tous les enfants d’adoption l’ambassade du divin messager, l’opération de la vertu du Très-Haut, et la conception du Fils unique de Dieu.

V. Û qui pourrait concevoir ce que la très-sacrée Vierge fit là-dedans l’espace de douze ans entiers ! Ô qui aurait quelque connaissance de l’excès de ses contemplations, de l’ardeur de ses extases, de ses devis familiers avec les bienheureux Esprits, de ses actions de grâces, de ses adorations, de ses humiliations ! Ô qui saurait appréhender la douceur d’une telle vie, que Saint Germain assure avoir

(1) Andréas Créions. — (a) Germanus Constnntinop. Georgitis Nicomediens, læis fitalis. — (3) I.oco fitatn.

mérité d’être menée au plus haut îles Cieux plutôt que cà-bas sur la terre ! Ô qui pourrait raconter les caresses que le Saint-Esprit taisait dès lors à cette jeune tille, qu’il allait disposant pour être sa très-digue Épouse ! Ô qui nous pourrait déclarer ce que l’Ange fit entendre à la Bienheureuse Sainte Brigitte (1), lorsqu’il lui dit que le Saint-Esprit était autour de la Vierge ni plus ni moins qu’une soigneuse abeille, qui dès le matin assiège le bouton de rose non encore épanoui, attendant qu’il vienne à s’éclore par la force des rayons du Soleil ! Ô qui nous pourrait expliquer ce qui est porté au même endroit (2), que le Saint-Esprit fut la fournaise où la Vierge fut jetée, pour être disposée à servir aux desseins admirables de Dieu ! Ô qui serait capable d’entendre ce que la même Vierge révéla un jour à cette Bienheureuse veuve (3), qu’elle était ni plus ni moins qu’une noix qui va toujours croissant jusqu’à sa maturité, de sorte qu’à mesure que l’écorce s’étend, le noyau quant et quant s’avance et croit en grosseur, et occupe tout le dedans sans qu’il y demeure aucun vide ; de même qu’à mesure qu’elle croissait en âge et en capacité, le Saint-Esprit qui la possédait remplissait toute la capacité de son âme ! Ô qui nous donnerait l’intelligence secrète du petit mot de Saint Jean Damascène (4), lorsqu’il dit qu’elle fut plantée en la maison de Dieu, et qu’à guise d’un olivier choisi, elle donna des fruits de toute vertu, préparant son corps et son âme pour être l’agréable demeure du Créateur de toutes choses ! Ô qui nous dirait, avec le dévot Empereur d’Orient (5), comme elle fut admise à la cave des vins délicieux de son Époux, et comme elle but à plaisir de cette céleste malvoisie ! Mais ce sont tous secrets qui doivent plutôt être admirés que compris, et des mystères qu’il faut honorer d’un profond et religieux silence, plutôt que les profaner avec une parole grossière.

### § III. — Des dispositions que la Sainte Vierge apporta de sa part pour se rendre digne Épouse du Saint-Esprit.

t. Le glorieux Saint-Esprit, dit l’Abbé Rupert (6), a eu plus de bonheur en la perfection de la Sainte Vierge, que le Père éternel n’en rencontra en la formation du premier homme et de la première femme. Non que le Saint-Esprit fût meilleur maître que le Père, mais d’autant que la terre qui lui échut était sans comparaison plus propre pour en faire un excellent ouvrage, que celle dont Adam fut

(1) Serm. Angelico, c. XI. — (2) C. XI. — (3) Lib. III Revei., c. vin. — (4) Fidei Orth., lib. IV, e. XV, et Serm. de Nativ. B. Virg. — (5) Matth, Çantacuzenus, loco cit. — (6) Lib. I de Operibiis Spiritus S., c. XII.

moulé. Ce qui se verra clairement par les dispositions qu’elle apportera pour être digne Épouse du Saint-Esprit, de quoi j’aurais beaucoup à dire, n’était un discours presque semblable qu’il faudra faire au second Traité. Partant je ferai choix taut seulement de trois rares qualités, qu’il va touchant lui-même, bien qu’énigmatiquement, lorsque, découvrant son cœur à son Épouse (1), il lui marque ce qui par-dessus le reste a emporté son affection. Ma sœur et mon Épouse, lui dit-il, vous m’avez blessé le cœur ; ou, comme porte le texte originaire : Vous m’avez ravi le cœur avec un de vos yeux et avec un de vos cheveux, qui vont flottant sur votre cou. Saint Jérôme (2) estime que l’œil qui dérobe le cœur de ce noble Époux n’est autre que la pureté plus qu’angélique île la Vierge, pour autant, dit-il, que la virginité est proprement l’œil droit de la Sainte Église ; œil vif, œil perçant et agréable ; car l’autre, qui est plus battu et plus morne, est celui de l’état de mariage. Hugues de Saint-Victor (3) aime mieux que ce soit la droite visée que l’âme de la Sainte Vierge a toujours eue à son Dieu ; visée si ferme et si invariable, que jamais il ne lui est arrivé de s’en détourner tant soit peu. L’Abbé Rupert (4) se persuade que ce cheveu qui bat sur le cou de l’Épouse n’est autre que son humilité ; humilité partout uniforme et égale à soi-même, comme le cheveu ; humilité qui se prise moins qu’un cheveu ; humilité plus flexible et plus maniable qu’un cheveu ; humilité qui a encore moins de montre et d’apparence qu’un cheveu ; humilité qui couvre le cou, où est le siège de l’obéissance, l’inclinant à se soumettre à tous. Voilà, ce me semble, trois qualités fort remarquables, et propres à gagner le cœur du glorieux Saint-Esprit.

L’Humilité, première disposition.

II. Je commence par l’humilité, d’autant que c’est le commencement de toute vertu, celle qui loge les autres en l’âme, et laquelle se retirant elles disparaissent incontinent ; ou plutôt-d’autant que la Bienheureuse Vierge commença par cette vertu, comme elle-même le révéla un jour à sainte Mechtilde (5), ayant passé toute sa vie, et nommément ses jeunes ans dans une si grande retenue, et avec si peu d’estime de soi-même, qu’encore que celles avec qui elle conversait ne méritassent pas de la regarder à raison de sa dignité non- pareille ; ce néanmoins elle se rendait la servante de toutes, de sorte que jamais il ne lui arriva de se préférer à qui que ce fût. C’est une chose précieuse devant Dieu, qu’une âme cordialement humble,

(1) Cant. IV. — (2) Lib. I contra Joviniiui. — (3) In eum Iocum Cantic. — (4) Ibidem, — (5) Rcvel., lib. I.

nommément lorsque l’humilité se retrouve en la compagnie de plusieurs rares et éminentes qualités, qui pourtant ne sont pas capables de lui faire quitter son rang. Dieu même ne saurait s’empêcher de l’aimer. C’est un accord admirable, dit Saint Bernard (• !), et capable de gagner le cœur de Dieu, que celui qui se fait en lame, lorsque l’humilité appuie et recommande la virginité, et que la virginité sert de lustre à l’humilité. Que sera-ce donc, ainsi que le même Saint dit ailleurs (2), si l’humilité se trouve accompagnée de toutes les vertus ensemble, comme il est arrivé à la Sainte Vierge, le vrai miroir de toute perfection ? Y a-t-il apparence qu’alors Dieu puisse dissimuler à une telle âme l’excès de son amour, et qu’il ne soit attiré par la douceur de ce céleste parfum ? Mais que voules-vous davantage, puisque l’Église Sainte lui met ces paroles en bouche : Étant petite à mes yeux, j’ai gagné les bonnes grâces du Souverain, ou, pour mieux dire, puisque elle-même ingénument confesse en son Cantique qu’il a eu égard à la petitesse de sa servante ? Croirez-vous pas qu’au moins une ambassade si magnifique comme celle qu’elle reçut du Ciel, fût capable de lui enfler le courage et de lui donner du ressentiment ? Tant s’en faut, qu’au contraire elle la lit encore descendre plus bas : de quoi Saint Bernard (3) demeure tellement étonné, qu’il ne sait plus que dire, voyant qu’à mesure qu’on l’appelle Mère de Dieu, elle se qualifie servante, et qu’aussitôt qu’on parle de la relever, elle s’abîme jusqu’au centre de la terre. Sainte vertu d’humilité ! qui nous dira si vous axez plus fait d’honneur à cette Dame, pour l’avoir élevée si haut, ou si vous en avez d’avantage reçu, pour vous être rencontrée en celle qui a possédé l’honneur d’être Mère de Dieu ?

La Virginité, seconde disposition.

III. C’est un présent digne du Ciel, qu’un diamant de pureté enchâssé dans l’or de l’humilité. Aussi était-il convenable, et c’est l’avis de Saint Bernard (4), que si Dieu pouvait être attiré en terre par l’odeur de quelque vertu, il le fût par le doux parfum qui se fait du mélange de ces deux rares qualités. Il était à propos, dit ce Saint, que celle qui avait levé l’étendard de la virginité, vertu qui était nouvelle au monde, fût honorée d’une ambassade nouvelle, et qu’autre qu’un Ange du Ciel ne fût choisi pour être envoyé à l’Ange de la terre. Ange Qui n’est autre que Marie, puisqu’au rapport de Saint Basile (b), ou pour mieux dire de la vérité même, elle n’a jamais eu sa pareille en cette vertu angélique. Car ne vous mettez

(1) Hom. i in Missus. — (2) Serm. IV de Assumpt. — (3) Serm. IV in Missus. — (4) Serm. in Annunt. — (5) Homil. de huuiana Christi gencratione.

pas en peine, dit très-bien son grand ser\iteur Saint Anselme (1), de chercher en la terre ou au Ciel une pureté semblable à celle de Marie ; c’est une chose très-raisonnable qu’elle surpasse en pureté, mais plus que vous ne sauriez comprendre toutes les autres créatures, puisque le Père éternel daigne la faire Mère de son Fils unique, que le Fils l’agrée pour telle, et que le Saint-Esprit s’affectionne à l’avoir pour Épouse, le tout pour l’accomplissement du mystère admirable de l’Incarnation.

La troisième vertu qui a emporté l’affection du Saint-Esprit, c’a été ce trait d’œil fixement arrêté sur lui, et ce battement de cieur haletant sans cesse après lui. Le moyen donc que le Saint-Esprit se retint de l’aimer, puisqu’une âme faite de la sorte vaut mieux qu’un monde tout entier ? Toujours vous l’eussiez vue chercher Dieu, aller à Dieu, soupirer après Dieu. Veillait-elle ? c’était pour Dieu ; sommeillait-elle ? son cœur ne laissait pas d’être avec Dieu ; parlait-elle ? c’était de Dieu ; travaillait-elle ? toujours avec Dieu ; marchait-elle ? c’était pour chercher Dieu ; se reposait-elle ? c’était en Dieu ; priant, lisant, s’occupant autour de son prochain, vaquant à soi-même, elle était plus absorbée en Dieu que les plus hauts Esprits du Paradis. Bref, elle ne vivait point autrement que comme elle ent fait, s’il n’y eût eu que Dieu et elle. Voilà tout, et n’en cherchez pas davantage, dit-elle (2) ; je suis toute à mon bien-aimé, et mon bien-aimé par réciproque pense toujours à moi. Paroles, ou bien ces autres équivalentes : Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui, que Saint Ambroise (3) remarque très à propos être répétées par trois diverses fois au Cantique (4) des Cantiques, pour donner à entendre qu’elle avait toujours cherché Dieu au commencement de sa vie, au milieu et à la fin, en ses pensées, en ses paroles et en ses œuvres.

Voilà, en peu de mots, pour parler avec Saint Bernard (5), une partie des riches atours de vertu dont la Vierge Royale était admirablement parée, tant au corps qu’en l’esprit. À cpioi son incomparable beauté a servi de lustre, et ce bel accord l’a rendue si recommandable aux yeux des citoyens du Ciel, qu’elle a de plus emporté le cœur et l’affection du Roi des Anges, et lui a fait mériter une ambassade qui jamais n’a eu et n’aura sa pai’eille.

### § IV. — Les grâces incomparables [que le Saint-Esprit élargit à cette sienne Épouse en faveur de leurs Epousailles.

I. Il faut confesser qu’il n’est avancement que d’une belle âme, ni vertu héroïque que d’un cœur mâle et généreux ; aussi n’y a-t-il

(1) L. de Conceptu Virginali, c. XVui. — (2) Cant. VII. — (3) L. du Isaac, c. vin. — (4) C. II, VI, VII. — (5) Homil. i in Missus.

rien de tel que de s’abandonner à Dieu pour une bonne fois. La Sainte Vierge le fit tellement à la bonne heure pour soi, qu’elle-même, ainsi que j’ai déjà montré ci-clessus, ne saurait dire ce qu’elle y gagna. Saint Épipbane (1) couche sur les livres de la recette de la même Vierge en deux seuls articles toutes les richesses du Ciel. Voici ses mots : Elle reçut pour ses bagues et ses joyaux le Saint-Esprit, et pour son douaire le Ciel avec le Paradis, c’est-à-dire le beau titre de Dame et d’Impératrice du monde avec tous ses droits et appartenances ; titre dont je parlerai plus amplement au second Traité (2). Quant au Saint-Esprit qu’elle reçut pour ses joyaux, au dire de cet ancien Docteur, il est clair qu’il faut entendre ses dons et ses grâces, puisqu’elle avait le Saint-Esprit même pour Époux. Je ne veux pas pourtant ici faire tort au discours particulier de l’abondance des grâces (3) qu’elle reçut, et des dons du Saint-Esprit qui l’accompagnèrent. Je me contente de dire que tous les Esprits créés ne sauraient arriver à comprendre la grandeur de la grâce qui lui fut donnée en considération de ces noces divines, et ne veux que coter ici, en passant, ce qu’en ont dit Saint Germain de Constantinople, Sophronius de Jérusalem et Saint Bernardin de Sienne. Le premier (1) se sert d’une comparaison pleine d’emphase, et dit que Dieu s’étant résolu de recouvrer sa pierre précieuse, qui était tombée dans la boue, il purifia notre terre en la personne de la Sainte Vierge par l’inondation du Saint-Esprit. Le second fait à la vérité profession (5) d’ignorer la mesure de cette grâce ; mais, au demeurant, il la laisse conjecturer de ce que la Sainte Vierge étant devenue dès lors enceinte, non- seulement du Fils de Dieu, mais encore de tous les enfants d’adoption, il était convenable qu’elle en reçût pour en communiquer à tous. Le discours du troisième (6) me semble cligne d’une éternelle mémoire, et le voici rendu lidèlement. À ce que le Père Éternel produisît un Fils et un Dieu égal à soi, nulles dispositions préalables n’étaient nécessaires, attendu que cela lui convenait par sa propre nature, capable de se communiquer par la voie de l’entendement à un Verbe qui lui fût consubstantiel et égal en tout et par tout. Mais à ce qu’une femme conçût un Dieu, il fallut apporter, comme à une œuvre miraculeuse, des dispositions tout à fait extraordinaires. Car il fut nécessaire qu’elle fût élevée à tel point que d’égaler en quelque façon les grandeurs de Dieu par des dispositions de grâce, et par des perfections aucunement infinies ; cbose qui étant hors de pair et de toute expérience, elle est aussi hors de la portée de tout esprit créé.

(1) Serm. de Laudibus Marine. — fi) C. XIII. — (3) C. vu. — (4) Orat. de Nativ. B. Virg. — (5) lîpist. de Assumpt. ad Paulam. — (6) T. III, couc. LXI, art. 2.

I. 7

Et c’est ce que voulut signifier le Saint Ange Gabriel, lorsqu’il répondit tout ensemble à la demande et à l’étonnement de la bienheureuse Vierge, comme s’il eût dit : Ne me pressez pas davantage, s’il vous plaît ; car je me confesse ignorant de ce dont vous vous enquérez de moi ; seulement ai-je à vous dire, de la part de celui qui doit accomplir ce mystère, qu’il est aussi grand pour vous le faire entendre, que puissant pour l’effectuer dans vous et par vous. Voilà ce que dit Saint Bernardin.

Sa virginité reçut un nouvel accroissement.

II. Ajoutez à ce que disent ces Saints, que sa virginité reçut un tel accroissement que les Anges furent couverts de honte comparant leur pureté avec la sienne. C’est ainsi qu’en parle Saint Bonaventure : Non-seulement, dit-il (1), ô Sainte Vierge, votre V i rginité a été épurée par cette immaculée conception ; mais de plus elle a été enrichie, ennoblie, rentée, scellée et consacrée. C’est ce qui fait que Saint Jean Damascène (2) lui adresse ces belles paroles : Ne craignez pas fa descente du Saint-Esprit en vous, ô Sainte Dame, pour avoir lu ès sacrés cahiers que c’est un feu qui embrase et qui consume tout. Car il vous rendra à son arrivée semblable au buisson de Moïse qui flambe sans être consumé, ou plutôt, si vous voulez, il vous servira d’une rosée céleste et d’un rafraîchissement tout divin. Ne craignez pas, dit Saint Grégoire le Fait-Miracle (3j, car celui qui est avec vous n’est pas un Époux pris d’entre les hommes, mais le Seigneur de toute sainteté, le Père de la chasteté, l’Auteur de l’intégrité, fe Donneur de la liberté, le Moyenneur du salut, et le Solliciteur de la vraie paix.

fil. Mais quel sujet de craindre y pourrait-il avoir pour la pudeur, dit Saint Ildefonse (4), oïl la divinité s’allie avec sa sœur la virginité, où l’Ange est l’entremetteur, la fidélité le porte-flambeau, la charité le lien conjugal, la vertu le douaire, la conscience le juge, Dieu la fin et le principe de l’alliance, et l’intégrité le fruit du mariage, où la Vierge est laite Mère, et où la Mère demeure Vierge ?

Elle fut remplie de célestes douceurs.

IV. Que voulez-vous que je vous dise de l’excès du contentement intérieur, et de l’abondance des célestes douceurs qu’elle ressentit à l’arrivée du bienheureux Saint-Esprit, le Dieu de toute douceur et la

(1) Speculi B. Virg., c. IV. — (2) Orat. 1 de Nativ. B. Virg. — (3) Serm. i de Annunt. — (4) Lib. de Virginitate Deiparue.

viv e source de tous les vrais contentements, à la conception du Verbe divin miraculeusement incarné dans ses entrailles, et à la participation de la joie que reçut le Père Éternel en l’accomplissement de ce mystère ; puisque Saint Augustin (1) assure qu’il fut tel, qu’il initia Vierge comme hors d’elle-même, et hors de tout moyen de le pouvoir expliquer ? On en vient bien jusque-là, que bon nombre de Docteurs (2) ne font nulle difficulté de dire qu’en ce point d’un bonheur éternel pour elle, elle fut élevée sur les ailes d’une si haute contemplation, qu’elle reçut la faveur de voir à découvert l’essence divine. Mais de ceci je dirai quelque chose à une meilleure occasion, bien que par aventure il ne nous appartienne pas d’entrer plus avant en la connaissance des grâces et des caresses qui ont été faites à cette Sainte Dame en considération de ses Epousailles.

V. Quoique c’en soit, si ai-je ferme confiance, ô glorieuse Vierge, que vous ne dédaignerez pas les sentiments de la réjouissance publique (jue nous vous présentons de la part de toute notre nature, qui vous dit avec plus d’affection, comme elle en a plus (le sujet, que ne firent jadis les frères de Rebecca à leur bonne sœur (3) : Vous êtes notre sœur, croissez en mille bénédictions, et remportez par le moyen de votre cher Fils la victoire de tous vos ennemis. Au demeurant, quoique votre aïeul David vous avertisse de mettre en oubli votre race (4), et de ne vous plus souvenir de la maison d’où vous êtes sortie, puisque vous avez l’honneur d’entrer en une alliance que vous n’eussiez jamais espérée, et qui vous relève par-dessus nous plus que vous-même ne comprenez pas ; si est-ce qu’il nous importe uniquement que vous ne veniez pas à nous mépriser, à cette heure nommément que vous avez tout pouvoir de nous obliger. Vu que ce n’a jamais été le dessein de ce Roi débonnaire de vous donner un cœur impitoyable en notre endroit, mais seulement de relever votre courage, et de vous faire appréhender que désormais vous ne devez plus emprunter votre gloire de la terre, puisque vous avez l’honneur de l’alliance du Ciel.

### § V. — Comme toute la Sainte Trinité se trouva d’une manière ineffable à ces divines épousailles.

1. Comme jamais il ne fut mariage pareil à celui dont nous traitons, ainsi ne se rencontra-t-il jamais une assemblée pareille à

(1) Super Magnificat. — (2) S. Cypr., Serm. de Naliv. ; Rupert., 1. III in Cant. ; S. Antoninus, IV p., lit. XV, c. XVII, § 1, ex Alberto Magno ; Dionys. Cartlius. in 11. Dionys.de Cadost. liier., c. XVIII ; Gers. Alphab. XV, tit. VIII, C. alpbab. LXXXVIII, lit. IX. — (3) Gènes, XXIV. — (4) Psalm. XLIV.

celle-ci, attendu qu’il n’est pas possible de s’imaginer une magnificence qui approche de celle où Dieu même est l’Époux et l’épousant, le convié et le conviant, le festin et le maître du festin tout ensemble. Car si bien le Sauveur a passé promesse à (1) quiconque l’aimera, de venir à lui et de demeurer avec lui en compagnie du Père et du Saint-Esprit, ce qui se vérifie par les eifets de la grâce qui se font en l’âme du juste ; si ne nous est-il pas pourtant loisible de nous arrêter là au fait dont il est question ; mais il faut relever nos pensées, et concevoir une manière de présence et d’opération de la très-Sainte Trinité bien différente de celle-là. Qu’ainsi soit, qui sera celui qui se puisse persuader que, lorsque Saint Épiphane (2) nommait la Sainte Vierge l’Épouse de la Sainte Trinité, il l’entendit d’une façon commune et ordinaire aux âmes qui sont en la grâce de Dieu ? Qui sera celui qui, entendant les deux Ailles de la Théologie (j’entends l’Angélique (3) et le Séraphique (4) Docteur) l’appeler la grande salle à trois lits de la très-auguste Trinité, ne se figure quelque cliose de relevé par-dessus tout ce qui arrive en l’état, voire le plus éminent de la sainteté ? Qui sera celui qui, oyant dire à Saint Bernard (5), et à Saint Bonaventure (6) après le grand Paranymphe du Ciel : Le Seigneur est avec vous, c’est-à-dire le Père, Seigneur de toutes choses, de qui vous avez conçu le Fils ; le Fils, pareillement Seigneur de ce qui est créé, que vous avez conçu ; le Saint-Esprit, non moins Seigneur que le Père et le Fils, de qui vous avez conçu, et par qui, comme par le Père et par le Fils, votre sacré ventre a été sanctifié ; qui sera, dis-je, celui qui, oyant ces merveilles, ne passe par-dessus tout ce qui est de la nature et de la grâce, pour adorer la très-immense Trinité d’une manière toute particulière au sein de la bienheureuse Vierge ?

II. Hésychius, Prêtre, ou, comme, veulent quelque s autres, Patriarche de Jérusalem, qui vivait il y a douze cents ans, a dit un mot de la même Vierge, qui jusqu’à présent a donné de l’exercice aux bons esprits, lorsqu’il l’a appelée (7) l’accomplissement ou le parachèvement de la très-Sainte Trinité. Quoi donc, dira quelqu’un de prime abord, la très-adorable Trinité était-elle par aventure imparfaite, ou accompagnée de quelque défaut ? Est-elle pas un océan de grandeurs, un abîme de perfections, la source et l’origine de toute bonté, de toute sainteté et de tout être ? Mais tout beau, il faut prendre de la bonne main le vrai sens de cet ancien Docteur (8). Elle est

(1) Joann. XIV. — (2) Orat. de S. Dcipara. — (3) Opusc. VIII. — (4) In laude rhyllunica B. Virg. Totius Trinitatis nobile tricliniuin. — (5) Serin, in in Missus — (6) Speculi B. Virg., c. VIII. — (7) Orat. u in Mariant Deipar. — (8) Hicron.de Florentin apud FerdIIIandmn de Salazar in c. VIII l’rov.

très-accomplie, et infiniment plus parfaite que nous ne la saurions imaginer, il est vrai ; mais cela peut être expliqué par un mot de l’Apôtre : J’accomplis, dit-il, ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ (1) ; ce n’est pas qu’elle ne fût plus que suffisante pour racheter les millions de mondes, mais elle demeurait en effet inutile pour notre regard, si elle ne nous était personnellement appliquée parles Sacrements et par les œuvres méritoires et satisfactoires, qui servent de sceau et d’accomplissement, pour parler ainsi, à la Passion du Sauveur. « Et derechef, ce n’est pas que cette Passion du Sauveur ne soit très-parfaite en elle-même, mais l’Apôtre veut dire que les membres souffrent les uns pour les autres, et pour tout le corps, comme il a souffert pour nous. Le Sauveur a commencé la Passion, dit Primasius, mais il ne l’a pas achevée ; et l’Église l’accomplit. On peut dire encore qu’il avait dans le cœur un zèle infini de souffrir, par amour pour son Père et par haine contre le péché, toutes sortes de maux et de supplices, quoiqu’il n’ait dû mourir que de la seule mort de la Croix ; tous les Saints qui souffrent de différentes persécutions et de nouveaux tourments par toute la terre, accomplissent ce que Jésus-Christ a souffert dans son esprit (2). » Disons de même, quoique la très-Sainte Trinité soit infinie en toutes ses perfections, et qu’elle ne puisse rien recevoir en elle-même, néanmoins, si nous la considérons en tant qu’elle se peut communiquer au dehors, elle est capable de quelque perfection survenante, qui toutefois ne déroge nullement à la grandeur de Dieu. Que si vous les pressez de déclarer en particulier en quoi consiste cet accomplissement, ils vous diront qu’il gît en ce que la Divinité ne se trouvant féconde qu’en deux personnes, c’est à savoir au Père et au Fils, il semblait que le Saint-Esprit, par un effort de son infinie bonté, souhaitât quelque communication de soi-même, laquelle ne pouvant être dans la Trinité même, il la rechercha au dehors. Ainsi, à faute de se pouvoir communiquer infiniment, pour autant que toutes les créatures sont limitées et bornées, il en a choisi une à qui il s’est communiqué, autant qu’elle s’en est trouvée capable, et c’est la bienheureuse Vierge.

III. Ils diront de plus, que tout ainsi que, par la génération éternelle du Verbe, le Père a un rapport au Fils et le Fils au Père, et que, par la production du Saint-Esprit, le Père et le Fils en ont un autre au même Saint-Esprit, et le Saint-Esprit à tous les deux, comme étant l’amour et le lien des deux : de même ces trois personnes étaient encore capables d’un nouveau rapport, comme d’un surcroit de perfection qui leur pouvait arriver du dehors ;

(1) Colos. i. - (2) 1.(1 R. Mère do Blémur, rapport qui leur est survenu en la génération temporelle du Verbe divin, qui a été accomplie au ventre de la très-sacrée Vierge, où le Saint-Esprit, en qualité d’Époux, a conduit à chef ce divin ouvrage, que nous pouvons à bon droit nommer l’abrégé de toutes les œuvres et de toutes les merveilles de Dieu.

Je sais bien qu’il sert peu de contredire ; aussi mon intention n’est nullement portée à toucher au fond de cette doctrine pour la décréditer, mais de dire seulement qu’à mon avis toutes ces interprétations ont plus de subtilité que de rapport au sens et à l’intention de ce Docteur, qui n’a prétendu autre chose, sinon que la bienheureuse Vierge était entièrement remplie de la très-Sainte et très-immense Trinité. Pour en demeurer d’accord, il ne faut que rappeler le discours qu’il fait, qui est une comparaison de l’Arche de Noé avec la Vierge, qu’il va maniant en cette sorte. Celle-là était l’Arche des bétes, celle-ci est l’Arche de la vie ; celle-là ne contenait que des animaux corruptibles, celle-ci a porté la vie incorruptible ; celle-là avait dedans soi le juste Noé, et celle-ci le Père et le Créateur de Noé ; celle-là avait trois étages et trois demeures, et celle-ci est toute remplie de la très-Sainte Trinité : car le Père lui fait ombre, le Fils est dans ses flancs, et le Saint-Esprit s’y retrouve comme dans son lit nuptial. Qui ne voit que cet accomplissement, ou, pour rendre plus proprement la parole grecque, cette plénitude dont il est question doit ètreprise passivement ; et que, lorsque la Sainte Vierge est appelée toute la plénitude de la Trinité, c’est à dire qu’elle en est toute remplie, sans qu’il y ait aucune place vide, puisque son corps, son âme, sa mémoire, son entendement, sa volonté, et toutes ses puissances sont pleines de cette adorable Divinité ?

(1) Joann. XIV. —

Si l’on me fait instance de passer outre, et d’expliquer par le menu comment ces trois personnes divines se sont trouvées d’une façon très-spéciale dans le sacré ventre de la bienheureuse Vierge, j’aurai toujours ma garantie sur ce que j’ai avancé au’commence- ment, que cette façon est ineffable. Néanmoins, s’il en faut dire quelque chose, je sais bien que je ne manquerai pas tandis que je suivrai ce que le Fils unique, qui est dans le sein de son Père, nous a enseigné lorsqu’il a dit (1) : Croyez-vous pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi, et par conséquent que le Saint-Esprit est en tous les deux, et que tous les deux sont au Saint-Esprit ? Je tiens fermement que je ne m’égarerai point de la règle de la Foi, lorsque je dirai avec Saint Hilaire (2) : Je crois que le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père par unité de nature, par puissance d’opération,

(2) Lib. IX de Trinit.

par égalité d’honneur, par ordre de naissance : j’en crois tout autant du Saint-Esprit en vertu de l’origine qu’il prend du Père et du Fils. Je dirai assurément, avec le même Saint Hilaire (1), que la plénitude de la Divinité qui se retrouve au Père, au Fils, au Saint-Esprit, est cause que le Père est au Fils et au Saint-Esprit, le Fils au Père et au Saint-Esprit, le Saint-Esprit au Père et au Fils, et que toute la nature et la substance qui est en l’un, est entièrement, également et parfaitement ès autres sans différence, sans diversité, sans division ; et que les personnes étant tout à fait inséparables les unes des autres, elles ne le sont pas moins de la nature divine, ni la nature des personnes. Je passerai outre avec le Docteur Angélique (2), et dirai que ces divines personnes sont l’une dans l’autre à raison de l’essence divine qu’elles se communiquent l’une à l’autre, dont elles sont également inséparables, à raison des relations personnelles, qui ne peuvent subsister, non pas même être entendues l’une sans l’autre, et à raison de l’origine que l’une prend de l’autre, de qui elle procède ; en sorte qu’elle lui demeure essentiellement unie dans une très-parfaite identité de nature. Je dirai avec Saint Ambroise (3) que l’œuvre admirable de l’Incarnation a été faite par indivis par le Père, par le Fils et par le Saint-Esprit ; qu’ils se sont tous trois rencontrés dans les sacrés lianes de la bienheureuse Vierge, pour y former et façonner un Homme-Dieu, la merveille de la terre et du Ciel ; et que néanmoins le seul Fils a été incarné, à cause qu’il s’est lui seul joint et uni en qualité de terme et de suppôt à la nature humaine, dont il a été revêtu. Ainsi, par quelque grossière proportion, disait jadis Saint Augustin (1), voyons-nous que, lorsque quelqu’un joue du luth ou d’un autre instrument de musique, l’art dresse la main, et la main pince les cordes : et, bien ([lie ces trois pièces soient absolument nécessaires, néanmoins ni l’art, ni la main ne rendent ce son qui chatouille l’oreille, mais les cordes tant seulement. « Nous aurions de la peine à nous servir de ces sortes de comparaisons si basses et si familières dans un sujet aussi relevé qu’est celui que nous traitons ; mais ayant un aussi grand Docteur que l’est Saint Augustin pour notre maître, il n’y a pas d’apparence de faire difficulté de le suivre (î>). » Ainsi en est-il, disait le docte Cardinal Bellarmin, lorsque deux Seigneurs revêtent le roi pour quelque action solennelle, lui de sa part s’aidant encore à s’habiller. Car jaçoit que tous trois y travaillent, néanmoins le Hoi seul se trouve couvert du manteau royal. C’est la merveille que

(1) Lib. III de Trinit. — (2) I parte, q. XII, art. 5. — (3) Lib. III de Spiritu Pancto, c. u. — (4) Lib. île Écoles, dominât, circa principium. — (5) La R. Mère de Blémur.

Dieu a faite, et que nul n’a pu faire que lui, pour se faire reconnaître et adorer dans la sainte Vierge, comme dans le Temple et dans le Sanctuaire le plus auguste qu’il ait choisi après celui en qui se retrouve personnellement toute la plénitude de la Divinité : c’est notre béni Sauveur et Rédempteur, à qui, avec le Père et avec le Saint-Esprit, soit honneur et gloire ès siècles des siècles.

## LA CINQUIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE VI.

Qu’elle soit la nonpareille en ses rares parties et qualités naturelles.

Le divin Époux des Cantiques ne trouve point de fin, lorsqu’il est question de louer son Épouse. Il en dit des merveilles au Chapitre quatrième, et, après plusieurs traits de louange, il ajoute[[2]](#footnote-3) que c’est sans vouloir entreprendre de parler de la beauté de son intérieur. Les Septante tournent : hors de ce qui requiert le silence, pour autant qu’il ne peut être déclaré par paroles. Le dévot Empereur d’Orient, Matthieu de Cantacuze, le prend pour le glorieux titre de maternité. Ce silence, dit-il, n’est autre que la manière inexplicable de votre enfantement : de manière qu’il veut conclure qu’il n’est point voirement de paroles qui puissent représenter la dignité de la Mère de Dieu ; néanmoins que, cette qualité mise à part, la Vierge ne lairrait pas d’être encore l’incomparable pour ses rares prérogatives de nature, de grâce et de gloire. C’est à la publication de ces trois sortes de Grandeurs que je me sens désormais attiré, après avoir déclaré les rapports qu’elle a à la très-Sainte Trinité, ensuite du glorieux titre de Mère de Dieu. La raison veut que je commence par la nature, puisqu’elle es-t la base et le fondement des autres perfections, quoique mon intention soit de passer légèrement par-dessus, et de faire voir tant seulement quatre excellentes qualités de cette Daine, qui sont comme les quatre éléments dont toutes les autres sont composées ; savoir est sa Noblesse, sa Beauté, son bel Esprit et son rare Naturel. Il m’est avis que je parlerai plus à propos de ses qualités surnaturelles, après que j’aurai jeté ce fondement.

### § I. — De la noblesse de la Mère de Dieu.

I. Je ne doute nullement que, lorsque la sainte Vierge confessa que Dieu avait fait de grandes choses en elle, sa pensée ne fût bien éloignée de sa noblesse et de la gloire de son extraction. Néanmoins, puisque le Saint-Esprit l’a marquée si soigneusement ès Saintes Lettres, et que c’est un commun sentiment de toutes les nations, que le sang illustre de la Noblesse a je ne sais quoi de particulier et d’excellent, qui passe jusqu’à l’âme, et lui fournit pour l’ordinaire des inclinations et des pensées relevées par-dessus celles du commun ; je craindrais d’encourir quelque blâme, si j’avais fait éclipser cette sienne qualité, vu nommément qu’elle en a été si avantageusement partagée, qu’à un autre qui se voudrait parer de cet ornement, il y aurait de quoi remplir des écussons de mille marques de gloire et d’honneur. Car pour comprendre beaucoup en peu de mots, je dirai avec Saint Ambroise (1), avec Saint Augustin (2), avec Saint Hilaire (3), avec Saint Eucher (4), avec Honorius, Évêque d’Autun (5), et généralement avec les Saints Pères, voire avec les Saintes Écritures, que tout ce qui a été de grand et de relevé selon le monde, depuis la création jusques à sa conception, a contribué à la rehausser etàl’en- nohlir. Les Annales du Saint-Esprit font foi qu’elle est sortie de la première Noblesse du monde, et issue de dix-neuf Pères anciens, qui ont été les piliers et les arcs-boutants de la loi de nature jusqu’à Abraham. Les mêmes Annales font voir comment, après ces Pères, sa noblesse s’est accrue par la lignée des Patriarches, qui ont été en leur temps l’honneur et le soutien du monde, et qui, par le moyen de leurs descendants, ont peuplé la nation élue de Dieu ; comment par après ce même sang a reçu une nouvelle gloire passant par les Prophètes, par les Juges et par les Princes du peuple d’Israël, et s’alliant aux Grands Prêtres destinés par état à converser avec Dieu, et à traiter avec lui des affaires de l’univers ; comment enfin elle peut nombrer jusqu’à quatorze Rois dont elle est descendue, et dont certains en leur temps ont été la merveille du monde, les bien-aimés du Ciel et les miroirs de Sainteté, de Religion et de vraie grandeur à toute la postérité. Que vous semble de cet appareil de magnificence ? La moindre partie de ce que je viens de raconter suffirait-elle pas pour grossir démesurément un cœur ambitieux, et pour lui faire

(11 Lib. III in Lucam, c. i. — (2) Lib. Il de Consensu Evanpr. — (3) Canone u in **Matth. — (4) Quieslionibcis in Matth. — (5) In Cant. cant.**

toucher le Ciel avec le bout du doigt ? Or, jaçoit que la Sainte Vierge en tasse moins d’état, sans comparaison, que des ornements mystérieux des vertus ; si est-ce qu’elle a droit de s’attribuer ce que dit l’Ecclésiastique (1), que, parmi les peuples et parmi les nations, elle mérite le premier rang ; qu’elle est profondément enracinée dans un peuple plein d’honneur et de gloire ; bref, qu’elle est comme un cèdre sur le mont Liban, ou comme un cyprès sur le sommet de Sion. D’autant, dit Hugues le Cardinal sur ce lieu, que tout ainsi que ces arbres jettent de grandes et profondes racines ; de même celles de sa Noblesse ont été largement étendues dans le sang illustre des Patriarches, des Prophètes, des Rois, des Juges et des Capitaines du peuple de Dieu. « Mais parce que sa modestie ne lui permit jamais de s’occuper de ses grandeurs, la sainte Église use à présent de ces mêmes paroles en son nom et à sa gloire (2). »

II. Que si quelqu’un me veut rappeler au jugement de Saint Jérôme, qui maintient (3) que notre Religion ne sait que c’est de l’acception des personnes ; qu’elle n’a pas égard à la condition de la naissance des siens, mais à leurs âmes et aux qualités intérieures ; qu’elle ne distingue le Noble du Roturier que par les mœurs ; enfin que l’unique Noblesse devant Dieu consiste à être illustre et recom- mandable en vertus. S’il m’allègue Saint Ambroise, qui dit qu’il n’est point d’extraction pareille à celle de la vertu et des ancêtres vertueux, qu’il sache que, si l’on se veut tenir à la vertu, il ne se trouvera point de Noblesse qui soit comparable à celle de la Mère de Dieu, soit qu’on ait égard à ses propres vertus, soit qu’on recherche celles de ses devanciers. Pour les siennes, chacun V oit que ce n’est pas ici le lieu d’en traiter ; mais quant à celles de ses prédécesseurs, je puis dire en un mot que toute la vertu, qui jusques à elle a éclairé au monde, lui appartient. Autrement, qu’on me fasse voir une pénitence plus longue et plus pénible que celle d’Adam, une dévotion plus ancienne que celle d’Énos, une innocence plus pure que celle d’Enoch, une persévérance plus entière que celle de Noé, une piété plus franche que celle de Sem, une foi plus ferme que celle d’Abraham, une obéissance plus parfaite que celle d’Isaac, un cœur plus libéral que celui de Booz, une débonnaireté plus aimable que celle de David, une sagesse plus profonde que celle de Salomon, une religion plus sincère que celle de Josaphat, un zèle plus ardent que celui d’Ezéchias, une probité moins reprochable que celle de Saint Joachim et de Sainte Anne ; bref, qu’on désavoue Saint Épiphane (4),

(1) C. IV. — (2) La H. Mère de Blémur. — (3) Epist. ad Celantiam. — (4) Hie- resi i.XXIX.

Saint Germain de Constantinople (1), Sergius de lliérapolis (2), Saint Fulbert de Chartres (3), Saint Jean Damascène (1), et les autres, qui l’appellent la fille des Saints.

(II. En troisième lieu, si les lois, tant div ines qu’humaines, donnent à la femme le droit de prendre lustre de son mari, voire de partager toute sa Grandeur et sa Noblesse, qui nous pourra représenter l’honneur et la gloire qui revint à la Sainte Vierge de la part du Bienheureux Saint-Esprit, son Époux invisible, et de l’excellent Patriarche Saint Joseph, son Époux visible et son fidèle compagnon ? Si les ofliciers domestiques d’un Prince souverain méritent, par le service qu’ils lui rendent, les titres et les enseignes de Noblesse, que dirons-nous de Celle qui, l’espace de trente ans et plus, a été couchée sur l’état du Roi des Rois ? Mais, par-dessus tout cela, la qualité de Mère de Dieu lui donne un tel ascendant sur tout ce qui semble être grand en ce monde, qu’il n’y a Noblesse qui ne lui doive hommage, ainsi que l’assure le dévot Cardinal Pierre Damien (5). Et Saint Augustin assure que, comme la Noblesse de celui qui nait de la Vierge dépend en partie de la virginité de sa Mère, de même la principale Noblesse de la Mère consiste en la Divinité du Fils qu’elle enfante. Enfin, Saint Ambroise (6) dit en trois mots ce qui pourrait servir de très-ample sujet d’un très-ample discours : Vous parlez de Noblesse, dit ce grand Saint ; et qu’y a-t-il au monde de plus noble que la Mère de Dieu ?

(1) In Psalm. XLIV. — (2) Orat. de Natali Virg. — (3) Serm. de Nativ. Mariæ. — (4) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. — (5) Serm. II de Nativ. — (6) Lib. II de Virginibus.

### § II. — De sa bonne Grâce et de sa Beauté corporelle.

1. Peu s’en est fallu que, sur la parole du Sage Salomon (7), qui dit que la bonne grâce est trompeuse, et que la beauté extérieure est vaine, et sur l’avis du Philosophique Théologien Séverin Boèce (8), qui assure qu’elle passe plus vite que la rose du Printemps, je n’aie quitté le discours de la Beauté corporelle et de la bonne grâce extérieure de la Mère de Dieu. « Jamais on ne vit une si belle créature, elle était si bien partagée de cette qualité, qu’on pouvait dire sans mensonge que la nature lui avait été aussi libérale que la grâce ; que son corps n’était pas moins parlait que son âme, et que sa beauté, quoique négligée, ne laissait pas d’avoir beaucoup de charmes ; elle avait de la douceur et de la majesté qui la faisaient aimer et craindre ; et ce qui la rendait plus considérable, c’est qu’elle élevait les cœurs à Dieu, qu’elle inspirait de saintes pensées, et qu’elle faisait naître

— (7) Proverb. XXXI. — (8) Lib. III de Consolât. Philosoph.

de chastes désirs (1). » D’ailleurs, toutefois je me suis souvenu que son Époux daigne bien la priser de cette qualité, l’appelant (2) sa toute belle et sans tache, c’est-à-dire, ainsi que l’explique Richard de Saint-Victor (3), belle de visage, belle de corps, et encore plus belle d’esprit ; et, à ce sujet, redoutable aux Princes des ténèbres. Je me suis ressouvenu de ce que dit Hugues de Saint-Victor (4), que cette louange est d’autant plus recevable que celui qui la donne est moins sujet à être trompé, qu’il est l’Auteur de toute beauté et le Juge de toute vérité ; et que ce n’est pas si peu de chose, puisqu’il se vante d’aimer celle qu’il a rendue uniquement aimable, et qu’il se glorifie d’être aimé de celle à qui il a lui-même donné de l’amour. Je me suis avisé de ce qu’écrit un ancien Panégyriste (5), que Dieu d’ordinaire prépare un beau logis aux grandes âmes, attendu qu’elles exercent mieux leurs fonctions dans de beaux corps ; et que la bonne grâce extérieure donne lustre et éclat à la vertu. Enfin, je me suis persuadé que si les Saints Pères eussent fait si peu d’état, de cette qualité, et s’ils n’eussent cru qu’elle sert notablement à relever la vertu, jamais ils ne l’eussent tant prisée. Cependant Saint Jean Damascène (6) appelle, à cette occasion, la Sainte Vierge la bonne grâce de la nature humaine. Georges, Archevêque de Nicomédie (7), s’écrie : Ô la plus belle et la plus agréable de toutes les beautés ! ô Sainte Vierge, l’ornement nonpareil de toute beauté ! Richard de Saint-Victor (8) la loue de ce que son visage est tout angélique, aussi bien que son âme. Saint Grégoire de Nazianze (9) le confirme, et dit de plus qu’en matière de beauté elle laisse toutes les autres après elle. Tous les Docteurs en disent autant, ou enchérissent par-dessus ; voire quelques-uns d’entre eux passent jusque-là, que de dire que, lorsque son corps fut réuni à l’âme pour être logé dans le Ciel, il fut trouvé si beau et si bien proportionné, qu’il n’eut nullement besoin d’être corrigé ou réformé à la façon ordinaire des autres ; ains qu’il fut jugé capable de recevoir ainsi comme il était les douaires de gloire, et d’être revêtu de la robe d’immortalité.

Sa beauté paraît ès figures anciennes.

II. Mais de peur qu’on n’estime que quelque excès d’affection ait emporté leur plume et leur esprit à la rendre recommandable en toute sorte de perfections, il faut considérer qu’outre les

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Cant. IV. — (3) Lib. Il de Emmanuele. — (4) Serin de Assumpt. Virg., t. II. — (5) Latinus Pacatus in Panegyr. — (6) Serm. i (le Nativ. B. Virg. — (7) Serm. de Oblat,. B. Virg. — (8) C. XXVI in Cant. — (9) Tragœd. de Ctiristo patiente.

Historiens (1) qui la représentent trait par trait, telle que véritablement elle a été, la raison favorise tellement tout ce que ces Pères en ont dit, qu’il serait malaisé à un homme de jugement de leur dénier la créance qu’ils méritent. Car pour ne pas faire grande force sur les figures anciennes, sur qui cette Princesse a été tirée, non tant pour imiter leurs perfections que pour les surpasser toutes, et pour en ajouter encore beaucoup d’autres à celles qu’elles ont possédées ; pour ne pas dire que possible la principale intention du Saint-Esprit, lorsqu’il a fait entendre à la postérité les qualités relevées de ces nobles Dames, a été de rehausser la beauté de celle à qui elles ont eu l’honneur de servir de figure, comme quand l’Écriture dit de Rebecca que c’était une vierge (2) belle par excellence et parfaitement agréable ; de Rachel, qu’elle était belle (3) de visage et bien avenante ; d Esther, que la beauté (4) et la bonne grâce logeaient sur son front et sur sa face ; de Judith, qu’elle (5) ravissait tout le monde avec sa rare beauté. Jetons seulement les yeux sur celui qui l’a formée dans les flancs bienheureux de sa mère stérile, qui est le glorieux Saint-Esprit : car de là il sera facile de juger qu’un si digne ouvrier n’a rien pu faire que de très-excellent, nommément avec le dessein qu’il avait de la rendre sa très-digne Épouse.

III. Il y a du plaisir à lire, dans un riche discours de la Conception, que le dévot Chancelier de Paris récita il y a plus de deux cents ans en l’église de Saint-Germain, comment la Nature se présenta au glorieux Saint-Esprit, pour recueillir et ramasser en cette sienne Épouse les beautés qu’elle avait éparses sur toutes les créatures ; voire pour lui faire part de plusieurs autres, qui jusqu’à elle avaient été conservées comme de précieux trésors dans les coffres de son épargne. Il n’y a pas moins de contentement à voir comment toutes les vertus s’offrirent à lui, pour faire un chef-d’œuvre de cette Fille, la bien-aimée du Ciel : la pureté pour trier la matière de son corps, la providence pour l’organiser, la grâce pour l’animer, la charité pour former le cœur, la prudence pour agencer le cerveau, la pudeur pour couvrir le front, la douceur pour arroser les lèvres, l’honnêteté pour se loger sur les joues, la modestie et la virginité pour mettre la bienséance en tout le corps. Par où se peut vérifier ce que le Philosophe (6) chrétien a dit, il y a longtemps, qu’il n’appartient qu’aux vertus de former le corps qui doit être consacré à Dieu. Ce nonobstant je fais encore plus d’état de la noble pensée de Saint

(1) S. Anton., IV p., t. XV, c. X ; Albertus, super Missus ; Dionys. Carthus., I. I do Laudib. Virg. ; Nicepli., 1. de Eccles. hist., c. XXIII. — (2) Gcn. XXIV. — (3) Geu. XXIX. — (4) Esther, n. — (S) Judith, vin et X, — (6) Boëtius, lib. IV de Consol.

André de Jérusalem (1), qui l’appelle une statue taillée de la main propre de Dieu. Et certes je ne puis m’imaginer qu’autre y ait mis la main que l’auteur de la Nature, et le premier modèle de toute vertu, qui a lui-même suppléé l’incapacité de la nature, et fait l’office des vertus. Ici mon désir serait de rencontrer quelqu’un qui me pût faire entendre quels étaient les sentiments du Bienheureux Saint-Esprit, ou, pour mieux dire, de la très-Sainte Trinité, lorsqu’elle travaillait à bâtir ce petit corps dans le ventre de la glorieuse Sainte Anne. Vrai Dieu ! quel contentement à mouler le cœur qui devait être le vrai autel des parfums destinés à s’évaporer sans cesse en de très-agréables fumées de Sainteté ! Quelle joie à préparer le Sanctuaire où elle-même devait loger comme en sa demeure choisie ! Quel plaisir à distinguer les diverses cellules du cerveau qui devait servir aux plus nobles conceptions qui jamais soient sorties de pure créature ! Quelle douceur à disposer le lieu où le Sauveur du monde devait être reçu, à apprêter le foie qui devait donner le sang pour remplir ses sacrées veines, à arrondir les mamelles qui le devaient allaiter, à étendre les bras qui le devaient embrasser, à nouer les genoux qui le devaient soutenir, à percer les yeux qui le devaient regarder, à empourprer les lèvres qui le devaient baiser, à sanctifier tout le corps qui était fait expressément pour lui.

IV. En outre, lorsque je considère que le corps de la Sainte Vierge devait être joint par une alliance éternelle à la plus belle âme que jamais Dieu ait créée après celle de son Fils, je n’ai nulle difficulté de croire qu’il ne dût être pareillement doué d’une très-excellente beauté. Saint Ambroise en est d’avis quand il dit qu’il est bienséant (2) qu’une belle maison ait aussi une belle entrée. Et Saint Thomas pareillement, lorsqu’il (3) prouve que le corps du premier homme devait être très-beau, et d’une proportion exquise : d’autant, dit-il, qu’en la production du corps humain, Dieu n’a pas peu d’égard aux perfections que requiert l’âme qui y doit être reçue, et les actions qui s’y doivent exercer. D’où je conclus que le corps de la Mère de Dieu étant destiné à tenir compagnie à cette belle âme, en l’exercice des actions les plus héroïques et divines qui aient été pratiquées après celles du Prince de gloire, que nous appelons divinement humaines ou humainement divines, il devait être la beauté même de la sainteté corporelle, ainsi que parle Saint Grégoire de Néocésarée, ou, comme dit Saint Basile (4), une chair toute composée de sainteté. Étant choisie pour Mère du Sauveur, elle devait être accomplie en beauté.

(1) Orat. II de Assumpt. — (2) Lib. Il de Virginibus. — (3) I p., q. LXXXI, art. 3 — (4) Homil. (5) Humana Christi generatione.

V. Que si nous passons au delà de toutes ces considérations, pour donner jusque dans les desseins les plus relevés de notre Dieu, qui n’a fait la Sainte Vierge que pour être la Mère de son Fils unique, ainsi que l’Église le chante, c’est-à-dire du plus beau, du plus agréable, du plus accompli de tous les enfants des hommes ; faudra-t-il pas confesser qu’elle devait être douée d’une beauté plus que humaine ? Car de dire qu’étant sa Mère il ne lui ressemblât parfaitement, ce serait lui faire un tort que ceux qui l’honorent comme ils doivent ne sauraient supporter, attendu que jamais ne se sont rencontrées tant de causes d’une parfaite ressemblance qu’il s’en retrouve ici, où la Sainte Vierge est en quelque façon Père et Mère ensemble, ayant seule contribué à tout ce qui était nécessaire à la formation du corps de son bien-aimé Fils. Et partant, puisque, suivant l’axiome du Philosophe, en chaque ordre de créatures il y en doit avoir une qui soit la première et comme le modèle des autres, et qu’en termes de beauté un corps ne peut être plus parfait que celui de notre Seigneur Jésus-Christ, il faut avouer que celle qui en a de plus près approché a été sa Bienheureuse Mère. Saint Jean Damascène pèse merveilleusement bien cette raison, lorsqu’il adresse son discours à la Bienheureuse Vierge en cette manière (1) : Vous avez une vie, et par conséquent une beauté qui passe les lois ordinaires de la nature ; de quoi il ne se faut pas étonner, puisque vous ne l’avez pas reçue pour vous-même, ains pour Dieu, pour qui vous avez été faite à dessein de servir au salut de tous les hommes, et de coopérer à l’accomplissement du projet que Dieu avait fait de l’Incarnation du Verbe éternel et de notre déification. Votre appétit ne sait que c’est de sensualité, ains à l’exemple de la raison même il se repait de saintes affections ; aussi êtes-vous le vrai arbre de vie, qui ne pouvez porter que de bons fruits, nommément après avoir donné au monde le fruit de vie, qui n’est autre que le Verbe incarné. Vos yeux sont faits pour regarder toujours en haut, et pour être sans cesse arrêtés sur votre Seigneur et sur votre Dieu. Vos oreilles sont accoutumées à la musique des Anges et aux paroles du Saint-Esprit, nommément depuis que par icelles est entré le salut du monde. Votre nez n’est que pour flairer la douceur des parfums du céleste Époux, dont le nom est comme un onguent répandu. Vos lèvres ne sont que pour louer Dieu, et pour être collées à celles de votre Bien-Aimé. Votre langue verse incessamment le nectar de l’ambroisie des saints discours. Votre cœur ne respire que Dieu, n’aspire qu’à Dieu, ne soupire qu’après Dieu. Votre ventre est la demeure de Celui qui enferme tout, et ne peut être enfermé. Vos mamelles sont les fontaines de miel et de sucre qui ont allaité le Père de l’univers. Vos mains sont le carrosse de Dieu. Vos genoux sont le Trône des Chérubins, où sa Majesté repose. Vos pieds ont toujours été éclairés de la lumière de la Loi de Dieu, et jamais n’ont cessé d’avancer jusqu’à ce que vous ayez trouvé l’Époux des belles âmes pour l’attirer en terre. Enfin vous êtes le lit nuptial du Saint-Esprit. Vous êtes une mer immense de bonnes grâces. Vous êtes toute belle et toute voisine de Dieu. Ainsi parle Saint Jean Damascène.

(1) Orat. I de Nativ. 13. Virg.

La beauté de la Mère de Dieu incitait à l’amour de la chasteté.

VI. Par son discours je me sens comme forcé de consentir à ce qu’ont remarqué tant de graves (1) écrivains, que la beauté de la Sainte Vierge était telle, que tant s’en faut qu’elle donnât jamais occasion d’aucune pensée ou d’aucun mouvement déshonnête, qu’au contraire elle servait d’attrait et d’amorce de chasteté. En particulier, pour ce qui touche son Saint Époux le glorieux Saint Joseph, je crois sans difficulté ce qu’ils en disent, que plus il traitait et conversait avec elle, plus ardentes étaient les flammes de chasteté qui s’allumaient clans son cœur. Ce que nul ne trouvera étrange qui se souviendra de ce qui est rapporté du bienheureux Saint Elzéar (2), comte d’Arian, qui garda perpétuelle virginité avec Sainte Dauphine son épouse : savoir est qu’étant en un même lit avec elle, plus il s’approchait d’elle, plus il sentait sa chasteté assurée et moins il redoutait les assauts de l’incontinence. D’autre part, Sainte Dauphine appelait Elzéar l’Ange gardien de sa virginité. Grâce tout à fait extraordinaire et qui répandait encore sur les autres ses douces influences, comme l’expérimenta sensiblement Alasia, sœur de la même Sainte Dauphine.

Diverses raisons pourquoi Notre-Dame incitait à la chasteté.

VII. Pour retourner à la Reine de toute chasteté, quelques-uns se sont mis en devoir de rechercher la qualité secrète d’où procédait en elle ce privilège si excellent. Qui a estimé (3) qu’il provenait de l’amortissement du brasier de la concupiscence, dont je traiterai un peu plus bas, d’autant que cette fournaise de toute déshonnêteté étant en elle éteinte, ce n’était pas merveille qu’elle fût plus propre à rabattre qu’à exciter les flammes de ce feu malin. Qui a cru (1) que c’était plutôt à cause de sa grande modestie, de la gravité et de la retenue incomparable dont elle usait en conversation. Qui s’est persuadé que ce (2) privilège lui provenait d’un rejaillissement de la grâce de Dieu, qui, se trouvant en elle si abondante, exhalait de tous côtés un baume du Paradis et des odeurs célestes de chasteté. Pourquoi ne dirai-je pas encore que sa beauté étant plus divine qu’humaine, les sentiments qu’elle causait ès âmes devaient être célestes et divins ? Pourquoi ne dirai-je pas d’elle avec plus de raison que n’a fait Saint Jean Damascène (3) d’un homme vertueux, qu’elle avait la vertu pour beauté ? Le grand Saint Denys aréopagite me servira de garant, de qui plusieurs bons auteurs (4) rapportent, ainsi qu’il écrit de soi-même (5), qu’ayant été conduit en la présence de la Sainte Vierge, il fut tellement ébloui de l’éclat d’une Majesté divine qui sortait de son visage, qu’il en fut porté par terre, et qu’à la fin étant retourné à soi, il protesta que si Paul ne lui eût enseigné un autre Dieu et que la Foi ne lui eût déjà fait adorer, il aurait cru fermement que la divinité ne pouvait avoir choisi autre logis sur la terre que le visage de cette sainte Dame.

(1) S. Ambr., I. de Instit. virg., c. VII ; D. Thom. in 3, d. 3, q. 1, art. 2, q. 1 ; Alex. Aleus., 3 p., q. 49, memb. 3, art. 1 ; D. Bonavent. in 3, d. 3, 1, art, 2, q. 3, 12) Surius, XXVII sept. — (3) Dionys. Carthus., Cant. II.

VIII. Sur cette considération Saint Anselme (6) s’écrie : Ô Vierge sainte, votre beauté est si rare, qu’on dirait que vous n’êtes faite que pour être regardée et pour ravir les cœurs de ceux qui jettent les yeux sur vous ! Ô Vierge uniquement admirable et admirablement unique ! Sur cette considération Saint Épiphane (7) dit hardiment que, Dieu seul excepté, elle surpasse tout le reste en beauté ; qu’elle devance les Chérubins et les Séraphins, et tous les Esprits Angéliques ; qu’elle est accomplie en toute perfection de beauté. Sur cette considération Saint Bernard (8) passe encore plus avant, et dit que la beauté de la Sainte Vierge, tant de l’âme que du corps, a emporté l’affection du Roi de gloire. Enfin de cette même considération naissent les acclamations extatiques de Saint Augustin (9), qui, après l’Époux céleste, l’appelle toute belle, toute agréable, toute glorieuse, sans tache et sans macule, parée de toute beauté et enrichie de toute sainteté. Que saurait-on dire davantage ?

(1) Bern., Serm. in feria n post de Dom. Palmar. — (2) Cant. IV. — (3) De Joanne Cœnobiarcha epist. de Trisagio. — (4) Dionys. Carthus., etc. — (5) Epist. ad S. Joannem. — (6) Lib. orationum. — (7) Serra, de Sanct. Deipara. — (8) Homil. IV super Missus. — (9) Serm. de Incam. Christi.

### § III. — De son bel esprit.

I. Le bel esprit aussi bien que les deux qualités précédentes est un glaive à deux tranchants et une pièce à divers usages, qui, étant une fois jointe à la malice, lui sert comme d’entrepreneur à tout plein de mauvais desseins ; mais d’ailleurs étant bien gouverné il a une sim- patliie très-étroite avec la vertu, de manière que pour la plupart une éminente sainteté s’est rencontrée en la compagnie d’un bon esprit. Au reste, quoi qu’on ait à dire des autres, si le faut-il confesser en la Mère de Dieu pour plusieurs considérations fort prégnantes. Je ne veux pas pourtant remettre en jeu la raison qui m’a déjà servi ci-dessus ; savoir est que son corps étant très-accompli et comme unique en son espèce, il était digne d’un très-noble parti, c’est-à-dire d’un esprit rare et transcendant. Je ne prétends non plus m’arrèter à dire que Dieu, ayant dessein de la gratifier pleinement, il y a fort peu d’apparence qu’il l’ait voulu favoriser d’une chose de si peu d’importance, comme est la beauté du corps, pour lui refuser la principale pièce et celle qui lui devait faire honneur, à savoir l’esprit. Je suis content de passer encore sous silence qu’elle n’avait nulle de ces incommodités qui émoussent notablement la pointe de nos esprits, comme sont les infirmités et les imperfections des organes corporels, les mauvaises inclinations, lesperturbations, les vices et autres semblables inconvénients. Car, comme dit très-sagement Saint fldefonse (4), le Saint-Esprit l’avait délivrée de toute tache et imperfection, ainsi que le feu fait à l’or. J’ai des considérations plus puissantes prises du fond de son élection, des ministères et des actions qu’elle devait exercer selon l’ordre du dessein de Dieu, dont elle ne pouvait venir à chef sans un espritrelevé : si quelqu’un n’aime mieux dire (ce qui serait sans exemple et sans raison) que Dieu fit un continuel miracle en elle. c’est-à-dire des œuvres d’un esprit éminent, sans esprit néanmoins et sans fond. Les œuvres de Dieu sont parfaites, et lorsqu’il veut employer quelqu’un par état à un office, outre les grâces survenantes, qui sontcomme les dons gratuits, il lui assigne encore des gages stables et courants, qui sont les habitudes et les dispositions permanentes et foncières, pour supporter les charges de son état.

Le bon esprit était nécessaire il la Sainte Vierge pour ses hautes contemplations,

II. Tout premièrement donc nul ne saurait nier qu’avant qu’elle eût choisi la meilleure part de Magdeleine, qui est le repos et la retraite,

(1) Lib. de Virg. Deip.

le Ciel ne l’eût choisie pour elle et 11e l’eût destinée aux œuvres de la plus sublime contemplation qu’aucun esprit ait jamais pratiquée. Car outre que les Saints (1) nous en assurent, pour se mettre hors de doute il ne faut que la croire Mère de Dieu, d’autant que de là il serait aisé d’inférer que tout ainsi que Saint Bernardin (2) le Sienuois et Albert le Grand (3) disent très à propos qu’à cet effet, au même point qu’elle fut sanctifiée, Dieu lui donna toutes les habitudes et connaissances intellectuelles sortables à son état, qui la pouvaient aider à monter à cet éminent degré de contemplation, c’est-à-dire une très-excellente connaissance de soi-même, des créatures intellectuelles, des mystères cachés, des actions morales ; voire, comme quelques-uns (4) ont estimé, des choses naturelles, en tant qu’elle lui était nécessaire, de même il lui av ait donné un entendement capable de garder tant de biens et de la faire profiter au centuple. N’oublions pas ses révélations presque continuelles et, comme la raison le veut, les plus hautes qui aient jamais été, pour lesquelles Saint André de Candie (5) l’appelle une fontaine de révélations divines, qui ne peut être épuisée, et le bienheureux Saint Laurent Justinien (6) dit qu’elle devait surpasser d’autant celles des autres Saints (7), que la faveur qu’elle avait reçue devançait les grâces qui leur avaient été communiquées. Or, est-il hors de doute qu’elles requéraient un esprit clair, perçant, arrêté et relevé par-dessus tout ce que nous nous figurons dans les termes ordinaires de l’esprit, lit puisque nous sommes sur la contemplative, je ne puis me taire d’une autre pièce qui lui appartient, (d qui est comme la seconde aile avec laquelle elle se guindé eu haut, c’est la lecture, qui hors de l’oraison était la plus ordinaire occupation de la très-sacrée Vierge, en sorte qu’effe eût entendu par ce moyen toute l’Écriture Sainte, quand bien d’ailleurs elle n’en eût eu la connaissance infuse ; à quoi elle ne fût jamais arrivée sans un esprit relevé et proportionné à une telle connaissance.

Elle avait besoin d’un bon esprit pour tenir compagnie à Notre-Seigneur.

lit. En second lieu, elle était destinée à tenir compagnie au Fils de Dieu, c’est-à-dire au Phénix des beaux esprits, et àcelui en qui, comme parle Saint Paul (8), étaient cachés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu. Ce qui me fait dire que s’il n’y eût eu du rapport et de la proportion entre ces deux esprits, d’un côté la condition du

(1) S. Euclier. Ludg., Serai, de Assumpt. — (2) Tract, de Virg., serm. IV. — (S) S. Antonin., III p., tit. XV, c. XIX, Albertus, etc. — (4) Serm. II de Assumpt. — (5)Serni.de Assumpt. — (<i) Aug., Serin, V de Nativ. — (7) Ambr., I. Il do Virginibus ; Uregor. Njsseuus, Serm. de Nativ. ; Sophron., Serin, de Assumpt ;, etc. — (8) Coloss. i.

lloi du Ciel eût été désavantageuse, attendu qu’il eût mauqué longtemps de compagnie et d’entretien convenable **à** sa grandeur ; et de l’autre la Vierge, sa fidèle compagne, eût été merveilleusement à plaiudre pour être dépourvue de la capacité nécessaire pour compren- i Ire les admirables secrets que sans cesse il lui révélait, afin d’en faire un jour part **à** la postérité.

Le bon esprit lui était nécessaire pour être Maîtresse le l’Église.

IV. À ce mot je me suis insensiblement jeté dans un troisième office de la Mère de Dieu, dont ce discours peut être fortifié. Car elle avait été laissée aux Apôtres et aux Disciples du Sauv eur, dit Saint Anselme (1), pour leur faire la répétition de ce qu’il leur avait enseigné, et de ce qu’ils avaient appris du Saint-Esprit, qu’elle comprenait incomparablement mieux qu’eux tous. D’où vient que les Saints la nomment la Maîtresse des Apôtres, et Saint Ignace (2) l’appelle la Maîtresse de notre Religion. Le Vénérable Rupert (3) remarque subtilement qu’elle a eu son temps pour se taire, comme elle l’a eu pour parler ; et que tout ainsi que pendant son silence elle était le jardin (4) fermé et la fontaine scellée, de même pendant sa régence elle embaumait l’air de l’odeur agréable de son jardin, et arrosait toute la campagne des eaux salutaires de sa doctrine. Dire maintenant qu’elle se pût acquitter de cette commission tant importante **à** l’Église sans un esprit relevé, c’est **à** mon avis vouloir maintenir qu’elle pourrait voler sans ailes, regarder sans yeux, et ouïr sans oreilles.

L’esprit lui était nécessaire pour les actions héroïques de vertu.

V. Je mets en dernier lieu les actions héroïques et extraordinaires de vertu qu’elle devait pratiquer, actions qui tirent un très-grand avantage et beaucoup de facil ité de l’esprit et de la connaissance dont la volonté qui les exerce est éclairée ; comme il appert ès plus grands docteurs et ès plus excellents personnages de l’Église, qui ont joint **à** leur esprit éminent et **à** leur exquise doctrine une vertu non moins extraordinaire et rehaussée par-dessus le commun. Ce discours se pourrait bien étendre plus au long ; mais il me suffit de dire que si la Sainte Vierge a fait quelque estime de toutes ces qualités naturelles, ce n’a été que pour avoir le moyen d’en faire hommage **à** celui qu’elle honorait comme la première tige de toute la noblesse, l’exemplaire

(1) Lil>. Il de Excellentia Virg., c. VII. — (2) Epist. i. — (3) Lib. Il de Gloria et honore Filii hominis. — (4) Gant. IV.

de la parfaite beauté, et le Seigneur de toute science. Car enfin la raison n eut que, puisque tout est fait pour lui, à lui seul en revienne l’honneur et la gloire.

### § IV. — Dp, son excellent naturel.

Iln’est pas de cette dernière qualité comme des trois précédentes ; c’est un présent d’ami, et le plus riche joyau parmi les dons naturels qu’on puisse recevoir du Ciel. C’est le plan et l’assiette de la vertu, l’ar- rhe de la sainteté, et la disposition la plus considérable de celles que Dieu a coutume de mettre, lorsqu’il fait dessein de tirer quelqu’un hors du commun. David ayant un fils d’une douce humeur et d’un rare naturel, il le nomma Salomon, et n’ayant personne qu’il pût préférer au Prophète Nathan pour l’éducation de ce jeune Prince, il le lui mit entre les mains. Cet homme de Dieu ayant reconnu en lui un naturel tout disposé à de grandes choses, il lui donna un autre nom, et voulut qu’il fût appelé (1) le Bien-Aimé du Seigneur. Tant il est véritable que la faveur d’un naturel né à la vertu est une marque infai l- lible d’être chéri de Dieu. Ce qu’étant ainsi, il me semble que la chose parle (le soi-même, et que, sans que je le dise, on voit déjà que la Mère de Dieu a été avantagée du plus beau et du plus riche naturel qui jamais soit échu à aucune pure créature. Pour rendre la preuve (le cette vérité plus recevable, j’ai pensé de ne rien dire du mien, seulement de faire ouïr les avis et les dépositions de quelques très-graves Docteurs et très-irréprochables témoins.

Il n’est pas possible de récuser le grand Saint Ambroise ; sa qualité est trop éminente, et sa probité trop connue. Voici ce qu’il écrit (2) des mœursetde la tendre jeunesse de la Vierge : Elle était vierge, dit-il, non moins d’âme que de corps, sans feinte et sans déguisement. Elle avait le cœur humble, le discours grave et sérieux, l’âme tranquille, la langue discrète et retenue, l’esprit porté à la lecture, la main accoutumée à l’aumône. Elle accompagnait son travail de diligence, son parler de pudeur, sa pensée de droite intention. Elle était pleine de bienveillance envers tous, de respect envers ses supérieurs, et (le douceur envers ses égaux ; elle était ennemie de la jactance, amie de la vertu, et souple à la raison. Jamais elle n’offensa ses parents d’un seul trait d’œil, jamais elle n’eut parole avec ses compagnes ; jamais elle ne dédaigna les simples, ne méprisa les faibles, et ne se retira de la hantise des pauvres. Rien de hautain ne paraissait en ses yeux, rien

(1) II Reg. XII Amabilis Domino. — (2) Lib. Il de Virginibus, de soudain en ses propos, rien de messéant en ses actions, rien de libre en ses gestes, rien d’alléeté en sa démarche, rien au corps qui fût tant soit peu contraire à l’esprit, rien en l’esprit qui s’élevât contre la raison. Que dirai-je de la rigueur dont elle usait en son vivre ? Quoi de l’allégresse avec laquelle elle rendait service à tout le monde ? vu qu’en l’un et en l’autre elle allait quasi au delà des forces de la nature. Quant au repos, elle n’y était pas attirée par le plaisir, mais forcée par la nécessité ; outre que le sommeil du corps n’empêchait pas l’attention de l’esprit, toujours fiché et arrêté en quelque sainte pensée. Son contentement était d’être sous la charge et sous la conduite d’autrui, bien qu’elle n’eût personne qui prit plus fidèlement et plus soigneusement garde à elle qu’elle-même, vu qu’elle ne faisait pas un seul pas qui ne lut une démarche de vertu. Et jaçoit qu’elle fût prête d’apprendre de tous, elle se comportait néanmoins de telle sorte, comme si elle eût été l’exemple et le miroir de tous. Par ses déportements elle gagna ]’affection de ses parents, la bonne estime de ceux de dehors, et l’amitié de Dieu même. Au surplus, elle ne se trouvait jamais mieux accompagnée que lorsqu’elle était toute seule ; car alors elle jouissait de la conversation des Anges et de l’entretien des Prophètes par le moyen de leurs écrits ; et d’ordinaire elle tenait des discours du Ciel avec Saint Gabriel l’Archange, lequel si elle méconnut lorsqu’il la salua\* ce ne fut pas qu’elle se trouvât nouvelle à traiter avec ces Bienheureux Esprits, mais pour être surprise par la figure qu’il avait empruntée, en quoi ses yeux ne furent pas moins chastes que ses oreilles se trouvèrent de votes. Entin il ne faut pointla regarder autrement que comme une idée parfaite de vertu et un miroir de toute sainteté. Voilà ce qu’en dit Saint Ambroise.

III. La Bienheureuse Sainte Mechtilde, vierge douée d’une rare vertu, et favorisée de Dieu de tant d’excellentes révélations qu’elle a mérité d’être tenue pour un instrument choisi du Saint-Esprit, maintient (1) avoir appris de la propre bouche de la Mère de Dieu ce qu’elle en a couché par écrit ; savoir est que dès son enfance elle fut affectionnée à la vertu, spécialement **à** l’humilité, en quoi elle se rendit si excellente que jamais i I ne lui arriva de se préférer à une âme viv ante. Elle fut aussi grandement adonnée à l’obéissance parfaite et à la charité. Pour le regard de ses parents, ce fut chose admirable du respect qu’elle leur porta ; respect si grand qu’elle honora et reconnut toujours Dieu en leurs personnes, sans que jamais elle les ait contristés tant soit peu, ou par parole ou par effet. Toutes ses inclinations étaient tellement portées au bien et à la vertu, qu’il était aisé à voir qu’elle

Lili. I Grati s spiritiialis.

« •tait choisie pour en être le vrai portrait ; et ce qui était le plus émerveillai île en cet âge, elle assaisonnait toutes ses petites actions d’une si rare prudence et d’une telle circonspection, qu’il n’était pas possible d’y remarquer aucun geste ou mouvement enfantin.

Saint Jean Bouche-d’Or assure (1) qu’il y avait une si grande égalité en son esprit, que c’était un calme perpétuel, sans que jamais on y ait pu observer aucune saillie, pour petite qu’elle lut, de ces mouvements impétueux qui nous emportent au delà de la raison.

Epi plume, Prêtre de Jérusalem, différent du grand Saint Épi- pliane qui fut Évêque de Constance ou de Salamine en Chypre, proteste (2) avoir usé d’une très-grande diligence à rechercher tous les auteurs Crées anciens qui avaient traité de la vie et des mœurs de la Sainte Vierge, pour faire choix non tant de ce qui pouvait être reçu par probabilité, que de ce qui méritait une créance ferme et assurée, et avoir appris de leurs vénérables écrits qu’il n’y avait rien de plus agréable à voir que le bel accord de la douceur et de la gravité qui se retrouvaient en cette jeune fille. Car comme celle-là forçait tout le monde à l’aimer, ainsi celle-ci jetait en l’âme de ceux qui la voyaient un certain saisissement de respect et de révérence, l’une étant extrêmement aimable et l’autre également pleine de majesté. Ses oreilles étaient toujours ouvertes pour ouïr le bien ; mais sa langue pour l’ordinaire étai t fermée, sinon où il était question des louanges de Dieu, ou de quelque utilité du prochain.Et jaçoit qu’elle se rendit affable à tous, et d’une conversation très-agréable, c’était néanmoins avec une honnêteté si pleine de pudeur, qu’on découvrait aisément à la couleur du visage la disposition intérieure de son âme. Elle était éloignée de tout faste et de tout esprit de souplesse, plus que le Ciel ne l’est de la terre ; ce qui paraissait naïvement en son maintien et en sa composition extérieure. Car son habit citait toujours simple, quoique net, et sans aucune teinture que celle qui était naturelle à la laine dont elle se vêtait. Vous eussiez dit que sa robe était celle de la modestie même, si bien qu’elle s’accordait avec la bienséance dont elle était parée au dedans.

Si nous voulons la considérer un peu plus avancéeen âge, nous entendrons ce qu’en dit Saint Ignace le Martyr, Évêque d’Antioche, et le soutien de l’Église en son temps. Plusieurs graves (3) auteurs lui attribuent une Épître adressée à Saint Jean l’Évangéliste, dont je ne ferai pas difficulté de me servir ; car, de quiconque elle soit, il faut confesser que l’auteur en est ancien et sérieux. Là il dépeint la Sainte

(1) Hom. IV in Matlta. — ("2) De Institutione, vita, et moribus Maria :. — (3) S. Bernard., Serm. vu in Psalm. xc ; Mnrcus Michaël, Presbyter Crotonensis, 1. de Viris illustrihiis. Canis. s ; epe, etc.

Vierge de ses naïves couleurs, et voici ce qu’il en dit : Vous l’eussiez vue toujours gaie parmi les souffrances, allègre ès afflictions, contente dans la disette, serviable **à** tous, prête **à** s’employer pour ceux qui lui faisaient du déplaisir, sans que jamais elle leur fit froide mine. Elle était retenue au milieu de ses prospérités, et partout semblable à soi-même. Son cœur était plein de compassion envers les personnes affligées, courageux **à** s’opposer aux vices, constant ès saintes entreprises, infatigable ès travaux, invicible en la défense de la Religion.

Saint Jean (1) Damascène ne dit quasi rien qui n’ait déjà été touclié par quelqu’un des Pères susallégués ; néanmoins ses paroles sont si douces, qu’elles méritent bien et être retenues. De quel langage me servirai-je, dit-il, pour exprimer la gravité de votre marcher, l’honnêteté de votre vêtement, la bonne grâce de votre visage, la prudence chenue de votre enfance ? La modestie de votre habit éloignait de vous toute sorte de luxe et de mollesse. Votre démarche posée et compassée était ennemie de toute légèreté. Votre conversation était gravement douce, et doucement grave. Vous fuyiez toute sorte de hantise d’hommes ; témoin le tremblemen tdont vous fùtessaisie à l’arrivée « de l’Archange Gabriel travesti en homme. Il n’était rien de plusobéis- sant ni de plus humble que vous, nonobstant vos très-hautes contemplations. Bref, vous n’avez jamais été autre que le logis et la -demeure de la Divinité.

L’historien Nicéphore (2) représente ès linéaments de son corps ïafigure de son âme, et clans les traits de son V isage il nous fait voir la beauté de son naturel. Elle était honnête et sérieuse en toutesclioses, .dit-il[[3]](#footnote-4) elle parlait fort peu, et de choses nécessaires tant seulement ; ■elle écoutait volontiers ; elle était très-affable, et pleine de respect

envers tous. Les risées messéantes, et les mouvements des passions ‘mal domptées, et nommément de la colère, étaient bien éloignés de son humeur. Sa taille était médiocre, ou plutôt riche, comme disent « quelques-uns ; son teint de couleur de froment, ses cheveux blonds, :ses yeux pers et brillants, ses sourcils doucement arrondis, son nez ‘« médiocre, ses lèvres douces et vermeilles, sa face plutôt longuette que **Tonde**, ses doigts longs, et ses mains déliées et bien faites. Son maintien était agréable, son visage sans fard, sa conversation humble, sa robe nette et bien agencée, mais toujours modeste, sans autre couleur que celle de la laine. Ainsi parle cet historien sur le rapport de Saint Épiphane.

il y aurait ici moyen de donner quelque relief aux simple ?

paroles de ces grands hommes ; mais tant pour ne me pas départir du respect que je leur dois, que pour garder la promesse que j’ai laite au commencement, je suis content de me contraindre à n’y pas ajouter un seul mot.

## LA SIXIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE VII.

Qu’elle soil l’incomparable en grâces et en mérites.

Le Roi-Prophète, se prenant garde que quelques-uns s’arrêtaient par trop à la considération des qualités extérieures de l’Épouse, que nous -venons de décrire, par un très-sage avis il les rappelle à la contemplation des perfections de son âme, leur disant (1) que tout ce qu’il a dépeint du dehors n’est rien au prix de l’intérieur, où se retrouve toute la gloire, c’est-à-dire toute la beauté, la noblesse et la perfection de la fille du Roi. De vrai, dit Saint André de Jérusalem (2), nous aurions tort de demeurer toujours sur le portail, puisque nous sommes invités d’entrer plus avant avec la Mère du Verbe, et de passer j usqu’au Sanctuaire de son sacré cœur, pour y considérer les merveilles de grâce que Dieu y a faites. Car si le dehors, que jusqu’ici nous avons contemplé, est si beau, que sera-ce du dedans ? Cependantje crois qu’il n’y a personne qui ne comprenne que c’est une forte entreprise de vouloir discourir de la grâce de la Mère de Dieu, et le besoin que j’ai de la même grâce pour m’en acquitter dignement. C’est pourquoi, afin d’y procéder avec plus de méthode, je ferai voir cette grâce premièrement en sa naissance, c’est-à-dire en la première sanctification de la Mère de Dieu ; puis en son progrès et en son avancement ; et, finalement, nous l’admirerons en sa perfection, sur la sortie de cette vie.11 ne sera pas hors de propos de jeter en suite de ces discours une œillade sur les grâces gratuites que Dieu lui communiqua de surcroît, afin qu’elle ne manquât d’aucune sorte de perfection, dont son âme fût ennoblie.

(1) Psafin, XI.IV. — (2) Ôrnt, i de Dormit. I). Virg.

### § I. — De l’excellence de la première sanctification de la Mère de Dieu.

I. Présupposé que la Sainte Vierge ait été sanctifiée au point de sa conception, comme il se verra plus à loisir au Chapitre suivant ; il n’est ici question que de l’Excellence de la grâce qu’alors elle reçut de Dieu. Les Docteurs ne t’ont point de difficulté de dire qu’elle surpassa celle des plus grands Saints, voire celle des plus nobles Esprits du Ciel. Ainsi l’enseignent le Martyr Méthodius (1), le Card. Pierre Damien (2), Saint-Bernard (3), Saint Bonaventure (4), Saint Bernardin de Sienne (5), Saint Antonin (6), Albert le Grand (7), et beaucoup d’autres. Ce que j’entends de la grâce que nous appelons consommée, c’est-à-dire de celle qu’ils ont possédée sur l’heure de leur décès, ou au plus clair jour de leur perfection. Pour l’établissement de cette vérité, je ne trouve rien de plus relevé que l’admirable discours de David, qui la voyait en esprit au Psaume **LXXXVI** ; comme l’assurent Saint Atha- nase (8), Saint Augustin (9), Saint lldefonse (10), Hesvchius (II), Saint Germain de Constantinople (12), Nicétas (13) et Saint Bernard (14), et ce dont je fais plus d’état, comme nous l’apprenons de la voix commune de l’Église, qui partout chante ce Psaume à l’honneur de la Vierge ; et aujourd’hui toutes les chaires publiques retentissent à tout propos des pièces de ce poëme divin. Voici comment ce chantre du Saint-Esprit entonne son sacré Cantique : Ses fondements sont assis au-dessus des saintes montagnes. Saint Grégoire, expliquant un passage du Prophète Isaïe (1 5), fort semblable à celui-ci, où il est dit que Dieu posera une montagne à la cime des autres montagnes, parle de cette sorte (16) : Cette montagne c’est la glorieuse Vierge, qui, par la hauteur de son élection, a surpassé toutes les créatures élues de Dieu. Et, à dire le vrai, il faut confesser qu’elle est une montagne extrêmement relevée, puisque, pour atteindre à la conception du Verbe Eternel} il a été nécessaire qu’elle portât la pointe de ses mérites par-dessus tous les chœurs des Anges. Saint Bernardin (17), pesant les mêmes paroles du Prophète Isaïe, maintient que méritoirement la Vierge passe les plus hautes montagnes, attendu que la hauteur de ses grâces va pap-dessus les plus belles âmes, que l’étendue de ses mérites les

(1)Orat. dellypapante. — (2) Serm. de Nativ. B. Virg. — (3) Serm. de Aqua : ductu.

(4) Speculi B. Virg., c. III, VI, vu. - » (5) Serm. IV in Salve. — (6) IV p., tit. XV, c. XVI, g 2. — (7) Super Missus. — (8) Epist. ad Marcellinum. — (9) Serm. XIII de Tempore. — (10) Serm. V de Assumpt. et apud eumdein S. Ambros. — (11) Homil. i de Deipara. — (12) Orat. de Adorât. Zona ; B. Virg. — (13) Lib. III Thesauri, c. i. — (14) Serm. m iri vigil. Nativitatis ; Dainian., Serm. de Annuntiatione. — (15) Isa. u.

(16) In primum Regum, lib. I, c. i. — (17) T. III, Serm. XI.

embrasse tous, que la fermeté de son élection ne rencontre rien qui lui soit pareil parmi tout le reste des Saints. Le bienheureux Saint Jean Damascène (1) avait la même pensée, lorsqu’en un sermon de la naissance de la Sainte Vierge, il disait : Aujourd’hui commence le salut du monde, réjouissez-vous, montagnes, c’est-à-dire vous autres âmes relevées par la hauteur de votre contemplation ; d’autant qu’on aperçoit déjà le sommet de la sainte montagne qui surpasse les autres, et qui est incomparablement plus éminente que toutes les collines du monde. Je parle de la Sainte Vierge, qui voit au-dessous de soi les hommes et les Anges, pour haut montés qu’ils puissent être. Or, afin qu’il ne semble pas que David ait dit ceci comme en passant, et adressant son cbemin ailleurs, je veux faire voir que c’a été le sens mystique de tout ce Cantique, et qu’autant qu’il y a de versets, autant y a-t-il de raisons pour confirmer sa proposition, savoir est que la Sainte Vierge, dès sa Conception immaculée, a surpassé en grâce et en mérites les plus grands Saints du monde et les premiers Esprits et u Ciel.

Car tout premièrement, ii dit que le Seigneur aime davantage les seules portes de Sion que tous les Tabernacles de Jacob. C’est ce que Saint Auselme (2) explique en termes plus clairs, disant que non- seulement il l’aime d’une affection qui n’a point de semblable, mais de plus qu’il l’a fait paraître par des effets clignes de sa grandeur ; bref, que tous les Anges ensemble ne sauraient comprendre la force de l’amour qu’il lui porte. D’où Saint Bonaventure infère très à propos, que ce n’est pas merveille (3) qu’elle aime plus que tous les autres, puisqu’elle a meilleure part qu’eux tous en ses bonnes grâces. Et c’est la puissante considération dont se sert le bienheureux Saint Laurent Justinien (4), pour conclure que la Vierge était plus aimée de Dieu, et que Dieu lui voulait plus de bien à l’instant de sa Conception, qu’aux plus grands Saints à l’heure de leur décès, et aux plus sublimes Esprits au point de leur confirmation en grâce. Ce qui ne se peut aisément nier sinous considérons que le bien cpie dès lors il luivoulait était une grâce transcendante, et d’un ordre supérieur à toutes les autres. D’où il s’ensuit que Dieu ne pouvant aimer sans faire du bien, et que ses faveurs allant toujours à l’égal de son amour, la Sainte Vierge ayant dès lors tenu le haut bout en ses affections, elle a quant et ([liant emporté ses premières grâces et ses plus exquises faveurs.

Secondement, David assure que des merveilles ontété dites de cette Cité de Dieu. Ajoutons encore de la première grâce qui lui a été accordée. Car c’est une chose inouïe du train et de lasuite avec laquelle

(1) Orat. i de Nativ. B. Virg. — (2) Lib. de Excellentia Virg., c. IV. — (3) Spe- cuii B. Maria », c. VI. — (1) Serm. de Nativ. Virg.

cette grâce est entrée en son âme. Donnez-vous le contentement de la voir marcher en sa majesté. Vous la remarquerez enrichie de tous les dons du Saint-Esprit et de toutesles grâces gratuites de Dieu, entourée de toutes les vertus infuses, mais si richement parées, que ce n’est quasi rien de celles des autres. Vous la verrez accompagnée d’une promesse infaillible de fermeté et de persévérance tinale, suivie de la justice originelle, qui mettait à ses pieds tous les ennemis de la grâce et rendait le corps parfaitement sujet à l’âme et celle-ci sans contredit obéissante à Dieu, précipuée de l’avancement de l’usage de laraison qu’elle reçut alors, non comme une faveur passagère, mais comme un octroi irrévocable pour jamais ; l’emparée d’une certaine impeccabilité, qui s’étendait généralement à toute sorte de péchés, ainsi que je montrerai par le menu ci-après (1). Que s’il est loisible de juger de la grandeur d’un Prince par la magniticence de sa cour et de sa suite, peut-on pas dire que cette grâce qui marche en tel arroi est comparable à celle que les autres ont reçue, en quelconque point de leur vie qu’il vous plaise les considérer ?

IV. En troisième lieu, le Prophète dit que lors même qu’il la favorisa de cette incomparable grâce, il eut souvenance de Rahab et de Babylone, et qu’il eut devant ses yeux les étrangers de Phénicie, d’Éthiopie et d’ailleurs, qui de toutes parts devaient recourir à elle. Il veut dire que Dieu la considérait dès lors comme l’asile et le refuge commun de tous les pécheurs, qui s’étant él oign és de sa Maj esté devaient avoir recours à la Vierge, afin de retourner à lui, et s’adressera elle comme à la Mère de tous les enfants de Dieu et à la coopératrice de leur salut ; qu’il la regardait comme la Dame et la maîtresse de tous ses biens. Partant, dit Saint Bonaventure (2), en cette qualité elle devait être privilégiée d’une grâce si abondante, qu’il y en eût pour en communiquer libéralement à tous. Aussi, dit très-bienSophronius (3) et api’ès lui Saint Pierre Chrysologue, Saint Bernard et tout plein d’autres, qu’à cette occasion elle est appelée et saluée pleine de grâce, d’autant que la grâce a été communiquée aux autres successivement et en partie ; mais quant à Marie, toute la plénitude de la grâce est découlée sur elle. Façon de parler qui donne assez évidemment à connaître qu’il l’entend de sa première sanctification. Et le même Saint Bonaventure (4) fait distinction de trois sortes de grâces : la première qui est propre de notre Seigneur Jésus-Christ, la seconde qui convient à Notre-Dame, et la troisième qui est commune aux autres Saints. La première, il la nommeméritoirement surabondante, d’autant que le

(1) Sub finem capitia, et cap, sequentl. — (2) C. « Speculi B. Virg. — (3) Serm, Je Assumpt, — (4) In III, d. XIII, q. 3,

Sauveur dev ait être la première fontaine de grâce, et il était nécessaire qu’elle coulât si largement, qu’il y en eût pour la communiquer à tous. La seconde, il l’appelle grâce de prérogative, d’autant qu’il fallait qu’elle eût une éminence par-dessus toutes les autres grâces, comme étant réservée à celle qui devait être une seconde fontaine de grâce, et qui comme Mère devait toujours avoir les mamelles pleines de douceur. La troisième, il la qualifie du nom de suffisante, non qu’elle n’ait été quant et quant très-efficace ; mais d’autant que ceux à cpii elle appartient n’étant pas causes universelle ?, comme est la Mère de Dieu, la raison demandait qu’ils se contentassent d’en avoir à suffisance pour eux, et pour s’acquitter de l’office qu’ils avaient reçu par sort, comme membres particuliers de l’Église. Que voulez-vous ? 11 faut avouer que tous les autres, en quelque ordre ou degré qu’ils se rencontrent, ne sont enfin que serviteurs, et que la Vierge étant la Mère et la Dame, elle ne doit pas entrer en partage avec eux, mais avoir tout ce qu’elle saurait désirer sans mesure et sans limitation de faveur. Toutefois il ne faut pas se hâter d’entrer plus avant en ce discours, puisque le voici venir tout à propos.

V. Car David passant plus outre donne droit à la raison la plus naturelle et ensemble la plus efficace de toutes. D’autant, dit-il, que Sion dira, l’homme et l’homme est né en elle ; c’est-à-dire, selon l’emphase du redoublement hébraïque, l’homme sans pair et sans parangon. C’est-à-dire, ainsi que le pèse Saint Augustin (1), l’homme qui a été devant nous et qui a été fait après nous. C’est-à-dire, comme remarque Saint Jean Damascène (2), l’homme qui est créateur et créature tout ensemble, mortel et immortel, visible et invisible, fini et infini : c’est-à-dire l’homme qui est éternel au sein de son Père, lors même qu’il sort temporellement du ventre de sa Mère ; l’homme qui est là-haut le Roi de gloire, tandis qu’il essaie nos misères cà-bas ; l’homme qui est assis au Ciel sur le Trône de sa Majesté, au même temps qu’il est branché sur la Croix ; l’homme qui vit au même point qu’il expire ; l’homme qui peut tout, pendant qu’il souffre tout ; l’homme qui est adoré des Anges, tandis qu’il est injurié des hommes ; l’homme qui juge ceux qui le condamnent, qui prépare la vie à ceux qui lui donnent la mort, et qui fai t les desseins d’un monde nouveau, lorsque le vieux semble vouloir prendre fin : c’est-à-dire le Dieu qui pâtit et l’homme qui est impassible ; l’homme qui est Dieu et le Dieu qui est homme ; l’homme cpii est dans Dieu et le Dieu qui est dans l’homme. C’est l’homme et l’homme qui est né de la Vierge. C’est le grand mot et celui qui emporte tout. Car étant destinée à être Mère de Dieu, tout

(1) In Psalm. LXXXVI. — (2) Orat. i de Dormit. B. Virg.

lui était dû, et la plénitude des grâces était tout à t’ait convenable à son état. Toutes les rivières entrent dans la mer, dit le Sage, et si elle ne regorge pas pourtant. De même toutes les grâces sont reçues en l’âme de Marie, sans qu’elles excèdent la dignité de Mère de Dieu. Souvenez-vous, dit Pierre Damien (1), que je vous parle de Celle chez qui le très-débonnaire Seigneur a expressément logé, afin de lui faire toutes les caresses imaginables. De sorte qu’ayant fait toutes choses bonnes, il a néanmoins voulu que celle-ci fût la meilleure de toutes, comme devant être son Sanctuaire, son propitiatoire, son lieu de plaisance et sa demeure choisie. Vous étonnez-vous qu’elle soit pleine de grâces, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (2), puisqu’en elle se retrouve le trésor de toutes les grâces du monde !

VI. Cependant David s’avance et dit en cinquième lieu (3), (pie Dieu lui-même en a jeté les fondements. C’est la devise qui se voit en lettres d’or sur le frontispice de cette sainte maison, par où chacun peut entendre qu’il ne se faut pas émerveiller si ce bâtiment est une merveille du monde, puisque l’Architecte de l’Univers y a mis la main et y a lui-même gravé ses armes et son nom. Mais spécialement il est dit qu’il en a jeté les fondements, à ce que nul ne doutât que la Vierge n’ait été très-éminente en grâce dès ses premiers commencements. Le Verbe Divin l’aimait déjà au ventre de Sainte Anne, dit Saint Laurent Justinien (4), et dès lors il l’honorait comme sa Mère, la voyant prévenue d’une très-abondante bénédiction et digne d’avoir fis Saint-Esprit pour Maître. D’où l’Angélique Docteur infère (5), que jaçoit qu’au point de sa première sanctification elle n’eût pas encore le titre et le grade de Mère de Dieu, néanmoins, puisqu’elle avait la nomination du Ciel et l’aveu de la très-Sainte Trinité, elle ne pouvait être disposée à recevoir cet honneur que par la plénitude de la grâce.

VII. Le Prophète dit, en sixième lieu, que le Seigneur en doit lui-même raconter les merveilles en l’assemblée de tous les peuples et des Princes, qui auront l’honneur de la voir au jour de son triomphe. Puis donc que ce grand Maître l’a bâtie à dessein d’en faire parade et d’être lui-même son panégyrique aux États généraux et en l’assemblée de tous les notables du monde, et qu’elle est singulièrement destinée à faire éclater la grandeur et l’excellence de son ouvrier, faut-il trouver étrange qu’il y ait employé, s’il est permis de le dire, toute son industrie et toute sa sagesse ? U y aurait du plaisir à s’étendre sur ce sujet ; mais j’aime mieux arrêter ici ma plume et ma conception, pour faire voir à loisir, sur la fin de ce Traité (6), que Dieu tire

(1) Serm. de Annuiit. — (2) Serm. i de Amiuiil. — (3) Et ipso l’undavil eain Altis- simus. — (4) Serm. de Nativ. B. Virg. — (5) III p., q. XXVII, art. 5. — (B) C. XIII.

TKA1ÏÉ I, CDAP. VII. 127

plus d’honneur et de gloire de Notre-Dame seule que de tout le reste des créatures ensemble, et qu’en elle se découvrent, plus parfaitement qu’en tout le reste, les admirables traits de ses divines perfections.

VIII. Finalement, le Prophète conclut : Vous êtes le sujet et le séjour de toute réjouissance, et tous ceux qui logent chez vous sont incessamment dans les ébats et dans les cantiques d’allégresse. Verset dont l’Église se sert particulièrement en l’Office de la Sainte Vierge, afin de nous bailler le sentiment que nous devons avoir du crédit que la Reine des Anges a près de Dieu. Crédit qui est tel que jamais personne ne retourna mécontent d’auprès d’elle ; au contraire, tous ceux qui s’y sont adressés ont été obligés à publier ses faveurs et à faire entendre à tous les merveilles de sa débonnaireté. La translation de Saint Jérôme porte qu’on n’entend autre chose en ce sacré Palais que des chœurs de musique et des concerts harmonieux, qui disent qu’en elle sont toutes les fontaines de Dieu ; c’est-à-dire que par elle, comme par un céleste canal, passent toutes les grâces qui sont communiquées aux hommes. Le Paraphraste Chaldaïque tourne, que le motet de ces chantres divins est, que de cette sainte maison montent sans cesse vers le ciel toute sorte de louanges, qui ne sont pas moins agréables à Dieu (pie les sacrifices qui lui sont offerts, quoiqu’ils tiennent le premier rang parmi les honneurs que sa Majesté reçoit deçà-bas. Enfin, suivant l’interprétation de quelques autres, le Saint-Esprit veut dire que tous ses amours sont en elle, que les entrailles de sa charité sont pour elles, que toutes ses pensées et ses désirs s’adressent à elle. Ces louanges sembleraient excessives, s’il ne s’agissait- de Celle qui est gardée dans les trésors de la prédestination éternelle pour être digne Mère de Dieu, et à qui pourtant est réservée une grâce si extraordinaire et une faveur si relevée, qu’elle doit être disposée à la recevoir par toutes les grâces de Dieu, par toutes les faveurs du Ciel et par toutes les caresses du Saint-Esprit.

### § II. — De l’accroissement de la grâce de la Sainte Vierge.

Notre-Dame a pu croître en grâce.

1. « La voie du Juste, dit le Sage (1), est connue la lumière qui croit et qui s’avance jusqu’au midi. Si cette doctrine est véritable dans tous les amis de Dieu, elle l’est d’une manière très-élevée en la Très-Sainte Vierge ; c’est pourquoi elle est comparée à l’Aurore, à la Lune et au Soleil (2). » Mais afin de parler avec ordre et avec fruit des avancements

(1) Prov. IV, 18. — [ï) La R. Mère de Blémur,

incroyables de la Mère de Dieu, il faut avant toute chose mettre pour un fondement assuré qu’elle a pu croître en grâce, et qu’en effet elle s’est avancée toute sa vie. C’est la doctrine de la Théologie (1) appuyée sur la sainte Écriture et secondée de la raison. Car ayaut toute sa vie été voyagère, ainsi que nous disons, et non encore bienheureuse d’une félicité consommée, elle a toujours été en état de mériter, et par conséquent de croître en grâce : et tout ce qu’on peut alléguer au contraire, outre qu’on le dit sans fondement, est plutôt au désavantage de la Mère de Dieu, qu’à son honneur et à son profit.

Le trafic de la grâce est admirable.

En second lieu, il est fort expédient que nous sachions que parmi tous les trafics du monde il n’en est point de semblable à celui de 1 a grâce de Dieu. La raison est, en premier lieu, d’autant que c’est un négoce qui n’a pas besoin de temps comme les autres, mais il se fait en un moment. C’est une semence divine, qui en même temps prend sa racine, jette sa tige, noue son bouton, éclot sa fleur, étend ses feuilles et donne ses fruits. En outre ce qui est admirable en elle, c’est qu’une action qui provient de ce principe, mérite non-seulement la gloire, mais encore une recrue et une augmentation de grâce mesurée à l’efficace et à la vigueur de l’action, en considération de laquelle elle est donnée ; recrue que l âme reçoit sur-le-champ et sans nul délai, parce qu’ayant affaire à Dieu, qui est non moins libéral que riche en miséricorde, il paie, comme on dit, argent comptant et aussitôt qu’on lui a présenté l’action qui est digne de récompense. Et, moyennant cette recharge, l’âme demeure enrichie de nouveaux moyens et par conséquent disposée à produire des actes plus nobles et plus relevés que devant.

En troisième lieu, je voudrais bien qu’on pesât diligemment une parole, que ci-dessus j’ai jetée comme en passant, qu’il n’est avancement que de belle âme ; je veux dire de celle qui, ne respirant que Dieu, s’abandonne à lui à pur et à plein, résolue de le servir quoi qu’il lui coûte, mais avec des actes courageux et héroïques. Car tout ainsi qu’il arrive souvent qu’un riche marchand gagne davantage en un quart d’heure, se promenant sur le bord de la mer, ou étant assis près de son comptoir, qu’un petit mercier en quatre-vingts ans, passant et repassant les Alpes, et courant le monde avec mille peines et dangers ; ainsi voyons-nous au négoce spirituel qu’une belle âme profitera davantage en vertu tout d’un coup, qu’elle-même n’aura.

(1) In III, dist/m, et in III p. J), ihom., q. 57.

l’ait en cinquante ans, ou qu’une autre ne fera en pareil temps avec des actions ordinaires, quoique faitesavec la gràcedeDieu. La preuve de cette vérité est péremptoire ès exemples de tout plein de Saints, dont l’éminente sainteté est due à quelque trait hardi, suivi de perpe tuelles conquêtes dignes de cette première action qui 11e se veu plus démentir.

Il n’y a avancement que d’âme courageuse.

Pour quoi mieux entendre, je remarque, en quatrième lieu, que la grâce de Dieu qui est répandue dans nos âmes est si noble, qu’elle est capable de se doubler soi-même à chacune des actions qu’elle produit. Car jaçoit que le prix des actions méritoires ne dépende pas tant des habitudes qui sont en l’âme, que de l’efficace de la grâce mouvante, et de l’effort de la volonté prévenue et ébranlée par la même grâce ; comme il se voit clairement en de très-grands pécheurs, qui s’avanceront plus en une heure, que n’auront fait en plusieurs années des Religieux recevant sans cesse les grâces de Dieu, et s’employant continuellement en des actions de vertus ; ce néanmoins il ne se peut nier que lorsque les habitudes sont en l’âme en quelque excellent degré, si elles sont poussées et animées d’un fort mouvement de la grâce excitante, ne plus ne moins que d’un vent impétueux, elles ne produisent de plus nobles effets. Ainsi il arrive souvent que l’habitude de la grâce qui était auparavant en l’âme, croit au double de ce qu’elle était, par le moyen d’un acte généreux qu’elle aura produit ; voire même c’est ainsi qu’il arrive tous les jours qu’un bon cœur fait plus de chemin en peu de temps, que ne font les millions de ceux qui vont pesamment en besogne. Car il oblige la bonté de Dieu toujours fidèle, et qui ne se peut laisser gagner par libéralité, à lui accorder dons sur dons, grâces sur grâces, faveurs sur faveurs, et surtout à l’engager à de grandes occasions et à de nobles entreprises ; au moyen de quoi, faisant tous les jours de nouveaux faits de vertu et de nouvelles prouesses, il se comble d’honneur, il se charge de lauriers, il prend courage de ses propres exploits, il entre plus avant en la jouissance de la faveur, et au bout du compte ne sait lui-même ce qu’il gagne. Doctrine très-véritable enseignée par les Saints Pères, appuyée sur l’Écriture, fondée en l’expérience de tous les grands serviteurs de Dieu, qui ne sont devenus grands que par la pratique de ce secret, et dont les exemples devraient époinçonner notre lâcheté, puisque Dieu ne demande que les occasions de nous avancer.

Enfin, pour faire comme un recueil de tout ce qui a été dit jusqu’ici, je considère que tout ainsi que quatre choses jointes ensemble sont capables d’enrichir extrêmement un homme ; savoir est un grand

1. Ô

fonds, une bonne conduite, le temps propre pour négocier, et la rencontre de quelques belles occasions : de môme, quatre choses font arriver une âme à de très-grands mérites et à une grâce relevée, c’est-à-dire une première grâce sanctifiante qui soit de haut prix et beaucoup par-dessus l’ordinaire, un soin continuel de profiter, une longue vie passée dans les exercices de la sainteté, et le bonheur d’être employé de Dieu en plusieurs belles occasions, c’est-à-dire de faire et soulfrir de grandes choses pour lui.

Cette doctrine présupposée, je passse à la très-sacrée Vierge, que je trouve avoir fait d’admirabfes progrès en la vertu, et de merveilleuses acquisitions de sainteté, moyennant ces quatre qualités ou conditions dont je viens de parler. Bien est-il vrai que deux d’entre elles seront bientôt expédiées. Car pour ce qui est de son fonds, et qui n’est autre que la grâce de sa première sanctification, j’en ai parlé suffisamment au précédent discours. Pour le temps qu’elle a eu pour négocier, ayant vécu, suivant la plus probable opinion, au moins soixante et douze ans, sans y comprendre les neuf mois qu’elle a demeuré dans les flancs de Sainte Anne, c’est assez pour conjecturer si elle a fait de beaux amas de mérites en une si longue traite d’années. Reste seulement à parler du soin et de la conduite qu’elle a apportés à cette négociation, et des occasions où elle s’est retrouvée pour faire valoir la grâce qu’elle avait reçue.

Notre Dame a mérité sans relâche.

Quant au soin et à la conduite, je dirai tout en deux mots, mais dignes d’être pesés à loisir, qu’elle a mérité et par conséquent qu’elle a crû en grâce sans relâche et sans interruption tout le temps de sa vie ; en sorte que, mettant action sur action, elle doublait pour le moins ses grâces et ses mérites à chaque démarche (1) que sa sainte âme faisait. Je dis pour le moins, d’autant que, suivant le principe qui a été ci-dessus établi, la pieuse créance la pourrait bien faire passer au delà, et si elle se trouverait bien fondé. Que s’il est question de rendre compte de mon dire par le menu, je désire qu’on fasse état en premier lieu d’un bon nombre de graves auteurs, qui n’exceptent pas même le temps du sommeil. Parmi ceux-ci sont Saint Ambroise (2), Albert le Grand (3), Saint Antonin (4), Saint Bernardin (5) de Sienne, l’Abbé Rupert (G) et quelques (7)

(1) Ita Suar., t. II, in III p., disp. XVmde sect. 2. — (2) Lib. Il de Virg. — (3)Lib. de B. Virg., c. CLXXVI, CLXXVII, CLXXVIII. — (4) IV. p., tit. XV, c. XX, §6. — (5) T. II, Serin. li. — (6) Lib. V in Cant. — (7) Dionvs. Carllius. in illud Cant. V : Eyo dot-

mio, etc.

autres. Quelqu’un, traitant de Saint Basile, assure que c’a été celui d’entre les hommes qui a le plus vécu ; pour autant, dit-il, que ses jours ont été pleins, ainsi que parle le Psalmiste, et que toute sa vie a été un exercice de vertu, qui est la vraie vie de l’homme. Partant on en trouvera bien plusieurs qui ont été plus longuement que lui, mais peu ou point qui aient plus vécu. Or, si jamais on a pu dire d’une pure créature que ses journées ont été pleines, et que tous les moments de sa vie ont été saintement employés, il le faut dire de la Sainte Vierge, puisque jusqu’au peu de sommeil qu’elle accordait à la nature, ce n’était qu’une continuelle pratique de vertu. En outre, qu’on se souvienne que les Saints Pères nous pressent si fort de ne dénier à cette Dame nulle faveur spécialement en termes de grâce, qui soit sortable, tant à l’état et à la condition de la Mère, qu’à la grandeur et à la magnificence du Fils. Ce qu’étant ainsi, qu’y a-t-il qui lui soit plus convenable, et qui fasse mieux paraître l’affection nonpareille de Dieu en son endroit, que ce continuel redoublement de grâces et l’admirable soin qu’elle contribuait de sa part à les recueillir toutes, et à les faire profiter autant qu’il lui était possible ?

VIII. En troisième lieu, il ne faut pas oublier qu’il y a de quoi s’étonner de ce que de très-bons auteurs écrivent des admirables avancements de quelques saints. D’où je collige que la coopération dont la Vierge a usé pour correspondre à la grâce de Dieu ayant été la plus haute qui se puisse rencontrer, elle a été tout à fait incompréhensible à nos esprits. Pour moi, je me persuade aisément que, hors cette âme privilégiée en toute façon, il n’en fut jamais une dont chaque action fut ajustée à toute l’étendue de la grâce de Dieu. D’ailleurs, ce qui nous pourrait rendre la créance de cette proposition malaisée, serait possible la difficulté quasi continuelle que nous ressentons en l’exercice de la vertu, à cause des assauts que nous livrent nos mauvaises coutumes et nos inclinations vicieuses, des mouvements furieux de la concupiscence, des surprises et des violences de nos ennemis invisibles, qui nous attaquent sous main et à découvert, et ne nous laissent jamais en paix. Mais tout cela ne doit nullement préjudiciel’ à la Mère de Dieu, qui a tout à fait ignoré la résistance que notre nature dépravée a coutume d’apporter à l’exercice des vertus. Car, pour les combats de dehors, le tléau de Dieu (1), qui sont les tentations des malins esprits, jamais n’approcha ce divin Tabernacle, ainsi que je le ferai voir à un autre sujet (2). Quant aux révoltes intérieures, tous les mouvements du corps et de l’âme étant parfaitement sujets à la raison, ainsi que je montrerai un peu

(1) Ps. le. Flagellum non appropinquabit tabernaculo. — (2) Tract. Il, c. IX, § 7.

plus bas (1), jamais elle n’en sentit la moindre saillie ; mais elle se portait avec plus de douceur et d’inclination à la vertu, que les plus sensuels ne l’ont aux actions naturelles et au contentement de leurs appétits déréglés.

Les gr3ces qui étaient données à notre Dame étaient extraordinaires.

Que si, à toutes ces considérations, vous ajoutez les impétuosités des grâces du Ciel survenantes aux rares dispositions qui se retrouvaient en son âme, il faudra confesser que même les Anges ne la pouvaient pas suivre ; et nous la pourrons imaginer ne plus ne moins qu’un navire chargé de richesses orientales, qui, cinglant en haute mer, le vent en poupe et les voiles pleines, marche d’une telle vitesse qu’il se dérobe aux yeux de ceux qui le regardent, sans qu’aucune chose lui fasse résistance. Allez, allez hardiment, sacré navire, allez, car, puisque nous ne pouvons pas suivre vos traces avec nos faibles esprits, il nous suffira de faire retentir les rivages des sons accoutumés d’allégresse, qui vous seront autant d’assurances de la joie que nous ressentons de votre bonheur.

Les grandes occasions où elle s’est montrée. Et premièrement dès le point de sa Conception, jusqu’à celle du Verbe diyin.

Le quatrième chef m’arrête tout court ; ce sont les occasions extraordinaires, où la Sainte Vierge s’est rencontrée presque tout ie temps de sa vie, qui lui ont présenté les moyens de faire de si grands avancements, que l’esprit humain se perd dans la recherche qu’il en fait. Pour en dire quelque chose, et pour en faire penser beaucoup davantage, je divise la vie de la très-sacrée Vierge en trois temps. Le premier est dès sa Conception immaculée jusqu’à l’ambassade céleste. Le second est dès ce jour-là jusqu’à la mort de son très-honoré Fils. Le troisième dès lors jusqu’à son propre décès. Quant au premier temps, j’y rencontre d’entrée le point de sa première sanctification, auquel elle reçut des trésors inestimables de grâce, ainsi que nous avons vu au précédent discours. J’y rencontre celui de sa très-pure Nativité, lorsqu’elle fut donnée visiblement au monde comme le commencement du bonheur qu’il attendait, où les grâces qu’elle avait auparavant reçues furent redoublées en considération de l’allégresse publique, et de l’heureuse arrivée de ce beau jour, qui n’était pas tant la naissance de la Mère de Dieu en

(1) Cap. sequentii terre, que la renaissance du inonde. J’y rencontre l’entrée qu’elle fit au Sanctuaire, dont j’ai traité ci-dessus, où elle fut de nouveau reçue sous la protection très-spéciale du Saint-Esprit, qui la devait disposer à être sa très-digne Épouse, et où de prime d’abord elle fut parée de nouveaux atours de grâce, et après incessamment enrichie des plus exquises faveurs de son futur Époux.

Les avancements de la Sainte Vierge, dès la Conception du Verbe Divin.

XI. Quant au second temps, la première rencontre que j’y fais c’est l’incompréhensible Conception du Verbe Divin dans ses sacrés flancs, dont les Saints disent des merveilles. Saint Jérôme (1), entre autres, a très-bonne grâce, quand il la compare à la quarante- deuxième demeure du peuple d’Israël, lorsqu’il campa contre le fleuve du Jourdain. Car le mystère de cette figure s’accomplit, dit ce saint Docteur, lorsque le Sauveur du monde ayant fait jusqu’à ce temps-là diverses stations parmi les anciens Patriarches, il s’arrêta finalement près du sacré Jourdain, c’est-à-dire de la glorieuse Vierge, qui, à guise d’une rivière enflée, regorgeait de toutes parts des grâces du Saint-Esprit. Que si dès lors, voire dès auparavant elle était pleine de grâce, dit l’éloquent Saint Eucher (2), qui pourra seulement penser en quelle abondance elle la reçut, lorsque Dieu fut conçu dans ses entrailles ? Si à l’arrivée de la bienheureuse Vierge, dit le Vénérable Bède (3), sa cousine Elisabeth fut remplie d’une lumière si extraordinaire, qu’elle-même s’en étonna, que devons-nous croire du Soleil d’où procédait cette clarté ? fl ne faut nullement douter, dit Sophronius (4), que longtemps avant que la Vierge conçût le Verbe Divin, elle ne fût incomparablement plus sainte que toutes les autres qui étaient sous le Ciel ; car, ainsi était-il raisonnable que fût préparée celle de qui devait être prise la chair que Dieu avait destinée d’unir à sa propre personne. Mais en l’heureux moment que la grâce substantielle du Ciel descendit en elle, et que la vertu du Très-Haut l’ombragea, elle devint plus précieuse que les grâces elles-mêmes, plus relevée que la hauteur, et plus belle que la sainteté : elle fut rendue si glorieuse par la prérogative de ses mérites, que dès lors tous les exercices où elle s’employa furent célestes et divins. Je sais bien qu’il ne se peut rien dire qui approche de ce qui est en effet ; néanmoins, pour donner quelque sentiment à nos cœurs de

(1) Epist. ad Fabiolam de 42 mansionibus — (2) Ad Evang. ferior IV Dominiez IV Advent. — (3) Homil. de Visitatione. — (1) Serm. de Assumpt. ad Paultmi et Enstoch.

l’excellence de la grâce qu’elle reçut alors, je mettrai seulement en avant les considérations de trois grands Docteurs. Le premier est l’auteur de la Glose ordinaire, que l’Église a toujours révéré, lequel expliquant ce mot du premier chapitre de Saint Matthieu, où il est dit que Joseph ne connut pas la Sainte Vierge après qu’elle eut conçu et enfanté le Verbe Divin, il dit que le sens de ces paroles est que Joseph méconnut en quelque façon la très-sacrée Vierge son Épouse dès ce temps-là, d’autant que de sa divine l’ace sortait une splendeur qui lui éblouissait les yeux, et le remplissait d’un certain tremblement mêlé de douceur et de révérence tout ensemble. Le second est Saint Bernardin le Siennois (1), qui avance une proposition digne d’être mieux examinée à une autre occasion (2). Car il dit que la Sainte Vierge mérita davantage par le seul acte de consentement qu’elle donna à la semonce de l’Ange, que tous les Martyrs ensemble au temps de leurs plus grandes souffrances, que les Confesseurs en leurs pénibles travaux, que toutes les Vierges dans les victoires qu’elles ont remportées en fa défense de leur chasteté : bref, que tout ce qui est de Saints au Ciel parmi les continuels exercices de vertu. Que si cet acte seul fut si relevé et de si haut prix, qui nous dira de quel mérite fut la grâce qui lui fut pour lors accordée ? Le troisième est le saint Archevêque de Florence (3), qui confesse qu’il sent une très-grande inclination à croire qu’en ce bienheureux moment la grâce de la Vierge fut si excellente, qu’elle mérita la claire vue de Dieu et du mystère qui se passait en elle, quoique par éclair tant seulement et pour fort peu de temps : de quoi il nous faudra dire quelque chose au Chapitre suivant. Que tous les Anges pointent ici leurs entendements, et qu’ils fassent un effort d’esprit pour comprendre la hauteur de cette grâce, jamais ils n’y arriveront. Aussi est-ce leur contentement et le nôtre quant et quant, que les mérites de celle qu’ils honorent soient si relevés qu’ils n’aient pas moyen d’y atteindre.

Les avancements de la Sainte Vierge, jusqu’il la mort du Sauveur.

XII. Or, si la grâce de la Sainte Vierge a été ineffable au point de la conception du Verbe Divin, il n’est pas à croire, dit Saint Augustin (4), que le temps l’ait amoindrie : au contraire, il serait impossible à tout autre, excepté à celui seul qui a daigné prendre d’elle la nature qu’il avait créée, d’expliquer les effets que par après elle produisit. Saint Athanase l’avait enseigné devant lui en ces

(1) T. II, Serm. li, art. 3, c. i. — (2) Tract. II, c. n. — (3). S. Antoninns, IV p., tit. XV, c. XVII, § 1, — (4) Serm. de Assumpt., t. IX operum.

mots (1) : Nous l’appelons pleine de grâce, pour autant que par la plénitude du Saint-Esprit, qui descendit dans elle, elle fut remplie de toutes les grâces du Ciel ; grâces qu’il ne faut pas estimer avoir été comme passagères en elle, mais plutôt l’avoir accompagnée tandis qu’elle porta dans ses entrailles le fruit de vie ; voire jusqu’à la fin de sa demeure sur la terre. De vrai, il me semble que ce serait une chose de fort mauvaise grâce d’estimer que la Vierge fût déchue de mérites, tandis qu’elle allaitait le Fils de Dieu, qu’elle l’emmaillotait, qu’elle le servait avec tant d’affection, qu’elle l’accompagnait en ses voyages, qu’elle écoutait ses admirables leçons, qu’elle souffrait pour lui et avec lui ; puisque, au contraire, la raison contraint de confesser que, parmi les plus nobles exercices de la vie tant active que contemplative, elle arriva à un si haut degré de mérite, que c’est ce qui fait dire aux Anges avec étonnement (2) : Qui est celle-ci qui monte du désert comme un trait de fumée d’encens, ou d’une composition de toute sorte de poudres aromatiques ? Car de représenter ici les actes de Foi, d’Espérance, de Charité, d’Humilité, d’Obéissance, de Résignation, de Patience, de Force, de Zèle et de toutes les autres vertus, qui montaient sans cesse de son sacré cœur comme de l’Autel des parfums, de dire de quelle pureté et de quelle perfection elle les accompagnait, et de rapporter ensemble ses avancements journaliers, c’est chose moins aisée que de nombrer les étoiles du Ciel, ou de tenir compte des grains de sable qui sont sur le rivage de la mer. Il faut attendre de voir dans le miroir de l’Essence divine ce qu’il plaira à Sa Majesté de nous en découvrir, et cependant dire un million de fois qu’il est trois fois Saint, non-seulement en soi-même, mais encore en cette sienne Épouse, qu’il a faite pour être après le Verbe incarné la merveille de toute sainteté.

Les avancements de la Sainte Vierge, depuis la mort du Sauveur jusqu’à la sienne.

XIII. Quant au troisième temps, c’est-à-dire à celui qui s’est écoulé depuis l’Ascension de Notre-Seigneur jusqu’à sa propre Assomption, je n’en puis dire autre chose sinon qu’il s’est passé dans les rencontres de toute sorte d’occasions des premières et plus héroïques vertus, clans les entrevues continuelles des Bienheureux Esprits et de son Bien-aimé Fils, dans les extases des plus hautes contemplations, dans les embrasements des plus ferventes Communions, dans la visite ordinaire des lieux saints, dans les actions Hiérarchiques de sa céleste maîtrise et des divines leçons qu’elle

(1) Serm. de Sanctissima Deipara. — (2) Cant. ut.

faisait aux Maîtres de l’univers, dans la charitable assistance qu’elle donnait à la nouvelle Église du Sauveur ; bref, dans la pratique ordinaire des plus belles actions dont une pure créature soit capable. Ce qui fait dire au Bienheureux Laurent (1) Justithen, qu’il est impossible d’expliquer la véhémence de l’amour de cette belle âme, l’efficace des saints désirs qui mettaient son cœur en feu et en flammes, et la force des soupirs redoublés qu’elle jetait incessamment contre le Ciel. De sorte que, pour suivre la conception de ce grand Saint, il nous faut représenter un globe de feu qui, s’étant longtemps agité dans la fournaise, enfin vient **à** rompre la prison où il était retenu par force, puis se lance sans nulle résistance, et, avec une vitesse nonpareille, traverse la basse et moyenne région de l’air, et plus il s’avoisine de son lieu naturel, plus il redouble sa roideur, de manière qu’il devance les vents les plus impétueux. C’est une image grossière pour nous aider à concevoir comme la Mère de Dieu ayant toujours doublé le pas le long de sa vie, à mesure qu’elle s’approchait du Ciel comme de son lieu élémentaire, elle allait prenant nouvelle vigueur ; et ayant dès longtemps surpassé tout le reste, t lie se surpassait soi-même par de nouveaux exercices de sainteté.

### § III. — De la hauteur de sa dernière grâce.

Les témoignages des Saints Pères.

I. Il ne reste désormais que ce dernier point : bien est-il vrai qu’il est le plus important de tous et le plus difficile à vider. J’appelle sa dernière grâce et sa grâce finale, non le dernier attrait ou le dernier mouvement efficace de Dieu, non le dernier consentement qu’elle donna **à** la semonce du Ciel, mais la perfection de sa dernière grâce sanctifiante, c’est-à-dire l’état et la mesure de la grâce qui se trouvait en son âme à l’heure de son décès, après les accroissements continuels dont il a été jusqu’ici parlé. De cette grâce les Saints Docteurs disent des merveilles, et néanmoins il leur semble toujours qu’ils n’ont rien dit. Elle a reçu la plénitude de la grâce, dit Saint lldefonse (2). Elle est un abime de grâce, dit Saint Jean Damas- cène (3), elle passe les Chérubins, elle devance les Séraphins, il n’est rien qui s’approche davantage de Dieu qu’elle. Sa grâce est infinie, dit Saint Épiphane (1). Le privilège de ses mérites est inexplicable, dit Saint Bernard (5). Il n’y a personne entre les hommes ou entre les Anges qui puisse déclarer la hauteur de sa grâce, dit

(1) Serm. île Assumpt. — (2) Serm. VI de Assumpt. — (3) Orat. t de Nativ, B, Virg. — (4) Oral, (le S Maria Pcipara. — (5) Serm. IV de Assumpt,

Saint Anselme (1). La Sainte Vierge est appelée mer, dit Denys le Chartreux (2), d’autant que tout ainsi que nul ne saurait compter les gouttes de la mer, de même il est impossible de pénétrer l’excellence de la grâce et de la gloire qu’elle a reçues de Dieu. Il n’y a cœur qui la puisse comprendre, dit Saint Augustin (3), ni langue qui en puisse parler comme il faut. Il appartient à Dieu seul de la connaître parfaitement, dit Saint Bernardin le Siennois (1). La grâce de la Mère de Dieu, dit Saint Bonaventure (o), a été très-vraie en sa nature, très-riche en son prix, très-immense en ses dimensions, très-profitable en ses effets. Elle a été très-abondante en l’alfluence des dons du Saint-Esprit, très-agréable en la manifestation qui en a été faite au dehors, très-singulière ès privilèges qui l’ont accompagnée, très-glorieuse en la récompense qui l’a suivie. La Vierge a été pleine de grâce par l’illustration de sa sagesse, par l’inondation du Saint-Esprit, par la possession de la sainteté, par l’onction de la miséricorde, par la fécondité de son ventre, par l’instruction des Maîtres de l’Église, par l’odeur de sa bonne vie, parle rejaillissement de la gloire de Dieu, et par la jouissance de la béatitude interminable. L’Ange l’a saluée pleine de grâce, le Saint-Esprit l’en a remplie, toute la divinité l’a possédée.

Démonstration sensible de la hauteur de la grâce de la Sainte Vierge.

Si l’esprit humain pouvait comprendre jusqu’où est arrivée cette grâce par ses redoublements ordinaires, dont j’ai peu auparavant discouru, je tiens pour tout assuré qu’il se pâmerait d’étonnement. Que s’il n’y peut pas atteindre, beaucoup moins la plume sera-t-elle capable de le déclarer. Néanmoins, pour en donner quelque grossière connaissance, je me veux servir d’une démonstration sensible, dont je puis dire d’abord, que qui n’est fort accoutumé aux incroyables excès où arrive dans fort peu de nombres la proportion double, il ne peut faillir d’être surpris. Figurez-vous donc un grand [toi, qui ait un favori qu’il chérisse si tendrement et si ardemment que, pour le voir plus souvent, il lui promette qu’à la première fois qu’il le viendra saluer il lui fera présent d’un écu, et qu’à toutes les autres, il ira toujours doublant sa libéralité. C’est bien peu d’un écu pour un grand hoi, et si je ne veux pas prendre long terme ; je veux que vingl-quatre heures durant ce gentilhomme se présente à lui chaque

(1) Lib. de Exrcllentia Virg., c. lit. — (2) Lib. III de Laudib. Virg., art. 30. — (3) Serm. de Assumpt. Virg., t. IX operum — (‘.) T. I, Serm, M. — (5) Speculi R. Virg., c II, V, VI, vu.

heure une fois seulement. Où pensez-vous qu’arrivera cette libéralité ? Possible ne me crovez-vous pas lorsque je le dirai, et si pourtant je n’ajouterai rien à la vérité, si je dis qu’il lui sera redevable de huit millions trois cent quatre-vingt huit mille six cent huit écus. Que, s’il poursuivait encore un jour en la même libéralité, doublant toujours depuis ce dernier nombre, je maintiens que, quand il aurait tout l’or du Pérou et celui qui est caché dans les entrailles de la terre ou dans le sein des abîmes, il ne saurait acquitter sa promesse, quoiqu’il ne s’agit sinon de deux fois vingt-quatre heures.

Or, pour passer au sujet dont il est question, je présuppose en premier lieu que la mesure de la première grâce qui est répandue dans l’âme d’un petit enfant, lorsqu’il reçoit le baptême, sans aucune disposition de sa part, s’appelle un degré de grâce. En second lieu, je suis content qu’on estime que la mesure de la grâce de la Mère de Dieu au point de sa conception ne fût que d’un semblable degré, quoiqu’elle en eût les millions. En troisième lieu, je ne veux prendre que vingt-quatre heures, pendant lesquelles elle fasse à chaque heure un acte d’amour de Dieu tant seulement : elle y allait bien d’autre façon, mais c’est tout un. Tant y a qu’à ce compte tout tel qu’il est, elle se trouverait riche au bout de sa première journée de huit millions trois cent quatre-vingt huit mille six cent huit degrés de grâce. À votre avis, où fût-elle arrivée à la seconde, ou à la centième, ou ès dernières années et ès derniers jours de sa vie, lorsqu’elle doublait quasi à chaque moment des sommes non imaginables et encore moins explicables ? Faudrait-il pas aller quasi à l’infini ? Je dirai bien davantage, puisque votre esprit commence à se perdre dans l’étonnement, que les arithméticiens font voir à ceux qui veulent avoir la patience d’écouter leurs raisons, que, qui mettrait seulement vingt-un chiffres consécutifs, il ferait un nombre plus grand qu’il ne faudrait de grains de sable pour remplir toute la capacité du monde depuis la surface de la terre jusqu’à la concavité du dernier Ciel. Et moi je dis là-dessus que, quand on aurait mis encore davantage, ce ne serait pas pour égaler le nombre tles grâces dont était remplie l’âme bienheureuse de la très-sacrée Vierge à l’heure de sa séparation, suivant le calcul très-raisonnable que j’en ai fait.

Cette pensée me jette dans une autre, qui est de plusieurs graves Théologiens, qui pour toutes les considérations que j’ai jusqu’ici alléguées, ne font nulle difficulté d’assurer qu’alors la Sainte Vierge possédait seule plus de grâces que n’en auront jamais tous les Bienheureux ensemble. Lorsque le Docteur François Suarez, Religieux de notre Compagnie, personnage non moins connu par sa rare piété que par sa profonde doctrine, lisait publiquement la Théologie, Martin Guttierrez, de qui je parlerai ailleurs, mu de l’extrême dévotion qu’il portait à la Mère de Dieu, donna courage audit Suarez d’entreprendre la preuve de cette proposition en une ouverture des leçons de Théologie, qu’il fit en l’université de Sala- manque. Dessein qui lui réussit si heureusement, que la Sainte Vierge ne dédaigna pas de remercier le Père Guttierrez de ce trait d’affection qu’il lui avait montré. Et le Ciel se rendit si favorable à cette pieuse créance, qu’il l’a l’ait depuis embrasser à un bon nombre de Docteurs Catholiques (1) ; de sorte qu’aujourd’hui elle est reçue avec applaudissement ès écoles de la Théologie et parmi les assemblées Chrétiennes, et mille et mille ibis les Églises ont retenti de cette dévote doctrine par tous les endroits de la terre. De moi je me persuade aisément que tout esprit bien fait et médiocrement affectionné à l’honneur de la Reine du Ciel l’embrassera sans répugnance, s’il veut lire avec attention et sans préoccupation d’esprit ce qui a été dit de sa grâce jusqu’à présent. En second lieu, s’il lui souvient toujours qu’il s’agit de la Mère de Dieu, c’est-à-dire de celle qu’il a choisie pour faire montre de sa magnificence et qu’il a plus élevée par-dessus l’ordinaire, qu’il n’a fait les plus hauts cèdres du Liban par-des- sus les ronces et les buissons. En troisième lieu, s’il fait réflexion sur ce que plusieurs signalés Docteurs assurent, que le premier Ange a plus reçu de grâces de Dieu que tout le reste des purs esprits, voire des hommes ensemble, comme étant le premier en son genre, de même que le Soleil en qualité de premier corps lumineux a plus de lumière tout seul que toutes les étoiles et tous les feux du monde joints ensemble. En quatrième heu, s’il considère qu’elle est l’unique en son espèce et qu’entre toutes les pures créatures elle entre seule avec son très-honoré Fils dans l’ordre de l’union personnelle, qui surpasse incomparablement en grâce et en gloire tout ce que nous pouvons imaginer dans les termes ordinaires de la sainteté. Finalement, s’il la prend comme une cause universelle avec son fds, comme la Mère et la Heine de tous les élus, et par conséquent comme une fontaine de grâce où tous les autres doivent puiser sans qu’elle tarisse jamais.

Recacil de l’excellence de la dernière grâce de la Sainte Vierge.

V. Or, d’autant qu’il est à craindre qu’une parole sitôt dite ne s’écoule aisément sans se pénétrer avant dans nos esprits, afin qu’elle y fasse quelque impression et qu’elle y jette de plus profondes

(1) Suar., l. II, in III p., disp. XVIII, seet. 4, c. u.

racines, je souhaiterais que tous les Bienheureux escadrons tant de la Jérusalem triomphante que de la militante vinssent à faire urt tour de montre devant nous, avec toutes les grâces qu’ils ont reçues de Dieu. Nous verrions d’aborcl la cornette blanche des Vierges, et sous ce précieux étendard les millions de saintes âmes, qui pour la conservation de leur pureté ont remporté infinies victoires. Nous apercevrions sous le même drapeau des Saintes veuves et des Dames mariées, quasi sans nombre, chargées des mérites que leur ont acquis leurs longues souffrances et les actions héroïques des vertus qu’elles ont pratiquées. Tous les Saints Confesseurs viendraient après, où nous remarquerions les milliers de Saints et vénérables Prélats, qui ont scellé et scellent encore aujourd’hui le mérite de leur confession et la dignité de leur charge pastorale par tant de travaux et de marques de leur infatigable constance. Nous découvririons les bandes innombrables de Saints Religieux couronnés des fruits de leur persévérance au service de Dieu et en l’exercice continuel de sa sainteté. Nous verrions un gros de toute sorte de personnes et de toutes conditions, dont les actions vertueuses embaument les rues de la Sainte Cité. Après ceux-ci marcherait en ordonnance l’armée victorieuse des Saints Martyrs, qui sont en si grand nombre, qu’ils étonnent les portes de l’Enfer, et dont les conquêtes sont telles que, sans parler du reste de leur vie, le seul effort de charité qu’ils ont fait en mourant pour Dieu, est d’une telle considération que, s’il était mis en balance, il pourrait emporter toutes les actions vertueuses d’une très-longue vie des autres. Mais, grand Dieu ! qui saurait expliquer ce que les Saints Apôtres apporteraient à cet amas de grâces ? ceux, dis-je, qui ayant reçu les prémices de l’esprit, comme disait Saint Paul, et qui étant venus avant que les coffres des mérites du Sauveur fussent ouverts, en ont pris tant qu’ils ont voulu, pour avoir de quoi distribuer abondamment à tout l’univers. Viendrait en suite de ceux-ci la vénérable antiquité et le noble escadron des Patriarches et des Prophètes, qui par leur longanimité et constance ont fait d’admirables prov isions de richesses célestes, dont ils grossiraient en passant la masse commune des grâces de la sainte Église. Que dirai-je de la gendarmerie de Dieu et d’un nombre innombrable de purs esprits, dont les mérites vont si haut, qu’un seul d’entre eux, j’entends le premier Séraphin, pourrait (au rapport de plusieurs) financer lui seul autant de grâces,|que tout le reste des Anges et des hommes ensemble ? Tout esprit créé se perd dans l’abime de ce trésor, lorsqu’on lui dit (fu’il faut prendre toutes cas grâces et en faire une seule grâce : car il ne lui est pas possible d’en comprendre l’étendue. Néanmoins tant après cela, encore faudra-t-il dire : voilà un commencement de lasaintetéde Marie. Car enfin, quoique cette grâce soit presque infinie, si est-ce une grâce de serviteurs. Or, est-il ici question de foncer une grâce éminente, une grâce de prérogative ; en un mot, une grâce de Mère de Dieu, qui passe incomparablement par-dessus tout ce qui est des grâces des serviteurs. C’est vous seul qui en avez enrichi cette âme bienheureuse, qui la comprenez, ô Dieu d’infinie Majesté ! à vous en soit l’honneur et la gloire, qui par là nous avez lait connaître les biens que vous possédez en vous-même. Nous vous disons à ce sujet : Grand, Grand, Grand et dix millions de fois très-Grand, le Seigneur des grâces et le Dieu des bénédictions.

### § IV. — De la grandeur de ses mérites. Deux sortes de mérites.

f. Puisqu’une pure créature ne peut pas monter plus haut qu’à mériter d’être Mère de Dieu, je suis d’avis de vider ce point avant tout autre, et devoir si la Sainte Vierge a pu mériter tant d’honneur. Mais étant la question d’un côté très-importante et de l’autre assez malaisée à décider, il sera bon, ce me semble, d’éclaircir auparavant quelques points, qui autrement seraient pour donner de la difficulté à la suite du discours. Tout premièrement donc, je présuppose que l’Écriture Sainte et les Pères ont baillé sujet aux Théologiens de distinguer deux sortes de mérites, dont l’un peut être appelé mérite de justice ou de condignité, et l’autre, mérite de bienséance et d’bonnêteté. Au premier, Dieu est obligé par titre de justice à faire, ou à donner (1) quelque chose en considération du service qui lui est rendu, en sorte qu’il ne lui est pas loisible de faire autrement sans offenser non-seulement sa bonté, mais encore sa justice. Au second, il reconnaît les actions vertueuses de ses créatures sans obligation de justice, mais seulement de courtoisie et de bienséance. Et tout ainsi que le premier mérite est fondé sur la justice de Dieu, de même le second est appuyé sur sa libéralité (2), dont l’une et l’autre l’oblige, chacune en sa façon. Outre ces deux sortes de mérites, qui sont prises par proportion de ce qui se retrouve parmi les hommes, il en est encore une troisième, à laquelle les Théologiens ont beaucoup moins d’égard qu’aux deux autres, et à laquelle ils ne baillent le nom de mérite qu’avec impropriété. Car, à la bien prendre, elle n’est fondée sur aucune action faite en

(1) D. Tli. 1. 2. (J. 114. art. 2. et 161. DI). — (2) D. TU. in I{, dist. XXVII, art. 4. D llunav. in IV, dist. XV, p. I.

considération de la récompense qui lui est donnée, mais seulement sur les bonnes qualités de la personne méritante. Ainsi nous disons communément que quelqu’un mérite un Office de Conseiller, ou qu’il est digne d’être Président, quoiqu’il n’ait jamais rien fait à ce dessein, voire qu’il n’en ait nulle envie, mais seulement parce qu’il a toutes les qualités qu’on saurait désirer en une personne de cette condition.

En second lieu, il faut présupposer que tout mérite, qui est de rigueur de justice, requiert par nécessité deux conditions : La première est, qu’en l’action se retrouve une certaine sorte d’égalité avec la récompense qui lui est accordée, faute de quoi ce que Dieu donne en considération de quelque service, tient plutôt lieu de courtoisie et d’honnêteté, que de chose due par justice. La seconde est, qu’il accepte la bonne œuvre en qualité d’action méritoire et qu’il lui promette la récompense. Car étant ce souverain Seigneur tout à fait indépendant de nous et de nos actions, il ne peut être obligé que par soi-même ; c’est-à-dire, sans que par son excessive et infinie bonté il consente à être obligé, ce qu’il fait allouant volontairement nos petits services faits avec sa grâce et non autrement en qualité d’œuvres méritoires. En effet, il abaisse sa grandeur jusqu’à vouloir en passer contrat, sa parole royale nous servant d’instrument authentique et sa vérité de témoin irréprochable ; île manière qu’ayant ainsi contracté, et sa promesse, qui seule le peut lier, y étant intervenue moyennant quelque condition onéreuse de notre part, nous prenons la hardiesse, puisqu’il le veut ainsi, de dire qu’il nous est obligé et redevable, parlant à la façon que les choses se passent parmi les hommes. Car de même qu’entre nous toutes ces formalités s’étant retrouvées et un homme ayant engagé sa parole, lorsque celui-ci à qui il a passé promesse a fait ce dont ils étaient convenus par ensemble, nous disons qu’il est réciproquement obligé à faire ou à donner ce qu’il a promis, et en cas de refus il est tiré en justice, comme redevable à la justice même, dont il viole les droits ; de même Dieu ayant désiré de nous de bonnes actions faites avec sa grâce et nous en ayant promis récompense, toutes et quantes fois que nous lui présentons ces bonnes œuvres, nous disons que par titre de justice il doit ce qu’il a promis et que nous l’avons mérité ; mais cette promesse cessant, nous n’avons nul droit de le convenir par justice.

En troisième lieu, il faut remarquer (1) qu’il n’est pas nécessaire que l’égalité, qui se retrouve entre l’action et la récompense,

(1) D. Tli. 1. 2. q. 114. art. i. Bellarm., 1. V de Justifient., e. XIV.

soit telle que pour peu qu’on en rabatte elle vienne à cesser, ainsi qu’il arrive entre deux quantités, dont l’une n’excède pas l’autre d’un seul point. Il suffit que selon les circonstances qui accompagnent l’action, il y ait, moralement parlant, une telle proportion entre elle et le prix dont elle est guerdonnée, qu’on puisse dire en vérité qu’elle est digne d’un tel prix. Ainsi disons-nous que le gentilhomme, qui à la course de la bague a emporté quelque riche diamant, l’a mérité de justice, jaçoit qu’il l’ait gagné avec fort peu de peine et de travail : autrement il faudrait dire que par nos bonnes œuvres nous ne pourrions pas mériter la gloire et la possession de Dieu, que l’Écriture Sainte (1) et les Saints Pères (2) confessent surpasser infiniment toutes les actions méritoires des justes.

fV. En quatrième lieu, il me semble que le mérite de justice, qu’ils appellent de condignité, ne doit pas être limité aux actions qui de soi-même ont un rapport comme naturel à la récompense qui leur est donnée ; mais qu’il se peut étendre encore à celles qui de leur nature n’ont pas ce rapport, mais seulement par la pure volonté de celui qui leur veut donner un tel prix, pourvu que d’ailleurs elles aient l’égalité, dont il a été parlé ci-dessus. La raison de ceci se prend de la liberté de Dieu, et de toute autre personne, qui de son libre mouvement veut mettre le prix à quelque action. Car il serait hors de propos de lui lier tellement les mains, qu’il lut par nécessité attaché à une sorte d’action sans avoir le moyen d’accorder la même récompense à une autre. Ainsi, pour ne me pas départir de l’exemple dont je me suis déjà servi, le Roi de sa pure volonté promet le diamant à celui qui le méritera à la course de la bague, jaçoit que cette action n’ait point d’autre rapport au diamant que celui que lui donne le bon plaisir du Roi, qui pourrait du même prix guer- donner quelque autre action, pourvu que d’ailleurs elle en fut digne.

V. Finalement, il faut demeurer d’accoi’d que, nonobstant toutes les promesses de Dieu, et l’égalité des bonnes actions que nous saurions mettre pour établir la rigueur de justice, nous n’avons pas moyen de nous passer de la libéralité de Dieu. Car toujours faut-il qu’en cette entresuite de grâces et de bonnes actions, il y ait une première grâce qui mène le branle, et qui conduise les autres grâces, qui est tellement au delà de nos forces, que par nécessité elle doit être tenue pour un pur don et pour une grâce gratuite, sans toutefois que pourtant elle déroge à la dignité du mérite suivant, ou à la rigueur de la justice. Le saint Concile d’Orange le dit en termes fort courts, mais fort clairs et résolutifs. Il est vrai, dit-il, que Dieu doit

(1) Cor. IV. — (ï) .S. Athanas. in wla S. Anlonii.

la récompense aux bonnes œuvres quand on les fait : niais il est aussi vrai qu’il y a une grâce qu’il ne doit pas, laquelle précède ces actions à ce qu’elles puissent être faites.

En quelle façon la Sainte Vierge a mérité d’être Mère de Dieu.

VI. Ces vérités présupposées, je crois qu’il faut dire avant toute chose, que la disposition que la Bienheureuse Vierge a apportée pour être Mère de Dieu, enclôt en son étendue tant de grâces et de faveurs extraordinaires, qu’elle ne trouvera jamais mauvais qu’on publie qu’elle ne les a pu toutes mériter. Cela soit dit à la gloire de celui qui l’a prévenue par tant de bénédictions de douceur, qui lui a donné au commencement une première grâce si abondante, qui l’a affranchie de tout péché, lui a conféré la justice originelle avec un règlement parfait de tous ses mouvements, l’a fortifiée tant et tant de fois avec ses grâces excitantes beaucoup plus eflicaces que ne portaient ses mérites précédents, qui sont autant de grâces gratuites et provenantes de la main libérale de celui lequel, ainsi que chante l’Église (1), l’avait choisie, et choisie avant tout mérite. Et de cette sorte pouvons-nous entendre les Saints Pères, lorsqu’ils disent que l’honneur de la Mère de Dieu était au delà des mérites de notre Dame ; comme loi’sque Saint Augustin (2) assure que pour ce sujet elle se dit bienheureuse, non par son propre mérite, mais par la bonté de celui qui a choisi en elle sa demeure : et lorsque Saint Ful- gence (3) maintient qu’elle mérita de loger le Verbe incarné, non par les mérites humains, mais par la dignité de Dieu seul, qu’elle conçut et enfanta.

Ensuite de cette première proposition, je puis dire (4) que les grâces gratuites, dont je viens de parler, étant présupposées pour relever le prix de ses actions au moyen de ses coopérations, elle a mérité en rigueur de justice les dispositions admirables qu’elle a apportées pour être un jour Mère de Dieu. La raison n’est pas malaisée à comprendre, attendu cpie toutes ces dispositions sont encloses clans sa propre sanctification, et par conséquent elles ne surpassent nullement le principe d’où elles procèdent, et auquel elles sont dues comme prix, qui est la grâce et la sainteté, qui se retrouve en sa bienheureuse âme.

Que s’il est question de passer outre, et d’approcher de plus près le glorieux titre de Mère de Dieu, je dis parlant absolument,

(1) Elegit eam Deus, et præelegit eam. — (2) Dial. i contra Pelagianos. — (3) De Incam. et gratia, c. VII. — (4) D. TU. 3. p. q. 2. ai t. Il ad 3. Suarez, t. I, eect. 27, vel puucto 8, q. 2.

qu’elle ne l’a pas mérité en rigueur de justice (1). La raison est, d’autant que le mérite de justice ne pouvant subsister sans la laveur particulière de Dieu stipulant, et acceptant nos bonnes œuvres en qualité d’actions méritoires, ainsi qu’il a été dit, nous ne trouvons pas qu’il les ait autrement allouées que comme dignes d’un surcroît de grâces, et de ce qui est nécessaire pour conduire l’âme à la jouissance du souverain bien, qui est le comble de la récompense due à tous nos mérites. De sorte que le grade de Mère de Dieu étant tout à, fait hors du prix que sa Majesté a mis aux actions de sainteté, il ne peut dire qu’il soit donné par justice, ou que par ce titre il lui puisse être demandé.

Néanmoins, si le mérite de justice ou de condignité était pris non pour celui qui naît des actions vertueuses et louables, mais pour celui qui est fondé sur les qualités relevées de la personne que nous disons être digne de quelque honneur, ou de quelque charge ; il se trouve de très-bons auteurs, qui assurent sans difficulté que la Sainte Vierge a été digne Mère de Dieu, qu’en cette façon elle a mérité ce glorieux titre d’honneur, qu’elle a eu toute sorte de qualités émi- nentes pour s’acquitter dignement de cette charge ; bref, qu’en ce sens nous devons entendre les Saints Pères, lorsqu’ils disent des merveilles du mérite de la très-glorieuse Vierge.

De moi je ne vois nul moyen de m’arrêter ici ; mais il faut que je passe outre, et que je dise avec de bons Théologiens (2), que si la Sainte Vierge n’a pas mérité, en rigueur de justice et de condignité, d’être Mère de Dieu, ce n’a pas été faute d’actions qui eussent de la proportion avec la hauteur de ce titre, mais seulement parce que Dieu ne les avait pas acceptées à cet effet, au moins que nous sachions ; et qu’au reste si Dieu eût voulu mettre prix à ce degré d’honneur, infailliblement elle l’eût emporté par la hauteur de ses mérites. Ce qui me donne assurance d’avancer cette proposition, c’est en premier lieu ce qui a été jusqu’ici discouru de l’incompréhensible grandeur de ses mérites. En second heu, que jaçoit que le titre de Mère de Dieu surpasse toute la capacité de nos esprits, néanmoins il n’est pas absolument infini comme celui de Fils de Dieu, mais seulement avec limitation, et à cause du terme qu’il enclôt : de même que la gloire des Bienheureux, jaçoit qu’avec excès de proportion. Ce qui me fait dire qu’il n’est pas inconvénient que les mérites d’une créature n’y puissent atteindre, s’ils étaient ordonnés et acceptés de Dieu à cet effet. En troisième lieu, il semble que la très-sainte Trinité, qui aimait la sacrée Vierge d’un amour

(1) D. Th., loco cit. — (2) Suarez, loco cit., concl. m. u.

indicible, la voulant gratifier en toutes les manières possibles, eût quelque obligation de bienséance de lui donner ce titre en la plus noble manière qui fût, qui proprement est celle dont nous parlons, présupposé d’ailleurs qu’il n’y eût point d’indécence, ni d’impossibilité, comme il serait malaisé d’en trouver. En quatrième lieu, il faut bien que nous baillions pour le moins ce sens à l’opinion de plusieurs bons Docteurs qui passent outre, et disent absolument qu’en toute rigueur de justice elle a mérité d’être Mère de Dieu. Enfin la sainte Église et les Saints Pères parlent si hautement de sa dignité et de son mérite, qu’il n’est pas possible d’aller plus avant. Car au temps de la Résurrection, nous lui (lisons (1) que celui qu’elle a mérité de porter est ressuscité. Et le beau de ce Cantique est, que ce n’est pas une parole humaine, mais une voix angélique quia été premièrement ouïe au Ciel. En un autre temps nous disons à Dieu (2) qu’il l’a disposée par son Saint-Esprit pour être la demeure digne de son Fils. Saint Basile (3) assure que la chair qu’elle a donnée a été digne d’être unie à la divinité de l’unique de Dieu. Saint Épiphane ne peut supporter l’insolence de quelques hérétiques, qui avaient bien osé attaquer cette Vierge. Et quoi, dit-il (4), sont-ils donc si abandonnés que de se prendre à celle qui a été choisie entre les milliers, et s’est rencontrée digne d’être la demeure du Fils de Dieu ? Le grand Pape Saint (5) Grégoire dit emphatiquement qu’elle a élevé le sommet de ses mérites jusqu’au trône de la Divinité. Saint Augustin (6) reconnaît tant de sainteté en la Vierge, qu’il confesse qu’elle a mérité d’être choisie parmi toutes les autres. Le B. Cardinal Pierre Damien (7) donne le même privilège à la grâce qui s’est retrouvée en elle. Je produirais à cinquantaines ces braves et irréprochables témoins, si je ne craignais de tirer la preuve en longueur, et de donner du soupçon au dévot Lecteur que j’eusse quelque défiance de son affection envers la Mère de Dieu. Seulement dirai-je ce mot, qu’attendu que les Saints parlent si hautement et sans limitation des mérites de la très-sacrée Vierge, il y aurait de la témérité **à** ne leur pas donner toute l’étendue cpie leurs paroles peuvent avoir selon toute bonne raison.

Le surplus de ce (|ue la Sainte Vierge a mérité.

XL Quant au demeurant, je leur dirai tout d’un coup pour abréger, que la Sainte Vierge, au moyen de ses avancements

(1) Uuiaquem meruisti portare, resurrexit. — (2) Ut dignum tIIII tui habitacu- him eftici mereretur. — (3) Homil de humana Christi generatioue. — (4) Hæ- resi LXXVIII. — (5) I. Reg. i. — (G) Serm. XIV de Tempore. — (7) Serm. il de Assumpt.

journaliers, a mérité, à la façon que je viens tle déclarer, d’être la Dame et la Reine de l’univers, la Mère des élus de Dieu, la coopérative de leur salut, l’Épouse et la compagne du Sauveur en l’œuvre de notre rachat ; qu’elle a mérité que tous les prédestinés empruntassent de ses grâces ; que toutes les élections, les promotions, et les vocations particulières, nommément des élus, se tissent par sa faveur et à l’égard de sa sainteté ; que tous les octrois et les grâces de Dieu passassent par ses mains ; et pour le faire court, qu’elle a mérité tout ce qui peut être obtenu de Dieu sans la grâce de l’union personnelle. La raison est, d’autant que celle qui a mérité ce qui est plus que tout cela, ne peut être éconduite pour ce qui est moins. Or est-il que tout ce que je viens de dire est beaucoup moindre que le titre de Mère de Dieu. Par conséquent ces grands Pères, qui lui ont si franchement et avec tant de respect accordé le premier, ne lui disputeraient jamais le surplus. Nous les entendrons parler sur tous ces sujets ès Traités suivants. Cependant admirons l’incomparable grandeur du cœur de Marie, laquelle étant si émi- nente en mérites, n’a toutefois pour but et pour blanc sinon de se rendre très-agréable à Dieu. Du reste, grande ou petite, ce lui est tout un. C’est Saint Bernard qui m’y a fait prendre garde : Marie, dit-il (1), ne cherche pas le mérite, mais seulement de plaire à Dieu. Cœur vraiment cligne de sa Majesté, et quand il n’aurait autre disposition que celle-là, capable des plus exquises faveurs du Ciel.

### § V. — Des autres grâces de la Sainte Vierge, spécialement de ses grâces gratuites.

1. J’appelle pour maintenant grâces gratuites celles qui ne sont pas proprement et principalement conférées pour la sanCtitication de celui à qui elles sont accordées, niais qui ont leur premier et particulier rapport au bien et à l’avancement d’autrui. Et jaçoit qu’en toute rigueur la Sainte Vierge ne les possédant pas, elle n’eût pas été pour cela moins sainte : néanmoins d’autant que ce sont des ornements très-sortables à l’excellence de la Mère de Dieu, et dontj par faveur et par caresse spéciale, il a gratifié la plupart de ses meilleurs amis, il ne nous est pas loisible d’estimer que la Mère de Grâce en ait été privée ; mais il faut se persuader qu’elle les a reçues en un degré d’autant plus éminent, que le titre qu’elle porte obscurcit celui de tous les autres Saints. Je sais bien que Saint Paul (2) enseigne que Dieu a distribué ces laveurs en sorte qu’il s’en trouve

(1) Serin, de Nativ. Mariæ. — (2) I. Cor. XII.

fort peu qui les aient eues toutes ensemble, mais l’un a été cloué de l’esprit de prophétie, l’autre du don défaire des miracles, celui-ci a parlé de diverses langues, celui-là a eu l’intelligence des Écritures, et ainsi des autres. Toutefois, pour le regard de la Mère de Dieu, il faut éloigner notre pensée de toute division. Son fait est privilégié ; elle entre partout, elle prend partout et avant tout autre, et ne partage avec personne. Ainsi le disent tous les Saints ; ainsi le veut la raison ; ainsi le porte l’ordonnance du Père de la Grâce. Toutes les grâces rayonnent en Marie, dit Saint Bonaventure (1), comme en celle quia le sein très-capable pour les recevoir toutes : c’est pourquoi nous lui pourrions donner le nom (2) de Grâce. Entre les Tabernacles de Grâce, il n’en est point de plus grand ni de plus excellent que celui-ci, dit Saint André de Jérusalem (3). Elle est la maison de plaisance de sa Majesté, dit Saint Pierre Damien (4), enrichie et embellie de toutes les grâces imaginables. Je ne crains pas d’assurer qu’elle ait eu droit à toutes les grâces de Dieu, dit Saint Bernardin (5), puisque de son ventre, comme d’un Océan de Divinité, sont sorties les fontaines de grâce. Partant, disent Saint Bernard, Albert le Grand et plusieurs autres, tout ainsi cpi’au commencement du monde Dieu donna le nom de Mer aux grands amas d’eau, de même à l’amas de toutes les grâces il a donné celui de Marie.

II. Traitons de quelques-unes d’entre elles, et commençons par le don de Prophétie. L’avis de plusieurs Pères anciens est que la Pro- phétesse dont il est parlé dans Isaïe (6), n’est autre que la Bienheureuse Vierge. Ainsi l’ont enseigné Saint Basile (7), Saint Cyrille (8), Saint Grégoire de Nazianze (9), Saint Grégoire de Nysse (10), Saint Épiphane (11), Saint Jérôme (12) et beaucoup d’autres. Et bien que parmi les mémoires du Saint-Esprit nous ne trouvions autre marque de ce don que le Cantique qu’elle entonna après avoir rendu le salut à Sainte Élisabeth (13), sa cousine, si est-ce que la considération de Saint Ambroise donne bien plus avant. Car expliquant ce même Cantique i 1 assure que d’autant que celle qui le prononça surpasse tous ceux qui ont eu l’âme prophétique, d’autant le don qu’elle a reçu a été plus excellent que le leur. Et le savant Abbé Rupert (14) l’appelle à cette occasion la Prophétesse des Prophètes ; parce que, dit-il, c’a été pour son mérite que les Prophètes ont été inspirés de Dieu, et parce qu’elle a servi de sujet à tous les Prophètes.

(1) In psalterio. — (2) Speculi B. Virg., c. XIII. — (3) Serm. i de Dormiente B. Virg. (A) Serm. de Assumpt. — (5) T. I, Serm. tsi. — (6) Isai. vin. — (7) In verba Isaia ; citata. — (8) Lib. I, in Isaiam. — (9) Orat. xlu. — (10) L. de testimoniis ex Veteri Testamento contra Judæos, c. de Nat. Christi. — (11) Hæresi LXXVIII. — (12) Id locum Isai® citatum. (13) Luc. i. — (14) L, I in Cant.

Du discernement des esprits.

Pour le discernement des esprits, c’est sans doute qu’elle l’a eu très-parlait. Car si, par ce don, comme quelques-uns estiment, il faut entendre un rayon de lumière céleste qui perce les plus secrètes pensées et fait voir ce qui se passe dans les cœurs, bien que, selon le commun sentiment des Pères et des Théologiens, il ne se soit retrouvé en nul autre habituellement et en qualité de possession stable et permanente, sinon au Fils de Dieu ; si est-ce que nous ne pouvons pas douter que l’âme de la Bienheureuse Vierge n’en ait été plusieurs fois éclairée, comme d’une lumière survenante, considéré nommément que tant de Saints en ont été si souvent et si libéralement favorisés de Dieu. Que si on aime mieux entendre par ce don une lumière intérieure, qui éclaire l’âme pour discerner de quel esprit, bon ou mauvais, procèdent les pensées, les désirs et les mouvements des cœurs, il faudrait avoir perdu tout sentiment pour dénier cette grâce à la Mère de Dieu. Car pour ce qui est d’elle-même, outre que nul autre esprit n’eut jamais entrée dans son cœur que le Saint, les demandes et les reparties qu’elle fit à l’Ange Gabriel, ont fait confesser à Saint Jean Damascène (1) que toutes ses paroles étaient tirées du trésor de la Sapience et dictées du Saint-Esprit. Pour ce qui concernait les autres, devant être la Maîtresse de l’Église et la Régente des Apôtres, je vous demande s’il n’était pas plus que très-raisonnable qu’elle fût abondamment remplie de ce don. Le Saint Archevêque de Florence me fournit une autre considération. Car se souvenant de ce qui fut répondu à Saint Antoine, lorsqu’il vit l’air obscurci par une nuée de démons, et qu’il apprit qu’il n’y avait que les vrais humbles qui pussent échapper de leurs lacets ; il assure que quand nous n’aurions autre preuve que son incomparable humilité, il faudrait dire qu’elle aurait reçu de Dieu un très-parfait discernement des esprits et une très-excellente lumière pour découvrir les embûches de l’ennemi.

Des dons de Foi, de Sapience, de Science.

Je ne cloute non plus qu’elle n’ait été très-libéralement pourvue de toutes les grâces destinées à expliquer avec la parole les mystères cachés de notre Religion, comme sont le don de Foi, celui de Science et de Sapience, et les autres semblables. J’appelle don de

(1) Orat. i. de Assumpt.

Foi, une fermeté diamantine à tenir et à embrasser tout ce que l’Église propose pour être cru, jointe à la facilité et à l’efficace de le déclarer aux autres et de s’accommoder à leur portée, en sorte qu’on leur fasse paraître que les témoignages de Dieu, c’est-à-dire les mystères de notre créance autorisés par la révélation divine, sont tout à fait clignes d’être crus. Faveur que, par toute raison, nous devons accorder à celle qui a été le principal arc-boutant de notre Foi après son cher Fils. J’en dis autant de la grâce de Science et de Sapience, puisqu’il y a fort peu de différence entre elles et le don de la Foi que je viens d’expliquer.

Du don des langues.

De même du don des langues, pour autant que s’étant rencontrée avec les Apôtres et avec les Disciples le jour delà Pentecôte, il y aurait peu d’apparence de dire que le Saint-Esprit l’eût passée lorsqu’il en faisait largesse à tous les autres ; vu nommément qu’à la naissance de l’Église ce don se communiquait très-souvent avec la descente visible du Saint-Esprit, même à ceux qui n’étaient pas destinés par office à être Docteurs, ni Prédicateurs ; et considérez de plus qu’alors diverses personnes abordaient à elle de tous côtés, tant pour avoir l’honneur de voir la Mère de celui qui était l’objet de leur créance et dont ils entendaient tant de merveilles, que pour être par elle conlirmés en la foi ; à quoi ne servait pas peu qu’elle fût très-bien assortie de toute sorte de grâces et de faveurs extraordinaires.

Du don des miracles.

Je n’ai garde d’en dire moins du pouvoir qui est accordé aux Saints, afin de produire au dehors des œuvres merveilleuses et propres à jeter de l’étonnement dans l’âme de ceux qui les voient ou les entendent, que nous appelons don de Miracles ; mais plutôt pour les mêmes considérations que dessus je maintiens avec l’Abbé Rupert (1), avec Albert le Grand, avec Saint Antonin (2), et avec plusieurs autres, qu’il lui a été accordé, nommément après l’Ascension de son Fils, et que maintes fois il s’est servi d’elle aussi bien que des Apôtres et des Disciples pour faire renommer son Église par de semblables actions. À quoi, à mon avis, nul ne contredira, s’il considère que ce pouvoir a’ été si universellement conféré aux fidèles serviteurs de Dieu, qu’il s’en trouve fort peu qui n’aient fait quantité de

(1) Lil). III in Gant. — (2) IV p., lit. XV, c. xts, § S et (i miracles. En effet, Saint Jean Damascène l’appelle (1) un abîme de prodiges, et Saint André de Candie (2) lui donne le nom de Fait-Miracles, et ce par un pouvoir qui ne lui peut être disputé : de quoi je traiterai plus amplement à un autre sujet (3).

Enfin je conclus avec Saint Athanase (1) qu’elle a possédé toutes les grâces dont la libéralité de Dieu peut orner et enrichir une âme, et comme telle je la salue pleine de grâces avec le Paranymphe céleste, puisqu’elle en a été la mère, donnant par un prodige de grâce la vie à l’auteur de la grâce.

## LA SEPTIÈME ÉTOILE

OC GRANDEUR DE I.A COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU,

## CHAPITRE VIII.

Qu’elle soit l’unique pleinement franche de tout péché.

Voulant traiter du privilège de la Mère de Dieu, qui contient l’exemption générale de toute sorte de péchés, j’aurais bien plus d’occasion de trembler que n’avait le dévot Saint Bernard (5), et pourrais dire avec bien plus de raison que Saint Anselme (6), qu’ayant pour objet de ma considération et pour matière de mon discours une pureté qui passe au-dessus de tout ce qui est créé, j’ai horreur de moi-même et de l’énormité de mes fautes ; et crains justement que je ne sois rebuté comme indigne de voir la gloire de Dieu, laquelle parait si extraordinairement en cet excellent passe-droit. Mais d’ailleurs je me sens encouragé par le discours de Saint Bonaventure (7), qui assure qu’en certaine façon nous sommes contraints de parler de ses excellences, de peur que le silence ne nous rende coupables d’ingratitude. Que s’il peut être pardonnable à une personne de ma sorte de manier un tel sujet, jamais l’occasion n’en fut meilleure qu’après avoir traité des grâces de la Sainte Vierge, à raison de l’alliance et du rapport qui se trouve entre ces deux privilèges, puisqu’il est malaisé de connaître parfaitement l’un sans

(1) Serin. ideNativit. — (â) Serm. i de Assumpt. — (3) Tract. II, c. XIII. — (4) Serm. de Deipam, c. VII. — (s)Hom. m in Mis.ïus. — (6) Lili. de Excellentia Virg., c. i. — (7) Prolog, ad Spéculum II. Virg.

l’autre. Or, comme ainsi soit qu’il y ait deux sortes de péchés, c’est à savoir l’originel et l’actuel, pour ne rien embrouiller je ferai voir premièrement comme elle a été exempte du premier, puis j’en dirai tout autant du second ; et finalement, pour mettre la dernière main à ce discours, j’irai jusqu’à la source d’où lui est dérivé ce bonheur.

### § I. — Que la Mère de Died a été exempte du péché originel.

À votre avis, ai-je pas une particulière occasion d’avoir à cœur avec David (1) la netteté de la maison de Dieu, et d’affectionner la défense de cette prérogative, puisqu’il a plu **à** la Sainte Vierge révéler à un sien fidèle serviteur nommé Alphonse Rodriguez, Religieux lai de notre Compagnie, qui mourut en l’Ile de Majorque, l’an mil six cent dix-sept, âgé de quatre-vingt-sept ans, que l’un des principaux motifs dont son bien-aimé Fils s’était servi pour mettre sur pied cette petite Compagnie, et pour l’honorer de son nom, avait été pour défendre son immaculée Conception ? Faudrait - il pas après cela mourir de honte, si, ayant entrepris de traiter de ses Excellences et de ses Grandeurs, je passais celle-ci sous silence ? Néanmoins parce que les courageux efforts d’une grande quantité de bons soldats ont assez fait reconnaître la vérité de cette révélation, et que Dieu secondant les saintes intentions de plus de cent Écrivains de la même Compagnie, qui ont combattu pour la défense de cette vérité, sans parler des autres quasi sans nombre qui l’ont maintenue de vive voix, ce privilège demeure à présent tellement éclairci qu’il se trouve fort peu de personnes qui en doutent, il me semble que la brièveté ne me saurait tourner **à** blâme, et qu’il suffira de mettre en avant quelques bonnes et fortes preuves pour l’établissement de la vérité, tirées de l’Arsenal de l’Église fourni de toutes pièces d’armes.

Première preuve prise de la personne du Sauveur.

J’attacherai la première preuve à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au déshonneur de qui retournerait infailliblement la saleté de la Conception de la Vierge s’il y en avait. L’Apôtre Saint Paul, parlant du Rédempteur des hommes, assure qu’il était séant (2) en toute façon que nous eussions un Pontife qui eût les qualités dont il a été si abondamment pourvu, c’est-à-dire qui **fût** saint, innocent, sans tache et écarté des pécheurs. Ce dernier mot entre les autres mérite d’être soigneusement pesé, attendu qu’il

(1) Psal. XXV. — (2) Hebr. vu.

n’est rien que cet Agneau sans tache n’ait fait pour se retirer hors de la contagion générale des pécheurs. À cette occasion, dès le commencement il élut un peuple particulier tiré parmi le reste des nations, à qui il donna sa livrée et sa marque, de peur qu’avec le temps il ne vînt à se mêler avec les autres. Dans ce triage il fit encore un nouveau choix de certaines personnes d’extraordinaire vertu pour naître de leur postérité ; il laissa à son peuple mille symboles et mille figures de la pureté tant extérieure qu’intérieure qui devait être très-remarquable en lui : pureté dont il empreignit les vestiges en toutes les parties du Temple, en la personne des ministres, ès sacrifices, ès ustensiles et en tout le reste qui appartenait à son culte. Or, qui serait l’homme de bon sens qui pût croire qu’il eût tant de soin des ombres et des figures pour négliger la vérité ? Qui se persuaderait qu’il eût fait tant de merveilles pour embellir sa ville royale, qu’il eût conduit par toutes les rues les sources des eaux cristallines, et qu’il eût si soigneusement veillé pour sa conservation, et qu’au partir de là il eût permis que la cité qu’il avait préparée de toute éternité pour y être reçu, demeurât sans être rafraîchie d’une seule goutte de grâce ; et qu’il se fût endormi au point du jour de la Conception de sa Bienheureuse Mère, lorsque l’ennemi était aux portes, et qu’il dressait les échelles pour la surprendre.

III. Qui voudrait dire qu’il eût choisi un trône matériel plus luisant que le Soleil, et que son trône animé se fût trouvé plein d’ordure et de vilenie ? Qui s’imaginerait qu’un temple corruptible dût être tout revêtu de fin or, qu’en le bâtissant on n’eût pas ouï un seul coup de marteau ; en un mot qu’il dût être tout saint et tout divin pour seulement y loger une arche dorée, figure de sa sainte humanité ; et que le temple vivant où personnellement il devait être reçu, fût crépi de boue et de terre, et bâti avec le tintamarre et le désordre du péché ? Qui a jamais ouï, disait gravement le grand Saint Cyrille (1), lorsqu’il combattait pour la défense de ce divin Temple au Concile d’Éphèse, qu’il se soit rencontré un architecte, lequel ayant édifié une maison pour son usage, ait été empêché d’y loger et contraint d’en céder le droit à son ennemi ? Cette pensée pourrait-elle bien entrer dans un esprit capable de raison, que Dieu eût jadis défendu sous peine de mort que nul autre que le grand Prêtre n’eût à mettre te pied dans le sanctuaire d’un Temple figuratif, et qu’il eût volontairement cédé son vrai et unique Sanctuaire à l’esprit d’ordure et d’infection ? S’il ne l’a pu empêcher, comment est-il tout-puissant ? S’il l’a pu, pourquoi ne l’a-t-il pas fait ? vu que,

(1) Hom. vi in Conc. Eplies. habita.

comme dit Saint Jérôme (1), tout l’honneur qui est fait à la mère retourne au fils, ne plus ne moins que le déshonneur qu’elle reçoit. Enfin à quel propos tant de netteté parmi des vaisseaux de terre et de bois qui ne devaient servir qu’aux valets, pour laisser attacher la crasse et l’ordure à la vaisselle d’or qui est pour la bouche du Roi ? Serait - ce point justement comme si l’on disait qu’il se fût trouvé quelque grand prince, lequel eût bâti un Palais pour sa commodité et pour faire paraître sa magnificence, et que pour en aller prendre la possession, longtemps auparavant il eût fait paver les rues de la ville de marbre blanc, revêtu les murailles de riches tapisseries, orné tout le passage à la royale, et qu’à la porte du Palais il eût laissé un vilain bourbier, au travers duquel il lui fallût passer de nécessité, et s’enfoncer jusqu’aux oreilles ?

J’entends déjà que l’on me répond que lorsque le Roi de gloire entra dans son Palais, la grâce en avait de longtemps pris possession et chassé toute mauvaise senteur. Je le veux : mais comment est-il possible que je m’imagine que celle à qui l’on peut reprocher qu’elle a été si sale et si orde, soit l’immaculée et la digne Mère du très-digne et très-immaculé Fils de Dieu, ainsi que l’appelle l’ancien Origène (2) ? Vous qui lisez ce discours, vous n’approchez pas de la pureté de Dieu et de la sainteté, qui lui donne une aversion infinie du péché, est-il pas vrai ? Néanmoins si Dieu, lequel, comme remarque Saint Augustin (3), ne manque jamais de faire ce que la droite raison nous dit être le meilleur, vous eût demandé avis savoir s’il lui était convenable d’unir sa Divinité à une chair, qui autrefois eût été gâtée et infectée par le péché (car enfin la chair du Fils est celle de la Mère), à bon escient, lui en eussiez-vous baillé le conseil ? Mais bien davantage, s’il vous eût été loisible à vous-même de vous créer une mère à votre souhait, lui eussiez-vous bien porté si peu de respect, voire eussiez-vous eu si peu d’affection pour vous-même, que de la faire telle, puisque, suivant la parole du Sage (4), la gloire et le déshonneur des père et mère redonde jusqu’à leurs enfants ? Et ce que vous n’eussiez jamais fait avec une bluette de raison que vous avez, vous estimez que Dieu l’ait fait nonobstant son infine sagesse et sa nonpareille bonté ? Il faudrait ou qu’il eût moins honoré sa Mère que vous ne feriez la vôtre, ou qu’il eût eu moins d’égard à sa bienséance, que vous-même n’auriez à la vôtre ; ce qui est contre toute raison.

Ecoutez, de grâce, ce que disent les Saints sur ce sujet. Lorsque je parle du péché, dit l’incomparable Saint Augustin (5), gardez-vous bien de vous figurer que la Vierge Mère y soit comprise.

(1) Ad Eustocli. — (2) Hom. i ex Variis. — (3) Lib. lil de libero Arb., c. V. — (4) Eccl. V. — (5) DeNatura et Gratia, c. XXXVI.

Car nous savons d’ailleurs qu’elle a eu d’autant plus de grâce pour vaincre toute sorte de péchés (remarquez), qu’elle a eu l’honneur de concevoir et d’enfanter celui que nous n’ignorons pas avoir été sans péché. Non, non, dit gravement Saint Cyprien, la justice de Dieu ne permettait pas (c’est beaucoup dire et il ne se peut pas davantage) que ce vaisseau choisi fût sali des injures communes ; d’autant qu’il y avait une merveilleuse disproportion entre elle et tous les autres ; et si bien la nature était la même, si n’avait-elle rien de commun avec la coulpe. La plénitude delà grâce était due à la Mère avec une gloire surabondante, qui la mit hors de pair, pour le regard de la pureté du corps et de l’esprit. Saint Anselme n’en dit pas moins (1) : Il était tout à fait raisonnable, dit-il, que la Vierge eût une pureté si excellente, qu’on n’en pût concevoir une plus grande au-dessous de Dieu. Or, qui dira que la mère de Dieu eut cette pureté au cas qu’elle fût salie de la tacbe infâme du péché originel, dont je présenterai incontinent la laideur ? Je ne sais bonnement comment ceci peut être mis en doute, vu la maxime dont se servent communément les Saints Pères et les Théologiens. Car dès qu’ils rencontrent quelque indécence en ce qui concerne la Mère de Dieu, ce leur est assez pour n’en vouloir ouïr parler en aucune façon. Par effet s’il est question de montrer cpie la concupiscence n’a point eu de pouvoir sur elle, que son corps n’a point passé par les lois ordinaires, et qu’il a été exempt de la corruption, qu’elle n’a point expérimenté les rigueurs, ni les saletés de l’enfantement, cette belle maxime marche tout aussitôt, et il ne se trouve rien de plus convaincant que ce seul mot, que cela eût été messéant à la Mère du Verbe divin et indigne de la très-pure chair, dont la robe de la Sapience éternelle devait être façonnée. Cette considération arrête tout esprit bien fait et ne lui laisse aucune réplique. Et qui croira qu’il y eût moins d’indécence à la voir cautérisée de l’opprobre du péché originel cent millions de fois plus honteux et plus infâme que toutes ces imperfections, qui enfin subsistent sans péché ? Et si le choix lui eût été donné d’être affranchie dti péché, ou de n’être point réduite en cendres après sa mort, qui doute qu’elle n’eût plutôt accepté la condition commune des corps que le péché ; et que la sainte et innocente hermine ne se fût lancée clans les feux de tous les manquements naturels plutôt que d’être salie de la coulpe et d’être pour un seul moment ennemie de son Créateur.

Vf. Partant que ce point demeure résolu à la gloire du Sauveur de nos âmes, et que tous le croient si saint que de n’avoir pu

(1) I.. de Conceptti Virginali, c. XVIII.

supporter le péché en sa chair, et si bon Fils que de ne l’avoir- su permettre en saMère. Quoi ! disait jadis la vertueuse Bethsabée (1)au Roi David, son bon Seigneur et mari, voyez-vous pas que tous vos sujets vous regardent et qu’ils attendent le branle de votre volonté ? Considérez-vous pas que si vous aviez disposé du Royaume en faveur d’un autre que de votre fils Salomon, et lui et moi serions tenus pour pécheurs aussitôt que vous auriez fermé les yeux ? Cette parole donna une si vive atteinte au cœur de David, le meilleur de tous les Rois du monde, que sur-le-champ il ordonna au Prophète Nathan et au grand Prêtre Abiathar d’expédier le sacre et le couronnement de Salomon. Est-il bien croyable que le Père Éternel ait été moins sensible au déshonneur de son Fils unique et de sa Bienheureuse Mère, que David ne le fut au blâme qui pouvait tomber sur Bethsabée, sa chère épouse, et sur son bon fils Salomon ? Quoi ! encore une fois, que Marie, Mère de Jésus, ait été pécheresse et que la saleté de sa conception ne puisse manquer d’être honteuse à l’Ésus le Fils de M arie ! Qu’il ne s’en parle davantage, puisque la seule pensée en est odieuse.

Seconde preuve tirée de la personne de la Sainte Vierge.

Je passe du Fils à la Mère, et il semble qu’il suffise d’examiner les desseins que Dieu a eus sur elle, et ce à quoi il l’a destinée pour l’affranchir de tout péché. Je n’ai que faire de passer sur le titre de Mère de Dieu ; c’est assez de ce que j’en viens de dire, et à tout rompre nous nous pourrons bien contenter de ce que Saint Augustin en a dit en deux (2) mots, mais forts et pressants, savoir est que, tel qu’est le Fils, telle est la Mère, le tout entendu avec la proportion convenable de l’un à l’autre, c’est-à-dire que comme le Fils a été éloigné de tout péché par sa propre divinité, de même la Mère en a été franche par la grâce de son cher Fils. Aussi, prenez garde que Sainte Elisabeth sa cousine inspirée de Dieu les unit en bénédictions du Ciel, lorsqu’elle dit : Vous êtes bénie (3) entre les femmes, comme le fruit de votre ventre est singulièrement béni.

Passons à la qualité qu’elle porte de Réparatrice, de Compagne et de Coadjutrice du Sauveur en l’œuvre de notre rachat, dont je parlerai plus amplement au second Traité. Apercevez-vous pas déjà le crayon que Dieu en fit tout au commencement du monde, lorsqu’il voulut que l’aide qu’il donnait au premier homme fût faite à la semblance du même homme et que tous deux jouissent de la justice originelle ? Que si l’infinie bonté du Créateur n’a pu souffrir

(1) III. Heg. i. — (2) Serm. X ail Fratres in eremo. — (3) Luc. i.

qu’Adam et Ève devant être par la voie naturelle les propagateurs de notre race, fussent autrement créés qu’en l’état d’innocence et de sainteté, que devons-nous croire du Sauveur et de sa Sainte Mère, qui venaient pour réparer la faute où ceux-là s’étaient précipités et nous quant et quant’ avec eux ? Saint Bernardin de Sienne (1) estime que cet argument a une très-grande force envers quiconque se veut rendre à la raison. Aussi a-t-il été employé par l’ainé des Apôtres du Sauveur, le Bienheureux Saint André, au rapport d’Abdias Babylonien (2). Car il disait que tout ainsi que le premier Adam avait été formé de la terre vierge et non encore sujette à la malédiction ; de même le second était né de la mère Vierge, qui jamais n’avait été sous la malédiction.

fX. Mais que pourrait-on répondre aux Saints Docteurs, qui enseignent qu’elle a été choisie avec son Fils afin de nous délivrer des malheurs que le péché originel nous avait causés ? Aurait-ce pas été une excellente disposition pour en venir à bout, qu’elle-même en fût entachée ? L’ancien Poëte Sédulius, de qui les vers ont été de tel prix au jugement de l’Église, qu’elle en a inséré quelques-uns au saint Sacrifice de la Messe, se servit jadis de cette raison, disant (3) :

Ainsi l’honneur des fleurs, Marie d’Ève sort, Et d’un tronc vicieux une rose de grâce, Une Vierge nouvelle ennoblissant la race Que l’ancienne avait engagée à la mort.

À cette occasion Hésychius l’appelle (A) l’ornement excellent de notre nature, la gloire de notre terre, destinée à couvrir la honte de notre première mère, à nettoyer la saleté du premier père et à rabattre l’orgueil de celui qui les avait perdus tous deux. Je n’en dis pas davantage, d’autant que j’en parlerai expressément au second Traité (5). Et quelle réplique peut avoir la doctrine de saint Jean Damascène (6), qui enseigne que la Bienheureuse Vierge commença cette merv eille au point même de sa conception, et que ce bienheureux moment fut celui qui releva notre nature de sa chute et la rétabli t en son entier ? Quel moyen de comprendre, après cela, que sa conception ait été infectée du même mal dont elle nous venait délivrer ? Que si les Saints Pères, que j’alléguerai un peu plus bas, tirent un argument efficace pour prouver qu’elle a été nette de tout péché actuel, de ce qu’elle était destinée avec son Fils pour combattre et pour renverser le même péché, pourquoi ferons-nous difficulté

(1) T. IV, Serm. XLIX. — (2) L. IV Hist. — (31 Lib. II. — (4) Orat. II de B. Virg. (S) C. VI. — (6) Serm. de Nat. B, Virg., c. i d’en dire autant de l’originel ? Le dévot Chapelain de la Vierge Saint lldefonse n’a pas ignoré la force de cette raison, dont il s’est servi CIII l’excellent Traité qu’il a fait pour la défense de l’intégrité de notre Dame, disant : Que ce soit donc une chose résolue que celle-là a été franche et quitte de tout péché originel, qui non-seulement nous a garantis de la malédiction, mais de plus nous a apporté la bénédiction.

X. Or, à propos de ce que disait peu auparavant Hésychius, qu’elle a été destinée à rabattre l’audace et à rompre les cornes de Satan, il est vrai que tous les Saints Pères l’enseignent avec lui, et je le montrerai mieux au second Traité. Mais tandis, considérez, je vous prie, les paroles que Dieu dit jadis au serpent, qui sont communément entendues par les Docteurs de la très-glorieuse Vierge. Je mettrai, lui dit-il (1), des inimitiés entre toi et la femme, entre ta semence et la sienne ; elle te froissera la tête avec le pied, et tu dresseras des embûches à son talon. Si vous y regardez de près, vous remarquerez en ces mots trois choses fort considérables. La première est, que Dieu dit qu’il mettra des inimitiés, se servant, comme de longtemps l’a remarqué Saint Cyprien, du nombre pluriel, lequel absolument emporte toute sorte de désunion et d’aliénation, sans accord, sans paix, sans trêve quelconque, afin de donner à entendre qu’elle a été l’unique qui n’a jamais rien eu à démêler avec Satan ; mais qui, dès le commencement, lui a déclaré la guerre à outrance. En second lieu, il dit qu’elle lui brisera la tête, qui n’est autre chose que le péché originel ; d’autant que ne plus ne moins, dit Saint Grégoire de Nazianze, que quand le serpent a fourré sa tête dans quelque trou, pour petit qu’il soit, il y glisse aisément le reste du corps : de même où le mafin esprit a lait entrer le péché originel, il y donne facilement entrée aux actuels. Ou si vous aimez mieux, tout ainsi que quand vous avez écrasé la tête à un serpent, le reste du corps ne laisse pas de se démener quelque temps ; de même encore que ce premier péché, que nous tirons de nos parents, soit brisé au saint sacrement de Baptême, nous ne laissons pas de ressentir ses restes, qui sont les révoltes et les désunions que nous expérimentons dans nous-mêmes, et les assauts de la concupiscence, vraie suite du péché originel. Mais pourquoi, me direz-vous, emploie-t-elle son pied à cet office ? Serait-ce point pour donner à entendre qu’elle a fait ce rare exploit tout au commencement de sa vie, dont le pied est comme le symbole ? Entin, Dieu dit que le serpent s’en prendra au talon de la femme, et que là contre il dressera ses embûches ; comme

(1) **Gen.** III**.**

s’il eût dit plus clairement, qu’il n’aurait pas l’honneur de la rencontrer au commencement de sa vie, non pas même de l’attaquer en personne, ainsi que je ferai voir ailleurs (1), mais seulement de la surprendre en celle de ses descendants, qui sont ses enfants spirituels représentés par le talon.

Figurez-vous maintenant qu’il y ait quelqu’un, lequel ayant été quelque temps sous la main et sous la clef du geôlier, les fers aux pieds et aux mains, et lequel avant repassé le guichet, la liart au cou, pour recevoir la Heur de lis, et pour être banni à perpétuité, néanmoins aurait été une heure après, par la débonnaireté du Itoi, rappelé du ban, et sur-le-champ envoyé à la Conciergerie, dont il aurait été tiré, pour élargir ses compagnons et pour les faire sortir de la prison. Figurez-vous, dis-je, l’accueil qu’on lui ferait, et le gentil traitement qu’il recevrait du concierge, au pouvoir de qui peu auparavant il était. De moi je vous confesse que j’ai difficulté de croire (pie si la Sainte Vierge eût été un seul moment sous la tyrannie de Satan, cet esprit hautain et insolent ne lui eût mille fois reproché ; voire qu’il n’eût passé jusque-là que d’en attacher le blâme au Sauveur de nos âmes, comme fils d’une sienne affranchie. Et qui ne voit sans que je le dise, qu’il n’était pas expédient qu’il eût sur eux cet avantage ?

Se donne le loisir qui voudra de parcourir les autres titres de la Bienheureuse Vierge, que je mettrai en avant ès Traités suivants, et de considérer l’incompatibilité qu’ils ont avec toute sorte de péchés. De moi je me contente d’un seul éloge que le B. Pierre Da- niien lui baille, qui est ensemble un des desseins de Dieu sur elle capable de nous faire conclure en faveur de son exemption. Il dit très-subtilement que Dieu avait préparé la Sainte Vierge justement comme un lit de repos, pour se rafraîchir au sortir de la fâcheuse journée de la ruine des Anges et des hommes, laquelle, pour parler à notre façon, lui avait donné tant d’affaires, et causé tant d’ennuis que rien plus. De grâce, quel lit de repos, s’il l’eût rencontrée comme les autres hérissé des épines du péché originel ? Était-ce pas bien pour y prendre un doux et agréable sommeil ? Partant disons mieux, qu’elle fut la vraie couchette de Salomon jonchée de roses sans épines, et embaumée de célestes odeurs, où jamais ne se retrouva chose quelconque, qui tant soit peu déplût à sa souveraine Majesté.

(1) Tract. 11, c ; IX, § 7.

Troisième preuve puisée de la nature du péché originel.

XM. Ce péché, dont nous parlons tant, mérite bien une preuve **à** part. Je voudrais avoir le pinceau assez heureux pour le dépeindre de ses vives couleurs ; je présenterais au jour un monstre capable de donner de l’effroi à quiconque le regarderait. Faute de le pouvoir l’aire, j’en donnerai un ébauchement, dont je me sers moi-même pour en concevoir plus d’horreur. Il me semble voir un monstre horrible à toute extrémité, poussé hors de l’enfer pour infecter le inonde avec sa puanteur. Tous les démons ont contribué **à** le contrefaire, tant il est épouvantable en sa figure, redoutable en sa rage, impitoyable en ses desseins. Il a cent têtes toutes différentes, mais quasi également hideuses ; ses yeux semblent des globes de feu, ses dents des rasoirs affilés, ses gosiers des abîmes de voirie, et ses grilles des crocs d’acier. De tous ces gosiers sortent des fumées si puantes, qu’elles obscurcissent et enveniment l’air. Au milieu de son ventre s’allume un feu grégeois qui ruine tout ce qu’il rencontre ; ses cris et ses hurlements alarment tout le monde, qu’il chasse devant soi dans une caverne funeste, qui est le théâtre de ses carnages. En un mot, il est si horrible, que nul n’échappe **à** sa furie. Au reste, dès qu’il les a une fois relancés dans ses geôles, il les attaque à dents et à griffes, et s’en prend d’abord au visage, qu’il défigure tout à tait, substituant à la forme humaine la semblance de Satan ; il tire, il traîne, il emporte, il estropie, il ne laisse rien d’entier. Il crève les yeux, il perce les oreilles, il suce le cerveau, il emporte le cœur : bref, c’est un enfer commencé, puisqu’il n’est pas permis d’aller plus avant pour représenter sa cruauté.

XIV. Voilà un étrange tableau, bien qu’il ne soit qu’ébauché, et qu’il n’arrive pas à la laideur du naturel. Mais de peur que vous ne vous imaginiez que j’en aie fait comme de ces fontômes qu’on présente aux petits enfants afin de les épouvanter, j’en suivrai les traits pièce à pièce, et vous verrez que ce que j’en ai dit n’est rien au prix de la vérité. J’ai avancé tout au commencement, que ce monstre était conçu dans l’enfer, et de là poussé pour infecter le monde. C’est le Sage qui l’a dit devant moi, assurant (1) que c’a été l’envie du Diable qui l’a vomi et jeté au monde, tout ainsi qu’un boucon de mort. Ce l’ut le premier essai, et comme le premier bouillon de sa rage, lorsqu’il commença de désespérer contre Dieu, et de faire tout en dépit de lui. En effet, il avança par cette première boutade, que

(1) Sap. n.

Ilil

tout d’un coup il porta la mort dans le sein d’Adam et de toute sa postérité. Vous l’avez vu avec cent têtes ; ce sont tous les péchés actuels à qui il donne la vie et la naissance. Car bien que ce péché ne soit qu’un en sa nature, comme enseignent les Théologiens, si est-ce qu’en pouvoir, et comme en semence il est tous les péchés ensemble. Car la racine étant empestée, il faut de nécessité que tout s’en ressente, les fruits, les Heurs, les feuilles, les rameaux et le tronc. Ces têtes font toutes peur à les voir, et jettent des halenées infernales : car il est vrai que le diable même n’est pas si hideux à regarder, ni les cloaques de l’enfer si puants à sentir, comme est un seul péché aux yeux et aux narines de Dieu. Le feu grégeois, qui s’allume dans sa poitrine, n’est autre que la concupiscence maudite, premier effet du péché, laquelle, comme dit l’Apôtre Saint Jacques (1), enflamme la roue de notre naissance d’un feu infernal ; c’est-à-dire, qu’elle embrasse sans intermission la partie brutale de l’homme, et lui fait ressentir ses feux et ses fumées, tandis qu’il roule cette misérable vie. Ce monstre chasse tout devant soi, d’autant qu’il nous retire de la présence de Dieu, nous fait perdre son amitié et la grâce de son adoption avec toutes les prétentions que nous pouvons avoir à son héritage, nous fait déchoir de notre rang, perdre l’avantage que nous donnait notre extraction, et l’honneur que nous possédions d’être enfants de Dieu. Cette grotte ténébreuse où il nous confine, c’est le faubourg de l’enfer, où nous sommes engagés tandis que nous demeurons en l’état du malheur de notre naissance. Quant à la cruauté que j’ai dit qu’il exerçait en notre endroit, plût à Dieu que notre propre expérience ne nous la fit point reconnaître si véritable comme elle est. Mais hélas ! nous en portons les marques depuis la tête jusqu’aux pieds. Témoin notre entendement obscurci, notre volonté penchée au bien sensible, tous nos sens altérés, notre appétit révolté contre la raison, la raison contre l’ordonnance de Dieu, et sur tout ce beau visage défiguré, qui n’est autre que le rapport que nous avions à Dieu, changé en la ressemblance de Satan (2). C’est ainsi que le grand Aréopagite définit le péché originel alors qu’il l’appelle une habitude de dissemblance avec Dieu attachée à l’homme dès sa conception.

XV. Sur cette figure, et sur les convenances par moi rapportées, je vous demande justice, mon cher Lecteur, en faveur de la très-sacrée Vierge. Car pourrez-vous bien accorder que Dieu ait laissé posséder l’âme de sa Sainte Mère par un si furieux Démon comme est celui que vous avez vu et que vous n’avez pas vu ? car il est hors

il) C. m. — il Eccles. hiiT i.

de mon pouvoir de le représenter tel qu’il est. Les Saints Pères unanimement confessent, et tous les vrais enfants de l’Église et de la Vierge voudraient mourir pour cette vérité, que jamais elle ne commit un seul péché véniel, qui néanmoins n’eût pas été capable de lui faire perdre les bonnes grâces de Dieu ni son éminente sainteté, beaucoup moins l’eùt-il soumis à la tyrannie de Satan. Et vous vous persuaderez qu’elle ait contracté l’originel, qui l’eût asservie à l’enfer, l’eût rendue digne de la haine de son Créateur, l’eût déclarée roturière et infâme ; entin l’eût condamnée à la mort et à la mort éternelle ? La seule pensée de cette indécence extrême est suffisante pour faire bondir un cœur qui honore la Mère de Dieu. Au reste rétablie en grâce aussitôt qu’il vous plaira, toujours elle aura été telle que je viens de dire, la lille bien-aimée du Père, la Mère du Fils, l’Épouse du Saint-Esprit, le Sanctuaire de Dieu, le cbef-d’œuvre, l’honneur, l’astre du monde, la gloire de la terre et du Ciel. Et afin que vous voyiez jusquesoù cela va, je vous sais bien dire que de graves et savants Docteurs (1) ont trouvé ce fait si étrange, qu’ils ne se sont point feints de dire que si Dieu eût laissé à Notre-Dame l’option d’être Mère de Dieu, ou d’être franche du péché originel, elle eût sans difficulté quitté ce bien qui est d’ailleurs inestimable d’avoir Dieu même pour son Fils, afin de n’être point marquée au coin de Satan et de ne vivre un seul moment en la disgrâce de sa souveraine Majesté.

XVI. J’honore du fond de mon cœur et de toute l’étendue de mon âme le Docteur angélique : si faut-il que je confesse, que lorsque je lis les raisons qu’il met en avant pour conclure l’exemption de tout péché actuel, qu’il maintient avec l’Église avoir été accordée **à** la Mère de Dieu, il me semble qu’elles ont beaucoup plus de force pour éloigner d’elle l’originel. Tout son discours se rapporte à quatre raisons ; voici la première (2) : Lorsque Dieu par sa miséricorde fait choix de quelqu’un, il ne manque jamais de lui fournir toutes les pièces nécessaires à l’effet du choix qu’il en fait, suivant l’assurance qu’en donne l’Apôtre, disant (3) : Il nous a faits ministres idoines du nouveau Testament. Or, est-il que Dieu Éternel avait destiné cette Dame à être Mère de son Fils, partant il ne faut nullement douter qu’il ne l’eût accomplie de tout point pour être digne Mère de son Créateur ; ce qui n’eût pas été, si elle eût commis quelque péché, d’autant que, comme enseigne le Sage, les pères (4) et les mères sont la gloire de leurs enfants, et par un rapport contraire le déshonneur de la Mère eût passé jusques au fils. Voilà ce qu’en dit Saint Thomas. Ou mon discours me trompe gi’andement, ou il faut

(1) Médina, lib. de Orat., q. 7., et lib. de Pcenilentia, q. 6. Antoninus Corduba, lib. I, q. Tbeolog., q. 49. — (-2) 111 p., q. XXVII, art. 7. — (3) Cor. m. — (4) Prov.XVII.

avouer que le Fils de Dieu eût reçu beaucoup plus de déshonneur, si la Vierge eût été entachée du péché originel. Car tout ainsi que parmi les lois civiles il y a plusieurs délits personnels qui ne passent point jusqu’aux enfants, et il se trouve des crimes qui noircissent la postérité du criminei d’une tache d’infamie, comme celui de lèse- Majesté, d’hérésie et d’autres semblables ; de même en la loi de Dieu, il est dit du péché actuel quand bien il se trouverait mortel, que (1) le fils ne portera pas l’iniquité de son père ; mais quant à l’originel, sa malice est telle, qu’il se va répandant de père en fils, en sorte que le père ne communique pas plutôt la nature à son fils, qu’il lui attache la honte et l’infamie de ce pécbé. Ce qui a fait dire à Saint Ildefonse (2), que si la Mère de Dieu n’eût été sanctifiée dès le commencement, sa chair se fût trouvée chair de péché, et qu’étant telle son Fils même n’eût pas été exempt de péché, comme étant uni à une chair pécheresse. Avis néanmoins qui doit être pris sagement et avec grande circonspection. Car ce n’est pas que ce Saint veuille dire absolument que si la Mère de Dieu eût été entachée du péché originel, son Fils y dût portant participer. Sa naissance extraordinaire l’en exemptait plus que suffisamment, et quand bien elle ne l’eût pas fait, la Divinité le sanctifiait à l’exclusion de tout péché. Mais il veut dire qu’il était raisonnable que non-seulement le Sauveur en fût exempt par ces deux titres, mais encore que le flux du péché qui passe et coule de père en fils, fût arrêté en la personne même de sa mère, en sorte qu’on ne pût jamais douter de l’innocence de celui qui avait mis comme une digue pour l’empêcher de passer outre, longtemps auparavant qu’il arrivât jusques à lui.

XVII. Saint Thomas prend sa seconde preuve de l’union que le Fils a avec la Mère, de qui il emprunte la substance. Union, ou pour mieux dire, unité si grande, que si le Fils ne peut avoir aucune ac- cointance avec Bélial, il en faut avec proportion présumer tout autant de la Mère. Ce Saint Docteur a bonne raison, d’autant que les Sages (3), et les lois elles-mêmes assurent que les enfants avec leur père et mère ne font qu’une personne, n’ont qu’une voix, ne sont qu’un corps et une chair, et enfin qu’ils ne sont pas séparés (4). Voyez donc si le Fils de Dieu, qui avait plus de liaison avec sa Sainte Mère que nul autre enfant, pouvait souffrir qu’elle fût entachée de la souillure originelle, qui s’attachait de si près à lui, vu qu’elle menaçait d’infection son corps et son esprit ensemble. Prêtez seulement l’oreille à deux excellents Docteurs, et entendez ce qu’ils disent là-dessus. Le premier est Arnould de Chartres, qui assure (b) que la

(1) Ezech. XVIII. — (2) Lib. de Virginilale B. Mari ». — (3) Tull. « Verr. — (4) Aristot. VIII Etbic. — (5) Lib. de Laudib. Virg.

chair de Jésus et celle de Marie est la même, l’esprit et l’amour tout le même, et que cette unité ne reçoit ni partage ni division. Car bien que de deux choses en ait été faite une, néanmoins après cette union elle ne se divise plus ; d’où il s’ensuit qu’à parler correctement, il ne faut pas dire que la gloire du Fils est commune à la Mère, mais plutôt que c’est une même gloire, qui appartient à tous les deux par indivis. L’autre est Saint Anastase le Synaïte, Patriarche de Constantinople, qui parle de cette manière (1) : Se trouverait-il bien quelqu’un, fût-il parmi les hommes, ou vraiment parmi les démons, qui osât dire que celle dont la nature est la même que celle de Dieu quant à la chair, n’ait été faite à l’image et à la semblance de celui qui est né d’elle ? Car comment se pourrait-elle nommer sa Mère n’étant point marquée à sa marque, et se trouvant du manquement en cette ressemblance ?

La troisième raison de Saint Thomas se tire de ce que Dieu a pris logis chez elle d’une façon toute particulière, non-seulement possédant son âme, mais encore remplissant ses sacrés flancs. Or est-il que le Sage dit haut et clair que (2) la Sapience ne peut entrer dans une âme teinte de malice, ni habiter dans un corps sujet au péché. « Saint Bernard expliquant ce passage, dit que la sagesse fuit la malice et le péché, parce qu’étant la bonté et la sainteté par essence, elle déteste autant le vice, comme elle aime la vertu, et qu’il est impossible que la souveraine pureté et la souveraine impureté demeurent ensemble. » Et quelle plus grande infection en effet que celle du péché originel, qui ruine l’âme et le corps ensemble, et s’épand par toutes les puissances de l’un et de l’autre ; ainsi que j’ai fait voir ci-devant ? Partant, dit très-bien Saint Anselme (3), que personne ne doute que le très-chaste corps et la très-sainte âme de la Vierge n’aient été défendus de toute ordure de péché, comme devant être la salle où leur Créateur et celui de toutes choses devait loger corporellement, et où il devait unir l’homme personnellement à soi.

Saint Thomas conclut qu’il est nécessaire d’affranchir la Mère de Dieu de tout péché actuel, pour donner lieu et autorité à la vénérable parole de son céleste Époux, qui lui dit ès Cantiques (1) : Vous êtes belle, ma chère amie, et ne se trouve nulle tache en vous. Passage, auquel ceux qui sont du parti contraire (o), donnent très-grande force pour le respect de l’Église qui s’en sert et l’approprie à Notre-Dame ; jusque-là qu’ils le croient suffisant pour faire avouer que jamais elle ne commit péché véniel. En quoi il faut que je

(1)L; b. VI Aiiagogicaruin questionum. — (4)Sap. i. — (3) Lib. de Excellcnlia Virg. — (4) Gaut. IV. — (5) Cajet. in ctuu locum D. ThouiiC.

confesse ingénument que je ne puis pas comprendre comme par la force de cette véritable parole autorisée de l’Église, la Vierge se trouve nette de tout péché actuel, sans qu’il lui reste seulement une petite, tache sur l’ongle, et que néanmoins elle demeure couverte de la ladrerie originelle depuis la tête jusqu’aux pieds, sans que cela diminue sa beauté. J’aime mieux pour moi donner audience à l’humble Docteur, qui a voulu passer pour un idiot. Voici le sens qu’il donnait il ces belles paroles (1) : Vous êtes toute belle, ô Vierge très-glorieuse, et ne s’aperçoit nulle tache en vous. Vous êtes toute belle en votre Conception, puisque vous avez été faite à ce seul dessein d’être le Temple du Très-Haut. Vous êtes belle, non en partie, mais en tout et partout, et jamais n’a été remarqué, ni sera en vous tache quelconque de péché, soit véniel, soit mortel, soit originel. Voilà selon mon petit avis que c’est être toute nette, non pas être couverte de cette mauvaise teigne, qui ronge et infecte le corps et l’esprit.

XX. Je n’ai plus que ce mot à dire sur la troisième preuve, que j’ai prise de la nature du péché originel ; savoir est, que comme nous le remarquons par ses’ effets, aussi où ils ne paraissent nullement, nous avons assez de sujet de présumer l’absence de la cause, dont ils procèdent. Nous voyons au temps d’hiver une belle fontaine, laquelle montant à gros bouillons s’épand le long de la campagne par divers ruisseaux. Lorsque repassant au même endroit pendant l’été nous trouvons les ruisseaux taris, que pouvons-nous dire autre chose, sinon que l’eau manque à la source, puisqu’elle ne court plus comme devant ? Dès que cette mauvaise source du péché originel s’est débordée sur les enfants d’Adam, ses eaux empoisonnées ont inondé et ravagé toutes les puissances de l’âme, sans laisser chose quelconque en son entier. Que reste-t-il donc, sinon que n’apercevant nulle marque de ce dégât et de cette inondation générale en la Sainte Vierge, nous disions que jamais la fontaine empestée n’a eu cours en sa très-bénie âme ? En effet, voyez-la comme le jardin fermé (2), qui rit de toutes parts et présente en tous ses endroits les douceurs et les richesses d’un agréable printenps. Vous n’y verrez rien de sec, rien de flétri, rien d’altéré ; non plus qu’en tous les autres vous ne remarquerez rien d’entier. Je veux dire que vous y verrez partout les favorables effets que produisait jadis la grâce originelle, et au contraire vous n’y apercevrez nulle marque de la (lent venimeuse du serpent, point de rébellion en ses membres, point de désordre en ses puissances, point d’obscurité en son esprit, point de dérèglement en ses affections ; point de corruption en son

(1) Idiota in Contempl. Virg., c. m. — (2) Cant. IV, corps, rien de honteux en la conception du Verbe Divin, rien de pénible ou de sale en l’enfantement ; que se peut-il dire davantage pour convaincre un esprit résolu d’acquiescer à la raison ? Que si néanmoins nous remarquons en elle certains effets qui nous semblent encore naître du premier péché, comme sont les souffrances corporelles et la mort, qu’il nous souvienne que son cher Fils les a bien supportés sans péché, pour le remède du péché. Quant à la Vierge, dit très-bien Richard de Saint-Victor (1), si vous voyez qu’elle n’a pas été exempte de semblables effets, où il se trouve de la peine et de la souffrance, sachez qu’elle les a très-volontiers acceptés, afin d’accroître sa couronne et ensemble de nous donner exemple de patience, portant avec tant de pureté le joug de notre commune misère.

Quatrième épreuve empruntée île l’autorité de l’Église universelle.

XXI. Je l’ai expressément réservée jusqu’ici, afin que ceux qui auraient apporté quelque sorte de résistance aux autres preuves, voyant paraître ce bataillon rangé, qui tient l’arrière-garde, ne fissent plus de difficulté de se rendre à la raison. Vous aurez le plaisir de voir venir file à file, et de divers endroits une infinité de braves combattants armés et équipés à t’avantage pour faire un gros redoutable aux puissances de l’enfer. Vous remarquerez comme en tous les siècles se sont trouvés des esprits bien faits, recommandables en sainteté et en doctrine, qui ont combattu pour cette vérité. Vous aurez de quoi vous étonner, voyant comme l’armée qu’ils ont faite s’est renforcée d’âge en âge jusqu’à nos jours, où nous avons le bonheur de la voir marcher victorieuse sous le drapeau de la Conception immaculée, et surpasser en nombre de Capitaines et de soldats d’élite les étoiles du firmament.

Pour m’acquitter de ma promesse avec quelque satisfaction, je vous supplie d’abord de vous ressouvenir que ce n’est point sans une très-juste raison que la sainte Vierge est comparée ès Cantiques (2) à l’Aurore, à la Lune et au Soleil en son midi ; mais que c’est pour donner à entendre que l’honneur que l’Église Sainte lui a rendu a eu ses commencements, ses progrès et sa consistance. C’a été avec une très-douce et non moins sage providence que Dieu en a disposé de la sorte pour la plupart des vérités de la Foi, et nommément pour le mystère de la Conception de la Vierge, dont nous traitons. Et je trouve trois raisons principales pourquoi il a voulu que la vérité de

(1) Lib. Il de Emmamiele, c. XXVIII. — (2) Cant. IV.

ce mystère se découvrit justement à guise de l’aube du jour, laquelle commençant à poindre chasse insensiblement les ténèbres par ses amiables rayons, jusqu’à ce que le Soleil s’avançant peu à peu dans sa carrière, il arrive finalement au midi.

XXII. La première raison est celle que les Théologiens apportent ordinairement (1), disant que, comme l’Église n’était pas l’ondée sur notre Dame principalement, mais sur son Fils notre Seigneur, il était convenable que Dieu, qui la va éclairant d’une façon admirable, et faisant paraître sa lumière du sommet des hautes montagnes, ainsi que chante le Prophète David (2), éclaircit avant toute chose les vérités fondamentales de notre salut, et après que par une abondance de sa bonté il nous fit encore voir clair en plusieurs autres, lesquelles, quoique de moindre conséquence que celles-là, acheminent néanmoins nos esprits à le mieux connaître, et à l’aimer plus ardemment. Saint Fulbert, Évêque de Chartres (3), en met en av ant une seconde, disant que ce n’a pas été sans dessein que la vénérable antiquité s’est retenue de faire évidemment paraître le sentiment qu’elle avait de la pureté de la Conception de la Vierge ; mais qu’elle eu a usé de la sorte, de peur de donner par ce moyen quelque prise aux hérétiques qui commençaient déjà de gazouiller, et qui depuis ont maintenu hautement que Notre-Seigneur n’avait pas eu en vérité, mais seulement en apparence un corps semblable aux nôtres, et que Marie n’avait pas été une femme, mais un Ange incarné. Ce qu’ils eussent dit bien plus hardiment si on eût de leur temps parlé avec tant d’avantage de la Vierge comme nous faisons aujourd’hui. Quant à la troisième, nous en devons faire d’autant plus de cas qu’elle a été déclarée par notre Dame même à la Bienheureuse Sainte Brigitte (4), veuve d’une très-grande vertu. Car elle lui parla un jour en cette sorte : La vérité est telle que j’ai été conçue sans péché originel. Au reste, sache que l’occasion pourquoi elle n’a pas été si tôt connue de tous, c’a été d’autant que Dieu a voulu que ne plus ne moins qu’avant la loi promulguée par mon Fils précédât la loi naturelle avec l’élection volontaire du bien et du mal, et qu’après celle-ci suivît la loi écrite, laquelle prescrivait et ordonnait distinctement ce qu’il fallait faire, et ce dont il se fallait abstenir : de même il lui a plu que ses meilleurs amis doutassent de l’innocence de nia Conception, à ce que par ce moyen chacun fit paraître son zèle jusqu’à ce (pie la vérité fût à pur et à plein éclaircie. La sincérité de cette révélation se verra à l’œil par ce que je dirai à la suite de mon discours.

(1) Rcvclat. S. Brigitte, lib. VI, c. LXI. — (2) Psal. LXXV. — (3) Serm. u de Ortu Virg. — (4) Lib. VI, c. lv.

Car tout premièrement, il faut avouer qu’encore que Dieu n’ait pas permis que cette vérité fût si claire et si hautement publiée en l’Église dès le commencement, ce néanmoins en tous les âges il s’est rencontré des saints et irréprochables Docteurs qui en ont fait publique profession, et l’ont consignée à la postérité, ainsi qu’en font- l’oi de très-bons auteurs qui (1) produisent leurs témoignages authentiques de siècle en siècle, et de qui ceux qui en voudront faire la preuve le pourront aisément apprendre. Je dirai bien davantage que près de onze cents ans se sont écoulés sans qu’aucun Docteur, dont les mémoires soient arrivés jusqu’à nous, ait tenu ou enseigné le contraire. Car pour bi regard de certaines propositions générales qu’ils lâchent parfois, où il pourrait sembler que la Bienheureuse Vierge fût enveloppée avec les autres, je ferai voir incontinent qu’elles ne sont nullement à son préjudice. Ce qui est admirable en ce fait et qui vérifie grandement la révélation de Sainte Brigitte, c’est que le premier, qui se trouve avoir formeliement douté de la pureté de la Conception de la Vierge et avoir enseigné le contraire, c’a été le glorieux Saint Anselme (2), l’un de ses plus fidèles et plus affectionnés serviteurs. Ce qui est arrivé par une très-particulière providence de Dieu, afin que tout ainsi que l’Apôtre Saint Thomas jadis de mécréant devint témoin et prédicateur de la Résurrection du Sauveur, en ayant oculairement et palpablement appris la vérité au grand avantage de notre créance, de même Saint Anselme après s’être laissé emporter à un doute pardonnable en son temps, mais depuis ayant reconnu qu’en divers endroits de l’Église on faisait déjà la Fête de l’immaculée Conception, non-seulement il donnât les mains pour se joindre à ceux qui rendaient l’honneur à la Vierge, mais encore qu’il conviât tout le monde à célébrer cette Fête ; comme il fit heureusement par une excellente lettre, qu’il adressa aux Évêques d’Angleterre, laquelle pour contenir l’origine et les progrès de cette célébrité, et beaucoup de choses clignes d’être connues, mérite bien que j’en parle un peu plus amplement.

L’origine de la Fêle de la Conception en Italie.

Et avant toute chose, afin que les esprits pointilleux, qui l’ont gloire de disputer de tout, n’aient sujet de rejeter cette pièce avec dédain, il faut qu’ils sachent qu’outre un bon nombre de Docteurs (3) très-dignes de foi, qui s’en servent, avant la réformation du

(1) Coccius, t. I Thesauri, lib. III. Salazar, lib. de Immæulata Conceplione, c. XI.II, etc. — (1) Lib. IlCur Deus liomo, c. X.XVI. — (3) Henrieus Gand. Bæconus, Thomas de Argentin », Cnpreolus, Paludanns, omnesin III. dist. m. Gers,, Serm. de

Bréviaire Romain laite par le Pape Pie V et par ses successeurs, toutes les Églises d’Espagne la lisaient ès leçons de la fête de la Conception, comme fait encore aujourd’hui l’Ordre de Saint-François. Et ce qui est davantage, le Concile tenu à Cantorbéry (1), l’an mil trois cent vingt, qui en pouvait savoir des nouvelles, la reçoit sans difficulté. En cette Épitre Saint Anselme raconte une chose digne de mémoire, qu’il dit être avenue lorsque le Roi Charles tenait le sceptre de la Monarchie Française. Or, comme il ne spécifie pas autrement qui était ce Charles, nous sommes contraints par la force des conjectures et par le rapport du temps, de dire que c’était l’un des trois, savoir est ou Charles le Chauve, ou Charles le Gros, ou Charles le Simple ; en quoi il n’y peut avoir de mécompte de plus de soixante ans. Car les trois ensemble ne faisant pas plus grande distance que celle-là, il s’ensuit que ce que raconte Saint Anselme arriva depuis l’an huit cent quarante, auquel commença le règne de Charles le Chauve, jusques à l’an huit cent nonante-deux, auquel finit celui de Charles le Simple. Il dit donc que le frère du Roi de Hongrie, lequel toutefois il ne nomme pas, qui était Clerc de profession, fut contraint par l’importunité des siens de prendre en mariage une jeune Dame d’une très-excellente beauté. Or, était-il merveilleusement affectionné à la Mère de Dieu, dont il récitait tous les jours l’Office. Voici arriver celui de ses noces, auquel la Messe étant finie et la bénédiction nuptiale donnée, il se va souvenir qu’il ne s’était pas acquitté ce jour-là de son devoir envers la Sainte Vierge. À cette pensée il congédie ses gens, et demeurant seul en l’Église prosterné devant l’Autel de Notre-Dame, il se met en devoir de dire ses heures. Arrivé qu’il est à l’Antienne qui dit (2) : Belle et agréable fille de Jérusalem, la glorieuse Vierge se présente à lui accompagnée de deux Anges, dont l’un le prend par la main droite, l’autre par la gauche. Puis donc, lui dit-elle, que tu avoues que je suis si belle et si agréable, comment est-ce que tu m’as quittée pour une autre ? En elïèt suis-je pas plus belle que celle pour qui tu m’as méprisée ? Ce Prince d’abord étonné s’étant un peu remis lui repart : Il est vrai, Madame, que votre beauté et votre bonne grâce surpassent tout ce qui est imaginable ; les Anges eux-mêmes n’y approchent pas. Mais puisque la faute est faite, quel moyen de la réparer ? Si tu as le courage, réplique la Vierge, de quitter pour l’amour de moi celle pour qui tu m’as délaissée, tu m’auras pour épouse clans le Ciel, et si tu célèbres

Conceptione. Bosius, lib. IX de Signis Ecclesiæ, c. Vin. Baronius, Notis ad Hom. Mar- tyrolog. 8 Decemb.

(1) Cantatur a Joanne Baccono in quolib. lib. III, q. 13. — (2) Pulcbra et décora filïa Jerusalem.

annuellement la Fête de ma Conception immaculée le huitième jour de Décembre et si tu mets peine de la faire célébrer aux autres, je te promets une belle couronne au Royaume de mon Fils. Cela dit, elle disparaît, et ce Prince prend la résolution de se dérober et de se cacher pour un temps dans un Monastère voisin. Peu après, sous la conduite de la Mère de Dieu, il se transporte en Italie, où il est créé Patriarche d’Aquilée, et ne manque pas de célébrer tous les ans la Fête, qui lui a été recommandée, avec un très-grand appareil, y ajoutant la solennité d’une Octave, et de plus d’employer vivement son crédit à induire la plupart des Évêques d’Italie à rendre le même devoir à la Vierge. Or, étant la personne de telle qualité, la célébrité de la Fête si extraordinaire, et le tout se passant à la vue de l’Église Romaine, il ne faut pas douter qu’elle n’ait été avouée, ou du moins tolérée du Saint-Siège, et que cette approbation n’ait donné l’assurance à plusieurs Églises d’en faire de même. Il est aussi aisé à croire que la renommée du Saint Prélat s’étant incontinent épandue partout, ceux de Hongrie ayant su ce qui se passait, furent des premiers à l’embrasser. Et ce qui donne pied à cette créance, c’est que de tout temps ils ont été singulièrement dédiés au service de Notre-Dame, et que d’ailleurs ils tiennent que la Fête de la Conception est fort ancienne parmi eux. Il y a aussi grande apparence que le savant Idiot prit occasion de ce qu’il voyait en son temps d’écrire ces belles Contemplations, où il parle de l’immaculée Conception plus expressément que nul autre de ses devanciers, afin d’exciter le monde de plus en plus au service de la Reine des Cieux.

L’origine de la même Fête en Orient.

XXV. Environ le même temps, comme il est aisé à conjecturer, cette dévotion passa jusques en l’Orient. Il est probable que ce fut par la grande communication qu’ils avaient avec l’Italie ; et sur le bruit de ce qui était arrivé à ce Prince, dont la renommée volait partout, tant à cause de son extraction, que de son éminente sainteté. Dieu se servit grandement à cet effet de l’Empereur Léon, surnommé Né dans la pourpre ou le Philosophe, qui pourrait bien être appelé le Restaurateur de la piété Orientale. Ce dévot Empereur, de qui je parlerai plus bas (1) à un autre sujet, commença de régner l’an sixième de Charles le Gros, et finit au temps de Charles le Simple ; et comme il était très-savant, il composa une belle oraison de ce mystère qui se lit encore (2) aujourd’hui, et contribua tout ce qu’il put à l’honneur de Notre-Dame, et à faire célébrer sa Fête.

(1) Tract. III, c. IV, § 6. — (2) Baron., ad Rom. Martyrol. 8 Decemb.

L’origine de la même en Angleterre.

XXVI. Cent cinquante ans après, ou environ, la France et l’Angleterre suivirent la même dévotion. En voici en partie le sujet au rapport du même Saint Anselme (1). Les péchés des Anglais étant monté jusques au Ciel, Dieu suscita Guillaume, Duc de Normandie, pour les attaquer. Ce qu’il fit si heureusement, qu’il se rendit maître de l’Angleterre au grand avantage des Anglais, dont bientôt il réforma les mœurs. En ce même temps les Transylvains, qui avaient de la prétention sur ce Royaume, ne pouvant souffrir qu’un étranger s’en fût emparé, dressèrent une puissante armée navale pour aller contre lui. Guillaume, averti de ce qui se passait, envoya promptement l’Abbé du Monastère de Reims, nommé Heisimus (2), qui était Anglais de nation, homme plein d’esprit et en opinion de sainteté, pour lui rapporter ce qui se passait. Le mafin esprit ne manqua pas de lui dresser des embûches sur le chemin. Car il éleva une si furieuse tempête, qu’ils croyaient tous être perdus ; ce néanmoins Dieu fit tout réussira sa gloire. Car comme ceux qui étaient dans le vaisseau réclamaient chaudement l’assistance de la Mère de Dieu, voici paraître en l’air un vénérable Prélat, c’était saint Nicolas, qui dit à Heisimus qu’il était là de la part de la Mère de Dieu, afin de lui promettre la délivrance du péril où ils étaient, au cas qu’il voulût célébrer tous les ans, le huitième jour de décembre, la Fête de sa Conception immaculée. Ce que l’Abbé ayant très-volontiers accepté, la mer s’accoisa tout soudain, et il rapporta en Angleterre ce qu’il avait vu et appris. Chacun se peut imaginer combien un tel accident servit à réveiller la piété anglaise envers la Mère de Dieu, et à faire honorer sa Fête ; à quoi on ne saurait dire combien aida le Bienheureux Saint Anselme, lequel environ trente ans après, écrivit la belle Ëpître dont j’ai fait mention, à tous les Prélats d’Angleterre en qualité de Primat, les exhortant vivement à la célébrer, et leur disant entre autres choses, que celui qui faisait difficulté de chômer cette Fête, ne méritait pas d’être tenu pour serviteur de Marie. Depuis, l’autorité de deux Conciles d’Angleterre intervint pour la faire célébrer encore plus solennellement.

L’origine de la même en France.

XXVII. Or jaçoit que les Français ne pussent ignorer ce qui était arrivé, à cause du voisinage des Normands, néanmoins Dieu, qui

(1) Epist. cit. — (2) Alii Elsinum, alii Elpinnm vocant. Vide. Baron., Notis ad Rom. Martyrol. 8 Decemb. ; et Bosinm, lib. V, c. VIII.

de tout temps a fort tendrement chéri ce Royaume, ne manqua pas de lui donner une occasion particulière pour honorer sa Mère avec les autres, il est probable qu’elle arriva environ ce même temps, puisque Saint Anselme la raconte au même endroit. Un Prêtre français, ce dit-il, était sorti de sa paroisse à fort mauvais dessein, et comme il retournait à sa maison api’ès avoir commis un adultère au village voisin, s’étant tout seul embarqué sur la Seine, il se mit à dire l’office de Noire-Dame, que tous les jours il récitait par une spéciale dévotion qu’il portait à la sainte Vierge. À peine avait-il commencé, que voici venir une bande de démons, qui renversant la barque le jettent à fond, et lui arrachent l’âme du corps ; et déjà ils l’avaient tourmenté rudement l’espace de trois jours, lorsque la Mère de Dieu, qui avait impétré jusqu’alors la suspension du jugement de ce pauv re homme, se présente, et demande à ces méchants comme quoi ils prenaient la hardiesse de traiter son serviteur de la sorte. Ils répondent qu’il avait été pris faisant des œuvres dignes de mort. La Mère de miséricorde réplique que si l’âme de cet homme appartenait de droit à celui de qui il faisait les œuvres lors de sa prise, qu’il était à elle sans contredit, puisqu’ils l’avaient enlevé lorsqu’il récitait son Office. À ce peu de mots les diables disparurent, et la Mère de Dieu demeura maîtresse du champ avec les Anges qui l’accompagnaient. Alors délivrant son prisonnier de la mort éternelle qu’il avait méritée, et lui rendant la vie temporelle, elle l’avertit de se garder à l’avenir de semblable action qui lui déplaisait si fort, de solenniser tous les ans la Fête de sa Conception, et de procurer que les autres en lissent de même. Ce qu’ayant dit, les Anges le prirent par les mains, et le levèrent sur ses pieds, et lors la Mère de bonté lui fit un passage au milieu de la rivière, arrêtant les eaux de part et d’autre, et ainsi l’ayant mis sain et sauf sur le bord, elle disparut. Cet homme ne savait ce qu’il devait dire à sa libératrice, ni ce qu’il devait faire à son honneur. Entin, il résolut de se retirer dans un petit ermitage, où tous les ans, le jour de la Conception, il fit son possible pour honorer la Mère de Dieu, persuadant à tous ceux qui le venaient voir d’en faire autant.

L’origine de la même en Espagne.

XXVM. J’ai différé jusqu’à présent de parler de l’Espagne, pour n’être pas tant assuré en quel temps arriva ce que raconte Hernardin de Busti, Docteur célèbre le l’Ordre de Saint-François, en l’Office qu’il composa de l’immaculée Conception, qui fut approuvé par le

Pape Sixte IV, comme je dirai incontinent. Il raconte (1) qu’il y avait à Tolède un Évêque nommé Gondisalve, ou Goudisau, qui portait une affection très-particulière à la Mère de Dieu, en sorte qu’elle se laissait voir à lui tout autant de fois qu’il célébrait la sainte Messe. Arrive donc que comme il se préparait pour la dire le propre jour de la Conception, elle lui apporta une belle chasuble blanche, et lui dit : Sache, mon fils, que j’ai été conçue sans péché originel, et partant je t’ordonne d’employer toute diligence à faire solenniser ma Fête. Ce Saint l’entreprit avec tant d’ardeur, qu’il porta toute l’Espagne à cette dévotion, pour laquelle il composa un excellent Traité. Sur quoi s’il est loisible de former quelque conjecture, il faudra dire que ce qu’il raconte arriva devant l’an huit cent, lorsque les Goths tenaient encore l’Espagne, et que la Gaule Narbon- naise avait communication avec l’Espagne, ainsi qu’il appert par les actes synodaux, qui font foi qu’alors les Évêques de cette province-là allaient au Concile de Tolède avec les autres Prélats d’Espagne. Car dès que les Sarrasins s’en furent saisis, ce qui arriva environ l’an huit cent, cette communication cessa. Et partant depuis ce temps-là il eût été malaisé à Goudisau de traiter avec les Prélats Espagnols comme devant. Ce que je dis néanmoins, à la charge que si par fortune je me trompais en cette conjecture de même qu’ès autres, que j’aurais ci-dessus avancées, mon dessein soit toujours de céder librement à qui aura de meilleures raisons que moi.

L’opposition nui fut faite à cette célébrité par Saint Bernard, et le cours qu’elle a eu depuis par

tout le monde.

XXIX. Ainsi la dévotion prenait pied quasi partout, et nommément en la France, pour l’inclination particulière qu’elle a eue de tout temps à honorer la Mère de Dieu, et déjà les principales Églises solennisaient la Fête de la Conception avec grande célébrité, lorsque Dieu permit qu’environ l’an onze cent trente, un autre des plus grands favoris de la Sainte Vierge se jeta à la traverse. Ce fut le dévot Saint Bernard qui écrivit une lettre pleine d’ardeur à l’Église de Lyon Primatiale des Gaules, par laquelle il remontrait à ce noble Clergé qu’il ne devait pas avoir entrepris de célébrer solennellement cette Fête sans le mouvement du Saint-Siège. « Il est probable que ce fut sa profonde vénération pour le Souverain Pontife qui l’obligea d’en user de la sorte, puisque d’ailleurs sa piété envers la Mère de Dieu était incomparable (2). » Je ne vous saurai pas dire au vrai

(1) Feria u infra ocluvaui, lecl. IV. — (î) La R. Mère do Bléunir.

quel ell’et eut la remontrance de Saint Bernard ; bien vous assurerai- jeque la dévotion du peuple Chrétien s’accrut en telle sorte, que le Pape Sixte IV, voulant ôter tout le scrupule qu’on pourrait avoir à l’avenir pour la célébration de la même Fête, et d’ailleurs désirant faire paraître hautement quel était le sentiment de l’Église, il fit une Bulle l’an mille quatre cent septante-six, par laquelle il exhorta tous les Fidèles à la célébrer de là en avant, accordant très-libéralement des Indulgences du trésor de l’Église à qui la solenniserait. Et comme quelques-uns se fussent entremis de gloser la Bulle du Pape, et d’enseigner qu’elle devait être entendue de la sanctification de la Mère de Dieu, non au point de sa conception, mais incontinent après, il interposa derechef l’autorité Apostolique, et par une troisième (1) Bulle (car la seconde avait été seulement pour accommoder les esprits), il prononça sentence d’excommunication contre tous ceux qui donneraient à l’avenir telle interprétation au mot de Conception. Quelque temps après, le même Pape confirma et enrichit de belles Indulgences deux Offices de l’immaculée Conception, dont l’un fut composé par Léonard de Nogueroles, et l’autre par Bernardin le Busty susnommé, comme il appert par les Bulles données à cet effet ; bien que depuis le Pape Pie V ait été contraint, à cause d’un nombre excessif de semblables Offices, de rappeler l’ancien usage, et d’ordonner qu’on se servit seulement en l’Église de l’Office de la Nativité de Notre-Dame, le nom de Nativité changé en celui de Conception. De vouloir maintenant montrer comme Dieu a béni la sainte intention de ce bon Pape, ce serait à mon avis peine perdue, puisque l’expérience fait voir que le monde s’affectionne de jour à autre davantage à donner vogue à cette solennité, et qu’aujourd’hui par toute la Chrétienté c’est une des plus grandes célébrités que nous ayons le long de l’année.

XXX. Que si par fortune quelqu’un trouvait que je me fusse trop étendu sur ce sujet, je le prie de considérer que je l’ai fait pour avoir jugé cette preuve la plus forte qui se puisse mettre en avant en cette matière. Car si l’Église ne tenait que la Conception de la Mère de Dieu fût immaculée, jamais elle n’entreprendrait de la célébrer avec tant de réjouissance ; mais comme disait jadis saint lldefonse (2) delà Fête de sa Nativité, elle chercherait plutôt des larmes pour pleurer ce jour, et des ténèbres pour l’obscurcir. Et c’est l’argument que plusieurs graves docteurs et saints personnages ont estimé avoir une très-grande force pour prouver efficacement, par la Fête de la Nativité, la sanctification de la Sainte Vierge au ventre de sa mère,

(1) Exlat iu fascicule Minnrum. — (2) Lib. de Virginitate Maria ;.

ainsi qu’il appert par les écrits de Saint lldelbnse (1), de Saint Bernard (2), d’Albert le Grand (3), de Saint Thomas (4), de Saint Bonaventure (5), et de quantité d’autres, dont l’autorité est de prix, et la raison de mise. Au demeurant, pour dire ceci en passant, je ne sais qu’avait fait cette Fête à l’impie hérésiarque Luther ; mais il en témoignait son sentiment par des paroles fort expresses, disant qu’il n’y avait point de fête qu’il détestât davantage, que celle du Corps de Dieu, et de la Conception de Notre-Dame. C’est en quoi il était bien éloigné de l’avis du dévot Saint Anselme (6), qui enseignait jadis qu’il n’était point de solennité qui dût passer (levant celle-ci, laquelle avait donné commencement à toutes les autres solennités.

Comment la gloire de la Conception immaculée s’est accrue par les oppositions.

Le désir que j’ai eu d’éviter la confusion, et de suivre le discours commencé de la Fête de la Conception, m’a fait passer plusieurs choses dignes de mémoire, où nous pouvons reconnaître par la file des siècles, le jugement que l’Église a toujours fait de la pureté de la même Conception, qui est ce que je m’étais au commencement proposé. Donc pour reprendre mes erres, je disais ci-dessus, que près de onze cents ans avaient passé sans qu’il se fût rencontré personne parmi l’antiquité, qui eût dit évidemment chose quelconque contre l’honneur de la très-pure Conception. Au contraire, qu’en tous les siècles les plus renommés en sainteté et en doctrine l’avaient autorisée, et que Saint Anselme avait été le premier qui l’eût ouvertement contrecarrée. Inconvénient néanmoins qu’il répara suffisamment, ainsi que j’ai fait voir en son lieu. Ce grand serviteur de Dieu et de sa Mère, Archevêque de Cantorbéry et Primat d’Angleterre, vivait sur la fin du onzième siècle, c’est-à-dire environ l’an mil quatre-vingt, auquel temps comme la célébrité de la Conception immaculée allait gagnant pays par toute l’étendue du monde chrétien, l’éclat de cette nouveauté réveilla l’esprit de quelques Docteurs, et les mut à mettre la question à bon escient sur le tapis. En ces entrefaites ne manqua pas de grands hommes, qui s’avancèrent sur les rangs, pour combattre ce que les autres professaient de la sainteté de la Conception.

Et notez qu’en ces premiers siècles, où l’on commença d’en douter expressément, ceux qu’on dit s’être portés le plus ardemment à la désavouer (car je me réserve à rechercher sur la fin de ce

(1) Lib. deVirginitateMarisc. — (2) Epist. CXXXVII ad Canonic. Liigdun. — (3-4-5) In III, dist. III, quibus adde Alensem, Richardum, Gabrielem, Capreolum, Paluda- num, Gregoriuni, etc., ibidem — (G) Epist. cit.

discours si tout ce qu’on a voulu l’aire croire d’eux est recevable), furent les plus zélés et les plus affectionnés serviteurs de la Sainte Vierge ; c’est-à-dire au douzième siècle, deux Abbés signalés en doctrine et en dévotion, dont l’un fut Rupert (1), et l’autre Saint Bernard (2). Au treizième, Alexandre de Halès, maître de Saint Thomas ; Saint Albert surnommé le Grand, qui avait un tel ascendant sur le reste des esprits de son temps, que le poids de son autorité emporta la première Université du monde, j’entends celle de Paris, et la vénérable école de Sorbonne, mère et nourrice des meilleurs esprits, à faire un décret (3) à l’encontre de la Concepton immaculée ; jacoit que les autres estiment qu’ils aient plutôt été induits à ce faire à la considération de Saint Bernard. Incontinent après arriva Saint Thomas, l’Ange de la Théologie, qui devait tout ce qu’il était à la Mère de Dieu, ni plus ni moins qu’Albert le Grand, lequel avait aussi été son maître, et Saint Bonaventure la merveille de douceur, de savoir et d’affection envers la Vierge. Au quinzième, Saint Antonin, Archevêque de Florence ; car pour les autres qui les suivirent après que l’approbation de cette Fête fut sortie delà Chaire de Saint Pierre à guise d’un éclair de lumière, je n’en ferai point de mention. Quant aux susnommés, d’autant qu’il semble y avoir très-juste sujet de s’étonner, je vous dirai premièrement que s’il est vrai qu’ils aient été de cette opinion (à quoi je ne m’accorde pas encore tout à fait), comme ils étaient vrais enfants de l’Église, aussi bien que, de Notre-Dame, ils aimaient mieux suivre que prévenir le branle de l’Église Bomaine. Déplus, je me persuade que le tout a été conduit et manié par la Bienheureuse Mère de Dieu, laquelle étant Mère de douceur et ennemie de toute malignité, et voyant d’ailleurs que son Fils voulait absolument que la vérité fût éclaircie en son Église, elle permit qu’elle fût attaquée par ses propres enfants, afin qu’apportant une sainte intention à cette recherche, la vérité ne laissât pas d’avoir son lieu, et néanmoins Dieu ne fût pas offensé par l’animosité des opposants. Possible encore l’aurait-elle ainsi permis pour faire examiner l’affaire d’autant plus exactement que ses meilleurs amis se rendaient en quelque façon parties contre elle, afin que la vérité qui le gagnerait sur eux, fût indubitable à la postérité. Quoi qu’il en soit, ceux-là exceptés, quasi tous les autres furent emportés par l’impétuosité du torrent, et tinrent ferme pour la solennité de cette Fête, qu’ils ne pouvaient ignorer être pour le moins tolérée du Saint-Siège.

XXXIU. Mais celui à qui l’Église a une obligation très-particulière

(1) Lib. I in Gant, in illud :Mcliora snnt ubera tua vino. — ‘21 Epist. citata ad Lugdun. et alibi. — (3) Albcrlus, in 111, dist. III, q. 1. art. I, à cause de sa profonde science jointe à un courage invincible, qu’il fit paraître en la défense de la vérité, dont aujourd’hui elle fait trophée, c’est Jean Duns, l’honneur de l’Ordre de Saint-François, vulgairement dit l’Écossais, et surnommé par admiration le Docteur Subtil. Car comme la sacrée Faculté de Sorbonne se trouvait peu résolue sur cet article, nonobstant le décret qu’elle en avait fait, et qu’il y eut toujours des brouilleries et des castilles entre les Docteurs, Dieu le permettant ainsi pour mieux faire voir la vérité, ce grand homme, la gloire de son temps, fut appelé par la Sorbonne, ainsi qu’écrivent de bons Auteurs (1), à cette fin qu’un chacun entendit ce qu’il en pensait. Il se mit donc en devoir de défendre la pureté de la Conception de la Vierge, et il le fit avec tant de bonheur et de force d’esprit, qu’ayant été attaqué de deux cents pièces d’arguments, il répondit avec une telle merveille de mémoire, avec une si grande abondance de doctrine, et avec une fécondité d’esprit tant extraordinaire, qu’il emporta en ce combat le titre de Victorieux. Rencontre qui V int si à propos, que la noble Faculté de Paris jugea incontinent qu’elle ne devait plus différer d’embrasser la vérité mieux reconnue. De sorte que non moins sagement que sincèrement elle révoqua le décret qu’elle avait fait quelques années auparavant, et ordonna avec toutes les clauses ordinaires l’an treize cent quarante-six, que désormais nul n’eût à enseigner le contraire, et environ quarante ans après elle fit un autre décret (2), qui portait que personne ne reçût le degré de Docteur en cette noble Faculté, qui ne promît par serment de défendre l’innocence et la pureté de la Conception, dont elle s’obligea de plus d’en célébrer annuellement la Fête.

I.cs Universités ont juré l’article de la Conception immaculée.

XXXIV. Puisque nous sommes tombés sur les discours des Universités, il est à propos que vous sachiez que celle de Cologne (3), à l’imitation de Paris, s’obligea environ l’an quatorze cent cinquante- un à ne donner plus à qui que ce fût le degré de Maître, qui n’eût auparavant juré de ne jamais défendre, ou enseigner l’opinion contraire, non pas même la tenir mentalement. Justement cinquante ans après, celle de Mayence en fit autant ; peu après celle de Valence en Espagne, et pour n’être obligé à les parcourir toutes, aujourd’hui la plupart des Universités Catholiques l’ont le même serment, et rendent le même devoir à l’immaculée Conception de celle qui parce moyen maintient le lustre et l’honneur de leurs assemblées.

(1) Pelbartus, lit). Il de Stellarii, part. I, art. S, etc. — (â) Paiilus Vendus, Tract, ■le pura Concept. — (3) Surius, in Comment, rerum in orbe geslarum anuo loOl. il H

« L’an I 624 on rétablit dans la ville de Cæn une fondation nommée le Puy de l’immaculée Conception de la très-sacrée Vierge Marie, Mère de Dieu. Tous les ans l’Université de cette ville fait chanter les vêpres et la grand’messe de la Fête dans l’église des Cor- deliers, par une bonne musique, où le corps de l’Université assiste en cérémonie. La veille et le jour, sur les deux heures après midi de la même fête, on fait une assemblée dans la salle des Grandes Écoles, où tous les poètes, tant latins que français, sont invités d’apporter ou d’envoyer, des épigrammes, Chants Royaux, Ballades, Sonnets et Dizains, à l’honneur de l’immaculée Conception. La dispute et l’examen des pièces dure jusqu’au soir, et on distribue les prix selon le mérite du travail.

La même coutume se pratique dans la ville de Rouen, métropolitaine de la province et en plusieurs autres endroits (1). »

Les Princes qui ont avancé l’honneur (le la Conception immaculée.

XXXV. Il ne serait pas séant d’oublier ici les grands Princes, qui voyant l’admirable consentement des Docteurs Catholiques à maintenir cette vérité, ont voulu y avoir bonne part. Car pour ne rien dire de l’Empereur Léon, dont j’ai parlé ci-dessus, nous avons entre les mains la Constitution que lit Jean I, Roi d’Aragon, l’an mil trois cent nonante-quatre, en laquelle ayant savamment parlé de la vérité de ce mystère, et l’ayant autorisé de maintes belles raisons, il défend à tous ses sujets sous de grièves peines de conliscation, de bannissement, et autres, de soutenir en façon quelconque la doctrine contraire, soit ès prédications, soit ès chaires publiques, ou autrement, lui imposant le silence à perpétuité. Autant en lit cinquante-sept ans après Jean, Roi de Navarre, présidant pour Alphonse second Roi d’Aragon aux États de Catalogne. Je dirai à un autre sujet (2) ce que les derniers Rois Catholiques ont fait pour avancer l’honneur de l’immaculée Conception. Car il est certain qu’ils n’y ont pas moins travaillé qu’ils eussent su faire pour la défense de leurs couronnes ; de sorte qu’aujourd’hui il n’est pas fils de bonne mère en Espagne qui ne prête le serment de fidélité à la Mère de Dieu, et qui ne jure de maintenir cette vérité toute sa vie ; si que par les maisons vous ne voyez autre chose qu’écriteaux qui portent que Notre-Dame est conçue sans péché. Je réciterai seulement à ce propos une chose digne de mémoire, qui vint à Séville il y a quelques années. Car comme un certain Pi’édicateur se fut avancé de prêcher contre l’immaculée

(1) La 11. Mère de Blémur. — (2) Tract. III, c. VII, § 5.

Conception, cette action déplat tellement aux grands et aux petits, qu**’à** la sollicitation du Clergé et du corps de ville un fameux Docteur fut convié de monter en chaire pour soutenir l’honneur de la Sainte Vierge ; ce qu’il fit avec beaucoup de satisfaction. Mais la ville non contente de cette espèce de réparation d’honneur faite à la Reine du Ciel, lui présenta une riche tapisserie, estimée quatre-vingt mille ducats, où ces mots étaient écrits en lettres de diamant et d’autres pierres précieuses, La Mère de died est conçue sans péché.

« Disons en passant que la piété de notre roi très-chrétien Louis XIV l’a porté à faire célébrer l’Octave de la Conception par tout son royaume, en ayant demandé et obtenu la permission du Saint-Siège (1). »

XXXVL fl est temps de sonner la retraite ; ce sera après avoir contemplé le gros escadron de l’Église, qui va faire le dernier elfort. Il y a près de deux cents ans (car ce fut l’an quatorze cent trente- neuf, et le dix-septième de septembre) que le Concile de Bàle (2) déclara que la Mère de Dieu n’avait nullement encouru la tache originelle, et ordonna que la Fête de sa Conception fût solennellement gardée. Je n’ignore pas que l’autorité de ce Concile est douteuse : mais aussi faut-il que l’on sache que mis à part ce qui concerne proprement le schisme et la personne du Pape, ès choses qui appartiennent à la créance Catholique, il ne laisse pas d’avoir beaucoup de force ; et du moins ne peut-on pas douter que tel ne fût le sentiment de tous les Prélats de l’Église, qui y assistèrent et passèrent unanimement cet article. Quarante-six ans après, innocent VIII approuva une Religion de lilles sous le nom et titre de la Conception. Religion dont je parlerai en son lieu (3) ; et après lui Alexandre VI, Jules II, Léon X, qui ès Bulles de la confirmation de cet Ordre qualifient par diverses fois la Conception de la Vierge du titre d’Immaculée. Le Concile qui fut convoqué cinq ans après à Trente ayant mis en avant le décret du péché originel (4), protesta qu’il n’avait nul dessein d’y comprendre l’Immaculée Mère de Dieu ; car c’est ainsi qu’il la nomma. Paul V défendit par Bulle expresse que l’opinion contraire ne lût mise en avant ni ès leçons, ni ès disputes publiques, encore moins ès prédications. Grégoire XV, par un Bref qu’il dépêcha sur ce sujet, étendit la défense de son prédécesseur jusques aux colloques privés et particuliers. Que saurait-on désirer davantage pour affermir une vérité ? Ce point n’est pas encore déterminé en dernier ressort, il est vrai ; mais au reste y eut-il jamais

(1) La II. Mère de Blémur. — (2) Sess. XXXVL — (3) C. XII. — (4) Scss. V.

vérité en l’Église, laquelle, sauf le dernier sceau de l’autorité souveraine, lut reçue avec plus de consentement de tout le monde que celle-ci ? Fut-il jamais article mieux débattu, mieux défendu, mieux suivi que celui-ci ? Et que peut-on désormais mettre en avant qui n’ait été dit et redit en mille manières ?

Partant je conclus avec un beau mot du Saint-Esprit transféré de l’Époux à l’Épouse (1) : Hardiment louez et magnifiez-la tant que vous pourrez, pour autant qu’elle surpasse toutes les louanges que vous lui sauriez donner ; et avec un gentil trait de Saint Basile de Séleucie en l’Oraison qu’il a composée de l’Annonciation, où il parle ainsi de la bienheureuse Vierge : Depuis que vous êtes le temple vraiment digne de Dieu, ô Dame trois fois sainte et sacrée, temple embaumé de tous côtés de célestes odeurs de pureté et de sainteté, quoi que ce soit qu’on dise de vous pour relevé et glorieux qu’il puisse être, comme jamais on ne s’éloignera de la vérité, ainsi n’arrivera-t-on jamais à la hauteur de vos mérites, ni à l’excellence de vos Grandeurs.

Cinquième preuve fondée sur l’opinion de ceux qui tiennent que la Bienheureuse Vierge a vu Dieu à découvert au point de sa Conception.

Voilà déjà plus de preuves qu’il n’en faudrait, non-seu- lement pour gagner un cœur docile, mais de plus pour ébranler un esprit arrêté. Néanmoins je me veux donner la liberté de passer outre, et d’en mettre encore deux en avant ; non que je les veuille loger au même rang que les précédentes, ni leur donner une pareille créance, mais seulement parce qu’il s’est trouvé des Docteurs très-bien qualifiés, nommément en notre siècle, que Dieu a choisis pour l’éclaircissement de cette vérité, qui ne leur ont pas peu déféré. La première je la tire de ce qu’ils enseignent que Dieu honora la très-sacrée Vierge au point de sa Conception d’un rayon de claire connaissance de sa souveraine Majesté. Ce que s’ils avaient une fois avéré, il faudrait par nécessité conclure qu’un tel état aurait été tout à fait incompatible avec le péché. Il y a quelques années qu’un homme de mérite et de savoir, au jugement de tous ceux qui l’ont connu, prêcha cette proposition en la célébrité de la dédicace de la Sainte Chapelle de Tolède, dédiée en l’honneur de la Mère de Dieu par l’illustrissime Cardinal Bernard de Boxas Archevêque de Tolède, en la présence du même Cardinal chef de l’Inquisition, et d’un nombre extraordinaire de personnes de qualité et de savoir, avec un

‘I) Ecdi XXXIV.

applaudissement général de toute l’assistance, èt nommément des hommes doctes dont quelques-uns portaient en leurs esprits la même pensée, comme un fruit de beaucoup de mois, et possible de beaucoup d’années, sans avoir eu le courage, ou le temps de l’enfanter ; entre autres le très-fameux Antonin, lumière de la Théologie en nos jours, et premier Professeur en l’Université de Salamanque. Celui qui l’avança en ce théâtre d’honneur en avait conféré auparavant par lettres avec le docte Suarez (1), qui lui avait répondu que cette opinion lui semblait dès longtemps bien fondée en la doctrine de la Théologie, pleine de piété et de probabilité. Et si vous avez tant soit peu de patience, possible jugerez-vous qu’elle n’est pas si mal appuyée que d’abord vous auriez bien cru.

Que la Sainte Vierge a vu quelquefois Dieu en sa vie.

XXXIX. Car ce n’est pas d’aujourd’hui que l’on dit que Notre-Dame a joui de la claire vision de Dieu, au moins quelquefois en sa vie. Ainsi l’ont enseigné l’Abbé Rupert (2), Saint Bernard (3), Saint Antonin (4), Albert le Grand (5), Saint Bernardin de Sienne (Ô), Denys le Chartreux (1), Jean Gerson (8), Suarez (9), déjà allégué, et plusieurs autres (10). Que si cela est (comme il est assez malaisé de désavouer tant de grands hommes qui le disent), il me semble déjà que nous l’avons gagné pour le point de la Conception immaculée. Car, pour commencer par l’excellente figure de la femme entourée du Soleil, qui est au douzième chapitre de l’Apocalypse ; que pensez-vous, dit le savant Chancelier de Paris, Jean Gerson (II), qu’elle nous veuille signifier, sinon que le vrai Soleil de Justice, qui entourait la Bienheureuse Vierge des rayons de son incompréhensible clarté, jetait par intervalles dans son âme très-pure des éclairs brillants et soudains, au moyen desquels il se laissait voir à découvert, ainsi que nous tenons jadis être arrivé à Moïse et à Saint Paul ? Ou je me trompe, poursuit-il, ou c’est ce qui nous est représenté au Cantique d’amour par les allées et venues de l’Époux céleste, qui parfois se laisse arrêter par l’Épouse, et parfois se fait voir seulement et puis disparait incontinent. Le voilà appuyé sur la fenêtre, regardant au travers des jalousies ; le voilà qui s’échappe et s’absente aussitôt.

(1) Ferdinanûus de Salazar, de Immaculata Concept., c. XXXII. — (2) Lib. III in Cant. — (3) Homil. IV super Missus, et in illud Apoc. Signum magnum, etc. — (4) IV p., tit. XV, c. XVII, § 1. — (5) Marialis, c. CXXXII et CXLIX, sa ; pe alibi. — (6) T. II, Serm. li, art. 1, c. il. — (7) In D. Dionys., de Cœl. Hierarcb., art. 18. — (8) Super Magnificat. — (9) T. II, in III p., disp. XIX, sect. 4. — (10) Ubertinns, lib. I Arboris vitte, c. IX. Medina, q. XXVII, art. 5. Villanova, Serm. de Resurrect. Vasquez, etc. — (H) Loc. cit.

Saint Bernard expliquant (1) la même tigure, l’avait dit à peu près aussi nettement que Gerson, mais ses paroles sont si fortes et si pleines d’emphase, qu’il les faudrait toutes peser ; les voici : Ce n’est pas sans grande raison qu’on dit que la Sainte Vierge est environnée du Soleil, puisqu’elle a pénétré le très-profond abîme de la divinesagesse plus avant qu’on ne saurait croire ; en sorte qu’on peut dire qu’elle a été absorbée dans la lumière inaccessible autant qu’une créature le peut être, sauf l’union personnelle avec Dieu. Pourrions-nous chercher des termes plus exprès que ceux-ci pour avoir l’aveu de ce Saint, puisqu’il est tout manifeste que la claire vision de Dieu est beaucoup au-dessous de l’union personnelle dont il parle ?

XL. Il dit encore le même d’une autre façon (2), mais toujours efficace et pressante. Car après avoir montré qu’es saintes lettres la glorieuse Vierge est appelée l’Aube du jour : c’est certes à bon droit, ajoute-t-il, ô Sainte Dame, que vous portez ce nom, puisque vous jouissez des effets ; d’autant que le Soleil de Justice, qui devait naître de vous, prévenant son lever par la première clarté qui fit l’ouverture du jour, jeta sur vous largement les agréables rayons de sa lumière. Pourquoi ferons-nous les renchéris à honorer la Mère de Dieu, lorsque les grands Saints nous y convient, et que nous les voyons passer devant ? Car cette clarté du point du jour, dont parle Saint Bernard, pourrait-elle pas bien être la connaissance du matin, dont nos Théologiens parlent tant, après Saint Augustin, qui n’est autre que la vue très-claire des créatures dans Dieu ? Je ne prétends pas pourtant violenter les paroles de ces Docteurs, ni leur faire dire par force que cette faveur ait été accordée à la Bienheureuse Vierge au point de sa Conception. Néanmoins, il me semble qu’il est aisé de les y attirer par la raison, puisque c’est en ce point-là, plus qu’en nul autre, que Notre-Dame a été la belle aube du jour désiré, et que l’Église sainte en toutes ses images ne nous représente point autrement sa Conception que sous l’emblème de la femme mystérieuse, parée des rayons du Soleil, lequel n’a pas manqué de jeter les premiers éclairs, dont peu auparavant je parlais, lorsque premièrement il l’investit de toutes parts.

(2) Ibidem.

XLI. Vu nommément, qui est une seconde raison, que ce point du jour de la Sainte Vierge fut le commencement de notre bonheur et une réjouissance publique pour l’Univers. Car la Sainte Trinité se ressentit de la fête pour y avoir très-bonne part, ainsi que j’ai déclaré ci-dessus. Autant en firent les Saints Anges pour y prévoir un commencement de la réparation de leurs sièges. Tout notre monde, s’il

(1) Serm. de verbis Apoc. : Mulier amicta sole. — n’eût perdu le sentiment, eût appréhendé ce point-là comme le principe de son bien. Mais du moins les bons pères des limbes n’y manquèrent pas de s’en réjouir en ayant appris la nouvelle. Pour le regard de la Vierge, puisque c’était son premier couronnement (car depuis elle reçut une seconde couronne en la Conception du Verbe divin, et la troisième au point de sa glorification), il était plus que raisonnable qu’elle participât très-avantageusement à la réjouissance commune. Aussi fit-elle entendre un jour à Sainte Brigitte qu’au point de sa première sanctification, et lorsque sa bienheureuse âme fut unie à son corps, elle fut saisie d’une si grande abondance de joie, qu’elle-même ne l’eût pu expliquer. Et pourquoi ne nous serait-il pas loisible de dire que ce contentement inexplicable ne fut autre que celui que le grand Apôtre témoigne (1) n’avoir jamais été aperçu d’œil vivant, ni entendu d’oreilles aucunes, non pas même compris du cœur humain ?

XLII. De plus, puisque la gloire naît de la grâce consommée, ne plus ne moins que la rose s’éclôt de son bouton, la grâce de la Mère de Dieu étant déjà telle dès lors, comme nous l’avons reconnu jusqu’ici, était-il pas raisonnable que Dieu, qui la retenait encore en un état passible et mortel, lui fit voir à découvert, quoiqu’en passant, l’objet de son amour éternel et le fruit de ses travaux à venir, quand ce n’eût été que pour l’encourager à les porter allègrement ?

XLIII. Enfin, l’une des plus fortes preuves, dont se servent les Docteurs pour lui accorder la faveur d’avoir vu Dieu câ-bas à claire vue et le voile abattu, se prend du titre de Dame et de Heine de l’Univers. Le docte Gerson (2) fortifie cette preuve par la doctrine de Saint Denys touchant l’Ordre hiérarchique, qui porte à son dire, que les Puissances et les Vertus supérieures contiennent en émi- nence les perfections des inférieures. D’où ce Docteur tire en conséquence que la créature étant capable cà-bas de l’une et l’autre félicité, puisqu’elle a été communiquée à quelques-uns, il y aurait peu d’apparence de la refuser à la Dame et à l’Impératrice du monde, Albert le Grand ayant établi ce fondement que, parmi les choses bien ordonnées, comme sont toutes celles de Dieu, à mesure que quelqu’une est plus relevée, elle a aussi ses puissances plus parfaites, et par même proportion les sciences et les habitudes qui lui conviennent, et de plus les actions et les opérations qui en proviennent plus nobles ; il conclut que Notre-Dame eut sans difficulté, quoique par une grâce et par une faveur très-spéciale, une très-par- faite connaissance non-seulement des substances corporelles et des

(1) I. Cor. il. — (2) Super Magnificat. Alphab. 83, lit. E.

spirituelles, mais encore de la très-sainte Trinité, et ce sans nul entre-deux ; qu’elle eut la connaissance des créatures en Dieu et en elles-mêmes, que nous nommons ès écoles la connaissance du matin et du soir ; en un mot, toutes les faveurs convenables à cette qualité. Un autre sien serviteur affidé, c’est Saint Bernardin le Siennois (1), assure qu’elle a eu sept sortes de connaissances claires et distinctes, savoir est de Dieu, des purs esprits, des esprits mêlés avec les corps, des choses matérielles, de celles qu’il faut fuir, de celles qu’il convient embrasser, et des moyens et des règles pour ce faire, et ce par le droit de sa souveraineté. Mais en un autre endroit, il parle avec une fermeté et avec une résolution admirables, disant qu’elle connut tout ce que dessus par l’excès de la grâce, qui fut communiquée d’en haut à son entendement, en sorte qu’eu égard à sa rare science et à sa contemplation, nous la pouvons hardiment appeler pleine de grâces, plus sans comparaison que Saint Paul, quoique ravi au troisième Ciel ; d’autant qu’encore qu’on eût mis ensemble autant de Pauls qu’il y a de créatures, ils n’atteindraient jamais à la hauteur de la connaissance de la Vierge (2), vu qu’enfin Paul a voirement été un vaisseau d’élite, mais Marie a été le vaisseau de la Divinité.

XLIV. Voilà l’excellent et courageux discours de Saint Bernardin, duquel, comme de ceux qui ont parlé devant lui, je collige que, puisque toutes ces faveurs et toutes ces connaissances ont été communiquées à la Mère de Dieu en considération de sa Royauté et de sa puissance suprême sur toutes les créatures sujettes à Dieu, qu’ayant été mise en possession de ce titre tout au commencement de sa vie, la raison requérait que Dieu lui fit voir dès lors l’étendue de son domaine, ne plus ne moins que les Docteurs assurent qu’il donna tout incontinent à Adam les espèces de toutes les créatures qu’il mettait sous sa main, et qu’il versa dans l’âme des Saints Anges, des images bien plus épurées de tout ce qui était compris dans l’étendue de leur ministère et de leur pouvoir. Mais il faut se souvenir d’ajouter que, comme il y a une disproportion presque in- finie entre la mère et les serviteurs, aussi y a-t-il entre les connaissances de l’une et des autres ; disproportion qui se découvre merveilleusement bien par le moyen de cette très-claire vue qu’elle eut en Dieu de toutes les créatures de son ressort, sauf celle qu’elle eut de Dieu pour le regard de lui-même, et pour être dès lors incitée à l’aimer de toute l’étendue de son âme, puisqu’il faisait plus d’état de son affection, que de celle de toutes les créatures ensemble.

(1) T, H, Serm. II, art. 1, c. u. — (2) T. IV, Serm. XIXVI, p. 3.

Sixième preuve appuyée sur la doctrine qui affranchit la Mère de Dieu, non-seulement du péché originel, mais encore de toute obligation de le contracter.

XLV. Les braves conquérants du temps passé qui allaient cherchant sur le clos de la mer de nouveaux Royaumes, ou pour mieux dire de nouveaux mondes, étant arrivés aux Hes Canaries, qu’on nommait les Hes Fortunées, et trouvant d’abord la mer fermée et les passages interdits, dressèrent deux colonnes près du bord, sur lesquelles ils gravèrent ces paroles en belles lettres : non nus outre. Mais les Capitaines sans peur du dernier siècle ayant franchi les plus mauvais passages, effacèrent le premier mot de ce cartel de défi, et y laissèrent seulement comme pour leur devise et pour marque de leur courage : plus outre. C’est-à-dire à mon propos, que les premiers Théologiens se sont persuadés que c’était beaucoup d’avoir fait paraître que la Mère de Dieu était franche du péché originel : mais au reste, qu’il fallait s’arrêter là et qu’il n’y avait nulle ouverture pour passer plus avant. Toutefois il s’en est trouvé depuis quelques autres qui sondant te gué et jetant les yeux sur les vestiges de l’antiquité, se sont fait passage pour donner plus outre et pour l’exempter de toute obligation de le contracter. Je vous conduirai par le chemin qu’ils ont rencontré et puis vous laisserai juger de l’issue.

Première présupposition.

XLVI. Tout premièrement ils présupposent, que l’accord que Dieu lit avec Adam et avec sa postérité, ne comprenait pas absolument toute la nature humaine, mais seulement ceux que Dieu prévoyait dès lors devoir descendre d’Adam avant qu’il eût péché. Ce que quelques-uns expliquent en termes d’école, disant que nous pouvons considérer Adam en tant que principe naturel et en tant que principe moral. Comme principe naturel, il comprenait voire- ment tous ceux qui ont eu et qui auront la nature humaine par sou moyen, ou par l’entremise de ses descendants ; mais en qualité de principe moral il comprenait seulement ceux que Dieu prévoyait devoir descendre de lui, lorsqu’il capitula avec lui avant qu’il péchât. De ce principe ils concluent que les hommes, qui pourraient être et néanmoins ne seront jamais, n’ont pas été rachetés du précieux sang du Sauveur, pour autant qu’ils n’étaient pas compris en la postérité d’Adam, lorsque Dieu traita avec lui. Ils disent en outre que la connaissance que Dieu avait de cette postérité, n’était pas une connaissance confuse et générale, mais une représentation claire et distincte de toutes les têtes qui entraient au parti. L’Angélique Docteur (1) l’enseigne de la sorte ; autrement, dit-il, il faudrait avouer que Dieu ne viendrait à bout de ses desseins que comme par rencontre et par hasard : ce qui ne peut être ouï sans horreur. D’où ils infèrent par une conséquence nécessaire, que nul n’a contracté le défaut de la justice originelle, sinon ceux que Dieu prévoyait clairement et distinctement devoir un jour descendre d’Adam avant son péché.

Deuxième et troisième présupposition.

XLVII. Ils présupposent en second lieu que, si Adam n’eût point offensé, le Fils de Dieu ne se fût jamais allié à notre nature, et de plus, que s’il ne se fût point incarné, non-seulement Marie n’eût jamais été Mère de Dieu, mais qu’absolument elle n’eût été, et qu’elle fût demeurée au nombre des créatures possibles tant seulement. Sur quoi je ne me veux pas arrêter maintenant, d’autant qu’il doit être plus amplement prouvé à l’entrée du second Traité.

XLVIII. De ces trois propositions ils concluent à leur avis efficacement, que la Mère de Dieu n’a eu nulle obligation d’encourir la disgrâce originelle ; attendu qu’elle regarde seulement la postérité d’Adam le pécheur, où elle ne se retrouve point comprise, suivant ce qui a été discouru. Je ne veux pas nier que cette conclusion n’ait été suffisamment combattue et qu’elle n’ait passé par les piques, de même que toutes les autres qui ont été appréhendées comme nouvelles ; mais rien n’a tant relevé le courage de ceux qui l’ont défendue jusqu’ici, que l’avantage qu’ils ont eu parmi les oppositions. Car depuis qu’elle a été envisagée de près, et qu’on l’a vue toujours sortir des examens bagues sauves et avec approbation, un grand nombre de Docteurs qualifiés l’ont embrassée, et la suite de ce discours fera voir qu’elle n’est pas si peu autorisée qu’on se pourrait imaginer. Car lisant attentivement le décret du Concile de Trente, auquel est rapportée la doctrine concernant le péché originel, il m’a semblé que non - seulement il ne lui était pas contraire, mais que plutôt il la fortifiait grandement. Car après avoir parlé de cette sorte (2) : S’il se trouve quelqu’un qui ose dire que le péché d’Adam ait porté dommage à lui seul et non à sa postérité, et que la perte qu’il a faite de la justice et de la sainteté, n’ait touché qu’à lui seul et non à tous, et que par la désobéissance dont il s’est rendu coupable, il ait seulement attiré la mort corporelle sur ses descendants et non le péché, qui est la mort de l’âme, qu’il soit anatbème, comme

(1) I part., p. 7, art. 4. — (2) Sess. V, § 2.

s’opposantà la doctrine de l’Apôtre, qui enseigne (1) que par un homme le péché est entré au monde, et avec le péché la mort, et qu’ainsi la mort s’est répandue sur tous les hommes, puisque tous ont offensé en lui ; après ces paroles, dis-je, il conclut que le Saint Concile déclare expressément que ce n’est point son intention de comprendre en ce décret, où il est parlé du péché originel, la Bienheureuse et l’immaculée Vierge Marie Mère de Dieu. D’où il se peut colliger que le Concile ne prétendant point comprendre la Vierge en son décret, où il déclare que le péché a infecté toute la suite d’Adam, il donne assez à connaître qu’elle n’était point intéressée personnellement en l’accord que Dieu fit au commencement avec le premier homme.

Les Docteurs qui ont assisté au Concile île Trente la favorisent aussi.

XLIX. En effet il me semble que nous pouvons tirer une forte conjecture pour conclure qu’à tout le moins ce Saint Concile composé de toutes les premières tètes de l’Univers, n’a point été éloigné de cette opinion, de ce que nous trouvons qu’elle a été soutenue expressément par ceux qui ayant eu l’honneur de parler et d’être ouïs en ces États généraux de l’Église, pouvaient mieux que tous autres savoir quel était le sentiment des Pères. De ce nombre fut le cligne Prélat Corneille Musso, Évêque de Bitonte, de qui l’autorité fut telle en cette si noble assemblée, qu’elle lui commit le soin de rédiger en ordre les décrets et les statuts qui y furent faits. Ce grand homme maintient apertement la proposition que j’ai mise en avant, ès doctes Commentaires qu’il nous a laissés sur l’Épitre de Saint Paul aux Bomains (2). De ce nombre pouvons-nous dire avoir été Dominique de Soto de l’Ordre des Frères Prêcheurs, l’un des premiers Docteurs de son temps, lequel au docte livre qu’il a composé de la nature et de la grâce (3), alléguant le décret du Concile, répète souvent qu’il ne prétend non plus que le même Concile, comprendre la Mère de Dieu sous la loi et sous l’accord de la transmission du péché originel de père en fils.

L. De ce nombre fut Louis de Caravajal de l’Ordre de Saint-François, dont le rare savoir et l’autorité parurent en ce théâtre de doctrine et de sainteté, qui composa une excellente déclamation en faveur de la Conception immaculée, dont l’article vingt - troisième portait : que la loi du péché originel n’avait point compris la Bienheureuse Mère de Dieu. Et ce qui est remarquable en ce point, c’est

(1) Rom. V, i. — (2) In c. V. — (3) Lib. t, c. VII.

qu’ayant rencontré certains rudes censeurs, qui s’attachèrent âpre\* ment à quinze de ses propositions, néanmoins ils ne touchèrent jamais à celle-ci, et davantage qu’ayant envoyé sa déclamation à deux des premières Universités du inonde, je veux dire à celle de Paris et celle d’Alcala, et toutes ces propositions ayant été exactement pesées, non-seulement il n’en remporta blâme quelconque, mais de plus la pièce fut jugée unanimement de tous conforme à la règle de la créance Catholique et pleine de doctrine et de piété. De ce nombre fut encore François de la Tour, qui eut l’honneur d’assister à ce Saint Concile en qualité de Théologien du Saint-Siège et peu de temps après entra en la Compagnie de Jésus. Il a laissé une excellente Épi- tre du péché originel, où il maintient la proposition que j’ai avancée.

Ll. Ensuite des vénérables Docteurs, qui parurent eu cette noble compagnie, je pourrais remarquer un bon nombre d’autres qui les ont suivis (1), quoique tous n’aient pas défendu cette proposition de la même façon. Seulement lui dirai-je une chose remarquable sur ce l’ait, qui est qu’au mois de janvier de l’an mil six cent seize, quelques Docteurs de l’Ordre du Séraphique Saint François toujours invincibles à maintenir l’honneur de la Mère de Dieu, ayant proposé des thèses en la ville de Tolède touchant le mystère de la Conception, où ils concluaient que Notre-Dame non-seulement n’avait point péché en Adam, mais de plus qu’elle n’avait eu nulle obligation de contracter la tache originelle, expérimentèrent bien au commencement quelque difficulté ; mais depuis, leurs conclusions ayant été présentées et examinées au Tribunal de l’Inquisition, et après envoyées à la célèbre Université d’Alcala, ils sortirent de ce différend à leur honneur et plus encore à celui de la Mère de Dieu, ayant obtenu l’approbation générale de toutes leurs propositions de l’un et de l’autre Corps, comme il appert par l’acte public qui en fut dressé le 22 de janvier de la susdite année, par Ferdinand de Villegas, secrétaire du Sénat Royal de Madrid, et par les déclarations des Docteurs d’Alcala, et nommément du Docteur Louis de Montez, chef de cette noble Université. Ainsi les premières appréhensions étant passées, comme l’on vit que des Universités et des Tribunaux si religieux ès choses de la Foi, renvoyaient avec approbation et avec louanges cette proposition, bon nombre de Docteurs très-catholiques se rassurèrent de plus en plus, et firent retentir de ce passe-droit de la Vierge les chaires des Universités, nommément d’Espagne et de Portugal, les

(1) Glitov ; ous Caniot. Canonicus, lib. de Puritate Conceptionis, c. vin et IX. Præ- sentatur Mendez Domitiicanus in Martiali, lib. II, c. XXXIV, § 2. Loaysa, Tract, de puia Conceptione, puncto ni. Lezana, Apologia pro immaculata Virg. Concep- tione, et permulti alii.

Églises et les autres lieux publics ; de sorte qu’à présent elle marche la tête levée sans crainte aucune des censeurs.

LII. Si vous dirai-je bien encore que je ne saurais permettre que vous fondiez sur le discours que j’en viens de faire, un jugement peu favorable à cette opinion, l’appréhendant possible comme toute jeune et méconnue à la sainte et honorable antiquité. Donnez-vous seulement la patience d’entendre parler quelques-uns des anciens Pères, vrais piliers de la droite créance, et vous reconnaîtrez que ou ils l’ont avancée avec des paroles formelles, ou pour le moins ils ont jeté les fondements du bâtiment, que les autres ont élevé. Saint Eucher, Archevêque de Lyon, qui vivait quelque temps après Saint Augustin, ayant enseigné que Notre-Dame fut seule bénie entre toutes les femmes qui gémissaient encore sous le faix de la première malédiction, il en rend la raison en ces termes (1) : D’autant, dit-il, que la Vierge n’est point sujette à cette loi, puisqu’elle conçoit et enfante demeurant vierge, sans tranchées et sans douleurs. Partant c’est à très-juste raison que celle-là est bénie entre les femmes, qui leur apporte la bénédiction et délivre le monde de la commune malédiction. Le bienheureux Pierre Damien a dit (2), six cents ans après lui, que la corruption générale ne put donner jusqu’à la chair de Marie, quoiqu’elle fût tirée de celle d’Adam ; mais que sa pureté extraordinaire la fit passer à une beauté d’éternelle lumière. Saint Laurent Justi- nien (3), quatre cents ans après celui-ci, assura qu’elle échappa le joug de la servitude, sous laquelle on avait fait passer tous les enfants d’Adam. Et pour remonter aux premiers siècles, l’ancien Origêne (4) maintient que le sifflement envenimé de la persuasion serpentine ne l’atteignit en aucune façon. Peu d’années après, le Bienheureux Saint Cyprien passa plus avant (5), disant qu’il n’était nullement raisonnable que ce vaisseau d’élite fût sujet aux injures de notre race, d’autant que quoiqu’il eût la nature commune avec les autres, ce néanmoins il n’avait rien à démêler avec eux quant à ce qui était de. la coulpe. Car à quel propos, dit Saint Ildefonse (G), prétend-on nous alléguer la loi commune de la nature, puisque tout ce qui était en elle a été possédé du Saint-Esprit, et vu qu’Adam n’est point arrivé jusqu’à elle ? Dès que Saint Augustin ouvre la bouche, il se fait incontinent écouter, tant subtilement et sagement a-t-il coutume de parler. Voici ce qu’il dit, adressant son discours aux Manichéens : À quoi pensez-vous (7), pauvres gens, d’aller chercher des ordures en une

(1) Ad Evang. feriæ dom. IV Adventus. — (2) Serm. III de Nat. B. Maria ;. — (3) InFasciculo amoris, c. VII. — (4) Cilatur in Brcviario Quiguonii approbaloa Cle- ineute VII, lei’t. III de Concept. — (5) Oral, de Christi Nativit. — (Ô) Lib. de Virs. Dcip. — (7) Tract, do quinque hierosibus, c. V.

maison qui toujours a été fermée et où nul jamais n’a demeuré ? Le maitre seul qui la bâtit, y entra pour prendre un accoutrement, et puis sortant il la laissa fermée comme devant.

LIII. À cette occasion, le gentil Poëte Sédulius la va comparant après l’Époux des Cantiques (1) à un beau lis, ou à une rose, laquelle encore qu’elle naisse parmi les épines, n’a rien toutefois de commun avec elles, son partage n’étant que beauté et que douceur. Voici comme il dit ( :2) :

Comme on voit sur un tronc hérissé d’aiguillons La Rose épanouir sa beauté délicate, Qui n’ayant de quoi nuire étend son écarlate Pour honorer le tronc, sur qui nous la cueillons.

Possible trouverez-vous qu’Adam de Saint-Victor ne l’a pas dit moins gentiment, quoique plus de onze cents ans après. Il s’adresse (3) à la Sainte Vierge en cette sorte :

Je vous salue, ô belle lleur Nous sommes l’épineux rosier

Qui sur un rosier de douleur Nés pour un élernel brasier,

Avez reçu votre naissance ; Épines sur d’autres épines :

Fille d’un rosier épineux, Vous êtes seule qui naissez

Mère du Verbe glorieux, Dessus les rosiers hérissés

Fille, Mère, et fleur sans nuisance. L’abrégé des grâces diviues.

Saint Anselme (1) se sert de la comparaison de la châtaigne, qui est au milieu de sa bourre ou de son pelon hérissonné comme dans un fort assuré sans en être offensée en façon quelconque. Pierre de Blois (5), claire lumière d’Angleterre environ le temps de Saint Bernard, la comparait aux prémices, c’est-à-dire à la poignée d’épis, qui n’entrait point dans l’aire pour y être battue avec les gerbes, mais qui était portée au Temple pour être présentée à Dieu. Pierre Dannen (6) la fait semblable au Ciel, qui est hors de l’atteinte des nues, des frimas et de toute, sorte de mauvais temps. Saint Justin le Martyr (7) la constitue comme l’arbitre de nos différends, et la met avec le Sauveur entre Dieu et ceux qui furent rendus criminels par la première désobéissance. Denys Alexandrin (8), qui florissait au IIIe siècle, l’appelle la Fille de la vie, méconnue à la mort de l’âme, qui frappe droit au sein tous les autres enfants d’Adam dès qu’ils sont conçus au ventre de leurs mères. Saint Grégoire le Fait-

(1 J Cant. u : Sic ut lilium infer spinas, sic arnica mea inter lîlias. — (2) Lib. If. — (3) Prosa de Assumpt. — (4) Lib. de Concept., c. IV. — (5) Petrus Iilesensis, Serm. XLIV. — (6) Serm. de Nat. II. Virg. — (7) lu expositione lidei de trinitate. — (8) Epist, adversus Paulum Samosat, t. II, Ëibliotli. veleruni Patrum.

miracles (1) dit qu’elle lut choisie par la grâce pour u’ètre point plongée dans l’ordure et dans l’infection commune. Le dévot serviteur de la Vierge, Saint Jean Dainascène, remarque (2) qu’on sa création la nature et la grâce se rencontrèrent, et que la nature ne V oulut jamais passer devant la grâce. Ce qui 11e se peut entendre de la grâce sanctifiante qui fut versée dans l’âme de Notre-Dame à l’instant île sa Conception ; car il fallait bien que la nature la devançât pour être reçue en elle : mais il se doit prendre de la grâce de notre rédemption ; ni plus ni moins que s’il eût dit que la Mère de Dieu n’eut garde de s’avancer, lorsque pendant la sombre nuit, le péché originel allait ravageant et infectant toute la nature ; mais qu’elle vint après le dégât, justement au lever du Soleil, pour en recevoir les premiers rayons. Diriez-vous pas que ce Docteur parle de certaines fleurs, que Pline (3) appelle les fleurs sages, d’autant qu’elles ne poussent point que la mauvaise saison n’ait eu son cours, et qu’elles n’aient leur passe-port de la nature, pour ne pas être surprises des rigueurs et des gelées du Printemps ?

LIV. Ce ne serait jamais fait qui voudrait mettre en avant tout ce que les Saints Pères ont dit à ce propos ; en voilà ce me semble assez pour faire voir que la proposition que j’ai avancée, et que je soumets à pur et à plein non-seulement à la censure de l’Église, mais encore au jugement des mieux avisés, n’est point tellement nouvelle, qu’elle ne trouve force têtes chenues dans la vénérable antiquité, qui font signe aux Docteurs modernes de ne plus craindre de recevoir ce passe-droit de la Reine du Ciel, et qu’ils les garantiront en tout et partout. Bien vous soit, Sainte Vierge, pour avoir été comme le Mont Olympe hors du bruit et du mauvais temps, ou pour mieux dire, hors de notre masse pécheresse, exposée à l’ire et à l’indignation de son auteur. Car il nous doit bien suffire que nous ayons l’honneur de vous appartenir et de vous regarder connue notre sœur par nature. Quant à l’obligation du péché, béni soit par tous les siècles celui qui, daignant vous en affranchir, a pour jamais relevé et ennobli notre race par votre moyen.

Réponse à la première objection, qui est faite contre l’immaculée Conception (le la glorieuse Vierge.

LV. Afin de ne faisser aucun scrupule de conscience, et de mettre les esprits en repos, je suis content d’éclaircir quelques-unes des principales difficultés, qui semblent combattre la doctrine qui jusqu’à présent a été déclarée, et de donner jour par ce moyen à un

(1) Serra. 1 de Annimt. — (2) Serin. 1 de Nat. H. Virg. — (3) Lib. IV, t. XXVIII.

grand nombre de passages qui se rencontrent parmi les écrits des Saints Pères. La première et la fondamentale do toutes, c’est celle des propositions générales, qui se trouvent tant ès Écritures que chez les Docteurs de l’Église, où nous apprenons que tous universellement ont été sous la malédiction générale du péché. Personne ne le dit plus expressément que Saint Paul (1), de qui voici les mots : Par le moyen d’un homme le péché est entré au monde, et avec le péché la mort, et ainsi elle a passé à tous les hommes, qui ont tous offensé en lui. Saint Ambroise (2) le dit aussi fort clairement en ces termes : C’est une chose arrêtée, que de tous ceux qui sont conçus de l’homme et de la femme par la voie ordinaire, nul n’est exempt de péché, et partant que celui qui en est franc et quitte, ne vient point au monde par cette voie. Et Saint Augustin écrivant contre Julien (3), assure que telle est la règle de la créance Catholique. Quand j’aurais amené une infinité de passages, les autres ne sauraient parler plus formellement que ceux-ci : partant figurez-vous qu’ils tiennent tous le même langage. La difficulté qui naît de ces propositions générales semble être renforcée, parce qu’il se trouve des Docteurs qui en exceptent nommément le Sauveur, sans parler de la Vierge, qu’ils n’eussent jamais oubliée s’ils eussent eu quelque privilège à produire en sa faveur. Toute chair, dit Saint Hilaire (4), excepté celle qui est née sans péché, quoique semblable à la chair pécheresse, est née sous le péché originel et sous la loi du péché.

LVL À ces oppositions je réponds en premier lieu, que les saints Conciles et nommément celui de Trente ont pour le moins aussi bien compris la force de ces propositions universelles, que ceux qui les allèguent, et néanmoins ils n’ont pas laissé pour cela de passer outre et de donner lieu au privilège qui exempte de semblables lois générales la Mère du Législateur, d’autant que comme dit très à propos le Jurisconsulte, s’il se trouve quelque pièce, que la raison montre que celui qui s’oblige n’eût voulu en aucune façon engager ou hypothéquer spécialement, semblable pièce ne pourra être comprise sous l’hypothèque générale qu’il aura laite de tous et un chacun de ses biens, tant présents qu’à venir. Or qui dira que Dieu eût voulu consentir à engager sa Mère, comme une hypothèque spéciale, pour la soumettre au péché, et donner à Satan un droit acquis sur elle ? La raison ne le peut permettre, et beaucoup moins la bonté de ce débonnaire Seigneur. Aussi saint Augustin ne le saurait supporter ; car il enseigne en termes exprès (o),’qu’il n’était

(1) Rom. V. — (2) lu Isaiain. — (3) Lib. il. — (4) Citaliirab August., lib. I contra Juiianum. (5j In exposition© symboli et Orat Dominica’.

nullement convenable qu’elle fût comprise pour le regard du péché, sous la loi générale de la propagation de la nature humaine. Et afin que nul ne pût douter de son avis, il dit clairement (1) que c’est à très-juste raison que Marie est exceptée de semblables propositions générales, à raison de sa grâce éminente et de sa dignité souveraine, qui la tire entièrement hors du commun. Voyez de grâce comme parlait jadis le Roi Assuérus à la Reine Est lier, son épouse, lorsqu’elle craignait d’être enveloppée dans la menace générale de la mort, que ce Prince avait l’ait promulguer. La loi, disait-il (2), n’est pas faite pour vous, mais elle est publiée pour tous. Que faites-vous, grand Roi, lui disant qu’elle est publiée pour tous ? Voulez-vous donc redoubler la crainte et l’extrême appréhension qu’elle a de mourir ? Non, dit-il, Esther est ma sœur, elle ne mourra pas ; elle est hors de pair, et sa condition ne permet pas qu’elle soit mise avec le commun. Elle n’a rien à démêler avec ceux que la loi menace, encore qu’elle soit publiée pour tous. Voudrait-on bien dire que la Mère de Dieu méritât moins que la Reine Esther, ou que le Sauveur eût moins d’affection pour Marie son Épouse et sa Mère, qu’Assuérus n’en avait pour Esther ?

LV11. Je réponds en second lieu, pour faire voir la force de ces propositions générales, que si nous y voulions soumettre la Sainte Vierge en tout et partout, il faudrait de nécessité conclure qu’elle aurait aussi offensé Dieu actuellement, puisque les mêmes Écritures disent (3j eu tant d’endroits, qu’il n’est personne qui n’offense : ce qui toutefois ne se peut dire sans impiété, ainsi que je ferai voir plus bas. En outre, il faudrait dire que son corps aurait été réduit en cendres, et de même de beaucoup d’autres propositions dont l’Église n’a jamais fait difficulté de l’exempter, vu ce qu’elle a pardessus le commun, à raison de quoi on ne la doit point faire passer par les lois générales du commun.

LVllI. En troisième lieu, présupposée l’opinion de ceux qui l’exemptent non-seulement du péché originel, mais encore de toute sorte d’obligation de le contracter, il se peut dire que ces propositions générales doivent être entendues de ceux qui étaient compris clans le contrat que Dieu passa avec le premier homme avant qu’il péchât. Ce qui n’a point de lieu en la Bienheureuse Vierge, dont le dessein n’a été fait qu’après le péché, et pour le remède du péché.

L1X. En dernier lieu, je dis que les saints Docteurs ont juste raison d’excepter uniquement le Sauveur, d’autant qu’il est seul à qui cela convient par le droit de sa naissance. Naissance, qui porte un double

(1) Serin, de Assumpt. — (2) Esther. XV. — (3) Joann. i. Jacobi. m.Coucil. Mi- levit., can. VI.

i. 13

titre d’exemption, en tant que sa chair est unie à la Divinité, et qu’il est né par une voie extraordinaire, c’est-à-dire d’une Vierge. À ce double titre sa sainte Mère n’a garde de prétendre. Mais cela ne déroge en rien à la faveur du privilège auquel elle doit son exemption. L’éloquent Saint Eucher se sert formellement de cette distinction ; voici ses beaux mots (1) : Il a emprunté de votre corps, dit-il à la Vierge, le précieux sang qu’il doit verser pour la vie du monde, et même pour vous, ô sainte Dame ! d’autant que la propre Mère du Rédempteur n’est pas exempte de soi-même de la vieille obligation du péché. De même façon faut-il répondre aux paroles des saints Docteurs, qui qualifient parfois la chair de Notre-Dame du nom de chair pécheresse, ou de chair de péché. Voici les plus pressants de tous. La chair de Marie, dit Saint Fulgence (2), conçue en péché à la façon ordinaire, fut vraiment chair de péché, et d’elle naquit le Fils de Dieu avec la seule ressemblance du péché. Et Saint lldefonse, au livre où il a si soigneusement défendu la virginité de la Mère de Dieu et sa Conception immaculée, parle de cette sorte : Quoique la Bienheureuse Vierge Marie fût née d’une chair pécheresse, voire qu’elle-même lut une chair de péché, etc. Car puisque ces deux grands hommes parlent ailleurs si avantageusement du privilège et de l’exemption de la Mère de Dieu, il faut par nécessité confesser qu’ils appellent la chair de Notre-Dame une chair de péché, d’autant qu’elle était telle par la condition générale de sa naissance et de sa race, quoiqu’elle fût nette d’ailleurs par passe-droit et par le bon ordre qu’y avait mis celui qui devait un jour s’unir à sa chair.

Réponse & la seconde objection.

LX. En second lieu, ils mettent en jeu les Saints Pères, qui disent que Notre-Dame a subi la loi commune de la mort corporelle, pour autant qu’elle était du nombre des descendants d’Adam. D’où ils tirent en conséquence, qu’ayant eu part à la mort, qui est la suite du péché, elle doit quant et quant avoir participé au péché. À ceci je réponds, qu’elle est voirement morte comme fille d’Adam, d’autant que la mort est naturelle à l’homme à raison des principes desquels il est composé. Que si les saints Docteurs (3) passent quelquefois plus outre, disant qu’elle est morte à cause du péché d’Adam, ils ne veulent dire autre chose, sinon que par la désobéissance d’Adam, elle a été privée ni plus ni moins que les autres, du bien de l’immortalité et de l’usage du fruit de vie, qui ne nous était pas dû par

(1) Serra, de Nativit. — (2) Lib. de Incam. et Gratia Christi, c. VII. — (3) Aug., in Psal. XXXIV.

nature, sans toutefois que pourtant la Sainte Vierge ait été entachée de la désobéissance d’Adam. En quoi il n’y a nulle difficulté ; puisqu’il est clair que le Sauveur a bien passé par toutes les rigueurs de la mort, sans que pourtant il eût chose quelconque à démêler avec Adam le pécheur, ou qu’il pût seulement être soupçonné d’avoir péché.

Réponse à la troisième objection.

LXI. En troisième lieu, ils allèguent les Saints Pères, qui disent parfois que Notre-Dame a été purifiée, nettoyée, épurée, et d’autres paroles semblables, d’où ils concluent qu’il fallait qu’elle fût auparavant souillée. Réponse : Ils ne veulent dire autre chose, sinon qu’elle a été toute nette et exempte de saleté, et que l’abondance de la grâce qu’elle a reçue ne pouvait compatir avec nulle sorte d’ordure. Qu’ainsi ne soit, les mêmes Docteurs assurent que cette faveur lui est arrivée par la descente du Saint-Esprit, lors de la Conception du Verbe divin. Ainsi l’enseignent Saint lldefonse (1), Saint Jean Damascène (2), Saint Ambroise (3), et quelques autres. Or auraient-ils bien l’assurance de dire qu’elle eût été dans l’ordure et dans la saleté jusqu’à ce temps-là ? Ce serait une impiété manifeste, et quand ils en viendraient là, le Nonce du Ciel qui l’appela pleine de grâce les condamnerait d’erreur. De plus, les mêmes Saints assurent que le corps de la Sainte Vierge fut par le même moyen purifié. Quoi ? était-il pas déjà plus pur que le cristal de roche et que les étoiles du Ciel ? Et si les Saints Pères ajoutent d’abondant, comme ils font, qu’elle a été nettoyée des péchés actuels, des vices et des mouvements de la concupiscence, faut-il dire pourtant qu’elle a été contaminée de tout cela ? Et si Saint Ambroise en dit tout autant du Sauveur, le voudront-ils point encore faire passer par la lessive et le ranger parmi les pécheui s ? Voici les paroles de ce saint Docteur (4) : La chair de notre Sauveur a été nettoyée à cette fin qu’il naquit en un corps tout semblable à celui d’Adam avant son péché. Qu’il soit donc arrêté que lorsque ces Saints disent que Notre-Dame a été nettoyée et purifiée, ils ne supposent aucune saleté en elle, mais seulement qu’ils lui donnent une grâce si extraordinaire, que nul péché, nulle tache, nul vice, nulle imperfection n’eût pu subsister devant elle.

(1) Lib. de Virginitale B. Virg. — (2) Orat. 1 d » Dormit. Dciparte. — (3) 111 Lueam. — (4) lu Epist. ad Rom., c. VIII.

Réponse à la ([uatrième objection.

LXU. En quatrième lieu, ils font jouer une pièce de batterie qu’ils croient extrêmement forte ; c’est l’argument qu’ils tirent de la Rédemption de la Sainte Vierge. Car, disent-ils, si elle n’a point contracté le péché originel, sans sujet prêche-t-on qu’elle a été rachetée du précieux sang de son Fils ; et beaucoup plus, si elle n’a eu nulle obligation de le contracter. Néanmoins, les Saints Docteurs unanimement assurent que Notre-Dame a joui du bénéfice de la Rédemption, et ce plus avantageusement que tous les autres : voire elle-même en son Cantique (1) l’appelle clairement son Sauveur. Je réponds qu’il est très-véritable non-seulement que Notre-Dame a été rachetée, mais qu’elle a véritablement été la fille ainée de la rédemption de son Fils, ainsi que l’appelle Saint Bernardin. Mais je maintiens que pour jouir de cette faveur il n’a pas été nécessaire qu’elle eût contracté le péché, non pas même l’obligation prochaine qui nous talonne en qualité d’enfants d’Adam le pécheur ; mais il suffit que par nature elle ait été capable de la contracter, qui est ce que nous appelons ès écoles une obligation éloignée, dont quiconque est homme, et n’est point Dieu ensemble, ne se saurait garantir. Réponse qui est très-bien fondée sur l’Écriture, sur les Pères et sur la raison. Car le Roi-Prophète (2) a merveilleusement bien dit qu’auprès de Dieu il y a une Rédemption très-abondante, non-seulement parce qu’il a des magasins qui ne peuvent être épuisés, mais encore d’autant qu’il a divers bureaux et diverses manières de rédemption, pour faire part diversement de ses biens à qui lui plaît et comme il lui plaît. C’est ce que le divin Saint Denys (3) a reconnu, lorsqu’il a dit que tout ainsi qu’il y a une grâce de rédemption qui retire du néant, c’est-à-dire du péché, celui qui y est tombé, de même il y en a une autre, qui empêche de choir celui qui ne tombe pas clans le malheur ; et que Dieu départ semblables faveurs selon que sa bonté le requiert, et la qualité de ceux qu’il veut racheter ; doctrine, qu’il dit être selon le sens et selon l’intention de l’Écriture. Saint Augustin, expliquant ces paroles du Roi-Prophète : Vous avez délivré mon âme du plus profond de l’enfer, assure que celui qui, par le régime d’un sage médecin, a été préservé de quelque dangereuse maladie, lui peut librement dire : Vous m’avez délivré de la maladie ; et que celui pour qui un autre a payé sur le point qu’on voulait décerner prise de corps contre lui, peut dire à son bienfaiteur : Vous m’avez

(1) Luc i. **— (2)** Psal. **eXXIX, — (3)** Cap. vin de Diviuis nouIIIIibut.

délivré de la prison. Il passe encore plus outre au livre de ses Confessions (1) ; car il attribue à la grâce de la Rédemption du Sauveur la délivrance de tous les péchés qu’il était capable de commettre en tant qu’homme, et ne fait nulle difficulté d’avouer qu’ils lui ont été pardonnés. Il en dit autant (2) de tous les péchés qu’eût commis celui à qui Dieu, de bonne heure, a coupé le filet de la vie, de peur qu’il n’en fit davantage.

LXIII. Suivant cette doctrine, je dis que Notre-Dame étant par nature capable de tomber en la disgrâce originelle avec les autres, elle en a été préservée par les mérites du Sauveur. Car Dieu le Père ayant accordé à son Fils l’élection d’une Mère, qui ne parut clans les idées divines qu’après la prévision du péché tant seulement, et après la résolution prise de donner aux hommes un Réparateur, par conséquent il accorda à la Vierge, par les mérites de son Fils, la grâce de n’avoir été auparavant désignée, c’est-à-dire au point qu’elle eût contracté l’obligation prochaine de participer au péché du premier homme comme les autres. C’est en la même façon que nous pouvons dire que ce nous est une grâce spéciale et une grâce de rédemption de n’avoir été avant la venue du Sauveur, en tant que cette grâce accompagne nécessairement le choix qui a été fait de nous pour le temps auquel maintenant nous vivons. Et voilà comment la Mère de Dieu a véritablement été rachetée de la plus noble et plus excellente manière de rédemption qu’il soit possible d’imaginer. Ce qui faisait dire à Saint Jérôme, ci-dessus, qu’elle avait reçu une grâce de rédemption dont les Saints Anges étaient ravis. Je n’ai garde de m’arrêter ici ; je veux bien que l’on sache que jamais aucune créature ne reçut plus de grâces de rédemption et (le réconciliation qu’elle. Car présupposé un principe très-véritable de la Théologie, que toutes les grâces qui sont accordées de Dieu en considération des mérites du Sauveur, sont grâces de Rédemption, attendu qu’elles aboutissent toutes à la fin principale de sa venue au monde, qui est le pardon et la rémission des péchés, la création même de la Vierge sera une grâce de Rédemption provenante des mérites de Notre-Seigneur ; ce qui ne se peut dire de nul autre que d’elle, qui a l’honneur d’être sa fille par un titre particulier et incommunicable atout autre, ainsi que j’ai commencé de dire et que je ferai voir à loisir à l’entrée du second Traité. Il faudra de plus avouer que sa naissance extraordinaire d’une mère stérile et d’un père déjà sur-âgé, la grâce de sa première justification et le comble des grâces, par le moyen desquelles elle a mérité d’être

(1) Lib. II, c. VII. — (2) Lib. de Bono perseverantiæ explicans illud : Raptus est ne malitia mvtaret intellectum ejus, etc.

digne Mère île Dieu, toute la coopération qu’elle a apportée à l’effet de la Rédemption des hommes ; bref, tout ce que vous sauriez dire ou imaginer des plus exquises faveurs qui sont en elle sans nulle exception, sont autant de grâces de Rédemption et de Réparation. Partant que d’autant qu’elle surpasse toutes les autres en grâces et en mérites, d’autant les devance -1 - elle en Rédemption, d’autant est-elle à plus juste titre la Fille du Rédempteur, d’autant plus libéralement et plus augustement a-t-elle été rachetée.

Réponse à la cinquième objection.

LXIV. En dernier lieu, l’on nous voudrait faire croire que tous les anciens Pères et les mieux qualifiés entre les Docteurs Scolas- tiques ont tenu la doctrine contraire à l’immaculée Conception. Mais je réponds tout premièrement que des propositions si hardies ne sauraient être mises en avant sans offenser l’Église universelle, qui ne se fût jamais avancée d’inviter avec tant d’affection le peuple Chrétien à célébrer cette Fête, si elle eût cru avoir les Pères pour contraires. Jamais les Lieutenants de Jésus-Christ n’eussent imposé silence à l’autre opinion, si elle eût eu pour soi le torrent des Saints Docteurs, dont le consentement a toujours été pris en l’Église pour la voix delà vérité même, et pour une marque infaillible delà droite créance. Secondement, je me fais fort que quiconque prendra la peine de confronter les passages (1) des Docteurs qu’ils allèguent, il trouvera qu’ils doivent être interprétés en quelqu’un des sens que j’ai rapportés ci-dessus, ou véritablement qu’ils ont été tirés de certains exemplaires corrompus et altérés. Car de dire que des hommes de savoir et de conscience les aient voulu falsifier, c’est ce qui ne se doit pas seulement penser. Troisièmement, je puis dire que tant s’en faut que les Saints Pères combattent la doctrine de l’immaculée Conception, qu’au contraire il se voit par la suile de tous les siècles qu’ils l’ont publiée et par écrit et de vive voix, et qu’ils l’ont soutenue par raison. De quoi, quand nous n’aurions autre marque sinon le sentiment de l’Église, laquelle se jette avec tant d’ardeur à ce parti, il faudrait de nécessité confesser qu’il aurait été continué de père en fils, et que jamais elle n’aurait eu de créance contraire, autrement le Saint-Esprit, qui gouvernait leurs plumes, se serait lui-même choqué. Quatrièmement, pour ce qui concerne les Docteurs qui, depuis six cents ans, en cà semblent avoir parlé plus nettement que les autres en faveur de la contraire opinion,

(1) VideFerdinandum de Salazar, in Defensionede immaculata Concept., c. xli, passim.

tels que sont à leur dire l’Abbé Rupert, Saint Bernard, Alexandre de Halès, Albert le Grand, Saint Thomas, Saint Bonaventure, Saint Vincent Ferrier, Saint Antoine de Padoue et Saint Bernardin le Siennois ; je maintiens que, ou les lieux qu’on nous met en avant sont dépravés, ou qu’ils doivent être entendus d’une conception qui précède l’infusion de l’âme, comme il appert parla raison qu’ils apportent pour la plupart, savoir est que ce qui n’est pas encore, n’est pas capable d’être sanctifié ; ou qu’ils n’ont proposé cette doctrine qu’avec doute et avec défiance, attendu qu’ils ont tous enseigné le contraire en d’autres endroits ; ou qu’ils ont changé d’avis après y avoir plus mûrement pensé, et après avoir mieux éciairé lejuge- meut de l’Église Catholique et des Pères qui les avaient devancés ; ou finalement, qu’on leur donne la torture pour les faire parler contre leurs intentions.

LXV. Car, quant à Saint Bernard, il est clair que tous les meilleurs Docteurs Scolastiques (1) l’ont entendu de la conception qui se fait avant l’infusion de l’âme raisonnable ; et d’ailleurs, Nicolas de Saint-Alban, écrivant au vénérable et docte Pierre, Abbé de Celle (2), qui vivaitdu temps du même Saint, assure qu’il se fit voir après sa mort à un Religieux convers de son Monastère de Clairvaux, avec un habit blanc comme neige, excepté que sousle tetin gauche il avait une petite tache noire, pour avoir, lui dit-il, écrit autrement qu’il ne devait de la Conception de la Mère de Dieu, et que le tout fut depuis récité en un Chapitre général de l’Ordre. Pour le regard d’Alexandre de Halès, il serait malaisé de démentir des témoins très-dignes de foi, qui assurent qu’il révoqua à la tin ce qu’il en avait écrit, et que, s’ap- prêtant un jour à enseigner que Notre-Dame avait été conçue en péché, il fut arrêté par une maladie soudaine, qui le saisit si vivement qu’elle lui fit ouvrir les yeux ; en sorte qu’il renversa depuis ce qu’il avait mis en avant sur le troisième des Sentences, en un Traité qu’il fit sur ce verset des Cantiques : Ma mie, vous êtes toute belle, et ne se trouve nulle tache en vous ; bref, qu’il rendit l’âme avec ces douces paroles, qu’il avait coutume de dire par dévotion : Sainte Vierge, ma bonne Dame, vous êtes toute belle et agréable, et jamais il n’y eut en vous nulle tache, ni originelle ni actuelle. Quant à Albert le Grand, à Saint Vincent Ferrier, à Saint Antoine de Padoue et à Saint Bernardin le Siennois, puisque je n’ai pas le loisir de m’y arrêter, je vous donnerai de bons garants, qui maintiendront qu’on leur fait dire des choses à quoi ils n’ont jamais pensé, et plutôt ils

(1) Albert., in lit, dist. III, art. 4. Bonavent., Ibid. art. 1. Alensis, III p., q. II, membr. H, art. 2. D. Th., in III, dist. III, q. I, art. 1., etc. — (2)lnter F.pist. Petri Cellensis, c. IX.

ont enseigné le contraire ; et quant à Saint Bonaventure, qu’il est aussi clair que le jour, qu’ayant plus diligemment feuilleté les écrits des Saints Pères, il a défendu avec eux l’honneur de l’immaculée Conception. De Saint Thomas d’Aquin, que voulez-vous que j’en dise, sinon que les endroits où il l’a soutenue sont plus clairs et plus assurés que les autres qu’on allègue au contraire, et que les plus modérés et ceux qui lui défèrent le plus parmi ses frères et parmi ses adhérents, aiment mieux le reconnaître pour défenseur que pour partie de la Sainte Vierge.

LXVI. Mais enfin, prenons la chose au pire, et soyons d’accord que ce petit nombre de Docteurs ait apertement favorisé le parti contraire. Il n’est rien de plus aisé que de répondre que cela leur était pardonnable au temps où ils vivaient, Dieu se voulant possible servir de leurs oppositions, afin d’en tirer la vérité. L’appréhension qu’ils avaient des nouveautés, le respect qu’ils portaient à l’Église Romaine, qui n’avait pas encore parlé, et dont ils voulaient suivre les mouvements plutôt que les devancer, la diversité des jugements qu’ils rencontraient sur une proposition embrouillée, les maximes générales des Écritures et des Pères, au travers desquelles le beau jour ne se découvrait pas encore, comme il fait aujourd’hui, les retenant dans la crainte et clans l’appréhension. Mais à présent que l’état des affaires est changé, que les voix des nations retentissent jusques au Ciel, que partout on fait à qui célébrera cette Fête avec plus d’honneur et de triomphe, que tous les Prélats de l’Église sont d’accord, que les Papes non-seulement approuvent la réjouissance publique, mais que d’abondant ils ouvrent les trésors des satisfactions du Sauveur et des Saints, pour y convier tout le monde, qu’ils ferment la bouche à quiconque voudrait seulement souffler pour signifier quelque chose au contraire, que pour un Docteur qui a avancé en tremblant l’autre opinion, il y en a mille qui prêchent et qui publient celle-ci sans appréhension, et avec un aveu général ; ce n’est plus, ce me semble, la saison de mettre ces Pères en jeu, lesquels, comme ils étaient admirablement jaloux de l’honneur de la Sainte Vierge, grands amateurs de la paix et de l’union publique, parfaitement humbles et obéissants à l’Église, s’ils en voyaient la face présente, non-seulement ils ne se feraient pas tirer l’oreille, mais ils n’auraient pas assez de voix ni de poumons pour appeler la Mère de Dieu et sa Conception immaculée, comme ils font à présent dans le Ciel, pour inviter un chacun à le faire avec eux, et pour désavouer ce que jadis ils auraient dit au contraire,

### § II. — Que la Mère de Dieu a été franche de tout péché actuel.

**t.** Comme il n’est qu’une Mère de Dieu, aussi n’est-il qu’une pure créature, qui soit privilégiée de tout point. Car je sais bien que la créance Catholique porte, que même les plus grands serviteurs de Dieu ne sont pas exempts des fautes journalières, qui sont comme inséparablement attachées à la fragilité de notre nature ; mais qu’ils ont nécessité de recourir à la miséricorde, afin d’obtenir le pardon de leurs manquements ordinaires. Le Concile (1) Millevitain a fait passer cette thèse en arrêt, et après lui le Concile de Trente (2). Mais aussi sais-je bien que ce dernier Concile vérifie les lettres d’exemption de la bienheureuse Vierge, assurant que tel est le sentiment de l’Église.En effet, la conclusion en fut prise au Concile de Clermont (3) sous le Pape Urbain H, où il fut déterminé par un commun consentement de tous les Pères qui s’y rencontrèrent, que jamais elle ne commit péché. Sa qualité mériterait bien qu’on reçût ce privilège à yeux clos ; toutefois, quand on le voudra examiner, on trouvera qu’il est fait en si bonne forme, qu’il n’y a point de moyen de le contester. Car les Saints Pères en parlent de telle sorte, qu’il faut nécessairement se rendre après les avoir entendus. Origène (1) l’appelle immaculée ; le second Concile de Tolède en dit autant ; et, de plus, il J’appelle Sainte. Il semble à Théodoret (.">) que ce n’est pas encore assez ; il veut qu’on la nomme très-immaculée. Sophronius (6) dit qu’elle ne sait ce que c’est que tache, et qu’elle est bien éloignée de toute contagion de péché. Euthymius maintient (7) que c’est perdre le temps de chercher quelque chose à reprendre en elle, puisqu’elle est très-belle épouse de Dieu. Saint Éphrem (8) dit qu’elle est sans souillure, et pure en toute perfection. Le savant Idiot (9) assure que son âme glorieuse ne fut jamais entachée d’aucune saleté, ni d’aucun vice ou péché, et que nulle perfection de beauté spirituelle, de gràceoude vertu, ne lui manqua. Quant à moi, dit saint Bernard (10), je tiens qu’une telle abondance de bénédiction est découlée sur elle, qu’il y en a eu suffisamment, non-seulement pour rendre sa naissance sainte, mais encore pour l’affranchir de tout péché le reste de sa vie ; ce qu’on ne croit pas avoir été accordé à aucun autre, qui soit né de femme comme elle. Saint Vincent (11) Ferrier, pour ôter toute occasion d’en douter, va spécifiant ses pensées, ses paroles, ses

(1) C. VI, VII, VIII. — (â) Sess. VI, can. XXIII. — (3) Refert Vega, lib. XIV in Trident., c. XVIII. — (4) Homil. m in ii cap. Matth. — (5) In c. vi Gant. — (6) Serm. de Assumpt. — (7) Orat. in Adoralione Zona ; Deip. — (8) Orat. de Lau- dib. Maria ». — (9) Contempl., c. n. — (10) Epist. ciaiv. — (II) Serm. de Purifie, actions, son Ame, son corps, et assure que d’aucune de ses facultés ne sortit mouvement quelconque, qui put tant soit peu déplaire aux yeux de sa Souveraine Majesté, de manière, dit-il, que le Saint-Esprit étant épris d’une si rare beauté, composa un air en sa louange, disant : Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et nulle tache ne se trouve en vous. Passage auquel saint Thomas (1) défère bien tant qu’il maintient que pour le vérifier, il est nécessaire de l’exempter de toute faute, ainsi que j’ai fait voir ci-dessus.

Diverses comparaisons des Saints Pires.

II. Les Docteurs ne s’en tiennent pas là ; mais, en outre, ils nous fournissent diverses similitudes ou comparaisons, pour nous représenter l’extrême pureté de la Vierge. Saint Épiphane (2) la compare à un beau lis blanc, qui porte sa tête argentine au milieu et au-dessus des épines, sans en être pourtant offensé. Saint Grégoire (3) de Néocésarée dit que tout ainsi que son corps a été plus net que l’or affiné, de même son âme a été plus blanche que la neige. Richard de Saint-Victor (1) demeure d’accord que les vierges, tout autant qu’il en est, sont de vrais miroirs de l’Agneau sans macule, etqu’elles l’accompagnent partout ; mais que la Vierge des Vierges est le miroir sans tache, et la glace parfaitement unie, qui n’a jamais reçu la moindre halenée de péché. Sophronius (5) assure que ce n’est point merveille qu’elle soitappelée la belle et l’unique colombe, puis- qu’en elle ne s’est retrouvé que pureté, que simplicité, que vérité et grâce de Dieu. Au même endroit il la compare à une belle laine teinte en cramoisi, afin de servir à l’Empereur de la terre et du Ciel. La même pensée a agréé au docte Alcuin, qui s’en est servi (6) au livre qu’il a laissé de la très-sainte Trinité. L’éloquent Archevêque de Lyon, Saint Eucher ("), la représente comme le cabinet du Prince, parfumé de précieuses senteurs ; et ajoute qu’où il n’y a que musc et ambre gris de grâce et de sainteté, il ne faut pas craindre la mauvaise odeur du péché. Saint Bonaventure (8) lui applique le verset du psaume soixante et dix-sept, où il est dit : Il a bâti son Sanctuaire" en la terre, ne plus ne moins que la licorne ; par où il veut signifier que Dieu se bâtissant un Sanctuaire divin, qui n’est autre que la glorieuse Vierge, il a fait ne plus ne moins que la licorne, laquelle, au rapport du vénérable Bède (9), chasse loin de sa retraite par la douceur de sa propre odeur toute sorte d’infection de venin. Saint

(1) 111 p., q. XXVII, art. 3. — (2) Serra, de Laudib. Maria ;. — (3) Serin, de Annunt. — (4) G. XXXIX in Gant. — (5) Serin, de Assumpt. — (6) Lib. III, c. XIV. — (7) Serm. de Nativ. ad Auroram. — (8) lu Psalter. Virsr. - (9) In Psal. LXXVII.

Bernard (1) l’ayant considérée revêtue de sa belle robe, je veux dire du Soleil, confesse qu’après cela, ce serait une grande folie d’aller chercher de l’obscurité en elle, voire même quelque petit ombrage, ou quelque apparence de tiédeur. Le même Saint témoigne la gentillesse ordinaire de son esprit, allégorisant avec l’Église la demeure de Bétbanie, où le Sauveur fut reçu et charitablement traité par Marthe et par Madeleine sa sœur, vraies images de la sainte alliance qu’avaient faite en l’esprit de Notre-Dame l’action et la contemplation. Au reste, dit-il, prenez garde qu’on n’y fait nulle mention du Lazare, qui est la figure de la pénitence. Car à Dieu ne plaise qu’il nous vienne en l’esprit qu’aucune saleté se soit jamais glissée en mon âme, pourquoi elle eût affaire de balai.

TII. Nous n’avons pas faute de Saints Pères, qui se sont donné carrière à faire les parallèles de son âme et de son corps, à dessein de montrer que son âme n’a pas été moins vierge de péché, que son corps a été net de souillure. Le docte Rupert (2) se sert de cette comparaison, assurant que le péché n’a pas eu davantage d’accès à l’âme de la Sainte Vierge, que l’homme a eu de pouvoir sur son corps. Venance Honoré (3), qui vivait quasi du temps de Saint llde- fonse, s’en était servi devant lui ; et après celui-ci, Saint Jean Damas- cène (/<■), dont la pensée mérite bien d’être rapportée. Car, faisant allusion à la parole de l’Ange qui la salua pleine de grâce, il dit qu’elle rencontra par bonheur une mer immense de grâces, laquelle reconnaissant le trésor qu’elle portait, conserva sain et entier le navire de sa double virginité, c’est-à-dire celle du corps et de l’esprit. Que saurait-on dire davantage, puisque les Saints ne lui donnent pas moins d’exemption qu’aux Anges pour le regard du péché ? Sur quoi Saint Grégoire le Fait-miracles (S) a remarqué fort subtilement que pour ce sujet elle mérita l’ambassade de l’Ange, de qui elle était sœur germaine en pureté. Saint Jean Chrysostorne lui baille encore le par-dessus en sa Liturgie, et la relève incomparablement sur les Anges ; car ce sont ses propres termes. Bref, Saint Thomas l’avoisine de Dieu ; et c’est ici où par nécessité il faut s’arrêter, puisqu’on ne peut passer plus outre. On pourra voir le discours qu’il en fait en sa troisième partie (6), où ayant posé pour fondement, que d’autant plus qu’une chose approche le principe de quelque perfection, quelle qu’elle soit, d’autant elle y retire davantage ; il conclut que Notre-Dame ayant été plus proche que nulle autre créature de Notre-Sei- gneur Jésus-Christ, vraie source de toute pureté, ce n’est pas merveille qu’elle en ait plus emporté que les autres.

(1) Serm. in Signum magnum, etc. — (2) Lib. IV in Cant. — (3) [11 Expos. Symb. — (4) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. — (5) Serm. III de Annunt. — (6) Q. XXVII, art. 5.

Raisons des Saints Pères.

L’autorité de ces Pères, étant tels qu’ils sont et en tel nombre, devrait suffire à qui que ce lut ; toutefois je me persuade qu’ils seront contents qu’on mette leur mérite à part, pour examiner leurs raisons avec plus de liberté. Ils en produisent plusieurs pour la confirmation de ce privilège ; je me contenterai d’en toucher quelques-unes. Il est raisonnable d’aller toujours droit à la source de tous ses passe-droits, qui est le titre de Mère de Dieu. Saint Éloi, évêque de Noyon (1), qui vivait au VI siècle, dit hardiment, qu’il n’y a point de raison qui permette d’attacher de la saleté à celle qui ayant reçu la plénitude du Saint-Esprit, a mérité d’être la Mère de l’Auteur de toute pureté. Pierre, Abbé de Cluny, subtilisant la même pensée, ajoute (2) que la raison ne permet point que celle qui a eu l’honneur d’être le Sanctuaire du Saint-Esprit, le lit de repos du Sauveur et le trône de toute la Divinité, ait été ombragée d’aucune nuée de péché pour petite qu’on la puisse imaginer, non pas même en passant et comme en volant seulement. Hésychius Hiérosolymitain parle à la Sainte Vierge de cette sorte (3) : D’autant que vous avez conservé l’intégrité de votre corps et contre-gardé de toute souillure le Temple et le Tabernacle de votre âme, le Père Éternel fera alliance avec vous, le Saint-Esprit vous défendra et le Fils unique de Dieu prendra notre chair dans vos entrailles. Richard de Saint-Victor, au livre second de son Emmanuel (4), passe encore plus avant ; car il dit absolument que si elle n’eût été telle que je viens de dire, c’était folie de prétendre à une si extraordinaire faveur. C’est la puissante considération avec laquelle le redoutable Saint Augustin (o) arrête et atterre un ennemi de la Sainte Vierge, lui disant : Écoute, manichéen, écoute ; voici les paroles que t’adresse le grand Dieu Créateur de l’homme et Fils de l’homme tout ensemble. C’est moi qui ai fait la Mère de qui je suis né, c’est moi qui ai préparé le chemin par où j’ai passé. Celle dont tu parles avec si peu de respect, a l’honneur d’être ma Mère ; qu’y a-t-il à dire après cela.

Le cher fils de cette bonne Mère, Saint Bernard ((1), en apporte une autre raison, et dit qu’il était tout à fait raisonnable que la Vierge menât une vie exempte de tout péché, et ce, par un privilège du tout singulier, puisqu’elle devait être la Mère de la vie et de la justice, qu’elle devait obtenir pour tous. Enfin Saint Bonaventure (7) fait un raccourci de plusieurs raisons, alléguant que comme

(1) Homil. n in Purif. — (2) Lib. III, Epist. i. — (3) Orat. II de S. Deipara. — (4) C. XXVI. — (5) Orat. i do quinque hæresibus, c. V. — (6) Epist. CLXXIV. — (7) In III, dist, iu.

l’Avocate des pécheurs, la gloire et la couronne des justes, l’Épouse de Dieu, la salle de la très-sainte Trinité, la couchette mystique du vrai Salomon notre Sauveur et Rédempteur, elle méritait cette grâce, que le péché ne la pût aborder. Ces raisons demanderaient quelque plus grand éclaircissement, mais il vaudra mieux que chacun les pèse en son particulier.

### § III. — Que les Saints Pères disent que la Mère de Dieu a été impeccable, et comment ils doivent être entendus.

I. Les Docteurs ne se contentent pas de publier que Notre-Dame n’a jamais offensé, ils donnent encore plus avant, et la font passer pour impeccable, non par nature (car il est clair que cela n’appartient qu’à Dieu et au Rédempteur de nos <inies » ci raison de l’union personnelle qu’il a avec Dieu), mais par grâce et par privilège, qui l’a montée si haut, ce disent-ils, qu’il ne lui a même pas laissé le pouvoir de pécher. Ily a près de cinq cents ans que Richard de Saint-Victor (1) donna le premier branle à cette doctrine. Ceux qui l’ont suivi se sont divisés en deux bandes. Car les uns (2) la font jouir paisiblement de ce droit acquis dès l’instant de sa Conception, les autres (3) ne passent pas plus avant que le temps auquel elle conçut le Verbe Divin, qui fut à leur avis le haut point de son bonheur. De vrai, Richard de Saint-Victor le dit expressément ; voici ses mots (1) : Avant le temps favorable, auquel elle porta le Fils de Dieu dans ses flancs, elle avait bien été préservée par grâce de tout péché ; mais dès lors elle fut tellement renforcée et protégée de la vertu d’en haut, qu’il ne fut plus en son pouvoir d’offenser. Mon dessein n’est pas de me plonger dans cette question, ni de me mêler de vider leurs différends ; mais bien de me ranger doucement avec ceux qui enseignent (o) que l’honneur de la Mère de Dieu ne consiste pas à n’avoir point eu le pouvoir de pécher, mais plutôt à ne l’avoir jamais fait ; vu que l’Ecclésiastique parmi **((j)** les éloges de l’homme de bien, met celui-ci, de n’avoir point transgressé le commandement de Dieu, ayant le moyen de le faire. Et si vous le voulez savoir, l’unique raison qui m’attire à ce parti, c’est que je ne reconnais absolument que deux choses qui puissent lier la liberté de la créature tandis qu’elle jouit du plein usage de la raison (présupposé toujours que Dieu ne lui veuille pas dénier l’assistance nécessaire à ses actions),

(1) In Cant., c. XXVI. — (2) Gabr. in 111, dist. III, q. II, a. 3. — (3) S. Th., Ut p., q. XXVII, art et in III, dist. III, q. I, art. 2. Bonav., art. 2. q. i. Alens., 111 p., q. IX, 111. 3, art. 1, § 2. — (4) Luc. cit. — (S, Suareï, Vasq., etc., vu lucum cit. — (6) Eccli. XXXI

savoir est l’union personnelle avec Dieu, et la claire et stable vue du souverain bien. Hors de cela, il me semble qu’on se met en peine à plaisir de penser attacher la volonté de telle sorte, qu’on lui ôte sa liberté envers quelque objet que ce soit. Outre que si nous déterminions en cette manière la liberté de la Sainte Vierge, nous lui ôterions quant et quant le pouvoir de mériter et de faire croître les grâces de Dieu, d’où elle recevrait un désavantage, qui ne se pourrait expliquer.

Comment Notre-Dame peut être appelée impeccable.

H. Néanmoins, pour le respect que nous devons **à** ces grands Théologiens, qui ont cru en cela faire honneur **à** la Mère de Dieu, j’ajouterai qu’afin de donner un vrai sens **à** leurs propositions, nous pou-vous dire qu’encore que parlant absolument et avec rigueur, elle ait pu offenser nonobstant toutes les aides du Ciel, toutefois que les remparts que Dieu avait élevés dans elle et autour d’elle, étaient tels, que moralement elle ne le pouvait l’aire, et par etîet que c’était une chose infaillible qu’elle ne le ferait jamais. Ce discours m’engage **à** passer outre, et **à** faire mon rapport de ce que j’a\ appris des retranchements que Dieu avait laits autour de la Sainte Vierge, pour ùter au péché toute espérance de l’aborder. Sur quoi je vous dirai que s’il y a quelque moyen humain, par lequel on puisse rendre une place imprenable, trois choses semblent y être nécessaires, Premièrement, l’assiette et la nature du lieu, d’où elle pourrait bien recevoir tant d’avantage qu’elle se trouverait hors de mine, hors d’escalade et de surprise, et hors de tout moyen de pouvoir être approchée et battue du canon. En second lieu, les fortifications bien comprises avec leurs tours et leurs boulevards bien flanqués et défendus, avec leurs bastions et casemates, avec leurs entrées et sorties, munies de toutes pièces de défense ; en lin mot, tout ce que l’art a coutume d’ajouter **à** la nature en pareille occasion. Finalement, la force et la vigilance des gens de guerre contenus en bonne discipline etduits **à** toute sorte d’exercices militaires. Avec ce triple avantage je prétends représenter l’âme de la Mère de Dieu ni plus ni moins qu’une forteresse inaccessible au péché, et redoutable **à** tous les ennemis de la grâce. Saint Jean Damascène m’a fourni cette pensée lorsqu’il l’a nommée une forteresse (1) plus sainte que le Mont Sina, et l’Angélique Docteur m’a ouvert le chemin de rapporter **à** ces trois principes l’impeccabilité de la Sainte Vierge. Mais le tout mérite une plus ample déclaration.

(1) Orat. i de Nat. B. Virg., 111 p., q. XXVII, art. 3.

Premier principe de l’impeccabililé morale de la Mère de Dieu, savoir est l’amortissement de la concupiscence. — Déclaration de la nature de la concupiscence.

III. Je commence par l’assiette et par la nature du lieu, c’est-à- dire par le principe qui approche plus la nature, et sur lequel Dieu a bâti le fort de tant de grâces, qui est la sérénité et la douceur, dont la Vierge jouissait par l’extinction du brasier originel, qu’ordinairement nous appelons le loyer, l’amorce et l’allumette du péché. Ce sera comme le sol et le plan de beaucoup d’autres faveurs, qui la mettra en assurance hors des mines et des menées de ses ennemis. Or, pour comprendre ce que j’en ai à dire succinctement, il est à remarquer que par ce mot de foyer de concupiscence et par quelques autres semblables, l’Écriture et les Saints Pères n’entendent autre chose que le dérèglement qui se retrouve en notre appétit sensitif, lequel pourchasse naturellement le bien sensible comme son gibier et sa nourriture. Car il est vrai qu’avant que le premier homme eût transgressé l’ordonnance de Dieu, cet appétit avait déjà sa pente et son inclination vers le bien, que nous appelons sensible, à cause que ce sont les sens qui le lui découvrent comme sa proie et son objet ; mais tous ses mouvements étaient tellement réglés, qu’ils ne passaient point les bornes de la droite raison, qui est sa Dame et sa Gouvernante. La raison lui lâchait la bride et puis la retirait ; en un mot, elle le régentait à plaisir, faisant que tout allât par ordre. Mais dès qu’une fois la raison même se fut écartée de son devoir, refusant l’obéissance qu’elle devait à Dieu, l’appétit inférieur se débanda si licencieusement, qu’il secoua le joug, il rompit les rênes et se rendit si malaisé à gouverner, qu’il n’est point de bête féroce plus indomptable qu’il devint, étant une fois échappé. Nous sommes devenus savants et avons appris ses caprices et ses révoltes à nos dépens, n’ayant quasi autre exercice dès que la première étincelle de la raison commence à nous éclairer, que de le ranger le mieux que nous pouvons à son devoir. D’où je conclus que celui qui serait délivré de l’importunité que nous donne cet appétit dépravé et comme dénaturé, il aurait une facilité nonpareille pour toute sorte d’actions vertueuses. Et c’est le privilège de la Mère de Dieu, que je vais recherchant, et au moyen duquel je maintiens qu’elle a été comme rétablie en la possession du Paradis terrestre, à tout le moins qu’elle a été remise dans les droits qui provenaient de la justice originelle, que le premier homme avait perdue. Tous les Docteurs que j’ai ci-devant allégués (1) me serviront de garants,

(1) lnitio hujus g.

sans parler de ceux que vous entendrez à la suite de ce discours ; les raisons que je produirai, le feront voir à découvert. Je me contente de choisir quelques-uns des principaux noms, que les saintes lettres et les Pères donnent à cet appétit déréglé : il y en aura suffisamment pour faire avouer qu’il était plus que raisonnable qu’il ne se retrouvât point en la Mère de Dieu, et pour nous faire connaître le bonheur que lui a causé ce privilège et l’avantage indicible qu’il lui a donné pour fuir le vice et pour embrasser la vertu.

La raison prise (les mots de foyer, d’amorce, etc.

IV. Pour commencer par les mots ordinaires de foyer, de brasier, d’amorce et d’allumette de péché ; de grâce, est-ce pas une chose lamentable et digne d’extrême compassion, de voir notre pauvre nature aussi prête à s’attacher au péché, par le moyen du bien sensible convoité contre la droite raison, que le foyer avec son brasier ardent est disposé à faire feu quand on en approche le bois sec, que l’amorce est appareillée à s’allumer au moindre ([écoulement de la Muette, et que l’allumette est préparée à concevoir la flamme à la seule odeur du charbon allumé ? Pensez-vous pas que cet état fasse pitié au Sauveur de nos âmes, qui mieux que nul autre connaît la misère des matériaux dont nous sommes composés et bâtis ? Je veux bien qu’une telle disposition ne soit pas péché en nous à proprement parler, ainsi que l’a déterminé le saint Concile de Trente (1) ; si faut-il avouer que c’eût été une grande indécence en l’âme très-auguste de la Mère de Dieu, de la voir plongée dans ces inclinations ennemies de la vertu, et toujours disposée à être embrasée du péché, si continuellement elle ne se lût donné garde du feu. C’est ce qui a lait dire à Saint Cyprien, que le Saint-Esprit avait mis bon ordre qu’une telle indécence ne se trouvât point en elle. Que si ce saint Docteur ne l’en dispense qu’après la couception du Verbe divin, il ne s’en faut pas étonner ; c’est une pensée qui lui a été commune avec beaucoup d’autres, ainsi que j’ai dit ci-dessus ; voici ses paroles : Lorsqu’elle conçut le Fils de Dieu en ses entrailles, au moyen du Saint-Esprit qui la protégea, l’embrasement originel se trouva éteint en elle ; il n’y eut dès lors puissance aucune qui levât la tête contre la loi de l’esprit, ni bruit quelconque qui troublât son repos. Le divin, qui s’était emparé de son âme et de son corps à la parole de son messager, jamais depuis ne la quitta ; mais toujours il la regarda comme sa propre maison, l’embellit ne plus ne moins que son

(1) Sess. V, cap. ultime.

Temple, et se rendit jaloux île son Sanctuaire et de sort lit nuptial, auquel il portait lui-même honneur et respect. Les consolations célestes réjouissaient sa sainte âme, et la considération de celui qui y logeait, chassait bien loin toutes les illusions de la concupiscence.

Deuxième raison prise du mot de Concupiscence.

Ce mot que je viens de lâcher me fait souvenir d’une seconde façon de nommer la maladie générale dont nous parlons. Car, en effet, en divers endroits de l’Écriture (1) et des Pères, elle est appelée du nom de concupiscence, pour représenter l’insatiable désir qu’elle a des contentements sensuels, après qui elle va toujours haletant, comme le Caméléon après l’air. Sur quoi je n’ai qu’un seul mot à dire, savoir est qu’il eût fait beau voir l’âme de la très-innocente Vierge entourée de ces loups affamés et de ces sangsues altérées qui crient sans cesse : Apporte, apporte. Cela serait messéant, dites-vous, à la dignité de la Mère de Dieu. Il est vrai, et c’est ce qui me sufïit pour croire qu’il ne s’y est jamais rencontré.

Troisième raison prise du mot de Loi des membres.

En troisième lieu, elle s’appelle la loi des membres et du péché.

Mais gardez-vous bien d’imaginer une loi civile, ou quelque ordonnance d’un Prince légitime ; car elle n’est rien moins que cela, mais plutôt la domination barbare d’un Tyran qui veut chasser le Seigneur naturel ; Tyran, dont les règlements ne sont autres que de piller et de prendre à tort et à travers, d’enchaîner et de massacrer : bref, de ne rien omettre pour venir à bout de ses prétentions, aux dépens des moyens, de l’honneur et des vies de ceux sur qui il s’est placé. Et, de vrai, cet appétit bestial n’en use point autrement, n’ayant ni règle, ni loi quelconque que son plaisir et ses mouvements déréglés. Et puis vous consentirez à loger ce tyran au beau milieu du sacré cœur de la Mère de Dieu ? Celui, dis-je, que Saint Basile nomme un démon né avec nous pour nous pousser continuellement à toute sorte de maux ?

Quatrième raison prise du mot du passage du serpent infernal.

L’éloquent Saint Ambroise (2), en une petite pièce qu’il fit sur

le trentième des Proverbes de Salomon, seulement (comme je crois)

(1) Rom. vi et vu. Galat. V. Coloss. ni. Jacob, i. 2. Petr. 1.1. Joann. II, etc. — (3) Cap. III.

1. 14

pour désennuyer son esprit, représente ce mal justement comme le passage du serpent infernal qui, s’étant jeté dans l’âme de nos premiers désobéissants, se glissa si subtilement par toutes les puissances de leurs âmes qu’il les infecta toutes de son venin, comme nous l’avons ressenti à loisir. Il est clair que j’aurais tort de m’arrêter ici plus longtemps, vu que tous les Saints Pères nous disent que jamais le sifflement du mafin ne l’atteignit, tant s’en faut qu’elle ait été surprise et entachée de son venin.

Cinquième raison prise du mot de péché.

VIII. De plus, cette peste s’appelle péché parmi les sacrés cahiers (1) fort souvent, non que véritablement elle nous rende coupables et criminels, ainsi que dit très-bienle Concile de Trente (2) ; mais d’autant qu’elle prend son origine du péché, et qu’elle nous incline au péché. Je sais bon gré au docte Gerson, qui a remarqué subtilement à ce propos, que Dieu eut une telle appréhension que le péché ne se cantonnât dans l’âme de sa très-sainte Mère, qu’il en éloigna même la concupiscence, pour ce seulement qu’elle en portait le nom. De l’ait, lorsque je considère cette Dame comme la maison et le temple du Dieu vivant, il me semble que la Parole du Prophète Ëzéchiel lui convient pour le moins aussi bien qu’au temple matériel de Salomon. Voici, dit-il, la loi du temple du Seigneur assis au-dessus de la montagne ; tous ses confins et toute son étendue ne sont que sainteté, et la plus éminente sainteté.

Sixième raison prise du mot de désirs charnels.

IX. Je suis content de briser ce discours après que vous aurez oui **l**’Apôtre Saint Pierre, lequel, comme il a l’esprit plein de feu et de ferveur, dépeint cet ennemi sous la figure d’un furieux capitaine, qui soulève toutes nos puissances et leur met la chaleur **à** la tête et les armes aux mains contre fa raison et contre Dieu. Donnez-vous garde, dit-il (3), des désirs charnels qui combattent contre vos âmes ; désirs qui ne sont autres que les soldats mutinés de ce vieil ennemi, c’est-à-dire de l’appétit révolté, qui marche au-devant d’eux tous, résolu d’exterminer la vertu s’il peut, sans qu’il en demeure ni marque ni vestige. Au nom de Dieu et pour le bien que vous voulez à sa Sainte Mère, dites-moi à quel propos donner entrée à ce rebelle dans la cité de paix, qui ne sait ce que c’est que guerre en tous ses

(1) Rom. VII. — (-2) Loc. cit. — (3) I. Petr. vin.

environs, et qui mourrait de déplaisir si elle sentait en soi le moindre mouvement contre Dieu ? Aussi est-ce d’elle que Richard de Saint-Victor explique les paroles du Roi Prophète (1), qui dit que Dieu en éloigne les bruits jusqu’aux dernières limites de la terre, qu’il brise les arcs, qu’il met les armes en pièces et qu’il fait passer le bouclier par le feu. Car quelle est cette terre, dit-il (2), de qui Dieu chasse toute guerre bien loin, sinon celle dont le même Prophète chante : La vérité est née de la terre. Terre trois ibis heureuse pour être hors des tumultes et des alarmes, et pour jouir d’une plénitude de paix.

X. Qui saurait dire l’avantage que reçut ici cette belle âme pour chasser loin de soi toute sorte de péchés, attendu qu’il est très-certain que cet appétit débandé fourmille toujours en mauvais et pernicieux- desseins ? Et qui est celui d’entre nous, si soigneux et si avisé, qu’il ne surprenne maintes fois ; si roide et si résolu en l’exercice de la vertu, qu’il n’amollisse ; si fort et si courageux, qu’il ne renverse ? Bienheureuse celle qui, pour ne courir ces hasards, a vu, plutôt que voir le jour, la paix en son domaine et tous ses ennemis à ses pieds.

Second principe, qui est l’exercice continuel d’un très-ardent amour de Dieu.

XL Si cette première faveur l’a rendue inaccessible au péché, celle dont je V ais parler la fera voir redoutable à tous les suppôts de l’enfer ; c’est le continuel exercice de l’amour de Dieu non languissant et demi-mort, tel qu’il se retrouve pour l’ordinaire en nous, mais vigoureux, ardent, et toujours accompagné de ferveur. Je ne me départirai pas du dessein que j’ai pris au commencement ; mais pour le mieux continuer, je ferai voir comme le Dieu des armées a bâti sur le plan que je viens de décrire une citadelle d’amour, pour tenir en cervelle toutes les puissances de la nuit. Si vous voulez avoir le contentement d’en l’aire la V isite, V ous y verrez le bas fort de l’amour naturel, le fort du milieu de l’amour acquis, et le donjon du surnaturel, tous trois remparés à l’avantage.

L’amour naturel de la Sainte Vierge.

XII. Et pour commencer par l’amour naturel, le Saint Roi David voulant faire paraître au monde l’extrême déplaisir qu’il ressentait de la mort de son intime Jonathas, et quant et quant l’affection qu’il

(1) Psatrn. CXLVII. — (2) Lib. de Emmanuele, c. XXIV.

lui avait portée, ne trouva rien do plus significatif que ce mot (1) : Je vous aimais, dit-il, cher ami Jonâthas, comme une mère chérit son fils unique. De vrai, je ne sais si la nature a rien de plus ardent, ni de plus passionné que cela. Or, je vous prie de considérer si jamais mère eut tant de sujet d’aimer un fils que celle-ci. Car, pour ne pas dire qu’il lui était unique en toute façon, Saint Anselme (2) remarque fort bien que son affection n’était point divisée, comme celle des autres mères, vu qu’elle avait réduit à un l’amour partagé du père et de la mère. Ajoutez, s’il vous plaît, que pour la même occasion ce fils lui était parfaitement semblable, qui est une seconde attache d’amour. Considérez que c’était le beau par excellence, et le bon par merveille ; le sage sans pair, et le noble sans compagnon ; et de plus, celui qui lui avait fait tant de biens. Sachez que la connaissance qu’elle avait des perfections de son fils, surpassait démesurément celle que les autres en ont. Enfin, qu’il vous souvienne qu’elle le pouvait aimer sans crainte d’excéder, attendu que c’était un objet de soi infiniment aimable ; et, au bout du compte, mesurez si vous pouvez jusques où arrivera cet amour en son premier étage, c’est-à- dire en tant seulement qu’il était naturel.

L’amour acquis de la Sainte Vierge.

XIII. Après cela, montez à l’amour acquis, j’entends par cet amour celui qui s’augmenta et s’accrut au sacré cœur de la Vierge l’espace de trente-quatre ans, qu’elle le porta, le nourrit, le suivit, et l’accompagna partout. Car, puisque l’amour des mères prend sa naissance dans leurs flancs, et qu’il se fortifie à mesure que leur fruit se perfectionne et s’avance ; la Mère de Dieu ayant sans cesse en l’esprit neuf mois durant la douce charge qu’elle portait, elle s’entretenait dès lors avec l’unique objet de ses amours, de qui elle savait très-bien que tous les désirs de son cœur étaient parfaitement connus. D’autre part, comme tous les mouvements du petit Jésus dans 6on sein fui étaient autant de pointes et d’aiguillons d’amour, ainsi, de son côté, il lui donnait des marques infaillibles qu’il entendait toutes les démarches de son cœur. Quoi ! en tout le temps qu’elle le tint sur son giron et sur ses bras, qu’elle l’emmaillota, le coucha, l’endormit, l’éveilla, l’apprit à marcher, quelle force et quel accroissement ne prit point cet amour ? Quelle douceur et quelle tendresse ne ressentit-elle point lui donnant le lait, et recevant les innocentes caresses que lui faisait son petit Benjamin, plus beau que la beauté

(1) I. Reg. i. — Lib. de Excellent. Virg., c. IV.

même, et plus agréable que les grâces du Ciel ? Je reprendrai ce discours à un autre sujet (1) ; partant avancez, et figurez-vous de le voir à l’âge de douze ans si beau, si doux, si sage, si attrayant, qu’il charme les yeux et les cœurs de tous ceux qui le voient et qui l’entendent parler, et pensez quelle part doit avoir sa bonne mère à l’affection générale que tout le monde lui porte, puisqu’elle l’a si bonne aux bénédictions qu’on lui donne, aux caresses et aux con- jouissances qu’on lui fait ; car ce sont autant de traits d’amour qui percent son très-aimable cœur. Jusques où pensez-vous qu’il arrivera lorsqu’elle l’accompagnera homme fait, attirant les troupes après soi, versant le miel de sa sainte bouche, faisant des miracles sans lin, expliquant une doctrine que le monde n’a jamais ouïe, et le voyant parmi les applaudissements et les acclamations du peuple tout énamouré de lui ? Comme elle est seule qui sache, à proprement parler, ce qu’il est et ce qu’il veut, ainsi est-elle uniquement capable de l’aimer.

L’amour surnaturel de la Sainte Vierge.

XIV. Tout ce que je viens de dire n’aurait pas été si grand’chose, si cet amour ne fût monté jusqu’au donjon, et n’eût été rendu surnaturel au moyen de l’épurement, par lequel il était sans cesse raf- tiné dans son divin cœur, que vous pourriez nommer à juste raison la coupelle, ou avec le bienheureux martyr Métliodius (2), le trésor du pur amour. Car ce cœur étant une fois prévenu et disposé à aimer sur toutes choses, tout ce qui y entrait était si saint, qu’incontinent il recevait la forme, le poids, la couleur, le son et le prix du plus fin or de charité ; charité, qui allait croissant à mesure de la grâce qu’elle accompagnait toujours ; grâce si éminente en ses commencements, et si prodigieuse en ses progrès, que l’amour avec lequel elle allait de pair, surpasse toutes les imaginations des hommes et tous les entendements créés. Je veux croire que vous aurez souvenance de ce que je disais il y a quelque temps de sa première sanctification, et de la faveur que Dieu lui fit dès lors île lui montrer son beau visage à découvert. Ce fut comme un bûcher à double étage, où le feu du divin amour se prit si violemment, que d’abord il surmonta toutes les ardeurs et les extases des plus hauts Séraphins. Car, à vrai dire, le feu et l’aimant de l’amour, c’est l’amour même. Ainsi, cette âme relevée ayant considéré la hauteur, là profondeur, et toute l’étendue des obligations qu’elle avait à Dieu, elle alluma en

(1) Tract, II, c. IV, § 8. — (2) Orat. in Hypapante.

son cœur à la faveur de la grâce divine un tel l’eu d’amour, que ce fut merveille comme il ne la réduisit en cendres. Que si elle commença noblement, ce ne fut pas pour laisser ralentir sa ferveur avec le temps, mais plutôt pour la redoubler et la faire croître jusqu’à la fin, sans aucune interruption. À quoi l’on ne saurait dire combien lui servit d’avoir vu à l’entrée de sa V ie l’adorable face de Dieu, que les Saints Anges désirent de contempler sans relâche. Car, comme d’un côté cette vue mille fois heureuse éteignit en elle toute autre sorte d’ardeur, le reste qu’elle voyait après avoir vu Dieu ne méritant que mépris et que dédain ; ainsi, ayant reconnu l’unique objet de ses désirs vraiment digne d’un amour infini, à faute de le pouvoir fournir, elle fit tout ce qu’une créature peut faire, prévenue d’une grâce tout à fait extraordinaire, et tira des flèches d’amour si embrasées contre le Ciel, que Dieu fut comme forcé de l’aimer toujours davantage, et de la faire croître démesurément en grâce et en faveur. Vrai Dieu, qui pourrait repi’ésenter ce combat d’amour entre le grand Monarque de l’Univers prévenant une âme, mais une telle âme avec des bénédictions inestimables, et cette même âme faisant un effort d’amour que les Anges ne sauraient comprendre ? Qui pourrait expliquer comme Dieu redoublant ses grâces pour ne se laisser vaincre par sa créature, ce cœur s’enflammait de nouveau et ramassait toutes ses forces pour aimer, et pour adorer son bienfaiteur ? Quelle langue pourrait déclarer jusques où arriva à la Jin l’embrasement de ce cœur Séraphique, au moyen des recharges continuelles et des élans redoublés, qui montaient sans cesse comme des globes de feu de cette fournaise d’amour ? Confessons ingénument qu’il est hors de notre pouvoir d’y atteindre, et contentons-nous d’en apprendre quelque chose de ce que les Saints nous en ont laissé.

XV. Saint Ildefonse, à ce propos, compare (1) la Sainte Vierge au fer, lequel ayant demeuré longtemps dans le feu en est enfin retiré si rouge, si ardent et si étincelant, qu’on dirait qu’il a changé de nature et qu’il est converti en feu. Saint Yves, Évêque de Chartres (2), dit quasi le même que Saint fldefonse, savoir est qu’étant si intimement unie à Dieu qui est un feu consumant, il fallait par nécessité que ce qu’if est par nature elle le devint par grâce et par charité. Saint Bernard la considérant (3) au milieu du Soleil, ainsi qu’elle est décrite en l’Apocalypse (4), assure qu’il est impossible qu’elle ne soit transpercée des plus cuisants rayons du divin amour, qui sortent de toutes parts du vrai Soleil de Justice. Ces Pères n’ont

(1) Orat. i. de Assumpt. — (2) Serm. de Nativit. — (3) Serm. Signum magnum. — (4) Cap. XII.

autre dessein que de nous l’aire appréhender l’éminenoe de sa contemplation continuelle accompagnée d’un exercice d’amour de Dieu, qu’elle n’interrompait jamais, au moyen duquel elle allait toujours s’élevant au-dessus de soi-même, et s’unissant d’une façon incompréhensible au principe du Saint Amour. Que si vous me demandez comment cet esprit pouvait tenir coup, et toujours être bandé sans jamais se détendre, non pas même parmi les occupations extérieures, avec lesquelles elle partageait sa journée ? Je me contenterai (le vous montrer avec le doigt le buisson de Moïse, qui est tout en feu et en flammes sans en être offensé, et vous dirai avec le même Saint Bernard : Déchaussez hardiment les souliers des pensées basses et ordinaires ; car cette vision est admirable, cette terre est toute sainte, et Dieu qui a conservé le buisson au milieu des flammes sans qu’il en fût endommagé, donne une force extraordinaire **à** l’esprit de la Vierge, et soutient son imagination avec toutes ses puissances corporelles et spirituelles qu’il attire **à** soi avec tant de douceur, que cette occupation leur semble tout **à** fait naturelle. De quoi il ne se faut pas étonner, puisque nous parlons de la Mère de Dieu, laquelle ayant eu tant d’autres passe-droits plus relevés que celui-ci, il y aurait peu d’apparence de le lui vouloir contester.

Passons du feu à l’eau, et de l’action de l’un à la violence de l’autre. Voici comment la Sainte Vierge parle en l’Ecclésiastique de la véhémence de son amour (1) : J’ai été, dit-elle, ne plus ne moins que le courant impétueux d’une rivière enflée, et comme le fleuve Dioryx, qui sort brusquement du Paradis terrestre. C’est, disent quelques-uns, le grand fleuve Euphrate qui grossit par l’abord d’autres rivières qu’il reçoit dans son lit, et va d’une telle roideur qu’il rompt les digues, et emporte les chaussées et tout ce qu’on veut opposer à son cours, sans qu’il y ait moyen de l’arrêter. On ne saurait, **à** mon avis, rien ajouter **à** ce que dit Saint Augustin à ce propos, et après lui Saint Bernard et Saint Bonaventure (2), que ce serait lui faire tort de douter que le Dieu d’amour ayant logé chez elle l’espace de neuf mois, ses sacrées entrailles n’aient été faites des entrailles d’amour, et que son cœur n’ait été changé en affection de charité. De sorte que nous ne devons pas tant considérer la Sainte Vierge comme une âme embrasée de charité, que comme la charité même qui embrase tout ce qu’elle rencontre.

Le moyen maintenant de parler de péché avec un si ardent amour, et de trouver de la froideur parmi de tels embrasements ? Car ce qui pour l’ordinaire donne entrée au péché et l’entretient chez

(1) Eccli. XIII. — (2) Speculi Virg., c. XIV.

non ?, c’est la lâcheté avec laquelle nous vivons ; mais en ce divin cœur il n’y a non plus d’apparence de tiédeur qu’il y en a de glace au milieu des fournaises de Sicile. Concluons donc qu’il se faut entièrement départir de toute pensée de péché, et dire aux avortons de la nuit, que s’ils sont si hardis que d’en approcher, ils seront si rudement accueillis, qu’ils maudiront l’heure de leur téméraire entreprise.

Troisième principe, « avoir est la protection extérieure de Dieu.

XVIII. Ce n’est pas tout ; encore est-il question de voir les forces destinées à la défense de cette place, c’est-à-dire la protection extérieure de Dieu, troisième avantage de notre château, qui l’a rendu inaccessible au péché.

L’Écriture Sainte remarque (1) que le Roi Salomon commit jadis la garde d’une couchette, où il prenait son repos, à soixante des plus vaillants soldats d’Israël, qui avaient tous l’épée au côté et la per- tuisane à la main. Couchette qui n’est autre, suivant l’avis du docte Rupert, que la Bienheureuse Mère de Dieu, où le vrai Roi de paix a reposé neuf mois entiers. Ces soldats si bien duits à la guerre, représentent la gendarmerie céleste que Dieu avait mise en ordre autour d’elle contre les surprises de la nuit. Car il ne faut nullement douter qu’ils n’y fussent disposés par escadrons pour la défendre de toute mauvaise rencontre. Saint Bernard (2) l’a ainsi reconnu, disant que cela était afin que nul ne présumât d’entrer dans le cabinet du Prince du Ciel. Saint Anselme ajoute à mon propos, qu’il faut tenir pour tout assuré que le corps très-pur et l’âme très-innocente de la Vierge Mère ont été préservés de tout péché par le ministère des Saints Anges, comme la salle où le Roi de gloire devait loger (3), et se joindre à l’homme en l’unité d’une môme personne. Sait-on pas bien, dit-il, que c’est une coutume observée partout que, lorsque le Prince veut aller en quelque part, ses gardes vont devant, afin de faire inspection du lieu et d’en garder les avenues tandis qu’il y demeurera ? Ce grand Roi le dit lui-même à la Sainte Vierge sous la figure de Jérusalem chez son Prophète Isaïe (4). J’ai posé des sentinelles sur tes murailles, ô Jérusalem ! et des corps de garde à tes portes, qui ne sommeilleront et ne se tairont ni jour, ni nuit. Où nous pouvons remarquer deux offices de ces Bienheureux gardiens. Car outre qu’ils la défendent comme soldats, ils psalmodient encore comme chantres célestes, entretenant nuit et jour l’esprit de cette

(1) Cant. V. — (2) Serm. qui inseribitur : Laus Maria ?. — (3) Lib. de Excellent. Virg, c. ni. — (4) Cap. LXII.

Princesse de saintes pensées, et la réjouissant avec leurs Cantiques divins. Possible serait-ce bien ce que voulait dire le même Époux, lorsqu’il demandait ès Cantique (d) : Que pensez-vous voir en la Sunamite, sinon des chœurs de gendarmerie ? comme s’il eût dit (pie la garde royale de la Vierge son Épouse était composée d’invincibles soldats et des premiers musiciens de sa sainte Chapelle. Ô Dieu ! quel doux accord faisaient ces bandes guerrières et ces chœurs harmoniques ! qu’il faisait bon voir les démarches des uns, et entendre les concerts des autres ! ou pour mieux dire, que c’était une chose agréable que ces troupes ailées qui marchaient en ordonnance, et donnaient sur les ennemis au son et à la cadence de leurs voix et de leurs instruments, et chantaient les louanges de l’Époux et de l’Épouse, sans pour cela laisser de jouer des mains ! Au dernier Chapitre des Cantiques, au lieu que nous avons des lampes do feu, le dévot Empereur d’Orient Matthieu de Cantacuze a trouvé des créneaux de feu ; paroles qu’il explique de la Sainte Vierge entourée, comme il dit, d’une compagnie d’esprits étincelants comme feu, qui ne l’abandonnaient jamais.

XIX. Au reste, gardez-vous bien de croire que le Roi du Ciel qui l’avait choisie pour Mère et pour Épouse, se fût tellement fié à la garnison qu’il y avait mise, qu’il n’eût lui-même l’œil toujours ouvert sur elle. Il l’avait ainsi promis au Roi Salomon (2) sous la figure du Temple, lui disant : J’ai sanctifié la maison que tu as édifiée pour m’y faire à jamais honorer. Mes yeux la regarderont et mon cœur sera attentif à elle, tant qu’elle demeurera sur pied. David ne se contente pas de cela, mais il assure de plus que Dieu (3) en personne garde le donjon de ce fort, et ne reconnaît point d’autre Gouverneur de sa mystique Sion. Si vous lui en demandez le sujet, il vous dira que c’est afin qu’il la tienne en assurance, qu’il change lui-même les gardes, qu’il pose les sentinelles, qu’il apaise les bruits, qu’il empêche les alarmes, qu’il la maintienne toujours en la possession d’une tres-clouce paix. Possible désireriez-vous que je parlasse plus clairement. À cela ne tienne ; prêtez seulement l’oreille du cœur à Saint Bernard et à Saint Jean Damascêne. Car celui-là(4-) maintient que Dieu allait tellement prévenant, conduisant et assistant la Sainte Vierge, qu’oncques ne lui arriva de faire choix d’aucune chose, soit pour la désirer ou pour la fuir, que la divine Sagesse ne la lui eût fait voir auparavant. D’où il advint qu’elle aima toujours Dieu avec’autant d’ardeur qu’elle reconnut qu’il voulait être aimé d’elle. Celui-ci (3)

(1) Cant. VI. — (2) III. Reg. IX. — (3) Psalm. XIV. — (4) Serm. V. in Cant. —

(5) Serm. i. de Nat. B. Virg.

représente comment Dieu allait incessamment répandant on son entendement des saintes pensées, lesquelles, à cause de leur efficace, étaient incontinent suivies de pieuses affections et de nobles résolutions ; ce qui faisait que le péché trouvait toutes les avenues fermées, en telle sorte que ses yeux étaient toujours dressés vers son Seigneur contemplant la lumière inaccessible où il se tient ; ses oreilles ouvertes pour entendre la voix de Dieu et l’harmonie de sa sainte volonté ; son cœur respirant contre le Ciel, et ainsi de toutes ses puissances, tant corporelles que spirituelles. Le docte Galatin ajoute (1) une chose très-digne de remarque, je ne sais bonnement de qui il la tient ; mais j’ai lu de **graves** (2) auteurs qui ne font point de difficulté de la recevoir comme très-digne de créance. Il dit que la Sainte Vierge était douée d’un esprit de prophétie si excellent, qu’elle prévoyait tout ce qui eût pu tant soit peu altérer sa paix et préjudiciel\* à la pureté de son âme. De manière que ses yeux se fermaient à la rencontre des objets illicites ou messéants, ses oreilles s’étoupaient de peur d’entendre ce qu’elle n’eût point voulu ouïr ; son nez se bouchait à la portée des odeurs lascives, et ainsi de toutes les autres choses, lesquelles frappent nos sentiments, qui sont les premières portes que la mort a coutume de gagner pour se glisser dedans nos âmes. Je sais bien que Saint Ambroise ne recevait pas le témoignage des démons, aussi n’ignoré-je pas qu’il exigeait parfois leur confession, lors nommément qu’elle tournait à leur confusion. Or, on les a entendus plusieurs fois par la bouche des Énergumènes assurer que jamais ils n’ont eu le pouvoir de l’approcher pour lui livrer aucun assaut, ainsi qu’ils ont fait universellement à tous les Saints, sans que le Saint des Saints, qui est le Verbe Incarné, s’en soit voulu exempter. Mais je reprendrai ce discours à un autre sujet au second Traité (3).

XX. En voilà trop, ce me semble, pour la confirmation d’une vérité qui nous doit être indubitable ; savoir est, que la Sainte Vierge ne commit jamais aucun péché. Plaise à celui qui l’a tellement relevée pour sa gloire et pour notre bien, nous l’aire ressentir les effets de la grâce surabondante dont il l’a prévenue, et nous donner force contre les ennemis visibles et invisibles, de qui nous sommes attaqués à droite et à gauche, devant et derrière ; parmi les prospérités et parmi les adversités ; au matin, à midi, et sur le soir ; par nous-mêmes et par nos plus intimes amis ; à la maison et à la campagne ; en tout temps, en tout lieu, en toute affaire ; sans répit et sans intermission,

(1) Lib. VII de Arcanis. — (2) Canisius, de B. Virg., lib. I, c. XIII. Salazar, in c. XXXI Proverb., n. 140, etc. — (S) Cap. IX, § 7.V à ce qu’ayant conservé par sa faveur le trésor que nous portons clans des vaisseaux de terre au travers de nos ennemis, nous la reconnaissions à jamais pour notre libératrice après celui qu’elle-même reconnaît pour son tutélaire et pour son Sauveur.

## LA HUITIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA HÈRE DE DIEU,

## CHAPITRE IX.

Qu’elle soit singulièrement bénie.

Pierre Deblois, Archidiacre de Bathoniect de Londres, et Chancelier du Primat d’Angleterre, parlant de la Mère de Dieu sous la figure du lavoir aux brebis, appelé coutumièrement la Piscine Probatique, dont l’eau guérissait toute sorte de maladies après avoir été agitée par l’Ange commis de Dieu à cet effet, dit subtilement (1) que l’Ange du grand conseil, qui n’est autre que le Verbe divin, étant descendu dans le sein virginal comme clans un céleste lavoir, y causa trois émotions fort remarquables, dont la première fut l’union de notre nature à sa personne divine, la seconde fut l’extinction du brasier originel, et la troisième la bénédiction qu’il répandit largement sur celle qu’il avait choisie pour sa Mère. Après avoir traité des deux premières ès deux précédents chapitres, je me sens obligé par l’ordre de mon dessein à parler de la troisième ; et ce d’autant plus que la grâce et la bénédiction sont comme sœurs germaines et compagnes inséparables, la grâce ne descendant jamais en l’âme sans y apporter la bénédiction, ni la bénédiction sans y attirer ou conserver la grâce.

### § I. — L’abondance de la bénédiction accordée à la Mère de Dieu, et le projet de tout le suivant discours.

1. J’aurais ici beau jeu si je me voulais arrêter avec quelques-uns (2), à montrer que la Sainte Vierge a hérité et surpassé toutes

(1) Serm. i in Adventu. — (2) Albertus Magnus in Missus est, etc.

les bénédictions d’Abraham, d’Isaac et de Jacob ses ancêtres ; celles que jadis le bon vieillard Jacob départit aux douze Patriarches ses enfants ; celles que Balaam fut contraint de bailler aux armées d’Israël ; celles qui furent octroyées à toutes les femmes illustres de l’antiquité ; en un mot tout ce qui se retrouve de bénédictions tant au vieux qu’au nouveau Testament. J’aime mieux dire avec le dévot Saint Bonaventure (1), qu’elle a été bénie en la plénitude de la grâce qu’elle a reçue, en la multitude des miséricordes qu’elle a conférées, en la dignité de la personne qu’elle a conçue, en la hauteur de la gloire qu’elle possède. Qu’elle est bénie de Dieu, des Esprits bienheureux et des hommes, du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; des Anges, des Archanges, des Principautés, des Puissances, des Vertus, des Dominations, des Trônes, des Chérubins, des Séraphins, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Mariés, des Veuves, des Vierges et généralement de toute sorte de personnes, de quelque état et condition qu’elles soient. Qu’elle est bénie en ce que par elle Dieu est glorifié, les Anges sont réjouis, les hommes relevés et les Démons abattus. Qu’elle est bénie en sa très-profonde humilité, en sa très-éminente charité, en sa très-aimable clébonnaireté, en sa très-soigneuse promptitude, en sa très-parfaite libéralité, en sa très-austère abstinence et en sa très-entière pureté.

J’ajoute qu’elle est bénie en son élection, en sa conception, en sa naissance, en sa maternité, en tous les mystères de sa vie, de son trépas, de sa résurrection et de sa glorification. Qu’elle est bénie en ses pensées, en ses intentions, en ses paroles, en sa conversation, en sa retraite, en son action, en sa contemplation, en la pratique de l’une et de l’autre vie, en ses commencements, en ses progrès et en sa fin. Qu’elle est bénie en sa mémoire, en son entendement, en sa volonté, en ses sens intérieurs, en ses yeux, en ses oreilles, en sa bouche, en son ventre, en ses mamelles, en ses mains, en ses pieds, en ses genoux, en toutes les puissances et en tous les endroits de son corps. Qu’elle est bénie au fruit de son ventre, en elle-même, en ses aïeux, en ses alliés, en sa postérité et en tout ce qui a quelque rapport à elle. Qu’elle est bénie dans les desseins éternels de Dieu, clans le ventre de Sainte Anne sa Mère, en sa demeure mortelle sur la terre et au rang qu’elle tient au plus haut du Ciel.

Néanmoins, parce que ce serait une chose infinie de s’arrêter à toutes ces considérations, et attendu que pour la plupart elles se doivent rencontrer ailleurs, je me contenterai de faire choix de trois passe - droits où cette Bénédiction se rencontre uniquement

\*

(1) Speculi B. Virg., c.XII, XIII.

privilégiée, et de montrer qu’elle a été très-avantageusement et très-singulièrement bénie entre les femmes, entre les justes et entre toutes les créatures.

### § II- — Que la Sainte Vierge a été singulièrement bénie entre les femmes.

1. Le glorieux Archange Gabriel, dit saint Bonaventure (1), avec le salut glorieux qu’il porta à la très-sacrée Vierge, la combla de bénédiction, lui disant : Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Salut, dont le grand Saint Athanase (2) fait bien tant d’état, qu’il assure que le Ciel en retentit incessamment, et que la Sainte Église a appris des bienheureux Esprits de s’en servir tant en ses assemblées publiques, qu’en ses prières particulières. Pour en discourir à propos, je remarque après Albert le Grand (3), que ce mot de Bénédiction s’emploie principalement en quatre façons en l’Écriture : car en premier lieu, il signifie la délivrance de quelque malheur. Ainsi le Roi Prophète dit à Dieu (4) : Seigneur, vous avez donné votre bénédiction à la terre. Bénédiction qu’il déclare à la seconde partie du verset, lorsqu’il ajoute : Vous avez détourné la captivité de Jacob. En second lieu, c’est-à-dire fécondité. En cette manière Dieu bénit les animaux qu’il créa au commencement du monde. En cette manière le bon vieillard Baguel bénit les nouveaux mariés en l’histoire (5) de Tobie, leur disant : Le Dieu d’Abraham et d’Isaac et de Jacob vous veuille bien unir ensemble et vous donner sa bénédiction. Bénédiction, qui est appelée en la Genèse (6) la bénédiction des mamelles et du ventre. En troisième lieu, c’est une abondance générale de toute sorte de biens. Ce fut celle que Dieu départit à Abraham après l’acte d’obéissance signalée que chacun sait ; bénédiction, que le même Seigneur communiqua à Laban à l’arrivée de Jacob, à Putiphar l’Égyptien à la venue du chaste Joseph, et à Obéde’don à l’entrée de l’arche de l’Alliance. Entin c’est autant à dire que louange et acclamation publique. Et en cette manière pouvons-nous prendre ce que les troupes chantaient au Sauveur, lorsqu’il entrait en Jérusalem avec triomphe t Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Sur ces quatre significations je prétends fonder ce discours, et faire voir comme la Sainte Vierge a été en autant de manières singulièrement bénie entre les femmes.

(1) Speculi B. Virg., c. VIII. — (2) Serm. de Sancta Deipara. — (3) Super Mis- sus. — (4) Psalm. LXXXIV. — (5) Tob. vu. — (6) Cap. xux.

L’exemption des malédictions qui ont été jetées sur les femmes, première Bénédiction de la Mère

de Dieu.

C’est la voix commune de tous les Pères, que la Sainte Vierge a été à pur et à plein affranchie de la commune malédiction des femmes. Voire, dit Saint Bonaventure (1), il y a cela de plus, que la bénédiction de la Vierge a arrêté le cours des malédictions que la première femme avait occasionnées au monde. La malédiction cl’Ève, dit Saint Augustin (2), est changée en la bénédiction de Marie. Et c’est au jugement de Saint Fulgence, ce que lui voulut signifier l’Ange Gabriel, quand il l’appela pleine de grâce. Car alors (3), dit-il, il lui donna à entendre que l’effort de la colère et de la vengeance de Dieu ne passait pas plus avant, et que pour son regard il ne parlait que de paix et d’amitié.

Mais pour descendre au particulier, l’Abbé Hupert me fait prendre garde que la première femme n’eut pas plutôt offensé, qu’elle fut talonnée de la peine et qu’à son triple pcché Dieu opposa une triple malédiction. Car en ce qu’elle prêta l’oreille et consentement au père de la mort, au lieu qu’elle était auparavant la Mère des vivants, elle devint la Mère des mourants et lui fut dit pour premier article de sa condamnation : Je multiplierai (4) tes ennuis à la mesure de tes couches ; tu auras mille maux et mille incommodités en tes portées. Les dégoûts, les langueurs et les faiblesses t’accompagneront ; les douleurs de tout le corps te suivront, le enflures te tourmenteront ; les mort-nés t’affligeront, les disgraciés et les contrefaits te liontoierontj les dénaturés et les revêches te feront mourir. En ce qu’elle convoita désordonnément le fruit défendu, et en reput sensuel lement sa vue et son goût, elle lût châtiée des travaux de l’enfantement et lui fut prononcée cette sentence : Tu te délivreras av ec douleur (o), mais douleur si pressante, qu’elle te fera jeter des cris épouvantables, et souvent te réduira au dernier point de l’extrémité, et de plus tes couches seront l’image de l’ordure et de l’infection de ton âme. Enfin, en ce qu’elle ne se contenta pas de son offense propre, mais qu’elle voulut faire son mari compagnon de sa faute, elle lui fut assujettie d’une nouvelle façon, et lui l’ut dit (o) : Tu seras sous le pouvoir de l’homme, et il te tiendra place de seigneur. Car, outre que ton esprit, qui eût été plus fort et plus ferme si tu n’eussesoliensé, s’affaiblira notablement, le sien’prendra un air et un

(1) Speculi B. Virg., c. XII. — (2) Serm. i de Annunt. — (8) Serm. de Laudibus Maria ;,— (4)Gen. m. — (5) lu dolore paries filios. — (6) Sub viri potestate cris, et ipse dominabitur lui.

ascendant de domination sur toi, en sorte que souvent il te traitera non comme compagne, mais comme servante, rudement et impérieusement. Voilà comme l’offense porte toujours la peine en croupe, et comme de l’amère racine du péché ne naissent jamais que des poires d’angoisse.

Parmi ce déluge de maux et de malédictions, gardons-nous bien de nous figurer autrement la Mère de Dieu, que comme la vraie Arche de Noé, qui flotte au-dessus des eaux, dont les flots ne servent qu’à l’élever plus haut et à la faire paraître toujours plus admirable en sa singularité. La raison le demandait ainsi, dit Saint Léon (1), attendu que la conception et la naissance du Sauveur étaient tout à fait singulières. Et à quel sujet parlerait-on de peine, dit Richard de Saint-Victor (2), où il ne se trouve point de faute ? Mais pour descendre en particulier aux trois fléaux, qui ont été déchargés sur la tête de la femme désobéissante, Saint Bernard (3) nous avertit d’abord d’éloigner nos pensées de ces fâcheuses et ennuyeuses grossesses, qui sont la première peine du péché ; puis- qu’ici tout est céleste et divin, et que tout ainsi que la Mère de Dieu première fleur de la virginité est enceinte sans corruption, de même il est raisonnable qu’elle porte sa charge sans poids et sans incommodité. Saint Fulgence ne pouvait rien dire de mieux à mon avis que ce qu’il a dit à ce propos (4), savoir est que son ventre n’était pas plus chargé que son âme, qu’elle était allégée par le frui t qui était dans ses flancs, et qu’il était impossible qu’elle fût appesantie par la lumière qui y était enclose. Cet enfant la portait plutôt qu’il n’était porté par elle, dit derechef Saint Bernard (5). En effet, voyez-la sur les montagnes de Judée, forsqu’elle devrait être plus incommodée. Elle ne marche pas, mais elle court ; elle ne court pas, mais elle vole ; elle ne vole pas, mais il semble qu’elle soit portée par les mains des Anges, ou qu’elle soit devenue aussi légère que le feu, dès que le feu divin a été allumé dans ses entrailles.

Quant aux travaux de l’enfantement, vous n’en verrez en Marie ni marque, ni vestige. Mais pourquoi les chercher, puisque, comme dit très-bien Saint Cyprien (6), les tranchées de l’accouchement ne sont que les exécuteurs de la sentence de Dieu, qui jamais ne s’en prend à l’innocent ? Ces rigueurs, ajoute Saint Grégoire de Nysse (7), étaient bonnes pour la mère de la mort, non pour la mère de la vie ; et l’ambassade qui lui est laite ne parle que de joie, de grâce et de bénédiction. Saint Fulgence dit encore mieux (8), ce me semble,

(1) Serm. i de Nativ. — (2) Lib. Il de Emmanuele, c. XXVIII. — (3) Serm. in Signum magnum, etc. — (4) Lib. de Laudibus Virg. — (5) Loc. cit. — (6) Serm. de Nutivit. — (7) Hoin. m in Cant. — (8) Loc. cit.

savoir est que celui qui était venu pour relever le monde de la fâcherie où il était plongé, n’avait garde de contrister celle qui l’avait logé avec tant d’affection, et qui lui avait fait si bon traitement l’espace de neuf mois entiers. J’avoue que c’est une chose pitoyable d’entendre la pauvre Rebecca avec ses deux jumeaux qu’elle porte dans ses flancs, remplir la maison de paroles plaintives. Mais qu’y ferait-on ? il faut qu’elle prenne patience, puisque avec tant d’impatience elle a souhaité d’être mère. Quant à Marte, comme elle n’a conçu que par la volonté et par le mouvement du Saint-Esprit, il ne se faut pas étonner qu’elle soit exempte de ces cris, aussi bien que des saletés qui accompagnent l’enfantement. Les Saints Conciles (1), ni les Saints Pères, ne souffrent pas que nous ayons autre opinion d’elle. Quoi ! dit Saint Zénon (2), Évêque de Vérone, voudriez-vous bien vous ligurer la Mère de Dieu abattue du travail, élangourie et épuisée de forces avec les embarras ordinaires des petits enfants ? ces ordures seraient - elles convenables au Fils ou **à** la Mère ? Celui qui était venu pour nettoyer l’infection du monde, n’eût jamais rien souffert de tel autour de soi. Saint Augustin (3) fait des merveilles à ce propos parlant à un certain manichéen, à qui déjà ci-dessus il a tenu quelques propos : As-tu jamais vu, lui dit - il, que les rayons dorés du Soleil qui sèchent les boues des chemins publics, aient été salis par la fange ? Que si cela ne peut être, comment donc oseras-tu dire que le clair rayon de la lumière éternelle ait emporté quelque saleté passant au travers du cristal virginal ? Dis-moi, pauvre homme que tu es, où est-ce que la Sainte Vierge eût contracté la saleté, elle qui était plus pure que les Anges ? Saint lldefonse (4) passe jusque-là, que d’assurer que s’il y eût eu de l’indécence en l’enfantement de la Vierge, celui qui se lût ainsi ressenti des effets de la première malédiction, ne pouvait porter le nom de fils naturel de Dieu. Mais j’ai déjà déclaré à une occasion toute semblable <, ci-dessus, le sens que doit avoir cette proposition.

VI. Enfin pour ce qui concerne la domination du mari, et la condition de la femme plus servile qu’honorable, qui est le troisième apanage du péché, et non un ordre établi par la nature bien réglée, ainsi que témoigne Saint Augustin, le Docteur Angélique après le même Saint nous donne parole qu’elle n’a point eu de place enlaMère de Dieu, non plus que les autres peines du premier péché. D’où il conclut que ce fut avec très-juste raison que Saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge, apprit le mystère de l’Incarnation par l’entremise de la même Vierge, non pas elle par le moyen de Saint Joseph.

(1) Concil. Trullanum, can. LXXIX. — (2) Serm.m de Nativit. — (3) Lib. de quifl » que tkeresibus, c. V. — (4) Loc. sa ?pe cit.

VU. Je mets tin à ce premier discours, avec un mot très-digne d’un grand Pape, c’est Alexandre tft, en un Bref adressé au Soldan de Cogne en Lycaonie. Grande à la vérité, dit-il, et digne de toute touange a été la très-heureuse Vierge Marie, qui a été trouvée digne de porter le Médiateur entre Dieu et nous, et qui parmi les femmes n’a eu sa pareille, ni sa seconde. Car elle a conçu sans confusion, elle a enfanté sans douleur, elle a passé de cette vie à l’autre sans corruption, afin que la parole de l’Ange s’accomplit parfaitement en elle, et qu’elle fût trouvée digne non à demi, mais entièrement pleine de grâce ; et afin que Dieu Éternef, qui voulut être son fils temporellement, rendit lui-même à sa Mère l’honneur qu’il avait longtemps auparavant commandé.

La fécondité, seconde Bénédiction de la Mère de Dieu.

VIII. Aurez-vous bien le cœur de contempler (1) la fille désolée du Capitaine Jephté sans être attendri de ses iarmes ? C’est une jeune demoiselle âgée d’environ dix-huit à vingt ans, obligée de mourir avant son jour pour une parole indiscrètement lâchée par son père abusé. Tant il y a qu’elle a demandé deux mois de répit, et la voilà tantôt à son terme. Elle les a passés avec quelques-unes de ses plus fidèles compagnes parmi les forêts, comptant ses ennuis aux chênes et aux cyprès. Vous la prendriez pour une vraie image de la mort. Car déjà son teint vermeil est passé, ses joues sont abattues, ses yeux demi-morts, tout son corps exténué, ses forces affaiblies, sa contenance languissante, sa voix mourante ; comme si elle était aux derniers abois de la mort. Si vous lui demandez ce qu’elle fait parmi ces bois, elle vous répondra qu’elle se fait faire ses funérailles toute vive. Ainsi en usait-on jadis en l’antiquité profane envers les vierges, qui avaient quitté le service de Jupiter pour être du monde, au rapport d’un bon Historien (2), et parmi les écoliers de Pythagore envers ceux qui avaient abandonné la Philosophie, comme l’écrit Clément (3) Alexandrin. Si vous la contraignez à parler plus intelligiblement, elle vous dira qu’elle déplore sa virginité, non pour l’avoir perdue, car c’est une fille fort sage et de très-lionne réputation, mais pour le blâme qu’elle croit devoir encourir parmi les siens. Car il ne lui fâche pas tant de mourir que d’être sans postérité, ce qu’elle répute à un malheur beaucoup plus grand que la mort même. Elle se persuade qu’elle sera tenue comme un bois qui meurt sur son pied, et qu’il ne sera mémoire d’elle non plus que si

(1) Judic. u. — (2) Strabo., 1. XVII. — (3) Lib. V Stromat.

I. 15

elle n’eût jamais été. Elle se ligure qu’elle encourra l’un des plus- grands opprobres qui se puisse trouver en sa nation, c’est-à-dire la stérilité. Voilà ce qui lui fait mal au cœur.

À dire vrai, la stérilité portait une telle ignominie parmi les Juifs, que les plus Saints en avaient de très-vifs et très-cuisants ressentiments. Je ne veux pas pourtant ici rechercher si en cela ils avaient tort ou raison ; il me suffit de dire qu’il ne se peut pas nier que la fécondité ne soit un bien, mais le malheur est qu’il est de telle nature, qu’il ne se peut acquérir que par la perte d’un autre infiniment plus grand. Il n’y a qu’un seul Phénix au monde, et une Mère de, Dieu singulière en toutes ses grandeurs, qui a mérité d’avoir lignée sans perdre sa virginité. Chose sans exemple et devant et après elle, dit Saint Cyprien (1), et nouvelle non jamais ouïe, que l’accord de ces deux pièces, virginité et fécondité. Partant, comme Mère lui fut accordée la plénitude de la grâce, et comme Vierge elle reçut une gloire qui ne se peut concevoir, savoir est de jouir au corps et en l’âme de la présence corporelle et spirituelle du Sauveur. C’est en quoi elle a été singulièrement bénie entre les femmes, dit Saint Augustin, de n’avoir eu nulle connaissance d’homme, et néanmoins d’en avoir porté un dans ses flancs. C’est en quoi elle a été singulièrement bénie entre les femmes, dit Saint Pierre Clirysolo- gue (2), d’avoir conservé l’honneur de l’intégrité, et d’avoir acquis la gloire de maternité ; d’avoir uni à la couronne de la virginité la grâce de la fécondité ; d’avoir été faite mère par l’opération du Saint-Esprit, sans laisser d’être Reine de la chasteté. C’est en quoi elle a été singulièrement bénie entre les femmes, dit le vénérable Bède (3), d’avoir été Mère et Vierge ensemble, et de n’avoir eu pour fils que Dieu même ; privilège qui n’était dû qu’à la virginité féconde.

Le dévot Saint Bernard fait un excellent discours (1) sur ce sujet, parmi ceux qu’il a composés de l’Ambassade de l’Ange Gabriel. Il parle ainsi : À la vérité, c’est une condition bien rude et un joug très-pesant, que celui qui a été mis sur les filles d’Ève, qu’il leur faille avoir mille maux si elles ont lignée, ou être maudites si elles n’en ont point. Elles sont entre deux malheurs, entre les travaux d’un côté et la malédiction de l’autre. Auquel des deux vousrésou- drez-vous, ô sage et chaste Vierge 1 Clioisirez-vous les douleurs, ou si vous aimerez mieux encourir la malédiction ? Je suis angoissée de tous côtés, répond-elle, mais j’aime mieux encourir la malédiction de la loi et demeurer chaste, que de concevoir avec plaisir pour

(1) Serm. île Nativil. — (2) Serm. xun. — (3) T. VII Hom. lu Evang. Missus est. — (4) Hom. IV in Missus.

enfanter avec douleur. Car si bien d’un côté j’aperçois la malédiction, néanmoins c’est sans danger de péché ; mais de l’autre j’encours ensemble et le péclié et la peine : outre qu’enfin ce n’est qu’une malédiction légale, qui ne veut rien dire autre chose qu’un reproche et un déshonneur devant les hommes, qui me tiendront comme inutile et comme un arbre dépourvu de fruit. Mais peu m’importe du blâme des hommes, pourvu que je garde la foi à mon Dieu. G Sainte Vierge, que vous êtes sage, mais vous n’êtes pas moins heureuse ! Vous choisissez de servir Dieu en qualité de Vierge, et vous ne savez pas que vous serez choisie pour être sa mère. Vous acceptez volontairement la malédiction de la loi, pour agréer à celui que seul vous désirez de contenter, et je vous avise que la malédiction se changera en bénédiction, et la stérilité en fécondité. Partant, disposez-vous à recevoir celui qui doit faire en vous de grandes choses, et qui, au lieu de la malédiction d’Israël, vous doit combler de la bénédiction de toutes tes nations du monde. Au reste, n’ayez uulle appréhension de cette fécondité ; car elle n’endommagera point votre intégrité ; vous concevrez voirement, mais sans péché ; vous serez enceinte, mais sans charge ; vous enfanterez, mais sans douleur ; vous aurez un Fils, mais sans connaissance d’homme ; vous serez Mère de celui même qui a Dieu pour père, et ce gage de l’amour paternel sera la couronne de votre chasteté. En un mot, vous enfanterez un Dieu comme vous concevrez de Dieu. Voilà une pqj’tie du discours de Saint Bernard, et il ne se peut rien dire de mieux. Ô que la Vierge entendait parfaitement ce secret, s’écrie Saint Anselme (1), ô qu’elle savait bien que plus soigneusement elle garderait sa chasteté, plus hautement elle s’approcherait de celui qui est très-chaste, voire qui est la chasteté. À l’instant qu’elle prit la résolution d’embrasser ce qu’elle jugeait être plus agréable à son Créateur, elle la prit quant et quant île passer par-dessus la malédiction de la loi, et de la mépriser pour l’amour de celui qu’elle connaissait être plein de tant de bouté et de sagesse, qu’il ne permettrait jamais qu’il lui en prit mal pour avoir voulu adhérer à sa très-parfaite voiouté. Aussi n’a-t-elle pas été trompée ; car qui s’est jamais repenti d’avoir mis sa confiance en Dieu ? Hésychius, prêtre de Jérusalem, parle de cet ineffable mystère comme un homme tout extasié. Qui a jamais vu ou entend u chose semblable ? dil-il (2). Où est le laboureur, qui ait fait moisson sans avoir labouré ni semé ? Où est le vigneron, qui ait vendangé sans avoir planté ni cultivé la vigne ? Où a-t-on vu courir un ruisseau, qui fut sans source et sans fontaine ? Car c’est la merveille que nous avons devant

(1) De Excellcntia Virg., c. IV. — (2) Serm. Il de Sancta Deipara.

nos yeux, et le privilège que les Saints Pères portent jusques au

Ciel, et après qu’ils ont tout dit, ils confessent qu’ils n’ont rien dit.

XI. Que, s’il se rencontrait quelqu’un qui voulût ravaler le prix de la fécondité de la Sainte Vierge, pour autant qu’elle n’a enfanté qu’un seul fils, je me contente de le renvoyer à Saint Ëpiphane (1), et au discours qu’il fait exprès pour répondre à cette pensée. La lionne, dit-il, n’a qu’une seule portée ; mais elle fait un lion, qui est le Roi des animaux, qu’elle garde vingt-six mois entiers en son ventre, d’où il sort tout fait et prêt à courir sur la proie, armé de dents et de griffes, redoutable en son rugissement, et connaissant déjà qu’il est le maître et que tout tremble devant lui. Et pourquoi ferai-je difficulté, poursuit ce Saint, d’appeler la Vierge une lionne, puisque les saintes lettres nomment son fils un lion, et nous le représentent suivant sa proie et ressentant sa Royauté en son port, en sa démarche, en son rugissement, en tout ? Notre-Dame, dites-vous, n’a eu qu’un seul fils. Il est vrai ; mais c’est un lion, mais c’est un Dieu, à qui il ne faut point de second ; car il doit être uniquement unique. Jadis les Impératrices d’Orient accouchaient en une chambre qu’on appelait la Pourpre, d’autant qu’elle en était toute tendue et couverte haut et bas, et le petit qu’elle mettait au monde était incontinent reçu dans l’écarlate pour y prendre avec la naissance une âme d’Empereur. Quant à la Vierge, avouons que si Dieu n’eût eu égard à autre chose qu’à son mérite, elle devait accoucher dans le Ciel, et son fruit devait soudain être posé sur le trône de Dieu, tant cette fécondité est extraordinaire et singulière en son espèce. De vrai le même saint Épiphane (2) parlant du sacré ventre de la Mère nonparcille, l’appelle un second trône de Chérubins, sur lequel la majesté de Dieu se repose, et si celui qui est là-haut s’appelle premier, ce n’est que pour l’ordre du temps ; car, pour le mérite, cette Dame l’emporte sans difficulté, ainsi que je ferai voir ailleurs (3). Les paroles manquent à ce Saint Docteur, qui voudrait bien plus dire qu’il ne dit. Cependant il assure qu’il est plus haut que les cieux des planètes, plus brillant que le firmament, plus capable que l’em- pyrée, puisqu’il a compris celui qui passe l’étendue de cette dernière sphère presque infinie en sa grandeur. Saint Grégoire de Nysse ne dit qu’un mot, qui ne nous baille pas peu à penser : il dit que pour tous les autres c’est merveille quand il se trouve un esprit tellement épuré, que Dieu y veuille loger avec contentement ; mais, pour le regard de la Vierge, que tout s’est rencontré si saint en elle, que son corps même a été fait la demeure très-digne du Saint-Esprit.

(1) Lib. III contra Hæreses. — (2) Serm. de Laudib. Maria ;. — (3) Cap. XV.

Le comble de tontes les faveurs qui ont été accordées aux femmes, troisième Bénédiction de la Mère

de Dieu.

XII. Tertullien, au livre de voiler les vierges, remarque fort à propos que l’Ange saluant la Mère de Dieu ne lui dit pas qu’elle était bénie entre les vierges, mais qu’elle était bénie entre les femmes ; pour lui donner à entendre qu’elle était généralement avantagée de toutes les bénédictions qui sont propres à ce sexe, que nous divisons en trois classes, des vierges, des veuves et des mariées, représentées en l’Évangile par trois sortes de terres inégalement fertiles, dont l’une rapporte au centième, l’autre au soixantième, et la dernière au trentième seulement. Comme elles sont différentes en bonté et en rapport, aussi te sont-efles en la qualité des fruits qu’elles donnent, le divin laboureur les ayant diversement partagées et bénies ; et jaçoit que chacune d’elles ait de quoi se contenter de son sort, cela néanmoins n’empêche pas l’avantage de l’une par-dessus l’autre. Les saintes lettres font foi que la virginité a eu pour apparoir une triple bénédiction, je veux dire l’incorruption de la chair, la liberté du corps et de l’esprit, et la conversation avec les Anges. L’incorruption, au dire du Sage (1), l’avoisine de Dieu, en sorte que Saint Jean en l’Apocalypse (2) compose de cette belle troupe blanche la suite et la compagnie ordinaire de l’Agneau. La liberté du corps et de l’esprit, que Saint Paul prise tant en cette condition de vie, fournit aux Vierges le moyen de rendre leur cœur tout entier à celui qui en est le possesseur légitime. La conversation Angélique leur donne l’entrée favorable dans le Ciel, et les délivre des soucis et des amertumes, ÔC1 les autres pour l’ordinaire sont plongées. La viduité de même a ses propres biens recommandés en l’Écriture, la facilité de vaquer à l’oraison, la macération du corps, et la pratique des bonnes œuvres. La première représentée par Anne (3) la prophétesse, qui est toujours au temple, s’adonnant à faire une continuelle prière. La seconde figurée en la Sainte Judith (4), qui ne pose jamais le cilice sinon ès Fêtes et ès Néoménies de la maison d’Israël. La troisième marquée en la veuve de Sarepta (S), qui loge et traite si charitablement Élie. La première bénédiction non-seulement leur fait prendre en gré leur veuvage, mais de plus, leur paie avec de très-grands intérêts la perte de leurs maris, leur donnant Dieu même pour Époux. La seconde leur sert de préservatif contre la souvenance des délices passées. La troisième rend leurs vies utiles au prochain, et exemplaires à tout le monde. Le mariage ne manque non plus de

(1) Cap. VI. — (2) Cap. XIV. — (3) Luc, n. - (‘Ô Jud, IV, — (5) III, Ueg. XVII.

bénédiction. Car, au rapport de Saint Augustin (1), il a pour son partage la fécondité et le Sacrement. La loyauté jointe à l’amitié réciproque des mariés allège le joug de leur condition, adoucit leurs fâcheries, et leur fait porter comme d’une épaule la pesanteur de leur état ; la fécondité leur sert d’un lien d’affection mutuelle et les flatte d’une douce espérance d’immortalité ; le Sacrement tempère leurs ardeurs, et les pourvoit de toutes les grâces nécessaires pour se bien acquitter de leur devoir.

(1) Lib. de Nuptiis. —

(2) Prov. XXXII. —

(3) Lib. Il de Virginibus.

XIII. C’est bien ici que je puis dire avec le Sage (2), que, s’il s’est trouvé des filles ou des femmes qui aient amassé des richesses, la Sainte Vierge les a toutes surpassées. Car, qui nous dira en quel degré elle a possédé l’incorruption, premier fruit de la virginité ? dans quelle liberté de cœur et d’esprit elle a vécu, soit pendant les douze années qu’elle a demeuré au Temple, soit pendant les trente- quatre commencées qu’elle a été avec son fils, ou au surplus de sa vie, jusqu’à son bienheureux décès ? Qui nous parlera de la douceur de sa conversation ordinaire avec les Anges ? Conversation, que nul ne devra trouver étrange, puisqu’elle traitait si familièrement avec le Roi des Anges. Bref, qui nous déclarera la force de l’éloge que la Sainte Église lui baille, lorsqu’elle la nomme Vierge singulière ? Ue qui apprendrons-nous en quelle perfection elle a joui de tous les passe - droits des veuves, de l’oraison si continuelle, qu’elle n’était pas même interrompue par le peu de sommeil qu’elle prenait ; si fervente, qu’elle faisait honte aux extases des Séraphins ; si pleine de célestes douceurs, qu’on eût dit qu’elle vivait déjà dans le Ciel ; de la macération de son corps si extrême, que Saint Ambroise (3) assure qu’elle surpassait les forces humaines ; de l’exercice des bonnes œuvres en la consolation des affligés, au soulagement des nécessiteux, en l’instruction des Maîtres et des Docteurs du monde, ainsi que nous avons vu ci-dessus à un autre sujet ? Finalement, puisqu’il n’est pas jusqu’au mariage, dont elle n’ait cueilli les roses sans être piquée des épines, qui nous représentera avec quel avantage par-dessus toutes les pures créatures elle a eu les biens propres de cet état, la fidélité, la lignée, et tous les plus excellents effets du Sacrement, jaçoit que sans Sacrement, puisqu’il n’était pas encore institué ? Ce sont les prérogatives inexplicables qui la font partout paraître singulièrement bénie entre les femmes, c’est-à-dire, entre les Vierges, plus sans comparaison que les Agnès, les Agathe, les Cécile, et tout autant qu’il s’en retrouve ; entre les veuves, plus que les Brigitte, les Catherine, les Élisabeth et autres semblables miroirs de sainteté ; entre les mariées, plus que les Clo- tilde, les Radegonde, les Blanche, les Jeanne et telles autres merveilles de Cour, lumières de vertus et brillants de piété ; le tout à la gloire de l’Époux des belles âmes, à l’honneur du sexe féminin, et à la consolation des enfants de l’Église, qui sont ensemble les enfants de la Reine des bénédictions.

Les louanges privées et les acclamations publiques, quatrième Bénédiction de la Mère de Dieu.

XIV. Le dévot Évêque d’Alberstat (1), expliquant l’éloge de la Sainte Vierge, dont il a été jusqu’ici discouru, estime que la Bienheureuse Elisabeth, à qui le Saint-Esprit le dicta premièrement, avait en sa conception, lorsqu’elle le prononça, toutes les plus excellentes Dames de l’antiquité, et que les comparant à la Mère de Dieu, elle la reconnaissait être bénie plus avantageusement que Sara, que Rebecca, que Judith, qu’Estber et que toutes les autres ensemble. Il veut dire, à mon avis, qu’elle jugeait que non-seulement cette Vierge sans pair avait emporté le prix des laveurs de Dieu par-dessus toutes les femmes anciennes qui avaient été l’honneur de leurs siècles, mais encore qu’elle serait bien plus hautement louée et prisée qu’elles toutes ; et que son renom ne serait pas renfermé dans la Judée comme le leur, mais qu’il serait porté aux peuples inconnus jusques aux dernières limites du monde, c’est-à-dire par tous les endroits où serait ouï le nom de son Fils. Le Sage Salomon (2) passe encore plus avant : car, parlant d’elle prophétiquement, il maintient qu’elle sera louée et exaltée non-seule- ment de ses enfants, mais encore de son Époux, qui est le glorieux Saint-Esprit. De vrai il appartient proprement au Saint-Esprit, dit saint lldefonse (3), de combattre pour les grandeurs de son Épouse, et à la vertu du Très-Haut, de qui elle a été ombragée. Ce que Saint Bonaventure (4) confirme, disant, que quiconque se porte à louer, à bénir et à honorer la Vierge, de nécessité il doit être invité à ce faire par le Saint-Esprit, à qui seul il appartient d’éclairer intérieurement son âme et de conduire extérieurement sa langue. De sorte qu’il ne convient pas à tous, dit Saint Basile de Séleucie ( »} ; de dire les louanges de Marie, mais à ceux-là seulement qui sont guidés d’en haut pour ce faire, et qui ont une affection toute particulière pour elle. Il ajoute que c’est l’office de ceux qui guindent leurs pensées et leurs désirs vers le Ciel par la contemplation des choses célestes, et qui ont l’âme épurée. Car la proposition de Saint Jean Damascène

(1) Haymo in Evang. Missus est. — (2) Proverb. XXXI. — (3) I.ib. de Virginit. Maria ?. — (4) lu Psalterio. — (5) Orat. de Annuntiat.

est toujours véritable, qu’elle surpasse toutes les conceptions de ses Panégyristes. Partant, heureux cent et cent fois les Athanase, les Cyrille, les Damascène, les lldefonse, les Anselme, les Bernard et tant d’autres qui ont consacré leurs esprits, leurs plumes et leurs bouches aux louanges de cette Princesse ; car s’il y avait quelque chose à désirer en ce monde ce serait à mon avis de pouvoir participer à leur bonheur. Mais brisons ici ce discours, et attendons une meilleure occasion (1) pour faire voir comment tout l’Univers s’est employé à honorer et à publier ses grandeurs.

### § III. — Qu’elle est singulièrement bénie entreles justes et entre les amis de Dieu,

Ce ne serait pas chose merveilleuse que la Reine des Anges fût singulièrement bénie entre les femmes, si elle ne l’était pareillement entre les justes, qui sont les amis de Dieu. C’est de quoi nous donnent une pleine assurance le dévot Idiot, Sophronius Hiérosolyinitain, Saint Jean Damascène et infinis autres Docteurs. En vous, ô Sainte Vierge, lui dit le premier (2), sont ramassés tous les privilèges des Saints. Nul d’entre eux ne peut être comparé à vous, et par-dessus vous on ne rencontre que Dieu seul. Le second va bien plus avant, car il assure (3) que tout ainsi qu’en comparaison de Dieu nul ne peut être appelé bon, de même à l’égard de Marie nul ne se trouve parfait, pour élevé qu’il soit en vertu et en sainteté. Mais le troisième monte si haut, qu’il n’est plus de moyen de passer outre : car il maintient (A) qu’entre tous les serviteurs de Dieu et sa très-sainte Mère, il y a une distance infinie. Il ne reste après cela que des admirations, des étonnements et des extases. Et possible serait-ce le meilleur de nous arrêter ici, attendu nommément ce qui a été dit peu auparavant de l’excès de la grâce de la Sainte Vierge par-dessus tous les autres Saints : grâce qui est la bénédiction même, ou qui n’en peut être séparée. Toutefois, pour ne pas faire tort à ce discours, je suis content d’enclore brièvement sous l’écorce d’une double figure l’avantage de cette bénédiction.

La terre promise aux Israélites, premier Symbole de l’excès des Bénédictions de la Sainte Vierge par-dessus tous les justes.

Un docte interprète du Cantique des Cantiques, qui vivait il y a environ quatre cents ans, à qui l’humilité, ainsi que quelques-uns estiment, a donné le nom de Guillaume le Petit, en la préface de son

(1) Cap. XII. — **(2)** Contempl. de B. Virg., e. u. **— (S)** Serm. de Assumpt. — **(4) Serm.** i de **Nativ. Virg. t** livre, se souvenant qu’à tout propos le Roi Prophète sous le nom de la terre convie le monde à chanter les louanges de Dieu, va subtilement distinguant trois sortes de terres. Il y a, dit-il, un Cantique que nous pouvons appeler le Cantique ancien ; un autre qui doit être nommé le Cantique nouveau, et un troisième, qui est proprement le Cantique singulier. Le premier est celui de la création, auquel le Prophète convie généralement toute la terre, c’est-à-dire toutes les créatures raisonnables, les Anges et les hommes ensemble, puisqu’ils ont part également à ce bienfait. Le second est celui de la Rédemption, auquel sont invités tous ceux qui ont été rachetés de la terre, qui ne sont autres que les hommes. Le troisième est celui de la sainte maternité et de la conception du Verbe divin, qui ne peut être cbanté que par cette terre mille fois heureuse, qui a germé et produit le Sauveur du monde, c’est-à-dire par la glorieuse Vierge Mère de Dieu : Vierge, qui entonne à part son Cantique de reconnaissance sur les montagnes de Judée. Vierge, qui a été proprement figurée par la terre promise, ainsi qu’ont enseigné Saint Augustin (1), Saint Bernard (2), Georges de Nicomédie (3) et quelques autres. Car que les justes et les amis de Dieu soient représentés par la bonne terre, c’est chose si claire parmi les saintes lettres, qu’en vain me travaillerai-je pour le montrer. À cette occasion Dieu si souvent ès anciennes Écritures, et le Sauveur ès nouvelles se compare au laboureur, ses grâces et sa doctrine au bon grain, et l’affection qu’il a au salut et à la perfection des âmes, au soin industrieux et pénible de celui qui cultive la terre. Au reste, dans cette grande multitude et diversité de terres, il y en a une qui est uniquement chérie de Dieu et très-singulièrement bénie, c’est la très-sacrée et très-immaculée Vierge, comme il se verra par les rapports qu’elle a à la terre de bénédiction jadis accordée de Dieu, et par promesses si souvent réitérées assurée à son peuple choisi.

III. Le premier avantage de la terre promise se doit prendre de sa situation. Avantage, que Moïse n’a pas oublié en son Cantique (4) non plus que le Prophète Isaïe (b), qui tous deux l’appellent la terre élevée, d’autant, dit le docte Évêque d’Avila (6), qu’elle est éminente non-seulement par-dessus les contrées d’alentour ; mais encore pardessus tout ce qui se voit en notre hémisphère, et ce à cause qu’étant au milieu de la terre habitée, si on vient à tirer une ligne droite sur la terre, elle se trouvera au-dessus de celles qui s’avancent devers l’Orient, devers le Ponent, devers le Nord et devers le Sud,

(1) Serm. c de Tempore. — (2) Serm. m in Salve. — (3) Orat. de Présentât. B. Virg. — (4) Exod. i. — (5) Cap. IV : Fructus terra ; subliinis. — (6) In locum cit. F.xodi.

c’est-à-dire au-dessus de toutes les autres terres. C’est ici que je rencontre la première bénédiction de notre terre spirituelle, qui au-même instant qu’elle a été créée, s’est vue au-dessus des plus hautes montagnes, comme naguères nous disait David, c’est au faite de la plus excellente sainteté. De là s’a voisinant de Dieu, autant qu’il est loisible à une pure créature, elle voit au-dessous de soi les plus grands Saints de cà-bas, comme autant de petits moucherons, à cause de l’infinie distance qui est entre elle et eux, disait peu auparavant Saint Jean Damascène.

IV. Le second avantage de la terre promise consiste en la jouissance des influences célestes, au favorable aspect du Soleil et des astres, et surtout au soin continuel qu’en daigne prendre le Créateur des astres et le Modérateur de toutes les caresses du Ciel. Le grand Législateur Moïse fit jadis entendre au peuple de Dieu ce privilège de la terre qui lui était préparée, en ces termes (1) : Le terroir que vous devez posséder n’a rien de commun avec celui d’Égypte, d’où vous venez de sortir, qui n’est arrosé que par les eaux limoneuses du Nil cpii y sont détournées et conduites par artifice, comme nous voyons ès jardins. C’est une contrée de très-belles collines et de très-agréables vallons, où Dieu envoie ses pluies selon la saison et selon qu’elle en a besoin, et ce qui est davantage, où lui-même tient toujours les yeux arrêtés dès le commencement de l’année jusqu’à la fin. Pourrait-on mieux et plus efficacement représenter le découle- ment perpétuel des bénédictions du Ciel sur la glorieuse Mère de Dieu, et l’amiable soin avec lequel elle était gouvernée de la providence plus que paternelle de Dieu ‘ ! Jamais cette amoureuse providence ne prit tant de plaisir au gouvernement d’aucune créature, qu’elle en prit en la conduite de cette belle âme. Car si Dieu l’œilla- dait sans cesse, elle aussi de son côté ne manquait pas d’avoir sans intermission les yeux collés et attachés sur lui. De sorte qu’elle pouvait dire singulièrement ce qui se lit au Cantique d’amour : Mon cœur est tout à mon fSien-aimé, et lui réciproquement a toujours sa pensée sur moi. « Elle eut aussi toujours droit de dire en vérité et sans nulle présomption, ces paroles du Prophète (2) : Je suis Souveraine, et après moi il n’y en a point d’autre ; je ne deviendrai point veuve, et je ne saurai ce que c’est que la stérilité. Jamais elle n’a cessé de produire le bien ; la paresse et la négligence lui étaient inconnues ; jamais elle ne paya le divin Laboureur d’ingratitude et de sécheresse. Cette terre porta toujours d’excellents fruits et en abondance, et plus fertile que cet arbre qui produit chaque mois des

(1) Dent. XI. — (-2) Isai. XLVII. 8.

pommes nouvelles, elle sera toujours chargée de Heurs, de feuilles et de fruits nouveaux (d). » Saint Bernardin le Siennois triomphe (2) sur ce sujet, représentant comment la Vierge ne pensait à autre chose qu’à Dieu et ne s’entretenait d’autre occupation que de l’amour et de la considération du souverain bien. Ses yeux, dit-il, ne voyaient rien autre que la beauté et les perfections du Roi de gloire son Époux. Ses oreiiles comme elles étaient fermées à tout le demeurant, aussi étaient-elles toujours ouvertes pour entendre parler de lui. Son palais ne pouvait savourer autre viande, ni son odorat flairer autre senteur. Son unique contentement était de tenir son Dieu embrassé et de le serrer étroitement de toutes ses affections. Bref, if n’y a pas tant de correspondance entre l’aiguille et l’étoile polaire, entre le fer et l’aimant, entre le Soleil et le souci, qu’il y en avait entre Dieu et le très-sacré cœur de Marie. Correspondance qui était la vive source des bénédictions du Ciel qui découlaient incessamment sur elle.

V. Quant à la fertilité de la terre promise, c’est chose merveilleuse de ce qui s’en écrit. Et ce n’est pas sans grande raison, que Moïse en son Cantique reproche au peuple de Dieu la faveur qu’il lui allait faire de le porter comme à cheval (3) entre ses bras en ce délicieux séjour, pour y être nourri de la graisse de la terre et des bénédictions du Ciel, puisqu’il fallait loger au premier et plus agréable lieu du inonde. Lieu, qu’à cette occasion le Prophète Isaïe compare (4) à une corne d’abondance ou à un pot d’huile ; lieu, que l’historien Joseph appelle (5) une contrée divine, et que tous ceux qui l’ont vu portent jusqu’au Ciel. Lieu, dit Aristéas, en l’histoire de la translation des Septante, qui sans parler des commodités innombrables que la mer apporte de tous cotés, ne manque de chose quelconque, qui soit capable de rendre un terroir bienheureux. Lieu, où sont ramassées toutes les bénédictions des autres terres, où se retrouvent les palmes des fduméens, les soies de Sères, les citrons, les melons et les orangers des Babyloniens ; les jardins des Hespérides, les cannes à sucre du Brésil, les fleurs d’Enna, la manne de Calabre, les raisins de Chypre et de Corinthe, les moissons de Sicile, l’ambre gris de l’Océan, la cannelle et les épiceries de Saba, le baume du Pérou, les sucs et les gommes d’Arabie, la chasse de Candie, les lions de Libye, les chameaux de Perse, l’ivoire de l’Inde, les mines du Septentrion et du Midi, l’air des Atlantides, les ruisseaux et les fleuves de Thes- salie : bref, où tout ce qui est épars cà et là se trouve recueilli par la main libérale de Dieu. Lieu, dit Brocard (6J qui en a fait curieusement le voyage, où les biens de la terre viennent abondamment et

(1) La R. Mère de Blénuir. — (2) T. 11, Serm. lu, art. 2, c. m. — (3) Exod. XV. (4) Cap. V. — ;î>) Lib. V Antiq. — (6) Lib. de Terra sancta.

avec fort peu de peine et de travail, où les vignes et les arbres portent pour la plupart deux fois, et où les campagnes sont semblables aux jardins des autres provinces ; lieu dont je dirai seulement ce mot pour abréger, que de la multitude des habitants, il est aisé de conjecturer la bonté du pays. Je m’en tiens à ce qu’en disent les saintes lettres ; savoir est, qu’avant qu’Israël y entrât il était tenu par sept diverses nations, qu’il y avait plusieurs rois et plusieurs princes, et que lorsque David fit le dénombrement de son royaume, il s’y trouva quinze cent mille hommes portant armes. À les prendre selon la supputation ordinaire pour la quatrième partie du peuple, ce serait six millions d’âmes dans une petite contrée, qui n’a pas plus d’étendue que la Flandre. Je sens bien que ma pensée ne saurait enfanter, et beaucoup moins ma plume coucher par écrit ce qu’elle conçoit de la fécondité de la terre, singulièrement bénie de Dieu, qui est la glorieuse Vierge. Car comment représenter le nombre, l’excellence et le mérite de ses pensées, de ses paroles, de ses actions toutes divines, dignes fruits d’un fonds si plantureux, et d’un sol si heureusement situé, si doucement arrosé et si favorablement regardé d’en haut ? Comment faire voir le saint combat qui était entre le soin et l’industrie du céleste laboureur, et la bonté de cette bienheureuse terre ? Que ce soit assez d’avoir dit qu’il ne se trouve rien ailleurs qu’elle n’ait très-libéralement rendu à son maître. Elle lui a présenté en son temps et en sa saison la pureté des Anges, la foi des Patriarches, la longanimité des Prophètes, la plénitude des Apôtres, la charité des Martyrs, la force des Confesseurs, la fécondité des Mariés, la continence des Veuves, l’intégrité des Vierges. Mais par-dessus tout cela elle lui a offert le fruit uniquement désiré du Ciel et longuement attendu de toutes les nations du monde, fruit qui n’a point de pareil en toutes les régions qui sont visitées du soleil.

VI. Ne voyez-vous pas déjà ce raisin choisi et qui est porté sur un brancard par les deux espions de la terre sainte ? Volontiers que ce sont Josué et Caleb. Saint Ambroise (1), Saint Augustin (2), Saint Jérôme (3), Saint Prosper (1), l’Abbé Rupert (5) et Saint Bernard (6) s’en prennent garde, et le reconnaissent pour une figure fort expresse du Sauveur du monde, brisé à guise d’un raisin sur le pressoir de la croix, et donné au monde, ainsi que parle Saint Gau- dence, Évêque de Bresse (7), comme le fruit délicieux dont les cœurs des fidèles sont nourris et engraissés, tant en cette vie présente qu’en celle que nous attendons. Raisin, qui est au milieu des deux

(1) Serm. LXII de S. Cypriano — (2) Serm. cc de Tempore. — (3) Ad Fabiolam III înansioiie décima quIIIIa. — (4) Parle II de Priedic., c. IX. — (5) In c. Xill Num. — (6) Serm. XLIV in Cant — (7) Tract, XVI.

Testaments, et par lequel nous pouvons aisément juger de la bonté de la terre des vivants qui nous a été préparée.

VU. Je ferais tort à la terre de bénédiction si j’oubliais le beau nom que l’Écriture Sainte lui baille eu mille endroits (1), l’appelant la terre de miel et de lait, non-seulement pour l’abondance des biens qu’elle produit, mais encore pour ses pâturages exquis, pour la variété de ses fleurs, qui attirent un si grand nombre d’abeilles, que partout on en rencontre des essaims dans le creux des arbres et dans les trous des rochers, et spécialement pour la douceur incroyable de ses fruits. Les Historiens sus-allégués, nommément Joseph et Brocard, me serviront de fidèles témoins. Le premier fait foi qu’il s’y retrouve des palmiers si pleins de miel, qu’on le fait sortir à les presser tant seulement avec le pied. Le second décrit une certaine sorte de fruit qu’ils nomment pommes de Paradis. Ce sont certaines pommes en forme d’œuf, sans semence, attachées ensemble en grande quantité, comme les grains qui se tiennent à la grappe, et faisant comme un raisin de la grosseur d’un panier ; au reste, si douces et si agréables à manger, qu’à bon droit croit-on que ce fût quelque rejeton du Paradis terrestre. Qu’est-il besoin que je passe outre, puisque cette si extraordinaire douceur est suffisante pour transporter vos pensées sur celle qui dit, en l’Ecclésiastique (2), que son esprit est plein de douceur, et que les biens qu’elle prépare aux siens pour héritage, et qu’elle leur donne ici de temps en temps par avant-goût, passent le miel et tout le travail des abeilles ; à qui l’Époux céleste donne cette louange (3), que de ses lèvres découlent le lait et le miel ; et de qui le Cardinal Pierre Damien dit (1) qu’elle est la douceur même, que nul ne savoure mieux que celui qui l’aime, et qu’en elle le très-doux Époux des âmes est descendu avec toute sa douceur ? Chose très-aisée à expérimenter, puisque pour l’éprouver il n’est besoin que de l’aimer.

VHL Mais après toutes ces considérations, il faut que je confesse qu’il y en a une qui emporte mon esprit, et qui me semble pour le moins autant recevable que nulle autre. C’est celle que Moïse touche en son Cantique, quand if dit (5) que lorsque Dieu faisait le département des nations, et qu’il mettait la séparation entre les enfants d’Adam, il eut principalement égard aux descendants d’Israël, que Jacob fut choisi pour être son propre sort et son peuple particulier, et que comme tel if le logea en la terre qu’il lui avait préparée, et qui lui appartenait privativement à tout autre. C’est le bonheur

()) Exod. III et XV. Dent, vin et XXXII, etc. — (2) Cap. XXII. Spiritus enim meus super mel dulcis, etc. — (3) Cant. IV. l’avus distillans labia tua, sponsa ; mel et lac sub lingua tua. — (4) Serm. de Annunt. — (5) Deuter. XXXu.

inexplicable de la Mère de Dieu, et la première source de toutes ses bénédictions ; c’est le sort mille fois heureux qui tomba sur elle lorsque Dieu, dans les idées de sa prédestination éternelle, faisant le dessein de ses élus et l’emploi de ses créatures, la choisit très-particulièrement pour la Mère de son Fils unique, la bien-aimée du Ciel, l’objet de sa bienveillance, le sujet de ses grandes miséricordes, et le second chef-d’œuvre de sa bonté ? Que tous ceux qui l’aiment bénissent mille fois ce sort, et mille millions de fois celui qui l’a si heureusement gouverné pour sa gloire et pour le bien de la Mère de toute bénédiction.

Le tabernacle de l’Alliance, second Symbole de l’avantage des bénédictions de la Sainte Vierge pardessus les autres justes.

IX. J’apprends de Saint Bernard que les Tentes, ou Tabernacles » comme l’Écriture les appelle, sont la ligure des justes et des amis de Dieu qui voyagent sur la terre. Car les Tentes, dit ce Docteur, sont pour ceux qui travaillent ou qui combattent : sont-ce pas les exercices des justes pendant cette vie mortelle ? Les Tentes n’ont point de fondement comme les maisons, mais elles sont pour être transportées cà et là. Saint Paul ne dit-il pas des amis de Dieu, qu’ils n’ont point ici de demeure arrêtée, mais qu’ils vont cherchant celle qui les attend au Ciel ? Les Tentes sont couvertes par en haut, afin de garantir ceux qui sont dedans des injures du temps ; et les belles âmes sont-elles pas défendues de tout ce qui leur pourrait nuire par la grâce et par la protection de Dieu ? Hugues de Saint-Victor (1), moralisant à sa coutume, le commandement donné au peuple d’Israël (2) de célébrer au septième mois la Fête des Tabernacles par l’espace de sept jours, et de dresser des Tentes et des ramées sur les plates-formes, ou bien ès entrées des maisons, d’offrir à Dieu des victimes pendant ce temps-là, et de donner des marques d’une réjouissance publique, tant par leurs festins que par le son des clairons et des trompettes, le tout à dessein d’éterniser la mémoire de leur sortie d’Égypte et des quarante ans qu’ils avaient passés sous les pavillons, il dit que la même ordonnance est laite de la part de Dieu à tous les justes, savoir est de dresser des Tentes, ou plutôt de se faire eux-mêmes de vraies Tentes spirituelles par les exemples de leurs vertus et par leur sainte conversation, et ce l’espace de sept jours et pendant la septième année, c’est-à-dire tout le temps de leur vie et tant qu’ils sont sous l’état de la grâce. À cette occasion, il

(1) Serm. XXXI. — (2) Levit. XXIII.

est nécessaire qu’ils montent à la montagne île la sainte contemplation, et que là ils cueillent la ramée d’une vie exemplaire et louable, les branches d’olivier, de myrte, de palmier, de saule, et du bois feuillu, qui sont les œuvres de miséricorde, de tempérance, de force, de chasteté, et généralement de toutes les antresvertus.il faut que ces loges soient posées au plus haut, ou bien ès entrées des maisons par le mépris de toutes les choses basses, et par le fruit des saintes œuvres, dont les justes doivent la joie aux Anges, et l’exemple à tous ceux qui les regardent. Ô qu’il fait bon entendre ces sons et ces voix d’allégresse ! ô qu’il fait bon flairer l’odeur de ces parfums et de ces sacrifices ! ô qu’il fait bon voir ces Tentes si bien arrangées le long de la sainte Cité ! ô qu’il me prend envie de m’écrier avec celui qui jadis fut contraint de bénir (1) malgré soi le peuple de Dieu : Que tes Tabernacles sont beaux, ô Juda ! et que tes tentes sont agréables, ô Israël ! On dirait que ce sont des bocages naturels, tenus et cultivés avec grand soin au pendant des plus belles collines, ou des vergers situés sur le coulant des eaux, ou au moins que ce sont des Tentes laites et arrêtées de la main de Dieu.

X. Le Paraphraste Hiérosolymitain me fournit ici une belle pensée. Car au lieu de ces dernières (2) paroles, il dit : Comme le Tabernacle de l’alliance que vous avez dressé en mon nom, et autour duquel vous avez disposé les Tentes d’Israël. Car il faut confesser que les justes et les amis de Dieu sont voirement autant de Tentes et de pavillons que Dieu chérit, et qu’il tient sous sa protection ; Tentes qui réjouissent le ciel et la terre, et où les Anges se trouvent à troupes pour la consolation et pour l’encouragement de ceux qui sont dedans ; mais au milieu d’eux se voit une Tente singulièrement bénie, une loge toute céleste, un pavillon qui n’a point de pareil, en un mot un Tabernacle divin, dressé **à** cette fin de maintenir l’alliance de Dieu avec les hommes. Ce n’est pas mon invention d’entendre par ce divin Tabernacle la très-sacrée Mère de Dieu. Je la tiens de Saint Athanase (3), de Saint Jean Chrysostome (4), de Saint Jean Damascène (5), de Saint Augustin (6), de Saint André de Candie (7), de Georges de Nicomédie (8), et de plusieurs autres (9) graves auteurs, qui tous l’ont pris pour une très-excellente figure de la Sainte Vierge, et les rapports qu’il y a de l’un **à** l’autre, non-seulement nous font avouer la ressemblance qui s’y retrouve, mais encore

(1)Nuroer. XXIV. — (2) Sicnt Tabernacula. quie fuit Dominus. — (3) Serm. de S. Deipara. — (4) Orat. de Ânnuntiat. — (5) Orat. i de Nativit. — (6) Serm. de Assumpt. — (7) Orat. i de Annuntiat. — (8) Orat. de Oblatione Virg. — (9)S. Ildefons., Serin, vu de Assumpt., etc.

l’avantage des bénédictions de la Mère de Dieu par-dessus les autres Justes, qui est ce que principalement je prétends.

Tout premièrement donc, quant à l’étoffe, le Tabernacle de l’alliance était bâti du bois de Sétim, bois rare et précieux, bois incorruptible et éternel, où tous les autres n’étaient faits que de peaux, ou agencés de simple ramée propre à récréer la vue pour un jour et à être jetée au feu le lendemain. Je ne veux pas ici m’avancer avec quelques hérétiques à dire que la Sainte Vierge ait eu un corps d’autre nature que les nôtres ; je sais bien que c’est une erreur condamnée par l’Église. Mais je ne fais pas difficulté de maintenir que si bien la Sainte Vierge a été fille d’Adam comme nous, néanmoins ce n’a pas été d’Adam le pécheur, en sorte qu’elle ait pris de lui une chair pécheresse comme nous, mais d’Adam le Juste, de qui elle a tiré une chair toute pure et toute composée de sainteté, comme l’appelle Saint Basile (1). Car puisqu’elle ne s’est trouvée dans l’idée de Dieu, ainsi que je dois faire voir ailleurs (2), qu’après le dessein de la réparation du premier homme, il ne se peut dire qu’elle ait été atteinte de la malédiction générale qui fut jetée sur tous ses descendants ; au contraire, il faut avouer qu’elle a eu part à la grâce de sa réconciliation sans être offensée de sa disgrâce, et beaucoup plus qu’elle a reçu toute sorte d’avantages tant au corps qu’en l’esprit, parle moyen de l’Adam nouveau, avec qui elle devait être la réparatrice de notre race.

En second lieu, quant à la garniture et à l’enrichissement du vieux tabernacle, il faut dire en un mot que rien n’y a été épargné. Car les tables étaient entièrement dorées, leurs vases d’argent, et tous les ustensiles de fin or. Il était couvert premièrement d’un riche tissu d’hyacinthe, de pourpre, d’écarlate et de fin lin, en après d’un grand barracan, qui donnait jusques à terre, et par-dessus l’un et l’autre d’une couverture de peaux rouges et azurées. Il ne se peut rien ajouter après qu’on a dit que Dieu même en avait pièce à pièce très-particulièrement baillé le dessin. Aussi ne reste-t-il rien plus, après qu’on a dit que la Sainte Vierge est un ouvrage de Dieu con- tretiré sur l’idée qu’il avait du Verbe incarné son propre Fils, afin de lui être semblable autant qu’une pure créature le peut être, et afin de faire avec lui un ordre tout particulier dans le dessein général qu’il avait de l’état de la grâce et de la gloire. Car, dès que cela est une fois reconnu, il ne faut plus faire état de vouloir comprendre avec quel soin il a embelli et orné cette créature singulière en toutes ses perfections ; mais il en faut laisser le jugement à celui qui l’a pu faire si grande et si riche.

(1) Lib. de Humana Chi isti generatione. — (2) Tract 11. c. 11.

En troisième lieu, quant à l’usage, le Tabernacle d’Israël avait un avantage indicible par-dessus tous les autres. Car c’était la tente et la demeure de Dieu, le lieu où il reposait, où il était servi et adoré, où il faisait entendre ses volontés, bref où tout ce qui se traitait était saint, auguste et digne de Dieu. À cette occasion, tout y était béni et consacré de l’onction sainte et mystérieuse, suivant l’ordre donné à Moïse ; ce qui fit dire au ltoi Prophète que Dieu avait sanctifié son Tabernacle. Que dirai-je ici de la Mère de Dieu, sinon ce qu’en dit Saint André de Candie (1), qu’à très-juste raison nous l’appelons bénie, puisqu’elle l’a véritablement été pour être le digne Tabernacle de Dieu ? ou ce que proteste Saint Jean Damascène (2), que lorsqu’on parle d’elle, il faut mettre en oubli l’ancien Tabernacle, vu qu’elle a été la demeure et le palais non-seulement do la puissance et des œuvres de Dieu, voire de l’essence et de la propre personne de son Fils ? C’est le privilège qu’elle a par-dessus les autres Tentes du peuple choisi. Car enfin celles-ci sont pour les actions ordinaires et indifférentes, aussi bien que pour les exercices de sainteté, et le temps a été que la plupart d’elles ne servaient qu’à des usages profanes et capables d’allumer la colère de Dieu. Mais la propre bénédiction de la Sainte Vierge est d’avoir toujours été Sainte, et qu’en elle, comme dans un Tabernacle divin, Dieu ait été continuellement servi et adoré sans mélange d’action quelconque, qui n’ait été purement rapportée à l’honneur et£à la gloire de sa souveraine Majesté. Esprits bien faits, et vous nommément, qui honorez la Reine des Anges d’une particulière dévotion, adorez l’infinie grandeur de Dieu dans ce sien parvis, rendez-lui vos vœux au soir, au matin, en tout temps dans ce sacré Tabernacle, puisque comme vous voyez, et comme vous verrez encore mieux ailleurs (3), il l’a choisi à cet effet.

Finalement, le Tabernacle de Silo et de Sion était l’unique assurance du peuple Hébreu, le recours et l’asile commun d’Israël, et le grand sceau de l’alliance que Dieu avait faite avec les Juifs. C’était cette divine Tente qui affermissait toutes les autres, lorsqu’elle se trouvait au milieu d’elles, qui remplissait de courage les bataillons de Juda, qui donnait l’épouvante aux ennemis, qui les mettait en déroute, et qui faisait qu’un seul homme valût autant que cent. C’est pourquoi le Prophète David, qui avait tout son cœur à ce Tabernacle, le nomme si souvent le fort et le rempart d’Israël, et le compare à la (4) Licorne, qui rend sa retraite redoutable à tous les animaux qui sont ès environs. Vierge admirable, l’arche et le pavillon d’Israël, qui pourrait expliquer ce que vous valez au peuple

(1) Serm. de Annunt. — (2) Orat. i de Nat. B. Virg. — (3) Cap. XIII. — (4) Psal. LXVII.

Chrétien, et lu confiance qu’il a en vous en toutes ses rencontres et en toutes ses nécessités ? Jamais, non jamais le cœur humain ne comprendra les favorables effets qu’il expérimente de votre protection. Vous êtes le refuge des affligés, l’assurance des ébranlés, le courage des faibles, le soutien du monde,, le nœud de l’alliance que Dieu a contractée avec nous. Sans vous, il n’y aurait ni espoir de grâce, ni paix de tenue, ni sainteté assurée. Mais puisque je dois rencontrer une meilleure occasion (1) pour vous faire mes protestations et pour vous rendre mes reconnaissances, il me suffit de vous avoir dit que je ne m’étonne plus que David ait publié partout que Dieu fait plus d’état des seules portes du Tabernacle de Sion, que de toutes les Tentes de Jacob, attendu que votre seule bonté lui fait plus d’honneur, et attire plus de cœurs et d’affections à son service, que tout le reste des Saints ensemble.

### § IV. — Qu’elle est singulièrement bénie entre toutes les créatures.

1. Le Roi Prophète a bonne (2) grâce, lorsqu’il fait sortir de la main de Dieu une fontaine de bénédiction, d’où proviennent toutes les grâces et toutes les faveurs qu’il répand sur ses créatures. Jaçoit que pour mon regard j’ai plus de consolation à me le représenter dans ses créatures avec Saint Hilaire (3), Évêque de Poitiers, avec Saint Pâquier, Cardinal Diacre de l’Église jRomaine, avec Saint Grégoire le Grand, avec Saint Théophile, Patriarche d’Antioche, et avec plusieurs autres Pères anciens. Il n’est point de lieu, dit le premier, où Dieu ne soit, et qui ne soit dans [Dieu. Il est au Ciel, il est aux enfers, il est au delà des mers ; il est dedans, il est dehors, en sorte qu’il n’est nullement compris, et qu’il comprend toutes choses. L’inetfable grandeur de Dieu, dit le second (1), pénètre, remplit et surpasse la profondité des enfers, la largeur des mers et l’étendue de la terre. Étant tout-puissant comme il est, dit le troisième (o), il pense tellement au général, que rien ne lui échappe du particulier ; il se rend tellement attentif au bien d’un chacun, qu’il pourvoit suffisamment à tous ; if environne le dehors, en sorte qu’il ne laisse pas pourtant de remplir le dedans ; il gouverne en telle manière les choses les plus hautes, que son soin descend jusques aux plus petites ; il est voire ment caché en sa nature, mais il se fait connaître par ses œuvres ; les effets qu’il produit le découvrent, en sorte que ceux qui l’aperçoivent n’ont garde de le comprendre ; il se laisse voir au travers de ses créatures, mais c’est dans une lumière sombre, dont

(1) Tract. iu ferc toto. — (2) Psal. CXLIV. — (3) Lib. I de Trinitat. — (4) Lib. I tle Spiritus Sancto, c. XII. — (5) Lib. XVI Moral., c. V.

toutefois il rabat tellement la lueur, qu’elle ne laisse pas de briller par éclairs ; il rehausse l’entendement créé à ce qu’il se porte jus- ques à lui, et puis incontinent il le rabaisse avec tremblement, à ce qu’il se contente de voir comme il peut ce qu’il ne saurait encore contempler à découvert. Le dernier le compare àl’écorce d’une grenade qui contient et conserve une infinité de rubis si proprement agencés que merveille, bien que ces petits grains ne s’aperçoivent pas de la muraille qui les défend. D’ici Saint Augustin va subtilement découvrant la grandeur de Dieu, et le grand bien qu’il fait à ses créatures de les tenir dedans soi-même, et se retrouver dedans, attendu que tout leur bonheur consiste en ce qu’il les tient près de soi, et qu’il ne s’éloigne jamais d’elles. C’est en cette façon qu’il les conserve, qu’il travaille en elles et avec elles, qu’il les perfectionne, qu’il les bénit. Ce fut à cette marque que le Patriarche Jacob (1) le reconnut lorsqu’il s’éveilla du mystérieux sommeil dont il était saisi, et qu’il jugea des admirables effets de la divine providence qu’il avait aperçus, la présence de Sa Majesté au lieu où il avait reposé.

II. Or, pour parler île ceci plus distinctement, et ensemble pour faire voir l’excès des bénédictions de la Sainte Vierge par-dessus toutes les créatures, il faut en premier lieu remarquer avec Saint Thomas (2), que Dieu se trouv e en elles et avec elles en trois manières ; c’est-à-dire par son essence, laquelle n’étant pas moins infinie pour le regard des lieux, qu’elle l’est pour la suite des temps, ainsi que parle Saint Fulgence, i ! faut par nécessité qu’elle se trouve partout ; par sa présence, c’est-à-dire par la connaissance très-parfaite qu’il a de tout ce qui se passe en son État : par son opération, les soutenant et les conduisant à leur perfection, à la façon dont parlait jadis le maître envoyé du Ciel, lorsqu’il disait : Jusques à présent (3), mon Père travaille, et moi quant et quant avec lui ; et je vous dis en vérité que le Fils ne peut faire chose quelconque que ce qu’il voit faire à son Père ; car tout ce que le Père fait, le Fils le fait seinblablement.il en faut dire tout autant du Saint-Esprit, suivant la règle de la Théologie, qui enseigne que les’actions que Dieu produit au dehors, se font par indivis par les trois personnes de la très-sainte Trinité. En second lieu, il est à noter que Dieu se trouve en trois façons particulières en sa créature raisonnable. La première est une spéciale protection, dont sa Majesté l’honore ensuite de l’excellence de sa nature, et beaucoup plus de sa vertu. Ainsi disait-il au Prophète fsaïe (4), son fidèle serviteur : Ne crains point d’autant que je suis avec toi. Protection, dont Saint Augustin (S) et les autres

(1) Genes. XXVIII. — (2) I p., q. VIII, art. 9. — (3) Joanu. V. — (4) Cap. XII. — (5) Médit., c. XXXVIII.

Pères disent des merveilles pour réveiller la confiance des amis de Dieu. La seconde manière est la grâce, grâce que Salomon demandait (1), sous le nom de la sagesse, lorsqu’il disait : Envoyez, Seigneur, du plus haut desCieux où vous demeurez, votre sagesse, à ce qu’elle habite et qu’elle travaille avec moi. La troisième est une liaison très-étroite qu’il a avec ses plus chers amis ; liaison dont les favorables effets ne peuvent être déclarés sinon par ceux qui les expérimentent. Car, pour cette autre ineffable manière, dont parle le Prophète Baruch, quand il dit, qu’il a été vu en terre et qu’il a conversé parmi les hommes, je n’y veux pas toucher maintenant.

III. Par-dessus tous ces divers degrés de présence, d’union et de communication de Dieu avec ses créatures, d’où dépendent toutes les bénédictions qu’elles possèdent et tout le bonheur dont elles jouissent, le dévot Saint Bonaventure donne l’ascendant à la glorieuse Vierge, à qui il parle en cette sorte (2) : Le Seigneur est avec vous, ô Sainte Dame ; Je Seigneur très-puissant est très-puissamment avec vous, à qui il a donné tout pouvoir avec lui et près de lui. Le Seigneur très-sage est très-sagement avec vous, en qui se retrouvent tous les trésors de sa science et de sa sagesse, dont une pure créature est capable. Le Seigneur très-riche est très-richement avec vous, pour qui sont toutes les richesses de sa bonté et de sa libéralité. Le Seigneur très-immuable est très-immuablement avec vous, qui êtes le trône de sa gloire et le char de triomphe de sa Majesté. Le Seigneur très-débonnaire est três-débonnairement avec vous, de qui nous recevons toutes les douceurs des Miséricordes de Dieu. Le Seigneur très-juste est très-justement avec vous, par qui il brise la tête de tous ses ennemis et des vôtres. Le Seigneur très-fidèle est très-fidèlement avec vous, avec qui il a contracté une très-ferme alliance pour le bien et pour l’assurance de ses créatures. Le Seigneur très-glorieux est très-glorieusement avec vous, sur qui il a jeté les rayons les plus brillants de sa gloire et de sa grandeur. Le Seigneur est avec vous, c’est-à-dire le Père, de qui vous êtes la très-noble fille ; le Fils, de qui vous êtes la très-admirable Mère ; le Saint-Esprit, de qui vous êtes la très-aimable Épouse ; toute la très-saihte Trinité, de qui vous êtes la très-humble servante. Le Seigneur est avec vous, comme le Soleil avec son aube, comme la fleur avec sa lige, comme le lloi avec la Reine son Épouse. Le Seigneur est avec vous, lui dit l’Archange Gabriel (3) par la plume du grand Saint Augustin, mais plus excellemment qu’avec moi ; car il est dans votre cœur et dans votre sein tout ensemble, et il ne possède pas moins

(1) Sap. IX. — (2) Speculi B. Virg., c. VIII, IX, X, XI. — (B) Serm. de Nativ.

votre esprit Angélique, qu’il remplit vos très-sacrés flancs. C’est ainsi que la bienheureuse Vierge, est élevée par-dessus tout ce qui est créé ; c’est ainsi qu’elle passe tous les états de l’Église militante, et toutes les Hiérarchies de la triomphante, pour aller recevoir immédiatement au-dessous de Dieu une bénédiction singulière, avec un privilège de singularité en toutes ses bénédictions. Donnons-nous le contentement de monter jusqu’à la source d’où elles procèdent, pour adorer le très-béni Jésus, vrai principe de toutes les bénédictions du monde.

### § V. — De la source de toutes ces bénédictions.

I. Saint Bernard la découvre (1), et nous la lait toucher au doigt lorsqu’il explique la bienvenue que Sainte Elisabeth lil à la Mère de Dieu sa cousine, lui disant prophétiquement : Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de votre ventre est béni. Vous êtes voirement bénie entre les femmes, dit ce Saint Docteur, et le fruit de votre ventre est béni entre tout ce qui est créé. Mais ce n’est pas ensuite de vos bénédictions que le fruit de votre ventre est béni ; mais plu- têt d’autant qu’il est singulièrement béni, vous avez meilleure part que nulle autre à ses faveurs et à ses bénédictions. Voilà la vraie source, et c’est folie d’en chercher une autre ; attendu que ce n’est pas seulement l’origine des bénédictions de Marie, mais encore le principe de toutes les bénédictions du monde. C’est la divine fontaine, qui jadis fut montrée de loin au Patriarche Abraham (2), quand Dieu lui promit avec serment qu’il multiplierait sa postérité comme les étoiles du Ciel et comme le sablon de la mer, et que toutes les nations île la terre seraient bénies en sa semence. C’est le céleste bouillon d’eau vive que le grand aïeul du Messie aperçut lorsqu’il chanta en son psaume (3) : Toutes les tribus de la terre seront bénies en lui, et toutes les nations du monde prêcheront ses grandeurs. C’est la source mystérieuse que le Prophète Zacliarie (4) vit au-dessus du grand chandelier d’or, du tronc duquel sortaient tout à l’entour sept rameaux, ou sept branches, qui portaient chacune sa lampe. Car la lampe du milieu qui était au plus haut du chandelier beaucoup plus capable que les autres, assise sfur une grande cuve ou coupe d’or, comme sur sa propre fontaine, où était reçue une grande abondance d’huile, qui par ses canaux passait jusques aux sept lampes susdites pour leur fournir l’aliment nécessaire, suivant l’interprétation de Saint Jérôme (5), et comme il assure, des plus savants et des mieux

(1)Hom. IV in il issus. — (2) Genes. XIII. — (3) Psat. i.XI. — (4) Cap. IV. — (5) III cap cit. Zachariæ.

entendus d’entre les Docteurs, tant Hébreux que Chrétiens, n’était autre que le Sauveur du monde, de la plénitude duquel tous nous avons reçu, ainsi que parle le bien-aimé Disciple (1), et en qui, selon que le dit Saint Paul (2), nous avons tous été bénis des bénédictions du Ciel. C’est Jésus, le digne fruit du ventre de Marie, qui l’a comblée avant toute autre des bénédictions les plus choisies qu’il ent apportées cà-bas.

II. Partant, disons encore un coup à l’honneur de l’un et de l’autre, avec le dévot Saint Bonaventure (3) : Béni soit Jésus, le fruit non-seulement du ventre, mais encore de l’esprit et du consentement de Marie, fruit merveilleusement noble pour être issu de la maison Royale île David ; plus noble pour être sorti du ventre sacré de Marie ; très-noble pour être parti du sein adorable du Père Éternel ; fruit délicieux en la beauté de la foi, plus délicieux en l’odeur de l’espérance, et très-délicieux en la faveur de la charité ; fruit utile pour le salut du monde, plus utile pour le grand nombre des enfants de salut qu’il a produits, et très-utile pour la conservation de ces précieux gages de la vie éternelle ; fruit abondant en ce que tous en peuvent être nourris, plus abondant en ce qu’il a le moyen de les rassasier, très-abondant en ce qu’il ne peut être consumé ; fruit d’humilité pour abattre l’orgueil, fruit de charité pour combattre l’envie, fruit de douceur pour étouifer la colère, fruit de diligence pour aiguillonner la paresse, fruit de libéralité pour mettre hors l’avarice, fruit d’abstinence pour réprimer la gourmandise, fruit de continence pour bannir la déshonnêteté, fruit de vie pour l’abolition des vieilles offenses, pour l’expiation des nouvelles, pour la guérison de la plaie originelle, pour la nourriture de l’âme, pour l’adoucissement du Juge courroucé, pour l’affranchissement des peines préparées, pour le mépris des choses temporelles, pour le désir des éternelles, pour l’accomplissement de la vie spirituelle, pour la multiplication de l’Église militante, pour la réparation des ruines de la triomphante, pour l’acquisition de la gloire perdurable. Béni soit à jamais l’arbre qui a donné un si bon fruit, béni soit le truitqui a été cueilli sur un si bon arbre. Béni soit Jésus fruit de vie, bénie soit Marie arbre de vie, aussi longuement cpie nous dirons avec l’Épouse (A) : Je me suis assis à l’ombre de l’arbre que j’avais désiré, et son fruit a rempli ma bouche de douceur.

(1) Cap. I. — (2) Ephcs. i. — (3) Speculi B. Virg., c. XIV, XV, XVI. — (4) Cant. n.

## LA NEUVIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu,

## CHAPITRE X.

Qu’elle soil la Heine dos verlus.

En vain chercherais-je un lion plus commode pour traiter des vertus de la Sainte Vierge, qu’après avoir parlé de la grâce, de qui les vertus sont les filles. Ce sera pourtant sans dessein de m’y enfoncer, ou de m’engager au discours particulier de ses admirables vertus. Car, pour écrire non ce qui en est, non ce qui s’en peut dire, mais ce qui peut passer afin de donner quelque satisfaction au lecteur, il faudrait un volume entier. À cette occasion je me contenterai de dire un mot de l’excellence de ses vertus en général : qui en voudra voir quelque chose en détail, il le trouvera par-ci par-là à diverses rencontres, et nommément au dernier Traité, au Chapitre de l’Imitation.

### § I. — Que la Mère de Dieu a véritablement été la Reine des Vertus.

I. L’Abbé Théodore, que les anciens ont appelé Studita, à cause de la charge qu’il avait d’un Monastère dit communément l’Étude, qui vivait au commencement du neuvième siècle, sous les Empereurs Brisimages, de qui il reçut beaucoup de mauvais traitements, a merveilleusement bien rencontré à mon jugement, lorsqu’il a dit, que celui-là s’abuserait qui prendrait la stérilité de Sainte Anne pour une malédiction, attendu qu’elle a plutôt été la marque d’un signalé mystère. Devant lui, Saint Pierre Clirysologue avait mis en avant la môme conception avec des paroles dorées ; les voici (1) : Cetfe stérilité n’était pas maudite, mais mystique, puisque le fruit qu’on attendait d’elle était seulement différé. De sorte que le sacré ventre de Sainte Anne n’était fermé que pour un temps. Aussi la raison requérait qu’il fût. de longue main disposé, que toutes les

(1) Serm. i.XXXIX.

vertus y fussent jetées, et qu’avec une longue traite d’années elles vinssent à leur maturité. Cette mère devait égaler, voire surpasser les plus fécondes d’entre les femmes, avec une tille singulièrement unique, en qui et avec qui naissaient toutes les vertus ensemble. Stérilité mille fois heureuse, qui apprêtait au monde un tel fruit. C’était la glorieuse Vierge, que Dieu de toute éternité avait destinée à être la Reine des vertus, la Mère du Roi des vertus, et, comme l’appelle Saint Jean Damascène (1), le trésor de toute sainteté.

H. Les Docteurs se servent de diverses images afin de nous la figurer telle. Le Saint Pape Innocent III (2), marchant sur les traces de l’Époux des Cantiques, la fait semblable à une armée rangée qui se rend épouvantable à tous les ennemis de Dieu. Le Général de cette armée n’est autre que Dieu même, la charité est son Lieutenant, la foi et l’espérance mènent la cavalerie, qui est composée des habitudes infuses. Les vertus morales font l’infanterie sous la conduite de la prudence. Le renfort sont les dons du Saint-Esprit. Saint Épi- phane (3), Hésychius (4), Saint Jérôme (5), l’Abbé Rupert (G), Ho- norius (7), Alanus (8), surnommé en son temps le Docteur universel, le docte Guillaume le Petit, et tout plein d’autres après le même Époux des Cantiques (9), la comparent à un beau et riche parterre. Sophronius parlera pour tous : Tout ce qui s’est trouvé en elle, dit-il (10), n’a été que pureté, que simplicité, que grâce, que vérité, que miséricorde et justice. Nous la pouvons, à très-juste raison, appeler le jardin de plaisance, où se rencontrent toutes sortes de fleurs et toutes les plus agréables plantes des vertus. Jardin, qui est tellement fermé, qu’il ne peut être échellé, ni surpris par aucunes embûches des ennemis. Le noble Prélat de Poitiers, et le très-excellent Poëte Venance Fortunat, qui vivait au sixième siècle, a chanté le même en ces beaux vers (11) :

Votre honorable nom sur les siècles vivra, Et nos voix béniront en tout temps, en tout âge, L’ouvrier qui forma un si parfait ouvrage, Qui surpasse en grandeur tout ce qui le suivra.

Vous êtes un trésor au delà de tout prix, Une beauté sans pair, un magasin de grâce, Un monde de vertus, dont le lustre surpasse Tout l’éclat et le les des plus nobles esprits.

(1) Orat. i de Dormit. B. Virg. — (2) Serm. u de Assumpt. — (3) Serm. de Laudib. Virg. (4) Orat. u de Deip. — (5) Lib. Il contra Jovin. — (6) Lib. IV in Cant. — (7-S) In locum citât. Cant. — (9j Cap. IV. — (10) Serm, de Assumpt. — (11) Lib. I de Part. Virg.

Vous êtes une fleur, l’honneur des belles fleurs, Plus blanche que le lis, plus rouge que la rose, Qui naissant sur la terre au Ciel êtes éelose, L’un et l’autre embaumant de vos saintes odeurs.

Il appartiendrait an céleste Époux, qui a commencé ce discours, de nous conduire par les carreaux de son jardin, et de nous montrer les fleurs exquises de toutes les vertus qu’il a lui-même plantées parmi ces rares compartiments. Quel plaisir, je vous prie, serait-ce d’y voir les roses blanches et vermeilles mêlées par ensemble pour marquer l’accord de la fécondité et de la virginité qui était en la Sainte Vierge ? Quel contentement d’y contempler l’œillet de sa charité, la pœone de sa constance, la violette de sa douceur, le lis de son innocence, le souci de son oraison, la tulipe de sa résignation, et pour parler avec le divin Jardinier (1), le cyprès de sa pureté, le nard de son amour, le safran de sa céleste sagesse, le calante aromatique de son humilité, le cinnamome de sa contemplation, la myrrhe de sa mortification, l’aloès de l’intégrité de sa vie et de ses bons exemples (car c’est ainsi que le savant Aleuin explique tout ce que dessus) ; en un mot, toutes les fleurs et les vertus Angéliques, qui croissaient en toute saison dans ce lieu délicieux à la faveur des douceurs du Ciel.

C’est assez parler par énigme : disons nettement et brièvement, que toutes les vertus, dont la sainte âme de la glorieuse Vierge était capable, se sont rencontrées en elle. Je dis les vertus Théologales, les morales, les acquises et les infuses, soit celles qui sont telles de leur nature, ou celles qui le sont par accident seulement. Bref, tout ce qu’on saurait désirer pour ennoblir un cœur tout céleste. Je ne me mets pas en peine de le prouver, puisque nul n’en doute que les impies, avec qui je ne veux rien avoir à démêler. Je dis de plus qu’elle a eu ces mêmes vertus au plus haut et plus excellent degré qu’elles puissent être possédées par une pure créature, que les actes qu’elle en a produits ont été les plus nobles fruits de vertu, qui jamais se soient vus après ceux de son Fils, qu’ils ont été assortis de toutes les circonstances nécessaires pour les rendre parfaitement agréables à Dieu et nommément qu’ils ont été conçus par la jonction des motifs les plus relevés et les plus dignes de Dieu, qui jamais soient sortis d’un esprit créé.

S’il était ici question de mettre les preuves sur le tapis, je me servirais premièrement d’un beau mot de Saint Grégoire de Nysse, lequel, quoiqu’à un autre propos, dit néanmoins tout ce que je saurais désirer, savoir est que comme le feu rencontrant un bois sec et

(1) Cant. IV.

bien disposé fait une flamme plus claire et plus nette, et la porte plus droit contre son centre, qui est là-haut ; de même le Saint-Esprit ayant trouvé une belle âme et un cœur généreux tel qu’était celui de Marie par-dessus tous les cœurs du monde, il y a fait des merveilles de vertu, et l’a conduit avec des avancements étranges jusqu’au faîte de la perfection. Je vous représenterais la hauteur de sa grâce, ainsi que je l’ai fait voir ci-dessus, laquelle ensuite de l’accord qu’elle avait avec la charité servait à son âme royale d’un principe intérieur de continuelles actions d’héroïques et divines vertus. Je vous raconterais ce qui a été dit de la protection toute particulière de Dieu, et des mouvements redoublés qui battaient sans cesse à la porte de ce saint Temple pour le convier à faire des actes de sainteté dignes de la Majesté qui y logeait. Je vous dirais que tout ce qui se retrouvait en elle étant saint, et n’y ayant nul de ces détourbiers do vertu, que nous expérimentons à notre grand dommage, elle allait d’une vitesse incroyable à la conquête delà vertu, étant toujours plus légère et plus forte, par le moyen de ses actions précédentes. Je remontrerais comme toutes les habitudes de vertu et de sainteté, qui furent versées dans son âme dès le commencement, ayant toutes été excellentes et depuis toujours accrues par leurs propres effets, elles ne pouvaient se démentir pour produire des actions ordinaires et basses, mais qu’elles étaient par tout droit engagées à faire des exploits dignes de leur extraction. Car telles et autres considérations seraient capables, ce me semble, de persuader à qui que ce fût le prix incomparable des vertus de la Mère de Dieu ; mais je suis content de m’en tenir à ce qu’en diront quelques Docteurs, qui portent quant et eux leur autorité et leur mérite.

V. Le premier sera l’humble Idiot (1), qui parle ainsi : Ô Vierge plus que très-glorieuse, vous êtes toute belle, et ne se retrouve nulle tache en vous ; vous êtes toute belle quant à l’âme par la très-parfaite beauté de vos grâces et de vos vertus ; vous êtes toute belle en votre propre Conception, puisque vous n’avez été faite que pour être le temple du Très-Haut ; vous êtes toute belle en celle du Verbe divin qui est la lueur de la gloire du Père. En vous se sont rencontrées autant de beautés que de vertus ; et ce qui est encore plus, elles vous ont été accordées avec plus de perfection au-dessous de votre très-béni Fils, qu’à nulle autre pure créature. Car jamais vous n’eûtes de semblable non plus que jamais vous n’aurez de suivante, qui vous imite de près. Toutes les vertus, tant celles qui appartiennent à la vie contemplative, que celles qui sont propres de l’active,

(1) Contempl. de B. Virg., c, n.

se sont ralliées et unies en votre sainte âme, et ont conspiré par ensemble pour vous faire la merveille et l’étonnement des créatures. Car celles qui servent à la vie active, ont épuré votre volonté, les autres ont éclairé votre entendement d’une lumière à laquelle il ne nous appartient pas d’aspirer. Non, la pureté des Anges ne vous a point manqué, non la patience des Martyrs, non l’abstinence des Confesseurs, non l’innocence et l’humilité fies Vierges ; en un mot, vous avez emporté la gloire de toutes les vertus, ô très-glorieuse Vierge, et ce qui est encore plus, vous ne les avez pas possédées en quelque médiocrité, mais vous les avez eues en leur plénitude et en leur perfection. Et par-dessus tout cela, pour vous accomplir de tout point, leur ont été adjointes toutes les qualités naturelles, toutes les grâces spirituelles, et tous les dons célestes, qui peuvent mettre une âme au plus haut point d’honneur devant Dieu. Car il n’y a pas moins de différence entre vos contemplations et vos extases, et les connaissances des autres, qu’il y en a entre le contentement que reçoit celui qui boit à souhait de quelque vin délicieux, et le plaisir d’un autre qui n’en a rien autre que l’odeur.

VI. Le Saint Archevêque de Florence (1), discourant de ceci, remarque subtilement après Albert le Grand, que jamais il ne fut de vertus comme celles de la Mère de Dieu, qui étant entre celles des Bienheureux esprits, et celles des voyageurs de cà-bas, avaient toutes les perfections des unes et des autres. Car elles étaient sans contrariété et sans crainte d’altération, ne plus ne moins que celles des citoyens du Ciel, et d’ailleurs elles étaient méritoires de prix et de récompense, comme celles des passants de cette vie combattante. Euty- chien, Patriarche de Constantinople, qui vivait sur le commencement du sixième siècle, en l’Oraison qu’il a composée de la pénitence de l’insigne Théophile, de qui je parlerai à une autre occasion (2), n’en a pas tant dit de beaucoup, si vous avez égard à la quantité des paroles ; mais si vous les voulez peser, je m’assure (qu’elles emporteront la balance. La Mère do Dieu, dit-il, toute sainte et vénérable, mérite toute sorte d’honneur et de louange. Car elle se trouve seule chaste, seule pure, seule nette, tant d’âme que de corps, seule ayant la confiance en Dieu, et de même de toutes les autres vertus. Saint Jean Damascène (3) a dit le même après lui ; et longtemps avant tous les deux, Saint Grégoire de Néocésarée (4). Et me semble que ces grands hommes ne pouvaient aller plus avant, ni l’esprit humain porter le mérite des vertus de la Sainte Vierge plus haut, que d’en dire ce que les Saintes lettres disent de Dieu, qu’il est seul bon, seul juste, seul

(1) IV part., lit. XV, c.XVII, § 4. — (2) Tract. If, c. IX, § 8. — (3) Orat. il do Nat. Virg. — (4) Orat. i de Annunt.

immortel, et ainsi fie ses autres attributs. Sur quoi je vous prie de prendre un peu d’haleine jusqu’au second Traité (1) où je l’erai voir, Dieu aidant, comment et pour quelle raison nous attribuons à la Vierge Mère ce qui appartient à Dieu seul.

### § II. — Qu’il était raisonnable que la Mère de Dieu fût aussi la Mère des

Vertus.

I. De plusieurs raisons que je pourrais mettre en avant j’en choisirai deux tant seulement, et encore me contenterai-je de lès avoir produites sans m’y arrêter autrement. Je les tire de deux offices de la Bienheureuse Vierge, qui sont si relevés, qu’il était tout à lait impossible qu’elle s’en acquittât dignement sans être très-excellente en toutes vertus. Le premier est celui de Mère de Dieu, où aboutissent toutes ses grandeurs ne plus ne moins qu’elles prennent de là leur origine. Car la raison ne permettait pas, dit Saint Justin le Martyr (2), que Dieu choisit une mère pour son Fils, dont les vertus liassent communes et ordinaires ; il fallait qu’elle emportât le prix par-dessus toutes les autres. De fait était-il pas bienséant que le lit nuptial de l’Époux céleste fût parsemé de toutes les fleurs du jardin des vertus, et parfumé de toutes les bonnes senteurs du Paradis ? C’est la douce pensée du dévot Cardinal Pierre Dainien ; en un Sermon de l’Assomption, expliquant ces paroles du troisième des Cantiques : Qui est celle-ci, qui monte ne plus ne moins qu’un trait de fumée très-agréable, remplissant l’air de l’odeur des compositions aromatiques de la myrrhe et de l’encens, et de toutes les poudres des parfumeurs ? il parle de cette sorte : Les Anges s’étonnant de cette merveille qui n’avait jamais été vue, remarquent en premier lieu qu’elle vient du désert, qui n’est autre que la vaste étendue du monde, où souvent les hommes vivent en bêtes, et où leur Prince, qui est le Diable, exerce sur eux son pouvoir ; monde, au reste, qui est une vraie solitude de vertus, lesquelles ont été contraintes de se retirer dans le Ciel qui est le lieu de leur naissance, à raison du mauvais traitement qu’elles recevaient sur la terre. Ils s’étonnent en second lieu de la voir monter, au lieu que les autres descendent et roulent quasi tous en bas. La seule Mère du Créateur monte de vertu en vertu jusqu’à ce qu’elle en ait atteint la plénitude. Mais la principale merveille, c’est de voir comme elle monte. Car elle va justement comme un trait de fumée droit, délié et embaumé : droit

(1) Cap. V, § 6. — (2) Lib, Quæstionum responsione ad quasst. CXXXVI.

par la hauteur de sa conversation, délié par la subtilité de sa contemplation, et embaumé de l’agréable odeur de ses rares vertus, au moyen desquelles elle attire tout le monde après soi. Les Anges disent, de plus que cette fumée sent l’encens et la myrrhe, c’est-à-dire la dévotion et fa chasteté. Aussi sont-ce les deux vertus qui l’ont entièrement pénétrée et remplie dedans et dehors. Car la chasteté a possédé son corps, et la dévotion a confit son âme, et toutes deux l’ont rendue digne Mère de Dieu. Et de peur qu’on ne crût qu’elle fût dépouvue des autres vertus, ils ajoutent incontinent après que cette senteur est une composition aromatique de toutes les poudres précieuses, d’autant qu’il n’est point de vertu qu’elle n’ait en un très-haut degré. Ils disent en outre, que pour rendre une odeur plus agréable, ces espèces ont été pulvérisées, d’autant que les vertus de la Sainte Vierge n’ont pas été des vertus molles et délicates, qui n’aient point été mises à l’épreuve, mais des vertus fortes et battues à grands coups de tribulations. Que si vous désirez d’apprendre encore plus particulièrement en quel temps sa sainte âme fut embaumée de toutes sortes de bonnes senteurs, ils vous diront que ce fut lorsque toutes les vertus s’unirent ensemble, pour dresser et parfumer en elle la couche nuptiale du divin Époux.

II. Oh ! s’il se trouvait quelqu’un qui nous pût déclarer la douce odeur que répandirent ces nobles filles du Ciel, lorsqu’elles descendirent toutes de compagnie dans cette bienheureuse âme avec leurs habits parfumés et avec leurs coffrets de senteur pour faire le lit mystérieux du lloi de gloire ! Car pour l’attirer du Ciel en terre, il était nécessaire que la terre fût changée en Ciel par le moyen de semblables senteurs. Mais qui pourrait dire quel fut le musc et l’ambre gris que ce Prince du Ciel porta avec soi, ‘lorsqu’il descendit en personne pour prendre son repos en la glorieuse Vierge ! Comme il n’y a rien en l’univers qui se puisse égaler à lui, aussi n’a-t-on jamais rien senti qui approchât de ces divines odeurs. Ce qui me fait estimer que si auparavant ce temps-là les vertus de la Vierge étaient toutes héroïques, dès lors elles ne furent rien moins que célestes ; si dès le commencement elles réjouissaient le Ciel et la terre, à ce coup elles les durent ravir ; si pendant les années qui avaient précédé cet heureux moment, sa conversation ordinaire avec les Saints Anges les avait rendues Angéliques, après l’alliance qu’elle contracta avec Dieu, elles devinrent toutes divines. Car si nous ne voulons manquer notablement au respect que nous lui devons, il faut que nous croyions que tout ainsi que celui qui a longtemps manié la pomme de musc en retient aussi longtemps l’odeur, et que le fer qui a été jeté dans le feu en sort tout à fait embrasé ; de même qu’ayant été unie à la

LA TRirl.E COURONNE, divinité d’une façon extraordinaire, tant qu’elle garda le Sauveur du inonde dans ses entrailles, dès lors ses actions respirèrent toujours je ne sais quoi de divin, et que de la fournaise d’amour elle sortit tout enflammée. « Hé ! comment aurait-elle porté un brasier au milieu de sa chaste poitrine, sans en sentir les ardeurs (1). »

III. Bien que ce 11e fût pas à ce seul titre qu’elle dût être la Reine des vertus ; car elle y était de plus obligée par celui de modèle des mêmes vertus, qui accompagne inséparablement la qualité de Mère de Dieu. Saint À mbroise expliquant de la Sapience incarnée les paroles du huitième chapitre des Proverbes, que j’ai déjà maniées ci-dessus (le Seigneur m’a créée le commencement de ses voies), remarque que ce mot île (voies) est employé en cet endroit pour les vertus, et ajoute (2) qu’à très-juste raison le Sauveur est appelé commencement des voies de Dieu, d’autant que la prérogative des grandes vertus lui était réservée. Puis donc que par autorité de l’Église, et avec l’aveu île plusieurs bons Docteurs nous av ons approprié ci-dessus (3) le même passage à la Mère de Dieu, et que son très-lionoré Fils la fait jouir par indivis du droit d’ainesse qu’il a sur toutes les créatures ; il s’ensuit que la même prérogative des excellentes vertus lui était due, avec la même proportion qui doit toujours être gardée de l’un à l’autre. Prérogative qui ne signilie pas seulement un plus haut degré de vertu, mais qui de plus enclôt la maîtrise et comme l’original de la même vertu. Autrement, qu’on me fasse comprendre ec que ditSaint Bernard lorsqu’il la salue en cette sorte (-4) : Dieu vous garde l’inventrice des vertus et la science des saintes sciences. Je vous donne ces noms, ajoute-t-il, d’autant que comme le Soleil devance tous les autres flambeaux du Ciel par la prérogative de sa clarté, de même vous surpassez toutes les créatures après votre Fils, par la splendeur de votre science et de votre vertu. Ce que le même Saint déclare bien d’une autre façon, lorsqu’il montre qu’elle tenait immédiatement de Dieu la connaissance et l’usage qu’elle avait des vertus relevées pardessus l’ordinaire. Voici comme il lui parle en l’Homélie troisième qu’il a composée du message de l’Ange Gabriel : Û Vierge sage et dévote, qui vous avait enseigné que la virginité fùtagréabie à Dieu ? En quelle loi, en quelle partie de la justice, en quel endroit du vieux Testament aviez-vous trouv é qu’il lût commandé, ou conseillé de vivre d’une façon spirituelle dans la chair et de mener une vie Angélique sur la terre ? Où aviez-vous lu que les Vierges chanteront un Cantique nouveau, et où aviez-vous appris que ce fût un trait de courage plein d’honneur et de mérite de se retrancher pour le royaume

(1) La H. Mère de Blémur. — (2) Lib. I de Fidc, c. VII. — (3) Cap. 11, — (4) Serm. in Salve.

des cieux ?Vous n’aviez de cela ni commandement, ni conseil, ni exemple ; la seule onction intérieure vous enseignait toutes ces choses-là et beaucoup d’autres, d’autant que le Verbe de Dieu vous avait auparavant été Maître que Fils, et il avait rempli votre esprit île sa connaissance, avant de se revêtir de votre chair. Pourrait-on parler plus clairement en faveur de ce parangon de vertus. Or, jaçoit que Saint Bernard ne parle que de la virginité, si est-ce que la raison demande que nous en disions tout autant du reste de ses excellentes vertus, et spécialement de celles qui surpassent la portée de l’ancienne loi, comme sont sa rare humilité, son dénùment volontaire de toutes choses, son oraison continuelle et ainsi de tout plein d’autres, dont il a été parlé ci-dessus (1).

IV. C’est l’unique raison qui a fait dire à Saint Bonaventure (2), qu’à bon droit elle est appelée Marie, c’est-à-dire Illuminatrice, puisqu’elle a éclairé tout le monde des brillants exemples de son incomparable vertu. C’est ce qui a donné sujet à la belle et noble pensée de la Bienheureuse Sainte Hildegarde, laquelle disait que la Vierge était la riche pierre précieuse, d’où le Verbe divin avait tiré toutes les vertus ne plus ne moins qu’au commencement du monde il avait tiré toutes les créatures de la matière confuse. C’est de là que Saint Grégoire le Fait-miracles a pris le dessein de l’appeler (3) le parlait exemple des personnes pieuses. Bref, c’est ce qui a mu le dévot Idiot à la nommer (1) l’Idée et le modèle de la vie morale, c’est-à- dire de la vie des vertus. L’Idée n’est autre chose que l’image ou le portrait, sur lequel nous arrêtons notre pensée, lorsque nous voulons faire quelque chose par science et par art. Voulez-vous donc savoir ce que c’est que Marie ? C’est voirement une Vierge pleine d’humilité, accompagnée de modestie, recommaudable pour ses charités et pour ses autres vertus ; mais ce n’est pas seulement cela, mais de plus c’est l’Idée et l’exemplaire de ces mêmes vertus, et de toutes les autres que je n’ai pas nommées. Si l’Idée que nous avons, ou pour mieux dire, que Dieu a de l’humilité parfaite, pouvait prendre un corps et converser parmi nous, figurez-vous, si vous pouvez, comme elle porterait les yeux, comme elle parlerait ; quelle serait sa démarche, son port, son maintien et ses exercices ; quelle estime elle aurait de soi-même, de quel honneur elle préviendrait ceux avec qui elle traiterait et ainsi de tous ses comportements. Faites-en autant de la charité ; représentez-vous pareiliement l’obéissance, la pureté, la religion, la modestie et toutes ces autres filles du Ciel, et après que vous aurez bien considéré tous leurs gestes et leurs mouvements,

(1) Cap. III in Figuris li. Virg. — (2) Speculi 15. Virg., c. m. — (1) Orat. n in Annunt. — (4) Contempl. de B. Virg., c. i.

dites que la Sainte Vierge, l’Idée de toutes les vertus, ne se comportait point autrement lorsqu’elle était ici-bas, que comme feraient ces vertus si elles étaient travesties en vierges.

Ô qu’il ferait beau contempler cette sainte famille sous la conduite de la charité leur bonne mère, et que ce serait cliose agréable de les voir converser parmi nous en cet habit ! Mais à quel propos tous ces souhaits, puisque nous avons un modèle d’autant plus parfait qu’il se retrouve en la personne de la Mère de Dieu, et que ces nobles habitudes, toutes vertus qu’elles sont, ne sauraient pas mieux faire qu’elle a fait pour nous mettre devant les yeux un très-excellent portrait de toute vertu ? Je m’en rapporte à Saint Ambroise, qui ne veut pas (1) que nous ayons autre idée que celle-ci ; mais il se contente que pour retirer en nous les plus parfaites vertus, nous ayons devant les yeux la Sainte Vierge. Ayez seulement votre pensée attachée sur cet objet, dit-il, et servez-vous de ce seul tableau de la virginité et de la vie de la Mère de Dieu, d’autant que c’est l’image accomplie de toute vertu, sur qui vous avez moyen d’étudier toute votre vie. Là, vous verrez les traits hardis de toute sainteté ; là, vous remarquerez ce que vous avez à corriger et ce qu’il vous convient fuir et embrasser. Et puisqu’il ne sert pas de peu d’avoir un bon maître pour avoir plus de courage d’apprendre, vous ne pouvez pas espérer une maîtresse plus noble, ni plus parfaite que la Mère de Dieu. Voilà ce qu’en dit ce grand Archevêque et ce grand Saint.

À quoi je ne voudrais plus ajouter que trois mots, mais ils sont extrêmement pressants. Le premier est, que Dieu choisissant la Sainte Vierge pour être la Mère de son Fils, il s’obligeait par même moyen à la rehausser tellement en sainteté, qu’on pût attribuer les vertus incomparables qu’on remarquait en Notre-Seigneur, à l’éducation qu’il avait reçue d’elle, au moins pendant le temps auquel il menait une vie privée, et qu’il n’était pas encore reconnu pour Fils de Dieu. Ce qui me semble très-raisonnable, vu que le Sauveur n’ayant fréquenté aucune Académie, on ne pouvait donner l’honneur des rares vertus, qui paraissaient en lui, sinon à sa très-sainte Mère et au glorieux Saint Joseph. Le second est, qu’encore que les exemples de la vie de notre Rédempteur surpassent grandement ceux de sa Mère, néanmoins nous pouvons dire en vérité que Notre-Dame a eu l’avantage par-dessus son fils, d’avoir levé la première l’étendard des vertus Evangéliques qui n’étaient pas encore connues, bien que ce grand Maître leur ait depuis donné le dernier

(1) Lib. Il tic Virginibus.

trait et comme une nouvelle forme, les rendant toutes divines à raison de la personne d’où elles procédaient. Le troisième est, que tout ainsi que nous ne pouvons pas nier que les vertus du Sauveur comme elles sortaient d’un suppôt divin, et qu’elles se rencontraient dans les occasions plus illustres, n’eussent aussi plus d’éclat et de montre que celles de la Vierge : ainsi pouvons-nous dire avec honneur et avec respect, que celles-ci avaient je ne sais quoi de plus doux et de mieux proportionné à notre capacité que celles-là. Je le dis d’autant plus hardiment, que je parle après le Bienheureux Saint Anselme, qui assure que Marie nous a présenté des modèles de vertu en certaine façon plus doux et plus humains que son Fils. Car jaçoit qu’il y ait peu de proportion entre la lumière du Soleil et celle de la Lune, néanmoins celle-ci nous est en certaine façon plus agréable, d’autant que nos yeux la supportent plus aisément que celle-là. De même nous appréhendons les vertus du Sauveur comme plus éloignées de nous à cause de leur excessive splendeur, et de la conjonction qu’elles ont avec leur principe clivin ; au contraire nous avons plus de courage de nous approcher de celles de Notre-Dame, la trouvant tout semblable à nous. D’où il arrive que nous nous rendons plus familiers à ses vertus, parce qu’elles nous semblent plus acceptables et de meilleur accueil pour nous. Ce qui ne déroge nullement à l’honneur que nous devons au Roi des vertus, puisque enfin tout revient à lui comme à la source de toutes vertus, et qu’il ne perd rien en se faisant une mère si grande : au contraire il y gagne toutes les reconnaissances qu’elle lui rendra, et nous avec elle, et pour l’amour de tous les deux aussi longtemps qu’elle sera nommée la Mère de Dieu, la Mère des vertus et la Mère du Roi des vertus.

### § III. — Que la Sainte Vierge a eu excellemment tous les dons et les fruits du Saint-Esprit avec les Béatitudes.

I. L’infinie charité de notre bon Père n’a pas été satisfaite de nous (1) avoir donné des vertus pour nous porter aux actions honnêtes par notre propre élection, et avec notre franc arbitre aidé de sa grâce excitante ; mais de plus, elle nous a communiqué très-libéralement les dons du Saint-Esprit, dont l’office est de nous assujettir aux inspirations qui nous viennent du Saint-Esprit. Car tout ainsi qu’il se trouve des vaisseaux sur la mer qui ne marchent pas seulement à la cadence des rames, mais qui vont encore à la faveur

(1) S. Th. I, II, q. IX.

I.

des vents ; de même nos cœurs reçoivent ces deux impétuosités, et sont poussés au bien non-seulement par le mouvement de la droite raison et par l’effort îles habitudes vertueuses, mais encore et bien plus efficacement par la force du Saint-Esprit, lequel enflant les voiles de nos cœurs les achemine à grandes journées au port de la perfection ; renfort qui nous est donné pour deux occasions principalement. La première est, d’autant qu’il se trouve tout plein de mauvaises rencontres où notre vertu serait trop faible pour surmonter les difficultés qui se présenteraient. Car ne plus ne moins qu’es tragédies nous voyons que les Dieux sortent des machines et des nuées sans qu’on y pense, lorsque les affaires sont tellement embrouillées, qu’elles ne peuvent être développées que par quelque Divinité ; de même nous avons besoin d’une assistance extraordinaire ès occasions, où notre vertu manquerait de force et de courage pour se tirer de quelque mauvais pas. La seconde est pour autant qu’il arrive souvent que Dieu, qui est maitre de ses grâces, regardant quelqu’un d’un œil d’ami, le veut faire avancer chemin, et arriver à quelque haut degré de sainteté. Et c’est alors qu’il n’épargne pas les mouvements du Saint-Esprit, qui le font bien aller d’un autre pas que les vertus communes. C’est l’avis de quelques Docteurs très-bien versés en la conduite des âmes, qui disent que l’ordinaire des hommes est d’être gouvernés par les vertus et par le principe intérieur de la raison prévenue de la grâce, mais que celui des Saints et des serviteurs de Dieu plus signalés est d’être conduits parles dons du Saint-Esprit, lequel en peu de temps à l’aide de ses dons leur fait faire des merveilles de vertu. En quoi il est de plus à remarquer, que tout ainsi que la raison a dans nos âmes comme de certaines intelligences, dont elle se sert pour nous acheminer au bien, qui sont les vertus : de même il a été raisonnable que le Saint-Esprit y eût aussi les siennes ; ce sont des dispositions intérieures, permanentes et habituelles, qui lui servent comme d’entrée, afin de nous mouvoir extraordinairement ; dispositions qui ne sont autres que les dons du même Saint-Esprit, dont nous parlons, de qui les émotions actuelles sont à cette occasion appelées Esprits par le Prophète Isaïe (1), d’autant qu’elles sont comme les vents, qui donnent clans les voiles, et comme les instruments du Saint-Esprit, pour les œuvres que nous faisons par sa secrète inspiration. Et ces dons sont sept en nombre, savoir est le don de Sapience, de Science, d’Entendement, de Conseil, de Piété, de Force, de Crainte de Dieu ; pour autant que le Saint-Esprit doit remplir par leur moyen toute la

(1) Cap. lx. Spiritus sapientia, Spiritus consilii, etc.

maison de notre âme avec toutes ses puissances, de même que jadis il remplit celle où les Apôtres étaient assemblés ; en sorte qu’il ne se trouve nulle puissance en nous, qui ne soit pourvue des dispositions nécessaires pour recevoir ces mouvements.

II. Pour passer des habitudes aux actes qui en procèdent (1), comme ils ne sont pas tous d’une trempe ni d’un prix, aussi ne portent-ils pas le même nom. Car s’ils sont ordinaires et communs, ainsi qu’il arrive pour la plupart à ceux qui commencent, à cause qu’ils sont embarrassés en tout plein de mauvaises inclinations, ou à ceux qui n’ont pas beaucoup de ferveur, nous nous contentons de leur donner le nom général, et les nommons actions de vertu. S’ils passent plus outre, et se pratiquent avec allégresse et avec plaisir, comme nous le voyons en ceux qui, ayant déjà dompté la résistance des vices et des vieilles coutumes, marchent au chemin de la vertu, ne plus ne moins qu’au travers d’une belle prairie, nous les appelons fruits du Saint-Esprit, d’autant qu’ils sont arrivés à leur maturité et à leur douceur, et qu’ils nous donnent déjà le contentement et la satisfaction que nous attendons d’un arbre que nous avons planté avec peine, lorsqu’il porte des fruits agréables à la vue et au goût. Et remarquez que nous ne leur donnons pas le nom de fruits simplement, mais que nous disons qu’ils sont fruits du Saint-Esprit, d’autant que c’est lui qui, comme fontaine d’amour et de douceur, verse dans nos âmes la joie et le contentement, qui se rencontre en la pratique des bonnes œuvres ; et ce pour nous faire perdre le goût des appas de la vie sensuelle, et pour nous faire connaître par expérience que nous avons un cœur qui est capable d’autres douceurs et d’autres plaisirs que ceux qui nous sont communs avec les bêtes. Or jaçoit qu’à proprement parier il y ait autant de fruits du Saint-Esprit que de bonnes actions faites avec allégresse et avec contentement ; néanmoins l’Apôtre Saint Paul (2) s’est contenté d’en nommer douze, qui sont charité, joie, paix, patience, longanimité, bonté, bénignité, mansuctude, foi, modestie, continence, chasteté ; que nous pourrions dire avoir été représentés par les fruits de l’arbre (3) de vie, qui mûrissent en diverses saisons selon les douze mois de l’année. La raison est, d’autant que tous les autres se peuvent rapporter à ceux-ci, ou du moins ils semblent être suffisants pour maintenir l’homme en état de repos, de tranquillité et de joie, soit qu’il se réfère à Dieu, soit qu’il se regarde soi-même, ou qu’il se porte à ce qui est autour ou au-dessous de lui. Car pour ce qui est de Dieu et de lui-même ensemble, la charité l’attache et l’arrête au souverain bien ; d’où

(1) S. Th. I, II, q. lix et lx. — (2) Galat. V. — (3) Apoc. ult.

suit nécessairement la joie, qui est le second fruit du Saint-Esprit, et la paix, qui est le troisième, laquelle vient au secours de la joie pour l’établir et affermir. La patience lui fait prendre doucement et sans s’affliger les accidents contraires ; la longanimité retranche la langueur, qui accompagne pour l’ordinaire le retardement des Liens que nous attendons. Ainsi, par le moyen de ces cinq premiers fruits, le voilà pour son regard comme retranché dans sa tranquillité, sans qu’on la lui puisse troubler ou altérer. Pour ce qui est autour de lui, c’est-à-dire de son prochain, les quatre suivants lui dilatent et épanouissent l’âme. Car la bonté s’empare du cœur, et le porte à souhaiter à autrui toute sorte de biens en éloignant toute sorte d’amertumes ; la bénignité lui ouvre la main, et lui en fait faire autant qu’elle peut ; la foi ou fidélité se loge en la langue, et lui donne la naïveté et la franchise en tout ce qu’il a à démêler avec les autres ; enfin, la mansuctude lui fait supporter sans aigreur tous les déplaisirs qui lui arrivent d’autrui. Quant aux puissances, lesquelles, ainsi que jadis Dieu disait à Caïn (1), doivent être au-dessous de lui, elles sont contenues en leur devoir par les trois derniers fruits. Car la modestie empêche toutes les indécences des mouvements extérieurs ; la continence arrête les intérieurs lorsqu’ils viennent à s’émouvoir ; la chasteté jouit de la paix et de la douceur que la continence ou la grâce particulière de Dieu lui ont acquise. Par où il appert clairement que le Saint-Esprit, au moyen de ces douze fruits, répand dans l’âme une certaine sérénité, qui chasse tous les brouillards et les nuages, qui voudraient entreprendre de l’obscurcir.

III. Finalement, si ces actes sont nobles et héroïques, tant à raison des difficultés qui se rencontrent ès entreprises pénibleset ardues, que de la générosité avec laquelle on les met sous les pieds, comme il arrive au retranchement volontaire des commodités et des honneurs du monde, au renoncement qu’on fait à toutes les joies et douceurs de la vie sensuelle, au choix des souffrances, du mépris et des confusions qui accompagnent inséparablement la Croix et la parfaite imitation de Jésus-Christ, à l’acceptation des rebuts, des ennuis et des travaux, qui suivent d’ordinaire les exercices de ceux qui sont altérés du zèle de la Justice et du salut de leur prochain, alors nous les nommons Béatitudes ; soit pour autant que ce sont des preuves indubitables d’une très-fervente charité, où consiste la béatitude de cette vie, soit à cause qu’ils nous avoisinent plus que tous les autres de la gloire perdurable, qui appartient spécialement aux cœurs généreux et magnanimes, vu que, comme dit le Sauveur (2), depuis le

(1) Gen. IV. — (2) Mal (h. XI.

temps de Saint Jean-Baptiste, le Royaume des Cieux se prend par violence, et ce ne sont que les cœurs mâles et courageux qui l’emportent.

IV. Pardon, mon cher Lecteur, si je vous ai trop longtemps entretenu en ce discours : ce n’a été que pour apporter quelque éclaircissement à un sujet de soi très-difficile, et pour l’ordinaire peu entendu. Je reviens donc à la Mère de Dieu. Et pour commencer par les dons du Saint-Esprit, je crois qu’il ne se trouvera personne, qui ne se persuade fermement qu’ayant été le Temple et le Sanctuaire du même Saint-Esprit, et ayant eu par privilège la plénitude de ses grâces, elle les a reçus en toute perfection. Si je ne craignais la prolixité, j’entreprendrais la preuve de tous en particulier ; mais j’aime mieux me resserrer dans une seule action de la bienheureuse Vierge, pour y faire voir l’admirable correspondance qu’elle avait avec lui ; c’est-à- dire comme il la poussait et l’encourageait sans cesse aux grandes entreprises, et comme elle de son côté se laissait conduire et manier à ses volontés : car de celle-là il sera aisé de porter jugement des autres. Je ne parlerai donc que delà seule ambassade de l’Ange Gabriel et de la façon avec laquelle elle s’y comporta ; et vous verrez en cette belle âme l’image d’un luth bien accordé, lequel étant piucé d’une maîtresse main, rend de très-excellents accords. Vous reconnaîtrez, dis-je, comme à proportion que le Saint-Esprit allait touchant chacun de ces dons, ne plus ne moins qu’autant de cordes qu’il avait lui-même tendues, ils rendaient un très-agréable son ; et, au partir de là, vous porterez jugement de la douce harmonie qui naissait de ces tons différents. La corde delà Sapience, dont le propre est de nous perfectionner en la connaissance des grandeurs de Dieu, d’exciter en nous une opinion relevée des choses divines, et de nous donner un goût particulier pour les connaître et les savourer, résonnait déjà lorsque le Nonce du Ciel arriva. Car l’esprit de la Vierge était absorbé dans la plus haute contemplation qui se puisse imaginer. Son entretien était de la faveur que Dieu avait promis de faire aux hommes les délivrant du malheur où ils étaient engagés, et ce par le moyen du Verbe Incarné que les Prophètes avaient prédit. Là-dessus elle se perdait dans l’étonnement que causait l’appréhension de cette incompréhensible débonnaireté, et l’anéantissement de l’adorable Majesté de Dieu ; elle y découvrait de merveilleux trésors de sagesse, de puissance et de bonté, qui remplissaient son âme d’un torrent de douceur, et la portaient à aimer, à honorer, et à bénir au nom de tous le commun bienfaiteur. Au même temps retentissait aussi le don de Science, qui nous rend parfaits ès choses créées, et nous inspire ce que nous en devons faire, tant pour ce qu’elles ont de divin, que pour ce qui est de leur cru. Car, par le moyen de ce don, elle appréhendait mieux que nul autre le prix des âmes créées à l’image de Dieu, qu’elle voyait périr faute de Sauveur. Ce qui lui faisait lâcher la bonde à ses affections, et dire avec le Prophète Isaïe (1) : Envoyez, Seigneur, du palais de votre retraite à la fille de Sion, l’Agneau qui doit être le prince de la terre. Là, elle s’adressait aux Cieux avec d’amoureuses plaintes pour leur faire promptement décharger la rosée qu’ils retenaient, et pour les convier à verser sur notre terre la pluie qu’elle attendait de longtemps. Là elle priait la même terre d’ouvrir vitement son sein et de germer le Sauveur des âmes à guise d’une plante céleste. À l’arrivée de ce divin messager, toutes les autres cordes furent touchées, d’où réussit un très-mélodieux accord. Le don d’Entendement, par lequel nous comprenons les admonitions intérieures que Dieu nous donne pour en faire profit, fit son devoir lorsqu’elle attendit la recharge de l’Ange avant que de donner aucune réponse, ruminant cependant en elle-même ce qu’il lui avait dit, et pensant profondément à ce que signifiait cette nouvelle inouïe, jusques à en être troublée ; c’est-à-dire, jusques à en être atteinte d’une sainte frayeur, qui lui saisit l’esprit et le corps. Elle s’étonna, dit Saint Ambroise (2), de voir un homme au milieu de sa chambre, étant l’ordinaire des Vierges modestes de rougir à la moindre parole, et au seul regard des hommes. Elle s’étonna, disent Saint Augustin (3) et Saint Grégoire de Nysse (4), à cause de l’affection nonpareille qu’elle portait à la virginité, qu’elle désirait en toute façon conserver, sans qu’elle comprit encore comme il en irait. Elle s’étonna, dit Antipater (5), Ëvêque des Bostriens, pour se voir surprise seule en l’absence de Saint Joseph, se souvenant que la première avait été attrapée par un artifice semblable. Elle s’étonna au récit de ses propres louanges, d’autant que, comme remarque Saint Grégoire, c’est donner un soufflet sur la joue à une âme bien faite de la louer en sa présence. Elle s’étonna, dit Hésychius (6), à raison de la grandeur et de la nouveauté de l’Ambassade. Elle s’étonna, dit Saint Bernard (7), d’autant que l’Ange lui dit qu’elle était bienheureuse entre les femmes, elle qui l’aimait mieux être entre les Vierges. Elle s’étonna, dit Saint Pierre Chrysologue (8), à l’entrée de la Majesté du Ciel, et le Temple de son corps et de son âme trembla à l’arrivée du grand Dieu. Le don de Conseil, qui nous fait prendre les résolutions convenables, tant pour la gloire de Dieu, que pour notre bien, tant en ce qui

(1) Isai. XVI. — (2) Lib. Il de Virginibus, et in Exhortât, ad Virgines. — (3) Serm. Il de Annunt. — (4) Orat. de Christi nativit. — (5) Orat de S. Joannis nativilate. — (6) Hom. u de S. Maria Deipara. — (7) Serm. in Signum magnum. — (8) Serm. CXLIII.

appartient à la vie active, qu’en ce qui concerne la contemplative, se lit aussitôt entendre lorsque l’Ange lui ayant déclaré que cette conception serait extraordinaire, que le Saint-Esprit descendrait dans elle ; que la vertu du Très-Haut lui ferait ombre la préservant de la volupté charnelle, et formant du plus pur de son sang le corps glorieux du Sauveur, que celui qui devait être si saintement conçu, serait Fils de Dieu, non par adoption, ainsi que les autres justes, mais par l’union de la nature humaine avec la personne divine, de manière qu’il serait Saint, non par privilège, mais par la vertu de sa sainte conception ; que sa cousine stérile avait conçu un fils en sa vieillesse ; entin, qu’il n’était rien impossible à Dieu, qui pouvant faire tout ce qu’il veut, et accomplir tout ce qu’il promet, ferait aisément que la Vierge concevrait aussi bien que la stérile ; lors, dis-je, qu’ayant entendu tout cela, elle forma sa conclusion, et prit la résolution par toutes les maximes de la Sagesse divine, de se jeter à l’abandon entre les bras de sa souveraine bonté. Le don de Force, qui nous fait entreprendre les choses difficiles et ardues, toute frayeur humaine postposée, la rassura contre la crainte et l’affermit contre le tremblement, la tenant arrêtée et attachée à la vérité et à la fidélité de Dieu, lequel comme jadis il avait conduit Abraham avec une ferme espérance au travers du désespoir ; de même il la faisait passer par-dessus tout ce qu’elle ne comprenait pas pour se tenir immuablement à l’ancre des promesses infaillibles du Ciel. La piété, qui a cela de propre de nous donner un cœur de mère à l’endroit du prochain, l’attendrit incontinent, et jeta dans son âme une compassion sensible des maux où nous étions enveloppés, de sorte que voyant que Dieu l’avait choisie pour ouvrir la porte du salut, et par son moyen soulager nos misères, elle offrit avec une grande ferveur et avec beaucoup d’allégresse intérieure tout ce qu’elle pourrait contribuer du sien, y dût-elle laisser la vie aussi bien que son Fils. Enfin la crainte de Dieu, qui a pour office de nous assujettir à Dieu, donna le dernier ton et la dernière perfection à cet accord, soumettant son cœur à sa souveraine Majesté par une résignation entière et absolue à toutes ses volontés. À cette occasion elle s’appela l’Esclave du Seigneur, comme ne s’estimant pas sienne, mais comme chose qui était proprement à Dieu ; comme s’étanttotalement dédiée à son service ; comme n’ayant nul dessein de se soustraire de son obéissance, ni de sa maison, mais plutôt d’user sa vie en l’accomplissement de ses divines ordonnances ; comme étant sans propre volonté, et ne prisant rien plus que sa servitude, qui avait toujours tes yeux fixés sur les mains de son Seigneur pour se laisser conduire à lui, et obéir au moindre signe qu’il lui ferait ; comme ne prétendant salaire ni récompense quelconque, mais seulement la satisfaction et le contentement de son Dieu ; en un mot, comme se tenant obligée non-seulement à le servir, mais encore tous ceux de sa maison pour l’amour île lui. En cette qualité, et sous cette condition, et non autrement, elle conclut qu’il lui fût fait selon la parole de l’Ange, comme si elle eût dit : Encore que le consentement d’une esclave ne soit nullement nécessaire, puisque le maître en peut disposer comme il lui plaît, et qu’étant esclave, je sois bien éloignée de mériter un si grand bien, toutefois, puisque Dieu le veut ainsi, qu’il soit fait ; je trouve bon tout ce qui lui plaît. Le Ciel n’avait jamais rien ouï de si doux, ni de si agréable que l’harmonie de cette seule action ; aussi fut-elle capable d’attirer en un moment le Verbe divin, et de lui faire prendre notre nature. Que serait-ce donc si je parcourais toute la vie de la Sainte Vierge pour y remarquer les avancements incroyables qu’elle faisait tous les jours par le moyen des attraits ordinaires du Saint-Esprit, et pour faire voir jusqu’à quel degré de sainteté elle arriva ? Nos yeux sont trop faibles, et nos conceptions trop basses pour y atteindre.

V. Pourtant je passe aux fruits mêmes du Saint-Esprit, moyennant l’adresse que je prends du grand Pape Saint Grégoire, lequel, en ses commentaires sur Job (1), moralisant le charitable entretien que se faisaient les uns aux autres les sept fils du Patriarche Job, se conviant et se fêtoyant à tour de rôle, et puis se rendant au bout de la semaine à la maison de leur bon père, il dit que ces banquets et ces festins ne représentent autre chose que les douces et innocentes caresses que les habitudes de vertu et les dons du Saint-Esprit se font par ensemble, et à l’âme chacune à son rang, lorsqu’elles produiront leurs doux et agréables fruits, que nous appelons fruits du Saint-Esprit à cause de leur pureté et du consentement intérieur qu’ils nous apportent. Saint Jean Chrysostome (2) et Saint Ambroise (3) se sont donné carrière à décrire l’appareil et l’allégresse de semblables convives ; mais celui qui l’a fait plus amplement que tous les autres, c’a été le vénérable Abbé de Celles [\), qui prend le loisir de représenter mystiquement les divers mets qui sont servis à cette table, l’ordre des conviés, et nommément le siège, le dais, la contenance et la majesté du Roi de gloire, premier et principal ornement du banquet, la vaisselle d’or et d’argent, les concerts et les mélodies Angéliques, et tout le reste de la magnificence Royale ; le tout pour vérifier le dire d’un grand Roi et d’un grand Sage, qui assure que l’esprit de l’homme juste et avancé en vertu est toujours

(1) Lib. I, c. XXXII. — Hom. XV in Matth. — (3) In Psal. XXXV. ~ (4) Petrus Cellensis, lib. de Conscientia.

de noces, et qu’il se trouve en un continuel festin. Que si cela est véritable, nous ne pouvons douter que l’âme de la glorieuse Vierge ayant été en un exercice perpétuel des plus hautes et plus excellentes vertus, elle n’en ait aussi cueilli sans cesse les fruits très-savoureux et très-exquis d’une plénitude de joie et d’allégresse intérieure.

Aussi peu pouvons-nous douter qu’elle n’ait toujours été parmi la noble pratique des vertus difficiles et ardues, que nous avons nommées Béatitudes. Car, comme le dessein de Dieu était de l’élever jusqu’au faîte d’honneur, par conséquent il lui fournissait coup sur coup des occasions proportionnées à son dessein ; de sorte que, se rencontrant pour l’ordinaire parmi les lauriers et les palmes, elle prenait courage de ses propres conquêtes pour s’avancer sans intermission, ses dernières victoires lui entlant le courage, pour souffrir et pour entreprendre toujours des choses plus pénibles pour le service et pour la gloire de Dieu.

Sainte Dame, permettez que je vous dise, avec votre bon serviteur Matthieu de Cantacuze, Empereur d’Orient (1), que votre taille, c’est-à-dire l’habitude intérieure de votre âme, est toute semblable à la palme, laquelle comme elle est toujours verdoyante, ainsi croit-elle toujours tant qu’il lui reste du suc et de la vie ; mais surtout, d’autant que vous vous êtes guindée en haut sans vous laisser abattre par aucune difficulté. Faites que nous puissions monter sur cette palme pour en cueilllir les fruits d’une sainte imitation, et par ce moyen nous^disposer à entrer dans les grandeurs de votre gloire.

## LA DIXIÈME ÉTOILE

od grandeur de la couronne dexcellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE XI.

Qu’elle soit la merveille de gloire,

Le Pèlerin absent de longue main de son pays n’attend pas avec plus d’impatience de revoir sa maison désirée et ses chers enfants, que j’ai souhaité dès le commencement d’arriver à ce discours, où se doit faire la montre des principales Grandeurs de la

(1) tn c. VII Cant.

Mère de Dieu. Car enfin, ce que le Prophète Isaïe a dit (1) est très-véritable, que les magnificences Royales de notre Dieu ne paraissent proprement que clans le Ciel. C’est là que nous verrons le choix qu’elle a fait de la meilleure part, ainsi que remarque Saint Bernardin le Siennois (2), en la clarté de la vue bienheureuse, en la qualité de la jouissance de Dieu, en l’honneur qu’elle a de l’approcher de plus près que nul autre, en l’éminence de son siège, en la plénitude de sa possession, en l’abondance de la gloire nonpareille, qui est le prix de ses rares mérites ; et voilà les considérations pour lesquelles je l’ai appelée la Merveille de Gloire. Entrons clans ce discours par les premiers essais qu’elle en a faits au Royaume de la mort même, qui est l’ordinaire et le premier passage des Saints pour arriver à la félicité.

### § I. — Des grands privilèges de la mort de la Mère de Dieu.

I. Je sais bien que Saint Épiphane (3), porté d’un certain respect excessif envers la Mère de Dieu, a fait difficulté de déterminer qu’elle eût passé par les lois ordinaires de la mort. Mais Cela ne nous doit nullement arrêter, vu que c’est la commune créance de l’Église Catholique fondée sur l’ancienne tradition, dont nous trouvons les mémoires chez Saint Jean Damascène (4), chez Épiphane, Prêtre de Constantinople (5), chez Saint André (6) de Candie, chez Saint Ju- vénal, Patriarche de Jérusalem (7), et chez beaucoup d’autres graves auteurs (8), après le grand Aréopagite, qui en raconte succinctement l’histoire en son troisième Chapitre des noms divins : et, de vrai, la raison le demandait ainsi. Car il fallait qu’en cela elle se conformât à son très-honoré Fils, aussi bien qu’en tout le reste de sa vie, ainsi que remarque Saint Augustin (9), puisque la mort est chose naturelle à l’homme, et au pis aller une peine de péché, qui n’a pas été messéante à Dieu même, et qui peut subsister sans péché. Il était expédient, pour rembarrer les hérétiques Manichéens et Valenti- niens, qui lui devaient attribuer une nature Angélique, qu’on reconnût par sa mort que son corps, et par conséquent celui de son Fils, avait été passible, de même nature et de même qualité que les nôtres. Ajoutez ce que disent Saint Jean Damascène (10) et Saint Augustin (II), que comme ainsi soit que la mort des Saints, au dire du

(1) Cap. XXX. Soiummodo ibi magnificus Domimis Dens noster. — (2) T. II, conc. li, art. 3, c. m. — (3) Iteresi i.XVIII. — (4-5-6) Sermonibus de Dormitione B. Virginis. — (7) Apud Nieephorura, lib. V. Hist., c. V. — (S) Niceph., loc. cit. Me- taphrast., de Yita et Dormitione Deipara, XV. aug, etc. S. Joann. Damasc., Orat i de Dormit. B. Virg. — (9) S. Aug., Serm. de Assumpt.. — (10) Initio Orat. II de Dormit. B. Virg. — (11) Serm. cit.

Roi Prophète, soit précieuse devant Dieu, celle delà Reine des Saints devait être d’un prix et d’un mérite inestimables, tant pour elle que pour les siens. Dites avec le même Saint Jean Damascène (1) et avec Saint André de Candie (2), qu’il fallait qu’elle adoucit les craintes et les appréhensions que nous avons de la mort par l’exemple de la sienne propre. Enfin que tant s’en faut que la mort ait ravalé son mérite, qu’au contraire nous pouvons dire avec toute raison que

If. Le premier privilège de sa bienheureuse mort, c’a été la mort même. Je 1 appelle privilège, non que je veuille par ce mot signifier que la mort lui ait été propre et particulière ; mais d’autant qu’elle lui a été accordée lorsqu’elle ne pouvait la recevoir autrement que comme un trait signalé de l’affection de son bien-aimé Fils en son endroit. Pour l’éclaircissement de ce point, qu’il vous souvienne que les Docteurs apportent diverses raisons pourquoi le Sauveur, qui aimait si tendrement sa mère, ne lui fit pas la faveur de la prendre pour compagne de sa triomphante Ascension, ou du moins de la tirer au Ciel bientôt après lui. Car Saint Augustin assure (3) que ce fut afin que la pauvre Église militante ne demeurât tout d’un coup orpheline et privée de toute assistance, et à ce que la Mère suppléât en quelque façon l’absence du Fils, et que sa présence adoucit les regrets, que le départ du Sauveur avait causés. Ainsi, voyons-nous qu’à mesure que le Soleil nous abandonne, la Lune parait pour soulager l’ennui que nous recevons de l’éloigne- ment de ce bel astre. L’Abbé Rupert enseigne (4) qu’il était très à propos qu’elle demeurât encore quelque temps en terre, pour être la maîtresse de notre foi et l’exemple des Vierges et des Veuves. Saint Anselme (5) estime qu’une des principales raisons a été à ce qu’elle eût son particulier triomphe, et que l’honneur qui lui serait rendu en son Assomption ne fût point obscurci et comme éclipsé par celui de l’Ascension de son Fils. Un Docteur (6), que je lais difficulté de nommer, à cause de la peine qu’il a baillée à l’Église en son temps, quoiqu’au rapport de quelques-uns (7), il l’ait réparée par une due pénitence, passe encore plus avant. Car il dit que le Sauveur en disposa expressément de la sorte, afin de rendre le triomphe de sa Mère en certaine manière plus auguste que le sien propre, non- seulement lui envoyant au-devant les bienheureux Esprits accompagnés de plusieurs Saints, dont les corps glorifiés ne donnaient pas

(1) Serm. i de Dormit. B. Virg. — (2) Hom. u de Assumpt. B. Virg. — (3) Serm.de Assumpt. Virg., t. IX operum. — (4) Lib. V in Gant. S. Bernard., Serm. IV in M issus. — (5 ; De Excellentia Virg., c. VII. — (6) Petrus Abailardus, Serm. de Assumpt. B. Virg. — (7) Petr. Venerabilis.

peu de lustre à l’appareil de sa gloire, mais encore s’y trouvant lui-même en personne pour la combler de joie et d’honneur. Le bienheureux cardinal Pierre Damien en dit presque autant en un Sermon de l’Assomption. Quoiqu’il en soit, il n’y a nul doute qu’elle ne iint la mort à faveur, nommément l’ayant reçue de Dieu en la manière la plus douce et la plus souhaitable qui puisse être. Discours qui me porte tout droit dans

III. Le second privilège de sa mort, qui est la cause prochaine de la désunion de sa bienheureuse âme d’avec le corps, que je maintiens lui être arrivée par l’effort d’un très-puissant acte d’amour. Mais afin de procéder comme il faut en un sujet de telle conséquence, il faut savoir avant toute chose qu’il y a une très-grande différence entre ce qui est signilié par ces trois mots : mourir en amour, mourir pour l’amour et mourir d’amour ou par amour. Car mourir en amour, à le bien prendre, ne veut dire autre chose, sinon mourir avec l’habitude de la charité, ou pour le plus mourir en pratiquant un acte d’amour. Mourir pour l’amour, c’est mourir pour la défense de la charité de Dieu ou du prochain, de manière qu’on donne sa vie pour la maintenir. Car si les uns s’exposent à la mort pour la défense de la foi, les autres pour la conservation de leur chasteté, ou de celle d’autrui, et ainsi du reste des vertus (ce que nous appelons proprement mourir pour la justice, laquelle comprend généralement toutes les vertus), pourquoi ne s’en trou- vera-t-ii pas qui se portent volontiers à la mort pour maintenir la charité, soit en eux-mêmes, soit en d’autres ? Et pourquoi ne serait- ce pas ceux-là de qui le Sauveur du monde disait qu’il n’y a point de plus grande charité que de bailler sa vie pour ses ennemis ? Mais mourir d’amour, ou par amour, c’est n’avoir point d’autre cause prochaine de sa mort, sinon l’amour ; c’est non-seulement mourir dans le sein de l’amour, mais encore par les efforts, par les mains et par les menées de l’amour. Et c’est le privilège que je maintiens avoir été accordé à la très-heureuse Mère de Dieu. En quoi je ne fais pas état de suivre mon sentiment particulier, mais bien l’avis d’un bon nombre de Docteurs et de témoins irréprochables. Car c’est ainsi qu’en ont parlé Saint Jean Damascène (1), l’Abbé Rupert (2), l’Abbé Guerric (3), Albert le Grand, Denys le Chartreux (4), et la plupart des Théologiens (S), à quoi s’accordent encore les Révélations ((1) de la Bienheureuse Sainte Brigitte. Je l’appelle privilège, en premier lieu, pour autant que j’estime que c’est la sorte de mort

(1) Orat. il do Dormit. B. Virg. — (2) Lib. V in Cantica. — (3) Serm. i de As- sumpt. — (4) Lib. IV de Laudibus Virginia. — (5) Suarez., t. Il in III p., disp. sxi,

1, etc. — (6) l.ib. VI Révélât., c. i XII.

la plus douce, la plus honorable et la plus ravissante qui se puisse imaginer. Car de moi je confesse que je ne saurais être de l’avis de ceux (1) qui ont tant de peur de mettre quelque altération au corps de la Bienheureuse Vierge, que peu s’en faut qu’ils ne la rendent impassible. Arrière d’elle voirement ces fâcheuses émissions, qui pour l’ordinaire sont la matière et la nourriture des vices ! Arrière d’elle ces craintes et ces appréhensions violentes, ces soucis mordants, ces haines envenimées, ces colères tragiques, ces désirs frénétiques, ces transports furieux, ces désespoirs enragés, et autres semblables monstres de nature, qui ne défigurent pas moins le visage qu’ils renversent et démontent le cœur ! Mais aussi pourquoi trouverons-nous étrange qu’elle dise avec le Prophète (2) : Mon cœur et ma chair se sont réjouis au Dieu vivant ? Pourquoi ferons-nous difficulté d’avouer que son corps, par la sympathie qu’il avait avec l’âme, ait ressenti les puissants attraits et les douces violences du saint amour ? Quelle indécence peut-on imaginer au ressentiment de ces flammes innocentes et divines, qui parfois échauffent les cœurs épurés et les sacrées poitrines des Saints ? Quelle main y pouvait-il avoir plus digne de dénouer le cordon argentin qui tenait liée l’âme de la glorieuse Vierge avec son corps, que celle du divin amour ? En second lieu, je l’appelle privilège, d’autant que si cette faveur ne lui a point été particulière, à tout le moins lui a-t-elle été commune avec fort peu de personnes. C’est cette Vierge incomparable, qui peut dire sinon singulièrement, certes d’une très-excellente manière, ce qui est couché au livre des Proverbes suivant la version des Septante (3) : Mes sorties sont des sorties de vie ; non-seulement parce qu’elle a quitté cette vie pour entrer en une meilleure, ce qui convient généralement **à** tous les Saints ; mais encore parce que la mort lui a été causée par un vrai principe de vie, savoir est le divin amour. À elle appartient de dire ce qui est écrit au premier chapitre des Lamentations de Jé- rémie selon le texte original : Du plus haut du Ciel il a jeté un feu consumant dans mes os, et par ce moyen il m’a séparée et attirée **à** soi, puisque c’a été par la douce violence d’un mouvement saintement amoureux que son âme s’est dégagée du corps.

IV. Et afin d’entrer efficacement dans la preuve de cette vérité, toutes choses bien considérées, je ne trouve que deux avenues par où la mort nous puisse attaquer. Car il est de nécessité qu’elle nous assaille du dedans de nous-mêmes, ou qu’elle nous prenne par dehors. Quant au premier, il me souvient bien d’avoir lu chez Saint Isidore (-4) et chez le vénérable Bède (5), qu’il s’est rencontré des

(1) Peza Élucidarii li. Virg., tract, XVI, c. n. — (%) Psal, LXXXIII. — (3) Prov. vin. — (4) Lib. de Vita et Morte sanctorum, c. LXVIII. — (8) Inc. n. Lucie.

esprits si téméraires, que d’enseigner que la Mère de Dieu soit morte de mort violente ; mais aussi n’ignoré-je pas qu’ils sont désavoués de tous, et que le glaive prophétique de Siméon, sur lequel ils sont appuyés, est un fondement trop léger pour établir une doctrine de si grande conséquence. Pour le regard des principes intérieurs, ils se peuvent tous rapporter à trois ; savoir est la maladie, la violence de quelque passion et la vieillesse, ou la défaillance de la nature. Pour ce qui est de la maladie, je m’assure que quiconque repassera par son esprit ce qui a été dit ci-dessus de la bonne constitution du corps de la très-sacrée Vierge ; qui considérera que l’histoire de sa vie et de sa mort n’en fait aucune mention, et que les Docteurs tiennent communément qu’elle en a été tout à fait exempte ; bref qui se souviendra que Moïse (1) et Aaron (2) son frère se rangèrent au tombeau parle seul commandement de Dieu, sans avoir senti les atteintes d’aucune maladie, ou incommodité pendant leur vie, il n’aura pas de peine à se persuader que la même faveur ait été accordée à la Mère de Dieu. Nous ne pouvons non plus estimer qu’elle soit morte de vieillesse, d’autant qu’il y a peu d’apparence de croire qu’un corps si bien fait et si bien réglé que le sien fût usé et décrépit en l’âge de 63 ou 72 ans, qui sont les deux opinions (3) les plus recevables du nombre des années qu’elle a vécu sur la terre. On dit que la Sibylle Cumée, qui était uniquement chérie d’Apollon, fut un jour conviée de lui demander quelque faveur, et que comme ils étaient pour lors sur le bord de la mer, elle prit une poignée de sable, et lui demanda tout autant d’années de vie qu’elle avait de grains dans sa main. Faveur qui lui fut aussitôt accordée, à condition toutefois que jamais elle ne verrait la terre de sa naissance, autrement qu’elle perdrait la vie avant le temps. Sa requête appointée, elle se rendit à Cumes, où elle vécut si longuement, qu’il y avait déjà longtemps que la vie lui servait de supplice lorsqu’elle reçut une lettre sur laquelle on avait jeté de la craie, qui était la terre de son pays. À peine l’avait-elle ouverte, que son âme s’échappa de la prison du corps où elle était retenue par force. Je sais bien que ce n’est qu’une gentillesse des Poètes, qui par là ont voulu signifier que cette vierge étant d’une très-bonne complexion, et ayant toujours vécu de régime, elle était arrivée à une extrême vieillesse. Privilège dont sans doute la très-sainte Vierge eût joui, si le Ciel, qui de longtemps l’attendait, ne lui eût envoyé ses patentes, par lesquelles il prévenait son dernier jour, afin de condescendre à l’extrême désir qu’elle avait de se voir vilement unie au souverain bien. Quant à la violence de

(1) Deut. XXXII, 34. — (2) Num. XX. Deut. X. — (3) V. Christophorum a Castro, in Hist. Deipaiæ, c. XX, num. 18.

quelque passion déréglée, suffit ce qui en a été dit peu auparavant. Reste donc que le saint amour ait fait le coup, et qu’il ait prévenu cette belle âme d’une si douce, mais si forte attraction, que n’y ayant pu résister, elle s’en soit volée après lui.

V. Et c’est ici que je suis content de m’arrêter quelque peu, afin de déclarer plus particulièrement la manière de cette mort extraordinaire, et les divers degrés d’amour par lesquels elle y a été disposée. À cet effet remettez-vous, s’il vous plaît, en mémoire, ce qui a été dit ci-dessus (1) de l’excessive grandeur de sa charité, et de la hauteur démesurée à laquelle elle arriva sur la fin de sa vie. Figurez-vous ijue pour lors jouissant pour l’ordinaire des visites et des caresses amoureuses de son très-cher Fils, elle désirait inconsolablement de se voir tout à fait jointe à lui ; et comme elle savait très-bien que cela ne pouvait être sans que la muraille de son corps, qui était le seul entre-deux qui la séparait de son bien-aimé, fût rompue, aussi soupirait-elle sans cesse après cette dissolution le sais bien les ardents désirs de mourir qui ont jadis travaillé David, Saint Paul, Saint Augustin, Saint Martin, Saint Grégoire, et tout plein d’autres, et le déplaisir qu’ils ont senti du prolongement de leur vie. Je n’ignore pas que Sainte Catherine (2) de Gènes fut deux ans entiers cherchant la mort avec l’esprit et l’affection ; et que parfois elle l’appelait inhumaine et cruelle, pour autant qu’elle faisait la sourde oreille à ses vœux et à ses désirs, et que (‘autres l’ois elle changeait de langage, et se prenait à la flatter, la nommant la belle, la douce, l’agréable, la riche, son repos, son contentement, ses délices et ses amours ; en un mot qu’un seul défaut se trouvait en elle, savoir est qu’elle était si prête à venir trouver ceux qui la fuyaient, et si peu favorable à ceux qui la désiraient tant. J’ai bien lu que la Bienheureuse Térèse de Jésus mourait tous les jours, pour ce qu’elle ne mourait pas ; que l’une des plus grandes consolations qu’elle eut, c’était d’ouïr sonner l’horloge, d’autant qu’il lui semblait qu’elle approchait toujours autant de sa fin ; qu’elle ne ^e pouvait empêcher de demander à Dieu la mort, puisqu’elle ne trouvait point de remède en vivant, et pour ce que ce lui était une même chose de demander de mourir et d’être délivrée de ses maux. Mais aussi suis-je bien assuré que comme les extrêmes désirs que ces Saints avaient de mourir, ne provenaient que du grand amour qu’ils portaient à Dieu, et de l’impatience qu’ils avaient de se voir séparés de lui, c’était toute autre chose des souhaits que laisait la Sainte Vierge d’être unie à son bien-aimé, que des leurs ; puisqu’il y avait si peu de comparaison entre leur amour et le

(1) Cap. VIII, § B. — (2) Vitæ ipsius, c. VII.

sien. Combien île fois a-t-elle dit aveu l’Épouse des Cantiques (1) : Ô le bien-aimé de mon âme, montrez-moi le lieu où vous reposez à midi ? Combien de fois ses désirs ont-ils passé en langueurs, qui est le second degré par lequel l’amour l’a disposée au trépas ?

Combien de fois a-t-elle adressé aux bienheureux Esprits qui la venaient visiter les douces plaintes du Cantique (2) : Je vous conjure, filles de Jérusalem, que si vous rencontrez mou bien-aimé, vous lui fassiez entendre que je languis d’amour ? Combien de fois a-t-elle dit avec l’Épouse mourante d’amour : Environnez-moi de fleurs, entourez-moi de pommes (ou comme lisent les Septante, d’onguents et de parfums : ou vraiment selon le texte original : Mettez du vin auprès de moi), d’autant que je languis d’amour ? Car tout ainsi que lorsque nous avons quelque malade consumé d’une fièvre ardente, travaillé du dégoût des viandes, sevré par la qualité de son mal de tout ce à quoi il prenait autrefois plaisir, nous nous efforçons de lui donner quelque soulagement et quelque récréation, avec des vases pleins de fleurs et de verdure, avec les plus beaux fruits qui se peuvent rencontrer dans la saison, et avec le vin que nous tenons toujours prêt sur sa table contre les défaillances et les maux de cœur ; de même nous pouvons nous imaginer que cette sainte âme faisait tout ce qu’elle pouvait afin de charmer ses ennemis ; qu’elle se récréait avec les fleurs des saintes paroles (3), et nommément avec la souvenance de celles qu’elle avait ouïes de la sacrée bouche de son bien-aimé Fils ; qu’elle tâchait de prendre plaisir aux fruits des bonnes actions, spécialement **à** la visite des lieux saints, où le Sauveur avait empreint les marques de sa très-amère passion (4) ; que pour fortifier son cœur abattu, elle se servait (5) de l’agréable odeur que répandait de toutes parts la publication de l’Évangile de paix, et des bonnes nouvelles qu’elle recevait fort souvent des Saints Apôtres ; enfin que contre ses langueurs elle employait le vin qui germe les Vierges, s’approcbant très-souvent du très-saint et très-auguste Sacrement de l’Autel.

Mais comme il arrive parfois que ce qu’on prend pour étan- cher la soif, l’allume davantage, de même les rafraîchissements dont la lteine des Anges usait pour apaiser ses ardeurs intérieures, lui étaient comme autant d’allumettes d’un nouveau feu (6) ; de sorte qu’elle vint enfin à tomber clans les défaillances d’amour, qui est le dernier degré de la douce violence que le même amour lui fit

(1) Cap. u. — {%) Cant. V. V. Guerricum Abbaleni, Serm. « Je Assumpt. — (3) Rupertus, lib. V in Cant. — (4) Ildefons., Serm. V de Assumpt. ; etBrigitta, lib. V Itevel., c. LXI. — (5) Rupertus, sub fuient lib. 1 in Cant. — (C) Sopronius, Serm. de Assumpt. Rupertus, lib. V in Cant.

souffrir, et la dernière atteinte qu’il lui donna pour séparer sa bienheureuse âme d’avec le corps. Or, afin que ce point soit rendu plus intelligible, il faut remarquer que, tout ainsi qu’en l’ordre de la nature le fort emporte le faible, et le convertit en soi-même à force de lui imprimer ses qualités, ainsi que nous le voyons au feu et aux autres corps, dont l’action est plus vigoureuse, de même en arrive-t-il en l’ordre qui passe la nature. Car comme il y a une distance infinie entre le Créateur et la créature, à mesure que Dieu travaille en une âme, et lui fait sentir ses impressions, à même mesure l’attire-t-il en haut, afin de la transmuer en soi. De sorte que Dieu la tirant d’un côté, et le corps la retenant de l’autre, la pauvre âme demeure comme suspendue, et il lui semble à tout propos qu’elle doive quitter le corps. Ainsi lisons-nous que Saint Éphrem, Saint François Xavier, Sainte Térèse de Jésus, et tout plein d’autres, dans la presse de ces sentiments amoureux demandaient instamment à Dieu qu’il lui plût modérer telles ardeurs, ou bien défaire les liens qui les tenaient attachés à leurs corps, d’autant qu’il leur était impossible de supporter plus longtemps ce martyre d’amour. Que si ces Saints avec une étincelle de charité qui mettait leurs poitrines en feu, arrivaient à telle défaillance, qu’ils ne jugeaient pas pouvoir tenir plus longtemps dans le corps ; quedevous-nous croire de la Heine des Saints, laquelle dans les ardeurs de ses contemplations, dans la hauteur de la communication qu’elle avait avec la très-sainte Trinité, dans ses extases et ses pâmoisons amoureuses, ne plus ne moins qu’un Montgibel d’amour jetait des llam- mes d’un feu divin, capables d’embraser le Ciel et la terre ? Sans faute que si Dieu n’eût miraculeusement renforcé sa sainte poitrine, longtemps auparavant elle eût éclaté, afin de donner air à son cœur : mais enfin il fallut céder à la douce violence que lui faisait le saint amour, et il n’y eut plus moyen de faire la sourde oreille aux plaintes redoublées qu’elle adressait continuellement au Ciel.

Troisième privilège.

VIII. Et voici le troisième privilège de sa mort. Car si à peine trouvons-nous aucun Saint qui n’ait été averti auparavant son décès du jour et de l’heure de sa mort ; à combien plus forte raison de- vons-nous estimer que cette faveur ne fut pas déniée à celle qui les surpassait tous en sainteté ? Vu nommément que c’est la pieuse créance de tous ceux qui sont tant soit peu affectionnés à maintenir l’honneur de la Vierge sans pair, ainsi que remarque Albert le

Grand (1), et que la vénérable antiquité l’a toujours enseigné de la sorte. Et jaçoit que pour la personne qui fut choisie pour cette ambassade, il soit malaisé d’en asseoir un jugement arrêté, toutefois la conjecture de ceux qui défèrent cet honneur à Saint Gabriel semble être très-bien appuyée (2), tant pour la qualité qu’il porte d’un des sept premiers Esprits, qui sont en la présence de Dieu destinés aux commissions les plus importantes au gouvernement du monde, que pour avoir toujours été préféré aux autres en ce qui concernait le Mère de Dieu. Outre que par la révélation que la même Vierge en fit à Sainte Brigitte (3), lorsqu’elle lui dit que l’Ange se montra à elle tel que plusieurs autres fois elle l’avait vu, il n’est pas difficile de conjecturer que ce ne fut autre que Saint Gabriel, qui lui servait de Chambellan. Possible encore que ce bienheureux Archange par l’ordonnance de Dieu lui fît voir la Couronne qui lui était apprêtée là-haut. Ce qui ne doit pas sembler incroyable, puisque la même grâce a été octroyée à beaucoup d’autres. Car les histoires font foi que ce privilège fut accordé à Saint Victor soldat et à Sainte Couronne sa femme (4), qui endurèrent la mort en Syrie le quinzième de mai sous l’Empereur Antonin. Autant en lisons-nous de Saint Valérien et de Sainte Cécile son Épouse (5) ; autant des quarante Martyrs, qui moururent de froid dans un étang glacé en la ville de Sébaste en Arménie (6), sous l’Empereur Licinius ; et pourquoi aurait-il été dénié à la Mère de Dieu ? Au reste jamais la pluie ne tomba plus à propos sur la terre altérée, rjue cette nouvelle vint à point aux oreilles de la glorieuse Vierge, laquelle ne respirait que le Ciel, et la dissolution de son corps, qui est l’unique passage pour y arriver.

Quatrième privilège.

IX. Le quatrième privilège est celui qui est rapporté par Saint Jean Damascène (7), par Nicéphore (8), par Métaphraste (9), par Glycas (10), et par d’autres après Saint Denys au lieu que j’ai coté ci-dessus ; savoir est qu’elle fut assistée à sa mort de la plus noble et plus honorable compagnie qui ait jamais été. Car sans compter les Bienheureux Esprits, qui entouraient à millions sa sainte couchette (11), et sans parler d’un bon nombre de Saints, que le Sauveur

(1) Super Missus, c. ci.XIX. — (2) Metaphrastes, in Orat. de Vitæt Dormit. B. Virg., etc. — (3) Lib. VI, c. LXII. — (4) Martyrol. Rom., 15 maiï. — (S) Hist. Passions ipsorum. — (6) S. Basil., Hom. XX. — (7) Orat. II de Dormit. B. Virg. — (8) Lib. II Eccl. hist., c. XXI. — (9) Orat. de Vita etObitus. Virg. — (10) III part. Annalium S. Brigitta, loc. cit. — (U) S. Brigitta, ibidem. Sophron., Serm. de Assumpt. Ildefons., Serm. i de Assumpt. Arnoldus Abbas, Tract, de Laudib. Virg.

avait emmenés quant et soi au Ciel le joui- de son Ascension, qui tous descendirent alors pour rendre les derniers honneurs à leur libératrice, ainsi que témoigne Saint Jean Damascène, ceux que David appelle les Princes de la terre, Saint Paul les colonnes de l’Église, et Saint Jean les portes du Ciel (ce sont les Saints Apôtres) s’y trouvèrent conduits, comme il est assez probable, par le ministère des Anges, et avec eux tous ceux qui les assistaient en la publication de l’Évangile, et tout autant qu’il se rencontra de fidèles en Jérusalem. Ô qui pourrait imaginer les Cantiques de louanges qu’alors cette sainte troupe chanta, dit André de Candie (1), les actions de grâces qu’elle rendit à la très-sainte Trinité, les ardents désirs de servir Dieu qui s’allumèrent en leurs cœurs, les acclamations qui furent faites à la Sainte Vierge ; et surtout la réjouissance des uns, et les pleurs et lamentations des autres ! Car je ne puis ici passer sous silence le saint et charitable débat qui fut entre les Bienheureux Esprits de la compagnie triomphante d’un côté, et la noble bande de l’Église militante de l’autre. Ceux-là l’invitant d’aller recevoir la récompense de ses travaux et le prix de ses incomparables mérites, l’appelaient la gloire de Jérusalem et l’honneur de la céleste cité, et lui représentaient le commandement qu’ils avaient reçu de leur Seigneur et Maitre de ne point retourner sans elle. D’autre part la pauvre Église primitive fondait en larmes, et remplissait l’air de soupirs et de sanglots. Ils la nommaient leur appui, leur support, leur rafraîchissement, leur bonheur, leur vie, leur maîtresse, leur consolatrice, leur asile, leur mère, leur tout, et lui demandaient chaudement que puisqu’ils savaient très-bien que cela était en son pouvoir, qu’elle ne les abandonnât pas encore, ou si elle était résolue de le faire, qu’elle les emmenât tous avec elle. Débat qui me fait souvenir d’une vieille peinture de l’Amour, que les anciens figuraient suspendu entre le Ciel et la terre, et également attiré en haut et en bas avec des chaînes d’or. Tel était ce me semble le cœur de la Reine d’Amour, lorsque le Ciel et la terre combattaient à qui l’emporterait.

Cinquième privilège.

— (2) Orat. il de Dorimtione B. Virg.

X. Mais courage, voici venir le Sauveur en personne, que le docte Évêque de Marseille appelle le puissant Aimant du Ciel, qui accordera leurs différends ; et ce sera le cinquième privilège de ce bienheureux trépas, autorisé par Saint Jean Damascène (2), de la

(1) Orat. de Doriuitione S. Mariæ Deiparæ.

vénérable tradition (-1), et très-bien appuyé sur la raison. Aussitôt que la chaste et innocente colombe le vit venir pour recevoir son âme de ses propres mains, elle fit un dernier effort d’amour, dit ce Saint, et lui parla de cette sorte : C’est voirement entre vos mains, mon très-honoré Fils, que je dois déposer mon âme ; recevez-la donc, s’il vous plaît, puisque par votre miséricorde elle a été préservée de tout péché. C’est pareillement à vous et non à la terre que je confie le gage de mon corps, que vous avez daigné faire votre Sanctuaire. Emmenez-moi avec vous, je vous en prie, attendu que je ne puis plus vivre sans vous, qui êtes le fruit de mes entrailles et la seule vie de mon cœur. Ayez soin de ces pauvres orphelins, et leur servez de père et de mère ; fortifiez leurs esprits à ce qu’ils prennent de votre main ce mien départ ; et en ma considération faites découler un océan de bénédictions sur eux et sur tous les fruits nouveaux de votre Église. Ceci dit, elle étendit ses sacrées mains, et les ayant tous bénis (2), se tournant doucement du côté de son bien-aimé Fils, elle lui rendit l’esprit qu’elle avait reçu de lui. À ce coup l’Église naissante pensa mourir de déplaisir. C’était une chose pitoyable d’entendre la désolation de ceux qui estimaient tout perdre avec elle ; aussi était-elle l’allégement unique de leurs maux et l’adoucissement de leurs ennuis. Mais pendant que le deuit jouait son personnage d’un côté, et que les cuisants regrets que cette mort avait causés s’évaporaient par les yeux et par la bouche de ceux-ci, tout retentissait d’autre part de chants d’allégresse. Venez, disaient les bienheureux escadrons du Ciel, venez, Sainte Dame, à la demeure du bonheur perdurable, où vous êtes attendue dès le commencement du monde. Venez, la réjouissance du Ciel, car l’hiver est passé, les pluies sont écoulées, les frimas ont eu leur cours, la saison de la joie et du triomphe est venue. Venez, car vous êtes toute belle, et il ne se trouve nulle tache en vous ; la douceur de vos odeurs surpasse celle de tous les parfums du monde.

Sixième privilège.

XI. Ce n’est qu’à regret que je me dépars de ces acclamations ra- vissantes : néanmoins, puisque nous sommes sur le discours des privilèges de l’heureuse mort de la très-sacrée Vierge, il ne les faut pas interrompre. Le sixième donc est l’incomparable douceur de son

(1) Sopliron, Serm. de Assiimpt. Gregor. Turon., lib. Il de Gloria mari., c. IV. Ildcfons., Serin. III de Assumpl. Melaphrast., Orat. de Vita et Dormit. B. Virg. Ni- cephor., lib. II. Hist., c. XXI. — (2) Damasc., Orat ii de Dormit. Virg. Metaphrast., Orat. de Vita et Dormit. Virg. Nicephor., lib. II Hist., c. m.

trépas (1). Ô qu’il est véritable que c’est un commencement de félicité, qui ne se peut priser, de mourir en Dieu et avec Dieu ! mais mourir de la mort de la Mère de Dieu, c’est le comble de toutes les plus hautes espérances du monde. Au reste, dit ce Saint que j’ai tant de fois allégué (2), c’était une chose raisonnable, que celle dont la conception avait été sans plaisir sensuel, et l’enfantement sans tranchées, eût aussi une mort à l’avenant qui mit le sceau à toutes les grâces passées qu’elle avait jusque-là reçues de Dieu. Arrêtons, chères âmes, pour un peu de temps cet esprit, qui vient de quitter le corps, afm de lui présenter nos vœux et nos désirs, et de lui dire avec le dévot et éloquent André de Jérusalem (3) : Allez donc, allez en paix, puisque Dieu l’a ainsi ordonné, et quittez hardiment la terre pour prendre logis dans le Ciel. Montez au-dessus d’Hélie et d’Hénoc au Boyaume de la vie, où vous vous réjouirez éternellement avec les Anges. Repaissez vos yeux de la beauté de celui que vous avez porté ; rassasiez-vous des contentements qui n’ont point de fin ; humez à longs traits les torrents des délices célestes, et portez votre bouche sacrée à la source de la vie, cpii n’est autre que Dieu même. Possédez par effet ce que vous avez espéré. Voyez ce que vous avez cru, et recevez ce que vous avez mérité. Entrez clans la joie du Paradis, où le Père est adoré, le Fils glorifié, le Saint-Esprit loué et honoré. Et vous, Anges Saints, portez la Cité du grand Roi dans le Royaume de bonheur et la vraie arche de l’alliance dans le Sanctuaire de la céleste Jérusalem ; logez dans le Ciel la porte du Ciel, et placez la Mère auprès du Fils.

Septième privilège.

XII. Concluons ces privilèges parle lieu où elle expira. Car ce fut, dit encore Saint Jean Damascène [A), et avec lui plusieurs graves Docteurs (5), en la Sainte Sion, en la très-auguste salle, où l’Agneau de Dieu, qui était venu pour effacer les péchés du monde, s’était lui-même immolé et rôti au feu d’amour pour servir de viande à ses chers enfants, où il avait donné la loi d’amour et de charité, où il avait laissé un exemple d’incomparable humilité, où il avait traité avec les siens après sa Résurrection, où il s’était fait manier à Saint

(1) Ildefons., Serm. IX de Assumpt. Metaphrast., Orat. de Vita et Dormit. B.Virg. Nicephor., lib. II Hist., c. XXI. — (2) S. Joann. Damas., loc. eit. — (3) Orat. ii da Dormitione S. Maria ; Deiparæ. — (4) Ibidem. — (5) Andr. Cretens., Orat. i de Dormit. B. Virg. Beda, lib. de Locis sanctis, c. m. Metaphrast., Orat. de Vita et Dormit. Deiparæ. Niceph., lib. II Hist., e. XXIII. Nazianz. seu Apollinaris, Tragœd. d»  Christo patiente, etc.

Thomas pour affermir la foi de sa vie glorieuse ; en un mot, en la première et maîtresse Église du monde, où le Sauveur avait lui-même enseigné et sacrifié, où le Saint-Esprit était descendu sur les maîtres et sur les docteurs du monde, où les Saints Apôtres avaient fait tant et de si ferventes prières, et où le Disciple bien-aimé avait servi la Reine des Anges, suivant la commission qu’il en avait reçue de son bon maître.

XIII. Il faut que Saint Jean Damascène mette fin à ce discours puisqu’il en a fourni les principales pièces, et que je laisse aller mes souhaits pour m’écrier avec lui : Ô qui me fera la faveur de me donner l’entrée dans cette salle Royale, plus noble et plus magnifique que tous les cabinets des grands, afin de me prosterner en toute liberté sur ce sacré pavé, sur lequel le Verbe Incarné, sa très-sainte Mère et tout ce qui est de plus grand au Ciel a marché, afin de tenir embrassée cette sainte couchette, qui a servi de planche à la Reine des Anges pour passer à l’immortalité ! Ô si je pouvais parmi ce deuit et cette réjouissance avoir le bien de me glisser insensiblement pour baiser les pieds de ma douce Mère et les arroser de mes larmes, que de bénédictions je croirais puiser de la vive source de grâce ! Ô qui se fût trouvé en cette sainte assemblée, pour enflammer son cœur de l’amour des biens éternels, et le déprendre puissamment de l’affection de toutes les choses basses et caduques ! -Mais c’est assez pour un coup ; nous viendrons à temps pour rendre les derniers devoirs à ce sacré dépôt ; cependant disposons-nous à suivre son âme bienheureuse, qui va faire son entrée dans le Ciel.

### § II. — Des merveilleuses singularités de son Assomption, et de la gloire de son

triomphe.

I. Saint Jean Damascène (1) ne sait bonnement quel nom donner au trépas de la bienheureuse Vierge. Il l’appelle un doux sommeil, un passage au Royaume de paix, un avoisinement de Dieu, et après avoir fait choix des paroles les plus douces qu’il a pu rencontrer, il s’adresse à la même Vierge et lui parle de cette sorte : Sainte Dame, les Anges ont honoré votre Sacre, vous conduisant avec une magnificence indicible, les Princes des ténèbres n’ont pu supporter votre arrivée, mais ils se sont retirés en leurs cachots, comme vrais oiseaux de nuit, tels qu’ils sont ; l’air a été béni et sanctifié par votre présence, et le Ciel réjoui avec tous ses Anges, qui vous sont venus au-devant avec des Cantiques d’allégresse, disant : Qui est celle-ci (2),

(1) Orat. l de B. Maria ; Dormit. — (2) Cant. VI.

qui monte commc l’aube du jour, belle comme la Lune, choisie comme le Soleil ? Ce Saint Docteur me donne entrée par ces paroles, pour dire quelque chose de la grandeur du triomphe de la Vierge, oùjaçoit que tout soit singulier et extraordinaire, toutefois je me contenterai d’en toucher trois singularités seulement.

Première singularité de ce triomphe.

II. La première est, que tous les habitants de là-haut sortirent du Ciel et se mirent en devoir de faire une entrée sortable à la Majesté de leur Reine. Saint Bernard (1) et Saint André de Crète (2) le disent fort clairement, et assurent que toutes les légions de la gendarmerie de Dieu se mirent en ordonnance pour la conduire et accompagner. « Nouslisons de quelques saints, qu’ils furent accompagnés des Anges, qui chantaient des hymnes célestes, jusqu’au lieu de leur sépulture, comme on le rapporte du grand Saint Martin et du Lazare, que l’Évangile nous apprend avoir été porté par ces bienheureux Ësprits dans le sein d’Abraham ; que si les Saints n’ont pas été privés de cet honneur, que n’aura-t-on point fait à celle qui est la Mère du Saint des Saints ? Quels devoirs 11e rendirent-ils point à leur Médiatrice au jour de son triomphe ? Quelle réception lui firent-ils ? Quelle voix d’allégresse, quelles louanges, et quelle harmonie du Ciel fut alors entendue ? Quelle agréable rencontre de voir les hommes mêler leurs chants avec la musique des Anges (3) ? » Nous avons beaucoup moins de sujet de douter des âmes bienheureuses, vu qu’elles lui étaient sans comparaison plus obligées que ceux-là. Figurez-vous donc avec Saint Grégoire de Tours (4), que toute la conduite de cet admirable appareil fut donnée au glorieux Saint Michel, comme au premier Prince de la Cour céleste, lequel pour rendre ce triomphe inimitable en toute façon, divisa le Ciel en deux bandes, dont l’une fut des Anges, et l’autre des hommes, départant les uns et les autres en divers ordres, selon les diverses livrées qu’ils devaient porter, et les qualités de cette Dame qu’ils devaient représenter. Les Anges marchaient les premiers sous le guidon de l’innocence, chacun d’eux portant quelque pièce hiéroglyphique de l’extrême pureté de la Mère de Dieu : qui la marquait avec l’or affiné ; qui avec la licorne, ou avec l’hermine ennemie de toute saleté ; qui avec quelque autre de ces figures, que les Saints Pères fournissaient lorsque nous parlions de son exemption de toute sorte de péché. Suivaient les Archanges, cpii comme gouverneurs des provinces de

(1) Serm. IV de Assumpt. — (2) Orat. 1 do Dormit. — (3) La R. Mère de Blémur. — (4) Lib. I de Gloria Martyrum, c. IV.

ce bas monde, portaient les marques de celles qui étaient commises à leur soin, donnant par ce moyen à entendre qu’elles se recounais- saient toutes tributaires à la Sainte Vierge. Les Principautés en faisaient autant des Royaumes qui leur étaient sujets, et lui montraient dès lors par avance les Princes et les Monarques, qui de gaicté de cœur lui présenteraient un jour leurs Couronnes et leurs États, comme prétendant tout à fait relever d’elle et les tenir en fief de sa bonté, ainsi qu’il sera dit plus amplement en un autre endroit (1). Les Vertus exprimaient en diverses sortes les prodiges qu’elle avait faits et qu’elle devait faire au monde pour l’avancement de la gloire de Dieu. Les Dominations la faisaient reconnaître par les moyens des victoires qu’elle avait déjà remportées et qu’elle devait gagner à l’avenir, comme l’unique fléau des vices et la terreur des ennemis de Dieu. Les Puissances avec leurs sceptres, leurs couronnes, et les autres marques de Souveraineté, faisaient suffisamment entendre qu’ils l’honoraient en qualité de Reine de la terre et du Ciel. Entre ceux-ci et les Trônes, elle marchait avec un équipage qui ne se peut expliquer ; mais nous reviendrons incontinent à elle pour la considérer à loisir, après que nous aurons parcouru le reste de la pompe triomphale. Les Trônes donc faisaient montre par divers emblèmes du principe de son bonheur, et disaient sans parler qu’elle était le Trône du Père, le Palais du Fils, le Sanctuaire du Saint-Esprit. Il était aisé à voir que les Chérubins et les Séraphins éclatant par-dessus les autres, avaient dessein de relever son émi- nente science et son embrasée charité, puisque par toutes leurs devises et enseignes ils faisaient des protestations pubtiques, que la leur n’était rien en comparaison de la sienne.

III. Après tous ces Esprits ailés, on voyait venir en très-bel ordre les premiers fruits de l’Église naissante, je veux dire, ceux qui étaient déjà montés de la terre au Ciel, et qui avaient commencé de remplir les sièges que l’ancienne rébellion avait vidés. Les Vierges marchaient les premières, comme ayant plus de rapport avec la Vierge par excellence, et chacune d’elles portait le lis blanc pour enseigne. Les Martyrs avaient tous le laurier sur la tête et la palme à la main. Les Confesseurs tenaient leurs Auréoles avec les autres symboles de leur confession et de leur persévérance. Les Patriarches et les Prophètes étaient marqués par les branches d’olivier comme par les fidèles preuves de leur rare foi et de leur longanimité ; et tous tant qu’ils étaient baissaient ces enseignes d’honneur, comme les jetant aux pieds de leur Reine, et témoignant par leur soumission

(1) Tract, ut, c. VI, et Tract, IV, c. vin.

qu’ils la reconnaissaient pour le miroir des Vierges, la couronne des Martyrs, la gloire des Confesseurs, l’honneur des Patriarches et des Prophètes. Autant qu’il y avait d’escadrons, autant remarquait-on de chœurs de musique et de toutes sortes d’instruments concertés, dont la douceur et la mélodie étaient telles que chacun put croire de l’harmonie du Paradis préparée pour l’entrée de la Mère de Dieu au Ciel.

Deuxième singularité.

IV. Puisque ce mot m’est échappé, il est désormais temps que nous nous rendions à elle comme **à** la seconde mais la plus remarquable singularité de sa glorieuse Assomption. Vous l’eussiez vue avec son cher Fils au milieu des troupes célestes, ne plus ne moins que la Lune au milieu des étoiles, mais Lune plus claire que mille soleils ; car pour le regard de l’unique Soleil de Justice, il n’avait point de mesure de lueur et de gloire. Je dis avec son Fils, d’autant que la raison ne permet pas que nous doutions qu’il n’ait personnellement honoré le triomphe de sa sainte Mère. Car s’il promit jadis à la bienheureuse Angèle de Foligny (1) qu’il ne se contenterait pas que les Anges lui fissent escorte, mais qu’il viendrait lui-même la prendre pour la conduire dans le Ciel comme sa très-chère Épouse ; s’il n’a pas dénié cette faveur **à** plusieurs autres belles âmes, comme il est bien croyable ; je vous laisse à penser s’il l’ent pu refuser à sa très-honorée Mère, **à** son Épouse sans pair et **à** celle qui était l’honneur de la terre et du Ciel, vu mèmement que Sophronius fait foi que tel a toujours été le sentiment de l’Église. C’est la créance ordinaire, dit ce Docteur (2), que le Sauveur lui vint au-devant avec un visage et un appareil d’allégresse, qu’il la conduisit jusqu’à sou propre trône, où il la plaça tout près de soi ; autrement comment pourrions-nous vérifier qu’il se fût rendu observateur de la loi qu’il avait baillée et du commandement qu’il avait fait d’honorer le père et la mère ? 11 ajoute (3) que quand le Rédempteur du monde n’eût pas eu l’inclination, qu’il avait par-dessus tous les enfants des hommes, à rendre ce devoir à une telle Mère, il le devait faire pour sa propre considération, puisque son honneur y était engagé, et que celui qu’il rendait à la Vierge retournait à lui-même, attendu que la gloire du Père et de la Mère est aussi celle des enfants. Saint Bernard va encore plus avant (4), car il maintient que cet incomparable Fils ne se contenta pas d’être l’ornement, et comme le Soleil qui

(1) Vitæ ipsius, cap. ultimo. — (2) Serm. de Assumpt. — (3) Ibid. — (4) Serm IV de Assumpt.

éclairait le triomphe de ce beau jour, mais que de plus il voulut servir d’Écuver à sa bienheureuse Mère, lui présentant l’épaule pour y poser sa main bénie.

V. Saint Augustin ajoute (1) qu’il la tenait encore par la main, donnant ce sens <([Aa])n ( vers) du Psaume soixante-douzième, où il est dit : Vous m’avez prise par la main droite, et m’avez conduite selon votre bon plaisir et menée avec gloire et magnificence. Caresse jusqu’alors inouïe et gardée à celle qui devait être unique en tous ses passe-droits. De fait, elle frappa tellement les yeux de tous les bienheureux Esprits, qu’ils commencèrent de s’écrier : Qui est celle-ci qui monte du (2) désert si richement parée, qu’il semble qu’elle porte les atours de l’Univers, et qui a l’honneur d’être appuyée sur son bien-aimé ? Et derechef (3) : Qui est celle-ci, qui monte du désert comme un trait de fumée d’encens et de myrrhe, et d’une composition aromatique très-excellente ? Qui est celle-ci, dit Saint Bernard (4), et d’où peut venir à une personne mortelle une si grande abondance de délices ? Que veut dire que nous-mêmes, qui sommes enivrés du torrent des douceurs qui sortent de la face de Dieu, n’avons rien de pareil ? Comment se peut-il faire qu’au-dessus du Soleil, où il n’y a que peine et que travail d’esprit, se retrouvent de si riches atours ? Quels diamants, quels brillants sont-ce que le don de fécondité enchâssé dans l’or de la virginité, l’enseigne d’humilité, la rose de charité, le collier de miséricorde, toutes les richesses de grâce et de gloire ramassées pour parer une créature qui monte d’un désert ? Qui est celle-ci, dit Saint lldefonse (o), qui monte comme un trait de fumée ? C’est la verge sortie de la racine de Jessé, qui est comme un parfum composé de toutes les poudres aromatiques, et qui est embrasée du fende charité. Voyez-la monter ne plus ne moins qu’une fumée d’encens et holocauste tout divin, qui porte jusque dans le Ciel l’odeur de ses rares vertus. Où vous remarquerez que l’étonnementdes Saints Anges n’est pas fondé sur la virginité de la Mère de Dieu tant seulement, quoiqu’elle soit sans exemple, mais encore sur l’immensité de sa grâce et de toutes les vertus ensemble, qui ont fait d’elle une vraie pomme de senteur. Mais à mesure qu’ils publient leur étonnement, on entend les Hérauts du Ciel qui répondent : C’est la belle entre les filles de Jérusalem ; comme voulant dire : Ne vous étonnez pas davantage ; c’est un fait qui est sans exemple et sans suite ; c’est un honneur qui n’appariient qu’à celle pour qui Dieu veut vider les coffres de sa gloire et déployer toute la magnificence du Ciel. Ô Dieu ! que vous êtes cordial envers ceux qui vous aiment,

(1) Serin, XXXV de Sanctis.’— (2) Gant. vin. —’(3) Cant. m. — (4) Serm. vi de As- sumpt. — (5) Serm. III de Assumpt. Quæ est ista quæ ascendit per desertum, etc.

et fidèle envers ceux qui vous servent ! Oh ! de quelle sorte vous honorez ceux qui vous honorent ! Et comment se peut-il faire que nos cœurs soient encore si glacés, et qu’ils aient si peu de sentiment d’un Dieu qui est si débonnaire et si grand ?

Troisième singularité,

VI. Pendant que nous nous arrêtons, la Sainte Vierge s’avance, et sans que nous y prenions garde, elle fait son entrée dans le Ciel ; et nous voici sur la réception que la très-haute et très-auguste Trinité lui a faite, qui est la dernière singularité de son triomphe. Saint Ambroise a très-bonne grâce, quand il dit, (1) que lorsque l’Empereur Théodose entra dans le Ciel, les Anges qui étaient députés pour le recevoir, lui demandèrent qu’est-ce qu’il avait fait en terre ? Vrai Dieu, les belles reparties qu’eût pu faire la Sainte Vierge à cette demande, si la bienséance eût permis qu’on l’eût arrêtée sur son arrivée au Ciel pour lui faire une semblable proposition ; ou pour mieux dire, si la modestie ne l’eût empêchée de répondre ! Le beau sujet que son bien-aimé Fils eût eu de lui dresser un Panégyrique ! Et que n’eût-il pu dire de celle, qui seule s’était rencontrée digne de l’attirer du Ciel, de lui donner notre nature, de l’élever et de le servir si longtemps ? de celle qui après lui a été le principal instrument de la réparation des hommes, et à qui par conséquent tous les hommes ont l’obligation de leur rétablissement en grâce et de leur bonheur éternel ? Mais puisque sa qualité ne souffrait pas une telle demande, et que ses mérites étaient d’ailleurs assez connus, disons plutôt qu’au même instant qu’elle entra là-haut, l’un des premiers Archanges du Paradis cria tant qu’il put en langage du Ciel, ce que jadis le Héraut disait lorsque le Roi des Scythes sortait de son Palais ès principales solennités : Que tous se prosternent en terre, que tous adorent la Majesté. Après ces premiers hommages, elle lût conduite devant la très-sainte Trinité. Ce fut alors que le Père des miséricordes éternelles, abaissant sa tête Royale sur le cou de sa fille bien-aimée, leva les digues qui jusqu’alors avaient retenu le cours impétueux de son amour, pour inonder d’un contentement inexplicable sa bienheureuse âme, et la noyer dans les abîmes de ses inestimables douceurs. Ce fut alors que la bonté du glorieux Saint-Esprit n’étant plus arrêtée par aucune considération, découvrit à sa chaste Épouse le bonheur qu’elle possédait d’avoir un tel Seigneur pour Époux. Ce fut alors que son cher Fils lui fit paraître qu’il n’y avait plus rien qui

(1) Orat. in funere Theodosii.

l’empêchât d’honorer sa Mère selon l’étendue de son bon plaisir. Ce fut alors que la très-immense Trinité fit voir à toute la cour céleste les trésors de gloire qu’elle avait de toute éternité préparés pour celle qui devait être la Merveille de Gloire, comme elle était le prodige de grâce. Ce fut alors qu’elle fut colloquée en son siège Royal, ainsi que je dirai tout incontinent, et que les Anges les premiers, et après eux les prémices du cher troupeau de Jésus-Christ, se présentèrent file à file pour lui faire la révérence, pour jeter leurs couronnes à ses pieds et pour la reconnaître comme leur Dame et leur Souveraine. « Mais quoique cette fête lui appartienne entièrement, nous pouvons dire qu’elle est aussi à nous en quelque manière, puisque cette même Vierge est notre Mère, notre Avocate et notre Médiatrice ; car, comme le Fils montrant à son Père ses plaies sacrées, intercède puissamment pour nous ; ainsi Marie montrant à son Fils les chastes mamelles qui l’ont allaité, elles parlent très-efficacement en notre faveur ; et comme le Fils est notre Médiateur auprès du Père, de même elle est notre Protectrice devant la Majesté de son Fils, où elle réside, et où toute comblée de grâces et de délices, elle ne cesse de prier pour les pécheurs (1). »

Mais possible que le Ciel s’offense de quoi je m’essaie de bégayer de ce dont, par aventure, il ne m’est pas loisible de parler, et pour autant que je veux expliquer avec des paroles humaines des honneurs qui sont divins, et mesurer à l’aune de mon petit entendement la majesté de ce triomphe. Sainte Vierge, si j’ai manqué en cet endroit, je vous en demande pardon. Prenez-vous-en, s’il vous plaît, **à** la faiblesse de mon esprit, lequel n’ayant rien de plus grand, se sert de toute la magnificence qu’il est capable d’imaginer, pour en faire un marche-pied à votre gloire et pour honorer vos grandeurs.

### § III. — Des admirables passe-droits de son sacre’ corps.

I. Tandis que l’Église triomphante, suivant le privilège de son nom, est toute en fête et en réjouissance, le petit troupeau de Jérusalem, confit en deuit et en amertume, se console du mieux qu’il peut, dit Saint Jean Damascène (2), avec le gage qui lui reste de sa bonne Mère. Car c’est à qui tiendra plus longtemps ses pieds embrassés, à qui versera dessus plus de larmes, à qui baisera ses mains avec plus de loisir, à qui sera si heureux que de s’enrichir de quelque relique qui ait touché ce sacré corps. Mais enfin il faut arrêter

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Orat. u de Dormitione Virg. Metaphrast., Oral, rte Vila et Dormit, lî. Virg. Niceph., lib. II Hist., c. jxu.

tous ces menus soulas pour donner cours aux lois de la justice, et rendre les derniers devoirs à ce noble dépôt.

Premier passe-droit.

II. Et ce sera ici que je donnerai commencement à ses passe-droits par celui du plus honorable convoi qui jamais se soit rencontré. À quoi l’aire je tâcherai de ne me point écarter du discours de Saint Jean Damascène (1), lequel après tous les Pères que j’ai ci-dessus allégués (2), rapporte que ce saint corps étant lavé et dûment agencé dans le cercueil, on alluma les cierges bénis, et commença-t-on d’entonner les sacrés Cantiques, selon l’ordre que le Sauveur avait laissé ; les Anges d’autre part (3) faisant retentir l’air de leur céleste mélodie. Et ne plus ne moins que jadis le Roi David, voulant transporter l’arclxe de l’alliance (4) en la maison qu’il avait bâtie, lit assembler les Prêtres, les Princes du peuple et les plus apparents de Jérusalem, et lors les Prêtres la portant sur leurs épaules, et tout le peuple suivant et présentant des sacrifices, elle l’ut conduite au Temple et posée sous le Tabernacle au lieu qui lui avait été préparée ; de même alors les premiers Princes de l’Église et les premiers hommes du monde, baissant le cou, reçurent l’arche mystique du nouveau Testament pour la porter au lieu destiné. Ainsi cette bienheureuse troupe prit son chemin parle milieu de la ville vers le Mont des Olives, avec un très-bel ordre et une rare modestie, gravité et simplicité. La Psalmodie allait de même air, et les Saints Anges invisiblement rendaient à ce divin gage, qui Jeur avait été commis, toute sorte de devoirs et d’honneurs. J’ai lu dans Saint Grégoire de Tours (5) qu’il y eut jadis près de la ville de Clermont en Auvergne une Vierge d’une excellente vertu nommée George, laquelle étant décédée, comme l’on commença de lever son corps pour le porter dans l’Église de ladite ville, une troupe de colombes se prit à voler autour et à le suivre jusqu’à l’Église, où dès aussitôt qu’il fut arrivé elles se posèrent sur le toit et n’en partirent qu’il ne fût inhumé : car alors, comme ayant reçu leur congé, elles s’en retournèrent au lieu d’où elles étaient venues. Le même Saint (Ô) raconte quelque chose qui est encore plus merveilleux en la vie de Sainte Eulalie, savoir est, qu’autour de son sépulcre il y a trois arbres, qui tous les ans au mois

(Ô Orat. ii de Dormitione Virg. — (2) S. Dionys., lib. III de Divinis nomin. Ju- venal. Archiep. Hier., in Hist. Euthyiniaca, lib. III, c. XL. Andr. Cretens., Orat.il de Dormit. Deiparæ, etc. — (3) Sophron., Serin, de Assumpt. S. Ildcfons., Serm. III de Assumpt. S. Joann. Damasc., Orat. u de Donnit. C. Virg. — (4) II. Keg. VI, — (5) De Gloria Conf., c. XXXIV. — (6) De Gloria Martyruni, c. LXXXXI, de décembre, auquel se célèbre sa fête, jettent des fleurs toutes semblables à des colombes, blanches comme neige, qui embaument l’air d’une odeur du Paradis et font espérer une bonne année à tous ceux qui sont ès environs ; car s’il arrive par malheur qu’elles viennent à manquer, ce leur est un présage très-certain de quelque sinistre accident. Que si les colombes sont destinées à honorer la pureté et l’intégrité, jamais créature ne les mérita mieux que la Vierge des Vierges, laquelle au rapport de Saint Jean Damascène (1) fut la très-chaste et très-innocente Colombe, qui à ce jour sortit de l’arche de sa prison mortelle, pour aller respirer le pur air de l’éternelle félicité, et de là nous rapporter les bonnes nouvelles de notre paix et de notre réunion avec Dieu.

Deuxième passe-droit.

III. Arrivés que furent les Saints Apôtres avec ceux qui les suivaient à la vallée de Gethsémani, où jadis le Sauveur avait sué le sang et l’eau, et où le sépulcre de la Sainte Vierge était apprêté, ils posèrent leur douce charge sur une table dressée à cet effet, et pour lors il n’y eut ni petit ni grand qui ne voulût donner le dernier baiser et la dernière larme à ce corps. Et ce fut à cette rencontre que les pleurs recommencèrent, et que les sanglots redoublés sortirent d’autant plus fort de leurs poitrines, que moins il leur restait d’espérance de plus revoir celle qu’ils avaient si chèrement aimée. Ils eussent tous été très-contents de demeurer là le reste de leur vie : mais enfin il fut question d’interrompre tes regards et de mettre le corps dans le sépulcre, ce qu’étant fait ils reprirent leur route devers Jérusalem, n’ayant autre entretien que les louanges de la Sainte Vierge, les rares exemples qu’elle leur avait laissés, et les faveurs inestimables qu’elle avait reçues de Dieu et tout le monde par son moyen. Et possible disaient-ils avec André de Crète, en la première Oraison qu’il a laissée du trépas de la bienheureuse Vierge : Quelle merveille est celle-ci, que nous ayons vu renfermée dans une petite bière, celle qui jadis a enclos dans ses entrailles le Dieu de l’Univers que nul lieu ne saurait comprendre ! Quelle merveille, que celle qui dans son sein a logé le Seigneur, qui repose sur les Chérubins, ait été peu auparavant mise dans le sein étroit d’un cercueil ! Quelle merveille, que les Saints Anges soient descendus en si grand nombre pour honorer le trépas de cette Sainte Dame, comme jadis ils honorèrent l’entrée que fit en elle le Roi du Ciel et de la terre !

(1) Orat. il le Assumpt.

Tandis qu’ils poursuivent leurs amoureuses plaintes, et qu’ils se retirent tous tristes et abattus, de grâce avançons un peu pour nous prosterner de cœur et d’esprit devant ce saint sépulcre : nous n’y arrêterons pas beaucoup sans être témoins des merveilles de Dieu, et ce sera le second passe-droit de son sacré corps. Car Saint Jean Damascène (1) avec les Pères susnommés, fait foi qu’il a tiré des archives de la vénérable tradition, qu’aussitôt que la nouvelle de la mort de la bienheureuse Vierge fut répandue par la ville de Jérusalem, au même instant on vit aborder à son sépulcre du monde sans fin, et que le Sauveur ne manqua pas de faire ressentir à ceux que la dévotion y avait conduits, l’assistance favorable de sa très-hono- rée Mère. Car un seul attouchement de son sacré tombeau, comme auparavant à celui de son corps, les aveugles reçurent la vue, les boiteux le marcher, les sourds l’ouïe, et les malades de toute sorte la guérison du corps, aussi bien que les pécheurs (qui se sentaient aussitôt émus à repcntance de leurs fautes) l’entière santé de leurs âmes. En un mot, il n’y eut personne qui retournât de là sans remporter quelque particulière faveur par l’intercession de celle que Dieu voulait honorer en la présence de son corps. Le même Saint Jean Damascène en cote les exemples ; mais je n’ai pas le loisir de m’y arrêter.

Troisième passe-droit.

Car le troisième passe-droit m’attend, c’est l’incorruption de ce saint corps, cligne tabernacle de Dieu, et vraie arche de l’alliance faite d’un bois incorruptible ; je l’appeile incorruptible par grâce et par privilège tant seulement, car pour la nature il avait les mêmes principes que les nôtres, et était sujet aux mêmes accidents. Mais au reste, dit Saint Jean Damascène (2), comment voudriez-vous que la corruption l’eût attaqué, puisque la vie y avait logé ? Cela eût été contre tout droit et contre toute raison, et ne pouvait convenir à ce corps porte-Dieu, car c’est le nom que. ce Saint lui donne. André de Jérusalem, homme de rare mérite, d’excellente sainteté et doctrine, maintient (3) avec une grande liberté, que la cbair de Marie ne souffrit pas davantage de corruption après sa mort, qu’elle en avait enduré à la conception et à l’enfantement du Verbe Incarné. Ce qui fait que Saint Germain, Patriarche de Constantinople (4), lui parle de cette manière : Votre esprit est vivant et jouissant des fruits de l’éternité bienheureuse, et votre chair n’a point passé par les lois du sépulcre pour expérimenter la corruption. L’admirable

(1) Orat. ii cit. — (2) Ibidem. — (3) Orat. de Dormitione Virg. — (4) lu Hom. de Dormitione Virg.

Saint Augustin emploie une grande partie d’un très-beau Sermon qu’il a composé de l’Assomption de la Vierge (1) à la preuve de cette vérité ; en voici un petit échantillon : Nous ne nions pas, dit-il, qu’elle n’ait passé sous le commun joug de la mort ; mais savoir si la prérogative qu’elle avait d’être le Temple de Dieu pouvait permettre que la même mort la retint prisonnière, et la rangeât sous l’esclavage de la condition commune, la réduisant en poudre et la taisant la pâture des vers ; c’est de quoi il est question. Car comme nous savons que son Fils notre Sauveur n’a point subi la condamnation du premier homme pour le regard des articles qui étaient mes- séants à sa personne divine ; de même nous avons appris en l’école Chrétienne de privilégier sa Mère, dont la sainteté et la grâce ont été telles, qu’elle a mérité singulièrement de loger Dieu venant en terre. Ignorons-nous par aventure qu’elle a un Fils tout-puissant, qui a dit de soi (2) : Tout pouvoir m’a été donné tant en la terre comme au Ciel ? Que s’il lui a plu sauver l’intégrité de sa Mère lorsqu’elle l’a conçu, pourquoi ne lui plaira-t-il point d’en avoir encore soin après son trépas, empêchant les indécentes rigueurs que la mort prétendait exercer sur son corps ? Celui qui a pu conserver le sceau de sa virginité en naissant d’elle, aura-t-il pas le pouvoir, ou la volonté lui manquera-t-elle de la préserver de la corruption après sa mort ? Il s’agit de l’honneur de l’un et de l’autre, vu que la chair de Jésus est celle de Marie, qu’il a sujet de vouloir honorer et glorifier, non- seulement en sa propre personne, mais encore en celle de sa Mère ; vu qu’il est très-raisonnable que son trône et son lit nuptial se retrouve où il est lui-même, et qu’un trésor si précieux ne pourrisse point dans la terre, mais qu’il soit très-soigneusement conservé dans le Ciel. Ce que je n’avancerais jamais si je ne formais une conception tout autre de ce sacré corps que du mien, qui n’a rien qui le puisse exempter de la loi générale de la corruption. Mais pour le regard du sien, outre que c’a été le dépositaire des grâces de Dieu les plus signalées qu’il ait jamais fait voir cà-has, nous avons la promesse indubitable qu’il nous a donnée de vouloir avoir ses serviteurs près de soi (3). Que si cette faveur est réservée à ceux qui lui auront rendu quelque service, que dirons-nous de celle qui l’a nourri, l’a servi et l’a assisté jusqu’à la mort ? Si elle n’est près de lui, où la faudra-t-il donc loger ? S’il a un tel soin de ses amis, qu’il empêche qu’un seul cheveu de leur tête ne s’égare, s’il a contregardé sains et entiers les trois enfants dans la fournaise et Daniel dans la fosse aux **lions,** comment s’oublierait-il de sa Mère, à qui il a conféré des

(1) T. IX operum ipsius. — (2) Matth. XXVIII. — (3) Joann. XII.

grâces et des laveurs incomparablement plus grandes ? Voilà un petit extrait du riche discours de ce grand Prélat d’Afrique.

Quatrième passe-droit.

VI. Le quatrième passe-droit de ce saint corps, est qu’il a été tout soudain réuni à son âme glorieuse pour être emporté dans le Ciel. Saint Jean Damascène l’assure en l’une et en l’autre Oraison qu’il a écrite du trépas de la Vierge. Car à la première, il lui parle ainsi : Votre corps immaculé n’a point été laissé en terre, mais il a été porté au Ciel, comme celui de la Reine de l’Univers et de l’unique Mère de Dieu. À la seconde, il témoigne après les anciens Écrivains (1), que cela même arriva au troisième jour après sa mort, et ce à très-juste raison. Car il était bienséant, dit-il, que celle qui avait reçu dans son sein le Créateur de toutes choses fût reçue dans les Tabernacles Éternels ; il fallait que la fille bien-aimée fût admise à la maison de son Père, et que la mère fût reconnue comme Dame et Maîtresse au Royaume de son Fils. Glycas, fameux historien, le confirme en la troisième partie de ses Annales, disant que jaçoit que la sainte Vierge ait été sujette aux lois de la nature quant à la mort, et qu’elle ait été mise dans le tombeau ; ce néanmoins elle a tenu la nature en échec, en ce que ni le sépulcre ni la mort n’ont pu empêcher qu’elle n’ait surmonté la dureté du monument, et malgré lui ne se soit tirée hors de la prison sans y laisser autre gage que ses suaires, à l’imitation de son Fils. L’Empereur Léon, dit communément le Sage ou le Philosophe, excellent Panégyriste de la Mère de Dieu, en une Oraison qu’il a composée de son trépas, qu’il n’appelle point autrement que sommeil, à la façon des autres Auteurs Grecs, lui adresse ces belles paroles : Ô Vierge Sainte, qui avez emporté le prix des bénédictions de Dieu, qu’est-ce que vous avez reçu aujourd’hui de celui qui seul est grand en tout ce qu’il fait ? qu’est-ce que nous voyons ? qu’est-ce que nous entendons ? quel spectacle avons-nous devant nos yeux ? Est-ce pas vous, ô Sainte Dame, vraie arche de sanctification, lit nuptial du céleste Époux, unique trône de Dieu, qui êtes aujourd’hui portée dans le magnifique temple que les mains du Tout-Puissant ont bâti là-liaut ? Est-ce pas vous qu’il a élevée par. dessus tous les chœurs des Anges ? Vous, dis-je, de qui il a emprunté la robe de notre mortalité, qu’il honore à présent en votre personne ? Est-ce pas pour vous recevoir selon vos mérites que les bienheureux Esprits se mettent en rang ? Ainsi parle ce grand Prince et ce grand

(1) Juveualis Arcliiepis. Hieros., in Eutyiniaca liist., lilj. III, c. xl. Metaphast., Orat. de Vita et Dormit, B. Virg. Niceph., lib. II Hist. Écoles., c. XXIII,

i. ‘ 19

dévot de la Vierge, qui me donnerait une belle occasion, si je la voulais prendre, de décrire la seconde réception, qui fut faite au Ciel à notre princesse, lorsque trois jours après la première, sa bienheureuse âme accompagnée derechef de toute la Cour céleste et du lloi de gloire son bien-aimé Fils, descendit au sépulcre pour se rejoindre à son corps, lequel soudain ayant quitté les restes de la mortalité parut plus net qu’une perle Orientale, plus luisant mille fois que le Soleil ; et, à l’insu de tout ce qui était cà-bas, s’alla rendre au trône qui lui était préparé, avec un triomphe tout nouveau (1), que j’aime mieux laisser penser que l’obscurcir avec mes paroles.

Cinquième passe-droit.

VII. Avant néanmoins que do passer outre pour contempler le demeurant des prérogatives de ce saint corps, j’en rencontre une cinquième dans le tombeau même qu’il vient de quitter, puisque toutes les grâces dont ce marbre insensible a été honoré de Dieu, ne lui ont été accordées qu’en faveur du gage qu’il a reçu. Saint Jean Damascène (2) me semble avoir bien rencontré, lorsqu’il parle au monument de la très-sacrée Vierge ne plus ne moins que s’il avait de la connaissance et de la raison. Eh bien ! dit-il, sépulcre le plus honorable et le plus saint qui ait jamais été après celui du Sauveur, où est donc maintenant l’or très-fin que les mains des Apôtres vous ont confié ? Que sont devenues les richesses inépuisables que vous avez reçues ? Quelles nouvelles nous donnez-vous de la table mystique et animée de proposition ? Qu’est-il du livre nouveau, où le Verbe Divin a été écrit sans main d’homme d’une façon du tout ineffable ? Quoi de l’abîme des grâces du Ciel ? Quoi de la source des merveilles de guérison ? Quoi de la fontaine de vie ? Quoi, pour parler clairement, du corps très-aimable de la bienheureuse Mère de Dieu ? Mais à quel propos, répond le sépulcre, cherchez-vous celle qui est vivante, dans la maison de la mort, et pourquoi m’en demandez-vous compte, comme s’il était en mon pouvoir de résister aux divines ordonnances ? Ç’a voirement été à mon grand regret que je m’en suis dessaisi ; mais, au reste, quoiqu’il m’ait quitté, si n’a-t-il pas pourtant baissé de bien payer sa demeure. Car j’ai hérité de ses draps mortuaires plus précieux que toutes les richesses du monde, il m’a embaumé d’une céleste odeur, il m’a rempli d’une vertu divine, il m’a fait un temple digne de tout honneur et a posé autour de moi un

(1) S. Athanas., Hom. de Sanctiss. Deipara. Sophron., Serm. de Assumpt. S. Au gust., Serm. de Assumpt. et alii plurimi apud Christoph. « Castro, Hist. Deipar., fc. XX, num. 10. — (2) Orat. à de Dormit. S. Mariîe.

Corps de garde choisi et tiré de la garnison du Ciel. Dès lors je suis devenu la terreur des démons, le soulagement des affligés et l’asile des pécheurs. Venez, accourez, qui que vous soyez, qui désirez la délivrance de quelque mal, ou la jouissance de quelque bien, car Dieu n’a point mis de bornes à ses largesses, depuis qu’une l’ois j’ai reçu la fontaine de joie et la riche veine des célestes trésors.

Sixième passe-droit.

VIII. Finalement, pour venir au corps glorieux de cette Reine triomphante, la dernière prérogative de celles que j’ai dessein de recueillir, est que par-dessus toutes les rares qualités que nous avons coutume de nommer les douaires des corps bienheureux, dont elle jouit d’une manière très-excellente, le sien a une certaine splendeur très-particulière et incommunicable à toute autre, comme une participation de l’éclat inexplicable, qui sort de celui du Sauveur : splendeur qu’elle possède en titre de Mère de Dieu comme la marque de sa royauté et du pouvoir absolu qu’elle a en la Cour de son Fils ; splendeur si douce et si aimable, que je ferai voir un peu plus loin (1), que l’une des premières gloires accidentelles des bienheureux est de voir cette désirable face qui surpasse toute beauté. Saint Bernard le dit clairement au premier Sermon qu’il a fait de son Assomption, et voici ses propres termes : Aujourd’hui la glorieuse Vierge montant au Ciel a comblé de joie les citoyens de là-haut par un accroissement d’allégresse tout extraordinaire. Car si l’âme du petit Jean-Baptiste la sentant seulement au travers de sa prison maternelle, fondit tout en douceur à mesure qu’il l’entendit parler, quelle doit être la réjouissance de ceux qui ont le bien d’entendre sa douce voix, de voir sa très-agréable face et de jouir de sa bienheureuse présence ? Quant à nous, mes bien-aimés, poursuit ce Saint, il ne faut pas estimer que le sujet que nous avons de nous réjouir avec eux soit petit, vu que tout le monde se ressent de la gloire de Marie ; mais spécialement le Ciél où nous sommes, attendu qu’il a reçu un surcroît inexplicable de clarté depuis que la lampe virginale a été posée sur le buffet d’honneur. Ô face adorable ! ô visage divin que les Saints Anges désirent de contempler ! quand aurons-nous le bonheur de vous voir à découvert, et de participer à la douceur que votre sainte présence répand en toute l’étendue du Paradis ?

(1) Cap. nu.

### § IV. — Des excellences nonpareilles de sa trcs-sainte âme.

I. Hincmar, Archevêque de Reims, en la vie de Saint Reini, son prédécesseur, raconte que le jour étant venu auquel le grand Clovis, premier Roi Chrétien des fleurs de lis, devait être baptisé, ce saint homme voulant rendre la célébrité la plus auguste que l’aire se pourrait, pour attirer les cœurs Français à l’amour de la Religion Chrétienne, il lit tendre les rues, depuis le Palais Royal jusqu’à l’Église, des plus riches tapisseries qu’il put rencontrer, et les fit couvrir en haut de lits de soie, de tapis exquis, d’autres riches étoffes, et en bas de verdure et de fleurs ; et que déplus il parfuma tout le chemin d’une senteur céleste, en sorte que comme le Roi sortit avec sa Cour accompagné de ce vénérable vieillard qu’il conduisait par la main, il ne se put tenir de lui demander : Eh bien ! mon père, est-ce ici le royaume dont vous m’avez tant parlé et que vous m’avez si souvent promis ? À quoi le Saint repartit : Sire, il y a bien à dire, ce n’est que le commencement du chemin par où l’on y arrive. J’aurais ici quelque occasion d’en dire autant du sujet que nous traitons. Car il se pourrait bien faire que quelqu’un ayant ouï tant de grandeurs de la Mère de Dieu, se serait persuadé qu’il n’y aurait rien plus à dire, et que nous serions arrivés au comble de ses excellences. Mais il s’en faut bien, puisque, jusqu’à présent, nous n’avons fait autre chose que de la conduire au Temple de la gloire, où elle doit recevoir le comble des honneurs éternels. En effet le Saint Archevêque de Candie voulant préparer les esprits au discours qu’il fait des grandeurs de la Vierge, après avoir (1) dit que c’est trop s’arrêter au dehors sans entrer dans le Saint des Saints, après leur avoir fait espérer d’y rencontrer quelque chose de plus grand que tout ce qu’ils ont aperçu à l’entrée de ce Temple mystique, il les avise qu’avant toutes choses il faut qu’ils purilient leurs lèvres par l’attouchement du charbon Séraphique et leurs entendements par un rehaussement de pensée, et par un courageux mépris de toutes les affections terrestres, et que sans une faveur bien particulière de la même Vierge, ils ne peuvent espérer d’être admis à la recherche de ses grandeurs. Partant ce sera sous votre faveur, Sainte Mère, que j’entrerai dans ce Sanctuaire pour y considérer les excellences de la gloire qui a été communiquée à votre très-Sainte âme, quoique je m’aperçoive très-bien que j’en dirai trop peu de chose pour n’en pouvoir supporter l’éclat. Mais possible

(1) Andr. Gretensis, Orat. i de Dormit. Deip.

sera-ce encore trop pour moi, qui me devrais bien contenter de me prosterner à vos pieds, sans perdre l’assurance de lever les yeux pour vous regarder au visage.

Première excellence.

II. La première excellence de la gloire de la Mère de Dieu, consiste en l’union de sa bienheureuse âme avec la très-sainte Trinité, première fontaine de gloire. Car à peine eut-elle mis le pied dans le Ciel, que Dieu tirant le rideau, qui auparavant l’empêchait, lui fit voir dans le secret de sa divine face des merveilles incompréhensibles de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. Sur quoi j’aurais bien des choses à dire, si les discours qui ont été faits ci-devant de l’immensité de sa grâce ne m’épargnaient une bonne partie du temps que j’y devrais mettre. Mais, présupposé que la grâce que nous recevons en cette vie, et que nous faisons profiter avec nos actions vertueuses n’est autre que la semence de la gloire, et que la gloire se donne là-haut à proportion de la grâce, il faut de nécessité conclure que la grâce ayant été sans mesure, la gloire l’est quant et quant, et par conséquent que voyant Dieu, jaçoit qu’elle soit bien éloignée de le comprendre, néanmoins elle découvre plus de perfection et de grandeur en la divine essence, que ne font les plus hauts Chérubins et les plus excellents Séraphins. C’est ce que signifie Saint Jean Chrysos- tome, lorsqu’il dit en sa Liturgie, qu’elle est incomparablement plus glorieuse que les Séraphins ; et Saint Laurent Justinien (1), quand il assure que toute la félicité que nous admirons ès bienheureux se rencontre avec un très-grand avantage en Marie, et que de là procède l’étonnement des Anges lorsqu’ils demandent qui elle est. Saint Éphrem, disciple de Saint Basile, dit (2) avec Saint Jean Chrysos- tome, que sans comparaison elle devance en gloire tous les bienheureux ; que c’est la merveille du monde, qui surpasse toutes les autres merveilles ; enfin que c’est la couronne de tous les Saints, mais si brillante, qu’elle éblouit les yeux de ceux qui la regardent. Le bienheureux Pierre Damien parle nettement, et maintient (3) qu’elle ne surmonte pas seulement chacun d’eux en particulier, mais encore qu’elle les surpasse tous en général ; qui est à dire qu’elle seule possède plus de gloire essentielle, que n’en ont tous les bienheureux ensemble. Et de fait, puisque ce même excès a déjà été conclu et arrêté au fait de la grâce, ce doit être une chose résolue pour le regard de la gloire. « Marie est un Ciel nouveau, une terre nouvelle,

(1) Serm. i de Assumpt. — (2) Orat. de Laudib. Virginis. — (3) Serm, de Assumpt.

un abime de grâce. Mais qui mesurera la hauteur de ce Ciel, la largeur de cette terre, et la profondeur de ce vaste abime ? La connaissance en est réservée à Dieu seul, qui l’a rendue si grande en grâce, en gloire, en puissance, en miséricorde ; je dis en grâce et en gloire, car la gloire est toujours conforme à la grâce, elle est exaltée pardessus tous les Chœurs des Anges dans le Royaume des Cieux, comme chante l’Église, et elle fait elle-même un Chœur séparé, où Dieu est plus honoré, où il règne avec plus de gloire, où il repose plus délicieusement, qu’en tout le reste de ses créatures. Elle seule, parla grandeur qui lui est propre, regarde les personnes divines, comme dépendantes de leurs propriétés adorables, et ce seul Chœur de la sacrée Vierge rend plus d’hommage à l’essence et aux perfections divines, que tous les Anges et tous les Élus ensemble, et Dieu l’aime plus elle seule qu’eux tous, ce qui n’amoindrit pas sa charité vers ses enfants (1). » C’est l’avis du bienheureux saint Ildefonse, quand il dit (2), que tout ainsi que ce qu’elle a fait est incomparable, et ce qu’elle a reçu est ineffable, de même le prix de la gloire qu’elle a méritée est incompréhensible. Ce qui lui fait dire au sermon suivant, que, pour le pouvoir mesurer, il faudrait auparavant savoir de quelle abondance de grâce a été remplie celle qui a accueilli l’auteur de la grâce, et le Dieu de la Majesté venant en ce monde. C’est pourquoi il conclut (3), qu’il n’y a nul moyen d’y atteindre. Saint Bernard (-4) ajoute que si l’œil n’a point vu, ni l’oreille entendu, et si le cœur humain n’a point compris ce que Dieu a préparé à ceux [qui l’aiment, c’est folie de vouloir expliquer ce qu’il a apprêté à celle qui l’a engendré, et ce dont personne ne doute, qui l’a aimé sans comparaison plus que tous les autres. « Heureuse mille ibis cette Sainte Dame, et lorsqu’elle reçoit le Sauveur en sa maison, et lorsque, pour récompenser son hospitalité, il l’a placée dans le lieu le plus élevé et le plus glorieux qui fût au Ciel, et l’a fait asseoir à sa main droite, afin qu’elle puisse dire maintenant avec l’Épouse (5) : Je suis assise à l’ombre de mon bien-aimé, et les fruits qu’il me fait goûter sont infiniment doux (6). » Les paroles de ces grands Saints me font en quelque façon comprendre un petit mot, mais au reste fort pressant, que dit un jour un bon serviteur de la Reine du Ciel. Ce fut le bienheureux Stanislas Kostka, Novice de la compagnie de Jésus, lorsque étant interrogé par le Père Jérôme Platus, son Confesseur, de ce qu’il lui semblait de la fête de l’Assomption qui se devait célébrer le lendemain, il répondit qu’à ce jour-là Dieu avait créé une nouvelle gloire au ciel pour sa très-sainte

(1)îl.a R. Mère de Blémur. — (2) Serm. ii de Assumpt. — (3) Serm. n. — (4) Serm. i de Assumpt. — (5) Gant. n. — (6) I.n R Mère de Blémur.

Mère, À vrai dire, il le fallait ainsi, puisque au-dessous de la très-adorable Trinité, il n’y en avait pas assez pour égaler les mérites de la Mère de Dieu, et qu’elle seule en devait plus posséder à sa part, qu’il n’en avait créé jusqu’alors pour tous les bienheureux, voire qu’il n’en devait créer jusqu’à la tin des siècles.

(2) Serm. de Assumpt.

Pourquoi donc ne lui appliquerai-je pas avec tout respect, la belle remarque que fait Saint Grégoire de Nysse en une Oraison de l’Ascension, qu’à l’arrivée du Sauveur les Anges avant-courriers ne dirent pas à ceux qui étaient dedans : Ouvrez vos portes, Princes du Ciel ; mais ils leur dirent : Haussez vos portes, d’autant que la Majesté de celui, disons par proportion de celle qui y devait entrer, était si grande, que les portes ordinaires du Ciel ne la pouvaient pas contenir. Ô s’il nous était loisible, s’écrie encore un coup Saint lldefonse (1), de savoir jusques à quel excès de contentement elle est arrivée, aujourd’hui ! Ô si nous pouvions savourer la douceur du Paradis où elle a été reçue ! Ô si nous pouvions comprendre les honneurs qui lui ont été rendus par toute la Cour céleste ! Ô s’il nous était loisible d’entrer dans le sacré cabinet des grandeurs qui lui ont été montrées, où serait notre cœur de joie et d’étonnement ? Mais ce sont des souhaits qu’il est plus aisé de faire que d’en attendre l’accomplissement. Car, comme remarque Pierre Damien (2), il n’y a que celui-là seul qui l’a élevée à cette gloire, et elle qui en jouit, qui la puissent expliquer. Et de moi je ne doute nullement que Saint Augustin ne dit aussi franchement à ce propos, qu’il a déjà fait à un autre semblable ci-dessus, qu’il tient pour assuré que celle-là même qui a reçu tant d’honneur n’en comprend pas toute l’étendue. Partant, contentons-nous de savoir qu’elle est entièrement absorbée clans l’océan des divines grandeurs, et qu’au moyen de la lumière de gloire elle entre plus avant que nul autre dans la lumière inaccessible de la divinité, pour y contempler le Père dans le Fils, le Fils clans le Père, et le Saint-Esprit clans tous les deux ; pour y reconnaître la hauteur des richesses de la science de Dieu, pour y découvrir les mystères cachés dès l’éternité, et nommément ceux de notre rédemption, qui, pour la plupart, ont été accomplis en elle et avec elle, pour y être transformée de clarté en clarté par l’esprit de Dieu, et pour être remplie du torrent de délices qui suit cette bienheureuse possession ; « et il n’y a point de langue, même angélique, qui puisse expliquer la gloire d’une Mère de Dieu, sa divine consommation en la personne du Père, qui est son Époux, en la personne du Fils, dont elle est la véritable Mère, en la personne du

(1) Serm, t de Assumpt. —

Saint-Esprit, clont elle est le Temple et le Sanctuaire. Il n’y a point d’esprit assez pénétrant, assez vif et assez lumineux, pour atteindre à la manière de transformation en Dieu d’une créature qui lui est si intime. Ce ne sont pas ici des paroles en l’air, la grandeur de notre Souveraine ne consiste pas au choix de l’expression, dont la faiblesse humaine s’efforce de célébrer ses louanges ; ce sont des vérités appuyées sur l’Écriture et sur la doctrine des Pères (1). »

Deuxième excellence.

III. La seconde excellence de sa gloire a plus de proportion avec notre capacité, d’autant qu’elle regarde les effets qui sortent de Dieu, comme première cause et souveraine idée de toutes choses, qui sont les échelons ordinaires par où nous arrivons à lui. Pour quoi mieux entendre, il faut se souvenir de ce que nous apprenons en l’école de la Théologie (2), que les bienheureux qui jouissent de Dieu, ne voient pas seulement ses perfections intérieures, mais que de plus, comme il est un miroir très-clair, qui représente tout ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, ils découvrent dans Dieu au travers de son essence féconde les choses qui se passent hors de lui. Bien est-il vrai qu’il y a une grande différence entre cette divine glace, pour parler ainsi, et les miroirs dont nous nous servons cà- bas. Car ceux-ci étant natures mortes, insensibles et sans liberté, ils nous représentent par nécessité tout ce qui leur est mis au-devant avec une due proportion ; mais il en va bien autrement en Dieu, qui étant un miroir intellectuel, volontaire et libre au dehors en ses représentations, l’ait voir à ceux qui sont admis à la jouissance de sa glorieuse face, ce qui lui plaît, et leur cache ce que bon lui semble. Et jaçoit que ce soient lettres closes pour nous, qui ne parlons de ces mystères cachés que comme les aveugles discourent des couleurs ; néanmoins, autant qu’il nous est permis de nous conduire dans l’intelligence de ces secrets à l’aide des Saintes Écritures, de l’autorité de l’Église et de la raison, nous disons que pour l’accomplissement de la félicité de chaque bienheureux, il est comme nécessaire d’une nécessité de bienséance, qui oblige Dieu à sa façon, spécialement là-liaut, où il déploie les trésors de sa gloire à ses fidèles serviteurs, qu’ils n’ignorent rien de ce qui appartient à leur état ; autrement ils auraient quelque désir raisonnable, qui ne serait pas satisfait, et par conséquent il y aurait du défaut en leur bonheur. De sorte que pour accomplir de tout point le contentement de quelque

(1) La R. Mère de Blémnr. — (2) S. Th., I p., q. un, etc.

Prince bienheureux, Dieu lui fait voir tout ce qui se passe en son état ; et de même à un Fondateur de Religion tout ce qui appartient à son Ordre, à un père ce qui est de sa famille, et à tous en particulier les prières qui leur sont adressées, et les divers succès des affaires qu’il veut mener à chef par leur entremise. Car leur charité étant indiciblement accrue aussi bien que le pouvoir qu’ils ont de nous bien faire, la raison veut qu’ils connaissent ce qui se passe autour de nous pour être par ce moyen incités à nous apporter le secours qui nous est nécessaire en nos misères, et recevoir la satisfaction qui leur revient des bonnes issues des affaires qu’ils ont maniées. Ce que je dis sans avoir intention de resserrer la magnificence de Dieu à ce qui touche précisément l’état d’un chacun, mais seulement pour donner à connaître qu’il n’est personne là-haut, à qui pour le moins il IXe donne ce surcroît de contentement.

fV. Et voilà le chemin ouvert pour dire avec assurance que la Sainte Vierge découvre plus de choses en Dieu qu’aucun des Saints qui soit là-haut ; mais encore qu’elle en voit davantage que tous tant qu’ils sont, et pour le faire court, qu’etfe voit tout (1) ce que Dieu même aperçoit avec la science que nous appelons de vision, qui n’est axitre que la connaissance que Dieu a des choses qui ont été, qui sont, ou qui doivent être en quelque différence de temps. La raison de ceci est la même que je viens de déduire, savoir est, que tout ce qui a été, qui est et qui sera, se rapportant finalement à l’accomplissement de la prédestination des éJus, il n’excède point l’état de la Mère de Dieu, laquelle, comme je dirai plus au long au second Traité, a été choisie poXXr Médiatrice du salut de tous les hommes, pour instrument de leur prédestination, pour Reine et pour Dame souveraine de tout le domaine de Dieu. J’excepte seulement par honneur et par devoir les actions intérieures du Sauveur. Car étant sans comparaison supérieur à sa Mère en gloire et en perfection, il XX’estpas raisonnable qu’elle entre si avant dans le secret cabinet du Prince sans sa permission. Mais cela seul excepté, je dis encore une fois, que tout ce qui est présent à l’immuable éternité de Dieu, comme devant être en quelque différence de temps, est connu de la glorieuse Vierge à mesure qu’elle jette les yeux sur la souveraine essence de Dieu. C’est comme j’estime, ce qu’a signifié en termes exprès Saint Germain, Patriarche de Constantinople, lui disant (2) : Votre esprit, ô sainte Dame, vit en toute éternité. Vous découvrez tout, et votre vue se porte à la connaissance de toutes choses. De grâce ne sortons pas d’ici sans considérer la bonne part que nous

(1) Suarez, t. Il, in III p.,’d. XXI, sect. 3, etc. — (2) Serm. de Assumpt.

avons à cette excellence. Car il ne nous doit pas être indifférent que nous soyons aperçus de notre bonne Mère, qu’elle voie ce qui se passe autour de nous, qu’elle soit savante de toutes nos nécessités, et qu’elle connaisse les effets de ses miséricordes sur nous, parce que, comme elle ne manquera jamais d’un cœur de Mère en notre endroit, ainsi devons-nous espérer d’un côté que sa vue nous sera toujours très-favorable, et de l’autre nous empêcher par cette même considération de commettre en sa présence chose aucune qui soit capable d’offenser ses yeux.

Troisième excellence.

Je passe à la troisième excellence, qui regarde sa gloire accidentelle. C’est ainsi que nous appelons certaines recrues de gloire qui surviennent extraordinairement aux Saints, ou qui sont particulièrement attachées à quelque sorte et condition de personnes. Je dis, et il est vrai, qu’il y a certaines recharges de gloire accidentelle, dont il plaît à Dieu de favoriser ses fidèles serviteurs qui sont là-haut. Car jaçoit que leur félicité soit un état invariable pour le regard de la gloire essentielle, si est-ce que quant à ce qui concerne la gloire accidentelle, comme Dieu chérit infiniment ses Saints, aussi leur prépare-t-il de temps en temps de nouveaux sujets de réjouissance, soit en leur découvrant quelque heureux succès concernant l’avancement de son honneur, où il sont tous intéressés, soit en augmentant leur félicité par les fruits des bons exemples et des saintes institutions qu’ils ont laissés cà - bas, soit en éclairant leurs âmes, selon qu’il lui plaît, des rayons d’une soudaine lumière, et excitant en eux quelque tressaillement d’allégresse extraordinaire, le tout selon son bon plaisir. En quoi il est clair que la Mère de Dieu n’a personne qui la devance, non pas même qui la seconde, tant à cause de la conjonction qu’elle a avec le principe de tous ces contentements, qu’à raison de sa très-éminente qualité. Car comme cause universelle elle participe de droit à toutes les joies particulières des Saints, sans parler de celles qui lui conviennent privativeinent.

Les autres surcroîts de gloire accidentelle sont donnés comme par état, aussi sont-ils stables et affectés à certains ordres et conditions particulières des Saints, et réservés à quelques services signalés, qui ont été rendus à Dieu en cette vie. Telles sont les récompenses privilégiées que nous appelons auréoles ou lauréoles des Saints Martyrs, des Docteurs et des Vierges. J’ai déjà dit plus d’une fois, que la Mère de Dieu porte les clefs de tous les privilèges et qu’elle entre partout, et quand il serait question d’en produire les preuves, le différend serait bientôt vidé. Car pour la guirlande de virginité nul ne doute qu’elle n’en ait emporté le prix. Quant à celle des Docteurs, en ayant fait l’office, comme j’ai déclaré ci-dessus, elle lui est aussi acquise, vu nommément ce que l’Ange de la Théologie enseigne (1), que pour l’obtenir il n’est nullement nécessaire d’avoir fait profession publique de prêcher, ou d’enseigner, mais qu’il suffit d’avoir expliqué et déclaré aux autres les mystères de la Religion. Il y aurait possible plus de difficulté pour le regard de la couronne particulière des Martyrs, présupposé qu’elle n’ait point passé de cette vie par l’effort d’une mort violente. « Un très-grand nombre de Docteurs assurent qu’elle en acquit la qualité au pied de la Croix, puisqu’elle y ressentit toutes les peines de son fils ; que son âme était crucifiée avec lui, qu’elle était percée de ses épines ; qu’elle était déchirée de ses clous, et que les ruisseaux de son sang noyaient son cœur dans une mer d’amertume ; car s’il est insupportable à une mère de voir mourir son fils dans un lit, honoré et regretté de tout le monde, quels étaient les sentiments de cette innocente Mère, en assistant au cruel supplice de son fils, parmi le bruit d’un peuple insolent ? Saint Bernard a bien sujet de la nommer plus que martyre. En effet on trouve en cette âme affligée la force et la charité des Martyrs, et on demeure d’accord qu’elle donne plus que sa vie, en donnant la vie de son Fils, par une profonde soumission à la volonté du Père. Tous les amis de Jésus, qui eurent la grâce d’assister à sa mort, sans se soucier ni du mépris ni de la rage de ses ennemis, acquirent dès lors la glorieuse couronne du Martyre, par une sainte participation de ses tourments et de sa mort : et c’est pourquoi nul d’entre eux n’a perdu la vie par les ennemis de la foi, le Fils de Dieu leur ayant conféré un autre Martyre, moins connu sur la terre, mais plus signalé dans le Ciel.

« Ce fut au temps de la douloureuse Passion, que Marie devint une Mère de douleurs, ayant toujours été conforme à tous les états de son Fils. Jésus souffre par l’ordonnance du Père, et par le mouvement de son propre zèle, et la Sainte Vierge par compassion de son Fils souffrant, et peut-être encore par l’opération du Père, imprimant en elle le deuit de son Fils. Disons donc que non-seulement elle a mérité la gloire des Martyrs, mais encore « qu’elle en a été revêtue comme la Reine de tous les Martyrs (2). »

Mais qui considérera ce que dit Saint Anselme (3), que tous les tourments des Saints Martyrs ont été légers en comparaison des souffrances de la Mère de Dieu, et qu’elle ne les eût jamais supportées

(1) In IV, dist. XLIX, q. V, art. S. — (2) La R. Mère de Blémur. — (3) Lib. de Excellentia Virg., c. y.

sans une assistance extraordinaire de celui pour qui et avec qui elle souffrait ; qui pèsera ce que remarque Saint Ildefonse (1), qu’encore que son corps n’ait point été traversé de l’épée matérielle, son âme a été transpercée du glaive spirituel d’amour et de douceur d’autant plus rude, que les blessures de l’âme sont plus cuisantes que celles du corps, et que si le bourreau lui a manqué, elle n’a pas manqué au bourreau, tenant toujours bon au pied de la Croix ; qui examinera ce que dit (2) le vénérable abbé Guerric, que depuis qu’elle eut enfanté le Sauveur elle endura le martyre d’une continuelle langueur ; langueur de crainte, à cause des embûches qu’on dressait à son Fils ; langueur de douleur, pour les tourments inimaginables qu’elle lui voyait souffrir ; langueur d’amour, pour se voir séparée de l’unique objet de son cœur ; qui mettra en la balance ce que dit Saint Bernard (3), que les clous qui perçaient les pieds et les mains du Fils, pénétraient l’âme de la Mère, et que la lance qui n’endommagea que la chair morte du Sauveur trépassé, transperça l’esprit de la glorieuse Vierge, y faisant une telle ouverture de douleur, qu’elle n’efit jamais survécu si ce n’eût été pour souffrir encore beaucoup davantage ; bref, qui lira ce qu’écrit Saint Laurent Justinien (4), que lors de la passion de son bien-aimé fils son cœur était un vrai miroir de toutes les douleurs qu’il endurait et une parfaite image de mort, pourra-t-il faire difficulté de l’appeler avec ces mêmes Docteurs Martyre, plus que Martyre et Reine des Martyrs ? Tous ces passe-droits de gloire se rendront encore plus remarquables par ce qui se dira de l’excellence du siège où elle a été élevée.

### § V. — De l’incroyable hauteur de son Trône royal.

I. À peine se trouvera-t-ilun esprit si hardi, que Saint Bernard n’arrête tout court s’il veut entreprendre de parler de la réception qui fut faite à la Mère de Dieu, et de la hauteur du trône où elle est élevée. Car il ne veut pas que nous estimions moins ineffable l’entrée de la Reine des Anges au Ciel, que la descente du Roi de gloire en terre. Voici comme il parle (5) de l’une et de l’autre : Pourquoi pensez-vous que la Sainte Église au jour de l’Assomption de la Vierge propose l’Évangile de cette brave Dame qui reçut en son logis le Sauveur (notez qu’il l’entend mystiquement, et qu’il ne parle d’aucune réception, que de celle que lui fit la Bienheureuse Vierge), si ce n’est afin que l’entrée du Fils nous conduise à celle de la Mère, et à ce que

(1) Serra, n de Assumpt. — (2) Serm. de Assumpt. — (3) Serm. in Signum magnum, etc. — (4) Lib. de Triumphali Christi agonc, c. XXI. — (S) Serm. i de Assumpt.

nous nous persuactions que la seconde est inexplicable, ne plus ne moins que la première ? Et de vrai, qui serait si éloquent, bien qu’il parlât la langue des hommes et des Anges, que de pouvoir déclarer en quelle manière il est arrivé que par la main toute-puissante du Saint-Esprit et par la vertu du Très-Haut, le Verbe qui a fait toutes choses, a été fait chair, et le Dieu de la Majesté, à qui toute l’étendue des créatures est étroite, a été renfermé dans les flancs d’une pauvre Vierge ? Si vous êtes d’accord que ce mystère est incompréhensible, comment pensez-vous qu’il soit possible de comprendre le triomphe avec lequel la Reine du monde a été conduite là-haut, -et assise au trône de gloire suivant l’honneur qui était dû à la qualité de Mère de Dieu, et la grandeur qui était convenable à un tel Fils ? Entreprenne après cela qui voudra de décrire la hauteur du sie’ge Impérial de la Reine de gloire. De moi je n’ai garde de m’y hasarder, ce me sera bien assez de coucher sur le papier ce que les Saints en ont dit, encore trouvera-t-on après les avoir ouïs qu’ils sont allés si haut, que si ce n’était des Saints et des grands Docteurs qui parlent, ils ébranleraient possible la créance des plus fidèles serviteurs de la Vierge.

Notre-Dame est placée au-dessus de tous les Saints.

II. La sainte Église et les Docteurs parlent en trois diverses façons du siège d’honneur qui a été donné à la Mère de Dieu. Premièrement en termes généraux. Ainsi nous chantons avec l’Église, qu’elle a été portée au Royaume des Gieux par-dessus tous les chœurs des Anges Ainsi Saint Bernard, et tout plein d’autres Saints que nous avons ouïs ci-devant, la logent par-dessus tout ce qui est au-dessous de Dieu. La Vierge, dit-il (1), est aujourd’hui reçue en la sainte Cité, par celui même que jadis elle logea lorsqu’il descendit au château de ce monde. Mais avec quel honneur estimez-vous qu’elle soit accueillie, avec quelle réjouissance, avec quelle gloire ? Tout ainsi que lorsqu’il vint du Ciel en terre, elle le reçut au lieu le plus digne et le plus honorable qui lut au monde, savoir est au temple de son sacré ventre ; de même lorsqu’elle est montée de la terre au Ciel, elle a été mise à la place la plus auguste qui y fût. Le même disent beaucoup d’autres que je tais expressément, lesquels étant très-fondés sur la raison, ont fait passer pour une maxime indubitable, que la Mère de Dieu fait au Ciel un ordre à part, et qu’elle a une séance particulière au-dessous de la très-sainte Trinité, indiciblement relevée par-dessus tous les autres sièges des Bienheureux.

(1) Serm. i de Assumpt.

Notre-Dame est logée auprès de son Fils, et est assise an Trône arec lui.

III. Mais quand je viens à considérer la chose de prés, et à examiner ce qu’en écrivent de grands serviteurs de Dieu et de grands zélateurs de sa gloire, j’aperçois qu’ils parlent si avantageusement de la Sainte Vierge, qu’ils la mettent à la main droite du Sauveur en un trône tout joignant le sien, où vraiment ils la logent avec son Fils sous un même dais, où ils lui donnent place au Siège Royal de la très-adorable Trinité. « Ils assurent qu’elle fut placée à la droite de son Fils, et que le Ciel vit en vérité, ce qui ne s’était passé qu’eu figure sur la terre, lorsque Bethsabée venant pour faire une demande à Salomon, ce prince se leva de son trône, pour aller au-devant de sa mère, et commanda qu’on lui préparât un autre trône auprès du sien, afin de la faire seoir à sa droite. Si donc Salomon a rendu cet honneur à sa mère, avec combien plus de sujet le Sauveur aura-t-il placé la Sainte Vierge auprès de lui et à sa droite ? N’était-il pas juste que celle qui s’était toujours trouvée au côté de Jésus-Christ, pour souffrir avec lui, se trouvât aussi à son côté clans le Ciel pour y jouir de la gloire ; et que comme elle avait eu part à ses tourments, elle participât aussi à ses honneurs. Ô Vierge Sainte, que vous êtes familière avec Dieu ! cpie vous lui êtes proche ! et que vous avez trouvé une grande grâce auprès de lui (1). » Saint Athanase (2), ce grand et ancien Docteur, lui approprie ce mot du Boi Prophète, où il dit : La Beine a été mise à votre main droite, revêtue de sa robe de drap d’or, et chargée de toute sorte d’atours. Aujourd’hui, dit Saint Ildefonse (3), la Sainte Vierge esteouronnée en la compagnie des Anges au Boyaume qui lui était préparé dès le commencement du monde ; aujourd’hui sa place est assignée à la droite de Dieu, ainsi que le Psalmiste l’avait longtemps auparavant chanté. Saint Jean Damascène ne se contente pas de cela ; il la met au propre siège de son Fils comme compagne de son bonheur et Reine du même Royaume : Le Roi, dit-il (1), vou3 a menée dans son cabinet, où vous êtes environnée des Principautés, bénie des Puissances, honorée des Trônes, exaltée des Séraphins, comme vraie Mère par nature et par grâce du Seigneur de l’univers. Vous n’avez pas été enlevée comme Élie, moins encore comme Saint Paul emportée jusqu’au troisième Ciel seulement ; mais vous êtes arrivée jusqu’au Trône Royal de votre Fils, où vous contemplez à loisir sa très-aimable face et traitez familièrement avec lui. Saint Augustin ne lui fait pas moins d’honneur. Vous avez passé, lui dit-il (5), les

(1) La H. Mère de Blémur. — (2) Orat. de sancta Deipara. — (3) Serm. i de As. sumpt. Virg. — (4) Orat. i de Dormit. B. Virg. — (5) Serm. de Assumpt.

troupes Angéliques, et avez donné jusqu’au Trône du Roi Souverain. Car le Roi votre Fils vous a élevée au même siège où il a placé ce qu’il a pris de vous, la raison désirant que vous, qui êtes la Reine, arriviez au même faite d’honneur que celui qui a été engendré de vous. Sophronius en dit tout autant au Sermon de l’Assomption qu’il adresse **à** Sainte Paule et à Sainte Eustocliium sa fille. Voici le jour, dit-il, auquel la glorieuse Vierge est montée jusqu’au plus haut du Ciel, et a été assise au Trône Royal auprès de son bien-aimé Fils. Saint Anselme, parlant de l’inestimable douceur dont le Sauveur a usé à l’endroit de sa Sainte Mère, dit ainsi : Il lui vint au-devant (1) avec les millions de millions d’Anges, et l’ayant fait passer au travers et au-dessus de toutes leurs légions, il lui donna place près de soi au Trône de sa gloire, et quant et quant il lui bailla un pouvoir absolu sur toutes les créatures qui lui obéissent. « En effet, on la nomme communément Notre-Dame, ce qui marque le sentiment de tous les fidèles touchant sa souveraineté et leur dépendance (2). »

IV. Le bienheureux Cardinal Pierre Damien, tout au commencement du Sermon qu’il a fait de la même célébrité, donne l’essor à son esprit ; il désire que sa langue verse des ruisseaux de paroles dorées, il supplie la Sainte Vierge d’aiguiser son entendement, de manier sa plume et d’enrichir son langage ; il convie le Soleil à faire Un jour extraordinaire, d’autant, dit-il, que c’est le bienheureux jour auquel la Vierge sans pair monte jusqu’au siège du Père Éternel, et prenant place au Trône de la très-sainte Trinité, elle attire sur soi les yeux de tous les bienheureux Esprits. Vous donnerez aux paroles de ces grands Saints le sens qu’il vous plaira ; pour moi, je me contente d’avoir en partie dégagé ma parole, et de les avoir fait parler en votre présence. Car, puisque je l’ai promis, je n’y entremettrai pas mon jugement ; ce sera trop pour moi de considérer avec le bienheureux Saint lldefonse, quelle fut en cette journée la joie du Ciel. Et pour commencer par la Sainte Vierge, à qui principalement appartenait (3) cette fête, à votre avis quel fut l’épanouissement de son âme, lorsqu’elle se vit logée près de celui que son cœur avait si longtemps souhaité ? Il y a de l’apparence qu’elle lui tint tels ou semblables propos : Ô mon très-honoré Fils, l’ancre de mes espérances, qu’y a-t-il au Ciel ou en la terre, qui soit capable d’arrêter mon cœur hors de vous qui êtes mon unique bien, mon Seigneur et mon Dieu, que je chéris par-dessus tout ce qui est aimable au monde, que j’honore et désire de toute mon affection ? Je vous tiens donc et vous possède maintenant sans crainte de vous

(1) Lib. de Exeellentia Virg., c. VIII. — (2) La R. Mère de Blémur. — (3) Ildc- fons., Serm. i de Assumpt.

perdre, sans appréhension d’être jamais séparée de vous. Vous serez en toute éternité mon sort, mon héritage, mon bonheur, mon unique, mon tout. Que si vous voulez de là passer aux sentiments d’allégresse, dont tout le Ciel fut rempli, douterez-voUs (1), dit ce même Saint, que les cent quarante - quatre mille Chantres de la Chapelle Royale du Ciel qui sont toujours en la présence du Trône de l’Agneau, tenant en main leurs instruments de musique, n’aient fait aujourd’hui retentir cette sainte maison de l’harmonie du nouveau Cantique, que nul ne peut chanter sinon eux, et qu’ils ne soient venus au-devant de la Vierge, qui est l’une d’entre les sages ?Mais que dis-je l’une ? c’est la première entre les premières, et celle qui est toujours aux côtés de l’Agneau, l’accompagnant partout où les autres le vont suivant.

Notre-Dame est le Trône de Dieu.

V. Afin d’acquitter tout à fait ma promesse, il ne me reste plus sinon de faire voir que les Saints assurent que la même Vierge, à proprement parler, est le vrai Trône du Roi de gloire. Le Saint Abbé Guerric le dit mieux et plus clairement que nul autre : Gardez-vous bien de croire, dit-il (2), qu’être reçu au sein d’Abraham soit un bonheur comparable à celui d’être admis au sein de Marie ; vu que le Roi de gloire a mis son Trône en elle, lui disant : Venez, ma choisie, et je mettrai mon Trône en vous. Il n’était pas possible de représenter plus naïvemeut, ni plus élégamment la prérogative de la gloire de cette sainte âme, qu’en l’appelant le Trône de Dieu. Car c’est dire clairement que Dieu ne se communique à aucun des Saints avec tant de plénitude et de familiarité, qu’à celle en qui spécialement il repose. Je sais bien qu’il a promis des sièges (3) à ses Apôtres pour juger avec lui, en considération de ce qu’ils ont tout quitté pour l’amour de lui. Je ne suis pas ignorant de ce qu’il a dit (4) pour encourager ses soldats, qu’il les fera seoir victorieux en son siège, comme il s’est assis lui-même après ses conquêtes au trône de son Père Éternel. Mais comme le mérite de la Mère est tout autre que celui des serviteurs, ainsi est la récompense. Car lui disant qu’il mettra en elle son Trône, c’est autant que s’il lui parlait en cette sorte : C’est trop peu, ma douce Mère, que vous soyez assise près de moi, pour juger avec moi, il faut que vous soyez mon lit de justice, et que je repose d’autant plus particulièrement en vous, que mon dessein est de vous faire comprendre d’une façon privilégiée celui.

(1) Serm. i de Assumpt. — (2) Serm. i de Assumpt. — (3) Matth. XIX. — (4) Apoc. ni.

TllAITÉ I, GI1A1’. XI. 303

qui est incompréhensible. Vous m’avez porté tout petit en votre giron ; vous me porterez immense et infini tel que je suis à présent en’ votre esprit. Vous avez été le logis du pèlerin ; vous serez le louvre du Roi. Vous avez été la tente et le pavillon de celui qui avait encore à combattre ; vous serez le char de gloire de celui qui triomphe. Vous avez été le lit nuptial de l’Époux Incarné, nous serez le siège du Roi couronné. Ô Roi de gloire, qu’il est véritable que la Sainteté est le propre de votre maison, et que vous y avez donné bon ordre ! Car entrant en elle pour la première fois, vous avez augmenté sa grâce, mais à la seconde vous l’en avez tout à fait comblée. Là, vous êtes né comme un homme ; ici, vous avez été glorifié comme un Dieu. Alors vous l’avez faite un sanctuaire de grâce, maintenant vous l’avez rendue le Trône de votre gloire. Je veux bien qu’il s’en trouve quelques-uns parmi les bienheureux esprits, que nous honorons du glorieux titre de Trônes ; je suis d’accord que l’âme du juste s’appelle ès saintes lettres le siège de la Sagesse (1) ; je permets encore qu’on dise que le Ciel est tout plein de sièges, qui ne sont autres que les Saints, et que Dieu repose en chacun d’eux, s’accommodant à eux selon la portée de leurs mérites : mais qu’on ne débatte pas pourtant le droit de la Mère de Dieu, et qu’on ne pense pas la ranger avec le commun. Car, sans leur faire tort, il faut avouer que Dieu a un trône signalé, dont la gloire est relevée par-Jessus tout ce qui est au Ciel. Je parie de Marie tellement rehaussée au-dessus de tous les chœurs des Anges, que la Mère ne voit rien qui la devance que son Fils, la Reine n’a personne qui passe devant elle que le Roi, ni la Médiatrice que le Médiateur. Voilà comme parle ce noble serviteur de la Mère de Dieu. Ce qu’il explique encore plus particulièrement au Sermon suivant, lorsqu’il fait parler le Sauveur en cette sorte : Je vous établirai comme le siège de mon règne ; ce sera en vous et par vous que je rendrai la justice ; ce sera de vos sacrées mains que je recevrai les requêtes des hommes. Nul ne m’a servi plus fidèlement que vous pendant ma minorité, c’est la raison que je vous serve par-dessus tous les autres en ma Royauté. Vous m’avez donné l’humanité, possédez en reconnaissance ma divinité. Votre humilité se contentait jadis d’un baiser de ma bouche, sans oser demander plus grande caresse que celle-là ; vous recevrez bien voirement de moi un baiser éternel, mais en sorte qu’attachant mes lèvres aux vôtres, j’unirai mon esprit indissolublement avec le vôtre, d’autant que j’ai souhaité votre beauté avec plus d’affection que vous n’avez désiré la mienne ; et me semble qu’il manquera toujours quelque chose à ma gloire,

(1) Sap. vu. i.

jusqu’à ce que vous connaissiez pleinement le bien incomparable que je vous veux. Que vos Anges vous bénissent, ô Roi de gloire ; que la gloire de votre Mère fasse encore davantage éclater la vôtre ; et que tout le monde connaisse que comme il n’est point de Fils qui vous ressemble, ainsi il n’est point do Mère semblable à celle que vous avez tant honorée.

### § VI. — Origine de la Fête de l’Assomption (1).

« L’Assomption de la très-sainte Vierge, que nous pouvons nommer la Couronne de toutes les autres Fêtes cpie la sainte Église célèbre en son honneur, est une des plus anciennes, comme nous le pouvons conjecturer d’une Épitre de Sophronius à Sainte Paule et à sa tille. L’auteur est contemporain de Saint Jérôme, et même plusieurs lui attribuent cette pièce. Il est vrai que Nicéphore rapporte que l’Empereur Maurice la fit célébrer par tout son Empire ; mais il ne faut pas entendre ceci de sa première institution, mais d’un Édit du Prince, pour la faire recevoir en Orient, comme elle l’était dans toute l’Église Latine. L’Octave y fut ajoutée par le Pape Léon quatrième, qui avait été enfant de Saint Benoit, avant que d’être le Père de tous les Fidèles. Ce saint Pontife fut excité à cette dévotion } pour reconnaître la faveur que la ville de Rome avait reçue de cette puissante Reine, lorsqu’elle la délivra d’un basilic qui faisait un désordre épouvantable clans cette belle cité. Le bienheureux Pierre le Vénérable, Abbé de Cluny, rapporte une autre merveille très-avérée de son temps, à savoir que les cierges que l’on allumait la veille de cette grande Fête, dans l’Église de Sainte-Marie-Majeure, étaient trouvés à la lin du jour suivant aussi entiers que lorsqu’on les avait allumés, quoiqu’ils eussent brûlé vingt-quatre heures. Le curieux historien de l’Empire des Grecs, Georges Codin, rapporte une coutume remarquable, que l’on observait à la Cour de l’Empereur de Constantinople : Au sortir du dîner, deux officiers entraient clans la salle, et aussitôt l’Empereur se levait sur son estrade, deux pages le soutenant sous les bras, afin qu’il demeurât ferme et qu’il accomplit avec respect la cérémonie suivante. Le premier des officiers portait du vin dans une coupe d’or avec une serviette, et le second un plat d’or avec un morceau de pain, qu’ils appelaient Panagia ; en approchant ils s’inclinaient profondément devant l’Empereur, et lui de son côté se courbait devant le pain et le vin mystérieux, pendant cpie toute l’assistance criait : Panagia, Panagia. Le

(1) Ce paragraphe est entièrement extrait de l’ouvrage de la II. Mère de lilémur :

Des Grandeurs de la Mère de Dieu.

grand Maître offrait le pain, dont le Prince mangeait un morceau ; et après avoir avalé une gorgée de vin, il rendait le reste aux ol’li- ciers, leur souhaitant une longue vie et toutes sortes de bénédictions. Plusieurs ayant recherché l’origine de cette cérémonie, voici ce qu’un moderne en écrit dans VHorloge des Grecs : Il tient que les saints Apôtres y ont donné commencement, et qu’après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu’ils prenaient leur repas, soit en public ou en particulier, ils laissaient toujours la place la plus honorable, avec un couvert, en l’honneur de leur cher Maître, avec ijui ils avaient eu l’honneur de manger si souvent. Sur la fin du repas ils divisaient le pain entre eux, chantant ces paroles : Gloire soit rendue à notre Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Le nom de la très-sainte Trinité est grand, Seigneur Jésus, assistez-nous. Depuis Pâques jusqu’à la Pentecôte, ils ajoutaient : Le Seigneur est ressuscité. Or il arriva qu’ayant été tous transportés en Jérusalem pour assister à la mort de notre divine Maîtresse, comme il est dit auparavant, lorsqu’ils furent retournés de Gethsémani au Cénacle, et que trois jours depuis ce bienheureux décès, ils eurent pris leur repas ensemble et pratiqué leur sainte coutume, la Mère de Dieu parut en l’air environnée de lumière et de gloire, ce qui ne leur causa pas moins de joie que d’admiration ; au milieu de cette agréable surprise ils s’écrièrent tout d’une voix : Panagia Deipara, adjuva nos, c’est-à-dire : Toute sainte Mère de Dieu, assistez-nous. Sur quoi elle répondit avec un visage plein de douceur et de majesté : Je suis avec vous pour toujours. Ô Mère incomparable ! que cette promesse est consolante, que cette parole est agréable ; accomplissez-la, s’il vous plaît, demeurez éternellement avec vos enfants qui sont tous les fidèles de l’Église, et ceux que votre divin Fils a bien voulu honorer du titre de ses frères, comme nous l’apprenons du saint Évangile.

« Mais n’était-il pas juste que Notre-Dame ayant été couronnée Reine du Ciel et de la terre, et saluée comme la Souveraine de l’Empire de son Fils, elle fit part de cette bonne nouvelle aux saints Apôtres, avant que le monde en fût informé, puisque le Seigneur Jésus avait observé la même conduite après sa glorieuse Résurrection, et qu’étant sur le point de monter à son Père, il leur apprit sa souveraine puissance, et son dessein d’être éternellement avec eux et avec ceux qui leur devaient succéder. C’est un sujet de très-grande consolation pour les enfants et pour les serviteurs de la Mère de Dieu en particulier, et pour toute l’Église en général, qu’elle ait bien voulu emprunter les mêmes paroles du Sauveur, pour nous promettre son assistance jusqu’à la fin des siècles. Il est vrai qu’elle y a quelque intérêt, puisqu’elle participe à la Royauté de son Fils, d’une manière singulière, qu’ils ont le même domaine, les mêmes sujets, le même pouvoir, avec cette différence que ce qui appartient de droit àNotre-Seigneur Jésus-Christ, n’est accordé à sa sainte Mère que par grâce et par faveur. Mais au reste cette distinction à part, la volonté du Roi de gloire est que sa Mère très-aimable soit la Surintendante absolue de son État, qu’elle dispose avec lui de ses sujets, qu’elle ait la nomination de tous ses officiers ; il veut qu’elle examine leur conduite, qu’elle veille sur la manière dont ils s’acquittent de leurs charges, qu’elle signe les grâces qu’il leur accorde, qu’elle dresse les ordonnances et qu’elle agisse en Souveraine avec lui ; c’est pourquoi on la nomme, avec grande raison, Gouvernante de l’Église, qui est le Royaume spirituel du Fils de Dieu, comme nous l’expliquerons ailleurs avec un peu plus d’étendue.

« Cependant, il faut remarquer ici que ce n’est pas en vain qu’on lui attribue le titre honorable de Reine des Anges, des Patriarches, des Prophètes, des Apùtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges, et en général de tous les Saints et de tous les justes, que ce n’est pas seulement par l’éminence de sa grâce et de sa gloire au-dessus d’eux tous, mais parce qu’elle en dispose pleinement, et comme leur Reine et leur Daine, selon sa volonté et le besoin des choses où elle les applique.

« L’Ange qui instruisait Sainte Brigitte lui dit un jour, que ce n’avait pas été sans un secret conseil, que la Sainte Vierge était demeurée sur la terre après l’Ascension de Notre-Seigneur ; que sa qualité de Bégente de l’Église l’exigeait de la sorte ; qu’elle employa cet intervalle pour instruire les Apôtres des mystères qui n’avaient point d’autre témoin qu’elle seule ; qu’elle consolait les saints Martyrs, eu leur proposant la patience avec laquelle le Sauveur avait souffert l’extrémité de ses douleurs ; qu’elle exhortait les Vierges au silence, à la retraite, à la piété, et à n’éviter pas moins l’ambition que l’oisiveté ; enfin c’était fa femme forte qui gouvernait la maison en l’absence de l’Époux, avec un soin nonpareil et une bonté charmante ; mais je m’écarte de mon sujet. Nous parlerons ailleurs des services très-importants qu’elle a rendus à l’Église ; arrêtons-nous à présent à notre mystère, et voyons comme la Sainte Vierge favorise ceux qui honorent son triomphe.

« Venance Fortunat, un ancien poëte ecclésiastique, composa l’Hymne : Ô gloriosa Domina, dont les premières paroles marquent son élévation dans le Ciel, mais qui agréent si fort à notre auguste Maîtresse, qu’elle en donna une preuve signalée ; en voici le récit, tiré de la Chronique de Saint François, quinze ans après la fondation de l’Ordre de ce grand Patriarche, en l’année 1222.11 arriva que le gardien du couvent d’Alanguer en Portugal, désirant de savoir laquelle des Hymnes dont se sert l’Église plaisait davantage à la Sainte Vierge, il ordonna au novice, qu’il estimait le plus parmi son petit troupeau, de le demander à la Mère de Dieu. Le frère fut surpris de ce commandement ; mais il n’osa pas contredire son Supérieur, ni même examiner si l’obéissance qu’il lui avait prescrite était raisonnable ; il se jette au pied du tableau de la sacrée Mère de miséricorde, et lui fait la proposition de son Maître. À quoi elle répondit avec son excessive bonté, que c’était l’Hymne Ô gloriosa Domina. Madame, reprit le novice, puisque vous m’avez fait une grâce que je n’eusse pas osé espérer, permettez-moi que je vous représente une peine qui agite mon esprit, et que je vous dise que mon Supérieur prendra votre réponse pour un de mes rêves, et que jamais il n’y ajoutera foi. Hé bien ! dit la bonne des bonnes, je consens à guérir votre inquiétude et à vous donner une preuve qui vous déchargera de tout soupçon ; allez trouver ce gardien si rigoureux, et lui dites de ma part, que pour justifier ma parole et la vôtre, il vienne présentement ici avec sa communauté, et qu’il verra sur mon bras droit mon Fils bien-aimé, qui j usqu’à présent a reposé sur le gauche. Disant cela, elle le changea de situation à la vue de ce dévot novice ; il court, transporté de joie, et rapporte au gardien ce qui s’était passé, ne pouvant assez faire valoir l’incomparable douceur de la Reine de l’Univers. Ce que je vais rapporter n’est pas moins admirable, il est tiré duMénologe de Saint Benoit, et il appartient singulièrement à la fête de l’Assomption de la Sainte Vierge.

o Pendant que la Reine Elisabeth (si fameuse par la persécution qu’elle fit aux Catholiques), gouvernait l’Angleterre, les hérétiques, par son ordre, entrèrent au monastère de Maja en Hibernie, la force à la main et la rage dans le cœur ; quarante Religieux, qui vivaient dans ce sanctuaire, voyant bien que leur entrée n’était nullement pacifique, et voulant mourir au pied de l’autel, s’assemblèrent devant le très-saint Sacrement, où ils attendirent la consommation de leur holocauste, avec une constance digne de l’esprit qui les animait, de sorte que les Calvinistes, les trouvant dans cette disposition, ils leur tranchèrent la tête et les laissèrent nageant clans leur sang.

« Pendant cette cruelle tragédie, le cellérier du Monastère était dehors pour des affaires, et il rentra au moment que les hérétiques furent sortis. Je n’explique point quel fut son trouble lorsqu’il trouva la maison abandonnée, et que cherchant de tous côtés, il ne rencontrait pas un de ses frères ; il se douta bientôt que les hérétiques y avaient passé ; mais il en fut certain quand il eut découvert toute sa bienheureuse Communauté couchée par terre, abîmée dans un fleuve de sang, et le chœur de l’Église comme une boucherie. Tout ce qu’il put faire dans une si triste aventure, ce fut de verser des larmes sur les Saints Martyrs, de plaindre son infortune et d’envier leur bonheur ; il poussait des gémissements si douloureux, et il formait des plaintes si tendres, qu’elles eussent donné de la compassion aux âmes les plus dures et les plus insensibles.

« Ce qui augmenta encore sa peine, ce fut de ne pouvoir célébrer l’Olïice de l’Assomption de la Mère de Dieu, dont il était la vigile, étant seul pour chanter Vêpres, et que d’ailleurs, selon le langage de l’Écriture, la musique et les larmes ne sont pas d’intelligence. Il se met à genoux, et s’écrie dans l’amertume de son cœur : Vous savez, Vierge très-pure, notre unique Dame et notre Protectrice, avec quel soin, avec quel zèle et avec quel amour on vous a toujours honorée en cette maison, avec quelle révérence toutes vos fêtes y ont été célébrées ; pourquoi donc souffrez-vous qu’aujourd’hui, et dans une si grande solennité, elle soit négligée de la sorte ? Il était si touché de cet article, que la Mère de Dieu prit la peine de le consoler, mais d’une manière dont le récit causera de l’admiration à tous les siècles. Il entendit premièrement sonner les cloches du Monastère, sans que personne les touchât, puis il vit tous les corps morts des Saints Martyrs se lever de terre en prenant chacun sa tête, et la remettant en sa place naturelle ; ensuite ils se rangèrent dans les sièges, et l’abbé commença les Vêpres, qui furent continuées par cette illustre compagnie, mais d’un chant si doux et si harmonieux, que jamais musique ne fut si agréable. Chaque Martyr paraissait avec un filet rouge à l’entour du cou ; il portait une couronne sur la tête et tenait une palme dans ses mains, et ce fut en cette figure pleine de majesté qu’ils chantèrent l’Office de la Reine des Martyrs, en présence du dévot cellérier, tout ravi d’un tel prodige. Vêpres achevées, les morts reprirent leur premier état, et reposèrent une seconde fois en Dieu.

« Ce miracle fit un grand bruit dans l’Hibernie, et assurément il peut être compté comme un des plus rares qui soit jamais arrivé dans l’Église de Dieu. Il nous fait voir que le Fils et la Mère mesurent leurs faveurs à nos besoins, et que les Hibernois étant chancelants en la loi, il était nécessaire de les fortifier par quelque puissant remède.

« Disons un mot de la piété de Saint Étienne, Roi de Hongrie, envers la Mère de Dieu, qu’il honorait de tout son cœur, mais particulièrement dans la qualité de Souveraine ; il avait jtant de joie de ses grandeurs et un tel respect pour elle, qu’il commanda qu’on ne la nommât que la grande Dame par tout son Royaume ; et, en effet, on n’osait proférer le saint nom de Marie que les deux genoux en terre. Jamais on ne l’entendait dans les discours familiers, de peur de le rabaisser ; on y substituait la qualité de Notre-Dame ou de notre bonne Maîtresse. Mais parce que Notre-Seigneur éprouve ses amis, afin de couronner leur patience, mille disgrâces arrivèrent à notre Saint Roi ; il perdit tous ses enfants, il fut attaqué de diverses maladies, on fit des conjurations contre sa personne et contre son État. Il est vrai qu’il était plus à la Sainte Vierge qu’à lui, après l’offrande si solennelle qu’il lui en avait faite, ayant remis sa couronne, son sceptre et toute sa puissance entre ses mains, et ne voulant être compté que pour un de ses tres-liumbles sujets.

« Il arriva cependant que l’Empereur Conrad, qui était un prince ambitieux, résolut de conquêter la Hongrie et de s’en rendre maître par la force, colorant une action si peu chrétienne de quelques raisons d’État. Le Roi Étienne apprit donc que toutes les forces de l’Empire étaient déjà sur ses frontières, et qu’elles avançaient à grandes journées pour le surprendre ; mais bien loin d’être saisi de frayeur sur une si méchante nouvelle, il donna les ordres qu’il jugea à propos pour s’opposer à ce torrent ; et sachan t que le Royaume appartenait à la Mère de Dieu, il se prosterna devant son image, et fit cette courte prière : « Si vous voulez, ô Dame Souveraine du Ciel « et de la terre, qu’une partie de votre domaine soit désolée par les « ennemis, et que ce nouveau plan de votre très-adorable Fils Jésds- « Christ soit dissipé, ne permettez pas, je vous prie, que cela soit « imputé à mon peu de confiance en votre protection, mais plutôt à « la disposition de votre volonté ; si le Pasteur a mérité quelque châ- « timent pour ses péchés, qu’il en porte lui seul la peine, et ne souf- a frez pas, s’il vous plaît, que les brebis innocentes soient affligées « pour son sujet. » Il se lève de l’oraison, et se met en campagne avec les troupes qu’il peut ramasser, marchant à la tête des enfants perdus avec un courage invincible ; mais à peine eut-il avancé une demi-journée, qu’un courrier lui apporta la nouvelle de la retraite de l’armée impériale, sur l’ordre que les généraux avaient reçu de retourner en Allemagne. Cet ordre sans cloute fut donné d’en haut, l’Empereur n’en eut point de connaissance. Il est vrai qu’il s’y soumit, et qu’étant touché d’un sincère repentir, il renonça dès lors à ses prétentions, et le Saint Roi gouverna quarante-deux ans son peuple avec beaucoup de sagesse et de piété. Enfin il plut à Dieu de couronner ses bonnes œuvres d’une mort précieuse, le propre jour de l’Assomption de la très-sainte Mère de Dieu, selon le grand désir qu’il en avait toujours eu, afin de célébrer son triomphe avec les bienheureux Esprits, fl rendit l’âme entre les mains de sa divine Maîtresse avec des sentiments de piété qui ravirent tout le Royaume.

« Le saint Cardinal Pierre Damien rapporte une histoire si célèbre dans la ville de Rome, que pour en conserver la mémoire, on l’a gravée en lettres d’or sur une table de marbre blanc, au côté du grand autel de l’Église de Notre-Dame-du-Portique. Il dit donc que l’an mil soixante-douze, une femme de Rome vit, entre les autres qui assistaient à l’office de l’Assomption, une de ses amies, décédée il y avait quelque temps. Une rencontre si peu attendue l’avant fort surprise, elle regardait attentivement cette créature, ne pouvant ajouter foi à ses propres yeux ; à la fin des divins Mystères, elle fend la presse et l’aborde, lui demandant si elle n’était pas une telle : « C’est moi- « même, répondit la morte. — Et comment donc paraissez-vous avec « les vivants, reprit celle-ci, puisque vous êtes d’un autre monde ? « En quel état êtes-vous ? que cherchez-vous ici ? » Cette âme lui apprit qu’elle avait souffert les terribles peines du Purgatoire ; mais que la nuit de cette grande fête, la Mère de Dieu avait demandé sa délivrance et celle de plusieurs autres, et qu’elle en avait retiré un plus grand nombre du Purgatoire qu’il n’y en avait alors dans toute la a il le de Rome ; et parce que celle-ci avait de la peine d’ajouter une ferme créance à sa parole, elle lui dit qu’au bout de l’an elle la confirmerait par sa mort ; en effet, elle reposa en Dieu selon la prédiction de cette âme.

« Finissons le discours de cette fête, en nous disposant de donner mille louanges à l’auguste Princesse qui en fait le sujet. Elle fit connaître un jour à Sainte Gertrude, qu’autant de paroles que les fidèles prononcent à son honneur, ce sont autant de fleurons d’or qu’ils sèment sur sa robe ; mais qu’elle ne les reçoit qu’afin de leur en rendre l’éclat avec usure, et les mettre en état de paraître aux yeux de son divin Fils et de tous les Saints d’une façon plus agréable ; de sorte que les personnes intéressées ou désintéressées y trouvent également leurs avantages. Les unes la servent sans autre prétention que celle de lui plaire ; les autres, qui ne sont pas si dégagées, le font dans l’espérance qu’elle les protégera. Elle le fera sans doute : il suffit de lui abandonner son intérêt, rien ne périt entre les mains d’une Mère aussi bonne et aussi puissante. »

## LA ONZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE XII.

Qu’elle ait été et qu’elle soit encore reconnue et appelée bienheureuse de toutes les générations du monde.

Tout de même que nous voyons sortir du Soleil qui est le père du jour, un trait de lumière qui s’en va à droite ligne jusqu’à ce qu’il rencontre un corps solide et obscur qui l’arrête, et puis comme rebroussant chemin, il répand tout autour de soi les restes de sa clarté ; ainsi savons-nous que de la face lumineuse de Dieu émane un rayon de gloire, qui donnant à droit fil au fond de l’âme des Bienheureux, éclaire leurs entendements, fortifie et réjouit leurs volontés, produit en leurs corps de merveilleuses qualités, que nous appelons douaires glorieux, et de là s’étend aux environs, remplissant même au dehors de réputation et d’honneur ceux que Dieu a entrepris de glorifier, rendant leur nom illustre en la terre, comme leur mérite est connu dans le Ciel. C’est l’issue du combat des Saints avec Dieu. Car comme leur secret a été de se cacher et de s’anéantir ici-bas pour l’amour de lui, aussi fait-il jouer de sa part d’amirables ressorts pour les honorer et agrandir, tant en la terre comme au Ciel. Ainsi promit-il jadis à la Madeleine, après qu’elle eut mis son honneur et sa réputation à ses pieds, qu’il ferait parler d’elle jusqueg aux quatre coins de la terre : ainsi donna-t-il parole à Saint Antoine après qu’il se fut retiré dans le désert, où il ne voyait que les bêtes sauvages et les démons, qu’il le ferait renommer par tout le monde ; il a fait la même promesse à la plupart de ses Saints, et il a été sans comparaison plus lïdèle à tenir sa parole qu’il n’a été libéral à l’engager. C’est la maxime d’État, qu’il fit publier par le Prophète qu’il adressa à Héli le grand Prêtre (1), disant que comme il rendrait roturiers ceux qui le mépriseraient, et ferait que leur nom serait infâme, de même que pour un peu d’honneur qu’il recevrait de ses serviteurs,

(1) I. Reg. ii,

il rendrait infailliblement le centuple. Ce qui se trouve très-véritable en la Mère de Dieu, laquelle s’étantpour son amour abaissée au-dessous de toutes les créatures, a été premièrement rehaussée dans le Ciel comme nous venons de voir, et de plus a reçu tant d’honneur sur la terre, qu’il semble quasi que Dieu n’ait eu autre pensée qu’à trouver les moyens de l’honorer. Ce n’est pas une des moindres ex- cellences de la Mère de Dieu que celle-ci ; aussi vois-je bien que pour la déduire comme il faut, j’ai besoin de la faveur de l’un et de l’autre, c’est-à-dire de celui qui a pris plaisir à la rendre glorieuse, et de celle qui a mérité cet honneur.

### § I. — Que la Mère de Dieu, suivant l’oracle prophétique qu’elle-même a rendu, a été dite Bienheureuse de toutes les générations.

I. Le saint Patriarche Job (1) et le Prophète David (2) sont d’accord que Dieu ne dit qu’un seul mot et qu’il ne le répète pas seulement, mais que c’est un mot tout-puissant, qui fait à tout ce qu’il signifie. Pourquoi ne me sera-t-il pas permis de faire le même par proportion de la Mère de Dieu, puisqu’une parole prophétique qu’elle a une seule fois prononcée, disant (3) que toutes les générations l’appelleraient Bienheureuse, s’est trouvée si efficace qu’on en a vu les effets jusqu’aux derniers confins de la terre, et ne cessera -1 - on de les voir jusqu’à la dernière heure du monde ? Car à peine avait-elle prononcé le mot, qu’elle se fit obéir par tout le domaine de Dieu, ne plus ne moins que si c’eût été un coup de tonnerre qui eût porté ses commandements partout. Je l’appelle parole prophétique avec les grands Saints et avec les meilleurs Docteurs qui l’ont reçue et vérifiée comme telle. De ce nombre sont Saint Basile (4), Saint Cyrille (5), Saint Épiphane (Ô), et entre tout plein d’autres, Saint lldefonse mérite bien d’être ouï en particulier. Écoutez de grâce, dit ce Saint (7), la Mère et la Prophétesse de Dieu ; je dirai mieux, écoutez l’Évangéliste. Prêtez-lui l’oreille, vous autres Vierges, et qu’il n’y ait ni qualité, ni condition de femme, qui n’entende la rare humilité de la Vierge. Et ne me croyez pas, si vous ne voyez évidemment que tout ce que l’esprit de vérité a prédit par elle est arrivé de point en point. Elle a dit que toutes les générations la publieraient bienheureuse, et elle l’a dit en un temps auquel elle était connue do fort peu de personnes, et ce dans la Judée tant seulement ; mais elle n’a pas laissé de le dire avec une très-grande confiance, comme étant très-assurée de ce qui devait arriver. Car n’est-il pas vrai cpie

(1) Cap. XXXIII. — (2) Psal. LXI. — (3)Luc. i. — (4) Isai. vin in illud : Accessit ad Prophetissam. — (5) Ibid. — (G) Iteresi LXXVIII. — (7) Serm. II de Assumpt.

toutes les contrées qui sont éclairées du Soleil, le sont pareillement de la connaissance du Sauveur, et que partout où l’on parle de Jésus, sa sainte Mère est aussi renommée ? Toutes les langues et toutes les nations du monde la publient bienheureuse, de quoi vous avez autant de témoins qu’il y a d’hommes sur la terre. Ainsi parlait le grand Archevêque de Tolède, il y a déjà près de mille ans.

II. Saint Bernard (1) discourant du même sujet quasi cinq cents ans après lui, a estimé que toutes ces générations, qui la devaient proclamer bienheureuse, comprenaient tout ce qui est en l’univers, depuis Dieu même jusqu’au plus bas ordre des natures insensibles. Car il est vrai que le Père Éternel l’a nommée bienheureuse, députant un des premiers Princes de sa Cour pour lui porter la première ambassade du monde. Le Fils l’a reconnue pour telle, lui rendant l’honneur dont j’ai parlé ci-devant, et dont je parlerai encore à diverses occasions. Le Saint-Esprit l’a honorée tout ce qui se peut, recherchant avec tant d’affection son amitié, et l’avouant pour son Épouse. Les bienheureux Esprits n’avaient garde de manquer à leur devoir, sachant la volonté et l’inclination de leur Maître. Toutes les Hiérarchies des Anges, dit très-bien Saint Athanase (2), et celles de l’Église militante vous disent bienheureuse, ô Sainte Vierge ! et tous ceux qui ont l’honneur d’y être compris, levant leurs mains Hiérarchiques en haut, vous donnent mille bénédictions. Ils l’ont retentir le Ciel et la terre de vos louanges, disant que vous êtes la bienheureuse entre les femmes, et que le fruit de votre ventre est béni. Car ce sont les acclamations que vous font ceux de la première bande, composée des Séraphins, des Chérubins et des Trônes, tous Esprits extraordinairement enflammés de l’amour de Dieu et éclairés de sa connaissance, pour fe respect de qui ils honorent votre sacré ventre qui l’a porté, et vos mamelles qui l’ont allaité. La seconde Hiérarchie qui comprend les Dominations, les Vertus et les Puissances, en fait tout autant selon l’étendue de son pouvoir, suivant toujours le branle et la cadence de la première. La troisième composée des Principautés, des Archanges et des Anges, estime avoir une obligation très-particulière à vous honorer, puisque de ce. corps a été choisi l’Ambassadeur qui vous porta la parole de créance, avec lequel ils vous disent incessamment : Nous vous saluons, Marie pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Et à leur imitation, nous autres, vos petits serviteurs d’ici-bas, faisons tout le possible pour demander votre assistance et pour publier partout que vous êtes la Dame, la Maltresse et la Reine de l’univers. Saint lldefonse (3) et

(1) Serm. u in Pentecoste. — (2) Serm. de Saneta Deip. — (3) Serm. II de Assumpt.

Saint Bernard (1) ajoutent qu’en confirmation de cette vérité, l’Ar- cliange Gabriel rendit bien tant d’honneur à la Vierge, qu’on eût dit qu’il la voulait adorer, nonobstant tonte la majesté avec laquelle ces bienheureux Esprits avaient jusques alors traité avec les hommes : car ayant toujours parlé en la personne de Dieu, ils n’avaient point fait de difficulté de recevoir l’honneur qui est dû à lui seul. Enfin le même Saint Bernard conclut son discours (2), et l’adresse à la glorieuse Vierge, lui disant : Il est très-véritable, sainte Dame, Reine du Ciel et de la terre, que toutes les générations vous appellent bienheureuse, autant celles du Ciel que celles de la terre, et avec toute sorte de raisons, puisque vous avez été la Mère de la vie et de la gloire pour tous. Par votre moyen, les Anges rencontrent le sujet de leur réjouissance, les justes obtiennent la gloire, et les pécheurs espèrent le pardon. Ce n’est pas sans raison que les yeux de toutes les créatures sont arrêtés sur vous, puisque par vous, en vous, et de vous, la main du Tout-Puissant a réparé ce qu’elle avait créé. Le dévot Abbé Gu’erric (3) suit de près son bon Maître, disant qu’il est raisonnable qu’elle moissonne les bénédictions qu’elle a semées, et puisque c’a été au profit de toutes les générations, que le devoir requiert que toutes l’en reconnaissent, depuis les plus nobles Esprits jusqu’aux plus basses créatures.

III. Le docte Théodoret (1) prend d’un autre biais ces générations, de qui la Mère de Dieu doit par hommage être appelée bienheureuse, et dit que ce sont toutes les nations de la terre, lesquelles avec des paroles qui ne tariront jamais en leurs bouches, prêcheront le bonheur qu’elle a reçu et celui qu’elle a apporté. Et de fait, il n’y a nulle contrée où elle ne soit reconnue, ni langue aucune en laquelle on n’ait chanté et ne chante-t-on encore aujourd’hui ses louanges. Aussi a-t-elle eu le bonheur de trouver des Panégyristes excellents en tous les quartiers du monde, qui ont porté son nom et son renom parmi les peuples. Saint Juvénal, Saint Timothée, Chry- sippus et Hésychius, Prêtres de Jérusalem, ont publié ses grandeurs en la Palestine ; Saint Jean Chrysoslome, en la Syrie ; Saint André le Candiot, en la Crète ; Saint Grégoire le Fait-miracles, au Pont en Asie ; le bienheureux Martyr Méthodius, en lal.ycieet en la Phénicie ; Saint Cyrille Alexandrin, en Égypte ; Saint Augustin et Saint Fulgence, en Afrique ; Saint Proclus et Saint Germain,à Constantinople ; Saint Bo- naventure et Saint Bernardin, en Italie ; Saint Laurent Justinien, en l’État de Venise ; Saint Jérôme, en Istrie ; Saint Bernard, en France ; Saint lldefonse, en Espagne ; Saint Anselme, en Angleterre ; Saint

(1) Serm. in Signum magnum, etc. — (2) Serm. II de Pentecoste. — (3i Serm. I de Assumpt, — (‘ ») In c. vi Cantic., ad ilia verba ; Una est columba, tic,

Albert et Ruppert, en Allemagne ; Saint François Xavier, au Japon ; Matthieu Ricci, en la Chine ; et quantité d’autres que je ne nomme pas pour être court, en divers autres Royaumes et Provinces où la Mère de Dieu est reconnue, puisque son État n’est pas de moindre étendue sur la terre, que le cours du Soleil qui l’environne.

IV. Théophilacte, Archevêque des Bulgariens (1), estime que ces générations doivent être entendues de toute la suite des hommes, qui se succéderont les uns aux autres de père en fils jusqu’à la consommation des siècles. Un grand nombre d’auteurs l’ont voir comment, depuis que cette parole prophétique est sortie de la bouche de la Mère de Dieu, elle n’a manqué en nul âge de personnes excellentes en doctrine, et relevées en sainteté et en mérite, qui se sont étudiées de rendre illustre sa renommée. Et comme nous voyons que par une très-particulière faveur de Dieu, elle éclate davantage en nos jours, qu’elle n’a fait en aucun des siècles précédents ; ainsi devons-nous espérer que plus le monde s’avoisinera de sa fin, plus la gloire de la Sainte "Vierge ira croissant ; et je me promets que les suivants discours en feront voir davantage que je n’en saurais ici dire en peu de mots.

V. Cependant il m’est avis qu’il ne suffit pas de dire que toutes les générations l’ont appelée, l’appellent et l’appelleront bienheureuse, puisqu’il n’est rien du tout en elle qui n’ait mérité sa bénédiction et sa louange particulière. Son ventre a été béatifié pour avoir concu et porté le fruit de vie, et ses mamelles quant et quant, pour avoir donné la première nourriture au Sauveur. Son chef est couronné de douze étoiles, ses yeux colombins, ses cheveux, ses joues, ses dents, son cou, ont été longtemps honorés de rares éloges que leur a donnés le sage Salomon. Bref, depuis la tête jusqu’aux pieds tout a été canonisé. Que s’il est ainsi, que sera-ce des facultés intérieures de son âme ; de son entendement, qui est le vrai sanctuaire de Dieu ; de sa volonté, qui est l’unique autel des parfums ; de sa mémoire, dont toutes les images sont comme autant de lampes du grand chandelier d’or allumées sans cesse en la présence de Dieu ? Ce n’est pas en elle et sur elle que son bonheur s’arrête ; il faut qu’il passe à tout ce qui lui appartient. Partant, bienheureux les parents qui l’ont engendrée ; bienheureux le ventre qui l’a portée ; bienheureuses les mamelles qu’elle a sucées ; bienheureux les bras qui l’ont maniée ; bienheureux ceux qui l’ont servie, et qui ont eu le bien de la voir ; bienheureux les draps qui l’ont couverte ; bienheureux tout ce qui l’a touchée ; bienheureuse la terre qui l’a portée et celle qu’elle a foulée aux pieds ; bienheureux ceux qu’elle regarde d’un œil d’affection particulière ; bienheureux

(1) lu c. « Luc ». Maldonat., ibid.

|cs lieux qu’elle a choisis pour y être honorée ; bienheureux tous ceux qui la diront bienheureuse : car ils auront part à son bonheur.

VI. Il y aurait possible assez de ceci pour montrer que toutes les générations la nommeront bienheureuse ; néanmoins, je suis content de m’y étendre un peu davantage pour la consolation du lecteur, et descendant plus en particulier, de faire toucher au doigt l’indubitable vérité de l’Oracle prophétique qui est émané de la bienheureuse bouche de la Mère de Dieu.

### § II. — Quelle a été reconnue et dite Bienheureuse de ceux de la Gentilité.

I. Il y a longtemps que Clément Alexandrin a remarqué (1) que Dieu, comme père commun de tous les hommes, n’a jamais manqué de faire voir au travers de l’obscurité, qu’ils se causent eux-mêmes par leurs V les débordées et brutales, des éclairs de sa lumière, qui ont toujours été plus que suffisants pour les amener à la connaissance de la vérité ; et qu’il leur a fait naître en tous les âges des personnes qui leur ont servi de flambeau pour les adresser au port de salut. Car sans parler des Juifs qu’il a traités comme son peuple choisi, la Gentilité, quoique enveloppée de toutes parts de ténèbres, a eu ses lumières particulières pour se conduire parle droit chemin de la vertu et de la piété. Je m’attache nommément aux Sibylles pour maintenant, parce que les Docteurs de l’Église ont merveilleusement employé leurs prédictions à l’avantage de la Religion Chrétienne (2). El nous ne pouvons pas nier que ce n’ait été une particulière providence de Dieu, que les Gentils aient si soigneusement gardé leurs livres, qui nous devaient fournir les armes pour les battre ; et entre autres l’Empereur Auguste. Prince très-curieux, qui les ayant fait diligemment revoir et examiner par les plus habiles hommes qu’il pùt rencontrer, les logea par honneur dans deux coffres dorés, au-dessous de la statue d’Apollon le Palatin. Je sais bien le différend qui est entre les bons auteurs pour le nombre de ces Vierges propliétesses du Gentilisme, et ne ine veux pas entremettre de le vider : je suivrai le chemin le plus battu, et me joindrai à ceux qui en comptent jusques à douze qui ont vécu longtemps auparavant la naissance du Sauveur, et quelques-unes l’ont devancé près de deux mille ans. C’est merveille qu’elles aient si clairement expliqué les mystères qui concernent Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa Mère. Vous aurez le plaisir de les ouïr parler eu notre langue. Je commencerai par la Sibylle Persique, fille de Berosus, laquelle, du temps du Roi Cyrus, allait

(1) Lib. VI Stromatum. — (2) Lactant., lib. I Divin. Institut. D. Aug., lib. XVIII île Civit. Dei, c. XXVIII et permulti alii.

d’ordinaire habillée d’une robe de drap d’or, avec un voile blanc sur la tête. Elle parle de cette sorte de la Mère de Dieu :

L’aîné du Tout-Puissant et de la Vierge Mère, Dans sa ville entrera sur un petit ânon, D’un doux Prince portant et l’effet et le nom, Afin de ramener le prodige à son père.

La Ly bienne, dont Euripide et Theognis, poètes très-anciens, t’ont mention, qu’on ne voyait jamais sans un chapeau de fleurs entête, dit ainsi :

Celui qui seul vivait devant tout temps en soi, Contemplant à plaisir son essence féconde, Repose dans le sein de la Reine du monde : Adore, Ange, ton Dieu : honore, homme, ton Roi.

La Dclphique, qui prophétisait avant le sac de la ville de Troie, et servait comme de truchement à l’oracle delphique, dit que

Dieu roidera son bras et étendra sa main, Voulant faire un effort aux lois de la nature, Une Vierge enfantant sans rompre sa clôture, Comme elle avait conçu sans sentiment humain.

La Cymmérienne, qui a emprunté ce nom d’une ville d’Italie,

voisine de Cumes, raisonnait en cette manière :

Le Prince souverain du bienheureux Empire Reposant au giron de la Vierge sans pair, Un astre rayonnant fait paraître emmy l’air, Qui du Soleil levant les Rois Mages attire.

La Samienne, ou celle de Samothrace, Vierge d’une rare beauté, laquelle quelques-uns estiment avoir été cette tant renommée Py tho, dont il est parlé chez Nicanor, au récit des laits d’Alexandre le Grand, et chez Eratosthènes, ès vieilles Annales des Samiens, nous a laissé ces vers :

Au Ciel apparaîtra un astre étineelant, Ce sera le flambeau qui fera voir aux hommes Celui qui étant Dieu s’est fait ce que nous sommes, Et fera qu’on adore et la Mère et l’Enfant.

Celle (le Cumes, qu’on nomme Amalthée, ou Deiphobé, à cause de son père Deiphobus fils de Glaucus, qui rendait ses oracles en Italie, écrit en cette façon :

Dieu, pour se revêtir do l’habit des humains, Logera dans le sein d’une Vierge pucelle ; C’est des belles la chaste, et des chastes la belle ; Car c’est le raccourci de l’œuvre de ses mains.

L’Hellespontique ou Troyenne, de qui Héraclite, Philosophe ancien, s’est fort souvent servi, chantait ainsi :

Ce que j’ai vu n’a rien qui lui soit comparable : Uue Vierge plus pure après l’enfantement ; Et celui qui de Dieu naît éternellement, Naissant petit enfant dans une pauvre étable.

La Phrygienne, qu’on voyait la plupart du temps marcher les cheveux éparsau vent, couverte d’une robe de pourpre, qu’on tient être la Cassandre qui avait prédit au vieil Anchise toutes ses aventures et la ruine de la ville de Troie, disait :

Au milieu des saisons et au cœur des années, Dieu voulut que son Fils au monde descendît, Et que naissant ainsi que l’Ange avait prédit, Il lavât des mortels les taches surannées.

Celle d’Europe, très-belle aussi de visage, et toujours parée de brocatelle, nous a laissé ce qui s’ensuit en ses mémoires :

Le Saint Verbe de Dieu, de l’Éternel l’image, S’en viendra bondissant sur les sacrés coupeaux, Comme on voit au printemps égayer les chevreaux, Pour remettre la main à son premier ouvrage.

La Tiburtine ou celle de Tivoli, dont la statue fut trouvée sur le bord de la rivière tenant un livre à la main, a rendu l’Oracle suivant :

Dieu qui ne peut mentir, me met ces vers en bouche, Et nie fait annoncer d’une Vierge la couche, Laquelle en Nazareth Dieu même concevant, Non loin de Bethléem Vierge et mère s’accouche ; Heureuse mille fois la pucelle qui touche, Qui baise et qui allaite un si divin enfant.

L’Agrippine, de qui nous avons moins de connaissance que des autres, tant pour le regard de son pays, que pour le lieu où elle a fait entendre ses vers, prophétisait en ces termes :

Apprenez, fils d’Adam, des siècles la merveille ; Vous verrez en vos jours sous un habit mortel Le bien-aimé de Dieu, le principe immortel D’une Vierge naissant qui n’eut onc sa pareille.

La Babylonienne, qu’on nomme aussi Érythréenne, fille de grand renom, tant à cause de la clarté de ses Oracles, qu’à raison de l’intégrité de sa vie, a parlé si clairement du Sauveur et de sa Sainte

Mère, qu’on la pourrait quasi prendre pour une Évangéliste, plutôt que pour une Prophétesse. Elle dit ainsi :

D’un divin mouvement j’ai mon âme saisie Voyant l’air s’adoucir, et du plus haut des Cicux Du Père souverain le Verbe glorieux Descendre dans le sein de la Vierge choisie.

À ces Oracles Sibyllins, nous pouvons en ajouter quelque autre, que Dieu Père de la vérité a tiré de la bouche du père du mensonge. L’an du monde trois mille moins deux, comme les Argonautes eussent emporté une ville de l’Hellespont nommée Gyzique, ils demandèrent à l’Oracle Del phi que quelle reconnaissance ils pourraient faire pour cette victoire. Voici la réponse que le démon, qui avait pris le nom d’Apollon, fut contraint de leur rendre :

Écoutez, ô mortels ! ce saint commandement : Adorez un seul Dieu qui gouverne la terre, Qui le Ciel dans sa maiu, et le bas monde enserre, Que vos cœurs soient saisis d’un sacré tremblement. Comme un carreau de feu plus vite que le vent Passe au travers de l’air desserré de la nue, Ainsi verra-t-on faire en terre sa venue À l’aîné de la Vierge, et Fils de Dieu vivant. J’entends qu’à cette Vierge, et à son fruit sacré (Vous la reconnaîtrez par le nom de Marie, Car de ses dons la source onc ne sera tarie) Soit le Temple et l’Autel pour jamais consacré.

Il est bien vrai que, comme les ruses ne manquèrent jamais à ce vieux forgeron de malice, il trouva incontinent le moyen île rhabiller ce qu’il avait dit par force à son désavantage. Car il leur mit en l’esprit que cela se devait entendre de la grande Mère des Dieux (ainsi l’appelaient ces pauvres aveuglés) ; ce qui fut cause qu’ils lui dédièrent ce superbe Temple. Mais l’Empereur Zenon ne pouvant souffrir que ce tort fût fait plus longtemps à l’unique Mère du vrai Dieu, environ l’an quatre cent septante et quatre en chassa les démons avec leurs statues et leurs idoles, et le fit consacrer à l’honneur de l’Immaculée Mère du Rédempteur.

Le docte Martyr Procope rendant raison de sa créance devant le juge Flavien (1), en la belle harangue qui lui préparait la couronne du martyre, se servit de la réponse qui fut jadis rendue à Jason le Conquérant, Prince des Argonautes, lorsqu’il demanda à Apollon de Delphes à qui il dédierait le fameux Temple qu’il avait

(1) Metaphraste apud Surium, VIII julii, Bozius, loc. cit.

édifié en la ville d’Athènes ; et la voici rendue fidèlement. Ayez soin de tout ce qui vous pourra conviera l’honnêteté de la vertu. Quant à mon souhait, il aboutit à trois : À un seul Dieu qui règne là-haut, de qui le Verbe incorruptible conçu dans le ventre d’une Vierge toute pure passant au travers du monde comme un arc de feu, emportera les hommes pour en faire un présent agréable à son Père. Ce temple lui appartiendra, et sa Mère aura nom Marie. Mais l’ancien serpent lit tant de tours dans les esprits des pauvres Athéniens, qu’il leur déguisa le vrai sens de l’Oracle, et fit dédier ce Temple à Minerve, Déesse, comme ils disaient, de la Sagesse.

V. Les Historiens font Coi (1) que l’Empereur Auguste ayant mis finaux guerres civiles, étant de retour à la \ il le de Rome, lit bâtir un Autel au Capitole avec cette inscription : Autel pressé a l’aîné de Dieu, au lieu même, où comme quelques-uns estiment, par l’adresse des carmes Sibyllins il avait vu en l’air une Vierge tenant son petit entre ses bras. Aujourd’hui les Religieux de Saint-François y ont une belle Église dédiée à Notre-Dame, et surnommée à cette occasion, comme l’on croit : Ara cceli. Saint Épiphane, en la vie de Jérémie, Dorothée en sa Synopse, et d’autres racontent que comme ce Prophète cédant pour un temps à la furie barbaresque du Roi Nabuchodonosor se fut retiré devers les Prêtres des Égyptiens, parmi tout plein d’autres secrets, il les avertit que viendrait le temps auquel toutes leurs Idoles seraient renversées, et que ce serait lorsqu’une Vierge ayant enfanté et couché son petit dans une crèche, elle choisirait l’Égypte pour le lieu de sa retraite. Ce qu’ils remarquèrent si soigneusement qu’ils en continuèrent la mémoire par le moyen d’une image qui représentait une Vierge prosternée devant une crèche, sur laquelle était étendu un petit enfant, jaçoit que leurs successeurs peu curieux étant depuis interrogés par le Roi Ptolémée de ce que signifiait cette figure, n’eussent d’autre réponse à lui faire sinon que c’était un gage de leurs devanciers.

V. Saint Thomas (2), avec tout plein d’autres (3), rapporte qu’en l’an sept cent nonante six (les autres ne s’accordent pas entièrement à cette Chronotogie), sous l’Empire de Constantin VI et de sa Mère Irénée fut ouvert un sépulcre très-ancien, dans lequel on trouva un corps mort (quelques-uns ont estimé que c’était celui de Platon) qui avait au cou une lame d’or avec cette inscription : Le Christ naîtra d’une Vierge, et je crois en lui ; et toi, Soleil, tu me verras encore une fois au temps d’trénée et de Constantin. Environ l’an de Notre-

(1) Baron., in Apparatu. — (2) II, II, q. II, art. 7 ad 3. — (3) Paulus Diaconus, lib. XXIII. Sigebertus, in Chronico. Genebrard., lib. III Ghronol. Canis., lib. Il de B. Virg., c. VII.

Seigneur mille deux cent un (1), du temps du Pape Honorius III, de Frédéric II, Empereur, et de Ferdinand, Roi de Castille, arriva ès environs de la ville de Tolède, qu’un Juif travaillant à la vigne fit brèche dans une grosse pierre, au creux de laquelle il rencontra un livre ancien, dont les feuillets étaient d’écorce d’arbre, écrits en langues Hébraïque, Grecque et Latine, où il était parlé de trois mondes, c’est-à-dire de trois âges ou changements du monde. Au commencement du troisième étaient portées ces paroles : Au troisième monde le Fils de Dieu naîtra de la Vierge Marie, et il soulfrira pour le salut des hommes. Je parlerai plus bas de Notre-Dame de Chartres. Il y aurait beaucoup d’autres choses à dire sur ce sujet, mais il faut se souvenir de ne pas ennuyer le lecteur.

### § III. — Quelle a été reconnue et dite Bienheureuse des Juifs et des Ma/tométans.

I. Il faut bien que la force de la vérité soit grande, puisque la passion et la haine n’en ont pas assez pour lui empêcher le passage par la bouche de ses ennemis. Aussi est-ce la seule raison pourquoi nous prisons leurs témoignages, et je ne prétends pas que ce soit pour autre dessein que je ferai ouïr quelques-uns des Juifs qui sont venus après la naissance du Sauveur ; car, pour ceux qui l’ont précédé, c’est un fait à part, dont il a été traité au chapitre troisième. Je produirai aussi quelques Mahométans qui en ont parlé très-honorablement, non pour vouloir faire trophée de leurs sottises et de leurs rêveries, mais seulement pour donnera connaître qu’ils n’ont pu résister à la vérité, et que malgré eux ils ont été contraints de lui rendre hommage. Pierre Galatin, docte Écrivain, et belle lumière de l’Ordre de Saint-François, presse vivement (2) les Juifs par la propre confession de leurs Rabbins, et leur fait avouer que plusieurs d’entre eux, moins passionnés et plus clairvoyants que les autres, ont parlé fort avantageusement de Jésus-Christ vrai et unique Messie, et de Marie sa digne Mère, et entre autres, celui que par respect ils nomment Rabbanu Hacodin, qui vaut autant à dire que notre Saint Maître. Ce Docteur leur enseigne que devant que le inonde fût créé, Dieu avait prévu le péché d’Adam avec la malédiction qui les devait talonner. Ce qui le faisait balancer dans l’irrésolution de créer le monde, dont l’homme devait être la principale pièce. D’ailleurs toutefois son Verbe le sollicite vivement. Cause pourquoi il s’y résolut à la fin, nommément sur la pensée qu’il eut qu’une pierre serait

(1) Zonaras, et ex eo Canis., loc. cit. Rodericus Sanctius, parte III Hist. His- paniæ, c. lx. — (2) Lib. VII de Arcanis.

arrachée de la carrière sans main d’homme ; c’est-à-dire que le Messie naîtrait d’Israël, qui était le rocher choisi, mais par l’entremise d’une Vierge, et non à la façon ordinaire ; de manière que pour l’amour du Messie et de sa Mère, il consentit de créer le monde. En confirmation de quoi nous lisons en la prophétie de Jérémie ces paroles (1) : Se trouvera-t-il quelqu’un qui puisse rompre l’accord que j’ai fait avec le jour et avec la nuit, en sorte que l’un et l’autre ne viennent plus à leur tour, et au temps que je leur ai préfix ? Au lieu desquelles paroles les Cabalistes Hébreux lisent : N’eût été l’accord que j’ai volontairement passé, je n’eusse jamais établi l’ordre qui se retrouve entre le Ciel et la terre, le jour et la nuit, c’est-à-dire à leur avis : N’eût été pour l’amour de Marie et de Jésus son Fils, jamais je n’eusse consenti à créer le monde. Retournons auRabbi Hacodin : il dit de plus, que la Sainte Vierge est comparée en l’Écriture Sainte à une armoire ou à un buffet ; figure qu’il dit tenir d’un passage du Psaliniste (2), qui porte que ce buffet aurait été planté de la main droite de Dieu ; et ajoute que c’est avec très-bonne raison que la Mère du Messie est comparée au buffet ou à l’armoire du Paradis. Car, comme le buffet est dressé en la salle des Grands pour y mettre de rang les vases d’or et d’argent, pour faire paraître leurs richesses et leur magnificence ; de même la Vierge est le buffet que Dieu a préparé pour faire montre de sa gloire à tous les siècles à venir. Le Rabbi Siméon approprie à la même Mère de Dieu ces paroles du Cantique quatrième : Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et ne se trouve nulle tache en vous. Les mémoires de Galatin fourniront plus de particularités à qui en sera curieux. Ilme suffit de dire encore une fois, que ce n’est pas peu que ces gens ayant conçu une telle haine comme ils ont à l’encontre de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa Sainte Mère, de sorte qu’ils les maudissent plusieurs fois le jour en leurs Synagogues, au rapport de Saint Ëpiphane, ils ne puissent néanmoins tant opprimer la vérité, qu’elle ne paraisse dans leurs propres écrits.

II. J’en dis autard des Mahométans, ennemis jurés du nom et de la Religion Chrétienne, dont l’impiété n’a pu tellement prévaloir contre la vérité, que leur Prince môme Mahomet n’ait été contraint de le publier en son Alcoran. Voici comme il en parle en un endroit (3) : Dieu a inspiré sa propre âme à Marie, la meilleure de toutes les femmes, que nul homme ne toucha jamais, et l’a proposée avec son Fils à toutes les nations comme une très-excellente merveille. Ailleurs (4) il assure que, sans excepter aucun, elle a été la plus pure et la plus

(1) Cap. XXXIII. — (2) Psalm. LXXIX. — (3) Azoara XXXI. — (4) Ibid. V.

nette qui ait jamais été, comme celle dont toutes les intentions étaient rapportées à Dieu seul. Une autre fois il s’adresse à elle, disant (1) : Ô Marie, il n’y a point de doute que Dieu ne vous ait choisie, purifiée et tirée entre les autres, pour être la plus renommée des femmes qui seront en tous les siècles. Autre part (2) il lui dit, qu’elle sera pleine d’honneur en ce monde et en l’autre. Le grand Acates de ce faux Prophète et de cet insigne imposteur (3), nommé Ébi Horayra, homme de grande autorité parmi les Sarrazins, assure avoir appris de son maître, que de tous les enfants d’Adam il n’en est point sur qui Satan n’ait mis la main, excepté Marie et son Fils ; et de plus que parmi les hommes il y en a voirement en assez bon nombre de parfaits, mais qu’entre les femmes il ne s’en est point trouvé d’autre que Marie mère d’Isé (ainsi nomme-t-il notre Sauveur et Rédempteur). Voussemble-t-il point entendre quelqu’un de ces esprits damnés, que nous voyons parfois se démener dans les corps des possédés, contraint par la force des exorcismes de rendre à Dieu la gloire qui lui convient, et l’honneur à la vérité ?

III. Je veux mettre fin à ce discours par le récit d’une histoire mémorable, rapportée par le docte Jacques de Valence, Évêque de Chris- topoli, écrivant sur le quatrième verset du Magnificat.\\ dit que séant en la chaire de Saint Pierre Jean vingt-deuxième, vint en la ville d’Avignon, où les Papes tenaient lors le siège, le fils du roi d’Arménie avec très-bonne intention ; car il n’avait autre dessein que de voiries exercices de la Religion Chrétienne en leur source, et de mettre les premières dispositions pour se chrétienner. Il accompagnait le Pape allant à l’Office, à la visite des Églises, aux Sermons et aux autres œuvres de piété ; mais il arriva à ce jeune prince, fort mal à propos pour lui, de se trouver le propre jour de l’Immaculée Conception de la Mère de Dieu à une prédication, où celui qui la faisait s’é- chauffait à prouver que Notre-Dame avait été conçue en péché. Discours dont il resta tellement offensé, que sans attendre la fin il sortit en colère de l’Église, et dès lors il minuta son retour ; et comme le Pape se fut rendu à son palais après le divin service, ce jeune seigneur, tout scandalisé, ne se tint pas de lui dire qu’il s’étonnait grandement comme sa Sainteté et les Cardinaux qui étaient près de sa personne étant les Princes de l’Église et les arcs-boutants de la Religion, ils avaient pu souffrir qu’un tel discours fût fait en leur présence ; vu que c’était une chose très-certaine, que tout Mahométans qu’ils étaient, s’il se fût trouvé parmi eux un homme qui eût tenu semblable langage de Notre-Dame, voire de la Mère de Mahomet,

(1) Azoara VIII. — (2) Ibiil. m. — (3) In Apokari seu Mozlin.

jamais il n’eût échappé d’être lapidé. D’où chacun peut apprendre le rang d’honneur que tient, même parmi ces barbares et impies, la Mère de Dieu.

### § IV. — Qu’elle a été reconnue et honorée des plus grands du monde.

Il y a plus de deux mille six cents ans que le roi David l’avait prophétisé, disant (1) : Tous les riches du peuple courront après vous et désireront de vous voir. Car ainsi ont entendu ce verset Saint Atha- nase (2), Saint Jean Damascène (3), Saint André de Crète (4), et tout plein d’autres, et ce qui est plus l’Église universelle, qui l’approprie à la Sainte Vierge à l’entrée de la Messe de la veille de l’Assomption. Que si la vraie grandeur est celle qui nous avoisine davantage de Dieu, premier principe et dernière fin de toute grandeur, j’aurais juste occasion de donner le premier rang aux Saints et aux amis de Dieu, comme à ceux qui seuls ont rencontré la vraie grandeur. Néanmoins parce qu’il me faudrait faire un catalogue de tous les Saints, puisque tous ont été très-affectionnés à la très-sacrée Vierge, et d’autant que les Traités suivants me donneront à tout coup sujet de les mettre en avant, je ne parlerai ici des grands qu’à la façon et au jugement du monde.

Les Papes dévots à la Mère de Dieu.

La raison veut que nous commencions par les Lieutenants de Dieu en terre, c’est-à-dire par les Papes, puisque tous les grands du monde leur défèrent la plus haute séance de grandeur ; quoique mon dessein ne soit pas de m’étendre beaucoup sur leurs éloges ; car autrement ils nous arrêteraient trop longtemps, ayant été par devoir et par effet les Pères de la piété Chrétienne. Leur dévotion singulière à l’endroit de la Mère de Dieu a paru en maintes occasions, nommément à bâtir ou à rétablir un bon nombre d’Églises en son honneur. Et pour laisser à part Saint Xiste, de qui je dirai un mot au paragraphe suivant, l’Église de Notre-Dame qui est de là le Tibre, est une marque de la libéralité et de la dévotion de Saint Calixte, comme elle l’est aussi de Grégoire III, qui la renouvela ainsi qu’elle s’en allait tomber. Sainte-Marie de l’Ame est un témoignage de la piété d’Adrien VI ; Sainte-Marie du Porche, de Grégoire VII ; Sainte-Marie de l’École Grecque, de Saint Denis ; Sainte-Marie de la Nacelle, de Pas- chal premier ; Sainte-Marie la Neuve, de Jean VII ; Sainte-Marie du Lac, de Saint Silvestre ; Sainte-Marie d’Aquiro, d’Anastase ; Sainte-

(1) Psalm. XI.IV. — (2) Serin. île S. Deipara. — (3) Orat. i de Nativ. Virg. — (4) Orat. II de Dormit, B. Virg ;

Marie du Cliamp-Saint, à la vallée du Vatican, de Léon IV ; Sainte-Marie de la Paix, de Sixte IV ; et de même de quelques autres. Le zèle du Saint Pape Célestin premier conduisit jusqu’au dernier point la condamnation de l’impie Nestorius, de qui il sera parlé ailleurs (1), et ne cessa jamais qu’il n’eût dégradé cet hérésiarque, et rétabli la Mère de Dieu en sa paisible jouissance de tous ses titres. Dieu fit voir combien lui était agréable la dévotion de Saint Grégoire le Grand envers sa Sainte Mère, lorsque pendant la procession publique qui se faisait à Rome au temps de la Résurrection, il arrêta son bras vengeur ; et de plus il fit entendre la musique des Anges, comme je dirai plus à propos à un autre sujet (2). Saint Grégoire troisième lit assez reconnaître sa piété envers la Vierge, par une riche statue d’or qu’il lui offrit en l’Église de Notre-Dame de la Crèche. Les rares sentiments de Grégoire septième paraissent encore en ses épitres, spécialement en celles qu’il adressa à la comtesse Mathilde. Autant que nous avons de Sermons d’Innocent troisième pour les Fêtes de la glorieuse Vierge, autant avons-nous de marques irréprochables de sa rare dévotion. Saint Léon, quatrième du nom, outre une quantité d’actions mémorables qu’il fit à l’honneur de la Sainte Vierge, il ordonna l’Octave de l’Assomption que l’Église a toujours célébrée depuis son temps. L’affection cordiale d’Urbain second parut en l’approbation de l’Office de la Sainte Vierge ; et celle de Sixte quatrième, de Paul cinquième et de Grégoire quinzième, à l’amplification de l’honneur de l’Immaculée Conception. Bref, de là sont émanées toutes les Congrégations et les Associations qui ont été érigées en divers endroits, toutes les dévotions approuvées en l’Église, qui en cela comme en tout le reste ne pouvait rien avancer sans le mouvement du Saint-Siège, premier mobile de toute vraie dévotion. Il 11e faut que parcourir l’histoire de Lo- rette et les autres, pour reconnaître les marques de la piété des Papes envers la Reine du Ciel. Mais pourquoi m’arrêterai-je ici, vu que la merveille n’est pas si grande qu’ils lui aient été dévots, qu’elle serait s’ils eussent pu subsister sans lui être fort particulièrement dédiés.

Les Prélats dévots à la Sainte Vierge.

III. Moins encore m’entretiendrai-je au récit des autres Prélats de

l’Église, puisque nous avons déjà reconnu sur la fin du paragraphe premier, que par leur soin et par leur industrie le culte de la Mère de Dieu s’est répandu par tout le monde, et qu’ils ont pour la

(1) Tract, III, c. VII, § 7. ~ (2) Ibid.

plupart fourni les riches étoffes des plus exquises louanges, dont nous revêtons la Princesse du Ciel en tous ces Traités.

Les grands Princes et Princesses dévots à la Sainte Vierge,

IV. L’affection filiale à l’honorer sera plus digne d’être admirée en la personne des grands Princes et des grandes Princesses, attendu qu’il est plus malaisé de faire éclater la piété parmi les armes et au milieu des affaires civiles, que de la conserver au maniement des choses saintes et divines ; néanmoins c’est merveille comme plusieurs d’entre eux se sont rendus recommandables en ce point. J’espère avoir plus de loisir en un autre endroit (1) d’étaler les belles preuves de la rare dévotion des Empereurs Constantin le Grand, Théoclose le Jeune, Marcien, Léon, Zénon, Justinien, Justin second, Maurice, Héraclius, Charlemagne, Louis le Débonnaire, Basile, Léon le Sage, Henri premier ; des deux Andronique, Matthieu de Cantacuze, Frédéric troisième et des autres ; des Rois de France, Clovis, Dagobert, Saint Louis, Robert, Charles cinquième, Louis onzième, Charles huitième, François premier, Charles neuvième, Louis treizième à présent régnant ; des Rois d’Espagne, Alphonse second, Jacques le Conquérant, Philippe second, Philippe troisième^ ; des Rois d’Angleterre, Saint Edouard, et Guillaume, dit encore le Conquérant ; des Rois de Portugal, Jean premier, Alphonse premier, Ferdinand premier, Alphonse cinquième ; de Boleslas cinquième et de Wladislas cinquième, Rois de Pologne ; de Saint Étienne, Roi de Hongrie, et de leurs semblables ; des Impératrices Saint Hélène, Sainte Pulchérie, Eudoxia la jeune et Sainte Cuné- gonde ; des Reines Sainte Bathilde de France, Sainte Marguerite, Sainte Elisabeth de Hongrie, Sainte Elisabeth de Portugal, Jeanne, aussi Princesse et Régente du même Royaume ; de Marguerite d’Autriche, Reine d’Espagne, et d’un inonde d’autres Princes et Princesses de pareille ou de moindre qualité que ceux-là, dont les âmes vivent dans le Ciel, comme leurs noms sont illustres en la terre, et dont nous rencontrerons à tout propos les belles et nobles actions. Pour le présent, il suffit d’en avoir fait la montre.

### § V. — Qu’elle a été reconnue et honorée de toutes les Nations, et en tous les endroits du monde.

I. C’est de quoi Saint Germain, Patriarche de Constantinople, se réjouit de tout son cœur, lorsqu’il parle de cette sorte (2) à la

(1) Tract, III, c. VII, § \ et 5. — (2) Serm de Dormit. R. Virg.

Bienheureuse Vierge : Bénie soyez-vous de toutes les générations, et bénies soient en vous toutes les Nations de la terre ; car il n’est point d’endroit au monde où l’on ne publie vos louanges, ni contrée où votre bonté n’ait produit quelques effets. Ceux-là mômes qui n’avaient nulle connaissance de vous, tandis que vous étiez ici-bas, vous publient aujourd’hui bienheureuse. L’Abbé Rupert, expliquant ces paroles du Cantique d’Amour (1) : J’ai été faite la gardienne des vignes, remarque qu’elles conviennent très-bien à la Bienheureuse Vierge, qui dit de soi-même que son cher Fils et son doux Époux ne s’est pas contenté de lui donner une vigne, c’est-à-dire l’Église de sa Nation à garder ; mais qu’il a commis à son soin et **à** sa vigilance toutes celles qui sont en la vaste étendue de la terre, vu qu’il n’y en a pas une seule qui s’ose tenir assurée, si elle n’a le bien d’être sous sa garde et sous sa protection. Cela n’empêche pas pourtant qu’en divers endroits elle n’ait ses propres Églises et des lieux qui sont particulièrement affectés à l’honorer et à la servir. Que si vous voulez avoir la patience d’en parcourir quelques-uns des plus renommés, vous trouverez qu’ils sont en si grand nombre, qu’il sera malaisé de rencontrer un seul coin de terre habitée où l’on ne se presse point pour lui rendre hommage, et où par réciproque elle ne départe très-libéralement ses faveurs. Ce discours vous donnera de l’exercice, puisqu’il s’agit de parcourir l’univers ; mais j’espère qu’il ne vous causera pas moins de consolation, lorsque vous verrez votre bonne Mère honorée et glorifiée par toute la terre, et que de tous côtés vous reconnaîtrez les marques de l’empire que Dieu lui a donné.

La Terre Sainte. — La maison de Nazareth.

II. La raison veut que nous commencions par la Terre Sainte, tant parce que, comme plusieurs ont dit, c’est le centre du monde, que d’autant qu’il y a grande apparence que c’est l’endroit où la Vierge a pris la première possession du domaine qu’elle a ici-bas. Adricomius, en la description de la Terre Sainte, donne l’honneur à la petite maison de Nazareth, qui est celle qu’aujourd’hui nous appelons Notre-Dame de Lorette, d’avoir été la première Église que la Sainte Vierge ait eue au monde. Il prend pour garant de son dire Guillaume, Archevêque de Tyr et Chancelier du Royaume de Jérusalem (2), Breidembachius, Diacre de Mayence (3), et Barthélemi de Salignac, Protonotaire Apostolique (4). Je dirai ici par occasion et en passant qu’il y a quatre Églises en débat pour cette primauté. Car,

(1) Lib. I in Cnnt. — (2) Belli sacri, lib. IX, e. V. — (3) 12 julii. — (4) T. VII, C. 11.

outre celle dont je viens de parler, nous trouvons de bons auteurs qui en veulent déférer la gloire à une ville de Tripoli, nommée aujourd’hui Tortose et jadis Antaradum, où ils disent que l’Apôtre Saint Pierre, allant en Antioche, édifia la première Église qui fut jamais consacrée à Notre-Dame, et y offrit lui-même le premier sacrifice ; Thomas Waldensis (1) a estimé que l’honneur était dû à Notre-Dame du Mont-Carmel, dont je parlerai un peu plus bas (2). Ceux d’Espagne combattent fort et ferme en faveur de Notre-Dame du Pilier, bâtie par l’ordre qu’en donna l’Apôtre Saint Jacques. J’en parlerai plus particulièrement lorsque nous passerons en Espagne. Cependant je laisse le jugement de ce différend au docte et curieux lecteur, et m’en reviens en Jérusalem, capitale de la Palestine, dont il fallait bien que la Sainte Vierge, qui y avait si longtemps demeuré, prit possession avec solennité, comme elle fit lorsque Sainte Hélène lui bâtit un belle Église (3) au lieu de sa sépulture, en la vallée de Josaphat, ainsi qu’elle avait fait en Bethléem, au lieu de son enfantement (4), et à l’endroit (5) où la nouvelle de la naissance du Sauveur fut annoncée aux Pasteurs. Longtemps après, c’est-à-dire l’an cinq cent trente, l’Empereur Justinien lui en érigea une autre en la même ville de Jérusalem, qui fut appelée Notre-Dame-la-Neuve, dont la magnificence est rapportée plus au long par Procope, au livre cinquième, qu’il a composé des bâtiments de l’Empereur Justinien, où il l’a fait l’un des premiers édifices du monde. Il ajoute deux choses merveilleuses, qui témoignent assez que la Reine du Ciel prenait plaisir d’être honorée en ce lieu-là. Car comme il fut question de poser le toit, les Architectes se trouvèrent avoir besoin de certain bois d’une hauteur et grosseur démesurées ; à quoi ne pouvant fournir, ils furent px-omptement secourus de la Mère de Dieu, qui, non loin de là, leur fit rencontrer une forêt de très-beaux cèdres, et tels qu’ils pouvaient souhaiter pour la charpente de l’Église. L’autre merveille fut que, comme ils manquaient de marbre pour faire les colonnes, tant parce que la ville de Jérusalem est éloignée de la mer, qu’à cause qu’elle est entourée de rochers, où j usqu’alors onn’avaitrencontré que des pierres communes, elle leur découvritune carrière d’où ils tirèrent une espèce de marbre rouge et flambant, qui jamais n’avait été aperçue en ces quartiers-là. D’où l’Empereur reçut tant de satisfaction, que non content d’avoir bâti l’Église, il la dota de plus très-libéralement, à ce que la Vierge y fût servie à perpétuité. Il en bâtit encore une autre sur le mont des Olives à l’honneur de la même Vierge, la troisième à Jéricho, et la quatrième au

(1) Lib. de Pacramentalibus, tit. 9, c. XLVIII. — (2) § 76. — (3) Niceph., lib. VIII, c. XXX. — (4) Beda, de Locis Sanctis, c. VIII. — (5) Niceph., loc. cit.

pied du mont Sina, n’ayant pu le faire au sommet, à cause des bruits qu’on y entendait, qui remplissaient d’une sainte horreur tous ceux qui s’en approchaient ; le tout au rapport du même Procope, au même endroit.

La Syrie.

III. La Syrie étant voisine de la Palestine, et ayant été en son temps une pépinière de sainteté, il ne se peut faire autrement qu’elle n’ait eu de belles marques de l’ancienne piété envers la Reine de l’Univers. À une lieue et demie de Damas, qui était la Capitale de la Syrie, il y avait jadis un beau Monastère nommé Saidaneida, duquel il n’est l’esté qu’une petite Chapelle. Là, il y avait une image miraculeuse de Notre-Dame, qui avait été premièrement apportée de Constantinople à Jérusalem, et que depuis un Patriarche de Jérusalem avait donnée à une Abbesse de ce Monastère. Cette image ayant été peinte sur le bois, avec trait de temps elle s’était tellement incorporée dans le même bois, qu’il eût été impossible de l’effacer. Ceux qui l’ont vue (1) racontent qu’il en découlait continuellement un baume si doux, si suave et profitable à toutes sortes de maladies, que c’était un abord perpétuel de Chrétiens, do Turcs, de Sarrazins, et nommément ès jours delà Nativité et de l’Assomption de la Vierge. Et ce qui était de plus merveilleux, c’était que pour grande que fût la quantité que l’on emportât de cette huile, elle ne diminuait jamais. L’an douze cent trois, le Soudan de Damas étant devenu aveugle (2), il eut recours à l’huile qui découlait de cette Image, et s’en étant frotté les yeux, il recouvra entièrement la vue. Par lequel bienfait il se sentit obligé et inspiré de fonder une lampe d’argent qui brûlât continuellement devant l’Image de la Vierge : ce qu’il fit, donnant à cet effet douze mesures d’huile tous les ans. L’année suivante, qui fut douze cent quatre, il arriva une chose bien plus extraordinaire, et qui fit grandement croître parmi les Sarrazins l’opinion de notre foi ; car environ la fête de la Nativité de la Vierge, l’huile miraculeuse qui était dans le vaisseau, se trouva changée en chair, et fut vue d’un monde de gens qui accoururent de tous côtés.

L’Asie Mineure.

IV. Le même historien fait foi (3) que, l’an cinq cent quarante- deux, comme Justinien relevait la noble ville d’Antioche, qui avait été brûlée par l’impie Cosroës, il y bâtit une Église si somptueuse et

(1) Arnoldus Abbas Lubeeensis apud Baron, an. 870. — (2) Westmonasteriens in flor. hist. — (3) Lib. II.

outre celle dont je viens de parler, nous trouvons de bons auteurs qui en veulent déférer la gloire à une ville de Tripoli, nommée aujourd’hui Tortose et jadis Antaradum, où ils disent que l’Apôtre Saint Pierre, allant en Antioche, édifia la première Église qui fut jamais consacrée à Notre-Dame, et y offrit lui-même le premier sacrifice ; Thomas Waldensis (1) a estimé que l’honneur était dû à Notre-Dame du M ont-Carme 1, dont je parlerai un peu plus bas (2). Ceux d’Espagne combattent fort et ferme en faveur de Notre-Dame du Pilier, bâtie par l’ordre qu’en donna l’Apôtre Saint Jacques. J’en parlerai plus particulièrement lorsque nous passerons en Espagne. Cependant je laisse le jugement de ce différend au docte et curieux lecteur, et m’en reviens en Jérusalem, capitale de la Palestine, dont il fallait bien que la Sainte Vierge, qui y avait si longtemps demeuré, prit possession avec solennité, comme elle fit lorsque Sainte Hélène lui bâtit un belle Église (3) au lieu de sa sépulture, en la vallée de Josaphat, ainsi qu’elle avait fait en Bethléem, au lieu de son enfantement (4), et à l’endroit (5) où la nouvelle de la naissance du Sauveur fut annoncée aux Pasteurs. Longtemps après, c’est-à-dire l’an cinq cent trente, l’Empereur Justinien lui en érigea une autre en la même ville de Jérusalem, qui fut appelée Notre-Dame-la-Neuve, dont la magnificence est rapportée plus au long par Procope, au livre cinquième, qu’il a composé des bâtiments de l’Empereur Justinien, où il l’a fait l’un des premiers édifices du monde. Il ajoute deux choses merveilleuses, qui témoignent assez que la Reine du Ciel prenait plaisir d’être honorée en ce lieu-là. Car comme il fut question de poser le toit, les Architectes se trouvèrent avoir besoin de certain bois d’une hauteur et grosseur démesurées ; à quoi ne pouvant fournir, ils furent promptement secourus de la Mère de Dieu, qui, non loin de là, leur fit rencontrer une forêt de très-beaux cèdres, et tels qu’ils pouvaient souhaiter pour la charpente de l’Église. L’autre merveille fut que, comme ils manquaient de marbre pour faire les colonnes, tant parce que la ville de Jérusalem est éloignée de la mer, qu’à cause qu’elle est entourée de rochers, où jusqu’alors onn’avaitrencontré que des pierres communes, elle leur découvritune carrière d’où ils tirèrent une espèce de marbre rouge et flambant, qui jamais n’avait été aperçue en ces quartiers-là. D’où l’Empereur reçut tant de satisfaction, que non content d’avoir bâti l’Église, il la dota de plus très-libéralement, à ce que la Vierge y fût servie à perpétuité. Il en bâtit encore une autre sur le mont des Olives à l’honneur de la même Vierge, la troisième à Jéricho, et la quatrième au

(1) Lib. de Sacramentalibus, tit. 9, c. XLVIII. — (2) § 7g. — (3) Niceph., lib. VIII, c. XXX. — (4) Beda, de Locis Sanctis, c. VIII. — (5) Niceph., loc. cit.

pied du mont Sina, n’ayant pu le faire au sommet, à cause des bruits qu’on y entendait, qui remplissaient d’une sainte horreur tous ceux qui s’en approchaient ; le tout au rapport du même Procope, au même endroit.

La Syrie.

III. La Syrie étant voisine de la Palestine, et ayant été en son temps une pépinière de sainteté, il ne se peut faire autrement qu’elle n’ait eu de belles marques de l’ancienne piété envers la Reine de l’Univers. À une lieue et demie de Damas, qui était la Capitale de la Syrie, il y avait jadis un beau Monastère nommé Saidaneida, duquel il n’est resté qu’une petite Chapelle. Là, il y avait une image miraculeuse de Notre-Dame, qui avait été premièrement apportée de Cons- tantinople à Jérusalem, et que depuis un Patriarche de Jérusalem avait donnée à une Abbesse de ce Monastère. Cette image ayant été peinte sur le bois, avec trait de temps elle s’était tellement incorporée dans le même bois, qu’il eïit été impossible de l’effacer. Ceux qui l’ont vue (1) racontent qu’il en découlait continuellement un baume si doux, si suave et profitable à toutes sortes de maladies, que c’était un abord perpétuel de Chrétiens, de Turcs, de Sarrazins, et nommément ès jours delà Nativité et de l’Assomption de la Vierge. Et ce qui était de plus merveilleux, c’était que pour grande que fût la quantité que l’on emportât de cette huile, elle ne diminuait jamais. L’an douze cent trois, le Soudan de Damas étant devenu aveugle (2), il eut recours à l’huile qui découlait de cette Image, et s’en étant frotté les yeux, il recouvra entièrement la vue. Par lequel bienfait il se sentit obligé et inspiré de fonder une lampe d’argent qui brûlât continuellement devant l’image de la Vierge : ce qu’if fit, donnant à cet effet douze mesures d’huile tous les ans. L’année suivante, qui fut douze cent quatre, il arriva une chose bien plus extraordinaire, et qui fit grandement croître parmi les Sarrazins l’opinion de notre foi ; car environ la fête de la Nativité de la Vierge, l’huile miraculeuse qui était dans le vaisseau, se trouva changée en chair, et fut vue d’un monde de gens qui accoururent de tous côtés.

L’Asie Mineure.

IV. Le même historien fait foi (3) que l’an cinq cent quarante- deux, comme Justinien relevait la noble ville d’Antioche, qui avait été brûlée par l’impie Cosroës, il y bâtit une Église si somptueuse et

(1) Arnoldus Abbas Lubecensis apud Baron, an. 870. — (2) Westmonasteriens in nor. hist. — (3) Lib. II.

si magnifique à la Mère de Dieu, qu’il assure être impossible de trouver des paroles qui en puissent égaler le prix. Quiconque aura lu l’histoire de Saint Alexis, il se pourra souvenir de la belle Église que la Vierge Mère avait en la ville d’Édesse, où ce grand serviteur de Dieu fut découvert par l’image de la même Vierge, qui était sur le portail de l’Église. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, en une épitre qui fut lue au second Concile de Nicée (1), assemblé \* pour la défense des saintes images, raconte qu’à Sozopolis, ville de la Pisidie, il y avait une image de Notre-Dame, de laquelle coulait ordinairement une huile miraculeuse. Et en la vie de l’admirable Théodore, Évêque d’Anastasiopolis et abbé des Sicéotes, il est dit (2) que ce grand Prélat étant prosterné devant la même image, l’huile en sortit en abondance, qui lui jaillit contre les yeux, et lui couvrit tout le visage. De quoi ceux qui étaient là présents furent grandement émerveillés, et sortant de la chapelle s’écrièrent unanimement, que Théodore était un grand serviteur de Dieu et de sa Bienheureuse Mère.

L’Égypte.

V. Il ne sera pas que Notre-Dame ayant jadis mis le pied enÉgypte et y ayant porté son Fils, quoique fugitif, elle n’en ait quant et quant pris possession et n’en ait laissé quelques marques. J’y trouve pour le moins trois belles Églises renommées en l’antiquité, l’une à Hermopolis (3), l’autre à Damiette (4-) et la troisième en Alexandrie, bâtie par Saint Pierre (5), Patriarche de cette ville-là et glorieux Martyr de Notre-Seigneur. Au grand Caire se voit encore aujourd’hui un lieu nommé laMatarie, où il y a une fontaine miraculeuse que Notre-Dame obtint par ses prières, lorsqu’elle se retira en Égypte. C’est une ancienne tradition que la sainte Vierge y lavait ordinairement les drapeaux du petit Jésus. On y dit parfois la Sainte Messe avec la licence des Turcs, que volontiers ils octroient pour autant qu’ils honorent eux-mêmes la Mère de Dieu, qui maintes fois leur impètre la guérison de leurs maladies en buvant de l’eau de cette fontaine. À demi-lieue de là se montre le vieux Caire presque tout ruiné, avec une chapelle souterraine, où l’on croit que la Vierge demeura quelques années. La pauvreté n’a pas encore permis aux gardiens de ce lieu-là (ce sont Chrétiens qu’ils appellent les Coptes divisés en quatre cents maisons ou environ) de l’orner selon leur dévotion.

(1) Act. IV. — (2) Georgius Presbyter, ejus discipulus, 22 april. — (3) Palladius in Lausiaca. — (4) Canis., lib. V, c. XXIII. — (5) Baron., an, 310.

L’Afrique.

Si de là nous passons en Afrique, nous y apprendrons que l’Empereur (1) Justinien y fit jadis bâtir une belle Église en l’honneur de la Mère de Dieu en la ville de Carthage, à laquelle il donna son nom, la nommant Justinienne, et avec son nom tout le lustre qu’il put, attribuant à son ordinaire à Notre-Dame les victoires qu’il avait remportées sur les Vandales, par lui chassés de l’Afrique, aussi bien que sur les Ariens qu’il avait grandement affaiblis. Je parlerai ailleurs (2) du grand concours qui se fait pour honorer la Mère de Dieu en la chapelle qu’elle a clans la citadelle d’Angola sur la côte d’Afrique, et des merveilles de secours que la Vierge donne tous lesjours aux Catholiques en toute sorte d’occasions. Au Mozambique, autrefois appelé Prasus, qui est une petite ile d’Afrique tirant vers f’Orient, nous verrons la fameuse Église de Notre-Dame du Rempart. Et jaçoit que cette grande étendue de pays, qui fait l’une des quatre parties du monde, soit aujourd’hui extrêmement désolée, néanmoins on ne. saurait douter qu’elle ne fût du tout vouée au service de la Reine du Ciel, lorsqu’elle avait les Saints Cyprien, Augustin, Fulgence et tant d’autres braves Prélats, qui lui portaient un honneur et une affection indicibles, et qu’elle n’y eût des Églises et des demeures sans fin.

L’Elhiopic.

Entrons dans l’Éthiopie, où Dom François Alvarez assure que nous rencontrerons un beau bâtiment en la ville de Chassumo, autrefois dit Sainte-Marie de Sion, d’autant que la pierre sacrée qui fut mise sur l’autel, y fut apportée du Mont-Sion. On tient qu’il fut dédié à la Mère de Dieu par la Reine de Candace. Mais il serait trop malaisé de croire que ce fût celle dont l’Eunuque fut baptisé par Saint Philippe, comme nous lisons ès actes des Apôtres. C’est pourquoi je croirai plutôt que quelque autre de celles qui l’ont suivie, aurait laissé à la postérité cette marque de sa dévotion envers la Vierge, puisque le Géographe Strabon assure que ce nom de Candace était commun à toutes les reines d’Éthiopie, comme celui de Pharaon aux Rois d’Égypte. Vous remarquerez en passant que les Éthiopiens, quelque schismatiques qu’ils soient, ne laissent pas d’être fort dévots à la Sainte Vierge, à qui ils ont dressé des Temples en divers lieux du Royaume, non toutefoissi anciens comme celui de Chassumo.

(1) Baron., an. 534, ex Procopio de œdificiis Justiniani. — (2)Tract. II, c. VII, § 3.

L’Inde Orientale et quelques Royaumes voisins : N.-I). de Méliapor, — N.-l). de Malaoa, — N.-D. de Ternate ou de Barra.

VIII. Puisque nous sommes venus si avant, je suis d’avis de passer jusqu’en **l’**Inde. Nous y apprendrons tout premièrement que de longue main la Vierge a été honorée en la ville de Cranganor (1) et qu’un Roi de ce pays-là, qu’ils tiennent avoir été l’un des trois qui vinrent adorer le Sauveur, lui bâtit une Église à son retour ; et qu’à **l**’imitation de celle-là en fut édifiée une autre dans la ville de Cale- cut, où le Vice-Roi Gramma l’ut conduit parle Catuel, qui avait charge des Ambassadeurs l’an quatorze cent nonante-huit, ainsi que récite l’Évêque Osorius. Nous en verrons une autre fort ancienne sur la côte de Commorin (2), et une autre bâtie depuis peu qui se découvre de fort loin sur le port de Goa. Elle fut dédiée par les Portugais à la Sainte Vierge, comme à celle qui préside sur la mer, aussi bien que sur la terre. À Méliapor, autrement dite la ville de Saint Thomas, qui est, comme l’on croit, fondée sur les ruines de l’ancienne Salamiue, et assise sur le bord de la mer Indique, après avoir rendu nos vœux au sépulcre de ce glorieux Apôtre, nous saluerons la petite chapelle de la glorieuse Vierge, devant laquelle le second Apôtre des Indes, Saint François Xavier, avait coutume de passer les nuits entières en oraison, et où souvent on l’a ouï, lorsqu’il était battu et malmené des démons, implorer le secours de l’Impératrice du Ciel, criant de toutes ses forces : Glorieuse Dame, secourez-moi, ma bonne Dame, ne m’aiderez-vous point ? À Malaca, qui est une ville des Portugais en la vieille Chersonèse au delà du lleuve Gange, nous rencontrerons un grand hôpital avec une jolie Église dédiée à la Sainte Vierge, où était le recours ordinaire du même Saint François Xav Ier. Car ce fut en cette Église-là qu’il obtint de Dieu la victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Barbares Ace- nois. Ce fut à cette même Église qu’ayant voué trois Messes lors d’une furieuse tempête (3), comme il tirait contre la Chine, il sauva un navire Portugais dans lequel il était porté avec l’ambassadeur du Boi de Bongo, et un petit esquif aussi dans lequel étaient quinze personnes, que le vent avait arraché et tourmenté l’espace de trois jours entiers, paraissant pendant tout ce temps-là au milieu d’eux et les encourageant, bien qu’en effet il fût avec les autres dans le navire. C’était là qu’il se retirait d’ordinaire lorsqu’il avait le cœur pressé, ou qu’il avait quelque entreprise dont il appréhendait le

(1) Osorius, lib. I de Gestis Einmanuelis. — (2) Navarrus, Tract, de Orat. et horis canonicis, c. XXI. — (3) Vitæ ipsius, lib. V, c. 11.

succès pour la plus grande gloire de Dieu. Tout vis-à-vis du port de Malaca nous visiterons en passant une petite chapelle qui est une île déserte, où le même Saint François relégua pour trois jours Jean le Dur son compagnon, pour avoir pris à son insu quelque peu d’argent en aumône des Portugais afin de soulager le Père en ses nécessités, et où le même Jean le Dur vit auprès du grand autel la glorieuse Mère de Dieu assise sur un beau carreau, et tenant le petit Jésus entre ses bras qui le conviait doucement à venir à soi, et la Sainte Vierge le recevant finalement, nonobstant le mauvais visage qu’elle lui avait fait quelque temps en considération de sa faute. Aux faubourgs de l’Ile Ternate, qui est la plus célèbre des îles Molu- ques qui sont au-dessous de l’Equateur, nous saluerons l’Église de Notre-Dame de Barra, où le même Père (î) s’alla loger lorsqu’il fut arrivé aux Moluques, et d’où il sortait d’ordinaire, comme d’un fort, pour atler attaquer le vice et l’impiété qui régnaient en ce pays-là. Bref, aujourd’hui, grâce à Dieu, ceux de Salsète, de Coulan, de Tra- vancor, de Madure, du Malabar, du Prégu, du Bengala, de la Pêcherie, et grand nombre d’autres peuples auparavant barbares, ont appris à rendre à la Mère de Dieu l’honneur qu’elle reçoit clans les contrées les plus florissantes de la Chrétienté.

La Chine.

IX. Jean Gonzalez en son histoire de la Chine (2) témoigne que les Chinois eurent dès le commencement la connaissance de notre Religion. Ce qui fut très-évidemment confirmé par le moyen d’une pierre de la longueur de vingt-quatre palmes (3), qui fut trouvée dans la province de Hensi, il y a environ huit ans : c’est-à-dire l’an mil six cent vingt-cinq, comme l’on fossoyait la terre. Elle portait une inscription en lettres chinoises, qui fut lue par les plus savants de la province, et expliquée par les Mandarins mêmes (ce sont les magistrats du pays). L’inscription faite depuis douze cent quarante-trois ans commençait par la Création du monde, et comprenait tous les principaux mystères de notre Beligion ; et nommément elle faisait une très-lionorable mention de la Vierge Marie, de l’Ambassade de l’Ange, de la Conception et de l’Enfantement du Verbe fncarné. À quoi s’accorde merveilleusement bien ce qui se lit clans les livres des rois de la Chine, que notre loi y fut prêchée l’an neuf cent quatre-vingt-quatorze, qui serait cent et quarante ans avant que cette inscription fût faite. Et d’abondant ce que l’Évêque du Japon assure

(1) Vitæ ipsius, lib. III, c. i. — (2) Lib, II, c. i. — (3) Emmanuel Diaz scripsit Macao eodem anno.

avoir rencontré dans les archives de Méliapor, savoir est, que de là furent envoyés, il y a plus de mille ans, des Prédicateurs à la Chine pour y annoncer la Foi Chrétienne. Voire nous apprenons par des témoignages authentiques que dès le temps de Saint Thomas il y eut des Églises fondées (1). Certes je puis dire avec vérité que depuis environ quarante-six ans que les Religieux de la Compagnie de Jésus ont mis pied dans ce florissant Royaume, comme la Sainte Vierge, après Dieu, leur y a donné l’entrée, aussi ils ont fait le possible pour la faire aimer et honorer de tous. La première Chapelle qu’ils dressèrent fut en la ville de Cianquin, où ils mirent sur l’autel l’image de la Mère de Dieu, qui attira une si grande foule de gens, qu’il leur était impossible de s’en défendre. Tous ceux qui entraient dans la Chapelle, jusques aux Prêtres des Idoles, se prosternaient eu terre, frappant le pavé avec le front pour l’adorer selon la coutume du pays. Là même ils furent délivrés d’une très-atroce et très-dangereuse calomnie par la ferveur de la Vierge, à qui ils s’étaient recommandés. De là ils partirent le propre jour de l’Assomption pour Aan- céo, où elle lit le premier miracle que l’on sache avoir été fait à la Chine. En effet, elle impétra l’heureuse délivrance à une femme qui appréhendait extrêmement le travail de l’enfantement, et ce le propre jour de la Présentation, aussitôt que la femme eut mis l’image de la Vierge en la place d’une idole qu’elle adorait, et qu’elle eut dit sept fois le Pater et l’Ave, en l’honneur des sept principales solennités de la même Vierge. De quoi elle demeura si reconnaissante, que s’étant fait baptiser avec son mari et toute sa famille, jamais depuis elle ne manqua d’envoyer tous les samedis quelqu’un des siens avec des cierges et de bonnes odeurs pour assister à la Messe qui se élisait à l’honneur delà Vierge.

En la ville de Sciantum, le vice-roi avec sa femme ayant un très-ardent désir d’avoir une image de la même Vierge, les Pères trouvèrent moyen de contenter leur sainte curiosité ; et tous deux promirent de l’honorer le reste de leurs jours, et de la faire honorer à tous les leurs. Moyennant la très-particulière assistance de la Mère de Dieu, ils arrivèrent à la ville royale de Pékin, où ils furent reçus du roi et de ses officiers avec des caresses extraordinaires, et le premier présent qu’ils lui offrirent ce fut une image de la Sainte Vierge, qu’il trouva si vive et si majestueuse, que ne pouvant supporter l’éclat qui sortait de ce visage divin, il l’envoya sur-le-champ à sa mère, laquelle en fut tellement surprise aussi bien que son fils, qu’elle la lit incontinent fermer. Le roi l’avait très-dévotement

(1) Nicol. Trigantium, Hist. Sincnsis, lib. I, c. XII.

adorée ot lui avait présenté de l’encens. Et dès lors les Pères lurent toujours appelés ceux qui avaient donné au roi des dieux vivants. La Sainte Vierge leur fit obtenir une belle maison semblable à un palais, à un quart de lieue de la ville Royale, où ils lui dressèrent incontinent une Chapelle, ainsi qu’ils s’étaient obligés par vœu. Lïref, comme ils avaient remarqué que la plupart des bons succès qu’ils avaient eus depuis leur entrée dans ce royaume, étaient arrivés ès jours de quelque sienne solennité ; ainsi s’efforcêrent-ils de ne laisser échapper aucune occasion d’affectionner uniquement à son service le peuple chinois, très-capable de lui rendre un jour de grands honneurs.

Le Catay.

X. Joignons le Catay à la Chine, puisque l’on a cru fort longtemps que ce n’était qu’un même royaume. Néanmoins depuis peu on a trouvé qu’ils étaient différents, et a-t-on rencontré ce grand Catay tant désiré, autrement dit le Royaume de Jésus. Ceux que le zèle de la maison de Dieu a portés jusque-là, et qui ont reçu tout le bon accueil qu’on saurait désirer d’un prince barbare, racontent entre autres choses qu’on voit en leurs Temples des images de la Vierge, bien qu’elles ne soient aucunement différentes des nôtres. Car ils mettent à son côté trois enfants fort semblables entre eux, qu’ils disent néanmoins n’être qu’un et ne signifier qu’un seul, quoiqu’ils soient représentés comme trois. Ce sont, comme il est croyable, des vestiges de l’ancienne possession que la Mère de Dieu avait pris de ce royaume, où il faut espérer que bientôt elle recevra le service et l’honneur qui lui est dû, et qu’elle rentrera dans ses droits.

Le Japon.

XI. Ceux qui écrivent de l’empire du Japon (qui est pour le regard du lieu où nous avons commencé notre voyage, le plus éloigné de ceux qui jusqu’ici ont été découverts devers le Soleil levant), font foi qu’avant que la Religion Chrétienne y fût portée par saint François Xavier, qui a été honoré du Saint-Siège du titre d’Apôtre du Japon, ils tenaient et adoraient déjà en leurs Temples une femme avec un petit enfant entre ses bras, à laquelle ils avaient spécialement recours au temps de leurs afflictions. Mais à présent ils honorent avec une pleine connaissance celles de qui ils n’avaient ouï parler que comme en songe, et celle qu’auparavant ils ‘invoquaient en leurs nécessités, est la même qui leur fournit aujourd’hui le courage qu’ils i. n témoignent parmi les persécutions, et la constance qu’ils font paraître aux extrêmes rigueurs du Martyre.

L’Inde Occidentale.

XII. Passons la ligne de division qui fut assignée par le Pape Alexandre sixième, pour être comme l’entre-deux des conquêtes des Espagnols et des Portugais. Nous remarquerons en cette nouvelle Chrétienté toutes les marques de l’Église primitive, spécialement quant à l’affection de servir et d’honorer la Mère de Dieu. Nous verrons dans le Brésil, à Baya, à Pernanbuco, à Patatininga et ailleurs ; clans le Pérou, à Lima, à Cuzco, à Potôzi, à la Paix, àGuamanga, à Quito, et en tout plein d’autres lieux ; clans le Paraguay, à Chilé, à Cordoua, à Tucutnan et en d’autres endroits ; clans la Nouvelle-Grenade, à Carthagena, à Panama, àTunia, à.Caxica et autre part ; dans la nouvelle Espagne, à Mexico, à Guaxaca, à Guadalaxaca, à Puzquara, à Topozotlan, à Guatimala, àZacatecaset en bon nombre d’autres places ; clans les Philippines, à Manille,à Zebu, à Tay- tay, à Dulac, à Carigara, à Tinogon et en mille autres villes, bourgs et \ illages oit Satan exerçait un empire absolu il n’y a pas encore quatre-vingts ans, tout ce que nous voyons de plus beau et de meilleur clans notre Europe. Et pour ne sortir pas de mon dessein, nous y remarquerons partout des Églises dédiées au culte de la Mère de Dieu, des Confréries et des Congrégations érigées pour l’amplification de son service, bref mille sortes d’honneurs qui lui sont rendus ; c’est-à-dire généralement tous ceux qu’elle reçoit clans les villes qui sont à elle de toute ancienneté. Aussi de sa part non-seulement elle leur fait expérimenter toutes les grâces et les faveurs qu’elle départ ès autres endroits, mais de plus comme à des enfants de lait encore attachés à sa mamelle, elle leur fait tous les jours des caresses extraordinaires, pour les sevrer par ce moyen plus aisément de leurs anciennes erreurs.

Le Portugal.

XIII. Il me semble qu’il est temps de venir à notre Europe, qui est la partie du monde que la Vierge regarde de meilleur œil, et où elle est mieux reconnue qu’en nulle autre. Nous y entrerons par le Portugal, où nous verrons qu’elle reçoit un très-grand honneur. Ce haut rocher que vous découvrez de loin sur le bord de la mer, a donné le nom de Pierre-Noire à un bourg qui est tout auprès. La belle Église qui parait sur la croupe de la montagne s’appelle Notre-Dame de

Nazareth, et je suis obligé de vous dire comment et à quelle occasion elle a été bâtie.

N.-D. de Nazareth, — N.-D. du Carquere.

XIV. Environl’an onze cent cinquante, Alphonsepremierde ce nom et premier Roi de. Portugal, avait à sa suite un cavalier plein de courage et de vertu, nommé Fuas de Roupin, qui se plaisait uniquement à la chasse. Ce jeune Seigneur, un jour de l’Exaltation de la Sainte Croix, poursuivant un cerf à toute bride, sans savoir bonnement où il allait, à cause d’un brouillard fort épais qui couvrait toute la campagne, se va trouver tout à coup sur la pointe de ce rocher, d’où, si son cheval ne se fût arrêté, il devait au premier pas se précipiter dans la mer. Dieu sait s’il fut bien étonné de se voir là, et de quel cœur il remercia Dieu de l’avoir préservé d’un danger si évident. Néanmoins il n’en était pas encore dehors ; car il ne pouvait ni tourner bride, ni avancer. Lors, regardant derrière soi, il y vit une image de la Vierge, à l’aide de laquelle, et du bon Ange qui avait retenu son cheval, il se lança en arrière si roidement, que le rocher demeura marqué du coup d’éperon qu’il y donna, comme il se voit encore aujourd’hui. Je ne vous entretiendrai pas des actions de grâces qu’il rendit à la Reine du Ciel ; il suffit de dire qu’il bâtit au même lieu une petite chapelle qui fut nommée Notre-Dame de Nazareth. La cause de cette appellation, la voici : Fuas s’étant prosterné devant l’image pour l’adorer, et l’ayant prise entre ses mains, fut curieux de faire la lecture du papier qui y était attaché ; par où il apprit que l’image était très-ancienne, et que dès le temps des Apôtres, elle avait été honorée en Nazareth, que la persécution des Empereurs Brisimages ayant embrassé tout l’Orient, un Moine Grec, nommé Cyprien, l’aurait apportée de là dans un Monastère d’Espagne nommé Garlignan, près Méride la Grande, où elle aurait fait plusieurs miracles, jusques à l’an sept cent quatorze ; que depuis, les Maures s’étant jetés dans l’Espagne, et le Roi Roderic ayant été contraint de se sauver dans ce Monastère, il en serait sorti avec un religieux nommé Romain, en habit déguisé, portant quant et soi cette image, avec quelques Reliques de Saint Barthélemi et de Saint Biaise, et qu’il aurait caché le tout dans une petite grotte de ce rocher. L’an treize cent soixante dix-sept, le Prince Ferdinand, fils de Jean premier, y fit bâtir une très-belle Église, qui fut grandement enrichie, embellie et fortifiée par la libéralité d’Eléo- nore, femme de Jean second, et par les grands présents qu’y lit le Roi Emmanuel. Il y a quelques années, que, sous l’Église, l’on fit une jolie chapelle en la grotte même où l’image avait été trouvée. Il n’est si hardi qui ne frémisse, regardant seulement de la pointe de ce rocher en bas, tant il est haut et sérieusement battu de vagues. Tout ce que dessus a été recueilli par le Docteur Bernard le Breton, religieux de l’Ordre de Cîteaux, en la Chronique de son Ordre.

Sur le fleuve Douro, nous remarquerons l’ancienne Église de Notre-Dame du Carquere, où le dévot Egas do Monis, gouverneur d’Alphonse premier, fit porter ce jeune Prince pour lui décroiser les pieds par l’intercession de la Vierge, comme il advint, ainsi que je dirai au Traité troisième.

N.-D. de la Lumière.

À quelques lieues de Lisbonne, nous entrerons dans la fameuse Église de Notre-Dame de la Lumière, dont je vous dirai l’origine en peu de paroles. Régnant en Portugal Alphonse cinquième, plusieurs avaient vu des feux voltigeant cà et là, sans en savoir la cause, jusqu’à ce que Pierre Martiriez, qui était détenu prisonnier en Barbarie, fut averti par la Mère de Dieu qu’aussitôt qu’elle lui aurait fait tomber les fers des pieds, il s’en allât en un lieu près de Lisbonne, où il entendrait que plusieurs fois on aurait aperçu des lumières ; qu’il y fit bâtir une chapelle, et la nommât Notre-Dame de la Lumière. À peine était la Sainte Vierge disparue, qu’il se trouva porté au même lieu qu’elle lui avait marqué, où ayant rencontré un certain nommé Loup Simon, avec sa femme appelée Agnès Anésia, il vit sur une fontaine voisine une lumière semblable à une étoile, qu’il suivit bien avant dans la forêt, jusques à ce que s’étant arrêtée sur un petit bocage, elle s’évanouit. Lors ils se mirent à écarter le taillis, où ils rencontrèrent entre des pierres une image de la Vierge de la hauteur d’un pied, revêtue d’une robe de satin blanc aussi entière comme si elle fût alors même sortie des mains du tailleur. Quant à l’image, jamais nul n’a pu savoir de quoi elle était faite, pour autant que tous ceux qui en ont eu la curiosité, ont été frappés d’aveuglement, ou de quelque soudaine maladie. Cependant Martinez ayant dressé une petite ramée au mieux qu’il put autour de l’image, et ayant vendu ses biens, lit bâtir une bien jolie chapelle, où la multitude des miracles qui s’y fait sans cesse, attire un monde de gens de tous côtés. Marie, femme du Roi Emmanuel, y ayant choisi sa sépulture, revêtit le chœur d’un marbre très-exquis, et y fit tout plein d’autres biens.

N.-D. d’Arabida,-N.-D. delà Roche,-N.-D. de la Garde,-N.-D, du Cal/.

Sur l’embouchure de Teio, se voit de loin la belle Église de Notre-Dame d’Arabida, qui porte le nom du rocher où elle est assise aussi bien que la province et la réforme de l’Ordre de Saint-François, qui y a pris son commencement. Le Père François de Gonzague, général des Cordeliers, et depuis Évêque de Mantoue, en l’histoire de la fondation de cette province-là, raconte qu’un marchand anglais passant en Portugal, allait être porté par une furieuse tempête contre des rochers, qui sont sur cette embouchure, d’où jamais il ne se fût retiré, lorsqu’il se mit à chercher une image de la Vierge qu’il portait en son navire, pour faire ses dévotions ordinaires. Il était déjà presque réduit au désespoir pour ne la pouvoir trouver, quand tout à coup levant les yeux en haut, il vit à la cime de la montagne une lumière, qu’il crut incontinent lui devoir servir de phare et de bon augure. Ainsi fit-elle, car la Sainte Vierge l’ayant miraculeusement tiré d’entre les rochers, sur le point du jour suivant, il monta avec ses compagnons jusqu’au plus haut de la montagne, à dessein de savoir quelle était la lumière qu’il avait vue le soir auparavant. Arrivé qu’il fut à la pointe du rocher, il y aperçut la Notre-Dame qu’il avait apportée de son pays. Alors tous ensemble se mirent à crier : Miracle ! miracle ! Mais le marchand, touché d’un sentiment bien différent de celui des autres, vendit aussitôt ce qu’il avait dans le vaisseau, et ayant au même endroit bâti une chapelle à l’honneur de la Vierge, avec un petit Ermitage, il y passa le reste de ses jours au service de la Reine du Ciel.

Au même diocèse de Lisbonne nous remarquerons trois autres Églises fort célèbres, savoir est Notre-Dame de la Roche, Notre-Dame de la Garde et Notre-Dame du Cap, où tous les Dimanches on voit aller de Lisbonne trois diverses processions pour honorer la Mère de Dieu. Si cèdent-elles toutes à la noble Église de Notre-Dame des Vertus, qui est au même diocèse. Il est vrai qu’au commencement ce ne fut qu’une petite loge, qu’un berger dressa pour avoir rencontré un de ses bœufs à genoux devant l’image de la Vierge qui pendait du rameau d’un arbre ; mais depuis, le lieu étant fréquenté, celle qui l’avait choisi fit tant de merveilles qu’on y bâtit une très-belle Fglise, qui à l’occasion des prodiges qui s’y faisaient tous les jours, fut nommée Notre-Dame des Vertus.

N.-D. du Buisson, - N.-D. de la Rose, — N.-D. des Glaïeuls, - N.-D. de la Grotte.

Peu après que Giraud sans Peur eut regagné sur les Maures la ville d’Fvora, il se trouva un berger gardant ses brebis au lieu où les Portugais avaient l’ait leur fort, lequel s’étant retiré dans sa petite cahuette, y vit l’image de la Sainte Vierge au milieu d’un buisson ardent, beaucoup plus luisante que les flammes dont elle était entourée, à la même façon que jadis Dieu s’était fait voir à Moïse sur la montagne d’Horeb. L’on n’a jamais pu savoir si elle lui dit quelque chose ou non : ce qui est fort assuré, c’est que dès lors le berger ayant vendu tout le peu qu’il avait, choisit un petit lieu dans le fort, où ayant posé son image comme un gage de la protection du Ciel, il se dédia totalement au service de la Sainte Vierge. Quelques-uns estiment que cette chapelle fut la mère de toutes les Églises qui depuis furent bâties au terroir d’Évora, et la Mère de Miséricorde ne différa pas longtemps de rendre célèbre ce lieu, qu’elle a toujours depuis honoré d’une infinité de miracles. Il y a déjà plus de deux cents ans que Valquez Perdigon, Évêque d’Évora, voyant que la chapelle était trop petite pour tant de gens qui y abordaient do toutes parts, fut cause qu’on y bâtit un beau Monastère, qui est tenu par les religieux de Saint-Jérôme. Je parlerai à un autre sujet (1) de la grande affection que le Roi Alphonse cinquième portait à ce lieu, lequel ensuite de ce qui était arrivé au berger fut nommé Notre-Dame du Buisson. À Villa-Viçosa, qui est l’ordinaire demeure des Ducs de Bragance, et à Péringel, il y a deux belles Églises dédiées à l’immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, et en divers endroits du même diocèse d’Évora d’autres lieux de dévotion fort renommés, comme vous diriez Notre-Dame de la Rose, Notre-Dame des Glaïeuls, Notre-dame de l’Étoile, ainsi appelée à cause d’une étoile qu’un Pasteur vit au même endroit, tous lieux signalés poulies grandes merveilles qu’on y voit presque chaque jour arriver.

XIX. Au diocèse de Lamego (2) il n’est rien de plus fameux que l’Église de Notre-Dame de la Grotte, où Dieu a opéré tant de miracles, qu’il s’en ferait un volume entier. Là se voit encore la Grotte qui donne le nom à l’Église, et où l’image de Notre-Dame fut trouvée. Elle est composée de quatre grosses pierres, qui font une voûte avec un artitice du tout admirable. Et ce qui pourrait sembler incroyable, c’est que le milieu de la voûte étant auparavant si bas, que le prêtre qui y disait la Messe le touchait avec la tête, la pierre qui fait comme la clef de la voûte, s’est insensiblement haussée, de sorte qu’à présent elle a laissé de l’espace suffisamment pour élever l’Hostie après la consécration. Bref, ce qui augmente encore la merveille, c’est que cette pierre, qui est d’une excessive grosseur, étant séparée des autres, et ne tenant presque à rien, elle demeure néanmoins toujours ferme, de manière que tous se persuadent qu’il y a quelque main invisible qui la soutient.

(1) Tract, III, c. VII. — (2) Vasconcellius.

N.-D. de Ceica.

XX. Au diocèse de Coimbre, sur le bord du Mondego, non loin d’un monastère de l’Ordre de Clteaux nommé Lorban, il y a une chapelle de la Vierge appelée de Ceica, dont l’origine est tout à fait prodigieuse. Je la réciterai à la même façon cpi’elle se trouve dans les archives du monastère, et qu’elle est rapportée parle Docteur Bernard de Breton (1), et par les chroniqueurs portugais (2). Au temps que les Maures avaient occupé l’Espagne, il ne laissait pas d’y avoir certains lieux où les exercices de la Religion étaient permis aux Chrétiens, à la charge qu’ils payassent le tribut. De ce nombre était Lorban, Monastère très-ancien, et fondé depuis le temps même de Saint Benoit, où plusieurs personnes se retiraient, pour vaquer plus librement à leur salut. Entre les autres qui dirent adieu au monde, fut le Prince Jean, oncle de Don Alphonse et de Don Ramirez, Rois de Léon, lequel avant que de prendre cette sainte résolution avait fait plusieurs exploits d’armes et remporté tout plein de signalées victoires. Au bout de quelque temps, comme il fut fait abbé du Monastère, le Roi Don Alphonse, son neveu, lui donna la principauté de Mont-Majour, tant pour la nourriture de ses Religieux, que pour l’entretien des soldats, qu’il y fallait tenir par nécessité, pour autant que la place était très-forte et très-importante.

Le diable ennuyeux de la sainte entreprise de ce Prince, commença de le traverser et de réveiller son humeur martiale, à l’occasion d’un certain, lequel s’étant fait Chrétien dans Mont-Majour, et ayant reçu mille courtoisies de l’abbé Jean, s’alla néanmoins retirer devers Ab- deramexès, Sarrazin, qui se disait Roi de Cordoue, et obtint de lui une compagnie pour attaquer Mont-Majour, d’où il savait toutes les avenues, et où l’abbé se trouvait pour lors. Le Chrétien renié eut du pire en plusieurs rencontres ; mais à la fin il prit résolution d’affa- mer les assiégés, et en effet il les réduisit à telle extrémité qu’il leur fit prendre un expédient le plus plein de désespoir qui jamais ait été ouï ; car ils conclurent de tuer toutes les femmes et les enfants qui étaient dans le fort, afin de les délivrer par ce moyen de la cruauté des Maliométans ; et cela fait, de mettre le feu à tout ce qu’ils avaient de plus beau et de meilleur. S’ils le conclurent barbarement, ils ne l’exécutèrent pas moins inhumainement. Car l’abbé même fut contraint de massacrer une sœur et des petits neveux qu’il avait avec soi. Ainsi pleins de rage et de furie, ils sortirent du château pour se jeter

(1) II parte, Monareli. et f.hronici Cister., lib. VI, c. XXVII et XXVIII. — (2) Vas- coucellius, in Descriptione Rcgni Lusituuici, etc.

sur les Sarrazins, qu’ils poursuivirent jusqu’à ce qu’ils fussent las et recrus de tuer. Ils passèrent cette nuit-là emmi la campagne, partie à amasser le butin, et partie à déplorer leur malheur et l’excès auquel ils s’étaient laissé emporter.

Sur la diane voici venir à eux deux cavaliers bien montés, qui bondissant de joie faisaient retentir la plaine de chants d’allégresse, et s’étant approchés les assurèrent que Dieu avait miraculeusement rendu la vie à tous ceux qu’ils avaient le jour d’auparavant égorgés. Nul d’entre eux ne le voulut croire sans le voir de ses propres yeux ; mais comme ils eurent reconnu ceux qu’ils avaient mis à mort, et qu’ils eurent aperçu que tous avaient des lignes rouges à l’endroit du cou, où ils avaient été frappés, la tristesse se changea on joie, et partout on n’entendait qu’actions de grâces et bénédictions qui étaient rendues à sa divine Majesté. Quant à l’abbé, il ne douta nullement que ce ne fût une faveur de la Reine des Anges, à qui il était très-dévot, et à qui il avait déjà mille autres obligations. Ce qui le fit résoudre à lui bâtir une chapelle au même lieu où ces cavaliers lui avaient apporté la bonne nouvelle, avec un petit Ermitage pour se consacrer de là en avant au service de Dieu et de sa sainte Mère. À cette occasion il fit tailler en bois une image de la sainte Vierge avec une ligne rouge au cou pour mémoire du bienfait qu’il avait reçu ; jaçoit se trouve des auteurs qui assurent que l’image lui fut envoyée du Ciel, ainsi marquée, comme on le voit aujourd’hui. Ayant là vécu saintement l’espace de quelques années, il tomba en une griève maladie, pendant laquelle il reçut toute sorte de services et d’assistances de ses religieux de Lorban, qui pour l’inhumer plus honorablement le voulurent transporter en leur Monastère, mais jamais il ne leur fut possible d’en venir à bout ; par où connaissant que la Sainte Vierge le voulait avoir près de soi, aussi bien mort que vif, ils l’enterrèrent en la chapelle qu’il avait fait hâtir. Ses ossements, qui sont à présent gardés et sont extraordinairement grands, témoignent qu’il était demi-géant.

N.-D, des Forêts, — N.-D. de la Sie, — N.-D. de la Rivière, — N.-D. des Remèdes, — N.-D. la Blanche, — N.-D. de Brandgueria, — N.-D. de Jérusalem.

XXI. Je ne serais pas sans reproche d’avoir passé sous silence la ville du Port, puisqu’elle appartient à la Mère de Dieu. La grande Église de ce lieu, nommée Notre-Dame des Forêts, lui est particulièrement dédiée, et les Pèlerins qui y abordent de divers endroits témoignent assez qu’elle prend plaisir d’y être honorée. La Reine Malfade, femme du Roi Alphonse, ne se pouvait soûler de la visiter et de lui faire du bien, tant à cause de la majestueuse beauté de l’image qui y est révérée, que parce qu’elle-même l’avait trouvée dans une forêt, où l’on croit qu’elle avait été cachée du temps que les Goths se jetèrent en Espagne et en Portugal. L’Église est assise au plus haut de la ville, où jadis était un boulevard : ce qui a donné sujet à ceux du Port de ne vouloir autres armoiries de leur ville que la Reine du Ciel, assise entre deux tours, pour donner à entendre qu’ils la tiennent pour leur 10IIIe, pour leur boulevard, pour leur fort et pour leur unique défense après Dieu.

Le désir que j’ai d’abréger me fait passer plus légèrement Notre-Dame de la Sie et de la Rivière, près de Bragance ; Notre-Dame des Remèdes, près d’Algazilla ; Notre-Dame la Blanche et Notre-Dame de Brandgueria, à Bracara, et tout plein d’autres ; pour dire un mot de Notre-Dame de Jérusalem, et d’une seconde Notre-Dame de la Lumière. Notre-Dame de Jérusalem n’est loin de Monte-Corvo, et quant au nom qu’elle porte, il lui a été imposé pour autant qu’elle fut faite à l’imitation d’une Chapelle de la Vierge, qui était en Jérusalem, qui avait été rasée par les Mahométans. La Sainte Vierge en donna elle-même le dessin sur le regret qu’elle eut de voir sa maison ruinée. Car elle s’apparut à une femme muette, qui gardait le bétail, et lui commanda d’aller trouver un certain Prêtre de sa part, et lui faire entendre par signes qu’à l’endroit qui lui serait montré, il bâtit une Chapelle à Notre-Dame de Jérusalem, aux enseignes qu’elle recouvrerait la parole aussitôt qu’elle se serait acquittée de sa commission. Le Prêtre ayant compris ce que la bonne femme lui voulut dire, il se mit en devoir d’obéir et de la suivre jusqu’au lieu où la Vierge voulait que la Chapelle fût bâtie. Lors la Mère de Dieu, sans être aperçue du prêtre, conduisant pas à pas la muette, fit tracer le pourpris de la Chapelle, et aussitôt la femme commença de parler. Ce qui donna courage au Prêtre d’achever l’ouvrage commencé. Mais la plus forte preuve que nous ayons de la vérité de cette apparition, ce sont des merveilles sans fin, qui dès lors y ont été faites.

N.-D. de la Lumière.

L’origine de la Chapelle de Notre-Dame de la Lumière, qui est contre un certain bourg du Diocèse de Leiria, nommé Cos, a quelque rapport avec ce que je viens (1e raconter, et partout il parait que le ciel fait état des âmes simples et candides. Il y avait une bonne femme nommée Catherine, laquelle étant sortie pour amasser du bois dans une forêt voisine, mérita d’être visitée de fa mère de Dieu, qui lui dit : Catherine, veux-tu que je t’aide à faire ta charge ?

La bonne vieille ne tint pas grand compte des paroles de la Vierge. Mais, comme elle fut prête à s’en aller, la Mère de douceur se présenta derechef à elle pour la conduire ; ce néanmoins elle lui répondit aussi brusquement que la première ibis, disant qu’elle savait bien le chemin. À la troisième, la Vierge lui voulut rendre une clef qu’elle avait perdue dans le bois, de quoi Catherine ne fit pas plus d’état que du reste. À la quatrième fois, la Mère de Dieu revenant avec Sainte Marthe entourée d’une grande lumière, lui rendit la clef, et la prenant parla main lui dit qu’elle était la Reine du ciel ; partant, qu’elle posât son fardeau et l’aidât à creuser la terre pour trouver une fontaine. Aussitôt qu’elles eurent un peu travaillé, voilà sortir une eau cristalline et claire à merveille, ce qui fit que la vieille se rassura et commença d’ajouter foi à ce que la Sainte Vierge lui disait. Alors elle lui ordonna de publier ce miracle, qui devait profiter à plusieurs. Catherine s’en excusait fort, disant qu’elle n’y gagnerait que de la risée. Mais il advint tout au rebours. Car la nouvelle étant venue aux oreilles de l’Évêque de Leiria, comme il voulut faire appréhender cette pauvre femme, il apprit qu’un estropié qu’elle avait conduit à la fontaine et lavé de l’eau qui en coulait, avait aussitôt été guéri. Ce qui donna créance au récit qu’elle avait fait, et dès lors infinis malades y reçurent la santé, et la vieille, qui jusqu’à sa mort fut entretenue par la charité de quelques honnêtes Dames, est ensevelie devant l’autel d’une très-belle et tivs- magnilique chapelle qui fut bâtie au même lieu.

L’Espagne : N.-D. du Pilier, - N.-D. de Castelbuedro, — N.-D. de la Croix,

XXIV. Passons en Espagne, et commençons d’y remarquer les vestiges de l’ancienne piété de ce Royaume envers la Mère de Dieu, par Notre-Dame du Pilier, à Saragosse, et par ce qui arriva à l’Apôtre Saint Jacques. Ce grand serviteur de Dieu ayant été envoyé en Espagne par la commission particulière de Notre-Dame, y travailla de toutes ses forces pour avancer la gloire de son Maître, mais avec si peu d’apparence de fruit, qu’en tout le temps qu’il y demeura, il ne convertit que neuf personnes. De quoi se plaignant un jour à ses compagnons sur le rivage du fleuve d’Ébro, Notre-Dame, qui vivait encore pour lors, portée par le ministère des Anges, se trouva soudain près de lui sur un pilier de jaspe et le consola grandement, l’assurant qu’il viendrait à bout, parle moyen de ses successeurs, de ce qu’il n’avait pu faire par soi-même ; et, qu’au reste, il ne s’affligeât pas davantage, qu’elle avait pris ce Royaume en sa protection, et qu’elle le témoignerait par effet. Ce qui donna courage au Saint

Apôtre de poursuivre sa pointe avec plus de ferveur et d’entreprendre la bâtisse de cette Église, qui a toujours demeuré sur pied, nonobstant tous les dégâts qui ont été faits en Espagne par les Barbares qui l’ont occupée en divers temps. Je sais bien qu’il y a des hommes doctes qui doutent fort de la vérité de cette histoire ; mais d’ailleurs je la trouve attestée par une si grande quantité de bons auteurs, qu’il serait très-malaisé de les désavouer tous et de combattre les raisons qu’ils allèguent. Et, ce qui est plus, on ne saurait dire combien de fois la glorieuse Vierge a fait paraître la vérité de ses promesses, et les particulières faveurs qu’en ont reçues ceux de Saragosse.

Jérôme Blanca raconte qu’un jour elle les délivra des Sarrazins qui étaient déjà montés à la brèche. L’an sept cent dix-huit, Pélage, qui avait jadis été connétable du Boi Théodoric, ou Thierri, voulant éviter la furie des mêmes Sarrazins, se retira dans une caverne de la montagne d’Astorga, avec une petite troupe de Goths, où étant assiégé, comme on le pressait de se rendre, il protesta qu’il espérait de rétablir avec cette poignée de gens et la foi et la nation Gothique en Espagne. Ces Barbares, qui étaient sans nombre, tirèrent contre eux des flèches et des pierres sans lin ; mais elles retournaient toutes en arrière contre ceux qui les avaient jetées, en telle sorte que beaucoup de Sarrazins étant blessés (1), une telle frayeur se mit dans l’armée, qu’ils s’enfuirent tous, et furent partie tués par les Goths, qui se mirent à les suivre, partie renversés au pendant de la montagne, partie noyés ; tel était le courage que la Mère de Dieu fournissait aux uns, et la terreur qu’elle donnait aux autres. La même Reine du Ciel, une autre fois que le Roi Alphonse donnait bataille contre les Maures et les Sarrazins, jeta une telle épouvante dans les cœurs des Barbares, qu’à la seule vue de son étendard, qui marchait devant les Espagnols, ils furent tous mis en déroute.

Ceux qui ont voyagé savent que c’est de Notre-Dame de Tolède, où jadis la glorieuse Vierge fit présent à l’Archevêque Saint lldefonse d’une belle chasuble blanche, ainsi que je dirai ailleurs ; de Notre-Dame d’Oviedo, de Séville, de Léon, de Barcelone, de Murtia, d’Ouesca, de Zueda, de la Mercey, des Hôpitaux de Tolède et d’Alcala, et de beaucoup d’autres lieux, qui témoignent assez l’ardeur de cette Nation à honorer la Mère de Dieu.

Notre-Dame de Castelbuedro, qui est à Olian, près la rivière de Ségir, en Catalogne, est assez renommée à cause de ce qu’on y voit de merveilleux tous les ans, le jour de l’Annonciation de la Sainte Vierge. Or, de l’Ile du ileuve Ségir, fort proche de l’Église, l’on voit monter

(1) Rodericus Ximenes, de Rébus Hispanias, lib. VII, c. XXXVI.

trois lumières de couleur d’azur, qui pénètrent jusque dans l’Église au travers des vitres, et allument les lampes et les cierges, et aussitôt descendent par le même endroit par où on les avait vu monter, et puis disparaissent incontinent.

Notre-Dame de la Croix, qui est à une demi-lieue de Cubas, petit bourg situé à cinq lieues de Madrid, est le lieu où la Sainte Vierge daigna se l’aire voir jusques à neuf diverses fois, à une jeune fillette i de village, nommée Ine, qui n’était âgée que de trois ans, et à la dernière fois planta elle-même la Croix qui avait été trouvée au lieu où elle voulait être servie, comme il est plus amplement récité en la vie de la bienheureuse Jeanne de la Croix.

N.-D. de la Garde, — N.-Dame de Pucha, — N.-D. de Nieya.

XXV. Au Royaume d’Aragon, l’on nous fera voir la belle Église de Notre-Dame de Valvaneres, de laquelle je parlerai plus amplement au Traité troisième à l’occasion de Philippe second. Elle fut bâtie au sujet d’une image de la Sainte Vierge, qui fut trouvée dans l’ouverture d’un Chêne, au milieu d’un essaim de mouches à miel, qui lui avait fait une petite niche.

Au même Royaume, il n’y a rien de plus célèbre que l’Église de \* Notre-Dame de la Garde, qui fut ainsi nommée ensuite d’un accident qui arriva à une femme, de qui Notre-Dame garda miraculeusement le fils. Il était tombé par désastre dans un puits ; de quoi sa mère s’étant aperçue, s’adressa à la glorieuse Vierge, la suppliant très-instamment de lui vouloir rendre son fils. À peine avait-elle achevé sa prière, que l’eau monta jusqu’au bord du puits, et porta l’enfant plein de vie jusques au-dessus de la margelle, où la mère affligée le reprit avec mille actions de grâce.

Environ le temps que le Roi Jacques d’Aragon établit l’Ordre militaire de la Rédemption des captifs, qui fut l’année douze cent vingt-trois, la glorieuse Vierge voulant donner une preuve de sa faveur à ce nouveî ordre, lui fit tomber entre les mains une sienne image qu’elle découvrit miraculeusement près de la ville de Pucha, qui est au royaume de Valence. Car l’espace de plusieurs jours on vit descendre sur ce lieu-là, comme sept étoiles qui le remplissaient d’une merveilleuse clarté, ce qui donna occasion à ceux de Pucha d’ouvrir la terre au même endroit, où ils trouvèrent une belle image de la Sainte Vierge. Bernard Cornez, au dixième livre de son histoire d’Espagne, récite que la Sainte Vierge lit entendre par divers signes qu’elle désirait qu’on lui bâtit une Église au même lieu où l’on aurait trouvé l’image. Il ajoute que comme l’on eut creusé bien avant

dans la terre, on y trouva les masures d’une vieille Église, avec nue grande cloche, et une belle table de marbre haute de deux coudées, sur laquelle était gravée l’image de la Sainte Vierge. Les diverses inscriptions et autres enseignements qu’on y rencontra, firent voir que c’était une Église de Notre-Dame, tenue il y avait cinq cent dix ans, par les Religieux de Saint-Benoit, et renversée par les Sarrazins, lorsqu’ils se saisirent de l’Espagne. Le Roi Jacques fit bâtir une belle Église sur les ruines de l’ancienne, sur l’autel de laquelle il fit mettre l’image de la Sainte Vierge, laquelle fit dès lors une infinité de miracles qui n’ont jamais manqué depuis ce temps-là.

À Nieva, qui est au Royaume de Castille, fut trouvée une image de la Sainte Vierge, environ l’an quatorze cent (1), laquelle commença bientôt de faire des miracles, et l’abord y fut tel en peu de temps, que plusieurs s’y étant habitués peu à peu, il s’y est fait un joli bourg. La Reine Catherine y lit aussi bâtir une Église pour accroître la dévotion envers la bienheureuse Vierge.

N.-D. de la Guadalupa.

XXVI. Les tableaux votifs qui pendent de tous côtés en l’Église de Notre-Dame de Guadalupa, sont des preuves indubitables, non moins des grandes faveurs que la Mère de Dieu départ à ceux qui se vouent à elle en leurs nécessités, que de la rare dévotion des peuples circonvoisins. L’occasion de bâtir cette Église fut celle (pie je V ais réciter (2). Le grand Pape Saint Grégoire portait une affection très-particulière à Saint Léandre, Archevêque de Séville, laquelle il fit paraître en plusieurs et diverses manières, mais spécialement lui dédiant son livre des expositions morales sur Job, et lui envoyant une jolie statue de Notre-Dame, laquelle fut dès|lors même tenue en très-grand honneur par ceux de Séville, et]après de plus en plus estimée à cause des continuels miracles qu’elle faisait. Mais les Maures ayant occupé l’Espagne, les habitants de Séville la cachèrent dans la grotte de Guadalupa avec le corps de Saint Fulgence, Évêque cl’Écia, et frère de Saint Léandre, où elle demeura près de six cents ans. Ce temps expiré, la Mère de Dieu, désireuse de renouveler ses anciennes merveilles, révéla à un Berger le lieu où était gardé ce double trésor, et lui commanda d’en donner avis au Clergé de la ville deCæer, près de laquelle il était, afin qu’il fit ouvrir la terre au même endroit, l’assurant qu’on y trouverait son image avec le reste. Et afin qu’il ajoutât plus facilement foi à ce qu’elle lui disait, elle lui dit qu’un

(1) Mariana, lib. XIX, c. X de Rébus Hispailia ;. — (2) Joann. Mariana, lib. VI de Rébus llispanise.

sien petit enfant qu’il trouverait mort à son retour au logis, recouvrerait la vie par l’attouchement de l’image. Arrivé qu’il fut à la maison, il y rencontra en la personne de son petit-fils trépassé les premières preuves de la vérité de l’apparition qui lui avait été faite. D’où ayant pris assurance du reste, il alla trouver le Clergé, lequel connut par le succès que l’avertissement qui avait été donné au Bèr- ger, ne pouvait venir que du Ciel. On y bâtit aussitôt une Chapelle, qui fut incontinent fréquentée d’une infinité de gens, et honorée d’une grande quantité de miracles. Depuis, le Roi Don Alphonse neuvième y fit construire une belle Église, où il fonda le divin service à perpétuité. Aujourd’hui elle est tenue par les Religieux de Saint-Jérôme, à qui elle fut consignée par Don Jean premier du nom, Roi de Castille.

N.-D. de la Roche-Française.

XXVII. Nous aurions grand tort d’oublier une place fort célèbre sur les confins du Diocèse de Salamanque, qui porte les marques de la vertu de nos ancêtres, et s’appelle communément Notre-Dame de Roche-Française, pour être située sur une montagne du même nom. Les vieux manuscrits de cette Église renommée par toute l’Espagne, à cause des grandes faveurs du Ciel qu’on y reçoit, font foi qu’un certain nommé Simon Robé, autrement Simon Velé, Parisien, après la mort de ses père et mère, ayant distribué tous ses biens aux pauvres, s’était renfermé dans un monastère du Tiers-Ordre de Saint-Fran- cois, sans toutefois y prendre l’habit. Pendant le temps qu’il y fut, if 1 ui arriva par deux diverses fois d’être averti en songe de chercher devers l’Occident sur une montagne nommée Roche-Française, l’image de la Reine du Ciel. À cet effet il employa cinq ans entiers à courir la France sans rien avancer. De là il prit résolution de passer en Espagne et de visiter la noble Église de Saint-Jacques en Galice, priant, partout où il passait, très-instamment la iMère de Dieu de lui faire rencontrer le trésor qu’il allait cherchant. Étant près de Salamanque, il reçut quelques adresses de la montagne qu’il cherchait, où s’étaut transporté, il fut accablé d’un doux sommeil, pendant lequel la Reine des Anges se montra à lui tout entourée de lumière, et lui enseigna le lieu où il devait rencontrer l’image qu’elle voulait faire honorer sur la croupe de ce rocher. Cela advint le mercredi dix-neu- vième de mai de l’an quatorze cent trente. Simon, qui pour lors était âgé de quarante-neuf ans, ayant foui la terre à l’endroit qui lui avait été montré, et ayant rencontré l’image, il lui fit d’abord une loge de ramée, jusques à ce que la libéralité de ceux qui y accouraient de toutes parts au bruit des merveilles cpii s’y faisaient, lui donna le moyen d’y ériger une Chapelle. Quelque temps après, Jean second, Hoi de Caslille, y fit bâtir une belle Église, qu’il donna aux Pères de Saint-Dominique. À côté du grand Autel, il y a une très-jolie chapelle, où Simon, qui décéda âgé de cinquante-trois ans, s’employant sans cesse au service de la Mère de Dieu, est très-honorablement inhumé.

N.-D. d’Alhcza, — N.-D. d’Atocha, - N.-D. des Délaissés.

Au Diocèse de Bragance, on ne parle que de Notre-Dame d’Alhcza, où la Reine des Anges se plait de donner souvent des preuves manifestes de son crédit. À Madrid, le concours est grand à Notre-Dame d’Atocha, qui est hors des murailles de la ville. À Cordoue, on fait grand état de Notre-Dame du Saint-Font. C’était là que le Père Thomas Sanchez, l’un des doctes écrivains de notre temps, passait toujours la journée de son arrivée toutes et quantes fois qu’il allait à Cordoue. À Valence, il y a une merveille ordinaire en la chapelle de la Vierge, qu’on appelle Notre-Dame des Délaissés. L’on y garde dans une armoire une image de la Vierge de même nom, où l’on ne manque jamais d’ouïr du bruit comme de certains coups que l’on frappe contre le treillis de l’armoire toutes et quantes fois que quelqu’un se noie autour de la ville, ou que quelqu’un est massacré. Et il y a de certaines marques par lesquelles les habitants, qui sont accoutumés à ce bruit, sont assurés de trouver le corps mort et le lieu où le meurtre a été fait. Le Bienheureux Gaspar le Bon, Religieux de l’Ordre des Minimes, portait une affection singulière à ce lieu-là et le visitait fort souvent.

N.-D. de Mont-Serrat.

L’Église de Notre-Dame de Mont-Serrat en Catalogne, l’un des premiers lieux du monde pour la dévotion, est tellement renommée partout, qu’il n’y a coin de la Chrétienté où elle ne soit connue. L’histoire qui en fut écrite et dédiée à Henri le Grand l’an 1600, par les Religieux du Monastère qui est joignant ladite Église, et les mémoires do plusieurs bons auteurs portent que, l’an huit cent quatre-vingt-dix, quelques pasteurs se rencontrant un samedi au soir sur cette montagne, ils virent tout à coup une quantité de flambeaux être portés d’en haut dans une certaine caverne, et incontinent après grand nombre d’Anges descendre du Ciel et faire résonner la spélon- que et toute la montagne d’une musique du Paradis. Si vous vîtes jamais des gens ébahis, ce furent ces pauvres Bergers, qui ne savaient que dire, ni que penser. Retournés qu’ils sont au logis, ils racontent tout ce qu’ils ont vu et ouï dire, à leurs parents, à leurs amis et à tous ceux qu’ils rencontrent, si que le samedi suivant ce lieu se trouve plein de personnes qui accourent de divers endroits pourêtre témoins de la merveille. Leur espérance ne les trompe pas ; car, à la même heure que devant, le Soleil étant couché, ils voient les lumières, ils entendent les concerts, ils s’en retournent saisis d’un saint et dévot étonnement. La chose vient aux oreilles de l’Évêque de Barcelone, qui ayant lui-même été témoin de ce qui se passait, assemble le Clergé et vient en procession, pour loger plus honorablement en sa cathédrale l’image de Notre-Dame, qui avait été trouvée dans la grotte, sans y recevoir autre honneur que celui que les Anges lui rendaient. La Croix marche devant, le Clergé suit, l’Évêque se saisit de l’image et la porte jusques à quelques pas hors de l’entrée, où étant arrivé, il ne lui fut jamais possible d’avancer ; par où tout le monde entendit que Notre-Dame choisissait ce lieu pour y être honorée et servie, et qu’elle n’en voulait pas sortir. Là donc l’Évêque lui bâtit une belle Église, qui fut incontinent renommée pour les miracles sans lin qui y furent faits.

XXX. Autour de la montagne se voient treize Ermitages dédiés à divers Saints, et au milieu un beau Monastère bâti et dédié à Notre-Dame par Godefroi de Pelaïe, comte de Barcelone, peu de temps après que l’image fut découverte, et en voici l’occasion. Il avait une fille possédée du mafin esprit, lequel ayant été chassé par un anachorète qui demeurait en ce lieu-là, nommé Jean Guérin, fit plus de peine à l’ermite étant hoi’s du corps de la fille, qu’il n’avait fait la possédant. Car il lui livra de si rudes tentations, qu’il lui amollit le courage, et le porta à convoiter cette jeune demoiselle. Or, comme un péché en attire un autre, ayant commis le premier, le voilà au désespoir, où étant réduit, son esprit troublé ne lui fournit point de meilleur expédient que de défaire cette pauvre fille ; ce qu’ayant exécuté, il l’enterra sur la même montagne. Au bout d’un temps, comme sa conscience ne lui donnait nul repos, il s’en va trouver l’Évêque, lui déclare ses crimes, reçoit de lui une pénitence de sept ans, et commence à guise d’un autre Nabuchodonosor de marcher sur ses mains et sur ses genoux, et de paître l’herbe des champs. Non content de ce, il s’adresse au comte Godefroi, lui confesse le double tort qu’il lui a fait en la personne de sa fille, s’offre à tout ce qu’il voudra demander de lui pour satisfaction. Le père requiert d’être conduit au lieu de la sépulture de sa fille ; on y va, on ouvre le sépulcre, on trouve la demoiselle pleine de vie, laquelle se prosternant aux pieds de son père, lui demande pardon de sa faute. Le père tout transporté d’aise, la relève, l’embrasse et la veut emmener au logis ; mais ce fut à quoi elle ne voulut jamais entendre : au contraire, elle le supplia très-affectueusement qu’il lui fût permis de servir ie reste de ses jours au même endroit la Mère de Dieu, de qui elle avait doublement reçu la vie. Le père consentit à sa requête, et fit bâtir ce beau Monastère de Religieuses de Saint-Benoît, dont elle fut choisie la première Abbesse, et y vécut et mourut saintement. Quelques cents ans après, comme l’abord des pèlerins allait croissant, l’Évêque de Barcelone jugea qu’il n’était pas expédient que ces pauvres filles fussent exposées de la sorte en ce lieu désert, et d’ailleurs abordé de tant de monde. Voilà pourquoi il leur bâtit une maison en la ville, et donna la leur aux Bénédictins, qui l’ont toujours gardée depuis avec grande réputation de sainteté. Les Saints Pères Jean second, Boniface huitième, Benoît treizième, Nicolas cinquième et tout plein d’autres, ont honoré cette maison de grands privilèges, et l’ont enrichie de plusieurs grâces Apostoliques.

Le Béam et la Navarre : N.-D. de Sarrance.

Dans les montagnes du Béam, au Diocèse d’Oléron ressort du Parlement de Navarre, non loin du royaume d’Aragon, il y a un lieu de dévotion qu’on appelle communément Notre-Dame de Sarrance, tenu par les Religieux de Prémontré. Il y a plus de quatre cents ans que ce lieu a été honoré de l’abord d’une infinité de personnes qui y accouraient de toutes parts. Et l’on y a vu arriver quantité de miracles, même en la personne des rois d’Aragon et de Navarre. Et ceux-ci s’y sont bien montrés si affectionnés que d’y bâtir un logement où ils se pussent retirer lorsqu’ils y allaient en dévotion. Pour l’Église de Notre-Dame, elle est située au pied d’une haute montagne et environnée de plusieurs autres d’une hauteur si prodigieuse, que pour arriver jusqu’à la cime de la plus basse, il faut à tout le moins un jour. L’ancienne dévotion a été grandement amoindrie depuis environ cinquante ans que la reine Jeanne chassa la Religion Catholique de Béam. Mais à présent elle commence à refleurir au moyen du soin et du zèle de notre grand et invincible Louis d’éteruelle mémoire, lequel ayant porté dans ces quartiers-là ses armes victorieuses, y a rétabli la piété qui en avait été bannie.

N.-D. deBétliaram.

Au Diocèse de Lascar, audit pays de Béam, il y a une chapelle appelée Notre-Dame du Calvaire de Bétliaram, beaucoup plus

i. 23

considérable par la vénération du lieu où elle est située, et les grandes merveilles que Dieu y a opérées, que par la grandeur de son édifice. Elle fut bâtie, il y a environ cent quarante ans, par un sujet et occasion fort remarquable qui est telle, selon qu’on le tient par une commune tradition des plus anciens du village voisin appelé l’Ételle, qui l’ont ouï dire à leurs pères.

Des petits bergers conduisant leurs brebis parmi les rochers qui occupent le bas d’une montagne, sur le bord de la rivière du Gave, laquelle prenant sa source dans les monts Pyrénées va traversant tout le pays de Béam, aperçurent au même endroit où est aujourd’hui le grand Autel de la Chapelle, **Line** lumière, vers laquelle étant accourus, ils rencontrèrent une belle image de Notre-Dame. La merveille rapportée au village, on prit résolution de préparer un lieu, pour placer cette image miraculeuse. Et l’endroit où on l’avait trouvée, ayant été jugé malpropre, à cause des rochers, on dressa une face d’oratoire de l’autre côté du Gave, qui se voit encore à présent au bout du pont. Mais autant de fois qu’on y voulut loger cette image, autant de fois elle s’en retournait en sa première place, qui fut un signe évident que Dieu avait choisi cet endroit, pour y faire honorer sa Mère, en l’honneur de laquelle on trouva moyen d’y bâtir une Chapelle, et incontinent il s’y ouvrit une source de grâces si abondantes, et s’y excita une telle dévotion, qu’on y accourait à la foule de toutes parts. Plusieurs étant arrivés à la vue de la Chapelle, achevaient leur pèlerinage à genoux, tenant une torche ardente à la main pour faire hommage à la Reine du ciel et de la terre, ce qui alla toujours continuant et s’augmentant jusques au temps que le comte Mongommery, comme un Satan déchaîné avec ses troupes impies, entra dans le Béam, où il renversa tous les lieux Saints. Car alors cette vénérable Chapelle fut par lui et ses détestables soldats saccagée, et n’en demeura que les seules murailles, qui résistèrent au feu. Or, pendant que cette Chapelle demeura ainsi désolée, on y voyait ordinairement la nuit de grandes lumières et clartés au dedans, comme s’il y eût eu plusieurs lampes et flambeaux allumés, et on y entendait des voix et des concerts harmonieux, jusqu’à ce que, par le soin defeumessire Jean de Sallettes, Évêque de Lascar, Prélat d’une insigne piété et doctrine, elle lut réparée, et la Sainte Messe rétablie en l’année 161 ».

Ce fut pour lors que le flambeau de la dévotion, que l’hérésie y avait éteint, s’y ralluma plus ardent et lumineux qu’auparavant, et les fontaines de grâces qui y avaient été taries, commencèrent à y découler plus abondamment qu’elles n’avaient jamais fait. Ce qui convia l’Archevêque métropolitain, messire Léonard de Trappes,

Archevêque d’Auch, de la venir visiter l’année suivante, y apportant une image de Notre-Dame, en très-grande dévotion, accompagné d’un grand nombre d’Ecclésiastiques et des Religieux de l’Abbaye de Saint-Pé, Ordre de Saint-Benoit, distante d’une lieue ; d’où il commença à se mettre à pied en ordre et habit de procession, avec son Clergé suivi de toute la noblesse Catholique du pays et d’une multitude innombrable de peuple, qui y accoururent de toutes les paroisses cir- convoisines, avec leurs croix et leurs bannières, faisant, à la confusion des Hérétiques, retentir l’air de chants, Hymnes et Cantiques à l’honneur de la glorieuse Mère de Dieu. Et ce très-digne Prélat y célébra, avec une incroyable dévotion, la Sainte Messe accompagnée de musique, et plaça cette image sur le grand Autel, où elle se voit encore aujourd’hui en la place de la première, qui fut emportée par un bon Prêtre, lors de l’arrivée de Mongommery, à Saint-Jacques, la plus prochaine ville d’Espagne. Ce pieux prélat, pour témoigner de la dévotion qu’il a toujours conservée jusqu’à la mort pour ce lieu, y laissa par testament une lampe d’argent avec un fonds pour l’entretenir ardente nuit et jour devant ladite image : ce qui a été très-fidèlement exécuté par ses héritiers. Cette dévotion ayant été cultivée quelques années par quelques bons Prêtres, que ledit Évêque de Lascaris commit sous la conduite de monsieur Bequel, Chapelain de Notre-Dame de Garaison, et depuis Curé de Montant proche de la Chapelle, et le concours du peuple y croissant de jour en jour, monsieur Charpentier, Prêtre séculier, duquel la vertu et piété est connue en plusieurs endroits de la France, y fut avec beaucoup d’instance appelé pour en prendre la direction et la conduite, et s’y étant rendu en l’année 1621, et ayant considéré la face de cette montagne, au pied de laquelle la Chapelle est assise, et le rapport qu’elle a à celle du Calvaire, y joignit la dévotion de la croix à celle de Notre-Dame, faisant planter sur le sommet d’icelle trois grandes croix avec les figures de Notre-Seigneur et des deux larrons, et construire une Chapelle avec deux cellules aux côtés, clans laquelle se voit la représentation du Saint Sépulcre ; et aux flancs de ladite montagne sont plusieurs stations d’une part et d’autre, où sont représentés les mystères qui ont précédé le Crucifiement, en la Sacrée Passion du Fils de Dieu, par des bienfaits et aumônes du roi, des reines, de Monsieur et autres plusieurs personnes : ce Calvaire est tellement orné et si vénérable, qu’il ne se peut rien voir de plus beau, ni si rempli de consolation, et n’y a cœur, pour endurci qu’il soit, qui ne se sente ému à l’aspect d’un objet si plein de dévotion, lequel est continuellement animé par les exercices qui s’y pratiquent par les Prêtres qui y résident et y vivent en corps de communauté très-bien réglée, qui a été établie par ledit sieur Évêque de Lascar et parmessire Henri de Sallettes, son neveu et successeur, sous la direction dudit sieur Charpentier, à présent leur supérieur.

Il fait encore beau voir un grand nombre d’Ermitages qui sont parsemés sur les rochers de ladite montagne, pour servir de retraite, tant aux pèlerins qu’à ceux de la maison qui veulent vaquer aux exercices spirituels. Je dois à monsieur de la Vie, premier président au Parlement de Pau, deux belles remarques sur ce lieu que j’ai apprises de sa propre bouche. La première est que ladite rivière du Gave, laquelle depuis sa source jusqu’à ce qu’elle entre dans la rivière de l’Adour, qui sont pour le moins trois journées, est si rapide qu’on n’y a jamais pu naviguer ; mais dès qu’elle approche de la Chapelle, et tout autant qu’elle dure, elle va d’un cours fort calme et posé, comme s’arrètant par honneur devant le lieu où la Reine du monde est adorée. L’autre est que la Paroisse de l’Étoile, où elle est assise, a été l’unique qui s’est maintenue en la Religion Catholique pendant tous les troubles et divisions du Réam, sans que jamais aucun se soit fait Huguenot, nonobstant les persécutions qu’ils ont souffertes en bon nombre à cet effet, l’espace de cinquante ans et plus, la Sainte Vierge tenant la main à la conservation de ses dévots paroissiens. Dans la Navarre nous irons principalement visiter la noble et ancienne Église de Notre-Dame de Nagora, de laquelle je parlerai un peu plus bas, en traitant de l’Ordre du Lis.

La Franco.

XXXIII. Passons maintenant en France, où nous sommes de longtemps attendus. Aussi est-ce le Royaume très-chrétien, le peuple chéri du Ciel, et la Nation qui a toujours été la hien-aimée de la Mère de Dieu. Sainte Brigitte vit un jour (1) le bienheureux Apôtre de la France, Saint Denis, s’adresser à la Reine du Ciel, et la supplier instamment de vouloir secourir le Royaume pour lequel il avait autrefois tant travaillé. Elle entendit aussi la Sainte Vierge qui recevait les prières de ce grand protecteur de la France avec toute sorte d’humanité, et traitait avec son très-honoré Fils l’affaire des Français, qui étaient pour lors engagés en de très-rudes et très-fâcheuses guerres qu’ils avaient contre l’Anglais. C’est sans doute qu’elle lui rendait le même office ces jours passés, qu’on voyait à l’œil que Dieu combattait pour la France, en faveur de notre Louis le Juste, la merveille des bons Rois ; voire c’a été de tout temps qu’elle a témoigné une inclination toute cordiale à l’endroit de ce florissant Royaume,

(1) Lib. IV Revel., c. X.

et nous pouvons dire librement qu’elle a été mue à ce faire, tant par son incomparable bonté, que par les fidèles services qui lui sont rendus par tous les endroits de la France, ainsi que nous verrons à loisir parcourant quelques-uns des principaux lieux de dévotion qui s’y retrouvent. Entrons-y par la Gascogne, comme par la province la plus voisine du Béam d’où nous venons. Nous y rencontrerons de très-belles marques de l’ancienne piété de la Iteine du Ciel.

N.-D. de Garazon.

Je commencerai par Notre-Dame de Garazon, ou Guérison, qui est à six lieues de Tarbes, chef de la province de Bigorre, sur la frontière du Béam au diocèse d’Auch. Ily a environ six vingts ans que les premiers fondements en furent jetés, et tient-on de père en fils que l’occasion en fut celle que je vais dire (1). Une petite fillette de douze ans, qui gardait les brebis en une lande, au milieu de laquelle la chapelle fut depuis bâtie, était assise près d’une fontaine, qui est aujourd’hui couverte d’une belle demi-voûte joignant le pied du grand autel, quand la Mère de Dieu lui apparut et lui commanda de faire avertir par son père les Consuls du Mont-Léon, ville située à une lieue de là, de bâtir une Église à son honneur à l’endroit où elle lui parlait. La fille ne fut point si surprise qu’elle n’eût assez de courage pour lui dire que très-volontiers, pourvu qu’elle voulût garder son pain et son sac, tandis qu’elle irait en diligence faire son message. La Mère de bonté ayant accepté la condition, elle s’encourut à son père, et le bonhomme, non moins simple que sa fille, ayant cru d’abord à ce qu’elle lui disait, s’en alla faire la proposition aux Consuls, qui du premier coup le renvoyèrent bien loin. Sur ce rebut il eut son recours à sa tille, qui s’en était déjà retournée aux champs, et lui ayant raconté ce qui s’était passé et la fille en ayant fait son rapport à la Mère de Dieu, elle fut derechef chargée de la même commission. Mais la petite 11e s’empressa point tant à l’exécuter qu’elle ne prît bien le loisir d’aller visiter son sac et son pain, pour en faire part à son père, qui lui en avait demandé. Cependant le tout se gouvernait par une très-particulière providence du Ciel, qui le voulait faire témoin et trompette tout ensemble de la merveille qui était arrivée. Car, au lieu d’un morceau de pain bis qu’elle y avait laissé, elle y rencontra un beau pain blanc, qu’elle porta à son père, toute transportée d’aise, et le père droit aux Consuls, sans y avoir touché. Le bruit du miracle

(1) Petr. Geof., in Hist. B. Virg. Garazoniæ.

s’étant épandu par toute la ville, le curé de Mont-Léon fit entendre aux Consuls le danger qu’il y aurait de refuser l’honneur et la faveur que la Reine du Ciel présentait à leur ville. Ainsi la résolution prise, il se transporta avec toute la ville pour arborer la croix au lieu où la Mère de Dieu s’était montrée à la fille, où par la contribution des personnes dévotes fut du commencement bâtie une petite chapelle et depuis une fort belle Église. Les miracles qui y furent faits, et qui depuis ont toujours continué, nommément ès personnes malades, ou autrement incommodées en leurs corps, furent tels et en si grand nombre, qu’ils lui donnèrent le nom de Notre-Dame de Guérison, qu’en langage corrompu ils appellent Garazon. À Rodez, ville épiscopale, en Rouergue, on parle fort de Notre-Dame du Pesser, dont l’image souvent transportée se retrouvait toujours au lieu où elle avait été trouvée la première fois.

N.-D. de Roquemadonr, — N.-D. de l’Agenouillade, — N.-D. de Signac, — N.-D. de Haute-Faie, — N.-D. de Bonne-Rencontre.

XXXIV. À Cahors en Quercy, nous visiterons l’ancienne Église collégiale de Roquemadour, ainsi nommée en mémoire de Saint Amateur, mari de Sainte Véronique, qui séjourna quelque temps sur cette roche. L’Église commença d’être renommée pour le nombre des merveilles qui y furent faites, environ l’an onze cent quarante, dont Hugues Farsy, chanoine de Laon en Picardie, qui vivait au même temps, en a rédigé par écrit j usques à six vingt - sept.

Nous saluerons, à demi-lieue d’Agde, Notre-Dame, dite l’Agenouillade, tenue par les Pères Capucins ; ès terres des sieurs vicomtes d’Arpajon, Notre-Dame de Cignac ; en Agenois, Notre-Dame de Haute-Faie ; et près d’Agen, chef du même Agenois, Notre-Dame de Bonne-Rencontre, où il y a un célèbre pèlerinage, et aucunement approchant de ceux de Lorette et de Mont-Serrat. C’est une petite chapelle, où il y a une image de terre cuite, qui fut trouvée il y a environ six vingts ans, par l’adresse qu’en donna un bœuf qui léchait quasi sans cesse une certaine place entre des ronces. Le berger, curieux devoir ce qui tenait là si longtemps cette bête, y aperçut l’image de la Mère de Dieu, dont il se saisit incontinent, et aussitôt qu’il fut de retour au logis, il en fit présent à sa mère. La bonne femme la serra dans un coffre à dessein de la faire voir au curé. Mais comme il fut question de l’aller prendre, elle ne trouva rien dans son coffre. Après l’avoir cherchée partout, le plus court fut de retourner au lieu où son fils l’avait rencontrée. En effet, elle était au même endroit et en la même posture que devant. Par oit l’on connut évidemment que la Reine du Ciel avait l’ait elioix de ce lieu-là, pour y être honorée : ce qui fit prendre la dévotion à certaines personnes d’y ériger une chapelle, qui à présent est servie par les Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, qui ont recueilli cette histoire.

N.-D. des Feuillants, — N.-D. de Gimon, — N.-D. de Bordelais.

À cinq lieues de Toulouse, vous avez Notre-Dame des Feuillants, qu’on appelle aussi Notre-Dame de la Charité. Elle est dans l’Église des Pères Feuillants au-dessous du clocher. Cette maison était auparavant une Abbaye de Citeaux ; aujourd’hui c’est le chef de la Congrégation de Feuillants, sous la règle de Saint-Bernard. Il s’y fait quantité de miracles, mais spécialement on raconte que les habitants do Feuillants étant presque tous sortis du village pour se battre avec ceux de Bérat, qui est un autre village voisin, ensuite de quelques différends qu’ils avaient pour leurs confins, les religieux de Citeaux sortirent quant à quant avec leur Notre-Dame, afin de tâcher de les apaiser. On remarqua pour lors que l’image de la Sainte Vierge jeta quantité de grosses larmes, dont le monde s’étonna. Comme ils furent arrivés au lieu du combat, les religieux mirent l’image au milieu des deux partis, et commencèrent de chanter. On répondit de part et d’autre aux louanges qu’ils donnaient à Notre-Dame, laquelle toucha tellement les cœurs de cette populace animée, qu’au lieu de venir aux mains pour se battre, ils s’approchèrent pour s’embrasser, et firent dès lors un accord qui a toujours tenu depuis. On remarqua tout aussitôt que le visage de l’image se changea et devint dès lors tout riant. À cinq à six lieues de Feuillants, on voit Notre-Daine de Gimont en une Église de Citeaux, où l’on parle aussi de plusieurs miracles que Dieu y a faits par l’entremise de la Sainte Vierge.

XXXV. Je ne veux point parler do Notre-Dame d’Auch, ni de plusieurs autres belles Églises qui lui sont dédiées en divers endroits, pour autant que la chose est trop commune en France ; je me contenterai de dire que l’Archevêché d’Auch a cela de particulier, que toutes les cathédrales qui s’y retrouvent, outre une infinité d’autres Églises, sont dédiées à Notre-Dame. À Bordeaux, capitale de la Guyenne, se voient les marques de la rare piété de Léonce treizième, Archevêque de la même ville, lequel, ainsi que chante le docte Évêque de Poitiers en ses vers, redressa une Église ruinée par le feu, et 1 ayant faite beaucoup plus belle qu’elle n’était auparavant, la consacra à la Mère de Dieu. En l’Église Saint-André vous verrez la belle et dévote chapelle de Notre-Dame, qui a été bâtie par le

Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, où il se fait aujourd’hui une infinité de miracles. Sur le bord de la Garonne, près de Saint-Macaire, entre certains petits bocages, il y a une gentille chapelle nommée Notre-Dame de Bordelais, qui est tenue par les Pères Célestins. Elle fut autrefois Mtie, comme l’on dit, par une Dame de Candale, ensuite d’un vœu qu’elle avait fait, et incontinent honorée des faveurs du Ciel, dont le cours interrompu par les furieuses menées des hérétiques, fut renouvelé il y a environ cinq ans, comme il appert par le narré qui en a été imprimé depuis peu.

N.-D. de Poitiers, — N.-D. de Buglose, — N.-D. de Bucli.

XXXVI. À deux lieues de la ville d’Acqs, qui est aussi Ëvêché en Gascogne, en la paroisse de Buglose, il y a environ dix ans qu’on trouva miraculeusement une image de Notre-Dame, laquelle fut portée avec grande solennité clans l’Église où elle est maintenant. Ceux d’alentour s’étant affectionnés à y honorer la Reine des Anges, elle a aussi fait des merveilles pour leur faire ressentir ses faveurs.

La chapelle de Notre-Dame de Buch a des particularités qui méritent bien d’être sues. Elle est dans les montagnes des Pins en Guyenne, en un lieu aussi affreux et sauvage qu’il s’en puisse guère rencontrer. Son origine est telle : Frère Thomas, Cordelier, qu’on nommait ordinairement le saint homme, qu’on peut appeler à bon droit le Prophète de nos maux, qui s’en allait courant le monde, peu auparavant la débauche de l’infâme Luther, prêchant la pénitence et la faisant lui-même très-rigoureuse, et annonçant le courroux prochain de Dieu, étant arrivé en Guyenne, fui conduit par inspiration divine à la côte de la mer en un lieu qu’on nomme vulgairement le Captallat de Buch. Étant en un endroit qu’on appelle Arcaixon, qui est l’une des mauvaises côtes de l’Océan, il vit tout à coup deux navires qui étaient portés des courants sur les dangers. Lors il se jeta à deux genoux, et comme Saint Jérôme fit autrefois, il imprima le signe de la croix sur le sable, faisant oraison à Dieu pour le salut de ceux qui étaient battus des vents et heurtés des sables. Sa prière fut aussitôt exaucée, et la mer se calma en un instant, à la vue d’un bon nombre de personnes. Au même temps, soit que ce fussent les restes du débris de quelque naufrage, ou peut-être par miracle, la mer jeta sur le bord une image delà Sainte Vierge, laquelle ce bonhomme releva, et la portant sur la pointe qui tombe en la mer, il fit bâtir une chapelle qui se voit encore aujourd’hui dans la montagne des Pins. Il voulut qu’elle lut de bois, pour être facilement transportée de lieu à autre ; car les orages et les vents remuent souvent ces sables, aplanissent les montagnes, et relèvent au plus haut les vallées. Depuis, toujours ce lieu a été tenu en grande vénération, et les mariniers, d’ordinaire, y vont faire leurs dévotions lorsqu’ils veulent monter sur mer. On a aussi remarqué que jamais ils n’ont senti la main impie des pirates et corsaires, si ce n’est depuis quelques années qu’un navire anglais y prit terre, à dessein de faire butin de la riche pauvreté de cette maison. Mais voyez le jugement de Dieu, et comme la peine suivit bientôt le péché : ceux qui avaient fait descente, étant rentrés dans leur bord chargés de quelques ornements d’Église, n’eurent pas plutôt pris le large, qu’ayant donné contre les écueils, quoique ce fût en temps calme et serein, leur vaisseau prit eau et coula à fond, à la vue du lieu saint qui avait été témoin de leur forfait. « Il est fort dangereux de se rendre la Mère de Dieu pour ennemie ; elle a un fils tout-puissant qui venge hautement ses intérêts (1). »

L’Église de Notre-Dame de la Grande de Poitiers fut fondée à l’occasion d’un jeune homme, lequel étant sur le point d’offenser avec une fille débauchée, lui demanda comme elle avait nom, et ayant appris qu’elle s’appelait Marie, il la fit sortir sur-le-champ, et Dieu le toucha tellement, qu’il devint de là en avant un exemple de chasteté. En mémoire de ce changement si soudain, on bâtit en la place où était la maison de ce jeune homme une chapelle, et depuis une belle Église.

N.-D. de la Boissière, — N.-D. de la Vassivibre, — N.-D. de Clermont.

XXXVII. En Limousin, vous rencontrerez la dévole chapelle de Notre-Dame de la Boissière, de laquelle je parlerai au second Traité de ce livre (2). Sur les montagnes d’Auvergne près de Montdor, à une demi-lieue de liesse, nous saluerons Nytre-Daine de Vassivière, et le grand peuple que nous verrons accourir de divers endroits, nous donnera une ferme assurance tant de la sain teté du lieu, que du secours qu’on y reçoit de la Reine du Ciel. L’on tient qu’environ l’an treize cent septante-quatre, lorsque les Anglais ravageaient la province d’Auvergne, il ne resta de Vassivière, sinon une vieille muraille, avec une fenêtre en forme de niche, où l’image de la Sainte Vierge fut miraculeusement conservée. Depuis comme elle commença d’être connue par les merveilles que Dieu y lit, on essaya de la retirer dans l’Église de Besse, mais on la retrouvait toujours au lieu où elle est à présent, où on lui dressa premièrement un petit Oratoire voûté et depuis une belle Église. L’histoire de Notre-Dame de Vassivière,

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Cap. IX, § 10, num. 6.

avec vingt-huit miracles juridiquement avérés, fut imprimée à Lyon, l’an mille six cent quinze.

À Clermont, nous verrons la noble Église de Notre-Dame, qui est un chef-d’œuvre de la rare piété de Saint Avit, Évêque de Clermont, et de Saint Grégoire quarantième, Prélat de la même Église, qui la rétablit plus belle que devant, après avoir été ravagée et brûlée par les Normands, environ l’an huit cent cinquante-trois. Nous y verrons aussi l’ancienne Église de Notre-Dame du Port, renommée en l’histoire d’Auvergne. Près de la même ville de Clermont, nous verrons encore en passant Notre-Dame du Puy-de-Dôme qui est en un endroit éminent, à la façon de la plupart des lieux de dévotion,

N.-D. du Puy.

En Yélay, nous visiterons l’auguste Église de Notre-Dame du Puy, fondée par Saint Évod, vulgairement dit Yosi, septième Évêque de cette ville-là ; Église qui a été la mère d’un grand nombre de saints Pasteurs, qui a été si souvent visitée par les Saints, par les Papes, par les Prélats, par les Empereurs, par les Rois ; qui a été enrichie de plusieurs trésors, et ennoblie de très-grands privilèges. Jamais je n’éviterais le blâme, si j’avais passé sous silence l’origine de ce lieu miraculeux, après avoir fait la recherche de plusieurs autres qui sont de beaucoup moindre considération (1). Saint Georges, premier Archevêque de Vélay, parsemant fort souvent ses Sermons des louanges de la Mère de Dieu, attirait plusieurs personnes à l’aimer et à la servir.

Entre autres il se trouva une femme dévote d’un lieu nommé Vila, de longtemps travaillée d’une très-fâcheuse fièvre, qui semblait être sans remède, si la Mère de Miséricorde ne lui fût venue au secours. Mais ayant une nuit été avisée d’aller sur la montagne d’Anis, elle s’y fit porter passes gens, où étant arrivée, elle rencontra une pierre large et carrée ainsi qu’un autel, où elle prit envie de reposer, et soudain fut saisie du sommeil. Lors la Sainte Vierge lui fit entendre que c’était le lieu où elle voulait être honorée ; qu’elle en avertit l’Ëvêque Georges, et que la parfaite santé qu’elle recevrait sur-le-champ, serait la preuve de sa parole. Là-dessus s’étant recueillie, elle se trouva pleinement guérie ; ce qui lui servit d’un pressant motif pour s’en aller vitement raconter au Saint Prélat tout ce qui lui était advenu. Aussitôt il se porta sur les lieux accompagné de quelques ecclésiastiques, et voici une seconde merveille pour autoriser la première. Car ayant atteint le haut de la montagne, ils virent

(1) Oilo Gissceus., D. Virginis Anicensis, lib. I, c, VII, es tabulig et arcllivio Ec- cles. Anicieusis.

au pied du roc de Corneille, le lieu où est maintenant l’Église Notre-Dame, tout couvert de neige, quoique ce fût le onzième de juillet. Ce n’est pas tout, en voici une troisième : ce lut un cerf qui se lançant dans la neige y fit un trou, comme traçant l’enceinte et le pourpris de l’Église qui y devait être bâtie, et, cela fait, il disparut à la vue de tous les assistants. Saint Georges s’étant prosterné contre terre, pour adorer les traces de la divine Providence, il ordonna sur-le-cliamp que suivant les pistes du cerf, le lieu fût entouré d’une forte haie, tant à ce qu’il ne fût profané, qu’afin que ce qui ne pourrait être pour lors entrepris, lût différé a quelque autre meilleure saison. Car l’honneur de ce chef-d’œuvre était réservé à Saint Vosi, dont j’ai parlé ci-dessus, qui environ l’année deux cent vingt-un, reçut commandement de la Mère de Dieu, de lui bâtir une Église au lieu désigné et d’y transférer le siège Épiscopal du Yélay.

La volonté de la Sainte Vierge lui fut intimée par une très-ver ; tueuse Dame qui était percluse de tous ses membres, faisant son séjour à Seissac, baronnie proche du Puy, relevant des seigneurs vicomtes de Polignac ; aussi croit-on qu’elle tirait son estoc de cette illustre et ancienne maison. Cette Dame n’ayant autre soulas parmi ses maux que le doux souvenir des grandes miséricordes de la Reine du Ciel, s’adressait fort souvent à elle ; mais une fois entre autres, après l’avoir priée chaudement, elle s’endormit, et alors la Mère de bonté lui apparut, et lui ordonna de se faire porter sur le roc d’Anis, près du lieu que Saint Georges avait fait enceindre d’une palissade, et que là elle recouvrerait la parfaite santé. Elle est aussitôt portée là, Notre-Dame se montre derechef à elle, et lui ordonno de parler à l’Évêque Vosi, à la façon que j’ai dit peu auparavant. Le Saint Prélat pour procéder, en un fait de telle conséquence avec plus de maturité, assemble son peuple et son clergé, et après avoir fait l’ouverture de ce qui lui avait été commandé, il les convie à vaquer trois jours durant à la prière et à la pénitence. Cependant il est derechef assuré par un Ange de la volonté de la Mère de Dieu, et les trois jours expirés, il va avec les siens en procession au lieu désigné, où tous dès le plus grand jusqu’au plus petit, sont comblés d’une infinité de célestes douceurs, et le Saint Prélat plus que tous les autres, lequel parmi les divines ardeurs qui embrasaient son cœur, prédit hautement que Dieu entendrait là volontiers les prières qui lui seraient présentées, qu’il y ferait plusieurs faveurs, tant aux âmes qu’aux corps, et que de tous les endroits de la chrétienté, on y viendrait en dévotion. Et pour ne rien omettre en un cas tant important, il entreprend le voyage de Rome pour conférer de son dessein avec Sainte Calixte, séant pour lors au siège de Saint Pierre. Le Saint-

Père ayant tout approuvé, il s’en retourne, il fait mettre la main à l’œuvre, et pour ne la voir tirer en longueur, il dresse ses tentes contre la fabrique, et demeure jusqu’à ce que l’ouvrage soit mis à chef, avec tant de contentement intérieur, qu’il me serait impossible de l’expliquer.

L’Église achevée, il se met de nouveau en chemin pour aller à Home, afin d’obtenir du Pape le pouvoir de la consacrer, suivant l’usage qui était pour lors observé. Mais à peine a-t-il avancé un quart de lieue qu’il voit venir à soi deux vénérables vieillards revêtus de blanc, pour lui dire qu’ils sont envoyés du Saint-Père à l’Évêque du Puy et à son compagnon, afin de leur apporter de riches trésors de sa part. C’étaient deux petits coffrets pleins de reliques qu’ils leur délivrèrent sur-le-champ avec commandement de se déchausser, et de les porter à pieds nus jusques au Temple qu’ils avaient nouvellement érigé. Au reste, ajoutent-ils, nous gagnerons le devant pour y être premiers que vous ; et afin que vous né soyez en peine touchant la dédicace, sachez qu’elle a été fraîchement consacrée par les Anges. En signe de quoi vous trouverez à votre retour les portes de l’Église fermées comme elles l’étaient lorsque vous êtes partis. Mais à votre arrivée elles s’ouvriront, et les cloches sonneront d’elles-mêmes. L’Église paraîtra tout en feu, à cause de la multitude des cierges, des torches et des flambeaux qui y seront allumés, et le Saint Chrême dont les Anges ont usé au Sacre de l’Église sera encore tout frais sur l’autel et sur les murailles. Comme ils l’avaient prédit, ainsi advint-il de point en point, et la joie que tous ressentirent parmi tant de faveurs du ciel, fut telle que chacun la peut imaginer. Or jaçoit que l’Église de Notre-Dame du Puy ait été fort renommée à cause des miracles qui s’y faisaient, même avant que l’image qui y est à présent y fût apportée ; néanmoins il est très-assuré que dès lors le concours et la dévotion du peuple s’accrut merveilleusement. Il y a de fortes conjectufes qui font estimer que l’image est la même qui fut taillée en bois de Sétim parle commandement de Jérémie, et qui depuis fut donnée à Saint Louis par le Soudan d’Égypte, dont il fit présent à Notre-Dame du Puy, l’an douze cent cinquante-trois, au retour de son voyage d’outre-mer ; de quoi si quelqu’un désire être plus particulièrement instruit, il pourra lire ce qu’ont écrit ceux qui ont pris à tâche de nous déchiffrer cette histoire (1).

(1) Odo Gissæus, D. Virginis Aniciensis, lib. II, c. VII, VIII, IX.

La Daurade : N.-D. de Gran, — N.-D. de Montpellier.

XXXVIII. Passant au Languedoc, nous verrons en la noble ville de Toulouse, l’ancienne Église de la Daurade, jadis Temple dédié à Jupiter, comme disent quelques-uns, ou, comme il est plus vraisemblable, à la Déesse Pallas. Les Toulousains ayant reçu la Religion Chrétienne, firent dorer cette Église du haut en bas, et la consacrèrent à la Mère de Dieu. Près l’embouchure du fleuve Hérault, se trouve Notre-Dame de Gran, signalée en miracles, elle fut bâtie par Saint Séver, il y a plus de mille ans, et réparée par feu Monsieur le Connétable de Montmorency, avec un Couvent qu’il bâtit aux Pères Capucins, qui en ont recueilli l’histoire. À Nimes, l’on voit les masures d’une très-belle Cathédrale, vraies marques de l’esprit sacrilège des hérétiques de notre temps, dont le principal soin a toujours été de ruiner les Temples que leurs ancêtres avaient bâtis.

Autant en ont-ils fait en la ville de Montpellier, où il y avait une Église et une image de Notre-Dame tellement renommée pour la multitude des guérisons qui s’y faisaient, que lorsque les malades appelaient les médecins, la chanson ordinaire de ceux-ci était qu’ils s’en allassent à Notre-Dame de Montpellier ; ce qu’ils disaient non par grande dévotion qu’ils eussent à la Vierge, mais par une espèce de dépit de quoi elle leur ôtait leur pratique. Cette ville a été d’ancienneté du fief de la Mère de Dieu, ainsi qu’if apparut l’année mil six cent vingt - sept. Car, un Chanoine ayant trouvé en son cabinet une médaille d’argent, et l’ayant un peu dérouillée, il connut par l’inscription ce qui depuis, a été rendu indubitable^ que les anciennes armoiries de la ville de Montpellier étaient une Vierge tenant son fils entre ses bras sur un besant de gueules. Néanmoins, l’insolence des hérétiques, depuis qu’ils se furent rendus maîtres de la ville, avait été si grande que d’abattre l’image de la Vierge et de retenir le seul besant. Monsieur Fenouillet, très-digne et très-éloquent Prélat de Montpellier, ayant appris et avéré ce qui se passait, fit un très-excellent Sermon sur ce sujet, le premier Dimanche de l’A vent, qui fut suivi d’une acclamation publique et d’une délibération de la maison de ville de remettre la Vierge en ses droits et en son ancien domaine ; de sorte que toutes les armes de la ville furent changées, et jusque dans le Temple même des hérétiques, la Mère de Dieu entra par bon augure que bientôt elle en serait la Dame et la Maîtresse absolue.

N.-D. de Grâce.

XXXIX. La Provence se glorifie méritoirement de Notre-Dame de Grâce, dont voici la naissance, suivant l’ancienne tradition, confirmée par la Bulle de Léon dixième^, qui enrichit ce lieu de plusieurs belles Indulgences, environ un an et demi après sa fondation. Le dixième d’août, jour de la fête de Saint Laurent, de l’an mil cinq cent dix-neuf, la’Vierge Mère, accompagnée de Saint Michel Archange et de Saint Bernard, s’apparut emmy les champs à un homme très-pieux, nommé Jean de la Baume, et lui commanda de dire de sa part au Clergé et à la Communauté de Catignac, qu’ils allassent en procession sur le Mont - Vardaille, et qu’ils y bâtissent une Église sous le nom de Notre-Dame do Grâce, pour autant qu’elle voulait l’aire plusieurs grâces et faveurs à ceux qui l’invoqueraient en ce lieu-là. La procession fut faite le mois suivant, au jour de l’Exaltation de la Sainte Croix, et l’Église peu après bâtie. Quant à la Mère de Dieu, elle s’est si dignement acquittée de sa promesse, nommément depuis près de trente ans en cà, que l’Église a été beaucoup mieux entretenue que devant par les Pères de l’Oratoire, si que les effets nous peuvent servir d’une marque assurée de la vérité de l’apparition.

N.-D. de la S6, - N.-D. de la Vie. - N.-D. de Bethléem, etc.

Elle a aussi à Aix l’Église des Pères Minimes, où il y a une image miraculeuse de Notre-Dame assise, d’où elle a pris le nom de Notre-Dame de la Sé. Elle y fut reportée de Saint-Sauveur, l’an mil cinq cent vingt-un, comme en son ancienne maison que les guerres civiles lui avaient fait quitter ; à Venasque, Notre-Dame de là Vie, qui a été souvent favorable aux petits enfants mort-nés, et leur a rendu la vie, ou du moins leur a fait recevoir le Baptême ; près de Draguignan, Notre-Dame de Bethléem, qui fut bâtie par un certain, lequel ayant visité les lieux saints, s’obligea par vœu exprès de construire une Chapelle de ce nom à l’honneur de la Vierge, à l’endroit qu’il trouverait le plus semblable à la demeure de Bethléem.

De la riche et dévote ville de Marseille, je n’en puis parler autrement que comme d’une vraie Parthenople ou d’une cité du particulier domaine de la Mère de Dieu, de qui vous rencontrez quasi partout les armes, tant dedans que dehors la ville. Car sans parler d’un grand nombre de Monastères, tant d’hommes que de femmes, qui tous lui sont consacrés, la grande Église, qu’ils appellent la Majour, est dédiée à sa bienheureuse Nativité, et celle des Acoules à sa triomphante Assomption. À Saint-Martin, il y a une Chapelle de grand concours, appelée Notre-Dame de Bon-Part. À un quart de lieue de la ville, Notre-Dame de la Garde, qui est comme le donjon et la défense de Marseille. Le grand abord du monde qu’on y voit, particulièrement à la veille et au jour de l’Assomption, témoigne assez delà sainteté du lieu. À la descente de cette colline, l’on trouve Notre-Dame de laVeaune, jadis Monastère de filles, où arriva ce fait mémorable des Religieuses, qui, à l’abord d’une rage barba- resque, se coupèrent le nez d’un commun accord, pour conserver leur pudicité. J’en passe tout plein d’autres à escient ; mais je sais ce que je dois à la glorieuse mémoire de Saint Louis, lequel, à son retour de la Terre Sainte, fonda, en faveur des Pères Carmes, un Monastère qui est appelé Notre-Dame des Esgalades. Je ne dois pas aussi omettre la belle Église de Notre-Dame de Pitié, qui fut dédiée à la Bienheureuse Vierge, en la sainte et fameuse ile de Lérins, par Aldebert second, Abbé de l’ancien Monastère qui est en cette île-là.

N.-D. de Don,-N.-D. de Bon-ConSeil. - N.-D. du Miracle, - N.-D, d’Espérance, - N.-D. du Lis.

XL. Entrons maintenant dans la Comté Vénitienne, nous y rencontrerons de très-illustres marques de la dévotion envers la Reine du Ciel. La noble ville d’Avignon, où j’ai travaillé ce petit ouvrage à l’honneur de la Sainte Vierge, en est comme le centre ; aussi reconnaît-elle la Mère de Dieu pour sa principale Protectrice, à qui de tout temps elle a été uniquement aifectionnée. Elle est spécialement honorée en la Cathédrale, où à toute heure l’on voit aborder des personnes, et il s’en trouve grande quantité qui pour rien au monde ne manqueraient de la visiter tous les jours. Cette Église, nommée Notre-Dame desDoms, et vulgairement Notre-Dame de Don, soit à cause des Beligieux de Saint-Benoit, communément appelés Doms, qui l’ont tenue longuement, soit parce que la colline sur laquelle elle est assise portait jadis le nom de la Roche d’An- don (aujourd’hui on dit Roche de Don), fut premièrement fondée par Sainte Marthe, ainsi qu’il appert par la Bulle des Papes, et si- gnamment de Sixte quatrième, et comme porte la vénérable tradition, consacrée par Notre-Seigneur même, et dès lors renommée pour plusieurs miracles qui s’y sont faits en divers temps. Depuis ayant été ruinée par les Sarrazins, elle fut redressée par Charlema- gne en l’état qu’on la voit maintenant, et libéralement dotée pour y faire à jamais le divin service. Outre celle-là et un grand nombre do maisons religieuses, dont toutes les Églises sont dédiées à la Mère de Dieu, il y a une autre Église Collégiale et Paroisse tout ensemble, appelée Notre-Dame la Principale, et plusieurs autres lieux miraculeux, connue vous diriez Notre-Dame de Don-Conseil, Notre-Dame du Miracle, Notre-Dame d’Espérance, Notre-Dame du Lis et d’autres semblables.

N.-D. de Montdevergnes, — N.-D. de la Brune ou de Nazareth.

À une petite lieue d’Avignon, Notre-Dame de Montdevergnes, dont laCliapelle ruinéeacté depuis peu rebâtie par le seigneur du lieu, de qui la cordiale dévotion envers la Sainte Vierge fut incontinent récompensée par une bénédiction générale qu’elle donna à tout le terroir.

La chapelle de Notre-Dame de Nazareth, autrement dite Notre-Dame la Brune, parce que l’image est d’une couleur olivâtre, qui est au lieu du Barroux, diocèse de Vaison, est vénérable, tant à cause de son ancienneté, que des grandes merveilles qui s’y font tous les jours, et de la victoire signalée qu’elle a obtenue sur les impies Iconoclastes de notre temps. Pendant les premiers troubles de la Comté Vénitienne, les hérétiques ayant pris les villages, le bourg et le château du Bar- roux, allumèrent un grand feu, dans lequel ils jetèrent tous les papiers et titres de l’Église et de la Chapelle, avec les images de bois et autres qu’ils rencontrèrent. Ils eurent le contentement, qui leur coûta depuis bien cher, de voir toutes les images des Saints réduites en cendres, hormis celle de la très-glorieuse Vierge, que les flammes ne purent jamais consumer, nonobstant tous les efforts de ces sacrilèges, bien qu’elle en demeurât entreouverte eu quelques endroits. Les troubles étant passés, elle fut remise en sa place, où elle est honorée d’un grand concours de peuple qui y vient de divers endroits, ensuite des fréquents miracles qui s’y font par l’intercession de la Mère de miséricorde, spécialement envers ceux qui sont atteints de l’épilepsie ou mal caduc, du mal de cœur, du vertige, de la goulette, qui est une violente fluxion qui suffoque les petits enfants, et d’autres semblables maladies. L’ordinaire de ceux qui en sont travaillés, c’est d’aller rendre leurs vœux à la Chapelle, aux cinq principales l’êtes de la Vierge, et souvent il est arrivé que ceux qui allaient pour semblable sujet, dès qu’ils entraient dans le terroir du Barroux, ou qu’ils étaient dans la Chapelle faisant leurs dévotions, sentaient de violentes attaques de leurs maux pour la dernière fois, pour en être de là en avant délivrés à pur et à plein. Il est aussi souvent advenu que les enfants mort-nés y ont recouvré la vie, ou du inoins y ont donné des signes de vie suffisants pour recevoir avec le Baptême l’héritage des enfants de Dieu.

N.-D. des Plans, — N.-D. de l’Ile, - N.-D. de Montaigu, - N.-D. de Rourg-Dieu.

XLI. En Dauphine, outre les nobles Églises d’Embrun, de Grenoble, de Die et les autres, près du Saint-Esprit, un grand nombre do personnes visitent l’Église de Notre-Dame des Plans, qui est au milieu d’une belle et fertile campagne, tenue par les Religieuses de Saint-Benoit. À une petite lieue de Vienne, on voit la belle Église de Notre-Dame de l’Ile, où la dévotion a recommencé depuis peu, à mesure que les Beligieux de la Compagnie de Jésus, à qui elle appartient maintenant, ont commencé de la mieux tenir qu’elle n’était auparavant. Passant le Rhône, et entrant dans le Vivarais, nous entendrons bientôt parler de la dévotion qui est en la ville de Tournon, en l’Église du Collège de la même compagnie, à la Chapelle de Notre-Dame de Montaigu, où l’on voit arriver des personnes de divers endroits » et les vœux qu’on y a rendus sont les marques infaillibles des faveurs qu’on y a reçues. Dans le Forez, près de Saint-Germain-Laval, au milieu d’une grande prairie, nous verrons une belle Église de Notre-Dame, qui est souvent remplie d’un grand nombre de peuple qui arrive de toutes parts, soit en procession, soit par dévotion particulière, nommément pour obtenir les pluies et les autres saisons nécessaires à la conservation des biens de la terre.

En Berry, près de Bourges, sur l’Indre, l’on voit l’ancienne Abbaye de Notre-Dame de Bourg-Dieu, de laquelle dépendent quarante-trois Prieurés. À présent, c’est une Église Collégiale. Elle fut jadis fondée à f’honneur de ta très-glorieuse Vierge, par Elbon, seigneur de Berry, qui fut fils de Lambert, l’un de ceux qui se trouvèrent avec Cliarle- magne en la journée de Boncevaux. Elle fut depuis rétablie environ l’an mille nonante-cinq, et dédiée par Urbain second. Les miracles qui s’y sont faits ont été en si grande quantité, que l’Église de Bourges en fait encore aujourd’hui la mémoire au dernier jour du mois de mai. Celui qui arriva environ l’an douze cent deux, lequel l’ut couché par écrit par un homme digne de foi (1), lequel en l’ut témoin oculaire, est très-digne d’être rapporté.

Une bonne femme, prosternée devant l’image delà Sainte Vierge, qui était de pierre, se recommandait instamment à la Reine du Ciel, lorsque voici arriver deux hommes pleins de rage et d’impiété, qui non - seulement se mirent à la gausser, mais encore à blasphémer et attaquer outrageusement la Sainte Vierge, jusqu’à lui jeter une grosse pierre qui rompit le bras du petit Jésus. A

(1) Auctor speculi historiarum.

I. 24

l’instant ceux qui étaient présents virent sortir du sang de la plaie, et l’impie qui avait fait le coup tomba roidemort sur la place. Son compagnon le voulant retirer fut saisi du mafin esprit, et appelé ilès le lendemain pour aller rendre compte à Dieu de toutes ses méchancetés. Cependant le bruit de ce miracle s’étant répandu partout, l’Église fut bientôt pleine de personnes de toutes conditions, qui accoururent de divers endroits pour voir ce qui s’était passé. Lors, en présence de cette grande multitude, arriva une chose encore plus miraculeuse que tout ce que j’ai rapporté. Car l’image, avec ses mains, rompit un collier qu’elle avait, et déchira sa robe jusqu’à découvrir tout le sein, comme détestant l’impiété du sacrilège qui avait eu la hardiesse de s’en prendre à son bien-aimé Fils. Il ne se peut dire combien cela servit à renouveler la dévotion de tous les peuples d’alentour, ni le respect que l’on porta de là en avant à ce lieu, où la Mère de Dieu donnait des marques si évidentes de sa présence et de son affection maternelle.

N.-D. de Fourvière, - N.-D. de l’Ile-Barbe, - N.-D. de Valûeufie, etc.

En la grande et florissante ville de Lyon, outre Notre-Dame de Fourvière, très-ancienne Église, qui est assise au plus haut lieu et comme au donjon de la ville, où la dévotion s’est grandement réchauffée depuis quelques années en cà, vous verrez un grand nombre d’Églises, de Chapelles et de maisons religieuses, dédiées à la glorieuse Vierge, et particulièrement en l’Église du Collège de la Trinité de la Compagnie de Jésus, il y a une fort gentille Chapelle, avec une Notre-Dame de Montaigu, où le peuple Lyonnais rend ses vœux avec grande dévotion, et expérimente fort souvent la favorable assistance de l’Impératrice du Ciel. À un quart de lieue de Lyon, l’ancienne Abbaye de Notre-Dame de l’Ile - Barbe, fondée par l’Empereur Charlemagne, et ennoblie par le concours et la dévotion de ceux qui demeurent à l’entour. À sept lieues de Lyon, le célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Valfleurie, à qui on a baillé ce nom, à cause que l’image de la Vierge, qui est sur le maître - autel de la Chapelle, fut trouvée par certains bergers au même endroit, parmi des genets qui étaient fleuris, environ la fête de Noël. Visitant cette dévote Chapelle, j’y appris une merveille qui mérite d’être récitée.

Il y a déjà quelques années qu’un muet étant venu faire ses dévotions à Notre-Dame de Valfleurie, y fut miraculeusement guéri, recevant après sa neuvaine le pouvoir de parler et de s’exprimer librement. La merveille ne s’est pas arrêtée ; car ayant fait vœu que si l’usage de la langue lui était octroyé, il viendrait toutes les années à même temps faire hommage à la Sainte Vierge en sa Chapelle de Valfleurie, s’il arrive qu’il passe le temps, il perd aussitôt la parole et ne la recouvre point autrement qu’en s’acquittant de sa promesse. Chose qui lui est déjà arrivée quelquefois, à cause de divers accidents qui tenaient les passages fermés ; et dans toute cette contrée-là, il n’y a aucun qui ne le connaisse et qui ne sache Ce que je viens de rapporter.

À sept lieues pareillement de Lyon, tirant contre l’Auvergne, vous avez le pèlerinage de Motroman. À huit lieues de, la même ville, celui de Notre-Dame de Pitié. À neuflieues contre Saint-Chaumont, celui de Notre-Dame de Cézelle ; tout joignant la ville de Bourg, qui est la capitale de la Bresse, le beau et superbe bâtiment de Notre-Dame de Brou, commencé par Marguerite de Bourbon et achevé par Marguerite d’Autriche, toutes deux duchesses de Savoie. À une petite lieue de Belleville, l’ancienne Église et château de Notre-Dame de Montmerle, à présent tenue par les Pères Minimes.

N.-D. des Chartreux, — N.-D. du Chemin, — N.-D. de Dijon ou de Bonne-Espérance, — N.-D. d’Estang.

XLII. En Bourgogne, nous visiterons la dévote Église de Notre-Dame de Grâces, qui est à une lieue de Cluny ; au-dessous de la ville de Beaune, la Chapelle de Notre-Dame des Chartreux, où était jadis l’ancienne demeure des Ducs de Bourgogne ; à une lieue de la même ville tirant à Dijon, Notre-Dame du Chemin. À Dijon nous entrerons dans l’Église de Notre-Dame, où nous saluerons son image miraculeuse, qu’on appelait autrefois Notre-Dame de Bonne-Espérance. Je l’appelle miraculeuse, tant à cause de divers miracles qui s’y sont faits d’ancienneté, qu’ensuite de la délivrance miraculeuse de la ville, qui advint par l’entremise de la très-sacrée Vierge, l’an mil cinq cent et treize, ainsi qu’il est rapporté dans les pancartes de l’Église de Notre-Dame, et que la procession solennelle, qui se fait tous les ans, le confirme. Les Suisses ayant déjà brûlé, pillé et saccagé tout ce qui était autour de la ville, et tous les meilleurs endroits de la Province, assiégèrent finalement la ville de Dijon, qui est la capitale du Duché de Bourgogne, la battirent si rudement et la serrèrent de si près, que dans une désolation presque universelle tous les moyens humains ayant failli, les Dijonnais se résolurent d’avoir leur recours aux divins. Ils s’en vont à l’Église de Notre-Dame, ils font une procession générale par toute la ville, où l’image de Notre-Dame de Bonne-Espérance est portée : ils la supplient très-instamment de les vouloir secourir en cette extrême nécessité. La Mère de I3onté, qui a toujours l’œil ouvert sur la nécessité des siens, ne manqua pas d’exaucer promptement leurs prières. Car à peine était-on sorti de la procession, que les Suisses commencèrent de s’amollir et de se changer tellement, qu’à trois jours de là ils composèrent à l’amiable avec les Dijonnais, et après avoir levé le siège, se retirèrent en leur pays. Celte merveille étant arrivée deux jours devant la Notre-Dame de Septembre, ils s’obligèrent par vœu exprès de garder à perpétuité la mémoire de cette délivrance, et de faire au sixième jour de Septembre une procession solennelle, en laquelle l’image de Notre-Dame de Bonne-Espérance serait portée par toute la ville, et seraient rendues grâces à leur Libératrice d’un si signalé bienfait.

De Dijon, il ne tièndra qu’à vous de vous joindre à ceux qui s’en vont en pèlerinage à Notre-Dame d’Estang, qui est à deux lieues de la ville. Et afin de vous en donner le goût, je vous marquerai en peu de paroles l’origine de cette dévotion qui commença l’an mil cinq cent trente et un. Il y avait un pasteur qui gardait des bœufs au plus haut de la montagne, où est maintenant la Chapelle. L’un de ces bœufs s’écartait ordinairement pour aller paitre en un certain endroit d’où il n’était pas possible de le retirer, car plus le berger le chassait, plus le bœuf s’opiniâtrait à y demeurer. Et ce qui était plus merveilleux, c’était qu’après qu’il avait brouté un jour tout entier l’herbe qui croissait en ce lieu-là, le lendemain elle y revenait plus épaisse. Cette nouv eauté fit soupçonner au berger qu’il y avait quelque chose extraordinaire, et lui donna la curiosité d’ouvrir la terre en cet endroit-là. Ce qu’ayant, fait, if rencontra une petite statue de la Sainte Vierge faite de terre cuite qu’il recueillit tout aussitôt avec une extrême réjouissance. Au même instant il l’attacha à un arbre où elle fut premièrement honorée par les villageois d’alentour, et depuis par un grand nombre de personnes qui accoururent de tous côtés à la nouvelle de ce miracle.

XLIII. Ayez patience, mon cher Lecteur, que je vous arrête tant soit peu en cette dévote Chapelle pour vous raconter une chose qui est pleine de consolation, laquelle vous sera, ainsi que j’espère, d’autant plus agréable que la mémoire en est plus fraîche, car il n’y a pas plus de six mois que la chose est arrivée ; ce fut sur la lin de l’an mil six cent trente et un.

Un gentilhomme ayant fait un trait aussi lâche qu’il s’en puisse commettre par un homme de sa condition, qui est d’avoir débauché une Religieuse et l’avoir tirée de son Couvent, la conduisait à un certain lieu où ils avaient pris leur rendez-vous. Comme ils furent entrés dans un bois, trois voleurs leur vinrent au-devant, contre lesquels le Gentilhomme s’e’tant voulu mettre en défense, l’un d’eux lui donna un coup d’arquebuse dans la tête, et l’abattit tout roide mort. La fille qu’il avait en croupe étant tombée avec lui, les voleurs se mirent à le fouiller, et ayant pris tout ce qu’il avait, demandèrent à la Demoiselle qui elle était, et d’où elle venait. Elle qui portait sur soi une image de Notre-Dame d’Estang, et qui l’avait tirée de son sein, pour lui adresser ses prières, dès qu’elle aperçut le danger, confessa ingénument son crime, avouant qu’elle était coupable et digne de toutes sortes de mauvais traitements. Aussitôt il y en eut un de qui le cœur fut attendri ; de manière qu’il lui demanda si elle voulait retourner au lieu qu’elle avait si honteusement quitté. Elle répond qu’elle s’était rendue tout à fait indigne de cette faveur, et qu’au cas que ce bonheur lui arrivât, elle le mettrait au nombre des plus grands que jamais elle reçut du Ciel, voire qu’elle pùt espérer de la miséricorde de Dieu. Le voleur l’ayant mise en croupe, la ramena au monastère, l’avisant d’être plus sage une autre fois. La fille qui fondait en larmes, admirant d’un côté l’infinie bonté de Dieu, et de l’autre le changement qu’il avait soudainement fait au cœur de cet homme, allait cherchant en son esprit comment elle pourrait reconnaître une si extraordinaire courtoisie. La Mère d’Amour qui la conduisait lui en fournit aussitôt l’invention. Car, tirant de son cou l’image de Notre-Dame qu’elle portait, elle la présenta au voleur comme le plus riche joyau qu’elle eût, et celle à qui elle devait sa délivrance et tout l’espoir de salut qui lui restait. Le voleur ayant pris l’image, galopa vers son compagnon. Mais ce fut une chose merveilleuse du changement qui se fit en son cœur dès qu’il eut pris cette douce charge. Car le long du chemin il sentit de si vives attaques pour changer de condition, et reconnut si clairement le malheureux état où il était, qu’il lui fut impossible de reposer jusqu’à ce qu’il eût formé dans son cœur une ferme résolution de mourir plutôt en la peine, que de ne pas chercher les moyens de mettre son salut en assurance. Enfin les touches du ciel furent si fortes, qu’elles le contraignirent île se rendre : de manière que s’étant défait des compagnons de son malheur, il alla chercher son honneur au lieu même où Notre-Dame d’Estang est honorée, lui rendant ses vœux avec une infinité de larmes et de soupirs, et se publiant pour jamais l’esclave de ses miséricordes. À un quart de lieue d’Auxonne, l’on visite d’ancienneté Notre-Dame de la Levée, qui a emprunté ce nom d’une belle et grande levée, qui prend depuis Auxonne jusqu’à la Chapelle de la Vierge, où plusieurs ont trouvé du soulagement, tant aux infirmités de îeurs corps qu’aux nécessités de leurs esprits. À Châtillon, l’on voit la dévote image de la

Vierge, des mamelles de laquelle Saint Bernard fut jadis abreuvé, et laquelle de temps en temps jette encore du lait, ainsi qu’il arriva il y a environ quarante ans, lorsque étant transportée de la Chapelle où elle était à côté du grand Autel, où elle est maintenant, le prêtre qui la portait se trouva tout couvert de lait.

N.-D. do Paris, -N.-D. des Champs.

XLIV. N’apercevez-vous point encore la Reine des villes, et celle qui donne la loi à tout le reste de la France ; c’est la noble ville de Paris, où nous rencontrerons partout les vestiges de l’ancienne piété de ce peuple dévot envers la Beine du Ciel. Aussi a-t-elle d’ancienneté été dédiée à la Sainte Vierge, ainsi que dit le moine Abbon, en la description (-1) du siège de Paris par les Normands. La grande Église de Notre-Dame porte sa pointe au-dessus des autres bâtiments, ainsi que le cèdre du Liban au-dessus des autres arbres. Le dévot et curieux Jacques du Breul, en ses Antiquités de Paris, en fera voir la grandeur, la beauté et la majesté, à quiconque en aura le dessein, et ceux qui se porteront sur les lieux, seront témoins du grand concours que l’on y voit tous les jours, à l’occasion des miracles ‘qui s’y font ordinairement, dont le cours interrompu durant quelques années a été renouvelé depuis peu. Elle fut premièrement bâtie joignant l’Église de Saint-Denis du Pas, où elle est encore à présent, au lieu où le grand Saint Denis, Apôtre de la France, fut rôti sur le gril. Ce fut l’une des pieuses entreprises de Childebert premier, fils et successeur de Clovis, environ l’an cinq cent vingt-deux, ainsi que l’écrit le poëte Venance Fortunat, Évêque de Poitiers, et il est assuré que l’Église fut dédiée à la sacrée Vierge mère de Dieu. Depuis, le Roi Robert, fils d’Hugues Capet, en recommença le dessein, qui fut continué par Henri premier, fils du même Robert, et ses successeurs Philippe premier, Louis le Gros, Louis le Jeune, et enfin il fut parachevé sous le règne de Philippe-Auguste, appelé aussi Dieu-Donné et le Conquérant.

(2) Du Breul, loc. cit.

L’Église de Notre-Dame des Cbamps, au moins quant à sa première fondation, est plus ancienne que Notre-Dame de Paris. Car On tient que c’était un Temple de Mercure ou de Cérès, ainsi que les autres assurent (2), dans lequel Saint Denis ayant fait un miracle, il en déposséda pour jamais les démons, et le dédia **à** l’honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie. André Favin, eu son histoire de Navarre, assure que là-même, Saint Denis venant ès Gaules,

(1) Urbs id honore micat celsæ sacrata Marias. — apporta avec soi le portrait de la Sainte Vierge, tenant son Fils sur ses genoux, ainsi qu’on avait coutume de la dépeindre en la primitive Église, et que sur ce premier portrait, il en fut fait un autre sur une petite pierre carrée d’un pied ou environ de diamètre, émaillée et peinte de vives couleurs, que l’on voit encore aujourd’hui attachée hors l’Église de Notre-Dame des Champs au côté du Septentrion, auprès du petit cimetière, et enchâssée dans une autre pierre plus grande, comme témoigne l’inscription qui est au bas de la même pierre. Il ajoute que cette image de plate peinture fut la première qui fut tirée sur l’original de Saint Denis, et que sur le même original il fut fait une image en bosse, laquelle fut depuis transportée en la cathédrale de Notre-Dame, dont je viens de parler, et placée en la grande nef où elle est jusqu’à présent honorée comme la principale patronne de la noble ville de Paris. Cette Église de Notre-Dame des Champs fut rebâtie avec ses chapelles souterraines, qu’on appelle vulgairement la cave, sous l’heureux règne de Hobert premier ; aujourd’hui elle appartient aux Carmélites, qui demeurent au Monastère qu’on appelle de l’Incarnation.

La Sainte Chapelle de Paris, — N.-D. de Vauvert.

XLV. En la cour du Palais, au lieu où était jadis l’ancienne chapelle de Notre-Dame de l’Étoile, l’an douze cent quarante-deux, le Roi Saint Louis fit faire l’admirable bâtiment de la Sainte Chapelle, où furent processionnellement portées les Saintes Reliques qu’il avait fait venir d’outre-mer, et il n’y a nul doute que la Sainte Vierge, à qui ce lieu appartenait, n’ait retenu le même droit qu’elle y avait auparavant.

L’an douze cent cinquante-neuf, le même Saint Louis édifia la Chartreuse de Notre-Dame de Vauvert, qui était au faubourg Saint-Germain, où était jadis l’ancien palais des Rois de France, et en voici l’occasion. Il y avait auparavant en ce même lieu un mafin esprit qu’on appelait ordinairement le diable de Vauvert, lequel, par la permission de Dieu, tourmentait et affligeait grandement les passants. Car outre les horribles cris dont il épouvantait le monde, personne n’y passait qui ne fût offensé ou blessé. De manière qu’à ce sujet la porte de l’Université fut nommée la porte d’Enfer, et nous voyons encore aujourd’hui que la rue qui tend de l’Université vers Notre-Dame des Champs, retient le nom de rue d’Enfer. Comme l’on cherchait le remède à ce malheur, une religieuse qu’on tenait avoir le don de prophétie, fit entendre aux Parisiens que, s’ils voulaient être délivrés de l’infestation de ce démon, il fallait qu’ils fissent bâtir au même lieu une maison aux Pères Chartreux. Cet avis étant venu à la connaissance du Roi Saint Louis, il se porta de tout son cœur à l’exécuter ; à quoi ne servit pas de peu la grande affection qu’il avait toujours eue envers un si Saint Ordre. Il fit donc écrire à cet effet à la grande Chartreuse, et assigna aux religieux, qui furent aussitôt envoyés, l’hôtel de Gentilly près Paris. Mais au bout de quelques jours Dom Joceran, qui avait été nommé Prieur, s’adressa à Sa Maj esté pour lui demander son hôtel désert de Vauvert à cause qu’il était en fort bon air, et en une très-belle assiette, et en outre fort spacieux. Le Roi du commencement en fit quelque difficulté, alléguant qu’il avait déjà été accordé à quelques autres religieux qui n’y avaient pu demeurer à cause de l’inquiétude et de la peine que leur avaient faites les démons. Mais le Prieur ayant répondu que moyennant la grâce de Dieu et l’assistance de sa Sainte Mère, sous la protection de laquelle ils s’étaient mis, ils espéraient que ces lutins n’auraient aucun pouvoir sur eux, le Roi par l’avis de son conseil entérina leur requête, leur disant qu’ils allassent au nom de Dieu et de la Vierge Marie, en qui ils avaient mis leur assurance et qui leur donnait tant de courage.

Le vingt-unième de novembre de l’an mil deux cent cinquante-un, le Prieur entra dans l’hôtel de Vauvert avec ses religieux, qui furent trois jours et trois nuits continuellement en prières faisant procession par tous les endroits du logis, et suppliant Notre-Seigneur par l’intercession de sa très-sainte Mère, qu’ils avaient élue pou r patronne, qu’il lui plût de faire quitter la place à cette troupe de lutins, qui s’étaient emparés de ce lieu, afin que de là en avant il y fût servi et glorifié. Pendant ces trois jours, un religieux, leurs serviteurs, et quelques bourgeois d’alentour ouïrent des tonnerres et des bruits épouvantables, virent des brouillards et des fumées qui troublaient et corrompaient l’air, et sentirent la terre trembler, de manière que quelques-uns des serviteurs tombèrent malades, tant il fâchait à ces malins de quitter cette belle retraite. Mais enfin les religieux ayant tenu bon et ayant méprisé leurs efforts, ils furent contraints de sortir, et on les vit tous déloger comme d’épaisses fumées, qui laissaient en l’air une puanteur insupportable. Je n’ai que faire de raconter les actions de grâces qui furent rendues à Dieu et à la glorieuse Vierge, et les réjouissances publiques, auxquelles le bon Roi Saint Louis prit si bonne part, qu’il ne pouvait se lasser d’en bénir et glorifier Dieu. On commença dès lors d’y bâtir à bon escient, et l’Église ayant été achevée avec une extrême diligence, le premier service y fut fait le propre jour de l’Assomption de l’année treize cent V ingt-quatre, en reconnaissance des insignes faveurs qu’ils avaient reçues de la très-sacrée Mère he Dieu. Dès lors le peuple de Paris commença de s’affectionner à ce lieu, où depuis se sont faits plusieurs miracles.

Le sieur de Joinviile, eu l’histoire de Saint Louis, assure que, comme ils retournaient de la Terre Sainte, messire d’Argonnes, l’un des plus puissants seigneurs de Provence, étant un matin en son ht, et le Soleil lui donnant sur le visage, il commanda à un de ses écuyers de Loucher le trou par où le Soleil passait. L’écuver s’étant avancé au dehors du navire, comme il voulut boucher le trou, le pied lui manqua, de sorte qu’il tomba dans la mer. Cependant le vaisseau allait à pleines voiles, sans qu’aucun se fût aperçu de ce qui lui était arrivé. Mais à quelque temps de là passa celui qui portait le sieur de Joinviile, lequel ne fut pas peu étonné de voir un homme sur l’eau qui ne s’aidait ni de pieds, ni de mains non plus que s’il eût été de pierre. Incontinent il lit tirer droit à lui, afin de le secourir, et l’ayant recueilli dans son vaisseau, il apprit de lui qu’en tombant il s’était recommandé à Notre-Dame de Vauvert, et qu’aussitôt la Reine du ciel l’avait pris par une épaule, et l’avait soutenu sur l’eau jusqu’à ce qu’ils fussent arrivés.

« Dans la royale Abbaye de Saint-Victor, est la sainte chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle ; elle est sous la terre, fort bien entretenue par les Chanoines Réguliers de cette auguste maison. C’est un des lieux où la Sainte Vierge est plus honorée, et où elle distribue ses laveurs avec plus de libéralité (1). »

N.-D. de la Charité, \_ N.-D. de la rue aux Ours.

XLVI. Passant par la rue des Jardins, possible serez-vous touchés d’une sainte curiosité de voir le prieuré ou hôpital Conventuel de la Charité Notre-Dame, qu’on appelle vulgairement des Billettes, parce qu’au logis du Juif, dont je parlerai tout incontinent, il y avait pour enseigne trois ou quatre Billettes pendantes. La fondation de ce prieuré ou hôpital se passa de cette sorte (2). L’an douze cent nonante, le cinquième du règne de Philippe le Bel, environ la fête de Pâques, un Juif qui demeurait au lieu où est maintenant le monastère, convint avec une pauvre femme d’une somme d’argent à condition qu’elle lui apporterait l’hostie qui lui serait donnée en la Sainte Communion. La femme la lui ayant apportée, il fit tout ce qu’un démon eût su faire pour la maltraiter. Car tout premièrement ii la perça à coups de canif, et après à coups de marteau qu’il donnait sur un grand clou dont il fichait la pointe sur l’Hostie. Cela fait,

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Jac. Du Breul, in Antiquit. Parisiens, ex vet. raonum.

il la flagella d’une étrange façon, et voyant qu’à chaque tourment elle versait du sang en abondance, il la jeta furieusement dans le feu. L’Hostie en sortit sans lésion, et commença de voltiger parmi la chambre ; ce qui alluma tellement la rage de ce malheureux, qu’il prit un gros couteau de cuisine et s’efforça de la tailler en pièces. Mais ce sacrilège dessein ne lui ayant pas réussi, il l’attacha au lieu le plus sale de son logis, et, tout forcené qu’il était, prit une Jance et s’en alla de roideur contre l’Hostie. À ce coup il s’y fit une grande ouverture de laquelle découla tout aussitôt un petit ruisseau de sang. Cela n’assouvit pas pourtant la rage de ce cœur de tigre ; au contraire il s’échauffa davantage, et jeta l’Hostie dans une chaudière d’eau bouillante qui était sur le feu. Mais l’Hostie n’en sortit pas moins victorieuse que des autres tourments : car ayant teint en sang toute l’eau qui était dans la chaudière, elle s’élança miraculeusement en haut, laissant le Juif si éperdu qu’il n’eut pas même le pouvoir de songer à couvrir son crime, de manière qu’il fut appréhendé et brûlé tout vif, pour commencer à sentir en cette vie l’ardeur du feu de la colère de Dieu qui le doit consumer en l’autre. La maison du Juif, qui avait été confisquée, fut donnée aux frères de la Charité Notre-Dame par Philippe le Bel, et y fut bâtie une Église sous le nom de Notre-Dame de la Charité, laquelle s’étant trouvée trop étroite aussi bien que le reste de fa maison, elle fut depuis agrandie, rebâtie à neuf, et dédiée le treizième de mai de l’an quatorze cent huit.

À un coin de la rue des Ours vous verrez une image de Notre-Dame, devant laquelle tous les ans on a coutume de pendre un tapis et d’allumer un feu de joie. Cela vient (1) de ce que l’année quatorze cent dix-huit, un méchant garnement qui sortait d’une maison voisine, ayant perdu son argent et tout ce qu’il avait jusqu’à ses habits, donna un coup de couteau à cette image, lequel fut aussitôt suivi d’une grande quantité de sang qui découla par la plaie. Mais la justice divine ne tarda pas de lui faire sentir la peine de son forfait. Car il fut attaché à un poteau, et là fouetté depuis les six heures du matin jusqu’à ce que ses entrailles tombèrent par terre à force de coups. La chapelle de Notre-Dame de Lorette, qui est au Temple ; celle de Notre-Dame de Montserrat, qui est à Saint-Jacques de l’Hôpital ; celle de Notre-Dame de Liesse, qui est au Saint-Esprit, et celle de Notre-Dame de Bonne-Délivrance, qui est à Saint-Étienne des Grecs, sont pareillement renommées.

XLVII. Nous ne sortirions jamais de cette grande et dévote ville,

(1) Jac. Du Breul, loc. cit.

si nous voulions parcourir tous les lieux où la Reine du Ciel est honorée. Mais ce qui est encore plus à remarquer, c’est que de quelque côté que vous sortiez de Paris, vous ne trouverez que lieux do dévotion qui sont dédiés à son service. En la grande rue de Saint-Denis en France, où jadis il y avait un bois, vous verrez la Chapelle de Notre-Dame des Bois, qui est jointe à l’Église de Sainte-Opportune ; près de Chaillot, l’Église des Pères Minimes, qu’on nomme Notre-Dame de Toutes-Grâces. La dévote Princesse Anne de Bretagne, qui fut femme de deux grands Rois, savoir est de Charles huitième et de Louis douzième, donna son ancien hôtel de Bretagne, qui était le vieux château de Nigeon, au glorieux Saint François de Paule, pour y loger la Sainte Vierge et pour y établir une maison de son Ordre. Au village de Haubervilliers, vous y verrez une foule de monde qui se va rendre à la Chapelle de Notre-Dame des Vertus. Les grands miracles qui y ont été laits lui ont acquis ce beau surnom, et l’on en peut voir quelques-uns des principaux aux tableaux qui pendent tout le long de la Chapelle.

Vous entendrez aussi parler de Notre-Dame de Chelles, fondée par la Reine Bathilde ou Bauthour, femme du Roi Clovis second ; de Notre-Dame de Long-Champ, dite de l’humilité de Notre-Dame, fondée par la Bienheureuse Isabeau de France, sœur du glorieux Saint Louis ; de Notre-Dame de Long-Pont, où il y a un Prieuré de Religieux de Saint-Benoit ; de Notre-Dame d’Hierre, que l’on appelle ainsi, à cause d’une petite rivière du même nom sur laquelle elle est assise ; de Notre-Dame de Footel ; de Notre-Dame de Boulogne, que les citoyens de Paris et autres, qui avaient été en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne sur la mer, firent construire à leur retour au village de Menuz, près Saint-Cloud ; de Notre-Dame de Grâce, qui est hors la porte de Saint-Antoine, au bourg nommé Piquepuce, tenue par les Pères du Tiers-Ordre de Saint-François ; de Notre-Dame de Vincennes, où il y a deux images de la Sainte Vierge, auxquelles le peuple de Paris porte une grande dévotion, depuis le règne de Louis le Jeune et de Philippe-Auguste, qui en ont été les fondateurs ; de Notre-Dame de Malnoue, qui est à quatre lieues de Paris ; de Notre-Dame d’Argenteuit ; de Notre-Dame de Maubuisson, que l’on appelle la Royale ; de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, qui est une Chapelle de Saint-Victor ; de Notre-Dame des Miracles, qui est au Cloître de l’Église de Saint-Maur des Fossés. Sur l’Autel où est le tombeau de Saint Babolin, premier Abbé de ce Monastère, il y a une image de la Vierge qu’on tient avoir été faite miraculeusement par une main invisible, comme le maître sculpteur, nommé Ru- molde, s’apprêtait à y travailler. Il y a plusieurs autres lieux de

dévotion, dont possible on vous parlera ; mais je suis contraint de les passer pour ne vous pas attédier. À dix lieues de Paris, près de Sentis en Valois, il y aura moyen de voir Notre-Dame de la Victoire, que le roi Philippe-Auguste fit bâtir à l’honneur de la Sainte Vierge, après avoir heureusement démêlé les longues et fâcheuses affaires qu’il eut avec les Anglais et les Flamands, environ l’année douze cent quatorze. Il ajouta pour reconnaissance la fondation de deux Jampes d’argent, entretenues devant l’image de la Sainte Vierge.

N.-D. de Chartres, — N.-D. de la Bresche.

XLVIH. En la Beauce nous irons voir Notre-Dame de Chartres, dont le nom est illustre non - seulement par toute la France, mais encore parmi les nations étrangères. Sébastien Rouillard, homme savant et curieux, en a écrit l’histoire, qu’il a tirée pour la plupart des vieilles pancartes de Chartres. L’ancienne tradition porte que l’image qui y est honorée, fut taillée dans la forêt sacrée qui était assise au milieu des plaines de la Beauce, et par le consentement de Priscus, Roi des Chartrains, des Princes et des Seigneurs du Royaume, mise en l’antre où ils faisaient leurs sacrifices par les mains des Druides, qui étaient les Prêtres et les Sages de nos vieux Gaulois, ^ environ cent ans avant la naissance du Sauveur, à l’honneur de la Vierge qui devait enfanter, dont ils avaient appris le mystère par oracles prophétiques et sibyllins, et comme il est assez croyable, par quelque expresse révélation qui leur en avait été faite. Depuis, Saint Potentien ayant été envoyé en France par Saint Pierre, et ayant pris avec soi Saint Albin et Saint Édoakl, il émut les Druides et les peuples Chartrains assez bien disposés d’ailleurs à recevoir le Baptême : il bénit l’autel et l’image avec les cérémonies Chrétiennes, et fit de la grotte une Église. Le président Quirinus, qui gouvernait la province au nom de l’Empereur, ayant appris ce qui se passait, ordonna qu’un grand nombre de Chrétiens, et entre autres une jeune fille nommée Modeste, fussent jetés dans un puits joignant l’Autel de la Vierge, lequel à cette occasion dès lors a retenu le nom des Saints Fors. Par ces beaux exemples de force et de courage, la Religion Chrétienne jeta de si profondes racines dans les cœurs des Chartrains, qu’ils dépêchèrent des Ambassadeurs en Jérusalem par V

devers la Vierge, pour lui faire entendre leur ancienne dévotion à son service, et comme la Seigneurie de leur ville lui avait été donnée par le l’eu Roi Priscus. D’où il est arrivé que plusieurs fois depuis elle a été nommée, et elle-même s’est appelée Dame de Chartres. Quant à l’Église qui est à présent sur l’ancienne grotte, quelques-

uns assurent (1) qu’elle a été bâtie par la magnificence royale de Charles le Chauve, environ l’an huit cent soixante-dix ; les autres en donnent l’honneur **à** Saint Fulbert, Évêque de Chartres, qu’ils disent l’avoir érigée environ l’an mille de notre salut, à l’aide des grandes libéralités de Canut, Roi d’Angleterre, qui fut incité **à** fournir aux frais par les sollicitations que fit Édelvod, Archevêque de Cantor- béry. Je crois qu’il y a plus d’apparence de dire qu’elle fut seulement rétablie et réparée par Saint Fulbert. Enfin l’Empereur Char- lemagne ayant mis à Aix-la-Chapelle la Sainte Tunique ou chemise de la glorieuse Vierge, avec plusieurs autres Reliques qu’il lui avait baillées, Charles le Chauve son petit-fils la transporta en France, et en fit présent **à** l’Église de Chartres. Les miracles que Dieu a faits par elle **à** diverses occasions, spécialement en la consternation de la ville de Chartres, sont rapportés bien au long par Sébastien Rouit- fard en sa Parthenice. En la même vous verrez aussi la petite Chapelle de Notre-Dame de la Bresche, de laquelle je parlerai plus à propos au troisième Traité, discourant de la conservation de la ville de Chartres.

N.-D. de Bonne-Nouvelle, — N.-D. de Cléry.

XLFX. À Orléans, la paroisse de Notre-Dame qu’on nomme de Bonne-Nouvelle, est une marque de la piété du Roi Robert, qui la fit bâtir au même endroit où il reçut la bonne nouvelle que Hugues Capet son père avait échappé à la mort. À deux petites lieues de là, Notre-Dame de Cléry fondée par le Roi Louis onzième, et par le même affectionnée plus que tous les autres lieux de dévotion. Aussi y voulut-il être enterré et mis aux pieds de la Sainte Vierge, en qui seule après Dieu, il avait toute son espérance. Il s’y est fait de grauds miracles, mais en voici un bien étrange tant à cause qu’il est fort extraordinaire, que parce qu’il est perpétuel. C’est que l’on y voit un grand cierge devant l’image de la Vierge, attaché d’une grosse chaîne de fer, à qui Dieu a donné cette vertu, que si quelque pèlerin se trouvant en danger de mort, soit sur la terre ou sur la mer, fait vœu pour sa délivrance d’aller à Notre-Dame de Cléry, le cierge fait un tour ou deux, avec un bruit si violent, que le peuple de la ville l’entendant, court incontinent à l’Église, et le voit tourner sans aucune aide de dehors ; ce que dix hommes ensemble ne sauraient faire. Le rapport en a été fait plus de cent fois, et l’on a toujours trouvé que ce mouvement se faisait à la même heure que

(1) Belleforest, iu Carolo Calvo.

le vœu était prononcé. (I y a plus de six cents ans que Notre-Dame d’Avenon était signalée en miracles, ainsi qu’il appert par le recueil qu’en a l’ait Hugues Farsy, Chanoine de Laon.

N.-D. des Ardilliers, — N.-D. de Bêhuard, - N.-D. du Chêne, - N.-D. du Chef-du-Ponl.

L. Dans l’Anjou, nous rendrons nos vœux tout premièrement à Notre-Dame des Ardilliers ou des Argilliers, ainsi que quelques-uns estiment qu’on la doive nommer. Son nom est illustre par toute la France, tant à cause delà dévotion qu’on y voit, qu’à l’occasion d’une fontaine qu’il y a qui guérit toute sorte de maladies. Près de la ville d’Angers nous verrons Notre-Dame de Béhuard, où de longtemps se sont faits plusieurs miracles, ainsi qu’il appert par l’histoire de Louis onzième.

Nous saluerons Notre-Dame du Chêne, qui est près du bourg de Sablé, où la Sainte Vierge a témoigné depuis une douzaine d’années qu’elle prenait plaisir d’y être servie, et voici comment la chose advint. Au milieu d’une lande, où l’on ne voyait pour l’ordinaire que des bêtes qui allaient au pâturage, et ceux qui les y conduisaient, il y avait une pauvre chapelle déserte et toute ruinée, avec une vieille image assez mal faite de la glorieuse Vierge. Un homme riche ayant un enfant tout contrefait et défiguré, afin d’ôter de devant ses yeux cë sujet d’ennui et de regret, l’avait donné à nourrir à une pauvre femme qui menait parfois son bétail à l’entour de cette chapelle. Un jour Comme elle l’eut aperçue, elle se sentit intérieurement poussée d’y entrer avec l’enfant qu’elle portait entre ses bras, et s’étant prosternée à deux genoux devant l’image, elle s’adressa à la Sainte Vierge, et lui dit avec beaucoup de simplicité qu’elle ne cesserait de l’importuner jusqu’à ce que son enfant fût guéri. Elle continua sa dévotion l’espace d’environ six semaines, faisant tous les jours la même prière ; au bout desquelles comme elle était un matin dans la chapelle, priant du meilleur de son cœur, elle vit que l’enfant était droit sans qu’il restât aucune marque de sa première difformité. D’abord elle eut peine de croire à ses yeux, et de s’assurer que ce fût celui qu’elle avait apporté ; et si quelques traits de visage ne lui eussent fait avouer que c’était lui sans autre, et qu’elle n’eût considéré qu’il n’y avait qu’eux deux en la chapelle, elle se fût persuadée que c’était un enfant supposé. Mais enfin après l’avoir bien envisagé, elle n’en put nullement douter. Le bruit du miracle s’étant répandu par le village, chacun accourut à la chapelle, où en moins de six mois furent faits dix autres miracles signalés, lesquels ayant été authentiquement avérés, et la dévotion du peuple croissant tous les jours envers ce lieu, monsieur le maréchal de Bois- Dauphin, voyant la faveur que la Sainte Vierge lui faisait de vouloir prendre logis en ses terres, et s’assurant qu’il n’en pouvait attendre que toute sorte de bonheur, fit bâtir une belle Église au lieu où était la chapelle, avec un logis pour recevoir les pèlerins. C’est maintenant la dévotion des villes d’Angers, du Mans, Durtal, la Flèche et de tout le pays circonvoisin. Elle s’appelle Notre-Dame du Chêne, à cause, comme je crois, d’un grand chêne qui est tout auprès de la chapelle.

Dans la Flèche nous visiterons la dévote Église de Notre-Dame, qu’on appelle du Chef-du-Pont, où l’on voit tous les jours entrer grande quantité de personnes et nommément de la jeunesse qui étudie. Et ce n’est pas sans qu’il s’y fasse de temps en temps quelques miracles, quoiqu’ils ne soient pas divulgués : témoin un grand nombre d’images de cire qui pendent tout autour de l’Autel.

N.-D. de Nantes, ou de Bon-Secours, — N.-D. de Seconrance, — N.-D. de Bon-Port.

LI. En Bretagne, nous verrons la belle cathédrale de Nantes, que jadis l’Ëvêque Saint Félix dédia aux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul. Depuis, comme elle eut été renversée par les Normands, Alain, surnommé Barbetorte, prince de Bretagne, qui les avait glorieusement subjugués l’an neuf cent trente-sept, la rétablit plus belle qu’elle n’était auparavant sous le nom de Notre-Dame de Bon- Secours. Car c’était à la glorieuse Vierge après Dieu qu’il attribuait l’heureux succès de ses armes victorieuses. Au faubourg de la noble et ancienne ville de Bennes, l’on va visiter Notre-Dame de Secou- rauce, laquelle s’y montre favorable à toute sorte de personnes, spécialement aux enfants mort - nés. À Dol, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Port, l’on nous fera voir une grande quantité de vœux attachés autour de l’autel. Ce sontpourla plupart les reconnaissances de ceux qui ont été assistés par la Sainte Vierge au milieu des tempêtes, ou délivrés de divers dangers qu’ils ont encourus sur la mer.

N.-D. du Berceau.

« En l’Évêché de Saint-Brieux, dans la terre de Gouello, nous avons Notre-Dame du Berceau, appelée en langue du pays Notre-Dame du Gavet. Les naturels du pays tiennent par tradition, qu’autrefois ils ont été honorés du berceau de la Mère de Dieu ; et en mémoire de cet avantage, tous les ans on portait des vœux sur une espèce d’Autel, qui était demeuré des ruines de l’ancienne Chapelle ; savoir, des fruits de la terre, du lin, des pièces de fil, et choses pareilles, la Sainte Vierge voulant être honorée en ce lieu comme auparavant. Il arriva l’an mil six cent trente-quatre, qu’un Gentilhomme nommé Philippe du Halegoet, de la famille de Calgré, se promenant avec son épouse Madame Claude de Barrin, dans le bois où étaient les masures de cet édifice, éloigné seulement d’un quart de fieue de leur terre de Lostang ; comme ils conféraient ensemble sur une affaire qui lui donnait de la peine, ils firent vœu de faire rebâtir la Chapelle, si par le crédit de la Mère de Dieu cette même affaire succédait heureusement ; ce qui arriva bientôt après. Ils ne furent point infidèles à l’exécution de leur promesse, travaillant en diligence à rétablir la maison de Notre-Dame à leurs propres frais et avec l’aide de leurs amis. Le principal Autel est dédié à la Mère de Dieu, et les deux autres à ses bienheureux parents Saint Joachim et Sainte Anne. Monsieur de Lostang, réparateur de la Chapelle, nomma un de ses enfants pour en être le Sacristain, ne trouvant rien de trop humble ni de trop ravalé, quand il s’agit de rendre service à la Souveraine du Ciel et de la terre. Depuis ce jour-là les offrandes des gens de bien sont employées à la décoration du lieu, qui est en très-bon état. L’on y dit tous les jours quantité de Messes ; l’on y fait des neuvaines, et les Processions des Paroisses d’alentour y viennent tous les ans le jour de la Nativité de la très-sainte Vierge, qui en est la Fête titulaire.

« Le Saint-Siège a donné indulgence plénière aux Fidèles qui la visitent le jour de cette grande Solennité, et le Ciel se joignant à la piété de ces dévotes personnes, accorde une infinité de grâces à ceux qui ont recours au pouvoir de la Mère de Dieu. J’en parle comme d’un temps présent et d’une expérience de nos jours, dont les témoins sont vivants ; mais, quoique Notre-Dame y répande ses faveurs sur toutes sortes de personnes, il paraît pourtant que les enfants sont privilégiés comme appartenant de plus près à sa très-pure enfance. Plusieurs de ces petits innocents étant tombés dans l’eau, et leurs parents les ayant voués à la Chapelle dont nous parlons, on les retira sans nulle incommodité. Le fils aîné de Messire Grégoire du Halegoet, âgé seulement de trois ans, étant malade d’un abcès dans la gorge, que l’on jugeait mortel, éprouva l’efficacité de l’intercession delà sacrée Vierge ; car à peine eut-on formé le vœu pour lui, que l’abcès creva, et à l’heure même l’enl’ant fut guéri. Le lendemain on le mena rendre son vœu, tenant un flambeau à sa main ; et c’était quelque chose de fort agréable, de voir ce petit pèlerin l’aire un quart de lieue à pied, pour aller remercier sa puissante Libératrice.

« Deux ans après, le même enfant étant dans un vaisseau, sur la rivière de Triguier, avec six vingts personnes, ce vaisseau fut submergé, et lui seul, avec une femme enceinte, échappèrent de ce grand péril, par le secours de Notre-Dame du Berceau, à laquelle il se recommanda de tout son cœur ; une main invisible le tira de l’eau, et le rendit en parfaite santé au rivage, avec l’admiration de ceux qui virent un si grand miracle.

« Cette divine Mère a obtenu des enfants à des femmes stériles, qui ont fait des vœux à sa chapelle du Berceau. Ou ferait un gros Traité des merveilles qui s’y font tous les jours ; mais la qualité de noire Ouv rage ne nous permet pas de donner plus d’étendue à chaque article (1). »

N.-D. de Roueu, de Baveux, d’Evreux, — N.-D. de Bonnes-Nouvelles, — N.-D. de la Secourante, — N.-D. de lion-Secours.

LU. En Normandie, nous remarquerons le grand et continuel abord qui est à Notre-Dame de Rouen, l’une des augustes Églises et des mieux desservies de la France. Nous visiterons aussi les Églises de Notre-Dame d’Évreux, de Bayeux, et tout plein d’autres. Et nous verrons en divers endroits de cette grande province des lieux consacrés à la Sainte "Vierge, où elle donne de temps en temps des preuves de sa sainte présence et du contentement qu’elle prend au service qui lui est rendu, comme l’on voit à Notre-Dame des Prés qui est joignant la ville de Rouen. Près de la même ville nous remarquerons une infinité de gens qui vont tous les jours, et nommément les samedis,à Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles. Ce lieu est fréquenté de toute sorte de personnes, mais principaîement des femmes. Aussi en reçoivent-elles souvent de signalées faveurs, surtout au travail d’enfants. À trois lieues de Cæn nous irons à Notre-Dame la Secourante, où tous les ans se fait la procession de ceux de la ville et d’alentour, ne plus ne moins qu’à l’asile commun de tous ceux de ces quartiers-là. Au Perche, qui est une petite province joignant la Normandie, non loin du bourg deRoumalard, il y a une petite Église appelée Notre-Dame de Bon-Secours, où les personnes affligées vont chercher leur consolation, et où elles trouvent souvent le remède des maux qui les pressent.

N.-D. de la Délivrande.

« À trois lieues de la ville de Cæn, dans le Diocèse de Bayeux, est la fameuse Chapelle de Notre-Dame de la Délivrande : c’est la dévotion de tout le pays, et l’on y vient en pèlerinage de fort loin. Elle

(1) La H. Mère de Blémur. **t.**

fut édifiée par Saint Regnobert, second Évêque de Bayeux, et ruinée par les Danois l’an huit cent trente. Elle demeura deux cents ans en ce pitoyable état, et peut-être n’en fût-elle jamais sortie, si la Sainte Vierge n’eût témoigné qu’elle s’ennuyait d’une si longue clôture. Elle permit donc qu’un Berger d’un Seigneur nommée Baudouin, comte du Bessin, qui demeurait lors à Douvres, s’aperçût qu’un de ses moutons se séparait toujours du troupeau, et qu’il frappait du pied et de la corne dans un certain endroit, où il se couchait étant fatigué de son travail. Le Berger en fit le rapport à son Maître, qui jugea aussitôt que c’était un avertissement qu’il ne fallait pas négliger : il fait venir un saint Ermite et se transporte sur le lieu, suiv i de plusieurs Gentilshommes et d’un grand concours de peuple : il fait ouvrir la terre que le mouton avait marquée, et on trouva l’image de la très-sainte Vierge, quia tant fait de miracles depuis sa découverte : elle fut portée à la tête d’une Procession solennelle à **l**’Église de Douvres, où elle ne demeura pas longtemps, parce qu’un Ange la remit au lieu où elle avait reposé, et où la sainte Mère de Dieu voulait être honorée.

c Le Comte entrant dans son dessein, fit bâtir la Chapelle que l’on voit à présent, et la donna au Chapitre de Bayeux. Depuis ce temps-là, il a plu à Dieu de faire un très-grand nombre de miracles en faveur des personnes qui ont de la confiance au pouvoir de la divine Marie. Sa Chapelle est remplie des vœux de ceux qui ont obtenu des grâces par son entremise. On y voit une chaîne d’un marchand de la Province de Normandie, qui fut pris des Turcs pendant une navigation, et enchaîné d’une façon si cruelle, qu’il était tout courbé sous la pesanteur de ses fers. Au milieu d’une si grande affliction, il se voua à Notre-Dame de la Délivrande, mais avec tant de bonheur qu’elle brisa ses fers et le tira de sa prison, lui laissant néanmoins la chaîne qu’il avait au cou, que nulle industrie humaine ne put rompre. Il vint dans cet état trouver sa Libératrice, et ce fut dans sa chapelle que ce pénible collier tomba de lui-même, afin de couronner un si grand bienfait. Voici une seconde histoire que je rapporte, parce qu’elle peut servir d’instruction à plusieurs, et leur apprendre combien Notre-Seigneur déteste l’avarice.

« La Normandie étant travaillée d’une rude famine, un mauvais riche, dont les greniers étaient remplis de froment, ne put jamais se résoudre de soulager la misère publique, espérant que la rareté des grains enchérirait encore les siens. Son avarice étant à son comble, un jour de Dimanche, au lieu d’aller entendre la sainte Messe, il va, poussé d’une vaine complaisance, voir un de ses greniers. Mais à peine eut-il ouvert la porte, qu’il aperçut un million de rats qui dévoraient le blé qu’il conservait avec tant de soin et dont il prétendait tirer de si grandes sommes. Cette effroyable multitude de vermine, quittant alors le froment, se jeta sur cet homme et commença de le mordre de tous côtés ; ils l’eussent bientôt achevé, si la punition ne lui eût ouvert les yeux de l’esprit. Il fut touché d’une douleur sincère ; il demanda pardon à Dieu, et fit vœu d’aller tous les Dimanches à Notre-Dame de la Délivrande, et d’y faire célébrer la sainte Messe, si elle avait pitié de son infortune. Hélas ! il serait le premier qu’elle aurait refusé. Dans ce moment, tous les rats disparurent ; celui-ci s’acquitta fidèlement de sa promesse tout le temps de sa vie, et il obligea ses héritiers de continuer la même dévotion. Ceux qui voudront savoir les autres miracles qui ont été faits dans ce saint lieu, les pourront voir dans le Traité de Messire Robert Cenalis, Ëvêque d’Avranches, et dans le P. Fossard, religieux de Saint-François. Je dis seulement que la dévotion y augmente tous les jours. L’on y va en Procession des villes de Cæu et de Bayeux, et toutes les Paroisses et les Communautés des Religieux rendent tous les ans ce tribut à la Mère de Dieu. Madame Laurence de Budos, Abbesse du Royal Monastère de la Sainte-Trinité de Cæn, y voua sa maison, sa personne et ses filles, pendant une contagion qui infectait tout le pays. La Sainte Vierge eut sa piété si agréable que la protection qu’elle prit de sa Communauté pourrait passer pour miraculeuse. Depuis son vœu elle ne manquait point d’envoyer Messieurs les Aumôniers de l’Abbaye, les Officiers et les Domestiques tous les ans le jour de Notre-Dame de Pitié à la sainte Chapelle pour lui renouveler son hommage, accompagnant ce pèlerinage de quelque beau présent. La Communion se faisait généralement le même jour par toutes les personnes qui demeuraient dans le Monastère, j usqu’aux pensionnaires, lit on peut dire que cette excellente Abbesse a laissé cette dévotion comme héréditaire à ses filles.

« Elle fit ériger une très-belle Chapelle sous le titre de Notre-Dame des Anges ; on y dit l’Office de la nuit en hiver ; pendant le reste de l’année, les Religieuses y rendent de fréquentes visites à la Mère de Dieu (1). »

N.-D, de Boulogne, — N.-D. de la Forêt, — N.-D. de Biache, - N.-D. de Joie, - N.-D. de Moyen-Pont, — N.-D. d’Amiens, — N.-D. de Noyon.

LIII. En Picardie, l’on nous montrera autant de lieux dédiés à la très-sacrée Vierge qu’en aucune autre province de France ;

(1) L.i U. Mère de Blémur.

Commençons par la comté de Boulogne, laquelle lui fut donnée en fief perpétuel par le Roi Louis onzième. Notre-Dame de Boulogne fut bâtie par Clotaire second, et depuis lui plusieurs de ses successeurs s’y sont montrés fort affectionnés, entre les autres, Henri second. Quant à ladite Église, qui est l’une des anciennes dévotions de la France, voici ce qu’on en tient par tradition, ainsi qu’il apparaîtra plus amplement par un livre exprès qui bientôt en remarquera l’origine, avec les miracles qui y ont été faits. On tient que l’an six cent trente-trois, cette image fut portée à Boulogne dans un navire par le ministère des Anges, et qu’elle y fut reçue avec un merveilleux concours de Boulonnais, et honorée dès lors non-seulement de ceux du voisinage, mais encore des contrées les plus éloignées de la France, voire des nations étrangères ; les miracles qui y arrivaient sans nombre attirant à cette dévotion une infinité de personnes.

L’an 1544, Henri huitième, Roi d’Angleterre, ayant pris la ville de Boulogne, emporta l’image de Notre-Dame en Angleterre, laquelle était déjà gâtée d’hérésie ; mais le Boi Henri second ayant repris Boulogne sur les Anglais, environ l’an mil cinq cent cinquante, contraignit le Roi anglais à rendre l’image de Notre-Dame, laquelle fut aussitôt remise en sa première place, et reçut dès lors les honneurs qu’on avait accoutumé de lui rendre, qui toutefois ne furent pas de longue durée. Car parmi les troubles de la France, des Huguenots, ennemis jurés de toute piété, s’étant dépités de voir la dévotion de ce lieu, se saisirent de l’image de la Sainte "Vierge, et la traitèrent avec une insolence et félonie plus que barbaresque. Ils la jetèrent plusieurs fois dans le feu, sans jamais la pouvoir brûler, quoiqu’elle ne fût que de bois ; ils essayèrent de la mettre en pièces avec des haches, mais en vain : bref, ne la pouvant plus souffrir dans la ville de Boulogne, ils la transportèrent clans une maison huguenote sur le bord de la mer, assez près de la même ville, et la jetèrent clans le puits du château de Honnau. La clame du château qui était catholique l’ayant secrètement retirée, la mit en un certain endroit où elle faisait en cachette ses dévotions ordinaires. Ce fut là que cette vertueuse dame, prosternée devant l’image qu’elle avait garantie, importuna si longuement 1a, Reine du monde qu’elle obtint à la fin la conversion de son mari et une suite de bénédictions temporelles et spirituelles. L’image fut clans cette maison l’espace d’environ quarante ans, jusqu’à ce que l’an mil six cent neuf, un dévot Ermite, nommé Vespasien de Fontaine, inspiré de Dieu, s’en alla avec un bon Prêtre séculier, parle moyen duquel j’ai appris cette histoire, à la maison du gentilhomme : il fit tant qu’il rapporta l’image pour la troisième fois à Boulogne. Elle y a été l’espace de vingt-deux ans avec toute la contradiction que l’enfer a pu apporter à son rétablissement.

Mais enfin, l’an mil six cent vingt-neuf, Glande Dormy, Évêque de Boulogne, ayant fait rebâtir la chapelle de Notre-Dame de Boulo ? gne, que les Anglais avaient ruinée, Victor Boutellier, son successeur non-seulement en l’Évêché, mais beaucoup plus eu mérites et singulièrement en l’affection envers la glorieuse Vierge, parle conseil des Docteurs de Sorbonne et l’avis d’une très-honorable Congrégation qu’il convoqua en la salle de l’Évêché, où les gens du Boi se trouvèrent avec les Doyens, Chantres et autres principaux du Chapitre, au grand contentement de tous les Boulonnais, parmi les sentiments d’une réjouissance publique, l’y porta avec solennité le Samedi de Pâques, qui fut le trentième jour de Mars de l’année mil six cent et trente. Cette image malmenée en tant de façons, ayant été réparée avant d’être remise à sa place, l’on en fit une petite d’un éclat qui en fut tiré, que le Prêtre, de qui j’ai parlé, céda et transporta volontiersaux Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, pour être mise en leur Église de Notre-Dame de Grâce, près de Paris. Elle est dans un petit navire de bois avec deux Anges au bout, qui en sont comme les Pilotes.

Dans la même Comté de Boulogne, vous entendrez parler de la chapelle de Notre-Dame de la Forêt, comme d’un lieu fort renommé pour le concours du peuple qui y vient en dévotion. Près de la ville de Péronne, qui est sur la rivière de Somme, nous verrons Notre-Dame de Biache, qui est une Abbaye de filles de l’Ordre de Citeaux dédiée à la glorieuse Vierge. À deux lieues de la ville du côté de la France, Notre-Dame de Joie, fort célèbre en ces quartiers-là. À deux autres lieues, mais du côté de la Flandre, Notre-Dame de Moyen- Pont, dont l’origine et les miracles ont été décrits par le Père Jean Le Boucher, de l’Ordre des Minimes. Il dit que le berger d’un certain fermier d’alentour, menant son troupeau paître sur les étangs qui étaient où sont à présent les prairies d’Hamelet, aperçut inopinément une image de la glorieuse Vierge, laquelle ayant été montrée premièrement à quelques-uns de ses voisins, et puis à d’autres qui accoururent pour la voir, tous jugèrent que la Mèhe de Dieu voulait être honorée et servie en ce lieu-là. Ce qui fut cause que du commencement on y érigea une fort petite chapelle, laquelle depuis fut notablement agrandie, et enfin l’an mil six cent et douze, elle fut bâtie de nouveau et mise en l’état que nous la voyons aujourd’hui. À Amiens, la fameuse Église de Notre-Dame, renommée tant pour sa beauté que pour les bonnes grâces de la Reine du Ciel qu’elle possède et dont elle fait part aux abordants. Celle de Notre-Dame de Noyon est pareillement célèbre pour les mêmes considérations.

N.-D. rte Soissons.

« Il faudrait un très-grand discours pour traiter des merveilles de Notre-Dame de Soissons. C’est une Abbaye de Religieuses de Saint-Benoît qui possède un Soulier de la très-sainte Vierge, qui fait beaucoup de miracles. Elle fut fondée par Saint Drausin, l’an six cent cinquante-liuit, et depuis ce temps-là jusqu’à maintenant, elle a toujours été protégée de la Mère de Dieu d’une manière bien consolante pour les heureuses filles qui ont l’honneur de vivre dans sa dépendance. L’Histoire en ayant été donnée au public par le Révérend Père Dom Michel Germain, très-docte Religieux de la Congrégation de Saint-Maur, je ne rapporterai qu’un seul exemple du grand nombre de ceux qu’il écrit pour marquer le soin admirable que la très-Sainte Vierge prend de cette maison.

« L’an mil cinq cent soixante - sept. les Calvinistes ayant pillé et saccagé la ville de Soissons, comme plusieurs autres de France, et voulant abolir le saint Sacrifice de la Messe et la vénération des Saints, abattirent les Églises, renversèrent les Autels, profanèrent les ornements et les vases sacrés, brisèrent les images, brûlèrent les Reliques des Saints, et exercèrent les dernières cruautés contre les Ecclésiastiques du pays. Il n’y eut que la seule Abbaye de Notre-Dame qui évita leur rage, par le crédit de la Princesse Catherine de Bourbon, sœur du Prince de Condé, qui en était Abbesse. Ces furieux se voyant dans l’impuissance de faire tort à Notre-Dame (parce que le Prince leur avait défendu sous peine de la vie),.ils mirent des gardes à l’entour du Monastère, pour empêcher que personne ne s’y sauvât. Cependant les soldats qui faisaient la sentinelle durant la nuit, entendaient souvent le bruit des armes, et ils voyaient des gens de guerre revêtus d’armes blanches, qui semblaient l’aire la ronde sur les murailles de l’Abbaye pour les massacrer. Ils en parlèrent à leurs Capitaines, qui s’en plaignirent à Madame l’Abbesse, qui demeurait alors dans l’Evêché, afin d’empêcher que ces frénétiques ne missent le feu aux Églises qui restaient, et qu’ils ne commissent encore de plus grands désordres dans la ville.

« Cette Princesse, qui savait le contraire, les assura qu’il n’y avait nul homme dans l’Abbaye, excepté quelques vieux Ecclésiastiques qui n’étaient pas en état de porter les armes, que l’on fit sortir à l’instant. Mais parce que les soldats continuèrent à voir la nuit des gens armés sur les murailles du Monastère, les Officiers y voulurent entrer, cherchèrent partout sans rien trouver ; ce qui les obligea d’en sortir confus. La nuit suivante, les sentinelles furent épouvantées plus qu’auparavant, et il ne s’en trouva un seul qui osât demeurer dans le corps de garde ; et le jour de l’Annonciation do la Mère de Dieu, les hérétiques sortirent de la ville sans savoir qui les chassait, ne connaissant pas ou ne voulan t pas reconnaître le pouvoir de la Générale des années de l’Église. Madame l’Abbesse, qui était d’un sentiment contraire et qui vit bien que cette heureuse délivrance était un coup de cette victorieuse Princesse, fit composer une Antienne et une Oraison, que l’on récite tous les jours dans l’Église en action de grâces d’un si grand bienfait, le jour de l’Annonciation on la chante solennellement à la fin de la Messe, au son de toutes les cloches.

« Hugues Farsy y traite amplement l’Histoire de cette sainte Maison, aussi bien que les merveilles de Notre-Dame de Laon, dont On tient qu’il était Chanoine (1). »

N.-D. de Laon, - N.-D. de Liesse.

Le même écrivain a usé d’une grande diligence pour donner à la postérité quelques connaissances des merveilles que Dieu avait faites jusques à son temps à Notre-Dame de Laon, d’où il était Chanoine. Elles ont depuis continué plusieurs années jusqu’à l’érection de la dévote chapelle, et enfin de la belle Église de Notre-Dame de Liesse, l’ancien pèlerinage de nos Rois, et l’un des lieux de grand abord qui soit au reste de l’Europe. L’origine est pleine de prodiges, et la suite toujours accompagnée de miracles. L’histoire en a été écrite par le sieur de Boissat.

En voici le raccourci : Environ l’an onze cent trente-quatre, peu après l’établissement de cet Ordre, les Ascalonites attirèrent les Hospitaliers dans une embuscade qu’ils leur avaient préparée. Parmi ceux qui y furent pris, il y eut trois Chevaliers Picards frères, qui étaient d’auprès de Laon en Picardie. L’aîné des trois était seigneur d’Arpe, le second de Marchois, qui sont deux terres qui retiennent encore les mêmes noms, et le troisième était sans terre. Étant guéris des plaies dont ils avaient été couverts en cette rencontre, en défendant leur liberté, et s’étant rendus recommandables non moins pour leur valeur que pour leur noblesse, ils furent envoyés au Caire et là présentés au Soudan, qui les rudoya d’abord extrêmement. Après il lui vint en fantaisie de les acquérir à Mahomet. À cet effet il les fit emprisonner et traiter au pain et à l’eau, les fit tenter et solliciter par des Prêtres et Morabites de sa secte, et enfin leur envoya sa fille Ismérie, belle demoiselle, nourrie et bien instruite en leur religion,

(1) La fi. Mère de Blémur.

laquelle après plusieurs disputes, lut elle-même vaincue des graves discours et constance des Chevaliers, et particulièrement émue du récit qu’ils lui firent de la vie et des louanges de Notre-Dame, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont elle désira de voir l’image.

L’aîné des frères, sans penser autrement à quoi il s’engageait (sa langue étant pour lors, ainsi qu’il est à présumer, conduite par l’esprit. de Dieu), lui promit de lui en faire voir une. Mais n’y pouvant satisfaire, lui et ses frères eurent recours à Dieu et à la glorieuse Vierge. La nuit suivante il trouva près de soi une statue de la Mère de Dieu qu’on tient être la même qu’on voit encore aujourd’hui en l’Église de Notre-Dame de Liesse, qui rendait une très-douce odeur, et répandait une grande lumière par toute la prison où ils étaient. Il leur sembla de plus ouïr un concert harmonieux qui ne pouvait être aussi sinon la musique des Anges, dont ils demeurèrent ravis, et passèrent cette nuit-là avec beaucoup de consolation. Le jour suivant, la princesse Ismérie étant retournée à la prison fut témoin de toutes ces merveilles, ce qui lui changea tellement le cœur, qu’au lieu de prendre, elle fut prise et gagnée à Notre-Seigneur. Elle emporta l’image en sa chambre, et lui rendant mille sortes d’honneurs, elle en reçut bientôt tant de joie qu’elle ne la pouvait quitter. La nuit suivante Notre-Dame lui apparut, et lui déclara qu’elle délivrerait les Chevaliers de la prison, et qu’elle serait honorée de son nom. Le jour venu, toute résolue en son dessein, et avec une extrême joie et consolation, ayant amassé ses bagues et quelque argent, elle s’en va droit à la prison qu’elle trouve miraculeusement ouverte, appelle les Chevaliers et leur fait entendre sa résolution. Tous ensemble partirent de là, et passèrent au travers le Caire sans être aperçus, et arrivèrent au bord d’un bras du Nil, où se présenta un beau jeune homme qui les passa promptement sur un petit bateau, et incontinent après disparut. De là ayant cheminé la nuit par l’espace de trois heures, Ismérie se trouvant lasse, invita les Chevaliers à se reposer, et tous quatre pendant qu’ils dormaient furent miraculeusement transportés près de la maison paternelle des Chevaliers, où s’étant reconnus ils marchèrent promptement vers le château. Ismérie les ayant suivis à la hâte, oublia l’image de la Vierge près d’une fontaine, l’eau de laquelle se déborda sur l’image ; et depuis l’eau de cette fontaine guérit des fièvres et de plusieurs autres maladies.

Les Chevaliers étant arrivés au château, il ne se peut dire la joie que conçurent les père et mère de les voir de retour, nommément après qu’ils eurent appris ce qui leur était arrivé clans la maison d’Ismérie, et les faveurs qu’ils avaient reçues d’elle. Après les compliments d’honneur, la Princesse fut présentée à l’évêque del.aon qui la baptisa et l’appela Marie. Elle demeura en la maison avec la mère des Chevaliers, qui était une dame très-vertueuse et très-honorable, et y passa le reste de ses jours en grande chasteté et dévotion. Les Chevaliers firent bâtir une Église en un lieu où l’image, par une pesanteur miraculeuse, était tombée des mains d’Ismérie, et l’image y fut solennellement portée. Depuis elle a fait une infinité de miracles, et a été honorée par un concours général qui s’y fait de tous les endroits de l’Europe ; la joie qui suivit tant de rencontres lui acquit dès lors le beau nom qui lui est toujours demeuré de Notre-Dame de Liesse.

N.-D. de l’Épine, — N.-D. de Reims, — N.-D. d’Avenay, — N.-D.de Prêle, — N.-D. deMerchiney.

LIV. En Champagne, nous verrons à une lieue de la ville de Châ- lons-sur-Marne la belle et agréable Église de Notre-Dame de l’Épine, à qui l’on a donné ce nom à cause que l’image miraculeuse qui y est gardée fut premièrement aperçue sur un aubépin, et là honorée quelque temps jusqu’à ce qu’on lui eût dressé un logis.

À Reims, l’on voit la magnifique Cathédrale de Notre-Dame, autant renommée par les merveilles qui y ont été faites, que pour sa grandeur et beauté. Le docte écrivain de l’histoire de Reims en a curieusement recherché la naissance et le progrès. Elle fut premièrement bâtie par Saint Nicaise, Archevêque de la même ville, joignant le château ou palais d’où le Roi Clovis était sorti pour être baptisé par Saint Remi. Saint Nicaise ayant accoutumé d’aller rendre ses vœux à la Sainte Vierge au lieu qu’il lui avait édifié, lorsque les Vandales se saisirent de la ville de Reims et firent passer par le tranchant une bonne partie des citoyens, s’en alla droit au portail de la même Église avec sa chère sœur la bienheureuse Sainte Eutrope, qui était une Vierge dédiée à Dieu et douée de toutes vertus, afin de ne point rendre l’âme autre part que dans le sein de la très-glorieuse Vierge. Ils chantaient tous deux en ce lieu-là les divines louanges quand les Barbares arrivèrent ; et, lorsqu’ils lui enlevèrent la tête, il prononçait actuellement ces paroles du psaume cent dix- huitième : Adhœsit pavimento anima rnea ; et sa tête tombant par terre acheva le reste du verset, et on entendit qu’elle disait distinctement : Vivi/ica me secundum Verbum tuum. La beauté de Sainte Eutrope pensa lui envier la palme du martyre, mais elle se montra si courageuse, que les Barbares, ennuyés des poursuites qu’elle faisait, la joignirent à Saint Nicaise en la mort, ainsi qu’elle lui avait été unie durant sa vie par une très-étroite charité.

Dès lors Dieu commença à multiplier les merveilles qui y avaient été faites jusqu’alors ; et ce qui fut cause que le grand Hincmar, qui depuis fut Archevêque de lleims, agrandit de plus de la moitié cette noble Église, et l’embellit de telle sorte, qu’elle va pour le moins de pair avec les plus belles et plus magnifiques Églises de France. Avant que de sortir de cette belle et dévote Église, il faut que je vous fasse part d’une cliose digne d’être connue que j’y ai autrefois remarquée. Hors du chœur de l’Église, il y a un tableau assez ancien écrit en lettres gothiques, et attaché soigneusement avec des crampons de fer à un pilier, où il est dit qu’un certain personnage de Rome, fort dévot à la Sainte Vierge, lui récitait tous les jours plusieurs belles prières, et nommément la Salutation Angélique. Un jour, comme il était en oraison, Notre-Dame lui apparut, et entre autres choses lui dit que ses prières lui étaient agréables, mais qu’elle eût bien désiré qu’il eût encore prié et salué sa mère Sainte Anne. À quoi il répondit qu’il ne savait point d’oraison pour lui dire. Quand vous réciterez Y Ave Maria, repartit la Sainte Vierge, ce que vous devez faire souvent à cause du plaisir que je prends à cette oraison, et que vous serez arrivé à ces paroles : Et benedictus fructus ventris tui Jésus, ajoutez ce qui suit et dites : Et benedicta sit Sancta Anna mater tua, ex qua sine macula caro tua processif virginea ; et poursuivez Sancta Maria et le reste jusqu’à la tin. Au même tableau est aussi écrite cette dévote oraison, que vous serez bien aise d’apprendre : Ô Virgo Virginum, o Virgo regia ; sola spes hominum, sola fidu- cia, nostrorum criminum expugna vida, et pat ri hominum nos reconcilia. Amen. L’Église de Notre-Dame d’Avenay, qui est un Monastère fameux de filles de l’Ordre de Saint-Benoit, entre Reims et Ghàlons, a été d’ancienneté renommée pour diverses merveilles que la Sainte Vierge y a faites. En Bassigny l’on parle de Notre-Dame de Prèle qui est auprès de Saint-Gengoux ; et de Notre-Dame de Merchiney, qui est à une lieue environ de la ville de Chaumont.

La Lorraine : N.-D. de Nancy, — N.-D. de Bon-Secours.

LV. Passons maintenant en Lorraine, tant à cause du voisinage que du contentement que nous y recevrons d’y voir la glorieuse Vierge très-cordialement servie. Elle y est honorée comme la tuté- laire du pays avec Saint Nicolas, et en divers endroits elle témoigne que les services qui lui sont rendus lui sont extrêmement agréables. Dans la Capitale de Nancy, elle a une maison au plus haut, cime ou donjon de la ville. Aussi la tient-on comme la gardienne, et s’assure-t-on davantage sur sa protection et sauvegarde, que sur la force des murailles et la fermeté des boulevards. Près la porte Saint-Nicolas, l’Église de Notre-Dame des grâces, qui est du Noviciat de la Compagnie de Jésus, il y a une gentille Chapelle avec une très-belle image de Notre-Dame de Montaigu, où plusieurs ont trouvé du soulagement à leurs maux.

Hors des portes de la même ville, tirant contre Saint-Nicolas, l’on voit la petite chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours. Elle fut premièrement nommée Notre-Dame des Bourguignons, à cause d’un grand nombre de combattants de cette nation qui furent enterrés tout joignant la même chapelle après la sanglante bataille, en laquelle Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne, fut défait avec les siens par René Duc de Lorraine, en la plaine qui est au-dessous de la Chapelle. Depuis, pour la même raison, on l’a nommée Notre-Dame de la Victoire. Aujourd’hui elle a retenu le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, tant à cause de la seeourable assistance qu’elle donna au Duc René et à la Lorraine, que des faveurs qu’elle fait journellement à toute sorte de personnes qui, en leurs nécessités, soit corporelles ou spirituelles, implorent cordialement son secours. À deux lieues de Nancy, sur la croupe d’une colline vous verrez paraître Notre-Dame de Boussière, qu’on appelle ordinairement Boussière aux Dames, à cause des Chanoinesses jadis Heligieuses qui y demeurent. La première fondation de cette Église se trouve dans le Bréviaire de l’Évêché de Toul au jour de la Fête de Saint Gauze- lin, Évêque de Toul, issu de la maison de France.

Là il est rapporté que Saint Gauzelin, étant poussé d’un extrême désir de bâtir une Église à la très-glorieuse Vierge, mais ne sachant en quel endroit il la devait construire, la même Vierge lui apparut la nuit comme il dormait, et lui ordonna de lui ériger une Église à l’endroit où le lendemain il verrait une biche blanche arrêtée. Ce lieu ne fut autre que la montagne de Boissière, où l’Évêque Gauzelin ayant fait bâtir son Église, comme il vint à la dédier, il convia l’Archevêque de Trêves et les Évêques de Metz et de Verdun. La nuit qui devança le jour de cette auguste cérémonie il fut fortement inspiré de se lever, afin de voir si rien ne manquait à l’appareil nécessaire du jour suivant. C’était voirement le motif qu’il avait pour lors en l’esprit ; mais le dessein de Dieu était de lui l’aire voir, et aux Évêques qu’il avait appelés, la Dédicace de son Église qui se faisait par Notre-Seigneur, en la présence de la très-sacrée Vierge et d’une infinité de bienheureux esprits. En effet il entra dans l’Église, et y ayant aperçu une lumière extraordinaire et reconnu ce qui s’y passait, il courut appeler les Évêques, qui vinrent à temps pour voir achever la cérémonie et recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur et une rémission en forme d’indulgeuce de la troisième partie de leurs péchés.

LVf. La dévote et savante ville du Pont-à-Mousson, pour preuve de l’affection qu’elle porte à la Sainte Vierge, l’a logée sur toutes ses portes, comme lui en donnant les clefs et lui recommandant ses murailles. Et la Vierge a suffisamment témoigné qu’elle prenait plaisir à l’honneur que ce peuple dévot lui rendait, faisant, à ce qu’on tient, des merveilles par quelques-unes de ses images.

N.-D. de Sion.

À six à sept lieues de Nancy, en la Comté de Yaudemont, sur une très-belle montagne qu’on nomme le Mont-de-Sion, la Sainte Vierge est honorée sous le nom de Notre-Dame de Sion. Vassebourg, qui a écrit l’histoire Ecclésiastique des Évêques de Verdun, en la vie de Tbomas deBlamont, soixante-cinquième Évêque de Verdun, rapporte la fondation de l’Église qui est sur cette montagne, à Henri troisième, comte de Vauclemont, surnommé le Juste, et à sa femme Elisabeth, fille de Ferri, second Duc de Lorraine, et dit qu’elle fut faite environ l’an treize cent et six. Mais il y a de grandes conjectures que cette Église est beaucoup plus ancienne, et que ces Princes ne firent que ta rebâtir et remettre en meilleur état qu’elle n’était auparavant. François second, et Charles quatrième à présent régnant, Ducs de Lorraine, Princes singulièrement affectionnés à l’honneur de Dieu et de sa glorieuse Mère, ainsi que je dirai plus à propos au troisième Traité, voyant que la dévotion de ce lieu qui était autrefois si religieusement fréquenté s’en allait en décadence, et désirant de la faire refleurir plus que jamais, résolurent de faciliter aux pèlerins l’abord de cette dévote Église autant qu’il leur serait possible. À cet effet ils jetèrent les yeux sur les Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, comme sur des personnes zélées au service de Dieu et de la Vierge et très-propres à avancer sa gloire, et leur bâtirent et fondèrent un beau Monastère, dont la première pierre fut jetée le vingt-septième de septembre de l’an mil six cent vingt-six. Et aujourd’hui nous voyons que Dieu a tellement béni les saintes intentions de ces bons Princes et le courage de ces Pères, que l’on y va de divers endroits, et le Ciel se montre favorable aux vœux de ceux qui y accourent.

La piété assez connue delà très-illustre maison de Lorraine, spécialement envers la glorieuse Vierge, requiert que je donne à la postérité connaissance d’une Confrérie, laquelle fut instituée à Notre-Dame de Sion au mois de novembre de l’an treize cent nonante trois, par Ferri de Lorraine, comte de Vauclemont, et Marguerite de Join- ville, sa femme, et embrassée par une grande quantité de Seigneurs et de Dames de qualité, ainsi qu’il appert par l’original qui se voit parmi les anciens papiers des Ducs de Lorraine, scellé de quatorze sceaux. Les lois de cette Confrérie portaient que nul n’y fût reçu qui ne fûtgontilhomine ou noble ; que tous les Confrères à peine d’amende comparaîtraient tous les ans à Notre-Dame de Sion au jour de l’Assomption de la très-glorieuse Vierge ; que chaque Confrère porterait sur soi, huit jours devant et autant après la même fête de l’Assomption, l’image de la Sainte Vierge, soit en argent, ou en peinture, ou en broderie ; et quiconque serait trouvé sans une telle image paierait une certaine amende ; qu’entre les Confrères il y aurait une mutuelle concorde et amitié chrétienne, laquelle serait procurée et entretenue par tous moyens. Que si entre quelques-uns d’eux survenait quelque différend, tous seraient obligés à faire leur possible, tant en générai qu’en particulier, afin de renouer entre eus la paix et la bonne intelligence. Ily avait en outre un règlement de prières, d’offices et autres exercices de dévotion, et plusieurs autres ordonnances pleines de règles et de piété, que je passe, de peur d’excéder les bornes que je me suis prescrites.

N.-D. au Pied-d’Argent, -N.-D. de Verdun, -N.-D. de Beaumont, - N.-D. de ChâtiUou.

LVII. À Toul, dans la cathédrale, en une chapelle particulière, le peuple dévot a sonrecours à Notre-Dame qu’on nomme au Piecl-d’Ar- gent. La cause de cette appellation est que la veille de Saint Matthieu de l’an douze cent quatre-vingt-quatre, pendant que quelques-uns de la ville songeaient à faire réussir un secrète intelligence qu’ils avaient avec l’ennemi, une bonne femme priant devant l’Autel de la Sainte Vierge, fut avertie divinement de leur dessein, et lui fut ordonné d’en donner avis au magistrat. Et afin de bailler plus de créance à sa parole, l’image qui était sur l’autel étendit le pied, lequel devint aussitôt d’argent, d’où le nom lui est demeuré de Notre-Dame au Pied-d’Argent.

À Verdun, la noble cathédrale de Notre-Dame est l’un des premiers lieux de dévotion qui soit en tout ce pays-là. La créance commune est que Saint Pulcliroine, ou Polychroine, cinquième Évêque de Verdun, au retour du Concile de Calcédoine, auquel on tient qu’il assista avec autres six cent vingt-neuf Évêques, lui dédia l’autel qu’elle a dans la même Église, avec une image qui a un dragon sous les pieds, pour représenter les victoires qu’elle remporta au même Concile sur les malheureux hérétiques, qui s’étaient en vain opposés aux honneurs qui lui sont rendus. Laurent de Liège, religieux de Saint-Vannes, et Guillaume, doyen de Verdun, au recueil- qu’ils ont fait des Évêques de cette vénérable Église, en ont rapporté quelques-uns ; et Richard de Vassebourg, qui en a aussi fait le recueil après eux, en la vie d’Ursio, Évêque de Verdun, assure que le nombre qu’il s’en fit, nommément lorsque Rainaud, comte de Bar, troublait davantage le peuple et le Clergé de Verdun, fut si grand, qu’à cette occasion il fut institué une fête retournant annuellement au vingtième d’octobre, sous le nom de la Commémoration des miracles faits en la même Église par l’intercession de la très-glorieuse Vierge. Outre l’image miraculeuse qui est à côté de l’autel de la Sainte Vierge, il y en a encore une autre sur le couvert du toit de l’Église, à laquelle le peuple de Verdun n’a pas moins de confiance qu’à la première ; et je crois qu’en voici le sujet au récit des mêmes historiens.

L’an mil cent trente et un, Albert de Chiny étant élu Évêque de Verdun, Rainaud, comte de Bar, duquel je viens déjà de parler, s’e’taut délibéré de se venger d’une injure qu’il croyait avoir reçue de ceux de Verdun, s’en alla jusques à Amblonville avec Simon, duc de Mozeilane, et avec la plupart des princes et seigneurs des pays de Metz, de Mozeilane, de Lorraine et du Barrois, qui lui étaient tous parents ou alliés, en bonne résolution de faire ressentir aux Verdu- nois le tort qu’ils lui avaient fait. Cette honorable compagnie sortit d’Amblonville à dessein d’aller planter le siège devant la ville de Verdun. Mais sitôt qu’ils eurent passé les montagnes, et qu’ils lurent arrivés en la plaine de laquelle on découvrait la ville, ils aperçurent sur le couvert de l’Église Notre-Dame plusieurs prodiges divins qui les remplirent de frayeur, et leur firent bien vite changer de résolution ; de manière qu’ayant conféré par ensemble, Simon, duc de Mozeilane, prit la parole pour tous et dit au comte Bainaud qu’il leur apparaissait visiblement que son entreprise était combattue du Ciel, et que quant à eux ils ne se porteraient jamais à faire la guerre à Dieu, ni à la glorieuse vierge. Ils s’offrirent néanmoins de le servir en toute autre affaire qui serait juste et raisonnable, et où il n’irait pas de leur conscience, comme en celle-là. Le comte Rainaud pensa bien crever de dépit, voyant ses desseins renversés ; mais il fallut passer par là ; dès lors la dévote ville de Verdun s’est toujours tenue obligée de sa conservation à la très-sacrée Mère de Dieu.

À Ligny, qui est à deux lieues ou environ de Bar-le-Duc, on voit une image de Notre-Dame, laquelle a fait plusieurs miracles et en fait encore tous les jours. On a essayé plusieurs fois de l’embellir ; mais jamais elle n’a voulu souffrir ni peinture ni dorure quelconque. En l’Église collégiale de la même ville, il y en a une autre de la façon de Saint Luc, à ce qu’on dit, ou du moins retirée sur celles qui sont sorties de la main de ce Saint évangéliste, qui est aussi grandement renommée, et nommément pour les enfants mort-nés, qui ayant été portés au lieu où elle est gardée, ont donné des signes de vie suffisants pour recevoir le Baptême.

Entre Domprein et Vaucouleurs, l’on voit Notre-Dame de Beau-mont, qui est le lieu où Jeanne d’Arc, qu’on nomme Jeanne la Pu- celle, se retirait ordinairement pour prier Dieu et pour recommander à la glorieuse Vierge les affaires de la France, et où elle reçut du Ciel le commandement de prendre les armes pour le bien de toute la France, ainsi que je dirai plus amplement au troisième Traité.

À Cliâtillon, qui est une belle et ancienne Abbaye de Saint-Bernard, sur la frontière de la Lorraine, tirant contre le duché du Luxembourg, à l’entrée du chœur de l’Église, il y a une image de Notre-Dame, où l’on va en dévotion, et où souvent la Sainte Vierge s’est montrée se- courable à ceux qui sont allés pour se rendre dignes de ses faveurs.

La Franche-Comté : N.-D. de Batan, - N.-D. de Rcvot, - N.-D. de Jusavant, - N.-D. du Cloître,— N.-D. de Beaupré, — N.-D. de Gray. — N.-D. de Dole, — N.-D. de Montroland. — N.-D. de Villarsé, - N.-D. du Mont, - N.-D. de l’Effont, - N.-D. de Cusancc, - N.-D. de Faverney, — Sainte-Marie, — N.-D. deMontioux, — N.-D. de Baume, — N.-D, de Clairvaux, — N.-D, d’Ornans.

LVIII. Donnons jusquà la Franche-Comté, puisqu’elle tient à la Lorraine, et qu’elle ne cède à aucune des autres provinces en ce qui est de l’affection qu’elle a pour la Reine des cieux. La plupart des Églises qu’on y voit sont dédiées à la Sainte Vierge ; mais je fais ici profession de ne rechercher que les lieux où il y a quelque particulière dévotion. La cathédrale de Besançon, qu’on nomme de Saint-Jean le Grand, fut rétablie environ l’an sept cent nonante, par Bernoin, trente-septième Évêque de cette ville-là, qui était de la maison des rois d’Austrasie, et dédiée à la glorieuse Résurrection du Sauveur, à la Sainte Croix, à la très-sacrée Vierge Mère de Dieu, à l’Évangéliste Saint Jean, et aux bienheureux lévites Saint Étienne et Saint Vincent, et enrichie de plusieurs belles reliques, nommément de la Sainte Vierge.

En la même ville il y a encore plusieurs lieux d’ancienne dévotion, comme seraient Notre-Dame de Batan, Notre-Dame de Bevot, et plusieurs autres. L’Église qu’on nomme de Notre-Dame qui a été notablement embellie et agencée par les Pères Minimes, a de tout temps été renommée pour les miracles qui s’y sont faits, et comme elle est écartée du bruit de la ville et des assemblées, aussi est-elle très-propre à recueillir la dévotion. Ce qui fait que jamais il n’y a faute de personnes qui y vont faire leurs prières, pour implorer le secours de la très-glorieuse Vierge. En l’Église de la Compagnie de Jésus il y a une Notre-Dame de Montaigu où se sont faits plusieurs miracles, ainsi que les vœux qu’on voit autour de l’image de Notre-Dame le témoignent.

Au cloitre de la Magdeleine, l’on voit une vieille image de la Sainte Vierge, qu’on nomme à cette occasion Notre-Dame du Cloître, ou Notre-Dame de Pitié, à cause qu’elle tient entre ses bras le Sauveur descendu de la croix, laquelle, l’an mil six cent vingt-quatre, tout le cloitre ayant été brûlé, fut miraculeusement conservée sans que le voile même qu’elle portait fût offensé, nonobstant que la niche où elle était eût été réduite en cendres. Ce qui accrut merveilleusement la dévotion qu’on y avait auparavant. L’on y va pour toutes sortes de maladies, mais nommément pour les fièvres quartes. En l’Église des Cordeliers, il y a une Confrérie de la Conception, en laquelle on trouve des comptes rendus de plus de trois cents ans ; quoique l’on n’ait rien d’assuré de sa première fondation, à cause que tous les titres en furent perdus en la grande inondation qui couvrit la ville de Besançon, l’an quinze cent septante-cinq.

À une lieue de la même ville l’on voit Notre-Dame de Beaupré, qui est un pèlerinage fameux, où se garde la ceinture de la Sainte Vierge, dont un Archevêque de Besançon fit présent à cette Abbaye. Quant à Notre-Dame de Gray, qui est une image faite du chêne de Montaigu, laquelle est gardée en l’Église des Pères Capucins, il s’y est fait un tel abord depuis huit à neuf ans en ca qu’elle commença de faire miracles, que je puis dire en vérité que c’est aujourd’hui l’un des lieux les plus fréquentés qui soit en la Chrétienté. Et la Sainte Vierge a montré qu’elle prenait bien tant de plaisir d’y être honorée et servie, que des miracles dont on a pu tenir compte, il y en a déjà plus de deux mille cinq cents.

L’Église de Notre-Dame de Dole attire les passants de si loin par sa hauteur, qu’elle se produit de soi-même. La première pierre en fut jetée l’an quinze cent huit par Antoine de Vergey, Archevêque de Besançon. À un quart de lieùe de la même ville, l’on voit sur une petite colline Notre-Dame de Montroland, qui est l’ancien pèlerinage de ceux de la Franche-Comté et des provinces d’alentour. Près de Butier vous avez Notre-Dame de Villarsé ; près du Touraise, Notre-Dame du Mont ; près de Gy, Notre-Dame de l’Effont, que Thibaut de Rougemont, Archevêque de Besançon, fonda à son retour de la Terre Sainte ; près de Baume qu’on appelle les Nonnes, Notre-Dame de Cusance ; près de Vesoul, Notre-Dame de Faverney, qui est renommée tant pour les miracles qui s’y sont faits de fort longtemps, que pour la Sainte Hostie qui y fut miraculeusement conservée au milieu des flammes le propre jour de la Pentecôte, qui fut le vingt-cinquième de mai de l’an mil six cent huit ; près de Pontalier, l’Église de Sainte-Marie dans les montagnes de Bourgogne’ ; du côté de Saint-Claude, Notre-Dame de Montiaux, qui sont lieux renommés pour leur ancienne dévotion ; sans parler de Baume, de Notre-Dame deClairvaux, de Notre-Dame d’Ornans et de plusieurs autres, que l’ancienne piété, jointe aux laveurs et grâces du ciel, fait renommer de longtemps.

Pays-Bas : N.-D. dos Aviots, - N.-D. de Foy. - N.-D. de Tongrcs.

L1X. Rebroussons maintenant chemin, et repassons par la Lorraine, pour entrer dans les Pays-Bas. À peine y trouverons-nous un petit coin, où il n’y ait quelque marque de la piété de ce peuple dévot envers la glorieuse Vierge. Je ne dirai rien pourtant des nobles Églises d’Anvers, de Bruxelles, del.ouvain, de Malines, d’ArraS, de Saint-Omer, de Bruges, de Cambrai, do Dordrac, de Térouane, de Tournay, d’Utrech, de Valenciennes, ni de quelques autres de pareil renom. Je ne toucherai non plus "à un grand nombre de Monastères qui y ont été édifiés sous le nom de la Reine des cieux. Je parcourrai seulement quelques endroits des plus renommés à cause du concours des peuples et des merveilles qu’on y voit arriver.

LX. Entrant dans le duché de Luxembourg, nous visiterons la belle et ancienne Église de Notre-Dame des Aviots, qui est entre deux fameuses Abbayes d’Orval et de Juvigny. Les fréquents miracles qui y sont arrivés en faveur des enfants mort-nés, ont occasionné ce nom ; jaçoit que l’abord des pèlerins qui y viennent de divers endroits, soit une preuve péremptoire d’une quantité d’autres merveilles que la Reine du ciel y a faites. Près de Marcênes au Pont Villette, entre la Sambro et la Meuse, pays et diocèse de Liège, le douzième jour d’avril de l’an mil six cent vingt-six, un berger trouva une image de pierre jaunâtre qui était attachée à un vieux chêne, laquelle ayant été découverte commença bientôt de faire des miracles. Elle fut nommée par ceux du lieu Notre-Dame de Miséricorde.

Près de Foy, qui était une petite métairie située en la baronnie de Celles, au même diocèse et pays de Liège, se trouva environ le mois de mai de l’an mil six cent neuf, l’image tant renommée de Notre-Dame de Foy, en la façon que je vais dire. Un certain charpentier de Foy, nommé Gilles de Wantin, ayant abattu un grand chêne pour en faire un bateau, trouva qu’il était vermoulu et gâté au dedans ; ce qui le fit résoudre à le mettre en pièces pour en faire du feu. Comme il l’eut coupé à la hauteur d’un homme, il rencontra dans

1. 26

l’ouverture une image de Notre-Dame faite de terre blanchâtre de la hauteur d’un pied avec trois barreaux de fer, qui avaient jadis servi à la fermer, lorsque l’arbre était encore jeune. Elle fut premièrement portée en la maison du fermier de la métairie de Foy, où ayant demeuré six semaines, elle fut enfermée dans un autre chêne avec trois barreaux de fer, ainsi qu’elle était devant, et enfin posée où elle esta présent dans une petite chapelle qui fut bâtie au même lieu où était auparavant l’arbre qui avait porté ce beau fruit. Les miracles de toutes façons qui y ont été faits et continuent encore aujourd’hui, y ont attiré des personnes de tous les endroits de la chrétienté.

LXL En Hainaut, nous verrons Notre-Dame de Tongres, dont l’origine est digne d’être ici rapportée. Tongres est un beau et plaisant village au diocèse de Cambrai, distant d’environ une lieue de la ville l’Ath, et demi-lieue deChierves. L’an mil quatre-vingt-un, il y avait un seigneur ‘nommé Hector de Tongres, lequel était reeom- mandable tant pour sa noble extraction (car il était cousin des comtes de Flandre et de Saint-Paul, et neveu du comte de Namur) que pour sa bonne et louable vie, au jardin de qui fut apportée par les Anges l’image de la très-glorieuse Vierge, la veille de la Chandeleur, à onze heures de nuit, entourée d’une belle et claire nuée tellement rayonnante que tout le terroir en fut éclairé, à l’égal d’un beau jour d’été. Le seigneur de Tongres ayant appris ce qui était arrivé, se lit soudain transporter en son jardin (car il y avait trois ans qu’il était devenu aveugle), où étant avec la plupart de ses sujets, ils ouïrent l’espace d’environ une heure et demie, une musique céleste qui était accompagnée d’une si douce odeur, qu’il leur semblait que ce fût un avant-goût du Paradis. Cette harmonie passée, le seigneur lit prendre l’image et la porta dans sa chambre avec toute sorte d’honneur et de respect, et ordonna que là elle fût gardée et veillée très-soigneusement. Le lendemain matin elle fut portée solennellement à la paroisse de Saint-Martin et posée sur le grand autel. Mais voici une étrange merveille : car, le jour suivant, l’image fut trouvée au jardin, où elle avait premièrement été posée par les Anges. Cependant la nouvelle de ce miracle s’épand partout et on ne parle d’autre chose. L’Évêque de Cambrai en est averti, lequel ayant l’ait juridiquement informer de tout ce qui était arrivé, y vient en personne, et le dix-septième de février, après un beau discours qu’il fit des louanges de la Mère de Dieu, bénit le jardin où était l’image et tout le château du seigneur de Tongres, qui tout aussitôt se met en devoir d’y faire une belle chapelle, où depuis il y a eu des miracles sans nombre. Le sieur Robert de Hautport, seigneur (les Grands-Sars, de qui j’ai emprunté ce narré, en a recueilli quelques-uns des principaux et mieux avérés.

N.-d. de Cambray, — N.-D. de CUiervcs, - N.-d. de Splnliea.

En la même comté de Hainaut et au même diocèse de Cambrai, il y a une belle et ancienne Abbaye, nommée Cambron, distante de Mons d’environ trois lieues, où parfois fréquentait un juif converti, levé des Saints Fonts par le comte de Hainaut, et par le même fait sergent de la cour de Mons. En cette Abbaye il y avait, en une certaine galerie du quartier des étrangers, une image de la très-glorieuse Mère de Dieu tenant son fils entre ses bras, qui était adoré des Mages. Cette image tracée avec de la craie rouge sur une muraille d’argile causait un tel dédain et contre-cœur à ce malheureux, qui n’avait de chrétien que le nom, que de haine qu’il portait à la Mère de Dieu, souvent il se réveillait en sursaut, lui étant avis qu’elle lui disait ou faisait toujours quelque chose : ce qui embrasait encore davantage son maltalent, comme si la Vierge eût pris plaisir à troubler son repos et interrompre son sommeil. Ainsi plein de rage et de furie, non content des atroces injures qu’il déchargeait sans cesse contre elle, un jour de l’an treize cent vingt-deux, il se laissa transporter jusque-là que de darder cinq coups de sa javeline contre l’image de la Vierge, qu’il ne pouvait souffrir devant soi, d’où tout aussitôt le sang sortit en abonbance. Deux frères Convers, dont l’un était charpentier, nommé Jean Mandidier, et l’autre se nommait Matthieu de Lobbes, ayant été attirés par le bruit d’un hurlement et d’un tintamarre confus, et ayant reconnu le désordre qui avait été t’ait, en furent merveilleusement indignés. Et quant à Jean il se mettait déjà en posture de fendre la tête à ce sacrilège avec sa hache, si son compagnon ne l’eût retenu. Mais ayant avisé par ensemble qu’il valait mieux procéder par justice, ils firent le rapport à l’abbé, qui eut son recours au comte de Hainaut. Sur ces plaintes, le criminel est appréhendé et mis à la question ; mais il la soutient et gouverne sa langue et ses réponses en telle sorte, qu’il est renvoyé et rétabli en son office.

Quatre ans après, un Ange s’apparaît à un certain vieillard demeurant auxEstinnes, nommé Jean Flamand, dit le Fèvre, qui était paralytique depuis sept ans, et lui commande d’appeler le juif en duel en titre de revanche de J’outrage qu’il avait fait à l’image de la très-glorieuse Vierge Mère de Dieu. Le vieillard se conseille à son Pasteur, lequel le voyant voirement guéri tout à coup de sa paralysie, mais au reste encore faible et débile, lui ordonne d’attendre la recharge d’un autre mandement. À la troisième nuit l’Ange retourne pins luisant que devant, et lui commande de la part de la Reine du Ciel d’aller à l’Abbaye de Cambron, pour voir de ses yeux le tort qu’elle a reçu du perfide juif, et d’en poursuivre la vengeance à la façon qu’elle lui avait prescrite. Le vieillard s’étant porté sur les lieux arme de confiance et de zèle, présente le cartel de défi au juif, qui est contraint de l’accepter. Le lieu du combat est à la porte, du parc de la ville de Mons, où l’on voit encore aujourd’hui une petite chapelle dédiée à l’honneur de la Vierge de Cambron. Le juif scélérat ayant été du premier coup porté par terre, est condamné à être traîné par un cheval au lieu du supplice, et à être pendu par les pieds la tête en bas, et le feu dessous avec deux dogues affamés à ses côtés. Tout ceci est rapporté par le sieur de Hautport susnommé, chez qui il sera loisible à un chacun de lire les grandes merveilles que Dieu a faites à l’occasion de cette image.

Le même a encore écrit l’histoire de Notre-Dame de Chierves, qui est une petite villette aussi en Hainaut, où l’an onze cent trente, la dame du lieu, nommée Icle, fit bâtir une petite chapelle près d’une fontaine où l’on allait puiser de l’eau, et ce à l’occasion d’une image de Notre-Dame qu’on avait mise sur un sureau près de la même fontaine, afin de réveiller la dévotion de ceux qui allaient à l’eau. La chapelle ne fut pas plutôt bâtie, qu’elle attira un monde de gens. Mais ce qui accrut gracieusement la dévotion, ce fut en premier lieu ce qui arriva, l’an treize cent six, à Huart Picquavet, lequel étant tourmenté de la goutte, en fut délivré par un vœu qu’il fit à Notre-Dame de Chierves, et après ce qui advint à un Parisien, lequel étant atteint d’une paralysie, par inspiration divine se fit porter au même lieu, où se trouvant aussitôt libre de son incommodité il prit dès lors la résolution d’agrandir la chapelle en la forme qu’on la voit aujourd’hui.

Notre-Dame de Spinlieu, qui est près de Mons en Hainaut, n’était jadis sinon un petit Ermitage : aujourd’hui c’est un beau Monastère de l’Ordre de Cîteaux, et de tout temps la Sainte Vierge a montré qu’elle prenait plaisir d’être servie et honorée en ce lieu. La ville de Cambray (que je mets aussi en Hainaut, quoique quelques-uns en veuillent faire une province particulière) confesse avoir été délivrée delà fureur des Huns ou Hongrois qui l’assiègeaient l’an neuf cent trente, par la laveur et entremise de la très-glorieuse Vierge que lui avait jadis acquise son Archevêque Saint Vast, en lui dédiant la belle Église qu’elle a en cette ville-là. Notre-Dame de Hault en Hainaut est l’une des petites statues que Sainte Elisabeth, fille d’André, Roi de

Hongrie (1), avait honorées très-religieusemeut pendant sa vie, et les a laissées par testament comme une riche succession à sa lillo Sophie, qui depuis les distribua à diverses Églises où Dieu l’ait aujourd’hui des merveilles à leur occasion. Mais la plus célèbre est celle qui est gardée à Hault, où elle a bien payé l’honneur qui lui est rendu, l’ayant en diverses rencontres garantie de manifestes dangers.

N.-D. du Bois, — N.-D. de Bonne-Espérance, — N.-D. de la Fontaine.

LXII. À Arras, au pays d’Artois, il y a une chapelle qu’on nomme Notre-Dame des Ardents, où est gardé un cierge miraculeux, qu’on croit avoir été apporté du ciel par Notre-Dame. La chose se passa ainsi (2) : L’an mil nonante-cinq, ou, comme disent les autres, l’an onze cent et cinq, la ville d’Arras fut longuement travaillée d’une mauvaise maladie qu’on nommait les Ardents, qui donna sujet aux citoyens de recourir à la Mère de miséricorde, laquelle enfin touchée de compassion descendit par la voûte du chœur de fa grande Église à la vue d’un grand nombre de personnes, portant un cierge entre les mains, qu’elle donna àlttier de Brabanet à Pierre le Normand, qui lors étaient en différend à cause d’un meurtre qui avait été fait. C’était pour commencer la première merveille de ce divin présent par la réunion de ces deux esprits. Autant de malades qui depuis burent de l’eau où la cire qui découlait du cierge allumé avait été trempée, recouvrèrent leur première santé. Et ce qui a rendu la chose plus auguste et plus vénérable, c’est qu’il y a plus de cinq cents ans que l’on allume ce cierge sans qu’il soit en rien amoindri ; jaçoit qu’on en ait fait quantité de petits delà cire qui en dégoutte à mesure qu’il est allumé.

Près de la même ville d’Arras il y a une petite chapelle qu’on nomme Notre-Dame du Bois, où un méchant homme, nommé Jean de la Palu, voulant entrer avec son cheval ne plus ne moins que dans une étable, la Sainte Vierge vengea aussitôt le tort qu’il avait pensé de lui faire. Car comme il pressait son cheval avec l’éperon, le cheval le jeta par terre et lui rompit le cou sur la place. Cela arriva l’an mil quatre cent septante-huit. Au milieu d’un bois qui est à une demi-lieue de Valenciennes en la même Comté d’Artois, il y a une belle Église fondée par le duc d’Ascot à l’occasion des miracles qui se faisaient eu quantité au moyen d’une image de Notre-Dame de Foy, que les écoliers du collège de la Compagnie de Jésus avaient attachée

(1) Lipsius, in D. Virg Hallensi. — (2) Meyerus, in AnnalibuS Flandrise.

à un chêne le propre jour de Notre-Dame des Neiges, qui est le cinquième du mois d’Août de l’an mil cinq cent vingt-six.

À une demi-lieue de la même ville se voit le petit Ermitage qu’on nomme aujourd’hui Fontenelles ; auparavant on l’appelait Notre-Dame de la Fontaine, à l’occasion duquel l’an mil huit cent arriva une chose fort remarquable. Car la peste ravageant tout à fait la ville de Valenciennes, la Sainte Vierge apparut à l’Ermite, qui était un saint homme, l’avant-veille de sa Nativité, et lui ordonna de dire aux habitants de sa part qu’ils jeûnassent le lendemain, et passassent la nuit en prières, et qu’elle leur ferait voir des merveilles. Tous se mirent incontinent en devoir d’obéir. La nuit venue, les voilà pour la plupart sur les murailles en prières et dévotions. Comme ils priaient avec plus de ferveur, la Sainte Vierge descendit du ciel à la vue de tous, plus luisante que le soleil, accompagnée d’un nombre infini de Bienheureux, et avec un cordeau qu’elle tenait à la main elle en ceignit toute la ville à la rondeur de deux lieues ; et cela fait, se rendit à la logette de l’Ermite, lui enjoignant expressément d’aller derechef trouver les Consuls, et leur commander de sa part de passer encore le lendemain, qui était le jour de sa Fête, en dévotion, et de faire une Procession générale à l’endroit où elle avait laissé le cordeau ; ajoutant que par ce moyen la contagion cesserait. La chose advint tout ainsi qu’elle l’avait prédite, et en reconnaissance d’une tant signalée faveur, tous les ans pendant l’octave de la Nativité, la Procession générale fait chaque jour une partie de ce tour de deux lieues que la Sainte Vierge marqua. Le cordeau miraculeux est gardé avec beaucoup d’honneur parmi les plus précieuses reliques de la ville ; et dès lors on institua une Confrérie que l’on appelle des Rayés, à cause que ce jour-là les Confrères portent des habits rayés en signe de réjouissance, et pour conserver la mémoire d’un si remarquable bienfait.

N.-D. dû Broubourg, \_ N.-D. de la Treille, - N.-D. des Wes. - N.-D. de Vasier, - N.-D. de

Consolation, — N.-D. de la Treille, — N.-D. des Ardents, — N.-D. da Haut ou de Consolation, —

N.-D. de la Barrière,— N.-D. de Fines,— N.-D. de Grâces, — N.-D. de Fourdes, — N.-D. de

Linsclle, — N.-D. de Messine, — N.-D. de Smelcem.

LXI1Ï. En la province de Flandre l’on voit Notre-Dame de Brou- bourg, qui est en l’Église de la Paroisse. Elle était déjà renommée par les miracles qui s’y faisaient et par la dévotion des peuples. Mais son renom s’accrut grandement lorsqu’un certain Breton l’ayant frappée dans le sein av ec son épée, le sang sortit abondamment de la plaie, et le sacrilège tomba roide mort sur la place. Cela arriva l’an mil trois cent quatre-vingt et trois, ainsi que l’annaliste Bzovius l’a tiré des Archives de l’Église de Broubourg. La noble ville de Douay ne manque pas de lieux dédiés à la très-glorieuse Vierge, ni de marques de ses faveurs. Joignant l’Église de Saint-Pierre, il y a une gentille chapelle qu’on nomme Notre-Dame de la Treille. Avant qu’elle fût bâtie il y avait déjà une image de la Sainte Vierge. L’an mil cinq cent trente-deux, il arriva que certains enfants jouant autour de l’image, manquèrent au respect qu’ils lui devaient ; mais ils furent bientôt arrêtés s’apercevant que l’image changeait le petit Jésus d’un bras à l’autre, et qu’elle les menaçait avec la main. Cette nouveauté les ayant remplis d’effroi, ils se rendirent à leurs maisons à perte d’haleine pour raconter à leurs parents ce qui leur était arrivé. Incontinent voilà la place pleine de monde, et de tous ceux qui accoururent pour être témoins de cette merveille, il n’y en a pas un seul qui doute que la Sainte Vierge n’ait dessein d’être plus particulièrement servie et honorée en ce lieu-là. En effet il serait malaisé de dire combien de personnes furent pour lors guéries, et de combien de sortes de maladies. Bref, les faveurs que la Sainte Vierge fit à une infinité de personnes furent si grandes et si fréquentes, que des aumônes et des présents que l’on lit en reconnaissance des grâces reçues on bâtit dans peu de temps une chapelle fort jolie.

En la rue qu’on nomme des Wes il y a aussi une chapelle où se sont faits plusieurs miracles. En l’Église des Cordeliers on voit encore le tableau de la Conception que le feu ne put endommager, lequel l’an mil cinq cent cinquante-trois, réduisit en cendres tout le reste qui était autour de l’Autel. Aux environs de la même ville On remarque un notable concours de personnes à Notre-Dame de Vasier, et nommément de villageois dont le bétail est souvent guéri en buvant de l’eau d’un puits qui est au cimetière de l’Église. Joignant la maison des lépreux il y a une petite chapelle qu’on appelle Notre-Dame de Consolation, ou bien Notre-Dame des Fièvres, à cause de l’allégement que plusieurs y trouvent en leurs infirmités, et nommément ceux qui sont travaillés des fièvres. À l’Ile, en l’Église de Saint-Pierre, l’on montre la dévote chapelle de Notre-Dame de la Treille, à qui on a donné ce nom à cause que l’image de la Sainte Vierge est derrière un treillis de fer. Il y a plus de trois cents ans qu’elle est renommée pour les divers miracles qui s’y sont faits, et pour la dévotion du peuple qui y vient de divers endroits, et nommément le samedi (1). Au milieu de la place publique, vis-à-vis de la maison de ville, il y a une chapelle de la Sainte Vierge, en laquelle on garde un cierge formé de la cire qui a dégoutté du grand cierge

(1) Bucelinus, in Annalibus Gallo Flandri®, lib. II.

d’Arras, duquel j’ai déjà parlé ci-dessus. On prend de la cire qui en découle à mesure qu’il est allumé (1), et la jette-t-on dans l’eau, laquelle a tant de grandes vertus tant pour cliasser les fièvres que pour éteindre toute sorte de malignes ardeurs qui travaillent les corps humains.

En l’un des faubourgs, tout contre la porte neuve, il y a une chapelle fort dévote et fort fréquentée qu’on nomme Notre-Dame du Haut à cause de son assiette, ou bien de Consolation, à raison du soulagement qu’en tirent ceux qui y vont implorer le secours de la glorieuse Vierge. Elle fut bâtie (2) par suite de la délivrance miraculeuse d’un Seigneur de Haucron, que la Sainte Vierge tira d’un danger évident de naufrage aussitôt qu’il l’eut réclamée. À demi- lieue de la ville l’on rencontre la chapelle de Notre-Dame d’Esquer- mes, qui était déjà célèbre en miracles il y a plus de quatre cents ans. À une autre demi-lieue d’un autre côté (3), l’on voit la dévote chapelle de Notre-Dame delà Barrière, qui porte ce nom à cause qu’elle est contre la barrière de l’Abbaye de Marquette. À une autre demi-lieue l’on remarque Notre-Dame de Fines, où plusieurs miracles ont été faits, il y a déjà longues années (4) ; à une lieue de la ville, la chapelle de Notre-Dame de Grâces, que l’on commença de fréquenter plus qu’auparavant, après qu’un citoyen de l’Ile, nommé Jean Dubois, y eut été miraculeusement délivré d’une apoplexie, l’an mil cinq cent quatre-vingt-un.

À deux lieues de la ville tirant à Béthune, Notre-Dame de Four- nes, où y a un grand abord de personnes qui sont travaillées de maladies froides, telles que sont les humeurs sciatiques, les contractions de nerfs et autres semblables, nommément depuis quelques cents ans en cà, qu’une femme percluse de ses membres, qui avait employé deux jours entiers et une nuit à faire une lieue pour y aller, s’en retourna saine et gaillarde, ayant laissé ses potences à la chapelle, où l’on en voit une grande quantité. À deux autres lieues du côté du Levant, l’Église Paroissiale de Notre-Dame de Linselle, où l’on va principalement pour demander la pluie, pendant les grandes sécheresses. À trois lieues, Notre-Dame de Messine, qui n’est pas moins renommée que les précédentes, soit pour les guérisons qui s’y font, soit pour le concours qu’on y voit. Il ne faut pas ici oublier Notre-Dame qu’on nomme de Smelcem, qui fut bâtie et fondée par Baudouin, surnommé Belle-Barbe, ensuite de la guérison qu’il reçut par l’entremise de la Sainte Vierge d’un flux de sang qui l’avait déjà travaillé l’espace de dix-sept ans, et que l’on jugeait

(1) Bucelinus, loc. cit. — (2) Bucelinus, ibid. — (3) Bucelinus, ibid. — (4) Bucelinus, ibid.

incurable. Au lieu où il fit bâtir cette Église, et où il obtint la guéri- son, il y avait une image miraculeuse de la Sainte Vierge où parmi plusieurs autres merveilles les bergers ont souvent remarqué que, lorsque leurs brebis s’en approchaient, elles fléchissaient le genou.

N.-D. de Monlaigu, - N.-D. d’OEgniès, - N.-D. d’Affleghcm, \_ N.-D. de Louvain, - N.-D. de I.aken, — N.-D. de Schiedem, — N.-D. du Dordrach.

LXIV. Passons maintenant au Duché de Brabant. Qui n’a ouï parler de Notre-Dame de Montaigu, qu’on appelle aussi Notre-Dame do Sichem, à cause qu’elle est voisine d’une petite mais ancienne ville de ce nom, qui est à deux lieues de Louvain, à trois de Malines, à quatre d’Anvers et autant de Bruxelles ? Sur un endroit de la montagne qu’on appelle Montaigu, au milieu d’une belle plaine, il y avait un vieux chêne qui gardait un riche trésor ; c’était une petite image de Notre-Dame ; or un berger l’ayant rencontrée se saisit à dessein de l’emporter et de lui dresser un petit Oratoire à la maison. Mais, chose étrange ! cette résolution ne fut pas plutôt formée en son esprit, que le voilà arrêté au même lieu où il était, tout ainsi que s’il eut pris racine, sans pouvoir avancer un seul pas. Cependant le Soleil se couche et son Maître, qui n’entend nulle nouvelle de lui, ni de ses brebis, l’attend avec impatience. Mais voyant que l’heure passait et qu’il ne revenait point, il se douta de quelque accident. Cela le fit résoudre à s’assurer de ce qui se passait, et à aller apprendre ce qui lui serait advenu. Jamais homme ne fut plus surpris que ce pauvre garçon voyant son Maître, et se sentant ainsi découvert. Ce qui fut cause que ne pouvant plus dissimuler ce qui lui était arrivé, il confessa ingénument sa faute, et tirant l’image de son sein, pria très-instamment son maître de la vouloir remettre au lieu d’où il l’avait tirée. Le Maître ne l’eut pas plutôt remise que le berger commença de marcher sans difficulté, comme s’il eût été délié.

La nouvelle de cet accident se répandit aussitôt partout, et dès lors ce fut chose merveilleuse du concours qui se fit à cette image. Il est bien vrai que l’année mil cinq cent quatre-vingt, elle fut enlevée, et ne sait-on par qui, ni comment ; mais le lieu ne laissa pas pourtant d’être fréquenté comme devant. Six ans après la perte de l’image, un vénérable vieillard en substitua une autre en sa place, laquelle y ayant été gardée jusqu’à l’an mil six cent et deux, fut mise dans une petite chapelle faite de bois, et enfin logée honorablement dans une belle Église qui fut bâtie à cet effet par l’Archevêque de Malines. Les miracles qui s’y sont faits, et s’y font encore aujourd’hui, ne peuvent pas être mis en compte ; et je crois qu’il y a peu d’endroits en la Chrétienté où il n’y ait des images miraculeuses qui ont été fajtes du chêne où se rencontra la première ; et si je les voulais aller rechercher, il faudrait faire état d’une histoire entière. Le docte Lipse, personnage assez connu par les livres qu’il a composés, en a couché par écrit ce qu’il a su de mieux avéré.

À une lieue de Nivelle, qui est aussi au pays de Brabant, l’on voit Notre-Dame d’QEgniês, d’où la bienheureuse Marie d’OEgniès a pris le nom, tant à cause que c’était le lieu de sa naissance, qu’à raison de la grande dévotion qu’elle portait à ce lieu-là, qu’elle visitait une foi l’an à pieds nus, et où Notre-Seigneur et sa Sainte Mère lui ont fait une infinité de faveurs, ainsi que je dirai plus à propos au troisième Traité de ce livre (1). Au Monastère d’Affleghem on montre encore aujourd’hui une image delà très-glorieuse Vierge, de laquelle on tient d’ancienne tradition que Saint Bernard la saluant et lui élisant : Dieu vous garde, Marie ; elle lui répondit d’une voix claire et intelligible : Dieu vous garde, Bernard. À Louvain, dans une chapelle de l’Église de Saint-Pierre, il y a une image de Notre-Dame, laquelle l’an mil quatre cent quarante-quatre, le vingt-cinquième de Septembre, commença à faire des miracles, et depuis a toujours continué. Près de Bruxelles, l’on va visiter Notre-Dame del.aken, qui est une Église bâtie par l’expresse ordonnance de la Bienheureuse Vierge (2), laquelle avec un cordeau que l’on montre encore aujourd’hui, en marqua toutes les mesures. Elle a été consacrée par Notre-Seigneur et ennoblie de plusieurs miracles.

LXV. La Hollande ne manque non plus que les autres Provinces de marques de l’ancienne piété de ses aïeux, et de l’affection de la très-glorieuse Vierge en son endroit, quoique à présent elle s’en rende grandement indigne. La ville de Schiedam ne se glorifie pas moins do l’image qu’elle possède de la très-sacrée Mère de Dieu, que de la naissance de la Bienheureuse Sainte Lidwine. Il y avait un certain marchand, lequel parmi d’autres denrées portait une belle image de Notre-Dame qu’il avait dessein d’aller vendre à la foire d’Anvers. Comme il voulut lever les ancres pour quitter le port de Schiedam, il lui fut impossible d’avancer, quelque diligence qu’il pût faire. Ceux de Schiedam étant accourus pour être témoins de cette nouveauté, et plusieurs même étant entrés dans le vaisseau, comme ils eurent aperçu l’image de la glorieuse Vierge, ils jugèrent tout aussitôt qu’elle ne voulait pas aller plus loin, et que c’était l’unique sujet qui arrêtait là le marchand. En effet, dès qu’ils eurent acheté l’image qui devait être le bonheur de leur ville, et qu’ils

(1) Cap. IV, § 4. — (2) Vide Auctarium ad Molanum.

l’eurent tirée du vaisseau, il s’ébranla de soi-même, et sans aucune difficulté, se laissa aller au gré du vent. Les Citoyens ayant vu en cette merveille l’affection que la Reine du Ciel avait pour leur ville, la conduisirent solennellement en l’Église de Saint-Jean-Baptiste, où bientôt elle commença de se faire connaître par les miracles qu’elle fit. C’était là que Sainte Lidwine avait sa grande dévotion ; car souvent il lui arrivait de passer plusieurs heures devant cette image, même dès l’âge de sept ans. Que si parfois il advenait que sa mère se fâchât à elle pour avoir trop demeuré, elle lui disait en l’embrassant : Ma bonne mère, je vous prie, ne vous fâchez pas : je suis allée saluer la belle Notre-Dame, et elle m’a souri fort doucement. Elle avait accoutumé d’être conduite par son bon Ange soit en esprit, ou autrement, dans une contrée orientale, qui était une vraie image du Paradis ; mais jamais il ne manquait de la mener avant toute chose saluer la Vierge de Schiedam.

À Dordrach aussi en Hollande, l’on voit la belle Église de Notre-Dame que Sainte Sure, ou Sotêre, Vierge et martyre, fit bâtir. Il y a près de la ville un ruisseau qu’on nomme Dordrech, sur le rivage duquel il y avait dans un arbre, une image de Notre-Dame fort dévote, que cette Sainte visitait souvent. La dévotion l’ayant prise de lui faire bâtir une Église, la Sainte Vierge l’agréa. Et de fait elle lui envoya un Ange qui lui en traça le dessin, et en prit toutes les mesures. En outre il lui mit en main trois pièces d’or, qui servirent à fournir aux frais et à contenter les ouvriers. Ce qui fit que quelques voleurs s’étant persuadés qu’elle avait de l’argent caché, l’assassinèrent malheureusement au même endroit, d’où quant et quant sortit une belle et claire fontaine, de laquelle vont boire ceux qui sont travaillés des fièvres ; et ce leur est chose ordinaire d’y trouver de l’allégement.

L’Angleterre : N.-D. (les Arcs, - N.-D. de Cantorbéry, — N.-D. de Westmonster,

LXVI. Nous voici assez à propos près de la mer pour aller faire une course en Angleterre, afin d’y remarquer les traces de la piété anglaise, non de celle qui y est maintenant, mais de celle qui répandait jadis une si agréable odeur par tout le monde, lorsque la Mère de Dieu, de sa propre main, donnait la Sainte Ampoule pour le Sacre des Bois anglais, ainsi que je dirai ailleurs (1) ; lorsque son image marchait devant les bataillons rangés (2), et qu’avec de petites poignées de gens, ils remportaient de très-grandes victoires ; lorsqu’ils

(1) Tract, III, c. VIII, § 2. — (2) Willelmus Malmesburiensis, lib, I, c. i de Ges- tis Regnum Angl.

412 la triple couronne,

prêtaient l’oreille à Saint Anselme, à Saint Edmond, au vénérable Bède, à Alexandre de Halès, et à tant d’autres qui leur disaient des merveilles de l’excellence et de la dévotion de celle qui les protégeait visiblement, et détournait les dangers tout évidents de dessus leurs têtes. Il nous faudra rappeler la mémoire de ce temps-là, et les maisons que la Reine du Ciel a encore aujourd’hui en ce Royaume, quoique profanées par l’impiété d’un siècle entier, nous y serviront grandement.

On ne parlait jadis que de la belle Église de Notre-Dame des Arcs, qui est à Londres (1), laquelle, l’an de notre salut mil septante et un, fut emportée avec plus de six cents maisons, par l’effort d’un orage épouvantable qui éleva la charpente si haut en l’air, que tombant, en même disposition qu’elle était auparavant, sur le pavé, elle l’enfonça, et entra plus de vingt pieds dans la terre, d’où jamais il n’y eut moyen de la retirer ; tout ce qu’on put faire, ce fut de scier ce qui passait des chevrons pour rétablir le pavé en son entier, far aventure que c’était un avertissement secret des orages plus dangereux qui se devaient un jour élever en ce Royaume, et contraindre la Reine du Ciel leur bonne Protectrice à les quitter.

À Lincoln (2) se voit encore la magnifique Église qui fut édifiée l’an mille quatre - vingt, par Remi, lequel y ayant transféré son siège de la ville de Dorkecestre, ayant bâti à l’honneur de Notre-Dame ce beau vaisseau, et fondé un grand nombre de Chanoines pour le service de sa Cathédrale, fut emporté par la mort sans qu’il y pensât, la veille du jour qu’il la devait consacrer, laissant ce soin à Robert Bloet, son successeur. Là même se voit aussi celle que Saint Hugues le Chartreux (3), qui depuis y fut Évêque, érigea à l’honneur de la Sainte Vierge (1). Celle de Walsingham fut bâtie par une occasion qui mérite bien d’être connue de toute la postérité. Le Roi Edouard premier étant encore jeune, jouait aux échecs avec un soldat en une chambre voûtée, lorsque tout d’un coup, sans dire ni savoir lui-même pourquoi, il quitta le jeu et la place, et à peine l’avait-il fait, que voici tomber une grosse pierre de la voûte, justement à l’endroit où il était assis, qui sans doute l’eût accablé si elle l’y eût rencontré. Miracle qu’il attribua soudain à une laveur particulière de la Mère de Dieu, à qui il avait une confiance signalée.

LXVII. Je ne saurais bonnement dire en quel endroit d’Angleterre arriva ce que nous lisons en la vie de Saint Laurent, Évêque

(1) Villelmus citatus, lib. IV in Willelmo II. — (2) Villelmus, ibidem, lib. IV. — (3) Rogerus de Heuc., parle posteriore Annalium Angl, — (4)Thom. Walsingham, in Hist. Anglic. in Edoardo I.

de Dublin, en Hibernieou Irlande (1). Ce Saint s’étant rencontré en Angleterre pour quelques nécessités de son Église, il arriva qu’un homme fort riche ayant bâti une belle Église à Notre-Dame, l’avait donnée en garde à un Ermite, à qui la Sainte Vierge s’apparaissant, demanda pourquoi donc sa maison demeurait tant sans être consacrée. Le solitaire répond qu’il y avait fort longtemps que l’évêque du lieu était absent du Royaume, et que c’était la seule cause du retardement II y a bien des nouvelles, repart la Mère de Dieu ; car je ne veux, ni n’entends en façon quelconque que mon Église soit dédiée par celui-là ; vous avez ici Laurent, de qui je désire ce service, et qu’en signe de cette mienne volonté, on lui fasse entendre qu’il n’aura point le vent favorable pour son **l**’etour, que la dédicace ne soit faite. L’Ermite raconte le tout au richard, lequel ayant convié le Saint à un sien château, lui exposa par ordre toute la vision. Ce Saint Prélat du commencement lit bien quelque difficulté, ne voulant entreprendre sur la juridiction de l’Évêque absent ; mais enfin, après beaucoup de prières et de consultations, on trouva que Notre-Dame dispensait suffisamment des lois et des formes ordinaires ; ce qui fut confirmé par le succès. Car à peine avaient-ils diné, la célébrité étant achevée, que le vent propice se leva, et conduisit heureusement Saint Laurent en Hibernie, où il bâtit et dédia peu après une Église à Notre-Dame beaucoup plus magnifique que celle qu’il avait consacrée en Angleterre.

À Cantorbéry, on ne saurait bonnement voir la belle Église de Notre-Dame, sans se souvenir de Saint Augustin, Archevêque de la même ville et Primat d’Angleterre, qui y fut nourri et élevé ainsi qu’un autre Samuel. À Westmonster il y a une Chapelle fort gentille que le Roi Henri fit bâtir. Il y jeta la première pierre de ses propres mains et l’enrichit de plusieurs ornements d’Église. C’était là qu’il entendait d’ordinaire tous les jours trois Messes chantées sans les autres basses Messes, dont il ne tenait point le compte. Il y aurait tout plein de choses à dire, tant des Monastères que des lieux de dévotion qui étaient jadis fréquentés en ce royaume si florissant en piété ; mais il est désormais temps de passer à la terre ferme du côté de Septentrion.

Le Danemark.

LXVIII. Nous y entrerons parle Danemark, où parmi plusieurs autres particularités qui témoignent le sentiment que cette nation à eu de la Mère de Dieu, l’on nous montrera le bouclier duRoi Ptimislas,

(1) Surius, XIV Noveinbr. Pulydorus VirIIII., lib. XIII l’Iist. AugH®.

•414 la **TRIPLE** couronne,

sur lequel était gravée l’image de la très-glorieuse Vierge, et avec lequel il allait hardiment attaquer tous ses ennemis. Aussi est-ce une chose certaine et soigneusement remarquée par les historiens que la Sainte Vierge, en qui il avait sa confiance, lui a plusieurs l’ois mis la victoire entre les mains.

La Moscovie.

LXIX. Jæoit que pour la plupart la Moscovie soit schismatique, si est-ce qu’elle ne laisse pas d’avoir un sentiment d’affection très-particulière envers Notre-Dame (1). Car, quoique le peuple ne quitte le travail pour aucune fête qui se présente le long de l’année, non pas même pour la solennité do Pâques, estimant que cela n’appartient sinon aux riches et aux grands Seigneurs, néanmoins il se déporte de tout exercice manuel, le jour de l’Annonciation de la Vierge ; telle est l’estime que cette nation fait de la Mère de Dieu. « Nos ennemis seront nos juges, ils ne craignent pas d’excéder, quand il est question d’honorer cette créature céleste (2).

La Pologne : N.-D.de Cracovie, — N.-D. de Clcrmont.

LXX. C’est chose assurée qu’en toute la Pologne la Sainte Vierge est merveilleusement honorée ; et ce qui est particulier à cette nation, c’est qu’elle traite avec tant de respect le sacré nom de Marie, qu’il n’est permis à aucune femme de le porter, de quelque qualité qu’elle soit. Au reste, nous trouverons d’excellentes marques de la piété Polonaise envers elle ès villes de Posnan, de Kalisz, de Dublin, de Joraslau, de Semdomira, de Luko, de Totum et en plusieurs autres endroits de ce Royaume. Ce qui advint au bienheureux Saint Hyacinthe, de l’Ordre des Frères Prêcheurs, l’an douze cent quarante et un, est très-digne d’être ici rapporté. Ce grand serviteur de Dieu et de sa bienheureuse Mère demeurait à Kiovie, qui est la métropolitaine de la Russie, lorsque les Tartares l’investirent et commencèrent de la battre. Il y avait sur le grand Autel une belle image d’albâtre de la bienheureuse Vierge, devant laquelle le Saint avait coutume de prier et de répandre son cœur. Il y alla dire la Messe comme pour la dernière fois, à dessein de prendre congé de sa bonne mère et maîtresse, et de lui recommander sa maison. Mais à peine avait-il achevé qu’elle lui parla en cette manière : Mon fils Hyacinthe,

(1) Posscvinus, Comment, rerum Moscovit. ~ (2) La R. Mère de Biémur.

pourquoi me laissez-vous ici, et pourquoi ne m’emportez-vous pas plutôt avec les Saints Sacrements de mon fils ? Pourquoi me voulez-vous laisser à la merci de mes ennemis ? À quoi le bienheureux Saint répondit : Comment est-ce, Madame, que je pourrais porter une image si pesante ? Prenez, prenez-moi hardiment (répliqua l’image), et ne me laissez pas ici, vous verrez que je deviendrai légère entre vos bras et que je vous allégerai plutôt que je ne vous chargerai. Le Saint s’approcha de l’Autel pleurant à chaudes larmes, et prenant le Saint Sacrement d’une main et l’image de la Vierge de l’autre, et la serrant contre l’épaule, il sortit avec ses Religieux par une porte où les Tartares n’étaient pas encore parvenus. En cet état il passa par la Moscovie, par la Lithuanie et par quelques autres provinces, et se vint rendre à Cracovie, qui est la capitale de la Pologne, où il déposa sa douce charge en l’Église delà Trinité. Et, pour accomplir la merveille, aussitôt qu’il eut mis bas l’image, elle reprit sa pesanteur naturelle, quoique tout le long du chemin elle ne l’eût point empêché. Le peuple de Cracovie reçut ce double gage de son bonheur avec une merveilleuse dévotion, et depuis a toujours conservé l’image de la bienheureuse Vierge, ne plus ne moins qu’un asile sacré que le ciel lui avait adressé.

LXXI. L’an treize cent quatre-vingt et trois, une des images de la Vierge qui furent faites par Saint Luc, fut portée en un lieu qu’on nomme Clermont, à dix-huit lieues de Cracovie ; l’affaire se passa ainsi (1). L’image de Notre-Dame, qui est celle, ainsi qu’on estime, qui fut envoyée à l’Impératrice Pulcbérie et mise par elle en l’Église de Notre-Dame de la Guide, qui était près de la ville de Constanti- nople, par laps de temps vint entre les mains d’un Duc de Russie nommé Léon, qui la laissa finalement à Ladislas, Duc d’Opolie, lequel pour lors portait les armes pour le Roi de Pologne. Ladislas ayant fait dessein de conduire cette image à Opolie, d’où il était Duc, comme il fut arrivé au-dessus d’une petite montagne qu’on appelle Clermont, il lui fut impossible de la remuer et de la transporter plus avant. Ce qui lui fut une marque assurée que la Reine du ciel avait choisi ce lieu-là pour y être servie. En effet, on lui dressa au même endroit une belle Église, où depuis se sont faits plusieurs miracles. L’Annaliste Bzovius, de l’Ordre des Frères Prêcheurs, en rapporte jusqu’à vingt-cinq des plus signalés en l’an treize cent quatre-vingt et trois.

(1) Auclor libelli de miraculis Marianis apud Bzovium, an. 1383.

L’Allemagne : N.-D. de Crupne, — N.-D. de Cajau, — N.-D. de Witzbourg,— N.-D. de Hoechberg ou Hautmojit, — IS.-D. de Ditlolbach.

LXXII. Passons maintenant en Allemagne, où la glorieuse Vierge a eu de tous temps quantité de bons serviteurs et des lieux qui lui ont été dédiés. Il y a des villes et des provinces entières qui sont du fief de Notre-Dame. Le docte et dévot Costere donne cet honneur au Duché de Bavière, à l’Alsace, à Magdebourg, qui signifie en notre langue la Cité de la Vierge ; à Mariembourg, qui porte l’interprétation de son nom ; à Strasbourg, à Munster, à Bâle et à quelques autres semblables. En preuve de quoi la monnaie de ces villes ou provinces-là est pour la plupart marquée d’un côté au coin de la Vierge. Je ne me veux pas ici arrêter à parler des belles et anciennes Églises de Notre-Dame de Mayence, de Cologne, de Wilzbourg, d’Ausbourg, de Clèves, de Vormes, de Munich, de Ratisbonne et d’une infinité d’autres qu’on rencontre par toutes les villes et villages. Je veux suivre mon premier dessein, qui n’est sinon de remarquer les lieux qui ont été principalement honorés des faveurs de la Sainte Vierge et de la dévotion des peuples.

LXXIII. Entrons par la Bohème, nous ne manquerons pas d’y trouver, tant à Prague qu’ailleurs, de belles et illustres marques de la piété de ceux de cette nation envers la glorieuse Vierge. Il y a deux endroits particulièrement qui sont venus à ma connaissance, dont le premier s’appelle Notre-Dame de Crupne, qui est auprès de Com- mautau ; et le second porte, le nom de Notre-Dame de Cajau, et n’est pas beaucoup éloigné de la ville de Cromlam. Ce sont deux pèlerinages fort renommés, et où l’on ne manque point de voir tous les ans deux ou trois fois les Confrères des Congrégations de Notre-Dame qui sont voisines de ces lieux-là, sans parler d’un monde d’autres personnes qui y vont de divers endroits.

En la Franconie, nous ne manquerons pas de lieux de dévotion, où la Sainte Vierge fait ressentir de temps en temps les effets de sa douce présence. À Witzbourg, nous Lirons saluer en la belle Église que le DucHétam lui fit bâtir, à la suasion du Bienheureux Martyr Saint Kilian qui le convertit à la Foi. À une lieue de la même ville, l’on parle fort de Notre-Dame du Hoechberg ou de Hautmonf, et des miracles qui s’y font tous les jours par l’intercession de la Sainte Vierge. On tient que ce fut le premier Siège de Saint Burchard, Évêque de Witzbourg. Il n’y a rien de plus renommé en toute la Franconie que Notre-Dame de Dittelbach. Outre ce que le dévot Césarius en a recueilli en ses miracles, le docte Trithémius premièrement, Abbé de Spanhen, et après de Saint-Jacques sous Witzbourg, a écrit trois livres entiers des principales merveilles que Dieu fit par l’intercession de la très-glorieuse Vierge, depuis l’an mil cinq cent et cinq, auquel ce lieu commença d’être renommé, jusqu’à l’an mil cinq cent et onze, auquel il en écrivait l’histoire (1). Voici ce qu’il dit de l’origine de cette dévotion.

S ?

En la métairie de Melchendorff, il y avait un villageois nommé Nicolas Lemmeler, lequel en un combat de vin demeura tellement blessé en divers endroits de son corps, et spécialement en la tête, qu’il fut plus d’un an attaché au lit sans se pouvoir remuer et sans pouvoir porter la main à la bouche. Et ce qui était le plus fâcheux, une épilepsie survenue là-dessus, lui avait si notablement affaibli le cerveau, qu’à peine savait-il ce qu’il faisait. Au bout de l’année, l’esprit lui étant un peu revenu, comme par un clair intervalle, il commença de recourir à Dieu, de lui demander pardon de ses fautes et d’implorer son assistance. Comme il faisait cette prière, il l’ut accueilli d’un doux sommeil, pendant lequel un homme vénérable lui apparut, qui lui dit que s’il faisait vœu de s’en aller en pèlerinage à l’image de Notre-Dame qui était près de Dittelbach, et d’y porter un cierge par dévotion, il recouvrerait la santé. À quelque temps de là il s’éveille, et repassant par son esprit ce qui lui était arrivé en songe, il se souvient que plusieurs fois il avait prié devant l’image de la Vierge de Dittelbach, qui est une Notre-Dame de pitié, taillée en bois près d’un grand chemin sur le sable. Il n’eut pas plutôt fait son vœu que le voilà sain et gaillard, au grand étonnement de tous. Mais quant à lui, la pensée la plus pressante qu’il avait parmi toutes ces connaissances, c’était d’acquitter promptement son vœu. Il se met donc aussitôt en chemin, et arrivé qu’il fut au lieu de l’image, il fit sa prière à la Sainte Vierge par l’intercession de laquelle il avait reçu la santé. Il était déjà sur le point de partir sans trouver où mettre sa chandelle ; car l’image de la Sainte Vierge était simplement sur un tronc de bois, sans autre couverture que des branches d’un arbre sous lequel elle était posée. S’étant assis de lassitudej il s’endormit sur cette pensée, et incontinent celui qui lui était apparu en songe la première fois, retourna et lui dit qu’il s’en allât de ce pas-là à Dittelbach, qu’il y trouverait les Magistrats assemblés en la maison de ville, qu’il leur fit le récit de ce qui lui était arrivé, leur laissât le cierge qu’il portait, et ne s’émût aucunement pour chose quelconque qu’on lui pût dire. Il exécuta de point en point ce qui lui avait été ordonné ; et il en trouva quelques-uns qui écoutèrent ce qu’il disait, les autres n’en firent que rire. Mais le bruit

(1) Lib. I, c.IV. i.

en ayant couru, Dieu toucha tellement les cœurs d’une inlinité de personnes, que devant qu’il fut peu de temps, on y accourut à la foule : et les miracles qui arrivaient coup sur coup, ayant servi comme de sceau à la parole du villageois, peu à peu les plus opiniâtres se rendirent à la raison. On dressa premièrement une logette de bois pour recevoir les aumônes qui s’y faisaient, et bientôt on trouva le moyen d’y bâtir une jolie église.

N.-D. d’Helbron ou N.-D. aux Orties, — N.-D. de Retzbâch, — N.-D. de Weyer, — N.-D. aux Orties.

Le même Trithémius a écrit trois autres livres des miracles de Notre-Dame d’Helbron, qu’on nomme aussi Notre-Dame aux Orties, qui est pareillement en la Franconie ou France Orientale et au Diocèse de Witzbourg. Là-dedans il aj compris les choses les plus mémorables et les mieux attestées qui étaient advenues depuis l’an mil quatre cent quarante - deux, que les miracles commencèrent, jusqu’à l’an mil cinq cent vingt-quatre, auquel il en couchait l’histoire. Il dit que le vingt-cinquième d’Avril de l’an mil quatre cent quarante- deux, qui était le jour de Saint Marc, le clergé et le peuple d’Helbron étant allés en procession, suivant l’ancienne coutume, en une paroisse voisine que l’on nommait Boekinghem, comme ils étaient sur le retour, ils aperçurent plus de cinq cents personnes amassées en un certain endroit, sans savoir ce qu’ils demandaient, ni s’ils étaient amis ou ennemis. Ayant envoyé quelques-uns des leurs pour reconnaître qui ils étaient, ceux-ci les trouvèrent assemblés en un certain lieu où il y avait, dans une vieille muraille, une Notre-Dame de Pitié, autour de laquelle les orties étaient tellement crues qu’elles en dérobaient la vue. Leur ayant demandé la cause d’un si grand concours, ils apprirent que c’était un miracle que Notre-Dame des Orties avait fait depuis peu de jours. Car un certain villageois, disaient-ils, nommé Henri Singer, ayant un enfant tellement froissé par les roues d’une charrette qui lui avaient passé dessus le corps, qu’il était naturellement impossible qu’il pùt survivre une seule heure, et l’ayant voué à Notre-Dame, qu’il avait autrefois remarquée au milieu des orties, et promis qu’il lui serait vassal tout le temps de sa vie, au cas qu’il obtint sa santé, l’enfant avait en un instant été remis en son premier état et délivré de toute incommodité. Ceci ayant été rapporté à ceux d’Helbron, il n’y eut personne qui ne voulût voir cette image et ouïr parler ces villageois.

Dès lors ce lieu devint si célèbre, et les miracles qui s’y firent furent si fréquents, et les charités des abordants si extraordinaires,

que dans peu de temps il y eut de quoi faire bâtir une très-belle Église, avec un Monastère, lequel, en l’année mil quatre cent quarante-sept, fut donné aux Pères Carmes, par l’autorité du Pape Nicolas cinquième et de Geoffroy, Évêque de Witzbourg. Je ferais tort à cette histoire, si j’omettais une chose très-remarquable qui arriva avant même que l’image fût découverte. Un laboureur nommé Albert, passant avec sa femme Cunégonde devant la muraille où était l’image de la Sainte Vierge, la femme l’aperçut au travers des orties, et convia son mari à la saluer ; ils se mirent tous deux à genoux ; mais comme le mari la pressait de passer chemin, elle le pria d’aller devant, disant qu’elle le suivrait aussitôt. Cet homme se retournant de temps en temps, et voyant qu’elle ne venait point, rebroussa chemin et la trouva où il l’avait laissée étendue par terre devant l’image. Se figurant qu’elle dormait, il la poussa diverses fois, et enfin l’ayant fait lever, il apprit d’elle tout ce qui s’était passé en ce peu de temps. Elle lui confessa qu’ayant été ravie de la beauté de cette image, elle avait eu volonté de l’emporter en sa maison et de lui dresser un oratoire, et qu’en effet elle s’était avancée pour exécuter son dessein ; mais, qu’à mesure qu’elle étendait la main, elle avait ouï une voix fort claire et intelligible, qui l’avait reprise de sa témérité, et lui avait défendu de la toucher, ajoutant que le temps viendrait qu’elle se ferait bien connaître, et que ce lieu serait l’un des plus renommés de tout le pays. Elle disait de plus, que la frayeur qui l’avait saisie là-dessus, avait été si grande, qu’elle était tombée comme morte. Son mari ne tint pas grand compte de tout ce qu’elle disait ; au contraire, il lui défendit très-expressément d’en parler à qui que ce fût, de peur qu’on ne se moquât d’elle. La femme se tut pour un temps ; mais le carême étant venu, elle ne se put tenir de le dire à son Confesseur qui la renvoya à un docte Religieux qui lui tint le même discours, et lui défendit d’en parler. Ce qu’elle garda soigneusement, jusqu’à ce que les grandes merveilles que Dieu faisait par cette image la contraignirent en quelque façon de publier ce qui lui était arrivé. Ce narré fut un des motifs dont les Pères Carmes se servirent en leur exposé, lorsqu’ils demandèrent à Sa Sainteté la possession de ce lieu-là. Ils ne le sont pas moins à Notre-Dame de Retzbach, qui est une lieue plus avant. En la même contrée de Franconie nous entendrons bientôt parler de Notre-Dame de Weyer. C’est une marque de la piété d’Othon, Évêque de Bamberge, lequel ayant sucé avec le lait la dévotion envers la Vierge, lui édifia cette Église, afin de mériter son assistance en la conversion des peuples. Il en fit lui-même la dédicace, et la Sainte Vierge ne tarda pas de montrer qu’elle prenait plaisir à son dessein, faisant divers miracles en ce lieu-Jà, et les continuant .jusqu’à présent. Près de Nuremberg, qui est en la môme province, il y a un pommier, lequel l’espace de quelques années consécutives, n’a jamais manqué de porter des pommes de la grosseur d’un bon doigt, la nuit de la Nativité, pour honorer, comme l’on croit, ce que la Vierge fit alors donnant au monde le vrai fruit de vie. C’est une chose émerveillable de voir cet arbre porter des fruits lorsque toute la contrée est couverte de neige. Jean Nider, Suédois, Religieux de Saint-Dominique, témoin oculaire de cette merveille (1), assure en avoir conféré avec plusieurs grands personnages avec qui il se trouva au Concile de Bâle, sans qu’il en ait rencontré un seul, qui estimât qu’une chose si extraordinaire, où il n’y avait ni art ni industrie quelconque, pût arriver naturellement. À côté de la ville de Heilbrun, qui est aux confins de la Franconie, les faveurs qu’on reçoit du ciel attirent plusieurs personnes à un lieu assez renommé, qu’on appelle Notre-Dame aux Orties.

La Maison de la Vierge, — N.-D. de Trut, — N.-D. d’Heildesem.

LXXIV. Descendant le long du Rhin nous verrons, à deux petites lieues de Spire, un lieu fort fréquenté à cause des miracles qui s’y font. Ils l’appellent en allemand Waghenselein ou Magdthenselin, c’est-à-dire laMaison de la Vierge. Près de la ville de Ringhau, qui est au-dessus de Mayence, l’on voit un dévot pèlerinage qu’on appelle Marienthal, ou bien la vallée de Marie, comme nous dirions Marieval. Assez près de Cologne, l’on montre l’Église et le Monastère qu’on nomme Notre-Dame de Trut. L’empereur Othon le fit bâtir et en donna la conduite à Saint He’ribert, Archevêque de Cologne, qui y voulut être enterré. Comme on était sur le projet du bâtiment, il arriva à ce saint Prélat une chose digne de mémoire (2). Car, ne sachant où il le devait placer, il s’adressa à la Sainte Vierge, et la supplia très-humblement de lui vouloir donner quelque marque de sa volonté. La Mère de bonté appointa aussitôt sa requête, et lui spécifia un certain lieu où auparavant les démons étaient adorés, disant que son intention était que, où le péché avait régné, là-même régnât la justice en la multitude des Saints.

LXXV. Au Duché de Brunsvich, nous verrons en l’Église et au Monastère de Notre-Dame d’Heildesem les traces de l’incomparable dévotion de Louis le Débonnaire, fils de l’Empereur Cliarlemagne, envers la glorieuse Vierge. Ce prince était allé à la chasse, sans autre

(1) In Formica, lib. IV. — (2) In Vita S. Horiberti, apucl Surium.

pompagnie que son Chapelain ; comme il fut assez avant dans les bois, il voulut prier Dieu à son ordinaire, et mettant pied à terre, il commanda à son Chapelain de poser devant lui l’image de la glorieuse Vierge qu’il portait partout où il allait. Ayant achevé sa prière, il remonte à cheval. Le Chapelain, de hâte qu’il eut de suivre l’Empereur, oublia l’image et ne s’en souvint jusqu’au lendemain matin qu’il fut question de l’apprêter pour la prière de Sa Majesté. Ce fut lors qu’il monta à cheval pour l’aller chercher en diligence ; en quoi il n’eut pas peu de peine à cause que la forêt était fort spacieuse. Néanmoins, à la fin il la rencontra, mais il lui fut tout à fait impossible de l’arracher du lieu où elle était ; de manière qu’il fut contraint de s’en retourner, et de témoigner à l’Empereur ce qui lui était arrivé. Ce Prince pieux et débonnaire n’en fit pour lors nul semblant ; mais la nuit il l’ut averti de bâtir une Église au même lieu où il avait laissé l’image. Ce qu’il exécuta promptement, y ajoutant un beau Monastère avec une fondation Royale. Le lieu fut appelé Heildesem, ainsi que le dit Albert Krants, rapportant ce que je viens de raconter.

Aix-la-Chapelle.

LXXVI. Au Duché de Juilliers il n’y a rien de plus excellent que la belle Église de la Vierge qui est à Aix-la-Chapelle, d’où la ville même a pris son nom. C’est le chef-d’œuvre delà dévotion et magnificence royale du grand Roi et Empereur Charlemagne, qui embellit cette rare pièce d’une grande quantité de colonnes de marbre, l’enrichit de plusieurs reliques qu’il rechercha curieusement de tous côtés et spécialement de la chemise de la très-glorieuse Vierge, la fonda à perpétuité d’une magnificence royale, et rendit la célébrité de la montre de la Sainte Chemise si glorieuse, qu’il semble qu’on n’y puisse rien ajouter. Car de sept ans en sept ans, on la montre l’espace de treizejours, commençant le dixième juillet, et le nombre de personnes qui y accourent de tous les endroits d’Allemagne, de France, des Pays-Bas, d’Esclavonie, de Saxe, de Frise, de Hongrie, de Bohême, et d’ailleurs, est bien si grand, que l’an quatorze cent quarante, il y en eut jusqu’à dix-neuf de tuées et quatre-vingts de blessées dangereusement, si grande était la foule du peuple. Les Esclavons, ceux de Hongrie et de Bohême y ont îles autels particuliers avec leurs Chapelains affectés au service de leurs autels et à l’administration des Sacrements, lors de cette grande solennité. Il n’y aurait point de fin en ce discours, si je voulais aller chercher toutes les particularités de cette glorieuse entreprise. Lise qui voudra Avantin au livre quatrième de l’histoire de Bavière ; Pierre Breek, ès recherches qu’il a faites d’Aix-la-Chapelle, et Balinghen, en son inventaire des Reliques de la Sainte Vierge.

LXXVII. Peu à peu nous voici arrivés dans l’Electorat de Trêves, où se trouve une Église de la Sainte Vierge, laquelle m’engage à un narré que jamais je ne hasarderais, si je n’avais pour garants de bons et savants Auteurs (1), à la foi desquels je remettrai la vérité de toute l’histoire. Car on ne saurait nier que la chose ne soit extraordinaire, et qu’elle n’ait des aventures étranges qui la pourront faire soupçonner. Lorsque le Saint Archevêque Hydolphe ou Hydou séait en l’Église de Trêves, environ l’an sept cent quarante, une ligue Catholique ayant été conclue contre les Païens et Idolâtres, le Palatin de Trêves Syffrede, Prince généreux, au fait des armes et ardemment zélé à l’avancement de la Religion, s’y porta comme l’un des Chefs et conducteurs principaux d’une si sainte entreprise. Il était alors marié à une Dame autant illustre de vertu comme de sang, nommée Geneviève, fille du Duc de Brabant etdel.orraine, en qui se trouvait, parmi les autres rares qualités qui la rendaient bien chère à son mari, tout ce qui se pouvait désirer pour l’accomplissement d’une parfaite beauté, et entre un nombre de vertus qui la faisaient singulièrement aimer au ciel, une fort tendre et extraordinaire dévotion envers la Sainte Vierge.

Tant de beauté et de perfections que possédait cette Princesse, jetèrent un cuisant souci dans l’esprit jaloux de Syffrede, qu’elles ne l’engageassent par l’occasion de son absence aux poursuites amoureuses de ceux qu’elle pouvait faire soupirer après soi, s’il la laissait exposée aux yeux publics dans le Palais et dans la ville de Trêves, Donc il se délibéra à même temps qu’il prit la résolution de son par- tement, de la tirer de ce grand jour dans l’ombre d’un petit château écarté près de la ville de Meifeld, où il ordonna et donna jour pour s’assembler à tous les Seigneurs Châtelains, Chevaliers et Barons, qui tenaient de lui, et où il choisit de leur avis et conseil le Seigneur Go- lon pour son Lieutenant général en ses terres et États, dont il protesta et prêta selon la coutume le serment solennel de sa fidélité. La nuit suivante et la dernière devant qu’il partit, il coucha avec sa femme, laquelle conçut de lui, par le vouloir de Dieu et par les prières de la Vierge, de laquelle elle avait obtenu contre l’espérance de plusieurs qu’elle serait mère d’un enfant. Le matin venu, après avoir chèrement recommandé au Seigneur Golon l’amour et le soin de ses bons sujets, et surtout la fidèle garde du dépôt de sa chère partie, il

(1) Additiones ad Molanuin de sanctis Belgieis. Erycius Puteanus. Freferus, lib. de Origine Palalinatus, vol. II, et antiquis sacelli inonuræntis Raderus in Bavaria sancta.

dit les derniers adieux à celle qu’il ne pouvait quitter tout entier. Et quoique son courage, comme une bonde, eût fermé pour un temps les passages du cœur et des yeux, la vive douleur d’une si amère séparation qui lui fondait le cœur, lui fit soudainement débonder par les yeux un torrent de pleurs, qu’il mêla avec les larmes de sa chère épouse, principalement quand il la vit entre ses bras, pâmée par l’excès de son affliction ; et il ne pouvait arriver autrement que la séparation ne fût grandement sensible de deux cœurs liés d’un si tendre et parfait amour. Ainsi partit le Palatin Sytfrede de ses terres, après avoir présenté ses vœux à la Vierge, tirant droit avec son train et la suite de tous ses cavaliers au Hâvre, pour se mettre sur la mer et faire voile avec toute l’année devers les pays étrangers où son zèle courageux le destinait.

LXXVIII. Cependant le Lieutenant Golon, qui avait pris les rênes du gouvernement, à la place du Palatin, visitant souvent sa Dame, tantôt pour lui communiquer par honneur les affaires qui se passaient, tantôt par manière de compliment, ne demeura pas beaucoup à se brûler comme un papillon aux lumières d’une excessive beauté. La passion d’amour dont il était ardemment épris, le porta à une impudente sollicitation, de laquelle il fut sèchement rebuté et avec un rigoureux dédain : comme l’on voit que les épines que la nature a plantées pour faire haie à la rose, ne servent que pour enflammer le désir de ceux qui la veulent cueillir, ce refus ne servit qu’à élancer son effronterie et à lui éveiller l’esprit à rechercher divers artifices pour surprendre le chaste courage de la Princesse sa Dame. If s’avisa donc de contrefaire des lettres venues de loin, lesquelles faisaient particulière mention du piteux débris du Palatin et de son armée noyée dans la mer par une violente tourmente, lesquelles ayant communiquées à la princesse, il apprêta pour une nuit un triste sujet à ses pitoyables regrets ; car, nonobstant la conformité de son âme avec la volonté de Dieu, elle fut longtemps sans pouvoir essuyer ses larmes et étancher sa juste douleur, comme si cette mort eût éclipsé tout d’un coup le beau jour de tous ses contentements. Mais enfin se tournant devers la Sainte Vierge, sa bonne Mère et fidèle Maîtresse, et lui avant recommandé avec une tendre confiance la consolation de son pauvre cœur affligé, elle se trouva bientôt saisie d’un doux sommeil, comme il arrive souvent en cas pareil. Pendant son repos il lui sembla voir la douce Mère de consolation, se présentant à elle d’un visage riant et plein d’appas, qui lui disait de prendre courage, et de ne s’attrister plus de la perte de son mari, qui était échappé des périls, plein de vie et de santé, quoique quelques-uns des siens fussent morts.

Gette joyeuse nouvelle, avec l’agréable visite de la bonne Vierge, détrempa toute la tristesse qui s’était amassée dans son cœur. Dont s’éveillant un peu après, chacun fut ébahi de voir son visage sitôt changé, et comment l’image de la joie qui riait dans ses yeux à tous ceux qui s’étaient disposés à la consoler. Golon, qui faisait du Concierge, s’étant aperçu de ce changement, sans en savoir la cause, pour servir à son contentement, la fit traiter splendidement ; puis ayant fait retirer toute la compagnie, et croyant d’emporter à ce coup le fort imprenable de sa résolution, lui parle en ces termes : C’est bien, Madame, ce que j’attendais, qu’un courage extrêmement relevé comme le vôtre, abattait bientôt la douleur, quoique grandement sensible, de la perte de feu Monseigneur votre mari, et que nous aurions tous le plaisir de voir votre constance, après avoir tant soit peu chancelé, faire ferme contre les secousses d’une forte affliction. La gloire vous en demeure, et à nous le désir de vous procurer à l’avenir toute sorte de contentement. C’est ce qui me fait vous proposer avec confiance que vous n’avez plus à différer de penser à un nouveau mari ; et je ne ferai pas difficulté de vous dire qu’aux termes où les affaires sont réduites, vous ne devez nullement refuser les bonnes volontés de celui à qui Monseigneur défunt a laissé le pouvoir absolu et l’administration de tous ses États. Sa folle et forcenée passion qui s’allumait en parlant, ne lui permit pas d’en dire davantage, si qu’il eut bien l’effronterie de lui vouloir porter un baiser. Mais elle, s’étant détournée avec une mine fort austère et se fiant entièrement à la protection de la Sainte Vierge, lui asséna de toutes ses forces un coup de poing sur le visage. Ce qui étonna grandement Golon, qui, pour venger ce mépris, commanda sur-le-champ qu’elle fût étroitement serrée seule en la chambre où elle était, congédiant toutes les Demoiselles qui étaient à son service. Auquel étant elle demeura un bon espace de temps sans qu’elle eût à qui se plaindre de la rigueur qu’on lui tenait, combattant par la ferme espérance qu’elle avait au secours de la Vierge, les langueurs et les déplaisirs d’une si dure captivité. À peine put-elle encore obtenir, comme elle fut au bout de son terme, une sage-femme pour l’assister en son enfantement, auquel elle se délivra d’un beau fils qui sera en partie le sujet d’une histoire pitoyable.

LXXIX. On continua de la garder dans ces sévérités jusqu’à ce qu’elle achevât ses couches ; auquel temps un messager étant venu, qui portait le retour du Palatin, avec lettres qui donnaient avis de tout le succès de sa navigation et de ses armes, le traître Golon se trouva étrangement étonné et en grande appréhension de la juste colère de son Seigneur. Il se résolut néanmoins par le conseil d’une certaine femme de tenir bonne mine et de prévenir l’accusation de la Princesse par un blâme controuvé, qui pouvait avoir quelque fondement, que l’enfant qu’elle avait eu depuis quelques jours, était provenu des embrassements d’un sien valet domestique. Ce pervers dessein lui succéda si bien, qu’étant allé à la rencontre du Seigneur Palatin, depuis qu’il sut son arrivée à Strasbourg, et ayant pris son temps pour lui faire entendre avec un discours étudié, comme sa femme avait lâchement forfait à son honneur et souillé indignement sa couche, y recevant le dernier de ses valets, qu’il lui persuada d’ôter de devant les yeux du Soleil et du monde cet objet du scandale public et de l’infamie de sa maison. Le Palatin donc, piqué ou- trément d’une nouvelle si inespérée, après avoir lâché quelques amères plaintes à la Vierge, à laquelle il avait recommandé en confiance la garde de sa femme, commanda en colère à Golon qu’il marchât le premier, et qu’il donnât ordre de faire perdre la mère et l’enfant, auparavant son arrivée, en sorte qu’il n’apprit jamais plus de nouvelles de l’une ni de l’autre, se rendant, par ce commandement téméraire, instrument de la rage de son serviteur, pour avoir été trop susceptible de ses impressions. Le traître Lieutenant ayant reçu la commission, s’avança en grande hâte pour exécuter avec autorité le dernier exploit de sa fureur maniaque, ordonnant à quelques soldats, sur peine de la vie, de mener la mère et l’enfant en une profonde forêt, et là les perdre dans un grand lac qui leur fut désigné. Ces pauvres soldats à qui Golon avait commis une exécution si barbare, eurent bien de la peine à se conteni r sans faire éclater leurs ressentiments ; mais, pour assurer leur vie, ils firent contenance de vouloir obéir, et traînant ces pauvres victimes au fond de la forêt, comme ils se virent à l’écart, ils se mirent à consulter comment ils pourraient sauver une innocence si indignement traitée, et condamnée à une si cruelle mort. Ils étaient bien tous résolus de n’attenter rien sur des personnes à qui ils devaient les premiers respects, et de les laisser plutôt servir de proie aux bêtes sauvages, que de souiller leurs mains du sang innocent ; mais ils appréhendaient que s’ils échappaient le péril des bêtes, la nécessité de la faim ne les chassât du bois pour chercher de quoi se nourrir. Toutefois se fiant sur la promesse qu’elle leur fit de ne sortir jamais, de sa volonté, du lieu où ils la laissaient, ils se retirèrent, non sans grande effusion de larmes, et le cœur percé de compassion de voir une Dame de tel mérite, exposée par les malicieux artifices de son vassal à un accident autant plein de pitié, qu’il était dépourvu de remèdes. Ils s’avisèrent cependant prudemment d’arracher la langue à un petit chien qui les avait suivis, pour servir à Golon d’entre-seing de sa commission exécutée.

Ce qui leur servit grandement ; car Golon, qui les attendait avec impatience, ne faillit pas de leur demander des assurances de l’exécution, qu’ils n’eurent autre moyen de produire qu’en montrant cette langue.

LXXX. Pendant que le malheureux Golon riait du succès de ses artifices, l’infortunée Princesse se noyait dans l’amertume de ses pleurs, se voyant seule et abandonnée dans ce bois, où elle ne découvrait que des rochers et des solitudes affreuses qui retentissaient de ses tristes regrets. Le tendre et pitoyable souci de nourrir son enfant, âgé seulement de trente jours, au défaut du lait qu’elle ne pouvait fournir, l’effroi de cette solitude, la crainte des bêtes sauvages, le dépit du cruel traitement de Golon, partageaient son pauvre cœur, et étaient pour la jeter dans le désespoir et accabler entièrement son courage, si sa vertu et sa dévotion envers la Vierge n’eussent servi de contre-poids à tant de malheurs pour les rendre supportables. Elle eut donc recours en cette grande calamité à la Sainte Vierge, clans le sein de laquelle elle avait toutes ses espérances, la conjurant par tous les miracles de sa miséricorde de lui prêter la main favorable en l’extrémité de ses maux. Elle qui a toujours l’oreille et le cœur ouverts et secourables aux plaintes de l’innocence affligée, fit retentir à ses oreilles cette voix, comme portée sur l’aile d’un zéphir : Ma chère Geneviève, je ne t’abandonnerai jamais. Cette voix sembla tout à coup essuyer ses larmes, adoucir ses peines et verser dans les plaies de son cœur le baume d’une douce consolation, qui l’accompagna tout le temps qu’elle fut dans cette solitude. Après cette voix elle vit approcher de son enfant une biche qui s’abattit à ses pieds, montrant ses mamelles pleines de lait, desquelles elle approcha la bouche de l’enfant qui en prit lors, et tout le temps qu’il fut dans ce désert, sa nourriture, comme elle prit la sienne des glands de la forêt et des plantes sauvages que la terre lui fournissait. Elle mena cette dure et pénible vie avec une admirable patience, sous le creux d’un arbre qu’elle avait ceint d’une palissade pour se garantir des bêtes et des injures du temps, l’espace de six ans et trois mois. Après lequel temps il arriva que le Palatin, environ la Fête des Rois, prit fantaisie en compagnie d’une troupe de noblesse qu’il avait conviée, d’aller à la chasse dans cette forêt, où les chasseurs avec leurs meutes ayant lancé de sa reposée la biche nourricière du petit, et l’ayant lontemps malmenée, la contraignirent enfin de s’aller rendre aux pieds de l’enfant, où était sa retraite plus ordinaire.

LXXXl. Le Palatin et le bon nombre de piqueurs l’avaient suivie à travers les routes, et abordant l’endroit où elle s’était arrêtée, furent bien étonnés d’apercevoir une femme inconnue s’escrimant de grande ardeur avec un gros bâton, contre les chiens, pour la défense de la biche. La curiosité d’apprendre qui était cette femme, fit que le Palatin commanda aux Chasseurs de retirer les chiens qui aboyaient horriblement à la bête. Puis s’étant approché, et l’ayant interrogée de sa Religion, de sa manière de vivre en cette solitude, du temps qu’elle y avait passé, de son enfant et de la biche qui l’avait miraculeusement nourri ; comme il était attentif à considérer les attraits délicats de son visage, quoique tout terni de ses abstinences et noirci du liàle et des autres incommodités de l’air, il entra en quelque doute si elle n’était point sa femme. De quoi se voulanfmieux éclaircir et l’envisageant de plus près, il reconnut évidemment à une certaine marque de son corps et à l’anneau qu’elle portait encore au doigt qui avait été le gage de leurs lidèles amitiés, que c’était d’assurance sa femme. Il n’y eut personne de ceux qui l’avaient connue autrefois qui ne fit le même jugement. Ce qui remplit le cœur de joie et les yeux de larmes de toute l’assistance, mais surtout du bon Palatin, qui tout fondu d’amour et de compassion, à demi pâmé sur son cou, arrêtait mille baisers sur son visage, la bouche pleine de gros soupirs.

On désira d’apprendre d’elle (dont on avait toujours été en de grands ombrages) la perfidie de Golon, ce qu’elle déchiffra en peu de mots, ajoutant comment il l’avait voulu faire périr avec son fils, et comment elle avait été délivrée par la bonté favorable de la Sainte Vierge et la pitoyable main des ministres de l’exécution, qui n’avaient pas osé attenter sur sa peronne, ni voulu souiller leurs mains de son sang. Ce qui alluma le courage de tous ses cavaliers d’une telle colère contre Golon, que le voyant approcher avec le reste des piqueurs qui avaient perdu la route, ils le voulurent sur-le-champ déchirer en pièces et en faire un massacre au son des trompes, au lieu de l’innocente biche. De quoi le Palatin les empêcha, le faisant saisir au collet, pour délibérer de la qualité de son supplice. Dont il fut peu après condamné à être tiré et démembré par quatre taureaux indomptés. Ce qu’étant exécuté sur la place, et le Palatin ayant demandé pardon en pleurant à sa chère épouse du jugement téméraire qu’il avait fait au préjudice de sa vertu et de sa fidélité reconnue, et des maux qu’il lui avait fait souffrir, pour avoir été trop crédule, on ne pensa depuis qu’à la joie, aux ébats, aux témoignages d’une réjouissance publique, qui furent rendus durant plusieurs jours à Trêves, et dans toutes les terres du Palatin. Mais cependant la fidèle et incomparable princesse voulant éterniser la reconnaissance des grâces qu’elle avait reçues de Dieu et de la Sainte Vierge, requit instamment que le lieu de sa retraite dans le désert, fût consacré en une Église à l’honneur de la Sainte Trinité et de la glorieuse Vierge. Ce qui fut bientôt accompli, et la consécration fut faite par le bienheureux Hydolphe, Archevêque, et depuis l’Église enrichie et dotée de grands revenus, pour y faire rendre les services divins. Elle fut aussitôt visitée et honorée du concours des peuples, qui y recevaient de grandes grâces et des guérisons miraculeuses. Il ne semblait rester autre chose à désirer, sinon que la bonne et dévote princesse Geneviève jouît longtemps des beaux jours que l’amour de son cher mari, et la dévotieuse affection de ses peuples lui préparaient. Mais elle aima encore mieux aller bientôt jouir du beau jour éternel, dont le Ciel la tenait en attente. Ce qui arriva le second du mois d’Avril, trois mois après qu’elle fut trouvée clans la forêt, auquel jour elle rendit son heureux esprit, après une grande variété d’accidents, entre les mains de son Créateur et de sa bonne Mère la Vierge.

N.-D. du Clos Évrad, - Marienthall, \_ N.-D. des Trois-Épis, \_ N.-D. d’Aldrun.

LXXXII. À une lieue et demie de Trêves il y a une gentille Église en un lieu qu’on nomme le Clos Évrad. Il y avait un bon vigneron fort affectionné au service de la glorieuse Vierge, et grand amateur de la chasteté, lequel pour sa dévotion particulière, mit une image de Notre-Dame au-dessus d’un tronc de bois qui était dans un lieu désert. Souvent il se prosternait devant l’image et rendait de fort grands devoirs à celle qu’elle représentait. La Sainte Vierge au bout d’un temps lui demanda un petit couvert : et aussitôt le bonhomme, avec la même affection que Salomon bâtit le temple, lui dressa une cabane, clans la muraille de laquelle il mit l’image de la Vierge. Le bruit en étant répandu, plusieurs y vinrent de divers endroits ; les miracles qui s’y firent n’augmentèrent pas seulement la dévotion, mais encore la libéralité des abordants : de manière que clans peu de temps on eut moyen de bâtir une chapelle un peu plus ample que la première. Depuis on y édifia une Église, laquelle l’an quatorze cent quarante-neuf, fut dédiée par Jacques le Sircq, Archevêque de Trêves. Finalement le lieu étant tombé entre les mains des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, ils y ont bâti de nouveau une fort belle Église, qui a notablement servi à avancer le culte de la très-glorieuse Vierge.

En la ville même de Trêves, outre la belle et ancienne Église de Notre-Dame, qui est jointe à la cathédrale, vous avez le noble et ancien monastère de Notre-Dame du Grenier,à qui on a donné ce nom, d’autant que c’était en effet le grenier à blé du Roi Dagobert. Ce lieu étant venu au pouvoir de Sainte Irmine, fille de Dagobert, elle le changea en un beau Monastère, auquel elle donna de grands et amples revenus, et en fut la première abbesse.

LXXXIII. En Alsace nous verrons une petite Église qu’on nomme aussi Marienthall, de même que l’autre que nous avons déjà rencontrée sur le Rhin. L’une et l’autre est tenue par les Pères de la Compagnie de Jésus ; et en toutes les deux le grand abord de ceux d’alentour montre assez que la Sainte Vierge y départ libéralement ses laveurs. Près de Colmar qui est aussi en Alsace contre les montagnes des Vosges, il y en a une autre qu’on appelle communément Notre-Dame des trois Épis ; une autre à une lieue de Mols- gem qu’on nomme Notre-Dame d’Aldrun, ou bien de la Vieille- Fontaine.

N.-D. des Ermites.

LXXXIV. À peine trouverons-nous un lieu plus renommé que celui qui est en la Suisse, qu’on nomme Notre-Dame des Ermites. Quand nous n’aurions point d’autre preuve de la sainteté de ce lieu sinon que, parmi les renversements que les divers partis sur le fait de la religion y ont causés, il est toujours demeuré sur pied, il y en aurait suffisamment pour faire avouer que la Sainte Vierge se plait grandement d’y être honorée. Ce ne fut du commencement sinon un petit Ermitage au milieu d’une grande forêt, qui fut tenu par Saint Meinrad. Depuis, l’empereur Othon, suivant l’ordre qu’il en avait reçu du Ciel par l’entremise des Saints Uldaric et Conrad, fit bâtir une belle Église autour de l’ancienne chapelle à l’honneur de la Reine du Ciel. Je ne dois pas ici oublier ce qui arriva l’an quatorze cent dix-huit en la consécration de cette Église, qui est rapportée par le Pape Léon huitième en une bulle qu’il expédia en faveur de ta même Église, et par Conrad, Évêque de Constance, qui fut celui qui la consacra, au livre qu’il a intitulé : les Secrets des secrets. Un abbé de Saint-Benoit à qui le lieu appartenait, ayant supplié l’Évêque Conrad de venir consacrer le petit Ermitage de la Vierge, avec l’Église qui l’entoure, l’Évêque résolut de passer en ce saint lieu, qu’il savait être singulièrement chéri de la Reine des Anges, une bonne partie de la nuit avec quelques religieux qui s’offrirent à lui tenir compagnie.

Comme ils priaient avec ferveur, voici vers minuit que le Sauveur du monde, revêtu d’une chasuble violette, entre dans la petite chapelle. Les Anges étaient autour de lui qui encensaient continuellement l’autel. Les quatre Ëvangélistes étaient derrière lui qui étaient et remettaient la mitre qu’il avait en tête, suivant les cérémonies de l’Église. Saint Pierre tenait la crosse et Saint Grégoire l’éventail ; Saint Ambroise et Saint Augustin étaient à ses deux côtés ; Saint Micliel était le maître du chœur ; Saint Laurent servait de diacre et Saint Étienne de sous-diacre, lit parmi ces astres brillants la Sainte Vierge, qui était à côté de l’autel, luisait comme un soleil d’été. Les cérémonies furent faites à la façon ordinaire de l’Église, sinon qu’au Sanctus, ou disait : Sanctus Deus in aula glo- riosæ Virginis, miserere nobis ; c’est-à-dire : Dieu qui êtes particulièrement Saint au Temple de la glorieuse Vierge, ayez pitié de nous. Le lienedictus se chantait de cette sorte : lienedictus Marias Filius in æternum regnaturus, qui venit in nomme Domini ; c’est-à-dire : Béni soit le Fils de Marie qui doit régner éternellement, et qui vient au nom du Seigneur. L’Agnus Dei en cette manière : Agnus Dei, miserere vivorum in te credentium, miserere nobis. Agnus Dei, miserere mortuorum in te pie quiescentium, miserere nobis. Agnus Dei, da pæemvivis et defunctis in te pie regnantibus ; c’est-à-dire : Agneau de Dieu, prenez pitié des vivants qui croient en vous, prenez pitié de nous. Agneau de Dieu, prenez pitié des trépasses qui reposent dévotement en vous, prenez pitié de nous. Agneau de Dieu, octroyez la paix aux vivants, comme vous l’avez déjà donnée aux morts qui régnent avec vous. Quand Notre-Seigneur disait : Dominus vobiscum, les Anges répondaient : Qui sedet super Cherubim, et intuctur abyssos ; c’est-à-dire : celui qui est assis sur les Chérubins, et qui contemple et sonde les abîmes.

Conrad, qui avait attentivement considéré toutes ces merveilles, demeura fort longtemps en la même place saisi d’un profond étonne- ment ; de manière qu’il était déjà haute heure, et le jour tirait au midi avant que l’on parlât encore de commencer la consécration, personne n’osant interrompre la dévotion du Saint Prélat. Mais enfin les Évêques et Abbés qui étaient venus pour assister à la cérémonie le pressèrent de commencer, afin de satisfaire à la dévotion d’un monde de gens qui attendaient. Le Saint Évêque leur ayant déclaré ce qui s’était passé la nuit, et comme la chapelle avait été consacrée par Notre-Seigneur, les Prélats ne firent qu’en rire, estimant que c’était un songe. Mais comme ils commençaient leurs instances, on entendit une voix qui dit par trois fois distinctement : Tout beau, frère, tout beau, la chapelle est déjà consacrée. Acette divine parole chacun se rendit incontinent, et l’Évêque se contenta de consacrer l’Église qui est autour de la chapelle, sous le titre de Saint-Maurice et de ses compagnons martyrs. Il y a quelques années qu’un furieux incendie ravagea une partie de la forêt tout autour de fa sainte chapelle, sans toutefois oser toucher ni à la chapelle, ni à l’Église qui l’environne, ni aux bâtiments d’alentour.

de la Colline, - N.-D. de Tours, - N.-D. de Berlin, - N.-D. de la Chapelle, - N.-D. de Ratisbonne, — N.-D. d’OEtiughen, — N.-D. de Saltzbourg, — N.-D. d’Étalen, — N.-D. de Scheir, - N.-D. d’Allersloff, - N.-D. de Neukirken, - N.-D. de Celles.

LXXXV. La ville et canton de Fribourg honore particulièrement la Vierge sous quatre titres en quatre divers endroits, qui sont tous fréquentés d’un très-grand nombre de personnes. Le premier est Notre-Dame de la Colline, communément appelée Notre-Dame de Bourdillon, qui est une gentille chapelle, avec un hôpital pour les pauvres de Saint-Lazare, à un quart de lieue de la ville. Là se font toutes sortes de miracles, et nommément la Sainte Vierge se montre favorable aux petits enfants qui sont entrés morts en ce monde. Le second est Notre-Dame de Tours, bâtie sur les terres des hérétiques. Cette chapelle y fut érigée à cause que la Sainte Vierge y avait été vue sur un buisson d’aubépine. Le troisième est Notre-Dame de Berlin, fort célèbre partout le pays pour les vœux qui s’y font, nommément pour le mal de tête. Le quatrième est Notre-Dame de la Chapelle, dont les hérétiques ont voulu effacer la mémoire, quittant la foi de leurs ancêtres ; mais en vain, d’autant que leurs efforts n’ont servi sinon à la rendre toujours plus célèbre. Il y en a de même ès autres endroits et cantons ; mais je n’en ai pas eu les mémoires.

LXXXVI. Considérant comme le seul Duché de Bavière s’est conservé sain et entier dans l’embrasement général de tant de Provinces désolées, par une milliasse d’hérésiarques qui ont jeté le flambeau fatal au milieu de cette belliqueuse nation, je me persuade sans difficulté que c’a été la Reine du Ciel qui y a tenu la main à son escient, étant invitée à ce faire par la singulière affection que lui ont toujours portée les Princes de cette illustre maison, dont ils ont donné des preuves en plusieurs et diverses manières. Témoin la belle Église de liatisbonne, laquelle fut jadis (1) consacrée par Saint Rupert, Évêque de Saltzbourg et Apôtre de Bavière, et fondée par le Duc Théodon, après qu’il eut reçu le Baptême des mains du même Saint Rupert. Témoin celle d’Œthingen, dédiée par le même Saint (2), après qu’il eut baptisé le Duc Uton. Témoin le noble Monastère de Saltzbourg (3), où ce Saint Apôtre donna le voile à sa propre sœur qu’on appelait Érentrudis, dont la sainteté a embaumé toute l’Allemagne. Témoin celui d’Étalen, qui fut bâti par la magnificence de Louis quatrième, Empereur, où ce dévot Prince laissa la statue de

(1) Canis., lib. V de B. Virg., c. sXV. — (2) Baron, an. 596. — (8) Trithemius, de Origine gentis et Principium Bavatoruni.

la Sainte Vierge qu’il avait toujours eue entre ses bras tout le long du voyage qu’il lit d’Italie en Bavière (1). Témoin celui du Sclieir, à l’occasion duquel je réciterai une chose étrange qui arriva lorsque la Sainte Vierge fut mise en possession de ce lieu (2). Tous ceux qui étaient de la maison des Comtes de Sclieir, ou qui pouvaient avoir quelque prétention à leur hoirie, ayant de leur pure et franche volonté cédé et transporté à la Sainte Vierge tout le droit qu’ils pouvaient avoir au Château de Sclieir, afin qu’il fût converti en une Église et Monastère dédié au service delà même Vierge, un seul, qui s’appelait Arnoud, ne voulut pas y consentir, disant que quant à lui il n’y pouvait consentir, et qu’il donnait sa part au diable ; en signe de quoi en même temps il jeta un de ses gants en l’air comme un gage du droit qu’il lui cédait. Chose étrange ! à peine eut-il proféré cette parole, que les dénions se saisirent de lui, l’enlevèrent à la vue de tous, et le précipitèrent dans un lac voisin, à ce que tous apprissent à son exemple à quel prix on se moquait de la Mère de Dieu.

Près de Bibourg, il fait extrêmement beau voir le concours qui est à Notre-Dame d’Allestorff, où les fréquents miracles qui s’y font servent tous les jours de motifs à redoubler la dévotion. J’en dis de même de Notre-Dame de Neukirken ou de Neuve-Église, qu’on appelle ordinairement Notre-Dame du Sacré-Sang, qui est un fameux pèlerinage.

LXXXVII. À une lieue de Grès en Styrie, il y a un lieu fort dévot où la Sainte Vierge est honorée. Avant que d’y arriver l’on rencontre quatorze colonnes, sept d’un côté du chemin et sept de l’autre, qui y ont été posées en mémoire des mystères de la très-sacrée Mère de Dieu. C’était l’ordinaire dévotion de la sérénissime Marie, femme de l’archiduc Charles et mère de l’Empereur Ferdinand qui règne à présent. Cette dévote et incomparable Princesse y allait d’ordinaire tous les samedis, avec les Princesses ses filles, et aussitôt qu’elle approchait de la première colonne, toutes descendaient de carrosse et s’a- genouillant devant la première, entendaient les Litanies de la Sainte Vierge que l’on chantait en musique. De là elles s’en allaient de rang en rang, priant devant chacune des colonnes jusqu’à ce qu’elles fussent arrivées à l’Église. Elle honorait aussi grandement Notre-Dame de Celles, qui est à trente lieues de Grès, et jamais elle n’y allait que son cœur ne fondît en dévotion et que ses yeux ne ruisselassent en larmes.

(1) Crantïius, lib. I Metropol. car. — (8) Trithcmius, loc. cit.

La Hongrie.

LXXXVIII. S’il y a royaume qui se puisse vanter d’appartenir à la Reine des Anges, c’est la Hongrie, dont jadis l’admirable Roi Saint Étienne, qui est ordinairement appelé l’Apôtre de la Hongrie, lui transporta la Souveraineté, se contentant d’être son Lieutenant : d’où vient qu’encore aujourd’hui en tout ce Royaume elle est absolument appelée la Dame. Et si par fortune quelqu’un y prononce le saint nom de Marie, au même instant tous ceux qui sont présents se jettent **à** deux genoux et baissent la tête jusques en terre. Outre plusieurs autres choses que ce prince, de qui j’ai **à** parler ailleurs plus amplement, fit **à** l’honneur de la Sainte Vierge, il lui bâtit, meubla, fonda et enrichit une très-belle Église en la capitale de ses États, qu’on nomme Albe la ftoyale, dont la magnificence est rapportée par de bons et savants Écrivains (1). Entre autres il y avait plusieurs tables d’autel de fin or, avec quantité de rangs de pierres précieuses les plus exquises. La Sacristie était meublée de si riches ornements qu’on ne trouvait rien de pareil ès premières Églises du monde ; mais je n’ai pas le temps de m’y arrêter.

**La** Thrace.

LXXXtX. Je ne sais par où donner commencement au noble et inimitable dessein du grand Empereur Constantin, lequel ayant intention d’égaler à la capitale du monde la Reine des villes de l’Orient qu’il avait appelée Constantinople de son nom, au lieu de Byzantium, comme elle se nommait auparavant, et de faire qu’elle fût à juste raison dite la nouvelle Rome, la rendant aussi auguste que l’ancienne, ne trouva point de meilleur expédient que de la dédier à la Mère de Dieu (2). Ce qu’il lit sous le Patriarche Alexandre, le treizième jour de mai de l’an trois cent et trente, le vingt-cinquième de son Empire, avec toute la célébrité qui se peut imaginer, ayant convié à la solennité de cette dédicace tous les Pères qui étaient assemblés au Saint Concile de Nicée. Cette action fut accompagnée d’une réjouissance universelle de ceux qui se trouvèrent présents. Je raconterai **à** ce propos une chose très-remarquable (3) qui était arrivée quatre ans auparavant **à** ce grand et dévot Empereur. Comme il était affairé **à** préparer en sa ville une Église à Notre-Dame, qui fût cligne de celle

(1) Haræus, in Vita S. Stephani, XX Aug. Bonifac., lib. II Hist. — (2) Nicepho- rus, lib. V, c. XXVI. — (3) Greg. Turon, lib. de Gloria Mart., c. IX.

i. 23

à qui il l’apprêtait, et de celui qui la faisait bâtir, ayant fait venir des colonnes d’une prodigieuse hauteur et d’une grosseur avenante (car elles avaient seize pieds en rond), celui qui conduisait le dessein, avait déjà perdu le courage et l’espérance de les pouvoir lever en haut ; mais la Sainte Vierge voulant témoigner à l’Empereur qu’elle agréait l’ouvrage et l’affection, apparut en songe au Maître Architecte, et lui donna l’invention pour les tirer en haut, avec fort peu d’artifice et encore moins de travail. « Elle est industrieuse comme son Fils ; il a fait le monde en se jouant (pour nous servir des termes de l’Écriture), et elle accomplit des choses impossibles aux autres, sans nulle difficulté (1). » À une autre meilleure occasion je parlerai des Empereurs Léon et Marcien, de l’Impératrice Pulchérie et des marques qu’ils ont laissées de leur piété, tant ès environs de Constan- tinople qu’en la ville même. Pour maintenant me voici prêt à traverser la Grèce.

La Grèce.

XC. Qu’il vous souvienne comme l’Empereur Zénon, ainsi qu’il a été dit au commencement de ce chapitre, donna logis à Notre-Dame dans la noble ville d’Athènes. N’oubliez non plus comme jadis Saint Basile le Grand (2), priant en Cappadoce sur le mont Didyme en une Église de la Vierge devant une sienne image, et la suppliant de mettre ordre aux méchancetés et aux ravages qu’y faisait Julien l’Apostat, eut en vision Saint Mercure, soldat et martyr, tirant l’âme de cet impie hors du corps avec un dard, qu’il lui plongeait dedans le sein. Vision qui fut exécutée peu de temps après, ce sacrilège ayant été frappé d’un trait et d’une main dont jamais on n’a eu autre nouvelle, ainsi que je dirai ailleurs (3). L’histoire Ecclésiastique vous fera souvenir d’une quantité d’autres belles Églises, où jadis la glorieuse Vierge était servie et adorée en la Grèce qui, à vrai dire, était pour lors comme le Paradis du monde.

bes Hes de Paros, de Rhodes, de Malte et Sicile : N.-D. de Paros, - N.-D. de Filerme, - N.-D. delà Victoire, — N.-D. de l’Arc,— N.-D. d’Itria, — N.-D. de la Pàmaison, — N.-D. du Part, — N.-D. de Montréal.

XCI. Dressons les voiles contre l’Italie, nous verrons en passant en l’île de Paros la noble Église de Notre-Dame, où la bienheureuse Sainte Théoctiste, native de l’île de Lesbos, a passé de si belles journées. Passant près de Rhodes, nous verrons, quoique avec regret,

(1) LaR. Mère **de** Blémur. — **(9)** Baron., an **B03. — (3)** Tract, II, c. IX, **§ 8.**

sur le mont Filerme les masures de la belle Église de Saint-Marc, où il y avait avant la prise de cette île une Notre-Dame miraculeuse qu’on nommait Notre-Dame de Filerme, laquelle fut divinement conservée dans les ruines de l’Église, et transportée dans l’Église de Sainte-Catherine. Depuis, les Chevaliers ayant quitté la ville de Rhodes, elle fut derechef portée à Malte dans l’Église de Saint-Laurent, laquelle, le lundi de Pâques de l’an quinze cent trente- deux, ayant été embrasée, l’image demeura entière, sans être aucunement offensée, jaçoit qu’elle fût soutenue sur une muraille qui ruina.

Dans la même ville de Malte, nous verrons la belle cathédrale qu’on nomme Notre-Dame de la Victoire, qui est en la cité Vallette. Élle fut bâtie après le long et furieux siège de l’an mil cinq cent soixante-cinq, lequel les chevaliers ont toujours cru avoir été levé au moyen du secours que la Sainte Vierge leur donna. En effet, ce divin secours leur arriva la veille de la Nativité de la Sainte Vierge ; d’où vient qu’ils se sont résolus de faire à perpétuité une procession solennelle en actions de grâces le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, qui est le huitième de septembre. Sur une montagne qui est près de Malte, nous verrons de loin une fort dévote chapelle de Notre-Dame, qui est saluée par ceux qui naviguent et visitée d’une grande quantité de personnes qui y vont de tous côtés.

XCIL Quant à la Sicile, nous trouverons que le culte de Notre-Dame y a jeté partout de si profondes racines, que nous aurons occasion d’en demeurer édifiés. À Palerme, outre la cathédrale qui lui fut jadis dédiée par l’Archevêque Gautier (1), et quelques moindres Églises et monastères qui portent le nom de la Vierge ; outre Notre-Dame des Anges, voisine de la ville, nous remarquerons près de la cathédrale, une petite Église qu’ils nomment encore aujourd’hui Notre-Dame de la Couronnée, d’autant que c’était le lieu où les ancien Rois de Sicile recevaient la couronne royale, comme la tenant de la Mère de Dieu, et ne la voulant porter que pour elle. Nous suivrons tout le long de l’île des lieux de pèlerinage et de dévotion en grand nombre, où elle est dès longtemps honorée : nous rencontrerons Notre-Dame de Nouvelle - Lumière, joignant les murailles de Catane ; àNoto, Notre-Dame de l’Arc ; àSacca, Notre-Dame d’Itria> et Notre-Dame de laPâmaison ; au pied du Mont-Maron, Notre-Dame du Part, Notre-Dame de Montréal et tout plein d’autres que les dévots pèlerins connaissent très-bien. ATrapani, nous irons saluer la dévote Église de la Sainte Vierge, où la B.Cécile de Palerme,

(1) Thomas Fazellus, lib. VIII Prioris decadis de rébus Siculis.

Religieuse de l’Ordre des Minimes, qui mourut l’an quinze cent septante et un, allait tous les ans rendre ses vœux au jour de l’Assomption de la même Vierge, après avoir jeûné la quinzaine qui précède cette sainte Fête. Elle y mourut le même jour vaquant à sa dévotion ordinaire, et y fut trouvée après sa mort, ayant le visage tourné contre l’autel, et tenant son chapelet en main.

Le Royaume deNaples : N.-D. la Grande de Naples, — N.-D. de la Croix, — N.-D. de l’Assomption, — La dévotion de la ville de Naples envers l’immaculée Conception, — N.-D. au pied de la Grotte.

XCI1I. Au Royaume de Naples, nous trouverons des merveilles en matière de cette dévotion, et ce universellement partout ; mais nommément en la noble ville de Naples, qui est la capitale du Royaume. Car il y aura tantôt cent ans, qu’un certain nommé Pierre Étienne composa un beau livre des lieux de dévotion qui y sont, où il dit qu’il s’y trouvait de son temps jusqu’à quatre-vingt-quatorze églises, ou chapelles, dont soixante-dix étaient dédiées à la Mère de Dieu. C’est une chose très-assurée que dès lors le nombre a été notablement accru, et que la dévotion envers la bienheureuse Vierge y est tout à fait signalée, spécialement au nombre presque incroyable des Confréries et Congrégations, dont je parlerai plus à propos à un autre sujet (1). L’Église de Notre-Dame la Grande est une marque de la piété de Saint Pompon, Évêque de Naples (2). On y montre une image de la Sainte Vierge de celles qui ont été peintes par Saint Luc. Le Pape Jean second, qui était parent de Saint Pompon, consacra depuis cette église l’an cinq cent trente-trois. L’Église de Notre-Dame de la Croix a été bâtie par la libéralité royale de Robert, Roi de Sicile, Prince juste, débonnaire, pieux, libéral, ami des gens de lettres ; en un mot, tel que la Sainte Vierge a coutume de faire ceux sur qui elle daigne arrêter particulièrement ses yeux.

L’Église de Notre-Dame de l’Assomption, qui appartient aux Cha- noinesses régulières de Saint-Augustin, fut bâtie à l’occasion que je vais dire. Il y avait des religieuses jusques au nombre de quarante qui demeuraient en une maison ruinée, laquelle menaçait de les accabler au premier jour. Une veille de l’Assomption, la Sainte Vierge leur tutélaire lit entendre à la Mère Abbesse que la nuit suivante tout le logis devait tomber, hormis la chambre où elle était, et celle qui était au-dessus. Sur cet avis, l’Abbesse retira toutes ses filles en sa chambre, ou eu celle de dessus ; et comme elles étaient en

(1) Tract, xli, c. XII. — (2) Petrus Sleplianus, lib. de Locis sacris Neapolitanis.

prières, il se fit un horrible fracas de vents, de pluies, de tonnerres et de foudres, qui écroula et abattit toute la maison, excepté seulement les deux chambres où elles étaient retirées. Cela fut cause que les religieuses résolurent de bâtir une belle Église à la glorieuse Vierge, sous le titre de l’Assomption, en action de grâces de la faveur qu’elles avaient reçue, et du danger auquel elles avaient échappé la veille de cette fête-là.

XC1V. Avant que de sortir de cette dévote et royale ville, je veux ici coucher pour l’édification de la postérité, le vœu qui y fut solennellement fait en l’Église de Notre-Dame la Grande, le propre jour de sa Conception, l’an mil six cent dix-huit, par le Vice-Roi, le corps de l’Université, la Cour et la milice de Naples ; le voici rendu fidèlement en notre langue : Princesse de la terre et du Ciel, nous, Pierre Giron, duc d’Osuna, Vice-Roi au Royaume de Naples, la vénérable Université des études royales, les Ministres du Conseil Royal et la Milice de cette ville, prosternés à vos sacrés pieds, en reconnaissance de toutes les faveurs que nous avons reçues de votre Majesté, et que nous attribuons toutes après votre singulière bonté à l’affection qu’il vous a plu nous donner de maintenir l’honneur de votre immaculée Conception ; appuyés de l’autorité des saintes lettres, des sacrés Conciles, et nommément de celui de Trente, des souverains Pontifes et spécialement de notre Saint-Père, Paul cinquième, lequel a tant et si heureusement travaillé à l’amplification de votre gloire, parmi l’applaudissement général de tout le peuple catholique, au milieu de votre maison et à ce jour heureux pour vous et pour nous, confessons que votre conception a été toujours immaculée dans le dessein éternel de Dieu et prenons ce même Dieu, qui est votre fils, à témoin, que notre résolution est de vouloir maintenir cette vérité, qui de longtemps est gravée au fond de nos cœurs jusqu’au dernier soupir de nos vies. Nous jurons de la vouloir tenir et enseigner tant en public qu’en particulier et d’avoir soin que tous ceux sur qui à l’avenir nous aurons quelque sorte de pouvoir, tiennent et fassent le même que nous. C’est ce que nous vouons, ce que nous promettons et ce que nous jurons tous tant que nous sommes. Ainsi, Dieu nous soit favorable et ces saints Évangiles que nous touchons. Soumettant néanmoins ce vœu et serment nôtre aux pieds de notre Saint-Père, Paul cinquième, à ce qu’il lui plaise l’agréer et lui donner un heureux succès par sa bénédiction apostolique. Après cela suivirent les vœux et les acclamations solennelles qu’ils firent pour la sainteté de Paul cinquième et pour sa Majesté Catholique.

XCV. À quelque espace de la ville de Naples tirant contre la nier, l’on voit l’Église de Notre-Dame, qu’on appelle au pied de la Grotte, qui fut bâtie à l’occasion que voioi. Un certain homme fort pieux, nommé Benoit, s’en allait aux bains de Puzzoli le propre jour de la Nativité de la très-glorieuse Vierge, lorsque la Reine du Ciel lui apparut tenant son fils entre ses bras, au même endroit où l’on voit à présent l’Église. Pétrarque en son voyage, assure que tous ceux qui vont sur la mer, lorsqu’ils passent cette côte-là, rendent ordinairement leurs vœux à la Reine du Ciel et saluent avec leurs canons et artillerie la tutélaire de ce lieu. Bref, par toute cette contrée, nous trouverons mille marques de l’honneur qui est rendu à la Sainte Vierge et mille lieux où elle est particulièrement servie.

L’Italie : n.-d. la Grande, — n.-d. de là le Tibre, \_ n.-d. des Anges, - n.-d. de la Grande-Rue n.-d. du Porche.

XCVI. L’Italie nous appelle désormais de laquelle je puis dire en général avec le dévot Bozius (1), que par tout droit elle est acquise à la Mère de Dieu, pour avoir par son seul moyen été délivrée de la tyrannie des Goths et de l’impiété des Ariens. En particulier néanmoins, la ville de Sienne lui appartient, et la monnaie qu’on y bat en fait foi, à l’entour de laquelle se lisent ces paroles : Sienne, l’ancienne cité de la Vierge ; l’on doit en dire tout autant de la ville de Lucérie, laquelle ayant chassé les Sarrazins au jour de son Assomption, s’appelle dès lors la Cité de Notre-Dame. Toute la marche d’Ancône prétend au même droit avec quelques autres, entre lesquelles la ville de Lésina qui est en la campagne de Rome, n’est pas des moindres ; elle fut donnée à la Sainte Vierge, environ l’an quatorze cent, par la dévote Marguerite, Reine de Pologne et mère du Roi Ladislas. C’est merveille de ce que Bozius sus-allégué a remarqué qu’on ne trouvera pas une seule ville en toute l’Italie qui n’ait quelque Église de Notre-Dame, où il ne se fasse des miracles.

XCVII. Rome sera toujours Rome, c’est-à-dire la ville sans pair. Car n’est-ce pas une chose merveilleuse, que de plus de trois cents églises qu’on y compte, il y en ait jusqu’à quarante-six qui soient dédiées à la Mère de Dieu (2).

Entre les autres, vous en avez quelques-unes dont le renom s’est étendu partout, comme celle qui ensuite du miracle que chacun sait, fut premièrement nommée Sainte-Marie aux Neiges, depuis

(1) Lib. IX de Signis Ecclesiæ. — (2j Merula, Cosmographie parte II, lib. IV.

l’Église de Xiste, à cause que le zèle de ce grand Pape la releva comme elle s’en allait par terre, et de plus l’agrandit et l’embellit merveilleusement. Ce l’ut environ l’année quatre cent trente-deux, quelque temps après la victoire signalée que la Sainte Vierge remporta sur ses ennemis au Concile d’Éphèse, que ce saint Pape la fit bâtir. Après on l’appela Sainte-Marie delà Crèche, à cause de la Crèche du Sauveur qui y est gardée. Aujourd’hui, à cause que le nombre des Églises, qui sont dédiées à la Sainte Vierge, est fort grand, afin de la distinguer des autres et de lui donner la place d’honneur qu’elle mérite, tant à cause de son antiquité que de sa grandeur et beauté, on la nomme Notre-Dame la Grande. On y garde soigneusement la belle image de la Vierge qui a été faite par Saint Luc, qu’on appelle du même nom que l’Église, savoir est Notre-Dame la Grande. Ce fut là que le grand Pape Saint Grégoire disant solennellement la Messe, comme il eut prononcé ces paroles : Pax Domini sit semper vobiscum, les Anges répondirent en musique du Ciel : Et cum spiritu tuo. Chose dont encore aujourd’hui on garde religieusement la mémoire ; car lorsque le Saint-Père célèbre en cette Église-là, le chœur par respect ne répond rien aux mêmes paroles. Celle qui est au delà du Tibre, est aussi grandement renommée ensuite du miracle qui est rapporté par tant d’histoires, de la fontaine d’huile qui coula un jour entier à la naissance du Sauveur. La Rotonde, jadis Panthéon, qui fut dédié par Boniface quatrième, a couru par les plumes de mille écrivains. Notre-Dame qu’on nomme du Peuple, est une marque de la piété du peuple Romain envers la Mère de Dieu.

XCVIIL L’Église de Notre-Dame des Anges a cela de particulier qu’elle est bâtie en un lieu qui a été arrosé des sueurs et du sang d’une infinité de martyrs. Ce sont les bains de Dioclétien qui furent convertis en Église de la Sainte Vierge par le commandement de Jules troisième. Celle de Notre-Dame de la Grande-Rue, outre l’image de la Sainte Vierge portant une bague en son doigt, qui est un ouvrage de Saint Luc, est digne d’un honneur très-spécial, pour autant que c’est le lieu même que Saint Paul appelle sa maison de louange (1) ; où l’espace de deux ans entiers il a demeuré avec un soldat qu’on lui avait baillé pour garde, chargé d’une grosse chaîne de fer ; où il a prêché l’Évangile à tous ceux qui le venaient voir ; où il a fait plusieurs merveilles ; où il a été mille fois honoré de très-hautes révélations, et encouragé à souffrir ; bref, où il a écrit plusieurs épitres, comme celles des Éphésiens et des Philippiens, la

(1) **Act.** XXVIII.

seconde à Timothée, celle qu’il adressa à Philémon et celle qui est aux Hébreux.

XCIX. Celle de Notre-Dame du Porche se glorifie de posséder l’image miraculeuse, laquelle fut apportée du Ciel à la bienheureuse Sainte Galle, veuve du consul Symmachus (1). Cette sainte dame vaquant continuellement aux œuvres de piété et au soulagement des pauvres, dont elle en nourrissait douze cents tous les jours, les traitant de sa propre main, par suite de toutes ces belles actions et spécialement de la grande dévotion qu’elle portait à la Sainte Vierge, mérita de recevoir en sa maison une image de la même Vierge que les Anges lui apportèrent, après l’avoir, comme l’on croit, eux-mêmes faite avec l’or sur une table de porphyre. Les Anges la tenaient en l’air entourée d’une grande clarté, donnant à cette sainte veuve des sentiments de piété qui ne se peuvent expliquer. Après qu’elle l’eut longtemps adorée, et remercié la Mère de Dieu de la laveur qu’elle lui faisait, elle s’en alla droit au Pape Jean, premier du nom, qui depuis fut glorieux martyr, et lui dit en particulier ce qui se passait en sa maison. Le Saint Pape y étant allé, au même temps qu’il mit le pied sur le seuit de la porte, toutes les cloches de Rome sonnèrent d’elles-mêmes ; et ce qui rendit la merveille encore plus signalée, ce fut que g’étant mis à deux genoux pour rendre honneur à cette image, les Anges qui la tenaient en l’air, lui descendirent doucement et la lui mirent entre les mains. Elle fut pour un temps gardée en la chapelle du Pape, et depuis portée en l’Église qu’on nomme Notre-Dame du Porche, où elle est conservée avec toute sorte d’honneur et de soin. Du temps de Calixte troisième, la peste ravageant toute la ville de Rome, elle ne fut pas plutôt portée en procession solennelle, que la maladie s’arrêta. Il en arriva tout de même sous le règne du Pape Adrien, auquel temps encore vinrent deux choses dignes de mémoire. Car comme on la portait par les rues, un Juif tournant la tête en arrière, se moqua d’elle et de ceux qui la portaient. Mais il reçut bientôt le salaire de son impiété, sa tête demeurant au même état, sans que jamais il la pût tourner en devant. En même temps une femme Juive qui avait détourné le visage afin de ne la pas regarder, fut privée pour jamais de la vue, dont elle avait ainsi abusé. L’an quinze cent dix-huit tout le monde étant alarmé de la puissante armée que le Turc avait sur pied, le Pape Léon dixième fit porter l’image par la ville, et la suivit lui-même à pieds nus, dont l’Église ressentit bientôt l’effet qu’il avait désiré.

(1) Ex Monumentis S. Maria ? in Porticn.

N.-D. des Monts, - N.-D. delà Paix,-N.-D. delà Place,-N,-D. de Consolation, - N.-D. de

la Conception.

C. Celle de Notre-Dame des Monts a eu ce nom, à cause qu’elle est bâtie entre le mont Esquilin et le mont Viminal. L’image miraculeuse qui y est, fut trouvée dans une fougère, l’an quinze cent quatre-vingt, au même endroit où est l’Église, laquelle fut aussitôt bâtie ensuite des grands miracles qui s’y firent après qu’elle fut découverte. Celle de Notre-Dame de la Paix n’a rien de moins que les précédentes. Au lieu où elle est maintenant, il y avait auparavant une Église de Saint André, hors de laquelle l’on voyait une image de Notre-Dame attachée contre une muraille (1). Environ l’an mil quatre cent quatre-vingt-trois, certains débauchés jouant aux dés au heu où était cette image, l’un d’entre eux tout forcené pour avoir perdu son argent, jeta les dés contre le visage de l’image en lui disant pouit- les. Non content de cela, il tira furieusement son poignard et la frappa au sein, au cou, à la joue et au menton ; de tous lesquels endroits on vit aussitôt sortir une grande quantité de sang. La merveille ne fut pas plutôt publiée qu’on y accourut de tous côtés, et la nouveauté du miracle réveillant la dévotion, on y fit des vœux en bon nombre, et la Sainte Vierge ne tarda pas de faire voir qu’elle voulait être honorée particulièrement en ce lieu. Car dans peu de temps il s’y fit une si grandé quantité de miracles, qu’à cette occasion on commença de l’appeler Notre-Dame des Miracles. Depuis, toute l’Italie étant en armes, et la ville de Rome assiégée par le duc de Calabre, le Pape Paul quatrième, qui tenait pour lors le gouvernail de l’Église, y alla en dévotion, et fit une promesse à Dieu que, s’il plaisait à sa bonté par l’intercession de la très-sacrée Vierge de rendre la paix à l’Italie et délivrer la ville de Rome, il bâtirait au même endroit une Église à l’honneur de la Sainte Vierge. Le vœu fut aussitôt ouï dans le Ciel qu’il fut prononcé sur la terre et suiv i de l’effet désiré. Ce qui fut cause que ce Saint Pape se mit incontinent en devoir de bâtir au lieu où était la paroisse de Saint-André, une Église de Notre-Dame, à qui il donna le doux et agréable nom de Notre-Dame de la Paix. Mais ne l’ayant pu conduire à chef à cause de la mort qui lui survint, le Pape Innocent huitième, son successeur, l’acheva et la mit en l’état où nous la voyons maintenant.

CI. Celle de Notre-Dame de la Place a aussi bien que les précédentes son origine miraculeuse. Environ l’an douze cent cinquante, il arriva fortuitement en la maison du Cardinal Capoce, qu’une image

(1) Gabriel Preunotus, inHistoria Cauonicorum Regularium.

de Notre-Dame qui était peinte sur la brique, tomba dans le puits d’une étable, laquelle regardait sur la place. Aucun ne savait ce qui était arrivé ; mais on ne demeura pas longtemps sans l’apprendre. Car la nuit, l’eau s’étant enflée et ayant porté l’image jusqu’à l’égal de la margelle du puits, elle regorgea tellement qu’elle noya toute l’étable. Les chevaux qui trompaient dans l’eau ayant fait du bruit, les valets d’étable s’éveillèrent, et ayant aperçu le miracle, en avertirent le Cardinal, lequel prit honorablement l’image, et la logea en sa chapelle. Mais depuis le Pape Innocent quatrième lui ordonna de bâtir une chapelle à la Sainte Vierge au même endroit où le miracle était arrivé. Ce qu’il fit très-volontiers, lui donnant le nom de Notre-Dame de la Place, à cause qu’elle répondait sur une place publique. Mais enfin cette chapelle étant tombée entre les mains des Pères Servîtes, ils y firent une belle Église, où ils enfermèrent le puits dans lequel l’image était tombée. On boit aujourd’hui de cette eau pour guérir toute sorte de maladies.

CH. Celle de Notre-Dame de Consolation qui est au pied du Capi- tole, a aussi une image qui commença de faire des miracles en quantité l’an mil quatre cent septante et un, et depuis a toujours continué de soulager les affligés tant au corps qu’en l’esprit : d’où il est arrivé qu’on lui a baillé le beau nom de Notre-Dame de Consolation. L’Église est l’une des plus gentilles et des plus fréquentées de Uome. Je n’ai garde de passer sous silence une rareté fort avantageuse à la Sainte Vierge qu’on voit en l’Église de Saint-Martin. Il y a près de trois cents ans que cette Église avec le grand autel qui y était, fut dédiée à l’immaculée Conception de la très-glorieuse Vierge. De quoi on eut un témoignage authentique il y a déjà quelques années, comme l’on renversait l’autel. Car on y trouva un ancien parchemin, dans lequel étaient écrites ces paroles : L’an treize cent quarante, en la seconde indiction, un jour de mardi, qui était le huitième décembre, du temps de Boniface neuvième, l’an sixième de son pontificat, cet autel avec l’Église fut dédié à l’honneur de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie (1). Cette seule ville, qui est la capitale du monde et l’arsenal de la sainteté, nous fournirait de quoi faire des volumes entiers, si nous voulions nous y arrêter. Mais il est temps de passer outre, et d’entrer dans la Toscane.

(1) Octava de Ecclesiis urbis.

N.-D. de la Voûte, \_ N.-D. de la Rose, - N.-D. du Roc.

CIII. À Florence, outre la belle Église de l’Annonciade, dont je parlerai un peu plus bas, vous avez quantité de belles Églises et de lieux de dévotion qui sont dédiés à la Vierge. Toute la ville de Sienne lui étant spécialement dédiée, ce n’est pas merveille qu’elle y ait de très-belles Églises, qu’elle soit sur les portes de la ville, bref que l’on rencontre partout des marques de sa seigneurie. À quelques lieues de Noie, tout contre un bourg qui porte le nom de Sainte-Anastasie, il y a une chapelle de la Sainte Vierge qu’on nomme Notre-Dame de la Voûte, et sur la muraille du côté gauche de la chapelle une image de la Sainte Vierge qui tient son fils entre ses bras. On y allait de longtemps en dévotion ; mais elle redoubla grandement, après qu’un certain joueur de billard, dépité d’avoir perdu au jeu, ayant pris la boule dont il jouait, et en ayant atteint la joue gauche de l’image, le sang en sortit en abondance, la joue en demeura playée et couverte d’une cicatrice rouge, et le sacrilège attaché à une potence avec sa boule et son billard. A. Orvicto nous verrons la belle Église de^Notre-Dame que le Pape Nicolas quatrième fit bâtir à l’honneur de la Vierge, le treizième jour de novembre de l’année douze cent nonante.

À Lucques, nous irons saluer la dévole Église de Notre-Dame de la Rose, qui jadis était hors des murailles de la ville, mais à présent elle est dedans. Nous y apprendrons par même moyen la cause de sa fondation, qui fut environ l’année douze cent soixante-neuf (1). La muraille de la chapelle était aussi celle de la ville, sur laquelle on voyait une image de Notre-Dame peinte qui tenait le petit Jésus sur son bras gauche, et en sa main droite trois roses. Un jeune berger qui menait ordinairement ses brebis sur le fossé de la ville aux environs de cette chapelle, ne pouvant assez s’étonner de voir qu’aucune de ses brebis n’osât s’approcher d’une grosse motte de terre qui était extrêmement verdoyante ; au contraire, que toutes prenaient la fuite à mesure qu’elles s’en approchaient, comme si elles eussent été poursuivies. Cette merveille lui donna la curiosité d’en rechercher plus particulièrement la cause. C’était lors le mois de janvier, auquel on n’a pas coutume de rencontrer des roses aux champs. Néanmoins, comme il se fut approché du lieu, il trouva parmi les épines une rose aussi fraîche et vermeille qu’on en eût su cueillir au printemps. Il la prit et la porta à son père, et afin que rien ne manquât à la joie de l’un ni de l’autre, il parla en la lui présentant,

(1) Cæsar Franciotus, in Hisloria Luceusi.

nonobstant que jusqu’à cette heure-là il eût toujours été muet. Le père rempli d’étonnement s’en alla raconter à l’Évêque de Lucques tout ce qui lui était arrivé. L’Évêque voulut voir le garçon et apprendre de sa propre bouche toute la vérité du fait. Non content de cela, il se fit mener sur la place où la rose avait été cueillie, et considérant attentivement quelle pouvait être la cause d’une si étrange merveille, il trouva que c’était justement le lieu sur lequel étaient arrêtés les yeux de l’image. Le bruit de cette nouveauté fut bientôt répandu partout, ce qui attira un monde de gens pourvoir l’image miraculeuse, et donna par même moyen sujet à la glorieuse Vierge de faire part de ses faveurs à ceux qui la vinrent visiter.

CIV. Ce berger me remet en mémoire ce qui advint à deux bergères au territoire de Fiezzoli en la même province de Toscane (1), et qui donna occasion à la belle et dévote Église qu’on nomme Notre-Dame du Roc. Parmi les landes de Fiezzoli il y a de certains rochers où deux jeunes sœurs menaient ordinairement leurs brebis, et lorsque le Soleil était plus ardent, elles se retiraient dans l’ouverture de l’un de ces rocs, où de tout temps il y avait une vieille image de Notre-Dame. Là ces jeunes filles avaient coutume de se prosterner à genoux et de présenter leurs prières à la très-glorieuse Vierge. La piété jointe à l’innocence de ces deux simples bergères agréa tellement à la Reine du ciel, qu’un jour de la Visitation, comme elles voulaient entrer clans la caverne, elle leur apparut visiblement avec son cher fils sur un lieu élevé, entourée d’une nuée resplendissante. Les filles tremblèrent de peur aussitôt qu’elles l’aperçurent ; mais la Sainte Vierge les rassura, leur faisant signe qu’elle avait un mot à dire à leur père,’et qu’elle voulait qu’au même endroit où elle s’était apparue on lui édifiât une Église. Le père des deux filles étant venu, la Sainte Vierge se fit voir à lui, en la même façon que dessus, et lui dit en peu de paroles ce qu’il fallait qu’il fit savoir aux autres touchant l’Église qu’elle voulait qu’on y bâtit. Le vieillard s’étant soigneusement acquitté de sa commission, il se fit un concours général de tous les villages d’alentour au lieu où la Sainte Vierge était déjà apparue par deux fois, laquelle daigna bien encore se montrer pour la troisième à cette foule de gens, au même lieu et en la même manière que devant. Ce fut le vingt-deuxième jour du mois d’août de l’an mil quatre cent nonante. Elle leur déclara derechef comme elle voulait être servie en cet endroit-là, et que c’était son intention qu’on y fit bâtir une Église. Incontinent ce peuple dévot se mit en devoir de satisfaire au commandement de la Sainte

(1) Archangelus Gianius, io Aunatibus PP. Servitarum.

Vierge. Mais ceux qui avaient entrepris le bâtiment, jugeant que l’Église serait plus commode à tout le voisinage si on la faisait au bas de la montagne, se mirent à y travailler. Et voici une autre merveille. Ce qu’ils avançaient de jour, se trouvait le lendemain renversé. Par où ils connurent évidemment que la volonté de la Sainte Vierge était que l’on bâtit l’Église au lieu qu’elle-même avait désigné, y apparaissant visiblement. Ainsi la première résolution ayant été aussitôt changée, en moins de rien l’Église fut parachevée. Et il s’y fit tant de merveilles que bientôt ce fut l’un des lieux les plus fréquentés qui fussent en toute la Toscane. Près de Viterbe il y a un beau Monastère de Saint-Dominique qui a pris son origine de ce que je vais raconter.

Un honnête bourgeois de Viterbe, nommé Baptiste Clavier, avait une vigne près de la ville qu’il avait mise sous la protection de la glorieuse Vierge, et à cet effet avait pendu à un grand chêne qui était dans sa vigne, une image de la même Vierge, qui était peinte sur une brique (1). Elle demeura en cet état l’espace de quarante ans, jusqu’à ce que l’an quatorze cent soixante-sept, la Sainte Vierge s’apparut à quelques personnes dévotes, et leur ordonna de faire ouvrir un chemin pour aller visiter son image qui était en la vigne de Clavier, et d’y faire dresser un autel, les assurant qu’elle avait choisi ce lieu-là pour être une source de grâces et de bénédictions du ciel. Cette nouvelle s’étant épandue, l’Évêque de Viterbe en fut averti, du consentement duquel on bâtit premièrement une petite chapelle et après une fort belle Église, avec un Monastère qui fut donné aux religieux de Saint-Dominique. Et la Sainte Vierge a bien montré qu’elle n’était pas moins tidèle à accomplir ses promesses, que libérale à les engager i

N.-D. des Anges, — N.-D. des Larmes, — N.-D. de la Plèbe.

CV. Au duché de Spolette, à six cents pas de la ville d’Assise, vous verrez l’Église tant renommée de Notre-Dame des Anges, qu’on appelle autrement de la Portiuncule, qui est la première de l’Ordre du Séraphique Saint François. Dans cette grande Église il y a une petite chapelle enfermée, à l’imitation de celle de Lorette, qui fut la troisième que ce grand serviteur de Dieu redressa tout au commencement de sa conversion par un secret mouvement de l’esprit divin qui le conduisait, et pressait de préparer le logis à sa famille naissante, sans savoir encore ce qu’il faisait. Car comme ie nombre de

(1) Bzovius, eo anno.

ceux que Dieu lui adressait pour imiter sa façon de vivre, allait multipliant de jour à autre, il se mit en devoir de leur procurer une retraite. Ce qu’ayant communiqué aux Pères Bénédictins, auxquels le lieu appartenait, il fut accueilli d’eux très-humainement, et la chapelle lui fut accordée au premier mot, avec une maisonnette et une petite pièce de terre qui lui était jointe, à la charge seulement que s’il plaisait à Dieu de bénir leur Congrégation et lui donner de la suite à l’avenir, la maison qu’ils y érigeraient serait à jamais tenue pour le chef de l’Ordre. Saint François accepta très-volontiers la condition, et jusques à la fin de sa vie ne cessa de se montrer reconnaissant envers les Pères de Saint-Benoit. Il disait souvent depuis, qu’il ne voulait que ce petit héritage en la terre des mourants : ce qui fut cause, ainsi que disent quelques-uns, qu’il fut nommé Por- tiuncule, ou petite portion de terre ; jaçoit qu’il y en ait d’autres qui assurent que le lieu portait déjà ce nom, longtemps avant l’arrivée de Saint François, à l’occasion de la petite pièce de terre qui était unie à la chapelle, comme pour servir d’entretien au Chapelain. C’était pour lors un Prêtre d’Assise fort dévot, nommé Pierre Mazen- cole, qui ne put dissimuler le contentement qu’il recevait de voir que le lieu de sa demeure tombait en de si bonnes mains. Car à la première ouverture que Saint François lui fit du transport que les Pères Bénédictins en avaient fait en faveur de sa petite famille, il l’embrassa étroitement, se conjouissant avec lui du don qui lui avait été fait, et lui dit des merveilles de la sainteté de ce lieu, l’assurant que c’était l’un des endroits du monde que la glorieuse Vierge chérissait le plus. Au même temps ii fit venir le laboureur qui cultivait l’héritage, lequel enchérit encore par-dessus ce que son Maître avait dit, et assura que maintes fois il avait vu au travers des fenêtres de la chapelle de grandes lumières, et oui des douceurs angéliques : d’où il était arrivé qu’on lui avait donné le nom de Notre-Dame des Anges.

CVI. Saint François, qui ne se pouvait tenir de joie au récit de tant de merveilles, résolut incontinent de passer la nuit devant l’Autel de la Reine des Anges, pour lui recommander à loisir ses chers nourrissons. Comme il était au plus fort de ses dévotions, voici que ta chapelle fut remplie d’une céleste clarté, et le Sauveur du monde avec la Sainte Mère parut tout aussitôt sur l’Autel, entouré d’un million de bienheureux Esprits. L’humble serviteur du Fils et de la Mère s’étant prosterné contre terre, demeura presque également confus et réjoui d’une si extraordinaire faveur ; et après s’être rassuré, il demanda à l’un et à l’autre ce qui les avait portés à lui faire une telle grâce. À quoi le Sauveur répondit qu’ils étaient là

Venus pour lui consigner cette place, à laquelle ils se plaisaiént uniquement. Il ne se peut dire l’affection que Saint François porta dès lors à ce petit lieu. Car ce fut là, dit Saint Bonaventure, qu’il commença humblement, là qu’il poursuivit saintement, là qu’il reçut mille faveurs et mille lumières du ciel. Ce fut là qu’il assembla le premier Chapitre général de son Ordre, auquel se trouvèrent cinq mille Religieux, au témoignage de Saint Bonaventure : de manière que tous les habitants d’Assise furent contraints de se mettre en devoir de faire à la campagne des logettes ou cabanes de joncs, de roseaux, et de lattes dressées en forme de dortoir. D’où vient qu’en toute l’Italie, quand ils parlent de ce Chapitre, ils ne l’appellent point autrement que le Chapitre des roseaux, ou des joncs. Ce fut là qu’il tondit la bienheureuse Sainte Claire, première plante des pauvres Dames. Bref, ce fut là qu’il rendit heureusement son esprit à Dieu. En mourant, il le recommanda avec tant d’instance à ses Frères, qu’il n’est pas possible de plus. Il ordonna qu’à perpétuité il fût immédiatement sous le pouvoir du Général de l’Ordre, et que lui-même choisît les Religieux qui seraient employés à y servir la Sainte Vierge. Il voulut que ce fussent toujours des plus saints et des mieux qualifiés d’entre eux ; qu’aucune parole vaine ou inutile n’y fût dite, mais que tout l’entretien de ceux qui y seraient admis fût des louanges de Dieu et de la Sainte Vierge, et de l’avancement du service de leurs Majestés ; qu’ils se souvinssent d’y mener une vie d’Anges et de domestiques de la Reine des Anges, et que s’il arrivait qu’ils en fussent mis dehors par une porte, ils y rentrassent aussitôt par l’autre, sans jamais consentir à le quitter. Trois ans avant sa mort, il avait obtenu de Notre-Seigneur une Indulgence ple’nière à tous ceux qui visiteraient cette chapelle le jour de Saint-Pierre-aux- Liens : Indulgence, laquelle fut peu après confirmée par le Pape Honoré troisième, et depuis par divers de ses successeurs ; Dieu voulant témoigner en toutes manières l’état qu’il faisait de ce lieu, et l’affection qu’il portait à son humble et fervent serviteur. Dans la même vallée de Spolette, près d’un bourg nommé Trivio (1), il y a une Église qu’on appelle Notre-Dame des Larmes, à cause que l’an mil quatre cent nonante-quatre, l’image de la Sainte Vierge qui était peinte sur la muraille d’une petite chapelle que l’on voyait au même endroit, pleura longtemps à grosses larmes, comme pour marquer les malheurs qui devaient venir sur l’Italie. Il n’y eut personne à l’entour qui ne voulût être témoin de cette merveille, et de Rome même on y vint à grosses troupes. Ce qui fut cause que bientôt les

**(1)** Gabr. Pennotus, Canonicus Regularis, **lib. I Hist. sui Ordinl »,** c. **XXXIV.**

aumônes qu’on y lit montèrent si haut, qu’on en bâtit une Église fort belle et fort ample.

CVH. Faisons d’ici une petite course jusque sur les terres de Venise. Dans les marais les plus éloignés il y a un village qu’ils appellent la Plèbe di Setti. Là environ l’an quatorze cent quatre-vingt et six (1), se trouvèrent deux frères, lesquels ayant partagé avec beaucoup d’amitié l’héritage de leur père décédé, ne se purent jamais accorder lorsqu’il fut question d’une image de la très-glorieuse Vierge, chacun d’eux désirant l’avoir, et l’un ne la voulant pas céder à l’autre. Des propos ils vinrent aux mains : et déjà ils étaient prêts de se couper la gorge, lorsqu’un petit enfant de l’un d’eux, qui n’avait pas encore un an, les arrêta en leur disant qu’ils posassent les armes au nom de Dieu et de la glorieuse Vierge qui leur en donnait le commandement par sa bouche, et qu’ils cessassent de se quereller, que la Vierge pour l’image de laquelle ils étaient en débat leur ordonnait qu’elle fût mise en une petite chapelle qui était près de là, où elle voulait être servie et honorée de là en avant. À cette merveille leurs esprits s’adoucirent incontinent, et la haine qui les travaillait s’étant changée en respect et en étonnement, ils ne parlèrent plus sinon d’exécuter au plus tôt le commandement de la très-sacrée Mère de Dieu. L’image ayant été portée à la petite chapelle, ce fut une chose merveilleuse du concours qu’on y vit aussitôt et des miracles qui s’y firent. Dans peu de temps ils arrivèrent à un si grand nombre, et les présents qui furent faits montèrent si haut, qu’on bâtit une belle église au lieu de la petite chapelle qui y était auparavant.

n.-d. de la Garde, - n.-d. de la Colombe.

CV1IL À une demi-lieue de Bologne, nous verrons de loin Notre-Dame de la Garde, qui est l’un des endroits les plus renommés en dévotion qui soit en toute l’Italie (2). Elle a pris ce nom de la montagne au-dessus de laquelle elle est, qu’on nomme le Mont de la Garde, à cause que jadis, pendant les guerres qui étaient entre les Bolonais et ceux de Modène, de Parme et de Heggio, qui étaient ligués par ensemble, les Bolonais y avaient un corps de garde, afin de découvrir les ennemis de plus loin. Au-dessus de cette montagne il y avait d’ancienneté une Église de Saint Luc, qui était fort fréquentée de ceux de Bologne. Mais elle fut bien rendue plus célèbre par ce qui advint environ l’an quatorze cent trente-trois, ainsi qu’il est rapporté par divers historiens.

(1) Félix Astolphus, lib. X Miraculorutn Deiparse. — (2) Carolus Sigonius de Epi- scopis Bononiensibus, in Vita B. Nicolai Albergati. Bzovius, an. 1433, nura. 379.

Environ ce temps-là, disent-ils, Comnène Manuel étant Empereur d’Orient, et Frédéric Barberousse d’Occident, il y avait en la Grèce un Solitaire de grande réputation, tant à cause de l’innocence de sa vie que de plusieurs autres faveurs qu’il recevait continuellement de Dieu, lequel étant allé à Constantinople, dans l’Église de Sainte-Sophie, où parmi plusieurs beaux tableaux, il vit une image de Notre-Dame, haute d’environ trois pieds, au bas de laquelle ces paroles étaient écrites : Ce tableau, qui a été peint par Saint Luc, doit être porté à l’Église qui est sur le Mont de la Garde, et mis sur l’autel de la même Église. Le Solitaire ayant lu cette inscription, demeura grandement étonné, considérant à part soi quel pouvait être ce lieu de la Garde à qui l’image était destinée. De quoi ayant traité avec les Prêtres de Sainte-Sophie, il ne sortit guère plus savant qu’il était. Car ils lui dirent seulement qu’ils avaient appris de leurs devanciers que cette image avait toujours été tenue en grande vénération en leur Église, que cette inscription était ancienne, mais que ni eux ni leurs prédécesseurs n’avaient jamais pu savoir où était ce mont de la Garde. Après plusieurs autres discours, l’Ermite se sentant inspiré de Dieu, leur dit que s’ils lui voulaient conlier l’image, il irait jusqu’au bout du monde pour apprendre où serait ce lieu.

Plusieurs auront peine de croire que les Grecs aient pu s’assurer d’un homme qu’ils ne connaissaient sinon de quelque réputation pour le plus, et lui mettre entre les mains un si rare trésor que celui-là. Néanmoins l’histoire porte qu’ils le lirent, et l’expérience fait assez connaître qu’il n’est rien si aisé à Dieu que de changer les cœurs en un moment et de leur faire faire des choses dont ils s’étonnent après eux-mêmes, lorsqu’ils les considèrent de sens rassis. Sigonius, en l’histoire des Évêques de Bologne, ajoute que l’Ermite eut une révélation par laquelle il fut averti de s’en aller droit en Italie, et que là il apprendrait assurément ce dont il était en peine. Ayant reçu ce commandement, il se transporta aussitôt à Rome, estimant que ce serait là, plutôt que dans aucun autre endroit, qu’on lui en dirait des nouvelles. Dieu qui dispose toutes choses à l’exécution de sa volonté, fit qu’entrant dans l’Église Saint-Pierre, il rencontra un noble citoyen Bolonais, qu’on nommait Pascipo Vero, de qui il apprit bientôt où était le Mont de la Garde et tira promesse de lui qu’il le conduirait droit à l’Église qui est au-dessus de la montagne. Ils se mirent donc en chemin et arrivèrent à Bologne, où étant, Pascipo Vero informa le clergé et le Sénat de Bologne de ce qui lui était arrivé ; ce qui fit que le solitaire fut reçu comme un Ange du Ciel. L’image fut depuis portée avec grande solennité, au lieu où le ciel l’avait destinée ; et I. 29 dès lors elle commença à être renommée pour toute sorte de miracles. L’annaliste Bzovius en a recueilli quelques-uns des principaux des auteurs que j ‘ai déjà cotés ci-dessus. Au bout de quelque temps, l’Église qui était dédiée à Saint Luc, changea de nom et l’ut nommée Notre-Dame de la Garde. En l’an mil quatre-vingt-sept, une fort honnête demoiselle de Bologne, nommée Angèle, disant adieu au monde, se retira sur cette montagne dans une méchante cabane, où elle vaqua longuement aux exercices de piété. Peu à peu ayant rencontré d’autres filles qui avaient le même désir, les Chanoines Réguliers de Notre-Dame du Rhin de Bologne, à qui la montagne appartenait, leur firent un transport de leur droit ; de manière qu’elles y bâtirent un beau Monastère. Mais entin, par l’autorité des Archevêques de Bologne, elles se retirèrent dans la ville avec pouvoir toutefois d’en envoyer toujours quelques-unes pour avoir soin de l’Église de Notre-Dame de la Garde et s’employer plus particulièrement aux exercices de dévotion. Celles qui y sont envoyées n’y demeurent pas plus d’un an, au bout duquel elles sont rappelées par la prieure qui en substitue d’autres en leur place. Elles étaient du commencement comme Ermitesses, mais depuis elles ont pris l’habit et la règle de Saint-Dominique.

Au-dessus d’une autre montagne qui est voisine de Bologne, l’on voit Notre-Dame de la Colombe, qui est une fort jolie chapelle, à laquelle on donna ce nom à l’occasion que je vais dire (1). Une certaine daine bolonaise, nommée Bicciola Galluci, mariée à un citoyen qu’on appelait Ottaviano Platesio, avait fait vœu de bâtir une chapelle à la Sainte Vierge au-dessus de cette montagne. Et déjà l’on creusait les fondements, lorsque les maçons aperçurent une colombe qui tournait en rond autour d’eux et semblait marquer un certain espace avec de petites bûches qu’elle allait ramassant cà et là. Cela dura l’espace de deux jours, et la nouveauté Ht estimer qu’il y avait quelque chose d’extraordinaire. En effet, le bruit en ayant couru, plusieurs y vinrent de Bologne. L’Évêque Victor avec son Clergé s’y transporta, et il eut le plaisir de voir de ses yeux la colombe qui travaillait à faire son rond, sans s’étonner pour le grand nombre de personnes qui la regardaient. Il jugea tout aussitôt que la Sainte Vierge l’avait envoyée pour tracer l’endroit de la chapelle que Rioc- cola avait projetée. C’est pourquoi il lui conseilla de la faire bâtir en rond au même endroit que la colombe avait marqué. Ce qu’elle fit lit avec tant de diligence, qu’au premier jour de septembre suivant elle fut prête à être dédiée. Les fréquents miracles qui y furent laits

(1) Sigonius, in Episcopis Bononiensibus, in Victore. Leander, in Descriptione Italiæ.

témoignèrent suffisamment que la Sainte Vierge avait choisi ce lieu pour y être honorée.

N.-D. de Lorette,— N.-D. des Martyrs, — N.-D. de Patiro, — N.-D. de Genesta, — N.-D. de

Milan,-N.-D. de la Porte Louise, — N.-D. de la Basille,-N.-D. du Mont, - N.-D. de

Montdevy, — N.-D. d’Oroppe.

CIX. Nous voici en la Marche d’Ancône, où je vous prie, mon cher lecteur, de purifier votre cœur et de relever vos pensées. Car il est question d’entrer dans le lieu le plus saint et le plus auguste que nous reconnaissons sur la terre. C’est la petite maison de Nazareth, où la Sainte Vierge fut élevée, où le Verbe divin fut connu, où il demeura plusieurs années avec sa très-sainte Mère et le bienheureux Saint Joseph, donnant au monde les exemples de sa vie pénible et cachée, qui étonnent les hommes et les Anges » Cette petite maison, qu’on appelle aujourd’hui la chapelle de Notre-Dame de Lorette, est environnée d’une belle et magnifique Église à l’imitation de celle dont jadis elle fut entourée par la libéralité plus que royale de l’incomparable sainte Hélène. Le Ciel voyant que cette sainte maison ne recevait plus les honneurs qu’on lui rendait auparavant, à cause que le Turc s’était emparé de la Judée, mit ordre que l’an douze cent nonanfe-un, elle fut transportée par les Anges en la province d’Es- clavonie, au même état qu’elle était auparavant. Mais cette province n’ayant pas assez bien reconnu le trésor qu’elle possédait, elle n’en jouit pas plus longtemps que de trois ans et neuf mois, au bout desquels ils la portèrent en la Marche d’Ancône, où elle fut premièrement à Recanali près de huit mois. De là elle passa à la montagne des deux frères, qui faisant de cette dévotion un infâme trafic d’avarice, donnèrent sujet à la Sainte Vierge de les quitter dans peu de temps ; ce qu’elle fit l’an douze cent nonante-cinq, se logeant en une possession de la pieuse veuve Lorette, d’où elle a emprunté le nom, et o"à elle a tenu bon jusqu’à présent. L’histoire en a été écrite par Horace Turselin, religieux de notre Compagnie, chez qui l’on pourra voir plus au long ce que je n’ai dit qu’en deux mots, et les miracles qui y sont arrivés, sont aussi remarquables qu’on en puisse voir en aucun lieu. La commune créance d’Italie est que, lorsque la sainte chapelle passait, il y eut quantité d’arbres qui s’abaissèrent devant elle et demeurèrent ainsi courbés jusqu’à ce qu’ils tombèrent de vieillesse ou bien par la force des vents. La nuit qu’elle fut transportée, les bergers qui étaient aux champs la virent passer sur la mer, avec une clarté si extraordinaire, qu’elle semblait celle du jour.

« C’est là que l’on aborde de toutes les parties du monde pour voir **l**’admirable Palais, où toute la cour céleste a fait sa demeure. C’est là où les Rois et les Empereurs vont en personne rendre leurs hommages et offrir leurs présents à la Reine du Ciel et à son divin Fils. C’est là qu’on voit l’abord d’une afflucnce continuelle de pèlerins, que la dévotion attire des provinces les plus éloignées, mais qu’elle transporte et qu’elle fait voler de joie quand ils en approchent. Ô Seigneur ! quand on voit écrit sur la porte de cette pauvre maison ces grandes paroles en lettres d’or : Hic Verbum caro factum est : C’est ici que le Verbe a été fait chair, alors ne pâme-t-on pas d’admiration ? Il est sans doute que la foi la plus chancelante se trouve confirmée dans la sainte créance du mystère de l’Incarnation ; et lorsqu’on entre avec respect dans ce divin sanctuaire, il n’y a pas d’homme si stupide, qui n’éprouve la force des paroles de l’Ange : Gratia plena. Car il est toujours demeuré si rempli de grâces, qu’il n’y a point de cœur assez dur ni assez insensible, pour n’être pas touché d’une tendre dévotion, et d’un sentiment de douceur et d’amour, que l’on n’éprouve point ailleurs. Quoique cette sainte chapelle n’ait pas plus de vingt-quatre pieds de longueur et quinze et seize de largeur, il y a toujours environ quarante lampes d’or et d’argent, qui brûlent jour et nuit, et qui sont les hommages de tous les Souverains et de toutes les Républiques chrétiennes. Mille fois heureuse l’Italie de jouir d’un trésor si précieux, et qui lui sert d’un monument très-certain de l’affection de la Mère de Dieu (1). »

CX. En la région de Berry qui est en la Pouille, assez près de Mar- faitte, sur la mer, l’on voit l’Église de Notre-Dame que l’on appelle des Martyrs. Elle ne manque jamais de concours en aucune saison de l’année. Gabriel de Barry rapporte que les Sarrazins voulant surpren- pre la ville de Rossan en Calabre, et y ayant déjà planté les échelles, ils furent repoussés par une dame habillée d’une robe de pourpre, qui portait en sa main un flambeau allumé, et qui leur donna tant d’effroi qu’ils s’enfuirent à grande hâte, laissant leurs échelles sur les murailles où ils les avaient plantées. Près de Rossan, dont je viens de parler, il y a une Église fort renommée, qu’on appelle Notre-Dame de Patiro. C’est une de celles que les Grecs nomment Hodegetrices, que nous dirons Montre-Chemin. Albert Léandre en fait mention en la description de l’Italie.

(1) La R. Mère de Blémur. —

CXI. En la côte de Gênes, il y a une petite ville qui s’appelle Gé- nesta (2), où la mémoire dure encore d’une bonne vieille que l’onappe- lait Pétrucia. Cette femme, plus riche de foi et de confiance en Dieu que de moyens, avait entrepris de rebâtir le Monastère des Ermites

(2) Signin., inChronico Ordinis.

de Saint-Augustin, qui s’en allait tomber de vieillesse. Tous ceux qui en oyaient parler, s’en moquaient, comme d’une entreprise qui ne subsistait sinon dans l’imagination creuse d’une vieille qui radotait. Cependant elle persistait de dire qu’elle ne voulait pas mourir que la bienheureuse Vierge et Saint Augustin n’eussent achevé cet ouvrage, et ne s’y employait pas moins courageusement qu’elle en discourait fermement. L’an n’était pas encore révolu depuis qu’elle avait commencé d’en jeter la première pierre, qu’une image miraculeuse de Notre-Dame parut sur l’une des murailles de l’Église. Ce qui donna tant de courage à la bonne Pétrucia, et tant d’affection envers cette maison à une infinité de personnes qui allèrent voir la merveille que Dieu avait faite, que dans peu de temps et l’Église et le Monastère furent achevés.

CXII. Si nous entrons dans la Lombardie, nous rencontrerons dans la noble ville de Milan autant d’Églises que l’on compte de jours en l’année, dont la plupart sont dédiées à la glorieuse Mère de Dieu. Il faudrait ne pas savoir ce que c’est que l’Italie pour ne point avoir ouï parler du dôme de Milan, qui fut dédié et consacré à Notre-Dame par le Pape Martin cinquième au retour du Concile de Constance, et bâti par Jean Galéace, duc de Milan, l’an treize cent quatre-vingt-huit. En la même ville de Milan, près de la porte qu’on nomme Louise, il y avait un petit oratoire à l’endroit d’où le bienheureux Saint Ambroise tira lescorpsdes Saints Nazaire et Celse, et en l’oratoire (1) une petite colonne sur laquelle dans une niche était une image de Notre-Dame, fermée avec un treillis de fer. Un jour comme Pierre du Port, l’un des premiers ecclésiastiques de Milan, y disait la messe, l’on vit autour de ce pilier deux Auges qui fléchirent le genou et levèrent le voile dont l’image de la Sainte Vierge était couverte. Visage qui au même instant parut si vénérable et si divin, que tous les assistants en demeurèrent ravis. Il s’en trouva jusqu’à vingt-huit qui signèrent cette merveille, comme il fut question d’en faire les preuves authentiques. En outre de la même niche sortit une certaine odeur qui était si douce et si agréable, qu’elle sentait plus le Paradis que la terre. Ce ne fut qu’un commencement des merveilles que la Sainte Vierge avait résolu de faire en ce lieu, et qui furent en si grand nombre que des aumônes qui y furent faites on bâtit et orna en fort peu de temps une très-belle Église.

En la même Lombardie delà le Pô, on va visiter Notre-dame de la Basille. On lui donna ce nom à l’occasion qu’Albert Léandre rapporte en la description qu’il a faite de l’Italie, savoir est que la

(1) Felis Astolfus, in Historia universali imaginum B. Virg,

Sainte Vierge apparut à une fille de village étant aux champs, et lui dit qu’elle fit bêcher et fouir la terre joignant les racines d’un certain chêne ; que là elle trouverait une belle croix, lui commandant de la baiser, et de procurer qu’en ce même endroit fût bâtie une Église, et que cette croix y fût mise avec honneur. La fille fit tant qu’elle persuada à ses père et mère d’ouvrir la terre au même endroit que Notre-Dame lui avait enjoint. Ceux-ci ayant un peu creusé, trouvèrent la croix que la Vierge leur avait promise. Ce qui fit que dans peu de temps on y édifia une Église, en laquelle la dévotion de ceux qui la venaient visiter fut suivie d’une infinité de miracles. L’Église fut nommée Notre-Dame de la Basille, pour autant que la fille répéta souvent en son Bergamasque que la Vierge lui avait dit : Quand la croix sera trouvée, baise - la. En la même Lom- bardie, il y a près de Galerat un Monastère nommé Sainte-Marie du Mont, où se sont faits et se font encore plusieurs miracles, et les pèlerins qu’on y voit arriver à grande bande, en font foi.

CXIII. Dans le Piémont, il n’y a rien de plus célèbre que Notre-Dame de Mondevy, dont le nom et les miracles ont été publiés partout. Philippe-Marie Roffredy, en l’histoire qu’il en a composée, raconte que ce lieu commença d’être fréquenté l’an mil cinq cent nonante-cinq, par l’abord d’un monde de gens qui accouraient de tous côtés au bruit des miracles qui s’y faisaient. Quant à l’origine de cette dévotion, la voici : La citadelle de Mondevy s’en allant en ruine, le gouverneur commanda à un chaufournier de faire de la chaux pour travailler aux réparations. Cet homme s’étant mis en devoir d’obéir, et voyant que son bois, quoique sec, ne prenait point le feu, s’en impatientait grandement. Ce qui mut une sienne fille à le prier de faire vœu à Notre-Dame de lui dresser un pilier en action de grâces au casque son bois s’allumât. À peine avait-il conçu le vœu, que voilà le four en feu, et tout le reste qui vient à souhait, fncontinent après il acquitta sa promesse, et fit peindre sur la face mérictionale du pilier qu’il avait dressé une très-dévote image de Notre-Dame. La mère de bonté reconnut incontinent ce service par un nouveau bienfait. Car de là en avant tout réussit si heureusement au chaufournier, que la brique se cuisait en perfection avec tes deux tiers moins de bois que les autres n’en consumaient ; tant est-il vrai que la Reine du ciel se montre bonne mère, non moins ès petites choses qu’ès grandes.

À trois lieues environ de la Bielle, qui est une ville du duc de Savoie deçà le Pô, sur une montagne qu’on appelle Oroppe, il y a une chapelle de la glorieuse Vierge avec une image miraculeuse où le concours des peuples est très-grand. L’ancienne tradition, que le

Pape Clément huitième autorisa par une bulle qu’il donna en faveur de cette chapelle, est que Saint Eusèbe, Évêque de Verceil et Martyr, la fit bâtir il y a douze cent cinquante ans, et que c’était le lieu où d’ordinaire il se retirait pendant les troubles que les Ariens avaient excités en Italie, et toutes et quantes ibis qu’il voulait avec plus de soin recueillir son esprit dissipé par la multitude des affaires que sa charge lui fournissait. L’image qu’on croit être de cèdre et qui est de la hauteur d’une personne, est l’une des agréables pièces qu’on puisse voir, et le commun sentiment est que c’est l’ouvrage d’une main extraordinaire. Il s’y est fait beaucoup de miracles l’espace de douze cents ans, dont quelques-uns furent recueillis l’an mil six cent vingt et un à l’instance des députés de ce saint lieu. Ceux de Bielle et d’alentour ayant été préservés de la mortalité, laquelle au commencement de ce siècle ravagea tant de provinces, édifièrent à l’honneur de la très-sacrée Vierge une fort jolie Église au même endroit, conservant cependant sa petite chapelle qui avait été bâtie par Saint Eusèbe. Et comme la dévotion allait toujours croissant, le trentième jour du mois d’août de l’an mil six cent vingt, ils couronnèrent l’image de la très-sacrée Vierge d’une triple couronne d’or et celle du petit Jésus qui est entre les bras de sa Mère, d’un diadème impérial de même étoffe, mais avec tant d’appareil de solennité et de réjouissance publique, qu’il me serait impossible de le dire en peu de paroles. Il sera permis à un chacun de le voir clans le livre qui en fut imprimé à Turin en langue italienne, l’an mil six cent et un. Tout à l’entour de la montagne il y a diverses cellules ou stations, où sont représenlés les mystères de la vie de la bienheureuse Vierge, et où les pèlerins de ce saint lieu donnent pour l’ordinaire des preuves de leur dévotion à l’endroit de la Reine du Ciel.

La Savoie : N.-D. de Charmes, \_ N.-D. de Vivone, — N.-D. de Rocliette, — N.-D. de Mvans.

CXIV. Nous finirons le tour du monde par la Savoie, où la Sainte Vierge est très-religieusement honorée, mais spécialement en quelques endroits où elle fait meilleure part de ses grâces et de ses faveurs. En la ville de Charmes, il y a une image miraculeuse de la très-sacrée Vierge dont l’histoire et les miracles ont été dignement recueillis par Jacques Bertrand, médecin savoisien. Près de Vivone, il y a une église de Notre-Dame avec une demeure des Carmes qui fut fondée environ l’an quatorze cent quatre-vingt-cinq, à l’occasion que je dirai. Il y avait un certain bouvier, lequel voulant faire passer ses bœufs au travers d’une terre, n’en put jamais venir à bout, nonobstant qu’il les battit rudement et les piquât de son aiguillon.

(Jn gentilhomme passant par là lui donna un très-sage avis de ne pas s’opiniâtrer à les vouloir faire passer, mais de voir plutôt ce qui les pouvait arrêter en cet endroit-là. L’issue montra bien que ce gentilhomme avait été inspiré de Dieu. Car le bouvier s’étant laissé persuader, fouit la terre à l’endroit où il avait principalement remarqué que ses bœufs s’arrêtaient tout court. Il y trouva premièrement un pavé encore luisant comme s’il eût été tout fraîchement car- ronné, lequel ayant levé, il rencontra une belle image de la très-glorieuse Vierge qui était placée sous la terre sans y recevoir autres honneurs que celui que les Anges du Ciel lui rendaient. Les voisins ayant été avertis, on y accourut de tous côtés. L’image fut honorablement portée en la paroisse du village ; mais le lendemain on la trouva au même endroit d’où le bouvier l’avait tirée. Ce qu’étant arrivé jusques à la troisième fois, on crut que c’était un signe évident que la Sainte Vierge désirait y être servie. À cet effet, on y bâtit une jolie Église avec une maison pour les Pères Carmes à qui on consigna l’image. En voici une autre qui a beaucoup de rapport avec ce que je viens de raconter en toutes ses circonstances ; c’est Notre-Dame de Rochette. C’est un lieu qui n’est pas beaucoup éloigné de Genève autour duquel il y a un pâturage où la même année, un berger ayant conduit ses brebis, il ouït comme une voix plaintive qui sortait du milieu d’un buisson. Il résolut de voir ce que c’était, et à mesure qu’il s’en approchait, cette même voix redoublait ses accents plaintifs. Étant arrivé sur le lieu, il vit une imago de la Vierge qui était au milieu du buisson. Il en avertit les voisins, lesquels l’ayant voulu transporter de même que j’ai dit ci-dessus, n’avancèrent non plus que les autres. Ce qui les fit résoudre à lui édifier une Église qui fut donnée aussi aux Carmes, de même que celle de Vivone. Il arriva depuis que quelques-uns ayant enlevé l’image et l’ayant transportée en Dauphiné, à cause des miracles qu’elle faisait, elle fut le lendemain trouvée au lieu de sa première demeure.

CXV. À un quart de lieue du grand chemin de Chambéry à Mont- mélian et à une bonne lieue de chacune de ces deux villes-là, à une demi-lieue du petit village que l’on nomme les Marches, on rencontre un tertre médiocrement élevé, sur lequel il y a une chapelle de Notre-Dame, bâtie depuis un temps immémorial, avec une image fort brune de la Sainte Vierge qui tient le petit Jésus sur son giron, qu’on appelle Notre-Dame de Myans. L’image est d’un pied et demi, et il semble qu’elle soit faite d’une toile battue que l’on aurait jetée en moule. Ce lieu est fort fréquenté de tous ceux qui demeurent ès environs, et il s’y fait plusieurs miracles dont quelques-uns ont été recueillis par le P. Jacques Foderé, religieux Observantin, eu la description qu’il a faite des couvents de son Ordre qui sont en la province qu’on appelle de Saint-Bonaventure, à laquelle appartient celui de Myans. En voici un que je ne saurais passer sous silence, Environ l’an douze cent quarante-neuf, le Pape Innocent quatrième s’étant retiré à Lyon afin d’obtenir secours de Saint Louis, contre les factieuses menées de l’Empereur Frédéric second, il obtint du comte Thomas de Savoie, par l’entremise d’un secrétaire et favori du même comte, que le passage des Alpes fût fermé à l’Empereur. Pour ce bon office, le secrétaire impétra du Pape un riche Prieuré de Saint-Benoit, qui était en la ville de Saint-André en Savoie, où est maintenant le château d’Apremont, à un quart de lieue de Myans ; et pour en jouir plus à son aise, il tint tant de rigueur aux religieux qui y étaient, qu’il les contraignit de vider et d’aller prendre parti ailleurs. Comme ils se retiraient à l’Abbaye de Saint-Rambert, de laquelle le Prieuré dépendait, tout confits en larmes et en amertume, ils s’en allèrent faire leurs plaintes en passant à Notre-Dame de Myans. Cependant le secrétaire était à Saint-André, où il traitait les principaux de la ville, lorsque tout à coup l’air s’obscurcit et les démons excitèrent de si effroyables tonnerres et de si étranges tempêtes et tremblements de terre, que la ville de Saint-André avec seize villages voisins en furent engloutis et une partiedu mont de Grue abîmée. Mais le plus admirable fut que cet orage ne put jamais passer Myans, et quoiqu’il frisât les pieds des religieux, si ne les endommagea-t-il jamais. Pendant cet horrible fracas, ils entendaient les diables qui conduisaient l’arrière-garde qui criaient aux premiers : Avancez, avancez, passez outre ! et ceux-ci qui répondaient qu’ils ne pouvaient pas le faire et que la Noire les empêchait. Ces ruines furent si profondes, que dès lors elles furent nommées les abîmes ; nom qui leur est toujours demeuré depuis ce temps-là. L’étendue de ces abîmes est d’une grande lieue de long et d’autant de large ; et l’espace de quarante ans, on n’y avait pas vu un seul poil d’herbe jusqu’à ce que le huitième de décembre, qui est le jour de la Conception de la Sainte Vierge de l’an douze cent cinquante -huit, le lieu fut bénit par Laurent Alemani, Évêque de Grenoble. Dès lors il a porté des vignes, des bois et tout ce qu’on y a voulu semer.

Je souhaiterais que ma plume eût assez de bonheur pour faire connaître aux siècles à venir l’agréable reconnaissance que Messieurs du noble Sénat et de la très-honorable Congrégation qui est érigée au collège de la Compagnie de Jésus à Chambéry, offrirent ces mois passés de l’an mil six cent trente - deux à la très-glorieuse Vierge, après avoir été battus consécutivement de même que plusieurs autres provinces, des trois fléaux ordinaires de Dieu, qui sont la guerre, la famine et la peste. Car tenant comme indubitable que c’était cette grande princesse qui avait arrêté le cours de la juste vengeance de Dieu, ils lui offrirent un cœur d’argent ailé et couronné d’étoiles et de croissants, d’où sortait un livret d’argent couvert de pierres éclatantes, dans lequel étaient écrits en lettres d’or les noms de tous les confrères, et en cet état, le portèrent solennellement à Notre-Dame de Myans. Dignes serviteurs de la Vierge, qui joignez si heureusement l’exercice de la justice avec celui de la dévotion, puissiez-vous avec tant d’avantage gagner les bonnes grâces de la Reine des cœurs, que vous alliez toujours croissant en grâoes et en faveurs du Ciel jusqu’à jouir du bonheur de la contempler en Sion.

CXVI. Il est temps de sonner la retraite sur l’espérance que j’ai que nul ne s’offensera, si l’oubli ou l’ignorance m’ont fait passer beaucoup de choses remarquables qui se trouvent en diverses villes ou provinces sur le fait de cette dévotion. Car, comme je puis franchement répondre de ma sincérité à mettre en avant ce que ma mémoire m’en a fourni, ainsi puis-je assurer que mon dessein n’a jamais été de faire un recueil exact de tout ce qui s’en peut dire ; mais bien de faire voir suffisamment par ce peu que j’ai mis en avant, que Notre-Dame n’est pas moins honorée en la vaste étendue de la terre, qu’elle l’a été et le sera en la longue durée des siècles.

### § VI. — Qu’elle a été reconnue et honorée de tous les Ordres, et premièrement des Ordres militaires.

I. Jusqu’ici nous avons vu la Mère de Dieu, ainsi que l’Ange de l’Apocalypse, ayant un de ses pieds sur la terre et l’autre sur la mer, pour signifier que son domaine d’ici-bas n’a point d’autres bornes ni limites que celles du Soleil et de la Lune. Désormais nous l’allons voir sur la bannière de tous les Ordres, tant militaires que Réguliers, afin de donner à entendre qu’elle préside aussi bien à la guerre qu’à la paix, et qu’elle n’est pas moins redoutable à la tête des armées, que vénérable au sanctuaire des Églises. Ici elle parait belle comme la Lune, là elle se montre terrible ne plus ne moins qu’une armée rangée. Ici elle échauffe les âmes de ses enfants et de ses serviteurs ; là elle encourage les cœurs de ses soldats et remplit d’épouvante ceux de ses ennemis. Ici elle reçoit les vœux et les prières ; là on lui présente les trophées. Ici on la sert à mains jointes et à cœur humilié ; là on combat pour elle à mains levées, à corps armé. Ici elle nous défend des ennemis invisibles, là elle nous renforce contre les ennemis visibles. Ici elle est parée comme Jérusalem ; là elle ressemble aux tentes guerrières de Cédai’ et aux pavillons de Salomon. Ici les

Chœurs des Anges de paix l’environnent ; là toute la Milice céleste est arrangée autour d’elle. Mais toujours en l’un et en l’autre elle donne des preuves assurées de sa puissance et de sa bonté à ceux qui la servent de cœur. Ayez donc agréable que je vous la présente en l’un et en l’autre état. Vous la verrez premièrement conduire les Ordres militaires qui ont été dressés pour l’avancement de la gloire de Dieu, et pour l’amplification de son Église ; et incontinent après présider aux Ordres Réguliers que Dieu a suscités pour l’augmentation de son service. Je me sens obligé à dire quelque chose des uns et des autres, puisqu’ils ont toujours eu si bonne part aux faveurs et aux grâces de la Sainte Vierge, et que de tout temps ils se sont rendus signalés au zèle qu’ils ont eu de porter son nom en honneur partout.

L’Ordre de N.-D. de l’Étoile.

II. C’est bien la raison que la France, qui a de tout temps été uniquement atîectionnée au service de la très-glorieuse Vierge, donne le commencement aux Ordres militaires qui lui ont été dédiés. Le premier que j’ai rencontré c’est celui de Notre-Dame de l’Étoile, qui fut fondé par le Roi Robert l’an mil vingt-deux (1). Ce prince véritablement dévot et cordialement affectionné au service de la Reine du Ciel, qu’il appelait ordinairement l’Étoile de son Royaume, institua en son honneur l’Ordre qu’il appela de l’Étoile, le jour de la Nativité de Notre-Dame de l’année que je viens de dire, deux ans après la création des Pairs de France. L’Ordre fut composé de trente Chevaliers, y compris le Roi de France qui en était à perpétuité le Chef et souverain Grand Maître. Ils portaient le manteau de damas blanc, le mantelet et doublures de damas incarnat, et la cotte ou gonnelle de même. Sur laquelle du côté gauche, sur la poitrine était en broderie une Étoile récamée d’or en broderie à cinq rais. Le grand collier fait d’un tortis de chaîne d’or à trois chaînons entrenoués de roses d’or émaillées alternativement de blanc et de rouge. Les Chevaliers étaient obligés de réciter chaque jour à l’honneur de la Vierge Marie, le chapelet de cinq dizaines, avec quelques oraisons que ce très-pieux Prince avait composées, pour demander la faveur du Ciel, tant pour soi-même que pour les Rois de France ses successeurs.

(1) Andr. Favin., Theatri Honoris, lib. IV.

L’Ordre des Chevaliers de N.-D. du Lis.

À l’imitation de ce grand et dévot Roi Français, Don Garcia de Naïra, Roi de Navarre, institua après l’Ordre de Notre-Dame du Lis à l’honneur de la sacrée Vierge (1), qui est le Lis entre les épines et la Mère du vrai Lis des champs. Ce fut l’an mil quarante-huit, après avoir été guéri d’une grande maladie, à l’invention d’une image miraculeuse de la très-glorieuse Vierge, qui fut trouvée en même temps en la ville de Naïera. Elle sortait d’un beau Lis blanc tenant son Fils entre ses bras. Le Roi fit bâtir une Église au même endroit où avait été trouvée l’image, où les Rois de Navarre sont pour la plupart enterrés. L’Ordre fut composé de trente-huit Chevaliers des plus anciennes familles de Nav arre et de Biscaye. Ils portaient sur l’estomac un Lis en broderie d’argent, et aux jours les plus solennels une double chaîne d’or entrelacée d’un ovale, un Lis d’or émailléde blanc sortant d’une terrasse, et portant une M d’or couronnée, qui est la première lettre de Marie. Ils étaient tenus de dire tous les jours certain nombre d’Ave Maria.

L’Ordre des Chevaliers de Malte.

L’Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui depuis a été appelé l’Ordre des Chevaliers de Rhodes, et après la prise de Rhodes a toujours retenu le nom de l’Ordre des Chevaliers de Malte, pourrait avec autant de raison êti’e nommé l’Ordre de Notre-Dame. Car longtemps avant la dernière conquête de la Terre Sainte, et nommément de la Sainte Cité de Jérusalem, qui arriva environ l’an onze cent, les chrétiens de l’Église Occidentale, qu’ils nomment pour l’ordinaire Latins, avaient déjà impétré du Calife d’Égypte, lors maître de la Palestine et de la Syrie, sous des conditions rigoureuses, la permission de se loger près du Saint Sépulcre, et y avaient bâti une Église et un .Monastère dédié à laglorieuse Vierge sous la protection et la sauvegarde de qui ils s’étaient mis, et l’avaient appelée Sainte-Marie-Latine. Pour lors leur dessein n’était autre que de garder les Saints lieux, et d’accueillir charitablement les pèlerins que la dévotion y attirait de toutes parts. Mais comme le nombre en fut si grand qu’ils n’eurent plus moyen de les loger, ils s’avisèrent d’édifier un hôpital joignant leur première maison, qu’ils appelèrent de Saint-Jean, en mémoire de Saint Jean-Baptiste qui avait si souvent fréquenté ce lieu-là, pour y

(1) Andr. Favin., lib. III Hist. Navarre.

faire ses prières. En peu de temps ils crurent tellement en personnes et en moyens, que le Pape Innocent troisième se persuadant que ce serait un boulevard de la religion Chrétienne, leur donna le titre d’Ordre militaire, et leur fit prendre la livrée de Notre-Darne, qui fut une croix blanche sur leurs manteaux noirs. Aussi lisons-nous dans leurs histoires que la très-sacrée Mère de Dieu à qui ils rendent tant d’honneur, les a, je ne sais combien de fois, assistés et maintenus contre les efforts de leurs ennemis. L’an quatorze cent quatre-vingt, lesTurcs au nombre de quarante mille ayant donné le dernier assaut aux murailles de Rhodes, les Chrétiens eurent recours au Ciel, et déployèrent sur les boulevards, à la vue des ennemis, les enseignes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et de Saint Jean-Baptiste, implorant leur aide à grands cris et gémissements. Au même instant les Barbares virent une Dame d’une extraordinaire beauté faisant la ronde autour des murailles, et portant la lance à la main droite, et le bouclier à la main gauche, et avec elle un autre Saint assez mal couvert, mais d’une rare majesté, qui n’était autre que Saint Jean-Baptiste. Ce qui leur donna un tel effroi qu’ils furent contraints de se retirer ; quoique depuis, les péchés des Chrétiens étant arrivés à leur comble, Dieu ait permis que cette belle lie soit venue entre les mains des mécréants (1). Le secours qu’ils ont reçu d’elle, au siège de la ville de Malte, n’a pas été moindre que le premier. Mais je me contente de ce qui en a été dit peu auparavant, lorsque faisant le tour du monde nous avons passé par l’île de Malte. Bref, on aurait aussi tôt compté les étoiles du firmament que les assistances qu’ils ont reçues de la Sainte Vierge parmi une infinité de hasards.

L’Ordre des Templiers.

V. L’an onze cent dix-huit, les Templiers leur vinrent ad secours (2), l’affluence des pèlerins ayant attiré une infinité de brigands sur les chemins, en sorte qu’il les fallait accompagner avec main forte à la visite des lieux Saints ; et l’habit blanc qu’ils reçurent par l’ordonnance des Papes Honorius second et Eugène troisième, me persuade entièrement qu’ils commencèrent sous la faveur et sous f’assistance de la Mère de Dieu.

(1) An. 1SÎ2. — (2) Guillelmus Tyr., lib. XlIBelli sacri, c. VII.

L’Ordre des Teutons.

VI. Quant aux Teutons, ou Allemands, la chose est hors de controverse ; car dès leur première institution ils se qualifièrent soldats de la Vierge. Ils commencèrent par un hôpital qu’un riche seigneur allemand, qui était déjà de longtemps établi en la Terre Sainte, fonda en faveur de ceux de sa nation, qui auraient besoin d’être secourus en un pays étranger, dont ils n’entendaient pas la laugue. Il leur érigea quand et quand une chapelle sous le nom et titre de Notre-Dame. L’an mille quatre cent nonante et un, quelques bons citoyens de Brème, de Lubeck en Allemagne, riches et opulents, ayant fait bourse commune, se joignirent à eux, et bâtirent dans la ville d’Acre qui était pour lors possédée par les Chrétiens, un magnifique hôpital, et tous ensemble prirent le titre de Chevaliers Teutons, ou de l’Hôpital de la Vierge Marie de la maison des Teutons en Jérusalem, et nommèrent pour premier Maître Henri de Valpot, brave et vaillant Chevalier. Ils prirent la règle de Saint-Augustin avec la robe et le manteau blancs, et sur l’estomac une croix noire pleine, sur laquelle il y en avait une blanche doublement potencée. Saint Louis étant pour lors outre mer, y ajouta le Chef de France. Quelques écrivains ont remarqué qu’ils avaient autour de leurs croix un chapelet en broderie, comme une marque du service qu’ils avaient voué à la Vierge. Ils firent les vœux de pauvreté, et de chasteté, et d’obédience entre les mains cl’Héraclius, Patriarche de Jérusalem (1), et, l’an douze cent nonante-cinq furent confirmés par le Pape Célestin troisième qui les chargea de dire chaque jour deux cents Pater noster et autant d’Ave Maria, avec le symbole des Apôtres, et autant chaque nuit. Il ordonna pareillement que personne ne serait admis en cet Ordre que les Teutons, ou Allemands, qui auraient fait légitime preuve de leur Noblesse, et qu’ils seraient prêts à toutes occasions pour la défense du Saint Sépulcre. Ils s’y employèrent quelque temps courageusement ; mais comme les ressorts de la divine providence sont secrets, elle permit qu’au bout d’un temps ils en fussent chassés par le Turc ; ce qui les contraignit de se retirer à Ptolémaïs, ville de la Syrie, où les Sarrazins les empêchèrent de s’établir, leur faisant tôt après quitter la place. Sur quoi ils prirent résolution de retourner en Allemagne, et l’événement montra bien que c’était Dieu qui les conduisait. Car ils arrivèrent à la Prusse, laquelle ayant trouvée dans les ténèbres du Paganisme, et

(1) Andr. Fàvin., Theatri Honoris, lib. VII.

ayant obtenu la bénédiction du Pape Grégoire neuvième et l’aveu de l’Empereur Frédéric et des Ducs de Moscovie, qui se disaient seigneurs de cette contrée-là, ils la subjuguèrent par les armes, réduisirent les peuples à l’obéissance de l’Église, et pour une perpétuelle mémoire des faveurs qu’ils avaient reçues de la Reine du Ciel leur Dame et leur Maîtresse, y bâtirent une ville, dont j’ai déjà parlé ci-dessus, qu’ils nommèrent Marienbourg.

L’Ordre des Chevaliers d’Avis.

VII. Au même temps que les Teutons vinrent au secours de la Palestine (1), Alphonse Henriquez, premier Roi de Portugal, ayant, l’an onze cent quarante-sept, conquêté sur les Maures la ville d’Évora, la reconnut tenir de Dieu et de la très-sainte Vierge Marie. Et pour la maintenir contre les Maures, il appela certains soldats qui étaient en son royaume en réputation de gens de main et de valeur, les mit dans Èvora avec commission de la bien garder, et avec promesse de la leur laisser, s’ils se comportaient vaillamment. Ce qu’ils firent au grand contentement de ce Prince, qui ne voulut leur manquer de parole, non plus qu’ils n’avaient fait de courage. Il ne se contenta pas de cela, mais il fit dès lors dessein d’un Ordre de Chevalerie sous la protection de Notre-Dame de Citeaux, lui dédiant à perpétuité la ville d’Évora avec tout ce qui en dépendait, d’où ils furent premièrement nommés les Frères de Sainte Marie d’Évora. Mais le nombre des Chevaliers s’augmenta de jour à autre, aussi bien que la libéralité des Portugais, le Roi leur assigna de plus, l’an onze cent quatre-vingt et un, son château d’Avis, d’où ils se nommèrent de là en avant les Chevaliers d’Avis. En ce même temps ils prirent l’habit blanc en l’honneur de la Vierge, avec une croix rouge sur l’épaule. Leurs armes furent une croix de sinople fleurdelisée en champ d’or, et en pointe deux oiseaux, ainsi que des corbeaux, de sable. Ils furent confirmés par le Pape Innocent troisième, l’an douze cent et quatre, régnant en Portugal Sanche premier, fils et successeur d’Alphonse llenriquez.

L’Ordre de la Merci, ou la Rédemption des captifs.

VtlI. L’an douze cent vingt-trois (2), Jacques, Roi d’Aragon, dit aussi Sanchez, et surnommé le Conquérant, duquel j’ai parlé

(1) Marian., lib. Il de Rébus Hispan., c. VIII, etc. — (2) Bulla Canonizationis B. Baymund. « Clem. VIII, an. 1601, etc. Bzovius., an, 1023.

ci-dessus, ayant appris par expérience les misères de la captivité, institua en la ville de Barcelone l’Ordre de Notre-Dame de la Merci, ou de la Rédemption des Captifs, qui fut depuis approuvé par le Pape Grégoire neuvième le dix-septième de Janvier de l’an douze cent et trente. Ce Prince avait le cœur outré des indignités que les Barbares faisaient souffrir aux Chrétiens, et Pierre deNolasque, Gentilhomme Français, homme de grandes commodités, et de non moindre vertu, les ressentait si vivement, que toutes ses pensées aboutissaient à les secourir. Le zèle de l’un et de l’autre fut si agréable à la Mère de Dieu, qu’elle s’apparut à tous les deux en même temps, et leur déclara que la volonté de son Fils et la sienne était qu’ils établissent un Ordre militaire destiné au soulagement et à la délivrance des prisonniers qui seraient détenus parmi les infidèles ; que Pierre employ ât à cet effet tous ses moyens, et que le Roi contribuât par son autorité à l’avancement d’une si bonne œuvre. Et afin que la chose fût hors de reproche, la même révélation fut faite au Bienheureux Raymond de Rochefort, très-dévot Religieux de Saint-Dominique, et pour lors confesseur de tous les deux. L’habit qui leur fut alors donné par Saint Raymond, fut une robe et une chape blanches, une croix blanche sur leur scapulaire, et au milieu de leurs boucliers les armes des Rois d’Aragon.

L’Ordre de la Milice de la Vierge.

Environ l’an douze cent soixante (1), le Pape Urbain quatrième institua un Ordre militaire qu’il nomma la Milice de la Vierge, les chargeant d’un soin très-particulier des pauvres veuves et des pupilles. Il leur permit de vivre en leurs propres maisons avec leurs femmes et leurs enfants. Leur enseigne était une soutane blanche et une robe grise, sur laquelle ils portaient une croix rouge en champ d’argent, avec deux étoiles au-dessus.

L’Ordre de N.-D. de Moulèse.

L’an treize cent dix-sept (2), la religion des Templiers ayant été du tout abolie au Concile général qui avait été assemblé sept ans auparavant par le Pape Clément cinquième en la ville devienne en Dauphiné, Jacques deuxième, roi d’Aragon, institua l’Ordre de Notre Dame de Montèse qui est au Royaume de Valence. Les statuts de cet Ordre furent entièrement semblables à ceux des Chevaliers de

(1) Sigonius, lib. III Episc. Bononiensium. — (2) Anitr. Favin., Tbeatri Honoris, lib. VI.

Calatrava, sous l’habit et règle de Citeaux. Depuis ils turent dispensés par le même Pape Clément cinquième de porter l’habit de Citeaux ; au lieu duquel pour marque de Chevaliers, ils portèrent la croix pleine de rouge devant l’estomac et pour écu la même croix de gueules en or, qu’on appelle ordinairement la Croix du Chevalier Saint Georges, qui est le patron des Royaumes de Navarre et d’Aragon.

L’Ordre de l’Annonciade.

L’an treize cent cinquante-six (1), Amédée, comte de Savoie, surnommé le Chevalier Vert, institua celui de l’Annonciade en faveur de la noblesse, toujours sous les auspices de la Mère de Dieu. À cette occasion il ne voulut pas qu’ils passassent le nombre de quinze, attendu qu’ils étaient particulièrement institués à l’honneur des quinze mystères de la vie de la Sainte Vierge. Pour ce même sujet en la fondation de la Chartreuse de Pierre Chastel, qui est sur les extrémités de la Savoie, il ordonna qu’il y eût toujours quinze religieux Prêtres, qui journellement offrissent à Dieu leurs sacrifices et leurs vœux tant pour sa prospérité que pour le bien de sa maison, et pour la conservation de ses Chevaliers. Le collier de l’Ordre est un triple chaînon façonné en lacs d’amour et distingué par quatre lettres capitales : F. E. R. T. (2), par où il a prétendu lier ceux qui auraient le bien d’y être associés du sacré lien d’une très-noble et très-libre servitude à la Mère de Dieu et entre eux du nœud d’une sincère et indissoluble amitié, et en outre honorer la mémoire d’Amédée le Grand son prédécesseur, comte de Savoie, qui en l’an treize cent dix, ou comme les autres comptent, treize cent trente, était venu avec une grosse armée au secours des Chevaliers de Rhodes et avait empêché la prise de cette île-là. Du collier pend l’image de l’Annonciade, vraie marque de la dévotion envers la glorieuse Vierge.

L’Ordre du Chardon de N.-D.

L’an treize cent soixante-dix (3), Louis de Bourbon, dit le bon Duc, deuxième du nom, institua l’Ordre des Chevaliers du Chardon de Notre-Dame, sous le règne de Charles sixième son neveu. Ce bon prince ayant mis toute son espérance après Dieu en la très-sacrée Vierge Mère de Dieu, au plus fort des misères de la France grandement travaillée des Anglais, composa cet ordre de vingt - six

(1) Iielle-Forest, in Annal. Francis ad Lnd. XI. BlonJus, lib. IX, decadis III, etc. — (2) Fortitudo ejus Rhodum tenait. — .3) Andr. Favin., lib. VIII Hist. Navar., etTheatro Honoris, lib. III.

i. 30

Chevaliers des plus vaillants qui fussent en France. Tous les jours ils portaient la ceinture de velours bleu-céleste, doublée de satin rouge et bordée en broderie d’or, sur laquelle ce mot d’espérance était aussi écrit en broderie d’or. Elle fermait à boucle et ardillon de fin or ébarbillonnés et déchiquctés avec l’émail de vert comme la tête d’un chardon. Aux fêtes solennelles, et nommément au jour de la Conception qui était la grande fête de l’Ordre, les Chevaliers étaient vêtus de soutanes de damas incarnat aux larges manches, ceintes de leurs ceintures bleues. En outre, ils avaient le grand manteau de damas bleu-céleste avec les orfrois en broderie d’or, le grand collier doublé de satin rouge et le chaperon ou mantelet de velours vert, sur lequel ils portaient le grand collier de l’Ordre de fin or, du poids de six marcs, fermant par derrière à boucle et ardillon d’or, ainsi que la ceinture. Il était composé de losanges entières et demies à double orle, émaillées de vert, ouvertes et cléchées, et remplies de fleurs de lis d’or et de ce mot d’espérance en lettres capitales antiques en chacune losange émaillée de rouge. Au bout du collier pendait sur l’estomac un ovale dont le cercle était émaillé de vert et de rouge. Au milieu de l’ovale on voyait l’image de la très-sacrée Vierge entourée d’un soleil d’or, couronnée de douze étoiles d’argent, avec un croissant de même sous ses pieds, émaillée de pourpre et bleu-céleste, et au bout de l’ovale, il y avait une tête de chardon émaillée de vert et ébarbillonnée de blanc.

L’Ordre du Vase N.-D.

L’an quatorze cent dix (1), ou comme les autres estiment, quatorze cent treize, Ferdinand, Infant de Castille, cluc de Portugal, surnommé Infant d’Antequero, pour avoir conquis cette forte place sur les Maures où les ennemis du nom Chrétien perdirent plus de quinze mille hommes, afin de conserver la mémoire de cette conquête qu’il tenait de la Sainte Vierge, institua l’Ordre du Vase Notre-Dame, composé de pots à bouquets pleins de lis, et entrelacé de griffons. Cet ordre transporté de Castille en Aragon y dura sous les enfants de Ferdinand.

L’Ordre de la Toison d’Or.

L’année quatorze cent vingt-neuf (2), Philippe, duc de Bourgogne, ayant pris en mariage Elisabeth, fille de Jean, Roi de

(1) Andr. Favin., Theat. Honor., lib. VI. — (2) Jacob Meyerus, lib. XVI, an. Flandrice ad au. 1429.

Portugal, le premier jour de sesnocesqui fut le dixième janvier, en sa ville de Bruges, créa les premiers Chevaliers de la Toison d’Or, à la gloire de Dieu, pour la révérence de sa très-sainte Mère, et à l’honneur du bienheureux apôtre Saint André, ainsi que portent les lettres de l’érection de cet Ordre (1). Et jaçoit que la plupart estiment que cette Toison ait son principal rapport à celle de l’ancien Jason et des Argonautes ; les autres néanmoins, avec autant et plus de probabilité (2), ont cru que ce prince avait plutôt eu égard à celle de Gédéon, vraie ligure de la Mère de Dieu, comme je l’ai déjà fait voir au chapitre troisième de ce traité.

L’Ordre de la Milice de la Vierge Marie du Mont-Carmel.

L’an mil six cent sept, Henri le Grand, d’heureuse mémoire, institua l’Ordre de la milice de la Vierge Marie du Mont-Carmel, qui fut approuvé par le Pape Paul cinquième en la même année. Il fut composé de cent gentilshommes français de maison remarquable, pour être à l’avenir (au cas qu’il fût nécessité de marcher en guerre) auprès de Sa Majesté comme un petit bataillon de gens d’élite pour sa garde. Ils devaient porter sur leurs manteaux, au côté gauche, une croix de velours, ou satin tanné, ancrée à l’orle d’argent. Au milieu de la croix était l’image de la Sainte Vierge entourée de rayons d’or, le tout en broderie, et au cou une croix d’or ancrée, et au milieu de cette croix d’un côté et d’autre l’image de la Sainte Vierge émaillée, avec un ruban de soie tannée. Ils avaient pour patronne et protectrice Notre-Dame du Mont-Carmel, de laquelle ils devaient célébrer la fête tous les ans, le sixième jour de juillet. Tous les jours ils devaient dire l’office de la Sainte Vierge ou le chapelet. Le reste de leur règlementest compris en la bulle deleur institution.

Les Ordres de la Milice sacrée et de la Milice chrétienne de l’immaculée Conception.

L’an seize cent quinze, fut institué l’Ordre de la Milice sacrée contre les infidèles, sous la particulière protection de la glorieuse Vierge et de Saint François. Il fut érigé par les trois frères Petrignans, gentilshommes italiens de Spelle. L’enseigne deleur Ordre était une croix de satin bleu-céleste, brodée d’argent, au milieu de laquelle il y avait un rond et au cœur de ce rond un chiffre composé

(1) Datæ insulis, an. 1431, 27 Novemb. — (2) Guillel. Mennensis, lib. I Velleris aurei, c. i et n. Joann. Bap., lib. I de Ducibus Brabantiæ, proefat. ad Albertuin et Isabcllam. Adrianus Baiiandas, in c. xc Velleris aurei. Nicol. Serarius, in c. vi Judaicum, q. XXVI. Ferreolus Locrius, Mariîe Aug., lib. III, c. VII, etc.

d’une S et d’une M couronnées, qui voulaient dire Sainte Marie ; et à l’entour, In hoc siyno vincam ; c’est-à-dire : À la faveur de ce signe, je remporterai la victoire. Autour du rond, entre les quatre branches de la croix, il y avait douze rais d’argent pour représenter les douze Apôtres ; sur chaque branche neuf traits d’argent en mémoire des neuf chœurs des Anges ; les branches finissaient en fleurons de lis étrangers, c’est-à-dire de la façon que les Italiens et les Allemands les font, pour dénoter que l’Ordre était fondé à l’honneur de la Sainte Vierge, qui est le vrai Lis du Paradis. Au bout des quatre fleurons il y avait quatre étoiles entourées de rayons. L’année six cent dix-neuf, le second frère des trois, nommé Jean-Baptiste Petri- gnan, étant venu en France pour associer la Noblesse Française à cet Ordre, il passa aussi en Allemagne où pour lors se retrouvait le Sérénissime Duc de Nevers, qui est aujourd’hui le duc de Mantoue, Charles de Gonzague, lequel avec le comte d’Atham, avec le second des Petrignans et avec quelques autres seigneurs allemands, en dressa un autre quasi sur le modèle de celui que je viens de décrire ; ce fut le huitième de mars de l’an six cent dix-neuf, à quatre lieues de la ville de Vienne en Autriche, au beau milieu de la campagne. Ainsi l’Ordre des Petrignans s’étant comme perdu clans celui-ci, le principal honneur de l’institution est demeuré au Sérénissime Duc de Mantoue. Il a été premièrement confirmé avec ses règles et ordonnances par le Pape Paul V, et après par Urbain VIII sous le titre de la Milice Chrétienne de l’immaculée Conception de la bienheureuse Vierge, dont l’image a été mise au milieu de l’enseigne de l’Ordre au lieu de S et de M couronnées.

La Croisade pour la Guerre Sainte.

XVII. Les croisades ont une alliance particulière avec les Ordres de la Chevalerie et sont d’ordinaire les fruits de ces beaux arbres, et la raison demande que j’en dise un mot, attendu que c’est une des signalées grandeurs de la Vierge Mère, d’avoir échauffé tant de cœurs à de si nobles et si généreuses entreprises. L’histoire, fidèle dépositaire de la vérité, m’apprend que jusqu’à sept diverses fois les Français se sont croisés ou entre eux ou avec les autres nations, pour le recouvrement de la Terre Sainte, et qu’ils n’ont épargné ni moyens ni vies, marchant la tête baissée sous l’Étendard de la Croix et sous la conduite de la Mère de Dieu. La première fut l’an mil nonante-cinq, lorsque le Pape Urbain second ayant convoqué un Concile général de trois cent vingt Prélats à Clermont en Auvergne, en l’Église delà Sainte Vierge, et là-même approuvé l’Office qui se récite en son honneur, il anima tellement les Évêques qui s’y trouvèrent, et par leur entremise les Princes Chrétiens, qu’ils firent à qui mieux, c’est-à-dire à qui vouerait plus de terres et de Seigneuries et s’y porterait des premiers. Les deux dernières furent conduites par l’invincible Saint Louis, Prince d’un cœur également généreux et saint, qui prisa tant cette entreprise qu’il y engagea jusqu’à sa propre vie. Ceux qui ont feuilleté les livres qu’on a écrits de ce sujet, ont pu remarquer combien de fois la Mère de Dieu leur fit expérimenter sa faveur ; aussin’en furent-ils pas méconnaissants ; car dès qu’en la cinquième guerre ils eurent pris Damiette, ville tant importante au Sultan, qu’il offrit aux Chrétiens de leur rendre Jérusalem et tout ce qu’il tenait en la Palestine et en la Phénicie, tout ce qu’il avait du bois de la vraie Croix, avec tous les prisonniers chrétiens qui se trouvaient vivants dans les Empires de Babylone et de Damas, pourvu qu’ils levassent le siège de Damiette ; l’une des premières choses qu’ils firent, ce fut de consacrer à l’honneur de la Vierge la mosquée des Sarrazins qui était un temple très-somptueux et très-magnifique, orné de cent quarante-neuf colonnes de marbre, et tout à fait magnifique au reste de ses ornements, afin d’avoir moyen de lui rendre grâces dans sa propre maison de tant de biens qu’elle leur avait faits.

La Croisade contre les Albigeois.

XVIIL La croisade qui fut faite contre les hérétiques albigeois environ l’an douze cent huit, sous la conduite de Simon de Montfort, est une autre marque du pouvoir de la Mère de Dieu sur les armées et de sa faveur toujours secourable à ses fidèles serviteurs, et la journée de Muret sur la Garonne, est une preuve tout extraordinaire de l’un et de l’autre. Les ennemis faisaient plus tle cent mille combattants, et le comte Simon n’avait qu’environ deux cent quarante hommes d’armes, cinq cents chevau-légers et sept cents hommes de pied mal armés, qui néanmoins donnèrent avec tant de hardiesse sur l’armée albigeoise qu’ils la mirent à vau-de-route et poursuivirent la victoire autant qu’il leur resta de force pour tailler en pièces les ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge. Les chroniqueurs racontent qu’il y en eut de tuésau champ de bataille environ vingt mille (1). Victoire certainement merveilleuse, eu égard au petit nombre des vainqueurs, mais tout à fait prodigieuse en ce que cent mille des ennemis ne surent tuer qu’un seul homme d’armes et huit soldats de ce

(1) Petrus Abbas, de Valle Sernarii a c. « Chrome. Nangis Rigordius, etc.

petit nombre. Je sais bien que les écrivains qui pour l’ordinaire s’arrêtent davantage au progrès et à l’issue des guerres qu’à ce qui appartient à la dévotion, ne se sont pas étudiés de recueillir soigneusement ce qui fait plus à mon propos : mais ceux qui ont couché par écrit l’histoire de Saint Dominique sont d’accord que le succès de toutes les rencontres de cette croisade est dù à l’assistance de la Mère de Dieu si outrageusement attaquée par ces malheureux, qu’ils n’en parlaient point autrement que comme d’une femme abandonnée et la peignaient par dérision avec un œil tant seulement (1). Ces troupes victorieuses ayant quantité de saints Prélats et de braves Religieux de l’Ordre de Citeaux, et le Bienheureux Saint Dominique qui était tout à la Mère de Dieu, en étant le Héraut et le Trompette, c’est chose indubitable que leur principale force vint de ce côté-là. L’histoire de ce Saint porte que comme les malheureux Albigeois s’opiniâtraient d’autant plus contre la vérité, que plus clairement on leur faisait voir la lumière parmi tant de malheurs, il ressemblait au Roi David, séchant à vue d’œil à cause de l’insensibilité des méchants, et qu’un jour étant prosterné devant sa bonne Mère (quelques-uns ont tiré de l’Histoire des Frères Prêcheurs que c’était en la ville du Puy), baigné de ses larmes et le cœur abattu, il lui adressait ses plaintes du peu d’avancement que faisaient tant de prédications, tant de conférences et tant de merveilles que ces misérables avaient devant leurs yeux. Lors, la Mère de miséricorde le consola et le fortifia, fui remontrant combien de travaux, de sueurs et de sang, avaient coûtés à son bien-aimé Fils les âmes pour qui il s’employait ; qu’il appartenait à la seule persévérance de mener à chef les grandes entreprises ; qu’à la fin il moissonnerait avec plaisir ce qu’il arrosait de tant de larmes. Au reste, qu’elle lui mettait un moyen très-excellent pour avancer en peu de temps la gloire de son Fils et la sienne, pour faciliter la conversion des âmes et pour combattre les ennemis visibles et invisibles ; c’était son Rosaire accompagné de la méditation des mystères de sa vie et de celle de son cher Fils, ajoutant que ce serait le gage de son affection héréditaire envers l’Ordre que bientôt il instituerait en l’Église, et que ses enfants publieraient par tout le monde à perpétuité l’excellence et l’usage de ces armes spirituelles. Qui en voudra savoir davantage, et nommément comme la vérité de cette vision fut incontinent arrêtée par les merveilles que fit Saint Dominique en toutes façons, pourra lire les auteurs de la vie, que

(1) D. Antonius, III parte Summæ Flaminius, Fcrdinandus, Castellan., Jordanus

Constaiilius, Hubeitus, Thcodorius, onir.es in Vila Dominici. Iïzovitis, in Supple- niento Annal lîaronii, ad an. 1213.

j’ai cotés peu auparavant : car quant à moi, je m’en vais aux Ordres Réguliers.

### § VII. — Qu’elle a été reconnue et honorée des Ordres Réguliers.

I. Voici venir, d’autres escadrons et d’autres capitaines et soldats de la gendarmerie de l’Église, qui disent avec Saint Paul : Les armes de notre milice ne sont point matérielles, mais elles reçoivent leur force et leur vertu de Dieu pour renverser les retranchements et les desseins des ennemis, pour abattre toute la présomption qui s’élève contre la science de Dieu et pour assujettir tout entendement créé au service de Jésus-Christ. Ce sont les Ordres Religieux institués en divers temps en la maison de Dieu, lesquels, quoique marchant sous diverses cornettes et différents en leurs livrées, ont néanmoins tous un même cœur et un même dessein de suivre le chemin étroit de la perfection Évangélique et d’attirer les âmes à l’amour de celui qui les a rachetées, et tous combattent sous la protection particulière de la Mère de Dieu, comme il apparaîtra par le discours auquel je vais donner commencement.

Les premiers Religieux.

II. Bien est-il vrai que ces premiers champions, qui dès le temps des Apôtres levèrent l’étendard de la perfection Chrétienne, rencontrèrent tant de besogne en leur commencement et s’employèrent de telle force à bien faire, qu’ils eurent fort peu de soin de dresser des mémoires à la postérité de ce qu’ils avaient exploité. Tels furent ceux qui s’étant premièrement assemblés en la ville d’Alexandrie, sous la discipline de Saint Marc l’Évangéliste, furent par après jetés, qui cà, qui là, par l’orage de la persécution et trouvèrent en divers quartiers des imitateurs de leur manière de vivre : dont les uns se retirèrent au désert, les autres demeurèrent dans les villes, comme ceux qui, après quelque traite de temps, se rangèrent en Orient, sous la règle de Saint Basile ; en Afrique, sous celle de Saint Augustin ; en Italie, sous la direction de Saint Siinplicien ; en France, sous l’obéissance de Saint Martin, et ainsi des autres endroits jusqu’à ce que Saint Benoît paraissant en l’Occident comme un nouveau Soleil, jeta les rayons de sa lumière de tous côtés et attira tout le monde après soi.

L’Ordre de Saint-Benoit.

III. Ce Saint ayant commencé environ l’an cinq cent dix d’amasser des disciples, appuya les premiers fondements de son Ordre sur la dévotion de la Mère de Dieu. De quoi nous avons une preuve pé- remptoire (1) en ce qu’il lui dédia l’un des six premiers Monastères et Églises qu’il édifia en Italie, l’appela Sainte-Marie de Portiuncule, à l’imitation de laquelle fut puis après bâtie une autre petite Église sous le même nom, près d’Assise, dépendante du Mont Cassin, que les Religieux de Saint-Benoît cédèrent et transportèrent depuis charitablement au glorieux Père Saint François, lorsqu’il faisait les premiers projets de son Ordre, ainsi qu’il a été dit ci-dessus (2). Ce fut là qu’un ange lui apporta la nouvelle que son service était approuvé du Seigneur ; que son Ordre persévérerait jusqu’à la fin du monde » que tous ses vrais enfants seraient sauvés ; que les protecteurs de cet Ordre seraient favorisés, et les persécuteurs punis de Dieu. Mais Saint Benoit n’attendit pas si tard à se mettre sous la protection de la très-sainte Vierge ; dès l’âge de sept ans il avait un secret commerce avec elle et il passait une bonne partie de son temps à lui faire la cour devant une image qu’il honorait singulièrement. Il apprit de celle qui fut autrefois la Maîtresse des Apôtres le mépris du siècle, et il forma le vœu de le quitter en sa présence. La Sainte Mère de Dieu déclara elle-même au Bienheureux Alain de la Itocbe, de l’Ordre de Saint-Dominique, que la source des grandeurs de Saint Benoit et la gloire qu’il possède d’être le premier Patriarche des Religieux de l’Occident, est un effet de sa piété envers elle et la récompense du soin qu’il prit de l’honorer pendant son séjour à Rome. L’image dont nous parlons est encore honorée des fidèles dans une chapelle qui se nomme l’Oratoire de Saint-Benoit. La dévotion du Saint croissant avec l’âge, il fut le premier qui salua la sacrée Vierge par le nombre de cent cinquante Ave Maria ; ce qu’elle révéla au même Alain de la Roche. Il ajoute que les enfants de ce Bienheureux Père étendirent l’usage de cette prière dans tous les lieux, où ils établirent la sainte Règle, fondant et établissant l’Ordre sur une piété si salutaire (3).

De cette école du grand Patriarche Saint Benoît sont sortis les Saint Grégoire, les Saint Léon, les Saint lldefonse, les Saint Josce et les autres excellents serviteurs de la glorieuse Vierge à milliers, dont je parlerai plus à propos en quelque autre occasion ès traités suivants.

(1) D. Benc.licli Chronicon pcr Antonimn d’Yepes. eo nnno. — (ï) § 5. — (3) La r. Mère de Blémur.

Pour le présent je me contenterai d’une belle dévotion de cet Ordre envers la Sainte Vierge, qui est rapportée par le dévot Rupert (1), Abbé de Tuitz en Allemagne, et religieux du môme Ordre. Car repassant sur la parole du Roi Prophète, qui disait de la Sainte Sion, qu’à tout jamais elle serait la première et la principale de ses joies, il dit que cela est mystiquement observé on l’Ordre du glorieux Saint Benoît, où il y a une ordonnance qui regarde généralement toutes les maisons qui en sont. Cette ordonnance porte que partout il y ait dans le Cloître un Oratoire de la glorieuse Vierge, et que là soit faite la première station et procession de chaque dimanche de l’année. De moi, je ne cloute nullement que la Mère de Dieu n’ait déjà reconnu en mille et mille manières cette dévotion, qu’elle-même a inspirée à ses enfants pour leur bien : néanmoins je confesse que j’ai été saisi d’un sentiment fort particulier de consolation, lisant ce que la même Vierge révéla un jour à sa fidèle servante, la Bienheureuse Sainte Brigitte (2). Car après lui avoir fait voir le Bienheureux Saint Benoit comme un globe de feu et de lumière qui avait embrasé et éclairé l’univers, et après lui avoir montré comment ses successeurs avaient laissé mourir ce feu et éteindre cette lumière, elle ajouta qu’elle avait encore trois étincelles pour le rallumer et pour faire que son très-cher Fils y fût un jour glorifié comme devant. Bonne nouvelle dont mon âme reçoit d’autant plus de joie que je m’aperçois que la Sainte Vierge a commencé d’accomplir sa promesse en nos jours, où nous voyons (grâce à Dieu) que les premiers feux de l’ancienne ferveur se rallument à bon escient dans cet Ordre, et qu’il y a grande apparence que celle qui a si heureusement commencé ne cessera pas qu’elle ne l’ait rallumé partout.

L’Ordre de Cluny.

IV. La printanière ferveur de l’Ordre de Saint-Benoit s’étant aucunement ralentie et altérée avec le temps, il arriva, quatre cent et six ans après la première institution, qu’un saint homme nommé Odon ayant été choisi Abbé de Cluny, s’employa de toutes ses forces à rétablir la discipline religieuse en son Monastère (3). Et afin que le bon règlement qu’il y mettait ne s’arrêtât pas à Cluny, il obtint que de là en avant ce lieu fût fait chef d’Ordre, et que les maisons qui se porteraient à embrasser la règle qu’il avait dressée pour les siens reconnussent l’Abbé de Cluny pour leur chef. Et à ce que tous

(1) Lib. VII de Divinis officiis, c. XXV. — (2) Lib. III Revel., c. XXI. — (3)D. An- tonius, II parte, lit. XV, c. XVI, § 1, punit an. 913, alii an. 916.

entendissent que c’était sur l’assistance de la Mère de Dieu qu’il fondait ce nouveau bâtiment et qu’il ne pouvait subsister sans elle, il ordonna dès lors que tous les Religieux fissent l’Office de la Sainte Vierge tous les samedis, qui ne seraient point empêchés d’ailleurs, depuis l’octave de la Purification jusqu’en Carême, depuis Pâques jusqu’aux Rogations, depuis la Pentecôte jusqu’à l’Avent ; ce que depuis l’Église universelle a imité, de même que la commémoration des trépassés le lendemain de la Toussaint, dont Saint Odilon, aussi Abbé de Cluny, avait donné le premier exemple. Que si néanmoins il se trouvait quelqu’un qui voulût maintenir avec le même Saint Odilon, en la vie qu’il a écrite de Saint Maïeul, le onzième de Mai, que le Bienheureux Bernon, qui mourut l’an neuf cent et douze, et qui fut le prédécesseur de Saint Odon, fut aussi le premier réparateur de la discipline religieuse dans la maison de Cluny, ni pour cela, ni pour chose de plus grande conséquence je ne prendrai jamais dispute.

l’Ordre de Cîteaux.

V. Deux cents ans après que l’Ordre de Cluny se fut remis en son ancienne vigueur, Robert, Abbé de Molesmes, s’étant retiré avec vingt de ses Religieux pour un pareil dessein, érigea un monastère et commença de mener avec les siens une vie angélique dans les bois de Cîteaux (1) : et comme ils étaient tous sortis par l’inspiration et sous la conduite de la Mère de Dieu, à qui l’Église et l’Abbaye de Molesme étaient dédiées, ainsi ordonnèrent - ils dès lors que toutes celles qui à l’avenir seraient bâties sous l’obéissance de Cîteaux, eussent pour tutélaire la Sainte Vierge, et que tous les Religieux qui y seraient admis, la reconnussent pour leur bonne Mère. Aussi faut-il avouer que c’est une chose merveilleuse de voir la douceur de l’affection envers la Sainte Vierge, que tous les Religieux et Religieuses de cet Ordre épousent avec l’babit. Auquel propos il me souvient de ce que rapporte un dévot et vertueux écrivain du même Ordre d’un sien frère de profession, homme très-fervent et grandement spirituel (2). Il dit qu’étant un jour emporté en esprit dans le Ciel, il y vit un nombre presque infini de Saints distribués en divers rangs et revêtus de divers habits, parmi lesquels n’apercevant nul des siens, il resta aucunement troublé ; et n’ayant point de plus assuré refuge qu’à la Reine des Anges, il lui fit ses plaintes en ces termes : Sainte Vierge, que veut dire ceci, que je voie des Bienheureux de toute

(1)Cæsarius, lib. 1, c. I, statuit ad an. 1098. — (2) Ca :sarius, lib. VII, c. xl.

condition etde toute qualité, sans en reconnaître un seul de votre Ordre de Citeaux, qui néanmoins vous honore si particulièrement et vous chérit si tendrement ? À quoi la Mère de douceur repartit : Mon fils, cesse de t’étonner : mes chers enfants de ton Ordre sont toujours sous mes ailes et près de moi ; et cela dit, elle ouvrit son manteau royal, sous lequel il vit un très-grand nombre de ses frères et de ses sœurs, que Notre-Dame tenait embrassés.

« Tout le monde est convaincu de la manière dont elle en usait avec saint Bernard, le plus illustre des Religieux de Citeaux. On tient qu’elle lui donna un jour du lait de ses chastes mamelles, et que c’est ce qui rendit sa dévotion si tendre. En effet, quand il parle à cette auguste Princesse, il use d’une expression qui n’appartient qu’à l’amour : N’est-il pas vrai, Madame qui dit-il dans un divin transport), que vous enlevez les cœurs par votre bonté ? N’est-il pas vrai que vous avez ravi le mien ? Mais dites-moi, je vous prie, où l’avez-vous mis ? où le trouverai-je ? Ô larronnesse des cœurs ! quand me resti- tuerez-vous le mien ? Pourquoi dérobez-vous ainsi le cœur des personnes simples ? Pourquoi faites-vous violence à vos amis ? Étes-vous résolue île me laisser sans cœur ? Quand je vous le demande, vous me jetez une œillade en souriant, et je pâme et perds la parole : je deviens hors de moi-même comme un homme enivré ; l’amour que je vous porte me réduit en cet état, je ne discerne plus mon cœur d’avec le vôtre (1). »

Cependant ceux qui auront envie d’apprendre par le menu les caresses ({lie la Mère de Dieu a faites à plusieurs Saints de ce grand Ordre, et combien de l’ois elle l’a protégé, auront de quoi contenter leur sainte curiosité par la lecture de celui que j’ai cité peu auparavant (2).

L’Ordre des Chartreux.

VI. J’ai anticipé de parler de l’Ordre de Citeaux, à l’occasion de Saint Benoît, quoique celui des Chartreux l’ait devancé d’environ douze ans (3). Cet Ordre, dès son commencement, promit je ne sais quoi de grand. Car avant que Saint Bruno, qui en a été le Fondateur, vint à Grenoble, et qu’il choisit pour sa demeure la vaste solitude de la Chartreuse, Saint Hugues, Évêque de Grenoble, avait déjà eu révélation de son arrivée et vu la Majesté de Dieu descendre dans ce désert, oit la Sainte Vierge fit bientôt connaître au bienheureux Saint Bruno, patriarche et père de tant d’enfants, et à ses compagnons, qu’elle-même lfes avait conduits. Car, comme l’ennemi de tout bien

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Cæsarias, lib. VII. — (3) Institutus anno 1086. Baron., ad eum annum.

les voulut détourner d’une si sainte résolution, leur représentant mille beaux prétextes, et entre autres que c’était une entreprise au delà des forces humaines, de s’enfermer ainsi tout vifs dans de petites cellules, ne plus ne moins que dans des tombeaux, cette bonne Mère envoya promptement à leur secours l’Apôtre Saint Pierre, et lui ordonna de dire à Saint Bruno de sa part qu’ils prissent seulement courage, qu’ils se souvinssent qu’elle les avait reçus en sa protection, et que tandis qu’ils réciteraient journellement son Office, elle ne les abandonnerait jamais. Ce qu’ayant observé de leur part, elle de son côté a si fidèlement accompli sa promesse, que cet Ordre, par la très-particulière assistance de la Mère de bonté, a joui d’un privilège qui n’a été accordé à nul autre, d’avoir subsisté déjà cinq cent et soixante ans en sa printanière vigueur. Aussi tiennent-ils si ferme en la dévotion de la Sainte Vierge, que vous ne verrez aucune de leurs Églises qui ne lui soit dédiée ; et qui aurait le loisir de s’arrêter à tout ce qui est particulier en cette matière, il trouverait de quoi faire un Traité tout entier. Ce sera assez de rapporter le gentil exercice de reconnaissance que le dévot Lansperge, Chartreux, a ordonné à un chacun de ses frères, savoir est que toutes et quantes fois qu’ils entreront ou sortiront de leurs chambrettes, ils se souviennent de saluer la Sainte Vierge comme leur gardienne et leur unique espérance après Dieu (1).

L’Ordre de Prêmontré.

VII. II n’y eut que vingt - deux ans de distance entre l’Ordre de Cîteaux et celui de Prémontré, lequel fut institué par Saint Norbert, Archevêque de Magdebourg (2), et s’il y eut bien peu à dire pour le regard de l’alfection envers la Mère de Dieu, à qui tous deux doivent leurs commencements, leurs progrès et leur rétablissement. Jusques au nom même de Prémontré, il se découvre que tous les enfants de ce saint Ordre appartiennent à la glorieuse Vierge. Car bien que je n’ignore pas ce qu’on en dit communément, qu’il a retenu le nom du lieu où il fut premièrement établi, de même que les Ordres de Cluny, de Clteaux, des Chartreux, et quasi généralement de tous les Ordres anciens, et que cet avis soit accompagné de beaucoup de probabilités, néanmoins je fais grand état de ce qui est rapporté au commencement des Constitutions de cet Ordre, savoir est que Saint Norbert n’étant pas encore bien résolu touchant l’habit qu’il donnerait à ses Religieux, un Ange s’adressa à lui par expresse commission

(1) In ordinario brevi, seu ratione vivendi Cartbusianoruin. — (2) Fundatus an. 1120. Aub. Miræus, in Chronico Præmonstratensi, alii an. IIIe.

de la Sainte Vierge, et le chargea de faire prendre sa livrée, c’est-à-dire l’habit blanc à tous ceux qui y demanderaient l’entrée, habit lequel pour avoir été ainsi montré avant l’institution de l’Ordre, lui donna le nom de. Prémontré. La vie de Saint Norbert et celle de bon nombre de ses enfants, et nommément du Bienheureux Herman de Steinvald, duquel je parlerai désormais à diverses occasions, témoignent assez les rares faveurs qu’ils ont reçues de leur Médiatrice, tant pour leur particulier que pour le général de l’Ordre : mais mon dessein ne me permet pas de m’y arrêter plus longtemps »

L’Ordre dn Mont-Vierge.

En la même année, ou (comme disent les autres) quatre ans après, commença l’Ordre de Saint-Guillaume de Verceil, appelé l’Encuirassé, à cause de la cuirasse qu’il avait d’ordinaire sur le dos avec la tête nue. Cet Ordre qui naquit, pour parler ainsi, entre les bras de Notre-Dame, fut appelé du Mont-Vierge (1) à l’occasion d’une montagne du même nom, où fut dressée la première chapelle et le premier Ermitage de ce nom dédiés à la bienheureuse Vierge.

L’Ordre de la Trinité, ou de la Rédemption des captifs.

Environ l’an onze cent quatre-vingt-dix-sept (2), commença l’Ordre de la Trinité, dit aussi de la Rédemption des captifs, qui est différent de celui des Chevaliers, que l’on nomme aussi de laBédemp- tion des captifs, dont j’ai parlé peu auparavant. Quelques-uns tiennent que les Fondateurs de cet Ordre furent deux Anachorètes français, dont l’un fut nommé Jean de Matha, gentilhomme provençal, l’autre Félix Vale’sien, de qui les louables desseins, inspirés du ciel, furent très-humainement ouïs et approuvés par le Pape Innocent troisième, qui les établit dans la ville de Rome, et leur ouvrit le moyen de s’étendre en divers endroits de la Chrétienté. Ils ont de tout temps été sous la protection particulière de la Mère de Dieu, de quoi ils donnèrent une preuve solennelle, lorsqu’au Chapitre général qu’ils tinrent au couvent du Cerf-Froid, l’an quatorze cent vingt-neuf, ils confirmèrent une ancienne Ordonnance qui les obligeait à dire tous les jeudis l’Office de la Sainte Trinité, et tous les samedis

(1) Martyrol. Rom., 25 Junii. — (2) Sabel., lib. V Hist. Enead. IX. LœliuS Zeccbius, de Repub. Eccl. Tract, de Relig., c. XI. Gononus, ex Antiquis monu- mentis.

celui île Notre-Dame, tous deux de neuf leçons, comme des deux Patrons de leur Ordre. Je n’oublierai non plus de dire qu’il y a un arrêt du Conseil Royal de Portugal, communément appelé la Table de Conscience, par lequel il est porté qu’es troncs des aumônes qui sont recueillies par les Religieux de cet Ordre pour le rachat des pauvres prisonniers, soit peinte la bienheureuse Vierge tenant son Fils entre ses bras, et à ses pieds d’un côté quelques captifs chargés de chaînes et de menottes, et de l’autre un Religieux de l’Ordre, prenant d’une main le bout de la robe de la Mère de miséricorde, et de l’autre haussant le doigt contre les captifs, avec un écriteau sortant de sa bouche, et adressant ce peu de mots à la Sainte Vierge : Digne Mère de Dieu, déliez les chaînes des prisonniers. Je laisse à part un grand nombre de Confréries qu’ils ont pour honorer la Reine des Anges, nommément du Scapulaire de leur Ordre, de Notre-Dame des Remèdes et autres semblables, dont au seul Couvent de Lisbonne il s’en compte jusques à sept. Et l’histoire de ce Saint Ordre fera voir à qui eu sera curieux, que les faveurs qu’ils ont reçues de la Mère de Bonté, n’ont pas été moindres que l’affection qu’ils ont toujours eue, et qu’ils ont encore à l’honorer.

L’Ordre du Val des Écoliers.

X. L’an douze cent et un, naquit au Diocèse de Langres (1) un Ordre nouveau, nommé le Val des Ecoliers, tellement consacré au service de la Reine du Ciel dès sa naissance, que toutes les maisons qu’il a en portent le nom : Notre-Dame de Bonneval, Notre-Dame de Beauroy, de la Forêt, de l’Ile, et de même de tout le reste.

L’Ordre des Frères Prêcheurs.

XL L’an douze cent dix-sept (2) l’Ordre très-célèbre des Frères Prêcheurs vint fort à propos au secours de l’Église de Dieu, lorsque les Albigeois violaient en France tous les droits divins et humains ; que les Manichéens et les Sacramentaires s’épandaient par l’Italie, que les Maures ravageaient encore une bonne partie de l’Espagne, que l’Église Orientale était divisée par un lamentable schisme de la Romaine ; que Saladin, Roi des Sarrazins, s’était jeté dans la Syrie, que la faction des Guelfes et des Gibelins troublait toute la

(1) Franciscus ISarus, t. II Monumentorum, an. 1201. — (2) S. Anton., III parle, li- tulo XXIII, c. m. Antonius Sonensis, in Chronico Fratrum Prasdicatorum, ad an. 1217, Bzovius, in Supplerænto Annal. Baron., an. 1216. Alii scriptores supra laudati vitæ S. Dominici.

Chrétienté, bref, qu’il semblait que Satan fût déchaîné avec un plein pouvoir de tout renverser. Saint Antonin, Archevêque de Florence, l’une des belles lumières de cet Ordre, dit en trois mots qu’il explique au long, qui est tout ce que je saurais dire à mon propos ; que la Sainte Vierge en a procuré et acheminé l’établissement, qu’elle lui a donné l’habit, et qu’elle le protège en toutes occasions.

Elle l’a procuré, comme il appert par la vision qu’eut Saint Dominique, priant une nuit à Rome en l’Église de Saint-Pierre, lorsque avec quelque petit nombre de compagnons il projetait d’embrasser la règle de Saint-Augustin, sous l’aveu et l’autorité du Pape Honorius troisième. Il lui semblait voir le Sauveur du monde offensé à outrance des péchés des hommes, et résolu de les exterminer tous avec trois lances qu’il tenait en sa main ; marques certaines, ce me semble, des trois fléaux dont Dieu a coutume de se servir pour châtier nos méchancetés. D’autre part il considérait la Mère de Miséricorde à genoux devant lui, et lui était avis que la harangue de réconciliation qu’elle faisait, portait en substance qu’elle ne pouvait pas désavouer que la mesure et la qualité des crimes qui se commettaient tous les jours ici-bas, ne fût tout à fait excessive ; mais puisque par inclination de son infinie bonté, il était plus porté au pardon qu’à la vengeance, et que de tout temps il avait désiré de trouver quelqu’un qui s’opposât à sa colère, elle lui présentait deux de ses enfants remplis de zèle et de courage pour procurer en toutes façons l’avancement de sa gloire, et la conversion des pécheurs ; c’étaient Saint Dominique et Saint François. Qui croira que le Sauveur ait eu le cœur de refuser quelque chose à sa Mère ? Tant s’en faut, car il lui accorda tout ce qu’elle lui demandait, et lui donna commission de faire en sorte qu’ils s’employassent de tout leur pouvoir à la réduction des pécheurs. La même vision à peu près fut communiquée à un religieux du même Ordre, et à un certain d’entre ceux qui furent par le même Saint Dominique rappelés de mort à vie, ainsi qu’il est dit dans son Histoire (1). Au reste il n’est nul endroit de la terre, qui soit visité du Soleil, qui n’ait quand et quand été éclairé de leur doctrine, et qui n’ait ressenti les effets de leurs travaux ; ce qui est une preuve irréfragable de la vérité de cette vision. À quoi je puis encore ajouter une singularité remarquable, que Saint Dominique et Saint François de Sales s’étant peu après rencontrés, se reconnurent et s’entre- saluèrent sans s’être jamais vus auparavant. Il sera aussi loisible à un chacun de voir parmi les révélations de Sainte Brigitte (2), comment Saint Dominique à l’heure de sa mort réunit tous ses enfants,

**(1)** Vita ; S. Dominici, lib. **I,** c. **XII,** apud Surium, **t. IV. — (2)** Lib. **III,** c. **XVIII.**

-480 la triïle couronné,

tant présents qu’à venir, entre les mains de la très-glorieuse Vierge, et le soin qu’elle lui promit d’en avoir pour l’amour de lui.

Il n’est pas jusques à l’habit que portent les enfants de Saint Dominique, qui n’ait été auparavant montré par la glorieuse Vierge à un fameux Docteur, nommé Renaud, qui pratiquait l’entrée dans cet Ordre. Quant à la protection qu’elle en a prise en diverses occasions, il y aurait trop à faire d’en rapporter les particularités. Qui voudra les pourra apprendre de Saint Antonin au lieu sus-allégué, et ses faveurs qu’elle a accordées aux Bienheureux Albert, Gilles, Léodat, Herman, Hyacinthe, Dupuy, Juvenance, Accurse et aux autres lumières de cet Ordre, feront connaître à tout le monde, que ce ne fut pas sans sujet qu’ils prirent du commencement le nom de Frères de Notre-Dame ; quoique depuis les rares exploits qu’ils firent en la conquête des âmes, aient donné la vogue au titre honorable des Frères Prêcheurs, lequel ils ont toujours retenu. Ceux qui savent ce que c’est que la grande corruption du monde, auront-ils pas sujet de s’étonner lorsqu’ils entendront qu’es commencements de ce Saint Ordre, Saint Dominique ouït dans fort peu de temps plus de cent Confessions générales de ses Frères, qui par une très-spéciale faveur de la Mère de Dieu avaient passé leur vie avec une pureté vraiment Angélique ? Et ceux qui prisent, comme il faut, l’incomparable bonheur de l’étroite amitié de la Reine des Anges, porteront-ils pas une sainte envie aux enfants de ce glorieux Père, quand ils se souviendront (1) qu’il les vit un jour sous le grand manteau de la Vierge, occupant une telle étendue de place pour le grand nombre qu’ils étaient, qu’il lui sembla yen avoir suffisamment pour remplir la céleste Jérusalem ? Ce qui advint au commencement de cet Ordre au Bienheureux Rodolphe de Faënce, mérite bien d’être mis au nombre des principales faveurs qu’ils ont reçues de la très-glorieuse Vierge. Car comme il était un jour extraordinairement abattu, à cause que plusieurs de ceux qui avaient pris l’habit, se retiraient pour ne pouvoir pas supporter l’extrême rigueur de cette première ferveur, Notre-Seigneur lui apparut avec le bienheureux Saint Nicolas, et le prenant doucement par la tête, lui dit : Rodolphe, mon fils, ne t’afflige pas davantage, car aussi long-temps que ma Mère gardera la protection de ton Ordre, il n’y manquera jamais de personnes qui y entrent et y demeurent. À même temps il vit un navire tout chargé de Dominicains qui s’allaient rendre à Bologne, et ouït derechef une voix qui lui dit : Rodolphe, ne crains plus désormais, car je te promets qu’en peu de temps tout le monde sera

(1) Vitui ipsius apud Suriura, lib. II, c. su.

rempli de Religieux de tonOrdre. L’événement a assez montré la vérité de cette prédiction, et il ne l’aut qu’ouvrir les yeux pour la voir. Je ne dirai rien de l’affection réciproque qu’ils ont toujours portée à la Bienheureuse Vierge. Chacun sait que toutes leurs Églises lui sont dédiées, et nul n’ignore en combien de manières ils ont avancé son honneur. Les fruits qui ont été causés par le seul Rosaire, sont tels, qu’il faudrait des volumes entiers pour les raconter. Il me souvient d’avoir lu (1) que Dieu ayant un jour fait voir à une belle âme la douceur de l’amour de la Sainte Vierge envers ce saint Ordre, tous les Religieux qui étaient pour lors, conçurent une si parfaite confiance en elle et un si extraordinaire désir de l’aimer, de l’honorer, de la servir, et de la faire connaître à tout le monde, qu’il paraissait en leurs yeux, en leurs discours et en tout leur maintien. Il n’y eut personne d’entre eux qui ne voulût avoir son image toujours devant soi, ni de qui le plaisir et la récréation ne fût de s’entretenir avec elle nuit et jour. Bref, on ne voit point les Abeilles voler en si grand nombre autour de leurs ruches ou parmi les fleurs d’un beau parterre, comme on les voyait s’attrouper devant l’Autel de la glorieuse Vierge, pour contempler ses excellences et pour magnifier ses grandeurs.

L’Ordre de Saint-François.

XII. Saint François suit de près Saint Dominique, non moins en l’affection qu’il portait à la -Mère de Dieu, qu’en l’institution de son Ordre. Saint Bonaventure écrit de lui, qu’ayant mis sa principale confiance en elle après Notre-Seigneur, il la choisit pour sa particulière Avocate, et pour celle de tous ses Frères ; et qu’à cette occasion il institua le jeûne, qui est pratiqué en son ordre depuis la fête des Apôtres Saint Pierre et Sâint Paul jusqu’à celle de l’Assomption (1). L’amour qu’il portait à la Sainte Vierge le poussa à redresser l’Église de Portiuncule, autrement dite Notre-Dame des Anges, comme elle s’en allait tomber par terre ; aussi fut-ce la demeure que l’humble serviteur de Dieu et de sa sainte Mère choisit, et aima pardessus tous les lieux du monde, ainsi que j’ai dit ci-dessus (2). Je ne dois pas oublier ce que Saint Bonaventure ajoute à ce propos (3), qu’un dévot Religieux de ce Saint Ordre, avant que d’y entrer, aperçut en vision un monde de personnes aveugles qui étaient prosternées à genoux devant cette Église, les visages et les mains dressées contre le Ciel, crier miséricorde avec larmes et sanglots, et à même

(1) Vitæ S. Dominici cit., lib. VI, c. VI. — (2) Ab Innoccntio III approbatur, an. 1216. Bzovius, in Supplcmento Annal. Baron., co anno Vit » S. Francisci, c. IX. — (3) § 5. — (4) Vitcs S. Francisci, c. n.

I. 31

temps recevoir la vue par le moyen d’une lumière céleste qui était répandue sur toute l’assistance. Pronostic indubitable de l’Ordre que Saint François devait instituer au même lieu, et de la grâce de la vocation Religieuse, aux premiers rayons de laquelle plusieurs devaient ouvrir les yeux, et se consacrer à sa divine Majesté. Cet institut ayant été comme conçu dans le sein de la Mère de Dieu, il a toujours retenu une grande tendresse envers elle, et a fait paraître en mille occasions le zèle qu’il avait en son honneur, spécialement pour la défense du privilège de sa Conception immaculée. L’occasion se présentera ès Traités suivants d’établir quelques traits de faveur de la Sainte Vierge envers les enfants de cet Ordre, et quelque témoignage de la rare affection qu’ils ont eue à son service : ce sera assez de dire ici un mot de l’excellente vision qu’eut le Bienheureux Léon, l’un des premiers compagnons de Saint François, environ l’an douze cent et trente. Il lui semblait voir une longue campagne, deux échelles dressées depuis la terre jusqu’au Ciel : l’une rouge, sur laquelle le Sauveur était appuyé ; l’autre blanche, et au-dessus la glorieuse Vierge. Cette campagne était couverte de Religieux de son Ordre, et Saint François au pied des échelles affairé à les faire monter. Il en avait déjà avancé une bonne troupe par l’échelle rouge, lorsqu’il lui arriva un soudain désastre, qui l’affligea grandement. Car ils tombèrent tous à la renverse, les uns des plus hauts échelons, les autres des moyens, et quelques-uns de ceux d’en bas. Ce Saint ne savait que penser de ce funeste accident ; mais comme il rêvait là-dessus, jetant les yeux en haut, il voit la Mère de miséricorde lui faire signe qu’on vienne hardiment à elle, et qu’elle servira d’adresse à ses Frères. Ils y accourent au commandement de Saint François, ils montent, ils volent, ils sont reçus très-favorablement de la Mère de bonté, et par elle présentés à Notre-Seigneur, lequel en considération de sa Mère leur fit toute sorte de bon accueil. Saint François entendit bien le sens de la vision, et prit de là sujet d’affectionner de plus en plus ses Frères à la Sainte Vierge, comme à leur chère Avocate et Médiatrice. Je parlerai au dernier Traité de la Couronne de la glorieuse Vierge, qui est une invention des enfants de Saint François, et du fruit qu’elle a fait en l’Église de Dieu.

L’Ordre des Ermites de Saint-Augustin.

XIII. Environ le même temps fut approuvé l’Ordre des Ermites de Saint-Augustin (1), quoiqu’il y en ait qui le fassent plus ancien.

(1) Genebr., in Chronol. Philippus Bergoræns. in Supplemento, lib. XII, ad an. 1199.

Le Bienheureux Jean, surnommé le Bon (1), à cause que son père s’appelait Jean, et sa mère Bonne, fut celui qui rétablit la discipline Érémitique, ou pour mieux dire, qui institua la vie commune qu’ont toujours depuis menée les Ermites de Saint-Augustin, auparavant épais, et vivant solitairement qui cà, qui là. Nous aurions tort de douter que la Sainte Vierge n’ait reconnu en leur endroit les fidèles services de leur grand Patriarche Saint Augustin, et qu’eux réciproquement, à l’imitation d’un si excellent serviteur (le la mère de Dieu, ne se soient entièrement dédiés à l’honorer et à la servir. Néanmoins faute d’en avoir rencontré les mémoires, je n’en puis rien dire en particulier.

L’Ordre des Carmes.

XIV. Je n’ai garde d’entreprendre de vider le différend qui est entre les Écrivains touchant l’origine des Carmes. Je sais qu’il y en a quelques-uns qui rapportent leurs commencements au temps du Pape Honorius troisième, environ l’an douze cent dix-sept (2). Les autres en donnent l’honneur au Bienheureux Albert, Patriarche de Jérusalem, et disent que l’an onze cent septante et un, il leur donna la règle qu’ils ont gardée jusqu’à l’an quatorze cent trente et un, c’est-à-dire jusqu’au temps du Pape Eugène quatrième, par qui elle fut mitigée (3). Le Cardinal Annaliste les met sous Alexandre troisième, en l’an onze cent quatre-vingt et un (1). Plusieurs graves auteurs vont à l’an onze cent quarante et un, et disent que ce fut Aimeric, Patriarche d’Antioclie, et Légat du Saint-Siège en l’Orient qui les assembla, et leur donna une forme de vie sociale et commune. D’autres (a) passent jusques à Jean, quarante-deuxième Patriarche de Jérusalem, qui vivait environ l’an quatre cent sous les Empereurs Arcadius et Honorius, qui fut celui qui composa le livre des Instituts monastiques, qui ont pris leur naissance en la vieille loi et depuis ont persévéré en la nouvelle, lequel se trouve au neuvième tome de la Bibliothèque des Pères. Il y en a qui donnent jusqu’au temps des Apôtres, voire jusqu’à l’âge d’Élie, de qui ils les font enfants et successeurs. Il est certain que comme l’on ne peut

(1) Chronicum Ordinis Eremit. S. Aug. Bergomens, loc. cit. Jordanus de Saxo- nia, lib. I de Vita fratrum. — (2) Paleonidorus, lib. III Antiquit. Carmel. Bzovius, Supplément. Annal. Baronii, an. 1217. — (3) \Valdens., de Sacramentalibus, tit. IX, c. LXXXIV. — (4) Eo anno. — (5) Pavinus, in Chronico, an. 1141. Polyd. Virg., lib. VU de Inventoribus rerum, c. VII. Sabellicus, lib. VI Enneadis IX. Gencb., lib. IVCbronoIog. ad an. 1180. Guill. Tyrins, Belli sacri, lib. V, c. m. Triteinius, lib. de Laudibus Carmelit. Cyrillus, Epist. ad Euseb., ele.

pas nier qu’ils n’aient pris en quelque façon leur origine d’Élie et des autres Prophètes qui demeuraient sur le Mont Carmel, puisque les Saints Pères l’assurent si expressément en leurs Bulles (1), de même on ne saurait douter que tous ceux que je viens de nommer n’aient donné en divers temps quelque règlement, et quelque manière de vivre aux Ermites du Mont Carmel ; d’où il est arrivé qu’ils ont été pris pour leurs fondateurs, ou pour les restaurateurs de l’ancienne discipline, dont ils étaient peu à peu déchus. Néanmoins sans préjudice de leurs droits d’ancienneté, je leur ai donné la place qu’ils tiennent, tant en la chapelle du Pape, qu’es processions publiques, non possible pour autre sujet que pour être les derniers des mendiants qui se firent connaître, et habituer dans notre Occident. Quoi qu’il en soit, pour venir à mon propos, c’est une chose indubitable qu’il y a plusieurs centaines d’années qu’ils sont honorés du glorieux titre des Frères de Notre-Dame du Mont Carmel. Jean, Patriarche de Jérusalem, au livre que j’ai peu auparavant allégué, rapporte la première origine de cette dévotion, et de cette appellation à la mystérieuse vision du serviteur du Prophète Élie, lequel à la septième fois qu’il se présenta par le commandement de son Maître pour regarder le signe qui paraîtrait au Ciel, ou en la terre, vit une petite nue en forme d’une passée humaine, figure de la Sainte Vierge, qui venait être l’avant-courrière de notre bonheur sur le septième âge du monde. Vision, dont le Prophète ayant appris la secrète intelligence, laissa aux imitateurs de la vie qu’il menait, une dévotion héréditaire envers la Beine du Ciel, et une sainte impatience de son arrivée dans le monde. Le docte Armaca- nus, Primat d’Hibernie, en un Sermon (2) qu’il fit en la ville d’Avignon l’an treize cent quarante-deux, assure avoir appris de bons auteurs et de la vénérable tradition que les Apôtres, ayant commencé de publier l’Évangile, les Ermites du Mont Carmel furent les beaux premiers qui reçurent la Foi, et qui dédièrent à la Sainte Vierge une chapelle au lieu de leur demeure, d’où ils ont retenu le nom de Frères de Notre-Dame du Mont Carmel. Il y a de bons auteurs (3), qui ont écrit que la Sainte Vierge visitait parfois ces bons Anachorètes, tant du vivant de son Fils, qu’après sa mort, et qu’elle les consolait singulièrement parmi leurs travaux, et que de là est née cette tendresse d’affection que leurs successeurs ont toujours retenue envers la Mère de Dieu. Les Saints Pères Sixte quatrième et Grégoire treizième ne font nulle difficulté d’assurer ès Bulles qu’ils

(1) Sixtus IV, in Bulla Deum attenta, etc. Joann. XXu, Julius III, Pins V, Gre- gor. XIII, Sixtus V, in Bullis Carrælitano Ordinis concessis. — (2) Waldens., Doc- trin. tidei, art. 3. — (3) Martinus Italus, in Ghron., etc.

ont données en faveur de cet Ordre, d’en reconnaître la Sainte Vierge comme la Mère, la Nourrice, la Promotrice et la Tutélaire. Bref, les gages de son extraordinaire affection qu’elle leur a laissés, nommément en l’institution du Scapulaire, les caresses qu’elle a faites à un grand nombre de Saints Religieux de cet Ordre, les fruits que par eux elle a produits en l’Église, et les diverses inventions qu’ils ont trouvées pour la servir, et pour la faire honorer en reconnaissance, sont autant de preuves authentiques de ce que j’ai mis en avant. Je mettrai fin à tous ces témoignages d’amitié par ce qui arriva au Pape Honorius, troisième du nom (1), lorsqu’il faisait difficulté d’approuver la règle que ces Pères lui avaient présentée, pour la confirmer. Car elle lui apparut avec un visage sévère, et lui fit entendre que quand elle parlait, il ne fallait pas temporiser, ni reculer ce qu’elle voulait avancer, et qu’au reste il se souvînt que deux de ses officiers avaient déjà été emportés, quoique leurs fins eussent été fort différentes, pour s’être montrés difficiles à promouvoir l’affaire qu’elle avait à cœur.

L’Ordre des Célestins.

XV. L’an douze cent septante et quatre, fut reçu par le Pape Grégoire dixième, au Concile de Lyon, l’Ordre des Célestins, sous la règle de Saint-Benoit (2) : Saint Pierre de Moron, qui depuis fut fait Pape et nommé Célestin cinquième, en pratiqua les premiers exercices dans une grotte du Mont-Magelle ès quartiers d’Abruzzo en la Pouille. Et bien que je n’aie pas rencontré de grandes particularités sur le sujet que je manie, si est-ce que la merveille que la Mère de Dieu opéra en la personne de ce Saint, lui rendant, moyennant les larmes de sa Mère, la vue d’un œil qu’il avait perdu par accident, en l’âge de trois ans, la grande familiarité qu’il eut dès son enfance avec la Sainte Vierge, laquelle fort souvent le venait visiter avec Saint Jean l’Ëvangéliste et lui tenait compagnie en la psalmodie, et l’apprentissage qu’il fit de la discipline monastique clans la maison de la même Vierge, c’est-à-dire clans le couvent de Notre-Dame du Mont Carmel, à Fiezzoli en Toscane, et plusieurs autres telles singularités de la confiance qu’il avait en la Reine des Anges et du bien qu’elle lui voulait réciproquement, me font concevoir une très-ferme opinion, que dès lors la Sainte Vierge le marqua comme l’un de ses meilleurs serviteurs par le moyen duquel elle

(1) Paleonitlorus, Bzovius. et creteri auctores cit. — (2) Petrus He Alliaco Cardinal. Cameracens. Dionis. Faber. Benedictus, Gononus et alii, in Vita.S, Petri Ce- lcstini.

devait avancer la gloire et de qui par conséquent elle voulait bénir toutes les entreprises.

L’Ordre des Servîtes.

XVI. Il suffit d’avoir ouï le nom des Servîtes, sans plus, pour se persuader qu’ils sont tout à fait dédiés dès leur première institution au service de la Mère de Dieu. La naissance de cet Ordre fut telle que je vais raconter. L’an septième du Pontificat de Grégoire neuvième, qui échut en l’an du Sauveur douze cent trente-trois, sept honnêtes marchands Florentins appelés Bonlils, Amé ou Amédée, Bonajunta, Manuel, Alexis, Sosthènes et Uguocion, qui étaient d’une certaine Confrérie, qu’on appelle de ceux qui se vouent à louer la Mère de Dieu, s’étant assemblés la veille de l’Assomption pour chanter à l’accoutumée les louanges de la Sainte Vierge, entendirent une voix qui leur ordonnait de se retirer tous ensemble au Mont Senaire, qui est à trois lieues de Florence, et là de s’adonner à l’oraison, attendant qu’ils apprissent le dessein que le Ciel avait sur eux. Ces hommes de Dieu obéirent tout aussitôt à l’inspiration du Saint-Esprit, et s’étant défaits en faveur des pauvres de tout ce qu’ils possédaient, ils commencèrent de vivre au lieu qui leur avait été assigné, dans une grande pauvreté et dans une merveilleuse abstinence. D’où il arriva que plusieurs furent si vivement touchés de l’extrême rigueur de leur vie, qu’ils se résolurent de se joindre à eux, en sorte que le nombre s’accrut tellement qu’il fut nécessaire de multiplier les maisons. Comme ils allaient demandant l’aumône par les rues de Florence, il arriva que les petits enfants, encoi’e attachés aux mamelles de leurs mères, se mirent à crier : Voilà les serviteurs de la Bienheureuse Vierge, faites-leur l’aumône ; nom qui depuis leur est toujours demeuré. Cependant il y avait déjà sept ans qu’ils menaient cette vie, sans que le Ciel eût encore parlé, lorsqu’une nuit, la Bienheureuse Vierge leur apparut à tous séparément, entourée d’une très-claire lumière et accompagnée d’un très-grand nombre d’Anges, tenant d’une main un livre ouvert, qui était la règle de Saint-Augustin, qu’elle désirait qu’ils gardassent, et de l’autre un habit noir qu’elle leur laissait comme une marque de la vie qu’elle avait passée en pleurs et en travaux. Le lendemain, ayant conféré l’un avec l’autre et tous ensemble de ce qui leur était arrivé, ce leur fut bien assez pour exécuter incontinent le commandement de la Sainte Vierge. Le Pape Grégoire neuvième approuva leur Ordre et plusieurs autres Papes après lui. Je ne saurais omettre deux choses signalées, qui arrivèrent en leurs commencements. La première est qu’environ ce même temps-là, le Bienheureux Pierre de Vérone, communément dit Saint Pierre le Martyr, ayant été envoyé à Florence pour combattre l’hérésie des Manichéens, qui étaient sortis des enfers pour troubler l’Italie, il vit en esprit plus d’une fois une haute montagne couverte d’une grande lumière et parée de toute sorte de fleurs. Mais entre autres, il aperçut sept lis d’une incomparable beauté, qui portaient leur tête argentine par-dessus toutes les autres fleurs. Et ce qui accrut son étonnement, ce fut qu’il vit une troupe d’Anges les cueillir à l’envi les uns des autres pour les présenter à la Mère de Dieu, qui les reçut avec une démonstration de joie nonpareille. Enfin ce qui par-dessus tout le reste le ravit en admiration, fut que tous ces lis entre les mains de la glorieuse Vierge, se joignirent en un. Vision, dont le Saint ayant plusieurs fois demandé la secrète connaissance, il apprit enfin que ces lis étaient les Bienheureux serviteurs de la Sainte Vierge, qui sur le MontSenaire menaient une vie vraiment Angélique, avec lesquels par après il contracta une si étroite alliance qu’il ne pouvait se séparer d’eux. Possible serait-ce bien la cause pourquoi les Pères de cet Ordre auraient choisi pour écusson une poignée de fleurs de lis en champ d’azur, liés avec une S qui est la première lettre du nom des Servites, ou comme disent les autres, avec une M couronnée qui veut dire Marie. L’autre merveille est celle qui arriva près de Florence, en un lieu nommé Caffagio, où ils avaient dressé une Église à la Mère de Dieu. Car comme ils eurent résolu de la dédier sous le titre de l’Annonciade, ils appelèrent un peintre pour faire le dessin d’un tableau contenant le mystère du salut Angélique. Alors arriva la merveille que tout le monde sait, savoir est, qu’ayant déjà peint le corps entier de la Sainte Vierge et ayant gardé la tête pour la dernière pièce, comme il allait profondément rêvant sur son ouvrage, sans qu’il pût contenter son esprit, il crut qu’il y avait quelque chose en lui qui déplût à la Mère de Dieu, pour quoi il eut si peu de bonheur en son entreprise. Sur cette pensée il fit une confession fort entière de tous ses péchés, et le beau fut que lorsqu’il se voulut présenter pour mettre la main au pinceau, il trouva le visage, après lequel il allait rêvassant, si parfaitement accompli et plein d’une si rare beauté et d’une si extraordinaire majesté qu’il ne put douter que ce ne fût un coup du Ciel et que quelque Ange n’y eût mis la main. Aussi s’écria-t-il si hautement à cette heureuse rencontre, qu’au bruit qu’il fit, tous les Religieux y accoururent, et dans peu de temps toute la \ille de Florence, au récit de cette merveille, qui se rendait croyable à tous dès aussitôt qu’ils avaient jeté les yeux sur ce visage rayonnant et divin. Je parlerai à un autre sujet (1) de la remarquable vocation du Bienheureux Philippe de Benity à cet Ordre et du doux et fortuné trépas (2), tant du même Philippe, que des sept premiers Pères, dont j’ai rapporté les noms ci-dessus : car je craindrais de me rendre ennuyeux, si je voulais ici recueillir tout ce qui pourrait bien faire à mon propos.

L’Ordre du Mont d’Olivet.

L’Ordre du Mont d’Olivet doit aussi bien que les précédents ses commencements à la Mère commune des Religieux (3). Saint Bernard Ptolomée, tenant rang de Sénateur et de professeur public en philosophie en la ville de Sienne, leva cet étendard de sainteté en la manière que je dirai. Il avait perdu les deux yeux par un heureux désastre et ensemble tout le vain contentement qu’il pouvait prétendre en cette vie. L’aveuglement du corps lui ouvrit les yeux de l’esprit, de manière qu’ayant attiré à son dessein deux autres Sénateurs Siennois, il se retira avec eux sur une montagne près de Sienne, qu’ils nommèrent d’Olivet, où ils commencèrent une vie très-austère et une conversation toute céleste. Mais comme les bons desseins ne manquent jamais de personnes qui les traversent, on les noircit tellement auprès du Pape Grégoire onzième, lors séant en Avignon, qu’il les fit venir à soi, avec résolution de leur parler comme il fallait. Les voilà arrivés et le Pape du premier abord tellement changé, que ce ne sont que paroles de caresses, et tôt après il les envoie à l’Évêque d’Arezzo, lui donnant ordre de traiter avec ces Pères et de coucher la règle qu’ils avaient à observer de là en avant. Cependant la Sainte Vierge ne s’oublia pas de disposer les atfaires auprès de l’Évêque ; car elle l’avertit que ses Religieux s’étaient adressés à lui, qu’il se souvint qu’ils y venaient plus de sa part, que du mouvement du Saint-Père, qu’il les reçût ne plus ne moins que ses enfants, et qu’il leur donnât l’habit blanc et la règle de Saint-Benoit ; ce qui fut fait comme elle l’avait ordonné, et le Pape Grégoire susnommé approuva leur règle l’an treize cent septante et un.

L’Ordre de Saint-Jérôme.

La Sainte Vierge ne se montra pas moins favorable aux Pères de Saint-Jérôme sur leurs commencements (4). Cet Ordre vint au monde l’an quatorze cent et cinq, fut un bon espace de temps

(1) Tract. III, c. V, § 5. — (2) Tract, III, c. XIII, § 3. — (3) Arnoldus Wionius, lib. 1 Ligni vitæ, c. LXVII. Platns, lib. I de Bono status Religiosi, c. XXXIV, an. 1371. — (4) Wionius et Platus, loc. cit., an. HOC. Genebrard., in Cbronolog.

sans s’avancer beaucoup et sans avoir plus de trois maisons en Espagne et encore fort pauvres. Ce qui abattit tellement le cœur des premiers Religieux, que déjà ils avaient troussé bagages et se retiraient chacun où il plaisait à Dieu de le conduire, par désespoir de pouvoir se multiplier. La Mère de Dieu ne leur manqua pas au besoin ; car elle se présenta à eux comme ils étaient en cette amertume de cœur, les tança du peu de courage et de confiance en Dieu et en elle, leur recommanda de s’en retourner, delà réclamer de là en avant, et de s’assurer que bientôt ils se verraient multipliés. L’évé- nemen t fut le sceau de sa promesse ; dès lors ces Pères la prirent po ur leur bonne Mère et pour leur fidèle Avocate ; et afin de laisser à la postérité un mémorial de ce qui leur était arrivé, ils changèrent en son honneur la tunique blanche, au-dessous de leur habit ordinaire.

L’Ordre des Minimes.

XIX. Environ l’an quatorze cent septante, le Bienheureux Saint François de Paule, Calabrois, institua l’ordre des Minimes, pour le rafraîchissement de l’Église militante (1). Il faudrait tout à fait ignorer la rare dévotion que ce Saint portait à la Bienheureuse Vierge, pour douter qu’elle eût pris l’ordre qu’il a fondé, dès sa première origine, sous sa très-particulière protection. Tout petit enfant qu’il était, voulant saluer ses père et mère, ou leur dire quelque chose, il commençait toujours par ces deux mots : Ave Maria ; ce qu’il continua le reste de sa vie en tous ses discours, et à son imitation ses chers enfants, qui jamais ne s’entre-saluent, ou ne parlent pas ensemble, qu’ayant avec ces mêmes mots présenté le salut à la Vierge. En l’âge de treize ans, étant sorti par une secrète conduite de Dieu, qui s’en voulait servir ailleurs d’avec les Pères de Saint-François d’Assise, où il avait demeuré près d’un an, il demanda à ses parents d’être conduit à l’Église de Notre-Dame des Anges, autrement dite de Portiun- cule, et à celle de Saint-François, ce qui lui fut aisément accordé. Et moi je n’ai pas grande difficulté de croire qu’en ces mêmes lieux il reçut de la Sainte Vierge et du glorieux Père Saint François, le commandement de dresser sa nouvelle milice. Car retourné qu’il fut à son pays, il se mit incontinent à bâtir une Église à l’honneur de la Sainte Vierge, et comme l’entreprise semblait être peu courageuse, et le dessein trop petit, il se présenta à lui un Religieux portant l’habit de Saint-François, lequel l’ayant exhorté à jeter des fondements d’un bâtiment plus ample et plus auguste, et à mettre sa confiance

(1) Genebrard., Chronolog.Bulla Canonizalionis ejus a Leone X, an. 1520.

en Dieu, abattit ce que le Saint avait déjà élevé et soudain disparut : d’où plusieurs estimèrent qu’il n’était autre que le Bienheureux Saint François d’Assise envoyé à Saint François de Paule par la glorieuse Vierge, qui était la singulière promotrice de l’œuvre qu’il entreprenait. Et ce qui affermit davantage leur créance et la mienne, c’est que d’abord les Religieux de cet Ordre s’appelèrent les Minimes de Jésus et de Marie. D’ordinaire il commençait ses longues prières de la nuit et ses profondes contemplations par le chapelet, ayant appris par une longue expérience combien lui valait d’avoir gagné les bonnes grâces de la Mère de Dieu. Il lui attribuait les miracles qu’il faisait, et jamais son Oratoire n’était sans une image de la Vierge, qui était son assuré recours. De quoi s’étant aperçu, le Roi Louis onzième, qui lui portait un indicible respect, lui en voulut faire présent d’une, qui était estimée dix-sept mille écus ; mais le Saint la refusa, disant que sa dévotion n’était pas attachée à l’or, ni à l’argent, mais à la Reine du Ciel tant seulement. Le Roi Catholique, Ferdinand, s’étant recommandé à ses prières, comme il était près de combattre les Maures, if fut par le Saint assuré de la victoire, qui fut l’occasion pourquoi tôt après il lui bâtit un beau couvent, qu’il nomma Notre-Dame de la Victoire. Bref, comme lui et les siens ont toujours reconnu la Sainte Vierge pour leur bonne Mère et pour leur particulière Avocate, ainsi ont-ils expérimenté en mille rencontres la douceur de son assistance et de son favorable secours.

L’Ordre de la Compagnie de Jésus.

XX. Le devoir m’oblige de dire un mol de la petite Compagnie de Jésus (1), où Dieu m’a fait l’honneur de m’appeler. La créance de tous ceux qui avec moi jouissent de ce bonheur, a toujours été qu’après celui de qui elle porte le nom, la Sainte Vierge avait la meilleure part de son institution, comme en ayant procuré l’érection, facilité l’établissement, favorisé l’entreprise, béni les progrès, et pris la défense en mille et mille occasions, où elle l’a toujours maintenue. Son fondateur Saint Ignace est son ouvrage et lui doit entièrement tout ce qu’il est, et tout ce qu’il a fait. D’elle il reçut les premières atteintes de sa conversion, par elle il fut fortifié ès combats de la chasteté, à elle il offrit les restes de l’occupation qui l’avait jusqu’alors amusé, quand en son Église de Montferrat la veille de l’Annonciation il lit sa veille d’armes, et son premier essai de la Chevalerie spirituelle, passant toute la nuit en prières devant son image

(1) Ribail., in Vita S. Ignatii, an. 1540.

miraculeuse. Avec elle il entreprit ses voyages, ses études et ses dévotions : elle-même, ainsi que l’on croit, lui ayant inspiré et comme dicté le beau livre des Exercices spirituels, qu’il composa sans avoir étudié, sinon en la science des Saints. Chez elle, c’est-à-dire en son Église de Montmartre, près Paris, et sous sa faveur, il offrit à Dieu avec ses neuf compagnons ses premiers vœux et ses protestations solennelles de se vouloir entièrement ranger à son service. Sous sa conduite il s’achemina avec eux en Italie et obtint, l’an mil cinq cent quarante, du Pape Paul troisième la première confirmation de l’Ordre qu’il avait institué. Sans elle jamais il n’entreprit chose aucune, depuis qu’elle l’eut reçu en sa protection, et comme il ne put jamais consentir qu’on appelât cette nouvelle religion de son nom, aussi lui laissa-t-il pour Père et pour Mère Jésus et Marie, et recommanda uniquement à ses enfants de se tenir toujours à ce double appui. Aussi est-ce une chose impossible de raconter en combien de manières elle a favorisé leurs louables desseins pour la conquête des âmes, et pour l’avancement de la gloire de Dieu. Martin Gutteriez, Religieux de la même Compagnie, qui avait une communication fort particulière avec la Mère de Dieu, quelques années avant sa mort étant en oraison vit la bonne Mère en un état, auquel elle le remplit de consolation, et donna sujet à toute la postérité de se dédier éternellement ; à elle (1). Il l’aperçut environnée d’une admirable lumière, et revêtue d’un grand manteau broché d’or, sous lequel elle lui montra tous ses Frères, et par ce moyen l’assura qu’elle les avait pris en sa sauvegarde, et que tant qu’ils s’adresseraient à elle, de sa part elle ne manquerait jamais de leur être très-bonne, très-aimable et très-fidèle Mère. J’ai déjà rapporté ci-dessus de semblables faveurs qui ont été accordées à quelques autres Ordres, et je ne m’étonne pas qu’elle ait encore daigné faire la même caresse à celui-ci, qui plus que tous les autres devait avoir besoin de son support. Je ferai voir à un autre sujet (2) le plaisir qu’elle a pris par sa rare bonté à le peupler, et à lui adresser des personnes qu’elle destinait à étendre les bornes de la gloire de son Fils, et les discours suivants seront de temps en temps parsemés des inestimables faveurs qu’elle leur a faites, et du soin qu’en reconnaissance ils ont eu de la faire aimer et honorer partout.

L’Ordre des Carmes Déchaussés.

XXI. Dieu, qui par le moyen d’une sage et vertueuse femme, jeta jadis la confusion dans l’armée de Nabuchodonosor, n’en a pas

(1) Hatus, loc. cit. — (2) Tract, III, c. V, § 5.

moins fait en nos jours renversant les desseins de Satan par les courageux exploits d’une femme forte, qu’il a rendue fondatrice ou restauratrice du saint Ordre, qui renforce les bataillons de l’Église militante, et s’aide à bon escient à remplir les sièges de la triomphante. C’est la bienheureuse Thérèse de l’Esas, de qui je puis dire en un mot qu’elle a dû à la Sainte Vierge tout ce qu’une créature lui peut devoir, et qu’elle l’a réciproquement aimée et honorée autant qu’un cœur mortel la peut aimer et honorer. À l’âge de douze ans, ayant perdu sa mère, elle se jeta entre les bras de la glorieuse Vierge, et la choisit solennellement pour être de là en avant sa bonne Mère et son unique espérance après Dieu. Dès lors elle la servit avec un si grand soin et avec une affection si cordiale, qu’elle n’entreprit aucune chose qu’elle ne lui eût auparavant recommandée. Tout son contentement était d’occuper son esprit à penser à elle, de s’entretenir de ses grandeurs et d’affectionner tous ceux qu’elle pouvait à l’aimer comme elle tendrement. Pour l’amour d’elle principalement elle porta une indicible affection au bienheureux Saint Joseph : pour lui complaire elle entra dans l’Ordre des Carmes, qui lui est très-particulièrement dédié, ainsi que j’ai montré ci-dessus, et pour l’obliger davantage à lui vouloir du bien, elle s’employa de toutes ses forces, soit à resserrer la discipline du même Ordre, qu’elle voyait être relâchée, soit à en dresser un nouveau. Disons mieux, et confessons que ce fut une faveur nonpareille de la Mère de Dieu, qui dès son bas âge l’avait prévenue des bénédictions de douceur, pour la rendre un digne instrument d’une si noble et si sainte entreprise. À cet effet elle l’attira avec les liens d’une merveilleuse charité à l’amoureuse conversation de son bien-aimé Fils, de qui elle lui acquit les bonnes grâces, et comme elle avait coutume de dire, à mesure qu’elle s’allait perdant nonobstant ces grâces extraordinaires du ciel, elle lui redonnait la santé. Ce fut elle qui rompit tout à coup les chaînes des menus entretiens et des petites vanités qui la tenaient attachée au monde, et qui lui changea le cœur presque en un moment. Ce fut elle qui seconda tous les desseins qu’elle eut pour la gloire de Dieu en l’établissement de son Ordre, et qui un jour lui fit voir tous les enfants qu’elle lui avait donnés, qui étaient sous son manteau Royal, pour l’assurer qu’elle les tenait tous singulièrement sous sa protection. Aussi puis-je dire avec vérité, que toutes les délices de ce saint Ordre sont les personnes de la très-sainte famille du Verbe Incarné, Jésus, Marie et JosErn. Il faudrait avoir le loisir de mettre en avant les particularités du soin que la Sainte Vierge en a eu dès le commencement de son institution, les caresses plus que maternelles qu’elle leur a faites ; mais cela appartient plutôt à ceux qui en ont écrit l’histoire qu’à moi, à qui il suffit de faire voir en passant, qu’ils sont au moins à l’égal des autres Ordres, sous les ailes de la très-douce et très-aimable providence de la très-sacrée Mère de Dieu.

La Congrégation de l’Oratoire.

XXII. Jaçoit que cette très-illustre Congrégation fondée en la ville de Rome par le Bienheureux Saint Philippe Néri, ne soit pas un Ordre Beligieux, si ne laisse-t-elle pas pourtant de produire les mêmes fruits en l’Église de Dieu, et de participer à la même protection de la glorieuse Vierge Marie. Dès le commencement cette troupe de personnes triées tant pour le regard de leur doctrine, qu’à raison de leur sainteté, la choisit pour son unique tutélaire après Dieu (1). Dès lors le sceau et les armes de cette sainte Compagnie furent la même Vierge, entourée de rayons de lumière et tenant son Fils entre ses bras. Auquel propos ne doit pas être oubliée la merveille qui arriva lorsque ces Pères prirent possession de l’Église de Notre-Dame, appelée m Vallicella. Car, par bon augure, ils trouvèrent sur la grande porte l’image d’une Vierge toute semblable à celle qu’ils avaient prise pour enseigne, comme si dès qu’on jeta les fondements de cette Église, la Sainte Vierge leur eût apprêté le logis. Depuis ils y ont bâti la très-belle Église qu’ils possèdent dans la ville de Rome, où il y a cela de remarquable, que toutes les chapelles sont dédiées à la Mère de Dieu, excepté celle qui garde comme un précieux dépôt le corps du Bienheureux Philippe. De cette noble école de vertu sont sortis plusieurs grands personnages, lesquels, comme ils ont tous un zèle nonpareil à promouvoir l’honneur de la très-sainte Vierge, ainsi lui ont-ils été redevables d’infinies faveurs qu’ils ont reçues par son entremise. J’en dis tout autant de l’Oratoire de Jésus et de Marie, qui a été fondé en France par le Cardinal de Bérulle, dont l’éminente vertu jointe à un profond savoir et à une connaissance exquise des choses intérieures, a jeté en nos jours un éclat extraordinaire et dont le rare mérite a été honoré de la pourpre sacrée par le Souverain chef de l’Église, à la nomination de notre Louis le Juste, Monarque autant remarquable que nul autre de ses devanciers à reconnaître et à élever les personnes de prix et de valeur. Le nom qu’il a donné à sa Congrégation est une marque infaillible qu’elle combat sous la Cornette blanche de la Mère de Dieu ; mais il n’est rien qui le fasse davantage paraître que l’assistance

(1) Antonius Gallonius, in Vita S. Philippi Nerii.

qu’elle lui donne en se ? entreprises, et les beaux fruits que la France en cueille tous lesjours.

L’Ordre de Fontevrault.

Avant que de clore ce discours, je me sens obligé à mettre en avant la naissance de quelques Ordres, qui ont été principalement institués pour les filles, dont le premier sera celui de Fontevrault, qui a eu pour fondateur un Docteur de Paris, non moins signalé pour sa rare sainteté, que renommé pour son grand savoir (1). Il fut appelé Robert d’Arbrissel et décéda l’an onze cent dix-sept. Quelques années auparavant un certain Evraud, noble voire ment d’extraction, mais au demeurant roturier par la condition de sa vie débordée, s’était jeté dans les bois avec une troupe de brigands, qui faisaient mille sortes de dégâts, d’extorsions et de meurtres. Robert outré de ces désordres prit résolution de l’aller trouver, et l’exhorta si courageusement qu’il amollit ce cœur de bronze, et fit tant par ses exhortations qu’il lui jeta dans l’âme le mépris des choses créées, et non- seulement à lui, mais encore à un grand nombre de personnes, à qui il persuada d’embrasser l’austérité de la vie Religieuse, et à cette occasion il leur composa une règle dont la teneur fut celle-ci. Se souvenant de l’une des dernières paroles du Sauveur, qui dit à sa Sainte Mère : Femme, voilà votre Fils, parlant de Saint Jean, et au même Saint Jean : Mon fils, voilà votre Mère ; il fit construire un très-ample Monastère, où il y aurait deux habitations séparées : l’une pour les hommes et l’autre pour les femmes, à la charge que l’Ab- besse aurait l’intendance générale et le commandement absolu tant sur les uns que sur les autres, et que les hommes à l’imitation de Saint Jean obéiraient à une femme, laquelle suivant l’exemple de la glorieuse Vierge, tiendrait les religieux pour ses enfants, et en prendrait un soin maternel. Cet Ordre a été approuvé par divers Papes, et a fleuri longuement sous des Abbesses, qui pour la plupart ont porté la qualité de Princesses des premières maisons de la Chrétienté, qui se sont rendues autant recommandables pour leurs excellentes vertus, qu’elles l’étaient pour la noblesse de leur race.

L’Ordre des Dames de Saint-Jean de Jérusalem.

L’an onze cent quatre-vingt et huit (2), Raymond Déranger, pourvoyeur de l’Ordre de Saint-Jean, institua l’Ordre des Dames, qu’on appelle de Saint-Jean-de-Jérusalem, environ quatre-vingts ans

(1) Baron., an. 1117. — (2) Petrus Bois., Historiée. Melitensis, vol. il.

après la première institution (les Chevaliers que l’on nomme à présent de Malte. Divers Papes l’ont confirmé jusqu**’à** Grégoire treizième. Le premier monastère qu’elles eurent, fut celui de Notre-Dame de Sizenne, qui fut fondé par la Reine Sancha, fille d’Alphonse Roi de Castille, et femme d’Alphonse second Roi d’Aragon, surnommé le Chaste. Cette vertueuse Princesse le fonda en faveur des pauvres Demoiselles, à l’occasion d’une Notre-Dame qui fut vue en ces lieux-là miraculeusement sur l’eau, et après la mort du Roi son mari, elle-même entra dans cet Ordre avec Douce sa fille, Blanche fille de Jacques second, Roi d’Aragon, et quelques autres du sang Royal. Les Religieuses de cet Ordre portent la Croix blanche comme les Chevaliers de Saint-Jean, mais la Prieure porte la grande Croix sur l’estomac. Les jeunes s’appellent écolières et les anciennes mai- tresses. Elles ont dix Prêtres et un Prieur auquel la Prieure donne l’habit. Elles font leur service en grande parade et tout d’une même façon depuis quatre cents ans en cà, et font le grand Oflice ayant chacune un long cordon sur leurs manteaux et un sceptre d’argent en la main. Il y a d’autres Monastères de ce même Ordre, comme celui de Notre-Dame d’Algaire en Catalogne, qui fut fondé environ l’an douze cent et douze par Saurina de Jarba et Elfa de Sagardia, Dames Catalanes, et d’autres en divers endroits.

L’Ordre de Saint-Sauveur.

XXV. Cet Ordre a beaucoup de ressemblance avec celui de Fonte- vrault, dont je viens de parler, en ce principalement que dès sa première institution les Religieux et Religieuses ont leurs habitations qui tiennent l’une à l’autre, et que ceux-là qui doivent être treize et non plus, en mémoire du nombre des Saints Apôtres, sont sous l’obéissance de l’Abbesse du Monastère en toutes choses, sauf en ce qui appartient à la direction intérieure, et en l’administration des Sacrements, sinon en tant qu’elle regarde le gouvernement extérieur. Il s’appelle l’Ordre de Saint-Sauveur, parce que le Sauveur lui-même en dicta la règle à la Bienheureuse Sainte Brigitte, et lui dit expressément qu’il l’établissait à l’honneur de la Bienheureuse Vierge sa très-honorée Mère. Ce qui est rendu plus évident par diverses dévotions qui y sont ordonnées pour le service de la même Vierge. La règle est couchée mot à mot à la fin des Révélations de Sainte Brigitte, de même qu’elle fut dictée par Notre-Seigneur et approuvée par le Pape Urbain V, environ l’an treize cent soixante et huit (1).

(1) Bonifacius IX, in Buila Canonizationis S. Brigittæ. Polyd. Virg., lib. VII de Inventoribus rerura, c. IV. Nauclerus, in Chronologia, vol. II, général. 46.

L’Ordre de N.-D. de la Tour aux Miroirs.

XXVI. Cet Ordre fut institué par la bienheureuse Sainte Françoise Romaine, environ l’an quatorze cent vingt-cinq, et approuvé par le Pape Martin cinquième. La bienheureuse Sainte Françoise vivait, il y avait déjà quelque temps, du consentement de son mari, en la compagnie de quelques Dames Romaines, qui toutes ensemble vaquaient aux exercices de piété et la tenaient comme leur Mère, lit il y avait longues années que cette dévote assemblée, et nommément la bienheureuse Sainte Françoise, ne respirait qu’après la Religion ; mais le lien conjugal la retenait, quoique dans l’état de mariage elle menât une vie Angélique. Elle crut néanmoins que quoiqu’elle ne pût pas encore être de la partie, il ne fallait pas pourtant laisser d’acheminer l’œuvre de Dieu, qui appelait ces belles âmes à quelque chose de plus grand. Et Notre-Seigneur l’y contraignit en certaine façon, en la manière que je vais dire. La veille de la Nativité, Sainte Françoise ayant agencé sa chambrette avec de la ramée et de la mousse en forme d’un petit désert, et s’y étant retirée pour passer une partie de la nuit en la contemplation du mystère dont l’Église honore pour lors la mémoire, elle fut ravie en une profonde extase. Dans ce ravissement tout divin, elle tint en premier lieu fort longtemps le petit Jésus entre ses bras et sur son giron, comme s’il eût été fraîchement né. Son cœur se fondant en douceur, et ses yeux en larmes de dévotion, Saint Pierre lui apparut accompagné de Saint Paul, de Sainte Madeleine et de Saint Benoit, à qui elle a une très-particulière dévotion, et ayant dit la Messe devant elle, avant que de la communier, il la plongea dans-une fontaine mystérieuse, où elle laissa tout ce qui la pouvait empêcher de cueillir de cette communion les fruits que la divine Majesté prétendait.

La Messe achevée, le Saint Apôtre prit Sainte Françoise, et la présenta à la très-glorieuse Vierge, à qui elle devait être à jamais dédiée avec l’Ordre qu’elle allait fonder, duquel il lui donna la Règle, laquelle ne contenait que dix points, qui sont rapportés en sa vie, la remettant pour tout le reste à la Règle de Saint-Benoit. La Sainte Vierge lui voulant témoigner que c’était à bonnes enseignes qu’elle l’avait reçue sous sa particulière pi’otection, lui envoya premièrement le glorieux Patriarche Saint Benoit, qui la tança rudement d’avoir voulu recevoir une jeune fille qui n’avait pas encore assez d’âge et de maturité pour savoir ce qu’elle entreprenait, et lui enjoignit très-expressément que jamais elles n’eussent égard ni à faveur, ni à commodités, ni à d’autre considération, pour condescendre à donner l’habit à aucune qui ne fût propre pour la Religion. En outre elle-même lui apparut, et prit la tête de cette sainte veuve entre ses mains, et la tint longtemps sur son giron, la caressant en mille manières. Elle lui mit son propre voile qui était de drap d’or sur la tête, et en donna un autre plus blanc que neige pour le reste de ses compagnes, en signe de la protection qu’elle prenait tant de son avancement particulier, que de tout l’Ordre en général. Dès qu’elles furent assemblées en forme de Communauté, elles répandirent une si agréable odeur de leur vie et conversation, que le Pape Eugène quatrième, qui avait succédé à Martin cinquième en la chaire Pontificale, approuva leur façon de vivre, et leur accorda plusieurs grâces et privilèges. Enfin l’an quatorze cent trente-six, le mari de la bienheureuse Sainte Françoise, qu’on appelait Laurent Pontien, étant décédé, se trouvant entièrement libre des liens qui la tenaient attachée, elle s’alla joindre **à** ses Sœurs, où de longtemps elle était par affection. La maison qu’elles achetèrent avait une tour à six faces, avec quelques miroirs au dehors, pour lesquels on l’appelait la Tour aux Miroirs. Et c’a été aussi le sujet pour lequel cette Congrégation a été nommée Notre-Dame de la Tour aux Miroirs. La Sainte y fut reçue à bras et **à** cœur ouverts, comme la Mère de toutes tes filles que Dieu y avait appelées. Et bientôt après, nonobstant l’opposition qu’elle y apporta, elle fut élue de toutes unanimement pour la Mère et Supérieure de cette Congrégation, qu’elle gouverna avec tant de satisfaction, qu’il est impossible de déclarer le bien qu’elle y causa pendant sa vie, et les regrets qu’elle y laissa après sa mort.

L’Ordre de la Conception.

XXVII. La Reine Isabeau s’en allant pour être mariée à Don Jean second, Roi de Castille (1), mena avec soi parmi plusieurs autres Dames et Demoiselles, la sœur du bienheureux Amédée et de Jacques de la Forêt, premier Comte de Portallaigre, nommée Béatrix de la Forêt, fille qui outre sa noble extraction avait de si rares parties de beauté, de bonne grâce et d’esprit, que personne ne la voyait sans en être aussitôt épris. En effet, dans peu de temps, elle fit de si étranges brèches dans les cœurs des Courtisans, que toute la Cour en fut en trouble et en deuit à son occasion. De quoi la Reine Isabeau fut tellement offensée, qu’elle la fit enfermer dans une prison si étroite

(1) Franciscus Gonzaga, Generalis Onlinis S. Francisci, in Descriplione Crenolno- rum sui Ordinis. Vasconcellus, in Descriptione Regni Lusitanici. Hierrmynius Ro- manus Augustinianus Reip., parte I, lib. VII, c. XXXI. Paulus As., lib. de Ordine Redemptionis Captivorum, tract, II, c. u.

i. 34

qu’elle ressemblait plutôt à une caisse, et la tint sous la clef, bien résolue de lai faire venir les dents si longues, qu’elle penserait plutôt à manger qu’à s’ébattre follement. Be’atrix se voyant plongée dans un abîme d’afflictions, non moins pour les soupçons qu’on prenait d’elle que pour les incommodités qu’elle endurait, eut son recours à la Mère de miséricorde, lui promettant que si elle daignait prendre la protection de son innocence et la tirer de ces malheurs, elle n’aurait jamais autre époux que son bien-aimé Fils, à qui elle servirait en perpétuelle virginité.

La Sainte Vierge se fit voir à elle la nuit suivante, revêtue d’une belle robe blanche dessous son grand manteau bleu, et lui promit qu’elle l’assisterait. En effet, le troisième jour étant arrivé, la Reine commanda qu’elle fût élargie ; et comme elle l’avertissait de son devoir, Béatrix lui fît entendre qu’elle avait d’autres desseins en l’esprit, et que jamais époux mortel ne lui serait rien : cause pourquoi elle suppliait très-humblement Sa Majesté de lui vouloir accorder son congé. La Reine, qui connaissait que cette beauté eût couru dans le monde de très-grands hasards, se réjouit d’une si bonne nouvelle, et sans difficulté lui permit d’accomplir son vertueux désir. La fille s’y prit si bien, et avec tant de courage, que clans trois jours elle entra clans un monastère de Saint-Dominique, en la ville de Tolède, où elle passa quarante ans entiers sans être vue d’aucune personne séculière, excepté de la Reine et de l’Infante sa fille tant seulement. Je m’oubliais quasi de dire que, sur son chemin de Tolède, elle rencontra deux Religieux en habit de Saint-François, qu’elle estima toujours depuis n’avoir été autres que Saint François lui-même et Saint Antoine de Pacloue, à qui elle avait une particulière dévotion ; car ils disparurent aussitôt qu’ils furent arrivés à un certain logis, où elle les convia à prendre avec elle leur réfection ; qui lui dirent entre autres choses qu’elle eût bon courage, que Dieu se voulait servir d’elle, et qu’elle serait un jour mère de plusieurs filles, et c’est ce qui me reste à déclarer.

XXVIII. Car, comme elle était fort dévote à l’immaculée Conception de la Sainte Vierge, elle entretenait en son esprit certaines hautes pensées, et n’avait pas moindre prétention que de dresser quelque jour un Ordre, qui fit particulière profession d’honorer cet excellent mystère. Elle communiqua ce dessein à la Reine Isabeau, qui y prit tant de goût, qu’elle lui promit d’en faire toutes les poursuites nécessaires ; seulement qu’elle eût soin de le recommander instamment à Dieu et à sa très-sainte Mère. En effet, toutes deux s’acquittèrent si dignement de leur tâche, que Béatrix, de son côté, ayant gagné le ciel, la Reine de l’autre emporta tout ce qu’elle voulut du Saint-Père. C’était Innocent huitième, qui lui prescrivit une forme de vivre suivant les Constitutions de l’Ordre de Citeaux, sous l’obéissance toutefois de l’Évêgue, et l’approuva en qualité de Religion, sous le titre de l’immaculée Conception.

J’aurais tort de passer sous silence une chose digne d’éternelle mémoire, qui arriva environ le même temps. Car la Reine s’étant chargée de faire venir les Bulles de l’érection de ce nouvel Ordre, et en particulier du premier monastère, le malheur voulut que celui qui les portait, les laissât périr en la mer ; mais ce fut un malheur que le Ciel avait procuré pour donner crédit à cette affaire. Car il arriva que Béatrix, feuilletant certains écrits qu’elle avait en sa cham- brette, rencontra parmi ses autres papiers la Bulle du Pape, que l’eau avait emportée. Ce qui remplit non-seulement la maison, mais encore la Cour et toute la ville d’étonnement. De sorte que l’Évêque de Guadix, selon l’ordre qu’en avait donné l’Archevêque de Tolède, porta solennellement cette Bulle en la nouvelle maison ou Palais que la Reinelsabeau avait accordé et préparé à cet elfet. Ainsi, l’an quatorze cent quatre-vingt et quatre, Béatrix y entra avec douze lilles, pour donner commencement à l’Ordre de la Conception. La Sainte Vierge lui avait montré l’habit dont elles devaient user, et elle-même le portait lorsqu’elle lui était apparue. C’était une robe blanche, un scapulaire blanc et un manteau bleu, sur lequel il y avait une image de la Sainte Vierge, tenant son Fils entre ses bras, qui était couronnée d’étoiles et environnée du Soleil. On leur donna aussi un Bréviaire particulier, lequel excepté les Dimanches et Fêtes solennelles ne contenait sinon l’Office de l’immaculée Conception. Dix jours après l’habit reçu, Béatrix passa à une meilleure vie, lui ayant été révélé qu’elle n’avait été réservée en vie, sinon pour donner commencement à un si louable dessein. Aussitôt qu’elle fut décédée, elle parut plus belle qu’elle n’avait jamais été ; et ce qui accrut merveilleusement la beauté de son visage angélique, ce fut une étoile d’or qui parut dessus, jetant de tous côtés des rayons de clarté, qui faisaient juger de la splendeur de l’âme qui avait gouverné ce beau corps. Les Pères de Saint-Dominique firent bien instance pour l’avoir ; mais l’Archevêque de Tolède ne voulut jamais permettre qu’elle fût tirée du lieu où elle avait été conduite par une si extraordinaire providence de Dieu. Peu de temps après, les douze Sœurs prirent la Règle de Sainte-Claire, par la direction du Cardinal Don François Ximenez, qu’elles ont depuis toujours gardée.

L’Ordre de l’Annonciade de Bourges, surnommé des dix Vertus ou Plaisirs de la Vierge Marie.

XXIX. L’institution de l’Ordre de l’Annonciade de Bourges, autrement dit des dix Vertus ou Plaisirs de la Vierge Marie, n’est pas moins émerveillable que l’érection de celui de la Conception. La bienheureuse Jeanne de France, fille de Louis XI, sœur de Charles VIII, et épouse de Louis XII, en jeta les fondements sur l’entrée du siècle passé, c’est-à-dire de l’an quinze cent. La gravité, la retenue, la dévotion, le mépris des choses périssables, la grandeur de courage, en un mot, toutes sortes de bonnes inclinations semblaient être nées avec cette princesse (1) ; mais surtout l’humilité et la patience, dont il fut bien besoin qu’elle eût fait très-bonne provision. Car, comme elle était mieux partagée des qualités intérieures, qui rendent l âme agréable à Dieu, que des perfections extérieures, qui sont passionnément désirées ès filles de grande maison : de là venait que le Roi son père ne la voyait sinon à regret, et ne jetait les yeux qu’avec peine sur son visage peu attrayant, et sur sa taille assez notablement contrefaite. Mais fait à fait que le monde la rebutait, elle était caressée de son céleste époux, à qui elle désirait uniquement agréer. Aussi n’avait-elle de contentement qu’en l’oraison et en la communication avec Dieu, qu’elle priait sans cesse de la vouloir acheminer par quelque rayon de sa divine lumière, à la voie de son bon plaisir et à la recherche de sa plus grande gloire. Elle adressait la même requête à la Reine des Anges, qu’elle avait choisie pour Mère et pour Protectrice, la suppliant tous les jours d’intercéder pour elle vers son bien-aimé Fils, à ce qu’il lui manifestât en quoi elle pourrait lui rendre plus de service et l’imiter plus parfaitement. La Mère de Dieu, qui a le cœur infiniment tendre et toujours secoura- ble à ceux qui recourent à elle, nommément pour semblables sujets, lui apparut aussitôt, l’appelant intelligiblement par son nom, et l’assurant qu’avant de mourir elle fonderait une Religion en son honneur, ce qui était le plus signalé service qui pût être rendu à son Fils et à elle. La jeune fille n’avait encore que six ans, quand elle reçut cette assurance du ciel : ce nonobstant, les paroles qu’elle ouït demeurèrent si profondément gravées en son âme, que dès ce jour-là elle ne cessa de dresser le plan de l’édifice spirituel, dont en son temps elle devait jeter les fondements, et de tracer le dessin de la Religion, qui jamais ne fut altéré pour toutes les rencontres qu’elle eut.

(1) Ex monumentis Monasterii D. Virg. Annuneialte Bituricensis.

XXX. Mais comme Dieu avait fait choix de cette princesse pour l’élever à une très-excellente vertu, il fallut qu’elle fut mise dans le creuset, afin d’y être éprouvée et épurée en toutes façons. C’est en quoi la divine bonté y travailla jusques à la mort de la Bienheureuse Jeanne, et nommément l’espace de vingt et un ans, qu’elle vécut en l’état de mariage. Elle n’eut pas plutôt atteint l’âge de seize ans, que le Roi son père, pour la divertir de l’intention qu’elle témoignait avoir de fonder une Religion, et pour l’engager plus étroitement au monde, In maria à Louis de Valois, Duc d’Orléans, lequel depuis venant à la couronne fut le Roi Louis douzième de ce nom. Si jamais il s’est trouvé une pauvre Princesse qui ait eu de quoi souffrir et qui ait tenu bonne mine parmi un très-mauvais jeu, c’a été celle-ci. Car le Duc l’ayant épousée malgré soi et par pure crainte qu’il avait du Roi Louis onzième, de qui il redoutait l’humeur et la colère, et ayant secrètement protesté de contrainte et de violence devant un notaire et quelques témoins, jamais il ne la tint pour sa femme, sinon en apparence seulement. Car en effet il couva toujours dans son âme le dessein de la quitter le plus tôt qu’il pourrait, et la traita comme l’on peut présumer d’un Prince qui se voyait contre son gré contraint de vivre avec celle qu’il ne pouvait aimer. Néanmoins l’appréhension qu’il eut toujours de Louis onzième, et après lui de Charles huitième, fut cause que du vivant de l’un et de l’autre, jamais il n’osa entreprendre de lui donner congé. Mais aussitôt qu’après le décès de tous les deux il fut arrivé à la couronne, il crut qu’il n’y avait plus rien qui pût s’opposer à ses desseins. Ainsi, ayant requis sa Sainteté de prendre connaissance d’une affaire qu’il estimait n’importer pas moins au bien de son État, qu’au repos de son esprit, la commission en fut donnée à trois Prélats des mieux qualifiés de la France, lesquels, parties ouïes et nommément considéré que le Roi n’avait jamais approché la Princesse son épouse prétendue, déclarèrent le mariage nul, et par autorité Apostolique donnèrent au Roi la licence de prendre femme telle que bon lui semblerait. S’imagine qui pourra quels furent les sentiments d’une Princesse de grand cœur et de très-bon esprit, fille et sœur de deux Rois, et alliée aux premiers Monarques du monde, parmi de si rudes traitements et de si notables mépris que le Duc fit d’elle si longtemps. Quel crève-cœur de se voir ballottée en tant de manières par les discours des avocats, exposée à servir d’entretien aux assemblées de ses sujets, abandonnée presque de toute la France, qui peu auparavant lui avait rendu les honneurs sortables à une Reine de son extraction ! Quelle secousse à celle qui de bonne foi avait pris un prince de sang royal, et qui avait vécu vingt et un ans avec lui en la créance d’être sa vraie et légitime épouse, d’apprendre qu’il fallait céder ce titre à une autre, au temps auquel elle était arrivée au faite des grandeurs, et auquel justement elle pouvait prétendre de recueillir le fruit des peines et des afflictions qu’elle avait souffertes par le passé !

a le ne sais si jamais il y eut au monde une Princesse plus vertueuse que celle-ci, mais apparemment jamais il n’en fut une moins heureuse : elle épousa en deuit, elle fut veuve pendant son mariage, et le jour de ses noces obscurcit sa pourpre et ne lui causa que de la fumée et des épines. Mais Dieu la voulait achevée et toute pure ; il voulait que l’adversité et la constance lui donnassent le dernier trait, et que les grandes Dames apprissent de son exemple, qu’il se peut faire des martyrs entre les balustres et sous les dais, aussi bien que sur les échafauds et les amphithéâtres (1). »

XXXI. Nonobstant toutes ces considérations, elle ne fut pas longtemps sans reconnaître que Dieu, qui sait tirer le miel de la pierre et l’huile du rocher, disposait le tout pour son mieux et que ce coup de mer était celui qui la devait jeter au port qu’elle avait si souvent désiré. Par effet, quand on lui porta la nouvelle du jugement qui avait été rendu en faveur du Roi : Dieu soit loué, dit-elle, je sais bien qu’il permet ceci afin que j’aie moyen de le servir avec plus de fidélité que je n’ai fait par ci-devant, et d’accomplir mon premier désir, de fonder un Ordre en l’honneur de la Vierge Marie. À vrai dire elle fit bien paraître que c’était un oracle de vérité qui sortait pour lors de sa bouche. Car quant au premier chef, aussitôt qu’elle fut arrivée à Bourges, qui fut fe îieu de sa retraite, elle se persuada que changeant de demeure et de condition elle devait quant et quant changer de façon de vivre. À quoi elle s’apprêta incontinent, prenant un habit convenable à son état, endossant un rude cilice, qu’elle ne quitta jamais depuis, portant sur son estomac un éclat de bois de luth fait en croix, où étaient fichés cinq petits clous d’argent qui la piquaient continuellement, ceignant ses reins d’une chaîne de fer, prenant tous les soirs la discipline jusqu’au sang, et accordant son vivre ordinaire au demeurant de ses austérités. Quant au second, elle ne perdit jamais un moment de temps qu’elle put employer à disposer ou avancer les affaires de sa nouvelle Religion. Sur quoi il me souvient d’avoir lu qu’étant une fois en dévotion et requérant chaudement la faveur de la très-sacrée Vierge, afin de connaître par son entremise quel était cet Ordre nouveau qu’elle devait fonder, et comment elle s’y devait comporter, une voix retentit à ses oreilles,

(1) La R. Mère de Bléinur.

qui lui dit : Ma fille, fais mettre ensemble en une règle tout ce que tu trouveras (le moi en l’Évangile, et fais qu’elle soit approuvée du Saint-Siège et sache que c’est le vrai moyen par lequel toi et celles qui embi-asseront cette règle, agréeront à mon Fils et à moi, et seront chéries de tous deux. Ce qu’ayant déclaré à son défenseur, le Père Gabriel Maria, de l’Ordre de Saint-François de l’Observance, et l’ayant instamment prié de travailler à ce dessein, il résolut premièrement qu’il fallait que cette première Religion portât le nom de l’Annonciade ; à quoi il se sentit poussé par la rare dévotion que la Bienheureuse Jeanne et lui aussi portaient à cet adorable mystère. En outre il jugea que celles qui y entreraient se devaient proposer la glorieuse Vierge pour un modèle très-accompli de toutes sortes de vertus. Pour la même raison il nomma cet Ordre les dix Vertus de la Vierge Marie, pour autant qu’en tout le discours évangélique, il choisit dix Vertus ou Excellences principales de la Reine des Anges, qu’il présenta à imiter à celles que Dieu voudrait appeler à cet institut. Il le nomma aussi des dix Plaisirs de la très-sacrée Vierge, parce qu’elle-même avait assez donné à entendre à la Bienheureuse Jeanne, qu’elle et ses filles ne lui sauraient faire plus grand plaisir que de s’exercer en semblables vertus à son imitation.

XXXII. Or, d’autant que je me sens obligé à faire quelque plus ample déclaration de ce point fondamental de l’Ordre de l’Annonciade, le dévot lecteur remarquera, s’il lui plait, que la première de ces dix vertus, c’est celle de la chasteté, à raison de laquelle la Princesse de la terre et du Ciel est à bon droit nommée la Reine des Vierges et la Porte-enseigne de la Virginité, comme ayant été la première qui ait embrassé cette vertu par état et par vœu, ainsi que les Saints Pères le colligent de l’Évangile. La seconde, c’est la prudence qui parut en toutes les actions de la Mère de Dieu, et signamment ès reparties qu’elle fit à l’Ange Gabriel et en tous ses comportements Jors de leur divine entrevue. La troisième, c’est l’humilité dont elle donna de très-suffisantes preuves, tant au trouble qu’elle ressentit, à cause des louanges que le céleste ambassadeur lui donna, et de la nouvelle qu’il lui apporta, qu’au rang d’esclave qu’elle choisit au lieu des titres spécieux dont il l’honora de prime abord. La quatrième, c’est la foi par laquelle, au témoignage prophétique de Sainte Elisabeth, elle crut fermement et sans hésiter, que ce qu’elle avait ouï de l’Ange et à quoi elle avait consenti, s’accomplirait en elle nonobstant toutes les difficultés qui se présentaient en son esprit. La cinquième, c’est la dévotion qu’elle témoigna en tout le cours de sa vie, nommément en l’assiduité qu’elle eut à l’oraison, en son mystérieux cantique, et en la diligence nonpareille qu’elle mit ; i conserver en son cœur tout ce qu’elle voyait ou entendait de merveilleux, en la naissance et en la vie de son bien-aimé Fils. La sixième, c’est l’obéissance qu’elle garda constamment et amiablement à la loi de Dieu, au Bienheureux Saint Joseph son époux et aux ordonnances du ciel, qu’elle-même ne comprenait pas. La septième, c’est la pauvreté qu’elle pratiqua sans cesse au mépris des choses superflues et en la disette des nécessaires ; en son vivre, en ses habits, en son enfantement, en sa demeure, en son ménage, en sa propre personne et en celle de son Fils, le Monarque du Ciel. La huitième, c’est la patience qu’elle fît reluire parmi les persécutions qu’elle souffrit d’Hérode et des Juifs, ès voyages qu’elle fit, en la perte de son cher enfant, en la mort cruelle qu’il endura, au délaissement intérieur où elle fut maintes fois plongée et en mille autres semblables manières. La neuvième, c’est la charité, qui eut pour son premier et principal objet, Dieu même et le Verbe incarné, et pour seconde visée, le prochain qu’elle servit et secourut de ses moyens, de ses conseils, île ses douces et aimables paroles, de son crédit, bref en toutes les façons à elle possibles. La dixième, c’est la compassion et la tendresse qu’elle ressentit ès travaux, ès affronts et ès extrêmes rigueurs, que son très-doux Fils supporta et qui percèrent le cœur de la Mère, à mesure qu’elles se déchargeaient sur le corps et sur l’esprit du Fils. Quiconque sera curieux d’apprendre en quelle manière ces dix vertus doivent être pratiquées et imitées par les Religieuses de l’Annonciade, qu’il lise la règle qui fut premièrement approuvée par Alexandre sixième, le quatorzième février de l’année mil cinq cent et un, et après par Léon dixième, le vingt-cinquième de juillet de l’an mil cinq cent dix-sept. Elle se trouve à la fin de la vie de la Bienheureuse Jeanne, qui a été composée depuis peu par le Père Louis Dony- Dat- ticliy, Religieux de l’Ordre des Minimes.

XXXIII. Pour moi, j’ai encore un mot à dire de cette approbation, à cause des merveilleux changements de volontés que Dieu fit, pour venir à bout de ses desseins. Car le Père Guillaume Morin, Religieux de l’Ordre de Saint-François de l’Observance, ayant été envoyé à Rome par la Bienheureuse Jeanne, pour présenter sa Règle au Pape Alexandre sixième, pour lors Vicaire de Notre-Seigneur en terre, il fut renvoyé sans rien faire, nonobstant les témoignages de bonne volonté que le Saint-Père lui avait rendus à son arrivée, à cause que le Consistoire des Cardinaux s’opposa d’un commun accord à cette nouveauté. Mais la courageuse servante de Dieu, qui était appuyée sur le roc des promesses divines, ne fut nullement ébranlée de ce refus ; au contraire, fort peu de temps après, elle pria le Père Gabriel Maria, son confesseur, d’entreprendre le voyage de Rome et de traiter de nouveau avec Sa Sainteté de la confirmation de son Ordre. Le Père s’y porta voirement de toute son affection ; ce néanmoins c’eût été sans effet, si la Mère de miséricorde n’y eût mis la main à bon escient. Car comme il était quasi sur le point de repasser en France, pour autant que les Cardinaux persistaient à improuver l’établissement d’un Ordre nouveau, et que le Pape ne se pouvait résoudre à passer outre contre la détermination du sacré Collège, il se mit en devoir d’employer une nuit en prières devant l’image de la très-sacrée Vierge, et de l’importuner jusqu’à ce qu’elle eût parachevé son ouvrage. Ce qui lui réussit si heureusement, que le lendemain, après avoir célébré la sainte Messe, il fut appelé par le .Cardinal Jean-Baptiste Ferrier, Évêque de Modène, personnage fort estimé en la Cour de Rome, grandement chéri du Pape et employé ès plus importantes affaires de l’Église, lequel lui fit entendre que toute la nuit passée il avait été avec lui, et avec Saint Laurent et Saint François, qui lui avaient apparu et recommandé le dessein de la Princesse Jeanne, pour lequel il était en Cour. Il ajouta qu’il avait résolu de prendre sa cause en main : ce qu’il fit avec tant de dextérité et d’efficace, que le Pape et les Cardinaux furent finalement contraints de se rendre au poids de ses raisons et de céder à la force de ses sages avis. En cette manière la dévote Princesse étant arrivée au comble de ses souhaits, et ayant rendu infinies grâces à la divine bonté et à la Beine du Ciel, qui gouverne les cœurs comme bon lui semble, elle commença de travailler à bon escient à la bâtisse du monastère royal de Bourges, lequel étant achevé le propre jour de la Présentation de la Sainte Vierge de l’an mil cinq cent et trois, elle y transporta ses filles, à qui elle avait déjà donné l’habit de Beligion, et qui de longue main étaient résolues de se consacrer à Dieu, à sa très-immaculée Mère, elle-même s’étant auparavant solennellement vouée au service de leurs Majestés le jour de la Pentecôte de la même année, et par conséquent étant la première Professe de l’Ordre de l’Annonciade. Enfin, ayant laissé de rares exemples de toutes sortes de vertus et répandu partout une très-douce odeur de sainteté, chargée non moins de mérites que de maladies et d’autres incommodités corporelles, elle fut appelée à une meilleure vie le quatrième Février de l’an mil cinq cent et quatre, âgée d’environ quarante ans, qu’elle avait passés en de continuels exercices de souffrance et de dévotion.

L’Ordre des Aimonciades de Gènes.

XXXIV. Voici un autre Ordre d’Annonciades. Ce sont celles qu’on nomme de Gènes parce qu’elles y ont pris leur naissance, et qu’en France on appelle Célestes à cause de l’habit qu’elles portent. La bienheureuse Marie Victoire, native de Gènes, en a été la Fondatrice, et le Père Bernardin Zanon, de la Compagnie de Jésus, y a contribué tout ce qu’une personne saurait faire à la naissance d’un nouvel Ordre. Cette sainte femme ayant été mariée contre son gré et contre le dessein qu’elle avait toujours eu d’être Religieuse, à un noble citoyen de Gènes qu’on appelait Ange Strata, demeura veuve à l’âge de vingt-cinq ans, chargée de trois fils et deux filles, sans parler d’un quatrième fils dont elle était enceinte de sept mois. Elle ressentit extrêmement la mort de son mari, et dans l’excès de son affliction, elle fut fortement inspirée d’avoir recours à la Sainte Vierge ; ce qu’elle fit se jetant à deux genoux devant son image et lui présentant ses enfants. L’histoire de sa vie raconte que la Consolatrice des affligés lui apparut pour lors, l’assura que tous ses enfants serviraient son Fils et elle dans des maisons religieuses, et qu’elle-même fonderait un Ordre qui lui serait particulièrement dédié. Ce cpii la combla d’une joie si extraordinaire, cpie non-seulement ses larmes s’arrêtèrent dès lors, mais de plus, avant que de quitter la place, elle lit vœu de chasteté, de ne porter jamais de soie en ses habits, et de renoncer aux entretiens et conversations séculières. Dès lors, elle coupa ses cheveux qui étaient très-beaux et s’adonna entièrement aux exercices de piété ; mais ses principales pensées étaient toujours comment elle pourrait fonder cet Ordre qui fil une profession particulière d’honorer la Mère de Dieu. Plus elle tâchait d’avancer, plus elle rencontrait de difficultés : et Satan lui en suscita de si grandes, que si elle n’eût été secondée d’une grâce toute-puissante, elle y eût infailliblement succombé. Mais enfin la grâce victorieuse la fit maîtresse du champ de bataille : de manière qu’avant vaincu tout le reste avec la faveur du secours de Dieu et de la Sainte Vierge qui la conduisait, ses enfants ayant tous pris parti dans divers Ordres religieux, et quelques-uns étant déjà morts, elle triompha de soi-même, et le cinquième jour d’Août de l’année mil six cent et quatre, elle prit l’habit religieux des mains d’Horace Spinola, pour lors Archevêque de Gênes et depuis encore Cardinal, avec ses quatre compagnes, qui furent Vincentine Centurion, Marie Tachina, Claire Spinola, nièce de l’Archevêque, et Cécile Pasteur. Leur habit fut une robe blanche, avec un scapulaire et un manteau de couleur céleste. Elles furent nommées Annonciades, d’autant que jaçoit qu’elles fissent profession d’honorer la très-sacrée Vierge en tous les mystères de sa vie et en tout ce qui la concernait, ou qui avait quelque rapport à elle, néanmoins elles désiraient rendre des devoirs plus particuliers au mystère de l’Annonciation, comme à celui qui a mis la Sainte Vierge en possession du plus excellent de tous ses titres, qui est celui de Mère de Dieu. Le Pape Paul cinquième a depuis approuvé cet Ordre, et l’a enrichi de plusieurs grâces et bénédictions apostoliques.

L’Ordre de la Visitation Sainte-Marie,

XXXV. Cet Ordre fut institué en la ville d’Annecy en Savoie, le sixième jour du mois de Juin de l’an mil six cent et dix, par le bienheureux François de Sales, Évêque et Prince de Genève. Dès son premier commencement, il fut appelé de la Visitation Sainte-Marie, ensuite de la grande dévotion que les trois premières Religieuses qui le commencèrent, portaient à ce sacré mystère, auquel paraissent d’une façon fort éminente les excellentes vertus d’humilité et de charité que la bienheureuse Vierge pratiqua, visitant Sainte Elisabeth. Afin d’honorer plus parfaitement ce mystère, elles s’employèrent dès lors courageusement à servir et à consoler les malades, nommément les plus délaissés. Ce qui fit que l’odeur des rares vertus dont elles donnaient de si belles preuves, et nommément de charité, d’humilité et de modestie, s’étant répandue non - seulement par la ville d’Annecy (où dans peu de temps elles firent un notable progrès), mais encore en divers endroits de France, elles furent appelées à Lyon parle Cardinal de Marquemont, à condition néanmoins d’y garder étroitement la clôture, et de servir Dieu de là en avant et la glorieuse Vierge sous la Règle de Saint-Augustin. En cette manière, le moyen leur étant ôté de servir et d’assister les malades en dehors, elles en ont conservé le dessein dans l’enceinte de leurs murailles, faisant que cet Ordre eût pour but le soulagement des personnes infirmes de corps et déjà avancées en âge, qui auraient peine de supporter l’austérité des autres Ordres. À cet effet, elles se contentent du petit Office de la Vierge qu’elles disent fort dévotement, et font profession de l’honorer par les louanges qu’elles lui chantent, et par les fréquents exercices d’humilité et de charité qu’elles pratiquent soigneusement à son imitation. Et à la Sainte Vierge, à qui elles se sont dédiées, a tellement agréé leur service, qu’en moins de vingt-deux ans, elles ont fondé en divers lieux plus de cinquante Monastères.

Les Ordres des Ursulines, de N.-D. et de la Congrégation N.-D.

XXXVI. Je joins ces trois Ordres ensemble, tant parce qu’ils furent institués ensemble, c’est-à-dire l’an mil six cent et douze aux Ides de juin : le premier à Paris, le second à Bordeaux, et le troisième à Nancy, en Lorraine, que parce qu’ils ont tous un même dessein et pratiquent les mêmes moyens. La fin de leur institution, c’est d’élever à la piété et à la vertu les jeunes filles dont elles se chargent, et de les disposer à mieux servir Dieu à quelque condition que ce soit, que sa providence les adresse. Et comme cette entreprise n’est pas moins pleine de difficultés qu’elle est honorable et utile, c’est pourquoi, ayant besoin d’un puissant support, elles se sont aussi jetées sous le grand manteau de la faveur et de la protection de la Vierge. Elles ont cru le devoir faire, tant à cause que c’est proprement à elle qu’il appartient d’apprêter de dignes épouses à son bien-aimé Fils, qu’à cause qu’étant la surintendante des finances de son même Fils, il leur est impossible de rien avancer si elle ne se rend favorable. D’ailleurs, ce n’est pas l’un des moindres desseins qu’elles aient d’étendre autant qu’elles pourront par le moyen de ces jeunes plantes, les bornes du service et de l’honneur de la très-glorieuse Vierge. Que si nous jugeons que de leur part elles s’en acquittent dignement, aussi voyons-nous évidemment que la Reine du Ciel les bénit et accompagne en leurs desseins : de manière qu’il est malaisé de rencontrer aucun endroit de la Chrétienté, qui ne désire jouir des fruits de leurs charitables travaux.

La Congrégation des Religieuses de N.-D. dn Calvaire.

« Madame Antoinette d’Orléans fonda la première Maison de cette sainte Congrégation dans la ville de Poitiers, et elle s’y retira accompagnée de vingt-quatre Religieuses, le vingt-cinquième d’octobre mil six cent dix - sept. Cette heureuse troupe y étant entrée sur les six heures du soir, la vénérable Mère dit à ses filles : Mes Sœurs, nous ne sommes pas venues en ce lieu pour changer d’air, mais pour changer de vie ; elles témoignèrent toutes que c’était leur dessein. Et en effet le plus ardent de leurs désirs était d’imiter la pauvreté du Fils de Dieu, de se cacher clans ses plaies adorables, et de tenir compagnie à la Mère de Dieu debout au pied de la Croix. Elles pratiquent la Règle primitive de Saint-Benoit à la lettre avec une fidélité incomparable, enchérissant même sur la pénitence qu’il prescrit à ses enfants, se nourrissant de légumes et de pain qu’elles font durcir à la cheminée pour le rendre plus désagréable. Le Pape Paul cinquième expédia un Bref en faveur de la nouvelle Congrégation ; mais il fut beaucoup étendu par le Souverain Pontife Grégoire XV. Ce fut lui qui lui donna le titre de Notre-Dame du Calvaire, étant bien aise d’appliquer des filles à la vénération de la Mère de Dieu souffrante et compatissante à son divin Fils. Il leur ordonne aussi de demander à Dieu le salut des âmes, par le mérite du sang précieux de Jésus-Christ, de le prier pour l’exaltation de la sainte Église, pour la dilatation de la Foi et pour l’extirpation des hérésies, et principalement celle de Mahomet. Urbain huitième confirma les Bulles de ses prédécesseurs en laveur des Filles du Calvaire.

L’Ordre des Filles du Saint-Sacrement.

« Cet Ordre commença dans la ville de Paris, l’an mil six cent cinquante-trois, et quoiqu’il soit institué principalement pour réparer les injures faites au Saint Sacrement de l’Autel, par une adoration perpétuelle, il ne laisse pas d’être entièrement sous la protection de la très-sainte Mère de Dieu ; elle est l’unique Abbesse de l’Ordre, et ces précieuses victimes de Jésus sacrifié ont renoncé à toute autre. Elles ont dans le chœur de leur Église une image en relief de la Mère de Dieu, de grandeur naturelle, qui tient une crosse en sa main, et qui est placée dans la chaire Abbatiale. Elle a été bénite avec les cérémonies ordinaires dans la bénédiction des Ab- besses, et c’est à elle que les Religieuses s’adressent après Jésus son Fils.

c Dans le réfectoire une image pareille tient la même place, et tous les jours la Supérieure la sert à genoux dans de la vaisselle d’argent, avant que de distribuer la nourriture des Sœurs ; on porte ensuite la pitance à quelque pauvre. Si la fondatrice d’un Ordre si saint n’était pas encore au monde, l’on dirait ici quelque chose de son mérite ; mais l’Écriture nous le défend, et sa modestie ne le souffrirait pas. On fait profession dans cet Ordre de la Bègle de Saint-Benoit dans sa pureté, et je crois qu’il n’y a point de lieu sur la terre où Dieu soit mieux servi. Cette Congrégation commence à se dilater dans la France et la Lorraine avec bien de la bénédiction.

L’Ordre des Filles de N.-D. de la Charité.

« L’an mil six cent quarante-trois, la Congrégation des filles de Notre-Dame de la Charité commença dans la ville de Cæn. Elles furent établies par le R. Père Jean Eudes, Supérieur des Missions de la Province de Normandie, célèbre par le grand nombre d’âmes qu’il a retirées du crime, et par les cuisantes persécutions qu’il a souffertes en travaillant à l’œuvre de Dieu. L’Institut de ces saintes filles est de s’employer à la conversion des filles pénitentes, comme les Hospitalières de servir les malades. Elles ne reçoivent jamais à l’habit celles qui ont perdu l’innocence, mais elles leur aident à fléchir la miséricorde de Dieu, par leurs prières et par leurs avis salutaires. Elles portent une robe, un manteau et un scapulaire blancs, avec une croix rouge sur le cœur. Les fêtes principales de la Congrégation, tant des hommes que des filles, ce sont celles du Cœur adorable de Jésus, qui est célébrée le vingtième d’Octobre, et du sacré Cœur de Marie, le huitième de Février, approuvées du Saint-Siège et d’un grand nombre de Prélats. Pendant que les Prêtres de ces Communautés s’appliquent à former les jeunes Ecclésiastiques dans toutes les choses qui concernent le Ministère, et qu’ils courent par les villes et par les villages, pour annoncer les vérités Évangéliques et allumer le feu de l’amour sacré dans les âmes, les Religieuses lèvent les mains au Ciel comme Moïse, afin d’attirer sur eux de nouvelles bénédictions du Seigneur. Toute la France est remplie du fruit dont ils jettent la semence. Les Maisons de cette Congrégation se multiplient beaucoup, et leur Souveraine fait voir en mille rencontres combien elle agrée leur service. Les Religieuses professent la Règle de Saint-Augustin avec des constitutions particulières (1). »

D’autres divers Ordres de filles.

XXXVII. La suite de ce discours me porterait à la considération de divers Ordres religieux de filles et de femmes, dont le courage a surmonté la faiblesse, et la vertu a gagné l’infirmité ordinaire du sexe, si la plupart d’entre elles ne combattaient sous les mêmes enseignes que les Religieux dont j’ai parlé amplement ci-dessus. De ce nombre sont les Chanoinesses Régulières de Saint-Augustin, les Religieuses de Saint-lienoit, de Saint-Bernard, de Saint-Dominique, de Saint-François-d’Assise, de Saint-François-de-Paule, les Carmélites et les autres semblables. Et il est clair qu’ayant puisé l’esprit de ces grands serviteurs et servantes de la Vierge, elles en ont aussi hérité l’affection, et ce d’autant plus que la considération de leur sexe les attache plus étroitement à celle qui en est l’honneur. Partant je conclus avec le- Roi et Prophète David, que c’est une chose extrêmement agréable de voir la Reine à côté du Roi son époux, couverte d’un grand manteau de broderie et entourée d’un monde de gens qui l’honorent d’un même cœur, quoique leurs livrées soient diverses. Ce sont les divers Ordres de l’Église, qui tous s’abritent de sa protection et se vouent à son service, à dessein de porter son nom par toute l’étendue de la terre, et de la faire reconnaître comme

(1) La n. Mèro de Bléraur.

l’idée de la perfection des conseils Ëvangéliques et le modèle de toute sainteté.

### § VIII. — Qu’elle a été reconnue et honorée en toutes les façons possibles.

Pour n’étendre ce discours à l’infini, je vois bien qu’il vaut mieux dire tout d’un coup que ce grand Dieu par tout admirable, mais spécialement à glorifier ses serviteurs et ses amis, n’a épargné nulle sorte d’invention pour relever l’honneur et le mérite de sa sainte Mère, et que d’autre part l’affection des peuples s’est montrée si fidèle et si constante au même dessein, que nous avons occasion rie bénir celui qui leur a inspiré tant d’ardeur, et de nous animer à leur exemple **à** l’honorer. Je ne veux pas ici m’enfoncer dans la considération de tous les moyens particuliers que Dieu a suggérés à son Église pour la dilatation de la gloire de Notre-Dame ; car tout ce que j’en saurai dire viendra plus **à** propos, ce me semble, ès Traités suiv ants et spécialement au dernier. Ce sera assez pour maintenant d’en faire une montre générale, attendant la commodité de mettre en avant le surplus. Je ne prétends non plus d’user de redite, ni de toucher à ce que j’ai remarqué sur ce sujet en tout ce chapitre.

Miracles faits eu faveur de la Sainte Vierge.

Pourra-t-on dire que les merveilles que Dieu a opérées en si grande quantité, en faveur de sa très-sainte Mère, soient une légère preuve du soin qu’il a eu de la faire honorer ? Il n’est nulle contrée de l’univers, c’est trop peu dire, il n’est province, ni ville, ni bourgade, il n’est pas jusqu’à un petit hameau, où Dieu n’ait fait quelque miracle en considération de la glorieuse Vierge. Il ne s’est écoulé aucun siècle depuis qu’elle a été élevée au degré d’honneur qu’elle possède ; quedis-je siècle ? il ne s’est passé jour aucun qu’elle ne se soit fait reconnaître par quelque trait de sa rare bonté, et lorsqu’il en a été besoin, quoique rarement, par quelque exemple de sévérité. Les livres sont pleins de ces marques illustres du pouvoir de la Mère de Dieu, et les annales du ciel conservent fidèlement la mémoire de celles que nous ignorons, et qui n’ont jamais été recueillies ; et j’espère que les discours et les traités suivants me convieront souvent à produire quelques-unes de celles qui ont été couchées par écrit pour la consolation et l’instruction de la postérité.

Quoi ? le zèle que Dieu a inspiré aux Empereurs, aux Monarques, aux provinces entières et aux autres grandes communautés de rechercher avec tant d’ardeur et de soin tous les vestiges qui se sont pu rencontrer de sa demeure sur la terre, de les enchâsser dans les plus exquises pièces de la nature, de leur dresser des temples magnifiques et somptueux, d’attirer le monde de tous endroits à leur venir rendre l’honneur qu’elles méritent, n’est-ce pas un témoignage suffisant de son affection ?

La célébrité des Fêtes de N.-D.

Découvre-t-il pas évidemment son amour cordial en ce qu’il fait solenniser la mémoire des mystères de la vie de cette Dame et célébrer les Fêtes qui sont instituées pour en réveiller le souvenir par toute l’étendue de son domaine, avec autant d’appareil, de joie et de magnificence que les siennes propres ?

Les images de la Sainte Vierge.

De quels prodiges n’a-t-il honoré les images de la glorieuse Vierge ? que n’a-t-il accordé à ceux qui se sont prosternés devant elles ? que n’a-t-il fait pour en peupler le monde, afin que de quelque côté que nous nous tournassions, nous eussions toujours devant les yeux celle dont il désire uniquement de graver la souvenance et **l**’amour au plus profond de nos cœurs ?

Les prières et les Offices de la Vierge.

Combien de diverses sortes de prières et d’offices nousa-t-il fournis dès le commencement par le moyen de son Église, afin que hous eussions de quoi la saluer et nous adresser à elle à toutes les heures du jour ?

L’Office public, etc.

VU. Quelle part lui a-t-il fait de l’Office canonique en la sainte Messe, ès Oraisons publiques et particulières, en l’administration des Sacrements, ès vœux, ès pèlerinages, ès cérémonies les plus augustes et en toute l’économie de la Religion Chrétienne ; et, sans parier de tout cela, a-t-elle pas de son propre revenu, je veux dire de l’Office Ecclésiastique qui lui est particulièrement affecté et dédié, plus de la sixième partie de l’année ?

Les Associations, Congrégations, Confréries, Octaves, Livres, etc.

Combien d’Associations, de Confréries et de Congrégations érigées par toutes les villes de l’univers pour l’amplification de son service et de sa gloire ? Combien d’Octaves fondées pour la publication de ses louanges ? Combien de personnes unies en elle de cœur et d’affection pour la faire connaître et aimer, s’il est possible, à tout le monde ? Combien de livres publiés et d’inventions recherchées tous les jours à ce même effet ?

toute l’affection de Dieu semble être à honorer sa Mère.

i.

Que voulez-vous que je dise davantage, puisqu’il semble que Dieu s’oublie aucunement de soi-même, pour faire honorer cette Dame en toutes les façons imaginables ; cpi’il lui adresse tous ceux qui ont affaire à sa Majesté ; qu’il veut que tout passe par ses mains ; qu’il se fie à elle de tout ce qu’elle fait, et lui donne tout pouvoir et toute autorité en son Royaume, sans qu’il dispose de chose aucune à l’insu et sans l’aveu de celle par les mains et par la disposition de qui il veut que tout passe ; puisque enfin elle peut tout ce qu’elle veut, et qu’elle ordonne de tout comme bon lui semble, tant en la terre comme au ciel ? Mais c’est assez, vu que ce peu que je mets en avant, ne doit servir que de montre, et que les preuves s’en doivent faire à loisir ès traités et ès discours suivants.

## LA DOUZIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE XIII.

Qu’elle soit l’honneur de la terre et du ciel.

Comme Dieu a contenté son esprit en imprimant à chacune de ses créatures quelque vestige de ses infinies perfections, ainsi semble-t-il avoir pris plaisir à graver sur la plupart des pièces de la nature quelque marque des Excellences et des Grandeurs de la bienheureuse Vierge. C’est la considération du subtil Hugues de Saint-Victor, lorsqu’il a dit[[4]](#footnote-5) qu’elle est l’aube du jour par l’office qu’elle fait d’avant-courrière du vrai Soleil de Justice ; qu’elle est une fleur par sa beauté, un rayon de miel par sa douceur, une violette par son humilité, une rose par sa charité, un lis par sa pureté, un cep de vigne par l’abondance de ses fruits, un parfum par l’odeur de ses vertus, une citadelle par son assurance, une tour par sa force, un boulevard par sa fermeté, une colonne par sa droiture ; qu’elle est Épouse par sa loyauté, Amie par son affection, Mère par sa fécondité, Vierge par son intégrité, Dame par son pouvoir, Reine par sa Majesté ; qu’elle est une brebis par son innocence, une colombe par sa simplicité, une tourterelle par sa chasteté, une nuée par sa protection, une étoile par l’acheminement des saintes actions, une Lune par ses avancements, et un Soleil par la consommation de ses grâces ; bref, qu’elle est un paradis céleste par la plénitude de toute sorte de biens. C’est ce qui me donne sujet de l’appeler l’honneur de la terre et du Ciel, et ce qui par le même moyen me convie à choisir une douzaine des plus rares symboles de ses éminentes qualités, pour faire voir qu’il n’est rien de si relevé parmi les créatures, qui n’ait servi et qui ne serve à la rehausser. Je ne saurais, ce me semble, finir plus à propos le discours de ses Grandeurs d’Excellence.

### § I. — Que la Sainte Vierge est ta fleur des pures créatures.

Diverses fleurs rapportées à la Bienheureuse Vierge.

Les fleurs, disait un ancien (1), sont le ris de la nature, lorsqu’elle est en ses joyeuses pensées ; ce sont les récréations du génie de la même nature, la tapisserie sans artifice, l’honneur des plantes, la gloire de la terre, l’appât de tous nos sentiments et les agréables saillies de la plus douce saison de l’année. En un mot, c’est je ne sais quoi de si beau et de si ravissant, qu’en chaque chose ce qui est plus propre à charmer nos esprits et à emporter nos affections, nous le nommons ordinairement la fleur. C’est en ce sens que le Sauveur appelle sa Bienheureuse Mère chez Sainte Brigitte (2) la belle fleur du jardin, qui passe toutes les autres en beauté, en senteur et en vertu. C’est en ce sens que le dévot Hésychius la nomme le riche ornement de notre nature et la gloire de notre terre, et que Saint Jean Damascène assure qu’elle est la beauté printanière des créatures (3), l’honneur de la race d’Adam et le premier essai de notre terroir (4). C’est en ce sens que le Patriarche d’Alexandrie, Saint Cyrille, haranguant jadis au Concile d’Éphèse, la qualifiait la beauté et la merveille de l’univers, et que Saint Épiphane disait qu’elle avait l’empli le monde des fleurs les plus recherchées du Paradis (5). C’est en ce sens qu’il l’appelait la racine et le principe de toute la gloire que notre race possède (6) ; ce qu’il faut toujours entendre avec et après son très-cher Fils. Pour pénétrer cette vérité, de grâce, figurez-vous la différence qu’il y a de la terre, lorsqu’elle est toute détrempée en boue ou qu’elle est hérissée d’épines, couverte de glaçons et dissoute en poussière, à elle-même lorsqu’elle est jonchée de fleurs et parée de la belle robe que le printemps lui façonne tous les ans, et assurez-vous qu’il n’y a pas moins de disproportion entre la nature humaine, en l’état qu’elle était avant la naissance de la Bienheureuse Vierge, et elle-même après que notre terre a poussé cette belle fleur, d’où s’est éclos le fruit attendu et désiré de toutes les nations.

(1) Plin. natural., Hist., lib. XXI, c. 1, et lib. XVI, c. XXV.

La Violette.

II. Possible seriez-vous curieux de savoir quelle est cette fleur : si c’est un lis ou une rose, un œillet ou une violette, et en un mot de quelle espèce et de quelle nature elle est. À peine vous en puis-je

— (2) Lib. II Revel., c. lv. Orat. II de S. Deipara. — (3) Orat. i de Nativ. B. Virg. — (4) Orat. n. — (5) Orat. de S. Deipara. — (6) Ibidem.

dire autre chose, sinon que c’est la plus belle de toutes les fleurs, la fleur des fleurs, la Reine et la merveille des fleurs. D’assurer qu’elle soit une tulipe, une amarante ou un narcisse, c’est ce qui n’est pas sans difficulté, attendu qu’en matière de fleurs, il y a presque autant d’affections différentes qu’il se retrouve de diversité entre elles. Qui dit avec Esdras qu’il n’est qu’un lis au monde, qui avec Pindare donne le prix à la rose, qui dit qu’il n’est rien de pareil à l’œillet, et chacun sait que ces années passées, la nouveauté avait bien donné tant de grâce à la tulipe, qu’on l’achetait plus chèrement qu’au poids de l’or. Disons mieux et plus à propos, qu’elle est une fleur qui ensemble est lis, rose, œillet, violette, tulipe, anémone, hyacinthe, et qui contient en soi les beautés, les odeurs et les propriétés de toutes les fleurs du monde ; ce sera le vrai moyen de les accorder toutes et d’approcher de plus près la vérité. Si je dis qu’elle est une Violette, c’est d’après le gentil Hugues de Saint-Victor, qui trouve en la Sainte Vierge tout ce qui peut rendre recommandable la Violette (1). Car si elle est froide de nature et par conséquent employée contre les maladies chaudes qui affligent nos corps, la Vierge non- seulement a été exempte des importunes ardeurs de la concupiscence, mais de plus elle a en soi la vertu de les modérer, voire de les éteindre tout à fait, lorsqu’on s’en sert en médecine. Si celle-là a une couleur mêlée de vert et de pourpre, la Vierge a été signalée en l’espérance et non moins remarquable au pouvoir qu’elle a eu sur toutes sortes de vices. Si celle-là a une senteur doucement innocente, la bonne odeur des vertus de la Vierge a cela de propre qu’elle gagne les cœurs sans les offenser. Si la Violette baisse naturellement la tête et si elle cherche toujours le bas, la Vierge ravit le Ciel et le Roi du Ciel par son humilité, s’appelant servante et esclave, quand on parle de la faire épouse et Mère de Dieu, et par conséquent Dame de l’Univers.

La Rose. — Le Glaïeul.

III. Si je maintiens qu’elle est une Rose, le même Hugues de Saint-Victor me fournira l’étoffe et l’imitation d’une très-belle considération, fondée sur les raretés de cette fleur (2), et de plus j’apprendrai de l’Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte, que tout ainsi que la Rose ne laisse pas de s’épanouir et d’étendre son écarlate et son beau satin blanc, nonobstant que les épines qui l’environnent croissent toujours avec elle et autour d’elle ; de même les

(1) Serm. XLVI, qui est de Assumpt. Virgin. — (2) Serm. XLV, qui est de Nativit. B. Virg.

pointes des tribulations et des afflictions n’ont pu empêcher le cœur de la Sainte Vierge de s’élargir par une très-ample résignation et par une très-parfaite conformité à toutes les volontés de Dieu (1). Si j’assure que c’est un Glaïeul, je le fais avec la Bienheureuse Vierge et martyre Sainte Agnès qui enseigna ce secret à Sainte Brigitte (2), lui disant que comme cette fleur est la plus haute et la plus large de toutes les autres, de même la glorieuse Vierge surpasse toutes les créatures en mérite, en pouvoir et en dignité, et étend ses feuilles depuis Nazareth jusqu’au Mont Liban, qui est à dire qu’elle embrasse les deux peuples dont l’Église est composée, et qu’elle les tient à l’abri de sa douce protection et de son incomparable miséricorde. Comme le Glaïeul a deux pointes, ainsi la Vierge a été sans cesse travaillée tant au corps qu’en esprit. Finalement comme les extrémités du Glaïeul sont fort tendres et graduellement délicates, de même la Vierge a eu une volonté merveilleusement flexible et maniable à tous les mouvements du bon plaisir de Dieu.

Le Lis.

IV. Si je la nomme un Lis, ce ne sera pas sans raison. J’aurai pour garant de mon dire le Bienheureux Saint Épiphane (3), qui la nomme le Lis sans tache, qui a porté la Rose qui ne passe jamais, c’est-à- dire Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ. J’aurai pour appui Saint Bonaventure (4) et mille autres docteurs, qui la comparent au même Lis, pour le regard de sa virginité, et qui y trouvent tous les rapports qu’on saurait désirer, tant pour la racine que pour la tige, pour les feuilles, pour les petits filets d’argent, pour les boutons d’or et pour tout le demeurant de cette noble fleur, qui est l’honneur des vallées et la gloire des jardins, et à qui le Sauveur donne la louange d’être mieux parée que Salomon ne l’est avec toute sa magnificence royale. Bref, je m’autoriserai de ce qui arriva au Bienheureux Frère Gilles (5), compagnon de Saint François, lorsque ayant rencontré un certain Religieux qui doutait de la virginité de la Mère de Dieu, il fut saisi d’une ardeur d’esprit extraordinaire ; de sorte que frappant la terre avec son bâton, il lui dit d’un visage enflammé : Frère, la Mère de Dieu est Vierge devant l’enfantement ; et à l’instant sortit un beau Lis du même endroit qu’il avait touché ; puis donnant pour la seconde fois, il ajouta : La Mère de Dieu est Vierge en l’enfantement, et voilà le second Lis ; enfin battant encore un coup, il se prit

(1) Serm. Angel., e. XVI. — (2) Lib. III Revel., c. XXX. — (3) Serm, de Deipara. — (4) Speculi G. Virg., c. X. — (5) In Vita ipsius, XXIII Aprilis.

à dire : La Mère de Dieu est Vierge après l’enfantement, et aussitôt la terre produisit le troisième Lis, afin d’honorer avec ce nombre de perfections, l’inimitable pureté de la Reine des Anges.

Admirable sorte de fleur.

V. Mais après tout je ne trouve rien de semblable en matière de fleurs à celle que vit la Bienheureuse Sainte Brigitte, ainsi que njus lisons au premier livre de ses Révélations (1), où le Sauveur parle de cette sorte à la très-glorieuse Mère : Ma Mère, vous êtes semblable à une certaine Heur qui crut dans une vallée assise au milieu de cinq hautes montagnes. Elle avait trois racines, qui toutes aboutissaient à une seule tige, au reste fort droite et sans nœuds. De cette tige sortaient cinq feuilles qui jetaient une incroyable douceur. Et la plus grande merveille de cette fleur était qu’à mesure qu’elle croissait, la vallée s’élevait aussi, de manière qu’à la fin elle surpassa les montagnes d’alentour, et les feuilles portèrent leur cime plus haut que le Ciel. Cela dit, il se met à expliquer le mystère qui est compris sous cette figure, disant : Ma très-honorée Mère, vous êtes la vallée dont j’ai parlé, à cause de votre très-profonde humilité, qui jamais ne rencontrera sa pareille. Vous avez été relevée par-dessus cinq montagnes, c’est-à-dire par-dessus les âmes les plus éminentes de l’ancienne loi. Moïse fut voirement une haute montagne, par le pouvoir absolu que je lui donnai sur mon peuple, ne plus ne moins que s’il l’eût tenu renfermé dans sa main ; mais quant à vous, vous avez resserré dans votre sein le Seigneur de la loi et le Créateur de tous les peuples. Faut-il donc pas confesser que vous avez été indiciblement rehaussée par-dessus Moïse. Élie a été une autre montagne, à raison de sa sainteté, pour laquelle il a mérité d’être transporté en un lieu séparé de la commune habitation des hommes ; mais pour vous, ayant été exaltée par-dessus les chœurs des Anges jusqu’au trône de Dieu, if faut bien dire que vous surmontez indiciblement Élie. Samson a été une troisième montagne par sa force, quoiqu’il ait été abattu par Satan, qui en cela s’est montré plus fort que lui ; mais ayant sous vos pieds celui qui a terrassé le preux Samson, il est de nécessité que vous soyez sans comparaison plus haute que lui. Les deux dernières montagnes ont été David et Salomon : David, montagne de perfection, pour avoir été selon mon cœur, quoique par après il soit tombé en péché ; Salomon, montagne de sagesse, qui néanmoins s’est vu renversé par le fol amour : mais pour vous il ne

(1) Cap. li.

se parie ni de cliute ni d’éloignement de ma très-sainte volonté, tant vous avez été ferme et hautement élevée par-dessus toute hauteur. Celte vallée de votre très-profonde humilité a produit trois racines, qui sont trois vertus, que vous avez inviolablement gardées : l’obéissance, la charité et la dévotion. De ces trois racines est sortie une tige droite à merveille et sans aucun nœud, qui n’est autre que la droite intention que vous avez eue toute votre vie de me plaire et de m’agréer. Les cinq feuilles qui laissent au-dessous de soi l’empyrée, voire toutes les troupes Angéliques, ce sont votre honnêteté nonpa- reille qui surpasse celle des Anges, votre miséricorde qui compatit cordialement à toutes les misères des hommes, votre douceur qui reçoit tous ceux qui s’accostent d’elle, votre beauté qui semble être un assemblage de toutes les beautés créées, et le plaisir que vous avez pris uniquement en moi, au mépris de tous les autres plaisirs.

VI. Ô quel contentement il y aurait d’être du nombre des mystérieuses abeilles, dont il est parlé à la même Sainte Brigitte, à un autre sujet (1), qui volent incessamment autour de cette admirable fleur, dont les douceurs et les perfections sont telles, qu’il y a toujours à prendre et à sucer ! Ô quel miel, et quelle composition céleste font ces belles âmes des liqueurs du Paradis qu’elles vont cueillant et amassant là-dessus ! Ô quels changements il est nécessaire qu’on voie clans les cœurs, qui sans cesse sont alimentés de cette divine ambroisie ! De moi, très-volontiers je quitte ma part de toutes les autres douceurs que les hommes vont sottement recherchant parmi les créatures périssables, pour une seule goutte de celles qui se trouvent sur cette incomparable fleur, qui est après Dieu l’honneur et la douceur de la terre et du ciel.

### § II. — Qu’elle est la perle des belles âmes et la pierre sans prix.

I. Le savant Naturaliste, discourant des pierres précieuses (2), assure qu’il n’est rien en quoi la nature se rende plus admirable, soit cpi’on regarde à la multitude et à la variété qui s’y retrouve, ou à la diversité de leurs couleurs, ou à l’excellence de leur matière, ou à leur nonpareille beauté. En effet, quelques-uns les ont bien tant estimées qu’ils ont fait conscience d’y mettre le burin et de les faire graver, de peur de diminuer leur prix ; quelques autres les ont égalées aux Royaumes entiers, et il s’en trouve qui ont passé jusque-là que de dire qu’une seule pierre précieuse était suffisante pour montrer la perfection des œuvres de la nature. Cela se peut bien dire à

(1) Lib. IV, c. LXXXVI. — (2) Plin., lib. VII, c. i.

**520** la triple couronne,

plus juste raison de celle que l’ancien Chrysippus, Prêtre de Jérusalem, appelait la pierre précieuse qui est au delà de tout prix (1), et Saint Épiphane l’inestimable joyau du Ciel (2). Car il est vrai qu’elle seule serait capable de faire connaître l’excellence de son ouvrier, et que, quand il n’aurait produit autre créature que celle-là, il y trouverait ses infinies perfections très-naïvement contretirées. Ce néanmoins il en a voulu faire d’autres sans nombre, tant à ce que la Sainte Vierge, comme son chef-d’œuvre, parût davantage parmi elles, qu’afin qu’il eût des admirateurs de ses desseins et des panégyristes de ses grandeurs.

La Bienheureuse Vierge est la Perle.

II. Le bienheureux Saint Cyrille, Patriarche d’Alexandrie, haranguant au Concile cl’Éphèse, donna à la Mère de Dieu le titre de Perle du monde (3), que j’ai ici mis en avant. Et certes à bon droit, soit qu’il ait eu égard à sa Conception et à sa Naissance, qui a été toute céleste, ou qu’il se soit arrêté à la blancheur et à la pureté de son corps et de son âme, ou finalement qu’il ait eu devant les yeux le prix du plus excellent ouvrage de nature et de grâce qui soit parmi les pures créatures, nommément lorsqu’elle est appariée à la Perle sans prix, qui est le Verbe incarné. Car parmi les Perles orientales, les anciens ont toujours l’ait état de celles qui vont deux à deux et qui ont leurs semblables en grosseur, en rondeur et en beauté : ce sont celles que par excellence ils ont nommées des Unions. Et j’ai fait voir au commencement de ce Traité que la Sainte Vierge a été moulée sur le Verbe humanisé, et qu’elle lui a ressemblé autant qu’il est loisible à une simple créature. Quant au prix de cette divine Perle qui nous a été envoyée du Ciel, j’entends le Verbe fait chair, je n’oserais entreprendre d’en parler en ce lieu, puisque le sujet ne le porte pas ; mais pour le regard de sa compagne, qui est sa bienheureuse Mère, je ne fais pas peu d’état d’une parole de Saint Basile de Séleucie, qui assure qu’elle est si précieuse, qu’elle seule vaut mieux que tout le reste du monde ensemble (4) ; parole qui me remet en mémoire l’industrieuse emplette du Joaillier de l’Évangile, lequel ayant rencontré une Perle de haut prix qui était grandement à son gré, vendit tout ce qu’il possédait au monde pour l’acheter. Perle, que plusieurs des Saints Pères ont prise pour la bienheureuse Vierge, qui a eu tant de pouvoir sur le sage Lapidaire du Ciel, que de le faire quitter en certaine façon tout ce qu’il avait là-haut pour

(1) Oral, de S. Deip. — (2) Ibid. — (3) Tu es pretiosa margarita orbis terrarum. — (4) Orat. de Annunlialione.

l’acquérir. Parmi tous les autres, celui qui en a parlé plus clairement, c’a été Saint Udefonse, qui l’a appelée le seul fruit de la Rédemption et l’unique ouvrage du Rédempteur (1). Car soit qu’il ait voulu dire que pour elle seule le Sauveur du monde eût enduré la mort plus volontiers que pour tout le reste de ses créatures, soit que par là il ait entendu qu’elle seule est capable de faire connaître la hauteur du prix qui a été employé pour nous, en tout sens il est toujours véritable qu’elle est le seul fruit de la Rédemption et l’unique ouvrage du Rédempteur. Quant à moi, je sais bon gré à l’éloquent Saint Ambroise de ce que, expliquant ces paroles de l’Époux du Cantique d’amour (2) : Détournez vos yeux de moi, d’autant qu’ils me font prendre l’essor et la fuite ; il remarque que ce sont les amoureuses plaintes du Sauveur à sa très-chaste Épouse, qui est ensemble sa bienheureuse Mère : ne plus ne moins que s’il lui disait que les perfections qu’il a mises en elle sont si rares !, que lorsqu’il vient à les considérer, il estime tous ses travaux bien employés, d’où arrive qu’il lui prend envie de s’en retourner au Ciel et de se contenter d’elle seule. Or, afin que cela ne soit pas, il la conjure de retirer ses yeux de dessus lui, d’autant qu’elle le regardant fixement selon sa coutume, il ne se peut empêcher de la contempler réciproquement : ce qui lui cause un certain oubli dangereux des pauvres âmes, pour qui il est descendu des cieux. Sentiment très-digne du bel esprit de ce grand Saint, mais tout à fait honorable à la Mère de Dieu, laquelle est jugée capable d’être l’objet ravissant qui emporte toutes les affections de la Sagesse incréée, le seul entretien de ses pensées et l’unique motif de sa descente du ciel en terre. Que se peut-il dire, ou même imaginer de plus grand ?

Rapport de diverses pierres précieuses avec la Bienheureuse Vierge.

III. Si j’avais entrepris de creuser les entrailles de la nature, et d’aller rechercher les singularités qui se retrouvent en toutes les pierres précieuses qu’elle polit et qu’elle perfectionne avec un travail indicible, III m’assure qu’il ne s’en rencontrerait aucune qui ne portât sur soi des marques de quelque perfection de la très-sacrée Vierge. Je ferai voir qu’elle est le diamant de prix qui est né dans la mine d’or des plus précieux desseins de la divinité. Diamant pour l’éclat net de sa pureté, pour le feu brillant de sa chasteté, pour le feu indomptable de son impeccabilité. Je montrerais qu’elle est le beau saphir du trône de Dieu, sur lequel il se fit voir à Moïse et aux

(1) Lib. de Virginitate Mariæ. Procido an te te, solura opus Incarnationis. — (î) Cant. VI. Avorte oculos tuos a me, quia ipsi me avolare fecerunt.

Anciens du peuple (1) ; qu’elle est le cristal du firmament, dans lequel le Prophète Ëzéchiel l’aperçut ; qu’elle est l’escarboucle ardente du feu substantiel qui fut pris sur l’Autel de Dieu en la vision d’Isaïe (2). Je dirai avec Job, que la topaze d’Éthiopie avec son or ne lui peut être égalée (3) ; que comme l’opale, elle a eu le lustre de sa vie, voire de chacune de ses actions, mélangé des plus excellentes couleurs de toutes les vertus ; que comme l’émeraude, elle a cela de propre, que plus l’œil enfonce clans la profondeur de ses perfections, plus elle s’agrandit jusque dans l’infini ; que comme la brillante girasole, elle a conçu des rais du Soleil de la Divinité un second Soleil, Dieu humanisé ; qu’elle est la pantarve beaucoup plus puissante en ses attraits que celle de Ctésias en ses Indiennes, qui remit et tira du fond de l’eau soixante et dix-sept pierres précieuses, qu’un marchand Bactrien y avait perdues : car celle-ci a tiré du fond de l’abîme une infinité d’âmes qui étaient péries par leurs péchés ; qu’elle est plus accomplie que celle de l’Empereur Rodolphe deuxième (4), appelée le huitième miracle du monde, d’autant qu’en un même corps façonné en forme de table, elle contenait toutes sortes de pierreries si subtilement assemblées, que sans aucune jointure apparente elles exprimaient naïvement les figures de tout ce que le monde a de plus beau. Certainement s’il est vrai, comme affirment les anciens Lapidaires, que les pierres précieuses ne sont autre chose que des substances essentiées des plus nobles influences du Ciel, ou bien, ainsi que disait Socrate chez Platon (5), des fragments précieux des rochers éternels du Paradis, qui pourra nier que celle qui a été toute formée de grâces céfestes, n’ait par excellence les perfections et les propriétés de toutes les pierres précieuses ? Et si comme disait le bon Tobie, et comme Saint Jean aussi le vit, les Saints et les Élus de Dieu sont les pierres précieuses dont est bâtie la Jérusalem du ciel, combien précieuse devons-nous estimer celle qui a le plus noble lieu après son Fils dans cette bâtisse, et qui a elle seule plus de grâces et plus de gloire que tous les autres Saints ? Voire est-elle pas le saint Tabernacle de Dieu, auquel le même Saint Jean donne pour fondement douze pierres précieuses d’une inestimable valeur, c’est-à-dire douze principales vertus ou grâces fondamentales, sur lesquelles a été bâtie la grandeur de sa gloire ? Où est-ce, je vous prie, que me tirerait ce rapport, si je voulais faire en particulier l’application d’une chacune de ces pierres ?

IV. C’est merveille de ce que les Anciens ont écrit des vertus des pierres précieuses : Pline, Dioscoricle, Albert le Grand et les autres.

(1) Exod. XXIV. 10. — (2) Cap. i. — (3) Cap. VI. — (4) Boët., lib. Il de Gemmis, c. ccm. — (5) In Phœdone.

Car pour exemple ils disent que le vrai jaspe a tout pouvoir contre les maléfices et contre les esprits des ténèbres ; le diamant, contre le poison ; la topaze, contre le feu et contre la colère ; l’hyacinthe, contre la peste, cause pourquoi on la portait sur la région du cœur ; que la cornaline arrête le sang et donne de la terreur aux bêtes sauvages ; que l’émeraude rend éloquent, donne les richesses, conserve la chasteté, dont elle est tant jalouse, qu’elle se met en pièces quand on la souille ; que la turquoise ressent toutes les passions et les accidents de celui qui la porte ; que le saphir donne la piété, la sainteté et la justice, à cause de quoi il fut jadis appelé la pierre sainte, d’autant que sans elle il ne se rendait point d’oracle, et les sacrifices, pour être plus agréables, devaient être offerts en des vases de saphir, ou du moins il fallait que le Prêtre sacrifiant en portât un au doigt ; aujourd’hui même c’est la pierre de nos Pontifes, et le Souverain Père, quand il crée quelque Cardinal, a coutume de lui en envoyer un, comme pour lui communiquer la sainteté, laquelle convient à sa charge. Ils nous vont, dis-je, figurant mille autres telles propriétés si belles et si admirables, que les nouveaux Joailliers, marris de ne les remarquer plus en nos pierreries, les renvoient parmi les fables. Mais pour moi, je dirais volontiers avec un ancien auteur chez Origène (1), qu’il ne se faut pas étonner de ce que nous ne trouvons en nos jours ces belles propriétés, d’autant que c’étaient des figures ombragères qui se sont évanouies quand le clair jour de la vérité qu’elles figuraient a paru, c’est-à-dire à la vue des vraies perfections du Sauveur et de sa très-digne Mère, en qui elles sont réellement et de fait accomplies, comme il est aisé à un chacun de le vérifier par le rapport des vertus et des perfections que j’ai jusqu’ici proposées et que je toucherai ci-après.

La pierre de Merveille.

V. Ce nonobstant je ne puis passer sous silence une pierre précieuse qui a été découverte en nos jours en la province du Paraguay, ès Indes Occidentales, dont la formation, la naissance et la composition sont tout à fait admirables. On lui a donné le nom de pierre de merveille ou de grenade, à cause de la grande ressemblance qu’elle a avec ce fruit, qui est le chef-d’œuvre de la nature en matière de fruits ; aussi porte-t-il la couronne. Cette grenade n’est pas tant une pierre précieuse qu’un amas de riches pierreries et comme un cabinet de raretés. Ce sont des améthystes sans nombre, couvertes d’une

(1) Lib. Il in Job.

précieuse écorce, arrangées avec tant d’industrie et de proportion, si bien enchâssées dans leurs petites cellules, et si proprement divisées les unes des autres, qu’il ne se peut rien voir de mieux. Au i-este, quand la terre est prête à l’enfanter, elle s’entreouvre et fait un bruit comme d’un tonnerre, qui est le signal qu’elle donne à ceux du pays, pour aller recevoir le trésor qu’elle leur a préparé ; trésor, qu’ils estiment bien tant et avec sujet, qu’il n’est ni petit, ni grand, qui ne sorte en la campagne, pour voir sur qui tombera le bonheur d’une si riche rencontre. Il y a environ dix ans (car ce fut l’an mil six cent dix-sept) que nous en vîmes une que la Chrétienté de ce pays-là envoyait au Cardinal Borromée, Archevêque de Milan, neveu de Saint Charles et protecteur des Indes Occidentales. J’ajouterai à ce que dessus, que la terre qui porte ce trésor est bonnement inutile à tout le reste, la nature voulant montrer par là qu’elle emploie tout ce que la terre a de suc, et qu’elle en fait une quintessence produisant ce merveilleux joyau. Quand bien la même nature nous aurait ouvert ses colfres et ses trésors, je ne sais si nous y trouverions encore une pierre pareille à celle-ci, pour nous faire entrer en connaissance des rares perfections de la Mère de Dieu. Car c’est à proprement parler le trésor que votre terre a tenu renfermé tant de siècles, et la pierre précieuse que la nature et la grâce ont si longtemps et avec tant de soin travaillée. C’est le trésor que le Ciel a envoyé ici-bas avec un si grand éclat de promesses et de prophéties, que l’univers en a retenti l’espace de quatre mille ans. C’est un vrai magasin de richesses, un recueil de grandeurs et un amas de raretés. Et de grâce, ne vous arrêtez pas à l’écorce de l’apparence extérieure, jaçoit qu’elle ressente je ne sais quoi de grand et de relevé. Entrez plutôt dans l’intérieur de ce chef-d’œuvre, où vous verrez un monde de pierres de prix avec une très-belle et très-parfaite ordonnance. Ce seront, si vous voulez, tous les prédestinés, qui se sont trouvés avec leur chef dans le sein de la glorieuse Vierge, ainsi que je dirai plus à propos en d’autres endroits (1). Ce seront, si vous l’aimez mieux, les rares et excellentes vertus de cette Dame, lesquelles, ainsi que des améthystes, communiquent gaiement leur lustre à la vue, sans jeter leur feu contre les yeux, c’est-à-dire qui ont une certaine douceur attrayante et propre à emporter les cœurs, sans les offenser par trop d’éclat. Ce seront, s’il vous plaît, autant de préservatifs contre les suggestions venimeuses de nos ennemis invisibles ; aussi bien dit-on (2) que l’améthyste pendue au cou résiste à toutes sortes de poisons, nommément si elle porte gravée l’image du Soleil ou de

(1) Tract, III, c. i et alibi. — (2) Plin., lib. XIXVII.

la Lune. Ce seront, si vous l’agréez, les grâces qu’elle nous impètre à toute heure, pour nous empêcher d’être pris par la douceur char- meresse des contentements de cette vie : car l’améthyste empêche l’ivresse, et tient-on que de là elle a emprunté son nom. Ce seront, si vous le jugez à propos, tous les bons offices qu’elle rend à ceux à qui elle donne entrée à la faveur du ciel ; attendu que quelques-uns ont écrit que l’améthyste portée en quelque façon que ce soit, sert à donner un favorable accès à ceux qui ont à négocier avec les Princes (1). Bref, à moi ne tienne que ce ne soient encore tous les actes de vertu qu’elle a pratiqués, qui ont été plus éclatants et plus précieux mille fois que toutes les pierreries du monde.

VI. Ô que souvent je me sens épris d’un sentiment pareil à celui de l’ancien Isménias de Thèbes, de qui on raconte (2) qu’ayant trouvé une belle émeraude à Chypre, où il y avait une Amymoné gravée, qui était l’une des cinquante filles du Boi Danaùs, voyant qu’on la lui faisait six deniers d’or, il les en bailla promptement. De quoi étonné, le marchand lui en rendit deux, faisant conscience d’en tant prendre. Mais Isménias bien marri lui dit : Je suis fort mal arrivé, car ce que tu me rends d’argent diminuera grandement le crédit de cette pièce. C’est (dis-je) l’un de mes principaux ressentiments que cette admirable pierre, l’honneur de la terre et du ciel, qui porte l’image de la première Princesse du monde, et la fdle ainée du Boi des Bois, ne soit pas prisée ni estimée comme elle le mérite. Ô de combien de grâces le monde se prive pour n’en pas connaître l’excellence ! ô quel déluge de faveurs tomberait sur nous, si nous nous étudiions à en faire cas, et à admirer en elle la bonté et la grandeur de l’ouvrier qui l’a faite si admirable ! Heureux mille fois celui qui en sait le prix : plus heureux celui qui l’honore à l’égal de l’estime qu’il en fait : très-lieureux celui qui la possède, comme son trésor et son unique bien après Dieu !

### § III. — Qu’elle est le vrai Miroir des perfections divines.

1. Comme les pierres précieuses sont les miroirs de la nature, ainsi les miroirs sont les pierres précieuses de l’art. L’invention en est bien si relevée, que quelques-uns des Docteurs Hébreux ont enseigné que l’occupation de Dieu, avant qu’il produisit ce monde visible, était de faire des miroirs. Je ne sais si en disant cela ils ont rêvé à leur ordinaire, ou si clans ce peu de mots ils ont renfermé quelque profond mystère. Auraient-ils point voulu dire que de toute

(1) Plin., loc. cit. — (2) Plin., lib.XXIVII, c. n.

éternité Dieu produisait son Verbe, qui est le miroir des miroirs, c’est-à-dire le miroir de ses intinies perfections, et le miroir de toutes les créatures ? Auraient - ils bien songé au dessein que Dieu faisait dès lors de sortir hors de soi par ses œuvres, ce qui n’est autre que faire des miroirs de sa bonté, de sa sagesse, de sa puissance et de tous ses divins attributs ? Que si cela était, j’aurais très-juste sujet de dire que parmi tant de miroirs, Dieu en préparait deux qui devaient être inimitables en beauté, en grandeur et en netteté. Le premier est le Verbe Incarné, que Saint Laurent Justinien appelle le miroir de perfection (1), et Salomon avant lui, le miroir sans tache de la Majesté de Dieu, et l’image de sa bonté (2). Le second est la Bienheureuse Mère de Dieu, pour qui j’ai entrepris ce discours, qui parla un jour en ces termes à la bienheureuse Sainte Brigitte (3) : Sache, ma fdle, lui disait-elle, que mon corps et mon esprit sont plus purs que le Soleil, et plus nets qu’aucune glace de miroir. Celui qui jette les yeux sur moi, y voit les trois personnes de la très-sainte Trinité, qui ont reposé en moi d’une manière ineffable, et qui m’ont tellement remplie, que toutes leurs excellences se retrouvent en moi comme en un abrégé. Et d’ailleurs la pureté dont Dieu m’a honorée est si grande, que recevant les rayons des perfections divines, elle les représente autant naïvement qu’il est possible à une pure créature.

II. C’est sans cloute la belle pensée que Saint André de Jérusalem avait en l’esprit (1) lorsqu’il appelait la Sainte Vierge, la première Nature créée, et celle qui plus que toutes les autres approche de l’ouvrier de toutes choses. Saint Bonaventure, crois-je, avait le même en l’esprit, quand il disait qu’elle était montée si haut près de Dieu sur le sommet de toutes sortes de biens (5), que l’union personnelle mise à part, il était impossible de trouver une créature plus parfaite, ou plus capable de participer aux biens du Créateur. Saint Augustin prend l’essor si haut, qu’il se fait perdre de vue (6). De grâce, pesez les paroles qu’il adresse à la Sainte Vierge. Si je vous nomme la forme de Dieu, lui dit - il, je n’avance rien qui surpasse votre mérite. Mais qui nous découvrira le mystère qui est caché sous ses paroles, et ce que signifie le beau titre de forme de Dieu ? Voudrait-il point par aventure faire entendre qu’elle a été comme une seconde idée, sur laquelle Dieu a jeté les yeux, lorsqu’il a voulu coucher sur les âmes les beaux traits des excellentes vertus ? Ou plutôt, aurait-il point eu dessein de dire que comme sur le miroir

(1) In fusciculo amoris in Cœna Domini, c. n. — (2) Sap. vu. — (3) Révélât., lib. I, c. xlii. — (4) Serra, de Assumpt. — (5) Serm. II de Virg. Maria. — (6) Serm. de Assumpt. I. X.

se voit l’image du visage qui lui est présenté, et comme la cire molle reçoit la forme et la figure du cachet qui lui est imprimé, de même la Sainte Vierge a été marquée du sceau des perfections divines, et les a représentées en soi d’une très-excellente manière. Ainsi donc que nous voyons sur le bronze et sur la cire la même figure, jaçoit que celle-là soit gravée d’une manière ferme et solide, et celle-ci reçue sur un corps fluet et mollasse, et que celle-là soit l’original et celle-ci l’extrait, et que celle-là ne soit point suj ette à se rompre ou à s’effacer, comme celle-ci ; de même nous remarquons en l’âme de la Vierge quelque chose qui retire aux perfections essentielles de Dieu, jaçoit qu’ici elles ne puissent être séparées de l’essence où elles Se retrouvent, comme il arrive en toutes les créatures, et que la Vierge Mère ne possède que par le droit d’une participation volontaire de Dieu, ce qui convient à sa Majesté par essence, et indépendamment de toute volonté. J’aurais quelque appréhension de monter trop haut, et de me perdre dans ce discours, si le dévot Abbé Rupert ne m’avertissait que tout ce que nous dirons de la Mère, redondera à l’honneur et à la gloire de son Fils (1). Pensée qui rassure mon esprit, et lui baille courage d’entrer dans les rapports des excellences de l’incomparable Mère avec les divins attributs. Car comme mon intention n’est pas d’égaler en chose quelconque la créature au Créateur, ainsi me sens-je porté d’un grand désir de faire voir que jamais nulle pure créature n’approcha de si près qu’elle aux premières idées de toutes les perfections imaginables.

L’Infinité.

III. Je commencerai par l’Infinité, aussi est-elle comme la différence du souverain être. Car ainsi que dit le grand Saint Denys (2), Dieu n’est pas ce qui est comme que ce soit, mais il est un être très-simple, et sans nulle limitation ; il comprend en soi l’être dans toute son étendue, le possède autant qu’il peut être possédé. D’où vient, dit Saint Anselme (3), que toutes les perfections qui se retrouvent en lui, y sont d’une manière infinie. Il est la souveraine essence, la vie souveraine, la souveraine raison, le souverain salut, la souveraine justice, la souveraine sagesse, la souveraine vérité, la souveraine grandeur, la souveraine beauté, le souverain bonheur, le souverain pouvoir, l’unité souveraine. Delà vient encore qu’il contient éminenment toutes choses, pour parler avec l’école, et comme dit le même Saint Denys (1) qu’il est le principe, la liaison et le but de

Lib. VI in Cant. — (2) Cap. V de Divin, nom. — (3) Monologii., c. XV. — (4) De Divin, nom., c. IV.

toutes. De là procède enfin qu’il ne peut être compris que de soi-même, et partant que nous ne le concevons jamais mieux que lorsque nous le tigurons incompréhensible, dit le bienheureux Saint Cyprien (1). Je n’ai garde d’avancer que la Sainte Vierge ait en soi et en sa propre nature quelque sorte d’infinité ; et beaucoup moins qu’elle en ait aucune qui ne relève de personne, car ce point appartient à Dieu seul. Mais j’ose bien dire avec les Saints Pères et avec les Théologiens, qu’en qualité de Mère de Dieu elle enclôt un terme d’une infinie perfection. Ce qui a fait dire à l’Angélique Saint Thomas (2), que de trois choses que Dieu en certaine manière ne peut pas faire plus grandes qu’elles sont, l’une est la Mère de son Fils. Dont est que jaçoit que nous ne la puissions pas nommer la souveraine essence, la souveraine sagesse, la souveraine bonté, le souverain pouvoir, si disons-nous hardiment qu’elle est la Mère de la souveraine essence, de la souveraine bonté, de la souveraine sagesse et du souverain pouvoir. Et pour passer encore plus outre, ensuite de ce que dessus, nous maintenons qu’elle a en soi davantage de perfections que le reste des créatures, et que tout ce qui leur convient de bon, se retrouve bien plus excellemment en elle. Bref, de là est que les grands Saints assurent sans difficulté que ses grandeurs sont incompréhensibles à tous les esprits limités. Les paroles de Saint Bernardin de Sienne, de Saint Bernard, de Saint Anselme, de Saint André de Jérusalem et de Saint Augustin, ont été rapportées ailleurs (3).

L’Immensité et le Domaine.

IV. La seconde est l’Immensité, qui est représentée par le grand Pape Saint Grégoire en de très-excellents termes (4). Il est dedans et dehors, dit-il, dessus et dessous toutes choses, dessus par puissance, dessous par support, dedans par subtilité, dehors par grandeur. En haut il les gouverne, en bas il les soutient : -dedans il les pénètre, dehors il les enclôt, et si pourtant il ne faut point estimer qu’il ail une partie de soi dedans, et l’autre dehors ; l’une en haut, l’autre en bas ; maiscpie par une même essence indivisible il les enferme toutes, étant au dedans de chacune, et les enfermant il se retrouve dans toutes : il les gouverne en les soutenant, et les gouvernant il les soutient. De cette immensité, qui est comme la cause pour laquelle il est en tout lieu par essence, par présence et par puissance, naltle haut domaine qu’il a sur toutes choses, dont il dispose avec une entière liberté et avec un pouvoir absolu. À l’occasion de quoi

(1) Lib. quod Idola non sunt Dii. — (2) [p., q. XXV, art. 6 ad 4. — (3) Tract, I, c. l, § 1 et 2.

Saint Jean entendit toutes les créatures qui sont au Ciel, qui marchent sur la terre, qui demeurent au-dessous de nous, et qui se promènent daus les eaux, s’écrier à haute voix : À celui qui est assis sur le Trône et à l’Agueau, bénédiction, honneur, gloire et pouvoir ès siècles des siècles (1). Je n’ai pas dessein de m’arrèter ici longuement pour ce qui concerne la glorieuse Vierge, suffira le discours que j’en ferai en un autre endroit (2) où les Saints nous assureront que l’étendue du Domaine de Marie, n’est autre que celle de l’Empire du Sauveur, et qu’en qualité de Reine Mère et de Reine régnante, elle est absolue sous son Époux en toute l’étendue de ses États.

La Toute-Puissance,

V. Des deux précédentes procède la Toute-Puissance, qui rend notre Dieu admirable par-dessus tout ce qui peut être imaginé. Elle parait tant en la manière qu’au ternie de ses actions : car comme avec le seul vouloir il fait tout ce qui lui plait, de même du néant il produit tout ce que bon lui semble, d’autant que le néant étant en sa manière infini, toutes créatures en peuvent être également tirées. Cette puissance est égale à l’essence divine, capable d’être participée et imitée en infinies manières ; elle n’est pas moindre que la sagesse, puisque tout ce que celle-ci peut inventer, celle-là le peut effectuer. Quoi donc, dira quelqu’un, volontiers penseriez-vous appeler la Mère de Dieu toute - puissante ? Pourquoi non, puisque de grands Docteurs l’ont fait devant moi et qu’il me convient à le faire après eux ? Car il est vrai que le Patriarche Eutychien au livre qu’il a composé de la pénitence de Théophile, Saint Jean Damascène (3), Cosme de Jérusalem (4), Evêque de Majuma en la Palestine et Maître du même Saint Jean Damascène et quelques autres, lorsqu’ils parlent du secours qu’elle nous donne en nos nécessités, l’appellent toute-puissante sans aucune difficulté. Et Saint Anselme dit-il pas en termes exprès (o) que le Tout-Puissant l’a rehaussée jusque-là, que de vouloir que toutes choses fussent possibles à cette Dame comme à lui-même. Je sais bien que cela doit être entendu à la façon qu’enseignent Saint Cyrille (6) et Ives Évêque de Chartres (7), savoir est qu’elle n’a possédé que par grâce ce qui convient à Dieu par nature ; ce néanmoins il ne se peut nier que le privilège ne soit très-excellent, puisqu’il lui est communiqué privativement à tout autre, ainsi que je dirai plus à propos au second Traité (8).

(1) Apoc. V. — (2) Tract, II, c. XII. — (3) Gann. in Annurttiat. — (4) Hyrano vi iisdem plane verbis. — (5) De Excellentia Virg., c. XII. — (6) Lib, VIII Thesaurij c. n. — (7) Serin, de Nativit. Domini. — (8) Cap. XIII.

i. 34

La Sainteté.

VI. Je pourrais bien dire en vérité que de tous les rapports que la très-sacrée Vierge a avec Dieu, le plus recevable est celui de la Sainteté. Sainteté qui est le propre du souverain être, autant qu’il en est la source et l’origine, en tant qu’il en est l’objet, et qu’il n’est point de sainteté qui ne se rapporte à lui, en tant qu’il en est l’idée et le modèle, en tant qu’il est le principe qui la produit et la conserve en nos âmes ; bref en tant qu’il n’y a aucun degré de sainteté, qui ne se retrouve en lui en une manière infinie. De sorte que c’est avec raison que les Séraphins d’Isaïe chantent de jour et de nuit (1) : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées. L’admirable Saint Denys traitant de la sainteté (1), enseigne qu’elle n’est autre chose qu’une très-parfaite pureté exempte de tout crime, et nette de toute souillure. Perfection qui convient à la Sainte Vierge uniquement et privativement au-dessous de Dieu. C’est la doctrine de Saint Augustin, comme il appert par les paroles suivantes (3) : J’excepte toujours la très-sacrée Vierge Marie, qui jamais ne doit être mise en jeu, lorsqu’il est question du péché ; d’autant que nous savons qu’elle a reçu la grâce en telle abondance, qu’elle a mérité d’être Mère de celui de qui le péché est bien éloigné. Mais, elle seule exceptée, si nous avions le moyen de voir tous les Saints en l’état qu’ils étaient jadis, et qu’on leur demandât s’ils sont exempts de péché, lequel des deux répondraient-ils à votre avis ; ce que dit Pélagius, ou ce que nous avons appris de Saint Jean ? Je parle de ceux-là qui sont les plus relevés en mérites, et maintiens que, si on leur faisait cette demande, ils diraient d’un commun consentement : S’il y a quelqu’un d’entre nous qui s’estime être sans péché, il se trompe et il n’y a point de vérité en lui. Les grands Saints ne se contentent pas de tant ; mais ils parlent de la Sainte Vierge avec une telle emphase, qu’ils la font sans difficulté, plus pure et plus nette que les Chérubins et les Séraphins. Ainsi l’enseignent Saint Épiphane (4), Richard de Saint-Victor (5) et les autres. Saint Grégoire le clit excellemment (6), lorsqu’il la compare à la montagne qui est assise sur le coupeau de toutes les autres montagnes, et qu’il assure qu’elle a porté la cime de ses rares mérites par-dessus tous les Esprits créés jusqu’au trône de la Divinité. Le dévot Abbé Rupert la reconnaît pour l’incomparable, disant que depuis la création du monde elle n’a point eu sa pareille et ne l’aura jamais, soit qu’on examine les

(1) Cap. VI. — (2) Cap. II de Divin, nom. — (3) De Natura et Gratia, c. XXXI. — (4) De Laudibus Maria ;. — (5) In Cant. c. XXXIX. — (5) Lib. I Reg., c. i.

mouvements intérieurs de son cœur, ou qu’on regarde ses actions, et les fruits de douceur et d’honnêteté qu’elle a produits. De manière que nous la devons prendre et considérer comme un bel arbre du Paradis, qui a été transporté en notre vallée de larmes.

La Ronté.

La Bonté de Dieu suit de près sa Sainteté, Bonté qui n’est pas moins infinie en lui que ses autres perfections, et qui l’obligea rechercher les moyens de se communiquer à ses créatures. Parmi toutes les choses matérielles de ce monde visible, Saint Grégoire de Nazianze n’a rien rencontré qui la représentât mieux que le Soleil, lequel jette ses rayons de toutes parts, sans qu’il y ait recoin sur la terre qu’il ne visite. Mais je ne crois pas avoir autrement besoin pour maintenant de remplir ce parallèle, vu que je lui dois donner un traité entier qui sera le troisième, où seront représentées les Grandeurs incompréhensibles de Bonté de la Mère de Dieu, qui nous la rendent plus aimable, que tout ce qui est de créatures ensemble.

La Virginité féconde.

Enfin, pour laisser le reste des divins attributs à la considération du divin lecteur (car je ne prétends ici que lui en présenter une petite montre), le même Saint Grégoire de Nazianze me donne l’ouverture d’un très-excellent rapport, quand il dit que la première Vierge du monde, c’est la très-sainte et très-auguste Trinité (1). Mais, ce qui est tout à fait admirable, c’est que cette même Trinité est Vierge et féconde tout ensemble, le Père engendrant le Fils dès l’éternité, le Père et le Fils produisant le glorieux Saint-Esprit. C’est l’adorable mystère que toutes les créatures révèrent, et nommément que les Anges honorent d’un profond silence, et que les Chérubins ne contemplent qu’à visage voilé et avec un sacré tremblement. C’est le mystère qui a été tellement imité en la très-immaculée Mère de Dieu, que la représentation s’est arrêtée en elle, sans oser passer plus avant. L’Orateur Chrétien en discourt très-subtilement (2), prenant occasion d’un trait de l’ancien Trismégiste, qui nomme Dieu sans Père et sans Mère. Cette qualité, dit - il, convient proprement au Père Éternel, qui est le premier principe de la très-sainte Trinité, ce néanmoins il a voulu communiquer à son Fils unique cette sienne perfection, et pour ce, comme il était déjà sans Mère

(1) In poemate de Laudibus Virginitatis — (-2) Laclant., lib. IV Divin. Institue, sm.

en la génération éternelle, il a désiré qu’il fût sans Père en la temporelle. Le Prophète pouvait bien dire que Dieu fçrait une chose inouïe sur la terre. Car, après l’union personnelle de Dieu avec l’homme, il n’est point de merveille semblable à celle d’une Vierge Mère. S’il me prenait envie de louer la Virginité de cette Dame, disait le dévot Saint Bernard (1), je sais très-bien qu’elle n’est pas seule qui en possède l’honneur, qu’il y a un grand nombre de Vierges à sa suite et à celle de l’Agneau son Fils. Si je veux publier son humilité, j’en rencontre au moins quelques autres, qui ont fait profit des saints enseignements du Sauveur, et qui à son exemple se sont rendus débonnaires et humbles de cœur. S’il est question de sa charité, encore se trouve -1 - il des personnes de miséricorde, tant parmi les hommes que parmi les femmes. Mais après toutes ces qualités, elle en a une qui la rend tout à fait singulière ; c’est l’agréable titre de Mère, joint à l’honneur de la virginité. C’est à proprement parler le très-excellent choix qu’elle a fait. Car jaçoit que la fécondité conjugale soit bonne, et encore meilleure la pureté virginale, ce néanmoins l’assemblage des deux surpasse infiniment l’une et l’autre. Cet accord, dit Théodore (2), Évêque d’Angory en Galace, est la noble entreprise de la grâce ; car la nature n’y eût jamais atteint. Il n’y a rien d’humain, tout y est divin, dit le grand Chrysologue (3), et pour ce rehaussez vos pensées et concevez le sein de la Vierge, ne plus ne moins qu’un Temple consacré par le Saint-Esprit, où Dieu est adoré en personne. C’est un mystère ineffable, dit Saint Zénon (1), Évêque de Vérone ; c’est un trait de la toute-puissance de Dieu, dit Sophronius, Patriarche de Jérusalem ; c’est un prodige qui mérite d’être considéré à loisir, dit Saint Grégoire de Nysse ; partant avancez-vous seulement à ce que nous voyons, et admirons de compagnie un fait si étrange, comme est un buisson qui brûle sans être consumé. Qui voudra égayer son esprit parmi de semblables rapports, il en rencontrera une grande quantité d’autres qui ne lui donneront pas moins de contentement que ceux-ci et qui serviront à accomplir l’excellente idée de la Sainte Vierge. De moi j’aime mieux laisser en l’esprit du lecteur un désir d’en rechercher davantage, que lui causer de l’ennui avec ce que j’y pourrais ajouter.

### § IV. Qu’elle est la Lune de l’Église.

« Les Saints brilleront comme des étoiles, pendant toute la durée des siècles. Ils seront revêtus de clarté, ce seront des créatures

(1) Serm. IV de Assumpt. — (2) Orat. de Nativit. — (3) Serm. liv. — (4) Serm. de Circumc.

transformées en Dieu ; cependant ils seront différents les uns des autres’, aussi bien que les astres que nous voyons attachés au firmament : leur grandeur, leur beauté, leur influence ne sera pas égale, non plus que leur conduite ici-bas (1). »

Ce monde visible n’est pas allumé de plus de feux que l’Église est éclairée de flambeaux. Ses étoiles sont les Saints, qui ne sont pas moins différents en lumière, en grandeur et en beauté, que celles qui sont attachées au Ciel, ni moins infinis en leur nombre ou remarquables en la diversité de leurs effets, de leurs influences et de leurs aspects, que celles-là. Les uns ne paraissent jamais sur l’horizon ; ce sont ceux qui fuient tant qu’ils peuvent d’être connus des hommes, afin d’être mieux connus de Dieu : les autres ne se retirent jamais sous notre hémisphère, et ce sont ceux qui sans cesse s’emploient es œuvres de charité, à l’endroit du prochain. Les uns ont paru au commencement de la nuit, comme les anciens Patriarches ; les autres sur le milieu, comme les anciens Prophètes ; et les derniers sur le point du jour, comme le Bienheureux Précurseur et les Apôtres, que nous pourrions encore à bonnes enseignes comparer aux douze signes du zodiaque (2). Il y en a qui pleurent comme des hyades ; et il s’en trouve qui rient ne plus ne moins que l’astre de Jupiter, que les Astrologues ont surnommé le Jovial. Quelques-uns sont arrêtés dans leurs cellules, comme les étoiles du firmament ; d’autres courent le monde comme les planètes, produisant partout des fruits de sainteté. Vous en verrez certains qui vivent solitairement et à l’écart, d’autres qui mènent une vie sociale et commune. Il y a des étoiles d’hiver, telles que sont les martyrs ; et des étoiles d’été, comme sont les confesseurs qui ont supporté les fatigues et les ardeurs des plus cuisantes saisons de l’année. Je parlerais encore des étoiles qui voient (3) et de celles qui entendent, si ce n’était de pures imaginations des Astrologues judiciaires.

Le Sauveur est le Soleil (lu monde, et la Sainte Vierge est la Lune.

Parmi tant de falots, l’Écriture sainte a remarqué que Dieu en a fait deux qui ne sont pas moins incomparables en leur clarté qu’inimitables en leurs effets ; je veux dire le Soleil et la Lune : j’entends par le premier le Sauveur du monde, et par le second, sa Bienheureuse Mère. Les Égyptiens adoraient jadis ie Soleil et l’appelaient par excès le fils \isible du Dieu invisible : les Chrétiens adorent 1e Sauveur, le reconnaissant pour le fils unique de Dieu et

(1) La U. Mère de Blémur. — (2) S. Anastas. Sinaïta, lib. IV in Hexameron. — (3) Alex, de Anjelis, in Astrologo. ;, lib. IV, e. XVIII.

avouant que ni le Soleil, ni autre chose créée ne lui tient coin ; pagnie en toute qualité. Les Orientaux adorent aujourd’hui la Lune, comme l’astre qui avec ses diverses ligures va ménageant leur vie et leur procurant toute sorte de biens : les vrais entants de l’Orient adorent la Mère de Dieu, ne plus ne moins qu’un astre favorable, lequel encore qu’il change d’aspect et de visage, ne laisse pas néanmoins d’être constant et invariable en la douceur de ses influences. Et pour dire quelque chose conjointement de ces deux rares flambeaux avant que de me jeter sur les propriétés particulières de la Lune, il faut croire que ce ne fut pas sans sujet que Dieu les créa tous deux au quatrième jour ; mais que ce fut un pronostic (1) de ce qui devait arriver au quatrième âge, ou au quatrième millénaire du monde, auquel par un privilège nonpareil était réservé le bonheur de voir la naissance de Jésus et de Marie, qui sont les deux lumières de l’univers. Je trouve, quant à moi, que Saint Anastase le Sinaïte, Patriarche d’Antioche, a fort bonne grâce (2), lorsqu’il dit que le Soleil et la Lune furent faits en la terre et que de là ils furent transportés au Ciel. Par effet, tes saintes lettres parlent diversement du Soleil et de la Lune et des autres étoiles. Car des étoiles elles disent que Dieu les fit au firmament, mais pour le regard du Soleil et de la Lune, elles remarquent expressément que Dieu les ayant bâties, il leur trouva place dans le Ciel. Admirable mystère, par où nous apprenons que Jésus et Marie ne devaient pas moins être l’honneur de la terre que du ciel, et que comme ils étaient destinés à servir d’ornement **à** la demeure des Bienheureux, ainsi il était convenable que notre terre se pût glorifier de les avoir donnés au Ciel. Aussi furent le Soleil et la Lune premièrement créés pour éclairer ce bas monde, comme il se voit à l’entrée de la Genèse, et puis pour réjouir éternellement les habitants de là-haut ; de même que Jésus et Marie devaient éclairer de leurs rares exemples l’Église militante, premier que d’être les brillants de la triomphante. Le Soleil et la Lune sont les causes universelles de toutes les générations d’ici-bas, l’un par la force de sa chaleur, l’autre par sa fraîcheur et par son humidité ; Jésus et Marie sont les principes généraux de tous les effets de la grâce, celui-là par l’efficace de ses mérites, celle-ci par la douceur de son incroyable bonté. Le Soleil, dit le Sinaïte, l’ut fait d’une matière élémentaire et de la lumière subsistante, et créé dès le premier jour du monde afin d’être une fontaine de clarté, tant en la terre comme au Ciel ; et Jésus a été composé d’un corps matériel et passible, semblable aux nôtres, et

(1) Aiiastasius, loc. cit. — (2) ibidem.

de la lumière incréée et subsistante de la divinité, pour être un principe de grâce, de vie, de gloire et de lumière à toute éternité. La Lune fut voirement moulée de la même matière élémentaire que le Soleil, mais quant à sa lumière, elle l’emprunta toute de lui, tout ainsi que la Sainte Vierge a un corps de même nature que celui de son Fils, de qui toutefois elle tient absolument tout ce qu’elle est, soit par grâce, soit par gloire.

Divers rapports de la Lune !i la Bienheureuse Vierge.

III. Et pour m’attacher de plus près à ce qui concerne la Lune au

reste de ce discours, le docte abbé Rupert remarqua bien à propos que, jaçoit que la Lune doive toute sa lumière au Soleil, néanmoins elle ne la garde pas pour soi, mais elle la communique tout aussitôt à la terre (1) : de même encore que la Sainte Vierge soit redevable à son Fils de toute la grâce qu’elle possède, toutefois elle ne la veut pas posséder toute seule ; mais reconnaissant l’affection qu’il porte aux hommes, elle répand sans cesse sur eux la lumière qu’elle a reçue de lui. Un docte moderne (2) donne jour à la belle pensée de ce dévot Abbé, disant que la lune est en certaine manière l’épouse du Soleil, et que recevant la mâle vigueur de cet astre et comme concevant de lui, elle envoie ici-bas les doux effets qui naissent de leur conjonction ; de sorte qu’encore que la lune d’elle seule ne puisse rien, néanmoins étant rendue féconde par l’aspect favorable du Père de la lumière, elle proportionne tellement ses influences à la disposition de la terre, qu’elle se rend nécessaire à toutes ses actions ; de là vient le pouvoir qu’elle a sur nos corps, qui se ressentent de ses approches, de ses éloignements, de sa plénitude, de sa croissance, de son déchet et de tous ses changements. Elle règle les crises des maladies, elle donne les bons ou mauvais présages, elle accroît et diminue la force des médicaments : d’elle dépendent les temps favorables pour planter, pour semer, pour couper, pour faire voyage, tant sur mer que sur terre, et quasi tout le gouvernement de notre vie naturelle. Bref il faut que toutes les grâces du Soleil, pour nous être propices, passent comme par les mains de la Lune, et que là elles soient adoucies et façonnées à nos usages. Excellente image de la Mère de Dieu, laquelle en qualité d’épouse, reçoit du Sauveur toutes les faveurs qui sont nécessaires à notre vie spirituelle, et les tenant en son sein leur baille une nouvelle force et les ajuste tellement **à** nos nécessités, que comme elle a son influence sur toutes

(1) Lib. VI in Car.t. — (-2) Georgius Venelus, Harmonise mundi cant. I, t. I,

**c.** XXXVIII.

nos actions, ainsi avons-nous besoin delà regarder et de recourir à elle en tout ce que nous commençons, à peine de l’entreprendre à contre-temps et avec danger de quelque mauvais événement.

Le docte Historien de la nature parlant de la Lune (1), lui donne deux belles qualités, qui conviennent merveilleusement bien à la Mère de Dieu. L’une que c’est un être fort ami de notre terre ; l’autre que c’est elle qui gouverne tous les pronostics et toutes les conjectures que nous prenons du Ciel. Et quelle chose y a-t-il au monde de plus certain !que ce point d’infaillible vérité, qu’en tous les Saints qui sont au-dessous de Dieu, nous n’avons point de recours semblable à celui que nous expérimentons en la Sainte Vierge, qui aime singulièrement les hommes et ne cesse de leur procurer du bien ? Est-ce pas d’elle que nous prenons les signes très-certains de l’amitié que Dieu nous porte, de notre réconciliation avec sa souveraine Majesté, de notre salut éternel et généralement de tout ce qui se traite là-bas pour notre bien ? Mais le Saint-Esprit me fournit des pensées bien plus relevées, lorsqu’il dit par l’Ecclésiastique (2) que la Lune est celle qui marque les temps, qui divise les saisons et qui partage les âges ; que c’est celle qui règle les fêtes et les solennités de l’année ; d’où se prennent les Néoménies, la Pâque, la fête des Tabernacles et ainsi de toutes les autres : bref qu’elle est l’une des principales pièces de la puissante batterie dont Dieu se sert pour faire joindre ses créatures à ses lois et pour les rendre souples à ses ordonnances. Que se peut-il dire de plus naïf et ensemble de plus avantageux à la Mère de Dieu ? Car est-ce pas elle qui gouverne nos jours, nos années et nos vies, et de qui dépend singulièrement après Dieu tout le bonheur que nous y attendons ? Est-ce pas elle qui mesure nos joies et nos contentements, et sans qui nous pourrions bien dire adieu à toutes les réjouissances et à toutes les douceurs que nous attendons du Ciel ? Est-ce pas l’instrument général de la bonté et de la miséricorde de Dieu pour la conversion des pécheurs, pour l’avancement des justes et pour la sanctification des parfaits ?

Ô Marie, Mère des Mères, Vierge des Vierges, Étoile des Étoiles et la douceur des âmes fidèles, s’écriait jadis l’auteur du Débat de l’Église avec la Synagogue, qui se retrouve entre les œuvres de Saint Augustin (3), quelle sorte d’obligation n’avons-nous pas à votre bonté ? Quelle douceur ne recevons-nouspas par votre entremise ? De quelle grâce ne favorisez-vous pas ceux qui ont le bonheur de vous connaître et de vous aimer ? Qui pourrait dire le nombre de vos bienfaits ? Qui pourrait déclarer les effets de vos aimables influences ? Qui

(1) Plin., lil). II, c. w. — (2) Cap. XLIII. — (3) T. VI opernni ipsius.

aurait le moyen de parler dignement du soin que vous daignez prendre de nous ? Ahîme-toi, mon âme, dans ces agréables pensées ; perds- toi dans ces doux sentiments ; apprête-toi à voir un jour des merveilles sur ce sujet : je dis des merveilles que l’œil mortel n’a pas vues, que l’oreille corruptible n’a pas ouïes, et que le cœur qui doit flétrir n’a jamais pénétrées.

### § V. — Qu’elle est le Soleil du monde.

I. Ne vous figurez pas qu’il soit inconvénient, dit le dévot Empereur de Constantinople, Matthieu de Cantacuze (1), que celle que nous venons de comparer à la Lune, soit aussi appelée un Soleil, attendu que c’est pour diverses considérations que nous lui baillons ces divers noms. Nous disons qu’elle est un Soleil, pour autant qu’en elle le Verbe divin a logé comme dans son tabernacle, et pour ce qu’elle a en soi la plénitude de la lumière, ne plus ne moin3 que le Soleil. D’ailleurs nous lui donnons le nom de Lune, à cause qu’elle n’a pas de soi-même la lumière qu’elle possède, mais qu’elle l’emprunte toute de son Fils, qui est l’unique Soleil de justice. Devant lui le grand Saint Jérôme avait eu la même pensée ; car expliquant ces paroles du psaume dix-huitième : Il a posé son Tabernacle au milieu du Soleil, il maintient qu’elles doivent être entendues du sein de la glorieuse Vierge, et ajoute, qu’afin que celle qui auparavant n’était qu’une étoile, devînt un Soleil rayonnant, il lui communiqua une si grande abondance de lumière, qu’il ne fut pas possible aux Anges de la supporter. Après lui, le Bienheureux Cardinal, Pierre Damien, donne l’essor à son gentil esprit (2) et va recherchant les raisons pourquoi l’Église après l’Époux des Cantiques (3) l’appelle Choisie comme le Soleil. Le Saint-Esprit, dit-il, n’a rien rencontré parmi les créatures matérielles de plus noble. Car c’est bien autre chose de la clarté du Soleil que de celle de la Lune, d’autant que si bien la Lune rabat en quelque façon par sa grande lumière celle des étoiles, néanmoins elle ne la couvre pas pourtant. Mais le Soleil nous dérobe tellement la vue de tous les autres astres par la force de sa lueur qu’ils deviennent pour notre regard, comme s’ils n’étaient point du tout. De même la Mère de Dieu obscurcit tellement les mérites de tous les autres Saints, qu’en sa présence il ne leur reste ni lustre ni éclat. À ceci s’accorde ce que dit Saint Basile, Évêque de Séleucie, lorsqu’il assure (1) que la Sainte Vierge a pour le moins autant d’ascendant par-dessus les Martyrs (et pourquoi non par-dessus tous les

(1) Cant. VI. — (2) Serm. do Assumpt. — (3) Cap. m. — (4) Serin, de Annuntiat.

autres Saints ?), que le Soleil en a sur le reste des flambeaux du Ciel.

La Sainte Vierge est un Soleil levant en sa Conception.

Saint Bonaventure, avec les Docteurs susnommés, dit très-bien que si en aucun temps on a eu droit de la comparer au Soleil, c’a été lors de l’Incarnation du Verbe divin (1). Car alors elle a éclaté d’une façon qui a été capable de remplir les hommes et les Anges d’étonnement. Mais après avoir oui tous les autres, je trouve que Saint Bernardin le Siennois fait un discours qui contente grandement mon esprit. Il présuppose comme une chose indubitable que la Mère de Dieu est un Soleil, et après il dit qu’elle peut être considérée en trois états. Le premier est celui de sa Conception immaculée, auquel elle est méritoirement comparée au Soleil levant, et surdorant de ses premiers éclairs la cime des plus hautes montagnes. Alors, dit ce Saint, c’est-à-dire en son point du jour, elle jeta quatre rayons. Le premier fut de sainteté, mais d’une sainteté qui était convenable à la future.Mère de Dieu. Le second fut de connaissance, dont son esprit prévenant le temps ordinaire de l’usage de la raison, fut éclairé avec un avantage nonpareil par-dessus tous les autres esprits créés. Le troisième fut de charité, car cette belle âme se sentant si amoureusement prévenue des bénédictions de douceur, fit un effort d’amour si extraordinaire, que les Séraphins en demeurèrent confus. Le quatrième fut de tranquillité, laquelle fut causée par la paix universelle que Dieu établit en toutes les puissances de son corps et de son âme, sans qu’aucune se pût troubler, ou s’élever contre la raison.

Elle est un Soleil montant en sa naissance et au progrès de sa vie,

Son second état fut celui de sa naissance, de son jeune âge et de sa conversation au temple, auquel nous pouvons dire qu’elle ressembla parfaitement au Soleil montant et s’élevant à pas redoublés sur l’horizon. En ce second état elle épandit pareillement quatre rayons de lumière. Le premier fut un rayon de beauté, mais beauté de corps et d’esprit, à l’occasion de laquelle elle est appelée toute belle, mais beauté accomplie, et attrayante à l’amour delà vertu et de la chasteté ; mais beauté accomplie de tout point et surpassant celle des étoiles du matin. Le second fut un rayon d’exemption de toutes sortes de péchés, qui ne procédait pas moins de la plénitude de la grâce, qu’elle avait reçue, que de l’accoisement des passions

(1) Speculi B. Virgin., c. VI.

déréglées, et de la perfection extérieure de Dieu et des Anges. Le troisième fut un rayon de contemplation des choses célestes, qui remplissait son âme d’une incroyable douceur et la tenait attachée d’une liaison indissoluble au principe de tout contentement. Le quatrième fut un rayon de vie exemplaire, si clair et si luisant, que dès lors il la rendit aimable **à** ceux qui la voyaient et admirable **à** ceux qui considéraient attentivement les beaux traits de ses royales vertus.

Elle est un Soleil en son midi, en la Conception du Verbe divin.

IV. Le troisième état fut celui de la Conception du Verbe divin, qui fut le vrai midi de notre Soleil mystique, c’est-à-dire de la Sainte Vierge, auquel elle remplit voirement le monde des rayons des splendeurs éternelles ; mais les plus excellents furent ces quatre que je vais dire. Le premier, la plénitude de la grâce, qu’alors elle reçut d’une manière ineffable, pour en être de là en avant une vive source et un principe conjointement avec son Fils. Le second, un amortissement de tout ce qui pouvait empêcher ou retarder tant soit peu le cours de ses excellentes vertus, et une certaine impeccabilité, de laquelle j’ai parlé ci-dessus. Le troisième, une adhésion au souverain bien par voie d’union et de transformation en lui, qui divinisait toutes ses actions, et les rendait d’un inestimable mérite. Le quatrième, un repos et une assurance qu’elle avait tant de son état présent, que de celui d’avenir et de tout le surplus des promesses qui lui avaient été laites d’en haut. C’a été avec tous les Saints Pères que j’ai appelé ce troisième état de la glorieuse Vierge, le midi de notre Soleil mystique, à raison des saintes ardeurs qui alors mirent sa bienheureuse âme tout en flammes de charité. État, dont il me semble que je puis entendre ce qui est couché au quarante-troisième chapitre de l’Ecclésiastique, où il est dit que le Soleil en son midi brûle la terre, de manière qu’il est impossible de supporter la force de ses cuisants rayons ; qu’il est comme une fournaise de chaleur embrasant les montagnes et dardant ses sagettes de feu et de lueur si perçantes et si brillantes, que ceux qui sont si téméraires que d’y vouloir arrêter leur vue, en demeurent aveuglés ; partant que celui qui l’a fait, et par le souffle d’une simple parole lui a donné le branle, qu’il a depuis toujours gardé, ne peut manquer d’être un admirable ouvrier. Alors arriva un prodige inouï, pour lequel ne peut être déclaré sinon avec une plume et un esprit Angéliques. Car ce divin Soleil, au midi de ses ardeurs et de ses transports plus que Séraphiques, produisit un autre Soleil levant, qui sortit, ainsi que dit le Roi-Prophète (1), ne plus ne moins qu’un Époux de sa couche nopcière ; ce fut le Verbe Incarné, qui est vrai Soleil de Justice, lequel éclaire de sa lumière tous ceux qui viennent au monde. Pour comprendre la belle pensée du Psalmiste, il faudrait avoir contemplé le Soleil sortant au matin du fond de la mer, et comme disent les Poètes, de la couche de sa chère Téthys. Car il est vrai qu’il n’est rien au monde de plus beau ni de plus brillant que le sein de la mer, lorsque le Soleil donnant au matin sur les vapeurs qui commencent de monter en haut, parait au milieu d’elles comme dans un pavillon de broderie, éclatant de tous côtés de pierreries, et lorsque attirant insensiblement à soi ces vapeurs tremblantes, il semble se lever en cadence au son des luths et des violons. Bien est-il vrai qu’après avoir considéré tout cela, encore ne serait-ce rien, attendu que ce n’est qu’une grossière image du lever du Soleil de nos âmes. Néanmoins si la vue d’un objet fallacieux est capable de donner tant de contentement à celui qui le voit du sommet de quelque montagne, quel peut être le plaisir que reçurent les Anges, lorsqu’ils assistèrent au lever de l’unique Soleil du monde, et qu’ils le virent sortir de son lit nuptial et du sein de la Bienheureuse Vierge sa Mère et son Épouse tout ensemble ; les Saints qui ont eu quelque représentation imaginaire de cet ineffable mystère, se sont noyés dans des douceurs qu’ils n’ont jamais pu expliquer ; que faut-il donc estimer de ceux qui ont eu le bonheur de le contempler, non en figure, mais en vérité, non par imagination seulement, mais par une puissance réelle !

Elle est uu soleil couchant à sa mort.

V. S’il m’était possible d’ajouter quelque chose du mien aux riches conceptions de Saint Bernardin, j’y attacherais comme par surcroît un quatrième état de la Vierge, qui est celui de son glorieux trépas, qu’à bon droit j’appellerais le couchant de ce divin Soleil, et dirais pour suivre la piste de ce grand serviteur de la Mère de Dieu, qu’alors il jeta quatre rayons d’une admirable clarté. Le premier fut celui d’un désir amoureux de voir Dieu, et d’être unie à son bien-aimé ; rayon si fort et si perçant qu’il donna jusque clans le cœur de Dieu, et en tira une sainte condescendance aux équitables souhaits de sa très-chère fille. Le second fut celui d’une résignation courageuse à toutes les volontés du Ciel ; résignation bien autre que celle d’un Saint Martin, et de tous les autres Saints, qui ayant la mort en désir, prenaient la vie en patience. Le troisième fut celui d’une

(1) **Psalm.** XVIII.

extase d’amour indicible, qui ne put trouver sortie sinon par la défaillance de cœur et par un manquement de vie, qui servit à faire passage à sa bienheureuse âme, pour se jeter dans le sein de l’immortalité. Le quatrième fut celui d’un soin plus que maternel, qu’elle prit alors do tous les enfants de l’Église, qu’elle a depuis toujours continué et augmenté dans les divins embrasements de son très-saint Époux, de qui le feu est en Sion et la fournaise en Jérusalem (1). Arrière d’ici les souhaits ravalés de l’ancien Eudoxus, qui pour repaître ses yeux et son esprit d’une vaine curiosité, consentait à être réduit en cendre aussitôt qu’il aurait considéré à loisir le Soleil qui nous éclaire, et qu’il en aurait pris les mesures. Voici bien un autre Soleil, qui est digne d’être le sujet d’une éternelle contemplation, et de moi je proteste que non-seulement je ne plaindrais pas ma vie pour cela ; mais que je tiendrais à lav eur de voir mon âme détachée du corps par l’effort d’un semblable désir, et par les puissants attraits d’un si excellent objet, pour passer de là au bonheur de ne m’en distraire jamais et d’y attacher éternellement mes yeux.

VI. Entretenez-vous là-dessus, âmes relevées, pendant que je mets fin à ce discours avec le dévot Saint Bernard, de qui je confesse que la douce pensée m’a saisi le cœur. Otez le Soleil visible du monde, dit-il (2), qui fera le jour ? Otez Marie d’entre les hommes, que leur restera-t-il autre chose sinon de très-épaisses ténèbres et une obscurité semblable à l’ombre de la mort ? Les Philosophes nous veulent persuader que le Soleil manquant au monde, non-seulement l’agréable variété des saisons, qui nous entretient, viendrait à défaillir, mais de plus qu’il y aurait une cessation, et comme un interdit général de toutes les actions qui se pratiquent au-dessous de la Lune, et que par conséquent s’ensuivrait un renversement universel du bel ordre que Dieu a établi en ses créatures, une mort soudaine de toutes celles qui ont vie, et un funeste dégât des autres qui en sont privées. À eux le débat de ces propositions, quant à moi je crois fermement qu’il n’est point d’esprit créé qui soit capable d’imaginer ce que ce serait de notre monde, si on en avait ôté Marie, l’honneur de la terre et du ciel. Car pour ne point dire que si elle n’était pas, il n’y aurait point de Jésus-Christ, pour qui seulement ou principalement elle a été faite, ainsi que je ferai voir à l’entrée du second Traité, si on nous l’avait une fois ravie, en qui espéreraient plus les pécheurs et de qui attendraient-ils le secours, lorsqu’ils auraient offensé le Sauveur de leurs âmes et foulé aux pieds le sang du Testament ! Quel asile et quelle cité de refuge resterait-il aux pauvres

(1) lsai. XXXI. — (2) Serm. de Nativ. Virg.

criminels ! Qui serait l’Avocat (le ceux dont les causes désespérées ne mériteraient sinon une extrémité de justice ? Qui recueillerait les endormis ? Qui animerait les languissants ? Qui échaufferait les tièdes ? Qui encouragerait les fervents ? Qui protégerait l’Église ? Qui la défendrait de ses ennemis visibles et invisibles ? Que deviendraient ceux à qui l’appréhension de la colère de Dieu glace le cœur, et qui 11e peuvent être gagnés que par des sentiments de douceur et de miséricorde ? Qui aurait soin des affligés ? Qui assisterait les mourants ? Qui les conduirait après leur trépas au redoutable jugement de Dieu ? Que ces considérations nous servent à reconnaître l’obligation que nous avons à notre Dieu qui nous a donné ce beau Soleil, dont les effets sont si favorables, et à rallumer dans nos cœurs le désir d’aimer, d’honorer et de servir celle par qui nous respirons et de qui nous recevons tant de biens.

### § VI. — Qu’elle est le Paradis de délices.

I. Il est bien vrai que nous apprenons du grand Saint Grégoire (1), que les justes et amis de Dieu composent ici-bas un beau verger, dont les Cèdres sont les grandes âmes qui demeurent toujours fermes en l’amour des choses célestes, toujours vertes en leur conscience et incorruptibles par les affections temporelles et terrestres ; les Aubépins, qui en Judée ont une particulière beauté et une extraordinaire senteur, sont ceux qui travaillent à gagner les âmes à Dieu, poignant les cœurs d’une componction salutaire et les réjouissant par la douce odeur de la vertu ; les Myrtes, ceux qui adoucissent les tribulations des affligés avec un vrai esprit de compassion ; les hauts Sapins, ceux qui dans les corps corruptibles s’adonnent à la contemplation des choses éternelles ; les Ormes, les séculiers qui soutiennent et assistent de leurs moyens les serviteurs de Dieu, qui en échange leur fournissent le vin délicieux de leurs raisons et de leurs saintes instructions ; les Buis finalement sont ceux lesquels, quoiqu’ils ne montent pas si haut et ne portent pas grand fruit, se maintiennent néanmoins en la verdure de la droite créance qu’ils ont une fois reçue au Baptême. Je sais bien que Hugues de Saint-Victor passe encore plus avant, et qu’il donne une signification mystique à toutes les parties de ces arbres choisis. Car à son dire la racine c’est la Foi, le tronc l’Espérance, les rameaux la Charité, la moelle la droite intention, l’écorce la conservation extérieure, les feuilles les bons exemples, les fleurs la douce renommée, les fruits les saintes actions. Mais qu’une seule créature fasse un verger entier, qu’elle soit un Paradis terrestre et un Paradis de délices, c’est ce qui ne convient qu’à la seule Mère de Dieu. Ce n’est pas mon invention : car devant moi les Saints Pères se sont empressés à l’honorer de ce beau titre. Saint Jacques en sa Liturgie, et après lui le Bienheureux Proclus, Patriarche de Constantinople, en la harangue qu’il fit au Concile d’Éphèse, l’ont nommée un Paradis spirituel ; Saint Grégoire le Fait-miracles, un Paradis raisonnable (1) et un Paradis d’incorruption (2) ; Hésychius, un Paradis d’immortalité (3) ; Saint Éphrem, un Paradis de délices et de toutes sortes de plaisirs (4). Autant en ont dit Saint André de Jérusalem (5), Saint Jean Damascène (6), Saint Bernard (7), Saint Bonaventure (8) et tout plein d’autres. Voici une pièce du gentil discours du docte Abbé Rupert en son quatrième livre sur le Cantique des Cantiques : Le Paradis dont parle Moïse, dit-il, a été le Paradis ancien et le Paradis terrestre ; mais celui de qui je traite, est le Paradis nouveau et le Paradis céleste. Le même Maître qui a dressé l’un a aussi aligné l’autre ; mais en l’un il a mis l’homme qu’il avait formé du limon de la terre, en l’autre il a placé l’homme qui était au commencement près de lui et avec lui et dans lui. De la terre de celui-là furent faits et formés tous les arbres qui servirent à l’embellir, jusqu’à l’arbre de vie qui fut mis au beau milieu des autres. De celui-ci ont été tirées toutes les plantes de grâce et de vertu, jusqu’au vrai fruit de vie, qui est le Sauveur de nos âmes. De celui-là sortait le fleuve qui était divisé en quatre branches ou rivières ; de celui-ci est parti le fleuve dont jadis parlait le Psalmiste quand il disait : Le fleuve impétueux réjouit la cité de Dieu ; fleuve lequel sans division se communique à toute la terre par les canaux des quatre Évangiles. Le Paradis ancien n’a pas eu le pouvoir de garder celui qui le cultivait, ni Adam l’industrie de conserver son Paradis, et pour ce il a été nécessaire que Dieu fit un Paradis nouveau avec un nouveau fruit de vie, afin de la rendre à celui qui par sa désobéissance l’avait perdue.

(1) Homil. XX in Evangelia.

(1) Orat. III de Annuntiat. — (2) Orat. II. — (3) Orat. II de S. Deipara. — (4) Orat. de Deipara. — (5) Orat. de Annunt. — (6) Serm. II de Dormit. B. Virg. — (7) Serm. de Nativit. B. Virg. — (8) Speculi B. Virg., c. XII, etc.

Le Paradis est l’honneur de la terre. — La hauteur du Paradis.

Du discours de ce grand dévot de la Vierge, je prends sujet d’entrer dans les rapports qui se retrouvent entre ces deux Paradis, et de repasser sur quelques-uns de ceux qu’il a légèrement touchés. Car en premier lieu le Paradis que l’Historiographe sacré nous a décrit, était une merveille du monde, et pouvait être à bon droit nommé l’honneur de la terre. C’est pourquoi l’Écriture l’appelle tantôt le Verger du Seigneur, tantôt le Paradis de Dieu et le Paradis de délices, et lui donne quantité de semblables noms, qui le relèvent par-dessus tous les autres endroits de l’univers. Et moi par cet emblème je ne prétends autre chose, sinon de faire toucher au doigt que la Sainte Vierge est véritablement l’honneur de notre terre, et la pièce qui lui donne plus de prix et plus de renom. En second lieu, la commune créance a toujours été que le Paradis terrestre était le lieu le plus haut de toute la terre. Cause pourquoi le vénérable Bède (1), Raban (2), l’Évêque d’Avila (3) et tout plein de bons écrivains avec eux lui ont donné place au-dessous de la Lune ; même Abdias le Babylonien s’est mis en devoir de faire croire que l’Apôtre Saint Matthieu avait été de cet avis. Les autres avec Théophile, Patriarche d’Antioche, le logent entre le Ciel et la terre, c’est-à-dire, comme je crois, sur le dos des plus hautes montagnes. Qui lui assigne un endroit, qui un autre ; tous néanmoins s’accordent à dire qu’il est très-éminent d’assiette ; il ne peut être autrement, si nous nous en voulons tenir à ce qui est dit en l’Écriture. Quoique je me taise, la chose parle de soi-même, et toujours nous rencontrons la Mère de Dieu sur la crête des plus hautes montagnes, c’est-à-dire relevée en grâce, en mérite, en sainteté et en toute perfection par-dessus tous les autres Saints, voire par-dessus les Bienheureux Esprits.

L’aménité du Paradis.

IV. En troisième lieu je puis dire que le beau Verger d’Eden était l’abondance et l’aménité même. Saint Basile fait courir les torrents de son éloquence sucrée, pour nous donner quelque connaissance de la beauté, de la douceur et de la fertilité de ce lieu (4). Voici un petit abrégé de son discours : Ce bienheureux séjour, dit-il, ne sait ce que c’est que nuages ou brouillards, d’autant qu’il est au-dessus des tristes météores qui nous embrouillent le Ciel et nous en dérobent la vue. Au contraire il reçoit la première pointe des rayons du Soleil, et jouit de sa lumière et de ses douces influences tant qu’il parfournit sa carrière. Point de vents, point de tempêtes, point de grêles, point de foudres, point de glaçons, ni d’autres semblables rigueurs d’un fâcheux hiver. Le printemps y vient à son tour, mais sans ses grandes humidités. L’été lui succède, mais sans ses cuisantes chaleurs. L’automne et l’hiver ont aussi leur temps, mais sans les

(1-2-3) In Génesim. — (4) Orat. de Paradiso.

excessives sécheresses de celui-là, et sans les mornes froidures de celui-ci : toutes les saisons y viennent avec leurs avantages et sans leurs incommodités : le printemps avec ses fleurs, l’été avec ses fruits, l’automne avec sa douceur, l’hiver avec son repos. La terre produit de soi-même une abondance incroyable de fruits, et partout on voit jaillir les fontaines cristallines et courir les ruisseaux de lait ; l’air y est toujours doux et tempéré, le ciel toujours ouvert et serein, tout y porte, tout y rit, tout y contente. Tout de bon, mon cher lecteur, sur quoi jetiez-vous vos pensées lorsque vous lisiez les douces et agréables paroles de ce grand homme ? Pour moi, il me semble voir l’état de l’âme de la Princesse du Ciel représenté au vif, âme qui était un vrai Paradis terrestre, pour la tranquillité continuelle dont elle jouissait. Jamais on ne la vit boursoufflée des vents d’inquiétude, jamais agitée des orages des passions, jamais empêchée des nuages d’obscurité. Sans cesse elle était éclairée des rayons du Soleil de la justice, sans cesse elle recevait les amiables influences des célestes faveurs, sans cesse elle se trouvait dans le calme et dans la sérénité. Elle a passé par l’innocence du bas âge, sans en expérimenter la faiblesse ; elle s’est vue dans la vigueur de l’adolescence, sans en essayer les boutades ; elle a eu la force et le courage de l’âge mur, sans être sujette à ses changements ; bref, elle est arrivée à la vieillesse, sans goûter des ennuis et des maladies qu’elle a coutume de causer. Otez seulement les souffrances intérieures et extérieures dont Dieu l’a voulu honorer : je ne vous dirai pas que cette âme était une image du Paradis terrestre, mais plutôt que c’était un portrait du Paradis céleste.

Le fruit de vie.

V. « Le plus riche ornement du Paradis de la terre était l’arbre de vie, si fécond qu’il donnait du fruit chaque mois, et si utile que ses feuilles servaient pour guérir les nations. De même la plus grande gloire de Marie est d’avoir porté Jésus-Christ, qui sera la nourriture éternelle des Saints, et qui leur communiquera l’immortalité ; sa chair glorieuse est dès cette vie le levain de la résurrection et de l’état céleste, et ce sera toujours par l’union des Saints avec lui, et par sa demeure en eux, qu’ils posséderont la gloire du Père. Sa joie et son immortalité, figurée par la verdeur perpétuelle de l’arbre de vie, préviendra toutes les infirmités, dont la créature d’elle-même serait capable (1). » Je viens à ce fruit de vie, que notre Paradis a

(1) La R. Mère de Blémur.

porté plus heureusement sans comparaison que l’ancien. Le Bienheureux Théodore, Évêque d’Angory en Galace, en discourait jadis en ces termes au Concile d’Éphèse. La Sainte Vierge, disait-il, a surmonté en toute perfection le Paradis de délices. Car si bien la terre vierge de celui-là porta sans être semée ni cultivée toutes sortes de fruits, néanmoins celle-ci a eu l’avantage sur elle, en ce que demeurant vierge, elle a porté la racine de Jessé, d’où est sorti le vrai fruit de vie, le Sauveur et le Rédempteur des hommes. Bien vous soit, Paradis de chasteté toujours beau et toujours verdoyant, lui dit Saint Basile de Séleucie (1), pour avoir donné aux hommes l’unique fruit de vie et le vrai prix de leur salut. Béni soit le fruit de votre terre, je veux dire de votre ventre, ô divin Paradis, lui dit Saint André de Jérusalem (2), fruit duquel après qu’Adam eut mangé, il jeta le boucon venimeux, qu’il avait inconsidérément dévoré, et l’amertume qu’il avait avalée, fruit qui tira le miel du rocher, qui adoucit les eaux de Mara, et qui fit pleuvoir la manne du Ciel : fruit d’où est sorti le raisin qui nous a servi de montre de la terre promise, et dont est fait le pain de bénédiction et le vin d’immortalité. Vrai Paradis, dit le dévot Saint Bernard, qui a fourni au monde le fruit de vie, qui donne la vie éternelle à tous ceux qui le mangent. Vrai fruit de vie, dit Saint Bonaventure (3), d’autant que tout ainsi que l’ancien fruit de vie qui était posé au milieu du Paradis, avait la force de conserver la vie de la nature, de même le nouveau, qui est planté au milieu du Paradis de l’Église, a le pouvoir de conserver ici la vie de la grâce, là-haut la vie de la gloire.

Le fleuve qui est divisé en quatre rivières.

VI. J’aurais grand tort de passer cette fontaine de merveilles que vous voyez sortir à si gros bouillons du Paradis qu’en sa source elle porte déjà le nom de fleuve, et se va divisant en quatre grandes rivières, qui arrosent toute la terre de bénédiction. Le Saint Archevêque de Crète (4) prend ce fleuve pour le Sauveur du monde ; voici ses mots : Notre Paradis spirituel (il entend la bienheureuse Vierge) a au milieu de soi celui qui le cultive et à qui il touche de le rendre fertile. Il y est représenté par diverses figures, mais nommément par ce merveilleux fleuve, lequel avec une roideur incroyable sortant du sein de la très-sainte Mère, s’épand par quatre grands canaux, qui sont les quatre Évangiles, sur toute la face de la terre. Le

(1) Orat. de Annuntiat. — (2) Orat. de Annuntiat. — (3) Speculi B. Virg., c. XIV. — (4) Andr. Cretens., Orat. de Annuntiat.

bienheureux Cardinal Pierre Damien dit le même (1), mais d’une particulière grâce. Le Seigneur Jésus, dit-il, est le fleuve qui sort d’un double Paradis de délices, c’est-à-dire du sein de son Père éternel et de celui de sa Bienheureuse Mère, quoique d’une très-différente manière. Il sort du sein délicieux de son Père par identité de nature, par distinction de personnes, par égalité de puissance, par voie d’image et de ressemblance, par communication d’éternité. Il en sort comme une fontaine de vie, qui arrose de bonheur et de contentement toute la sainte cité. Il s’épand en quatre grands canaux, qui sont le ravissement des Bienheureux Esprits qui se perdent et s’abiment dans cette source de contentements : la grande pureté dont Dieu les a privilégiés, le rassasiement qui est toujours accompagné de désir et d’avidité, l’assurance qu’ils ont de ne jamais déchoir de leur bonheur et de ne pouvoir être troublés en leur contentement. D’autre part voyez-le sortir du sein de sa Bienheureuse Mère, qui est un second Paradis de délices. Il en sort avec l’humanité comme avec les faibles armes avec lesquelles il est résolu d’attaquer le superbe Géant ; il en sort avec la nouveauté d’une naissance inouïe ; il en sort avec la splendeur d’une céleste lumière, qui couvre celle de tous les flambeaux de là-haut ; il en sort avec la pauvreté, qui lui doit tenir fidèle compagnie le reste de ses jours ; il en sort avec une incroyable souplesse, afin de tromper le vieux serpent, qui par ses ruses s’est rendu le maître du monde. De là il va arrosant toute la terre, puisqu’il ne sort à autre dessein, que pour réjouir avec les eaux de sa grâce la terre altérée de notre cœur, et pour le rendre par ce moyen fertile de toutes sortes de fruits. Il y est porté par quatre grands canaux, que Saint Paul décrit à la première aux Corinthiens (2), c’est-à-dire par sa sagesse, avec laquelle il dissipe les ténèbres de notre ignorance ; par sa justice, avec laquelle il nous délivre de l’oppression de nos ennemis ; par sa sainteté, avec laquelle il nous rend agréables à son Père éternel ; par sa Rédemption, avec laquelle il nous remet en une parfaite liberté. Ou, si vous l’aimez mieux ainsi, ces quatre grands canaux seront son infinie patience, qui lui fait si longtemps attendre le pécheur ; sa miséricorde incomparable, qui le presse d’accueillir si doucement les pénitents ; sa merveilleuse bonté, qui le rend si libéral envers ceux qui s’avancent en vertu ; sa force nonpareille, qui est cause que ceux que son Père lui a donnés, ne lui peuvent être ravis. Finalement nous pouvons encore dire que ces quatre grands canaux sont les plaies de son chef, de son côté, de ses pieds et de ses mains, par où a passé le prix de

(1) Serm. de Annuntiat. — (2) Cap. i.

notre salut : prix qui a fait d’un juge un père, d’un offensé un médiateur, d’une verge de fer à tout briser, un sceptre de clémence, et des chaînes dont nous étions garrottés, une couronne de triomphe.

VII. Le vénérable Abbé de Celle (1), estime que par ce fleuve impétueux, il faut entendre l’abondance de la grâce de la Sainte Vierge. Et remarquez, dit-il, qu’il était nécessaire que cette grande rivière fût divisée en divers canaux, d’autant qu’il n’est point de créature au-dessous de la Mère de Dieu qui soit capable de comprendre l’étendue de la grâce et de la charité du Saint-Esprit. À elle seule, en qualité de Mère du principe de la grâce, a été accordé le passe - droit de recevoir la plénitude des grâces du Saint-Esprit et l’immensité de la Divinité même. Mais, mon Dieu, la douce pensée que me fournit l’Abbé Rupert à propos de ces eaux ! elle nous laissera le miel et le sucre à la bouche. Car il maintient (2) que l’eau est salée de sa propre nature ; d’où il arrive qu’elle a une inclination de s’aller rendre à la mer comme à sa Matrice. Néanmoins que de ces grands abîmes la nature la fait monter au Paradis terrestre, qui est la vraie mamelle du monde, où elle est comme changée en lait devenant potable et propre à donner la vie à la terre et aux plantes qu’elle nourrit. De sorte qu’au dire de ce savant Abbé, nous ne saurions avoir une seule goutte d’eau douce qui n’ait passé par le Paradis pour y changer son sel et son amertume en douceur. Ou je me trompe, ou il ne se peut rien dire qui fasse mieux voir l’obligation que nous avons à la Mère de Dieu, qui est le vrai Paradis de douceur et la mamelle sucrée de l’Église. Car il est vrai que nous serions tous confis en amertume, en fâcheries et en tristesses, si, dans son sein maternel, tous nos ennuis ne s’adoucissaient, et si toutes les aigreurs de notre cœur ne s’évanouissaient aussitôt que nous les lui avons fait connaître. Mais le bonheur est si grand pour nous, qu’il ne faut que penser à elle pour convertir en miel toute la salure du monde. Faut-il pas donc conclure que ceux qui passent leur vie en déplaisir, mériteraient encore de plus grandes amertumes que celles où ils trempent, puisqu’ils ne daignent pas seulement les décharger dans le cœur amoureux de Marie, où elles seraient aussitôt dissipées et converties en douceur ?

(1) Petrus Gel ; lib. de Panibus, c. XII. — (2) Lib. Il in Genes., e. XXIV et XXIX.

### § VII. — Qu’elle est le temple de Dieu.

Les trois parties du Temple de Salomon rapportées à la Sainte Vierge.

I. Vous apercevez-vous pas encore que je tâche de rehausser ma pensée, à mesure que je vais en avant avec des emblèmes qui approchent plus de la Divinité que les premiers ? Car si bien le Paradis terrestre était un chef-d’œuvre de la nature, néanmoins il était destiné à tous les usages profanes, auxquels l’homme, par la bassesse de la condition mortelle, est ravalé. Mais il n’est pas ainsi des Temples, qui sont les Palais du grand Dieu et les salles royales où il donne audience aux hommes, où se traitent les affaires de l’éternité, et où, sans crime, l’on ne saurait entreprendre plusieurs choses, qui ailleurs seraient des actions de vertu. Ce qui, soit dit comme en passant, afin de nous faire concevoir que ce n’est pas un petit honneur à la Sainte Vierge, qu’elle ait été si communément appelée par les Saints Pères, le Temple de Dieu. Je dis si communément, d’autant que ç’a été le titre qu’ils lui ont baillé pour la plupart. Saint Jacques, en sa Liturgie, l’a nommée le Temple sanctifié ; Saint Épiphane (1), le Temple de la Divinité ; Saint Jean Chrysostome, le Temple vivant et animé de Dieu ; Saint Germain, Patriarche de Constantinople (2), le Temple de l’Époux commun de sa sainte Église ; Saint Cyrille l’Alexandrin (3), le Temple indissoluble ; le B. Proclus, Archevêque de Constantinople (4), un Temple vivant ; Saint André de Crète (5), le magnifique Temple de la gloire de Dieu ; Saint Pierre Chrysologue (6), le grand Temple de la divine Majesté ; Saint Jean Damascène (7), le Temple saint, admirable et digne de la grandeur de Dieu ; Saint Ambroise (8), le Temple de pudeur ; Hésychius (9), le Temple qui est plus grand que le Ciel. Et jaçoit[[5]](#footnote-6) que Saint Ildefonse (10) lui ait donné le nom de Temple céleste, tant pour le regard de la vie toute céleste et divine qu’elle a menée, que pour la considération du Roi du Ciel, de qui elle est le Temple ; toutefois je tiens pour tout assuré que la visée, ne plus ne moins que des autres Docteurs sus nommés, allait droit au Temple de Salomon, qu’ils reconnaissaient tous pour l’une des plus illustres figures de la Bienheureuse Vierge. Saint Jean Damascène l’enseigne expressément (11), et

(1) Orat. de S. Deipara. — (2) Orat. de Nativit. B. Virg. — (3) Homil. VI contra Nestorium. — (4) Orat. de Nativit. Domini. — (5) Serm. de Annuntiat. — (6) Serm. CXLIX. — (7) Lib. IV de Fide orthod., e. XV. — (8) Lib. de Institut. Virg., c. XV. — (9) Orat. II de S. Deipara. — (10) Serin. IX de Assumpt. — (11) Orat. I de Nativit.

la Bienheureuse Sainte Brigitte en a fait amplement les rapports en une oraison (1) qu’elle adresse à la Mère de Dieu. De moi, je me contenterai de cinq, c’est à savoir des parties de ce Temple nonpareil, de sa magnificence, de sa dédicace, de la consécration du souverain Pontife, de la fin pour laquelle il fut bâti ; encore sera-ce plutôt pour passer légèrement par-dessus ces cinq chefs, que pour y entretenir longuement le lecteur.

II. Pour commencer par le premier, il me souvient de ce que disait autrefois l’ancien Socrate, que la bouche de l’homme sage est un temple, à l’ouverture duquel on voit des merveilles de vertus et de sainteté. À vrai dire, ce mot convient bien à la Mère de Dieu, qui jamais n’ouvrit la bouche que pour faire paraître les rares ornements de modestie, de prudence, de religion, de charité, et des autres excellentes vertus qui étaient cachées dans son âme. Mais pour ne me pas arrêter plus longtemps à l’entrée de ce Temple, tous les écrivains sacrés assurent qu’il était composé de trois parties principales, dont la première s’appelait le Parvis, la seconde la Maison, le Temple ou le Saint, et la troisième le Sanctuaire, l’Oracle et le Saint des Saints. De même en la Reine des Anges vous rencontrerez le Parvis, qu’ils appelaient des Gentils, où elle reçoit généralement sous sa protection toutes les nations de la terre, sans qu’il y en ait aucune, pour barbare qu’elle puisse être, qui en soit exclue. Vous y verrez le Parvis d’Israël, où elle loge le peuple chrétien et où ses fidèles serviteurs ont toujours meilleure place que les autres. Vous y remarquerez les Parvis des Prêtres, où les sacrifices étaient offerts, tant au soir qu’au matin, c’est-à-dire son corps et son appétit sensi- tif qu’elle tenait toujours en bride, par l’excellence d’une continuelle mortification. Quant à l’intérieur du Temple, qu’ils appelaient le Saint, le Bienheureux Archevêque de Florence en poursuit le rapport, disant qu’on y voyait d’un côté la table d’or avec les douze pains de proposition, qui était la vive foi qu’elle avait des douze articles de notre créance ; de l’autre côté était l’autel des parfums, c’est-à-dire son sacré cœur qui envoyait sans cesse vers le ciel les actes d’adoration tant intérieure qu’extérieure (2), le chandelier à sept branches des sept dons du Saint-Esprit, et le voile tissu de quatre diverses couleurs, qui marque les quatre vertus Cardinales, dont elle était ornée en perfection. Le Saint des Saints, où il était permis au seul grand Prêtre d’entrer, et ce une fois tant seulement, ne vous doit pas beaucoup arrêter, vu qu’il est clair que c’est le chaste sein de la Bienheureuse Vierge, où nul n’a

(1) Lib. III Revel., c. XXIX. — (2) III part., tit. XXXI, c. IV, § 2.

jamais eu entrée, sinon le seul grand Prêtre Jésus, lors de son Incarnation.

La magnificence du Temple.

(II. Quant à la magnificence du Temple figuratif de Salomon, on en pourrait porter jugement de ce que le Roi David dit de soi-même au premier des Paralipomènes (1), savoir est qu’il offrit de son seul chef, et, comme il parle, de sa pauvreté, cent mille talents d’or et mille fois mille talents d’argent, qui seraient à notre façon de compter (2) deux mille cent vingt-trois millions d’or, sans y comprendre ce que le peuple offrit libéralement du sien (3), qui monta à soixante et onze millions d’or huit cent quatre-vingt mille écus, qui font en tout deux mille cent nonante quatre millions d’or, huit cent quatre - vingt mille écus. Dépense qui semblera incroyable, si nous considérons que tout cela n’était que pour fournir à ce qui devait être travaillé en or et en argent pour l’usage du Temple, sans toucher ni à la construction du Temple, ni aux matériaux qui y furent employés, ni aux autres métaux, aux pierreries, aux étoffes de pourpre, de soie et de fin lin, et mille autres choses qui se rencontrèrent en cette merveille du monde. Mais sans doute un étonne- ment chassera l’autre, si je viens à montrer en particulier en quoi cette somme excessive d’or et d’argent fut employée, et si je dis avec l’historien Josèplie (4) que l’on y comptait jusqu’à quatre-vingt mille hanaps à boire vin, dix mille fioles d’or, vingt mille d’argent, quatre-vingt mille plats d’or, et le double d’argent ; soixante mille tasses de fin or, six-vingts mille d’argent, vingt mille assarons ou hius d’or, qui étaient certaines mesures dont ils se servaient au Temple, et deux fois autant d’argent, vingt mille encensoirs d’or qui servaient aux parfums, cinquante mille autres qui n’étaient destinés qu’à porter le feu d’un autel à l’autre, deux cent mille trompettes d’argent, quarante mille instruments de musique, tous façonnés d’or et d’argent. Je ne touche pas aux accoutrements des Prêtres et des Lévites, qui étaient des aubes et des surplis de fin lin jusqu’au nombre de dix mille, autant de ceintures de pourpre et une infinité d’autres semblables ornements. Mais je ne dois pas oublier ce qui est rapporté en divers endroits des sacrés cahiers (b), que tout le Temple, du haut en bas, jusqu’à y comprendre le pavé, était couvert de lames d’or, qui étaient toutes attachées avec des clous d’or, qui pesaient chacun vingt-cinq onces (6). Quelques-uns ont écrit que

(1) Cap. XII. — (2) Villalpend., in Ezech., t. III. Appar. Tab. 1. Numismatis, et ponderibus, p. 420 et Tab. 2. — (3) II. Paralip. XXIX. — (4) Lib, VIII Antiq., c. u. — (5) III. Reg. VI. II. Paralip. III, etc. — (6) II. Paralip. m.

les têtes des clous, qui tenaient attachées les lames d’or qui étaient contre les murailles du Temple, étaient toutes couvertes de pierres précieuses. Et ils le colligent de ce qui est remarqué par Josèphe (1), que les parois et les lambris du Temple brillaient de tous côtés d’une infinité de pierres de prix qu’on voyait semées cà et là. De manière que de là on peut juger qu’il n’est rien de plus véritable que ce que quelques-uns ont écrit, que la première l’ois surtout que l’on entrait dans le Temple de Salomon, on était tellement surpris de la beauté, de l’éclat et de la majesté de ce lieu, qu’on demeurait comme extasié, sans qu’il fût possible de tenir les larmes qui sortaient en abondance pour la joie qu’on avait de voir un ouvrage si admirable. Encore n’ai-je point encore parlé des tables d’or, des chandeliers, et nommément du grand chandelier à sept branches, des lampes, des mouchettes, des pincettes, des fourchettes et de mille autres instruments semblables, qui étaient tous de fin or jusqu’aux gonds et aux bandes des portes, il sera loisible d’asseoir quelque jugement de tout le reste par une seule pièce, qui est décrite par Aristéas, témoin oculaire, au livre de sa légation. C’est la belle et grande table des pains de proposition, qui était d’or massif, épaisse de quatre bons doigts, avec un borcl tout grêlé de pierreries, et avec une couronne à l’en- tour, travaillée en forme de feston avec des raisins, des épis de blé, des roses, des grenades, des palmes, des rameaux de pommier, des branches d’olivier et toutes sortes de fruits faits et façonnés de rubis, de saphirs, d’émeraudes et d’autres pierres précieuses, selon que le requérait la couleur et la diversité des fruits. Je dis que de là on peut asseoir quelque jugement du reste ; car if assure que les vaisseaux sacrés et le surplus des ustensiles du Temple était par proportion enrichi de pierreries, afin que rien ne manquât à l’ornement de ce superbe spectacle.

IV. Eh bien ! mon cher lecteur, aurez-vous tantôt assez admiré cet ouvrage, qui jamais n’a eu son pareil ? Mais, que direz-vous, si je l’appelle un simple crayon de la Mère de Dieu, et si j’assure que ce n’est rien de toute cette magnificence au prix de la gloire de notre Temple mystique ? Je n’avancerai rien pourtant qu’après Saint Bernardin le Siennois (2), lequel expliquant ces paroles du psaume huitième : Votre magnificence a été élevée par-dessus les cieux, remarque que la Sainte Vierge doit être nommée singulièrement, et par excellence, la magnificence de Dieu, pour autant qu’il reçoit plus de gloire de l’exaltation et de l’abaissement de cette Dame, que de tout le reste de ses créatures, et que par ses actions de grâces, par ses bénédictions

(1) II. Paralip. ni. — (2) T. I, conc. LXI, art. c. IV.

et par ses adorations continuelles, elle le magnifie davantage que les Anges et les hommes ensemble. Je le dirai après Saint Damascène, de qui voici les paroles au premier Sermon qu’il a fait de la Nativité de la Vierge : Taisez-vous, Salomon, et ne dites plus qu’on ne voit rien de nouveau au-dessous du Soleil. Voici un ouvrage qui n’a jamais été vu ès siècles passés. C’est une Vierge Mère qui a reçu la plénitude de la grâce de Dieu, c’est un Temple bien autre que le vôtre ; aussi était-il préparé au vrai pacifique, et à celui qui a été en effet et en vérité ce que vous n’étiez qu’en figure. Ce Temple reluit de tous côtés, mais d’un or bien différent du vôtre, qui sont tous les dons du Saint-Esprit. Au lieu de vos pierres précieuses, elle est enrichie de la perle sans prix qui lui a été envoyée du ciel. C’est le vrai escarboucle vivant du prophète Isaïe, qu’elle nous présente, à celle fin qu’il purifie nos lèvres par son attouchement, afin que nous ayons le moyen de le bénir avec les bienheureux Séraphins, disant : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées, un seul Dieu en trois personnes. Saint est le Père qui a accompli en la Vierge le mystère qui était promis et accordé dès le commencement du monde. Saint le fort et le Fils du Très-Haut, qui a choisi une tille unique pour être la Mère de l’unique Dieu et de l’ainé de toute créature. Saint l’immortel et le glorieux Saint-Esprit, qui, moyennant la rosée de sa Divinité, vous a préservée de l’embrasement du feu qui consume tout. Qu’est-ce, je vous prie, de l’or, de l’argent et des pierreries de la terre au prix de ces richesses et de ces ornements-là ?

La dédicace du Temple.

V. J’avoue que la dédicace du Temple de Salomon, qui est le troisième rapport des cinq que j’ai proposés, fut admirable (1). Car l’Ange qui tenait la place de Dieu y descendit en personne clans une nue, à mesure que l’Arche de l’Alliance était portée au lieu qui lui était préparé. Et quant à Salomon, je puis bien dire qu’il ne savait bonnement où était son cœur à force d’aise et de contentement, et que tout le peuple demeurait saisi d’une sainte horreur, sans savoir que dire ni que penser. Que les autres admirent cette rare faveur tant qu’il leur plaira, de moi je cesse de l’admirer quand je viens à jeter les yeux sur la dédicace de la Vierge, qui se fit lorsque la vraie Arche de l’Alliance y descendit du ciel et qu’elle fut consacrée Mère de Dieu. Par effet, ce fut bien une autre réjouissance que celle-là, de voir, comme dit Saint Jean Damascène (2), la très-adorable

(1) III. Reg. VIII. II. Paralip. VI. — (2) Orat. u de Nativ. Virg.

Trinité venir personnellement pour sanctitierla bienheureuse Vierge et pour la consacrer comme son très-saint Temple. Nul n’explique mieux à mon gré cette auguste cérémonie que le dévot Saint Bernard (1), jaçoit qu’il fasse plutôt allusion aux cérémonies que nous gardons en la dédicace de nos Églises, qu’à celles des anciens Juifs. Voici ses propres mots : En la consécration de la Sainte Vierge comme d’un très-magnifique Temple, dit - il, le Père a fourni la clarté, le Fils l’humilité, le Saint-Esprit la cbarité. Le Père a contribué la lumière de la raison, le Fils la cendre delà soumission, le Saint-Esprit l’huile de la dilection. Le Père a porté la puissance, le Fils la sagesse, le Saint-Esprit la grâce de toutes les vertus. Le Père lui a donné la force pour résister au péché, le Fils l’humilité pour vaincre le monde, le Saint-Esprit la charité pour aimer Dieu et le prochain. Le Fils a mis en elle la mortification de la chair, le Saint-Esprit la componction, le Père le don de la contemplation. Le Fils l’a instruite à pratiquer les actions célestes ; le Saint-Esprit à aimer Dieu et à se rendre agréable à lui ; le Père à contempler les choses célestes. Le Fils l’a enseignée ; le Saint-Esprit l’a avancée ; le Père l’a perfectionnée. Le Fils lui a conféré la pureté ; le Saint-Esprit, la paix ; le Père, la gloire ; non que je veuille pour cela diviser les œuvres de la très-sainte Trinité ; mais comme elle est une en son essence, ainsi l’avoué - je inséparable en ses actions. Voilà comment parle ce dévot et éloquent serviteur de la Mère de Dieu.

La consécration du grand Prêtre.

VI. Que dirai-je de la consécration mystérieuse du grand Prêtre, qui était un acte des plus saints et des plus augustes qui se pratiquassent dans le Temple ? La cérémonie en est couchée au vingt-neuvième et au trentième de l’Exode, où sont particulièrement marqués les habits dont il devait être revêtu, et le précieux onguent qui servait à le consacrer. Mais qui serait l’impie qui voudrait mettre cette cérémonie en parangon avec celle de la consécration du souverain Pontife Jésus, lorsqu’il fut couvert de la robe de notre humanité, et, comme dit Saint Germain de Constantinople (2), qu’il fut fait Roi des hommes et Pontife tout ensemble dans le Temple qu’il avait bâti, au Sanctuaire duquel jamais l’entrée n’a été accordée à nul autre qu’à lui ? Le Prophète David aurait ici beau sujet de dire que dans ce divin Sanctuaire, il fut oint de l’huile de liesse par-tles- sus tous ceux qui ont fait en figure l’office qu’il a réellement exercé ;

(1) Serm. de B. Virg., cujus initiuin est Ave. — (î) Orat. de Nativit. B. Virg.

et moi j’aurais toute occasion de révéler à l’honneur de notre Temple sacro-saint, l’action la plus noble et la plus haute qui jamais ait été pratiquée au monde, si je m’y voulais arrêter,

La fiu du Temple.

VII. Mais il vaut mieux tirer à la fin, j’entends la fin pour laquelle l’ancien Temple fut bâti. Le Psalmiste l’a touchée en un mot quand il a dit (1) que tous ceux qui mettaient le pied dans ce Temple, y rendraient lionneur et gloire à sa souveraine Majesté. De vrai, soit que vous contempliez le grand Prêtre entrant dans le Propitiatoire, ou que vous regardiez les autres Prêtres et Lévites présentant les sacrifices, ou allumant les parfums, ou que vous considériez le peuple se pressant pour otfrir ses victimes et pour verser son cœur en la présence de Dieu, ou même que vous ayez égard aux Gentils qui abordent de divers endroits, afin d’adorer le Roi du Ciel dans le lieu le plus auguste du monde, il est clair que tout aboutit à l’honneur et à la gloire de Dieu, et que comme c’a été la première et principale fin qu’il eut lorsqu’il inspira à Salomon le dessein de lui bâtir un Temple, de même ce doit être la droite visée de tous ceux qui ont l’honneur d’y entrer. En vain, ce me semble, se mettrait-on en peine de rechercher la fin pour laquelle notre Temple mystique a été fait, attendu qu’il n’est rien au monde de plus évident que ce point, qu’il a été singulièrement bâti pour la très -haute gloire de Dieu. De sorte que je ne trouve rien qui lui convienne mieux que ce mot de l’Ecclésiastique (2) : l’œuvre du Seigneur est remplie de sa gloire. Car il n’y a jamais rien eu en elle qui n’ait visé de droit fil à la gloire de Dieu. Ses pensées, ses paroles, ses œuvres, ses regards, bref tous les mouvements de son corps et de son esprit allaient là, comme à leur centre, sans gauchir, ou se détourner tant soit peu. Que si tu voulais enfoncer dans les admirables desseins que Dieu eut sur elle, tels qu’étaient la faire le principal instrument et la cause en la manière de l’incarnation du Verbe divin, et par conséquent la Mère de tous les élus, il apparaîtrait évidemment qu’il prétendait par son moyen une gloire si extraordinaire, qu’il ne serait pas possible de la déclarer. Mais pour autant que je dois tout incontinent toucher cette corde, il me suffit de dire que non-seulement ce Temple vivant, a en mille laçons glorifié son architecte, mais encore que tous ceux qui le verront, et qui auront le bien de l’approcher et d’en remarquer les beautés et les raretés, béniront à jamais

(1) **Psal.** XV. — (2) **Eccl.** XLtv.

l’ouvrier qui l’a fait et y chanteront ses grandeurs en toute la durée des siècles.

### § VIII. — Qu’elle est la cité de Dieu.

Je le dis après plusieurs grands Pères de l’Église, et signam- ment après Saint Jean Damascène (1), et le Patriarche Saint Germain, lequel haranguant en l’Église de la Sainte Vierge, que l’Impératrice Pulchérie fit jadis bâtir en la place des Fondeurs â Constantinople, en la principale solennité, qui était l’adoration de la ceinture de la même Vierge, assura que la noble Cité que David appelait par excellence la Cité du Seigneur des Vertus (2), n’était autre que la Mère de Dieu. Voici les propres termes dont il se servit. Pour moi, dit - il, j’estime que le Prophète doit être entendu sans contredit de celle qui est choisie entre les autres et qui les surpasse toutes, non par la magnificence de ses maisons, ni par la beauté de ses Palais, mais par la hauteur de ses rares et divines vertus ; de celle qui devance toutes les autres en pureté, où le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs a logé, c’est-à-dire de Marie. De ma part je n’en doute non plus que ce grand Saint. C’est pourquoi, attendu qu’il ne se peut nier que la Cité, dont parlait David en cet endroit-là, quant à l’écorce de la lettre, ne fût de la Royale Cité de Jérusalem, je suis d’avis de suivre pied à pied le Prophète, et de faire voir que les quatre principales excellences qu’il donne à la Reine des Cités, conviennent parfaitement à Marie, qui est la Cité des Rois, et la Cité du Roi des Rois.

Première Excellence. Qu’elle soit la Cité du grand Dieu.

Il entonne donc son Cantique, disant (3) : Grand et digne de toute louange est le Seigneur Dieu en sa Cité Royale, et sur sa sainte montagne. Par où il appert que le premier honneur qu’il donne à Jérusalem, c’est qu’elle soit la Cité du grand Dieu. Et en effet il a raison, puisque de là il s’ensuit qu’elle est la Métropolitaine de l’univers, la Cour du peuple choisi, la demeure des Princes, l’abord et le centre du monde, le Paradis terrestre, la Loi de la paix et de la guerre, la belle des belles, et, comme dit le Prophète Jérémie, la ville de parfaite beauté (4), la forte des fortes et l’honneur de toutes les Cités. Pour moi je n’ai ici autre chose à dire, sinon ce que j’ai avancé tout au commencement de ce Traité, savoir est que le titre

(1) Orat. II de Dorinitiono B. Virg. — (2) Psal. XLVII. — (3) Magnus Dominus, et laudabilis nimis in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus. — (4) Thren. ii. Urbs perfecti decoris.

île Cité de Dieu, qui est le même en figure que celui de Mère de Dieu, est si haut et si relevé, qu’il tire après soi toutes les autres grandeurs de la Vierge. Car il n’y a ni privilège, ni excellence quelconque qui ne lui soit due en qualité de Mère d’un tel Fils, et les illustres noms d’Épouse, de Médiatrice, de Protectrice, de Gouvernante, de Reine, et leurs semblables ne sont, à les bien prendre, sinon des apanages et comme des suites nécessaires de celui de Mère de Dieu.

Seconde Excellence. Que les fondements en aient été jetés à la reconnaissance de toute la terre.

RI. En second lieu, le Prophète remarque (1) que le jour auquel on commença de jeter les fondements de la ville, au moins de la forteresse qui était destinée à la défendre, fut un jour de réjouissance publique témoignée par mille signes d’allégresse que donnèrent tous les habitants de la terre. Ce fut par aventure parce que Jérusalem était logée au milieu de toutes les Nations, comme nous apprenons d’Ézécliiel (2), ainsi que la Dame des villes et la Princesse des provinces, au dire du Prophète Jérémie (3). Possible à cause que les Juifs, qui répondaient tous à la ville Royale, comme à la Capitale de leur État, étaient dispersés par la plupart des contrées du monde, où ils avaient fait des peuplades, ainsi que nous apprenons du second chapitre des Actes, et de la harangue que fit Agrippa à l’Empereur Caius chez Philon (4), où il mit enjeu non- seulement l’Égypte, la Phœnicie et la Syrie, qui étaient voisines de la Judée, mais encore la Pamphile, la Cilicie et la plus grande partie des provinces d’Asie, voire en Europe la Thessalie, la Bœoce, la Macédoine, l’yEtolie, l’Attique et les principales parties du Pélopo- nèse, les îles de Chypre et de Candie, généralement tout ce qui est de plus renommé dans les confins de l’univers. Volontiers que dès lors Dieu donnait à toutes les nations un secret sentiment du bien qui leur devait venir de ce côté-là, c’est-à-dire du bonheur de la Foi et de la connaissance d’un seul Dieu, qui leur devait être prèchée par les habitants de Jérusalem. Quoi que ce soit de la figure, nous ne pouvons nullement douter que, comme c’était pour le bien de toutes les nations du monde, que Dieu mettait en la Sainte Vierge les fondements de tant de grandeurs et d’excellences, lorsqu’il la destinait à être sa Mère, de même que ce bienheureux jour n’ait été honoré de la terre et du Ciel d’un million d’applaudissements, et de toutes les démonstrations de joie et d’allégresse.

(1) Fundatur exultatione univers® mons Sion. — (2) Cap. V. — (3) Thren. i. — (4) Lib. de Legatione ad Caium.

Troisième Excellence. Dieu doit être glorillè en icelle.

IV. En troisième lieu, il est dit (1) que Dieu fera paraître la force de son bras tout-puissant en la défense de cette ville-là, contre qui se rebroussera tellement la pointe de toutes les entreprises, que les Princes et les Rois de la terre qui penseront l’attaquer, seront obligés de se retirer à leur courte honte et à leur confusion, qu’ils se trouveront saisis d’apprébension et de tremblements ne plus ne moins que des femmes enceintes, et qu’ils seront brisés comme les navires qui par l’essor d’un vent impétueux sont jetés contre quelque écueil. Je confesse que j’ai peine de croire que lorsque le Prophète prononçait ces belles paroles, il arrêtât sa pensée sur la Jérusalem de la Palestine, qui depuis a été si souvent menacée de l’ire de Dieu, qui a été mise par terre, et de qui le Prophète Je’rémie a si lamentablement déploré la ruine, disant (2) : Peut-il donc bien être que le Seigneur par un excès de colère ait couvert de ténèbres la fille de Sion, qu’il ait jeté du Ciel en bas la fameuse ville d’Israël, et qu’au jour de sa fureur il n’ait nulle souvenance de l’escabeau de ses pieds ? Se peut-il bien faire que Dieu ait traité avec tant de rigueur et de mépris toute la beauté de Jacob, qu’il ait renversé son Tabernacle, qu’il ait mis en oubli les fêtes et solennités d’Israël et qu’il ait exposé les Rois et les Prêtres, ne plus ne moins que les autres, à la fureur de son indignation ? Est-il bien croyable qu’il ait eu son autel à dédain, qu’il ait déchargé sur son sanctuaire le carreau de sa malédiction, qu’il ait abattu les murailles de la fille de Sion, et qu’il ait tendu le cordeau pour la ruiner de fond en comble ? Je confesse encore une fois que je ne me puis persuader que David adressa ces magnifiques promesses à l’ancienne Jérusalem ; mais je tiens pour tout assuré qu’en cette sienne extase il avait une autre Jérusalem devant les yeux, qui devait en effet se moquer de tous les desseins de ses ennemis, ensuite de l’assurance infaillible qu’elle avait du secours de Dieu. C’était sans faute la très-sacrée Vierge qui était la cité imprenable, de qui le même David chantait : Dieu est au milieu d’elle, jamais elle ne sera ébranlée ; ses habitants vivent sans crainte sous les ailes de la protection favorable du Ciel. C’était probablement cette sainte cité que le bon vieillard Tobie avait en l’esprit lorsqu’il s’écriait, disant (3) : Ô que je me réputerais heureux s’il se

(1) Deus in domibus ejus cognoscetur cum suscipiet eam, quoniam Reges terne congregati sunt, etc. — (2) Thren. n. — (3) Tob. XIII. Beati erimus si fuerint reli- quiæ seminis nostri ad videndum claritatem Jerusalera.

trouvait quelqu’un de mes descendants qui eût le bien de voir la clarté de Jérusalem.

Quatrième Excellence. C’est an asile pour les amis, et an lien de tcrrcnr poar les ennemis.

Passons outre avec le Prophète, lequel tournant la pointe de ses considérations sur le Temple (1), le reconnaît tout aussitôt comme un asile de clémence et de miséricorde pour les Israélites et comme un lieu de terreur et d’épouvante pour les ennemis. En effet, le Prophète Isaïe lui donne le nom d’Ariel, qui est à dire le lion de Dieu (2), d’autant que comme le lion défend courageusement sa proie et tient en assurance sa chère famille, remplissant tout le reste de frayeur et de tremblement ; de même les Juifs tenaient pour indubitable, que tant que le Temple durerait, et que Dieu y serait fidèlement servi, ils jouiraient d’un comble de bonheur et de contentement, et que les étrangers, au contraire, seraient remplis d’effroi au seul récit du nom d’Israël. Donnez-vous ici tant soit peu de patience, mon cher lecteur, et j’espère que je ferai voir amplement l’un et l’autre en la Mère de Dieu ès traités suivants : savoir est qu’elle est le vrai Temple de la clémence (3) et l’autel que la miséricorde de Dieu a dressé en son Église pour les enfants de salut, ne plus ne moins qu’elle est le fléau et la massue des enfants de perdition qui s’opposent aux effets de sa rare débonnaireté et des infinies miséricordes de Dieu.

Enfin, David exhorte tout le monde (4) à mettre son affection à reconnaître les excellences de la cité Royale, à faire le département et le dénombrement de ses maisons pour en donner la connaissance à la postérité. Ô qui aurait l’esprit et la plume pour décrire les merveilles et les grandeurs de cette sainte cité ! ô qui pourrait faire voir la triple enceinte de murailles delà retenue des sentiments, de la garde du cœur et de la crainte de Dieu qu’elle avait, avec les tours de sa force, les créneaux et les tournelles de sa vigilance, les bastions et les boulevards de sa circonspection, les portes de sa modestie, les fossés de son humilité, les remparts de sa virginité, les avant-murs de sa tempérance ! Ô qui aurait le moyen de mesurer la largeur, la longueur et la droiture des rues de ses saintes inventions, de représenter le château de sa dévotion, le donjon de sa charité, le palais de sa justice, l’arsenal de sa patience, l’Hôtel-Dieu de sa miséricorde,

(1) Suscepimus, Deus, înisericordiam tuam in medio lempli tui secundum nomen tuum, etc. — (9.) Cap. XXIX. — (3) Tract, m fere loto, prascrtim c, VIII, tract, II, c. IX. — (4) Ponite corda vestra in virtute ejus, et distribuite domos ejus utenar- retis in progenie altéra.

les places publiques de sa libéralité, les académies de sa patience, les fontaines de ses douces et agréables paroles ! Ô qui pourrait faire entendre la police et les règlements de la cité du Seigneur des Vertus, la garde qui s’y faisait, et tous les exercices qui s’y pratiquaient ! Ô qui pourrait dignement parler de la grandeur et de l’excellence du Prince à qui elle appartient, de la magnificence de sa cour, de l’affection qu’il porte à ses sujets et de l’honneur qu’ilslui rendent réciproquement, de l’honnêteté des habitants, de la douceur de leur vie ; en un mot, de toute la sainteté de cette bienheureuse demeure ! Mais puisqu’il ne nous est pas possible d’y arriver, qu’il nous suffise de conclure avec David (1), que ce sera la demeure de notre Dieu en toute la durée des siècles, et de dire avec le Prophète Isaïe (2), que sur toutes ses portes, sur tous les lieux publics, sur les avenues des rues, sur les palais et les maisons particulières, partout on écrira : Au Seigneur, à l’honneur et à la gloire de qui cette ville a été bâtie !

(1) Quoniam hic est Deus, Deus noster in æternum, et in sæculum sæculi. — (2) Cap. XLIV.

### § IX. — Qu’elle est le monde de Dieu.

I. Je plains grandement la condition des anciens Philosophes et nommément des Platoniciens, qui ont eu des connaissances si relevées du monde et qui en ont connu de tant de sortes, sans avoir découvert celui qui leur eût donné l’entrée à un monde de saintes pensées et leur eût fait tenir le droit chemin de la vérité. Ils ont parlé du monde archétype ou exemplaire, qui est l’idée et le patron sur qui les autres ont été contretirés, qui est la beauté de toutes les beautés et le recueil de toutes les perfections possibles. Ils ont traité du monde intellectuel, qui est la nature Angélique qu’ils ont divisée en divers ordres, donnant à un chacun d’eux ses propres et différents offices. Ils ont dit des merveilles du monde élémentaire, qui comprend les cieux, les quatre éléments et les corps mixtes qui en sont bâtis. Bref, ils ont figuré un petit monde qu’ils ont dit être le raccourci des autres, où ils ont rencontré les perfections de tous les trois proprement imitées et industrieusement réduites. Mais ce qui me fait mal au cœur, c’est qu’ils n’ont point eu de connaissance de celui que nous devons rencontrer dans ce discours, dont la contemplation leur eût causé mille douceurs et non moins de profit. J’entends par ce monde, la glorieuse Vierge à qui, si je donne non-seulement le nom de monde, mais ce qui est beaucoup davantage, le nom de monde de Dieu, j’ai pour garant le dévot Saint Bernard (3), qui assure que le Père en compagnie du Fils prit possession d’elle et

— (3) Serm. de 15. Maria.

logea dans elle comme le Créateur dans l’univers, l’empereur dans son empire, le père de famille dans sa maison, le grand prêtre dans son temple, l’époux dans son lit nuptial ; et qu’au partir de là le Très-Haut la créa expressément pour lui être un monde propre et spécial. Saint Anastase le Sinaïte, Patriarche d’Antioche (1), avait dit longtemps devant lui que la plus ordinaire conversation du Sauveur était avec sa Bienheureuse Mère, comme avec celle qu’il tenait pour un monde entier et pour son monde particulier. Devant tous les deux, Saint Grégoire le Fait-Miracles (2) l’avait appelée une demeure égale au Ciel et à la terre. Mais l’auteur de l’œuvre imparfait sur Saint Matthieu n’a pu souffrir qu’on la fit seulement égale à notre grand monde ; elle, dis-je, qui a logé dans son sein celui que l’immensité des cieux n’avait pu enclore.

II. Les Saints Pères eussent cru trop peu faire de dire simplement que la Mère de Dieu fait un monde à part, s’ils n’eussent fortifié leur proposition par de très-fermes raisons. Saint Bernard, que j’ai peu auparavant allégué, en met les rapports en avant, disant qu’elle a été comme l’élément solide, fondée sur la justice et sur la sainteté ; qu’elle a été arrosée des eaux de la divine sagesse, rafraîchie de l’air des saints désirs, éclairée et échauffée du feu de la charité ; que Dieu a mis dans son âme, comme dans un firmament, le Soleil de la raison, la Lune de la science, les Étoiles de toutes sortes de vertus. Soleil, qui y produisait la lumière de la connaissance de Dieu ; Lune, qui avec les Étoiles éclairait la nuit de l’action. Saint Bonaventure (3) lui approprie ce mot de l’Ecclésiastique (1) : Qui sera celui qui mesurera la hauteur du Ciel, la largeur de la terre et la profondeur des abîmes ? et dit que tout cela appartient à Marie, qui est un Ciel par la pureté de sa vie, par la lumière de ses bons exemples et par les influences de son divin secours, mais spécialement parce qu’elle est le siège et le trône de Dieu à beaucoup meilleur titre que le Ciel même ; qu’elle est la terre très-fertile qui a porté le fruit de vie ; bref, qu’elle est un abîme sans fond de bonté et de miséricorde. Saint Germain, Patriarche de Constantinople (o), s’était déjà égayé sur la même conception, disant que tout ainsi que les étoiles sont comme les langues du Ciel, de même les bienfaits de la Vierge sont les voix qui publient ses grandeurs, que ne plus ne moins que nos corps ne se sauraient passer de respirer, ainsi nos âmes ne pourraient vivre sans la protection de Marie. Ils veulent dire tous tant qu’ils sont ce qu’Arnoud de Chartres, Abbé de Bonneval, a enseigné en termes exprès (Ô), que comme l’industrieuse abeille va suçant le

(1) Lib. III Hex. — (2) Orat. m île Aiinuulial. — (3) Spcculi B. Virg., c. i. — (4) Cap. i. — (5) Orat. de Dormit, IS. Virg. — (6) Tract, de Laudibus Virg.

i. 36

miel de toutes les fleurs du jardin, de même Dieu formant la très-sacrée Vierge a ramassé en elle tout ce qui était de plus excellent parmi les créatures. Diriez-vous pas que le Saint-Esprit ait pris plaisir à nous représenter ès proverbes la manière qu’il tint pour faire cette admirable cueillette ? Lors, dit la Sainte Vierge sous la figure de la sagesse (1), que Dieu tout-puissant mesurait les cieux et bornait l’étendue des abîmes, lorsqu’il suspendait l’air au-dessous du Ciel et qu’il balançait les eaux sur la terre, torsqu’il mettait les bords et les rivages autour de la mer et des rivières, leur défendant de passer outre, lorsqu’il jetait les fondements du plus bas et plus grossier élément, je me trouvais déjà près de lui, et ordonnais avec lui toutes choses. C’est-à-dire, ce grand Ouvrier ayant dès le commencement désigné de faire un monde entier en moi et de moi seule, et par conséquent de mettre en moi toutes les perfections qui peuvent convenir à une pure créature, à mesure que les autres passaient par son esprit, il faisait choix du plus beau et du meilleur qu’elles eussent, pour m’assortir de tout point. De sorte qu’il voulut que je fusse son trône comme les Cieux, incorruptible comme eux, réglée et compassée en mes mouvements comme eux ; que mon cœur fût plus capable pour y loger sa grâce que le sein de la mer et des abîmes ; que mon secours ne fût pas moins nécessaire aux mortels que l’air qu’ils respirent ; et que je n’arrêtasse avec moins de pouvoir les tempêtes qui se lèvent contre eux, que le sable et le rivage soutiennent la furie des ondes et des flots ; que je fusse te centre et le milieu de toutes choses mieux que la terre même : en un mot, que tout se trouvât en moi, mais sans comparaison plus excellent et plus épuré qu’en toutes ces pièces corruptibles et grossières.

III. L’Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte (2), lui lit un excellent discours sur ce sujet, disant qu’après que Dieu eut bâti le monde extérieur avec toutes les pièces dont il est composé, il vit qu’il lui en restait encore un autre à bâtir, qui serait voire- ment de moindre volume que le premier, mais au reste incomparablement plus grand en perfection et plus capable de causer à Dieu de la gloire, aux Anges de la joie, et aux hommes du profit. Ce fut la très-sacrée Vierge, en qui il abrégea tout ce qu’il avait fait en notre monde élémentaire. Car comme en ce grand tout il avait divisé la lumière des ténèbres, de même au petit monde il mit un entre-deux entre la nuit du péché qui couvrait généralement le reste des hommes et le beau jour de la grâce et de la sainteté dont il l’éclaira tout au commencement. Là, il alluma deux grands

(1) Prov. VIII. - »- (2) Serm. Angelici., e. V.

flambeaux, dont l’un était pour le jour et l’autre pour la nuit, ici il mit deux beaux astres dont l’un, qui était l’obéissance, devait réjouir Pieu, les Anges et les Saints : l’autre, à savoir la foi, était destiné à chasser des âmes ignorantes les ténèbres d’erreur et d’infidélité. Là, il attacha diverses étoiles comme autant de brillants, qui depuis ont toujours invariablement gardé leur cours et retenu leur première clarté, ici il donna diverses connaissances qui jamais n’interrompirent le train de leurs avancements continuels, ni ne perdirent un seul degré de leur extraordinaire lueur. Là, les oiseaux remplirent la région de l’air, et de leurs différents ramages firent un accord mélodieux pour réjouir le premier homme, qui était pour lors le seul habitant du Paradis terrestre : ici, les paroles de la Sainte Vierge admirablement concertées firent une harmonie qui ravit, le monde et fit descendre en terre toute la majesté du Paradis. Là, les animaux de la terre étaient nourris et substantés des fruits qu’elle produisit sans être travaillée ; ici, les hommes sont entretenus du fruit de vie, que la Sainte Vierge, qui a véritablement été la terre bénie, nous a porté sans être cultivée. Là, toutes les créatures furent douées de diverses qualités et vertus, chacune selon sa propre nature ; ici, une seule créature a reçu plus de propriétés et de qualités éminentes qu’il ne s’en retrouve en toutes les herbes du monde ès fleurs, ès arbres, ès fruits, ès pierres précieuses, ès métaux, ès éléments, ès astres, et en toutes les autres pièces de la nature.

IV. D’où il est aisé de conclure en premier lieu que dès lors Dieu faisait sans comparaison plus d’état du petit monde dont je viens de parler que du grand que nous admirons. Car le grand était fait pour périr un jour, au moins pour la plupart des pièces qui le composent : le petit devait être éternel en toutes ses parties. En celui-là il ne voulait rien qui ne fût matériel et naturel ; en celui-ci, quasi rien qui ne fût spirituefet surnaturel. Disons tout en un mot, il regardait celui-là comme le monde des animaux et à tout rompre le monde de l’homme ; et celui-ci comme le sien propre et particulier. En second lieu, que de toutes les pures créatures, dont la nature seconde de Dieu était comme enceinte dès le commencement du monde, celle qui la pressait davantage à enfanter des desseins éternels, était la Bienheureuse Vierge. Car après avoir prévu le désordre que le péché devait causer, le ravage qu’il devait faire de ses œuvres et le mépris de ses faveurs, possible eût-il étouffé ce premier projet dans le sein de ses divines idées, si son verbe incarné et la Bienheureuse Vierge sa Mère ne l’eussent en quelque façon contraint de passer outre et pressé d’enfanter ce qu’il avait conçu. D’où l’on voit en troisième lieu l’infinie obligation que nous avons à l’un et à l’autre, en qui et par qui nous subsistons clans les décrets et dans les volontés elticaces de Dieu. Que la mémoire de ces redevances ne vieillisse jamais dans nos cœurs, à peine de déchoir entièrement de toutes les espérances que nous pouvons à bon droit asseoir sur ce double fondement de notre salut.

### § X. — Qu’elle est le Trône de Dieu.

**t.** Les feux, les éclairs et les tonnerres que Saint Jean en son Apocalypse vit sortir du Trône de Dieu (1), seraient capables de m’épouvanter, si je ne considérais que ce Trône, c’est la Bienheureuse Vierge, et par conséquent que ces feux, ces éclairs et ces tonnerres sont des feux de charité, des éclairs de bonté et des tonnerres de réjouissance. Oui, que c’est la voix commune des anciens Pères, que la glorieuse Vierge est le Trône de Dieu. Elle est, dit Saint Germain, Patriarche de Constantinople (2), le Trône Chérubique, Trône d’une immense grandeur, Trône de feu, Trône relevé, Trône qui porte en son sein le Seigneur des armées. Elle est, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (3), le Trône Royal, le Saint des Saints, seul glorieux sur la terre, plus Saint que tout le reste après Dieu, Trône sur qui le Seigneur Jésus s’est reposé. Autant en dit après lui (4) le Bienheureux Clirysippus, prêtre de Jérusalem, sinon qu’il ajoute qu’il a été trouvé seul capable de porter le Saint des Saints. Elle est un trône qui ne cède en rien à celui des Chérubins, dit Hésychius (5). Elle le surpasse de beaucoup en éclat et en majesté, dit Saint Épiphane (6). Et c’est de quoi les Anges, les Archanges, les Principautés, les Puissances, les Trônes, les Dominations, les Chérubins, les Séraphins et généralement tous les Bienheureux Esprits demeurèrent ravis et confus, quand ils aperçurent que le Roi de la terre et du Ciel quittait le Trône des Chérubins pour en chosir un autre dans le sein de la Bienheureuse Vierge sa Mère.

II. Le Docteur Angélique remarque sur le trente-septième chapitre d’Isaïe, qu’entre tous les Bienheureux esprits, l’Écriture sainte donne principalement l’honneur à ceux de la plus haute hiérarchie, qui sont les Trônes, les Chérubins et les Séraphins, de servir de siège à la divine Majesté, et ce à raison de leurs excellentes qualités, c’est-à-dire du grand pouvoir des premiers, de la profonde science des seconds et de l’ardente charité des troisièmes. Il enseigne néanmoins ailleurs (7), après Saint Denys, au septième de la

(1) Cap. IV. — (2) Orat. de Nativit. B. Virg. — (3) Serm. de Annuntiat. — (4) Orat. de S. Maria Deipara. — (5) Orat. II de S. Deipara. — (6) Orat de S. Dei- para. — (7) I p., q. CVIII, art. 5 ad 6.

Céleste Hiérarchie, que parmi les autres, cette faveur est très-particulièrement accordée à ceux qui pour ce même sujet retiennent le nom de Trônes, et qu’elle leur convient en particulier par suite de ces quatre titres. Le premier est la hauteur du degré d’honneur auquel ils sont élevés, qui leur donne l’avantage d’apprendre immédiatement de Dieu les maximes d’État qui sont nécessaires pour le gouvernement du monde. Le second est la fermeté qu’ils ont par une adhésion particulière au souverain bien auquel ils sont si fortement attachés, qu’il est impossible de les en déprendre ni de les ébranler tant soit peu. Le troisième est le libre accès qu’ils ont au cabinet de Dieu et la grande familiarité dont il les honore, les faisant comme secrétaires de ses commandements, à ce que par leur entremise ils soient intimés aux autres Esprits qui sont inférieurs à eux. La quatrième est la promptitude et l’allégresse qu’ils témoignent à recevoir et à exécuter les divines ordonnances figurées par l’ouverture que le Trône a par en haut pour loger celui qui s’y veut placer.

III. Si pour convaincre que c’est à très-juste titre que la bienheureuse Vierge est appelée par les Saints Pères le trône de Dieu, il ne faut que faire paraître qu’elle possède toutes ces qualités en un très-excellent degré, il n’est pas besoin de se mettre en peine, attendu que la plupart des discours qui ont été faits jusqu’ici, servent de preuve à cette proposition. Car, quel pouvoir y a-t-il qui puisse être comparé à celui de la Reine du Ciel**, à** qui Dieu même a donné un droit naturel et irrévocable sur son Fils ? Quelle sagesse semblable à celle de la Mère de la Sapience incréée, qui a puisé dans la vive source de toute science d’autant plus de connaissance, que le titre de Reine Mère et de Reine régnante qu’elle porte, est relevé par-dessus celui des esprits servants, que Saint Paul donne à toutes les bienheureuses intelligences ? Quelle charité peut-on égaler à celle de la Mère d’amour, qui a porté neuf mois entiers le Dieu d’amour dans ses entrailles, et qui jamais n’a abandonné, l’espace de trente-quatre ans, la fournaise de charité ? Quelle hauteur de mérites, de sainteté, d’excellence et de gloire y a-t-il qui approche à celle de la Mère de Dieu ? C’est voirement un prodige, mais c’est le prodige des prodiges, dit Saint Jean Damascène (1), qu’une femme passe les Chérubins, qu’elle devance les Séraphins et qu’elle soit placée immédiatement au-dessous de Dieu, voire qu’elle soit le Trône de Dieu. Quelle fermeté y a-t-il qui tienne bon près de la sienne, et quelle assurance ne tremble devant la souveraine majesté de Dieu, devant qui elle seule tient bon, comme celle qui commande partout où s’étend l’Empire

(1) Orat. V de Nativit. Virg.

de son Fils ? Quelle familiarité trouvera-t-on qui mérite le nom de laveur si elle entre en comparaison avec celle de l’Épouse sans pair, sans qui rien n’est fait au ciel, ni en la terre, et qui a la communication de tout ce qui se traite dans le plus auguste conclave de la très-adorable Trinité ? Bref, qu’y a -t-il au monde de plus souple à toutes les volontés de Dieu, que celle qui n’eut jamais de cœur ni de mouvement que pour les embrasser et pour s’y porter plus vite que le pas ? Autant qu’il y a de qualités, autant faudrait-il de discours, si ce qui en a été dit ne me dispensait suffisamment d’en dire davantage. Mais je veux que tous tes privilèges que je viens de raconter puissent être communiqués aux bienheureux esprits, au moins avec quelque proportion, si faut-il avouer que celui de la Mère de Dieu, pour lequel elle a mérité d’une très-spéciale manière d’être le Trône de la divinité, lui est tellement propre et particulier, qu’il ne peut être attribué à nulle autre pure créature.

fV. Jamais les Docteurs hébreux n’ont mieux rencontré à mon goût, que lorsqu’ils ont dit (c’est l’invention du Rabbin Éliézer) que du trône de Dieu par le moyen de dix canaux, qu’ils appellent Sephirotz, sortent toutes les vertus et les ‘salutaires influences qui sont répandues sur la terre, soit par les Anges, soit par les Cieux ou par les Astres et les Étoiles. Aussi, n’est-il rien de plus véritable que ce que nous apprenons des saints Docteurs, que toutes les douceurs du Ciel et tous les bienfaits de Dieu qui sont départis aux hommes, sont premièrement reçus clans le trône de sa Majesté, qui est la bienheureuse Vierge, comme dans un réservoir de faveurs et de grâces, d’où ils sont envoyés ici-bas par dix grands tuyaux, qui sont les dix qualités bienfaisantes de la même Vierge, c’est à savoir le titre de Mère de Dieu, celui de réparatrice du monde, de médiatrice des hommes, de gouvernante de l’univers, de protectrice des Chrétiens, de générale des finances du Sauveur, de maîtresse de l’Église, de défense des siens, d’asile des pécheurs et de Mère de miséricorde ; titres qui seront plus amplement déclarés ès traités suivants. Vérité qu’ils ont tellement tenue pour indubitable, cpie quelques-uns d’entre eux l’ont étendue même à toutes les faveurs que Dieu a accordées aux hommes dès le commencement du monde. Saint Bernardin, qui ne cède à nul autre où il est question d’avancer l’honneur de sa bonne Mère, dit clairement (1) que si Dieu suspendit son bras justicier après la faute du premier homme, qui avait mérité d’être réduit à néant, ce fut en considération de la Mère de son bien-aimé Fils, pour l’amour de laquelle il fit grâce à

(1) T. II, Serm. i.XI.

ce premier transgresseur et à toute sa postérité. Il passe bien plus avant, et dit que s’il délivra Noé du déluge, Abraham des mains du Roi Codorlaomor, Isaac des menées d’Ismaël, Jacob de la fureur d’Ésaû ; s’il retira son peuple de la captivité d’Égypte, s’il le garantit des eaux de la mer Rouge et de la violence des Nations qu’il fallut attaquer à la sortie du désert, ce fut autant d’effets de la faveur de la très-sacrée Vierge ; bref, l’univers lui a l’obligation spéciale de toutes les délivrances, de tous les secours et de toutes les grâces qui ont été octroyées au monde, avant même qu’elle y vînt et beaucoup plus depuis sa naissance.

V. Je me sens pressé de finir ici, puisqu’aussi bien ne vois-je nul moyen de passer outre ; ce sera néanmoins après avoir prié la souveraine bonté, qui a tant fait pour une sienne créature, de nous accorder le sentiment de toutes ces merveilles, tel qu’elle veut que nous l’ayons pour sa gloire, pour notre bien et pour l’honneur de celle (qui est l’honneur de la terre et du ciel.

### § XI. — Qu’elle est le char triomphal de la gloire de Dieu.

Je tiens cette pensée du bienheureux Saint Grégoire le Fait- Miracles, qui après avoir représenté le char de triomphe que le Prophète Ézéchiel vit, et qu’il décrit au premier chapitre de sa prophétie, adressant son discours à la glorieuse Vierge., lui parle en cette manière (1) : Il est clair, ô Sainte Vierge, qu’alors le Prophète apercevait en figure sous ces ombres mystiques votre bien-aimé Fils, que vous n’eussiez jamais pu porter, si vous n’eussiez été éclatante en gloire et en vertus. Les paroles de ce grave et ancien Docteur donneront entrée à ce discours, auquel je tâcherai de figurer le plus nettement qu’il me sera possible, l’admirable vision du Prophète, et après l’avoir étalée, de faire l’application de toutes ses pièces à la Mère de Dieu.

Description du Carrosse de la gloire de Dieu, que -vit Ézéchiel.

Le Prophète dit donc qu’étant au milieu des captifs, sur le bord du fleuve Cobar, il vit en esprit un tourbillon de vent qui se leva du côté d’Aquilon, et aussitôt après une nuée fort épaisse, au milieu de laquelle il aperçut un étrange spectacle. Ce fut le Carrosse de la Majesté de Dieu, admirable en tout son équipage. Car il était porté sur quatre grandes roues faites d’autant d’Hyacinthes ou de

(1) Orat. de Annuntiat.

Chrysolithes, dont chacune était double, ou pour mieux dire, entrecoupée d’une autre roue à deux angles droits en forme de croix, comme nous le voyons ès deux colures d’une sphère, qui est ce que le Prophète veut signifier, lorsqu’il dit qu’une roue était dedans l’autre. Elles étaient toutes d’une même hauteur, d’une même façon et marchaient toutes de même pas, selon qu’elles étaient gouvernées par les Chérubins, poussées par l’esprit intérieur qui les animait et conduites par les yeux clairvoyants dont elles étaient éclairées de toutes parts. À côté de ces roues étaient quatre Chérubins, c’est-à- dire, chacun à côté de la sienne. L’Écriture les appelle des animaux, d’autant qu’ils avaient la figure ou au moins les têtes des divers animaux. Car chacun d’eux avait sur le milieu des épaules une tête d’homme surmontée d’une tête d’Aigle, ainsi que nous voyons ès timbres des armoiries. De dessus les mêmes épaules sortait aussi, du côté droit de la tête de l’homme, une tête de lion, et du côté gauche une tête de bœuf. De sorte que la principale tête qui était posée droi- tement sur le milieu du corps, et qui regardait du côté vers lequel tout le corps était tourné, c’était la tête d’homme. Aussi avaient-ils un corps humain depuis la tête jusqu’en bas, excepté que leurs pieds ressemblaient à ceux d’un jeune taureau, et qu’ils avaient chacun quatre ailes, dont deux étaient modestement pliées pour couvrir le bas du corps ; les deux autres étaient étendues pour voler et pour fendre l’air ; ce qu’ils faisaient avec tant de force et de roi- deur, que l’on eût dit que c’était quelque torrent tombant d’en haut sur des rochers, ou bien la rencontre de deux armées, où l’on n’entend que fanfare de trompettes, son de tambours, cliquctis d’armes, froissis de lances, tonnerre de canons, hennissements de chevaux et outrage de combattants, bruit qui ne pouvait être apaisé que par la voix de celui qui était assis sur le Firmament ; mais dès qu’il avait fait le holà, incontinent tout s’arrêtait. Ces mystérieux animaux étaient embrasés comme des charbons ardents, et leurs corps bleu- taient ne plus ne moins que le fer chaud qu’on vient de tirer de la fournaise. Sur leurs têtes on voyait un ciel de cristal plus luisant que le Firmament, et parsemé de mille belles étoiles, au-dessus duquel était posé un siège tut d’un gros saphir, qui était le trône du Roi de gloire, dont le corps semblait être de bronze allumé, tant il était rouge de feu : aussi paraissait-il avoir une fournaise au dedans de la poitrine. Il était entouré d’une grande lumière, dans laquelle les rayons réfléchis de son visage, du corps des animaux, des roues du ciel et du trône faisaient un mélange de couleurs apparentes, fort semblables à celles de l’arc-en-ciel. Devant lui il y avait un brasier de charbons allumés dans un grand réchaud en forme d’encensoir. Et tout ce train marchait avec une vitesse incroyable contre la sainte Cité, sans s’arrêter ou détourner tant soit peu. Voilà quant à la figure extérieure ; entrons maintenant dans l’intérieur des mystères.

La Sainte Vierge est le Char de la gloire de Dieu.

III. Il ne faut qu’ouvrir le livre du Prophète Êzéchiel, pour y apprendre que ce que nous venons de contempler n’était autre que le Carrosse ou le Char triomphal de la gloire de Dieu (1). Et bien qu’il soit plus particulièrement décrit en ce lieu qu’en nul autre, néanmoins quiconque feuilletera les sacrés cahiers, et nommément le Psaume soixante-sept (2) et septante-six (3), le premier chapitre des Cantiques (4), le troisième d’Habacuc (5) et quelques autres endroits, trouvera que Dieu y est représenté ainsi qu’un grand Empereur qui marche en arroi de triomphe et de magnificence, après avoir mis en déroute ses ennemis. En effet, incontinent qu’il eut remporté la victoire tant signalée sur Pharaon, Roi d’Égypte, et qu’il l’eut enseveli dans les eaux, il fit voir à Moïse sur le mont Sina le char de son triomphe, qu’il lui commanda de contretirer, et d’en garder le portrait dans le Sanctuaire, ainsi que nous lisons au chapitre vingt-cinquième de l’Exode. Car que l’Arche de l’Alliance lut le char de la gloire et du triomphe de Dieu, outre que c’est l’avis des saints Docteurs, il est aisé de le montrer premièrement par la ligure de la même Arche, qui était portée sur quatre pommes dorées comme sur quatre roues, entourées de Chérubins, comme des premiers Capitaines et des principaux instruments des conquêtes de Dieu portant les marques de la victoire qu’il avait gagnée, et les armes du Prince victorieux, et surtout honorée de la Majesté du triomphateur séant sur le Propitiatoire, ne plus ne moins que sur la chaire d’i- . voire. En après par ce qui est rapporté au premier des Paralipomè- nes (6), où il est dit que le Roi Salomon mit au Temple des Chérubins, faisant comme un char à quatre roues pour y laisser une ressemblance de l’Arche, qui jadis était gardée au Tabernacle de Moïse. Ce qu’étant ainsi, j’ai grande occasion de dire que parmi tout ce que nous rencontrons au-dessous de Dieu, il n’est rien que nous puissions avec plus de sujet appeler le Carrosse de sa gloire et de ses triomphes que la très-glorieuse Vierge. Car si nous voulons suivre la conception du grand Thaumaturge, que j’ai tout au commence-

(1) Cap. u. — (2) Currus Dei decem millibus multiplex. — (3) Vox tonitrui tua in rota. — (4) Eijuitatui mco assimilavi te. •— (5) Quis aseendit super equos tuos. — (6) Cap, XXVIII, V. 18.

ment alléguée, elle a été seule qui a mérité de porter le Roi de gloire incarné, l’unique triomphateur du monde et des puissances infernales. Que s’il est question de passer outre, nous trouverons qu’elle a toujours été le principal instrument des victoires du grand conquérant du ciel, comme je ferai voir amplement au second Traité. Et pour surcroit de raison, ce qui me persuade entièrement qu’elle mérite mieux que nul autre d’être nommée le Char de la gloire de Dieu, c’est qu’entre toutes les créatures il n’y en a point qui ait porté la gloire de Dieu plus avant qu’elle, ni qui ait davantage étendu les bornes de l’Empire de sa Majesté. Ce qui est si véritable, que Saint Bernardin le Siennois (1) a tranché court, et dit que sion venait à mettre en un bloc le tribut de gloire que Dieu reçoit de ses créatures, on verrait à l’œil que ce qui lui revient des actions et des excellences de Marie seule, passe tout ce qu’il retire des autres ensemble.

Les quatre roues du Cliar mystérieux.

IV. .Mais pour entrer plus avant dans les particularités de notre Carrosse mystique, je pourrais dire que les quatre roues représentent le mouvement rapide et continuel avec lequel l’âme de la Bienheureuse Vierge était portée aux actions où il s’agissait de la gloire de Dieu ; quasi à la même façon que l’ancien Démocrite enseignait que Dieu n’était autre chose qu’un esprit enfermé dans un cercle de feu, montrant par là que la nature divine est dans un perpétuel mouvement de saintes actions. J’aurais encore droit de les prendre pour les principaux dons du Saint-Esprit, qui la portaient avec une vitesse nonpareille à tous les exercices de charité et de dévotion. Quant à la figure, elles étaient l’une dans l’autre pour montrer, dit Saint Ambroise (2), qu’es Saints (disons en la glorieuse Vierge) toutes les actions étaient de même mesure, et que la vie bienheureuse dont elle jouit à présent, était déjà comme enfermée dans la vie vertueuse qu’elle menait ici-bas. Elles marchaient toutes également selon le branle qu’elles recevaient des Chérubins, et de l’esprit intérieur qui les mouvait, et toujours s’avançaient sans reculer en arrière, ou aller à quartier, pour signifier que la Sainte Vierge ne s’est jamais arrêtée, ou amusée tant soit peu ; mais que toujours elle s’est avancée à grands pas devers Jérusalem la céleste, dès qu’une fois elle a reçu le premier mouvement du Saint-Esprit et de la grâce divine, qui était comme l’esprit, lequel vivifiait sa bienheureuse âme. Elles étaient faites d’hyacinthes, ou de chrysolithes, pour autant que les

(1) T. I, Serm. LXI, art. 6, c. IV. — (2) Lib. III de Virg.

actions de cette très-pure Vierge étaient célestes, et illuminées de rais dorés d’une très-fine charité. Elles étaient tout à l’entour semées d’yeux, comme d’autant d’escarboucles, qui y étaient les vrais symboles de sa vigilance et de la circonspection dont elle usait en toutes choses.

Les quatre Chérubins.

V. Les quatre Chérubins qui conduisaient le char seront, s’il vous plait, les bienheureux Esprits, qui avaient un soin très-particulier de la glorieuse Vierge, tandis qu’elle roulait cette vie mortelle, ou, si vous voulez, les quatre Ëvangélistes, qui ont été comme les Carrossiers du Carrosse de la gloire du Fils et de la Mère ensemble. Si vous l’aimez mieux, ce seront les principaux états de l’Église, celui des Prophètes, des Apôtres et des Ëvangélistes représenté par l’Aigle ; celui des Ëvèques, des Prélats et des Docteurs, figuré par l’homme ; celui des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges, marqué par le bœuf, qui est destiné au sacrifice ; et celui des Empereurs, des Dois et des autres Princes protecteurs de l’Église, crayonné par le Lion, qui est le Roi des animaux : états, qui tous suivent et accompagnent par honneur le char de la gloire de Dieu, et qui tous méritent le nom de Séraphins, puisqu’ils en ont les propriétés. Ils volent avec deux ailes, qui sont la foi et la science, dont le son étonne l’univers et se fait ouïr jusqu’aux derniers coins de la terre ; avec les deux autres ils couvrent la sagesse humaine, qui est en éclipse devant celle de Dieu. Ils vont comme des éclairs étincelants, d’autant que la lueur de leur doctrine et de leur vie exemplaire se fait connaître et admirer partout, fis sont tout yeux et tout lumières, d’autant, dit Saint Macaire l’Alexandrin (1), que l’âme qui s’approche de Dieu, et qui est éclairée de la gloire de sa beauté, devient toute clairvoyante et toute rayonnante, chassant loin de soi les ténèbres et l’obscurité. Enfui, si vous l’agréez, ce seront les quatre Vertus Cardinales de la bienheureuse Vierge, qui jamais ne l’ont abandonnée, ou bien les quatre principales qualités do la divine Providence, dont sans cesse elle était régie.

a On peut dire encore que le nombre de quatre étant parfait, il représente tous les Saints qui ont annoncé, établi et acquis le règne de Jésus et de Marie (2). »

(1) Homil. i. — (2) La R. Mère de Blémur.

Le Ciel de cristal. — Le feu.

VI. Le Ciel (le cristal qui brille de mille beaux diamants, sur lequel le Sauveur du monde a posé son trône, peut être pris pour la hauteur et pour la majesté du Roi du Ciel, ou bien pour sa dignité royale, ou pour la puissance qu’il a reçue de son père, ou vraiment pour la gloire de son triomphe. Le l’eu qui va devant lui, est une marque de sa divinité au jugement de toutes les Nations du monde et de tous les Écrivains tant profanes que sacrés.

Roi qui est sur le Carrosse.

VII. Finalement le Prince triomphant qui est porté sur ce Carrosse, n’est autre que le Verbe Incarné, dont l’éclat est si grand, et la gloire si extraordinaire, qu’il ressemble au métal flambant. Voyez-vous dans son sein ce l’eu d’amour et cette fournaise de la divinité, qu’on ne saurait éteindre ? Remarquez-vous que ses prés qui sont ses affections, sont tout embrasés de charité ? Apercevez-vous l’arc-en-ciel qui est autour de son trône, figure de la clémence, avec laquelle il est venu à nous, non pour effrayer l’univers, mais pour être glorifié par les doux effets de son infinie miséricorde ?

VIII. Ô le Carrosse et le Carrossier d’Israël, dirai-je volontiers, et avec bien plus de sujet que ne faisait jadis le Prophète Élisée ? Ô Carrosse plus luisant que le cristal, plus brillant que le firmament, plus saint que tous les autels du monde, plus relevé que l’Empyrée. Ô Carrosse mille fois heureux pour avoir eu l’honneur de porter le Roi de gloire, et de contenir celui que le Ciel ne peut enfermer ! Ô Carrosse bien plus admirable que celui d’Élie, qui n’avez pas été employé à transporter un homme mortel en quelque région inconnue, mais qui avez servi pour apporter du ciel en terre un Dieu immortel pour le faire converser parmi nous ! Ô Carrosse, qui êtes le lit d’honneur de toutes les belles âmes qui passent du séjour de misère à la demeure du bonheur éternel, recevez-nous, s’il vous plaît, à la fin de notre carrière, pour nous rendre dans le sein de l’immortalité. Ô Carrossier, qui gouvernez le char de l’univers avec les rênes de votre secrète, mais infaillible Providence ! ô Carrossier, qui avez mené le Carrosse de votre gloire, votre Bienheureuse Mère, par des voies incompréhensibles aux hommes et aux Anges ! ô Carrossier, ès mains de qui sont nos fortunes et nos vies, tout le bien que nous pouvons espérer, daignez nous recevoir au nombre de ceux que votre amoureuse conduite fait passerait travers des diverses rencontres de cette vie, pour les acheminer au lieu où vous êtes vu et adoré avec le Père et avec le Saint-Esprit sans aucun terme de durée.

### § XII. — Qu’elle est la Couronne de tous les Saints.

I. Je sais bien que c’est l’un des titres que l’Église donne au Roi de gloire Incarné, mais aussi je n’ignore pas que c’est une chose ordinaire à la très-sacrée Vierge en qualité de Mère, d’Épouse et de Reine régnante, de jouir des titres et des privilèges du Roi son Époux et son Fils, d’ailleurs je me sens autorisé de plusieurs des Saints Pères qui l’ont honorée de ce nom. Saint Éphrem, en un discours qu’il a t’ait à sa louange, l’appelle la Couronne des Vierges et de tous les Saints. Saint Bernard in le Siennois la nomme (1) la Gloire et la Couronne des Justes. Saint Bonaventure, expliquant (2) ces paroles du Roi-Prophète (3) : Vous bénirez la Couronne de l’année de votre bénignité, remarque que nous pouvons distinguer trois sortes d’années bien différentes entre elles. La première, c’est l’année de patience, la seconde est celle de justice et la troisième de bénignité. La première est pour ceux qui sont exercés en ce monde, la seconde pour ceux qui sont châtiés en l’autre, et la troisième pour ceux qui sont récompensés dans le Ciel. La première est composée de jours et de nuits, la seconde a une continuelle nuit sans jour, et la troisième un jour continuel sans nuit. Les jours et les nuits de la première année sont les bons et les mauvais qui parfournissent la course de leur pèlerinage mortel ; les nuits sans jours de la seconde sont les pécheurs qui sont tourmentés au centre de la terre ; les jours sans nuits de la troisième sont les justes qui sont récompensés là-haut. En la première, les bons et les mauvais sont éprouvés pêle-mêle ; en la seconde, les mauvais séparés des bons sont pour jamais suppliciés ; en la troisième, les bons retirés de la compagnie des mauvais sont éternellement couronnés. Et c’est de cette troisième année de douceur et de bénignité que la Bienheureuse Vierge est la Couronne : je dis la Couronne de tous les jours de cette année, pour autant qu’elle est la Couronne de tous les Saints dont cette année est composée. Car ne plus ne moins que la Couronne se met sur la tête du vainqueur, de même la Vierge est sur latètede tous les Saints, d’autant qu’elle est plus relevée en grâce et en gloire que tous tant qu’ils sont. Et jaçoit qu’à proprement parler, le Sauveur soit la plus haute et la plus éclatante de toutes les Couronnes des Saints, néanmoins Marie est leur

(1) T. II, Serm. li, art. 2, c. n. — (2) Speculi B. Virg., c. XII. — (3) Psal. LXIV. Benedices corona ; anni benignilatis ture.

seconde Couronne, posée immédiatement au-dessous de son Fils. Tout cela est de Saint Bonaventure.

Deux principales significations de la Couronne.

B. Or, pour traiter ce sujet comme il convient, je désirerais que l’on prit garde que de tout temps la Couronne a été employée pour signifier deux choses principalement : c’est à savoir, l’honneur et la jouissance. Du premier j’entends ce qui est couché au cinquième des Lamentations de Jérémie (1), où le Roi Josias est appelé la Couronne de la tête d’Israël, et pareillement les autres endroits où il est dit (2) que la sagesse et l’expérience sont la Couronne des vieillards, que les enfants sont la Couronne de leurs pères, et les pères réciproquement de leurs enfants (3) ; que la femme soigneuse est la Couronne de son mari (1), et que les gens de bien seront comme autant de Couronnes et de bracelets ès mains de Dieu (S). Au second je rapporte les Couronnes d’or, dont la face du Temple fut ornée, lorsque Judas le Machabéen (6) fit célébrer avec une solennité nonpareille la dédicace de l’autel nouveau qu’il avait l’ait dresser ; et généralement toutes les Couronnes dont les anciens se servaient parmi les jeux et parmi les festins, tant publics que particuliers. Ce que j’ai bien voulu remarquer pour donner pied à ce discours, auquel je dois faire voir qu’à ce double titre la Mère de Dieu est appelée la Couronne de tous les Saints, c’est-à-dire pour autant qu’elle est ensemble l’honneur d’eux tous et la réjouissance de la Sainte Cité.

La Sainte Vierge est l’honneur du ciel et des Saiuls.

III. Je dis qu’elle en est l’honneur, et je le dis après le Sauveur, par qui elle est appelée la gloire des Anges et de tous les Saints, ainsi que nous apprenons des Bévélations de Sainte Brigitte. L’Ange qui instruisait cette bienheureuse veuve lui déclara un jour comment Dieu, après avoir précipité aux enfers les esprits apostats, et avoir confirmé en grâce et en gloire les autres qui avaient persévéré en son service, il fit voir à ceux-ci des merveilles dans le miroir de sa divine face. Car il leur découvrit le principe de toutes choses et le souverain être, de qui ils tiennent la sagesse, l’adresse, la force et toutes les autres bonnes qualités qu’ils possèdent. En outre il les

(1) Cecidit corona capitis nostri. — (2) Eccl. XXV. Corona sontim multa peritia. —

Prov. XVII. Corona senum iilii eorum, et Corona filiorum patres eorum. —

Proverb. XII. Mulier diligens Corona viri. — (5) Isa. LXII. Eris corona gloriue in manu Domini, et Diadema regni in manu Bei tui. — (6) I. Machab. m.

assura que les sièges, que la désobéissance des rebelles’avait désolés, seraient un jour remplis par l’obéissance des hommes. Après cela il leur lit prendre garde à un trône qui était élevé par-dessus tous les leurs d’une distance presque infinie : de sorte qu’il leur sembla quasi impossible qu’il y en eût un autre plus proche du trône de sa Majesté que celui-là, et quant et quant il leur fit entendre que ce siège était préparé à la bienheureuse Mère du Verbe incarné. À même temps ils aperçurent sur ce même siège une Couronne si luisante, qu’ils connurent qu’après le Roi des Rois, qui est l’honneur et la gloire du ciel, il n’y avait rien de quoi le Paradis reçût plus de splendeur et de beauté que de cette Couronne, et de celle sur la tête de qui elle devait être posée. De manière qu’il leur fut avis que la gloire qui revenait à Dieu, pour les avoir créés, étant comparée avec celle qu’il recevait de cette noble créature, n’était qu’une bluette de feu en comparaison du Soleil. De quoi ils ressentirent tant de joie, qu’elle obscurcit toute celle que la souvenance de leur propre création leur pouvait avoir causée.

Une autre fois le même Ange fit voir à cette Sainte le Trône de Dieu tout environné de couronnes, entre lesquelles il y en avait trois, dont sa Majesté semblait recevoir plus d’honneur et de satisfaction que de toutes les autres. La première était la puissance, avec laquelle il avait créé les Anges en un état de grâce et de beauté, d’où ils étaient déchus par leur propre faute. La seconde de la bonté, avec laquelle il avait produit l’homme en l’état d’innocence, d’où il fut bientôt débouté, tant par sa désobéissance, que par l’artifice de Satan. Et jaçoit que l’un et l’autre eût été fait pour la gloire de Dieu, et que tous deux se fussent dévoyés de la fin à laquelle ils avaient été destinés ; ce néanmoins elle connaissait clairement que leur disgrâce ne ternissait en rien le lustre de la puissance ni de la bonté de Dieu, et quand bien en quelque chose il eût été obscurci, que la troisième Couronne, qui était l’infinie sagesse avec laquelle Dieu avait préparé la bienheureuse Vierge pour restaurer les ruines des autres, avait tant d’éclat et de splendeur qu’elle pouvait réparer tout ce déchet.

Ces couronnes m’en remettent une quatrième en mémoire qui fut montrée à la même Sainte (1), si toutefois c’en fut une autre, ou pour mieux dire, la même plus distinctement représentée. Elle voyait la mère de Dieu couverte d’une robe de drap d’or plus luisante que le Soleil, sur laquelle il y avait un grand manteau bleu tout parsemé d’étoiles. Ses cheveux étaient e’pars sur les épaules, et sa

(1) Lib. « Hevel., c. XXXI.

tête était ornée d’une com’onne impériale à sept beaux lis, entremêlés d’autant de pierres précieuses. Lors Saint Jean-Baptiste, qui était près de la sainte veuve, lui lit entendre que la robe de drap d’or marquait l’ardente charité de la Vierge ; le manteau bleu, l’estime qu’elle avait toujours faite des choses célestes et le mépris des périssables ; les sept lis, son humilité, sa crainte filiale, son obéissance, sa patience, sa constance, sa douceur et sa miséricorde ; les sept pierres précieuses, le pouvoir d’excellence qui lui a été communiqué, et qui contient en éminence les vertus et les qualités de toutes les créatures ; l’incomparable pureté, qui la rend uniquement aimable au Roi du ciel, admirable aux hommes et aux Anges, et épouvantable aux démons ; la nonpareille beauté de laquelle Dieu est incessamment glorifié là-haut, et les bienheureux sans cesse réjouis ; sa merveilleuse sagesse, qui ne donne pas moins de lueur aux Saints, que le Soleil aux pierres précieuses qu’il frappe avec ses rayons ; sa force incomparable, qui peut abattre en un moment tout ce qui s’oppose à ses desseins, et élever tout ce qu’elle juge digne d’honneur ; sa grande clarté, qui est comme une source de lumière, laquelle s’épand tout le long du Paradis ; bref, la plénitude de la joie, dont sa bienheureuse âme est tellement remplie qu’elle regorge sur tous les amis de Dieu. Est-ce pas donc à juste titre que le grand Patriarche de Constantinople l’appelle la Couronne de grâce et le Diadème de beauté (1) ?

VI. Mais, qui serait celui qui pourrait dignement représenter l’éclat et la gloire que tout le ciel reçoit de ce chef-d’œuvre de gloire ? Il le faudrait avoir vu pour en dire quelque chose ; encore crois-je que l’admiration ferait perdre la parole à qui aurait joui de ce bonheur. Non, la Couronne chargée de pierres ne donne pas plus de grâce à la tête royale, que la Vierge cause d’honneur et de beauté à chacun des bienheureux. Non, le Soleil n’est rien aux étoiles à comparaison de ce qu’elle est aux Saints. Non, la Lune n’est pas si glorieuse quand elle marche au milieu des astres, lors d’une nuit claire et sereine, que la Mère de Dieu parait admirable et pleine de majesté au milieu des Saints, qui sont autant de pierreries de sa Couronne Royale. Oui, que les Saints sont comme autant de pierreries enchâssées clans la Couronne de la Reine du ciel. Car si jadis le bienheureux Siméon Salus, lorsqu’il avait l’âme sur le boni des lèvres, fut invité par un Ange d’aller recevoir de Dieu, non une couronne, mais autant de couronnes cpi’il avait mis d’âmes au chemin du salut éternel, que devons-nous croire de la Mère de Dieu,

(1) S. **Germanus,** Orat. île Nativit. B. Virg.

qui a ouvert le Paradis à tous ceux que le Sauveur a rachetés de son précieux sang ? Le Saint Abbé Rupert triomphe quand il approprie (1) à la Mère de tous les enfants de salut les paroles de l’Époux ès Cantiques (2) : Venez du Mont Liban, mon Épouse et ma Bien- Aiinée, venez du Mont Liban ; car vous devez être couronnée du sommet d’Amana, des cimes de Sanir et de Hermon, des spelonques des Lions et des retraites des Léopards. Au jugement de ce grand homme, c’est autant que s’il lui disait : Les Royaumes de ce monde sont autant de montagnes, mais de montagnes qui ont servi de repaire et de retraite aux Lions et aux Léopards, c’est-à-dire aux démons et aux puissances du monde, qui n’ont rien cédé en fierté ni en cruauté à ces animaux carnassiers. Néanmoins c’est de la pointe de ces rochers que votre Couronne doit être enrichie, d’autant que par le moyen de la créance qu’ils auront en celui que vous avez porté dans vos sacrés flancs, ils seront changés en pierres précieuses et en vrais diamants du Paradis. Leur conversion sera votre Couronne, de sorte que vous serez au Ciel la Reine des Saints, et en la terre la Reine de tous les Royaumes de l’univers. Et partout où l’on chantera du Roi de gloire, votre très-honoré Fils, ce que David en chantait (3) : qu’il a été couronné de gloire et d’honneur et établi sur toutes les œuvres de mains de sa Majesté, l’on publiera pareillement que vous êtes la Mère et l’Épouse de ce Roi couronné, et par conséquent la Reine du Ciel et de tous les Royaumes qui lui sont sujets. En cette considération les Rois et les Empereurs mettront leurs couronnes à vos pieds, et vous consacreront leurs palais et leurs États, cessant par ce moyen d’être rce qu’ils étaient, c’est-à-dire des grottes de Lions et des antres de Léopards.

La Bienheureuse Vierge est la joie des Saints.

VII. Si la B. Vierge est la Couronne des Saints pour en être l’honneur et la gloire, elle ne l’est pas moins pour en être la douceur et la réjouissance. C’est à quoi visait le B. Martyr Méthodius (1), lorsqu’il l’appelait notre joie ineffable ; à quoi pensait Saint Grégoire de Nazianze (5), quand il la nommait l’allégresse des hommes ; Saint Éphrem (6), la récréation des Saints et l’excellent ornement des Hiérarchies célestes ; Saint Ildefonse, l’ineffable récompense des Bienheureux, que les plus apparents du peuple de Dieu considèrent incessamment, sans se pouvoir contenter de la voir ; Saint

(1) Lib. III in Cant. — (1) Gap. IV. — (3) Psalm. vtu — (4) Orat. in Hypapante. •— (5) Tragœd. de Christo patiente. — (6) Orat. de Landidus Virg.

I. 37

Bonaventure (1), le soulas, la joie et le souverain bien des citoyens du Ciel après Dieu. C’est ce qui mouvait Saint lldefonse (2), Saint Anselme (3), Sophronius (4), Pierre Dainien (5), Saint Bernard, et tout plein d’autres à dire (6), que le jour de l’entrée de la glorieuse Vierge au Ciel combla de joie les demeures du Paradis, et que les sentiments de cette réjouissance nonpareille passèrent jusqu’à l’Église militante, qui en renouvelle annuellement la mémoire ; qu’alors le Sauveur du monde dressa son tabernacle au beau milieu du Soleil, et qu’il s’y fit voir à tous ceux de sa maison plus joyeux et plus content que n’est l’Époux dans son lit nuptial ; qu’alors le Ciel reçut un astre nouveau, et une recrue de contentement inexplicable. C’est ce qui faisait dire à Saint Bonaventure (7) que ce n’est pas un des moindres privilèges de la Mère de Dieu, qu’après son bien-aimé Fils et après la très-auguste Trinité, elle soit l’objet de la plus grande réjouissance des Bienheureux au Ciel ; au dévot Césa- rius (8), que tout ainsi qu’entre les créatures, il n’y a rien de pareil en sainteté, en dignité et en excellence à Marie, de même de tous les contentements que les Saints perçoivent au Ciel, au-dessous de la jouissance de Dieu, il n’y en a point qui approche de celui qui leur est causé par la présence et par la vue de la Reine des Anges ; et au docte François de Mairon, appelé de son temps le docteur illuminé, que l’Étoile matinière qui est promise aux vainqueurs, au second chapitre de l’Apocalypse, n’est autre que la vue de la très-bénite face de la Sainte Vierge (9). « C’est le petit Soleil toujours suivi et fortifié du grand, et placé très-avantageusement au Armement de la gloire, où les âmes saintes les contemplent à leur aise (10). »

VIII. À ouïr parler le Prophète Isaïe (11), l’on dirait qu’il est venu du Paradis pour décrire la magnificence de la maison de Dieu ; aussi, au partir de là, Je mot le plus fort et le plus attrayant qu’il ait, c’est celui-ci : Ils verront de leurs yeux le Roi en son triomphe et en sa parfaite beauté ; Dieu même, au sixième des Nombres, prescrivant à Aaron et à ses enfants la formule avec laquelle ils devaient bénir le peuple, ne trouve point de plus agréable souhait que celui-ci : Que le Seigneur vous montre sa face, qu’il vous remplisse de ses bénédictions, et qu’il tourne devers vous son visage. Au contraire, le même Prophète Isaïe (12), poursuivant l’impie qui profane les lieux

(1) Lib. de Virginitate Marise. — (2) Ildefons., Serm. il de Assumpt. — (3)S. An- selmus, de Excellentia Virg., c. vin. — (4) In Cantico : Te Matrem Dei laudamus. — (5) Damianus, Serm. de Assumpt. — (6) In Litaniis. — (7) Speculi B. Virg., c. XVI.

(8) Lib. VII Exempl., c. ï. — (9) Serm. de Creatione anima ; Virginis. — (10) La R. Mère de Blémur, — (11) Cap. XIII. Regem in decore suo videbunt oculi ejue,

(12) Cap, XX.

les plus saints, ne dit rien de plus pressant que ceci : Arrière l’impie 1 que jamais il ne soit admis à voir la glorieuse l’ace de Dieu. À vrai dire, c’est ce qui fait le Paradis, que la vue de cette adorable face ; c’est là que les Saints trouvent le comble de leurs souhaits, et plus ils la contemplent, plus ils ont de, désir de la contempler ; je l’avoue, c’est la souveraine félicité des Saints, dont si une seule goutte pouvait tomber dans les enfers, elle en ferait incontinent un Paradis. Si est-ce que notre grand Dieu, après avoir tout donné, se donnant soi-même, a encore voulu montrer hors de soi un trait de sa grandeur, mettant au milieu du Ciel deux brillants et deux visages si accomplis (j’entends ceux de la très-sacrée humanité du Verbe et de la 13. Vierge), que la seule vue de ces deux objets dérobe les Bienheureux à eux-mêmes, et leur met clans l âme un oubli de toute autre beauté créée.

Comme l’on apporta au Boi Louis XI (1) le portrait de l’Infante Jeanne, Princesse de Portugal, qu’il demandait à femme, pour Charles son Dauphin, aussitôt qu’il fut déployé, il se jeta à deux genoux, adorant l’infinie Majesté de Dieu, qui avait tant honoré ses jours, que d’y faire naître une si parfaite image de sa souveraine beauté. Et moi, j’ai connu un Seigneur de qualité, lequel ayant vu l’Annoncide de Florence, disait depuis fort souvent, que l’une des Choses qui lui rendait la pensée de l’enfer insupportable, était d’être à jamais privé de la vue de celle dont la seule peinture lui avait emporté le cœur. Que si le portrait d’une créature périssable, ou, pour mieux dire, celui d’une mortelle beauté, a tant de pouvoir sur nos esprits, que sera-ce de l’original, dont tous les peintres du monde, ne sauraient représenter le moindre attrait ? C’est un grand mot de dire à quelqu’un, cpie jamais il ne verra la face de Dieu ; c’est le seul mot qui comprend tout ce qui peut abîmer une âme dans un gouffre de regret et de désespoir. De moi, je confesse que je 11e sais à quoi je me résoudrais, si j’étais le malheureux sur qui tomberait ce coup de carreau. Encore, ne veux-je pas aller si haut qu’on me dît seulement : Jamais, au grand jamais, tu ne verras l’agréable face de la Mère de Dieu ; je proteste que, dès lors, je haïrais ma vie autant que l’enfer, et qu’il n’y aurait chose quelconque qui fût capable d’étan- cher mes larmes, ni de modérer mes sanglots. J’abandonnerais mon cœur aux soupirs, et au fin fond de quelque antre ténébreux, je sacrifierais le reste de mes jours aux plus cuisants de tous les déplaisirs.

Se trouverait-il point ici quelque pécheur endurci, qui prêtât l’oreille à mes craintes, et qui considérât profondément que par

(1) Vasconcellus, in Joann.

aventure ce malheur lui pend à l’oreille ? Penses-tu point à ceci, esprit profane, qui t’es donné en proie à l’incontinence, qui suis le vent des vanités passagères, qui vis sur la terre ni plus ni moins que s’il n’y avait point de Paradis ? Considères-tu point que si tu poursuis tes erres, jamais, non jamais, tu ne verras la Mère de Dieu en son triomphe, et qu’il te faudra dire un éternel adieu à celle de qui un seul clin d’œil réjouit le Ciel, à la Mère de douceur, à l’objet le plus aimable qui soit au-dessous de Dieu, pour lequel contempler une seule fois, il faudrait mépriser sa vie avec tous ses contentements ? Il me souvient d’avoir lu (1) qu’un certain Clerc, fort affectionné à la B. Vierge, fut épris d’un si ardent désir de la voir, qu’il ne cessait ni jour ni nuit de l’importuner de lui faire voir sa beauté, dont il avait ouï dire tant de merveilles. À la fin, elle lui accorde sa requête, à la charge qu’après l’avoir vue, il perdrait les deux yeux qui auraient eu ce contentement. Néanmoins, la Sainte Vierge ne fut pas si rigoureuse en son endroit ; elle se contenta de le priver d’un œil seulement. Ce qui lui donna courage de la presser une autre fois de la même faveur, au péril de celui qui lui restait. Mais la Sainte Vierge ayant pour la seconde fois appointé sa requête, lui rendit l’œil qu’il avait perdu, au lieu de lui ôter les deux. Il est vrai que tous les dons qui viennent du Ciel sont précieux, et qu’ils ne peuvent assez être prisés : si me semble-t-il toutefois, que si un pareil bonheur m’avait été octroyé, je tiendrais à faveur de ne plus ouvrir les yeux du corps, jusqu’à ce qu’il me fût permis de la voir pour une bonne fois au Ciel, sans crainte de jamais la perdre de vue, et de jouir des vrais et solides contentements qu’elle cause là-haut à tous les Bienheureux.

XI. Car encore faut-il que je dise ce mot, et que je mette lin à ce discours par une chose très-digne de mémoire, qui arriva à la B. Gertrude (2). Comme elle assistait à Vêpres, une veille de l’Assomption, à mesure qu’on chantait l’Antienne Tota pulchra es, c’est-à-dire vous êtes toute belle, elle vit le Sauveur qui tenait étroitement serrée sa Bienheureuse Mère dans ses sacrés embrassements, et lui sembla que les mêmes paroles qui étaient chantées au Chœur, sortaient du cœur du Roi de gloire, à dessein de ramentevoir à sa bonne Mère les douces et innocentes caresses qu’elle avait autrefois reçues de lui, lorsqu’il l’accolait si tendrement avec ses petites mains, et, comme il est probable, se conjouissait avec elle de sa rare beauté, avec les mêmes paroles du Cantique d’amour. Elle voyait aussi que de ce divin cœur, comme d’une fournaise allumée, sortait

(1) Spcculi exemplorum., dist. VIII, § 69, — (2) Lib. IV Revel., c. xux.

un million d’Étoiles, lesquelles bluettaient autour de la très-sacrée Vierge, et lui donnaient une grâce extraordinaire, et que plusieurs d’elles tombaient sur le pavé du Ciel, qui étaient recueillies par les Bienheureux avec une merveilleuse allégresse. Le cœur de cette Sainte tressaillait d’aise, lorsqu’elle considérait les Saints, tenant entre leurs mains ces Étoiles, et s’étonnant de leur beauté, avec des sentiments extrêmes de douceur et avec mille bénédictions, qu’ils donnaient au Fils et à la Mère. Car alors, tous ensemble chantaient le Responsoire : Quæ est ita ? après lequel le Sauveur commençait le Verset : Ista est speciosa ; et lors, il était avis à Sainte Gertrude que le cœur du Prince d’amour était comme un instrument mélodieux, et que le Saint-Esprit jouait dessus, d’où naissait un concert si doux et si harmonieux, qu’il serait impossible de l’imaginer. Dieu voulait parla faire entendre à cette belle âme que les Saints du Paradis reçoivent des joies et des consolations indicibles de la gloire surabondante de leur Princesse et de leur Mère.

XII. Ô quand sera-ce que nous aurons le bonheur de voir ces merveilles et de jouir de ces douceurs ? Mais qui sait si nous serons du nombre de ceux qui en auront l’obligation éternelle au Fils et à la Mère ? Je le veux espérer de votre bonté, Sainte Mère de miséricorde, et ose bien, après tant de faveurs qui font que je vous sois immortellement obligé, me promettre cette-ci, comme la couronne des autres, d’être par votre moyen reçu en la compagnie de ceux qui par un spécial devoir seront employés à chanter à jamais vos louanges.

## CHAPITRE XIV.

Des obligations que nous ayons par tous ces titres d’aimer, d’honorer et de servir la Mère de Dieu.

Comme j’ai protesté dès le commencement de ne vouloir rechercher en ce premier traité d’autres excellences ni d’autres grandeurs de la Mère de Dieu, que celles qui la regardent tant seulement sans ne toucher point encore à celles que notre intérêt nous rend en quelque façon plus agréables, aussi ne veux-je pas sortir de ces limites en ce dernier chapitre, qui n’est destiné sinon à recueillir les obligations que nous avons par tous ces titres, de l’aimer, de l’honorer et de la servir,

### § I. — Des obligations que nous avons de l’aimer.

Je ne suis pas maintenant en l’humeur d’amasser des considérations pour faire aimer la Sainte Vierge. J’aime mieux que l’esprit humain donne liberté à ses souhaits et qu’il me dise quel objet d’amour il saurait désirer en une pure créature, qui ne se rencontre en elle en perfection. Car s’il demande de la beauté, qu’il lui souvienne que nous l’avons par ci-devant (1) considérée comme la plus agréable qui fût entre les fdles de Jérusalem, et que nous avons admiré son visage divin comme le siège de toutes les grâces. S’il veut un riche naturel, qu’il sache que la Mère de Dieu en est l’idée et le modèle : de quoi je ne veux autre preuve que ce que nous avons appris de la bouche des Saints Docteurs lorsque nous étions sur ce sujet (2). S’il se délecte aux fruits qui naissent d’un bel esprit comme d’un bon arbre, qu’il lise ce que j’en ai mis en avant en son lieu (3), et il rencontrera de quoi aimer cordialement celle que Dieu a si libéralement partagée. Si sa volonté est attirée par la vertu comme par un puissant aimant, il ne tiendra qu’à lui d’apprendre, par le peu que j’en ai touché (4), que la vertu de cette Darne vole par-dessus l’ordinaire plus haut que l’aigle royal ne fait par-dessus les petits oisillons : mais spécialement qu’il y a de quoi admirer sa rare humilité, son extrême pureté, sa douceur, son affabilité et la grandeur de son courage qui semble emporter le prix parmi les plus aimables vertus. Demande-t-il de la noblesse (5) ? celle de la très-sacrée Vierge (je parle de la temporelle) est aussi pleine d’honneur et de gloire que jamais il y en ait eu, et quant à la spirituelle, c’est une chose assurée que l’alliance qu’elle a avec les trois personnes de la très-lionorable Trinité dont j’ai discouru ci-dessus (6), la relève indici- blement au-dessus de tout ce qui est créé. Que s’il a peur d’être surpris et qu’il veuille suivre l’exemple des autres, il verra passer devant soi ce qui a été déplus excellent en tous les siècles, et remarquera tous les plus grands esprits du monde tellement affectionnés à l’aimer, que le plus grand regret qu’ils aient c’est de l’affectionner trop peu. Que peut - on désirer davantage ?

### § II. — Des obligations que nous avons de l’honorer.

Mais que dites-vous de l’invention que le désir de paraître fournit à un des plus ambitieux esprits que l’histoire nous ait marqué ? C’est

(1) Cnp. VI. — (2) Ibid. — (3) lbkl. — :4) Cap. X. — (5) Cap. VI, § 1. — (6) Cap. I, IV, V.

Aman, vrai ballon de superbe, lequel (1) prétendant se pousser au plus haut faite d’honneur tout d’un coup, conseilla au Roi Assuérus de revêtir delà pourpre royale celui qu’il voulait honorer, lui mettre le Diadème en tête et le Sceptre en main, le monter sur le cheval de pas du Roi et le faire conduire par la bride au premier prince de la cour, criant à haute voix par les carrefours de la ville que tel honneur méritait celui que le Roi désirait honorer. Il est vrai que l’ambition l’aveugla cruellement, lui faisant présumer de son mérite jusqu’à se persuader qu’il était l’unique à qui Assuérus voulût faire tant de faveur ; mais il ne se mécompta pas au jugement qu’il fit, mesurant le vrai honneur à l’estime que le souverain fait d’une personne, et se persuadant qu’il est raisonnable que tout le monde respecte celui à qui il communique les marques de la royauté. Si on me dit que le prince se peut tromper et faire preuve de ses bonnes grâces plus par inclination que par mérite, je le veux, mais à tout le moins faut-il confesser que nous devons ce respect au jugement que Dieu, qui est l’infaillible sagesse, fait d’une personne que nous la tenions digne d’honneur, lorsqu’il l’honore lui-même. C’est la maxime où je me tiens pour me persuader entièrement qu’il n’y a nulle sorte d’honneur que la Mère de Dieu ne mérite ; car puisque Dieu, qui est la première règle de toute équité, l’a tellement honorée qu’il lui a réservé de toute éternité la première place et la plus honorable condition entre les pures créatures ; qu’il l’a élevée jusqu’à son alliance où se trouve le plus haut point de grandeur qui puisse être imaginé ; qu’il a partagé avec elle l’avantage dont il se glorifiait d’avoir pour Fils un Dieu consubstantiel et égal à lui ; qu’il a versé en elle sans mesure les grâces et les faveurs qu’il a départies aux autres selon l’ordre de sa bonté ; qu’il l’a préservée seule de la corruption générale de toute sa race pour la faire connaître comme la rose entre les épines ; qu’il a posé sur sa tête la Couronne Royale et a mis en ses mains le pouvoir de disposer de tout ce qui est en son domaine, qu’est-ce que nous pouvons alléguer pour faire refus de l’honorer ? Faut-il pas avoir un front d’acier et une âme de marbre pour n’être touché de l’autorité de Dieu même ? Et lorsque nous viendrons à considérer que non-seulement il l’a voulu honorer personnellement, mais que de plus il a donné le commandement exprès à tout ce cpii est créé d’en faire autant, et que nous verrons les princes du ciel se mettre en devoir de lui témoigner toute soumission, la vénérable antiquité avec toutes les premières tètes du monde et la noblesse de tous les siècles s’abaisser devant elle, tous les Ordres

(1) Esther, c. V, VI.

universellement la reconnaître et la publier Dame du ciel et de la terre, toutes les nations et les provinces faire à l’envi les unes des autres à qui lui rendra plus de devoir : pourrons-nous présumer que Dieu se soit mépris en publiant cette loi, ou blâmer la fidèle obéissance que tous les peuples lui rendent ? Conclusion : Qu’il faut avoir perdu tout jugement pour ne soumettre pas le sien à celui de Dieu, et tout sentiment d’humanité pour refuser l’hommage qui est dû à celle que nous appelons à juste titre la Fille du Père et la Mère du Fils, l’Épouse du Saint-Esprit, la merveille de la nature, le prodige de grâce, l’abîme de gloire, le centre des œuvres de Dieu, le but de ses desseins, l’image de ses perfections, la Douairière du ciel, la dispensatrice des faveurs de Dieu, seule belle, seule sans tache, seule sainte, seule de tous points agréable à celui qui a mis son cœur en elle ? À l’un et à l’autre, soit honneur et gloire ès siècles des siècles.

### § III. — Des obligations que nous avons de la servir.

Servir ? Pourquoi non ? puisqu’elle le mérite, que la raison le commande, que les Anges le font, que les hommes s’y étudient, et que Dieu même ne le dédaigne pas ? Oui qu’elle le mérite, et il me semble que douze chapitres entiers (pie j’ai employés à la preuve de cette vérité auraient bien peu avancé, s’ils ne l’avaient persuadé à ceux qui ont pris le loisir de les lire. Oui que la raison le commande, puisqu’elle le mérite, et que Dieu, qui est la première règle de la droite raison, le veut ainsi. Or qu’il le veuille, nous en avons des témoignages péremptoires entant de merveilles qu’il a faites, l’espace de quinze cents ans, pour échauffer nos cœurs au service de cette Dame. Que les Saints Anges s’y emploient, les histoires en font foi ; et si nous avions les yeux épurés, nous verrions avec quel respect ils sont là-haut devant elle, attendant un clin d’œil, un mouvement de sa main, et quelque démonstration de son bon plaisir, pour se porter à l’exécution de ses commandements plus vite que le pas. Quant aux hommes de bonne volonté, nous les avons peu auparavant considérés, au travers d’une petite raison qui nous éclairait, et les avons remarqués en tous les quartiers du monde, faisant leur possible, non-seulement pour [la servir, mais encore pour la faire servir à tous les autres. Peut-on aller plus avant en cette matière, que de dire que Dieu même s’est abaissé jusqu’à la servir, et qu’il s’en est acquitté avec une joie et avec une promptitude toute divine ? À vous en soit l’honneur et la gloire, ès siècles des siècles, à Dieu de souveraine Majesté, pour nous avoir fourni tant de belles inventions et de moyens d’honorer et de servir celle qui a choisi le nom de votre très-humble esclave, pour son premier titre d’honneur, et spécialement pour avoir daigné vous ravaler jusque-là, que de nous donner l’exemple en votre propre personne, de l’honorer et de la servir. Pour avoir le moyen de suivre les traces de mon Seigneur et démon Maître, je souhaiterais, ô Sainte ; Dame, un cœur tout tel que celui que demandait jadis le jeune Roi Salomon, qui fût plus large que les bords de l’une et de l’autre mer, et plus capable que le Ciel Empirée, et le voudrais pouvoir employer selon toute son étendue à vous aimer, à vous honorer et à vous servir ; à faute de quoi je me prosterne à vos pieds, en toute humilité, et vous présente de cœur et d’affection tous les honneurs et les ‘services qui vous ont été rendus dès le commencement du monde par les Bienheureux Esprits, par tous les descendants du premier homme, par tous ceux que vous avez plus tendrement chéris, et qui ont fait plus particulière profession de vous aimer et de vous honorer, et surtout les actions d’infini mérite, que votre très-aimé et très-honoré Fils a employées à cet effet. Je vous offre toutes les manières imaginables de service que vous pouvez agréer, et désirerais de vous les pouvoir rendre moi seul. Recevez ce petit service de la main et du cœur de l’un de vos plus obligés enfants ; et à ce qu’il vous soit agréable, mettez le cœur qui vous le présente en l’état que vous le désirez.

# COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE DE DIEU — SECOND TRAITÉ.

Comme jamais il n’y eut chef qui fût plus digne de porter le diadème après la Sagesse Incarnée que celui de la Reine du Ciel, ainsi ne faut-il pas s’imaginer qu’une seule Couronne puisse égaler la grandeur de ses mérites. Celle que jusqu’ici nous avons contemplée et dont nous avons admiré l’étoffe et la façon, n’est que la Couronne d’ExcELLENCE qui lui convient en qualité de Mère de Dieu, sans être rapportée particulièrement à nous. Désormais j’en aperçois une seconde que le même titre d’honneur lui a acquise et qui ne lui donne pas moins de lustre qu’elle nous présage de bonheur. C’est la Couronne de Pouvoir où nous sont représentées les grandeurs du Pouvoir qu’elle a reçu de Dieu sur toute l’Église ; c’est-à-dire premièrement sur le Sauveur et le Rédempteur de nos âmes qui en est le chef glorieux, par suite du chef sur tout son corps mystique, lequel n’est autre que l’Église, suivant ce qui est écrit au vingt-quatrième de l’Êcclésiastique, où elle dit que son pouvoir est sur Jérusalem. J’attribue à un particulier bonheur que cette couronne, à peu près du dessin que j’en avais, ait été apportée du Ciel et montrée à la Bienheureuse Sainte Mechtilde, Vierge consacrée à Dieu dès son enfance, sœur de Sainte Gertrude, non moins d’esprit que de sang, qui vivait il y a environ trois cents ans. Car comme elle assistait un jour à la Sainte Messe, Notre-Dame (1) lui apparut ayant sur sa tête une riche Couronne, dont tous les fleurons penchaient contre terre, et sur ses épaules un manteau Royal tout brodé de

(1) Lib. I Gratiæ spirituals, c. VI.

Couronnes semblables à celle qu’elle portait sur sa tête, dont l’une avait pour devise la joie des Saints, l’autre le soulagement des misérables, la troisième le refuge des pauvres, et ainsi des autres. Sur ces couronnes comme sur un excellent modèle, j’en ai dressé une dont je crois que la beauté ravira les esprits des Anges et des hommes. Ce qu’elle aura de plus considérable sera douze beaux fleurons renversés, c’est-à-dire douze grandeurs de Pouvoir toutes rapportées au bien et au contentement des enfants de l’Église. Je me figure que l’intérêt que nous avons à ces passe-droits de la Mère de Dieu nous en rendra la connaissance plus agréable. En tout cas, nous y rencontrerons de très-puissants motifs pour nous affectionner à l’aimer, à l’honorer et à la servir.

## DISCOURS FONDAMENTAL DU SECOND TRAITÉ.

## CHAPITRE PREMIER.

Que la Sainte Vierge a été créée seulement à l’occasion et pour l’amour le Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu’autrement elle n’eût jamais été.

Que sans le péché d’Adam, le Verbe divin jamais ne se fût incarné.

Ce discours ne peut subsister sans que je présuppose la doctrine qui de tout temps a été la mieux reçue dans les écoles de la théologie, qui est avouée de l’angélique Docteur (1), appuyée de l’autorité des Saints Pères, fondée sur l’Écriture Sainte, et confirmée par la raison ; savoir est qu’ autant qu’il nous est loisible de porter jugement des desseins du ciel, parce que Dieu même l’a daigné révéler, jamais le Verbe éternel ne se fût incarné, au moins en vertu de l’arrêt que Dieu avait fait dès le commencement de l’envoyer en terre, si le péché du premier homme n’y eût donné occasion. Car, à votre avis, de qui pourrions-nous espérer plus d’éclaircissement sur ce sujet que du même Verbe incarné, lequel rendant compte de sa commission en Saint Luc dix-neuvième, assure que le Fils de l’homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu ? Et en Saint Jean troisième, ne dit-il pas que jusque-là Dieu a chéri le monde que de lui donner son Fils unique pour empêcher que tous ceux qui croiraient en lui ne périssent, et pour leur donner la vie éternelle ? Parole fidèle, dit Saint Paul (2), et cligne d’être reçue avec les plus doux sentiments de notre cœur, que Jésus-Christ soit descendu dit ciel en terre pour le salut des pécheurs. Autant en lisons^nous en tout plein d’autres endroits que je ne veux pas multiplier, et que Saint Augustin, l’Aigle des beaux esprits, rapportant et examinant (3), confesse qu’il est pleinement convaincu que le Sauveur n’est venu pour autre fin en ce monde, n’a pris l’habit de serviteur, et ne s’est l’ait obéissant jusqu’à la croix, que pour rendre avec cet artifice de miséricorde la vie aux membres dont il est le chef, pour délivrer les captifs, et pour éclairer les aveugles.

II. Quoi ! le symbole de Nicée ne se fait-il pas assez entendre,

(1) III p., q. I, art. 3. — (2) I. Timoth. i. — (3) Lis. I de Peccatorum meritis et remissione, e. XXVI et XXVII.

quand il dit qu’il est descendu du ciel en terre pour notre salut’ ? Et le grand Aréopagite (1) ne dit-il pas qu’il n’est venu sinon pour relever la nature humaine déchue des promesses divines ? Le martyr Saint Irénée (2) ne maintient-il pas ouvertement que s’il n’y eût point eu d’hommes à racheter, le Verbe divin jamais ne se fût fait homme ? L’ancien Origène (3) n’assure-t-il pas que si le péché ne fût entré au monde, jamais le Fils de Dieu ne se fût fait Agneau pour être immolé, mais qu’il fût demeuré tout tel qu’il était au commencement auprès de son Père ? Ces paroles ne sont-elles pas pressantes, non-seulement pour exclure l’état passible de Notre-Seigneur, le péché n’étant pas, mais encore pour rejeter absolument toute autre condition qu’il eût pu choisir hors de celle qui lui convenait par le droit de sa naissance éternelle ? Le grand Saint Athanase (4) parle-t-il moins clairement que les autres, lorsqu’il dit que si la bonté de celui qui s’est fait homme est publiée, la cause en est incontinent rendue ; que la nécessité de l’homme a devancé la nativité temporelle de Dieu, et que, sans une semblable occasion, jamais nous ne l’eussions vu revêtu de notre chair ? Quel autre sentiment nous veut donner la Sainte Église, lorsqu’elle chante avec tant de douceur, que le péché qui a été effacé par la mort de Notre-Seigneur était tout à fait nécessaire ? Car quelle nécessité y pouvait-il avoir d’un si mauvais fruit que le péché, sinon afin qu’il servit d’occasion au Roi de Gloire pour le faire descendre du ciel en terre ? Quel état ne devons-nous pas faire des sages avis de Saint Grégoire de Nazianze (o), de Saint Ambroise (6), de Saint Augustin (7), de Saint Grégoire le Grand (8), de Saint Léon (9), de Saint Thomas (10), et avec lui de la meilleure partie des Docteurs Scholasti- ques, qui tous enseignent et prêchent le même ? De quel poids doit être en ce sujet, comme en tout autre, la considération de Saint Grégoire de Nysse (11), lequel rendant la raison pourquoi le Sauveur ne vint qu’après quelques milliers d’années, il dit qu’il fallait que le péché que l’ennemi avait semé et multiplié germât auparavant, et que le mal qu’il causait lût reconnu, afin que Dieu venant du ciel mit la cognée à la racine, et qu’il renversât tout d’un coup le tronc, les branches et les fruits ? Car si, le péché mis à part, le Fils de Dieu n’eût pas laissé d’épouser notre nature pour découvrir par ce moyenla grandeur de son amour, et pour nous servir de maître et d’exemple,

(1) De Cœl. Hierar., c. m. — (2) Lib V, c. XIV. — (3) Itom. XXIV in Numéros. — (4) Serm, m contra Arianos. — (5) Orat. de Nativit. — (6) Orat. de Incarnutionis dominica ; sacram., c. VI. — (7) Serm. vin de Verbis Apost. — (8) In lib. III Re- gum, lib. IV, c. i. — (9) Serm. III de Pentecost. — (10) III p., q. I, art. 3. — (11) Orat. de Nativitate Salvatoris.

était-il pas très-convenable qu’il vint dès le commencement du monde, afin que les siècles ne fassent point privés de la lumière de sa céleste doctrine ? De plus, quelle apparence de s’aller cacher dans un petit coin de la Judée, puisque, ne plus ne moins qu’un beau Soleil, il devait plutôt jeter de tous côtés les agréables rayons de ses divins attraits ? Je sais bien que, sans me départir de la vérité catholique, je ne puis nier qu’il ne soit encore venu pour les raisons que je viens de toucher ; c’est-à-dire pour nous enseigner par sa parole, et pour nous guider par ses exemples ; mais aussi je n’ignore pas que ces mêmes raisons n’ont été que les accessoires du principal motif qui l’a tiré du ciel, et que, celui-là manquant, les autres n’eussent jamais eu sur lui tant de pouvoir.

C’est la cause pourquoi l’Écriture Sainte, en mille endroits, fait trophée du témoignage de l’incompréhensible bonté de Dieu, lequel est descendu du ciel pour ses ennemis, et est mort pour ceux qui ne devaient attendre de lui autre chose que la mort. La voici, la voici, dit le Disciple bien-aimé (1), la pierre de touche, et la vraie marque de la dilection de notre Dieu, qu’il ait envoyé son Fils unique en ce monde pour nous rendre la vie que nous avions perdue. Ce sont, au dire de Saint Paul (2), les trésors de la bonté et de la gloire de Dieu (3). C’est la débonnaireté inexplicable qu’il va si hautement louant en l’Épitre qu’il adresse à Tite, son disciple, quand il dit qu’elle a paru (4) ne plus ne moins qu’une lumière inespérée qui se découvre au pauvre passant, lequel se trouve surpris au milieu d’un bois pendant l’obscurité de la nuit. C’est ce que les Anges publient, ce que les Saints admirent, ce que les Séraphins adorent ; c’est le sujet des plus excellents panégyriques qui se chanteront là-haut tant que la mémoire de ce bienfait durera, c’est-à-dire aussi longtemps qu’il y aura un Dieu incarné, et des hommes sauvés par son moyen.

Que la Sainte Vierge n’eût jamais été, si le Verbe divin ne se fût Incarné. Ire Raison.

Cette vérité présupposée, je passe outre, et dis que tout ainsi que si le péché ne fût intervenu, jamais le Verbe divin n’eût pris notre nature, au moins en vertu de l’arrêt éternel qui nous a été manifesté ; de même, s’il n’y eût point eu de Jésus-Christ, il n’y eût non plus eu de Marie, et que jamais elle n’eût été autrement qu’au nombre des créatures possibles. Je tire la première raison de cette vérité de l’autorité de l’Écriture et des Saints Pères, qui enseignent qu’elle a été faite expressément pour servir au Verbe incarné, ainsi

(1) I. Joann. IV. — (2) Rom. IX. — (9) Coloss. I. — (4) Cap. i. Apparuit humani- tatis Salvatoris nostri, etc.

qu’il appert par les paroles du huitième chapitre des Proverbes, que l’Église approprie à la Sainte Vierge, où il est dit que le Seigneur l’a créée le commencement de ses voies par ses voies (1). Car il faut avouer que si elles ont quelque poids en tant qu’elles sont attribuées à la Sainte Vierge, il faut de nécessité confesser que le principal dessein que Dieu a eu en la création de Marie, c’a été pour s’en servir au rétablissement de ses œuvres, ainsi que j’ai dit en passant au précédent traité (2), et que je ferai voir à loisir le long de celui-ci ; c’est-à-dire pour le service et pour l’assistance de celui qui devait être le grand ouvrier de notre réparation. D’où je conclus que la principale cause de la création venant à manquer, jamais la terre n’eût eu le bonheur de jouir de sa désirable présence. Et jaçoit que mon dessein ne soit pas de faire grande instance sur le mot de créer et de création, que le Saint-Esprit n’a pas employé sans sujet à ce passage, néanmoins, attendu que les Saints Pères en ont si souvent usé lorsqu’il a été question de la production de la Vierge, je confesse que je me sens pressé de croire qu’ils y ont reconnu quelque particulière force, et qu’ils ont cru que la Mère de Dieu n’avait pas été tirée de la chair d’Aclam le pécheur, mais que, par un arrêt postérieur à la prévision de sa chute, elle avait été désignée et faite expressément pour le Verbe incarné. Le bienheureux Proclus, l’un des Pères qui défendirent si courageusement l’honneur de la Vierge au Concile d’Éphèse, se servit de cette parole en une oraison de la Nativité du Sauveur qu’il récita au même Concile, et dit, parlant de Notre-Seigneur, que celle qu’il avait créée sans tache ne le pouvait souiller en lui communiquant notre nature. Saint Isidore, en son Missel Mozambique en la Fête de l’Assomption, dit de même que Dieu l’avait créée si pure, qu’il pouvait librement passer par elle, sans offenser la rare pureté qu’il lui avait donnée. Saint Anselme (3) use indifféremment des mots de Conception et de Création, lorsqu’il est question de la Vierge. La Sainte Église, parlant à elle, lui clit (4) qu’elle a allaité de ses sacrées mamelles celui par qui elle a été Créée. Mais je ne trouve rien de si pressant à ce propos qu’un mot de Saint Bernard, qui n’a pas été mis fortuitement en avant, mais de propos délibéré, et par une étude particulière. Car ayant dit (a) cpie celui cpii avait fait l’homme, se voulant faire homme lui-même, il devait choisir entre toutes les femmes une mère qui lui fût très-agréable, et sortable à sa qualité ; comme s’il n’eût point parié correctement, il se reprend incontinent en ces termes : Que dis-je qu’il

(1) Dominus creavit me initium viarum suarum. — (2) Cap. h. — (3) Hom. II de Conceptioue, eitata a Joaim. Bachono in IV, d. 11, q. III, art. 2. — (4) Qui te creavit, provide lactasti sacro ubere. — (5) Uom. I in Missus.

la devait choisir ? disons mieux, il la devait créer de nouveau. De vrai, il n’était nullement convenable à la majesté de celui qui naissait d’elle que ce fût un vieux dessin réformé, et comme une maison renouvelée et appropriée aux usages du Verbe incarné : la raison requérait qu’elle fût faite par une expresse ordonnance de Dieu, pour une si noble fin tant seulement. Ainsi l’a entendu le Concile de Bâle (1), lorsqu’il a dit que le Fils du Père l’avait bâtie pour lui servir de mère ici-bas. Le dévot Idiot (2) dit encore plus précisément qu’elle a été faite afin que Dieu demeurât en elle, comme dans son temple. Et pourquoi Marie eût-elle été créée, dit Saint fiphrem (3), s’il n’y devait point avoir de Dieu incarné ? Il m’est avis que Saint Jean Damascène a une particulière grâce, lorsqu’il lui parle en cette sorte (4) : Votre vie passe les lois de la nature, non tant pour votre propre considération (car vous n’avez pas été faite pour vous-même) que pour le regard de celui pour qui vous l’avez reçue, afin de servir au salut du inonde et au dessein éternel de l’Incarnation du Verbe divin, et de notre déification.

IIe Raison.

V. La seconde preuve se prend de ce que les Saints Pères disent unanimement que la Sainte Vierge a été créée pour être opposée à la première femme, pour réparer les ruines qu’elle avait faites, et pour aider à bâtir un monde nouveau. Je les produirai plus bas (o) à bandes entières ; pour maintenant je me contente d’en alléguer deux tant seulement. Le premier est l’humble Idiot, lequel en sa contemplation de la Sainte Vierge, lui adresse ces belles paroles (6) : Ô très-heureuse Vierge, vous êtes le chef-d’œuvre du grand ouvrier de l’univers, après celui qui à été admirablement uni à notre nature, d’autant que vous avez été faite pour réformer le premier ouvrage de ses mains, qui s’était gâté par sa faute. Car au commencement, ce grand Maître, désireux de le remettre en état, jeta premièrement les yeux sur la nature Angélique, et il vit qu’elle était en partie déchue : après, il considéra la nôtre, et la trouva toute corrompue ; bref, jusqu’à celle qui est purement corporelle, le péché de l’homme avait tout infecté. Ce qui lui fit prendre la résolution de vous créer, ô Vierge très-sainte, à ce que par le moyen de votre très-béni fruit, la nature Angélique fût réparée, la nôtre fût renouvelée, et celle qui est au-dessous de nous, fût délivrée de la servitude où

(1) Sess. LVIII. Ipsam fabricavit filius Dei Patri, ut esset mater ejus in terris. — (2) Contempl. de B. Virg., c. u. — (3) Serm. de Transfigitur. Christi. — (4) Orat. i de Nativ. Virg. — (5) Cap. VI. — (6) Cap. IV.

I. 88

le péché l’avait réduite. Ce Docteur eut-il pu parler plus nettement en faveur de la proposition que je traite ? Mais diriez-vous pas, à entendre le dévot Cardinal et Évêque d’Ostie, le B. Pierre Damien, que la même conception lui eût passé par l’esprit, lorsqu’il disait que Dieu avait créé la Sainte Vierge pour se reposer en elle, après la fâcheuse journée des Anges et des hommes, c’est-à-dire après la défaite lamentable que le péché avait causée en l’une et en l’autre nature ? Et remarquez-vous pas toujours que le dessein de créer la Sainte Vierge, se prend après la déroute générale du péché, et par conséquent, après la résolution que Dieu prit d’envoyer son Fils pour le rétablissement des hommes ?

IIIe Raison.

En troisième lieu, je ne fais pas peu d’étal de ce que les Saints Docteurs assurent d’un commun consentement, qu’elle a été très-particulièrement créée pour le bien et pour l’avantage des pécheurs. Car de là il s’ensuit toujours que la création a été décrétée après la prévision du péché. C’est la considération dont Saint Anselme-(1) se sert pour nous donner contiance d’aller à elle sans crainte et sans appréhension quelconque. Et le bienheureux martyr Anglais (2), après le grand Saint Augustin, assure qu’il y a une très-étroite alliance entre Marie et le pécheur ; d’autant, dit-il, que tout ainsi que ce qu’elle a de plus beau et de meilleur, elle l’a reçu à l’occasion du pécheur ; de même si le pécheur reçoit quelque faveur du ciel, il faut non-seulement que Marie l’entérine, mais de plus qu’elle la sollicite et l’obtienne.

t\’° Raison.

En quatrième lieu, je me fonde sur ce que les Saintes lettres, et les Docteurs de l’Église pour l’ordinaire représentent Jésus et Marie comme deux créatures de la terre, mais comme deux personnes venues du Ciel : Saint Paul le dit clairement du Sauveur. Tout ainsi que le premier homme est terrestre, dit-il, pour autant qu’il a pris son origine de la terre ; de même le second est céleste, parce qu’il a sa naissance du Ciel. Et ce que l’Apôtre dit de Jésus, Saint Ambroise avec proportion l’attribue à Marie : Marie, dit-il (3), est une pièce d’élite, que Dieu n’a pas rencontrée en la terre, mais au ciel, pour afin que par son moyen il vint en terre, après l’avoir consacrée comme un Temple de chasteté. À cela même avait égard l’Abbé

(1) Lib. de Excellentia Virg., c. t. — (2) Th. Morus. — (3) Lib. de Instit. Vir- giuis, c. V.

Rupert (1) qiland il appelait Notre-Dame la fille unique de sa Mère, c’est-à-dire de celle qui seule peut concevoir des enfants libres, enfants non de la corruption de la cUair, mais de l’intégrité de la foi. Saint Maxime, Archevêque de Turin, a très-bien rencontré à ce propos lorsque, examinant ce qui est porté au seizième de l’Exode, où il est dit que les vers s’engendraient de la manne, il parle ainsi (2). De la manne sort le vermisseau, et Jésus naît de Marie qui est une vraie manne à raison de sa subtilité, de sa beauté, de sa douéeur et de sa virginité ; mais spécialement à cause de son origine. Car elle découle du Ciel plus douce et plus agréable que le miel à tous les peuples de l’Église. Que si son origine est céleste, aussi l’est sa conversation et sa retraite, son action et sa contemplation, ses vertus et ses mérites, sa vie et sa mort ; bref, tout ce qu’elle a pensé, ce qu’elle a dit et ce qu’elle a fait.

VIII. Par aventure que quelqu’un me voudrait ici arrêter et faire difficulté de reconnaître l’extraction céleste de la Sainte Vierge, attendu que personne ne doute qu’elle ne soit vraie fille d’Adam et d’Ève, je suis content de ne répondre point autrement que par la plume du très-sage et très-éloquent évêque de Nazianze. Ce Saint Docteur, en sa première Apologie, ayant rapporté les différences qu’il y a entre la médecine corporelle et la spirituelle, se met à déchiffrer les admirables moyens dont le souverain .Médecin des âmes s’est servi pour guérir nos infirmités. Car à cette occasion, dit-il, la divinité s’est anéantie et alliée à la chair, et de la merveilleuse conjonction de Dieu et de l’homme, a été fait un seul homme Dieu, à ce qu’il eût le moyen de réunir toutes choses. Ainsi une âme obéissante a été faite pour la réconciliation de celle qui s’était soustraite du commandement de Dieu ; un corps très-pur et très-innocent a été exposé à toute rigueur pour payer les délicatesses du sensuel et du coupable ; le second Adam a été jeté par terre afin de redresser le premier, et l’homme, sur qui le péché n’avait nul pouvoir, a été pris pour délivrer celui qui s’en était rendu esclave. En cette manière, le nouveau a été substitué à l’ancien, et l’ancien a été rétabli par le nouveau qui a tout acquitté, prix pour prix, dette pour dette. Ainsi une naissance a été acceptée pour l’autre, une ViePge pour Une femme, Bethléem pour Eden, et une étable pour un parterre. Ce Saint ne veut dire autre chose, sinon que du poison même, qui avait tout gâté, a été faite la thériaque qui a servi à rendre la santé, et que notre conception étant la porte par où se glissait la mort et le venin, une autre conception s’est rencontrée, j’entends celle de la Vierge, qui ne différant

(1) Lib. VI iu Cant. — (2) Homil de Domiuica in Ramis, en rien de la nôtre que pour le regard du péché, a commencé de remédier à la contagion générale de notre race. Voilà à quoi a servi que la Mère de Dieu fût conçue et naquit à la façon ordinaire des autres, nonobstant qu’elle fût digne d’une conception et d’une naissance célestes.

V’ Raison.

IX. Finalement nous nous pouvons prévaloir pour la preuve de cette vérité de ce que remarquent les Saints Docteurs, que de toutes les créatures raisonnables, il n’y en a point qui ait tant d’obligation à Notre-Seigneur Jésus-Christ, que sa Sainte Mère, non-seulement pour les incomparables faveurs de grâce qu’elle a reçues de lui, mais encore parce qu’elle est l’unique qui lui est redevable de son être et de sa création. Car il faut se souvenir que la volonté résolue de nous donner l’être, ayant devancé la détermination que Dieu fit d’incarner son Fils bien-aimé, nous ne pouvons pas dire que nous ayons été produits à la considération de Jésus-Christ, qui n’était pas encore alors en l’idée de Dieu. C’est la doctrine de Saint Augustin, lequel écrivant contre l’hérétique Pélagius, en son Épitre cent et quinzième, parle en cette manière : Que les cœurs Chrétiens se détrompent, et qu’ils se persuadent que la grâce que l’Apôtre prêche si hautement, n’est pas celle que nous avons reçue en la création pour être faits hommes, mais celle par laquelle nous avons été sanctifiés pour être faits justes. Car il ne faut pas estimer que Jésus-Christ soit mort pour ceux qui n’étaient point, à ce qu’ils fussent créés, mais pour ceux qui étaient impies, à ce qu’ils fussent justifiés. Mais pour le regard de la Sainte Vierge, il n’en va pas tout à fait ainsi. Car comme elle ne fut choisie par le Verbe Divin pour être sa mère, qu’après qu’il eut accepté d’être incarné, elle a pu recevoir, et par effet elle a reçu l’être de lui avec tout ce qui en dépend, d’autant que dès lors ses mérites Commencèrent d’avoir cours, en sorte que la première grâce qui lui fut accordée à cet égard, ce fut le choix, la création et la prédestination de la Sainte Vierge. Serait-ce point ce qu’aurait voulu dire le grand Archevêque de Tolède, par moi rapporté au premier Traité, lorsqu’il se prosternait aux pieds de cette glorieuse Dame, l’appelant par respect et par étonnement, seul fruit de la Rédemption ? Car, pourquoi serait-il seul, puisque le rachat du monde a été si abondant et si efficace en toutes façons, si ce n’était pour autant qu’elle a été l’unique qui a dû tout ce qu’elle était sans exception à la grâce du Rédempteur ? Serait-ce pas pour le même sujet que Saint Denys Alexandrin (1) la nommerait l’unique

(1) Epist. adversus l’autum Samosatenum.

fille de la vie, comme reconnaissant qu’elle serait, non-seulement en termes de grâce, mais encore en fait de nature, la fille de celui qui a dit qu’il est le chemin, la vérité et la vie ?

De tout le discours qui a été fait jusqu’ici, il suit premièrement que ce qui a été dit de la Sainte Vierge, qu’elle a tellement été créée à l’occasion du Sauveur, que sans lui jamais elle n’eût été, n’est aucunement à son désavantage, attendu que le même Verbe Incarné n’est pas moins estimé de nous, pour n’avoir été fait que par la rencontre du péché. À ma paît tant s’en faut que, pour cette considération, je rabatte quelque chose de l’état que je dois faire de la très-sacrée Vierge, qu’au contraire je prends de là un sujet fort particulier de l’honorer, puisque j’apprends à ne la point regarder autrement que, comme un ouvrage tout divin, que le monde n’eût jamais mérité de voir, si elle n’eût été conservée à un si excellent dessein.

En second lieu il s’ensuit, ainsi qu’il a déjà été touché au premier traité, que Jésus et Marie sont tellement liés par ensemble, qu’il n’y a aucun moyen de les séparer, ou île les regarder l’un sans l’autre. Jésus est conçu de Marie, et Marie est conçue pour Jésus. Jésus ne veut être que par Marie, et Marie ne peut être que pour Jésus. Qui dit Jésus, dit le Fils de Marie, et qui dit Marie, dit la Mère de Jésus : Mère qui a été choisie sur le refus qu’il a fait de toutes les filles d’Adam, lesquelles étaient comprises dans le premier dessein de Dieu. Jésus ressemble parfaitement à Marie ; et Marie est naïvement tirée sur l’idée de Jésus. C’est la doctrine du dévot abbé de Bonne val Arnoud de Chartres, au livre qu’il a laissé des louanges de la Sainte Vierge. Partant que nul lie s’étonne, si on les voit désormais aller de compagnie, puisque le reste de ce traité est destiné à représenter les admirables rapports qu’ils ont par ensemble : rapports qui nous devront être d’autant plus chers qu’ils aboutiront tous à notre bien.

## LA PREMIÈRE ÉTOILE

Ô1’ grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE II.

Qu’elle seule a eu le pouvoir d’attirer en terre le Verbe divin.

Je commence les grandeurs du pouvoir de la Mère de Dieu par celui qu’elle a eu sur Dieu même, c’est-à-dire sur le Verbe Incarné : d’autant qu’après qu’il sera reconnu, j’aurai bien plus de sujet de dire d’elle, que jadis l’Ange n’en eut du patriarche Jacob (1), que si elle a été assez forte pour se prendre à Dieu, beaucoup plus le sera-t-elle pour prévaloir contre les hommes, ou, pour mieux dire, contre tous les ennemis des hommes. Ce traité me promet d’abord de grands sentiments de douceur, pourvu que nos esprit soient disposés à les recevoir : et ce premier discours, comme j’espère, nous en donnera l’avant-goût.

### § I. — Que la Sainte Vierge seule a été rencontrée digne d’attirer au Ciel le Verbe divin.

I. Le prophète Isaïe proposa jadis un excellent problème en ces termes : Qui est celui qui a fait paraître le juste ne plus ne moins qu’un beau soleil levant (2) ? Problème, que quelques-uns ont interprété du patriarche Abraham, et les autres du roi Cyrus ; mais Saint Jérôme (3), Saint Cyrille et Procopius de Gaze, l’entendent plus à propos du Sauveur, que le Prophète Jérémie (4) appelle notre Seigneur et notre Juste. La question a semblé si difficile, qu’on a demeuré près de neuf cents ans à y répondre, et tandis le monde a toujours attendu cette belle âme, que le Ciel devait chérir jusque-là que d’envoyer en terre le Verbe divin à son occasion. Enfin après quelques milliers d’années depuis la naissance du monde, il se rencontra une Vierge nommée Marie, capable de satisfaire à cette demande, disant avec l’Ecclésiastique : C’est moi qui ai opéré cette

(1) Gen. XXXII. — (2) Isa. XII. — (3) Oinnes in illud, c. Isa. — (4) Cap. XXIn. Do- minus Justus noster.

merveille, et qui ai l’ait naître au milieu des ténèbres la lumière qui ne sera jamais éteinte (1).

II. De vrai il n’en faut point chercher d’autre, dit Saint Jean Damascène (2) : car c’est elle qui nous a découvert l’abîme sans fond des bonnes volontés de Dieu. C’est elle, dit le grand Saint Augustin, qui d’un vol courageux s’étant portée jusque au-dessus du Ciel, a attiré en terre le Verbe divin, lequel reposait dès le commencement dans le sein de son Père Éternel. C’est l’unique, dit-il ailleurs parlant à Dieu (3), qui a mérité de recevoir et de concevoir tout ensemble notre Verbe, comme son trône et sa maison royale, ainsi qu’il vous a plu nous l’enseigner par diverses figures et par divers oracles émanés de la sacrée bouche de vos Patriarches, de vos Prophètes et de vos Apôtres, **à** qui nous croyons pour l’amour de vous, et pour l’assurance infaillible que nous avons de n’avoir jamais été déçus de vous. C’est l’unique, dit le Saint Archevêque de Ravenne (4), qui s’est trouv ée capable, de recevoir celui (pie tout le monde ne saurait comprendre. C’est l’unique, dit Saint André de Candie (o), qui pardessus toutes les règles de la nature, a été choisie pour renouveler la nature, et pour servir à l’ouvrier de l’univers. C’est l’unique, dit Saint Ambroise (6), pour qui l’heureuse nouvelle a été gardée ; partant très à propos elle est seule appelée pleine de grâce, pour autant qu’à elle seule était réservée la faveur d’accueillir l’auteur de la grâce. C’est sans doute ce que voulut signifier le céleste ambassadeur, lorsqu’il lui dit : Vous avez rencontré la veine de la faveur, et trouvé grâce auprès de Dieu. Mais quelle grâce ? dit le dévot Saint Bernard (7). Celle qu’elle a désirée, et que personne devant elle n’a pu trouver ; celle qui doit moyenner la paix entre Dieu et l’homme, ruiner la mort et réparer la vie. Quelle grâce ? dit Saint André de Candie (8). Celle que Sara n’a pas reçue, celle qui n’a pas été accordée à Bebecca, celle que Bachel n’a pas connue, celle qu’Anne, mère de Samuel, n’a jamais méritée, non plus que sa compétente Phe- nenna. Quelle grâce ? dit Saint Pierre Chrysologue (9). Une grâce si éminente, que l’Ange même qui porte la nouvelle, s’en étonne, considérant qu’une seule femme ait le crédit d’aller trouver la vie dans sa source, ou qu’il ait fallu que tous les hommes l’aient rencontrée par son moyen. Mais enfin quelle grâce ? dit le même en un autre endroit. Celle qui a rempli le ciel de gloire, qui a fait voir Dieu en terre, qui a donné la foi à toutes les nations, qui a causé la mort

(1) Cap. XXIV. Ego feci ut in tencbris oriretur lumen indefieiens. — (2) Orat, de Assumpt. — (3) Ibid. — (4) Serm. CXlui. Deum, queni miindus non capit, solaca- pita. — (5) Serm. < !e Assumpt. — (G) In Luc. — (7) Hom. In Missus. — (8) Hom, in Annunt. — (9) Serm. il in Annunt.

aux vices, et qui a réglé nos vies et rétabli les bonnes mœurs ; celle qui a été commise à l’Ange, et adressée à la Vierge pour le salut de tous les siècles. Vous étonnez-Vous, dit le docte Ëvèque d’Ostie (1), que nul n’ait pu attirer Dieu en terre, sinon cette sainte âme ? Regardez de tous côtés, et voyez où il s’en trouvera quelque autre sur qui vous puissiez jeter les yeux. Possible la chercherez-vous parmi les Anges ; mais las ! ils n’ont pas été exempts de dérèglement et de perfidie. Si vous parcourez les constellations et les étoiles du Ciel, les unes tombent de leur place, les autres s’obscurcissent, les autres sont teintes en sang. Descendez à la sphère du feu, à la région de l’air, et au domaine des vents : s’il faut ajouter foi à celui qui fut enlevé sur le chariot de feu, le Seigneur n’est ni dans le feu, ni parmi des orages et tourbillons. Allez jusque dedans les eaux. et vous trouverez que c’est la retraite de Léviathan, le capital ennemi de Dieu. Que dirai-je de notre terre, sinon qu’elle est toute hérissée d’épines et de chardons, ensuite de sa première malédiction ? Par où il est aisé de voir que ni au Ciel, ni en la terre, Dieu ne pouvait rencontrer aucun séjour qui lui fût plus agréable, sinon le sein de la très-chaste Vierge. Voilà le discours de ce grand Cardinal.

Diverses épilhètes données à la glorieuse Vierge.

III. Les Saints font ici à l’envi les uns des autres, pour la charger d’épithètes d’honneur, et pour nous représenter avec de beaux emblèmes la grandeur de cette entreprise. Saint Fulgence l’appelle la fenêtre du Ciel, par ou Dieu à fait passer la lumière qui devait éclairer toutes les nations. Il l’a nommée l’échelle mystique qui a joint le Ciel et la terre, et qui a servi à faire descendre Dieu jusqu’à nous, et à conduire les hommes au Ciel. Saint Épiphane dit (2) que c’est la viande de l’hameçon spirituel, où Dieu a été pris et attiré en terre. Georges de Nicomédie (3) la compare aux pincettes du Prophète Isaïe, et dit (4) qu’elle a apporté de l’autel du Ciel le charbon embrasé de la Divinité. L’Abbé Rupert (5) la nomme la plus grande des portes du Ciel, par où Dieu a fait descendre la manne au désert de ce monde, pour autant que les autres Saints, qui ont été comme les moindres ouvertures, ont conçu en leurs bouches tant seulement la parole de salut ; mais la Sainte Vierge a été tellement pleine de grâce qu’elle a reçu visiblement dans son sein la parole éternelle du Père par l’opération du Saint-Esprit. Ce qu’il dit nous avoir été

(1) Serm. III in Annunt. — (2) Serm. de S. Deipara. — (3) Orat. de Obla- tione Deipara. — (4) Isa, VI. — (s) Lib. III (le Divin. Officiis in vigilia Na- tivit.

représenté parce qui est porté aux livres des Nombres (J), où il est raconté qu’avec la rosée du Ciel descendit pareillement la manne, c’est-à-dire le Verbe divin par l’entremise du Saint-Esprit. L’Ange (2) parlant à Sainte Brigitte, compare la même Vierge au navire chargé, qui apporte de loin les pierres de prix et les raretés du Levant avec un extrême soin et industrie du capitaine du navire. En un autre endroit (3), il dit qu’elle est semblable à la fumée d’une lampe, qui est nourrie de baume et de parfum ; laquelle se va joindre à la flamme qui est en haut, afin d’en être éclairée, tandis que par une inclination naturelle, la flamme se laisse insensiblement attirer pour vivre dans ces précieuses odeurs. Et la même Mère de Dieu, discourant un jour avec cette sainte veuve, lui disait (1), que l’infinie bonté de Dieu l’avait préparée et embaumée, ne plus ne moins qu’une belle ruche, afin de loger l’abeille qui venait du Ciel, et d’être remplie du miel de sa grâce et des admirables effets du Saint-Esprit. Cbrysippus, prêtre de Jérusalem, la nomme lieu de repos, où jadis le roi David invitait le prince du Ciel, lorsqu’il disait : Levez-vous, Seigneur, et venez au lieu de votre repos, vous et l’arche que vous avez sanctifiée. Saint Épipliane (5) assure qu’elle a été la vraie nuée qui a porté en terre le tonnerre et la fou- cire du Ciel, et quand et quand la pluie désirée et attendue de toutes les nations du monde. Le dévot empereur d’Orient, Matthieu de Cantacuze, la prend pour la montagne de la myrrhe, et pour la colline de l’encens, où le céleste Époux avait tant de passion de se rendre pour jouir de ses divines senteurs.

IV. Bref, ifs font tous à qui mieux et à qui en dira plus de merveilles ; mais il n’y a rien de pareil aux doux ressentiments qu’ils ont des obligations que nous avons à cette incomparable Dame, étant très-vrai que toutes les langues créées ne sauraient expliquer, ni tous les cœurs du monde savourer la douceur cachée sous l’agréable nom d’Emmanuel, qui est à dire, Dieu avec nous. Car tout ainsi qu’avec lui nous possédons tout bien, de même sans lui nous sommes dans la disette générale de toutes choses. Partant que ceux qui jouissent des faveurs qu’il leur a apportées du ciel, vous bénissent à jamais, Sainte Vierge, et que par cette reconnaissance ils se disposent à en recevoir tous les jours de nouvelles.

(1) Cap. XI. — (2) Serm. Angelico, c. XIV. — (3) Cap. m. — (4) Revel., lib. VI, c. in. — (5) Orat. de Laudibus Maria ;.

### § II. — Le désir ardent de l’Incarnation, première qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.

I. Les philosophes se tourmentent grandement en la recherche de certaines qualités occultes, dont ils voient les prodigieux effets en la nature sans en apercevoir les causes. L’aimant tire le fer, l’ambre fait monter la paille, le soleil contourne le souci, la lune agite les mers, l’étoile polaire se fait suivre à l’aiguille marine, la racine aproxis ravit le feu, l’or emporte le mercure ; cela se voit à l’œil : mais quand il faut venir au point de la raison, leur science se trouve courte, Ce nonobstant [nous avons bien l’assurance de vouloir examiner les qualités secrètes avec lesquelles la Sainte Vierge a fait descendre Dieu du ciel. Je ne m’y hasarderais jamais si cela ne retournait à l’honneur de l’un et de l’autre, et si les Saintes Lettres et les Saints Pères ne nous montraient le chemin et ne nous conviaient à les suivre. Mais puisqu’ils le font, je suis content qu’à la faveur de leur conduite nous en recherchions quelques-uns avec tout respect et humilité.

II. Saint Bernard, en un sermon de la Nativité de la Vierge, après avoir remarqué que du cœur du Père Éternel sortait de toute éternité une fontaine de vie, qui n’est autre que son Verbe, Verbe qui est une vraie source de vie, de laquelle toutes les plantes du Paradis sont arrosées ; il ajoute que notre terre travaillée d’une extrême sécheresse de longtemps s’attendait à cette fontaine, mais qu’à faute de canal, elle demeurait toujours altérée, jusqu’à ce qu’il s’en trouvât un de mesure ; ce fut la très-sacrée Vierge, qui seule arrivant jusqu’au sein de Dieu, fit découler sur nous en abondance les eaux des bénédictions du ciel. Ce fut avec un triple tuyau, dit-il, qu’elle nous communiqua les douceurs de cette merveilleuse source, dont le premier fut la véhémence de son désir, la ferveur de sa dévotion et la pureté de son oraison. Car s’il est vrai que la prière du juste perce lescieux (1), que n’a pu obtenir l’oraison de la plus innocente de toutes les créatures ? que pourrait-on refuser à celle, laquelle étant déjà pleine de grâces, estime ne rien posséder, tandis que les autres en ont faute ? Pouvoir inexplicable de la prière de la Sainte Vierge, laquelle étant animée du désir qu’elle eut de notre bien, ne pouvait être éconduite de Dieu. Car ce que les Pères anciens avaient demandé l’espace de quatre mille ans et plus, avec tant de larmes et de soupirs, elle t’obtint en fort peu de temps, et les seuls désirs de son cœur eurent plus d’efficace auprès de Dieu que les jeûnes et les sanglots de tant de

(1) Eccl. XXXV.

Patriarches et de Prophètes et d’un si grand nombre de justes. Ce qui fut un jour représenté à la Bienheureuse Sainte Mechtilde (1) pendant la Sainte Messe, pendant lequel temps lui fut aussi fait un très-rare présent du ciel. Car le cœur de la très-immaculée Mère de Dieu lui fut donné, comme le plus saint et le plus profitable au monde qui ait jamais été après celui de son très-ho’noré Fils, et lui fut montré comme il nous avait été utile en mille manières et spécialement ès fervents désirs qu’elle eut de la très-sainte humanité du Sauveur, au cordial amour qui la fit Mère de Dieu, en l’incomparable tendresse avec laquelle elle nourrit et éleva le petit Jésus, au soin industrieux qu’elle employa pour conserver toutes les paroles qu’elle ouït de sa très-sacrée bouche, en l’admirable fermeté qu’elle témoigna parmi les plus atroces tourments de son fils, en l’excellent zèle qu’elle fit paraître pour l’avancement de l’Église et en la continuelle influence qu’elle a sur nos volontés pour les échauffer du désir de plaire à sa souveraine Majesté.

III. Ô qui pourrait concevoir les divins mouvements qui sortaient de cette sainte poitrine pour s’aller rendre en la présence de la très-sainte Trinité, de quelle douceur se sentirait-il embaumé ? Car il n’y a point de doute qu’elle n’attendit avec une plus vive affection que le Patriarche Jacob le salutaire de Dieu (2), et qu’elle ne souhaitât avec une ardeur toute autre que les anciens Prophètes, le temps de notre l’éconciliation. De quel sentiment demandait-elle avec Isaïe (3), que la paix vint à courir comme une agréable rivière ; et avec David, que Dieu versant ses plus douces influences, notre terre produisit le fruit désiré ? Quelle instance ne faisait-elle pas à Dieu pour avoir la céleste rosée et la pluie désirable du juste qui devait fertiliser la terre et donner au monde un Sauveur ? Quels soupirs n’adressait-elle point au ciel, pour voir vitement l’heureuse rencontre de la miséricorde et de la vérité, et les saints embrassements de la paix et de la justice ? Il est vrai, dit Saint Grégoire de Néocé- sarée (4), que plusieurs Patriarches et Prophètes anciens ont désiré de voir celui après qui la Sainte Vierge soupirait ; et quelques-uns d’entre eux l’ont aperçu au travers des figures de la loi ; les autres ont ouï sa voix du fond de la nue qui le dérobait à leurs yeux ; il s’en est trouvé qui ont mérité de converser avec les Anges ; mais comme la Vierge était singulière en ses désirs, ainsi l’a -1 - elle été en la jouissance du grand bonheur qu’elle attendait. Je serais en peine de résoudre qui des deux dit mieux sur ce sujet, ou Saint Bernardin le Siennois, ou l’Ange qui parlait à Sainte Brigitte. Car le

(1) Lib. i de Gratis spiritualis, c. liv. — (2) Gen. ilix. — (3) Cap. LXVI. Ego de- elinabo saper eam quasi fiuVIIIm pacis. — (‘ ») Serm. i de Annunt.

premier a du tout bonne gràee, ce me semble, lorsqu’il compare (1) le cœur embrasé de la bienheureuse Vierge au centre d’un miroir ardent, où fondent de tous côtés les rayons du Soleil ; de sorte que ce n’est pas merveille qu’il conçoive le feu et qu’il enflamme ce qui lui est mis au-devant ; mais encore y a-t-il merveille, dit ce Saint, à voir le béni cœur de la Vierge, où tous les désirs des Patriarches et des Prophètes aboutissaient comme à leur centre, s’en aller en feu et en flammes. Et je croisque le second ne lui doit rien lorsqu’il représente (2) les désirs et les poursuites de ce même cœur sous la figure île la forte passion, qui jadis travaillait celui de la Reine de Saba, quand ayant oui dire mille biens de Salomon, elle n’avait plus de liberté et ne pensait à autre chose joui’ et nuit sinon à lui ouvrir son cœur et à se donner le contentement de le voir, de l’ouïr, de considérer ses actions et de se rendre savante de tout ce qui se passait en sa maison.

IV. Pour moi, je ne trouve rien de pai’eil à l’insatiable désir de la Sainte Amante des Cantiques ; aussi est-ce le Saint-Esprit qui parle, et qui avec des paroles humaines, nous marque les divins mouvements de la très-sacrée Vierge, laquelle avec les plus doux sentiments de son cœur appelle son céleste Époux et celui de toutes les belles âmes. Qui ne serait attendri l’oyant parler de son bien-aimé, et considérant les louanges qu’elle lui donne ? Car tantôt elle le décrit depuis la tête jusqu’aux pieds, tantôt elle lui dit que tous les esprits bien faits sont épris de son amour, mais le sien par-dessus tous les autres ; ici elle lui fait instance qu’il la tire après soi, et l’assure qu’elle sera incontinent suivie d’un monde de saintes âmes qui se rangeront à son service ; là elle demande qu’il lui dise où il repose sur le midi, afin qu’elle le puisse rencontrer à quelque prix que ce soit. Au bout de quelque temps vous verriez qu’elle se reprend et qu’elle accuse son peu de respect ; mais à la fin l’affection l’emporte ; elle dit qu’elle n’y saurait que faire et qu’elle n’est plus à soi dès qu’il lui a dérobé le cœur et qu’il lui a baillé l’entrée dans la cave de ses bons vins. Elle conjure tous les Bienheureux esprits de lui vouloir enseigner son bien-aimé sans qui elle, ne peut plus vivre ; et sur ce elle fait mille protestations que si une fois elle le peut tenir, jamais il ne lui échappera, mais qu’il lui servira de bouquet, et qu’elle l’aura toujours devant ses yeux. Quelquefois ses désirs la jettent dans de si grandes langueurs, que si on ne courait promptement aux remèdes, elle demeurerait entre les bras de ceux qui l’assistent. Bref, il n’y a sorte de vœux qu’elle ne fasse, ni

(1) Tom. II, Serra, II, art. t, c. ni. — (2) Sermonis Augelici, c. XIX.

d’adresse qu’elle ne prenne pour trouver à l’écart celui après qui elle soupire, et pour recevoir de sa bouche sacrée le divin baiser de l’Incarnation et les arrhes infaillibles d’un futur mariage. Ô merveilleux amour, s’écrie Saint Bernard (1), ô amour tout de feu ! ô étranges saillies ! ô amour qui occupes tellement l’âme qu’elle ne peut penser à autre chose qu’à toi ! ô amour qui méprises tout sinon toi-même, qui es content de toi seul, qui ne sais garder aucun ordre, qui ne peux vivre qu’à ta mode, qui ne veux avoir ni mesure, ni discrétion, ni retenue, ni bienséance. Tu triomphes en toi-même et t’éjouis en ta servitude. Considérez-moi cette amante et voyez comme elle ne pense qu’à ce qu’elle aime, comme elle n’a ni langue, ni cœur, ni esprit que pour lui, comme elle ne vit et ne respire que pour lui. Ce sont les mots de ce Saint Docteur ; mais ce sont les ardeurs de la Vierge sans pair qui se meurt, qui se pâme de désir, qui ne peut voir l’heure que les promesses du ciel soient accomplies et que nous ayons un Dieu parmi nous, et qui seule contribue davantage à lui faire avancer sa course que tous les esprits créés ensemble.

### § III. — La Virginité, seconde qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.

1. J’ai déjà fait voir, au premier traité (2), quelle force eut la virginité de la très-sacrée Vierge, pour gagner la bonne grâce du Saint-Esprit. Maintenant, il s’agit de l’Époux des lis, à qui la chaste Épouse adresse ces paroles du Cantique (3) : Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui : Je dis, mon bien-aimé, qui se récrée parmi les lis, attendant que le jour vienne, et que les ténèbres soient dissipées, c’est-à-dire, selon l’interprétation du dévot empereur Matthieu de Cantacuze (4), attendant qu’il se manifeste aux hommes en se revêtant de leur chair : car celui-ci est proprement le jour désiré. Tandis donc que le monde était en attente de ce bienheureux jour, l’Époux céleste cherchait la campagne de lis pour s’y égayer : mais en vain, car cette ancienne terre n’en portail quasi point. Sur In montagne de Sion tant seulement, au lieu le plus saint de l’univers, appelé à cette occasion le Saint des Saints, se retrouvait un lis d’une beauté noupareille, capable d’être multiplié à milliers, et de faire un parterre entier, comme il est arrivé par effet. Car le Roi du Ciel l’ayant aperçu, il ne se put empêcher de s’y transporter, pour le voir de près, le considérer et le flairer. Aussitôt qu’il l’eut vu, il le recueillit, le transplanta en un meilleur terroir, si heureusement,

(1) Serin, LXXIX in Canl. — (2) Cap. V. — (3) Chap. I. — (4) Cailt IV.

qu’incontinent il commença à germer en telle abondance, qu’il y en a eu suffisamment pour remplir tous les carreaux de l’Église. Dès lors l’on a vu les collines et les vallées pleines de lis ; dès lors les bienheureux Esprits ont pris un contentement indicible avec les hommes ; dès lors ils ont traité avec eux, comme avec leurs compagnons et avec leurs frères ; dès lors ils ont été épris de l’amour de la sainte virginité, après qu’ils l’ont vue consacrée en la personne du Verbe incarné et de sa très-honorée mère.

II. Je ne m’avancerais pas tant que de mettre la virginité au nombre des plus excellentes vertus de la Vierge, qui ont fait descendre le Fils de Dieu en terre, si d’un côté cette admirable qualité ne le méritait, et si d’ailleurs je ne me sentais avoué des Saints Pères, qui lui font bien l’honneur de le ranger parmi les premières. Saint André de Jérusalem suivant la conception que je maniais peu auparavant, dit (1) que cette fleur toute céleste rendit une si agréable odeur, que soudain le Verbe Divin députa l’Ange Gabriel pour la lui conserver. À votre avis aurait-il pas avancé quelque chose de plus remarquable, s’il eût dit ce que naguère nous disions, qu’il descendit lui-même pour la cueillir ? Saint Grégoire de Nysse le prend d’un autre biais, disant que le Verbe Éternel vint en terre non sur un char de feu comme Élie, non sur un navire volant, mais sur les ailes de la pureté et de l’intégrité virginales. Mais à quel propos vais-je mendiant des autorités étrangères, puisque cette vérité nous appert par le témoignage irréprochable du divin Époux, qui mieux que nul autre peut répondre de soi-même ? La bienheureuse Sainte Brigitte sur la fidélité qu’elle doit à Dieu proteste (2) avoir un jour ouï le Sauveur parlant en cette sorte à sa glorieuse Mère : Ma très-honorée Mère, vous êtes la belle Aurore qui avec votre agréable lumière avez devancé et attiré le vrai Soleil du monde, qui n’est autre que ma divinité ; Soleil qui ne trouva rien de pareil à vous sur la terre, de sorte qu’il s’arrêta sur vous, vous échauffa de son amour, et vous éclaira de sa lumière par-dessus toutes les créatures. Ainsi par votre moyen les ténèbres du monde furent dissipées, et les cieux reçurent une nouvelle clarté. Je vous le dis sans déguisement, que votre pureté m’agréa sans comparaison davantage que celle des plus purs Esprits, et qu’elle fut l’aimant qui attira ma divinité, afin d’embraser votre cœur du divin amour, afin que Dieu fût conçu dans vos entrailles, que les hommes fussent tirés des ténèbres où ils étaient plongés, et que les Anges reçussent la joie qu’ils attendaient. Ensuite de quoi je vous dis, et vous assure que jamais nulle de vos

(1) Serm. de Annunt. — (4) Lib. 1 Révélât., c. L.

demandes ne sera éconduite, et que quiconque interposera votre nom et votre crédit pour obtenir de moi le pardon, il l’emportera, pourvu qu’il soit déplaisant de sa faute.

III. Je sais très-bien que la seule parole du roi du ciel vaut mieux que tout le reste que je saurais mettre en avant ; néanmoins le dévot Abbé Guerric (1) fait une si belle considération sur le trône mystique de Salomon, que je ne la puis passer sous silence. J’ai déjà fait voir ailleurs (2) que ce trône a été l’une des plus remarquables figures de la Sainte Vierge, et ne veux rien ajouter à ce qui en a été dit pour lors, sinon ce qui en appartient au sujet de sa virginité, laquelle ce Docteur maintient avoir été très-naïvement représentée par l’ivoire dont ce trône était composé. Si vous considérez l’invention et l’artifice de ce trône royal, dit-il, vous trouverez que tout y est admirable et Capable de soutenir l’opinion que vous avez conçue de la sagesse du grand Monarque, qui en a baillé l’invention. Mais de moi par-dessus tout le reste j’admire le précieux ivoire, ou pour mieux dire l’ivoire sans prix de la chasteté virginale > qui a tant agréé au roi du Ciel, qui est assis sur les Chérubins, qu’il l’a choisi pour en faire son trône et le lieu de son repos. Ô que cet ivoire doit être beau et luisant, puisque Ce grand Prince, à qui il est aussi aisé de trouver de l’or que des pierres, l’a préféré aux métaux les plus recherchés ! ô qu’il doit être l’roid, puisque jamais il ne s’est ressenti d’aucun mouvement déréglé ! ô qu’il est solide, puisqu’il n’a point été endommagé par l’enfantement ! ô qu’il est blanc, puisqu’il a reçu la blancheur de la lumière éternelle ! Bref, tout ainsi que Salomon en tous ses trésors, et parmi les plus rares étoffes qu’il avait amassées de tous les endroits du monde, ne trouva rien qui lui semblât préférable à l’ivoire ; de mèine Dieu, parmi toutes ses créatures raisonnables, n’en rencontra aucune qui lui fût plus agréable pour lui servir de trône que la Vierge. Trône tout à fait merveilleuxj puisqu’aû témoignage même de l’Écriture (3) il ne s’est jamais vu en tous les royaumes du inonde une pareille pièce. Trône incomparable, puisque les Anges ne se peuvent rassasier de considérer la sainte humanité du Sauveur qui a été taillée et façonnée d’une pièce de ce divin ivoire. Partant bienheureux le ventre d’ivoire, d’où cette très-pure humanité a été créée, humanité qui est le prix des âmes, l’étonne- ment des Anges, le siège de la souveraine majesté, le trône de la puissance, la viande de l’immortalité, la médecine du péché, le rétablissement de la sauté, santé que tous ceux qui s’en sont approchés, ont incontinent reçue par la force de la vertu qui en sortait.

(1) Surin, in Annuntiat. — (-2 ; Tract, t, c. V — (3) III. Reg. X.

Bienheureux le ventre encore une fois qui vous a porté, è doux Jésus ; heureuse la chasteté du sein virginal qui a servi d’étotîe à un si excellent ouvrage ; heureux l’ivoire qui a’si fort agréé au Roi de toute pureté, que dès lors il a toujours voulu garder ses plus précieux onguents dans des boites d’ivoire, c’est-à-dire, qu’il a voulu loger ses plus exquises faveurs dans des âmes et dans des corps recommandables par l’amour de la chasteté. Jusqu’ici le discours de ce dévot et éloquent Abbé.

### § IV. — L’Humilité, troisième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.

I. Le bienheureux Patriarche de Venise Saint Laurent Justinien, estime avec très-juste raison que parmi les qualités qui ont eu quelque pouvoir sur le verbe Divin, celle-ci n’a pas été des dernières. Car par le mérite de son humilité, dit-il (1), par sa très-ardente charité la très-sacrée Vierge a été aimée du Père, choisie du Fils, remplie du Saint-Esprit, ennoblie d’une conception divine, figurée par les ombres anciennes, annoncée par les Prophètes, préférée aux Archanges et généralement à tous les bienheureux Esprits. De quoi il ne se faut nullement étonner, attendu que Dieu, suivant le témoignage du Psalmiste, se retire des cœurs altiers et présomptueux, les regardant de loin avec dédain et avec mépris ; et au contraire il abaisse sa grandeur et sa Majesté jusqu’à la petitesse des humbles. N’en cherchons point d’autres preuves, puisque l’humble servante confesse elle-même ingénument que le Prince du Ciel a eu égard à sou humilité, et qu’elle dit ès Cantiques (2) que le Roi étant sur le lit de son repos, la douce odeur de son nard est arrivée jusqu’à lui. Saint Bernard (3), et l’Abbé Bupert (4), disent des merveilles sur cette véritable confession delà plus humble des pures créatures. Que croyez-vous, dit le second, qu’elle entende par ce lit de repos, sinon le cœur ou le sein du Père Éternel ? Partant c’est ne plus ne moins que si elle disait : Lorsque le Verbe était au commencement auprès de Dieu, avec Dieu, et dans Dieu même, comme dans le sein de son Père, l’odeur de mon humilité monta jusqu’à lui, et il en fut tellement épris, qu’elle le lit descendre dans mes entrailles. Ainsi celui qui jadis avait été offensé par la puanteur de la superbe de la première femme, comme par un ulcère cliancreux, et cpii à cette occasion s’était aliéné des hommes, a été de nouveau attiré en terre, par l’agréable odeur de mon humilité. Et c’est la raison pourquoi je dis

(1) Lib. do Casto connubio, c. IX. — (2) Cap. i. — (3) Serm, IV de Assumpt. et Serin, XI.ii in Cant. (4) Lib. I in Gant.

qu’elle est semblable au nard ou àla lavande, d’autantque tout ainsi que cette petite herbe aromatique avec son petit épi, avec sa fleur doux-flairante, et avec sa racine parfumée, est employée à divers usages ; de même mon humilité petite en apparence, et encore plus petite en l’estime ([lie je faisais de moi-même, a été trouvée plus précieuse à l’équitable jugement du Roi du ciel, que toutes les œuvres de la loi, dont plusieurs s’estimaient beaucoup, et préférable à la fumée de tous les sacrifices du monde. Je vous dis de plus, qu’il n’est rien qui lui ait tant agréé que d’avoir aperçu l’humilité en notre sexe, qui le premier avait été gâté et infecté d’orgueil. Car de longue main elle se retrouvait déjà parmi les hommes ; témoin Abraham, qui ne se prisait pas davantage que nous faisons la poudre et la cendre ; témoin David, qui n’avait point d’horreur de se nommer une puce et un chien mort. Mais à la fin elle n’a pas été moins remarquable parmi les femmes ; voire vous puis-je dire avec vérité, qu’après avoir longuement cherché il en a rencontré une qui a emporté le prix de cette vertu aussi bien que de toutes les autres. C’est une partie du discours de ce dévot Abbé.

H. Saint Bonaventure montre toujours son gentil et dévot esprit, mais spécialement lorsqu’il s’agit de la Mère de Dieu. En voici deux traits remarquables en faveur de l’humilité dont nous parlons. Car au miroir qu’il a composé des vertus de la Vierge (1), il lui applique fort dextrement ce qui se lit au second des Paralipomènes (2), où il est dit que le pieux Roi Josaphat ayant remporté une insigne victoire sur les Moabites et sur les Ammonites, et s’étant enrichi de leur butin, appela le lieu de la rencontre la Vallée de bénédiction. Cette vallée, dit le séraphique Docteur, où le Roi du ciel donne le premier choc à ses ennemis, n’est autre que le sein de la Bienheureuse Vierge. Car s’il est vrai que, suivant’le témoignage d’Isaïe, tout esprit humble se peut appeler une vallée, il faut à plus forte raison confesser que celle qui a surpassé tous les autres par la profondeur de son humilité, doit être nommée la Vallée des Vallées. Au reste vraie Vallée de bénédiction, d’autant qu’elle a attiré sur la terre toutes les bénédictions du Ciel. Mais il me semble qu’il dit encore mieux en un autre endroit (3), où il lui approprie les paroles que le prophète Isaïe dit au Roi Ézécliias (4) pour le consoler sur l’appréhension qu’il avait des furieuses menaces de l’impie Rabsacès. Sire, lui dit-il, ne craignez rien qui soit, et qu’on ne laisse pas de semer et de labourer à l’ordinaire, d’autant que je vous avise qu’à mesure que ce qui restera de la maison de Juda, jettera ses racines avant

(1) Cap. XIII. — (2) Cap. XX. — (3) Cap. XV. — (4) IV. Reg. XIX.

i. 3a

dans la terre, son fruit poussera et s’élèvera vers le ciel. Quel est cè reste de la tige de Juda, dit Saint Bonaventure, sinon la glorieuse Vierge, qui s’enfonce, que dis-je ? qui se perd et qui s’abime tant qu’elle peut dans le centre de son néant ; et néanmoins plus elle se dérobe au monde, plus elle se fait connaître au ciel, mieux elle se dispose à porter la belle fleur qui doit réjouir l’univers. C’est maintenant, ce me semble, que je commence d’entendre pourquoi le Prophète Isaïe disait que cette fleur devait sortir de la racine de Jessé contre la nature des autres, qui toutes naissent de leur tige et de leur tuyau. Il n’y a, dit le Naturaliste, que la seule fleur appelée Marguerite, qui croisse de cette façon : Marguerite la belle fleur du ciel, qui est premièrement éclose dans le sein du Père Éternel et après épanouie dans le ventre de la très-sacrée Vierge : Marguerite qui est attachée à sa racine, d’autant que, comme dit Saint Bernard (1), si bien la Sainte Vierge a agréé à Dieu par sa pureté, néanmoins elle a conçu par le moyen de l’humilité.

III. Ô humilité ! s’écrie le Saint Abbé Guerric (2), très-étroite à soi-même, mais très-ample à la divinité, pauvrette et chétive pour soi, mais suffisante à celui qui comprend tout, disetteuse et mesquine à son jugement, mais très-riche à l’estime qu’en fait celui qui nourrit les Anges, qui ne banquette jamais plus splendidement qu’en la maison de sa chère humilité. J’ai cherché le repos eu divers endroits, dit le Roi du ciel, mais enfin je l’ai rencontré chez l’humble servante. Il ne s’en est point trouvé de telle en la grâce d’humilité, c’est pourquoi la plénitude de ma divinité s’est reposée en l’abondance de son humilité. Ô humilité trois fois heureuse, dit l’admirable Saint Augustin (3), qui a donné Dieu aux hommes, qui a rendu la vie aux morts, qui a renouvelé les cieux, purifié le monde, ouvert le Paradis et délivré les hommes de l’enfer. Ô humilité de la Vierge vraiment glorieuse qui a été l’échelle du ciel, par où le Seigneur de l’univers est descendu en terre, d’autant que comme elle-même confesse, il a eu égard à l’humilité de sa serv ante et y a pris un singulier plaisir.

### § V. — L’obéissance et le consentement à la divine volonté, quatrième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.

Le désir du céleste Époux.

I. Les qualités que jusqu’ici j’ai mises en avant, n’ont été que comme les dispositions et les préparatifs à la dernière, qui a mis le sceau à

(1) Serm. i in Missus. Virginitate placuit, sed humilitate concepil. — (2) Serm. III de Assumpt. — (3) Serm. XXXV de Sanctis.

toutes les autres et qui a eu le pouvoir, aussitôt qu’elle a e’té aperçue, de faire descendre du ciel notre unique bonheur. Car connue Saint Pierre Cbrysologue (1) a dit bien à propos, qu’à bon droit celle-là a conçu la parole éternelle de Dieu, qui s’est assujettie à sa parole temporelle : de môme un autre Docteur a très-sagement remarqué que le Seigneur de toutes choses venant ici-bas, non pour commander, mais pour obéir, la raison requérait que la conception commençât par l’obéissance de la Mère. Obéissance qui parut au consentement qu’elle donna aux paroles de l’Ange : consentement que Dieu requérait de telle sorte, qu’autrement jamais il ne se. fût rien fait ; d’autant que, comme dit très-bien Guillaume le Petit (2) écrivant sur les Cantiques, Dieu ne voulait pas prendre notre nature de la glorieuse Vierge, comme jadis il avait formé la première femme de la côte d’Adam ; mais il désirait que cela vint de sa pure et franche volonté. Le Docteur angélique en apporte la raison, disant (3) que puisque l’Incarnation n’était autre chose qu’un mariage solennel entre le Verbe Divin et notre nature, le consentement des deux y était entièrement requis, et qu’à cet effet l’ambassade fut adressée à la Sainte Vierge, qui répondit pour toute nature humaine.

II. À ce sujet, son grand aïeul le Prophète David lui recommandait tant de prendre soigneusement garde à la semonce du Ciel et à la réponse qu’elle rendrait. Écoutez, ma tille, lui disait-il (1), prêtez attentivement l’oreille à ce divin paranympbe, voyez que le Roi est épris de votre beauté. C’est-à-dire, selon la paraphrase de Cbrysip- pus, prêtre de Jérusalem (3) ; le Père Éternel vous veut avoir à épouse, le Saint-Esprit désire de gouverner cette alliance, et le Fils souhaite de vous avoir pour Mère : vous ne concevrez pas un enfant qui soit homme tant seulement, mais vous serez Mère de celui que vous adorez comme votre Seigneur et votre Dieu. Il ne nous appartient pas de comprendre avec quelle ardeur les trois personnes divines poursuivirent la conclusion de ce mariage, et spécialement le Verbe incréé, dont les chastes désirs surpassaient indiciblement les llanuues les plus passionnées de tous les enfants de la terre. Il est hors du pouvoir du cœur humain de concevoir en quelle façon il embrasait intérieurement le cœur de cette Angélique Princesse, lui adressant les paroles du cantique d’amour (6) : Ma bien-aimée qui prenez vos ébats clans les jardins des saintes contemplations, c’est trop demeurer à vous résoudre, faites-moi entendre votre voix ; car tous nos amis sont aux écoutes et en l’attente de votre détermination.

(1) Serm. II de Annunt. Merito concepit Verbum, quoe credidit verbo. — (2) Cant. IV. — (3) Ili p., q. XXX. — (4) Psalm. XLIV. Audi lilia, etc. — (5) Hom. de Sancta Maria Deipara. — (6) Cant. VIII.

Passe-droit incompréhensible de la beauté et de la grandeur de la Sainte Vierge, que celui en la présence de qui les purs esprits sont sans grâce et sans beauté, celui qui est adoré des étoiles du matin et qui est l’unique beauté du monde ait convoité celle d’une créature mortelle, et qu’il l’ait faite si belle et si rare, qu’il ne se soit pas pu lui-même défendre de ses doux attraits.

Le désir de la terre.

III. Que si le Ciel attendait avec une sainte impatience la réponse de la glorieuse Vierge, je vous laisse à penser si la terre, pour le bien de qui cette alliance se traitait, avait occasion de la désirer ardemment. Aussi le Prophète Isaïe (1) portant les vœux de toute noire nature, éclairé qu’il était de l’esprit surcéleste, ne demandait pas seulement que le Ciel envoyât la rosée de longtemps attendue, mais il requérait également que la terre ouvrit son sein pour recevoir et pour faire germer le fruit désiré. Il fait bon entendre les Saints lorsqu’ils se figurent d’assister au sacré conclave de Nazareth, où se traitait cette affaire tant importante au monde et qu’ils pressent la Sainte Vierge à dire vitement le mot et à ne faire pas languir le ciel et la terre. Donnez donc avec votre réponse, votre consentement, ô Sainte Dame, lui dit l’amirable Saint Augustin (2), l’Ange l’attend, et vous êtes la seule cause du retardement de notre bonheur et de l’impatience du ciel. Vous avez ouï la nouvelle, vous avez appris que le Saint-Esprit doit conduire cette affaire, et que la vertu du Très-Haut vous doit mettre à l’ombre de sa propre clarté, et que vous deviendrez Mère sans laisser pour cela d’être Vierge. On nous a fait entendre que la porte du ciel, jadis fermée par le premier homme, commençait à s’ouvrir, et que déjà le Saint Archange avait passé ; que Dieu était en attente et qu’il trouvait étrange que son message tardât tant. Très-illustre Princesse, tous les siècles captifs sont à vos pieds pour ouïr de votre sacrée bouche une parole favorable ; vous êtes l’otage de notre paix, qui êtes présentée à Dieu du consentement de tout le monde, puisque hors de vous il n’y a aucune espérance de salut. Il vous supplie très-humblement que par votre moyen il reçoive l’absolution du crime de ses pères et que le ciel lui soit entièrement ouvert. Le consentement que vous donnerez ne nous sera pas moins honorable qu’il sera profitable à toute votre race, d’autant que Dieu même vous prendra pour épouse ; et quant à nous, nous espérons qu’en faveur de cette divine alliance nous ferons notre paix

(1) Isa. xlv. — (2) Serai, XVII in Nalali ûoraini.

avec lui. Et vous, Saint Archange, Nonce du ciel et Légat de la Majesté de Dieu en terre, grand Conseiller d’État, à qui la très-sainte Trinité a confié le secret de tous les siècles et donné parole de créance, de grâce embrassez notre partie et ne laissez rien en arrière pour faire avoir une bonne issue à l’affaire que vous avez entreprise. Si vous la conduisez à chef, tous vos compagnons, qui nous font l’honneur de nous vouloir du bien, vous en sauront gré avec nous, et à partir de là, nous vous en demeurerons immortellement obligés. Considérez, s’il vous plaît, que l’un des vôtres a été le premier glaive d’impiété et de division qui nous a séparés de votre douce compagnie, et partant qu’il est raisonnable que quelqu’un d’entre vous travaille puissamment à faire conclure notre paix. La déplorable condition des hommes ne vous est pas inconnue, et vous ne pouvez ignorer l’extrême malheur où ils sont réduits. Toutes ces considérations vous obligent à solliciter pour nous et à faire qu’au plus tôt nous voyions les effets de vos charitables poursuites. Et puisqu’il faut que nous retournions encore à vous, ô Sainte Vierge, nous requérons par charité que vous ayez pitié de nous. Dites le mot et recevez un Fils ; donnez votre parole et concevez la parole éternelle de Dieu ; ouvrez le sein et y logez celuiqui loge toutes choses dans soi-même. Avec un seul mot, oui ou non, vous nous ouvrez ou nous fermez le ciel pour jamais. Ce sont toutes paroles de l’incomparable Saint Augustin.

IV. Le dévot Saint Bernard le seconde et verse toute la douceur de son éloquence, pour fléchir et adoucir le cœur de cette très-chaste Épouse. Sainte Dame, lui dit-il (1), vous avez oui le message, vous avez appris en quelle manière il se doit accomplir ; l’un et l’autre est admirable, mais il est également plein de douceur. Vous n’avez nullement douté du fait, pourquoi douterez-vous de la façon, puisque le Saint-Esprit est celui qui la doit faire réussir par une voie tout extraordinaire ? Cependant le messager presse pour avoir ses dépêches, et désormais il n’y a rien qui retarde son retour, sinon votre réponse que le Ciel demande instamment. Pour nous, l’attente nous angoisse, d’autant plus que plus elle importe à notre salut. Le prix de notre délivrance est entre vos mains ; et nous n’avons besoin que d’un seul mot de votre bouche pour être à jamais affranchis. Nous avons été faits par une parole éternelle, mais il faut que par une parole temporelle, qui sortira de votre bouche, nous soyons refaits et réparés. C’est l’humble requête que vous présente le pauvre Adam qui est banni du Paradis, le fidèle Abraham, le débonnaire David et toute

(1) Horail. IV in Missus.

votre parenté prisonnière parmi les ombres de la mort. C’est ce qu’attend de vous toute la nature courbée en votre présence, vu que d’un seul mot que vous direz, dépend la consolation des misérables, la liberté des captifs, la grâce des condamnés et le salut de toute la race des hommes. Dites, Sainte Dame, dites ce mot désiré du Ciel, espéré de la terre, attendu de ceux de là-bas, souhaité de Dieu même, à qui vous agréerez autant et plus par votre réponse que jusqu’ici vous ayez fait par votre silence. Qu’est-ce qui vous peut justement retarder depuis que vous-même avez si ardemment poursuivi ce point, qui à présent ne dépend plus que de vous, et qui arrête le ciel et la terre ? Votre humilité ne doit nullement préjudiciel’ au bien commun, et votre retenue serait blâmable, si elle empêchait notre élargissement. Il est temps que le courage l’emporte par-dessus la modestie, et que la confiance prévale au sentiment que vous avez de votre bassesse. Ouvrez, ouvrez le cœur à la foi, la bouche au consentement, le sein au Créateur et au Réparateur de toutes choses. « Voilà que le Désiré de toutes les nations est dehors qui frappe à votre porte. Ô si votre lenteur le contraint de passer outre, vous serez obligée ensuite de chercher avec douleur celui que votre âme chérit si tendrement : levez-vous donc, courez, ouvrez ; levez-vous par la foi, courez par la ferveur, ouvrez par un humble consentement. Elle croit enfin ce conseil, et je la vois résolue d’obéir à la divine volonté (1). »

V. Ainsi cet emmiellé Docteur va haranguant la fille aimée du Ciel, qui enfin convaincue de tant de raisons, mue de nos infinies misères, assurée de la divine volonté, ne saurait désormais refuser le mot dont dépend son souverain bonheur, notre unique bien, et la très-haute gloire de Dieu. Ecoutez, bienheureux Esprits, et que toute créature se taise ; silence au ciel, en la terre et aux enfers : c’est la Mère de Dieu qui parle. Voici, dit-elle, la servante du Seigneur ; qu’il me soit fait selon votre parole. C’est-à-dire, au rapport de Saint André de Candie (2), je ne mets plus d’obstacle à l’exécution des admirables desseins de sa Majesté : mon sein est aussi ouvert à recevoir mon Dieu et mon Seigneur, que mon cœur est disposé à accomplir toutes ses volontés, et ma volonté appareillée à faire tout ce qu’il ordonnera. Je ne suis qu’une table d’attente, dit Théo- phylacte (3), que ce divin peintre y couche les traits et les couleurs qu’il voudra ; je suis son ouvrage, qu’il l’emploie selon son bon plaisir : pourvu qu’il tire sa gloire de moi, ce m’est assez. Que désirez-vous davantage ? dit Saint Eucher, elle a ouï, elle a consenti, elle

(lILa R. Mère de lilémur — (2) Serm. de Annunt. — (3) In Expositione Mis-

sus est.

THAITÈ II, CHAP. II. Ô1 §

a conçu. Ô heureuse obéissance, s’écrie l’incomparable Saint Augustin (1), ô grâce signalée, ô parole d’humilité, qui a façonné un corps à l’ouvrier de toutes choses ! À ce coup Dieu a en elle accompli ce que dès longtemps il avait promis par son Prophète, disant que l’obéissance lui était plus agréable que les sacrifices, et la science de Dieu que les holocaustes. Car de vrai l’obéissance a emporté le prix par-dessus toutes les victimes du monde, et la résignation a enchéri sur toutes les hosties qui jamais furent offertes **à** Dieu ; ce consentement a été le point de sa félicité et le principe de la gloire qu’elle-même a prophétisée, lorsqu’elle a dit que toutes les nations de la terre l’appelleraient bienheureuse. Le dévot Laurent Justinien ne sait de quelles paroles se servir pour représenter l’aise qu’il ressent en son cœur, et le fruit que cette réponse a causé au monde. Chose étrange, dit-il (2), qu’une seule parole ait pu remplir le ciel de joie, combler les Anges d’allégresse, faire renaître l’espérance au monde captif, épouvanter les démons, donner satisfaction au messager du ciel et consoler uniquement les Saints Pères qui étaient détenus aux Limbes. Car il ne se peut dire avec quelle affection ils attendaient une favorable réponse, et si bien d’un côté ils n’avaient garde de perdre l’espérance de leur élargissement, de l’autre toutefois la modestie et la retenue de la Vierge les tenait en appréhension. De sorte qu’incontinent qu’ils eurent appris la bonne nouvelle de la parole donnée, tous d’un commun consentement rendirent infinies grâces à Dieu, disant : Béni soit le Seigneur, Dieu d’Israël, qui a daigné visiter et racheter son peuple choisi.

VI. Ici je me sens saisi d’une grande appréhension de passer outre, et si Saint Bernardin le Siennois n’était un grand Théologien et un grand Saint, je n’aurais jamais le courage de mettre au jour la proposition qu’il avance. Car il maintient que par l’acte de foi, d’obéissance et de résignation, que la glorieuse Vierge pratiqua en ce sien consentement, elle mérita davantage que ne firent jamais toutes les créatures ensemble, c’est-à-dire les Anges et les hommes ès actions, ès pensées, ès paroles, ès souffrances de toute leur vie. Si crois-je qu’il y aura moyen de s’apprivoiser à cette proposition, si nous considérons (et c’est le discours de ce grand serviteur de la Vierge) que cette action fut si héroïque et si noble, qu’elle mérita l’empire de l’univers, la plénitude de toutes les grâces de Dieu, de toutes les vertus, de tous les dons et de tous les fruits du Saint-Esprit, les béatitudes, les grâces gratuites, la conjonction de la Virginité avec la fécondité, et ce qui est encore davantage, le titre et

(1) Serm. XVIII do Sanctis. — (2) Serm. de Annunt.

l’honneur de Mère de Dieu (1). Partant comme le prix de cette action est plus relevé et plus excellent que la récompense qui a été accordée ?i tous les mérites des Saints joints ensemble, ainsi peut-on dire que le seul consentement de la Vierge l’a emporté par-dessus tout ce qu’ils ont fait de plus grand. Adorable Princesse, je vous honore de toute l’étendue de mon cœur et révère le vôtre comme le Sanctuaire de Dieu et comme le lieu le plus auguste du monde. Béni soit mille fois le vrai Autel des parfums, où sans cesse a brûlé l’encens des saints désirs et des ferventes oraisons, qui ont attiré notre Dieu du ciel. Béni soit votre sacré corps et votre âme virginale, l’unique objet des affections de celui qui s’ébat parmi les lis. Que toutes les âmes choisies fassent retentir à vos oreilles les voix d’acclamation et d’allégresse dont jadis fut honorée la chaste Judith (2), et que tous sachent que Dieu a renforcé votre cœur, et qu’il vous a baillé un courage mâle, pour autant que vous avez aimé la chasteté ; pour ce sujet vous recevrez des bénédictions sans lin. Béni soit encore l’humble sentiment que vous avez eu de vous-même, et par lequel vous avez gagné les bonnes grâces du Prince du ciel. Enfin bénite soit votre sainte bouche, et l’agréable parole de consentement qui en est sortie pour le bien de tous les enfants d’Adam. Je vous rends grâces de toutes les faveurs que nous avons obtenues par votre moyen, et souhaite qu’elles soient prisées, sinon autant qu’elles méritent, au moins autant que nous le pourrons faire, et aussi longuement que nous en cueillerons les fruits.

## LA SECONDE ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE III.

Qu’en elle seule, eu qualité de Mère, le Verbe éternel ait voulu prendre notre nature.

C’est beaucoup que la Sainte Vierge ait attiré en terre le Verbe Éternel ; c’est encore davantage qu’elle l’ait logé ; c’est tout de l’avoir fait dignement. Que sera-ce donc de lui avoir donné la nature qu’il venait prendre ici-bas ? C’est un privilège de pouvoir,

(1) ToIII. II Concionum., Serm. II, c. i. — (2) Judith, XV,

dit Saint Jean Damascène (1), qui la relève par-dessus tout ce qui est créé. J’en ai discouru une l’ois à l’entrée du premier traité ; néanmoins, m’y voici derechef engagé, pour autant que cette qualité n’est pas seulement le principe des grandeurs d’Excellence de la Vierge, mais encore l’origine des prérogatives de son Pouvoir. Toutefois, ce qui en a été dit m’obligera à en dire beaucoup moins qu’autrement je n’eusse fait, et m’attacher précisément au Pouvoir qui parait au titre de Mère de Dieu, et au mystère de l’Incarnation.

### § Ier. — Du pouvoir général de la Mère de Dieu sur toute la nature créée, qui parait au mystère de l’Incarnation.

Ce n’est pas sans un profond mystère que le Prophète Isaïe (2) devant écrire, quoique en fort peu de paroles, la promesse de l’Incarnation du Verbe divin, ainsi que l’expliquent Saint Épiphane (3), Saint Ambroise (4), Saint Jérôme (5), Saint-Cyrille (6), Saint Basile (7), Procopius de Gaze (8), l’Abbé Rupert (9), et avec eux le Parapliraste Chaldaïque (10), etcelui que les Hébreux appellent par honneur leur Saint Maître (H), il ait reçu un commandement exprès de Dieu de prendre un grand rouleau de parchemin ; mais par cette ordonnance le Saint-Esprit a voulu faire entendre que, sous ce peu de paroles, il y avait des merveilles sans lin. Mais ce qui est encore à mon avis plus remarquable, c’est qu’il fut enjoint au Prophète d’écrire dans ce parchemin d’un style d’homme, c’est**-à-**dire, comme l’explique le docte Rupert (12), d’une façon que les hommes le pussent entendre, considéré que de soi le mystère est si haut qu’autrement ils n’y comprendraient jamais rien. Car il ne faut pas estimer, dit le grand Pape Saint Léon, que ce qu’admirait jadis le même Prophète lsaïe (13), lorsqu’il disait : « Qui pourra expliquer sa généi’ation ? » doive être entendu de la génération éternelle du Verbe tant seulement ; il le faut encore prendre de sa génération temporelle, d’autant que si nous mettons à part ce que la foi nous enseigne, toute parole demeure muette lorsqu’il est question d’eu parler.

L’Incarnation est l’excellente œuvre de Dieu.

Or, j’avoue, et il n’est pas loisible d’en douter, que l’Incarnation est proprement l’œuvre de Dieu. Saint Bonaventure le dit fort

(1) Orat. i de Nativit. B. V irg. — (2) Cap. vin. — (3) Hæresi LXXVIII. — (4) In c. i. Lucie. — (5-6-7-8) In cap. cit. Isaiæ. — (9) Loc. cit. Isaiæ. — (10) Rabbi Hac- cados apud Galatinnm, lib. VII de Arcanis, c. XVIII. — (11) In eum Iocum. — (42) Serm. IX. — (13) Isa. lui.

dévotement à son ordinaire (1) : C’est votre œuvre, fait-il, ô grand Dieu, que l’admirable disposition que vous avez mise en la Sainte Vierge pour être digne mère de Dieu ; c’est votre œuvre que l’ambassade de l’Ange Gabriel, la descente du Saint-Esprit dans elle, et l’union du Verbe divin avec la chair. Et longtemps avant lui le Prophète Habaouc avait adressé une requête à Dieu en ces termes (2) : Seigneur, donnez de grâce la vie à votre œuvre, au milieu des années ; justement comme s’il eût dit : Seigneur, on nous fait entendre dès le commencement que vous aviez un chef-d’œuvre à faire, qui devait surpasser tout ce qui jusqu’à présent est sorti de vos mains, et nous avons toujours été maintenus en l’espérance qu’il devait être vu au milieu des années. Il est désormais temps d’accomplir votre promesse, et partant ne permettez pas qu’un si excellent dessein vienne à s’anéantir ; au contraire, mettez-le au jour, et ce faisant, donnez-lui la vie qu’il attend de vous. Ou, si vous l’aimez mieux, de cette sorte : Grand Dieu, le monde est en attente d’une œuvre par vous promise, dont il a conçu une grande espérance ; mais jusqu’à présent ce n’est qu’une pénitence commencée et une statue sans âme et sans mouvement. Nous avons voirement ouï parler d’un certain mariage (3) qui se doit accomplir, et de deux qui doivent être unis en une même chair, d’une (1) horloge dont l’ombre s’est reculée de dix lignes, de la mystérieuse échelle (n) du Patriarche Jacob, du raccourcissement du Prophète Elisée sur le corps mort du petit enfant de la veuve (6). Telles et semblables figures nous ont été maintes fois annoncées ; mais ce ne sont que des ombres mortes et des corps sans âmes. Il appartient à vous seul d’animer votre dessin, et de donner la vie et le dernier trait à ce rare tableau ; c’est de vous seul qu’il attend sa perfection. De vrai, pensant à ceci plus attentivement, je me suis avisé que le ciel, et tout le reste que nous voyons, est appelé par le Psalmiste l’ouvrage des doigts de Dieu (") ; que tous les prodiges que jadis Moïse fit à la présence de Pharaon sont nommés aussi le doigt de Dieu (8) ; mais quand il s’agit de la merveille attendue dès la naissance des siècles, David se met en prière à ce que Dieu réveille sa toute-puissance (9) ; le Prophète Isaïe lui demande (10) qu’il roidisse son bras, et le remplisse de force ; la Sainte Vierge, sans parler des autres, dit en son Cantique que Dieu a fait un trait de son puissant bras. Enfin, le maître de la Théologie, Saint Thomas, enseigne que le grand pouvoir

(1) Speculi B. Virg., c. XIV. — (2) Cap. ni. Domine, opus tuum in medio annorum vivifica illud. — (3) Gen. 11. Et erunt duo in carne una. — (4) IV. Reg. XX. — (5) Gen. LXXXVIII. — (6) II. Reg. IV. — (7) Psalm. vin. — (8) Exod. vin. — (9) Psalm. XCVii. — (10) Cap. u.

do Dieu se montre en la conjonction et en l’accord des éléments discordants ; que le plus grand se manifeste en l’union de l’esprit avec le corps ; mais que le très-grand se voit en la liaison de l’esprit incréé avec la nature créée, fl est vrai, ô grand Dieu, que nous l’avons ouï de nos oreilles, et que nos ancêtres nous ont fait entendre les œuvres que vous avez produites en leurs jours. Vous avez abattu les Rois, et dompté les nations à leur arrivée ; vous avez fait des merveilles en tous les éléments en leur faveur ; si faut-il avouer que jamais on n’a ouï parler d’une œuvre semblable à celle-ci, ni qui ait tant fait paraître la grandeur de votre pouvoir. Les cieux annoncent votre gloire, et le firmament prêche l’excellence de vos desseins ; mais permettez-nous de vous dire que jaçoit que toutes ces pièces soient excellentes, néanmoins, à comparaison de celle-ci, ce ne sont que des besognes ébauchées, et qu’ici seulement vous avez voulu faire un trait de maître, vous étant surmonté vous-même, et rendu inimitable à tout autre.

L’Incarnation est aussi l’excellente œuvre de la Vierge, et combien de merveilles s’y trouvaient.

Il est vrai, encore une fois, et il le faut avouer, que c’est l’œuvre de Dieu, et son œuvre par excellence ; mais il faut demeurer d’accord que c’est aussi celle de la Vierge ; que comme il n’a point voulu faire cette œuvre qu’en elle seule, ainsi ne l’a-t-il voulu accomplir que par elle et avec elle. C’est la considération que les Saints Docteurs ont eue, lorsqu’ils l’ont chargée d’épitbètes d’honneur et de titres qui marquent hautement l’excellence de son Pouvoir. Saint Ambroise l’appelle (1) à ce sujet la Salle Royale des divins mystères. Saint Jean Damascène la nomme la Fontaine miraculeuse (2), ou la Fontaine de Merveilles. Saint Ëpiphane en dit des choses tout à fait admirables, mais entre autres (3) que c’est le trésor inexplicable et inépuisable de la sainte Économie, qui est le nom par lequel les Pères Grecs nous représentent pour l’ordinaire le mystère de l’Incarnation. Et, à vrai dire, très à propos lui donne-t-il le nom de Trésor ; parce que tout ainsi que le trésor est un amas de biens et de richesses où l’on peut toujours prendre à pleines mains, et dont on ne trouve point la fin, de même les merveilles qui se découvrent en ce divin mystère sont telles, et en si grand nombre, qu’il n’y a nul moyen de les compter.

Car, pour en dire seulement quelque chose en passant, quelle merveille est-ce que la fille soit la mère de son père, et que l’ouvrier

(1) Lili. de Institut. Virg, c. VII. Aula cœlestium sacramentorum. — (2) Orat. i.

de Nativit. B. Virg. — (3) Orat. de S. Deipara.

de toutes choses emprunte l’être de son ouvrage ? Il n’y a pas plus de sept ans qu’un petit enfant Chinois de la ville de Hamieu, nommé Denys, âgé seulement de cinq ans, prononça une sentence digne d’être portée **à** la postérité ; aussi fut-elle remarquée de tous, et jamais ne put-on savoir qu’il l’eût apprise de personne : Le Seigneur du ciel, dit-il, a créé sa mère, et la mère a enfanté le Seigneur du ciel. Il est croyable que Dieu ou sa sainte mère lui avait enseigné une si gentille rencontre. Et ce qui sert à me le persuader, c’est que je trouve que sa maison était une maison de merveilles et de prodiges du ciel, comme se voit en la conversion d’un frère aîné qu’il avait de l’âge de dix-sept ans. Ce jeune homme était saisi d’une griève maladie, et hors d’espérance de recouvrer la santé. Le cinquième jour d’août, environ les quatre heures du soir, il se sentit vivement touché de Dieu, et inspiré de se faire chrétien. Pour effectuer ce sien désir, il demandait à Dieu la santé **à** chaudes larmes, lorsqu’il aperçut fort clairement quelques lettres écrites sur son pavillon. Hest vrai qu’il y en avait peu en nombre, mais elles étaient grandement mystérieuses, et par trois diverses fois elles se joignirent par ensemble, sans qu’il vit la main qui les maniait. À la première rencontre, cet écrit l’exhortait à changer de vie, et **à** suivre Dieu qui l’appelait. À la seconde, il lui donnait espérance qu’il vaincrait aisément toutes sortes de difficultés, et qu’il serait la cause du salut de plusieurs. À la troisième, il lui promettait que de là à deux ans Dieu lui ferait une grâce signalée. Une chose si nouvelle lui donna bien à penser, lors, nommément, que d’abandonné des médecins qu’il était, il se sentit incontinent guéri. Aussi se rendit-il bientôt à la vérité et au saint baptême ; il reçut le nom de Raphaël. Finalement, à ce qu’il s’assurât davantage des promesses du Ciel, sa conversion fut suivie de celle de toute sa maison. Mais, pour retourner à mon propos, cette merveille dont je parle n’est autre, au jugement du grand Saint Augustin, que celle que la Sainte Vierge avait en l’esprit lorsqu’elle disait que Dieu avait fait de grandes choses en elle. N’est-ce point, ô Sainte Vierge, dit cet admirable docteur, qu’une créature a enfanté son Créateur, que la servante a donné la vie à son Seigneur, et que par votre moyen il a éclairé, racheté et vivifié le monde ? Ô sainte dame ! s’écrie l’éloquent Archevêque de Ravenne (1), celui qui vous a faite a été fait de vous ; de vous est sortie votre source ; vous êtes la mère de votre père, et celui qui a apporté la lumière au monde, l’a voulu emprunter de vous.

V. Quelle merveille de nouveauté, et quelle nouveauté de

(1) Chrysol., Serm. CXlii.

merveille, qu’on puisse dire en très-bon sens que la créature a donné quelque chose à son Créateur avant d’avoir reçu de lui ! Car je sais bien que jadis l’Apôtre Saint Paul était en peine de savoir qui était celui qui lui avait le premier, et envers qui il pût user de retour (1) ; mais aussi n’ignoré-je pas ce que lui a répondu le Bienheureux Ëvêque de Tyr et Martyr Méthodius (2), savoir est que c’a été la Bienheureuse Vierge, lorsque de sa propre substance elle a taillé un habit de chair dont elle a revêtu sa divine majesté ; non plus que ce qu’a dit le Saint Archevêque de Milan (3), savoir est que la Sainte Vierge a eu de quoi donner à Dieu, d’autant qu’elle n’a pas fait largesse de l’autrui, mais du sien propre, offrant au créateur de toutes choses un présent voirement ordinaire, qu’elle avait tiré de ses propres entrailles, mais d’une affection et d’une manière tout extrordi- naires. Qui ne confessera ici avec moi que c’est ce que Saint Cyrille (4) appelait l’énigme très-sacrée, et ce que Saint Jean Damascène (5) nommait la nouveauté des nouveautés ?

VI. Quelle merveille que l’union de deux pièces si différentes, je dis de l’impassible et du passible, de l’immortel et du mortel, du ciel et de la terre, de Dieu et de l’homme ! union que Saint Augustin (6) appelle admirable mélange. Je ne sais, quant à moi, comme on la pourrait mieux représenter qu’avec les paroles du grand Saint Léon. La créance catholique requiert, dit ce docteur (7), que nous nous persuactions que deux natures se sont tellement jointes par ensemble, et que, leurs propriétés respectivement sauves, il s’est fait une alliance entre ces deux substances, si étroite, que depuis l’heureux moment que, pour le bien de la race des hommes, le Verbe a été fait chair dans les flancs de la très-sacrée Vierge, il ne nous est plus loisible de séparer l’homme de Dieu, ni de désunir Dieu d’avec l’homme qu’il a choisi, non pas même par nos conceptions. Il est bien vrai que chacune de ces deux natures se fait connaître par les actions différentes qui lui conviennent, et qui la distinguent de l’autre ; mais pourtant il n’intervient nulle désunion entre elles. Tout ce qui procède de l’une et de l’autre se met en commun, et comme la majesté éclate dans la bassesse, ainsi l’abjection parait dans la grandeur, sans que l’unité y apporte aucune sorte de confusion, ou que la propriété déroge en rien à l’union. Autre est la nature passible, autre est l’impassible, et, au partir de là, la gloire et la contumélie, l’honneur et le déshonneur appartiennent

(1) Rom. XI. — (2) Orat. de Hypapante. — (3) Ambros., lib. I do Incarnalionis dominica ; Sacramento, c. IX. — (4) Episl. de Fide ad Reginas. — (5) Lib. III a Fidei, c. I, — (C) Epist. m ad Volusianum : Mixtura admirabllis. — (7) Serm. III de Pas- sione.

au môme, et l’infirme n’est autre que le puissant, et le vainqueur de la mort est celui-là même que la mort a abattu. À votre avis, n’est-ce pas l’admirable commerce et l’inelFable liaison que la sainte Église (1) prêche avec tant de retentissement, que Jes Patriarches désiraient, que les Prophètes annonçaient, et dont la jouissance était réservée aux Benjamins de la loi Évangélique ? Au demeurant, si vous me demandez qui est l’auteur de cette union inexplicable, je vous dirai voirement que le premier et principal c’est Dieu, qui a tiré cette merveille des trésors de sa toute-puissance ; mais je ne craindrai pas d’ajouter, avec Saint Épiphane (2), que la Vierge y a grandement coopéré, et qu’elle a travaillé avec Dieu à serrer le nœud plus que celui de Gordien, qui a joint ensemble ces deux natures. Je dirai librement que pour ce sujet Saint André de Jérusalem l’a nommée (3) le Cabinet de la nature, et Saint Jean Damascène (1), le Cabinet des Alliances, pour autant qu’en elle la divinité s’est alliée avec l’humanité, la souffrance avec l’impassibilité, la vie avec la mort ; et le fort a emporté le faible pour son bien et pour son avantage. Voulez-vous voir plus expressément les merveilles de cette divine alliance ? Remarquez, dit le dévot Saint Bernard (5), comme la longueur devient courte et la largeur étroite, comme la hauteur s’abaisse et la profondeur s’aplanit. Considérez la lumière obscurcie, la parole muette, l’eau altérée, et le pain affamé. Contemplez la puissance qui obéit, la sagesse qui apprend et la force qui est soutenue d’autrui. Admirez la joie qui s’attriste, l’assurance qui craint, la félicité qui souffre, la santé qui est malade et la vie qui meurt ; voire admirez plutôt la tristesse qui réjouit, la crainte qui rassure, la mort qui donne la vie et la faiblesse qui renforce.

VII. Quelle merveille de voir l’auteur de toutes choses allié non- seulement à l’une de ses créatures, mais encore à tout autant qu’il s’en trouve par le moyen d’une seule d’entre elles ! Jugez si ce n’est pas une très-grande merveille, qu’une créature ait mérité d’être avec Dieu la cause et le principe de cette alliance. C’est à Saint Jean Damascène que je dois cette conception. Car par le moyen de la Vierge, dit ce Docteur (Ô), le Créateur a baillé un état nouveau à toutes ses créatures, et beaucoup meilleur que celui qu’elles avaient auparavant ; parce que l’homme étant comme l’entre-deux des natures intellectuelles et des créatures matérielles, et le lien de celles qui se voient et de celles qui ne sont pas aperçues, la très-immaculée Vierge

(1) Admirabile commercIIIm ! etc. — (ê) Orat. de S. Deipara. — (3) Orat. de An- nunt. — (4) Orat. de i Nativit. B. Virg. — (5) Homil n. in Missus. — (6) Orat. i de Nativit.

joignant l’homme à Dieu d’un nœud indissoluble, l’a quand et quand uni très-étroitement à toutes les autres créatures.

Quelle merveille de voir tous les attributs de Dieu mis en un abrégé, et ses perfections infinies réduites au petit pied ! Jadis les Sages d’Athènes se mirent en peine de rechercher qu’est-ce qu’on pouvait appeler le plus grand et le plus petit ensemble. Qui dit la prunelle de l’œil ; qui maintint que c’était le cœur humain ; qui donna l’avantage à l’entendement. Cette diversité d’avis était pardonnable à ces gens destitués de la lumière de la vérité ; mais pour nous, disons, sans porter nos pensées ailleurs, que c’est l’incompréhensible mystère de l’Incarnation, où nous voyons la grandeur abaissée, les trésors de la toute-puissance de Dieu épuisés, les magnificences de la grâce et de la gloire abrégées, la prédestination des élus non- seulement méritée, mais encore conduite à sa perfection et à sa lin ; bref, tout ce qui est de grand au ciel et en la terre mis en un petit volume, et compris en un corps tendrelet et fraîchement organisé. Merveille inouïe que celle-ci, où la justice intervient, la miséricorde règne, l’éternité délibère, la bonté presse, la sagesse conclut, la puissance exécute, et où les divers effets de toutes ces propriétés différentes s’accordent si heureusement, qu’il s’en fait un concert agréable à Dieu, profitable aux hommes et aux Anges, émerveillable à tout le monde. Voulez-vous savoir qui a fait cette merveille ? C’est Dieu, je le confesse, pourvu qu’on m’accorde quand et quand qu’il ne l’a pas faite tout seul, mais il a voulu que la Vierge partageât cet honneuravec lui, et qu’elle l’aidât à renfermer les perfections infinies de son incompréhensible majesté dans le petit étui d’un corps corruptible et mortel.

Quelle merveille de contempler la parole éternelle abrégée, Dieu anéanti et le Verbe fait chair ! Lorsque je dis le Verbe fait chair, je prétends enclore sous ce mot tout ce que l’entendement humain et angélique, voire même le divin, peut apercevoir de bas et de ravalé sous ce mot. J’entends par ce nom de chair avec Dieu même un peu dépoussiéré détrempée (1) ; avec le saint homme Job (2), une dépouille du temps, un magasin de misères, une fleur printanière qui se fane sur le soir, une ombre volage, une girouette à tous vents (3), une vapeur attirée par le Soleil en un moment et aussitôt évanouie, un chétif vermisseau (4), un sac de pourriture, une feuille d’arbre qui sert de jouet aux vents (o), une paille volante ; avec David, une puante voirie (6) ; avec son fils Salomon, un poil follet (7),

(1) Gcn. m. Pulvis os. — [1) Job. XIV. — (3) Cap. vu. Vapor ad modicum pareils. — (4) Cap. XXV. Quanto magis putredo, et Filius hominis vermis ? — (5) Cap. XIII. Contra foliuin, quod vento rapitur, etc., et slipulam siccam perscquerisi — (G) I. Reg. XXIV. Canem mortuum perscqueris, et pulicem unum. — (7) Stip. V.

un flot brisé ot une vilaine écume jetée sur le rivage, une fumée qui se dissipe de soi-même, la mémoire du voyageur qui ne fait que passer par un logis, une bluette qui s’éteint au moindre souffle, un air fluet, le vestige d’une nuée, le passage d’une ombre (1) ; avec les saints Prophètes Isaïe (2) et Jérémie (3), un vil pot de terre, qui se casse à la moindre rencontre ; avec Saint Paul, un esclave fleurdelisé, et pour la bien vanter, un beau néant. C’est ce que j’entends, et s’il est possible quelque chose de moins, lorsque je dis que Dieu a été fait chair. Ô cieux, s’écriait jadis le Prophète Jérémie (4), remplissez-vous d’étonnement sur ce que je viens de dire, et vous portes du ciel, changez-vous en une solitude, au récit de cet anéantissement du Seigneur de la Majesté. Car il est vrai que Dieu s’est fait poudre et cendre, le principe de tout bonheur du mon le est devenu un magasin de misères, l’incompréhensible Majesté est maintenant un ver de terre ; l’infini n’est qu’un petit atome, la source de la vie se peut appeler le gibier de la mort, et le Roi de la gloire s’est changé en un petit vase d’argile. Quelle merveille, mais plutôt quel abime de merveilles ! Grand Roi Salomon, vous vous étonniez jadis si fort de quoi Dieu voulût demeurer parmi les hommes, quoique avec l’éclat de sa majesté, et avec un appareil indicible de grandeur : cette nouvelle vous semblait bonnement incroyable ; que diriez-vous donc à présent entendant cette transformation si étrange, et cet anéantissement non pareil ?

X. Ce ne peut être qu’un coup du bras tout-puissant de Dieu, il est vrai ; mais la Sainte Vierge n’y a-t-elle rien contribué ? Je m’en rapporte au bienheureux Sophronius, intime ami de Saint Jérôme, qui ne dit qu’un petit mot, mais il est plus précieux que l’or et que les diamants. Ce que Saint Jean a vu, dit-il (5), Marie l’a conçu. Ce Verbe qui était de toute éternité auprès de Dieu et qui était Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites et sans qui rien n’a été créé ; ce Verbe clans qui la vie était enclose, vie qui élait la lumière des hommes, et dont la gloire était telle qu’il était convenable à l’aine de Dieu ; ce Verbe plein de grâce et de vérité, avec tout ce que le disciple bien-aimé en a dit et avec ce qu’il n’a su dire, a été fait chair, et ce mystère incompréhensible s’appelle l’œuvre de Dieu et de Marie. Je m’en rapporte au dévot Saint Bernard, lequel joignant le mot du Psalmiste, qui dit que Dieu a opéré notre salut au milieu

(1) Sap. n. Sermo scintilla ?, mollis aër, vestigium nubis, umbra : transitus. — (2) Cap. XXIX. Quasi lutum contra figuluin. — (3) Thrcn. IV. Opus manuum figuli. — (4) Cap. n. Obstupescile cœli super hoc, et porta ; ejus desolamini vehementer. — (s) Epist. de Assumpt. ad Paulam et Eustocbium. Quod Joamies vidit, Virgo con- cepit.

de la terre, avec celui du Prophète Isaïe, qui jadis enseignait que Dieu ferait une parole abrégée ou bien un précis et un consommé très-exquis au milieu de la terre (c’est-à-dire, comme l’ont entendu plusieurs grands Docteurs, l’œuvre de l’Incarnation), il remarque subtilement à sa façon, que ce milieu de la terre n’est autre que la glorieuse Vierge, en qui et par qui ce mystère a été accompli. La bienheureuse Vierge, dit-il, par une très-excellente propriété, s’appelle le milieu de la terre. Car sur elle comme sur le centre, sur l’arche de Dieu, sur la cause de toutes choses, sur l’œuvre importante à tous les siècles, sont arrêtés les yeux de ceux qui sont déjà là-haut, de ceux qui sont encore attendant là-bas, et de nous qui vivons entre les uns et les autres, de ceux qui nous ont devancés, de nous qui sommes à présent, de ceux qui nous doivent succéder, des enfants de nos enfants et de ceux qui viendront après eux. Ceux qui sont au ciel, ont les yeux attachés sur vous, ô Sainte Vierge, comme sur la réparatrice de leurs ruines ; ceux qui attendent là-bas, comme sur leur libératrice ; ceux qui ont devancé, comme sur celle qui les doit faire trouver véritables, accomplissant ce qu’ils ont prédit ; ceux qui les suiv ent, comme sur la médiatrice de leur gloire. En un mot, toute la suite des siècles vous publiera bienheureuse, ô Mère de Dieu, Dame de l’univers, Reine des cieux, d’autant que vous leur avez à tous apporté la vie et la gloire. En vous et par votre moyen les Saints Anges rencontrent le sujet de leur réjouissance, les justes reçoivent la grâce, les pécheurs espèrent la miséricorde. À juste occasion donc arrêtez-vous les yeux et possédez-vous les cœurs de toutes les créatures, d’autant qu’en vous, et par vous et de vous, la main débonnaire de Dieu a rétabli tout ce qui avait été gâté.

XI. Quelle merveille de voir sortir le Roi de gloire du ventre de sa Mère, comme de son Louvre, avec le diadème en tête, et le manteau Royal sur les épaules ! Si vous admirez avec les bienheureux Esprits cette magnificence, souvenez-vous que c’est la Sainte Vierge qui a travaillé avec Dieu même, pour le mettre en si haut appareil. Témoins Saint Ambroise et l’Abbé Guerric (1), qui au commencement du premier Traité avec des paroles très-expresses nous déclaraient comme elle le couronna, le propre jour qu’elle le conçut. Et quant à sa robe de triomphe, Saint Jean Damascène dit clairement (2) qu’il reçut d’elle la pourpre impériale au jour de son sacre, qui fut celui même de sa conception. Que si vous jugez que ce Prince du ciel ne soit pas moins vénérable, quand il parait avec sa tiare et avec son habit Pontifical, qu’il vous souvienne de ce que remarquent

(1) Serin. IV de Assumpt — Orat. u de Nativit. Virg. i.

Saint Jean Damascène (1) et Saint Basile de Se I en ci e (2), que si bien c’a été le Père Éternel qui l’a oint de l’onction sainte et de l’huile de la div inité ; d’ailleurs néanmoins sa Mère l’a revêtu de la helle robe de fin lin et du riche manteau qu’elle lui a tissu de notre humanité, pour s’acquitter dignement de l’office de paix et du ministère de réconciliation. Que si vous le trouvez autant majestueux qu’agréable à voir, lorsqu’il sort de sa couche nuptiale, paré comme il appartient à l’Époux du ciel, sachez avec le Bienheureux Cardinal Pierre Damien (3) que la Sainte Viérge, et en qualité de Mère et en titre d’Épouse, l’a fait si beau que vous le voyez, et tel qu’il ravit le cœur des hommes et des Anges. Bref, si vous y remarquez des merveilles sans fin, étonnez-vous avec Saint Pierre Chrysologue (4) que l’ouvrière nonpareille, et la femme forte l’ait tellement assorti, que l’humanité qu’il a prise d’elle, lui serve de fente pour combattre, de chaire pour enseigner, de palais pour loger et de trône pour rendre la justice à ses sujets.

XII. Pour moi je confesse que je ne sais bonnement où j’en suis, voyant tant de merveilles qui m’emportent le cœur et me ravissent l’esprit, et que plus je considère ce qui s’est passé dans les très-sacrés flancs de la Vierge, plus il me prend envie de m’écrier avec Saint Épiphane (o). Osein virginal, plus haut et plus capable que le ciel ! ôj sein plus digne que le firmament ! ô sein qui est éclairé de la lumière de Dieu, qui ne s’éteint jamais, et ennobli des grâces du Saint-Ésprit ! Pour moi, ô Vierge nonpareille, je vous offre en hommage l’ébahissement de mon âme, qui demeure extasiée en la considération de vos grandeurs, et qui ne reconnaît àu-dessous île Dieu chose aucune qui se puisse égaler à vous. Je vous présente tous les plus doux ressentiments de vos enfants bien-aimés, qui vous honorent comme la merveille des mères, et la mère des merveilles. Partant dites plus assurément que ne fit jadis la mère de Noé (6), que Dieu vous a donné un fils qui nous consolera parmi les fatigues qu’il nous faut avoir à cultiver cette terre maudite. Dites plus véritablement que Sara (7), que le Seigneur vous a baillé un Isaac, c’est-à-dire un sujet de réjouissance, et que quiconque l’entendra, s’en réjouira avec vous. Dites plus justement que Lia (8), que Dieu a regardé votre humilité et qu’à présent le Saint-Esprit votre Époux redoublera son affection en votre endroit. Dites plus méritoirement que Zel- pha (9), que toutes les femmes vous diront bienheureuse. Dites plus

(1) Lib. IV Fidei Orthod., c. XV. — (â) Serm. de Annunt. B. Virg. — (3) Serm. II de Nativ. Virg. — (4) Serm. CXl. — (5) ‘Serm. de S. Deipara. — (C) Gen. V. — (7) Gen. XXI. — (8) Gen. XXIX. — (9) Gen. XXX, Beatam me dicent mulieres.

heureusement que Rachel (1), que Dieu a effacé l’opprobre de votre stérilité. Dites plus mystérieusement que Joseph et que sa femme Ase- neth (2), que Dieu vous a fait prospérer en la terre de votre pauvreté. Dites plus avantageusement que toutes les autres, que Dieu a fait en vous de très-grandes choses, parce que comme votre fils surpasse infiniment tous les enfants du monde, ainsi vous devancez incomparablement toutes les Mères de l’univers.

### §11. — Du Pouvoir de la Mère de Dieu sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, son

très-honoré Fils.

C’est une étrange brigue que celle de l’humilité, qui rencontre les honneurs en les fuyant, qui éclate à mesure qu’elle se veut obscurcir, et plus elle désire le bas, plus elle se voit élevée. Elle se dérobe et on la poursuit ; son plaisir est d’être inconnue, et elle est portée sur les ailes de la renommée ; son ambition est de servir, et on la met par force sur le trône d’honneur. Qu’y feriez-vous ? c’est le train de la cour de Dieu. Représentez-vous de grâce la Sainte Vierge, ce rare modèle d’humilité, retirée dans sa petite chambrette. Elle se met sous les pieds de toutes les créatures sur la considération de son néant, et s’estime tout à fait indigne des moindres grâces et des plus petites faveurs de Dieu, et voilà un des premiers Princes du ciel qui lui vient faire la révérence. Elle se perd dans sa propre confusion, et il redouble ses honneurs, lui disant en substance que tout ce qui est au-dessous de Dieu, est quand et quand au-dessous d’elle. Encore plus troublée que devant, elle cherche quelque coin pour couvrir sa honte ; il ajoute que le Monarque du ciel et de la terre est avec elle, elle se prosterne pour l’adorer comme une esclave ; il lui dit qu’elle est choisie pour être la Mère du Roi des Rois, la voilà couverte d’une extrême confusion ; il ne laisse pas pourtant de passer outre, et de lui intimer de la part du Père Éternel qu’elle doit avoir pouvoir sur son Fils. Vrai Dieu ! où en doit être **à** cette parole la plus humble des pures créatures ? Sans faute que le Saint Ange eut compassion d’elle, et qu’à ce coup il épargna sa pudeur, qui était déjà réduite à l’extrémité.

C’est de quoi nous serions bien autrement étonnés, si nous avions la connaissance qu’elle avait de cette prérogative, et si nous pouvions appréhender ce que c’est que d’avoir puissance sur le Fils de Dieu. Car ne vous trompez pas, vous persuadant qu’il s’agisse ici du pouvoir qu’un ami a sur son ami, ou un favori sur son prince.

(1) Gen. XXX. Abstulit Deus opprobrium meum. — (2) Gcn. xli. Crescere me fecit Deus in terra paupertalis meæ.

Nous admirons, et justement, le pouvoir que Moïse s’était acquis sur Dieu même, lorsque ce débonnaire Seigneur lui demandait permission de châtier son peuple, et le priait de n’y point apporter d’empêchement (1). Nous demeurons ravis d’étonnement, lorsque nous lisons que Josué commandait au Soleil, ne plus ne moins que s’il eïit été Dieu, et que Dieu ne faisait aucune difficulté d’obéir à la voix de son serviteur (2). Nous prenons pour une caresse extraordinaire ce que David dit des bons serviteurs de Dieu (3), que le Seigneur effectuera toutes leurs volontés : et lorsque nous le voyons ponctuellement accompli en l’histoire des Saints, et que nous lisons les admirables condescendances de Dieu en leur endroit, l’appréhension qu’il a de les contrister tant soit peu, la promptitude avec laquelle il leur accorde tout ce qu’ils désirent, les transports, pour parler ainsi, de leur témoignage envers eux, et les témoignages qu’il en produit, nous en demeurons aux termes de la Heine de Saba, sans connaissance, sans entendement, sans esprit. Et néanmoins ce n’est pas encore le pouvoir dont je prétends ici parler. Car bien qu’en effet il surpasse ce que les hommes et les Anges ensemble en peuvent penser : si faut-il Gonfesser que c’est Dieu qui s’oblige soi-même en semblable cas, et que sa bonté n’ayant ni bornes, ni limites, il lui plaît de reconnaître de telle sorte les plus petites actions de ses serviteurs, et recevoir d’un cœur vraiment royal, ou pour mieux dire d’un cœur divin, le petit effort qu’ils font pour l’aimer de toute leur puissance, et pour s’abandonner à toutes ses volontés. Au demeurant qu’il leur souvienne de marcher droit, et d’avoir toujours devant les yeux que ces faveurs sont gratuites et qu’elles se peuvent perdre en un moment. Dieu le fait entendre lui-même en termes fort clairs par son Prophète (4) à un certain qui était bien haut monté : Quand tu serais déjà niché dessus des nues comme un aigle, lui dit-il, je trouverai bien le moyen de t’abattre et de te jeter en terre. Mais au fait dont je traite, ii s’agit d’un pouvoir maternel gravé sur le fond de la nature, et qui ne peut recevoir altération ni disgrâce quelconque, et d’une obligation qui ne peut être éteinte ou épuisée, ni par (raite de temps, ni par exhibition de service. Autant que vous en rendrez, autant en demeurera-t-il à rendre ; et tant que le fds sera fils, l’obligation demeurera en son entier, et tant que la Mère sera Mère, elle sera maintenue en la jouissance de ce droit.

lit. Donnez carrière à votre esprit tant qu’il vous plaira, et voyez s’il vous pourra faire un dessein de quelque grandeur, qui arrive à peu près de celle-ci. Car c’est une dignité, dit le grand Saint

<1) Exod. XXXII. — (2) Josuc X. — (3) Psalm. CXLIV. — (4) Abdiæ, num. 4.

Augustin (1), qui surpasse toute la grandeur des Anges, et ce d’autant que c’est une chose plus excellente d’être la Mère du Prince, que d’être simplement son serviteur. Pensez de ces bienheureux Esprits tout ce que vous voudrez, rehaussez leur mérite et leur honneur autant qu’il vous plaira, pourvu que vous vous souveniez qu’au bout du compte ils demeurent toujours serviteurs, et que la Mère est Mère, c’est-à-dire relevée par-dessus eux plus que vous ne pouvez vous imaginer, puisque leur Créateur et leur Seigneur lui doit l’honneur et le respect.

Or, pour être contraint de l’avouer, il me semble qu’il n’est besoin d’autre chose que de la reconnaître pour Mère de Dieu : je dis vraie Mère, non-seulement de l’homme, mais encore de Dieu. Vérité indubitable en créance catholique, autorisée par l’Écriture Sainte, attestée des Saints Pères, reçue d’un commun consentement de toute l’Église. Le bienheureux Archange Gabriel en donne l’assurance à notre Dame de la part de son maitre, lui disant (2) : Le fruit saint qui naîtra de vous sera nommé le Fils de Dieu. Car puisque celui qui est né de la Vierge est roi, qu’il est Seigneur et Dieu tout ensemble, dit très-bien Saint À thanase (3), pourquoi ne donnerons-nous pas à sa Mère le nom et le rang de Reine, de Dame et de Mère de Dieu ? Et Saint Épiphane (-4) l’arraisonne de cette sorte : Vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez enfanté le Verbe incarné ; vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez porté notre Dieu revêtu de l’habit de serviteur ; vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez conçu l’aîné de Dieu. Non que ce n’a pas été un Dieu qui ait commencé d’être, que votre Fils : c’est le Dieu Éternel, celui qui était avant que vous-même fussiez et avant la naissance des siècles. Je dis qu’il n’en faut pas davantage pour faire joindre nos esprits. Car posé ce principe de notre créance, que la Sainte Vierge soit la vraie Mère de Dieu par nature, il faut de nécessité conclure qu’elle a pouvoir sur lui. Je parle toujours d’un vrai et légitime pouvoir, qui est fondé en la nature, commandé de Dieu, reconnu de ce même fils, lequel étant venu non pour détruire la loi, mais pour l’accomplir, non pour renverser la nature, mais pour la perfectionner au moyen de sa grâce, il devait lui-même, comme auteur de la nature et de la grâce, ainsi que remarque le bienheureux Méthodius (5), donner poids et autorité en sa propre personne au droit des pères et des mères sur leurs enfants.

Et prenez garde à ce qu’ajoute cet ancien et grave Docteur, que le Fils de Dieu non - seulement s’est soumis volontairement à ce

(1) Lib. III de Symbol, ad Catcch. — (2) Lucæ i. — (3) Serm. de Sanctiss. Deipara. — (4) Serm. de S. Deipara. — (5) Orat. de Purifie.

pouvoir maternel, mais encore qu’il a voulu en ce point surmonter tous les autres enfants. Et de vrai le bienheureux Saint Ildefonse enseigne le même, mais il me semble que c’est avec une grâce particulière (1), que ce coup fut invention de la bonté et de la toute-puissance de Dieu, qui s’accordèrent à faire que le Fils de Dieu et le Créateur de toutes choses fût aussi le fils d’une Mère, qu’il avait lui-même créée, et que le grand des grands devint par naissance sujet à une petite servante, qui était sa créature par nature ; de sorte que la servante a Dieu même pour sujet, et le Dieu de la Majesté reconnaît la servante pour sa Dame et pour sa Supérieure. Invention tout à fait excellente, qui a donné moyen d’abaisser les choses divines, et de relever les plus basses jusqu’au plus haut étage de grandeur. Mais il me semble qu’en vain me mets-je en peine, puisque nous avons la pure et claire vérité de l’Évangile, qui en trois paroles nous fournit l’argument d’une éternelle considération. Il était sujet à la Mère et à Saint Joseph, dit Saint Luc (2), remarquant très à propos, que non- seulement il leur rendait une obéissance très-accomplie, mais encore que cette obéissance procédait du vrai et légitime devoir de Jésus, et du pouvoir réciproque spécialement de la Mère, par lequel il lui était sujet.

VI. Qui me donnera maintenant des paroles pour représenter mon étonnement, et pour faire connaître lequel des deux est le plus glorieux et le plus admirable, ou un Dieu qui s’assujettit, ou une Mère qui lui commande avec pouvoir et autorité ! Ô qui aurait eu le bien de voir avec quel respect et anéantissement de soi-même la Vierge commandait à son Dieu, et avec quelle allégresse le Prince du Ciel obéissait à sa servante ! Ô qui aurait vu le Paradis en terre et la vie de cette sainte famille ; Joseph commandant à Marie, et Marie lui obéissant ne plus ne moins qu’à Dieu ; Marie commandant à Jésus, et Jésus obéissant comme un Dieu, c’est-à-dire avec une humilité, avec une grandeur de courage et avec une persévérance qui ravissaient le ciel et la terre ! Je dis persévérance, car il lui rendit ce devoir jusqu’à la mort, voire après la mort même, aussi bien qu’à son Père Éternel. C’est la remarque d’Arnoud de Chartres, qui dit que le Fils de Dieu rendant les derniers abois, recommanda expressément sa bienheureuse Mère à Saint Jean, d’autant que ne pouvant plus la servir et lui obéir en sa propre personne, il désira pour le moins de le faire par substitut, et de lui rendre par l’entremise de ce sien disciple tout ce qu’un bon Fils devait à une telle Mère. « Il le choisit parce qu’il était le plus fidèle ami qu’il eût sur la terre ; un homme

(1) Do Virginit. Tî. Marias, c. vin. — (2) F.uc n. Erat subilitus illis. Bernanl. Serm. n in Missus.

TRAITÉ II, CHAP. IV. 631

si saint et si exempt de toute souillure, d’une vie si céleste, d’un cœur si pur, orné d’une si grande chasteté, et si parfait dans son divin amour, qu’il ne pouvait mieux confier cette Colombe sans tache, cette chaste lirebis, cette Victime immaculée, celle à qui nul ne peut être comparé entre les hommes, celle qui est élevée au-dessus de toutes les créatures (• !). » Sur quoi Saint Ambroise fait une le- flexion digne de son bel Esprit, disant (2) que ca été Saint Jean seul, lequel comme intéressé en ce fait, nous a laissé par écrit la dernière disposition du Sauveur ; d’autant, dit ce grand Docteur, qu’il prisait davantage que celui qui était victorieux des tourments et du diable, se souvint de ce qu’il devait à la Mère, que d’entendre qu’il promettait au bon larron le royaume du ciel. Car si ce fut le fait d’une sainte âme de donner pardon à un voleur, beaucoup plus le fut-il de rendre le devoir à sa mère en une telle extrémité. Il me semble qu’il faut ici s’arrêter avec ce mot du glorieux Cardinal Pierre Damien (3) : Que toute créature se taise, qu’elle tremble en la considération d’une telle merveille, et qu’elle n’ait pas l’assurance de lever les yeux pour contempler l’immensité d’un tel pouvoir et d’une si éminente dignité.

## LA TROISIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE IV.

Qu’elle ail été la nourrice et la gouvernante du Verbe divin.

C’est une chose de telle conséquence que la nourriture et l’éducation des Rois, que le Philosophe Platon faisant les recueils des plus louables coutumes qui étaient jadis observées en la cour des Perses, il met parmi les premières et les plus remarquables, le soin qu’ils avaient de donner aux enfants de leurs Rois, et nommément au successeur de la Couronne, des nourrices choisies entre les Princesses du Royaume, et des mieux pourvues de toute sorte de bonnes et rares qualités. « Salomon nous donne une idée fort propre à notre sujet, lorsqu’il dit : J’étais le fils d’un père qui m’a élevé,

(1) La U. Mère de Blémur. — (2) Tract, de Verbis Domini in cruce — (3) In c. iXXIII Luc.

et d’une mère qui m’a aimé tendrement, comme si j’eusse été son fils unique ; il m’enseignait, et il me disait : Que votre cœur reçoive mes paroles ; gardez mes préceptes, et vous vivrez. Salomon était uniquement chéri de David ; il devait lui succéder au premier Royaume du monde ; et il témoigne que le Roi son père avait un soin tout particulier de l’instruire lui-même, pour le rendre digne de ce haut rang auquel Dieu l’avait destiné par sa naissance, et encore plus par un choix particulier qu’il avait fait de sa personne, en le préférant **à** tousses frères. Il m’enseignait (dit-il), et il voulait ([ue j’apprisse à obéir à Dieu et à la raison, avant que de commander aux hommes. Ce qui nous apprend que la véritable tendresse des parents consiste à procurer une excellente éducation aux enfants, qui soit comme une seconde nature (1). » Que si la raison enseigne qu’on ne saurait apporter trop de soin et de vigilance à bien élever un homme, qui doit gouverner les autres avec une souveraineté de pouvoir, et si les hommes avec leur prudence à courte vue y ont employé tant d’industrie, quelles qualités faudra-t-il rechercher en la Nourrice et en la Gouvernante de Dieu ; et que devrons-nous présumer de l’infinie providence du Père Éternel et de l’affection qu’il a témoignée à son Fils unique en cet endroit ? Quand nous n’aurions autre motif que celui-ci pour former en nos esprits une conception relevée des Grandeurs de la Sainte Vierge, il m’est avis qu’il serait plus que suffisant pour conclure sur le choix que Dieu a fait d’elle privativement à toute autre, qu’elle a été la plus accomplie en toute sorte de perfections que jadis le Soleil ait regardée. Mais entrons seulement en matière ; j’espère que la suite de ce discours le fera bientôt confesser.

### § I. — De l’excellence de la qualité de Nourrice et de Gouvernante du Verbe

incarné.

(2) Cap. XIV.

I. Sainte et pleine d’une extatique douceur fut la question que jadis le Prophète Jérémie fit à Dieu, lui disant (2) : Ô l’attente et le Sauveur d’Israël au temps de la tribulation, comment donc avez-vous pris la résolution de vivre en pèlerin sur la terre, et ne plus ne moins qu’un voyageur qui ne prend logis qu’en passant ? M’entretenant sur cette pensée, serait-ce point, di ?ais-je à part moi, une marque et un excès de la rusticité des siens, qui, au rapport du Disciple bien-aimé, l’ont voulu méconnaître, et l’ont traité dans ses villes et dans ses propres États comme un étranger ? Mais serait-ce pomt encore

(1) La U. Mère de Blémur. — pour nous enseigner par son exemple le mépris des choses périssables, et pour nous faire appréhender vivement que nous sommes tous passagers sur la terre ? Il y a près de douze cents ans que l’univers admire la grandeur du courage de l’incomparable saint Alexis, et encore maintenant est-il impossible de s’empêcher de s’en ébahir ; et pour moi je crois que l’étonnement en passera jusqu’au dernier âge du monde. En effet, c’était un spectacle bien nouveau, de voir un jeune Seigneur le plus noble, Je plus riche et le mieux fait qui fût en la capitale du monde, banni par sa propre volonté dans la ville de sa naissance, reçu pour l’amour de Dieu dans sa propre maison, pèlerin chez soi, hôte parmi les siens, méconnu de ses proches, étranger à son père, à sa mère et à son épouse, mendiant parmi les richesses qui étaient à sa disposition, vil et abject au milieu des honneurs qui ne regrettaient que lui seul, chargéde vilenies par la racaille de ses valets, logé en un chétif recoin qui avait la mine d’un cachot sous la retraite de ses laquais. L’exemple est rare, je l’avoue, mais il faut perdre toute raison et tout discours, quand on vient à le confronter avec celui du Roi de gloire, lequel est venu comme un étranger au monde, qui est l’ouvrage de ses mains, et lequel a voulu mendier son vêtement, son vivre et son logis, le Monarque de ses sujets, le Créateur de ses créatures, Dieu des hommes ; c’est tout dire en un mot.

Serait-ce point d’abondant pour faire toucher au doigt la grande estime qu’il fait de l’hospitalité, vu qu’il ne s’est pas contenté de la recommander en tant d’endroits et de manières, promettant de la recevoir comme faite à soi-même, et de se porter pour répondant envers tous ceux qui recevront le pauvre, pour l’amour de lui ; de faire reconnaître ses créanciers en l’assemblée générale de tous les États du monde, et de leur donner un Royaume au ciel pour récompense de leur charité ; de faire souvent travestir les Anges en pèlerins, voire en sa propre personne pour être reçus d’un Abraham et de tout plein d’autres Saints, tant du vieux que du nouveau Testament ; mais qu’il s’est fait lui-même l’objet de la miséricorde des siens, logeant clans les maisons qu’il leur avait prêtées, et vivant des aumônes qu’il leur avait faites ? Ames relevées, racontez parmi les peuples les admirables inventions de l’amour que notre Dieu nous a porté, vu que pour nous faire gagner le ciel, ce ne lui a pas été assez de nous envoyer ses commis, qui reçussent de sa part nos charités, mais que de plus il a daigné les venir recueillir en personne, pour avoir le moyen de les présenter à son Père Éternel, et pour demander plus librement le ciel en échange du peu de bien qu’il avait reçu de nous en terre.

Puisque les pensées des hommes sont libres, les autres en croiront ce qui leur plaira ; pour moi, je dirai librement ce qui m’en semble ; savoir est que l’un des plus doux et plus puissants motifs qu’il ait eus, pour charger le manteau de pèlerin, c’a été afin d’être nourri, élevé et servi de la Vierge incomparable, et par ce moyen la relever autant qu’une créature le peut être au-dessous de sa souveraine Majesté. Il faut bien que les innocents attraits de cette Mère Vierge fussent admirables, puisqu’ils allaient jusqu’au ciel, et qu’ils étaient capables d’attirer le Verbe divin du sein de son Père Éternel, et de lui faire venir l’envie de se voir attaché à ses chastes mamelles, de sucer le lait que le ciel y avait versé, d’être porté sur ses bras, de recevoir la nourriture de ses mains, de reposer sur son sein, et de lui être redevable de son éducation. Car, ne vous figurez pas, disait jadis le bienheureux Évêque Proclus au Concile d’Éphèse (1), que le Fils que la Vierge a porté dans ses sacrées entrailles, ait été différent de celui qui de toute éternité demeurait dans le sein du Père Éternel, et que l’enfant qui était entre les bras de Marie, fût autre que celui qui marchait sur les ailes des vents. C’est en quoi les saints Docteurs, nommément Saint Grégoire le Fait-Miracles, et Saint Jean Damascène reconnaissent des traits d’une si majestueuse grandeur en la Mère de Dieu, qu’ils en demeurent tout étonnés. Qu’est-ce que j’entends ; mais qu’est-ce que je vois ? dit le premier : une Vierge qui emmaillotte celui qui est revêtu de lumière, une fille qui couvre de petits drapelets celui qui a formé toutes les créatures, qui loge dans une crèche celui qui est assis sur les Chérubins et qui est loué d’infinis milliers de bienheureux Esprits, qui peuvent donner le lait à celui qui nourrit tout ce qui a vie (2). Il faut confesser, 6 Sainte Vierge, que pour toutes ces considérations qui ont un rapport si particulier au Verbe Incarné, vos mérites surpassent toutes nos louanges.- Et le second lui dit (3) qu’elle est plus noble que tout ce qui est créé, pour autant qu’elle a fourni à l’ouvrier de toutes choses la chair et le sang qu’il a unis à sa Divinité ; qu’elle l’a nourri de son lait, et que sa bouche a été maintes fois attachée à la sienne ; bref, qu’il faut avouer qu’il y avait en elle quelque chose d’extraordinaire, pourquoi le Père Éternel l’ait choisie pour être la Mère et la Nourrice de son Fils unique.

IV. « Ô Dieu ! quel excès de douceur, quels innocents plaisirs, quel amour, quelle tendresse entre un tel Fils et une telle Mère ! Que de grandeurs se préparent au milieu de ces petits services, que la Mère incomparable va rendant à ce divin Enfant ! Le Saint Prêtre Chrysippus est tout transporté à la vue de ces merveilles : Hé quoi !

(1) Orat. de Nativit, Domini. — (2) Serm. i de Annuntiat. — (B) Orat. n.

dit-il, peut-on bien comprendre ce que c’est que d’emmaillotter celui qui enferme le monde dans la vaste étendue de sa toute-puissance ? donner des habits à celui qui est orné de sa propre splendeur ? coucher clans le berceau celui qui est assis sur le Trône de la gloire ? Quel esprit se fût jamais figuré, dit le grand Augustin, que celui qui soutient le monde de trois doigts, dût être porté entre les bras d’une femme ? que le pain des Anges fût réduit au lait ? que la force des cieux put tomber dans une si profonde infirmité ? Le Seigneur Jésus étant devenu si petit pour l’amour de nous, était clans la crèche pauvre, nécessiteux, exposé à la rigueur du temps et do la saison d’un hiver froid et glacé, à l’injure de l’air, clans une éta- ble ouverte de tous côtés, et il n’avait point d’autre refuge, point d’autre asile, point d’autre retraite que le sein et les mamelles virginales de sa sainte Mère, qui étaient tout son trésor. Aussi Marie, la plus pure, la plus sainte et la plus digne de toutes les créatures, et après son Fils Jésus la plus aimée et la plus aimable, fait l’ollice de Mère, de Nourrice et de Gouvernante du Verbe Incarné ; elle le possède, elle le traite, elle le nourrit, elle le conserve : Heureuses entrailles qui ont porté le Fils du Père Éternel ! Heureuses mamelles qui ont allaité Jésus-Christ Notre-Seigneur ! Disposons nos cœurs à voir et à contempler ce dévot Mystère ; préparons-nous à méditer la condescendance et la bonté inestimable de Notre-Seigneur d’un côté, lequel veut bien recevoir tous ces petits services dont les enfants ont besoin, et de l’autre, le soin, le zèle, l’affection, la tendresse et la vigilance que la très-sainte Vierge apporte à tous les devoirs de Mère, mais de Mère d’un tel Fils (1). »

### § II. — Du soin et de l’affection avec laquelle la Sainte Vierge nourrit, éleva et servit son cher Fils.

I. À ouïr parler Marthe, la charitable hôtesse du Sauveur, vous (liriez cpi’il ne lui souvient plus de la condition privilégiée de sa sœur Marie, ou qu’elle ne sait pas que la contemplation n’a ni pieds pour marcher, ni mains pour travailler, ni cœur pour s’empresser comme elle. Saint Bernard (2) a bien mieux rencontré, ce me semble, quand il a dit qu’en tel cas il appartenait plutôt à Marie d’appeler Marthe à son aide, qu’à Marthe de troubler le repos de Marie. Par effet, si nous considérons comme Marthe et Marie se sont parfaitement entendues en la bienheureuse Mère de Dieu, ainsi qu’il a été dit ailleurs (3), nous trouverons que Marie fut voirement celle qui attira

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Serm. III de Assumpt. — (3) Tract, I, c. III, § "U.

du ciel le Verbe divin, et qui pratiqua l’alliance qu’il fit avec notre nature ; mais que lorsqu’il fut question de le loger, de l’accueillir et de le traiter, il fallut qu’elle appelât Marthe à son secours ; pour autant que, comme dit Saint Bernard (1), Marie n’a ni maison pour loger, ni mains pour se servir, ni pieds pour aller, ni corps pour supporter la fatigue. C’est la tâche et l’occupation de Marthe, que nous allons voir saintement et paisiblement empressée autour de Notre-Seigneur, pour l’allaiter, l’élever et le servir.

Les jurisconsultes demandent (2) si les dames de qualité sont obligées de nourrir et d’allaiter leur enfant. Sur quoi je dirai d’abord que si elles prétendent en cet endroit quelque privilège, il est clair qu’il ne vient pas de la nature, qui ne leur donne des mamelles comme aux autres mères, et ne leur fournit du lait pour autre dessein qu’afin qu’elles en nourrissent ceux à qui elles n’ont pas épargné leur propre sang, lorsqu’elles les portaient dans leur ventre. Que si on me presse de passer outre, je leur dirai que si elles s’adressent aux Sages de l’antiquité ou aux Saints Docteurs de l’Église (3), d’assurance ellesen recevront un rude traitement, et que jamais elles ne seront jugées dignes d’être mères, si elles ne le veulent être entièrement et non à demi. Ces grands hommes leur mettront au-devant les exemples de l’ancienne Hécuba, Reine d’Asie, qui tint à faveur de donner le lait à son Hector ; de la sage Sara et de la vertueuse Anne, qui valaient bien des Princesses en leurs temps, dont celle-là nourrit son Isaac, et celle-ci son Samuel ; de la noble Flac- cille, femme de Théodose le Grand, qui ne voulut jamais se fier à autre qu’à soi-même de la nourriture de son petit Houorius ; et d’une grande quantité d’autres qui ne se sont pu persuader que les titres de mère et nourrice fussent des noms et des offices à être partagés. J’en laisse la détermination aux plus sages : de moi, ce que j’ai à dire à ce propos, c’est que je sais très-bien qu’il n’y avait nulle sorte de privilège qui pùt dispenser la Sainte Vierge de ce devoir, puisque Dieu l’avait expressément choisie pour le rendre à son Fils, et que, comme chante l’Église (4), le Ciel, à ce seul dessein, avait miraculeusement rempli ses mamelles.

Mais ce que je sais encore mieux, c’est que, quand bien toutes les lois et les coutumes du monde lui en eussent donné l’exemption, jamais il n’eût été possible de la faire résoudre à en user. Car, je vous prie, comment eût-elle eu le courage d’abandonner si tôt le petit Pèlerin du ciel, qui s’était jeté entre ses bras, et qui l’avait élue avec tant d’affection au refus de toutes les autres femmes ?

(1) Tract, I, c. III, § ult. — (â) Tiraquel., lib. Je Nobilit., c. XX, num. 78. — (3) Arnbros,, lib. VU m Hexaineron. — (4) Lactabat ubere de cœlo pleno.

Comment se fùt-elle volontairement privée des douceurs et des caresses dont sa sainte âme fut remplie pendant la minorité du Sauveur ? Comment eùt-elle pu consentir à céder à une autre la moitié du droit de Mère de Dieu, et à lui transporter franchement et entièrement la qualité de nourrice de son Créateur ? Comment eût-elle pu faire si peu d’état de l’inestimable faveur qui était annexée à cette qualité ? Savait-elle pas que le lait qu’elle lui donnait serait converti en la substance de Dieu, et joint au Verbe divin en l’unité de sa personne, ne plus ne moins que le précieux sang qu’elle lui avait fourni, lorsqu’il était encore renfermé dans ses entrailles ? C’est ainsi que les saintes âmes pèsent au poids du Sanctuaire la qualité de nourrice de Dieu. De sorte que si ce lui a été une incomparable faveur d’être mère de son Créateur, il faut confesser que celle qui l’approche de plus près, c’est l’honneur d’être nourrice de Dieu ; attendu que tout ainsi que ce qui est adoré au ciel et au Saint Sacrement de l’Autel, c’est la chair qui a été formée du très-pur sang de Marie, de même l’objet de la créance des peuples n’est autre que ce qui a été nourri du lait qu’elle lui a donné. Oh ! qui pourrait dire comme les Saints Anges étaient soigneux qu’il ne s’en perdit une seule goutte, et avec quel respect cette chaste tille présentait la mamelle à son Dieu ; quelle obligation elle estimait avoir à celui qui l’avait choisie pour un office si relevé ; quels étaient ses sentiments lorsqu’elle se figurait que cette nourriture passerait en la propre substance de son Créateur !

IV. Mais que dirai-je de l’éducation de ce petit Prince du ciel, et du soin avec lequel la Sainte Vierge l’éleva et le servit en ses tendres années ? Les histoires profanes nous disent des merveilles des deux Gracchus, jeunes Seigneurs Romains, de la peine que la brave Cornélia, leur mère, prit après eux, et de l’industrie qu’elle employa à les façonner : aussi dit-on qu’il n’y avait rien de semblable à ces deux enfants, que cette dame tenait pour ses joyaux, pour ses richesses et pour ses trésors. Salomon a canonisé en deux endroits des sacrés cahiers l’affection et la prudence incomparable de sa bonne Mère Bethsabée, désirant que toute la postérité se prévalût des rares instructions qu’elle lui avait données pendant qu’il était encore jeune (1), et que tous connussent comme elle mêlait les bons enseignements avec les caresses, et comme elle détrempait la gravité de régente avec la douceur de mère, l’appelant son petit Samuel, c’est-à-dire, celui qui a Dieu avec soi, à cause du bon naturel qu’elle allait remarquant en lui. Mais si le Sauveur eût permis

(1) Proverb., c. IV et XXXt.

que sa sainte enfance nous eût été décrite par le menu, et que les Évangélistes nous eussent recueilli tous les traits de l’admirable sagesse de sa très-sainte mère, aussi bien que ceux de son extrême abaissement, les belles âmes y rencontreraient de si doux entretiens qu’elles ne s’en voudraient jamais départir. Car je crois fermement que comme en tout le reste il se voulut rendre semblable à ses frères, ainsi que parle Saint Paul (1), de même il se soumit à prendre les enseignements de sa sainte mère, afin d’accomplir par ce moyen toute la justice, ainsi que par après il dit à son humble Précurseur. Et pourquoi ne l’eût-il pas fait étant encore enfant, et envers sa très-honorée mère, puisque à l’âge de douze ans il voulut bien se rencontrer parmi les Docteurs, les écouter et les interroger comme ferait un petit écolier’ ?

Qui trouvera étrange qu’il ait appris de sa bonne mère à marcher, à bégayer, à parler, et tout le reste qui concerne cet âge ten- drelet ? Car comme la Sainte Vierge était très-capable de la dispen- sation divine, ainsi connaissait-elle très-bien ce que Dieu désirait d’elle, et avec une très-profonde humilité, jointe à une indicible obéissance, elle surmontait toutes les difficultés que son esprit lui pouvait présenter sur l’instruction de la Sagesse incarnée. De sorte qu’ayant une fois consenti à être Mère de Dieu, elle se persuadait que c’était un mystère où il fallait marcher à l’aveugle, et accomplir tout ce qui en dépendait et ce que Dieu désirait d’elle, sans autre considération que du bon plaisir de sa Majesté. Et comme son humilité la portait jusqu’au centre de la terre parmi de semblables devoirs, ainsi son obéissance la faisait passer outre pour accomplir ponctuellement la divine volonté. Dieu d’amour, la chose agréable à voir et à entendre, que l’instruction que cette sage mère donnait à son petit Jésus ! et la douce occupation d’une âme, de considérer comme lui se comportant ne plus ne moins que l’un des autres enfants, et se soumettant à ces petits apprentissages avec une humilité qui ravissait le ciel, elle, de son côté, se perdait dans les admirables secrets des jugements divins, et en faisait d’admirables conférences en son cœur !

Mais c’était ès menus services que. demandait d’elle l’enfance du petit Sauveur, qu’elle s’occupait avec bien plus de douceur et d’appréhension. Là, comme une autre Marthe, elle était soigneuse de ne laisser échapper aucune occasion de lui rendre tous les devoirs possibles. Que dis-je, comme une autre Marthe ? le soin de Marthe n’était rien auprès de celui de Marie, non pas même toute l’affection

(1) Hebr. II.

des bienheureux Esprits. Le docte Rupert expliquant ces paroles du Cantique (1) : La douce odeur de vos parfums surpasse toutes les compositions aromatiques ; il les approprie à la Sainte Vierge, disant qu’il n’y a nulle comparaison entre les œuvres de miséricorde des autres Saints et les services que la Reine du ciel a rendus à son bien-aimé fils. Ce que Saint Anselme déduit bien plus particulièrement en ces termes : De grâce, dit-il (2), considérez la différence qui se retrouve entre la Sainte Vierge et tous ceux qui s’entremettent de l’office de Marthe. Les autres donnent le couvert à quelque passant du commun ; la Vierge a logé, non dans sa maison, mais dans ses flancs, l’unique Fils de Dieu, quin’avait pas où reposer son précieux chef. Les autres baillent au pauvre un habit de toile ou de laine ; la Vierge a revêtu le Verbe incarné de sa propre substance. Les autres départent les aliments superflus de leur maison ; la Vierge a changé son propre sang en lait pour servir de nourriture à son fils. Au reste, voyez avec quelle diligence, avec quel cœur elle le couche, le lève, le berce, l’endort’, l’éveille, le lave, le change, l’emmaillotte, le chauffe, le porte, l’accompagne, le suit, le sert et fait tout ce qu’une Mère peut faire pour un enfant. Quelle fut jamais la créature qui fît quelque chose pour Dieu avec un soin et avec une affection pareille **à** celle que cette incomparable Mère apporta au moindre petit service qu’elle rendit à son bien-aimé fils ?

VII. Jamais homme de bon esprit ne révoquera en doute, dit le grand Saint Augustin (3), que Marie ne se soit rendue la très-humble servante de son fils, non moins par l’inviolable fermeté de la foi, que par la constance des devoirs qu’elle lui a rendus. Elle l’a porté en ses entrailles, elle l’a nourri, elle l’a garanti de la poursuite d’Hérode, elle ne l’a jamais quitté pendant son enfance ; elle l’a accompagné homme fait, et la mort même ne l’a pas empêchée de se trouver au pied de la croix ; elle l’a suivi par l’imitation de ses vertus, plus que parles pas de son corps, poussée de l’indicible respect qu’elle lui portait comme à son Dieu. Partant comme elle a été sa très-dévote servante par la qualité des œuvres spirituelles, ainsi a-t-elle été sa très-fidèle compagne par l’intégrité de sa foi et par l’ardeur de sa charité. Ce grand Docteur touche une corde merveilleusement résonnante, c’est-à-dire la vive foi, qui mouvait l’esprit de la Vierge, qui conduisait tous ses pas et qui donnait le branle à toutes ses actions. Car tout ainsi qu’il ne se trouva jamais un esprit éclairé de la foi et du don de la Sapience céleste, comme le sien, de même n’y eut-il jamais rien de pareil au zèle et à l’affection avec

(1) Lib. Il in Cantica. — (2) Serm, de Assumplione. — (3) Serm. XXXVde Sanctis.

lesquels elle servit son très-honoré fils, jusqu’à ce qu’il rendit le

dernier soupir.

VIII. Vous le savez, Esprits Saints, vous le savez pour avoir été les irréprochables témoins et les fidèles compagnons de tous les services qu’elle lui a rendus : et ce nonobstant, Saint Bonaventure remarque (1) que cette très-humble Vierge s’affligeait notablement lorsqu’elle apercevait qu’à son occasion son fils était vilipendé, et qu’elle entendait les Juifs l’appeler par mépris le fils de Joseph et de Marie (2). Vierge Sainte, pourquoi affligez-vous ainsi votre cœur ? Ne vous prenez pas, s’il vous plait, aux paroles insolentes de ces obstinés ; ce sont des aveugles qui conduisent les autres au précipice. Laissez passer cette bourrasque qui s’apaisera dans peu de temps, et qui sera bientôt suivie de l’heureuse saison en laquelle l’on publiera partout, à l’honneur de la Mère et du Fils, que Jésus est le Fils de Marie, et que Marie est la Mère, la Nourrice et la Gouvernante de Jésus. Alors au lieu de ces reproches inhumains, les dévots enfants de l’Église invoqueront celui que vous servez maintenant, et par une particulière douceur ils le nommeront le Fils de Marie. Au partir de là tant s’en faut que les esprits bien faits le doivent mépriser pour être votre Fils et votre chère nourriture, qu’au contraire je vous avise que les Saints Anges l’honoreront en toute l’étendue de l’éternité, non-seulement pour son rare mérite, mais encore comme le Fils et le nourrisson de la plus sage, de la plus sainte et de la plus accomplie de toutes les mères du monde. Seulement qu’il vous souvienne de vos pauvres enfants, et de l’affection qu’ils ont à être de la partie, pour bénir à jamais le Fils avec la Mère, et la Mère en la compagnie du Fils.

### § III. — Des grands avantages de douceur, de grâces et d’honneur que la Sainte Vierge a reçus pour les services qu’elle a rendus au petit Jésus.

I. Les petits enfants ne commencent pas sitôt de bégayer, qu’ils paient à demi par leurs caresses et par la mignardise de leurs déportements enfantins, la peine que les mères et les nourrices prennent autour d’eux ; aussi serait-il malaisé de supporter la peine qu’ils donnent, si elle n’était détrempée de quelque plaisir. Mais pour ne parler ici sinon de la Sainte Vierge, je puis dire avec toute vérité que jamais il n’y eut mère qui fut comblée de tant de douceurs et de consolations, qu’elle en reçut pendant l’enfance de son très-honoré fils.

(1) Speculi, c. IV. — (2) Marc. VI.

Les douceurs que la Sainte Vierge a ressenties en l’éducation du Sauveur, Les grâces que la Sainte Vierge reçut en l’éducation du Sauveur.

Car pour représenter Jes tendresses dont sa sainte âme l’ut remplie, il faudrait avoir ressenti quelque chose de ces épanouissements de cœur et de ces célestes douceurs. Possible suffira-t-il de dire que comme il n’y eut jamais d’enfant qui fût à comparer au petit Jésus ; c’est-à-dire, qui fût si aimable pour sa douce humeur et pour la gentillesse de son esprit, ni qui eût si bonne grâce en tout ce qu’il faisait ; ainsi ne se trouva-t-iljamais un cœur disposé comme celui de Marie, à jouir des innocentes caresses que lui faisait son très-cher fils et de l’abondance des délices intérieures qu’il répandait sur elle. Car là se voyait le sort de Marthe bien changé, attendu qu’elle n’avait que faire d’appeler sa sœur Marie afin de prendre part à son pénible travail, puisque sans cesse elle était conv iée par Marie à jouir paisiblement du repos qui emportait son esprit. L’éloquent Évêque de Cartilage et le bienheureux Martyr Saint CVprien (1), assure que jaçoit que la glorieuse Vierge ne perdit pas une minute du temps qu’elle devait à la vie active et au service de son fils ; d’ailleurs néanmoins de ces mêmes exercices elle cueillait les plus doux fruits de la vie contemplative ; ce que Saint Basile de Séleucie (2) représente avec tous les traits de son bien dire et de sa dévotion ordinaire. La Vierge Mère, dit-il, parfois s’enhardissait et puis elle se retenait incontinent, parfois l’affection gagnait le dessus et soudain le respect l’arrêtait ; elle l’eût voulu baiser et embrasser sans fin, mais la majesté qu’elle découvrait sur ce visage divin, l’en empêchait ; cependant son âme fondait en douceur, et cette alternative de retenue et de confiance redoublait les émotions de son cœur et les embrasements de sa sainte poitrine.

Avec quelle tendresse se collait-elle à la bouche de ce petit poupon, dit Saint Augustin (3), après lui avoir donné le lait ? avec quelle affection ce béni fils s’attachait-il au col de sa mère, lui faisant tout à coup paraître un éclair de sa divinité, qui lui remplissait au même instant l’âme d’une très-agréable frayeur ! Qui pourrait expliquer, dit Saint Udel’onse (4), combien doux et affectueux étaient leurs devis ? Ô qu’il faisait bon voir d’un côté la virginité de la Mère ennoblie par sa fécondité, et de l’autre la virginité du fils qui brillait au travers de son humanité ! Il ne nous appartient pas, que dis-je à nous ? non pas même à tous les esprits créés de concevoir l’harmonie

(1) Serm. de Nativit. — (2) Serm. de Annunlial. — (3) Serm. XXXV de Sanctis. — (4) Serin, V de Assumpt.

i. 41

de cet accord virginal, ou pour mieux dire, la douceur de cette divine rencontre. Quel goût de la Sapience céleste n’avait pas celle qui en possédait le trésor, dit Saint Anselme (1) ; ne vous la figurez pas assise aux pieds de son cher fils, comme une autre Marie-Madeleine, mais voyez-la traitant avec lui tête à tête, en qualité de Mère, et remarquez comme sur son cœur, ne plus ne moins que sur un divin encensoir, brûle jour et nuit le souvenir des saintes paroles qu’elle a ouïes de la bouche de son fils. Jamais nul ne goûta la douceur de Dieu comme elle qui en avalait les torrents, et qui avait à commandement la fontaine des chastes plaisirs. Saint Épiphane (2) ne se feint pas de dire que les Saints Anges n’ont jamais ouï de pareilles délices, ni mérité les privautés qui ont été accordées à la Sainte Vierge. Ces nobles Esprits, dit-il, n’osent pas tenir les yeux arrêtés sur le visage adorable du Sauveur, et la Vierge Mère le regarde, l’embrasse et le caresse à souhait. Ceux-là baissent les ailes et n’ont pas la hardiesse de s’approcher ; celle-ci le baise, le porte, le serre contre son sein et le tient tant qu’elle veut entre ses bras. Vous en étonnez-vous, dit l’Abbé Guerric (3), et qu’est-ilde plus raisonnable que l’avantage qu’elle a par-dessus les autres ? Le droit est de son côté, qui requiert qu’elle moissonne plantureusement les bénédictions que largement elle a semées, et puisqu’elle a porté la bénédiction de toutes les nations du monde, est - il pas bienséant qu’avant tous les autres et bien plus abondamment qu’eux, elle en perçoive les effets ? Il y aurait quelque sorte d’injustice de lui épargner les douceurs du fruit de son ventre, dit le Saint-Esprit, et partant qu’elle soit comblée des consolations que répand dans les âmes celui qu’elle nous a enfanté.

IV. Je trouve parmi les écrits du dévot Abbé Rupert (4) que la Sainte Vierge nous en donne les mêmes assurances, disant que les bienheureux Esprits, après l’avoir contemplé, désirent encore de le voir, mais quant à elle qu’elle ne l’a pas possédé d’une façon ordinaire et commune, mais qu’elle l’a tiré de ses propres entrailles, qu’elle l’a porté sur ses bras, qu’elle l’a allaité et l’a considéré à plaisir. Combien de nuits, dit-elle, ai- je passées auprès de lui sans dormir, le regardant et l’adorant, sans me pouvoir contenter de le voir ; combien de temps ai-je employé autour de lui, lorsqu’il était déjà grandelet, écoutant sa sainte parole et faisant profit de ce que j’entendais ; combien de fois m’a-t-il lait voir au travers des yeux de sa sainte humanité, comme au travers d’un cristal luisant, la lueur de sa divinité, qu’il accommodait tellement à ma portée, que mes

(1) Serm. de Assumpt. — (3) Serm. de S. Deipara. — (3) Serm. vi de Assumptione. — (4) Lib. Il in Cantica.

yeux n’en étaient nullement éblouis ! En un autre endroit (1), ce Saint Abbé se sert expressément d’une comparaison assez grossière pour nous faire concevoir en quelque façon les douceurs dont le cœur de la très-sacrée Vierge était rempli. Car il dit avoir connu quelque personne (pour moi je ne cloute nullement que ce ne fût lui-même) qui étant déjà retirée dans son lit, sentit tout à coup uno main qui, se posant sur sa poitrine, se laissa quelque temps manier à celui à qui cette faveur était faite. D’où il assure que son cœur demeura embaumé d’une si douce odeur, et échauffé d’une telle ardeur de dévotion, qu’il lui semblait entièrement qu’il n’y eût point d’autre Paradis que celui-là. Et c’est l’argument, ce me semble, irréprochable, dont mon esprit maintes fois a demeuré convaincu et persuadé, que jamais il ne fut sentiment de joie et de consolation semblable à ceux de la bienheureuse Vierge. Car, clisais-je, si une seule représentation imaginaire de quelque mystère de notre salut, et si un corps emprunté et formé de l’air, avec lequel le Sauveur est parfois apparu, tantôt en forme de petit enfant, tantôt en âge parfait, maintenant sur la Croix, ou autrement, a eu tant de pouvoir que de mettre hors d’eux-mêmes les Saint François, les Saint Bernardin, les Saint Antoine de Padoue, les Sainte Catherine d’Alexandrie, de Sienne, de Gênes, de Bologne et infinies autres ; de les embraser d’un feu intérieur qui les consumait tout vifs ; de les faire fondre comme la cire aux rayons du soleil ; de leur faire crier que c’était assez, et qu’ils ne pouvaient plus supporter ces célestes ardeurs, que devons-nous croire de celle qui jouissait toutes et cpiantes fois et aussi -ionguement qu’elle le voulait, non d’une vision imaginaire, mais de l’agréable présence de son Saint Époux ; qui avait toujours devant ses yeux celui a qui elle-même avait donné l’être, sur qui le Père Éternel lui avait accordé un pouvoir maternel et paternel tout ensemble, qui l’aimait d’un amour infini en tant que Dieu, et, en tant qu’homme, d’une affection incompréhensible à tout autre qu’à lui ? Élait-ce pas assez pour se pâmer de joie, qu’une seule fois il l’appelât sa Mère et qu’elle le nommât son Fils ? Une seule accolade, un baiser, un regard suffisait-il pas pour lui détremper lame de toutes/les douceurs du Paradis ?

V. Ô Dieu du ciel ! qui pourrait expliquer l’excès des contentements qui sans cesse inondaient ce saint cœur ? qui pourrait représenter les caresses mutuelles du fds et de la Mère ? qui pourrait déclarer ce que la très-sacrée Vierge ressentit dans Nazareth, clans Bethléem, en Égypte, en Jérusalem, lors de l’enfance, de

(1) Lib. V in Cantica.

l’adolescence et de l’âge viril du très-béni Jésus ? 11 n’y a point de force d’esprit qui ne soit contrainte de céder **à** la grandeur de ces merveilles, et le moindre de ces sentiments serait capable de faire perdre le goût de tout autre plaisir. Partant, Sainte Dame, trouvez bon, s’il vousplait, que je vous dise avec votre dévot serviteur le bienheureux Saint lldefonse (1), que la raison veut que vous receviez abondamment les prémices des consolations que votre fils est venu communiquer aux hommes ; mais au reste que nous vous supplions très-humblement qu’il vous souvienne de garder **à** vos pauvres enfants quelque relief de cet avant-goùt du ciel. Vous êtes assise **à** la table comme la Dame, la Reine et la Mère ; et nous **à** vos pieds, comme les petits chiens de l’Évangile. Nos yeux sont attachés **à** vos mains, d’où nous attendons fa pâture de nos âmes. Nous avons par votre moyen reçu fe fruit de vie de la table des Saints Sacrements que nous percevons tous les jours, faites aussi qu’au festin des noces éternelles nous jouissions de ce même fruit apprêté d’une nouvelle manière pour la gloire perdurable des élus.

VI. Que si le petit Jésus a été, pour le regard de sa Sainte Mère, une fontaine de douceur, nous pouvons dire avec vérité qu’il a aussi été un vrai torrent de grâces et de mérites. Clément Alexandrin remarque en son Pédagogue (2) que l’amour des mères envers les enfants prend un merveilleux accroissement pendant qu’elles les allaitent et qu’elles les nourrissent. Ce qui s’est vérifié en la Sainte Vierge par-dessus toutes les mères du monde ; d’autant que la douceur de ce petit agneau, et les caresses dont je viens de parler, augmentaient tellement l’amour qu’elle lui portait, et avec l’amour l’immensité de ses mérites, que les Chérubins mêmes s’en étonnaient. Il faut avouer, dit le vénérable Bède (3), qu’elle a voirement été très-heureuse, pour avoir personnellement servi au Verbe Incarné : mais il ne se peut pas nier qu’elle n’ait été beaucoup plus heureuse, pour lui avoir rendu tant de devoirs avec une affection dont il se parlera à jamais. Serait-ce point ce que voulait dire l’Époux des Cantiques, lorsqu’il disait à sa chaste Épouse (4) que ses mamelles ressemblaient aux raisins ? Les raisins de l’Église, dit un docte interprète de ce lieu-là, sont les Saints Martyrs, dont le sang a été tiré dans le pressoir d’angoisse à vive force de tourments. Or, jaçoit qu’il n’y ait personne qui ne sache que le sang qu’ils ont répandu pour la défense de la vérité, était d’un prix inestimable devant Dieu, néanmoins quiconque considérera la Sainte Vierge donnant son lait pour la nourriture du Verbe Divin, il trouvera sans faute que l’action qu’elle

(1) Loc. cit. — (2) Lib. I, c. m. — (3) In c. XI Luc ». — (4) Cap. vu.

pratique n’est pas de moindre mérite que la souffrance de ceux-là. La raison, je la tire de la principale source du mérite, qui est la grâce, et la charité, laquelle était tout à fait inestimable au cœur de la très-sainte Vierge, et sans comparaison plus excellente que celle des Saints Martyrs.

VII. Le bienheureux Archevêque de Tolède touche une autre considération qui est très-digne d’être diligemment pesée. Car il dit après le grand Saint Augustin, que cette dame donnant le lait à son cher fils, relevait sa perfsée et son intention jusqu’au plus haut point, et qu’elle faisait état de remplir dès lors les veines qui devaient un jour être vides pour le salut de toute la nature humaine. De sorte que dès lors elle participait déjà à l’œuvre de la rédemption, c’est-à-dire, à une action d’un infini mérite. Courage, Vierge Sainte, lui dit ce dévot prélat (1), allaitez celui qui vous a créée, allaitez le pain du ciel et le prix du monde, donnez la mamelle à celui qui en son temps donnera la joue qui sera frappée pour vous aussi bien que pour le reste des hommes. Nourrissez celui qui vous a faite ce que vous êtes, afin de recevoir de vous le service qu’à présent vous lui rendez. Que si Saint Paul (2) anime les chrétiens à faire libéralement l’aumône et à départir de leurs moyens à ceux qui travaillent pour l’amplification de la foi, pour autant que par ce saint artifice ils s’acquièrent les mérites des Saints Martyrs et des glorieux Confesseurs, immolant à Dieu des hosties vivantes qui lui sont sans comparaison plus agréables que les sacrifices des corps morts : que devons-nous croire de celle qui a nourri le prince des Martyrs et des Confesseurs et le principe de notre réconciliation avec Dieu ; et qui l’a nourri avec une affection inestimable, sinon que par ce moyen elle est entrée en communion de biens avec lui, et qu’elle a participé, à la façon que je dirai ci-après (3), très-avantageusement à l’œuvre de notre rédemption, qui est le plus haut point de mérite où puisse arriver une pure créature ?

L’honneur que la Sainte Vierge reçut de l’éducation dn Sauveur.

VIII. L’honneur qu’elle a reçu n’a pas été moindre que la douceur et le mérite. Car si son bieu-aimé Fils, fidèle rémunérateur des bonnes œuvres, n’a pas permis que le monde ignorât le nom de Marthe sa chère hôtesse : s’il a promis à Marie Madeleine, pour un peu d’onguent qu’elle versa sur ses pieds, qu’il la ferait renommer partout où serait annoncé le Saint Évangile ; s’il a tant conféré de

(1) S, lldefonsus, Serm. de Assumpt. — (2) Hebr. XII. — (3) Cap. VI.

faveurs (1) à tous ceux qui font suivi, que les uns avec l’ombre de leurs corps, les autres avec leurs mouchoirs ont guéri toutes sortes de maladies, en quel rang d’honneur doit-il avoir mis celle qui l’a formé de son sang, qui l’a nourri de son lait, et qui l’a élevé avec un soin et avec une affection indicibles ? En vain me travaillerai-je d’en dire davantage, puisque tous les coins du monde sont pleins de la renommée de cette Dame, et qu’il n’est nul climat sous le ciel où l’on ne chante que bienheureux est le ventre qui a porté le Sauveur, et bienheureuses les mamelles qui l’ont allaité. Je me contente de dire avec Saint Augustin (2) : Admirons, conjouissons-nous, aimons, louons, adorons, remercions. Admirons l’abaissement de la souveraine Majesté, le rehaussement de la créature que nous voyons être élevée jusqu’à l’honneur de nourrice et de gouvernante de Dieu, la profondeur des secrets qui sont renfermés dans tous les deux, et l’abondance des fruits que nous en avons recueillis. Con- joqissons-nous avec le fils qui a rencontré une si digne Mère, et avec la Mèi’e qui a élevé un si noble Fils. Aimons tendrement le nourrisson de la très-chaste "Vierge, et la nourrice du divin enfant. Louons de toutes nos forces celui qui a ravalé sa grandeur jusqu’aux moindres nécessités des petits enfants, et celle qui entre toutes les femmes a été choisie pour servir en tant de manières le fils du Monarque des Cieux. Adorons ce que nous ne sommes pas dignes de comprendre, et ce que les Séraphins adorent avec nous. Remercions celui qui, pour nous rassasier de sa gloire, a daigné prendre l’aliment des enfants, et celle qui parmi les millions a été trouvée digne de lui donner la première nourriture.

IX. De moi je me contente de lui dire avec le saint Abbé Rupert (3), qu’à jamais nous nous réjouirons en elle et avec elle, en la souvenance de ses mamelles ; qu’à jamais nous louerons le Dieu du Ciel, qui lui a fait la faveur de la vouloir avoir pour nourrice ; que les douceurs que nous ressentirons en ce saint exercice, surpasseront tous les contentements sensibles de cette vie, qui nous sont représentés par le vin : bref, qu’à cette occasion tous ceux qui ont l’âme droite l’aimeront, la remercieront et la béniront ès siècles des siècles.

(1) Basilius Seleuciæ Episc., Serm. de Aimunt. — (2) Serm. XXXV de Sanctis. Ad- miremur, gratulemur, amemus, laudemus, adoremus, gratias illi agaimis, etc. — (3) Lib. I in Cantiea.

## LA QUATRIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE V.

Qu’elle soit l’Épouse et la Compagne du Sauveur.

À mesure que le Sauveur s’avance en âge, il croît aussi en desseins ; et comme l’état de sa minorité, où nous l’avons vu peu auparavant, exigeait le secours et l’assistance d’une Mère, d’une Nourrice et d’une Gouvernante : de même la condition où il se trouve maintenant, demande la compagnie d’une épouse, tant pour la considération de sa propre personne, que pour l’établissement de ses États, et pour le bien de tous ses sujets, comme il sera aisé de voir par ce qui s’en dira ès discours suivants.

### § I. — Que la Sainte Vierge est véritablement l’Épouse du Sauveur.

I. Ne vous offensez pas, chastes esprits, pour entendre que celle que peu auparavant vous avez considérée faisant l’office de Mère et de Nourrice, soit devenue l’Épouse de son propre fils. Il s’agit de Dieu et de la Vierge des Vierges, et comme ce qui se passe entre eux est tout divin ; aussi nos pensées doivent être entièrement célestes. Au reste, sachez que le dévot Hugues de Saint-Victor avait vu devant vous cette difficulté ; car voici comme il parle en un Sermon qu’il a composé de l’Assomption : Quelle merveille est celle-ci, que le fils de la Mère soit aussi l’Époux de la Vierge, et que l’auteur de l’intégrité soit pareillement le fruit de la fécondité ! Que dites-vous, divin Amant, que celle qui vous a conçu comme Mère, est aussi votre bien-aimée ? comment se peuvent accorder par ensemble ces deux qualités ? Je vois bien comment, répond ce subtil Docteur : elle est votre bien-aimée pour sa virginité, et votre mère par sa fécondité. De sorte que comme mère elle vous a premièrement engendré, et puis d’elle et de vous ensemble est née votre Église, qui se glorifie aussi d’être vierge et mère conjointement. En naissant vous avez pris de votre mère la substance d’infirmité, et en mourant vous avez laissé à votre Épouse le Sacrement d’incorruption ; vous montrant en l’un et en l’autre l’Amant uniquement singulier. Or, ne vous figurez pas que ce soit depuis peu qu’en l’Église Chrétienne on ait commencé de tenir ce langage. Il y a plus de douze cents ans que Saint Augustin (1) et Saint Pierre Chrvsologue (2) assuraient que la Sainte Vierge était l’unique qui eût mérité d’être Mère et Épouse tout ensemble. Il y en a près de treize cents que Saint Épiphane (3) comptait entre les merveilles que le Ciel a opérées en Marie, la couche nuptiale dont le vrai Époux est Jésus-Christ ; qu’il l’appelait (4) la Mère de l’Époux céleste ; qu’il disait que l’Ange Gabriel l’avait préparée au Sauveur son divin Époux, et qu’il lui appropriait les paroles du Cantique cl’amour (5), où le Saint Époux la nomme sa Sœur et son Épouse aussi. Voire pour aller encore plus avant, il y en a près de quatorze cents que Saint Grégoire de Néocésarée remarquait (6) que le Saint Archange avait été envoyé à la bienheureuse Vierge, laquelle était voirement épousée à Joseph, mais, au reste, gardée à son principal Époux Jésus-Christ.

Les Saints Pères des siècles suivants ont tous parlé d’un même style. Saint Bonaventure l’a nommée l’Épouse et la Mère du Roi Eternel ; la bienheureuse Sainte Agnès, en une révélation faite à Sainte Brigitte, lui a donné les trois excellentes qualités de Fille, de Mère et d’Épouse du Réilempteur. Le docte Archidiacre Anglais (7) a maintenu qu’elle était véritablement l’Épouse du Sauveur, pour avoir reçu de lui les arrhes des grâces célestes, pour lui avoir été conjointe par le lien d’un amour tout divin, et pour avoir conçu de lui les fruits d’infinies actions de vertu. Saint Bernardin le Siennois assure (8) qu’il n’y a que Notre-Seigneur et la Sainte Vierge, qui soient capables de comprendre la douceur de leurs saintes et innocentes caresses, elle ayant eu le bonheur de lui être Mère et Épouse ensemble.

J’en produirai tout incontinent un bon nombre d’autres, mais il me semble qu’il est premièrement nécessaire, pour l’éclaircissement de ce titre, de dire que la Sainte Vierge est l’Épouse de Notre-Seigneur, autrement qu’elle ne l’est du Saint-Esprit, et de plus qu’elle est l’Épouse du Sauveur d’une façon toute différente des autres âmes choisies, qui sont encore appelées pour les Épouses de Jésus-Christ. Car elle porte le titre d’Épouse du Saint-Esprit, pour autant que, comme remarque très à propos Saint Anselme, il est descendu substantiellement en elle et y a suppléé le défaut de père et de la

(1) Serm. XXXV (ie Sanctis — ( ?) Orat. CXl. — (3) Orat. de S. Deipara. — (4) Ibid. — (5) Cap. IV. — (6) Orat. V in Annuntiat. — (7) In Hymno : Te Matrem Dei laudanum. Tu sponsa, et Mater Regis irterni. — (8) Lib. IV, c. XI.

vertu formatrice en l’Incarnation du Verbe divin ; en vertu de quoi les Saints Pères ne font pas difficulté de l’appeler l’Époux de la Vierge, même selon la chair. Quant au titre d’Épouse du Verbe incarné, il lui convient, parce qu’elle a été choisie de Dieu pour produire conjointement avec le même Verbe, en un même esprit et une même chair (car celle du Fils est celle de la Mère, ainsi que diront les Saints Docteurs), infinis enfants d’adoption, c’est-à-dire généralement tous les enfants de l’Église. C’est en ce sens que le Sauveur parlant à cette sienne Épouse chez le dévot Abbé Rupert (1), appelle tous les fidèles les enfants sortis de leur mariage. Et d’ici il sera aisé de passer à la différence qui se retrouve entre les autres qui sont aussi appelés les Épouses de Jésus-Christ et la bienheureuse Vierge. Car outre que le mariage des autres est purement spirituel, et qu’à proprement parler il n’est pas loisible de les nommer une même chair avec le Sauveur, comme nous le pouvons dire en toute vérité de la Sainte Vierge, il y a cela de plus, que ces belles âmes, qu’il plaît au divin Époux d’admettre à l’honneur de sa couche mystique, sont Épouses seulement pour produire avec la coopération de sa grâce, des fruits de saintes actions, ou au plus quelque nombre d’enfants spirituels qu’elles engendrent pour le ciel. Et c’est ainsi qu’au rapport de Saint Jérôme il faut entendre ce que disait jadis le Prophète Isaïe (2), que sept femmes, c’est-à-dire un nombre presque infini de belles âmes, qui devaient être sons la loi de la grâce, rechercheraient un homme, qui n’est autre que le Sauveur, pour effacer la honte de la stérilité dont l’ancienne loi les avait diffamées, et pour mettre au monde à sa faveur grande quantité de nobles et héroïques actions. Mais quant à la Sainte Vierge, elle a été choisie comme l’Épouse d’élite du Sauveur, pour aider à la régénération de toutes les autres, voire des plus parfaites Épouses et des plus avancées aux bonnes grâces du Fîoi du ciel, pour être la Mère de tous les enfants de salut, sans exception d’un seul, pour être la Dame de tous les biens du Sauveur et la dispensatrice de tous ses trésors. Ce qui se découvrira mieux après que nous aurons reconnu au vrai deux principales qualités, qui ont obligé Notre-Seigneur à prendre ce parti et à s’unir indissolublement à elle.

(1) Tom. III, Serm. XI, art. 2. — (2) Cap. IV.

### § II. — Le premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse

Vierge.

La Royauté, premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre Épouse la Sainte Vierge.

Ce premier titre n’est autre que la Royauté du Sauveur. En quoi il est à remarquer qu’il se trouve en lui deux sortes de Royautés : l’une se peut appeler temporelle, dont je traiterai plus amplement au chapitre douzième. L’autre est spirituelle, qui est celle dont je prétends principalement parler en ce lieu ; Royauté qu’il semble que le Roi-Prophète ait marquée, lorsqu’il disait en la personne du Messie (1) : J’ai été établi Roi par mon Père Eternel sur la sainte montagne de Sion pour y l’aire entendre au monde ses volontés et ses commandements. Le Prophète Daniel l’a pareillement représenté par la petite pierre (2), qui étant sans bruit, et sans main d’homme tirée de la montagne, rua par .terre le prodigieux colosse qui avait la tête d’or, la poitrine et l’estomac d’argent, les cuisses de bronze, les jambes et les pieds partie de fer, partie d’argile, et qui marquait les quatre grandes Monarchies du monde, qui devaient être comme brisées et réduites à néant par le Royaume spirituel du Fils de la Vierge. Saint Paul, avec une emphase admirable (3), l’appelle le Royaume de la charité du Fils de Dieu, parce que la charité y tient en tout et partout le premier rang. Le Roi de ce Royaume est le Prince de la charité ; la loi fondamentale, c’est la charité ; la lin où tout aboutit, c’est la charité ; les officiers y gouvernent par charité ; les sujets y obéissent par charité ; le principal gain qui s’y fait, c’est de la charité ; la seule monnaie qui y a cours, c’est la charité ; le langage que l’on y parle, c’est la charité ; ce qui distingue le naturel de l’étranger, c’est la charité. Enfin la charité ordonne, la charité obéit ; la charité lie les cœurs et les affections, la charité est le prix et la récompense de tout ce qui se pratique dans ce Royaume.

Je ne dois pas oublier ce que le même Saint Paul remarque ailleurs (4) qu’après que ce grand Prince conquérant aura relié tous les su jets de son Royaume, alors il les présentera par honneur à son Père Éternel, comme le fruit de ses conquêtes ; alors il se réjouira d’être lui-même avec les siens sujet à son Père, comme au souverain Monarque de la terre et du ciel, qui lui a soumis toutes choses ; alors, ôle beau mot ! Dieu sera tout en toutes choses, c’est-à-dire Dieu servira à ses élus et à ses sujets, d’Église pour prier, de palais pour loger, de maison de plaisance pour s’ébattre, de librairie pour

(1) Psal. u. Ego autem constituais sum Rex ab eo. — (2) Chap. VII. — (3) Co- loss. I. Transtulit nos in regnum dilectionis filii sui. — (M 1. Cor. XV.

étudier, de campagne pour se promener, de siège pour s’asseoir ; il-leur servira de provisions, de meubles, d’héritage, de possession, de trésor ; il leur servira de père et de mère, d’époux, d’épouse, d’enfants, d’ami, de maître, de pourvoyeur ; il leur servira de festin, d’harmonie, de rafraîchissement, de passe-temps, de repas ; en un mot de tout ce qu’ils sauraient souhaiter et de ce qu’ils n’eussent jamais su ni espérer ni désirer. Ô Royaume ! ô Roi ! ô sujets ! ô vie ! ô bonheur ! Royaume, où tous les sujets sont Rois, d’où la nécessité, la désunion et la défiance sont bien éloignées, parce que l’abondance, la paix et l’amour occupent tous les environs. Roi, qui n’a jamais eu et jamais n’aura son pareil, qui a la main pleine de magnificence, la bouche de fidélité, et le cœur de bonté ; qui chérit tous les siens d’un amour incompréhensible, et qui est réciproquement aimé et honoré d’eux plus que nous ne pourrions dire ni concevoir. Roi, qui est l’honneur de son Royaume, et qui se plaît non à combattre, mais à faire des Rois sujets, qui ne se glorifient que d’être tels, et qui se tiennent plus honorés de cette qualité que de toutes les Royautés du monde. Vie pleine de douceur, de richesses, de contentement et de gloire ; gloire sans fin, contentement sans trouble, richesse sans crainte, douceur sans envie. Vie, qui ne redoute plus les tyrans, qui se moque de la mort, qui nage dans l’Océan des délices de l’éternelle félicité. Bonheur, qui a Dieu pour rempart et pour sauvegarde, et qui n’est autre que celui par qui Dieu même est bienheureux. Ô Royaume encore une fois ! ôRoi ! ô sujets ! ô vie ! ô bonheur ! qu’heureux sont les sujets de ce Royaume, qui à la seule vue d’un tel Roi passent leur vie, sans la passer, en un continuel bonheur !

III. L’un et l’autre royaume du Sauveur, c’est-à-dire le spirituel, dont je viens de parler, et le temporel, dont j’ai à traiter plus bas, étant si excellent, il semble qu’il y eût eu quelque chose à dire s’il eût manqué d’une compagne de la grandeur et de la magnificence du Prince. Le lustre de ce royaume ne serait pas entier, et la cour ne serait pas accomplie, si cet ornement y manquait, vu nommément que tous les sujets de ce grand Roi ayant l’honneur d’être ses enfants, il est de nécessité qu’il y ait une Reine qui soit la mère de ces Princes et de ces Princesses du ciel. C’a toujours été le sentiment de toutes les nations du monde, et l’affection commune des peuples qui, pour l’estime qu’ils ont faite de leurs Rois, ont désiré qu’ils eussent des épouses, pour avoir de quoi honorer leur mémoire en leur postérité. Partant le Souverain Monarque, père de ce Prince de gloire, a désiré avec raison qu’il eût une épouse, et il l’a pourvu de la plus noble et de la plus excellente qui se pût imaginer ; épouse

choisie au grand contentement du Roi son Fils, à la réjouissance et à la consolation publique de tous ses sujets : c’est la très-illustre et très-glorieuse Vierge Mère. Ce n’est pas mon intention, c’est l’avis de Saint André de Jérusalem (1), du docte Rupert (2) et de bon nombre d’interprètes du Cantique d’amour (3), qui se persuadent de l’Épouse sans pair, qui reçoit un honneur inestimable de l’unique Époux Jésus-Christ, c’est la glorieuse Vierge, et qu’à elle conviennent proprement ces paroles pleines d’une céleste douceur, où il est dit que le pacifique Salomon (4) a voirement soixante Reines qui sont ses Épouses légitimes, c’est-à-dire une grande quantité de belles âmes douées de rares et excellentes vertus, qui vont à grand train à la perfection ; qu’il en a jusqu’à quatre-vingts de moins qualifiées que les premières, qui ont néanmoins l’honneur d’être à lui : ce sont plusieurs âmes moins relevées que les autres, qui, pour ne pas arriver à une telle sainteté, ne laissent pas pourtant de lui être très-chères, et de répandre une très-agréable odeur de vertu. Quant aux jeunes Damoiselles, c’est-à-dire aux âmes dévotes qui sont pleines de bonne volonté, quoique encore tendrettes, et peu avancées au chemin de la vraie vertu, que c’est chose impossible d’en tenir compte. Mais enfin qu’il n’est qu’une seule colombe, et une seule parfaite, une seule qui est la Reine des Reines, la Dame des autres Épouses, la Mère des jeunes filles, l’Épouse sans compagne, Vierge et Mère ensemble, l’idée de toute sainteté et l’image de toute perfection, c’est la bienheureuse Mère de Dieu. C’est elle, dit l’Abbé Rupert (5), qui est unique à sa mère, et singulièrement choisie par celle qui l’a engendrée. Unique pour autant qu’elle n’a point de pareilles, même entre les Reines ; unique à sa Mère, c’est-à-dire à la Jérusalem de là-haut, qui est notre commune Mère ; singulièrement choisie par celle qui l’a engendrée, qui est la vieille Église des Patriarches, des Prophètes et des Rois anciens, de qui elle a tiré la nature et hérité la bénédiction. Elle est véritablement unique à sa mère, et singulièrement choisie par celle qui l’a engendrée, d’autant que ni là-haut dans le ciel, ni ici-bas sur la terre, elle n’a jamais eu sa semblable, et jamais ne s’en rencontrera une autre qui la suive de près. Elle est la chaste colombe, parce qu’elle est pleine de grâces ; elle est singulièrement élue, pour autant qu’elle n’est pas choisie pour être sauvée simplement mais pour enfanter le salut. Les soixante Reines, dit le dévot Empereur d’Orient, Matthieu de Cantacuze (6), sont les âmes des Martyrs de l’un et de l’autre sexe, qui, au prix de leur sang, ont

(1) Serm. de Dormit. Deip. — (2) Passim in Cantica, potissimum initio, lib. IV. — (3) Guillelmus Parvus, Honorius Augustodunensis, Alanus Insulanus. — (4) Cant. VI. — (5) Mb. VI in Cant. — (fl) In c. VI Cant, acheté leur céleste Époux. Les quatre-vingts daines de moindre considération que les premières, mais néanmoins toujours épouses, sont les âmes de tous ceux qui ont renoncé à l’espérance des choses basses et caduques, pour adhérer uniquement à leur divin Époux. Les jeunes filles sans nombre sont les âmes de ceux qui, ayant reçu le Saint Baptême, vivent pieusement sous les lois de la discipline chrétienne. Par-dessus tout cela il y a une Épouse qui est singulièrement aimée, comme elle est uniquement aimante, avec qui les autres n’iront jamais de pair, d’autant qu’elle est seule en ses passe-droits : c’est Marie, Mère et Épouse de Jésus.

Autant en ont pensé plusieurs autres Docteurs (1) de cette brave Épouse et Reine, **à** qui le Prophète David rend un indicible honneur dans son Épithalame sacré, lors nommément qu’il la met en la main droite de son bien-aimé, et les autres tout autour d’elle, comme autant de Dames et de Damoiselles de sa suite. Car pour le regard de la parabole Évangélique des dix Vierges qui attendent à se présenter au Roi et à la Reine (2), à l’Époux et à l’Épouse, puisque la plupart des Saints Pères entendent par ce nombre de Vierges toutes les autres âmes qui ont à comparaître devant Dieu, il est de nécessité que l’Époux étant Jésus-Christ, et non autre, l’Épouse qui se tire hors du commun, et qui va comme de pair avec son Époux, ne soit autre que cette même Princesse autant rehaussée par-dessus les âmes communes, que les plus hautes montagnes le sont par-dessus les profondes vallées.

Permettez-moi, Sainte Dame, qu’ici je me serve des paroles de l’un de vos fidèles serviteurs ; c’est le dévot Abbé Guerric (3), et que je m’éjouisse avec vous en suite du double honneur que vous avez reçu, non-seulement de loger le Roi de gloire, mais encore de l’avoir pour Époux. Trouvez bon que je vous dise avec le même (-4) que désormais vous pouvez disposer librement de tous les biens de votre très-honoré Fils, et comme Reine Mère, et en qualité de Reine régnante et d’Épouse de ce grand Prince. Il suffirait à votre modestie de rencontrer le repos ; mais la royauté vous attendait. Car celui-là veut régner avec vous, qui a accompli avec vous en une même chair et en un même esprit le mystère de piété et d’unité, lorsque, sans violer les lois de la nature, redoublant seulement les privilèges de la grâce, il vous a fait l’honneur de vous choisir pour son Épouse. Le temps est venuqu’il vous doit faire jouir de ses sacrésembrassements,

(1) Psalm. XLIV. Astitit Regina a dextris tuis, etc. S. Athanas., Serm. de S. Deipara. Arnoldus Cirnot., Tract, de Laudibus Virg. Hugo de S. Victore.Erud. Theol., lib. Il, c. CXXV. Petrus Dainianus, Serm. de Assumpt. Hugo Cardinal, et S. Thomas, in Psalm. xlih. — (2) Matth. IX. — (3) Serm. i de Assumpt. — (4) Serin, m.

et payer avec intérêt les douces caresses qu’autrefois il a reçues de vous. Agréez finalement que je vous présente les humbles sentiments de tous vos sujets, qui, du fond de leurs âmes, vous reconnaissent pour légitime Épouse de leur Souverain, et font fête de vous avoir pour Dame et pour Reine, et en cette qualité vous présentent leurs vœux et leurs très-humbles services, accompagnés d’un très-ardent désir de vous louer en la compagnie de votre Époux en toute la durée des siècles.

### § III. — Le second titre quia obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse

Vierge.

Le titre de Père du siècle à venir.

I. Le second titre, qui a mu et comme nécessité le Sauveur à faire choix d’une Épouse, a été celui que lui donne le Prophète Isaïe (1), l’appelant le Père du siècle a venir. Toutes les Épitres de Saint Paul aboutissent à nous représenter deux hommes qui ont été les pères et les fondateurs de deux États, et, si vous voulez, de deux mondes : l’un est Adam, et l’autre Jésus-Christ. Celui-là parfois est nommé par distinction le vieux Adam, et celui-ci le nouveau. Il est dit de celui-là qu’il a engendré des enfants charnels par nature, de celui-ci qu’il lésa régénérés spirituellement par la grâce ; celui-là les a faits pour peupler la terre, celui-ci pour remplir le ciel ; celui-là leur a donné l’être sans les pouvoir garantir de la mort,’celui-ci a leur communiqué le bien-être, les rendant tout à fait immortels ; celui-là les a produits pour le temps, celui-ci pour l’éternité. C’est pourquoi, es paroles d’isaïe sus-alléguées, où nous avons le Père du siècle à venir, quelques-uns lisent le Père de l’éternité, et Saint Grégoire le Grand remarque très à propos que ce ne fut point sans un particulier dessein de Dieu qu’au temps de la naissance du Sauveur on mit en compte tous les habitants de l’univers, mais que ce fut pour donner à connaître que celui qui était né avec notre chair, était le même qui faisait enregistrer en l’éternité tous ses élus. Celui-là a été le père de la mort, celui-ci le père de la vie ; celui-là est le père du siècle présent de fatigue, de captivité et de malheur, celui-ci est le père du siècle à venir, siècle de repos, de liberté et de bonheur ; celui-là a mis au monde des enfants pour les rendre compagnons de sa misère, celui-ci lésa régénérés pour les faire participants de sa gloire ; celui-là, pour multiplier le monde, a eu besoin d’une compagne qu’il devait faire la mère des mourants, celui-ci, pour le renouveler,

(1) Cap. IX. Pater futuri sæculi.

a daigné faire choix d’une Épouse qui a l’honneur d’être la mère des vivants.

Ier Rapport du mariage de la Vierge avec celui d’Ève.

If. C’est ici que je m’arrête avec le dévot Abbé Rupert, avec Saint Bonaventuré, et avec quelques autres Docteurs, pour profiter des particularités qui se sont rencontrées en la création et au mariage de la première femme, et pour faire voir que le tout convient merveilleusement bien à l’Épouse, dont j’ai entrepris de parler. Car le premier écrivain du monde, qui a couché leur contrat de mariage, remarqua (1) avant toutes choses que Dieu, qui en fut l’auteur et l’entremetteur, dit qu’il n’était pas expédient qu’Adam demeurât seul, autrement que le monde serait comme étouffé et éteint dans son berceau, et pour ce il lui donna une aide semblable à lui-même, c’est-à-dire une femme qui lui servit de compagne, qui l’aidât à multiplier la race humaine et à élever les enfants qu’ils mettraient au monde, bref, sur qui il se pût décharger d’une partie du soin de sa famille. Disons, avec la permission et avec l’aveu du second Adam, qu’il n’était non plus à propos qu’il fût seul. Car jaçoit qu’absolu- meni parlant il eût pu, sans autre assistance, peupler le nouveau monde dont il devait être le père, ce néanmoins la raison requérait qu’il eût une fidèle compagne qui fût la mère, la nourrice et la gouvernante de tous ses enfants spirituels, qui les pourvût avec la douceur et avec l’affection qui convient singulièrement aux mères, et qu’il prît le soin particulier de la grande maison de l’Église, dont l’unique père de famille est Jésus-Christ.

IIe Rapport.

lit. Secondement, Dieu pour obliger Adam en toute manière à chérir et à affectionner sa compagne et son épouse, voulut qu’elle fût aussi en certaine manière sa fille, la formant de l’une de ses côtes. Rapport admirable avec la Mère de Dieu, que nous avons considérée ci-dessus (2) avec les Saints Pères, comme la fille ainée du Rédempteur, et aujourd’hui nous la voyons avec le titre et avec le droit d’épouse pour le bien de toute la postérité.

(1) Gen. u. — (2) Tract, I, c. IV et VIII.

IIIe Rapport.

Troisièmement celle-là fut tirée du côté d’Adam lorsque sou corps était assoupi par la force du sommeil, son âme veillant et jouissant de la plus douce extase qui se puisse expérimenter ; extase qui lui faisait apercevoir avec l’esprit les grands mystères qui étaient cachés sous l’action qui se passait en lui, sans qu’extérieurement il l’aperçût. Les Saints Docteurs témoignent que ce sommeil du premier homme fut l’image du mystérieux sommeil d’amour, dont le Sauveur fut saisi sur l’arbre de la Croix (1), lorsqu’il s’oublia de soi-même et de ses tourments, pour se souvenir de nous, et qu’il mit le sceau à ses mérites. Alors la Sainte Vierge fut tirée la première de toutes de son précieux côté, et au même instant lui fut jointe en qualité d’épouse en une même chair et en un même esprit, ainsi que j’ai dit ci-dessus, pour produire avec lui tous les enfants d’adoption.

IVe Rapport.

En quatrième lieu il est dit que Dieu bâtit une femme de cette côte. Parole ellicace pour persuader ce que j’ai établi au commencement de ce traité, et ailleurs, que notre Dame n’a point été un vieux dessin rhabillé et renouvelé, mais qu’elle a été la sainte et auguste maison du Verbe Divin, bâtie dès le fondement jusqu’au faite pour ce seul motif de lui servir de Mère, d’Épouse, de Compagne et de

tout ce que je déduirai plus amplement ci-après. •

Ve Rapport.

En cinquième lieu les interprètes remarquent qu’encore que Dieu ait par après dispensé sur la pluralité des femmes pour la propagation de la nature humaine, ce néanmoins il ne le voulut pas faire pour lors avec Adam, à ce qu’il n’y eût qu’un seul homme, et une seule femme, qui fussent les chefs de notre race, et qu’à eux seuls se rapportât finalement toute la postérité des hommes. Et en la même façon Dieu a voulu que tous autant que nous sommes, nous eussions en qualité d’enfants d’adoption, notre éternel bonheur d’un seul père et d’une seule mère, qui sont les père et mère du siècle à venir, dont la semence spirituelle doit surpasser le sablon de la mer et les étoiles du firmament.

(1) Belle hoc explicat. Ambros. Catharinus, lib. III de Concept, immaculala, c. IV.

VIe Rapport.

VII. Enfin Adam voyant sa femme devant soi après son réveil, et connaissant le dessein de Dieu, l’appela Ève, qui est autant que la Mère de tous les vivants. L’abbé Rupert (1) ne peut souffrir qu’Adam lui ait donné ce nom, nommément après le péché, lorsque pour parler ainsi elle était condamnée à ne mettre au monde que des mort- nés. Mais Saint Athanase (2) adoucit en quelque façon le dessein de ce premier homme, disant qu’il donna ce nom à sa femme plutôt par figure, que par vérité, plutôt en considération de celle qu’elle représentait, que d’elle-même qui avait aidé à|tout gâter. Car en effet il n’appartient qu’à la sainte Vierge d’être la Mère de tous les vivants en qualité de Mère et d’Épouse de celui qui est le père de la vie, et le roi du siècle à venir. À ce sujet Denys le Chartreux l’a remarqué, que ce mot d’Ève, à prendre précisément, signifie la vie, pour représenter que la seconde Ève n’est point tant vivante qu’elle est la vie même, par qui respirent tous ceux qui ont la vie spirituelle de la grâce ; par le moyen qu’ils attendent l’éternelle de la gloire, sans quoi ils ne peuvent espérer nul bien, non plus qu’ils ne peuvent vivre sans vie.

Digne Mère de la vie, cligne Époux, qui devez honorer sa couche nuptiale d’un nombre innombrable d’enfants, et peupler le Ciel d’une sainte postérité, qui à jamais chantera les louanges et les grandeurs de l’un et de l’autre, que fes étoiles du matin vous bénissent sans cesse, et que les Anges chantent à chœurs multipliés : Bénis soient l’Époux et l’Épouse ; et que le Ciel par accord réponde un million de fois : Amen.

### § IV. — Le traité de mariage entre Jésus-Christ le Roi de gloire, et la Bienheureuse Vierge son Épouse.

Leî Recherches.

t. Quatre choses font un traité de mariage, la recherche des parties, les promesses de l’avenir, la donation des corps, et l’accord des articles proposés. Quant au premier, la coutume de toutes les nations ayant toujours été que la recherche se fit de la part du futur époux plutôt que de l’épouse, le Verbe Divin n’a pas voulu épargner ce témoignage d’affection, puisque par son infinie bonté il a prévenu la très-sacrée Vierge, et lui a fait porter la parole de l’alliance, que

(1) In illa verba Gen, m. — (2) Serm. de S. Deipara.

i. 42

le Ciel désirait contracter avec elle. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, l’assure très-expressément (1) lorsqu’à cette occasion il appelle Marie la Vierge recherchée. Après lui l’Abbé Rupert (2) a fait la même remarque en deux divers endroits de ses commentaires sur le Cantique des Cantiques, considérant nommément que (3) l’Époux est toujours le premier à louer son Épouse, et à lui dire qu’il la trouve belle et agréable par-dessus toute beauté. Voici les paroles que ce divin Époux adresse à la Vierge par la plume de Hugues de Saint-Victor (4) : Ma Bien-aimée, je vous prie, faites-moi voir votre l’ace, que j’ai si longtemps désirée. Car si je suis beau par excellence, je sais aussi que vous êtes toute belle. Si je suis tel par nature, vous l’êtes par grâce ; si je suis beau en perfection pour autant que toute beauté imaginable est en moi ; vous êtes quand et quand belle sans reproche, attendu que nul défaut ne se trouve en vous. Votre intégrité virginale vous rend très-belle, quant au corps, et votre très-profonde humilité, encore plus belle, quant à l’âme. En un mot vous êtes toute belle, parce qu’il n’y a rien en vous dont la beauté, la bienséance et l’honnêteté ne se soient emparées. Par la plume du dévot Empereur Matthieu de Cantacuze, il lui dit (5) qu’elle est belle comme la bonne grâce même : car c’est ainsi que ce Prince tourne les paroles du sixième chapitre des Cantiques, où nous avons : Vous êtes belle, et de bonne grâce, ô ma Bien-aimée. Par celle de l’humble Contemplatif, il lui dit qu’il n’y a pas moins de beautés en elle que de vertus et de dons du Ciel (6). Par celle du roi Salomon, l’un de ses bisaïeuls, il la convie de se lever hâtivement, pour autant que la mauvaise saison a cessé, que les pluies sont écoulées, que les rigueurs de l’hiver sont passées, que le bon temps est venu, que déjà les arbres ont commencé de fleurir et les oiseaux de gazouiller. Il recharge par une sainte impatience, et la prie de ne différer pas davantage à lui montrer son beau visage et à lui faire ouïr sa douce et agréable voix. Bref, pour ne rien oublier, il ajoute qu’il a pris le serein attendant qu’elle ouvrit la porte de son consentement, et que sa belle chevelure est toute noire pour avoir reçu la rosée du matin. Ainsi partout Dieu montre qu’il est Dieu, non -seulemeut désirant le bien de ses créatures infiniment plus qu’elles-mêmes ne le désirent, et leur en procurant plus qu’elles n’eussent jamais osé espérer, mais encore les prévenant à la recherche de leur avantage, et à la poursuite de leur profit. La Vierge, qui avait le cœur bon et l’oreille bien faite, se prit incontinent

(1) Orat. de Nativit. B. Virg. — (2) Lib. I et lib. V. — (3) Lib. I. — (4) Serm. de Assumpt. — (5) Gant. VI. — (6) Idiota, Contemplât, de B. Virg., c. n. Tôt cnim lia- buisti puleliritudiues, quot virtutes.

garde îles semonces que lui faisait le roi du Ciel. Je l’entends, dit-elle, et le reconnais à son parler. Sans faute c’est la voix de mon Bien-aimé, qui heurte à la porte, et qui presse pour entrer. C’est trop d’honneur à moi qu’il daigne penser à une si vile créature ; il n’est plus question d’user de remises ; c’en est fait, je suis à lui. Je ne m’arrête pas ici à représenter les saintes ardeurs dont le chaste cœur de la bienheureuse Vierge demeura dès lors embrasé, il suffit que je l’aie fait assez amplement ci-devant (1).-

Les promesses de l’avenir.

II. Partant je passe aux promesses de l’avenir, comme à la seconde pièce de ce traité. Car lorsqu’il fut conclu, il y avait déjà plusieurs milliers d’années qu’elles étaient données, au moins par les parents de l’une et de l’autre partie, moyennant les ratifications nécessaires de leur mutuel consentement. Le Père éternel d’une part, quasi dès le commencement du monde, avait engagé sa parole et de temps en temps avait fait entendre aux hommes qu’il persistait en ses bonnes volontés. De l’autre, les anciens Patriarches, les Prophètes et les Bois de Juda, tous ancêtres de la Vierge, avaient donné la leur, et accepté, au nom de leur lille, tes offres du Ciel et le riche parti qui leur était présenté. L’unique désir de ces belles âmes, que le saint vieillard Jacob (2) appelait les collines éternelles, était de voir en leurs jours ces promesses passées en effet, et ces alliances ratifiées. Là aboutissaient leurs vœux, là visaient leurs plus ferventes prières ; et cependant le principal entremetteur de cette affaire attendait le temps favorable pour la conduire à sa perfection. Il ne m’est pas possible de dissimuler le contentement que j’ai reçu, lisant dans les écrits du savant Abbé Bupert (3) une considération tout à fait digne d’être retenue, qu’il fait sur les paroles du troisième chapitre des Cantiques, où il est dit qu’il y avait soixante braves hommes des plus courageux d’Israël, qui gardent le petit lit de Salomon, ayant toujours l’épée au côté, et l’œil au guet contre les frayeurs de la nuit. Car après avoir dit que ce petit lit n’était autre qu’une figure très-expresse de la Sainte Vierge, il remarque que ce ne fut pas sans raison que Saint Pierre ayant une fois joué des mains, lors de la passion de son maître, ce bon Sauveur lui ordonna incontinent de rengainer son épée ; mais que par là il voulut enseigner que l’usage des armes avait été tolérable, voire nécessaire en l’ancienne loi, même aux personnes vouées à son service, mais qu’alors il n’en était plus

(1) Cap. III. — (2) Gen. XLIX. — (3) Lib. XXXI in Cant, besoin. Auparavant ce temps-là, dit ce dévot Docteur, le diable, résolu d’empêcher par tous les moyens l’alliance que le Ciel prétendait faire avec la terre, employait toutes ses forces pour étouffer par l’entremise de ses ministres infidèles, la semence des Saints, et par conséquent pour obvier à la naissance de cette Vierge, choisie pour faire réussir les desseins de Dieu à l’avantage des hommes. Ce que prévoyant le Saint-Esprit, il fit choix, dès le commencement, de soixante vaillants hommes capables de s’opposer aux menées de Satan, de garantir de tout danger, à la pointe de leurs épées, le lit nuptial du divin Salomon, et d’abattre au péril de leurs vies tous ceux qui entreprendraient de contrecarrer la venue au monde de cette incomparable Princesse. Ces soixante guerriers ont été les Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, et Joseph ; les conducteurs du peuple Moïse, Aaron, Josué et Caleb ; les douze juges d’Israël ; les grands Prêtres Samuel, Joïada, Zacliarie, Josedech, et son fils Jésus ; les Prophètes Ëlie, Elisée, Isaïe, Jérémie et les autres ; les rois David, Salomon, Ézécliias et Josias ; les capitaines Zoroba- bel, Matathias, Judas, Jonatlias, Simon et Jean Machabéens. Les uns avec les armes matérielles, les autres avec les spirituelles, tous avec le zèle de la maison de Dieu qui les embrasait intérieurement, ont fait des merveilles pour préserver des embûches des ennemis visibles et invisibles, la couche mystique du vrai Salomon, et en dépit de l’enfer l’ont conservée, afin de nous faire voir les effets des desseins du Ciel, et les admirables traits de la providence de Dieu. Ainsi ce granit Monarque du monde, toujours fidèle en ses promesses, n’a rien oublié pour les faire réussir, non plus que pour tenir toujours les hommes en attente du bonheur qu’elles leUr devaient causer.

Le consentement des parties.

III. Mais enfin il fallait venir aux effets, puisque rien ne se faisait sans l’exprès consentement des parties. Cependant, dit le bienheureux Pierre Damien (1), la Sainte Sion gémissait voyant ses places désertes, ses habitants ruinés, ses flambeaux éteints, la terre maudite, les hommes condamnés, et toutes les créatures souffrant à leur occasion. Cependant il semblait que Dieu dissimulât cette confusion générale, mais il n’en allait pas ainsi. Car il pensait à bon escient aux remèdes, attendant toujours le temps qui avait été arrêté au conseil éternel de sa Majesté. Enfin le voici arrivé ; voici que la future Épouse du Verbe Divin se trouve en âge compétent pour clore

(1) Serm. iu Annuntiat. B. Virg.

le mariage tant désiré de la terre avec le Ciel. Son futur Époux la considérant, la trouve si belle, qu’il ne peut cacher son affection ; il l’aime d’un amour non moins chaste que sincère, et ne veut y>1 us ouïr parler de retardement. Il assemble de nouveau son conseil, et délibère avec les bienheureux esprits du remplacement de leurs sièges, de la réparation des hommes, de la rénovation des éléments, et à leur grand étonnement il leur dit des merveilles, de la manière qu’il veut tenir en la rédemption des hommes. Au même instant le très-sacré nom de Marie est tiré du trésor de la Divinité ; et sa Majesté leur fait entendre que par elle, qu’en elle, que d’elle, et avec elle tout doit être réparé ; et que tout ainsi qu’au commencement rien n’a été fait sans lui, de même sans elle rien ne sera refait. La conclusion prise, la parole de créance est donnée à l’Archange Gabriel, qui porte en substance une nouvelle manière de salut pour la nouvelle Épouse, l’Incarnation du Rédempteur, la façon qu’il doit garder en la rédemption des hommes, la plénitude de la grâce, l’excellence de la gloire et le comble de joie pour les habitants de la terre et du Ciel. Ainsi parle cet excellent docteur.

IV. Saint Pierre Chrvsologue le dit (1) en beaucoup moins de paroles, mais serrées et preignantes à sa façon. Dieu, dit-il, envoie son ambassadeur à la Vierge avec commission de lui porter de sa part sa parole royale, pour témoignage de son affection, et la plénitude de la grâce pour joyaux ; et de rapporter le consentement et la foi de la même Vierge, engagée par promesse solennelle avec les assurances de son douaire. L’Ange va en diligence, et prévient la future Épouse de son Seigneur, à dessein de la faire renoncer à tout autre amour, non toutefois pour la retirer d’entre les mains de Joseph (car il n’était que le gardien de sa pudicité), mais pour l’assurer à Jésus-Christ, à qui elle avait été fiancée dès sa conception. L’Ange Gabriel, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (2), est envoyé d’en haut, afin de préparer le lit nuptial au céleste Époux, et de conduire le mariage qui se devait faire entre le Créateur et la créature. Il est envoyé à la Vierge, qui était voirement épousée à Joseph, mais au reste réservée à Jésus. Le pur esprit est député devers la très-pure Vierge et le serviteur, qui jamais ne commit péché devers la Dame, qui en est entièrement exempte. La lampe va devant le soleil de justice, et l’aube dev ant le plein jour : le soldat devant son roi et le héraut fait entendre le mystère qui doit être cru avec la foi, non pas recherché avec curiosité ; qui doit être adoré, et non compris ; pesé avec les raisons éternelles, non pas examiné avec les

(1) Serm. CXl, — ( ?) Initio Serm. III de Ar.nnnliat.

considérations humaines. L’Ange Gabriel a été envoyé, dit Saint Grégoire le Grand (1), parce que la raison demandait que, pour annoncer l’alliance du souverain Seigneur de toutes choses avec sa créature, fût choisi l’un des premiers esprits du Ciel. Et très à propos tomba le sort sur Gabriel, qui signifie la force de Dieu, d’autant qu’il apportait la nouvelle de la descente du Verbe divin en terre (qui n’est autre que le bras et la force du Père), envoyé cà bas pour détruire les puissances de l’air.

V. Le roi David prévoyant en esprit cette divine ambassade, touché au vif du sentiment des misères communes de notre race, estima être à propos de laisser avant de mourir un avis à sa petite-fille, à ce qu’elle entendit l’importance de cette affaire, et qu’elle se souvint que tous ses ancêtres avaient éperdument désiré cette alliance. À ce sujet il lui dit (2) : Écoutez, ma fille, et prêtez attentivement l’oreille ; c’est-à-dire, ainsi que l’explique le bienheureux Saint Bruno (3), fondateur de l’ordre des Chartreux : Ma chère fille, vous êtes la noblesse, l’honneur et la gloire de votre race ; vous êtes destinée à la relever plus que vous ne sauriez imaginer. En voici le coup et la saison, caria parole que l’Ange du Ciel vous apporte, est celle qui nous doit tous mettre au-dessus ; partant, pesez soigneusement ce qu’il vous dit, et gardez-vous bien de refuser le parti qu’il vous présente. Il faudrait se figurer la très-sacrée Vierge trop peu curieuse du salut commun, trop mal résignée à la volonté de Dieu, trop ennemie de son propre bien, trop dépourvue d’esprit et de sens, pour croire qu’elle dût faire autre chose que se soumettre incontinent à toutes les ordonnances du Ciel. Que si elle examine l’ambassade, c’est un trait de sa céleste prudence, plutôt qu’une occasion d’appréhender qu’elle doive refuser le bonheur qui lui est présenté. Car l’Ange ne s’est pas sitôt déclaré, qu’elle donne son consentement avec des paroles formelles, remettant toutes ses volontés entre les mains de celui de qui elle reçoit tant d’honneur, et assurant que désormais elle ne peut avoir d’autre pensée que celle-ci : Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. Aussitôt que la parole fut sortie de sa très-sacrée bouche, les éléments s’en ressentirent, la terre s’ébranla, le Ciel s’ouvrit, les Pères du Limbe lurent saisis d’un contentement tout nouveau, les Anges firent des feux de joie, la Sainte Trinité donna des témoignages d’une allégresse extraordinaire ; et par-dessus tous l’Époux céleste, qui n’attendait plus que ce mot, fit paraître son indicible affection, sortant du Ciel empirée avec triomphe, porté dessus son char de gloire, et donnant la

(1) In Evang. Lucæ, c. u. — (2) Psalm. XLIV. Audi filia. — (3) Serra, in Assumpt. Virg.

chasse à ses coursiers d’une telle vitesse, qu’en un moment il se trouva auprès de son Épouse. La raison exigeait que la Sainte Vierge, qui avait si bonne part au mystère, l’eût aussi à la réjouissance publique, ainsi advint-il : car elle témoigna un jour à Sainte Brigitte (1) que son cœur ressentit alors tant de douceur, qu’il ne serait pas possible de l’expliquer.

« Mais disons que le divin Époux n’en eut pas une moindre de son côté, selon l’excellente remarque du dévot Saint Bernard, qui a compris et qui a expliqué mieux que nul autre l’amour réciproque de l’Époux et de l’Épouse, je veux dire du Verbe Divin et delà sacrée Vierge. Traitant donc de ce verset du Cantique : Le voici, dit l’Épouse, qui vient sautant dans les montagnes et passant les collines. Il dit que cet Époux céleste a sauté les montagnes, lorsqu’il est devenu l’Ange du grand conseil, lui qui était le maître des Anges, qu’il est descendu lui-même en terre, qu’il a l’ait connaître le salut qu’il apportait au monde, qu’il a révélé sa grâce et sa justice aux nations, qu’il a donné sa chair en nourriture, son sang en breuvage et sa vie pour le prix et la rançon de ceux vers qui il a été envoyé. Mais pour faire voir la ferveur de son esprit, l’ardeur de son amour, et le zèle de sa bonté envers celle qui devait être son Épouse par excellence, voilà qu’il saute les montagnes en traversant tous les chœurs des Anges, et qu’il marche à grands pas comme un géant qui se hâte d’arriver au bout de sa carrière. Il passe même saint Gabriel, et se rend auprès de sa divine Épouse, selon le témoignage de cet Archange même, lorsqu’il dit : Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Quoi ! celui que vous venez de laisser dans le Ciel, vous le trouvez maintenant dans le sein d’une fille ! Comment cela se peut-il faire ? Il a volé sur les ailes des vents, pressé de son amour. Ô bienheureux Archange, vous êtes vaincu i Celui qui vous a envoyé devant lui, est arrivé plus tôt que vous. Le voici, dit cette amante, qui me parle et qui me dit : Hâtez-vous, ma colombe, ma belle, ma bien-aimée. Toutes ces paroles sont autant de traits embrasés de l’Époux céleste, qu’on voyait venir avec tant de diligence jusqu’au logis de l’Épouse (2). »

Le Contrat.

(1) Lib. III, c. X.

VI. Quant aux conditions de leur contrat, ce serait une grande témérité à moi d’y vouloir toucher. Ce sont des articles secrets, dont il ne nous appartient pas de prendre connaissance. Seulement dirai-je

—,2) La R. Mère de Blémur.

que le dévot empereur d’Orient, que j’ai déjà plusieurs fois allégué (1), faisant parler la bienheureuse Vierge, a couché le principal de tous en ces termes : Il a pris la chair de moi, et moi de lui la Divinité. Que pouvait donner autre chose notre terre, et que devait-elle attendre du Ciel de plus grand ? Car pour laisser à part les avantages personnels de la très-chaste Épouse, il est clair que de là vient tout ce que nous possédons en termes de grâce et de gloire : de quoi soient honneur et reconnaissance à l’Époux et à l’Épouse en toute la durée des siècles.

### § V. — la pompe nuptiale avec toutes ses cérémonies.

La cérémonie iiuptialo parmi les Juifs.

Autant que j’en ai pu apprendre du Rituel des Hébreux, du Cantique des Cantiques, du Psaume soixante - septième et des écrits des plus savants interprètes, les cérémonies qui jadis étaient observées ès mariages des Hébreux, lors de leur plus florissant état, n’étaient pas beaucoup éloignées de celles que je vais déduire. Le traité dont je viens de parler ayant précédé, et le jour des noces étant venu, l’Époux allait de bon matin à la maison de son Épouse pour lui donner le bonjour, et puis se dérobant doucement d’elle, il battait aux champs, et se retirait en quelque maison champêtre. Cependant l’Épouse se levant à la hâte, et sans se donner le loisir de se parer, sortait avec ses compagnes pour l’aller trouver, et ne cessait de se lamenter et de s’informer de lui jusqu’à ce qu’elle l’eût rencontré. Lors elle était reçue avec sa suite par les parents, par les alliés et par les amis de l’Époux, avec toute démonstration d’allégresse. Lors l’Époux tirait de ses coffres les riches habits, les bagues et les joyaux qu’il lui avait préparés, et les mettait entre les mains de ces jeunes lilles, qui toutes se disposaient à qui mieux à en revêtir et orner l’Épouse. La réfection prise, après quelques menus ébats on dressait une tente, sous laquelle l’Époux et l’Épouse s’étant rendus, ils se donnaient mutuellement les mains pour mettre le dernier sceau à leurs promesses, par un consentement exprès et réitéré.

Dès que la nuit s’approchait, ils entraient tous deux dans un carrosse richement préparé, afin de s’aller rendre au logis de l’Époux, où ils étaient attendus, ou bien à la maison de l’Épouse, comme il arrivait souvent, ainsi que nous apprenons du sacré texte des Cantiques (2). D’où il appert aussi que le Roi Salomon, pour gratifier les

(1) Matth. Cantacuzenus in c. VI. — (2) Cant. m. Donec inti’oducara illum in do- mum matris meæ, et in cubiculum genitricis mea ?.

filles de Jérusalem, leur avait fait faire un beau carrosse en forme de lit nuptial, afin qu’il leur servît, le jour de leurs noces, à l’usage dont je viens de parler. Le bois était de cèdre richement doré, les quenouilles d’argent, le lit sur lequel les mariés reposaient, de bro- catelle, le dossier avec le devant (1) était couvert d’une exquise broderie tout éclatante en pierreries, où l’on voyait voleter de petites colombes et d’autres tels symboles d’un chaste amour ; l’impériale était tendue d’écarlate ; ce lit était ouvert aux deux côtés, à ce que les Épousés fussent aisément aperçus de tous. Aussitôt qu’ils y étaient montés, la troupe des conviés se rangeait tout autour, et nommément les jeunes garçons et les jeunes filles, qui allaient chantant l’Épithalame, et portant d’une main le flambeau, de l’autre ils jetaient des fleurs sur les assistants, et nommément sur l’Époux et sur l’Épouse. Pendant cette cérémonie, ni l’un ni l’autre ne demeuraient muets, mais avec divers petits traits de louanges, ils se donnaient des preuves de leur mutuelle affection, ainsi qu’il appert par la suite du Cantique de Salomon (2). En cette manière, ils se trouvaient insensiblement portés au logis où ils étaient attendus, et reçus avec magnificence, selon la qualité des mariés. Là on trouvait les chambres tapissées, les tables couvertes, les concerts de musique préparés, et le surplus d’une réjouissance nuptiale. Ainsi se passait la journée.

l/origiue de cette cérémonie.

III. Qu’il me soit permis de dire en passant qu’il m’a toujours semblé que cette cérémonie était une vraie imitation de ce qui s’était jadis passé lorsque le peuple d’Israël fut tiré de la captivité d’Égypte avec main forte, et avec une magnificence divine. Car alors Dieu voulant renouveler l’alliance qu’il avait jadis faite avec son peuple, et comme l’épouser de nouveau avec toute sorte de solennité, il le tira en la campagne, il le conduisit, ainsi que dit le Roi-Prophète (3), sur sa sainte montagne, qui était le lieu qu’il avait choisi pour sa demeure ; il le tint sous une colonne de nuée comme sous un dais façonné de la main des Anges, et contracta avec lui de nouveau sur le mont Sina (4) ; il le fit monter avec soi sur le carrosse de sa divine providence, environné de mille escadrons de sa gendarmerie céleste ; il fit entonner mille chants d’allégresse ; il fit marcher devant lui les llambeauxqu’il avait allumés en l’air ; bref, il n’omit nulle démonstration de faveur, à ce que ce peuple entendît que c’était à bonnes

(1) Media charitate eonstravit, Ambr. de Virg., c. m. Genimatum stratum appel- lat. — (9) Cap. IV. — (3) Sanctius, ProlegQBieuo m in Psalm. LXVII, etc. — (4) Psalm. LXVII.

enseignes que Dieu s’unissait à lui avec le lien d’une indissoluble amitié.

Application des cérémonies nuptiales.

Reprenons nos brisées, et revenons au Sauveur et à la Sainte Vierge, sa bienheureuse épouse. Quant à moi, je prends pour le jour de leurs noces toute la vie de ce Prince du ciel ; car, au langage du Saint-Esprit, il n’en faut pas moins pour faire une bonne journée. Dès le matin de ce jour tant désiré, le Sauveur n’ayant encore que salué sa mère, la laissa dans les regrets, dans les soins et dans les ennuis. Ce fut lors qu’à l’âge de douze ans il se déroba secrètement pour se faire chercher, et pour être finalement rencontré au temple, au milieu des Docteurs de la loi. Et qui nous pourrait dire quelle fut la force de la douleur qui serra le cœur de cette sainte amante, pendant l’absence de son Bien-aimé ? Il n’y a que les Anges qui sachent combien de larmes elle versa, combien de soupirs elle envoya au ciel, et de combien de plaintes elle remplit sa petite chambrette. Tout ce qu’elle voyait de son Bien-aimé servait à renouveler sa douleur, tout ce qu’elle en entendait dire lui transperçait le cœur, et le souvenir continuel qu’elle avait de ses joies passées n’était bon qu’à allumer le feu de la tristesse présente qui la consumait. Tantôt elle s’adressait au Père Éternel, le suppliant très-humblement de lui rendre son cher Époux, si par aventure il l’avait transporté au ciel, d’autant qu’il lui était impossible de vivre plus longuement sans le revoir. Tantôt, se tournant vers son amour absent, elle lui disait : Mon cher Époux, mon bien, l’unique consolation de votre pauvre Épouse alfligée, où êtes-vous ? qui vous tient maintenant caché, le trésor de mon âme ? qui vous donne à manger, ô le père des pauvres ? où reposez-vous la nuit, et où employez-vous le jour ? qui m’a ravi mon contentement, et qui m’a envié le bonheur de vous posséder ? Après cela elle conjurait tous les Anges du ciel de l’aider à recouvrer l’ancre de ses désirs, l’objet de ses affections, son bien, son cœur, sa vie, son tout. Que si je m’engageais une fois à parler des caresses qu’elle lui fit après qu’elle l’eut retrouvé, et des douceurs dont le bien-aimé de son âme la combla réciproquement, je sais bien que je n’en sortirais jamais. Ce sont lettres closes pour nous, partant n’entrons pas plus avant dans la connaissance de leurs secrets.

Becouvré qu’elle eut son Bien-aimé, elle fit diverses protestations de le garder très-bien **à** l’avenir, et de ne l’abandonner jamais. Le reste du jour de la vie du Sauveur fut pour la plupart employé **à** parer cette sienne Épouse de toutes sortes d’atours de grâce et de dons du glorieux Saint-Esprit. Car si ce que disent quelques graves

Docteurs que nous avons ci-dessus ouïs est véritable, qu’il descendit du ciel plus à l’occasion de la Sainte Vierge que pour tout le reste des hommes, il faut dire par nécessité qu’il mit une très-particulière étude à la faire parfaitement belle, et à la rendre indiciblement aimable. Autrement, qu’on me dise en quoi auraient été occupés ces trente ans qu’ils demeurèrent ensemble ? à quoi auraient servi tant de discours, tant d’enseignements, tant d’exemples et tant de merveilles ? Qu’il vous souvienne seulement de ce qui a été dit au précédent traité (1) des progrès et des avancements journaliers qu’elle faisait en la vertu, et des grâces qu’elle recevait sans cesse du Ciel ; car il y en aura bien assez pour confesser que les Anges se perdaient dans la considération des excellences et des grandeurs de cette incomparable Princesse.

VI. Mais je prends garde qu’il se fait tard, et qu’il est désormais temps d’atteler les chevaux, et d’apprêter le carrosse cl’amour pour se rendre au logis de l’Époux et de l’Épouse. C’est ainsi que j’appelle la noble ville de Jérusalem avec l’Évêque Synésius (2), avec Saint Jean Damascène (3), avec Sainte Brigitte (1), avec Hugues de Saint-Victor (5), et avec tout plein d’autres, qui ont enseigné que cette ville était le lieu de la naissance de la glorieuse Vierge. Accourez, bienheureux Esprits, accourez pour voir le vrai Salomon qui va faire son entrée royale clans la capitale de ses États, et qui se dispose à terminer l’affaire que vous avez tant désirée. Si jamais il y eut sujet de quitter le ciel, le voici maintenant arrivé, puisqu’il s’agit de faire la cour à votre Prince, et de témoigner en une si belle occasion l’affection que vous portez à l’Époux et à l’Épouse. Vous savez assez, nobles intelligences, que le carrosse royal qui les doit porter n’est autre que leur propre charité, et l’ardent désir qu’ils ont d’accomplir ce divin mariage pour le bien de la postérité ; que la salle du festin, c’est la montagne de Sion, et que la chambre nuptiale, c’est le Calvaire. Vous ne pouvez pas ignorer que ces chastes amants attendent avec impatience l’heure qu’ils se rencontrent là-haut, et qu’il leur semble que le jour soit trop long, et qu’il retarde leur contentement. Partant prenez V ite les flambeaux, et entonnez l’Épitha- lame que le grand Boi David vous a de longtemps préparé. Il m’est avis que je les entends, et que déjà ils remplissent l’air des louanges de l’Époux et de l’Épouse. C’est bien la raison qu’ils commencent par l’Époux, à qui tout honneur appartient. Silence, Messieurs, et attention, voici ce qu’ils chantent avec leurs belles voix sur leurs instruments de musique.

(1) Cap. VII. — (2) H.vmno 9. — (3) Orat. i de Nativit. et lib. IV de Fide, c. XV. — (4) Lib. V Uevelat., c. XIII — (5) Serra, iXV.

L’Épithalame.

Entre tous les enfants des hommes ce divin Époux emporte le prix de la beauté ; vu que, si on a égard à sa divinité, les perfections en sont infinies ; si on jette les yeux sur son âme, les Chérubins se couvrent de honte, la voyant parée de tant de grâces ; s’il s’agit de son corps, le Soleil et la Lune perdent leur clarté. Le miel coulant de la douce persuasion est tellement épandu sur ses lèvres, que ceux qui ont eu le bonheur de l’ouïr, le suivent et se donnent à lui sans pouvoir contredire ses paroles. Témoins ceux qu’il a daigné appeler à son service, qui ont soudain rompu toute sorte d’empêchements, tellement qu’à cette occasion Dieu lui a donné une bénédiction éternelle, et plus abondamment qu’à tous les hommes ensemble. Comme il est le plus beau, aussi est-il le plus vaillant, et il n’est puissance quelconque qu’il ne mette à ses pieds ; il terrasse ses ennemis invisibles, il tranche en pièces les escadrons des voluptés charnelles par l’effort de sa parole plus aiguë et plus acérée que les glaives les mieux affilés. La vérité est inséparablement attachée à ses promesses ; sa douceur, sa mansuctude et le facile accès qu’il donne à tout le monde, le rendent uniquement recommandable à ses sujets et non moins épouvantable à ses ennemis, et conduisent la force invincible de sa main à une heureuse issue de toutes ses entreprises. Il a toujours singulièrement aimé la justice et haï la méchanceté ; l’innocence et la sainteté de vie lui ont été très-agréables ; il a le péché en horreur et en abomination, lui faisant la guerre à outrance. Pourquoi Dieu son Père l’a oint et sacré de son huile de liesse, d’infusion, de plénitude de grâces, plus abondamment que tous ceux qui participent à cette dignité d’onction sacrée, soient-ils Prêtres ou Rois, ou autres créatures quelconques, que par communication de grâce il ait fait participer à sa gloire. De sa nature humaine, dont la Divinité s’est couverte comme d’un vêtement, procède une si grande diversité de divines odeurs, de vertus, de grâces, de doctrine et de miracles, que tout le monde a occasion de se réjouir de voir qu’un fruit si agréable et si précieux soit sorti du sacré ventre de la très-glorieuse Vierge, plus pur, plus chaste et plus net que l’ivoire n’est blanc ef poli. Enfin, pour plus grande splendeur de sa gloire, il appelle à son service plusieurs âmes dévotes de Rois, de Princes, de filles de Rois, de Princesses de diverses conditions, toutes vouées à son honneur pour lui rendre louange sans cesse.

Après avoir ainsi chanté les perfections de l’Époux, ils en font autant de celles de l’Épouse, relevant comme de raison avant toute chose, l’honneur qu’elle a reçu d’entrer en une si haute alliance, et si disproportionnée à son antique et originaire extraction. Son innocence, ajoutent-ils, sa conduite et son humilité sont arrivées jusque-là que d’attirer l’affection du Roi Souverain, et de la rendre digne Épouse d’un si grand Prince, de qui plus elle reçoit de caresses, plus elle lui rend d’honneur et d’hommages. La gloire et la majesté que son Époux lui a communiquée est telle, que les grands, les Princes et les Rois de la terre s’estiment heureux d’avoir d’elle un bon visage, désirant passionnément d’être de sa suite, enrôlés au nombre de ses domestiques, afin d’avoir par son moyen part aux bonnes grâces de son Époux. L’ornement et la gloire de cette magnifique Épouse et de cette fille du grand Roi ne consiste pas seulement en ce qui parait à la vue ; sa plus rare beauté est en l’intérieur, son cœur étant tout resplendissant de l’or de sa très-ardente charité et tout enrichi de sainteté, encore qu’extérieurement elle soit vêtue de drap d’or récamé en broderie de diverses couleurs, qui sont les diversités des grâces et des vertus qui l’environnent, et les divers états dont elle est honorée. Sa suite est d’un million de vierges, qui ont voué perpétuefle chasteté, toutes parées de sa livrée, et prêtes à être présentées à l’Époux et à être logées dans son temple ou Palais Royal, avec joie et allégresse. Et afin qu’aucun bonheur ne manque à ce sacré mariage, au lieu des Pères anciens lui naîtront de beaux enfants, qu’elle établira Princes sur toute la terre, et dont elle remplira premièrement l’Église militante d’ici-bas, puis après la triomphante de là-haut. Et tous ensemble publieront à jamais les grandeurs et les magnificences de l’Époux et de l’Épouse, et tous les peuples leur rendront louange et actions de grâces en l’éternité des siècles.

IX. Pendant que ces Esprits ailés font retentir la campagne de célestes douceurs, l’Époux et l’Épouse s’entre-donnent mille traits de louange avec des façons de parler si étranges et si extraordinaires, qu’il est aisé de voir qu’elles ressentent le langage du Paradis. Et comme l’Époux a l’avantage en mérites, aussi le veut-il avoir en courtoisie, prévenant son Épouse au récit de ses perfections ; voici donc comme il lui parle : Ô ma chère Épouse, vous êtes toute belle et tout agréable. Vos yeux colombins sont les fidèles témoins de la chasteté et de la douceur qui logent en l’intérieur de votre âme. Vos saintes affections, représentées par vos cheveux, ressemblent aux belles toisons des troupeaux qu’on voit descendre sur le tard du mont Galaad, si bien elles sont agencées et réglées au contentement de votre Époux, qui se plait à les contempler. Vos désirs marqués par les dents, sont si purs, si innocents et si féconds en bonnes œuvres, qu’ils me font souvenir des brebis fraîchement tondues, qui ne font que de sortir de l’eau, ains chacune à leurs deux côtés leurs petits agneaux. On dirait que vos paroles sont des tresses incarnadines attachées sur vos lèvres, tant elles ont bonne grâce quand elles sortent de votre bouche. La modestie et la pudeur sont tellement assises sur vos joues, qu’on les pourrait prendre pour deux moitiés de grenade. Votre éminente vertu assortie de ses perfections se fait remarquer d’aussi loin que la tour de David avec les boulevards qui la flanquent de part et d’autre, sans parler de l’arsenal, qui est au dedans où se trouvent toutes sortes d’armures. La fécondité et la V irginité unies en vous seule, qui sont vos deux mamelles, me semblent deux petits chevreaux qui paissent de compagnie parmi les lis et parmi les plus agréables fleurs des champs. Enfin, que voulez-vous que je vous dise davantage, puisque je confesse que vous êtes toute belle et parfaite à mon gré, et que parmi les filles de Jérusalem il n’y en a aucune qui approche de vous ?

X. D’autre côté, la chaste Épouse ne s’épargne pas, car elle emploie ses cinq sens, et fait ce qu’elle peut pour mettre hors de pair son Époux et son Bien-aimé, et elle parle de cette sorte : Mon Bien-aimé est blanc et vermeil, à raison de sa divinité et de son humanité. Il est si beau que la grâce incomparable qui sort de son visage, est suffisante pour le faire connaître parmi les millions des plus accomplis. Son chef, qui n’est autre que sa divinité, a plus d’éclat que le fin or touché des clairs rayons du Soleil. Ses cheveux noirs, crépus et annelés, qui sont les incompréhensibles desseins de sa très-profonde sagesse, retirent aucunement aux fleurs du palmier, qu’on voit sortir hors de leurs tuyaux. L’innocence de son âme se lit dans ses yeux, comme dans un miroir, et vous les prendriez pour de belles colombes plus blanches que le lait et que la neige, qui s’égayent sur le courant des eaux. Je ne saurais mieux vous comparer sa débon- naireté, son affabilité, le gracieux accueil qu’il fait à tout venant, les doux attraits qui paraissent sur son visage, qu’à deux carreaux d’un beau parterre, semés de toute sorte de fleurs et d’herbes aromatiques. Ses discours sont si ravissants, qu’on dirait, à les ouïr couler de sa bouche sacrée, que c’est la première myrrhe qui sort du tronc en abondance et de son propre mouvement. Ses actions figurées par les mains sont tellement compassées et arrondies, que vous jureriez qu’elles sont faites au tour, et au reste si divines, que pour en représenter le prix, il porte en chacun de ses doigts autant de beaux hyacinthes enchâssés dedans l’or. Sa sainte humanité, que je pourrais nommer son ventre, est plus nette, plus luisante et plus agréable à voir que le blanc ivoire sursemé de saphirs à cause des admirables actions de vertu et des œuvres miraculeuses qu’elle a produites à l’étonnement de l’univers. Le bas de son corps, qui représente sa force inexpugnable et son courage invincible à toute sorte de difficultés accompagné d’une sainte persévérance, se peut comparera deux belles colonnes de marbre blanc posées sur des bases d’or massif. Si vous avez jamais vu le Mont-Liban peuplé de toute sorte de beaux arbres qui se surpassent les uns les autres, vous avez vu une représentation de sa hauteur et une figure de ses élus. Mais entre autres si vous avez remarqué le cèdre comme le Roi parmi les arbres, recommandable en toutes ses belles qualités, vous avez aperçu une image de mon Bien-aimé, qui est bien autrement l’honneur des enfants des hommes, que cet arbre n’est la gloire du Liban. J’aurais bien d’autres merveilles à vous dire de lui, mais ce peu vous suffise pour le signaler parmi les autres. Tel est le Bien-aimé de mon cœur, ô filles de Jérusalem.

XI. Avec ces harmonieux concerts nous voici heureusement arrivés à la ville, où le festin des noces et le reste de l’appareil nous attend. Mais, accordez-moi tant soit peu de patience, mon cher Lecteur, je vous promets de vous donner au chapitre suivant les assurances du mariage consommé et tout ce que vous sauriez désirer des fruits de cette divine alliance.

### § VI. — De l’honneur et du pouvoir que la Sainte Vierge a reçu par le moyen de cette divine alliance.

I. Pendant que d’un côté tout retentit de chants d’allégresse, que le ciel et la terre s’accordent à publier les grandeurs de l’Époux et de l’Épouse, et que l’Église triomphante et la militante célèbrent avec toute solennité la fête de cette alliance tant désirée, l’hérétique d’autre part toujours partial et envieux fait du renchéri, et tout ainsi que le frère ainé du prodigue, il refuse d’entrer dans la maison et de participer à la réjouissance publique. Il crève de dépit entendant les louanges et les applaudissements que la Mère de Dieu reçoit de toutes parts. Il se couvre de son faux prétexte ordinaire et de son manteau déchiré du zèle de l’honneur de Dieu ; il proteste qu’il ne peut consentir à ces paroles superstitieuses et blasphématoires (ainsi les ap- pele-t-il), qui portent la Sainte Vierge si haut qu’il ne lui manque plus que la Divinité. Il ne peul souffrir qu’on la nomme la Mère de miséricorde, notre vie, notre espérance, notre douceur, notre appui, ni qu’on lui baille d’autres semblables noms, que l’affection autorisée du jugement de la Sainte Églis a suggérés à ses dévots serviteurs. Il passe jusque-là que d’appeler des arrêts définitifs de l’Église Catholique au parquet de sa propre opinion, et crie tant qu’il peut, que tous ces titres sont des nouveautés controuvées au préjudice de l’honneur et de la gloire que nous devons à Dieu seul ; et là-dessus il se ligue, il tempête et se sépare de la maison de Dieu, que Saint Paul appelle la colonne et le piédestal de la vérité (1).

J’aurais, ce me semble, droit de dire avec le Fils de Dieu, qu’il les faut laisser pour tels qu’ils sont, sans se mettre en peine de leurs crieries ; que ce sont des esprits frénétiques qui ne se laissent pas traiter par la raison, et que pour une petite troupe de grenouilles, qui se cantonnent pour troubler la fêle et la douceur de la chapelle Royale, il ne faut pas laisser de passer outre. Si ces gens d’humeur farouche se laissaient apprivoiser par le discours, je leur représenterais celui du grand Saint Augustin, au troisième livre de- la Doctrine Chrétienne (2), où il montre que le Sauveur étant le chef de l’Église et les Chrétiens ses membres, ce n’est pas merveille qu’en l’usage même des sacrés cahiers, les qualités du chef soient appropriées aux membres, ainsi que quelques modernes écrivains (3) l’ont plus amplement déclaré. Ce qu’étant ainsi, beaucoup moins faudrait-il faire de difficulté de donner bonne part à la Sainte Vierge, aux biens et aux qualité » de son Fils, puisqu’elle y a plus de droit que nul autre. Je leur mettrais au-devant ce que remarquait jadis l’ancien Tertullien, écrivant contre l’hérétique Hermogènes, que c’a toujours été leur propre de prendre de travers la simplicité et la naïveté chrétiennes, et ne pas vouloir considérer que plusieurs choses se disent de Dieu par essence, par propriété et par excellence, que nous attribuons aux Saints, et principalement à la Sainte des Saints, par imitation et avec participation tant seulement. Je les aviserais de la gentille remarque que fait à ce propos le dévot Prélat d’Allemagne (4), Haymo, Évêque d’Alberstat, que le Prince du ciel s’étant uni au précieux sang de la glorieuse Vierge, et ayant séjourné chez elle l’espace de neuf mois entiers, il n’y a pas tant de merveille qu’elle ait si bonne part à ses grandeurs et à ses excellences, qu’il y en aurait, si cet hôte divin l’avait quittée sans payer très-libéralement sa demeure.

Mais, pour passer par-dessus toutes ces considérations, je veux que nous ‘nous arrêtions à la seule qualité qui a été examinée en tout ce chapitre, j’entends celle d’Épouse du Sauveur. Est-il pas vrai que toutes les lois tant divines qu’humaines relèvent les Épouses à proportion de leurs Époux, et qu’elles les mettent en possession

(1) Eplies. IV. — (2) Cap ; XXXI. — (3) Canisius, lib. V de Deipara, c. XII et XIII. — (4) Serin, de Assumpt.

des qualités, des titres et des honneurs dont ils jouissent ? La coutume ancienne, jadis observée parmi les Romains, portait que la femme entrant dans la maison de son mari lui disait (1) : Où vous serez Caius, je serai quand et quand Caia ; qui était à dire qu’en toutes parts où il serait Maître, elle serait aussi Maîtresse, et qu’elle aurait droit à tous les titres, à tous les honneurs et à tous tes avantages qu’il posséderait. Voudrions-nous donc être si dénaturés que d’envier à la Sainte Vierge seule le droit qui n’est débattu à nulle des autres ? Si son Époux est Roi, pourquoi ne l’appellerons-nous pas Reine ? S’il est Souverain, pourquoi ne sera-t-elle pas Souveraine ? S’il est le Père du siècle à venir, pour quelle considération n’en sera-t-elle pas la Mère ? S’il est notre vie, notre espérance, notre douceur, serait-ce pas un trait de malignité de refuser ces mêmes hon- neursà celle qu’il a tant honorée ? De moi j’aurai envie de savoir si ces gens sont plus grands zélateurs de l’honneur de Dieu que les Saints Pères, qui l’appellent sans difficulté l’Arche du Testament, la Cité de Dieu, le Trône de sa Majesté, ta Fleur du champ, la Fontaine de lumière et d’immortalité, le Jardin fermé, le Fruit de vie, la Perle du monde, le Propitiatoire de l’univers, le Sanctuaire de la Divinité, le Temple de la gloire de Dieu, le Canal des grâces du Ciel, la cause du salut des hommes, le Rachat des captifs, l’Asile des Chrétiens, la Médiatrice des pécheurs, la Médecine des péchés, la Ruine de la mort, l’Entrée de la vie, le Trésor de la sainteté, la Racine de tous les biens dont nous jouissons, la Restauratrice des siècles, la Gloire des Anges, l’Honneur des Patriarches, la Régente des Apôtres, la Force des Martyrs, la Maîtresse des Docteurs, le Miroir des Confesseurs, la Lumière des Vierges, le Flambeau de l’Église, le Sceptre de la droite créance, la Réjouissance des Bienheureux, la Dame de la terre et du ciel ; bref, qui la chargent d’intinis autres litres d’excellence et de Pouvoir, cpii proprement appartiennent à Dieu seul et à la Sapience incarnée. Mais comme ils sont gouvernés par l’esprit de Dieu et non conduits par celui d’aigreur, ils savent que le Seigneur qu’ils servent prend un singulier plaisir à voir qu’on rend tous ces honneurs à celle qu’il a lui-même tant honorée.

IV. J’excepte toujours ce qui est incommunicable, comme sa Divinité et ce qui en dépend inséparablement ; jaçoit qu’il n’en soit pas lui-même si tenant qu’il ne la communique encore aux siens, et que parmi les caresses qu’il leur fait, il ne leur permette d’être appelés Dieux. Au reste, puisque ces esprits brouillons se ressentent si aisément, et qu’ils se formalisent de si peu de chose, je suis d’avis

(1) Ubi tu Caius, ego Caia. i.

de ne les pas épargner ; mais de leur en donner du long et du large, et d’étaler à loisir les admirables passe-droits qui ont été communiqués à la Sainte Vierge, par suite du glorieux titre d’Épouse du Sauveur. Que le pécheur les entende et qu’il frémisse tant qu’il voudra ; son dépit ne préjudiciera qu’à lui seul, et malgré l’impiété, la chaste Épouse jouira toujours des droits et des privilèges de son Époux, comme je vais tâcher de montrer jusqu’à la fin de ce traité.

## LA CINQUIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DEXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE VI.

Qu’elle soit la Mère du siècle il venir et la Réparatrice de notre race.

i^l otjs voici donc engagés à mettre en avant les principales qualités du Divin Époux Jésus-Christ, et à faire voir que la Bienheureuse Vierge sa très-chaste Épouse participe à tout autant qu’il s’en retrouve. C’est le sujet que j’ai à conduire jusqu’à la fin de ce traité ; auquel, pour donner quelque relief, j’ai fait choix entre les anciennes figures de celle du grand Koi Salomon, comme de la plus excellente idée qui se puisse rencontrer des perfections royales du Sauveur, attendu que comme tel il a été reconnu de Saint Irénée (1), de Saint Grégoire de Nvsse (2), de Saint Bernard (3), de Saint Isidore (A), de Saint Prosper (5) et de plusieurs autres graves Docteurs. Mon dessein n’est pas pourtant de relever avec de grands discours les titres d’honneur du Roi de gloire incarné, mais seulement d’établir ceux que sa bienheureuse Épouse possède par le rapport qu’elle a avec lui. Commençons par ceux de Père du siècle à V enir et de Roi spirituel, qui ont été comme ébauchés au précédent chapitre.

### § I. — Des qualités de Père du siècle à venir et de Réparateur des hommes, premier titre du Roi de gloire incarné.

I. Je l’appelle librement le premier, d’autant que de tous ceux qui peuvent être donnés à un Roi, je n’en sache point dont il doive faire

(1) Lib. IV, c. IV. — (2) Hom. vu in Cant. — (3) Serm. XXVII in Cant. — (4)Lib. de Morte Sanctorum. — (5) P. Il de Promissionibus, c. XXVII.

tant d’état ni dont il se doive tant priser que de celui de Père. C’est le nom qui de tout temps a été baillé aux premiers Princes du monde, comme le fruit de leurs conquêtes, et le prix de leurs plus signalées actions. C’est le nom dont ils se sont rendus si jaloux, que jamais ils n’ont prétendu de plus ample récompense de leurs travaux que de se ouïr nommer les Pères du peuple ou de la patrie. C’est le nom que Dieu même a toujours extrêmement agréé, et par lequel avant tout autre il a voulu être convié à nous faire du bien. C’est le titre que le magnifique Roi Salomon estima plus que tous ses trésors et qu’il préféra à l’empire de l’univers. C’est le titre dont il se sentit plus honoré que les autres Princes ne font des lauriers qu’ils ont acquis. C’est le titre qui lui fut dressé comme le trophée de sa très-sage conduite et des quarante ans de très-profonde paix, en laquelle il maintint ses sujets. C’est le titre qui le rendit aimable aux siens plus que toutes les qualités royales, dont il fut si avantageusement pourvu. Bref, c’est le titre qu’il jugea très-digne d’être acquis et conservé par toute sorte de soins et de travaux, ainsi que je dirai plus commodément à une autre occasion (1). Et, pour venir à celui en faveur de qui ce discours a été mis en avant, c’est l’un des principaux titres que le Prophète Isaïe donnait au Roi Messie, il y a plus de deux mille et quatre cents ans, le nommant le Père du siècle a venir, et [attachant à ce glorieux éloge celui de Prince de paix, comme un fruit à sa branche, comme une branche à son tronc, et comme un tronc à la racine d’où il sort. À ce même titre se tient encore inséparablement celui de Réparateur des hommes, si toutefois ce sont deux divers titres, et non plutôt deux appellations différentes d’un même titre ; aussi est-ce la raison pourquoi je n’ai pas jugé être à propos de les traiter séparément.

II. Mais qu’est-ce que je sens qui me remplit d’appréhension, qui me glace le sang dans les veines, et loge l’effroi et l’épouvante au milieu de mon cœur ? À quel propos me va-t-il maintenant souvenir d’une ancienne cérémonie des Romains, qui faisaient présider une même Déesse au jour des noces et aux convois mortuaires, et lui donnaient la commission de tendre le noir pour le deuit, aussi bien que les riches tapisseries pour le festin nuptial ; de porter d’une main le papier aux bouquets et aux fleurs pour la réjouissance, et de l’autre l’hysope et les petites branches de cyprès pour les funérailles ; d’avoir à l’un de ses côtés le violon pour la fête, et à l’autre la flûte pour les pleurs ? Las ! j’en aperçois le sujet, et connais bien que ma pensée me veut dire que ce titre de Père et de Réparateur coûtera

(1) Cap. XI.

cher au Prince de gloire, et que le mariage, dont auparavant j’ai discouru, ne sera consommé que sur le Calvaire, et avec une grande effusion de sang. Que veut dire ceci, belles âmes, qu’à peine avons-nous achevé d’ouïr les épithalames et les chants d’allégresse, qu’il faille déjà entrer dans les épitaphes et dans les lamentations ? Quoi ! que déjà la mort se jette à la traverse, qu’elle remplisse la salle nuptiale de sang, et que partout on n’entende que soupirs et que sanglots ! Fortifie/, votre cœur pour voir d’un côté l’Époux trempé dans son sang et porté du fit de ses noces à la mort, ou, pour mieux dire, expirant sur le propre lit de ses noces, et de l’autre la triste Épouse transpercée du glaive de douleur, et mourante de déplaisir, obligée néanmoins par les considérations éternelles à livrer son Époux et son Fils à la mort, et à tenir ferme, tandis qu’il rend les derniers abois. C’est à la vérité un changement bien tragique ; mais elle n’a été faite Épouse qu’à cette condition, et puis vous verrez que l’issue en sera favorabîe.

III. Au demeurant, c’était un point arrêté qu’il fallait que le Seigneur gagnât le titre de Réparateur et de Père du siècle à venir à la pointe de l’épée. L’Apôtre Saint Paul, qui tenait les registres du parlement du ciel, en rapporte l’arrêté, écrivant aux Hébreux (1), et disant qu’il était expédient et raisonnable que celui par qui et pour qui toutes choses avaient été faites, et qui devait par grâce et par gloire être le père de plusieurs enfants, pour financer leur salut, subit les rigoureuses lois de la mort. Et aux Actes des Apôtres (2), pariant du royaume du même Sauveur, c’est-à-dire de l’Église, il assure qu’il l’acquit au prix de son sang. « Cette perfection du Sauveur consiste clans la gloire du Père, qui est le feu divin dans lequel il est entré après son immolation, pour y être revêtu, comme les victimes de l’autel des holocaustes, de la clarté de ce feu, pour y perdre l’état de la chair passible et mortelle, et pour y passer dans la pureté et dans la communication entière de la flamme éternelle : c’est ce qui s’appelle dans les sacrifices la perfection de fa victime. Cette perfection est mise par Saint Chrvsostome dans la vertu même de souffrir la mort pour les hommes, qu’il estime plus glorieuse que d’avoir créé le monde. Il était cligne du Père de glorifier son Fils après le grand nombre d’enfants qu’il lui avait acquis par sa passion (3). » Longtemps auparavant le Prophète Isaïe avait fait mention de cet arrêt sous le nom de pacte et d’accord passé entre le Père éternel et son Fils, et en avait parlé si clairement qu’on eût pu juger qu’il récitait une chose déjà faite et conduite à son dernier période. Car après avoir

(1) Cap. u. — (2) Cap. Is. — (3) LaK. Mère de Blémur.

Représenté par le menu ce qui devait arriver au jour de la souffrance et de la victoire tout ensemble de ce grand Prince conquérant, i 1 ajoute (1) : Si une l’ois il se résout à livrer sa vie pour exterminer le péché, il sera récompensé d’un nombre infini d’enfants, et la volonté de Dieu son Père sera accomplie en lui de tous points. Pour le travail de cette conquête, il sera comblé de joie et de contentement, et d’autant que de son plein gré il sera porté à obtenir la justice à plusieurs, se chargeant de leurs iniquités, je lui baillerai une postérité sans fin, et il se verra entouré de tous côtés des dépouilles de ses ennemis. Le même Sauveur le fit assez entendre parlant mystérieusement du grain qui devait être jeté en terre et y mourir pour fructifier au centuple, et à ce point aboutissaient quasi toutes les anciennes figures et les promesses des Prophètes.

IV. Or, Dieu ayant préparé à son bien-aimé Fils une Épouse et une Mère sainte de tous points, et la lui ayant donnée pour compagne en l’œuvre de notre rachat, la raison requérait qu’elle y contribuât de sa part, et qu’elle s’y employât très-soigneusement. Et c’est ce qu’il nous faut examiner au demeurant de ce chapitre.

### § II. — Du titre de Mère du siècle à venir et de Réparatrice, donné à la Mère et à l’Épouse du Sauveur.

t. Ce n’est pas un petit avantage ni un léger honneur du sexe féminin que quelques-unes d’entre elles aient tant fait pour l’avance- ment de la religion chrétienne, qu’on puisse dire qu’après Dieu elles en aient été les principaux instruments. Car, pour ne pas parler de Sainte Marthe, que les anciens ont toujours appelée par honneur l’Apôtre de la Provence et des contrées d’alentour, il est clair que la conversion publique des plus grands empires et des plus grands Royaumes est due pour la plupart à leur industrieuse charité et à la grandeur de leur courage. Les histoires, fidèles gardiennes de la vérité, témoignent qu’il ne servit pas peu à l’Empereur Constantin, premier Prince chrétien, d’avoir une mère si vertueuse, si sage et si pieuse, comme le fut Sainte Hélène, qui lui servit de pressants motifs pour embrasser la religion que le Ciel lui montrait avec tant de fêtes et de prodiges. Jamais ne sera qu’il ne souvienne à la France de ce qu’elle doit à la douce mémoire de Sainte Clotilde (2), l’une de ses premières Reines et nièce de Gombaud, Roi de Bourgogne, qui prêcha et exhorta tant l’invincible roi Clovis, son mari, qu’elle le fit à la fin résoudre à se chrétienner, au grand bien de la religion et au

(1) Cap. lui. — (2) Baron., an. 494, très-grand avantage des Français. Les Anglais auront à perpétuité l’obligation de leur premier bonheur et de la conversion de leur Roi Édibert à sa femme, issue de la royale maison de France, que quelques-uns ont nommée Berthe ; mais j’aime mieux croire au grand Pape Saint Grégoire (1), l’Apôtre des Anglais, qui l’appelle Adil- berge.

Qu’il soit encore dit, à l’honneur du royaume très-chrétien, qu’Herménigilde, le premier Roi des Goths qui publiquement embrassa en Espagne la religion catholique (2), fut induit à ce faire par les amiables remontrances de la sage Ingundis, sa femme, petite-fille de Clotaire, et lille de son fils Sigebert. L’ancien royaume des Lombards sera de même façon redevable à l’illustre maison de Bavière (3), pour lui avoir baillé la courageuse Théodelinde, à la suasion de qui le roi Aigoul ayant reçu le premier la vraie religion, il la fît prêcher par toutes ses terres au grand soulagement des âmes. J’en puis dire tout autant de celui de Hongrie, qui doit les commencements de sa conversion à la très-noble et très-illustre Gisela (4), femme de Saint Étienne, Roi de Hongrie, et sœur de Henri second, Empereur, deux Princes dignes d’une éternelle mémoire.

Néanmoins il faut avouer que cette gloire se trouvera petite, si on la veut comparera celle que ce sexe a reçue de la Mère de Dieu, que tous les royaumes et toutes les nations du monde doivent reconnaître pour leur réparatrice, et pour compagne inséparable du Sauveur en l’entreprise de notre salut. C’est en quoi, disait le dévot Saint Hugues, évêque de Lincoln (o), qui fut tiré du très-saint Ordre des Chartreux, elle a tellement relevé l’honneur de son sexe, qu’il n’est pas possible de le monter plus haut. C’est en quoi, disait avant lui le bienheureux Saint Cyrille (6), Archevêque de Jérusalem, les femmes ont plus qu’abondamment satisfait à l’obligation qu’elles avaient aux hommes, par suite de leur première extraction de la côte d’Adam. Ce. point et ce titre de Réparatrice étant d’une telle conséquence comme il est, il ne m’est pas loisible de le passer légèrement, mais je me sens obligé pour l’immortelle mémoire de cette Princesse, et pour la confusion de l’hérésie et de l’enfer, de l’établir en sorte qu’il n’y ait plus de moyen d’en douter.

Partant, que tous entendent que les saints Docteurs se servent librement de ces mots, et qu’ils me donnent l’assurance de faire le même après eux. Ce qu’Ève a ruiné, dit le grand Pape Saint Innocent III (7), Marie l’a sauvé. Par votre moyen, ô Sainte Dame, dit le dévot Saint Bernard (1), le ciel a été peuplé, l’enfer a été vidé, et les ruines de la céleste Jérusalem ont été réparées. Et ailleurs (2) : Marie a été faite toute à tous, et par sa très-abondante charité elle a obligé les uns et les autres. Elle a ouvert à tous le sein de sa miséricorde, à ce que tous puisassent de sa plénitude, le captif ta délivrance, ie malade la santé, le triste la consolation, le pécheur le pardon, le juste la grâce, l’Ange la joie, et la Sainte Trinité la gloire. Et en un autre endroit (3) : Contemptez avec étonnement l’fnventrice de fa grâce, la Médiatrice du salut, la Réparatrice de tous les élus. Le grave Patriarche de Constantinople, Saint Germain, n’en dit pas moins ; voici ses mots (4) : Ô Sainte Vierge, quel moyeu de pouvoir nombrer les bienfaits que nous recevons de vous ? Car nul n’est sauvé que par votre moyen, nul n’est affranchi de ses maux que par votre entremise, et quiconque reçoit quelque faveur ou quelque miséricorde, il vous en demeure redevable. Par votre moyen, dit le dévot Saint Éphrem (a), nous avons été réconciliés à Dieu. Vous êtes l’élargissement des prisonniers, le salut, la paix, la joie, la médiatrice et la réconciliation de tout le monde.

Nous avons ci-dessus (6) ouï le bienheureux Cardinal Pierre Damien, qui disait que tout ainsi que sans Dieu rien n’a été fait, de même sans elle rien n’a été refait. Je ne puis passer sous silence les riches paroles de Richard de Saint-Victor. La Sainte Vierge, dit-il (7), a été si excellente en vertus, et sa charité s’est trouvée si ardente, qu’elle ne s’est pas arrêtée à ceux de sa nation, mais elle s’est étendue universellement à tous les hommes ; elle a prié pour tous, et a été exaucée pour tous, au rapport même de l’Ange, qui lui dit qu’elle avait rencontré auprès de Dieu la grâce qu’elle avait désirée. Elle a désiré le salut de tous, elle l’a demandé avec instantes prières, elle l’a obtenu. Que voulez-vous davantage ? elle l’a causé : c’est pourquoi nous la nommons le salut du monde. Autant en disent Saint Augustin (8), Saint Fulgence (9), Saint fre’née, Saint Pierre Chrysologue, Soplironius et plusieurs autres (10) ; et le dévot écrivain Denys le Chartreux (I I) ne fait nulle difficulté de l’appeler après eux la Salvatrice du monde.

En quoi il est premièrement à remarquer que jaçoit que le Sauveur de nos âmes n’eût nullement besoin d’aide ni d’assistance pour parachever l’œuvre de notre Rédemption, ainsi que remarque

(1) Serm. IV de Assumpt. — (2) Serra, in Signum magnum. — (3) Epist. CLXXIV. — (4) Serm. de Dormit. B. Virg. — (5) Orat. ad Virginem. — (G) Cap. superiori. — (7) Cap. XXVI in Cant. — (8) Serm. XVII do Nativit. — (9) Lib. de Laudibus Maria[[6]](#footnote-7). — (10) V. apud Suarem, t. X in lit p., disp. XIX, sect. IV. — (11) Lib. Il de Laudibus Virg., art. 9.

gravement Saint Ambroise (1) après le Prophète David, néanmoins cela n’empêcha pas qu’il ne fit l’honneur à sa très-sainte Mère et à sa très-chère Épouse, de l’associer **à** cette conquête. Car bien que nul ne doute, dit très à propos Saint Bernard (2), que Jésus-Christ ne fût plus que très-suffisant pour cet effet, puisque toute notre suffisance vient de lui ; toutefois il n’était pas expédient pour nous que seul il mit la main à l’œuvre ; mais il était bien plus séant que l’un et l’autre sexe intervint à notre réparation, comme tous deux avaient contribué à notre ruine. En second lieu, il est à noter que la faveur qui a été communiquée à la bienheureuse Vierge, n’a dérogé nullement à la qualité de Sauveur, qui est singulièrement propre à Notre-Seigneur ; mais que nonobstant ce privilège de participation, ce qu’il dit par ses Prophètes Isaïe (3) et Osée (1) demeure inviolable ; savoir est qu’il est l’unique Sauveur, qu’il n’en est point d’autre que lui, que jetant les yeux de toutes parts (5) if n’a rencontré personne qui lui pût prêter la main : bref, qu’il n’a reçu île secours ni d’assistance que de son bras et de son zèle. Car il est vrai que comme il n’appartient qu’à Dieu seul de sauver en qualité de cause principale ; ainsi ne convient-il qu’à Jésus-Christ Dieu et homme, de satisfaire en rigueur de justice, et de mériter la grâce et la gloire à l’homme disgracié, je dis de la mériter av ec con lignité, comme on a coutume de parler en l’école. Et la Sainte Vierge n’a garde de s’arroger ce mérite, ni moi de vouloir contester en sa faveur. Tout ce que je prétends ici, n’est autre chose que de montrer que sa grâce a été si extraordinaire, ses qualités et ses actions tellement relevées par-dessus le commun, qu’elles ont mérité que Dieu eût encore égard à elle, au traité de paix qu’il a fait avec les hommes, et qu’à leur considération il ait été mû par une certaine bienséance, que nous appelons congruité, à les recevoir en son amitié. Passe-droit, lequel, comme il n’appartient à nul autre qu’à elle, ainsi ne peut-il être dénié à ses rares mérites.

### § III. — Le premier titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.

Ier Titre pour nous avoir donné un Réparateur.

I. De tous les titres, par lesquels la Sainte Vierge a mérité le nom et l’effet de Réparatrice des hommes, le premier et le [Jus aisé à rencontrer, c’est pour autant qu’elle leur a donné un Réparateur et un Rédempteur. Nous avons tous sujet, dit Sophronius (1), d’honorer celle à qui nous sommes redevables de notre salut, attendu qu’en concevant son Créateur qui venait du Ciel, elle a moyenné à la terre un Rédempteur. D’où nait la conséquence nécessaire qu’en tirait jadis le bienheureux Prélat de Séleucie (2), savoir est qu’il nous est impossible de nous montrer reconnaissants envers notre souverain bienfaiteur, sans nous protester par même moyen obligés à celle de qui nous l’avons reçu. Partant si, comme disait Saint Grégoire de Néocésarée (3), le Fils de Dieu est venu en terre, pour remettre les dévoyés au bon chemin, pour chercher les égarés, pour éclairer les aveugles, pour rappeler les morts à la vie, pour rendre la liberté aux esclaves, et pour être fait toutes choses à tous, il n’est nul de ces bienfaits que nous ne devions à celle qui nous les a procurés, et par l’entremise de qui nous en avons la jouissance.

II. C’est la raison pourquoi Saint Jean Damascène (A) l’appelle librement la source de toutes les bénédictions qui ont été versées sur la terre. C’est ce qui fait que tous les Saints Pères donnent mille beaux éloges et mille titres d’honneur au sacré ventre qui a porté notre libérateur. L’admirable Saint Augustin l’appelle (o) la boutique où la médecine de notre salut a été composée convenablement aux forces et à la disposition du malade. Sophronius (6) le nomme le jardin fermé, d’où est sortie la vraie fontaine de la vie, pour arroser la terre du cœur humain, qui était condamné à une perpétuelle sécheresse. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, le reconnaît pour le Tabernacle mystique, et pour la Sacristie, où le grand Prêtre Jésus s’est revêtu de l’habit de notre humanité, pour aller offrir à Dieu son Père le sacrifice de l’expiation de nos péchés (7). Saint Basile de Séleucie dit (8) que c’est la chancellerie où l’obligation que nous avions passée au diable, a été cancellée ; et comme parle le bienheureux Évêque Proclus au Concile d’Éphèse (9), où les patentes de notre rétablissement ont été signées et scellées, et où la parole éternelle, (fui auparavant ne subsistait que clans l’entendement du Père, a été couchée sur le papier avec les caractères des éléments matériels, ainsi que le dit le bienheureux Théoclote, Évê- quecl’Angory en Galace (10). Le Saint Archevêque de Tolède dit (H) que c’est le secret cabinet, où le Testament de Dieu a été réformé en faveur de la nature humaine. Saint Éphrem maintient (12) que c’est

(1) Epist. de Assumpt. — (-2) S. Basil., Orat. de Annuntiat. — (3) Serm. u de Annuntiat. — (4) Orat. i de Dormit. B. Virg. — (5) Homil. XIX de Sanctis. — (6) Epist. de Assumpt. — (7) Orat. i de Nativit. Virg. — (8) Serm. de Annuntiat, — (9) Orat. de Nativit. Dotnini. — (10) T. VI Concilii Ephesini, c. X. — (11) S, lldefons., Serm. t de Assumpt. — (12) Serm. de Laud. Virg, le très-divin papier, où les articles de l’abolition de nos crimes ont été rédigés par écrit. Le bienheureux Proclus, pour la seconde fois assure (1) que c’est la salle royale où a été faite la réconciliation, et l’accord entre Dieu et les hommes. Bref, tous les autres font à qui plus en dira, et à qui exprimera mieux les sentiments de reconnaissance qu’ils conservent en leurs cœurs.

III. C’est encore la raison pourquoi les mêmes Saints Pères donnent mille, bénédictions tant au jour de la naissance de la bienheureuse Vierge qu’à ceux de la Conception, et de l’arrivée au monde de son fils le Verbe Incarné. Ace jour, dit Saint Jean Damascène (2), parlant du premier, ont été renouvelées les alliances qui avaient été faites avec les hommes ; à ce jour nous avons vu les prophéties accomplies ; à ce jour les mystères qui étaient auparavant cachés, ont été découverts, et ceux qui étaient ensevelis dans de très-épaisses ténèbres, ont été visités et éclairés. En ce jour, dit le môme (3), parlant du second et du troisième, se retrouve le commencement, le milieu et la lin ; la fermeté et l’assurance de tous les biens que nous pouvons jamais prétendre. À ce jour, dit Saint Épiphane (4), la glorieuse Vierge a préparé un port assuré à ceux qui voguaient sur la mer orageuse de ce monde, sans savoir où prendre terre, ni où s’arrêter. À ce jour, dit Saint Grégoire de Néocésarée (">), le monde a été renouvelé et éclairé d’une lumière céleste. À ce jour les espérances, qui auparavant étaient invisibles et imperceptibles, ont commencé de s’éclore, et de faire voir aux mortels des merveilles qui surpassent la portée de tout entendement créé. À ce jour, dit le dévot Archevêque deCandie (6), nous est arrivée du Ciel une réjouissance publique qui efface toutes nos misères passées. À ce jour, Dieu tout-puissant a parachevé le dessein de la création du monde, cpie l’ennemi commun des hommes s’était efforcé de renverser. Partant la raison veut que tous aient part à la joie de ce jour, puisqu’en icelui le ciel a été ouvert, la terre a reçu le Prince du monde, Nazareth a été changée en un paradis terrestre au même instant qu’elle a logé celui qui au commencement avait créé le Paradis ; le Père des miséricordes s’est allié à notre nature, lui donnant son propre fils à Époux ; et de peur que l’attente ne travaillât plus longtemps nos esprits, il a envoyé son messager porter les bonnes nouvelles du salut attendu. Oyez ce qu’elle dit à celle que le Ciel a choisie pour être la médiatrice de notre salut. À ce mot Saint Germain de Constantinople s’écrie comme un homme transporté cl’aise et d’étonnenient, disant (7) : Qui

(1) Serm. de Nativit. B. Virg. — (2) Orat. VIII de Nativit. B. Virg. — (3) Orat. i de Dormit. B. Virg. — (4) Serm. de S. Deipara. — (5) Orat. i de Annuntiat. — (C) Orat. de Annuntiat. — (7) Orat. i de Nativit. B. Virg.

l’eût jamais cru, mais qui l’eût jamais osé espérer, que par le moyen d’une femme, Dieu nous eût voulu faire tant de biens, que de passer par-dessus toutes les lois de la nature, de se laisser prendre d’affection à une Vierge, et d’allier son incompréhensible Majesté à une créature si vile et si basse que l’homme ? Ô Vierge nonpareille (1), c’a donc été par votre entremise que les pauv res ont vu et reçu les trésors delà divine bénignité. Aussi ne les ont-ils pas sitôt aperçus qu’ils ont protesté solennellement avec le Roi-Prophète, que la terre était pleine des miséricordes du Seigneur. Vous avez aidé aux pécheurs à chercher Dieu, et leur avez fait rencontrer le salut ; et lors ils ont été contraints d’avouer en la présence de la terre et du ciel que si le Verbe Divin prenant pitié de nous et s’incarnant dans vos très-sacrés flancs, ne nous fût venu secourir, c’était fait de nous, qui étions déjà sur le bord du précipice, et allions tomber dans l’enfer.

### § IV. — Le second titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.

IIe Titre pour avoir offert son Fils à la mort.

I. Les Saints Pères ne s’arrêtent pas à ce premier titre, et ne peuvent consentir qu’elle soit appelée Réparatrice tant seulement pour avoir mis au monde le Rédempteur ; ils passent plus outre, et considérant la très-sacrée Vierge comme Mère et comme Épouse du Père du siècle à venir, ils reconnaissent en elle un certain pouvoir, par lequel joint à un consentement libre et arrêté de livrer son Fils et son Époux pour nous, elle a coopéré d’une très-spéciale manière à notre salut et à notre Rédemption. Ce qui me remet en mémoire le fait qui est porté au quatrième de l’Exode, où il est dit que comme Moïse s’en allait en Égypte avec sa femme et ses enfants, par l’exprès commandement de Dieu, arrêté qu’il se fut pour prendre logis, un Ange se présenta à lui l’épée au poing, le menaçant de le tuer. De quoi se prenant garde sa femme Sépliora, et voyant que son mari était en danger, pour autant que son petit-fils Élizer n’avait pas encore reçu la Circonsision, selon l’ordre qui en avait été donné de Dieu (2), comme elle était lors ès quartiers de l’Arabie pierreuse, où la disette de fer a donné aux habitants l’adresse d’affiler et d’appointer les pierres pour en faire des rasoirs, elle prit un de ces tranchants, et en circoncit son fils. Ce qu’ayant fait, elle jeta ce prépuce sanglant aux pieds de son mari, lui disant : Vous m’êtes un époux de

(1) Serm. de Assumpt. — (2) Gen. XVII.

sang. Quelques-uns estiment que le déplaisir qu’elle eut de voir àôn fils teint en son propre sang, lui tira de la bouche ces paroles de mécontentement. Mais les autres plus probablement croient que ce fut une faconde caresse, et qu’elle lui voulut dire : Mon cher ami, sans moi vous étiez dépêché ; mais je vous ai racheté et votre vie quand et quand, et vous ai acquis au prix du sang de ce pauvre petit innocent. Quoi qu’il en soit, il me semble que la Sainte Vierge avait bien plus de sujet que Séphora de dire à Notre-Seigneur qu’il lui était un vrai époux de sang, et qu’elle-même se pouvait appeler à très-juste titre une épouse de sang, puisqu’elle était obligée par l’arrêt éternel de Dieu de livrer son fils et son époux à la mort, et que leur mariage ne pouvait être consommé qu’avec effusion de sang.

H. Pour mieux comprendre ce que je veux dire, il se faudrait souvenir d’un discours qui a été fait ci-dessus (1) du pouvoir comme naturel que notre Dame avait sur le Sauveur son unique Époux, et beaucoup plus du pouvoir absolument naturel (2) qu’elle avait sur lui, comme sur son vrai et légitime fils. Pouvoir auquel la personne divine du Verbe Incarné ne préjudiciait nullement ; d’autant que comme elle ne dérogeait en rien à la qualité de Mère, ainsi ne diminuait-elle en façon quelconque les droits maternels, que le Sauveur lui a toujours conservés, avec toute sorte d’affection et de soumission. Et que personne ne pense ici m’arrêter avec les paroles qu’il lui répondit aux noces de Cana, lorsqu’il lui dit : Femme, qu’ai- je à démêler avec vous ? Car je lui opposerai quand et quand l’irréprochable autorité de plusieurs graves docteurs, de Saint Augustin (3), de Saint Grégoire de Nysse (4), de Saint Grégoire le Gi’and (5), de Saint Bernard (6), de Saint Thomas (7), et d’autres, qui nous maintiennent qu’elles ne furent jamais prononcées par le Sauveur avec reproche, ou pour se vouloir soustraire de l’obéissance et du respect qu’il devait à sa Mère, mais seulement pour commencer à donner des preuves de sa divinité, et pour faire voir aux assistants que le miracle cpie sa Mère demandait, dépendait absolument de la nature divine, en quoi il ne lui était pas sujet. Mais il n’en va pas ainsi au fait dont nous parlons. Car puisqu’en toute rigueur il tenait de sa Sainte Mère et la vie qu’il devait donner, et la nature humaine qui avait à souffrir, elle avait droit sur toutes les deux ; et comme nul ne pouvait entreprendre sur l’une ni sur l’autre, qu’elle n’y fût offensée, et que son droit ne fût violé ; de même offrant cette vie

(1) Cap. superiori. — (2) Cap. V. — (3) Tract. XIX in Joann. et lib. de Fide et Symbolo, c. IV. — (4) Oral, in illud dictuni Apostoli : Tunc erit et ipse subje- clus, etc. — (5) Lib. VIII, epist. XIII. — (6) Serm. I et u Dominic. IV post Epiphan. — (7) In illu l Joann.

divine et cette très-sainte humanité, elle donnait conséquemment une chose qui lui appartenait, avec tout le pouvoir que la nature peut acquérir à une mère.

III. Et en ce point, comme en tout autre, elle symbolisa parfaitement de volonté et d’affection avec le Père Éternel ; de sorte que d’un commun accord et le Père et la Mère consentirent à la mort de leur Fils, et le livrèrent pour notre réparation. En cette manière, et pour cette considération, le Saint Archevêque de Florence (1) lui approprie les paroles que Saint Paul avait avancées de Dieu le Père, disant qu’elle ne pardonna pas à son propre fils, mais qu’elle l’offrit pour tous à la mort. Pour le même sujet Saint Bonaventure lui attribue ces beaux mots de Saint Jean : Jusque-là a-t-elle aimé le monde que de donner son fils unique pour notre salut ; et Saint Bernardin celles de l’Église : Ô la merveilleuse condescendance de la miséricorde du Père et de la Mère du béni Jésus envers nous ! Ô l’ineffable trait de charité de l’un et de l’autre, qui, pour racheter l’esclave, ont abandonné leur propre fils à la mort, le tout par un excès d’amour qu’ils nous ont porté ! De moi, autant de fois que je pense à ceci, je sens que mon cœur s’attendrit par les paroles pleines de compassion que le Sauveur prononce chez le Roi-Prophète, disant (2) : J’ai été jeté entre vos bras dès.le ventre de ma mère ; ou, selon le texte original : J’ai été comme un enfant exposé dès le ventre de ma mère ; d’autant qu’à mesure que je sortais de son sein, elle me présenta pour être immolé, ne plus ne moins qu’une victime de réconciliation. Autant de fois demeurai-je ravi de l’admirable rencontre et du saint accord des trois volontés qui ont causé notre bonheur : le Père comme Père, comme Roi et comme Monarque de toutes choses donnant son Fils ; le Fils comme Souverain Pontife entrant dans le Sanctuaire, pour y verser son sang et pour se sacrifier soi-même ; la Sainte Vierge comme Mère et comme Épouse le livrant, et en tant que sacrifica- trice le présentant à Dieu. Autant de fois se représente à mon esprit la noble considération de Saint Bernard, qui assure (3) que Dieu s’étant résolu de racheter le monde, il en mit le prix entre les mains de la très-sacrée Vierge. Ce qui me fait estimer qu’il y a grande apparence à ce qu’ont enseigné quelques graves théologiens, que présupposé (car nos conceptions sont libres) que le Père Éternel n’eût point eu de volonté déterminée de livrer son Fils à la mort pour la délivrance des pécheurs, le seul commandement de sa Mère intervenant, c’eût été assez pour le faire passer outre, et pour lui faire entreprendre tout ce qu’il a fait par l’ordonnance de son Père. Par

(1) S. Autonin., IV p., lit. XIII, c. XII, § 1. — (2) Psalm. XXI. lu (e projeçtu ? situ » es utero. — (3) Serm. in Signum magnum.

ell’et, si les paroles de Saint Bernard (1) sont bien pesées, elles donnent une grande ouverture au sentiment que quelques esprits bien faits ont eu, que la Sainte Vierge encouragea le Sauveur lors de son extrême délaissement à entreprendre cette pénible journée. Ce qu’il remarque avec beaucoup de probabilité, afin, dit-il, qu’elle contrecarrât en toute façon notre première Mère, et qu’elle réparât parfaitement ses défauts ; et tout ainsi que celle-là avait porté le chef des hommes à la transgression, et que par conséquent elle avait procuré la ruine de ses enfants, de même celle-ci donnât le branle à notre réparation, ramentevant au second Adam les pressants motifs qu’il avait d’achever l’ouvrage commencé.

Or, comme tout ce discours aboutit à relever le mérite de l’oblationde la bienheureuse Vierge, pour le faire avec plus de poids, il est à remarquer qu’il y a cinq choses qui donnent la valeur et le prix à une offrande ; savoir est : la personne qui la fait, celle qui la reçoit, la chose qui est présentée, la difficulté qui se retrouve à la faire, et l’affection que l’on apporte à l’accomplir ; qui sont comme autant de sources qui se rencontrèrent clans le cœur de la très-sacrée Vierge, pour y faire un océan de mérites. Car pour commencer par le premier, il n’importe pas peu de quelle main vienne le présent que l’on fait. Dieu se plut au sacrifice d’Abel, et dédaigna celui de Caïn. Et Saint Paul assure (2) que la personne du Sauveur fut de telle considération, que le Père Eternel n’eut pas le moyen d’écon- cluire la prière qu’il lui lit. Bref, c’est la voix commune de toute la théologie, qu’à cette occasion la satisfaction du Sauveur fut d’un prix inestimable et d’un mérite infini. Je n’ai garde de lui égaler sa chère Mère ; mais bien j’ose dire qu’elle était plus agréable à Dieu que le reste des créatures ensemble, et par conséquent que si bien sonobla- tion n’était pas pour son regard d’un mérite inlini, elle était néanmoins d’un prix et d’une valeur inestimable.

Quant au second chef de la personne qui reçut cette offrande, je puis dire en un mot, et avec toute vérité, que pour ce elle n’eut pas ici moins d’avantage que son fifs, attendu que ce fut au Père Éternel qu’elle le présenta, à qui le Sauveur même s’offrit en sacrifice. J’en dis tout autant du présent, vu que celui du fils et celui de la mère était le même : savoir est la vie -de l’Agneau sans tache, laquelle était d’un prix infini, pour ce qu’elle ne subsistait sinon en la personne divine, qui la rendait infiniment agréable à Dieu. Pour le quatrième chef de la difficulté qui se rencontra en cette action, je lui réserve un discours entier (3). Seulement je supplie le dévot

 ; i) Serm. in Signum magnum. — (2) Hebr. — (3) g sequenti.

lecteur de donner audience en passant à trois des plus ciiers enfants de la bienheureuse Vierge, à qui le cœur saigne déjà lorsqu’ils se représentent qu’il faut qu’elle consente à la mort d’un tel fds. Le dévot Saint Bernard (1), méditant sur les deux pigeonneaux qu’elle présenta pour lui au jour de sa purification, dit ainsi : Quant à moi je trouve que cette offrande est assez délicate, puisqu’il ne s’agit que de le porter au temple et de le racheter avec deux oiseaux de vil prix ; mais ayons un peu de patience, car le temps viendra que cette mère éplorée ne sera pas en peine de l’offrir au temple par les mains du veillard Siméon ; mais il sera conduit hors de la cité pour être immolé sur les bras de la croix. Là il fut racheté à prix d’argent, ici il rachètera les autres au prix de son sang ; le premier sacrifice ne fut que celui du matin, le second sera le sanglant et le sacrifice du soir. Arnouldde Chartres (2), intime ami du même Saint Bernard, dit peu, mais il assène bien son coup. Ce n’étaient pas deux volontés, dit-il, ni deux sacrifices, que celui du fils et celui de la mère ; c’était un même holocauste qu’ils présentaient à Dieu, l’un donnant le sang de ses veines, et l’autre celui de son cœur. Ce qui me l’ait croire qu’ils eurent aussi un même effet, savoir est le salut du monde. Il ne faut nullement douter, ajoute saint Bonaventure (3), que la Sainte Vierge n’ait voulu livrer son fils pour notre salut, et qu’elle n’ait en tout et partout conformé sa volonté et son affection à celle du Père et du Fils. Charité laquelle ne doit pas être passée légèrement ; mais il serait bien convenable de peser l’honneur et l’amour qu’elle mérite de nous, pour avoir si franchement offert à la mort son fils, lequel elle eût été contente de racheter en souffrant tous les tourments de sa très-amère passion. « Elle était debout aux pieds de la croix, pressée d’une douleur extrême, mais qu’elle modérait de telle sorte, qu’il ne paraissait en elle que de la grandeur et de la force. C’est ce qui fait dire à Saint Ambroise qu’elle a toujours parfaitement rempli sa dignité de Mère de Dieu, et qu’étant droite au pied de la croix, elle regardait moins, en Jésus mourant, la mort de son fils que le salut du monde, pour lequel elle donnait cette vie qui lui appartenait par tant de titres, une vie qui lui était plus intime et plus chère que sa propre vie. Ainsi elle fut revêtue de la force et de la charité îles martyrs ; et elle donna plus que sa vie, en olfrant celle de son fils et de son époux (4). »

VI. Passons au dernier chef, qui est la générosité et l’allégresse dont la Sainte Vierge accompagna son sacrifice ; pour la concevoir il faudrait comprendre la largeur de son noble cœur. Car il ne faut

(1) Serra, m de Purificat. - (2) Tract, de Laudibus Maria ;, — (3) lu I, dist. XLVIII, q. n. — (4) La II. Mère de Dlémur.

pas douter qu’elle ne l’ait offert de toute l’étendue de ses affections. Jamais personne ne vous aimera si ardemment, dit le même Saint Bonaventure (1), que cette Dame, qui, chérissant son fils d’un amour inestimable, et sans comparaison plus qu’elle-même s’aimait, le livra néanmoins pour nous à la mort. La bienheureuse Sainte Mechtilde raconte, en son livre de la Grâce divine (2), qu’elle vit un jour venir un Séraphin saluer la très-sacrée Mère de Dieu, et se prosterner à ses pieds, lui rendant cet hommage en mémoire de l’amour qui avait consumé sa sainte poitrine, et dont jadis elle avait fait preuve, surmontant toute sorte d’affections humaines et naturelles, et parmi le deuit et l’ébranlement de toutes les créatures, demeurant ferme et immobile avec Dieu seul, et voyant avec joie son fils souffrir le rigoureux martyre de la croix.

VII. Le dévot Gerson (3) considère que pour lors elle entonnait intérieurement un cantique, qu’il nomme Chantecœur, voyant le Bien-aimé de ses entrailles et l’unique objet de ses désirs souffrir pour notre salut, et l’offrant avec un tressaillement d’esprit qui surmontait les angoisseux sentiments de la chair : et ce pour accomplir à la lettre ce qui est porté en l’Écriture, que Dieu a pour agréable le présent qui lui est offert d’un cœur joyeux. Autant en dit le docte Évêque d’Avila (4), remarquant que la Sainte Vierge, lors de la passion de son fds, était portée d’une affection indicible à la recherche de notre salut, à cause de l’embrasée charité dont le Saint-Esprit avait rempli son cœur ; de sorte que le voyant souffrir elle recevait une consolation indicible, pour autant que par ce moyen elle arrivait au-dessus de ses souhaits. D’autre part toutefois elle avait le cœur transpercé du très-sensible glaive de douleur, ressentant vivement ce qu’endurait cet innocent agneau qu’elle avait allaité et nourri, et qu’elle chérissait mille fois plus que sa propre vie. Si qu’en même temps se rencontrait en son âme un transport de joie qui ne se peut représenter, avec une tristesse qui surpasse la portée de tout esprit créé. Car comme l’on voit en l’Arménie le fleuve Ti- gris traverser avec tant de roideur le lac d’Aréthuse, qu’il fend la presse, et se fait faire place partout, sans toutefois mêler ses eaux avec celles du même lac ; de même l’effort de la consolation que recevait la Sainte Vierge, à cause de la délivrance des hommes, relevait admirablement son esprit, sans toutefois altérer ou amoindrir en façon quelconque la douleur qu’elle ressentait de cette mort. Ou, pour mieux dire, comme il arrive au mont Olympe dont la cime se trouve tranquille et sereine, pendant que le bas est hérissé de

(1) Serm. i de Beata Virg. — (4) Lib. 1, c. LVI. — (3) lu Canticordio, lit. II, UI parte Alphab. — (4) In c. Deuteron., q. IV.

frimas, agité fie tempêtes et foudroyé d’éclairs ; ainsi en était-il de l’âme de cette Sainte Dame, dont la partie supérieure, parfaitement unie à la volonté de Dieu, jouissait d’un repos et d’un contentement ineffables, lors même que la partie sensible était enveloppée ou plutôt noyée et abîmée dans les troubles et dans les amertumes de la mort. Mais il ne nous appartient pas de savoir ce que c’est de semblables extrémités : cela ne convient sinon à la Mère de Dieu et à son cher Fils, lequel, parmi les rigueurs et les cruautés de sa mort, était comme absorbé d’une telle abondance de joie qu’elle lui faisait mettre sous les pieds le mépris qu’il souffrait et les tourments qu’il endurait.

VIII. Que si la mère des Machabées, si Sainte Félicité et Sainte Syui- phorose, mères chacune de sept enfants martyrs ; si celles de Saint Mélilon, de Saint Symphorien, de Saint Majoric, de Saint Barule, et d’autres ont eu le courage non-seulement de voir, les yeux secs, les massacres de leurs enfants, mais encore de les animer au combat parleurs contenances mâles et par leurs enflammés discours, serait- ce pas une espèce d’impiété de douter de la constance et de la résolution de la Mère de Dieu ? Si le Patriarche Abraham a mérité avec les éloges de toute la postérité que l’immortalité de sa mémoire lût conservée dans les archives du Saint-Esprit, par suite de l’action héroïque qu’il fit s’apprêtant à sacrifier son propre fils, que fau- dra-t-il donc dire de celle qui surpasse sans comparaison davantage ce Patriarche en grandeur de courage, qu’il n’a surmonté en ce fait les esprits les plus lâches et les plus craintifs ?

fX. Mais à propos du sacrifice d’Abraham, mon esprit me fournit deux ou trois considérations qui ne sont pas hors de sujet. La première est qu’il se lit une demande, savoir-mon, qui des deux montra plus de courage, et de qui le mérite fut plus grand devant Dieu, d’Abraham, qui voulut immoler son fils, ou d’Isaac, qui se laissa si franchement lier, et se présenta si librement pour être la victime de la mort ? Ceux qui proposaient cette question (f), la décident en faveur du père vieillard, et ce, disent-ils, pour plusieurs raisons. La première, d’autant qu’Abraham chérissait plus la vie de son fils qu’il ne faisait la sienne propre, tant pour ce qu’il lui avait été donné d’une façon miraculeuse en sa vieillesse, que pour ce qu’il lui était unique de sa bien-aimée Sara, et que c’était le jeune homme le mieux né qui se rencontrât sur la terre. La seconde, d’autant qu’il pénétrait plus avant que son fils dans l’importance de sa vie, comme étant celle de qui dépendait l’accomplissement de toutes les promesses que

(1) Pererius, Gen. XXII.disp. XV. i.

Dieu lui avait faites. La troisième, parce que trois jours et trois nuits durant il avait eu devant les yeux la cruelle image de cette mort, dont il avait l’esprit, l’imagination et tous les sentiments remplis de telle sorte, qu’il lui était impossible d’en détourner sa pensée. La quatrième, à cause desgriôves tentations qu’il avait souffertes, la nature s’étant maintes fois révoltée contre la résolution de l’esprit ; et comme remarquent quelques docteurs Hébreux, le diable s’étant fait voir à lui en forme humaine, pour le détourner de la cruauté bar- baresque (ainsi l’appelait-il) qu’il allait entreprendre ; à quoi quelques-uns veulent accorder les paroles de Saint Paul qui écrit aux Hébreux (1) : que par la foi Abraham offrit îsaac son fils unique lors même qu’il se trouva tenté. Innocent Isaac, le ris de votre père et de votre mère, doux Jésus, vraie victime qui avez été otferte pour nos péchés, votre sainte Mère est bien éloignée de vouloir contester avec vous l’avantage du mérite de votre mort et de la fermeté de votre résolution ; aussi n’est-ce pas mon dessein de mettre vos mérites en compromis avec les siens ; je les honore comme inlinis et émanés d’une personne divine ; mais puisque vous seul connaissez jusqu’où arrivèrent et le courage et le mérite de votre mère désolée, vous voulez bien, comme je crois, que je publie partout que le monde n’a jamais vu une pareille fermeté, que tous les Anges sont demeurés ravis, et que jamais votre Père n’agréa rien davantage après J’obla- tion que vous fîtes de vous-même, que la confiance de ce cœur acéré, qui tint bon au milieu des orages que votre mort causait en son cœur.

X. En second lieu, on demande pourquoi Dieu arrêta la main d’Abraham, lie lui laissant pas achever le sacrifice qu’il avait désiré de lui. Parmi plusieurs raisons que quelques gentils esprits déduisent, l’éloquent Saint Ambroise (2), quoiqu’en passant seulement, en touche une qui est très-digne de considération : savoir est que l’affection d’immofer un fils pour un sujet plein de piété etcfe religion, est si relevée par-dessus l’ordinaire capacité delà créature, que Dieu s’en est voulu réserver la gloire privativement à tout autre. Mais ici comme en tout le reste, il faut toujours excepter la très-sainte Vierge, qui est singulière en tous ses privilèges. Car Dieu lui ayant fait la faveur d’avoir un même fils avec lui, pourquoi aurait-il fait difficulté d’unir le consentement de sa mère avec le sien, à ce que le don qu’il faisait au monde fût de tous points accompli et accompagné de l’accord de deux volontés, dont ce rare présent dépendait ? Pour moi, tant s’en faut que j’en doute, qu’au contraire je me persuade absolument avec plusieurs graves auteurs, qu’un seul signe de la volonté

(1) Cap. XI. triile Abraham obtuli primogcnitum suum Isaac eu m tenlaretur. — (2) Lib. île Abraham, c. VIII.

de Dieu intervenant, elle eût eu sans comparaison plus de courage qu’Abraham, et qu’elle-même eût été prête **à** accomplir l’ordonnance de Dieu sur son tiJs, nonobstant la croix de son cœur et l’effroi de toute sa personne ; qu’elle eût persisté jusqu’au dernier soupir **à** tous les devoirs et **à** tous les services que Dieu eût désirés d’elle, tant notre salut lui était cher et l’accomplissement de ses divines volontés. Conçoive quelque chose de plus grand et de plus noble qui pourra, de moi, je me perds dans la capacité de ce cœur, et me semble que celui d’une pure créature ne peut pas aller plus avant. Je sais bien que le même Saint Ambroise (1) touche ailleurs une autre considération, pourquoi Dieu arrêta le bras de son serviteur Abraham plutôt que celui de Jephté ; mais je la passe sous silence, pour autant qu’elle ne fait pas à mon propos.

XL Quelqu’un pourrait demander en troisième lieu pourquoi Abraham n’ayant immolé son fils que de volonté seulement, néanmoins Dieu se sentit tellement obligé à la sincérité et à l’ardeur de son affection, qu’à l’ouïr parler vous diriez que le pouvoir et les inventions lui manquèrent pour la récompenser comme il désirait. Il lui promit la victoire de. ses ennemis, une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel et que le sablon de la mer, et que de sa lignée naîtrait celui qui la devait infiniment relever, c’était le Messie attendu ; enfin, une bénédiction accompagnée de tout le bonheur imaginable, tant pour lui que pour les siens, et au partir de là, il semble qu’il ne demeure pas satisfait de soi-même, tant il avait pris déplaisir à ce trait de fidélité, d’obéissance et d’amour. Que si cela est ainsi, qui nous dira ce que mérita devantDieu le sacrifice de la Vierge Marie ennobli de toutes les circonstances dont j’ai discouru jusqu’ici ? Que dut faire en reconnaissance d’un tel acte celui qui né"se laissa jamais vaincre de libéralité et de fidélité ? Jugerez-vous par aventure que ceux-là montent trop haut, qui assurent qu’elle se rendit si agréable à Dieu, que sans parler de ce qui lui fut accordé pour elle-même, elle mérita (2) pour nous par bienséance, comme l’on dit, ce que le Sauveur emporta par justice et par condignité ? Je vois bien que c’est un point qui viendra mieux à propos au discours suivant.

(1) Lib. III de Virginibus. — (2) Salazar, c. VIII Proverb., nnm. 215, etc.

### § V. — Le troisième titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.

l’Ile Titre pour avoir souffert avec son Fils.

I. Quelques écrivains (1) ont remarqué que jadis le Roi Salomon fit faire un couronne d’or **à** fleur de lis, entrelacée d’un cercle d’épines naturelles du pays de l’Inde, avec cette devise tout **à** l’entour : La victoire de l’A.mour. Makeda, Reine de Saba, car ainsi l’appellent les Rabbins (2), parmi une infinité d’autres questions qu’elle lui fit, en ayant demandé l’interprétation, ce sage prince répondit que par le lis était représentée une Vierge céleste, qui devait sortir de sa race, et enfanter le Roi des Rois, lequel aimerait tant son peuple qu’il exposerait sa vie pour lui, et qu’au lieu de l’or il serait couronné d’épines qui le feraient triompher de la mort. Et quant **à** lui que dès lors il honorait avec cette couronne la victoire du Messie, qui serait une victoire d’amour, puisque par amour il se devait livrer **à** la mort pour les siens. Il est vrai que jamais personne ne mérita mieux de porter la Couronne d’amour, que le Prince et le Dieu d’amour. Mais puisque sa Sainte Mère et sa chaste Épouse est aussi bien la princesse d’amour et de souffrance comme lui, qu’elle a si bonne part aux victorieuses conquêtes de son Fils et de son Époux, j’espère que nul ne trouvera mauvais que je lui en bâtisse une qui soit étoffée de ses extrêmes douleurs et de ses incomparables mérites. Car si le sacrifice que le Roi et le grand Prêtre Jésus offrit sur l’Autel de la Croix, fut un sacrifice de volonté et d’effet, d’âme et de corps, d’esprit et de sang tout ensemble ; aussi fut celui de la Sainte Vierge, vu qu’elle ne se contenta pas de présenter son cher lsaac **à** la mort, comme nous avons vu ci-devant, mais qu’elle voulut souffrir avec lui pour notre salut, unissant non-seulement sa volonté **à** celle de son Fils et de son époux, mais encore ses propres souffrances et sa croix à la croix et aux souffrances de son Fils. Et c’est le troisième titre qui lui a acquis le glorieux nom de Réparatrice. Titre que je tâcherai de représenter, imitant les mathématiciens, qui, à faute de pouvoir faire concevoir tout d’un coup l’immensité du ciel empyrée, se servent de plusieurs présuppositions et proportions, au moyen desquelles ils donnent quelque connaissance de sa grandeur ; de même n’ayant le moyen de déchiffrer nettement et en peu de paroles ce que la Sainte Vierge a enduré, j’emprunterai diverses

11) Andréas Faventinus, lib. XVI Hist. Navarne ex Cedreno. — (-2) Josephus, lib. VIII Autiq., c. vin.

mesures qui m’aideront à former quelque conception de ses excessives douleurs.

II. La première sera prise de l’âme de la même Vierge, qui fut comme le théâtre du martyre d’esprit qu’elle endura. Car comme les blessures de l’âme sont beaucoup plus dangereuses que celles du corps, ainsi les douleurs de l’esprit sont sans comparaison plus cuisantes que toutes les douleurs du corps. Ceux-là le savent qui en ont fait l’épreuve ; et ceux qui manquent d’expérience ne pourront jamais s’imaginer ce qui en est. Le Bienheureux Évêque de Noie, Saint Paulin (1), écrivant jadis à Saint Augustin, lui demandait si le glaive de douleur qui avait percé l’âme de la Vierge Mère, suivant la prophétie du bon vieillard Siméon, n’était pas cette douleur intérieure dont nous parlons, de même qu’elle était le fer, que David disait (2) avoir outrepassé l’esprit du chaste Joseph, à quoi Saint Augustin répondit incontinent que oui (3), et qu’à sa part il ne reconnaissait point d’autre tranchant que celui qui, au rapport de Saint Paul (4), cause la division de l’âme et de l’esprit, et pénètre jusqu’aux moellesdes affections les plus sensibles. Saint Anselme s’étant un jour enfoncé bien avant dans cette considération, parlait ainsi à la Bienheureuse Vierge (o), vraie image d’affliction : Véritablement, Sainte Dame, le glaive de douleur a transpercé votre âme, et vous a été plus amer que toutes les peines que votre corps eût pu ressentir. Car je crois fermement que toute la rigueur des tourments des saints martyrs a été légère au prix de vos souffrances, qui ont tellement pénétré le fond de votre âme et rempli l’étendue de votre cœur, que jamais vous n’eussiez supporté la pesanteur de cette croix sans mourir, si l’esprit de vie et de consolation, c’est-à-dire l’esprit de votre cher Fils pour qui vous enduriez, ne vous eilt fortifiée, vous faisant connaître que cet orage de mort passerait bientôt, et que l’appareil de cette cruauté serait changé en un triomphe de gloire. L’ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte lui en dit un jour tout autant (6), et l’assura que ce n’était pas l’une des moindres merveilles de la toute-puissance du Sauveur, d’avoir retenu en vie sa Sainte Mère parmi de si atroces tourments qu’elle avait endurés. Mais comme jadis la loi commandait (7) que le Prêtre prit deux colombes (ainsi les appelle Saint Macaire (8), au lieu que nous lisons deux passereaux) et qu’il les offrit à Dieu en sacrifice pour le lépreux, de sorte néanmoins que l’une passant par le glaive, la vie fut conservée à l’autre, après qu’elle aurait été arrosée du sang de sa

(1) Epist. LVIII inter epistolas S. Augustini. — (2) Psalm. CIV. Fcrruin pcrtransiit animam ejus. — (3) Epist. lix. — (4) Hebr. IV. — (5) De Exccllentia Virg., c. V. — (6) Serm. Angelico, c. XVIII. — (7) Lcvit, XIV. — (8) Hpmii. XI.VII.

compagne ; de même de ces deux chastes colombes qui étaient offertes en sacrifice sur le Calvaire pour guérir la lèpre du pécheur, Dieu se contenta que l’une mourût pendant que l’autre, au pied de l’autel, trempée dans le sang de celle qui expirait, sentait son cœur s’ouvrir de douleur et se préparait à passer le reste de ses jours en pleurs et en gémissements.

Je prends la seconde mesure de la connaissance qu’elle avait de son Fils. Car en matière de souffrance la vivacité de l’esprit ne profite bonnement qu’à rengreger les peines du patient : ou au contraire un entendement grossier sert de beaucoup à reboucher la pointe de la douleur, nommément si le sujet en est spirituel. Or, la Sainte Vierge ayant l’esprit le plus vif et le plus perçant qui jamais ait été après celui de son Fils, et plus de connaissance de la dignité de sa personne, de l’indignité de l’attentat qui se faisait sur le Prince du ciel, et de l’extrême ingratitude des hommes, il ne se peut dire jusqu’où arriva l’effort de la douleur qui fut causée par une si vive représentation de toutes ces considérations.

La troisième sera tirée de l’amour qu’elle portait à son cher Fils, puisque l’une des principales règles de la douleur, c’est l’amour. Quiconque aime ardemment quelque chose, il ne peut faillir d’être rudement touché de la perte qu’il en fait, et il est impossible de voir souffrir ce qu’on chérit, sans en avoir le cœur outré ; et plus l’amour est grand, plus la peine se t’ait sentir. Si je n’avais discouru à diverses occasions ci-devant de l’amour que la Sainte Vierge portait à son Fils, possible me mettrais-je en devoir d’en parler ; mais je me contenterai de dire après Sophronius (1), que comme il ne fut jamais d’amour semblable au sien, de même jamais ne se rencontra de pareille souffrance. Car elle prit tellement possession du cœur de cette sainte Dame, s’en emparant de toutes parts, que nous pouvons dire avec le Prophète Jérémie (2), qu’elle mena le deuit d’un Fils unique, et qu’elle ressentit plus la perte et les tourments du bien-aimé de son âme que toutes les mères du monde, attendu qu’elle aima plus ardemment le sien que toutes les autres ensemJjle ne firent les leurs.

La quatrième et la principale sera la grandeur des peines et l’amertume de la Passion du Sauveur. Car, comme dit très-bien Saint Bernard (3), les plaies du Fils mourant étaient les blessures de la Mère souffrante. Et ailleurs (4) : Voudrait-on bien croire que le Fils pût mourir quant au corps, sans que sa Mère mourût quant à

(1) Epist. do Assumpt. — (2 ; Cap. VI. Luctum unigeniti fac tibi planctum ama- rum. — (3) In Lament. Vulnera Christi morientis eraut vulnera Matris dolentis. — (4) Serm. in Signum magnum.

l’âme, et que la charité, qui n’a point de pareille, eût pu l’aire souffrir au Fils tant de rigueurs, sans que celle de la Mère qui y approchait de plus près eût la meilleure part aux travaux qu’il endurait ? Quant à moi, j’ai toujours su bon gré aux peintres et aux sculpteurs qui, pour nous représenter ce que je viens de dire, ont attaché à une même Croix le Fils et la Mère, voulant parla signifier que leur pinceau et leur ciseau ne pouvaient pas arriver à exprimer le martyre spirituel delà Mère ; mais au reste, qu’à le bien prendre, ce n’était qu’une même Croix et qu’un même tourment des deux. Car tout ainsi que nous voyons, dit dévotement le Pape Saint Grégoire (1), qu’ès instruments de musique, certaines cordes sont tellement ajustées, que lorsque l’on en pince une, l’autre répond sans qu’on la touche ; de même l’âme de la Sainte Vierge était si bien d’accord avec celle de son Fils, qu’elle ressentait tout ce qu’on lui faisait endurer. Les épines qui enfonçaient l’adorable chef du Sauveur donnaient jusqu’au centre de l’àmede la Vierge ; les coups de fouet qu’on déchargeait sur le clos du Fils entamaient le cœur de la Mère ; les clous des pieds et des mains perçaient à jour son esprit ; la lance qui ouvrait sans douleur 1 insensible côté du Rédempteur trépassé, déchirait la poitrine de la Mère angoissée, et la Croix, où le corps de l’un était bandé, tenait attachée l’âme de l’autre, en sorte que le corps du Fils ne recevait aucun coup, pour léger qu’il fût, qui n’arrivât jusqu’à l’âme de la Mère. La Sainte Vierge déclara jadis ce que nous disons à la Bienheureuse veuve Sainte Brigitte, par une autre excellente comparaison. Tout ainsi, lui disait-elle (2), que si quelqu’un avait la moitié de. son cœur hors du corps, et l’autre dedans, quiconque piquerait celle qui paraîtrait au dehors, causerait un très-vif sentiment de douleur à l’autre ; ou plutôt on pourrait dire que ce ne serait qu’une même douleur : de même mon Fils unique, qui était comme mon cœur, souffrant au dehors, il était impossiblé que je ne le ressentisse V ivemeut au dedans. Elle ajoutait encore que tout ainsi que les parties les plus proches du cœur reçoivent plus aisément ses impressions, comme elles lui communiquent les leurs : de même que son Fils lui touchant de si près, les douleurs qu’il souffrait s’imprimaient au fond de son âme, et que ne plus ne moins que le sang découlait de toutes les veines de son Fils, ainsi de son cœur sortaient sans cesse des ruisseaux d’amertume. D’autre part, tout ainsi que son Fils la regardant travaillée de la sorte, souffrait beaucoup davantage pour la peine qu’il lui voyait endurer, que pour ses propres tourments : de même son martyre n’était rien auprès de celui que

(1) I.ib. I Moral., c. V. — (ï) Lib. I Revclat., c. XXXV.

lui causaient les souffrances de son bien-aimé Fils. Vous semble-t-il pas voir une fournaise allumée où l’on jette du bois en quantité ? et comme le bois est embrasé par la fournaise, ainsi sert-il à l’échauffer de plus en plus. Il en était tout de même de la Bienheureuse Vierge ; car ses peines étant comme jetées dans la fournaise des douleurs du Sauv eur, elles s’allumaient davantage, renouvelant toutes ses plaies ; et par échange, la Sainte Vierge se consumait là-dedans et s’en allait toute en feu et en flammes de douleur. Anges de paix, quels torrents de larmes versiez-vous alors, voyant le feu qui de moment à autre prenait force clans ces deux poitrines, sans que l’eau qui sortait de vos yeux y pùt apporter de remède ! Quels étaient vos sentiments lorsque vous vous preniez garde qu’ils allaient quasi à l’envi l’un de l’autre, s’abandonnant à la douleur, et faisant à qui mieux reconnaîtrait par les siennes les détresses de l’autre, sauf par tout l’avantage des actions infinies du Sauveur.

VI. La cinquième mesure se peut prendre de la grandeur de son désir. Car, comme remarquent Saint Ambroise (1), Saint Augustin (2) et Saint Ildefonse (3), non-seulement elle ne redoutait ni les supplices ni la mort, mais encore elle l’eût tenue à une singulière faveur ; et il ne se peut dire ce qu’elle souffrait pour se voir privée de cette espérance. Le dévot Arnould de Chartres le dit si magnifiquement cpi’il semble qu’il ne se puisse mieux (1). Elle mourait, dit-il, sans pouvoir mourir, et ce qui était encore plus, elle se contraignait, de telle sorte que son visage était bien différent de son cœur. La croix de son âme et le gibet de son esprit, qui était l’autel où elle présentait une hostie vivante et un sacrifice agréable, n’était connu qu’à Dieu seul et à sa conscience. Là elle-même servait de victime ; elle dressait le bûcher et allumait le feu. De sorte que vous eussiez vu deux autels élevés, l’un au cœur de Marie, l’autre au corps de Jésus ; celui-ci immolant son corps, et celle-là sacrifiant son âme. Dieu sait si elle eût souhaité de verser le sang de ses veines aussi bien que celui de son cœur avec son Fils, et offrir avec lui le Sacrifice du soir, les mains étendues sur la même Croix et percées avec les mêmes clous, et en cette manière mettre fin avec lui au mystère de notre salut ; mais c’était le privilège du grand Prêtre, à qui seul appartenait d’entrer au Sanctuaire avec le sang, sans que nul autre pùt prétendre à cette prérogative, fût-il ange ou homme, ou autre créature quelconque. Cependant elle ne laissaitpas de coopérer avec lui en sa manière, et le Sauveur présentait conjointement au Père Eternel ses propres mérites et ses désirs, avec ceux de sa très-chère

(1) Lib. de Institut. Virg., c. VII. — (2) Confess., c. VI. — (S) Serm. u de Assumpt. — (4) Tract de illis verbis Christi in cruce : Mu !Ier, ecce fi/ius tuus.

Mère. Tout ce qu’elle demandait était approuvé du Fils et accordé du Père ; le Père aimait le Fils, et le Fils réciproquement le Père ; et après ces deux amours, suivait immédiatement celui de la Mère, envers les deux, si que ce n’était qu’un même souhait qui naissait de diverses volontés ; le Père débonnaire et le Fils plein de pitié, et la Sainte Mère n’ayant qu’une seule intention, la bonté, la compassion et la charité se tenaient embrassées toutes trois, la Mère suppliant, le Fils présentant et le Père accordant : le Filsjetant les yeux sur le sein et sur la poitrine de sa douce Mère, et le Père sur la Croix et sur les plaies de son Fils. Qu’est-il au monde de si grand, qui pùt être refusé à de si chers et si précieux gages ? Il ne faut rien ajouter à ces paroles, de peur de rabattre quelque chose de leur poids.

VII. La sixième et dernière mesure se prend de la durée de ce martyre d’esprit ; car chez le dévot abbé Rupert, la très-sacrée Vierge parle de cette sorte : Ne vous imaginez pas que mon martyre ait été renfermé dans le peu de temps que je vis mon Fils maltraité, moqué, couronné, déchiré, crucifié, abreuvé de fiel et de vinaigre, et mis après sa mort dans le sépulcre. Ce fut bien voirement lorsque le glaive de douleur transperça mon âme ; mais il y avait été planté longtemps auparavant, parce qu’étant clouée de l’esprit de prophétie à l’instant que je fus faite sa Mère, je connus ce qu’il avait à endurer : de sorte que dès lors le portant en mes entrailles, l’ayant entre mes bras, lui donnant le lait et le caressant tout petit, j ‘avais continuellement ses souffrances et sa mort devant mes yeux : par où il est aisé à connaître combien longuement j’ai été la Mère de douleur. Elle fit de plus entendre un jour àSainte Brigitte (1) que ses peines n’avaient pas pris lin avec la mort de son Fils ; mais qu’en tout le temps qu’elle lui avait survécu, visitant fort souvent les saints lieux qui sont autour de Jérusalem, elle avait continuellement réveillé la mémoire de cette triste journée, et rafraîchi les plaies qu’elle y avait reçues. Une autre fois (2), le Saint Ange qui l’instruisait lui dit que ce n’était pas sans sujet que la Mère de Dieu était comparée à une rose ; mais que par cette figure il était signifié que croissant entre les épines, à mesure qu’elle avançait en âge, les épines qui l’entouraient s’étaient aussi renforcées et l’avaient plus rudement piquée. À quoi s’accorde ce que la même Mère de Dieu fit un jour entendre à Sainte Elisabeth, fille d’André, Roi de Hongrie, au rapport de Saint Bonaventure. Notre-Dame, dit ce saint (3), parlant familièrement à une sainte veuve, lui tenait de semblables discours : Ma fille, tu estimes par aventure que j’aie reçu sans peine et sans travail toutes les grâces que Dieu

(1) Lib. VI Révélât, c. LXVII, et Serm. Angelico, c. XVII. — (2) Serm. Angclico, c. XVI. — (3) Meditationum vit » Cbristi, c. m.

m’a faites ; tu te trompes, car je t’assure qu’excepté la grâce île ma première sanctification, je ne reçus jamais aucune faveur de Dieu qu’avec un grand travail, avec de continuelles prières, avec de très-ardents soupirs, avec une profonde dévotion, avec quantité de larmes et avec grande affliction d’esprit, m’employant sans cesse comme je pouvais à ce que j’ustimais lui être agréable. Elle lui dit de plus : Tiens pour tout assuré, ma fille, que nulle grâce ne descend en l’âme que par le canal de l’oraison et de l’affliction du corps. À quoi s’accorde de plus ce que la même Mère de Dieu dit à Sainte Mechtilde, qu’elle avait été exercée de Dieu par beaucoup de tribulations, mais qu’elle les avait supportées avec une grande humilité et sans le faire paraître au dehors.

VIII. Quelques Docteurs considérant ce que dessus, et pesant ces raisons au poids du sanctuaire, disent que les douleurs de la très-sainte Vierge ont surpassé de beaucoup celles de l’enfantement ordinaire des femmes ; et Saint Jean Damascène (1) et Saint Bernard (2) remarquent que Dieu, qui l’avait préservée des tranchées lorsqu’elle accoucha du Sauveur, les lui rendit avec usure au pied de la croix, et lui fit essayer de bien plus rudes travaux que ceux qu’elle eût lors endurés, ses entrailles étant déchirées et son cœur mis en pièces par la force du glaive de douleur. Saint Bernard ajoute qu’il n’y a nulle sorte de comparaison qui puisse représenter ce qu’elle souffrit, et qu’il ne se peut dire autre chose, sinon qu’elle fut autant affligée qu’il était convenable qu’une telle mère le lut pour la perte d’un tel fils. Le fidèle serviteur de la Vierge, Saint Bernardin (3), dit un grand mot à ce propos ; savoir est que sa douleur passa si avant, et fut si extrême, que quand également elle serait divisée entre toutes les créatures qui en sont capables, il y en aurait assez pour les faire toutes mourir. D’où il appert que ce ne fut point sans miracle qu ‘elle fut conservée en vie parmi les violences nonpareilles de tant de sortes de tourments. Aussi les Saints Pères ne font nulle difficulté de l’appeler martyre ; que dis-je, martyre ? le bienheureux diacre Saint Ephrem (4) la nomme l’honneur des martyrs ; Sophronius (o), Saint lldefonse (ti), Saint Bernard (7), plus que martyre, et l’Église universelle lui donne le titre de Reine des martyrs.

« Cette Vierge affligée est Mère, elle avait les sentiments naturels de Mère ; il est vrai que c’était sans nul défaut, mais avec la pureté et la sainteté convenables à tous ses privilèges. C’est pourquoi voyant son Fils souffrant, elle ne pouvait pas manquer de lui compatir. Et

(1) Lib. IV de Fide, c. XV. — (2) In Lament. B. Virg. — (3) T. I, Serin, LXI, art. 3, c. u. — (4) Orat. de Deipara. — (5) Serin, n de Assumpt — (6) Ibidem. — (7) Serm. in Signum magnum.

qu’est-ce que la compassion, sinon une passion jointe au ressentiment de la peine de celui que nous aimons, une identité de passion, d’autant plus sensible, que la personne pâtissante et la personne compatissante sont liées plus étroitement ? Mais, où trouvera-t-on une union plus parfaite que celle de Jésus et de Marie, d’une telle Mère et d’un tel Fils ? C’est une des excellences de la Mère de Dieu et un des rapports qu’elle a au Père Éternel, que le Fils qui leur est commun, est en quelque façon consubstantiel à son Père selon sa nature nouvelle. If s’ensuit donc que les sentiments qui appartiennent à cette union, quoiqu’ils soient naturels, ne laissent pas d’être divins, parce qu’ils procèdent d’une nature déifiée en Jésus, et d’une personne revêtue du Saint-Esprit en Marie. Tous les sentiments de cette auguste Mère sont tels au regard de son divin Fils, son amour, sa tendresse, et partant sa compassion, qui n’eut jamais de douleur comparable â la sienne, à cause de l’élévation du principe et de l’objet.

« Et parce que nous honorons en la sacrée Vierge la nature et la grâce, et qu’elle était liée à son Fils par l’une et par l’autre, aussi avait-elle deux sortes de compassion, l’une naturelle et l’autre surnaturelle, dont la dignité de Mère de Dieu était le principe. Il est certain que la grâce aussi bien que la nature a ses sentiments et ses affections, son amour, son zèle, sa joie, son espérance, sa douleur et ses souffrances ; elle a son mouvement et son repos, son trouble et sa paix, sa privation et sa jouissance, et que la sacrée Vierge, qui vivait beaucoup plus de la vie de la grâce que de celle de la nature, les avait plus parfaits que nul autre, et par conséquent qu’elle était liée à Jésus d’une manière beaucoup plus forte, et qu’elle ressentait plus vivement ses souffrances.

« Dispensez-moi donc d’exprimer ici la grandeur de sa compassion, au regard de son Fils souffrant les plus cruels supplices. C’est un mystère caché, qui surpasse la capacité de l’homme mortel. Comme l’entendement ne le peut comprendre, il est impossible à l’éloquence même d’en parler juste. Tout ce que nous pouvons dire se peut tirer de trois principes : la lumière, l’amour et la capacité de souffrir. Cette capacité de souffrir en la Sainte Vierge, fait une partie de ses droits et de ses grandeurs. Saint Paul nous en donne l’intelligence par ces paroles : Vous avez reçu la grâce, non-seulement de croire en Jésus-Christ, mais aussi de souffrir pour lia. Nous trouvons trois avantages dans l’ordre de la grâce. Le premier, d’être les enfants de Dieu ; le second, d’agir par son esprit ; et le troisième, de souffrir pour Dieu. C’est celui-ci qui conserve et qui perfectionne les autres. Le disciple de la Croix protestait hautement qu’il ne se glo- rifiait qu’en la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu’il estimait la source île toute grâce et île toute vertu. Il parle de ce sujet comme d’une obligation essentielle aux chrétiens, qui ne seront les héritiers de Dieu qu’après avoir pris part à ses peines, et qui ne peuvent régner avec Jésus-Christ s’ils n’ont souffert avec lui.

« Si donc c’est une chose si honorable aux Saints de souffrir pour leur j\Iaitre, et si la capacité de le faire est une des appartenances de la grâce qui les sanctitie, pourrions-nous douter de l’étendue de cette capacité dans le cœur de Marie, Mère de Jésus ? Oh ! sans doute elle a plus souffert que tous les Justes ensemble ! Nous croyons aussi, sans nul doute, que son amour vers lui a été le plus pur, le plus ardent, le plus fort et le plus parfait qui se puisse rencontrer parmi les pures créatures, dans toute la durée des siècles. Que si la connaissance de ce que Notre-Seigneur Jésus souffre au corps et en l’âme, est proportionnée dans la Sainte A’ierge, à la capacité et **à** l’amour, c’est de quoi imprimer en son cœur la plus vive et la plus pénétrante compassion qui puisse être. Et ne lisons-nous pas dans le Saint Évangile, qu’elle se trouva présente **à** la Passion de son Fils attaché **à** la Croix ? Et n’est-il pas bien probable, que cette chaste Colombe fut arrosée de son sang, afin d’accomplir la cérémonie de la Loi, qui voulait qu’une des deux colombes offertes en sacrifice fût réservée, et que l’autre passât par le glaive ?

« On tient que notre Mère affligée fut avertie en diligence de la prise de son Fils, et qu’elle le sui\ it par toutes les stations douloureuses qu’il fit, autant que la bienséance put le permettre, et quand elle n’y assista pas, on lui en rendit un compte fort exact. Cette âme très-pure fut éclairée des vérités que Dieu a révélées aux Prophètes, et en particulier de ce qu’Isaïe avait prédit des souffrances et de la mort cruelle et infâme du Sauveur ; elle savait que le temps de son accomplissement était arrivé, et que le Fils de Dieu et le sien allait satisfaire à la divine Justice pour les hommes.

« Nous trouvons deux sortes de compassion en la Sainte Vierge vers son Fils mourant, opérées par son amour naturel et surnaturel ; mais j’en découvre une troisième plus élevée et plus divine. L’Évangile remarque que le Père Eternel célébra le deuit de son Fils, et qu’il lui dressa une pompe funèbre des plus augustes par tout l’univers, assujettissant par une force secrète les choses insensibles à ressentir sa mort : la terre par un tremblement, l’air par des ténèbres, le soleil par une éclipse, le temple de Jérusalem par la rupture de son voile. Il fortifia l’esprit des dames dévotes, afin qu’elles lui rendissent les devoirs de la sépulture, au défaut des disciples, qui avaient cédé à la crainte, et il choisit le bon Joseph d’Arimathie, qui n’avait jamais paru à sa suite, pour lui rendre les derniers honneurs en public, au milieu de sa plus grande ignominie.

« Voilà une partie de ce que l’Écriture nous apprend du deuit du Père Éternel sur son Fils, et voici la conséquence que nous en devons tirer. Le Père a livré son Fils à la mort par un excès d’amour pour nous, mais sans diminution de son amour pour lui ; de sorte que si sa grandeur lui permettait de souffrir, il serait à présent dans la compassion, et il partagerait ses peines ; mais, ce qu’il ne peut faire par lui-même, il l’exécute par les personnes qui lui sont les plus proches. La Sainte Vierge étant la première de ce rang, et comme Mère et comme Épouse, il opère dans le fond de son être une manière de douleur et de compassion des plus amères, afin de compatir à Jésus crucifié au nom et de la part de son Père, le deuit n’étant qu’une feinte, quand il n’est pas accompagné de regret. Il est vrai que Saint Jean l’Évangéliste et l’amante Madeleine y contribuèrent de tout ce que l’on pouvait attendre de leur affection respectueuse, mais leur douleur n’approchait pas de celle de Marie. C’est d’elle qu’il faut entendre ces paroles d’un Prophète : Votre douleur est grande comme la mer, ô Vierge, fille de Sion ! quel remède y peut-on trouver ? Il y avait donc trois sortes de compassion dans cette âme virginale, fondées sur trois sortes d’amour : un amour naturel, un amour de grâce et l’amour du Père envers son Fils bien-aimé ; et c’est à ces trois sortes de compassion et d’amour qu’il faut attribuer la force invincible de cette admirable créature clans l’excès épouvantable de ses souffrances. Jésus chargé d’opprobres et couvert de plaies est le glaive dont le cœur de Marie est transpercé, suivant la prophétie du bienheureux Siméon. Il est un glaive à ses sens, il est un glaive à son cœur et à son esprit, qui perce jusqu’à l’intime de l’âme ; toute sa personne est plus pénétrée de douleur, qu’une éponge au milieu de la mer n’est imbue de l’eau. Sa qualité de Mère, son occupation vers un tel objet, la main du Père appesantie sur son propre Fils et sur la Vierge Mère, la réduit à l’extrémité ; et cependant elle demeure ferme comme un rocher battu de la tempête, sans être abattue par une opération si consumante, et par la main si forte et si pesante d’un Dieu. Elle n’était ni couchée ni penchante ; on ne voyait point de faiblesse dans sa posture ; sa douleur lui inspirait du courage, parce qu’elle était divine et non pas humaine ; et nous remarquons que la première illumine et fortifie, au lieu que la seconde trouble et affaiblit. La première sanctifie, elle soutient, elle arrête le cours des larmes, en faisant adhérer la personne à celui qui est tout en tous. C’est pourquoi, tous ceux en qui Dieu a opéré cette douleur sont représentés debout au pied de la croix, non-seulement Marie, Mère de Jésus, mais encore Marie Cléophé, Marie-Madeleine et le bien-aimé Disciple.

« Pour mieux comprendre le martyre de la bienheureuse Vierge souffrante avec son Fils attaché sur la croix, essayons d’entrer dans le Saint des Saints de son âme très-pure, et d’y découv rir ses dispositions secrètes ; car non-seulement elle compatit à Jésus accablé de douleurs, mais encore elle adore le conseil éternel qui s’accomplit sur son Fils, et l’amour incompréhensible de Dieu pour les pécheurs. Elle contemple le zèle qu’il a pour sa gloire, la justice qu’il l’ait de son Verbe, afin de faire miséricorde aux misérables, de nous donner sa grâce et de le charger de nos crimes, de le réduire à la mort et de nous élever à la gloire. La parfaite soumission qu’elle avait pour ce conseil combattait la compassion qu’elle avait de son Fils souffrant, et ce combat lui était une augmentation de peine. Elle aimait son Fils, elle aimait ses frères, et ces deux grands amours ne diminuaient rien l’un de l’autre. C’est le caractère des âmes sublimes d’accomplir tous leurs devoirs en perfection. La Sainte Vierge est donc dans une obéissance parfaite, son amour pour son Fils et pour les pécheurs est parfait, et sa compassion si grande, qu’elle surpasse toute exagération. Elle eût bien voulu mourir pour nous à la place de son divin Fils, ou le décharger au moins d’une partie de ses tourments ; niais elle n’ignorait pas qu’il devait porter tous les effets de la colère du Père ; qu’il serait humilié jusqu’au gibet et compté parmi les scélérats ; que la justice divine ne pouv ait être satisfaite que par une personne divine ; et parce qu’elle était embrasée de zèle pour le salut du monde, elle cousent à l’immolation de cet Agneau et entre par là dans la haute qualité de Réparatrice en sa manière. Aussi lui’ avons-nous deux obligations signalées : la première, d’avoir désiré de nous réconcilier avec Dieu au prix de son sang, et la seconde, d’avoir abandonné son Fils au conseil du Père pour le même dessein et avec une résignation si admirable, que quand elle l’eût pu retirer de la mort par les voies humaines, elle ne l’eût pas fait ; elle n’eût pas voulu enlever à Dieu sa victime, ni aux pécheurs le prix de leur Rédemption. Elle a donc une grande part à l’œuvre de notre salut ; elle a donc un véritable cœur de mère pour nous ; elle, nous traite donc bien comme ses enfants ; et, quoiqu’elle ne nous ait pas rachetés (parce que cela ne convient qu’à un Dieu), elle a pourtant beaucoup contribué à notre Rédemption, en remettant son Fils entre les mains du Père pour être notre victime. D’ailleurs le Sauveur a révélé lui-même à une sainte âme, que la douleur de sa sainte Mère avait été si prolonde, qu’il fut obligé, après sa glorieuse résurrection, de demeurer longtemps avec elle, afin de la soulager peu à peu et de la retirer de cet océan d’amertume (1). »

De tout le discours qui a été fait jusqu’ici, je conclus en premier lieu, avec de très-bons Docteurs, que vu et considéré l’excel- fence de la très-sacrée Vierge, qui offrit son fils pour notre rachat, l’amour, l’affection et la grandeur de courage avec lesquels elle l’offrit, la qualité de son présent, l’extrémité de ses souffrances, l’union qu’elles avaient avec celles du Sauveur, qui les présenta lui-même sur la croix pour notre salut conjointement avec les siennes, le plaisir que le Père Éternel y prit, nous ne dérogeons en façon quelconque à la qualité de Sauveur, et ne faisons aucun tort à la hauteur d’une telle entreprise, lorsque nous disons qu’elle mérita avec son fils, quoique en un degré beaucoup inférieur, la réparation des hommes, avec toute la suite des grâces qui sont encloses dans l’entremise de notre salut, et qu’à cet effet elle fut prévenue de tant de bénédictions, accompagnée de tant de grâces, enrichie de tant de faveurs, et ennoblie de tant de prérogatives, comme nous avons vu ci-dessus. Le bienheureux Saint Anselme (2) l’a dit nettement et eu termes exprès. Par la très-pure sainteté et par la très-sainte pureté de son très-débonnaire cœur, incomparablement rehaussées par-dessus toute sainteté et pureté, elle a mérité d être la très-digne réparatrice du monde qui était perdu. Et plus bas (3) : Elle a mérité seule entre toutes les autres d’être la Médiatrice de tant de biens. Et Saint Bernardin le Siennois (1), lui appliquant ce mot de l’Ecclésiaste, que toutes les rivières entrent dans la mer sans que pourtant elle regorge, dit très-bien que cette mer immense de grâces ne sort de ses bornes que pour départir de ses faveurs à tous les enfants de grâce et de salut : suite quasi nécessaire au titre de Réparatrice, et qui se vérifiera beaucoup mieux un peu plus bas (5), lorsque je ferai voir que Dieu ne communique aucune grâce aux hommes qui ne passe par les mains de Marie.

Je conclus, en second lieu, qu’il n’y a que Dieu seul qui connaisse parfaitement la grandeur de cette faveur, et jusqu’à quel point de gloire il a relevé la Sainte Vierge. Car le bienheureux Saint Anselme (6), recherchant les raisons pourquoi Dieu n’employa point quelque Séraphin à la réparation de l’homme, dit très à propos qu’outre qu’il s’en fallait beaucoup qu’il n’eût les reins assez forts pour une telle entreprise, qui demandait une puissance infinie, il y intervenait encore une considération, savoir est, que s’il eût fait cet

(1) La H. Mère de Blémur. — De Excellentia Virg., c. IX. — (3] Qunc tantorum beneficiorum sola prie cuuclis cfGei meruit mediatrix. — (4) T. III, Serm. VI, art. 3, c. IV. — (5) Gap. X. — (6) Lib. I, Deus Homo, c. V.

honneur à un esprit créé, il fallait de nécessité qu’il partageât avec lui sa gloire, et qu’étant le créateurde l’homme, il laissât porter à un autre le glorieux litre de Rédempteur, et par conséquent que l’homme eût aussi son affection divisée, en donnant une partie à celui qui l’avait créé, et en réservant la meilleure à celui qui l’avait recréé et racheté : partage bien éloigné de la grandeur de Dieu et de l’inclination qu’il a de posséder uniquement le cœur et l’amour de sa créature. Considération très-bien appuyée sur les vérités delà sainte Écriture et sur l’expérience que nous avons du gouvernement ordinaire de Dieu, mais non moins excellente pour nous faire appréhender l’estime qu’il a fai te de la Sainte Vierge. Car ce qu’il n’eût jamais voulu partager avec aucune autre créature, il l’a communiqué à la Mère et à l’Épouse de son cher Fils, et a mis sur sa tête la Couronne Réparatrice, qui est la plus grande gloire dont la créature soit capable. J’entends toujours après celle de Mère de Dieu ; car celle-ci est l’unique qui arrête mon étonnement pour tout le reste, d’autant qu’il m’est avis qu’il ne se faut plus émerveiller d’aucune faveur qu’il fasse à celle à qui il a soumis et assujetti son propre Fils, qui est en tout égal et consubstantiel à lui. Car, après cet excès de charité, la Sainte Vierge étant faite comme domestique de la très-sainte Trinité, le Père n’estime plus que ce qu’il octroie à cette sienne fille sorte, pour parler ainsi, hors de la maison ; le Fils pareillement lui veut tout le bien et tout l’honneur dont elle est capable, et le Saint-Esprit recherche toutes les inventions possibles de la rehausser. Ainsi sera honorée celle qu’il plaira à Dieu de relever ;

### § VI. — C extrême humilité qui se rencontrait en la réparation des hommes.

I. Vrai Dieu, que c’est chose aisée à l’homme de tout perdre ; mais que cette perte est malaisée à réparer ? On n’aurait pas plus tôt versé de l’eau en terre, ou cassé un verre de cristal, qu’un homme se serait perdu ; mars on aurait bien plus tôt ramassé cette eau jusqu’à la dernière goutte, et remis ce vase en sa première forme, qu’il se fût lui-même refait. Qu’y eut-il jamais de plus soudain que le coup de dent que le premier homme donna à la pomme ? mais qu’y a-t-il jamais eu qui se soit fait sentir plus à loisir, et qui ait été plus rudement châtié ? Ce discours me semble nécessaire pour bien juger du titre de Réparatrice, et pour priser ainsi qu’il convient les obligations que nous avons à celle qui en a fait l’office avec son Fils. Car à faute de connaître l’abîme des malheurs où nous étions plongés, nous pourrions manquer à l’estime que nous devons faire du bien que nous avons reçu, lorsque nous en avons été retirés. J’en traiterai néanmoins fort brièvement, pour autant que je vois très-bien que mon sujet ne porte pas de m’étendre là-dessus.

Six malheurs <iui suivirent ie péché d’Adam. — Le premier, la disgrâce de Dieu.

Pour commencer, il est clair que le premier malheur qu’Adam attira sur soi et sur les siens, aussitôt après qu’il eut péché, ce fut la disgrâce de Dieu, lit quant à moi, j’ai toujours été de l’avis de Philon le Juif (1), de Saint Eucher (2) et de Saint Grégoire 1e Grand (3), qui enseignent, avec plusieurs autres, que la mort dont nos premiers progéniteurs furent menacés, et qui devait tomber sur leurs tètes aussitôt qu’ils auraient offensé, c’était la disgrâce de Dieu principalement, encore qu’elle ne fût pas seule. Car quelle mort pourrions-nous imaginer’plus redoutable que celle-là ? Qu’on dépeigne la mort du corps en la manière la plus épouvantable qu’on pourra, ce n’est rien au prix de celle de lame, puisqu’elle la prive de sa vie et de son esprit, qui n’est autre que la grâce de Dieu ; qu’elle la rend plus puante que toutes les voiries du monde, et inutile à toute sorte d’actions méritoires ; qu’elle la conduit à la pourriture et à la dissolution des mauvaises accoutumances de pécher ; bref, qu’elle la fait la curée des démons et la pâture des vers angoisseux qui lui rongent l’intérieur. C’est la mort dont la mémoire doit être amère et effroyable À l’homme par-dessus tout ce qui lui peut causer de l’amertume et de l’efïroi. Car ainsi que celui qui a Dieu pour ami n’a sujet de craindre chose quelconque, de même il n’y a rien qui ne doive alarmer celui qui l’a pour ennemi.

Le deuxième malheur, la malédiction.

Le second malheur qui talonna de près le premier fut la malédiction, laquelle fut incontinent déchargée sur son dos, ne plus ne moins qu’un carreau de foudre. Malédiction qui ne s’arrêta pas sur la personne du criminel ni sur celle de ses descendants, mais qui passa jusqu’à la terre qui le dev ait soutenir et alimenter, et généralement à toutes les pièces de l’univers, qui souffrent encore à présent, comme dit Saint Paul (4), et qui souffriront toujours de tranchées semblables à celles de l’enfantement, jusqu’à ce qu’elles se soient entièrement délivrées de l’homme pécheur qu’elles portent comme dans leurs flancs ; « c’est-à-dire que leur inclination naturelle était de servir l’homme dans l’ordre, et non selon le dérèglement de ses

(1) Lib. Il Allegoriai uin legis Mosaïea ?. — (2) Lib, I Comment, in Genesim. — (3) Kegistri, lib. VI, c. CXcv. — (4) Omnis ercalura ingemiM.il et parlurit, etc.

passions, qui abusent de toutes choses. Il frustre et corrompt l’œuvre de la nature ; il prévient, il retarde, il presse et force ses mouvements ; il est cause des pestes, des incendies et des inondations, parce que la malédiction est répandue partout (1). » Marque indubitable de l’extrême courroux de Dieu, puisque pour se venger de l’homme il s’en prend à tout ce qui a du rapport à lui, et qu’il le traite comme un criminel de lèse-majesté en premier chef, de qui on extermine la race, et on met la maison rez-pied rez-terre, sans laisser parmi les hommes chose aucune qui lui appartienne, de peur que l’air n’en soit infecté.

Le troisième malheur, la privation de l’héritage qui lui était préparé.

fV. Le troisième malheur fut la privation de l’héritage que Dieu lui avait préparé, figurée par la très-honteuse proscription, et parle- bannissement infâme de ce malheureux, lorsqu’il fut ignominieusement jeté hors du Paradis terrestre. Et à vrai dire ce fut un piteux accident que celui de la sortie du prince et du chef de notre race. Quel spectacte de contempler celui que peu auparavant on avait vu Seigneur de la plus belle place du monde, commandant avec un pouvoir absolu à tous les animaux, paré à la royale de sa belle robe d’innocence, conversant familièrement avec Dieu et avec les Anges, vivant au milieu des délices que la terre, l’air et l’eau lui fournissaient sans nulle peine ni travail, destiné à peupler la terre d’une sainte postérité, qui sans savoir ce que c’était que douleur, ni mort, eût passé de cette douce vie à une meilleure et éternelle, être tout à coup dégradé de noblesse, déclaré roturier, méconnu de tous ses sujets, et contraint de sortir avec sa femme de ce lieu de plaisance, le bâton blanc à la main, n’ayant pour tout équipage qu’une chétive peau d’agneau, dont Dieu par pitié l’avait revêtu ! Pauvre Adam, que deviendras-tu ainsi disgracié et chassé hors de la présence de Dieu, après avoir attiré sur toi sa haine et son indignation ? Tu ne sais pas encore jusques où vont les effets de son juste courroux ; mais tu auras le loisir d’expérimenter la pesanteur de son bras lorsque toutes les créatures se révolteront pour venger ta désobéissance, et qu’elles ne te reconnaîtront plus qu’en qualité de rebelle aux ordonnances de ton Créateur et du leur. Les Anges qui auparavant te protégeaient et respectaient, se retireront et deviendront les exécuteurs des arrêts qui seront prononcés contre toi. Tourne seuiement le visage, et vois à ton dos le Chérubin vengeur, qui est mille fois plus redoutable pour

(1) La R. Mère (le Bléuiur.

son zèle, que pour le glaive flambant qu’il porte pour te défendre le Paradis. C’est maintenant qu’il te faut dire un éternel adieu à ce bienheureux séjour, depuis que tu es condamné à prendre le boyau et la bêche pour aller tourmenter la terre, qui t’eût fourni sans peine tout ce que tu eusses désiré. Adieu beau Paradis, adieu gracieux parterre, adieu fruits délicieux, adieu arbre de vie, adieu repos, adieu plaisir, adieu bienheureux Esprits, adieu la douce conversation de ton père, adieu son amitié, adieu sa protection, puisque Adam ne doit plus attendre que peine, que déplaisir, que travail, que stérilité, que famine, que guerre, que peste et autres semblables effets de la colère de celui qu’il a si indignement offensé.

Quatrième malheur, l’esclavage.

V. Son quatrième malheur et le nôtre se peut appeler l’esclavage et la captivité. Car suivant l’arrêt qu’en donne l’Apôtre Saint Pierre (1), celui qui se laisse vaincre est par droit le prisonnier de guerre et l’esclave de celui qui l’a vaincu. Et jaçoit ([ne l’homme pùt opposer à cette loi, qu’il n’avait pas été pris de bonne guerre, mais seulement par surprise et par trahison, ce néanmoins il méritait bien, pour avoir contrevenu au commandement de son Seigneur, d’être mis au pouvoir de Satan, sinon en qualité de légitime vainqueur, au moins comme exécuteur de la justice de Dieu à laquelle il était redevable. Ainsi ce furieux ennemi qui est le roi de tous les enfants de superbe, prit pied peu à peu, et se servant de la faiblesse etde la lâcheté de son prisonnier, de simple geôlier qu’il était chargé lui-même de fer et de menottes, il usurpa la principauté de ce monde, et en usa avec la plus barbare tyrannie qui se puisse concevoir, surchargeant l’homme de continuelles impositions. Car comme remarque le Prophète David (2), il exigeait de lui les usures des usures, et pour un péché qu’il avait commis, il le rançonnait en mille manières, lui en faisant payer cinquante autres, et rechargeant toujours par ce moyen le capital pour le tenir plus engagé.

Cinquième malheur, l’emprisonnement et les ténèbres.

VI. Son cinquième malheur fut l’obscurité du fond de fosse, où ce superbe tyran le fit encoffrer pour le garder en assurance. Obscurité si noire, qu’à ce sujet le Prophète Isaïe nomme la région de l’ombre de la mort. Obscurité, qui n’est autre que le très-épais nuage

(1) Epist. Il, c. n. À quo quis superatus est : qus et servus est. — (2) Psafin. LXXI. Ex usuris, et iniquitate redimet animas eorum.

d’ignorance, dont son entendement demeura chargé après sa première faute ; et beaucoup plus après-ses fréquentes rechutes, lui ôtant toute connaissance du malheureux état où il se retrouvait, en sorte que toujours de plus en plus il s’enfonçait dans le bourbier du péché ; d’où naissait la profonde tristesse dans laquelle il était continuellement absorbé. Car comme jadis le pauvre vieillard Tobie disait qu’il ne restait plus au monde de contentement pour lui, après qu’une fois il était privé de la jouissance île la douce lumière du ciel ; de même ce misérable étant éloigné du soleil, et condamné aux ténèbres plus que cymmérieunes, il ne pouvait recevoir ni de joie ni de consolation parmi ses misères. Et de fait d’où l’eût-il espéré, puisque d’un côté il avait mérité que Dieu se retirât de lui, et que de l’autre il se voyait livré à la domination du tyran le plus barbare et le plus inhumain qu’il fût possible de trouver.

Sixième malheur, le désespoir de ne pouvoir sortir de son état.

Son dernier malheur, et celui qui mettait le sceau à tous les autres, c’était le désespoir de ne se pouvoir tirer de là. Car quand bien à tous les moments du monde il se fût lui-même fondu, afin de se rédimer de ce déplorable état, il était hors de son pouvoir d’en sortir ; voire quand toutes les créatures s’y fussent employées, elles n’eussent rien avancé.

À la mienne volonté, que ceux qui avalent l’iniquité comme l’eau, et qui, sans appréhension quelconque, s’accordent avec l’enfer, voulussent arrêter leurs esprits sur ces considérations, et peser combien il est aisé d’une part de s’engager à la mort, et de l’autre combien il est malaisé d’en sortir. Oh ! que le Sage avait juste raison de dire, que qui approfondirait cette pensée plusieurs fois le jour, il n’aurait garde de se livrer à un si cruel ennemi. Car, vrai Dieu ! si l’infinie miséricorde du Rédempteur n’eût été attendrie de nos misères, nous en aurions pour une éternité tout entière. Faut-il pas donc avouer que quiconque se précipite dans le malheur après tant de connaissances que nous en avons, il n’a nul sentiment de compassion de soi-même, non plus que d’humanité envers celui qui l’a acquis à si haut prix ? Et où peut enfin aboutir une si grande méconnaissance et un si profond oubli île son salut, qu’à être abandonné de celui de qui toutes les grâces sont mises à mépris, et le sang du nouveau Testament foulé aux pieds ? Ne s’y joue qui ne voudra payer le principal avec ses intérêts ; et quiconque sera si hardi de s’en prendre à Dieu, qu’il lui souvienne qu’il n’a pasépargné les Anges du ciel, non plus que le premier Prince de notre race, qu’il avait si libéralement enrichi de toute sorte de dons naturels et de faveurs surnaturelles ? Et comme ce lui serait une grande folie de s’imaginer qu’il fût plus cher et ptus précieux à Dieu que ceux-là, aussi faut-il par nécessité qu’il ait perdu le sens, pour penser en échapper à meilleur compte. Pendant que le dévot lecteur songe à ce point tant important, je retourne à la glorieuse Vierge.

### § VII. — La réconciliation avec Dieu, premier fruit de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge.

I. II n’appartient qu’à Dieu seul de rencontrer la vie dans le sein de la mort, de convertir le poison en remède, et de faire sortir des fruits de douceur du tronc de l’amertume même. C’est ce qui nous semble, et qui est en effet, que la racine corrompue du vieil Adam ait poussé le nouveau ; que des cendres de celui qui avait tout gâté, ait été composé celui qui a tout réparé ; que la paix soit venue de l’auteur de la guerre ; que l’ordre soit né de la confusion, et que le père de la disgrâce ait mis au monde le principe de la réconciliation. C’est Jésus le Réparateur du monde perdu, que le Prophète (saie appelle le Prince de la paix, et que Saint Paul nomme absolument notre paix, d’autant qu’il a été comme le ciment qui nous a réunis à Dieu, et l’hostie pacifique au moyen de laquelle nous avons reçu l’abolition de nos crimes. C’est notre Médiateur et notre pacificateur en premier chef. Que si je lui donne pour adjointe sa très-sainte Mère, ce n’est pas pour déroger à ses mérites, en qui seul et par qui elle subsiste ; mais à ce que tous entendent l’amour infini qu’il lui a porté, l’admettant comme ci-dessus j’ai montré, à la participation du titre le plus glorieux qu’il ait acquis au prix de son sang. Courage donc, pauvre disgracié ; voici naitre le bel olivier dans la cité de la paix, voici arriver au monde la Princesse de la paix, le caducée à la main, avec commission de mettre en ternies f’alfaire de ta réconciliation avec Dieu, et de l’achever avec son fils.

If. Je ne le dis pas de ma tête : je ne parle qu’après les saints Docteurs, qui l’appellent unanimement l’agente du monde, l’Ange de la paix, le propitiatoire de toute la terre et la médiatrice des hommes. Saint Pierre Chrysologue la nomme (1) l’unique favorite du ciel, qui a eu tant de pouvoir auprès de Dieu, que de faire la paix de toutes les créatures avec leur Créateur justement irrité contre elles, par la désobéissance de celui à qui il les avait soumises. Saint Jean Damascène (2), faisant allusion aux enfants que le Prophète Osée eut de sa

(1) Serm. CXlii. Invenisti gratiain : quantam ? quantain suporius ilixerat, plenam et verc plenam, que largo imbre lotani funderel, et infunderet creaturain. — (î)Orct. I de Nativit. 11. Virgin.

femme publique, qu’il prit par l’exprès commandement de Dieu, enfants qui étaient destinés à servir de ligure à l’amitié qu’il devait encore une fois renouer avec son peuple, il assure que ce fut un crayon grossier du bonheur qui nous devait arriver par le moyen do la très-pure et très-immaculée Vierge, qui devait être opposée à cette ancienne abandonnée, et mettre au monde la miséricorde même, et le Bien-aimé du ciel, à qui son Père ne refuserait jamais de recevoir à merci le criminel par qui il avait été offensé. L’empereur d’Orient Matthieu de Cantacuze (1) remarque bien à propos que le chaste Époux appela jusques à trois diverses fois son Épouse, c’est-à-dire la bienheureuse Vierge, la Sunamite, qui est autant que pacifique, ou celle qui moyenne la paix ; tant parce qu’il la désirait lui-même très-ardemment, que parce qu’il savait mieux que nul autre les difficultés qu’il y avait à la faire conclure et arrêter.

III. Saint Basile de Séleucie (2), et devant lui le Saint Prélat de Sa- lamine, pour représenter d’une part les oppositions qu’on mettait à ce traité de paix, et de l’autre le grand pouvoir de la Mère de Dieu, dit que ce fut elle qui renversa la muraille de la division qui nous séparait d’avec Dieu. Il n’est personne, pour peu versé qu’il soit en la connaissance des saintes lettres, qui ne voie incontinent que la pensée de ces deux graves hommes est fondée sur celle de Saint Paul, qui parle du Sauveur en cette sorte (3) : il est notre paix, puisqu’il nous a réunis avec Dieu, rompant le mur d’entre deux, et assemblant en soi-même les deux partis, l’offensé et l’offensant, afin de les réconcilier ensemble, et de mettre fin par sa propre mort à leurs différends, et aux inimitiés anciennes qui les travaillaient. Ce qui éclaircit toujours davantage la maxime que j’ai touchée ci-des- sus à diverses occasions, et nommément au précédent chapitre, savoir est que fort librement les Saints Pères communiquent à la Sainte Vierge les titres et les qualités de son Époux et de son Fils. Au reste, je ne sache aucun qui ait mieux compris ni mieux déclaré la conception des uns et des autres, que l’Abbé Rupert (-4), lorsqu’il explique ces paroles du Cantique (o) : Le voici, mon Bien-aimé, je l’aperçois derrière la muraille, regardant au travers des jalousies ; j’entends sa voix qui m’appelle et me dit : Levez-vous, hàtez-vous, ma mie, ma colombe et ma belle. D’où vient, dit ce dévot Abbé, que le céleste Époux qui est figuré ès Saintes Écritures par un daim et par un chevreuit ; qui tranche les montagnes ainsi qu’un géant, de qui le nom est : faites vite, dépêchez-vous, n’arrêtez pas ; à qui le Prophète Isaïe donne la louange de ne savoir que c’est de retardement, ait

(1) In fine c. vi Cautic. — (2) Serra, de Annuntiat. — (3) Ephes. n. — (4) Lib. Il in Cant. — (5) Cap. n.

néanmoins tant différé sa venue’au monde ? Combien de siècles se sont écoulés depuis Adam jusqu’à Abraham ? D’Abraham jusqu’à Davidit n’y a pas eu moins de quatorze générations ; de David jusqu’à la captivité de Babylone tout autant ; de celle-ci jusqu’à l’arrivée du Messie encore quatorze. Ces extrêmes longueurs se peuvent-elles accorder avec un si ardent désir de venir au plus tôt à nous, et avec une légèreté de cerf ? Tout beau, pensée humaine, tout beau : que ne t’ar- rètes-tu plutôt à mesurer la muraille de division qu’il fallait auparavant enfoncer ? Que ne considères-tu que jaçoit que par le seul péché elle fût d’une épaisseur prodigieuse, ce néanmoins tous les jours, par de nouveaux péchés actuels, les hommes la rempai’aient et la terrassaient davantage ; de sorte qu’il ne fallait rien moins que le canon de la toute-puissance de Dieu pour l’abattre ? Le Saint Époux cependant, infiniment désireux de la voir par terre, ne laissait pas de se mettre souvent sur les créneaux, et de parlementer avec les hommes ; mais à la lin il n’eut pas plutôt aperçu la chère Épouse que son Père Eternel lui avait promise, qu’il n’y eut plus moyen de le tenir ; car dès lors il commença de faire brèche et d’attaquer avec tant de force cette muraille qui s’opposait à ses desseins, qu’eu peu de temps il en vint à bout, et la rua par terre. Mais je vous supplie, remarquez de quelle façon il y alla dès lors, et comme il avança la besogne de notre salut. En trente-trois ans et un peu plus il fit des sauts qui étonnèrent les bienheureux esprits, du ciel au ventre de la très-sacrée Vierge, de là à la croix, de la croix au sépulcre, du sépulcre au ciel ; qui jamais ouït parler de telle chose ? Courage donc encore une fois, pauvre disgracié, voilà la muraille des vieilles querelles qui est à bas ; la paix est faite, désormais tu peux librement aller à Dieu, et l’appeler ton bon Père comme devant. Mais reconnais à qui tu as cette obligation ; c’est à Jésus en premier chef, qui est le Prince de paix ; et après lui tu peux bien dire que c’est à Marie, pour l’amour de qui principalement ces boulevards et ces bastions ont été démolis : voire qui a elle-même aidé à les ruiner en toutes les façons que j’ai rapportées ci-dessus.

L’arc-en-ciel, ligure de notre réconciliation.

IV. Sortez, belles âmes, sortez de ces masures poudreuses, et montez par esprit jusqu’au ciel, ou du moins jusqu’à la région de l’air. Vous y verrez le bel arc-en-ciel qui réjouira votre vue, et tout ensemble vous y remarquerez une parfaite image de la princesse de la paix, dont je vous parle. C’est Saint Bonaventure (1) qui m’y a

(1) In Lande Virginis.

fait prendre garde ; ou plutôt c’est la même Vierge qui en a donné l’adresse à Sainte Brigitte (1). Car si l’arc-en-ciel est le fils du Soleil et de la merveille, la Mère de Dieu est aussi iilie du Soleil de justice et de la grâce, qui est l’unique merveille du monde. Si l’arc-en-ciel est égayé de mille belles couleurs, elle éclate en mille sortes de vertus. Vous y verrez le blanc de la virginité, le pourprin de la charité, le bleu de la dévotion, l’orangé de la compassion, le vert de l’espérance ; en un mot, toutes les vertus dont elle est diversifiée, comme parle le Prophète David (2). Si celui-là est entre le ciel et la terre, qu’il embrasse comme à deux mains ; celle-ci est entre Dieu et les hommes dont elle prend le parti, et devers qui elle se courbe pour leur donner toute sorte de confiance, afin de moyenner avec plus de liberté leur réconciliation. Si celui-là est un signe infaillible de la paix que Dieu a faite (3) avec les hommes, et une assurance que nous avons de n’être jamais plus submergés des eaux de la colère et de l’indignation de Dieu ; celui-ci est un augure très-certain de notre rétablissement, que toutes les puissances de l’enfer ne sauraient empêcher, puisqu’une fois elle y a mis la main. Plût à Dieu que j’eusse le moyen de me faire entendre à tous ceux qui ont intérêt à cette paix, et leur porter aux oreilles et aux cœurs la douce parole de l’Ecclésiastique : Voyez et admirez ce bel arc-en-ciel, et bénissez celui qui l’a fait. Il est agréable et glorieux à merveille, il va ornant le ciel ainsi qu’un baudrier de broderie, chargé de pierres précieuses, aussi est-ce la main du Tout-Puissant qui l’a arrondi. Contemplez à loisir cette merveille du ciel, l’éclat et la variété de ses couleurs, le rapport qu’il a avec son père le Soleil ; regardez attentivement toutes les perfections de cette Dame, et surtout sachez que si le monde jouit de quelque sérénité, et s’il lui reste quelque espérance de salut, il la doit après Dieu à cet unique signal de paix et d’amitié.

V. C’est le sujet pourquoi les Saints Pères lui donnent mille louanges et mille bénédictions. Honneur vous soit, lui disait jadis, en la très-auguste assemblée du Saint Concile d’Ëphêse, son invincible défenseur le grand Patriarche d’Alexandrie, et lors Légat du Saint-Siège, Saint Cyrille : honneur vous soit encore une fois,ô très-douce Vierge ! puis pie par votre moyen la très-adorable Trinité est maintenant glorifiée par tout le monde, le ciel est rempli d’allégresse, les Anges se réjouissent, les démons se retirent écornés et confus, l’homme rentre en sa première splendeur et en son ancienne dignité, et l’univers quittant le service des faux dieux retourne à la reconnaissance et à l’amour de son Créateur. Par votre moyen, lui avait dit quelque temps auparavant Saint Épipliane (1), la paix du

(1) Lib. III Révélai., c. X. — [%) Psalm. XLIV. — (3) Gen. \X — ‘,4)Hom.de S. Deip.

traité ii, ctivt. VI. 713

ciel est descendue en terre ; par votre moyen les hommes ont recouvré les belles et désirables qualités de serviteurs, d’amis et d’enfants de Dieu ; par votre moyen les hommes ont été faits compagnons des Anges depuis que vous leur avez acquis le droit de traiter et de converser familièrement avec eux ; par votre moyen la connaissance des choses célestes a été communiquée aux habitants de la terre ; par votre moyen nous avons été réunis par connaissance et par affection au Fils très-béni que vous avez donné au monde, et par le moyen de tous deux au Père sans principe, et au Saint-Esprit égal en tout au Père et au Fils, c’est-à-dire à la très-sainte et très-indivisible Trinité, à qui soit honneur et gloire ès siècles des siècles.

### § VIH. — La Malédiction changée en bénédiction, second effet de la réparation

des hommes, faite par la Bienheureuse Vierge.

1. Le bienheureux Saint Bruno, fondateur de l’ordre des Chartreux, en un sermon de la Nativité de la Vierge, a une fort douce pensée sur la généalogie du Sauveur. Car la considérant ne plus ne moins qu’une céleste échelle mystique à divers échelons, il y remarque deux femmes, l’une au-dessus et l’autre au bas ; l’une qui est la mère de la mort, l’autre qui est la mère de la vie ; l’une qui a été surmontée par le diable, l’autre qui l’a vaincu et abattu ; l’une qui a empesté sa race, l’autre qui lui a préparé le remède ; l’une qui a jeté la malédiction sur tous ses descendants, l’autre qui a fait remonter la bénédiction jusqu’au plus haut de ses ascendants, et en outre l’a répandue largement sur toute la postérité. C’est la louange que les Saints Pères donnent universellement à la Sainte Vierge, d’avoir fait échange de l’ancienne malédiction à une nouvelle bénédiction. C’est elle, et non autre, dit Saint fldefonse (1), par qui le cours de la malédiction qui était jetée sur nos premiers pères, a été arrêtée pour donner place à la bénédiction céleste que tout l’univers attendait. C’est elle, dit le Cardinal Pierre Damien (2), par qui nous a été ouvert le courant des bénédictions du Ciel, qui nettoie les vieilles taches de la première malédiction. C’était une chose nécessaire, dit le Pape Innocent III (3), que la mort ayant eu entrée au monde par une femme, if n’en fût pas moins de la vie. Ainsi est - il arrivé lorsque Marie a réparé ce qu’Ève jadis avait gâté. Car celle-là consentant à la sollicitation du serpent, avait conçu la mort ; celle-ci obéissant à la parole de l’Ange, a conçu la vie. Celle-là avait été maudite en elle-même, en ses portées et en ses enfants ; celle-ci a été

(1) Serm. II de Assumpt. — (â) Serm. de Nativit. Maria ;. — (3) Serm, u de Assumpt.

bénie en sa personne et en celle (le tous les enfants d’Adam, mais beaucoup plus au très-béni fruit de son ventre Jésus. Aussi ne fut-ce pas sans sujet, dit le saiut Archevêque de Ravenne (1), que sa cousine Elisabeth lui dit qu’elle était bénie entre les femmes ; mais ce fut pour nous faire entendre que comme par le moyen du péché la malédiction étant tombée sur la première femme, et sur toutes ses filles, les tranchées leur avaient incontinent déchiré le ventre, de même la bénédiction ayant été versée sur Marie, elle l’avait tellement remplie de douceur et de consolation, qu’elle en pouvait faire part à toute la race d’Adam. C’est ce que nous devons tous à la bonne nouvelle qui fut portée à la Vierge par l’Ange Gabriel ; nouvelle que l’ancien Tertullien (2) dit avoir édifié la vie ne plus ne moins que la silllade du vieux serpent avoir bâti la mort. Ce fut une ambassade toute nouvelle, dit le dévot Saint Bernard (3), qui fut adressée à celle laquelle faisait profession d’une nouvelle vertu ; et le succès fut tel que la vieille malédiction fut révoquée par une bénédiction sans exemple. Ce qui a donné sujet à Saint Germain de Constantinople de faire parler en cette manière l’Ange à la bienheureuse Vierge (4) : Dieu vous garde, sainte Dame, qui seule avez logé dans votre sein la bénédiction, par laquelle la malédiction de notre première mère a été chassée.

II. Or jaçoit que ces Pères ne parlent simplement que d’une bénédiction, si les faut-il entendre en sorte que nous tenions pour indubitable, que toutes les malédictions qui avaient été jetées sur les auteurs de notre race et sur toute la postérité aient été effacées par tout autant de bénédictions, ou pour mieux dire, par un comble de bénédictions que Marie apporta au monde. Le Bienheureux Yves (5), Évêque de Chartres, descendant plus en particulier, remarque qu’aux deux malédictions dont notre première mère fut atteinte, savoir est de mettre au monde des enfants de mort, et de les enfanter avec douleur, fut opposée une double bénédiction que la Sainte Vierge reçut au nom de toutes les filles d’Ève, de produire avec le principe de la vie, des enfants destinés à vivre à jamais dans le ciel, et le s’en délivrer sans douleur. Paulin, Patriarche d’Aquilée (6), qui vivait il y a huit cents ans, dit que la première femme accueillit sur soi trois sortes de malheurs, qui furent la douleur, la tristesse et la servitude ; et que pour la contrepointer, la seconde fut honorée d’un triple bonheur, c’est-à-dire du salut Angélique, de la bénédiction div ine, et de la plénitude de la grâce. Mais Sophronius, en l’épitre qu’il adresse à Sainte Paule et à Sainte Eustochium sa fille, dit

(1) Serm. cdx. — (2) Lib. de Carne Christi. — (3) Serm. Il de Annunt. — (4) Orat. deNativit. — (s) Serm. de Nativit. Domini. — (B) Lib. V contra Felicem.

absolument que tout ce que nous pouvons imaginer avoir été apporté de malédiction au monde par une femme mal avisée, a été très-abondamment elfacé par la bénédiction de la très-sage Vierge.

Les antithèses d’Éve et de Marie.

Puisque nous sommes sur ce propos, j’en prendrai volontiers sujet de dire qu’il y a longtemps que je remarque que les Saints Docteurs ont égayé leurs esprits et leurs plumes sur l’antithèse qui se retrouve entre ces deux femmes, dont l’une a donné l’ouverture **à** tous les maux qui nous assaillent, et l’autre leur a fermé la porte, pour l’ouvrir à tous les biens qui nous viennent du ciel. J’en produirai seulement deux ou trois qui serviront comme de montre, pour juger des beaux traits de rapport qui se retrouvent cite/, les autres. Le premier sera le subtil Saint Augustin, de qui voici les paroles (1) : Par une femme la mort est entrée au monde, et par une autre, la V ie y a été introduite. Ève a causé notre ruine, et Marie notre réparation. Celle-là ayant été corrompue par le serpent, présenta à son mari la boisson empoisonnée dont ils devaient mourir tous deux ; celle-ci ayant été saluée par l’Ange, nous donna le contre-poison par lequel nous avons été guéris. Par le péché de celle-là (2), la malédiction s’est glissée au monde ; par la grâce de celle-ci, la bénédiction s’est emparée des cœurs. Celle-là nous a tués ; celle-ci nous a rendu la vie. Oh ! que ce n’est pas sans un grand mystère, s’écrie l’Abbé Rupert (3), que le divin Époux redouble ses insinuations à sa très-chaste Épouse la glorieuse Vierge, lui disant : Levez-vous, et vous hâtez, ma mie, ma colombe et ma belle ; car c’est comme s’il disait : Accourez promptement, ma Bien-aimée, faites que je vous voie sans plus tarder, d’autant qu’il me déplaît grandement de cette première femme que j’avais mise au monde : je dis de cette Ève qui s’est rendue mon ennemie, servant de vipère à son mari, et à soi-même de confusion : ennemie par sa superbe, vipère par sa malice, mère de confusion par la vergogne de sa propre concupiscence. Mais quant à vous, vous êtes ma mie à cause de votre humilité, ma colombe à raison de votre charité, et ma belle par suite de votre chasteté. Venez donc vitement, car celle-là a pris la fuite ; venez et croyez à l’ange, car celle-là a obéi au démon ; venez et brisez la tête au serpent, car il a brisé la force et la constance de celle-là.

Les Saints Pères à ce sujet ont peine de se tenir de décharger sur cette première femme les justes sentiments de leur indignation.

(1) De Symbolo ail Catechumenos. — ( ?.) Serin, vu de Natali Domini. — (3) Lib. I in Gantica.

Voici comme lui parle l’un de nos plus ardents Docteurs ; c’est Ter- tullien (1) : Malheureuse, qui as été la porte du diable, le guide au fruit défendu, la première qui as abandonné la loi de ton souverain, qui as renversé celui que le serpent n’avait osé attaquer, qui as mis en pièces la belle image du Créateur, et pour le forfait de qui il a fallu que Dieu même soit mort. Saint Pierre Chrysologue (2) marche sur les mêmes brisées ; voici ses mots : De qui donc pensez-vous parler, lorsque vous nommez cette femme 1 De moi je ne la tiens point en autre qualité que comme la cause de notre malheur, la source du péché, l’entrée delà mort, la pierre de notre sépulcre, la porte de l’enfer, l’origine de nos regrets. Et je ne doute nullement que ce ne soit la cause pourquoi les filles qu’elle met au monde, y viennent toutes en gémissant, qu’elles ont les pleurs pour leur partage, que toutes leurs armes consistent en larmes, attendu que pour le reste ce n’est d’elles que faiblesse et que lâcheté. Au contraire quand ils viennent à parler de la Sainte Vierge, ils la portent jusqu’au ciel avec des louanges. Saint Augustin l’appelle l’unique espérance des pécheurs, l’attente des justes, la réparatrice des femmes, le bonheur général de tous les enfants d’Adam. Saint Éphrem la nomme (3) la réconciliatrice du monde, le ciment de la paix, le secours des oppressés, la porte de la vie, l’entrée du Paradis. Saint Germain, Patriarche de Constantinople (1), lui dit qu’elle est la mère de la vie, le levain du rétablissement d’Adam (o) et l’éponge qui a effacé la honte de la première femme. Le ventre de celle-là, lui dit-il, n’a été que corruption, et le vôtre n’est que sainteté ; celle-là a été le boucon de la mort, et vous en avez été le remède ; celle-là nous a fait baisser les yeux de confusion, et vous les faites lever de contentement ; l’enfantement de celle-là n’est que douleur, et le vôtre est la réjouissance ; celle-là, comme poudre et terre qu’elle était, est retournée en poudre et en terre, et vous, comme toute céleste, avez été reçue au ciel et nous en avez ouvert la porte.

V. Bref, pour cette même occasion, les Saints Pères lui adressent Adam et Ève, et généralement tous leurs enfants qui se ressentent encore des fruits de la première malédiction, afin de reprendre un nouveau visage et d’être par elle réjouis et renouvelés. J’ai déjà senti le vent de la bonne nouvelle, dit Saint Bernard (6), et il ne tiendra qu’à Ève et à ses lilles qui enfantent et qui sont enfantées avec travail, de l’ouïr aussi bien que moi.Seulement qu’elles prêtent l’oreille et qu’elles écoutent attentivement les paroles de l’Ange. Courage,

(1) Lib. de Habitu mulierum, c. i. — (2) Serm. LXXIX. — (3) Serm. XVIII de Sau- etis. XV de Teinpore, etc. — (4) Serm.de S. Deipara. — (5) Oral, de Assumpt. — (6) Homii. u in Assumpt.

pauvre Adam, mais vous particulièrement, pauvre Ève, prenez courage, consolez-vous à l’occasion de la fille que Dieu vous a baillée : voici le temps auquel l’opprobre que vous aviez couru sera ôté, et il ne sera plus loisible à Adam de dire que la femme qu’il a reçue de Dieu, l’a jeté dans les pièges de Satan ; mais plutôt il sera tenu de confesser que, par le moyen de la femme, il en a été retiré. Partant accourez, Ève, et présentez-vous à Marie ; que la fille réponde pour la mère ; qu’elle arrête les excuses et les décharges de son père ; pour autant que si l’homme a été renversé par la femme, il n’est redressé que par la femme, mais par une femme sage, qui succède à une mal avisée ; par une femme humble, qui lui est donnée à la place de l’orgueilleuse ; par une qui lui rend la vie, au lieu de celle qui lui a fait avaler la mort. Ici Saint Augustin (1) va conviant en particulier toutes les femmes de quelque condition qu’elles soient à venir faire hommage à celle-ci, qui les a remises en honneur : les Vierges à rendre leurs devoirs à la Princesse des Vierges ; les mariées, à l’idée des bien mariées ; les mères, à l’exemplaire des mères ; les nourrices, à la plus chaste nourrice du monde. Quant à moi, je ne me saurai contenter de si peu sans convier aux mêmes devoirs toute sorte d’âges, d’états et de professions, et ne plus excepter un seul d’entre les enfants des hommes de lui venir faire offre de son service, puisque, comme dit Saint Jean de Néocésare’e (2), elle a apporté la bénédiction généralement à l’un et à l’autre sexe, à tous les âges et à toutes les conditions du monde.

### § IX. — Le rappel et le rétablissement d’Adam, troisième effet de la réparation des hommes faite par la Bienheureuse Vierge.

« Dieu ayant créé l’Ange et l’homme dans l’état de la justice, et l’un et l’autre s’étant perdus par leur faute, il laissa le premier dans son crime et résolut de faire miséricorde au second. Ce procédé si différent ne suppose pas d’injustice en Dieu, toujours souverainement équitable ; mais il relève hautement l’obligation que nous avons à sa bonté. Il est vrai que les avantages des Anges ont augmenté leur ingratitude : ce sont de purs esprits dégagés de la matière, qui peuvent tout faire et tout entreprendre avec leur entendement et leur volonté, et qui trouvent dans la connaissance de la vérité leur conservation et leur bonheur ; ils sont affranchis de toutes les misères, ils ne dépendent point du temps, ils sont éternels et immuables, ils sont les plus excellentes copies du divin original, les

I) Serm. XV de Tempore. — (2) Serm, i de Annuntiat.

images les plus parfaites que Dieu ait formées hors de soi-même. Il a pris plaisir d’exprimer sa bonté dans les Séraphins, sa connaissance dans les Chérubins, son repos dans les Trônes, son empire dans les Dominations et dans les Principautés, sa force dans les Puissances et clans les Vertus, son activité dans les Anges et dans les Archanges. Tous ces glorieux avantages, qui les devaient attacher plus fortement à leur Créateur, furent la cause de la perte et de la révolte de Lucifer et de ses complices. Mais l’homme, quoique innocent, n’avait pas reçu des clous si relevés ; son âme était prisonnière du corps, elle ne pouvait rien faire que par l’entremise des sens ; comme ils sont engagés dans la matière, ils ont besoin d’aliments pour se nourrir, d’un soleil qui les éclaire ; ils sont esclaves du temps et du lieu, les heures et les années bornent leur vie, les espaces renferment leurs corps. L’Ange a péché par pure malice, et l’homme par faiblesse, par imprudence et par précipitation. L’Ange n’a point été séduit, et l’homme a succombé à la tentation. L’Ange est tombé par sa faute et l’homme par surprise, et Dieu s’est souvenu qu’il n’était que poussière, qu’il n’était qu’infirmité, et par un dessein admirable il résolut de s’allier à la nature humaine, de réparer ses ruines par uni ; voie qui lui serait si honorable, et qui élèverait l’homme en Jésus-Christ au-dessus de tous les Anges, quoiqu’il leur soit inférieur en nature. Et ce fut dans ce même conseil qu’il résolut de se faire non-seulement homme, mais encore fils de l’homme, en prenant un corps de la sacrée Vierge, et formé de son plus pur sang. Elle est donc enfermée clans ce conseil secret et clans ce mystère caché en Dieu devant tous les siècles : je parle du mystère de l lncar- nation du Verbe Eternel. Le dessein du Père est de l’engendrer dans l’humanité en la plénitude des temps, comme il l’engendre dans la Divinité avant tous les temps, et qu’il procède d’une Mère en terre, comme il procède d’un Père clans le ciel. Ce conseil est d’opposer la génération de Dieu à la génération d’Adam ; et la sacrée Vierge est regardée comme vraie Mère de ce Fils unique, elle est choisie pour cette heureuse et très-sainte effusion. On dira un jour qu’elle est bénie entre les femmes, et que le fruit de ses pures entrailles est béni ; on lui adressera ces paroles, qui se disent à Dieu et à **Jésus**-**Christ** son Fils : Vous êtes la Fontaine de la vie, vous êtes notre douceur et notre espérance, vous êtes notre Avocate et notre Protectrice. L’Ange qui instruisait Sainte Brigitte lui apprit que depuis le premier péché d’Adam on ne trouvait qu’il eût désobéi à Dieu, et qu’il s’était entièrement consacré à la pénitence ; qu’après la mort d’Abel il avait résolu de vivre séparé de sa femme, mais que Dieu ne l’avait pas agréé, voulant qu’il servit à la propagation du monde ; que pour le consoler au milieu de ses ennuis, il lui fit con- naitre le mystère de l’Incarnation, et qu’il jugea dès lors que le Fils de Dieu naîtrait d’une vierge qui réparerait le désordre de la première femme par sa foi, par son obéissance, par son humilité, par sa modestie, et qu’il demandait incessamment à Dieu la naissance de cette admirable créature. Saint Jean de Damas lui fait parler nos premiers parents en ces termes, pleins de respect et de reconnaissance : Vous ("tes bienheureuse, ô sainte fille que le Ciel nous a donnée ! et nous sommes bien obligés de célébrer vos louanges, puisque c’est par votre crédit que nous avons été délivrés de nos misères. Vous avez pris de nous un corps mortel, et vous nous avez revêtus de l’immortalité ; nous avons fermé le Paradis et vous l’avez ouvert ; nous avons changé la joie en tristesse, et vous avez converti la douleur en joie. Que puis-je dire, sinon que vous êtes l’ancre de notre salut et la porte de la félicité (1) ? »

1. Jamais le monde ne vit un jour plus serein ni plus riant que celui auquel Dieu prit la résolution de faire grâce au pauvre Adam, proscrit et exilé du Paradis, dégradé de noblesse et déchu de tous ses honneurs. Aussi fut-ce un jour que la Providence choisit par bon augure, pour donner espérance au criminel, et pour lui faire attendre quelque bonne issue de son alfaire. À la lin, Dieu s’étant laissé gagner aux sollicitations et aux requêtes de ses amis, consentit à donner jour aux parties, afin d’examiner leurs raisons. Assis donc qu’il fut sur son trône élevé, et que les Princes, les Pairs et les Officiers de la Couronne eurent pris leurs places, la Justice et la Miséricorde, qui étaient commises à haranguer, furent appelées par un héraut et conduites au milieu de l’assemblée. La justice, couverte d’un manteau incarnadin parsemé de balances en broderie d’or avec un visage enflammé de zèle, parla la première, après avoir fait une profonde révérence au roi, au visage de qui paraissait ce jour-là un éclat d’extraordinaire majesté. L’entrée de son discours fut qu’elle avait peine de se persuader que cette assemblée se tint pour autre sujet que pour prendre résolution de redoubler les peines de cet ennemi du public, ainsi nommait-elle le pauv re Adam ; d’autant que s’il s’agissait de sa première offense, il était clair qu’on avait usé envers lui d’une indulgence excessive, et que son crime méritait bien d’autres châtiments, tant à raison de celui dont il avait méprisé le commandement, que pour le peu de sujet qu’il en avait eu et pour l’insupportable mépris qu’il en avait fait, l’ayant mis en parangon avec un chétif morceau de pomme. Que si on voulait passer plus outre et considérer

(1) La H. Mère de Blémur.

en quelle façon lui et le ? siens s’étaient dès lors comportés, on trouverait qu’au lieu d’amender leurs excès par la pénitence, ils avaient amoncelé péchés sur péchés, et semblaient n’avoir eu autre dessein que d’irriter davantage la colère de leur Créateur, et d’attirer de nouvelles vengeances sur leur tête. Que sa Majesté savait mieux que nul autre l’énormité des crimes qui sans cesse étaient commis au monde, et que l’unique moyen d’arrêter le cours de leurs insolences, c’était d’en faire au plus tôt vengeance et de les exterminer tous. D’ailleurs, que si on pensait traiter de leur rétablissement, ou il se fallait résoudre à pardonner quand et quand aux Anges pécheurs, ou donner un juste sujet aux Bienheureux Esprits de se repentir, voyant les hommes rétablis et leurs compagnons perdus sans ressource. En après, ajoutait-elle, quelle satisfaction peut - on espérer d’eux, qui réponde à l’atrocité de leurs attentats ? Non, quand bien ils se déchireraient tous en petits morceaux, et qu’ils se fondraient pour en donner quelque réparation, ce ne serait rien au prix de leurs démérites. Ainsi elle conclut à ce qu’ils fussent surchargés de nouvelles peines, afin de réprimer leur témérité, ou qu’au plus tôt on en nettoyât le monde et qu’on les fit compagnons de malheur de ceux dont ils avaient suivi le conseil et imité la transgression.

II. Pendant tout ce discours, qui ne tendait qu’à aigrir les esprits et à leur faire quitter les pensées de douceur et de pardon qu’ils eussent pu avoir pour les hommes, les yeux des assistants étaient pour la plupart arrêtés sur la Miséricorde, qui à la lin fut contrainte de baisser son voile, pour ne souffrir la confusion que lui causaient les propos de la Justice, et beaucoup plus les grosses larmes qui roulaient le long de ses joues et les sanglots qu’elle avait peine d’étrangler. La Justice n’eut pas plutôt achevé, que tous se tournèrent du côté de la Miséricorde pour ouïr ce qu’elle répondait. Sa douceur, sa constance, ses larmes, son habit blanc, modeste, bien agencé, attiraient voirement les cœurs de tous les regardants ; mais ils craignaient pour elle et pour le parti qu’elle soutenait, dans la crainte qu’elle n’en sortit pas à son honneur. Lors s’étant un peu arrêtée pour essuyer ses larmes et pour se rassurer, elle se courba jusqu’à terre, et avec un visage abattu, les yeux baissés, elle parla de cette sorte : Souveraine Majesté, si ceux devant qui je parle avaient le moindre soupçon du monde que je voulusse entreprendre la défense d’un misérable au préjudice de votre honneur et de votre gloire, je rencontrerais la fin tout au commencement de mon discours, et me garderais bien d’y ajouter une seule parole. Je sais ce que je dois à votre grandeur, et les obligations que j’ai de la maintenir. Mais la créance que je pense que tous auront, que le seul devoir que j’ai à votre service est capable de délier ma langue, me donne le courage et la résolution de passer outre, pour vous représenter en toute humilité la gloire que vous devez attendre du rappel et du rétablissement d’un pauvre homme qui est dans l’extrémité des malheurs. Pour ce, qu’il vous souvienne que la grandeur de votre Majesté parait sans comparaison davantage ès exercices de douceur et de bonté, qu’elle ne se l’ait connaître par le bruit des pienaces et par la terreur des supplices. C’est proprement par l’amour et par les effets de la débonnaireté que vous êtes connu de vos créatures ; c’est ce qui leur gagne le cœur et l’affection ; c’est ce que vous avez de vous-même et ce qui émane de votre essence ; car pour la rigueur et le châtiment, il faut que vous l’empruntiez de leurs offenses et que vous y soyez porté avec contrainte contre votre naturelle inclination. De moi je confesse que je suis bien éloignée de vouloir entreprendre la décharge d’Adam et de ses enfants ; au contraire, c’est en quoi je suis du côté de la Justice ma bonne sœur, qui pour ce regard ne les a que trop épargnés. J’avoue que leurs crimes sont grands et, que leurs offenses se multiplient tous les jours, mais que peut-on attendreautre chose d’eux, puisqu’ils sont destitués du secours du Ciel et donnés en proie à leurs mauvaises inclinations et aux mouvements de leur nature corrompue ? Qu’en cloit-on espérer, sinon qu’ils entassent malheur sur malheur et qu’ils donnent de rocher en rocher, jusqu’à ce qu’ils soient entièrement froissés et arrivés au bas du précipice ? Au contraire, si le Ciel se rend une fois favorable à leur misère et que votre infinie bonté, qui seule les peut redresser, leur tende la main, je conçois dès maintenant une ferme espérance qu’ils se remettront sur pied, et qu’elle en tirera du service et de l’honneur. Enfin ils ne portent pas un cœur de marbre, ni une poitrine de diamant ; l’humilité, qui est leur nature, se veut avoir par douceur, et le seul amour est capable d’en faire tout ce qu’on voudra.

fil. Quoi, l’extrême misère où ils sont réduits et la pénitence qu’ils font, il y a déjà si longtemps, ne sont-ils point suffisants pour attendrir le cœur et pour adoucir les sentiments de la justice ? Combien de soleils se sont changés et combien de siècles se sont écoulés depuis le temps qu’ils souffrent un très-rude exil et qu’ils sont bannis de votre divine présence ? La barbarie même aurait pitié de les voir en l’état où ils sont, après avoir si longuement soutenu les attaques de toutes les créatures qui se sont révoltées contre eux. Ces têtes penchées contre terre, ces visages hâves et défigurés, ces dos liâlés des ardeurs du soleil, cette imagination égarée, cet appétit débandé, cet esprit détraqué, cette volonté encline à tout désordre, sont-ce

I. 46

point d’assez rudes châtiments et d’assez pressants motifs, pour en prendre quelque compassion ? Et au pis aller, quand vous les aurez tous perdus et jetés dans le plus profond abîme de l’enfer, qu’en re- viendra-t-il à votre grandeur, et quel service en retirerez-vous ?

IV. J’aperçois la réponse qu’on va me faire, et me semble que déjà l’on me dit que si cette raison était de mise, elle aurait encore lieu ès Anges apostats, et que ce serait mettre de la jalousie dans le ciel de pardonner aux uns, et traiter les autres avec rigueur. Je prévois que si cette épine n’est ôtée des esprits, ceux pour qui j’ai entrepris de parler ne se peuvent promettre nulle sorte d’assurance. Mais ou je me trompe, ou la chose parle de soi-même et montre à l’œil la grande différence qu’il y a entre les uns et les autres. Vous savez la vérité de ce que je vais dire, infinie Majesté, et ce n’est pas à vous qu’on puisse déguiser les alïaires. L’Ange s’est jeté dans le malheur par sa seule malice, avec une volonté déterminée et avec uue parfaite connaissance de ce qu’il faisait ; l’homme a offensé par faiblesse, par imprudence et par précipitation. L’Ange n’a point été séduit, si bien l’homme qui n’a pas eu l’adresse de se développer des pièges que le mafin lui avait tendus. L’Ange a persisté en sa fierté, l’homme vous a mille et mille fois crié merci de son péché. L’Ange s’est cantonné contre vous, il a dressé un autel contre le vôtre, il s’est voulu faire adorer partout, il s’est opposé en toutes manières à votre gloire ; l’homme comme une pauvre colombe prise aux filets s’est laissé tromper, se contentant au reste de sa propre confusion, sans se bander contre vos honneurs, et sans attenter contre votre trône. L’Ange est tombé par sa propre faute ; l’homme s’est perdu par celle d’autrui. Bref, si bien c’est une chute lamentable que celle de l’Ange, néanmoins il nous reste cette consolation, que toute la nature Angélique n’est pas périe, et qu’il en demeure sur pied beaucoup plus qu’il n’en est tombé. Votre Majesté le sait bien, et les signalés services qu’elle en tire tous les jours, et les honneurs qu’elle en reçoit, en sont des preuves plus que suffisantes. Mais si une fois le pauvre Adam est laissé en l’état où il est, c’est fait non-seulement de lui, mais encore de toute la nature humaine, qui est ruinée de fond en comble, sans qu’il y reste une seule âme qui ne soit enveloppée dans le malheur. Et jaçoit que votre cour et votre félicité subsistent toutes dans vous-même, et que vos courtisans n’aient rien à désirer tant qu’ils vos posséderont, ce néanmoins si nous pouvions appréhender quelque désolation au ciel, nous la rencontrerions dans ces grandes étendues de places vides et désertes, et dans ces sièges qui gémissent pour ne devoir jamais être remplis par ceux à qui ils étaient préparés. Quoi ! la nature Angélique pourra-t-elle tenir ses larmes voyant sa chère sœur perdue pour jamais, et destituée de toute espérance de se pouvoir jamais relever ? Et vous-même, adorable Majesté, n’avez-vous point de sentiment d’une perte si notable et d’une si grande brèche qui est faite à votre Couronne ? Je confesse qu’il est en votre pouvoir de les ruiner tous, et que quand vous le voudrez faire, nul n’aura sujet de se plaindre ; il faudra qu’en cela, comme en tout le reste, tous adorent vos incompréhensibles jugements. Mais d’ailleurs si vous voulez faire quelque grâce, nous en avez le sujet entre les mains. L’extrême misère de ces infortunés pousse sa voix assez haut pour se faire entendre ; toute votre cour vous en requiert par ma bouche ; votre propre bonté vous y convie et demande de vous que vous ne perdiez pas ceux que vous pourrez aisément sauver, et du l’établissement de qui vous devez attendre à l’avenir plus d’honneur et de gloire que vous n’en recevrez de leur ruine.

V. Cela dit, elle se prosterna pour baiser le marchepied du trône de Dieu ; autant en fit la Justice, et en cette façon elles se retirèrent pour donner place à la délibération qui se devait prendre sur leur requête. L’affaire ayant été mise en consultation, divers avis furent donnés et divers expédients mis en avant, tendant néanmoins tous à la douceur ; car la Miséricorde avait puissamment remué les affections. À la fin, la conclusion fut remise au jugement de la Sagesse incréée, à qui tous soumirent leurs pensées et leurs avis. Alors elle prit la parole, et releva si haut le discours et le parti de la Miséricorde, qu’il n’y avait aucun des assistants qui ne fût rav i d’aise et d’étonnement. Le résultat de la harangue fut qu’il fallait sauver l’homme, à quelque prix que ce lut ; que la Miséricorde et la Justice devaient être contentées ; que pour ce faire il était besoin d’une puissance infinie ; que cette affaire le touchait eu personne, la bienséance demandant que par lui ses créatures fussent réparées, puisqu’elles avaient été faites par lui ; qu’il ne refusait pas d’être l’idée et l’exemplaire de leur réformation, comme il l’avait été de leur première production ; qu’à cet effet il s’offrait à son Père Eternel, duquel il était prêt d’exécuter toutes les volontés, fit puisqu’il voyait bien qu’il se fallait allier à cette nature pour lui donner un être nouveau, que très-volontiers il en acceptait le parti. Mais que comme, entre les filles d’Ève, il ne s’en trouvait aucune qui fût sans tache, ni qui eût les dispositions sortables pour lui être Mère et Épouse comme il désirait, et pour conduire à chef avec lui la réparation des hommes, qu’avec le bon aveu de son Père, il ferait le dessein d’une qui lui fût agréable de tout point, qui fût capable d’être employée à une entreprise si relevée, sur qui l’ennemi des hommes n’eût rien à regratter, en un mot, qui fût assortie de toutes les perfections convenables aux qualités de Mère et d’Épouse de Dieu, de Reine et de Réparatrice du monde. Il n’eut pas plutôt achevé, que le Père de toute bonté ordonna que la Miséricorde et la Justice fussent rappelées, et leur ayant brièvement fait entendre ce qui avait été résolu, il commanda qu’elles s’entre-donnassent le baiser de paix, et que d’un commun accord elles conspirassent, de là en avant, autant qu’elles le pourraient, au rappel et au rétablissement de l’homme disgracié. Au même instant, tous les bienheureux Esprits se jetèrent sur le pavé, criant à pleine voix : Saint ! Saint ! Saint ! le Seigneur Dieu des armées ! toute la terre est remplie de la gloire de sa majesté. Voilà de quoi la bienheureuse Vierge a servi aux desseins de Dieu et à la révocation de la première sentence du bannissement d’Adam, et de la perte de tous ses États.

VI. Mais possible que quelqu’un m’attend pour me dire que ce n’est qu’une invention poétique, et une simple méditation. À celui-**là** je réponds tout premièrement que c’est l’invention du Saint-Esprit, disant par la plume du Prophète David (1) que la Miséricorde et la Vérité se sont rencontrées, et que la Justice et la Paix se sont entre-baisées. En second lieu, je lui dis que les effets étant les signes indubitables des desseins et des volontés de Dieu, et l’affaire s’étant passée pour le regard de l’exécution à la manière que je l’ai déclaré, il est aisé de juger qu’elle avait été en la même façon concertée et résolue. En troisième lieu, je veux bien qu’il entende que je n’ai rien dit qu’après les Saints Pères, et appuyé sur de très-bons et très-assurés fondements. Il y a quatorze cents ans que Saint Grégoire de Néocésarée disait à la Mère de Dieu (2) : Vous avez été le principe de notre rétablissement ; par vous nous avons eu l’espérance de rentrer dans le Paradis ; par vous nos larmes ont été essuyées et notre douleur apaisée. Après lui Saint Germain, Patriarche de Constantinople, la nommait (3) le relèvement de la chute de nos premiers pères, et le transport de leurs enfants troublés et égarés à un état de paix et de repos. L’Ange qui parlait à Sainte Brigitte (4) Jui fît entendre qu’à très-juste raison la bienheureuse Vierge pouvait être appelée l’arbre de vie, d’autant qu’elle avait été donnée au monde pour remède du fruit défendu, et comme une assurance du retour du pauvre Adam au lieu d’où il avait été chassé. Il dit de plus (5) qu’il ne se trouvait pas qu’Adam eût désobéi à Dieu après sa première transgression ; mais cpie dès lors il se mit à bon escient à faire pénitence de son péché, et qu’après le fratricide commis parCaïn, son aîné, il

(1) l’salm. LXXXlv. — (2) Serm. de Annuntiat. — (3) Oral, de Nalivit. B. Virg. — (4) Serm. Angelici, c. XXI. — (5) Cap. vu.

résolut de ne plus habiter avec sa femme, néanmoins qu’il reçût un commandement de Dieu de le faire, et de servir par ce moyen à la propagation des hommes ; que pour lui donner quelque rafraîchissement, Dieu lui fit entendre que son Verbe se ferait homme, et qu’il naîtrait de ses descendants ; ce qui lui fit incontinent juger que cela ne serait jamais d’une façon ordinaire et commune, mais qu’il ferait choix d’une Vierge propre à être opposée à la première femme, et à réparer la faute qu’elle avait faite. Partant que tout ainsi qu’il était infiniment déplaisant du malheur que le colloque secret d’Ève avec le serpent avait apporté au monde, de même il se réjouissait sans mesure du traité de l’Ange avec la Vierge. Comme il lui faisait mal au cœur qu’une femme tirée de son côté eût ouvert la porte à la mort, ainsi il se réjouissait de quoi une autre femme qui viendrait de sa race, ferait de nouveau entrer la vie au monde ; comme il s’affligeait de la présomption de la première, de même il se consolait de l’humilité de la seconde ; comme la repartie hautaine de celle-là le fâchait, de même la réponse pleine de modestie de celle-ci le réjouissait ; comme il regrettait que la parole de l’une eût été la cause de la perte de lui et de ses enfants, de même il adorait la divine bonté qui avait accepté la parole de l’autre pour la réparation de tous. Enfin, qu’à cette occasion il soupirait continuellement après la venue de Marie, et que sans cesse il importunait le Ciel de l’envoyer vite- ment pour remettre toutes choses en état. Pour ce même sujet Saint Jean Damascène (1) donne à Adam et à sa femme des paroles pleines de reconnaissance et de remerciements, leur faisant dire àla Mère de Dieu : Vous êtes bienheureuse, ô Sainte fille qui nous avez été donnée du Ciel, pour autant que par votre moyen les peines que nous avions tous encourues ont été relâchées. Vous avez reçu de nous un corps mortel pour nous revêtir de l’immortalité. Nous avons fermé le Paradis et vous l’avez ouvert de nouveau et quand et quand le chemin pour arriver à l’arbre de vie. Nous avons changé l’allégresse en pleurs, et vous avez chassé les regrets pour mettre la réjouissance en leur place. Bref, je ne saurais vous dire autre chose, sinon que si nous sommes reçus au ciel par une nouvelle grâce, vous êtes l’échelle et la planche par où nous y sommes conduits.

VII. Il suivrait ici à faire voir, comme par ie moyen de la Vierge, l’homme a été délivré de la domination et de la tyrannie de Satan, pour être remis en sa première liberté, qui est le quatrième elfet de sa réparation ; mais ce discours viendra plus à propos sur la fin du traité, lorsque je montrerai qu’elle a entièrement ruiné le royaume du diable, et qu’elle a renversé ses autels.

(1) Orat. u de Assumpt, l

### § X. — La délivrance des prisonniers, quatrième effet de la réparation de l’homme faite par la Bienheureuse Vierge.

**f.** Le dévot Abbé d’Igny en Champagne se plaint justement de la superstitieuse hypocrisie de l’impie Roi Achaz, qui, ayant reçu le commandement de Dieu de lui demander un signe et une assurance de la merveille qu’il voulait faire en faveur de son peuple affligé, en fit malicieusement refus (î), couvrant sa désobéissance du faux prétexte do la crainte qu’il feignait avoir de tenter Dieu ; comme s’il y eût eu quelque danger d’obéir à Dieu avec humilité et avec simplicité de cœur, et comme si d’ailleurs son idolâtrie et l’appréhension qu’il avait que Dieu ne fût glorifié par quelque prodige du ciel n’eût pas été connue à tous. Quant à nous, poursuit cet éloquent Abbé (2), nous n’avons garde d’être si dédaigneux ; nous recevons à bras ouverts ce signe de paix qu’il plait à Dieu de nous présenter, et du plus profond de nos âmes nous reconnaissons la Sainte Vierge non- seulement pour notre pacificatrice au plus haut du ciel, mais encore pour notre libératrice au plus profond des enfers. Là elle a délié le nœud gordien que la première femme avait noué ; là elle a brisé la tête au serpent, et lui passant sur le ventre, lui a fait rendre la proie qu’il avait déjà engloutie ; là elle a enfoncé les portes cl’enfer et écarté les gardes qui tenaient l’homme prisonnier, le remettant en sa première franchise, et lui faisant respirer le doux air de son ancienne liberté ; là elle a enchaîné le tyran des mêmes liens dont jadis il attachait les autres, et l’a fait la fable et la risée de fous. Et si vous vouliez avoir la patience, disait autrefois Saint Jean Clirysostome (3), j’aurais bien le crédit de vous conduire partout, et de vous faire voir le poteau où la mort a été garrottée, le gibet où le péché a été pendu, et toutes les autres marques de cette insigne victoire. Il ne tiendrait qu’à vous de voir le tyran chargé de chaînes et un monde de prisonniers qu’on chasse après lui, et de contempler les masures de son fort et les têtes de sa prison carnassière. Car quant aux menottes et aux liens qui auparavant servaient aux ministres de sa justice barbare pour garrotter les autres, ils en sont eux-mêmes chargés. Ô Dieu ! que cette nouvelle est agréable, et quelles acclamations saurait-on chanter à la vaillante Amazone par qui nous avons été délivrés de ce misérable état ?

II. Il y a du plaisir de lire chez l’ancien Chrysippus (4), Prêtre de Jérusalem, comme le diable se démena, et le bruit qu’il fit, lorsqu’il

(1) Serm. III de Annuntiat. — (2) Ibid. — (3) Hom. n in Matth. — (4) Orat. de Laudib. Maria ;.

se sentit ainsi attrapé, et chargé de chaînes et de liens. Qu’est-ce ci ? disait-il à part soi ; d’où vient un si soudain changement ? comment donc est-il arrivé que celle qui m’a jadis si fidèlement servi, ait tourné sa pointe contre moi, et ait conspiré à ma ruine ? Une femme m’a mis le sceptre en la main et la couronne sur la tête ; et une autre femme me ravit le sceptre de la main, et tient mon diadème sous ses pieds. Qu’est-il arrivé de nouveau qui m’ait tellement abattu, que je me voie maintenant fait prisonnier, moi qui étais accoutumé de tenir les autres sous la clef ? Que dois-je croire de cette femme qui ravage ainsi mon empire ? Par le moyen de son fils elle a guéri ceux à qui j’avais procuré diverses maladies, elle a délivré mes possédés, elle a ressuscité mes morts, elle a élargi mes captifs, elle a vidé mes prisons ; bref, quel dégât ne m’a-t-elle pas fait ? Oui, je dis elle, d’autant que j’aperçois très-bien qu’elle est la cause de tout ce manège. N’eussé-je jamais attaqué cette sotte, qui se laissa piper à mes paroles, je ne me verrais pas à présent plongé dans un abîme de confusion ; je 11e verrais pas mes esclaves affranchis, et non-seulement remis en leur ancienne liberté, mais encore accrus de nouveaux honneurs et de plus rares faveurs que celles qu’ils possédaient auparavant. Ainsi parle le prince des Esprits malins chez ce subtil et éloquent Docteur (1).

III. L’archidiacre de Londres, Pierre de Blois, expliquant les paroles d’Ézécliiel, où il est dit qu’il se tourna devers la porte du dehors, par où l’on entrait au Sanctuaire du côté de l’Orient, maintient que le Prophète parlait alors en la personne d’Adam et de ses enfants renfermés dans la prison de leur captivité, ne plus ne moins que s’il eût dit : Depuis tant d’années que je suis exilé de ma patrie, rélégué dans ce lieu de misères et encoffré dans ce cachot, j’ai si souvent jeté les yeux de tous côtés pour rencontrer quelque issue, mais c’a toujours été en vain. Car ni le ciel, ni la terre ne m’ont pu secourir, et comment l’eussent pu faire les hommes, puisqu’ils étaient compris aussi bien que moi dans la sentence de ma proscription ? Les Anges eux-mêmes n’ont pas eu le pouvoir de me délivrer ; bref, le monde n’en a pu venir à bout, jusqu’à ce qu’à la fin j’aie jeté ma vue sur la porte extérieuure du Sanctuaire, qui n’est autre que la Mère de Dieu. Car la porte du Sanctuaire intérieur et de la divinité du Fils étant le Père, dont il procède par la génération éternelle, il s’ensuit que la porte du Sanctuaire extérieur soit la Mère du Verbe incarné, par où il est sorti par la génération temporelle pour venir tirer l’homme de l’abîme où il était plongé. C’est la

(1) Serm. Il de Nat. Doin.

LA TRIPLE COURONNÉ, vraie porte orientale, d’autant que par elle le Soleil de Justice est entré dans la prison du monde pour éclairer ceux qui étaient détenus dans l’obscurité des ténèbres et ensevelis dans l’ombre de la mort.

Ce fut alors que s’accomplit la prophétie d’Isaïe (1), et que ceux qui marchaient à tâtons au milieu des ténèbres et dans l’ombre de la mort virent une grande lumière qui venait pour les réjouir, le tout par la faveur de la bienheureuse Vierge, par le moyen de qui, dit Saint Bernard (2), nous avons commencé de lever la tête et jouir de l’agréable lumière du Ciel, dont si longtemps nous avions été privés. Car jaçoit (c’est le Cardinal Pierre Damien (3) qui parle) que le premier homme eût été créé en la belle lumière du midi, à l’image de son Créateur, ce néanmoins dès qu’il eut consenti au péché, il se vit entouré de ténèbres, et dès lors la face de la terre fut couverte d’un triste nuage, et jusqu’à la Sainte Vierge, ne se trouva personne qui eût le pouvoir d’en sortir, et beaucoup moins d’en tirer les autres. Tant s’en faut que cela fût, qu’au contraire plus le monde allait en avant, plus s’épaississait cette noire confusion, et cette ombre très-obscure de la mort, où les enfants d’Adam étaient plongés, jusqu’à ce qu’enfin la Sainte Vierge montant sur notre horizon, ainsi qu’une belle aurore, elle porta avec soi la promesse du prochain lever du Soleil, qui devait faire revoir encore une fois au premier homme le beau midi où il avait été créé, et dont il avait si peu joui. Alors, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (4), vit-on paraître les premiers rayons delà lumière intellectuelle ; alors découvrait-on les fontaines de sagesse et d’immortalité. Alors, dit Saint Germain de Constantinople (5), la Vierge paraissant ne plus ne moins qu’un bel astre de nuit, les ténèbres furent dissipées et la prison fut remplie de clarté. Alors vit-on la belle aube, que Saint Grégoire appelle l’espérance du Soleil (6), se lever sur notre hémisphère, ou pour mieux dire un abîme de lumière, ainsi que le nomme Saint Épiphane (7), briller de foutes parts et bannir l’obscurité du monde. Alors, dit Saint André de Jérusalem (8), les anciens Pères qui étaient renfermés dans l’antre ténébreux de leur morne silence, virent au travers de la naissance de la Bienheureuse Vierge, ne plus ne moins que par la mire de l’astrolabe, le Soleil qui sortait glorieux de la nue, victorieux de la nuit, pour pénétrer les coins les plus retirés de leur triste demeure.

La lumière fut incontinent suivie de la joie, comme l’obscurité l’avait été de la tristesse. C’est la raison pouquoi le même Saint

(1) Cap. IX. — (2) Epist. ad Lugdun. canonic. — (3) Serm. **de** Assumpt. — (4) Orat, u de Annuntiat. — (5) Orat. de Nativit. Virg. — (6) Lib. IV Moral., c. nv. — (7) Serm de S. Deipara. — (8) Serm. de Annuntiat.

André de Jérusalem nomme la très-sacrée Vierge l’instrument et la mère de la joie (1) ; le Prêtre Hésychius (2) l’appelle le principe de la réjouissance ; et elle a même assuré à Sainte Brigitte (3) que sa nativité apporta une allégresse générale à tout le monde, et telle est la voix et le sentiment de l’Église. La raison le voulait ainsi, dit Saint Grégoire de Nysse (4) ; car comme la première femme, après le péché, avait été condamnée aux larmes et à la tristesse, de même la seconde étant destinée à nous remettre en grâce, elle devait aussi ramener l’allégresse ; celle-là méritait d’être assiégée de douleurs devant et après ses couches, et celle-ci devait reconnaître par l’abondance de sa joie qu’en vérité elle en avait en soi la fontaine ; celle-là donnant au péché la première entrée au monde, avait quand et quand ouvert la grande porte des pleurs ; celle-ci concevant et enfantant le fruit de vie, était par même moyen la mère de notre contentement. La plupart des Pères ont reconnu ce secret au premier mot que lui dit le céleste Paranymphe, et tous ensemble nous convient à nous réjouir de ces bonnes nouvelles, puisque la première parole qui fut prononcée pour notre réparation, porta quand et soi la réjouissance. Joie vous soit, ô Sainte Vierge ! lui dit Saint Grégoire de Néocésarée (5), puisque tout ce qui vient de vous porte sa joie, sa bienséance et son honnêteté. Joie vous soit, puisque vous êtes la demeure de la joie surcéleste. Joie vous soit, puisque par votre moyen les hommes recouvrent la joie qu’ils avaient perdue, et sont rétablis en leur premier grade d’honneur. Joie vous soit, lui dit le dévot Chrysippus (6), d’autant que vous avez avec vous le trésor de toute la joie du monde, voire le Boi même de la joie et de la grâce. Le bienheureux Martyr Méthodius se sert d’une façon deparler toute pleine d’emphase, l’appelant (7) le commencement, le milieu et la fin de nos réjouissances. Par où chacun peut colliger s’il n’est pas raisonnable qu’elle ait très-bonne part en nos allégresses, que nos fêtes se commencent, se poursuivent et s’achèvent par elle ; bref, qu’elle soit le sujet de la plupart, puisqu’elle a été le principe de toutes.

« Adressons-nous à cette Vierge glorieuse et puissante, et lui disons avec un de ses dévots au nom de toute la nature humaine : Vous êtes, ô Marie ! la Porte du ciel ; venez, et que la vraie lumière que nous attendons de vous dissipe bientôt les ténèbres de l’ignorance et du péché. Vous êtes l’arbre de vie, venez et nous donnez le fruit de la vraie vigne, le fruit qui doit nourrir la terre et le ciel, les hommes et les anges pendant toute l’éternité. Vous êtes l’Arche de

(1) Serm. de Annuntiat. — (2) Orat. de S. Deipara. — (3) Lib. VI Hevel., c. LVI. — (4) Hom, XIII in Cant. — (S) Sc-rm. u de Annuntiat. — (6) Orat, de S. Deipara. — (7) Serm. in Hyp.

la nouvelle alliance, venez nous réconcilier avec Dieu, venez et détruisez les inimitiés qui séparent la créature du Créateur. Vous êtes le trésor des pauvres, le soutien des faibles, la liberté des captifs, la vie, la douceur et l’espérance de tout le monde ; venez et consolez les misérables enfants d’Ève, bannis du paradis de la terre et de celui du ciel : il y a longtemps qu’ils soupirent après vous, afin d’être affranchis de la servitude du péché et du démon, et de passer des ténèbres et de l’ombre de la mort à la lumière et à la sainte liberté des enfants de Dieu (1). »

### § XI. — L’espérance de ressource, cinquième effet de la réparation des hommes faite par la Bienheureuse Vierge.

Figurez-vous, s’il vous plaît, un pauvre homme usé de vieillesse, rompu de travaux, rongé d’incommodités, gisant malade dans un lit. Voyez-le en l’état qu’il est, abandonné des médecins, les joues abattues, le nez affilé, les extrémités glacées, le cœur élangouri, tous les sentiments interdits, la sueur froide qui lui court déjà le long du corps, sans mouvement, sans pouls, sans signe de vie. Si tout à coup on le voyait revenir à soi, reprendre ses forces, se lever sain et gaillard, et retourner à la vigueur et comme à l’âge de trente ans, pourrait-on douter que quelque Ange fût venu du Paradis terrestre qui lui eût secrètement apporté le fruit de l’arbre de vie, la santé, la force et la jeunesse ? Mais qui aurait vu le monde après quatre mille ans, courbé d’années, cassé de travaux et de souffrances, accablé de misères et prêt à rendre les derniers abois, reprendre quasi à un instant un nouveau visage et une nouvelle vigueur, se remettre sur pied et rajeunir en fort peu de temps, pourrait-il clouter qu’il n’eût reçu quelque secours non espéré du ciel et quelque remède bien extraordinaire, qui eût fait tant u, lfet en si peu de temps ? Si V ous me demandez qui est celui qui lui a apporté ce remède, je vous dirai que c’est la Bienheureuse Vierge ; et si vous avez peine de le croire, écoutez seulement Saint André de Jérusalem (2) : Aujourd’hui, dit-il, parlant du jour de l’Annonciation, l’ouvrier de toutes choses met à chef ce qu’il avait de longtemps résolu ; aujourd’hui, l’homme prend une nouvelle figure, et le monde déjà chenu, las et languissant, est renouvelé par une jeunesse spirituelle, qui chasse la vieillesse du péché.

Beprésentez-vous, si vous l’aimez mieux, un parterre royal défiguré par les cuisantes ardeurs de la canicule, et flétri par les

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Serm. de Annuntiat.

longues incommodités d’une ennuyeuse sécheresse. Portez-vous par compassion à ces plantes exquises, que vous voyez être rejetées à l’abandon contre terre ; à ces rares fleurs grillées et recuites par les rayons du soleil, à ces gentils compartiments dont la beauté est passée avec la verdure, à ces figures si délicatement travaillées qui ont perdu tout honneur, à ces belles bordures qui n’attendent plus que le feu, et beaucoup plus au pauvre jardinier, qui les regarde d’un œil de pitié et qui se désespère de voir son travail de plusieurs années réduit à rien dans peu de jours. Que si un matin, venant avec dessein de tout arracher, il trouvait ses plantes relevées, ses fleurs vives et naturelles, ses compartiments plus beaux que jamais, ses figures réparées, ses bordures reverdies, pourrait - il nier ou que quelque Ange du Ciel invisiblement y eût mis la main, ou qu’une douce pluie se coulant aimablement dans les veines de la terre, eût réjoui et ravivé ces racines demi-mortes, pour leur faire pousser une nouvelle beauté et pour remettre tout en état ? Si vous avez bien considéré la face de ce parterre déshonoré pendant l’état de sa stérilité, vous avez vu une image du monde avant que Dieu le secourût, et si vous av ez compris le bien qu’il a reçu d’une pluie douce et favorable, vous pouvez juger sans difficulté de l’obligation que nous avons tous à la Mère de Dieu, qui a été envoyée du Ciel pour le rafraîchissement de notre race, plus abattue et plus flétrie par le péché que ce jardin que vous avez vu ne l’était par les rayons du soleil. C’est la douce pensée de deux grands serviteurs de la Vierge, du dévot Saint Bonaventure (1), qui dit qu’à l’arrivée de Marie, ne plus ne moins que d’une pluie désirable, toutes les créatures se réjouirent et reprirent leur ancienne verdure ; et du subtil et éloquent Évêque d’Ostia (2), qui assure qu’elle fut la source qui, se divisant en quatre branches, arrosa non-seulement le Paradis de délices, mais encore toute la largeur de la terre. « Il y avait longtemps que les justes de l’ancienne loi la demandaient à Dieu, comme nous l’apprenons d’un prophète par ces paroles (3) : Ô cieux ! envoyez d’en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre le juste comme une pluie ; que la terre s’ouvre et qu’elle germe le Sauveur. Ce que les autres ont demandé, la Sainte Vierge l’a obtenu (4). »

III. Imaginez-vous en troisième lieu ce grand arbre que le prophète Daniel eut en vision (5). L’apercevez-vous, cet arbre fruitier d’une démesurée grosseur, d’une pareille hauteur et d’une incomparable beauté, chargé de feuilles et de fruits ? Voyez-vous tous les oiseaux du ciel perchés sur ses branches et tous les animaux de la

(1) Speculi B. Virg., c. th. — (2) Petr. Dam., Serm. de Annunliat. — (3) Isa. xlv. — (4) La II. Mère de Blémur. — (5) Cap. IV.

terre à couvert sous son ombre ? Entendez-vous la voix du ciel qui crie : À bas, qu’on le renverse, qu’on le coupe jusqu’à la racine ! Vous prenez-vous garde comme tout à coup il est ébrancbé ? Oyez-vous les coups de cognée qu’on décharge dessus ? Admirez-vous cette forêt de bois taillis qui a été faite de ses rameaux ? Surtout arrêtez vosjyeux et vos pensées sur ce tronc qui va être jeté par terre, et de son poids écraser tout ce qui était vivant sous ses branches et à l’ombre de sa ramée. El quediriez-vous si, au bout d’un temps, vous le voyiez dereclief sur son pied, plus beau, plus vert et plus agréable que devant, avec tout autant et plus d’animaux, tant de l’air que de la terre, qu’il n’en avait auparavant ? Je sais très-bon gré à un docteur moderne (1) qui maintient que, selon les sens mystiques, cet arbre n’est autre que le premier homme au florissant état où il se trouvait au Paradis terrestre, doué de toutes sortes de rares qualités, ayant sous les rameaux de sa protection, non-seulement toute sa postérité, mais encore les animaux et les autres créatures qui lui étaient sujettes ; état d’où il fut bientôt débouté et porté par terre par le péché, pour sécher comme un tronc inutile, qui n’attend plus que la cognée et le feu. Mais la divine Providence, qui ne le voulait pas perdre sans ressource, avait ordonné que la racine, c’est-à-dire la très-sacrée Vierge, suivant la prophétie d’Isaïe (2), lut conservée enterre pour pousser encore un nouveau tronc, sans comparaison plus beau que le premier, savoir est Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le moyen de qui une nouvelle vie et une nouvelle vigueur devaient être communiquées aux hommes, qui sont ses branches mystiques, pour les animer encore un coup et leur faire porter des fruits mille l’ois plus beaux que devant. « Ce rejeton, dit le prophète Isaïe, sera exposé comme un étendard devant tous les peuples. Les nations viendront lui offrir leurs prières ; ce sera pour lors que les fugitifs seront rassemblés ; que ceux qui n’osaient paraître devant Dieu et qui s’éloignaient du ciel seront réunis à lui des quatre coins de la terre ; qu’ils seront animés d’une vie nouvelle, et qu’ils porteront les fruits excellents des vertus et des bonnes œuvres (3). »

IV. Dieu du ciel 1 quelle consolation reçurent les Bienheureux Esprits lorsqu’ils virent que notre terre prenait courage, et que cette noble racine, aidée des célestes influences, produisait un arbre nouveau qui portait sa pointe jusque dans les nues, et étendait ses rameaux au levant, au couchant, au nord et au midi, lorsqu’ils aperçurent cette sainte pépinière et ces beaux rejetons qui croissaient tout à l’entour du tronc pour repeupler le Paradis ! C’est le moment

(1) Benedictus Pererius, in locum Danielis cit. — (2) Cap. XI, Egredictur virga de radiee Jesse — (3) La R. Mère de Blémur, que je reconnais pour la naissance du monde avec plus de sujet mille fois que celui de la création du ciel et de la terre ; moment qui fut le principe de notre bonheur et l’ouverture de nos espérances ; moment auquel la Bienheureuse Vierge s’acquit tous les enfants d’Adam, comme un fief éternel qui ne lui peut être contesté. Et malheur à celui qui ne voudra relever d’elle à perpétuité ; mais veuille-t-il ou non, il lui demeure à jamais redevable du bien dont il n’a tenu qu’à lui de jouir. Quant à ceux qui auront l’honneur d’être transplantés le long du Paradis de délices, tant qu’ils conserveront là-haut leur verdure et leur printanière beauté, ils béniront le tronc et la racine d’où ils sont sortis, et ne souhaiteront être plus beaux et plus agréables que pour mieux faire connaître les grandeurs de l’un et de l’autre.

V. Finalement, mettez-vous devant les yeux l’image d’un déluge universel ; et d’autant que vous n’en trouverez point de plus effroyable que celui par lequel Dieu noya le monde au temps de Noé, contemplez dans celui-là même, comme un tableau raccourci, l’épouvantable face de l’univers en l’altération de toutes les pièces de la nature. Remarquez en haut le Ciel courroucé qui a levé la bonde de ses grands réservoirs d’eau’pour abimer la terre ; en bas les fontaines, les rivières et les mers qui regorgent de toutes parts, qui sortent de leurs lits, qui passent leurs bornes et leurs rivages, qui s’enflent et se colèrent à dessein d’ensevelir dans leurs ondes tout ce qui vole emmi l’air et qui marche ou qui rampe sur la terre. Concevez, si vous pouvez, comme tous les animaux sont surpris nonobstant leurs industries naturelles, et comme à la fin ils sont enfoncés dans les vagues, comme il n’est point d’artifice qui puisse garantir les hommes et les empêcher d’être submergés. Figurez-vous les crie- ries des uns, les appréhensions des autres et le désespoir général de tous. Voyez un monde de corps qui flottent encore sur les eaux, et autant qui vont à fond, les uns après les autres ; et comptez si vous pouvez ceux qui sont déjà pourris dans leurs maisons, ou sur les montagnes où ils croyaient trouver quelque sûreté ou véritablement qui ont servi de curée aux poissons et aux monstres de la mer. Quoi ! faut-il donc que le monde passe à ce coup, sans se pouvoir jamais relever ? Est-ce donc fait pour jamais de la race des hommes et de la postérité d’Adam ? Y a-t-il rien au monde qui les puisse garantir de cette inondation générale, ou à tout le moins en conserver quelque étincelle qui ne soit pas éteinte dans les eaux ? N’y a-t-il plus d’espérance de secourir le monde affligé en une si grande extrémité ? Si a, pourvu qu’on s’en veuille servir ; apercevez-vous point un petit vaisseau en forme d’arche qui est porté sur les vagues écumeuses, et qui, nonobstant les furieuses agitations de cet élément bruyant et orageux, porte sa charge à sauveté ? Voilà l’unique espoir du monde ; voilà ce qui doit repeupler l’univers ; voilà d’où dépend le bonheur de toute la postérité d’Adam. Considérez-le seulement à loisir, d’autant que vous y remarquerez une très-belle figure de la Mère de Dieu et de la l’évocation du monde qu’elle a causée. C’est Saint Bernard qui va disant en ces termes (1) : L’arclie de Noé a signifié l’arche de la grâce, c’est-à-dire la très-excellente Mère de Dieu. Par celle-là, quelques-uns échappèrent le déluge de l’eau ; par celle-ci, tous les hommes ont évadé le naufrage du péché. Noé a hâticefle-là pour se garantir avec les siens de l’inondation générale ; Jésus-Christ, notre paix et notre refuge, a réparé celle-ci pour sauver ses enfants de la mort éternelle. Celle-là n’a délivré cpie huit personnes du commun danger, et celle-ci a mis en assurance tous les enfants d’Adam. On a travaillé après celle-là l’espace de cent ans, et à celle-ci a été employée toute la perfection des vertus, représentée par ie nombre de cent. À celle-là n’ont servi que des bois polis et rabotés ; en celle-ci ne se sont rencontrées que des vertus excellentes et accomplies. Celle-là était portée sur les eaux du déluge ; celle-ci nage au-dessus de toute sorte de péchés et d’imperfections.

VI. L’ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte (2) poursuit les parallèles de l’une et de l’autre en cette manière : Noé avait connu, longtemps auparavant qu’il bâtit son arche, la femme et l’usage qu’elle devait avoir ; Dieu, de toute éternité, avait prévu l’état de la Vierge en particulier et le bien qu’elle occasionnerait aux hommes. Noé prenait un singulier plaisir à préparer son arche, à cause du profit qui en devait revenir au monde ; Dieu s’éjouissait infiniment plus, lorsqu’il faisait les dessins de Marie et lorsqu’il les exécutait par effet. Noé recevait un contentement signalé d’apprendre que son arche ne serait nullement endommagée des eaux du déluge ; Dieu se complaisait sans comparaison davantage en son œuvre, pour ce qu’il savait assurément qu’elle ne serait jamais offensée des vagues ni des eaux salées du péché. Noé se plaisait à considérer son arche si bien poissée et si bien calfeutrée, que chose quelconque n’y pouvait entrer par dehors ; Dieu s’agréait encore plus à voir l’abondance de l’onction intérieure du Saint-Esprit qui avait été versée sur le corps et sur l’esprit de la très-sacrée Vierge, en sorte qu’elle ne pouvait être pénétrée par aucune délectation sensuelle, ni endommagée par aucun attrait de vanité. Noé, se promenant sur son arche, se consolait de la voir si ample et si capable ;

(1) Serm. 11 Je Nalivit. — (ï) Serm. Angelici, c. u.

Dieu beaucoup plus pour voir la capacité du sein et du cœur de Marie, qui lui suffisait, encore que tout le monde lui fût étroit. Noé sut très-bien qu’il entrerait dans l’arche sans l’endommager, et qu’il en sortirait aussi sain et gaillard qu’il y serait entré ; Dieu connaissait bien plus parfaitement que tout ainsi qu’il ne préjudicierait en rien à l’intégrité de sa mère, de même il ne serait nullement entaché de la demeure qu’il ferait dans ses sacrés flancs. Une seule différence y a-t-il entre l’arche et la Bienheureuse Vierge ; savoir est, que Noé n’ignorait pas que, quittant son arche, elle demeurerait vide, et qu’il la laisserait sur les montagnes d’Arménie, sans savoir ce qu’elle deviendrait à l’avenir ; où le béni Sauveur était très-assuré que sa très-sainte Mère resterait remplie des grâces et des bénédictions du Ciel, et qu’en toute éternité il la tiendrait près de soi comme le gage le plus précieux du monde et comme l’honneur de la terre et du cieJ.

VII. Oli ! que je sais bon gré au glorieux Saint Épiphane (1) pour avoir pris l’augure de tant de biens qui nous sont arrivés par le moyen de la Mère de Dieu, du nom même de cette Vierge qui vaut autant qu’Espérance, puisqu’en elle, après son Fils, gisait toute l’espérance que nous pouvions avoir de notre réparation ! Que si les anciens faisaient un plus gracieux accueil à la fortune qu’ils nommaient du retour, laquelle avait été agitée de l’orage de quelque sinistre accident, qu’à celle même qui avait toujours eu le vent en poupe et toutes choses à souhait, qu’ils appelaient la printanière, quel sentiment devrions-nous avoir de notre fortune renaissante et de notre condition améliorée par ses propres renversements ? Mais quelle réception conviendrait-il faire à celle qui a si heureusement gouverné cette fortune, et qui a conduit au hâvre de grâce et de gloire notre pauvre vaisseau, qui n’attendait à tout moment que de se voir froissé par quelque brisant, ou englouti par quelque tourbillon de mer ? Non, jamais ne sera que cette petite nef ne porte au plus haut de sa proue l’image de celle qui l’a sauvée, ne plus ne moins que de quelque Dieu tutélaire, et qu’elle ne publie les obligations inestimables qu’elle lui a, pour l’avoir délivrée du périlleux naufrage qu’il fallait qu’autrement elle fit, et pour l’avoir rendue saine et sauve au port du salut. Non, jamais il ne sera que tout autant qu’il s’en trouvera d’arrivés à bon port, ne publient ses excellences et ses grandeurs, et ne lui rendent, pour tant de biens, tous les traits de reconnaissance qu’ils pourront tirer de leurs cœurs5 qu’elle a immortellement obligés. « Vous êtes donc, ô Marie, notre

Ë. (1) Serm. de S. Deipara.

736 la triple couronne,

espérance ! C’est par vous que nous avons de l’accès auprès de votre Fils ; nous avons une heureuse expérience de votre pouvoir et de votre miséricorde ; ne cessez jamais d’être bonne, afin que nous cessions d’être misérables (1). »

## LA SIXIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE VII.

Qu’elle soit la gouvernante de l’Église.

L’apotre Saint Pierre ne pouvait pas choisir un nom plus propre que celui qu’il a baillé aux enfants de l’Église, lorsqu’il lésa nommés le peuple et le royaume de conquête (2). Car si jamais il s’est trouvé un Roi qui ait acquis son royaume à la pointe de l’épée, il est vrai que c’a été le Sauveur, ce grand conquérant, qui n’y a épargné ni sang ni vie, ainsi que peu auparavant nous disions. Ce qui m’oblige d’entrer plus avant dans la considération de son royaume ; car puisqu’un Prince de tel mérite l’a acheté à si haut prix, il n’est pas possible qu’il ne soit très-excellent. Il y aura, comme j’espère, du contentement de voir la Reine qui a aidé à le conquérir, occupée à le gouverner avec son Fils et son Époux.

### § I. — De la qualité de Roi spirituel et de Chef de l’Église, second titre du Sauveur de nos âmes.

I. Jaçoit qu’il semble d’entrée que le royaume de Salomon, que nous avons pris pour l’une des plus illustres figures du Sauveur, ait été purement temporel, néanmoins quiconque pèsera bien la parole qu’il dit de soi-même en la Sapience (3), savoir est que Dieu le fît seoir sur te trône royal, afin de lui bâtir un temple ; qui considérera mûrement que ce jeune Prince ne mit point en avant de plus pressant motif que celui-là, pour demander à Dieu la sagesse (-i) ; qui fera réflexion sur la grande paix dont son règne fut accompagné,

(1) La R. Mère de Blémur — (2) Cap. u. — (3) Cap. IX. — (4) Ibidem.

sur le bonheur dont il fut suivi, et sur les richesses infinies qu’il eut à sa disposition, je crois qu’il se persuadera aisément que la fin de ce royaume fut plus spirituelle que temporelle, et que le dessein de Dieu ne fut pas enfermé sur le coupeau du montMoria, ni môme dans la Palestine, mais que ce temple matériel fut la figure d’un édifice spirituel, qui n’est autre que l’Église du Sauveur. Ce qui ne se peut . mieux vérifier qu’en rapportant les mesures de l’un à l’autre, et en jetant les naïves couleurs comme sur un simple crayon.

La Fin du Temple.

Neuf choses principalement ont rendu recommandable l’ancien temple de Salomon, qui se trouvent en un très-éminent degré en l’Église de Dieu, c’est-à-dire au Royaume spirituel du Rédempteur. La première est la fin représentée par le môme Salomon, au second des Paralipomènes (1), en ces termes : La maison que je veux bâtir n’est pas une petite entreprise, puisque le Dieu à qui elle est préparée est sans nulle comparaison relevé par-dessus tous les autres Dieux de la terre. Qui sera donc celui qui lui pourra dresser un bâtiment sortable à sa grandeur ? R est vrai qu’on ne peut avoir de fin plus excellente que celle-là ; mais l’Église y arrive bien plus hautement et avec des moyens plus relevés que l’ancienne Synagogue.

L’Auteur du Temple.

La seconde est son Auteur ; car outre le dessin que Dieu bailla, deux incomparables princes y employèrent tout le soin et l’industrie que leCiel leur avait donnés. Et bien que David en eût fait les projets et qu’il eût apprêté les matériaux, ce néanmoins la gloire en est spécialement attribuée à son fils Salomon, pour les raisons qui sont rapportées au second livre des Rois (2) et au premier des Paralipomènes, et nommément que David étant un prince martial occupé à la campagne et à l’exercice des armes, il devait plutôt travailler à laisser un royaume paisible à son fils, que jouir lui-même pleinement de la paix qu’il avait acquise. Au reste, quelle proportion y peut-il avoir entre David et Salomon d’une part, et le père Éternel avec son bien-aimé Fils de l’autre, qui sont les uniques fondateurs de l’Église, de qui nous pouvons dire en vérité avec le même David, que le Très-Haut en a jeté les fondements ? Bien est-il vrai qu’encore que Dieu le Père de toute éternité ait eu en l’esprit l’idée de ce chef-d’œuvre,

(1) Cap. n. — (2) Cap. XVII et XXII.

i. 47

toutefois parce qu’il était le Dieu des armées, affairé à ranger uii peuple rebelle, il a très-volontiers cédé l’honneur de ce noble dessein au Père de la paix, son bien-aimé Fils Jésus.

I.a Grandeur du Temple.

La troisième est la Grandeur qui comprend premièrement son étendue, qui est celle qui plusieurs fois est comparée, en l’Écriture, à une cité ; en après le nombre et la diversité d’offices, d’allées, de parvis, de remparts et de départements qui s’y retrouvaient ; la multitude des Ministres qui montaient parfois jusqu’à sept et huit cents. Mais, lorsque je viens à jeter les yeux sur l’Église Chrétienne, cet ancien bâtiment ne me semble qu’une petite cahuette. Le Prophète Baruch (1) le comprenait bien lorsqu’il parlait à l’Église sous le nom d’Israël, lui disant : Ô Israël ! que la maison de Dieu est grande, et que le lieu de sa possession est immense ! Son domaine est sans borne quant à l’étendue, et sans mesure quant à la hauteur. Isaïe la contemplait (2) de loin et entendait les enfants de la stérile Rachel, c’est-à-dire de l’Église, qui se plaignaient d’être logés à l’étroit. Et ailleurs (3) il avertissait de bonne heure la Synagogue de tenir ses pavillons au large et d’étendre hardiment leurs cordages pour recevoir les nations qui devaient arriver à la l’ouïe de tous les endroits de l’univers ; ou, comme il parle en un autre endroit (4), du levant, du couchant, du nord et du midi. Le Prophète Zacha- rie (5) voyait avec le même esprit les murailles de Jérusalem aller par terre pour recevoir les habitants qui se présentaient sans nombre et sans fin. Et Saint Jean considérait (6) l’Ange de Dieu versant sa fiole sur le grand fleuve Euphrates, pour le mettre à sec, afin de donner passage aux Bois qui devaient aller à la conquête des nations étrangères. Quant au nombre des Officiers et des Ministres de l’État spirituel du Sauveur, il n’est besoin que d’avoir des yeux pour juger qu’ils surpassent incomparablement les autres, et qu’ils égalent en quelque façon les étoiles du firmament.

La Force du Temple.

La quatrième est la Force de ce Temple, qui semblait vouloir braver le temps et devoir égaler la durée de l’éternité. Cause pourquoi David (7) le comparait à la défense de la Licorne, laquelle se

(1) Cap. III. — (2) Cap. XLIX. — (3) Cap. liv. — (4) Cap. XIII. — (5) Cap. n. — (fi) Cap. XVI Apoc. — (7) Psalm. LXXVII. Et œditicavit sicut unicornium sanctificium suum in terra.

rend redoutable à tous les animaux de la terre. Ce n’était rien néanmoins au prix de l’Église, qui est représentée par le quatrième royaume de Daniel (1), lequel devait briser et renverser tous les autres ; par le sceptre de fer de David, qui est fait pour abattre toutes les nations de la terre, et par le rocher de l’Évangile (2), contre qui les portes et les efforts de l’enfer doivent être sans nul effet.

La Hauteur du Temple.

La cinquième est la Hauteur ; car il était posé sur le sommet de deux hautes montagnes, ce qui faisait que les étrangers appelaient le Dieu d’Israël le Dieu des montagnes (3). Mais, lorsque le Prophète Isaïe contemple l’Église Catholique (1), il la voit sur une si haute montagne qu’elle a ses racines sur la cime des plus hautes montagnes, tant elle est relevée par-dessus la Synagogue, et par-dessus tout ce qui jamais a été de grand et de relevé.

La lîeanté du Temple.

La sixième est sa nonpareille Beauté, soit qu’on le regardât par dehors ou qu’on le considérât par dedans. Beauté qui faisait que David soupirait sans cesse après la sainte Sion, et qu’il se contentait (5) pour tout bonheur de jouir de l’agréable vue de la maison de Dieu. Je l’appelle nonpareille, lorsqu’elle est comparée à toute autre qu’à la belle cité qui est bâtie d’or et de pierres précieuses, laquelle Saint Jean (Ô) vit descendre du ciel en terre. Car, quand on vient là, il faut confesser que ce beau Temple qui n’en était que la figure perd son lustre, et qu’il n’est plus rien quand il est mis en parangon avec cette merveille de beauté.

Les Richesses du Temple.

La septième sont les Richesses inestimables à qui n’a lu et pesé ce qui en est dit en divers endroits des saintes lettres. Mais un peu de patience, car incontinent (7) je ferai voir que l’or et l’argent de Salomon n’étaient rien au prix des inépuisables trésors du royaume spirituel du Messie.

(1) Cap. ». — (2) Matth. XVI. — (3) M. Reg.XX,— (4) Cap.n. — ;5) Psal. CXXXVI. — (6) Apoc. XX. — (7) Cap. X.

La Sainteté du Temple.

La huitième est sa Sainteté, à raison de quoi il se nomme le Saint des Saints ; et non-seulement ce nom est baillé au Temple, mais encore à tous les environs, comme dit le Prophète Ézéchiel (1). Toutefois, autant qu’il y a de proportion entre la figure et la vérité, entre l’ombre et la lumière, entre la terre et le ciel ; autant et non plus y en a-t-il entre la sainteté de ce vieux Temple et celle de l’Église de Dieu, qui est sainte et mille fois sainte en la personne de celui qui l’a fondée, en ses Sacrements, et nommément au très-auguste Sacrement de l’Autel, en ses Ministres, en ses coutumes et en tout le peuple chrétien, en tant qu’il est le corps mystique du Sauveur.

La Gloire du Temple.

La dernière est sa Gloire et sa Renommée, qui s’est tellement épandue partout, que les Païens eux-mêmes, lesquels quant au reste se formaient une idée fort basse du peuple Juif, le tenaient pour le plus superbe édifice du monde. Mais j’entends le Prophète Isaïe qui promet au nouveau peuple de Dieu qu’il sera l’honneur et la merveille des siècles à venir (2). Et le Prophète Aggée (3), qui assure que la gloire de la seconde maison, qui est l’Église, sera tout autre que celle de la première, le tout à l’honneur et à la gloire du grand Roi Jésus, le Prince de cet État spirituel qui est dressé pour le bonheur éternel des élus.

XL Tout ce discours n’ayant autre fin que de faire voir succinctement de quel Royaume l’Épouse sans pair est la Reine, il s’agit maintenant de reconnaître l’honneur qu’elle y reçoit, et le pouvoir qu’elle y a, au très-grand avantage de tous les sujets du Prince du ciel et des siens. Disons-en quelque chose au reste de ce Chapitre.

### § II. — Que la Sainte Vierge est véritablement la Gouvernante de l’Église.

I. Le curieux historien de l’Empire des Grecs, Georges Codin, que plusieurs estiment avoir été surnommé Curopalatès à raison de la charge qu’il avait du Palais Impérial (4), rapporte une coutume remarquable, qui était gardée en la Cour de l’Empereur de Constanti- nople. Car il dit que la table étant levée, à l’issue du dîner, deux

(1) Cap. XXVIII. Omnis finis ejus in circuitu sanctum sanctorum est. — (2) Cap. lx. Ponara in tesnperbiam sœculormn. — (3) Cap. H. — (4) Cap. vu. (Nousavons déjà cité ce fait d’après la R. Mère de Blémur.)

Officiers entraient dans la salle, et que soudain l’Empereur se levait sur son marchepied, que deux pages embrassaient pour le tenir ferme, et qu’il se mettait en devoir d’accomplir avec respect la cérémonie que je vais raconter. L’un des Officiers portait du vin dans une tasse d’or avec une serviette, l’autre avait en sa main un plat d’or, dans lequel était un morceau de pain, qu’ils appelaient Panagia. Dès qu’ils paraissaient, ils faisaient une profonde révérence à l’Empereur, qui de sa part se courbait devant ce mets mystérieux, et tous les assistants s’écriaient d’un même ton : Panagia, panagia ! Alors l’Officier qui portait le pain le remettait entre les mains de l’Écuyer. L’Ecuyer le donnait au Grand-Maître pour le présenter à l’Empereur, lequel l’ayant pris et mangé avec révérence et avalé avec une gorgée de vin, donnait congé au Grand-Maître et à ceux qui l’accompagnaient, leur souhaitant longues années de vie, de même qu’ils lui avaient lait auparavant. Divers ont recherché curieusement l’origine de cette coutume, et me semble qu’un écrivain moderne (1) l’a heureusement rencontrée dans le livre qui est intitulé l’Horloge des Grecs. Là il est porté qu’elle était dérivée des Apôtres, qui, après la mort du Sauveur, soit qu’ils mangeassent ensemble, ou qu’ils fussent en leur particulier, laissaient toujours vide la place la plus honorable avec un oreiller et un couvert, en mémoire de leur bon Maître, avec qui si souvent ils avaient bu et mangé, et à la lin de la table, ils divisaient le pain entre eux chantant cependant ces paroles : Gloire vous soit, notre Dieu, gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit. Grand est le nom de la très-sainte Trinité. Seigneur Jésus, secourez-nous. Seulement, depuis Pâques jusqu’à la Pentecôte, au lieu de ces paroles : Grand est le nom de la très-sainte Trinité, ils disaient (2) : Le Seigneur est ressuscité. Arriva donc qu’ayant tous été transportés en Jérusalem, pour assister au trépas et convoi de la glorieuse Vierge leur bonne Mère, retournés qu’ils lurent de Gethsémani, le troisième jour après sa mort, et qu’ils eurent pris ensemble leur réfection, comme ils avaient déjà commencé l’ordinaire cérémonie, la Sainte Vierge parut en l’air, entourée de lumière et de gloire ; ce qui ne leur causa pas moins de joie qu’il leur apporta d’étonnement ; de sorte qu’au lieu des paroles qui suivaient en leur action de grâces accoutumée, ils s’écrièrent conjointement : Panagia Deipara, adjuva nos ; c’est-à-dire : Toute sainte Mère de Dieu, assistez-nous ; à quoi elle répondit d’un visage plein de douceur et de majesté : Je suis avec vous pour toujours (3). Sainte Dame, nous recevons à jointes mains et à cœur ouvert cette parole de bon

(1) Gretser, Comment, in Coilinuin, c. n. — (2) Christus resurrexit. — ^3) Ego vobiseum sum omnibus diebus.

augure, et espérons de cueillir de cette agréable promesse les fruits d’une merveilleuse douceur.

De vrai c’était une chose bienséante cpie la Sainte Vierge ayant été couronnée là-haut Reine de la terre et du ciel, et reconnue pour Dame et pour Maîtresse en tout le royaume de son Fils, elle fît part de cette bonne nouvelle aux Saints Apôtres avant tous les autres ; vu nommément que son très-honoré Fils n’avait pas dédaigné de leur faire la même faveur. Car l’Évangéliste Saint Matthieu (1) rend ce témoignage à la débonnaireté du Sauveur, qu’étant prêt de monter au ciel, il leur donna les assurances nécessaires du plein pouvoir que son Père lui avait baillé, et leur promit qu’il serait avec eux et avec leurs successeurs jusqu’à la fin du monde. En quoi je rencontre un sujet de très-grande consolation pour les enfants de la Mère de Dieu en particulier, et pour toute l’Église en général, qui est qu’elle se soit voulu servir des mêmes paroles de son Fils, et qu’en la même teneur, elle leur ait promis son secours et son assistance pour toute la durée des jours. Aussi ne le devait - elle point faire autrement, attendu que ce n’est qu’un même Royaume que celui de son Fils et le sien, les mêmes sujets et le même pouvoir, quoiqu’il appartienne au Fils par droit de naissance, et à la Mère par bénéfice du Fils. Mais, au reste, cette différence toujours entendue, la volonté du Roi de gloire est que sa Mère ait la surintendance absolue de son Royaume, qu’elle dispose avec lui de ses sujets, qu’elle ait la nomination de tous ses Officiers, qu’elle veille sur leurs charges et sur leurs comportements, qu’elle signe les grâces et les octrois, qu’elle dresse les lois et les ordonnances, bref qu’elle y fasse toutes les autres fonctions de Reine et de Gouvernante avec lui. Et ce sont les raisons pourquoi je l’ai appelée la Gouvernante de l’Église, qui est le Royaume spirituel du Sauveur.

Autrement qu’on me dise pourquoi la même Église lui donnerait le glorieux titre de Reine des Anges, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges ? Car de dire que ces glorieux éloges lui soient baillés tant seulement pour autant qu’elle devance les Anges en pureté, les Patriarches en persévérance, les Prophètes en reconnaissance, les Apôtres en sainteté, les Martyrs en courage, les Confesseurs en patience, les Vierges en chasteté, c’est trop ravaler l’honneur de la Sainte Vierge. Et de moi je ne me persuaderai jamais que ce nom si illustre et si magnifique de Reine, ne signifie rien plus qu’une simple excellence sans pouvoir et sans domaine, spécialement étant donné à la Mère de Dieu.

(1) Cap. ultimo.

Car il me semble que cette pensée ne serait honorable ni à la Mère, ni au Fils. Partant disons hardiment qu’elle s’appelle la Heine des Anges, pour autant qu’elle dispose d’eux avec un entier pouvoir, pour le bien des enfants de Dieu ; qu’elle se nomme la Heine des Patriarches, d’autant que tous ceux de l’ancienne loi étaient comme les marches de sa grandeur, et ceux de la nouvelle sont autant de créatures qu’elle avance aux charges et au gouvernement de l’État de son Fils ; qu’elle se dit la Heine des Prophètes, à cause qu’elle a servi de sujet aux anciens et de directrice aux nouveaux ; qu’elle porte le titre de Reine des Apôtres pour avoir été la Régente du sacré Collège, et la Maîtresse de la primitive Église ; qu’on lui baille le nom de Reine des Martyrs à raison des occasions d’épandre leur sang qu’elle leur fait naître et du courage qu’elle leur fournit pour endurer la mort ; qu’elle est la Reine des Confesseurs en suite de la longanimité qu’elle leur impôtre, et du glorieux emploi dont elle honore leur confession ; qu’elle ne porte pas seulement la qualité de Reine des Vierges, mais qu’elle en a véritablement les effets, en tant qu’elle les invite à la suivre, et « qu’elle prend un soin très-particulier de leur chasteté.

fV. L’Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte lui dit un jour (1) que ce n’était pas sans sujet que le Sauveur ayant pris le vol vers le ciel, la très-sacrée Vierge avait été réservée pour demeurer encore au monde ; mais que la qualité qu’elle portait l’obligeait à y faire quelque séjour pour être la Régente des Apôtres, la Consolatrice des Martyrs, la Maîtresse des Confesseurs, le Miroir des Vierges, le Support de Veuves, le Conseil des Mariées : bref, l’asile commun de toute l’Église, l’appui et la colonne de la foi. Pendant tout le temps qu’elle survécut à son Fils, dit cet Ange, elle déclara particulièrement aux Saints Apôtres les mystères de l’incarnation, de l’enfance, de l’adolescence et de l’âge parfait du Sauveur. Elle encouragea les Saints Martyrs, leur remettant devant les yeux l’exemple que son Fils leur avait laissé, et ce qu’elle-même avait souffert l’espace de trente-trois ans avec lui. Les Saints Confesseurs apprirent d’elle la manière qu’ils devaient tenir en leurs abstinences, en leurs oraisons, en leur retraite et en leur conversation. Les Vierges furent instruites à aimer le silence, à garder la maison, à s’affectionner à la piété, à fuir également l’oisiveté et la vanité. Quant aux Veuves, elle les consola par ses douces paroles, et beaucoup plus par les exemples de l’admirable patience qu’elle témoigna tant en la mort de son Fils qu’ès contradictions, ès mépris et ès autres incommodités

(1) Cap. XIX Serm. Angelici.

qu’elle souffrit. Ainsi la voilà occupée comme une bonne Mère à pourvoir ses chers nourrissons de toutes choses nécessaires. Ainsi pouvons-nous dire d’elle en toute vérité ce qui est rapporté de la femme forte au dernier chapitre des Proverbes, suivant la version des Septante, que son Époux, quoiqu’il soit corporellement absent de la maison, n’est toutefois nullement en peine de ce qui s’y passe ; pour autant qu’il sait très-bien que sa très-sage et très-charitable Épouse en a bon soin, et qu’elle ne permet pas que chose quelconque manque à ses domestiques. Ainsi plusieurs des Saints Pères ont entendu ce qui est porté en l’Évangile (1)du retardement de l’Époux, et l’ont expliqué du temps qui doit passer depuis l’Ascension, jusques au jugement final, pendant lequel temps sa très-chaste et très-soigneuse Épouse gouverne la maison avec une providence inestimable et avec une pareille douceur. C’est véritablement un rare bonheur pour l’Église d’avoir une si sage Reine et une Mère si débonnaire ; mais je veux espérer que nous le reconnaîtrons encore mieux par les effets que nous n’avons fait par les discours.

### § III. — Tu soin que la Mère de Dieu a de la manutention et de la propagation

de la foi.

1. Ce que la loi fondamentale est en un état temporel, la V raie foi et la droite créance l’est au royaume spirituel de Jésus-Christ, qui est l’Église. C’est pourquoi ce n’est pas merveille que de tout temps la Vierge ait pris un soin très-particulier de la maintenir et de l’amplifier. Car pour ne rien dire davantage de ce qu’elle a fait après la mort de son Fils, qui pourrait déclarer en combien de manières elle s’est employée pour affermir la doctrine catholique, et pour étendre les bornes de l’Empire de Jésus-Christ, depuis qu’elle a été transportée au Ciel ? Je ne parlerai pas encore du soin qu’elle a toujours eu des Pasteurs et des Prélats, qui sont les Pères de l’Église, et de qui principalement dépend le bon état de fa Religion ; ce sera pour le paragraphe suivant. Seulement que je dise en passant ce que Saint Grégoire de Nysse raconte en la vie de Saint Grégoire le Fait-Miracles, savoir est qu’un jour la Mère de Dieu apparut à ce sien serviteur, accompagnée de Saint Jean l’Évangéliste, qui était revêtu d’un habit pontifical, et lui commanda d’expliquer à son ami Grégoire le mystère de la très-sainte Trinité. De quoi le Saint Apôtre s’acquitta si dignement, que tout aussitôt qu’il se fut retiré, Saint Grégoire coucha par écrit tout ce qu’il avait entendu : au moyen de quoi il préserva

(1) Matth. XXV. Mor.tm nu loin faciente Sponso, etc.

d’erreur son Église de Néocésarée, lui laissant la créance qu’elle devait tenir, écrite de sa propre main. Ainsi je ne trouve point étrange que Saint Basile (1) se prise tant d’avoir sucé avec le lait la foi que Sainte Marine son aïeule et sa nourrice spirituelle avait apprise de la propre bouche du même Saint Grégoire ; mais au contraire je l’honore de tout mon cœur, attendu que la même créance fut depuis récitée au cinquième synode général, à la façon que nous l’avons encore parmi les écrits de Saint Grégoire de Néocésarée, et qu’on ne saurait dire le profit qu’elle a depuis tant de siècles causé en l’Église de Dieu.

La Sainte Vierge a soin de fournir l’Église de bons Prédicateurs.

[I. Qui ne sait de quelle importance sont les bons Prédicateurs pour étendre les bornes du Royaume du Sauveur, pour étançonner la foi où elle est déjà établie, pour la rallumer où elle est éteinte, et pour la faire recevoir où elle n’a pas encore été publiée ? Car enfin la foi entre par l’ouïe, et les prédicateurs sont ceux qui la portent aux oreilles des fidèles et des infidèles. Je pourrais dire tout d’un coup qu’autant qu’il en est venu pour secourir l’Église, c’ont été autant de commissaires de la Mère de Dieu, qui n’a pas pris moins de peine à les assister de ses grâces, qu’à les disposer à cet emploi. Néanmoins, pour sortir de cette généralité, qui est celui qui n’ait ouï dire que ce fut elle qui à cet effet donna au monde le Saint Ordre des Frères Prêcheurs ? qui ne sait en combien de manières elle les assista en leurs commencements à faire des fruits dignes du sein amoureux où ils avaient été conçus ? Et pour en produire quelques exemples encore plus particuliers, il me souvient de ce qui est écrit en la vie de Saint Pierre de Vérone, dit communément le Martyr, Religieux de Saint-Dominique, que le Pape Innocent IV, qui avait été tiré du même Ordre, l’ayant envoyé ès quartiers de la Lombardie, pour la garantir de l’invasion des loups ravissants (c’étaient divers hérétiques qui l’attaquaient avec autant de souplesse que de force et de fierté), il recommanda chaudement l’entreprise à la Reine du Ciel, de la part de qui il ne doutait point que cette commission ne lui eût été donnée. Comme il était en ses plus grandes ferveurs, il entendit la voix de sa bonne Mère, qui lui portait les mêmes assurances que le Sauveur avait jadis données à Saint Pierre son bon patron, lui disant : Pierre, j’ai prié pour toi, à ce que ta foi ne soit jamais ébranlée. En effet, il se montra si courageux à la maintenir, qu’il la scella de

(1) Epist, LXIV, LXXV, LXXIX.

son propre sang. Et le même jour qu’il fut tué par les hérétiques, une sainte âme qui était bien éloignée (lu lieu de son martyre, vit la Mère de Dieu entre deux Saints, dont il lui fut révélé que l’un était Pierre de Vérone, de l’Ordre des Frères Prêcheurs, qui venait d’épandre son sang pour la défense de la religion, ce qui se trouva véritable lorsqu’on vint à confronter le temps et l’heure de la mort du Saint Martyr avec la déposition de cette personne chérie de Dieu.

III. Il est rapporté en la vie de Saint Dominique, qu’en un Monastère de l’Ordre de Citeaux, situé en Toscane, et dit communément de Saint Galgan, il y avait un Religieux nommé Jacques, doué d’une rare simplicité, accompagnée de toute sorte de vertus, et suivie d’une grande opinion de sainteté, qui entendait souvent le sermon d’un prédicateur de l’Ordre de Saint-Dominique, et y prenait un singulier plaisir. La Mère de Dieu voulut récompenser la dévotion de ce bon Religieux, le faisant témoin des rares faveurs qu’elle communiquait à son serviteur ; de sorte que comme il entendait un jour le sermon à l’accoutumée, il vit la Sainte Vierge qui tenait un livre ouvert devant le prédicateur, où il lisait de mot à mot ce qu’il enseignait à ses auditeurs. Il lui arriva de plus qu’assistant au sermon d’un autre Religieux du même Ordre, il vit la Mère de douceur qui était à son oreille, et lui fournissait la matière et la façon de ses discours. Ce qui causa en lui une telle dévotion envers ce Saint Ordre, qu’il eût désiré que tout le monde y fût entré, afin d’aider à la conquête des âmes. Il faut avouer que tous ne méritent pas ces grâces extraordinaires ; mais pour moi je ne doute nullement que la plupart des prédicateurs zélés ne tirent invisiblement de très-particuliers aides de la très-sainte Vierge. Et sans doute c’est la créance de l’Église, qui n’a pas institué en vain que ceux qui sont appelés à ce tant honorable ministère, au commencement de leurs sermons implorent toujours l’assistance de la Reine du Ciel ; mais par là elle leur veut donner à entendre, que comme la Vierge est la Mère de la parole éternelle de Dieu, de même elle est l’administratrice de la parole temporelle, et que c’est à elle à faire de la départir à ceux qui l’annoncent aux autres, de leur impétrer la force et la vigueur, afin de pénétrer dans les cœurs endurcis, et d’embraser les esprits glacés de leurs auditeurs.

Elle impètre à plusieurs la grâce d’’ faire des miracles.

IV. Les miracles sont comme les sceaux de la bonne doctrine, et les plus pressants motifs que le Sauveur ait laissés à son Église pour faire embrasser la vérité de la foi. Croyez-vous pas que la Vierge y travaille grandement, et qu’elle iinpètre ce don à la plupart de ceux à qui il est octroyé d’en haut ? Une chose vous dirai-je bien, qu’elle l’impétra au bienheureux saint Albert, personnage signalé, et prédicateur renommé de l’ordre des Carmes. Aussi lit-il des merveilles sans lin pour l’avancement de la gloire de Dieu et de la dévotion de la très-sacrée Vierge. Car entre autres choses il ne fit jamais miracle, qu’au nom de Jésus, dont il se servait ordinairement, il n’ajoutât quand et quand celui de Marie, de qui il tenait cette faveur.

Comme elle s’oppose aux ennemis de l’Église. — Elle s’oppose aux hérétiques.

Il est vrai que la loi fait tant d’étranges remuements dans les cœurs ; mais il est aussi vrai qu’elle soulfre de furieuses bourrasques. Vous diriez que tout l’enfer est occupé autour d’un petit grain de moutarde, pour empêcher qu’il ne soit jeté en terre, ou au moins qu’il n’y prenne racine. Vous jugeriez que tous ses suppôts n’ont autre dessein que de l’arracher, tant ceux qui le sèment rencontrent de difficultés et d’oppositions. Ils ont en tête les Païens, à dos les Juifs et les Mahométans, à la gauche les hérétiques, à la droite les schismatiques. Vrai Dieu ! que d’obstacles, et comment les surmonteraient-ils, s’ils n’étaient puissamment secourus et assistés du Ciel ? Aussi tout ce qui est là-haut leur prête main-lorte ; mais spécialement la Vierge Mère, à qui il touche, en qualité de Reine et fie Gouvernante de l’empire spirituel de son Fils, de vaquer à le conserver et à l’étendre. Quant aux hérétiques, je leur garde un discours particulier au chapitre suivant, où je ferai voir que de tout temps elle leur a fait bonne guerre, et que ce n’est point à fausses enseignes que l’Église lui baille la gloire d’avoir abattu et terrassé toutes les hérésies, que l’enfer a vomies sur la terre, depuis que le Sauveur l’a quittée, quant à sa demeure visible.

Comme elle s’oppose aux schismatiques.

Pour ce qui est des schismatiques, hélas ! qui est celui à qui le cœur ne saigne voyant l’Éthiopie, l’Égypte, la Grèce et la plupart de l’Asie et de l’Afrique, tant de grands royaumes et de belles provinces, qui jadis étaient des parterres de Saints et des paradis de Religion, maintenant converties en d’horribles déserts, par le long et déplorable schisme qui les a divisées de l’Église ? Et qu’en pouvons-nous espérer de mieux à l’avenir, si la protectrice de la foi et la restauratrice de la piété n’y met la main à bon escient ? Mais courage, mon cher lecteur, arrêtez un peu le cours de vos larmes, d’autant que je vous porte une nouvelle qui vous consolera, et vous avise qu’elle y a mis la bonne main, de sorte que, depuis le temps des Apôtres, possible n’a-t-on pas vu un état mieux disposé à se ranger à l’obéissance de la vraie foi que le grand empire d’Éthiopie ; voire si le malheur ne trompe nos espérances, toute l’étendue des terres désunies de l’Église. Sur quoi je vous dirai que depuis plus de cent ans ou environ que Jean II roi de Portugal commença de traiter d’alliance avec l’empereur des Abyssins, nommé Alexandre, jamais on n’a désisté de l’entreprise que l’on eut dès lors de réduire ce vaste et puissant empire à l’obéissance du Saint-Siège, et de le purger de diverses erreurs de Nestorius et d’Eutvchès dont il est infecté, et de plusieurs superstitions juives et mahométanes, èsquelles il s’est laissé glisser. Les Patriarches et leurs compagnons, que les Papes leur envoyèrent dès le commencement pour défricher cette grande vigne, l’ont arrosée de tant de larmes et de tant de sueurs, et cultivée avec tant de travaux l’espace de plusieurs années, qu’enfin Dieu en a eu compassion. Car il y a près de vingt ans que l’empereur, qui règne àpré- sent, nommé sultan Sedègue, Prince vaillant et magnanime, et son frère appelé Ras Zelachrist, vice-roi de Goyama, qui est un Constantin en piété et en grandeur de courage, ayant rendu tous les hommages nécessaires au lieutenant de Notre-Seigneur en terre, travaillent avec ceux que le Ciel leur a envoyés au secours, et avec leur Patriarche latin, à l’entière réduction de leurs sujets avec tant de zèle et de ferveur, qu’on les pourrait prendre pour de nouveaux Apôtres ; et ne douté-je nullement qu’ils n’en doivent un jour porter le titre, s’il plaît à Dieu continuer de bénir leurs victorieuses conquêtes.

VII. Or, afin que tous entendent que cette louable entreprise a été commencée et poursuivie sous les favorables auspices de la Mère de Dieu, il est à remarquer que de tous les traits de l’ancienne piété que les Abyssins ont retenus, à peine s’en trouvera-t-il un qui soit demeuré plus avant gravé dans leurs esprits que la dévotion et la confiance envers la sainte Vierge ; aussi était-ce, comme je crois, la principale racine qui leur restait entière, pour faire un jour reverdir leur première Religion. Et tel sans doute était le sentiment de l’un de leurs Patriarches nommé Gabriel, lequel, en une lettre qu’il écrivit au Pape Clément VIII touchant la réunion de cet empire avec l’Église, suppliait très-humblement sa divine majesté de leur octroyer à tous la grâce de voir un jour une seule Église catholique et apostolique, sans division et désunion, le tout par l’entremise de la glorieuse Mère i »e Dieu, leur bonne et puissante Avocate. Les Patriarches et les Pères de la Compagnie de Jésus, qui s’y sont employés jusqu’à y mourir de misère et de pauvreté, ont toujours eu en elle leur principal recours après Dieu, et quelques-uns d’entre eux ont mérité d’être par elle avertis du jour de leur trépas, et delà voir avant que de mourir, ainsi que je dirai plus à propos à un autre sujet (1). Le Patriarche André d’Oviedo, étant un jour pressé par les députés de divers villages d’alentour le lieu de sa demeure, d’intercéder pour eux envers Dieu, afin qu’il les délivrât d’un fléau qu’il leur avait envoyé (c’était une si grande quantité de sauterelles, que les branches des arbres en rompaient), ne fit que d’entrer dans l’Église, pour y dire les Litanies de la Vierge, et à leur retour ils les trouvèrent toutes mortes et sèches. L’empereur et son frère dès le commencement n’ont respiré que de la faire honorer partout avec son très-honoré Fils, et de la prendre pour conductrice de tous leurs louables desseins. En voici un trait qui pourra servir, pour en faire penser autant de tout le reste. L’an mille six cent vingt et un (2), quelques religieux schismatiques semèrent tant de calomnies contre notre foi, que plusieurs, et particulièrement les Démotes, nation belliqueuse et épouvantable ès armées, conjurèrent d’exterminer de l’Éthiopie tous les catholiques. Ils conduisirent si bien leurs menées sourdes, qu’en peu de temps ils mirent sur pied une grosse armée, avec laquelle ils avaient dessein de surprendre à l’improviste l’empereur, et de faire mourir Ras et les religieux de la compagnie, avec la plus grande cruauté qu’ils pourraient. Mais leurs monopoles ne purent être si couverts, que le vice-roi n’en sentit le vent. Ainsi se voyant découverts, ils déployèrent les enseignes et mirent aussitôt aux champs une grosse et puissante armée. Ras Zelachrist, pour recevoir gaillardement son ennemi, après avoir renforcé ses soldats d’armes célestes, et avisé que rien ne manquât, prenant une image de la bienheureuse Vierge entre ses mains, et jetant sur elle amoureusement les yeux, lui parla en cette manière à la vue de tous ses soldats : C’est votre cause, Reine de la terre et du ciel, que nous défendons contre vos ennemis. Nous allons gaiement à la mort, pour soutenir la gloire de votre nom. Il y va d’autant plus de votre intérêt que vous nous assistiez en cette journée, que plus il s’agit de votre honneur. Puis, comme saisi tout d’un coup d’une espérance extraordinaire, se tournant vers les siens, et les regardant d’un œil assuré et riant. Courage, dit-il, valeureux soldats, il n’y a rien à craindre, mais bien à espérer une belle et glorieuse victoire. Si Dieu et sa sainte Mère combattent pour nous, de quoi nous ne devons point douter, nos ennemis ont beau faire, ils ne nous sauraient échapper. Ces paroles animèrent tellement les soldats, qu’ils

(1) Tract, III, c. XIII. — (2) Ex litteris illiusanni a P. Gaspare Ludovico,

commencèrent à marcher vers l’ennemi (ce fut le vingt-sixième d’octobre) ne plus ne moins que s’ils fussent allés aux noces. La mêlée fut quelque temps dangereuse de part et d’autre ; mais entin les schis- matiques voyant qu’ils avaient du pire, eurent leur recours à la fuite. Ce qui anima tellement les nôtres, qu’ils en mirent à mort plus de deux mille, et si Ras, qui ne voulut permettre que f’on tuât tant de personnes, n’eût fait sonner la retraite, il n’en fût pas échappé un seul.

Comme elle s’oppose aux Mahométans.

Je passe aux Mahométans, l’un des plus rudes fléaux qui jamais ait affligé le royaume du Sauveur. Jamais ne sera que l’Église n’ait l’obligation à la bienheureuse Vierge, d’avoir été secourue et assistée contre eux en mille rencontres. Je ferai voir ailleurs (1) que toute l’Espagne lui est redevable de la liberté dont elle jouit maintenant, ayant été par son moyen affranchie des trahisons, des méchancetés et des rébellions continuelles des Sarrazins. Mais, de grâce, que je vous fasse part d’une chose digne de mémoire. Arrivée il y a quelque soixante ou tant d’années. Le Pape Gaspar Barzée, qui était comme le bras droit de Saint François Xavier, se trouvant clans la ville d’Ormus, fut un jour inspiré du Ciel, comme l’événement le montra, d’entreprendre un coup extrêmement hardi. Il assembla une troupe de petits enfants qui apprenaient le catéchisme, et les ayant rangés pour marcher en procession, la croix allant devant, et lui venant après, il lit conduire cette bande de petits innocents droit à la mosquée des Sarrazins, où étant arrivé, il arbora l’étendard de salut, au lieu le plus éminent qui y fût. Ce qui étonna tellement les barbares, qu’ils quittèrent la place, et ne purent faire autre chose que de gagner au pied. Et afin que la postérité sût que c’était un coup de la Reine du ciel, le Père ayant converti la mosquée en une Église, il la nomma Notre-Dame de la Victoire ; pour montrer qu’à elle seule après Dieu appartenait cette victorieuse conquête. Vous entendrez à un autre sujet (2) parler de la journée de Lépante, autant avantageuse à la chrétienté que possible elle en ait eu depuis mille ans.

Cependant permettez que je vous remette en mémoire les prouesses du grand et invincible Saint Louis. L’expérience a fait connaître que le diable, qui est le prince des dissimulés, ne fait jamais mieux le rieur que lorsqu’il lui cuit davantage. Il advint donc un jour, ainsi que le sieur de Joinville, sénéchal de Champagne, qui

(1) Tract. III, c. VII, § 2. — (2) Ibidem.

accompagna le roi au voyage de la Terre Sainte, récite en la vie du même Saint Louis, qu’étant avec la permission du roi allé en pèlerinage à Notre-Dame de Tourtouze en Tripoli, parmi plusieurs merveilles qui y furent faites, lui présent, un démoniaque fut amené devant l’image, et comme l’on priait instamment pour sa délivrance, le diable se prit à dire que Notre-Dame n’était pas là pour lors, mais qu’elle était allée en Égypte, afin d’aider au roi de France et aux chrétiens qui arrivaient ce jour-là en la Terre Sainte, pour y combattre l’impiété. Je ne m’arrête pas au témoignage, et beaucoup moins aux sornettes de ce mafin ; mais raillerie à part, il fut remarqué qu’au même jour ils étaient arrivés en Égypte ; et ne saurait-on nier que ce prince étant si dévot à la Mère de Dieu, comme je dirai en son lieu (1), n’ait mille et mille fois expérimenté son secours en diverses rencontres et nécessités.

Comme elle s’oppose aux Païens.

X. Que dirai-je des Païens, sinon que si on a vu l’idolâtrie chassée de l’Europe, de l’Asie, de l’Afrique et d’une partie de l’Amérique ; si les oracles ont cessé ; si les temples ont été démolis, les autels renversés, les idoles brisées et traînées avec ignominie par les rues ; si le vrai Dieu a été reconnu ès endroits où le démon s’était l’ait adorer, après le Sauveur du monde, l’honneur est dû à sa Bienheureuse Mère, qui a remué riel et terre pour planter partout les armes de son très-honoré Fils. C’est la harangue que Saint Cyrille, Patriarche d’Alexandrie, faisait au concile d’Éphèse il y a près de douze cents ans ; et si j’en voulais chercher les preuves dans l’Histoire Ecclésiastique et dans les écrits des Saints Pères, il y en aurait pour grossir notablement ce volume. Je ne veux pas sortir de notre siècle, auquel la porte a été ouverte à l’Évangile en tout plein de contrées où il ne s’en était jamais parlé, et en beaucoup d’autres où la mémoire en était tout à fait éteinte. Car il est aussi clair que le jour que ceux à qui l’heureux sort est échu de porter au monde nouveau la lumière de la V érité, n’ont jamais marché que sous les drapeaux de la Mère de Dieu. Témoin la belle Église qui lui fut dédiée sur le port de Goa, où tous ceux qui prennent terre, et qui de là sont dispersés en divers endroits, pour cultiver la vigne du Sauveur, vont encore aujourd’hui rendre leurs vœux, et prendre le mot de la Générale des armées de Dieu, afin de donner avec assurance sur l’ennemi. Témoins les étendards de la Vierge, sous qui les batailles rangées ont pour l’ordinaire

(1) Tract, III, c. VII, § 5.

marché. Témoin l’insigne piété des vice-rois qui, pour la plupart, ont cru qu’ils ne pourraient rien avancer, s’ils n’avaient toujours dans leurs tentes l’image de la Reine du ciel, s’ils ne recouraient à elle toutes et quantes fois qu’il était question de quelque entreprise, et s’ils ne la faisaient toujours porter à la tête de leurs armées.

XI. Au royaume d’Angola, sur la côte d’Afrique, il y avait une petite maison de la Compagnie de Jésus, une chapelle avec une statue de la Sainte Vierge appelée Notre-Dame de la Victoire, qui portait justement son nom. Car il ne se peut dire combien de fois elle mit les palmes et les victoires ès mains des soldats chrétiens. En la seule année 1587 deux batailles furent gagnées sur les Angolans avec des poignées de gens, qui en défirent à une fois six cent mille, et à l’autre douze cent mille. À la première, les nôtres ayant été contraints de céder pour un temps à la furie des ennemis, et ayant dans leur butin laissé l’image de la Vierge qui conduisait l’armée, elle ne fut pourtant jamais aperçue, quoiqu’ils eussent emporté tout ce qu’ils avaient rencontré. À la seconde, comme un Portugais reprochait à un Angolan la lâcheté des siens, il assura que s’il n’y eût eu autre que les Portugais, c’en eût été bientôt fait ; mais qu’ils avaient tous aperçu en l’air une Dame d’une extraordinaire grandeur et d’une incomparable beauté avec un vieillard à son côté, ayant tous deux des épées flambantes, qui les avaient mis en déroute. Aussi ne vous saurais-je dire l’abord et la dévotion des chrétiens à cette chapelle d’Angola : bien dirai-je que c’était une chose notoire parmi eux, que leurs plus insignes victoires avaient toutes été remportées ès jours de Fête de la Vierge. Qu’y a-t-il de plus mémorable que ce qui arriva au siège de la forteresse de Dieu, bâtie par les Portugais sur la première et plus occidentale embouchure du Sinde, qui est le fleuve Indus des anciens ? Il y avait plus de sept mois que le Roi de Cambaya la tenait assiégée avec vingt mille hommes et davautage, les soutenants n’étant pas trois cents dans la citadelle sous la conduite du capitaine Jean JMascarenhas. Déjà ils la battaient en ruine lorsque Jean de Castro, vice-roi de l’Inde, Jeur vint au secours, avec environ trois mille hommes qui firent une sortie sur l’ennemi le même jour de leur arrivée (c’était l’an mille cinq cent quarante-six), avec tant de bonheur, qu’ils en tuèrent plus de quatre mille et prirent plus de six cents prisonniers, entre autres quelques-uns des principaux Seigneurs de Cambaya, sans que de leur côté ils en perdissent plus de soixante. Les vaincus confessèrent depuis que le Ciel avait combattu contre eux ; que le jour étant beau et serein, ce néanmoins quatre de leurs plus gros canons n’avaient jamais pu prendre feu, et que tous avaient vu sur la chapelle du donjon une femme d’une incroyable beauté, qui jetait contre eux des rayons de lumière si brillants que leurs yeux en étaient éblouis, de sorte qu’ils ne pouvaient garder aucun ordre, ni prendre aucun expédient, tant l’éclat de cette Dame leur abattait le cœur et leur ôtait le moyen de combattre.

II. Les histoires sont pleines de semblables secours du tout miraculeux ; mais, pour moi, je lais bien plus d’état de l’assistance invisible qu’elle a donnée à mille millions d’âmes pour se retirer du gouffre de leurs erreurs, pour quitter leur aveuglement, et pour voir la belle et agréable lumière de la vérité. Ce sont les propres victoires de la Mère de douceur, ce sont les conquêtes qui ont peuplé le Ciel plutôt que dépeuplé la terre ; ce sont proprement les merveilles qui la rendent et la rendront à jamais épouvantable aux ennemis, adorable aux vaincus, aimable et recommandable à tous.

LU. En voici un exemple (1) de fraîche date, arrivé au royaume de la Gochinchine, avec lequel je vais linir ce discours. Mais afin de le mieux comprendre il faut savoir que ce royaume, auquel la Foi Chrétienne est entrée depuis peu d’années seulement, s’appelle, en la langue des originaires, Anam, qui vaut autant à dire comme quartier occidental, à cause qu’eu égard à la Chine (qui est un autre grand royaume, duquel tant eux que les Japonais font un merveilleux État) il est véritablement situé du côté de l’Occident. C’est ce qui a fait que les Japonais lui ont donné le nom de Cochi, qui en leur langue naturelle signifie autant qu’Anam en langue Cochinchinoise. D’où il est arrivé que les Portugais qui trafiquent en ces quartiers-là, de ce nom Japonais Cochi, et de celui de Chine, l’ont appelé Cochin- chine, comme qui dirait Cochin de la Chine, Royaume Occidental à la Chine. Le Royaume est divisé en cinq provinces, en l’une desquelles appelée des Pulucanbis en la ville de Nouëcman se retrouvait ces années passées le P. Christophe Rorri, Milanais, Religieux de la Compagnie de Jésus, qui est celui qui a publié cette histoire avec un autre de la même Compagnie. Et comme ils devisaient ensemble, ne pensant à rien moins qu’à la pratique que le Ciel leur apprêtait ce jour-là, ils virent paraître tout à coup dans un champ une fort bell procession de grande quantité de personnes qui venaient à eux ; où étant enfin arrivés, ils leur demandèrent ce qui les amenait là, et ce qu’ils leur voulaient. Ils répondirent qu’ils avaient vu en leur pays une très-belle Dame dans l’air, en un trône de nuées resplendissantes, qui leur avait dit qu’ils allassent à Nouëcman, où ils rencontreraient les Pères, desquels ils seraient informés du droit et assuré

(1) Christoph. Bor., Relationis Cocbinchiuensis, pari. Il, c. u.

i. 48

chemin de la gloire, et auraient connaissance du vrai Seigneur du Ciel. Tellement qu’après avoir rendu grâce à la très-sainte Vierge, de qui les uns et les autres confessaient tenir ce signalé bienfait, ils furent instruits et catéchisés, pour recevoir le Saint Baptême, et renvoyés contents dans leurs maisons.

### § IV. — Du soin que la Sainte Vierge a de tous les Ordres de l’Église.

Le soin qu’elle eut des Maîtres de l’Église.

t. Il ne se peut nier que Saint Paul n’ait eu sujet d’appeler l’Église une grande maison (1), vu nommément qu’avant lui le Sauveur l’avait honorée de ce nom (2). Et lorsqu’on viendra à considérer les bornes de son étendue, le nombre de ses départements et la diversité de ses offices, je m’assure qu’on avouera qu’il n’appartient qu’à Dieu seul de savoir tout ce qui s’y l’ait, de donner à chacun sa place et son emploi, et d’avoir un soin particulier de tous. De sorte que si pour gouverner une poignée de gens, pour ainsi dire, il fallut que Dieu remplit Moïse de son esprit, mais si largement que quand il fut question de lui donner des Lieutenants particuliers (3), il se trouva qu’il en avait assez pour répartir abondamment à soixante et dix des anciens du peuple, qui furent choisis pour V ider les différends qui arrivaient entre les uns et les autres ; je vous laisse à penser quelle part il en doit avoir fait à la bienheureuse Vierge, à qui il a commis l’administration de tous ses États et le soin de pourvoir à tous les Ordres de l’Église. Quelle capacité et quelle force d’esprit céleste faut-il qu’elle ait, pour savoir par le menu tout l’état de cette grande Monarchie, pour donner les provisions de tant d’offices, pour démêler tant d’affaires et pour faire tout réussir selon les desseins éternels de Dieu ? Nous nous étonnerons de voir Saint Paul dans la presse de tant d’occupations ; et confessons qu’il fallait que ce fût un homme extraordinaire, ou, pour mieux dire, un homme extraordinairement choisi et assisté de Dieu pour courir tant de royaumes, pour fonder tant d’Églises, pour ordonner tant d’Evêques, en un mot, pour faire tout, et être tout à tous, a Quand on nous explique les travaux de l’Apôtre des Gentils, nous avons peine de croire qu’il n’y ait pas quelque exagération en ces termes si pathétiques de Saint Jean Chrysostome : C’est la bouche de Saint Paul qui a répandu l’Évangile par toute la terre. C’est lui qui a parlé devant les Princes et devant les Monarques, qui a persuadé les orateurs et les savants, qui a convaincu les philosophes,

(1) I. Timoth. u. — (4) Joann. XIV. — (3) Nuui. XI.

qui a chassé les démons, qui a vaincu les bourreaux ; enfin, c’est lui qui a converti tout le monde. Cet éloge est assurément fort grand, et l’emploi de cet Apôtre est fort étendu, mais celui de la Mère de Dieu le surpasse autant que la dignité de Mère surpasse celle d’un serviteur (1). » C’est pourquoi, ne nous émerveillons pas de voir que la Sainte Vierge dresse les Apôtres, choisit les Monarques, établit les Prélats, préside aux combats des Martyrs, dispose des Confesseurs, multiplie les Vierges, et prend un soin très-particulièrement universel de tous les états de la maison de Dieu, sans trouble, sans empressement et sans manquer à la moindre circonstance du monde, avec une très-parfaite imitation, autant qu’une pure créature y peut arriver, de la souveraine immutabilité et de l’infinie capacité de l’entendement divin ?

Le soin qu’elle eut des Martyrs.

II. La pauvre Reine de Saba perdit jadis l’esprit d’étonnement, voyant l’ordre de la maison royale de Salomon et considérant que les ressorts de cette admirable économie jouaient tous dans une seule tête. Pour moi, j’aime mieux avec son père David me perdre clans les merveilles des œuvres de Dieu et de l’honneur qu’il fait à une pure créature, lui mettant son domaine et son empire entre les mains ; car, à dire le vrai, c’est l’une des plus douces et des plus sublimes pensées qui puissent servir d’entretien à un esprit. Et si vous en voulez avoir le plaisir, représentez-vous, s’il vous plaît, l’état de l’Église naissante après la mort du Rédempteur. Voyez comme cette bonne Mère s’occupe principalement à former les Maîtres de l’univers, et à polir ce que son liien-aiiné Fils avait ébauché et le Saint-Esprit perfectionné. L’affection est réciproque, elle de son côté les chérissant comme ses enfants, et eux lui rendant l’honneur que mérite une Mère. Elle est l’Oracle vivant que Saint Pierre consulte ès principales difficultés do l’Église, l’étoile que Saint Paul regarde en ses navigations, et le guide qu’il prend en ses voyages. Saint Matthieu, Saint Marc, Saint Luc et Saint Jean puisent clans sa poitrine sacrée l’éclaircissement de plusieurs mystères, nommément de l’Incarnation, de l’enfance et de l’adolescence du Sauveur. Saint Jacques, l’Evêque de Jérusalem, n’entreprend rien sans son avis, et il lui est fort aisé de l’avoir ; l’autre Saint Jacques l’avertit de ce qui se passe en Espagne, et du peu d’avancement qu’il y fait ; et elle aussitôt comme une bonne mère se transporte miraculeusement sur les lieux pour le consoler et lui relever la

(1) La R. Mère de Blémur.

courage. Tous recourent à elle en leurs nécessités ; mais spécialement le Disciple bien-aimé, qui, pour l’avoir reçue en garde, et pour avoir partout l’honneur de sa compagnie, a aussi meilleure part que les autres en ses saints avis, en ses divins enseignements et en sa céleste conduite. « C’est peut-être ce qui donne sujet à Saint Bernard de la nommer la Science des saintes Sciences, et à Richard de Saint-Victor de l’honorer comme la Maîtresse des Docteurs du Monde (1). »

III. Le Sauveur avait prédit à son Église que les commencements en seraient orageux, et que toutes les puissances de l’univers conspireraient à la renverser. Était-il pas expédient qu’il lui laissât une Gouvernante très-capable de prévoir tous les dangers qu’elle pourrait encourir, qui sût retenir et modérer les uns, redresser et encourager les autres, et servir à tous de conseil et de support ? À vrai dire, c’était un sujet plein de consolation de voir comme ceux-ci étaient fortifiés par sa présence, ceux-là consolés et animés par ses lettres, et tous généralement aidés et soutenus par la force de ses continuelles prières. Ceux qui ont écrit de la Terre Sainte (2) assurent qu’encore aujourd’hui se montre la pierre où la Vierge priait à deux genoux pendant que Saint Ëtienne, chargé de cailloux, combattait la dureté des Juifs ; elle prenait dès lors possession de son office, et témoignait en la personne du premier Martyr ce qu’elle ferait lorsqu’elle serait en lieu de repos, où elle n’aurait plus à penser qu’aux autres. C’est de quoi les Chrétiens ont toujours été si bien instruits qu’ils ont toujours cru que tes lauriers et les palmes étaient en ses mains, et qu’il la fallait avoir pour amie, si on y avait quelque prétention. C’est ce que savaient très-bien les Saints Théodore et ‘fhéophane frères, nourris dès leur enfance dans le Monastère de Saint Sabas, qui, ayant été envoyés en exil par le commandement de Léon l’Arménien pour la défense des saintes Images, et par l’ordonnance de Théophile Brise-Image, cruellement battus à coups de fouets et en beaucoup d’autres manières, réclamaient sans cesse la Beine des Martyrs, à ce qu’elle leur vint au secours, ainsi que le même Théodore, qui mourut clans la prison quelque temps après, l’écrivit de sa propre main à Jean, Évêque de Cycico, au détroit de Gallipolis, jadis appelé l’Hellespont.

IV. La mémoire du Bienheureux Martyr André de Sio vivra éternellement, et tant qu’on se souviendra de fui, jamais on n’oubliera l’assistance qu’il reçut de la Mère de Dieu. Cet invincible champion mourut le vingt-neuvième de mai, l’an quatorze cent soixante-trois. Il était natif de l’Ile et ville de Sio, et dès son enfance il s’était dédié

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Brocardus, Itinerarii, part. I, c. VII. Joannes Ce’ rarius, in Descriptione Terrai Sanctie. Gratianus, lib. I Vita ; S. Josephi, c. IV, etc.

à la Heine du Ciel, à qui il avait spécialement recommandé sa virginité consacrée à Dieu par vœu exprès. Il fut pris par les Mahomé- tans, et sur le refus qu’il lit d’abandonner sa créance, il fut conduit à Constantinople, pour faire voir sur ce beau théâtre aux ennemis de la Religion ce que peut un courage renforcé de la grâce de Dieu et de la protection de sa Sainte Mère. Il fut tourmenté en diverses manières l’espace de neuf jours consécutifs, où il témoigna une patience diamantine parmi tous les tourments dont ces barbares se purent aviser. Le premier jour il fut battu de verges et d’écourgées, si rudement, que d’abord il fut saisi d’un grand tremblement depuis les pieds jusqu’à la tête ; mais croisant doucement les bras sur sa poitrine, il n’eut pas sitôt prononcé ces paroles : Sainte Vierge, secourez-moi, qu’il se sentit tout à coup tellement rassuré, qu’il demeura les pieds joints en un même endroit et en une même posture jusques au coucher du Soleil. Le jour suivant, il fut déchiré avec des ongles de fer ; le troisième, tous ses membres furent disloqués ; le quatrième, ses épaules furent décharnées. Bref, jusqu’au neuvième jour, on lui découvrit les os en toutes les parties de son corps. À toutes ces diverses reprises, il appelait au commencement la Sainte Vierge à son secours, et pendant un si long martyre, il l’avait toujours au cœur et en la pensée. Enfin, ayant été par elle miraculeusement guéri de toutes ses blessures, la nuit du neuvième jour, il fut le lendemain décapité, et en même temps il rendit son esprit entre les mains de sa douce Mère, qui lui avait impétré tant de constance et de fermeté. Les Chrétiens enlevèrent son corps par la permission du grand Seigneur et l’inhumèrent honorablement. Au bout de quelques mois son sépulcre fut ouvert, et ses sacrées relitjues trouvées aussi fraîches et vermeilles que s’il eût été en vie et plein de santé. Tout ceci est rapporté par Grégoire de Trébisonde, auteur grave et digne de foi qui se trouva présent lorsque le sacré corps de ce Bienheureux Martyr fut visité, et qui eut le moyen d’apprendre ce que je viens de rapporter, d’infinies personnes qui avaient assisté à un si étrange spectacle. Tout ceci n’est qu’un échantillon pour juger de la pièce entière, et pour faire en quelque façon concevoir avec quelle affection la Bienheureuse Vierge se porte à encourager généralement tous ceux qu’elle chérit et honore, jusque-là que de leur impé- trer la grâce de pouvoir rendre sang pour sang, et vie pour vie à son très-honoré Fils.

V. Et puisque nous sommes sur le propos des Martyrs, je ne puis, sans faire tort à notre siècle, passer sous silehce les prémices des Martyrs Japonais, qui furent crucifiés au nombre de vingt-six, l’an mil cinq cent nouante sept, sur une petite colline fort semblable au Calvaire, à la vue de la ville de Nangazaqui. Ces bienheureux soldats de Jésus-Christ, dont six étaient Religieux Observantins Déchaux, trois de notre Compagnie et les autres pour la plupart domestiques ou amis intimes desrlits Pères de Saint-François, tirent des merveilles à combattre généreusement pour la querelle de leur bon Maître, et à se munir de la protection et de la sauvegarde delà très-sacrée Vierge. En reconnaissance de quoi les Chrétiens promirent à Dieu qu’aussitôt que la Religion jouirait de quelque commencement de repos, ils édifieraient une Église au lieu du supplice des Martyrs, à l’honneur de la Mère de Dieu, et qu’ils lui bailleraient le nom de Notre-Dame des Martyrs.

Le soin qu’elle a des Confesseurs.

VI. La bande des Saints Confesseurs est celle qui tient plus d’étendue que toutes les autres en la sainte Sion. Aussi est-elle divisée en divers escadrons ; et quelques-uns d’entre eux sont encore distribués en divers Ordres, si grande est la suite de ceux qui appartiennent à ce noble régiment. Là vous verriez un grand nombre de saints Prélats qui ont honoré la charge pastorale d’une très-éminente vertu, et nommément d’une indicible patience à supporter de grands travaux pour la conservation de leur troupeau. Vous y remarqueriez de grands Princes qui, parmi l’éclat des grandeurs et dans les délices des cours, ont su mépriser tout ce qui est passager, pour s’arrêter aux biens stables et éternels. Vous iriez à perte de vue comptant les divers Ordres de Religieux qui sont arrivés là-haut, moyennant la macération de leurs corps et le renoncement qu’ils ont fait de toutes choses pour suivre Jésus-Christ tout nu. Vous trouveriez des solitaires en quantité, qui, pour vaquer plus librement à la contemplation de Dieu et des choses célestes, se sont séquestrés de la compagnie et de la hantise des hommes. Vous y rencontreriez une infinité de personnes séculières, qui ont été fidèles à Dieu, et qui ont fait de très-grands avancements, les uns dans les cours, les autres dans les conseils, qui au maniement des affaires publiques, qui à la promotion des œuvres de piété, qui d’une sorte, qui d’une autre. Tout ce monde de gens ressort au tribunal de la Mère de Dieu, tous participent à ses faveurs, et il n’est personne d’entre eux qui ne dise qu’après Dieu il lui est redevable du bonheur dont il jouira éternellement. Car pour ce qui est des Princes et des Prélats, j’en dirai quelque, chose en particulier tout incontinent. Quant aux Religieux, j’ai fait voir ailleurs (1) qu’elle a reçu généralement tous les Ordres

(1) Tract, I, c. ni.

sous sa protection spéciale ; et au traité suivant, l’occasion se présentera de déclarer le soin qu’elle a d’y adresser ceux que Dieu a choisis pour les sauver par cette manière de vie, ou pour les conduire à quelque insigne sainteté. Nous ferions tort aux autres états, de penser que son affection maternelle ne s’étendit pas jusqu’à eux, et qu’il en fût un seul à qui elle ne fit ressentir les effets de sa débonnaireté.

Le soin qu’elle a des Vierges et des mariées.

VII. Le titre de Vierge des Vierges qu’elle porte, me donne une entière assurance du dire de Saint Jean Damascène (1), qui enseigne qu’elle est une plante très-fertile de virginité, et que par son moyen la beauté de cette angélique vertu s’étend par tous les coins du monde. À quoi s’accorde merveilleusement bien ce que le grand Saint Jérôme écrit à sa chère tille Eustochium (2), que depuis le temps qu’une Vierge a enfanté le Uoi des Vierges, qui porte sur ses épaules les marques de sa principauté, le don de la virginité a été plus libéralement octroyé au monde, nommément au sexe féminin, et que le Fils de la Vierge a choisi ici-bas une suite d’Anges incarnés, comme là-haut il en a\ait déjà une d’Anges célestes. Car si bien toutes n’ont pas la faveur que Sainte Catherine d’Alexandrie reçut par l’entremise de la bienheureuse Vierge, d’être visiblement mariée à l’Époux des belles âmes, et de recevoir de lui l’anneau d’or pour arrhes de sa fidélité, néanmoins il est vrai qu’il n’y en a pas une d’entre elles qui, par son moyen, ne soit logée et avancée au service du Roi son fils, et qui n’arrive jusque-là que de mériter l’honneur de sa couche nuptiale. C’est elle, dit l’éloquent Saint Ambroise (3), qui reçoit les Vierges à la sortie de cette vie, pour les présenter à leur céleste Époux, et qui entonne des cantiques d’allégresse lorsqu’elles sont introduites au cabinet du Prince de gloire. C’est elle qui plante les lis partout, et qui les fait croître dans fes monastères, clans les maisons particulières, dans les villes emmy la campagne, et qui les fait venir jusques clans le mariage même. C’est elle qui a donné le courage aux Saintes Darie, Basilisse, Pulchérie, Cunégonde, Dau- phine, yEgique, Stamberg, Berthe, et à tout plein d’autres, de vivre avec leurs maris ni plus ni moins qu’avec des hommes sans corps, ou avec des Anges du Paradis. C’est elle qui a délivré des lieux infâmes, comme d’autant de fournaises de Babylone, les Saintes Théodore, Antoine, Euphrasie, Glaphyre, et les autres, qui y avaient été conduites pour y voir ternir l’honneur de leur pudicité. C’est elle qui, avec

(1) Cap. V. — (2) Epist. XXII. — (3) Lib. Il de Virginib.

des inventions du tout célestes, a préservé les Saintes Flavie, Do- mitille, Séraphie, Denise, Suzanne, Anasfasie, Euphémie, Agnès, Emérencienne, Lucie, et mille autres, des embûches des ennemis de la chasteté. C’est elle qui a doublé la couronne des Saintes Thècle, Félicule, Potancienne, Valérie, Agathe, Anatolie, Pélagie, et d’infinies autres, ajoutant au lis de la virginité les roses pourprines du martyre. C’est elle qui a inspiré à plusieurs que nous rencontrons dans les histoires, l’adresse de figurer leurs corps plutôt que de salir leurs âmes. Bref, c’est elle qui, par mille sortes d’artifices, a conservé l’honneur des lis, pour l’amour de celui qui daigne bien s’appeler le lis des vallées, et qui se plait aux parterres des lis.

VIII. Et puisque l’Église donne absolument au sexe féminin la gloire d’être appelé le sexe dévot, je crois fermement que toutes, soit vierges, soit mariées, soit veuves, de quelque état et de quelque condition qu’elles soient, lui sont recommandées, comme à celle qui est l’honneur de ce sexe, chacune selon son rang et selon son mérite. : voire attendu qu’elle est généralement la Beine de tous les Saints, je tiens pour indubitable que son soin s’étend aussi loin que les limites du monde et que les rayons du soleil, et que partout où il y a des enfants de l’Église, elle a aussi ses audiences et ses cours pour le bien des sujets du .Sauveur, et pour les acheminer tous à la possession du bonheur qui les attend là-haut dans le ciel.

### § V. — Du soin particulier qu’elle a des Princes et des Prélats de l’Église. ■

I. Je sais bon gré à Saint Jean Damascène, lequel parlant de la glorieuse Vierge en la seconde oraison qu’il a composée de son trépas, dit que ce ne fut point sans un grand mystère, que Dieu voulant établir Moïse juge, capitaine et prince de son peuple, il lui apparut clans un buisson ardent, lequel, au jugement de tous les Saints Pères, était un crayon de la Mère de Dieu ; mais que ce fut pour faire dès lors entendre au monde que par les mains de la Sainte Vierge, qui était représentée sous cette figure, devait passer l’élection des Bois, des Princes, des Juges et des Grands de la terre. La sainte Église favorise la conception de ce dévot docteur, lorsqu’en l’office de Notre-Dame des Neiges elle lui approprie ces paroles de Salomon (1) : C’est par mon moyen que les Rois commandent, et que ceux qui font les lois se conduisent par l’équité. Moyennant mon assistance, les Princes gouvernent le monde, et les intendants de la justice la rendent à qui il appartient. Et quiconque prendra le loisir de considérer de quelle

(1) Proveib. VIII.

importance sont les Princes, et nommément les Souverains, pour le bien et pour l’avancement du royaume spirituel du Sauveur, il ne pourra douter que la Reine de ce royaume n’en ait un soin très-spécial, et qu’elle ne les tienne sous sa particulière protection. Je me réserve une autre occasion (1) pour faire voir combien magnifiquement elle a reconnu les moindres petits services qu’ils lui ont rendus, les victoires et les prospérités dont elle les a favorisés, et le bonheur qu’à ce sujet elle leur a procuré : pour maintenant je ne veux parler que du soin qu’elle a des Princes, et de leurs États en général, lors nommément qu’ils sont affectionnés à son service.

J’ai montré suffisamment, au premier traité (2), que de tout temps la Sainte Vierge a chéri le royaume de France par-dessus tous les États du monde ; ce qui ne peut subsister sans que les Rois que le ciel lui baille, soient autant les favoris de la Mère de Dieu, qu’ils sont les fils ainés de l’Église. Aussi ont-ils cela de particulier entre tous les rois de la terre, que l’une des sept bénédictions qui leur sont données au jour de leur sacre, est qu’ils soient environnés de la protection de la glorieuse Vierge, ni plus ni moins que d’un corps de garde, et que son soin leur soit une corne d’abondance et un arsenal de bonheur. Et il me semble qu’il n’est besoin que d’ouvrir les yeux, et de considérer les progrès que ce florissant empire a faits depuis le premier Roi très-chrétien jusqu’au dernier, les faveurs qu’il a reçues d’en haut, le succès des armes victorieuses des Français, la gloire de leur nom portée jusqu’aux derniers confins du monde, le crédit que la justice et les lettres lui ont acquis, pour être forcé de confesser que les événements ont surpassé les souhaits, et que les bénédictions de la Mère de Dieu y ont produit des effets qu’on n’eût jamais osé espérer. Ce n’est pas encore la saison de descendre aux particulières faveurs qu’elle a faites au grand Clovis, à Charlemagne le Conquérant, à Louis le Débonnaire, au vaillant Da- gobert, à l’incomparable Saint Louis, au courageux Louis onzième, à Louis le Juste, la merveille des bons rois : je les étalerai plus bas à une meilleure rencontre (3) : pour le présent, je me contente de me tenir dans les termes généraux.

Le Roi des Rois et le souverain Monarque du monde, qui fait part de ses secrets à qui bon lui semble, voulut un jour donner à connaître à une sienne épouse (ce fut la Bienheureuse Sainte Brigitte) combien sa très-honorée Mère vaut au monde, et le soin qu’elle en a, spécialement pour le regard des Princes et des Souverains (4). À cet effet, il lui fit voir un palais, qui ne pouvait être

(1) Tract, III, c. VIII, § 4. 5. — (2) Cap. XXu. — (3) Tract, nt, c, VII, § S, - (4) Rcvelat. Sanctsc Brigitte, lib. VIII.

autre que l’Empirée, ou une image du Paradis. Au milieu de ce palais il y avait un trône pour le Roi de gloire incarné, Roi qui était mille fois plus éclatant que le Soleil, et à son côté un autre pour la glorieuse Vierge, qui paraissait plus belle que tous les brillants du monde, tant par sa propre lumière que par la réverbération de celle de son Fils. Au-dessous d’eux étaient des millions de bienheureux esprits prosternés sur le pavé, qui chantaient les louanges du Fils et de la Mère, de l’Époux et de l’Épouse ensemble. Le Sauveur du monde prenant le premier la parole, bailla divers avis pour les Rois et pour les Princes de la terre, et quelques-uns en particulier pour le Roi de Suède, proche parent de la Sainte. La Vierge Mère le seconda, et tous leurs discours aboutirent à faire entendre aux Rois et aux Monarques, qui est celui de qui ils relèvent tous, de quelle sorte de gens doit être composé leur conseil ; à qui ils peuvent faire part de leur faveur ; de quel habit il leur convient user ; quelle lecture il leur faut faire ; de quelles vertus principalement il leur est nécessaire de se pourvoir ; comme ils se doivent comporter avec Dieu, envers eux-mêmes, envers les Iteines leurs Épouses, envers leurs enfants, envers leurs sujets, envers leurs ennemis, envers les bons, envers les mauvais, et envers toute sorte de gens ; comme il leur faut gouverner leurs entreprises, et nommément celles qui sont contre les infidèles ; quelle personne il est convenable d’élever aux charges publiques, finalement les grandes récompenses qui leur sont préparées, s’ils vivent en bons Princes, et au contraire les rudes châtiments qui les attendent, s’ils font autrement. Autant d’avis, autant d’oracles, qui font assez connaître qu’ils ne peuvent venir que du ciel ; mais ce serait chose ennuyeuse de les rapporter ici : c’est à faire à ceux qui écrivent les Cours Saintes, et qui donnent aux grands les adresses pour vivre clans les palais selon Dieu. En un autre endroit la très-sacrée Vierge quote par le menu à cette Sainte Veuve les principaux péchés d’un certain Roi qui attirait l’ire de Dieu sur lui, et l’avertit que si de bonne heure il n’y met ordre, son Fils retirera de lui ses grâces et le privera de son État. Mais au bout, il faut que je revienne toujours à mon point, et aux faveurs invisibles qu’elle fait aux princes, qui sont sans nombre et sans mesure. Car, puisqu’elle est la dispensatrice de toutes les grâces et de tous les trésors du ciel, ainsi que je ferai voir plus bas (1), il n’y a point de doute qu’elle ne les distribue selon la condition et le mérite d’un chacun. Partant les Rois et les Souverains, qui sont comme les causes universelles du bon gouvernement des États, en ayant plus besoin que les autres, la

(1) Cap. X.

raison nous contraint de dire qu’elle leur départ très-libéralement son assistance, et qu’elle se plaît à leur faire largesse des biens de son Fils, pourvu qu’ils s’en veulent rendre dignes.

Les Prélats sont les Pères et les Princes de l’Église, et pour ce ont-ils un droit particulier aux faveurs et aux bonnes grâces de la Mère de Dieu, que Saint Jean Damascène appelle la gloire des Prélats (1). Et pour moi je ne doute nullement que le Roi du ciel, son bien-aimé Fils, ne lui en ait laissé la nomination ; ce qui serait aisé à vérifier par une grande quantité d’histoires. Je me contente de celle d’Udo, que je rapporterai en un autre endroit (2), pour servir d’exemple à ceux qui abusent des charges que les Anges appréhenderaient de porter ; et de celle du bienheureux Saint Nicolas, qui a beaucoup de force pour encourager les bons Pasteurs à s’acquitter dignement de leur office. Méthodius, Patriarche de Constantinople, en la vie qu’il a écrite de Saint Nicolas, au rapport de plusieurs auteurs (3) dignes de foi, récite que ce Saint étant une nuit assoupi d’un sommeil mystérieux, il vit à sa main droite le Sauveur en grande majesté, lequel tenait le livre des Évangiles, brillant de diamants et d’autres pierres précieuses, et à sa gauche la bienheureuse Vierge, qui portait le manteau archiépiscopal, et le lui mettait sur les épaules. À peu de jours de là il connut la vérité de cette vision, car il fut miraculeusement élu Évêque de Myre en Lycie, en la façon que tout le monde sait. Or, comme les choses humaines sont sujettes à changement, après quelques années il arriva une disgrâce à ce Saint Prélat. Car s’étant rencontré au Concile de Nicée, quelques-uns écrivent (1) que le zèle le transporta jusque-là que de couvrir la joue à un Évêque Arien qui se laissait aller au delà du devoir ; d’où le Concile fut obligé de se ressentir, nommément sur les plaintes qu’en firent les Évêques Ariens, de sorte qu’il fut dès lors privé de l’usage de la mitre et du manteau archiépiscopal. -Mais la Mère de toute bonté ne permit pas que ce fût pour longtemps. Car quelques jours après, comme il célébrait la Sainte Messe à l’honneur de la même Vierge, elle apparut avec deux Anges, dont l’un lui remit la mitre sur la tête, et l’autre le manteau sur le dos. Il s’en trouve qui disent que cela lui advint la première nuit après sa privation, et qu’il reçut l’une et l’autre de la propre main de sa bonne Mère, qui avait participé à son atfliction.

Il faudrait ici les Saints Chrysologue, Ildefonse, Germain, et autres semblables Prélats dignes d’une éternelle mémoire, qui ont

(1) Orat. i deNativ. Virg. — (2) Tract, m. — (3) Joann. Diaconus, in Vita S. Ni- colai. Lipomanus, t. V. Baron., in Nolis ad Martyrolog. C Dccemb. — (4) Petrus de Natalibus, in Catalogo Sanctorum, lib. I, c. XXXIII, etc.

consacré leurs Cœurs, leurs langues et leurs plumes aux louanges et aux grandeurs de la Mère de Dieu, pour déclarer les lumières célestes qu’elle communique aux bons pasteurs, les mouvements intérieurs dont elle les prévient, les belles résolutions qu’elle leur fait prendre, les adresses qu’elle leur fournit pour s’acquitter de la charge pastorale, les saintes instructions qu’elle leur suggère, les bons succèsdont elle accompagne leurs délibérations, la forcequ’elle leur impètre pour entreprendre et pour supporter de grandes choses pour le bien de leur troupeau, les répréhensions amiables qu’elle leur fait lorsqu’ils manquent à leur devoir ; car ce sont des faveurs secrètes qu’il serait besoin d’expérimenter, afin d’en parler dignement. Mais je me persuade qu’elles sont du nombre de celles que le ciel nous a expressément cachées, pour l’exercice de notre foi, et pour l’accroissement de la joie que nous recevrons là-haut, lorsque nous verrons toutes ces merveilles à découvert. Cependant il me souvient du reproche que la Sainte Vierge fit un jour faire par Sainte Brigitte à un Prélat (1), du peu de soin qu’il avait de souÉglise, l’avisant énigmatiquement que l’aile droite avait pris coup ; que la voûte se relâchait et s’en allait en bas, non sans un très-évident péril de ceux qui entraient dans l’Église, dont plusieurs avaient déjà accueilli les ruines sur leurs tètes ; que les colonnes se courbaient ; que le pavé était rompu ; bref, qu’il n’y avait quasi plus rien d’entier, et que, s’il n’y prenait garde à son escient, il serait le premier terrassé sous cette masure ruineuse, et qu’outre ce il répondrait d’autant de tètes qu’il s’en trouverait d’enveloppées dans le danger.

VI. Ainsi la Mère de douceur pourvoit à tout, tant qu’il est possible, tançant les uns, encourageant les autres, donnant secours et assistance à tous, faisant mille grâces aux bons Pasteurs, en considération de leurs troupeaux, et supportant les infirmités des troupeaux pour l’amour de leurs bons Pasteurs, à ce que Dieu soit béni et honoré en tout ici-bas, et beaucoup plus là-haut, où toutes les ouailles de l’Église seront menées, pour être à jamais sous la conduite d’un seul Pasteur, qui est ensemble le Pasteur des Pasteurs et le Prince des Pasteurs.

(1) Lib. IV Révélât., c. LXVIIt.

## LA SEPTIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

## CHAPITRE VIII.

Qu’elle soit la Protectrice de l’Église.

J’attache ce titre au précédent, pour autant qu’il l’accompagne inséparablement, attendu qu’un gouvernement sans protection ne mérite ce nom qu’à demi. Ainsi, plus nous irons en avant, plus nous verrons la Sainte Vierge participer aux qualités Royales de son Époux et de son Fils, plus nous remarquerons en elle de courage et de fermeté à poursuivre sa pointe, à nous procurer tous les biens dont nous avons besoin, et à détourner les maux dont nous sommes menacés.

### § I. — De la qualité du Protecteur de l’Église, troisième titre du Roi de gloire

incarné.

I. C’était autrefois la coutume parmi quelques peuples Septentrionaux, que lorsque quelque homme illustre était décédé, celui qui était choisi par les parents montait au lieu le plus éminent d’une tour, et que de là il laissait tomber en terre un bouclier portant les armes et la devise du défunt ; qu’ils le relevaient incontinent, et le portaient en grand triomphe par les rues. Par où l’on signifiait que les grands hommes, et spécialement les Princes et les Rois, sont les boucliers et les défenses de leurs peuples. En confirmation de quoi quelques-uns ont remarqué que parmi les Juifs, lorsque les Rois étaient consacrés, l’on oignait quand et eux leurs boucliers, pour leur donner à entendre que comme le Bouclier est le Roi des armes, de même ils devaient être les Boucliers de leurs sujets. Ainsi quelques Interprètes lisent chez Isaïe (1) : Oignez le Bouclier ; au lieu que notre version porte : Empoignez le Bouclier ; par le seul changement d’une lettre en une autre (2). Ainsi le Rabbi Salomon, et quelques-uns des nôtres avec lui, entendent ce qui eet couché au

(1) Cap. XXI. — (2) Arripite clypeum.

second livre des Rois (1), que le Bouclier de Saûl fut renversé par terre, ni plus ni moins que si jamais il n’eût été honoré de la sainte onction.

Le Roi et le Prophète David discourant des qualités royales que son fils Salomon, que nous avons jusqu’ici considéré comme la figure du Roi du ciel incarné, devait avoir, il en parle (2) comme du vrai Protecteur de son peuple et du Bouclier de ses sujets. Sans acception de personne, dit-il, il jugera la cause des pauvres, et il gardera leurs enfants de la tyrannique oppression des puissants ; il terrassera l’auteur de la calomnie avec tous ses suppôts ; et comme l’eau tombant du ciel goutte à goutte sur la terre altérée, la réjouit et la rend fertile ; de même son soin et sa protection consolera les siens et les comblera de bonheur. Sa force délivrera le faible des dents et des grilfes du riche ; il tiendra particulièrement sous sa main ceux qui seront de tous délaissés, et sa bonté pardonnera aux faibles qui, avec un esprit humble et soumis, auront recours à lui. Il rachètera le principal avec les intérêts, et paiera du sien propre pour ses pauvres sujets, les délivrant de la mort et de la ruine. Bref, partout on criera : Vive à jamais la gloire île ce Monarque, Roi, Père et Protecteur des siens : aussi vivra-t-il longuement, et tous lui apporteront des présents, et son règne fleurira toujours en grandeur et en félicité, et ira de plus en plus s’accroissant.

C’est peu de chose de tout ce qui se dit de Salomon, en comparaison de ce que les Saintes Lettres nous représentent de l’admirable manière dont le Roi des Anges et des hommes protège et défend son Église. Car d’autant qu’un protecteur, pour être accompli de tous points, doit avoir ces trois qualités, savoir est : en premier lieu, une grande affection envers ceux qu’il défend, qui est la mère du soin et de la vigilance, laquelle tient le second rang ; et en troisième heu la force nécessaire pour surmonter les rencontres de ceux qui s’opposeraient à ses bons desseins : l’Écriture Sainte nous le fait voir parfaitement assorti de toutes ces pièces. Car pour ce qui est de l’affection, à faute de rencontrer parmi les choses humaines quelque titre et quelque nom qui la puisse suffisamment exprimer, elle lui donne ensemble l’affection de Roi, de Père, de Tuteur, d’Époux, de Pasteur, de Capitaine, et de tous les autres dont nous pourrions aviser. Le soin marche à l’égal de la cordialité. Il ordonne par son Prophète Isaïe, à ceux qu’il a rachetés de son sang (3), de se mettre hors de crainte et d’appréhension, d’autant que lorsqu’ils passeront au travers des rivières et des torrents, il les garantira des eaux. Ils

(1) Cap. i. — (2) Psalm. LXXI, — (3) Cap. XLIII.

sortiront sains et saufs du milieu des flammes, partout il les conduira et les accompagnera : de jour il leur servira de nuée et de parasol, et de nuit il les guidera avec une colonne de feu ; que leurs tentes ne seront point offensées des cuisantes chaleurs du Soleil, ni molestées des pluies, des vents et des tourbillons, et mille autres menues caresses qu’il leur promet, qui sont autant de marques de sa rare vigilance (1). Pour sa force, il n’y a rien à craindre, car en un endroit (2) il assure sa chère Jérusalem qu’il lui servira tout autour d’une muraille de feu. Ailleurs, il fait entendre à ses bien-aimés enfants qu’il les tiendra entre ses bras, ni plus ni moins que le lion tient sa proie sous ses pattes, sans s’alarmer pour le bruit que font les bergers effrayés, et qu’ils seront sans peur et sans crainte, comme les oiseaux qui volent parmi l’air (3). Autre part, il leur donne sa parole que sur la sainte montagne, qui n’est autre que l’Église, les tigres et les léopards ne leur seront nullement redoutables ; que les serpents les plus dangereux ne les pourront endommager, et que, sans difficulté, ils converseront parmi les bêtes carnassières et venimeuses.

« Ceux qui sont affligés ou tentés oublient aisément l’amour que Jésus-Christ a pour eux, et qu’il leur a témoigné par ses paroles, par ses actions et par ses souffrances. C’est pourtant dans ces occasions qu’il les soutient et qu’il dit aux flots qui les environnent : Vous viendrez jusque-là et vous ne passerez pas plus loin. Il est vrai que, lorsque Dieu nous promet son secours, ce n’est pas pour jouir d’une paix lâche et pour n’être point tenté, mais pour demeurer ferme dans la tentation et pour en sortir avec avantage, parce que la récompense ne se donne qu’aux victorieux, et que l’on n’est point couronné qu’après avoir combattu généreusement (1). »

IV. Venons à la Sainte Vierge, pour qui se prépare ce discours, et voyons comme la protection que le Sauveur lui a donnée de son Église, est assortie de ces trois belles qualités. Je me servirai d’autant d’emblèmes pour les représenter ; et, me tenant toujours dans les ternies généraux, je ferai voir comme elle défend le corps de l’Église, sans descendre point encore au soin amoureux qu’elle a de ceux qui, par un titre de spéciale dévotion, sont sous sa particulière sauvegarde, qui doit être l’un des principaux discours du troisième traité.

(1) Cap. IV. — (2) Zach. n. — (3) Ibi sicut aves volantes, sic proteget Dominus ûxercituuin Jerusalem protegens et liberans, transions, et salvans. — (4) La R. Mère de Blémur.

### § II, — Le premier Emblème représente l’incomparable affection de la Mère de Dieu envers l’Église, première qualité de sa protection.

Figurez-vous de voir au milieu d’un tableau la Cité carrée qui est décrite par Saint Jean en divers chapitres de l’Apocalypse, avec tout ce qui peut se dire de son incomparable beauté. Remarquez en un lieu éminent à la vue de toute la ville une vénérable Darne qui parait au travers des nues, et tient les yeux attachés sur la Cité, dont les habitants la regardent réciproquement, témoignant à leur mine qu’ils se tiennent assurés par sa seule faveur. Prenez garde au cartouche q ui est au-dessus de sa tête, et qui en certains endroits se va perdant et enfonçant dans la nue, et en d’autres se jette au dehors avec cette devise : Et de jour et de nuit j’ai sur elle mes yeux. C’est un portrait de l’incomparable affection de la Mère de Dieu envers la Sainte Église.

Car jaçoit que la plupart des Saints Pères aient cru fermement que, par la Cité carrée de Saint Jean, il fallait entendre la demeure des Bienheureux, ce néanmoins il s’est rencontré des Docteurs (1) qui, sur de grandes probabilités que je n’ai pas le loisir de déduire, ont estimé que cette ligure appartenait conjointement à l’Église triomphante et à la militante. D’où ils concluent que la lumière de Dieu qui éclaire la Sainte Cité, c’est l’agréable doctrine du Sauveur ; que la muraille de jaspe représente la solidité de l’Église ; les douze portes, qui sont autant de perles entaillées, sont la marque des Pasteurs, des Docteurs, et de ceux qui nous donnent l’entrée à la Foi ; les douze fondements sont les douze Apôtres ; l’étendue des murailles, qui comprend en chaque face cinq cents lieues, la capacité de l’Église ; l’or du pavé, la charité qui unit et enrichit les Chrétiens ; l’eau vive qui passe au milieu de la ville, les divins Sacrements ; les arbres qui portent des fleurs et des fruits en toute saison, les justes, dont les saints désirs et les actions vertueuses ne manquent jamais dans l’Église.

Les yeux de cette noble Dame, qui n’est autre que la Mère de Dieu, toujours arrêtés sur la Cité et sur ses habitants, signifient l’incroyable affection qu’elle porte à l’Église. Car les yeux, au rapport d’Alexandre, philosophe péripatéticien, sont les fenêtres, et au dire de l’Arabe Blemot, le siège de l’âme. Les yeux font paraître tous les plus secrets mouvements de nos cœurs : la hardiesse les avance, le respect les retire et les abaisse, la tristesse les abat, la joie les

(1) Ubertin., Tract, de septem statibus Ecclesiæ, c. VIII, § 12. Turrianus, Tract, de Eucharist. Bulengerus, iu Apocal, Alcazar, in Apocal., c. XXI iuitio.

épanouit, la colère les allume, la haine les effarouche, l’inquiétude les égare, l’attention les attache ; bref, vous diriez que par les yeux l’âme sort en certaine façon au dehors pour nous faire connaître son état. Mais de tout ce qui se passe dans nos cœurs, il n’est rien qu’ils découvrent plus naïvement que l’affection de l’amour. Aussi, à voir seulement les yeux doux et bénins de cette Dame collés sur l’Église, vous jugerez incontinent qu’elle la porte bien avant dans son cœur, et que toutes ses pensées vont à elle. De vrai, on ne saurait nier que la sainte Vierge n’ait un très-juste sujet de chérir l’Église. Elle la doit affectionner en qualité de Mère et d’Épouse du Sauveur, qui en est le Chefetle Prince ; eten tant que Mère commune de tous les enfants de salut, elle lui est redevable d’une particulière tendresse. Elle a aussi plus de connaissance que nulle autre des belles âmes qui s’y retrouvent, et des rares perfections que son Fils y a logées, et qu’elle-même a impétrées, ce qui l’oblige entièrement à l’aimer d’amour.

Mais son cœur amoureux passe au delà de toutes obligations, de sorte qu’on peut dire en vérité qu’il n’est rien de semblable à l’ardeur qu’elle témoigne à solliciter les affaires de l’Église, à procurer son avancement, et à rechercher les moyens de l’obliger. Le dévot Cardinal Pierre Damien le savait par expérience, et voici les belles paroles qu’il lui adresse (1) : Quoi ! Sainte Dame, depuis que vous êtes absorbée en Dieu, et en certaine façon divinisée, vous seriez-vous bien oubliée de vos pauvres enfants que vous avez laissés ici-bas ? Non, non, c’est chose qui n’est nullement à craindre : vous savez trop bien parmi quels dangers vous nous avez laissés, et où nous sommes réduits par le moyen de nos offenses. Vous n’êtes pas tellement abîmée dans la contemplation des divines miséricordes, ([lie la vôtre ne soit réveillée par la considération de nos misères ; et si bien l’état de votre bonheur vous a rendue impassible, vous ne vous êtes pourtant oubliée de la compassion que nos maux attendent de votre bonté.

Le grand Patriarche de Constantinople, Saint Germain, lui adresse sur ce sujet un long discours plein d’une très-profonde reconnaissance ; en voici un petit abrégé : Sans vous, ô sainte Dame ! nul n’échappe les hasards et les périls de cette vie. Et qui trouverons-nous qui protège les pécheurs comme vous, et qui tende la main favorable à ceux qui se sont égarés du droit chemin ? Car tous les autres qui pouvaient parler pour nous et s’opposer à la sentence qu’on allait prononcer contre le figuier infructueux, se retiraient après avoir présenté leurs requêtes, de crainte de s’engager mal à propos en répondant pour nous. Mais vous, avec un cœur et un courage maternels,

(1) Serm. i de Nativit."

i. «

avez obtenu le pardon aux pécheurs abandonnés, et expédié les affaires de ceux qui semblaient irrémédiablement être obligés à la justice deDieu. Carie moyen que vous soyez éconduite, vous qui êtes la vraie et immaculée Mère de notre Juge ? 11 faut de nécessité qu’il s’accorde à tout ce que vous lui demandez. C’est la raison pourquoi l’affligé a recours à vous plutôt qu’à tout autre, pourquoi le malade implore votre assistance, et celui qui a du pire en la guerre vous oppose à tous ses ennemis. Il n’est rien de si malaisé dont vous ne veniez à bout, ni rien de si avancé que vous ne renversiez. Vous cassez les décrets qu’on prétend faire contre nous ; vous arrêtez le courroux de Dieu, les menaces de sa justice et les châtiments qui sont dus à nos péchés ; vous intervenez à la main-levée que nos ennemis ont reçue, et par l’amour que vous portez à tous ceux qui réclament le sacré nom de votre Fils, vous interjetez appel à la sentence de notre juste condamnation, et faites citer nos haineux pour se voir honteusement déchus de toutes leurs prétentions. De là provient l’assurance que le peuple Chrétien prend de courir à vous en toutes les affaires qui lui surviennent ; à cette occasion se multiplient les prières qui vous sont adressées, et les sollicitations qui sans cesse vous sont faites ; les faveurs que nous avons reçues de vous sont celles qui nous donnent la hardiesse de prétendre toujours à de plus grandes, C’est de quoi les Anges s’étonnent, considérant d’une part votre indicible bonté et votre facilité nonpareille, et de l’autre l’inclination du peuple Chrétien à recourir à vous en toutes ses nécessités, sans que le respect ou la crainte de votre grandeur puisse rabattre sa confiance. Mais quoi faire (1), et comment s’empêcher d’aller droit à vous, puisque vous êtes notre espérance immuable, notre meilleur refuge, notre garde toujours veillante, notre sauveté perdurable, notre infaillible secours, notre ferme défense, notre mur inexpugnable, notre fort imprenable et notre rempart assuré ? Puisque vous êtes la tour et la retraite des assiégés, le port des tourmentés, la bonace des travaillés, la répondante des pécheurs, l’asile des désespérés, Je rappel des exilés, la réconciliation des disgraciés, le rétablissement des condamnés, la bénédiction de ceux que Dieu av ait déjà maudits, la rosée de l’esprit languissant et desséché, la Mère de l’Agneau et du Pasteur ensemble, et que vous êtes publiquement reconnue pour celle qui nous procurez toute sorte de biens. Il est vrai que tout ce^qui se retrouve en vous est admirable, tout est plein de droiture et d’équité, et qu’il n’y a rien qui ne soit plus doux et plus agréable que le miel ; mais au partir de là, vos miséricordes sont incompréhensibles ; ce sont elles qui ravissent le ciel et la terre : elles que jamais nul ne

(1) Serm. de Assumpt. B. Virg., Bibliotli. SS. PP., t. II Græco-lat.

louera autant qu’elles méritent, elles pour qui nous sommes plus fortement attirés que celui qui est altéré ne l’est du coulant des eaux vives, elles qui sont sans comparaison plus nécessaires à notre salut que l’air ne l’est à notre respiration. Aussi, pour dire tout en un mot, si nous vous avions une fois pèrdue, nous quitterions l’espérance du bonheur éternel, que la foi nous fait désirer ; mais comme ici nous respirons par vous et en vous, de même nous attendons d’en jouir avec vous, et c’est le comble de nos souhaits.

VI. Voilà une partie du dévot entretien de ce saint Patriarche avec la très-sacrée Vierge sa bonne Mère. Voilà l’bonneur qu’il rend au titre de Mère de Dieu, qu’à très-juste raison il reconnaît pour base et pour fondement de l’admirable pouvoir qu’elle a auprès de son Fils et de l’affection qu’elle témoigne à s’employer pour nous. De vrai, c’est un sujet d’extrême consolation que la très-étroite liaison qui est entre ces deux volontés ; je dis du Fils et de la Mère. Car qui pourrait suffisamment expliquer les fruits que nous recevons de cette réciproque affection qu’ils se portent l’un à l’autre ? Le Fils accorde tout pour l’amour de la Mère, et la Mère demande tout pour l’amour du Fils. Le Fils veut que tout le bien qu’il fait à ses enfants leur soit octroyé à l’égard de la Mère, et la Mère à la considération du Fils aime les enfants qu’il s’est acquis au prix de son sang. Le Fils donne tout pouvoir à la Mère sur son Église,, et la Mère, pour agréer au Fils, se porte d’une extrême affection envers l’Église. Admirable liaison encore une fois, et laquelle nous ne devons point autrement considérer que comme la vive source de tous les biens que nous possédons.

### § III. — Le second Emblème, représentant les merveilleux soins de la Mère de Dieu envers l’Église, seconde qualité de sa protection.

I. Il n’est pas que vous n’ayez vu plusieurs fois le Navire Royal dépeint, je dis celui qui a été inventé à dessein de représenter la sainte Église. Hest capable d’un monde de gens, équipés et armés à l’avantage et fournis de toutes munitions. Saint Pierre gouverne le timon, les Apôtres avec les Prélats, leurs successeurs, sont autour de lui pour l’assister au gouvernement du Navire ; les docteurs donnent le branle au vaisseau et le font aller à la cadence desavirons de l’Écriture Sainte ; les Ecclésiastiques de toute sorte gouvernent les pièces de défense et les munitions nécessaires, les prédicateurs sonnent la trompette, les confesseurs vident la sentine, et il ne se trouve nulle sorte d’office là-dedans qui ne soit honorable. Ce nombre presque infini de personnes de toutes qualités que vous apercevez sur le tillac représente le gros des Chrétiens. En haut se voit Dieu le Père entouré d’une claire nuée, remplie de plusieurs milliers d’Anges ;

au-dessus du mât, le Sauveur, Capitaine général du Navire ; à côté, le Saint-Esprit, qui donne le vent favorable ; sur la voile, la Mère de Dieu, assise comme la Conductrice du vaisseau. Voilà de quelle façon un homme d’esprit nous a figuré l’Église et le charitable soin de la Sainte Vierge à la protéger.

Au reste, ne croyez pas que l’invention en soit fort nouvelle ; il y a plus de quinze cents ans cpie Saint Clément Pape a ordonné (1), par une Constitution Apostolique, que les Églises Chrétiennes fussent bâties en forme de navires ; voire il y a plus de quatre mille ans, qu’au jugement de tous les Pères, Dieu en donna le dessin et le modèle en l’Arche de Noé, qui était pour lors la seule Église et le premier navire du monde. En effet, si vous voulez prendre les mesures et les proportions du navire, vous les pourriez toutes rapporter tant à nos Églises matérielles qu’à la vraie Église, qui est l’assemblée des Chrétiens. Car d’abord c’est très à propos que nous les appelons toutes deux du nom commun de vaisseaux, d’autant cpie comme les unes sont les navires de la terre, ainsi les autres sont les Églises de la mer. Le portait de nos Églises, plat et camus, représente la poupe des navires ; le chœur ressemble à la proue, les aiguilles des clochers aux mâts, les croix aux antennes, les trois étages du navire sont les trois Ordres de l’Église, savoir est : le mariage, le célibat et la virginité ; les trois parties qu’elle contient en longueur sont la loi de nature, la Synagogue et l’Évangile ; l’eau douce est celle du saint Baptême ; le biscuit c’est le pain de vie et l’aliment des âmes que le Sauveur nous a laissé en l’Eucharistie ; les provisions sont les autres sacrements, la parole de Dieu et le reste qui nous entretient en l’Église.

Je pourrais bien m’enfoncer plus avant ; dans ces parallèles, mais je me contente de dire que le Navire qui vogue sur le coulant de la mer n’est pas exposé à tant de hasards que l’Église qui roule sur le courant de ce monde ; les vents qui soufflent de tous côtés, avec les orages qu’ils causent, renversant quasi sens dessus dessous ce pauvre vaisseau, sont les démons, qu’à ce sujet nous appelons les puissances de l’air, qui ont juré sa totale ruine ; mais, malheureux qu’ils sont, ils n’en viendront jamais à bout. Les flots et les agitations de la mer courroucée, qui sont excités par les mêmes vents, sont les dix persécutions que l’Église a souffertes des Empereurs païens, incités par ses ennemis nuisibles. Et comme parmi les flots, le dixième est toujours le plus furieux ; de même entre ces persécutions, la dixième a été la plus cruelle et la plus sanglante de toutes. Les écueils et les rochers cachés sont les hérétiques couverts d’une belle montre de réformation, et de l’apparence d’être des nôtres, et

(1) Lib. II Constit. Apost., c. dvii.

au partir de là **serrés** en embuscade pour mettre en pièces le Navire. Les monstres marins redoutables pour leur prodigieuse grosseur, sont les puissances de la terre bandées contre les droits et les immunités de la Sainte Église. Les bancs qui l’assablent et l’arrêtent sont les fléaux de Dieu, les guerres, les pestes et les famines, qui au moins pour un temps retardent le cours de son avancement et la publication de l’Évangile. Enfin, les Mahométans se peuvent dire les corsaires et les écuiueurs de mer, qui ont enlevé le fruit de ses travaux et le butin de ses conquêtes, jouissant de ce qu’avec tant de fatigues elle avait amassé en l’Asie, en l’Afrique et en une bonne partie de l’Europe.

IV. Dieu sait si parmi tant d’attaques la pauvre Église a bon besoin de secours, et si la soigneuse charité de la Mère de Dieu s’endort là-dessus. Dieu sait comme elle gouverne les voiles, comme elle fait lever les vents propices, comme elle a l’œil au guet pour prévoir les mauvais pas, pour détourner les fâcheuses rencontres, pour apaiser les orages, pour calmer les tempêtes, et parmi tant de dangers, acheminer son Navire au port de salut. Dieu sait combien de fois il aurait déjà été dissipé par les vents, enfoncé dans les vagues, brisé de rochers, délaissé sur les bancs, renversé par les monstres, pillé parles pirates, si elle n’y eût tenu la main, et si le soin qu’elle en a pris ne 1 eût garanti de ces accidents. C’est de quoi nous ne pouvons nullement douter, puisque le Sauveur lui-même, se plaignant un jour à la bienheureuse sainte Brigitte (1) de quoi les Chrétiens s’étaient tant étrangés de lui, il ajouta que l’excès de leurs péchés était venu si avant, que n’était les prières de sa Mère, il ne resterait au monile nulle espérance de miséricorde. Le Sauveur ne s’est pas contenté de nous assurer de cette vérité, il l’a voulu tirer par force de la propre bouche de ses ennemis. Césarius, docte et dévot Religieux de l’Ordre de Citeaux, Allemand de nation, raconte (2J un fait digne de mémoire, arrivé en sa province et de son temps. C’était environ l’an douze cent vingt-deux. Il dit que pendant qu’en une Église l’on chantait la sainte Messe, l’image de la Vierge commença à suer à grosses gouttes, chose que tout le monde vit, et dont les assistants restèrent grandement émerveillés et alarmés. Les Dames s’approchaient, et avec leurs écharpes essuyaient l’eau qui sortait de l’image ; les petits et les grands s’empressaient autour d’un si nouveau spectacle. De bonne fortune se trouva là un possédé, lequel étant exorcisé, répondit avec beaucoup de hurlements, que le Fils de Marie avait étendu son bras pour châtier les hommes, et que si sa Mère ne l’eût tenu,

(1) Lib. VI Révélât., c. sXVI, — (2) Lib, VU, c. n.

le monde allait être réduit à néant ; que c’était la cause de la sueur de cette image.

L’une des rudes persécutions qui jamais ait été élevée contre l’Église depuis les princes païens, fut celle que l’Empereur Henri IV excita quasi au commencement de l’an onze cent, ayant ému contre le Saint-Siège la plus grande part de l’Empire, sur le sujet de l’investiture des Evêques, qu’il se voulait usurper par force, et ensuite de ce, beaucoup d’autres droits injustement prétendus. Lors, par plusieurs années que cette bourrasque dura, Dieu donna des signes si évidents de sa colère (1), que les plus passionnés ne pouvaient nier qu’il ne fût grandement irrité. Car à tout propos, spécialement ès terres de l’Empire et par l’Italie, on entendait l’embrasement des maisons, des châteaux et des villes, arrivé par le feu du Ciel, le tremble-terre, les inondations, les signes extraordinaires au Ciel, l’engloutissement des rivières causé par les horribles mouvements de la terre, le soulèvement du Pau, dont les eaux courbées en arc contremont quelque espace de temps, furent ouïes bien loin se rendre à leur place ordinaire avec un bruit épouvantable, la division des montagnes et autres semblables menaces, qui mirent plusieurs personnes en doute que ce fussent les signes qui doivent être les avant-coureurs du jugement final. Ce qui émut toute l’Italie à prendre conjointement le jeûne et les prières de cinquante heures ; et lors arriva une chose remarquable qui est récitée par un fameux historien de ce temps-là (2). Car en la ville de Crémone, un petit enfant qui était encore au berceau et à la mamelle, appela sa mère pour lui dire qu’il avait vu le Sauveur sur un trône Royal, et sa sainte Mère près de lui, le suppliant avec beaucoup de ferveur et d’humilité de surseoir le jugement du monde, qu’il semblait vouloir alors conclure ; et cela dit, il se tut et ne parla plus jusqu’au temps que la nature a coutume de délier la langue des petits enfants.

Il me souvient d’avoir vu au même emblème que j’ai proposé ait commencement, la Sainte Vierge en une posture ; savoir est : à côté du navire, élevée en haut comme l’Étoile de la Mer, et la céleste cynosure qui est le principal recours des mariniers. Ce qui m’a réveillé la mémoire d’une gentille histoire qui est récitée par Saint Antonin (3). L’an onze cent vingt-huit, dit-il, la ville de Soissons lût grandement affligée de pustules venimeuses et de certaines inflammations dangereuses. Plusieurs en mouraient ; plusieurs ayant recours à la Sainte Vierge qui longtemps est honorée en cette ville-là, recevaient le soulagement qu’ils avaient espéré. Un jour de

(1) Sigebcrtus, in Chronico. Nauclcrus, Rogerius. Baron., ab an. 4 ejus Imperii. — (2) Dodecbinus, an. 1117. — (3) Cap. II, part. Hist. II, tit. XVI, c. XIV, § 2.

procession publique, arriva qu’une pauvre femme ayant un petit garçon de onze ans, qui gardait les brebis, atteint de ce mal, elle le porta à l’Église, où il s’endormit à son côté jusqu’au retour de la procession. Comme tout le monde commença de paraître, il s’éveilla en sursaut, rendant grâces à Dieu et à sa sainte Mère, avec une voix si forte et des paroles si preignantes, qu’il tira à tous ceux qui l’ouïrent les larmes des yeux. On accourt à lui de tous côtés, on veut savoir ce qui lui est arrivé, et il le dit franchement, et assure que pendant son sommeil il a vu la Mère de Dieu à genoux devant son cher Fils, le suppliant d’apaiser sa juste colère et d’éteindre cette bluette qu’il avait jetée sur la ville dont elle avait pris la protection, et que le Sauveur avait répondu : Ma Mère, vous êtes l’Étoile de la Mer, que ce que vous désirez soit fait. L’événement servit de sceau à la vérité de ce narré, car outre que dehors le cours de la maladie fût interrompu, l’enfant ayant de plus prédit qu’il ne survivrait pas longtemps, l’issue de sa vie justifia de sa prédiction, d’autant qu’il n’eut de vie que pour un mois.

VII. Arrêtez tant soit peu, mon cber Lecteur, pour considérer avec moi, si une étincelle de l’ire de Dieu est capable d’embraser une grande ville, ce qui arriverait s’il laissait aller la torche entière. Faites un peu de réflexion sur le misérable état de ceux qui seront jetés pieds et poings liés dans la fournaise de son indignation, qu’if aura lui-même allumée pour dévorer éternellement les insensés. Pensez en quel état serait réduite l’Église, si Dieu avait retiré ce doux astre qui l’éclairé, la réjouit, la console, la guide et la protège parmi tant de dangereuses rencontres. Partant, dites-lui avec moi, ou plutôt avec son dévot Saint Jean Damascène (1) : Sainte Dame, vous êtes l’ancre sacrée où nous attachons toutes les espérances de notre vaisseau agité ; et avec le dévot Saint Éphrem (2) : Vous êtes la Reine de tous, l’espérance des désespérés, le port de ceux qui font naufrage, la délivrance des prisonniers, la mère des orphelins, le rachat des captifs, la joie des affligés et le salut de tous les hommes. Et moi je vous dirai avec son fidèle serviteur Saint Bernard (3) : Quiconque vous soyez, qui avez en vérité la créance, laquelle vous devez avoir, savoir est : qu’au coulant de ce monde vous êtes plutôt emportés des vagues et des tempêtes de fa mer orageuse, que vous ne marchez sur la terre ferme ; prenez garde à ne pas retirer les yeux de dessus la belle Étoile, si vous ne voulez être enveloppés dedans les ondes. Si les vents des tentations se soulèvent, si vous donnez contre les écueils des tribulations, regardez l’Étoile et appelez Marie. Si les flots impétueux de la superbe, de l’ambition, de la

(1) Orat. de Assumpt. — (2) Orat de Laudibus Virg. — (3) Homil. n in Missus.

de traction et de l’envie se dressent contre vous, regardez l’Étoile et appelez Marie. Si la colère, l’avarice et les désirs charnels vous élèvent quelque tourmente, tenez les yeux sur Marie. S’il vous semble que, par l’excès de vos crimes, par le poids de votre conscience et par l’effroi du Jugement final, vous commencez d’être portés à fond, d’être perdus dans la tristesse et abîmés dans le désespoir, souvenez-vous de Marie. Recourez à elle en tous les hasards que vous courrez, en vos détresses ès choses douteuses, partout ; qu’elle ne parte jamais de votre cœur non plus que de votre bouche, et, pour mieux mériter le secours de son intercession, rendez-vous soigneux d’imiter les bons exemples qu’elle vous baille. La suivant, vous n’avez garde de vous égarer ; la suppliant, vousne tomberez point en désespoir ; pensant à elle, vous ne faillirez pas ; elle vous tenant, vous ne tomberez jamais ; elle vous défendant, vous serez sans peur ; vous ne vous lasserez point la suivant, et tant que vous l’aurez favorable, vous viendrez à bout de toutes vos prétentions.

### § IV. — Le troisième Emblème, représentant l’admirable force et puissance de la Mère de Dieu, troisième qualité de sa protection.

J’emprunterai le troisième emblème du second livre des Rois (1), du second d’Esdras (2) et du quatrième chapitre des Cantiques, d’où nous apprenons que David ayant régné six ans en Hébron, il emporta sur les Jébuséens la forteresse de Jérusalem, assise sur la montagne de Sion ; et, l’ayant conquise, se résolut de la faire la capitale et ensemble la clef de son royaume, connue celle qui répondait aux avenues de sept nations que le peuple de Dieu avait domptées pour entrer en la terre promise. Étant donc sur ces pensées et jugeant la place être de très-grande importance, il assembla les plus excellents architectes qu’il put rencontrer, et avec eux il fit le dessin d’une citadelle digne d’être renommée par tout l’univers. Or, l’assiette s’étant trouvée peu capable, il conclut avec eux de joindre deux collines ensemble, comblant une profonde vallée qui était entre elles, dont il laissa une partie pour le Temple, destinant l’autre à son Palais. Cette forteresse et cette maison Royale se nomma dès lors la cité de David, et fut l’une des premières places foites du monde, tant pour la nature du lieu, que pour l’adresse des maîtres qui y travaillèrent.

Parmi toutes ces merveilles tant de nature que d’artifice, les saintes lettres font particulièrement parade d’une tour si haute, si bien flanquée de boulevards, et faite avec tant de proportion, d’industrie et de beauté, qu’à ce sujet elle mérita de porter par

(1) Cnp. V, — (2) Cap. ni.

excellence le nom de Tour de David. Que si ce prince mit tant de soin pour la perfectionner au dehors, croyez-vous qu’il en employa moins pour la rendre agréable au dedans ? Au contraire, car entre autres raretés il y fit un cabinet de merveilles, où il assembla toutes les curiosités et les plus belles pièces de l’art et de la nature qu’il put rencontrer ; il y dressa une librairie, et amassa tous les plus excellents ouvrages des meilleurs esprits qui se trouvèrent ; il y mit son arsenal, et comme il était ensemble Prince martial et curieux, il le fournit de toutes pièces, où l’étoffe et la façon combattaient par ensemble, et disputaient le point d’honneur. Car, comme nous lisons au huitième chapitre du second livre des Rois, il y pendit les boucliers d’or qu’il avait gagnés sur les gens d’Adar Heser ; et je vous laisse à penser si en vingt signalées victoires qu’il avait remportées, il s’était enrichi de dépouilles. C’est ce que nous apprenons du sacré texte des Cantiques, où il est porté (1) qu’à cette tour royale étaient attachés mille boucliers, c’est-à-dire un nombre sans fin, avec toutes les armes des vaillants hommes, des seigneurs et des Princes que David avait terrassés.

Itl. Je ne puis oublier une belle remarque des Rabbins Salomon et Aben-Ezra, qui, en ce passage (2) où nous avons dit que David bâtit cette tour avec ces boulevards, lisent qu’il la fit la tour des Enseignements ; soit, comme quelques-uns ont pensé, qu’étant très-haute et à la vue de plusieurs grands chemins, elle servît d’adresse aux passants, de même que ces hautes tours qui étaient bâties sur le bord delà mer, que les anciens appelaient des Phares ; soit, comme nous apprenons du docte Philon au livre de sa légation vers l’empereur Caius, que David conservât là-dedans tous les bons livres et les chefs-d’œuvre que l’art et la science avaient pu inventer ; ou finalement, comme les autres ont mieux aimé, que cette tour fût elle-même un si excellent chef-d’œuvre, que les meilleurs maîtres du monde vinssent étudier sur elle, et que plus il s’y arrêteraient, plus ils y trouvassent à apprendre.

IV. L’Abbé Rupert (3), Honorius et Alanus (1), reconnaissent cette tour pour un emblème de la force et du pouvoir de la Mère de Dieu à protéger l’Église. Et de vrai, si nous la considérons de près, nous trouverons que ce n’est autre que le Saint-Esprit qui l’a tracée comme un très-excellent crayon. Car si David édifie son fort et sa tour après avoir contraint le Jébuséen à se retirer ; le Sauveur n’élève sa Mère en place de défense qu’ayant auparavant foulé aux pieds (5) l’ancien

(1) Cant. IV. Ei ea pendent mille cljrpei, omIIIs armatura fortiom. — (2) Sicnt lurris David collum, etc. — (3-4)tn illuin locum IV Cant. Sicut turris David collum tuuin, ele. — (5) Jebusæus, id est, Conculcatus.

ennemi, qui s’était emparé du monde. Si David emploie tout ce que l’industrie humaine peut apporter pour rendre un ouvrage parfait ; j’ai fait voir tout le long du premier traité l’admirable soin du Sauveur à rendre la Sainte Vierge la merveille de l’univers. Si David met sa tour en vue, pour être remarquée de fort loin ; le Sauveur monte sa mère si haut qu’elle peut être aperçue des Anges et des hommes, et regardée de tous les endroits de la terre et du ciel. Si David fonde sa tour sur le rocher, et s’étudie de la rendre très-forte pour tenir en devoir tous les ennemis de son peuple ; le Sauveur pose sa Mère sur les fondements cîes plus hautes montagnes, pour découvrir de loin les ennemis de son Église, et les remplir de crainte et de tremblement à sa seule vue. Si David fait de sa tour un arsenal garni de toutes sortes d’armes offensives et défensives ; le Sauveur change sa Mère en une tour de protection qu’il assortit de toutes pièces nécessaires à la garde et à la défense des peuples de l’Église, comme je déclarerai en particulier au chapitre suivant et en divers endroits du troisième traité. Si David trouve sa tour et sa citadelle si accomplie, qu’il l’honore de son nom et ensemble de celui de Cité, l’appelant la Cité de David ; le Sauveur n’a pas moins fait d’honneur à sa Mère, lui donnant le glorieux titre de Cité de Dieu, ainsi que j’ai montré ailleurs (1). Enfin, si David nomme la sienne la tour des enseignements, le Sauveur a bien plus de raison de donner le même nom à sa Sainte Mère. Car elle est en toute vérité la tour des enseignements qui est assise à la vue des hauts chemins, pour redresser les dévoyés, pour assurer ceux qui tiennent le bon chemin, et pour servir à toute l’Église de phare et de port de salut. Tour des enseignements, d’autant qu’elle contient et découvre aux siens les rares documents et les merveilles cachées de la divine sagesse, comme je montrerai plus à loisir au traité suivant (2). Tour des enseignements, parce qu’il y a et aura toujours de quoi admirer les excellents traits de la maîtrise de Dieu, qui se retrouvent en elle. Il y a plus de seize cents ans que les bienheureux esprits la contemplent et s’étonnent de voir en elle tant de perfections, tant d’adresse et de puissance ; et plus ils iront en avant, plus y trouveront-ils à étudier, et nous aurons, moyennant son favorable secours, une éternité tout entière pour contempler ces mêmes grandeurs et pour admirer une pure créature qui est capable de soutenir le monde, de s’opposer à tous les ennemis de l’Église, et de les ranger à ses pieds.

(1) Tract, I, c. XIII. — (2) Cap. X.

fin du tome premier.

# TABLE DES MATIÈRES

[du tome 1]

PREFACE DES EDITEURS.

La Couronne de la MERE DE DIEU,

tissue de ses principales grandeurs d’Excellence, de Pouvoir et de Bonté, et enrichie de diverses inventions pour l’aimer, l’honorer et la servir.

Le dessein de l’auteur. 1

LA COURONNE D’EXCELLENCE de la Mère de Dieu.

PREMIER TRAITÉ.

L’origine des Couronnes. 5

DISCOURS fondamental du premier Traité.

chapitre premier.

Du titre de MÈIIE DE DIEU, vraie source de toutes les grandeurs de la glorieuse Vierge. 7

§ I. — De l’excellence du titre de MÈRE DE DIEU. 7

§ 11. — Que le titre de Mère de Dieu est l’origine et la mesure de toutes les Grandeurs do la Sainte Vierge. 15

La première Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Éxcellence de la Mère de Dieu.

chapitre second.

Qu’elle soit l’aînée des pures créatures par le droit de sa prédestination éternelle. 19

§1. — Que Notre-Seigneur Jésus-Christ a été le vrai modèle sur lequel la Sainte Vierge a été tirée. 19 § II. — Que Notre-Seigneur Jésus-Christ, par sa prédestination éternelle, est l’Aîné de toutes les créatures. 21 § III. — Le rapport de la Sainte Vierge à Notre-Seigneur Jésus-CIIIIist, par où il appert comme elle est l’Aînée di s pures créatures. 26

La seconde Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

chapitre troisième.

Que dès le commencement du monde elle ait été annoncée par les Prophètes et représentée par les ligures anciennes. 32 § I. — Qu’il appartenait à la Grandeur et à l’Excellence do la Mère de Dieu qu’elle fut annoncée et figurée longtemps avant son arrivée au monde. 32 g 11. — De trois figures mortes, par lesquelles la Mère de Dieu a été représentée, savoir est du Buisson de Moïse, de la Baguette d’Aaron et de la Toison de Gédéon. 30 § III. — De trois autres figures de même nature, savoir est de l’Arche de l’Alliance, du Trône de Salomon et de la nuée d’Élie. 44 § IV. — De quelques figures vivantes et animées, qui ont représenté la Mère de Dieu et premièrement d’Ève, de Sara et de Rébecca. 82

780

§ V. — De Mario, sœur de Moïse, d’Axa et de Jahel. 59

§vi. — De Judith, d’Esther et de Bcthsabée. 67

§ VII. — D’Abigaïl, de Marthe et de Madeleine. 72

La troisième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

chapitre quatrième.

Qu’elle soit la fille bien-aimée du

Père Eternel. 77

§ 1. — I.e premier titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la fille du Père Eternel. 78

§ II. — Le second titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la fille du Père Eternel. 83

La quatrième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

chapitre cinquième.

Qu’elle soit l’Épouse du Saint-Esprit. 88 § I. — Que la Bienheureuse Vierge est véritablement l’Épouse du Saint-Esprit. S8

§11. — Comment le Saint-Esprit a préparé la Sainte Vierge pour être sa digne Épouse. 90

§ III. — Des dispositions que la Vierge apporta de sa part pour se rendre digne Épouse du Saint-Esprit. 93

§ IV. — Les grâces incomparables que le Saint-Esprit élargit à cette sienne Épouse, en faveur de leurs épousailles. 96

§ V. — Comme toute la Sainte Trinité se trouva d’une manière inef- lable à ces divines épousailles. 99

La cinquième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

chapitre sixième.

Qu’elle soit la Nonpareille en ses rares parties et qualités naturelles. 104 § 1. — De la noblesse de la Mère de

Dieu. 105

§ II. — De sa bonne grâce et de sa

beauté corporelle. 107

§ III. — Do son bel esprit. 114

§ ‘V, — De son excellent naturel. 117

La sixième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

chapitre septième.

Qu’elle soit l’incomparable en grâces

et en mérites. 121

§ I. — De l’Excellence delà première

sanctification de la Mère de Dieu. 122 § II. — De l’accroissement de la Sainte

Vierge. 127

§III. — De la banteur de sa dernière grâce. 136 § IV. — De la) grandeur de ses mérites. 141 § V. — Des autres grâces de la Sainte Vierge, spécialement ses grâces gratuites. 147

La septième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

chapitre huitième.

Qu’elle soit l’unique pleinement franche de tout péché. 151 § I. — Que la Mère de Dieu a été

exempte du péché originel. 152

§ II. — Que la Mère de Dieu a été

exempte du péché actuel. 201

§ III. — Que les Saints Pères disent que la Mère de Dieu a été impeccable, et comment ils doivent être entendus, 205

La huitième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

chapitre neuvième.

Qu’elle soit singulièrement bénie. 219 § I. — L’abondance de la Bénédiction accordée à la Mère de Dieu, et le projet de tout le suivant discours. 219 § II. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement bénie entre les femmes. 221 § III. — Qu’elle est singulièrement bénie entre les justes et entre les amis de Dieu. 232 § IV. — Qu’elle est singulièrement

bénie entre toutes les créatures. 242 § V. — De la source de toutes ces bénédictions. 245

La neuvième Étoile, ou Grandeur do la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

Tages.

CHAPITRE DIXIEME.

Qu’elle soit la Reine des vertus. 247 § 1. — Que la Mère de Dieu a été

véritablement la Reine des vertus. 247 § IL — Qu’il était raisonnable que la Mère de Dieu fût aussi la Mère des vertus. 252

§ III. — Que la Sainte Vierge a eu excellemment tous les dons et les fruits du Saint-Esprit avec les Béatitudes. 257

La dixième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE ONZIÈME.

Qu’elle soit la Merveille de Gloire. 265 § I. — Des grands privilèges de la

mort de la Mère de Dieu. 266

§11. — Des merveilleuses singularités de son Assomption, et de la gloire de son triomphe. 278

§ III. — Des admirables passe-droits

de son corps. 284

§IV. — Des excellences nonpareilles

de sa très-sainte âme. 292

§ V. — De l’incroyable hauteur de

son trône royal. 300

§ VI. — Origine de la fête de l’Assomption. 306

La onzième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

Pages.

L’Afrique. 333 L’Éthiopie. 333 L’Inde Orientale et quelques Royaumes voisins. 334 La Chine. 335 Le Catay. 337 Le Japon. 337 L’Inde Occidentale. 338 Le Portugal. 338 L’Espagne. 346 Le Beum et la Navarre. 353 La France. 356 La Lorraine. 394 La Franche-Comté. 399 Les Pays-Bas. 401 L’Angleterre. 411 Le Danemark. 413 La Moscovie. 414 La Pologne. 414 L’Allemagne. 416 La Hongrie. 433 La Thrace. 433 La Grèce. 434 Les Hes de Paros, de Rhodes, de

Malte et Sicile. -434

Le Royaume de Naples. 436

L’Italie. 438

La Savoie. 455

§ VI. — Qu’elle a été reconnue et honorée de tous les Ordres, et premièrement des Ordres militaires. 458 § VII. — Qu’elle a été reconnue et

honorée des Ordres réguliers. 471 § VIII- — Qu’elle a été reconnue et honorée en toutes les façons possibles. 511

CHAPITRE DOUZIEME.

Qu’elle ait été et soit encore reconnue et appelée Bienheureuse de toutes les générations du monde. 313

§ 1. — Que la Mère de Dieu, suivant l’oracle prophétique qu’elle-même a rendu, a été dite bienheureuse de toutes les générations. 314

§ II. — Qu’elle a été reconnue et dite bienheureuse de ceux de la Geuti- lité. 318

§ III. — Qu’elle a été reconnue et dite bienheureuse des Juifs et des Mahométcins. 323

§ IV. — Qu’elle a été reconnue et

329 331

honorée des plus grands du monde. 326 § V. — Qu’elle a été reconnue et honorée de toutes les nations du inonde. 328

La Terre Sainte. La Syrie. L’Asie Mineure. L’Égypte.

La douzième Étoile, ou Grandeur de la Couronne d’Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Qu’elle soit l’honneur de la terre et

du Ciel. 514

§ I. — Que la Sainte Vierge est la

fleur des pures créatures. 515

§ II. — Qu’elle est la perle dos belles âmes, et la pierre sans prix. 519 § III. — Qu’elle est le vrai miroir

des perfections divines. 525

§ IV. — Qu’elle est la Lune de l’Église. 532 § V. — Qu’elle est le Soleil du

Monde. 537

§ VI. — Qu’elle est le Paradis de

délices. 542

§ VII. — Qu’elle est le Temple de

Dieu. 549

§ VIII. — Qu’elle est la Cité tle Dieu. 556

Pages.

§ IX. — Qu’elle est le monde de

Dieu. 560

§ X. — Qu’elle est le Trône de

liieu. 564

§ XI. — Qu’elle est le Char triomphal de la gloire de Dieu. 567 § XII. — Qu’elle est la Couronne de tous les Saints. 573

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Des obligations que nous avons par tous ces titres d’aimer, d’honorer et de servir la Mère de Dieu. 581

§ I. — Des obligalionsque nousavons

de l’aimer. 582

§ 11. — Des obligations que nous

avons de l’honorer. 582

§ III. — Des obligations que nous avons de la servir. 584

TRAITÉ SECOND.

La Couronne de pouvoir de la MERE DE DIED. 586

Discours fondamental du second Traité.

CHAPITRE PREMIER.

Que la Sainte Vierge a été créée seulement à l’occasion, et pour l’amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu’autrement elle n’eût jamais été. 588

La première Étoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

chapitre second.

Qu’elle seule ait eu le pouvoir d’attirer en terre le Verbe divin. 598 g — Que la Sainte Vierge seule a été rencontrée digne d’attirer du Ciel le Verbe divin. 598 g II. — Le désir ardent de l’Incarnation, première qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 602 g III. — La Virginité, seconde qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 605 g IV. — L’humilité, troisième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 608 g V. — L’obéissance et le consentement à la divine volonté, quatrième qualité avec laquelle la

Pages.

Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 610

La seconde Étoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE TROISIÈME.

Que d’elle seule en qualité de Mère le Verbe Eternel ait voulu prendre notre nature. 616

§ I. — Du Pouvoir général de la Mère de Dieu sur toute la nature ci’éée, qui parait au mystère de l’Incarnation. 617

§ II. — Du Pouvoir spécial de Dieu sur Notre-Seigneur Jésus-Christ son très-honoré fils. 627

La troisième Étoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

chapitre quatrieme.

Qu’elle a été la Nourrice et la Gouvernante du Verbe divin. 631 § I. — De l’Excellence de la qualité de Nourrice et de Gouvernante du Verbe incarné. 632 § II. — Du soin et de l’affection avec laquelle la Sainte Vierge nourrit, éleva et servit son très-cher fils. 635

§ III. — Des grands avantages de douceur, de grâces et d’honneur que la Sainte Vierge a reçus pour les services qu’elle a rendus au petit Jésus. 640

La quatrième Étoile, ou Grandeur de Pouvoir de la Mère de Dieu.

chapitre cinquième.

Qu’elle soit l’Épouse et la Compagne du Sauveur. 617

§ I. — Que la Sainte Vierge est véritablement l’Épouse du Sauveur. 647 § II. — Le premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse Vierge. 650

§ III. — Le second titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse Vierge. 654

§ IV. — Le traité de mariage entre Jésus-Christ le Roi de gloire et la Bienheureuse Vierge. 657

§ V. — La Pompe Nuptiale avec toutes ses cérémonies. 664

§ VI. — De l’honneur et du pouvoir que la Sainte Vierge a reçus

Pages.

par le moyeu de cette divine alliance. 671

La cinquième Étoile, ou Grandeur de la Couronne do Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SIXIÈME.

Qu’elle soit la Mère du siècle à venir

et la réparatrice de notre race. 674 § 1. — Des qualités do Père du siècle à venir et de réparateur des hommes, premier titre du Roi de gloire Incarné. 674

§ 11. — Du titre de Mère du siècle à venir et de Réparatrice, donné à la Mère et à l’Épouse du Sauveur. 677 § III. —• Le premier titre, par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. g80 § IV. — Le second titre, par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice tles hommes et de Mère du siècle à venir. 683

§ V. — Le troisième titre, par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 692 § VI. — L’extrême difticulté qui se rencontrait en la réparation des hommes. 704

§ VII. — La réconciliation avec Dieu, premier "fruit de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge. 709

§ VIII. — La malédiction changée en bénédiction, second effet de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge. 713

§ IX. — Le rappel et le rétablissement d’Adam, troisième effet de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge. 717

§ X. — La délivrance des prisonniers, quatrième effet de la réparation de l’homme faite par la bienheureuse Vierge. 726

Pages.

§ XI. — L’espérance de ressource, cinquième effet de la réparation des hommes, faite par la bienheureuse Vierge. 730

La sixième Étoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir delà Mère de Dieu.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Qu’elle soit la Gouvernante de l’Église. 736 § I. — De la qualité de Roi spirituel et de chef de l’Église, second titre du Sauveur de nos âmes. 736 § II. — Que la Sainte Vierge est véritablement la Gouvernante de l’Église. 740 § III. — Du soin que la Mère de Dieu a de la manutention et de la propagation do la foi. 744 g IV. — Du soin que la Sainte Vierge

a de tous les Ordres de l’Église. 754 § V. — Du soin particulier qu’elle a des Princes et Prélats de l’Église. 760

La septième Étoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE HUITIÈME.

Qu’elle soil la Protectrice de l’Église. 765 § 1. — De la qualité de Protecteur de l’Église, troisième titre du Roi de gloire Incarné. 765

§ II. — Le premier emblème représentant l’incomparable affection de la Mère de Dieu envers l’Église, première qualité do sa protection. 768 § III. — Le second emblème représentant le merveilleux soin de la Mère de Dieu envers l’Église, seconde qualité de sa protection. 771 § IV. — Le troisième emblème représentant l’admirable force et sa puissance de la Mère de Dieu, troisième qualité de sa protection. 776

²

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

++

(1) Serin, u in AIIIIune. — (2) Serin, de Sanct. Deipara. — (3) Serin. IV de Assumpt. - (4) l.il>- ^ Escellcntia Virginis, c. u. (5) Serm. u in Annuiic- \_ (fi) T. III Conçionuni, serm i de Nomine Virj ».

(1) Oral, i de Nativ. beatæ Marine. — (2) Lib. de Virginitate, et parluritione Maria1. — (S) I part., <j. 25, art. fi ad 1.

(1) Oral, in Hipapiinte. —

(1) Serra, u de Assumpt. — (2) Serra, V de Assumpt. — (3) Serm. « Signum magnum, etc. — (4) Serm. V de Assumpt. — (S) Canisius, lib. V de B. Virg., c. i.

(1) Episl. ad Joannem Scniorem. — (2) Judith, vui. — (3) Epist. do Assumpt. — (4) Epist. ad Joannem Seniorem. — (5) Lib. Il de Virginibus. — (6) Serm. V de Assumpt. B. Virg., e. VIII, circa médium. — (7) Contemplât, de B, Virg., c. m. — (8) IV parle, tit. XV. — (9) Lib. I in Cant.

(1) Epist. ni ! Eccles. Vercelens. — (S) Serm. in Signum magnum. — (3) Cap. XIV. Deus justus, et salvans ; et non est præter me. — (4) Cap. XIII. Ego Dominus tuus, et salvator non est præter me. — (5) Isa. LIIII.

# TOME 2

LA TRIPLE COURONNE

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE

MERE DE DIEU

TISSÉE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS

D’EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

ET ENRICHIE DE DIVERSES INVENTIONS POUR L’AIMER, L’HONORER ET LA SERVIR

PAR LE R. P. FRANÇOIS POIRÉ

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

avec les corrections et additions de la révérende mère de Blémur

BÉNÉDICTINE DU TRÈS-SAINT SACREMENT

NOUVELLE ÉDITION REVUE, COLLATIONNÉE ET PUBLIÉE

PAR

LES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE SOLESMES

II

PARIS

JULIEN, LANIER, COSNARD ET Ce, ÉDITEURS

4, RUE DE BUCI

1858

## LA HUITIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE IX.

Qu’elle soit la générale des armées de l’Église.

Ce discours donnera de l’éclaircissement au précédent, et la connaissance que nous prendrons de l’adresse martiale de la Vierge à conduire les armées de Dieu, servira à nous affermir en la confiance que nous devons avoir en sa protection. J’ai besoin pour cette entreprise de l’assistance du Fils et de la Mère ; partant je supplie très-humblement celui-là, avec la vaillante Judith, qu’il me fortifie en cette rencontre, et celle-ci, avec l’Église, qu’elle daigne recevoir les louanges que je lui offre, et me fournir le courage nécessaire pour combattre ses ennemis.

### § I. — De la qualité de Générale des armées de l’Église, quatrième titre du Roi de gloire incarné.

I. A bon escient, prendriez-vous de premier abord le Roi Salomon pour un grand général d’armée ? Salomon, dis-je, qui portait la paix en son nom, qui la fit fleurir en son règne autant que prince du monde, et qu’on ne vit jamais à la tête d’une armée tremper le bras dans le sang de ses ennemis. Néanmoins, après que vous aurez u. 1 pesé quelques considérations que je m’en vais mettre en avant, je m’assure que vous serez de mon côté, et que vous jugerez que c’a été un roi très-accompli en l’une et en l’autre fortune. Car autrement se fût-il jamais pu maintenir dans cette longue et heureuse paix dont il jouit l’espace de quarante ans, vu nommément que son père ayant attaqué et rendu tributaire la plupart des Princes ses voisins, il y a grande apparence qu’il lui eût laissé à démêler une belle fusée de guerres, s’il n’eût été en estime de Roi aussi courageux et vaillant qu’il était sage et bien avisé ? Que s’il n’en eût aussi bien eu l’effet que la réputation, comment eût-il arrêté les factieuses menées de son frère Adonias, qui avait toujours le cœur à la royauté ? Comment eût-il réprimé l’insolence de Joab, son lieutenant général, qui avait en sa main toutes les forces du royaume ? Comment eût-il contenu cette multitude de peuple que Dieu lui avait soumise, laquelle était si grande, que l’Écriture (1) la compare au sablon de la mer, et nous assure que de tout temps elle avait été encline à la mutinerie et à la rébellion ?

11. Et pour marcher par un chemin plus assuré que celui des conjectures, a-t-il pas suffisamment témoigné lui-même qu’il avait reçu de Dieu une sagesse qui n’était pas de cerveau et de cabinet seulement, mais encore de main et de campagne si le temps l’eût ainsi requis ? Voici comme il en parle au huitième chapitre de 1er Sagesse : Par son moyen j’immortaliserai mon nom et laisserai à la postérité une douce et éternelle mémoire de moi. J’assujettirai les peuples et les nations étrangères à mes lois. Les Rois les plus redoutables trembleront au récit de mes actions, et comme en paix je me rendrai aimable à mes sujets, aussi en temps de guerre j’apprêterai à faire parler de moi et de mes prouesses. Entrons encore plus avant clans les preuves. Nous apprenons du livre des Paralipomènes (2) et des Rois (3), que ce Prince eut le cœur si noble, qu’il ne voulut jamais permettre qu’aucun Israélite ou Juif fût employé aux œuvres servîtes, soit pour la construction du temple, soit pour le service de sa maison ; d’où nous pouvons en quelque façon apprendre le grand nombre de soldats qu’il avait en son royaume. Aussi le docte Évêque d’Avila (4) est d’avis que nul de ses devanciers ou de ses successeurs n’a eu sur pied tant de gens de guerre que lui, quoiqu’il se trouve que le roi Josaphat (o) ait compté en la seule ville de Jérusalem un million et quatre-vingt mille hommes portant armes, tous lestes et de bonne mine, sans parler de ceux qui tenaient les autres places de

(1) III. Reg. iv. — (2) II. Paralip. vm. De Filiis Israël non posuit, ut servirent in operibus Regis. — (3) Ipsi eniin erunt viri bellatores, et duces primi, et principes t]uadrigarum. — (4) Tostatus III. Iteg. îx q. 12 et II Paralip. vm. — (5) Paralip. xvn.

son royaume. Il se trouve de plus (1) que la discipline militaire qui se gardait ès villes de garnison, était telle qu’il y avait deux cent cinquante vieux capitaines destinés à dresser les soldats à toute sorte d’exercices de guerre. Qui s’étonnera maintenant que Salomon fit le holà partout, et qu’il ne se trouvât Prince si fort ni si remuant qui ne choisit plutôt de l’avoir ami que l’expérimenter ennemi ?

Néanmoins, avec tout cela, il est assuré que Salomon n’a été que l’ombre du Sauveur, et que la force guerrière de celui-là n’a été qu’une légère figure de la sagesse et de la vaillance de celui-ci. Car enfin Salomon est né dans la pourpre royale, et il est paisiblement entré dans un florissant État qui l’attendait à bras ouverts, où il a fallu que le Sauveur ait acquis son royaume à la pointe de l’épée, passant sur le ventre de ses ennemis. Tel est-il décrit par son Prophète Isaïe (2), et tellement chargé du sang de ses haineux, qu’il le fait ressembler à celui qui a longuement foulé la vendange. Saint Jean, en son Apocalypse (3), le fait voir monté sur un coursier blanc, ayant l’arc en main et la couronne sur la tête, même avant que combattre, en témoignage de l’assurance qu’il avait de remporter indubitablement la victoire. Que si vous avez égard aux ennemis de son état, ils ne sont pas moins redoutables par leur force qu’ils sont épouvantables par leur nombre. Ils paraîtront tout incontinent avec une furie nonpareille, et avec résolution d’anéantir la mémoire de ce Prince du ciel, s’ils en peuvent venir à bout. Mais comme son courage est sans pair, aussi sa force est invincible, et bientôt nous’les verrons tous à ses pieds ; les rivières seront teintes de leur sang et les campagnes jonchées de leurs corps morts.

C’est ainsi que le même Saint Jean le représente pour la seconde fois (4) sous le nom de fidèle, de véritable et de Verbe de Dieu, monté sur un cheval blanc les yeux étincelants, la tête chargée, non d’un mais de plusieurs diadèmes, la casaque empourprée du sang qui a rejailli sur lui ; il a en sa bouche le glaive à deux tranchants, qui est préparé pour faire un horrible carnage ; en sa main le sceptre de fer pour casser les tètes de ses enuemis, qu’il écrasera ni plus ni moins que l’on fait les raisins au pressoir ; sur sa cotte d’armes sont écrites ces paroles : Le Roi des Bois, le Seigneur des Seigneurs. La gendarmerie du ciel le suit sur des chevaux blancs, en jupes volantes de fin lin. Tout à l’entour de lui on ne voit que couronnes renversées et sceptres par terre, et la place est couverte de corps de Rois, de Princes, de Colonels, de Maréchaux de camp, de capitaines ; bref, à voir la campagne, on dirait que tous les

(1) Paralip. viii. — (2) Isai. lxiii. — (3) Cap. vi. — (4) Cap. xu Apoc.

grands de la terre y sont demeurés. C’est la figure des conquêtes du Sauveur mystérieusement décrite par son secrétaire d’État, sur quoi j’aurais beau sujet de m’arrêter si mon dessein ne m’appelait à parler plutôt des grandeurs de l’Épouse que des merveilles de l’Époux. Néanmoins, en tout ce qui se dira de la Reine, le Roi aura toujours la meilleure part, comme celui sous les auspices duquel elle a l’emporté toutes les victoires que j’ai à vous représenter.

### § II. — Comme la Mère de Dieu est la Générale des armées.

A la bonne heure refleurisse le temps des Héroïdes, et nous soit-il loisible devoir une fois une pucelle, mais quelle pucelle ! à la tête de la gendarmerie de Dieu. Car c’est bien autre chose d’entendre que Marie conduit les troupes guerrières que le Sauveur du monde a levées pour la défense de l’Église, que d’apprendre que la reine Thalestris marche au front de trois cent mille amazones. C’est bien autre nouvelle de dire que la Mère de Dieu a déconfit les mille millions d’ennemis visibles et invisibles, que de raconter que Débora a transpercé le capitaine Sisara de tempe en tempe, et avec un clou lui a arraché la vie du corps et attaché la tête contre terre (1). C’est donc maintenant qu’on peut dire que pendant que les plus vaillants prenaient leur repos, Marie était sur pied, et que la Mère d’Israël faisait de merveilleux exploits. A présent peut-on prêcher sans crainte que le Seigneur (2) a trouvé une façon nouvelle de faire la guerre, dont jamais on n’avait ouï parler. A présent peut-on chanter avec vérité (3) qu’une femme sortie du peuple Hébreu a jeté la confusion dans la maison du roi Nabuchodonosor. A présent peut-on dire de Marie ce que Salomon disait de la femme courageuse dont il publiait les merveilles, savoir est que plusieurs filles ont assemblé des forces, mais qu’elle les a toutes surpassées. A présent peut-on dire avec le dévot Pierre de Blois, grand Archidiacre de Londres, que ce ne fut pas sans sujet que l’Ange la saluant, lui dit qu’elle était bénie entre les femmes, puisque seule entre toutes elle a eu un courage plus que viril, et que jamais elle n’a expérimenté la faiblesse qui est le propre de son sexe.

Car, vrai Dieu ! qui ne s’étonnera d’apprendre qu’une femme conduise l’armée victorieuse du Dieu des armées, laquelle est composée d’un million de bienheureux Esprits, d’innombrables régiments de Patriarches, de Prophètes, d’Apôtres, de Martyrs, de Confesseurs, de Vierges et de mariées ? Qui ne s’émerveillera d’entendre

(1) Judic. xv. — (2) Ibid. — (3) Il »id. xxxi.

qu’elle commande non à treize cent mille de gens de pied, cinq cent mille chevaux et cent mille chariots, comme fit jadis Sémiramis, la reine des Assyriens, non à six vingt mille hommes, comme Bundwi- que, que nous pourrions à bon droit nommer l’amazone Anglaise, mais aux troupes du grand Dieu des batailles, qui surpassent en nombre de combattants les étoiles du ciel et le sablon de la mer ; qu’elle donne à chacun son quartier et son département, et qu’elle gouverne ce monde de soldats spirituels comme elle ferait une seule personne ? Qui ne demeurera ravi sachant la quantité des ennemis qu’elle a terrassés, le nombre et l’importance des victoires qu’elle a remportées, et la magnificence des triomphes qu’elle a mérités ?

III. Que si par fortune quelqu’un était en peine de savoir pourquoi Dieu l’a voulu honorer d’une charge qui n’a point de semblable au monde, qu’il me dise premièrement pourquoi il l’a choisie pour Mère. Car cette qualité étant une fois présupposée, comme je n’aperçois rien qui la surpasse, aussi m’étonné-je plus qu’il l’honore ensuite d’icelle de toutes les grandeurs que cette qualité requiert. Ajoutez à ceci que la gloire qu’il en retire n’est pas petite, puisque par là il découvre l’incomparable pouvoir de sa grâce, qui peut faire de si grandes choses par une créature si basse, si elle est considérée en termes de nature seulement. Que si d’abondant il vous plait avoir égard à la qualité des ennemis qu’il faut combattre, comme leur orgueil insupportable les avait élevés au-dessus de Dieu même, ainsi il était bien convenable qu’ils fussent abaissés jusqu’à la poussière de la terre, et qu’ils se vissent abattus non par l’effort de la toute-puissance de Dieu, mais par le souffle d’une femme tirée du plus bas étage des créatures raisonnables. C’est ce que le bienheureux Saint Bruno, fondateur de l’ordre des Chartreux, va non moins dévotement que subtilement déclarant en un sermon de la Nativité de la Vierge, où il explique ces paroles que Dieu adressa à son ami Job, lui disant (1) : Pourras-tu bien prendre Léviathan avec le hameçon, et lui passer l’attache au travers de la langue ? As-tu de quoi te jouer de lui comme d’un oiseau qui est en cage, et le faire suivre à tes servantes ? Là il considère la ligne généalogique du Sauveur qui est décrite par saint Matthieu, ni plus ni moins qu’une ligne de pêcheurs, au bout de laquelle il rencontre le hameçon couvert de chair, qui n’est autre que la Divinité du même Sauveur, cachée sous notre humanité à dessein d’attraper le Diable, et de lui faire rendre gorge. Celle qui a préparé le hameçon et qui l’a revêtu de chair, c’est la bienheureuse Vierge, qui non-seulement a été la servante du

(1) Cap. xl.

grand Dieu et s’est reconnue pour telle, mais qui en sa propre estime a été la plus basse et la plus petite de toutes. Néanmoins, par le moyen de cette humble servante, Dieu a fait ce que Job n’eût jamais pensé. Car par elle il a enferré et enlevé Léviathan comme un petit poisson ; par elle il l’a enfilé par le nez, par elle il l’a fait le jouet de toutes les nations, ainsi que je dirai plus bas ; par elle il a attaqué Behemoth et l’a étendu sur la terre, Behemoth, dis-je, celui qui se moquait de toutes les puissances du monde ; Behemoth, le Roi des enfants de superbe ; Behemoth, qui ne s’attaquait qu’à ce qui est de plus relevé ; Behemoth, qui avalait les rivières d’un seul trait et qui se faisait fort de mettre le Jourdain à sec. Ainsi, pour abattre cette fierté et pour terrasser cet orgueil, Dieu n’a pas envoyé quelqu’un des Esprits de là-haut, mais il s’est contenté d’une petite servante, qui a mis à ses pieds tous ces monstres de présomption.

Mais pendant que je m’arrête sur ces considérations, je me prends garde qu’il y a long-temps que vous désirez d’apprendre qui sont ces ennemis que Dieu lui a donnés à combattre. Car, par aventure, quelqu’un se pourrait bien figurer que ce seraient tous les pécheurs qui s’opposent à la gloire de Dieu et au désir que le Sauveur a de leur salut. Mais c’est ce qui ne se peut penser sans faire tort au titre de Médiatrice, et sans renverser l’asile que Dieu même a laissé aux pécheurs. Partant, disons plutôt que ces ennemis sont ceux qui en veulent à la Majesté de Dieu, qui s’attachent directement à lui avec une volonté résolue de le débouter de son trône et de l’exterminer s’ils pouvaient, et qui, en dépit de lui, font le pis qu’ils peuvent, pour empêcher ses créatures de jouir des biens qu’il leur a préparés. Est-ce pas avec grande raison que la Mère de Dieu, qui a plus d’intérêt que nul autre à l’honneur et à la gloire de son Fils, s’oppose de toute sa puissance à leurs furieux et exécrables desseins, vu nommément qu’elle-même est si vivement attaquée, et que ceux qui se bandent contre Dieu lui portent aussi une haine irréconciliable et lui déclarent la guerre à toute outrance ? Le chef de cet infortuné parti n’est autre que celui lequel, à la naissance du monde, transporté d’un amour frénétique de soi-même, se voulant égaler à Dieu, causa par ce moyen la première rébellion des créatures contre leur Créateur. Dès lors cette rage s’est toujours enflammée clans son cœur, et l’a porté à rechercher toutes les occasions qu’il a pu de déplaire à son Souverain.

Si vous avez tant soit peu de patience, vous le verrez au milieu de quatre escadrons qu’il a tous envenimés de son maltalent et remplis de ses furieuses animosités, arrachant de leurs esprits tout sentiment d’humanité, pour y jeter une haine désespérée contre Dieu et contre tous ceux qui maintiennent le parti de Dieu. Le premier escadron est composé d’un nombre presque infini d’esprits révoltés, qu’il ligna dès le commencement contre Dieu, et qu’il a toujours de plus en plus animés à contrecarrer ses desseins. Le second fait un gros de Magiciens, de Sorciers et d’autres semblables gens, qui ont renoncé à leur Créateur et à l’espérance de leur salut pour se joindre à Satan et pour faire la guerre au Ciel. Le troisième est ramassé de tous ceux qui s’encouragent l’un l’autre chez le Prophète (1), disant : Venez, abattez, rasez jusqu’aux fondements, et qu’il ne demeure pierre sur pierre au bâtiment de cette Église. Ce sont tous ceux que le Diable a suscités pour renverser la religion, parmi lesquels les hérétiques tiennent le premier rang. Le quatrième est celui des athées et des blasphémateurs, que le Prince de l’Enfer soudoie pour aiguiser leurs langues serpentines contre Dieu et pour remplir l’air de l’impiété de leurs sacrilèges blasphèmes.

VI. Voilà l’exécrable suite et le furieux appareil du Roi des désespérés et du Capitaine des rebelles, qui ont pour but de combattre le Ciel et d’en fermer le passage à tous les enfants de salut. Au reste, ne vous alarmez pas pour voir des gens de si mauvaise mine, et pour résolutions qu’ils prennent en leurs infernales assemblées, vous verrez incontinent paraître la Générale des armées du Sauveur, à qui principalement ils en veulent après Dieu. Vous la remarquerez en un admirable arroi, au-devant des légions du ciel et à la pointe d’une armée redoutable à l’enfer et à tous ses suppôts, et il ne tiendra qu’à vous de voir comme elle écartera tous ces monstres, et comme elle jettera la confusion dans le camp de ces malheureux ennemis de Dieu et de son Église.

### § III. — Le premier Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui

sont les Démons.

I. Grande fut la haine qu’Annibal, Prince de Cartilage, fit paraître à toute occasion contre le peuple romain ; aussi l’avait-il jurée sur les autels, tout jeune qu’il était, en la présence et à la suasion de son père Hamilcar. Jamais il ne rencontra soldat romain sur les champs, sur qui il ne laissât des marques de sa haine déjà passée en cruauté. Car pour recru et harassé qu’il fût, il lui faisait couper le bout des pieds, et le laissait en cet état à la merci de toutes sortes d’incommodités. Quant à ses prisonniers de guerre, il les appariait deux à deux, frère contre frère, parent contre parent, les faisant

(I) Psalm. cxxxvi.

combattre à outrance devant sa tente, et il ne se contentait de cet inhumain spectacle jusqu’à ce que le champ demeurât à un seul. Plus grande fut celle de Mithridate, roi de Pont, qui, avec un seul mot de lettre, fit pour un coup mettre à mort quatre -vingt mille Romains qui négociaient paisiblement le long de l’Asie sans porter dommage à personne. Très-grande fut celle des deux frères Étéocle et Polynice, puisqu’elle survécut à leur mort. Car s’étant entretués à la vue de leurs armées, et leurs corps ayant été agencés sur un bûcher, les flammes se divisèrent, pour faire voir aux assistants que l’aigreur de leurs esprits avait passé jusqu’aux corps morts.

II. Mais c’est peu de chose de tout .ceci, au prix de la haine que la Vierge et l’ancien serpent se portent réciproquement. Car je puis dire avec vérité qu’elle est la plus vieille, la plus longue, la plus irréconciliable et la plus universelle qui ait jamais été. Je l’appelle la plus vieille, car elle est née avec le monde, et Dieu même en a été Promoteur, au moins de la part de la Vierge, disant : Je mettrai des inimitiés entre toi et la femine ; marquant cette femme d’un article de singularité, pour donner à entendre (disent les saints Docteurs) qu’il ne parlait sinon de celle qui est singulière en toute façon. Je la nomme la plus longue, d’autant qu’elle doit passer les dernières limites des siècles, et égaler en étendue l’éternité. Je dis qu’elle est la plus irréconciliable, parce que jamais elle n’a eu ni de paix, ni de trêve, qu’elle est à feu et à sang, à tout perdre et à tout ruiner. Je la qualifie la plus universelle, parce qu’elle ne s’arrête pas à leurs personnes, mais elle s’étend généralement à tout ce qui appartient à l’une ou à l’autre. Tout ce qui aime la Mère de Dieu hait à mort ce malheureux Serpent et ceux qui sont de son parti, et tout ce qui est du côté du Serpent en veut sans exception à tout ce qui est à la Mère de Dieu. Croira-t-on que cette animosité passe jusqu’aux figures de l’un et de l’autre ? Car si ce que rapporte le docte Abbé Rupert (I), et qu’il dit être bien approuvé, est véritable, il faut qu’il y ait quelque chose qui passe le naturel. Il assure qu’il y a une telle contrariété entre la femme et le serpent, que si la femme vient à toucher seulement avec la plante du pied nu la tête du serpent, au même instant elle lui ôte tout sentiment et tout mouvement ; ce que ne sauraient faire les plus rudes coups de hache ou de marteau. Au contraire, si le serpent peut endommager le premier, pour peu que ce soit, la plante de la femme, c’est un coup sans remède, et de nécessité il faut qu’elle se dispose à mourir. Enfin, comme la Mère de Dieu ne peut compatir avec chose aucune qui ait

(1) Lib. III de Trinit., c. x\*.

quelque rapport avec le serpent ; de même ce mafin ne peut rien souffrir qui appartienne à la Sainte Vierge.

A ce propos il me souvient d’une histoire digne d’être connue, laquelle, au second concile de Nicée, fut récitée du Pré spirituel (1), composé par le B. Sophronius, Archevêque de Jérusalem, ainsi que tiennent quelques-uns. Là il est dit qu’il y eut sur le mont des Olives un Reclus, personnage de grande vertu et de mérite, qui avait été travaillé par l’esprit de fornication, quasi jusqu’à l’extrême vieillesse. Enfin un jour s’ennuyant d’un si long combat, il se prit à pleurer, et demanda au démon qui le travaillait jusqu’à quand durerait cette opiniâtreté, et s’il ne lui donnerait point quelque relâclie pour se disposer à mourir. Alors l’ennemi paraissant en l’orme visible, promit au vieillard qu’il le laisserait en paix, à condition qu’il tint secrète une seule parole qu’il lui dirait, de quoi il tira serment de l’ermite. La demande ne fut autre, sinon qu’il n’adorât plus une petite image de Notre-Dame tenant le Sauveur entre ses bras, qu’il avait en sa cellule et qu’il honorait grandement, se prosternant souvent devant elle. Le Reclus demanda un jour de délai pour y penser, et le lendemain de bon matin s’en alla trouver l’Abbé Théodore, afin de lui conter ce qui s’était passé entre lui et l’esprit mafin. Le saint Abbé lui avant fait entendre qu’il était tombé en illusion, et qu’il n’était loisible de traiter de cette sorte avec le Diable ; néanmoins qu’il avait commencé de réparer sa faute rompant la promesse qu’il lui avait faite. Il ajouta qu’il lui serait bien plus pardonnable de courir tous les lieux infâmes de la ville de Jérusalem, que de s’accorder à la demande de son ennemi, et de quitter le devoir qu’il rendait à Notre- Seigneur et à la Vierge sa sainte Mère.

Vouloir maintenant s’enquérir quel sujet a la Mère de Dieu de haïr Satan d’une haine irréconciliable, c’est ignorer les infinies obligations qu’elle a à Dieu, à qui ce malheureux s’oppose de toutes ses forces ; c’est ne pas prendre garde au titre qu’elle porte de Mère des enfants de Dieu, à qui, tant qu’il peut, il ferme les avenues du Ciel ; c’est ne se plus souvenir de la commission et du pouvoir qu’elle a reçus de dissiper tous ses desseins, et de le combattre à toute extrémité. Que si d’autre part quelqu’un veut savoir ce qui a tellement envenimé le serpent contre la Sainte Vierge, qu’il lui souvienne du mal-talent qu’il a porté dès le commencement du monde, non-seulement au Réparateur des hommes, mais encore à celle qui dès lors lui fut montrée comme son épouse et sa Mère. Aioutez qu’elle fut

(1) Cap. xi.v.

représentée avec des passe-droits de nature, et de grâce et de gloire, si relevés par-dessus tous ceux qu’il avait perdus, qu’au sujet de cette beauté nonpareille il fut piqué d’un immortel ennui, et transporté d’une furieuse passion de l’obscurcir autant qu’il pourrait.Mais ce qui alluma infiniment sa colère et son dépit, ce fut ce que Dieu même lui dit, savoir est qu’elle traverserait ses desseins en tout et pour tout, et qu’elle lui écraserait la tête ; et l’expérience qu’il a eue de la vérité de cet oracle n’a pas peu servi à l’animer de plus en plus.

V. A votre avis, n’a-t-on pas sujet de croire à un esprit orgueilleux, lorsqu’à son extrême confusion il est contraint de confesser les pertes que lui cause son ennemie ? Combien de fois l’a-t-on ouï se désespérer pour les torts et les affronts qu’il disait avoir reçus d’elle ? Combien de fois a-t-il rempli l’air de cris et de hurlements, pour n’avoir le moyen de se venger de celle qui lui faisait tant de maux ?

y a environ (1) cent trente -six ans que la plupart des Religieuses du monastère de la Chesnaye, près de Cambrai, étant possédées du mafin esprit par le moyen d’une vieille sorcière, qui leur avait causé ce malheur, tout le monde demeura étonné des choses inouïes qu’elles faisaient. Car on les voyait aller parmi l’air comme des oiseaux, grimper sur les arbres et se tenir aux branches comme des belettes, découvrir les secrets les plus cachés, et faire mille autres actions fort étranges ; mais ceux qui les ont ouïes rapportent qu’il n’y avait rien de si merveilleux que les plaintes que faisaient les malins esprits par leurs bouches des dégâts qu’ils disaient recevoir de Marie, la Mère de miséricorde, laquelle tous les jours leur enlevait infinies âmes, qu’ils tenaient déjà dans les filets.

Yl. Il n’est rien de semblable à ce que racontent à ce propos tous les écrivains (2) de la vie de saint Dominique, touchant la confession que ce grand serviteur de Dieu tira par force de l’ennemi juré de la Sainte Vierge, par la bouche d’un hérétique Albigeois, lequel était tourmenté pour ses blasphèmes de quinze mille démons qui s’étaient emparés de son corps. Il lui fut amené à la ville de Carcassonne, où étant exorcisé, et enquisqui de tous ceux qui sont au ciel ils redoutaient davantage, et qui à ce sujet devait avec plus d’affection être aimé, honoré et glorifié des hommes, après mille refus qu’il fit de répondre, joints à une obstination diabolique, enfin ce Saint vit au milieu de plus de cent Anges tout couverts d’armes dorées, la Mère de Dieu, laquelle ayant touché le possédé d’une baguette d’or qu’elle avait en sa main, fit commandement à ces mutins d’obéir à saint Dominique à leur courte honte, et à la plus grande gloire de Dieu.

(1) Christianus Masssms, Chron., lib. X. Joannes Molirictus Vallcncenensis, in Chronico Belgii. — (2) Joannes Martinus Vallcncenensis, p. I Vitre ipsiu\*.

Voici ce qu’alors ils répondirent après s’être cruellement démenés, et avoir témoigné leur rage avec mille cris et grimaces : Ô notre ennemie, notre ruine et notre confusion ! pourquoi êtes-vous descendue du ciel pour nous tourmenter ? Faut-il donc que nous soyons forcés par vous, qui êtes l’Avocate des pécheurs et l’assuré cliemin du Paradis, de découvrir une vérité qui nous est si préjudiciable ? Écoutez, Chrétiens, écoutez ce qu’il faut que nous confessions : Cette Mère de Dieu, qui est ici présente, a tout pouvoir pour tirer ses serviteurs de nos mains. C’est elle qui dissipe toutes nos ruses, comme le soleil fait des nues ; elle qui rompt le col à toutes nos entreprises. Nous confessons par force que nul de ceux qui ont persévéré en son service, n’a jamais été damné avec nous. Un seul soupir qu’elle présente à la très-sainte Trinité l’ait plus d’elfet que toutes les\*prières des autres Saints. Elle nous donne plus d’appréhension toute seule que le reste du ciel ensemble ; et il nous est impossible de rien gagner sur ses fidèles serviteurs. Sachez que par l’efficace de ses prières plusieurs Chrétiens sont contre tout droit sauvés à l’heure de la mort, et que si cette Mariette (ainsi l’appelait ce malheureux par mépris) n’eût renversé nos menées, déjà nous aurions exterminé l’Église, et ravi la foi de tous les Ordres dont elle est composée. Déposition qui est digne d’être conservée èsarchives de toutes les Églises du monde, à la gloire de Dieu et de sa sainte Mère, à l’avancement des âmes et à la confusion de l’enfer.

Combien de fois a-t-il avoué qu’en certaine façon il redoutait cette sainte Dame beaucoup plus que Dieu même ? Ce n’est pas que son pouvoir soit plus grand que celui de Dieu, ce serait un blasphème de le dire ; mais d’autant, disait-il, que Dieu ne se départant pas pour l’ordinaire du train qu’il aune fois établi ès choses humaines tant en l’ordre de la nature qu’en celui de la grâce, ils ont eu le loisir de remarquer ses maximes d’état, de suivre à la piste ses démarches accoutumées, et de prendre leurs mesures à peu près de ce qu’ils prévoient devoir arriver ; mais la conduite de la Mère de Dieu étant une conduite d’amour et de miséricorde, jamais il ne leur a été possible de former quelques principes pour asseoir leurs desseins avec assurance, mais que lorsqu’ils croyaient fermement que leurs affaires allaient réussir à leur contentement, la seule opposition de la Vierge renversait toutes leurs entreprises, et ruinait ce qu’ils avaient bâti. Qui s’étonnera maintenant que ces malins ayant l’esprit plein de rage et de furie, comme ils ont, aient peine de supporter le seul nom de celle qui a toujours l’œil sur eux, qui évente toutes leurs mines, et qui les attrape partout ?

Comme leur haine est sans borne et sans mesure, au moins quant à la volonté qu’ils ont de lui déplaire, ainsi jamais ne rencontrerai s-je la fin, si je voulais poursuivre ce sujet ; il suffira de dire qu’à mon avis l’animosité invétérée de cet esprit infortuné contre la Mère de Dieij, est merveilleusement bien représentée au douzième chapitre des Révélations de saint Jean. Ce fidèle serviteur et second fils de la Vierge vit au ciel une femme environnée du Soleil, qui avait la Lune sous ses pieds et en tête une couronne de douze étoiles, et qui souffrait d’étranges peines à l’heure de l’enfantement. Devant elle, il aperçut un dragon de couleur de sang à sept tètes, à sept couronnes, à dix cornes, qui d’un revers de sa queue ayant jeté e"n terre la troisième partie des étoiles, attendait d’engloutir son fruit dès qu’elle serait délivrée. Mais il en alla bien autrement, car le fils de cette femme, qui était destiné à régir les nations à la baguette de fer, aussitôt qu’il fut né, fut pris par les Anges et assis au trône de Dieu. Cependant le Dragon ayant été porté par terre par l’un de ces vaillants Esprits, la femme eut le loisir d’évader, et de prendre son chemin vers la solitude, au lieu qui lui avait été préparé. Tant s’en faut que ce monstre perdit courage, pour se voir ainsi abattu, qu’au contraire il retourna à la charge avec une nouvelle furie ; et voyant que l’enfant avait échappé ses griffes, il redoubla l’assaut contre la mère, et la suivit à perte d’haleine. Lors elle reçut deux grandes ailes d’aigle, et prit l’essor contre le désert d’une si grande vitesse, qu’il fut impossible au Dragon de l’atteindre. Si fit-il encore un effort, jetant après elle un torrent d’eau pour l’arrêter, de quoi toutefois elle ne fut aucunementendommagée ; au contraire, la terre vint à son secours, et ayant englouti ces eaux, il ne resta plus d’autre moyen au Dragon, qui se vit hors d’espérance de nuire à la mère et à l’enfant, que de tourner toute sa rage contre la semence spirituelle de la femme ; ce qu’il fit, se plantant sur le bord de la mer et épiant les occasions de se venger de la confusion qu’il prétendait avoir reçue.

IX. Je sais très - bien que le torrent des Saints Pères et des Interprètes de cette mystérieuse figure se va rendre à l’Église qui est marquée par cette femme ; mais aussi n’ignoré-je pas qu’elle a été mystiquement expliquée de la Mère de Dieu par Saint Ëpiphane (1), par Saint Augustin (2), par Saint Bernard, par Saint Bernardin (3), par Denys le Chartreux (i), par Saint Antonin (o), par Albert le Grand (6) et par quelques autres Docteurs très-bien qualifiés ; et il me semble que c’a été avec une très-grande raison qu’ils la lui ont

(1) Hæresi. lxxviii et Serm. de Laudibus Deiparse. — (2) Lib. IV de Symbolo ad Catechuni. — (3) T. I de Conc. lxi, art. 2, c. i. — (4) Lib. III de Laulibus Virg., art. 29. — (5) IV part., tit. xv, c. xx. — (6) Ad c, i Marc, appropriée. Car pour ne rien dire du Soleil qui entoure cette femme, de la Lune qu’elle foule aux pieds, des douze Étoiles et des autres atours de la Vierge dont j’ai parlé au premier traité, qui pouvons-nous entendre avec plus de sujet par le fils de la femme, qui doit régenter les nations de la terre, que le Fils de la glorieuse Vierge, notre Sauveur et Rédempteur, à qui David dit en la personne de Dieu (1) : Demandez, et je vous donnerai pour héritage toutes les nations du monde, et pour possession les limites de l’univers. Vous leur commanderez à baguette de fer, et les briserez comme pots de terre. Que si Saint Jean parle des tranchées et des travaux de l’accouchement, qui n’ont point eu de place en Marie, il les faut prendre spirituellement de l’amertume dont son triste cœur fut rempli, à raison de la connaissance qu’elle eut de tout ce que son bien-aimé Fils devait endurer. « Ces douleurs de l’enfantement se peuvent expliquer de l’obligation d’accoucher hors de son pays, de la peine de ne point trouver d’autre logis qu’une caverne qui servait d’étable aux bêtes, de n’avoir qu’une crèche pour berceau. Cette obligation à la retraite et au silenee, pour pouvoir mettre ce divin Fils au monde, et pour le sauver de la gueule du dragon qui se préparait à le dévorer, la nécessité de fuir en Égypte, le massacre des Saints Innocents, le péril du retour, toutes ces choses sont des douleurs qui accompagnaient l’enfantement de Jésus-Christ, et qui, dans l’âme éclairée et pleine d’amour de la Sainte Vierge, furent des épées plus perçantes et plus ‘cruelles que n’est tout le travail des mères ordinaires (2). » Que le Dragon en voulût au Fils de la Vierge, il n’y a pas grande merveille, puisqu’il savait très-bien qu’il lui devait faire lâcher prise et le débouter du royaume de ce monde qu’il avait tyranniquement usurpé. Mais il reconnut bientôt, le malheureux, et à ses dépens, que ce sacré fruit était hors de la portée de sa rage, qu’il se moquait de ses coups, et que les griffes et les dents qu’il aiguisait n’étaient pas pour l’endommager, d’autant qu’il est assis au trône de Dieu, à qui il est égal en pouvoir, et consubstantiel en nature.

(1) Psalm. II. —

X. C’est ce qui l’anima et l’envenima encore davantage contre la glorieuse Vierge. Car dès lors il résolut de tirer sa raison de la première confusion qu’il avait reçue ; dès lors il fit serment de la poursuivre à toute rigueur et de l’attaquer par soi et par les siens. Ennemi aussi peu redoutable à la Mère qu’au Fils ; puisque sur-le-champ elle fut mise sous la sauvegarde de Dieu, et que sans parler de l’escorte qu’elle reçut des millions de bienheureux Esprits, lui furent

(2) La H. Mère de Blémur.

données des ailes d’aigle d’une protection si spéciale, qu’en dépit de la furie de l’enfer et des torrents de persécutions qu’il vomit contre elle, elle fut logée eu un lieu d’assurance, et à l’ombre de la faveur du Ciel. Ainsi, voilà le Dragon sur la rade, écumant de rage, pour se voir si ignominieusement traité, et roulant en son esprit d’horribles desseins de vengeance contre les nourrissons de la Vierge. Que si je ne la voyais prête d’accourir à leur défense, j’aurais beau sujet de m’écrier avec l’Ange de l’Apocalypse : Malheur à la terre et à la mer, pour autant que le Diable s’en va droit à vous, transporté de fureur, et résolu de se prévaloir du peu de temps qui lui est accordé. Mais courage, nous verrons incontinent paraître la Sainte Vierge, qui rompra tous ses efforts, lui brisera les cornes, et l’abattra confus à ses pieds.

### § IV. — Le second Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Magiciens, les Sorciers, et tels autres monstres de nature qui [ont accointance avec le Diable.

I. Ce n’est pas sans raison que le saint Prophète Job (l) va représentant le diable sous la figure del.éviathan, qui signifie, celui qui

amasse autour de soi ; d’autant que connaissant très-bien sa faiblesse d’une part, et de l’autre l’invincible puissance de celui à qui pré- somptueusement il s’est attaqué, il est nécessaire qu’il fasse levée de gens, et qu’il amasse des forces de tous côtés, pour donner à son impuissance quelque sorte de support et d’appui. Au demeurant, peu lui importe, pourvu qu’il trouve des âmes rachetées du précieux sang du Fils de Dieu. C’est trop pour le faire écumer et pour attiser sa colère. Et il y aurait de quoi transir de peur, voyant comme il s’apprête à tout perdre, si je n’entendais Dieu même chez le Prophète Ézéchiel lui adresser ces mots sous le nom de grand Dragon (2) : Écoute, grand Dragon, qui te promènes comme le Roi des eaux parmi les vastes étendues de la mer. J’attacherai à tes écailles tous les poissons des eaux, du plus grand jusqu’au plus petit ; tu les traîneras après toi, et seras toi-même traîné avec eux sur le rivage pour y être haché et mis en pièces. Saint Grégoire, sur ce passage, dit que ce Dragon n’est autre sinon le Prince de l’Enfer, autour de qui s’attroupent les pécheurs de la terre, pour s’unir et s’incorporer à lui, et pour être à la fin compagnons de sa peine, comme ils l’ont été de son malheur. Nous avons déjà vu passer son premier escadron, composé des esprits mutins, qu’au commencement du monde

(I) Cap. XL. — (2) Cap. xxix.

il débaucha du service de Dieu. Voici venir le second, qui ne lui cède pas beaucoup en malice et en cruauté. C’est une malheureuse engeance ramassée de divers endroits, rompue en tous les exercices de la haine de Dieu, que nous nommons Magiciens, Sorciers, et d’autres semblables gens qui sont tous enfants de ténèbres et vrais avortons de la nuit.

Et afin que vous compreniez mieux quelle est cette sorte de monstres de qui je parle, je désire que vous sachiez qu’avec ces mots de Magiciens et de Sorciers, mon intention est d’exprimer les pécheurs du monde les plus abominables après les Démons, les criminels de lèse-Majesté divine et humaine en premier chef, déclarés tels par toutes les lois ; les nouveaux Géants, lesquels avec le diable, leur père, se sont ligués contre le Ciel, et résolus d’attaquer la divinité. Mais, malheureux qu’ils sont, ces montagnes d’injures et de blasphèmes qu’ils mettent les unes sur les autres, leur tomberont dessus et leur casseront les os. Je parle des ennemis de toute piété, des mépriseurs de toute Religion, des sacrilèges en perfection, des profanateurs de toutes choses saintes ; de ceux qui abusent des sacrements, qui foulent le sang du Testament, et font hommage à l’ennemi de Dieu des mystères qu’il nous a laissés pour accomplir notre salut. Les cheveux dresseraient en nos têtes, et Je soleil devrait se charger de deuit, si j’entreprenais de raconter la moindre partie des crimes dont ils sont atteints et convaincus ; j’aime mieux épargner les yeux et les oreilles chastes que de les souiller par le récit des infâmes actions de ces esprits endiablés ; car ce sont choses trop hontèuses à dire et à ouïr, que celles qu’ils font en leurs funestes orgies, et qu’ils couvrent du manteau de la nuit. Est-ce pas chose horrible à raconter qu’une vieille Magicienne, nommée Jeanne Potière, qui donna le diable avec le sort à ces pauvres filles Religieuses dont il a été parlé ci-devant, ait été accusée d’avoir quatre cent trente fois communié særilégement, sans parler des autres excès qu’elle avait commis contre Dieu et contre les hommes, qui étaient sans nombre et sans mesure.

Je parle des traliqueurs d’iniquité, qui, portés d’une vaine espérance d’obtenir quelque chose de l’ennemi, s’engagent réciproquement à lui, et s’abandonnent à faire et à entreprendre tout ce qui leur sera ordonné de sa part ; de ses instruments généraux pour toute sorte de péchés, et nommément de ceux qu’il ne saurait faire lui-même ; des esclaves de Satan, vendus et achetés pour mal faire, et tributaires d’une infinité de forfaits et d’attentats dont il les charge tous les jours ; de ceux qui, pour avoir contracté amitié avec lui, se sont comme transformés en lui par la participation de son esprit ; de ceux que nous pouvons nommer avec Saint Augustin (I) la gloire et le triomphe du Diable, à raison du sacrilège honneur qu’ils lui rendent par-dessus tous ceux qui déshonorent Dieu. Je parle des fondrières et des abimes de péchés, puisque dans ces âmes prostituées ils n’entrent pas à douzaine, mais à millions. Car par suite de l’infidélité, de l’impiété, de l’athéisme, de l’hérésie, du schisme, de l’apostasie et du désespoir, qui tiennent rang parmi les crimes les plus exécrables, viennent à grosses bandes les déshonnê- tetés de toutes manières, les haines immortelles, les colères forcenées, les vengeances diaboliques, les homicides des corps et des âmes, les sacrilèges et autres semblables monstres de péchés projetés et moulés dans les antres les plus ténébreux de l’enfer. Que dirai-je de l’esprit maniaque qui les transporte, et qui fait que ne se contentant pas du mal qu’ils peuvent commettre, ils consentent de volonté délibérée à tous ceux qu’ils ne sauraient exécuter par effet ?

IV. Je parle du plus horrible fléau dont Dieu puisse châtier le monde, au prix de qui les pestes, les guerres, les famines et l’hérésie même pourraient sembler des coups de fouet donnés à fleur de cuir seulement. Je parle de ceux que l’Empereur, en sa loi (2), tient pour les ennemis publics et pour les pestes de l’univers, en quelque part du monde qu’ils soient ; et de ceux par qui Filimer, Roi des Goths (3) qui s’étaient retirés devers le Palus-Méotide, commença la réformation de son État, contraignant ces gens de mauvaise rencontre de se retirer ès solitudes les plus enfoncées de la Scythie, de crainte qu’ils n’infectassent l’air par leurs contagieuses conversations. Encore eût-il été plus avisé, s’il eût nettoyé le monde de cette malheureuse graine qui prend partout, et empeste de loin aussi bien que de près. Je parle de ceux pour qui le Roi Athalaric (4) ne voulait nullement ouïr parler de pardon, ainsi qu’il appert par les vives remontrances qu’il faisait à ses gens qui administraient la justice, leur écrivant que c’était une chose impie d’être indulgent envers ceux qui ne trouvent nulle piété en la débonnaireté de Dieu. Qu’il vous souvienne du spectacle que Julien l’Apostat, l’un des premiers Magiciens du monde, apprêta à l’Empire Romain (5), lorsque après sa mort on trouva en sa ville d’Antioche, dans des puits, dans des cachots et dans des lieux retirés, les horribles amas de têtes qu’il avait fait couper, de corps qu’il avait ouverts, d’enfants qu’il avait arrachés des entrailles déchirées des pauvres mères ; le

(1) Lib. de Vera Relig., in c. lv. — (2) L. et si Cod. tit. de Maleficiis. In quacum- que sint parle terrarum inimici generis huinani censendi sunt. — (3) Joann. Magnus Gothus., lib. VI Hist. Golh. — (4) Cassiod., lib. IX Var., c. xviu. — (5) Niceph. Gal., lib. c. i et m. Tripart. Hist., lib. III, c. p.

tout pour fournir aux impies sacrifices que les Démons sans cesse lui ordonnaient. Trouva-t-on pas au temple de Carres, en Mésopotamie, au retour de la bataille où il rendit sa malheureuse âme, vomissant à son ordinaire des blasphèmes contre le Sauveur, le corps d’une pauvre femme pendue par les cheveux, qu’il avait éventrée avant que se mettre aux champs, pour savoir le succès de son entreprise ?

Je parle des arbres infortunés qui sont noircis et foudroyés de l’anathème de l’Église (I) ; des victimes condamnées de Dieu et par lui abandonnées à toutes les rigueurs de la justice temporelle (2) et éternelle, s’ils ne se reconnaissent. Mais hélas ! la cause la plus ordinaire de leur détestable vie, c’est de mourir comme de vrais désespérés et comme des personnes qui de longtemps ont commencé leur enfer, afin de ne le finir jamais. Et pour faire une fin où il n’en faudrait point, je parle de l’objet tout ensemble de l’indignation et de l’infinie patience de Dieu, lesquels tout ainsi que sans cesse ils attisent le feu de sa juste vengeance, ainsi nous font-ils mieux que tous les autres pécheurs connaître que nous servons un Dieu qui est infini en bonté et en longanimité, puisqu’il ne peut être que la patience, qui si longtemps supporte ces monstres, ne soit la patience d’un Dieu.

Qui s’étonnera maintenant qu’ils haïssent irréconciliablement la Mère de Dieu, et que par réciproque elle les entreprenne et les poursuive à toute extrémité ? Ils la haïssent pour autant qu’ils ont les âmes détrempées dans la rage du Prince des ténèbres, leur père, qui, au même point qu’il les a animés de son esprit, a aussi jeté dans leurs moelles la haine contre la Sainte Vierge. Ils la haïssent comme les hiboux font du jour, à raison de son incomparable sainteté ; d’autant qu’elle est le miroir le plus beau et le plus luisant des inlinies perfections de Dieu qui soit parmi les pures créatures, et la haïssent jusque-là, qu’entre eux se sont rencontrées des personnes transportées d’un si furieux désir de lui déplaire, que de souhaiter en haine de sa virginité de se pouvoir rendre autant infâmes en vilenies qu’elle est éminente en pureté. Est-ce pas ce que je disais auparavant, qu’il faut que nous ayons un Dieu de qui la patience soit infinie, et que sa Mère en ait quelque participation, pour supporter les intentions infernales de ces âmes dénaturées ? Ils la haïssent comme la Mère du Sauveur du monde, à qui principalement ils en veulent, qu’ils tâchent de déshonorer en toutes les manières possibles, qu’ils chargent de toutes sortes d’injures et de blasphèmes, et qu’ils mettent autant qu’ils peuvent sous les pieds de celui qu’ils ont choisi pour leur Seigneur. Ils la haïssent finalement, en considération des outrages qu’ils

(1) S. Grcgorius, c. si quis xxvi, q. v. — (2) Exod. xx. Malcficos non palieris vi- vers. Lcvit. xx., etc.

il. 2

s’imaginent recevoir d’elle, comme de celle qui s’oppose à toutes leurs intentions, qui renverse leurs projets, qui dissout leur » maléfices, qui met leur Royaume en confusion et les ruine de fond en comble, ainsi que je ferai voir un peu plus bas, en discourant de ses victoires.

VII. Que si par contrepointe elle les déteste et les poursuit à cor et à cri, comme l’on dit, qui peut le trouver étrange ? voire qui ne s’émerveillerait si elle ne le faisait ainsi ? Elle le doit par les principes de sa nonpareille sainteté, laquelle est plus directement opposée à leur malice que toute autre qui soit au-dessous de Dieu. Elle y est engagée par le titre qu’elle porte de Mère commune des enfants de Dieu, qui, sans elle, seraient la proie de ces loups-garous et la curée de ces harpies, qui ont autant soif de sang humain que de la ruine des âmes. Et par-dessus tout cela, elle y est comme forcée par les inestimables obligations qu’elle a, et par l’incomparable aiï’ection qu’elle porte à son très-honoré Fils, qu’elle sait être le but et le blanc des sacrilèges, des impiétés et des blasphèmes continuels de cette race maudite. De quoi elle donna jadis une très-évidente preuve au malheureux Anatolie, au récit de plusieurs graves auteurs (1), et la chose mérite d’être connue. Cet homme s’étant peu à peu élevé de la poussière de la terre, s’en vint en la grande ville d’Antioche, où il s’insinua d’abord en la connaissance et en l’amitié de quelques personnes de crédit, et par leur moyen s’ouvrit la porte aux dignités et aux charges publiques. Cette entrée lui donna l’accès qu’il avait toujours désiré auprès de Grégoire, Évêque d’Antioche, qu’il ménagea si industrieusement quai se rendit, par cette laveur publiquement reconnue, nécessaire à plusieurs, et recommandable à la plupart des solliciteurs d’affaires. Si ne put-il si bien conduire les siennes propres, qu’il n’attirât sur soi l’envie et la haine des gens de bien, et nommément du simple peuple. Le voilà donc accusé avec ses adhérents (car il avait fait un gros de personnes abandonnées et de Magiciens comme lui), le voilà chargé de plusieurs crimes très-atro- ces, de concussion, d’impiété, de magie, d’avoir été rencontré plusieurs fois avec ses gens offrant des sacrifices au diable, et d’autres semblables méchancetés sans nombre, et peu s’en fallut que l’Ëvê- que n’encourût la haine publique à son occasion. Ses amis vont et viennent, ils pratiquent tout le monde, ils trouvent mille inventions pour le garantir, et leurs desseins étaient pour réussir, si la populace ne se fût mutinée contre les ennemis du bien public. Cependant Anatolie est tenu de près, et quant à lui, il n’a d’autre soin que de

(1) Evagr., lib. V Hist. eccles., c. xvn et xviit. Nicephorus, lib. XVIII, c. iv. Baron., t. VII Annal, ad annum. 580.

sa délivrance. Il y avait en la prison une statue de notre Darne attachée à une corde, et là gardée comme le soulas et le refuge des affligés. Ce méchant osa bien se prosterner devant elle avec un cœur déloyal ; et, pour mieux faire son jeu, il se fit lier les mains derrière le dos pour paraître en la présence de la Vierge en posture de criminel. En cet état, il se jeta à deux genoux devant l’image ; mais sa prière n’était que sur les lèvres, et au dedans il portait un vrai cœur d’Antiochus. Ce qui fit que la Mère de Dieu lui tourna le dos, à la vue de plusieurs prisonniers et des gardes de la prison, qui dès lors ne le regardèrent plus que comme haï du Ciel et détesté de la Sainte Vierge. Elle-même se plaignit de lui à plusieurs bons serviteurs qu’elle avait en la ville d’Antioche, ajoutant que cet homme lui était insupportable, à cause des injures qu’il vomissait contre son Fils ; nouvelles qui passèrent de bouche en bouche, et à la fin arrivèrent jusqu’au pieux Empereur Tibère, lequel ordonna incontinent à ses Juges qu’ils eussent à le faire comparaître devant lui. On le conduit sous bonne et sûre garde ; il arrive à Constantinople avec ses gens, tous criminels comme lui. L’Empereur ayant laissé la connaissance de cette cause à l’Évêque et aux Juges Ecclésiastiques, ils furent par eux remis au pouvoir du bras séculier, que les amis de cet impie s’efforcèrent aussitôt de gagner. De fait, on y alla si superficiellement, qu’on se contenta d’en bannir quelques-uns d’entre eux. De quoi le peuple de Constantinople s’indigna tellement, qu’ils se ruèrent sur eux à grande foule, et les conduisirent sur la mer dans un esquif, avec quantité de fagots, à dessein de faire un sacrifice à Dieu de ceux qui en avaient tant fait aux démons. Quant à l’Évêque et aux Juges, Dieu les retira de leurs mains, autrement ils eusse nt eu peine d’échapper ; mais non l’infortuné Anatolie, lequel, après avoir été couvert de coups de fouet, fut conduit à l’Amphithéâtre, et là, exposé aux bêtes, déchiré, et à la parlin attaché à un gibet, qui ne fut pas le dernier de ses maux, car les loups accoururent à la défaite, et dévorèrent ce qui était resté d’entier en son corps. Je ne dois pas ici oublier comment, tandis qu’on lui faisait son procès, la Sainte Vierge fit de très-ardentes poursuites, et se plaignit de la connivence et de la lâcheté de plusieurs ; mais nommément elle s’apparut à un certain Officier du Palais Impérial, lui reprochant qu’il allait trop mollement en une affaire qui la touchait, et qu’il lui en prendrait mal de soutenir le parti de celui lequel n’avait rien épargné pour la déshonorer avec son Fils bien-aimé.

VIII. Voilà le commencement de la tragédie qui se doit continuer sur la personne de ce désespéré en toute la durée de l’éternité ; et il faut garder le reste pour le sujet des victoires que la Mère de Dieu a l’emportées sur la magie et sur les impies Magiciens. Il suffit pour maintenant do dire qu’il faut bien que l’excès de leurs crimes soit grand, puisque la Mère de miséricorde s’oublie pour le regard de sa douceur, et que l’Avocate des pécheurs sollicite contre eux avec tant d’affection. Partant que ceux qui attendent d’elle quelque miséricorde, se persuadent qu’il ne leur est loisible d’avoir communication avec toute sorte de gens, non plus qu’avec les Démons, et que ceux qui ont la justice en main se souviennent que Dieu leur ordonne de les dépêcher sans merci, comme les pestes du monde et les ennemis jurés de Dieu et de la sainte Vierge, de peur de participer à leurs crimes.

### § V. — Le troisième Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les hérétiques.

I. Si je mets les Hérétiques à la suite des Magiciens, ils n’auront point de sujet de se plaindre, vu qu’il y a quatorze cents ans que Tertullien (1) publiait qu’ils étaient amis intimes, et que toujours les Magiciens avaient été les pères des Hérétiques (2). Ce qui était déjà véritable de son temps et s’est rendu indubitable par l’expérience, laquelle a fait toucher au doigt que tous ces forgerons de nouveautés ont étudié et appris les sciences noires dans les grottes de la Nécromancie. Simon, premier Patriarche des Hérétiques, a mérité par excellence et a toujours retenu en l’Église le surnom de Magicien. Ménandre, son disciple et compatriote, fut aussi bon maître que lui, au rapport de Saint Justin le Martyr (3), et par ses charmes il fit un grand dégât en la ville d’Antioche. Nicéphore (4) est fidèle témoin comment Castor Agrippa fit voir au monde les impostures magiques de Basilide. Valentin, dit Philastrius (o), Évêque de Bresse en Italie, fut plutôt écolier de Pvthagore que de Jésus-Christ : c’est assez dire. Les Gnostiques qui descendirent d’eux n’en firent pas la petite bouche, car ils tinrent publiquement école de magie, ainsi que nous apprenons de Nicéphore (<î), et firent honte au soleil avec leurs vilenies et méchancetés. Priscillien, qui porta leur hérésie en Espagne, fut par deux foiê atteint et convaincu de maléfice, comme écrit Sévère Sulpice(7) ; aussi avait-il été le disciple de Marc l’Égyptien, l’un des infâmes Magiciens delà terre, comme il appert par ses horribles impiétés (8). Carpocrate, au dire de Saint Irénée (9), sentait doublement le fagot aussi bien que ses prédécesseurs. Hermogène

(1) Lib. I de Anima, c. xliii. — (2) Lib. Il de Anima, c. lvii. — (3) Apolog. i. — (4) Lib. IV Écoles. hist., c. u. — (5) Lib. de Htcrcsib. — (6) Lib. IV Hist., c. vu. — (7) 1 ti Vita pirag. Martini. — (8) Lib. IV, c. m. — (9) Lib. IV contra Hïrcscs.

ne valait pas mieux, disent Saint Jérôme (1) et Saint Sulpice Sévère (2). Cassien (3) rapporte avoir ouï un mafin esprit qui se vantait par la bouche d’un possédé que c’était lui-même qui, par les organes d’Arius et d’Eunomius, avait publié leurs impiétés.

II. Si c’était le lieu de m’entretenir sur tous leurs successeurs, je ferais voir aisément quels ils ont été. Je ne dis rien de Bérengarius ; lise qui voudra l’histoire de Nangis. Les Vaudois ont acquis partout une telle réputation de sortilège, qu’en plusieurs contrées un Sorcier et un Vaudois ce n’est qu’un. L’histoire des Albigeois fait assez connaître avec qui ils ont eu communication, et de qui ils ont appris leurs impiétés. Et afin que ceux que l’enfer a suscités en nos jours ne se plaignent d’avoir été oubliés ou mécâhnus, Luther n’écrit-il pas de soi-même, en son Traité de la Messe privée, que le Diable et lui, compagnons d’étude, ont mangé un muid de sel ensemble, et qu’il le connaît très-bien ? Et ailleurs (4), que le Diable se remue tant en sa tête, qu’il ne peut ni lire, ni écrire, et qu’il a plusieurs fois discouru et traité avec lui ? Carlostad (5) n’apprit-il pas d’un grand homme noir à combattre la transsubstantiation ? Zwingle (6) prit sa dernière résolution de nier la réalité du Saint Sacrement avec un esprit, qu’il ne se souvenait pas s’il était blanc ou noir. Quant à Jean Calvin, le docte Évêque de Ruremonde, Guillaume Laindand maintient fort et ferme que, considérés l’inconstance de cet homme, la malignité de son esprit, son impiété, ses blasphèmes et sa vie, c’est une chose impossible qu’il n’ait été gouverné du Diable. Ce qu’il confirme (7) par un différend qu’il eut avec le Ministre Servet, son collègue, qui lui reprocha qu’il ferait paraître par actes publics qu’il était homicide et disciple de Simon le Magicien, s’il avait assurance de le nier ; à quoi il ne répondit jamais un seul mot ; et ce qui se dira de sa mort au paragraphe neuvième nous mettra hors de doute sur ce sujet. Ç’a été une chose prodigieuse que les armées de Magiciens et de Sorciers, plus épaisses que les troupes de guêpes, de moucherons, qui s’éveillèrent en divers endroits à la naissance de l’hérésie, pour faire voir clairement au monde que, comme elle a été conçue et nourrie dans le sein de la magie, aussi d’ordinaire elle y aboutit. Car le Diable ; disait un savant écrivain de notre temps (8), se sert de l’hérésie comme d’une courtisane, pendant qu’elle est en sa fleur, et qu’elle a encore quelque attrait ; mais aussitôt que sa jeunesse et sa première apparence est passée, il en fait une couratière,

(1) Epist. ad Ctesiphontem contra Pclagium. — (2) Lib. II Hist. — (3) Collât, vii, c. xxxn. — (4) Epist. ad ducem Sax. — (5) Lullierus, t. III, p. 68. — (6) Lib. qui inscribitur Subsidium, deEucharislia. — (7) Dubitnntli, dial. lit. —(S) Joqun, Mal- donatus, et change l’Hérétique en Magicien, et enfin en athéiste ; afin que sur lui s’accomplisse de point en point la malédiction de Joël (I), qui dit que la sauterelle a mangé le reste de la chenille, et que la vermine a consumé ce qui était demeuré d’entier après la dent de la sauterelle.

Ceci ai-je avancé d’abord, afin que les ancêtres des Hérétiques étant une fois reconnus, il soit aisé à juger par quel esprit ils sont conduits ; et que personne ne s’étonne s’ils se rendent vrais imitateurs de leurs devanciers, et si ayant eu les Magiciens pour pères, ils héritent de leur auimosité et de leur rage contre Dieu et contre sa Mère. J’aurais ici droit de mettre en évidence les indignités, les excès et les sacrilèges qu’ils ont commis contre le Sauveur de nos âmes ; les blasphèmes qu’ils ont vomis contre lui ; les dégâts qu’ils ont causés en sa vigne, qui est l’Église, plantée par ses travaux et arrosée de son précieux sang, puisque ces outrages sont les preuves irréprochables delà haine dont ils ont été transportés contre lui, et les raisonnables su jets qu’ils ont donnés à la Mère de Dieu de ressentir et de s’émouvoir contre eux. Mais d’autant que le discours en serait infini, je suis content de faire état que leurs comportements soient connus d’ailleurs, et ne veut m’arrèter sinon à toucher sommairement quelques effets de leur venin contre la Sainte Vierge. Je dis sommairement, d’autant qu’à vider la sentine il y aurait de quoi empester l’air et empuantir tout le monde ; et pour ne rien embrouiller, je diviserai ce troisième régiment en quatre compagnies, qui ont voirement leurs guidons différents, mais au demeurant sont portées de la même passion d’obscurcir la gloire et d’anéantir le nom de la Mèr£ de Dieu.

La première est de ceux qui se sont attachés à sa vie, et se sont étudiés à la dénigrer, et à abattre par leurs calomnies la rare estime que de tout temps l’Église a faite de son incomparable sainteté. Leur capitaine sera l’Empereur Julien, lequel ayant joint à un très-mauvais naturel et à un très-dangereux esprit la haine secrète du nom de Chrétien, la déguisa tellement en ses jeunes ans, qu’il se fit Religieux avec tout plein d’apparence de vertu, jusqu’à ce qu’ayant pris son temps, il leva le masque et entreprit tellement les Chrétiens, qu’il ne céda en rien aux Nérons et aux Dioclétiens. Mais surtout il eut une dent de lait si envenimée contre le Rédempteur du monde et contre sa Sainte Mère, qu’il composa un livre satirique contre eux, où il les déchira d’injures et en dit tout le mal dont il se put aviser. Il est suivi d’une troupe de gens de mauvais augure, parmi lesquels

(1) Cap. i.

nos modernes libertins se sont tellement licenciés ci écrire et à parler contre l’honneur de la Mère de Dieu, qu’ils ont fait voir qu’ils avaient le front autant acéré que les plus hardis de leurs devanciers. Martin Luther, insigne Apostat, l’Érostrate de nos jours, qui a voulu faire parler de soi, mettant le feu à l’Église de Dieu, a osé dire (1) que la faute que la sainte Vierge commit perdant son Fils en l’âge de douze- ans, fut si énorme, qu’il eût mieux valu que jamais elle n’eût été Mère de Dieu ; que le Père Éternel la jugea dès lors indigne du soin et de la garde de son Fils, et qu’il ne s’est trouvé personne qui l’ait surpassée en péchés. Œcolampade (2) s’étant fait appeler le premier Évêque de Bâle, l’a taxée d’ambition, et dit que pour s’être voulu présomptueusement ingérer à faire l’otRce de Messie avec son Fils, elle a mérité d’être par lui réprimandée et rabrouée aux noces de Cana. Jean Calvin (3), le Père des impies, né pour le malheur de la France, se moque de ceux qui combattent pour la franchise de la Mère de Dieu et pour son exemption de tout péché, et dit en riant que ce n’est pas chose qui mérite qu’on s’en mette si fort en peine. Et de fait, non-seulement il ne le fait pas quant à lui, mais plus, il épie toutes les occasions de noircir sa réputation. En un endroit (4) il l’accuse que sa foi a chancelé, et qu’elle a été trop ardente à défendre son droit (5), môme au mépris de l’honneur de Dieu. En un autre (6 ;, qu’elle s’est laissée emporter à l’affection de la chair et du sang, et s’est rendue importune à son Fils jusqu’au préjudice de la publication de l’Évangile, dont elle a retardé le cours. Ailleurs (7), il dit avec une impudence effrénée, que pour toutes ces considérations le Sauveur a été contraint de la mettre à son devoir, de la ranger au commun des femmes, et de lui faire entendre (8) que pour être sa Mère, elle ne devait pas tant présumer de soi ; que ce n’était pas si grand’chose qu’il s’imaginait. Je m’aperçois bien qu’une sainte impatience saisit déjà l’esprit des serviteurs zélés de cette Princesse, qu’ils frémissent contre ces suppôts de Satan, et qu’ils ont peine de retenir les ardeurs de leur indignation ; mais qu’ils se donnent seulement le loisir d’attendre la justice que le Ciel fera de ces impies, laquelle sera bien plus rude et plus exemplaire qu’ils ne la sauraient faire eux-mêmes, vu nommément qu’à peine avons-nous commencé d’ouïr les exécrables voix des ennemis de la Sainte Vierge.

V. La seconde bande en veut particulièrement à sa virginité ; aussi est-elle ramassée de certains vieux étalons, qui ont toujours eu cette vertu en horreur. Cérinthe marche le premier. Cet homme, Juif

(1) In Evang. Domin. I post Epiphaniam. — (2) Ad e. « Joann. — (3) In llarmo- nia ad c. « Luca :. — (4) Inc. « Lucæ. — (5) Ibidem. — (6)1" c. xu Matth. — (7) In c. « Joaun. — (s) lac. « Lucas.

d’extraction, et par choix persécuteur du Christianisme, d’où il s’était débandé, Magicien de profession, parmi plusieurs rêveries, que le Diable, qu’il appelait son bon Ange, lui avait mises en l’esprit, publia que le Sauveur était né (I) de Joseph et de Marie de même façon que les autres hommes. Autant en disait Carpocrate chez saint Irénée (2) et chez Saint Ëpiphane (3). Quant à Marcion, celui que Saint Polycarpe qualifia le fils ainé du Diable, il persista toujours à crier (4) que c’était une chose impossible de toute impossibilité, qu’une Vierge conçût et enfantât. Après ceux-ci viennent Jovinien (o), ennemi mortel delà virginité aussi bien que du jeûne, et Helvidius (6), le chef des Antimarianites, ou Antidicomarianites, qu’il ne fut jamais possible de faire démordre de la mauvaise opinion qu’il avait conçue de la Mère de Dieu, soutenant qu’elle avait eu d’autres enfants que le Sauveur, qui sont ceux que les Évangé- listes appellent ses frères.

VI. La troisième compagnie est de ceux qui se sont efforcés d’arracher la pierre la plus précieuse qui fût en la Couronne de la sainte Vierge, savoir est le titre de Mère de Dieu. Le vieux Ébion a mené la bande, et, au rapport de Nicéphore (7), a maintenu que le Sauveur n’avait rien plus été qu’homme, et par conséquent que c’était un abus insupportable d’appeler Marie Mère de Dieu. Manès le Persan, celui qu’Eusèbe en son histoire (8) dit avoir été, selon l’interprétation de son nom, véritablement dévoyé de son bon sens et agité du mafin Esprit, après deux cents ans et plus, soutint que le Sauveur n’avait eu qu’un corps apparent, et, comme il disait, fantastique, et que c’était une grande faiblesse d’esprit de se persuader qu’il eût été enserré dans le ventre d’une femme, comme les autres enfants. Le malheureux Nestorius, Évêque de Constantinople, vient après ceux-ci, et emporte sur eux le prix d’opiniâtreté et d’insolence (9) ; car faisant le Théologien, à quoi il n’entend pas beaucoup, il maintient qu’il y a deux personnes au Sauveur du monde, la divine et l’humaine, et que celui à qui appartient l’humaine tant seulement, s’appelle Christ, et qu’il est le fils de Marie, laquelle à ce sujet peut bien être appelée Mère du Christ, mais nullement Mère de Dieu ; car pour l’autre, à qui convient la personne divine, il ne se reconnaît point de mère sur la terre, mais seulement un Père au ciel. Nestorius eut pour second un sien Prêtre, nommé Anastase (10),

(1) Iren., lib. Il, c. xxv. —(2) Lib. I, c. xxiv. — (3) Hacresi, xxvii. —(3) Iren., lib. I, c. xxix. Terlul., Lb. 1 ïI contra Marcionem. — (5) August., Hæresi lxxxii. — (6) Hie- ron., Contra Helvidium. Epiphan., Haîresi xlviii. August., Hæresi lxxxiv. - (7) Lib. III Hist., c. xiii. — (8) Lib. c. xxvm. —(9) Vincent Lirincns., in Com- monitorio, — (10) Nicepb. Eccl. Ili-t., lib. XIV, c. xxxi.

homme d’un esprit ardent et factieux, lequel prêchant un jour à Constantinople, prononça ces paroles avec une étrange effronterie : Que nul n’ait à appeler Marie Mère de Dieu, d’autant que Marie a été femme ; or est-il que c’est une chose impossible que Dieu vienne à naître d’une femme.

VII. Je me hâte tant que je puis à tirer l’esprit du lecteur hors de ces impiétés, et nous voici arrivés au quatrième rang de ceux qui ont fait leur possible pour empêcher la reconnaissance et l’honneur que l’Église a toujours rendus à la Sainte Vierge. Le plus insupportable parmi eux a été l’Empereur Constantin, dit Copronyme, ou Voirie-nommé. L’historien Grec Suidas parle de lui en cette sorte (1) : L’Empereur Constantin fut fils de Léon appelé Brise-Images, et quant à lui il eut le surnom de Voirie-nommé, pour autant que petit enfant qu’il était, comme on le porta pour être baptisé, il salit de son ordure le sacré lavoir. Ce fut un vrai léopard né d’un lion, un aspic éclos de l’œuf d’un serpent, et, en un mot, un parfait Antéchrist sorti de Dan. Il ne succéda pas moins à l’impiété de son père qu’à l’Empire, qu’il profana par ses saletés et par l’accointance qu’il eut avec les Démons, s’étant rendu par mille autres méchancetés un vrai outil du Diable son père. Car il défendit publiquement l’invocation des Saints, et ordonna que leurs reliques fussent exposées à la risée publique. Il fit bien pis que cela, car il fit des défenses très-expresses que nul n’eut à invoquer Marie, disant que c’était une folie d’espérer d’elle aucun secours, et surtout que personne ne fût si téméraire de l’appeler Mère de Dieu, ou de lui rendre aucune sorte d’honneur. Ordonnance qu’il autorisa avec un trait de bouffonnerie ; car ayant un jour entrepris d’avilir la Sainte Vierge, devant un grand nombre de gens qui l’écoutaient, il prit une bourse pleine d’or, et leur demanda combien ils la prisaient ; à quoi tous répondirent qu’elle valait beaucoup ; puis après versant sur la table ce qui était dedans, il la montra vide, et demanda derechef combien ils l’estimaient, le peuple ayant répondu que ce n’était plus rien. Or, sachez, leur dit-il, qu’il en est de même de Marie, laquelle tant qu’elle a eu le Sauveur en son ventre, a vraiment été précieuse devant Dieu, et digne de tout honneur ; mais s’étant défaite de ce riche trésor qu’elle portait, il ne lui est resté chose aucune qui l’ait relevée par-dessus les autres femmes. Ainsi parlait cet impie, qui d’autre part rendait toute sorte d’honneurs à Vénus, et avec d’abominables sacrifices et des victimes humaines servait sa Déesse Maura, qu’il avait choisie pour gouvernante de ses sacrilèges et de sa magie. Les

(1) In Constantino Copronymo,

Cathares ou Puritains, semence maudite de Novat, ne voulaient (1) nullement ouïr parler de l’invocation de la sainte Vierge, ni consentir qu’on lui rendît aucun honneur. Quant aux hérétiques Albigeois, ce que j’en ai dit ailleurs peut suffire, savoir est qu’ils travaillaient à la déshonorer en toutes les manières imaginables, la représentant par dérision avec un œil seulement, et la défigurant en tout ce qu’ils pouvaient.

Il m’est avis qu’en voilà trop pour reconnaître l’esprit qui anime ces gens, et pour juger s’il y a de l’apparence en ce que j’ai avancé au commencement, que tous ceux qui ont forgé les hérésies et craché tant de blasphèmes contre le ciel, ont été par nécessité domestiques de Satan et familiers en sa boutique, où elles ont été jetées en fonte ; car sans lui un esprit humain ne saurait fournir à tant de malice, ni avoir une telle rage contre Dieu et contre sa Mère.

Cela étant, si elle ne détestait semblables gens, et ne leur faisait la guerre à feu et à sang, ne dirait-on pas avec sujet qu’elle aurait peu de sentiment des injures qui sont faites à son Fils et à la Majesté de Dieu, qu’elle mettrait à l’abandon l’honneur qui lui est dû, et que les ruines de l’Église ne la toucheraient que bien faiblement ? Chose laquelle ne pouvant être, il est aisé de s’imaginer la contrariété qui est entre elle et ces instruments d’iniquité. Contrariété si grande, qu’au rapport du Patriarche Sophronius(2) elle ne voulut jamais entrer dans la cellule de l’Abbé Cyriacus, mais se tint devant la porte avec Saint Jean Baptiste et avec Saint Jean l’Évan- géliste ; pour autant, disait-elle, qu’il cachait chez soi son ennemi. Elle parlait de deux liv res de l’impie Nestorius, qui, sans que le bon vieillard s’en fût aperçu, étaient joints à un autre livre qu’il tenait d’emprunt. Elle ne voulut non plus, au rapport du même (3), jamais permettre que Cosmienne, noble Dame, mais entachée de l’hérésie des Acéphales ou Sévériens, entrât pour visiter le Saint Sépulcre, mais s’élant fait voir à elle avec une troupe de saintes vierges qui la suivaient, elle lui dit d’un visage irrité : As-tu bien eu la hardiesse de présumer d’entrer, n’étant pas des nôtres ? et cela dit, elle lui donna de la porte au nez. Et comme elle persistait à demander l’entrée, la Sainte Vierge répliqua : C’est en vain que tu te tourmentes ; car jusqu’à ce que tu sois des nôtres, c’est folie à toi de penser y entrer. Ce que voyant Cosmienne, elle s’adressa à l’Évêque, et ayant été réconciliée à l’Église, elle fut sans difficulté admise par la Sainte Vierge. Gardons le reste pour le discours de la rude guerre

(1) Guido, de Cathuris. — (2) Prati spiritualis, c. lxvi. — (3) Ibid. c. xlvii Baron., t. VI.

que de tout temps elle a faite aux Hérétiques et des victoires qu’elle a remportées sur eux.

### § VI. — Le quatrième Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les blasphe’mateurs.

I. Il ne se peut faire autrement que l’esprit dévot du lecteur, jaloux de l’honneur de la Mère de Dieu, ne s’ennuie de tant de blasphèmes. Si faut-il qu’il se roidisse tant soit peu, puisque Je bienheureux Évangéliste et fidèle gardien de la Vierge, a encore un mot à dire sur ce su jet, et pour affermir les cœurs des enfants de Dieu et de la même Vierge, il leur veut faire part d’une vision qu’il eut par forme d’avertissement, comme il était en l’île de Pathmos. Il vit sortir de la mer une bête effroyable, d’une prodigieuse grosseur, qui avait le corps semblait à celui d’un léopard, les pieds comme d’un ours, la bouche d’un lion, sept têtes monstrueuses avec dix cornes et autant de couronnes, et sur chacune de ces têtes, des noms de blasphèmes ; car c’était chose horril^le, dit Saint Jean (I), d’ouïr les blasphèmes que cette bête, avec sa voix de tonnerre, jetait contre Dieu, contre le Tabernacle de Dieu, et généralement contre tous les habitants de là-haut. Je sais bien que Saint Irénée (2), et après lui la plupart (3) des sacrés interprètes, ont entendu par cette bête armée de toutes pièces de cruauté, l’Antéchrist, qui sera comme un monstre composé de fureur et de rage, et n’ignoré-je pas encore que le vénérable Bède (1) avec quelques autres, ont estimé qu’il fallait plutôt entendre, par cette hideuse figure, la communauté des impies, ralliée et ramassée de diverses pièces différentes entre elles, mais toutes symbolisantes en malignité et en la haine qu’ils portent à Dieu. De quelque côté que nous nous tournions, nous aurons toujours le même Saint Jean pour garant si nous disons qu’il y a plusieurs Anteclirists, et que cette multitude de têtes et de langues armées de blasphèmes nous marque les suppôts et les adhérents de l’Antéchrist, premier instrument de Satan et Capitaine général de tous les blasphémateurs, qui a reçu au fond de l’abîme la trempe de toute impiété. « Ce sont eux dont le Psalmiste se plaint en ces termes (5) : Ils aiguisent leurs langues comme des serpents, ils ont sur leurs lèvres un venin d’aspic. Et ailleurs (6) : Ils vivent dans la dissolution, ils publient les calomnies que leur malice a inventées, ils parlent

(1) Apoc. xiii. Et aperuit os suura in blasphemias ad Deum, blasphemare notnen ejuset labernaculum ejus, et eos qui in cœlo habitant. —(2) Lib. Il adversus Hæ- res., c. xxvm. — (3) Rupertus, Haimo, etc., in c. xm Apoc. — (4) Id idem Apoc., c. i, c. u. — (5) Ps. cxxxix. — (6) Ps. lxxii et lxxiv.

comme étant au-dessus de tout. Leur bouche blasphème contre le Ciel et leur langue n’épargne personne sur la terre. Mais le Seigneur accomplira le désir du même Prophète, il jugera sa cause, il se souviendra des outrages que ces insensés lui font tous les jours, il n’oubliera pas les blasphèmes de ses ennemis, et leur insolence qui augmente sans cesse sera humiliée par la main de la plus sainte des pures créatures (1). »

II. Car il faut que nous demeurions d’accord, puisque la Sainte Écriture le dit, que sans parler des Diables, qui semblent être l’impiété et le blasphème même plutôt que des impies et des blasphémateurs, l’enfer n’a jamais vomi un monstre semblable à ce malheureux, qui doit commencer son apprentissage de toutes sortes de vices par où les autres ont fini. Mais aussi se faut-il persuader qu’il conduit une armée innombrable de scélérats, et qu’il est le chef de cette maudite engeance, qui aiguise sa langue contre Dieu, et qui jette le venin de ses sacrilèges paroles contre le Ciel. De ce nombre sont tous ceux que Saint Jean vit représentés par ces fières têtes du léopard infernal ; ils semblent avoir pris à tâche d’infecter l’air des blasphèmes qu’ils dégorgent contre Dieu, contre son Tabernacle et contre tout ce qui est saint dans le ciel. Il est vrai que nous avons déjà ouï les plus abominables d’entre eux parmi ces bandes de Magiciens et d’Hérétiques ; mais d’autant qu’outre ceux-là il s’en trouve encore d’autres qui, sans être de leur parti, ne laissent pas d’avoir les âmes noires, les cœurs envenimés et les langues chargées de blasphèmes, voilà pourquoi j’en ai fait un escadron à part, que nous verrons tantôt être déconfit par la main de la toute-puissante guerrière.

Ht. Je ne sais si je dois armer ma plume de zèle et de colère, ou plutôt déplorer le désastre de ces victimes de confusion, dont le mal- heûr des malheurs est qu’ils s’en soient pris à Dieu et à son Tabernacle, lequel n’est autre que la Bienheureuse Vierge. Misérables qu’ils sont pour ne s’être retirés à l’abri de cette céleste ramée que Dieu leur avait préparée, comme il dit par son prophète Isaïe (2), afin qu’elle leur servit de retraite au chaud du jour, et les garantit des pluies et des tourbillons ; et pour ne s’être réfugiés à cette divine loge qu’il avait dressée, dit David (3), afin de les recevoir et défendre pendant les mauvaises saisons. Plus misérables pour avoir attaqué avec tant d’àpreté et d’insolence celle que saint Athanase (4), Saint André de

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Isai. îv. Et Tabernaculum erit in umbraculum diei ab a :slu, et in securitatcræt absconsionema turbine, et a pluvia. — .3) Psal. xxvi. Quoniam abscondit ine in Tabernaculo suo, in die malorum protexit me in abseon- llito Tabornaculi sut. — (4) Serin, de De i par a.

Candie (1) appellent le Tabernacle de Dieu, Saint Jean Chrysostome le Sanctuaire préparé au Verbe divin, et Saint Jean Damascène la Tente animée et raisonnable de Dieu, d’où est sortie la source de la vie, qui a été envoyée en terre afin de combattre la mort, laquelle allait ravageant toute la race des hommes. Très-misérables pour avoir pris tant de peine à profaner le divin Tabernacle que Dieu môme sanctifie, ainsi que remarque Saint Thomas (2), après le Prophète David (3) ; pour s’être efforcés avec tant d’impiété de renverser l’asile où ils devaient recourir en leurs nécessités, d’arracher le pavillon que Dieu même avait planté, dit le Bienheureux Georges, Archevêque de Nicomédie (4), afin de redresser le nôtre qui était tombé. Est-ce pas avoir perdu tout sentiment, être ennemi de soi-même, et avoir de gaicté de cœur conspiré à sa propre ruine ? Ces furies d’esprit seraient à la vérité plus pardonnables aux ennemis du nom chrétien, ou à ceux qui, par désespoir, se sont lancés hors du bercail de Jésus-Christ. Mais quel pardon peuvent attendre les domestiques de la Foi et les enfants de l’Église, lorsqu’ils arment contre eux la même Église, laquelle est obligée par tant de serments de fidélité qu’elle a si souvent réitérés à défendre l’honneur de sa Médiatrice ? De qui prétendent - ils la grâce, après avoir offensé la Mère du Prince qui la doit donner ? Quelle espérance se réservent-ils de réconciliation, puisqu’ils renversent la porte du salut, et qu’ils attaquent si outrageusement la mère de toute miséricorde ? J’étalerai leurs blasphèmes un peu plus bas (5), lorsque nous serons arrivés aux victoires qu’elle a obtenues sur les blasphémateurs de son nom.

### § VII. — La première victoire de la Hère de Dieu remportée sur les Démons ennemis de son Fils, et les siens.

I. C’est trop ouï battre le tambour pour l’enfer. Il est désormais temps de voir paraître la Mère de Dieu, puisque déjà l’ennemi marche, enseignes déployées, et que le fier Goliath se moque des troupes d’Israël. Le premier régiment qui s’avance c’est celui des Démons, sous la conduite du Prince de malice. Leurs mines sont farouches, leurs cris effroyables, leur audace insupportable ; et à les voir, on dirait qu’ils ont déjà victoire gagnée. Mais courage, le Ciel nous vient au secours, et nous envoie la Sainte Vierge comme une invincible amazone, laquelle marche à la tête des enfants de lumière, et s’en va droit à ce premier escadron. Saint Jean Chrysostome en porte la nouvelle, et voici comme il parie en l’homélie

(1) Orat. de Annuntiat. — (2) III p., q. xxvn, art. i. — (3) Psalm. xtv. — (4) Oral, de Oblatione Deipara. — (5) Cap. xx.

quarante-sixième sur Saint Matthieu : J’aperçois un rude combat qui se prépare entre la femme et le serpent ; et par les apparences qu’ils donnent je ne puis juger autre chose, sinon que la mêlée sera rude et la bataille sanglante. Les armées sont rangées, les ennemis affrontés ; les approches se font de part et d’autre, chacun est sur ses gardes, chacun choisit son adversaire, et tous ensemble se rassurent pour donner l’assaut. La femme accorte guette la tête du serpent, et se met en défense contre lui. Le serpent rusé d’autre part couvre sa tête et appointe sa langue pour surprendre la femme. Dieu est sur la galerie, qui attend l’issue du combat, et se réjouit de voir la tête de l’ancien serpent écrasée. Les voilà donc aux prises ; mais laissez faire Marie, vous verrez bientôt que cet orgueilleux sentira la pesanteur île son bras. Aussi le dévot Cardinal Pierre Damien la nomme justement l’unique effroi et l’épouvante des Démons (l), et la verge de fer qui les froisse et arrête leurs furieux desseins.

La première particularité de ce combat. — La seconde particularité.

II. Ceux qui ont rédigé par écrit les victoires des grands Capitaines et Généraux d’armées se sont étudiés à remarquer les singularités les plus signalées qui s’y sont rencontrées ; et si je voulais m’arrèter à toutes les particularités de celles de la Sainte Vierge, j’aurais de quoi en faire parade ; mais je me contente de trois. Le docte Hu- pert (2) marque la première quand il dit qu’il y a une très-grande différence entre la victoire que le serpent remporta sur la première femme, et celle que la seconde gagna sur lui. Car Ève fut prise par trahison ; mais Marie y est allée à guerre ouverte. Dieu même au commencement du monde porta le cartel de défi au serpent (3), et lui dit qu’une femme lui briserait la tête, femme qui n’est autre que Marie, à qui, comme dit Saint Bernard (4), la défaite de l’ancien serpent était singulièrement réservée. Et jaçoit que cpielques - uns des Saints Pères avec les Septante aient entendu ce passage (o) du Sauveur du monde, suivant l’article masculin qu’ils avaient trouvé dans leurs livres, ce néanmoins Saint Ambroise (6), Saint Augustin (7), Saint Chrysostome (8), Saint Grégoire (9), Saint Eucher (10), l’Abbé Bupert et beaucoup d’autres, ou, pour mieux dire, communément les Docteurs Catholiques avec la version commune, l’ont

(1) Serm. de Assumpt. — (2) Lib. III de Trinit., c. il. — (3) Gen. m. — (4) Hom. « Missus. Cui haie servita Victoria, nisi Mariai ? etc. Irenscus, lib. IV contra Hiereses, c. lixviii. Cyprian., lib. I Testiin., c. xcvm. Chrysol., Serni. clxxiii. S. Léo, Serm. ii de Nativit. — (5) Ipsa conteret caput tuum. — (Ô) Lib. de Fuga sæculi, c. vu. — (7) Lib. Il de Genesi ad lit., c. xix. — (8) Hom. xvm in Gen. — (9i Lib. I Moral., c. xvm. —(10) Lib. Il in Gen., c. xxxvin.

pris et interprété de la Mère de Dieu. De sorte que l’ennemi, ayant eu plus de quatre mille ans pour fourbir ses armes et pour s’aguerrir, et ne manquant pas d’assurance de l’arrivée de celle qui le devait combattre, il ne saurait alléguer aucune surprise ; mais il faut de nécessité qu’il confesse qu’il a été abattu par sa pure faiblesse et lâcheté.

La seconde particularité en comprend plusieurs autres et nous marque en quelle façon celui rfui se disait le Prince du monde, et se faisait adorer pour tel, a été vaincu par Marie en une infinité de manières. Car en premier lieu elle l’a vaincu en la personne de son Fils. Ici je me reconnais redevable au Bienheureux Martyr Métho- dius d’une riche pensée qu’il me fournit à ce propos, lorsqu’il dit que la Sainte Vierge donnant le corps au Verbe incarné, elle l’arma quand et quand de pied en cap pour attaquer notre ennemi. Car il ne voulut pasdescendre en champ clos, couvert et paré desarmes Royales de Sali), c’est-à-dire l’atterrer avec sa puissance, il aima mieux avoir l’honneur de le mettre à ses pieds avec celles de notre infirmité ; afin, dit gravement le Pape Saint Léon, qu’il se vit renversé avec le même bâton dont il avait frappé le premier homme. Il ne voulut pas l’abattre par force, dit le grand Saint Augustin, il aima mieux le combattre av ec sa justice, et Je moyen dont il se servit pour lui causer la mort, ce fut île la recevoir île sa main. Car à mesure qu’il se jeta sur lui, il fut lui-même rué par terre ; comme il croyait le tenir, il fut pris ; et se figurant qu’il avait affaire à un homme mortel, il trouva qu’il était tombé entre les mains du Sauveur des mortels. Les clous dont il lui perça les mains, servirent à l’attacher à la croix qui lui avait été apprêtée ; et les plaies du corps passible du Rédempteur furent les blessures incurables des puissances de l’enfer. Le Sauveur voulant mettre la main à l’œuvre de notre salut, dit Saint Germain, Patriarche de Constantinople, n’eut garde de se pourvoir d’autres armes que de celles de son propre ennemi ; le limon qui avait servi à ses retranchements fut employé pour le combattre, et le levain avec lequel il avait tout gâté fut celui qui rendit le goût à la nature corrompue. Que voulez-vous davantage, dit Saint Macaire l’Égyptien, puisque tout ainsi que jadis avec un serpent mort Moïse tua tous les serpents qui étaient vifs, de même le Prince de la vie, en la perdant, donna la mort à tous ses ennemis.

Le Prophète Isaïe représenta jadis énigmatiquement cette victoire du Sauveur, disant qu’il viendrait avec son épée à deux mains pour combattre Léviathan, lequel jusqu’alors avait été Je levier qui écrasait les nations de la terre, et contre le serpent tortu, lequel avec

l ses plis et replis avait abusé le monde, et qu’il mettrait à mort la

k

grande baleine, qui était la terreur de la mer. Ou vraiment, comme lisent les Septante, que le Seigneur frapperait à grands coups de son épée sainte, longue et forte sur le rusé et horrible Dragon. Car Ter- tullien, Saint Basile, Saint Augustin, Saint Cyrille Alexandrin, l’Abbé Rupert, et unanimement tous les Père » entendent par ce glaive l’humanité sacrée du Rédempteur ; glaive très-saint, par la trempe de l’onction intérieure du Saint-Esprit, par la puissance du Verbe divin qui le maniait, et par les grands exploitsqu’il a faits ; glaive très-long, à cause qu’il arrive partout ; glaive très-fort, d’autant qu’il n’est rien qui lui puisse résister. Or, si c’était le lieu d’étendre ce discours et de montrer à loisir comme ce furieux ennemi a été dompté et terrassé par le Sauveur, que de choses je mettrais en avant, à l’éternelle mémoire du vainqueur et à la confusion du vaincu ! Suffit de dire qu’il l’a tellement humilié, que non-seulement il l’a jeté à ses pieds, mais de plus il l’a fait foulera ses serviteurs et l’a fait conduire en triomphe par de jeunes filles, par de petits enfants et par des personnes de tout âge et de toute condition.

V. En second lieu elle l’a vaincu par soi-même et en soi-même. Elle l’a vaincu en sa Conception immaculée, ainsi que j’ai déclaré ailleurs^). Elle l’a vaincu en son enfance, d’autant que, comme remarque Saint Jean Damascène, toute petite qu’elle était, déjà elle donnait l’épouvante aux Démons, lors même que sa bonne mère la portait encore entre ses bras. Elle l’a vaincu en toute sa vie, en ses pensées, en ses paroles, en ses actions, et, comme dit le Bienheureux Évêque de Chartres (2), Saint-Fulbert, elle lui abrisé la tête, lorsqu’elle a surmonté ses trois principales suggestions et encloué ses trois grandes pièces de batterie, arrêtant l’orgueil de la vie avec son humilité, étouffant l’appétit de la sensualité par sa virginité, et au moyen de sa pauvreté d’esprit retranchant les soins angoisseux des biens périssables de ce monde (3). Elle l’a vaincu avec l’armée de ses innombrables vertus et avec la compagnie des Bienheureux Esprits. Car, voici de quelle manière lui parle son bien-aimé fils Saint Bernard (4). Sainte Dame, vous n’êtes pas moins épouvantable aux Démons qu’une puissante armée, laquelle est conduite par un sage et expérimenté Capitaine, l’est à quelque faible ennemi. Qui pourra douter que Jes Princes des ténèbres n’aient pâli de frayeur, lorsque, contre la coutume, ils ont vu venir contre eux une femme armée de toutes pièces, femme courageuse et adroite au maniement des armes, conduisant un escadron rangé des plus excellentes vertus, et entourée d’innombrables légions de la milice du ciel, et envoyée en terre, afin de garder le lit du mystique

(1) Tract, i, c. vu, § 1. — (2) Orat. i de Nativit. —(3) Lib. de Laudibus Virg. — (4) In deprecatione ad Virg.

Salomon, et le logis qui était préparé au Roi Éternel ? Sans faute que la peur leur glaça le cœur, et qu’ils commencèrent de dire : Celle-ci est bien autre que la première femme, c’est la Générale des armées de Dieu. Se sauve qui pourra, car il n’y a point de moyen de pouvoir tenir devant elle. « Elle a réparé en sa personne le déshonneur que la beauté des femmes avait rendu à Dieu, et cette qualité qui était un instrument de malice dont le Démon se servait, fut mise en cette Vierge fidèle pour attirer les âmes à l’amour de l’intégrité, et pour commencer à détruire l’empire du péché et de Satan.

VI. « Nous trouvons dans l’Ancien Testament deux illustres femmes célébrées pour leur beauté, Judith et Esther ; et l’Écriture remarque que leurs attraits furent honorés d’un conseil de Dieu, qui s’en servit pour ruiner les ennemis de son peuple, et en cola même elles furent les figures de la Sainte Vierge, dont la beauté servit à délivrer les hommes de la servitude du péché (I). » Cette Vierge puissante a vaincu le démon en ce que jamais il n’a eu la hardiesse ni le pouvoir de s’approcher d’elle pour la tenter. Car outre ce que j’en ai dit ci-dessus en passant (2), à une autre occasion, j’ai pour garant de cette vérité le docte et dévot Richard de Saint-Victor, Saint Bernardin le Siennois, l’Abbé Rupert et l’Empereur Matthieu de Cantacuze. Voici les paroles du premier (3) : La Sainte Vierge s’est montrée si terrible aux Princes des ténèbres, que jamais ils n’ont eu la présomption de l’attaquer. La flamme de charité qui brûlait en son cœur les épouvantait ; l’ardeur de ses oraisons, la ferveur de ses dévotions et son exemption de toutes sortes de péchés les brûlait et les tourmentait excessivement. Ce que le second déclare (4) avec une gentille comparaison, disant que tout ainsi qu’un grand feu empêche les mouches d’approcher, de même les Démons, voyant l âme de la Vierge embrasée d’une très-ardente charité, non - seulement ne s’osaient accoster d’elle, mais non pas même s’arrêter à regarder fixement son âme très-bénite, laquelle était le Sanctuaire de tant de divines vertus. Il ajoute que s’il se trouve que ce privilège a été accordé à quelques Saints, après avoir longuement soutenu les assauts des Démons et remporté sur eux plusieurs victoires, beaucoup moins devons-nous faire de difficulté de l’accorder dès le commencement à la Mère de Dieu, puisque les premières démarches qu’elle a faites au chemin de la vertu ont surpassé les plus grands avancements des autres. L’Abbé Rupert (5), expliquant ces paroles du Cantique : Vous avez des yeux de colombe, ô ma chère Épouse ! dit très-bien que tout ainsi que la colombe, qui fait son nid au plus haut des

(I) La R. Mère de Blémur. — (2) Tract, i, c. ix, § 15. — (3) Part. II, c. xxvi in Cant. — (4) T. I, Serm. ti, art. 3, c. n. — (5) Lib. tll in Cant.

II. 3

maisons, se moque des serpents qui rampent sur la terre ; de même la Sainte Vierge, à raison de sa rare sainteté et du privilège spécial qu’elle avait reçu de Dieu, ne redouta jamais les embûches du serpent infernal. Bref, le dévot Empereur d’Orient (I), comparant la Mère de Dieu à la Tour de David, qui faisait peur aux ennemis du peuple Juif, assure que tout de môme la Sainte Vierge faisait prendre la fuite aux ennemis invisibles de son salut, de sorte que jamais ils n’ont eu l’assurance de l’attaquer. A ce propos je me donnerai la liberté de mettre en avant une pensée qui me vient sur la doctrine de la plupart des anciens Pères, qui ont enseigné que parmi plusieurs autres belles raisons pour lesquelles Dieu voulut naître d’une Vierge, l’une fut à ce que sa conception et sa naissance fussent cachées aux Princes des ténèbres. Tel a été l’avis de Saint Ignace le Martyr (2), de Saint Grégoire (3) le Fait-Miracles, d’Origène (-4), de Saint Basile (5), de Saint Jérôme (6), de Saint Jean Chrysostome (7), de Saint Jean Damascène (8), de Saint Ambroise ( !)), de Saint Bernard (10), de l’Abbé Rupert(M) et de Saint Thomas (12). Raison néanmoins qui est vivement combattue par le docte Évêque d’A- vila (13) et par quelques bons Théologiens, et en laquelle Maklo- nat (14) a trouvé tant de difficulté, que pour ne la pas impugner, il a mieux aimé faire profession publique d’ignorance. Car, disent les autres, était-ce pas une chose aisée à Satan, qui pénètre les causes et les effets de la nature, d’avoir des marques et des assurances infaillibles de la virginité de Marie ? Mais qui considérera attentivement ce que j’ai dit après plusieurs graves Docteurs, il demeurera d’accord que ce n’était pas chose impossible qu’il fût trompé en la Sainte Vierge, puisque le pouvoir de l’épier lui avait été retranché aussi bien que la permission de la solliciter à faire mal.

VII. Elle l’a finalement vaincu en sa mort. Car s’il n’eut jamais l’assurance de l’approcher pendant sa vie, il est aussi à croire qu’il en était bien éloigné lorsque, par l’effort d’une très-ardente charité, son âme sortait de la prison du corps. Et Saint Jean Damascène assure (15) que ces oiseaux de proie qui tiennent l’air assiégé, n’eurent garde de se trouver devant elle, comme elle prenait son vol vers le Ciel. Saint Bernardin (16) ajoute qu’elle fut ligurée par l’Arche d’alliance, de qui nous lisons au chapitre onzième des Nombres, qu’à

(1) In c. « Gant. — (2) Epist. ad Ephesios. — (3) Serm. III in Annunt. — (4) Honni, xvi in Lucam. — (5) Homil. de Humana Christi generatione. — (C) In c. « Matthsci. — (1) Orat. de Annunt. Virg. — (8) Lib. IV Fidci, c. xv. — (9) Lib. Il in Lucam. — (10) Hom. III in Missus. — (II) Lib. Il de Victoria Verbi, c. xix. — (12) III p., q. xxix, art. 1 ad 3. — (13) Q. xxxx in c. « Matth. — (14) In IV, dist. III, q. i. — (15) In c. « Matth. Orat. i de Assumpt. — (16) T. III, Serra, xu.

mesure qu’elle était élevée en haut, on entonnait les paroles suivantes du Roi et Prophète David : Levez-vous, Seigneur, que vos ennemis soient dissipés, et que ceux qui vous haïssent ne puissent supporter l’éclat de votre face. Ainsi, lorsque la bienheureuse Vierge fut conduite au Ciel, les forces de l’ennemi furent merveilleusement affaiblies et son armée fut tout à fait mise en déroute.

Il ne faut pas estimer que les victoires de la Vierge aient pris fin avec sa vie ; mais comme à présent elle est plus relevée en crédit et en pouvoir, aussi faut-il tenir pour tout assuré qu’elle fait tous les jours d’étranges brèches au fort de ce puissant armé, et qu’elle cause de grands renversements en ses desseins. Elle les ravage tous les jours par le secours qu’elle donne aux pécheurs afin de se mettre en liberté, par les faveurs du Ciel qu’elle procure aux justes, par la main- forte qu’elle prête aux uns et aux autres au temps de la tentation, par l’exercice des bonnes œmres qu’elle leur fait pratiquer sanscesse, par le soin nonpareil qu’elle a de tous les enfants de Dieu, par l’assistance qu’ils reçoivent d’elle à l’heure de la mort, et en mille autres manières, qui seront plus amplement et plus à propos déclarées au traité troisième, qui est destiné à faire voir les Grandeurs de sa rare bonté.

La troisième particularité.

La dernière particularité de cette victoire consiste en ce qu’elle a tellement mis au bas son ennemi, que jamais il ne lui a été possible île se relever. Le coup qui l’a étendu sur le carreau l’a tellement étourdi qu’il 11e peut remonter sur ses pieds, et la seule souvenance de cette journée le fait frémir de crainte et d’horreur. Il perd tout courage et tout esprit lorsqu’il entend seulement le nom de Marie, tant elle s’est rendue redoutable à tout l’Empire de l’Enfer. Saint Germain, Patriarche de Constantinople (1), proteste que, pour âpres que soient les Démonsà la poursuite des pauvres âmes, si faut-il qu’ils quittent la prise au seul nom de la Sainte Vierge. Sainte Brigitte (2) assure que jaçoit qu’ils soient comme des oiseaux de proie acharnés après le gibier, ce néanmoins il est forcé de lâcher les serres, si on parle seulement île Marie. Le Séraphique Saint Bonaventure (3), après Saint Bernard, maintient qu’une poignée de gens n’est pas tant alarmée de voir fondre sur soi une grosse armée, que ces esprits rebelles sont effrayés par le nom, par l’assistance et par l’exemple de Marie, et que la cire ne fond pas plus vite à la rencontre du feu, qu’ils sèchent au doux souvenir et à l’affectueuse imitation de Marie. Le

(1) Orat. in Zonam Deip. — (2) Lib. I Révélât., c. ix, et lib. VI, c. xxi. —(3) Spe- culi Virg., c. lu.

docte Prélat Guillaume de Paris expliquant les paroles de l’Épouse au premier des Cantiques (I) : Ma bien-aimée, vous me faites souvenir de ma cavalerie, laquelle jadis poursuivit et ensevelit dans les eaux les chariots de Pharaon, dit librement qu’elle seule donne plus de terreur aux bandes infernales que l’armée innombrable du Dieu des batailles, qui est composée de tant de millions de glorieux Esprits.

X. A ce sujet l’Église, guidée du Saint-Esprit, implore si souvent l’efficace du secours et la force du bras de Marie ès exorcismes qu’elle fait contre les Démens, l’appelant la victorieuse et la triomphatrice des Démons et celle qui les met en fuite avec un seul souffle de sa bouche. Et le dévot serviteur de la Vierge, Denvs le Chartreux (2), donne avis comme d’une chose avérée et confirmée par l’expérience de plusieurs personnes, qu’un des puissants remèdes qu nous ayons contre les terreurs paniques, les frayeurs nocturnes et l’importunité des esprits brouillons, c’est la cordiale invocation du nom de Marie, devant qui ces lutins ne peuvent subsister, se souvenant toujours de la verge qui les a flétris, de la main qui les a domptés et de la journée qui les a irréparablement déconfits. Nous avons de ceci un trait digne de mémoire en la vie de Saint Dominique (3). Car, comme l’ennemi des hommes commença de ressentir le dégât que lui faisaient partout les enfants de ce grand serviteur de Dieu et de la Sainte Vierge, il les attaqua par soi et par les siens si àprement, surtout à Paris, qu’il semblait aux uns qu’ils eussent la tête tout en feu, aux autres qu’ils vissent devant eux des dragons flambants et autres divers animaux qui venaient contre eux avec des cornes. Ainsi, ces spectres dérobaient le sommeil à la plupart et le repos de l’esprit de tous. Voire, la permission que Dieu bailla à ces lutins sur quelques- uns passa jusqu’à s’emparer de leurs corps et à les tourmenter visiblement. Et ce rude jeu dura jusqu’à ce que par tout l’Ordre on eût institué des processions et prières publiques à Dieu et à sa sainte Mère, à qui on trouva bon de chanter tous les jours le Salve Regina, prière qui lui fut si agréable, qu’incontinent elle arrêta les furieuses poursuites de ces malins et chassa tous ceux qui avaient pris possession des corps. Et ce qui advint encore de plus remarquable, ce fut l’incomparable douceur avec laquelle elle daigna se trouver au milieu d’eux, lorsqu’ils chantaient cette Antienne ; car quelques-uns d’entre eux s’aperçurent qu’à mesure qu’on entonnait au Chœur ces paroles : Ô dulcis Virgo Maria, elle baissait amoureusement la tête,

(1) Equitatui meo in curribus Tbaraonis assiniilavi te, arnica mea. — (2) Lib. III de Lauclib. Virg., art. ultirno. — (3) Flaminis in vita S. Dominici. Bzov., an. 12, num. 10.

comme pour les saluer tous, et qu’à proportion que les Religieux se retiraient, la prière finie, elle aussi reprenait son vol vers le Ciel.

XI. Il me semble qu’il ne reste plus ici qu’un seul mot à dire pour le soulagement de ceux qui possible voudraient savoir comment donc ils ont été tellement abattus et affaiblis, puisque nous voyons tous les jours les ravages qu’ils font, non-seulement en renversant les plus hardis, ains encore en conquérant les provinces et les royaumes entiers, et les assujettissant à leurs lois. Je veux bien que vous sachiez qu’il y a plus de douze cents ans que Saint Augustin (I) a répondu à cette même objection, disant, en premier lieu, que par aventure ceux qui la font s’arrêteraient, s’ils avaient vu comme ces esprits déchai- nés traitaient et gouvernaient le monde avant l’arrivée du Sauveur ; mais s’ils trouvent qu’ils aient encore trop de pouvoir, qu’il leur souvienne que c’est plutôt une preuve de notre peu de courage que de leur grande force. Le Diable, dit ce docteur, est un dogue enchaîné qui peut bien aboyer de loin et montrer les dents, mais non pas mordre, si on ne s’approche de lui. Qu’il leur souvienne qu’il garde l’entrée des trésors, qu’il est caché sous les berceaux ombrageux des plaisirs mondains, et qu’il épie ceux qui s’essaient de grimper les sourcilleuses montagnes de l’ambition. Si, lorsque vous approchez pour creuser sous ses pieds, et pour l’attaquer sur le sien vous en recevez quelque coup de griffes ou de dents, à qui vous en devez-vous prendre qu’à vous-même, qui de gaicté de cœur vous allez présenter à lui ? Fuyez ces dangereuses rencontres, éloignez-vous de sa retraite, tenez-vous près de celle qui l’a terrassé, et non-seulement vous vous moquerez de ses hurlements, mais de plus vous prendrez part aux victoires de cette Dame, et bénirez éternellement ceux qui ont réduit votre ennemi à tel état.

### § VIII. — La seconde victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Magiciens, Sorciers, et autres semblables ennemis de son Fils, et les siens.

I. Lorsqu’un vaillant Capitaine a enfoncé l’avant-garde de l’ennemi, qu’il a rompu la haie des piquiers et taillé en pièces le premier escadron qui pour l’ordinaire est composé des plus hardis et des plus généreux soldats, ceux qui viennent après ne voyant rien devant eux que les amas de corps morts de leurs compagnons qui sont étendus sur la place, et les ruisseaux de sang qui courent de tous côtés, ont sujet d’avoir belle peur, et de se résoudre à n’en pas échapper à meilleur compte. C’est à quoi devraient songer ceux à

(1) Serm. cxxvn de Tempore.

qui nous niions parler ; je veux dire les Magiciens, les Sorciers et les autres ‘semblables suppôts de Satan, qui font la seconde bande des ennemis du Sauveur et de sa Sainte Mère. Car si les Princes des ténèbres qu’ils adorent comme leurs Dieux n’ont pu soutenir le premier assaut, non pas même supporter l’éclat des armes de notre Princesse guerrière, que pensent-ils faire quant à eux, et de quoi présument-ils se défendre contre elle ? Les lièvres ne sont pas plus effrayés quand ils oient le cornet du chasseur, ni les faibles habitants des forêts quand ils entendent le rugissement du lion, que ces oiseaux de nuit et de malencontre sont éperdus, si seulement le nom de Marie retentit à leurs oreilles. On dirait, à ouïr les blasphèmes qu’ils crachent contre Dieu, et les charretées d’injures qu’ils vomissent contre le Sauveur et contre sa très-sacrée Mère, qu’ils vont écheler le ciel, et qu’après leurs infâmes assemblées ils doivent renverser le monde : ce nonobstant qu’ils aperçoivent seulement l’ombre de la baguette de Marie, vous les verrez tous prendre la fuite, comme autant de désespérés. La vaste campagne de l’air n’est pas assez large pour les recevoir, ni les antres les plus horribles assez sombres pour les cacher, tant ils se pressent et s’entre-poussent pour ne pas paraître devant elle.

II. Combien de fois, lorsqu’ils étaient attroupés pour concevoir l’injustice et enfanter l’iniquité, a-t-elle jeté la frayeur dans leurs sacrilèges orgies, et les a-t-elle écartés qui cà, qui là ? Combien de fois les a-t-elle aveuglés, pour prendre des conclusions toutes contraires à leurs desseins et propres à se perdre eux-mêmes et à renverser leur état ? Combien de fois les a-t-elle contraints à se déclarer les uns les autres et à découvrir les mystères d’impiété et les malheurs qu’ils avaient projetés. Combien de fois a-t-elle détourné des tètes innocentes les effets de leurs furieuses consultations ? Combien de fois a-t-elle éventé leurs mines secrètes et leur a-t-elle fait rencontrer leur ruine où ils pensaient trouver celle d’autrui ? Combien de fois les a-t-elle forcés à lier de leurs mains les fagots qui étaient destinés à leur servir de sépulcre, et à attiser le feu qui les a liait réduire en cendres ! Combien de fois a-t-elle tiré de leurs bouches impies les maximes pestilentielles de leur funeste état et les mystérieuses cabales de leurs conseils privés ? Combien de fois a-t-elle dissous leurs malices, anéanti leurs sorts, dissipé leurs charmes, arrêté le cours de leurs pernicieuses menées ? Combien de fois, lorsqu’ils croyaient faire des merveilles et qu’ils tenaient pour assurés les succès de leurs entreprises, ont-ils vu leurs prétentions renversées et appointées contre eux-mêmes par un clin d’œil de Marie ? Il serait aisé de confirmer le tout par des exemples, et par les actes judiciaires de leurs propres confessions ; mais je n’ai garde de profaner ce traité par le récit des crimes atroces de ces Dénions incarnés, ni de mettre au jour ce qui doit être enseveli dans les ténèbres éternelles.

L’histoire de Saint Cyprien d’Antioche, différent du grand Évêque de Carthage et Martyr, qui a porté le même nom, est remarquable à ce propos, et Saint Grégoire de Nazianze la rapporte en l’homélie qu’il a faite des Saints Cyprien et Justine, dont l’Église honore la mémoire le 2G de septembre. En la ville d’Antioche il y avait un jeune débauché, lequel était tellement passionné de l’amour qu’il portait à la chaste vierge Justine, qu’il résolut d’en venir à bout à quelque prix que ce fût. Tous les autres moyens lui ayant manqué, il eut enfin recours à l’Enfer, et s’adressa à Cyprien, fameux magicien, lequel, désireux de le bien servir, n’épargna aucune industrie que son art lui put suggérer. Justine, d’autre côté, se sentant travaillée de nouvelles ardeurs, eut son recours au jeûne, au cilice, à la prière, et spécialement à la Porte-enseigne des Vierges et à la Gardienne de la chasteté, laquelle, nonobstant les pactions réitérées de Cyprien, traversa tellement ses desseins, que les Démons furent forcés de confesser leur faiblesse ; et elle sortit victorieuse non-seulement des Diables, mais beaucoup plus de Cyprien, qu’elle fit, par l’entremise de Sainte Justine, d’impie Magicien qu’il était, glorieux Martyr de son très-honoré Fils. Et c’est la raison pourquoi la Sainte Église, laquelle est très-bien informée du pouvoir de la glorieuse Vierge, la réclame si chaudement lorsqu’elle travaille à la dissolution des contrats qui ont été passés avec l’Enfer, l’appelant à cette occasion la dissipatrice des charmes et le renversement des maléfices ; pendant que d’autre part les malheureux Magiciens désespèrent contre elle, ni plus ni moins que contre leur capitale ennemie, la hache de leurs desseins et la ruine totale de leur maudite secte.

Mais comme jadis le principal honneur des batailles consistait ôs dépouilles qu’on appelait riches, lesquelles un général d’armée emportait sur l’autre, le défaisant de sa propre main et s’enrichis- sant de son butin ; de même le comble et le haut point des victoires de la Mère de Dieu consiste ès précieuses dépouilles qu’elle a gagnées sur la magie, la mettant à mort en la personne de quelques-uns de leurs grands colonels, et retirant des mains propres de Satan les gages de leur perfidie à leur très-grand désavantage, à l’éternelle infamie du sortilège et à l’irréparable confusion de l’enfer. Toute l’antiquité a fait état du mémorable exemple de Théophile, d’autant plus recevable qu’il a été premièrement couché par Eutycliien,

Patriarche deConstantinople (I), lequel était né en lamaison paternelle du même Théophile, son intime ami, et témoin oculaire de son narré ; et après lui rapporté par Métaphraste, par Pierre Damien, Évêque d’Ostie, par Honorius, Évêque d’Autun, par Saint Antonin, Archevêque de Florence et par plusieurs autres graves auteurs. Sous l’Empire de Justinien, Théophile fut homme d’Église de si bonne réputation, qu’il avait été jugé digne d’être Évêque ; mais n’ayant pas voulu consentir à son élection, il fut fait Économe ou grand Archidiacre de l’Église d’Adane, en Cilicie. Et comme les malveillants ne manquent jamais aux gens de bien, dans quelque temps Je voilà accusé d’avoir malversé en son Économat, et les charges sont si fortes contre lui, qu’il en est ignominieusement déposé. L’ennemi, qui ne dort jamais, se prévaut de cette occasion et lui met en queue un vieux Sorcier juif, qui fait tant autour de lui par ses charmes, que pour trouver le moyen de se venger du tort qu’il avait reçu, il l’engage à l’Enfer, et par une cédule signée de sa main, il fait qu’il s’abandonne au pouvoir de Satan qui lui était visiblement apparu. L’infortuné n’alla guère loin qu’il ne sentit sa conscience tellement bourrelée du reproche intérieur que Dieu et sa sainte Mère lui faisaient de les avoir si lâchement quittés pour se faire la victime d’un malheur éternel, qu’il ne lui fut pas possible d’en supporter longuement les atteintes. Mais que fera-t-il en telle rencontre, à qui se vouera-t-il, et de qui attendra-t-il miséricorde ? De la très-auguste Trinité ? las ! il l’a honteusement reniée. Du Sauveur des âmes mis en croix pour les pécheurs ? il a foulé aux pieds son précieux sang et a renoncé aux fruits de sa passion. Des Saints ? il les a méprisés. De la Vierge ? il lui a tourné le dos. C’est tout un ; c’est à ce seul asile qu’il s’arrête. Il se souvient de ses inestimables miséricordes qui ont été pul>liées par tant d’écrivains et éprouvées par infinies personnes. Parmi les détresses de son cœur agité, il se rend à une chapelle de la Mère de bonté, et là, devant une sienne image, prosterné sur le pavé, il lui adresse ces paroles, qui sont rapportées par l’auteur : Très-béni te Dame, la défense de notre race, le port et le refuge assuré de ceux qui recourent à vous, je confesse que je vous ai grandement offensée, et votre très-honoré Fils quand et quand, et que je suis indigne de tout pardon. Néanmoins, par cette humble confession que je vous fais de ma déloyauté, et par votre propre miséricorde, je vous supplie de me présenter à votre Fils et de n’avoir pas en horreur un pauvi’e homme qui a été misérablement trompé par l’ennemi commun, et à qui il ne reste plus

(1) Lib. rte Picnilentia.

d’espérance de salut qu’en vous seule. Car je sais bien, Sainte Darne, que hors de vous je ne le puis rencontrer, et qu’étant rejeté de vous, je dois faire état d’être perdu. Mais puisque jamais vous n’avez dédaigné les prières du cœur contrit, ni refusé le pécheur pénitent, je vous conjure, par tous les témoignages anciens et nouveaux de vos grandes miséricordes, de n’éconduire celui qui vous promet devant Dieu de ne vous oublier jamais et de n’abandonner pour chose du monde votre service. Cela disait-il, le front collé contre terre avec tant de larmes, de soupirs et de sanglots, l’espace de quarante jours, que les entrailles de la Mère de douceur ne se purent tenir plus longtemps sans faire paraître à cet humble pénitent qu’elle avait entériné sa requête. En effet, au quarantième jour, comme il continuait la même posture et les mêmes sollicitations, il vit tout à coup devant soi le papier qu’il avait donné au Diable, et peu après il fut par son Évêque réconcilié à l’Église et à Dieu. Et comme la Sainte Vierge ne fait jamais rien à demi, elle reçut dès lors cet homme si avant en sa protection, qu’ajoutant vertu sur vertu et grâce sur grâce, il mérita à la fin, par les rares exemples de sa vie, d’être écrit au catalogue des Saints et honoré en l’Église le quatrième jour de février. Cette victoire n’est pas seule en son genre ; il s’en litune presque semblable en l’histoire del.orette (I), une autre en l ‘histoire générale des Frères Prêcheurs (2), et en plusieurs autres endroits, que ceux qui en auront la curiosité pourront aisément rencontrer. Celle-ci suffise pour un témoignage irréprochable du pouvoir de la Mère de Dieu, pouvoir que plus volontiers elle déploie, qu’il est joint à la manifestation de sa rare bonté, qu’il convie les pécheurs à s’approcher d’elle en toute confiance, qu’il nous découvre les fruits d’une vraie pénitence, et nous fait voir où nous précipitent enfin les passions de notre cœur, lorsqu’une fois nous leur lâchons la bride.

### § IX. — La troisième victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Hérétiques, ennemis de son Fils et les siens.

I. « Attendez un peu, dit lePsalmiste, et le méchant ne sera plus ; vous regarderez Je lieu où il était, et vous ne l’y trouverez plus : je l’ai vu, cet impie, élevé comme les Cèdres du Liban ; et quand j’ai repassé un moment après, il était disparu ; je l’ai cherché sans Je pouvoir découvrir. Voilà une idée des Hérétiques, qui ont parlé avec tant d’insolence et de mépris du Sauveur et de sa sainte Mère ; mais ils vont être terrassés, et cette Vierge très-puissante fera ressentir

(1) Lib.IV, c. m. — (2) I part., lib. II, c. lxxh. Utramque referl Dctrio disquisit Magic., lib. VI, c. u, sect. m, q. m, litlera AA.

la force do son bras du haut des Cieux, jusqu’au fond des Enfers, en faveur des Fidèles. En effet, toutes les fois que le Démon suscite quelque nouvelle hérésie ou quelque schisme, pour troubler l’Église, pour rompre son unité, pour détourner le canal des grâces, en séparant les membres du chef, et pour fermer la porte du salut, elle s’y oppose avec autant d’amour que de zèle, elle écrase la tête de ce dragon, elle réduit en poudre ses effroyables machines, elle anéantit tous ses efforts contre le Royaume de Dieu.

« Comme l’Esprit mafin ne peut plus produire que des effets de séparation depuis qu’il a renoncé à l’unité de son principe par un fol amour de soi-même, le pouvoir de la sacrée Vierge paraît singulièrement par des effets contraires de réconciliation, d’union et de paix. Lorsque tout était en désordre, que nous étions révoltés contre Dieu, et que Dieu était en colère contre nous, elle fit notre paix ; elle unit la grandeur de Dieu à notre infirmité d’une union la plus étroite qui se puisse rencontrer, et les peuples qui vivaient dans une discorde éternelle furent réduits à l’unité par son ministère et par le mystère d’amour accompli en elle et par elle, en la vertu du Très-Haut.

« Par suite de cette première et très-importante union dont il a plu à Dieu de la rendre l’organe, elle participe à tous les effets de réunion qui en dépendent, et l’Église, qui connaît cette vérité, s’adresse à son pouvoir dans toutes les hérésies et dans toutes les occasions de trouble. Elle lui dit ces paroles, qui contiennent une solennelle reconnaissance de ce même pouvoir : Réjouissez-vous, ô Sainte Vierge ! vous avez éteint toutes les hérésies, en donnant votre consentement aux paroles de l’Ange, en ce moment heureux auquel vous conçûtes l’Homme-Dieu. L’Église, par ces louanges, confesse que cette admirable créature a foudroyé toutes les hérésies, depuis l’Orient jusqu’à l’Occident, depuis la naissance du monde jusqu’à maintenant, c’est-à-dire dans tous les siècles et partout l’univers, et que ce pouvoir est fondé sur sa grâce, sur son état de Mère do Dieu, et sur la soumission qu’elle fit paraître en disant : Voici la servante du Seigneur, qu’il me soit fait selon votre parole. Cette soumission n’était pas une simple persuasion des vérités que Saint Gabriel lui annonçait, c’était une élévation jusqu’au conseil de Dieu qu’elle regardait en lui ; et lorsque sainte Élisabeth la fit souvenir de ce qui s’était passé en cet entretien, elle dit qu’elle était bien heureuse d’avoir cru aux choses que Dieu lui avait dites. Or, nous savons qu’elle fut instruite de la perpétuité du règne de Jésus-Christ, et qu’if détruirait toutes les puissances contraires à la fermeté de ce Règne adorable et divin. Disons donc que la Sainte Vierge a mérité l’accomplissement de toutes les choses que cet ardent Séraphin lui découvrit de l’amour ineffable de Dieu envers nous ; par son humilité et par son adhérence, elle a mérité la ruine des hérésies, comme une chose qui appartient à la durée de l’Empire du Sauveur.

« Ceci peut être compris en deux manières, ou qu’elle a mérité que Dieu l’accomplisse, ou bien qu’elle a mérité de l’accomplir avec lui, et d’être son instrument en l’exécution de ces grandes merveilles. L’Église parait entrer dans ce dernier sens, puisqu’elle dit positivement à la sacrée Vierge qu’elle a ruiné toutes les hérésies, et qu’elle reconnaît que ce pouvoir est la récompense de la foi et une gloire qui ne convient qu’à elle seule.

« Ce fut peut-être dans la créance de cette vérité que Saint Cyrille, prêchant au Concile d’Éphèse, nomma la Sainte Vierge le Sceptre de la Doctrine orthodoxe ; c’est-à-dire qu’elle maintient la Foi Catholique par voie de puissance et d’autorité, aussi bien que par ses mérites, et le mot de Sceptre ne dit rien moins. Quand le Père Éternel envoya son Fils au monde, il lui donna la qualité de Roi ; il lui mit un Sceptre de fer en la main, pour briser les Princes de la terre qui oseraient s’opposer au progrès du Royaume de Dieu, et il l’assura qu’il les mettrait en pièces comme un vase d’argile, et cela parce qu’il est son Fils, et qu’il l’a engendré dans l’éternité et dans la plénitude des temps. Notre-Seigneur a communiqué ce pouvoir à la Sainte Vierge, parce qu’elle est sa Mère, et qu’il la veut honorer d’une Souveraineté qui imite la sipnne, afin qu’elle travaille à dilater son Règne, et qu’elle écrase la tête du Dragon, suivant la menace que nous avons déjà répétée plusieurs fois : Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, et elle te brisera la tête.

« Il y a deux unités célèbres dans l’état de la Religion chrétienne : l’unité de Jésus Homme-Dieu et l’unité de l’Église, qui est son corps et sa plénitude ; celle-ci est établie en hommage de l’autre, et la seconde pour honorer la première. N’était-il pas juste que, puisque la principale dépend delà Sainte Vierge, la moindre en dépendit aussi ? Et c’est la pensée de la même Église, dans les louanges qu’elle adresse à la Mère de Dieu, que nous venons de rapporter, et ce qu’elle suppose dans la coutume qu’elle a d’invoquer son secours, lorsqu’elle est troublée par l’erreur ou par le schisme. Les Pères du Concile de Constantinople écrivant au Pape Hormisdas : Voilà, lui disent-ils, que, par l’entremise de la Sainte Vierge Marie, les membres qui étaient divisés sont réduits en unité, par la grâce du Saint-Esprit ; et quoiqu’en ce lieu ils publient fort combien l’Empereur avait travaillé à cette réunion, ils avouent néanmoins que le privilège de réconcilier le Créateur à la créature appartient à la Mère de Dieu.

« Le saint Archevêque de Constantinople, dans l’Ëpttre qu’il adresse au même Pontife, lui dit avec joie que l’Église de Dieu ne craindra plus les divisions, étant assistée des prières de la très-sainte Mère de Dieu. Les Prélats du Concile de Bàle, voyant l’Église furieusement battue de l’orage, et désirant qu’elle jouit de la paix, ils résolurent d’instituer la Fête de la Visitation, afin qu’étant sollicitée par les Fidèles en cette solennité, elle eût pitié des souffrances de l’Épouse de son Fils, et qu’elle employât son crédit pour la mettre en repos (1). »

Les Saints Pères, unanimement, ont reconnu qu’elle avait été très-particulièremeut choisie de Dieu pour combattre et pour exterminer l’hérésie. Il y a treize cents ans que Saint Athanase (2) la nommait la ruine de toutes les hérésies ; Saint Cyrille Alexandrin, en l’Homélie qu’il a composée contre l’impie Nestorius, l’appelle la verge delà droite créance contre les hérésies ; Sophronius (3), Saint Bernard (4), l’Abbé Rupert (5), s’accordent à lui bailler cette louange, que seule elle a mis à bas toutes les hérésies. Ils pouvaient librement lui donner cet éloge, puisque la Sainte Église chante qu’elle seule a terrassé toutes les hérésies.

II. Nonobstant ce grand accord des Saints Pères, je ne suis pas hors d’appréhension que ce glorieux titre qui a été donné si particulièrement à la Vierge, et privati veinent à tout autre, n’arrête quelque esprit pointilleux, lequel n’aura pas oublié les rares prouesses d’un grand nombre d’invincibles guerrriers, qui ont contribué leurs veilles, leurs écrits, leurs travaux, leur sang et leur vie même, pour la défense de la Religion et pour l’anéantissement des nouveautés. Quoi donc ! pourrait-il dire, le zèle nonpareil de Saint Athanase à poursuivre les Ariens et à les. discréditer partout ; sa patience indomptable à souffrir tant d’affronts qu’ils lui ont faits ; le long et continuel martyre qu’il a enduré à ce sujet ne sont-ils comptés pour rien ? Quoi ! les doctes écrits de Saint Irénée, de Tertullien et de Saint Épiphane, n’auront-ils pour tout rien avancé ? Pour néant donc Saint Hilaire aura tant travaillé contre les Ariens ; pour néant Saint Jérôme aura tant sué à soutenir les efforts de Jovinien, de Vigilance et de tout plein d’autres ? Pour néant Saint Augustin aura pris tant de peine pour combattre les Donatistes, les Manichéens, les Pélagiens et les autres ennemis semblables de la vérité ? Il faudra donc abattre les trophées, et ensevelir les mémoiresde tant de doctes écrivains et de valeureux combattants qui ont soutenu la cause de Dieu et de l’Église aux dépens de tout ce que la vie peut avoir de plus agréable. Tout beau, petit esprit, tout beau ! ce n’est pas de quoi ii est ici question ;

(I) La R. Mère île Blémur. — (2) Serm. de S. Deipara. — (9) Serm. de As- sumpt. — (4) Serm, in Signum mignum. — (5) Lib. I in Cant.

il s’agit plutôt do leur conserver l’honneur qu’ils ont mérité, et sans déroger en rien à leurs nobles actions, faire paraître comment la gloire en est due singulièrement à Marie.

Serait-ce peut-être en considération du choix que Dieu fit d ‘elle au commencement du monde, l’opposant à l’ancien serpent et à sa lignée spirituelle ; c’est-à-dire, les enfants de Dieu, à la semence de ce malheureux, qui sont les impies, et signamment les Hérétiques, que tous les Pères de l’Église appellent engeance de Satan ? De sorte que tout ainsi que, quand une armée retourne victorieuse du champ de bataille, et les capitaines et les soldats chargés d’un précieux butin, quoique tous aient leur part à la victoire, et que plusieurs en particulier se soient signalés par leur vaillance, ce néanmoins on dit toujours que c’est le Chef qui a gagné la bataille ; de même que la Sainte Vierge étant la Générale des armées de Dieu, et par un choix très-spécial que sa Majesté a fait d’elle, devant faire tête à tous les Hérétiques qui sont les ennemis de l’Église, jaçoit qu’une infinité de Saints Prélats, de Docteurs et de Religieux aient fait des merveilles à rembarrer et à confondre l’hérésie. Ce nonobstant, l’honneur de leurs conquêtes leur demeurant entier, la gloire en est singulièrement attribuée à la Mère de Dieu, comme à celle sous les étendards de qui ils ont combattu, qui les a conviés à une telle entreprise, qui les a soudoyés d’un million de faveurs et de grâces, et leur a fourni le courage pour venir à bout de leurs ennemis.

Serait-ce point encore à l’égard de son très-cher Fils, lequel a été principalement envoyé au monde pour dissoudre les œuvres du Diable, selon le témoignage de Saint Jean (1) ? De sorte que ce même Fils lui ayant mis en main les armes pour attaquer et pour abattre l’hérésie, ainsi que nous disions peu auparavant des Démons, la gloire de son Fils soit la sienne propre, et un même triomphe des deux ?

Serait-ce point, comme dit Saint Bernardin le Siennois (2), pour ce qu’ayant conçu la vérité de Dieu, qui est la vérité substantielle, la première vérité et la source des autres, elle doit par même moyen être appelée la Mère de toute vérité, et par conséquent l’extirpation de toute fausseté ?

Serait-ce par aventure par suite de la maîtrise qu’elle exerça sur les Apôtres, après le trépas de son bien-aimé Fils, lorsque l’homme ennemi commença de semer l’ivraie de diverses erreurs dans le champ fertile de l’Église ? C’est l’avis du dévot Abbé Ru- pert, au quatrième livre sur les Cantiques, où le Sauveur, déjà si

(1) Joami. u. Iil hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opéra diaboli. — (2) T. II, conc. n, art. 3, c. iv.

glorieux, tâche d’essuyer les larmes de sa bienheureuse Mère, et, avec les paroles suivantes, d’apaiser les soupirs qu’elle envoyait contre le Ciel, et les désirs qu’elle avait d’être au plus tôt avec lui. Ma très-honorée Mère, lui dit-il, l’état de mon Église et de la vôtre requiert que vous y demeuriez encore quelque temps, pour affermir la liaison qui doit être entre les oracles prophétiques et la prédication de mes Apôtres, pour y être l’ouvrière de plusieurs grandes merveilles et la maltresse de la Religion. Car il ne faut pas que vous ignoriez qu’il doit arriver des hommes factieux qui jetteront de la division dans notre maison, et qui s’efforceront de rompre la haie de notre jardin, de rendre votre virginité suspecte, et ma Divinité incroyable ; bref, de faire du pis qu’ils pourront pour tout renverser. De ce nombre seront les Carpocratiens et les Valentiniens, les ApoRinaristes, les Paulieus, les Jovinianistes et leurs semblables, tous séduits par l’esprit d’erreur, qui controuveront mille mensonges. Partant il est absolument nécessaire que vous fassiez encore quelque séjour sur la terre, jusqu’à ce que tous ces monstres d’hérésies soient atterrés par la déclaration que vous ferez de la vérité, et par la force des preuves que vous fournirez, tant à ceux qui les écriront qu’aux autres qui les publieront de vive voix. Et c’est la raison pourquoi un peu plus bas (I) les filles de Jérusalem la pressent avec tant d’instances de leur faire une description bien particulière de son Bien-Aimé, et une déclaration très-ample de ses qualités, non tant pour leur servir à elles, qui en avaient assez de connaissance, que pour convaincre l’incrédulité de plusieurs autres qui la défigureraient à l’avenir.

VII. Serait-ce point finalement pour autant que la même vérité qui a contraint le monde à la recevoir pour Mère de Dieu, a quand et quand dissipé toutes les erreurs qui se sont élevées contre le Sauveur du monde ès premiers siècles de l’Église ? C’est l’opinion de Saint Bernard, qui parle de cette sorte (2) au Sermon qu’il a composé sur la mystérieuse vision du douzième chapitre de l’Apocalypse : Cette femme, dit-il, n’est autre que celle qui jadis fut promise au monde pour écraser la tête de l’ancien serpent, lequel en mille manières et avec mille traits de souplesse, a épié son talon, sans jamais le pouvoir endommager ; tant s’en faut qu’il l’ait pu faire, qu’au contraire elle seule a confondu l’impiété de tous les hérétiques. Qui a dogmatisé que le Sauveur n’avait pas pris notre nature de la substance de cette Vierge ; qui d’une sifflade serpentine a mis en avant qu’elle 11e l’avait pas enfanté, mais qu’elle l’avait seulement rencontré ; qui a

(1) Rupertus, lib. V in Cant. — (2) Serm. in Signum magnum.

blasphémé contre son Fils, aussi bien que contre elle, disant qu’après avoir donné au momie le Verbe incarné, elle avait eu d’autres entants de son époux Saint Joseph. Qui n’a pu souffrir qu’elle fût appelée Mère de Dieu. Mais, au bout du compte, ceux qui dressaient les pièges ont été attrapés ; ceux qui se promettaient de l’abattre ont été renversés ; ceux qui voulaient déroger à ses qualités ont été remplis de confusion, et On verra que, malgré eux, toutes les nations de la terre la proclameront bienheureuse. La voilà donc en honneur et en gloire, nonobstant les efforts des Hérétiques ; et, quoi qu’ils aient pu faire, voilà tous ses ennemis à ses pieds. Maintenant tous les carrefours de la céleste Jérusalem et tous les endroits de l’Église Militante retentissent de chants d’allégresse, et partout s’entendent ces agréables paroles : Victoire gagnée ! Vive la Mère de Dieu ! Vive la Générale de ses armées ! Vive le fléau et la ruine des hérésies ! Vive Marie, qui seule les a terrassées !

VIII. Elle les a terrassées, en premier lieu, d’autant qu’elle les a toutes mises au rouet, leur a imposé silence, et n’a eu repos qu’elles n’aient rendu les derniers abois. Car dites-moi, que sont aujourd’hui les Cérinthiens, les Ébionites, les Priscillianites, les Antima- rianites, autre chose que des noms de mauvais présage et des victimes d’une éternelle ignominie ? Que sont devenus tous ces Géants qui faisaient jadis trembler tout le monde et semblaient le devoir attirer à leur parti ? Qu’est-il resté d’eux, sinon une puante mémoire, semblable à la fumée de la chandelle que l’on éteint, ou à l’odeur d’une voirie qui fait horreur à ceux qui la sentent ? Qui saurait maintenant ce qu’ils ont été, si la providence de Dieu n’eût permis que leurs noms eussent été conservés dans les écrits des saints Docteurs, tant pour servir de trophée au Sauveur du monde, à la sainte Vierge, Générale de ses armées, et à tant de braves Capitaines qui se sont immortalisés aies combattre, que pour l’éternelle confusion de l’enfer qui a suscité ces monstres, et pour servir d’enseignement à ceux qui viendront après eux, afin qu’ils n’attendent point d’autre issue de leur doctrine que cellequ’onteuctousleurs devanciers ; voire qu’ils n’espèrent point eux-mêmes d’autre lin que celle qu’ils ont eue. J’ai toujours su bon gré à Saint Grégoire de Nazianze, lequel, après avoir tellement pressé l’hérésie des Ariens (I) sous les auspices de la Sainte Vierge, dans sa ville de Constantinople et dans l’Église qui lui était dédiée, que de lui faire rendre l’âme, et après avoir remis en sa première vigueur l’ancienne piété de l’Église, appela la Vierge qui lui avait roidi le bras, et le lieu où tant de fois il avait tonné, et étonné

(1) Sozomen., lib. VII, c. v.

de l’impiété du nom d’Anastasia, ainsi qu’il "dit lui-même en la harangue qu’il lit devant cent cinquante Évêques qui étaient pour lors assemblés à Constantinople ; comme si v ous disiez : Celle qui a ressuscité la Religion, faisant mourir l’Arianisme. Je sais, dis-je, bon gré à ce grand Prélat de la gentille invention que la reconnaissance lui fournit ; mais je souhaiterais à ma part qu’on lui en eût fait autant en tous les lieux d’où elle a banni l’erreur et l’impiété, pour y rétablir la vraie Foi et l’ancienne Religion. Le monde serait plein de trophées, et partout on ne verrait autre chose que des pyramides et des arcs triomphaux qui auraient été dressés à l’immortelle mémoire de Marie, la Protectrice de la foi et le flambeau de toutes les hérésies.

Elles les a terrassées, en second lieu, pour autant qu’elle a renversé tous ces porte-enseignes de doctrine décriée ; attendu qu’on n’en trouverait pas un seul qui n’ait fait une malheureuse fin, et qui n’ait grossi le volume des histoires prodigieuses. J’avoue que ce n’est pas le fait de la Mère de Dieu de se montrer terrible ; que sa grande gloire ne consiste pas aux exemples de sévérité, et qu’elle se rend sans comparaison plus recommandable par sa clémence. Mais tout ainsi que jaçoit que le principal olFice du Juge criminel soit la protection des innocents, néanmoins parce qu’elle serait impossible, s’il n’y avait point de peine pour ceux qui les attaquent, voilà pourquoi il faut de nécessité que son tribunal fasse peur aux méchants. De même, bien que la Mère de Dieu, à proprement parler, ne s’entende qu’à la douceur et à la débonnaireté, si faut-il néanmoins que, pour défendre les siens de l’invasion des obstinés, elle fasse voir de temps en temps à ces impies qu’elle a un bras pour les châtier. Serait-ce point parler plus correctement, si nous disions qu’elle ne sait voirement ce que c’est que vengeance ; mais bien que Dieu se rend très-rigoureux Justicier de ceux qui sont si désespérés que de se prendre à sa très-douce Mère, qui n’a autre soin que d’obliger le monde par les traits ordinaires de sa bonté.

Qu’on suive seulement la file des siècles, et je me fais fort qu’on trouvera qu’ils ont tous fait une fin tragique, et digne de la vie qu’ils avaient menée. Cérinthe, dit Saint Irénée, après Saint Po- lycarpe, était entré dans une étuve, où il tenait de très-mauvais discours, lorsque Saint Jean, contre sa coutume, commanda de tenir prêt ce qu’il fallait pour aller prendre le bain. Entré qu’il y fut, il demanda qui était dedans ; on lui dit que Cérinthe y était avec les siens. Lors le saint Apôtre se tournant devers ceux qui étaient avec lui : Hâtons-nous, mes enfants, leur dit-il, de sortir d’ici, de peur que la maison ne se renverse sur nous. A peine avait-il mis le pied hors (le la porte, qu’on entend un horrible fracas, et apprend-on que la justice vengeresse de Dieu avait étouffé Cérinthe avec sa suite sous les ruines de ce bâtiment. Saint Épiphane (1) raconte la même histoire, avec les mêmes particularités, de l’hérésiarque Iibion, ce qui a fait dire au grand Cardinal (2) Annaliste qu’il y a de l’apparence de croire qu’ils ont été compagnons de malheur, comme ils l’étaient de méchanceté. Eusèbe, parlant de Carpocrate et des autres disciples de Simon le Magicien (3), assure qu’ils eurent tous des issues aussi funestes que leur Maître, jaçoit qu’il ne les spécifie pas. Nicéphore (4) rapporte que Manès, insigne imposteur,étant arrivé en Perse avec ses douze disciples qu’il appelait ses Apôtres, il trouva Je fils du Roi dangereusement malade, et que se fiant à son art magique, il fit donner congé à tous les médecins, et entreprit la guéri- son de ce jeune Prince : ce qui lui réussit très-mal, car il mourut incontinent après ; de quoi le Roi fut tellement indigné qu’il Je fit écorcher tout vif, et commanda qu’en cet état il fût exposé aux chiens pour être dévoré.

XI. Tous les écrivains sacrés sont d’accord que Julien l’Apostat commença de payer par une funeste mort la haine qu’il avait portée au Sauveur du monde et à sa Sainte Mère. Car étant allé contre les Perses, nonobstant tous les mauvais présages que lui donnaient ses victimes, il fut frappé au côté d’un javelot, sans que jamais on prit savoir la main qui l’avait lancé. Quelqu’un, qui était lors parmi les Gardes du corps de l’Empereur, a écrit, ainsi que nous lisons chez So- crate (5), que ce fut un Diable qui lui donna ce coup. Saint Grégoire de Nazianze (6) a cru que c’a plutôt été un Ange. Saint Jean Damas- cène témoigne (7) avoir appris d’Helladius, Disciple et successeur de Saint Basile le Grand, que le même Saint Basile priant en une Église de Notre-Dame, connut par révélation que Saint Mercure, Martyr, se serait employé à faire ce coup. Sozomène (8) ajoute que l’un des domestiques de cet apostat vit miraculeusement deux soldats en l’air bien armés qui lui couraient sus ; et Nicéphore (9) écrit que l’opinion commune était que le B. Artémius, noble Capitaine chrétien, avait été le second de Saint Mercure. Théodoret dit de plus qu’il mourut désespéré, et qu’au même temps qu’il se sentit blessé, il reconnut la main vengeresse de Dieu, et que prenant une poignée de son sang, il la jeta contre le ciel, en s’écriant : Tu l’as gagné, Galiléen, tu l’as gagné ; ou, comme le rapporte Nicéphore : Soûle-toi, Galiléen, soùle- toi. lit comme il mourut en dépitant contre le Sauveur, aussi jeta-t-il

(1) Hæresi x vel xxx. — (2) An. 74. — (3) Lib. I, c. i. —(4) Lib. VI Hist. Ecçl.,

c. xxxi. —(5) Lib. III, e. vin. — (6) Orat. in Juliatium. — (7) Orat. de Ima- ginibus. —(8) Lib. VI, c. n. —(9) Lib. III Hist., c. xx.

il. 4

mille reproches et mille injures contre ses dieux, qui avaient, di- sait-il, faussé honteusement leur promesse.

Il ne tiendrait pas à l’Historien Socrate, que tout le monde sait avoir été Novatien, de faire passer son Novat pour Martyr ; à moi ne tienne, pourvu qu’il soit mis au nombre des Martyrs du Diable avec ces prédécesseurs. Le mal est qu’il a eu honte de nous faire savoir en particulier le genre de sa mort. Quant à Jovinien, étant devenu comme un cancer qui infectait tous ceux avec qui il conversait, il fut enfin, par l’ordonnance de l’Empereur Honorius (I), relégué en l’ile de Bua, sur les confins de la Dalmatie, où vivant comme il avait accoutumé, c’est-à-dire en vrai porc d’Épicure, il vomit son âme, laquelle il avait mise à l’engraisse parmi les festins voluptueux. Il ne faut pas s’imaginer que le détestable Nestorius en ait échappé à meilleur compte ; c’est assez de se souvenir de ce qu’écrivent plusieurs écrivains, entre autres Nicéphore (2), Évagre (3), et d’autres qui disent que cet homme, après avoir subi condamnation au Concile d’Éphèse, continuant à troubler par ses factions l’Église Orientale, enfin l’Empereur Théodose le Jeune ouvrit les yeux et le bannit en une île d’Égypte nommée Oasis, lieu plein de toutes sortes d’incommodités, où il mourut misérablement, son corps tombant en pièces et sa langue étant consumée des vers, sans que pourtant ce châtiment fût suffisant pour lui faire reconnaître sa faute.

Je vois bien que vous attendez toujours quelle fin fera l’Empereur Copronyme, que nous pouvons en toutes laçons surnommer Je Sale, non-seulement pour ce qui a été ci-devant récité de lui en l’étymologie de son nom, mais aussi pour sa vie toute remplie de saletés, pour ses sortilèges, et spécialement pour ce qu’il se plut tellement à l’ordure des chevaux (4), qu’il s’en frottait le visage et faisait faire de même à ses courtisans. Il est raisonnable qu’ayant été le plus remarquable au mépris qu’il a fait de la Mère de Dieu, il soit aussi mis sur le théâtre de déshonneur pour servir d’exemple à chacun. Comme en sa vie il eut de très-grands rapports avec cet infâme apostat dont j’ai parlé peu auparavant, aussi la finit-il d’une manière fort semblable à la sienne. Car, faisant la guerre aux Bulga- riens, il fut d’une main invisible frappé à la cuisse si rudement, que soudain le feu se mit à sa plaie ; mais un feu plus que naturel, dit Cédrénus, qui le faisait désespérer et crier tant qu’il pouvait que Marie le brûlait tout vif d’un feu inextinguible, et qu’il la faisait honorer comme Vierge, comme Sainte et comme Mère de Dieu. Ce qu’il disait, non avec un esprit pénitent, mais pressé du Ciel et ne

(1) Gennadius, de Viris illustr. c. lxvv. — (2) Lib. XIV Hist., c. xxvi. — (3) Lib. I, c. vm. — (4) Theoteristus, in Niceta. Theophanes, in Mise.

pouvant résister à la force qui lui tirait ces paroles de la bouche. Un bon historien (I) ajoute qu’au bout de quelques années l’Empereur Michel, fils de Théophile, lit désenterrer son corps avec celui de Jean, Patriarche de Constantinople, qui avait été son suppôt et Brise-Images comme lui, et qu’avant commandé qu’ils fussent apportés au Théâtre, il les lit fouetter jusqu’à découvrir leurs os, qu’il tit enfin jeter dans le feu.

Quant aux Albigeois, j’en ai parlé en un autre endroit (v2) ; et pour ne pas oublier ceux qui en nos jours ont recommencé de blasphémer contre la Vierge, y aurait-il apparence à votre avis que tous ces vieux tisons d’enfer, dont j’ai traité jusqu’ici, ayant fait voir au monde des châtiments exemplaires, il n’y eût point eu d’Adrastée vengeresse pour eux ? Le temps ne me permet pas de m’y arrêter beaucoup. Lise qui voudra le docte et dévot Bosius (3), qui écrit avoir vu un homme, lequel était au service de Luther, lors d’une maladie qu’il eut à la ville de Smalcade, qui lui fitbaiser le tombeau, et avoir appris de lui que son maitre entra en un tel désespoir qu’il se voulut défaire lui-même ; ce qu’il eût exécuté sans le prompt secours de quelques siens familiers, qui, pour couvrir la honte et le désastre de leur Prophète, tirent jurer tous les assistants que jamais ils n’en parleraient. Qu’il lise ce que rapporte le curieux Tiréus (4), que Je jour que Luther mourut, plusieurs possédés qui se trouvaient en line \iile de Brabant, nommée Cliéol, furent soudain délivrés, de quoi tout le monde demeura grandement étonné ; mais beaucoup plus lorsque le lendemain ils reprirent possession des corps qu’ils avaient laissés le jour auparavant, et lorsque, interrogés où ils avaient été, ils répondirent que, par le commandement de leur Prince, ils avaient assisté au convoi de l’âme du grand Prophète et de leur compagnon Luther. Ce qu’un sien serviteur confirma, lequel raconta depuis que, la nuit même ayant ouvert la fenêtre, afin de donner de l’air à la chambre où le corps de sou maitre reposait, il pensa mourir de frayeur, voyant une grande quantité de fantômes de diverses formes et figures qui dansaient et gambadaient en l’air. Les corbeaux croassant à l’entour du corps, lorsqu’on le porta d’Is- lèbe à Wittemberg, augmentèrent l’opinion qu’on avait eue de ces mauvais Démons, et plus encore la façon de sa mort. Car, s’étant couché après avoir bien bu, le lendemain il fut rencontré sans vie et sans mouvement.

Le docteur Cochlée en dit tout autant de Jean Œcolanipade, savoir est que s’étant le soir retiré en santé, le jour suivant il fut

(1) Georg. Ham., in Chronico. Vide Spondanum, ad an. 775. — (2) Tract, i. c. XIII. — (3) P. Il, t. Il de Notis Ecclesia ;. — (4) De Da ; moniacis, I p., sect. xi.

trouvé mort dans Jo lit par sa prétendue femme, soit qu’elle l’eût tué, comme quelques-uns disent, soit qu’il se fût défait lui-même, comme veulent les autres, ou que Satan en eût été l’exécuteur, ainsi qu’écrit Luther en son livre de la Messe privée. Jean Cah in ne méritait pas une lin plus honorable que les autres ; et voici ce que Jérôme Bolsec écrit fidèlement en sa vie, savoir est, qu’ayant été travaillé l’espace de quatre ans de la colique, de la pierre, de la goutte, des hémorroïdes, d’une fièvre phthisique, de la courte-haleine, de la migraine, de violentes fluxions, de crachements de sang, il mourut rongé de pous et de vermine par tout le corps, spécialement ès endroits où il avait plus honteusement offensé, invoquant les Démons, jurant, dépitant, maugréant et maudissant l’heure où jamais il avait étudié.

Était-ce donc sans raison que peu auparavant je priais les dévots serviteurs de la Vierge d’arrêter les mouvements de colère et d’indignation qu’ils sentaient s’élever en leur cœur contre ces misérables, et que je les assurais que bientôt ils les verraient tomber entre les mains de la justice de Dieu ? Où sont à présent ces rodomonts qui bravaient le ciel et la terre, et dont les langues serpentines se donnaient carrière aux dépens de l’honneur de Dieu et de sa Sainte Mère ? A quoi sont réduites les espérances qu’ils semblaient avoir, non-seulement de ternir le lustre de la très-sainte Vierge, mais encore d’empêcher le service qui lui est rendu, et d’éteindre tout à fait son nom. Voulant écheler le ciel, ils ont été précipités dans les enfers ; prétendant noircir la réputation de notre Princesse, ils se sont eux-mêmes charbonnés d’un éternel déshonneur ; méprisant celle-là à laquelle ils devaient tout respect, ils se sont rendus dignes de tout mépris : les traits de leur insolence sont retournés contre eux-mêmes et leur ont percé le cœur, et l’écume qu’ils ont jetée n’a servi à autre chose qu’à les salir. Attaquant la Mère commune des enfants de Dieu, ils sont sacrifiés à l’infamie et à la haine publique ; en un mot, avec beaucoup de travaux, ils ont acheté une fin exécrable, laquelle a été suivie d’innombrables malheurs qui les accompagneront sans fin. Voilà l’issue de tous ceux qui sont si hardis que de se prendre à la Mère de Dieu, et d’armer contre eux celle que Dieu leur a baillée pour leur principale défense.

Mais, de toutes les victoires que cette femme forte a remportées sur l’hérésie, la plus insigne et la plus glorieuse consiste au changement des cœurs qu’elle a fait et à la réduction de ses ennemis. On a vu les bandes entières de ceux qui avaient porté les armes contre elle, vaincus par les attraits de sa douceur plutôt que par les exemples de sa sévérité, quitter le parti ennemi, se jeter à ses pieds, se ranger sous ses étendards, combattre sous elle et pour elle, avec plus de courage mille fois que jadis ils n’avaient fait pour l’Enfer. Les histoires sont pleines de semblables conquêtes, et tous les jours nous expérimentons que l’armée de l’Église militante et triomphante grossit par le renfort de ses précieuses dépouilles, à la gloire du Dieu des armées, et à l’honneur de celle qui conduit si heureusement ses troupes.

### § X. — La quatrième victoire de l’Armée de Dieu remportée sur les Blasphémateurs, ennemis de son Fils et les siens.

I. De tous les ennemis de Dieu et de sa Sainte Mère, il ne reste plus que ceux-ci à battre ; mais nous en verrons bientôt la fin, car j’entends la Vierge guerrière qui dit avec David (1) : Je poursuivrai mes ennemis et les attraperai, et ne tournerai bride qu’ils ne soient déconfits. D’ailleurs, comme ils se sont rendus dignes de la haine et de l’indignation de toutes les créatures, il n’est rien en la nature qui ne soit venu au commandement de la Reine de l’univers et n’ait couru sur eux, pour les réduire à néant. Ce que je pourrais aisément vérifier par des exemples, si je voulais m’arrêter ; t faire voir sur le théâtre de la Justice de Dieu tous les châtiments remarquables qu’il a faits Je ces infortunés, et si je ne craignais d’entretenir trop longtemps le lecteur en un sujet si désagréable. Il suffira d’en produire quelques-uns, seulement pour servir de montre. Et il me semble que je n’ai que faire de dire combien de fois les Saints Anges ont été employés à de semblables exécutions, puisque personne n’ignore qu’ils portent le glaive de Dieu pour tirer vengeance des pécheurs (2), et spécialement qu’ils sont très-jaloux de leur Princesse. Je ne veux pas même déclarer plus au long les peines dont les Princes qui se sont montrés plus affectionnés au service et à l’honneur de la Sainte Vierge ont puni semblables forfaits. Chacun peut voir les ordonnances de Charles VII, de Louis XII et de Charles VIII sur ce sujet. Ils avaient devant les yeux le rare exemple du zèle de Philippe VI de Valois, lequel commanda (3) que ceux qui auraient blasphémé contre la Sainte Vierge pour la première fois, fussent mis en place publique, le collier au col un mois durant, tous les jours dès les neuf heures du matin, jusques aux trois du soir, et qu’il fût permis à tous passants de leur jeter au visage de la boue et autres ordures semblables, et qu’un autre mois on les fit jeûner au pain et à l’eau ; pour la seconde fois, qu’au jour du marché on leur fendit la

(1) Pialm. xvit. — (4) Psafin, exux. — (3) Tit. de Malclic. et Bl.isphem, c. i.

lèvre d’en haut, en sorte que les dents parussent ; pour la troisième, qu’on leur en fit autant de celle d’en bas ; pour la quatrième, qu’on leur arrachât entièrement les deux lèvres, et s’ils étaient si malheureux de continuer, qu’on leur ôtât finalement tout moyen, leur tirant la langue hors de la bouche.

C’est chose plus digne de mémoire, que les créatures insensibles aient témoigné d’avoir quelque sentiment des injures qui sont faites à leur Reine. L’an quinze cent quatre-vingt et huit (I), il arriva en une ville du Pérou, qu’un homme très-vicieux ayant débauché une pauvre femme Indienne, passait la nuit avec elle. Cependant le Ciel, avec ses éclairs redoublés et avec une pluie mêlée de grêle, les avisait de mettre lin à leurs péchés, et la femme y songeait à bon escient, et exhortait ce vieux bouc à implorer le secours de la Mère de Dieu. Mais ce misérable, parmi le désarroi de la nature qui semblait déjà sonner le tocsin, se gaussait d’elle et de sa peur, lui disant qu’elle était bien bête de croire que Marie leur put donner aucun secours. A peine achevait-il cette parole pleine d’impiété, que le Ciel lâcha le dernier coup de sa vengeance, et, desserrant la nue, il en tit sortir le carreau funeste, lequel fondant sur ce malheureux le jeta à quatre ou cinq pas de son lit. Sa compagne éperdue saute à terre, et croyant qu’il eût seulement pris l’épouvante, s’approche de lui et trouve que le feu se prend à bon escient à la paille et à quelque bois sec qui était amassé autour de son corps ; et comme elle le veut tirer par les pieds, elle emporte la pièce. Elle se dispose à sortir de la chambre ; le feu l’empêche et la retient. Une lui reste plus d’autre remède que de crier au feu et à l’aide. Les voisins y accourent ; ils trouvent le misérable étendu sur le pavé, la bouche ouverte, montrant toutes ses dents cassées et la langue qui avait été le principal instrument de son blasphème arrachée de son gosier ; ils le veulent emporter hors de la maison, mais tout ce qu’ils empoignent leur demeure entre les mains, et tout ce qu’ils voient et qu’ils entendent les avertit que c’est un jeu trop dangereux de se prendre à la Mère de Dieu.

Mais comme il est désirable de l’apprendre aux dépens d’au- trui, aussi est-ce chose horrible de servir d’exemple aux autres, comme tirent ceux d’une bourgade d’Italie près de la ville de Gênes, l’an onze cent nonante-huit, ainsi que rapporte le fidèle Annaliste Anglais(2). Il se trouva tout à coup, dit-il, qu’une partie des habitants de ce lieu furent possédés de l’ennemi ; ce qui émut grandement tout le monde et fit accourir quantité de gens des lieux circonvoisins,

(1) Franciscus Bencius, in Annalibus Peruanis ejus anni. — (2) Rogerius ab Ho- vedem, part. II Annal, in lliehardo primo, an. 1198.

pour voir des personnes qui se démenaient d’une étrange façon, faisant et disant des choses tout à fait extraordinaires. On appelle du secours de toutes parts, et entre autres divers Religieux. Celui qui fit le meilleur devoir fut l’Abbé de Lucey, Religieux de l’Ordre de Ci- teaux, qui pressa vivement ces malins esprits et les contraignit de quitter le corps dont ils s’étaient emparés. Mais particulièrement taisant instance sur la cause de leur arrivée, il apprit de celui qui était le principal parmi eux, qu’ils étaient la légion laquelle, jadis, parle Sauveur, fut chassée des corps humains, avec permission d’entrer en ceux des pourceaux, et que dès lors ils n’avaient autre puissance que de tourmenter les blasphémateurs de la Sainte Vierge, dont cette bourgade était pleine, qui était le sujet pourquoi ils avaient fait ce dégât.

Je ne puis ni ne dois passer sous silence ce que la pieuse tradition tient être arrivé, il y a plus de trois cents ans, en cette bonne ville d’Avignon. En la rue de Notre-Dame d’Espérance, non loin de la place Saint-Didier, il y a une Chapelle du même nom avec un ancien tableau qui représente ce que je vais raconter. Il y avait au même lieu une image de la Vierge, qu’on y voit encore aujourd’hui au travers d’un treillis de bois. On la nomme Notre-Dame d’Espérance, et le peuple Avignonnais, de tout temps très-dévot à la Mère de Dieu, honorait grandement ce lieu. Vis-à-vis était une boutique où s’étaient ramassés quelques joueurs de cartes, dont l’un ayant perdu son argent, sortit en furie et avec des paroles blasphématoires que je n’ai pu apprendre en particulier, jeta une pierre contre l’image et l’atteignit au-dessous de la mamelle, comme l’endroit le témoigne encore maintenant. Soudain le sang coula de l’image, et le malheureux, tout éperdu et comme forcené, fut au même instant frappé du Ciel et tout défiguré en son corps. Il est déféré à la justice, condamné à mort et à faire amende honorable à la Vierge qu’il avait offensée. Il y est conduit, mais avec un cœur tellement changé et avec tant de regret de ce qu’il avait fait, qu’étant prosterné devant l’image pour faire réparation d’honneur à la Mère de Dieu, il versa tant de larmes et jeta tant de soupirs, qu’elle ne put empêcher les traits ordinaires de sa clémence ; mais pour montrer qu’elle était tout à fait apaisée par sa pénitence, elle lui remet le corps en son premier état.

Le Patriarche Sophronius, au livre qu’il a intitulé le Pré Spirituel (1), rapporte une histoire qui confirme ce que je-viens

(t) Cap. xlvii.

de dire, savoir est que la Mère de Dieu, même parmi les châtiments, ne saurait oublier son ordinaire douceur. En la ville d’Hélio- polis, en Phénicie, il y avait un joueur de farces qui entretenait le monde de contes faits à plaisir sur la Mère de Dieu, avec plusieurs paroles de blasphèmes dont il assaisonnait ses railleries. La Sainte Vierge lui apparut la nuit, lui disant : Cajanus (car ainsi s’appelait-il), en quoi t’ai-je désobligé, ou mérité d’être ainsi traitée en présence d’un si grand nombre de gens ? Tant s’en faut que cet avertissement lui profitât, qu’au contraire il fit encore pis le lendemain. La Vierge débonnaire l’avise pour la seconde fois, ainsi qu’elle avait fait le jour précédent, et l’exhorte de ne pas procurer son malheur de gaicté de cœur comme il faisait. Cet avertissement n’ayant non plus servi que le premier, elle ajoute le troisième, lequel ayant encore été sans effet, Je quatrième jour, comme il reposait sur le midi, il voit cette même Dame fâchée, qui ne fait que lui passer la main sur la cheville du pied. Là-dessus il s’éveille, et trouve que ce n’était pas sur un pur songe, mais que c’était tout de bon que les pieds lui avaient été coupés, afin de lui ôter doucement le moyen de retourner à ses blasphèmes. Aussi de là en avant il devint un Prédicateur des merveilles de cette douce justicière, racontant à tous ceux qui le venaient voir ce qui lui était arrivé.

VI. A ces châtiments anciens qui ont été exécutés sur la personne des blasphémateurs de la Mère de Dieu, j’en attacherai deux autres qui sont arrivés en nos jours à la vue de deux villes entières, afin que la postérité sache que c’est un jeu qui pour l’ordinaire coûte cher. Un homme d’honneur et de vertu qui a appris sur le lieu même ce que je vais raconter et qui a fort particulièrement connu celui de qui je dois parler, m’a assuré que le jour de la Nativité de Notre-Dame de l’an mil six cent quatre ou cinq (car il ne pouvait pas dire précisément auquel des deux la chose était arrivée), un liùte de la ville de Trignac en Limousin, appelé Jean, communément surnommé le Cellerion, d’autant qu’il était cellier de son métier, était allé vendre du vin et autres denrées à une Chapelle distante d’environ une lieue et demie de la ville qu’on appelle Notre-Dame de Bessière, sur la croupe d’une montagne où il y avait plus de deux mille personnes assemblées pour la dévotion du lieu et du jour. Cet homme, Huguenot de religion, s’apercevant qu’un bon paysan faisait sa prière devant deux images qui sont en la Chapelle, dont l’une est ancienne et l’autre y a été mise depuis quelque temps seulement, lui demanda en raillant laquelle des deux il estimait lui devoir être plus favorable, la vieille ou la jeune ? Le paysan lui répondit simplement qu’il ferait bien mieux d’adorer avec lui Notre-Dame, que ces images représentaient, que de s’en moquer de la sorte. Que je l’adore ! dit le Huguenot ; j’aimerais mieux que Dieu ou le Diable eussent mis le feu aux quatre coins de ma maison. A peine axait-il lâché la parole, qu’en un temps fort clairet serein soudain s’éleva un grand tourbillon avec quantité d’éclairs et de tonnerres si effroyables, que tout le monde commença de s’enfuir. Au même moment (ainsi qu’il fut par après remarqué), on voit passer par le milieu de la ville de Trignac un brandon de feu, lequel entrant par la porte de la maison du blasphémateur, la brûla entièrement avec tout ce qui était dedans et en la présence de plus de cinq cents personnes. Ce misérable mourut peu après comme désespéré, à cause de l’extrême pauvreté et misère à laquelle il se voyait réduit, de riche qu’il était auparavant. Cette punition servit à la conversion d’un bon nombre de personnes de la Religion prétendue, ainsi que savent tous ceux de ce pays.

VII. L’exemple que je vais mettre en suite de celui-ci n’est pas moins remarquable, et j’espère de la Mère de miséricorde, laquelle en ses châtiments ne \ise pas à la perte des corps, mais au gain des âmes, n’en tirera pas moins de profit, nommément à cause du grand nombre de Religionnaires Calvinistes qui se trouvent au lieu où la chose est arrivée. En l’année passée mil six cent trente et un, en laquelle je revoyais ce mien ouvrage pour la première fois, en la ville de, en un Catholique et un Hérétique disputaient ensemble de la virginité de la Mère de Dieu, l’un la défendant constamment, et l’autre l’attaquant opiniâtrément. Comme le Catholique soutenait vivement sa proposition, l’Hérétique lui va dire qu’il était consentant que la peste l’étouffât si ce qu’il disait était véritable. Chose merveilleuse ! à peu de temps de là, voilà qu’il commence d’enfler en suite de seize pestes ou charbons qui s’élevèrent en divers endroits de son corps, dont il fut bientôt étouffé, ainsi qu’il avait lui-même demandé. On ne prenait pas encore garde de si près à la main dont ii avait été frappé, jusqu’à ce qu’ayant été enterré au cimetière des Catholiques, à cause du grand nombre de Calvinistes qui sont en ce lieu-là, la terre sainte, qui ne pouvait souffrir l’ennemi de la Mère de Dieu, le rejeta la nuit suivante. Le lendemain, ce corps ayant été trouvé hors de terre, et personne ne sachant comme cela était arrivé, il fut remis au même endroit d’où ii avait été jeté. Mais la nuit prochaine ne se passa pas sans qu’il lui en prit tout de même qu’en la précédente. Sur quoi les Hérétiques ayant formé diverses plaintes, comme si cela fût arrivé par Je moyen des Catholiques, qui l’eussent jeté hors de là, la justice ordonna que la nuit suivante le lieu serait gardé par un certain nombre de Catholiques et de

Huguenots, avec quantité de flambeaux. A quelques heures de nuit, comme ils discouraient ensemble, la terre commence à se soulever peu à peu, ni plus ni moins que lorsqu’il y a quelque taupe ; et enfin, à la vue de tous, le corps parait dessus terre. La justice, informée de tout et dûment assurée du blasphème qu’il avait prononcé contre la Vierge, ordonna que le corps fût brûlé, puisque la justice divine enseignait qu’un crime si énorme que celui-là ne devait pas demeurer sans châtiment. A présent que j’écris ceci, Monseigneur l’Archevêque et Cardinal de Lyon informe juridiquement du fait, afin que la vérité soit hors de doute et de soupçon. Et Dieu, par sa bonté ordinaire, ainsi qu’on espère, et par les prières de la Mère de miséricorde, fera que cet exemple profitera à plusieurs esprits dévoyés, de même qu’il a déjà servi à confirmer les vrais serviteurs de la Vierge, en l’estime qu’ils doivent avoir non moins de son pouvoir, que de son intégrité virginale.

VIII. Voilà les victoires de notre martiale Princesse ; voilà enfin tous ses ennemis à ses pieds (1), qui m’obligent à lui dresser un trophée et à chanter un Pæan à son héroïque valeur, quoique bien éloigné de la hauteur de ses mérites.

Car si la trompette animée

Du souffle de la renommée

No la peut assez haut monter,

Comment pourrait être assez forte

La bouche d’une plume morte

Qui lâche de la raconter ?

Aussi ne veux-je, ma princesse,

Pour témoin de votre prouesse,

Rien qui soit terrestre et mortel :

Il faut que pour faire la fête

De votre divine conquête,

Tout soit céleste et immortel.

Muses, vos lyres sont muettes,

Et vos voix ne sont assez nettes.

Apollon, ton luth est trop bas :

Il faut toutes les voix des

Anges, Pour égaler avec louanges

Ses rencontres et ses combats.

Il fait, dans les champs de la gloire,

Pour sa deux fois double victoire,

Qu’on cueille la moisson des fleurs.

Celles d’Hymette sont trop sales,

Et celles de Pinde trop pâles

Pour couronner tant de Grandeurs.

Tous les riches marbres de Pare,

Dont on embellit et on pare

Le front des arcs victorieux,

N’ont pas l’assiette assez capable

Pour servir de fonds et de table

A graver ses faits glorieux.

Ni l’éclat des perles de l’onde,

Ni le roi des métaux du monde

Ne peuvent assez les orner :

Leurs formes sont trop infidèles

Pour ses victoires éternelles,

Que les ans ne pourront borner.

Il faut que la plage dorée

De la grande plaine azurée

Porte ses armes et son nom ;

Que le flambeau de la nuit claire,

L’Apotre, qui le jour éclaire,

Épandent partout son renom.

(1) Germanus Constantinop, Orat. de Oblatione Deip. Erubescant, et deticiant, et pereant, et cognoscant quia nomen t’bi Domina.

Je vois que les choses absentes

Devant Dieu sont comme présentes,

Puisqu’il avait déjà pour trait,

Dessous son troue, les défaites

De toutes les hideuses bêtes

Qu’il a rangées dessous son trait.

Je vois comme en ces grandes voûtes

Des eaux cristallines les croûtes :

Il marqua dans le firmament,

Le long de la large ceinture,

Par ces victoires la figure,

Pour un éternel monument.

Il fit, de mille petits cierges,

Les corps transparents de deux Vierges

Au milieu de ce beau cordon,

Dont la plus belle qui manie

Son glaive à la main de Marie,

Redouble ses coups sans pardon.

Je la vois, la vaillante Astrée,

De quatre monstres entourée,

Deçà du Cancre et du Lion ;

De là, pour finir la bataille,

Elle bat d’estoc et de taille

Le Serpent et le Scorpion.

Ma princesse, ces quatre monstres,

Avec leurs furieux rencontres,

Enserrés dedans vos liens,

Toujours abaisseront la crête

Et auront leur superbe tête

Sous vos victorieuses mains.

Ce Cancre, vide de substance,

Qui ne marche qu’à la cadence.

Des feux volages de la nuit,

C’est l’hérétique opiniâtre

Qui pleure à loisir son désastre,

Pour se voir sous vos pieds réduits.

Le Démon, ce Lion sauvage,

Qui jadis écumant de rage,

Portait sur le ciel ses projets,

Maintenant assouvi soupire

Dessous le joug de votre empire,

Sans pouvoir nuire à vos sujets.

Le Professeur de l’art magique,

Qui comme le Scorpion pique,

Envenimé contre le Ciel,

Attaquait de Dieu la puissance :

Mais or votre juste vengeance

L’abreuve de son propre fiel.

Et le blasphémateur, qui jette

Son venin comme une sagette

Teinte dans le sang des Serpents,

Maintenant a perdu sa force.

Et la Reine du ciel le force

A le vomir à ses dépens.

Triomphez, Reine glorieuse,

De la troupe séditieuse

De ces monstres pernicieux.

Vos victoires sont immortelles

Dans toutes les âmes fidèles,

Aussi bien que dedans les cieux.

Vous êtes le marteau funeste

Qui écarbouillerez le reste

Des plus furieux ennemis.

Qui aura l’honneur de vous suivre

Se peut bien assurer de vivre

Paisible parmi vos amis.

## LA NEUVIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE X.

Qu’elle soit la générale des finances de l’Église, et la trésorière des grâces du Sauveur.

C’est assez parlé de la guerre ; entrons dans les avantages de la paix. Le fruit le plus doux qu’elle ait coutume de produire, c’est l’abondance, disaient les anciens. Nous en verrons des effets incroyables au Royaume spirituel du Sauveur ; et, comme la magnificence du Roi paraîtra en la grandeur de ses finances, ainsi la grandeur de la Reine éclatera au maniement qui lui en sera donné, c’est-à-dire au plein pouvoir qu’elle aura de disposer des grâces et des mérites de son Fils.

### § I. — De la qualité de Grand et Riche sans pair, cinquième titre du Roi de gloire incarné.

I. Le Roi Salomon ne fut pas moins la figure du Roi de gloire incarné pour le regard des inestimables richesses qu’il amassa, que pour ses autres qualités royales dont j’ai discouru jusqu’à présent. L’Écriture dit deux choses remarquables de son opulence ; car en premier lieu elle assure (1) qu’il surpassa tous les Princes de la terre, tant ceux qui avaient été devant lui, que les autres qui le devaient suivre ; en second lieu, elle lui rend témoignage (2) que, sous son règne, l’or et l’argent étaient aussi communs en la ville de Jérusalem que les pierres et les cailloux. Paroles que je ne nie pas être dites avec quelque amplification ; mais qui considérera attentivement les sept chefs que je vais toucher, qui sont comme sept veines d’or et d’argent d’où il tira ces grandes richesses, je veux espérer qu’il s’accordera aisément à ma proposition. Le premier comprend les grands moyens que son père David lui laissa ; car, sans parler du reste, Joseph (3), fameux historien des Juifs, raconte que, lorsque ce jeune Prince mit en terre son père, il voulut, à la façon des Rois d’Orient, lui faire part des trésors qu’il avait amassés ; de sorte qu’il fit mettre autour de son corps, en divers caveaux, grande quantité d’or et d’argent. Personne, que j’aie pu savoir, n’en a tenu le compte ; mais le même historien nous apprend que, quelques centaines d’années après, la ville de Jérusalem étant assiégée par Antiochus le Débonnaire, le grand Prêtre Hircanus composa avec lui, moyennant une grosse somme de deniers, pour lui faire lever le siège ; laquelle somme ne pouvant fournir d’ailleurs, il fut contraint d’ouvrir une des grottes du sépulcre de David, d’où il tira trois mille talents, c’est-à-dire quarante-quatre millions d’or cinq cent cinquante mille écus. Au bout de quelques années, le Roi Hé- rode en fit ouvrir une autre plus retirée et en tira de l’or sans fin : pensez qu’il n’y en avait pas moins qu’a la première qui était plus exposée ; ce sont déjà près de mille millions d’or. Et l’historien remarque que ni l’un ni l’autre n’approcha de près le corps de David, où devaient être les plus grands trésors. Que si ce qu’un Docteur

( !) Paralip. i. — (2) II Paralip. jx. — (3) Antiquitatuni Jud., lib. VII, c. xii, français (1), bien qualifié, a remarqué qu’il y avait huit semblables caveaux, es ! véritable, à n’en mettre pas davantage en ceux qui approchaient plus du corps, il y aurait toujours eu quatre mille millions d’or enterrés avec David, seulement pour un petit témoignage de l’affection de son Fils. N’en mettez pas tant, contentez-vous de la moitié, et conjecturez de là quel amas d’or et d’argent il dut avoir trouvé dans les coffres de son père David, puisque de gaicté de cœur, et par une simple montre de sa magnificence royale, il jeta en terre une si grosse somme d’argent.

Comptez, en second lieu, six cent soixante-six talents, c’est-à- dire douze millions d’or, que les flottes de Tharsis et d’Ophir lui rapportaient par chaque année, ainsi que nous lisons au troisième livre des Rois (2). Évaluez, en troisième lieu, les biens qu’il possédait, c’est-à-dire ce que lui rendaient annuellement ses terres et son bétail, d’où il tirait de très-grands revenus, ainsi qu’il se voit au premier livre des Paralipomènes (3). Comprenez-y, en quatrième lieu, les tailles et les impositions qu’il mit sur son peuple, lesquelles furent bien plus fortes que celles de son père David, d’où naquirent les plaintes qui sont rapportées au troisième livre des Rois (4). Mettez, en cinquième lieu, ce qu’il tirait des marchands qui allaient au commerce des terres étrangères, à qui il avait ouvert le chemin et le trafic (5). N’oubliez pas, en sixième lieu, les tributs que payaient quantité de Princes et de provinces étrangères, que son père lui avait rendus tributaires ; de quoi nous sommes assurés par le second livre des Paralipomènes (G) et par d’autres endroits des sacrés cahiers. Enfin, ajoutez à ce que dessus les présents qu’il recevait de toutes parts et de toute façon, en si grand nombre, que les Princes étrangers s’empressaient à rechercher son amitié (7) ; de sorte que quelques graves auteurs (8) ne font nulle, difficulté de dire que, par ce seul moyen, il amassa plus de biens que son père n’en avait acquis en vingt victoires d’importance. Faites un amas de tout cela, et sachez me dire, si vous pouvez, où arriveront les revenus et les trésors de ce grand Prince, le plus magnifique qui jamais ait été, au témoignage même du Saint-Esprit.

J’ai déclaré ceci par Je menu, d’autant que je crois fermement que le Saint-Esprit a voulu que nous connussions toutes ces particularités, pour autant qu’il avait dessein d’élever par ce moyen nos pensées aux richesses spirituelles de notre vrai pacifique Jésds. L’Apôtre Saint Paul (9), discourant de ces richesses en l’Épître qu’il

(1) Petrus Comestor, lib. III Reg, c. m. — (2) Cap. x. — (3) Cap. xvir. — (4) Cap. XII. — (3) I. Reg. x. — (6) Cap. vin. — (7) III. Reg. îv et x. — (8) Pineda, Salomonis prævii, lib. IV, c. u. — (9) Rom. v. Non sicut delictum, ita et donuin.

adresse aux Romains, assure qu’il n’a pas été delà grâce du Sauveur comme du péché du premier homme ; mais que celle-là a bien autrement été abondante en bénédiction, que celui-ci ne l’a été en malheur. Car, en premier lieu, il ne s’est trouvé que le seul péché d’Adam qui ait passé par contagion jusqu’à nous ; au lieu que la grâce du Sauveur est la médecine non - seulement du péché originel, mais encore de tous les actuels. Le péché d’Adam n’a été que d’une sorte, et les grâces du Sauveur sont de très - différentes manières. Celui-là ne nous oblige qu’à la peine que nous appelons du dam, ou de la privation de Dieu ; celle-ci nous affranchit de plus de la peine du sentiment. Par celui-là la partie sensitive de l’homme a été voire- ment mise en désordre ; mais la grâce du Sauveur non-seulement y a remédié, mais d’abondant elle a fait que tout ce dérèglement nous servit de matière de victoire. Celui-là nous a fait perdre la grâce, moyennant laquelle nous pouvions persévérer ; par celle-ci nous obtenons par effet la persévérance. Celui-là a donné entrée à la mort temporelle ; celle-ci ouvre la porte de la vie éternelle. Celui-là n’a pas passé plus avant que les hommes ses descendants ; celle-ci arrive jusqu’aux Anges, qui n’ont rien de commun avec lui en nature. Par celui-là l’homme n’a perdu aucun de ses droits naturels ; par celle-ci il est mis en possession de beaucoup de droits surnaturels.

IV. Mais d’autant qu’il s’agit ici de représenter plus intelligiblement les démesurés trésors de la grâce du Sauveur, concevez, si vous pouvez, le nombre des hommes qui ont été, qui sont et qui seront ; tenez compte de toutes les bonnes pensées qu’ils ont jamais eues, de toutes les saintes paroles qu’ils ont proférées, de toutes les actions vertueuses qu’ils ont faites, et de celles qu’ils produiront jusqu’au bout du monde, et sachez que pour toutes et pour chacune d’elles, il a fallu pour le moins autant de grâces de Dieu. Tenez pour tout assuré que le nombre des autres, qui ont été sans effet, par la seule faute de ceux qui les ont reçues, a été sans comparaison plus grand. Parcourez les grâces des Sacrements, qui toutes ont leurs propres et différents offices. Voyez combien de diverses conditions de personnes il y a au monde, qui toutes ont besoin de grâces convenables et proportionnées à leur état. Portez vos pensées sur les grâces de plus haut prix, au moyen desquelles des personnes de tout âge et de toute condition ont entrepris des choses tout à fait relevées par-dessus la nature, comme sont la perpétuelle chasteté, la.pauvreté volontaire, l’abnégation du propre intérêt, la vie solitaire, la macération du corps, l’amour des ennemis, le martyre, et autres semblables desseins qui sont dignes d’une éternelle mémoire. Donnez encore plus avant dans celles que l’on ne saurait mériter par aucune disposition, comme sont la première grâce qui est conférée au pécheur, nommément s’il est endurci, la persévérance finale des justes, et autres semblables faveurs ; etau bout de tout cela, dites que vous n’êtes encore qu’au commencement ; car ces trésors de grâces étant infinis, cent mille millions de mondes, quand il y en aurait autant, ne les épuiseraient pas.

Y. N’avons-nous donc pas tout sujet de nous écrier avec l’Apôtre : Ô hauteur des richesses de la grâce du Sauveur ! ô mort tout à fait bien employée, qui as amassé tant de trésors ! Oh ! quelle obligation aux hommes et aux Anges, de bénir éternellement celui qui leur a acquis tant de biens ! Oh ! quelle magnificence du Prince qui fait si grande largesse de ses grâces ! quel contentement de voir un jour à découvert la grandeur de ses infinis mérites, dont à présent nous ne voyons que de petites montres.

### § II. — Du pouvoir que la Hère de Dieu a sur les finances du Sauveur.

I. Il est désormais temps d’approcher de la Mère de Dren, puisque tout ce discours n’a été fait que pour relever l’excellence du pouvoir qu’elle a sur l’incompréhensible trésor des grâces et des mérites de son Fils. D’une grande quantité de Docteurs qui ont fait hommage à la Sainte Vierge, en considération de ce pouvoir, je me contenterai de quelques témoignages choisis. Le dévot Idiot, au premier chapitre des contemplations qu’il a composées de la Sainte Vierge, l’a nommée (I) JaTrésorière des grâces du ciel, pour autant qu’elle en peut disposer à sa volonté. Faveur que Saint Bernard (2) appelle singulièrement générale, et.généralementsingulière. Singulière, d’autant qu’elle lui convient privativement ; générale, parce qu’elle lui est accordée pour le bien commun de tous ceux qui ont besoin des grâces de Dieu, et qu’ils les doivent recevoir par ses mains. Ailleurs (3), il nous exhorte d’honorer de toute l’affection de nos âmes et de toute l’étendue de nos désirs celle par qui Dieu a ordonné que nous reçussions tout le bien que nous prétendons. Ft en un autre endroit (4) il nous avise que si nous avons espérance d’obtenir quelque grâce de l’Auteur de tout bien, il faut qu’elle soit logée en Marie. Tous les trésors de la miséricorde de Dieu sont entre vos mains, lui dit le Bienheureux Saint Jean Damascène (5), et vous seule avez été choisie pour en garder les clefs, et pour les départir aux hommes selon votre bon plaisir. Saint Bonaventure (6), paraphrasant les

(1) Thesauraria gratiarum existis. — (2) Serm. III in Missus. — (3) Serm. de Na- tivit. B. Virg. — (4) Serm. in Salve. — (5) Serm, de fJativit. ]}. Virg. — (6 ; Spe- culi B Virg., c. vin.

paroles du salut Angélique : Le Seigneur est avec vous, dit ainsi : Ô Sainte Vierge ! le Seigneur, qui est avec vous, est très-riche ; et puisqu’il est très-riclicment avec vous, il faut avouer que vous-même êtes très-riclie en toutes les manières qu’il est avec vous. Aussi est-ce de là qu’elle prend assurance de dire ès Proverbes (I) : Chez moi se rencontrent les richesses et la gloire ; ou, comme porte une autre version (2) :De moi viennent les richesses et la gloire ; et les Saints, qui avaient les yeux mieux faits que nous n’avons pas, ont reconnu, presque en toutes les pièces de l’univers, les marques de ce souverain pouvoir.

« C’est une des parties de la gloire de la très-sainte Vierge d’être remplie d’amour et de compassion pour les pécheurs, et qu’ils la puissent nommer leur refuge, leur consolation et leur espérance dans tous leurs besoins ; qu’elle ait autant de pouvoir que de bonté pour les secourir ; que sa plénitude soit pour nous, et que tous ceux que son divin Fils a rachetés par l’effusion de son sang, puissent espérer d’y avoir part. Votre plénitude de grâce, ô très-sacrée Vierge ! imite la plénitude de la divinité du Sauveur, de laquelle Saint Paul a prononcé : Que toute la plénitude de la Divinité demeure en lui corporellement, et que nous sommes remplis en lui (3) ; de même votre plénitude de grâces remplit tous les fidèles, remplit le ciel et la terre. Un des plus fidèles serviteurs de cette auguste Dame s’écrie à ce sujet (4), que tout le monde est rempli de ses bienfaits ; qu’ils ont passé jusqu’au centre de la terre ; qu’ils ont surmonté les cieux ; que par sa grâce les prisonniers des limbes ont été délivrés ; que la malédiction de la terre a été levée, et que les ruines du ciel ont été réparées ; qu’elle est un océan de grâces, où tous les saints ont puisé, et que c’est par cette raison qu’elle doit dire que sa demeure fixe et immobile est parmi les élus ; que son trône est établi sur leur plénitude ; que c’est le pouvoir de sa grâce de Mère de Dieu qui les conserve, et qu’ils lui sont obligés de leur persévérance ; que c’est elle qui affermit en eux la vertu, l’empêchant de se dissiper et de s’amoindrir ; qui relève leur mérite, qui empêche le démon de leur nuire, et qui arrête les foudres du Seigneur, quand il est prêt de les décharger sur la tête des pécheurs ; en un mot, c’est elle qui garde tous les trésors de sa miséricorde ; il ne distribue rien que par ses mains (5). »

II. Les Saints ont aperçu que les marques de son souverain pouvoir étaient gravées sur le Soleil et sur la Lune, ainsi que j’ai fait voir au premier traité (6). Ils en ont dit tout autant des éléments ; de

(I) Prov. v. Mecum suât dmtiæ, et gloria. — (2) Symmachus : A me sunt divitïæ et gloria. — (3) II. Coloss. ix et x. — (4) Ansclni., apud S. Bonavent., in Spcculi, lib. VII. — (5) La R. Mère dcBlémur. — (C) Cap. xm, § 4.

quoi Saint Jean Damascène fait un excellent discours en la seconde Oraison de l’Assomption, où il remarque dignement que c’est une des merveilles de la nature, de voir comme une même pluie s’accommode si bien à toutes les dispositions de la terre, qu’elle se convertit en toutes choses. En un endroit elle se change en raisin ; en l’autre, en orange ; ici, en grenade ; là, en citron ou en melon ; en un carreau du meure parterre, elle se fait rose ; en l’autre, œillet, lis ou tulipe. En une part elle devient pierre ; en l’autre, bois ; en l’autre, métal. Bref, vous diriez qu’elle a du sentiment, tant elle vient à propos à la nécessité de chaque piécette la natux-e. C’est tout autre chose de la Mère de Dieu, laquelle étant une nuée féconde de grâces, se résout en célestes douceurs et verse de toutes parts les eaux désirées des faveursde son cher Époux. En un endroit elle touche lecœur endurci du pécheur, pour l’émouvoir à la pénitence ; en l’autre elle épanouit l’âme du juste pour la faire avancer en vertu. Tantôt elle encourage ceux qui combattent, tantôt elle recueille ceux qui s’endorment ; ici elle convie à bien vivre, là elle assiste à bien mourir ; de l’un elle détourne quelque mauvaise rencontre, à l’autre elle fait naître l’occasion d’agréer à Dieu ; bref, partout elle travaille en mille différentes manières, acheminant les âmes à leur fin, qui est le salut éternel.

Saint Bernard porte sa conception ailleurs (1), représentant la très-sacrée Vierge comme un grand canal qui prend de la terre jusqu’au ciel, pour y puiser en abondance les eaux vives des grâces de Dieu. Non que Dieu, dit-il, ne pût bien être lui-même le distributeur de ses (Ions ; mais il lui a plu nous faire la faveur de nous donner une médiatrice, laquelle lui étant très-agréable, obtint ce que nous ne mériterions jamais. Partant, ajoute-t-il, reconnaissons quel honneur Dieu a voulu que nous rendissions à celle qui est dépositaire de tous ses biens ; en sorte que s’il nous reste quelque espérance d’obtenir pardon, ou si nous prétendons quelque part aux bonnes grâces de Dieu, nous tenions pour tout assuré que c’est à elle de nous en donner les adresses.

Il n’est pas raisonnable que nous nous oubliions de l’homme, lequel, au rapport de Sophronius (2), mérite aussi bien que le reste des créatures de porter l’image du même pouvoir empreinte sur le fond de ses puissances et facultés naturelles. Car ainsi que nous voyons que tous les esprits animaux se forment à la tête et passent parle cou pour être delà communiqués à toutes les parties du corps ; de même du Sauveur, comme du Chef de l’Église, découlent toutes les grâces, qui, par l’entremise de sa Sainte Mère, sont distribuées à

(1) Serm. de Aquæ ductu. — (2) Serm. de Assumpt. ii.

tous les membres de ce corps mystique. Ce pouvoir est de telle conséquence, qu’il mérite bien d’être plus particulièrement examiné.

### § III. — En quelle manière doit être entendu ce qui a été dit, que la Sainte Vierge dispose de toutes les grâces du Sauveur.’

Que la Sainte Vierge dispose de toutes les grâces du Sauveur en particulier.

I. Pour plus grand éclaircissement de ce qui a été traité jusqu’ici, il est à remarquer qu’en trois différentes manières nous pouvons nous figurer que toutes les grâces du ciel nous sont conférées par le moyen de la très-sacrée Vierge. La première est d’autant qu’ayant reçu par sa faveur l’auteur de toute grâce, par conséquent nous lui avons l’obligation de tous les biens qui nous viennent de lui, qui est, ce me semble, le sujet pour lequel Saint Bernard l’a nommée l’inventrice de la grâce. La seconde passe bien plus avant, mais encore dans les termes d’une prière générale, en tant que comme . médiatrice elle s’emploie pour impétrer en général les grâces qui sont nécessaires au salut de tous les hommes. La troisième et la plus excellente de toutes arrive jusqu’à nos moindres nécessités, en sorte qu’il n’y a aucune faveur en particulier qui ne passe par ses mains, nulle besoin qu’elle ne soulage, nulle requête qu’elle n’appointe. Afin de procéder avec méthode en une résolution de si grande conséquence, il me semble que nous pouvons dire, que comme la première manière est indubitable et hors de toute difficulté, que les pères que nous avons jusqu’à présent ouïs, parlent àj tout le moins de la seconde ; ainsi que sans faire tort à la sévérité ou à la grandeur de Dieu, nous pouvons et devons passer jusqu’à la troisième et dire qu’il n’est point de grâce, même en particulier, qui soit départie aux hommes, qu’elle ne procure, qu’elle n’obtienne et ne communique. Parmi plusieurs raisons que je pourrais alléguer, en voici trois qui auront encore plus grand poids quand elles seront renforcées de l’autorité des Saints Pères.

Première Raison.

II. Et afin de mieux comprendre la première, il serait besoin d’avoir souvenance de ce qui a été dit au traité de sa gloire (I), savoir est qu’elle voit distinctement et par le menu tout ce que Dieu connaît par sa science que nous appelons de vision ; c’est-à-dire par

(1) Tract. i, c. n.

celle rjui représente ce qui a été, qui est, ou qui doit être en quelque différence de temps que ce soit. Partant qu’il n’y peut avoir aucune rencontre ou conjonction d’affaires, aucune tentation, aucun danger ou nécessité, dont elle ne s’aperçoive. Ce qui, à mon avis, a mû Saint Épiphane (1) et Saint Éplirem (-2) à la nommer la Vierge à beaucoup d’yeux. Le dévot Richard de Saint-Victor achèvera ce discours en disant (3) qu’elle a le cœur si tendre et si bon, qu’il ne lui est pas possible d’avoir connaissance de nos misères sans y remédier aussitôt. Car toutes nos nécessités lui étant présentées, ayant la compassion au cœur et le pouvoir à la main, ainsi que les Saints nous assurent, il n’y a moyen aucun qu’elle se puisse oublier de nous.

Deuxième Raison.

IH. La seconde raison appuiera ce que je viens de dire ; je la tire du titre de Mère de Dieu et notre mère tout ensemble ; et pour la mieux déclarer, j’emprunte un excellent discours de Théophile, Patriarche d’Alexandrie, qui vivait au temps de Saint Jérôme ; il se trouve au livre qu’il a l’ait de l’Incarnation du Verbe. Là, ayant dit que c’est une chose impossible aux enfants d’égaler parfaitement ce qu’ils ont reçu de leur père et de leur mère, il tire hors de cette règle générale le Sauveur, lequel, outre la vie naturelle qu’il a donnée à sa Mère, en tant que Dieu, ainsi que j’ai fait voir ailleurs (4), lui a deplua.com- muniqué une vie spirituelle qu’il a enrichie île tant d’extraordinaires faveurs, qu’il l’a rendue sans comparaison plus noble que la vie temporelle. Il ne se contente pas de cela, il ajoute que ce Fils nonpareil voulant reconnaître d’une très-particulière façon ce qu’il doit à sa très-chère Mère, prend un singulier plaisir à lui accorder ce qu’elle demande pour nous et se plaît à l’obliger par ce moyen. Il n’est pas possible de déclarer, disait Saint Bernard (5), de combien notre condition est meilleure, pour avoir rencontré une Médiatrice, que le Sauveur désire gratifier en tout et partout ; d’autant que pour l’amour d’elle très-souvent nous obtenons ce que notre indignité ne mériterait jamais. De sorte que quand il n’y aurait autre considération, ce seul titre de reconnaissance aurait convié le Sauveur à lui mettre tout entre les mains et à la faire la Surintendante de ses finances, non avec obligation d’en rendre compte comme une simple officière de la cour, mais avec plein pouvoir d’en disposer et d’en faire à sa volonté, comme Mère, comme Épouse et comme Reine. Je passe encore plus

(1) Serm. de Laudibus Virg. —(2) Orat. ad Deiparam. — (3) Ad illa verba Can- ticum : Duo ubera tua sicut duo hiuuuli. — (4) Tract, i, § 1 et lioc tract., c. t. — (5) Serm. de Vigilia Nativit. Domini.

outre, et dis que la bienséance demandait que ce pouvoir lui fût octroyé comme à la Mère commune de tous les enfants du Sauveur. Je me fonde sur une riche conception du grand Saint Augustin, au livre de la Sainte Virginité, où ayant dit que la Vierge est notre Mère par esprit et par grâce, de même qu’elle l’est du Sauveur par nature, il porte plus avant sa pensée, et remarque qu’elle se délivre de ses enfants spirituels lorsqu’elle les enfante pour le ciel : par conséquent, qu’elle les porte en ses flancs, tant qu’ils sont ici-bas attendant line meilleure condition. D’où il s’ensuit que tout ainsi que l’enfant qui n’est pas encore né ne prend aucune nourriture que celle qui a passé par la bouche de sa mère et qui a été cuite dans son estomac ; de même, tant que nous sommes ici-bas, nulle grâce ne nous est communiquée, que la Sainte Vierge ne l’ait impétrée par sa prière, qui est comme, sa bouche, et que, par sa charité, elle ne l’ait convertie en une substance qui soit proportionnée à notre disposition.

Enfin, je tire une preuve concluante de ce qui a été dit ailleurs plusieurs fois, savoir est qu’elle a reçu en éminence les grâces et les faveurs de tous les états et de toutes les conditions qui se retrouvent, soit parmi les Anges, soit entre les hommes. Car je ne saurais me persuader qu’elle ait été enrichie de tant de biens pour sa particulière grandeur seulement ; mais je tiens pour assuré que toutes ces faveurs lui ont été accordées, d’autant que comme cause universelle du salut de tous les enfants de Dieu, elle doit avoir une générale influence sur toutes les actions qui les acheminent à prendre la possession de l’héritage qui leur a été promis. Quoi ? ce que j’ai l’ait voir à deux diverses occasions, qu’elle a mérité par d roit de bienséance toutes les grâces que le Sauveur a emportées par titre de justice, excepté celles de sa première sanctification, doit-il pas entrer en considération pour nous faire avouer que son très-honoré Fils s’en remet à elle de la distribution de toutes ses faveurs.

Je confesse que je ne sais auquel des deux je m’en dois principalement prendre, c’est à savoir ou à notre méconnaissance ou à notre peu de conduite. Méconnaissance, en ce que jouissant sans intermission des biens que la Sain te Vierge nous procure, nous en avons toutefois si peu de sentiment et si peu de conduite, eu ce que nous en usons si mal. Car pour mieux concevoir nofre mauvais naturelle me figure parfois qu’il y ait une personne au monde si riche et si puissante qu’elle ait le moyen d’accorder tout ce qu’on lui saurait demander ; si magnifique qu’ellejne se plaise qu’à faire largesse de ses biens ; si noble qu’elle se sente obligée en donnant ; et de plus que ses dons ne soient pas de petite conséquence, mais des palais, des maisons de plaisance, des seigneuries, des charges honorables ; bref, tous les biens extérieurs que le cœur humain peut souhaiter, et si vous voulez encore, la santé, le repos et le contentement de l’esprit, où trouverait-on assez d’actions de grâces pour rendre à cette personne ? Combien de panégyriques lui dirait-on ? combien de livres lui dédierait-on ? Qui n’en garderait le portrait en sa maison comme un gage de bonheur ? qui ne l’aurait toujours au cœur et à la bouche ? Jusqu’à quand demeurerons-nous ensevelis dans les intérêts de la terre ? jusqu’à quand aurons-nous tant de sentiment des choses apparentes et passagères, et si peu des vraies et éternelles ? N’est-ce pas un juste sujet de réveiller notre assoupissement, et de faire rougir notre insensibilité ? Car quelle honte de voir que nous ayons si peu de reconnaissance, en considérant les grâces que nous recevons sans cesse de la main de la Princesse du ciel. Je veux que les présents qui nous viennent de sa main ne soient pas des biens surnaturels, et par conséquent infiniment préférables à toutes sortes de biens caducs et passagers ; je m’accorde qu’ils soient de beaucoup moindre considération, qu’ils ne le sont, au moins qu’on fasse état du nombre et qu’on pèse ce que je vais dire : Lampride raconte qu’Hélio- gabale, empereur d’une humeur bouffonne s’il en fut jamais, rencontra une invention fort extraordinaire, pour faire connaître à la postérité la grandeur de la ville de Rome. Car il commanda qu’on fit un monceau de toutes les toiles d’araignée qui s’y rencontreraient et qu’on lui tint compte du poids. Il s’en trouva jusqu’à mille livres ; d’où il fut aisé de conjecturer le grand nombre de maisons qui étaient en la capitale du monde. Afin de faire connaître en quelque façon ce que nous devons à la Vierge, notre insigne bienfaitrice, je ne souhaiterais autre chose sinon de pouvoir nombrer les menues faveurs que nous recevons d’elle, à tout propos, sans que nous ayons le bien de les connaître seulement. Je m’assure que quiconque y ferait tant soit peu de réflexion, il en demeurerait étonné. Qu’il soit ainsi, nous comptons au long d’une année jusqu’à trente-quatre mille huit cent soixante quarts d’heure. Je veux qu’en chacun d’eux nous obtenions par son moyen une seule grâce, et non plus, quoiqu’elles découlent sur nous plus épaisses que les pluies du printemps et que les neiges de l’hiver. Vrai Dieu ! jusqu’où arriveraient ces grâces au bout de quelques années, et qui ne se trouverait surchargé d’obligations, quand il les mettrait toutes ensemble à la fin de sa vie ? Mais quel jugement faudrait-il faire de certaines grâces qui, pour être d’un prix et d’un rang extraordinaires, seraient seules capables de nous obliger pour une éternité ? Car je ne doute nullement qu’il n’y ait telle parmi les autres, que nous-mêmes jugerions ne pouvoir être suffisamment reconnue par aucune sorte de services, si nous l’avions reçue de quelque personne semblable à nous. Sera-t-il donc dit que nous en fassions moins d’état, pour autant qu’elle a passé par les mains de la Mère de Dieu, et qu’elle nous vient, comme souvent il-arrive, sans que nous y songions seulement ?

VI. Que si la méconnaissance est grande en nous, je crois que le mauvais usage que nous faisons de tant de grâces n’est pas moindre. Car si nous les mettions à profit, elles produiraient tous les jours en nous des effets qui raviraient le ciel et la terre. Mais pendant que les plus soigneux tâchent de les bien ménager, elles s’écoulent de nos mains et 11e nous laissent qu’un triste repentir de les avoir mal employées. Pensons-y, de peur de donner du mécontentement à notre bon Père, qui nous les a acquises à si haut prix, et à notre bonne Mère, qui les distribue avec tant de soin : cependant je passerai outre à la recherche de ses grandeurs.

## LA DIXIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la mère de dieu.

## CHAPITRE XI.

Qu’elle soit l’avocate générale des hommes, et la médiatrice envers son Fils.

UN grand Empereur (1) disait jadis que les deux pôles de l’État et les deux qualités qui plus avoisinent un Prince de Dieu, sont la Justice et la Piété. David, qui en tous ses Psaumes reconnaît le Sauveur pour le premier Prince du monde, le rend en divers endroits très-recommandable pour cette double perfection. Quant à la Sainte Vierge, elle se déporte volontiers de toutes les poursuites de justice, pour fortifier le parti de la clémence. Ce qui se vérifiera par l’office d’Avocate générale des hommes et de Médiatrice envers son Fils, dont elle s’acquitte si dignement que rien ne peut être ajouté à ses admirables qualités. Voyons auparavant le Roi son Fils et son Époux assis sur le lit de Justice.

(1) Augustus apud Senecam, in Ludo.

### § I. — De la qualité de Juge souverain, sixième titre du Roi de gloire incarné.

I. Tel que vous voyez le Soleil, dit le Prophète Osée (I), lorsque sur son char de triomphe il jette de tous côtés des rayons de splendeur, tel est le Prince lequel étant assis sur son trône, jette de toutes parts des rayons de justice et d’équité. Tel fut le roi Salomon, lequel tout jeune qu’il était se fit renommer pour les oracles de justice qui sortaient de sa bouche royale. < ar Saint Jérôme (2) remarque que son père David lui mit en main le gouvernement de son royaume quatre ans avant que de mourir ; de quoi il reçut une satisfaction nonpareille, n’entendant parler d’autre chose que de l’incomparable sagesse de son fils et des preuves qu’il en donnait à tous. Saint Grégoire de Nysse (3) a bien vu que le Saint-Esprit avait fait une si expresse mention de la Justice de ce Prince pour relever celle du Roi Messie, qui est Juge en dernier ressort de toutes les actions des hommes. Partant ne feignons pas de dire avec l’Écriture, que celui-ci est bien autre que Salomon, et qu’il a tellement relevé les qualités d’un grand Juge, qu’il a ôté à tous les autres l’espérance d’y arriver.

La Juridiction et Autorité, première qualité du Juge.

If. Car quant à la juridiction et à l’autorité de juger, qui est la première de toutes, le Roi-Prophète la demandait jadis pour lui, lorsqu’il disait par esprit de prophétie (4) : Seigneur, donnez au roi votre jugement, et votre justice àvotre Fils. Car qu’en cet endroit il soit parlé du Sauveur, c’est l’avis de plusieurs irréprochables Docteurs, d’Origène (5), de Saint Cyprien (6), de Saint Athanase (7), de Saint Justin (8), de Saint Jérôme (9) et de plusieurs autres ; jaçoit qu’il n’y ait nul besoin de chercher témoignages d’autres, puisque le Juge présente lui-même ses patentes en Saint Jean, disant (10) : Tout ainsi que mon Père baille la vie à qui lui plait, aussi fais-je, moi ; et je veux bien que tous entendent que mon Père ne juge personne, mais qu’il s’est déchargé sur moi de tout exercice de justice, à ce que tous me rendent honneur, comme ils le rendent à lui-même ; car il m’a donné tout pouvoir en fait de jugement, en tant que je suis le Fils de l’homme ; et de ceci ne vous étonnez nullement. Le docte

(1) Cap. vi. Judicia tua quasi lux egredientur. — (2) Epist. ad Vitalem. — (3) Ho- mil. vii in Cantic. — (4) Psafin. lxxi. — (5) Homil. xu in Numéros. —(6) Lib. Il contra Judæos, c. xxx. — (7) Tract, de Ps. ad Marcellinum. — (8) In Triphone. — (9) In c. Lvitl Isai. — (10) Sicut Pater suscitât mortuos, et viviticat, sic et Filius quos vult, viviticat, etc.

Ter tul lien (1), Saint Augustin, Saint Jérôme, l’Abbé Rupert et l’Angélique Docteur Saint Thomas pèsent gravement ces dernières paroles, et assurent que ce pouvoir d’excellence a été donné au Rédempteur en tant qu’homme, afin que les hommes eussent moyen, comme disait le Prophète Job, de voir de leurs yeux leur Juge et leur Sauveur, de l’entendre de leurs oreilles. Il commanda aux Saints Apôtres de prêcher et de publier par tout le monde cette nouvelle, ainsi que nous l’apprenons de Saint Pierre, eu chapitre dixième des Actes ; et l’Histoire Ecclésiastique fournirait ; rande quantité de preuves, pour faire voir que dès qu’il a reçu ce pouvoir, il a toujours présidé au jugement des hommes ; mais le jour des assises générales du monde en donnera un témoignage si évident, qu’il n’y aura plus de moyen d’en douter. « Il a comme Dieu la même puissance de juger que le Père ; il l’exerce comme homme, parce que s’étant anéanti pour la gloire de son Père jusqu’à se faire homme, il est juste qu’il soit élevé jusqu’à cette souveraine gloire. Il paie à son Père les dettes des pécheurs, le droit de les exiger lui est acquis. Il est jugé comme homme, il est raisonnable qu’il soit juge de ceux qui l’ont jugé ; le jugement en est plus favorable pour les hommes (2). »

Sa Sagesse, deuxième qualité.

III. Sa Sagesse, qui est la seconde qualité d’un bon Juge, a été recommandée par le Prophète Jérémie, qui a dit très-assurément que ce Prince serait très-sage, et qu’il rendrait la justice aux habitants de la terre. Pensez-vous que l’Apôtre Saint Paul se soit contenté de dire qu’il est très-sage pour administrer la Justice ? Il a dit, de plus, qu’il avait des trésors de sagesse. Ce n’est pas tout, il a maintenu que tous les trésors de la sagesse de Dieu sont en sa disposition. Ce qui a fait dire à Saint Grégoire de Nysse que Dieu avait octroyé à Salomon unesagessequi surpassaitde beaucoup l’ordinaire capacité de l’homme, seulement pour ce qu’il avait été choisi pouf représenter le Sage par excellence et la merveille de sagesse. Que si l’éloquent Saint Am- broise fait tant d’état, et avec raison, de la sentence que Salomon prononça en la cause des deux femmes débauchées, à cause, dit-il, qu’avec la pointe de son esprit il perça jusque dans le sein de la vraie mère, pour en tirer le sentiment maternel, que devons-nous attendre de celui de qui Saint Paul assure qu’il perce jusqu’au fond de l’âme ; qu’il sait faire l’anatomie de l’esprit ; qu’il lit dans les moelles et dans les plus secrets cachots des cœurs ? Si jadis il ne se trouvait

(1) Lib. contra Praxeam, c. xxi. — ( ?) La U. Mère de Blémur.

personne dans tout le peuple d’Israël à qui Salomon ne se rendit redoutable, à l’occasion du bruit qui s’épandait partout de l’incomparable sagesse que Dieu avait logée en lui et de la dextérité qu’il avait à découvrir les malices les plus étudiées, n’avons-nous pas sujet d’appréhender l’œil qui enfonce les ténèbres les plus épaisses et qui pénètre lespensées les plus profondes des cœurs.

Sa Droiture, troisième qualité.

La troisième qualité, qui est l’Équité, est marquée par son aïeul David, par le sceptre droit, ou, comme disent quelques autres, par la verge de fer, qui ne peut être courbée ni forcée ; pour montrer que ce Prince va si droit au point de l’Équité, qu’il n’y a ni force ni considération qui l’en puisse tant soit peu détourner. Le prophète Habacuc passe encore bien plus avant ; car il dit que ses yeux sont si nets, qu’ils ne sauraient même supporter ce qui gauchit tant soit peu, ou qui ressent en quelque façon l’injustice. La pierre ne descend point si droit à son centre, et le feu n’a point tant d’inclination à son lieu naturel, que ce divin Esprit en a à la droiture.

Sa Puissance, quatrième qualité.

La dernière qualité c’est la Puissance et la Force, qu’un grand Sage disait être tout à fait nécessaire à qui se veut mêler de rendre la justice, pour pouvoir abattre l’insolence et atterrer l’iniquité quand il en est besoin. Mais où trouvera-t-on une force semblable à celle de Dieu, lequel, au dire du saint homme Job (I), tient en sa main toutes les vies des hommes, lequel abat sans que nul puisse redresser ses ruines, et fait passer le guichet à qui il veut sans qu’aucun le puisse élargir (2) ; lequel découvre les ruses du trompeur, et sait prendre en main la cause de celui qui a été trompé, lequel renverse l’esprit des sages du monde quand il veut et leur plante l’étonnement au milieu du cœur ; lequel ôte aux Rois l’échnrpe et le collier, pour ceindre leurs reins d’une corde, et fait que les Prêtres demeurent sans honneurs ; lequel abandonne les Princes au mépris et à la confusion, retirant de leurs mains ceux qui étaient oppressés ; lequel éclaire les antres ténébreux, et met au jour l’ombre de la nuit ; lequel multiplie les Nations, et puis les réduit au néant. Quelle puissance pareille à la puissance de celui qui, chez Salomon, a le bras assez fort pour dissiper les impies et pour les faire passer sous le

(1) Cap. m. lu cujusmanu anima omnis viventis, etc. —(2) Proverb. xx. Dissipât impios Rex sapiens, et incurvât super eos fornicem.

joug ; ou (selon que lisent quelques autres) pour renverser sur eux leurs arcs triomphaux et leurs plus superbes bâtiments ; ou enfin, selon les Septante, pour les attacher à la roue, et leur faire rendre l’âme à force de tourments ? Quel pouvoir y a-t-il qui soit comparable au pouvoir de celui, lequel, avec un seul signe de sa volonté, fait venir les légions des Anges pour recevoir ses commandements ? lequel peut faire prendre les armes à toutes les créatures lorsqu’il veut tirer vengeance du pécheur ? Témoin ce dernier.jour auquel les Saints Anges sonnant l’assaut général contre les ennemis de Dieu, toute la nature insensible, le soleil, la lune, les étoiles, l’eau, le feu et tous les éléments fondront sur eux afin de les exterminer. Oh ! disait jadis le Prophète Malachie, qui aura l’assurance de penser seu lement à l’effroi que causera cette journée ! qui aura la hardiesse de regarder ce Juge courroucé ! Eh Dieu ! qui pourrait sans horreur ouïr les menaces et les grondements des tonnerres qui sortent de son trône Royal, si l’arc céleste, qui est le vrai symbole de paix, c’est-à- dire la Sainte Vierge, ne l’environnait ? Qui ne se pâmerait d’entendre seulement la voix du Lion de Juda rugissant, si sa mère n’était près de lui, afin d’apaiser sa colère ? Qui pourrait supporter l’éclat du Soleil, si la nuée mystique ne se mettait entre deux ? Quel moyen de soutenir les ardeurs des cuisants rayons de sa vengeance, sans l’agréable rosée du matin et sans le rafraîchissement que nous donne la fontaine de vie ? Avec quelle assurance nous approcherions-nous du Père de justice sans la Mère de miséricorde ? Avec quel frout paraîtrions-nous devant le Juge sans Avocate ? Mille et mille actions de grâces à celui qui nous l’a donnée, et qui l’a rendue si puissante que nous l’allons voir désormais.

### § II. — Qu’entre tous ceux qui parlent pour nous, la Sainte Vierge fait singulièrement l’office d’Avocate.

I. C’est chose assurée que tout le ciel est pour nous, et que la Sainte Jérusalem est pleine d’Avocats, qui ne désirent pas mieux- que de s’employer pour nos affaires. Car, sans parler du Sauveur, qu’ici je ne dois considérer qu’en qualité de Juge, les Anges sollicitent pour nous, les Saints s’entremettent pour nous, le Saint-Esprit même prie pour nous. Oui, que le Saint-Esprit prie pour nous, Saint Paul le dit (I), et nous assure qu’il le fait avec des gémissements inexplicables, lesquels sont fort bien entendus de celui qui sonde les cœurs. Non que le Saint-Esprit supplie personnellement, dit Saint

(1) Rom. vin.

Grégoire de Nazianze (1), car cet office ne peut convenir à Dieu, en tant qu’il est tel ; mais d’autant qu’étant le principal auteur de notre sanctification, il nous inspire de prier, nous met les pensées en l’esprit, les paroles à la bouche, les mouvements au cœnr, les soupirs à la poitrine et les larmes aux yeux, afin de représenter à Dieu nos misères et d’attirer ses grâces sur nous. Que les Anges sollicitent pour nous, toute l’Écriture le prêche, et nous ne rencontrons rien si souvent parmi les histoires que les requêtes qu’ils présentent à Dieu, pour nous obtenir diverses faveurs et mille autres témoignages de leur industrieuse charité en notre endroit. Aussi sont-ils commis de sa Majesté pour l’assistance de ceux qui prétendent à l’héritage du salut éternel. Tous les Saints s’entremettent pour nous, dit Saint Cyprien (2), comme nos frères, nos alliés, nos parents et nos meilleurs amis, qui nous attendent là-haut ; comme ceux, dit Saint Augustin (3), qui ont intérêt à notre avancement, puisque leur entière félicité est différée jusqu’à notre arrivée, et qu’ils ne peuvent recevoir la seconde robe dont parle Saint Jean dans l’Apocalypse (-4), c’est-à-dire la gloire de leurs corps, jusqu’à ce que le nombre de leurs frères soit accompli ; comme ceux, dit Saint Am- broise (5), qui nous ont laissé pour gages de leurs soins et de leur affection, leurs dépouilles mortelles, qu’à cette occasion nous gardons avec honneur et respect ; comme ceux, dit Théodoret (6), qui ont fait Je même chemin que nous passons maintenant, et qui ont appris par expérience toutes les misères auxquelles nous sommes sujets ; comme ceux, dit Saint Jean Chrysostome (7), qui emportent tout ce qu’ils demandent à Dieu, présentant leurs têtes coupées, leurs bras tenaillés et le reste des tourments qu’ils ont soufferts, qui est la plus puissante harangue qu’ils aient moyen de faire pour nous.

II. Au-dessus de cette noble compagnie de suppliants, se voit la Mère et l’Épouse du Juge souverain, en qualité d’Avocate générale des hommes ; faveur dont elle a été honorée, et qu’elle prise autant qu’aucun autre de ses titres d’honneur après celui de Mère de Dieu. A cette occasion Saint Ëphrem (8) et Georges de Nicomédie (9) l’appellent l’encensoir de fin or, pour autant qu’elle présente à Dieu nos prières et nos vœux avec plus d’avantage pour nous, que tout le reste des bienheureux. Car si, étant encore ici-bas, son intercession nous était si favorable qu’elle obtenait tout ce qu’elle voulait, que

(1) Orat. xxxvi. — (2) Lib. de Mortalitate. — (3) Serm. xi de Sanctis. — (4) Apoc. vi. — (5) Lib. III de Viduis. — (6) Lib. VIII ad Græcos. — (7) Serm. de SS. Juventio etMaximo. — (8) Serm. de Laudibus Virg, —(9) Orat. de Présentai. B. Virg.

"6 la triple couronne,

devons-nous estimer qu’elle fasse maintenant au ciel, où sa charité est plus ardente, et où elle a été élevée, ainsi que chante l’Église (1), afin de s’entremettre de nos affaires avec plus d’efficace et de pouvoir ? Pour le même regard le dévot Saint Bonaventure lui approprie les paroles que jadis le sage et charitable Pooz disait à Ruth (2) : Bénie soyez-vous de Dieu, ma fille, pour autant que par une nouvelle miséricorde vous avez comblé la première. Grande à la vérité, dit ce Saint Docteur (3), fut la miséricorde delà Mère de Dieu, lorsqu’elle était encore détenue dans la prison de ce corps mortel ; mais sans comparaison plus grande est celle qu’elle nous fait ressentir à présent dans le cicl. Car si, à raison du premier état, l’Église la nomme belle comme la Lune ; en considération du second, elle l’appelle choisie comme le Soleil ; puisque l’état présent ne surpasse pas moins le passé en miséricorde et en crédit, que le Soleil devance la Lune en clarté. La sujet mérite bien d’être considéré à loisir, et l’efficace d’une telle intercession d’être plus particulièrement représentée.

### § III. — Avec quel avantage la Mère de Dieu exerce là-haut l’office d’Avocate.

I. Le Ciel s’est toujours réservé le pouvoir de réformer les arrêts de la terre, et de régler les lois et les ordonnances des hommes, ou, pour mieux dire, ii y a plusieurs choses ici-bas, lesquelles encore qu’elles soient très-bien établies, néanmoins elles n’ont point de cours dans le ciel. Les constitutions humaines (4) défendent avec beaucoup de sagesse que les femmes soient admises à plaider ; car outre la faiblesse ordinaire de leur esprit, outre que ce ne serait jamais fait avec elles, leurs attraits et leurs mignardises auraient trop de pouvoir sur les cœurs des hommes. La belle, mais peu chaste Phryné, ayant été reçue à défendre sa cause en l’assemblée des Juges de la Grèce, fît tant avec la beauté de son visage et avec ses douces paroles, que peu s’en fallut qu’elle ne leur renversât l’esprit. Les anciens Grecs furent bien plus avisés, qui ne voulurent jamais ouïr la belle Hélène, de crainte que le même inconvénient ne leur arrivât. Mais ce qui est bon ici-bas n’est pas toujours reçu au ciel, où il ne peut y avoir de surprise ni de dérèglement de passions ; les femmes y sont ouïes aussi bien que les hommes, et après le Sauveur personne n’y parle avec tant de pouvoir et de majesté que la glorieuse Vierge.Ce qui me convie à mettre en avant quelques considérations qui serviront à faire voir avec quelle perfection elle s’acquitte de l’office d’Avocate générale, qui est le titre que nous avons maintenant entre les mains.

(1) Orat. du Sécréta in Vigilia Assumpt. — (2) Cap. m. — (3) Cap. vin Speculi B, Virg. — (4) L. Fœm. de postulationibui.

La première Excellence de l’intercession de la glorieuse Vierge.

II. La première Excellence de son intercession est qu’elle s’étend généralement à toutes les créatures, lesquelles sont au-dessous de Dieu, de manière que nous pouvons dire d’elle ce que David dit du Soleil, qu’il n’yapersonne qui ne participe aux doux effets de sa chaleur. Ce qui me fait souvenir de la remarque des cabalistes hébreux, qui disent qu’il y a une certaine créature près de Dieu, laquelle est relevée par-dessus toutes les autres, qu’ils nomment Mitatron, c’est-à-dire la Princesse des faces ; et ils l’appellent ainsi, d’autant qu’elle est toujours devant la face de Dieu, lui représentant les diverses nécessités des hommes, et parlant pour eux avec un très-grand pouvoir. Ce sont leurs feintes ordinaires, que s’il y a quelque vérité cachée, elle se rencontre en Marie, laquelle seule entre les pures créatures peut remplir cet auguste nom. Ce qui fait que le bienheureux Zacharie, Évêque, lui parle de cette sorte (1) : Nous accourons à vous, ô Sainte Dame ! et courons après vous à la douceur de vos parfums ; aidez ceux qui courent ; soulagez ceux qui sont recrus ; relevez ceux qui sont tombés, à ce que nous soyons reçus avec vous. Car vous avez étendu vos rameaux ni plus ni moins que le térébin- flie sur toute la largeur de la terre, et nous y venons à l’abri, afin que vous nous défendiez des cuisants rayons du Soleil, de l ‘incommodité des pluies et de la furie des tourbillons. Et pourquoi ne dirons-nous pas aussi d’elle ce qui est porté en l’Ecclésiastique (2), qu’elle couvre de sa protection, ainsi que d’une épaisse nuée, toute l’étendue de la terre, de peur qu’elle ne soit endommagée des excessives ardeurs de la justice de Dieu ? Car il y a cette différence entre elle et les autres Saints, dit très-bien le savant Idiot (3), que ceux-ci s’emploient principalement pour quelques-uns, qui leur sont spécialement recommandés et dévots ; mais la Sainte Vierge, comme elle est la Reine de tous, aussi est-elle l’Avocate de tous, et il ne se trouve aucun que sa pitié et sa charité ne reçoive. Les autres ont pris la protection particulière de quelque nombre de personnes, de quelque famille, de quelque ville, de quelque province. Sainte Geneviève défend principalement la royale ville de Paris, Saint Sernin celle de Toulouse, Saint Just celle de Lyon, Saint Ruf celle d’Avignon, et ainsi des autres ; mais quant à la Sainte Vierge, elle embrasse généralement la France, l’Italie, l’Espagne, la Grèce, les Indes, l’Europe,

(1) Serm. de Assumpt. Virg. — (2) Cap. xxiv. Et sicut nebula texi omnem terram. Hugo cardin., in eum locum, de B. Virgine interpretatur. —(S) Contempl. de 9, Virg.

l’Afrique, l’Asie, l’Amérique, et tout ce qui est visité du Soleil est sous sa protection et sauvegarde. Ce que les peintres ont voulu en quelque façon représenter, lorsqu’ils ont logé sous son grand manteau toutes les nations de la terre : les grands et les petits, les jeunes et les vieux, les pauvres et les riches, les savants ot les idiots, les justes et les pécheurs, les hommes et les femmes ; bref, tout ce qui appartient au ressort et au domaine de Dieu est compris sous le manteau de Marie, tous recourent à elle commeà leur asile commun.

« Je dis bien davantage, que cette Vierge admirable opère dans le ciel avec Dieu et avec Jésus-Christ son Fils et son Époux (quoique après eux, et par la grâce qu’ils lui communiquent) tout ce qui est dans l’état des Saints, leur adhérence à Dieu, leur union ensemble, leur amour pour les fidèles qui sont encore sur la terre, leur inclination à les assister, leur application à tous leurs besoins, Jet que c’est par ce pouvoir et par cette conduite qu’elle nous envoie les Anges et les Saints qu’elle trouve à propos, pour nous assister dans nos besoins (I). » Dirai-je encore davantage ? et pourquoi ne le dirais-je pas ? que les Saints qui sont dans le Paradis, depuis le premier Séraphin jusqu’au plus petit enfant qui est décédé avec la grâce baptismale, ont besoin de son intercession, et ont leur recours à elle, lorsqu’ils veulent obtenir quelque chose de Dieu ? En quoi parait merveilleusement l’étendue de son entremise et la nécessité que nous avons de sa faveur ; car lorsque nous nous adressons à quelques Saints, nous n’avons pas coutume de les supplier d’intercéder les uns envers les autres ; si faisons bien quand il s’agit de la Mère de Dieu, près de qui nous entremettons le crédit de tous les autres Saints ; voire eux-mêmes, quand ils veulent plus aisément venir à bout de leurs prétentions, ils s’adressent à elle comme à l’Avocate générale du monde et à la Favorite de Dieu. Mais quant à vous, ô Sainte Daine ! disait le dévot Patriarche de Constantinople, Saint Germain (2), vous avez un pouvoir et un crédit indépendant de tout autre que de Dieu, et n’avez pas besoin d’entremettre personne, lorsque vous voulez obtenir quelque grâce de lui.

La deuxième Excellence.

III. La seconde Excellence de son intercession consiste en la généralité des causes et des requêtes qui lui sont adressées. Nous avons voirement recours à tous les Saints du Paradis, dit le dévot Abbé Rupert(3) ; toutefois cela n’empêche pas que nous jetions spécialement

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Serm. de Assumpt. —(3) Prolog, in G int.

les yeux sur vous, A Sainte Vierge ! qui êtes la montagne tles montagnes, la Vierge des Vierges, et la Sainte des Saints ; car quant aux autres, ils ont leur ressort limité aussi bien que les affaires qu’ils traitent. Nous nous adressons en temps de peste à Saint Sébastien et à Saint Roch, et en temps de guerre à Saint Michel ; sur la mer à Saint Nicolas, sur la terre à Saint Raphaël et aux Saints Rois ; contre l’embrasement à Saint Laurent et à Saint Antoine, contre les déluges à Saint Florent ; pour le mal caduc à Saint Valentin, pour celui des yeux à Sainte Luce, et ainsi des autres choses, selon que nous savons que Dieu leur a fait part de ses grâces ; mais quant à la Mère de Dieu, elle n’a point de faveur déterminée. Nous l’invoquons contre les maladies, contre les fléaux de Dieu, en toutes sortes de mauvaises rencontres ; nous recourons à elle en temps de paix, en temps de guerre, en temps de famine, en temps de peste, et en prospérité, en adversité, à la \ie et à la mort ; nous demandons par son entremise les biens de fortune, ceux du corps et ceux de l’esprit, la grâce et la gloire ; bref, tout ce qui est renfermé dans les trésors de la puissance et de la libéralité de Dieu n’excède pas l’étendue de l’intercession de Marie. A ce sujet Saint Augustin (1), après lui Arnoud de Chartres, lui présentent ces belles paroles, que l’Église Sainte a insérées en l’Office de la même Vierge : Sainte Marie, secourez les misérables, aidez les pusillanimes, priez pour le Clergé, intercédez pour les dévotes assemblées des Religieux d’Église, au lieu de ces paroles, a dit, pour le dévot sexe féminin), et que tous ceux qui vous réclament ressentent votre favorable assistance. Saint Éphrem l’appelle (2) le rempart des fidèles, le salut du monde, le propitiatoire des affligés. Saint Bonaventure (3), en l’hymne qu’il lui chante à l’imitation du Te Deuin, ne sait plus quels titres lui donner. Illa nomme la force de ceux qui combattent, l’Avocate des pauvres, le réfugedes pécheurs, le port de ceux qui font naufrage, le soulasdes misérables, l’aide de ceux qui périssent, celle qui fait avancer les justes, et qui remet en chemin les dévoyés ; bref, imaginez-vous toutes les faveurs qui sont renfermées dans les coffres de l’épargne, vous n’en trouverez aucune dont Marie ne garde la clef. Mon cher lecteur, lisant ceci, admirez-vous point avec moi la grandeur de cette Dame et l’étendue de son pouvoir ? Qu’en un moment on lui adresse des prières et des vœux de tous les endroits de la terre ; qu’elle ait à même temps les millions de causes à piailler, toutes différentes les imes des autres, et qu’ensemble elle intercède, elle obtienne, elle fasse les dépêches, elle expédie en diverses contrées les bienheureux

(1) Serm. xym de Sanctis. — (2) Tract, de Laudibus Virginia. — (3) Orat. de Laudibus Virg.

esprits qui sont toujours prêts à recevoir ses commandements, ni plus ni moins que ceux de Dieu, et ce qui est bien plus, qu’elle s’acquitte de tout ceci avec une admirable tranquillité, sans peine et sans empressement quelconque. Est-ce pas imiter, autant qu’une créature le peut, l’infinie grandeur de l’entendement divin ? Est-ce pas pour étonner le ciel et la terre ? Est-ce pas pour bénir à jamais celui qui a pris plaisir de faire une créature si noble ?

La troisième Excellence.

IV. La troisième Excellence de son intercession se peut remarquer en la capacité nonpareille avec laquelle elle s’acquitte de cette charge ; car jaçoit que tout ce que je viens immédiatement de dire se puisse rapporter à la suffisance qu’elle a pour faire dignement l’office d’Avocate, si ne puis-je omettre son savoir et l’abîme de sa connaissance. Car il n’y a nul doute que Dieu ne lui ait rempli le cœur de science, et qu’elle n’en ait autant qu’il en faut pour résoudre sur- le-champ toutes les difficultés qui se peuvent présenter. La Sainte Église lui rend l’honneur de cette créance, et lui approprie les paroles du dernier chapitre des Proverbes (1), disant que la loi de la clémence est en sa bouche ; car prenez-le comme il vous plaira ; dites que sa bouche n’est autre que la loi même, d’autant que tout ce qui en sort est un oracle, et comme un précis de sagesse ; dites que la loi est en sa bouche, parce qu’elle fait la loi en parlant ; et d’autant que de sa bouche sacrée sortent les décisions et les arrêts, puisque jamais elle n’a rien dit qui n’ait été avoué de Dieu. Mais remarquez et admirez tout ensemble, que les lois qui sortent de sa bouche sont toutes lois de clémence, pour autant qu’elle se range de telle façon au point du droit, qu’elle le rencontre toujours dans la clémence, et qu’elle tient tellement le parti de la douceur, qu’elle ne sort pourtant jamais de la règle de l’équité. Oh ! quelles obligations nous avons à une telle Avocate, de qui nous pouvons dire à bien plus forte raison que Saint Paul ne le disait (2) de ceux que Dieu a constitués médiateurs ici-bas, qu’il a mis en sa bouche la parole de la réconciliation ; car il n’y a que Dieu seul qui connaisse les bons offices qu’elle rend aux hommes, presque à tous les moments de leur vie. Combien de fois Dieu ayant étendu le bras pour nous châtier en nos corps, en nos moyens, en ceux qui nous touchent, en nos âmes, en notre propre salut, a-t-elle opposé la douce parole de réconciliation, et arrêté la main justicière de Dieu ? Ce sont à présent

(1) Lex Clemcntia : lingua ejus. — (2) II. Cor. v.

lettres closes pour nous, qui s’ouvriront un jour là- haut, afin (le nous donner sujet (le l’aimer et de l’adorer à jamais.

La quatrième Excellence.

Y. La quatrième Excellence se voit en son affabilité et au doux accueil qu’elle fait à tous ceux qui ont quelque affaire à traiter avec elle. Car ir n’est rien au monde de plus doux ni de plus humain que son abord. Considérons qui a mu le dévot Saint Ëphrem à l’appeler l’unique espérance des Chrétiens auprès de Dieu, et Saint Épiphane à dire qu’elle est la seule confiance que nous ayons pour nous adresser à lui. Ceci fut un jour admirablement représenté à la bienheureuse Sainte Gertrude (1), qui vivait il y a environ quatre cents ans. Car assistant à Complies le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, comme l’on chantait le Salve Regina, arrivé qu’on fut à ces paroles : Eia ergo Advocala nostra, elle redoublait ses ferveurs et implorait l’assistance de la très-puissante Avocate. Alors il lui sembla que Notre-Dame était attirée à elle avec de très-fortes cordes, et qu’elle ne pouvait se défendre de la douce violence que lui faisait cette prière. Par où elle entendait qu’aussitôt qu’elle était appelée en qualité d’Avocate, toutes ses entrailles se remuaient, et qu’elle ne pouvait s’empêcher d’accorder ce dont elle était requise.Comme l’on eut passé outre à ces autres paroles : Illos tuos miséricordes oculos ad nos couverte, elle vit la même Vierge prendre doucement la tête du Sauveur et l’incliner contre la terre, disant : Voici mes yeux bénins et pitoyables, que j’ai coutume de tourner vers ceux qui ont leur recours vers moi. Alors Notre-Seigneur enjoignit à Sainte Gertrude de dire au moins une fois chaque jour ces mêmes paroles, et de s’assurer qu’à l’heure de sa mort elle en recevrait un très-particulier soulagement.

La cinquième Excellence.

VI. La dernière Excellence de sou intercession se fait connaître par le crédit qu’elle a près (1e Dieu : crédit si remarquable, qu’il ne se trouve affaire si difficile, ni entreprise si ardue, dont elle ne vienne à chef. C’est ce que considérait Saint Antonin (2) lorsqu’il comparait la Vierge à cette femme qui fit résoudre David à recevoir à merci son fils Absalon, lorsqu’il était disgracié, ce que nul autre qu’elle n’avait pu obtenir, pour instantes prières qu’on en eût faites à ce Prince. Par où il veut conclure qu’elle viendrait à bout de tout

(1) Orat. des. Virg. Révélât., lib. IV, c. Lin. — (2) IV p., tit. xv, c. îv, § 7. 11. 6

ce que les autres Saints auraient entrepris sans effet. Un des meilleurs Théologiens (I) de notre temps avance une chose fort considérable à ce propos ; savoir est que s’il pouvait arriver (au moins le pouvons-nous ainsi concevoir) que le ciel se divisât et qu’il s’y rencontrât diversité d’avis et d’inclinations sur quelque affaire, la Vierge Mère faisant seul un parti, et tout le reste des Bienheureux un autre, elle l’emporterait sans difficulté sur eux tous. Ce qui est fondé, sur ce qui a été conclu au précédent traité de l’éminence de sa grâce et de sa gloire, et par conséquent de son crédit par-dessus tout le reste des Saints. Je dirai bien davantage, que si toutes les étoiles du firmament, toutes les feuilles des arbres, toutes les pierres de la campagne, tous les grains’de sablequi sontsur le bord de lamer, étaient changés en intercesseurs et en avocats, ils ne feraient pas tous ensemble l’effet que fait la seule Mère de Dieu. N’est-ce pas dire clairement que Dieu lui a fait bonne part de sa toute-puissance ? Le savant Docteur Saint Anselme (2) semble l’assurer quand il dit : Dieu vous a tellement exaltée, ô Sainte Dame ! qu’il a voulu que toutes choses vous fussent possibles avec lui. Il ne faut que vouloir, et rien ne s’opposera à votre volonté ; vous ne rencontrerez rien d’impossible. Vous semble-t-il pas que l’on parle de l’infini pouvoir de Dieu et du domaine absolu qu’il a sur toutes ses créatures, à raison duquel ce lui est assez de dire ; c’est assez de vouloir, et tout ce qu’il veut est incontinent fait ? Combien de fois a-t-on ouï les Démons par la bouche des obsédés maugréer le ciel et la terre, et se désespérer de quoi ils étaient contraints de l’appeler toute-puissante, et de confesser, à leur grand regret, que ce qu’elle veut elle le peut ?

VII. Il est impossible, ce semble, de passer outre ; si faut-il que j’avance encore un mot à l’honneur de celui qui se plaît de la faire si grande : c’est le mot du même Saint Anselme (3), qui assure que souvent nous obtenons plus facilement et plutôt ce que nous demandons par l’entremise de Marie, que ce que nous voulons obtenir par l’intercession même du Sauveur. Ce n’est pas que ce Saint veuille mettre leurs mérites en parallèle, la foi ne le permettant pas ; mais c’est afin de faire entendre que Dieu prend tant de plaisir à la faire grande, que par caresse il veut déférer à la recommandation ce qu’il n’octroierait pas à son propre Fils. Qui gronde là-dessus ? les Démons, et avec eux leurs suppôts. Qui a sujet de s’en plaindre ? puisque c’est Dieu qui le veut et qui l’ordonne de la sorte, et que le Sauveur, dont le crédit pourrait sembler être en quelque manière intéressé, y consent de toute son affection, se rendant lui-même plus jaloux de

(1) Suarez, t. I, in III p., disp. xxm, sect. m. — (2) Cap. xii do Excellentia Virg. — (3) De Excellentia, c. vi.

l’honneur de sa bonne Mère que du sien propre. Un roi ne refu- sera-t-il pas quelquefois à son fils ce qu’il accordera à un favori, sans que le fils, s’il est bien né, s’en ressente, et que personne ait droit de le trouver mauvais ? J’avoue que ces faveurs sont grandes, et qu’elles semblent parfois excessives à nos petits entendements ; mais il faut qu’ils fassent joug aux ordonnances de Dieu, et qu’ils honorent ce qu’ils ne peuvent comprendre.

Vlll. Il serait aisé de produire une grande quantité de preuves du crédit nonpareil de la Sainte Vierge ; mais d’autant que mou dessein est de me contenir, pour le présent, dans les termes généraux de l’Église, sans descendre aux effets que tant de personnes en particulier ont ressentis de son intercession, je me contenterai d’en mettre deux en avant seulement. Nous lisons en la vie de Sainte Lutgarde de Brabant (1), Vierge d’une rare sainteté, qu’environ l’an douze cent et sept, lorsque les hérétiques Albigeois étaient en leur plus grande fureur, la Bienheureuse Vierge lui apparut couverte d’un habit de deuit, les larmes aux yeux, avec un visage morne et abattu, témoignant avoir le cœur si serré, qu’il lui était presque impossible de parler. Néanmoins cette sainte fille ayant pris la hardiesse de lui demander la cause de sa tristesse, elle lui répondit que les Hérétiques et les mauvais Chrétiens avaient entrepris de cracher une autre fois au visage de son Fils, et de le crucifier de nouveau. Partant que pour détourner l’ire de Dieu, qui avait résolu de châtier le monde, il fallait qu’elle jeûnât l’espace de sept ans au pain et à l’eau ; ce qu’elle fit. J’aurais peine de dire combien de fois Sainte Brigitte (2) vit la même Avocate des hommes solliciter leurs affaires et intervenir au dessein que Dieu prenait de venger les crimes des pécheurs. Saint Antonin rapporte (3), comme témoin oculaire, que l’an treize cent nonante neuf, Notre-Seigneur, qui toujours s’est plus volontiers communiqué aux âmes simples qu’aux autres, s’apparut avec sa Bienheureuse Mère, non loin d’une foutaine, à un bon villageois qui portait trois pains, et lui ordonna de les jeter dans la fontaine, en signe qu’il voulait exterminer le monde, qui est divisé en trois parties principales, et représenté par ces trois pains. Mais la Sainte Vierge accourut soudain pour l’empêcher d’exécuter ce commandement. Sur cet incident le villageois retourne vers le Sauveur et lui remontre l’opposition de sa Mère, laquelle se jetant aux pieds de son Fils, le supplie de vouloir apaiser son juste courroux, et de donner aux hommes le temps et le moyen de faire pénitence. Enfin elle obtient à force de prières qu’il se contente d’en faire jeter un dans

(1) Thomas, Cantic. — (2) Lib. I Révélât., c. v, xxiv et xlv. ; lib. VI, c. xlv, etc. — (3) V p., tit. xv, c. u ; et III p., tit. xxu, c. v, § 32.

l’eau ; et là-dessus elle donne commission au villageois de faire entendre aux Pasteurs du peuple chrétien que tous se mettent en devoir de faire pénitence, qu’on fasse des processions en habit blanc, et qu’un chacun se réconcilie avec Dieu. Qui n’a vu l’effet de la parole de ce simple homme, dit le Saint Archevêque de Florence, ne le croira jamais ; mais nous, qui avons vu de nos yeux l’abord et la foule des peuples, les dévotions publiques, l’usage des Sacrements tout à fait extraordinaire, ne croyons pas qu’on ait rien ouï de pareil. Mais ce qui fit encore mieux connaître la vérité de l’apparition, ce fut la peste qui se prit quasi universellement partout l’année suivante, et fait-on état qu’elle n’emporta guère moins de la troisième partie du monde. Il n’y a pas apparence qu’une si grande émotion se fût faite dans les cœurs des hommes, si Dieu n’y eût extraordinai- rement travaillé, et moins encore, qu’un saint homme doué de si grandes qualités, comme Saint Antonin, eût voulu feindre d’avoir vu une chose qui ne serait pas arrivée. Ce qui me confirme de plus en plus en la créance que j’ai, que l’obligation que le monde a à la Mère de Dieu est inestimable, et que, quoi que nous fassions, nous ne la reconnaîtrons jamais comme elle mérite. Au moins, que ce soit au mieux que nous pourrons, vu nommément que par cette reconnaissance se redoubleront les fruits que nous pouvons espérer de son intercession.

### § IV. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement choisie de Dieu pour faire l’office de Médiatrice envers son Fils.

I. Le Cardinal Pierre Damien (1) a fait une gentille’considération sur le trône de Salomon, qui fut un chef-d’œuvre digne de l’esprit de ce Prince. Il remarque que l’Écriture Sainte donnant trois noms à ce grand Roi, c’est à savoir celui de Salomon, qui vaut autant que Pacifique ; celui d’Ecclésiaste, qui signifie le Prêcheur ; celui d’idida, qui veut dire le Glorieux. Cet excellent ouvrage n’est fait ni par le Prêcheur, ni par le Glorieux, mais seulement par le Pacifique ; pour nous donner à entendre que la sacrée humanité du Sauveur, qui était figurée par ce trône, était un asile de paix et un refuge assuré pour les hommes. Saint Paul nous convie d’approcher de ce trône de grâce avec toute sorte de confiance, et nous donne parole que nous ne serons pas éconduits. D’ailleurs, toutefois Saint Bernard nous avise très-sagement que jaçoit que le Sauveur fasse là-haut l’office de Souverain Médiateur, si ne laisse-t-il pas pourtant d’être

(1) Serm. n de Nativit. B. Virg.

Juge ; qualité qui le rend redoutable à ceux qui, par la conviction de leur propre conscience, se reconnaissent criminels. Pour à quoi obvier, Dieu par son infinie bonté a voulu établir là-liaut un siège de pure clémence qui ne fût jamais assiégé de solliciteurs de procès ni environné de sergents ; qui n’eût apparence aucune de sévérité ni de terreur, et ne fût nullement suspect aux pauvres pécheurs. Ce Saint a une grâce particulière à le déclarer, et afin d’éloigner nos esprits de toute défiance, il le respecte en divers endroits, et toujours en différentes matières.

Voici comme il parle en un sermon qu’il a composé de la Vierge, qu’il appelle le Canal de la grâce (l) : Vous aviez peut-être appréhension de vous approcher du Père Éternel, sa seule parole vous faisait trembler, et ni plus ni moins que le pauvre Adam, vous couriez aux feuilles du figuier. A cet effet, il nous a pourvus d’un Médiateur, qui n’est autre que son Fils bien-aimé. Y a-t-il chose quelconque qu’un tel Fils n’obtienne d’un tel Père ? sans faute que son mérite et la dignité de sa personne entreront en considération. Mais peut-être que l’éclat de sa divine (Majesté vous éblouit et vous fait perdre l’assurance de-vous approcher de lui, vu qu’encore qu’il se soit fait |homme, il ne laissa pas pourtant d’être Dieu. Vous voudriez avoir quelque avocate qui vous mît hors de crainte et de soupçon et qui vous servit d’Adresse et de Médiatrice, lorsque vous vous présentez à lui. A cela ne tienne ; accourez hardiment à Marie, vous trouverez en elle votre humanité toute pure ; je dis pure non-seulement de la souillure du péché, mais encore de toute composition de nature. Assurez-vous qu’on aura égard à la qualité de sa personne et que rien ne lui sera refusé. La Mère ne saurait être éconduite de son Fils, et moins encore le Fils de son Père. Mes chers enfants, voilà l’échelle par où il faut que les pécheurs montent, voilà l’unique soutien de ma confiance. Car quel moyen que le Fils rebute sa Mère, ou qu’il ne soit pas entendu de son Père. Quant à moi, je me tiens à l’indubitable parole de l’Ange, qui me dit qu’elle a rencontré la faveur près de Dieu, et me persuade que c’est la seule faveur dont nous avons besoin.

En un autre endroit, c’est en l’excellent discours qu’il a fait sur la vision du douzième de l’Apocalypse de Saint Jean ; il parle de cette sorte : Il est vrai que nous avons reçu de la main du Père un puissant et fidèle Médiateur ; mais la Majesté de Dieu qui parait en lui nous épouvante. Il semble que sa sainte humanité soit comme absorbée dans la divinité ; non que la substance en soit changée ou

(1) Serm. de Aquæduclu, seu de Nativit. B. Virg, altérée, mais pour autant que ses affections sont toutes divinisées. Partout on prêche sa miséricorde, mais on fait aussi retentir sa justice ; et bien que nous sachions que l’expérience qu’il a de nos misères lui a formé un cœur compassif à nos maux, néanmoins on ne laisse pas pourtant de dire que son Père l’a constitué juge avec toute sorte de pouvoirs. Enfin, puisque notre Dieu est un feu consumant, pourquoi est-ce que le pécheur ne craindra pas de se fondre en sa divine présence, comme la cire devant le feu ? Partant notre défiance recevra un grand soulagement par le moyen d’une Médiatrice. Et, à vrai dire, je n’en connais point qui soit plus souhaitable aux hommes et de plus facile accès aux pécheurs que Marie. Car, que peut-on rencontrer en elle qui effraie la fragilité humaine ? Vous n’y remarquerez rien qui sente la rigueur ni l’austérité ; tout est plein de douceur en elle. Repassez par votre mémoire l’histoire évangélique, et si vous y apercevez le moindre signe d’àpreté ou d’indignation, je suis content qu’elle vous soit désormais suspecte, et que vous ne veniez à elle qu’avec crainte et avec tremblement. Que si, au contraire, vous trouvez qu’elle ne respire sinon la débon- naireté et la douceur, souvenez-vous que vous en avez l’obligation à celui qui vous a procuré une telle Médiatrice. En un mot, voyez-la entourée du Soleil, pour vous faire connaître qu’elle est par alliance et par imitation la fille du grand Dieu, qui jette sa lumière sur ceux qui ne le méritent nullement aussi bien que sur ceux qui le méritent. Considérez qu’elle a la Lune sous ses pieds, c’est-à-dire qu’elle tient l’Église sous sa protection ; Église qui emprunte toute sa lueur de son Époux, comme la Lune du Soleil. Partant, prosternons-nous devant elle, tenant ses sacrés pieds embrassés, et ne la quittons point que nous n’ayons reçu sa sainte bénédiction. Tout pouvoir lui a été donné du ciel, puisqu’elle est la véritable Toison qui se trouve entre la rosée et la terre, et la femme qui est entre le Soleil et la Lune, c’est-à-dire entre le Sauveur et l’Église. Voilà le discours d’un des plus dévots serviteurs de la Mère de Dieu. A quoi s’accorde merveilleusement bien le dire de Hugues de Saint-Victor, quoique compris en fort peu de paroles : Si vous appréhendez, dit-ii, de vous présenter devant Dieu, n’ayez point de crainte de vous adresser à Marie, où vous ne trouverez rien qui vous fasse peur. Approchez-vous d’elle comme de votre parente, puisqu’elle est tout à fait de même nature que vous.

IV. Mais d’autant que, pour être parfaite Médiatrice, la seule clémence ne suffit pas, ains qu’il faut qu’elle appelle à son secours le Pouvoir, voyons comment Dieu l’en a libéralement assortie.

### § v. — Du Pouvoir de notre Médiatrice provenant de ses propres mérites.

I. Comme il n’appartient qu’à Dieu seul de faire grandes ses créatures, aussi, quand il y met la main, il fait bien connaître que c’est lui. Le grand Patriarche de Constantinople, Saint Germain, sur cette considération, parlait ainsi à la glorieuse Vierge (i) : Tout ce qui vous concerne, Sainte Dame, est excellent, tout est grand et rehaussé par-dessus nos entendements, et le pouvoir que vous avez près de votre Fils surpasse tout ce que nous saurions concevoir. Du même sentiment partaient les paroles que le dévot Prélat de Nicomédie (2) lui adressait, disant : S’il nous reste quelque espérance d’arriver au ciel, elle est fondée et appuyée sur vous, de qui nous attendons l’aide et le secours dont nous avons besoin. Et comme il faut que nos excuses, pour être recevables, passent par votre bouche ; aussi ne nous glorifions-nous de chose aucune, autant que vous daignez agréer notre conliance. Pourtant faites appointer nos requêtes, car vous le pouvez ; il n’y a nul moyen de résister à vos demandes, ni de s’opposer aux efforts de votre intercession ; il faut que tout cède à vos commandements et que tout plie sous votre pouvoir ; puisque celui qui est né de vous a entrepris de nous élever par-dessus tous les ouvrages de ses mains. Celui qui voudrait faire une étude particulière sur les propositions de ces deux grands serviteurs de la Vierge trouveront qu’elles sont appuyées sur deux fondements bien solides, c’est-à-dire sur les rares mérites de la Mère, et sur l’excessive bonté du Fils.

II. Car, à dire ce qui en est, c’est un motif bien pressant que le mot de Mère envers un enfant bien né ; et ce qui est demandé à ce titre, malaisément peut-il être refusé. Beaucoup moins d’apparence y a-t-il de refus, lorsqu’une telle Mère que la Sainte Vierge emploie la douceur de ce nom. Demandez tout ce qu’il vous plaira, lui disait le dévot Patriarche de Venise, Saint Laurent Justinien (3), car celui-là n’a garde de vous refuser, qui a voulu naître de vous, qui vous a tant honorée que de prendre son repos en vous et de vous tirer près de sa personne. Et Saint Fulbert, Évêque de Chartres : Recevez, disait-il (4), ce que nous présentons, obtenez ce que nous demandons, excusez ce que nous craignons ; car ce serait folie à nous d’en chercher une autre qui eût plus de pouvoir, pour apaiser l’ire de notre Juge, que vous qui avez mérité d’être sa Mère. Saint Augustin (3) et Saint Ilde- fonse (6) touchent cette même raison, disant que ce serait chose bien

(1) Orat. de Zona B. Virg. — (2) ; Georgius Nicomed., Oratio de Oblatione B. Virg. — (3) Serm. de Nativit. Virg. —(4) Serm. de Assumpt. — (5) Serin, xxxv de San- clis. — (6) Serm. vm de Assumpt.

étrange, que celle qui a porté le prix de notre liberté n’eût pas plus de crédit que les autres, s’entremettant pour ceux que son Fils a délivrés. Je le dis une autre fois, c’est une puissante parole, que celle qui sort de la bouche d’une Mère. Que si nous passons encore plus outre et ajoutons les larmes aux paroles, quel cœur pourra soutenir ce double assaut ? Jadis Antipater, grand ami d’Alexandre, lui avait écrit une lettre chargée de divers blâmes d’Olympias, mère de ce Prince, qu’il ne lut point autrement qu’en souriant, et après l’avoir parcourue : Vraiment, dit-il, Antipater a bonne grâce, qui ne sait pas encore qu’une seule larme de ma très-honorée mère est suffisante pour effacer mille semblables lettres. Quant à moi, si j’étais si heureux que d’avoir rencontré une de ces belles perles fondues, qui ont autrefois distillé des yeux de la Reine du ciel, je la tiendrais si précieuse, que je croirais fermement n’y avoir chose quelconque qui me fût impossible. Non, il ne se trouverait aucune sorte de grâce que je ne crusse pouvoir impétrer, la présentant à son bien-aimé Fils, et ne se rencontrerait péché si énorme qui fût capable de me mettre en défiance d’en obtenir le pardon ; bref, je me figure qu’il ne saurait arriver mal à celui qui garderait une si précieuse relique. Que si bien maintenant elle n’est plus en état de verser des larmes, si peut-elle toujours présenter pour nous celles que jadis elle a jetée en abondance et demander tout ce qu’elle voudra ; car le Sauveur les tient trop chères pour leur refuser quelque chose.

Ht. Ne nous arrêtons pas aux larmes, puisqu’il y a encore quelque chose de plus pressant. Car que n’emportera la Sainte Vierge faisant ressouvenir le Sauveur du lait qu’elle lui a donné et des mamelles qui l’ont nourri. Les Poètes, toujours fabuleux, ont feint que quelques gouttes du lait de la Déesse Junon étant tombées du plus haut du ciel, elles eurent le pouvoir de blanchir un notable quartier du lirmament, que nous appelons encore aujourd’hui le chemin de lait, qui est destiné, à leur dire, à la demeure des plus belles âmes qui sont reçues là-haut ; et que cette liqueur, ayant seulement touché quelques roses, elle leur fit perdre leur première teinture de sang pour prendre la blancheur du lait. Ce sont des contes faits à plaisir, mais la vérité est bien telle qu’il n’y a point de chemin pour arriver au ciel qui soit plus battu que celui qui est arrosé du lait de la Mère de Dieu, et qu’il n’y a conscience si sanglante qui ne soit incontinent blanchie par une seule goutte de ce lait. Il ne faut que dire au Sauveur : Par l’amour de la Mère qui vous a élevé, et par les mamelles qui vous ont nourri ; que soudain on lui saisit le cœur, et toute sa colère s’évapore, comme la rosée devant le soleil.

IV. Que sera-ce donc quand nous viendrons à tripler la batterie et à détremper le sang de Jésus dans le lait de Marie, c’est-à-dire attaquer la miséricorde du Père avec les plaies du Fils et avec les mamelles de la Mère ? C’en est fait, disait Arnoud de Chartres (1), et l’homme se peut assurément présenter à Dieu quand il a le Fils pour Entremetteur auprès du Père, et la Mère pour Médiatrice envers le Fils, lorsque le Fils met en évidence ses blessures, et nommément celle de son sacré côté, et que la Mère ouvre son sein pour montrer les mamelles qui ont allaité le Sauveur. Le renvoi n’est nullement à craindre quand on emploie ces motifs de clémence, ces enseignes de pitié. Voici la courte, mais pressante oraison du Pape Saint Innocent troisième : Seigneur, nous vous supplions que la très-glorieuse Vierge Marie, votre très-digne Mère, s’entremette pour nous auprès de vous, en souvenance que sa très-sainte âme fut grièvement outrée du glaive de douleur à l’heure de votre mort et passion. En voici une autre du glorieux Saint François : Sainte Mère de Dieu, mère de douceur et de beauté, priez pour nous votre très-doux Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, livré à la mort, à ce que, par sa très - débonnaire miséricorde et clémence, et par la vertu de sa très-sainte Incarnation et de sa Mort, nous obtenions le pardon de nos péchés.

V. Il me semble que les Saints enchérissent encore sur ce que je viens de dire, et que, par-dessus les prières, les larmes et les souvenirs de l’allaitement du Sauveur, ils mettent un certain pouvoir matériel si absolu, qu’il est impossible qu’il soit dédit. La Bienheureuse Sainte Térèse de Jésus, Fondatrice de l’Ordre des Carmes Déchaux, disait qu’elle avait appris par expérience que Notre-Sei- gneur exauçait facilement les prières du glorieux Saint Joseph, pour autant que pendant sa vie mortelle il lui avait été sujet. Que si cela est vrai, comme il y a très-grande apparence, le pouvoir de la très-sacre’e Vierge ayant été incomparablement plus grand, que faudra-t-il estimer de l’autorité que son très-cher Fils lui a conservée là-haut ? Je l’appelle autorité, car c’est un certain droit qui est gravé au fond de la nature, et qui ne se peut mieux représenter que par ce nom. Et je me persuade entièrement que le glorieux martyr Mé- thodius (2) en voulait parler, lorsqu’il s’adressait à elle avec ces termes : Nous vous supplions très-humblement, ô Sainte Damel qui surpassez tous les autres en douceur, et à qui le glorieux titre de Mère donne le pouvoir de traiter plus librement avec votre Fils, que vous daigniez avoir souvenance de nous. Je ne doute nullement que sur ce même pouvoir ne fussent appuyées les prières des Saints Anges, que Sainte Brigitte vit se prosterner (3) devant la Mère de

(I) Tract, de Laudibus Virg. — (2) Orat. in Hypapante, — (3) Revclat., lib. IV, c. uxiv.

Dieu, lui disant : Très-bénite Dame du monde, il n’y a chose aucune que vous ne puissiez, et tout ce que vous désirerez sera aussitôt fait que voulu. Le dévot Cardinal Pierre Damien l’a dit (1) avec des paroles si graves et si fortes, que les esprits faibles et pointilleux ne les ont pu souffrir ; les voici : Quel moyen y a-t-il, Sainte Vierge, que la souveraine Puissance, qui de vous a emprunté la chair, se veuille opposer à votre pouvoir ? Car vous vous approchez de l’autel d’or de notre réconciliation, non-seulement en état de suppliante, mais comme ayant droit de commander ; non en qualité de servante, mais comme la Dame du logis. Paroles lesquelles, quoique dites avec quelque exagération, doivent néanmoins porter le sens que j’ai jusqu’ici déclaré, savoir est que le titre de Mère lui donne un certain ascendant sur tous les bienheureux Esprits, en sorte que sa prière est renforcée et comme autorisée d’un spécial pouvoir, lequel est ancré dans la nature, rehaussé par la grâce et comblé par la gloire dont à présent elle jouit.

VI. Le Docte et Saint Archevêque de Florence l’explique subtilement en ces termes : La prière des autres Saints n’est appuyée sur aucun fondement de leur part, mais seulement sur la miséricorde de Dieu ; quant à celle de la Vierge, elle a pour base et pour appui la grâce de Dieu, le droit naturel et la justice de l’Évangile. Car la raison oblige le Fils non-seulement à écouter sa Mère, mais encore à condescendre à ses justes volontés ; et l’ordonnance du Sauveur même, laquelle nous a été intimée par son Apôtre, y est expresse. Partant la prière que la Sainte Vierge faisait était excellente, tant parce qu’elle procédait par quelque sorte de commandement, qu’à cause qu’elle ne pouvait être rejetée, suivant ce que Salomon disait autrefois à sa bonne mère Bethsabée (2) : Demandez hardiment, ma Mère, car il ne m’est pas loisible de détourner mes yeux de votre requête. Ces paroles montrent bien qu’il les faut entendre de l’oraison qu’elle faisait encore ici-bas ; mais qui serait celui qui pût croire qu’à présent qu’elle est reine du ciel, elle priât avec moins de pouvoir que lorsqu’elle était encore parmi nous en qualité de voyageuse. Un des nourrissons de cette Mère (c’est le dévot Abbé Rupert) dit un beau mot à ce propos : Grande Médiatrice des hommes (3), très-chaste et très-entière Mère du Verbe divin, lui dit-il, permettez que je vous représente un souhait ; il me souvient de Jacob, ce brave champion qui eut le courage de combattre une nuit entière avec l’Ange, que l’Écriture appelle le Seigneur ; et moi j’aurais bien envie de lutter, par le moyen de la prière, avec l’Homme-Dieu votre Fils ;

(1) Serra, i de Nativ. — (2) II. Reg. m. — (3) Prologo in Cant.

mais je n’oserais l’entreprendre, sinon étant couvert de vos armes et remparé de votre protection. Secondez-moi seulement de votre pouvoir, et sa force ne me fera point de peur. Sainte Vierge, qu’il me soit loisible de vous faire la même requête ; et puisque nous apprenons de votre fidèle serviteur l’Abbé Guerric (I) qu’il n’y a moyen de s’insinuer aux bonnes grâces de votre Fils qu’auparavant on n’ait gagné les vôtres, accordez-nous-y quelque entrée ; que, s’il est question de combattre, nous ne refusons pas d’entrer en lice, nous dût-il coûter autant qu’à Jacob, c’est-à-dire l’affaiblissement du nerf de la cuisse, et la mort sans ressource de la vie sensuelle ; seulement fournissez-nous les armes pour combattre, encouragez notre faiblesse, secourez notre infirmité, et si vous nous voyez en danger d’être portés par terre, appuyez-nous de votre force, à la charge que les trophées de nos victoires soient appendus à vos autels.

### § VI. — Du Pouvoir de la même Médiatrice, provenant de l’incomparable bonté de

son Fils.

I. Qu’il fit beau voir la chaste Judith sortir de Béthulie, le deuit posé, mieux parée qu’au jour de ses noces, avec la bonne grâce qui paraissait sur son visage. L’Écriture Sainte, parlant d’elle, jette un riche mot en passant (2), savoir est que, comme en cette action sa visée était toute pure et toute sainte, aussi Dieu voulut y mettre du sien ; de sorte qu’outre ce que la nature lui avait donné, il lui fit présent d’un surcroit de beauté si majestueuse et si douce, qu’elle ravissait tous ceux qui la regardaient. C’est à mon avis ce que le Roi du ciel a fait, relevant tellement par sa bonté le crédit que le titre de Mère donnait déjà à la Sainte Vierge, qu’il l’a mis jusqu’à son plus haut point ; sinon, dit le dévot Saint Bernard (3), que quelqu’un se pût imaginer que le Sauveur n’eût point d’affection pour une telle Mère, ou qu’il ne l’eût que médiocre ; sinon qu’on se pût bien persuader que Salomon eût tant honoré sa Mère, que de la faire seoir près de soi, et de lui donner tout pouvoir en son Royaume ; que l’Empereur Constantin eût mis entre les mains de Sainte Hélène, sa mère, les sceaux de l’Empire et les clefs de tous ses trésors (4), avec plein pouvoir d’en disposer et de donner toutes sortes de grâces, et que le Monarque de l’univers eût eu moins d’égard à celle qui l’avait porté. Mais il est clair que cela ne peut être, vu que jamais il n’y eut fils au monde qui honorât de telle sorte sa Mère ; voire je dirai hardiment que, quand on aurait fait une essence d’amour de

(1) Serm. n de Assumpt. Officiis matris caplanda est gratia filii. — (2) Judith., c. x. — (3) Serm. i de Assumpt. — (4) Rufin., lib. I Hist.

l’affection que tous les enfants du monde ont jamais portée à leurs mères, il ne saurait arriver à celui du Sauveur. D’où je conclus qu’ayant le pouvoir et le vouloir de la rehausser, et n’y ayant rien qui l’eu puisse empêcher, il le fait avec tant d’excès, pour me servir des termes sacrés, que le Ciel en demeure étonné, et qu’elle-même se perd dans les extases de ses amoureux ressentiments et des cordiales reconnaissances de son Fils. J’en ai déjà dit quelque chose traitant de la gloire qu’il lui a conférée au ciel ( !•), et me trouverai encore engagé d’en parler à l’avenir, et nommément au chapitre suivant ; mais après que nous aurons fait Je possible, il nous restera des merveilles de faveur et de crédit qui seront hors de toute capacité. Figurons-nous tout le bon accueil que nous nous saurions imaginer, représentons-nous tout ce que Dieu peut faire pour honorer sa Mère, ce que nous en concevrons sera moindre que ce qui en est.

II. Mais d’autant que nous n’arrivons aux choses divines que par le moyen des humaines, je veux espérer que vous ne dédaignerez pas la sage et vertueuse Dame Yolumnia, aussi peu que son fils Mar- tius Coriolanus (2), pour en avoir souvent oui parler. Cette Dame l’avait nourri jeune avec tant de soin, d’affection et de bienséance, que son courage servait d’ordinaire entretien à la ville de Rome. Jamais ne se donnait bataille que Martius ne fût entre les premiers et ne gagnât quelque couronne, dont il faisait état seulement pour en pouvoir faire présent à sa bonne mère, ou pour lui donner le contentement de voir son fils sur le théâtre d’honneur. Déjà par ses beaux faits de guerre il avait mérité le surnom de Coriolanus, lorsque, poursuivant le Consulat, il fut rebuté sur la crainte qu’on eut de son esprit, qui ne pouvait plier, ni s’accommoder aux importunes demandes et aux factieuses menées du menu peuple. Dépité donc de ce refus, il se va rendre aux Volsques, pour lors ennemis des Romains, qui le reçoivent à bras ouverts, et, se servant de l’occasion, le créent chef de l’armée qu’ils avaient. Le voilà aux portes de Rome au grand étonnement de tous ; et quelque bonne mine que tiennent les plus hardis, si ont-ils belle peur dans leurs âmes. Les temples regorgent de suppliants ; à peine se peut-on approcher des autels, les Dames les tiennent assiégés dès le matin jusqu’au soir. Enfin, la mieux qualifiée d’entre elles, nommée Valéria, s’étant jointe à quelques autres, se porte à la maison de Volumnia, mère de Coriolanus, et de Vergilia, sa femme, qu’elle rencontre parmi les sentiments du malheur commun, et en peu de mots leur donne à entendre que toute l’espérance de la chose publique est réduite à elles seules ; qu’il

(I) Tract, i, c. xt, — [i) Philarch. in ipso, est en leur pouvoir de la garantir ou de lui donner le dernier coup. Il n’en fallut pas davantage pour les faire résoudre à tout ce qu’on désirait d’elles. Ainsi, n’ayant demandé qu’autant de temps qu’il en fallait pour prendre des habits sortables à la calamité publique, elles sortent de la ville avec les enfants de Martius, à la tête d’une petite armée de femmes. Coriolanus était lors assis en son tribunal, tenant le conseil de guerre, et ne comprenait point d’abord ce que voulait dire cet escadron qu’il voyait venir à soi. Mais comme elles se fussent approchées, il reconnut sa mère, sa femme et ses enfants, et n’eut pas le courage de les attendre en cette posture ; mais leur allant au-devant les baisa, et soudain se sentit attendir le cœur. Alors Volumnia lui parla de cette sorte : Coriolanus, cet habit, dont vous me voyez couverte, parle assez sans que j’ouvre la bouche, et vous fait suffisamment entendre l’état auquel votre pauvre maison est à présent réduite. Car, outre que nous sommes enveloppées dans les misères communes, qui ne sont pas petites, nous nous voyons menacées d’un propre et particulier malheur, puisque nous ne pouvons éviter l’un des deux accidents, ou de n’avoir plus de patrie, ou do n’avoir plus de fils quant à moi, non plus que celle-ci de mari, et ces petits enfants de père. Le sort ne nous pouvant être que funeste, il vaut mieux les prévenir tout d’un coup que de languir en attendant son dernier effort. Partant, résolvez-vous d’accorder la paix à votre patrie, qui la demande par la bouche de votre mère affligée, ou d’entrer dans Rome par-dessus les corps morts de votre mère, de votre femme et de vos enfants.

III. Cela dit, elle garda le silence, pendant que Martius avait les yeux fichés en terre et le cœur combattu de divers mouvements, sans sonner néanmoins un seul mot. Ce qui fit que Volumnia reprit la-parole, disant : Quoi ! mon fils, me traitez-vous donc de la sorte ? Voulez-vous ajouter ce surcroit à mes regrets, qu’il soit dit que vous n’ayez pas daigné répondre à votre mère, ou que vous ayez éconduit sa prière ? Votre patrie a payé d’assez grandes amendes pour les torts que vous prétendez en avoir reçus, et vous pouvez bien croire que, quant à moi, n’ayant eu jusqu’ici nul mécontentement de vous, je ne suis pas en état de pouvoir souffrir celui-ci sans mourir. A ces mots elle se jette aux pieds de son fils, et avec elle sa belle-fille, ses petits-enfants qu’elle menait, et toutes les autres Dames romaines qui étaient baignées de grosses larmes, lesquelles leur découlaient des yeux. Coriolanus, touché au vif de ses paroles et de ses larmes, la releva tout aussitôt, s’écriant : Ô ma mère ! que m’avez-vous fait ? et lui serrant étroitement la main : Vous avez, dit-il, remporté une victoire heureuse voireiuent pour votre pays, mais bien malheureuse et mortelle pour votre fils. Il le dit, et si fut vrai ; car Volumnia s’étant retirée avec sa compagnie, et lui d’autre part ayant fait lever le siège, retourné qu’il fut à Antium, il fut défait par certains séditieux mutins qui furent instigués par Tullus Aufidius, l’un des principaux d’entre les Yolsques ; mais il aima mieux perdre la vie, que de faire brèche à l’obéissance qu’il avait jusqu’alors inviolable- ment gardée à sa Mère.

IY. Je confesse qu’il ne se peut rien lire de plus civil, si nous nous arrêtons aux devoirs et aux reconnaissances des hommes. Mais, dès que nous mettrons en jeu le Prince du ciel, il faudra oublier tout ce que les autres enfants ont fait, puisque ce qui est singulier et inimitable en toute façon, ne reçoit point de comparaison. Il y a plus de proportion entre un atome et le ciel, qu’il n’y en a entre les honneurs que tous les autres ont rendus, et le moindre trait d’affection que le Sauveur en témoigne à sa très-chère Mère, il n’appartient qu’à Dieu seul d’excéder toute l’étendue des mérites humains, et de les relever avec des témoignages de reconnaissance qui surpassent toute mesure. Car que peut-on ajouter, quand on dit qu’il l’a rendue toute-puissante ; que tout ce qu’elle ordonne est l’ait ; qu’il ne faut que donner un signe de sa volonté pour obtenir tout ce qu’elle veut ; qu’il n’a point déplus grand soin, après celui d’honorer son Père, que de contenter sa Mère ; qu’il reçoit plus de joie du respect qui lui est rendu que du sien propre ; enfin, qu’il est le Juge, niais qu’elle modère ses arrêts ? Puissiez-vous, à Vierge Mère ! prendre toujours le soin de ceux qui se rendent jaloux de votre honneur ; et puissent réciproquement tous ceux qui ont quelque connaissance de votre incomparable bonté et du crédit que vous avez auprès de votre Fils, prendre de là sujet de redoubler l’affection qu’ils ont à vous aimer, à vous honorer et à vous servir ; à ce que le ciel retentisse à jamais des louanges de la Mère et du Fils, de la Médiatrice et de celui qui nous l’a procurée ; et que tous confessent que le bonheur qu’ils possèdent leur est échu par votre intercession.

## LA ONZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE XII.

La Royauté étant le faite du Pouvoir et le plus haut point de la Grandeur, elle mérite bien de tenir place parmi les principales Grandeurs du Pouvoir de la Mère de Dieu. J’espère que ce titre fournira de puissants attraits pour l’honorer de plus en plus. Mais afin d’y procéder avec plus de clarté, il faut premièrement prendre nos mesures sur la Royauté de son Fils.

### § I. — De la qualité du Prince temporel, septième titre du Roi de gloire incarné.

I. Quiconque avec les Docteurs susnommés reconnaît Salomon pour l’un des principaux crayons du Messie, il est obligé d’avouer que l’un des plus grands rapports qui soit entre eux, c’est la Royauté. Ce qui est si véritable, que nous trouvons qu’es saintes lettres le trône de David est promis tantôt au Messie, comme lorsque le Prophète Isaïe parle de lui en cette sorte (1) : Il s’assiéra sur le trône de David, et s’établira sur le royaume, pour l’affermir en justice et en jugement à perpétuité. Et quand l’Ange dit à la Sainte Vierge (2) que le fils dont il lui parlait prendrait le siège royal de son Père David, pour régner à jamais en la maison de Jacob et en plusieurs autres endroits. Et possible serait-ce bien le sujet pourquoi au premier livre des Paralipomènes (3) le trône de Salomon est appelé le siège du Seigneur. Certes Saint Jérôme (4), Saint Augustin (5), Saint Eucher (6), Rupert (7) et quelques autres Docteurs (8) remarquent très à propos, qu’à cette occasion le Saint-Esprit ayant parfois commencé de parler du royaume de Salomon, ni plus ni moins que de la figure, il prend incontinent l’essor et continue de celui du Messie figuré ; comme il arrive au divin Épithalame du psaume quarante-

(1) Cap. îx. — (2) Luc i. — (3) Paralip. xxix. — (4) Epist. cxxxm ad Fabiolam, in c. xi Danielis tinilio Écoles, in Psalm. xliv et lxxi, etc. — (5) Lib. XVII Civ., c. xxviii. — (6) Initio III. Reg. — (7) III. Regum. î. —(8) Abulensis, Vatablus, Franciscus Lucas, Mpntanus, etc.

quatrième, qui est inscrit : Au Bien-aimé. Mon intention n’est pas pourtant de donner au Royaume temporel du Sauveur les mêmes bornes qu’à celui de Salomon ; mais plutôt de montrer que tout ainsi qu’il a indiciblement relevé et ennobli la chair qu’il a prise de David, l’unissant à sa divinité ; de môme il a rehaussé son trône par-dessus le ciel, et lui a baillé une autre étendue que celle du Royaume de Salomon.

If. Sur quoi il est à remarquer qu’il s’est rencontré plusieurs Docteurs, principalement entre les modernes (1), qui ont nié tout à plat que le Sauveur peut être appelé Roi temporel, et qui ont cru qu’ils avaient l’Écriture Sainte et les Pères de leur côté, quoique les autres n’en fassent nulle difficulté. Afin de vider ce différend, je présuppose, en premier lieu, que le Royaume temporel n’est autre chose sinon une souveraineté qui a le droit d’établir des lois civiles et politiques, de terminer les différends de même nature, de publier des édits appartenant au bon gouvernement des sujets, avec un certain domaine sur leurs biens et sur leurs personnes, de créer des magistrats et des officiers, et autres choses semblables qui sont comme autant de rayons des couronnes des Souverains. Je présuppose en second lieu, que si par la royauté on n’entend qu’un pouvoir purement humain, et de même nature que celui des Princes du monde, lequel étant acquis par quelque titre humain, soit de succession, soit d’élection ou de conquête, est borné et limité en ses droits, en sa durée et en son étendue, ces Docteurs ont très-bonne raison de dire que le Rédempteur du monde n’a pas été Roi temporel. L’extrême pauvreté qu’il a soufferte tant en l’usage qu’en la possession des biens périssables sert de preuve à cette vérité ; outre qu’il serait malaisé de dire à quel titre il aurait eu une telle puissance, et de produire quelque raison qui fit voir clairement pourquoi il ne l’aurait point laissée à son lieutenant qui est le souverain Pontife. Mais il est question d’une autre sorte de Royauté, que nous pourrions nommer un Pouvoir d’Excellence, comme étant d’un ordre supérieur à celui dont je viens de parler, pouvoir infini en sa durée, immuable en ses droits, sans borne en son étendue, sans restriction en ses sujets, reconnu au ciel et en la terre, et qui n’est point obtenu par quelque moyen humain, mais venu immédiatement d’en haut ; nous aurions tort, ce me semble, de le dénier au Sauveur des hommes, vu nommément que bon nombre de graves auteurs sont de ce parti (2),

(1) Abulensis, q. m, in c. xx Matth. Maldonatus, inc. xxvn Matth. Bellarm., lib.V de Uom. Pont., c. iv. Valent., III p., disp. i, q. xxn, p. 6. Pererius, lib. VIII in Dan., sub finem. Viegas, inc. xn Apoc., etc. — (2) D. Antonin., III p., tit. m, c. II. Almainus, de Potest Eccl., c. îv. Turrecrem., lib. IV Suinmte, c. cxvi. Navar., de et que si les Saints Pères semblent dire quelque chose au contraire, ils doivent être entendus delà première manière de Royauté’.

III. Car si le même Verbe Incarné, qui est l’oracle de la vérité, et qui mieux que tout autre sait l’étendue de son domaine et la mesure de sa juridiction, dit absolument et sans limitation (I) que tout pouvoir lui a été donné tant en la terre comme au ciel, avec quelle autorité entreprendrons-nous de régler son empire et de lui donner des limites ? Si le nom de Roi dont il est si souvent honoré en l’Écriture (2), en sa naïveté signifie plutôt une puissance temporelle qu’une autorité spirituelle, pourquoi sans grandissime sujet le détournerons-nous à une signification étrangère, ou le rétrécirons-nous à ce qui est du spirituel ? Si ceux que le Saint-Esprit a choisis pour servir de ligures au Sauveur ont porté les marques de la principauté temporelle aussi bien que delà spirituelle, comme Molchisé- dech (3) et Moïse, que l’éloquent Philon appelle Roi (A), Législateur, Pontife et Prophète tout ensemble, et Saint Grégoire de Nazianze (5), Je Prince des Prêtres, et le Prêtre des Prêtres, avec quel fondement refuserons-nous au Rédempteur du monde cette double qualité ? Si le Père Éternel, qui a témoigné tant d’affection à procurer la gloire de son Fils, lui a pu conférer cette dignité sans préjudice de follice de Rédempteur qu’il devait exercer, et de l’humilité dont il devait faire profession, pourquoi ne l’aura-t-il pas fait ? Qui sera si hardi que de disputer ce titre à celui que le Père a fait héritier général de tous ses États (6) ; à qui il a donné toutes choses en main (7) ; à qui il a soumis toutes choses (8) ; qu’il a fait seoir sur son trône royal (9) ; qu’il a mis à sa main droite au-dessus des puissances et des principautés (10) ; à qui il a mis la couronne de gloire sur la tête (H) et le sceptre en la main pour donner la loi aux peuples et pour régir toutes les nations de la terre (12) ? Pourquoi le débattrons-nous à celui qui porte sur sa robe et sur sa cuisse (13), c’est-à-dire sur son humanité sacrée, ce bel éloge de Roi des Rois et de Seigneur des Seigneurs ; qui est le chef des Anges et des hommes et

Juilic., nota 3, num. 8. Molina., t. I de Inst., tract, n, disp. xxvin. Suar., 1.1,1 II p., d. xl.Vin, sect. ii. Vasq., in III p., disp. lxxxvii. Salazar., in c. vm Prov., ibi ^cime Regesrégnant. Mendoza, in I. Regum, c. il, num. 10, an. 15, circa lect. 3, etc.

(1) Matth. xxvhi. Data est mibi omnis potestas in cœlo, et in terra. — (2) Psal. u. Isai. xxxii. Zach. ix. Matth. ii. Act. xvii. Apoc. xix. etc. —(3) Hebr. xvu. — (4, Lib. III de ejus Vita, ad tinem. — (S) Orat. viSub initium. — (6) Hebr. i. Quem constituit hæredein universorum. — (7) Joann xm. Omnia dédit illi Pater in manus. — (8) Ps. vm. Omnia subjecisti sub pedibus ejus. — (9) Ps. xuv. Thronus tuus Deus, etc. — (lO)Ephes. i. Supra oninem principatum, et potestalem. — (11) Ps. vm. Gloria, et honore coronasti, etc. — (12) Ps. ii. Itères eos in virga ferrea. — (13) Apoc. xix. v

II. 7

de toutes les puissances de la terre (1) ? Comme un jour les Officiers du Prince eurent dit à Saint Pierre (2) que leur maître ne payait pas le tribut : Que vous en semble, Simon ? lui dit-il ; qui est-ce qui doit payer le tribut ? sont-ce les enfants du Prince, ou bien les étrangers ? Non qu’il se voulût faire fils de César, qui exigeait le tribut, mais Fils de Dieu, de qui César et tous les autres rois ne sont que les lieutenants ; d’où il voulait conclure, que non - seulement il ne devait pas le tribut, mais qu’il était le maître de tout, comme le vrai Fils du Roi souverain. Quoi, s’il en a parfois exercé les actes, comme lorsqu’il permit aux Démons de se saisir des pourceaux des Géraséniens (3), et de les précipiter en la mer ; lorsqu’il donna mainlevée à ses Disciples (4) de cueillir dès épis de blé, de les froisser en leurs mains et de les manger ; qu’il maudit le figuier (5), et le fit sécher sur son pied ; qu’il cbassa ceux qui vendaient et qui achetaient au Tem[ile, renversant leurs comptoirs et leurs marchandises (6) ; qu’il fit venir clans le filet le poisson qui avait en son ventre la pièce d’argent (7) ; y a-t-il pas grand sujet de dire qu’il ne s’est point ingéré à exercer ces actions d’autorité souveraine sans en avoir la puissance ?

1Y. Volontiers que quelqu’un me demandera à quel titre il a eu la Royauté. A cela je réponds qu’il l’a eue à titre d’union personnelle, par suite de laquelle la Seigneurie de toutes choses lui était due. Il l’a eue à titre de rachat, par lequel non-seulement il a conquis l’empire des hommes, mais encore celui de toutes les créatures qui sont sujettes à l’homme. Il l’a eue à titre d’héritage, comme étant non par adoption, mais par nature, vrai et légitime Fils de Dieu. Il l’a eue à titre de mérite, à l’occasion de son extrême abaissement et de ses actions qui étaient d’une infinie valeur. Est-ce pas assez ?

V. Que si maintenant vous désirez que je reprenne mes premières brisées, et que je compare le Royaume de Salomon à celui du Sauveur, vrai Dieu, quelle distance il y aura de l’un à l’autre. J’avoue qu’il est écrit au livre des Rois (8) et des Paralipomènes (9) que Dieu établit et affermit grandement le trône de ce Prince ; si fallut-il entin le quitter à Roboam, son fils, en la personne île qui il fut incontinent divisé. Mais quant au Royaume du Messie, qui s’appelle le Royaume (10) de tous les siècles, il passe de génération en

(1) Coloss. u. Ipso est caput omnis principatus, et potestatis. —(2) Matth. ivn. — (3) Id. yill. — (II) Id. xii. — (5) Id. xxi. — (6) Id. xi. — (7) Id. xvii. — (8) III. Reg. ii. Salomon sedit super thronum David patris sui, et firmatum est regnum ejus nimis. — (9) II. Parai, i. Gonfortatus est Salomon in regno suo. — (10) Psal. xliv. Regnum tuum regnum omnium seculorum. Psal. xliv. Sedes tua Dcus in sa ; culuni saoculi.

génération (1), et n’a point d’autre mesure de sa durée que celle du soleil et de la lune, c’est-à-dire l’éternité. Je confesse que pour un Itoi temporel Salomon a été très-magnifique, et, comme dit l’Écriture (2), plus que tous les Rois de la terre ; mais cette magnificence n’est que paille au prix de celle du Sauveur, qui s’appelle par droit le Graud Seigneur (3), et dont la cour est sur la voûte des cieux. Je demeure d’accord que Salomon a été de son temps appelé, même par les Souverains ses voisins, le grand Roi (4) mais non jamais le Roi des Rois, le Seigneur des Seigneurs, et le Prince des Rois de la terre, comme notre Prince Jésus. Je veux bien que le Royaume de Salomon se soit étendu depuis la mer rouge jusqu’à la Méditerranée et du fleuve Euphrate jusqu’à l’Océan, comme dit David (5), si toutefois c’est de lui qu’il parle ; mais ce n’est qu’un petit coin de terre, à comparaison du Royaume de celui à qui Dieu dit : Vous n’avez qu’à demander (G), et toutes les nations de la terre seront votre héritage ; et votre empire n’aura point d’autres limites que les confins du monde ; le ciel même vous reconnaîtra pour Souverain, et votre Domaine ne sera autre que celui de Dieu même. Je suis content que Salomon ait commandé à un si grand peuple, que l’Écriture par exagération le compare au sahlon de la mer (7), pourvu qu’on reconnaisse que ce n’est qu’une poignée de gens, au prix de tous les hommes, de tous les Anges et de toutes Jes créatures, sur qui s’étend Je pouvoir absolu du Sauveur. Partant qu’il soit dit aujourd’hui de cet incomparable Prince ce que l’Église Sainte chante à la veille du jour de sa naissance, que le Roi pacifique surpasse en magnificence tous les Rois de la terre, et qu’à ce sujet non-seulement les Rois de Tliarsis et des îles éloignées, mais tous les Princes du monde et tous les habitants de la terre et du ciel viennent lui faire hommage, pendant que nous adressons le reste de ce discours à sa Sainte Mère, à l’occasion de laquelle je me suis engagé de parler de la Royauté de son Fils.

### § II. — Que la Mère de Dieu est véritablement la Heine et la Dame de l’Univers

I. Le Rienheureux Saint Ildefonse (8) convie tout le monde au sacre delà glorieuse Vierge, disant : Accourez, citoyens de Jérusalem ;

(1) Psal. lxxi. F.t permanebit cum Solo et ante Lunam in generatione et gc- nerationem. — (2) III. Reg. x. Magnilicatus est super omnes Reges terne. —

Psal. xl.vii. Magnus Dominus, et laudabilis nimis in civitate Dei nostri, etc. —

Apud Euseb., lib. IX de Piveparat. — (5) Psal. lxxi. — (6) Psal. u. Postula a me, etc. — (7) III. Reg. iv. 20 et 22. III. Reg. m. 8. II. Parai, i. 9. — (S) Serin, i de Assumpt.

venez, hommes et femmes, jeunes et vieux, avec toute la pureté (le cœur que vous pourrez ; venez voir la Mère de Dieu assise en son Trône royal, avec le diadème en tête ; liàtez-vous à la venir saluer au jour de sa solennité et de la liesse de son cœur ; soyez témoins comme il est vrai qu’elle porte la couronne de beauté dont l’Époux des Vierges et le Roi de gloire l’ont couronnée. Et pour moi, je ne crois pas que je me doive mettre en soin de chercher des preuves de sa Royauté, puisqu’à peine saurait-on lire trois lignes où Saint Isidore, Saint Augustin, Saint Jérôme, Saint Athanase, Saint Épiphane, Saint Jean Chrysostome, Saint Jean Damascène, Saint Ildefonse, Saint Bernard, Saint Anselme, Saint Pierre Chrysologue, Rupert et les autres qui parlent d’elle, qu’incontinent elle ne soit appelée Dame, Reine et Impératrice, et honorée d’autres semblables noms. Et possible suffirait-il de produire le seul nom de Marie, qui signifie Dame en langue syriaque, comme le témoignent le vénérable Bède (1), Saint Épiphane (2), Saint Isidore (3), Saint Pierre Chrysologue (4), Saint Eucher (5), et Saint Jean Damascène (6) ; et ajoutez qu’elle est en possession de cette qualité il y a plus de quinze cents ans, et qu’en toute l’étendue de l’Église, où le Sauveur son Fils est reconnu, elle est appelée Dame, même de son nom le plus ordinaire, et, en dépit de l’athéisme et de l’impiété, elle est honorée par tout le monde comme telle.

II. Néanmoins, pour le contentement du dévot Lecteur, je dirai que ce nom lui convient, même au jugement de ceux qui ont été estimés les plus modérés et les plus sages parmi les ennemis de la religion chrétienne. De quoi nous avons le témoignage authentique d’un grand Docteur que les Juifs appellent, par honneur, Haccados, ou le Saint, lequel répondant aux demandes d’Antonin, assure que la Mère du Messie doit être appelée absolument la Dame. Aurait-il point pour lors eu en l’esprit l’ancienne Sara, l’une des plus insignes figures de la Mère de Dieu, laquelle auparavant s’appelant Saraï, c’est-à- dire Madame, fut depuis appelée Sara, qui signifie Dame simplement, et ce, dès que son mari d’Abram, qui était son premier nom, et qui vaut autant que grand Père, ou Père haut, fut nommé Abraham, c’est-à-dire le Père de beaucoup d’enfants ? Et le mystère qui est en ce changement de noms aurait-il point passé des figures jusqu’aux choses figurées, et celle que le Sauveur, auparavant qu’il fût fait Père de tant d’enfants, appelait sa Dame par honneur, aurait-elle pas depuis été absolument appelée Dame, et reçue

(1) In c. « Lucæ. — (\*2) Orat. de Laudib. Virg. — (3) De Ortu et obitu Patriar- cbartitn. — (4) Sérni. cxlvi. — (5) Lib. ! Instructorii. — (6) Lib. I de Fido

ortbod.

pour telle de tous ses enfants ? Car, comme disait Anatolie (1), précepteur de l’Empereur Théodose, celle qui, dès le commencement, avait été prédestinée pour être la demeure de Dieu et le divin temple du Verbe Éternel, à bon droit est saluée et reconnue de tous comme la Dame du monde. Si vous voyez la Lune sous ses pieds, dit le dévot Archevêque de Florence (2), estimez qu’elle est là pour représenter la Sainte Église ; mais ne vous figurez pas que ce soit seulement pour marquer le besoin que l’Église a de son secours et de sa lumière, mais beaucoup davantage pour signifier le Pouvoir de la Vierge sur toute l’Église, voire sur tout le monde. Car, enfin, il faut rendre l’honneur à qui il appartient, dit l’auteur du Débat entre l’Église et la Synagogue (3). Il est vrai qu’en la maison de Dieu il y a divers étages et divers Ordres ; il y a des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges : autant d’Ordres, autant de Royaumes particuliers ; mais le Royaume de Marie est par-dessus tous les autres, car elle est la Reine de tous ces grands Princes du ciel. Heureux Royaume qui a une telle Reine ! heureuse Reine qui a de tels sujets ! heureux mille et mille fois ceux qui auront l’honneur d’être les sujets volontaires de cette Reine, et de lavoir à jamais en sa magnificence !

### § III. — A quel titre la Sainte Vierge est la Reine de l’Univers, et quelle est l’étendue de son domaine.

Elle possède ce titre par suite de son humilité, et de ce qu’elle a aidé à notre réparation.

I. De ce peu que j’ai avancé, je m’assure que les esprits clairvoyants aperçoivent déjà à quel titre la Sainte Vierge porte la couronne comme Reine et Dame du monde. Toutefois, parce que les Saints en ont fait une plus particulière recherche, leur diligence mérite bien que nous les entendions parler. Saint Bernard, admirateur insigne de l’humilité de la Sainte Vierge, semble donner le prix à cette vertu (-1) ; car, faisant allusion aux paroles qu’elle répondit à l’Ange, disant : « Voici l’Esclave du Seigneur, » il remarque qu’elle s’abaissa au-dessous de tous, partant qu’elle mérita d’être mise au-dessus de tous, vu nommément qu’étant la première, elle se fit la dernière et la servante de tous. Saint ildefonse (5) prend de là sujet de nous convier à faire cas de l’humilité, puisque, par son moyen, la Vierge a été faite la Reine de tout le monde. Il me souvient d’avoir fait parler ailleurs (6) Saint Jean Damascène et Saint Anselme, qui

(1) In Cantico de Mariie Nativit. — (2) S. Anton., IV p., tit. xv, c. n, § 2. — — (3) Cap. xvi, — (4) Serm. in illa verba Apoc. : Signum magnum, etc. — (5) Serm. î de Assumpt. — (6) Tract, i, c. ii.

nous disent qu’elle s’est acquis ce titre d’honneur par la réparation du monde, dont elle a été l’instrument choisi avec son Fils. Le même Saint Anselme en touche une autre raison, et dit qu’elle a reçu cette insigne faveur avec le titre d’Épouse du Saint-Esprit, de quoi font foi les paroles de ce Saint Archevêque par moi alléguées comme je traitais ce même titre d’Épouse, où il sera loisible de voir le surplus qui appartient à cette matière.

Elle possède cet honneur en qualité de Mère de Dieu.

Je veux bien que pour toutes ces considérations elle ait droit à la Royauté ; néanmoins, si nous voulons céder au torrent des Saints Pères, nous trouverons que c’est proprement à la qualité de Mère de Dieu qu’ils défèrent cet honneur, et que, par suite de ce glorieux nom, la Sainte Vierge est appelée vraie et légitime Dame et Reine de la terre et du ciel. Saint Athanase le dit (1) en termes formels. Puisque celui qui est né de la Vierge est Dieu, Roi et Seigneur ensemble, oelle qui l’a porté mérite avec vérité et en toute propriété les titres de Reine, de Dame et de Mère de Dieu. Saint Jean Ramascènele suit de près (2), et il semble que ses mots soient encore plus précis. Marie, dit-il, a été constituée Dame de tout ce qui est créé, lorsqu’elle a eu l’honneur d’être faite Mère du Créateur. Saint Anselme (3) assure que, par droit maternel, elle commande au ciel et à la terre avec son Fils. Le courageux Nicétas, Sarrazin qu’il était, converti à la Religion Catholique, parle de cette sorte en sa profession de Foi : Je crois et confesse que la Sainte Vierge qui nous a enfanté un Dieu incarné, est proprement et véritablement Mère de Dieu ; je l’honore et l’adore comme telle et comme celle qui, par suite de cette même faveur, par une grâce spéciale, a été faite la Reine de toute créature. C’était une chose très-digne et convenable en toute manière, dit Zacharie, Évêque de Christopolis (4), que celle qui a enfanté le Créateur de l’Univers eût toutes choses sous ses pieds ; que celle qui est la Mère du Roi des Anges fût aussi la Reine des Anges, et que sa pureté fût au ciel relevée par-dessus celle des Anges, puisqu’en terre elle a reçu toute la pureté du ciel.

Arnoud de Chartres demande d’être ouï avec ces autres Pères, et dit qu’il n’y a nul moyen de séparer la puissance et le domaine du Fils de celui de la Mère (5) ; que c’est une même chair, un même esprit et un même amour de tous les deux ; partant que depuis

(1) Serm. in Evang. de Sanctissima Deipara. — (3) Lib. IV de Fide orthod., c. xv. — (3) Lib. de Excellentia Virg., c. ix. — (4) Ad lincm commentariorum in Evan- gelia. —(5) Tract, de Laudib. Virg.

qu’une fois il lui a été dit : Le Seigneur est avec vous (remarquez la subtilité de ce trait), la promesse a été accomplie, le don a été accordé par effet, et la seigneurie de toutes choses lui a été donnée. Il ajoute que l’unité ne reçoit point de division, et qu’encore que de deux choses en ait été faite une, toutefois celle qui a été faite des deux ne se peut plus partager ; partant que, pour parler proprement et comme il faut, nous ne devons pas dire que la gloire du Fils lui est commune avec sa Mère, mais plutôt que ce n’est qu’une même gloire des deux. Ce Docteur ne saurait parler plus à propos, car quoique les lois civiles, qui dépendent de la volonté des Législateurs, fassent parfois jouir les mères des droits, des honneurs et des titres de leurs enfants, et parfois non, toutefois, pour le regard de la loi de nature, nous ne pouvons pas douter qu’elle ne mette tous les biens et les honneurs des enfants au pouvoir de leur père et de leur mère, et qu’elle ne les en fasse jouir comme de leurs propres. Le Prince des Philosophes (I), qui a pénétré jusqu’au fond de la nature, après avoir enseigné qu’il n’y a point de justice, à bien prendre, entre le père et l’enfant (c’est la même chose de la mère), pour autant qu’ils ne sont qu’un selon la nature, mais qu’il se trouve bien de l’amitié entre eux, remarque que cette amitié a une certaine excellence en la personne du père, laquelle est accompagnée du domaine qu’il a sur son enfant et sur tout ce qui est à lui. Et au chapitre précédent il avait déjà dit que ce pouvoir paternel, qui est un Pouvoir d’Excellence, retire gande- mentà la puissance royale. Possible, dirait-on plus à propos, que le domaine et le pouvoir royal n’estautre qu’une imitation de l’Empire paternel, d’où il appert par quel droit la Sainte Vierge est appelée Dame et Reine du monde. Permettez que Saint Jean Damascène dise encore une parole, avant que nous nous mettions à rechercher l’étendue de cet état. Il était nécessaire, dit-il (2), que la Mère de Dieu possédât tout ce qui est du domaine de son Fils, et qu’elle fût reconnue et adorée comme Reine de toutes les choses créées ; car jaçoit que, selon le cours ordinaire, l’héritage passe plutôt des pères et des mères à leurs enfants, qu’au contraire, ici néanmoins il faut que je me serve du mot d’un docte écrivain, et que je dise que les fontaines vont contre-mont et retournent à leur source, d’autant que l’héritage a passé du fils à la mère lorsqu’il lui a assujetti toutes les choses créées. Voilà comme parle cet excellent Théologien.

(1) S. Elhic., c. XI. — (2) Orat. i de Assumpt.

L’Étendue du Pouvoir de la Sainte Vierge.

IV. L’esprit humain se devrait bien contenter, dit Saint Augustin (I), de reconnaître la Sainte Vierge pour reine des cieux, puisqu’elle a enfanté le Roi des Anges. De vrai, il serait, possible, plus séant de nous contenter de ce qui a été dit jusqu’ici, sans vouloir entrer dans les archives secrètes du ciel, et avoir la curiosité de voir les pancartes et les titres de l’état de cette glorieuse Dame. Néanmoins, puisque Saint Jean Damascène (2) nous donne parole que cette recherche étant faite avec humilité et avec respect, elle réussira à la gloire du Roi et de la Reine, je suis content de m’y arrêter quelque peu. Je ne m’arrêterai pas pourtant au Pouvoir qu’elle a sur les hommes, puisqu’elle est leur Dame et Maîtresse par tous les titres que j’ai déduits plus au long en ce traité ; mais je dirai que l’ombre de sa couronne et de son sceptre porte bien plus avant. Car elle arrive jusqu’aux Anges et donne jusque dans les cachots ténébreux de l’enfer. Saint Augustin (5), Saint lldefonse (4), et tous les autres la saluent comme Reine des Anges. L’humble Idiot ( ; i) et Saint lionaventure (6) la publient Dame de tout ce qui est au ciel au-dessous de Dieu, en terre et sous la terre. Arnoud de Chartres dit (7) haut et clair que la volonté de Dieu est que ceux de là-haut, ceux qui sont ici-bas et les habitants des enfers fléchissent le genou au nom de Marie, ni plus ni moins qu’à celui de son Fils ; en un mot, que tout ce qui le courbe au nom de Jésus,, le met bas au nom de Marie. Saint Bernardin le Siennois, toujours jaloux de l’honneur de sa bonne Mère, en dit tout ce qui s’en peut dire, et voici comment il parle (8) : Tout autant qu’il y a de créatures qui servent à la très-sainte Trinité, autant y en a-t-il qui obéissent à Marie, en quelque rang ou dignité qu’elles soient, soit qu’elles se trouvent parmi celles qui sont purement spirituelles comme les Anges, ou qu’elles soient mêlées de corps et d’esprit comme les hommes, ou tout à fait corporelles, tels que sont les cieux et les éléments ; tout est sujet à l’Empire de la glorieuse Vierge, et ceux qui sont au ciel et ceux qui sont ici-bas, et les damnés eux-mêmes ; bref, tout ce qui est du ressort et du domaine de Dieu est aussi sujet à Marie. Car celui qui est Fils de Dieu et de la très-bénite Vierge, voulant en quelque manière égaler l’étendue du Pouvoir de sa Mère à celui de son Père, a

(1) Serm. xxxv de Sanctis. — (2) Orat. u de Dormit. C. Virg. — (3) Serm. de Assumpt. — (4) Serm. vu de Assumpt. — (5) Contempl. de B. Virg., c. v. — (6) Spe- culi, c. ut. — (7) Tract, de Laud. Virg., t. VI. Bibl. SS. PP. —(8) T. I, Serm. lxi, art tu, c, xxxvi.

désiré lui-même d’être une partie de ce domaine et d’être sujet et serviteur de cette Vierge en terre ; en sorte que comme toutes choses se trouvent sous le Pouvoir de Dieu, y comprenant la Vierge avec les autres, ainsi il n’y eût rien qui ne lût sous le domaine de la Vierge, sans que Dieu même en lût excepté. Voilà parler bien hardiment ; aussi est-ce parler en Saint et en zélateur parlait de l’honneur de la Mère de Dieu. Je ne sais ce qu’on y pourrait ajouter, sinon que comme Mère du Roi de gloire, comme Reine et comme Dame de l’univers, elle porte les clefs de tous les trésors du ciel et en fait largesse, comme bon lui semble, toujours avec l’aveu du Prince, qui ne saurait rien trouver mauvais de ce qu’elle fait. C’est par ce moyen, dit Saint Augustin, que les misérables héritent de vous la miséricorde, ô Sainte Vierge, les ingrats la grâce, les pécheurs le pardon, ceux d’ici-bas ce qui est là-haut, les hommes Dieu, les mortels la vie, et les pèlerins leur patrie, laquelle n’est autre que le ciel.

V. Il faut finir par l’éloquent Abbé Guerric, qui parle en cette sorte au troisième sermon qu’il a composé de l’Assomption, expliquant ces paroles du vingt-quatrième de l’Ecclésiastique. J’ai cherché le repos en toutes choses. La Sainte Vierge, dit-il, l’a voirement cherché plus soigneusement que nul autre, mais enfin elle l’a rencontré au jour de son Assomption, après la persécution d’Hérode, après la fuite d’Égypte, après les embûches et les cruautés de l’impiété Judaïque ; enfin, après que tant de glaives de douleur ont pénétré sa sainte âme, aujourd’hui elle peut dire (I) : Courage, mon âme, regarde maintenant le lieu de ton repos, d’autant que le Seigneur t’a remplie de biens, et espère que celui qui t’a faite et qui a été fait de toi, qui s’est reposé au tabernacle de ton corps, ne te refusera pas à présent le repos que tu attends en son palais. Car celui qui récompense les autres à pleine mesure ne déniera pas le logis à celle qui l’a jadis logé avec tant d’affection. Allez, allez seulement en assurance, Sainte Mère, entrez en la possession de tous les biens de votre Fils, et en disposez hardiment comme Mère, comme Reine et comme Épouse. Votre modestie se contentait d’aspirer au repos ; mais la Royauté et la Puissance vous sont dues. Celui avec qui vous avez jadis opéré par indivis le mystère de piété et de réconciliation, lorsque vous lui étiez Mère et Épouse ensemble, vous associe maintenant en son royaume, et veut que vous y ayez autant de droit que lui. Reposez désormais, ô Vierge trois fois heureuse ! entre les bras de votre Époux bien-aimé, lequel vous doit faire connaître, en toute

(i) Psal. cxiv.

10() la triple couronne,

l’etendue de l’éternité, le contentement que vous lui avez donné, pendant tout le temps qu’il a logé dans le tabernacle de votre corps, et reposé dans le lit nuptial de votre cœur.

## LA DOUZIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne d’excellence de la 3ière de dieu.

## CHAPITRE XIII.

Qu’elle soit l’ouvrière des grandes merveilles.

Dieu, qui est toujours très-grand, voire ès plus petites choses, s’est néanmoins réservé, dit Saint Augustin (I), quelques œuvres plus merveilleuses qu’il fait par-dessus les lois ordinaires de la nature et de la grâce, pour nous faire mieux connaître la grandeur de son Pouvoir absolu, pouvoir pour lequel il est appelé le Tout-Puissant, le Maitre par excellence et l’Ouvrier des grandes merveilles (2). Et jaçoit que ce titre en toute sa perfection soit propre à lui seul par nature et par essence (3), toutefois, par privilège il a été communiqué à la sacrée Humanité, et par communication à la Bienheureuse Vierge, que j’appelle en ce sens l’Ouvrière des grandes merveilles, la Toute-Puissante et l’Absolue.

### § I. — Delà qualité de Tout-Puissant, huitième titre du Roi de gloire incarné.

I. Encore faut-il qu’en cet admirable titre Salomon ait l’honneur d’avoir figuré le Sauveur. Car qu’il ait été un grand faiseur de merveilles et le Thaumaturge des Hébreux, je n’en doute nullement, après avoir lu (4) qu’il reçut en don la science infuse de tous les secrets de la nature, et qu’il entendit parfaitement le pouvoir des influences célestes, la force des éléments, la vertu des pierres, des métaux et des plantes, les propriétés des animaux, leur sympathie et leur antipathie, et généralement la force et l’étendue de toutes les causes naturelles. Car si nous voyons que par l’industrieuse application d’aucune d’entre elles, il se trouve encore des hommes qui font des effets si extraordinaires qu’on les prend pour des miracles,

(t) Tract, xxiv in Joann. — (2) Exod. xv. 11. — (3) Qui facit mirabilia magna so- lus. Psal. cxxxv. —(4) Sap. vu.

soit ès mouvements mécaniques par la proportion des poids, par la ligne de direction, par le souille enfermé et contraint, par l’opposition du vide et par d’autres semblables inventions ; soit en la médecine par l’application des simples inconnus, et des essences distillées ; soit en toute la nature sensible par la transmutation ou altération des espèces ; que faut-il penser de celui qui connaissait parfaitement la vertu de toutes ces causes, qui savait la façon de fes appliquer et qui en avait les moyens à la main ? C’est pourquoi jaçoit que l’histoire sacrée ne nous spécifie pas ce qu’il a fait, et que je ne reçoive pas pour authentiques les guérisons miraculeuses que Josèphe et d’autres lui attribuent (1), d’autant que ce sont ou fables de Rabbins, ou opérations d’art magique, dont nous aurions trop mauvaise grâce de soupçonner un si grand et un si sage Prince, toutefois je ne doute nullement qu’il n’ait su et pu faire de très-grandes merveilles, puisqu’il dit (2) que la Sapience, la grande Ouvrière ne lui avait rien celé de ses secrets, soit pour la spéculation, soit pour la pratique, afin de lui donner quelque rapport au grand Roi des merveilles, de qui je vais maintenant parler. /

11. Je dis quelque rapport, d’autant qu’encore qu’il soit vrai que le Sauveur a en souverain degré cette science pratique de tous les secrets de la nature, et en outre le pouvoir naturel sur tous les effets les plus merveilleux qui peuvent être produits par l’application des causes sensibles ; toutefois cela est si peu de chose, si nous le comparons au pouvoir surnaturel qu’il a, même en tant qu’homme, que je ne daigne pas le mettre en considération. Car il faut savoir, qu’outre la toute-puissance qu’il a selon sa personne et nature divine, comme égal en tout et partout à son Père, outre la participation de cette toute-puissance, qu’il a reçue en tant qu’homme par la communication des idiomes, qui porte qu’en même sens que nous disons un homme-Dieu, nous disons aussi un homme tout-puissant ; outre cela, dis-je, il a reçu immédiatement en sa très-sainte humanité un Pouvoir d’Excellence si grand et si absolu, qu’à grand’peine est-il différent de la toute-puissance, sinon qu’en la dépendance qu’il a de la Divinité. Car au reste il s’étend sur toute la nature, qui lui est entièrement soumise, non-seulement pour les effets ordinaires, mais encore pour les extraordinaires, que nous appelons effets miraculeux, et généralement pour tout ce qui lui plaira. La preuve en est si claire dans l’histoire évangélique, que je ne m’y veux pas arrêter ; seulement toucherai - je trois principaux titres, pour lesquels les Saints Pères enseignent que ce Pouvoir a été donné à la sacrée

(1) Lib. VIII Antiquit. — (2) Sap. vil.

Humanité, d’autant que mon dessein est de faire voir en suite de ce discours que la glorieuse Mère a ce môme Pouvoir en second degré par la participation des mêmes titres.

Le premier litre de la Toute-Puissance du Sauveur.

III. Le premier est l’union avec la Divinité, d’autant que, comme dit Euthymius, si le fer qui demeure quelque temps dans le feu en tire les opérations propres du feu, faut-il douter que la chair, qui est inséparablement unie à la Divinité, en tire la vertu d’opérer les merveilles de la Divinité même ? Le Saint Concile d’Éphèse (1) le confirme, et après lui le Bienheureux Sophronius, Patriarche de Jérusalem, en l’Épitre (2) qui est insérée au sixième Synode. Ensuite de quoi Saint Ambroise (3), Eusèbe (4) et Théodoret (5) l’appellent l’organe et l’instrument de la divinité, et le bras du Seigneur qui est si souvent magnifié par le Prophète Isaïe (6). Saint Jean Damas- cène (7), expliquant les opérations théandriques, ou divinement humaines, dont parle Saint Denys (8), dit que ce sont principalement les miraculeuses que l’Humanité sainte l’ait comme instrument de la Divinité. Et Saint Cyrille (9) remarque que le Sauveur, ès gué- risons merveilleuses qu’il faisait, se servait parfois de l’attouchement sensible, pour donner à connaître que cette vertu miraculeuse résidait en sa chair. Et vous seinble-t-il pas que ce soit ce qu’il voulut signifier en la guérison de la femme qui était travaillée du llux de sang, lorsqu’il se servit de cette façon de parler : J’ai senti une vertu émaner de moi ? Etait-ce pas pour faire concevoir que son sacré corps, dont la malade avait touché la robe, était plein de vertus miraculeuses et toutes-puissantes, et donner à entendre que sa très-sainte Humanité avait reçu en propriété ou en apanage un Pouvoir si inhérent et habituel de faire toutes sortes de merveilles ?

Le deuxième titre.

IV. Le second titre est pris delà dignité du Roi et du Seigneur souverain de l’univers, dignité qui lui convient même en tant qu’homme. Premièrement, parce que cet homme est Fils de Dieu, et par conséquent son héritier légitime et le seigneur ; de tous ses biens, et après parce que toutes choses sont pour lui, soit que nous disions qu’il ait été le premier au décret de la création, ou^que nous

(1) Cant. xi. — (2) Act. xi. — (3) Serm. xcix et xexi. — (4) Lib. IV de Demonst. Ev., c. xiii. — (5) Dial. immutabilis. — (6) Isai. li. lii. lui, — (7) Lib. III de Fide, c. xix. — ‘,8) Ep. ix ad Cas. — (9) Lib, Il in Joann., c. v, et lib. IV, c, xiv.

nous arrêtions à ce qui a été conclu ci-dessus, savoir est qu’il n’a été fait homme qu’à l’occasion du péché. Troisièmement, cette dignité lui convient comme par droit de nature, qai veut que ce qui est plus noble et plus relevé ait pouvoir et seigneurie sur tout ce qui est plus bas. Quatrièmement, elle lui appartient par droit acquis, qu’il fit connaître à ses Apôtres quand il leur dit ( !) : Tout pouvoir m’a été donné tant en la terre comme au ciel. Mais d’autant que j’ai déjà traité du titre de Roi au chapitre précédent, je me contente de dire qu’il est bien différent de celui des Rois et des Seigneurs temporels, qui n’ont de Pouvoir que sur l’extérieur de leurs sujets. Car celui du Roi de gloire est sur Je fond et sur les effets de la nature, en sorte qu’il les peut arrêter, changer, altérer comme il lui plaît, et s’en servir pour faire toutes sortes de prodiges, ainsi qu’il fait tous les jours, et qu’il fera principalement en la destruction linale du monde élémentaire au milieu duquel nous vivons.

Le troisième titre.

V. Le troisième est le titre de Sauveur des hommes. Car lorsque son Père lui adonné la charge de les conduire effectivement à leur dernière lin, qui est leur salut éternel, par le même moyen i 1 lui a baillé le pouvoir sur tout ce qui les y peut aider et qui les en peut détourner. Au moyen de quoi puisque tout ce qui passe tant au ciel qu’ès éléments, et en tout ce monde corporel, voire encore en l’intellectuel des Anges, sert àcette fin,’ suivant l’axiome de l’Apôtre (2), qui assure que tout est pour les élus, et derechef (3), que tout est à nous, et nous à Jésus-Christ, et Jésus-Christ à Dieu, il faut avouer que plein pouvoir lui a été baillé sur toute la nature tant corporelle que spirituelle, afin d’en disposer comme bon lui semble pour le salut des siens et pour la gloire de son Père, et que tous les miracles qui se font pour cela sont œuvres de sa main, qui prêchent le nom d’Admirable que lui a donné le Prophète Isaïe. Admirable non-seulement pour les perfections divines qu’il a en soi, mais encore pour l’opération des merveilles qu’il produit au dehors. Ajoutez à tout ceci les merveilles de la grâce en la justification des pécheurs, en la perfection et en la glorification des Saints, chacun desquels peut à bon droit être appelé un chef-d’œuvre de sa Puissance, et sans doute d’autant plus admirables que la grâce et la gloire surpassent la nature. Considérez de près ces trois titres que j’ai marqués, et vous avouerez qu’il porte à bon droit le titre de grand maître, non-seulement de la nature,

(1) Matth. xxviii. — (2) II. Cor. — (S) i. Cor.

niais encore de la grâce et de la gloire, vu qu’il est constitué le chef de toutes choses en ces trois ordres. Dieu a tout soumis à son pouvoir, dit Saint Paul (I), après le Prophète David. Or, qui dit tout (car c’est la conséquence de l’Apôtre), n’excepte rien, sinon celui qui lui a tout soumis, lîn voilà assez pour le Roi de gloire ; venons maintenant à la Reine.

### § II. — Que lu Mère de Dieu est, après son Fils, la Toute-Puissance et l’Ouvrière des grandes merveilles.

Ceux qui ont mis une bonne ibis leur cœur à priser les Grandeurs et les Excellences de lâ Vierge, ont déjà vu et établi en leur esprit cette vérité, qu’au même degré que Dieu lui a communiqué son amour, le Père lui donnant son Fils et le Fils la choisissant pour sa Mère, ii lui a quand et quand communiqué ses attributs et ses perfections divines. Et puisque cette communication d’amour a été en quelque façon infinie, la comparant à tout le reste des pures créatures ; aussi est-il aisé de voir qu’il lui a communiqué ses perfections et ses attributs d’une manière comme infinie. C’est pourquoi ils ne font nulle difficulté de l’appeler toute sainte, toute belle, toute sage, toute bonne, toute-puissante (2), toujours après l’Essence incréée, et après l’Humanité déifiée. Laissons à part les autres attributs ; car il est assuré que comme l’état de la -Mère de Dieu passe sans mesure la nature, la grâce et la gloire de tout le reste du Paradis, aussi a-t-elle un Pouvoir sans mesure par-dessus les lois de la nature, de la grâce et de la gloire. En faut-il davantage pour montrer qu’elle est la Reine des merveilles, et l’Ouvrière de tout ce qu’on peut imaginer de plus grand ?

La Toute-Puissance de la Vierge parait en la Conception du Verbe divin.

Néanmoins, si quelqu’un en demandait les preuves par les effets, ce serait bien assez de produire le chef-d’œuvre des merveilles, et la merveille de toutes les œuvres du monde, qui est d’avoir lait et engendré un Dieu. Le chef-d’œuvre du Fils de Dieu, c’est sa Mère ; le chef-d’œuvre de la Mère, c’est Je Fils. Et quelle œuvre rencontrerons-nous où la Divinité ait fait paraître la grandeur de son Pouvoir absolu plus noblement qu’à l’aire un Dieu ? œuvre dont il a voulu que la Vierge fût aussi l’ouvrière ; ouvrière par un tout-puissant Fiat, ouvrière par la génération efficiente et physique de son divin corps.

(I) Hebr. i. — (2) Vid. auctores, tract, i, c. xiu, § 3.

Celui que j’ai engendré, c’est un Soleil, se vante la sapience égyptienne en la célèbre inscription (lu temple de Minerve. C’est bien autre cliose de dire, celui que j’ai engendré c’est un Dieu. Ne m’amenez donc pas en comparaison les chefs-d’œuvre de Salomon, son trône, son temple et tout le reste ; car c’est bien autre chose d’avoir bâti le Temple vivant et le Trône substantiel de la Divinité. Quelle comparaison de l’or, de l’argent et du marbre à l’adorable Chair qui est unie à la Divinité ? Former de nouveaux cieux, ou créer des Séraphins cent l’ois plus beaux que ceux qui sont dons le ciel, ne montrerait pas si glorieusement la merveille du Pouvoir de la Vierge, que d’avoir avec deux mots donné l’être au Roi du ciel et au Seigneur des Auges. Il y a plus loin de l’homme à Dieu, que du pur néant à la créature. C’est pourquoi .l’œuvre est plus merveilleuse de faire un Homme-Dieu, que de tirer du néant tout l’Univers, dit un ancien Docteur de la Sorbonne (1). Pourquoi donc ne l’appellerons-nous pas librement la toute-puissante Marie, puisque l’objet et la mesure de son Pouvoir c’est le Tout-Puissant, qui passe tous les effets et toutes les merveilles de la nature, de la grâce et de la gloire ?

« La Maternité divine enferme tous ces attributs, et les saints Évangélistes ont achevé son éloge en disant : Marie, de laquelle est né Jésus-Christ. Nous remarquons trois instants précieux en la vie de cette auguste Vierge, tous trois portant chacun l’impression et les marques de sa Puissance royale. Le premier fut celui de sa Conception très-pure, auquel elle fut unie au Monarque du monde. Au second, c’est-à-dire dans l’Incarnation du Verbe, elle fut sacrée avec l’huile de la Divinité, dont elle demeura toute pénétrée. Et au troisième de sa glorieuse Assomption, elle entra dans l’exercice parfait de sa Puissance sur la terre et dans le ciel. Mais disons avec Saint Athanase (2) que le plus noble effet de cette Puissance de la sacrée Vierge est la génération de l’Homme-Dieu ; que la vertu du Très-Haut qui lui fut donnée pour ce grand ouvrage demeura en elle tout le temps qu’il résida dans son chaste sein, et même après son divin enfantement ; qu’à présent elle en est revêtue, comme du fondement de la plénitude de sa grâce, parce que la génération du Verbe dans Je temps et dans l’éternité est la génération d’un Soleil, et que la Mère qui le conçoit et qui le met au monde le conçoit et l’engendre comme une lumière, suivant le sentiment de la sainte Église, lorsqu’elle chante à son honneur dans la Préface de la Messe : Lumen æternum mundo effudit, Jesum Christum Dominum nostrum ; et comme il est impossible au rayon de pouvoir être

(1) Mayro, Serm. do Annunliat. — (2) Orat. de Annunt.

séparé de son principe, de même Notre-Seigneur procède incessamment de son Père, et il conserve aussi la liaison qu’il a comme fils à sa mère, mais avec dégagement des bassesses que porte l’état d’une vie passible et mortelle.

« Disons donc encore que le fiât de cette admirable créature ne fut pas une parole de soumission simplement, mais une parole d’un désire efficace, touchant l’accomplissement du divin conseil sur l’Incarnation du Fils unique de Dieu, et un souhait d’y avoir toute la part qui lui avait été ordonnée dès l’éternité ; et ce souhait n’avança pas seulement le mystère, mais il l’accomplit actuellement. Confessons donc que Marie est toute-puissante, puisque la mesure et l’objet de sa Puissance est le Verbe divin, qui surpasse tous les effets et tous les miracles de la nature, de la grâce et de la gloire (1). »

Elle paraît en second lieu en l’œuvre de notre salut.

III. Après cela, trouvez-vous qu’il y ait quelque autre chose qui soit véritablement admirable ? Serait-ce l’œuvre de notre salut et la réparation clu monde ? serait-ce la grâce, ou la gloire ? Quoi ! tout cela n’a-t-il pas été mis au pouvoir de la Vierge avec celui qui est le salut du monde, le principe de la grâce et de la gloire ? Les Saints sont les chefs-d’œuvre de la grâce, et comme autant de miracles vivants et éternels de la gloire. Or, je dis qu’ils sont tous ouvrages de la Vierge. Car pourquoi pensez-vous que le premier homme, que le Sauveur sanctifia par sa présence, et de qui il dit qu’il n’en était point né de plus grand entre les enfants des femmes, il le voulut sanctifier par la parole de sa Mère, ainsi que Sainte Éli- sabethle ressentit ? pourquoi, sinon afin de nous faire connaître qu’il en serait de même de tous les autres ? Et de fait parcourez l’histoire des Saints les plus illustres dont nous ayons la vie déduite par le menu, et vous verrez en tous quelques traits qui font assez connaître qu’elle y a toujours mis la main d’une particulière façon. Ajoutez à cela la conversion insigne de tant de pécheurs que tous les jours elle jette dans le chemin de salut par des voies tout à fait extraordinaires. Sont-ce pas de merveilleux prodigesnon-seulement de bonté et de miséricorde, mais encore de toute-puissance ? Car pour les sauver il faut qu’elle arrête cent fois la mort, qu’elle confonde tous les desseins de Satan, et qu’elle fasse en quelque façon force aux lois ordinaires de la justice de Dieu. Vous en lirez plusieurs notables exemples en divers lieux du Traité suivant.

(1) La R. Mère de Bléinur.

Elle parait eu troisième lieu es merveilles en la nature.

Quant aux merveilles qu’elle produit en la nature, ce serait chose superflue de les vouloir produire en particulier, vu qu’elle en fait tous les jours en si grand nombre, que je dirais volontiers ce que Saint Jean disait des miracles du Sauveur, savoir est, que si on les écrivait tous, le monde ne serait pas capable de contenir les livres qui s’en feraient. Je ne crois pas quant à moi qu’il se trouve un seul chrétien qui n’en sache plusieurs ; qu’il y ait une seule Église qui n’en montre les reconnaissances ; qu’il y ait ni maladie qu’elle n’ait guérie, ni accident qu’elle n’ait quelquefois changé (I), ni espèce en la nature qu’elle n’ait altérée, ni opération de la créature qu’elle n’ait divertie du train ordinaire, qui ne sont pas de légères preuves d’une Puissance absolue. Ne croyez pas aussi que ce lût sans mystère que le Sauveur voulut faire par son moyen le premier de ses miracles, qui fut en Cana de Galilée (2), voire que lui ayant dit d’abord que son heure n’était pas encore venue, il devançât néanmoins l’heure et le fit aussitôt, ainsi qu’ont remarqué Saint Ambroise (3), Saint Chrysostome (4) et Saint Cyrille (S). Car il voulait dire clairement qu’il mettait la puissance des miracles en la disposition de sa Mère, voire de ceux qu’il ferait par ses propes mains.

Elle paraît en quatrième lieu au rapport qu’elle a avec son Fils.

Que si vous êtes curieux de savoir encore à quel titre elle possède un Pouvoir si absolu, je vous dirai qu’à mon avis c’est par le rapport très-particulier qu’elle a avec les titres par lesquels son bien-aimé Fils tenait le Pouvoir d’Excellence dont j’ai parlé peu auparavant. Car, premièrement, quant à l’union qu’il a eue à la Divinité, la Vierge n’y a-t-elie pas participé de si près, que nous pouvons dire avec vérité qu’en sa propre substance elle a été personnellement unie au Verbe, puisque la substance du Fils est une partie de la substance de la Mère ? Et quand il n’y aurait autre chose sinon que cette union s’est faite dans ses sacrés flancs, quelle chaleur n’aurait point conçu cette fournaise d’un embrasement si puissant ? quelle vertu ne lui aurait point communiqué cette demeure personnelle de neuf mois ? Si la Croix, où il n’a été attaché que trois heures tant seulement, et de laquelle il n’axeçu que des tourments, a néanmoins été tant honorée qu’il l’a faite un instrument ordinaire de ses merveilles les plus excellentes, que devons-nous estimer de sa Mère, dans les entrailles

(1) V. Tract, m, c. îx, § 3. — (2) Joann. ii. — (3) Serm. vi in Ps. cxvitï. — (4) Hom. xxi. — (5) Lib. I, c. xxm.

II. \_ .8

de laquelle il a demeuré si longtemps, et de laquelle il a reçu la vie ? Si la frange de sa robe, si l’herbe même qui croissait jadis près delà statue que la femme Hémorrhoïsse lui dressa, en tirait une vertu surnaturelle pour les guérisons, dès qu’elle montait jusqu’à la frange de la robe de la statue, que faut-il penser de celle qui ne l’a pas touché légèrement une fois au bout de la robe, mais qui l’a porté si longtemps dans son ventre ou entre ses bras, ; et qui lui a donné la précieuse robe de la chair dont sa Divinité est couverte, pour me servir de la façon de parler de Saint Chrysostome (I) et de Saint Isidore de Damiette (2) ? Avoir touché les corps des bienheureux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul a suffi pour donner à une chaîne de fer, à un mouchoir et à une ombre le pouvoir de faire des miracles ; et l’attouchement intime et substantiel de la sacrée Humanité n’aura rien communiqué davantage à sa bienheureuse Mère ! Qui le croira ? Que si vous passez à l’union morale : Celui qui gardera mes commandements et qui sera uni à moi par la vraie charité, dit le Sauveur (3), aura le pouvoir absolu d’accomplir tous ses désirs. Ayez seulement un peu de vive foi, la grosseur d’un grain de moutarde, et je vous dis en vérité que vous commanderez aux montagnes et qu’elles vous feront place et s’iront précipiter dans la mer (4). Celui qui croit en moi fera les mêmes merveilles que j’ai faites, voire il en fera de plus grandes. Voilà le pouvoir de la foi et de la cbarité chrétienne. Eh ! que sera-ce donc de celle qui a eu la foi, la charité et toutes les vertus en perfection, et qui ne fut jamais un seul moment sans être unie parfaitement à la pure volonté de Dieu ? cela ne se peut estimer.

VI. Pour le second titre, j"ai fait voir au chapitre précédent qu’elle est vraiment la Reine etla Dame dél’Univers, l’Impératrice des hommes et des Anges, et, par suite nécessaire, qu’elle a un souverain Pouvoir sur toute créature ; Pouvoir qui me semble lui avoir été donné par trois fois : premièrement, lorsqu’elle fut choisie pour être Mère du Roi Éternel ; secondement, par la bonne et libérale volonté de son Fils, dès qu’il se fut fait homme en ses entrailles, car l’ayant tant honorée que de s’être soumis à son Pouvoir, il ne faut nullement douter qu’il ne lui ait soumis toute autre chose et qu’il n’ait commandé à tous ses sujets de lui obéir ; troisièmement, au jour de son sacre et de son couronnement au ciel, où de nouveau elle reçut un Pouvoir absolu sur tout le Domaine de son Fils. Or, comme tous les titres de son Royaume sont par-dessus les lois ordinaires, ainsi le Pouvoir qu’elle a en suite de sa Royauté est tout à fait extraordinaire ; d’où il s’en suit qu’en vertu de ce Pouvoir elle commande aux

(1) Homil. de uno legisl. et Serm. vi in Gen. — (-2) Lib. I, Epist. ccxlvui. — 3) Joaim. xv. Matth. xvai. — (4) Joaim. xiv.

Anges, bons et mauvais ; elle fait toute sorte de prodiges au ciel et en tous les éléments ; elle altère la nature et s’en sert comme il lui plaît, conformément à la volonté de son Fils, qu’elle connaît parfaitement, et pour la gloire duquel elle fait toutes ces merveilles. Et à juger des choses sainement, si Saint Grégoire a pu dire que les Saints, qui ne tiennent rang que de serviteurs ou d’amis (1), font néanmoins les prodiges et les miracles non-seulement par impétra- tion, le demandant à Dieu, mais encore par autorité et par puissance, commandant à la nature, qui trouvera mauvais que nous Je disions de la Reine Mère ? Qu’y a-t-il de plus extraordinaire ni qui semble troubler davantage l’ordre de l’univers, que d’arrêter le cours du soleil et des sphères célestes, d’où dépend tout le reste du monde ? Et si Josué l’a fait de pleine autorité, direz-vous que Marie ne le puisse faire ?

VII. Pour le troisième rapport, j’ai déjà montré ci-dessus que le Sauveur des hommes lui a communiqué par excellence le titre et l’office de Réparatrice, tant parce qu’elle a donné de sa propre substance le prix et la victime de notre salut, et l’a offerte conjointement avec lui au sacrifice de la Croix, comme parce qu’en la personne de Saint Jean il lui a baillé pour ses enfants tous les élus, afin qu’elle les enfante à la gloire. Et par-dessus tout, l’expérience continuelle du soin qu’elle en a, fait toucher au doigt la charge extraordinaire qui lui en a été commise ; d’où je conclus qu’il faut dire d’elle par rapport ce que nous avons dit de son Fils, savoir est que, puisque tout le monde corporel et spirituel est pour le salut des prédestinés qui lui ont été baillés en charge, il faut qu’elle ait reçu un libre Pouvoir, non-seulement pour la disposition des effets ordinaires, mais encore pour la rencontre des merveilles extraordinaires qu’il convient de faire à cette fin. Et de moi je crois fermement que s’il nous était permis de voir à découvert les secrets qui se passent à l’entour de nous, nous verrions des opérations merveilleuses de grâce qu’elle fait dans les âmes, non-seulement par la disposition des objets extérieurs qu’elle nous présente par l’entremise des bons Anges, mais encore immédiatement par soi-même, agissant dans nos esprits d’une façon éminente, proportionnément à celle de la sacrée Humanité. Car si de doctes Théologiens donnent au Prêtre le pouvoir d’agir immédiatement dans la substance des âmes pour y produire physiquement la grâce par les paroles sacrées, comme instruments de la Divinité, douterons-nous qu’il y puisse avoir quelque façon semblable et encore plus relevée pour celle qui est en une dignité beaucoup plus éminente que celle des Prêtres et des Sacrements de l’Église ? Mais honorons dans nos cœurs en silence ce que nous ne

(1) II. Dial., c. xxx.

pouvons pas expliquer, et louons éternellement Dieu de nous voir au service d’une Dame si puissante, qui a reçu tout Pouvoir au ciel et en la terre, et qui peut l’aire toute sorte de merveilles en la nature et en la grâce, quand il en sera besoin, non - seulement pour notre salut, mais encore pour notre contentement.

## CHAPITRE XIV.

Des obligations que nous avons pour Ions ces litres, d’aimer, d’honorer et de servir la Hère

de Dieu.

Ceux qui veulent arrêter un compte final, quoique au bout de chaque page ils aient apposé la somme qui y est contenue, néanmoins, arrivés qu’ils sont à la fin, ils font une réduction et une somme totale de tous ces particuliers articles. De même jaçoit que, traitant des Grandeurs de Pouvoir de la Mère de Dieu, j’aie fait voir en passant les obligations que nous avons pour chacune d’elles, prise à part, de l’aimer, de l’honorer et de la servir, toutefois je crois devoir encore au lecteur un petit discours qui, par forme de recueil et d’abrégé, comprenne les mêmes redevances que nous avons à la Sainte Vierge .

§1. — Des obligations que nous avons de l’aimer.

I. Avant que de douter si nous sommes obligés d’aimer la Mère de Dieu, il faudrait nier que le Soleil eût de la clarté et le feu de la chaleur, qu’il y eût des feuilles au bois, du sable sur le rivage et de l’eau dans la mer ; il faudrait ou ignorer tout à fait qu’il y eût une Mère de Dieu, ou ne se pas aimer soi-même, vu que, de quelque côté que nous nous tournions, nous rencontrons les motifs de l’aimer si fréquents que la malignité même ne les saurait pas déguiser. Car, pour aller droit à la source de tous les biens que nous possédons, si nous avons un Emmanuel, c’est-à-dire un Dieu avec nous, elle a été l’aimant qui l’a attiré et le pont par où il est descendu à nous, dit le Bienheureux Proclus, Archevêque de Constantinople (1), et le cabinet où cette admirable union de Dieu avec l’homme a été faite. Si nous avons un Grand Prêtre qui présente à Dieu le sacrifice propitiatoire, c’est au temple de son sacré corps qu’il s’est revêtu des habits pontificaux pour paraître en état devant son Père, ainsi que la même

(1 ; Honiil. de Christi nalali.

Vierge le dit un jour à Sainte Brigitte (1). Si nous avons une victime de réconciliation qui soit agréable à celui que nous avions irrité par nos offenses, nous en avons l’obligation à la Sainte Vierge, dit le Bienheureux Saint Épiphane (2), puisqu’elle est l’innocente brebis et la Mère de ce divin agneau. Si les belles âmes ont un Époux qui est choisi entre les millions, elle est le lit nuptial où leur mariage est célébré, dit l’Archevêque de Candie (3). Si nous avons un Roi pris d’entre nous et conversant privément parmi les siens, elle a été l’huile de la sainte onction qui a été versée sur son chef et le trône où il s’est assis, dit le même Docteur (4) ; elle lui a mis la couronne sur la tête, dit Saint Ambroise (5). Si nous avons un Maître pour nous enseigner le chemin du ciel et la science du salut éternel, c’est dans son sein que le Saint-Esprit lui a donné les degrés et la maîtrise, dit le même Archevêque de Candie (6). Si nous avons un fidèle Pasteur qui marche devant nous et nous conduit dans les agréables pâtis de la vie éternelle, c’est elle qui lui a baillé notre livrée, dit le sage Empereur Léon (7). Si nous avons un Capitaine plein de courage et de résolution pour renverser nos ennemis, elle est sa Lieutenante, et la seule ombre de sa protection nous tient en assurance, dit le vénérable Cosme de Jérusalem (8).

II. Jouissons-nous maintenant du bonheur du siècle d’or à comparaison des âges qui nous ont devancés ? elle en a été la belle aube, chante le dévot Poète Prudence. Les Anges s’agréent-ils parmi nous et se familiarisent-ils avec les hommes ? c’est depuis qu’elle les a apprivoisés, dit Saint Épiphane (9) ; car auparavant ils étaient toujours occupés à faire la cour à leur Prince là-haut au ciel, mais depuis qu’elle l’a attiré ici-bas, ils n’ont plus dédaigné ceux que leur Roi reconnaît pour ses frères. Bessentons-nous les doux elfets de la paix descendue en terre avec sa corne d’abondance ? elle a été la chaste colombe, dit Saint Bonaventure (10), qui a porté le rameau d’olive en son bec. Les pleurs et les regrets de nos premiers parents sont-ils changés en cantiques de joie, nous devons ce bonheur à celle qui est la commune allégresse du monde, dit Saint Germain de Constantino- ple (11). La vie a-t-elle succédé à la mort dont ils avaient été menacés ? c’est un bénéfice de cette Dame, qui est l’arbre de vie planté au milieu de l’Église, dit Saint Éphrem (12). La liberté a-t-elle été rendue au pauvre Adam après le fâcheux joug de son esclavage ? c’a été à la

(1) Lib. III Révélât., c. xxix. — (2) Serm. de S. Deipara. — (3) Andr. Cretensis, Orat. in Annunt. — (4) Ibid. — (5) Lib. de Institut. Virg., c. xvi. — (Ô) Ibid. — (7) Orat. in Obdormitione sanctiss. Deiparne. — (8) Hyinno vi. — (9) Serm. de S. Deipara. -r- (10) Speculi B. Virg., c. vm. — (U) Serin, in Adoratione venerandue Zonne Deiparse. —(12) Orat. de Laudibus sanctissim » Dei Matris,

Sainte Vierge qu’elle a été accordée, dit Saint Jean Chrysostome (I). A-t-il été tiré de son cachot pour voir la douce lumière du ciel ? qu’il se publie hardiment l’obligé de Marie, qui est la source de cette belle lumière, laquelle éclaire tous les hommes qui viennent au monde, dit Saint Éphrem (2).

Nous est-il permis de cueillir à plaisir les fruits de la grâce de Dieu ? nous les trouvons sous les branches de cette vigne plantureuse, dit Saint Ildefonse (3), dont les fleurs sont les fruits d’honneur et de grâce. Avons-nous plus de moyens que jamais de goûter la douceur des délices que Dieu prépare aux âmes choisies ? grand merci à celle qui en est la fontaine, dit Saint Épiphairc (4) ; qui est la coupe pleine de la divine Sapience, dit André de Candie (5) ; qui est la cruche d’or où la manne céleste est gardée, dit Saint Éphrem (6). Avons-nous plus d’assurance de nous présenter à Dieu que jamais ? c’est par l’entremise de celle à qui rien ne peut être dénié, dit Saint Épiphane (7). Les bénédictions de Dieu sont-elles aujourd’hui changées, de sorte que pour l’abondance de pain et de v in, d’huile et des autres fruits de la terre, on ne nous parle plus que du pain des Anges, des provisions des Bienheureux et des biens dont Dieu même jouit ? c’est à Marie, après Dieu, que nous devons cet heureux changement, dit Saint Basile de Séleucie (8) ; à Marie, dis-je, qui est le vrai Paradis de ces richesses éternelles. Ô Marie ! s’écriait jadis le dévot Archevêque de Nicomédie (9), qui pourrait comprendre les obligations inestimables que nous vous avons ? car, par votre moyen, l’entrée du ciel nous a été accordée ; par votre moyen, nous avons été rappelés de notre bannissement ; par votre moyen, le glaive flambant a été retiré de l’entrée du Paradis, les portes des délices incompréhensibles ont été ouvertes, les espérances des Prophètes ont été réalisées, leurs prédictions ont été accomplies, nous avons reçu les assurances de notre rétablissement ; enfin, par votre moyen, nous attendons la jouissance des biens qui ne finiront jamais.

Je me figure parfois que nous sommes semblables à ces fils de famille qui, pour être nés dans des maisons opulentes, bien rentées, richement meublées et assorties de toute sorte de biens, pour être accoutumés à faire bonne chère et à marcher bien couverts, comme ils ne savent ce que c’est que l’incommodité, aussi ne peuvent-ils priser la douceur de leur condition, faute d’avoir

(1) Serm. de Genesi et interdictione arboris. — (2) Orat. de Laudibus sanctis- simre Dei Matris. — (3) Serm. in Assumpt. — (4) Serm. de S. Maria Deipara. — (5) Orat. il de Dormit. Deipara. — (6) Orat. de Laudibus sanctissiinte Mariæ Deipara ?. — (7) Serm. de Laudibus S. Deiparæ. — (8) Orat. de Annunt. — (9) Geor- gius Nicomediens., Orat. de Oblat. Deiparæ.

expérimenté la disette ou la peine que leurs devanciers ont eue à amasser les biens dont ils jouissent sans travail. De même, je crois que pour être dans le plein état du Christianisme et dans l’abondance des biens spirituels, nous sommes peu capables d’estimer notre bonheur au prix de ces bons Pères anciens, qui jadis criaient à la faim et qui se fussent estimés heureux d’amasser les miettes de la table des enfants de l’Église. Oh ! si le Saint Patriarche Jacob, qui mourut en l’attente du Salutaire de Dieu (I) ; oh ! si le bon vieillard Tobie, qui disait, à l’heure de la mort (2), qu’il tiendrait à très-grande faveur qu’à son défaut quelqu’un de ses descendants vécût pour voir la gloire et la clarté de Jérusalem, quand Dieu la visiterait ; oh ! si le grand Prophète Isaïe, qui, avec tant de soupirs, demandait à Dieu (3) qu’il rompît vitement les cieux et qu’il ne fit pas languir le monde plus longtemps ; oh ! si tous ces cœurs embrasés, dont parle Saint Paul (l), qui reçurent les promesses de Dieu sans en voir l’accomplissement, se contentant de saluer de loin les biens dont nous jouissons à présent, se trouvaient maintenant comme nous en la pleine possession du bonheur qu’ils ont si ardemment désiré, quel cas ils en feraient, et comme ils se sentiraient redevables au "Verbe Incarné, et à celle qu’il a tant honorée que d’être la chair de sa chair, les os de ses os et le sang de son sang. Ils seraient plus capables que nous de juger de la différence qui se trouve entre nos Sacrements et les leurs, entre nos bénédictions et celles qui leur étaient octroyées, entre leurs souhaits et notre abondance. Ne laissons pas pourtant d’avoir la plus haute estime que nous pourrons du siècle fortuné où nous sommes et des biens que le ciel verse sur nous sans mesure, et de reconnaître par le bénéfice de qui nous les possédons ; car enfin, c’a toujours été le sentiment des Grands Pères de l’Église, qu’après Dieu nous en avons l’obligation entière à sa très-digne et très-honorée Mère.

V. Il y a douze cents ans que son fidèle serviteur et défenseur Saint Cyrille lui parlait de cette sorte en la noble assemblée du Concile d’Éphèse, où il combattit si courageusement pour elle contre le malheureux Nestorius. Je vous salue, Sainte Vierge, par le moyen de qui la très-sainte Trinité est glorifiée et adorée partout le monde, par qui les cieux sont remplis d’allégresse, les bienheureux Esprits sont comblés de joie ; Satan est précipité du haut du ciel, et tous ses adhérents mis en fuite ; l’homme est rétabli en sa première condition, voire en une meilleure fortune que celle dont il était déchu, l’idolâtrie est chassée, et les hommes sont ramenés à la connaissance de leur Créateur ; le Saint Baptême est communément conféré aux

(I) Gen. xix. — (2) Tob. xui. - (3) Gap. mv. — (4) Hebr. xi.

enfants de salut, et la sainte onction leur est administrée pour servir à leurs âmes de renfort ; partout s’édifient les Églises, et toutes les Nations de la terre sont invitées à la pénitence. Par vous, ô très-bénite Dame ! lui disait l’humble Idiot en sa Contemplation (I), l’innocence est réparée, la vie des Anges est rappelée en terre, Dieu est réconcilié et uni à l’homme, le Diable est vaincu et foulé aux pieds. Par vous, s’écriait le fervent Saint Éphrem (2), nous vivons maintenant sous la douceur de la loi d’amour, puisque vous êtes le divin papier où elle a été écrite du doigt du Saint-Esprit ; par vous, tous les Ordres de l’Église ont reçu un nouveau lustre et un redoublement de courage ; par vous, nos prières sont plus facilement ouïes de Dieu, puisque vous êtes l’encensoir de fin or où elles sont offertes. Sans vous (c’est la protestation du Bienheureux André de Crète) nous ne pourrions espérer d’être reçus de Dieu, mais vous êtes le divin levain qui avez donné le goût à notre nature, et l’avez d’une manière incompréhensible incorporée au Verbe divin pour être faite un pain conjointement avec lui.

VI. Oh ! qui aurait l’esprit éclairé de Dieu pour pénétrer ces considérations ! oh ! qui aurait le goût et l’appétit spirituel ouvert pour savourer les douceurs intérieures de ce mystère ! oh ! qui pourrait estimer les biens, les délices et les trésors que nous avons en Jésus et en Marie ! oh ! qui aurait le sentiment des saintes âmes envers cette Dame, par les mains de qui passent toutes les faveurs que nous recevons du ciel ! Le Séraphique Père Saint François, comme il est porté en sa vie, l’aimait d’un amour indicible pour ce sujet principalement, que d’elle, en elle et par elle Dieu s’était fait notre frère. Et le dévot Saint Bernard fondait en larmes toutes et quantes fois qu’il entrait dans cette considération. En effet, la pensée est puissante pour émouvoir nos cœurs à chérir d’un amour non moins efficace que tendre celle à qui après Dieu nous devons tout. Je dis tout, pour me servir de la profonde reconnaissance de l’incomparable Saint Augustin : car autrement, disait-il (3), que serait-ce de nous autres ? « Disons-lui donc dans une parfaite reconnaissance : Vierge Sainte, c’est vous qui êtes notre Mère, Sara ne nous reconnaît point, Rébecca ne sait qui nous sommes. Il est vrai que nousavonstellement dégénéré de la vertu de ces Sain tes, qu’il ne parait plus dans notre conduite aucune trace qui fasse croire que nous sommes leurs enfants ; mais si elles nous méconnaissent, nous espérons que vous n’oublierez jamais que vous êtes notre Mère. La bonté des hommes a ses bornes, au lieu que la sacrée Vierge a un abîme de miséricordes que

(1) Contempl. de B. Virg., c. îv. —(2) Orat. de Laud. sanct Dei Matris. — (3) Serm. i.viii de Verbis Pom. ; fine hoc quid esset homo ?

la malice humaine ne peut épuiser. Anathème à qui ne l’aimera

pas (1) ! »

VII. Pour mieux concevoir ce qui précède, représentons-nous un État qui soit sans Jésus et sans Marie, sans les mystères de la vie et de la passion de celui-là, sans les admirables vertus et actions de celle-ci, sans le rapport et la confiance que nous avons en l’un et en l’autre, sans les Sacrements, sans les Fêtes et les Célébrations Catholiques, et sans tous les autres biens que nous tenons de la libéralité de notre bon Père Jésus et de la Sainte Vierge sa Mère ; quelle serait la face de cet État autre que celle de l’ancien Judaïsme ou de la profane GentiJité, d’où nous avons été tirés pour découvrir l’admirable lumière de Dieu ? Quelle consolation reçoit mon âme lorsqu’elle entend qu’il y aura une éternité entière pour considérer ces merveilles, pour peser ces vérités, pour entrer dans le sanctuaire de ces saintes méditations, pour s’épanouir et se liquéfier en douces affections de reconnaissance, de remerciements et de bénédictions, pour voir Jésus et Marie, Marie en Jésus, et Jésus en Marie, pour les aimer .d’un cœur entier, et les aimant se transformer en eux, et par cette transformation participer à leur bonheur, y participant leur rendre tout ce que nous pourrons pour tant de biens, et le rendant être totalement à eux ! Ô douceur ! ô contentement ! 6 éternité ! qu’on peut bien dire que tu étais absolument nécessaire aux âmes fidèles ; car le temps, pour long qu’il fût, aurait été trop court pour rendre nos devoirs. Attendant cette heureuse saison, recevez, Sainte Dame, de la part de tous ceux qui vous aiment, les douces paroles du grand Saint Augustin,’ l’un de vos meilleurs serviteurs (2) : Qui pourrait vous remercier dignement et vous affectionner selon vos mérites, considéré qu’avec un signe de votre consentement vous avez empêché le monde de périr ? Quelles louanges vous pourrions-nous rendre après avoir été par votre moyen rétablis en l’amitié de Dieu ? Daignez recevoir nos reconnaissances, quoiqu’elles soient beaucoup moindres que vos bienfaits, et ajoutez, aux obligations que nous vous avons de longue main, un petit mot de faveur auprès de celui qui ne vous saurait éconduire. Donnez entrée à nos prières à votre céleste bureau, où s’appointent les requêtes des suppliants, et en témoignage qu’elles ne vous ont pas été désagréables, signez la grâce de réconciliation, qu’en toute humilité nous vous demandons.

(1) La U. Mère de Blémur. — (2) Serm. xviii de Sanctis.

I. Si les obligations que nous avons d’aimer la Mère de Dieu sont grandes, celles qui nous contraignent à l’honorer ne sont pas moindres. Nous le devons en premier lieu, pour autant qu’elle est digne de tout honneur. Car il n’est pas jusqu’à son nom, dit le Bienheureux Martyr Méthodius (1), qui ne soit une fontaine d’honneur, ruisselante en grâces et en bénédictions. Que si toute l’antiquité a tant rendu de respect, comme de raison, à la salle que le Sauveur choisit pour son dernier banquet, que d’en avoir fait la première Église du monde, la Sainte Vierge n’en mérite-t-elle pas beaucoup davantage, puisque Saint Ambroise l’appelle avec raison la salle animée (2), où se sont accomplis les plus ineffables mystères de notre salut, et que Saint Fulgence (3) ordonne que nous la révérions ni plus ni moins que la salle d’où le Rédempteur sortit pour combattre le monde et l’enfer, paré de la riche casaque de notre humanité ? Si Dieu se montra jadis si jaloux de l’honneur qui était dû à l’Arche de l’alliance, que de punir de mort la seule curiosité de la regarder, pour ce qu’elle n’était pas accompagnée de révérence, que fera-t-i) pour l’Arche vivante du Nouveau Testament, laquelle est destinée, dit Saint lldefonse (-4), à enclore la Majesté de Dieu, non en ligure, mais en vérité ? Si la montagne de Sinaï fut jadis si auguste, d’autant qu’un Ange s’y trouvait avec Moïse, qu’il était défendu d’en approcher sous peine de perdre la vie, quelle comparaison y a-t-il de Sinaï avec la sainte Montagne que Dieu s’est préparée pour y construire son Palais Royal, ainsi que remarque Saint André de Candie après le Prophète David (o) ? Si parmi les profanes un navire a été tant prisé pour avoir porté le vaillant Capitaine des Argonautes avec sa troupe victorieuse, qu’on l’a gardé comme une précieuse relique, quoique cassé de vieillesse et tombant en pièces, quel honneur ne méritera pas celle que l’Église Sainte appelle (6) le Navire du céleste marchand, chargé d’une provision divine pour la nourriture des âmes ? Si Esther, pour avoir fait révoquer l’édit de mort qui avait été prononcé contre les Juifs, fut accueillie avec tant de réjouissance qu’on eût dit qu’on célébrait le jour natal de la Judée ("), quelle fête faudrait-il faire à celle qui, suivant l’éloge que la même Église lui donne, a fait changer en bénédiction la première malédiction que Dieu av ait jetée non sur une poignée de gens, mais

(1) Orat. in Hypapant. —(2) Lib. de Instit. Virg., c. vu Aula eoelestium Særa- menlorum. — (3) Serm. de S. Stephano. Trabea earnis indutus île aula uteri virgi- nalis egressus est. — (4) Serm. i de Assumpt. — (5) Psatrn. lxvii. —(Ô) Prov. xxxi. — (7) Esther. vu.

sur toute la race des hommes ? Si Judith reçut les milliers d’acclamations (1) pour avoir abattu le lier ennemi des Hébreux, et par même moyen avoir détourné la guerre qui les menaçait, quels triomphes ne mérite point notre vaillante Princesse, qui a mis sous ses pieds et sousles nôtres quand et quand le plus redoutable ennemi que nous eussions, et l’a terrassé sans espérance de se pouvoir relever ? Où pourrait-on rencontrer une langue assez éloquente (2), disait jadis le Bienheureux Saint Basile de Séleucie, qui pût rehausser comme il faudrait les Grandeurs de la Mère de Dieu ? Où trouverait-on des fleurs pour faire une couronne à celle qui a porté la fleur de Jessé, dont tout le monde est embaumé ? Où prendrait-on des présents sortables à l’excellence de celle qui surpasse en bienfaits tout ce qui se retrouve en l’Univers ?Car si Saint Paul a bien osé dire, parlant des Saints, que le monde n’en était pas digne, avec quelles paroles faudrait-il relever le mérite de celle qui les surpasse tous en grandeur et en sainteté, beaucoup plus que le Soleil ne surpasse les étoiles en clarté ?

It. Nous le devons en outre pour avoir été par elle honorés plus que l’esprit humain ne saurait comprendre. Voici ce qu’en dit Saint Anselme en son livre de l’Excellence de la Sainte Vierge (3) : Si nous avons l’honneur d’appartenir à un tel Père et à un tel Frère, comme est le Rédempteur du monde, reconnaissons hardiment que nous devons cette inestimable faveur à la très-sacrée Vierge et à sa très-béni te fécondité, à qui cette dignité a tellement été accordée, que sans la Virginité féconde notre nature n’eût jamais été relevée de la sorte. Que si parmi les abaissements de cette vie notre race a été tellement ennoblie que d’être reçue à l’alliance de Dieu, et si dès maintenant nous reconnaissons ce bienfait être si grand qu’if surpasse infiniment notre portée, quel moyen de nous contenir lorsque nous verrons notre frère couronné de gloire et assis sur le trône d’honneur ? De quelle joie sera saisi notre cœur quand nous saurons l’affection qu’il nous porte, et le moyen qu’il a de nous rendre tous bienheureux, comme ayant reçu un Pouvoir absolu sur tout ce qui est au ciel, en la terre et aux enfers.

III. Nous le devons d’abondant, puisque toutes les créatures sensibles et insensibles font à qui mieux pour l’honorer. La mer et la terre y vont à l’envi, dit le Bienheureux Proclus (4), celle-là accoisant ses flots et se rendant plus souple et traitable aux commandement de la Mère de Dieu, et celle-ci témoignant à sa façori la joie

(1) Judith, xiii. — (2) Serra, in Annunt. — (3j Cap. ix. — (4) Horail. de Christi Nativit.

qu’elle reçoit d’être foulée aux pieds des pèlerins qui vont pour lui rendre leurs vœux. Prenez garde aux troupes qui abordent de toutes parts pour lui faire-hom mage, dit Saint Jean Damascène (1), considérez que les plus apparents et les plus honorables du peuple chrétien sont les beaux premiers à lui présenter leur service. Voyez-vous après eux un grand nombre d’étrangers, jusqu’aux Princes des ennemis, qui sont chargés de présents et désirent d’être tenus au nombre de ses vassaux. Que doivent ; faire parmi cette réjouissance publique les Bienheureux Esprits, qui approchent de plus près la personne du Roi son Fils, et donnent sans comparaison plus avant que nous dans la connaissance de ses mérites ?

Nous le devons beaucoup davantage, si nous considérons comment Dieu même l’a honoré. Car pouvait-il aller plus avant que de la choisir pour être par elle attiré du ciel en terre et la vouloir avoir pour Mère, pour Nourrice, pour Régente, pour Coadjutrice en l’œuvre de notre réparation, pour Gouvernante de son État, pour Avocate de ses chers enfants, pour Médiatrice envers soi, pour Protectrice de son Église, pour Générale de ses finances et de ses armées, pour Compagne de sa grandeur, pour Dame et Maîtresse avec lui de tout ce qui est au-dessous de lui. Bienheureuses Intelligences, concevez, si vous pouvez, quelque chose de plus grand et de plus auguste ; et si vous ne le pouvez, confessez avec nous que Dieu a pris un plaisir infini à l’honorer, et que la très-sainte Trinité a travaillé à rehausser la Fille, la Mère et l’Épouse sans pair.

Nous le devons en dernier lieu, dit Léonce (2), Évêque de Néa- polis en Chypre, à cause que Dieu agrée et reçoit comme fait à soi-même l’honneur qui est rendu à cette Dame. Car le ciel, à le bien prendre, n’est autre qu’un écho de louanges, louanges qui s’adressent parfois immédiatement aux Saints, mais toujours se vont rendre à Dieu, ainsi qu’à leur dernière lin ; et plus elles sont excellentes, plus il en tire d’honneur et de gloire. Mais, parmi toutes les autres, celles qui s’adressent à la Sainte Vierge ont un parfait retour à lui, qui est plus agréable que le reste du revenu qu’il tire de ses créatures. Le ciel est un cabinet de merveilles, fourni de toutes pièces rares, qu’il n’est pas possible de priser ou admirer, que l’honneur en revienne à celui qui non-seulement en est le maitre, mais encore l’ouvrier. Le ciel est une disposition de miroirs animés qui font une admirable réflexion et rejettent droit à Dieu tout ce qu’ils reçoivent. Le ciel est un concert de louanges où toutes les voix s’accordent à bénir souverainement Dieu et à lui rapporter tout l’iionneur de la

(1) Orat. î de Nativit. B, Virg, — (2) Lib. Y Apolog. contra Judæos. Citatur in Synodo u Nicena, act. v,

Sainte Sion. Il est vrai que la Vierge, par-dessus tons ceux qui sont là-haut, reçoit un très-grand tribut de gloire ; mais elle n’en l’ait état sinon pour fournir aux redevances qu’elle paie continuellement à Dieu. Elle reçoit d’une main nos reconnaissances, et de l’autre elle les offre à celui à qui elle doit tout. Partant n’appréhendons jamais qu’il y doive avoir de l’excès, puisque à la fin tout aboutit à sa Majesté, qui doit être reconnue, glorifiée et adorée sans mesure et sans fin.

### § III. — Des obligations que nous avons de la servir.

I. C’est folie de dédaigner ou de trouver étrange ce mot de service, puisqu’il n’est rien au-dessous de Dieu qui ne serve. Qui sert à la vanité, qui aux riches, qui aux plaisirs, qui à soi-même, qui à autrui, qui d’une manière, qui d’une autre. Parmi les Seigneurs et les Princes, les moindres servent aux plus grands ; et celui qui croit n’avoir personne à qui servir, bien souvent est asservi au vice. Partant il ne s’agit plus de ne pas servir, mais de mettre son service en bon lieu. L’ambitieux sert à l’honneur, et sa récompense s’en va en fumée ; le tenant et l’avare sert à l’argent, et, pour tout gage, il n’emporte qu’un cuisant souci ; le charnel sert à ses plaisirs, qui le paient en soupirs et en regrets. L’un court les mers, l’autre bat la campagne ; celui-là consume le sien, celui-ci sue et se peine jour et nuit ; qui va aux hasards, qui prodigue sa vie pour celui qui ne lui en saura jamais gré. Est-ce pas faire trop bon marché de service ? Choisisse mieux qui pourra ; pour moi, je veux être à la Mère de Dieu et la servir, s’il y a moyen, autant que Dieu peut agréer Je service qui est rendu à une créature. Car où pourrai-je rencontrer un objet digne d’être servi ? et qui jamais a fait une fortune semblable à celle des serviteurs de cette Princesse ? Ont-ils par quelque malheur encouru la disgrâce et l’indignation de Dieu ? il n’y a rien de semblable à elle pour faire leur paix et les remettre en ses bonnes grâces. Ont-ils quelque affaire à traiter avec lui ? il ne faut point chercher d’autre Médiatrice qu’elle. Se trouvent-ils au milieu des dangers ? elle leur sert de bouclier et de rempart. Sont-ils environnés de leurs ennemis ? il n’y a puissance quelconque qui subsiste devant elle, ou qui ait seulement l’assurance de supporter l’éclat de sa face. Ont-ils besoin de quelque faveur du ciel ou de quelque présent de la terre ? elle porte les clefs des finances de Dieu, et ne faut pas penser qu’elle puisse souffrir que les siens soient dans la disette. A la mienne volonté que les aveuglés serviteurs du monde voulussent pénétrer ce secret ; car enfin que peuvent-ils espérer de semblable, après avoir usé leur vie et supporté toutes sortes de travaux ? Croient-ils par aventure être mieux fortunés que tant de millions qui ont passé devant eux, sans avoir acquis autre chose avec leurs longs services, sinon un funeste repentir ? Faut-il pas avoir l’imagination blessée pour quitter ainsi le vrai pour l’apparent, et un bien qui est assorti de tous biens pour un fantôme et une idole de rien ? « Mais, ô ma Sainte Maîtresse ! je voudrais que mon engagement fût plus pur, qu’il fût moins intéressé. Tous vos serviteurs font une si grande fortune, que je crains l’amour-propre dans cet esclavage ; vos chaînes sont trop délicieuses, et celui qui a ce partage est trop heureux. -Mais si, par impossible, vous pouviez arrêter la source de vos libéralités, je vous servirais de tout mon cœur, sans rien prétendre que l’honneur et la joie d’être du nombre de vos domestiques (I). »

II. Que si mes paroles sont trop faibles pour pénétrer ces cœurs endurcis, ou que la vanité s’en soit tellement emparée qu’il n’y ait nul moyen de la débusquer, au moins qu’elles fassent quelque effort dans les âmes qui sont dédiées au service de la Heine du ciel et leur donnent sujet de bénir Dieu pour le choix que le ciel a fait d’elles. Et si de fortune elles sont si nobles et si généreuses que de vouloir mettre à part tous les intérêts qu’elles pourraient prétendreà la suite de cette Dame, qu’il leur souvienne que quand bien elles n’y feraient aucun profit, ce ne leur est que trop d’honneur de pouvoir se glorifier d’être du train et de la famille de la Mère de Dieu. C’est de quoi les plus relevés esprits du ciel se prisent, c’est Je plus honorable titre qu’ils portent après celui de serviteurs de Dieu ; encore ne faut-il pas estimer que ce soient des qualités différentes. C’est une même Cour que celle du Fils et de la Mère, et les mêmes Officiers de tous les deux. C’est pourquoi il ne faut penser qu’il y ait rien plus auguste ni de plus divin que d’être couché sur cet état. Ce qui fait que je ne m’étonne plus que le Saint Martyr Méthodius (2) ai t appelé la Sainte Vierge l’Autel des âmes, puisque les plus belles et les plus relevées qui aient été dès le commencement du monde se sont offertes et comme immolées à son service. Bien vous soit à ce sujet, sacrées victimes, qui vous êtes vous-mêmes agencées sur ce divin bûcher, pour être, par les flammes de votre charité et par vos humbles devoirs, consumées au service de celle à qui tout ce qui sert à Dieu tient à très - grand honneur de servir. Pour moi, Sainte Dame, si j’avais autant de vies qu’il y a de grains de sable au monde, et autant de moyens de vous servir qu’en ont toutes les créatures ensemble, encore n’y en aurait-il pas assez pour contenter le désir de mon cœur, qui dès maintenant consentirait très-volontiers à ne plus être, s’il n’avait l’espérance de vous servir et de vous aimer à jamais.

(1) La R. iMèro de Blémur. — (2) Orat. in Hypapant.

LA

COURONNE DE BONTÉ

DE LA MÈRE DE DIEU

# TROISIÈME TRAITÉ.

Recherchant la raison pourquoi parmi plusieurs éloges que le grand Archevêque de Crète, Saint André de Jérusalem, donne à la Bienheureuse Vierge (1), il la nomme trois l’ois Reine, d’abord je me suis persuadé qu ‘il lui baille ce nom à raison du triple domaine qu’elle a au ciel, en la terre et aux enfers, ainsi que disaient le dévot Idiot et Arnoud de Chartres sur la fin du précédent traité (2). Mais entrant plus avant en discours, j’ai commencé de dire à part moi : Serait-ce point encore à l’occasion des trois Couronnes qu’elle a reçues en trois divers états, savoir est de celle de la plénitude de grâce qui lui a été donnée au point de sa Conception ; de celle de maturité dont elle a été honorée, quand elle a conçu le Verbe Divin, et de celle de gloire, qu’elle a reçue au jour de son Assomption ? Serait-ce point plutôt en considération de la triple Couronne que dès le commencement j’appelais d’Excellence, de Pouvoir et de Bonté ? Il serait malaisé :de nier que toutes ces raisons ne soient de mise. Néanmoins je m’arrête à la troisième, et ce d’autant plus volontiers qu’ayant déjà fait voir la beauté de deux de ces Couronnes, il ne reste plusque la troisième qui est celle de sa Bonté, laquelle si elle n’a tant d’éclat et de majesté que les deux autres, elle a en échange d’autant plus d’attraits ; car elle jette un rayon de douceur qui rend la Reine du Ciel plus aimable et plus accostable que les premières. Ce qui me fait espérer que le dévot lecteur prendra courage pour aller jusqu’au bout de ces traités, et que le goût qu’il y prendra aura plus de pouvoir sur lui que l’ennui de la longueur lui pourrait causer.

(1) Orat. u de Dormit. B. Virg. — (2) Cap. xii, § a.

## DISCOURS FONDAMENTAL du troisième traité.

## CHAPITRE PREMIER.

Que la Sainte Vierge est la mère de ceui qui lui oui une dévotion spéciale, d’une façon bien plus particulière que des autres.

Jusqu’ici je me suis arrêté à représenter le Pouvoir de la Mère de Dieu sur l’Église en général, les bons offices qu’elle lui rend, les obligations que nous lui avons à ce sujet, sans descendre plus bas, et sans rechercher par le menu ce qu’elle fait en faveur de ceux qui lui portent plus d’affection. Ce discours était réservé pour le troisième traité, lequel à cette occasion porte le titre de Couronne de Bonté, d’autant que c’est à ceux-ci, comme à ses bien-aimés, que la très-sacrée Vierge l’a fait singulièrement paraître, versant sur eux l’abondance de ses douceurs. Ce discours sera agréable, et j’en vais jeter les fondements.

### § I. — Que la Sainte Vierge est la vraie Mère de tous les enfants de l’Église.

Si un grand Sage a eu droit d’appeler le miel un consumé de douceur (1), je puis bien dire que le mot de Mère est un consumé de bonté. C’est pourquoi, ayant à découvrir en tout ce traité les rares effets de la Bonté de la Sainte Vierge envers ses bien-aimés enfants, je me suis attaché au doux titre de Mère qu’elle porte, estimant que j’y rencontrerai tout ce que l’esprit humain saurait désirer pour relever son incomparable Bonté. Néanmoins, parce que mon intention n’est pas de m’étendre beaucoup sur ce sujet, je dis seulement que la Sainte Vierge peut être appelée Mère de tous les enfants de l’Église, et comme Mère et comme Épouse du Sauveur, qui sont deux qualités dont il a été ci-dessus assez amplement discouru.

Premier titre par lequel la Sainte Vierge est la Mère des enfants de l’Église.

Pour le regard du premier titre, il ne se peut nier que, comme Mère du Sauveur, elle ne soit quand et quand la Mère de tous les

(1) Kccli. xi. Initiuiu dulcoris habet fructus illius.

enfants même du Sauveur. Car si le Prophète haie (1) a eu droit de dire que Sara a engendré tous les Juifs, pour autant qu’elle a été la Mère d’Isaac, (le qui ils sont descendus ; si Dieu môme a témoigné à Rébecca (2) qu’elle portait deux peuples entiers dans ses flancs, qui devaient combattre l’un contre l’autre, à raison des deux jumeaux Jacob et Ésaiï, dont pour lors elle était enceinte, pourquoi ne dirons-nous pas que la Sainte Vierge ayant le Sauveur en son ventre, elle y avait aussi tout le peuple chrétien ? Et pourquoi ferons-nous difficulté de la nommer la Mère de tous ceux qui ont pour Père le Rédempteur du Monde, que le Prophète Isaïe appelle le Père du siècle avenir, ou, comme lisent les autres, le Père de l’éternité ? Pourquoi en ferons-nous difficulté, encore une fois, puisque la raison est pour nous, et que les Saints Docteurs n’en font point ? Au même instant qu’elle consentit d’être Mère de Dieu, dit Saint Bernardin le Siennois (3), elle consentit aussi à être la Mère de tous les enfants de salut, et dès lors elle les porta en ses entrailles. Quoi ! dit Saint Bonaventure (4), croyez-vous que la Vierge, qui est d’une façon singulière la Mère du Sauveur, ne soit pas encore la Mère générale de tous les fidèles ? Et ailleurs (o) : La vérité nous enseigne que Marie d’une portée a eu deux sortes d’enfants, dont l’un est Dieu et homme, et l’autre est purement homme ; du premier elle est mère par nature et corporellement ; du second, par grâce et spirituellement. Et l’Abbé Guerric (6) ayant montré qu’elle doit être appelée, avec plus de raison qu’Ève, la Mère des vivants, pour autant qu’elle a conçu la vie substantielle, qui est le Sauveur de nos âmes, et en lui et par lui l’a communiquée à tous ses descendants spirituels, il ajoute ces belles paroles : Un seul était conçu par nature, et les autres étaient régénérés en lui, en qui ils étaient tous compris. Car tout ainsi que lorsque Dieu donna l’être au premier homme, il le donna par même moyen à toute sa postérité, qui était contenue en lui, de même la Sainte Vierge, mettant au monde le second Adam, enfanta par conséquent une multitude innombrable d’enfants, que nous appelons la semence spirituelle du Sauveur. Saint Germain de Constantinople lui parle en cette sorte (7) : Vous êtes la Mère do l’Agneau et du Pasteur tout ensemble. Vous avez l’emporté un honneur qui surpasse celui de tous les triomphes du monde, lors- qu’en un seul Fils, qui est sorti de vos entrailles, vous avez donné l’être et la naissance à tout le peuple chrétien, et avez fait que ceux qui étaient vos frères par nature, le fussent aussi de l’unique

(1) Cap. u. Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saram, quac peperit vos. (2) Gen, xxv. — (3) T. III, Serm. vi, art. 2, c. 11. — ( !) Speculi B. Virg., c. vm. — (5) Ibid., c. m. — (6) Serm, i de Assumpt. — (7) Orat. de Assumpt.

ii. 9

Fils de Dieu. Et au même sens, le Bienheureux Saint lldelbnse dit que cette Vierge est celle au ventre de qui toute l’Église reçoit les arrhes de l’alliance qu’elle a contractée avec Dieu (1).

III. A ce sujet le Cardinal Pierre Damien appelle la Sainte Vierge la Mère du Père (2), la source de la fontaine et l’origine du Prince. A ce sujet Saint Ambroise (3), et après lui le même Saint llde- fonse(4), lui approprient ces paroles du Cantique d’amour (5) : Votre ventre est semblable à un monceau de froment, avec une bordure de lis. Car jaçoit qu’à proprement parler elle n’eût en son ventre virginal, qui est signifié par le lis, que le seul grain de blé dont il est dit en l’Évangile que s’il n’est jeté en terre pour y mourir, il demeure sans fruit ; néanmoins parce qu’en ce grain était contenue la plantureuse moisson qui devait remplir les campagnes de l’Église, il est appelé non un grain simplement, mais un monceau de blé ; d’autant que, comme dit Saint Épiphane (6), la Sainte Vierge a été le champ qui n’ayant jamais été ouvert ni cultivé, a toutefois produit le grain du céleste froment, et en lui toutes les gerbes qui doivent être transportées au grenier du Paradis. La rencontre de Saint Athanase (7) me semble excellente à ce propos. Car faisant allusion au Cantique nuptial de David (8), où il est dit que l’Épouse est à la droite de son Bien-aiiné, avec sa belle robe récamée d’or, et qu’elle est environnée de diversité, il appelle la Sainte Vierge la Mère diversifiée, et voici ses propres termes : Cette seconde Ève s’appelle proprement la Mère de la vie, et elle est diversifiée des prémices de la vie immortelle, qu’elle a causée à tous les vivants. Sans doute qu’il l’appelle la Mère diversifiée à raison de la grande diversité d’enfants spirituels qu’elle a portés en son sacré ventre. Ce qui est aisé à confirmer, parce que le Sauveur se donne le même nom au Psaume cent trente-huitième, où nous lisons : Il n’y a pas un seul de mes os que vous n’ayez compté, et ma substance est au plus bas lieu de la terre ; le texte original dit : J’ai été diversifié au ventre de ma mère. Mais comment diversifié, sinon par la multitude des membres de son corps mystique, qui sont si différents les uns des autres en offices et en perfections ? Membres sans qui le même Sauveur au même endroit s’appelle imparfait ; membres qui devaient tous être joints et incorporés à leur chef dans les sacrés flancs de la Vierge. Voilà pourquoi cette excellente liaison étant faite, et les parties étant unies ensemble avec une juste proportion, et les membres étant joints à leur chef, il ne leur restait plus sinon de naître par la grâce, et de

(1) Serm. u de Assumpt. — (2) Serm. III de Nativit. B. Virg. — (3) Lib. de Tn- stit. Virg, c. xm. — (4) Serm. i de Assumpt. — (5) Cap. vu. — (6) Serm. de Lau- dib. Virg. — (7) Serm. de Annuntiat. — (8) Psalm. xliv.

s’avancer tous les jours, d’autant que déjà ils étaient immatriculés et reçus au nombre des enfants de Dieu.

Qui sera celui qui, considérant ceci attentivement, ne confesse que la sainte Église a un très-grand sujet de dire que la grâce substantielle de Dieu s’étant répandue dans le sein de la Bienheureuse Vierge, elle portait des secrets qu’elle-même ne comprenait pas ? Car non-seulement l’union personnelle du Verbe avec la chair de la Vierge, et l’opération invisible du Saint-Esprit, lequel avait formé le divin corps du Sauveur dans ses chastes entrailles, se peuvent appeler des lettres closes ; mais encore la lignée spirituelle qu’elle concevait dès lors sans la connaître en particulier, et les desseins de la divine prédestination sur les enfants du Sauveur, qui commençaient en elle et par elle de sortir en évidence, sont à vrai dire des secrets que nul autre que Dieu seul ne connaît. Qui n’admirera la grandeur de la bénédiction, laquelle a été versée sur le bienheureux ventre de cette Dame, qu’à bon droit nous appellerions la pépinière du Paradis ? Car si on prise tant la bénédiction qui fut jadis donnée, par le mérite de la fidèle obéissance d’Abraham, au ventre de Sara son épouse, et la promesse qui lui fut faite qu’elle porterait un fils, lequel serait béni de Dieu et duquel viendraient les Rois et les Princes des peuples entiers, quelle estime devons-nous faire delà fécondité de la Vierge, qui non-seulement a baillé au monde le fruit souverainement béni et désiré de toutes les nations de la terre, mais de plus a produit une multitude innombrable d’enfants spirituels ? Car de ce sacré ventre est sorti le collège des Apôtres, l’escadron des Prophètes, l’armée des Martyrs, la légion des Confesseurs, l’essaim des Religieux, la troupe des Vierges, la bande des Veuves et des Mariées, bref, tout ce qui aujourd’Jiui bénit Dieu dans le ciel, et qui l’y bénira à jamais, est le fruit du ventre de Marie. Oh ! si cette bonne Dame de l’Évangile eût eu la connaissance de tous ces mystères, combien elle eût bien autrement haussé sa voix pour appeler bienheureux le ventre où s’étaient rencontréeset faites tant de merveilles I Mais le ciel se contentait de la naïveté de cette simple âme, pendant que les Saints Anges relevaient leurs pensées jusque au-dessus du firmament, adorant profondément l’auteur de ces incompréhensibles grandeurs.

Second titre par lequel la Sainte Vierge est Mère de tous les enfants de l’Église.

En second lieu, la Sainte Vierge est Mère des enfants de salut en qualité d’Épousp du Sauveur ; je dis de cette première et principale Épouse qu’il a choisie pour sa fidèle compagne, pour la Dame de tons ses biens, et pour sa coadjutrice en l’œuvre de notre réparation. Et d’autant que je me suis assez étendu sur ce titre au second traité, je remarque seulement en passant que cette vérité est autorisée de Saint Augustin, lequel enseigne (• !) que la Vierge s’appelle à bon droit la Mère par esprit des enfants et des membres du Sauveur, puisqu’elle a coopéré par sa charité à leur naissance spirituelle. Si vous demandez à Saint Anselme en quel temps cette divine Épouse s’est délivrée de tous ses enfants spirituels, il vous dira que c’a été lors de la Passion de son bien-aimé Fils et très-béni Époux (2). Car pendant qu’il agonisait sur le lit de la Croix, elle, pour coopérer de son côté comme Mère à mettre au monde une lignée spirituelle, qui devait surpasser le sablon de la mer, souffrait des tranchées étranges, et un martyre intérieur beaucoup plus rude que tous les tourments corporels. Ce qui a fait dire à Rupert (3) qu’il y eut une très-grande différence entre son premier enfantement, lorsque le Sauveur naquit d’elle en Bethléem, et le second, quand elle s’accoucha de nous près de la Croix. Car pour le premier, non-seulement il fut sans douleur et sans travail quelconque, mais encore il fut accompagné d’un extrême contentement d’esprit ; au second, son âme fut outrepercée du glaive de détresse, et réduite aux abois d’une extrême langueur. Ce fut lors, disent les Saints Pères, que Saint Jean l’Évangéliste reçut le droit d’aînesse, et qu’en sa personne la Sainte Vierge fut faite Mère de tous les enfants du Sauveur. Ce fut lors que lui disant : Femme, voilà votre Fils ! il lui recommanda par même moyen tous les autres, non comme étrangers, mais comme ses propres enfants, qu’elle aidait à mettre au monde, et qu’elle devait élever pour le ciel.

VI. Heureuse journée pour la Mère, mais bien plus heureuse pour les enfants ! Que Job maudisse tant qu’il voudra la nuit de sa conception (4), et’je jour qui le fit sortir du ventre de sa mère ; qu’il souhaite à ce jour-là les ténèbres éternelles, et qu’il désire le voir effacé du calendrier, ou au moins tenu parmi les jours infortunés et de mauvaise aventure ; que Jéréinie s’en prenne à sa mère et se plaigne de quoi elle lui a fait voir la lumière (o) ; pour moi, je voudrais bien avoir toute l’éloquence des hommes et des Anges, afin de pouvoir bénir ce jour mille fois heureux qui nous a faits enfants d’une telle Mère, et nous a procuré le bonheur d’appartenir à un tel Père. Que ce jour tienne le premier rang parmi les plus heureux de l’année ; que ce soit un jour d’actions de grâces et de reconnaissance ; que sa mémoire soit auguste parmi toutes les autres célébrités, et qu’on cbante à l’honneur

(1) Lib. de Sancta Virgin., c. vi. — (2) De Excellent. Virg., c. v. — (3) Lib. XIII in Joann. — (4) Cap. v. — (5) Cap. xv.

du Père et de la Mère les plus agréables Cantiques que l’amour et l’affection pourront suggérer aux enfants de l’un et de l’autre.

### § II. — Qu’elle est Mère de ses dévots enfants, d’une façon plus particulière que

des autres.

Nous n’avons pas découvert tout le bonheur des enfants de. la Mère de Dieu ; il y a encore un secret caché sous ce nom de Mère, auquel consiste leur premier et principal avantage, qui est une inclination de bienveillance toute particulière qu’elle a envers ceux qui lui sont plus chers. Afin de la mieux comprendre, il faut remarquer que toute cause, pour générale et universelle qu’elle soit, a quelques particuliers effets, qui lui sont spécialement attribués. Le Soleil est voirement le père commun de tout ce qui est engendré au-dessous de la Lune, et son action intervient à la production de toutes les choses matérielles ; ce nonobstant il ne laisse pas de regarder l’or comme son propre et particulier effet, et les alchimistes le nomment à cette occasion le Fils du Soleil. Contemplez-le seulement de près, et vous jugerez incontinent que le Soleil a pris plaisir à le former et aie façonner ès entrailles de la terre sa mère, et à le rendre tant qu’il a pu semblable à soi. Car, comme il est Prince des astres, aussi l’a-t-il fait le Roi des métaux. Voyez la couleur de l’or, elle retire à celle des rayons du Soleil, qu’à ce sujet les Poètes appellent dorés. Regardez son éclat, il a quelque chose de celui du Soleil. Considérez ses propriétés, et confessez qu’il est aucunement incorruptible comme le Soleil, puisque le plus violent de tous les éléments, qui est le feu, ne Je saurait endommager. Jamais il ne charge ni rouille, ni crasse, ni autre signe de vieillesse, et seul entre tous les métaux il ne salit aucunement la main de celui qui le manie. En son usage même il est ami de la nature et de la vie de l’homme, ni plus ni moins que le Soleil son père ; bref, vous diriez qu’il a voulu cpie l’or fût au centre de la terre ce qu’il est lui-même au milieu du ciel.

Entre toutes les causes qui s’étendent à plusieurs effets, il n’en est point de plus universelle que Dieu. Toutefois la Sainte Écriture, la raison et l’expérience font foi qu’outre la providence générale qui regarde toutes les œuvres de ses mains, sans en excepter aucune, il en a une autre spéciale qui aboutit particulièrement au bien de sa créature raisonnable ; voire encore une très-spéciale qui vise au gouvernement de ceux qui se jettent comme à l’abandon entre ses bras. Et pour ne pas éloigner mon discours des Mères, Rébecca était une sainte et l’une des plus vertueuses Dames qui fût en l’Ancien Testament ; toutefois c’est une chose indubitable qu’elle aimait Jacob, son puîné, incomparablement davantage qu’Ésau, qui était son aîné. Il me souvient de ce que rapporte un liistorieu grec, que les Lacé- démoniens étant en peine qui des deux tîls, que leur Reine yEgina avait portés d’une ventrée, était l’aîné, un certain Panitès, Messénien, leur conseilla de prendre garde auquel des deux la Mère témoignerait plus d’inclination. A quoi quelques-uns ayant fait attention, il se trouva que toujours elle levait, elle habillait et allaitait Euristhénès avant son frèreProclès, ce qui les fit résoudre à le nommer successeur et héritier légitime de la couronne d’Aristodémus, son père.

III. Considération qui me donne entrée à la vérité fondamentale de ce troisième traité, savoir est, qu’encore que la Sainte Vierge soit par effet la Mère de tous les enfants du Sauveur, cela n’empêche pas pourtant qu’il n’y en ait quelques-uns qu’elle chérisse d’une particulière affection, qui aient l’honneur de ses bonnes grâces par-dessus les autres, et pour qui spécialement elle emploie la rare faveur qu’elle a près de Dieu. Les témoignages que j’en produirai en plusieurs discours, les assurances que nous prendrons des caresses ordinaires qu’elle fait aux siens, serviront de preuve à cette vérité. Pour maintenant, c’est assez dire qu’une telle préférence est hors de tout reproche et de tout blâme ; car s’attachant par bienveillance aux uns plutôt qu’aux autres, et leur faisant meilleure part de son crédit, elle use du sien comme il lui plaît ; qui le pourra trouver mauvais ? Elle imite Dieu même, de qui le plaisir est de tirer le pauvre de la poussière, pour le mettre sur le trône de la gloire, ainsi qu’elle dit en son Cantique ; qui a sujet de s’en fâcher ? Elle rend plus d’amour à qui en a plus pour elle, et fait plus de bien à qui la sert d’un cœur plus franc ; y a-t-il occasion de s’en plaindre ? Elle suit les mouvements et les affections de son Fils, et fait plus de caresses à ceux qu’elle sait lui être plus agréables ; faut-il que, pour ce qu’elle a le cœur si bon, nous regardions de travers ses faveurs et ses favoris ? Oh ! que ce mot est doux ! oh ! que ces personnes sont heureuses ! oh ! que de grandeurs de Bonté s’apprêtent pour elles ! oh ! que j’en aperçois en cet œil bénin et gracieux dont sans cesse elle les regarde ! oh ! si ceux qui vont si ardemment après la faveur du monde les connaissaient ! oh ! si la Sainte Vierge leur dessillait les yeux et leur jetait un rayon de sa lumière pour se faire connaître à eux ! oh ! si elle leur versait dans le cœur une seule goutte de la douceur dont elle remplit les âmes de ses nourrissons, comme ils se hâteraient de tout quitter pour courir après cette seule faveur, qui serait capable de les combler d’un éternel bonheur ! Vierge Sainte ! c’est à vous à toucher les cœurs et à conduire mon esprit et ma plume

TRAITÉ III, CHAP. II. 135

pour représenter désormais l’heureux sort de ceux qui vous aiment et que vous aimez particulièrement, et les indicibles profits qu’ils tirent du peu de service qu’ils vous rendent.

## LA PREMIÈRE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D’EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE II.

Qu’elle soil le principe de bonheur éternel des siens.

La vérité fondamentale de l’État spirituel est celle-ci, qu’il n’y a qu’un seul bonheur qui mérite proprement ce nom et qui soit digne d’occuper notre cœur, savoir est le bonheur éternel, lequel consiste en l’heureux accomplissement de notre prédestination. Quiconque nous traverse en la poursuite de ce bonheur, quelque bien qu’il nous puisse faire, il doit être tenu pour notre capital ennemi ; quiconque, par un désir de notre avancement, nous aide à l’acquérir, peut être appelé notre intime ami ; et qui plus y contribue, mérite la meilleure place en notre affection et en notre reconnaissance. Ce que je dis pour autant que mon dessein me porte à rechercher en leur source les particulières obligations que nous avons à la Mère de Dieu, et « à la faire voir en ce discours comme le Principe du bonheur éternel des siens, c’est-à-dire de ceux pour qui elle a une inclination spéciale de Bonté. Non que pourtant je veuille dire qu’elle en soit le premier Principe, ce serait excessivement offenser l’infinie bonté de Dieu et les mérites du Sauveur ; mais bien prends-je de faire voir qu’après eux les enfants choisis de la Vierge peuvent dire que, si jamais ils jouissent du Souverain Bien, ils lui en seront indicible- rænt redevables.

### § I. — Doctrine fondamentale de ce chapitre, touchant la prédestination des Élus.

1. Or, d’autant que ce pas de la prédestination est l’un des plus glissants et des plus dangereux de notre Théologie, je suis d’avis de faire marcher le flambeau, afin de faire voir où nous assiérons le pied.

Tout premièrement, je présuppose avec Saint Thomas (1), le guide assuré de l’École, que la prédestination est une partie de la divine providence ; providence qui n’est autre qu’un décret invariable de Dieu, lequel est guidé par son infinie sagesse, et par lequel il achemine chaque chose à sa fin avec des moyens convenables. Ce qui fait que la créature raisonnable ayant été élevée de Dieu à une fin surnaturelle, il appartient à son auteur de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour y arriver, en sorte que nul ne se puisse plaindre de n’avoir été suffisamment pourvu. Aussi, pouvons-nous dire en toute vérité qu’il s’en est si avantageusement acquitté que personne ne se perd que par sa faute, vu que, comme dit le bien-aimé Disciple (2), il est lui-même le flambeau lequel éclaire tout homme qui vient en ce monde, et ne tient qu’à celui qui se retire de son obéissance qu’il ne soit du nombre de ses enfants. Les aides générales sont pour tous ; tous participent aux grâces et au sang du Rédempteur, qui a été répandu pour tous ; les Sacrements, qui en sont les canaux, sont pour tous sans exclusion de personne. Cela n’empêche pas pourtant que dans cette généralité de créatures raisonnables, toutes très-abondamment pourvues de moyens sortables à leur fin, Dieu qui n’est obligé à aucun, et qui peut faire de ses biens ce que bon lui semble, ne prenne un soin particulier de quelques-uns, les adressant par des voies assurées et infaillibles à l’acquisition infaillible de cette fin, qui est ce que proprement nous appelons prédestination.

Je présuppose, en second lieu, que le bonheur éternel des Élus enclôt en sa plénitude quatre bienfaits principaux de Dieu, qui sont la prédestination, la vocation, la justification et la glorification. Saint Paul, au huitième chapitre de l’Épitre aux Romains, les a spécifiés sons les mêmes noms et au même ordre, disant : Ceux qu’il a prédestinés, il les a appelés ; et ceux qu’il a appelés, il les a justifiés ; et ceux qu’il a justitiés, il les a glorifiés. Quant à la prédestination, Saint Thomas enseigne (3) qu’elle comprend en soi trois actes, présupposée encore la connaissance que Dieu a de ses créatures, et de ce qui leur arriverait selon les diverses rencontres où ils se pourraient trouver. Le premier est-l’amour qu’il porte à quelques-uns plus grand qu’aux autres ; en quoi il n’y a nul sujet de le blâmer, attendu qu’il est infiniment sage et que, d’ailleurs, il n’est redevable à personne de sa particulière bienveillance. Le même Saint Paul le dit clairement, et assure que Dieu a été mù à nous aimer par son excessive charité. De cet amour, qui ne peut être stérile en Dieu, comme d’une vive source, naît le choix qu’il fait de quelques-uns pa.-dessus

(I) I p., q. XXIII. art. t. — (1) Cap I. — (9) t p., q. xxm, art. 4, les autres, trouvant en eux, ensuite du même amour dont il les a honorés, une occasion suffisante de les préférer aux autres, et cette préférence nous la nommons élection. Ces deux actes sont suivis du décret immuable de les conduire à leur fin par des moyens assurés et infaillibles que dès lors il leur va préparant ; et c’est ce décret qu’à proprement parler nous appelons prédestination. Jaçoit que ce mot, pris amplement, enferme les trois actes que j’ai déclarés, ou, à tout le moins, il présuppose les deux premiers. Prédestination, qui est la source et l’origine de tous les biens qui sont compris au bonheur éternel des Élus, et comme la maîtresse roue qui fait jouer tous les ressorts de leur salut.

IV. Car cette première faveur est aussitôt suivie d’une autre que nous appelons vocation ; soit que parce mot l’on entende les grâces excitantes dont Dieu prévient efficacement le cœur de ses Élus, les inclinant au bien avec des attraits amoureusement infaillibles, ou qu’on le prenne pour quelque sorte et condition de vie, à laquelle il les appelle, adressant un chacun en particulier à celle qu’il juge lui être la plus convenable pour arriver à sa fin, eu égard aux inclinations naturelles qu’il a aux grâces qu’il lui a préparées, et aux autres circonstances dont il a prévu la rencontre et dont il a résolu de gouverner l’événement. Cette vocation étant infaillible, tant du côté de Dieu que de la créature, elle aboutit toujours à la justification à laquelle elle tend de droit fil, c’est-à-dire, ou à la première grâce, si l’âme en est dépourvue, ou à l’augmentation de la même grâce, si déjà elle en est en possession ; le tout afin d’accomplir ce que dit l’Apôtre Saint Pierre (1), c’est-à-dire, afin d’assurer l’élection par les bonnes œuvres, qui en sont comme le sceau, et de produire des fruits dignes de la vie éternelle, qui ne seraient jamais agréés de Dieu à cet effet, s’ils n’étaient faits en état de grâce. Finalement, la grâce et la justice, qui sont comme la semence de la gloire, étant arrivées à leur maturité par la persévérance finale, il ne reste plus, sinon qu’elles soient cueillies à la mort (que nous pouvons justement appeler le temps de la moisson), pour être logées dans le ciel, qui est le but et le blanc où vise toute l’économie du salut des Prédestinés, et comme la dernière clause de leur bonheur, que Saint Paul appelle glorification. Voilà les admirables traces de la providence de Dieu ; voilà les adorables ressorts de son amiable conduite ; voilà Je sujet des exclamations extatiques du grand Saint Paul, lorsqu’il dit : Ô altesse des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont’incompréhensibles et ses voies hors de toute la

(i) II. cap. i.

portée de nos petits entendements ! Voilà le très-doux entretien des belles âmes et la juste terreur des mauvaises.

V. En troisième lieu, je présuppose que le Sauveur du monde, non-seulement est le premier prédestiné, mais encore Je Principe de la prédestination des Élus. Je l’appelle Principe, en tant qu’il est comme l’idée et la cause exemplaire sur laquelle Dieu a moulé tous les Prédestinés qu’il a rendus conformes à son bien-aimé Fils, ainsi que parle Saint Paul, le grand Maître de la prédestination. En outre, je l’appelle Principe, en tant qu’il est la cause méritoire du salut des Élus, dont nul n’entrera clans le ciel qu’au prix du sang qu’il a répandu. Troisièmement, je l’appelle Principe, en tant que le choix que Dieu a fait des uns par-dessus les autres est dû à ses infinis mérites. Je veux dire que, non-seulement Dieu a eu égard aux mérites de son Fils Incarné, lorsqu’il a conféré la grâce justitiante à ses amis, mais encore qu’au point de leur élection il a été mû, par les mérites de son Fils, à user de préférence à l’endroit de quelques-uns qui, à cette occasion, sont redevables au Sauveur, non-seulement de leur vocation, de leur justification et de leur glorification, mais encore de leur élection. C’est Saint Paul qui le dit, et qui, parlant du Verbe incarné (I), par le sang duquel nous sommes rachetés, assure que Dieu nous a élus en lui avant que le monde fût l’ait, et qu’en lui il nous a bénis de toute sorte de bénédictions ; ce qui ne serait pas véritable si la principale de toutes, qui est l’élection, pouvait subsister sans dépendre de ses mérites. Je passe outre sur l’aveu de quelques bons Théologiens (2), et dis que Dieu, non-seulement a fait choix de tous les Élus, en considération des futurs mérites de son Fils, et les lui a tous accordés comme le prix de sa mort et de sa passion ; mais, de plus, qu’il a eu égard à la volonté de son même Fils, laquelle devait être très-avantageuse à quelques-uns, et avait un désir plus exprès que le fruit de ses prières, de ses mérites et de ses satisfactions leur fût appliqué, et que dès lors il condescendit à cette très-équita- ble inclination et lui accorda nom par nom tous ceux qui devaient un jour posséder l’honneur de cette spéciale bienveillance. Car quelle difficulté y peut-il avoir à donner cet avantage au mouvement amoureux du divin cœur du très-béni Jésus, et à ses infinis mérites, que la Sainte Église, comme de raison, relève tant qu’elle peut, et que le Père éternel veut gratifier par toutes les inventions possibles ? Qui oserait seulement avoir pensé que cette faveur excédât le prix de la très-abondante Rédemption qu’il a présentée à son Père ? Quoi ! si le Sauveur devait offrir tous ses travaux plus particulièrement pour les

(1) Ephes. i. — (2) Apiul Suarem, 1 p., lib. Ilde Priedest., c. xxiv, et III p., disp. xli, sect. 4.

Élus, pourquoi non encore pour quelques-uns d’entre eux pnr lui plus intimement aimés ? Et si ces mérites, qui n’étaient pas encore ennature, mais seulement en la connaissance du Père Eternel, étaient suffisants pour le mouvoir à faire choix de ceux à qui ils devaient être efficacement appliqués, pourquoi non la volonté particulière du Fils, qui se devait porter à quelques-uns plutôt qu’aux autres, et leur souhaiter une spéciale application des mérites qui étaient à sa disposition ? Mais pourquoi ne serait-ce pas ceux dont il fit une si honorable mention en l’incomparable discours qu’il tint à ses Apôtres avant qu’il allât à la mort ? ceux, dis-je, qu’il dit tant de fois que son Père lui a\ait accordés, ceux pour qui si ardemment il le remercia, en qui notamment il devait être glorifié, qu’il recommandait si tendrement, entre qui il demandait qu’il y eût une liaison aussi étroite par proportion que l’unité même qui se retrouve entre son Père et lui ; ceux qu’il avait si soigneusement gardés, à qui il désirait une très-émi- nente sainteté, et qu’il priait son Père de vouloir particulièrement aimer pour l’amour de lui, comme nous lisons amplement au dix- septième chapitre de Saint Jean ? Pourquoi ne seraient-ce pas encore ceux dont il parle chez Saint Paul (1), après le Prophète Isa’ie (2), quand il dit : Me voici avec mes chers enfants que vous m’avez octroyés ? Partant que ce passe-droit ne soit plus débattu à celui par qui, en qui et pour qui il a plu à Dieu de rétablir toutes choses, tant en la terre comme au ciel, que tous ses Élus l’en remercient et l’en bénissent, mais nommément ceux qui ont reçu l’avantage de cet indicible bonheur.

### § 11. Que la Mère de Dieu est le principe de la prédestination, et du bonheur éternel de tous les Élus.

Saint Bonaventure (3), après Saint Ambroise (A) et Saint Pierre Clirysologue (•’>), expliquant les paroles du Psaume cent vingt-sixième, où il est dit (Ô) que l’héritage du Sauveur ce sont les enfants que son Père lui a donnés pour récompense de ses travaux, enfants, dis-je, qui sont, quand et quand, le fruit du ventre v irginal ; il remarque que le Rédempteur de nos âmes étant le fruit du ventre de la Bienheureuse Vierge, et tous les Élus étant les fruits et les enfants de ce Fils unique, ils le sont, par même moyen, du très-sacré ventre de la Vierge, où ils ont tous été conçus. Tous les Saints Pères tiennent le même langage et l’appuient de fortes et puissantes raisons.

Car ils disent en premier lieu qu’au vingtième et au vingt-et-

(1) Hebr. ii. — (2) Isai. vm. — (3) Speculi B. Virg., c. xv. — (4) Lib. I in Lu- cam. — (5) Serra, cxl. — (6) Ecce hæreditas Domini, tilii merces, fructus ventris.

unième de l’Apocalypse, la Vierge est mystiquement appelée (I) le livre de vie et le livre de l’Agneau. Le vénérable Prélat de Salamine (2) la nomme le livre incompréhensible, qui a montré et fait lire au monde le Verbe du Père Éternel. Saint Jean Damascène assure que c’est le livre nouveau, que le Créateur de toutes choses a préparé pour y écrire le Verbe qui procède éternellement de lui et qui est toujours clans son sein, et ce par l’opération du Saint-Esprit, comme avec une plume animée (3) ; livre qui a été donné à un homme très-savant et très-bien entendu (c’était Saint Joseph) sans que pourtant il l’ait jamais ouvert. Bref, le dévot Archevêque de Candie lui parle de cette sorte (-4) : Vous êtes le livre vivant du Verbe divin qui, sans bruit, a été écrit clans vous avec la plume du Saint- Esprit ; ce qui n’est pas moins conforme à la raison qu’à la façon de parler des Grecs, qui donnent le nom de papier vierge et de mère du petit agneau (5) à la membrane où le petit enfant est formé. Je dis à la raison, car puisque le propre nom du Fils de Dieu est d’être appelé le Verbe et la parole du Père, pourquoi la matrice où il est reçu et conçu ne s’appellera-t-elle pas le livre du Verbe, puisque le livre n’est autre chose sinon l’instrument clans lequel nous recevons et retenons la parole de peur qu’elle ne passe avec l’air ? Que si l’Apôtre (6) a eu droit de nommer l’œuvre de l’Incarnation le parler sensible de Dieu le Père, d’autant que, par cette œuvre, il nous a manifesté son Verbe, et la pensée qu’il tenait cachée au dedans de soi, l’incorporant et le mêlant avec la chair, comme nous manifestons au dehors notre pensée intérieure, la mêlant et l’incorporant avec une voix sensible, et, comme dit Saint Jean Chrysostome, faisant ouïr par le son, voir par l’écriture, et manier dans le papier le verbe intérieur, qui était au dedans de nous tout à fait insensible ; pourquoi ne l’appellerons-nous pas encore l’écriture de Dieu, puisque nous voyons que, comme la pensée et le verbe intérieur se manifestent par la voix qui est formée et articulée en l’air, ainsi elle est encore aperçue par l’écriture lorsque, la mettant et comme l’incorporant dans l’encre ou dans quelque couleur, nous la couchons sur le papier ? Et pourquoi ferons-nous difficulté de donner Je nom de livre à l’instrument où cette parole est reçue d’une façon sensible et manifeste ? Et puisque cette parole n’est autre sinon la parole de vie, qu’est-ce qui pourrait empêcher d’appeler ce même livre le livre de vie ?

III. Saint Thomàs (7), et après lui, voire devant lui toute la

(1) Liber vitsc, liber Agni. — (2 S. Epiph., Serm. de S. Maria Deip. —(3) Orat. l de Nativit. Virg. — (4) Orat. Ilde Dormit. Virg. — (5) Agnina, — (C) Bcbr. l. Lo< cutus est nobis in filio, — (7) I p., q. xxiV,

Théologie, met en Dieu un livre de vie dans lequel sont écrits par le menu les noms de tous les Élus avec des caractères qui ne peuvent être effacés, c’est-à-dire le Sauveur tout premièrement, comme le Chef de tous, et après lui, par ordre de mérite, tous ceux qui doivent participer à la gloire qu’il nous a acquise par sa passion. Ils disent de plus que ce livre n’est autre que l’entendement divin, dans lequel il connaît et lit comme dans un livre tous ceux à qui il doit donner la vie éternelle, qui seule mérite absolument le nom de vie. Aussi est-ce le propre de la connaissance d’écrire, de peindre et de figurer dans l’entendement ce qu’elle lui représente ; d’où vient que tout ainsi que quand nous voulons nous souvenir de quelque chose, nous lisons dans notre entendement, comme dans un livre, ce que nous y avons écrit ; de même, Dieu n’a besoiçi d’autre chose, sinon de jeter les yeux sur son entendement divin pour y lire le nom de ses Élus comme dans un livre scellé, sur le dos duquel sont écrits ces mots en gros caractères, ainsi que parle Saint Paul (1) : Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. Au moyen de quoi la connaissance de vie que Dieu a des siens est une écriture de vie ; et parce qu’elle n’est autre que la connaissance substantielle, notionnelle et personnelle de Dieu, ainsi que parlent les Théologiens, il s’ensuit qu’elle est quand et quand la production du Verbe Éternel, en qui et par qui le Père connaît d’un seul acte toutes choses, et, par conséquent, que le Père concevant éternellement son Verbe, il connaît, conçoit et marque par même moyen tous les Prédestinés dans son divin entendement.

IV. Voyez maintenant si je n’ai pas sujet de dire, avec les Saints Pères, que la Vierge est le livre de vie par une communication de titre, puisqu’elle conçoit dedans soi le même Verbe, dans qui sont enclos tous les Prédestinés, et dans qui ils ont la vraie vie ? Car tout ainsi que le Père lui donne l’être et la vie divine, de même la Mère lui baille l’être et la vie humaine : la Mère par sa parole accidentelle ; le Père le conçoit et l’engendre par sa parole substantielle. Le Père le conçoit invisible et intellectuel dans son divin entendement ; la Mère, visible et corporel dans ses sacrés flancs. L’entendement du Père, parce qu’il conçoit tellement un Verbe qu’il engendre un Fils, est dans les saintes lettres fait semblable au ventre de la Mère ; et le ventre delà Mère, parce qu’il conçoit un Fils, qui est le Verbe de Dieu, est fait semblable à l’entendement du Père. Ensuite de quoi passant plus outre je dis, que comme le Père concevant éternellement son Verbe, il conçoit avec lui et par lui tous les

(1) II. Tim. ii.

Élus ; ainsi la Vierge concevant temporellement le même Verbe, elle conçoit par même moyen tous les Prédestinés. Comme le Père par cette conception éternelle leur baille originairement la vie ; de même la Vierge par cette conception temporelle leur donne secondairement la même vie. Comme par cette conception divine ils sont dès l’éternité clans l’entendement du Père ; de même par la conception humaine ils sont mis temporellement dans les entrailles de la Vierge. Comme dans l’entendement du Père Je Verbe incréé et intellectuel est l’écriture, l’idée et la cause visible de la prédestination ; de même dans les flancs de la Vierge le Verl)e incarné et corporel est l’écriture, l’idée et la cause visible de la prédestination. Nul ne peut être des Prédestinés s’il n’est avec le Verbe incréé dans l’entendement du Père, qui est le premier livre de vie ; nul ne peut être des Prédestinés s’il n’est avec le Verbe Incarné dans les entrailles de la Vierge, qui est le second livre de vie. Ainsi je conclus que l’un et l’autre est livre de vie, c’est-à-dire l’entendement du Père et le sein de la Vierge ; celui-là simplement et absolument livre de vie ; celui-ci avec adjonction livre de l’Agneau, à cause de la chair que le Sauveur a empruntée d’elle. De l’un et de l’autre, il est dit au lieu sus-allégué de l’Apocalypse, que nul n’entrera dans la Jérusalem céleste, sinon ceux qui se trouveront écrits dans le livre de vie, et dans Je livre de l’Agneau. lit le Prophète Ézéchiel (I) menace les mauvais de n’être point écrits ni immatriculés dans le livre de la maison d’Israël, ce qui est l’extrémité de tous les malheurs du monde.

V. En second lieu, prenant l’affaire d’un autre biais, je dis que le Verbe Incarné est le salut, le bonheur et le principe de la prédestination des Élus. Dieu ne nous donne son Verbe Incarné que par la Vierge ; donc il ne donne le salut et la prédestination des Élus que par la même Vierge. De plus, quand la sacrée Humanité l’ut unie personnellement au Verbe divin, au même temps et par même mystère furent unis et réunis à Dieu les Prédestinés par le même Verbe. Donc comme l’union de la sacrée Humanité avec le Verbe ne fut faite qu’en la Vierge et par la Vierge ; ainsi l’union des Prédestinés avec Dieu ne fut faite qu’en la même Vierge et par la même Vierge. D’abondant, comme l’union de l’Humanité avec le Verbe se fit par le consentement volontaire de la Vierge, et avec connaissance du mystère qui se passait en elle, lorsque contribuant sa substance elle dit le tout-puissant Fiat, que tous les siècles attendaient ; de même, l’union des Prédestinés avec Dieu, qui était une suite de l’union du Verbe avec la chair, ne se fit qu’avec connaissance de cause

(l) Cap. xm.

et par le consentement libre de la même Vierge, par la contribution de la même substance, par le même Fiat, et par l’application de la même volonté pour le salut de tous les Prédestinés.

En troisième lieu il se faut souvenir de ce qui a été déclaré au précédent traité (1), que le glorieux titre de Médiatrice, de Réparatrice et de Rédemptrice ne lui convient pas seulement pour nous avoir donné un Médiateur, un Réparateur et un Rédempteur, mais encore pour avoir coopéré avec lui en l’œuvre de notre rachat, et pour avoir uni sa volonté, ses souffrances et ses mérites à la volonté, aux souffrances et aux mérites de son bien-aimé Fils. D’où il s’ensuit que comme le Sauveur, par ses souffrances et par ses mérites, a été le principe du bonheur éternel des Élus ; de même sa Bienheureuse Mère a contribué par ses travaux et ses mérites à leur acquérir ce bonheur, quoique avec une très-grande disproportion. Car les mérites du Sauveur avaient une égalité parfaite av ec la récompense que le Père Éternel leur accordait, voire un excès indicible par-dessus tout ce qui se donnait à leur considération, ce qui ne se peut dire de la très-sainte Vierge. Ce nonobstant Dieu, qui avait préparé à son Fils une si digne Mère à -dessein de l’avantager en toutes les façons qui étaient convenables à sa qualité, ne laissait pas de recevoir l’obla- tion qu’elle faisait de son Fils unique, et les satisfactions qu’elle présentait, au degré et en la manière qu’il était convenable pour tous les Élus. Par suite de quoi il est clair qu’elle peut librement être appelée le principe de la prédestination d’eux tous.

En quatrième lieu, il ne faut pas oublier le titre de Générale des finances du Sauveur, qui a aussi été déclaré au précédent traité. Titre pour lequel elle peut à très-juste raison être appelée le principe du bonheur éternel de tous les Élus, en tant que toutes les grâces et faveurs du ciel, qui les aident à mener à chef l’œuvre de leur prédestination, passent par les mains de la Trésorière du ciel, sans excepter une seule. D’où il arriv e que tous les Élus univ ersellement lui sont redevables de l’accomplissement de leur élection, qui se fait avec les mêmes grâces.

Finalement, puisque la prédestination des Élus est nommée en l’Écriture une génération céleste, ainsi que je dirai avec Saint Jean sur la fin du chapitre, c’était une chose très - convenable que pour être de tout point accomplie il y eût un Père et une Mère, tous deux célestes de leur origine et de leur extraction, qui par une manière toute sainte et céleste engendrassent pour le ciel les enfants de salut, les élevassent et les pourvussent de toutes choses nécessaires,

(1) Cap. vi.

jusqu’à les mettre en état, et à les faire jouir de l’héritage que leur naissance spirituelle leur avait acquis.

IX. En toutes ces manières la Sainte Vierge peut être appelée la Mère de tous les enfants de salut, et le principe du bonheur éternel de tous les Prédestinés. Et par tous ces titres, sans parler pour maintenant des autres, lui conviennent les actions de grâces et les reconnaissance qui lui seront par eux rendues, tant qu’ils seront en possession de ce bonheur. Et cela soit dit de tous les Élus en général ; parlons désormais de ceux qui par un titre de faveur spéciale appartiennent à la Mère de Dieu.

i

### § III. — Qu’elle est d’une spéciale manière le principe du bonheur éternel des siens.

Je ne le saurais mieux montrer qu’en m’attacliant à l’ordre de la prédestination, et aux quatre pièces ou actions dont peu auparavant Saint Paul la composait, et faisant voir que la Sainte Vierge est le principe de l’élection, delà vocation, de la justification et delà glorification des siens d’une très-particulière façon ; par où il apparaîtra clairement qu’elle est d’une très-spéciale manière le principe du bonheur éternel des siens.

Pour commencer par l’élection, quel inconvénient y peut-il avoir de dire que tout ainsi que Dieu, au choix qu’il fit des Élus, fut mû par les souffrances et par les mérites de son Bien-aimé Fils ; de même les souffrances prévues et les mérites anticipés de la très-sacrée Vierge, comme unis à ceux de son Fils, lui servirent aussi de motif, quoiqu’en un degré beaucoup inférieur à ceux-là ? Et pour passer encore plus outre, qui trouvera mauvais si je dis que prévoyant la douce inclination qu’elle devait un jour avoir envers quelques-uns, dès lors, pour la gratifier, il en fit choix très-particulièrement, comme d’une troupe élevée, et d’autant de créatures de la Mère de son Fils ? Pour moi, comme je ne prétends obliger personne à cette créance, aussi ne vois-je rien qui soit capable d’empêcher les serviteurs zélés de la Sainte Vierge de s’y arrêter comme à une pensée recevable, et non moins avantageuse à celui qui fait cette faveur qu’à celle qui la reçoit. Car, à qui aboutit finalement toute la gloire des Saints, sinon à celui de qui ils la tiennent, pour qui ils la possèdent, et en témoignage de la grandeur de qui ils en veulent jouir ? Le Père Éternel pouvait-il gratifier son fils, en considération de ses mérites, de chose quelconque dont il se sentit plus obligé que des faveurs qui étaient faites à sa très-chère Mère pour l’amour de lui ? Quelle plus agréable récompense de tous ses travaux que de voir qu’elle en reçût les premiers et principaux avantages ? Y a-t-il pas occasion de présumer que Dieu, qui apprêtait à la Sainte Vierge des grâces bien plus relevées, comme sont d’être Mère de Dieu, d’être la Médiatrice du monde et la Reine de l’univers, ne lui ait pas refusé celle-ci, qui est beaucoup moindre que celles que je viens de nommer ? Bref, pourquoi ne me sera-t-il pas permis de dire qu’en qualité de Reine-Mère et de Reine Régnante tout ensemble, bien que tous les sujets de son Fils et de son Époux fussent quand et quand les siens par tout droit, ce néanmoins la raison demandait qu’elle eût son Train et sa Cour ci part, et comme hors de celle de son Fils ? Et où a-t-on jamais vu qu’on ait dressé l’État, et donné des Ofliciers et des serviteurs particuliers à une Reine sans lui en laisser le choix, ou au moins sans savoir qu’ils lui fussent agréables ? Ou ma conception se tlatte par trop, ou la raison est de mon côté, le tout à l’honneur de la Mère de Dieu et au bonheur éternel de la troupe choisie, sur qui est tombé le riche sort de la spéciale faveur de notre incomparable Princesse. Ô sainte compagnie ! ô troupe singulièrement aimée du ciel ! que tu es heureuse d’appartenir d’une si étroite manière à la Mère commune de tous les Élus ! Et partant n’épargne ni peine ni vie pour amplifier l’honneur de celle à qui tu as tant d’obligations ; et puisque tu es destinée à composer Je Chœur qui la doit éternellement bénir, commence dès à présent à la louer sans cesse, à la l’aire connaître cà-bas, et à Jui acquérir autant de serviteurs que tu pourras en terre.

Itf. Quant à la vocation et à la justification, qui proprement sont celles qui assurent notre élection, pour parler avec l’Apôtre Saint Pierre, le demeurant de ce Traité visera pour la plupart à faire voir avec quelle affection la Sainte Vierge en avantage les siens. Pour maintenant, je m’arrêterai à un seul passage qui, d’un commun consentement de tous les peuples Chrétiens, lui est approprié. C’est ce mot du vingt-quatrième de l’Ecclésiastique, où elle parle en cette manière : Celui qui a créé toutes choses, et moi quand et quant, et qui a pris son repos en ma tente, m’ordonna dès le commencement d’habiter en Jacob, d’hériter en Israël et de jeter des racines en ses Élus. Car il ne faut pas aller bien loin pour apprendre que les Élus de Dieu sont comparés ès sacrés cahiers à des grains de blé. Le Maître envoyé du ciel le dit clairement en la parabole du bon grain et de l’ivraie (I), où le Père de famille conclut avec ces mots : Mettez l’ivraie en poignée et en gerbettes, et amassez le bon grain en mon grenier, c’est-à-dire, amassez les Élus dans le ciel. Était-ce pas le sujet ordinaire des Prédications du Saint Précurseur, qui disait que

(1) Miilth. un. u.

le Sauveur du monde avait déjà le van en sa main pour vanner son grain (1) et pour mettre hors la paille et la balle destinées au feu, et garder le pur froment pour sa provision ? Et de vrai, si le Rédempteur des hommes, même à son dire (2), a été le vrai grain de blé qui dev ait être jeté en terre pour y mourir, pour y prendre racine et pour justifier par ce moyen, la raison ne requiert-elle pas que ses Élus, qui doivent être moulés sur lui, soient autant de grains de froment, et qu’ils meurent aussi, en leur manière, pour germer et pour croître à la vie éternelle ? Mais las ! que de hasards courraient ces pauvres grains parmi tant d’autres qui tombent sur les pierres, qui sont emportés des oiseaux, qui sont suffoqués par les épines et qui demeurent sans fruit, si le charitable soin de l’admirable ménagère de leur salut n’intervenait pour les mettre en bonne terre, pour leur procurer les pluies, les neiges et le soleil en leurs saisons, et pour leur faire jeter de profondes racines afin de pouvoir résister à toutes les injures du temps !

Volontiers que quelqu’un désirerait savoir qui sont ces racines que la Sainte Vierge fait prendre à ses plus chers enfants ? En un mot, elles ne sont autres que les moyens dont elle affermit et assure leur salut, tenant la main à l’exécution de leur prédestination. Que s’il est question d’en prendre une plus particulière information, il est raisonnable qu’elle-même nous la donne. Voici comment elle parle au lieu sus-allégué (3) : Je suis la Mère du bel Amour, de la crainte, de la connaissance et de la sainte espérance. Ce sont quatre racines assurées qu’elle jette bien avant ès cœurs de ses dévots, poulies arrêter immuablement à la poursuite de leur bonheur éternel, et quatre marques qu’elle leur laisse pour établir en eux la confiance de l’obtenir.

La première racine.,

(3) Eccli. xxiv.

La première est une certaine conduite d’amour qui me semble être comme la livrée des enfants de la Vierge. Car, tout ainsi que jadis on distinguait des autres les disciples d’Apelles par le trait de leur maître qu’ils avaient, de même j’ai toujours cru qu’il y avait un certain caractère qu’elle imprime ès âmes de ses nourrissons, qui n’a point de plus propre nom que celui de conduite d’amour, (ju’on prenne garde à l’esprit de la Mère de Dibu, on n’y trouvera ni aigreur, ni âpreté ; au contraire, une douceur amiable et des principes propres d’un cœur noble et désireux d’agréer à Dieu, non pour autre que pour lui-même. C’est l’esprit que pour l’ordinaire elle communique

(I) Matth. xiv. — (2) Joann. xni. — aux siens qui les porte à ne se point tant gouverner par la terreur et par l’appréhension des redoutables châtiments de Dieu, que par les doux attraits de sa bonté et de sa fidélité ; et comme ils ont le cœur ainsi fait envers Dieu, aussi veut-elle qu’ils l’aient de même à l’endroit du prochain. Il n’y a rien de meilleur, disait le Prophète fsaïe (I), que de se laisser attacher en cette manière, et de se prendre avec la colle forte d’amour. Car, comme remarque Saint Bernard (2), il s’en trouve qui sont liés au bien avec des cordes, c’est-à-dire avec la considération de l’honnêteté, de la vertu, et avec l’espérance du loyer ; d’autres qui tiennent avec des clous, qui sont l’horreur et la crainte des peines, et aucuns avec la colle, qui n’est autre que le pur et sincère amour. Les premiers sont rudement serrés, les seconds encore plus, les troisièmes ne sentent nulle violence. Les premiers se détachent aisément, car enfin ces liens se rompent ou se défont ; les seconds ont peine à durer longtemps en une si grande contrainte ; les derniers non-seulement sont arrêtés sans travail, ains encore ils n’appréhendent rien tant que la séparation. Voilà l’état des enfants de la Mère d’amour. Considérez-les en tous leurs déportements, vous verrez qu’ils sont tous teints en cette teinture d’amour et qu’ils se ressentent tous d’un certain air de douceur qui n’est autre que l’air du Paradis. Je ne m’étends pas davantage sur cette amoureuse conduite, puisque l’occasion d’en parler plus expressément se doit encore présenter en deux divers end roits (3).

La seconde racine.

VI. A cette première racine se joint la seconde, qui est un respect cordial et une crainte filiale que la Mère de Bonté verse en l’âme de ses enfants bien-aimés, d’où naît un esprit de révérence et une douce appréhension de lui déplaire ou de faire chose aucune qui puisse désagréer à son Fils. C’est le propre des enfants bien nés de n’avoir rien tant à cœur que de se donner soigneusement garde de causer quelque déplaisir à leurs parents ; ils meurent de regret lorsqu’ils estiment les avoir offensés ou contristés. Quant à moi, je ne sais si je me trompe, mais je ne me suis jamais su persuader que la vraie dévotion de Notre-Dame peut entrer dans une âme, ni que la Mère d’amour en peut prendre possession sans y jeter bientôt cette racine qui est, à mon avis, l’une des plus fermes assurances que nous ayons de notre salut. Il me souviendra toujours du très-sage avis qu’un saint Pape donnait à une grande et vertueuse Dame :

(1) Cap. xli. Glutino bonum est. — (2) Serm. tv de Diversis, de triplici cohærentia vinculorum, clavoruin, et glutinis. — (3) Cap. suqueiiti et tract, iv, c. îv.

c’était Grégoire septième, invincible défenseur des droits et des immunités ecclésiastiques dont la glorieuse mémoire nous est rafraîchie tous les ans le vingt - cinquième de mai, à Mathilde, fille de lîéatrix, Duchesse de Toscane ; voici ses propres mots (1) : Que voulez-vous que je vous dise, ma chère fille, de la Mère de Dieu à qui principalement je vous ai recommandée, à qui je vous recommande encore à présent et ne cesserai de le faire jusqu’à ce que nous ayons le bonheur de la voir de compagnie là-haut ? Que voulez-vous encore une fois que je vous en dise, vu que le ciel et la terre ne cessent de la louer, jaçoit qu’ils ne le fassent pas comme elie mérite. Ce seul mot vous en dirai-je, et je vous supplie de le loger bien avant dans votre cœur que, d’autant qu’elle est plus relevée, plus aimable et plus sainte que toutes les mères du monde, d’autant se montre-t-elle plus douce et plus débonnaire à ceux et à celles qui, touchés d’un vrai déplaisir de leur vie passée, se jettent sans crainte entre ses bras. Ayez seulement une ferme résolution de ne plus offenser Dieu, versez votre cœur et vos larmes avec une pleine confiance devant elle, et je vous engage ma parole et ma foi que jamais vous n’aurez eu mère qui vous ait si promptement reçue ni si tendrement aimée comme elle fera.

La troisième racine.

Vil. La troisième s’appelle la connaissance ; connaissance, dis-je, qu’elle nous fait prendre de son très-cher Fils, et qu’elle lui donne de nous par le bon récit qu’elle en fait. Car comme autrefois le Sauveur mettait toute peine de faire connaître son Père céleste à ses Disciples choisis, et réciproquement il les recommandait à son Père avec tant de douceur et d’affection, le priant de les aimer pour l’amour de lui ; de même, la Sainte Vierge, qui sait très-bien que tout le bonheur des siens consiste à être aux bonnes grâces de son Fils, s’étudie par tous les moyens imaginables à le leur faire connaître, à leur donner goût de son entretien et de son amitié, à leur donner une parfaite confiance en lui et en ses mérites ; et d’autre part elle s’emploie auprès de lui pour leur obtenir ses faveurs, pour gagner son affection, et pour faire qu’il les prenne à cœur à sa considération. Oh ! que cette obligation est étroite ! Oh ! que cette racine affermit merveilleusement l’espérance de notre salut ! Sainte Mère, puisque vous daignez.si favorablement vous entremettre pour nous, nous ne nous adresserons jà à Saint Philippe comme firent jadis quelques Gentils pour avoir l’entrée à votre Fils, nous irons droit à vous

(1) Lib. I, Epist. xlviu.

pour vous dire que nous désirons de connaître Jésus et d’être connus de lui, de l’aimer et d’être aimés de lui, et de le tenir pour notre unique bonheur ; seulement, qu’il nous reçoive au nombre de ceux à qui pour l’amour de vous il se plaît de faire part de ses miséricordes.

La quatrième racine.

Vlir. La quati’ième est cellequi pour l’ordinaire se rend la plus sensible aux cœurs dévots de la Sainte Vierge ; c’est une secrète mais ferme confiance qu’elle leur donne de les assister toujours et de ne les abandonner jamais. Confiance fondée sur le titre de Mère qu’elle porte, et de Mère d’amour et de bonté ; fortifiée par l’expérience de tant de siècles, qui ont fait passer pour une maxime indubitable en fait de salut, qu’il ne saurait mal prendre à celui qui a son recours à la Mère de Dieu ; appuyée sur les assurances que nous en donnent ses fidèles serviteurs, et notamment le dévot Saint Anselme (1). disant, que tout ainsi que celui de qui la Mère de miséricorde détourne les yeux ne peut manquer de périr, de même celui qu’elle reçoit sous sa protection ne saurait avoir de meilleures arrhes de son salul ; affermie par la créance que nous avons que les trésors des grâces et des mérites de son Fils sont en sa main et en sa disposition ; ancrée sur le crédit qu’elle a auprès de Dieu, qui entérine toutes ses requêtes et accomplit toutes ses volontés. De fait, autant de fois que je rencontre une âme qui est à la Mère de Dieu, il m’est avis que je vois une courageuse Suzanne qui s’en va droit au lieu du supplice sans croire qu’elle doive mourir, ou que Dieu puisse permettre que l’innocence soit opprimée. Pour moi, qu’on m’allègue toutes les raisons qu’on voudra, si me semble-t-il qu’on ne me saurait jamais tirer du fort de cette confiance pour me faire douter de son secours, ou me faire appréhender qu’elle veuille consentir à ma ruine. Car pourquoi l’appréhender tandis que j’aurais la volonté de me sauver, vu que Dieu ne désire rien tant, et que mon Rédempteur a versé tout son sang pour mériter mon salut ? La Mère de Bonté s’accorderait-elle à ma perte, et à signer la sentence de ma condamnation ? J’y consens si elle le veut, mais à la charge qu’il soit écrit sur mon tombeau que la Reine du Ciel a permis qu’un sien pauvre serviteur fût damné, ayant mis, après Dieu, toute sa confiance en elle, et ayant toujours eu un désir cordial de la servir. Mais que dira la postérité lisant cet écrit ? A quoi se résoudront ceux qui avaient envie de la servir ? Les belles âmes souffriront-elles une inscription si contraire au sentiment

(1) Apttd S. Antoninum, IV p., tit. xv, c, xtv, § 7.

commun de tous les peuples, si peu sortable à la bonté de Dieu et si préjudiciable au bien public et au salut des pauvres âmes, qui, ayant perdu toutes Jes autres espérances, croient qu’il leur reste encore un asile assuré en la fidélité delà Mère de Dieu ? Si cette confiance n’avait encore jeté d’assez profondes racines en l’esprit de quelqu’un, que l’exemple que je vais raconter lui serve à se figurer ce que la Sainte Vierge ferait pour ses plus chers enfants, puisqu’elle a tant fait pour une personne qui avait abusé si longtemps de ses faveurs.

IX. Le dévot Prélat Vincent (l),É\êque de Beauvais, claire lumière de l’Ordre des Frères-Prêcheurs, qui vivait sous le règne de Saint Louis, personnage, dit Trithémius, qui n’a pas eu son pareil en son temps, écrit qu’au Diocèse île Langres il y avait une Dame mariée qui eût fait honte à plusieurs Religieux, tant elle s’adonnait aux exercices de dévotion, de pénitence et de charité. Mais comme le fond des cœurs n’est connu qu’à Dieu seul, elle couvrait un ulcère intérieur capable d’infecter toutes ses bonnes actions ; c’était un péché commis en sa jeunesse, qu’elle n’avait jamais eu l’assurance de déclarer, quoiqu’elle conclût toutes ses confessions avec ces mots accompagnés pour l’ordinaire de larmes et de sanglots, vrais témoins de l’angoisse intérieure qu’elle souffrait : De tous ces miens péchés et de tous les autres que j’ai omis, je me rends coupable devant Dieu et devant vous. Hors de là elle avait une confiance très-particulière en la Mère de Dieu, qu’elle honorait par diverses dévotions ; et rencontrant quelque sienne image ou se trouvant devant son autel, elle fondait en larmes, s’accusait à elle de son péché, lui eu demandait le pardon, et la grâce de n’être pas damnée à l’occasion d’icelui. Son Confesseur, qui, de la peine qu’il lui voyait endurer, prenait sujet de douter qu’il n’y eût quelque maladie secrète qui lui causât cette douleur, la pressa un jour de s’aller confesser à un Religieux de Saint-Benoit qui demeurait près de là, homme de grande vertu et de pareille réputation, ce qu’elle fit, mais avec aussi peu de soulagement qu’elle en recevait de ses confessions ordinaires. Pouvoir étrange de la honte, que l’ennemi de notre bien va jetant dans les esprits, et même parfois des personnes qui d’ailleurs ont l’âme bien faite, lors nommément qu’elles croient avoir acquis quelque réputation de vertu. Enfin, la vergogne qui possédait cette pauvre âme et lui serrait toujours plus étroitement la bouche, la conduisit jusque-là, que l’appréhension même de la mort voisine n’eut jamais la force d’élargir son cœur et de desserrer sa langue. Elle mourait transie en son âme de déplaisir, ne lui restant nulle espérance

(l) Speculi, lib. VII, c. cxvii.

de salut qu’une petite bluette de confiance qu’elle retenait encore envers la Mère de Dieu. Pour le ; faire court, la voilà morte, les Démons s’en saisissent incontinent, et avec de grandes huées et d’extrêmes reproches, lui mettent devant les yeux son double péché, c’est-à-dire la faute de sa jeunesse, surchargée d’un grand nombre de confessions sacrilèges et de son impénitence finale. Elle se voit au milieu de ces monstres, et parmi cette confusion, n’ayant plus la hardiesse de réclamer son Avocate, mais la regardant seulement d’un cœur percé de regrets. Au même instant, voici arriver la Mère de miséricorde qui avait impétré jusqu’alors la suspension du jugement de cette âme, laquelle s’adressant à ces oiseaux de proie : Quoi ! désespérés que vous êtes, leur dit-elle, avez-vous bien eu la hardiesse de mettre la main sur ma servante ? Votre servante, Sainte Dame, répond un de la troupe, et à quel titre donnez-vous ce nom à celle qui, pendant toute sa vie, a suivi nos conseils, et jusqu’au point même de la mort, s’est laissée emporter à nos suggestions ? Ce n’est pas à moi à vous rendre raison, répond la Vierge, tant il y a qu’elle est ma servante, sortez d’ici. Et sur ces mots, se tournant devers son Fils, elle demande le pardon pour cette pauvre âme saisie d’effroi et d’appréhension. Ma très-honorée Mère, dit le Sauveur, vous savez trop bien que sans confession il n’y a point d’espérance de salut, et qu’elle doit être faite pendant la vie. Néanmoins, puisqu’il ne m’est pas loisible de vous refuser chose aucune, qu’elle retourne dans son corps, j’en suis content pour votre respect, et qu’elle efface ses péchés par la pénitence. Cela dit, la Mère de Dieu la commet à un ange de sa suite pour la conduire à son corps, auquel s’étant ralliée de nouveau au grand étonnement de sa fille et de ses domestiques, elle fait appeler le Prêtre, confesse son péché secret ; et puis comme le bruit du miracle s’était répandu partout, un monde de gens étant accouru pour voir cette merveille, elle fit une chaire de son cercueil pour donner à entendre à tous l’incomparable pouvoir de la Mère de Bonté, racontant par ordre tout ce que je viens de dire, qu’autrement nous n’eussions jamais su ; et ayant publié la grandeur des miséricordes du ciel, repose doucement sa tête, et s’endort du sommeil des amis de Dieu et des serviteurs de la Vierge. Je sais bien que ce sont des cas privilégiés, qui ne doivent point tirer d’autre conséquence que celle-ci, que si la Mère de miséricorde ne peut consentir à la perte de ceux qui s’y précipitent d’eux-mêmes, elle devra bien avoir un autre soin de ses plus chers enfants.

X. Car enfin la conclusion de tout ce discours est, que le dernier sceau qu’elle met à leur prédestination, et qui les achemine droit à la gloire, c’est celui de la persévérance, ou pénitence finale qu’ils ne manquent jamais d’obtenir par son entremise ; d’autant que l’arrêt de leur salut est irrévocable, et que la parole du Saint-Esprit couchée en la première Épître de Saint Jean (1) ne peu faillir, qui porte que celui qui est né de Dieu ne pèche point, d’autant que cette divine filiation le maintient, et que le mafin n’a point de pouvoir sur lui ; c’est-à-dire, comme l’explique très à propos Saint Bernard (2), que celui qui est né de Dieu par la prédestination éternelle, ne persévère jamais en son péché en telle sorte que la mort l’y surprenne, d’autant que l’adoption céleste le garantit de ce malheur final, et que l’arrêt de celui qui connaît les siens par la science d’approbation ne peut être cassé ni empêché. Mais ne nous engageons pas plus avant en ce discours. Nous aurons une autre occasion (3) pour faire voir les merveilles de la charité de la Mère de Dieu à assister les siens au point qui leur importe de leur bonheur éternel, qui est la lin de leur vie.

## LA SECONDE ÉTOILE

ou grandeur de la couronne de bonté de la mère de dieu.

## CHAPITRE III.

Qu’elle soil aux siens une Mère d’amour.

Le premier trait de l’Éloge que le Saint-Esprit donne à la Rien- lieureuse Vierge, au passage que je viens de traiter, c’est qu’elle soit la Mère du bel Amour. Et à vrai dire il ne pouvait mieux rencontrer, attendu qu’il a touché la première qualité et la plus insigne propriété d’une Mère. Et partant entrons avec affection dans ce riche et agréable sujet, qui nous fera voir la Mère du bel Amour en son origine, en ses effets et en ses qualités.

### § I. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à l’origine du même Amour.

I. Le savant Pausanias, discourant de l’Amour au banquet de Platon, enseigne qu’il y a deux Mères de l’Amour, l’une qui est fille du

(I) Cap. v. — (î) Serm. iv île Diversis, de trlplici cohærentia, etc. — (3) Cap. xtit.

ciel, l’autre de la terre. Celle-là se ressent toujours de sa première extraction et de son ancienne noblesse ; celle-ci, comme elle est de bas lieu, aussi s’avilit - elle aisément. Celle-là dédaigne le corps et t’ait une alliance indissoluble avec l’esprit ; celle-ci ne saurait relever ses pensées, ni contracter amitié qu’avec le corps. Celle-là est la Mère de l’amour céleste et divin ; celle-ci, de l’amour terrestre et humain. Celle-là, de l’Amour spirituel ; celle-ci, de l’Amour sensuel. En un mot, comme celle-là est la Mère du bel Amour, ainsi celle-ci l’est du laid et du vilain. Laissons à part cette profane, puisque nous avons devant les yeux la vraie Mère du bel Amour, qui n’est autre que la très-sainte Vierge, au témoignage même du Saint-Esprit ; ce qui se connaîtra bien mieux si nous pouvons.rencontrer la naissance et l’origine du bel Amour.

II. L’ancien Socrate, le Génie de la Philosophie morale, va rechercher en trois divers discours de son Disciple Platon (1) à quoi se doit proprement donner Je nom de Beau et de Beauté. Le consumé d’une grande quantité de paroles qu’il emploie à cet effet,-c’est que la Beauté n’est autre chose qu’un découlement ou un rayon de l’agréable face de Dieu, lequel tombant sur quelque nature créée, lui donne un certain air, un lustre et un éclat de bonne grâce. Ou, si vous aimez mieux, que c’est un cercle de lumière qui, sortant de cette même face, source de toute Beauté, passe par la créature pour retournera son origine. Justement comme nousvoyons que le Soleil, frappant de ses rayons dorés la nuée moite, y laisse son image empreinte, c’est-à-dire l’arc-en-ciel. De Fils de la merveille, qui soudain se tourne vers son père pour lui rapporter tout ce qu’il est et lui faire hommage de sa beauté. Hajoute que ce mouvement circulaire, en tant qu’il sort de Dieu comme de son point, se nomme Beauté ; en tant qu’il emporte et ravit nos affections, s’appelle Amour ; et en tant qu’il retourne à sa source comme au lieu de son repos, son propre nom c’est Plaisir. Ramassons toutes ces belles pensées pour dire que le bel Amour est celui qui procède de Dieu comme de la fontaine de tout Amour et de toute Beauté, et se va rendre à lui comme à son centre et à sa dernière fin. D’où s’ensuivrait que la Mère du bel Amour serait celle qui, plus abondamment que toutes les autres, aurait puisé dans la vive source d’Amour et de Beauté pour en faire largesse à ses chers enfants, et par ce moyen les unir à l’origine de toute Beauté et de tout Amour ; que la Mère du bel Amour par excellence serait celle qui, plus que toutes les autres Mères du monde ensemble, aimerait ses chers enfants d’un amour

(1) In Hippia majore, in Convivio, et in Phsedro.

LA TRIPLE COURONNE, céleste et divin, comme ayant plus d’alliance et de conjonction que toutes ensemble avec le principe du bel Amour. Ce qui ne se peut révoquer en doute si nous voulons rappeler nos vieilles idées et nous souvenir qu’elle est iilledeDieu, Mère de Dieu, Épouse de Dieu ; Fille du Père, Mère du Fils, Épouse du Saint-Esprit, c’est-à-dire, Fille d’Amour, Mère d’Amour, Épouse d’Amour. Loin d’ici toute pensée terrestre, tandis que je déclare la naissance du bel Amour en la Mère d’icelui, puisqu’il s’agit d’un Amour dont Dieu est le principe et la lin, et la Vierge des Vierges le sujet.

Si le bien-aimé Disciple ne nous a point trompés quand il a dit (1) que Dieu le Père est Amour, ou charité (car Saint Augustin (2) m’apprend que de ces deux noms l’un n’est pas plus saint que l’autre, et le grand Saint Denis (3) parle encore plus avantageusement en faveur du nom d’Amour, enseignant que les Théologiens, c’est-à-dire les Apôtres et leurs premiers Disciples, pour désabuser le vulgaire qui prenait le nom d’Amour dans un sens profane, l’ont plus volontiers employé ès choses divines, que celui même de dilection) ; si, dis-je, Dieu le Père est Amour, ains si la foi nous enseigne qu’il est le Prince et comme le magasin de tout le saint Amour, il ne nous est pas loisible de douter qu’il n’en ait richement partagé sa chère Fille, je veux dire la Sainte Vierge, laquelle il a baillée à son Fils unique pour Épouse et pour Mère ensemble. Car puisque le Père de toute Beauté a gouverné cette alliance par Amour, et que par Amour il a donné son Fils au monde, par Amour il l’a allié à notre nature, par Amour il lui a choisi une Mère et une Épouse ; la raison ne vou- lait-elle pas que les bagues et les joyaux qu’il lui donnait fussent d’Amour, son douaire d’Amour, son train d’Amour, et du plus saint et plus divin qui se trouvât au-dessous de Dieu ; bref, qu’elle fût la Fille du bel Amour ? Nos esprits sont trop faibles pour comprendre de semblables richesses ; il nous doit suffire de savoir que c’est Dieu le Père qui dote sa fille bien-aimée en faveur de son Fils unique, car ce qui suit de là ne se peut expliquer.

Voilà la première source du bel Amour. La seconde est celle qui la fait encore plus proprement la Mère du bel Amour ; c’est l’union, ou, pour mieux dire, l’unité maternelle qu’elle a avec son Fils, que Saint Paul (4) avec raison reconnaît pour le second principe d’Amour. Voire ce même Fils en Saint Luc douzième se dépeint ni plus ni moins qu’un globe de feu qui a été porté en terre afin d’embraser tout le monde d’Amour. Faudra-t-il donc s’étonner si le cœur de la Mère de Dieu a été changé en une fournaise d’Amour ?

(1)1. cap. iv. —(2) Lib. XIV de Ci vit., c. vu. — (3) Lib. de Divin, nom., c. iv. — (4) Tit. m.

Le dévot Saint Bernard n’en doute nullement, si ce n’est, dit-il (1), que quelqu’un soit si téméraire que de nier que les entrailles de Marie, où la charité de Dieu a reposé neuf mois entiers, aient été converties en des entrailles d’Amour. L’Abbé Guerric ne doit rien à son bon Maître, quand ii dit (2) que la Vierge ayant une fois mis au monde son très - cher Fils, elle n’est pas pourtant demeurée stérile, mais que dès lors elle n’a jamais manqué de produire des fruits d’amour et de piété ; que le fruit de son ventre, en naissant d’elle, la laissa enceinte d’une inépuisable dilection, et qu’il sortit tellement de l’enclos de son sacré ventre, qu’au milieu du jardin fermé de sa virginité, il fit couler la vive source de charité pour le rafraîchissement des âmes altérées. Oserai-je dire qu’il me semble que le Bienheureux Cardinal Pierre Damien porte encore sa conception plus haut, et que sa pensée a je ne sais quelle majesté quand il dit (3) que la Majesté du Verbe divin, qui était comme la graisse du ciel, s’étant d’une admirable manière fondue dans le chaste sein de la Mère de Dieu, elle remplit la terre, elle arrosa le ciel et rejaillit jusqu’aux enfers ; que là le Très-Haut et l’Infini s’anéantit pour remplir nos cœurs d’une très-abondante charité ; là, comme devant le Saint Autel, il reçut de son Père Éternel l’onction sacerdotale, et de là il sortit pour être oint une seconde fois de l’huile de son précieux sang, au moyen duquel tout le monde reçut une céleste consécration. Bref, le vénérable Euthymius haranguant à l’honneur de la Sainte Vierge en la noble ville de Constantinople, disait (4) qu’il ne se fallait pas étonner qu’elle fût incomparable en bonté et en débonnaireté, vu que cette disposition était convenable à celui qu’elle avait porté dans ses flancs et qui nous l’avait préparée comme un recours assuré en toutes nos nécessités. Bref, que puis-je dire autre chose sinon que le Sauveur venant en ce monde pour y publier et établir une loi d’Amour, il en fit la première leçon à sa très-sainte Mère, mais avec tant de perfection qu’elle surmonta en un moment les plus relevés Séraphins.

V. Que dirai-je de la troisième source, qui est le Saint-Esprit, digne Époux de la Bienheureuse Vierge, l’Amour substantiel de la très-sainte Trinité qu’à cette considération la Sainte Église nomme la fontaine de vie et Je feu descendu du ciel, la charité et l’onction spirituelle, qui sont autant de symboles de ce qu’il est, c’est-à-dire du Saint Amour ? Quelle communication de sa charité, voire de soi-même, ne fit-il pas à sa très-chaste Épouse, lorsque le mystère d’Amour, qui est l’alliance du Verbe divin avec notre nature, fut accompli en elle ? Qui pouvait-on trouver, dit le dévot Saint Bonaventure (5),

(1) Serm. i de Assumpt. — (2) Ibid. — (3) Serm. in Annuntiat. — (4) In Adora- tione Zon ; e Deipara :. — (5) Speculi B. Virg., c. vi.

qui eût davantage de droit à ses grâces et à ses faveurs, que sa très-bénite Épouse qu’il devait faire la Mère du Bel Amour, ainsi qu’il en était le Père ? Oh ! que cette naissance du Bel Amour est noble ? oh ! qu’elle est sainte ! oh ! qu’elle est divine ! oh ! que cet amour est beau, puisqu’il vient de Dieu, qu’il aboutit à Dieu, qu’il est de Dieu, en Dieu et pour Dieu seul ! Lorsque je dis pour Dieu seul je ne prétends pas que ce soit à l’exclusion de ses chers enfants, en faveur de qui elle a été si abondamment prévenue des bénédictions d’amour, mais seulement afin que tous sachent que comme cet amour avait une naissance céleste et divine, ainsi tendait-il toujours à Dieu, ni plus ni moins qu’à son centre et à l’unique lieu de son repos.

### § II. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant aux effets du même Amour.

Je dis quant aux effets ; car de toutes les preuves que l’amour peut donner en soi-même, il n’en est point de semblable à celle-ci, l’amour étant comme le feu, lequel ne peut être caché. Partant, figurez-vous la meilleure Mère du monde, ou, pour mieux dire, imaginez-en une qui ait le cœur et les affections de toutes les Mères du monde, à peine jugerez-vous qu’elle mérite le nom de Mère si vous la comparez à Marie, et si vous considérez le soin et l’affection avec lesquels elle fait tous les offices d’une Mère.

Car, pour commencer par le point auquel les Mères commencent d’entrer en possession de ce nom, elle les conçoit lorsque, Dieu les lui donnant comme un don spécial, elle les reçoit dans le sein de sa très-particulière affection et de son amoureuse conduite. Elle les porte dans ses entrailles, et les façonne peu à peu lorsqu’elle forme Jésus-Christ en eux, pour parler avec le grand Apôtre (1). Ne vous précipitez pas de sortir du ventre de votre bonne Mère, disait jadis l’admirable Saint Augustin à un semblable propos (2) ; vous êtes voi- rement conçu, et par un secret mystère vous êtes né dans les flancs de votre bonne Mère, mais vous êtes encore charnel. Attendez que vous soyez formé, si vous ne voulez être jeté comme un avorton, au lieu de sortir comme un fruit qui est arrivé à sa maturité. Si vous avez la patience d’attendre que vous soyez entier, bien pour vous ; si au contraire vous faites violence à votre Mère, elle vous jettera dehors, mais ce sera pl us à votre préjudice qu’au sien. Non que notre bonne Mère n’ait garde de dire avec celle des Machabées (3) qu’elle ne sait comment nous avons été façonnés dans son sein : car bien que

(I) Ad Galat. iv. — (2) In Epist. ad Galatas. — (3) II. Machab. vu.

ce soit une action de la maitresse main de Dieu, si ne’ faut-il pas pourtant croire qu’elle ne s’y emploie vivement, et avec une pleine connaissance de tout ce qui se passe en elle pour le regard des nouveaux fruits de salut, dont elle moule les aifections tendrelettes, afin de les disposer peu à peu à voir l’agréable jour de la vertu. Pendant ce temps nous n’avons point d’autre nourriture que celle qui est prise de sa propre substance. Car, dit le même Saint Augustin (1), il faut que la bonne Mère donne son propre cœur à l’enfant qu’elle porte, puisqu’il n’est pas encore capable de faire aucune fonction du sien.

Secondement, elle nous met au monde, qui est le lieu de notre pèlerinage, lorsqu’elle nous fait voir les premiers rayons de la céleste lumière, et qu’elle nous fait connaître à quelle fin nous sommes créés. Elle nous donne le lait lorsqu’elle verse en nos âmes les premières connaissances, et qu’elle y jette les premiers désirs de la vertu. Oh ! qui se pourrait souvenir des doux attraits et mouvements que cette incomparable Mère répandait dans son esprit enfantin avant même qu’if eût acquis l’usage entier de la raison, qu’il aurait bien sujet de dire qu’il lui a des obligations qui ne se peuvent expliquer. Car qui pourrait déclarer comme alors elle s’accommodait à notre portée ; comme elle ajustait à nos faibles entendements les principes de vertu qu’elle jetait dans nos âmes ; comme elle nous faisait prendre garde à ce que nous voyions et entendions ; comme elle-même nous portait les paroles jusque dans le cœur ; comme elle donnait bon ordre que nous fussions soigneusement instruits ; comme elle empêchait que ce bas âge ne fût abreuvé d’aucune mauvaise doctrine, et que notre volonté ne commençât de prendre goût aux actions vicieuses, qui parfois frappaient nos sentiments ? Oli ! que de tendresses maternelles nous découvririons là-dedans, si nous avions la connaissance de ce qui se passait alors en nous.

Elle nous porte sur ses bras lorsqu’elle nous tient à l’abri de sa protection spéciale. Elle nous caresse quand à ses douceurs intérieures elle nous convie à bien faire, augmentant en nos cœurs la confiance qu’elle veut que nous ayons en elle. Elle nous apprend à marcher lorsqu’elle nous jette dansle train de la vertu, et qu’elle fait que nous en ressentons les premières difficultés. Elle nous nourrit d’une plus forte viande lorsqu’elle expérimente nos courages, nous mettant à l’épreuve de quelque tentation ou de quelque rencontre pénible. Elle nous pourvoit lorsque avec une affection nonpareille elle procure tout ce qui est nécessaire à notre avancement spirituel,

(I) Lib. île Peccat., Meritis et Remiss.

Car jacoit que notre bon Père nous ait acquis tous ces biens-là, ce néanmoins il lui en laisse l’entière disposition, et il entend que tout ce que nous recevons passe par ses mains, et que ce soit un effet de sa bonne volonté en notre endroit. Bref, elle nous garde l’héritage de notre bon Père et le sein, et le fait profiter pendant le temps de notre minorité, jusqu’à ce qu’elle nous mette en main le gouvernement de nos biens. Pourquoi donc ne dirais-je pas d’elle ce que le grand Saint Cyprien dit de la Sainte Église (1), qu’elle est l’unique Mère d’un très-grand nombre d’enfants que successivement elle engendre par une céleste fécondité ; que nous lui devons notre naissance ; que nous sommes alimentés de son lait et animés de son esprit ; qu’elle nous garde pour être présentés à Dieu, et nous destine à la Royauté qui nous est préparée ; bref, que celui qui ne reconnaît Marie pour sa Mère, ne doit présumer d’appeler Dieu son Père ? Qui fournira maintenant un cœur fdial à ces bienheureux enfants de la Mère de Dieu, afin de ressentir comme il faut les ardeurs de son affection maternelle ? Qui leur épurera l’entendement pour juger de la sainteté de ces effets ? Qui leur donnera des yeux spirituels pour voir la beauté de cet Amour ? Vrai Dieu, qu’il est beau en tous ses sentiments et en toutes ses circonstances ! Que cette conception est pure, que cette portée est sainte, que cet enfantement est chaste, que cette nourriture est spirituelle, que ces caresses sont innocentes, que cette éducation est céleste, que ce soin est relevé, que cet héritage est divin, puisque c’est la jouissance de Dieu même ! Abtmez-vous dans ces douceurs, fortunés nourrissons de la Vierge, tandis que je passe aux qualités du bel Amour.

### § III. — Que lu Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à toutes les qualités du même Amour.

Si l’Amour de la Mère incomparable est beau en sa naissance et en ses effets, il ne l’est pas moins en ses qualités ; vous en jugerez mieux après les avoir reconnues.

La première est qu’il est admirablement ardent ; ce qui est aisé à vérifier par ce qui a été dit ci-devant de sa naissance et de son extraction.

La seconde, qu’il est soigneux à merveille, toujours en action et toujours attaché à son objet.

La troisième, qu’il est extrêmement ingénieux, inventant sans cesse de nouveaux moyens afin de se faire connaître.

(1) Lib. de Uuitate Ecclesiæ.

V. La quatrième, qu’il est très-obligeant, attendu que tout son contentement n’est sinon à nous faire du bien.

"VI. La cinquième, qu’il est grandement secourable, et également compassif à toutes les nécessités des siens, qu’il ne saurait voir sans les soulager. Mais toutes ces qualités je les passe légèrement, pour alitant que mon intention est de repasser par-dessus, et de les examiner plus en particulier ès discours suivants.

La sixième, qu’il surpasse en douceurs tous les Amours du monde. Venez, venez hardiment à cette débonnaire Mère, dit son dévot Saint Bernard (I), il n’y a rien en elle qui ressente la rigueur, ni qui soit capable de vous bailler de l’appréhension : elle est toute pleine de douceur ; cause pourquoi le Sage nous la représente avec le lait, et avec la laine à la main. Saint Ambroise me plaît, la comparant (2) pour ce sujet à la Manne, la plus douce de toutes les viandes ; Manne virginale, pour avoir été apprêtée parla main des Anges ; Manne luisante et délicate ; mais surtout, Manne qui était un vrai consumé de douceur, puisqu’elle contenait en soi la douceur de toutes les viandes, quoique au partir de là ce ne fût qu’une grossière image de la douceur de l’esprit de la Sainte Vierge, laquelle ayant des millions d’enfants à contenter, sait néanmoins donner à chacun ce qu’il lui faut. Saint Augustin (3) la compare voirementà la terre qui fut anciennement promise aux Israélites, terre si fertile en toutes sortes de biens, d’où vient que l’Écriture Sainte dit qu’elle découlait de lait et de miel ; mais il veut que celui qui a rencontré la Vierge favorable ne cherche point d’autre terre pour s’arrêter, puisque c’est la plus agréable demeure ([lie le ciel ait promise aux enfants de salut. Ce qui me donne sujet de craindre pour ceux qui ont l’esprit plein d’aigreur et le cœur détrempé d’amertume ; d’autant que s’il m’est loisible d’assurer de la Mère ce que le grand Apôtre dit du Fils (4), savoir est que celui qui ne participe pas à son esprit ne lui appartient nullement, il faut conclure que les esprits altiers et farouches sont bien éloignés îles qualités que la Mère de douceur demande en ses enfants, et que s’ils ne s’étudient d’adoucir leur mauvaise humeur, ils sont en danger d’être désavoués de la Mère du bel Amour, ce qui serait Je plus grand de tous les malheurs qui jamais leur puissent arriver.

La septième est qu’il est merveilleusement ferme et constant, et qu’il ne se laisse ébranler à aucune difficulté. Celui qui en pouvait parler par expérience, je veux dire le dévot Cardinal Pierre Damien, l’a du tout bien déclaré en ces termes (o) : Je sais, Madame,

(1) Serm. in Signum magnum. — (2) In Psalm. xxi. — (3) Serm. c. Temp. — (4) Rom. vm. — (5) Serm. de Nativitate Virg.

que vous êtes très-débonnaire et que vous nous aimez d’un amour invincible, à l’imitation de votre très-lionoré Fils, qui en vous et par vous nous a aimés d’une souveraine charité. A vrai dire, bien nous en prend que son amour soit si bien enraciné. Car, hélas ! que serait- ce de nous s’il se laissait surmonter à toutes les oceasions que nous lui donnons ? Vrai Dieu, que de froideurs, que de changements nous expérimenterions en l’esprit de notre bonne Mère, à qui cent fois le jour nous baillons sujet de se retirer de nous et de laisser ralentir son affection ! Si elle était d’humeur aussi volage et aussi changeante que nous, nos légèretés, nos tiédeurs, nos oubliances, notre peu de correspondance, nos imperfections, nos péchés journaliers l’auraient bientôt altérée, et dès longtemps l’auraient fait rompre avec nous. Mais elle nous console aux Cantiques, disant que son amour est fort comme la mort, et le zèle qu’elle a de notre bien est aussi ferme que l’inflexible destin de l’enfer ; que ses ardeurs passent celles du feu et des flammes ; que toutes les eaux qui tombent du ciel et celles qui courent le long des rivières, n’ont pas de quoi pouvoir éteindre l’amour qui brûle dans son cœur ; et que lorsqu’elle a l’ait tout ce qu’elle a pu, il lui semble qu’elle n’a rien fait. Que dites-vous de cet Amour, chers nourrissons de la très-sacrée Vierge ? quel désir allume-t-il dans vos cœurs pour l’aimer désormais d’une affection invariable et éloigner de vous toutes sortes de changements.

IX. La dernière qualité du bel Amour de la Sainte Vierge, c’est qu’il est éternel. Car comme il tient du divin en son origine, aussi fait-il en sa durée. Elle a commencé à la pointe du jour de notre vie, voire longtemps auparavant que nous vissions la lumière corporelle ; mais ce n’a pas été pour mettre tin à son Amour avec notre vie ; mais bien pour le continuer en toute l’étendue des siècles. Elle cessera jusqu’à ce qu’elle nous ait transmis dans le sein de la bienheureuse éternité, où elle prétend nous loger sans que pourtant elle nous mette hors du sien. Là, nous jouirons en elle, par elle et avec elle, des agréables fruits de la félicité perdurable que sa charité nous aura acquis ; là, elle renforcera son amour, et sera hors de toute appréhension pour nous ; là, le nôtre sera aux aucres, sans craindre désormais le changement ; là, elle nous aimera et nous l’aimerons ; là, elle nous fera connaître ce qu’elle a fait pour nous et nous l’en bénirons à jamais ; là, elle sera à nous et nous à elle, et les uns et les autres serons tous à Dieu. Oh ! douceurs admirables ! oh ! agréables fruits d’amour ! oh ! bienheureuse éternité !

traité iii j chap. iv.

## LA TROISIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA couronne de bonté de LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE IV.

Qu’elle soit la faveur des siens.

La Faveur est la fille aînée de l’Amour, ou, pour mieux dire, elle n’est autre chose que l’Amour même, en tant qu’il est fort et véhément, et qu’il se retrouve en quelque personne puissante, comme serait un Roi ou un Monarque. C’est pourquoi venant de traiter de l’Amour de la Mère de Dieu envers les siens, il me semble que je suis appelé à parler de la Faveur avant que de passer aux autres suites du même Amour, et m’engager plus avant dans ses autres Grandeurs de Bonté.

### § I. — Que la Sainte Vierge est lu Faveur des siens.

HJi

I. Comme Dieu est la source du bel Amour, aussi l’est-il de la sainte Faveur. Le grand Saint Denis, au quatrième des noms Divins, en fait un excellent discours, disant que l’excès de la bonté qui est en Dieu le presse à sortir aucunement hors de soi pour se communiquer aux créatures, les produisant, les perfectionnant et les rapportant à soi ; le tout par un principe divin, qui est son amour souverainement bon, comme sortant du souverain bien et aboutissant au même bien. Il ajoute que le propre de cet Amour est de causer des extases et de dérober, pour parler ainsi, l’amant à soi-même, afin de le transformer en la chose aimée. Fxtase que ce grand Apôtre de la France dit être causée par l’amour, non-seulement ès créatures, qu’il fait sortir d’elles-mêmes pour les joindre à leur Créateur, comme à leur principe et à leur unique bonheur, mais encore en Dieu, lorsque par une admirable condescendance, et par une très-étroite communication de ses biens, il s’unit tellement à sa créature, qu’il ne se réserve rien qui ne soit entièrement à elle. Extase qui me semble avoir tant de rapport avec ce que communément nous appelons Faveur, que si elle n’est la Faveur même, je ne sais plus à quoi on voudrait attribuer ce nom. Car pour en juger par les effets, u. il qui niera que ce ne soit un effet de cette extase, que le choix que Dieu a fait de l’homme, la plus basse des créatures raisonnables, pour l’élever par-dessus les Anges, et le faire seoir à sa droite, jusque-là que cette faveur a été capable de mettre la jalousie dans le ciel ? Qui niera que cela ait été un autre effet de la même extase que de tous les peuples de la terre, qui étaient également dans l’ignorance et dans l’erreur, il ait élu et favorisé le seul peuple Hébreu, lui donnant sa connaissance, sa loi, son culte, son peuple et ses autels ? Écoutez, peuple, lui disait jadis Moïse (1), son Législateur, le ciel et le plus haut de tous des cieux, la terre et tout ce qu’elle contient appartiennent à ton Dieu et à ton Seigneur ; nonobstant il s’est attaché par affection particulière à tes pères et les a aimés d’un amour spécial, et a choisi leur postérité parmi toutes les nations du monde. Qui niera qu’un troisième effet de cette extase n’ait été le choix plus particulier qu’il a fait de quelques personnes dans la généralité de ce peuple, comme d’Abraham, d’Isaac, de Jacob et de Moïse, et de tout plein d’autres dont l’Écriture fait mention.

II. Que si nous voulons jeter les yeux de notre considération sur le Fils de Dieu fait homme, fut-ce pas un effet de cette extase que parmi un grand nombre de Disciples qu’il avait, il appelât douze Apôtres à sa suite pour traiter avec eux plus familièrement, pour leur communiquer tout ce qu’il avait appris de son Père (2), et leur donner à bonnes enseignes l’agréable titre d’Amis ? Fut-ce pas un elfet de cette extase, que de ce petit nombre il en voulût honorer trois de ses plus spéciales faveurs, et de plus encore que parmi ces trois il y en eût un qui fût le Bien-aimé qui reposa sur sa poitrine, et qui reçut par testament ce qu’il possédait de plus cher, savoir est la très-sacrée Vierge sa Mère " ? Si tous ces traits d’extraordinaire bienveillance ne sont autant de traits de Faveur ; si l’affection d’où ils procèdent n’est la Faveur même, et si ceux qui les reçoivent ne se doivent appeler Favoris, de moi je confesse que je ne saurais m’imaginer quel autre usage peut avoir ce nom dont le monde fait tant d’estime. Que si au contraire nous demeurons d’accord que la Faveur et ce que le divin Saint Denis appelle extase d’Amour n’est qu’une même chose, il faut conséquemment avouer que l’Amour qui se trouve en Dieu est la plus excellente idée de Faveur que nous puissions avoir ; et en suite de cela, que d’autant que plus vivement il empreint l’image de sa grandeur et de ses perfections relevées en quelqu’un, d’autant pour l’ordinaire lui donne-t-il plus d’inclination à se communiquer par cette voie de Faveur. D’où il arrive, comme je dirai incontinent, que

(I) Deut. x- — (2) Joann. xm.

les Rois et les Souverains, qui sont comme les statues mouvantes et animées de la Divinité, ont pour la plupart les cœurs d’autant plus susceptibles de cette affection que les autres, que plus ils ont de moyens de la faire paraître.

III. Ainsi je ne m’étonne plus non-seulement que la Sainte Vierge ait été la Favorite par excellence de la très-auguste Trinité, mais encore qu’elle-même ait la Faveur en main et le pouvoir d\*en faire ressentir les effets. Voire comme entre les pures créatures elle approche plus de Dieu que nulle autre, il s’ensuit de nécessité qu’après les Favoris de sa divine Majesté, ceux de la Vierge tiennent le premier rang. Ce que personne ne trouvera étrange, s’il considère ce qui est dû aux qualités de Mère de Dieu et de Reine de l’univers ; et beaucoup moins s’il reçoit la dévote pensée et l’autorité de plusieurs Docteurs de l’Église, qui ont cru que la grâce dont l’Ange Ambassadeur lui parla ne fut autre que la Faveur. Car jaçoit que l’ancien Origène ait suspendu son opinion (1), disant qu’il ne lui souvenait pas que le mot grec qui est ici employé se retrouve en aucune autre part de l’Écriture Sainte ; si est-ce que Saint Basile de Séleucie (2), Saint Pierre Chrysologue (3) et Saint André de Candie (4) lui donnent les sens que j’ai remarqués et estiment que Dieu, qui avait lui-même dicté cette harangue, voulait faire entendre à la Vierge qu’elle était en faveur près de sa Majesté pardessus toutes les créatures de la terre, et le pouvoir qu’elle avait de faire part aux siens de cette même Faveur. En un mot, qu’elle était pleine de Faveur, non-seulement pour posséder l’esprit et l’oreille de Dieu, mais encore pour avoir elle-même des Favoris, et les élever à la plus heureuse condition du monde. Ce secret mérite bien d’être plus soigneusement examiné.

### § II. — De l’avancement des Favoris de la Sainte Vierge, premier effet de sa

Faveur.

I. L’expérience de tous les siècles et de toutes les nations nous apprend que la Faveur est quasi comme un mouvement nécessaire de l’esprit royal, pour faire paraître les plus rares perfections qu’il tire de la participation de l’esprit de Dieu ; et, en outre, nous fait voir qu’il y a trois principales qualités qui donnent le branle à ce mouvement. La première est la Liberté, ou la Libéralité absolue du Prince, qui parait merveilleusement à tirer du néant une créature, laquelle lui doive tout ce qu’elle est ; de sorte qu’elle n’ait rien de

(1) Honni. vi in Lucam. — (2) Orat. in Annuntiat. — (3) Serm. cïlii. — (4) Serm. iu Anu initiât.

t

soi, mais qu’elle tienne tout de la Faveur ; bref, qui soit sa créature, toute faite de ses mains, indépendamment de tout mérite et de tout devoir de justice. La seconde, c’est le Pouvoir, qui reçoit une satisfaction nonpareille de voir honoré, estimé et recherché de tous, celui qu’il a élevé. La troisième, c’est l’Amitié, sans qui les Rois eux-mêmes ne sauraient vivre. Car enfin c’est une chose trop fâcheuse de tenir toujours une majesté de Roi, le sceptre en la main, la couronne sur la tête et le sourcil impérieux ; il faut qu’ils aient quelqu’un avec qui ils traitent plus familièrement, et à qui ils déchargent leur cœur. Ces trois causes produisent chacune leurs différents effets, qui proprement accomplissent la Faveur, et lui baillent le lustre et l’éclat qui ravit si puissamment les yeux et les cœurs de ceux que le monde a charmés. Le premier est l’avancement, soit ès plus honorables charges de l’État, soit en moyens et en commodités, soit en alliances, ou autrement. Le second est le crédit que leur donne l’affection du Prince, n’y ayant personne qui ne les honore à cette considération, et qui ne tâche de les employer lorsqu’il est question d’obtenir quelque faveur. Le troisième est la familiarité et la privauté que le Souverain leur témoigne par diverses caresses, et par la communication de ses plus secrètes pensées, qui est proprement le sceau et la marque indubitable de la Faveur. Je tiens pour assuré que nous ne ferons point de déplaisir à la Mère de Dieu, ni à ses Favoris, de leur approprier ces trois effets ; vu nommément que j’ai déjà fait voir que la Faveur tire son origine du ciel, que sa première idée est en Dieu, etqu’elle n’est autre qu’une participation de l’inclination royale que Dieu a de se communiquer aux âmes.

II. Commençons par l’avancement ; car il est presque impossible, quelque effort que fasse l’esprit royal, qu’il se puisse empêcher d’agrandir et d’élever celui qu’il a pris en affection. Dieu n’eut pas sitôt choisi Abraham pour son Favori (I), qu’il lui lit voir sur la face du firmament et sur le rivage de la mer l’image de sa future grandeur, lui promettant de multiplier sa lignée à l’égal des étoiles du ciel ou du sablon de la mer, de le faire chef et père d’une nation entière, et de le rendre si grand, qu’il pourrait bailler de l’envie aux plus grands Monarques du monde. A la même heure qu’il appela Moïse du buisson ardent (2) pour se communiquer à lui, il le lit Prince et Gouverneur de son peuple, il lui donna le pouvoir de faire des prodiges, et lui dit qu’il l’établissait le Dieu de Pharaon. Un autre Pharaon son prédécesseur ayant regardé Joseph d’un œil de faveur, lui dit (3) qu’il serait l’Intendant de sa maison et de son

(1) Œil. xii. xvn. xvui. — (2) Exotl. III et iv. — (9) Gen. xu.

Royaume, que tous ses sujets lui rendraient honneur et obéissance, et que lui-même ne le précéderait que d’un seul degré ; il mit son anneau de cachet dans le doigt de Joseph, il commanda qu’il fût babillé de fin lin, il lui donna le Collier de l’Ordre et la seconde place- en son carrosse, le Héraut marchant devant lui et faisant entendre à un chacun que la volonté du Roi était qu’ils fléchissent le genou devant Joseph, et le reconnussent pour Vice-Roi en tout son État. La fortune de Daniel, si toutefois il est permis de la qualifier de ce nom, fut quasi pareille à celle-là. Car Nabuchodonosor (I) lui bailla le Gouvernement absolu de ses Provinces, et l’établit sur tous les Officiers de sa Couronne et sur les Sages de Babylone. La faveur que rencontra Je superbe Aman près du Boi Assuérus (2) fut extrême, car il lui donna séance devant tous les Princes de sa cour, et ordonna que tous ses sujets lui fissent la révérence : ce que Mardochée ayant refusé de faire, Aman se sentit tellement offensé, qu’il crut que ce serait trop peu d’avoir raison de Mardochée, et qu’il fallait par nécessité que la vengeance s’étendit à toute la race Juive, ht comme à cet effet il eut besoin d’un édit exprès du Roi Assuérus, pour l’obtenir plus aisément, il offrit dix mille talents, qui ne font pas moins de vingt-quatre millions d’or ; si grandes étaient les richesses que la Faveur lui avait acquises.

Saint André de Fiezzoli.

III. Que si le petit cœur humain est capable de tant d’affection et s’il la peut faire paraître par de si nobles et magnifiques elfets, quel étonnement causeraient en nos esprits les témoignages de la Faveur du ciel, si nous les pouvions apercevoir ? A quel degré de bonheur estimerions-nous être arrivés les Favoris de la Mère de Dieu ? De ce nombre fut le Bienheureux André de Fiezzoli en Toscane (3), natif de Florence, et sorti de l’illustre famille des Corsins, lequel ayant été consacré à la Sainte Vierge, avant même qu’il fût conçu (car ses parents l’avaient obtenu d’elle par prières, et le lui avaient dédié avant que de l’obtenir), et ayant avec le lait sucé la dévotion de la Reine du Ciel, comme il se fut prosterné devant son autel en l’Église des CarmeSj il se sentit poussé intérieurement à entrer en ce saint Ordre, où la Faveur de la Vierge l’ayant conduit à l’âge de quinze ans, elle l’y accompagna depuis jusqu’à la fin, et l’avança extraordinairement en la Cour de son Fils par le moyen des rares vertus d’humilité, d’obéissance, d’oraison, de silence, de mortification et de charité

(1) Daniel, xxi. — (3) Eslhcr. m, • (3) Surius, in ejus vita, vi Januarii, qu’elle lui lit avoir. Comme il eut atteint l’âge nécessaire pour être Prêtre, ses Supérieurs lui tirent prendre les Ordres, à quoi il se porta par obéissance, mais il ne fut jamais possible de lui persuader de dire sa première Messe à Florence ; ains au contraire, afin d’éviter le concours et l’appareil que ses parents prétendaient faire, il se retira au Couvent des Forêts, près de Florence, d’où il présenta ses prémices à Dieu et à sa bonne Mère, avec tant de ferveur et de sentiments de dévotion, que la Bière de la Faveur, pour témoigner combien cette action lui était agréable, voulut être de la partie ; et s’étant fait connaître à André son Favori, lui dit : Tu es mon serviteur (1), d’autant que je t’ai choisi, et je serai en toi glorifiée. Paroles plus précieuses que tous les elfets imaginables de la Faveur humaine. Ses admirables vertus, par suite du choix que la Sainte Vierge avait fait de lui, le firent promouvoir à l’Évêché de Fiezzoli, où sa grande Sainteté et la conduite de celle qui l’avait entrepris le rendirent si illustre, que ce fut un vrai flambeau de l’Église. Bref, le comble de sa Faveur fut qu’ayant été averti par la glorieuse Vierge du jour de son trépas, qui fut celui de l’Épiphanie du Sauveur, il décéda l’an \ 373, âgé de soixante et onze ans, qu’il avait passés en continuels avancements, vaquant sans cesse aux bonnes œuvres, lesquelles Dieu autorisa plusieurs fois par évidents miracles pendant sa vie, et beaucoup plus après sa mort.

Albert le Grand.

IV. La même Faveur tira le Bienheureux Albert du néant, et le fit si grand en toute perfection, que le nom de Grand lui en est toujours demeuré. Dès son jeune âge (2), il se dédia au service delà très-sacrée Vierge, qui le reçut si favorablement, que l’issue fit assez connaître qu’il portait la marque et la livrée de sa Faveur. Il faisait tous les jours hommage à sa Dame et à sa Mère de divers menus services, et lui payait le tribut d’un certain nombre d’oraisons, qu’il redoubla aussitôt qu’il fut en âge de délibérer de l’état de vie qu’il devait embrasser. Ce qu’il remit entièrement à sa bonne Mère, laquelle en prit un soin si particulier qu’elle lui commanda d’entrer en l’Ordre des Frères Prêcheurs ; ce qu’il fit, non sans quelques oppositions et difficultés qui furent toutes aplanies par celle qui le conduisait. Peu après son entrée, il reçut une rude secousse ; car il fut attaqué d’une tentation si violente, fondée sur son peu d’esprit et sur ce qu’il ne pouvait pas égaler ses compagnons en l’étude de la

(I) Isai. XL1X, — (2) Ferdinandus Castellanus, I p. Chronici S. Dominici, lib. III, c. XLV » philosophie, que peu s’en fallut qu’elle ne l’emportât. Déjà il minutait sa sortie, lorsqu’un songe qui lui arriva le lit changer (le résolution. Il lui semblait que l’échelle était dressée contre la muraille du cloître, et qu’il ne fallait plus que monter. Au même instant il fut arrêté par quatre Vierges d’une incomparable beauté, qui, se disant de la suite de la Mère de Dieu, l’empêchèrent de passer outre, et l’ayant rempli d’espérance, le conduisirent à leur Maîtresse. La Mère de bonté le reçut avec un extraordinaire témoignage de bienveillance, et parla sérénité de son visage et la douceur de ses paroles, lui épanouit tellement le cœur qu’il se déchargea de tous ses ennuis. Alors elle lui parla de cette sorte : Albert, mon Fils, vous ne deviez pas perdre courage pour si peu de chose, nommément sachant que je vous avais conduit céans, et que j’avais le pouvoir de vous y maintenir avec votre contentement. Faites-moi seulement entendre ce que vous désirez de moi, et ne vous donnez peine de rien. Ce bon jeune homme prit la hardiesse de lui demander la Faveur d’exceller en la Philosophie, qui était pour lors le plus pressant de ses désirs. Ne tient-il qu’à cela que vous ne viviez content en mon service, repart la Vierge, vous aurez ce que vous demandez, et afin que vous ayez mémoire de ce jour, et qu’il vous souvienne que vous tenez cette grâce de moi, quand vous serez sur le retour de votre âge, tout d’un coup vous deviendrez ignorant comme vous êtes à présent, et ce vous sera un signe assuré qu’il vous faudra disposer pour sortir de ce monde et venir prendre la place que je vous garderai au ciel. Cela dit, elle disparut, et les effets firent bientôt connaître la vérité de l’apparition. Car, dans peu de temps, il devança tous ceux qui auparavant le laissaient bien loin après eux, et à la fin il acquit partout une telle réputation de doctrine, qu’il en fut surnommé Je Grand. La Sainte Vierge, qui fait toujours beaucoup plus qu’elle ne promet, ne se contenta pas de le faire grand en savoir, mais elle le fit encore plus grand en vertu ; car elle lui donna une pureté de cœur admirable et un excellent don d’oraison ; bref, elle le rendit un parfait miroir de toutes les perfections religieuses. A la fin il lui arriva ce qu’elle avait prédit, car il demeura court au milieu d’une leçon qu’il faisait, et alors prenant congé de ses écoliers, il leur raconta par le menu tout ce qui lui était arrivé ; discours qui leur serra tellement les cœurs, qu’après qu’il fut achevé ils se prirent tous à pleurer à chaudes larmes, et l’accompagnèrent jusqu’à sa chambre, ni plus ni moins que s’ils l’eussent conduit au tombeau. Tout le peu de temps qui lui resta, il l’employa à se préparer à la mort, qui fut sainte comme sa vie, et enfin il rendit l’esprit entre les mains de celle qui l’attendait au Ciel.

Saint Bernard le Siennois.

V. Encore un fils et une créature de la Faveur de la Mère de Dieu. Ce sera le Bienheureux Saint Bernardin le Siennois, Religieux de l’Ordre de Saint-François, que nous avons si souvent ouï parler à l’honneur de la Sainte Vierge ès traités et discours précédents. Tout jeune qu’il était, il faisait assez paraître par sa rare modestie, par l’amour qu’il portait à la chasteté, et par la douceur de ses mœurs, que la Vierge Mère avait jeté les yeux sur lui. Mais ce qui éclatait le plus en sa jeunesse (1), c’était une tendresse d’affection qu’il avait envers la Reine des Anges, si grande, que les rayons en sortaient de son visage, et donnaient aux yeux de tous ceux qui conversaient avec lui. Sa principale dévotion était à une image de la Vierge, qui est sur l’une des portes de la ville de Sienne, nommée Camollia, qu’il allait tous les jours visiter, mettant ses deux genoux nus sur la terre, se présentant à elle, lui faisant offre de son service, et lui disant qu’il l’aimait uniquement, et qu’après Dieu il avait toute sa confiance en elle ; dévotion qu’il pratiqua dès son bas âge, et qu’il continua tant qu’il put, même après qu’il fut admis à l’Ordre de Saint-François. On raconte à ce propos un trait d’esprit de ce jeune serviteur de la Vierge ; car ayant été jeune délaissé de ses parents, Diane sa bonne tante, que les autres nomment Tobie, qui était son unique appui, avait un soin extraordinaire de le bien élever. Or, comme un jour il discourait familièrement avec elle, il lui échappa de dire qu’il avait rencontré uneMaitresse la plus belle, la plus sage et la plus accomplie qui se pùt trouver, avec laquelle il s’entretenait tous les jours, de manière qu’il lui était impossible de dormir sans l’avoir vue auparavant. D’un côté cette très-vertueuse femme n’osait se défier de la vertu de Bernardin, en qui elle voyait une maturité et une sagesse qui surpassait son âge ; d’ailleurs, toutefois, la douceur de son naturel et les diverses rencontres auxquelles la jeunesse est exposée, lui donnaient de l’appréhension. Sur cet entredeux de pensées, elle résolut de le faire épier, et voyant qu’avec toutes ses diligences elle ne découvrait autre chose que les devoirs assidus qu’il rendait à la Vierge de Camollia, elle en reçut un extrême contentement. Néanmoins, pour s’éclaircir à pur et à plein, elle le tira un jour à part, et le pressa de telle sorte sur ce qu’il lui avait dit de sa Maîtresse, qu’il fut contraint de confesser la merveilleuse affection de laquelle son cœur était épris envers la Reine des Anges, et les témoignages de

(1) InVita ipsius aptiil Surium, t. Ilf.

bonne volonté que réciproquement il recevait d’elle ; de quoi la bonne Diane demeura si satisfaite qu’elle eut peine de retenir la joie qui s’était emparée de son âme. A ce doux entretien Bernardin ajoutait la Couronne de Notre-Dame, qu’il récitait tous les jours avec un très-grand sentiment de dévotion. Au moyen de quoi la Vierge le logea si avant dans son cœur, qu’elle le fit grand devant Dieu et devant le9 hommes. Car un jour, comme il la priait à son ordinaire, elle lui apparut, disant : Mon cher fils, je suis venue à vous pour vous faire savoir que votre dévotion m’est très-agréable, et qu’en considération des services que vous m’avez rendus, je vous ai impétré le don de faire des miracles pour avancer la gloire de mon Fils et la mienne. Je vous ai d’abondant obtenu la grâce de prêcher et de faire beaucoup de fruits par vos prédications, à quoi j’ajoute maintenant, que vous vous réjouirez éternellement au ciel avec moi, et que vous aurez bonne part à mes joies. Dieu sait si cette faveur fit croître en ce saint cœur l’amour et la confiance envers sa bonne Mère. Se ? plus familiers amis lui ont ouï dire de sa propre bouche, qu’il ne croyait avoir reçu aucune grâce de Dieu, qui ne fût un effet de cette dévotion et une marque de la faveur de la Reine du Ciel. Comme il prêchait en la ville de Sienne, l’an mil quatre cent vingt-sept, il dit publiquement qu’il était né le jour de la Nativité de la Vierge, que le même jour il avait été baptisé, que le même jour il avait pris l’habit de Religion, que le même jour il avait fait profession, que le même jour il avait dit sa première Messe, et que le même jour il espérait partir de ce monde. Ce néanmoins il en advint autrement, car il mourut le vingtième jour de mai ; de quoi il reçut un avertissement signalé quelque temps avant son décès. Car ainsi qu’il prêchait en la ville d’Aquila, qui est au Royeume de Naples, où il est enterré, et qu’il expliquait la mystérieuse figure de la Couronne à douze Étoiles, qui est sur la tête de la femme que Saint Jean aperçut en son Apocalypse, tout d’un coup l’on vit sur sa tête une Étoile plus luisante que le soleil, laquelle jetant sur son visage des rayons d’une lumière extraordinaire, disparut après avoir été vue quelque temps, donnant un présage assuré que, dans peu de jours, cette belle lumière, qui jusqu’alors avait éclairé le monde, cesserait de luire ici-bas pour aller réjouir le Ciel.

### § III. — Du crédit des Favoris de la Sainte Vierge, second effet de sa Faveur.

I. Ce n’était pas sans sujet que Pompée le Grand comparait la Faveur au soleil levant, que plusieurs peuples adorent ; car en effet tout le monde court après elle, à raison du crédit et du pouvoir des

Favoris, qu’elle rend en quelque façon tout-puissants. Josué, se sentant fort de la faveur du Ciel, se faisait obéir au soleil ; les grands serviteurs de Dieu commandaient aux créatures sensibles et insensibles, comme si rien ne leur eût été impossible. Joseph était si absolu en la cour de Pharaon, qu’un jour ce Prince lui tint ces propos (I) : Aussi vrai que je suis Pharaon, il n’y aura ni petit, ni grand qui remue la main en mon État, que ce ne soit par votre ordonnance. Éphestion, favori d’Alexandre, donnait les couronnes comme il lui plaisait, à mesure que ce grand Conquérant avait subjugué les Royaumes. Le grand Seigneur Soliman avait pris en telle affection Ibrahim Rassa, que ce Favori jugeait lui-même qu’il y avait de l’excès en sa faveur, et suppliait souvent l’Empereur de la vouloir modérer ; mais il était tellement prévenu de sa passion, qu’il ne lui était pas possible d’en tenir les rênes. Que si nous avions autant de connaissance de la Faveur du ciel, que nous en avons de celle de la terre, nous avouerions que David avait grande raison de dire que Dieu a excessivement honoré ses amis, et qu’il a puissamment appuyé leur crédit.

Saint Dominique. — Saint Philippe Néri.

II. J’en dis tout autant avec proportion de la Faveur de la Mère d’Amour, puisqu’elle n’a point d’autres pilotis que l’immutabilité de Dieu : car au reste leur crédit est tel, qu’eux-mêmes ne le sauraient comprendre. Je parle du crédit qu’ils ont auprès d’elle ; de celui qu’elle leur donne auprès de Dieu et auprès de tous les Saints ; bref de celui qu’ils ont pour obtenir tout ce que leur cœur peut souhaiter. Les histoires sont pleines du crédit qu’ils ont auprès d’elle, je n’ai que faire d’en charger le papier. Je me contente d’un seul, Saint Dominique, qui, avec un vrai sentiment d’humilité et de connaissance, se vantait de n’avoir jamais demandé chose aucune à sa bonne Mère, qu’il n’eût emportée. Les discours suivants seront pleins du crédit qu’elle leur fait rencontrer auprès de Dieu ; car c’est elle qui porte la clef du cabinet de la Faveur. Il me souvient en passant de ce qui arriva un jour au Bienheureux Saint Philippe Néri, fondateur de l’Oratoire de Rome (2). Cet homme de Dieu voyant que le fameux Annaliste de l’Église, César Baronius, qui lors était de l’Oratoire, et depuis pour ses rares mérites reçut le Chapeau de Cardinal, était malade à l’extrémité, se prosterna devant un Crucifix, disant : Seigneur, il faut guérir César, s’il vous plait ; mais comme il ne

(1) Gen. xu. — (2) In ejus vita ab Antonio Gallonio seripta, Contigit an 1572.

recevait point de réponse favorable, il employa le crédit de sa bonne Mère et lui dit les mêmes paroles, qui furent incontinent suivies de l’effet désiré. Et ce qu’il y eut de plus remarquable en ce fait, ce fut que la Bienheureuse Vierge à même temps lit voir à César tout ce qui se passait à son sujet devant l’oratoire du Bienheureux Philippe ; ce qui ayant été confirmé par le témoignage de deux irréprochables témoins, ne saurait être raisonnablement soupçonné.

Saint Henri, Empereur.

III. Non plus le doit être ce qui advint au très-grand et très-preux Empereur Saint Henri (1), premier du nom, jaçoit que quelques-uns l’appellent second, Prince d’une si rare sagesse et d’une si excellente vertu, qu’il faudrait avoir l’âme mol faite pour douter d’une telle chose ; ce qui n’a pu être su que par sa propre déposition. Il fut voirement accompli en toutes perfections ; toutefois, il se rendit plus particulièrement recommandable pour l’honneur qu’il porta au Saint-Siège, pour la justice qu’il rendit à ses sujets, pour la virginité perpétuelle qu’il garda avec l’Impératrice Cunégonde sa femme, et pour la rare dévotion qu’il eut envers la Mère de Dieu. Car toutes les fois qu’il venait à Rome, il avait coutume de passer en prières la nuit de son arrivée dans l’Église de Sainte-Marie-la- Grande. Une fois entre autres (il y a grande apparence que ce fut la nuit de la Purification, à raison de la Messe, dont je parlerai incontinent), priant plus ardemment que de coutume, il vit entrer clans l’Église le Sauveur du monde, revêtu cles habits sacerdotaux, et à ses deux côtés Saint Laurent et Saint Vincent faisaient office de Diacre et de Sous-Diacre. Immédiatement après suivait la Reine du ciel avec une armée de saintes Vierges ; après elles, Saint Jean-Baptiste conduisant la bande des anciens Patriarches et Prophètes ; Saint Pierre et Saint Paul étaient en tête des Apôtres ; Saint Étienne menait les Martyrs, et Saint Martin les Confesseurs. Tous prirent place au grand étonnement de Saint Henri, qui seul d’entre tous les mortels était spectateur de cette solennité. Les Anges entonnèrent l’introït de la Sainte Messe : Suscepimus Deus misericordiam tuam in medio templi tui, qui est celle de la Chandeleur ; et comme ils furent arrivés à ces paroles : Justitia plena est dextera tua, c’est-à-dire : Votre main droite est pleine de justice ; le Sauveur le premier, puis sa sainte Mère, et ainsi consécutivement tous les autres se tournèrent devers Saint Henri, le montrant avec le doigt, et témoignant

(I) Joann. Naucler.

par cette cérémonie le contentement que le Ciel recevait de la justice qu’il exerçait à l’endroit de tous ses sujets. L’Évangile prononcé, l’Ange présenta le livre au Sauveur pour le baiser, puis à la Sainte Vierge et à tous les assistants ; et la Mère de douceur ne voulut pas que l’Empereur fût privé de cette consolation, car elle commanda à l’Ange de lui porter le livre, disant : Donnez de ma part le baiser de paix à Henri mon fidèle serviteur, de qui la virginité me plait uniquement. Mais comme la douceur de cette action tenait son cœur en extase, et ne lui permettait pas d’être attentif à tout ce qui se passait, l’Ange le frappa au nerf de la cuisse assez rudement, lui disant : Ceci vous servira de témoignage de l’amour que Dieu vous porte, à cause de votre chasteté et de la justice que vous pratiquez. En effet, le nerf s’étant retiré, ce pied-là demeura plus court que l’autre, à raison de quoi il fut depuis toujours appelé Henri le Boiteux.

IV". Ce que j’ai principalement rapporté afin de faire voir comme tous les Saints suivent le mouvement de leur Reine, et comme ils sont à la dévotion de ceux qu’elle daigne regarder de bon œil. Car ce que les courtisans de la terre font pour l’ordinaire par compliment et pour la bienséance du monde, ou par quelque maxime d’intérêt lorsqu’ils suivent et honorent la Faveur, les courtisans du ciel le fout par inclination, et se portent, par Jes principes d’une charité cordiale et céleste, au service et au secours de ceux qu’ils voient être plus particulièrement agréables à leur Princesse et à leur Reine : de manière que je vois que je ne me tromperai pas, si je dis qu’après les mignons de Jésus, on n’en trouvera point qui aient plus de partisans dans le ciel (s’il est loisible de les appeler de ce nom) que les Favoris de la Vierge ; d’autant que toute la Cour suit le branle des affections de la Reine, et n’a point de volonté plus arrêtée, après celle de glorifier Dieu, que d’honorer sa sainte Mère et de la servir en la personne de ceux qu’elle chérit. Par effet qu’on lise toutes les apparitions de la Vierge, on la trouvera quasi partout suivie d’un escadron de Bienheureux Esprits, et accompagnée de quelque nombre de Saints quelle choisit selon que bon lui semble. Car je tiens pour tout assuré qu’en de pareilles occasions, une sainte jalousie se met au ciel à qui aura l’honneur de lui faire escorte, et de rendre quelque témoignage de bonne volonté à ceux à qui elle veut du bien. De quoi nous nous étonnerions beaucoup moins, si nous pouvions concevoir de quelle ardeur et de quel désir sont portés les Saints à servir, à honorer et à aimer la Mère de Dieu, et si nous étions capables de la leçon que nous fait le grand Saint Denis au quatrième des Noms Divins, disant qu’il n’en est pas de la faveur du ciel comme de celle de la terre : car ici les cœurs sont si étroits que l’affection se restreint quasi à un seul, lequel encore est dans line continuelle crainte que les autres n’aient quelque prétention sur ce qu’il aime, et n’enchérissent sur sou marché ; mais là-haut, Dieu qui seul possède et remplit les cœurs, leur donne une capacité qui est proportionnée à l’amour dont il les prévient. De sorte que plus il y a d’amour dans un cœur, plus la charité le dilate et l’étend ; et d’autant plus de’sire-t-il de le voir affectionné des autres, et plus il a de pouvoir, plus il en emploie pour ce faire.

V. Le crédit des Favoris de la Vierge parait encore en ce qu’à leur considération elle accorde à d’autres personnes une infinité de faveurs. Sainte Lutgarde étant sur le point de changer de monastère, elle eut parole de la Mère de Dieu, qu’à son sujet elle aurait toujours un soin particulier de sa première maison. Il y a de la consolation à lire les grâces que la Vierge fait à plusieurs à l’occasion de Sainte Brigitte. Pour l’amour d’elle, elle arme de toutes pièces son fils Charles comme un vrai cavalier chrétien (1) ; elle le reçoit sous sa protection, et le défend (2) envers et contre tous. Pour l’amour d’elle, elle assiste son frère Israël contre les infidèles (3) ; elle lui donne secours en mille rencontres, et spécialement à la plus importante de toutes, qui est celle de l’heure de la mort. Pour l’amour d’elle, elle découvre mille beaux secrets àMathiasson Confesseur (4), et lui remplit l’esprit d’une lumière céleste, tant pour l’intelligence des Écritures Saintes que pour la connaissance des choses intérieures. Pour l’amour d’elle, elle délivre Ulpho son mari (S) des rudes attaques des ennemis invisibles, au passage de cette vie à l’autre. Pour l’amour d’elle, elle fait prendre la fuite aux bandes infernales (6), qui travaillaient l’une de ses Dames environ le temps de son trépas. Bref, pour l’amour d’elle, elle s’emploie en mille manières pour ses domestiques (7) et pour les autres personnes qu’elle sait lui être recommandées. D’où je conclus qu’il n’est point de bonheur au monde pareil à celui de la Faveur de la Mère de Dieu ; non-seulement parce qu’elle attire tout le ciel, où une fois elle a jeté les yeux de sa bienveillance, mais encore d’autant qu’ayant plus de pouvoir elle seule que tous les Bienheureux ensemble, ceux à qui elle a baillé son cœur ne peuvent manquer d’être grands. Le brave Thémistocle disait un jour que son fils Diophane était le plus puissant seigneur qui fût sur la terre. Car il contait par gentillesse d’esprit que les Grecs tenaient l’Empire du monde ; que les Athéniens donnaient les lois au demeurant de la Grèce ; que quant à lui il commandait aux

(1) Lib. IV Revel., c. lxxiv. — (2) Lib. VII, c. xm. — (3) Lib. VI, c. xcv. — (4) Lib. VI, c. lxxxix et xc. — (5) Revel. Extravag., c. tvi. — (6) Lib. VI, c. cit. — (7) Lib. VI.

Athéniens ; que sa femme avait tout pouvoir sur lui ; que son fils emportait tle sa mère tout ce qu’il désirait, d’où il tirait eu conséquence que son fils pouvait tout ce qu’il voulait. Si les Favoris de la Mère de Dieu se voulaient donner le contentement de monter par les mêmes degfrés, ils se trouveraient à la fin tout-puissants. Car puisque tout le bonheur imaginable est entre les mains du Père éternel, et que ce grand Père de l’univers en a laissé à pur et à plein la disposition à son Fils ; que le Fils, ainsi que j’ai montré ailleurs, en a baillé les clefs à sa Mère avec un pouvoir absolu, et que cette Mère ne peut rien refuser à ceux qu’elle aime si tendrement ; que reste-t-il, sinon que tout ce que Dieu possède soit à leur disposition, et que leur crédit s’étende aussi loin que celui de la Reine du Ciel ? Heureux un million de fois ceux-là, sur qui le sort est si avantageusement tombé : « la bonne heure jouissent-ils de tous les fruits d’un si riche parti, et puissions-nous, par leur entremise, trouver accès auprès de celle de qui ils ont gagné la faveur.

### § IV. — Des caresses que la Mère de Dieu à faites à ses Favoris, troisième effet de sa faveur.

Saint Bernard.

I. Qui ôterait à la Faveur la privauté, il lui envierait ce qu’elle a de plus beau et de plus précieux. Car enfin, le cœur du Roi vaut mieux que tous ses présents, et l’ouverture qu’il en fait à ses amis est plus à priser seul que tout ce qu’il saurait donner sans elle.Quoi- qu’àvrai dire il soit très-malaisé d’aimer ardemment sans que cette communication s’en ensuive, car l’amour est un puissant charme qui va droit au cœur pour l’épuiser et pour en faire sortir les secrètes pensées. Dieu même ne s’en put empêcher, comme nous lisons en la Genèse (1), et l’amour se trouva si puissant qu’il le contraignit de découvrir à Abraham l’un des plus grands desseins qu’il eût pour lors. Moïse traitait avec lui familièrement comme l’ami avec sonami. Ainsi, c c n’est pas merveille que les hommes soient emportés par les mouvements doucement puissants de leurs cœurs lorsqu’ils sont possédés de l’amour, puisque Dieu même a peine de s’en défendre. L’empereur Tibère était un prince aussi couvert etautant artificiel en son gouvernement qu’il en fut jamais ; ce néanmoins il n’avait pas le pouvoir de se retenir à l’endroit de son Séjan (v2), et dès qu’il le voyait, son cœur prenait l’essor et se vidait sans nulle réserve.

(1) Gen. xvm. — (2) Tacilus, lib. IV Annal.

Alexandre ne savait quelle fête faire à son Éphestion ; il se réjouissait quand on le prenait pour le Roi, et disait que c’était un autre Alexandre. Au reste, pour secrètes que fussent les lettres qu’Alexandre lut, il ne laissait pas de s’approcher et de lire par-dessus l’épaule de son prince, sans qu’il le pùt trouver mauvais. L’Empereur Auguste avait fait Mécénas si grand et si puissant qu’il partageait ses bonnes grâces et ses faveurs avec Agrippa, qu’il chérissait autant qu’il pouvait ; mais ce qui plus évidemment que tout le reste témoignait l’affection qu’il lui portait, c’était la liberté qu’il lui avait donnée d’ouvrir ses lettres, même celles qui s’adressaient au Sénat. César ne pouvait rien cacher à son Oppius ; et comme une fois il fut tombé malade par les chemins et contraint de s’arrêter sous un arbre, il ne fut jamais possible de tirer César d’auprès de lui de toute la nuit, quelque mauvais temps qu’il fit, et quelque remontrance qu’on lui pùt faire au contraire. Salomon a été celui d’entre les Rois, voire d’entre les hommes, qui a emporté le prix de la Sagesse ; si n’a-t-il pas laissé d’avoir un confident. C’était Zabud, fils de Nathan, que l’Écriture Sainte qualifie du nom de Prêtre ami du Roi. Le docte Cajétan a bien vu qu’il ne pouvait être appelé Prêtre pour être destiné au service des autels (1), attendu qu’il n’était pas de la lignée sacerdotale ; c’est pourquoi il assure qu’il est honoré du nom de Prêtre, pour autant que le Roi le respectait à l’égal d’un Pontife, et qu’il avait le pouvoir de pénétrer, quand bon lui semblait, dans les plus secrètes pensées du Roi, ni plus ni moins que dans un sanctuaire vivant. Voilà le haut point de l’ambition des courtisans du monde. Mais enfin toutes ces menues saillies du petit cœur humain ne sont que niaiseries, et comme jeux d’enfants, si nous venons à les comparer aux caresses du ciel et aux témoignages de l’affection do la Sainte Vierge envers ses meilleurs amis. Car, je vous prie, que peut avoir la saveur humaine qui approche aux saintes et innocentes douceurs qu’elle fit jadis ressentir au dévot Saint Bernard, l’abreuvant du lait de ses très-chastes mamelles, comme témoignent quasi toutes les murailles de la maison de Châtillon, et venant en personne (2) avec les Bienheureux Saint Laurent et Saint Benoit pour le guérir, et arrêter, par son attouchement, une fluxion violente qui le tourmentait ? Semblait-il pas que la Sainte Vierge voulût jouer avec lui, lorsqu’à même temps qu’elle lui rendit la guérison, elle lui fit voir en songe un bateau qui flottait sur une grosse rivière, lequel, après avoir baisé le bord, fut soudain repoussé dans le courant de l’eau ; la Sainte Vierge prétendant par là lui faire entendre que pour ce

(I) III. Reg. iv. Zabud filins Nathan sacerdos amicus Regis. — (2) Willclmus Abbas S. Theodorici, inejus vita, lib. I, c. xu.

coup, il arriverait bien près du port et qu’il aurait lu mort sur les lèvres, mais qu’il recouvrerait la santé pour reprendre avec plus de ferveur que devant les exercices de piété.

Saint Fulbert.

Cette même laveur, avant lui, avait déjà été accordée à Saint Fulbert, évêquede Chartres, ainsi qu’il était tourmenté d’une inflammation de langue qui lui causait une merveilleuse douleur. Caria Sainte Vierge lui ayant ordonné d’ouvrir la bouche, y versa de son lait virginal en telle abondance que cette divine rosée éteignit tout à fait le feu qui brûlait au dedans (1). Et afin qu’une si rare faveur ne fût pas prise pour illusion, la joue du saint Évêque se trouva encore, après la guérison, chargée de gouttes de lait qu’il essuya avec un mouchoir, lequel, en mémoire du miracle, a depuis toujours été gardé dans le trésor de l’Église de Notre-Dame de Chartres. A ceci se rapporte très-bien ce qu’écrit (2) le Bienheureux Cardinal Pierre Damien d’un certain Clerc, lequel étant très-dévot à la Bienheureuse Vierge, de qui il ne manquait jamais de dire les Heures tous les jours, fut réduit à telle extrémité de maladie qu’on n’attendait plus sinon l’heure qu’il passât de cette vie à l’autre. Comme il ne manquait pas, en ce détroit, d’employer chaudement le secours de sa bonne Mère, elle se fit voir à lui tout à coup, et lui ayant fait un restaurant de son lait, qu’elle lui jeta dans la bouche, elle lui rendit en un instant une si parfaite santé que, s’étant levé sur-le- champ, il s’en alla à l’Église psalmodier avec les autres. De quoi tous ceux qui le virent demeurèrent grandement étonnés, lors spécialement qu’ils aperçurent sur ses lèvres les gouttes du lait virginal que la Mère de douceur y avait laissées pour servir de sceau à ses Faveurs.

Sainte Catherine de Sienne.

Qu’y a-t-il de pareil, en toute la familiarité des grands, aux grâces que Sainte Catherine de Sienne recevait ordinairement du ciel ? Cette fillette, âgée seulement de cinq ans, avait été inspirée de Dieu de s’adonner entièrement au service de sa sainte Mère. Et dès lors (3), comme elle montait les degrés de la maison, elle s’age- nouillaitsur chaque marche, disant un Ave Maria ; mais il lui arrivait fort souvent d’être portée par les Anges sans qu’elle touchât les

(I) Willelinus Malmesburiensis, la Faseieulo temporum. — (2) Lib. VI, ep. xxix. — (3) Raymundus Capuanus, in ejus vita, et S. Antonin., III p., tit. xxv, c. xiv.

degrés. Étant encore fort jeune, elle, fut intérieurement inspirée de passer le temps du carnaval avec une extraordinaire préparation et pureté d’esprit, afin de mettre à profit les grâces que les autres perdaient par la licencieuse liberté du temps. Ce ne fut pas sans être quand et quand payée en monnaie du ciel. Car, un jour, le Sauveur vint à elle, accompagné de sa Sainte Mère, de Saint Pierre, de Saint Jean l’Évangéliste, de Saint Dominique et du Prophète David, qui chantait mélodieusement sur sa harpe. La Mère de Dieu s’appro- ctiant d’elle lui prit la main, et lui étendant les doigts, supplia très-affectueusement son Fils de la vouloir agréer pour Épouse. A quoi il s’accorda sur-le-champ, lui disant : Ma tille, je, votre Créateur et Sauveur, vous épouse et vous donne ma foi ; ayez soin de vous comporter désormais courageusement en mon service. Et afin qu’elle lut assurée de la v érité de cette vision, il lui laissa au doigt un anneau qui avait une rose de pierreries, au milieu desquelles était un très-excellent diamant, quoiqu’elle seule eût le privilège de le voir. Combien de fois a-t-elle été honorée des douces visites de son Époux et de la Sainte Vierge sa Mère ! Combien de fois ont-ils récité l’Office divin avec elle ! Combien de fois lui ont-ils tenu compagnie, même aux exercices du ménage, où elle était employée ; comme lors- que la Mère de toute bonté daigna l’aider à faire du pain pour les pauvres, qui se trouva extraordinairemerit savoureux, quoique la farine qu’on lui as ait baillée fût gâtée !

Sainte Catherine d’Alexandrie. — La Bienheureuse Marie Razzi. — La Bienheureuse Osanne.

IV. Mais puisque j’ai parlé de noces et de mariage, à combien d’autres lisons-nous que cette même grâce a été faite ? Avait-elle pas été auparavant octroyée à Sainte Catherine d’Alexandrie ; et depuis, la glorieuse Vierge ne mit-elle pas sur la tête de la Bienheureuse Marie Bazzi, religieuse de l’Ordre de Saint-Dominique (1), une précieuse couronne ? Lui donna-t-elle pas le titre de Reine en présence d’une troupe de vierges qui l’accompagnaient ? La donna-t-elle pas à épouse à sonbien-aimé Fils, et, pour assurance du mariage dont elle daignait s’entremettre, lui mit-elle pas dans le doigt un anneau de grande valeur ? N’en lit-elle pas tout autant à la Bienheureuse Osanne (2) de Mantoue, Religieuse du même Ordre ? Ne lui donna-t-elle pas son Fils pour Époux en présence du Roi David ? Ne lui avait-elle pas appris à Jire et à écrire avec son même Fils, comme elle était petite ? Ne lui lit-elle pas voir depuis, pendant la nuit de Noël,

(1) Chromcon Ordinis. — (2 Ibid. u.

et au jour de la Purification, tout ce qui s’était passé en ces deux fêtes, ni plus ni moins que si elle y eût été présente ? Ne la contraignit-elle pas de prendre le petit Jésus entre ses bras, et de le caresser à loisir, nonobstant les excuses qu’elle put faire, comme se reconnaissant trop indigne d’une si extraordinaire faveur ?

Saint Philippe de Néri.

Quelles paroles seraient suffisantes pour représenter la douceur de laquelle fut saisi le cœur du Bienheureux Philippe Néri (1), de qui j’ai déjà parlé au paragraphe précédent, lorsque, l’an mil cinq cent nouante quatre, étant malade à l’extrémité, il fut visité par la Heine des Anges et comblé d’une si grande joie, que l’esprit voulant aller trouver cette dame, et le corps s’efforçant de le suivre, il demeura élevé plus d’une coudée de son lit un bon espace de temps, fondant cependant en larmes et les tirant en abondance des yeux de tous ceux qui entendaient les paroles toutes de feu. qu’il adressait à la même Vierge, lui disant du profond du cœur : Ô Mère plus que très-aimable ! comment êtes-vous ici venue pour me redonner la santé, et qui suis-je pour mériter de vous une si grande laveur ?

Sainte Marie d’Oignies.

Qui pourrait imaginer ce qui se passait dans le cœur de la Bienheureuse Marie d’Oignies (2), lorsque toutes les années elle s’en allait par dévotion visiter l’Église de Notre-Dame d’Oignies, qui est à une lieue de Nivelle en Brabant, lieu de la naissance de cette Vierge ? Elle choisissait pour l’ordinaire la plus rude saison de l’hiver et sortait à pieds nus avec une servante, jeûnant ce jour-là et encore le suivant, et s’en allait par un chemin mal aisé à tenir, qu’elle ne savait guère bien ; mais une lumière du ciel marchait devant elle, et deux Anges la soutenaient, l’un d’un côté l’autre de l’autre ; et souvent il est arrivé, quoiqu’il plût là extrêmement, qu’elle revenait au logis sans avoir reçu une goutte d’eau. Qui, dis-je, pourrait imaginer ce qui se passait alors dans son cœur et la douceur que ses saints conducteurs y répandaient ?

(1) In ejus Vita. — (2) Jacobus de Yitriaco Cardinalis, in ejus Vita, lib. XIII. Junii apud Surium, t. III.

La Bienheureuse Jeanne de la Croix.

Que nous présentera la Faveur du monde qui puisse être comparé aux amoureuses extases que souffrait la Bienheureuse Jeanne de la Croix (1), religieuse du tiers-ordre de Saint-François ? Étant portière du monastère de la Ci-oix en ses premières années de Religion, l’Enfant Jésus lui apparut, mais comme elle eut étendu les mains pour le recevoir, la très-sacrée Vierge survint, qui, l’ayant pris entre ses liras, l’enleva vers le ciel, accompagné d’une troupe île Bienheureux Esprits, qui faisaient un très-doux concert de musique. La Sainte demeura fort affligée de quoi la Reine des Anges l’avait jugée indigne de la consolation qu’elle espérait. Mais la Mère de douceur n’eut pas le courage de la laisser longtemps en cette amertume de cœur, car lui ayant donné le rendez-vous sous les figuiers du jardin, elle l’assura qu’ils iraient incontinent l’y trouver. Sainte Jeanne ayant accompli l’obéissance, s’en alla à grands pas au lieu assigné, où elle rencontra la joie du ciel qui l’attendait. Alors se prosternant la bouche et l’estomac en terre, elle adora son Seigneur Jésus et sa sainte Mère, et fut longtemps jouissante de cette souveraine et admirable vision, qui lui avait tellement saisi le cœur, que, quoiqu’on l’appelât à la porte, elle ne l’entendit jamais, jusqu’à ce qu’elle fut avertie par la Sainte Vierge d’aller faire l’obéissance ; ce qu’elle fit avec une grande promptitude, puis retournant à la hâte au lieu où elle avait laissé son cœur et ses amours, elle fut suivie de quelques religieuses qui, l’ayant vue extraordinairement luisante et enflammée, se doutèrent de ce qui était ; ce que Dieu permit expressément, afin qu’elles pussent témoigner ce qu’elles avaient vu et ouï des caresses que leur Bienheureuse Sœur recevait de son très-doux Époux et de sa très-bénite Mère.

Je suis content qu’on fasse un distillé de tout ce qui est de plus agréable en la Faveur du monde, pour essayer s’il arriverait à une seule goutte de la céleste douceur qui remplissait le cœur du Bienheureux Saint Martin, lorsque la Sainte Vierge le consolait et le fortifiait par ses fréquentes visites, comme il témoignait lui-même au rapport de Sévère Sulpice, son disciple, qui le récite en sa vie ; celui de Saint Nicolas, de Saint Ildefonse, de Saint Laurent Justinien, de Saint Charles et de tant d’autres à qui elle s’est fait voir si souvent. Que les Favoris de la terre me disent si toutes les privautés qu’ils ont jamais eues et toutes les caresses qu’ils ont reçues peuvent

(1) Vita ; ejus, c. vi.

être comparées au moindre entretien de la Bienheureuse Vierge avec Sainte Gertrude, avec Sainte Mechtilde et avec tout plein d’autres, à qui elle a découvert les secrets du ciel et donné l’intelligence des plus incompréhensibles mystères de notre religion.

Le Bienheureux Herman de Steinvald.

IX. Je m’assure que ceux qui font tant les renchéris à croire les faveurs les plus extraordinaires de Dieu ne recevront jamais ce qui s’écrit du dévot Herman de Steinvald, et des témoignages de l’indicible affection de la très-sacrée Vierge en son endroit. Il était sorti d’une très-honorable maison de Cologne, et dès son jeune âge, si fort porté à aimer et à honorer la Sainte Vierge, que n’ayant encore que sept ans, lorsque les autres enfants s’allaient récréer, il se retirait dans une Église de la Sainte Vierge et passait les heures entières devant une sienne image, jouant d’une simplicité colombine, tantôt avec la Mère, tantôt avec l’Enfant qu’elle portait, en présentant ores à l’un ores à l’autre ce qu’il avait entre les mains. Et dès lors la Mère de douceur lui donna des avant-goùts des faveurs qu’elle lui devait faire avec le temps, ainsi qu’il arriva une fois lorsque l’image avança la main pour prendre une pomme qu’il lui présentait. Une autre fois, étant seul à l’Église, il vit sur le lettrier la Bienheureuse Vierge avec Saint Jean l’Évangéliste et le petit Jésus au milieu des deux qui se jouait, tantôt à l’une, tantôt à l’autre. Lors, il entendit sa bonne Mère qui l’invitait à les venir trouver. Mais comment voulez-vous que j’y aille, répondit Herman, puisque le chœur de l’Église est fermé, que je n’ai point d’échelle pour arriver à vous ? La Vierge lui ayant promis son concours et l’avant soulevé, il fut en cette Bienheureuse compagnie jusqu’à l’heure de Vêpres avec un contentement inexplicable. Mais à mesure qu’il était en haut, il lui arriva d’être piqué de la pointe d’un clou à l’endroit du cœur, sans qu’il y demeurât vestige quelconque de la blessure qu’il avait reçue ; ce qu’il prit depuis pour un présage très-certain d’un très-grand nombre de travaux et de perquisitions qu’il souffrit. Ses parents étant devenus fort pauvres, il était contraint d’aller déchaux faute de souliers ; de quoi la Mère de miséricorde prit un jour compassion. Car ainsi qu’il priait à l’Église à son ordinaire, elle lui commanda de lever une certaine pierre et d’employer l’argent qu’il trouverait à se pourvoir d’une paire de souliers ; ajoutant que toutes et qualités fois qu’il serait pressé de quelque nécessité, il rencontrerait au même endroit de quoi se soulager ; ce qui lui arriva par plusieurs l’ois. Étant encore fort jeune, il entra en l’Ordre de Prémontré ; il donna d’abord des preuves d’une sainteté non accoutumée. Il fut du commencement appliqué aux exercices de Marthe ; de quoi il eut quelque petit ressentiment à cause qu’il lui semblait que par ce moyen il était privé de la meilleure part de Marie. Mais sa bonne Mère le consola bientôt, lui faisant entendre qu’il ne pouvait faire chose aucune qui lui fût plus agréable que de se vouer entièrement au service de ses Frères avec un vrai esprit de charité et d’humilité. Néanmoins, au bout de quelque temps, les supérieurs lui permirent de jouir du repos de la sainte contemplation, en quoi il fit de merveilleux progrès, signamment en la familiarité avec la Reine du Ciel. Jamais il n’y eut mère qui fit plus de caresses à son enfant qu’elle en tit à Herman ; jamais il n’y eut enfant qui allât à sa mère avec plus de confiance que Herman s’adressait à la Mère de Dieu. A tout propos elle l’appelait, soit qu’il fût en sa cellule, ou qu’il allât par la maison, et il lui répondait incontinent. Elle lui demandait mille petites choses, et lui réciproquement l’interrogeait de ce qui lui venait en l’esprit. Elle passa jusque-là que de le recommander à certaines Religieuses qu’il devait visiter par obéissance, et de leur faire entendre que son chapelain les allait voir, qu’elles le reçussent comme tel. Un jour elle lui apparut avec une écuelle de cristal à la main, au fond de laquelle il y avait un peu d’huile, lui demandant si, pour l’amour d’elle, il la voudrait bien avaler. Le dévot Herman ayant répondu qu’il n’y avait rien au monde qu’il ne voulût faire pour lui plaire, elle lui fit entendre que cette écuelle représentait le Cantique des Cantiques, lequel ayant été comme épuisé par une infinité d’interprétations qui en avaient été données, elle désirait néanmoins qu’il avalât ce peu d’huile qui restait, l’interprétant à son honneur. Ce que Herman entreprit très-volontiers, se retirant à cet etfet en un lieu solitaire, afin d’avoir l’esprit plus libre pour entrer dans l’intelligence des profonds mystères qui sont renfermés dans ce livre.

X. Mais voici un fait qui passe, ce semble, toutes les faveurs imaginables. Car comme les Frères eurent commencé, par je ne sais quelle inspiration secrète, de lui bailler le nom de Joseph, à raison, ce crois-je, de la pudeur plus que virginale qui paraissait en toutes ses actions, il en fit de grandes plaintes à l’Abbé. Mais la nuit prochaine, étant en prières devant la place de l’Abbé, en l’Église du Monastère, il vit une Dame d’une extraordinaire majesté, et, à ses deux côtés, deux anges plus beaux que le jour, dont l’un commença de dire à l’autre : A qui donc sera épousée cette Vierge non- pareille ? A qui voudriez-vous, repartit l’autre, sinon à celui que vous voyez ici devant vous ? Le pauvre Herman fut tellement surpris à cette parole, qu’il eût volontiers trouvé le centre de la terre pour se cacher, tant il était plein de confusion. Mais l’un des Anges qui étaient là le tira devant l’autel, et prenant sa, main, plus tremblante que la feuille de l’arbre, il la joignit à celle de la bienheureuse Vierge, disant : De la part de celui que je sers, je vous donne à Épouse la Vierge des Vierges, et, avec le titre de l’Époux, vous confirme le nom de Joseph. Après cette faveur, qui a été avérée par tant de miracles et par tant de traits de sainteté, qui trouvera étrange que la Mère d’Amour le soit venu très-souvent visiter, qu’elle lui ait mis entre les mains son cher enfant pour le porter à l’imitation de Saint Joseph ; qu’elle l’ait averti de prendre garde à son bras après une saignée ; qu’elle lui ait remis en la bouche deux de ses dents que la violence d’une chute lui avait arrachées, qu’elle ait voulu être appelée sa Rose ; bref, qu’elle lui ait fait mille autres faveurs qui seraient trop longues à raconter (1) ?

S.iinte Brigitte.

Qui jamais a entendu parler d’une douceur semblable à celle qu’expérimenta la Bienheureuse Sainte Brigitte (2) la nuit de Noël ? Tout à coup elle sentit au milieu de son cœur une joie inexplicable, accompagnée d’un tressaillement comme d’un petit enfant qui se démenait là-dedans ; mouvement qui dura si longtemps que, pour se garantir d’illusion, elle eut moyen de le faire voir et sentir à loisir à quelques personnes spirituelles et dévotes. Mais la Mère de Bonté lui apparaissant derechef sur Je temps de la troisième Messe, l’avisa de ne craindre nullement en ce fait les ruses de Satan, d’autant qu’il n’y avait rien de lui, mais que c’était une faveur qui lui venait de sa part, afin qu’elle participât en quelque façon aux joies desquelles son cœur fut rempli lorsqu’elle conçut le Verbe divin, et afin qu’elle sût que tout ainsi que ce mouvement et cette joie extraordinaires s’étaient tout à coup saisis de son cœur, sans qu’elle s’en lut aperçue ; de même après les paroles de l’Ange elle ressentit je ne sais quoi de vif et de divin remuer dans son sein, qui lui causa une réjouissance inconnue à tout autre qu’à Dieu et à elle.

Sainte Agnès du Mont Politian.

La faveur du monde a beau faire, il faut qu’elle demeure courte devant celle du ciel. Ce n’est qu’amertume de toutes les

(I) De podem iterum, c. x. — (2) Révélât., lib. VI. c. ixxxvnt.

douceurs des favoris de la terre, au prix de celle que ressentit une fuis la Bienheureuse Sainte Agnès de Politian. C’était une veille de l’Assomption qu’elle se trouva tout absorbée dans les joies du triomphe de la très-sacrée Vierge (1). Alors parmi ses plus grandes ferveurs, elle fit instance à la Mère de Dieu qu’il lui fût loisible de voir son bien-aimé Fils, ce qui lui fut aussitôt accordé ; car la Sainte Vierge se montra à elle avec un visage embrasé, tel qu’il était lorsqu’elle enfanta le Verbe Incarné, qu’elle lui mit aussitôt entre les bras. Ce qui remplit le chaste cœur de cette bonne Vierge de tant de douceur, qu’il lui eût été impossible de la supporter, si la Mère de Bonté ne l’eût fortifiée. Enfin, le devoir l’obligea à rendre ce précieux dépôt ; mais ce ne fut pas sans en retenir des gages qui servirent de preuve « à la laveur qu’elle avait reçue ; car elle garda une très-jolie Croix que le petit Jésus avait pendue au cou, laquelle encore aujourd’hui, en confirmation d’une si grande merveille, est montrée solennellement le premier jour de Mai.

La Bienheureuse Eustochium.

XIII. Et puisque nous sommes tombés sur cette manière de caresses, j’en produirai encore deux exemples arrivés à deux Religieuses de l’Ordre de Saint-Dominique. La première (2) fut la Bienheureuse Eustochium, laquelle décéda l’an mil cinq cent et huit. Cette Sainte étant travaillée d’un merveilleux désir de voir le petit Jésus pendant une longue et fâcheuse maladie qui la tenait alitée, employa trois jours entiers à demander cette faveur à sa très-immaculée Mère. Les trois jours étant expirés, elle fut conduite en esprit dans une pauvre petite maison, où elle vit l’Enfant Jésus étendu sur un peu de foin, et sa sainte Mère à genoux devant lui, qui l’adorait. Le bonheur dont elle jouit ne s’arrêta pas à la vue ; car la Sainte Vierge lui ayant mis entre les mains son petit Enfant, elle eut tout loisir de le baiser et de la serrer entre ses bras ; voire même la faveur qu’elle reçut passa jusque-là qu’elle tint longtemps embrassée la Mère du petit Jésus. De quoi elle assurait avoir reçu tant de contentement, qu’elle ne croit pas qu’elle eût pu vivre davantage si elle ne fût revenue à soi. Depuis, s’il advenait qu’on lui demandât comme étaient le petit Jésus et sa Bienheureuse Mère, elle ne pouvait dire autre chose sinon qu’ils étaient tous deux si beaux et si agréables, qu’il n’y a point de paroles au monde qui soient capables de les dépeindre.

(1) Ferdinandus Castellanus, Chron. S. Dominici, part. II, lil). I, c. nxu. — (2) Chrnnieon Ordinis.

La Bienheureuse Lucie de Marnv.

La seconde fut la Bienheureuse Lucie (1), qui mourut en la ville de Marny en Italie, l’an mil cinq cent quarante-cinq. Cette fille n’ayant encore que cinq ans, ainsi qu’elle était à l’Église, arrêta ses yeux si fixement sur une image de la Sainte Vierge qui tenait son Fils entre ses bras, que son cœur en devint amoureux. Lors la Mère d’amour la regardant attentivement, lui demanda si elle voulait bien qu’elle lui donnât son petit Enfant ? Lucie ayant répondu affirmativement, le petit Jésus se trouva tout à coup entre ses bras, mais si beau et si plein d’attraits, qu’elle ne se pouvait rassasier de le voir. Ainsi elle sortit de l’Église ayant avec soi le trésor de la terre et du ciel ; tous ceux qui la rencontraient s’émerveillant qu’une si petite fillette portât un si joli enfant, et craignant qu’à raison de son âge il ne lui échappât des mains. Mais il n’y avait rien à craindre, car celui qui soutient toutes choses était assez fort pour se soutenir soi-même. La voilà arrivée au logis avec son précieux dépôt, qu’elle tint et caressa sur son lit l’espace de trois jours entiers, au grand éton- nement de tons ceux de la maison. Il l’ut remarqué que pendant ces trois jours l’image de la Vierge fut sans son petit enfant, au bout desquels il se rendit invisibiement à sa Mère.

Il arriva je ne sais quoi de semblable à la Bienheureuse Angèle de Foligny (2), le jour de la Purification. Car la glorieuse Vierge se présenta à elle portant son trésor entre les bras, ainsi que jadis elle avait fait au voyage de Jérusalem lorsqu’elle s’en allait pour le présenter au Temple ; et comme si elle eût été lasse et recrue du chemin, elle s’assit, remettant son cher Fils à la Bienheureuse Angèle, qui le serra très-étroitement sur son cœur. D’un côté elle était ravie de voir la majestueuse beauté et le maintien royal de la Mère de Dieu ; de l’autre le petit enfant qu’elle tenait était capable de la faire mourir d’aise et de contentement ; car en un instant elle le vit nu, saisi d’un doux et gracieux sommeil, qui lui donna de l’appréhension de l’éveiller ; mais peu après il ouvrit de soi-même ses divins yeux plus brillants que deux étoiles, et sur son visage se répandit une si agréable Majesté, qu’il ne lui fut plus possible de douter qu’il n’y eût un Dieu caché dans ce petit corps. Ce poupon regarda la Bienheureuse Angèle fort longtemps d’un œil si doux et si perçant, que c’était assez pour lui tirer l’âme du corps. A la tin ii ajouta qu’il était venu s’offrir à elle afin qu’elle se présentât à lui : ce qu’elle fit à l’instant du fond de son âme, et d’un cœur tout transporté d’amour.

(I) Chonlcon Ordinis. — (ï) Vit » ip^iiis, c. xi.v.

Saint Hyacinthe.

Quelle langue trouvera-t-on qui puisse déclarer la douceur des célestes flammes qui s’emparèrent de l’esprit du Bienheureux Saint Hyacinthe (I) une veille de l’Assomption, lorsque priant devant l’Autel de la Vierge, il la vit entourée d’une lumière qui surpassait celle du Soleil, et entendit qu’elle lui disait que, par son entremise, il obtiendrait tout ce qu’il demanderait à son Fils ; en témoignage de quoi les Anges firent un concert si ravissant et si extraordinairement mélodieux, qu’il y paraissait bien que c’était la musique du ciel.

Il me semble que j’entends iei quelqu’un de nos sages mondains qui se rit de tout ce que je viens de dire, et qui n’en fait pas plus d’état que d’un conte bien agencé, ou de quelque forte imagination. Il ne fallait pas attendre autre chose de ces tètes bien faites qui mettent toute la force du bon esprit à ne rien croire que ce qui se voit avec les yeux. A les ou’ir parler, on dirait qu’ils ont entrepris de donner la loi à Dieu, et de limiter ses faveurs ; et parce qu’ils sont bien éloignés d’être admis à de semblables familiarités, ils se veulent bailler le contentement de croire qu’il n’y a rien de meilleur en la pratique de la vertu que ce qu’ils expérimentent en eux. En quoi, à mon petit jugement, il n’y a pas moins d’ignorance que de présomption. Car comme d’un côté c’est une grande marque d’orgueil de s’estimer seuls sages, de se persuader que tant d’hommes savants qui ont fait l’examen de ces grâces privilégiées se soient abusés, de trancher des Théologiens sans y entendre possible un seul mot, de faire des décisions en des matières dont ils n’ont nulle connaissance, et encore moins d’expérience ; de juger des choses intérieures comme d’un pré ou d’un jardin, de clouter universellement de tout ce qui se trouve de semblable en l’histoire des Saints ; aussi de l’autre est-ce avoir peu d’esprit de s’imaginer que Dieu ne puisse rien davantage que ce qu’il fait ès âmes d’une condition ordinaire ; ou qu’il n’ait point d’autres faveurs pour ceux qui l’aiment de tout leur cœur, et qui font et souffrent pour lui de grandes choses, que celles qu’il fait au commun des hommes qui se contentent de n’être pas méchants. Quiconque en juge de la sorte, il fait une conception trop basse de la bonté de Dieu, et est bien éloigné de comprendre les infinis abîmes de douceur qui sont en lui, dont il fait part à ceux qui, pour l’amour de lui, se privent de toutes les autres douceurs, qui ne respirent que lui et après lui, qui accomplissent non-seulement ses commandements,

(1) Ferdin. Caslellanus, part. I. Chron. S. Dominici., c. xtvn.

mais encore ses conseils, qui vont plus vite que le pas au moindre signe de ses volontés.

XVIII. Il est vrai que ces faveurs ne laissent pas d’être parce qu’ils n’y croient pas ; que Dieu n’est pas moins bon pour être regardé de travers, et que ceux qui en jouissent se mettent fort peu en peine d’avoir l’approbation de semblables Docteurs ; au contraire, ils disent avec l’Épouse : A moi seule mon secret, à moi seule mon secret ; et si la charité et la gloire, de Dieu ne les contraignait, ils se garderaient bien d’éventer semblables caresses ; mais il importe à ces esprits de dure créance, à qui j’adresse ce petit mot, d’avoir meilleure opinion de Dieu et de ceux qu’il lui plaît honorer ; vu nommément que faisant si fort les délicats, ils dérogent merveilleusement à la loi de la plénitude de grâce. Car ou il faut qu’ils ne croient pas ce qui se dit de la familiarité de Dieu avec Abraham, avec Moïse et avec quelques autres, ou il faut qu’ils confessent que Dieu a étréci sa main et retranché de ses faveurs ; à quoi nul vrai fds de l’Église Catholique ne consentira jamais. Ce n’est pas que je veuille conclure qu’il faille tout croire et tout recevoir. Je sais bien que le Sage (I) condamne de légèreté celui qui croit trop aisémeut, et que Saint Jean (2) entend que nous éprouvions les esprits pour reconnaître ce qui vient de Dieu. Mais je prétends en premier lieu que ce métier n’est pas pour tout le monde : car si pour vider le différend d’un champ ou d’une vigne, les prudhommes sont appelés ; si on ne voudrait pas se hasarder d’acheter un cuir sans avoir avec soi le cordonnier ; si en toutes les moindres affaires de la vie humaine on s’en rapporte aux experts, sera-t-il dit qu’il y ait liberté de conscience en une affaire si importante et pleine de tant de difficultés ? Faudra-t-il que cette si profonde science se traite avec des mains profanes, et que tout le monde y lasse l’entendu ? En second lieu, je maintiens que lorsque les choses sont bien autorisées, le plus assuré est de ne pas tant faire le rétif, considéré que Salomon (3) nous avise quand il est question de porter jugement de Dieu, d’incliner toujours du côté de la bonté, et de la rechercher avec simplicité de cœur ; et qu’un jour le Sauveur (4) glorifia son Père éternel de quoi il avait caché semblables secrets aux Sages du monde pour les découvrir aux humbles et aux gens de peu d’apparence.

(1) Eccli. xix. — (2) Ep. I, c,. IV. — (2) Sap. i. — (4) Apiul Matth.

### § V. — Des causes île la Faveur de la Bienheureuse Vierge, et des moyens de l’acquérir et de la conserver.

I. S’il était ici question de déchiffrer tous les moyens dont l’industrie humaine a usé et use tous les jours pour arriver à la Faveur, il faudrait connaître toutes les clefs qui ouvrent le cœur humain, c’est-à-dire tout ce qui est capable d’emporter son affection. En quoi il n’y aurait pas peu à faire, vu qu’autant d’hommes, autant d’humeurs ; et autant d’humeurs, autant de manières d’être gagné. Il s’en trouve qui engagent leurs cœurs et donnent la Faveur à bon prix ; comme l’Empereur Adrien, qui se contentait de la petite mine et des mignardises d’Antinous ; comme Xerxès, qui prenait pour argent comptant les flatteries et les applaudissements de Macédonius ; comme Soliman, dont j’ai parlé ci-devant, qui n’avait point de plus pressant motif d’aimer Ibrahim Bassa, que pour ce qu’il avait été nourri avec lui. Il en est d’autres qui ne la donnentque pour des empires ou pour des sujets de pareille conséquence. Bajazet second aima uniquement Acomet : il avait raison de le faire, car il lui avait mis la couronne sur la tête. Jamais ne fut que le Roi Darius ne chérit Zopirus comme son propre enfant ; aussi lui avait-il fait trait de fils, se défigurant le visage, ainsi que tout le monde sait, afin d’avoir le moyen de lui livrer BabyJone, laquelle il désirait avoir. Les uns ayant rencontré des humeurs avenantes aux leurs, s’y sont entièrement attachés. Alexandre, qui avait le cœur bon et généreux, se plaisait à Ephestion et à Antipater, d’autant qu’il connaissait que celui-là l’aimait, et que celui-ci affectionnait le bien de son État. L’Empereur Auguste, Prince de paix et de guerre, aimait Mécénas pour son doux naturel, et Agrippa pour son courage. Par la même voie de valeur, Axalla était entré es bonnes giàces du grand Tamerlan, et Scanderberg, de Bajazet premier. Et si ce que raconte Tacite (1) est véritable, que l’affection de l’Empereur Tibère envers Séjan prit naissance du bon service qu’il lui rendit lorsque, dînant sous une grotte, qui tout d’un coup menaça de l’écraser sous ses ruines, tous les autres l’ayant quitté, il fut rencontré seul avec Tibère, qu’il couvrait de son corps comme d’une voûte, afin de Je garantir du danger, nul ne saurait trouver mauvais qu’il lui en ait su gré toute sa vie, et l’ait agrandi à cette occasion. Mais tout bien considéré, l’on verra que la Faveur du monde tient toujours de la terre, et qu’il est très-malaisé d’en apercevoir aucune qui n’ait quelque mélange d’intérêt, au contraire de celle du ciel, qui est toute franche, toute royale, toute sainte.

(1) Lib. IV Annal.

Sur quoi j’aurais beaucoup de choses à dire de la Faveur de la Mère de Dieu ; mais je me contenterai de les rapporter brièvement aux quatre propositions suivantes.

II. La première est, que nous devons tenir pour un point résolu que le commencement de cette amitié est hors de nos mérites, et une laveur tout entière de la Sainte Vierge, qui jette ses yeux et met son cœur où il lui plait, sans rechercher en nous les causes de son affection maternelle. En quoi elle participe à la grandeur de Dieu, de qui le propre est de donner sans avoir reçu, et de faire du bien sans y être mû que par sa seule bonté. Dieu par sa grâce nous préserve, disait jadis le grand Saint Augustin (I), de cette sotte et présomptueuse pensée que nous ayons par quelque mérite devancé sa libéralité : car en tout et partout sa miséricorde nous prévient, et c’est à lui que le Psalmiste chante avec toute fidélité, disant : Vous l’avez prévenu par les bénédictions de votre douceur. Et un peu plus bas il enseigne que ces bénédictions de douceur ne sont autres que certains bons mouvements qui devancent notre liberté, et qui nous attirent à l’amour de la vertu et de l’honnêteté ; mouvements si nécessaires, que sans eux nous n’achèverions jamais aucun bien, mais nous ne le saurions pas même commencer. Excellente qualité de la Reine du ciel, et incomparable avantage de sa Faveur, qui doit causer en nous une très-humble reconnaissance. Car la vérité est que nous ne l’avons pas choisie les premiers, mais que sa douceur vint au-devant, et avec des inventions du tout admirables d’amour nous convia cà vouloir avoir part à sa Faveur.

1(1. La secondeest, quecomme elle prévient les hommes non-seulement sans nulle sorte d’obligation, mais encore sans rechercher en eux aucuns motifs pour leur faire part de sa Faveur ; aussi ne faut-il pas estimer qu’elle les prévienne tous d’une d’une même abondance de grâces. Car ce que Saint Cyrille, Évêque de Jérusalem, dit du Saint-Esprit (2), qu’encore qu’il ne soit qu’un, ce néanmoins ses grâces sont fort différentes et très-inégales, et qu’il les départ comme bon lui semble, je le dis, avec la proportion que je dois, de la Mère de Dieu. Elle ne vient pas au-devant de tous avec un même visage, et ne regarde pas tous ceux qu’elle appelle avec les mêmes yeux. Il y a divers étages au palais île sa Faveur, aussi bien qu’en la maison de Dieu ; et quoique tous ses courtisans soient grands, si ne sont-ils pas pourtant également appointés, n’aspirent pas tous à une même grandeur. Qui l’osera regarder de travers pour autant qu’elle use de son pouvoir comme il lui semble plus à propos ? Qui pourra blâmer en

(I) Lib. Il contra duas episl. Pelng., c. x. — (î) Calocbesi xvi.

elle ce qu’il ne saurait trouver mauvais en un homme mortel ? Ceux qu’elle relève par-dessus les autres lui ont voirement une obligation inestimable ; mais pour petite que soit la Faveur qu’elle communique aux autres, il v en a toujours plus qu’ils n’en reconnaîtront jamais.

La troisième est, qu’en sa cour, il ne se voit point de ces créatures de Faveur qui n’ont rien qui puisse obliger à leur vouloir du bien, ni devant ni après leur avancement. Dieu se déplaît à jeter aux chiens les choses saintes, disait le même Saint Cyrille (1), et où il rencontre un sujet bien disposé, là il imprime plus volontiers le sceau de sa grâce. De même en fait la Sainte Vierge ; car si bien elle choisit les siens sans avoir égard à leurs mérites, néanmoins, s’ils n’usent de correspondance, elle arrête bientôt le cours de ses grandes libéralités. Illui faut de ces Bélisaires, qui fassent honneur à la Faveur et qui en méritent l’accroissement par de continuelles conquêtes, c’est-à-dire de ces braves cœurs qui se servent des avantages qu’ils en tirent comme d’autant de pressants motifs pour rendre leurs services non moins signalés que leurFaveur, à qui de nouveaux dons sont autant d’aiguillons pour mieux faire, et qui par leur courage et valeur attirent toujours sur eux de nouveaux bienfaits. Ainsi lalteine duciel fait grands tous ses Favoris ; car en sonPalaisceuxqui veulent demeurer les bras croisés, et sans rien faire, ne peuvent être les bienvenus, et en vain prétendent-ils à de nouvelles faveurs.

La quatrième est, qu’autant qu’il y a de moyens de profiter en la vertu et de s’avancer ès bonnes grâces de Dieu, autant y en a-t-il de croître en crédit auprès d’elle, vu que sa Faveur n’est qu’une participation de celle de Dieu/ et que les mêmes degrés qui nous avoi- sinent du Fils, nous approchent aussi de la Mère. Néanmoins il se peut dire en particulier qu’elle se gagne merveilleusement par l’amour réciproque que nous lui témoignons, par une affection cordiale envers son Fils, par une entière confiance que nous prenons en elle, par une vraie imitation de ses héroïques vertus, et par plusieurs autres services, au dénombrement desquels je ne veux pas engager ce discours, puisqu’ils doivent servir de sujet au quatrième Traité tout entier. Partant un peu de patience jusqu’à ce que nous y soyons arrivés, et cependant passons au soin qu’elle daigne prendre des siens.

(I) Catecliesi i. Non dal Deus sancta eanibus ; sed ubi videt propositum illis sa » lulare sigillum (gratis) et admirandum imprimit.

## LA CINQUIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne de bonté de la mère de dieu.

## CHAPITRE V.

Qu’elle soi ! une merveille de soin pour les siens

Les anciens disaient en commun proverbe, que les yeux suivent toujours le cœur ; c’est-à-dire que, où notre amour se porte, là s’attache aussi notre soin. Et il me semble que l’on peut dire en vérité, que lorsque l’amour est ardent, il n’a pas assez des deux yeux ; il lui en faudrait autant que les poètes en ont mis au corps d’Argus, afin de contenter le cœur, qui toujours s’empresse de soin et de désir de faire quelque chose qui agrée. Saint Épiphane a juste sujet de nommer (1) à cette occasion la Sainte Vierge une Mère à beaucoup d’yeux, comme j’ai déjà dit une fois, et de la comparer aux animaux qui furent montrés à Ézéchiel (2) et à Saint Jean (3). Car après le soin que notre bon Père, dont l’œil ne se ferme jamais, a de nous, il n’en est point de semblable à celui de la Mère d’Amour. Permettez que je le crayonne premièrement, puis nous le considérerons avec ses naïves couleurs.

### § I. — Figure du soin que la Mère de Dieu a des siens.

Dieu même l’a tracée en la personne de la sage Hébecca (4), que j’ai déjà présentée une lois (5) comme l’une des plus illustres ligures de la Sainte Vierge, et vous vous étonnerez de voir un portrait si approchant du naturel. Imaginez-vous donc que je vous mets devant les yeux un tableau crayonné et divisé en trois actions principales, qui sont comme les trois pièces qui composent et achèvent le soin que la Mère incomparable a des siens.

Au côté droit du tableau se voit une dame vénérable et de très-bonne grâce, habillée à l’antique, assise sur un tabouret, et devant elle un jeune fils d’un maintien très-modeste ; c’est Hébecca avec

(1) Orat. de Laudibus. Virg. —(2) Cap. x. — (3) Cap. iv Apoc. — (4) Gen. xxvn. — (S) Tract, i, c. m.

son fils Jacob. Il est aisé île conjecturer du visage de la mère qu’elle parle d’affection et qu’elle tient quelque discours fort sérieux à son fils, mais le crayon n’en peut pas dire davantage ; l’Écriture sainte supplée à son défaut et nous assure qu’elle lui parle en cette sorte : Mon fils, j’ai un mot à vous dire, dont je vous prie de faire état, tant parce qu’il est pour votre bien, que d’autant que c’est moi qui vous le dis. Il y a quelque temps que je rêve à part moi sur un propos que votre père a tenu à votre frère Ésaù, et crois fermement qu’un bon Ange m’a conduit en la chambre pour entendre ce qu’il lui disait. Car il parlait comme un homme qui sent approcher sa fin, et pour ce, lui commandait-il de s’en aller à la chasse pour prendre quelque venaison, et la lui apprêter à son goût, afin de lui donner sa dernière bénédiction dès qu’il aurait pris ce repas. Partant, mon fils, ne négligez pas le conseil que je vous baille. Vous savez que je vous ai toujours aimé, et tout mon contentement serait de vous montrer un trait de mère à une si bonne occasion. Ce que je désire de vous est que vous choisissiez promptement dans le troupeau deux chevreaux les plus gras que vous rencontrerez, afin que je les apprête vitement comme je sais qu’il les faut à votre père avant le retour d’Ésau, et par ce moyen vous le préviendrez pour avoir sa bénédiction. Je vous le dis encore une fois, ne méprisez pas un avis qui ne part que du désir que j’ai de votre bien.

fil. A juger de la contenance de Jacob, il me semble qu’il repart ainsi à sa bonne mère : Ma mère, ce n’est pas d’aujourd’hui que je connais le bien que vous me voulez, quoique ce témoignage de votre bonne volonté en mon endroit soit un renfort de la créance que j’en ai. Permettez seulement que je vous représente une pensée qui passe par mon esprit, et puis commandez tout ce qu’il vous plaira. Vous n’ignorez pas le peu de ressemblance qui est entre mon frère et moi ; il est chargé de poil comme un sauvage, et moi je n’ai rien de semblable ; si, par fortune ou par dessein, mon père me vient à toucher, j’appréhende grandement que, me reconnaissant, il ne croie que je l’aie voulu tromper, et qu’au lieu de sa bénédiction je ne reçoive sa malédiction ; joint que je ne puis manquer d’être bientôt aperçu à ma voix. Mon fils, réplique Rébecca, vous ne me dites rien de nouveau, et ne m’alléguez chose aucune que je n’aie prévue. Il semble que c’est une inspiration de Dieu, à qui il appartiendra de faire réussir le dessein que je crois qu’il a sur vous. Au reste, que la malédiction que vous craignez ne vous arrête nullement, car je la prends volontiers sur moi, et dès maintenant vous en décharge. Faites seulement ce que je vous conseille, et fiez-vous à moi du surplus. Après des paroles si expresses, il ne faut plus penser qu’à obéir ; aussi Jacob n’en fait plus de difficulté, et le voilà qui part pour exécuter le commandement de sa mère. Ce premier crayon me servira d’une figure du soin que la Mère de Dieu prend de l’avancement des siens en général, épiant toutes les occasions qu’elle peut rencontrer pour les avantager, et pour leur obtenir la bénédiction de Dieu.

IV. Au milieu du tableau se voit une seconde action non moins remarquable que la première. Car Jacob étant allé et revenu en diligence, apporte les deux chevreaux à Rébecca, qui connaît les appétits de son mari Isaac, se trousse incontinent pour faire elle-même la cuisine, et l’affection qui la gouverne lui fait tout faire, et mieux, et plus tôt. Elle a plus d’une pensée à l’esprit ; car, pendant que sa viande s’apprête, elle va à son coffre et en tire la robe des fêtes d’Esaii pour la mettre à Jacob, et lui agence tellement de petites peaux de chevreau autour du cou et des mains, que le bon vieillard ne peut faillir de le prendre pour son ainé. Elle dresse sa venaison et met le plat entre les mains de Jacob, qui joue si bien son personnage, qu’il emporte la bénédiction d’Esaù. Cette extrême diligence dont use Rébecca à pourvoir à toutes les petites choses, sans rien omettre, me donnera sujet de faire un discours de l’incomparable Bonté de la Vierge, qui parait au soin qu’elle a des moindres choses qui concernent le bien et le contentement des siens, où il se verra qu’il n’est rien au monde de si doux ni de si cordial que son affection.

‘ V. Au troisième endroit du tableau la prudente Rébecca poursuit sa pointe ; et comme elle a prévu les boutades d’Esaù, elle songe aux moyens d’établir la fortune et d’assurer la bénédiction de son Eils. A cet effet elle va trouver Isaac, et lui fait entendre qu’elle aimerait autant mourir que de voir Jacob marié à une femme du pays ; à quoi elle sait bien que le bon vieillard n’a pas grande inclination. Partant il lui est aisé de le porter à l’envoyer en Mésopotamie à son oncle Laban, chez qui il rencontrera un très-bon parti. Isaac fait tout ce qu’elle désire, et afin que Dieu bénisse ce sien dessein, il redouble les bénédictions que peu auparavant il a données à Jacob, et l’ayant baisé le remet entre les mains de sa mère, qui le pourvoit au mieux qu’elle peut de toutes choses nécessaires, et nommément de bons enseignements ; et sur l’espérance qu’elle a de le voir bientôt, le met en chemin, non sans une extrême détresse de cœur, et sans forces de larmes qu’une séparation si subite lui tire des yeux. Ce sera le plan du troisième discours, qui aboutira à faire voir le soin que la Sainte Vierge a de loger les siens, et d’établir leurs fortunes, s’il les faut appeler de ce nom, c’est-à-dire de leur procurer

une condition stable, assurée, et de les engager dans la manière de vie qu’elle leur jugera plus convenable pour les acheminer au ciel.

§11. — De l’admirable soin que la Mère de Dieu prend de tout ce qui appartient aux siens en général.

1. Que nul ne se persuade que je croie avoir fort rehaussé l’honneur de la Mère sans pair, d’avoir dit que Je soin de Rébecca n’est qu’un crayon de celui qu’elle a des siens. Les Saints Pères me fournissent clespensées bien plus avantageuses pour le relever, quoique au partir de là ils ne rencontrent point de paroles qui les contentent, ou qui égalent le jugement qu’ils font de son industrieuse charité. Saint Bernard (1) la compare à ce beau miroir des femmes fortes que Salomon nous présente à la lin des Proverbes, en ce point nommément que la lampe de sa vigilance et de son soin ne s’éteint jamais pendant la nuit de la demeure mortelle, que les siens sont obligés de faire sur la terre ; mais qu’elle les éclaire et les accompagne toujours sans jamais les perdre de vue. Saint Augustin lui baille un soin (v2) correspondant à son pouvoir, et assure que d’autant que le crédit qu’elle a près de Dieu surpasse celui des autres Saints, d’autant sa nonpareille affection devance Je soin de tous tant qu’ils sont. Le dévot Idiot porte encore sa conception plus haut : car sans s’arrêter (3) à ce qui est- de la charité des Saints, il prend l’essor jusques au trône du Sauveur, lequel, avec une ardeur incomparable, s’emploie pour nous auprès de son Père. Là cet humble Docteur rencontre la vraie idée du soin que la Mère de Dieu a des siens. Car comme elle n’a point d’autre règle de son amour envers eux, que celui que son très-aimé Fils leur porte, aussi ne veut-elle point d’autre modèle du soin qu’elle en doit avoir, que celui qu’elle voit en lui. Saint Bernard me vient derechef en l’esprit, lequel pressé du désir d’enchérir sur moi-même et sur tous les autres, a trouvé une façon de parler si pleine d’emphase, qu’on ne saurait aller plus avant. Car il ne se contente pas de dire qu’elle est soigneuse tout ce qui se peut, mais de plus il l’appelle le soin même, et le soin de tous les siècles ; voici ses mots (4) : Sur elle comme sur Je centre de toutes choses, comme sur l’unique soin de tous les siècles, sont fichés les yeux de ceux qui sont là-haut, de nous qui sommes ici-bas, et de ceux qui sont au-dessus de nous, de nos devanciers et de la postérité qui nous suivra. Or, tout ainsi que je ne veux pas contester qu’elle ne puisse être appelée le Soin passif et l’affaire

(1) Serm. u in Assumpt. — (2) Serm. de Assumpt. — (3) In Prologo Contemplât, de B. Virg. — (4) Serm. u de Pentecost.

II. 13

commune de tous les siècles, pour autant que tous les âges qui ont passé devant elle ont eu intérêt à sa venue, et l’ont attendue avec une sainte impatience comme celle qui portait la bonne nouvelle du salut espéré ; et que les siècles qui se sont écoulés après elle, l’ont regardée ne plus ne moins que la source d’où ils ont puisé tant de biens : de même ne faut-il pas penser qu’on me puisse nier qu’elle ne soit très à propos nommée le Soin actif de tous les siècles, par suite de l’incomparable affection qu’elle apporte à procurer généralement le salut et l’avancement de tous les hommes, mais fort spécialement des siens. Car si, au rapport du docte Interprète Nicolas de Lvra, autorisé du Rabbi Solomon, grand homme parmi ceux de sa nation, le Diable est appelé par le Roi-Prophète le Soin (I) ou l’empressement qui roule parmi les ténèbres de la nuit, à cause de l’extrême vigilance dont il use à épier les hommes afin de les surprendre, et de les faire tomber en toute sorte de péchés ; pourquoi n’appellerons-nous pas avec plus de raison la Sainte Vierge le Souci du jour et le Soin des siècles, vu qu’elle apporte sans comparaison plus d’ardeur à chercher notre bien, que cet ennemi de nature n’en met à pourchasser notre ruine ? Non, qu’il n’y ait point de comparaison entre la charité de Marie et l’envie de ce malheureux ; entre le soin de celle-là et l’àpreté de celui-ci ; d’autant qu’enfin cette si grande âpreté n’a point d’autre fondement que le mal-talent qu’il a contre Dieu, lequel n’approche pas de la charité qui unit la Mère de Ronté avec le souverain Rien. D’où je conclus qu’on ne lui saurait bailler aucun nom qui lui convînt mieux que celui de Soin et d’Affection, puisqu’elle est comme une vraie essence de tout le soin et de toute l’affection qui se retrouve ès créatures.

II. Je confesse que nous aurions ici besoin du gentil esprit de Saint Bernard pour nous déclarer sa conception, ou à tout le moins de quelque Poëte industrieux, afin de nous dépeindre le soin tel qu’il serait s’il avait quelque nature ou quelque substance créée. Car il nous le figurerait avec cent yeux pour tout voir, avec cent oreilles pour tout ouïr, avec autant de langues pour s’expliquer, et avec autant d’ailes pour se trouver en un instant où il voudrait. Ou, pour mieux dire, il faudrait que ce fût un pur esprit, voire le plus léger et le plus habile de tous qui se rencontrât quasi partout en un même temps, qui eût une capacité extraordinaire pour tout comprendre, et une dextérité nonpareille pour conduire toutes choses à chef. Mais qu’il aurait bonne grâce à entreprendre et à solliciter une affaire ; comme il irait, comme il presserait, comme il ne laisserait

(1) l’salm. xc. Ncgotio peraïubulante in tenebris.

chose aucune de tout ce qui pourrait avancer son dessein. Quiconque peut comprendre quel serait le soin même s’il était viv ant et animé, il a une grande disposition à entendre comme la Sainte Vierge s’entremet pour le bien et pour le profit des siens, sinon qu’il faut bannir de nos appréhensions toute sorte d’inquiétudes, qui pour l’ordinaire accompagnent le soin parmi nous. Car, comme elle voit en Dieu avec une merveilleuse tranquillité tout ce qui appartient à ses enfahts, aussi pourvoit-elle à toutes leurs nécessités avec un admirable repos d’esprit. Au reste, cet empressement retranché, c’est une vraie merveille de soin, qui a les yeux continuellement sur les siens et sur toutes leurs actions, et qui voit de loin tout ce qui est pour leur bien, sans laisser écouler aucune occasion de le procurer, sinon en tant qu’ils s’en rendent indignes. Mais d’autant que cette proposition sera suffisamment prouvée en divers endroits de ce Traité, je n’en dirai pas ici davantage.

### § iii. — Du soin que la Mère de Dieu a des siens jusques aux plus petites choses.

ï. Quel moyen de souffrir ces libertins qui disent chez le Prophète Job, que Dieu se promène sur la voûte des cieux sans se soucier de ce qui se passe ici-bas ? Qui pourrait supporter ces impies, qui disent chez Platon, que Dieu a voirement pris un soin particulier des Anges, comme du chef-d’œuvre de ses mains ; mais, quant aux hommes, qu’il les a commis à la providence et à la conduite de ses purs Esprits, sans daigner s’entremettre d’eux ? Ces discoureurs se sont immolés non-seulement à la risée, mais encore à la haine publique ; car, tout d’un coup ils ont ôté aux hommes ce qui leur doit être plus cher que leur propre vie, savoir est le soin que cette infinie Majesté ad’eux, et arraché à Dieu deux des plus belles qualitésqu’il ait, savoir . est sa providence et son amour. Car s’ils se figurent que la multitude des affaires cause quelque empressement en Dieu, ils font bien voir qu’ils ont bien mauvaise opinion de la toute-puissance ; si au contraire ils croient que le gouv ernement du monde ne charge non plus son esprit que la moindre pensée qu’il ait, ils limitent merveilleusement sa bonté, lui retranchant l’inclination qu’elle a naturellement de se communiquer aux créatures. Faire un Dieu sans amour, c’est lui donner un cœur de bronze, et lui ôter le soin de ses créatures, c’est dire qu’il a moins de bonté qu’il ne s’en retrouve en un homme. Plus son amour est grand, plus le soin qui l’accompagne est tendre et exact jusqu’aux moindres nécessités. Saint Benoit, tout petit enfant qu’il était, avait déjà l’esprit capable de cette vérité. Car, comme quelqu’un de la maison eut par mégarde cassé un pot

de terre que sa Nourrice avait emprunté, il s’adressa à lui, lui remontrant qu’il ne fallait pas qu’elle reçût ce déplaisir : ce qui agréa tellement au Père de toute bonté, qu’à peine sa prière était iinie, qu’en considération d’une telle confiance le vaisseau fut remis en son premier état. De quoi nous n’avons pas seulement le témoignage du grand Pape Saint Grégoire (1), mais encore celui d’un nombre infini de personnes qui ont vu ce vase attaché à la porte de l’Église de Nursia, qui est le lieudelanaissancedeSaint-Benoit, etoùildemeura jusqu’à l’arrivée des Lombards en Italie. Saint Boniface, qui depuis fut Évoque de Ferentin en Toscane, dit le même Saint Grégoire (2), avec une plainte enfantine qu’il adressa à Notre-Seigneur, fit lâcher prise à un renard qui emportait les poules de sa mère. Le ciel est plein de tendresse pour nous, et si nous avions le cœur bien fait pour la connaître, nous verrions de merveilleux effets de l’infinie bonté de Dieu ; et à mesure qu’une créature s’avoisine davantage de lui, il lui baille un cœur plus capable et un amour plus tendre et plus soigneux.

II. D’où il s’ensuit que la Sainte Vierge non-seulement en qualité de Mère, qui est un nom de douceur et de tendresse, mais encore en qualité de Reine qui a l’honneur de participer aux grandeurs de Dieu plus que tous les Bienheureux ensemble, a aussi des yeux merveilleusement clairs et pénétrants afin de découvrir jusqu’aux petits atomes du besoin des siens, et un cœur plein d’amour le plus soigneux et le plus condescendant qu’on puisse imaginer. Car il est vrai que le propre de l’amour, nommément quand il est tendre et ardent, c’est d’avoir l’œil à tout ce qui peut bailler du consentement à ce’que l’on aime ; mais, par-dessus tous les cœurs du monde, celui de la Mère de Bonté s’est tellement approprié ce soin cordial et affectueux, qu’il semble que ce soit comme sa première et principale qualité. Et de vrai ce serait un très-grand abus et une très-remarquable ruse de Satan de se figurer cette Princesse avec une majesté retirée et avec un air de grandeur qui donnât appréhension de l’approcher, ou qui fit soupçonner en elle quelque dédain de nos menues nécessités. Pour se laisser aller à cette pensée, il faudrait n’avoir point de connaissance de la douceur qui est au Ciel, ou n’avoir jamais ouï parler de la Mère du bel Amour.

III. Le dévot Louis de Grenade a été un homme autant sérieux et digne de créance qu’il y en ait eu au siècle passé. Il raconte néanmoins (3), qu’en la ville de Sétubal, en Espagne, il y avait un Gentilhomme de marque qui prenait parfois sa récréation à pécher. De

1) Initio Dialog — (2) Lib. 1 Dialog., c. u. — (3) Part. 11 Symboli, secl. x.

quoi ayant eu un jour l’envie, il commanda à un sien valet de lui apporter sa ligne. Comme il allait pour la prendre, la servante la trouva pleine de poussière et de crasse, et la voulant nettoyer elle l’appuya si rudement sur sa pointe qu’elle la rompit en deux endroits, d’où elle tira deux éclats chacun de la grosseur d’un doigt. La Dame de la maison, qui connaissait l’esprit prompt et subit de son mari, entre incontinent en appréhension et se prosterne devant une image de Notre-Dame, lui disant : Sainte Vierge, si vous n’y mettez ordre tout à cette heure, il y aura du bruit au logis ; et ensemble se recommande aux prières d’une sienne nourrice, laquelle quelques années auparavant était décédée en grande réputation de sainteté. J’en raconterai seulement ceci en passant, que cette bonne femme mettant parfois la main sur sa poitrine, disait fort simplement que toute l’eau de la mer n’eût su éteindre le feu qui brûlait là-dedans. Pendant que la Dame fait sa prière, son mari crie de la cour si on apportera sa ligne. Personne n’ose comparaître ; mais enfin il la faut porter en l’état qu’elle est. Voici la merveille de la Mère de Bonté. A peine le serviteur a-t-il passé la porte que la ligne se trouve aussi entière que jamais, seulement y avait-il un petit fdet blanc au lieu où elle avait été miraculeusement refaite. De quoi tous ceux de la maison qui savaient comme elle avait été rompue demeurant ravis, le petit-fils du Gentilhomme, qui était sorti pour voir ce que ferait son père le beau premier, en apporte la nouvelle à sa mère ; mais pour ses peines elle lui donna sur la joue, pour lui apprendre, disait-elle, à mentir une autre fois ; et, quoique coup sur coup quatre diverses personnes lui confirmassent ce qui était advenu, néanmoins elle ne le crut jamais jusqu’à ce qu’elle vit de ses propres yeux, et que le Gentilhomme ayant appris par le bruit de la basse-cour ce qui était arrivé, la lui remit entre les mains, faisant conscience de s’en servir de là eu avant. Celui qui rapporte l’histoire assure qu’il a gardé quelque temps les pièces de la canne rompue et les a fait voir à plusieurs en confirmation du miracle.

IV. Je ne sais si ce que récite l’auteur de la vie de Saint Philippe Néri (1) n’est point autant digne d’être admiré. Car il dit que l’an septante-six du siècle passé, le chevron qui soutenait le toit de la Chapelle des Pères de l’Oratoire de Rome ayant d’un côté tout à fait quitté la muraille, et ne tenant plus à rien, ce Saint vit une nuit la Vierge qui le soutenait avec ses mains ; par où il connut le bon office qu’elle leur avait rendu et le danger qu’ils avaient tous encouru ; et dès le lendemain il fit abattre le toit, afin que personne n’en fût endommagé.

(1) Anton- Gallonius.

VVaulhier de Bibræh.

V. Mais quelle douceur de soin se peut imaginer qui soit semblable à celle qu’elle témoigna au brave Wautliier de Bibræh, l’un de ses meilleurs serviteurs (1), duquel je parlerai encore à quelque autre occasion. Ce vaillant soldat de la Vierge s’en allait à un célèbre tournoi, auquel il avait été convié avec quelques autres. La commodité s’étant présentée d’ouïr la Messe sur le chemin, il les supplia de s’arrêter ; mais craignant d’arriver trop tard, ils s’en excusèrent le mieux qu’ils purent. Cependant Wauthier fit dire une Messe de la Sainte Vierge, et s’étant amoureusement recommandé à elle, et ayant fait son offrande, il se mit en devoir de les suivre. Comme il approchait du lieu qui était destiné au combat, il demanda à quelques-uns si le tournoi était commencé. Ceux-ci, sans le reconnaître, lui répondirent que oui, et qu’un certain Wauthier de Bibræh faisait des merveilles et qu’on ne parlait que de lui. C’était la Mère de douceur qui n’avait pas voulu permettre que son Chevalier souffrit le moindre intérêt du monde, même en une chose tant indifférente comme est le jeu, pour lui avoir rendu du service, et qui avait envoyé un Ange afin de faire pour lui, tandis qu’il vaquait à son service.

Guctrechin.

VI. Ce qui advint à un bon et simple Religieux, dont il est fait mention ès Révélations de Sainte Brigitte (2), a quelque rapport avec ce que je viens de raconter. Comme il était en prières, il fut appelé par l’Abbé du Monastère d’AIvastre pour assister le boulanger de la maison. Aussitôt qu’il eut reçu le commandement, il s’alla jeter à deux genoux devant une image de la Vierge et lui parla de cette sorte : Ma très-douce Mère, je viens de recevoir le commandement d’aller à la boulangerie, et vous savez que je n’y entends rien ; c’est pourquoi je n’y servirai sinon à gâter la besogne. A quoi la Sainte Vierge répondit qu’il continuât seulement son oraison, et qu’elle suppléerait pour lui. En effet, elle le fit si dextrement, que jamais on ne prit garde que le Frère eût manqué à l’obéissance qui lui avait été enjointe.

(1) Cesaiius, lib. III, c. xxxix. — (2) Révélât. extravag., c. lv.

La Bienheureuse Site.

\

VIT. La Bienheureuse Site (I), native de Lucques en Toscane, où elle mourut l’an douze cent septante-huit, alla un jour visiter les saints lieux qui sont hors de la ville, et se trouvant lasse à son retour, elle s’assit auprès d’une fontaine comme le soleil s’allait coucher. Après y avoir été quelque temps, se présenta à elle une fort honnête Dame qui lui demanda si elle ne voulait pas aller à Lucques. La fille ayant répondu affirmativement, elles se mirent en chemin de compagnie, et s’étant entretenues de bons discours jusqu’à la porte de la ville, elles la trouvèrent fermée. Mais à peine s’en étaient - elles approchées, qu’elle s’ouvrit incontinent et leur donna l’entrée dans la ville. Site étant près de son logis, fit tout ce qu’elle put pour retenir cette brave Dame, et pour jouir plus longuement de sa douce conversation. Mais comme elle l’allait pressant, tout d’un coup elle ne vit plus rien ; et la tendresse d’affection envers la Sainte Vierge qui lui demeura dans le cœur, lui servit de preuve assurée que c’était elle, sans autre, qui lui avait fait cette grâce.

Béatrix.

VIII. Je craindrais de trop ravaler les faveurs de la Mère de Dieu, si je mettais au nombre de celles qu’elle fait en de petites choses, ce que je m’en vais raconter ; néanmoins je ne laisserai pas de le rapporter en ce lieu comme l’un des traits le plus signalé du soin et de l’affection cordiale de la Sainte Vierge envers les siens. Le dévot Césarius (2) récite que de son temps il y eut une Religieuse nommée Béatrix, très-dévote à la Mère de Dieu, laquelle ayant été faite Sacristaine de son Monastère, comme elle était belle et de bonne grâce, elle fut attaquée par un Clerc qui fréquentait le Monastère, et si vivement sollicitée, que ne pouvant plus résister à ses demandes importunes, elle s’en alla droit devant l’image de la Vierge, et jetant les clefs sur l’autel, lui tint de semblables propos : Madame, jusqu’ici je vous ai servie le moins mal qu’il m’a été possible ; maintenant il est hors de mon pouvoir de résister aux tentations desquelles je me sens assaillie, partant voici vos clefs que je vous rends, et vous recommande votre Église. Cela dit, elle sortit assez brusquement de la maison avec celui qui l’avait débauchée. Ce misérable, après avoir abusé d’elle quelque temps, la quitta aussi

(1) César. Franc. — (2) Lib. VII, c. xxvv.

lâchement qu’il l’avait perdue honteusement ; de manière que se voyant réduite à l’extrémité du désespoir, elle s’enfonça encore plus avant dans le train qu’elle avait commencé. Déjà quinze ans s’étaient passés dans toute sorte de dissolutions, lorsque la Mère de douceur lui jeta un rayon de lumière dans l’âme, et la fit souvenir du Monastère dans lequel elle avait été nourrie. Au même instant elle prit résolution d’y retourner, et de voir si elle pourrait être reçue à quelque condition que ce fût. Étant arrivée à la porte du Monastère, elle demanda au portier, qui était un homme vénérable et ancien, s’il ne connaissait point sœur Béatrix qui était Sacristaine du Monastère. Il faudrait donc que je n’y connusse personne, répond le portier, si je, ne connaissais celle-là qui a été élevée céans dès son jeune âge, et qui est l’une des plus vertueuses filles de cette maison. Béatrix remarqua voirement cette parole, mais n’en comprenant pas le sens, eut appréhension de s’arrêter. Connue elle tournait le dos au Monastère, la Sainte Vierge, à qui elle ne pensait plus sinon pour être transpercée de regret de l’avoir quittée, se trouva à son côté, et la prenant par la main lui dit : Eh bien ! ma fille Béatrix, ne vous souvient-il donc plus du temps auquel vous n’aviez point de plus douce pensée que de me rendre quelque service ? Or, sachez que j’ai été ici l’espace de quinze ans entiers tenant votre place et faisant votre office, sans que jamais personne ait aperçu votre sortie, ou se soit pris garde de votre faute. Partant demeurez ici hardiment, continuez en mon service, et souvenez-vous de faire pénitence des péchés que vous avez commis. Je vous serai toujours bonne mère, et ne vous abandonnerai jamais. A ces mots elle disparut, et Dieu sait si Béatrix demeura étonnée d’entendre toutes ces nouvelles.

IX. Je confesse que je ne saurais contenter mon esprit à redire ce point assez souvent, que le Ciel est plein de soin et de tendresse pour nous, et nommément le cœur de la Mère d’Amour. Je m’assure qu’il n’y a personne qui n’en ait ressenti les effets, et qui ne se soit pris garde de quelque particulière providence qu’elle ait témoignée en son endroit. Mais notre mal est que nous avons la vue si basse, que nous n’apercevons bonnement sinon ce qui nous crève les yeux. Que si celle qui nous fait tant de biens nous les avait une fois ouverts pour reconnaître la douceur de son affection maternelle, et le soin qu’elle a de nous jusques aux plus petites choses. Iln’y aurait jour en notre vie que nous n’en vissions mille traits, et que nous ne fussions hors de nous sur la considération d’une si rare bonté. De moi je ne doute nullement qu’il n’y ait quelque secret du Ciel à nous cacher les eifets continuels de cette admirable providence, car si nous les voyions tels qu’ils sont, il ne nous serait pas possible d’employer nos esprits à autre chose, sinon à bénir sans cesse "une Mère de si bon cœur. Que serait-ce donc si elle rencontrait des sujets qui fussent capables de correspondre à un soin si affectueux ? Et si son amour maternel s’abaisse jusqu’aux moindres contentements qu’elle leur peut donner, avec quelle ardeur se doit-elle employer à ce qui appartient au principal de leur salut ? Et si pendant qu’ils sont encore ici-bas en la vallée de pleurs et de misères, elle a pour eux tant de douceur, que faut-il espérer de ce qu’elle leur garde pour le ciel ? L’homme mortel ne le comprendra jamais : heureux celui qui en fera l’essai.

### § IV. — Du soin que la Sainte Vierge prend pour loger les siens, et pour les établir en quelque manière de vie qui soit propre à faire leur salut.

I. Si le jugement des meilleurs interprètes de Salomon, qui se persuadent que le Saint- Esprit, déchiffrant les admirables qualités et propriétés de la Sagesse exemplaire et incréée, qui est le Verbe divin ou incarné, qui est le Sauveur de nos âmes, mais encore à la Sagesse participée et imitée, ainsi qu’ils l’appellent, qui n’est autre que la Sainte Vierge, est véritable, comme il y a très - grande apparence, vu que leur conception est autorisée du sentiment de l’Église universelle ; il se rencontre un très-grand sujet de consolation pour ceux qui lui appartiennent, au chapitre huitième des Proverbes, où il est dit qu’elle les attend sur les carrefours, sur les avenues de divers chemins et sur l’entrée des villes, pour leur servir de guide et de conseil ; c’est-à-dire qu’elle ne leur sert jamais mieux de Mère, que lorsqu’ils se trouvent sur le chemin fourchu de cette vie, sur la première pente de l’âge, et sur le point de prendre parti et de s’engager à quelque condition stable pour le reste de leurs jours. En quoi elle leur donne une excellente preuve de sa rare Bonté, attendu que c’est le vrai temps, si jamais, de faire paraître le soin qu’elle a d’eux. Car après le moment dont dépend l’éternité, qui est la sortie de ce monde, il n’y a rien qui nous importe tant que le choix d’un état arrêté, non-seulement parce qu’il embrasse généralement toutes les actions de notre vie, mais encore pour autant qu’en cette élection, pour l’ordinaire, nous enfilons le chemin de notre bonheur ou de notre malheur éternel. D’où il est aisé de voir quel jugement On peut l’aire de certaines personnes qui se jettent à un étal de vie ni plus ni moins qu’à quelque table de naufrage, embrassant le premier qui leur vient à la main, que leur caprice ou leur passion leur suggère, que le tiers ou le quart leur conseille, sans s’adresser au Sanctuaire pour y prendre avis de Dieu et de ceux qui participent à son esprit. C’est aussi en cette occasion, mieux qu’en nulle autre, que se connaît le besoin que nous avons de l’assistance du ciel et de ceux qui nous y veulent du bien.

II. Et Dieu sait ce que la Mère de Bonté fait alors pour les siens, quelle lumière elle jette dans leurs esprits, de quels mouvements elle remplit leurs cœurs, en quelles occasions elle les engage, quels dangers elle détourne d’eux ; bref, en combien de manières elle les prévient des bénédictions de sa douceur. C’est sans doute ce qu’elle veut signifier ès Proverbes (1) ; car où nous avons ces mots : Celui qui me rencontrera, rencontrera quand et quand la vie, et puisera le salut du Seigneur ; le texte original et les Septante lisent : Mes issues sont des issues de vie et des moyens de rencontrer la volonté du Seigneur ; où se voit l’admirable rapport du salut à la volonté de Dieu ; car tout ainsi que notre salut éternel est celui qui nous fait chercher la volonté de Dieu, de même l’accomplissement de la volonté de Dieu est celle qui nous fait rencontrer le salut. J’entre volontiers dans cet admirable discours, d’autant qu’il mé fait voir clairement les obligations inestimables que ses chers enfants lui ont ; obligations qu’ils ne priseront jamais comme ils doivent, sinon lorsqu’ils verront en Dieu à quoi elles ont réussi. Bien est-il vrai que j’aurais beaucoup plus de chose à dire sur ce sujet si je n’en avais déjà touché plusieurs qui pourraient appartenir à ce lieu, lorsque je traitais du soin qu’elle a du bien général et particulier de ses enfants, en tant que Gouvernante de l’Église (2), qui est obligée par ce titre à la pourvoir de personnes remarquables en sainteté en tous ses états et conditions, et d’y placer chacun en son rang ; et nommément (3) comme elle a reçu tous les Ordres Religieux sous sa protection particulière ; comme dès leurs commencements elle leur a suscité des fondateurs qui ont été éminents en toutes vertus, et depuis les a toujours maintenus, pourvus et multipliés. Je confesse qu’en tant que Mère commune de ceux qui l’aiment, elle ne dédaigne personne, qu’elle adresse les uns et les autres où il est plus expédient pour la gloire de Dieu et pour leur bien particulier ; qu’elle a soin de peupler de gens de bien les états séculiers aussi bien que les religions, voire que ceux qu’elle attire dans les cloîtres ne sont pas toujours les meilleurs ; qu’elle yen appelle quelques-uns sur les grandes apparences qu’il y a qu’autrement ils se perdraient dans le monde, où elle laisse plusieurs autres qui y feront leur salut, et aideront à celui d’autrui. Néanmoins je me veux entretenir principalement sur le soin qu’elle a daigné prendre de remplir

(1) Cap. viu. Qui me invenerit, etc. — (i) Tract, n, c. vu. —(3) Tract, i, c. xu.

les Religions de ses pins fidèles serviteurs, et veux espérer que nul ne trouvera mauvais que je donne ce petit rafraîchissement à ceux qui portent le poids et la chaleur du jour : joint que tout ce que nous rencontrons de plus remarquable parmi les insignes faveurs de la Mère de Dieu, est pour l’ordinaire arrivé en faveur de l’état Religieux comme de la meilleure école de vertu et de sainteté que le Sauveur ait dressée en son Église.

III. Présupposé donc queceque j’ai dit autre part (1) des Patriarches de diverses Religions, dont je ne ferai ici nulle mention ; présupposé encore ce que j’ai rapporté tant en ce Chapitre (2) qu’au précédent (3) d’Albert le G rand, richejoyaude l’Ordre des Frères Prêcheurs ; de Saint André de Fiezzoli, beau miroir de celui des Carmes ; de SainteCathe- rinede Sienne, Religieuse de Saint-Dominique, et de quelques autres, je commencerai par le jeune Dosithée, de qui la vocation est pleine de douceur et très-digne d’une éternelle mémoire. Elle a été couchée par un disciple du Bienheureux Saint Dorothée, maitre du même Dosithée, qui vivait il y ajustement onze cents ans. Ce jeune homme était fils d’un Maréchal de camp, qui l’avait nourri si mignardement que, pour ne contrister son esprit, suivant les principes du monde, jamais personne ne lui avait parlé de Dieu ni de ce qui suit après cette vie. Il avait néanmoins le naturel parfaitement bon et enclin à la vertu, comme il le fit voir en ce qu’une seule fois quelqu’un, par rencontre, l’ayant entretenu de la dévotion des saints lieux de Jérusalem, son père n’eut jamais paix avec lui qu’il ne lui eût. accordé de les aller visiter. Et Dieu, qui savait bien ce qu’il voulait faire de ce jeune homme, lui en fit naître une belle occasion. Car un intime ami de son père étant sur le point d’entreprendre le voyage de la terre sainte, il lui commit son Dosithée et le pria d’en avoir soin, de quoi il s’acquitta en vrai ami. Les voilà donc arrivés en Jérusalem, et la sainte curiosité les presse de voir soigneusement tous les endroits les plus renommés où le Sauveur aurait laissé quelque marque de notre rachat. Hors de la ville en Gethsémani, ils rencontrèrent, par bonne aventure, un tableau qui représentait les peines de l’enfer, où ce pauvre jeune homme, qui pendant sa vie n’en avait ouï parler, attacha avec tant d’âpreté ses yeux et son esprit, qu’on ne l’en pouvait retirer. Aussi fut-ce Je coup de son salut. Car comme il était attentif à cette peinture, la Sainte Vierge se trouva près de lui, couverte d’un grand manteau d’écarlate, avec un visage plein de douceur et de majesté, lui expliqua par le menu les diverses sortes de tourments qui étaient apprêtés à divers péchés. De quoi il demeura

(1) Tract, i, c. xn. — (2) § 2. — (3) Ibid.

si étonné qu’à peine pouvait-il respirer. Toutefois ayant un peu repris haleine, il eut le courage de lui demander ce qu’il faudrait faire afin d’éviter ces malheurs. Mon fds, répond la Vierge, adonnez-vous au jeûne, abstenez-vous de manger de la chair, employez- Vous à l’oraison, et je vous donne parole que ces peines ne seront point pour vous. Cela dit, elle disparut, et Dosithée ne la vit plus. Mais elle lui avait planté l’aiguillon si avant dans le cœur, qu’il ne pouvait penser à autre chose sinon à ce qu’il avait ouï. Par effet, dès lors, il ne fut jamais possible de lui faire manger de la viande, et tous remarquaient un si grand changement en lui, qu’un des Gentilshommes, qui accompagnait le Maréchal, s’échappa un jour de lui dire : Monsieur, cette vie ne se peut pas mener dans le monde ; si vous y êtes résolu, le plus court et le plus assuré pour vous sera de vous ranger en quelque Monastère de Religieux. A ce mot, le voilà encore plus étonné que devant, car il ne savait s’il y avait ni Religieux, ni Monastère au monde ; néanmoins, il persistait à dire que sa résolution était de sauver son âme, qu’ils eussent compassion de lui et le menassent où ils jugeraient qu’il pourrait mieux faire son Salut. Ayant délibéré entre eux sur ce qu’ils auraient à faire, il se trouva qu’un certain de la compagnie avait grande familiarité avec l’Abbé Séridus, au Monastère duquel Saint Dorothée demeurait avec la surintendance des malades. Là-dessus la conclusion fut prise qu’ils y conduiraient Dosithée, qui les suivit comme un petit agneau. L’Abbé l’ayant considéré, le trouva si délicat qu’il eut peine de se résoudre à le recevoir, jusqu’à ce que l’ayant mis entre les mains de Saint Dorothée pour l’examiner, il apprit que Dieu conduisait cette âme innocente, et qu’il l’avait contregardée au milieu des délices du monde sans savoir ce que c’était que le vice. Comme il avait été reçu sur la parole de Saint Dorothée, aussi lui fut-il baillé en charge. La douceur et l’ingénuité qui paraissaient en toutes ses actions firent bientôt connaître que la Mère d’Amour l’avait amené là-dedans. Car il n’y avait rien de plus souple ni de plustraitable que ce jeune Religieux, qu’on voyait toujours avec un visage gai et content, sinon lorsqu’il avait fait quelque faute. Pour le faire court, au bout de cinq ans il crache le sang. Pendant sa maladie, Saint Dorothée, qui en avait un extrême soin, de temps en temps lui demandait s’il pouvait encore prier Dieu, et lorsqu’il eut répondu que toutes les forces du corps et de l’esprit lui avaient manqué : A la bonne heure, lui dit l’Abbé, qui était là présent, allez vous présenter à la très-sainte Trinité, et ayez souvenance de nous. Ce mot sembla si nouveau à plusieurs Religieux, qui étaient là assemblés, qu’ils s’en offensèrent grandement, ne pouvant concevoir comment le vieillard tenait de semblables propos à un jeune homme en qui ils n’avaient rien vu d’extraordinaire. Car plusieurs de là-dedans ne mangeaient qu’après trois jours et continuaient longuement cette sorte d’abstinence, les autres passaient les nuits en prières et les jours en divers exercices pénibles. Quant à Dosithée, non-seulement il ne pratiquait rien de tel, mais encore fallait-il le dispenser d’une partie des exercices de la Religion à cause de sa petite complexion. Mais une vision qu’eut un saint personnage d’entre eux accrut leur émotion. Il avait souvent demandé à Dieu qu’il lui fit voiries Saints qui, de ce monastère, étaient arrivés au ciel. Dieu exauça sa prière et les lui fit tous voir, et entre les autres Dosithée au milieu d’une grande clarté. Ce qui les fit tous rentrer en eux-mêmes et avouer qu’il n’est rien de plus précieux ni de plus capable d’avancer une âme en peu de temps que le cordial amour de Dieu sans aucune recherche de soi-même, l’obéissance sans discernement, la simplicité sans feintise, la douceur sans lâcheté ; vertus qui avaient été rares en Dosithée, et les vraies marques d’un nourrisson de la Mère de Dieu.

Saint Bernard de Menton.

IV. A celui-ci je joindrai le Bienheureux Bernard de Menton, à raison des grands rapports qu’ils ont eus en noblesse, en courage et en douceur d’esprit (1). Ce jeune Seigneur, extrait de l’une des plus illustres maisons de Savoie, vint au monde l’an neuf cent vingt-trois, et fit bientôt paraître qu’il devait relever, par ses héroïques vertus, la noblesse de son extraction. Il passa une partie de sa jeunesse en l’étude des bonnes lettres, mais reconnaissant qu’il y avait quelque chose de meilleur, il s’en servit comme d’un moyen pour arriver à la perfection de la vie chrétienne. En quoi il fit de si notables avancements que son père, qui l’aimait mieux voir brave chevalier qu’homme fort dévolieux, s’en prit à son précepteur comme à celui qui lui avait mis ces fantaisies en l’esprit (ainsi nommait-il la piété), et lui donna bientôt son congé. Il en fit autant à son homme de chambre, à son page et à son laquais, qui tous avaient pris l’air et l’humeur de leur jeune Maitre. Cette défaveur leur fit rencontrer la faveur du Boi du Ciel. Car ni plus ni moins que s’ils eussent vu à leurs pieds les liens qui les tenaient encore attachés au monde, ils prirent la dernière résolution de se retirer en lieu d’assurance, pour chanter de là en avant des Cantiques d’actions de grâces à leur libérateur. Ils choisirent à cet effet un Monastère de Saint-Benoit, que

1 Vetei i Breviario Augustano.

l’on appelle de Taloire, où ils avaient été auparavant reçus avec beaucoup de charité et d’affection. Restait leur jeune Maître, de qui, comme les combats devaient être beaucoup plus forts, ainsi la gloire devait être plus illustre. Son père, qui croit ne le pouvoir retenir sans l’attacher, parla soudain de le marier. On lui trouva aussitôt un parti sortable à ses rares qualités ; ce fut une jeune Damoiselle, accomplie de tous points, nommée Marguerite de Miolans, de la première noblesse du pays. Déjà les articles étaient signés et les députés partis pour aller prendre l’épouse ; on n’attendait que le lendemain pour la célébrité des noces, lorsque, sur le tard, le jeune fiancé se retirant en sa chambre, après avoir congédié accortement ceux de son train, se prosterne à deux genoux, et, se jetant entre les bras de la douce providence de Dieu, commence à distiller son cœur par ses yeux et àattaquer le ciel d’une double batterie de larmes et de sanglots entremêlés de joie et de tristesse, de courage et d’appréhension. Sa prière fit tant d’effet qu’en peu de temps il fit brèche au cœur amoureux du Père de miséricorde. Toute sa confiance, après Dieu, était en la Sainte Vierge, qu’il avait choisie pour sa bonne Mère et qu’il invoquait pour lors, du meilleur de son âme, comme sa très-puissante Avocate. Il avait encore une particulière dévotion au Bienheureux Saint Nicolas, à qui il demandait instamment qu’il voulut s’entremettre vers la Beine des Anges, à ce qu’elle prit sa causa en main et le tirât de ce danger. Au plus fort de ses accès, il est saisi d’un très-doux sommeil, pendant lequel Saint Nicolas, travesti en pèlerin, et envoyé de Dieu et de la Sainte Vierge, le console, lui ordonne de se lever habilement et de se retirer en la cité d’Aouste, sous la conduite du vénérable Pierre, Archidiacre, homme de rare sainteté, et lui promet qu’il lui servira lui-même de guide. A ces paroles, Bernard se réveille en sursaut, et, se sentant la poitrine embrasée du feu divin, il prend la plume et couche sur le papier un adieu à ses père et mère, qui sentait plus le style du ciel que l’éloquence de la terre. Ces derniers devoirs rendu ? à ceux de qui il tenait la vie, Saint Nicolas avec son bon Ange se présente de nouveau à lui. Lors le saint jeune homme, divinement inspiré, ouvre la fenêtre, qu’on montre encore aujourd’hui en sa maison paternelle, et ayant imprimé sur soi le signe de la Croix, franchit un horrible précipice qui est au-dessous du Château, et, en peu de temps, arrive par des chemins inconnus à la porte de la cité d’Aouste, et est conduit jusque dans l’Église de la Sainte Vierge, comme dans le sein de sa Mère, où il était attendu, et où ses conducteurs avaient ordre de le rendre. Là le saint homme Pierre, l’Archidiacre, lui vient à la rencontre, l’accueille très-humainement et lui donne le baiser de paix, comme à celui qu’il savait être choisi de Dieu pour son successeur, et pour un vrai modèie de toute perfection. Suive qui pourra ce saint cœur, lequel, pendant toutes ces merveilles, était détrempé en de vraies douceurs du Paradis, et plein de très-profonds sentiments d’actions de grâces, d’adoration et d’admiration des grandes miséricordes de Dieu et des rares bontés de sa très-obligeante Mère. D’autre part, s’imagine qui voudra Je deuit et les lamentations de cette désolée maison, après qu’on se fut pris garde de la fuite de celui pour qui on avait apprêté une si grande réjouissance. Ce sont choses qui ne peuvent être déclarées par paroles, et il me suffit de dire que, par cet exemple, Dieu, qui voulut donner à son fidèle serviteur un entier contentement, toucha tellement l’esprit de Marguerite, que voyant que son serviteur n’avait point voulu d’épouse mortelle, elle de sa part ne consentit jamais plus à avoir autre époux que Jésus-Christ, à qui elle se consacra en une Abbaye de Religieuses près de la ville de Grenoble.

Saint Odon.

Saint Odon, qui fut le fondateur du Monastère de Cluny, avait été choisi par la glorieuse Vierge pour être Religieux, avant même qu’il sortit du ventre de sa mère (I). Son père, nommé Abbon, entre plusieurs autres dévotions, avait coutume de passer en prières très-ferventes la nuit de Noël, en reconnaissance de 1 incomparable mystère dont l’Église honore pour lors la très-douce mémoire. Une fois entre autres il se sentit extraordinairement poussé de demander à Dieu un fils par l’entremise de celle à qui Dieu le Père avait ce jour-là donné Je sien pour la réconciliation du monde, à la charge qu’il le dédierait en son temps, comme il faisait dès lors, au service de sa Majesté. La Mère d’amour s’offrit à présenter cette requête, et la fit tout aussitôt entériner, et le Saint enfant étant venu en âge de choisir un état de vie, elle accomplit heureusement ce qu’elle avait si favorablement commencé.

Saint Robert.

Saint Robert, fondateur et premier Abbé de Citeaux, a aussi eu le privilège d’être choisi par la Sainte Vierge au ventre de sa mère, et dès lors a porté la marque de ses plus fidèles serviteurs (2). Car, comme la dévote Engardis était enceinte de lui, la Mère de douceur lui apparut, et lui mettant un anneau dans le doigt, lui dit

(1) In ejus vita apud Surium, 18 Novemb. — (2) Cesarius, lib. I, c. i.

ces amiables paroles : Engardis, voilà le gage et les arrhes du mariage que je prétends contracter avec le fils que vous portez. J’ai parlé de lui à une autre occasion (1).

Renaud.

VII. L’an douze cent et vingt se trouva à Rome par une heureuse rencontre (2) le Docteur Renaud, Doyen d’Orléans, personnage de grand savoir et de pareil mérite, lequel étant inspiré d’employer les talents que Dieu lui avait donnés à la réduction des âmes, fut conseillé par un Cardinal, sien ami, de se joindre à Saint Dominique et à ses compagnons, qui depuis peu avaient levé un étendard nouv eau de la perfection Évaugélique, sous l’habit de Chanoines Réguliers, avec les mêmes desseins qu’il avait pour lors en esprit. Là-dessus il voit Saint Dominique, il lui fait ses propositions, il est reçu à bras ouverts comme étant de tous grandement désiré. Mais Dieu, qui se sert d’ordinaire des afflictions pour faire ses meilleurs coups, le hâta d’exécuter son entreprise par le moyen d’une grosse maladie qui le mena jusqu’aux portes de la mort. Cependant Saint Dominique ne s’oublie pas, mais sachant qu’il avait au ciel une bonne répondante, savoir est la Mère de Dieu, il lui adresse ses prières. La Sainte Vierge, qui de longtemps avait choisi Renaud, se présente à lui en cette extrémité accompagnée de Sainte Catherine et de Sainte Cécile, lui oint les yeux, les narines, les lèvres, les mains, les reins et les pieds d’une onction céleste, avec des paroles mystérieuses qui marquaient toutes les faveurs qu’elle lui faisait, lui commande de se lever et de prendre l’habit qu’elle lui apporte, dont elle veut que les Frères Prêcheurs ses chers enfants se servent de là en avant ; ce qui fut ponctuellement accompli de même qu’il avait été vu.

Saint Thomas d’Aquin.

Vllf. J’ai toujours cru que le grand Saint Thomas d’Aquin, lumière admirable de l’Église, était un des plus chers enfants de la Vierge. Il le fit assez connaître lorsque étant encore au berceau (3), comme sa nourrice le voulait lever, il amassa un petit papier qu’il serra si étroitement en sa main, qu’elle ne la put jamais ouvrir sans lui faire force. Sa mère, qui était présente, voulut voir ce que c’était, et lui ayant fait lâcher prise, elle trouva que dans ce papier était écrit Y Ave Maria. Il n’y eut jamais moyen d’apaiser l’enfant qu’on

(I) Tract, i, c. xn,§ 7. — (i) S. Antoniuus, lit p., tit. xxiu, c. n, § 4. — (3) In ejus \ilii.

ne lui eût rendu son papier, qu’il porta incontinent à la bouche et l’avala ; faisant assez entendre par cette action que dès lors il choisissait la Sainte Vierge pour mère, et qu’elle le voulait pour fils. Comme il fut en âge, celle qui avait l’œil sur lui le pressa vivement d’entrer en l’Ordre de Saint-Dominique, et le fortifia en ses premiers combats. Car étant envoyé de Naples à Paris pour étudier, ses frères l’attrapèrent sur le chemin, et l’ayant enfermé dans le château Saint-Jean, lui firent venir une femme débauchée, qui employa tous ses artifices et ses attraits les plus charmants, à dessein de lui donner de l’amour. Mais la Reine de chasteté lui fournit une invention, laquelle par sa nouveauté étourdit tellement cette femme impudique, qu’elle fut contrainte de gagner au pied ; car prenant un tison ardent, il le lui porta au visage, et par ce moyen l’ayant conduite jusqu’à la porte de la chambre, il la fit honteusement sortir. Alors étant demeuré seul, il fit une croix à la muraille avec ce même tison, se recommandant instamment à Dieu et à sa bonne Mère, qui lui vint incontinent au secours, commandant à un Ange de sa suite de lui ceindre les reins ; au moyen de quoi il fut pour le reste de sa vie délivré de tout sentiment contraire à la chasteté. Il racontait lui-môme ce que je viens de coucher, à Maître Renaud, de qui j’ai parlé peu auparavant, et confessait ingénument qu’à la faveur de la lleine du ciel il avait contregardé la fleur de sa virginité.

Tancrède.

H

IX. Environ l’an douze cent et trente, la Sainte Vierge donna l’entrée au même Ordre à Tancrède (1), jeune courtisan, et l’un des plus avancés en la Cour de l’Empereur Frédéric second. Ce jeune seigneur, considérant à combien de hasards était exposée la vie qu’il menait, et les dangers de perdre son âme qu’il courait presque tous les jours, eut recours à la Reine du Ciel, la suppliant très-humblement qu’elle fit la faveur de lui enseigner quelque sorte de vie où il pùt faire son salut. Comme il eut persisté quelque temps à faire la même requête, la glorieuse Vierge lui apparut la nuit, et lui dit ainsi qu’il dormait : Tancrède, vous demandez que je vous montre un chemin qui soit propre pour assurer votre salut ; allez donc, et entrez dans notre Ordre. A ces mots. Tancrède s’éveilla voirement, mais son esprit plus embarrassé qu’il n’était auparavant, ne sachant quel était cet Ordre dont la Vierge lui parlait. Ainsi redoublant ses prières, il s’endormit une autre fois, ayant toujours en l’esprit ce

(1) Baron., an 1Î33. u.

qu’elle lui avait répondu. Au bout de quelque temps, voici venir à lui en songe deux Religieux de l’Ordre de Saint-Dominique, dont le plus ancien lui dit : Tancrède, vous avez demandé à Dieu par l’entremise de sa Sainte Mère une voie assurée de salut ; levez-vous donc promptement, il faut que vous soyez des nôtres. Après son réveil, comme il s’en allait à l’Église pour ouïr la Sainte Messe, il rencontra le Prieur de Saint-Dominique de Roulogne, et l’ayant considéré quelque temps, il connut que c’était le même qu’il avait vu en dormant. De quoi demeurant tout ravi, il lui exposa ce qui lui était arrivé en songe, et dans peu de temps il reçut l’habit Religieux, qu’il honora d’une vie très-sainte et digne d’un serviteur de la Vierge.

Le Bienheureux Maurice,

Quant au Bienheureux Maurice de Hongrie, je le puis appeler à bon droit Enfant de lait de la Sainte Vierge. Il était par naissance de la race des Rois de Hongrie, mais par choix et par adoption il était fds de la Reine du Ciel, laquelle le voulut voir comme il était encore au ventre de sa mère. Il y avait déjà quatre mois qu’elle était enceinte de lui lorsqu’elle fut attaquée d’une fièvre si x iolente, qu’on n’en attendait que la mort. Mais la Sainte Vierge lui apparaissant, lui dit qu’elle eût seulement bon courage ; qu’elle 11e mourrait pas de cette maladie, qu’elle aurait un fils qui serait sans comparaison plus recommandable pour ses vertus, que non pas pour son extraction ; que lorsqu’elle serait prête d’accoucher, elle répétât souvent ces paroles : La Mère de Dieu vous assiste, du sacré ventre de laquelle est sorti Je Fils unique du Père ; et qu’elle dit souvent l’Ave Maria. La Sainte Vierge, qui avait pris possession de si bonne heure de Maurice, lui donna des mœurs sortables à cette qualité de fils, et comme il fut venu en âge, l’inspira de se joindre aux Frères Prêcheurs, parmi lesquels il vécut en grande opinion de Sainteté. Il mourut l’an treize cent trente-six.

Je ne dois pas ici oublier le Bienheureux Sylvestre de Marade, lequel a laissé dans ce même Ordre de rares exemples de vertus, dans la pratique desquelles il mourut l’an mil cinq cent dix-sept. Étant encore jeune écolier, il se vit tout à coup destitué du secours humain par le décès de ses père et mère, et quasi sur le point de rompre le cours de ses études qu’il avait heureusement commencé. Néanmoins ayant repris courage, il s’en alla droit à Florence, pour voir s’il y rencontrerait quelque condition, à la faveur de laquelle il les pût pousser plus avant. Comme il se fut mis en chemin, la Sainte Vierge, à laquelle il était fort dévot, se trouva bientôt à son côté, et lui tint Compagnie jusqu’à Florence, lui donnant parmi le chemin plusieurs bons et sages avis pour bien régler sa vie à l’avenir. Dans la ferveur de ces propos, ils entrent dans la ville, où après qu’ils eurent passé quelques rues, la Sainte Vierge disparaît, et le laisse justement devant la porte du Monastère de Saint-Dominique.

Alors faisant réflexion sur ce qui lui était arrivé, il connut tout aussitôt qu’il y avait là-dedans quelque chose d’extraordinaire. C’est pourquoi il frappa à la porte du Monastère et y demanda l’entrée, laquelle, après quelque instance, lui fut finalement accordée. Il n’y fut pas longtemps sans faire voir que c’était la condition qu’il allait chercher à Florence par une secrète inspiration du Ciel. Car ayant heureusement achevé ses études de Philosophie et de Théologie, il devint grand prédicateur. Je dis grand, en ce qu’il joignit les exemples de ses rares vertus à la force de sa grande éloquence et de sa profonde doctrine. Et comme la Sainte Vierge l’avait conduit en ce saint Ordre, elle l’accompagna de ses faveurs jusqu’à Je rendre digne de ressusciter un mort.,

C’était un jeune garçon, auquel, comme il l’entendait en confession, il fit concevoir une si grande horreur de ses fautes, que d’appréhension il tomba roide mort à ses pieds. De quoi le serviteur de Dieu et de la Sainte Vierge étant vivement touché, il s’adressa à sa bonue Mère, la suppliant très-instamment de le vouloir secourir en cette sienne nécessité. Sa prière achevée, voici arriver un Ange, qui était envoyé de la Mère de Dieu, lequel ayant versé dans la bouche du jeune homme une céleste liqueur, non-seulement lui redonna la vie, mais de plus lui inspira tant de courage pour se mieux gouverner à l’avenir, qu’il vécut de là en avant fort saintement. Non content de cela, il donna à boire à Sylvestre de cette divine liqueur, laquelle lui fit revenir le cœur et le lui remplit d’une affection cordiale envers la Bienheureuse Mère.

XII. Voici encore un beau fleuron de l’Ordre de Saint-Dominique. C’est le Bienheureux Gonzalve d’Amaranthe, Portugais, lequel étant sur le point de délibérer de l’état de sa vie, s’adressa à la fidèle guide des âmes douteuses, laquelle lui marquale logis à l’enseigne de Saint-Dominique, disant qu’il entrât dans l’Ordre où le divin Office se commence et s’achève par le salut qu’elle reçut de l’Ange Gabriel (1). II n’eut pas plutôt aperçu que cette sainte coutume était observée en l’Ordre des Frères Prêcheurs, qu’il y demanda l’entrée, et l’ayant obtenue, y vécut avec une très-grande opinion de sainteté. Sa vie et sa mort ont été recommandables pour la quantité de miracles qu’il

(1) I part, Chronici S. Dominici, lib. II, c. lk.

a faits. En sa dernière maladie, la glorieuse Vierge, à qui il avait été singulièrement dévot, le vint inviter aux joies de la vie perdu- rable avec une troupe innombrable de bienheureux Esprits, et le trouvant tout disposé à quitter la terre pour le ciel, elle donna le signal du départ, et soudain reçut la très-sainte âme de son bien-aimé serviteur entre ses charitables mains.

Saint Bonaventure.

Quiconque aura remarqué ès œuvres que le Docteur Séra- phique Saint Bonaventure, la gloire de l’Ordre de Saint-François, nous a laissées à l’honneur de la Sainte Vierge, la tendresse de cœur qu’il avait envers elle, les inventions que l’amour lui a suggérées pour publier ses grandeurs, le zèle qu’il a eu à la faire connaître, aimer et honorer de tous, doutera plutôt si la neige est blanche qu’il ne fera difficulté de croire qu’il ait été un fruit de la Sainte Vierge, et qu’elle se soit employée à le faire ce qu’il a été.

Saint Bernardin.

Je n’en oserais moins dire du Bienheureux Saint Bernardin, que tout le monde sait avoir été l’un des Favoris de fa Mère de Dieu, et duquel j’ai déjà parlé ci-devant au discours de la Faveur de la Vierge. J’aurais peine de m’imaginer que celle avec qui il traitait si familièrement, eût voulu commettre à un autre la conduite de l’action la plus importante de la vie de son cher nourrisson. Au contraire, j’assurerais quasi que la Sainte Vierge fût la fontaine mystérieuse près de laquelle lui fut montrée l’admirable vision qui est rapportée en sa vie (1). Comme il allait faisant en son esprit les projets d’une nouvelle vie, et en son corps l’essai de diverses âpretés, il lui arriva de s’endormir après avoir payé à Dieu et à la Sainte Vierge le tribut des prières qu’il avait coutume de rendre tous les soirs. Fendant cet extatique sommeil, il se trouva près d’une belle et claire fontaire hors les murailles de la ville, non loin du Monastère de Saint-François. Alors il lui sembla voir un très-beau et très-ample palais, où le feu s’était pris avec tant d’opiniâtreté qu’il ravageait tout sans qu’on y pût mettre remède. Les flammes sortaient de tous côtés par les fenêtres, et de ce superbe bâtiment il n’y avait rien qui ne fût embrasé, hormis une petite chambre en laquelle il vit un homme revêtu de l’habit de Saint-François, lequel, par trois

(1) Apud Surium, 2 Maii.

diverses fois, s’approcha de la fenêtre de la chambre pour sauter du liant en bas ; mais le saut lui sembla si périlleux, qu’il se retint toujours, criant à chaque fois qu’il se présentait à la fenêtre : François, François, François. Par où Bernardin entendit clairement que le chemin que le Ciel lui ouvrait pour échapper à l’embrasement du monde, du diable et de la chair, n’était autre que l’Ordre du Séra- pbique Saint François.

XV. A ce même Ordre de Saint-François appartient encore la bienheureuse Jeanne de la Croix, de qui j’ai parlé au chapitre précédent. Cette sainte fille vint au monde l’an quatorze cent quatre-vingt-un, à la sollicitation de la glorieuse Vierge, qui l’avait demandée à son fils pour rétablir le monastère de la Croix, qui lui est dédié près de la ville de Cubas, en Espagne. Aussi naquit-elle sujette de la Reine du ciel en un lieu nommé Hazana, dépendant de Notre-Dame de Tolède. Dès le berceau elle commença de jeûner à l’imitation de Saint Nicolas, en sorte que s’étant une fois abstenue de prendre le lait trois jours entiers, on crut qu’elle allait mourir ; mais sa mère, qui était femme dévote, l’ayant vouée à Notre-Dame de la Croix, les sentiments lui revinrent quand et quand au grand contentement de tous. En l’âge de quatre ans elle demeura un jour longuement pâmée, pendant lequel temps elle fut conduite en esprit en un lieu de parfaite beauté, où il y avait plusieurs Dames dont les visages et les habits ressemblaient aux rayons du Soleil ; mais entre autres elle en vit une qui surpassait toutes les autres en beauté, qu’elle prit pour la Reine du lieu. Là-même se trouva une grande troupe de jeunes enfants, qui soudain se joignirent à elle, la conviant d’aller saluer la Dame qu’elle avait vue, qu’ils disaient être la Mère de Dieu. Mais, comme elle se fut excusée pour ne savoir ce qu’il lui fallait dire, ils lui enseignèrent \’Ave Maria, qu’elle récita à deux genoux devant la Vierge. Cela fait, son bon Ange lui donna tout plein de petits avertissements, après lesquels il la rendit à la maison de sa grand’mère, où elle revint incontinent à soi. Elle croissait plus en vertu qu’en âge, et les austérités qu’elle entreprit incontinent, sa retraite intérieure, sa modestie et toutes ses autres.vertus firent bientôt connaître que le Ciel en avait un soin particulier. Elle fut conduite toute jeune à la maison de son oncle, où elle reçut plusieurs grandes faveurs de la Mère de Dieu. Entre autres sur les premiers jours de son arrivée, entrant dans une certaine chambre, elle vit joignant une image de Notre-Dame une belle fontaine, et près de la même fontaine deux Séraphins, qui sans cesse puisaient de l’eau avec de grandes cruches, et ils la vidaient tout aussitôt, sans qu’elle pût apercevoir ce qu’elle devenait. Elle eut cette même vision plusieurs fois, ainsi qu’elle entrait dans la chambre où elle se portait souvent, tant à cause delà merveille qu’elle y voyait, qu’à raison du doux accueil que lui faisaient ces bienheureux Esprits, la regardant d’un visage riant, et comme se réjouissant avec elle, quoiqu’elle ne comprit pas encore pour lors le mystère de la fontaine, qui lui fut seulement déclaré au bout de quelques années, où elle apprit que l’eau que les Séraphins puisaient, signifiait la grâce du ciel qu’ils versaient continuellement dans son âme. Plus elle croissait, plus le désir d’être Religieuse embrasait son cœur. Aussi priait-elle continuellement la Reine du ciel qu’elle lui ou\rit le moyen d’exécuter ce sien dessein, comme en effet elle le fit lorsqu’à l’âge de quatorze ans elle lui donna l’invention de se dérober en habit de garçon pour n’être reconnue de personne. Dieu sait le soin que laMère’de Bonté eut d’elle en ce voyage qu’elle entreprit avec tant de trouble et de répugnance, qu’après avoir avancé tant soit peu, tout lui défaillant, elle tomba par terre demi- morte. Mais la Sainte Vierge l’encouragea par l’entremise de son Ange, et lui donna la force de parachever son chemin ; elle aveugla le jeune Gentilhomme, à qui on pensait la marier, qui la suivit à cheval dès qu’il eut vent de sa sortie, et jamais ne la put reconnaître, quoiqu’il passât tout auprès d’elle. Comme elle fut arrivée au Monastère, se prosternant devant l’image de la Sainte Vierge, qu’on dit être encore aujourd’hui sur la grande porte du Monastère, et suppliant la bonne Mère d’achever ce qu’elle avait commencé, la Mère de douceur lui dit qu’elle était la bien venue et la bien attendue, puisque Dieu l’avait envoyée au monde pour remettre cette maison, qu’elle y serait Supérieure et qu’elle aurait soin de ses affaires ; promesse qu’elle accomplit si heureusement, que dès lors son père et tous ses parents étant accourus avec ce jeune Gentilhomme pour la détourner de son entreprise, elle lui donna un cœur d’acier pour résister à toutes leurs persuasions, et lui aplanit toutes les difficultés que l’ennemi lui suscita. Au reste, mon dessein ne porte pas de déclarer ici par le menu le soin qu’elle en eut dès qu’elle fut entrée là-dedans et les merveilleux avancements que cette sainte iille fit en la vertu sous la conduite de la Reine du ciel ; chacun le pourra voir en sa vie.

XVI. Quant au Rienheureux Albert, l’honneur de l’Ordre des Carmes, je puis dire de lui aussi bien que du Bienheureux André, Religieux du même Ordre, duquel il a été parlé au précédent chapitre, qu’avant même qu’il fût conçu, la Sainte Vierge l’avait mis au nombre des siens. Son père et sa mère avaient vécu ensemble l’espace de vingt-six ans sans avoir eu aucun enfant, lorsqu’ils firent vœu à Notre-Dame, que si elle leur donnait un fils, ils l’élèveraient avec dessein de le lui consacrer en l’Ordre des Carmes, qui lui est particulièrement dédié. Voilà leur requête appointée : ils ont un fils, ils le nourrissent si saintement, qu’il se rend l’un des premiers serviteurs de la sainte Vierge, fait plusieurs miracles en sa vie et après sa mort, et enfin rend son âme entre les mains de sa bonne Mère, le septième d’août de l’an douze cent quatre-vingt et douze, l’ayant invoquée par deux fois immédiatement avant que de mourir (1).

Sainte Brigitte.

XVII. Je ne puis ni ne dois oublier l’admirable promesse qui fut faite à la Bienheureuse Sainte Brigitte (2). Car étant un jour en souci de la propagation de l’Ordre du Saint-Sauveur, qu’elle avait érigé par le commandement exprès de Notre-Seigneur et de sa très-bénite Mère, la Bienheureuse Vierge lui répondit qu’elle n’en fût nullement en peine, et que son bien-aimé Fils, qui à l’honneur d’elle avait institué cet Ordre, connaissait mille personnes pour une, et qu’il y adresserait iidèlement ceux et celles qui lui sembleraient propres pour y avancer son honneur, et pour y faire leur salut.

La Bienheureuse Paule.

XVIII. L’an treize cent soixante-huit mourut en la ville de Florence la Bienheureuse Paule, de l’Ordre de Camaldoli (3). Cette Vierge dès son enfance se dédia tellement au service de Notre-Seigneur et de sa très-sainte Mère, qu’elle ne quittait point l’oraison toute petite qu’elle était. Il y avait en sa chambrette une image de la Sainte Vierge qui allaitait son bien-aimé Fils, sur laquelle ses yeux étaient continuellement attachés. A quoi le Fils et la Mère prirent tant de plaisir, que lui apparaissant un jour ils la comblèrent d’une si extraordinaire douceur, que son esprit en demeura comme enivré. La Mère d’amour lui ayant mis son petit fils entre ses bras, ce bienheureux enfant lui donna un amoureux baiser, et comme il avait encore la bouche pleine de lait, il en versa en celle de Paule, dont elle pensa se pâmer de joie. Lors la Sainte Vierge lui dit qu’elle s’en allât au Monastère des Anges qui était voisin de là, et que son serviteur Sylvestre lui montrerait la voie par laquelle elle se devait sauver. Ce qu’il fit aussitôt, lui donnant entrée parmi les filles de son Ordre.

(1) Surius, in ejus vita, mense August. — Révélât, extravag., c. six. —(3) Ang. Fesulinus, in ejus vita.

Le Bienheureux Philippe de Tuderet, ou de Benict\*.

XIX. Parlant au premier traité (1) du bienheureux Philippe de Benicy, j’ai expressément rejeté sa vocation en ce lieu (2), à dessein de le joindre à la très-honorable compagnie de ceux qui doivent d’une très-spéciale manière à la glorieuse Vierge le bonheur qu’ils ont possédé d’avoir été Religieux. Quelques-uns le nomment Philippe de Tudert, qui est une ville de la Marche d’Ancône, renommée tant pour le trépas de ce grand serviteur de Dieu et de la Vierge, que pour les miracles qu’il y a faits et qu’il y fait journellement. Car autrement il fut natif de Florence et extrait de l’illustre famille de Benicy. Il lit ses études à Paris et à Padoue, et, en ayant achevé le cours, comme il faisait déjà profession de la Médecine, il fut appelé au service de Dieu à l’âge de trente ans, à la manière que je vais dire. L’un des jours de l’Octave de la Résurrection du Sauveur, étant allé à l’Église de l’Annonciade, près de Florence, pour y ouïr la Sainte Messe, à mesure que le Prêtre prononçait ces paroles de l’Épitre du jour : Philippe, joignez-vous à ce carrosse ; il fut saisi d’un soudain tremblement de tous ses membres, ainsi qu’il est advenu à plusieurs autres à l’arrivée de l’esprit de Dieu, et quand et quand il fut emporté en esprit en un lieu plein de lacets, de cailloux, d’épines, de marécages, de serpents et d’autres bêtes venimeuses, et derechef lui furent dites les paroles qu’il avait auparavant ouïes : Philippe, joignez-vous à ce carrosse. Ne sachant ce que cela voulait dire, il leva les yeux en haut, et, au même instant, il aperçut un carrosse de triomphe ouvert en haut et porté sur quatre roues, le tout de fin or. Il était tiré par un lion et par une brebis plus blanche que la neige. Tout autour du carrosse voletait une colombe qui avait les plumes argentées. Au plus haut, comme en la place triomphale, était assise la Mère de Dieu, qui tenait un habit noir en sa main et couvrait tout le voisinage avec son manteau royal. Il contemplait le tout avec une extrême douceur, et avait déjà employé tout le jour en ces agréables représentations, sans qu’il lui semblât qu’il y eût une minute de temps, lorsqu’il fut éveillé par le sacristain et contraint de se retirer au logis. Dieu sait comment son cœur allait et de quels désirs il s’entretenait. Au bout de quelques jours il eut la même vision, et la Sainte Vierge lui dit intelligiblement : Philippe, joignez-vous à ceux qui sont honorés du nom de mes serviteurs. Il entendit ce que la Mère d’amour voulait dire, et dès le lendemain s’étant

(t) Cap, un, g 7. — (î) F.x Michneli Servi ta, in Clirnniro Servorum.

transporté au Monastère des Servites, il fit appeler le Supérieur. C’était pour lors le Père Bontils, lequel, sur-le-champ, lui expliqua le symbole de sa mystérieuse vocation, et lui dit que la forêt c’était le monde, et le carrosse, la Religion des Servites, laquelle était comme le char triomphal de la Vierge ; qu’il l’avait vu tout d’or, tant à cause de la charité dont cet Ordre fait profession, que parce qu’il est tout dédié à la Reine du ciel, qui surpasse d’autant les pures créatures, que l’or devance les autres métaux ; que les quatre roues étaient les quatre vertus Cardinales, qui sont comme le raccourci de toute la perfection religieuse ; que le lion signifiait la force qui est nécessaire pour surmonter les ditficultés qui se rencontrent au service de Dieu ; la brebis, l’humilité ; la colombe, la simplicité ; le manteau noir, l’habit dont usent les Servites. Cela dit, il le reçut à la Religion et lui dit qu’il serait un jour l’Apôtre de la Mère de Dieu. Ce fut une vocation très-particulière, dont il fut depuis honoré, et dont je parlerai plus à propos à une meilleure occasion.

### § V. — Suite du même discours, s’adressunt particulièrement à ceux de la Compagnie de Jésus.

Le devoir que j’ai à mes Frères m’oblige, ce me semble, à faire voir pour leur satisfaction que la Mère des Religieux n’a point dédaigné la petite compagnie de son Fils notre commune Mère ; mais que dès ce commencement elle y a transplanté, comme clans un verger choisi, plusieurs belles plantes qu’elle arrosait au monde de ses faveurs les plus exquises. Néanmoins, pour ce qui concerne Saiut Ignace et ses neuf premiers compagnons, je me contenterai de ce que j’en ai dit ailleurs (1) ; qu’on se souvienne seulement que cette petite compagnie a été conçue à Paris dans son Église de Montmartre, le, jour de son Assomption, l’année 1534, et enfantée à Rome clans celle de la Strada, qui a été la première que ces dix Pères associés ont eue pour exercer leurs fonctions. Passons à quelques-uns de leurs descendants.

Le Bienheureux Stanislas Kostka.

Le premier que je rencontre, c’est le Bienheureux Stanislas Kostka, que je pourrais nommer l’Ange de notre Compagnie, et l’un des plus chers enfants de la Vierge. Il fut issu d’une des plus nobles maisons de Pologne (2), de laquelle étaient sortis plusieurs Seigneurs Palatins, Électeurs, Prélats, Capitaines, et d’autre grande qualité.

(1) Tract. Il, c. xxu, §7. — (2) In ejus vita.

Comme il eut atteint l’âge de treize ans, il fut envoyé à Vienne en Autriche pour y étudier, où il avança notablement ès bonnes lettres, quoique son principal contentement fût d’avoir en main un chapelet ou quelque poésie à l’honneur de la Vierge, ou de l’aire quelque autre chose qu’il crût lui devoir être agréable. Parmi ces occupations, il fut accueilli d’une maladie, qu’on dirait quasi avoir été expressément envoyée par la Mère de douceur pour lui témoigner son amour. Car elle le tit premièrement visiter par la Bienheureuse Sainte Barbe, à qui il avait une particulière dévotion, l’accompagnant de quelques Anges qui lui présentèrent la sainte Communion. Peu après elle le vint voir en personne et lui fit mille caresses. Entre autres elle mit sur le lit près de lui son cher Fils qu’elle portait entre ses bras, d’où le malade reçut une indicible consolation ; et comme elle était sur son départ, elle lui fit entendre que sa volonté était qu’il entrât en la compagnie de son Fils. Pour y parvenir il n’eut pas peu d’affaires. Car entre autres difficultés qu’il rencontra, il lui fallut faire plus de trois cents lieues à pied, exercice auquel il n’était guère accoutumé ; mais l’amour qui brûlait dans son sein lui rendait toutes choses aisées. Sa conversation fit bientôt connaître de la part de qui il venait ; car il parvint, en moins de dix mois qu’il demeura en la Compagnie, où à peine les plus courageux peuvent atteindre après longues années.

Le Bienheureux Louis de Gonzague.

III. Le bienheureux Louis de Gonzague le suit de près (I), lequel jaçoit que très-illustre pour son extraction (car il était fils aîné du Marquis de Chàtillon, prince du Saint Empire), le fut néanmoins beaucoup dav antage pour ses rares vertus. Dès sa naissance il fut à la Mère de Dieu ; car il vint au monde au moyen d’un vœu qui fut fait à Notre-Dame de Lorette, comme les médecins n’attendaient que la mort de la mère et du fils. Ce qu’il fit bientôt connaître par l’affection qu’il eut envers elle, qui fut si tendre et si cordiale, qu’il ne lui était pas possible d’en parler, ou d’en ouïr parler, que son cœur ne fondit en douceur. A l’âge de dix ans, pour se rendre plus digne de sa faveur, et plus semblable à elle, il lit vœu de virginité perpétuelle devant l’image de l’Annonciade de Florence. A quinze, il commença de penser à bon escient à soi et de faire choix de quelque manière de vie où il pût mettre son salut en assurance. Il se trouvait pour lors à Madrid en Espagne, en la cour de Philippe

(1) In ejus vita.

second, faisant plus la cour au ciel qu’à la terre. Quelque temps avant l’Assomption, il résolut de redoubler ses prières ordinaires, et d’employer tout le crédit qu’il pourrait rencontrer là-haut pour connaître la volonté de Dieu. Au jour du triomphe de sa bonne Mère (c’était l’an quatre-vingt-trois du siècle passé), il se disposa à la Sainte Communion avec une ferveur extraordinaire, après laquelle versant son cœur tout attendri de confiance et d’amour en la présence de Dieu, il supplia Notre-Seigneur par l’intercession de sa glorieuse Mère de lui envoyer un rayon de sa lumière pour lui découvrir en quoi de là en avant il désirait être servi de lui. Alors il entendit distinctement une voix qui lui dit à l’oreille du cœur, qu’il se fit religieux en la Compagnie de Jésus. Il prit cette voix comme venue du ciel, ainsi qu’elle était en effet, et après divers combats voyant ses souhaits accomplis, dans peu de temps il surpassa les plus avancés en vertu.

Jean Nugnez.

IV. Jean Nugnez, celui qui depuis, pour ses rares mérites, fut fait Patriarche d’Éthiopie, et mourut à Goaà l’entrée de l’Inde, fut envoyé comme un riche présent à la Compagnie par la Mère de Dieu (1). Il y entra quatre ans après l’approbation qu’elle reçut du Saint-Siège peu après l’arrivée de Pierre Je Fèvre, premier compagnon de Saint Ignace en Portugal. Avant qu’il se fit Religieux, il était Abbé d’une Abbaye située à quelque six lieues de Braga, ville de Portugal, où il vivait avec une si grande réputation, qu’il était communément appelé le Saint Abbé. Il avait établi sa perfection principalement en la contemplation et en l’austérité de vie. Il priait une bonne partie du jour, le reste il l’employait à l’administration des sacrements, à la lecture spirituelle et à d’autres exercices de dévotion, où il cherchait la tranquillité de son esprit. Mais Dieu la troubla pour la perfectionner, et se servit à Cet effet de Melchior Nugnez, son frère, lequel s’étant joint depuis quelque temps à la Compagnie, n’avait rien tant à cœur que de voir son frère participer au bonheur dont il jouissait. L’Abbé sentant son cœur extraordinairement agité, se résolut de dire une quantité de Messes pour se disposer à reconnaître ce que Dieu voudrait faire de lui. Une nuit entre autres, comme il reposait, il lui fut avis qu’il servait de Diacre à un Prêtre officiant solennellement, qu’il n’avait jamais vu auparavant ; et comme le temps fut arrivé de lui présenter la paix, il se tenait comme à

(t) Histor. Societ., part. I, an. 5, num. 138.

l’ordinaire au côté droit du Prêtre ; mais le Prêtre au contraire lui taisait signe de passer à la gauche, à quoi il avait grande difficulté d’obéir. Comme ils étaient à contester, il s’éveilla soudainement et se prit à rechercher, à part soi, quel mystère il y aurait en ce songe, dont l’interprétation lui fut donnée au bout de quelque temps seulement. Cependant plus il priait, plus son inquiétude croissait, jusqu’à ce qu’enfin le souverain remède pour apaiser l’orage de son cœur, fut de jeter l’ancre de ses espérances sur la Mère de Dieu, qu’il commença d’appeler à bon escient à son aide, et, pour l’avoir plus favorable, il proposa de lui dire un certain nombre de Messes. Aussitôt elle lui apparut avec le même Prêtre qu’il avait vu et lui commanda de l’aller trouver à Conimbre, où il était, et d’exécuter de point en point ce qu’il lui dirait. L’Abbé ayant pris un habit de mendiant, se rendit à Conimbre, où il rencontra le P. le Fèvre, et d’abord il connut bien que c’était le même qu’il avait vu par deux diverses fois en songe. Le Père le tint quarante jours entiers aux exercices spirituels, lui faisant toucher au doigt comment jusqu’alors il avait cherché sa paix à la main droite de la contemplation et au repos de sa retraite, et que Dieu, qui connaissait lors la sincérité de ses intentions, la lui avait fait rencontrer parmi de semblables exercices ; mais que de là en avant il ne l’y trouverait plus ; qu’il fallait passer à la gauche de la fatigue et des travaux, apprendre à rompre son jugement et sa volonté sous la conduite d’autrui, embrasser la nudité et la croix du Sauveur, renoncer à soi-même et ne plus borner son zèle dans l’étroit d’une petite bourgade, mais donner toute liberté au Saint-Esprit et se laisser mener où il voudrait se servir de lui. Il se fût dès lors rendu si le Père l’eût voulu recevoir ; mais il jugea plus à propos de lui bailler du temps pour se mieux résoudre, au bout duquel il ne manqua pas de revenir à point nommé pour suivre Notre-Seigneur en la Compagnie, où il a passé quelques années avec tant de vertu et parmi tant de travaux, qu’en vain chercherait-on d’autres marques plus assurées de sa vocation.

L’n autre JeanNugnez.

V. Un autre Jean Nugnez (1), de l’illustre maison des Gusman, fut à même temps gagné à Notre-Seigneur, en la ville de Louvain, par le même P. Pierre le Fèvre. Ce fut la Mère de Dieu qui tint la main à cette prise. Car comme il allait rêvant en son esprit pour se résoudre à quelque genre fie vie, elle lui apparut accompagnée de

(1) Go<%nus, invita superloris Jn.innis Nnnnii Barresii Patriarche.

Pierre le Fèvre et de François Strada, insigne Prédicateur, et lui parla en cette manière : As-tu bien le courage de servir mon Fils jusques à être harassé et recru ? A quoi Nugnez répondit courageusement que oui. Suis donc ces gens-ci, repartit-elle. Quelque temps après les PP. le Fèvre et Strada étant arrivés en certain lieu où Nugnez se trouvait pour lors, le P. le Fèvre se servit des mêmes paroles que la Bienheureuse Vierge lui avait dites : Avez-vous donc le courage de servir Jésus-Christ jusqu’à être harassé et recru ? Ce qui le fit rentrer en soi-même et tenir pour indubitable que la Sainte Vierge lui avait amené ces Pères afin de se joindre à eux, comme il fit.

Cornille Vlschaven.

Voici une autre conquête des mêmes PP. le Fèvre et Strada, et une autre preuve de la lionne main de la Mère de Dieu et de son favorable soin envers la compagnie de son Fils. Cornille Vischaven (I), natif de Matines en Brabant, ayant achevé ses études à Louvain, faisait des merveilles pour attirer les âmes à l’amour de la vertu et de la piété. Et déjà il y avait longtemps qu’il priait Dieu qu’il voulût lui envoyer de l’aide pour rendre plus de service à son Église, lorsqu’il fut convié par un sien ami de venir ouïr Strada à Louvain, où il emportait les affections de tous ceux’qui l’écoutaient. Cornille n’eut pas plutôt reçu la lettre, qu’il se persuada que ce pourrait bien être l’effet de la promesse que Dieu lui avait faite intérieurement de lui envoyer du secours. En effet, comme il allait cherchant Strada, la Mère de Dieu, qui lui en avait donné la première adresse, ne dédaigna pas de lui montrer elle-même la maison où il se tenait. Ainsi s’étant abouché avec lui et ayant pratiqué les exercices spirituels quelques jours, il fit vœu durant la Sainte Messe d’entrer enla Compagnie, ce qu’il exécuta incontinent après l’arrivée du P. le Fèvre, lequel voyant les rares dispositions que Dieu avait logées en l’âme de Cornille, le guérit et le rompit en tous les exercices de la vie chrétienne, afin qu’il fût à l’épreuve de toutes les difficultés qui de là en avant se pourraient présenter à lui.

A peu d’années de là, Jacques de Ledesme (2) se rendit au même institut par les doux attraits de celle qui y avait amené les autres. Cet homme, âgé de trente-trois ans, était travaillé d’une si grande ardeur d’apprendre et de savoir, que les Universités d’Alcala, de Paris et de Louvain ne l’avaient pu éteindre. Il cherchait partout qui lui enseignât quelque chose, lorsque Dieu lui envoya des maîtres

(I) Hisi. Societ., part. I. — (2) Hist. Societ., pari. II, an. Societ. 28.

d’une plus haute science que celle que jusqu’alors il avait poursuivie. Car comme son esprit était dans une angoisse extrême et dans une irrésolution presque insupportable, il ouvrit son cœur à Pierre de Ribadeneira, Religieux de la Compagnie, son intime ami, et lui lit entendre comment il se sentait pressé de se ranger à la même Compagnie, mais que trois choses l’empêchaient d’exécuter ce sien dessein : l’appréhension qu’il avait, dès qu’il se serait mis sous le pouvoir d’autrui, que certains traités de Philosophie et de Théologie, qui étaient quasi prêts à être mis au jour, ne demeurassent en arrière ; la crainte de ne pouvoir vivre avec la pureté qu’il remarquait en la conversation de ceux de la Compagnie qu’il avait pratiqués, et une défiance de pouvoir persévérer. Mais le Père dissipa si heureusement tous ces nuages, que tout d’un coup il se trouva changé en un autre homme. Le voilà donc résolu ; il se met en devoir de suivre Ribadeneira, cpù était appelé à Rome, et Dieu lui fit tant de faveurs par le chemin, qu’il ne savait plus où il était. Par toutes les maisons de la Compagnie où il passait, il rencontrait des personnes qui répondaient à ses plus secrètes pensées, avant même qu’il les eût déclarées. A Augsbourg, Notre-Seigneur se fit voir à lui et le consola. A Brescia, en Lombardie, la Sainte Vierge, accompagnée de Sainte Magdeleine, de Sainte Catherine, Vierge et Martyre, et de Sainte Catherine de Sienne, lui promit la chasteté et la persévérance dont il était en peine, et de plus l’assura qu’avant sa mort elle se montrerait derechef à lui, et qu’alors il connaîtrait la vérité de ses promesses et verrait clairement la grandeur de la faveur qu’elle faisait pour lors, lui accordant la pureté de corps et d’esprit.

P. Joseph Ankicta. — Jean Fernand.

VIII. Quoique je n’aie rien lu du P. Joseph Ankicta, le Fait- miracles de notre temps, qui soit fort exprès pour mon sujet, ne puis-je douter que la Sainte Vierge, devant l’autel de laquelle il avait fait vœu de virginité perpétuelle, étant encore jeune garçon, et envers qui toute sa vie il eut une dévotion si tendre qu’il semblait ne vivre et ne respirer que pour elle, n’ait manié sa vocation à la Compagnie. Il y entra l’an quinze cent cinquante, et y mena une vie tant extraordinaire et si pleine de prodiges et de miracles, qu’il faudrait des volumes entiers pour les raconter. L’Évêque du Brésil, Pierre Lictant, ne cessait de dire quela Compagnie était un anneau, mais que le P. Joseph en était la pierre précieuse. Voici une sienne Prophétie que je ne dois pas oublier, d’autant qu’elle a trait à mon propos. Jean Fernand, maçon de son métier, qui avait sa femme vivante en Portugal, pendait les cloches au clocher de notre Église de Notre-Dame de la Baye, lorsque le Père survint et lui dit : Jean, attachez bien ces cloches, car vous serez tout le premier de la Compagnie pour qui elles seront sonnées. Quelque temps après Jean tomba malade. Le Père s’embarqua cependant, et, au bout de trente jours, il fut repoussé au même port. Aussitôt il met pied à terre, il vient droit au Collège de la Compagnie et entre dans la chambre de Jean Fernand, lequel avait reçu nouvelle assurée de la mort de sa femme. Jean, lui dit-il, la Bienheureuse Vierge m’envoie vers vous afin que je vous reçoiv e en la Compagnie ; qu’il v ous souvienne de moi en reconnaissance de cette faveur, lorsque vous serez eu la présence de cette très-sainte Mère, qui sera d’ici à huit jours. Ce qui advint, et, à son enterrement, l’on sonna les nouvelles cloches tout ainsi que le Père lui avait prédit.

Le Bienheureux Pierre Cauise. — Le P. Gonsalve Sylveira.

Joignons à cet Apôtre du Brésil celui d’Allemagne et celui de Monomotapa. Le premier c’est le P. Pierre Canise, qui a tant l’ait en ces derniers temps pour préserver et guérir l’Allemagne de la peste des hérésies, que parmi les grands et Jes petits il a mérité de porter cet honorable titre d’Apôtre, nommément en la ville de Fri- bourg, où son corps est gardé comme un riche et précieux trésor. L’éloge que le grand Cardinal Hozius lui bailla après avoir lu le livre qu’il a composé de la très-sacrée Mère de Dieu, fut qu’il n’estimait pas qu’il y eût aucun qui jusqu’alors eût écrit de Notre-Dame plus doctement ou plus pieusement que lui. Et la dévotion qu’il eut envers la Beine du ciel est encore aujourd’hui attestée par les fréquents miracles qui se font par l’attouchement de son Chapelet. De manière qu’ayant tenu rang parmi les serviteurs les plus affectionnés à l’honneur de la Beine du ciel, je ferais conscience de douter qu’outre qu’elle lui ait ouvert la porte de la Religion, vu nommément qu’il est tout évident que dès son bas âge elle fit choix de lui afin do s’en servir comme d’un rare instrument de sa gloire.

Je n’en dis pas moins du P. Gonsalve Sylveira, lequel gagna la couronne du Martyre au Royaume de Monomotapa, où il allait porter l’Évangile. Je parlerai de lui plus amplement à une autre ac- casion (I) ; pour maintenant, je me contenterai d’en dire ce qui est rapporté en l’histoire authentique de la Compagnie, savoir est que ce cœur brûlait d’une affection et d’un désir inexplicables d’honorer

(1)Tract, v, c. m.

la Mère de Dieu (1), et qu’il en parlait et écriv ait souvent, si fermement et si hautement, qu’il était impossible de 11e la pas aimer, ayant ouï ce qu’il en disait.

P. Baltazar Alvarez.

XL Croie qui voudra que le P. Baltazar Alvarez n’ait point été conduit par la Sainte Vierge à la Compagnie, de moi je ne me le persuaderai jamais, nommément après avoir appris ce qu’on écrit de son incomparable dévotion envers elle (2). Car, sans parler de celle qu’il eut avant son entrée en la Religion, c’est une chose tout assurée que, pendant le temps qu’il fut au Noviciat, aucun ne récita jamais avec lui l’Office de la même Vierge, ou ne l’ouït parler de ses grandeurs, qu’il n’en sortit plus affectionné à l’aimer. Pendant ce môme temps il fut si rudement tenté qu’il ne savait parfois où se mettre. Et comme un jour le Diable l’eût mis si bas que rien plus, il lui promit qu’il lui donnerait du répit s’il relâchait de son côté, nommément de la dévotion qu’il portait à cette femme (ainsi appelait-il la Vierge). Jamais il ne fut plus joyeux que lorsque allant d’Espagne à Rome, il eut le moyen de verser son cœur dans le sein de sa bonne Mère en la Chapelle de Lorette. Car comme il lui dit des merveilles, aussi ne mauqua-t-elle pas de lui donner plusieurs avis qui ne lui servirent pas peu, tant pour son avancement spirituel que pour celui de plusieurs autres. Rien ne l’aida tant pour faire aller à grands pas à la perfection les Novices qu’il eut en charge en la ville de Médina, que de leur embraser le cœur de la dévotion deja Vierge. Bref, il faudrait un volume entier pour déclarer par le menu les sentiments qu’il avait des perfections admirables de cette incomparable Princesse, et les marques qu’il en a laissées.

Gaspar Sanchcz.

XII. Gaspar Sanchez s’est assez fait connaître par ses doctes écrits, mais beaucoup plus par son excellente vertu. La Sainte Vierge lui donna l’entrée à la Compagnie en la manière que je vais dire (3). Étant jeune écolier à Cordoue, il brûlait du désir d’y être admis, mais un notable empêchement de langue, qu’il avait si grasse qu’on ne le pouvait entendre parler, lui tenait la porte fermée. Parmi les cuisants déplaisirs que lui causaient ces refus, il sentit un jour une confiance extraordinaire en la Mère de Dieu, qu’il affectionnait de tout son

(1) Part. 11. lib. V, nura. 244. — (2) Vit® ipsius, c, xvi. — (9) In CompeniJio vita ; ejus operibus prælixo.

cœur. Là-dessus il s’en va à une chapelle qui lui est dédiée à Cor- doue, où se font de longue main plusieurs miracles, nommée Notre-Dame du Saint-Font, et s’étant prosterné à deux genoux, du meilleur de ses sentiments, il dit à la Vierge qu’il ne partira point do là qu’elle ne lui ait ôté cette imperfection naturelle qui l’empêche d’entrer en la Compagnie. Chose admirable ! sa langue se "dénoue sur-le-champ, et il ne lui reste qu’un petit bégaiement de bonne grâce, comme un mémorial de bénéfice reçu. Aussi en demeura-t-il si reconnaissant que, sans parler du reste qu’il fit en souvenance du bien qu’il avait reçu, il ne vint jamais à Cordoue, qu’avant même d’entrer au collège de la Compagnie, il n’allât rendre grâce à sa bonne Mère en la Chapelle du Saint’-Font, et qu’il n’employât devant son image le jour suivant tout entier, après y avoir dit dévotement la Sainte Messe.

Benoît de Goêz.

Benoit de Gocz, celui qui, par après, fit des merveilles à la découverte du Royaume de Caray, étant en la côte de Travancor, avec la flotte Portugaise, menait une vraie vie de soldat, quand il fut inspiré du Ciel d’entrer dans l’Église d’un certain village avec un sien compagnon. Il ne fut pas sitôt à genoux devant l’image de la Mère de Dieu, qu’il se sentit pressé par les pointes d’un remords intérieur de conscience de supplier la Sainte Vierge qu’elle lui impétrât la rémission de ses péchés. Merveille ! le petit enfant que l’image tenait entre ses bras commença de jeter des larmes de lait, en si grande abondance, qu’ils eurent tous deux moyen, avec plusieurs autres qu’ils appelèrent pour être témoins d’une chose tant extraordinaire, de tremper leurs mouchoirs dans cette céleste liqueur. Le bruit du miracle s’étant répandu partout, les soldats, en action de grâces et en signe de réjouissance, firent retentir toute la côte de coups de mousquets et de canons, ce qui servit grandement à publier partout la nouvelle de cette merveille. Dès lors Benoît prit résolution de suivre une meilleure guerre et de servir un autre Prince que celui pour qui, jusqu’alors, il avait porté les armes, et se rangea en la Compagnie, où il vécut et mourut saintement.

Alphonse Rodriguez.

Ou jamais la Vierge n’eut soin d’avancer aucun au service de son bien-aimé Fils, ou il faut dire qu’elle eut dans Alphonse Rodriguez l’un de ses plus chers nourrissons. Si sa vie voit bientôt le

II. 13

jour, ainsi que nous espérons, il est indubitable qu’on y remarquera des faveurs qui lui ont été accordées par l’entremise de In Reine des Anges, qui seront si particulières qu’il se trouvera peu de Saints qui en reçurent de si extraordinaires. Son cœur lui donnait bien tant d’assurance qu’il aimait la Mère d’amour, ainsi que je dirai ailleurs, qu’il prenait parfois la hardiesse de.lui dire qu’il l’alfection- nait davantage qu’elle ne le chérissait pas, quoique sa vie et sa mort soient pleines de témoignages d’un amour de la même Vierge plus que maternel en son endroit.

Jean Ximcnès.

XV. Jean Ximenès sera le troisième des Coadjuteurs temporels dont il sera ici parlé (1). La Mère de douceur fit bien paraître que c’était elle, et non autre, qui lui avait servi de guide pour entrer en la Compagnie de son Fils, prenant un soin particulier de l’avancer et de l’encourager en l’étude de la vertu. Et la confiance qu’il eut eu elle fut bien si grande qu’il eut un jour le courage de lui demander qu’elle l’assurât de son salut. A quoi la Sainte Vierge répondit qu’il ne se mit en soin d’autre chose, sinon de cheminer toujours ainsi qu’il avait fait jusqu’alors par la voie de l’obéissance aveugle, et que sans faillir elle le conduirait à bon port. Il disait que depuis que la Sainte Vierge, sa bonne Mère, lui avait fait la faveur de lui donner cette réponse, il avait senti tant de courage que rien ne lui était impossible. Comme il travaillait un jour à l’Église de la Compagnie, en la ville de Saragosse, roulant avec un autre frère une grosse pierre de taille sur Je pendant d’un pont de bois, on sonna l’Ave Maria. Il n’eut pas plutôt ouï le premier son de la cloche que, selon sa sainte coutume, il quitta tout pour saluer la Sainte Vierge. Son compagnon en fit autant à son exemple, et, bien que la pierre, qui ne posait pour lors que sur un angle, dût tomber avec roideur jusqu’au bas du pont, néanmoins elle s’arrêta tout court et demeura suspendue en l’air jusqu’à ce qu’ils eussent achevé leur prière, après laquelle, comme il fut question de retourner à la besogne, ils s’étonnèrent grandement de voir cette pierre ainsi arrêtée, et beaucoup davantage, lorsque, s’étant mis en devoir de poursuivre ce qu’ils avaient commencé, la pierre se laissa manier comme si c’eût été une petite pièce de bois.

(1) lu Vila P. Baltazaris Alvarez.

Sébastien Bnrradas.

Sébastien Barradas, Prédicateur Apostolique (I), dont la mémoire vit ès écrits qu’il nous a laissés, homme qui parmi plusieurs vertus qui le rendaient digne de sa charge, était doué d’une rare humilité, a certifié de sa propre bouche avoir reçu commandement exprès de la Vierge Mère d’entrer en la Compagnie de son Fils.

Pierre d’Anasco.

Pierre d’Anasco, homme de très-bon exemple (2), a déposé qu’étant encore au monde, âgé d’environ vingt-deux ans, comme il était travaillé d’une dangereuse maladie, la Mère de consolation lui apparut et lui fit entendre que son fils voulait être servi de lui en sa Compagnie, en signe de quoi elle lui rendit la santé. Ayant accompli le commandement du Ciel, il jeûna tout le temps de sa vie les samedis, en souvenance de la faveur qu’il avait reçue de la Sainte Vierge, laquelle montra tellement agréer cette reconnaissance, qu’il assurait lui-même, depuis, n’avoir jamais passé Samedi sans ressentir quelques effets de la douceur de sa bonne Mère par quelque

> grâce très-particulière qu’elle lui en avait impétrée.

Jean Berchraans.

Je croirais avoir offensé la Mère de douceur si j’avais passé sous silence un jeune Religieux qui a fait paraître en nos jours ce que peut un cœur embrasé de son amour. C’est Jean Berchmans, natif de la ville tle Diest en Brabant. Je m’étendrai à un autre sujet sur le témoignage qu’il a rendu de cette affection incroyable (3) ; pour maintenant, contentons-nous de parler de son entrée en la Religion, qui fut le vingt-quatrième du mois de Septembre de l’an mil six cent seize, et le dix-huitième de son âge. Ce jeune garçon avait sucé avec le lait la dévotion envers la Vierge, qu’il aimait d’un amour si tendre qu’il n’est pas possible plus. Étant encore petit écolier, il Fallait souvent saluer en sa chapelle de Montaigu, qui n’est distante de Diest que d’une heure de chemin seulement, toujours gardant le silence et s’occupant à méditer ou à dire son chapelet. L’on a souvent trouvé, en divers endroits de la maison, ses petits déjeuners, dont il se privait en l’honneur de la Sainte Vierge. Il disait souvent qu’il se sentait

(I) Ex Annal. Societ. Jesu. — (2) Ibid. — (3) Tract. iv, c. îv, § 2.

poussé d’une particulière affection à l’endroit de ceux qu’il connaissait être dévots à Notre-Dame. Il jeûnait tous les Samedis et toutes les veilles de fêtes, et tous les jours il récitait le Psautier de Saint Bonaventure. Au commencement de chaque mois il demandait au Père de la Congrégation de quelle faute il devait s’amender, et quelle dévotion il devait pratiquer en l’honneur de la même Vierge. Mais quand il fut question de résoudre quelle manière de vieil embrasserait, ce fut lors qu’il redoubla toutes ses dévotions et qu’il dit à la Sainte Vierge cpie le temps était venu auquel elle lui devait servir de Mère et lui donner des preuves de 1 affection qu’elle avait pour lui. A cet etfet, il fit (lire le plus de messes qu’il put à l’autel de Notre-Dame, qui est en l’Église Saint-Pierre de Louvain, où il envoya, et à la chapelle de Montaigu. La Sainte Vierge ne tarda [tas de lui faire connaître que la volonté de son Fils était qu’il entrât en sa Compagnie, mais notre Saint-Père Urbain huitième n’ayant pas encore permis que les choses extraordinaires qui lui sont arrivées soient publiées, je n’en puis pas dire davantage.

Six frères Tatoais.

XIX. Le bruit des merveilles de Notre- Dame de Garazon, en Gascogne, a été répandu partout. En voici une qui mérite d’être rapportée pour la conclusion de ce discours (1). Anne de Filouse, femme de Dominique Tatoat, bourgeois de la ville de Boulogne, distante d’environ trois lieues de Garazon, avait déjà porté plusieurs filles sans aucun mâle, si que les plus proches l’appelaient en riant la mère des fillettes. A la longue elle se ressentit de ces paroles de mépris, et plus encore des effets, pour se voir destituée de iils et d’héritier. Sur ces ressentiments elle s’adressa à Notre-Dame de Garazon et fit vœu que si elle la gratifiait d’un fils, elle le dédierait au service de Dieu et au sien, au cas qu’il lui plût l’agréer. Neuf mois ne furent pas plutôt expirés qu’elle enfanta deux jumeaux, si semblables, qu’à peine pouvaient-ils être discernés par les domestiques eux-mêmes, jusqu’à l’âge de clix-huit ans. Après ces deux-là, elle en eut encore quatre autres, ce qui fit six en tout, dont les deux premiers, savoir est François et Joseph, entrèrent en notre Compagnie au même jour qu’ils vinrent au monde. Quelque temps après, Louis et Alexandre suivirent le même chemin. Des autres deux, le premier entra en l’Ordre des Capucins, et le second demeura au monde.

(1) D. Virg. Garazoui », miræ. 36.

J’aurais ici beaucoup plus de choses à dire si je voulais raconter tout ce qu’on a su sur ce sujet, tant de ceux qui sont déjà décédés, que de plusieurs qui vivent encore. Ce peu que j’ai rapporté suffira pour faire juger des autres, vu que c’est chose assurée que le cœur de la très-sainte Vierge est à présent aussi obligeant qu’il fut jamais. Possible aurais-je plus tôt fait de dire, pour une fois, que je tiens pour indubitable que nul de ceux qui ont persévéré en cette Compagnie (et le même me persuadai-je de toutes les autres Religions bien réglées) n’y est entré par son adresse, jaçoit que les poursuites qu’elle en a faites n’aient pas été si illustres en tous comme en ce peu (pic j’ai mis en avant. Je dis, qui ont persévéré, car il me souvient, à ce propos, d’un trait digne de mémoire, qui est rapporté en la vie du Bienheureux Paul-François de Borgia, troisième Général de la Compagnie. Car, comme il visitait un jour le Noviciat de Rome, et qu’il se fut enquis de tous les Novices quels patrons ils avaient choisis, s’apercevant que quelques-uns d’entre eux n’y comptaient point la Sainte Vierge, il s’en ressentit grandement. C’est pourquoi, parlant au maitre des Novices, il lui ordonna de veiller à leur salut, ajoutant qu’il craignait grandement qu’ils ne persévérassent pas en la Religion. Et l’événement montra bien que ce n’était pas pour néant qu’il avait avancé cette parole. Car on prit garde puis après que tous ceux qu’il lui avait recommandés, sans exception d’un seul, quittant enfin la Compagnie, se retirèrent dans le monde, qui en un temps, qui en un autre. Quant à moi, je me sens pressé de rendre ce témoignage à la vérité, que, durant quelques années que Dieu m’a fait la grâce d’avoir charge de dresser les jeunes plantes qu’il envoyait à sa petite Compagnie, ayant recherché curieusement les traces de la conduite du Ciel, et les divers mouvements qui avaient attiré les uns et les autres au service de Notre-Seigneur, je n’en ai rencontré aucun qui, après Dieu, ne se reconnût redevable à sa sainte Mère de la grâce de sa vocation, et qui ne crût en avoir des indices très-évidents.

Cela soit dit à l’honneur de la Reine des Anges, à qui, en tant que Mère commune, il appartient de pourvoir tous les Ordres Religieux, et de servir de phare et de guide à ceux que le Ciel regarde d’un œil favorable. Cependant attendons le temps auquel nous la verrons telle que Je Prophète David l’a dépeinte (I), c’est-à-dire assise à la droite du Roi son Époux et son Fils, et entourée de cette grande variété de serviteurs et de servantes de Dieu, qu’elle a conduits par les sentiers assurés des conseils Évangéliques à la

(1) Psaltn. xliv.

230 la triple couronne,

jouissance d’un bonheur interminable, où tous ensemble d’un commun accord chanteront ses louanges, et publieront à jamais ses grandeurs.

## LA CINQUIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE VI.

Qu’elle soit le vrai modèle de libéralité envers les siens.

IE mystérieux Philosophe Platon, en divers endroits de ses Dia- . logues, dépeint l’Amour tout déchiré, pieds nus, et fort mal en ordre ; voulant, à mon avis, représenter par cette figure que c’est un prodigue qui donne tout, et qui ne se réserve rien. A vrai dire, l’Amour et la chicheté sont deux choses qui ne logent pas aisément ensemble. Dieu même ne fait paraître son amour envers les hommes qu’en leur départant de ses biens, et plus son amour est grand, plus il est magnifique en ses dons. C’est pourquoi la Sainte Vierge approchant plus près que nulle autre pure créature cette immense grandeur, la raison veut qu’elle l’emporte en libéralité, nommément à l’endroit des siens. C’est ce qui doit être vérifié en ce chapitre.

### § I. — Que la Sainte Vierge est le vrai modèle de libéralité envers les siens.

I. Dieu dit jadis un grand mot à son serviteur Mo’ise, lorsqu’il lui promit (l) de lui montrer tout bien ; mais il ne fut pas moins véritable que grand. Car en se faisant voir soi-même il lui découvrit le bien qui contient tous les autres, qui est l’idée d’eux tous, et dans qui le néant même, ainsi que dit le grand Saint Denis (2), désire d’être quelque chose. Il lui découvrit ce qui seul est capable, non- seulement de rassasier le cœur humain, mais encore de rendre Dieu bienheureux. Il lui découvrit la fontaine d’où découle tout bien, et la fin où il se va rendre s’il ne veut perdre sa bonté. Oserai-je bien

(1) Exotl. xxxiii. — (2) Lib. (le Divinis Nominibus, c. tv, mettre en avant la proposition hardie du dévot Idiot (1), qui en dit presque autant que de la Mère de Dieu ? Quiconque a rencontré Marie, dit-il, a trouvé toute sorte de biens. Je ne doute pas que cela ne soit dit avec une très-grande différence de Dieu et de la Sainte Vierge. Car jaçoit qu’en l’un et l’autre se trouvent toute sorte de biens, néanmoins ils sont en Dieu comme en leur source, et en la Vierge comme un ruisseau. Dieu les possède de soi-même et par soi-même ; laVierge les tient de lui. Lorsque Dieu en fait largesse, il prend du sien propre ; laVierge ne donne rien autre, sinon ce qu’elle a reçu de son Dieu. Mais au sortir de là il ne laisse pas d’être véritable que quiconque a rencontré la Mère de Dieu, il a trouvé toute sorte de biens. Il se lit en l’histoire de France que le Roi Charles neuvième lit présent à une Dame d’une bague d’or où ces paroles étaient gravées : Qui m’a, n’a besoin de rien. A le bien prendre, c’est la devise de Dieu seul, et après Dieu, de celle qui peut enrichir les siens et leur donner tout ce que leur cœur saurait désirer. Car si le sage a pu dire en vérité (2) que quiconque a acquis un ami fidèle, il a rencontré un trésor ; à combien plus forte raison le faudra-t-il dire de celle dont la bonne grâce vaut mieux que l’amitié de tout ce qui est au monde hors de Dieu. Oh ! qu’il faisait bon entendre le langage qui se tenait jadis en Égvpte, lorsque Pharaon adressait à son Vice-Roi tous ceux qui lui demandaient quelque chose, leur disant : Allez à Joseph ; et Joseph d’autre part écrivait au bon vieillard son père, et à ses frères : Venez à moi, et je vous ferai part de tous les biens qui sont en Égypte. Mais celui qu’on tient là-haut est bien plus agréable, où le Sauveur répond aux enfants de la sainte Vierge qui ont affaire de quelque grâce : A ma mère, à ma mère ; et où la mènje Vierge leur crie tant qu’elle peut : A moi, à moi, qui vous dois départir toutes les faveurs du ciel ! Car puisque j’ai déjà fait voir, au précédent traité (3), que le Sauveur ne communique nulle sorte de grâces aux hommes, qui ne passe par les mains île Marie, combien le faut - il croire de ceux qu’elle chérit si tendrement, et au lieu de qui principalement elle emploie tout le crédit qu’elle a ?

II. Afin de mieux éclaircir ce point, il est à remarquer que le Philosophe appuyé, comme il dit (4), sur le consentement général de la vénérable antiquité, enseigne que tout ce qui mérite le nom de bien se peut rapporter à trois ordres. Le premier comprend les biens qui sont hors de nous, que nous appelons communément biens de fortune, comme sont les richesses, les honneurs, les grandeurs, la noblesse, les enfants, les amis, les heureux succès des affaires et

(1) In l’roocm. Contempl. de B. Virg. Inventa Maria invenitur onine bonuiu. — (2) Eccle. vt. — (3) Cap. x. — (4) Lib. I Ethic., c. vm.

les autres semblables. Le second embrasse tous les biens du corps, c’est-à-dire la santé, la bonne constitution, la force, la longue vie et le reste. Le troisième contient les biens de l’âme, savoir est le bon naturel, la vivacité d’esprit, le jugement ferme et arrêté, l’adresse, la science, les vertus et tous les dons de grâce et de gloire. Ce qu’étant ainsi, c’est à vous maintenant à qui s’adresse mon discours, dévots nourrissons de la Sainte Vierge, pour vous inviter à donner carrière à vos souhaits et à étendre tant que vous pourrez la mesure de vos désirs. Car je vous dis non - seulement avec confiance, mais encore avec assurance, que vous ne demanderez rien à votre bonne Mère que vous n’obteniez, pourvu seulement qu’il soit pour votre plus grand bien. Et sachez que vous n’épuiserez jamais les trésors de ses libéralités ; au contraire, plus vous en prendrez, plus il restera à prendre. D’où vous pouvez juger si ce n’est pas un extrême bonheur que le vôtre. J’aperçois bien que vous le prisez grandement, mais que pour votre satisfaction vous voudriez voir les preuves de la proposition que j’ai avancée. Qu’ainsi soit, j’en suis content.

### § II. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens, pour le reyarcl des biens extérieurs, de fortune et du corps.

La Sainte Vierge élargit les biens de fortune.

Sus donc, chers enfants de la Vierge, déployez hardiment vos désirs ; car il me semble voir votre bonne Mère avec la clef d’or, qui ouvre la main libérale de Dieu, d’où se tire toute sorte de biens, qui vous convie à lui demander quelque chose. Faites seulement qu’elle connaisse vos souhaits.

Demandez-vous des moyens et des commodités ? Volontiers qu’elle vous pourrait dire ce que son Fils répondit un jour à une mère trop indulgente au dessein ambitieux de ses enfants : Vous ne savez ce que vous demandez. Et si vous prenez l’avis du grand Apôtre, il vous dira (1) que ceux qui veulent des richesses sont prêts à donner dans la tentation, et à être pris ès filets de Satan ; qu’ils s’abandonnent à divers désirs inutiles et pernicieux, qui à la fin seront cause de leur ruine. Elle ne saurait consentir à vous les bailler à ce prix-là ; et je m’assure que vous ne les y prendriez pas. Néanmoins, si elles servent à vous acheminer vers votre fin, ne doutez nullement qu’elle ne les accorde. L’Abbé Théodore (2) me servira de garant de cette vérité, lequel demeurant au monastère de Notre-

(1) Timotti. vi. — (2) Gregorius Presbyt., in vita quani de suo Magistro Theodoro scripsit.

Dame, comme le blé y eut manqué environ la fêle des Rameaux, lors du plus grand concours des villages d’alentour, il commanda à celui qui avait la charge du grenier de porter sur l’autel de la Sainte Vierge le peu de farine qui restait à la maison. Cela fait, il se mit en prières et supplia Notre- Seigneur, par l’entremise de sa Sainte Mère, de leur donner de quoi vivre et recevoir ceux qui arrivaient là par dévotion. Cas étrange ! le jour suivant, voici aborder de Chypre jusqu’à trente navires chargés de froment pour la provision de beaucoup de mois ; ce qui donna à tous sujet de bénir Dieu et la Sainte Vierge. Saint Grégoire de Tours raconte (I) qu’en Jérusalem il y avait un Monastère dédié à la Mère de Dieu, lequel avait été richement doté pour subvenir aux besoins des pauvres pèlerins. Ce nonobstant, il arriva un jour que par divers accidents il fut réduit à telle extrémité, que non-seulement les Religieuxn’a\ aient pas de quoi soulager la nécessité des étrangers, mais eux-mêmes se trouvaient en une très-grande disette. Là-dessus ils s’en vont à l’Abbé, et le prient de chercher quelque expédient pour remédier à la famine qui les pressait, ou leur permettre de sortir et de se pourvoir. L’Abbé les apaisa avec de douces paroles, disant que celle qui avait donné au monde affamé le pur grain du céleste froment, ne permettrait jamais que le blé vint à manquer en sa propre maison, et les ayant conduits à l’Église, il passa la nuit avec eux en prières. Le matin étant venu, comme l’on voulut aller au grenier, il se trouva si plein de blé, qu’on eut toutes les peines du monde d’ouvrir la porte. Une autre fois, en pareil accident et après le même devoir, le Sacristain entrant en l’Église pour découvrir l’autel à l’ordinaire, le trouva chargé d’or et d’argent, pour apprendre aux enfants de cette bonne Mère de n’entrer jamais en déiiance d’elle pour ce dont ils peuvent avoir besoin. Je pourrais bien ici ajouter que ceux de notre Compagnie, qui jetèrent les premiers fondements de la maison que nous avons à Lorette, destinée au service de la glorieuse Vierge et des passants, qui de tous les endroits du monde sont attirés,à la dévotion de cette sainte chapelle, ont ressenti (2) plus d’une ibis en leurs nécessités la main secourable de la Reine des Anges, soit en la multiplication des provisions qu’ils avaient faites selon leur pauvreté, soit au soulagement inespéré des extrêmes disettes où ils se sont assez souvent retrouvés.

(1) I.ib. (le Gloria Marlyrum, c. xi. — (2) Hislor. Societ., t. II, lib. VII, g 34, an. 1557, etc.

Elle avance aux honneurs.

Demandez-vous d’être avancés aux charges et aux honneurs ? Je crains fort qu’elle ne prenne plaisir à une semblable demande. Car Saint Jean Bouche-d’Or assure (1) qu’il est très-malaisé de n’être point ébloui par l’éclat des grandeurs, et que pour arriver à ce point que de mépriser l’honneur, lequel tant de gens vous présentent, il est besoin d’une vertu plus qu’humaine et quasi angélique. Ne croyez pas néanmoins que je dis ceci pour esquiver ; au contraire, je vous promets que si c’est pour votre plus grand bien et que vous en deviez user comme il faut, elle vous logera sur le trône d’honneur et de gloire. Ayez seulement un peu de patience jusqu’au chapitre suivant, et j’espère vous donner tout contentement et vous faire voir qu’elle a disposé des sceptres et des couronnes en faveur des siens, lorsqu’elle l’a jugé à propos.

fille ordonne le sttccès des affaires.

Demandez-vous que les affaires que vous entreprenez aient un bon et heureux succès ? Qu’il vous souvienne de ce qui jadis arriva à l’Empereur Héraclius et à Théodore son frère. Celui-ci, avec la faveur et sous la conduite de la Mère de Dieu (2), attaqua l’an six cent vingt-cinq quelques régiments Persans qui étaient commandés par Sain, premier capitaine du Roi Chosroès ; et le Roi même faisait tant d’état de ces troupes qu’il avait choisies jusqu’au nombre de cinquante mille hommes, qu’il les nommait Chrysoloras, c’est-à- dire le bataillon d’or. Mais la Sainte Vierge favorisa tellement Théodore en cette entreprise, qu’à la faveur du Ciel qui lui vint au secours avec une furieuse tempête armée de grêle qu’il déchargea sur les ennemis (les Romains jouissaient cependant d’une très-agréable sérénité), il les déconfit tous et remporta une glorieuse victoire. Mais celle d’Héraclius, qui arriva l’année suivante, fut d’autant plus mémorable qu’elle réussit au grand contentement de toute la Chrétienté, qui recouvra par le moyen du pieux Empereur la Sainte Croix qui était détenue captive par les barbares. Il semblait que tout lui vînt à rebours ; car il avait déjà employé sept ans à la guerre persique, et les Turcs qui étaient entrés en Perse avec lui l’avaient file à tile abandonné. Il n’eut point de meilleur recours qu’à la Mère

(1) Homil. xi.v ail populuni Antioch. — (-2) Paulus, Diaconus, lib. XV1U Hislor., et Theophanes, in Annal. Gnccorum, ann, 16 Heraclii, et eoilem anno Ceitrenus, Baro- nius, etc.

de Dieu, à qui s’étant voué, il assembla ses soldats et leur parla de cette sorte : Chers compagnons, vous voyez assez, sans que je le dise, comme tout le monde nous quitte, et que nous n’avons de notre côté, sinon Dieu et sa Sainte Mère. Mais courage, puisque le Ciel prend notre parti, de moi j’ai ferme confiance qu’il achèvera ce qu’il a si heureusement commencé. L’issue confirma sa prédiction ; car sans qu’il perdit que cinquante des siens, il mit en déroute l’armée Persienne, et lui-même ayant rencontré le Général Razatês, que le Roi avait substitué à Sain, il alJa droit à lui et le porta par terre. Aussi ce bon prince avait une telle confiance en la Mère de Dieu, qu’ayant été proclamé Empereur en Afrique, il s’achemina soudain à Constantinople avec une flotte composée de plusieurs navires d’élite, au plus haut desquels On voyait de petites tours ou lanternes artiste- ment travaillées avec des images de la Sainte Vierge qu’il avait prise pour sa tutélaire.

Elle donne des enfants.

V.Demandez-vous des enfants ? La très-sage et très-vertueuse Anne, Mère de Saint Étienne le Jeune, vous enseignera à qui vous devez vous adresser. Elle avait déjà vécu quelques années avec son mari sans qu’il lui fût né aucun enfant mâle. Un jour, elle ressentit un mouvement extraordinaire d’aller faire ses plaintes et adresser ses vœux à la Mère de toute douceur. Comme elle était en l’Église des Blaquernes, près de Constantinople, faisant instance à la Sainte Vierge de lui donner un fils, à la charge qu’elle le dédierait à son service, elle s’endormit, et peu après il lui sembla voir une dame d’une extraordinaire majesté, qui la poussa avec le pied, lui disant : Lève-toi, le fils que tu as désiré t’est accordé. Après qu’il fut né, elle ne manqua pas de retourner avec son mari au même lieu où elle avait reçu la promesse, afin de présenter à la Vierge l’enfant qu’elle lui avait obtenu. Et l’événement montra bien que l’offre était agréable. Car étant venu en âge, il se fit religieux et combattit si courageusement pour l’honneur des saintes images, qu’il y gagna la Couronne du Martyre. Qui ne s’offenserait si j’avais passé sous silence la très-pieuse Reine Blanche, mère de l’admirable Saint Louis, laquelle obtint par les mérites de la Sainte Vierge cette merveille des Rois, et ce sacré joyau du ciel ? Toute la France s’affligeait (1) de quoi la Reine ayant déjà été plusieurs années avec le Roi Louis VIII son mari, elle ne lui avait point encore donné de successeur de ses États ; ce qui lui causait à elle-même plusieurs sentiments de tristesse.

(1) FerdinandusCaslellanus, in Chronico Ordinis Praulicatorum, part. î, lib. I, c. vii,

Parmi cctto bourrasque île pensées, elle s’adresse à Saint Dominique, qui avait le bruit de ne rien demander à la glorieuse Vierge qu’il n’emportât, et le pria de lui obtenir un fils. Le Saint lui promit que si elle voulait mettre peine d’avancer la dévotion du Rosaire, qu’il avait institué par l’ordonnance du Ciel, elle viendrait à bout de ses désirs. Fait et dit ; car comme elle travaillait de son cùté à donner vogue à cette sainte institution, Dieu de sa part accomplit la promesse de son serviteur et la fit mère de l’un des plus grands Rois qui aient jamais été.

J’étendrais ici une semblable faveur du Ciel, qui ne s’est pas rendue moins recommandable en nos jours, lorsque nous avons vu la première Reine de la terre, après l’offrande faite ; ar notre grand Roi son époux, de son royaume à la Reine du Ciel, offrant un Dauphin, l’espoir de notre France, aux autels de cette même Princesse des Anges et professer publiquement dans la cathédrale de Paris et dans une autre chapelle qui lui est dédiée, qu’elle tenait d’elle cet enfant de prières, demandé par tant de vœux depuis vingt-deux ans, que nous, l’attendions du Ciel. Mais je laisse aux historiens d’en éclaircir les plus belles particularités que le temps leur découvrira, tandis que l’occasion viendra de les publier.

Que si nous voulons de notre France passer en Espagne.

Le grand lldefonse fut aussi fils de prières (1), et vint au monde par l’intercession de celle qu’il devait tant honorer en sa vie ; et de même le Bienheureux Charles, fils de Sainte Brigitte. Car comme cette sainte femme (2) était au travail de l’enfantement avec des tranchées extraordinaires, une dame d’un port et d’un maintien tout divin, revêtue de damas blanc, lui apparut, et passant doucement sa main sur son corps, la laissa tellement soulagée, qu’aussitôt elle se délivra heureusement.

Elle leur procure le baptême et la vie.

VI. Possible me direz-vous qu’il sert peu d’obtenir des enfants s’ils n’ont le baptême et la vie. Ne croyez-vous pas que la Mèke de Dieu doive refuser ces faveurs quand on les lui demande avec confiance. Eustathius, docte écrivain et digne de foi, raconte en la vie d’Eutychius, Patriarche de Constantinople, que ce grand serviteur de Dieu ayant été débouté de son siège sur les derniers temps de l’Empire de Justinien, environ l’an cinq cent soixante-quatre, il s’alla rendre à Amasée, ville du Pont, en Asie. Aussitôt sa renommée

(1) Mariana, lib. VI de Rébus Hispan., c. x. — (2) In ejus vita apud Surium, xxm Julii. Vide Hist. d. Virg. Monteserrati, niirac. lxxxxii.

s’e’pandit partout ; de quoi ému un certain nommé Androgius le va trouver avec sa femme et le prie d’impétrerde Dieu, par ses prières, que l’enfant qu’elle portait eût vie, et qu’il ne fût de lui comme des autres, qui étaient tous morts peu après être venus au monde. Le Saint les oignit tous deux d’une huile miraculeuse découlée de la Sainte Croix, et d’une autre de l’image de Notre-Dame de Sozopolis, dont il a été parlé ci-dessus, leur ordonnant de donner au premier fils qu’ils auraient le nom de Pierre, et au second celui de Jean, et qu’assurément ils vivraient, ainsi qu’ils avaient demandé ; ce qui advint ni plus ni moins que ce saint personnage l’avait prédit. Ce que je vais raconter est bien plus admirable ; je l’ai appris de Juste Lipse, personnage que les hérétiques eux-mêmes n’oseraient soupçonner de mensonge, tant il a été exact et sérieux en tout ce qu’il a écrit. L’an quatorze cent vingt-huit, dit-il (1), il arriva qu’en un village nommé Saint-Hilaire, non loin de Cambrai, une femme appelée Firmine, femme d’Étienne More], se délivra d’un enfant mort ; de quoi elle conçut un extrême déplaisir, pour autant qu’il n’avait point reçu le saint baptême. Néanmoins, dans cette angoisse d’esprit, il lui restait encore quelque secrète confiance que Notre-Dame-de- Hault, qu’elle avait coutume de visiter tous les ans, la pourrait secourir en cette sienne affliction. Quinze jours étant déjà expirés, elle prie instamment ses parents d’aller jusqu’au jardin, où son enfant mort-né avait été enferré, leur disant qu’elle espérait qu’on le trouverait vivant. Après plusieurs instances, enfin, pour lui donner contentement, ils y vont et trouvent l’enfant tout vermeil et seulement un peu blessé sur la joue, où la terre l’avait pressé. Ils le portent en un village voisin nommé Yertenguel ; ils font appeler le Curé, en présence duquel l’enfant ayant jeté du sang par fe nez et ayant ouvert les yeux et la bouche plus d’une fois, on ne fit plus fie difficulté de lui conférer le baptême à la vue de plus de soixante et dix témoins, lequel reçu, il donna encore divers signes de vie l’espace de cinq heures, et après il rendit doucement l’esprit.

Elle rend et conserve la santé.

VII. Par aventure, est-ce la santé que vous demandez ? A dire vrai, c’est l’instrument’général de la plupart de nos actions, et je sais très-bien que les anciens lui ont toujours donné le premier rang parmi les biens du corps. La Mère de Dieu la tient en sa main ; de quoi je produirai seulement un exemple, mais signalé en toutes ses

(l)IuD u Virg. Hallensi.

circonstances. Jacques (1), Marquis de Bade, Prince Allemand, et luthérien qu’il était, s’étant l’ait catholique, fut’blessé au bras d’un coup de mousquet en un tumulte populaire excité dans la ville do Cologne. Étant en évident danger de mort, il fit vœu, s’il recouvrait la sauté, de porter lui-même quelque beau présent à Notre-Dame de Lorette. La parole prononcée, il commença de se mieux porter, et bientôt après il se trouva guéri, sans pouvoir néanmoins se servir de son bras. Cette première faveur lui donna l’espérance d’une seconde, et jeta dans son âme une secrète confiance que celle qui avait commencé l’ouvrage ne le laisserait pas imparfait. Pressé de ce vif sentiment, il s’en alla à Lorette pour accomplir son vœu et pour rendre grâces à la Mère de Dieu ; ce qu’il fit avec beaucoup de piété l’espace de deux jours entiers, après avoir offert à la Sainte Chapelle un riche présent. La nuit de Noël, qui était la troisième après son arrivée, s’étant retiré à l’Ours, où il avait pris logis, peu après la minuit il voit en songe la Heine du ciel habillée de blanc, laquelle le regardant d’un visage serein, l’exhorte d’avoir bon courage, et le prenant par le bras qui avait été offensé, le laissa aussi sain et entier que l’autre. Il s’éveille là-dessus, il manie son bras, il l’étend, il en fait diverses actions, enfin, il le trouve parfaitement guéri, et ne peut attendre que Je jour soit venu pour mettre en évidence le miracle qui a été fait en sa personne, et pour en aller rendre grâces à Notre-Dame de Lorette. Cette merv eille dûment attestée est gardée ès arcliives de la Sainte-Chapelle. Mais ce dévot Prince ne se contentant pas de cela, prit résolution d’aller l’aire fête à Sa Sainteté de ce qui lui était arrivé ; c’était Grégoire XIII, Pape d’un très-rare mérite, qui le reçut avec mille démonstrations de bienveillance. Il se rendit depuis à son pays, où il fit voir à tous qu’il avait encore plus reçu de faveur en l’âme qu’au corps ; car il avait commencé de faire des merveilles pour la conversion de ses sujets ; mais il fut bientôt emporté, non sans quelque soupçon bien fondé que les ennemis île la gloire de Dieu lui en eussent avancé les jours.

Bref, si je pouvais deviner vos souhaits, je les préviendrais par mes réponses, mais pendant que vous y songerez je passe aux grâces plus importantes qu’elle départ ordinairement aux siens.

### § III. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens pour le regard des biens de l’âme, et nommément de l’esprit et de la science.

I. Il est vrai que les Écrivains, qui ont mis au jour les histoires des merveilles de la Mère de Dieu, les ont pour la plupart remplies

(1) Tursclinus, lib. V Lauret., c. vi.

des laveurs corporelles, qui ont été impétrées par son intercession. De quoi je ne m’étonne nullement, vu l’ordinaire disposition des hommes, qui semblent n’avoir de sentiment que pour ce qui concerne le corps. Que s’ils avaient les yeux de l’âme aussi clairvoyants que les autres, ou si les grâces intérieures étaient aussi visibles que les laveurs extérieures, il y aurait pour en faire des volumes sans comparaison plus gros que ceux qui ont été composés des guérisons et autres grâces corporelles. Car, comme elle prise infiniment plus l’âme que le corps, aussi prend-elle plus de plaisir à enrichir l’esprit qu’à perfectionner son étui ; voire pour l’ordinaire ces bienfaits extérieurs ne sont qu’une amorce pour la faire connaître et aimer, afin de donner accès par ce moyen à ses plus exquises faveurs. Ce nonobstant il y aurait encore de quoi composer plusieurs beaux traités des biens spirituels qu’elle a conférés à ses dévots, pour celui qui en voudrait faire une plus curieuse recherche. Mais mon dessein n’étant pas tel, je me contenterai d’en effleurer quelques-uns, qui serviront d’ouverture à qui s’en voudra pleinement informer. Car de vrai la Sainte Vierge a un magasin de ces vrais biens, qu’elle tient toujours ouvert à ses amis ; il n’est question que de s’adresser à elle de bonne façon.

Le bon esprit.

II. Je commence par le bon esprit, qui est une perfection excellemment propre de l’homme, et qui le rehausse par-dessus les autres autant que naturellement il surpasse les animaux. Nous le pourrions à bon droit appeler l’âme de l’âme même, puisque sans lui elle est comme une lame sans tranchant, une dague sans pointe, un feu sans flamme, un corps sans mouvement, une maison sans maître, un navire sans gouverneur. C’est l’ingénieur qui a inventé les arts et les sciences, qui a fait voir au monde tant de merveilles et de prodiges, qui met les hommes en crédit, et à qui cette occasion est d’un prix inestimable parmi eux. La Reine des beaux esprits en ferait bien meilleure part aux siens qu’elle ne fait, si ce n’était un glaive à deux tranchants, dont il est aussi aisé de se couper que de s’en servir à profit. Elle ne laisse pas pourtant de les partager avantageusement de cette belle qualité, lorsqu’elle juge qu’ils en pourront faire profit, tant pour la gloire de Dieu que pour leur bien particulier. Notre siècle, parmi plusieurs exemples, en a fourni un remarquable en la personne du Père Jean Gontery, dont le renom a pénétré les dernières limites de la France, voire a passé bien avant jusqu’aux nations étrangères. Un personnage très-bien qualifié, de qui je l’ai appris, lui a ouï dire, qu’au commencement de son entrée en la

Compagnie, il avait l’esprit fort grossier et tardif, et qu’il avait senti un mouvement extraordinaire de recourir à la Mère de Dieu, pour la prier de lui dégrossir l’entendement, si elle prévoyait qu’il en dût user à la gloire de son Fils et à la sienne, lien fit instance quelque temps, et se prit garde que son esprit s’ouvrait de jour à autre ; bref, il y a peu de personnes en France qui ne sachent à quoi il a réussi. Henri Delson, coadjuteur de la même Compagnie, trépassa à Saint-Omer en Flandre la veille de la Toussaint de l’an mil six cent et quinze. On l’avait au commencement connu d’un esprit si rude et si pesant, qu’on ne lui pouvait rien mettre dans la tête. Souvent il se plaignait de soi-même et de sa mémoire, qui était un vrai crible, où ne se pouvait arrêter un seul enseignement spirituel. Enfin un jour, comme il versait son cœur en présence de la glorieuse Vierge, et s’offrait à elle corps et âme pour lui être serviteur à jamais, il sentit comme un rayon de lumière qui éclairait son esprit ; ce qui fut si véritable, qu’il n’y eut personne qui ne s’étonnât de le voir de là en avant répéter les sermons entiers, et avancer tellement en peu de temps, qu’il ne se trouvait Théologien aucun, pour profond qu’il fût, qui ne pût apprendre de lui, tant il avait connaissance des choses spirituelles et saintes.

La Science. — Albert le Grand. — Herman le Raccourci.

III. La Science est l’ornement de l’esprit, comme l’esprit est la gloire de l’âme, et un bel esprit sans science ressemble proprement à un homme qui ne se peut aider que d’une main. Ce néanmoins c’est encore un instrument de son indifférent, et capable de faire autant de mal que de bien. Ce qui fait que la Mère des sciences se montre plus réservée à en faire largesse, pour la crainte qu’elle a de mettre des armes dangereuses entre les mains de ses chers enfants. Au demeurant, elle n’a garde d’épargner ses trésors, lorsqu’elle les voit disposés à s’en bien servir. Et jaçoit que pour la plupart, elle verse des sciences dans les âmes des siens d’une manière presque imperceptible, et sans que bonnement ils s’en prennent garde, bénissant extraordinairement l’étude et le travail qu’ils mettent à les acquérir, si est-ce que parfois elle le fait si visiblement, qu’il n’y a plus de moyen de douter que ce ne soit un présent de sa main. J’ai couché ci-dessus (1) la faveur qu’elle a fait à Albert le Grand, en voici une autre qu’elle octroya au dévot Herman de Suède, issu de la très-illustre famille des Comtes de Veringlien. Hétait dès son bas

(i) Cap. iv, §2.

âge tellement incommodé de sa personne (1), qu’il ne pouvait marcher que courbé, d’où le surnom de Contractus ou Raccourci lui est toujours demeuré. Hentra en l’Ordre de Saint-Benoit au Monastère de Saint-Gai, il y a environ six cents ans, où étant il lui fut avis que cette indisposition corporelle empêchait notablement les fonctions de l’esprit et les exercices de la Religion. Ce beau prétexte lui donna sujet de s’adresser à la Mère de Dieu, en qui il avait une rare confiance, pour la supplier instamment qu’il fût délivré de cet empêchement afin de servir son cher Fils, et elle quand et quand avec plus de promptitude et d’allégresse spirituelle. Au plus fort de sa prière elle lui apparut, et lui baillant le choix d’être affranchi de son incommodité ou de recevoir la science en pur don, elle lui ouvrit tout ensemble les yeux de l’esprit pour faire une élection raisonnable, comme il fit préférant ce riche joyau de l’âme à la santé du corps. Il n’eut pas sitôt lâché le mot, que de grossier qu’il était, et presque aussi mal fait d’esprit que de corps, il devint tout à coup très-subtil et très-spirituel, en sorte que moyennant quelque diligence qu’il employa, il acquit une si parfaite connaissance de la Sainte Écriture, de la Philosophie, de l’Astronomie, de la Musique, de la Poésie et des langues Latine, Grecque et Arabe, laquelle était pour lors très-nécessaire aux hommes doctes pour entendre les Philosophes Arabes qui étaient les plus renommés, qu’il en fut un vrai fond de science, une merveille de son temps.

L’Abbé Rupert.

IV. La même chose arriva quelque temps auparavant à Rupert (2), Abbé de Tuits, en Allemagne. Ce dévot personnage avait aussi un grand désir d’entendre les Écritures Saintes qu’il était peu versé et peu habile à les comprendre. Néanmoins, l’affection lui donnait courage, et la part qu’il avait aux bonnes grâces de la Reine du ciel, conservait en son âme l’espérance d’obtenir quelque chose par son entremise. En effet, il la pressa tant, qu’à la fin elle se laissa gagner, et comme un jour il priait ardemment, elle lui dit : J’ai exaucé tes prières et entériné tes requêtes. Les secrets des Saintes Lettres te sont ouverts, en sorte que tu n’as point aujourd’hui de pareil. Ce nonobstant, prends soigneusement garde de ne te pas arrêter tellement à ce don gratuit, que tu ne travailles à bon escient pour en avoir l’intelligence, si tu ne veux te rendre indigne de la faveur que je te fais. Elle ajouta de plus certaines autres particularités, dont l’humilité de

(1) Trithcmius, de Viris illustribus Ordinis s. Benedicli, lib. II, c. lxixiv. — (2) Tritbemius, lib. Il de Viris illustribus Ordinis S. Benedicli, c. cix.

il. 16

ce dévot Abbé nous a dérobé la connaissance. Tant il y a que dès lors il s’adonna avec tant d’ardeur à l’étude de la science céleste, qu’il y fut quasi toujours attaché jusqu’à sa mort. Et afin de ce faire avec plus de liberté, il se déchargea du soin des affaires temporelles de la maison. Quant à l’avancement qu’il y fit, ses écrits le publient assez, sans que je me môle de leur rendre ici témoignage.

Le Bienheureux Philippe de Benicy.

V. A ces deux grands serviteurs de la Vierge j’en ajouterai deux autres, dont la vie et la conversation ont été tout à fait célestes, et les sentiments de dévotion envers la Reine du ciel fort extraordinaires. Le premier sera le Bienheureux Philippe de Benicy (1), fondateur de l’Ordre des Servites, et surnommé l’Apôtre de la très-sacrée Vierge. Ce grand homme, de qui j’ai ici dessus rapporté la vocation à la Religion (2), se joignit en qualité de Frère Lai aux premiers Pères de cet Ordre, que la Sainte Vierge avait assemblés au Mont- Senaire, près de Florence. Mais celle qui l’avait choisi pour être la trompette de ses louanges, et qui l’avait favorisé d’une science infuse, le tira bientôt des ténèbres et de l’obscurité, pour le mettre sur le chandelier comme un clair flambeau qui devait éclairer l’Église. Car passant un jour chemin il eut l’heureuse rencontre de deux Pères de l’Ordre de Saint-Dominique, qui lui proposèrent quelques questions, que d’abord il démêla fort dextrement ; et comme peu à peu ils l’eussent enfoncé dans les plus profondes difficultés de la théologie, il en sortit si heureusement, et les résolut avec tant de clarté et de facilité, que les autres en demeurèrent étonnés, de sorte qu’ils le nommèrent une arche de la science divine. Lui au contraire se voyant découvert, se jeta à leurs pieds, et les conjura de ne point parler de ce qu’ils avaient reconnu. Mais jamais ils n’y voulurent consentir ; au contraire, dès qu’ils furent arrivés à Sienne, ils allèrent trouver les serviteurs de la Vierge, qui commençaient de s’établir en cette ville-là, et leur firent connaître le trésor qu’ils tenaient caché faute de l’avoir aperçu. Dès lors il fut fait Prêtre par l’exprès commandement du Pape, et après créé Apôtre de la Vierge, et général de l’Ordre, qu’il poliça et amplifia tellement, qu’au jugement de tous il mérita d’en être le père et le fondateur.

(1) Ex Chronieo Servorum B. Virg. « Michæli Servita. — (2) Cap. superiore.

Saint Silvcstre du Mont-Fanon.

VI. L’autre est le Bienheureux Saint Sylvestre, aussi fondateur de l’Ordre qui porte son nom (1), lequel ayant reçu plusieurs et diverses faveurs de la Bienheureuse Vierge, lui en rendait toutes les reconnaissances qu’il pouvait imaginer devoir être agréables. D’autre part la Mère de Dieu ajoutait toujours grâce sur grâce, et prenait plaisir à payer les intérêts des intérêts. Une certaine nuit, comme il s’entretenait en l’oraison avec sa très-douce Mère, il fut tout à coup conduit en esprit en la petite spelonque où jadis le grand Roi de l’univers naquit. De là à peu il fut transporté en une fort belle Église, et mis devant le maitre autel, où la bienheureuse Vierge lui apparut tout éclatante en lumière, et lui demanda s’il était prêt de recevoir le corps de son bien-aimé fils. A quoi il répondit que son cœur était appareillé à faire tout ce qu’elle commanderait et qu’elle trouverait bon. Lors la Mère de douceur lui présenta le très-saint Sacrement de ses bénites mains, et avec ce précieux gage, dans lequel sont enfermés tous les trésors de la science et de la sagesse de Dieu, lui communiqua une lumière céleste si abondante, que depuis il ne se trouva uul endroit des Saintes Lettres, pour obscur et difficile qu’il lut, dont il n’eût une parfaite connaissance.

### § IV. — De la libéralité île la Mère de Dieu envers tes siens pour le regard

des vertus.

I. La vertu a des privilèges admirables, mais un entre autres, qui ne se peut estimer, et qui a été reconnu par le Philosophe (2), disant que c’est une qualité si chaste, si sainte et si divine qu’il n’est pas possible d’en mal user ; ce qu’on aurait peine de vérifier de nulle autre chose créée. D’où il est aisé de conclure que ce n’est pas merveille, que la Mère des Vertus ait pris plaisir à en pourvoir les siens plutôt que des autres biens, qui pourraient donner occasion à leur ruine. Et j’aperçois déjà que ce discours m’emporterait bien loin, si je voulais donner liberté à ma plume en un si beau sujet ; mais il vaut mieux la retenir, et parcourir seulement quelques-unes des principales Vertus, afin que du peu que j’en dirai on porte jugement des autres.

(1) Ex ejus vita ab Andréa Jacobi Fabrinensi ejus Ordinis Abbate Generali. — (î) Ethic., c. u et m.

La Foi. — Saiute Angèle de Foligno.

II. La Foi sera la première ; aussi est-elle la base de l’édifice chrétien, et, comme la nomme Saint Jean Chrysostome (I), la lumière de l’âme, la porte de la vie et le fondement du salut éternel. Ce que la Sainte Vierge a insensiblement opéré ès cœurs d’une infinité de personnes, est connu à Dieu seul, qui néanmoins en a voulu découvrir quelques effets pour nous convier à recourir à elle en toutes nos nécessités. Je ne veux pas user de redite, ni mettre ici derechef en avant comme Saint Jean l’Évangéliste (2), par le commandement delà même Vierge, fit une admirable leçon à Saint Grégoire le Thaumaturge du mystère de la très - sainte Trinité, dont l’Église Catholique a bien su faire son profit. La Bienheureuse Angèle de Foligno (3) découvrit un jour à son Confesseur que, par l’entremise de la glorieuse Vierge, elle avait reçu une foi si vive et si pénétrante, qu’il lui semblait depuis ce temps-là que ce qu’elle avait auparavant ne fût qu’une foi morte et pleine de ténèbres. La conversion du Roi de Monomotapa, en Afrique, qui arriva l’an mil cinq cent soixante et un, est digne d’être ici rapportée. Le P. Gonzalès Silveria, Religieux de la Compagnie de Jésus, qui peu après fut tué par les barbares en haine de la Religion, avait été divinement adressé à ce prince pour servir à sa conversion, ainsi que les caresses extraordinaires qu’il lui fit, et le succès qu’il eut de son entreprise le donnèrent assez à connaître. Car un jour, ainsi qu’il disait la Messe, ayant mis sur l’autel un tableau de la Sainte Vierge très-bien travaillé, qu’il avait apporté d’Europe, quelques courtisans passèrent devant la chambre, et ravis de la majesté qui paraissait sur le front de la Vierge, allèrent incontinent servir le Roi de cette nouvelle, que le Père avait amené avec soi une Dame d’une incomparable beauté. Ils lui firent aisément venir l’envie delà voir ; le P. Gonzalès, très-joyeux d’avoir une entrée si favorable à ses desseins, alla au Palais du Roi avec l’image de la Vierge couverte d’un beau rideau de soie, et afin d’accroître en l’esprit du Roi le désir de la voir, il lui fit entendre que c’était l’image de la Mère de Dieu, et de la Reine du ciel, à qui tous les Rois et les Empereurs de la terre doivent obéissance ; et, cela dit, il la mit en place et tira le rideau. Le Roi trouva ce visage si divin, qu’il lui fit une profonde révérence, et pria instamment le Père de lui en faire présent. Il lui accorda très - volontiers, et de plus la porta lui-même au cabinet Royal, et y dressa un Oratoire pour

(l) In Symbolum. — (-2) Tract, u, c. vu, §-3. — (3) Cap. xvu Vita ; ipsius.

exciter le Roi à l’honorer et à se recommander à elle ; ce Prince le fit, et la Sainte Vierge témoigna que sa dévotion lui était agréable : car elle lui apparut cinq nuits de suite entourée de lumière, et pleine d’une majestueuse douceur, lui parlant d’un langage inconnu ; ce qu’il racontait d’ordinaire le lendemain à la Reine sa Mère et aux Portugais qui le venaient ■voir, ajoutant qu’il était marri de ne pouvoir entendre la langue de cette Princesse. Ce fut une seconde occasion au P. Gonzalès pour acheminer la conversion du Roi ; car il lui dit que ce langage était céleste et divin, et que pour l’entendre il fallait embrasser la Religion de son fils, l’unique Sauveur du monde. Ce qu’il dit avec des paroles si graves et avec une telle force de l’esprit de Dieu, que le Roi y prit un singulier plaisir, et dans quelque temps étant suffisamment instruit, se fit baptiser avec sa Mère, et plus de trois cents des principaux Seigneurs de son Royanme, quoique par après il ne répondit pas aux faveurs qu’il avait reçues du Ciel.

L’Espérance.

III. L’Espérance est la sœur germaine de la Foi, l’ancre assurée du Chrétien, le soutien de l’âme, l’allégement des travaux, l’avancement de la félicité des Bienheureux. La Sainte Vierge, qui à cette occasion est appelée notre espérance, a un merveilleux pouvoir pour affermir en nos âmes cette vertu. Je me réserve à un autre endroit (1) pour faire voir comme elle la réveille en ceux qui l’ont déjà quasi perdue ; je veux que l’on conçoive ici quelque chose de plus grand, et qu’on sache que lorsqu’elle possède entièrement l’âme, elle y plante une certaine confiance si ferme, qu’aucune rencontre ne la peut ébranler, de sorte qu’elle devient comme un rocher contre qui se brisent les flots des plus grandes difficultés. Je ne veux que le seul exemple de Joseph Ankicta, Religieux de notre Compagnie, le Fait-miracles de nos jours (2), lequel étant seul au milieu du Brésil parmi les Tamyas, gens barbares et farouches, s’il en fut jamais, y vivait comme s’il eût été parmi ses meilleurs amis. Et comme ces gens, nonobstantlerespectqu’ilslui portaient, poussés néanmoins de leur barbarie naturelle, lui eussent nommé un certain jour pour être par eux massacré, rôti et mangé suivant la cérémonie de Jeur ordinaire cruauté, il leur répondit avec une assurance nonpa- reille, que cela ne se ferait pas, et que son heure n’était pas encore venue, et cependant, sans se donner peine d’autre chose, il se mit à composer en vers latins, qu’il entendait très-bien, la vie

(1) Cap. xi, § â, — (3) An. 1553 in Vita ipsius.

de la Mère de Dieu, qui était celle qui lui fournissait une si rare confiance.

La Charité envers Dieu.

Il y aurait de quoi s’émerveiller si la Sainte Vierge n’avait une particulière inclination à allumer dans les cœurs des siens le l’eu de la vraie Charité. Aussi lorsque je considère tous ceux qu’elle a plus tendrement chéris, je les trouve tous pour ce regard très-dignes enfants de la Mère d’amour.-Parmi ceux que j’ai dit ci-dessus (I) avoir été par elle adressés à la compagnie de son Fils, j’ai fait mention du Bienheureux Stanislas Kostka et du P. Sébastien Barradas. Le premier, qui était une vraie créature de la Mère de Dieu, avait un tel brasier d’amour dans le sein, que souvent on était contraint d’appliquer.sur sa poitrine des linges trempés dans l’eau froide, afin de modérer l’ardeur de son cœur, qui autrement eût mis l’esprit et le corps à non plus. Le second s’est fort souvent senti tellement embrasé au dedans, que plus d’une ibis on a été contraint d’appeler le sieur Thomas ltodriguez, médecin très-excellent, afin d’aviser au P. Sébastien, qui semblait devoir rendre l’âme, tant ces célestes affections minaient et consumaient ses forces. Mais le médecin lui ayant tâté le pouls et la poitrine : Plût à Dieu, dit-il, que j’eusse part à cette langueur ; c’est un effet de l’amour de Dieu, où notre Gallien n’a que voir.

La Charité envers le prochain.

La Charité du prochain étant inséparable de celle de Dieu, ce n’est pas merveille que la Vierge, témoignant tant de soin à la promouvoir et avancer, elle en fasse quand et quand paraitre à planter l’autre dans les cœurs. Rigord, Médecin et Chronographe de Philippe- Auguste, raconte en son histoire, que sous le règne de ce grand Monarque, l’an de Notre-Seigneur onze cent quatre-vingt-trois, le Roi d’Aragon et le Comte Raymond de Saint-Gilles, étaient si cruellement animés l’un contre l’autre, qu’ils ne pouvaient seulement souffrir le nom de réconciliation, et un monde de gens se trouvant enfiché des mêmes amertumes, la Reine du ciel intervint à faire la paix, daignant se manifester à un pauvre simple homme, nommé Durand, habitué en la. ville duPuy, et lui baillant la Commission de moyenner la réunion de ces esprits aigris, si fort désirée de tous les gens de bien. La marque de sa commission fut un cartel, au milieu

(1) Cap. v, § ult.

duquel était peinte l’image de la Vierge, tenant son fils entre ses bras, avec une inscription tout autour de l’image, qui portait : Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, octroyez-nous la paix. Cette merveille, passant de bouche en bouche, parvint aux oreilles de l’Évêque du Puy, lequel lit un examen fort exact de ce qui était arrivé au bonhomme, qu’il trouva plein d’une grande simplicité, mais accompagnée d’une égale force d’esprit, et sur sa disposition moyenna l’entrevue de ces deux princes, qui de bonne fortune étaient venus visiter Notre-Dame-du-Puy. Aussitôt qu’ils eurent ouï parler l’homme de Dieu, leurs cœurs s’amollirent tellement, qu’ils devinrent doux et traitables comme des agneaux, de tigres et de lions qu’ils étaient auparavant. Il ne fallut point d’autre miracle que ce soudain changement pour autoriser la commission que Durand avait reçue du ciel ; de sorte qu’à l’exemple des chefs, tous les partisans se réconcilièrent les uns avec les autres, ce qui causa une réjouissance publique si extraordinaire, que pour en conserver la mémoire à perpétuité, ils se revêtirent tous de scapulaires blancs, dit Rigord, sur le devant desquels ils portaient une image attachée de la façon de celle qui avait été donnée à Durand.

La Chasteté.

VI. J’en dis tout autant de la Chasteté, car il ne serait jamais possible à celle qui est plus blanche que la neige, plus pure que la lumière, plus nette que le soleil, de converser familièrement avec des personnes immondes. Prenez garde à ses enfants, vous verrez qu’ils ont tous le lis à la main, les uns voirement plus blanc que les autres, c’est-à-dire, les uns de l’honnêteté conjugale, les autres de la viduité, les autres de la virginité ; qui de continence au milieu des combats, qui de chasteté dans la jouissance d’une parfaite paix ; mais enfin, tôt ou tard, il faut qu’ils portent sa livrée, s’ils veulent être mis au nombre de ses serviteurs. Je raconterai à ce propos une chose fort remarquable qui arriva, il y a près de trente ans, en une ville de France, à l’un des fameux Jurisconsultes de notre temps, que j’ai vu et connu étant encore jeune, et qui a raconté le tout en discours familiers à celui de qui je l’ai appris. Il était tellement épris de l’amour d’une certaine femme, qu’il avait entretenue quelque temps, que nonobstant l’inclination qu’il avait à la piété, et les continuels mouvements de la grâce de Dieu qui battaient à la porte de son cœur, il ne lui était pas possible de s’en défaire. Finalement la Mère de Diexj, qu’il appelait souvent avec confiance parmi ses plus grandes misères, l’entreprit et rompit les chaînes qui le tenaient attaché, et voici comment : Elle lui procura une maladie qui fut la santé de son âme, car elle lui donna sujet de songer à soi à bon escient. Il fit donc appeler le Supérieur d’un Ordre, qu’il avait grandement obligé, pour lui faire sa confession générale. Comme il eut quelque peu avancé, il fut avis au Père que le cœur lui manquait : de quoi étant en peine, le pénitent l’assura qu’il n’y avait rien à craindre, et que cela passerait. Il voyait alors au pied de son lit Notre-Seigneur au milieu de la Vierge Mère, d’un coté, et du Fondateur de l’Ordre, qu’il affectionnait, de l’autre. Le Juge, avec un visage courroucé, semblait vouloir prononcer l’arrêt de sa condamnation, lorsque la Vierge se jeta à ses pieds, lui représentant les bons sentiments qu’il avait et les protestations qu’il faisait de vouloir quitter le péché. Eh quoi ! ma Mère, dit le Sauveur, ne voyez-vous pas que ce sont de ses boutades ordinaires ? Combien de fois vous a-t-il promis des merveilles en de pa- X’eilles occasions ; cependant Je danger passé, il a toujours recommencé ? Il faut qu’il sente une fois la pesanteur de mon bras et la rigueur de ma justice, puisque ma miséricorde n’y sert de rien. A ces paroles, la Mère de douceur, penchant profondément la tête, lui répliqua en cette sorte : Il est vrai, mon très-honoré Fils, qu’il ne mérite point de pardon ; néanmoins je vous supplie très - humblement de le lui accorder encore cette fois, et j’espère mettre si bon ordre à ses affaires que vous en aurez du contentement. Cela dit, ils disparurent, et il acheva sa confession avec une telle douleur de ses fautes, qu’il protestait n’avoir jamais rien ressenti de pareil. Aussi dès lors, la Reine des Vierges lui changea tellement le cœur, et le parfuma d’une si agréable odeur de chasteté, qu’il fut tout d’un coup détaché de ses liens, et jamais depuis n’expérimenta aucun mouvement déshonnète.

VII. Bien que ce ne soit pas mon dessein de multiplier ici les exemples que je pourrais produire par centaines, ce néanmoins cette vertu étant singulièrement propre de la Reine de chasteté, j’ai grand’peine de m’en départir sitôt, et ne me puis bonnement empêcher d’en produire encore un ou deux exemples (I). Le premier sera du Bienheureux Conradin, Religieux de Saint-Dominique et personnage d’une très-éminente vertu, lequel décéda en la ville de Rrescia en Lombardie, l’an mil quatre cent quatre-vingt-six, au service des pestiférés. Ce grand serviteur de Dieu et de la Vierge fut un jour si rudement travaillé d’une tentation déshonnète, qu’il ne trouva point d’autre moyen de la vaincre qu’en mettant son ennemi si bas, qu’il fut contraint de poser les armes. Ainsi, prenant sa discipline, il ne

(I)Leandcr., lib. V.

cessa de frapper que les forces ne lui manquassent, et qu’il ne vît le pavé de sa chambre ruisseler du sang de ses épaules. Comme il commençait de respirer, la Mère d’amour lui apparut, accompagnée de deux autres Vierges, et l’ayant doucement regardé, elle lui tint semblables propos : Conradin, mon fds, il y a longtemps que vous me donnez des preuves de l’affection que vous me portez et du désir que vous avez de conserver la fleur de votre virginité. Ce soin est merveilleusement agréable à mon fils, et à moi aussi, et afin que vous jugiez du plaisir que nous y prenons par le bien que je vous apporte, sachez que je suis descendue du ciel pour vous dire que vous ne demanderez rien ni à l’un ni à l’autre que vous n’obteniez aussitôt. Tenez cela pour indubitable, et pour assurance de ce que je vous dis, recevez le don de chasteté, duquel mon fils et moi vous faisons aujourd’hui présent. Cela dit, elle lui oignit les reins d’un baume céleste, prononçant cependant ces paroles : Qu’en vertu de cette onction vos reins soient tellement fortifiés que dorénavant vous ne ressentiez jamais aucun mouvement sensuel. La mémoire de cette faveur est encore fraîche dans les esprits de plusieurs, et le lieu où elle lui fut accordée est particulièrement honoré de tous ceux de la ville de Brescia.

VIII. Voici encore une belle fleur du même Ordre de Saint-Dominique (I). C’est la vertueuse Catherine de Raconis, laquelle n’ayant pas plus de cinq ans, mérita d’être v isitée de la Sainte Vierge et de son très-honoré Fils. La Reine du ciel était revêtue d’une belle robe de toile d’argent, et au milieu du front elle avait un rubis beaucoup plus brillant que le soleil. Son dessein n’étant autre pour lors que d’encourager Catherine à l’amour de la chasteté, elle tira un anneau de.son doigt, et le donnant à son Fils qui paraissait aussi en l’âge de cinq ans, elle le supplia très-humblement de vouloir prendre Catherine pour épouse. Très-volontiers, ma chère Mère, répondit le petit Jésus ; et en même temps, prenant la fille par la main, il lui mit l’anneau dans le doigt, en disant : Catherine, je vous épouse en foi, en espérance et en charité. Dieu sait quel amour de chasteté inspira à cette fillette une si extraordinaire faveur. Elle le fit bien paraître, lorsque ayant atteint l’âge de raison, elle fit vœu de virginité à Dieu et à sa très-sainte Mère. La même nuit, Sainte Catherine de Sienne lui apparut, l’assurant que ce qu’elle avait fait leur avait été très-agréable. Elle mourut saintement le quatrième jour de septembre de l’an mil cinq cent quarante-sept.

(t) Chronicon Ordinls.

La Puretfc de cœur.

Si c’est une grande faveur que la Pureté du corps, celle du cœur ne l’est pas moindre. Un très-dévot Religieux, de l’Ordre du Séraphique Saint-François (I), qui mourut l’an mil cinq cent nonante- six, nommé Rive Transon, l’obtint de la- Mère de Dieu. Caria lui ayant souvent demandée par le mérite de ses grandes souffrances, desquelles il s’entretenait volontiers, aussi bien que de celles de son bien-aimé Fils, elle lui apparut un jour qu’il était fort avant dans ses pensées. Le Religieux craignant qu’il n’y eût de l’illusion, se disposait à s’enfuir. Mais la Sainte Vierge l’arrêta, lui disant : Pourquoi donc m’appelez-vous, si c’est pour vous enfuir de moi ? A ce mot il fut assuré de la vérité de la vision, et lors se jetant à plate terre, il disait avec étonnement : Eh ! d’où me vient cette faveur ? La Mère d’amour le relevant, lui mit la main sur la poitrine avec cette parole : Voilà la Pureté de cœur que vous avez tant désirée.

Le Discernement des esprits.

Le Discernement des esprits est un don de Dieu si précieux qu’on ne le saurait assez priser, nommément ceux qui sont employés à la conduite des âmes ou qui reçoivent des grâces extraordinaires de Dieu. La Bienheureuse Angèle, qui décéda à Foligno, au Duché de Spolète, en Italie, l’an treize cent et neuf, était de ce nombre, ainsi que sa vie en fait foi. Un jour, le Sauveur lui apparut, et lui dit qu’entre plusieurs autres faveurs que sa très - sainte Mère lui avait obtenues, celle-ci était des principales ; que pour hautes que fussent les visions et les illustrations qu’elle aurait, jamais elle n’y serait trompée, et que pour ce point l’ennemi n’aurait aucun pouvoir sur elle.

La Constance.

La Constance et la Fermeté ès choses difficiles et ardues est une vertu si nécessaire, que sans elle il est impossible de mener à chef aucune affaire qui soit à la gloire de Dieu. La Sainte Vierge l’accorde à qui la demande, aussi bien que les autres vertus ; en voici un exemple : Il y a environ quarante ans (2) qu’une jeune fille de Berne, dont les parents étaient catholiques, fut sollicitée par Musculus, Ministre assez renommé pour sa méchanceté et pour les pernicieux

(1) Clironicon, p. IV, lib. X. — (2) Boecius, in Annalibus Collcgii Friburgensis.

écrits qu’il a laissés, à se départir de l’Église Romaine, et nommément à quitter cette superstition qu’elle avait (ainsi l’appeliait-il) de dire tous les samedis son chapelet à l’honneur de la Mère de Dieu ; à quoi elle ne voulut jamais s’accorder. Mais comme j’ai fait voir ailleurs (1), que l’hérésie, fille de l’enfer, a d’ordinaire aocoin- tance avec le diable, il arriva un jour, ainsi qu’elle le récitait, qu’elle se sentit tellement troublée, que craignant que pis ne lui àdvtnt, elle résolut d’aller à Fribourg trouver quelque Père de la Compagnie, afin de prendre avis de lui. L’ennemi de tout bien se montra à elle sur le chemin jusqu’à trois diverses fois, l’attaquant par ruse et par force. Car outre les raisons qu’il y alléguait, par trois fois il la jeta à bas de son cheval. Mais le courage que la Mère de Dieu lui fournit fut plus grand que tous les efforts de Satan ; car, malgré le dépit et la rage, elle se rendit à Fribourg, et s’en revint à sa maison pleine de tranquillité et de confiance en Dieu et en sa Sainte Mère.

I, a Pénitence.

XII. Il faudrait beaucoup plus de temps que je n’en puis ici employer, afin de parcourir seulement toutes les autres’vertus ; néanmoins je ne dois pas laisser en arrière la Pénitence qu’elle a impétrée à tant de pécheurs, et bien que le nombre en soit presque infini, toutefois je n’en produirai qu’un seul exemple. Au temps que Saint Dominique (2) remplissait toute l’Italie de l’odeur de sa sainteté et du fruit de ses prédications, il fut ouï comme par rencontre par une seconde Thaïs. C’était une jeune Florentine nommée Renoite, qui allait jetant des âmes sans fin dans les filets de Satan. Car étant douée de toutes les qualités nécessaires pour lui servir d’instrument, c’était une chose pitoyable de voir le dégât qu’elle faisait dans les esprits de la jeunesse. Néanmoins comme rien n’est impossible à la grâce, les paroles de cet homme de Dieu la touchèrent si vivement, qu’elle ne put jamais s’empêcher de s’aller prosterner à ses pieds, pour lui demander confession. Le Saint, qui n’avait rien tant à cœur que la conversion de telles personnes, lui dit que ce serait à l’heure même. De sorte que se mettant en devoir de l’entendre, il l’enflamma tellement d’un feu spirituel et divin, qu’il la fit fondre en larmes. A la fin la voyant bien disposée, il l’assortit de tous les moyens nécessaires pour se retirer du mauvais chemin où elle était, et surtout la commit à la Mère de Bonté, lui donnant le moyen de recourir souvent à elle. Mais comme les jugements de Dieu sont étranges, il permit que

(1) Tract, il, c. x, § 5. — (2) Alanus a Rupe, lib. île Rosario.

l’ennemi, qui avait si longtemps possédé son âme, s’emparât de son corps peu après sa conversion. Saint Dominique, qui l’avait en particulière recommandation, la délivra environ ie bout de l’an et l’arma de toutes pièces pour se défendre de Satan. Mais le mafin l’attaqua plus dangereusement ; car ayant été repoussé et contraint de quitter le corps, il l’assaillit du côté de l’esprit et par l’endroit qu’il connaissait être le plus faible, et bientôt la rendit pire que devant. Possible qu’un autre que Saint Dominique eût dit qu’autour de cette sorte de gens on ne fait que perdre sa peine ; mais lui, qui savait par expérience la force delà grâce de Dieu, revint à la charge contre le diable. Dès que Benoite le vit, elle se jeta derechef à ses pieds, chargée de honte et de confusion. Saint Dominique la remplit de confiance, et lui donna pour bouclier les sacrés noms de Jésus et de Marie. En effet, toutes etquantes fois qu’elle les prononçait, l’ennemi demeurait notablement aifaibli. Mais enfin Dieu arrêta l’inconstance de son esprit si mal habitué, par le moyen que je vais dire. Il lui fit voir l’image du jugement particulier auquel elle était présentée en qualité de criminelle. Le Juge était assis sur son Trône, la Sainte Vierge à son côté, Saint Dominique aux pieds de la Mère de miséricorde, et d’autre part ses accusateurs qui la chargeaient à toute outrance. Tous les péchés de sa vie passée étaient couchés dans un gros livre, où elle voyait quand et quand un grand nombre de personnes qui, à son occasion, avaient été précipitées àia damnation éternelle, et beaucoup d’autres qu’elle avait ou portées à mal faire, ou offensées par son mauvais exemple. Peu s’en fallut que le désespoir ne la saisit là-dessus, car on l’entendit jeter des cris qui étaient tout à fait épouvantables. Malheur à moi, disait-elle, mais malheur quand et quand à mes père et mère, qui ont eu plus de soin de mon corps que de mon âme ; malheur à ceux qui les premiers ont abusé de ma facilité, et m’ont jetée dans ce labyrinthe de malheurs où je me trouve maintenant. Comme elle s’abandonnait aux regrets, il lui sembla voir Saint Dominique qui l’exhortait toujours à prendre courage et à s’adresser à la Mère de miséricorde, afin d’obtenir par son moyen quelque délai pour faire pénitence. Alors elle se jeta sur le pavé, protestant devant la Sainte Vierge qu’elle n’était pas digne qu’elle la regardât seulement, beaucoup moins qu’elle voulût lui prêter la main de sa favorable assistance ; néanmoins qu’elle la suppliait de la secourir à la considération de son serviteur Dominique. Sa requête fut appointée sur-le-champ, et avant qu’elle se levât delà, elle vit effacé tout ce qui était auparavant écrit dans ce gros livre. Et lors le Juge lui dit qu’elle reconnût l’obligation qu’elle avait à sa très - sainte Mère, que de là en avant elle remplit les pages de ce livre d’actions dignes de la vie éternelle, et qu’elle se retirât de toutes les occasions de l’offenser, comme elle fit, se changeant en un vrai modèle de vertu. Tant la faveur de la Reine du Ciel a de pouvoir pour ceux qui, du fond du cœur, jettent leur confiance en elle.

### § v. — A vis à ‘ceux que la Sainte Vierge honore de ses libéralités.

Mais comme la Reine du Ciel désire extrêmement que ce qui passe par ses mains soit mis à profit par ceux qu’elle oblige de ses faveurs, aussi ne peut-elle souffrir qu’ils usent mal des grâces qu’elle leur obtient. Car ou elle retire sa main, ou elle leur fait enfin payer le mauvais usage qu’ils en font. Udo, jadis Archevêque de Magde- bourg, tant renommé pour ce sujet, a servi d’exemple à plusieurs autres. Il lui déplaisait fort de se voir si grossier d’esprit comme il était ; et pour ce il eut recours àla Mère de Dieu, qu’il pria un jour chaudement en l’église de Saint-Maurice, la Métropolitaine de Mag- debourg. La Vierge, toujours secourable à ceux qui s’adressent à elle, lui envoya un doux sommeil, pendant lequel elle lui dit que non- seulement elle lui faisait présent de la science qu’il avait demandée avec tant d’instance, mais de plus, qu’elle commettrait à son soin et à sa fidélité l’église de Saint-Maurice, l’un des princes de sa Cour Royale, à la charge que s’il la gouvernait comme il devait pour l’amour d’elle, elle ne manquerait pas de le bien récompenser ; mais à faute de le faire, qu’il encourrait la mort du corps et de l’âme. Il ne se fut pas sitôt réveillé qu’il s’étonna du changement qui s’était fait en son esprit : car il ne se pouvait pas imaginer qu’il lut celui qu’il était auparavant. Au bout de deux ans l’Archevêque étant mort, le voilà choisi d’un commun consentement, et élevé à ce trône d’honneur. Il y vécut quelque temps répandant partout une très-douce odeur de ses vertus ; mais à la fin il gâta tout par ses mauvais comportements. Car il commença de piller les Églises, de profaner les Temples vivants, c’est-à-dire les Vierges qui étaient dédiées au service de Dieu. Entre autres, comme une nuit il était avec une certaine Abbesse, if entendit une voix qui retentit à ses oreilles, et lui dit : Udo, Udo, c’est assez, c’est déjà trop, le Ciel ne prend pas plaisir à ce jeu. Le même lui arriva la seconde et la troisième nuit, car il n’avait pas pour cela désisté de sa mauvaise pratique, quoiqu’il eût eu le cœur un peu attendri ; mais l’habitude qu’il avait déjà contractée l’emportait et l’entraînait toujours clans de nouveaux malheurs. Enfin trois mois s’étaient déjà écoulés depuis ce message du Ciel, qui devait suffire pour le faire sage, lorsqu’un chanoine de là, nommé Fridéric, priant en l’église de Saint-Maurice, aperçut tout à coup le Sauveur assis sur un Trône Royal que les Anges avaient préparé, la Sainte Vierge près de lui, Saint Maurice à côté, et le malheureux sur le pavé, où ii avait été tiré comme criminel pour rendre compte de ses actions. Saint Maurice ayant fait une profonde révérence au Sauveur du monde et à sa Sainte Mère, regardant Udo d’un œil farouche, le convainquit de tant de crimes que jamais il ne lui fut possible de répliquer un seul mot. Il l’accusa d’avoir été un loup ravissant, au lieu de servir de pasteur à ses brebis ; d’avoir volé les Églises et profané les choses les plus saintes ; de s’être moqué des avis de la Sainte Vierge ; d’avoir en mille manières abusé de la patience de Dieu. N’ayant que repartir, le Juge ordonna que sur-le- champ il fût décollé ; mais auparavant l’Ange qui devait faire l’exécution le dégrada par le commandement de Dieu, lui donnant plusieurs coups sur la nuque du col, et à chaque fois faisant sortir une Hostie consacrée, laquelle était par un autre Ange reçue dans un Calice d’argent. La cérémonie achevée, la Sainte Vierge prit toutes ces Hosties, et les ayant lavées avec beaucoup de révérence, elle mit le Calice sur l’autel, où il fut trouvé le lendemain. Devant les marches de l’autel fut trouvée la tête d’Udo séparée du reste du corps, du sang duquel le pavé de l’Église, qui est de marbre blanc, fut tel- ement teint, que depuis les marques y sont toujours demeurées, et jusqu’à présent a-t-on consacré sur la même place les Archevêques île Magdebourg ses successeurs, pour les avertir de leur devoir. Ceci arriva l’an neuf cent quatre-vingt-cinq, sous le règne de l’empereur Othon, troisième du nom. Ainsi Dieu se plait à tenir en bride les esprits des hommes, et ses dons méritent bien d’être reçus avec reconnaissance, et gouvernés avec respect. Ceux qui en sont les mieux partagés sont/sujets à en rendre un compte plus étroit ; partant qu’ils les reçoivent avec leurs charges, et qu’ils se persuadent que le bon usage qu’ils en feront sera l’unique moyen de les augmenter.

## LA SIXIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne de bonté de la mère de dieu.

## CHAPITRE VII.

Qu’elle soil la parfaite idée de reconnaissance envers les siens.

Comme il n’est point de cœur au-dessous de Dieu semblable à celui de la Mère d’amour, aussi n’est-il point de pareille Bonté, tille est sans cesse occupée à faire largesse des trésors de son bien-aimé Fils, et rien ne la contente si elle ne donne toujours à deux mains. L’une de ces mains s’appelle Libéralité, et l’autre se nomme Reconnaissance. Essayons de dire un mot de la seconde après avoir parlé de la première.

### § I. — Des Reconnaissances de la Mère de Dieu en général.

L Par av enture que d’abord quelqu’un se pourrait offenser de ce mot de Reconnaissance, et qu’il me mettrait au-devant le dire de Saint Paul (I) : Qui est ; celui qui lui a donné Je premier, et qui l’a obligé à user de revanche ? Volontiers que c’est aller trop avant que de parler de retour et d’acquit quand il s’agit de la Reine du Ciel, et que c’est alléguer mal à propos des redevances et produire des titres de justice, ou au moins des obligations de bienséance. Possible vaudrait-il mieux se contenir dans le respect, et parler seulement de grâce et de faveur. Quoi, quand toute notre vie aurait été employée en de continuels serv ices, oserions-nous bien espérer d’avoir acquitté le moindre des devoirs que. nous lui avons ? Que si cela est, comment donc pouvons-nous parler de Reconnaissance sans nous méconnaître extrêmement ? A Dieu ne plaise que je déroge en chose quelconque à la gloire de la Sainte Vierge : mais puisque Dieu, qui est la première source de tous les biens dont nous jouissons, nous fait lui-même la faveur de promettre de la récompense à nos petites actions, voire d’en accepter quelques- unes comme œuvres de

(lj Rom, xi.

subrogation, pourquoi ne croirons-nous pas le même de la Mère de Bonté, et pourquoi nous défierons-nous de sa grande cordialité ? Car si nous le voulons prendre à toute rigueur, par le seul titre de la création, non-seulement nos personnes demeurent obligées à sa divine Majesté, mais encore nos vies et tout ce qui peut partir de nous en toute l’étendue des siècles ; et il ne se peut pas nier que nous ne lui soyons par mille autres titres redevables de tout ce que nous pouvons, de ce que nous avons et de ce que nous sommes. Néanmoins sa débonnaireté est si grande que de s’abaisser jusque-là que de traiter avec nous de nos menus services, non comme d’une chose qui lui est acquise, mais comme d’une possession qui nous appartient par tous droits ; de nous promettre son amour, et de se bailler soi-même pour prix ; qu’à partir de là nous ne trafiquions que de ses biens et ne lui rendions service que du sien. Ce sont les merveilleux effets de l’amour infini de Dieu, qui nous le rend si favorable : ce sont des bontés sans exemple et sans suite, et qui ne peuvent procéder que d’un cœur qui est infiniment obligeant.

II. Quoique à vrai dire nous découvrons au cœur de la glorieuse Vierge des marques fort sensibles de la participation de cet esprit divin ; car jaçoit que ses bons serviteurs puissent dire en vérité qu’elle les a toujours prévenus de ses faveurs, qu’ils n’ont jamais fait un seul pas sans être accompagnés de ses grâces, et que ses libéralités les ont suivis partout, et que par conséquent quoi qu’ils fassent ils demeurent toujours endettés ; toutefois c’est merveille comme elle se sent obligée par les moindres devoirs qu’ils lui rendent. Son bon cœur ne la laisse point en repos qu’elle ne leur ait rendu des preuves du contentement qu’elle a pris à leurs services, et qu’elle ne les ait reconnus. Le dévot Archevêque de Crète, Saint André de Jérusalem, le dit excellemment bien en ces termes (I) : La très-sainte Vierge, dit-il, étant très-magnifique, prépare toujours de très-grandes récompenses, si peu que nous lui offrons. Elle a le cœur si généreux, que hors de Dieu nulle ne l’a jamais surmontée en libéralité. Pour un elle rend toujours cent, et pour cent, dix mille ; et comme il n’est pas possible de gagner sur elle’, il faut qu’elle enchérisse sur soi-même. Les exemples le feront [mieux connaître que tout autre discours que je pourrais faire, et les preuves n’en seront pas malaisées.

(1) Orat. à de Dormitione sanctiss. Deiparæ.

### § II. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu envers les grands Éluts.

257

La Chrétienté.

I. Les grands États ont je ne sais quoi d’auguste, comme étant d’ordinaire composés de plusieurs membres qui sont capables d’attirer sur tout le corps les effets de la bonté de Dieu ; ainsi dans la seule ville de Ninive, quoique si débordée en ses mœurs, que Dieu avait presque résolu de l’abîmer, il se trouva des âmes innocentes pour la sauver (1). C’est ce qui arrête souvent le bras de la divine justice, et la Mère de Bonté ne demande pas mieux que de rencontrer quelque fidèle serviteur qui serve aux méchants de rempart, afin que pour son seul respect Dieu pardonne à plusieurs pécheurs. D’où je conclus, que tout ainsi que les chers enfants de la Beine du Ciel ont une obligation infinie à leur bonne Mère, de même le monde leur est grandement redevable, puisqu’à leur considération elle lui fait tant de biens et qu’elle détourne tant de maux de ceux qui ne méritent rien moins. Je commence par la glorieuse journée de Lé- pante, comme par l’un des grands coups que le Ciel ait fait de longtemps, et par l’une des belles actions que la Mère de Dieu ait produites en faveur des siens, où nous pouvons dire qu’elle a obligé non pas un Royaume seulement, ou une Province en particulier, mais généralement toute la Chrétienté, et qu’elle a reconnu les agréables services d’un grand nombre de ses enfants qui par tout le monde imploraient son secours, et entre autres du grand Saint Pape Pie cinquième, qui n’a jamais douté que la Générale des armées de Dieu n’ait présidé à cette bataille ; aussi lui en a-t-il consacré le jour sous le nom de Notre-Dame de laVictoire. De vrai si jamais elle eut sujet de regarder les siens d’un œil favorable, ce fut lorsque ce Saint pasteur de l’Église, outre les instantes prières qu’il faisait en son particulier, avait ordonné par toute l’Europe que chacun lui adressât ses dévotions. La Sainte Chapelle de Lorette était pleine de suppliants, et les capitaines de cette armée présentaient unanimement leurs vœux à la Vierge tutélaire de ce lieu, mais spécialement Dom Jean d’Autriche, Général de l’armée, lequel avait fait vœu à Dieu que s’il plaisait à Sa Majesté lui bailler un heureux succès de cette entreprise, par les mérites et l’intercession de la très-glorieuse Vierge, il irait en action de grâces visiter la Chapelle de Lorette. LesChrétiens qui étaient à la rame dans les galères du Turc ne s’oubliaient non plus que les autres

(1) Joua ;, c. iv. u.

comme ne pouvant espérer leur délivrance par aucun moyen humain, si celui-là ne réussissait. Je ne dois pas omettre qu’au plus fort du combat, on célébrait par tout le monde la procession du Rosaire. Car alors le septième d’octobre de l’an mil cinq cent septante et un, qui fut le jour de cette sanglante mêlée, tombait au premier dimanche du mois. Depuis la bataille Actiaque d’Auguste, la mer Méditerranée n’avait vu une telle rencontre de vaisseaux ; et de longtemps le peuple Chrétien n’avait attendu avec plus d’impatience le succès d’aucune affaire que de celle-ci. Car Selim, fils de Soliman, ayant déjà emporté l’ile de Chypre sur les Vénitiens, enflé de ses conquêtes et incité de la haine que ces Barbares portent naturellement aux Chrétiens, venait avec une puissante armée fondre sur eux, etnese promettait rien moins que l’Empire de l’Univers. D’autre part le Pape avait joint ses forces avec celles de Philippe second, Boi d’Espagne, et des Vénitiens, et tous se préparaient à bien faire, quoique la partie ne fût pas égale. Mais les nôtres s’assuraient principalement sur l’assistance de lanière de Dieu, à qui il est aussi aisé de donner la victoire avec peu de gens, qu’avec beaucoup. Ils ne Jurent pas trompés en leur espérance ; car elle leur prêta si bien la main, qu’en ce choc qui dura depuis les six heures du matin jusqu’au soir, il y eut quatre-vingts galères prises, quatre-vingt-dix enfoncées, trente mille Turcs massacrés, dix mille faits prisonniers, et environ autant de Chrétiens mis en liberté ; cent et seize grosses pièces de canon, et cent cinquante couieuvrines gagnées. Voifà une entrée digne de la bonté de la Beine du Ciel, qui nous oblige à donner plus avant dans ce discours. Toutefois devant que passer outre, je ne me sens aucunement obligé de dire ici avec quelle fidélité Dom Jean d’Autriche s’acquitta (I) de la promesse qu’il avait faite à Dieu, d’autant que la chose le mérite étant pleine d’édilication. Les grandes affaires qu’il avait toujours eues sur les bras l’ayant empêché de rendre ses devoirs à la Sainte Vierge avant l’année mil cinq cent septante-six, dès qu’il eut un moment de répit, il ne manqua pas de l’employer. C’était au plus fort de l’hiver, la saison étant fort fâcheuse, tant à cause du débordement des eaux qu’à raison de la glace qui couvrait les chemins et rendait l’abord des rivières et des ruisseaux fort dangereux. Et s’il eût voulu écouter les empêchements que les affaires tant publiques que particulières lui allaient jetant dans l’esprit, c’est chose assurée qu’il ne fût jamais sorti de Naples où il se retrouvait pour lors. Mais il fit la sourde oreille à toutes ces difficultés, et rien au monde ne le put empêcher d’accomplir ce qu’il

(1) Tursclin., lib. IV Hist. Laurel., c. xxiv.

avait promis. Ayant aperçu la sainte Chapelle d’assez loin, il mit le chapeau à la main, et quoique le vent et la pluie l’incommodassent grandement, si est-ce qu’il ne fut jamais possible de le faire couvrir qu’il n’eût mis pied dans le bourg, si grande était l’ardeur île la dévotion qui pour lors lui embrasait le cœur. Entrant dans la sainte Chapelle, il sentit comme un nouveau feu de dévotion qui lui échauffait la poitrine. Il se confessa et communia avec tant de sentiments de piété, qu’elle paraissait assez tant à ses yeux qu’à son visage. Il laissa à l’Église de Lorette une grande somme d’argent, et convia par son exemple tous les Seigneurs qui le suivaient à faire de "même, faisant voir par même moyen aux Princes Chrétiens à qui ils doivent avoir recours en leurs affaires les plus importantes, et comme ils se doivent montrer reconnaissants des faveurs qu’ils reçoivent du Ciel.

J’ai fait voir ailleurs (1) que l’Italie, la France, l’Espagne, l’Angleterre et l’Allemagne, et plusieurs autres États ont eu de longtemps une affection fort remarquable à l’honorer et à la servir. La raison requérait maintenant que je misse en évidence les faveurs et les reconnaissances qu’ils ont reçues d’elle en diverses occasions, et pour le faire dignement, il ne faudrait rien moins qu’écrire des volumes entiers. Mais je veux espérer que l’équitable lecteur jugera que ce serait outre-passer les bornes dans lesquelles j’ai renfermé mon dessein, et qu’il se contentera que de chaque faveur je dise un petit mot en passant.

L’Italie.

L’Italie était en pauvre état lorsque la glorieuse Vierge lui lit connaître qu’elle n’avait pas mis en oubli les services qu’elle lui avait rendus. Les Ariens l’avaient déjà malmenée l’espace de soixante ans et plus, et nommément Théodoric et Totila, Rois des Gotlis, dont le premier avait fait mourir de faim et d’autres infinies misères le Pape Jean premier de ce nom ; il s’était en outre tyranniquement arrogé la création des Pontifes Romains ; il avait hâté les jours à diverses personnes de remarque, et nommément à Symmachus et à Séverin Boèce, deux personnages dignes de vivre autant que dix autres. Le second remplissait tout de sang et de carnage, quand la Mère de miséricorde regarda ce pays d’un œil de pitié en chassant les Ariens par le moyen de Narsès, son fidèle serviteur. C’était l’un des Capitaines de l’Empereur Justinien, avec qui elle avait une intelligence si particulière, qu’au rapport d’Évagre (2), deNicéphore (3), de Paul Diacre (4), et d’autres bons auteurs, elle lui apparaissait

(1) Tract, i, c. xii. — (2) Lib. IV, c. xxvi. —(3) Lib. VII Hist., c. xm. — (4) Lib. de Geslis Lougobardorum, c. m.

souvent comme il lui recommandait ses batailles, et lui donnaitelle-même le signal pour les commencer. Mais l’une des meilleures rencontres où elle lui ait baillé des preuves de sa rare bienveillance fut l’an cinq cent cinquante-trois. Car comme il eut attaqué le Moi Totila dans la Toscane, il le serra si vivement qu’il y demeura avec toute son armée, laquelle fut hachée en pièces. A ce coup, l’Italie commença de nouveau à respirer le doux air de la liberté qu’elle avait dès longtemps perdue.

La Frauce.

IV. Je ne sais si jamais la France se trouva en plus grand hasard qu’elle fut sous Charles septième, surnommé le Victorieux (1). Ce Prince ayant légitimement succédé à l’Empire Français, par décès de Charles sixième son père, trouva que le roi d’Angleterre avait déjà occupé son trône ; que la plus grande partie des Français, avec la Reine sa mère, et le Duc de Bourgogne, le plus puissant de tous les Princes du sang, conspirant avec l’étranger contre lui, s’opposaient à se qu’il prit possession de sa couronne. Le Roi son père, avant sa mort, non-seulement l’avait privé de l’espérance de succéder à ses États, mais de plus l’avait banni de son Royaume, par arrêt de la Cour des Pairs. L’Anglais s’était saisi de Paris et de toutes les Provinces de France, jusqu’à la rivière de Loire. Le jeune Prince, assisté d’un petit nombre de Seigneurs et de Gentilshomme français, s’était retiré à Rourges, et de là tâchait de retenir en son obéissance les provinces de delà la Loire, dont encore il n’était pas assuré, à cause du voisinage de l’Anglais, lequel, par un mépris extrême, ne l’appelait point autrement que le Roi de Bourges. Le secours du Ciel vint-il jamais plus à propos à un Royaume désolé, qu’il fit pour lors à la pauvre France, qui était quasi à la veille d’apprendre de parler anglais ? Ce fut en cette occasion que la divine Providence la secourut, et que la Générale des armées montra clairement qu’elle favorisait les fleurs de lis, et qu’elle n’avait pas oublié les bons services que tous les jours elle reçoit en ce Royaume. L’expédient qu’elle choisit pour assurer la couronne sur la tête du jeune Roi par la déroute des ennemis, eut voirement plus de rapport aux lois de la divine sagesse, qu’il ne s’ajusta pas au train de la prudence ordinaire des hommes. Car comme il n’appartient qu’à Dieu seul et à ceux qui tiennent de son esprit de se servir des choses basses pour mener à chef les plus grandes, elle employa à cet effet une pauvre villageoise,

(1) Gaguinus, in Carolo VII. ^Eneas Sylvius Europe, c. xlih. D. Anton., 111 p., c. îx, etc.

âgée seulement de dix-huit à dix-neuf ans, lui mettant les armes en main, et la faisant marcher à la tête des vrais et tidèles Français. Ce fut la courageuse Jeanne d’Arc, qui depuis fut appelée Jeanne la Pucelle ou la Pucelle d’Orléans, native de la paroisse de Saint-Remy, entre Domprein et Vaucouleurs.

Y. Quand je dis que ce fut un coup de faveur de la Mère de Dieu, comme je ne parle point par cœur, ainsi ne prétends-je nullement lui attribuer la gloire d’une action où elle n’aurait point de part. Je sais bien qu’avant que cette Amazone reçût du ciel le commandement de prendre les armes et l’habit d’homme, et de s’aller présenter au Roi, elle avait déjà eu révélation que Charlemagne et Saint Louis priaient Dieu pour lui et pour la délivrance d’Orléans. Je n’ignore pas que la créance très-bien fondée, qui a pris pied dans les esprits des Français, est que l’Archange Saint Mictiel, à qui cette fille était forte dévote, fut l’entremetteur de ce glorieux emploi et celui qui lui en porta la nouvelle, et qu’à ce sujet il est invoqué comme tutélaire très-particulier de la France, voire que c’est avec grande probabilité que quelques-uns estiment que ce fut en reconnaissance de cette signalée faveur que Louis XI, iils de Charles, institua l’Ordre de Saint-Michel quelques années après, c’est-à-dire l’an 1469. Mais aussi prierai-je l’équitable Lecteur de vouloir considérer en premier lieu que cette fille, dès son bas âge, fut nourrie dans le sein de la Sainte Vierge, qui l’avait faite tout ce qu’elle était, et quiconque ne la rencontrait point au logis de son père ou à la suite de ses brebis, il était assuré qu’il la trouverait priant Dieu et la Sainte Vierge dans un petit Ermitage qui n’est pas loin de Vaucouleurs, nommé Notre- Dame de Reaumont. C’était en ce lieu qu’elle versait tous les plus doux sentiments de son cœur dans celui de la Mère de Dieu, et où réciproquement elle recevait de la Vierge nonpareille des faveurs tout à fait singulières. Et comme ce fut en cette même Chapelle qu’elle reçut la commission dont nous parlons (1), il y aurait peu d’apparence de croire qu’autre que celle qui préside en ce lieu l’eût baillée à ce Saint Archange, et qu’autre que la Vierge des Vierges eût choisi cette pucelle.

VI. En outre, je le supplie de peser mûrement les paroles d’un bon poète, lequel a rédigé par écrit les guerres des Anglais en sept livres de très-beaux vers. Voici comme au sixième livre il fait parler l’Ange Saint Michel à cette bergère :

Blancheur du chaste lis, délices de la terre :

Chères amours du ciel, qui méprisez la guerre

(1) Hubertus Momorotana, cte.

Que Vénus et son fils font à la chasteté, Et qui fais dans tes mœurs luire la pureté, Celle que le grand Dieu reconnaît pour sa Mère Me fait venir ici du plus haut hémisphère, Afin de t’averlir de son commandement ; Ecoute son désir et le fais promptement. Pour un faible fuseau prend ces luisantes armes, Qui doivent par le sang faire cesser les larmes. Charge ton dos de fer, couvre de ton pavois Charles le puissant Roi de l’Empire françois. C’est le vouloir de Dieu, c’est celui de Marie, Que ta puissante main repousse la furie De ce peuple insolent qui croit qu’un bras anglais Doit désormais porter le sceptre des Français.

En troisième lieu, qu’il me dise pour quel sujet on aurait fait peindre au beau milieu de l’étendard sous lequel marchaient les troupes Françaises une image du Sauveur du monde, tenant un lis blanc à la main et aux deux côtés les noms de Jésus et Marie, n’était pour témoigner qu’après le Prince Jésus, à qui appartiennent tous les empires de la terre, la glorieuse Vierge, comme générale des armées de Dieu et protectrice spéciale de la France, avait la meilleure part en ce dessein ?

VII. Ce fut donc sous les favorables auspices de cette invincible Guerrière que l’an mil quatre cent vingt-neuf Jeanne fut conduite à Charles VII, qui était pour lors à Chinon, par le sieur Robert de Vaudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, où, après diverses épreuves, tant de sa commission que de sa virginité, le Roi lui fit donner des armes et la mit à cheval. Elle lui demanda une épée qui était en l’Église Sainte Catherine deFierbois enterrée derrière l’autel avec les cendres d’un certain Chevalier de qui on ne dit pas le nom, sans que personne sût qu’elle fût là. Le Roi y ayant envoyé, on trouva une épée qui était marquée de trois croix, les autres disent de trois fleurs de lis, et qui était couverte de rouille. On ne l’eût pas plutôt baillée à la Pucelle, que comme elle la considérait, la rouille tomba de soi-même au grand étonnement du Roi et de tous ceux qui étaient là présents.La Pucelle la ceignit alors, et depuis s’en servit toujours en la guerre. Le Roi lui ayant baillé quelques troupes selon qu’il les pouvait fournir, elle s’en alla droit à Orléans que bloquaient les ennemis, et ayant passé au travers de leur armée pour rafraîchir et encourager les assiégés, elle contraignit bientôt les Anglais de quitter tous leurs forts qui arrivaient jusqu’à soixante, et de lever honteusement le siège, après avoir été bien battus en diverses rencontres et avoir perdu quantité de leurs braves soldats et capitaines. La nouvelle de cette journée ayant remis le cœur au Roi et à tous les bons

Français, on vit accourir de toutes parts la noblesse avec de nouvelles troupes qui firent en peu de temps une grosse et puissante année. D’autre part les Anglais étonnés, et craignant que ce ne fût le premier coup de leur retraite de la France, faisaient tout leur possible afin de s’y pouvoir maintenir. Mais la Pucelle ayant prié le Roi de poursuivre la pointe de ses armes victorieuses, lui remit entre les mains une bonne partie des villes de Champagne et de Picardie, et lui fit instance de se faire consacrer à Reims, où pendant cette auguste cérémonie elle tint toujours l’étendard Français. A quelque temps de là, Charles, favorisé de plus en plus du secours du Ciel, fut reçu dans sa bonne ville de Paris, où l’an mil quatre cent trente et un, Henri, roi d’Angleterre, avait aussi été couronné Roi de France en l’Église de Notre-Dame. De là ayant repris sur les Anglais la Guyenne, la Normandie et le reste des provinces qu’ils tenaient, il les pressa si vivement qu’il leur lit repasser la mer afin de démêler les affaires qu’ils avaient en Angleterre. Ainsi, par la faveur que la glorieuse Vierge fournit à la France, elle fut délivrée tout à fait de l’importunité de ces gens, et Charles fut rétabli dans la paisible possession de ses États.

L’Espagne.

VIII. L’Espagne n’a pas été exempte de fléaux ; aussi a-t-elle expérimenté à son tour qu’il n’y a si petit service rendu à la Reine du ciel qu’elle ne reconnaisse largement. Elle en fit l’épreuve l’an douze cent et douze (I), lorsque Mahomet, Roi des Sarrazins, ennemi juré du nom Chrétien, se jeta clans le Royaume de Grenade avec une armée qui semblait devoir faire écrouler les deux pôles du monde, et avec dessein d’exterminer tous ceux qui font hommage à la Croix. Le Roi Alphonse huitième, surnommé le Bon, ayant obtenu à cet effet du Pape Innocent troisième des indulgences fort amples, se croisa avec les Rois d’Aragon et de Navarre, et s’en alla devant Boëza, ville de Grenade, par les chemins égarés et malaisés à tenir, conduit par un paysan, que depuis l’on crut avoir été un Ange, car il ne parut jamais après les avoir mis hors de danger. Le seizième de juillet on battit aux champs contre l’ennemi, les soldats Catholiques ayant été au préalable munis des armes Chrétiennes des Saints Sacrements, et la Sainte Messe célébrée en présence de toute l’armée. La Croix allait devant, et au milieu de l’étendard royal était peinte la Mère de Dieu tenant son fils entre ses bras, de qui la seule vue réjouissait les combattants et les remplissait de courage. On remua les mains assez

(l) Præter citandos auctores relerunt Mariana, lib. XI de Hebus Hispan., c. xxm. Ribadeneira, in Vita Sanctorum, 16 Julii, etc.

longtemps sans qu’on pût apercevoir à qui demeurerait la bataille ; voire du commencement les Catholiques furent contraints de reculer. Mais bientôt leur Conductrice leur mit tellement le cœur au ventre, et jeta une telle épouvante au camp des ennemis, qu’il en demeura plus de deux cent mille sur la place sans qu’on perdit plus de vingt-cinq ou trente Chrétiens. Le Roi Alphonse envoya lui-même le narré de cette journée au Pape Innocent, et Roderic Ximenès, Archevêque de Tolède, qui était comme l’âme du combat, en a écrit l’histoire, où il ajoute que son porte-croix s’étant jeté au travers des Sarrazins avec le signe de notre salut, jamais il ne fut endommagé, quoique le bâton de la Croix qu’il portait se trouvât hérissé de flèches, et qu’il en fût lui-même tout couvert.

L’Angleterre.

Que n’a jadis fait l’Angleterre pour honorer la Mère de Dieu, lorsqu’elle se glorifiait d’être la nourrice des Saints, et la bien-aimée du Ciel ? Mais quelle faveur ne recevait-elle point en reconnaissance de tant de services. Quand celle que raconte Thomas Walsinghan (I), historien anglais, savoir est que de sa propre main elle fit présent à Saint Thomas, Archevêque de Cantorbéry et Primat d’Angleterre, de la sainte Ampoule pour le Sacre des Rois anglais, se trouverait seule, ne serait-ce pas un témoignage d’affection qu’on ne pourrait assez admirer ? Si ne faut-il pas oublier ce qu’écrit Henri de Hutindon au second livre de son histoire d’Angleterre, savoir est que la Sainte Vierge, le propre jour de sa Nativité, délivra la ville de Londres qui se trouvait étroitement assiégée parles Dacques l’an troisième du règne d’Éthetred. Ce qui fit que les Arthur, Rois d’Angleterre, gardèrent depuis la sainte coutume de porter l’image de la Vierge en leurs armées, comme s’assurant d’être toujours victorieux par le moyen de celle sous les auspices de qui ils combattaient.

(2) Cap. xit.

J’en dirais tout autant de l’Allemagne, de la Pologne, du Portugal, et de quelques autres États, dont j’ai fait voir au premier traité (2) la merveilleuse affection à servir la Mère de Dieu, si je ne craignais d’attiédir le Lecteur par le récit de plusieurs événements qui ont beaucoup de ressemblance les uns avec les autres, et qui n’ont pas été oubliés par ceux qui ont plus curieusement recherché les particularités de ces mêmes États. Qu’il lui suffise de savoir qu’il ne s’en est jamais trouvé aucun, lequel se soit affectionné à l’honorer,

(I) In Hist. Anglorum in Henrico IV. — de qui elle n’ait reconnu libéralement les services, et à qui elle n’ait fait paraître ès occasions qu’il n’y a rien de perdu de tout ce qui est fait pour son amour.

### § III. — De la reconnaissance de la Mère de Dieu à l’endroit des villes qui lui ont été’ particulièremen t de’die’es.

Rome.

I. La ville de Rome a rendu et rend tous les jours de grands services à la glorieuse Vierge, comme j’ai montré en un autre endroit (1), aussi en a-t-elle reçu des faveurs qui ne se peuvent estimer. Entre autres elle aura sujet de conserver jusqu’à la fin du monde la mémoire de celle qui lui fut octroyée l’an cinq cent nonante (2), du temps du grand Pape Saint Grégoire. La peste y était si embrasée qu’elle avait déjà emporté une bonne partie du peuple Romain. Le mal ne pardonnait aux grands non plus qu’aux petits, non pas même à la personne sacrée de Pelage second, prédécesseur de Saint Grégoire au Saint-Siège. On voyait les dards et les flèches de feu tomber du ciel, et il n’y avait personne si aveugle qui ne jugeât par les effets que Dieu était merveilleusement courroucé. Saint Grégoire se mit à prêcher la pénitence et ordonna sept processions, qu’on appelle Litanies, dont la première fut des Ecclésiastiques, la seconde des Lais, la troisième des Moines, la quatrième des Religieuses, la cinquième des Mariés, la sixième des Veuves, et la septième des petits Enfants. Elfes se rendirent toutes à Sainte-Marie la Grande, où les prières et les larmes redoublèrent l’espace d’une heure, et il n’y eut cœur si dur qui ne fût ému à crier miséricorde. Carie spectacle était bien si funeste, que les hommes tombaient morts comme mouches. Ce qui se pourra facilement conjecturer de ce qu’on écrit, que pendant le peu de temps que cette dévotion publique dura, on en compta jusqu’à quatre-vingts qui furent renversés sur le carreau. Alors fut entonné parneuf diverses fois à l’honneur des neuf Chœurs des Anges le Kyrie Eleison ; prière voirement courte, mais très-propre à fléchir la miséricorde de Dieu, et depuis insérée au Saint Sacrifice de la Messe par l’ordonnance du même Saint Grégoire (3). Ce nonobstant, le mal allait empirant, et voyait-on force personnes rendre l’âme en éter- nuant ou en bâillant ; d’où l’on croit être sortie la coutume de saluer ceux qui éternuent, et de faire le signe de la Croix lorsqu’on bâiller

(1) Tract, i, c. xii, § v. — (2) Baronius eo anno, post S. Greg., pluribus locis. Greg. Turon., lib. X Hist. Franc., c. x. S. Antonin, IV p., lit. xv, c. xxiv, § n. Sifrnnius, lib. I deRegno Italise, an. $Ô0 et 591, etc. —(3) Lib. VU, ep. t.xiv.

Chacun croyait que la capitale du monde dût être changée en un désert. Le dernier recours, et comme l’ancre sacrée, fut l’image de la-glorieuse Vierge faite par l’Évangéliste Saint Luc, que Saint Grégoire lit porter en procession, ou il se trouva en personne, comme il faisait d’ordinaire en tous les autres exercices de piété. A mesure que les troupes avançaient, l’on entendit tout à coup la musique du ciel et les Anges qui chantaient le Cantique Pascal : Recjina cœli læ- tare, alléluia, quia quem meruisti portare, alléluia, resurrexit, sicut clixit, alléluia. A quoi Saint Grégoire ajouta promptement ces derniers mots, que l’Église a toujours retenus : Ora pro nobis Deum, alléluia. Et alors plusieurs personnes aperçurent un Ange sur la tour d’Adrien, qui depuis à ce sujet a été nommée le Château Saint-Ange, lequel remettait son coutelas dans le fourreau en signe que la peste cesserait bientôt, comme de fait il arriva. Qui sera curieux d’apprendre comme l’an huit cent quarante-sept, et le premier du Pontificat de Léon quatrième, cette même ville fut délivrée d’un basilic funeste, dont le souffle envenimé avait déjà étoutfé un grand nombre de gens, et comme il fut tué par la Sainte Vierge, de qui l’image fut publiquement portée par les rues le jour de son Assomption, qu’il lise le Cardinal Baronius ès Annales de la même année.

Constantinople.

II. La ville de Constantinople a été jadis appelée la seconde Rome ; et il serait malaisé de juger laquelle des deux l’emporterait pour le regard de la piété envers la Mère de Dieu, si celle d’Orient eût aussi bien su maintenir son bonheur que l’autre. Car tant qu’elle retint la la vraie Religion, elle fut l’œil du monde et la merveille des villes, et fut nommée par excellence la Cité de la Bienheureuse Vierge, laquelle réciproquement fit des merveilles pour la maintenir, nommément en la préservant plusieurs fois de l’invasion de ses ennemis. Entre autres l’an six cent vingt-cinq (1), Héraclius étant occupé à la guerre Persique, Chosroès, Roi de Persè, s’avisa de faire jouer une contre-mine ; en effet, il sollicita les Huns Occidentaux à venir surprendre la ville Royale pendant l’absence de l’Empereur, espérant que par ce moyen il ferait tourner bride à l’armée Chrétienne, qu’il avait pour lors sur les bras. Voilà donc ces Barbares campés devant la ville, qui la battent furieusement l’espace de dix jours ; mais, lorsque la prospérité leur enfle davantage le cœur, et que d’autre parties pauvres assiégés semblent plus abattus, la Reine du ciel leur

(1) Theophanes, in Annalibus Græcor. CeJrenus, in Compendio hist.

vient au secours, en la manière que je vais dire après l’Historien Cédrenus. Elle sortit de grand matin de l’Église des Blaquernes joignant la v ille, comme de sa plus chère demeure, et traversa le camp des ennemis, accompagnée de deux Eunuques tant seulement. Les Huns se persuadant que c’était l’Impératrice qui allait trouver leur Prince pour traiter avec lui en l’absence de son mari, ne firent nulle difficulté de lui donner passage, s’attendant néanmoins toujours de charger les troupes qu’ils avaient vues peu auparavant partir de la ville. Mais comme ils virent qu’elle passait les tranchées sans mot dire, ils la suivirent à grands pas, ne s’apercevant nullement que c’était un jeu joué du Ciel, afin de les aveugler tous. Car, comme ils l’eurent attrapée, elle se déroba de leurs yeux avec ceux qu’elle coni luisait et jeta une telle frayeur dans leurs cœurs, et une si grande confusion dans leurs esprits, qu’ils s’acharnèrent les uns contre les autres, en sorte que si la nuit ne les eût démêlés, il n’en fût pas échappé un seul. Le lendemain les Capitaines visitèrent le camp, et ayant reconnu l’étrange dégât qui s’y était fait, ils levèrent le siège en diligence. Mais la Mère de Dieu ne les poursuivit pas moins âpre- mentpar eau qu’elle n’avait fait par terre, de manière qu’ils demeurèrent quasi tous sur la mer. Le Rituel des Grecs dit que la ville fut pour lors investie de deux armées, dont l’une était conduite par Sarbarus, Lieutenant de Chosroès, l’autre par Chaganus, Général des Scythes et des Mysiens, mais si puissantes, qu’à peine y avait-il un Grec contre dix de ces Barbares. Il dit de plus, que pendant que ces impies jetaient des blasphèmes contre le Ciel, le Patriarche Ser- gius faisait des merveilles à encourager le peuple à recourir à la Mère de Dieu, de qui il porta l’Image qu’il avait tirée de l’Église Notre-Dame de la Guide le long des murailles, avec les sacrés Suaires et autres Reliques de la même Vierge qui étaient conservées là-dedans. Finalement il ajoute que ces Barbares s’en voulant fuir, furent repoussés au port des Blaquernes, devant l’Église de la Vierge, et que comme ils-étaient éperdu », ceux deConstantinople sortirent sur eux, jusqu’aux femmes et aux petits enfants, et ne cessèrentde les défaire qu’ils ne fussent las de tuer.

III. Cinquante-trois ans après, Constantinople fut attaquée par les Sarrazins avec une puissante armée, depuis le mois d’avril jusqu’à celui de septembre. Mais la Sainte Vierge (1) combattit encore contre eux et leur envoya tant d’incommodités, qu’ils furent contraints de se retirer, et ceux qui étaient restés furent pour la plupart exposés à la merci des tempêtes et à la furie des vents. L’an 717, avant que

(1) Theophanes, in Annalibus Griocor.

l’Empereur Léon Isaurique se fût abandonné au malheur des Brise- images, les mêmes Sarrazins revinrent à la charge et tinrent une armée devant la ville l’espace de trois ans entiers. Alors fut portée solennellement la même image de la Mère de Uieu le long des murailles pour la conviera secourir sa chère Cité. Elle fit tout aussitôt, et fournit sur-le-champ un riche dessein à l’Empereur, qui fut d’envoyer deux brûlots ou navires embrasés de feu grégeois au milieu de la flotte Sarrazine, qui était composée de huit mille navires. Ce qui lui réussit si heureusement, qu’on eût cru voir une forêt de haute futaie en feu. Alors chacun commença de se sauver le mieux qu’il put, quoique pour néant, car les uns furent enfoncés dans les tortis des eaux, les autres ayant passé la mer Égée, furent accueillis d’une grêle de feu, qui fit aussitôt bouillir la mer, et ayant fondu la poix des vaisseaux, les tira tout soudain à fond sans qu’il échappât plus de dix personnes, que Dieu réserva pour publier partout l’infortune de leurs compagnons et la gloire de la très - sacrée Vierge. De ceci, outre le témoignage de plusieurs très-graves Auteurs (I), le Pape Grégoire second fit une très - honorable mention en la lettre qu’il adressa à Germain, Patriarche de Constantinople, et qui fut publiquement lue au second Concile de Nicée. Le peuple de Constantinople, pour se montrer reconnaissant de tant de faveurs qu’il avait reçues de la Mère de Dieu, employa en actions de grâces les nuits entières qui précédèrent et suivirent ces trois journées. De plus on institua une fête qu’on nomma Notre-Dame la Droite, ou Notre-Dame sans Repos, d’autant que toutes ces nuits-là, ceux de Constantinople furent sans s’asseoir et sans fermer l’œil, priant sans cesse et sans répit devant l’image de la Sainte Vierge. Et pour le même sujet l’Hymne qu’nn lui chantait pour lors portait aussi le nom de la fête et s’appelait l’Hymne sans Repos. Cette fête se faisait le samedi de la cinquième semaine de Carême, ainsi qu’il est expressément rapporté au Rituel des Grecs.

Lorelte.

IV. Ceux qui savent tant soit peu ce que c’est que la dévotion de Notre-Dame de Lorette (mais qui le sait ?) ne s’étonneront jamais que la Sainte Vierge l’ait prise en sa très-particulière protection. Elle le fit spécialement paraître lorsque le Pape Léon dixième tenait le gouvernail de l’Église, Car Selim (2), Empereur des Turcs, fils de

(1) Thcophanes, in Annalibus Græcor. Vincent. Bellovac., lib. XXIII Spcculi hist., c. xxvii. Sigebcrtus, in Chronico, Baron., an, 717 et 718. —(î) Turselinus, lib. II Hist. Laurel., c. xi x,

Mahomet, se figurant que rien ne lui était impossible et menaçant hautement les trésors de cette sainte chapelle, qui jamais n’a été violée, jeta dans l’Italie une grosse flotte de Pirates, qui ayant couru l’Esclavonie et laPouille, prirent port à Recanati, où ils mirent tout à feu et à sang. Mais, comme sans nul empêchement ils s’avançaient vers le bourg de Lorette, ils connurent bientôt que ce lieu, quoique dégarni de défense humaine, n’était pas pourtant abandonné du secours du Ciel. Car le seul aspect de l’Église de Lorette les effraya tellement, que sans oser passer plus outre ils furent contraints de rebrousser chemin et de se rendre à leurs vaisseaux. Et Selim, auteur de cette sacrilège entreprise, en paya bientôt les intérêts, car il mourut peu après d’un chancre qui lui fit commencer en cette vie des tourments qui ne finiront jamais.

Paris.

Paris, les délices de la France, le séjour ordinaire de nos rois, la bien-aimée de la Vierge, ainsi que j’ai fait voir ailleurs (1), l’an huit cent quatre-vingt et sept reçut une preuve toute évidente que le service qu’elle rend à la Reine du ciel lui est très-agréable (2). Car elle la délivra miraculeusement à la sollicitation de Saint Germain et de Sainte Geneviève, qui sont les deux grands Protecteurs et Patrons de cette noble ville.

Le Puy.

Il y a voirement près de quatorze cents ans que la glorieuse Vierge est très-religieusement servie en la ville du Puy, en Velay. Et il semble qu’il ne se puisse rien ajouter à l’oracle du Pape Léon neuvième, qui se trouve dans un Bref adressé à Étienne de Mercœur, Évêque du Puy, à qui il envoie le manteau archiépiscopal. La bulle, écrite en écorce d’arbre, est encore aujourd’hui révérée, et gardée ès archives de la fameuse Église de Notre-Dame, où il est porté qu’entre toutes les Églises qui sont dédiées à la Sainte Vierge, celle du Puy est la plus visitée, la plus honorée et la plus aimée des Français. Mais qui mettra d’autre part les faveurs qu’elle a reçues du Ciel en reconnaissance de cette dévotion, verra plus clair que le jour que la Vierge sa Tutélaire a eu les yeux sur elle de jour et de nuit. Car où trouvera-t-on une ville tant de fois attaquée, et toujours délivrée comme celle-ci ? Quelle sera l’autre qui se pourra vanter de n’avoir en un si long temps expérimenté ni la rage des

(1) Tract, i, c. su, § v. — (2) Baron., an. 887.

hérétiques, ni la furie des barbares, qui si souvent ont inondé la France ? Je ne veux pas toutefois nier que lorsque le grand déluge des Sarrazins se déborda de telle sorte que le Languedoc, la Provence, l’Aquitaine et beaucoup d’autres endroits de la France en pensèrent être submergés, ils ne soient entrés dans le Puy, les villes étant pour lors plus à l’abandon qu’en défense. Mais sais-je bien qu’ils portèrent tant de respecta l’Église de la Sainte Vierge, qu’il ne s’y trouva aucun vestige de leur insolence ; ce qui serait malaisé de vérifier de nulle autre. Voire lisons-nous que les Sarrazins occidentaux ayant appris les merveilles qui se faisaient en cette Église à l’invocation de la Vierge, y vinrent à grosses bandes pour demander secours contre les tempêtes et les grêles, dont ils étaient grandement incommodés, et que leurs vœux ayant été exaucés, ils envoyèrent à ladite Église force beaux présents ; coutume qui a depuis continué plusieurs années. Bref, il faut espérerjque la prophétie qui se lit dans la très-ancienne Église de cette ville-là, aura lieu jusqu’à la fin du monde. En voici la substance :

Ce que tu vois, passant, c’est une cité sainte Par la Vierge gardée et des Anges enceinte, Qui se rit des efforts des plus fiers ennemis, En vertu du renfort que Marie y a mis.

Chartres.

VIL La noble ville de Chartres, qui est en la Beauce, dispute l’antiquité avec toutes les villes du monde qui se glorifient de la protection de la Mère de Dieu. Que si elle a rendu de grands services à sa gardienne, elle en a par échange reçu de si bons offices, qu’il serait impossible de les raconter en peu de temps. L’un des plus signalés (1) est celui que la Vierge leur fit l’an neuf cent et huit, ou neuf cent et onze, comme disent les autres, régnant en France Charles le Simple, et Gancelin ou Gonseau séant quarante-septième Évêque de Chartres. Alors un certain Rollo ou Raoul, sorti \oirenient d’une illustre maison de Bavière, homme fier et barbare, étant chassé de son pays, vint fondre en France avec un grand nombre de voleurs et de pirates, qui s’étaient joints à lui en divers endroits. Il les faisait tous grands et puissants par espérance, et entre autres il leur promettait des mervelles du riche butin de Notre-Dame de Chartres, qu’ils allaient pour lors assièger. En effet, ils étaient venus fort mal à propos pour les pauvres Chartrains, qui n’avaient alors

(l) Ex inonum. Eccles. Carnot. S. Antonin., II p. Hist., tit. xvi, c. xn. Vincent. Bellovac., lib, XXIX Hist., c. xlvi.

nul moyen humain de se défendre. La nécessité jointe à leur dévotion ordinaire les lit recourir à la Mère de Dieu, dont ils gardent la chemise ni plus ni moins que le Bouclier fatal, et le Palladium de leur ville. Ils la tirèrent de leur trésor, et la portèrent le long des remparts. Dès que les ennemis la virent déployée en forme d’enseigne, ils se mirent à rire comme des fous, et à tirer contre plusieurs coups de flèches ; ce qui à la fin leur coûta bon. Car ils furent frappés d’un si étrange aveuglement, qu’il ne leur fut jamais possible d’aller ni avant, ni arrière. Ce qui donna occasion aux assiégés de sortir et de se jeter sur cette troupe ramassée, qu’ils ne cessèrent de tailler en pièces, jusqu’à ce qu’ils furent ennuyés de voirie sang et le carnage. Le lieu où ce massacre fut fait est encore aujourd’hui appelé le Pré des Reculés. Rollo leur capitaine se sauva à la bonne heure pour lui ; car depuis Dieu l’ayant touché il se fit Chrétien, et fut appeléBobert, du nom de Robert, Comte de Paris, qui l’avait tenu sur les fonts (1). Il eut aussi en mariage Cilla, sœur du Roi Charles, et fut bisaïeul de Robert, qui conquit la Sicile et la Pouille, et qui surmonta les Vénitiens et Alexis, Empereur de Constantinople. Ilsera loisible à un chacun de voir en l’histoire qui a été écrite de Notre-Dame de Chartres, comment l’an onze cent vingt-neuf (2), fa Sainte Vierge enseigna à un certain le remède contre le feu Saint-Antoine, nommé le mal des Ardents, lequel ravageait quasi toute la Beauce, et en outre les faveurs particulières qu’elle fit à ceux de Chàteau-Landon, de Bonneval et de Saint-Malo, en suite de la bonne volonté qu’ils témoignèrent pour la réparation de son Église de Chartres qui avait été brûlée.

VIII. N’oublions pas ici ce qui arriva en la même ville l’an mil et vingt, lorsque pour la troisième fois la noble Église de Notre-Dame fut brûlée par le feu du ciel. Les Chartrains n’ayant point de plus grand désir pendant cet horrible embrasement que de voir qu’il leur fût humainement impossible de garantir la chemise de la très-sacrée Vierge, quelques citoyens des plus zélés n’épargnant pas leurs propres vies, se jetèrent au travers des flammes pour aller prendre la châsse où elle est gardée, et la chargeant sur leurs épaules, se rendirent en un endroit voûté qui est sous le pavé de l’Église. Chose merveilleuse ! ils n’y furent pas plutôt arrivés, que les tours du clocher tombèrent, les cloches et le couvert de l’Église qui était de plomb se fondirent, les colonnes qui soutenaient la voûte de l’Église furent renversées et attirèrent en bas tout ce qu’elles portaient avec un horrible fracas. L’embrasement dura quelques jours sans qu’on y

(1) S. Antonius, II p. Hist., tit. xvi, c. xix, et c. u, § vm. — (2) Lib, IX, mi- raculo 31.

put apporter aucun remède, et chacun se persuadait que ceux qui étaient sous la voûte d’en bas auraient été écrasés ou réduits en cendres, ou véritablement qu’ils seraient morts de faim ou de frayeur, et que la Sainte Chemise aurait aussi passé par le l’eu ; mais il en arriva bien autrement. Lorsqu’on eut nettoyé le passage afin de les aller visiter, on les trouva sains et gaillards, sans aucune marque d’incommodité. On vit aussi que la châsse n’avait aucunement été endommagée, et que le Ciel avait eu un soin bien particulier de conserver ce précieux gage auquel consiste le bonheur de la ville de Chartres. De dire quelle fut pour lors la réjouissance publique, et les actions de grâces que l’on rendit à Dieu et à sa Sainte Mère, c’est chose qui passe mon pouvoir.

IX. Je ne veux non plus passer sous silence ce qui a été remarqué par de bons auteurs, savoir est que l’an soixante-huit du siècle passé, moyennant la favorable assistance de leur Tutélaire, ils repoussèrent valeureusement les Huguenots qui les teuaient vivement assiégés. L’éloge latin, qui est resté pour monument de cette heureuse délivrance, a été rendu en cette manière par Sébastien Rouillard, historiographe de Notre-Dame de Chartres.

Tandis qu’une nouvelle et fausse opinion Divise ès cœurs français leur antique union, Et qu’on voit cà et là onder à grosses flottes Les traîtres étendards des troupes huguenotes, Chartres est assiégée et ses murs sont battus ; Mais qui ores de tours et donjons revêtus Témoignent que la Vierge a sa^vé cette ville Du furieux assaut de la guerre civile, Lignièrc y étant chef sur maints bons citoyens, Qui n’y ont épargué leur vie et leurs moyens.

Poitiers.

X. L’ancienne ville de Poitiers a le renom d’être l’une des plus affectionnées au service de la Mère de Dieu qui soient au reste de la France ; et ce qui est rapporté par l’historien de Poitiers est un témoignage assez clair de la protection spéciale qu’elle a prise de cette ville-là. L’an mil deux cent et deux il arriva que le maire de la ville envoya un sien serviteur, homme d’esprit, mais de mauvaise conscience, à Périgueux, pour y expédier quelques affaires qu’il y avait. Les Anglais qui tenaient le Périgord ayant appris qu’il y était, et sachant d’ailleurs qu’en la ville de Périgueux, d’où il était natif, il avait un oncle bien connu et de bonne intelligence avec eux, le cajolèrent tellement, que, moyennant la somme de mille livres, il promit de leur livrer la ville de Poitiers. C’était lors le temps de Carême, et il leur assigna le jour de Pâques pour exécuter leur entreprise, pendant que les citoyens seraient occupés à faire leurs dévotions. Les Anglais, se fiant à lui, firent si bien leur jeu que sans être aperçus d’aucun ils se rendirent aux portes de la ville sur la minuit du Samedi Saint. Le maire étant endormi, le serviteur déloyal entra dans sa chambre, et usa de toute diligence pour avoir les clefs de la porte que son Maître avait mises à l’ordinaire dessous le chevet de son lit. Mais voyant qu’il ne les pouvait trouver, il s’en alla sur la muraille, et s’étant fait connaître aux ennemis, il leur jeta un billet par lequel il les assurait de leur bailler tout contentement sur les quatre heures du matin. Le temps précis étant venu, il entra derechef dans la chambre de son Maître, et lui dit que les portiers attendaient les clefs delà tranchée, parce qu’il y avait un gentilhomme lequel était pressé de partir en toute diligence pour aller trouver le Roi. Le maire ajoutant foi aux paroles du traître, se mil à chercher les clefs ; mais ne les ayant pu trouver, il se douta de quelque trahison. C’est pourquoi se. jetant promptement hors du lit, il mit ordre que plusieurs citoyens bien armés s’allassent rendre aux portes de la ville, nommément à celle de la tranchée, qui était la plus dangereuse. Lui cependant, accompagné de quelques-uns du conseil de la ville, entre dans l’Église de Notre-Dame-la-Grande, afin de recommander le tout à Dieu et à sa glorieuse Mère. Comme il prie devant l’autel, il voit entre les bras de l’image de la Sainte Vierge les clefs de la ville, et ayant rendu grâces à Dieu et à celle qui avait délivré la ville, il s’en va droit à la porte de la tranchée. Tandis une frayeur panique, ou pour mieux dire une épouvaute venue du ciel, s’était jetée dans le camp des Anglais ; de manière qu’ils se battaient et s’entre-tuaient les uns les autres. Le bruit s’étant répandu par la ville, on sonne le tocsin, on accourt de toutes parts à la porte de la tranchée ; on monte sur la muraille, on aperçoit sur les créneaux plus de quinze cents Anglais étendus par terre ; on entend d’horribles clameurs de personnes qui s’animaient de plus en plus au massacre. On fait une sortie sur eux, on en dépêche une partie ; les autres on les prend prisonniers. Étant amenés à la ville, ils confessèrent que sur les quatre heures du matin ils avaient vu sur les murailles une Reine majestueuse au possible, avec un Évêque et une Religieuse (on croit que c’était Saint Hilaire et Sainte Radegonde, dont les Reliques étaient gardées en la ville de Poitiers) qui conduisaient une puissante armée, laquelle ayant fondu sur eux en avait défait une partie, et que les autres, surpris d’une extrême frayeur, s’étaient tués eux-mêmes ou jetés sur leurs compagnons. Les Poitevins voyant ces merveilles,

II. 18

s’en allèrent faire leurs Pâques avec des sentimeuts de douceur et d’actions de grâces extraordinaires ; et dès lors, en reconnaissance d’une protection si particulière que le Ciel avait daigné prendre de leur ville, ils ont toujours continué de faire une procession solennelle le lendemain du jour de Pâques autour des murailles de la ville.

XI. L’ancienne tradition raconte je ne sais quoi de semblable de la noble ville de Rennes ; savoir est que les mêmes Anglais ayant fait une mine secrète sous la ville afin de la faire sauter, et la mine étant quasi prête à jouer, environ la minuit toutes les cloches de l’Église de Saint- Sauveur sonnèrent d’elles-mêmes jusqu’à trois fois ; et que pour la troisième le Sacristain (lequel avait toujours trouvé les portes fermées, et personne du tout), venant pour la troisième fois, vit des cierges allumés sur l’autel de la Sainte Vierge, et s’aperçut que l’image, qui avait auparavant le bras serré contre son fils qu’elle portait, l’avait pour lors étendu contre le milieu de l’Église, comme voulant montrer quelque chose. C’est pourquoi il s’en alla en diligence avertir le Gouverneur de la ville de tout ce qui s’était passé. Le Gouverneur y accourut avec plusieurs citoyens, et ordonna que l’on mît des bassins au même endroit avec des balles dedans pour reconnaître par le mouvement les effets de la mine, et le complot des ennemis. On ne demeura pas longtemps à juger qu’il y avait de l’entreprise. Partant on éventa aussitôt la mine, et rendit-on sans nul effet le dessein des ennemis de la France. Voilà ce qu’en dit la tradition. Néanmoins le Président d’Argentray, homme aussi pieux que savant, qui a fort curieusement écrit les Annales de Bretagne, n’ayant fait aucune mention du secours miraculeux dont je viens de parler, bien qu’il ait traité de la mine, et de l’invention du Gouverneur qu’il dit avoir fait mettre des bassins avec des balles dedans en divers endroits de la ville, je n’en puis bailler autre assurance à mon Lecteur, sinon celle d’un bruit commun, et d’un narré que dans la ville de Bennes, les pères, de longue, main, ont coutume de faire à leurs enfants. L’image se voit encore aujourd’hui sur un autel de l’Église Saint-Sauveur avec le bras étendu contre le milieu de l’Église ; mais de savoir si elle a été taillée de la sorte sans autre dessein, ou s’il y a eu du miracle, c’est ce qui serait malaisé.

Soissons.

XII. Il n’y a personne qui ignore le culte qui est rendu d’ancienneté à la très-glorieuse Vierge en la ville de Soissons en Picardie. Hugues Farsy, Chanoine de Laon, écrivit un livre environ l’an onze cent et treize des merveilles quasi sans nombre que la même Vierge a faites en leur faveur, nommément arrêtant le cours d’une maladie populaire que l’on appelait les Ardents, qui était un certain feu mafin qui les consumait tout vifs, et emportait une partie des habitants. Le même a rédigé par écrit un grand nombre de guérisons, et d’autres faveurs que la ville de Laon a reçues en considération de son ancienne piété, et de l’honneur que de tout temps elle a rendu au cercueil delà Sain te. Vierge.

Tournay.

L’an treize cent quarante la ville de Tournay, l’une des plus affectionnées de la Flandre au service de la Sainte Vierge, ayant été assiégée par les Anglais l’espace de quarante jours, fut réduite à telle extrémité qu’il ne lui restait pas de quoi vivre pour plus de quatre jours. Dans cette grande perplexité, on fit une procession à l’Église de Notre-Dame, qui est aussi la Cathédrale, en laquelle on porta les clefs de la ville à la Sainte Vierge, la priant de la recevoir en sa spéciale protection, et de la secourir en la nécessité où elle était. Cette dévotion publique ne demeura pas sans effet ; car avant que les quatre jours fussent expirés, les ennemis levèrent le siège, et la ville fut rafraîchie.

Malte.

Lise qui voudra ce qui a été dit de la ville de Malte au premier traité, et ce qu’écrit Je docte Lipse (I) en faveur de la ville de Haut, où il apprendra que la Sainte Vierge, qui en est la protectrice, l’a plusieurs fois délivrée miraculeusement de l’invasion des ennemis, renversant leurs mauvais desseins.

Bref, qui aurait entrepris, je ne dis pas de recueillir tout ce qui se pourrait mettre en avant sur ce sujet, mais d’en rapporter une bonne partie, il serait besoin qu’il parcourût toutes les villes de la Chrétienté, et nommément celles qui sont plus particulièrement dédiées au service de la glorieuse Vierge. Car je ne crois pas qu’on en puisse trouver une seule de qui laBeine de Bonté n’ait reconnu les services par quelque spéciale faveur. Mais le peu que j’en ai mis en avant pourra servir de montre, et sulfira à mes intentions.

(1) Virg. Hall., c. vi et vu.

### § IV. — De la Reconnaissance île la Mère de Dieu envers quelques Empereurs et Impératrices.

Il est indubitable que jamais chose aucune, pour petite qu’elle fût, n’a été faite à l’honneur de la Reine du Ciel sans avoir été suivie de quelque faveur de sa part. Mais comme les actions des Grands passent avec beaucoup plus d’éclat et de montre, sur le théâtre de l’Univers, que les autres ; ainsi les bons ou mauvais succès, les récompenses ou les peines qui les accompagnent, se rendent beaucoup plus remarquables. C’est pourquoi, ayant à discourir des Reconnaissances de la Mère de Dieu, j’en ai expressément mis à part quelques-unes qui ont été faites à de grands Princes et Princesses, non pour donner sujet à aucun de croire qu’elle fasse plus d’état d’un sceptre ou d’un diadème que d’un bon cœur, mais d’autant que les témoignages qu’elle leur a rendus d’une bienveillance réciproque sont plus signalés, à raison du rang qu’ils tiennent dans le monde ; joint aussi que souvent ces personnes relevées ont des âmes plus nobles et des pensées plus généreuses que les autres, et qu’elles ont peine de se tenir dans la médiocrité, de quelque côté qu’elles se jettent.

Constantin.

Dieu verse pour l’ordinaire une certaine bénédiction sur les ainés, qui n’a pas manqué au grand Constantin, le premier des Empereurs Chrétiens. Ce prince, parmi plusieurs belles qualités qu’il eut, fut merveilleusement affectionné à la Mère de Dieu ; à quoi ne servirent pas peu les bons avis de sa très - sage et très - dévote mère Sainte Hélène, de qui je parlerai peu après. Outre la noble ville de Constantinople, qu’il lui dédia solennellement, il lui bâtit encore la magnifique Église dont il a été parlé ailleurs (I), et se montra en tout et partout très-zélé défenseur de son honneur. Aussi, se publiait-il tellement son obligé, qu’il lui attribuait, après Dieu, tout le bonheur qu’il avait eu en tant de rencontres, et les victoires qu’il avait remportées. Saint Augustin (2) dit de lui de grandes choses en fort peu de mots, savoir est qu’il a eu l’honneur de faire porter son nom à une ville qui a suivi de près la Métropolitaine du monde, voire qui l’a devancée en ce qu’elle n’a eu nul temple d’idoles ; qu’il a longuement et heureusement régné ; qu’il a tenu et maintenu seul l’empire de l’univers ; que ses victoires ont égalé en nombre ses combats ; qu’il a vu tous ses ennemis à ses pieds, ses enfants sur son

(1) Tract, i, c. xn. — (2) Lib. V do Civit., c. xxv.

Trône et tout le monde assujetti à leurs lois ; qu’il est décédé d’une mort naturelle, chargé d’années, de palmes et de mérites. Que saurait-on ajouter à ces beaux éloges, sinon le comble de tout le bonheur imaginable, c’est-à-dire qu’il a été Saint, et que l’Église l’honore comme tel ?

Theodosc le Jeune.

liï. Théodose le Jeune, Prince né pour atterrer l’hérésie et pour abattre les restes du paganisme, ne pouvait manquer d’aimer tendrement la Mère de Dieu. Son excellent naturel l’y attirait d’une part, et de l’autre les sages conseils de la vertueuse Pulchérie, sa bonne sœur, de qui le rang viendra un peu plus bas. Surtout il fit des merveilles pour le Concile d’Éphèse, dont il sera parlé ailleurs ; et le succès en fut si heureux que l’honneur de la Mère de Dieu fut alors maintenu et mis jusqu’à son plus haut point. Et la Sainte Vierge lui en sut si bon gré qu’élit contribua grandement à le rendre l’un des plus heureux Princes qui jamais ait porté la Couronne. Car il fut modeste comme une Vierge, austère comme un Religieux, chaste comme un Ange, dévot comme un Séraphin ; il lut très-bien versé ès lettres divines et humaines ; si sage et si considéré, que ses actions et ses paroles demeuraient toujours dans l’égalité ; si débonnaire, qu’il eût voulu non-seulement sauver les vivants, mais encore ressusciter les morts ; si miséricordieux, que toutes les misères des pauvres venaient à lui comme au père commun de l’Univers ; si juste, qu’il faisait de son règne un âge d’or ; si bien avec Dieu, que le Ciel combattait pour lui et foudroyait visiblement ses ennemis. Bref, détournez tant soit peu la vue d’un fâcheux accident que lui causa une pomme de discorde, et vous direz que son règne, qui a été de quarante-trois ans de bon compte, a été le règne d’un Saint.

Marcien.

IV. Marcien, son successeur et mari de sa sœur Pulchérie, est l’un de ceux qui ont vécu sans reproche parmi les Empereurs ; et cette sage Princesse ne pouvait mieux rencontrer au monde pour mener une vie angélique sur terre. Il était naturellement enclin à la piété, à la justice et à la compassion envers les nécessités du genre humain, au reste vaillant comme l’épée. Car il avait été nourri toute sa vie dans les armées, et durant son empire, jamais barbare n’osa branler, tant il était redouté. Il ne put pas vivre longtemps après sa chère partie, qui l’avait devancé à prendre le chemin du ciel. Ils avaient ensemble édifié à la Mère de Dieu l’Église tant renommée des

Blaquernes, comme je dirai puis après traitant de Pulchérie, et lui avaient conjointement rendu plusieurs bons et agréables services ; ce qui l’obligea à leur impétrer un règne si florissant et accompagné de tant de bonheur.

Léon.

V. La Vierge ne comble pas seulement les cours de prospérité ; elle dispose de plus des Empires et des États en faveur de ceux qui la servent. J’en prends à témoin l’Empereur Léon, qui succéda à Mar- cien. Son sort, conduit par l’amoureuse providence de la Mère de Dieu, mérite d’être ici rapporté. L’historien Nicéphore (I) raconte que quelque temps avant la mort de Marcien, Léon, qui était encore simple soldat, tirant vers Constantinople, rencontra un pauvre aveugle qui s’était fourvoyé du chemin ; et comme il était de nature fort humain et débonnaire, il le conduisit par la main, cjtant avec un admirable soin de devant lui tous les encombriers qui le pouvaient faire trébucher. Les chaleurs étaient excessives, de sorte que comme ils approchaient d’une forêt, où depuis fut bâti ce beau Temple, dont je parlerai incontinent, le pauvre aveugle mourant de soif et de langueur, et ne se pouvant plus soutenir, se jeta par terre, suppliant son conducteur de lui trouver vitement un peu d’eau, car il s’en allait défaillant. A ce mot, Léon double le pas, et comme il rôde le long de la forêt il entend une voix fort douce et agréable qui lui dit : Léon, de quoi te mets-tu si fort en peine ayant ce que tu cherches devant tes yeux ? Le voilà surpris d’une céleste frayeur, qui lui dérobe presque la connaissance, de sorte que plus il cherche, et moins il rencontre. Le Ciel en ordonnait ainsi, à ce que laVierge lui parlât plus distinctement, comme elle lui fit, lui disant pour la seconde fois : Léon, qui dois bientôt être Empereur, en tel endroit de la forêt, parmi ces épais ramages, tu trouveras une fontaine assez trouble, au milieu d’un marais ; puise de cette eau pour le rafraîchissement de l’aveugle, et prends de la boue pour lui oindre les yeux, au moyen de quoi il recouvrera la clarté. Connais au reste que je suis celle qui préside en ce lieu, et qui m’y plais de longue main, et bientôt tu connaîtras qui je suis. Qu’il te souvienne seulement, lorsque ce que je t’ai prédit sera arrivé, que tu me dresses ici une Église ; car je désire y être servie et reconnue par les merveilles que j’y ferai. Ces propos achevés, Léon s’en va à grands pas vers son malade, lui portant les remèdes de sa double misère, dont alors il ne se souciait presque plus, car il semblait rendre les derniers abois.

(1) Lib. I, c. xxv.

Léon néanmoins, plein de courage et, de confiance, lui présente l’eau qu’il a puisée, et lui frotte les yeux avec le limon qu’il porte en sa main, et soudain il reçoit la santé, la vue et le bonheur de voir sa Bienfaitrice avant toute autre chose ; car au môme instant la Vierge se trouva auprès d’eux, et les ayant remplis de douceur et de consolation, elle se retira dans la forêt. A peu de temps Léon fut faitEmpe- reur, ainsi que la Vierge le lui avait prédit. Il gouverna l’Empire l’espace de seize ans, et laissa de si belles marques de sa piété et de sa valeur, qu’il peut être mis au rang des meilleurs Empereurs. Mais il n’eut rien tant à cœur que d’accomplir promptement ce que la Vierge lui avait ordonné. Car il lui érigea au lieu qu’elle avait désigné une somptueuse Église, qui fut appelée de la Fontaine, où longtemps après se sont faits des miracles de toute façon, et nommément parla vertu que la Vierge avait conférée à cette eau, comme je toucherai un peu plus bas parlant de l’Empereur Andronic le Vieux. Et l’historien Nicéphore, au livre quinzième de son histoire, chapitres vingt-cinq et vingt-sixième, assure qu’il en a écrit un livre tout entier. Il en bâtit encore une autre sur le bord de la mer, toute ronde en forme de tour ; aussi était-ce son dessein que la Mère de Dieu servit de boulevard et de défense à la ville royale, comme elle lit tant qu’elle y fut honorée avec son Fils.

Zénon.

VI. A Léon succéda l’Empereur Zénon, de qui j’ai dit ailleurs (1) qu’il consacra à la Reine du Ciel le Temple de Cizico en l’Hellespont, jadis bâti par le commandement de l’Oracle, et auparavant dédié au culte profane et impie de la Mère des clieux. Cela joint avec la miséricorde envers les pauvres, que la Vierge lui avait laissée pour ressource parmi ses grands dérèglements, fut la cause de son bonheur. Car comme un jour (2) une bonne femme se fut adressée à la Vierge, la suppliant ardemment de vouloir prendre vengeance pour elle de l’Empereur, de qui elle avait reçu quelque tort, la Mère de Bonté lui répondit : Je le voudrais bien, mais ses mains m’empêchent de le faire. Il y a quelque apparence que sa mort pleine de douleurs et d’incommodités servit à châtier les excès qu’il avait commis pendant son règne en diverses manières.

(1) Tract, i, c. xn. — (2) Prati spiritualis, c. clxxv.

 ;

Justinien.

Vit. Il ne se peut nier que l’Empereur Justinien n’ait été l’un des plus dévots de la Mère de Dieu qui se puisse rencontrer. Il l’avait choisie pour sa Dame et pour la Gouvernante de ses affaires, dont il ne pouvait lui-même assez admirer le bon succès. Le vénérable Sabas, Abbé nonagénaire, lui avait prédit qu’il reprendrait la ville de Cartilage, et qu ‘il la ramènerait à la connaissanse de la vérité avec tout ce que ses prédécesseurs avaient laissé perdre par leur faute. Pour en venir à bout, sa Conductrice lui avait adressé deux Capitaines, qui étaient deux foudres de guerre, faisant trembler le monde devant eux, savoir est le grand Bélisaire et le brave Narsès, de qui j’ai naguère parlé (I). Aussi l’Empereur avait tant de sentiment de tous ces bienfaits, qu’il ne se pouvait contenter de lui édifier des Églises. Il en bâtit enSamarie(2)par l’avis de Saint Sabas, à Constantinople (3), en Jéricho (4), au mont Sina (5), en Antioche (6), à Carthage (7), contre le mont Caucase (8) et autre part ; en quoi même il était si fortuné que le Ciel lui découvrait les mines de marbre, et les bois de haute futaie pour fournir aux matériaux, comme il lui arriva lorsqu’il élevait la magnifique Église de Jérusalem, que les habitants appelèrent la neuve. Il avait consacré son État à la même Vierge et les bons desseins qu’il avait pour le réformer ; et elle de sa part bénissait toutes les entreprises de son serviteur. Que s’il se fût toujours tenu attaché à sa conduite, et qu’il ne se fût si fort et si mal à propos embarrassé dans le gouvernement de l’Église, il entrait en compétence avec les premiers Princes du monde.

Justin II,

VIII. Justin second, voyant le pitoyable état où se trouvait l’Empire lorsqu’il en prit possession, eut incontinent recours à la Mère de Dieu (9), lui dédiant la Synagogue des Juifs de Constantinople, afin de gagner par ce moyen ses bonnes grâces. La Vierge en sut bien avoir sa revanche. Car comme il eut dégénéré de ses bons commencements, il perdit aussi le sens sur la lin de sa vie. Mais elle lui vint au secours, et lui ayant rendu l’usage de la raison, le disposa à nommer pour son successeur le pieux et vertueux Tibère, et de plus

(1) § superiori. — (2) Ferreolus Locrius Mariæ Augustæ, lib. IV, c. vr. — (3) Procopius, lib. V de Justiniani œdificiis. — (4) Ibidem. — (5) Lib. II. — (6) Lib. VI. — (7) Niceph., lib. XVII, c. xm et eodem Procopio. — (8) Cod., lib, I, lit. xxx. — (9) Tbeophanes, in Miscella.

lui bailla plusieurs salutaires avis, et surtout de faire pénitence des péchés qu’il avait commis.

Maurice.

La vie de l’Empereur Maurice ressemble à line tapisserie historiée de diverses rencontres et de divers événements, tant bons que mauvais. Il a eu de grands vices aussi bien que de grandes vertus- Au moins ne peut-on pas nier qu’il n’ait été recommandable poTir sa piété envers la Reine des Anges. Il en donna des preuves, ditïhéo- phylacteen l’Histoire Mauritanique (1), en la guerre qu’il eut contre les Perses. Car il ne l’entreprit que sous la faveur de Marie, de qui le nom servait de mot de guet aux soldats. Elle de sa part ne manqua pas de reconnaître sur-le-champ cette confiance, lui mettant une belle et glorieuse victoire entre les mains. Et à ma partie ne doute nullement que ce ne lut la Mère, de Dieu qui lui adoucit le cœur afin de prendre avec tant de résignation, comme il fit, la mort tragique de ses enfants et la sienne propre, n’ayant autre parole en bouche, lorsqu’elle lui fut dénoncée, que celle-ci : Seigneur, vous êtes juste, et votre jugement est équitable.

Charlemagne. — Origine de la coutume de couronner les Rois Romains.

Charlemagne, le vrai portrait d’un parfait Empereur, était singulièrement dévot à la Sainte Vierge, à qui il dédia quelques Églises, et nommément (2) en Sicambrie, à Munich et à Aix-la- Chapelle, où il voulut être enterré. Et comme il avait mis son affection à ce lieu qu’il appelait sa Chapelle Royale, aussi s’étudia-t-il de le rendre le plus auguste qu’il put. Il fit venir de loin des colonnes de marbre et de porphyre de grand prix et en quantité afin de f’em- bellir (3) ; il fit faire les portes et les balustres de bronze massif ; il fit couvrir le toit de plomb. Il l’enrichit de plusieurs précieuses reliques qu’il eut de la Palestine, entre lesquelles était la chemise de la Sainte Vierge, à laquelle il fit faire une belle châsse d’argent doré. Et afin de rendre ce lieu d’autant plus célèbre, il impétra du Saint Père Léon III, qu’il la consacrât lui-même en personne ; cérémonie qui fut faite l’an huit cent et quatre, le propre jour de l’Épiphanie, en présence d’un grand nombre de Princes et de Seigneurs, d’Archevêques et d’Évêques, dont il en convia tout autant qu’il y a de jours en l’année, c’est-à-dire trois cent soixante-cinq. Et Dieu montra

(t) Lib. V. — (2) Canis., lib. V de B. Virg. c. xxiu. — (3) Petrus Bcek in Aquis- é\ idemment que cette action lui était agréable en ressuscitant deux d’entre eux à cet effet qui y avaient été appelés comme ils étaient encore en vie, mais qui étaient morts ensuite. C’est en cette Église qu’il continuait ses longues prières tant de nuit que de jour, ne trouvant aucun plus grand contentement que de traiter avec Dieu et avec sa sainte Mère. C’est là-même qu’il se rendait ordinairement pour célébrer les principales fêtes de l’année. C’est le lieu qu’il enrichissait des présents les plus rares qui lui étaient faits. Bref, la coutume qui se garde encore aujourd’hui de couronner les Rois des Romains, et de leur mettre la première ibis le Diadème Impérial sur la tête en cette Chapelle, et devant l’Autel de laVierge, vient de l’institution de Charlemagne ; ce très-pieux Prince prétendant par là que ses successeurs ne prissent point autrement les rênes de l’Empire en main que sous la conduite et la faveur de la Mère de Dieu, et qu’ils se persuadassent que le vrai moyen d’avoir le dessus sur leurs ennemis, de ne se point enfler pour les heureux succès qu’ils auraient, et de bien gouverner leur Empire, était d’affectionner et de servir à bon escient la glorieuse Mère de Dieu. Quelques années aptes sa mort on trouva cet invincible Monarque dans son sépulcre comme s’il eût été vivant. Il était assis en son trône Royal, et avait trois petits reliquaires pendus au cou. Au premier, qui était en forme de croix, il y avait une petite pièce de la vraie croix ; au second, qui était attaché avec une petite chaîne d’or, il y avait des cheveux de la Sainte Vierge ; au troisième, une petite image de la même Vierge qu’on dit être ouvrage de Saint Luc. Le saint Empereur les portait allant à la guerre pour la rare dévotion qu’il avait à la Sainte Vierge, en qui après Dieu il avait mis sa principale confiance. Aussi l’aida-t-elle merveilleusement à le faire tel qu’il a été, c’est-à-dire à le rendre illustre en piété, en justice, en charité, en magnanimité, en conquêtes et en toutes sortes de vertus royales et héroïques ; en un mot, à le faire grand parmi les grands.

Louis le Débonnaire.

XI. Son fils, Louis le Débonnaire, s’accompagnait de la Vierge partout où il allait, ainsi que je dirai plus à propos à une autre occasion (I) ; desorte que sans son adresse il n’eût entrepris chose aucune. Aussi en quelque posture que ce soit que vous le considériez, vous le verrez toujours chargé d’influences célestes, et partout respirant le doux air des enfants de la Mère de Dieu. Il était sobre en son manger, modeste en ses habits, magnifique en ses dons, invincible ès

(1) Tract, iv, c. vm.

combats, constant ès adversités, tardif à se mettre en colère, prompt à pardonner, facile à se réconcilier, dévot envers Dieu, respectueux envers le Saint-Siège, charitable envers les pauvres, équitable envers tous. Et jaçoit que l’exercice de patience ne lui ait pas manqué non plus qu’aux autres enfants du ciel, si est-ce que Dieu et sa bonne Mère l’ont tiré de tous les mauvais pas et l’ont toujours fait triompher des ennemis de son repos, ni plus ni moins que de soi-même.

Basile.

Basile, surnommé le Macédonien, Prince sage et zélé à l’avancement de la gloire de Dieu et à la conversion des infidèles, était entré bien avant ès bonnes grâces de la Beine du Ciel, puisqu’elle lui donna l’un des plus fidèles serviteurs qu’elle eût parmi tous ceux qui maniaient les armes, c’était son Général d’armée, nommé André. Car, comme l’an huit cent quatre-vingt et six (I), l’Empereur eut reçu des lettres pleines d’insolence et de mépris, non-seulement de sa personne, mais encore de celles de notre Sauveur et de sa Sainte Mère, et de la Religion Chrétienne delà part du Prince des Sarrazins qui s’étaient établis à Tarse, ville de la Cilicie, la lecture en ayant été faite, et tout le conseil de l’Empereur étant rempli d’indignation, André ne fit autre chose sinon de se rendre à l’Église, et d’attacher ces lettres impies au col d’une image de Notre-Dame, lui disant : Sainte Mère de Dieu, vous voyez les indignités que ce Barbare a vomies contre la Majesté de votre Fils, contre la vôtre, et contre l’honneur de la Religion, et là-dessus faisant battre le tambour et sonner la trompette, il s’en alla contre ces mécréants sacrilèges sous les auspices de sa Conductrice, avec tant de courage et de résolution, qu’il Jes mit tous en déroute.

Léon le Sage.

Il y a déjà quelque temps (2) que j’ai mis en avant les beaux traits de la piété de son fils Léon, dit le Sage, autrement Né dans la Pourpre, envers la glorieuse Vierge, et ne désire pas les répéter. Mais bien voudrais-je donner créance à une pensée que j’ai de lui, savoir est qu’ensuite de cette bonne volonté elle le rétablit sur le trône de l’Empire, d’où son père l’avait débouté. L’affaire se passa de cette sorte : Un magicien nommé Théodore de Santabar, sous l’apparence de sainteté et de divers faux miracles qu’il faisait, avait

(1) Baron., eo anno ex Curopalate. — (2) Tract, i, c. vm, § t. Baron., ex Cnro- palate, an. 879.

prévenu l’esprit de Basile, et l’avait envenimé contre son fils, sous prétexte qu’il avait eu dessein de le faire mourir, qu’il y avait déjà sept ans qu’il le tenait en prison, après lui avoir ôté toute espérance de succéder à ses États. Mais voyez l’intention du Ciel, qui se voulut servir de ce jeune Prince et mettre au jour son innocence. Il y avait un perroquet au palais de l’Empereur, lequel soit qu’il eût été appris de quelqu’un par une secrète providence de Dieu, ou que par les ressorts de la même providence ii prononçât ces paroles sans avoir été enseigné, ne dit autre chose durant un espace de temps à mesure qu’il voyait quelque homme d’honneur entrer dans le palais, sinon ces mots (1) : Hé ! hé ! Seigneur Léon ; ce qu’il disait de si bonne grâce et d’un accent si plaintif, que les Seigneurs de la Cour l’ayant ouï en furent émus à pitié, et se servant de l’occasion, firent entendre à l’Empereur ce qui se passait. Il le voulut ouïr lui-même, et fut attendri de ces paroles, de sorte que voilà Léon tiré hors de la prison, remis en l’amitié de son père, associé à l’Empire, et toujours parmi ces bienfaits, plus affectionné que jamais à faire honorer la Mère de Dieu, de quoi il donna des preuves évidentes lorsqu’il en eut plus de pouvoir.

«

Saint Henri Premier.

XIV. Il faudrait aller bien loin pour en rencontrer un semblable à Saint Henri premier, ou, selon que les autres l’appellent, second du nom, qui a déjà paru ci-dessus au rang des favoris de la Mère de Dieu (2). Car ce fut entre ses bras qu’il se jeta lorsqu’il entreprit (3) de garder perpétuelle virginité avec l’Impératrice Cunégonde, sa femme, afin qu’étant par ce moyen déchargés du soin qu’autrement il leur faudrait avoir de pourvoir des enfants, ils eussent Dieu et la Sainte Vierge pour héritiers de la meilleure partie de leurs biens. Ce qu’ils accomplirent si religieusement, qu’on trouve près de mille Églises (4) fondées et dotées par cet heureux couple de Saints ; et entre autres la belle et fameuse de Spire, et tout à fait digne de la magnificence d’un Empereur. Il est vrai qu’avant été laissée imparfaite par la mort de Henri, elle donna occasion à Conrad, qui lui succéda, de rendre témoignage de sa piété envers la Vierge, la parachevant comme il fit. Je ne parle pas ici des pauvres filles qu’ils marièrent, de mille bonnes œuvres qu’ils firent ; ce m’est assez de dire en général, qu’ils ne laissaient échapper aucune occasion de faire

(1) Baron., an. S8G. — (3) Cap. îv, § 3. — (3) Glieas, IV part. Annal. \_ (4) Sige- bertns Gcmblacensis, de Viris illustribus, c. cxxkix. Adobaldus Ultrajectensis Episc., in Vita S. Henrici.

paraître la dévotion qu’ils avaient envers la Reinê du Ciel. Aussi puis-je dire en vérité que ce Prince reçut d’elle tant de faveurs, que si on considère les saintes œuvres qu’il a faites, il semble qu’il lui ait été impossible de vaquer à autre chose ; d’ailleurs, si on veut prendre la peine de lire ses nobles entreprises, ses conquêtes et ses exploits, on jurerait qu’il a occupé tout son esprit au maniement des armes et aux exercices de la guerre. Voilà à quoi sert la dévotion de la Mère de Dieu.

Andronic le Vieux.

XV. Andronic le Vieux, quoique schismatique, trouvera ici place parmi les autres pour avoir été affectionné au service de la Reine du Ciel. Nicéphore Grégoras (1) raconte que comme Andronic le Jeune, son neveu, eut pris la ville de Constantinople, il entra en grande appréhension qu’il ne lui fit perdre la vie, car il n’ignorait pas ses menées et ses pernicieux desseins. Sur cette crainte, il eut recours à son asile ordinaire, c’est-à-dire à la Mère de douceur, et s’alla rendre à l’image de Notre-Dame de la Guide ou la Conductrice, qui était pour lors extraordinairement gardée dans la Chapelle du Palais Impérial. Là, se prosternant devant l’image, il supplia la Sainte Vierge avec larmes de le vouloir secourir en cette extrême nécessité. Cependant le jeune Andronic étant entré dans la Chapelle, n’eut pas plutôt fait sa prière devant l’image de Notre-Dame, qu’il se sentit tellement touché, qu’il parut de là en avant tout autre qu’il n’avait été. Car il parla à son oncle avec toute sorte de respect, lui donna courage, et défendit, sous de grièvespeines, à ceux de sa suite que pas un d’eux ne lui fit mal. Quelque temps auparavant, il avait déjà expérimenté la faveur de cette secourable Princesse, ainsi qu’écrit le même Grégoras (2). Car se voyant réduit à une si grande extrémité de maladie que ses Médecins avaient assuré qu’il ne verrait pas le lendemain, et ses domestiques, croyant qu’il n’avait pas une heure à vivre, avaient apprêté tout ce qui était nécessaire pour ses funérailles, il lui souvint de la fontaine miraculeuse de laquelle j ‘ai parlé peu auparavant, traitant de l’Empereur Léon. Lors il demanda s’il pourrait, avant que de mourir, boire encore une fois de l’eau de la fontaine d’or, car c’était ainsi qu’on l’appelait. De bonne fortune Phærasina, Dame d’honneur de l’impératrice, était en la chambre de l’Empereur quand il témoigna ce désir. Ce qui fit qu’elle s’avança, et assurant Sa Majesté qu’un de ses laquais avait apporté une

(1) Lib. IX Hist. — (2) Lib. V Baron., an. Cbristi 1828, uum. 42. • bouteille de cette eau environ l’heure du souper, elle ordonna aune damoiselle qui la suivait de l’aller prendre. L’empereur ayant bu de cette eau, et s’en étant t’ait laver tout le corps, reposa jusques ou matin d’un doux et agréable sommeil ; le lendemain il s’éveilla d’assez bonne heure, et comme s’il fût revenu d’une longue et profonde extase, il s’écria d’une voix plus forte qu’auparavant : Loué soit Dieu. Son principal Médecin l’étant venu v oir comme mort, le trouva sans fièvre et sans autre incommodité que d’une grande faiblesse, et lui ayant demandé comment il se portait ? Dieu seul le sait, lui répondit l’Empereur. Cependant le Médecin lui ayant tàté le pouls pour la seconde et troisième fois, et n’y reconnaissant que des signes évidents de santé, ne s’en fiait pas à soi-même, tant il était étonné de voir qu’il fût revenu de si loin. La nouveauté lui donna sujet de faire appeler les autres Médecins de l’Empereur, qui tous demeurèrent ravis de ce qu’ils voyaient de leurs yeux. A peu de jours de là, on vit l’Empereur sur pied au grand contentement de tous ceux qui favorisaient son parti, et qui ne cessaient de rendre grâces à Dieu et à sa très-sainte Mère pour la santé et la vie qu’ii avait redonnées à leur bon maitre. L’Empereur ayant chargé l’habit de Moine en cette sienne maladie, le porta, en reconnaissance de la faveur qu’il avait reçue, l’espace de près de deux ans, c’est-à-dire jusqu’à la fin de ses jours.

Matthieu de Cantacuze.

XVI. J’ai produit à un autre sujet Héraclius (1), sortant des batailles plein d’honneur sous la conduite de laVierge qu’il servait, et j’attends une autre occasion pour parler des Empereurs Jean Zémis- cès, Jean Comnénus, Frideric troisième, et d’autres qui ayant été recommandables pour leur piété envers la Vierge, ont aussi largement puisé dans la source de ses laveurs. Mettons fin aux discours des Empereurs par le très-sage Matthieu de Cantacuze. Il lut fils de Jean de Cantacuze, Empereur de Constantinople, et beau-frère de Jean Paléologue, aussi Empereur. Je ne vous saurais bien dire lequel des deux lui acquit plus de gloire, ou le courage et l’adresse qu’il fit paraître au fait des armes, ou la rare dextérité dont il donna de belles preuves au maniement des livres. Tant il y a que nonobstant son père, gagné, comme l’on croit, par les douces paroles de sa fille Hélène, femme de Jean Paléologue, il se laissa porter à promettre l’Empire à son beau-fils, au grand mépris et mécontentement de

(1) Cap. vi.

Matthieu, à qui il appartenait de droit. Mais depuis rentrant en soi-même, et reconnaissant la l’aute qu’il avait faite, il la voulut réparer de son vivant. Ainsi, à la sollicitation de tous les Grands de l’Empire, il ôta volontairement la couronne de dessus sa tête pour la mettre sur celle de Matthieu son fils, qui la reçut de Philothée, Patriarche de Constantinople, et fut de tous salué Empereur avec autant de réjouissance que son reculement non espéré avait auparavant causé de troubles dans les esprits de ses sujets. Néanmoins, comme la convoitise de régner est toujours appareillée à fouler aux pieds toute sorte d’équité, Jean Paléologue ne laissa pierre aucune à remuer jusqu’à ce qu’il se fût saisi de son beau-frère, et qu’il l’eût confiné dans une prison, chargé de menotes, et menacé de lui crever les yeux, s’il ne quittait les prétentions qu’il pouvait avoir à la couronne. Matthieu persista longuement en la résolution de perdre plutôt généreusement la vie que de renoncer lâchement à ses droits. Finalement le père, qui lui avait fait ce mauvais jeu, s’employa à le rhabiller au mieux qu’il put, et s’assurant qu’il trouverait toujours l’esprit de Matthieu plus traitable, il le porta par bonnes raisons, mais beaucoup plus par le poids de l’autorité paternelle, à faire preuve de son courage par un généreux mépris des honneurs plutôt que par une fâche poursuite. Matthieu, qui s’était toujours montré vrai fils, nonobstant les froideurs de son père en son endroit, lui témoigna à la lin que, non pas même pour un Empire, il ne lui désobéirait jamais. Ainsi il préféra une honorable retraite en laquelle il pùt rendre ses devoirs à son père, au sceptre qu’il ne pouvait retenir qu’en les violant. Ce Prince, très-dévot et très-savant, avait eu dès son bas âge une inclination fort particulière à honorer la-Mère de Dieu, aussi puis-je assurer qu’elle fit en son endroit l’office d’une très-bonne Mère. Car elle lui prépara le cœur pour supporter non- seulement avec patience, mais encore avec douceur, tant de traverses qu’il rencontra dès qu’il commença de paraître. Elle lui rendit la solitude plus agréable que toutes les Cours du monde ; elle le reçut entre les bras de sa providence maternelle, et là lui fit tellement goûter les fruits du repos qu’elle lui avait moyenné, qu’une heure lui en était plus chère que tous les siècles entiers de la vie orageuse des Grands. Ce bon Prince, de son côté, se sentait infiniment obligé à sa Libératrice, à qui il confessait souvent, avec l’ancien Thémistocles, qu’il était perdu s’il n’eût été perdu, et pour preuve de ses ressentiments, il s’entretenait avec elle, il lui faisait mille caresses, il lui dédiait ses veilles et ses écrits. Bref, le clésir qu’il eut que tous l’aimassent et la connussent comme lui, lui fit prendre la plume pour interpréter à son honneur le Cantique de

Salomon, en quoi il n’a pas moins témoigné d’affection à la rendre

aimable, que d’esprit à rencontrer heureusement.

Sainte Hélène.

XVII. Il est désormais temps de dire un mot des Saintes Impératrices qui en ce haut fait de grandeur ont immortalisé leur affection et leur zèle à honorer et à faire honorer la Mère de Dieu. Sainte Hélène mérite le premier rang. Son nom vivra malgré l’envie dans les Panégyriques des plus fameux Auteurs de l’Histoire Ecclésiastique d’Eusèbe (I), de Théodore (2), de Nicéphore (3), et dans les écrits des Pères anciens, pour avoir été un parfait modèle de toutes les vertus, nommément de la piété à l’endroit de la Reine des Anges. Elle brûlait d’un ardent désir d’empreindre partout les marques de sa dévotion envers elle, et de lui dresser des Églises en tous lieux, aussi bien qu’elle avait fait en Gethsémani (4), en Bethléem (5), à Rome, à Naples et en tout plein d’autres endroits. De quoi la Sainte Vierge s’est montrée si reconnaissante, que l’esprit humain aurait peine de s’imaginer quelque chose qui pût être ajouté au bonheur de cette Princesse, mère du premier Empereur Chrétien et la merveille des Empereurs. L’éloquent et grave Saint Ambroise, ne pouvant trouver à qui la comparer, ose bien dire qu’elle a eu quelque ressemblance avec la Mère de l’Empereur du Ciel, sauf toujours le respect que nous devons à celle qui est la nonpareille en toutes ses perfections. La Vierge Mère, dit-il (6), a porté le Sauveur dans ses entrailles ; Sainte Hélène a trouvé la Croix du même Sauveur dans les entrailles de la terre. Celle-là, à l’étonnementde l’univers, a fait voir aux hommes un Dieu incarné qui venait du Ciel pour les racheter ; celle-ci, à la consolation du monde, a de nouveau érigé l’étendard du salut commun. Celle-là a été visitée de l’Ange pour réparer les dégâts de la première femme ; celle-ci a été choisie par l’esprit de Dieu pour être la Mè. e du premier des Empereurs qui ait été Fils du salut, et en quelque façon Mère de tous les autres qui ont marché sur ses vestiges. Il n’est pas possible de monter plus haut.

(1) Lib. III de Vita Constantin., e. su, etc. — (2) Lib. Histor. Eccles., c. vm. — (3) Lib. VIII, c. xxx, xxxi. Ruflinus, lib. I Hist., c. vit. — v4) Nicephor., lib. VIII Hist., c. xxx. — (5) Euseb., lib. III de Vita Constantin., c. xlyii. — (6) Orat. de Obitu Theodosii.

Sainte Pulchérie.

XVIII. Elle sera suivie de près de Sainte Pulchérie, la perle des Princesses, l’ornement de la Cour sainte et le riche joyau du Ciel. Cette tille aima la Vierge des Vierges dès son enl’ance, et pour témoigner l’inclination qu’elle avait à l’imiter en la garde de sa pureté, elle offrit à son cher Fils, l’unique Époux des Vierges, et à elle conjointement, sa virginité, aussitôt qu’elle fut arrivée à un âge capable de ce faire, et persuada la même chose à ses sœurs, qui toutes d’un même cœur, pour rendre leur offrande plus solennelle, présentèrent un Autel d’or enrichi de pierres précieuses en l’Église de Sainte-Sophie. Ayant commencé de gouverner l’Empire avec son frère Théodose, à l’âge de quinze ans, elle lui imprima bien avant dans l’âme la dévotion envers la Vierge, ainsi que j’ai dit ci-dessus, et de sa part, elle épia toutes les occasions qu’elle put rencontrer pour lui rendre quelque service. En particulier elle fit grandement paraître son zèle au Concile qui fut tenu à Éplièse contre l’impie Nes- torius, ennemi juré de la Mère de Dieu, assistant en mille manières les Saints Prélats qui étaient assemblés, les aidant de ses conseils, les protégeant de son autorité et les secourant de ses moyens. Elle lui érigea trois Églises dignes de sa magnificence impérale, au rapport de Nicéphore et de quelques autres historiens (1). La première, à la place des Fondeurs, qui fut consacrée par Saint Germain, Patriarche de Constantinople, où se gardait la ceinture de. la Bienheureuse Vierge, ainsi qu’un précieux trésor. Tous les mercredis de l’année l’on y célébrait une veille solennelle, et Pulchérie la visitait souvent à pied. La seconde fut nommée Notre-Dame de la Guide ou la Conductrice, pour un accident qui arriva quelque temps après qu’elle fut bâtie. Car la Sainte Vierge parla à deux aveugles qui étaient sur le chemin, et leur ordonna de s’aller rendre à son Église, ajoutant qu’elle leur servirait de guide, et que là ils recouvreraient la vue, comme ils le firent par effet. Cette Église fut renommée poulies riches dépôts que f’Impératrice y avait consignés, savoir est l’image de la Mère de Dieu qui avait été retirée par Saint Luc, et les langes du Sauveur qu’Eudoxie lui avait envoyés, ou à l’Empereur Théodose son mari, comme disent les autres, lorsqu’elle entreprit le voyage de Jérusalem. On y veillait d’ordinaire le mardi, et y voyait-on un grand abord de peuple qui accourait à cette dévotion. La troisième fut celle des Blaquernes, tant renommée parmi les

(1) Lib. XIV Eccles. Hist., c. u, et lib. XV, c. xiv. u.

anciens, bâtie sur le port de Constantinople et enrichie de toutes sortes d’ornements, mais beaucoup plus de sacrés linges dont le corps mort du Sauveur avait été couvert. La Mère de Dieu n’eut garde de se laisser vaincre en libéralité. Car sans parler des vraies grandeurs de vertu et de sainteté dont elle l’avantagea par-dessus plusieurs autres, je puis dire sans difficulté que jamais femme ne fut plus honorée en sa vie, jamais plus glorieuse en sa mort. Elle gouverna l’espace de trente-neuf ans l’Empire le plus florissant du monde. Le grand Pape Saint Léon, Saint Cyrille, et les plus rares personnages de l’Orient et de l’Occident ont fait travailler leurs plumes à son honneur et en ont publié des merveilles. Ils l’appellent la Sainte, toujours Vierge, toujours Auguste, Vierge hors du mariage, Vierge dans le mariage, Fille d’Empereur, Femme d’Empereur, Maîtresse des Empereurs, la Protectrice des Pontifes, la Gardienne de la Foi, le Rempart des Orthodoxes, l’honneur de l’Église et de l’Empire, la nouvelle Hélène, le nouveau Miracle du monde et l’exemple de la postérité. On lui a fait des acclamations ès Conciles, si magnifiques, qu’on ne saurait rien désirer de plus. Un peu devant sa mort, au Concile de Chalcédoine, l’on cria : Vive l’Impératrice très-auguste ! vive Pulchérie ! vive la nouvelle Sainte Hélène ! Mon Dieu, gardez-nous la Sainte, gardez-nous l’Orthodoxe, gardez celle qui est Gardienne de la Foi. Enfin la voilà Sainte, et son nom inséré clans le Ménologe des Grecs et clans le Martyrologe Romain, le dixième jour de Septembre. Qu’y a-t-il de plus glorieux ?

Eudoxic la Jeune.

XIX. Si lajeuneEudoxie, femmede Théodose le Jeune, qui est cette brave Athénaïs que l’antiquité a tant estimée, et dont il sera parlé jusqu’à la fin du monde, s’est montrée soigneuse d’honorer l’Impératrice du ciel, nommément en la recherche qu’elle fit de ses reliques, étant en la Palestine, afin de les faire révérer selon leur mérite, la Mère de Bonté a bien su trouver le moyen de lui rendre le centuple d’honneur et de contentement. Car elle fut avertie du temps de son trépas par Saint Euthymius, Anachorète, ayant conversé avec les Anges de la terre et du ciel, détachée des soins et des affections du monde l’espace de onze ans qu’elle employa autour des saints lieux. Mourir comme une Sainte, après avoir vécu l’espace de vingt-neuf ans la première Princesse du monde et l’une des plus accomplies en beauté, en esprit, en savoir, que le Soleil ait jamais regardées, est-ce chose de si peu de conséquence ?

/

Sainte Cunégonde.

XX. Je veux croire qu’il n’y aura personne qui, ayant remarqué ci-dessus Sainte Cunégonde, jointe d’esprit et de volonté au grand Saint Henri, son époux, pour honorer et servir la Sainte Vierge en toutes les laçons possibles, ne juge quand et quand qu’elle a partagé avec lui les faveurs de la glorieuse Vierge. Ce néanmoins il en reste encore une qui lui est particulière, que je ne puis pas oublier, tant elle me semble relevée. J’entends celle qui lui fut accordée le jour qu’elle dit adieu au monde, foulant aux pieds les grandeurs de la terre. Cette sainte Vierge et Impératrice, après la mort de son mari, ayant fait bâtir un Monastère où il y avait une belle Église appelée Notre-Dame de Refuge, s’y renferma avec une sienne nièce, et avec quelques autres tilles choisies, le propre jour de l’an révolu, et de l’anniversaire de Saint Henri (I). Ce fut un spectacle qui lira les larmes à tous les assistants, et qui combla les Anges de joie de voir cette grande Princesse, les Archevêques assemblés pour la dédicace de la nouvelle Église, après le chant de l’Évangile, et la présentation à l’offrande d’une pièce de la Sainte Croix, richement enchâssée, poser la pourpre Impériale, se revêtir d’une simple robe noire, qu’elle avait travaillée de ses mains, recevoir le voile sacré de la main du Prélat officiant, quitter de gaicté de cœur tout ce que le monde estime tant, et, en cette manière, se jeter à l’abandon entre les mains de la Mère des pauvres, pour la servir le reste de sa vie dans la maison qu’elle lui avait préparée en l’état de la sainte humilité. Fasse état du demeurant qui voudra, pour moi je prise plus cette reconnaissance que la Mère de Dieu a rendue aux fidèles services de Sainte Cunégonde, que toutes les grandeurs imaginables que l’on me saurait alléguer.

### § IV. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu envers quelques Rois et Reines, et autres Souverains.

Clovis.

I. L’honneur est dù au grand Clovis, le Constantin de la France, l’un des premiers Rois Chrétiens et le vrai miroir des bons Rois. Saint Remi, son Père spirituel, qui chérissait tendrement la Sainte Vierge, planta cette dévotion bien avant dans le cœur tle ce Prince ;

(1) In Vita ipsius, 3 Marfcii.

de sorte qu’entre plusieurs autres choses qu’il fit à son honneur, il lui bâtit une belle Église à Strasbourg (1). De quoi elle ne fut pas méconnaissante, car elle accompagna son règne de tant de bonheur qu’il étendit lui seul les bornes de son État plus que tous les autres de la première race ensemble.

Dagobert.

Après lui, le Roi Dagobert, pour faire honorer et servir la Sainte Vierge en la même Église, lui assigna un Bourg entier (2), nommé Rubiac, avec ses appartenances. Ensuite de quoi la glorieuse Vierge lui donna la connaissance fort particulière de Saint Aubert, Évêque de Cambrai (3), l’un des meilleurs serviteurs qu’elle eût, à la considération duquel il fonda l’Église et le Monastère de Notre-Dame, que ce Saint Prélat gouvernait, et fit à sa suasion tout plein de bonnes œuvres qui lui firent ressentir la douceur de la Mère de miséricorde, tant en sa vie qu’après sa mort.

Saint Louis.

A peine trouvera-t-on le pareil de Saint Louis parmi les Rois, et ne sais-je si on en rencontrera un autre plus affectionné à la Mère de Dieu. Guillaume de Chartres, son Chapelain, écrit de lui qu’il assistait tous les jours à l’Office de la Sainte Vierge, ou, si les affaires l’en empêchaient, qu’il le récitait en son particulier (4). Tous les Samedis il traitait trois pauvres, après leur avoir lavé les pieds. Il lui dédia l’Église des Chartreux de Paris, avec le Monastère qu’il leur avait fait bâtir, logeant par un très-bon augure la Mère de Dieu dans l’ancien Palais des Rois de France. Il édifia la Sainte Chapelle (S) l’an douze cent quarante-huit ; il avança l’ouvrage de la grande Église de Notre-Dame, dont les fondements avaient été jetés par Philippe-Auguste ; et possible sera-t-il malaisé de rencontrer une province en France où il n’y ait quelque Église des Frères Prêcheurs, ou de Saint-François, dédiée à la Vierge, et bâtie par la magnificence de ce grand Roi. Je ferais tort à la connaissance publique si je voulais entreprendre de spécifier les faveurs qu’il reçut par suite de tant de témoignages de dévotion, puisqu’il n’y a personne qui ne sache le florissant état de la

(1) Bosius, lib. IX de Signis Eccles., c. ix. — (2) Canisius, lib. V de B. Virg., c. xxiii — (3, Fulbertus, in Vita S. Autberti. — (4) In Vita ipsius. — (5) Corroze- tius, in Antiquit. Paris.

Monarchie Française, pendant un si long temps qu’il en porta la Couronne, et les bénédictions spirituelles et temporelles que le Ciel versa sur lui à pleines mains.

Robert.

IV. Le Roi Robert ayant été dévot et religieux jusque-là que de composer plusieurs Hymnes sur les principales fêtes de l’Église, et de les aller lui-même présenter sur l’Autel de Saint-Pierre, à Rome, en la présence du Saint-Père, ce n’est pas merveille qu’il ait eu une alfection très-particulière à honorer la Mère de Dieu. Nous en avons d’évidentes preuves ès Églises qu’il a bâties et fondées en divers endroits. De ce nombre sont (1) Notre-Dame des Champs près de Paris, Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles près Orléans, Notre-Dame d’É- tampes, Notre-Dame de Poissy, et quelques autres. En reconnaissance de cette pieuse alfection la Sainte Vierge le favorisa d’une sage et vertueuse conduite, et s’entremit à l’enrichir de tout ce qui est requis en un grand Prince. Car il fut pieux, magnanime, tempérant, magnifique, débonnaire ; en un mot, il fut assorti de toutes les qualités royales.

Charles V.

V. Charles V aima singulièrement Notre-Dame de Chartres. Il y allait de temps en temps pour lui recommander ses affaires ; il lui fit plusieurs beaux présents. Il octroya que toutes les causes de cette noble Église fussent en première instance tirées au parlement de Paris. Il y fonda une messe qui se dit tous les jours à Prime, et trois qu’on dit pour les trépassés, qu’on appelle encore aujourd’hui les messes du Roi, nonobstant qu’il y ait en cette noble Église plusieurs autres fondations Royales. Le titre de Sage qu’il a mérité montre assez combien il fut chéri du Ciel et de quel œil il fut regardé de la Protectrice spéciale de la France. Je puis dire de. lui, en un mot, qu’en toutes ses actions parut une rare piété, une grande prudence et une merveilleuse équité. Il fut vigilant en ses affaires, avisé en ses conseils, soigneux en ses entreprises, libéral en ses dons, tempérant en son vivre, courtois et majestueux en son abord. Il fut autant aimé des siens que redouté de ses ennemis. Edouard troisième, Roi d’Angleterre, disait de lui, qu’il n’y avait aucun

(t) Gaguinus du Tillet, etc.

Prince qui moins arma que lui, ni aucun qui lui donnât plus d’affaires.

Louis XI.

VI. Louis XI a immortalisé sa mémoire par plusieurs actions clignes d’un Prince de grand esprit et de grand courage, mais spécialement par sa dévotion envers la Reine du Ciel, de qui il portait toujours le portrait dans une médaille sur le repli de son chapeau. Il lui offrit en hommage le comté de Boulogne (I), et accompagna cette reconnaissance d’un cœur d’or du poids de deux mille écus, priant ses successeurs d’en vouloir faire autant à perpétuité. Il établit par tout son royaume la sainte coutume de saluer la Vierge trois fois le jour, au matin, à midi et au soir. Ce qui lui servit merveilleusement en temps et en lieu, comme remarque le sage Philippe de Commines (2), l’un des plus fidèles serviteurs qu’il eût, et témoin oculaire de ce qu’il raconte. Car elle lui disposa le cœur extraordinairement à recevoir de la main de Dieu les incommodités où il se trouva réduit avant sa mort. Elle lui fournit des sentiments de repentance et de dévotion qui faisaient fondre en larmes ceux qui le servaient ; elle ordonna qu’il partit de cette vie un samedi, comme il l’avait lui-même prédit quelques jours auparavant, à ce que tous entendissent qu’il rendait l’âme entre les mains et sous la protection de celle en qui il avait toujours espéré ; bref, afin de relever d’elle encore après sa mort, il voulut être enterré dans l’Église de Notre-Dame de Cléry, près d’Orléans, où il a fondé un honorable chapitre pour y faire à jamais chanter les louanges de Dieu et de sa très-immaculée Mère.

Charles VIII.

VII. Charles huitième, Prince doué de plusieurs bonnes qualités, témoigna l’affection qu’il avait envers la Reine du Ciel, faisant bâtir sur la Saône le Monastère de Notre-Dame des Anges en faveur des Pères Cordeliers ; mais beaucoup plus en une action digne d’éternelle mémoire, qui a été couchée par écrit par les historiens, tant Italiens que Français. Étant entré par assaut dans Tuscanelle, qui lui avait fermé les portes à son retour de Naples, une jeune lille de bon lieu et d’une extraordinaire bonté se jeta entre ses bras comme un asile d’honneur pour assurer sa pudicité. Ce jeune Prince, à qui le sang bouillait dans les veines, fut surpris à cette rencontre d’une si

(1) Belleforestius, in Annal. Francis. — (2) In Gestis Ludovici undecimi, c. cxxxvi.

violente passion, qu’elle lui Interdit tout discours. Néanmoins, comme par une spéciale providence de Dieu il eut levé ses yeux en haut, il aperçut un tableau de Notre-Dame qui était à côté de son lit. La tille l’ayant à même temps aperçu se jeta aux pieds du Roi, et lui serrant étroitement les genoux, le conjura par la sainteté de la Vierge immaculée, en présence de laquelle ils étaient, et par l’affection qu’il lui portait, de la conserver à son fiancé et de ne pas attenter sur son honneur. Le seul aspect de la Reine de chasteté et les paroles de cette fille touchèrent si vivement Je cœur de Charles, que non-seulement il ne lui fit aucun mal, mais de plus l’ayant dotée r il donna liberté à son fiancé et à tous ses parents qui étaient prisonniers de guerre. La Princesse du ciel a le cœur en trop bon Jieu pour ne pas reconnaître une action provenant d’un si bon cœur. Elle lui fit part de ses faveurs en diverses occasions, mais nommément en le disposant à la mort, qui est le temps où pour l’ordinaire elle se montre plus secourable à ceux qui lui ont rendu quelque service. Ilserait malaisé de trouver un Roi qui soit décédé avec de plus louables desseins, soit pour le règlement delà justice, soit pour la réformation de tous les ordres de son royaume, jusqu’à sa propre maison. Étant en son château d’Amboise, comme il menait la Reine son Épouse à une galerie qui regarde sur le fossé pour y voir jouer à la paume, il donna du front contre la porte, quoiqu’il fût d’assez basse taille, et s’offensa légèrement. Cela ne l’empêcha pas pourtant de se récréer doucement et de s’entretenir avec diverses personnes. Mais comme c’était la veille du jour des Rameaux, et qu’il s’était déjà par deux fois cette même semaine accusé de tous ses péchés à dessein de communier et de toucher les malades le lendemain, la plupart de ses discours ne furent que du salut de l’âme. La dernière parole qu’il dit pour lors, ce fut qu’il espérait désormais de régler tellement sa vie au niveau des commandements de Dieu, que moyennant sa sainte grâce il n’offenserait jamais plus sa souveraine Majesté par aucun péché véniel. Ayant fait cette protestation, qui est la plus chrétienne qu’une âme puisse faire en tel cas, pour épurée qu’elle soit, il tomba à la renverse d’une apoplexie, comme l’on croit. Un le coucha au même lieu sur une méchante paillasse, qui d’aventure y fut trouvée, où il mourut avec tous les sentiments de piété dont il était pour lors capable, mais nommément invoquant par diverses fois la glorieuse Vierge, sa bonne et chère maîtresse, qui ne manqua pas de le secourir en une si belle occasion.

François 1er.

François premier fit paraître le zèle qu’il avait à l’honneur de la Sainte Vierge, en la rencontre que je vais dire. Ce Prince ayant appris qu’au milieu de sa bonne ville de Paris il y avait un Huguenot, lequel agité d’un esprit non moins impie que frénétique, s’était abandonné au désespoir jusque-là que de s’en prendre à la Mère de Dieu et d’abattre la tête à une image laquelle la représentait, se persuada fermement que son royaume ne serait jamais assuré qu’on n’eût expié ce forfait par une satisfaction convenable. A cet effet, il ordonna une procession générale, où il se trouva lui-même en personne, à pied et tête nue, avec un flambeau à la main, suivi de Messieurs ses enfants, des Princes du sang, des Ambassadeurs, des Princes étrangers et de la Cour de Parlement. Comme on fut arrivé au lieu où cet attentat avait été fait, il posa de sa propre main une belle statue de la Vierge à la place de celle qui avait été décapitée, laquelle fut portée à l’Église de Saint-Gervais, et dite Notre-Dame de Souffrance. Comme on fut de retour à l’Évêché, les plus apparents du Royaume ayant été invités d’entrer dans la grande salle du Palais Épiscopal par le Roi, il leur fit un discours si plein de Majesté et de ressentiments dignes d’un Prince très-chrétien, qu’il n’y eut personne à qui il ne tirât les larmes des yeux, les soupirs du cœur et de la bouche, les acclamations et les protestations de vivre et de mourir en la Religion Catholique. Prince vraiment pieux, lequel, quand il n’aurait reçu autre faveur de la Sainte Vierge, en la reconnaissance de ce bel acte, sinon d’avoir été empêché de tomber dans les filets que ces impies lui tendaient avec leurs paroles charmantes . il y en aurait suffisamment pour charger ses autels de vœux et d’actions de grâces éternelles.

Charles IX se montra tellement affectionné à Notre- Dame de Liesse, et la visitait si souvent, que le grand Cardinal de Lorraine, qui était aussi Archevêque de Reims, acheta la terre de Marchois, et y fit un beau bâtiment à un demi - quart de lieue de Notre- Dame de Liesse, afin d’y recevoir plus honorablement Sa Majesté, lorsqu’elle y viendra faire ses dévotions ordinaires. Le zèle que ce courageux prince fit paraître à la conservation de la Religion Catholique, est un témoignage assez clair du soin que la Gouvernante de l’Église avait de sa royale personne.

Je parlerai en un autre lieu de Philippe-Auguste, de Philippe le Bel, et de Philippe de Valois (I).

(I) Tract, vu, c. vu, §3.

Louis XIII.

XI. Vive à jamais, entre les meilleurs Rois du monde, notre Louis XIII le Juste, et que son immortelle mémoire surpasse en douceur les plus agréables parfums et les concerts de musique les plus ravissants, puisqu’en lui se trouvent ramassées la valeur de David, la sagesse de Salomon, la sincérité d’Ézéchias et la piété de Josias. Comme David, il a reçu promesse d’en haut d’abattre les orgueilleux géants et de mettre à ses pieds l’insolence et la rébellion : avec la confiance qu’il a en Dieu, il a dompté les ennemis du ciel et les siens, et a d’autant relevé le nom Français, qu’il s’est abaissé sous la Majesté du Roi des Rois, lui rapportant l’honneur de toutes ses victoires. Comme Salomon, il a rehaussé son trône par sa sagesse, et a donné à connaître à tous que dès son jeune âge il était l’Oint et le Rien-aimé du Seigneur. Comme Ézéchias, il a toujours marché en la présence de Dieu avec un cœur droit et entier, et partout il s’est montré fidèle et souple aux divines volontés, à mesure qu’il les a reconnues. Comme Josias, il a renversé les autels sacrilèges, et au temps auquel l’impiété semblait vouloir tout empiéter, il a étendu les bornes de la Religion, et arboré partout l’étendard de la Croix. Ce sont les fruits de la "bonne éducation qu’il a reçue de notre Bethsabée sans reproche, sa bonne Mère, et du vertueux Nathan, que le grand Henri lui avait donné pour Père de son âme, après s’être lui-même si bien trouvé de ses sages avis. Mais comme l’une des choses qu’ils avaient tous deux plus à cœur, était la dévotion envers la Reine du Ciel, aussi la lui ont-ils fait sucer avec le lait, et si avant imprimée, que dès lors il la choisit pour mère de son esprit, pour garde de son corps, pour chef de son conseil, pour guide de ses entreprises, pour Générale de ses armées, et pour Gouvernante de ses États. Ceux qui ont l’honneur de connaître plus particulièrement la tendresse de son cœur vraiment Royal envers cette Princesse, les devoirs qu’il lui rend tous les jours, et la peine qu’il prend à avancer son honneur, en peuvent parler plus pertinemment que, les autres. Ce ne sera pas chose nouvelle de dire qu’il fait un singulier état de tout ce qui lui appartient ; que tous les samedis lui sont autant de jours de fête, et que ses principales solennités sont les jours delà joie de son cœur. C’est pourquoi mettant à part tout cela, je me veux seulement arrêter à sa dernière action, laquelle, comme elle a tenu longtemps en suspens les larmes et les vœux de toute la chrétienté, ainsi a-t-elle causé autant de réjouissance en l’âme cles gens de bien, qu’elle a jeté de terreur dans le cœur des méchants,

XII. L’hérésie comptait déjà près d’un siècle depuis qu’elle avait envahi la France, et une ville rebelle lui enflait tellement le courage, qu’il semblait que ce fût peine perdue de penser à l’en débusquer, lorsque Dieu en fournit les moyens à notre incomparable Louis par les menées de ses plus grands ennemis. Chacun de nous prenait déjà l’épouvante quand on commença de faire courir le bruit que le vingtième Juillet de l’année mil six cent vingt-sept, avait paru devant l’Ile de lté une flotte anglaise de plus de six vingts voiles, attirée par les belles promesses que les ennemis de Dieu et du Roi lui avaient données de mettre les Léopards en la place des Fleurs de lis ès meilleurs endroits de la France, et d’y faire triompher la Religion prétendue d’Angleterre. En effet, tout favorisait en apparence leur puissante armée, les intelligences qu’ils avaient, tant avec les étrangers qu’avec les mauvais Français, le peu de préparatifs qu’il y avait pour les recevoir, et surtout la maladie du lioi quile tenait dangereusement alité.Tant de mauvaises rencontres eussent abattu le courage de tout autre que de cet invincible monarque, de qui la confiance en Dieu ne se montre jamais plus évidemment que lorsqu’il semble que tout soit perdu. Parmi tous ces événements, il eut recours à la Mère de Dieu comme à son asile ordinaire, moyennant un vœu qu’il fit à Notre-Dame des Ardilliers, tant pour le recouvrement de sa santé que pour l’heureux succès de ses affaires ; vœu qui fut bientôt suivi de l’effet désiré, car le propre jour de l’Assomption de sa bonne Mère, il se sentit à pur et à plein libre de la double fièvre tierce qui l’avait jusqu’alors malmené ; et cependant ceux à qui il avait laissé le soin de songer aux dangers présents, y donnèrent un si bon ordre, qu’il parut bien que le Ciel y avait travaillé. Dès lors ayant rendu son vœu, il mit entre les mains de la glorieuse Vierge le succès de ses entreprises, laquelle les conduisit avec tant de bonheur, qu’il faudrait n’avoir point de sentiment pour n’en être pas étonné. Il ne faut que lire la relation qui a été faite de ce qui s’est passé jour pour jour, pour être obligé de confesser que le Ciel combat pour ce prince, et qu’il y a presque autant de merveilles que d’événements. On remarque entre autres que le jour auquel il communia dans l’Église de Notre-Dame, qui était la veille du jour que la place devait être rendue, le premier secours y entra ; et ce fut le commencement du bonheur qui depuis s’est répandu par toute la France. Au dernier voyage qu’il y fit, l’armée se trouvant en une très-grande difficulté, le secours lui vint tout aussitôt qu’il l’eut demandé à celle qui entend ses larmes ni plus ni moins que ses paroles. Ils’en alla communier à Notre-Dame des Vertus, et tout Paris le vit sortir du Louvre le Chapelet à la main et la dévotion au cœur : il fit ce pèlerinage, qui est de plus d’une grande lieue, à pied, et avec de merveilleux sentiments de piété et de confiance envers la Reine du Ciel et la Protectrice de la France. Il les redoubla tellement pendant la sainte Communion, que toute la Cour fondait en larmes, et il ne se passa pas beaucoup de temps qu’on n’en ressentit les effets. Car le Ciel combattant pour le Roi, les ennemis prirent la fuite, et furent poursuivis de sorte qu’ils furent contraints de se retirer honteusement, après avoir enrichi nos soldats de leurs dépouilles, teint l’Océan de leur sang, et couvert l’île de leurs corps morts. Sa Majesté, pour faire connaître de qui elle tenait cette victoire après Dieu, envoya à Notre-Dame de Paris jus- quesà quarante-quatre drapeaux, qui avaient été pris sur eux le jour de Saint Martin, Patron et Tutélaire de la France, qui y furent reçus avec tant d’actions de grâces et de signes de réjouissance publique, qu’on eût dit qu’en un même jour l’on renouvelait la mémoire de tous les avantages que la France a remportés sur l’Anglais en tant de diverses rencontres.

XIII. Les faveurs de la Mère du Dieu des armées ont été encore plus loin. Car comme il était humainement impossible d’exterminer l’hérésie sans abattre l’orgueil île cette superbe Babel qui lui servait de retraite et de rempart, elle a armé le cœur du Roi d’une patience faite à l’épreuve de toutes les incommodités qu’un siège de treize mois peut traîner après soi. Elle a fourni des inv entions pour la boucler, qui sembleront incroyables à la postérité, alors qu’elle les considérera d’un sens rassis. Elle a dissipé les troupes ralliées, et les nouvelles forces d ‘outre-mer. Elle a l’ait évanouir les desseins de ceux qui prétendaient troubler notre repos. Bref, elle a tant fait, qu’au jour même auquel elle est honorée dans l’Église avec tous les bienheureux de là-haut, en cette année mil six cent vingt-huit, elle l’a conduit par la main dans le donjon de la révolte, et a rangé ses ennemis à ses pieds, contraints d’implorer la miséricorde de celui de qui ils avaient mérité la justice, de crier : Vive le Roi ! ès mêmes places ou mille fois ils avaient offensé sa bonté. C’est ainsi que la France v oit aujourd’hui son iglorieux Monarque chargé de palmes et île lauriers ; et cette Rochelle bravache, laquelle avec ses tours et bastions se moquait des menaces et des armées de tant de grands Rois, ne sera désormais qu’un simple bourg, et sur les forts qui devaient combattre les siècles, le pauvre laboureur conduira paisiblement sa charrue. Mais possible viendra le temps qu’elle se glorifiera davantage du titre de Bourg de Marie, la Conquérante des villes, qui lui est échu par bonheur, que des noms les plus spécieux que la vanité et l’insolence lui pourraient donner. Ce prince, toujours reconnaissant, ne fut pas plutôt entré dans la ville, qu’il ordonna qu’on y bâtit une belle Église à la Sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Victoire ; et il ne voulut pas sortir de là qu’on n’en eût jeté les fondements, et que lui-même, de sa main royale, n’y eût mis la première pierre. Plaise à toute - puissante Guerrière continuer si heureusement sa favorable protection sur les armes de ce grand Prince, que bientôt nous voyions l’impiété atterrée, et le peuple Français réuni en la sincère profession d’une même foi et en la fidèle obéissance d’un même Roi.

Alphonse ii.

XIV. Parmi les Rois d’Espagne, Alphonse second, surnommé le Chaste, et communément appelé Saint, avait une dévotion si particulière envers la Mère de Dieu, dès son jeune âge, qu’il se confiait entièrement en elle, et n’entreprenait rien que sous sa conduite ; de quoi il reçut des avantages nonpareils. Car elle le rétablit sur le trône de son père Froïla, qui l’avait laissé fort jeune, d’où Maurogat, son oncle, avait pris sujet de se servir du temps (1) et de s’emparer de le Couronne. Elle l’assista en une grande quantité de batailles qu’il donna contre les Maures et contre les Sarrazins, et nommément l’an sept cent nonante trois (2), où leur Roi Mugaït demeura sur la place avec plus de septante mille des siens, que la Sainte Vierge, qui paraissait au milieu des étendards d’Alphonse, remplit d’effroi et de confusion. Ainsi avait-il entrepris cette guerre pour la défense de la chasteté des pauvres filles du pays qui était en proie à ces vilains Barbares. Bref, en peu de temps elle rendit le nom d’Alphonse si illustre partout, que le grand Charlemagne rechercha son alliance (3), et lui donna sa sœur Berthe en mariage. Mais le comble des faveurs de la Vierge Mère fut qu’il vécut avec sa femme comme si elle eût été sa sœur (4), d’où il a mérité le nom de Chaste. Et afin que la postérité connût qu’après Dieu il attribuait toutes ces faveurs à la Reine du Ciel, il lui bâtit une très-belle Église à Oviédo (5), qu’il enrichit de plusieurs colonnes de marbre, de grande quantité d’or, d’argent et de pier res précieuses ; et là-même il choisit sa sépulture, et après lui plusieurs autres Roi ses successeurs. Il porta la couronne l’espace de cinquante- deux ans, accompagnant le bonheur de son règne de mille marques de sainteté. Le Ciel même lui en rendit témoignage. Car comme un jour (1) il eut mis à part quelques lames d’or qu’il trouvait extraor- dinairement belles et luisantes avec un grand nombre de pierres précieuses, pour en faire une croix qu’il voulait offrir à Dieu et à la Sainte Vierge, au sortir de la Messe, peu avant son diner, se présentèrent à lui deux Anges en habits de passants, qui se disaient être bons orfèvres. Le Roi, sans penser plus avant, leur met en main son or et ses pierreries, leur recommandant de faire quelque chose de beau, et leur assigna un logis pour se retirer. Comme il est à table il se va aviser qu’il a mis ce trésor ès mains de personnes inconnues. Il ordonne incontinent à l’un de ses Gentilshommes d’aller voir ce que l’ont ces orfèvres. Le courtisan ayant ouvert la porte de leur chambre, la trouve pleine d’une lumière céleste, et vient vite rapporter au Roi ce qu’il a vu. Le Roi se lève aussitôt de table pour voir de ses yeux la merveille. Il entre, il aperçoit la lumière, et ne trouve rien dans la chambre sinon sa croix qui était miraculeusement achevée. Peu après il la fit porter solennellement dans l’Église d’Oviédo comme un précieux gage de la bienveillance du Ciel. A la fin il reçut le sceau de tant de caresses par une fin sortable à sa vie plein de douceur, et parfumée de l’agréable odeur de toutes les vertus.

Jacques le Conquérant.

Jacques premier, roi d’Aragon, surnommé le Conquérant, étant encore jeune, et ayant reçu le Royaume de son père, Pierre second, en fort pauvre état, fit tant par sa prouesse et par la conduite de la Sainte Vierge, qu’il retira des mains des Sarrazins trois beaux Royaumes, et laissa à son successeur un bon nombre d’États bien établis, et pleins de trophées que la Glorieuse Vierge, comme il publiait partout, lui avait mis entre les mains. En mémoire de quoi il lui fit bâtir plus de deux mille Églises. Ce qui serait très - malaisé à croire s’il n’était confirmé par plusieurs Auteurs (2) dignes de foi, dont la plupart maintient absolument qu’elles furent toutes dédiées à la Sainte Vierge ; les autres disent avec division à Notre-Seigneur ou à sa très-sainte Mère.

Philippe II.

J’aurais grand tort si, traitant des Rois d’Espagne qui se sont rendus recommandables pour l’affection qu’ils ont eue envers la

Heine du Ciel, je passais sous silence Philippe second, de qui la i-are piété mérite un éloge éternel. Ce prince eut une dévotion fort particulière à Notre-Dame miraculeuse qui est au Royaume d’Aragon, dans un Monastère de Saint-Benoit qu’on appelle Valvanerez, et fonda sept lampes d’argent qui brûlent tant de’nuit que de jour devant l’image de la Sainte Vierge. En son voyage d’Aragon étant tombé malade dans un Monastère de l’Ordre de Saint-Jérôme, que l’on nomme de l’Etoile, il voulut que de deux en deux jours on allât quérir de l’eau île la fontaine de Valvanerez, laquelle sort du pied d’un chêne dans lequel l’image miraculeuse fut trouvée. Il n’en voulut point boire d’autre pendant sa maladie, non pas même manger du pain qui fût pétri d’autre eau que de celle-là. Philippe III, son fils, qui l’accompagnait en ce voyage, en action de grâces de la santé rendue à son père, offrit à la même Vierge deux belles couronnes de lin or, l’une pour le petit Jésus et l’autre pour sa Sainte Mère. Le même Philippe il donna pour une fois dix mille ducats à l’Église de Notre-Dame du Mont-Serrât, à celle de Notre-Dame de Guadalupa vingt mille, et mille ducats de revenus. Il lit de grandes charités aux Religieux de Saint-Dominique à cause de la petite Chapelle de Notre-Damed’Atocha, qui est hors des murailles de Madrid. En la longue inlirmité dont il mourut il eut toujours au pied de son lit l’image de la très-sacrée Vierge, à laquelle il s’adressait souvent avec de si doux sentiments, qu’il tirait les larmes des yeux de tous ceux qui étaient près de lui ; aussi pour l’ordinaire fondait-il lui-même en larmes de dévotion. Quatre jours devant que de mourir il ordonna à un de ses Chambellans de tenir prêt un cierge de Notre-Dame du Mont-Serrat, avec le Crucifix qu’il avait hérité de son père Charles V, qui fut le même qu’il laissa encore à Philippe III, son fils. Il avertit aussi du temps auquel il le lui fallait donner, et tenant le Crucifix d’une main et le cierge allumé de l’autre, et baisant tantôt l’un tantôt l’autre, et se recommandant chaudement à Jésus et à Marie, où il avait mis toute confiance, il rendit son esprit à Dieu. Il ne faut que lire la vie de ce Prince, qui a été véritablement grand, pour avouer que la Sainte Vierge ensuite de sa rare piété l’avait reçu en sa singulière protection, et qu’elle accompagnait ses desseins d’un extraordinaire bonheur, comme le témoignent assez les grandes et signalées victoires qu’il a tant de fois remportées sur les Maures et sur les Turcs.

XVII. Philippe III a autant travaillé pour l’avancement de l’honneur de la très-sacrée Vierge qu’aucun de ses prédécesseurs. Je ne parlerai ici que du zèle qu’il a fait paraître à promouvoir l’affaire de l’Immaculée Conception ; en quoi il ne se peut nier qu’il n’ait singulièrement obligé la Chrétienté. Toute cette poursuite, en laquelle on a depuis remué ciel et terre, vint de fort petits commencements. Car l’an mil six cent quatorze, quelques-uns qui à Séville avaient parlé assez licencieusement en public contre l’honneur de l’immaculée Conception, donnèrent sujet à certaines personnes zélées d’en montrer du ressentiment. Parmi ceux-ci, Matthieu Vasquez, et Bernard de Toro, Prébendiers de la noble Église de Séville, sont dignes d’une éternelle mémoire pour avoir fait par plusieurs années et en cour de Rome, et ailleurs, tout ce qui se pouvait faire par des personnes de leur condition. Ce qui d’abord réveilla le monde, ce furent de petites chansons spirituelles à l’honneur de l’Immaculée Conception, qu’ils furent imprimer sur le commencement de l’année Kilo, pour les distribuer aux enfants, afin d’abolir par ce moyen la mémoire des chansons profanes dont on remplissait les rues et les maisons particulières. Mais, dans peu de temps, le goût en vint aux plus grands, de manière qu’il ne se trouvait presque aucune maison en Espagne qui n’eût quelqu’un de ces imprimés, et où l’on ne chantât ces Ô les sacrées. L’opposition que quelques personnes formèrent à l’encontre de cette dévotion sous prétexte de nouveauté, fut comme de 1 huile jetée dans le feu, qui servit à l’embraser davantage, de sorte que l’on n’entendait parler que de processions instituées pour honorer ce mystère, de prédications tendant à échauffer l’affection du peuple, et de réjouissances publiques, où les villes et les compagnies les plus honorables faisaient entre elles à qui mieux. Plus cette ferveur éclatait, plus les émotions croissaient, et les esprits s’échauffaient de part et d’autre. Enfin les plaintes de divers Prélats ayant été portées au Roi, il fut sollicité à rechercher les expédients pour obvier à de plus grands maux, que l’on avait sujet d’appréhender si les affaires ne recevaient quelque éclaircissement. Le Roi, qui était assez porté’de soi-même à procurer l’honneur de la Mère de Dieu, moyenna premièrement une Conférence, qui tint depuis juin jusqu’en septembre, où la question fut vivement débattue, et les voies d’union recherchées en vingt séances de bon compte, présiilant cette très - illustre assemblée Antoine Ca- jetan, Archevêque de Capoue et Nonce Apostolique en Espagne, délibérant l’Archevêque de Saint- Jacques en Galice, l’Évêque de Cuença et plusieurs autres Prélats des plus signalés du Royaume, qui tous conclurent unanimement que le Roi ne pouvait rencontrer de plus belle occasion pour faire preuve de sa piété et de l’affection des Rois Catholiques ses prédécesseurs envers la Mère de Dieu, que de faire instance à sa Sainteté, afin qu’il lui plût décider en dernier ressort l’article de la Conception. Le Roi s’y porta de toute son affection : mais le Pape Paul cinquième ne jugea pas qu’il lut pour lors à propos de faire autre chose que de renouveler les Constitutions de Sixte quatrième et de Pic cinquième, qui, laissaient le monde en liberté de suivre l’une ou l’autre opinion, avec défenses néanmoins très-expresses de censurer ou de qualifier le contraire. Cette Bulle fut expédiée le six juillet de l’an mil six cent seize.

XVIII. Mais l’expérience ayant fait toucher au doigt que ce premier Bref n’était pas suffisant pour obvier à plusieurs inconvénients qu’on voyait naitre tous les jours, le Boi envoya un Ambassadeur extraordinaire à Rome, chargé de lettres à Sa Sainteté et à tous les Cardinaux de la Congrégation générale de l’Inquisition, par lesquelles il les priait instamment de vouloir mettre fin aux différends qui croissaient tous les jours non-seulement en Espagne, mais encore en divers autres endroits de la Chrétienté, par une résolution précise de l’article de la Conception, puisqu’il n’y avait point d’autre moyen d’arrêter les esprits altérés. Autant en firent Madame Marguerite, Tante du Roi, les Archevêques de Tolède et de Séville avec leurs Chapitres, les Évêques de Cuença, de Valladolid, d’Osma, et peu après la Sérénissime Reine de France, fille du même Roi ; et comme tout retardement semblait long à l’esprit du Roi, saintement passionné pour la querelle de la Reine du Ciel, il usa encore de recharge, et écrivit de nouvelles lettres tant au Pape qu’aux Cardinaux, lesquelles enfin émurent Sa Sainteté à faire une seconde Bulle, par laquelle il défendait sous de grièves peines à qui que ce fût d’avancer l’opinion contraire à l’Immaculée Conception, soit ès Prédications ou ès leçons, ou généralement en quelconque autre acte public. La Bulle fut dépêchée le trente et unième d’août de l’an mil six cent dix-sept. De vous représenter maintenant avec quel ressentiment et avec quelle démonstration de joie cette nouvelle fut reçue par toute l’Espagne, c’est chose qui surpasse mes forces. Seulement dirai-je qu’il semblait que ce lut la nouvelle de la liberté publique et du recourement de tout le Royaume. Car, depuis le sixième d’Octobre qu’elle arriva à Madrid jusqu’au huitième de Décembre, jour auquel l’Église célèbre solennellement la Fête de l’Immaculée Conception, on n’entendit par toute l’Espagne que carillons et cantiques d’actions de grâces dans les Églises, que processions dans les villes, que feux de joie et feux d’artifice sur les clochers et parmi les places publiques, que joutes et tournois en la Cour, que jeux et représentations ès théâtres, qu’assemblées et con- jouissances ès maisons privées ; bref, tout ce que l’on saurait imaginer de témoignages d’une réjouissance publique. Toutes les Universités, la plupart des Chapitres, des Collèges, des Confréries et autres telles associations s’obligèrent par vœu exprès et solennel à maintenir cette créance ; et le nombre de ceux qui le firent en leur particulier fut presque infini.

XIX. Parmi tant de signes d’allégresse, le seul Roi avec quelques-uns des plus grands Prélats de son Royaume, témoignait assez qu’il n’avait pas encore son compte, et qu’il ne désisterait point de faire instance à Sa Sainteté jusqu’à ce qu’elle eût dit le bon mot et qu’elle eût fait passer cet article en détermination absolue. Le Roi ne laissa pas pourtant de remercier très-humblement le Pape et les Car finaux ; mais aussi ne leur dissimula-t-il pas qu’il attendait quelque chose de plus, et qu’il avait confiance que celle de l’honneur de qui il s’agissait, conduirait l’affaire jusqu’à une dernière résolution. Dès lors il disposa une autre batterie pour tâcher d’ébranler l’esprit de Sa Sainteté. Ce fut une nouvelle ambassade, pour laquelle il lit choix premièrement de l’Évêque de Carthagena, puis après du Duc d’Albuquerque, Vice-Roi de Barcelone, qu’il chargea d’avis et de lettres écrites au Pape et aux Cardinaux, non - seulement par lui, mais encore par tous les Prélats, Seigneurs, Chapitres, Universités, Collèges et presque par toutes les religions de ses Royaumes, afin que par là Sa Sainteté connût évidemment quel était en tous ses États le sentiment général de l’Église. Pendant que les Ambassadeurs faisaient leur devoir à Rome, le Roi, qui voulait obliger en toutes manières la Reine du Ciel à lui vouloir du bien, écrivit à Don Jacques de Gusman, Patriarche des Indes, de lui envoyer la forme et les règles de la Confrérie de la Conception Immaculée, que Charles - Quint, aïeul, avait instituée à Séville, pour autant qu’il prétendait l’ériger en sa ville de Madrid en une magnifique Chapelle qu’il avait fait bâtir au Monastère Royal de Sainte- Claire, où l’Infante Marguerite, sa tante, s’était consacrée au serv ice de Dieu ; à quoi le Patriarche obéit promptement. Ainsi toutes choses disposées, le Roi, les deux Princes ses enfants, les Infantes et tous ceux de la maison Royale, tous les Grands d’Espagne, les Vices-Rois, les Ducs, les Marquis, les Comtes et les autres Seigneurs de marque, plusieurs Collèges et Universités, cent quatre-vingts Monastères tant d’hommes que de femmes, et outre ce plus de vingt mille personnes de tout âge et de toute condition s’enrôlèrent en la Confrérie et présentèrent à Dieu leurs vœux de tenir à jamais la pieuse créance de l’Immaculée Conception, que l’Église leur permettait d’embrasser, et à laquelle elle témoignait tant d’inclination. Parmi ces glorieux desseins, Dieu ayant auparavant appelé à soi le Pape Paul cinquième, le Roi fut aussi invité à prendre possession d’un meilleur Royaume, le dernier jour de mai de l’année mil six cent vingt-un. il. 20 ayant t’ait amplement paraître à tous le regret qu’il avait de ne pas voir terminer l’affaire qu’il avait tant eue à cœur, de n’y avoir pas apporté, disait-il, assez de diligence et d’affection, ayant l’ait mille protestations d’y aller d’un autre pied à l’avenir si Dieu lui rendait la santé, et s’étant offert avec toute humilité à entreprendre le voyage de Home à beau pied s’il croyait avancer quelque chose par ce moyen. Il est à présumer que la Mère d’Amour qui lui avait procuré tant de prospérité pendant sa vie, et lui avait en tant de manières fait connaître que son affection et les ardeurs de ses poursuites lui étaient agréables, n’aura pas manqué de reconnaître ses fidèles services tant en sa vie qu’après sa mort, lui rendant là-haut au ciel l’honneur qu’il s’efforçait de lui procurer en la terre.

Philippe IV.

XX. De plus, Philippe quatrième, à présent régnant, n’a pas moins succédé à l’affection de son père envers la Heine du Ciel, qu’à ses États. Peu après son avènement à la Couronne, il envoya Ambassadeur à Rome le Comte de Monterey, le chargeant de la commission de poursuivre l’affaire qu’il ne jugeait que commencée, ni plus ni moins que si c’eût été l’unique qu’il avait à traiter. A cet effet, il écrivit au Pape et à tous les Cardinaux, leur faisant toucher au doigt qu’on n’était pas allé assez avant pour terminer les différends, et les suppliant très-affectueusement de passer outre pour le repos de toute la Chrétienté. Les pressantes sollicitations qui furent faites au Pape Grégoire quinzième, qui succéda à Paul cinquième, le portèrent à donner un nouveau Bref, le vingt-quatrième de mai de l’an mil six cent vingt-deux, par lequel il défendit que nul de là en avant n’eût à maintenir l’opinion contraire à l’Immaculée Conception, non pas même ès colloques privés, et parmi les discours familiers. Depuis, le Roi n’a désisté de continuer ses instances vers Urbain huitième, à présent séant en la chaire de Saint Pierre, afin qu’il lui plût de dire le dernier mot que toute l’Église attend de sa bouche avec une incroyable affection. Il faut attendre Je mouvement du Ciel, qui sait les temps de toutes choses et leur donne leurs périodes, et cependant espérer que la Reine du Ciel, pour de si bons services, regardera ce prince d’un œil favorable, lui accordera les bénédictions que le Pape Grégoire lui souhaita par son Bi ef du quatrième de juin de l’an mil six cent vingt-deux, et lui obtiendra la grâce de ranger les ennemis de l’Église à l’obéissance de la Foi.

Alphonse premier.

XXI. Joignons à la Couronne d’Espagne celle de Portugal, et commençons à parler de la piété des Souverains de ce Royaume par le premier qui a porté le titre de Roi. Ce fut Alphonse premier, Prince doué de toutes les qualités (I) qui peuvent rendre un esprit vraiment Royal. Je pourrais bien dire de lui que la Sainte Vierge le choisit au berceau et l’adopta sur le saint Autel. Car en son bas âge il fut fort disgracié de corps, ayant les cuisses et les jambes extrêmement tortues, et les talons se tenant l’un à l’autre ; accident qui affligea démesurément le Comte Henri son père, lequel n’en attendait autre chose sinon de le voir attaché à une chaise, traînant une vie languissante, ce qui ne lui eût pas été moins fâcheux que la mort même. D’ailleurs le brave Ëgas de Monis, très-noble Chevalier, conduit par un secret instinct du Ciel, faisait toutes les instances possibles au Comte, à ce qu’il le mit entre ses mains. Parmi ses poursuites, la Sainte Vierge lui apparut en songe et lui ordonna île faire porter l’enfant au Mont Carquère, qui pend sur le fleuve Douro ; que là il rencontrerait les masures d’une vieille Chapelle qui jadis lui avait été dédiée ; que le lieu étant nettoyé, il y trouverait une sienne image et un Autel, et qu’après avoir employé une partie de la nuit en prières, il mit l’enfant estropié dessus l’Autel de la Chapelle. Elle ajouta déplus qu’elle lui en commettait l’éducation ni plus ni moins que d’un sien fils à qui elle voulait être bonne Mère, et de qui son bien-aimé Fils désirait se servir pour l’avancement de sa gloire et pour la ruine de l’impiété. Le vaillant Ëgas ayant accompli de point en point le commandement qui lui avait été fait du ciel, au bout d’un peu de temps l’enfant commença à jouer des pieds et des mains, et avec une joie extraordinaire témoigner ce qui lui était arrivé. Égas, qui avait toujours l’œil au guet, s’en prit aussitôt garde et incontinent ceux qui étaient avec lui y accoururent, tout le monde criant miracle, et ne cessant de bénir Dieu et la très-sacrée Vierge, qui avait moyenné une si prompte et si admirable guérison. Le Comte Henri ayant appris ce qui s’était passé, conçut une affection incroyable envers la Mère de Dieu, et connut par là que cet enfant était destiné à la défense des Autels et à l’avancement de l’honneur de la très-sainte Vierge, à qui depuis au même endroit il érigea une belle Église, avec un Monastère qu’il donna aux Chanoines Réguliers de Saint-Augustin.

(1) Vasconcellius, in Regibus Lusitani » AnacepbaUcosi 1 et 11.

Alphonse ayant d’un côté devant les yeux les beaux exemples de la piété de son père et de son gouverneur, et de l’autre étant puissamment prévenu des bénédictions de douceur, allait tous les jours gagnant les bonnes grâces de sa bonne Mère et s’avançant en la faveur du Ciel ; et la bonne Mère d’Amour de sa part en avait un soin si particulier qu’on le voyait croître à vue d’œil sous les favorables auspices de sa Gouvernante. Il conquit une infinité de villes et abattit je ne sais combien de fois les ennemis de Dieu et de l’Église. Entre autres, l’an mil cent trente-neuf il défit en la journée d’Ori- chia le Roi des Maures, Ismarus, qui conduisait une armée si effroyable, qu’on tenait que pour un Chrétien il y avait du moins cent infidèles. Le jour qui devança la bataille, le Sauveur se montra à lui attaché à la Croix et lui donna pour armoiries ses cinq plaies, dont depuis les Rois de Portugal ont toujours fait trophées ; il lui promit aussi la victoire et la Royauté. Ce qui se vérifia bientôt après ; car ayant battu cette multitude innombrable de Mahométans, il fut proclamé Roi par son armée victorieuse, titre qui lui fut depuis confirmé par le Pape Alexandre troisième, l’an onze cent septante et neuf. Une autre fois (ce l’ut l’an mil cent quarante-sept), assisté de quelques vaillants Capitaines Français, Allemands, Anglais et Flamands, il défit plus de deux cent mille Maures qui s’étaient saisis de Lisbonne et des environs et à diverses autres rencontres il les mit en vauderoute, jusqu’à en défaire le pays. Mais ce qui arriva l’an mil cent quatre - vingt et un n’est pas moins digne d’être connu. Car Alboiach, Roi de Séville, se prenant garde qu’Alphonse avait une foule d’affaires sur les bras et se voulant prévaloir de l’occasion, résolut d’attaquer Santarem avec une puissante armée de Grenadins qu’il avait levée. Alphonse se mit aussitôt en devoir de lui couper chemin ; et pour se rendre plus digne de la faveur de sa bonne Mère et de l’assistance des Saints Anges, il passa en prières la nuit qui précéda la rencontre. Le lendemain, au plus fort du combat, plusieurs de ses soldats et de ses capitaines aperçurent un bras ailé qui suivait le Roi partout où il s’avançait, et faisait un tel dégât en l’armée ennemie que rien ne demeurait sur pied devant lui. Je ne saurais assurer si c’était le bras même de la très-puissante Conductrice, ou celui de Saint Michel, le Prince des Anges, qu’elle lui avait envoyé au secours ; cela sais-je bien que peu de temps après, en reconnaissance de cette si extraordinaire faveur, il institua un ordre de Chevalerie, qui fut appelé de l’Aile, à cause qu’il avait pour marque une aile rouge dans un cercle d’or.

Ce Prince aurait été trop insensible, s’il ne se fût point évertué d’user de retour envers une si bonne Mère ; aussi se publiait-il partout son obligé, non moins par effets que par paroles. Il donnait à tous ses gens la dévotion de la Vierge, il allait droit à elle en toutes ses nécessités, et par diverses reconnaissances il protestait que l’honneur de toutes ses conquêtes lui était dû. Car après la journée de Santarem, il lui dédia l’Église qu’il lit bâtir à Alco- baça avec un beau Monastère qu’il donna à l’Ordre de Citeaux, et par même moyen tout le territoire qui est depuis Leiria jusqu’à la mer, Monastère qu’il fonda avec de si amples revenus et pour un si grand nombre de Religieux, qu’il en avait suffisamment pour chanter au Chœur les louanges de Dieu sans aucune interruption ni jour ni nuit. En outre il donna commencement à l’Église de Ceica (que son fils Sanchez acheva) sur l’accident que je dirai. Alphonse, étant un jour sorti de son Palais, tout pensif, cherchait à soulager ses ennuis le long du fleuve Mondego, lorsqu’on lui vint dire que non loin de là il y avait une ancienne Chapelle de la Vierge. Ce fut assez pour le faire résoudre à s’y acheminer bientôt ; aussi ne pouvait-il avoir de meilleure rencontre pour décharger son cœur, que ce lieu où sa bonne Mère était honorée. Comme il eut pris le chemin pour s’y rendre avec ses gens, il arriva que l’un d’entre eux se mit à courir un lièvre à toute bride, lequel l’ayant tiré clans des broussailles, fut cause que son cheval le jeta sur un tronc d’arbre pointu, d’où on le retira tout froissé à dessein de le porter enterrer en la Chapelle voisine, d’autant qu’on ne lui donnait pas plus de vie que pour arriver jusque-là. Ce fâcheux accident renouvela la plaie du cœur d’Alphonse, qui commençait à se soucier. Ainsi tout abattu il se rendit à la Chapelle, et là versa son cœur à l’accoutumée devant l’Autel de la Bienheureuse Vierge. Il n’y fut pas longtemps sans se prendre garde que son mal s’apaisait, et afin qu’il ne manquât rien à son contentement, voilà celui qu’on tenait déjà pour mort, qui commença de se remuer, de s’étendre peu à peu, de se servir de ses membres, et à la parfin il se leva sain et gaillard. Cotte merveille donna sujet au Roi de jeter les fondements d’une belle Église au lieu de la petite Chapelle qu’il avait rencontrée ; mais la mort le prévenant, il laissa à son fils le soin de la conduire à chef. Chose étrange de la bonté du cœur maternel de la très - douce Vierge ! Car dès qu’une fois elle a pris quelqu’un en alfection, elle ne l’abandonne jamais. Ainsi celui que vous avez vu jusqu’ici chargé de palmes et de lauriers, et comblé de félicité, arriva à une extrême vieillesse (car il mourut âgé de quatre-vingt et onze ans) toujours chéri des siens, redouté des ennemis, admiré d’un chacun pour son courage, pour sa justice et pour sa magnificence envers tous, bref pour- les merveilles que Dieu opéra en lui et par lui, tant en sa vie qu’après sa mort. Que pourrait-on ajouter à un semblable bonheur ?

Jean premier.

XXIV. En voici un autre qui vous mettra en peine de juger qui des deux a emporté le prix de la très-sacrée Mère de Dieu. C’est Jean premier du nom, surnommé de Bonne-Mémoire, deuxième Roi de Portugal. Ce prince était fils naturel de Pierre premier, aussi Roi de Portugal (I), et fut conduit à la Couronne par les voies d’une providence fort extraordinaire. Il naquit l’an treize cent cinquante, et lui fut donné pour Gouverneur Dom Nugnez d’Andrada, Chevalier d’Avis, à la sollicitation duquel Jean fut incontinent créé Grand Maitre d’Avis. La Reine Éléonore, femme de Ferdinand premier, frère de Jean, laquelle haïssait Jean à mort, le tenait en la prison à Cuora, où elle s’était essayée de le faire mourir, si Dieu et la Sainte Vierge, qui prétendaient tirer de lui de signalés services, n’eussent détourné le coup. Après la mort de Ferdinand, Jean fut honoré premièrement du titre de Défenseur du pays, et puis incontinent de celui de Roi. Ce qui fit mal au cœur à Eléonore, femme de très-mau- •vais naturel, et la iit résoudre à appeler Jean de Castille, d’ailleurs prétendant à la couronne de Portugal, pour s’en emparer au plus tôt. En effet, il vint tout soudain avec une puissante armée, pensant surprendre Jean, qui ne faisait bonnement que sortir de la prison. Ce pauvre prince ainsi amassa, tumultuairement et comme il put, quelques troupes, mais qui n’étaient pas pour faire tête au Castillan, si le Ciel n’eût pris son parti. Aussi n’avait-il pas mis sa confiance ès mains de ses soldats, mais en l’assistance du bras tout-puissant et en la faveur de Marie, qu’il avait aimée tendrement, et choisie pour sa Dame et pour sa Mère, dès son bas âge. Il fit dire la Messe à la vue de son camp, et commanda que tous se missent en bon état, et en cette manière il vint affronter l’ennemi en une plaine située entre Leira et Algibarrola, la veille de l’Assomption de l’an treize cent quatre-vingt-six. Il prit bon augure de ce jour, et de la faveur de sa Protectrice, laquelle dans moins d’une heure lui mit la victoire entre les mains, par la mort de deux mille Castillans et par la fuite ou blessure des autres, sans qu’il en manquât des siens plus de cinquante. Le même jour, la nouvelle de la victoire fut portée à Lisbonne sans qu’on ait pu savoir par qui. Le Roi, pour n’être méconnaissant d’une si rare faveur, institua au plus tôt une proces- ■ cession solennelle, où lui-même alla à pied avec le Clergé et la

(I) Vasconcellius, in Regibus l.nsitania ? Anaoephnlnnnsi m.

Noblesse, et avec un monde de gens. Devant lui marchaient quatre des principaux étendards qu’il avait gagnés sur l’ennemi, et un grand nombre de guidons qui devaient être appendus à la volute de l’Église de Notre-Dame de l’Échelle, laquelle il avait l’ait bâtir. Et ce qui rendit la victoire heureuse de tout point, ce fut la conjouis- sance du Pape Boniface neuvième, qui confirmait à Jean le titre de Roi et le dispensait de son vœu de Chevalerie, à l’effet de se pouvoir marier pour le bien de son État. Le Boi se sentant chargé d’infinies obligations à la Mère de Dieu, lui bâtit de plus, au lieu où l’on avait donné le combat, une très-belle et très-magnifique Église, qui fut nommée Notre-Dame de la Bataille, avec un Monastère qu’il fonda eu faveur des Pères de Saint-Dominique, avec une magnificence royale, afin qu’à perpétuité la Sainte Vierge y fût honorée.

XXV. La Beine du Ciel, qui au moindre sentiment que l’on montre de reconnaissance, a coutume de redoubler ses libéralités, et qui avait entrepris de rendre ce Prince glorieux devant Dieu et devant les hommes, lui donna une seconde victoire non moins considérable que la première. Et pour lui faire connaître qu’elle y mettait la main, elle en ménagea tellement la conduite, que le jour du parlement fut le même que j’ai déjà dit, c’est-à-dire la veille de son Assomption. Voici comment le tout se passa : Dieu l’ayant béni non moins en enfants dignes d’un tel père, qu’en tout le reste que l’esprit humain met au rang des félicités, la pensée lui vint de se servir de l’occasion d’une réjouissance publique pour donner à trois d’entre eux, c’est à savoir à Edouard, qui depuis succéda à la couronne, à Pierre, qui fut Duc de Coimbre et de Montmajour, et à Henri, appelé le Duc de Visée, le collier de l’Ordre de Portugal en sa ville de Lisbonne, en présence des Princes et des grands du royaume. Mais un vieux Capitaine lâcha une parole qui mit le cœur au ventre à ces jeunes Princes, et eut de signalés effets ; car il l’ut cause qu’ils remontrèrent au Roi leur père qu’il n’y avait point d’apparence de recevoir cet honneur, qui était le prix des plus hauts faits d’armes, sans avoir donné quelque preuve de leur valeur. Ace sujet ils demandèrent que pour servir d’exemple aux autres, et afin que nul de là en avant ne prétendit à une si glorieuse récompense sans mérites, il leur lut permis de passer en Afrique pour attaquer le fort de Ceuta, assis sur le détroit de Gibraltar. C’était pour lors la plus forte place qu’eussent les Maures, d’où ils passaient sans difficulté en Espagne, et d’où ils incommodaient extrêmement les Chrétiens ; aujourd’hui il peut être nommé l’un des principaux boulevards de tonte la Chrétienté. Le Boi se trouva tellement surpris d’une si courageuse demande, qu’il ne sut pour lors faire autre chose, sinon bénir Dieu qui lui avait baillé de tels enfants, et admirer la générosité qu’ils montraient en un si bas âge. Mais après avoir mis la chose en délibération, et surtout après l’avoir ardemment recommandée à Dieu et à sa Conductrice, il fit une grosse armée navale sans que les Barbades se doutassent qu’elle dût. fondre sur eux ; et tous les préparatifs étant faits, il partit de Lisbonne avec ses enfants, ses Princes et sa Noblesse, la veille de l’Assomption, comme à un jour de bon augure pour lui. Ce ne fut quasi qu’une même chose la départie et la victoire. Car en moins de six jours ils arrivèrent àCeuta, ils donnèrent l’assaut ; ils défirent plus de deux mille Maures, les autres ayant été faits prisonniers de guerre ou contraints de prendre honteusement la fuite, sans que le Roi y perdit plus de huit des siens. Ainsi la forteresse gagnée, le premier soin du Roi l’ut de faire nettoyer la Mosquée des Sarrazinspour le Dimanche suivant, et la dédier à l’Impératrice du Ciel, sa Guide assurée et toujours victorieuse. Le Dimanche suivant ; la Messe étant célébrée et le Sermon fait en actions de grâces, le Roi donna le collier de l’Ordre à ses trois enfants, qui avaient fait des merveilles à bien combattre. Ce fut une des plus augustes cérémonies qu’il l’ùt possible de voir, laquelle s’accrut grandement par la réjouissance publique, par les vœux et les acclamations de toute l’armée dont les environs retentissaient. Avec le collier de l’Ordre, le Roi donna à chacun d’eux u ; e épée greffée de pierres précieuses, que leur bonne Mère la très - pieuse Reine Philippe leur avait préparée avant sa mort, et accompagnée de mille bénédictions. EUe y avait de plus fait enchâsser du bois de la Sainte Croix, afin qu’ils se souvinssent qu’ils devaient beaucoup plus viser à étendre les bornes de la Croix et de l’Empire du Sauveur, qu’à conserver ou amplifier leurs États.

XXVI. Voyez-vous, mon cher lecteur, à quoi sert de présenter une bonne fois un cœur franc et bien fait à la Mère d’Amour ? Remarquez-vous les faveurs qu’elle fait à semblables personnes, comme elle bénit leurs desseins, combien largement elle reconnaît les moindres sentiments de bonne volonté qu’ils ont pour elle ? Ce n’est pas encore tout ; car il faut que vous sachiez que cette Mère admirable, pour comble de ses faveurs, le tira de cette vie, plein d’années, de conquêtes, de gloire et de mérites, la veille même de son Assomption, pour lui témoigner que ce qui était advenu jusqu’alors n’était pas un cas d’aventure, mais une sienne providence fort particulière sur lui, pour qui elle avait choisi ce jour, non-seulement comme le signal assuré de plusieurs prospérités temporelles, mais comme une prise de possession de la couronne éternelle qu’elle lui avait préparée en la participation des joies et des honneurs qu’elle-même reçoit dans le ciel. A vrai dire, la Sainte Vierge avait merveilleusement prévenu le cœur de ce bon Prince, comme il est bien aisé de voir. Mais il ne se peut dire de quelle affection il se portait .à lui rendre réciproquement ses devoirs. Tous les jours il récitait l’Office de la même Vierge avec un sentiment de dévotion nonpareil, exercice qu’il recommandait à tous ceux à qui il voulait plus de bien. Il lui dédia trois belles et superbes Églises. La première fut celle de Notre-Dame de l’Échelle, à Lisbonne ; la seconde celle de Notre-Dame de la Bataille, dont j’ai ci-dessus parlé, et où il est aujourd’hui inhumé ; la troisième celle du Guimaran, communément appelée Notre-Dame de l’Olivier, à cause d’un olivier très-agréable qui croissait contre la voûte du chœur. Il semblait qu’il eût là logé ses amours et ses affections ; car par deux diverses fois il alla visiter cette Église depuis Lisbonne à beaux pieds. II y alla rendre ses vœux incontinent après la défaite des Castillans, et y offrit autant d’argent qu’en pesait son corps armé de pied en cap ; il y appendit sa lance et sa cotte d’armes, il y présenta diverses pièces d’orfèvrerie à plus de quatre cent mille écus ; il y fonda un Chapitre composé de trente-deux Chanoines, à un chacun desquels il donna quatre cent cinquante écus de revenu, sans parler du plat de l’Évêque, qui est de deux cent cinquante mille écus. Il obtint plusieurs indulgences pour la rendre plus auguste, et l’ennoblit d’une foire franche pour toute l’Octave de l’Assomption, en mémoire des signalés bienfaits qu’il avait reçus la veille de l’Assomption. Voilà les combats de libéralité et de magnificence entre la Bienheureuse Vierge et Alphonse, son cher nourrisson.

Ëdouard premier.

XXVII. A l’imitation de ce grand Prince, Édouard premier, son fils et son successeur (1), onzième Roi de Portugal, s’affectionna tellement au service de la Reine des Anges, et au jour de sa triomphante Assomption, qui avait été si heureux à son père, qu’il ne l’ut jamais possible de lui persuader de choisir un autre jour que celui-là pour son Sacre, nonobstant que les Judiciaires et les Devins, dont le principal était un vieux rêveur Juif, l’assuraient que son règne serait malheureux s’il ne faisait élection d’un autre jour. Lui au contraire se roidit à engager à sa conduite la Reine des astres et

(1) Vasconcellius, in Regibus Lusitanlw Anacephalœosi \*ni.

la Mère des bonnes aventures, et à l’obliger par la confiance à le recevoir sous sa particulière protection. Ce qu’elle fit le rendant illustre en toute sorte de qualités qui peuvent relever un grand Prince pardessus le commun, c’est-à-dire en beauté, en bonne disposition corporelle, en force, en valeur, en esprit, en savoir, en éloquence, en sagesse, en réputation, en crédit, en enfants, bref en tout ce qui peut être humainement désiré, excepté une longue vie, laquelle lui fut enviée par des malveillants, qui lui en abrégèrent le cours au moyen d’une lettre empoisonnée, et le firent passer de cette vie à l’autre à l’âge de trente-sept ans, et au cinquième de son règne. Mais il est à croire que celle qui s’était chargée du gouvernement et de la conduite de sa vie, prévoyant quelque plus mauvais pas dans sa vie ; le choisit au temps auquel il était autant mûr pour le ciel, qu’il était regretté en terre. Son corps fut consigné à la Sainte Vierge, et mis en son Église de la Bataille après qu’elle eut reçu son esprit entre ses mains, comme il est à présumer de sa rare débon- naireté.

Alphonse cinquième.

XXVIII. Cette dévotion envers la Mère de Dieu passa comme par héritage à Alphonse cinquième, fils d’Édouard. Il fut appelé l’Africain, comme jadis l’invincible Scipion, à cause des grands dégâts qu’il fit aux Mahométans d’Afrique, des villes et des victoires signalées qu’il emporta sur eux. Il fut seul qui tint bon en la Croisade que Je Pape Callixte avait faite contre Je Turc, lequel il attaqua l’an quatorze cent cinquante-huit, n’ayant du commencement avec soi que vingt-cinq mille hommes bien faits. Comme il ne s’était point jeté à ce dessein autrement que sous la favorable conduite de la Générale des armées de l’Église, aussi en reçut-il de grands avantages en mille rencontres. Avant que d’attaquer Azella, l’une des plus importantes places de la Barbarie, il fit vœu à la Sainte Vierge que si elle secondait ses bonnes intentions en la prise de cette ville-là, il se ferait relever en argent, armé de toutes pièces et à cheval, de la grandeur du naturel, pour servir d’ornement et de monument tout ensemble en quelque Église que serait dédiée à son nom. L’issue montra que la prière avait été agréée. Car il obtint la ville sans grande difficulté, et avec fort peu de perte des siens. Le nombre des ennemis défaits fut de deux mille, celui des prisonniers monta à cinq mille ; les dépouilles, qu’il laissa toutes aux soldats, sans y toucher aucunement, arrivèrent à plus de huit cent mille écus. Il s’acquitta de son vœu incontinent après, s’offrant soi-même en argent en l’Église de Notre-Dame du Buisson, suivant la promesse qu’il en avait faite. En outre, il édifia une belle Église à la même Vierge sous le titre de l’Assomption, parce qu’à tel jour la flotte était sortie de Portugal pour passer en Barbarie. Tant il est véritable que ce jour était heureusement fatal aux Princes de cette Royale maison. La nouvelle de la prise d’Azella ne fut pas plutôt portée à Tanger, que les habitants effrayés ayant amassé ce qu’ils avaient pu de leurs moyens, abandonnèrent la ville, de manière qu’Alphonse y entra sans coup férir. Je n’aurais jamais fait si je voulais décrire par le menu toutes les faveurs que ce Prince obtint du Ciel par le moyen de la dévotion héréditaire qu’il eut envers la Mère de Dieu. Ilsuffit de dire, en un mot, qu’elle aida à le rendreTun des grands Princes qui se rencontrent dans les histoires. Car il fut doué d’un esprit vif et brillant, l’un des mieux disants de son royaume, grand amateur des lettres et des hommes savants, très-sobre en son vivre, très-chaste en ses déportements, très-courageux en la guerre, tardif à se mettre en colère, prompt à s’apaiser, affable à cliacuu, libéral envers tous, mais principalement envers les pauvres captifs, d’où il tira le glorieux titre de Racheteur des captifs. J’aurais de quoi m’entretenir plus longuement sur les autres Princes qui ont porté la même Couronne ; mais c’est trop séjourner en Portugal, les autres royaumes nous attendent.

Saint Édouard.

XXIX. Saint Édouard, l’honneur d’Angleterre et le parfait modèle des bons Rois, n’avait pas encore passé les bornes de l’enfance lorsqu’il fut contraint de quitter son pays pour éviter l’orage des Danois, qui s’étaient précipités sur ses terres. Il se jeta incontinent sous la protection de laMère de Dieu, qui le reçut à sein ouvert et en eut tant de soin qu’elle le rendit aux siens sain et sauf après que la tempête fut passée (I). Et jaçoit qu’il fût si doux et débonnaire qu’il n’y eût nul moyen de le faire fâcher, si lui acquit-elle tant d’ascendant sur l’esprit de ses sujets, qu’il ne perdit jamais un seul point de l’autorité qui est nécessaire à un bon Souverain. A la faveur de la même Vierge il garda perpétuelle virginité avec son épouse, et se rendit si illustre en toutes sortes de vertus, qu’il mérita d’être mis au nombre des Saints.

(1) Thomas Walsingh., in Hist. Anglieana.

Guillaume le Conquérant.

Guillaume, duc de Normandie, fut aussi appelé le Conquérant pour avoir subjugué l’Angleterre, dont il porta quelques années la Couronne. Il n’avait rien plus à cœur que le service de la Vierge, qui lui fit ressentir mille traits de sa bonté, spécialement sur la fin de sa vie. Car il souffrit grandement et au corps et en l’esprit ; néanmoins il détrempait toujours l’amertume de ses souffrances avec la douce considération des peines que ses péchés méritaient, et avec la confiance qu’il avait en la Mère de miséricorde. Aussi mou- rut-il après avoir fait une confession publique de tous ses péchés, prononçant ces belles paroles (1) : Je me recommande humblement à la très-sainte Mère de Dieu, ma Reine et ma Dame, à ce que par ses prières elle me remette ès bonnes grâces de son fils mon Sauveur et mon Dieu.

Saint Boleslas V.

Entre les lis de la Cour Sainte à peine en trouverons-nous un plus blanc ou plus agréable que le Saint Boleslas, Roi de Pologne. Il fut fils et serviteur très-affectionné de la Vierge Mère dès le berceau, et en donna diverses preuves pendant sa vie. Il reçut en considération de ses bons services un joyau du ciel d’un prix inestimable (2) : je veux dire la virginité, qu’il garda jusqu’à la fin de sa vie avec sa femme Cunégonde ou Kingan, fille du Roi de Hongrie, ce qui lui acquit le très-illustre surnom de Chaste. !

Wladislas V.

XXXlt. Le Roi Wladislas cinquième, qui décéda l’an quatorze cent quarante-quatre, eut autant de part que nul autre aux faveurs et aux bonnes grâces de l’Impératrice du Ciel, ainsi que de son côté il se rendit très - soigneux de la faire honorer et servir. Il lui dédia plusieurs Églises et Monastères, et elle le rendit plusieurs fois victorieux des ennemis de la foi. Après avoir emporté une signalée victoire sur les Prussiens, il lui bâtit un beau Monastère à Lubin en faveur des filles de l’Ordre de Saint-Sauveur, autrement de Sainte-Brigitte, qu’il nomma le Triomphe de la Vierge. Elle lui obtint la

(1) Baron., an. 1083. — (2) Clirometus, lib. VllI de Rébus et gestis Polonorum.

grâce du Ciel de convertira la foi chrétienne plus de trente mille païens ; et lui, pour ne point manquer de reconnaissance, lui fit construire une Église collégiale au même lieu, où auparavant ils gardaient et adoraient le feu qui ne s’éteignait jamais, et y fonda un si beau Chapitre, et si grande quantité de Chanoines et de Chapelains, qu’il n’y avait un seul moment, soit de jour ou de nuit, qu’on ne chantât continuellement ses louanges, aussi bien que celles de Dieu.

Saint Étienue de Hongrie.

Il y a longtemps que la Hongrie nous présente un Roi, de qui le Ciel avait fait choix avant même qu’il fût né, pour être l’exemple des bons Rois et le bien-aimé de la Mère des Rois. C’est Saint Ëtienne, de qui le seul nom servait de présage aux Couronnes qu’il devait porter, tant en la terre comme au ciel. Le traité suivant marquera en divers endroits les traits de son affection et de sa confiance nonpareille envers la Reine des Anges : pour le présent je mettrai seulement en avant les faveurs qu’elle lui a laites, et les reconnaissances dont elle a usé en son endroit. Et bien que je puisse dire avec toute vérité qu’étant une vraie créature de la Mère de Dieu, s’il en fut jamais, il lui est redevable de tout ce qui l’a mis en si haute estime devant Dieu et devant les hommes ; néanmoins je m’attacherai principalement à quelques faveurs particulières qu’elle lui avait procurées. Tout premièrement, si le Duc Geisa son père connut quel il devait être, avant même qu’il fût conçu, qui doutera que ce fût une conjouissance de celle à qui il avait été donné pour fils avant sa naissance ? Le Duc ayant déjà fait profession du Christianisme, cherchait en son esprit les moyens de le faire embrasser généralement à tous ses sujets, lorsqu’un avertissement lui fut donné du Ciel, presque semblable à celui que le vaillant Roi David avait autrefois reçu, savoir est que ce dessein appartenait plutôt à un prince pacifique qu’à lui, qui avaittant de fois trempé son épée guerrière dans le sang humain ; que Dieu lui baillerait un fils, qui exécuterait ce qu’il avait pourpensé, et que ce fils serait Roi en ce monde et en l’autre.

Si le titre de Duc lui fut changé en celui de Roi, qui le prendra autrement que comme une disposition de la Sainte Vierge, à qui Saint Étienne devait transporter son Royaume, s’en réservant seulement la Lieutenance, ainsi que je dirai mieux ailleurs. Cependant il sera à propos de savoir que quatre ans expirés depuis la mort du Duc Geisa son père, les affaires de la Chrétienté allant à souhait en Hongrie, Saint Étienne envoya l’Évêque Austricusà Sa

Sainteté pour lui faire les reconnaissances ordinaires aux Princes Chrétiens, pour la supplier de donner sa bénédiction à la nouvelle Église de Hongrie, et lui permettre de porter de là en avant le titre et la Couronne de Roi. De grâce, remarquez ici les admirables traces de la providence du Ciel sur ce Prince. Peu auparavant qu’il prit cette résolution, Miesca, Duc de Pologne, l’avait prévenu, et avait fait au Pape la même demande. Et déjà la Couronne était préparée, et le Pape n’attendait que le jour de la lui envoyer. Cependant la nuit qui précéda l’arrivée de l’Évêque Austricus, il fut averti d’en haut qu’à la première heure du jour suivant viendraient à lui les Ambassadeurs d’une Nation étrangère, avec commission de demander le titre de Roi pour leur Prince, et la bénédiction Apostolique pour tout son État, qu’il ne manquât pas de lui envoyer la Couronne qu’il avait apprêtée pour un autre ; cartel était le bon plaisir du Ciel. Le Pape, infiniment joyeux de cette bonne nouvelle, accomplit de point en point ce qui lui avait été enjoint, voire y ajouta encore de nouvelles faveurs ; car non content de lui avoir baillé la Couronne Royale avec toutes ses appartenances, il l’honora en outre du titre d’Apôtre de Hongrie, et pour marque de son Apostolat permit que la Croix fût portée devant lui. Déplus il le nomma son Légat à latere, avec plein pouvoir d’ordonner de la Primatie, des Archevêchés et Évèchés, et généralement de tout l’État de l’Église en ses terres.

Si l’Empereur Henri rechercha son alliance, et se montra uniquement affectionné à lui donner en mariage sa sœur Cisela, qui ne se persuadera que ces noces furent faites au Ciel, et que la Mère d’amour, qui semblait être généralement jalouse du bonheur de ces deux maisons, fût le nœud et le ciment d’une si sainte amitié ?

Si son État fut défendu de l’invasion des ennemis, c’est chose indubitable que ce fut un coup du Ciel, et une faveur particulière de celle à qui Saint Étienne en avait transporté le domaine, et à qui par conséquent touchait d’entreprendre la protection. Après la mort de Henri second, surnommé le Débonnaire, son beau-père Conrad, qui lui avait succédé à l’Empire, commença de brouiller les cartes, et croyant que pour av oir à combattre contre un ennemi qui était tout dans la dévotion, il aurait bientôt emporté la Hongrie, il mit toute l’Allemagne en armes. Saint Étienne assembla voirement avec un grand soin ses Princes, ses Évêques et les Grands de son Royaume, afin de délibérer avec eux des moyens qu’il pourrait tenir pour se défendre, mais avant qu’il les appelât, tout était déjà fait au ciel. Car il s’était prosterné et fondu en larmes devant sa bonne

Mère, et lui avait humainement remontré que si elle voulait bailler en proie aux bêtes farouches la vigne qu’elle-même avait nouvellement plantée, il ne le pouvait empêcher ; seulement la priait-il de tout son cœur que ce malheur ne fût pas imputé à son peu de confiance et d’affection envers elle. Que si c’était son bon plaisir de châtier ses démérites, elle voulût s’en prendre à lui personnellement, sans permettre que les brebis fussent conduites à la boucherie pour payer la faute de leur Pasteur. Le Roi sortit de cette prière avec un visage embrasé, le cœur plein de courage et de confiance, et jaçoit qu’incontinent il fit faire levée de gens par toute la Hongrie, ce néanmoins son espérance n’était pas fondée sur des bras de chair, mais sur le secours du Ciel, dont il était tout assuré. Chose étrange que ce que je vais raconter : les Princes et Seigneurs Allemands étant prêts de livrer le combat, un commandement leur vint à tous en particulier de la part de l’Empereur de tourner bride, et de donner congé à leurs soldats ; ce qui fut incontinent exécuté. Si jamais vous vîtes un homme bien étonné, ce fut l’Empereur, lorsqu’on lui apporta la nouvelle du débandement de ses gens. Du commencement il se douta qu’ils n’eussent été mis en déroute, quoiqu’il eût peine de le croire. Mais à la tin ayant appris tout ce qui s’était passé, il ne douta nullement que ce ne lut un coup de Dieu qui favorisait le parti de son serviteur, ce qui le fit dès lors désister de son entreprise et de tous les desseins qu’il avait de troubler cette nouvelle Chrétienté.

XXXVII. Je passe bien plus outre, et dis que s’il a été exercé et visité de Dieu en diverses manières, soit en une longue maladie qui le tint l’espace de trois ans avant sa mort, soit en la perte de ses enfants, nommément du Gentil Emeric, la perle des Princes et l’amour de tous ses sujets ; soit en plusieurs contradictions qu’il eut, je tiens pour tout asssuré que ce fut un essai de sa bonne Mère, laquelle, en qualité de Maîtresse des siens, ainsi que je ferai voir plus amplement au chapitre dixième, leur montre parfois la verge, et toujours les avance fortement en la vertu. Néanmoins, comme sa conduite est une conduite d’amour et d’un amour plein de douceur, elle ne se saurait empêcher d’en donner des preuves de fois à autre, même parmi ses rigueurs empruntées ; témoin ce cpie je m’en v ais dire. Lors de cette longue maladie, dont j’ai parlé peu auparavant, quatre des principaux de sa Cour, poussés d’un esprit maniaque, prirent une funeste résolution de mettre les mains sur sa royale personne et de lui avancer les jours. Le plus hardi d’entre eux s étant chargé de faire le coup, il s’en vint à la chambre du Roi malade entre chien et loup, à dessein de lui passer au travers du corps une e’pée nue qu’il portait sous son manteau. Mais la Vierge, qui lui apprêtait bien une autre mort, arrêta ce malheureux, et ie remplit tout à coup d’une telle frayeur que le fer lui tomba des mains. Le tintement de cette lame réveilla le Roi, et le fit crier à ses gardes. Incontinent on y accourut, on se saisit de ce periide, lequel se jeta aux pieds de Sa Majesté avec tant de signes de déplaisir de son attentat, que le Roi très-débonnaire lui en accorda le pardon sur-le-champ.

XXXVIII. Me voici finalement arrivé à sa bienheureuse mort, que nul ne doutera jamais avoir été ménagée par sa bonne Mère, s’il lui souvient qu’elle arriva le propre jour de son Assomption au ciel. Cet incomparable Prince en avait reçu le signal d’en haut, lorsqu’il fit assembler ses Princes, ses Prélats et les grands de son Royaume, et ayant traité avec eux d’un successeur de ses États, il leur donna quantité de bons avis et sa dernière bénédiction. Cela fait, sentant son esprit déchargé de tout souci, il leva les yeux au ciel et s’entretint longuement de colloques amoureux avec sa très-douce Mère, lui recommandant son royaume, et la suppliant de recevoir entre ses mains une pauvre âme du soin de laquelle elle avait daigné se charger. Avec ces dernières paroles l’esprit de ce grand serv iteur de la Mère de Dieu s’échappa de la prison du corps, et s’envola entre les bras de celle qui l’attendait pour lui donner place au ciel à la gloire de son triomphe. Ce fut l’an 1030 de notre réparation. Ce nonobstant la fête se fait le vingtième août, à l’occasion, comme je crois, de ce qui lui arriva cinq jours après sa mort. Il avait été inhumé en la belle et magnifique Église qu’il avait fait bâtir à la Sainte Vierge et mis dans un cercueil de marbre blanc. Je ne sais pas à quel sujet le Roi son successeur fit ouvrir ie tombeau du Saint, et le cercueil où son sacré corps reposait. Cela sais-je bien qu’il ne fut pas plutôt ouvert, qu’au lieu de la puanteur qui a coutume de sortir des autres, il en sortit une si douce odeur que toute l’Église en fut parfumée. Le Roi s’étant approché pour voir d’où venait cette senteur, s’aperçut que le corps du serviteur de la Vierge trempait dans une liqueur jaunâtre, semblable à l’huile ou à la manne fondue, mais incomparablement plus agréable que tous les baumes d’Orient. Or, comme l’anneau avec lequel il avait été enterré ne se trouvait point, il commanda qu’on tirât ie corps du cercueil pour le chercher plus aisément dans cette précieuse liqueur. Mais voici une autre merveille. Car plus on en puisait avec des vases d’or, plus on la voyait croitre et monter en haut. Et le comble de la merveille fut que comme l’on voulut remettre dans le cercueil toute la liqueur que l’on avait puisée, il ne parut pas qu’il y en eût davantage qu’auparavant.

Que dites-vous là-dessus, mon cher lecteur ? Qui rencontrerons-nous jamais qui reconnaisse de petits services d’une manière si auguste et avec un cœur si lloyal ?

Jean premier, Duc de Lorraine.

XXXIX. Entre les Ducs de Lorraine, la mémoire de Jean premier sera toujours très-glorieuse, comme d’un prince doué de plusieurs vertus et grand serviteur de la Vierge, ainsi qu’elle le fit connaître au fait que je vais raconter. Il s’était ramassé à Woringhen, qui est ès terres de l’Electeur de Cologne, une si grande quantité de voleurs, qu’ils faisaient une grosse armée et. tenaient tout Je plat pays. Et déjà ils se rendaient redoutables non-seulement aux marchands ou aux particuliers, qui n’osaient plus paraître devant eux, mais encore aux Princes voisins et aux meilleures villes d’alentour. Sur cette commune appréhension, les Ducs de Juilliers et de Mons se joignirent à ceux de Cologne, et tous ensemble s’adressant au Duc de Lorraine, qui était aussi Duc de Brabant, le supplièrent très-humblement de leur vouloir prêter main-forte et de venir dénicher ces brigands de leur retraite. Ce prince courageux et vaillant s’accorda aussitôt à leur juste demande, et ayantlevé quelques nombres de soldats et recommandé à bon escient l’affaire à la Vierge sa tuté- Jaire, s’en alla droit à Woringhen pour y assièger les voleurs, qui se jetèrent incontinent aux champs à dessein de le recevoir. Le combat fut âpre et sanglant, entre ces deux partis, dont l’un combattait pour la gloire de Dieu et pour le repos d’un pays entier, l’autre pour la liberté et pour la vie. Toutefois, quoique les voleurs fussent dix fois en plus grand nombre que les soldats du Duc, il ne laissa pas d’en tailler en pièces une bonne partie, de se saisir de quelques autres, et de contraindre le demeurant à prendre honteusement la fuite, le tout avec une perte fort légère des siens. Le secours de la très-sacrée Vierge fut si visible en cette journée, que le Duc se résolut de lui en laisser tout l’honneur. A cet effet, il fit instituer une fête de Notre-Dame de la Victoire, qui est célébrée tous les ans solennellement en la ville de Bruxelles, le cinquième jour du mois de juin.

Le Duc Antoine.,

XL. Il me souvient av oir amplement discouru de la piété du Duc Antoine et des victoires qu’il obtint par la faveur de la Sainte Vierge, lorsque je parlais de Notre-Dame de Saint-George, qui est en la ville Ducale de Nancy, au traité premier, chapitre deuxième.

H. 21

Henri U.

XL1. Henri second, le dernier mort, Prince extrêmement débonnaire, était si sensible à la dévotion de la Vierge, qu’à l’ouïr nommer seulement on lui attendrissait le cœur. Il ne lui eût pas été possible de refuser chose quelconque qu’on lui demandait pour l’amour de la Mère de Dieu. Il jeûnait tous les Samedis à son honneur, à la façon qu’on a coutume de jeûner le Vendredi Saint, s’abs- tenant généralement de tout ce qui avait eu vie. Il célébrait ses fêtes fort religieusement, et le voyait-on souvent prosterné devant l’Autel de la Sainte Vierge, qui est en l’Église de Saint-George, où il assistait aussi d’ordinaire aux Litanies que la Sérénissime Marguerite de Gonzague, sa femme, faisait chanter tous les jours à la façon que l’on les chante en la Sainte Chapelle de Lorette. La Mère de bonté fut celle, ainsi que l’on peut estimer, qui lui bailla un si bon cœur et si plein de compassion, qui lui obtint un règne doux et paisible, et qui lui impétra une mort digne d’être enviée de plusieurs. Car comme il était travaillé d’une apoplexie assez fâcheuse, qui lui empêchait le libre usage de ses sentiments, elle lui adressa le Révé- rendisse Évêque deToul, Jean des Porcelets, Prélat véritablement courageux et digne de sa charge Pastorale, lequel n’ignorant pas de quel côté ce bon Prince était le plus sensible, l’attaqua par la dévotion de la Vierge, et lui remettant vivement devant les yeux les divers titres que la Sainte Église lui baille ès Litanies de Lorette, l’éveilla comme d’un profond sommeil, et lui fit à diverses reprises produire de si beaux actes de vertu, nommément de contrition, de foi, d’espérance, de charité, de résignation à la volonté de Dieu et d’humilité, et lui fit jeter tant de larmes de dévotion qu’il les tira en abondance à tous ceux qui étaient présents. Il ne voulut pour toute faveur, sinon être enterré au pied de l’Autel de Notre-Dame de Saint-George, mais de nuit et sans appareil, comme se jugeant indigne de l’honneur et de la pompe funèbre avec laquelle on a coutume de porter en terre les autres Princes de la sorte. Il fonda une Messe haute au même Autel pour toutes les veilles de Notre-Dame, et laissa plusieurs autres marques de sa piété envers elle.

XLH. François II, frère du défunt, a merveilleusement relevé la dévotion envers la Sainte Vierge, laquelle semble être héréditaire à l’illustre maison del.orraine.Ce seraittrop peu pour un prince qui est de longtemps accoutumé de fréquenter les Sacrements, de dire qu’il n’y manque jamais ès solennités de la même Vierge. Je ne veux rien direjie lui, sinon ce qui convient à fort peu de Princes de son mérite, savoir est que pour attirer à soi les yeux favorables de la Princesse du ciel, il voulut être des premiers qui furent enrôlés en la Congrégation de la Sainte Vierge, qui fut érigée au Noviciat de la Compagnie de Jésus à Nancy, et depuis transportée au Collège de la même Compagnie, et que depuis il n’a cessé de la fréquenter autant que ses grandes occupations l’ont permis. C’est une chose très-agréable à toute la ville de Nancy de le voir tous les jours du monde aller saluer Notre- Dame de Bon - Secours, qui est hors des murailles de la ville, et de considérer qu’il n’y a temps quelconque, pour fâcheux qu’il soit, qui puisse arrêter 1e cours de sa dévotion ordinaire. Le ciel est témoin des faveurs que ce vertueux Prince a reçues ensuite de sa piété, et ceux qui ont l’honneur de l’approcher de plus près sav ent en combien d’occasions elle s’est montrée bonne Mère, prenant ses affaires en main, et lui faisant part de sesdouceurs.

Charles IV. /

XLUI. Charles quatrième, à présent régnant, suit en ce point comme en tout autre les traces de la piété paternelle, et la même Congrégation dont peu auparavant j’ai parlé, se glorifie à juste titre de voir parfois son Souverain dans les exercices de dévotion qu’elle a coutume de pratiquer. Il n’est pas possible de le voir verser son cœur devant un autel de la Vierge que l’on n’en soit attendri, tant il le fait de bonne grâce et du meilleur de ses sentiments. D’où je prends une ferme assurance, que comme jusqu’à maintenant elle l’a protégé en mille rencontres, ainsi le fera-t-elle à l’avenir, et donnera toujours plus d’éclat aux grandes qualités dont le Ciel l’a favorisé.

Philippe le Bon.

XLIV. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne et de Brabant, comte de Flandre et d’Artois, eut le cœur tout affectionné au service de la Heine du Monde, lien a laissé de si riches preuves en l’Église de Notre-Dame de Hault, qu’il n’est pas possible d’en douter. L’Image d’argent doré de la même Vierge, qui est au milieu de l’autel, portant en tête une couronne de tin or, et sur la poitrine une rose de grosses perles qui entourent un beau rubis, les douze Apôtres d’argent, lesdeux Anges aussi d’argent, avec leurs chandeliers de même, les deux figures d’argent qui le représentent, l’une à chev al et l’autre à pied, et lesdeux de fin or qui étaient auparavant en même posture, et la lampe d’or qui est faite pour brûler devant l’image miraculeuse, sont autant de marques sans reproche de la piété cordiale de ce Prince envers la Vierge. Le docte Lipse, qui a recueilli les merveilles de Notre-Dame de Hault, a remarqué devant moi que la Sainte Vierge sut bien avoir sa revanche de tant d’illustres témoignages d’affection. Car outre plusieurs autres faveurs, elle lui obtint la grâce de rallier et de rejoindre toutes les Provinces des Pays- Bas, qui étaient auparavant désunies.

XLV. La dévotion de ce Prince envers Notre- Dame de Hault me remet en mémoire celle du Sérénissime Archiduc Albert, Prince des Pays-Bas, décédé à Bruxelles l’an 1021. Il allait souvent rendre ses vœux à celle qui préside en ce lieu-là, et la belle lampe d’argent qu’il a fondée pour luire à perpétuité devant l’image de la Vierge, servira aux siècles à venir d’une marque de l’affection qu’il lui portait. Mais, comme ses plus doux sentiments étaient pour Notre-Dame de Montaigu, aussi y a-t-il bien laissé d’autres vestiges, soit de sa piété ou de sa libéralité. Car non-seulement il a fait bâtir la Chapelle où est l’image miraculeuse, mais de plus il l’a ameublée de plusieurs riches parements. Et, pour le dire en un mot, il a baillé à cette Église tout ce qu’if avait hérité de plus précieux, soit en joyaux ou en ornements, de deux Empereurs, Bodolphe et Mathias ses frères, et ceux qui ont vu ces beaux présents assurent qu’il y a des pièces que l’on ne saurait estimer. Plusieurs années devant sa mort, il ne manqua jamais d’aller faire une neuvaine tous les ans devant la sainte image, et d’y laisser toujours quelques marques d’une libéralité Royale, après qu’il avait accompli ses dévotions ordinaires. Lorsque la nécessité le contraignit de quitter l’habit de Cardinal qu’il avait porté quelque temps, ce fut en cette Chapelle qu’il posa la pourpre sacrée et qu’il se ceignit d’un baudrier, protestant par là qu’il ne changeait de condition sinon pour le grand service de l’Église, et pour relever d’elle en tout et partout, aussi bien sous le manteau Ducal et au gouvernement de ses provinces, qu’il avait fait auparavant sous le camail et sous le rochet. Aussi ne saurait-on nier que la Vierge, toujours reconnaissante des services qu’elle reçoit, n’ait contribué grandement à le rendre l’un des grands Princes qui a été de longtemps en justice, en courage, en piété, en sagesse et en toutes les autres qualités qui peuvent mériter une douce et agréable mémoire, et rendre un Prince Chrétien uniquement chéri des siens et bien vu des étrangers.

XLVI. Ce serait un dessein à ne finir jamais, si j’entreprenais de rapporter ici les exemples de tous les Princes qui se sont rendus signalés en cette dévotion, et qui ont expérimenté à bonnes enseignes que c’est l’une des plus avantageuses que Dieu ait laissées à son Église. Ce peu que j’en ai dit jusqu’ici suffira pour faire porter jugement des autres.

Sainte Bathilde.

XLVII. Parmi les Reines qui ont été spécialement dévotes à la Mère de Dieu, Sainte Bathilde, femme de Clovis second, se rendit grandement signalée. Elle en donna une belle preuve en la fondation du Monastère Royal de Chelles ; mais elle ne demeura pas longtemps sans en cueillir les fruits (1). Car, après la mort du Roi son mari, elle-même y fut reçue pour être faite un Temple vivant de sa divine Majesté. Quelque temps avant que de mourir, elle fut avertie du jour de son trépas, et vit une échelle entourée de Bienheureux Esprits, et appuyée sur l’Autel de Notre-Dame, qui donnait jusque dans le ciel, et lui fut dit que c’était le chemin par où elle serait conduite au séjour du bonheur éternel.

Sainte Marguerite de Hongrie.

XLVIIl. La dévotion incomparable de Sainte Marguerite (2), fille de Béla, Roi de Hongrie, mériterait un chapitre à part. Cette Sainte commença à l’âge de trois ans de dire tous les jours l’Office de Notre-Dame. Et comme elfe fut un peu plus grandelette, elle ne rencontra jamais aucune image de la Vierge qu’elle ne se prosternât par terre, et ne récitât l’Ave Maria, qu’elle reprenait mille fois chaque jour de l’Octave qui précède ses principales Fêtes. Elle se sentait tellement aidée et renforcée par cette dévotion, que rien ne lui semblait impossible, et je ne saurais dire en peu de paroles l’avancement qu’elle fit par ce moyen. Si quelqu’un est curieux de l’apprendre, il le pourra voir en sa vie.

XLfX. Jeanne, Princesse de Portugal, a droit d’être ici logée parmi les Reines, non-seulement pour avoir été clouée de toutes les qualités Royales, mais encore pour avoir gouverné le Royaume tandis qu’Alphonse cinquième, son père, et Jean second, son frère, étaient occupés à la conquête de la Barbarie. Cette Princesse fut accomplie en toutes les perfections qui peuvent donner de l’éclat â une Reine pour la faire admirer au monde ; mais beaucoup plus en celles qui sont capables de réjouir le ciel et de gagner l’affection de Dieu. La dévotion et la confiance qu’elle eut envers la très-sacrée Vierge fut l’une des plus belles perles de sa Couronne, et elle eut beau moyen d’en reconnaître le prix en plusieurs et diverses rencontres, mais signamment en la défense que la même Vierge prit de sa

(1) In Vita ipsius apud Sur., 20 Januar, — ( !) In ejus Vita, 28 Januarii.

chasteté. On la tenait pour la plus belle Princesse qui fût sons le ciel, et ceux qui avaient le bien de la voir, confessaient que toute l’industrie de l’art et de l’invention des hommes ne pouvait pas arriver à quelque chose de plus agréable. Cette rare beauté, accompagnée rie toutes sortes d’éminentes qualités, frappa si vivement les yeux et les cœurs des trois plus grands Princes du monde, que ce ne saurait être sans miracle qu’elle se délit de leurs poursuites. Mais la Reine des vierges tenait ses amours si puissamment attachées à la beauté de la chasteté, que jamais il ne fut possible de l’ébranler. Pendant que je me prépare à vous raconter les aventures de cette brave Princesse, figurez-vous, de grâce, de la voir en l’état auquel elle se présenta à son père lorsqu’il retournait victorieux de l’Afrique. Elle s’était parée pour lui aller au devant, ni plus ni moins que pour le jour de ses noces, et les pierreries dont elle était chargée donnaient un tel lustre à son visage, que tous ceux qui la regardaient la tenaient pour une beauté venue du Ciel, plutôt que rencontrée sur la terre. Le Roi son père en fut tellement ébloui et gagné, que je ne sais s’il eût eu assez de liberté pour lui refuser quelque chose. Elle s’en aperçut bientôt ; aussi ne s’était-eile mise en cet état sinon pour mieux faire son coup et pour lui demander ce que jamais on n’eût soupçonné, qui n’eût eu une parfaite connaissance de son incomparable vertu. Car, qui se fût autrement persuadé qu’une Princesse si avenante et digne d’épouser le premier Monarque du monde en une réjouissance publique, ne dût demander autre chose à un père victorieux qui l’aimait autant que soi-même, sinon la permission de se consacrer entièrement au service de Dieu ? Si on eût percé le cœur de ce pauvre Prince d’une flèche mortelle, ie coup ne lui eût pas été plus sensible que fut l’atteinte que lui donna cette demande inespérée. Néanmoins, comme il était craignant Dieu, il n’eut jamais l’assurance delà refuser ; mais, comme s’il eût été interdit, il demeura sans pouvoir répondre un seul mot. La Princesse prenant le silence de son père pour une permission tacite, donna le meilleur ordre qu’elle put à ses affaires, et dès lors fit toutes les diligences possibles pour avancer 3tin entrée en Religion. Elle y fut conduite par le prince Jean son frère, par quelques Prélats et par les principaux de la Cour, qui lui rendirent ce devoir avec des habits de deuit, ni plus ni moins que s’ils l’eussent accompagnée au tombeau.

L. La Princesse croyait être dans son Monastère cl’Aviero, ni plus ni moins que dans un asile, d’où non-seulement il n’y eût nul moyen de la tirer, mais non pas même d’en avoir la pensée, lorsqu’elle reçut deux rudes attaques quasi coup sur coup, qui eussent été capables d’ébranler un cœur de rocher. La première lui fut donnée du vivant d’Alphonse son père, en faveur de Maximilien, Roi des Romains, fils de l’Empereur Frédéric troisième, qui la demanda à femme, quelques mois après son entrée en Religion. Le Prince Jean son frère lui serv it d’entremetteur, et n’oublia rien de ce qui eût pu amollir un cœur moins ferme que celui de Jeanne. Mais la sage Princesse voyant qu’il n’y avait plus d’autre moyen d’échapper, le supplia très-humblement de ne pas porter plus avant son discours à la crainte de sa liberté, s’il désirait conserver son amitié et lui être toujours bon frère comme il avait été jusqu’alors. Les Historiens Portugais en rapportent une seconde, disant qu’après la mort d’Alphonse, Jean second, son fils, fut requis par Charles huitième, Roi de France, de lui donner sa sœur en mariage. C’était une alfection qui avait jeté de très-profondes racines dans le cœur de ce Prince ( !) ; car le Roi Louis onzième, son père, s’en était déjà fait apporter le portrait, ainsi que j’ai dit ailleurs en passant : l’ayant vu, il s’était prosterné par terre pour adorer l’original de toute la beauté créée, qui en avait fait naître une si excellente en ses jours. Dès lors ce feu s’était toujours nourri dans les veines de Charles, qui enfin éclata dès qu’il fut arrivé à la Couronne. Et quoiqu’il eût noué une amitié si étroite avec Jean second, Roi de Portugal, qu’il dit communément que jaçoit que tous les Princes de l’Europe eussent conspiré contre lui, néanmoins le Roi de Portugal, son bon frère, et lui, étaient capables de leur faire tête à tous tant qu’ils étaient ; toutefois, quand il s’agit de demander la Princesse Jeanne, il témoigna tant de passion, qu’aux prières et aux conjurations d’amitié il ajouta les menaces de lui déclarer la guerre, au cas que le mariage ne se fit. Dès que les Ambassadeurs furent arrivés, le Roi se porta lui-même à Aviero pour en faire l’ouverture à la Princesse sa sœur, mais il la rencontra non moins inflexible que devant. Ce fut lors qu’il employa tout.ce que peut apporter un esprit piqué d’une si belle alliance, transporté de la passion de satisfaire à l’honorable demande d’un grand Roi qui l’avait prévenu de son amitié, et troublé de l’appréhension d’une fâcheuse rupture avec lui. Il lui demanda mille fois en quoi il l’avait tant désobligée de vouloir consentir à sa perte et à la ruine de son État, et lui apporta tant de raisons, que cette pauvre princesse n’en pouvant plus, lui demanda terme jusqu’au lendemain, pour en consulter avec la Vierge des vierges sa bonne Mère et avec son bien-aimé Fils, que de longtemps elle avait choisi pour Époux. Jeanne s’étant là-dessus enfermée

(1) Vasconccllius, in Joann.

en sa chambre, elle se jeta par terre devant une image de la Vierge, qu’elle avait en son Oratoire, et arrosant le pavé de ses larmes, dit des merveilles à la Mère d’Amour. Elle parlait des yeux, des mains, de la langue et du cœur, et conjurait la Sainte Vierge par tout ce qu’elle aime tant au ciel qu’en la terre, de la vouloir secourir à ce coup. Chose admirable ! voilà à un instant son visage plus serein qu’un jour d’été, et son cœur entièrement apaisé. Le lendemain, le Roi, qui n’avait pu fermer l’œil d’appréhension, retourna à la charge ; et comme il se doutait bien qu’il y aurait du combat, il se préparait déjà à un second effort. Mais voyant le visage de sa sœur si doux et si joyeux, il en attendait quelque favorable réponse. Ainsi fit-elle en apparence, mais en effet il fut aisé de voir qu’il y avait de l’intelligence avec le Ciel. Car elle dit à son frère que si le Roi Charles, qui lui faisait l’honneur de la rechercher, était pour cette heure-là en vie, elle était prête de lui donner tout contentement. Il n’en fallait pas davantage pour la satisfaction de l’un et de l’autre. Ainsi le Roi l’ayant très-affectueusement remerciée, reprit en diligence le chemin de la Cour. Mais à peine y fut-il arrivé, qu’il reçut les tristes nouvelles de la mort de Charles VIII, son intime ami, lequel était déjà devant Dieu lorsque sa sœur lui donnait la parole qu’il poursuivait si ardemment. Il est vrai que c’est ainsi que le racontent les Historiens Portugais ; mais cela ne se peut accorder à ce que disent communément tous les Historiens Français, à qui il est plus raisonnable de croire. Car ils assurent que lorsque Charles mourut, il était actuellement marié à Anne de Bretagne, laquelle ayant laissée veuve, elle épousa depuis en secondes noces le Roi Louis douzième, son successeur.

Lf. Ce qui fait que comptant pour néant cette prétendue poursuite, je ne fais état que d’une seconde, laquelle je vais raconter. Richard troisième, Roi d’Angleterre, faisait les offres d’une paix très-avantageuse au Roi de Portugal, à condition qu’il lui donnât sa sœur en mariage. L’accord n’était pas de refus, et tous jugeaient que la Princesse devait postposer son consentement particulier au bien et à la tranquillité d’un Royaume entier. Nul ne se trouvait plus empêché que le Roi, qui d’un côté n’ignorait pas la fermeté de la résolution de sa sœur, et de l’autre voyait très-bien qu’il ne serait pas sans reproche, et possible sans danger, s’il laissait échapper une si belle occasion. Il conclut de tenter le gué encore une fois, et de ne rien omettre pour fléchir le cœur de sa sœur. A ce dessein ii s’achemine à Alcobaça, pour prier l’Infante Philippe sa tante de se joindre à lui et de fortifier son parti. De là il se rend à la ville du Port, où la Princesse s’était retirée pour crainte de la contagion ; il fit tout ce qu’il put, tant par soi que par sa tante, pour gagner cet esprit saintement arrêté. Mais, voyant qu’il n’avance rien, et craignant que les Religieuses du Monastère ne lui affermissent le courage contre ses prétentions, il leur défend de communiquer avec elle en quelque façon que ce soit. Cette nouvelle affligea si fort la pauvre Princesse, que de lassitude et d’ennui elle se jeta par terre devant l’image de Notre-Dame. En cet état elle fut saisie d’un sommeil assez doux, et pendant son repos elle vit un jeune homme plus beau que le jour (c’était un Ange) qui lui dit qu’elle ne se mit pas davantage en peine, que celui pour qui on la tourmentait était mort. A ce mot elle se réveilla, et comme si elle fût revenue de mort à vie, elle jeta un amoureux soupir à la gardienne de sa chasteté, la remerciant du meilleur de son cœur du soin qu’elle daignait prendre d’elle. A la première revue elle répondit à son frère que si le Roi d’Angleterre était pour lors en vie, elle était contente de l’épouser, employant au reste tout ce qu’il y a de saint au monde pour le supplier de ne jamais plus lui parler de mariage au cas que le Ciel n’agréât pas celui-ci. A huit jours de là on apporta au Roi Jean la nouvelle du trépas du Roi d’Angleterre, ce qui lui jeta tant d’étonnement dans l’âme, qu’il ne savait de quoi s’émerveiller davantage, ou de l’incroyable soin que Dieu avait de protéger la Princesse sa sœur, ou de l’affection qu’elle apportait de sa part à le mériter.

Maguerite d’Autriche.

LII. La Sérénissime Princesse Marguerite d’Autriche, femme de Philippe troisième, ci-devant Roi d’Espagne, et Mère de Philippe quatrième, à présent régnant, et d’Anne d’Autriche, Reine de France, mettra fin au discours des Reines qui ont témoigné une spéciale dévotion envers la glorieuse Vierge. Cette Princesse, que je puis justement appeler la perle des braves Princesses, décéda l’an mil six cent onze, après avoir mené une vie pleine de sainteté. Étant encore jeune, il ne se passait aucun jour qu’elle ne récitât le Chapelet avec l’Office et les litanies de la Vierge. Depuis qu’elle fut mariée, elle ajouta à ces devoirs plusieurs autres témoignages d’affection, qui étaient en rapport avec l’état où elle se trouvait pour lors. Car, sentant approcher ses couches, elle faisait dire neuf Messes consécutives à l’honneur des neuf principaux mystères de la vie et de la mort de la Sainte Vierge, y assistant elle-même fort dévotement. Après qu’elle était relevée, son premier et principal soin était d’aller rendre ses vœux à la même Vierge, et de lui offrir et recommander ses enfants. Au jour de l’Annonciation elle servait de ses propres mains neuf pauvres femmes à l’honneur des mêmes mystères. Aussitôt qu’elle entendait dire que la Sainte Vierge avait fait choix de quelque endroit pour ie rendre recomuiandable par ses spéciales faveurs, incontinent sa dévotion la portait à l’aller reconnaître et honorer au même lieu. De quoi elle donna de belles preuves au long voyage qu’elle fit de la Styrie jusqu’à Madrid, passant par le Duché de Fer- rare, où le Pape Clément huitième la maria avec une réjouissance tout à fait extraordinaire. On voit en mille endroits, tant d’Italie que d’Espagne, les marques île sa magnificence royale et de sa rare dévotion envers la Reine de l’Univers ; ce serait une chose infinie d’en vouloir particulièrement recueillir tous les traits. Je nie contenterai de dire qu’ensuite de cette dévotion la Sainte Vierge la combla de tant de faveurs qu’elle peut être mise à bon droit au rang des Reines les plus accomplies dont le nom soit venu jusqu’à nous (I).

La Bienheureuse Giseia.

LUI. La Bienheureuse Giseia, sœur de Saint Henri l’Empereur et femme de Saint Étienne, Roi de Hongrie, a droit d’avoir rang parmi des Princesses les plus illustres de la Cour sainte et les plus affectionnées au service de la Mère de Dieu. La divine providence se servit d’elle pour rendre Saint Étienne tel qu’il a été, et pour lui inspirer l’amour et la dévotion envers la Reine des Anges, et ainsi il est aisé de concevoir qu’elle n’en était pas dépourvue. Au contraire, nous devons estimer que ce fut à sa suasion que le Roi son mari fit clas choses dignes d’être imitées de tous les Rois et Princes du monde, spécialement pour le regard de l’affection qu’il eut envers la Sainte Vierge.

Outre plusieurs autres faveurs que la Vierge fit à cette Princesse, elle reconnut ses bons et agréables services en la manière la plus haute et la plus obligeante qui puisse être. Car, son mari étant décédé, elle suivit le rare exemple que lui avait donné Sainte Cuné- gonde, sa belle-sœur, et se retirant à Passau, dans une Abbaye de Notre-Dame, de l’Ordre de Saint-Augustin, elle y prit l’habit d’humble servante de Dieu et de la Sainte Vierge, foulant aux pieds les grandeurs et les vanités de la Cour, que jamais elle n’avait aimées. Là ayant donné l’espace de quelque temps des preuves d’une rare vertu, elle fut faite Abbesse, et mit le Monastère en meilleur ordre qu’il n’était, non-seulement par les grandes libéralités dont elle usa, mais beaucoup plus par les merveilleux exemples de piété

(1) Hilar. de la Coste, in Elogiis illustrium feminarum.

et de toutes les autres vertus qu’elle laissa, et par les bons règlements qu’elle y mit. Elle décéda le septième jour de mai de l’an mil nonante-cinq, en grande opinion de sainteté, la Sainte Verge s’ern- pioyant non moins à la faire grande dans le ciel, qu’elle avait fait à la rendre l’une des plus nobles et plus excellentes Princesses qui lût sur la terre.

### § VI. — De la Reconnaissance de Dieu envers quelques Prélats et envers, quelques autres personnes.

I. J’avoue que la plupart des faveurs de la Mère de Dieu, que j’ai couchées ès Chapitres précédents, ou qui se doivent rencontrer à la suite de ce traité, à les bien prendre, pourraient être mises au nombre des Reconnaissances dont je fais ici la recherche. Et à moi ne tienne qu’elles n’y soient comprises, pourvu qu’il me soit loisible de passer chemin et de faire choix seulement de quelques grâces signalées que la Sainte Vierge a conférées aux siens, en considération de quelque service particulier.

Saint Cyrille d’Alexandrie.

II. Il serait malaisé de rencontrer quelque sorte de gens qui aient plus travaillé à la faire honorer et servir, que les Saints Prélats et les Religieux ; c’est pourquoi il ne se faut pas étonner qu’elle ait donné tant de démonstrations de sa bonne volonté en leur endroit. Le grand Patriarche d’Alexandrie, Saint Cyrille, tenant le premier rang au Concile d’Ëphèse, se montra invincible à défendre la Couronne de la Reine du Ciel, que le malheureux Nestorius lui voulait ravir. Il n’y eut rien au monde qu’il n’employât pour lui maintenir le titre de Mère de Dieu ; il combattit cet impie par ses prières, par son crédit, par l’autorité des Empereurs, par ses harangues, par ses écrits ; bref, il ne cessa qu’il ne vit l’ennemi de la Vierge à ses pieds, sans armes, sans courage, sans voix, sans mouvement. Et la Reine de Bonté sut bien prendre son temps pour reconnaître cette faveur. Car comme il n’est rien au monde de parfait, ce saint personnage se laissa emporter à une certaine opinion sinistre de Saint Jean Chry- sostome (I), jà décédé ; en sorte qu’il ne voulut jamais entendre à le nommer au saint Sacrifice de la Messe, comme on faisait pour les autres Prélats qui s’étaient conservés jusqu’à la mort eu l’union de la Sainte Église, soit qu’il le fit pour maintenir l’honneur de Théophile

(1) Niceph., lib. XIV Hist., c. xxvui ox Hist. Nicetæ Pliilosophi.

son oncle et son prédécesseur au siège d’Alexandrie, qui avait été du parti contraire à Saint Jean Chrysostome, ou qu’il se persuadât qu’avant été chassé de son Église par l’aveu de quelques Prélats, partisans d’Eudoxie, cela suffisait pour le mettre hors du nombre des Évêques Orthodoxes. Tant il y a que jaçoit qu’il le fit d’un bon zèle, comme il est à présumer d’un saint personnage, ce néanmoins n’étant pas accompagné de science ni d’équité, il ne pouvait être agréable à Dieu. Et le saint Prélat de Constantinople, à qui il se prenait, le lui lit bientôt connaître. Car il lui apparut une nuit en songe, suivi d’une compagnie de gendarmerie du ciel, et le pressa si vivement l’épée an poing, qu’il le jeta hors de sa propre Église. Mais au même instant, la Sainte "Vierge lui vint au secours, et lit tant par ses prières auprès de son Fils, et par le récit des bons services qu’autrefois il lui avait rendus, qu’il fut reconduit dans l’Église et rétabli avec honneur en toutes ses charges. Il y en eut assez pour avertir Saint Cyrille de son devoir. Car aussitôt il convoqua un Synode Provincial, et fit tout ce qu’on pouvait désirer en faveur de Saint Jean Chrysostome.

Saint Hilefonse.

III. Le fait de Saint lldefonse n’est pas moins remarquable. Ce grand homme ayant succédé au Bienheureux Eugène en l’Archevêché de Tolède, commença de travailler en Saint pour s’acquitter dignement de sa charge Pastorale ; et comme il eut appris que deux mauvais garnements, dont l’un s’appelait Pélagius, l’autre Theudio ou Helladius, ainsi que les autres le nomment (1), ayant passé les Pyrénées, commençaient à semer l’ivraie et à réveiller les blasphèmes d’Helvidius, ensevelis clans l’oubliance avec son auteur, il se prit à eux à bec et à griffes, et par ses prédications et par ses écrits, il fit tant qu’il les contraignit à se retirer chargés de honte et noircis d’une perpétuelle infamie. La Sainte Vierge n’attendit pas longtemps à lui faire connaître combien elle avait à cœur ce service (2). Car le dix-huitième de décembre, jour auquel, par le décret d’un Concile de Tolède, l’on célèbre par toute l’Espagne la commémoration de l’Ambassade de l’Ange Gabriel, faite à la Mère de Dieu, la même Vierge lui apparut après qu’il se fut mis en son siège pour dire Matines, " accompagnée d’une troupe innombrable des Bienheureux Esprits, tenant en main le livre qu’il avait peu auparavant composé

(1) Mariana, Hist Hispani®, l :b. VI, c. xi, aJ an. 957. — (2) Joanncs Vasauis, in Chronico Hispatiis, ad an. 6<>‘i. Trilhemius. lib. de Script. Eccles, Baron, fin. 675.

pour la défense de sa virginité, dont elle le remercia, et en témoignage de l’affection réciproque qu’elle lui portait, lui fit présent d’une belle chasuble blanche, avec ces douces paroles qui sont rapportées par Roderic Ximenès, l’un des successeurs du même Saint Ildefonse en l’Archevêché de Tolède (1) : Pour autant qu’avec une ferme foi, et avec une conscience nette, ayant les reins ceints de la ceinture de virginité, et moyennant la douceur de la grâce divine qui a été répandue sur vos lèvres, vous avez dépeint la gloire de ma virginité dans les cœurs des fidèles, je vous donne cette robe prise des trésors démon bien-aimé Fils, afin que vous soyez même en cette vie revêtu des habillements de gloire, et que vous en usiez ès solennités de mon très-honoré Fils et ès miennes. Il la porta depuis ès dites Fêtes, et après lui nul n’eut la hardiesse de s’en servir, excepté l’infortuné Sisbert, aussi Archevêque de Tolède, homme hardi et téméraire, qui, l’an six cent nonante, ayant entrepris de la porter, ne fut pas longtemps sans payer les arrhes de son attentat (2). Car tôt après, étant convaincu du crime de lèse-majesté, il fut débouté du Siège qu’il avait profané en envoyé en exil. L’Église de Tolède, à son grand regret, ne jouit de ce précieux dépôt que cinquante - sept ans. Car l’an sept cent quatorze, l’Archevêque Urbain, pour le garantir des mains sacrilèges des Maures qui ravageaient l’Espagne, le transporta à Astorga, à trois lieues environ de la place où le Itoi Froïla, quarante et un ans après, bâtit la ville d’Oviedo ; et depuis Alphonse le Chaste, Roi de Castille, dont j’ai parlé peu auparavant, y ayant édifié une belle Église sous le titre de Saint-Sauveur, y fit aussi transporter solennellement ladite Chasuble, où elle est encore à présent gardée comme un gage assuré de la bonne volonté de la Mère de Dieu.

IV. Voici un autre fait fort remarquable que les auteurs de l’Histoire d’Espagne écrivent être arrivé l’année suivante, jaçoit que Cixiila, successeur du même Saint Ildefonse en la chaire de Tolède, le rapporte à la même année. Le 9 de décembre, disent-ils, jour auquel se fait 1a Fête de la Bienheureuse Sainte Léocaclie, Vierge grandement révérée par toute l’Espagne, le Saint Archevêque, célébrant la Messe devant le tombeau de ladite Vierge, en présence du Roi et de tout le peuple, la pierre qui couvrait le tombeau, et que trente hommes des plus robustes n’eussent pu mouvoir, se retira de soi-même, au grand étonneinent de tous les assistants. Ce fut bien autre chose quand I on vit que la Vierge, sortant de son mouvement, s’en alla droit à Saint Ildefonse, et le prenant doucement par

(1) Lib. Ilde Rébus Hispauue, e. xxu. — (2) Mariana, de Rébus Hispan., lib. VI, c. xviii.

la main, lui dit : lldefonse, c’est par votre moyeu que la Heine que nous servons au ciel a remporté la victoire contre ses ennemis ; c’est par vous qu’elle vit dans les cœurs et dans les mémoires de ses bons serviteurs. Mais ce qui les combla de joie et d ebahissemeut tout ensemble, ce fut le courage de leur Saint Prélat, lequel, sans s’effrayer aucunement d’une telle nouveauté, repartit à Sainte Léocadie que c’était bien elle par qui Dieu était infiniment honoré, et toute l’Espagne indiciblement ennoblie ; et après lui avoir recommandé le Roi avec toute sa maison, la ville et le peuple qui lui était fort affectionné, se mit en devoir de laisser à la postérité quelque marque d’une si rare faveur. De quoi Je Roi s’étant aperçu, il tira un petit couteau qu’il portait sur soi, et le rendit à Saint lldefonse, qui coupa une partie du voile dont le chef de la Vierge était couvert, laquelle se retirant doucement dans son tombeau, la pierre qui lui avait fait place se remit de soi-même en son lieu. Ce qui fut coupé du voile de Sainte Léocadie est gardé dans le Trésor de l’Église de Tolède avec le couteau du Roi, où l’un et l’autre sont montrés solennellement le jour de la Fête de cette Sainte, en mémoire de ce qui arriva pour lors.

Saint Bonit.

V. La même faveur que peu auparavant j’ai décrite fut aussi accordée à Saint Bonit, Évêque de Clermont, en Auvergne, quoique en une autre façon et pour un sujet aucunement différent. La Sainte Vierge voulut faire connaître (1) à ce Saint Prélat que la rare dévotion qu’il avait envers elle lui était très-agréable. De sorte que comme il fut une fois entré dans l’Église de Saint-Michel, pleine d’un monde de gens, il se retira à un coin pour y faire plus paisiblement sa prière, et pour verser son cœur en la présence de Dieu et de celle qu’il aimait cordialement. Il se laissa tellement emporter à la douceur qui inondait son cœur, qu’il ne se prit pas garde de la nuit qui l’invitait à se retirer, et Dieu permit que le Sacristain, venant sur le tard pour fermer les portes de l’Église, ne l’aperçut aucunement. Mais comme il eut reconnu qu’il était seul et que l’Iîglise était fermée, ce fut lors qu’il donna l’essor à ses affections, la liberté à ses larmes et l’ouverture à ses soupirs. Son cœur tout fondu en douceur, saisi de certaines pâmoisons amoureuses, disait des merveilles à la Reine du Ciel, quand elle daigna gratifier son fidèle serviteur de sa présence et de sa \ ne. Je la vois entrer dans l’Église, accompagnée de plusieurs milliers d’Anges et de Saints, qui font un

(1) In ejus Vitn ab Illidio et Gallo, Episcopis Arvemensibus, conscripla, apud Su- l’ium, 15 Jaimarii.

air surcéleste à la louange de son Fils. Voilà cette bienheureuse Compagnie rangée autour de l’Autel, et la Sainte Vierge, comme leur Reine, assise sur un Trône relevé que les Anges lui ont préparé. On demande qui doit célébrer 1 La Mère de Dieu répond que son bon ami et fidèle serviteur Bonit n’est pas loin de là, et qu’il pourra bien faire l’Office. Si jamais un esprit humble se trouva surpris, ce fut celui de ce Saint Prélat, qui de honte se pressa tellement contre un pilier, que Dieu voulant montrer qu’il agréait les ressentiments de son serviteur, rendit la pierre souple comme l’air, en sorte qu’elle céda pour le cacher, et encore aujourd’hui montre-t-on l’endroit où elle lui fit place. Cela n’empêcha pas pourtant que les Anges ne le trouvassent bientôt et ne l’amenassent à la Sainte Vierge, qui l’ayant encouragé, lui ordonna d’officier en la présence de la Cour du Ciel. Ils’habille, il commence la Messe, les musiciens de la Chapelle Royale répondent, l’Église retentit d’une céleste harmonie. Le Saint Sacrifice étant fini, la Reine des Anges appelle à soi son Chapelain, et l’ayant exhorté à poursuivre en son service, lui laisse pour gage de son amitié une Chasuble que les Anges avaient apportée, et dont il s’était servi pour célébrer. Elle se voit encore aujourd’hui àClermont, sans qu’aucun se soit encore rencontré qui ait pu dire de quelle étoffe elle est faite.

B

Pierre Damieu.

VI. Ce mot de Chapelain m’a remis en mémoire ce qui arriva après la mort du Bienheureux Pierre Damien, Cardinal et Évêque d’Os- tie (1). Ce saint personnage revenant à Rome de Ravenne, où le Pape l’avait envoyé, fut surpris d’une petite lièvre en un monastère de la Bienheureuse Vierge. La Mère de Dieu en avait ainsi disposé pour le recevoir en sa maison et pour reconnaître tant de services qu’il lui avait rendus, et spécialement par ses doctes et dévots écrits, ainsi que l’événement le lit voir. Car quelque temps après il apparut à un Religieux qui autrefois avait été Abbé du Monastère de Saint-Grégoire d’Arimini, et auparavant disciple de Pierre Damien. Il le voyait avec un bâton Pastoral à la main, revêtu Pontificalement et assis au milieu de plusieurs Évoques qu’il instruisait, lorsque tout d’un coup le Saint Prélat jeta les yeux sur lui, et s’adressant à la compagnie : Voyez-vous ce religieux, leur dit-il ; je l’ai autrefois aimé et obligé en diverses manières, et néanmoins, depuis que je suis en ce lieu, il n’a jamais daigné me venir visiter, ni lui ni plusieurs autres à qui autrefois j’ai rendu de très-bons offices. Ce

(1) In Vila ipsius per Juanucm Monuclmiu, ejusdiscipliuuni.

pauvre homme se jeta par terre et s’excusa du mieux qu’il put, disant que depuis qu’il les avait quittés, ils n’avaient jamais pu apprendre le lieu de sa demeure. Quoi donc, répondit alors le Saint Ëvêque, ignorez-vous que je demeure en la maison de la Reine du Ciel, et que j’ai l’honneur d’être son Chambellan ? Ace mot de Chambellan, le Religieux s’éveilla, mais ce ne fut pas pour longtemps ; car aussitôt le sommeil l’accabla derechef, et incontinent le Saint Cardinal se présenta à lui avec un visage plus austère que devant et lui dit : Ne vous avais-je pas chargé de me venir visiter à la maison de la Reine du Ciel ? Comment donc avez-vous fait si peu d’état de mes paroles ? Cela dit, il le toucha derrière l’oreille avec le bout de sa crosse ; ce qui le fit bientôt sauter à terre, car il lui fut avis qu’il avait été frappé d’un coup de lance, ou percé d’un trait d’arbalète. En effet, la joue et le gosier lui enflèrent tellement, qu’il pensa mourir de ce coup. Toutefois, ayant invoqué l’assistance du Bienheureux Pierre Damien, il reçut incontinent la guérison. Ce qu’ayant raconté à l’Abbé du Monastère et à ses Frères, ils prirent résolution d’aller visiter ie sépulcre du serviteur de la Mère de Dieu.

Boniface VIII.

Entre les Souverains Pasteurs de l’Église qui se sont rendus remarquables en l’avancement du service de la très-glorieuse Vierge, le Pape Boniface huitième, qui décéda l’an mil trois cent et trois, est digne d’un éloge éternel. Sa vie et sa mort sont pleines des marques de sa dévotion envers elle ; néanmoins je suis content de n’en rapporter que ce petit échantillon, par lequel on voit que ce Saint voulut mériter après sa mort la protection spéciale de la Sainte Vierge, ainsi qu’il avait tâché de s’en rendre digne pendant sa vie. Il ordonna qu’on l’ensevelit dans une belle aube qu’il avait, où tous les principaux mystères de la vie de la même Vierge étaient représentés dans un bel ouvrage de soie, relevé de fin or. La Bienheureuse Vierge fit assez paraître que ce trait d’affection lui avait été agréable, conservant plus de trois cents ans le corps de son serviteur, sans aucune marque de corruption, sinon en l’extrémité du nez, ainsi qu’il apparut à tous, l’an mil six cent six, lorsque son sépulcre fut ouvert.

Le Bienheureux Brinoux.

Quatorze ans après la mort de ce grand Pape, décéda le Bienheureux Brinoux, Ëvèque de Seat, en Suède. La Bienheureuse veuve, Sainte Brigitte, priant un jour devant son tombeau, eut cette révélation (1). La glorieuse Vierge lui apparut et l’assura que cet Évoque avait été l’un de ses meilleurs et plus fidèles serviteurs, et que ce n’était pas merveille que son corps rendit une si douce odeur, puisque son âme avait été parfumée de toute sorte de vertus. Elle vit en outre comment la Sainte Vierge priait son bien-aimé Fils que le corps de ce sien serviteur fût mis en un lieu plus honorable. Ce qui arriva quelque temps après pour affermir la vérité de cette révélation.

François de Sales.

IX. L’un des plus illustres Prélats dont notre siècle se glorifie, c’est le dévot François de Sales, Évêque et l’rince de Genève. Ce grand homme, de qui le nom a passé par les plumes d’une infinité d’Écrivains, avait une tendresse admirable envers la glorieuse Vierge. Quarante ans se passèrent, sans que parmi ses grandes et continuelles occupations il ait omis un seul jour de réciter son Chapelet. La Sainte Vierge d’autre part, laquelle, comme il est à présumer, lui avait impétré ce doux et agréable naturel avec lequel il gagnait le cœur d’un chacun, bénissait tout ce qu’il entreprenait et le comblait touslesjours de nouvelles faveurs.Elle le délivra d’une furieuse tentation de désespoir qui l’avait longtemps poursuivi, et d’une fâcheuse jaunisse que la tristesse qu’il sentait de se voir en cet état lui avait causée. Le jour qu’il fut consacré Ëvèque, qui fut celui de l’Immaculée Conception de la Sainte Vierge, de l’an mil six cent et deux, elle le reçut sous sa spéciale protection, et l’événement a bien montré que cette divine sauvegarde lui a été comme une source de continuelles faveurs qu’il a reçues jusqu’à la fin de sa très-libérale main.

Saint Jean Damascène.

X. Saint Jean Damascène s’était consacré au service de la même Vierge dès son bas âge ; mais on ne saurait dire combien l’affection qu’il lui portait s’accrut par l’essai qu’il fit de sa rare débonnaireté, en ce que je vais raconter après le très - illustre Écrivain de sa vie, Jean, Patriarche de Jérusalem. Chacun sait qu’il fut appelé Damascène de la ville de Damas, en Syrie, d’où il fut natif. Il sortit de l’une des meilleures maisons de Damas et fut très-soigneusement élevé et instruit en toute sorte de sciences par un moine Italien,

(1) Revel. S. Brigïttæ, lib. II, e. ïxs, et lib. Extravag., c. cvui.

nommé Cosmas. Par effet, son savoir joint à une rare prudence et à un très-beau naturel, lui acquit tant de réputation, que le Prince des Sarrazins, qui commandait à Damas, le fit chef de son conseil, quoique après beaucoup de refus. Comme il allait s’avancant tous les jours en crédit, il arriva que l’Empereur Léon, surnommé l’Isau- rique, ran sept cent et seize, déclara une guerre ouverte aux images, mais si sanglante, que partout elles étaient effacées, arrachées des Églises, jetées au feu et traitées indignement en mille autres manières. Ces insolences percèrent le cœur de Jean, et allumèrent son zèle en telle sorte qu’il écrivit de tous cùtésà ses amis, pour les exciter à s’opposer aux Iconoclastes, et composa trois livres pour la défense des saintes images, si pleins de raisons, de doctrine et de témoignages de l’antiquité, que l’Empereur les ayant vus, pensa crever de dépit, et résolut de le perdre à quelque prix que ce fût. Comme il arrive pour l’ordinaire que tel maître tel valet, il avait un faussaire avec soi, qui contrefaisait toutes sortes de lettres, dont il se servit pour jouer son jeu. Car il supposa une lettre par laquelle Jean l’invitait à surprendre la ville de Damas, et lui ouvrait les moyens d’en venir à bout ; et ayant recouvré quelque pièce qui était sortie de sa main, il la donna à son homme, qui la contre-tira si parfaitement, que les meilleurs amis de Jean y eussent été trompés. Cette lettre fut envoyée par l’Empereur au Prince des Sarrazins, sous couleur de vouloir préférer son amitié à tout le reste, et d’être ennemi mortel des traîtres et de la trahison. Le Sarrazin avait peine de penser mal de celui dont la fidélité lui était assez connue ; mais d’ailleurs les indices étaient violents, et l’affaire fort chatouilleuse. Il fait appeler Jean, il lui présente sa lettre prétendue, et lui l’ait tous les reproches qu’on se peut imaginer en cas pareil. Le témoignage de l’innocence a un grand pouvoir, même contre les calomnies les plus noires. Jean ne changea pas pourtant de visage ; il confessa voire- ment que sa main ne pouvait être mieux imitée, mais qu’au reste il n’ignorait pas l’auteur de cette infâme pratique, et qu’il le ferait voir aussi clair que le jour, si Son Excellence lui accordait quelque petit délai pour se purger de cette calomnie. Le désir de régner et la crainte de s’embarrasser avec l’Empereur, pressèrent tellement le Barbare, que sans vouloir entendre autre raison, il ordonna que sur-le-champ il eût le poing coupé, et que sa main fût mise sur un poteau à la place publique. Jean, qui était prêt de donner sa vie pour un si bon sujet, ne fit nulle difficulté de tendre la main au bourreau ; seulement fit-il prier le Sarrazin, comme la nuit fut venue, de lui permettre de reprendre sa main coupée, et de la garder pour son soulagement. Il eût fallu un cœur de tigre pour l’éconduire en une si juste requête. Aussitôt qu’on lui eut rendu sa main, il s’enferma dans son cabinet, et prosterné de son long devant une image de la Sainte Vierge, sa main étendue sur le pavé tout contre le bras, d’où elle avait été séparée, il s’adressa à la Reine du Ciel en cette manière : Ma Dame et ma très-immaculée Mère, je sais que vous n’ignorez ni ce qui est arrivé à votre pauvre serviteur, ni le sujet du mal-talent de l’impie Brise- Images en son endroit. C’est à vous à le secourir maintenant ; et comme rien n’est impossible à la droite de Dieu, qui a été incarnée en vous, aussi n’est-il rien de si malaisé que vous ne puissiez obtenir. Ne me regardez pas d’un œil favorable, si je vous redemande l’usage de cette main pour une autre occasion que pour l’employer à publier vos grandeurs et celles de votre très-honoré Fils, et pour défendre les saintes images avec plus de courage que jamais. A peine achevait-il cette parole qu’un doux sommeil se glisse dans ses veines, et soudain la Sainte Vierge se présente à lui avec un vrai visage de Mère, prenant la main coupée et la remettant en sa place, sans lui dire autre chose sinon ce peu de mots seulement : Voilà ta requête appointée ; qu’il te souvienne seulement que désormais cette main doit être celle d’un Écrivain qui écrit vitement. Il fut tout à fait impossible à Jean de s’empêcher de publier incontinent parmi ses domestiques les merveilles de Dieu et de la Sainte Vierge. Voilà toute la maison en réjouissance et en actions de grâces. Le matin étant venu, la nouvelle est aussitôt portée aux oreilles du Prince des Sarrazins, qui entre en appréhension qu’on n’ait coupé la main à quelqu’un des serviteurs de Jean, au lieu de celle du maître. Il le fait venir à soi ; il reconnaît la vérité du miracle par une trace rouge que la Sainte Vierge y avait laissée ; il voit clairement la malice de l’Empereur hérétique, et l’innocence de son Conseiller ; il le rétablit en toutes ses charges avec promesse de plus grandes faveurs. Mais Jean l’ayant humblement remercié, le supplie de trouver bon qu’il use le reste de ses jours au service du Roi du Ciel. Le Sarrazin s’y accorde à la lin, et Jean ayant distribué aux pauvres tous ses moyens, visite les saints lieux de Jérusalem et prend l’habit de Religieux au Monastère de Saint- Sabas. Ses doctes et admirables écrits ont servi à toute la postérité de témoignage de la fidélité de ses promesses, et du redoublement des faveurs qu’il reçut de la Mère de Bonté.

Un Peintre dévot de la Vierge.

XI. Il faut que j’attache à cette Histoire une reconnaissance tout extraordinaire de la Sainte Vierge qui est rapportée par le docte et dévot Prélat Vincent de Beauvais (1). Il y avait en Flandre un peintre très-affectionné à la Mère de Dieu, à qui il avait particuliè- ment consacré son pinceau et son travail. Comme il chérissait de tout son cœur cette Princesse, aussi haïssait-il à mort le plus grand de ses ennemis, qui est Satan. De fait autant de fois qu’il venait à propos de le peindre, il le faisait si noir et si laid, que le Diable même ne pouvait souffrir de se voir si hideux. Il menaça plusieurs fois le peintre qu’il en tirerait sa raison, et à la fin il trouva son temps et son appoint. Cet homme étant monté sur un haut échafaud, s’occupait à peintre la voûte d’une Église de Notre-Dame, mais surtout il avait employé toute son industrie à tirer un portrait de la Vierge qui lui avait très-bien réussi ; et pour faire déplaisir à son ennemi, il l’avait mis sous les pieds de la Reine des Anges, et travaillait actuellement à le défigurer le plus qu’il pouvait. Ce mafin, forcené de rage, écroule lechafaud si rudement, qu’à l’instant tout s’en va par terre. Le peintre se trouvant surpi’is, par une saillie de confiance, plutôt que par un mouvement naturel, lève les mains jointes en haut, et implore la faveur de celle à l’honneur de qui il travaillait. Chose étrange ! au môme point l’image de la Vierge étend les bras et le soutient jusqu’à ce qu’il arrive du secours. Tant il est vrai que nul ne lui rendit jamais service sans ressentir incontinent les effets de ses incomparables douceurs.

Le Bienheureux Jean Capistrani.

XII. Je parlerai au traité quatrième du Bienheureux Jean Capistrani, Religieux de l’Observance de Saint-François, lequel fut béatifié par le Pape Grégoire quinzième, le dixième jour de septembre de l’an mil six cent vingt-deux, et de la rare dévotion qu’il eut envers la Sainte Vierge (2). Cette Mère de douceur la voulut faire connaître à tous, renouvelant en lui ce qu’elle avait auparavant fait au même lieu en faveur de l’un de ses mignons, le Bienheureux Saint Bernardin. Car comme il prêchait au milieu d’une grande place de la ville d’Aquila, qui est au royaume de Naples, les grandeurs de la même Vierge, à l’honneur de laquelle il expliquait ces belles paroles du douzième de l’Apocalypse : un grand signe est apparu au ciel ; tous ceux qui écoutaient le sermon virent une très - belle étoile en l’air, laquelle jetant ses rayons sur lui, remplissait son visage d’une merveilleuse splendeur, et son cœur d’un feu tout divin. Pour lui, il était tellement échauffé à publier les merveilles de l’impératrice

(1) Speculi, lib. Vil, c. civ. — (2) Cap. îx, § 6.

du Ciel, que jamais il ne s’en fût aperçu, si le bruit que cette nouveauté causa en toute l’assemblée ne lui eût fait lever la tête, afin de voir aussi bien que les autres cet admirable trait de faveur. Je ne dois pas ici passer ce qui lui arriva le lendemain. Car comme il se fut mis en chemin pour aller faire les poursuites de la canonisation du Bienheureux Saint Bernardin, cette même étoile parut derechef et l’accompagna jusqu’à Rome.

Wauthier de Bibræh.

XIII. Le noble Wauthier de Bibræh a déjà paru une fois en ce même traité (I) parmi les plus affectionnés au service de la Sainte Vierge, et je lui garde encore place pour y paraître derechef au traité suivant. Un jour, comme il entendait la Messe (2), le Prêtre qui la disait ayant levé le calice après la consécration, s’aperçut d’une belle croix d’or qui était sur le pied du calice, avec ce petit écriteau : Portez cette croix de la part de Marie, Mère de Jésus, au Chevalier Wauthier qui demeure à Bibræh. Le sacrifice achevé, le Prêtre monta en chaire, et demanda à l’assistance si l’on connaissait un Chevalier qu’on nommait Wauthier de Bibræh. Ce jeune seigneur s’étant produit, le Prêtre lui donna la croix, après avoir raconté en présence de tous les assistants ce qui lui était arrivé. Wauthier connaissant bien qu’il était invité par là à porter la Croix de Jésus-Christ, entra bientôt après en l’Ordre de Citeaux, où la Sainte Vierge est très-particulièrement honorée. Le dévot Césarius (3), Religieux du même Monastère où Wauthier fit profession, et qui a souvent traité avec lui, a vu la croix de ses propres yeux, beaucoup plus brillante, à ce qu’il dit, qu’aucun orfèvre ne l’eùt^su faire.

Le Bienheureux Eisa.

XIV. Si le Bienheureux Eisa, Indois, et Religieux de l’Ordre de Saint-Dominique, fit des merveilles pour maintenir à la glorieuse Vierge l’honneur d’être Mère de Dieu, elle fit aussi des miracles pour le conserver en vie et pour le faire triompher des ennemis de la Religion. Le Roi des Abyssins l’avait appelé pour convaincre un certain hérétique qui soutenait opiniàtrément l’erreur de l’impie Nestorius, lequel ravissait à la Vierge ce qu’elle a de plus précieux, savoir est le titre de Mère de Dieu. L’erreur ne s’arrêtait pas à lui

(1) Cap. v, § 3. - (î) Cap. iv, § 1. - (3) Lib, Vit, c, xxxix.

seul ; mais comme un cancer pestiféré, il allait toujours gagnant pays, et sautant d’esprit en esprit. La face hideuse du mal redoubla le courage d’Eisa, de manière qu’avec la force de ses raisons, et de l’esprit qui parlait par sa bouche, il abattit l’hérétique et le rendit confus en présence du Roi et d’un grand nombre d’assistants. L’hérésie, qui est la fille de Satan, a cela de propre qu’elle tient toujours de l’humeur de son père ; cause pourquoi ce malheureux, au lieu de reconnaître sa faute, se mit à lui chercher de l’appui et à faire pis que devant. Ce qui offensa tellement le Roi, qu’il Je fit lier pieds et poings et exposer à quatre lions qui le dévorèrent en un moment. Vous verrez maintenant l’histoire de Daniel renouvelée au Bienheureux Eisa. Car ceux qui tenaient le parti de l’hérétique, vinrent à grosses troupes au Roi, lui demandant avec de grandes clameurs, que pour une preuve indubitable de ce que l’Indois enseignait, il lût exposé aux mêmes lions, et que s’il en sortait sain et sauf, ils avoueraient la vérité qu’il avait défendue de parole. Le Roixextrêmement en peine, d’autant qu’il voyait bien que ces esprits effarouchés ne tendaient qu’à une sédition, s’adressa au Bienheureux Eisa, demandant son avis là-dessus. Ce cœur, plein de confiance en Dieu, répondit plutôt par effet que par parole. Car ayant fait le signe de la Croix, et s’étant recommandé à celle de qui il défendait l’honneur, il s’élança courageusement au milieu des lions affamés. Mais ces animaux carnassiers se montrèrent moins humains en son endroit, que n’avaient fait les hérétiques ; d’autant qu’au lieu île l’endommager, ils se jetèrent à ses pieds et se prirent à les lécher. De quoi le Roi, infiniment réjoui, rendit mille actions de grâces à Dieu et à la Sainte Vierge, laquelle lui fit plusieurs autres faveurs : mais celle-ci n’est pas des moindres, qu’elle le fit sortir de ce monde le propre jour de son Assomption, afin de lui faire part de la gloire de son triomphe, et de l’honneur qu’elle reçoit au ciel ce jour-là.

Martin Guttierrez.

XV. J’ai touché ci-dessus, à une autre occasion (I), ce qui arriva à Jacques Lainé, qui depuis fut le second Général de notre Compagnie, lorsqu’il était au Concile de Trente. Car comme il fut monté en Chaire pour traiter de l’Immaculée Conception de la Mère de Dieu, avec mention de finir bientôt, pour ce qu’il était fort affaibli d’une fièvre quarte qui le tenait actuellement ; néanmoins la fervente et filiale affection qu’il portait à la Mère de Dieu le déroba

(1) Tract, i, c. vm, § 1.

tellement à soi-même, qu’il harangua trois heures entières à l’honneur de sa bonne Mère, et en faveur de l’opinion qui lui est si honorable. La Mère de douceur, sans aller plus avant, reconnut sur- le-champ ce service. Car outre les forces du corps qu’elle lui donna, outre l’abondance des belles pensées qu’elle lui fournit, outre l’ardeur et la gaillardise extraordinaire qui parut lors sur son visage, en sorte qu’il ne dit jamais mieux, il fut tellement guéri de la fièvre, que depuis il n’en eut nul ressentiment. J’ai pareillement déclaré à un autre propos comme la Sainte Vierge remercia le Père Martin Guttierrez, Recteur du Collège de Salamanque, pour autant qu’il avait exhorté le Père François Suarez à étaler les richesses de ses grâces à la première lecture publique qu’il fit en l’Université de la même ville.

Le Père François Costere.

François Costere, Religieux de la même Compagnie, personnage d’une rare dévotion envers la Mère de Dieu ; et qui a fort louablement travaillé et de voix et par écrit pour la faire connaître et honorer par toute l’Allemagne, confessait ingénument qu’il avait reçu d’elle deux fort particulières faveurs. La première, qu’ayant toujours été occupé à lire, à écrire, à prêcher et à gouverner, et la plupart du temps ayant fait ses voyages à pied comme il était Provincial, et le cilice sur le dos, il n’avait pourtant jamais été travaillé d’aucune incommodité de maladie, quoiqu’il eût vécu jusqu’à l’âge de quatre-vingt et huit ans ; l’autre, qu’elle avait pris sa chasteté en une protection si spéciale, qu’il ne se souvenait pas d’avoir jamais senti mouvement ou imagination déshonnête. Les Anges du ciel sauraient-ils être plus privilégiés que cela ?

Un Turc converti.

Mais quelle merveillle que la Vierge se montre si reconnaissante envers les siens, puisque sa douceur s’étend jusqu’aux étrangers les plus barbares. Il y a environ trente-huit à quarante ans (1), qu’un gentilhomme de la ville de Braga, en Portugal, qui avait un esclave turc en sa maison, étant au lit malade, fit dresser un autel en sa chambre, et ordonna à cet esclave de mettre sur l’autel une Notre-Dame relevée en bosse qu’il avait, de lui faire un chapeau de fleurs et d’en jeter autour de l’image. Il le lit de bon cœur, fort joyeux d’avoir rencontré l’occasion de rendre ce petit

(1) Franciscus Bencius, in Annalibus.

devoir à la Vierge, et voici la merveille. Celui qui avait longues années résisté aux remontrances et aux lions avis de son maitre, qui l’exhortait à se chrétienner, sans qu’il en fût requis, l’alla trouver le lendemain et lui dit qu’il voulait être baptisé, et que la Mère de Dieu, pour le service qu’il lui avait rendu le jour auparavant, l’avait caressé toute la nuit et lui avait commandé de se faire chrétien. L’issue fit connaître la vérité de ses paroles ; car il reçut le baptême avec tant de contentement intérieur, et versa une si grande quantité de larmes, qu’il ne se trouva personne en la compagnie qui les pût tenir les voyant.

XVIII. Ce ne sont pourtant que de petits échantillons et de légères montres des faveurs visibles et invisibles qu’elle fait tous les jours aux siens. Quel jugement faudra-t-il donc faire du temps auquel elle ouvrira les trésors de ses grandeurs et de ses magnificences, pour reconnaître tous les services qui lui seront rendus en cette vie ? ODieu ! quelle joie, quelle allégresse, quel contentement ! J’aurais envie de donner plus avant dans cette considération, et de savourer à loisir la douceur que j’y trouve ; mais je sens le contrepoids de nos misères qui me tire en bas, et m’invite à parler des miséricordes que la Sainte Vierge fait paraître à les soulager.

## LA SEPTIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne de bonté de la mère de dieu.

## CHAPITRE VIII.

Qu’elle soit ans siens nne Mère de miséricorde.

Entre les perfections de la Sainte Vierge, dit Saint Bernard (I), celles cpii ont quelque rapport à nous, ont je ne sais quoi de plus doux et de plus agréable que les autres ; et parmi celles qui nous regardent, les plus attrayantes sont celles qui soulagent plus nos misères. Car pour les premières qui ne viennent pas jusqu’à nous, il nous suffit de les admirer et louer : pour les autres qui donnent l’entrée aux plus exquises faveurs du Ciel, plusieurs

( !) Serm. iv de Assumpt,

Sônt retenus d’y aspirer sur une créance qu’ils ont que tous n’y peu- Vent pas prétendre, et qu’elles sont seulement pour quelques âmes choisies et relevées par-dessus le commun. Mais quant à la miséricorde, tous généralement se voient entourés de misères. C’est sur quoi j’ai formé la résolution de parler plus au long des miséricordes de la Mère de Dieu, et d’en continuer le discours jusqu’à la fin de ce traité. Il en faut entamer le propos par quelques termes généraux, et après descendre aux particulières rencontres.

### § I. — Du besoin que nous avons tous d’une Mcre de miséricorde, et qu’elle n’est autre que la Sainte Vierge.

I. Il n’est rien au monde de plus agréable ni de plus consolatif qu’un discours que le très-éloquent Docteur Saint Jean Chrysostome fait de l’incomparable sévérité de l’esprit du Prophète Élie et de la démesurée bonté de celui de Dieu (1). Cet homme de feu et de tonnerre, dit la Bouche-d’Or de la Grèce, considérant d’un côté la dureté du peuple juif et la longue habitude qu’il avait à suivre ses caprices et à s’adonner au culte des idoles, et de l’autre l’inclination nonpareille que Dieu témoignait à lui faire miséricorde ; et lui étant avis qu’une si grande débonnaireté ne servait qu’à fomenter ses vices et à l’entretenir en sa mauvaise humeur, résolut de trouver quelques inventions pour brider l’extrême facilité de Dieu, et arrêter le cours impétueux de son amour démesurément pitoyable. Voyez de grâce de quoi il se va aviser. Il s’imagine qu’iln’y arien qui puisse obliger Dieu à tenir ferme contre l’insolence des pécheurs que le serment, et que s’il n’est tenu par là, le moindre soupir qui sortira d’un esprit repentant, la moindre larme qui lui tombera des yeux lui gagnera quand et quand le cœur et lui fera lâcher la prise. A cette occasion il cherche tous les moyens possibles de l’engager, et ayant tiré de lui la promesse (2) qu’il ne dédira pas, il j ure son Vive Dieu ! que le Ciel ne versera sur la terre une seule goutte de pluie qu’il ne lui en donne la permission, et qu’il n’en fasse lui-même instance à Sa Majesté. Cependant le soleil fait son devoir, et ses cuisants rayons, pointés sans cesse contre la terre, causent une extrême sécheresse qui est bientôt suivie d’une très-dangereuse famine et d’une quantité d’autres mauvais effets. Les misères publiques et privées contraignent le peuple à charger les autels de vœux, à prendre le sac et la cendre, et à se disposer par ce moyen à apaiser l’ire de Dieu. Il lui fit incontinent mal au cœur d’avoir donné parole au

(1) Serm. in Eliam Prophefam. — (2) III. Reg. xvn. ‘

Prophète, et de s’être privé du moyen de se rendre secourable aux siens. Dans ces premiers attendrissements, l’amour lui fournit l’invention de faire eu sorte que le Prophète ressentit la disette générale, et qu’il fût aussi bien que les autres attaqué et pressé de la faim. Ce néanmoins son excessive bonté ne permit pas qu’il lui tint longtemps ces rigueurs ; mais elle lui adressa un corbeau pour lui servir de vivandier, et lui porter tous tes jours sa prébende. Toutefois, ce ne fut pas sans dessein qu’il fit choix de cet oiseau carnassier et destitué de la compassion naturelle que tous les autres ont de leurs petits ; mais il le fit expressément, afin que le Prophète rentrât dans soi-même, et que voy ant la douceur de Dieu à le nourrir par l’entremise d’une bête sans cœur et sans amour, il fût lui-même honteux de se voir sans pitié.

II. Cet esprit âpre, qui semblait devoir être adouci par les caresses qu’il recevait, ne s’amollit en aucune façon : ce qui obligea Dieu à le serrer de plus près et à lui faire sentir de plus vives atteintes de la faim, lui retranchant son ordinaire. Mais cela n’y servit non plus que la douceur : au contraire, ce courage indomptable se roidit à supporter la famine et à mourir d’incommodité, pourvu que ce fût avec les autres, et qu’il vit ces têtes dures une fois rangées à leur devoir à force de coups. Dieu, qui connaissait parfaitement que la sévérité du Prophète ne procédait que du zèle qu’il avait de son honneur, l’envoya à une femme de Phénicie, pour être par elle nourri, estimant que l’horreur qu’il aurait d’un peuple incirconcis et d’une femme idolâtre, le contraindrait à demander la pluie ; et au cas qu’il ne le fit pas, il préavertit cette femme de lui répondre brusquement et de lui faire appréhender la misère où elle vivait. Elle le fit de si bonne façon, que le Prophète s’apercevant qu’il ne lui restait qu’une seule bouchée de pain, fut ému à compassion et contraint de recourir à Dieu, afin de lui impétrer quelque moyen de vivre de là en avant. Sur l’apparence qu’il y avait que l’entérinement de cette requête dût gagner quelque chose sur l’esprit du Prophète, Dieu lui accorda tout aussitôt ce qu’il demandait, et lui promit que l’huile et la farine de sa pauvre hôtesse ne diminueraient aucunement jusqu’à ce que la famine eut cessé. Croiriez-vous bien que cette admirable condescendance de Dieu ne fut pas suffisante pour enfoncer le cœur impénétrable d’Élie ; au contraire, qu’il résolut à part soi de ne rien relâcher qu’il ne vit un autre changement ès mœurs de ceux à qui il jugeait qu’il n’y av ait rien de plus préjudiciable que la trop grande douceur. En va-t-il donc ainsi ? dit Dieu ; est-il vrai qu’il n’y ait rien qui puisse fléchir cette poitrine d’acier ? Je sais bien ce que je ferai. Je le rangerai à un point auquel il faudra qu’il passe par mes mains, et qu’il ait lui-même besoin de ma miséricorde. Il se peut assurer qu’il ne l’obtiendra qu’à bonnes enseignes, et qu’alors nous parlerons à lui. Fait et dit, voilà l’enfant de la veuve de Sarepta frappé à mort ; ce n’est pas tout, le voilà trépassé ; voilà cette femme désolée, qui remplit l’air de ses cris et de ses lamentations : quand le Prophète aurait un cœur de rocher, il ne saurait s’empêcher d’en être attendri. C’est à ce coup qu’il ouvre les yeux, et qu’il est contraint de confesser qu’il ne voit plus de moyen d’évader. Ah ! c’est ainsi, ô grand Dieu ! va-t-il disant, que vous me battez en ruine. Vous me nécessitez de recourir à vous, afin que vous requérant d’une miséricorde, vous m’obligiez à en accorder une autre. Il est tout aisé de juger qu’aussitôt que j’ouvrirai la bouche pour vous dire : Seigneur, ayez pitié du fils de cette pauvre veuve, vous demanderez incontinent si je n’en veux point avoir moi-même de votre fils unique, qui est votre peuple choisi. Ainsi me voilà obligé de signer la grâce que vous lui voulez faire, si j’en désire obtenir quelqu’une de Votre Majesté ; et pour vous faire consentir à révoquer la sentence de mort que vous avez prononcée contre cet enfant ingrat, je me vois réduit à l’extrémité de révoquer aussi la mienne.

III. Dieu, qui voulait avoir son prophète par amour plutôt que par force, le convainquit par cette occasion, et le contraignit d’avouer qu’il lui était autant impossible de n’être pas miséricordieux, que de n’être pas Dieu ; et que c’était bien autre chose de sa parole infaillible, qu’il avait engagée au pécheur, autant de fois qu’il reviendrait à lui, que du devoir qu’il croyait avoir à une femme pour avoir reçu d’elle un morceau de pain en la grande nécessité. Il le prit par toutes les voies imaginables de douceur pour le convier à s’en aller au-devant d’Achab, et lui promettre de la pluie ; il lui fit entendre qu’il voulait que son peuple lui eût cette obligation ; voire que tout Dieu qu’il était, il ne refuserait pas de tenir cette faveur de lui. C’était assez pour rompre un cœur de diamant ; et le prophète se voyait tellement pressé par ses paroles, qu’il lui était impossible d’y résister ; ce nonobstant, quoiqu’il fit contenance d’aller trouver Acliab, et de lui porter la bonne nouvelle, si est - ce qu’on lisait sur son visage que c’était une espèce de contrainte, et qu’il donnait la gêne à son cœur pour en tirer un petit sentiment d’humanité. De quoi Dieu s’étant aperçu, il appela finalement son prophète, et lui tint semblables propos : Élie, mon fidèle serviteur, je vois bien que nous aurons peine de vivre ensemble et de nous accorder. Car que les hommes enclins à toute sorte de péchés par la corruption de leur nature, s’abstiennent entièrement de m’olfenser, c’est ce que ni moi, ni vous, ne devons ni pouvons espérer. Que je Trappe incessamment sur eux, et que je leur ferme les portes de ma miséricorde, c’est ce qui m’est tout à fait impossible. Que votre esprit se puisse adoucir, c’est de quoi j’ai trop sujet de me défier. Ainsi il faudra, ou que nous soyons toujours aux prises, ou que je fasse une continuelle violence à ma bonté, ou que sur les plaintes que sans cesse je recevrai de vous, je remplisse l’enfer de mes créatures à qui j’ai préparé le ciel. Faisons mieux ; je vous transporterai en un lieu où vous ne verrez ni péché, ni pécheur, et où votre conversation ordinaire sera avec les Bienheureux Esprits ; et quant à moi je m’en irai demeurer avec les hommes ; et pour me rendre plus accostable à eux, je me ferai homme moi-même ; et là mon unique contentement sera de chercher ma brebis, de la porter sur mes épaules, de la loger dans mon sein, et de lui ouvrir les entrailles de mes infinies miséricordes. Vrai Dieu ! quelle douceur du cœur paternel de notre bon Père ! quelle obligation avons-nous d’aimer de toute l’étendue de toutes nos affections celui qui nous a si tendrement et si puissamment aimés !

IV. Je me suis étendu sur ce sujet avec cet éloquent Docteur, afin de faire voir à loisir l’extrême bonheur dont nous jouissons d’avoir un Père de miséricorde qui ne pense qu’à nous faire du bien et à remédier à nos misères. Néanmoins oserai-je bien dire que pour mettre notre esprit en repos ce n’était pas encore assez, et que nous avions besoin d’uneMère qui prit nos pauvretés à cœur ? Je suis fondé sur l’autorité d’un grand Sage (I), qui dit que tout ainsi que la vigne qui est sans haie, est exposée à l’avidité des passants et à l’insolence des bêtes ; de même où il n’y a point de Mère, il ne se peut faire que les enfants malades ou nécessiteux ne souffrent grandement. Car enfin le cœur maternel a une tendresse si particulière, qu’il suffit à l’enfant qui est malade d’en expérimenter les douces saillies pour se croire à demi guéri. A cette occasion l’infinie bonté de Dieu voulant faire largesse de ses douceurs en la grâce de l’Évangile, ne se contenta pas de nous donner un Père plein d’amour et de compassion ; mais de plus elle nous pourvut d’une Mère de miséricorde, à qui nous pussions avoir recours en toutes nos nécessités. « C’est ce qui a fait dire à un des plus ardents panégyristes de la Sainte Vierge qui ait paru en nos jours, que cette divine Mère ressentait la langueur de toutes les créatures après le divin fruit de son sein virginal ; elle les voyait toutes en suspens ; elle connaissait les désirs enflammés des patriarches, les cris et les soupirs des Prophètes, les

(1) Eccli. xxxvi, Ubi non est sepes, diripictur possessio, et ubi non est millier in- gemisclt egens.

instantes prières des justes, Jes gémissements de tous les siècles, l’attente de toutes les nations du monde. Elle savait que toutes les créatures la regardaient comme un nouveau paradis établi en la terre, où leur salut était renfermé, et elle était vivement touchée (1). »

Or, pour nous assurer que cette Mère de miséricorde n’est autre que la très-sacrée Vierge, il me semble que le témoignage de la Sainte Église nous devrait bien suffire, qui avec des sentiments pleins d’une extatique douceur l’appelle Mère de miséricorde, notre vie et notre espérance, spécialement si nous y voulons ajouter la promesse infaillible de la même Vierge, qui à diverses occasions a fait trophée de ce titre d’honneur. Car, parlant à Sainte Brigitte, elle lui tint un jour ces propos (2) : Je suis la Beine du ciel, la Mère de miséricorde, la joie des justes et l’accès des pécheurs auprès de Dieu. Une autre fois ayant fait la faveur à un Religieux de Saint Odon, premier Abbé de Cluny (3), qui avait été insigne voleur, mais depuis était devenu grand serviteur de Dieu, de le visiter comme il s’en allait mourant, elle lui demanda s’il ne la connaissait pas. Le malade ayant répondu que non : Je suis, dit-elle, la Mère de miséricorde ; à quoi elle ajouta qu’à trois jours de là, à une certaine heure qu’elle lui nomma, ils se trouveraient ensemble au ciel. L’événement fut cause que Saint Odon mit hors de doute et de soupçon ce qui était arrivé au Religieux, et que depuis il appela ordinairement la Sainte Vierge la Mère de miséricorde. Ces témoignages, dis-je, seraient plus que suffisants pour nous persuader que cette Mère n’est autre que la Reine du ciel : mais les Saints Pères nous présentent sur ce sujet de si belles et agréables pensées, que je me ferais conscience de les passer. Le dévot André de Crète dit (4) qu’elle est un abîme de miséricorde. Saint George, Archevêque de Nicomédie (5), la compare à l’Olivier de David (6) chargé de fruits, et dit que celui que le sage fils de Sirach vit (7) au milieu de la large campagne de l’Église, beau et verdoyant à merveille, ne fut autre que Marie. Saint Bernardin assure (8) que c’est le véritable arc en ciel qui est admirable en la vérité de ses couleurs, inimitable en sa beauté, mais surtout agréable en ce qu’il a le pouvoir d’arrêter la main de Dieu, lorsqu’elle se prépare pour châtier le monde et pour submerger les pécheurs.

Le docte Prélat Guillaume de Paris (9) maintient qu’elle est

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Lib. VI Revclat., c. x. — (3) In Vita S. Odonis, lib. III, c. xix. Apud Surium, mensæ Novembri. — (4) Orat. de Annuntiat. — (5) Orat. de Oblat. S. 15. Virg. — (6) l’sal. xu. Ego autein sicut oliva fructifera, etc. — (7) Cap. xxiv. Quasi oliva speciosa in cauipis. — (s) Tom. III, serin. 1. —(9) Lib. Rhetor. divin., c. xvui.

la vive source d’où les hommes ont puisé, et puisent encore tous les jours l’eau douce de la div ine miséricorde. Le savant Idiot (1) prend l’essor jusque clans le ciel, pour dire qu’elle est un soleil brillant, qui de tous côtés jette des rayons de miséricorde si ardents, qu’il n’y a moyen de s’empêcher d’en ressentir les effets. Saint Jean Da- mascène (2) la prend pour la douce et chaste colombe, qui revint à Noé portant le signal de paix et de miséricorde. L’avis de Saint Bo- naventure(3) est qu’elle fut représentée par la veuve de Sarepta, qui reçut de la main de Dieu, par le moyen du Prophète Élie, une si grande abondance d’huïle, qu’elle en eut pour remplir tous les vaisseaux qui se rencontrèrent devant elle. Il l’appelle la veine (4) et la fontaine de miséricorde (5), et la mamelle des enfants de Dieu. Saint Bernard la nomme le Temple de miséricorde (6), où l’on voit aborder de toutes parts ceux qui veulent être affranchis de leurs misères. Richard de Saint-Victor, expliquant les paroles de l’Époux au Cantique d’Amour, où il dit à l’Épouse que ses deux mamelles ressemblent à deux petits Chevreaux jumeaux qui paissent parmi les Lis, remarque que ce n’est pas merveille que la Sainte Vierge ait des mamelles sucrées et pleines de miséricorde, puisqu’elle a enfanté la Miséricorde même, et que le Sauveur a sucé d’elle le lait matériel, afin de faire découler sur nous le spirituel, et qu’à mesure qu’elle abreuvait de ce nectar précieux notre Frère ainé, elle recevait des mamelles de miséricorde pour la consolation de tous ceux qu’il devait un jour reconnaître pour ses cadets. Oh ! si les nourrissons de la Vierge connaissaient le bouheur dont ils jouisent, d’être caressés de la Mère du Roi de gloire, et d’être attachés à son sein ! oh ! s’ils se disposaient à savourer la douceur que Dieu a cachée dans ses mamelles et à puiser sans crainte dans ses vives sources de bonté ! oh ! que de biens ! oh ! que de richesses ! oh ! que de contentements ils en tireraient ! Mais, puisque c’est par elle que nous devons arriver à elle-même, il faut qu’elle nous y attire, et qu’elle nous baille la confiance et le goût de ses grandes miséricordes.

### § II. — De l’étendue des miséricordes de la Mère de Dieu.

I. Le Saint Prophète Job dit une grande parole de soi au trente et unième, de sa Prophétie, c’est à savoir qu’il a apporté la miséricorde du ventre de sa mère, et que toujours elle grandit avec lui. Il n’est

(1) Contcmpl. de B. Virg., in prolog. — (2) Oiat. u do Dormit. B. Virg. — (3) Speculi B. Virg. — (4) In Hymno. Te matrem. Dei laudamus. — (5) In Liluniis B. Virg, — (6) Serm. de Assumpt.

point de pure créature à qui ce mot convienne mieux qu’à la Sainte Vierge, qui avec la grâce de sa première sanctification fut ointe de l’huile de miséricorde plus avantageusement que tous les autres ensemble, et dont le cœur fut dès lors détrempé avec le baume d’une céleste douceur. Dès lors elle crut incessamment en cette excellente vertu, et y fit des avancements qu’il ne nous appartient pas do comprendre. De manière que comme elle allait croissant en toutes les autres, non à notre façon ordinaire, mais ainsi qu’il était convenable à la taille de la Mère de Dieu, de même la douce inclination qu’elle avait à compatir aux misères humaines prenait en elle une telle force par le redoublement des actes qu’elle produisait, que déjà elle arrivait à un point qui élait incompréhensible aux Anges, lorsqu’elle fut choisie pour être la Mère du Roi du ciel. La Bienheureuse Sainte Agnès apparaissant un jour à Sainte Brigitte (1), lui dit familièrement que la glorieuse Vierge en était arrivée jusque-là, que de mieux aimer souffrir tout ce qu’une créature peut endurer, que de voir que les pauvres âmes ne fussent point rachetées. Ce fut, dit Saint Bonaventure (2), en ce bienheureux moment auquel elle reçut la céleste Ambassade, que s’accomplit en elle le dire du Roi-Prophète (3), qu’un abime attire un autre abîme. Car lors le profond abime des miséricordes de la Vierge fit descendre en terre le golfe inépuisable des miséricordes de Dieu. Alors les deux abîmes mêlèrent leurs eaux, et le sacré cœur de la Vierge se perdant dans la mer immense des miséricordes éternelles, le Verbe clivin ne dédaigna pas de prendre les ressentiments humains. Qui pourra maintenant expliquer l’accroissement que reçut la miséricorde de la Sainte Vierge par l’union très-étroite qu’elle eut avec la toute bonté de Dieu ? Qui nous dira le progrès qu’elle fit dès lors jusqu’à la fin de sa vie, se surpassant soi-même de moment en moment, et se sentant tous les jours plus vivement touchée de nos misères ? Qui pourra comprendre la mesure de sa charité pitoyable à présent qu’elle’a le cœur comme divinisé, et tout à fait absorbé dans l’Océan infini des douceurs inimaginables de la très-sainte Trinité ?

a Saint Bernard, toujours agréable et singulier clans ses expressions quand il s’agit de parler des excellences de la Mère de Dieu, dit que la miséricorde a quelque chose de plus doux à notre égard (4). Il est vrai, dit-il, Sainte Dame, que vos pauvres serviteurs se conjouissent de toutes vos vertus ; mais celle-ci nous touche plus que les autres : nous louons la virginité, nous admirons l’humilité ; mais cette miséricorde a quelque chose de très-charmant

(1) Lib. I Révélât. S. Brigitte, c. xxx. — (ï) Cap. « Spcculi B. Virg. — (3) Psatm. xli. — (4) Serm îv de Assumpt.

pour des misérables, nous l’embrassons avec plus de tendresse, nous y pensons plus souvent, nous l’invoquons plus fréquemment ; c’est elle qui a obtenu la réparation de tout le monde, c’est elle qui nous a mérité le salut. Il est certain que vous étiez en souci touchant la perte de toute la nature humaine, puisque l’Ange vous dit : Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé la grâce. Vous cherchiez donc cette grâce ! ô Vierge ! Qui pourra jamais sonder les dimensions de votre miséricorde, sa largeur, sa longueur, sa hauteur et sa profondeur ? Par sa largeur elle remplit toute la terre, et encore excède-t-elle sa latitude ; sa longueur vous porte à secourir tous les hommes qui sont et qui seront jusqu’à la fin des siècles ; sa hauteur vous a fait trouver le secret de réparer le dommage arrivé dans la sainte Cité, et sa profondeur a porté la lumière à ceux qui étaient assis clans les ténèbres et dans l’ombre de la mort ; que notre âme altérée s’approche donc de cette fontaine ; que notre misère ait recours à ce comble de bonté et de clémence ; que l’abîme invoque l’abîme ; que l’abîme de la misère et des ténèbres s’adresse à l’abîme de la lumière et de la miséricorde ; la bonté de l’une excède beaucoup l’iniquité de l’autre, et où le péché a abondé elle fait surabonder la grâce (1). »

II. Je n’ignore pas ce qu’écrit Saint Bonaventure (2), qu’il n’appartient à nul autre d’en prendre les mesures, sinon à celui qui a rendu la Bienheureuse Vierge incompréhensible à tous les autres, non-seulement pour le regard de la grâce et de la gloire qu’il lui a communiquées, mais encore de la miséricorde dont il lui a rempli le cœur. Aussi n’est-ce pas mon dessein de renfermer dans les bornes d’un petit discours cette immense débonnaireté qui remplit le ciel et la terre ; il suffit à mon propos de dire qu’elle surpasse nos misères et qu’elle excède toutes nos nécessités. Sa largeur embrasse tous nos desseins, tant intérieurs qu’extérieurs, tant du corps que de l’esprit. Sa longueur porte jusqu’à l’heure de notre mort, voire elle perce au delà, puisque ses fruits égalent l’éternité. Sa profondeur enfonce les abîmes du péché, d’où elle retire ceux qui s’y sont plongés, et le centre de l’enfer d’où elle préserve les siens. Sa hauteur n’est autre que celle du ciel empyrée, où aboutissent enfin tous les traits de ses grandes miséricordes. Voilà en termes généraux ce que je prétends déduire plus en particulier au demeurant de ce traité, qui est destiné à faire voir les grandeurs de la miséricorde de la Sainte Vierge sur ses enfants bien-aimés. Pour à quoi parvenir j’implore la faveur de la même Vierge et la miséricorde de

(1) Lu R. Mère de Bléinur. — (2) Speculi B. Virg., c. v.

qui jusqu’ici m’a servi de guide et d’appui. Je commencerai par ses miséricordes extérieures, et puis je m’acheminerai pas à pas aux intérieures et à celles qui nous importent le plus.

## LA HUITIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE IX.

Qu’elle soit la défense des siens.

Jaçoit que l’amour maternel ait plus de tendresse que de force, néanmoins c’est une merveille comme aussitôt qu’on touche aux enfants, la crainte sonne le tocsin, la faiblesse se change en courage, l’affection fait prendre les armes, et ne se trouve animal si poudreux que la nature ne mette en défense. Il est vrai que la grâce fait bien d’autres effets, et qu’elle arme sans comparaison plus puissamment que la nature pour défendre ses nourrissons. Nous l’allons voir en la Mère de Dieu, qui, par les bons offices qu’elle rend aux siens, leur fera voir de plus en plus le bonheur qu’ils ont d’être sous sa protection.

### § 1. — Que la Sainte Vierge est véritablement la défense des siens.

I. Se pourrait-il bien rencontrer un esprit si dur que de n’être point touché des soins que Dieu se donne et des inventions qu’il trouve afin de posséder nos cœurs, et de les détacher puissamment de toute autre affection ? Que ne fait-il pas à ce sujet parmi les Saintes Écritures ? Il prend l’affection de l’ours (1), la force du rhinocéros (2), l’adresse de la licorne (3) et le courage du lion (4), afin de nous assurer par là qu’il ne manquera jamais ni d’amour pour s’entremettre de nos affaires, ni de sagesse pour les conduire, ni de force pour nous garantir. Il engage sa parole (5) qu’il nous servira d’appui contre la puissance étrangère, de renfort contre notre

(i) Osec. sut. — (2) N’um. xm. — (s) Pfalm. lxxvii. — (4) Amos. m. — (5) Ec- cli. xxxm.

propre faibles ?j, de couvert contre les injures du temps, de parasol contre les injures du midi, et de bâton ès lieux glissants. Il promet qu’il sera le bouclier (1) qui nous couvrira, la tour qui nous défendra (2), le boulevard qui nous flanquera (3), et la forteresse qui nous maintiendra (4). Il proteste qu’il nous mettra à l’ombre de ses ailes (5), qu’il nous portera sur ses épaules (6), qu’il nous gardera comme la prunelle de ses yeux (7), qu’il nous retirera clans le donjon de sa face (8) comme dans une place imprenable. Ô douceur inouïe de notre Dieu, qui ne veut pas que nous ayons autre lieu de retraite que sa divine face ! Ô bonheur nonpareil de ses enfants, qui sont assurés de la même assurance que celui qui est immuable par essence. Il est vrai que comme personne ne mérite le nom de fort, sinon lui, aussi veut-il avoir l’honneur de nous défendre sans compagnon. Il se donne l’avantage chez le Prophète Isaïe (9) d’avoir seul défendu les siens de la main de leurs ennemis sans avoir reçu secours que de son bras, ni assistance que de son courage. Par la bouche du Prophète Jérémie, il baille sa malédiction (10) à quiconque aura autre appui que lui, et qui mettra sa confiance au bras de la chair. Bref, toute l’Écriture Sainte nous fait foi qu’il n’est rien dont il se rende si jaloux que d’être l’unique refuge des siens. « Ce cpi’il désire le plus dans cette victoire est que nous reconnaissions qu’il l’a remportée lui seul. Que ceux donc qui cherchent leur gloire, dit Saint Bernard, et qui s’attribuent quelque chose dans l’ouvrage de leur salut, écoutent avec frayeur les paroles suivantes : Jésus-Christ a travaillé lui seul à ce grand ouvrage, et nous en avons tiré tout le fruit (H). »

II. Ce qui néanmoins ne déroge en rien aux privilèges de la Mère de Dieu, qu’il nous a lui-même donnée pour Défense, pour Gardienne et pour Protectrice, et à qui il entend que nous nous adressions en toutes occasions. Ce qu’il fait par elle, il le l’ait par soi-même, et l’un des plus grands contentements qu’il reçoive, c’est de voir que nous ayons en elle une très-particulière confiance. Aussi les Saints nous assurent qu’au-dessous de Dieu nul n’a soin de nous à l’égal d’elle, non pas même qui en approche de près. C’est l’oracle du grand Saint Germain. Patriarche de Constantinople, qui maintient (12) qu’après son Fils nul d’entre les Saints ne sollicite nos affaires et n’entend à nos misères comme elle. C’est l’avis de Saint Grégoire, Ai’chevêque de Nicomédie (13), de Saint André de Candie (14) et de

(1) Psalm. xc. — (2) Ibid. r.x. —(3) Isal. liv. — (4) Psalm. xxvi. —(5) Ibid. xvi.

(6) Deuter. xxui. — (7) Psalm. xxx. — (8) Ibid. — (9) Cap. lxiii. — (10) Cap. xvii.

(11) La II. Mère de Blémur. — (12) Orat. in Adoratione Zouæ Deip. — (13) Oral, de Oblat. B. Virg. — (14) Serin, de Annunt.

Saint Jean Damascène (1), qui à ce sujet la comparent au Tabernacle del’Alliance, duquel il est dit au vingt-sixième chapitre du Lévitique : Je mettrai mon Tabernacle au milieu de vous, qui vous servira de sauvegarde, et tant qu’il y demeurera, je ne vous abandonnerai jamais. Et au quatrième d’Isaïe, Dieu passe promesse à son peuple que ce même Tabernacle le protégera des cuisantes chaleurs de l’été, et le défendra des pluies, des orages et de toutes les fâcheuses saisons de l’hiver. Qui pourrait tenir le compte de tous ceux qui ont été mis en liberté pour avoir eu leur recours à ce Tabernacle divin ? Qui pourrait priser l’assurance que nous avons en la Mère de Dieu ? Qui pourrait décrire les inventions qu’elle a pour nous prêter main-forte, et pour nous tirer du milieu des dangers ? Qui serait capable de représenter avec quelle affection elle nous vient au secours, et nous préserve des mauvaises rencontres ? Que n’a-t-elle fait, et que ne fait-elle tous les jours pour aviver en nous la confiance d’aller droit à elle en toutes nos nécessités ? Tantôt on la voit tenant les siens par la main pour les empêcher de tomber, les couvrant de son grand manteau, d’autres fois les portant dans son sein comme ses enfants bien-aimés. En quoi se découvre d’un côté son admirable douceur, et de l’autre l’assurance de ses nourrissons. Caril ne faut pas estimer, dit le dévot Abbé Guerric (2), que ce soit un plus grand privilège d’être admis au sein d’Abraham que d’être reçu en celui de Marie ; au contraire, c’est avoir part à la prérogative du Roi de gloire, qui a établi en elle son trône et sa demeure. Heureux mille fois ceux qui jouissent de l’avantage de cette admirable protection, laquelle je désirerais pouvoir représenter comme elle est ; mais ce me sera bien assez d’essayer d’en dire quelque chose à la gloire d’une si bonne Mère et à la consolation de ses enfants.

### § 11. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des dangers corporels et extérieurs.

I. Dieu n’eut pas plutôt retiré de l’homme la douce et amiable protection qui accompagnait l’heureux étatde l’innocence, que toutes les créatures fondirent sur lui pour venger l’injure qu’il avait faite à leur Créateur, comme si la barrière qui auparavant les arrêtait eût été levée, et qu’elles eussent reçu le signal pour l’abattre et le miner. Dès lors les éléments lui déclarèrent guerre ouverte, et par même moyen toutes les pièces de la nature. De sorte qu’il n’a pas plus de cheveux en tête, qu’il court incessamment de hasards. Que si Dieu

(1) Orat. de Naliv, D. Virg. — (2) Serm. i de Assumpt.

ne faisait le holà, ce serait pitié de ce pauv re homme, sur qui toutes les créatures se jetteraient à corps perdu. Mais il bat la mesure de là-haut, limitant tout le pouvoir qu’il leur accorde, et par l’entremise des saints Anges et de ses fidèles serviteurs, il arrête l’inclination qu’elles ont à prendre vengeance de lui.

Et c’est ici que la Mère de Dieu rend aux siens des offices tout à fait signalés, les tenant sous sa protection et sous son grand manteau royal, ainsi qu’elle fit voir un jour à la bienheureuse Marie de liazzi, Religieuse de l’Ordre de Saint-Dominique, et avec un admirable soin les préservant de mille dangers, dont saris elle infailliblement ils seraient surpris et accablés. Les Bienheureux Esprits contemplent avec étonnement les merveilles de ses faveurs et lui en rendent des grâces immortelles, tandis que ceux qui les reçoivent n’ont souvent ni yeux pour les voir, ni cœur pour les ressentir comme il faut. Cela n’empêche pas pourtant que, comme au travers d’une nue, nous ne voyions quelques éclairs de la Providence, et du soin qu’elle a des siens. Et qui aurait le loisir de recueillir le peu qui, par la diligence de quelques écrivains, est arrivé jusques à nous, il en ferait de gros volumes. Car sa protection marche à l’égal des périls qui nous menacent ; et quand on y aura bien pensé, on ne trouvera nul danger que les hommes puissent courir, où elle n’ait empreint les marques de sa bonté, et de l’assistance qu’elle adonnée à ceux qui ont eu recours à elle.

Elle les a défendus des eaux et des vagues, des ravines et des inondations ; elle les a préservés du feu et des embrasements ; elle a détourné de dessus leurs têtes la foudre, les grondements de l’air et les furieuses menaces des mauvais temps ; elle les a tirés du milieu des neiges, des glaces, et d’autres encombriers où ils étaient plongés ; elle leur a apaisé les orages et les tourmentes ; elle les a délivrés des naufrages ; elle leur a tendu le bx-as secourable en de très-dangereuses chutes, et les a conservés sous d’épouvantables ruines ; elle les a garantis des mains des voleurs et des corsaires ; elle a brisé les fers qui les tenaient attachés, et les a mis en liberté ; elle les a rachetés delà torture et du dernier supplice, nommément du gibet ; elle a empêché la force du venin et la malignité de la peste ; elle a conservé leur renommée, a essuyé les calomnies qui ont été jetées sur eux ; eile a rabattu l’effort de leurs ennemis, et l’a rendu sans nul effet ; elle leur a servi de cuirasse à l’épreuve contre les coups de flèches, de pistolets, d’arquebuses, de canons et d’autres pièces de guerre ; elle a adouci les animaux les plus farouches ; elle a arrêté les chevaux indomptés qui les allaient perdre, et les a reçus entre ses bras lorsqu’ils devaient être froissés ; elle a allégé le poids des chars et des charrettes, qui ont passé sur eux sans les endommager. Bref, parcourez la vaste campagne de l’air, l’étendue de la terre, l’immensité des mers, les épaisses forêts, les antres ténébreux, les montagnes et les vallées, les déserts et les lieux fréquentés, les villes et les villages, vous ne trouverez nul endroit sous le ciel où ne paraissent les vestiges de la main obligeante de la Mère de Dieu. Faites le dénombrement de tous les hasards auxquels une créature est exposée, vous n’en rencontrerez aucun dont elle n’ait préservé ceux qui l’ont invoquée au temps de la nécessité. Elle les a guéris de la paralysie, de l’apoplexie, de la frénésie, du haut-mal, de la ladrerie, des écrouelles, de laphthisie, de l’esquinancie, de la goutte, des fièvres, des inflammations, de la jaunisse, de l’asthme, des ruptures, des meurtrissures, de toutes sortes de plaies et de fistules, de la pâmoison, du cancer, des maux de tête, de poitrine, d’estomac, de bras, de mains, de côté, de cuisses, de jambes, de pieds, et de mille autres sortes d’incommodités qui travaillent le corps humain. Elle a rendu la vue à ceux qui l’avaient perdue, l’ouïe aux sourds, le marcher aux boiteux, la parole aux muets, le bon sens à ceux qui en étaient dévoyés, et les sentiments à ceux qui n’en avaient point de jouissance ; l’usage convenable des membres aux bossus, aux contrefaits, aux impotents ; la santé aux incurables, la vie aux morts.

IV. Il n’est rien de si aisé que de confirmer par des exemples tout ce qui a été dit jusqu’ici ; mais ce serait un dessein à remplir de gros volumes : je me contenterai d’en choisir deux ou trois tant seulement parmi une infinité d’autres. Grégoire, Prêtre, en la vie du saint Abbé Théodore, son bon maître, qui fut aussi Évêque d’Anas- tasiopolis et décéda l’an six cent et treize, le vingt-deuxième d’Avril, ainsi qu’il est rapporté au Martyrologe Bomain, raconte qu’il fit bâtir une petite Église de Notre- Dame joignant son Monastère, où souvent il se portait pour se recommander à elle. Comme il s’adonnait à toutes sortes de saintes œuvres, quelques personnes abandonnées de conscience ne pouvant supporter le reproche secret que leur faisait la vie innocente de ce saint Prélat, résolurent de l’ôter de devant leurs yeux, et pour ce faire lui donnèrent du poison. Il demeura trois jours sans parler et sans se mouvoir, en sorte qu’on le tenait déjà pour mort. Mais les trois jours expirés, la sainte Vierge lui apparut en songe, et lui témoigna qu’elle aurait bien sa raison de ceux qui l’avaient mis en cet état, et lors elle les lui donna tous à connaître, et ensemble la cause et la manière de son mal. En outre, elle lui ordonna de prendre trois pilules qu’elle avait en sa main, l’assurant qu’elles purgeraient entièrement la bile qui s’était épandue par son corps. Cela dit, elle disparut, et le Saint fut remis en sa première santé ; et comme ses meilleurs amis le fussent venu visiter, il leur raconta voirement l’origine de sa maladie ; mais il ne fut jamais possible de lui faire déceler les coupables, pour qui il fit de très-instantes prières à Dieu et à la très-sacrée Vierge tout le reste de ses jours.

V. Le fait du Bienheureux Saint Sylvestre, Fondateur de l’Ordre qui porte son nom, autrement appelé du Mont-Fanon, a quelque chose d’approchant à ceci, et en l’un et en l’autre, la Sainte Vierge se montre également bonne Mère, et toujours l’assurée défense des siens. Ce Saint était sorti de sa cellule la nuit, à dessein d’aller à l’Église, où ses Religieux étaient assemblés pour chanter les Matines ; mais comme il eut commencé de descendre quelques degrés, le diable le poussa si rudement sur un pas glissant, que le pied lui ayant failli, il roula de marche en marche jusques au bas de la montagne. C’était, sans doute, un coup de dessein : car vous eussiez dit que l’Enfer avait armé le ciel et les éléments pour le faire mourir. La nuit était extraordinaire ment sombre, les vents s’entrebattant furieusement causaient une horrible tempête ; la pluie tombait avec tant de roideur, qu’on eût dit que c’était un commencement de déluge ; la saison était très-froide, et parmi tant d’orages Saint Sylvestre se trouvait étendu de son long, tout froissé et meurtri de coups, sans se pouvoir aider d’aucun de ses membres. Il criait à l’aide tant qu’il pouvait ; mais le tintamarre des vents, pêle-mêlés avec les ravines d’eau qui tombaient violemment sur la pierre, et le bruit du chœur et de la psalmodie l’empêchaient d’être ouï (les siens. Cependant le froid et l’humidité rendaient ses blessures mortelles, et il ne lui restait plus qu’un peu de chaleur et de vie qui battait autour de son cœur. Dieu sait si les démons, le voyant en cet état, se servaient de l’occasion, et s’ils s’efforçaient de lui donner plus de peine au dedans qu’il n’en endurait au dehors. Ce nonobstant, notre valeu- eux champion tenait bon contre tous leurs efforts, et à leurs atta- fues il opposait la confiance qu’il avait en la Mère de Dieu, laquelle il suppliait instamment de ne permettre pas qu’il lut si soudainement enlevé de cette vie sans avoir auparavant fortifié de quelques bons avis ses pauvres enfants, qui étaient sur le point de se voir orphelins avant que d’être sevrés de la mamelle. Il n’eut pas plutôt achevé sa prière, qu’il vit devant soi la très-sacrée Vierge entourée d’une merveilleuse clarté et pleine d’une incomparable majesté, laquelle l’ayant exhorté à prendre courage et à relever son espérance, toucha de sa main les endroits où il était blessé et le guérit en un instant, sans qu’il restât autre marque du mauvais traitement qu’il avait reçu, que les cicatrices de ses plaies et quelques taches de sang sur son visage et sur le reste de son corps. Elle ne se contenta pas de cela ; mais le prenant doucement par le bras, elle le rendit à sa cellule en un moment, et le laissa plein d’une céleste allégresse et d’un extraordinaire désir d’aimer et de servir une si bonne Mère, tout autrement que jusqu’alors il n’avait fait. Le service achevé, ses Religieux, qui étaient en peine de lui pour ne l’avoir pas vu à l’Église, accoururent à troupes à sa chambrette, et le voyant encore chargé de sang fraîchement épandu, lui demandèrent ce qui lui était arrivé, et qui l’avait ainsi outragé. Mais le Saint leur déguisa l’affaire quelques jours, jusqu’à ce que ne pouvant plus résister à leur im- portunité, il leur récita parle menu tout ce qui s’était passé, et par ses discours embrasés, leur jeta dans l’âme une nouvelle ardeur de souffrir, et une confiance toute particulière en la bonté de la Reine du Ciel.

VI. Juste Lipse (1), l’honneur des bonnes lettres, rapporte que les Anglais s’étant jetés en France, le Comte de Saint-Paul sortit un samedi matin de la citadelle de la Carteliêre, où il commandait, pour s’en aller à Compiègne. Trois ou quatre des Officiers de sa maison, qui marchaient devant lui pour lui préparer logis, découvrirent sur le chemin une troupe d’ennemis jusqu’au nombre de soixante ou septante, qui couraient le pays et ravageaient tout ce qu’ils trouvaient devant eux. Cette rencontre leur fit tourner bride pour avertir leur Maitre de ce qui se passait. Le Comte, qui ne savait ce que c’était que d’avoir peur, ordonna incontinent à ses gens de monter à cheval sans leur faire autre harangue, sinon de leur dire en deux mots : Qui m’aimera, et la foi quand et quand, qu’il me suive. Tous se mettent en devoir le mieux qu’ils peuvent ; et comme il n’a pas la patience de les attendre, ils suivent deux à deux et trois à trois, sans faire en tout plus de quatre-vingts chevaux débandés, et assez mal en ordre pour attaquer quinze cents hommes, lesquels pendant que ceux-ci se préparaient, s’étaient joints aux autres, dont il a été parlé. Parmi ce petit nombre de Français était un nommé Jean Gertrud, qui chérissait le Comte son maître plus que sa propre vie, comme il ie témoigna par effet ; car n’ayant pu gagner sur lui qu’il se tirât hors de la mêlée, et qu’il laissât faire à ses gens, il se mit devant lui pour le défendre tant qu’il pourrait. Ce ne fut pas néanmoins pour longtemps ; aussitôt il eut le bras percé de deux flèches, et comme il se retournait pour dire à son maitre qu’il se retirât et qu’il ne faisait pas bon là pour lui, une troisième lui donna

(1) Divoo Virg. Hallensis, c. sxix.

au travers du col et le jeta à bas de son cheval. Le Comte voyant qu’il y aurait plus de témérité que de courage à s’opiniâtrer, gagne un petit bourg voisin, et toujours son bon serviteur, qu’il croit avoir perdu, lui revient à l’esprit. Mais la Mère de miséricorde en a eu bon soin, et voici comment : Il avait ouï dire des merveilles de Notre-Dame de Hault en Hainaut ; elle lui vint lors en mémoire comme il se vit porté par terre, et soudain il la pria de cœur et d’affection de le voir secourir en ce danger. Il ne fut pas longtemps sans ressentir l’aide du Ciel, qui lui donna le moyen et les forces de se traîner sur le chemin ; il est vrai que ce fut pour courir de nouveaux hasards. Car voici arriver trois soldats ennemis qui le dépouillent de tout ce qu’il a, et non contents de cette cruauté, lui déchargent encore quelques coups d’épée sur la tête. Le pauvre homme demi-mort se recommanda plus chaudement que devant à la Bienheureuse Vierge et à Sainte Barbe, et demanda à mains jointes à ces barbares de ne lui pas dénier, en l’état où il était réduit, le moyen de se confesser. Ces cœurs félons s’adoucissent à la voix et à la prière de celui qu’ils voyaient nager dans son sang, en sorte qu’ayant par fortune aperçu un Prêtre à quelques pas de là, ils l’appellent et le prient d’entendre la confession de cet agonisant. Le Prêtre l’entend, et s’efforce de leur persuader de se contenter de tant, mais en vain, car ces tigres sont résolus de l’achever. Et de fait, l’un d’eux, cr-oyant lui avoir fourré son épée dans le gosier, le laisse pour mort. Mais la Mère de Dieu a paré au coup, de sorte qu’il n’a donné qu’à la chemise. Cependant ces voleurs se retirent, et le Prêtre le conduit au mieux qu’il peut dans une grange voisine, et se met en devoir de le soulager. A peine a-t-il bandé ses plaies que le malheur lui va ramener ces trois bandoliers qui peu auparavant le tenaient pour mort. Ils s’échauffent de nouveau autour de lui, et l’un deux pensant lui donner sur la tête, le frappe seulement sur l’épaule. A ce coup, le blessé contrefait le mort, et eux le croyant dépêché, le traînent le long du chemin, et le jettent dans la rivière. La Sainte Vierge le soutient et le porte sur le bord d’une petite île, couvert de neuf grandes plaies. Il demeure là près de trois heures sans se pouvoir bouger. Enfin le Prêtre que la Mère de douceur avait suscité pour rendre la vie à ce pauvre homme, n’apercevant plus personne, suit son pénitent à la trace du sang qu’il répand, et arrivé qu’il est à la rivière, il jette les yeux de tous côtés, il voit l’apparence d’un corps sur le bord de l’île ; il hausse sa voix et le conjure, s’il est chrétien, de lui répondre ou de lui faire quelque signe. Le blessé l’entend et lève la main ; Je Prêtre entre dans l’eau jusqu’au cou, et l’ayant tiré sur le rivage, s’en va pour demander de l’aide. On y vient du village voisin avec une charrette ; on l’emmène, et il est si soigneusement pansé, qu’au bout de quelques semaines, sain et gaillard, il va rendre son vœu à Notre-Dame de Hault, et entretient tous ceux qu’il rencontre des merveilles de la Mère de miséricorde.

VII. Bien que ce soit contre mon dessein de multiplier les exemples, principalement en un sujet où l’on en trouverait à milliers, néanmoins j’aurais de la peine d’en passer un sous silence, lequel n’est pas moins illustre en toutes ses circonstances qu’il a été bien avéré et recueilli juridiquement. L’an quinze cent cinquante-quatre, il y avait en la ville de Valence, en Espagne, un chevalier nommé Antoine de Pise, lequel faisant chemin par la Castille, fut rencontré de sept hommes à cheval, ses ennemis jurés, qui ne l’eurent pas plutôt aperçu, qu’ils commencèrent de crier : Tue, tue le méchant, le voleur ! Jamais homme n’eut plus beausujet de se recommandera Dieu de bon cœur et à la glorieuse Vierge, qu’Antoine l’eut à ce coup-là, Aussi se jeta-t-il incontinent à deux genoux, suppliant la Bienheureuse Vierge, à qui il avait une spéciale dévotion, qu’elle daignât le secourir en cette extrême nécessité, et surtout qu’elle ne permît pas qu’il mourût sans confession. A peine achevait-il sa prière, qu’il entendit une voix intérieure qui lui dit qu’il ne mourra pas pour cette fois, nonobstant le danger où il est. Cependant ses ennemis avancent, et ils ne l’ont pas plutôt ‘approché qu’ils se jettent sur lui ni plus ni moins que des loups acharnés, et afin de le faire court, ils déchargent sur lui tant de coups, qu’ils le couvrent de plus de cent plaies, dont la plupart étaient mortelles ; et pour mieux dire, ils ne font qu’une plaie de son corps ; l’un lui ayant fendu la tête en deux, et l’autre lui ayant percé le ventre, de sorte que ses entrailles en sortaient ; et le voyant tout baigné dans son sang et déjà tirant aux abois, ils le laissèrent là pour mort après l’avoir chargé d’outrages. Ce fut lors que la Sainte Vierge, qu’il avait toujours appelée parmi ses meurtrissures, lui envoya un Ange travesti en chevalier, vêtu de blanc, lequel l’ayant mis sur son cheval, le soutint avec ses mains, et l’encourageant doucement, le conduisit à la maison d’un gentilhomme qui était son proche parent, le conjurant par ce qu’il lui était, et par l’état où il se trouvait, d’en avoir soin. Le gentilhomme le reconnaît, l’embrasse tout plaié qu’il était ; et comme à peu de temps de là il se met à chercher le chevalier qui l’a amené, jamais il ne le put rencontrer. Tandis, comme il n’y a point de temps à perdre, on court aux chirurgiens, et fait-on venir les plus experts : mais jamais il ne s’en trouve un seul qui y veuille mettre la main, tant ils tiennent pour assuré qu’il demeurera entre les bras du premier qui l’entreprendra. Le malade, se voyant abandonné des médecins corporels, ne veut plus songer qu’à son âme. Il fait appeler le Curé, lequel l’ayant ouï en confession et disposé au dernier passage, lui envoie quelques honnêtes veuves pour le veiller, leur ordonnant de l’appeler dès qu’elles le verraient abaisser. Sur la minuit, comme il se plaignait extraordinairement de la douleur que lui causait un bras qu’on lui avait rompu, et que sans cesse il invoquait le secours de la glorieuse Vierge, la voici arriver à la vue de toutes celles qui étaient en la chambre, en forme d’une grande Dame pleine de majesté et de douceur, laquelle l’ayant amiablement salué et encouragé, le prend par le bras qu’il plaignait, le frotte d’un précieux onguent qu’elle avait apporté du ciel, et après fait le même en tous les endroits où il avait été blessé. Chose merveilleuse ! le voilà guéri à la même heure, sans qu’il lui reste ni vestige, ni sentiment aucun de tant de blessures. Qui n’admirera la douceur de cette incomparable Mère ? Qui ne prendra de là sujet de retourner son vent à elle ? Qui ne sera convié par une si démesurée bonté à l’aimer et à la servir ? Qui ne confessera hautement que le cœur est indigne de vivre, lequel n’est gagné par les traits d’une si grande cordialité ?

### § III. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des assauts de leurs ennemis

invisibles.

I. Vrai Dieu, qu’est-ce qu’un pauvre homme qui est au milieu des hasards que nous courons à chaque moment, sinon un navire de de papier emporté des Hots et agité de la pluie et des orages ? Mais que sera-ce de lui, si nous considérons que tous les dangers dont il a été parlé jusqu’à présent, ne sont que maux en peinture, s’ils sont mis en parangon avec la peine que lui font les ennemis invisibles de son salut ? C’était la juste appréhension de Saint Paul, lorsqu’il disait (I) que notre principal combat n’est pas contre les hommes frêles et de peu de courage, mais contre les puissances du monde, contre les Princes des ténèbres, contre les malices spirituelles, et ce, non pour des choses caduques et périssables, mais pour des biens célestes et éternels. Il les appelle les puissances du monde, à raison des admirables perfections naturelles dont ils sont doués, de leur force nonpareille et des victoires qu’ils ont remportées sur les premiers hommes du monde, figurés parles hauts cèdres du Liban qu’ils ont jetés par terre, et généralement sur la plus grande partie de l’univers qu’ils ont assujettie à leurs lois. Il les nomme les Princes des ténèbres, parce qu’il n’y a nul trait de souplesse, de surprise et

(i) Eptics. vi.

de tromperie qu’ils ignorent ; et d’autant que leur principale ruse consiste à nous jeter dans la précipitation et à nous conduire à J aveuglement. Il leur donne le nom de malices, pour autant qu’ils sont tellement confits dans leurs mauvaises volontés, qu’ils semblent n’avoir autre nature, sinon la méchanceté même, et que leur propre différence soit haine, le maltalent, le venin et la cruauté. Au partir de là, notre plus grand malheur est que ce sont malices spirituelles, dont les assemblées sont invisibles, les menées sourdes, les inventions secrètes, les desseins cachés et les finesses plus tôt conduites à chef que nous ne les avons découvertes. Il conclut qu’en ce combat il ne s’agit pas de quelque intérêt temporel, mais bien d’assurer ou de perdre sans ressource notre salut éternel. Au reste, qui pourrait raconter les artifices dont ils se servent pour nous surprendre, les forces qu’ils emploient pour nous abattre, et les diverses sortes de batteries qu’ils font jouer pour nous surmonter ; ils lient avec leurs charmes les puissances extérieures de nos âmes, ils s’emparent de nos corps et s’en servent ni plus ni moins que s’ils en étaient les esprits ; ils tendent infinies embûches à nos vies ; ils nous attaquent par tentations, par illusions, par terreur, par importunités ; bref, leur vrai nom, ainsi qu’un d’entre eux répondit jadis au Bienheureux Jordain, Général des Frères Prêcheurs, est mille artes, parce qu’ils savent plusde tours, et qu’ilsinvententplus de moyens denous attraper, qu’il n’y a de grains de sable sur le rivage de la mer. Quelle apparence donc qu’une sotte brebis se puisse garantir des griffes de ces Lions rugissants, et qu’un homme sans esprit et sans force s’empêche de tomber dans les filets de ces anciens veneurs ; il est clair qu’il n’y a que le secours (lu Ciel qui soit capable de nous délivrer de leurs mains et de nous défendre de leur rage. Mais, d’ailleurs, si nous y avons de l’accès, et surtout si la Sainte Vierge, qui jadis a brisé la tête du vieux serpent, daigne nous recevoir sous sa protection, nous n’avons nul sujet de craindre, ni les artifices cauteleux, ni les furieux efforts de cette bête carnassière.

La Sainte Vierge dissout leurs maléfices.

II. La Mère de Dieu sait bien le moyen d’anéantir ses charmes. Elle a fait preuve mille et mille fois de sa dextérité à les dissiper, ainsi que j’ai montré ailleurs (1). Mais spécialement il me souvient de ce qui arriva, l’an 1608, à un jeune garçon deïermignon en Savoie, nommé Pierre Pillât (2). Il avait été atteint d’un maléfice le 26 de Novembre,

(1) Tract. II, c. ix, § 8. — (2) Jacob. Bernard., D. Virg. Charmensis, c. xi.

et avait ressenti les violences de l’esprit inhumain jusqu’au 17 Janvier de l’année suivante, jour auquel Jacques Pillât, père du malade, prit résolution d’aller rendre un vœu qu’il avait fait à Notre-Dame de Charmes en Savoie, pour la guérison de son fils. Voyez d’un côté l’inestimable douceur de la Mère de miséricorde, et de l’autre son admirable pouvoir. Car le père ne se fut pas plutôt prosterné devant l’image de la Vierge, pour la supplier avec larmes d’avoir pitié de ce pauvre affligé, qu’il commença de parler, ce qu’il n’avait l’ait dès Je premier jour de son maléfice, par une extrême malice de Satan, qui lui avait ôté la parole, afin qu’il n’eût pas le moyen de déclarer ce qu’il endurait. Au même instant, il se sentit parfaitement guéri, et le premier mot qu’il prononça fut Jésus Maria, et après avoir remercié l’un et l’autre de sa délivrance, il s’écria : Ô malheureux ! 6 tison d’enfer ! parlant à la sorcière qui lui axait baillé ce mal, combien de douleurs m’as-tu fait endurer ? Plusieurs des parents accoururent pour être témoins de cette merveille, et tous reconnurent clairement qu’il avait reçu la santé à la même heure que le père la demandait par l’entremise de la Vierge.

Elle les chasse des corps humains.

III. Elle n’a pas moins de vertu quand il lui plait de les chasser des corps dont ils ont pris possession. Les livres sont (1) pleins des effets de son pouvoir en cette matière. En voici un tiré de l’histoire (2) de Notre-Dame de Hault : Il y avait à Lille en Flandre une fille nommée Catherine Busie, de qui plusieurs malins esprits s’étaient saisis dès l’âge de dix-huit ans, et ne se peut dire ce que dès lors elle avait enduré. Car souvent cinq et six hommes des plus robustes n’avaient pas le moyen de la tenir. Il arriva une fois qu’un Père Sylvestre, Capucin, employant les exorcismes ordinaires de l’Église, en fit déloger sept qui avaient, peu auparavant, par la bouche de cette pauvre créature, jeté des aiguilles, du soufre, de l’argent monnayé, un clou d’un demi-pied, et autres semblables pièces de magie. A même temps se retrouva en la compagnie un certain, à qui la possédée s’adressant : Tu es donc là ? lui dit-elle ; et moi je sais fort bien d’où tu viens, et ce que tu as rapporté de cette belle Dame de Montaigu. Tous les assistants jettent les yeux sur lui, et l’exorciste, par inspiration divine, l’appelant, lui demande la vérité du fait. Il confesse qu’il a fait ce voyage, et qu’il en a rapporté un éclat du chêne tant renommé de Montaigu. Le Père fe prie de lui en donner un petit

(I) Lauret., Hist., lib. II. c. vu ; lib. III, c. xxxvn ; lib. IV, c. ix. D. Virg. Mon- tisserati tnirac. 45,150, 102,235, 373. — (2) Lipsiiis, D. Virg. Aspricol., c. xu.

morceau, qu’il met soudain en la bouche de la lille, et lui commande de l’avaler. Les Démons tout aussitôt montent au gosier, hurlant et criant que ce bois les tourmente et les brûle, et qu’ils ne le sauraient plus souffrir. Ils sont pressés de quitter ce corps, ils promettent de le l’aire, et assurent que Notre-Dame de Montaigu les contraint de sortir de là. Les deux premiers (car ils étaient trois) rompent en sortant une losange de la vitre de l’Église, le troisième ayant arraché un gros clou de la muraille, le jette contre la même vitre sans la rompre, et à mesure qu’il sort il publie maigre soi les grandeurs de la Sainte Vierge, dont il ne peut souffrir la présence.

Elle les empêche de nuire k nos vies.

IV. Elle a sans comparaison plus de moyens et d’inventions pour défendre nos vies, que ces désespérés n’en ont pour les attaquer. Saint Guillaume, Duc île Guyenne, s’étant retiré dans un horrible désert pour y faire pénitence de ses péchés, les diables lui livrèrent une l’ois un combat extraordinaire, et lui ayant présenté diverses tentations, à la fin ils le tirèrent hors de sa grotte, et le battirent avec tant de furie, qu’ils lui froissèrent tout le corps. Comme il était en cet état, la Mère de miséricorde lui apparut, et lui dit plusieurs paroles pleines d’une céleste douceur, dont son âme demeura grandement consolée, et à même temps deux Vierges, qui accompagnaient la Heine du Ciel, le portèrent dans sa cellule, y firent du feu, et lui ayant frotté le corps d’un onguent précieux qu’elles avaient, lui rendirent les forces et la santé. Saint Antoine le Portugais, dit communément de Padouc, prêchant le Carême avec son zèle ordinaire, opéra un notable changement dans les mœurs ; l’ennemi de tout bien se jeta une nuit sur lui, et le prit au gosier avec une telle rage, qu’il était prêt de l’étrangler ; mais le Saint ayant imprimé le signe de la Croix sur son gosier, et ayant prononcé l’hymne : Ô gloriosa Domina ; le mafin fut contraint de se retirer avec sa courte honte.

Elle nous arme contre les tentations.

V. Que dirai-je des assauts qu’il donne à nos esprits, d’autant plus fréquents que plus difficilement ils sont aperçus, et d’autant plus dangereux que la perte de l’âme est plus importante que celle de la santé ou de la vie ? Mais que dirai-je du renfort que nous recevons du Ciel et de l’assistance continuelle de la Mère de Dieu ? Si nos ennemis se préparent pour nous affaiblir avec leurs tentations, elle se met au-devant de nous et repousse contre eux leurs mauvais et pernicieux desseins. « Mais parce que l’esprit est beaucoup plus noble que le corps, et que la perte de l’âme est bien plus considérable que celle île la santé et de la vie, le démon emploie toutes ses forces et tous ses artifices pour nous ruiner de ce côté-là, et c’est aussi à quoi la sainte Vierge s’oppose, selon l’étendue de sa charité incomparable. Elle nous apprend que le meilleur moyen de le confondre est de fermer l’oreille à tout ce qu’il nous peut dire pour nous troubler et pour ébranler la certitude de notre foi. Ève se perdit pour l’avoir écouté d’abord, et pour avoir parlé avec lui. Rien n’est plus sensible à cet ange superbe que le mépris ; on le met en fuite en ne daignant pas seulement le regarder ; on le rend muet en ne lui répondant rien, et après cela il ne renouvelle pas si aisément une attaque, qui ne sert qu’à fortifier celui qu’il veut perdre. La Sainte Vierge appuie de son crédit les avis qu’elle donne à ses serviteurs, et pourvu que l’on ait confiance en sa bonté, toutes choses réussissent fort bien (1). » l’eu après que le Séraphique Saint François eut passé de cette vie à une meilleure, quelques-uns deceuxquiavaient vécu plus familièrement avec lui s’assemblèrent pour délibérer des moyens de se délivrer de l’importunité des tentations déshonnêtes. L’un des mieux avisés de la troupe assura que, quant à lui, il n’avait jamais expérimenté de meilleur remède que le recours à la Vierge des Vierges, accompagné d’une grande confiance. De sorte, disait-il, qu’autant de fois que je me sens molesté de semblables pensées, je me prosterne soudain devant une image de la Mère de Dieu, et prends résolution de ne pas sortir de la place qu’elle n’ait regardé mes larmes et ouï les gémissements de mon cœur. Le vénérable Abbé Guillaume, intime ami de Saint Bernard, de qui il a écrit la \ie, rapporte que Dieu guérit presque miraculeusement un gentilhomme d’une très-dangereuse maladie d’esprit, par la dextérité de ce sien serviteur, et par l’entremise de la Vierge Mère. L’esprit d’impudicité avait pris un tel ascendant sur lui, qu’il lui était impossible de passer un seul jour sans commettre quelque péché. Saint Bernard, poussé d’un extrême désir de le réduire, n’avait épargné nulle sorte de remède ; à la fin, il lui demanda trêve seulement pour trois jours, et ce à l’honneur de la très-sainte Trinité. Le gentilhomme, voyant que Je terme était si court, pour ne pas contrister celui que d’ailleurs il chérissait et honorait uniquement, lui en donna promesse, et ne la tint pas moins fidèlement. Au bout de trois jours, le Saint en demande encore trois autres, à la considération delà Mère de Dieu. Le gentilhomme eut honte de refuser si peu de chose à la Reine du Ciel, et partant il s’y

(1) La II. Mère de Blémur.

accorda, niais à son très-grand avantage. Car elle lui impétra tant de force et de courage pour résister de là en avant à semblables tentations, que comme Saint Bernard voulut derechef pactiser avec lui : Non, non, mon Père, lui dit-il, il n’est plus temps désormais de m’amuser avec ces petits marchés, je suis résolu de contracter tout de bon avec Dieu, et moyennant la laveur delà Sainte Vierge, je prétends lui faire vœu de perpétuelle chasteté, à la charge qu’il me fasse mourir, si jamais il m’arrive de l’offenser par déshon- nêteté.

Vf. Que si elle permet que les tentations soient violentes et extraordinaires, elle n’a garde de manquer de se rendre secourable à l’avenant. Notre siècle, autant fertile en sainteté qu’en malice, nous en a fourni un rare exemple en la Bienheureuse Magdeleine de Pazzi, Religieuse du Mont-Carmel de Florence, béatifiée par notre Saint Père Urbain huitième, le vingt-trois avril de l’année mil six cent vingt. Cette sainte âme était cruellement persécutée des malins esprits et combattue à toute outrance de diverses sortes de tentations. Entre autres une fois elle fut si vivement pressée de désespoir et d’une furieuse passion de se défaire elle-même, pour autant qu’il lui semblait qu’elle était déjà réprouvée à cause de l’énormité de ses crimes, qu’elle s’en alla droit à la cuisine prendre un couteau pour faire son coup. Satan avait eu voirement la permission de la porter jusqu’à cette extrémité ; mais la Sainte Vierge s’y opposa tout aussitôt, et renversa les desseins de son ennemi. Car Magdeleine ayant pris le couteau, s’achemina droit au Chœur, et avec une impétuosité d’esprit qui la transportait, montant sur l’Autel de la Vierge, le mit entre les mains d’une image de la même Vierge, et au même instant elle fut déliv rée de l’agitation furieuse qui l’avait transportée si avant. Elle assurait de plus que parmi une infinité de pensées et de suggestions tout à fait abominables, elle fût morte mille fois de la seule horreur qu’elles lui faisaient, si la Reine des Vierges ne l’eût assurée que sa pureté n’en avait non plus été olfensée, que les vêtements des trois enfants furent endommagés du feu de la fournaise de Babylone, ou les rayons du soleil salis de la fange des rues.

Elle nous défend des illusions.

VII. Si les Princes des ténèbres pensent nous surprendre avec leurs illusions, elle présente aussitôt le flambeau, afin de les faire apercevoir. Le bon vieillard de qui parle Césarius le savait très-bien. Car traitant un jour avec une Religieuse qu’il conduisait au chemin de la perfection, il lui demanda comme elle se trouvait : Très-bien, grâce à Dieu, répondit la fdle. Cette parole, prononcée si résolù- ment, jeta quelque défiance dans l’âme du vieillard, de sorte que la pressant sur sa réponse, il apprit d’elle que souvent elle était visitée d’un Ange, de qui même peu auparavant elle avait reçu promesse que bientôt il lui donnerait la récompense de ses travaux. Le sage vieillard, qui n’ignorait, pas que maintes fois le Prince des ténèbres se transligure en Ange de lumière, ordonna à la religieuse que, si cet esprit revenait, elle demandât qu’il lui fit voir la Reine du ciel, sa très-honorée Mère, et que si cela lui était accordé, elle se jetât à deux genoux devant elle, et récitât l’Ave Maria. Satan ne manque pas de revenir avec une apparence de gloire et de majesté fort extraordinaire, ni elle non plus de faire la proposition que son Confesseur lui avait ordonnée. L’esprit d’orgueil repart que sa présence lui doit bien suffire sans qu’elle demande plus grandes caresses ; elle d’autre côté tient bon et ne veut nullement démordre de sa résolution. L’ennemi, pour ne perdre sa proie, lui représente voirement par dérision une Dame de rare beauté, entourée de rayons de lumière ; mais dès que la religieuse eut commencé de lui réciter le salut Angélique, suivant le commandement qu’elle en avait reçu, toute cette apparence de gloire et de grandeur s’évanouit dans un tourbillon de fumée.

VIII. Ce qui arriva à Saint Vincent Ferrier (1) mérite d’être publié à l’honneur de la Mère de bonté. Une nuit, étant en prières, il la suppliait de vouloir prendre sous sa protection la virginité qu’il lui avait vouée après Dieu, lorsque tout à coup il entendit une voix qui lui dit : Vincent, Vincent, il faut que tu saches que tous ne peuvent pas être vierges, et que si bien jusqu’à présent tu as cru posséder ce riche don, je mettrai bon ordre, afin que désormais tu n’aies plus sujet de t’en glorifier. Jamais personne ne fut si étonné de réponse, que le jeune homme fut de celle-ci. Car d’un côté il avait peine de s’imaginer que la Mère de toute pureté pût parler de cette sorte au désavantage de la vertu, dont toujours elle a tant fait d’état. D’ailleurs, toutefois il craignait qu’il n’y eût quelque mystère caché sous ces paroles qu’il ne pénétrât pas encore, et que par quelque sienne faute il ne se fût rendu indigne de ce précieux joyau. Comme son cœur s’empressait là-dessus, la Sainte Vierge lui apparut, et lui ayant donné courage, l’assura que cette voix avait été formée par le père de mensonge, qui ne pouvait souffrir l’éclat de sa chasteté, non plus que de ses autres vertus ; qu’il recevrait plusieurs autres attaques de l’ennemi commun, mais qu’il jetât seulement sa confiance

(1) Lib. II Vitæ ipsius, c. xi. Apuit Suriuin, l. II.

en elle après Dieu, et qu’elle ne le quitterait jamais. De quoi le saint garçon reçut tant de force et de vigueur, que de là en avant il grandit si notablement en ferveur, qu’il ressemblait plutôt à un Ange du ciel qu’à un homme de la terre.

Elle uous arme contre les frayeurs.

Si le lion rugissant fait mine de nous vouloir engloutir, et qu’il essaie de jeter dans nos âmes quelque terreur panique, elle pose un corps de garde d’assurance tout autour de nos cœurs. Le très-dévot Henri de Suso, clair flambeau de l’Ordre des Frères Prêcheurs, qui vivait environ l’an treize cent cinquante, l’apprit un jour par expérience ; car il vit le mafin esprit avec un visage hideux, les yeux étincelants de rage, un arc en la main, avec des flèches de feu si redoutables, qu’en ayant en sa présence décoché une contre quelque Religieux, il l’étendit aussitôt par terre et le mit à deux doigts de la mort. Il semblait en v ouloir faire autant à Henri ; mais il ne fit que lever les yeux au ciel, et prononcer ces douces paroles tirées de l’Office de la Sainte Vierge : Nos cura proie pia benedicat Virgo Maria, qu’au même instant cet horrible adversaire disparut.

S’il nous poursuit avec des importunités et des violences extrêmes, la Sainte Vierge nous tiendra à l’ombre de ses ailes, et nous défendra des griffes de ce milan infernal. Elle le témoigna par effet à Jacques de la Marche, homme Apostolique et très-zélé Prédicateur de l’Ordre de Saint-François, qui remplissait l’Italie du bruit de sa sainteté et de sa doctrine, environ l’an soixante du siècle passé. Quelque temps avant sa mort, il se trouva tellement abattu et harassé des continuelles poursuites des démons qui le tourmentaient, qu’il lui prit un ennui de vivre. Pour être délivré de ces inquiétudes, il lit un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, où il espérait trouver l’allégement de tous ses maux. En effet, comme il disait la Messe en la Sainte-Chapelle, ayant le cœur presque réduit à une extrémité de détresse, il requit la Mère de miséricorde de ne lui pas dénier le secours qu’il avait expérimenté plusieurs autres fois, et qu’il fui plût de mettre fin à un si fâcheux et dangereux combat. Aussitôt la Mère de douceur se présenta à lui, et l’ayant amiablement salué, lui porta la bonne nouvelle de sa délivrance et de l’affranchissement général de toutes tes misères humaines, qu’il obtint dans peu de temps par le moyen d’une très-heureuse mort.

Bref, nous pouvons dire avec vérité que la Sainte Vierge est au milieu des siens comme un autre serpent d’airain que Dieu a érigé pour les défendre des piqûres mortelles des aspics venimeux.

ii. 24

Partant que cette maudite engeance enfle son infâme gosier, qu’elle lève sa tête funeste, qu’elle aiguise sa langue à triple pointe, qu’elle prépare ses cruelles dents, qu’elle jette le feu par la gorge, qu’elle siffle, qu’elle menace, qu’elle se lance en l’air, qu’elle s’approche, qu’elle pique, qu’elle morde tant qu’elle voudra, il ne faut que lever les yeux et regarder le signe du salut, et aussitôt tous ces cérastes brûlants seront contraints de se retirer dans leurs trous, la plaie mortelle cessera, et ceux qui en auront été endommagés recevront une parfaite guérison. Ce sont les merveilleux effets de votre incomparable douceur envers ceux qui ont le bonheur de vous appartenir, ô grande Mère de miséricorde ! ce sont les traits qui vous rendent très-digne d’être aimée, servie et honorée des hommes et des Anges. Que les uns et les autres vous bénissent pour tant de biens que nous recevons de votre débonnaire main, et que le ciel et la terre s’accordent à publier sans cesse vos grandeurs.

## LA NEUVIÈME ÉTOILE

ou grandeur de la couronne de bonté de la -mère de dieu.

## CHAPITRE X.

Qu’elle soil la Maitresse des siens.

Les ténèbres furent jadis l’une des plus rudes plaies dont Dieu frappa l’Égypte ; et l’ignorance jointe à l’aveuglement d’esprit est l’une des premières misères que l’homme ressente depuis le péché. C’est pourquoi la Mère de Dieu ne peut manquer de rencontrer ès siens un digne objet de sa miséricorde, et infinies occasions de faire éclater sa bonté ; il n’y aura personne qui n’ait sujet de s’étonner voyant avec combien d’avantage de leur part, et avec combien de charité de la sienne, elle fait l’office de Maîtresse et de Régente en son endroit.

### § I. — Que la Mère de Dieu est véritablement la Maîtresse des siens.

I. Plusieurs ont estimé que le meilleur pour les enfants, était d’être tiré à bonne heure de la maison de leurs parents, pour être instruits et façonnés par d’autres mains. Il les ont considérés ni plus ni moins que de jeunes plantes, à qui il est expédient d’être arrachées de leur pépinière pour être transplantées ailleurs. Cette pensée ne peut être que bonne lorsqu’il y a quelque danger que les mauvais exemples ne, leur nuisent, ou que les pères et mères ne manquent de capacité ou de commodité de les instruire, lorsqu’il y a de l’apparence qu’ils rencontreront mieux autre part, ou, comme il arrive souvent, que la trop grande indulgence des parents les rendra lâches et émoussera leur pointe et la vivacité de leur esprit. Mais où ces considérations n’auraient point de lieu, je serais toujours d’avis qu’ils ne sauraient avoir meilleure école que leur maison, ni meilleurs maîtres que leurs parents. Car si, au dire du Pédagogue Chrétien (4) et de Saint Jérôme, les enfants sont les fleurs du mariage, qui aura plus de soin de les arroser, de leur donner le soleil en son temps, de les mettre à couvert des rigueurs de l’hiver et de leur procurer toutes les commodités nécessaires pour arriver à leur perfection, que ceux-là qui les ont comme plantés et mis enterre ? Si, au rapport de la sage Cornélia, ce sont les vrais joyaux et les richesses d’une maison, qui saura mieux les conserver que ceux à qui ils appartiennent ? Si, comme disait la mère du jeune Tobie, ils sont l’espoir de la postérité, qui a plus d’intérêt à leur bonne éducation que ceux dont ils doivent porter le nom et le renom aux siècles à venir ? Si, comme nous apprenons de Saint Jean Chrysostome (2), ils sont le riche et précieux dépôt que les parents ont reçu de Dieu, qui en sera plus soigneux que ceux qui lui en doivent rendre un compte si étroit ? Quelle autre considération avaient les anciens, lorsqu’ils appelaient pères ceux qui font l’office de maîtres, ainsi que nous apprenons de la Genèse (3), sinon qu’il appartient aux pères d’être aussi maîtres de leurs enfants ?

II. Quoi que ce soit des autres, ie sujet de notre consolation est en ce point, que nous sommes assurés d’avoir un père et une mère cpii ont autant de tendresse et d’amour pour se charger du soin de nous élever, que de capacité pour le bien faire. Et je crois fermement que le Prophète David, en l’épithalame qu’il a composé à l’honneur de leurs célestes noces, et que j’ai expliqué en un autre endroit, jetait les yeux sur les enfants qui en devaient sortir et qu’ifs devaient instruire avec tant d’affection lorsqu’il intitulait ce Psaume pour les lis (4) ou pour les fleurs, qui ne sont autres que les enfants qui sortent de ce divin mariage, ainsi que nous apprenions peu auparavant de Clément Alexandrin. En effet, le même Docteur parlant expressément du Sauveur, assure (S) qu’il sert à ses enfants de père, de

(1) Clem., 1, 2 Pœd., c. vm. — (2) Homil. ix in I ad Timoth. — (3) Gen. xu. — (4) Pro liliis aut pro floribus. — (5) Pœd., c. vi.

mère, de pédagogue, de nourricier, et de tout ce qu’ils sauraient désirer. Et quant à la Sainte Vierge, l’incomparable Saint Augustin (I) la nomme bien à propos la Maîtresse des nations ; l’Abbé Rupert (2), la Maîtresse des maîtres ; Saint Jérôme (3), suivant l’interprétation du mot de Marie, qui vaut autant que celle qui éclaire, l’appelle le flambeau de la doctrine céleste ; et Saint Jean Damas- cène (4), la fontaine qui arrose toute la terre. Ce qui me fait souvenir de ce qui est rapporté d’elle au vingt-quatrième chapitre de l’Ecclésiastique, que la sainte Église lui approprie, où elle parle de cette sorte, et me semble qu’il ne se peut mieux dire : Ce que j’enseigne, dit-elle, est tiré du livre de vie et du testament du Très-Haut ; c’est la vraie connaissance de la vérité. Moïse a voirement donné une Loi qui comprend diverses cérémonies extérieures, de beaux enseignements qui sont héréditaires à la maison de Jacob, et de grandes promesses qui ont été faites à Israël. Dieu a fait la grâce à David d’avoir un successeur très-puissant, assis sur le Trône de sa gloire pour jamais, et au reste si plein de sagesse, qu’il peut être comparé au fleuve Phison qui sort du Paradis terrestre, ou à la rivière Tigris lorsqu’elle s’enfle sur le printemps. Ses discours toujours sensés coulent ni plus ni moins que les eaux du grand Euphrate, ou comme celles du Jourdain pendant le temps de la moisson. Son savoir ressemble à un éclair de lumière, ou au débord du fleuve Gehon sur le milieu de l’automne. Il a un tel fond de science qu’il n’est que lui qui la comprenne ; ce sont lettres closes pour les apprentis, et pour les autres des abîmes sans fond et sans rive. Mais quant à moi je suis comme la mer Océane, d’où sortent les rivières de la plus exquise sagesse ; je suis une fontaine presque infinie en sa source, et incomparable en son étendue ; je suis sortie du Paradis comme le fleuve Diorix et comme le grand canal qui porte en terre les richesses du ciel. J’arroserai de mes eaux le parterre que je cultive, et les fruits que j’ai moi-même plantés ; et ne faut pas craindre qu’elles leur manquent, puisqu’elles s’étendent au long et au large, et que leur abondance approche à celle de la mer. Je serai prête devant le jour pour faire ma leçon, et enseignerai dès le matin jusques au soir. J’irai trouver les plus réservés, j’éveillerai les endormis et éclairerai tous ceux qui se confient au Seigneur ; j’épandrai ma doctrine ni plus ni moins qu’une prophétie, et la laisserai comme un héritage à ceux qui seront curieux de la sagesse, et ne cesserai de faire part de ce que Dieu m’a communiqué à leur postérité de race, jusqu’à ce qu’arrivent les siècles heureux d’une sainte éternité. Voyez comme ce n’est point

(1) Serra, vi de Natali B. Virg. — (2) Lib. 1 in Cantic. — (3) De Nominibus He- braicis. — (4) Serin, n de Assumpt.

pour moi seule que j’ai travaillé, mais que c’est pour le bien de tous ceux qui désirent la vérité. Ce sont jusqu’ici les discours qu’elle tient en l’Ecclésiastique. D’où il appert quelle obligation nous avons à Dieu pour nous avoir donné une telle Maîtresse ; quel service nous devons à celle qui, avec des qualités si éminentes et si divines, a tant de bonne volonté pour nous ; quel avantage nous avons pour profiter en cette Académie d’où sont sortis les premiers hommes du monde ; quelle diligence il nous faut apportera l’étude de cette divine sagesse, puisque nous possédons l’honneur d’une si heureuse rencontre.

« C’est ce qui oblige la très-sainte Vierge de servir de Maîtresse à ceux qui lui appartiennent, imitant la bonté du Seigneur qui dit par son Prophète : Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous enseigne ce qui vous est utile ; elle nous fait voir trois choses qui empêchent d’ordinaire que les instructions de son Fils et les siennes ne produisent les effets clans les cimes, conformes à la pureté d’une doctrine si salutaire. La première que nous ne considérons pas assez, c’est que de Dieu seul nous devons apprendre la vérité ; c’est pourquoi David lui dit : Enseignez-moi à faire votre volonté, car vous êtes mon Dieu. Comme c’est vous qui m’avez créé, c’est à vous aussi à m’enseigner. Le même Dieu qui a formé mon cœur le doit instruire, et si vous-même ne l’éclairez, il demeurera toujours dans les ténèbres. La seconde chose qui nous empêche de nous nourrir de la parole de Dieu, c’est que nous ne comprenons pas assez que Dieu ne nous enseigne que ce qui nous est utile ; il retranche les désirs déréglés de savoir tant de choses qui ne sont point nécessaires à un chrétien, ou cpii n’ont pas de rapport à notre état. La troisième, c’est qu’après avoir appris de Dieu ce qu’il est utile que nous sachions, nous voulons nous conduire nous-mêmes, au lieu de le prier que ce soit lui qui nous gouverne dans la voie où il nous fait entrer, en dépendant de lui comme un enfant dépend de sa mère, sans laquelle il est prêt de tomber à chaque pas (1).

III. Je me vais mettre en devoir de déclarer les admirables traits de la Régence de notre divine Maîtresse, et de faire voir en particulier combien parfaitement elle s’acquitte des trois offices cl’ n bon Maître, qui sont d’instruire, d’exercer et de corriger.

(1) La R. Mère île Blémur.

### § II. — Avec quelle perfection la Sainte Vierge enseigne les siens, qui est le premier office de sa Maîtrise.

I. Jamais ne se rencontra marchand si curieux de vendre ; jamais il n’y eut fontaine qui donnât si volontiers de ses eaux ; jamais le soleil n’eut tant de plaisir à éclairer ; jamais esprit ne fut si soigneux d’apprendre, que la Maîtresse que nous avons reçue du ciel est désireuse de faire part aux siens des trésors de sagesse que Dieu lui a communiqués. Vous remarquerez, au neuvième chapitre des Proverbes, qu’elle a dressé une Académie en une forte place, qu’elle a affiché des placards partout, qu’elle a dépêché ses gens de tous côtés pour inviter ses enfants à venir apprendre la prudence céleste dont elle fait profession, et qu’elle enseigne libéralement avec une admirable méthode et avec un profit nonpareil de ceux qui la veulent écouter. Jadis on abordait de toutes parts à la capitale du monde pour entendre l’historien Tite-Live, comme un vrai torrent d’éloquence, une merveille de science et un oracle de belles résolutions, et ceux qui avaient le bien de l’approcher, écrivaient à leurs amis d’y accourir promptement, et de ne pas laisser échapper l’occasion d’apprendre du premier homme qui lut sur la terre. Mais je sais bien que nul ne me désavouera quand je dirai que ce fameux personnage n’a été qu’un enfant, et toute sa doctrine que jeu auprès de la Heine du Ciel, et des secrets de la sagesse divine qu’elle découvre aux siens. Ce qui fait que par-dessus toutes les plus heureuses fortunes du monde, j’estime indiciblement le bonheur de ceux que Dieu a tellement privilégiés que de la leur donner pour Mai- tresse.

H. De ce nombre fut le Bienheureux Saint Elzéar, Comte d’Arian (i), de qui nous lisons qu’étant encore jeune, sa nourrice, femme très-vertueuse, nommée Garsende, le recommandait ardemment à Notre-Seigneur en l’Église, lorsqu’elle entendit une voix qui lui dit : J’ai baillé ma Mère pour Maîtresse à celui pour qui tu pries si chaudement. Au son de cette voix, Garsende demeura étonnée, et craignant qu’il n’y eût de l’illusion, elle supplia Notre-Seigneur de lui vouloir découvrir si c’était une tromperie de l’ennemi ; que si au contraire cette parole venait de lui, il plût à sa Divine Majesté lui en donner quelque plus expresse connaissance, ce qu’il fit. Car, comme elle achevait d’entendre la Sainte Messe, elle reçut du Sauveur toute assurance de ce qu’elle demandait. Niais comme lesâmes

(I) In Vita ejus apud Surium, mense Septembri.

vraiment humbles ne se lient pas volontiers à leurs propres sentiments, elle communiqua le tout à son Confesseur, homme très-avisé, nommé Jean Julien, et l’assura qu’elle s’en tiendrait à tout ce qu’il lui en dirait. Ce dévot Religieux, pour ne rien faire mal à propos, résolut de traiter en particulier avec le jeune Elzéar, et d’apprendre de lui par le menu comment il se comportait en l’exercice delà vertu, et nommément en l’oraison, par quel chemin il marchait, et quel guide il avait choisi au Ciel. Le jeune Comte, qui ne savait pas à quel dessein le Religieux lui demandait toutes ces particularités, répondit fort naïvement qu’il avait élu pour mère et pour inaitresse la Sainte Vierge ; que lorsqu’il s’apprêtait à faire Sa prière, il se jetait entre ses bras, en suite de l’affection qu’il savait bien qu’elle lui portait, et de l’expérience qu’il avait de sa propre infirmité ; qu’il la suppliait humblement de lui mettre en l’esprit des demandes qu’il devait faire à Dieu, et d’empreindre réciproquement dans son cœur ce que Notre-Seigneur lui inspirerait ; que cette prière achevée ii disait Y Ave Maria avant de commencer la méditation, et qu’en suite de ce petit hommage qu’il rendait à la Mère de Dieu, jamais ne lui avait manqué, ni discours, ni affection pendant son oraison mentale.

III. Ô sainte école ! ô divine Maîtresse ! ô admirable écolier ! qui pourra douter que ce saint jeune homme n’ait appris tant de secrets qu’il savait de la science céleste ? Qui s’imaginera qu’autre que la Sainte Vierge l’ait enseigné à garder perpétuelle virginité avec sa chère compagne Sainte Daupliine, et à faire de sa maison une Église, ou au moins une maison Religieuse ? Sans faute que là il avait puisé les saints enseignements et les règlements qu’il donnait à tous ses domestiques, d’entendre la Messe chaque jour, de craindre le péché plus que la mort, de se confesser et communier tous les huit jours, d’employer une bonne partie de la matinée à l’Oraison, et l’après- dinée à quelque louable exercice ; de s’entretenir volontiers de discours du Ciel et de leur salut, de bannir entièrement de leur conversation les noises, le jeu, les paroles dissolues, et beaucoup plus les actions peu honnêtes et peu dignes de gens qui font profession delà vertu. Sans faute que sa bonne Mère et Maîtresse lui avait enseigné les petites adresses qu’il avait pour corriger et châtier doucement ceux de sa famille qui manquaient en l’ordre qu’il avait établi en sa maison, les faisant parfois manger à terre, ou bien se contenter de pain et d’eau, d’autres fois leur commandant de tenir la chambre tout un jour, les acheminant tons à la vertu par de semblables exercices de piété.

Le Bienheureux Clément Caponi.

De ce nombre fut le Bienheureux Clément Caponi, Religieux de l’Ordre de Saint-Dominique, lequel, quoiqu’il fût sorti d’une fort illustre maison, se contenta néanmoins de la condition de Marthe, et servit Dieu j usqu’à la fin de sa vie ès exercices les plus bas de la maison. Tandis qu’il travaillait des mains, son cœur s’occupait d’ordinaire en Dieu, et s’entretenait fort doucement avec la glorieuse Vierge, en laquelle il avait une confiance extraordinaire. Ayant un jour été occupé plus que de coutume, et n’ayant point trouvé de temps en toute la matinée pour faire ses dévotions, le temps de la réfection commune étant venu, il s’en alla devant une image de la Vierge où Jes frères étaient fort souvent, afin de dire ses prières. Mais la Mère de douceur l’avertit par la bouche de la même image qu’il avait mal choisi son temps ; que l’obéissance à laquelle il avait servi jusqu’alors valait mieux que les prières qu’il eût faites ; que l’après-dinée suffirait pour acquitter ses obligations, et qu’il ne pouvait rendre de plus agréable service à son Fils et à elle, que de s’accommoder en tout et partout aux heures et à l’ordre du commun.

Étienne Justicius.

Ce qui arriva au dévot Étienne Justicius, Oblat de l’Ordre des Minimes, n’est pas beaucoup différent de ce que je viens de raconter. Une fâcheuse fluxion lui ayant quasi fait perdre les yeux, lui faisait aussi fort souvent perdre la patience. De quoi s’étant aperçu, il résolut de combattre ce manquement avec la dévotion à la Vierge. Et de fait, il l’entreprit si courageusement, qu’outre un bon nombre de prières qu’il lui faisait tous les jours, il s’adonna tellement à la mortification, qu’il y allait jusqu’à l’excès. Ce qui fit que se trouvant un jour à la réfection commune, mais usant d’une si grande rigueur, qu’il n’en prenait pas à demi pour supporter les travaux du corps auxquels sa condition l’obligeait, la Sainte Vierge lui demanda pourquoi il était singulier ; Étienne ayant repondu que ses violentes passions avaient besoin d’une forte bride, elle le tança, et lui dit que de là en avant il lui serait plus agréable suivant simplement le commun, que s’adonnant avec danger à des singularités qui n’avaient point d’approbation que dans sa propre volonté. Elle lui obtint une science infuse, le don de prophétie, la grâce de faire des miracles et plusieurs autres faveurs, et le caressa jusque-là que de lui donner quelquefois le baiser de paix, ainsi qu’il sortait de l’Église,

De ce nombre fut la Bienheureuse Angèle de Fuligny, ainsi que nous lisons en sa vie (I), où il est raconté qu’étant un jour en la Messe, la consécration faite, la Sainte Vierge lui apparut et lui dit : Ma chère fille et la bien-aimée de mon fils, ton Sauveur t’est venu visiter et t’a baillé sa bénédiction. Il est raisonnable que tu reçoives aussi la mienne. Et cela dit, elle la bénit, et l’avisa de l’obligation inestimable qu’elle avait d’aimer ardemment son cher Époux qui lui voulait tant de bien, et lui fit entendre les rares trésors dont il fait part à l’âme qu’il visite : d’où la Sainte demeura toute transportée de joie, et comme consumée des flammes du céleste amour. De ce nombre furent Sainte Ildegarde, Sainte Gertrude, Sainte Mechtilde, les Saintes Catherine de Sienne, de Gènes et de Bologne, Sainte Jeanne, et infinies autres, que le Ciel a favorisées de tant que de leur donner pour Maîtresse celle de qui les Bienheureux Esprits tiennent à grande faveur d’apprendre quelque chose.

Mais entre toutes il serait très-malaisé d’en rencontrer une à qui elle ait servi de Maîtresse si particulièrement qu’à Sainte Brigitte, ainsi que nous apprenons du livre de ses Révélations. Car depuis les premiers ébauchements de la vie spirituelle, jusques aux derniers traits de la plus sublime perfection, il n’est rien de quoi ellene lui ait fait leçon. Elle lui a donné diverses instructions de la nature et de la qualité des péchés, du danger qu’il y a de retenir quelque affection, pour légère qu’elle soit, au moindre d’entre eux ; des moyens par lesquels l’âme est purifiée ; de la patience qu’il lui convient d’avoir en la privation de la douceur et de la dévotion sensible ; des fruits de la souffrance et des diverses épreuves de Dieu. Elle lui a découvert mille beaux secrets touchant la droite intention qu’il faut que l’âme se propose en toutes choses ; l’affection qu’elle doit avoir à la vraie pauvreté d’esprit ; l’estime qu’elle doit faire de l’obéissance, et le mérite qui provient des bonnes volontés qui sont réglées ou modérées par elle ; la souffrance des mauvaises humeurs et des imperfections d’autrui ; le mépris des choses périssables, et de tout ce qui peut chatouiller le corps ; le dégoût de la sagesse mondaine, la discrétion des esprits, l’amour de Dieu, le zèle des âmes, et généralement touchant toutes sortes de vertus. Elle lui a enseigné la manière de se communier saintement et avec profit ; de se garantir des embûches des ennemis invisibles, et de profiter aux autres par ses bons avis et par ses salutaires conseils. Elle lui a fait voir des merveilles des mystères de sa propre vie, de celle de son bien-aimé Fils, et nommément de sa très-amère passion ; de l’amour qu’il porte aux âmes qu’il a

(1) Cap. xxxix, rachetées de son sang ; des admirables ressorts de sa divine Providence, nommément sur les gens de bien, et comme tout leur réussit à profit ; et de l’alternative de sa miséricorde et de sa justice ; bref, elle lui a éclairé l’esprit d’une infinité d’autres belles lumières, dont la moindre vaut mieux que toutes les connaissances naturelles de cette vie.

VIII. Riais qui pourra expliquer le bonheur qui est caché sous cette céleste maîtrise ; qui sera capable de comprendre les avantages dont jouissent ceux qui ont l’honneur d’être admis à l’école de la Mère de Dieu, et de recevoir ses instructions chaque jour, chaque heure, chaque moment ; nous portons une sainte envie, et avec raison, à la Bienheureuse sainte Françoise Romaine, qui avait une communication si particulière avec son bon Ange, qui lui servait de Pédagogue et de Maître visible, l’avertissant quand il fallait se lever, se mettre à l’oraison, prendre son repas, entreprendre ou quitter quelque occupation pour la gloire de Dieu, et comme il fallait se conduire en chacune de ses actions particulières. En effet, une semblable faveur ne saurait être prisée comme elle mérite. Mais croyons-nous que le Ciel ait usé de moindre douceur à l’endroit de ceux qui ont la Sainte Vierge pour Régente ; je veux que pour leur plus grand profit, comme je dirai puis après, elle les sèvre de toutes ces douceurs sensibles ; faut-il pourtant estimer qu’après tout elle leur veuille moins de bien, et qu’elle travaille avec moins d’affection à leur salut et à leur avancement ; qu’ils y fassent seulement réflexion, et je m’assure que nulle journée ne passera que leurs esprits ne soient éclairés de mille lumières, et leurs cœurs piqués d’autant de désirs de plaire à Dieu. Qu’ils se rendent dignes d’entendre la voix intérieure de celle qui les enseigne, et je leur donne parole qu’ils ne s’adresseront jamais à elle en leurs perplexités, qu’elle ne leur envoie soudain un rayon de clarté. Qu’ils s’accoutument d’aller droit à elle en toutes leurs affaires, et je veux passer pour un homme qui parle par cœur si elle n’en prend aussitôt la conduite, et s’ils ne voient à l’œil le profit qu’ils feront en l’étude de la vertu. Non que je veuille renfermer ses enseignements et son assistance dans les limites de la seule vertu, comme s’ils n’avaient point de lieu en l’acquisition des sciences, ou en la conduite des autres choses indifférentes ; mais d’autant qu’il est bienséant que celui qui a la Reine du Ciel pour Mère, toutes ses actions s,- ? rapportent à la vertu et à Dieu, et qu’elles n’aient autre blanc ni autre visée que sa gloire. Quant à moi, je suis du côté de Salomon, et tiens pour tout assuré qu’il n’y a douceur ni richesses qui soient comparables au bonheur d’avoir pour mère et pour mai- tresse la Mère de la Sagesse même, à qui le grand Saint Germain,

Patriarche de Constantinople, baille cette louange, que si elle n’ouvre le chemin, il est impossible de devenir spirituel, et d’adorer Dieu en esprit, puisque l’homme n’a bonnement su ce que c’était que l’esprit, sinon après qu’elle a été faite la demeure du Saint-Esprit.

### § III. — Comme la Sainte Vierge exerce les siens, qui est le second office de sa Maîtrise.

I. Saint Ambroise, considérant l’action de Salomé, mère de Saint Jean et de Saint Jacques, et la prière qu’elle fit au Sauveur en leur laveur avec tant de condescendance à leur inclination naturelle, ne trouve rien plus à propos pour l’excuser que la facilité de l’affection maternelle. Figurez-vous, dit-il, que c’est une Mère qui parle, et prenez en paiement ses ressentiments naturels. De vrai, il y a une grande différence entre l’affection des pères et des mères, dit très-bien le Philosophe moral ; car les pères font éveiller leurs.enfants de bon matin, et à peine leur baillent-ils quelque peu de relâche les jours de Fête ; ils les font travailler jusqu’à suer, et ne plaignent pas beaucoup les larmes qu’ils jettent ; au contraire, les mères les voudraient toujours avoir auprès d’elles, et les caresser sur leurs girons ; si elles étaient crues, ils ne prendraient jamais le vent ni le soleil ; ce leur est une chose insupportable de les voir mélancoliques ou de les entendre pleurer ; elles ont toujours appréhension qu’ils ne travaillent trop. Mais s’il y a des mères folles, et en bon nombre, il s’en trouve parfois de sages, et nous ne manquons pas d’exemples de plusieurs braves Dames qui ont étouffé ces lâchetés féminines, pour mettre en leur place de vrais et courageux désirs du bien de leurs enfants, qui ont fait peu de cas des travaux qu’ils souffraient pour acquérir la vertu ; voire qui ont passé jusque-là que de les exhorter au mépris de la vie périssable, pour la changer avec l’éternelle, au moyen de plusieurs et très-griefs tourments. « La courageuse Salomé, qui exhortait ses enfants de mourir pour la loi ; Sainte Félicité, qui n’appréhendait rien tant que de voir les siens témoigner quelque faiblesse au milieu des plus cruels supplices, et plusieurs autres de ce rang n’avaient rien de la mollesse cpie l’on reproche au sexe (1). » Vraies mères, et doublement mères, c’est-à-dire du corps et de l’esprit. Car enfin Saint Cyprien les avise gravement que l’exercice c’est le gardien de l’espérance, l’arrêt de la foi, la lumière du chemin du salut, l’entretien et la nourriture du bon naturel, et

(1) La R. Mère do Blémur.

la maîtresse de la vertu. Et Clément Alexandrin ne leur dit pas moins sagement, que celles qui ne cherchent que le contentement de leurs entants, les aiment fort peu ; et qu’au contraire celles qui ont quelque rigueur apparente, pourchassent véritablement leur profit, et leur procurent une satisfaction perdurable ; que Dieu, qui nous aime si tendrement, ne fait pas difficulté de nous soustraire un plaisir passager pour nous mettre en possession d’un contentement éternel. Le Philosophe Sénèque, que j’ai pu auparavant alléguer, le dit admirablement bien. Dieu, dit-il, a un vrai cœur de père à l’endroit de ses plus chers enfants, il les aime fortement ; et comme il les voudrait voir très-excellents et très-accomplis, aussi leur apprète-t-il toujours à travailler et à combattre.

II. A l’imitation de ce grand Père, la Sainte Vierge, comme bonne Mère en perfection, ne manque pas de procurer de l’exercice à ses vrais enfants. Elle aime mieux les voir travailler pour un peu de temps, que de souffrir une disette éternelle. Elle les tient à la fatigue par la considération du repos qui n’aura jamais de fin. Ainsi plus elle les chérit, plus elle lespresseau travail, plus elle les exerce, plus elle leur présente d’occasions de souffrance, plus elle expérimente leur courage, plus elle aiguise leur vertu, sachant très-bien que par ce moyen elle redouble leurs couronnes et multiplie les trésors qu’ils amassent pour le ciel. Ce qu’elle déclara un jour à la Bienheureuse Sainte Brigitte (I) par une gentille comparaison. Car tout ainsi, lui dit-elle, que la fille de Pharaon aima jadis si tendrement le petit Moïse qu’elle vit flotter sur l’eau à la merci des ondes, et ne tint qu’à lui qu’il ne fût pris pour son fils, et déclaré légitime héritier de l’Égypte ; de même je sens une particulière inclination de bienveillance envers ceux que je vois dans l’amertume de leurs larmes, et au milieu des flots des tribulations. Ce sont ceux à qui je garde les couronnes du ciel, et que j’avance à la faveur de mon Bien-aimé Fils. Bien est-il vrai que comme celle-là n’eut pas le cœur de laisser plus longtemps emmi les eaux et les orages ce petit enfant qu’elle trouvait si beau ; ainsi la Mère d’amour ne saurait contempler ses chers nourrissons parmi les détresses et les afflictions, sans les serrer incontinent entre ses bras, sans les presser sur son cœur, et sans leur donner le baiser de paix. Il lui est impossible de souffrir qu’ils soient longuement exercés sans quelque rafraîchissement. Elle n’est pas marrie de les voir pleurer, mais elle amasse leurs larmes pour les présenter à son Fils ; elle se réjouit lorsqu’ils peinent davantage, mais elle essuie leur sueur avec une affection admirable ; elle met

(1) I.ib. IV Révélât., f. iv de ses propres mains le joug du Sauveur sur le col, mais elle en supporte le poids, de crainte qu’ils ne soient surchargés. Son plaisir est de les voir empressés à porter ]a Croix ; mais en passant elle leur jette une œillade de consolation, et leur dit un petit mot de courage, qui vaut mieux que toutes les douceurs de la terre.

III. Ce mot me fait souvenir de la bienheureuse Sainte Lutgarde, native de Tongres en Brabant, vierge douée d’une très-éminente vertu, laquelle ayant choisi un époux au ciel (d) au lieu de celui que le monde lui préparait, se range au service de Dieu au Monastère de Sainte Catherine, sous la règle de Saint-Benoît. La Vierge Mère, qui l’avait attirée à la suite de son Fils, lui apprêta un assez rude combat tout à l’entrée de sa conversion. Car les Sœurs, qui remarquaient en elle des mouvements d’une vertu extraordinaire, au lieu de profiter de son exemple, en prirent occasion de l’attaquer en diverses manières. Qui par mépris l’appelaient la Fervente et la Sainte, qui lui disaient qu’elle n’irait guère loin sans rabattre de ce grand courage, qu’elle s’y prenait trop âprement, et que c’était le vrai moyen de se lasser bientôt. Comme elle était véritablement humble, tels et semblables propos la firent entrer en appréhension que les prédictions de ses Sœurs ne dussent avoir effet, et qu’à la fin elle ne vînt à déchoir de sa première faveur. Se trouvant saisie de cette crainte, elle s’adressa à la glorieuse Vierge, qui soudain la consola, et lui dit qu’elle ne s’affligeât pas davantage de leurs discours, qu’ils s’en iraient en fumée, et que non-seulement elfe ne regarderait jamais en arrière, mais que de jour à autre elle s’avancerait au chemin de la vertu, comme elle fit.

La Bienheureuse Marguerite de Savoie.

IV. La Bienheureuse Marguerite de Savoie, Marquise de Mont- ferrat, fort dévote de la Sainte Vierge, étant un jour extraordinai- rement travaillée de la goutte, et demandant instamment à Dieu qu’il allégeât un peu ses douleurs, la même Vierge lui apparut, et lui dit que la volonté de son fils et la sienne était qu’elle portât cette croix jusqu’à la fin de sa vie. Cette parole fit un si notable changement au cœur de la dévote Princesse, que jamais plus on n’ouït sortir de sa bouche une seule parole de plainte. Que si parfois il advenait qu’on lui demandât comment elle se portait : Très-bien, répondait-elle, puisque la volonté de Dieu s’accomplit en moi. Néanmoins, afin qu’elle vît que ce n’était pas faute d’amour qu’elle était

(1 ; Thomas Guntipratensis, in ejus Vita. 16 Junii.

traitée de la sorte, niais que c’était pour son plus grand bien, sa nièce, laquelle depuis fut mariée au Roi de Chypre, étant malade à l’extrémité, et elle priant pour sa santé, la Sainte Vierge lui accorda fort libéralement ce qu’elle lui avait refusé lorsqu’elle priait pour soi-même.

Jamais nou ; ne nous persuaderions combien le Ciel se plaît à nos souirrances, si nous n’en avions des témoignages irrécusables en la plupart des vies des Saints.

Sainte Lidwine.

V. La Bienheureuse Sainte Lidwine avait déjà passé dix-sept ans en ses longs et pénibles travaux, lorsque pour tout rafraîchissement elle reçut de nouvelles arrhes des souffrances qui l’attendaient. Environ la fête de Saint Thomas, étant élevée en esprit, elle vit une troupe d’Anges qui chargeaient le lit où elle était des armes de la passion. Peu de temps après elle vit venir le Sauveur avec sa glorieuse Mère, lequel paraissant du commencement en forme de petit enfant, fut quasi en un moment changé en un homme parfait. Le voilà aussi en croix, et ruisselant en sang de tous côtés. Et comme la servante de Dieu considérait et admirait ce changement, le Sauveur lui imprima intérieurement les plaies de son sacré corps. Cela fait, la très-sacrée Vierge ramassa de ses propres mains les instruments de fa passion, et les ayant amoureusement baisés et fait baiser à Sainte Lidwine, la vision disparut, laissant au cœur de cette Vierge de nouveaux désirs d’endurer, et de consumer sa vie comme un Phénix aux flammes du divin Amour.

Henri de Castus.

VI. Le dévot Henri de Castus, de l’Ordre de Saint-Dominique, priant un jour en sa chambrette, tout à coup sa chandelle s’éteignit. Au même temps il l’ut entouré d’une lumière bien plus claire, et ouït comme une voix de femme qui l’appelait. Lui, tout étonné, s’écrie : Eh ! mon Dieu, qu’est-ce que j’entends ? Alors la Sainte Vierge lui dit : Je suis Marie Mère de Jésus. Henri, encore plus ébahi que devant, se jeta par terre, disant : Ô ma Dame ! puisque c’est vous, montrez-moi votre agréable face. A quoi la Vierge répondit : Henri mon fils, vous êtes encore enfant ; croissez, et puis vous me verrez. Une autre fois, après avoir été éprouvé par plusieurs souffrances, qui était ce que la Mère de Dieu voulait dire, il fut saisi d’un mal de cœur si violent qu’il croyait en devoir mourir.

Incontinent voici arriver une grande troupe de démons qui tempêtent autour de lui, et crient tant qu’ils peuvent, sans néanmoins l’oser toucher : Tu es nôtre, tu viendras avec nous. Le pauvre Henri, rempli d’effroi, se défendait de toutes ses forces, et les ennemis d’autre part redoublaient la batterie, et criaient sans cesse : Tu es nôtre, c’en est fait, tu viendras avec nous. Cette contrainte dura longtemps ; cependant Henri, plus mort que vif, appelait à son secours la Reine des Anges, laquelle finalement vint à lui dans une lumière resplendissante, et comme si c’eût été un coup d’éclair, toutes ces figures horribles qui l’épouvantaient disparurent. Lors la Sainte Vierge lui dit : C’est moi, n’aie point de peur. Henri lui ayant demandé pourquoi son bien-aimé Fils avait permis qu’il fût si rudement traité, elle répondit : Avec ce peu de souffrance, tout ce qui lui déplaisait en toi a été purgé, ainsi que l’or en la fournaise. Quand les hommes te laisseront en paix, les Démons te travailleront ; mais courage, la fin s’approche, tu seras bientôt avec moi.

Vil. Sainte Gertrude écrit de soi-même (1) que comme un jour Notre-Seigneur lui eut fait entendre que, pour son plus grand profit spirituel, elle devait être visitée par quelque tribulation, son esprit reçut une rude attaque de défiance. Lors le Sauveur se présenta à elle pour la fortifier, et lui bailla pour Maîtresse et pour Mère la Reine du ciel et la Mère de miséricorde, l’avisant qu’aussitôt qu’elle aurait le cœur angoissé, et qu’elle se sentirait pressée de quelque adversité, elle se jetât entre ses bras, où elle ne manquerait jamais de rencontrer du soulagement. Ce qu’elle expérimenta plusieurs fois, mais surtout en un certain abattement, lequel l’ayant surprise environ la Saint-Barthélemy, et plongée dans une mer salée et orageuse de tristesse et d’obscurité, elle eut soudain recours à sa bonne Mère, qui sur la lin desComplies du Samedi, comme l’on disait l’antienne accoutumée, dissipa cette épaisse nuée d’ennui, et lui épanouit le cœur d’un sentiment de joie céleste. Une autre fois (2) étant malade extraordinairement, et de plus tellement destituée de toute vigueur d’esprit, qu’il ne s’en fallait quasi rien que la tristesse ne l’accablât, elle en fit ses plaintes à la Bienheureuse Vierge, laquelle lui apparut aussitôt et lui dit : Sache", ma fille, que comme jamais tu n’as été si rudement traitée ni au corps ni en l’esprit, ainsi n’as-tu jamais eu de plus grandes dispositions à recevoir les grâces extraordinaires que mon bien-aimé Fils est résolu de te faire. Et il te fera bien connaître que ce n’était point sans sujet qu’il préparait ton esprit à recevoir ses biens inestimables par le mauvais traitement qu’il

(1) Révélât., lib. III, e. î. — Lib. II, c. vu.

384 LA TRIPLE COURONNE,

faisait à ton corps. J’ai connu une belle âme, qui avait une telle correspondance avec la très-sacrée Vierge, que parmi de très-fortes épreuves de vertu et de souffrance, où Dieu la tenait d’ordinaire, elle ne manquait jamais d’avoir un sentiment anticipé de ce qui lui devait arriver par le moyen d’un renfort intérieur qui servait comme de réveil-matin et de préparatif à son cœur. Et de moi je ne doute nullement que si le nôtre lui était fidèle et bien disposé, il n’entendit maintes fois la voix efficace de celle qui le convie au désir de la Croix, et qui, avec un amour indicible, lui présente les occasions de l’embrasser, et de faire de très-grands amas de mérites.

VIII. Quoi ! mon âme, n’as-tu point le courage de te détacher des liens de ce corps mortel à la force de ces considérations, pour te guinder dans le ciel avec les ailes de ta pensée, et là reconnaître à quel degré de gloire sont arrivés les nourrissons de la Mère de Dieu, en suite de l’exercice qu’elle leur a ici procuré. Tu les remarqueras aisément parmi les autres par les livrées qu’ils portent de la Mère de bonté, et les entendras chanter avec le Roi-Prophète un cantique de reconnaissance, disant (1) : Notre contentement gît à la souvenance que nous avons des jours de notre humiliation, et du temps auquel nous avons été exercés en plusieurs sortes de tribulations. Nous avons passé (2) au travers du feu et de l’eau pour arriver au rafraîchissement dont nous jouissons maintenant. Tu participeras à la joie qu’ils reçoivent de la mémoire des travaux passés, et entonneras avec eux les Pœans d’allégresse et les chants d’actions de grâces qu’ils rendent à la Reine du ciel pour avoir été par son moyen épurés comme l’or dans la coupelle, et rendus dignes de souffrir quelque chose pour Dieu. Tu verras ces merveilles, et ton cœur s’en réjouira, et toutes tes affections béniront celle qui comble les siens de bénédictions et les couronne de miséricorde.

### § IV. — Avec quelle affection la Sainte Vierge corrige et châtie les siens, qui est le troisième office de sa Maîtrise.

I. Vous auriez tort de trouver étrange le mot de correction, puisque le grand Apôtre Saint Pau) assure (3) que celui-là ne mérite pas le titre de fils, qui ne la reçoit du père et de la mère ; et que le vrai moyen pour se faire désavouer, c’est se vouloir soustraire du châtiment, qui est le propre des enfants. David, après avoir rendu témoignage (4) à la rare vertu de Moïse, d’Aaron et de Samuel, Prêtres du Très-Haut, et après avoir dit que Dieu leur accordait tout ce

(1) Psafin. lixxix. — (3) Ibid. lxv. — (3) Hebr. xii. — (4) Psal. lxxxv.

qu’ils lui demandaient, ajoute incontinent qu’à mesure qu’ils manquaient en quelque chose de leur devoir, il les relevait sur-le-champ, et ne leur en pardonnait pas une ; car c’est ainsi que l’admirable Saint Augustin entend les paroles du Prophète, qui portent qu’il châtiait toutes leurs inventions. Je vous accorde que la Sainte Vierge est toujours Mère ; mais avec cet esprit maternel, elle ne laisse pas de redresser les entants quand ils faillent, et de leur donner la correction quand ils la méritent. En quoi elle se montre Mère incomparablement mieux qu’en dissimulant leurs manquements, et par celte lâche connivence les entretenant en leurs imperfections. Il me souvient à ce propos d’avoir lu en la vie de Sainte Catherine de Sienne, qu’un jour, comme elle racontait au compagnon du bienheureux Père Raymond, son Confesseur, quelque trait de caresse qu’elle recevait alors actuellement du Ciel, elle détourna les yeux pour regarder un sien frère qui passait par là ; de quoi Saint Paul la reprit si aigrement par le commandement de la Mère de Dieu qui était là présente, que dès lors elle demeura chargée de honte et de confusion, en sorte qu’il ne lui fut pas possible d’ajouter un seul mot ; et disait-elle par après qu’il n’y a peine aucune que l’on puisse souffrir en cette vie, qu’elle ne supportât volontiers avant de recevoir un semblable reproche.

II. L’on ne saurait dire combien servit à une autre Sainte Catherine (1), fille de Sainte Brigitte, la réprimande que lui fit la Mère de douceur. Elle était sortie de son pays pour aller voir sa Mère que Notre-Seigneur arrêtait en Italie pour son service, lorsque Dieu disposa de son mari, lequel jaçoit qu’il lui eût permis de contregarder le lis de sa virginité parmi les épines du mariage, ce néanmoins l’issue fit connaître qu’il le lui avait ôté pour son plus grand bien, car dès lors elle fit propos de servir et d’accompagner inséparablement sa mère en tous sesvoyages ; de quoi elle ne retira pas peu de profit. Mais comme il n’est aucun bon dessein qui ne soit envié de l’ennemi, ce mafin se jeta bientôt à la traverse de ses plus saintes intentions ; car sa mère, qui demeurait alors à Rome, sortait souvent pour visiter les Saints tieux et pour gagner les Stations, et elle était contrainte de laisser Catherine au logis pour crainte des insolences que plusieurs prenaient occasion de commettre par l’absence des Papes pour lors séants en Avignon. Le Serpent rusé se prévalut de cette nécessité ; et comme un jour Sainte Brigitte était allée selon sa coutume faire ses dévotions, il se glissa dans l’esprit de Catherine avec tant de subtilité et d’artifice, que peu s’en fallut qu’il ne l’emportât.

(1) Surius, in qus Vila, mense Marlii.

Il lui représentait l’esclavage où elle vivait, sans avoir le moyen (le vaquer aux exercices de piété que les autres pratiquaient avec tant de profit spirituel, et qu’elle eût pu librement suivre, si elle eût été en son pays. Et ces pensées noires lui avaient tellement serré le cœur, et l’avaient enfoncée dans un si morne et si obstiné silence, que Sainte Brigitte étant de retour n’en put jamais tirer une parole. Partant elle résolut de céder pour un peu de temps à cet orage de tristesse, ce qui ne servit pas peu à remettre l’esprit malade de Catherine ; car le sommeil l’ayant surprise, il lui fut avis que la terre tout autour d’elle était en l’eu, et qu’il n’y avait qu’un petit coin exempt de cet embrasement, où était la Mère de Dieu, à qui elle s’adressa incontinent, la suppliant de la vouloir secourir en cette sienne nécessité. Mais la Sainte Vierge lui faisant fort mauvais visage, dit qu’elle n’avait que faire d’une lâche comme elle, qui était retournée en son pays, nonobstant les saintes résolutions qu’elle avait faites du contraire, et qui méprisait les avis de sa bonne mère, de son Père spirituel, et de tous ceux qui s’entremettaient de son bien. Comme il arrive parfois qu’un coup de lancette allège le pauvre malade et lui rend la parfaite santé, faisant sortir l’apostume qui lui causait tant d’inquiétude, île même cette parole de répréhension portée à propos par la Sainte Vierge au cœur de Catherine désolée, lui lit tant de bien, que soudain elle se prosterna aux pieds de la Mère d’amour, lui demanda un très-humble pardon, et lui promit de faire ce qu’elle voudrait. La Vierge seservit d’unesi belle occasion pour lui remontrer sa faute, pour lui enjoindre de se présentera sa Mère et à son Confesseur pour en faire satisfaction, et l’exhortaà résister delà en avant plus courageusement à la tentation. A quoi elle obéit avec tant de perfection, qu’ayant donné tout contentement à sa Mère et à son Père spirituel, elle tit vœu d’obéissance perpétuelle entre les mains de son Confesseur, et promit à Dieu et à la Sainte Vierge que jamais plus elle n’abandonnerait sa mère ; ce qui réussit à son très-grand avantage, car elle lui servit d’un vrai modèle de vertu, et l’achemina à une parfaite sainteté.

III. L’esprit, humain se perd dans la considération des traits que l’admirable bonté et la rare douceur de cette débonnaire Mère a produits, et des inventions que son amour lui a fournies pour corriger doucement, mais efficacement ses enfants. Le dévot Césarius raconte (1) qu’un jeune Religieux de Citeaux, nommé Chrétien, uniquement affectionné à la Reine du Ciel, s’étant un soir après Matines endormi sur le marchepied de l’Autel, elle survint, et le frappant

il) Lib. IV, c. xi.

doucement avec sa robe, lui (lit : Chrétien, ce n’est pas ici le lieu de dormir, mais de prier ; sur quoi s’éveiilant en sursaut, it eut encore le bien et le loisir de la voir au dos comme elle se retirait. Il se lit en la vie de Saint Edmond, Archevêque de Cantorbéry, en Angleterre, qu’étant encore jeune, et ayant entrepris de dire tous les jours à l’honneur de la très - sacrée Vierge l’oraison : Ô intemerata, il se laissa une fois tellement emporter à l’affection de l’étude, qu’il s’oublia du tribut qu’il payait journellement à sa bonne Mère. Mais il ne porta pas loin cette faute ; car, la nuit suivante, par commission expresse de celle qui l’aimait si tendrement, Saint Jean l’Ëvangéliste vint à lui avec une palette à la main comme un pédagogue courroucé, et l’ayant avisé du manquement qu’il avait commis, il haussa le bras comme s’il l’eût voulu frapper rudement ; mais il se contenta de lui faire peur et de l’avertir sérieusement de ne plus manquer à l’avenir à ses dévotions ordinaires, pour chose aucune qui pùt arriver. L’on raconte (1) du dévot Thomas de Kempis, que lorsqu’il était encore jeune Religieux il avait coutume de réciter tous les jours certaines prières à la très-glorieuse Vierge, qu’il honorait d’une bien particulière dévotion. A quoi ayant un jour manqué, il vit sa bonne Mère qui s’en allait le long du dortoir visitant ses chers enfants et leur donnant le baiser de paix ; et comme il attendait qu’elle le vînt embrasser à son tour, il s’aperçut qu’elle passait outre, lui reprochant tacitement sa négligence et son oubli. Ue quoi il conçut un si grand déplaisir, que jamais plus en sa vie ne lui arriva de faillir aux devoirs qu’il avait entrepris de rendre à la Mère d’amour. Je ne sais quelle faute avait un jour commis la bienheureuse Sainte Mechtilde, cela sais-je bien que la Reine des Anges, sa bonne Maîtresse, se lit voir à elle avec un visage courroucé et avec un fouet d’or à la main, duquel elle la menaça au cas qu’elle y retombât une autre fois, voulant par là lui bailler à entendre que si bien elle corrigeait les siens, c’était néanmoins avec la verge d’amour et de charité représentée par l’or, comme celle qui pourchasse leur amendement, plus sans comparaison qu’elle ne s’éjouit de leur peine.

IV. Mais tout bien considéré, il me semble qu’il ne se trouve rien de si doux que la leçon qu’elle fit à son bien-aimé (2) Herman de Steinvalcl, duquel il a été parlé ci-devant. Comme il était au monastère avec la chargé de Sacristain, les larrons y entrèrent sourdement, et ayant fait leur main se retirèrent. Ce qui jeta un soin si angois- seux dans l’âme de ce pauvre Religieux, que l’appréhension qu’il eut qu’ils ne fissent quelque pl us grand dégât, non-seulement lui dérobait

(1) Speculi exenipl., dist. x, num. 7. — (2) Surius, in ejus Vita.

le sommeil, mais encore lui faisait perdre la mémoire de ses dévotions accoutumées. Une nuit, comme il veillait, ayant entendu quelque bruit, il courut soudain à la porte de la maison, où il ne vit qu’une pauvre femme habillée fort simplement, et craignant qu’elle ne fût demeurée là, les larrons ayant fait leur coup ou s’étant écartés, il lui demanda qui elle était. Elle répondit qu’il y avait longtemps qu’elle était la gardienne du Monastère. Herman reconnut à la voix que c’était sa bonne Mère, de quoi il reçut une joie incroyable ; mais, ce qui le remplit d’étonnement, fut qu’il lui semblait voir une vieille toute ridée et chargée d’années, de quoi se voulant éclair- cir, il lui demanda ce que voulait dire ce changement de visage et de maintien. La réponse que lui fit la Vierge fut celle-ci : Je suis à présent en ton cœur et en ton esprit toute telle que tu me vois ici, passée et flétrie comme une fleur en son couchant. De ce que j’étais ci- devant, il ne reste plus sinon une faible souvenance de l’ancienne beauté et fraîcheur qui luisait sur mon visage, lorsque tu me saluais mille fois le jour, que tu étais si fervent en mon service, et t’entretenais si amoureusement avec moi. Le pauvre Herman, surpris de ce reproche, voulut rejeter la faute sur le soin extraordinaire qu’il lui avait fallu prendre pour la garde de la maison ; mais elle lui fit bientôt entendre qu’il se couvrait d’un sac mouillé, et que cette excuse n’était nullement recevable, vu que la longue expérience qu’il avait de sa fidélité, lui devait suffisamment avoir appris qu’il ne trouverait aucun meilleur moyen pour se garantir des larrons, sinon de s’adresser à elle, et de lui recommander toutes choses avec sa confiance ordinaire. C’était assez pour réveiller la dévotion de ce fervent serviteur delà Vierge ; aussi ne saurait-on dire combien cet avertissement lui profita, et comme il renouvela en lui le désir de se rendre très-agréable à celle de qui il recevait tant de bien.

V. Admirerez-vous pas avec moi, moucher Lecteur, ladouceurcor- diale de la Mère de bonté ? Souhaiterez-vous point d’être du nombre de ceux que le Ciel a choisis pour publier les inventions amoureuses que le cœur de cette Vierge Mère produit journellement à la faveur des siens ? Votre âme concevra-t-elle point de nouveaux ressentiments d’amour envers celle qui s’acquitte si parfaitement de l’office de Maîtresse, enseignant ses enfants avec tant d’affection, les exerçant avec tant de dextérité et les corrigeant avec tant de douceur ? Concevrez-vous point de nouvelle ardeur pour mériter désormais par vos services d’être l’un de ceux de qui elle prend un soin si particulier ? Pour moi, je finirai ce discours, lui appropriant les paroles que le dévot Saint Bernard nous a laissées à la louange de la charité ; car elles lui conviennent parfaitement bien, vu qu’elle n’est autre que la Mère et la Maîtresse du saint Amour. Oh ! que la Vierge se montre bonne Mère envers ses enfants. Car soit qu’elle caresse les faibles, soit qu’elle exerce les plus avancés, ou qu’elle châtie ceux qui faillent, c’est toujours avec le même cœur de Mère qu’elle pratique ces différents offices. Ses répréhensions sont amiables, ses caresses innocentes, ses châtiments amoureux, sa douceur sansfeintise, sa colère sans aigreur, ses réprimandes sans fierté. Puissions-nous lui rendre les devoirs de vrais enfants et bons écoliers, comme elle se montre vraie Mère et bonne maîtresse en notre endroit.

## LA DIXIÈME ÉTOILE

ou grandeur ce la couronne de bonté de la mère de dieu.

## CHAPITRE XI.

Qu’elle soit la consolation des désolés.

Il n’est rien qui si aisément fasse brèche dans les entrailles maternelles que les larmes des enfants, rien qui touche si vivement le cœur de la Mère de Dieu qu’un esprit accablé d’ennuis. Et comme cet état nous rend plus dignes de compassion, aussi est-ce le point où la Mère des affligés se montre ordinairement plus sensible. C’est ce que je dois faire voir à la suite de ce discours.

### § I. — Que la Mère de Dieu est la consolation des désolés.

I. Ce que l’éclipsé est au soleil, le bois vert au feu, l’orage à l’air, la tempête à la mer, le tremblement à la terre, la maladie au corps, la gelée aux plantes, le ver aux fruits, la rouille aux métaux, la teigne aux draps, cela même est la tristesse et la désolation à l’esprit. C’est la paralysie de l’âme, qu’elle tient comme percluse et quasi sans aucun usage de ses facultés raisonnables. C’est la nuit obscure de l’entendement, lequel, pendant qu’elle dure, ne sait ni ce qu’il fait, ni où il met le pied, mais s’ombrage et s’alarme de tout. C’est le morfondement de la volonté qui l’abat, en sorte qu’elle demeure sans mouvement et sans affection quelconque envers le bien. C’est la phthisie du cœur, qu’elle conduit jusqu’aux aboiset le rend languissant ainsi qu’une chandelle qui se meurt. C’est la lièvre chaude de l’imagination, qui représente mille fantaisies et mille formes grotesques en l’air, et qui veut faire passer pour vérité infaillible ce qui jamais ne fut et ne sera jamais. C’est la débauche de l’appétit sensitif, lequel sentant la raison interdite, se jette au travers des champs comme un cheval échappé, et donne carrière à toutes ses inclinations déréglées. C’est le domaine des passions, qui, ni plus ni moins que vents impétueux, soufflent qui deçà qui delà, et tiennent la pauvre Ame comme un vaisseau agité à la merci des flots et de la tourmente. C’est la saison des tentations, qui attaquent et bouleversent le cœur, tandis qu’il est sans force et sans courage, qu’il n’a quasi point de sentiment de Dieu ni îles choses spirituelles, et qu’au contraire l’affection des choses basses et terrestres se réveille et prend force en lui. C’est un mal qui, par un dégoût général de toutes choses bonnes, rend sensibles tous les autres maux, et qui fait qu’on juge souvent insupportable ce qui ne vaut pas le parler. C’est un temps de réjouissance pour nos ennemis invisibles, lesquels comme des esprits de ténèbres ne font jamais de meilleurs coups qu’à la faveur de cette nuit.

II. C’est l’état du saint homme Job, lorsqu’il veut effacer (1) du nombre des jours celui de sa naissance, et faire qu’on ne parle point autrement de la nuit de sa conception que comme d’un temps de malheur. C’est l’état du pauvre Moïse (2), quand, pressé des paroles séditieuses du peuple, il dit à Dieu que sa vie ne tient plus qu’à un lilet ; du valeureux Samson (3), lorsque par les poursuites importunes de Dalila, qui ne lui donne point de repos, il se trouve à deux doigts de la mort ; du bon vieillard Tobie, lorsqu’il demande à Dieu qu’il reçoive en paix son esprit accablé de maux et d’ennuis ; de l’affligé Jonas, lorsqu’il se lamente de sa vie et qu’il souhaite sa dernière heure ; du courageux Élie, lorsqu’il se jette comme à l’abandon sous le genièvre, faisant instantes prières à Dieu de le vouloir tirer du monde ; du dévot Ézéchias, quand il se tourne (4) vers la ruelle de son lit en suite de la triste nouvelle que le Prophète lui a annoncée ; de l’invincible Saint Paul, quand il dit (5) qu’il est à non plus, qu’il en a par-dessus la tête, et que l’affliction qu’il souffre va jusqu’au delà de ses forces. C’est l’état auquel le Sage (6) veut que nous nous apprêtions quand nous sommes en bonnes nouvelles, afin d’en faire notre prolit. C’est l’état pour lequel David recourt si amoureusement à Dieu, le suppliant (7) de ne le point abandonner lorsqu’il donnera du nez en terre et que son courage manquera. C’est l’état où nous

( !) Cap. ni. —(2) Eiod. m. — (3) Judic. xvi. — (4) IV. Reg. xx. — (5j I.Cor. i. — (Ô) Eccli. i. — (7) Psatin. lxx.

avons besoin de tout ce qui nous veut du bien dans le ciel, et oii le secours qu’on nous baille nous vient grandement à propos.

III. Aussi est-ce l’état où la Mère de bonté nous fait connaître qu’elle est véritablement Mère, et où elle nous fait ressentir les doux et favorables effets de sa miséricorde. Je ne veux autre preuve de cette vérité que la voix authentique de la sainte Église, qui la nomme si hautement la Consolatrice des affligés. Tous les Saints Pères lui rendent le même témoignage, et nommément quelques-uns des mieux qualifiés d’entre ses plus dévots serviteurs. Dieu vous garde, notre Consolatrice, lui dit saint Éphrem (1), Diacre de l’Église d’É- desse en Syrie, qui apaisez nos regrets, charmez nos ennuis et allégez nos charges. Ô très - chaste, très - bonne et très - miséricordieuse dame ! dit Saint Germain, Patriarche de Constantinople (2), l’unique soulas des Chrétiens, la joie des affligés, le refuge des pécheurs, de grâce ne nous laissez pas orphelins et destitués de votre secours. Car où irons-nous et à qui aurons-nous recours si vous nous délaissez ? Que sera-ce de nous, ô la vie et l’esprit mouvant des âmes fidèles ? Comme la respiration nous fait connaître que l’âme bat encore dans nos corps, de même tant que votre très-saint nom courra sur nos lèvres, nous aurons toujours, et le signe indubitable, et la ferme créance que nous serons assistés et réjouis de vous en tout temps, en tout lieu et en toute manière. Le dévot Idiot (3) confesse qu’entre tous les noms des Saints, il n’en est point qui réjouisse les affligés et qui donne courage à ceux qui sont las et recrus, comme celui de Marie. Diriez-vous pas qu’il parle ou de la belle aube du jour, qui est toute la consolation des pauvres malades, ou de quelque phare qui parait soudainement aux yeux du triste matelot, lorsqu’il ne sait plus quelle route tenir ? Et qui doute que la Vierge, même étant encore en cette vie, ne participât aux admirables attraits de son bien-aimé Fils, de qui Sainte Brigitte écrit (4) que ceux qui avaient le cœur serré et l’esprit accablé de quelque tristesse, s’invitaient les uns les autres à aller voir le Fils de Marie, dont la seule vue sans plus ren lait la joie et la sérénité à leurs âmes languissantes ? -Que si parmi cette contrée de larmes l’éclat de sa face angélique avait déjà le pouvoir de dissiper les brouillards et les nuées de tristesse, que sera-ce maintenant qu’elle est plus rayonnante que mille soleils, et qu’elle est comme transformée au Soleil de la lumière éternelle, qui est le principe de toute la réjouissance du mon le ? Passons plus outre, et disons que si elle a un soin si particulier même des étrangers qui recourent à elle, beaucoup plus le devra-t-elle avoir de ceux de sa

(1) Sera, de Laudibus Virg. — (21 In Adoraiione Zonæ Deip. — (3) Conlempl. de li. Virg., c. v. — (4) Revel., lib. IV, c.

maison et de ses chers enfants. Et qui osera douter que, comme la femme forte des Proverbes, elle ne les pourvoie d’habits nécessaires, tant pour l’été que pour l’hiver, c’est-à-dire qu’elle ne soit autant soigneuse de les protéger au temps des afflictions, que d’empêcher qu’ils ne prennent mal parmi les trompeuses douceurs des consolations humaines ?

IV. Afin de concevoir encore mieux le soin maternel qu’elle a des siens, figurez-vous, s’il vous plait, une mère qui a un fils unique grièvement malade, vous la verrez à demi-habillée, sans qu’elle se dépouille ni de jour ni de nuit. Elle ne prend point de repos ; elle ne saurait souffrir qu’il soit servi d’autres mains que des siennes. Il faut qu’elle apprête tout ce qu’il prend, qu’elle-même le lui présente, qu’elle le veille, le lève et le couche, qu’elle fasse son lit, sans qu’il lui soit possible de l’abandonner tant soit peu. Elle-même répond à la porte, de peur qu’il ne soit importuné ; elle empêche le bruit qui Je pourrait molester ; elle donne ordre à tout et ne trouve rien de difficile. Otez l’empressement et l’ennui dont la Mère de Dieu n’est nullement capable, voilà une image grossière de sa tendresse maternelle à l’égard des âmes affligées. Je dis grossière, car c’est tout autre chose de ce qu’elle fait en faveur des siens qui sont en quelque travail d’esprit. L’entendement ne le saurait concevoir, et beaucoup moins la plume le pourrait-elle déclarer. C’est merveille avec quel soin elle ferme les avenues à nos ennemis invisibles, de peur qu’ils ne se prévalent d’une dangereuse saison où nous serions plus susceptibles de leurs mauvaises impressions. C’est merveille avec quelle puissance elle arrête leur furie et l’âpre té |dont ils sont portés contre nous. C’est merveille avec quelle affection elle procure aux siens toute sorte de rafraîchissements. Elle réveille les espèces des choses saintes, qui sont comme mortes et ensevelies au fond de leur mémoire ; elle jette dans l’entendement des rayons de lumière ; elle dresse la volonté à reprendre son entière vigueur. Elle tient en bride l’imagination, à ce qu’elle ne s’égare pas trop ; elle retient les mouvements insolents des passions et les assujettit à la raison ; elle détourne les objets des tentations qui pourraient faire brèche à l’âme ; elle rend peu à peu le goût et l’appétit des choses spirituelles et divines ; elle modère l’inclination aux sensuelles et basses ; elle guérit insensiblement l’ennui et la pesanteur de l’esprit, elle soulève l’âme avec certains ébranlements de joie, et surtout elle maintient en elle une certaine confiance qui l’assure qu’elle ne l’abandonnera jamais, et quepour grand que puisse être l’orage, elle n’en sera point abîmée ; confiance qui la porte à tout recevoir de la main de Dieu et de la part désabonne Mère, qui In l’ait acquiescer à toutes les ordonnances du Ciel, qui la met en un état de fermeté, et la tient ainsi qu’un rocher au milieu des vagues et des flots. Oh ! que si ceux qui ont l’expérience de cet heureux état et de l’assistance de la Reine de bonté nous pouvaient dire ce qu’ils en ressentent ! Oh ! si nous avions les yeux assez perçants pour découvrir ce qui se passe dans les belles âmes à cet égard, que de merveilles nous verrions sortir de sa très-obligeante main ! Oh ! si nous avions connaissance de tous ceux qu’elle a soulagés parmi leurs afflictions et des admirables moyens qu’elle a tenus pour ce faire, que nous rencontrerions de sujets de l’honorer et de l’aimer ! Je me contente d’en produire deux exemples, dont l’un est de fraiclie mémoire et l’autre est plus ancien.

Y. Il y a peu d’années (1) qu’en la ville de Mexique se trouva une pauvre femme, dont le mari était absent depuis douze ans, sans que nul de ses proches en eût compassion et l’assistât de chose quelconque. Le diable se servit de l’occasion pour tendre des pièges à sa chasteté ; mais elle était résolue de mourir plutôt de misère, que d’offenser son Créateur. L’n soir, après s’être retirée, comme la solitude et les ténèbres de la nuit rengageaient sa douleur, le sommeil s’enfuyant de ses yeux, elle se leva du lit pour soulager sa peine par le regard du ciel, où elle avait logé son espérance ; mais la nuit était si sombre qu’elle n’en reçut nulle consolation. Sentant ainsi son cœur pressé, elle se jeta derechef dans le lit, et commença d’arraisonner la Mère de Dieu ensuite d’un discours qu’elle avait oui au catéchisme le jour auparavant. Sainte Vierge, lui disait-elle, vous tendez la main à tous ceux qui-vous réclament, me délaisserez-vous seule sans secours ? J’ai ouï dire, et je le crois, que vous avez incomparablement plus d’affection et de tendresse pour vos enfants, qu’aucune mère n’en a pour les siens. Or, je tiens pour tout assuré que si celle qui m’a mise au monde me voyait en ce piteux état, elle aurait compassion de moi et ne me laisserait jamais sans assistance. A plus forte raison dois-je attendre de votre douceur maternelle quelque soulagement en cette mienne nécessité. Que si vous me délaissez, que faut-il donc que je devienne, et à qui puis-je m’adresser à votre refus ? Disant ceci, elle regarde devers la porte et aperçoit une lumière qui entre dans la chambre comme l’aube du matin. Elle s’étonne qu’il soit sitôt jour, et sur cette pensée elle entend une voix qui l’appelle par son nom et qui lui entre si avant dans l’âme, qu’elle en bannit toute tristesse et tout ennui. Ce soudain changement redouble son admiration, et voilà derechef la même voix qui l’appelle et lui (lit : Ma fille, bon courage, je ne t"abandonnerai jamais : l’état où

(I) Frtncijcus Beneciim, in Annalihus » tu te trouves à présent passera et sera suivi de contentement, et je te ferai bien connaître que le soin de toutes les mères du monde n’est rien auprès de celui que j’aurai de toi. Cela dit, comme la lumière s’affaiblissait peu à peu, la curiosité la porta à se jeter hors du lit pour voir d’où venait cette voix. Lors elle aperçut, au milieu des épaisses ténèbres de la nuit, une lumière qui s’en allait mourant et se perdant au milieu de l’air. Dès lors la tristesse et l’abattement quittèrent tout à fait son cœur pour donner place à une joie tout extraordinaire et céleste ; et elle disait puis après qu’avant ouï la voix de la Mère de Dieu, il ne lui restait plus que de voir sa très-sainte face lorsqu’elle en ordonnerait ainsi.

VI. Il est porté en la vie (I) du Bienheureux Godric, Solitaire anglais, qui vivait du temps de Saint Thomas, Archevêque de Cantor- béry, que comme il priait un jour devant l’Autel de la Sainte Vierge, il vit deux Dames d’extraordinaire beauté aux deux côtés du même Autel, qui se regardaient sans dire mot, et de temps en temps jetaient les yeux sur lui. Lui, d’autre part, demeurait immobile, ayant le regard attaché sur elles, et leur faisait parfois la révérence avec la tête. Enfin, elles s’approchèrent de lui, et la plus majestueuse des deux, qui était au côté droit, lui demanda s’il les connaissait. Madame, répondit le Saint, cela n’appartient sinon à ceux qui ont l’honneur de l’apprendre de votre bouche ; car je tiens pour assuré que vos visages ne sont pas de personnes mortelles comme nous. Je suis la Mère de Dieu, repart la Sainte Vierge, et celle-ci est Marie-Magdeleine, la fidèle Écolière de mon Fils. A ces paroles le Saint se prosterna aux pieds de la Reine du Ciel et lui dit : Sainte Dame, je me rends à vous, et vous supplie de me recevoir sous votre sainte protection. Alors la Mère de douceur et Sainte Magde- leine lui mirent par caresse les mains sur la tête, et au même instant remplirent la Chapelle d’une céleste odeur, et la Vierge Mère ne dédaigna pas de réjouir son serviteur avec une dévote chanson, qu’elle entonna, ordonnant au Bienheureux Godric de la retenir, afin de soulager ses ennuis et de se fortifier contre les tentations que l’ennemi lui présenterait, l’assurant qu’aussitôt qu’il la chanterait elle accourrait à son secours. Or, la chanson était celle-ci :

Sainte Dame, il est vrai, vous êtes admirable, Et vos perfections

Vous rendent après Dieu pleinement adorable a mes affections.

(1) fiuilielm. Neubrig., de Rébus Angelorum, lib. H, c. xx.

Celui qui a là-liant pour sa couche divine Le sein de l’Éternel,

A choisi ici-bas pour sa couche enfantine Votre sein maternel.

Il avait reconnu que parmi les plus pures, Votre virginité

Était ce que serait parmi les créatures Sa sainte humanité.

S’il est Nazaréen, ce n’est pas sans mystères, C’est pour votre bonheur ;

Car il prétend, parmi les florissantes mères, Que vous serez la fleur.

Sainte Fleur qui avez produit le Fruit de Vie, Faites que les pécheurs,

Secouant de la mort l’ingrate tyrannie, Vivent de vos douceurs.

Régnez dedans mon cœur comme en votre domaine, Où Jésus fait la Loi,

Je m’assujettirai à vous comme à ma Reine, A lui comme à’mon Roi.

Que mon âme de vous saintement enivrée Goûte l’immensité

De ces divins plaisirs, qui ont plus de durée Que n’a l’éternité.

L’espoir qui va flattant mon cœur de cette joie, Me fait borner mes vœux :

Et dire que pourvu qu’avec Dieu je vous voie, C’est tout ce que je veux.

Après cela, elle lui fit le signe de la Croix sur le front et disparut, laissant le lieu où il était parfumé d’une senteur du Paradis.

### § II. — Que la Vierge Sainte est le soutien des ‘te’sespére’s.

I. Comme il arrive parfois en nos corps qu’un mal qui semble léger, étant négligé, en attire un plus grand après soi ; ainsi ad- vient-il en nos esprits. De la piqûre d’une épine ou d’une aiguille nait une corruption de sang, un amas de mauvaises humeurs, une inflammation, une malignité, enfin une gangrène qui gagne peu à peu et qui est pour tout perdre, si on ne lui coupe chemin avec l’incision. Ou, pour mieux dire, comme nous remarquons tous les jours une petite vapeur et une exhalaison chaude, qui ne semble qu’un trait de fumée, monter en haut, se joindre à une troupe d’autres qu’elle rencontre en la moyenne région de l’air, et là s’opposer au soleil, l’empêcher de jeter sa lumière sur la terre, se cantonner et se fortifier avec un tel tintamarre d’éclairs, de tonnerres et de foudres, qu’il semble qu’elle veuille tout renverser ; que si par une secrète permission de Dieu l’ennemi vient à s’en mêler, comme il arrive assez souvent, les effets en sont bien plus tragiques et funestes. De même en est-il d’un morne sentiment de tristesse qui surprend le cœur par trahison. Il semble du commencement n’être rien, néanmoins peu à peu il éblouit l’entendement, il abat la volonté, il tient la raison en éclipse, il remue toutes les affections de l’âme, il se rend maître du logis, de sorte que le Prince des ténèbres survenant, et se servant à l’occasion, il jette une telle confusion dans l’esprit, qu’il se trouve en grande extrémité, et parfois comme sur le bord du précipice et du désespoir. Quel moyen de donner du secours à cette pauvre âme que le mafin tient assiégée, et à qui il a fermé, ce semble, toutes les avenues du salut ? Il faut une toute-puissante main pour le garantir et pour faire lever le siège à l’ennemi. C’est un coup de la Mère de miséricorde, qui a tout le pouvoir de Dieu à sa disposition, ainsi que dit le divin Cosme de Jérusalem (I). Que si elle n’y intervient, je n’y vois nulle espérance ; mais si elle y met une fois la main, il n’y a rien du tout à craindre. Car jamais elle n’est plus proche des siens que lorsque tout semble être perdu. Elle les chérit jusqu’au dernier point, et quand ils ont moins de pouvoir de s’aider, elle les prend entre ses bras et leur sert de force et de courage. Au besoin connaît-on ce qu’elle vaut, et au temps delà nécessité l’on apprend combien fidèlement elle conserve la mémoire des moindres services qu’on lui a rendus.

II. A la bonne heure l’expérimenta un jeune garçon de la province de Tolède en Espagne, il peut y avoir environ quarante ans (2). C’était un pauvre berger, qui avait uniquement à cœur la dévotion envers la Mère de Dieu, qu’il eût désiré de servir et d’honorer de tout son pouvoir : mais notamment il lui avait consacré sa chasteté, comme le plus agréable présent qu’il croyait lui pouvoir offrir. L’ennemi de tout bien ne le pouvant plus supporter, l’attaqua si vivement, qu’il ne savait plus où il était. Son esprit se trouvait sans cesse embrouillé de pensées importunes et de représentations abominables, et son corps travaillé à outrance. Parmi ces combats tant extraordinaires, il ne lui restait autre remède que de se prosterner souvent devant la Sainte Vierge, qu’il avait choisie pour sa mère, et de la supplier que puisque toute son espérance était en elle après Dieu, elle ne permit pas qu’un sien serviteur lût donné en proie à ses ennemis. A mesure qu’il réitérait cette prière, Satan, qui enrageait

(1) Hvmno vi. —(2) Franciscus flencius, in Annalibus. In Historia Montisserati, fllW-111 et 2-^5.

île voir qu’un simple berger eût tant de confiance et de vertu, redoublait sa batterie et le pressait de telle sorte, qu’à la fin son cœur se remplit d’eunui et de chagrin. Ce fut la première ouverture que l’ennemi rencontra pour se présenter à lui visiblement. Voilà donc qu’il sort d’un certain endroit, déguisé pour combattre en renard, et s’étant mis à côté du jeune homme affligé, il commence doucement de lui demander la cause de la tristesse qui paraissait sur son visage. Après divers propos jetés de part et d’autre, enfin if lui découvre son cœur et déclare la cause de son affliction. Ce brave consolateur lui répond qu’il n’y a pas de quoi se mettre si fort en peine ; que Dieu n’a pas égard à nos pensées ni à ce qui se passe dans le cœur, pourvu que la mauvaise action ne s’exécute point au dehors. Tant s’en faut que semblables discours le tirassent de peine, qu’au contraire ses maux empiraient de jour à autre. Car d’un côté son pauvre cœur était tellement abattu, qu’il ne savait plus où il en était ; et de l’autre ces sales imaginations lui faisaient une si rude guerre, qu’il croyait à chaque fois être perdu. Mais ce qui le jeta dans les filets et le rendit incapable de consolation, ce fut qu’il se persuada tout à fait qu’il avait consenti aux mauvaises suggestions de l’ennemi. Comme il était en cette détresse, le tentateur revient à la charge avec un maintien tout différent du premier. Car à ses yeux enfoncés, à son visage pâle et exténué, à sa triste mine il eût été pris pour un homme déjà usé et consumé par une longue étude. Ils entrent donc à bon escient en discours. Le berger tout troublé, qui ne sait quasi plus ni ce qu’il dit, ni ce qu’il fait, lui découvre naïvement la peine qu’il endure. Le trompeur, avec un visage pensif et sévère, lui répond qu’il est en très-mauvais état, et hors d’espérance d’obtenir pardon de son péché. Et que voudrait donc dire, repart le jeune homme, ce que j’ai ouï prêcher si souvent, qu’à tout péché il y a miséricorde ? Croyez ce que je vous dis, réplique le diable ; car comme je ne voudrais pas vous tromper, aussi devez-vous estimer que l’âge que j’ai vécu, et les livres que j’ai maniés, m’ont donné assez de connaissance de la vérité. Néanmoins je ne vous cèlerai pas que Dieu nous a laissé encore un remède pour réparer cette sorte de faute et pour rentrer en ses bonnes grâces. Mais je ne vous l’ai pas voulu découvrir, d’abord, d’autant qu’il est difficile, et possible surpasse-t-il vos forces. Toutefois, puisque vous le voulez savoir, je vous dirai que c’est le martyre.

III. A mesure que ce vieux rusé laisse quelque espérance de guéri- sou, le berger meurt d’envie d’en être éclairci, partant il lui demande de quel martyre il entend parler. Je ne vous cacherai rien, dit l’autre. Ce péché ne se peut expier qu’en perdant la vie : bien est-il vrai que vous avez le choix de trois sortes de morts ; savoir est de vous attacher à l’un de ces arbres, ou d’entrer dans le feu, ou de vous jeter dans ce lac voisin. Après quelques autres propos, il prend congé du jeune homme et lui laisse l’esprit affligé outre mesure. D’un côté il craint l’illusion, et le doux remède de la pénitence salutaire, qu’il a si souvent pratiqué, lui revient en la pensée. De l’autre il lui est avis qu’il ne saurait supporter la honte que lui causera la déclaration d’un crime si énorme. La mort fui semble rude, mais la crainte de la confusion l’effraie encore davantage, et a plus de force sur lui. Il résout à lafin d’essayer le feu comme le plus aisé, et ayant amassé force bois sec, il se met à dresser son bûcher. A quoi ne se porte point un esprit troublé, lors nommément que l’ennemi lui donne la chasse ? Comme tout est prêt, il y met le feu et s’élance au beau milieu des flammes. Mais la Mère de miséricorde ne veut pas laisser périr celui qui l’a si cordialement aimée et servie : elle l’éteint, sans toutefois être aperçue. Ce berger qui est au milieu des flammes, ni plus ni moins qu’une victime de désespoir, se fâche contre son bois et tâche de l’allumer de nouveau, et elle l’amortit derechef. Pour la troisième fois, comme la langueur et l’impatience qu’il a de mourir, afin de se délivrer de l’inquiétude qui le presse, le lui fait mieux arranger, à ce qu’il prenne plus aisément le feu, la Mère de douceur, qu’il ne connaît quasi plus, se montre à lui’ en forme d’une vénérable Dame habillée de blanc, et avec force le tire du milieu du feu.

IV. A ce coup il ne sait bonnement à quoi se résoudre ; d’une part il lui semble que le Ciel ne veut pas consentir à sa mort ; de l’autre néanmoins il ne se peut défaire des persuasions que le mafin a jetées dans son âme. Travaillé comme il est île corps et d’esprit, il choisit un tronc d’arbre pour se reposer, regardant toujours attentivement son bûcher. Sur cette méditation son conseiller revient, et lui demande que veut dire qu’il est si abattu. Le garçon répond qu’il a voulu faire essai du feu, mais que son dessein n’a pas réussi. Il y a de l’apparence, dit le mafin, que Dieu ne veut pas que vous soyez purgé par le feu, ains plutôt que votre péché soit nettoyé avec l’eau. Voyez-vous le lac que je vous ai déjà montré ? c’est là où vous laverez toutes les taches de votre âme. Il n’est rien de si malaisé que ce pauvre cœur n’entreprenne pour se faire quitte de l’offense qu’il croit avoir commise, et pour se délivrer de la tristesse qui l’accable, il accourt au lac, et lui semble qu’il 11’y arrivera jamais assez tôt. Néanmoins, comme il est prêt d’entrer dedans, il lui \a souvenir que ce jour-là il n’a pas payé le tribut ordinaire à la Mère de Dieu : il se met à genoux et récite son chapelet avec beaucoup de dévotion, la suppliant de Je vouloir aider à son extrême besoin. Achevé qu’il a sa prière, il dépouille sa casaque et pose ses souliers sur le bord du lac, eten cet équipage il se jette dans l’eau, et à force de bras se va rendre au courant le plus impétueux, afin d’être plus tôt renversé ; bref, y étantarrivé, il ouvre la bouche tautqu’il peut pour être plus promp- tement suffoqué. -Mère de douceur, le. temps est arrivé, ou jamais, auquel vous devez faire paraître que ce pauvre jeune homme ne vous a pas servie on vain. La voilà, elle y accourt, et je la vois marcher sur les eaux et arriver tout à propos afin de l’empêcher de se perdre. Elle le prend par la chemise, elle le porte au rivage, et après avoir fortifié son esprit de plusieurs bons avis, elle prend congé de lui et le laisse plein d’étonnement d’une si rare bonté et d’espérance d’obtenir pardon de son péché, qu’il veut désormais effacer avec ses larmes et avec les eaux de la pénitence, qu’il juge à présent meilleures que celles où son désespoir le portait.

V. Qu’on publie tant qu’on voudra les miséricordes de la Mère de Dieu ; qu’on fasse retentir les quatre coins de l’univers des merveilles de sa bonté ; que tout le inonde s’emploie à prêcher la grandeur de sadébonnaireté, et de l’affection qu’elle conserve pour ceux qui la servent et l’honorent, jamais On 11e viendra à bout de dire ce qui en est. Ou aura plus tôt épuisé les eaux de la mer Océane, et nombre les grains de sable qui sont sur l’un et l’autre rivage, que l’on n’aura compté les effets île sa douceur. C’est un abîme qui se perd dans l’abîme des desseins incompréhensibles de Dieu. A lui en soit la gloire, et pour l’amour île lui l’honneur à celle qu’il a voulu faire si grande, et à nous la confiance pour recourir à elle en toutes nos nécessités.

## LA ONZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE XII.

Qu’elle soit l’Asile et le Refuge des pécheurs.

Comme ès grièves maladies l’on connaît les excellents médecins, ainsi ès extrêmes uiisères paraissent les grandes miséricordes. La Iteine du Ciel en est la Mère, comme le péché est le comble de toutes les misères de 1 homme. A quoi donc s’emploiera-t-elle avec plus d’avantage pour les hommes, qu’à les préserver d’y tomber et à les en délivrer après qu’ils y seront engagés ? C’est proprement l’endroit où la Miséricorde triomphe, et où la Mère d’amour l’ait preuv e de ce qu’elle est aux siens. Entrons dans la preuve de cette vérité ; j’espère que le discours n’en sera pas désagréable.

### § I. — Que la Mère de Dieu est le vrai Asile des pécheurs.

I. Que le pécheur ne dise plus avec l’infortuné Caïn (1), que Dieu l’a banni de sa présence, qu’il ne le veut plus jamais voir, et qu’il l’a donné en proie au premier qui le rencontrera, puisqu’il lui a octroyé une Mère de miséricorde qui le reçoit à bras ouverts, et qui le veut sauver, s’il n’a résolu de se perdre de gaicté de cœur. Je lui dis à la bonne heure de la part de Dieu, qu’il ait seulement une volonté ferme de ne pas consentir à sa ruine, et qu’il ne s’effraie nullement ni de la qualité, ni du nombre de ses péchés. Car si Je péché est un crime de lèse Majesté divine, la Mère de Dieu est un asile bien autre que le Temple de Diane à Ëplièse, que le sépulcre de Thésée à Athènes, ou l’Autel de Jupiter le Sauveur à Ithaque, voire que tous les temples, les sépulcres et les autels du monde pour renommés qu’ils aient été. Ainsi l’appelle le grand Saint Ephrem en l’Oraison qu’il a composée à la louange de la Vierge (2) : Dieu vous garde, dit-il, l’asile et la retraite des pécheurs et le propitiatoire des affligés. Si le péché est la laideur même et la confusion de l’âme à qui il ôte l’assurance de lever les yeux pour paraître devant son créateur, la Mère de Dieu est la médiatrice qui porte la parole de réconciliation. C’est le même qui me l’apprend. Dieu vous garde, dit-il (3) au même endroit, la douce espérance de mon âme, le salut des Chrétiens, le secours des pécheurs et de ceux qui ont besoin d’assistance. Si c’est une brèche que les ennemis de notre bonheur ont faite pour s’emparer de l’âme et pour la tenir sous leur domination, la Mère de Dieu est le rempart qui les empêchera de s’avancer ou de s’en rendre les maîtres, si déjà ils sont entrés dedans. C’est Saint Ephrem pour la troisième fois : Dieu vous garde, dit-il (4), le rempart des fidèles et le lieu d’assurance pour ceux qui se veulent sauver.

« Je sais bien que le péché fait une séparation entre Dieu et l’âme ; qu’il le contraint de se cacher et de lui refuser audience ; que cette âme devient la demeure des dragons, le pâturage des autruches ; que les démons et les onooen taures s’y rencontrent ; que les satyres y jettent des cris les uns aux autres ; que c’est la retraite de la syrène, et où elle trouve son repos ; que le hérisson y fait son trou et qu’il y nourrit ses petits, et qu’ayant fouillé tout à l’entour, il les fait croître à l’ombre de sa caverne ; je veux dire que tous les vices marqués par ces bêtes affreuses se sont retranchés dans la conscience du pécheur ; qu’il joint l’audace à la malice comme le dragon ; qu’il affecte l’apparence du bien sans le posséder. Je veux dire encore qu’ayant des ailes comme l’autruche, mais pour ne s’en servir jamais, qu’il se glorifie dans l’iniquité comme les onocentaures, composés de l’âne et du taureau ; qu’à la vérité, comme un nouveau satyre, il a la tête d’homme, mais que le reste du corps se termine en bête, parce que sa vie ayant commencé par l’esprit, elle finit par la chair ; qu’il ressemble au hérisson, parce qu’étant tout couvert d’épines devant Dieu, il a assez d’adresse pour les déguiser devant les hommes, et que ses petits qui croissent dans le creux de sa caverne, nous apprennent que rien ne multiplie tant le péché que le soin que l’on a de le cacher. Cependant je dis à ce pécheur avec le Prophète : Consolez-vous, mon peuple, consolez-vous, dit notre Dieu, vos iniquités vous sont pardonnées, la main du Seigneur n’est pas raccourcie, il a toujours le pouvoir de vous sauver, et il le veut effectivement ; c’est pourquoi il vous a préparé un asile, une cité de refuge, une Médiatrice qui ménagera votre réconciliation, c’est-à-dire qu’il vous a donné sa très-sainte Mère pour exercer toutes ces qualités en votre faveur. Votre houlette et votre bâton me rassurent et me consolent (1). »

II. Si c’est le saut périlleux et la chute la plus dangereuse du inonde, la Sainte Vierge est la baguette que le Ciel nous tencl pour nous relever. Le dévot Pierre Damien a du tout bonne grâce à le dire (2), lorsqu’il exprime ce mot du Roi-Prophète : Votre baguette et votre bâton m’ont servi de consolation. Toute l’espérance et la consolation des pécheurs, dit-il, gît en une baguette, qui est la Vierge, et en un bâton, qui n’est autre que la Croix du Sauveur. Si c’est la désolation de l’âme embrasée du feu de la juste vengeance de Dieu, la Sainte Vierge est l’eau que le Ciel nous fournit pour éteindre ce feu. C’est la pensée du même Prélat d’Ostie au premier Sermon qu’il a composé pour le jour de la Nativité de la Vierge. Qui des hommes ou des Anges saurait comprendre, dit-il, combien vous amortissez l’ire du Juge souverain, lorsque la Justice, ainsi qu’un feu consumant, sort de son visage enflammé,

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Serm. de Assumpt. ui.

afin de nous réduire en cendres ? Si c’est le naufrage de l’âme, la Reine du Ciel, au dire du dévot Arnoud de Chartres (1), est le port où elle se doit rendre, portée sur la planche de la pénitence et sur les restes de son navire brisé, c’est-à-dire sur la ferme espérance d’obtenir le pardon par son entremise. Si c’est une épine qui perce et ensanglante le cœur, pourvu que la fleur de la résipiscence s’y trouve, l’arc-en-ciel, qui, selon l’interprétation du Saint Archevêque de Florence (2), n’est autre que la Mère de miséricorde, donnera dessus et répandra une odeur qui réjouira les Anges et toute la Cour céleste. Cette conception (3) est fondée sur une remarque qui a été faite par le Naturaliste touchant l’arc-en-ciel. Car il dit que l’expérience a enseigné que ce bel arc, qui est la merveille de la Nature, se courbant sur quelque fleur que ce soit, il l’embaume de l’odeur de l’épine blanche que les Grecs ont nommée Aspalathus. Mais s’il arrive qu’il se repose sur la même épine, il lui laisse une senteur qui n’a point de pareille. Ainsi pouvons-nous dire que la Mère de Dieu, la merveille de la terre et du ciel, parfume toutes les âmes qu’elle daigne regarder ; mais que la douceur des célestes odeurs qu’elle répand sur les pécheurs a je ne sais quoi qui se fait admirer des Anges et des hommes. Si c’est une masse de fer qui porte Je cœur et l’affection du pécheur contre terre, la Mèréde Dieu est l’aimant sacré qui l’attire en haut et le rétablit en sa première place, ainsi qu’elle-même témoigna un jour à la Bienheureuse Sainte Brigitte.

III. Si le péché fait d’un homme raisonnable une bête sans raison, la glorieuse Vierge ne le dédaignera pas pourtant, mais elle lui fera un très-gracieux accueil. Je m’en rapporte à ce que nous lisons de la Bienheureuse Sainte Gertrude au livre de ses Révélations (i). Le Sauveur lui fit voir un jour plusieurs petites bêtes de diverses espèces, qui se retiraient sous le grand manteau de sa très-sainte Mère, ni plus ni moins qu’à un asile assuré, où elle les caressait amoureusement comme l’on a accoutumé de caresser les petits chiens de plaisir ; lui découvrant par cet emblème l’affection cordiale de sa douce Mère envers les pécheurs qu’elle reçoit avec une incomparable débonnaireté, les tenant sous sa protection jusqu’à ce qu’ils soient à pur et à plein réconciliés à sa divine Majesté. S’il jette dans l’esprit des ténèbres plus que Cimmériennes, la Vierge les dissipera et lui rendra la jouissance d’une très-agréable clarté. Le Pape Saint Innocent troisième le déclare merveilleusement bien avec la triple figure du Cantique d’amour, où la Sainte Épouse est appelée agréable comme l’aube du matin, belle comme la Lune, et clioisie connue

(I) Tract, ite Laudib. Deip. — (2) S. Antonin., p. IV, tit. xv, c. xliv. — (3) Plin., lib. II, c. xxiv. — (4J Lib. IV", c. xlix.

le Soleil (I). La Lune, dit ce Saint, nous éclaire pendant la nuit ; l’aube entre le jour et la nuit, et le soleil pendant le jour. La nuit signifie l’état du péché, l’aube celui de la pénitence, et le jour celui de la grâce. Partant quiconque se retrouve en la nuit du péché, qu’il regarde la Lune et s’adresse à Marie, afin qu’elle jette dans son cœur un rayon de sainte componction. Car qui jamais l’a invoquée pendant la nuit sans avoir été exaucé ? Que celui qui, sur le matin, s’éveille du sommeil du péché par une vraie repentance, jette les yeux sur la belle aurore, et qu’il appelle Marie à son secours pour recevoir d’elle Je courage de l’aire une entière satisfaction. Et que celui qui, par son moyen, a reçu la grâce de la justification, la contemple sans cesse comme le bel astre du jour qui le doit maintenir en ce désirable état, qui est le propre des enfants de lumière. Si c’est une plaie qui tue l’âme ou la dispose à perdre la vie de la grâce, la main de la Mère de Dieu porte la sauté et la guérison quant et soi. C’est ce qu’elle témoigna un jour à la Bienheureuse Sainte Brigitte, lui disant : Pour grand et abominable que soit le pécheur, je suis toujours prête à le recevoir, s’il recourt à moi de bon cœur et avec vrai désir de s’amender. Et je ne considère pas tant l’énorinité de ses offenses comme je fais la bonne volonté qu’il apporte de se retirer du péché. Car si son état lui déplaît, pour sale et plaié qu’il puisse être, je suis toujours prête de le prendre entre mes mains, de nettoyer et de médicamenter ses blessures, et de lui rendre la santé, d’autant que je m’appelle et que je suis en eli’et la Mère de Miséricorde.

IV. Bref, si le péché est comme le divorce qui sépare et désunit l’âme d’avec Dieu, il appartient à la Mère de bonté de faire la paix, et de la remettre ès bonnes grâces du céleste Époux. A ce sujet, dit le bienheureux Pierre Damien, la Sainte Vierge, sous la figure de la Sunamite, fut invitée par l’âme pénitentejusques à quatre diverses fois à retourner ici-bas, lorsqu’elle fut appelée du ciel, afin d’être couronnée et reconnue pour Dame et pour Reine en tous les États de son fils. Notre race n’a garde de vous envier ce bonheur, ô Sainte Vierge ! lui dit cette pauvre désolée ; car pourquoi le ferait-elle, puisque votre gloire est la sienne, et que le crédit que vous acquérez auprès de Dieu est le plus grand avantage qu’elle puisse jamais prétendre ? Mais au moins ne vous oubliez pas des chers enfants que vous laissez dans un million de misères ; réjouissez-les souvent de votre agréable regard. Retournez à eux premièrement par nature ; car il n’est pas raisonnable que pour être alliée comme vous êtes à la

(1) Serin, il île Assuuipt.

nature divine, vous mettiez hors de votre mémoire ceux qui sont en cette vallée de pleurs, exposés à tant de sortes de misères. Entin vous êtes nôtre par nature, et la raison veut que nous soyons plus abondamment que les autres arrosés des célestes douceurs de votre débonnaireté. Retournez en second lieu par puissance, puisque celui qui est très-puissant a fait en vous de si grandes choses. Car qu’y a-t-il au monde qui vous puisse être refusé, à vous, dis-je, qui avez eu le pouvoir de retirer un Théophile du goulfre de la perdition où il s’était lui-même plongé ? Vous avez tiré des griffes de Satan un pauvre misérable, qui de sa propre main et avec son sang avait renié ce qui a été fait en vous, et l’avez bien pu rétablir en pleine espérance de son salut. Qu’y aura-t-il donc que vous n’emportiez lorsque vous voudrez vous employer pour nous ? Et comment vous pourra éconduire cette puissance, qui a reçu notre nature de vous ? Retournez en troisième lieu par amour et par affection, puisqu’en vous et par vous votre très-honoré Fils nous chérit d’un souverain amour. Finalement retournez par excellence, puisque vous avez été si excellemment relevée et rehaussée par-dessus toutes les œuvres de Dieu. Les trésors de ses grandes miséricordes sont entre vos mains, et pourquoi renvoyez-vous les pécheurs sans secours, vous qui ne cherchez que l’occasion d’assister les misérables et de verser sur eux les biens que vous avez reçus à leur sujet, vu nommément que votre gloire ne reçoit nulle diminution lorsque les pécheurs obtiennent le pardon, et qu’au moyen de la grâce justifiante, ils sont mis en possession de la gloire qui les attend ; au contraire qu’elle reçoit un accroissement nouveau à mesure que Dieu est plus honoré et que la sainte Sion se remplit de ses Élus. Ainsi ce grand Cardinal et ce dévot serviteur de la Vierge va conviant la Mère de miséricorde par tous les titres d’honnêteté et de devoir, et la pressant par l’entremise de tout ce qui lui peut être le plus cher tant en la terre comme au ciel, de se rendre favorable’aux pécheurs et de les aider à retourner à Dieu, quoiqu’à vrai dire elle n’ait pas besoin d’être sollicitée, puisqu’elle affectionne leur bien et leur salut sans comparaison davantage qu’ils ne font eux-mêmes. Elle ne laisse pas pourtant de prendre plaisir aux instances et aux poursuites qui lui sont faites de leur part, attendu que ce sont autant de témoignages de la résolution qu’ils ont prise de rompre entièrement avec le péché. Partant, puisqu’elle a pour très-agréable de nous voir souvent à sa porte, afin de lui présenter nos requêtes, accourons à elle à toute heure et à toute occasion ; car telle est sa volonté et tel est le bon plaisir de Dieu, qui l’a baillée pour Médiatrice et pour Asile aux pauvres pécheurs.

### § II. — Que la Mère de Dieu est la vraie Cité de refuge pour les pécheurs.

I. Le Saint-Esprit, admirablement fécond à nous représenter une même chose en différentes manières et par diverses figures, en a tracé une au trente-cinquième chapitre des Nombres, au quatrième du Deutéronome, et au vingtième de Josué, qui me semble marquer plus naïvement que nulle autre ce qui a été dit jusqu’ici de l’assurance que les pécheurs trouvent auprès de la Mère de Dieu. C’est la figure des Cités de Refuge, touchant lesquelles Dieu avait ordonné qu’après que le peuple serait entré dans la terre promise, les Lévites particulièrement affectés et dédiés au service de sa Majesté, auraient leur quartier à part en la division et au partage qui serait fait des villes conquises, en sorte néanmoins que de celles qui leur écherraient par sort, il y en aurait six qui seraient destinées à la retraite de ceux qui auraient commis quelque homicide contre leur gré, c’est à savoir trois delà le Jourdain, et trois en la terre de Chanaan. Outre les diverses interprétations allégoriques et morales que les Saints Docteurs, et nommément Saint Ambroise (1), donnent à ces villes de retraite, Saint Jean Damascène a reconnu un mystère secret et un dessein tout particulier de Dieu sur elles, savoir est afin qu’elles servissent de crayon et de figure à la Mère de bonté, qu’à cette occasion il appelle (2) la vraie Cité de Refuge, et avec lui l’Église universelle (3). Or, comme il est raisonnable que les ombres cèdent à la lumière, et que la vérité l’emporte par-dessus les figures, aussi est-il aisé de voir que la Mère de Dieu a un indicible avantage sur cette ancienne peinture.

II. Car premièrement il ne se peut dire que ces Cités aient été dressées tout exprès pour la sûreté des homicides, mais bien savons-nous que quand Dieu fit le premier projet de bâtir la Sainte Vierge, dès lors il la destina pour être l’Asile et le Refuge des pécheurs. Ce qui a été dit tant au premier chapitre du second traité, comme ès titres de Médiatrice et d’Avocate, donnera un grand éclaircissement à cette vérité ; mais outre ce, nous avons l’exprès témoignage de Saint Antoine en divers endroits. Je sais très-bien, dit-il au premier chapitre de son livre de l’Excellence de la Vierge (4), qu’elle a été. faite Mère de Dieu plus pour les pécheurs que pour les justes ; car son très-béni fils nous a assuré qu’il n’était pas venu appeler les justes, mais inviter les pécheurs à faire pénitence ; et l’Apôtre Saint

(1) Lib. de Fug. seculi., c. h. — (2) Orat. n de Dormitione B. Virg. — (3) In Li- taniis dicitur Civitas refugii. — (4) Scio illam magis proptçr peccatores, quam propter justos factam esse Dei matreni,

Paul maintient que son maître est descendu du ciel en terre pour le salut des pécheurs, dont il confesse qu’il est le premier. Et au dernier chapitre, il parle de cette sorte à la Mère de Dieu : Souvenez-vous de grâce, Sainte Vierge, que votre fils n’a pas pris naissance de vous, à dessein de ruiner les pécheurs, mais à intention de les sauver. A quelle occasion donc leur refuseriez-vous l’assistance, puisqu’à leur considération vous avez été rehaussée par-dessus toutes les créatures ? Se trouverait-il bien quelqu’un qui se pût imaginer que, pour autant que votre contentement et votre gloire ne peuvent plus recevoir nulle altération, vous vous missiez fort peu en peine de ce qui nous concerne ? Par aventure que cette pensée pourrait faire brèche en quelque esprit, si vous aviez été faite Mère de Dieu pour vous tant seulement ; mais ce serait une persuasion trop mal fondée, vu que vous avez été élevée à cette dignité pour le bien et pour l’avancement de tous vos enfants. Est-ce pas ce que l’Église chante en une ancienne prose (J), lorsqu’elle dit :

Pourriez-vous bien avoir horreur, Ou ne prendre point la défense De ceux dont la funeste erreur Vous a mis en la jouissancé De cette auguste dignité Qui épouvante la nature Et fait dire à la créature, Que l’immense Divinité, Mettant en vous cet avantage, Ne fit jamais au monde un plus parfait ouvrage ? Quand au plus fort de vos bonheurs Vous contemplez notre misère, Souvenez-vous que nos malheurs Sont cause que vous êtes Mère Du Dieu Père de l’univers. Je crois que cette connaissance De recevoir à bras ouverts Obligera votre clémence, Ceux à qui elle est redevable Des grâces qui vous font la Mère incomparable.

III. En second lieu, les villes de retraite n’étaient que pour l’assurance des homicides ; mais il n’est pas ainsi de la Mère de Dieu ; car du Levant, du Couchant, du Nord et du Midi, de tous les endroits de la terre et des dernières îles de la mer, au matin, au soir, à toute hetu’e du jour et de la nuit, se rendent à cette Cité de refuge, les homicides, les larrons, les déshonnètes, les blasphémateurs, les

(1) Peccatores non exhorres, sine quibus nunquam fores tanto digna filio.

sacrilèges ; bref, tous les pécheurs, de quelque sorte On condition qu’ils soient. Jamais il ne fut lieu de si grand abord, jamais Cour où les expéditions fussent si promptes. Que le pécheur apporte seulement un cœur contrit et déplaisant d’avoir offensé Dieu, qu’il lui en demande humblement pardon par l’entremise de laVierge, et au surplus qu’il n’appréhende ni la multitude de ses offenses, ni l’atrocité de ses crimes : car il n’y a si grand péché dont elle n’obtienne la rémission, ni cœur si gelé qui ne se fonde aux flammes de sa charité. De ceci elle donna un jour des preuves à la Bienheureuse Sainte Brigitte (1), qui la priait instamment pour la conversion d’une insigne pécheresse que l’ennemi travaillait rudement, tant au corps qu’en l’esprit ; car elle lui fit voir comme il la tenait étroitement liée et garrottée avec trois chaînes, qui étaient la gourmandise, la convoitise des richesses et la luxure. En outre, elle lui montra connue avec cinq mains, dont il l’avait saisie, il s’était emparé de toutes ses puissances, tant intérieures qu’extérieures ; de sorte qu’elle ne se pouvait porter à nulle sorte d’action qui donnât entrée à son salut. Avec la première main il s’était-rendu maître de ses veux, qu’il portait à toute rencontre à des objets pernicieux, les tirant d’ailleurs de tout ce qui la pouvait inciter au bien. Avec la seconde, il lui engourdissait Jes mains autant de fois qu’il était question de quelque bonne œuvre, et lui mettait des ailes lorsqu’il s’agissait de faire mal. Avec la troisième, il lui donnait des pieds de plomb pour se porter aux exercices de la vertu, et des jambes de cerf pour courir après le vice. Avec la quatrième, il gouvernait son entendement, lui ôtant toute appréhension de péché et y éteignant tout sentiment d’honnêteté. Avec la cinquième, il lui serrait le cœur, toutes et quantes fois que la chasteté l’invitait à faire divorce avec l’ordure pour contracter une sainte alliance avec elle, et le lui épanouissait à mesure que la volupté se présentait pour lui chatouiller les esprits et les sens. Ce nonobstant, la Sainte Vierge fit bien paraître qu’il n’y a ni force ni artifice qui puisse résister aux doux efforts de sa miséricorde ; et que lorsqu’elle a résolu d’être la Maîtresse, il faut par nécessité que l’enfer lui quitte la place. En effet, elle fit tant par ses prières auprès de sun bien-aimé Fils et par son pouvoir sur Satan, que cette pauvre créature, qu’il avait si longtemps mâtinée, fut enfin mise en liberté, et que voyant à ses pieds ses menotes, elle commença de respirer le doux air des enfants de Dieu.

IV. En troisième lieu, il ne faut pas penser que tout fût fait après que le meurtrier s’était retiré dans la v ille de franchise. Le parent de

(1) Lib. I Revel, c. xxi.

celui qui avait été mis à mort avait droit de le poursuivre jusque-là, et le réfugié était obligé de comparoir devant les juges pour se justifier en présence de tout le peuple, et de faire voir qu’il n’avait versé Je sang humain que par mégarde ou à son corps défendant ; faute de quoi il était sur-le-champ condamné à mort. En outre, après être pleinement déchargé, encore était-il condamné à tenir les arrêts dans la ville de refuge, à peine d’être impunément occis s’il était rencontré dehors avant la mort du grand Prêtre ; car alors les prisons étaient ouvertes, les prisonniers élargis, et les esclaves mis en liberté. Eh Dieu ! que serait-ce de nous, s’il fallait que la discussion de notre vie se fit, et qu’il fût nécessaire de faire paraître notre innocence toutes et quantes fois que nous recourons à la Sainte Cité de refuge ? Qui aurait le courage d’en approcher, ou qui espérerait d’en retourner avec sa grâce ? Aussi va-t-il bien pour le pécheur que les lois de cette Cité soient bien différentes des autres ; car tant s’en faut qu’il Soit tenu de se justifier, qu’au contraire à mesure que plus librement il se confesse coupable devant Dieu et devant les Anges, et que plus franchement il avoue son péché, pourvu seulement qu’il ait regret de l’avoir commis, plus il a de disposition à en recevoir le pardon et à être remis ès bonnes grâces de Dieu.

V. En quatrième lieu, ces anciennes Cités étaient si peu renommées, qu’à peine en savons-nous le nom ; mais de celle que Dieu a bâtie en faveur des pécheurs, nous pouvons sans difficulté dire avec Je Prophète David (1) qu’on lui a donné des éloges pleins de gloire et de magnificence, et que son renom a été porté par toute l’étendue de la terre. Saint Bernard (2) en a publié de grandes choses, lors nommément qu’il a dit que de toutes les qualités de la Mère de Dieu, il n’y en a point qui nous soit plus avantageuse ou plus agréable que l’extrême douceur dont elle use envers les pécheurs. Je dis bien plus, qu’il serait très-malaisé de déclarer le lustre que le titre de Refuge des pécheurs donne à toutes les autres qualités de la Sainte Vierge ; car si nous l’appelons la Mère de la grâce divine, c’est principalement par suite de la coopération qu’elle apporte pour la faire renaître en l’âme des pécheurs qui l’ont perdue. Si nous la nommons la Mère aimable et admirable, c’est spécialement à raison de la tendresse qu’elle a envers les pécheurs qui s’adressent à elle, et des admirables changements que tous les jours elle opère entre leurs cœurs. Si elle est par effet la Vierge débonnaire et fidèle, c’est nommément en considération du gracieux accueil qu’elle fait au pécheur pénitent, lequel elle embrasse encore plus affectueusement qu’elle ne l’invite

(I) Psalm. mvi, — (\*2) Serm. îv de Assumpt, cordialement. Pourrait-elle bien être en vérité la source et la cause de notre liesse, si elle ne nous recevait à bras ouverts que lorsque nous nous disposons pour retourner à Dieu, voire si elle ne nous prévenait pour nous en faii-e avoir la pensée ? Estimons-nous qu’elle soit seulement un vaisseau d’honneur pour son éminente sainteté, et non pour la bonne main qu’elle a à changer les vaisseaux d’opprobre et de contumélie en vaisseaux d’honneur, afin de parler avec le grand Apôtre Saint Paul ? Est-elle la Tour de David ? c’est parce que le pécheur s’y rend et s’y retrouve avec toute assurance. Est-elle l’Arche de l’Alliance ? c’est parce qu’elle réconcilie le pécheur avec Dieu. Est-elle la Porte du Paradis ? c’est parce qu’elle l’ouvre au pécheur, qui en a été mis hors par sa faute et par sa lâcheté. Bref, il n’y a que Dieu seul qui puisse estimer ce que lui vaut l’office de Refuge des pécheurs, et le revenu de gloire qu’elle retire de ce titre d’honneur. Des quatre coins du monde l’on vient à elle à grande foule pour la guérison des péchés, comme de la maladie la plus ordinaire et la plus dangereuse qui soit ; et ceux qui ont expérimenté son secours mettent cette sienne qualité parmi ses premières Grandeurs de Bonté. Mais ce n’est rien de la terre à comparaison du ciel, qui sans cesse retentit des bénédictions que lui baillent les Saints, notamment ceux qu’elle a jadis retirés de la fondrière de quelques énormes péchés. Là se chantent avec des concerts harmonieux les conversions étranges des Théophile, des Marie Égyptienne, et d’infinis autres qui reçoivent un contentement inexplicable de l’honneur qui en revient à la Reine du Ciel. Là se publient toutes ses conquêtes, et ne se trouve nul des siens qui ne tienne à faveur de suivre le char de son triomphe. Là, comme dit le Prophète Isaïe (1), autant d’âmes qu’elle a gagnées à Dieu, sont autant de joyaux et d’atours de gloire dont elle sera éternellement parée. Là, tous les bienheureux, à l’envi l’un de l’autre, se confessent ses obligés, les uns pour avoir reçu le pardon de leurs fautes par son entremise, les autres pour avoir été par elle préservés de tomber. Oh ! qui me fera la faveur d’être du nombre do ces chantres divins, qui seront là-haut destinés par un spécial office à entonner les grandeurs et les merveilles de la Mère de Ronté ! Je ne le puis attendre que de vous, Sainte Vierge, de qui j’implore la douceur pour être ensemble l’objet et la trompette de vos miséricordes éternelles.

(t) Cap. uix.

### § III. — A vis au pécheur.

Celui-là se flatterait par trop et présumerait démesurément de soi-même, qui croirait que ce titre ne lui convient pas bien, qu’à vrai dire je ne prétende point adresser mon discours qu’à celui à qui la conscience reproche qu’il est hors île la grâce de Dieu, et qui néanmoins fait peu d’état de se servir du secours que le Ciel lui présente, dont j’ai jusqu’ici parlé ; quoique d’abord je sois en peine de juger si un tel homme est plus digne de colère que de compassion pour avoir intelligence secrète avec ses ennemis, et pour se vouloir perdre de gaicté de cœur faute de recourir à l’Asile que Dieu lui a préparé. Je dis de gaicté de cœur ; car que pourra-t-il répondre lorsqu’il sera cité pour se présenter devant le juge souverain, et qu’il se trouvera atteint et convaincu de plusieurs crimes par sa propre confession ? Qu’aura-t-il à repartir, quand il sera pressé de dire pourquoi il ne s’est pas retiré à temps à la Cité de refuge, ni rendu à la Mère de Dieu, l’abri et l’assurance des pécheurs ? Alléguera-t-il par aventure qu’il n’en a point eu de connaissance ? Le ciel et la terre le démentiront, et il ne se trouvera coin du monde où ses fidèles serviteurs n’aient porté la nouvelle de la paix, et où ils n’aient publié que Dieu, qui ne demande qu’à nous sauver, a attaché au ciel de son Église une Étoile pour éclairer le pécheur agité de la tourmente des tentations, et pour le conduire à bon port s’il ne tient à lui ? Je Japonais, qui reçoit le premiers rayons du soleil levant, l’a entendu ; le Peruau, qui le voit quand il se couche, le sait ; le Brésilien, brûlé des ardeurs du midi, le confesse ; le Scythe et le Tartare, qui demeure parmi les neiges et lesglaçons, l’avouent ; bref, partout où il y a quelque connaissance d’un seul Dieu, se prêchent les grandes miséricordes de la Mère de Bonté.

Mettra-t-il en avant les difficultés qui se trouvent à l’aborder ? Sa conscience ne lui permettra jamais de le faire au préjudice de la v érité et au désavantage de la Mère de Dieu et du bien public, qui serait intéressé en cette fausse créance ; car tant s’en faut qu’elle soit de difficile accès, qu’au contraire elle vient à la rencontre de ceux qui la cherchent, voire avant qu’ils pensent à la chercher elle les prévient de ses doux attraits. Et quand il se donnerait l’assurance de mettre en jeu quelque chose de semblable, il aurait incontinent entête les bandes innombrables des Bienheureux esprits, que mille et mille l’ois elle a envoyés ici-bas pour le convier à retourner à Dieu, et pour remettre ses semblables au chemin du salut. Dira-t-il qu’il s’est présenté à elle et qu’il a été rebuté ? Tout le ciel se banderait contre lui, et les millions de pécheurs qu’elle a si bénignement accueillis 11e supporteraient jamais une telle impiété. Les démons eux-mêmes se jetteraient sur lui, eux qui tant de fois ont maudit cette débonnaireté inouïe, qui jamais n’a dédaigné personne. Comment donc se défendra cet infortuné ? de quoi se couvrira-t-il ? Que dira-t-il, sinon qu’il s’est perdu de plein gré, et qu’il n’a tenu compte de se prévaloir d’un moyen si doux, si aisé et si efficace comme est le recours à la mère commune des pécheurs ? Est-ce pas être plus dur que le marbre et plus insensible que des rochers ? Car s il était question de passer au travers des rasoirs, d’être haché en pièces, d’endurer pendant des millions d’années les plus atroces tourments du monde, il le faudrait faire pour ne point courir risque de son salut, pour garantir son âme d’un malheur interminable, et pour n’être pas à jamais séparé de Dieu. Faudra-t-il pas que ce malheureux meure de regret et de confusion, lorsqu’il se verra banni à perpétuité du séjour de l’éternel bonheur et de la présence de son Créateur, seulement pour n’avoir voulu élever son cœur une fois vers le ciel, et s’adresser amoureusement à la Mère de Bonté ? Oui, je dis une seule fois, et à la mienne volonté que ce que je vais réciter pour preuve de cette vérité prit servir à lui ouvrir le cœur.

III. Il y a justement dix-neuf ans qu’il se trouva dans la ville de Tournon, en Yivarais, un jeune homme natif de Montpellier, hérétique de Religion, et résolu outre mesure à mourir en son opiniâtreté. Il était dangereusement malade, et plus il approchait de sa fin, plus son cœur de pierre s’endurcissait. Plusieurs médecins spirituels s’étaient sans elfet travaillés à lui rendre le goût du ciel et des choses saintes qu’il avait entièrement perdu. Mais, qomme toutes les heures ne se ressemblent pas, en voici arriver un qui parmi quelques autres discours lui demande si jamais il s’est recommandé à la Vierge ; et notez que c’était un samedi. Il répond que non. Il est pressé de le faire au moins une fois en sa vie, il en fait obstinément refus. Après quelques instances enfin il consent à cette prière, et ne l’a pas plutôt faite qu’il rentre peu à peu dans soi-même, et qu’il ouvre les yeux pour voir le dangereux état où il est. Sur ces pensées il demande à se confesser ; il déteste son erreur et la dureté de son cœur ; il s’accuse des péchés de toute sa vie ; il reçoit avec des sentiments de dévotion extraordinaires les autres Sacrements de l’Église ; il ne cesse d’invoquer sa libératrice, la retraite et le refuge des pécheurs, et dans deux heures il rend l’esprit, comme il est à présumer, entre ses bras. Celui à qui le l’ait est arrivé, et de qui je l’ai appris, est encore plein de vie, homme de foi et de vertu, qui pour chose du monde ne voudrait dire une fausseté.Quoi, ce pécheur insensible fera-t-il encore le rétif à une si démesurée bonté ? Qu’il avise donc de bonne heure à Ce qu’il pourra produire pour sa justification quand Dieu lui dira que ce commun Asile lui était ouvert aussi bien qu’aux autres, et quand il lui fera reproche de ne s’en être point voulu servir. Sera-t-il pas contraint de se condamner soi-même à un éternel silence et à toutes les rigueurs de la main vengeresse de Dieu ? Qu’il y songe tandis qu’il est encore temps, et qu’il se serve, s’il est sage, des douces influences de cette Étoile favorable, pour chanter à jamais, avec les autres qu’elle a tirés du précipice, les merveilles de ses miséricordes.

## LA DOUZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DÉ LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE XIII.

Qu’elle soil la sauvegarde et le passeport des siens à l’hcnre de la mort.

ON dit voirement qu’à tout perdre il n’y a qu’un coup dangereux ; mais Dieu, par sa miséricorde, nous préserve d’un tel coup et d’un si effroyable danger, où il ne s’agit de rien moins que de tout perdre sans ressource. C’est le moment qui est entre deux extrémités, l’une d’un bonheur, l’autre d’un malheur éternel. La Mère de douceur n’a garde d’abandonner les siens en ce passage, comme il se verra au suivant discours.

### § I. — Du secours que la Mère de Dieu donne aux siens à l’heure de la mort.

1. Jamais une douce pluie ne vient plus à propos à la terre, sinon lorsque le soleil, la brûlant sans merci, lui découpe le dos avec le franchement de ses rayons, la réduit en sable et poussière, et la l’ait le jouet des vents ; c’est lorsqu’elle adoucit son àpreté, qu’elle sonde ses plaies et qu’elle la met en état de produire toute sorte de fruits. C’est la figure dont le Sage se sert (1), afin de nous faire comprendre combien vaut la miséricorde au temps de la tribulation. Ce que nous n’expérimentons jamais mieux qu’à l’heure de la mort, qui

(i)Eccli. xnv, n’est pas une seule tribulation, mais un amas de plusieurs tribulations capables de donner l’épouvante à l’esprit le plus l’ort qui se puisse rencontrer. Car comme parfois nous voyons que les torrents qui roulent le long des montagnes enflent démesurément avec leurs eaux troubles et limoneuses la rivière qui les reçoit ; de même nous en arrive-t-il au détroit de la mort, où tout ce qui est capable de donner de l’épouvante à un homme s’assemble comme à son rendez-vous. Saint Grégoire décrit merveilleusement bien cet état, quand il dit (I) que Dieu, pour faire connaître aux hommes qu’il y a un malheur éternel, lequel est composé de tous les malheurs imaginables, qui attend les méchants après leur mort, leur en a présenté un crayon en la dernière tribulation, qui est celle de la mort, où toutes les tribulations de cette vie sont ramassées. Et à vrai dire, si le cœur humain ne recevait une très - particulière assistance du Ciel pour franchir ce mauvais pas, je ne sais comment jamais il en échapperait. Mais si les attaques sont rudes, le secours est sans comparaison plus puissant : ie tout est de lui donner entrée et de s’en servir à propos.

« Dieu envoya le Prophète lsa’ie dire au Roi Ézéchias de sa part : Donnez ordre aux affaires de votre maison, car vous mourrez ; afin de nous donner cette instruction si importante, que le Seigneur tient en sa main la vie et la mort, aussi bien des plus grands rois que du commun du peuple, et que personne ne peut ni avancer ni retarder le moment qu’il a prescrit à chacun de nous. Ceux que la mort surprend avant qu’ils aient travaillé sérieusement à leur salut, meurent (selon les Saints) à la moitié de leurs jours, et sans doute c’est la plus grande peine que l’on sente dans ce terrible passage de n’avoir pas été assez fervent dans les bonnes œuvres, et de n’avoir fait son ouvrage qu’en partie, sans pouvoir dire avec Notre-Seigneur : J’ai achevé l’œuvre dont vous m’aviez chargé. Et avec Saint Paul : J’ai achevé ma course. C’est en vain alors que l’on désire de faire le bien qu’on avait négligé pendant sa vie ; et néanmoins cette connaissance ne nous rend pas plus sages dans un sujet que nous éprouverons bientôt, peut-être aujourd’hui ou demain. Hélas ! nous mesurons nos jours à la qualité de nos affaires et de nos desseins, comme si nous étions les maîtres de la fortune, ou que la providence d’un Dieu fût sujette et dépendante de notre volonté ; ni les amis, ni les idoles que nous adorons ne pourront plus nous secourir, et ce que nous aurons le plus aimé nous causera un plus grand tourment (2). »

(1) Hom. xxxv. in Evang. — (2) La R. Mère de Blémur.

II. J’avoue que la Mère de Bonté est toujours prête à nous aider, puisque le Sage dit (t) que le vrai et fidèle ami aime en tout temps sans exception, si faut-il confesser qu’en ce dernier assaut elle fait merveilles à défendre et à protéger les siens. Aussi leur servirait de peu tout ce qu’elle aurait fait pour eux jusque-là, s’ils étaient délaissés d’elle eu ce (langer C’est à mon avis le principal sujet pourquoi Saint Augustin, Saint Ildefonse, Saint André de Candie, Saint Méthodius, l’abbé Rupert et quelques autres l’appellent la Porte du Ciel, et avec eux généralement toute l’Église Catholique. Saint An- tonin a une particulière grâce à dire qu’encore qu’elle se nomme la Porte du Ciel, pour autant que tous les trésors de Dieu, qui sont descendus du ciel en terre, ont passé par elle, ce néanmoins elle l’est encore d’une autre façon, en tant que tout ce qui monte de la terre au ciel y arrive par son moyen, et nommément par le secours qu’elle rend aux hommes en ce dernier passage. Ce fut aussi le sujet pourquoi Saint Richard, Évêque de Cieestre en Angleterre, étant voisin de la mort, après avoir recommandé son âme au Sauveur avec les mêmes paroles dont jadis il s’était servi pour consigner la sienne propre ès mains de son Père Éternel, répétait si souvent celles de l’Hymne que l’Église chante a\ec tant d’affection :

Maria mater gratise, Mater misericordia}, Tu nos ab hoste protégé, Et hora mortis suscipe.

Ayant déplus très-expressément ordonné à ses Chapelains de les lui redire souvent quand il serait en l’agonie ; paroles que l’humble Idiot explique en cette sorte sur la fin de la Contemplation qu’il a composée de la glorieuse Vierge. Elle s’appelle la Mère de la grâce, dit-il, à cause de l’affection qu’elle témoigne aux siens, qui l’ont conservée jusqu’alors, afin qu’ils ne la perdent point. Elle se nomme la Mère de miséricorde, parce que c’est lors, si jamais, qu’elle la fait ressentir aux pécheurs, les attirant à la pénitence. Elle nous fortilie au combat, d’où vient que nous requérons d’être par elle protégés et défendus de nos ennemis : bref, son soin maternel nous accompagne jusque dans le ciel ; c’est pourquoi nous la prions qu’elle nous reçoive entre ses bras à l’heure de notre mort. Il y a de la consolation à remarquer parmi les écrits du dévot Saint Ephrem, de quelle manière il s’efforce de gagner les bonnes grâces de la Mère de douceur pour cette heure-là. Vierge Sainte et immaculée, lui dit-il en un certain endroit (2),

(1) Prov. xvii. — (2) In Lamentatione.

v enez au secours en toutes nos nécessités, et nous défendez des assauts du diable à l’heure de la mort, puisque nous n’avons point de meilleure Avocate que vous, lit ailleurs (1) : Vierge Mère et Mère de miséricorde, qui êtes la douceur et la bénignité même, assistez-moi, s’il vous plait, pendant le cours de ma vie et nommément au temps de mon décès ; détournez de ma pauvre âme les épouvantables regards des furieux démons, ne permettez pas qu’ils m’approchent ; prenez ma cause en main au jour du redoutable Jugement, et faites que je participe à la gloire que votre cher Fils m’a acquise. Par où il est aisé de voir si c’est sans très-juste raison que la sainte Église nous instruit si soigneusement d’obliger par continuelles prières le cœur amoureux de la Sainte Vierge à nous secourir en cette nécessité, et la supplier qu’elle prie pour nous maintenant et à l’heure de notre mort.

« Si nous avons des sentiments tels que nous le devons de la puissance et de la bonté de cette divine Princesse, nous serons facilement persuadés qu’il n’y a personne au ciel ni en la terre qui puisse avec plus davantage, ni qui désire avec plus d’amour de nous assister dans ce moment duquel dépend notre bonheur ou. notre malheur éternel ; quoique la charité des Saints et des Anges soit très-grande, et qu’ils aient beaucoup de zèle pour notre salut, ce n’est pas comparable à la fournaise d’amour qui brûle le cœur de la Mère de miséricorde, et d’ailleurs une de ses paroles, un soupir de sa chaste poitrine, est plus efficace auprès de son Fils, que les intercessions de tous les Saints ensemble, quoique leur crédit soit lbrt considérable (2). »

III. Mais pour parler distinctement des bons offices que la Sainte Vierge rend aux siens en cette occasion, il est à remarquer que l’appréhension .que nous avons du dernier passage nait principalement de cinq choses qui s’y rencontrent. La première, c’est la mort même, en tant qu’elle est une séparation v iolente de l’âme avec le corps, accompagnée de plusieurs accidents contraires à nos inclinations et à nos sentiments naturels. La seconde, c’est l’incertitude de l’heure et du temps de cette rencontre, que nous savons d’ailleurs nous être tout à fait inévitable. La troisième, c’est la rude guerre qu’alors nos ennemis invisibles nous livrent, sachant très-bien qu’en ce point il s’agit de tout perdre ou de tout gagner. La quatrième, c’est l’examen rigoureux de nos vies, qui se fait incontinent après la mort et qui est suivi de la sentence définitive de notre bonheur ou de notre malheur éternel. La cinpiième, c’est le feu dévorant, où les âmes, sont envoyées pour y quitter la rouille des imperfections et des

(I) In Oral, ad Virg. — (i) La R. Mère de Bléinur.

péchés qui n’ont pas été purgés en cette vie parla pénitence ; feu d’où si peu de gens échappent, même des plus vertueux et des plus saints. Il me semble que quand j’aurai fait voir les admirables traits de la douceur de la Mère de Dieu en toutes ces occasions, j’aurai aucunement satisfait à ce que l’esprit humain peut désirer à ce sujet.

### § II. — Comme la Sainte Vierge fortifie les siens contre l’appréhension naturelle

de la mort.

Voyez-vous ce pauvre vaisseau qui est surpris au milieu des vagues et des flots, et qui n’attend à chaque moment sinon d’être enseveli dans les ondes de la mer courroucée ? Le ciel le menace avec ses grondements et avec ses éclairs, la nuit sombre l’épouvante, les vents et les orages lui font la guerre à toute outrance. Le mât est déjà rompu, le gouvernail emporté, les antennes brisées, les voiles déchirées ; on le décharge tant qu’on peut, on jette tout dans la mer ; néanmoins de tous côtés il fait eau, tout le monde crie miséricorde. Vous voyez là-dedans la vraie image d’un homme agonisant, qui s’écrie avec le Roi-Prophète (1) : Les douleurs de la mort m’ont assiégé de toutes parts. La raison, qui est comme le ciel de l’âme, est obscurcie par la force des nuages et des vapeurs qui s’élèvent ; la volonté demeure sans force et sans vigueur ; l’imagination est troublée ; les passions, et nommément celles]de la crainte et du désespoir, ainsi que vents impétueux, agitent l’âme et semblent la vouloir abîmer ; le corps manque en toutes ses parties, en tous ses sens et en toutes ses puissances ; il est question de dire un adieu général à tout ce qu’on a le plus affectionné en cette vie, et de partir pour s’en aller en une région inconnue. Vrai Dieu, disait un grand Sage (2), que ce souvenir est amer à celui qui vit paisiblement au milieu de ses amis, et dans l’affluence des commodités temporelles !

Serait-ce pas un bonheur inestimable d’être assuré clans le calme et dans la bonace pendant que les autres tremblent de peur, et qu’ils sont prêts d’être engloutis des horribles frayeurs de la mort ? C’est la condition désirable des serviteurs de la Mère de Dieu, qui ne peut être suffisamment estimée. Car, comme leur vie lui a toujours été agréable, ainsi leur mort est précieuse devant sa face : c’est lorsqu’elle leur vient au secours afin de reconnaître les bons services qu’ils lui ont reudus, et de couronner d’une sainte fin les actions vertueuses qu’ils ont pratiquées à son honneur. Prenez garde au discours qu’elle adresse à ceux qui ont eu le soin de recourir à elle

(1) Psalm. xvii. — (2) Eccli ju.

pendant leur vie ; c’est celui même qui est couché au soixante-cinquième chapitre d’Isaïe. Je vous ai conviés maintes ibis à vouloir avoir une dévotion et une affection particulière envers moi, et vous n’en avez tenu compte : écoutez donc ce qui vous arrivera. Mes serviteurs iront à ce passage aux noces, pendant que vous mourrez de faim. Mes serviteurs seront en triomphe lorsque vous vous trouverez chargés de confusion. Mes serviteurs chanteront d’aise et de contentement quand la détresse saisira votre cœur et vous fera jeter des cris et des hurlements épouvantables. A la mienne volonté que j’eusse le moyen de représenter les admirables effets de la douceur que cette bonne Mère fait ressentir aux siens en cette rencontre, et les témoignages qu’ils reçoivent d’elle que leur mort est précieuse devant sa face. « Elle les fait souvenir de ces paroles si pleines de douceur : celui qui craint Dieu sera bienheureux en sa fin. Elle leur fait entendre à l’oreille du cœur cet oracle de son fidèle disciple : Bienheureux sont les morts qui meurent au Seigneur, parce que le Saint-Esprit leur dit que le temps est venu auquel leurs travaux cesseront, et qu’ils jouiront du repos, parce que leurs bonnes œuvres les accompagnent. Elle leur promet l’accomplissement de ces paroles tirées de Job : qu’à l’heure du soir il sera éclairé de la lumière du midi, et que lorsqu’il lui semblera qu’il va être éteint, il reluira comme une étoile : c’est-à-dire qu’au moment de sa mort, il apercevra la clarté et la gloire qui lui est préparée, et qu’au même temps que les autres pleurent et s’affligent, il sera consolé de Jésus et de Marie, en qui il a mis toute sa confiance (1). » Il n’est pas possible de dire comme elle va préparant de loin leurs esprits et les apprivoisant à bonne heure à la pensée de la mort. Au lieu de ces appréhensions païennes (2) et profanes qui nous la figurent comme la chose la plus horrible du monde, elle jette insensiblement dans l’âme des conceptions chrétiennes et surnaturelles qui la leur représentent comme le sommeil des justes et le passage à l’immortalité. Au lieu de ces terreurs paniques, que la seule pensée d’abandonner toutes les choses périssables a coutume de causer ès autres, elle met en leur entendement la grandeur et l’estime des biens éternels. Au lieu de la crainte qu’ils ont delà dissolution qui se fait du corps et de l’âme, elle loge en eux une joie de se voir bientôt en liberté, hors de la prison et de la servitude du corps. Elle leur met devant les yeux la belle et heureuse lin de ceux qui ont eu leur confiance en elle. Elle remplit leur volonté d’un ardent désir de voir le Boi de gloire en sa magnificence, de contempler le Sauveur du monde en sa beauté, et de le bénir en

(1) La R. Mère do Blémur. — (2) Aristot., III Ethic., c. vi. il.

toute la durée des siècles. Elle leur fortifie le cœur contre les souffrances du corps, et les fait recevoir de la main de Dieu comme la matière dont leur couronne doit être étoffée. Elle aceoise les craintes et les appréhensions excessives qu’ils auraient par l’espérance de la résurrection et des biens qu’ils doivent posséder en la maison de Dieu. Elle adoucit la difficulté qu’il y a de quitter les parents et les amis par la souvenance de l’échange qu’ils font des créatures avec le Créateur, qui leur sert de père, de mère, de frère, d’époux et de tout ce qu’ils sauraient désirer, et de la douce compagnie qu’ils doivent rencontrer là-liaut. Bref, elle tient toutes les puissances de l’âme dans une paix qui surpasse sans comparaison toutes les douceurs de cette vie.

lll. Que si néanmoins il semble parfois qu’ils soulfrentbeaucoup et qu’ils soient parmi de grandes angoisses, il faut croire que ce n’est qu’au dehors, puisqu’au dedans elle les tient toujours fermes et arrêtés à l’accomplissement de la divine volonté. Ce que je dis avec tant d’assurance, qu’il me semble que ce serait en vain que j’en produirais des raisons. Car quel esprit bien fait y a-t-il, qui ne se persuade aisément que celle qui a si particulièrement assisté et si tendrement aimé les siens pendant leur vie, n’a garde de leur manquer en ce point, où les hasards sont plus grands et les combats plus dangereux, où il s’agit de mettre le sceau à leur prédestination, et le dernier trait de douceur aux caresses qu’elle leur a faites pendant leur vie ? Partant que les autres en jugent comme il leur plaira ; de moi jamais il ne sera que je n’envie le bonheur de ceux qui meurent sous lès ailes et sous la protection de la Mère d’amour ; car je crois fermement qu’il n’y a mort au monde si douce que la leur.

Saint Fulbert. — Sainte Marie d’OEginès. — Saint Nicolas de Tolentin. — Sainte Elisabeth

de Sconaw.

« IV. Les histoires des saints sont remplie^ des témoignages de sa bonté sur ce sujet ; en voici quelques exemples. Saint Fulbert, religieux de Saint-Benoit, et depuis Évêque de Chartres, étant malade à la mort, reçut une visite de la très-auguste Mère de Dieu qu’il avait servie avec beaucoup de fidélité. Lorsqu’elle entra dans sa chambre, voyant qu’il avait travaillé d’une ardeur très-violente et qu’il souffrait une soif extrême, elle lui donna du lait de ses divines mamelles avec tant d’abondance, qu’elle en répandit même sur ses habits ; il fut recueilli avec beaucoup de révérence, et il est encore aujourd’hui conservé dans le trésor de l’Église de Chartres. Il fallait bien après une telle faveur mourir de joie, et quitter la terre pour suivre la

Princesse du ciel, et s’occuper éternellement à la reconnaissance de ses infinies miséricordes (I). » Quelle plus grande tendresse saurait-on espérer d’un cœur maternel ? Quelle démonstration d’amour y a-t-il qui soit semblable à celle que Dieu fit voir à Sainte Marie d’OE- ginès, au rapport du dévot et savant Cardinal Jacques de Vitry (2). Car il lui montra sa très-bénite Mère assise au chevet du lit d’une sainte veuve de Villembroc, près de Nivelle en Brabant, qui lui avait consacré la virginité de ses filles, et avec un éventail qu’elle tenait modérant les ardeurs qui lui consumaient le corps. Quelle douceur pareille à celle du trépas de Saint Nicolas de Tolentin (3), qui six mois entiers devant sa mort reçut un avant-goût du Paradis parmi les concerts harmonieux des Anges qu’il entendait tous les jours ? A l’heure de sa mort il se prit à chanter de joie ; de quoi les Frères étonnés lui ayant demandé la cause : Mon doux Maître et Sauveur, dit-il, appuyé sur sa très-sainte Mère et sur notre Père Saint Augustin, m’a dit ces paroles : Mon bon et fidèle serviteur, entre au repos en la joie de ton Seigneur ; et ce disant il rendit son âme à Dieu. Que saurait-on imaginer de plus cordial que la réponse qu’elle fit à la bienheureuse Sainte Elisabeth (4), Abbesse de Sconaw, Diocèse de Trêves, et Religieuse de l’Ordre de Saint-Benoit ? Cette Vierge était en prière un jour solennel, se recommandant instamment à la Mère de Dieu, et la suppliant de vouloir avoir soin de l’heure de son trépas, à ce qu’elle ne partit point de ce monde sinon comme doit faire une vraie Chrétienne. Ma fille, lui répondit la Mère de douceur, assure- toi que ta mort ne sera pas seulement d’une Chrétienne, mais d’une Sainte. Ce qui fut si véritable, que Dieu pour être glorifié par sa mort, et afin que plusieurs en fussent édifiés, retint son âme dans le corps dix jours entiers jusqu’au Vendredi Saint, quoiqu’on crût tous les jours qu’elle dût mourir. Car pendant tout ce temps-là elle souffrit tout ce qu’une créature peut souffrir, et fut dans de si grandes extrémités de douleurs, qu’elles eussent été capables de briser des cœurs de rocher et d’en tirer de la compassion. Ce néanmoins si d’un côté ses peines étaient extrêmes, de l’autre toutefois la consolation intérieure dont elle jouissait était incomparablement plus grande. Car elle avait reçu promesse de la glorieuse Vierge que la très-haute vue dont elle avait été honorée dix jours avant son trépas, ne souffrirait nulle interruption pour accident quelconque qui lui pût arriver. Ainsi ayant l’âme détrempée d’admirables douceurs, et le corps consumé de très-grièves douleurs, elle arriva au Vendredi Saint, auquel

(1) La R. Mère de Blémur. — In Yita S. Mariæ Œginaccucis, lib. II, c. III apml Surium 1(> Julii. — (3) In Vila ipsius. — (4) In Yita ipsius ab Egberto Abb. 18 Junii.

jour ayant été couchée sur le cilice, qui lui devait servir de croix, elle rendit l’esprit à son Époux et à son Sauveur à la même heure qu’il avait lui-même recommandé le sien à son Père Éternel. Mais que direz-vousde l’incroyable condescendance de Dieu aux désirs de ses fidèles serviteurs ? La Sainte, étant encore pleine de vie et de santé, avait quelquefois désiré qu’il fit beau pendant que l’on célébrerait ses obsèques, à ce que nul des assistants n’en reçût de l’incommodité. Son divin Époux, désireux de lui complaire en tout et partout, lui accorda cette faveur à la requête de sa très-aimable Mère, et tit que pendant les trois jours de son convoi, auquel assista une multitude innombrable de personnes de tous les âges et de toutes les qualités, attirée de divers endroits par l’odeur de sa sainteté, l’air fut si doux et si tempéré, qu’il était aisé de juger que le Sauveur avait voulu donner ce contentement à son Épouse en faveur de son entrée dans le ciel.

« Voici une mort des plus heureuses que l’histoire nous puisse fournir ; elle arriva au Monastère de Saint-Clément de Tolède, en Espagne, de l’ordre de Citeaux, en la personne de la bienheureuse Marie ; elle était encore fort jeune, mais elle avait acquis la maturité des anciennes par la pureté de sa vie et par la sagesse de ses mœurs. Ayant été longtemps malade, elle tourna à la mort la veille de l’Assomption de la très-sainte Vierge ; dans cet état elle fut honorée de la visite de plusieurs Saints, et enfin de la Reine et de la Souveraine de tous les Saints. La bienheureuse malade lui demanda comme une insigne faveur qu’elle passât de cette vie à l’immortelle à la même heure qu’elle était montée clans le ciel. La Sainte Vierge lui accorda sa prière, y ajoutant qu’elle lui ferait entendre les cantiques de joie que les Anges chantaient à son triomphe, et qu’elle irait en la sainte cité aussitôt qu’elle sortirait de celte vallée de misère. Après une telle promesse, elle en attendait l’effet avec un saint empressement ; et bien loin d’appréhender la séparation de son corps et de son âme, elle eût bien voulu en avancer le terme, quoiqu’il fût si proche. Le jour suivant, entendant sonner l’horloge qui marquait sa dernière heure : Voici, dit-elle, ce moment désirable arrivé, voici l’heure que la princesse du ciel fut élevée par-dessus tous les chœurs des Anges. Il faut que la servante suive sa Maitresse ; disant cela, elle reposa en Dieu, laissant son sacré corps si vermeil et si agréable, que l’on ne douta point de sa béatitude (1). »

(l) La K. Mère de lilcmur.

Le Bienheureux Bonfils.

Y. J’ai fait voir sur la fin du premier traité (1) l’incroyable affection que les sept premiers Pères de l’Ordre des Servites ou Serviteurs de la Bienheureuse Vierge apportèrent à l’avancement de la gloire de leur singulière Protectrice. C’est bien la raison qu’ici je dise un mot de leur heureuse mort, et que pour la consolation de ceux qui s’adonnent particulièrement au service de la Mère d’amour, je mette en avant (2) les douceurs qu’elle leur fit ressentir en ce dernier passage, puisque c’est sans doute en ce dernier passage qu’elle se trouva présente à leur trépas, et qu’elle-même, sans autre, reçut leurs saintes âmes entre ses bras. Le Bienheureux Bonfils, qui fut le premier des sept, et le premier Général de l’Ordre, passa de cette vie à l’autre l’an douze cent soixante et un, mais d’une façon du tout admirable. Car, comme il eut assisté une nuit à Matines avec ses Frères, et qu’après le divin Office ils se fussent tous assemblé en un certain lieu selon leur sainte coutume, ils entendirent une voix en l’air qui disait : Bonfils, parce que vous avez obéi à la parole de mon bien-aimé Fils, et que pour l’amour de lui vous avez abandonné toutes choses, vous recevrez le centuple et posséderez la vie éternelle ; voix qui ne fut pas plutôt achevée, que l’âme de ce fidèle serviteur et bon fils de la glorieuse Vierge, non moins d’effet que de nom, quitta son corps pour s’envoler entre les bras de sa très-douce Mère, laquelle le reçut à sein ouvert, lui donnant dès cet heureux moment un avant-goùt du Paradis. Et comme tous les tiutres fussent tombés par terre pâmés et demi-morts, ils entendirent pour la seconde fois la même voix, qui dit : Venez à l’aide, bienheureux Saints, accourez à la rencontre, glorieux Esprits, et faites escorte à l’âme de celui qui m’a si fidèlement servie pendant son pèlerinage mortel ; et vous, mes bien-aimés serviteurs, prenez le dépôt qu’il vous a laissé, etl’inhumez avec honneur comme il mérite. A ces paroles ils reprirent tous courage, et s’approchant du sacré corps de leur bon Père, ils jugèrent incontinent de la gloire dont sa bienheureuse âme jouissait au Ciel par la céleste odeur qui en sortait, et par la merveilleuse beauté de son visage, sur lequel paraissait une bonne grâce extraordinaire et un rire tout divin qui emportait les cœurs et les affections de ceux qui le regardaient.

(1) Cap. xn, v, vu. — (2) Michaël Servita, in Çhronieo Servoriun D. Virg.

Le Bienheureux Amédée, ou Amé.

VI. Cinq ans après, le Bienheureux Amédée ou Amé, qui était le second des sept, ayant mené une très-sainte vie dans de grandissimes travaux, tant du corps que de l’esprit, décéda justement comme ferait un Ange du ciel s’il était capable de mourir. A l’heure de son clécès, la maison du Mont-Senar, où il mourut, fut remplie d’une senteur angélique qui montrait clairement combien cette âme était agréable à Dieu et à la Sainte Vierge ; et lors même fut aperçue une clarté, laquelle sortait de sa chambre, et s’allait perdre contre le ciel.

Le Bienheureux Bonajunta.

VII. Quelques années auparavant, c’est-à-dire l’an douze cent, cinquante-sept, était trépassé le Bienheureux Bonajunta, d’une mort non moins favorable et précieuse devant les yeux de Dieu que la leur. Car, étant Général de l’Ordre, un jour, après avoir célébré la Sainte Messe, revêtu comme il était des habits sacerdotaux, il tit venir tous ses chers enfants qui étaient au Mont-Senaire, et s’étant tourné devers eux comme un autre Patriarche Jacob ; il leur fit un long et admirable discours de la charité qui devait reluire en eux, de l’accroissement futur de l’Ordre de la très-sacrée Vierge, et l’assurance qu’il avait de sa prochaine mort. Cela dit, il se mit à leur prêcher la passion de son bon Maître, comme si c’eût été l’unique héritage qu’il leur voulait laisser ; et fait à fait qu’il fut arrivé au crucifiement, une fontaine de larmes commença de lui découler des yeux, et les soupirs redoublés, mêlés avec les gémissements qui sortaient du profond du cœur, lui empêchèrent la parole ; ainsi, n’en pouvant quasi plus, comme s’il eût dû être mis en Croix avec son Sauv eur, il étendit les bras, et en cette posture, il rendit sa sainte âme à Dieu et à la Mère d’Amour qu’il avait si dignement servie.

Le Bienheureux Manet. — Le Bienheureux Alexis. — Le Bienheureux Soslhène et Uguccion.

•

VIII. La fin des quatre autres ne fut en rien dissemblable à celle-là. Le Bienheureux Manet, qui est le quatrième des sept et le troisième Général de l’Ordre, quitta ce monde avec une indicible allégresse d’esprit, l’an douze cent soixante-huit. De même, le Bienheureux Alexis, après avoir vécu cent dix ans, et en avoir passé soixante - dix en la Religion, sur le chef de qui, lorsqu’il expirait, l’on vit le

Sauveur, en forme d’un petit enfant, mettre une fort belle et précieuse couronne, et plusieurs Anges, en forme d’oiseaux blancs comme neige, voleter autour de son corps. Les deux derniers, je veux dire les Bienheureux Sosthènes et Uguccion, ni plus ni moins que les Disciples qui allaient jadis en Emmaus, faisant chemin et discourant un jour ensemble des admirables progrès de leur Ordre, de l’assistance de la Mère de Dieu et du glorieux trépas de leurs bons Père et compagnons, et suppliant leur très-douce Mère de leur vouloir accorder quelque bonne issue de cette vie, ils entendirent une voix comme venant de bien loin, qui leur criait : Holà ! holà ! hommes de Dieu, apaisez vos plaintes ; bientôt vos travaux prendront fin, et vous aurez part au repos de vos compagnons. Ces paroles les remplirent d’une sainte horreur mêlée de joie et d’étonne- ment, et leur firent poursuivre leur chemin avec un certain transport et ravissement d’esprit. Arrivés qu’ils furent au Mont- Senar, les voilà tous deux saisis d’une petite fièvre, et dans peu d’heures appelés au ciel pour y recevoir, eu la compagnie de leurs frères, la récompense de leurs travaux. Ce fut l’an douze cent septante et un, et le propre jour qu’ils moururent, le Bienheureux Philippe de Tudert vit que l’on présentait à la Sainte Vierge deux lis fort fraîchement cueillis, qu’il expliqua aussitôt des deux Pères susnommés, suivant la vision que j’ai rapportée au premier traité (1), et le lendemain matin donna avis à ses frères de leur mort, que l’on trouva être arrivée à la même heure qu’elle lui avait été figurée.

Le Bienheureux Philippe de Tudert.

IX. Je ne dois pas oublier le Bienheureux Philippe de Tudert : bien qu’il n’ait pas été des sept premiers de l’Ordre, il a néanmoins mérité le titre de Fondateur, ainsi que j’ai dit ailleurs (2), à cause des grandes choses qu’il a faites pour la confirmation et pour l’avancement du même Ordre. Ce Saint personnage ayant appris de la part delà Sainte Vierge le jour de son trépas, qui devait être le jour même de sa triomphante Assomption, s’achemina vers Tudert, ville de la Marche d’Ancône, d’où il a toujours retenu le nom, et où il avait appris qu’il devait trépasser. Le peuple dévot de cette ville-là ayant senti le bruit de son arrivée, lui alla au-devant en triomphe, comme à un Prophète, avec des rameaux d’olivier et des Pœans d’allégresse. Mais l’humble serviteur de Dieu esquiva dextrement cette rencontre, choisissant un autre chemin, sur lequel Dieu lui fit

(1) Cap. xu, § 7. — (2) Tract, i, c. xn, § 7.

la grâce de toucher si vivement au cœur deux courtisanes, qu’elles se rendirent à la vue de la beauté de la chasteté qu’il leur lit apercevoir. La veille de l’Assomption, il pensa fendre les cœurs de tous ceux qui l’étaient venu visiter, à force de sentiments de piété et de contrition qu’ils eurent en voyant un homme si saint fondre en larmes et en regrets, comme s’il eût été le plus grand pécheur du monde. Ce même jour-là il reçut le sacré viatique avec tant de dévotion, qu’il semblait déjà avoir part au contentement des âmes bienheureuses ; il prédit aussi plusieurs choses à venir, et ayant donné la paix à tous les assistants, il les fit retirer. Le lendemain, qui était le jour du glorieux décès de sa très-douce Mère, étant venu, et les frères assemblés autour de lui ayant récité diverses prières sortables à l’état où il était pour lors, l’on ouït une voix qui l’invitait à partir, disant : Sus, mon bon et fidèle serviteur, puisque vous avez fidèlement gouverné le peu que je vous ai confié, je vous vais mettre en main de grands biens, entrez en la joie de votre Seigneur ; voix qui ne fut pas si tôt finie, qu’il rendit son bienheureux esprit à Dieu.

Le Bienheureux Joachim. — Marin.

Joignons à ceux-ci le Bienheureux Joachim, natif de la ville de Sienne en Toscane, lequel ayant toujours été très-dévot à la Mère de Dieu, et s’étant accoutumé dès son bas âge de l’aller saluer trois fois le jour devant son image de l’Annonciade, et de jeûner à son honneur Je Samedi au pain et à l’eau, ayant par elle été averti de quitter ce qu’il possédait au monde, et d’entrer en l’Ordre de ses serviteurs, ayant mérité de jouir quatre diverses fois de son apparition, et ayant laissé à tout son Ordre infinis exemples de vertus qu’il pratiqua l’espace de trente-trois ans qu’il y vécut, enfin étant en l’Église de Sienne le Vendredi Saint, lorsque l’on chantait les paroles de la passion : Et inclinato capite tradidit spiritum, il fut averti que l’heure de son trépas approchait. Peu après toute l’Église fut remplie d’une clarté extraordinaire, laquelle venant à disparaître, le Bienheureux Joachim cessa de vivre en terre, afin d’aller jouir au ciel de la vue de son bien-aimé Sauveur et de sa très-heureuse Mère.

Puisqu’à un autre sujet (1) je dois mettre en avant l’admirable invention de s’offrir à la Sainte Vierge en titre de servitude perpétuelle que l’amour suggéra au Bienheureux Marin, frère du Cardinal Pierre Damien, je mettrai ici par avance le récit de son glorieux

(1) Tract, iv, c. iv.

trépas, qui est rapporté par le même Pierre Damien (I), et confirmé par l’autorité de quelques témoins irréprochables. Cet insigne serviteur de la Vierge étant conduit à l’extrémité de sa vie par les lentes rigueurs d’une fièvre hectique, peu de temps avant que de mourir, environné de ses parents et amis, commença premièrement de sourire, puis il se mit en une posture pleine d’honneur et de respect, et après, se tournant devers ceux qui étaient pour lors en sa chambre : Quoi, ne vous lèverez-vous pas, leur dit-il, pour faire la révérence à la Mère de dieu, ma Reine et ma bonne Mère ? Et incontinent, s’adres- sant à la Bienheureuse Vierge, il lui dit : Comment donc, Princesse de la terre et du ciel, daignez-vous faire cette faveur à votre pauvre serviteur que de le visiter avec tant de douceur et de majesté ? Mais, puisque vous m’avez voulu gratifier de cette visite, je vous supplie très-humblement de ne me pas quitter sans m’avoir départi votre sainte bénédiction, et donné assurance que la lueur de votre sainte face, laquelle j’ai mérité de voir avant ma mort, me préservera des ténèbres éternelles. Comme il achevait ces paroles, l’Archiprètre Damien, son frère ainé, arriva, lequel le venant visiter à la sortie du divin service, s’enquit d’abord de l’état de sa santé. Le malade, au lieu de répondre à ce dont il s’enquérait, se prit à lui faire ses plaintes du peu de dévotion des assistants, qui n’avaient pas daigné se lever à l’arrivée de l’Impératrice du ciel, nommément de l’insensibilité d’un certain riche marchand, nommé Bonizo, qui était demeuré assis pendant tout le temps qu’elle avait honoré la chambre de sa céleste présence. Bonizo lui ayant dit que la force du mal le faisait rêver : Bien moins, repartit Marin, c’est en quoi vous vous trompez grandement. Sait-on pas bien que ceux qui sont atteints du mal dont je meurs, ne sont nullement sujets à extravaguer ? C’est vous-même, qui tlattez avec cette échappatoire la dureté de votre cœur, que vous feriez bien mieux d’amollir. Je le dis derechef du meilleur de mes sentiments, puisque je suis pressé pour votre bien de publier les merveilles du ciel, que ma bonne Mère et la Reine des Anges a bien daigné me réjouir de la vue de sa divine face, et que, m’ayant béni et convié de la suivre, elle a tout aussitôt disparu. Après ce peu de mots, Marin cessa de vivre, et laissa les assistants comblés d’étonne- ment et de joie.

Dora Israël, frère de Sainte Brigitte.

XII. Je ne serais pas sans reproche si j’avais passé sous silence la douce mort du très-dévot et très-courageux Israël, de la maison de

11) Optise. xxsiu. e, iv.

Suède, et frère delà Bienheureuse Sainte Brigitte. Ce grand homme (1) ayant été choisi par la Mère de Dieu pour être Général de l’armée que le Roi de Suède dressait contre les Inlidèles, reçut un renfort du ciel par l’entremise de la même Vierge, laquelle promit à Sainte Brigitte, sa sœur, qu’elle lui servirait de conductrice, et qu’elle rendrait son nom honorable tant au ciel comme en la terre, de sorte que tous seraient contraints de confesser qu’il se serait généreusement porté à cette entreprise, et qu’il aurait servi Dieu fidèlement. Elle ajouta qu’elle aurait bon soin de lui, et qu’elle l’attirerait à soi par un chemin auquel il ne pensait pas, mais qui serait le plus convenable à son salut. Ce qu’elle n’accomplit pas moins fidèlement qu’elle l’avait véritablement promis. Car comme il fut sorti avec son armée pour aller battre les Infidèles, ennemis de Dieu et de son saint nom, au bout de quelques années, il arriva en une ville d’Allemagne appelée Riga, où il tomba malade, et ayant, par un instinct secret, connu qu’il n’en relèverait pas, il se rendit à l’Église avec quelques-uns de ses gens, et là, s’étant humblement prosterné devant une statue de la Bienheureuse Vierge, fort renommée à cause de divers miracles qui s’y faisaient, il tira de son doigt une riche bague, et, la mettant en celui de sa très-douce Mère, il lui dit : Vous êtes ma Darne et ma Maîtresse, qui m’avez, par mille traits de douceur, baillé des marques irréprochables de votre amour, de quoi je ne veux autre témoin que vous-même ; c’est pourquoi je me jette corps et âme entre les bras de votre amoureuse providence, et vous supplie, en cette mienne nécessité, de prendre un soin particulier du plus chétif, mais du plus affectionné de vos serviteurs. Cela dit, il s’en retourna au logis, où, s’étant armé des saints sacrements de l’Église, il décéda avec des sentiments de piété si rares, que tous les assistants en demeurèrent édifiés et ravis. Environ le même temps, la glorieuse Vierge apparut à sainte Brigitte, et lui donna avis du trépas de son bon frère, l’assurant qu’il n’avait pas été du nombre de ceux qui l’aiment d’un cœur mi-partie, mais qu’il l’avait affectionnée de toute l’étendue de ses affections, en signe de quoi elle avait reçu l’anneau qu’il lui avait présenté. Au reste que ce n’avait pas été sans une très-spéciale providence qu’il était mort hors de son pays, mais qu’elle en avait ainsi disposé, à ce que les larmes et les blandices des siens ne lui amollissent le cœur, et ne l’empêchassent de quitter le monde avec toute la générosité qui est propre à un Chevalier Chrétien.

(1) Revel. S. Brigitts, lit). VI, c. xcv.

Saint Dominique.

Qui oserait jamais espérer de recevoir quelque douceur de la Sainte Vierge en ce mauvais pas, si elle avait laissé le Bienheureux Dominique, l’un de ses plus alfidés serviteurs, sans lui faire sentir quelque effet de sa nonpareille bonté ? Nous apprenons de Saint An- tonin (I) qu’elle se trouva à sa mort avec son Bien-aimé Fils, et qu’à la même heure qu’il passa de cette vie à l’autre, le Prieur du Couvent de Bresse, nommé Guala, qui depuis fut pour ses mérites fait Évêque de la même ville, homme spirituel et dévot, sortant de l’oraison, fut surpris d’un sommeil fort doux et léger pendant lequel il vit une ouverture au ciel, par laquelle on faisait passer deux échelles blanches comme neige. Le Sauveur du monde en tenait une, et la Bienheureuse Vierge l’autre ; et le long de l’une et de l’autre, il 11e voyait que Bienheureux Esprits sans cesse monter et descendre. Au-dessus des deux, il aperçut un Religieux en habit de Saint-Dominique, assis dans une belle chaire, sans toutefois le pouvoir connaître, à cause qu’il avait le visage voilé. Le Sauveur et sa sainte Mère tiraient en haut ces deux échelles, et avec elle celui qui y était assis ; et comme elles eurent passé l’ouverture, le ciel se ferma et la vision disparut. Depuis, en rapportant le temps, on trouva que c’était la même heure en laquelle ce Bienheureux Patriarche était passé à une meilleure vie.

Saint Antonin.

La raison veut que nous joignions à ce grand Père quelques-uns de ses enfants. Le Saint Archev êque de Florence, de qui je v iens de parler, sera le premier. Il est récité en sa v ie, que comme il luttait avec la mort, la Sainte Vierge lui apparut et lui releva le courage ; et que la voyant, il lui dit ces belles et douces paroles avec lesquelles la Sainte Église a coutume de la saluer, lui disant amoureusement : Sainte et Immaculée Virginité, je ne sais avec quelles louanges je pourrais exprimer votre gloire.

Saint Hyacinthe.

Le second sera le Bienheureux Saint Hyacinthe, qui fut mis au nombre des Saints par le Pape Clément VIII, le dix - septième d’avril de l’an mil cinq cent nonante-neuf. Il était si avant ès bonnes

(1) Part. III, tit. tv, xxiii, c. iv, § 14.

grâces de la Sainte Vierge, qu’elle lui engagea un jour solennellement la parole, ainsi que je l’ai dit ailleurs (I), qu’il ne demanderait rien à son Bien-aimé Fils qu’il n’obtint par son entremise. Elle l’appela de ce monde le propre jour de son Assomption, pour le rendre participant île l’honneur qu’elle reçoit au ciel ce jour-là, et le consola de sa présence avant sa mort. Au même temps qu’il rendit l’âme, Une sainte fille vit une grande troupe de Vierges, au milieu desquelles celle qui paraissait être "la Beine des autres, tenait un Religieux de Saint-Dominique par la main, et entonnait d’une voix très-agréable ce motet : Je monterai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l’encens avec le Bienheureux Hyacinthe. Et comme elle eut demandé à un Ange qui était cette grande Dame, et qui était le Religieux qu’elle conduisait, il lui donna cette réponse : C’est la Mère de miséricorde, laquelle conduitdans le ciel le Bienheureux Hyacinthe.

Le Bienheureux Albert le Grand.

Le troisième sera le Bienheureux Albert le Grand, duquel j’ai rapporté la douce et agréable mort, traitant des favoris de la Vierge, au chapitre quatrième de ce traité (2).

Le Bienheureux Dominique le Portugais.

Le quatrième sera le Bienheureux Dominique, Portugais, Religieux d’une extraordinaire vertu, lequel décéda l’an mil trois cent. Les Pères de l’Ordre étant assemblés en un Chapitre Provincial, il leur fit toutes les instances possibles afin d’être déchargé de l’office de Prieur ; mais l’opinion qu’ils avaient conçue de sa vertu les fit résoudre à tenir bon et à le presser fortement de ne pas secouer le joug que Dieu lui avait mis sur les épaules. Et va-t-il ainsi, dit Dominique, ils ne veulent donc pas prendre compassion de moi ; et moi je leur donne assurance que devant qu’il soit beaucoup de jours, le Prince des Pasteurs en aura pitié, et qu’il me fera quitte de la vie aussi bien que de la charge. La chose advint comme il l’avait prédite. Car à peu de temps de là il devint malade, et dans quelques jours il mourut. La Sainte Vierge lui apparut avant sa mort, tenant son Fils entre ses bras, et l’avant encouragé à franchir ce dernier passage, le bénit, puis disparut. Étant décédé, il visita l’un de ses frères Religieux, et l’assura qu’il vivait en Dieu et avec Dieu,

(1) Cap. IV, § 4. — (2) § 2, d’aller à l’école. Et comme on lui eut demandé pourquoi il tenait ce propos : Pour autant, disait-il, que cette nuit il est né des maîtres au monde qui s’apprêtent pour enseigner. Il eut une dévotion fort remarquable envers la Sainte Vierge, laquelle pour lui témoigner qu’elle lui était agréable, lui apparut huit jours devant sa mort, et l’assura qu’au bout des huit jours il mourrait, et qu’elle se présenterait à lui derechef pour l’animer à ce combat, ainsi qu’elle lit.

Sainte Marguerite de Hongrie.

La septième sera la Bienheureuse Sainte Marguerite, fdlede Bela, Roi de Hongrie, de la dévotion de laquelle j’ai déjà parlé ci- devant. Cette admirable Princesse étant presque réduite à l’extrémité de maladie, la Sainte Vierge vint à elle accompagnée d’une troupe innombrable de Saints et de Bienheureux Esprits, et après l’avoir saluée, lui mit la couronne sur la tête. Elle vit au même temps une échelle qui donnait jusque dans le ciel, par laquelle il lui sembla que la Sainte Vierge montait, et qu’elle la suivait pas à pas avec une allégresse indicible, à cause de la couronne de gloire qu’elle portait dessus sa tête.

Sainte Aldegonde.

Donnons à cette Religieuse Princesse une compagne qui soit aussi de sang royal. C’est la Bienheureuse Sainte Aldegonde, abbesse de Maubeuge en Hainault, laquelle sera aussitôt suivie de quelques autres vierges de pareil mérite et de même affection qu’elle envers la glorieuse Vierge. Cette sainte âme ayant toute sa vie eu un cœur plein de tendresse et d’amour envers la Reine des Anges, reçut un témoignage de sa douceur maternelle environ cinq jours avant sa mort. Car la Bienheureuse Sainte Waltrude sa sœur étant élevée en une très-haute contemplation, vit venir la glorieuse Vierge avec une troupe de Saints à la chambre de Sainte Aldegonde, et lui faire diverses caresses ; après lesquelles l’ayant invitée à la suivre, elle la conduisit dans le ciel avec une réjouissance nonpareille. La grâce et la sérénité qu’elle aperçut toujours dès lors sur le visage de sa chère sœur, lui fut une marque assurée de la vérité de la vision qu’elle avait eue.

Sainte Marie d’Oignies.

Pendant une longue maladie dont la Bienheureuse Marie d’Oignies fut atteinte devant sa mort, le Sauveur et sa très-sainte Mère la visitèrent fort souvent. Les Anges étaient d’ordinaire à ses côtés, la levant quand il en était besoin, et puis la remettant dans son lit. Quelque temps avant son décès, remplie d’une joie indicible, elle se prit à chanter le Magnificat à l’honneur de la Reine des Anges, et sans doute que les Bienheureux Esprits qui étaient là présents lurent aussi de la partie. Le temps de partir s’approcliant, le Sauveur l’avertit de l’aire apprêter ce qu’il fallait pour l’extrême-onction, et y voulut être présent avec sa Bienheureuse Mère et ses saints Apôtres. En outre il lui fit la faveur de mettre de ses propres mains une belle croix à ses pieds, afin qu’elle y tint ses yeux attachés. Bref, avec cette même troupe, il la conduisit dans le ciel, où elle fut reçue avec triomphe et mise au rang de ses épouses.

Sainte Claire.

Sainte Claire, la chère fille du Bienheureux Saint François, et la première plante du beau verger des pauvres Dames, d’où tant de saintes âmes ont été tirées pour être transplantées dans le ciel, ayant, à l’exemple de son bon père, aimé la glorieuse Vierge aussi tendrement qu’il se peut, mérita par ses bons services de la voir et d’être consolée d’elle avant sa mort. Elle la vint voir accompagnée d’une grande troupe de v ierges, qui toutes étaient revêtues de robes blanches et avaient des couronnes de fin or sur leurs têtes. La glorieuse Vierge était au milieu d’elles ainsi que leur Impératrice, avec un diadème impérial éclatant en pierres précieuses, De son visage sortait une si grande splendeur qu’elle surpassait celle du soleil. En cet état elle s’approcha de l’humble servante de Dieu, et l’ayant étroitement embrassée, lui bailla le baiser de paix, et lui remplit le cœur d’une force et d’une consolation toute céleste. Toutes les vierges qui la suivaient se rangèrent autour de son lit et le couvrirent d’un drap d’or, comme étant le lit de l’Époux qui devait bientôt venir voir son Épouse et la conduire dans le ciel.

Sainte Lutgarde.

La Bienheureuse Sainte Lutgarde, qui mourut le premier Juillet de l’an douze cent quarante-six, mérita aussi la même grâce avant son glorieux trépas. La Sainte Vierge étant accompagnée du Bienheureux Précurseur Saint Jean-Baptiste, le convia aux joies du Paradis, lui disant : C’est assez demeurer en terre, les Bienheureux Esprits vous attendent et se réjouissent déjà de vous voir là-haut avec eux. ‘

François Relza.

Le cinquième sera François Retza, Recteur de l’Université de Vienne, en Autriche, de qui Jean Nider écrit qu’il ne lui souvient pas d’avoir jamais connu une personne plus affectionnée au service de la Sainte Vierge, qu’il n’était. Jamais il n’entendait prononcer le doux nom de Marie, et ne passait devant aucune image de la Vierge, qu’il ne dit l’Ave Maria. Tout ce qu’il tirait de revenu, tant de sa charge de Recteur que de sa Régence, il l’employait à la réfection des Monastères ou des Églises dédiées à la très-sacrée Vierge. Quand il enseignait le samedi, il ne manquait jamais d’employer au moins la moitié de sa leçon ès louanges de la même Vierge ; ce qu’il faisait avec tant d’ardeur et de sentiment, que pour l’ordinaire il fondait en larmes. Il employa douze ans entiers à expliquer en ses sermons les livres delà Sapience de Salomon, pendant lesquels il avait toujours en bouche ces paroles du même livre (1) : Ses fruits sont purs et excellents, et jamais il ne rencontrait occasion de parler de la Sainte Vierge (ce qui lui était fort aisé), qu’il ne s’étendit sur les Grandeurs de cette incomparable Princesse. Il a laissé trois gros volumes sur le Salve Regina. Toutes et quantes fois qu’il quittait un livre pour en prendre un autre, ou qu’il passait d’une place à une autre, il récitait l’Ave Maria. Qu’attendez-vous d’une telle vie et d’une si grande cordialité envers la Sainte Vierge, sinon une fin qui soit digne de l’affection de la Mère et de la dévotion du Fils ? En effet, elle fut telle ; car ayant passé quatre-vingt et quatre ans en une souvenance presque continuelle de sa bonne Mère, il rendit l’âme entre ses bras le propre jour qu’elle naquit en terre, et il chantait le Salve Regina avec tant de douceur et d’allégresse, qu’il semblait un cygne mourant. Tous ceux qui assistèrent à sa mort furent comblés de joie et de consolation, le voyant jouir dès cette vie des avant-goûts du Paradis.

Le Bieuheureux Jacques Biauqui.

Le sixième sera le Rienheureux Jacques Bianqui, Toscan, qui mourut l’an mil trois cent et un. C’est celui de qui on raconte que la même nuit qu’il naquit l’on vit trois Lunes au ciel, et qu’au milieu de chacune l’on aperçut la figure d’un Religieux de Saint-Dominique. Sur l’entrée du jour suivant, il y eut un jeune garçon inconnu, lequel courant le long de la ville, invitait les petits enfants

(I) Primi et purissimi fruclus ejus.

Sainte Claire de Monlfaucon.

Sainte Claire de Montfaucon, qui mourut soixante - deux ans après elle, reçut encore la même faveur, quoique en une manière différente. Un Ange l’étant venu visiter en sa dernière maladie de la part de la Reine du ciel, elle prit l’assurance de lui dire qu’elle le priait humblement de vouloir faire entendre à sa très-aimable Princesse qu’elle languissait désormais en cette vallée de misères, partant qu’il lui plût la retirer auprès de soi, afin d’avoir plus de moyen de la bénir à jamais avec son bien-aimé Fils. La Mère de douceur ouït aussitôt sa prière ; mais avant qu’elle rendit l’âme elle vit encore le ciel ouvert, et la Sainte Vierge qui l’attendait avec un désir incroyable de la faire bientôt jouir du bonheur des noces du céleste Époux.

La Bienheureuse Dorothée, Polonaise.

Voici venir après ces Vierges quelques veuves de rare et extraordinaire vertu, dont la première sera la bienheureuse Dorothée, Polonaise, qui mourut le onzième Septembre de l’an treize cent nonante-neuf. Cette sainte âme eut toute sa vie une dévotion incroyable envers la glorieuse Vierge, dont un seul effet fut que depuis l’âge de sept ans elle jeûnait tous les Samedis au pain et à l’eau jusqu’à l’extrême vieillesse. La Mère d’amour lui apparut un jour, et l’ayant encouragée à continuer en l’exercice de la vertu, elle tira tant de profit de cette visite, que de là en avant ce fut une chose merveilleuse de l’avancement qu’elle lit. Car jaçoit qu’elle vécût en une contrée où les froidures sont extrêmes, néanmoins elle ne porta jamais qu’une simple robe avec un petit mantelet ; et l’ardeur qui l’embrasait au dedans était telle que souvent au milieu de l’hiver on la voyait suer à grosses gouttes. Ce même feu qui la consumait intérieurement faisait qu’elle ne sentait pas seulement les plus grandes chaleurs de l’été. Un jour de Sainte Agathe, le Sauveur la vint visiter avec sa glorieuse Mère, ainsi qu’elle était travaillée d’un mal de cœur si furieux qu’il la réduisait aux abois. Néanmoins, pour tout rafraîchissement, il prit cinq tlèches bien aiguës, et les lui plantant dans le cœur, il lui dit : Dorothée, ma chère fille, je veux que comme j’ai souffert pour toi, ainsi tu endures pour moi. En sa dernière maladie, ils la vinrent encore visiter, et le Sauveur lui lit la faveur de lui donner son sacré corps de ses saintes et divines mains.

Sainte Brigitte

XXVII. La Bienheureuse Sainte Brigitte ayant été travaillée l’espace d’une année entière d’une fièvre et d’un mal d’estomac, fut visitée du Sauveur du monde et de sa très-sainte Mère. Le Sauveur vint expressément pour mettre fin à ses travaux et pour accomplir la promesse qu’il lui avait faite qu’elle mourrait Religieuse et Mère du Monastère de Wasthen, qu’elle avait fondé. Il reçut lui-même ses vœux, et la revêtit invisiblement de l’habit que par son ordonnance elle avait fait prendre à ses filles, ajoutant de plus qu’il entendait que son corps fût transporté de Rome au Monastère de Wasthen. Le jour auparavant, qui fut le sixième (1) avant sa mort, la Sainte Vierge l’avait visitée et lui avait donné avis de ne se pas arrêter au discours des médecins, qui l’assuraient qu’elle ne mourrait point de cette maladie-là, et de ne se pas mettre en peine de prolonger sa vie plus longtemps avec des médicaments corporels, d’autant qu’elle la finirait bientôt pour aller prendre possession d’une meilleure et éternelle.

Sœur Marie de l’Incarnation.

XXVIII. Sœur Marie de l’Incarnation, Religieuse converse du Mont-Carmel et Fondatrice des Carmélites en France, qui mourut à Pontoise le dix-huitième avril de l’an mil six cent dix-huit, avait eu trop de rapport à la glorieuse Vierge durant sa vie, pour ne point avoir de part à ses douceurs avant sa mort. Pendant sa dernière maladie, elle fit peindre au pied de son lit une image de Notre-Dame, qui lui fut une vive source de mille consolations. On la vit par diverses fois fondre en larmes de dévotion en la regardant ; et la force de ces célestes sentiments passait jusqu’à sou visage qui en demeurait enflammé, et ses yeux étaient tout étincelants. Au plus fort de ces extases, elle parlait si hautement et si etficacement des grandeurs et des excellences de cette Divine Princesse, qu’il était aisé à connaître où elle puisait ses discours. Bref, le seul aspect de cette image réjouit tellement son cœur parmi ses extrêmes souffrances, qu’elle pria instamment la Mère Prieure de Pontoise qu’aucune Religieuse ne mourût en la maison, à qui on ne la présentât en pareille extrémité.

(I) Revel.Extravagant., c. lxxviii. ii.

Ferdinand, Prince de Portugal.

XXIX. Donnons place parmi tant de belles et saintes âmes à Ferdinand, Prince de Portugal, l’un des plus beaux lis de la Cour sainte. Il mourut le cinquième jour de juin de l’an mil quatre cent quarante- trois, et en sa vie et eu sa mort il fit paraître qu’il n’avait rien plus à cœur que le serv ice de la Sainte Vierge. Tous les Samedis de l’année et toutes les veilles de ses fêtes, il jeûnait au pain et à l’eau, outre les veilles des solennités de Notre-Seigneur et de onze Saints, à qui il avait la spéciale dévotion. Quelque temps avant de mourir, il vit une glorieuse Vierge sur un trône fort élevé, entourée d’un grand nombre de Saints et de Bienheureux Esprits. L’Archange Saint Michel, à qui il était fort dévot, était l’un des principaux, lequel se prosternant devant la Sainte Vierge, la supplia très-hum- blement d’affranchir ce sien serviteur des misères de cette vie, et de le mettre en leur compagnie. A peine avait - il achevé, que Saint Jean l’Évangéliste lui fit la même prière, ajoutant qu’il était digne d’être admis aux noces de l’Agneau, puisque la robe de son âme n’avait jamais été salie d’aucune faute criminelle, et que si on le laissait plus longtemps parmi la malice du siècle, il pourrait bien déchoir de l’état auquel jusqu’alors elle l’avait si soigneusement maintenu. La Sainte Vierge n’avait garde de refuser une si juste demande que deux des plus grands Princes du ciel lui faisaient en faveur d’un sien nourrisson. Au même instant, elle jeta sur lui une œillade plus que maternelle, et promit solennellement à toute cette compagnie qu’avant la fin du jour il se trouverait avec eux. Dès lors, ce Prince, uniquement chéri de Dieu et digne de l’affection de tous les hommes, ne cessa d’implorer l’assistance, tant de la glorieuse Vierge que de ses autres tutélaires, jusques à ce qu’il rendit l’esprit entre les mains de celle qu’il avait si cordialement aimée.

Le Père Félix, Capucin.

XXX- Mettons en suite de ce grand Prince un simple lieligieux, mais autant riche de vertus et de mérites, qu’il élait pauvre de moyens : c’est le Bienheureux Félix, Capucin, qui mourut à Home le dix-huitième jour de mai de l’an mil cinq cent quatre-vingt-sept. Sa dévotion envers la Vierge était si connue e :i toute la ville de Home, qu’on le prenait communément pour l’un de ses plus fidèles serv iteurs. Outre un carême particulier qu’il faisait à son honneur depuis l’octave des Saints Apôtres Saint Pierre et Saint Paul jusqu’à l’Assomption, à l’imitation de son Père Saint François. Il jeûnait au pain et à l’eau toutes les veilles de ses fêtes, lesquelles il célébrait d’ordinaire avec tant de piété, que les marques qu’il en donnait au dehors faisaient assez paraître la joie qu’il sentait au fond de son âme. Allant demander l’aumône (ce qu’il a fait l’espace de quarante ans entiers jusqu’à l’extrême vieillesse), on ne le voyait point autrement que le chapelet à la main, lequel il récitait le long des rues aussi dévotement qu’il eût fait en sa cellule ou à l’église. Et parfois les célestes ardeurs qui lui embrasaient la poitrine étaient si grandes, qu’il était contraint d’interrompre cet exercice de piété. Il lui arriva un jour entre autres de sentir une si grande violence de ce feu céleste et divin, qu’il courut droit au grand autel prier la glorieuse Vierge de lui vouloir donner son fils afin d’apaiser ces ardeurs, Elle lui apparut aussitôt et le lui mit entre les mains, ce qui lui causa tant de douceur, qu’il craignait que son cœur ne fondit. En la maladie dont il mourut, elle lui fit la laveur de le venir visiter, et de l’assurer que ses travaux avaient pris lin, et que le temps était venu auquel il devait aller prendre possession de la gloire qu’elle lui avait procurée, et la bénir éternellement avec son bien-aimé Fils. S’imagine qui pourra le contentement qu’il reçut de cette agréable nouvelle, et combien elle lui servit pour se disposer à prendre l’essor vers le ciel.

Le Père François Suarez. — Le Père François Costere.

XXXI. Je crois avoir quelque obligation à la douce mémoire des PP. François Suarez et François Costere, et d’Alphonse Rodrigue/, que j’ai mis ci-dessus au nombre des plus affectionnés serviteurs de la Bienheureuse Vierge que notre petite Compagnie ait envoyés au ciel. La Mère d’amour ne manqua pas de leur faire sentir à la mort combien leurs .bons et fidèles services lui avaient été agréables. Car, pour ce qui touche le P. Suarez, il rendit l’âme parmi de si grands et si extraordinaires sentiments de tendresse et de joie, qu’il ne se pouvait contenter de répéter que jamais il n’eût cru que la mort fût si douce et si aisée comme il l’expérimentait alors ; ce qui lui faisait redire fort souvent ces paroles du Roi-Prophète : J’attends avec une sainte impatience, mon Dieu et mon Seigneur. Ô Dieu des vertus ! que mon âme est éprise de l’amour de vos Tabernacles ; et d’autres semblables aspirations qui témoignaient assez l’affection de son cœur languissant. Quant au P. Costère, pendant qu’on lui administrait les derniers Sacrements, il s’écria fort souvent : Oh ! quelle joie ! oh ! quel contentement ! Après qu’il les eut reçus il se lit lire le psaume Qui habitat, où sont déchiffrés les admirables traits de l’adorable providence de Dieu sur ceux qui savent ce que c’est que de s’y coulier entièrement, et à mesure que l’on prononçait chaque verset, il assurait que tout ce qui y était contenu s’était accompli en lui. Quand l’on fut arrivé à ces mots : Je le remplirai de longues années ; ceci s’est vérifié en moi, dit-il, qui ai vécu par la miséricorde de Dieu l’espace de quatre-vingt-huit ans, sans nulle sorte d’incommodités. A ces dernières paroles qui portent : Je lui montrerai mon salutaire ; voilà ce qui me reste, dit-il, et ce que j’attends en bonne dévotion. Et comme quelqu’un des assistants eut ajouté que Dieu lui octroierait encore cette faveur-là pour le comble de toutes les autres : Je n’en doute nullement, repartit-il. Ainsi ce bienheureux serviteur delà Vierge rendit l’âme parmi ces douceurs et parmi les embrassements invisibles de la Mère de Bonté. Alphonse Rodriguez ayant passé toute sa vie dans les pénibles exercices d’une très-amère souffrance, et nommément les sept dernières années de sa vie, reçut finalement en don de sa très-aimable Mère trois jours de sérénité après une si longue tempête. Car, pendant tout ce temps-fà, il fut ravi en une très-douce extase, qui le changea quasi en Ange, tant il était beau et vermeil. Au bout des trois jours il ouvrit pour la dernière fois les yeux clairs et brillants comme deux étoiles, et baisant amoureusement le Crucifix, il ne lit que dire : Ah ! Jésus, et avec ces paroles il rendit à Jésus et à Marie, qu’il appelait ses très-douces amours, son bienheureux esprit déjà tout confit ès douceurs du Paradis.

XXXII. Bref, je le dis encore une fois, parce qu’on ne le saurait dire trop souvent, que c’est une faveur qui ne peut être pénétrée cà-bas, de prendre la mort en gré avec toutes ses appartenances, lorsque les autres se démènent et s’impatientent à force d’ennuis et de chagrins, et de s’en aller en riant pendant qu’ils frémissent d’horreur ; de chanter tandis qu’ils se lamentent ; d’avoir l’esprit gai et le visage serein à mesure que tout leur fait peur, et que les appréhensions les défigurent. Mais bientôt ces belles âmes auront d’autres lumières pour voir les obligations iniinies qu’elles ont à la Reine du ciel, et d’autres sentiments pour l’en remercier à jamais.

### § III. — Comme la Sainte Vierge prépare les siens contre la surprise et l’incertitude de la mort.

I. Mourir, c’est une chose nécessaire, et un arrêt écrit à pointe de diamant ; c’est, si vous voulez, le commencement du bonheur de l’homme et la sortie des misères de cette vie. Mais au moins s’il savait le jour de son départ, cette connaissance lui pourrait servir à prendre le temps convenable pour donner congé à tous les autres soins, afin de dresser ses comptes et d’être prêt lorsque sa dernière heure sonnerait. Car entin que revient-il à Dieu de nous surprendre, et de venir comme le larron pendant la nuit, lorsque nous y pensons le moins ? quel avantage tire-t-il de notre perte et du malheur qui nous arrive pour avoir été pris au dépourvu ?

Ainsi va discourant l’esprit humain à courte vue, sans porter sa pensée plus loin ; mais Dieu, dont l’infinie sagesse et l’adorable providence a bien d’autres ressorts, prétend par cette incertitude, non pas nous surprendre (car cela répugne à sa démesurée bonté), mais bien nous tenir toujours dans les bornes de notre devoir et du respect que nous devons à sa Majesté. Cette bride est tout à fait nécessaire aux méchants, qui ne mettraient jamais fin à leurs offenses s’ils avaient le temps de leur vie limité, et la connaissance qu’ils auraient de leur dernière heure ne produirait autre effet en eux qu’une licence effrénée de se porter à toute sorte de péchés, avec une vaine espérance de se convertir à Dieu sur le dernier moment. Quant aux gens de bien, il leur suffit de savoir que c’est leur Père qui l’a ainsi ordonné ; ils sont toujours prêts à partir quand il lui plaira ; ils disent avec le saint homme Job : Vous m’appellerez et je vous répondrai ; vous me tendrez la main comme un bon père, et je me mettrai en devoir de vous suivre comme un fils très-obéissant. Il ne se peut faire qu’une telle soumission au bon plaisir de Dieu ne lui soit merveilleusement agréable et très-utile à ceux qui la pratiquent.

Quoi qu’il en soit, la Mère d’amour met bon ordre que les siens ne soient jamais surpris. Car à bonne heure elle imprime en leurs âmes la maxime fondamentale de l’état spirituel, que pour chose du monde il ne faut vivre un seul moment au point où l’on ne voudrait pas mourir. Elle leur donne une certaine tendresse de conscience qui ne peut longtemps compatir avec le péché ; et comme elle s’est chargée de les acheminer à leur fin avec des moyens convenables pour l’obtenir, à mesure qu’ils en approchent davantage elle redouble ses faveurs, elle augmente la lumière intérieure qu’ils ont, elle réveille leur ferveur et leur donne des avertissements secrets du changement qui se doit faire en eux. Et pour le regard de ceux qui sont à elle par une affection fort particulière de sa part et de la leur par un cordial amour et par une entière confiance, je crois fermement qu’il y en a fort peu qu’elle n’avertisse auparavant du temps de leur départ, ou du moins qu’elle ne leur en donne des sentiments. Les précédents chapitres, où j’ai recueilli les diverses faveurs qu’ils ont reçuesd’elle, en fourniront plusieurs exemples, et j’aurais ici le moyen d’en produire une grande quantité : en voici quelques-uns pour la consolation des fidèles serviteurs de cette très-aimable Princesse.

Musa.

Saint Grégoire raconte en ses Dialogues (I) qu’il y eut une jeune fille nommée Musa, à qui la Mère de Dieu apparut suivie d’une grande troupe de filles habillées de blanc, et, comme il semblait, d’un même âge. En cet état elle demanda à Musa si elle ne voulait pas être des leurs, et si elle désirait se ranger à son service avec les autres. La jeune fille répond que c’est tout son désir, puisqu’elle lui en présente l’honneur. Et moi aussi je le veux, dit la mère de douceur, à la charge que désormais votre manière de vivre soit plus sérieuse qu’elle n’a été ci-devant, et que vous disiez adieu à toute légèreté. Je vous donne trente jours pour en faire l’essai, et assurez-vous que dans ce temps-là je vous recevrai à ma compagnie si vous gardez ce que je vous dis. Lu fille ne manqua point de l’aire entendre à ses parents ce qu’elle avait vu et ouï, et de là en avant elle leur donna tant de satisfaction par la bienséance de ses actions et par la gra\ ité de ses mœurs, qu’ils ne pouvaient assez admirer un si notable changement. Au vingt-cinquième jour la voilà surprise d’une petite fièvre qui la tint jusqu’au trentième. Ses discours et ses sentiments surpassaient son âge, et tout le monde en demeurait étonné. Le jour assigné étant venu, la Vierge se présente à elle avec la même compagnie que devant, l’invitant à se joindre aux autres. Musa ayant quelque peu de temps demeuré les yeux attachés à une place, les baissa en signe de respect, disant : Madame, je m’en vais ; Madame, je m’en vais ; elle rendit l’esprit pour suivre celle qui l’attendait.

Sainte Opportune.

Le décès de Sainte Opportune (2) a beaucoup de rapport avec ce que je viens de raconter. Elle était née en Normandie, et devint Religieuse de l’Ordre de Saint-Benoît, et Abbesse du Monastère communément nommé Almenèclie, à deux lieues de Séc-z ; sa Fête se célèbre le vingt-deuxième d’Avril. Étant au lit malade, elle fut visitée de Sainte Cécile et de Sainte Luce, qu’elle salua d’abord fort doucement, leur disant : Eh bien ! mes Dames et mes sœurs, quel commandement apportez-vous de la part de la glorieuse Vierge à sa très-humble servante ? Chère Épouse du Sauveur, lui dirent-elles, la Beine du ciel v ous attend pour vous conduire avec votre lampe allumée au cabinet de son très-honoréFils, notre glorieux Époux, où vous devez

(1) Lib. IV, c. xvn. — (2) Sanetns Adelinus, Episcopus Sagiensis, in ejus Vitaapnd Suriuni, ïl April.

recevoir la couronne de gloire et entrer dans la jouissance des plaisirs éternels. Peu après, comme on la voyait tendre à sa fin, le clergé chantant d’un côté autour de son lit, et les Religieuses de l’autre, tout à coup elle s’assit sur sa couche, et regardant devers la porte : La voilà, dit-elle, l’Immaculée Mère de Dieu, à qui je vous recommanderai tous, puisque je ne vous dois plus revoir en cette vie. Cela dit, elle étendit les mains comme si elle l’eût aperçue sur son lit, et en cette manière elle expira doucement entre les hras de sa très-chère Mère.

La Sérénissime Philippe de Gueldres, jadis Reine de Jérusalem et de Sicile, Duchesse de Lorraine, de Dar, de Gueldres, et depuis pauvre religieuse au Cornent de Sainte- Claire, mérite bien d’avoir place parmi les âmes les plus chéries et les mieux traitées de la Mère de Dieu sur Je point de leur trépas. Cette grande Princesse ayant passé septante-huit ans dans la cour du monde, et vingt-sept en celle de Jésus-Christ son Époux, qui faisaient en tout cent et cinq ans, fut à la fin réduite au passage commun des mortels par l’effort de diverses maladies, qui lui abattirent le corps sans jamais endommager l’esprit. Elle avait eu pendant sa vie deux dévotions fort signalées, l’une à la Passion du Sauveur, l’autre à la glorieuse Vierge. Toutes les forces lui ayant manqué sur l’entrée du Vendredi Saint, personne ne doutait que ce ne fût une partie faite entre elle et son céleste Époux, qui la voulut tirer à soi au même jour qu’il avait donné sa vie pour nous. Et déjà ses chères sœurs accouraient pour se conjouir avec elle d’une si grande faveur, quand elle leur fit entendre qu’elles se inéconiptaient d’un jour, et que le fils l’avait cédé à sa Mère pour cette fois-là. Aussi leur répondit-elle fort paisiblement : Je sais bien que c’est aujourd’hui le jour que j ‘ai toujours aimé et honoré ; cependant tenez tout assuré que je ne mourrai pas aujourd’hui. Tout le bonheur que j’ai jamais eu m’est venu au samedi. J’épousai un samedi le feu Roi René, mon bon Seigneur et mari. Un samedi je fis mon entrée en Lorraine, avec l’applaudissement général de tous mes sujets. Je renonçai au monde un samedi, faisant profession en la Sainte Religion. Et demain, qui sera samedi, je m’en irai jouir des embrassements de mon doux Époux Jésus dans le Paradis. Elle dit, et il fut vrai ; car, ni plus ni moins que si Dieu lui eût seulement conservé l’âme dans le corps afin qu’elle la rendit paisiblement entre les mains de la glorieuse Vierge, elle tira insensiblement jusqu’au lendemain, lequel étant venu, elle échappa de sa prison mortelle prenant son vol vers le ciel pour s’aller joindre à la compagnie de ceux qui chantent à jamais là-haut les louanges du Fils et de la Mère.

Marie Picivard. — Frère Pierre d’Alcantara. \*

VI. Le dix-neuvième jour de février de l’an mil quatre cenl soixante-huit, passa à une meilleure vie, en la ville de Mantoue, la très-dévote Marie Picivard, de l’Ordre des Servîtes, ou Serviteurs de la Sainte Vierge (1), de qui on a laissé par écrit qu’elle traitait si familièrement avec la glorieuse Vierge, que souvent on l’entendait discourir avec elle pendant son oraison. Et la créance que la Sainte Vierge ne lui refusait chose aucune de tout ce qu’elle lui demandait, était tellement établie dans tous les esprits des habitants de Mantoue, qu’on l’appelait communément la Référendaire de la Sainte Vierge ; et tous ceux qui étaient pressés de quelque adversité soit au corps ou en l’esprit, avaient leur recours à elle ni plus ni moins qu’à l’asile commun des misérables. Avant qu’elle partit de cette vie, la Sainte Vierge la visita et lui donna avis de se tenir prête, attendu que sa lin s’approchait, et que bientôt elle la verrait dans le ciel. Elle lit la même faveur à son bon et fidèle serviteur, le frère Pierre d’Alcantara, Religieux des Pères déchaux de Saint-François (2), de qui la Bienheureuse Sainte Thérèse de Jésus parle si hautement en divers endroits de sa vie, et l’assura qu’il serait du nombre des sauvés. Ce qui fît qu’avec une extrême allégresse il entonna le psaume cent vingt et unième qui commence : Lœtatus sam in his quæ dicta sunt mihi, et l’acheva jusqu’à la fin.

I.e Père Pierre Scarga. — Le Père Pierre Jérôme Carnaillo.

Vit. Ce qui arriva au P. Pierre Scarga, religieux de la Compagnie de Jésus, est digne de considération(3). Cet homme, plein de zèle et de vertu, ayant servi de Prédicateur ordinaire à deux Rois de Polo- logne, Étienne et Sigismond, et en vingt-quatre ans qu’il avait suivi la Cour, ayant avancé en mille manières l’honneur et le service de Dieu et de sa très-sainte Mère, chargé de soixante et dix- sept ans, impétra finalement du Roi et de ses supérieurs d’aller finir ses jours au collège de Cracovie, où il lui arriva une chose non moins remarquable que singulière. Car peu avant son trépas ii-fit un cierge de cire blanche, et l’envoya à Notre-Dame de Cestochou, très-renommée par toute la Pologne, afin qu’il brûlât devant l’image de la Bienheureuse Vierge ; et l’on remarqua qu’il s’éteignit au même instant que le Père cessa de vivre. Ce qui donna sujet de croire qu’une si juste

(1) Chronicon OrJinis. — (2) Obiit (lie 18 Oclnb. 1502. —(3) F.x libro virorum il- lustrium Societ. Jesn.

rencontre n’était pas sans quelque sainte quoique secrète intelligence entre la Sainte Vierge et lui. Le fait du P. Jérôme Carnaillo, de la même Compagnie, ne me semble pas moins émerveillable. Il avait contracté une si étroite alliance avec la dévotion et la mortification, que comme il n’employait jamais moins de six heures à l’oraison chaque jour, ainsi allait-il toujours couvert d’un triple cilice qui lui prenait dès le col jusqu’aux genoux, à quoi il ajoutait au moins trois disciplines sanglantes par jour. Si lui arriva un jour qu’il était aussi sain et gaillard que jamais il eût été, de dire avec beaucoup d’assurance que dans peu de jours il mourrait. Ceux qui l’ouïrent parler de la sorte n’en eurent pas moins de peine d’ajouter foi à cette prédiction, où il n’y avait nulle apparence humaine, que de la dénier à la parole si précise de celui qu’ils reconnaissaient pour un grand serviteur de Dieu. Mais l’événement leur ôta bientôt tout sujet d’en douter ; et, ce qui les étonna beaucoup davantage, ce fut qu’après sa mort l’on trouva un papier où ces paroles étaient écrites de sa main, en date de l’an mil cinq cent quatre-vingt et neuf : Il me reste encore quinze ans de vie ; et plus bas il avait ajouté cinq ans après : Dans dix ans je mourrai. Ce qui se trouva très-véritable ; car il décéda l’an mil six cent et quatre, âgé de soixante ans. Et ne se rencontra personne de tous ceux qui savaient la rare dévotion qu’il avait toujours portée à la Mère de Dieu, qui ne se persuadât qu’il tenait cette connaissance de la même Mère d’Amour.

Le Père Martin Guttierrez.

VIII. En voici un troisième dont la science et la vertu grandement relevées par-dessus le commun, n’ont pas donné peu d’éclat par toute l’Espagne à la Compagnie de Jésus. C’est le P. Martin Guttierrez, de qui l’âme fut vue par Sainte Thérèse s’envoler au ciel en triomphe avec l’Auréole de Martyr, au même instant qu’elle quitta la terre. Il reçut beaucoup de faveurs de la Mère de Dieu ; mais entre autres (1), comme il passait par le Languedoc, allant à Rome, l’an septante-trois du siècle passé, elle lui dit qu’il devait mourir en huit jours. Sa mort fut d’autant plus glorieuse qu’il la reçut de la main des hérétiques en la haine de la Religion. Après son décès il arriva une chose mémorable que je ne puis passer sous silence ; car une Dame habillée à la française se présenta au P. Suarez, son compagnon de voyage, lui demandant si quelqu’un des siens était décédé, et ayant appris que oui, elle pria qu’il lui fût permis de le voir. Ce qui lui étant accordé,

(1) Platus, lib. 1 de Bnna statu Relig., c. xx\iv.

elle tira un beau linceul blanc qu’elle avait apporté quant et soi, et l’ensevelit de ses propres mains ; puis l’ayant béni, elle se retira sans vouloir recevoir l’argent que le Père lui présentait pour le suaire, et sans que jamais depuis il ait pu apprendre qui elle était. La Mère de Bonté sait si elle-même daigna rendre ce dernier office à son serviteur, ou si ce fut quelque créature mortelle à qui elle en inspira la pensée.

Saint Arnould.

L’heureux décès de saint Arnould, évêque de Soissons (I), issu de l’illustre maison des Ducs de Louvain et des Comtes de Namur, est digne d’une éternelle mémoire. 1 ! appela ses gens un samedi, qui était la veille de l’Assomption, et leur ordonna d’apprêter tout ce qui serait nécessaire à ses funérailles ; d’autant, leur dit-il, que je dois mourir au commencement de la nuit ; et leur rendant plus particulièrement raison de son fait, il ajouta : Je crois que vous avez bonne souvenance du tremblement de terre qui vous donna hier l’épouvante jusqu’à trois diverses fois. A la première, je fus visité par le bienheureux Apôtre Saint Paul, qui m’apporta l’heureuse nouvelle que mes péchés étaient pardonnes, et que le ciel était ouvert. A la seconde, le glorieux Archange Saint Michel me promit qu’il viendrait à la tête des Bienheureux Esprits, pour accompagner mon âme au ciel. A la troisième, la Mère de miséricorde me fit la faveur de venir en personne m’inviter à participer demain au triomphe de son Assomption. Sur les trois heures, il reçut les derniers Sacrements, et sur la fin du jour il se fit coucher à plate ferre sur la cendre et sur le cilice, d’où bientôt sa bienheureuse âme prit le vol vers le ciel.

Le Bienheureux Jacques de Bevagne. — Le Bienheureux Eisa. — Le Père André Noorth.

La faveur que reçut le Bienheureux Jacques de Bevagne, de l’Ordre de Saint-Dominique, ne fut pas moindre que celle-là. Huit jours avant sa mort, la Saint Vierge lui apparut (2) avec Saint George et Saint Dominique, et le con\ la à la joie de sa triomphante Assomption. En effet, il rendit l’âme ce jour-là, et la glorieuse Vierge, avec les mêmes Saints, le vint encore visiter et le conduisit dans le ciel. Elle accorda la même grâce au Bienheureux Eisa, duquel j’ai parlé ci-devant, et au P. André Noorth, tous deux Religieux du même Ordre.

(I) Lisander, Episc. Sucss., in ejus Vit., c. iv et v. Surins, 15 Aug. — (2) Michaël Pins, de Viris illustribus S. Dominici.

Alexandre des Ursins, Cardinal.

Il n’y a pas beaucoup d’années, qu’au grand regret de toute l’Italie, voire de toute l’Église, mourut le très-pieux Prince et Cardinal Alexandre des Ursins (1), le soutien de la piété et le miroir de toute vertu. C’était l’un des plus grands piliers de la Congrégation du Collège de la Compagnie de Jésus à Rome, et toujours le premier aux exercices de piété, et nommément à la discipline qu’il prenait d’ordinaire jusqu’au sangparmi les plus simples bourgeois. Non content de cela, il avait lui-même institué une Congrégation de la Vierge à l’exemple de celle de Rome à Bracciano, qui est le Duché et la résidence ordinaire des Ducs des Ursins. Ce fut là qu’il se rencontra la veille de l’Assomption de l’an 1626, où ayant fait l’exhortation aux C mfrères avec une faveur extraordinaire et pris la discipline jusqu’au sang, il tomba malade et reçut assignation de la très-glorieuse Vierge de comparoir au ciel le jour de l’octave de son triomphe, qui est le vingt-deuxième d’août, jour auquel il quitta cette vie mortelle, laissant un déplaisir immortel à tous ses sujets et à tous les gens de bien d’avoir perdu un si bon maître et un si rare exemple de vertu, et de le voir ainsi emporté en l’âge de trente-trois ans.

A propos de cette faveur, pourquoi ne me sera-t-il pas permis de mettre en avant une remarque, laquelle j’ai faite autrefois, qui est que la Mère de Bonté semble avoir pris plaisir à enlever de ce monde une partie de ses meilleurs serviteurs pendant la célébrité de quelque sienne fête, à dessein, comme il est à présumer, de les faire participants de la joie que le ciel en ressent ? Ainsi trouvé-jequ’en la même lête de l’Assomption, ou environ, ont changé cette vie misérable et mortelle en une bienheureuse et immortelle, Sainte Hélène (2), mère de l’Empereur Constantin ; Sainte Pulchérie (3), sœur de l’Empereur Théodose le Jeune ; Sainte Badegonde (4), Reine de France ; Henri (5) septième, Empereur ; Jean (6) premier, Roi de Portugal ; Saint Ftienne (7), Roi de Hongrie ; Saint Bernard (8), le mignon de la Vierge ; Saint Hyacinthe (9), Religieux de Saint-Dominique ; Saint Louis (10), Ëvêque de Toloze, et Religieux de Saint-François ; le Bienheureux Philippe de Tudert, fondateur de l’Ordre des Serviteurs de la Vierge ; Ribera (11), Stanislas Kostka (12), et Jean Berkmans (13), toustrois Religieux de la Compagnie de Jésus. A l’entrée de lasolennité

(1) Plura de eo Cornel. « Lap., in i ep. D. Joann., in fine. — (-2) 18 August. — (3) 15’August. — (4) 13 August. — (5) 15 August. — (6) 15 August. — (7) 1 August. (8) 20 August. — (9) 16 August. —(10) 19 August. — (11) 21 August. —(12) 15 August. — (13) 14 August.

de la Purification, Saint Éphrem (I), Diacre de l’Église d’Édesse, en Syrie. Parmi les douces souvenances de l’ineffable mystère de l’Annonciation, Sainte Catherine (2), fille de Sainte Brigitte. Pendant les réjouissances de la terre et du ciel sur l’immaculée Conception de la même Vierge, Saint Nicolas (3), Saint Ambroise (i), Sainte Léocadie (5). Le jour de la Visitation, Bernardin Réafin (6) ; le jour de la Présentation, François de la Tour ; le jour de Sainte Marie aux Neiges, Sébastien Barradas et plusieurs autres que ma mémoire ne me fournit pas pour le présent, dont les admirables traits de dévotion envers la Reine des Anges ont servi d’étoile et d’ornement à la plupart de ces traités.

XIII. Encore ce mot, en faveur de ceux qui en divers endroits se sont enrôlés sous son étendard parmi les assemblées de la Congrégation. Il y a justement trente-six ans qu’un Aragonais (7), lequel avait un fils parmi les enfants de Notre-Dame, nommé Barthélemi Vergara, résolut de le mener avec soi à l’armée de Philippe II, Roi d’Espagne, qu’il suivait en qualité de Chirurgien de Sa Majesté. Étant à Saragosse, le jeune homme fut atteint d’une maladie dont jamais il ne releva. Si fut-il conduit jusqu’à Madrid, où étant travaillé d’une violente fluxion, la propre veille de Saint-Michel, soupant avec son père et avec quatre de ses sœurs, il dit qu’il aurait fort à faire cette nuit-là. En effet, comme tout le monde fut retiré, sur le temps du premier somme, il se mit à tousser extraorclinai- rement ; ce qui éveilla bientôt son pauvre père. Le voilà aussitôt au chevet du lit de son fils, à qui il demande comme il se porte ; comme une personne qui s’en va mourant, dit Barthélemi ; et de grâce, mon cher père, obligez-moi de tant que de ne vous pas affliger de cette nouvelle, puisqu’elle vient de la Mère de Dieu, qui m’a donné l’assurance que ce serait bientôt, mais non pas avant qu’être muni des dernières armes d’un Chrétien,à quoi faire je vous supplie me vouloir assister de votre faveur. Le père, qui ne sait que croire de cette nouvelle, lui répond que ce sera pour demain matin. Pour demain ? dit le malade, il n’y a point de demain pour moi. Là-dessus il fait instance qu’on appelle son Confesseur, le P. Gaspar Petrosa. On y court, età son arrivée, Barthélemi, qui par trois diverses ibis était tombé à cœur failli en la présence de son père, revient à soi, prend courage, se confesse, demande les autres sacrements. A même temps, chose merveilleuse, comme tous les domestiques étaient éperdus, voici arriver une voisine qui se présente pour aller appeler le Curé qu’elle amène en fort peu de temps, et cependant, un

(1)1 Febr. — (2) 21 Martii. — (3) 6 Decemb. — (4) 7 Decemh. — (5) 9 Doremb. — (IV 2 Julii. — (7) F.\* litleris IL flasparis Petrosjp, ann. 1593.

jeune homme tort adroit, qu’on n’avait jamais vu là-dedans, prépare l’autel, allume les cierges, dispose de tout ce qui est nécessaire pour donner les derniers sacrements. Après que le malade a reçu le sacré Viatique, son père lui touchant le pouls, dit qu’il n’y a point d’apparence de se liàter à prendre l’Extrême-Onction ; mais Barthélemi le presse tant qu’il est contraint de s’y accorder. Se sentant ainsi fortifié, il se saisit d’une image de Notre-Dame, qu’il avait coutume de caresser, et la tenant entre ses mains, il adresse mille beaux colloques à sa bonne Mère ; et enfin, le mal prenant force, il perd la parole, et, dans moins d’une heure, la v ie.

XIV. Que vous semble de ces exemples, mon cher lecteur ? son t-ce pas de merveilleux traits de l’amitié nonpareille de cette bonne Mère ? Mais que trouvez-vous déplus souhaitable en ces faveurs, ou la douceur d’une pareille mort, ou l’honneur de la recevoir par son moyen ? Oh ! que ces heureux nourrissons s’en vont allègrement chantant avec David : Les bonnes nouvelles que j’ai apprises m’ont réjoui le cœur ; nous irons donc à la maison de notre doux Seigneur et de notre bon Père. Possible serait-ce trop de désirer une semblable fin ; si vous dirai-je bien que j’ai un désir passionné de rendre l’âme, comme que ce soit, dans le sein de la Mère d’amour.

### § IV. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des assauts des ennemis invisibles.

I. Si jamais il s’est vu un tableau à deux visages fait avec toutes les perfections et les merveilles de la perspective, c’est celui des ténèbres d’Égypte, qui est raccourci au vingtième de l’Exode et de juste mesure au dix-septième et au dix-huitième de la Sagesse. De grâce, présentez-vous à la main gauche, vous y remarquerez une nuit si noire, et des ténèbres si épaisses, qu’elles vous feront horreur à les voir seulement. Ceux qui marchent ainsi à tâtons au travers de cette nuit sombre, sont les Égyptiens condamnés à demeurer trois jours et trois nuits dans l’obscurité. Ils sont étonnés à merveille, et perdus de frayeur. Il n’est rien qui les puisse rassurer ; au contraire, tout les épouvante. Les uns se retirent dans les grottes pour se garantir de la peur, et il leur arrive tout au rebours que l’air agité, qui entre là-dedans avec force, les fait transir, comme l’ont aussi les spectres et les figures hideuses des démons, qui passent devant leurs yeux. Est-ce pas un prodige inouï, qu’on allume du feu en leur présence sans qu’ils en soient aucunement éclairés, ni réjouis non plus de l’agréable lumière du soleil, d’où ils ne tirent aucune consolation ? Ils aperçoivent seulement certains feux souterrains qui ne rendent aucune lueur, mais plutôt leur présentent des visages horribles à voir, et des figures étranges produites par les Nécromanciens. Et leur plus grand mal est qu’ils se baillent eux-mêmes plus d’exercice que tout le reste. Car leur imagination troublée leur présente mille fantômes, et les alarme de ce qui est et de ce qui n’est pas. S’ils entendent un petit zéphir qui se joue des feuilles des arbres, il leur est avis que c’est un conseil de guerre, et une troupe d’ennemis qui viennent fondre sur eux. Le cours bruyant des eaux et des torrents leur semble îles chariots de combat, ou une cavalerie rangée. Ils prennent le mugissement d’un bœuf pour un coup de tonnerre et de foudre. Bref, ils sont sans comparaison plus insupportables à eux-mêmes que ne leur sont les brouillards qui les travaillent. Possible croirez-vous que ces magiciens que vous voyez faire bande à part avec leurs baguettes à la main, qui promettent monts et merveilles, et qui font contenance de charmer les craintes et les appréhensions des ombres, portent l’âme assurée, le cœur tranquille dans ce commun tremblement. Bien moins ; car si bien d’un côté ils ne s’elfraient pas des ombres et des figures hideuses qu’ils font voler parmi l’air avec leurs enchantements, d’ailleurs toutefois toutes leurs grimaces 11e les sauraient défendre des terreurs paniques qui tourmentent les autres. Car un chat qui passe devant eux, un chien qui jappe, un serpent qui sillle, tout leur jette la frayeur dans l’esprit ; l’air même qu’ils ne sauraient échapper, et qu’ils ne voient pas, leur fait la guerre, et les remplit d’horreur. Si parfois cette multitude, que vous apercevez tout éperdue cà et là, prend un sommeil interrompu, soudain elle s’éveille en sursaut par l’effort de l’imagination qui est eu désordre ; si le cœur manque àjquelques-uns parmi ces offrais, comme il arrive à plusieurs, il faut de nécessité qu’ils demeurent sans secours ; s’ils pensent fuir quelque danger, ils tombent incontinent dans un plus grand ; de sorte qu’ils sont contraints de s’arrêter en une place sans avancer ni reculer. Vous diriez que ce sont autant de forçats attachés ensemble avec ces ténèbres comme avec une chaîne de fer, vraie image de la triste et épouvantable nuit qui les attend au centre de la terre. Voilà une face de ce tableau travaillé avec le pinceau et avec la maîtresse main du Saint-Esprit.

II. Passez maintenant à !a main droite pour y contempler l’autre face de cette peinture. C’est l’image d’un beau jour et d’une très-agréable lumière. Il est aisé de juger à la couleur du visage, et à la façon des habits, que ceux qui paraissent dans cette clarté sont les Hébreux détenus en captivité par les Égyptiens, quoiqu’à leur mine et leur maintien on n’ait nul sujet de les prendre pour des prisonniers, car ils l’ont toutes leurs actions avec une pleine liberté, et leurs paroles 11e sont que bénédictions et remerciements qu’ils rendent à Dieu pour tant île biens qu’ils reçoivent de sa main libérale, et nommément pour tant de prodiges qui se passaient devant leurs yeux. Et il n’y a personne qui ne juge qu’il leur est très-facile de prendre la fuite, voire de butiner les maisons de leurs botes, qui sont bien empêchés de courir après eux ; mais ils attendent que Dieu y mette la dernière main, et que ceux qui à présent les retiennent, les pressent eux-mêmes de sortir. Au reste, il ne se peut nier que ces choses ne soient merveilleuses ; mais voici proprement en quoi consiste le haut point de la merveille. Un Hébreu et un Égyptien se retrouvent dans une même chambre : celui-là, parmi les ténèbres qui couvrent l’Égypte, voit aussi clair qu’en un autre temps, celui-ci n’y voit tout à fait goutte ; celui-là fait librement ses actions ordinaires, celui-ci demeure inutile à tout ; celui-là n’a rien qui lui fasse peine, celui-ci s’effraie et s’inquiète de tout ; celui-là chante les louanges de Dieu, celui-ci déteste sa vie et maugrée sa condition ; celui-là est libre dans sa servitude, celui-ci est esclave en sa liberté.

III. Je confesse qu’à le bien prendre ce tableau serait la vraie image de deux morts très-différentes, c’est-à-dire de celle des méchants et de celle des bons ; mais je me contenterai d’en emprunter quelques traits pour faire voir la différence qu’il y a entre les enfants de la Vierge et les autres, à la sortie de cette vie. Figurez-vous donc, s’il vous plaît, deux frères sortis de même père et de même mère, tous deux élevés à la piété, tous deux instruits à la vertu, tous deux craignant Dieu, tous deux accoutumés à l’usage des Sacrements, avec cette seule différence que l’un a été nourri de lait par la Mère de Dieu, et par conséquentahumé son esprit de douceur, et que l’autre 11’a pas eu cette dévotion tant à cœur, quoiqu’il ait vécu louablement en l’exercice des principes Chrétiens. Les voilà tous deux à l’extrémité. J’aperçois que celui-ci qui a vécu dans l’austérité de vie et avec des maximes de crainte, arrivant à ce dernier passage, change de couleur, qu’il roule les yeux dans la tête, qu’il sue, qu’il tremble, qu’il se débat d’une étrange façon, qu’il jette des cris effroyables. Nul de ceux qui l’assistent ne doute que l’ennemi commun, qui se sent pressé du temps, ne lui livre un furieux assaut ; car son visage témoigne assez que l’esprit est engagé au combat, et qu’il souffre de rudes tentations. Parfois il fait signe avec la main qu’on chasse d’autour de lui ces horribles fîguresqui l’épouvantent ; d’autres fois on se prend garde qu’il s’affermit pour lui répondre, et qu’il semble lui donner le démenti ; tantôt ou dirait qu’il en est à non plus ; puis après il croise les bras et lève les yeux au ciel, connue témoignant que sou unique espérance est en la miséricorde de son Sauveur, et au sang qu’il a répandu pour lui. Oh ! qu’il y a grande différence de lire ceci, et de se trouver aux prises avec l’ennemi le plus rusé, le plus envenimé et le plus furieux qui se puisse imaginer.

D’autre part le dévot serviteur de la Vierge attend avec patience et avec douceur ce que le Ciel disposera de lui. On lit dans ses yeux l’image de son âme, et sur son visage on voit la paix dont il jouit au dedans. Toute sa confiance, après Dieu, est en sa bonne Mère, de qui il attend d’être assisté et protégé en cette extrême nécessité. Et comme il sait qu’elle est merveilleusement fidèle, aussi se repose-t-il entièrement sur ses promesses. Il lui recommande ses affaires avec une grande tranquillité, il la supplie de répondre pour lui à toutes les oppositions des démons, il la prend pour son courage, pour sa force, pour son allégresse, pour sa guide, pour le principe de son bonheur éternel ; il tient pour tout assuré qu’elle continuera son soin et les traits de son amour maternel jusqu’à la fin. Cette pensée lui remplit le cœur d’assurance et lui fait adresser mille colloques amoureux à la Mère de douceur, qui cependant tient tout en raison, et détourne de son cher nourrisson ce qui lui pourrait donner trop d’exercice ou mettre sa vertu en danger. Je parle ici d’une loi ordinaire, et de ce qui arrive pour la plupart : car au partir de là Dieu dispense en ses ordonnances quand il lui plaît, et comme il peut permettre pour de justes raisons que les enfants de sa très-chère Mère soient rudement secoués, aussi a-t-il moyen quand il voudra d’accorder aux autres une fort douce mort.

Mais d’autant que quelqu’un se pourrait imaginer que ce que jusqu’ici j’ai avancé touchant la grande diversité qui se trouve entre les uns et les autres au partir de ce monde, n’aurait autre fondement que ma conception, il vaut mieux en venir à la raison, et la voici : L’expérience journalière nous enseigne que, sans parler des saints Sacrements, il y a principalement deux choses qui nous servent à l’heure de la mort, c’est à savoir les bonnes habitudes et le secours qui nous vient du ciel. Je dis en premier lieu les bonnes habitudes que nous avons acquises par la fréquentation des actions vertueuses. Car alors la grâce survenant comme sur autant de touches d’un instrument de musique bien accordé, elle leur fait aisément rendre le son qu’elles ont coutume de donner : au contraire, il faut une grâce fort extraordinaire pour réveiller les puissances de l’âme assoupies et appesanties par la force de la maladie, et pour les porter à pratiquer des actes qu’elles ont peu souvent exercés. J’ajoute en second lieu le secours que nous x’ecevons du Ciel, pour autant que l’esprit étant abattu par la pesanteur du corps qui se va corrompant, il est bon besoin que les meilleurs amis que nous avons là-liaut accourent à notre aide ; et c’est à mon avis en l’un et en l’autre de ces deux chefs que les enfants de la Mère de douceur ont un très-particulier avantage. Car quant aux saintes accoutumances, il est clair qu’elles ont un grand pouvoir pour tenir leurs âmes dans le calme et dans la douceur ; d’autant que comme ils ont un grand usage de l’appeler amoureusement, de se mettre sous sa protection, de se jeter à l’abandon entre ses bras, de ne vouloir que ce qu’elle veut, de se confier absolument en elle, de désirer après Dieu de dépendre d’elle en tout et partout, la grâce fait jouer tous ces ressorts sans nulle résistance, et cause en leurs âmes un accord et une harmonie qui réjouit les Anges du Ciel. Quant au secours qui vient d’en haut, la Mère de Bonté n’a garde de manquer aux siens en une pareille occasion. Je laisse à part ce qu’elle-même fait immédiatement, ce qui néanmoins est le principal, les doux sentiments qu’elle verse dans leurs esprits, la sérénité dont elle réjouit leurs âmes, la confiance qu’elle plante au milieu de leurs cœurs, les douces paroles qu’elle leur dit intérieurement, les invitant de quitter la terre pour aller prendre possession de la place qu’elle leur a préparée au ciel. Je parle seulement du renfort qu’elle leur envoie pour soutenir les attaques du prince de malice ; renfort qui a fait dire à Saint Bonaventure (1), après le grand Saint Augustin, que l’Archange Saint Michel, Prince de la milice céleste, que Dieu a commis pour assister les âmes à ce dernier assaut, et pour les conduire dans le Ciel, est toujours attendant les commandements de la glorieuse Vierge pour accourir à la défense de ceux qu’elle affectionne particulièrement (2). Et Dieu sait avec quelle ardeur il la sert, comme il s’emploie avec ses bandes guerrières à leur protection et à la défaite des troupes ennemies ; voire comme elle a tout le ciel à sa dévotion, ainsi que je l’ai déjà fait voir une autre fois. C’est chose assurée que les Bienheureux se présentent à elle à milliers, et à l’envi les uns cles autres, pour lui rendre service en la personne de ceux qu’elle chérit : de sorte qu’il n’y a pareil bonheur au monde à celui-ci d’avoir la Reine du ciel pour soi. Aussi tous les Saints Pères en font tant d’état, qu’ils assurent qu’il est impossible que celui-là périsse qui a la Mère de Dieu pour soi.

Vf. Ce qu’elle-même déclara un jour à Sainte Brigitte, lui disant qu’entre elle et ses fidèles serviteurs, qui sont encore ici-bas, il y a une double muraille, et qu’avant qu’ils l’aient franchie ils ne sauraient arriver à elle ; mais que de son côté elle leur fournit d’admirables

(I) Spcculi B. Virg. — (2) Micliacl Dux et Prineeps militiæ cœlestis, tuis, Virgo, paret præceptis in defendendis in corpore, et suscipiendis de corpore, animabus li- deliuin spccialiter tibi, domina, et die ac nocte se coinmeadantium.

il. 29

aides pour en échapper. La première de ces murailles c’est le monde, qui leur sert comme de prison, et ne donne pas peu d’exercice à leur vertu. La seconde c’est la mort, par où il leur faut nécessairement passer comme au travers d’une brèche, afin d’être mis en liberté. Elle ajouta que pour la première rencontre elle leur suggère mille inventions d’évader sans être dangereusement offensés des traits de leurs ennemis. Quant à la seconde, qu’elle-même se trouve en personne (1), qu’elle les aide à monter etles entoure de sa protection ni plus ni moins que d’un corps de garde, qui les fait passer sans crainte au milieu de leurs ennemis.

Le même fit-elle voir sous une autre figure à la bienheureuse Sainte Gertrude. Car cette très-dévote Épouse du Sauveur étant à Complies un jour de la Nativité delà Vierge, elle présenta cent cinquante Ave Maria à son Époux, le suppliant par l’affection qu’il portait à sa très-honorée Mère, la vouloir secourir à l’heure de sa mort. Au même temps elle aperçut aux pieds de Notre-Seigneur un amas île pièces d’or qui égalaient en nombre les paroles qu’elle avait prononcées pendant sa prière, et vit qu’il les consignait ès mains de la glorieuse Vierge, laquelle les ayant très-soigneusement amassées dans son sein, fit entendre à Sainte Gertrude qu’autant de pièces qu’il y avait, autant lui compterait-elle de grâces et de faveurs lors de son trépas, pour soutenir tous les assauts de ses ennemis invisibles. Reste maintenant à produire un exemple ou deux de cette particulière assistance.

Emmanuel Fernandez (2), Prêtre de la Compagnie de Jésus, fut l’un de ceux qui l’an quinze cent soixante-six, à la réquisition du Roi de Portugal, furent envoyés par le Saint-Siège avec André d’O- viedo de la même Compagnie, Ëvèque titulaire d’Hiérapolis et Patriarche d’Éthiopie, pour s’employer à la réduction de ce grand royaume, et l’un de ceux qui y moururent de misère et de pauvreté en compagnie du même Patriarche, après avoir laissé, tant aux naturels du pays qu’aux étrangers, mille marques d’une vertu faite à l’épreuve de toutes sortes d’incommodités. Un Catholique l’étant venu visiter en sa dernière maladie, le Père lui demanda quand viendrait le jour de Noël ? Dimanche prochain, répondit le Catholique. Or, c’est ce jour-là que j’attends, dit Emmanuel ; et en effet il trépassa le même jour. Mais peu de temps avant de mourir, il pria le P. Lopez qui l’assistait à ce dernier combat de faire le signe de la Croix vers un coin de la chambre qu’il lui montrait avec le doigt ; puiss’étant tourné de l’autre côté, il se mit a crier ? Ô Sainte

(t) Lib. IV Révélât., c. lv. — (2) Du Jarric., II part. Hist. Imlicac, lib. III,

c. xix.

Dame ! ô Sainte Dame ! et au bout de quelque temps s’adressant au Père : J’ai vu, dit-il, tout à cette heure la Vierge Marie ma bonne Mère, qui était si belle et si glorieuse, que sa seule vue m’a rempli de joie et de consolation ; et disant cela son âme s’envola du corps pour suivre la Reine du Ciel qui lui était venue au-devant.

Pierre Favier.

L’histoire des Pères Chartreux nous fait foi que l’an mil trois cent et treize mourut un Religieux de ce saint Ordre très-dévot de la Mère de Dieu, nommé Pierre Favier, lequel, après avoir reçu les saints Sacrements, fut attaqué par l’ennemi commun et rudement combattu d’une tentation de désespoir (1). Ce maudit accusateur des frères, lequel épie singulièrement cette dernière heure, afin de nous faire trébucher, tenait un gros livre entre ses mains, dans lequel étaient écrits les péchés que ce pauvre Religieux avait commis pendant sa vie : sur quoi il le pressait si vivement, qu’il tenait à peu, ainsi qu’il lui était avis, qu’il ne perdit toute espérance. Lorsqu’il pensait être le plus bas, la Mère de douceur lui apparut, tenant son bien-aimé Fils entre ses mains, et lui dit : Pourquoi donc avez-vous si peu de courage et de confiance ? Voici que je vous apporte un gage tant de votre salut que de mon affection en votre endroit, et veux bien que vous sachiez que, par les mérites de l’enfant que je tiens, tous vos péchés vous sont remis. Elle n’eût pas plutôt dit ce mot, que les malins esprits qui étaient là disparurent en un moment, et le cœur du serviteur de la Sainte Vierge demeura rempli d’une consolation indicible. A peu de temps de là, comme on chantait les Litanies qu’on a coutume de dire au point du trépas, et que l’on fut arrivé à ces mots : Omnes sancti et sanctæ Dei, orate pro eo, il dit : Tous vous autres saints et saintes que je vois, et qui êtes ici présents, priez pour moi ; et disant cela il rendit sa bienheureuse âme.

Pierre Caralt.

Ce qui arriva à un Religieux de Saint-Dominique, nommé Pierre Caralt, n’est pas beaucoup éloigné de ce que je viens de raconter. Il avait une dévotion si particulière envers la Mère de Dieu, cpi’à cette occasion il était honoré des plus grands. Et comme il l’avait très-fidèlement servie, aussi mérita-t-il de ressentir grandement les effets de sa favorable assistance. Car, pendant qu’il était malade,

(1) Petrus Sutor, de Vita Carlhus.

Satan prit l’habit d’un Docteur en Théologie, et l’étant venu visiter, lui proposa une question sur le mystère de la très-sainte Trinité, et le conduisant d’argument à autre, lui embarrassa tellement l’esprit, qu’il s’en allait donner dans l’erreur. Comme il ne savait plus que répondre, il jeta les yeux sur une image de la Vierge qui était en la chambre, priant la Reine du Ciel de le tirer de ce détroit. Alors l’image se tourna devers lui, et le regarda si efficacement, que tout à coup il sentit que les nuages que Satan avait jetés dans son esprit étaient dissipés ; il aperçut la fausseté des raisons qui auparavant lui semblaient si fortes, et répondit à l’ennemi si pertinemment, que ne pouvant souffrir l’éclat de fa lumière qui avait été répandue dans son âme, il s’évanouit tout confus.

En voici encore un (1) que j’ai choisi entre plusieurs qui se présentaient à moi sur ce propos. Adulphe était un jeune Seigneur qui avait quitté la Principauté d’Alsace pour embrasser la pauvreté de Jésus-Christ etl’âpreté de la Croix sous l’étendard de Saint-François. Comme il fut arrivé au passage de la mort, la Reine du Ciel, qu’il avait toujours uniquement aimée, le vint visiter avec une troupe innombrable de Bienheureux Esprits, et le voyant saisi de crainte à raison de ce dernier combat, elle lui dit seulement ce peu de paroles : Mon cher Adulphe, pourquoi crains-tu de mourir étant à moi comme tu es ? Viens, viens en assurance ; car mon Fils, que tuas servi fidèlement, te donnera la Couronne de gloire. Paroles qui remplirent son âme d’une si grande douceur, que dès lors aucune nuée de tristesse ne parut sur son visage ; au contraire, ses yeux fondant en larmes de consolation, et son cœur en sentiments de reconnaissance, il changea avec un extrême contentement la demeure de ce monde avec une vie pleine de biens.

Allez, allez hardiment, belles âmes, et ne craignez point de franchir le pas qui donne tant de frayeur aux autres ; rendez-vous sans appréhension dans le sein de la Mère d’amour, qui vous recevra à bras ouverts et vous défendra contre tous vos ennemis. Pour vous, Mère et Vierge sans pair, que tous ceux qui vous connaissent vous bénissent pour tant de faveurs que vous faites à vos serviteurs, et que ceux qui ne vous connaissent pas encore apprennent d’ici à vous aimer et à se fier en vous.

(1) Ex Chron. S. Franc.

### § V. — Comme la Sainte Vierge assiste les siens au jugement qui se fait après

leur mort.

« Entrez dans la pierre, cachez-vous dans le Seigneur (1). Tremblez à la vue de ses .jugements ; ayez une grande ide’e de sa Majesté souveraine. Entrez, dit saint Bernard, en Jésus-Christ comme dans la pierre ; cachez-vous dans les ouvertures de ses plaies, et vous serez à couvert du jugement formidable, ayant un Dieu cpii intercédera pour vous par la voix de son sang et par le mérite de sa mort. Nous serions heureux si nous pouvions dès cette vie prévenir le jugement de Dieu, et nous mettre dans une disposition continuelle de lui plaire (2). »

I. On a quelquefois vu deux Capitaines de grand courage et deux armées presque égales en force et en nombre de combattants, s’échauffer tellement parmi la fumée des canons et dans les nuages d’un champ poudreux, que rien n’a eu le pouvoir de les séparer que les seules ténèbres de la nuit. Et parfois est-il arrivé que ceux qui étaient restés de part et d’autre, se portant au matin sur la place pour voir à qui le champ serait demeuré, le combat aurait été renouvelé plus rude que devant, et qu’enfin la victoire auparavant douteuse se serait jetée à un parti. C’est ce qui advient à l’heure de la mort, où souvent la rencontre est si furieuse, qu’il est malaisé de dire qui a eu du pire et qui du meilleur. Néanmoins il faut de nécessité que la nuit de la mort survenant on quitte Je champ de part et d’autre, sauf à voir le lendemain, c’est-à-dire au jour de l’éternité, à qui la victoire devra être adjugée. Partant l’on voit déjà, sans que je le dise, que le combat n’a pas pris fin avec la mort, mais seulement qu’il a été interrompu, et qu’il faut encore un coup venir à la charge pour vider tous les différends ; c’est ce qui se fait au jugement de l’âme, où la bataille se termine en la présence et par l’autorité du Boi du Ciel. Alors le chamaillis recommence avec plus d’ardeur que devant, car à ce coup, il faut que l’un des deux le perde sans espérance de ressource. Ici le Prince de malice, armé de ruse et de force, poursuit la pauvre âme jusqu’à l’extrémité et fait son dernier effort pour J’abattre. Aussi est-ce la rencontre que plusieurs grands serviteurs de Dieu ont redoutée, et dont ils ont merveilleusement appréhendé l’issue. Qu’y avait-il de plus innocent que Job, qui néanmoins faisait pitié à ceux qui l’entendaient soupirer, et dire : Hé Dieu ! que deviendrai-je, et que sera-ce de moi lorsque le Seigneur viendra pour me juger ? Si

(1) Isai. il. x. — (2) La U. Mère de Blémur, désiré-je néanmoins encore à ce coup rassurer le cœur des enfants de la Vierge, et leur donner sujet de prendre courage, avec les paroles que le Prophète Isaïe me commande de leur dire de la part de Dieu, qui portent en substance que tout va bien pour eux (1).

Oui que tout va bien, puisque la Sainte Vierge, qui les a reçus sous sa protection dès le commencement, a prévu cette dernière attaque et disposé toutes ses grâces pour les faire réussir à la persévérance finale. Oui que tout va bien, puisqu’elle les a ‘couverts de toutes les armes nécessaires pour faire tête à l’ennemi. Oui que tout va bien, puisqu’il y a peu d’apparence que celle qui jusqu’ici leur a donné tant de démonstrations de son amitié, les doive quitter au dernier besoin. Oui que tout va bien, puisque la Mère du Juge souverain a les pièces de leur procès entre les mains, et qu’elle leur veut servir d’avocate. Oui que tout va bien, puisque le Juge, qui est son Fils et son Époux, ne saurait lui refuser chose aucune. Fasse maintenant l’accusateur des frères le pire qu’il pourra ; qu’il exhibe ses pièces, qu’il attire ses témoins, qu’il allègue la loi et la coutume, qu’il déploie toutes ses inventions, que gagnera-t-il contre la Heine Mère et la Reine régnante du Paradis ? Qu’il tonne, qu’il tempête, qu’il jette le feu par la gorge, la Mère de miséricorde l’emportera avec un seul mot. Car sa parole est sans contredit, son témoignage sans soupçon, sa prière sans refus, son crédit sans bornes, son autorité sans réplique. Ses paroles sont des arrêts, ses prières des amiables contraintes, et ses volontés sont infailliblement suiviesde l’exécution.

Il me souvient de ce qui est rapporté en la vie de Saint Annon (2), Archevêque de Cologne. Ce grand serviteur de Dieu étant allé à Rome l’an mil septante, il obtint de Sa Sainteté le bras de Saint Césaire, Martyr, qu’il emporta avec soi ainsi qu’un précieux trésor. Étant de retour à Cologne, il ordonna que cette sainte relique fût portée avec grande célébrité au lieu qu’il lui avait préparé ; et pour contribuer de sa part ce qu’il pourrait à la solennité, il monta en chaire pour discourir des louanges du Saint. Parmi plusieurs autres choses remarquables, il rapporta qu’il s’était trouvé en la ville de Rome un certain nommé André, homme fort adonné à ses plaisirs, et à qui il ne semblait rester qu’une seule étincelle de dévotion envers Saint Césaire, qu’il honorait souvent, visitant son autel et allumant des cierges devant son corps. Le voilà surpris d’une mort presque soudaine, qui lui donna fort peu de loisir pour se reconnaître. Aussitôt mort, aussitôt appréhendé par les démons, qui avaient déjà dévoré cette proie par espérance. Le voilà traîné au tribunal de

(1) Cap. ni. Dicite justo quoniam bene. — (2) Lib. I, c. xxxv apud Surium.

Dieu av ec de grandes huées et avec une extrême cont usion. Ses ennemis le chargent puissamment, et à peine trouve-t-il que répondre à leurs accusations. Cependant Saint Césaire, qui ne veut pas abandonner son client, se jette aux pieds de la Mère de miséricorde et implore son secours. Elle est incontinent gagnée ; elle se présente à son fds, accompagnée des Bienheureux Apôtres, de Saint Césaire et d’une troupe de Saints Martyrs ; elle parle avec tant d’efficace pour ce pauvre misérable, qu’il lui est accordé de retourner en vie et de faire pénitence, comme il fit après s’être levé de son cercueil à la minuit, et avoir raconté tout ce qui s’était passé pour son regard.

IV. Qu’on me dise maintenant ce qu’elle ferait pour ceux qui l’auraient aimée et honorée toute leur vie, si elle a tant fait pour un étranger ? ainsi le puis-je appeler, puisqu’elle ne l’a secouru qu’à la seule requête d’un Saint ; quelle pierre ne remuerait-elle pas ? quelle invention ne trouverait-elle point pour les retirer des grilles des oiseaux carnassiers ? En voici une preuve de fraîche mémoire en faveur de ses plus chers nourrissons. L’an quatre-vingt-six du siècle passé (1), il y avait au Collège des Allemands, à Rom, un jeune Chanoine de Trêves, nommé Henri d’Haiden, qui était instamment rappelé par les siens, et se disposait à son retour. Mais Dieu avait d’autres desseins sur lui et lui apprêtait un plus long voyage. Cependant une fièvre l’attaque et le trousse dans moins de huit jours. Il est averti du danger où il se trouve ; il se confesse généralement, il fait divers vœux, spécialement à la Mère de Dieu, à Saint André, à Saint Apollinaire, Patron de l’Église des Allemands, et incontinent après il tombe dans un sommeil extatique, d’où étant quelque temps après réveillé, il fait appeler son Confesseur, et en présence de plusieurs, lui tient ce propos : Vrai Dieu, mon Père, qu’ai-je vu ? Ce mot prononcé avec un accent plein de vigueur, il fit venir à tous les assistants le désir de savoir ce qui lui était arrivé. J’ai vu, dit-il, des choses qui ne se peuvent comprendre, et encore moins raconter ; voici néanmoins ce que j’en puis dire : Au même temps que le sommeil extérieur a saisi mon corps, il m’a semblé que mon âme le quittait et qu’elle était conduite au jugement de Dieu. Là je me suis trouvé seul un bon espace de temps, et Dieu sait en quelle peine j’étais. Car les ennemis de mon salut ont commencé de m’accuser devant le Juge souverain, et m’ont reproché plusieurs fautes, qui paraissaient si énormes, que je n’attendais plus que l’heure que je fusse livré à leur pouvoir. Mais la Mère de Bonté, suivie de Saint André, de Saint Apollinaire et de plusieurs Saints Martyrs, est survenue

(I) Franciscus Bencius, in Annalibus, anno 138G.

à temps, et avec un visage courroucé, a demandé à ces lutins avec quelle assurance ils osaient attaquer celui qui avait été serviteur tant d’années en sa Congrégation ; ce qui les a tellement étonnés, qu’ils ont incontinent fui qui cà, qui là ; et par ce moyen, je me suis vu hors de danger. Il dit cela avec un visage serein, qui ne reçut nulle altération ni changement jusqu’à la mort, laquelle l’emporta quatre heures après qu’il eut fini ce discours.

François Morique.

V. En voici un autre plus ancien de deux cent nouante ans que celui que je viens de raconter. Un Religieux Lai de Saint-François, nommé Morique, qui avait fort saintement vécu, étant sur la fin de sa vie, commença de jeter des cris horribles et épouvantables, et de dire qu’il était damné. Les Religieux de la maison, étant accourus à ses cris, se mirent à lui donner courage et à lui représenter l’efficace du précieux sang du Sauveur et de l’intercession de sa Sainte Mère. Ces considérations lui ayant adouci l’esprit, il ne clit mot île quelque temps, mais il se prit à répéter par diverses fois, en chantant, le très-auguste nom de Jésus. Comme il eut cessé, ses frères, qui étaient autour de lui, lui demandèrent pourquoi il avait ainsi crié ? J’ai été présenté, leur dit-il, au tribunal de Dieu pour être jugé ; et bien que ma conscience ne me reprochât rien, néanmoins, sachant avec combien de rigueur nos vies sont examinées en ce dernier jugement, j’ai cru que je serais damné. Mais la Sainte Vierge, ma bonne Avocate, s’est présentée à moi, et m’a dit que pour la satisfaction de mes fautes, je prononçasse cent fois le très-sacré nom de Jésus. C’est ce que vous m’avez ouï chanter.

### § VI. — Comme la Sainte Vierge soulage les siens au milieu des flammes du Purgatoire, et du soin qu’elle prend de leurs corps.

I. Il ne nous reste plus que ce seul pas à franchir cles cinq qui rendent redoutable la rencontre de la mort ; mais il serait capable d’alarmer quiconque l’appréhenderait comme il faut. Je parle du feu qui dévore là-bas les pauvres âmes qui n’ont pas pleinement satisfait pour leurs péchés pendant qu’elles étaient unies à leurs corps. Feu si violent et si cuisant, que celui de cette vie lui étant comparé, semblerait de la rosée. Car si ce que les Saints Docteurs disent communément est véritable, qu’il ne diffère de celui qui brûle les misérables damnés, sinon pour le regard de la durée et de la résignation à la divine volonté, il faut conclure que toutes les peines que nous pouvons ici souffrir ne sont que tourments en peinture au prix de ceux-là. Mais d’autant que mon intention est de consoler plutôt les serviteurs de la Mère de Dieu, que de les épouvanter par la représentation de ces peines, je les supplie de prendre courage, et de croire que leur bonne Mère ne cessera pas de les assister et soulager jusqu’à ce qu’elle les ait logés dans le ciel. J’aurais trop de choses à dire si je voulais décrire par le menu en combien de manières elle leur donne du rafraîchissement ; ce sera assez d’en loucher quelques-unes.

En premier lieu, il arrive bien souvent qu’elle met si bon ordre à exercer les siens, tandis qu’ils sont en cette vie, à leur faire pratiquer les actes de satisfaction et des principales vertus, que par ce moyen ils sont admis sans aucun retardement à la jouissance de Dieu. Témoin Sainte Lidwine(l), Vierge accomplie en toutes vertus, de qui nous lisons qu’étant voisine de la mort et travaillée d’extrêmes douleurs par tout le corps, elle vit Notre-Seigneur au côté droit de son lit, la très-sainte Mère au côté gauche, et les Apôtres avec une grande quantité de Bienheureux Esprits tout à l’entour. Elle vit de plus sa chambre extraordinairement parée, et sur une table proprement agencée, un beau vase plein d’huile sacrée, avec une croix et un cierge allumé. Elle aperçut en outre que Notre-Seigneur, habillé en Prêtre, lui oignait le corps, comme l’on a coutume de faire au Sacrement de l’Extrême - Onction, sans proférer toutefois aucune parole. Cette cérémonie achevée, il prit le cierge, et sa très-sainteMère avec lui, et ensemble ils le mirent entre les mains de Sainte Lidwine, laquelle supplia son Époux bien-aimé par les mérites de la très-sacrée Vierge de combler la fin de sa vie de tant de douleurs et d’affections, que son âme sortant du corps, s’en allât droit au ciel pour le louer et remercier, sans être arrêtée au Purgatoire ; ce qui lui fut accordé, et elle eut assurance qu’à deux jours de là elle chanterait un doux Alléluia avec les autres Vierges au royaume de Dieu.

Je dis bien davantage, que non-seulement elle pourvoit qu’ils soient épurés detelle sorte qu’il ne leur reste rien à purger lorsqu’ils sortent de cette vie, mais que de plus elle donne ordre qu’ils en partent chargés d’une telle abondance de satisfactions qu’ils en aient pour en départir à d’autres. J’ai déjà parlé ci-dessus du dévot Henri de Calstus, Heligieux de l’Ordre de Saint-Dominique, et de la grande familiarité qu’il avait avec la Bienheureuse Vierge. Un de ses amis intimes, qui n’ignorait pas la communication qu’il avait avec elle, lui ayant demandé conficlemment, comme il était grièvement malade, s’il croyait entrer dans le ciel sans passer par le Purgatoire, il

(1) InVita ejus a Joanne Brugnano, Ordinis Minorum, scripta, c, xi aputl Suri uni, 4 novemb, répondit avec assurance que la très-glorieuse Vierge se trouverait à son trépas et le conduirait dans le ciel. Il ajouta de plus qu’il savait très-bien qu’en passant il emmènerait avec soi plus de trois cents âmes de celles qui sont encore dans les flammes pour satisfaire à la divine justice.

En troisième lieu elle donne un soulagementnonpareil aux siens, les visitant tandis qu’ils souffrent au milieu de ces feux, ou leur envoyant des Anges, qui de sa part leuii portent la bonne nouvelle de leur délivrance, et les consolent en diverses autres manières. Ce qu’elle lit un jour connaître à la Bienheureuse Sainte Brigitte, lui disant (1) : Je suis la Beine du ciel, la Mère île miséricorde, la joie des justes, l’adresse des pécheurs à Dieu ; il n’y a nulle peine en Purgatoire, qui par mon moyen ne soit rendue plus douce et plus facile à supporter. Et ailleurs elle lui dit (2) : Je suis la Mère de ceux qui sont en Purgatoire, et il a plu à Dieu que, par mes prières, les peines qui sont dues à leurs péchés fussent à chaque heure mitigées et adoucies en quelque façon. Ces paroles me remettent en mémoire ce qui arriva au P. Jérôme Carvaillo, Religieux de notre Compagnie, de qui j’ai déjà parlé ci-ilevant,. Il avait contracté une sainte amitié avec la Vierge Mère, qu’il aimait tendrement, et de qui réciproquement il était aimé, de sorte qu’elle ne dédaignait pas de se montrer visiblement, et de parler souvent à lui. Et bien qu’il fût très-humble et très-soigneux de cacher les faveurs qu’il en recevait, néanmoins Dieu permit un jour qu’il lui échappât pour le bien et pour la consolation de plusieurs, de confesser que la glorieuse Vierge le voyant triste et craintif pour l’appréhension des peines du Purgatoire, lui avait ditqu’elle était l’Avocate et la Mère des pécheurs, non-seulement en cette vie, mais encore en Purgatoire ; ce qui l’avait indiciblement consolé.

Nous avons diverses preuves de cette vérité ès Bévélations de Sainte Brigitte. Car en un endroit (3) le Sauveur accorde à sa très-sacrée Mère une triple miséricorde en faveur des âmes pour qui elle l’avait supplié, et un adoucissement de la triple peine qu’elles souffraient, en la vue, en l’ouïe et en l’attouchement. En outre, il lui promet que celles qui se trouveraient engagées dans les plus grandes rigueurs des tourments du Purgatoire, passeraient aux moyennes ; qu’à celles du moyen étage il serait permis de monter au lieu des plus légères ; et que celles à qui il ne resterait plus que bien peu à payer seraient tout à fait délivrées. En un autre lieu (A) la même Vierge, priant pour l’allégement des peines d’un Chevalier fort dévot et grand aumônier, qui lui avait été recommandé par la Bienheureuse

(1) Lib. VI Révélât., c. x. — (2) Lib. IV, c. cxxxviti. — (3) Lib. I, c. v. — (4) Lib. VI, c. xix.

Sainte Brigitte, son très-honoré fils lui fait grâce, pour l’amour d’elle, de l’une des trois peines qu’il souffrait en la vue, savoir est l’effroyable vision des Démons ; de l’une des trois qu’il endurait de l’ouïe, c’est-à-dire de la confusion que lui causaient les reproches de sa vie passée, dont il était sans cesse tourmenté par les ennemis de son salut ; et de l’une des trois qui le travaillaient en l’attouchement, qui était le froid des étangs glacés, où il était jeté pour acquitter ses froideurs au service de Dieu. Ailleurs elle prescrit ponctuellement à cette Sainte Veuve toutes les satisfactions qu’il faut que l’on fasse pour la délivrance de l’âme d’un certain Seigneur de qualité, pour qui elle a imploré la faveur. Bref, pour n’en pas entailler davantage, en un quatrième endroit, elle l’assura que l’âme d’un certain Prêtre solitaire, de qui la même Sainte Brigitte avait autrefois reçu quelque assistance spirituelle, serait au ciel avant que son corps fût en terre, et qu’à sa considération la peine de langueur qu’elle souffrait pour n’avoir que tièdement désiré de voir Dieu, lui serait notablement allégée.

En quatrième lieu elle excite des personnes encore vivantes à les aider par le Saint Sacrifice de la Messe, par leurs prières et par les autres œuvres satisfactoires, ou véritablement leur permet de solliciter elles-mêmes leur délivrance. Le Pape Innocent troisième apparut après son décès à Sainte Lutgarde, ainsi qu’il est rapporté en la vie de cette Sainte Vierge, tout environné de feux et de flammes, lui faisant entendre que par la miséricorde de Dieu il avait échappé l’Enfer, mais non le Purgatoire ; que néanmoins il avait obtenu par la faveur de Notre-Dame de venir implorer ses prières afin d’en être racheté.

Finalement elle visite cette triste prison en qualité cleBeine qui a autorité de son cher fils, et par grâce spéciale elle délivre à certains temps ceux que bon lui semble. Le dévot Denis Richel, Chartreux (1), récite un fait digne de mémoire de deux amis, dont l’un ayant payé le tribut à la nature environ la Fête de Toussaint, l’autre s’était tout à fait laissé emporter aux regrets et aux pleurs, sans avoir autrement soin de soulager son ami, qui lui apparut sur la fête de la Nativité, lui reprochant son peu de soin. Et à quoi bon tant de larmes ? lui dit-il, ce n’est que de l’eau qui lave les yeux et dessèche le cerveau, etrien plus ; le vent emporte toutes les plaintes que vous faites pendant que je suis grillé sans merci parmi ces brasiers ardents. Or, sachez qu’à la nuit de Noël la Sainte Vierge descend en Purgatoire, avec pouvoir de délivrer plusieurs âmes, à cause qu’en cette même nuit elle a enfanté celui qui les a toutes rachetées.

(1) Serm. u de Assumpt.

J’espérais être de ce nombre par le moyen de vos prières ; mais j’ai été frustré de mon attente. Partant qu’il vous souvienne qu’elle en fait tout autant la nuit de la Résurrection, à l’imitation de son cher fils, qui en une pareille nuit délivra les anciens Pères des limbes. A ce sujet je vous prie de m’assister de vos soupirs et de verser des larmes de dévotion, qui seront bien mieux employées que celles de regret que vous répandez sans profit. Vous connaîtrez que vos suffrages auront eu leur effet, si je ne vous apparais pas davantage ; ce qui, étant arrivé justement comme il avait dit, il le prit pour une marque certaine de la délivrance de son ami, qui avait été procurée par la Mère de Miséricorde.

Le Bienheureux Pierre Damien, en la dernière Épitre du troisième livre, raconte que l’an mil sep tante-deux, une femme mourut à Rome, laquelle apparut la veille de l’Assomption à une autre qui était de ses amies, et que celle-ci lui ayant demandé en quel état elle se trouvait, elle répondit que jusqu’alors elle avait passé par de très-grièves peines ; mais qu’en cette même nuit la très-sacrée Vierge avait prié pour elle et pour plusieurs autres, de manière qu’elle avait délivré du Purgatoire beaucoup plus d’âmes que pour lors il n’y en avait en toute la ville de Rome. Celle-ci faisant difficulté de croire ce que l’autre lui disait, elle ajouta que pour une preuve indubitable de la vérité de ses paroles elle mourrait au bout de l’an, au même jour qu’elle lui parlait. Ce qui advint de point en point, ainsi qu’elle l’avait prédit.

J’aurais tort d’envier au dévot Lecteur la reconnaissance d’une chose bien remarquable qui arriva l’an treize cent, lors du grand Jubilé qui fut accordé par le Pape Bonilace huitième (1). Il y avait un Clerc, fort dévot à la glorieuse Vierge, à qui elle apparut tenant son fils entre ses bras. Celui-ci s’étant au même instant jeté par terre pour l’adorer, elle lui dit : Dieu a fait miséricorde à tous. Le Clerc lui ayant demandé s’il avait part à cette grande miséricorde, ainsi que les vivants et les trépassés. Et comme pour la seconde fois il lui eut fait la même demande, elle ajouta : Il a fait miséricorde aux vivants et aux trépassés, et à vous aussi. Les Historiens ont remarqué que la vérité de cette parole fut confirmée par un nombre de possédés, lesquels en divers endroits furent contraints de publier la miséricorde de Dieu et de dire unanimement qu’en cette année-là toutes les âmes qui étaient en Purgatoire avaient été délivrées. Et il y a grande apparence que celle qui en porta la nouvelle en terre, en avait été dans le ciel la principale médiatrice.

(1) Jacob. Caril., lit », do Jubilaco,

Entrons jusque dans les tombeaux, et disons que l’inestimable douceur de la Mère d’amour passe jusqu’à prendre un soin très-particulier des corps de ses fidèles serviteurs après leur trépas. Vérité que je me contente d’avoir confirmée par un trait qui est tiré du second livre des Révélations de Sainte Brigitte (1), lequel j’ai rapporté ailleurs (-2) parlant du bienheureux Brinoux Vaston, Évêque de Scare en Suède.

Voilà un petit échantillon des Grandeurs de Bonté de la Mère de Dieu, et du bonheur de ceux qu’elle chérit d’une affection particulière. Que si une représentation grossière de ces passe-droits est capable de nous faire concevoir quelque chose de grand, que sera-ce de contempler les enfants de la Reine du Ciel autour de leur bonne Mère, avec les richesses de grâce et de gloire qu’ils auront acquises par son entremise ? que sera-.ce d’avoir part à cet inestimable bonheur ? Oh ! que l’on doit désirer l’heureux partage de ceux dont les âmes, pour parler avec l’Écriture, sont conservées au petit faisceau des vivants, sous la faveur spéciale de la Mère de Bonté ! Puissé-je être des leurs, vivant et mourant, et encore par delà la mort au règne de l’éternité.

## CHAPITRE XIV.

Des obligations que nous avons pour tous ces litres d’aimer, d’honorer et de servir la Mère

de Dieu.

Je ne reconnais chose aucune qui donne plus d’avantage aux grandeurs de ce monde, que le moyen qu’elles fournissent à ceux qui les possèdent d’obliger tout plein de personnes. Mais les grandeurs de là-haut, outre qu’elles sont seules vraies et dignes d’être recherchées, elles ont ce point en perfection de faire naître aux amis de Dieu infinies occasions de nous faire du bien ; d’où naissent en nous des redevances qui ne se pourront jamais éteindre. Or, comme au-dessous de Dieu il n’y a rien de pareil en grandeur à la Sainte Vierge, aussi ne se trouve-t-il point de fief semblable au sien. Ce qui me fait résoudre à conclure le discours de ses Grandeurs par un petit recueil des droits Seigneuriaux et des obligations que nous contractons à leur sujet.

(1) Cap. xxx. — (2) Sup. c. vu, § 9.

### § I. — Des obligations que nous avons de l’aimer.

I. Quel jugement pourrait-on faire, je vous prie, de ceux qui après tant d’obligations n’aimeraient pas la Mère de Dieu, ou ne l’aimeraient que faiblement ? Que les autres croient ce qu’ils voudront ; quant à moi je dis, ou qu’ils n’ont point de cœur, ou celui qu’ils ont n’est pas un cœur humain, mais un morceau du mont Caucase, ou de quelque autre rocher insensible ; car s’il était humain, il se laisserait attirer par les cordes de la charité et des inestimables bienfaits de la Mère d’amour. Je dis qu’ils sont sans naturel ; car s’ils en avaient tant soit peu, ils le feraient paraître par des ressentiments sortables à la bonté du cœur maternel, qui oblige tous ceux qui se veulent laisser obliger. Je dis qu’ils n’ont point d’âme raisonnable, puisqu’ils s’égarent si démesurément de toute raison, étant très-vrai que de tous les titres que jusqu’ici j’ai mis en avant, il n’y en a pas un qui ne soit capable d’allumer un brasier d’amour. Car ce point seul, qu’elle soit le principe du bonheur éternel des siens, est-il pas suffisant pour la faire aimer d’un amour éternel ? Ensuite qu’elle témoigne en mille manières, et par autant de preuves, qu’elle est la Mère du bel amour, est-ce pas un motif très-pressant pour lui porter une affection plus cordiale qu’à toutes les mères du monde ? Quoi ! sa faveur est-elle si peu de chose qu’une vile créature la doive mépriser, ou qu’elle pense la pouvoir mériter avec des sentiments ordinaires et communs ? Que dirai-je de l’admirable soin qu’elle a des siens, sinon que quand ils fondraient tous les jours en larmes et en mouvements de tendresse, ils ne sauraient égaler le moindre trait de ses douceurs ? Ses libéralités surpassent incomparablement toutes leurs reconnaissances, et les reconnaissances qu’elle rend à leurs menus services excèdent sans mesure tout ce qu’elle reçoit, et les engagent toujours de nouveau à l’aimer. Ses miséricordes sont sans bornes, et ils la voudraient aimer par mesure ! Je veux qu’ils n’aient jamais reçu d’elle qu’un seul bienfait corporel de ceux que j’ai fait voir qu’elle confère à pleines mains ; s’ils l’avaient reçu de quelque personne mortelle, ne se confesseraient-ils pas immortellement obligés ? Enfin, s’ils estiment comme il faut ses saintes instructions, la consolation qu’elle donne aux désolés, l’asile qu’elle prépare aux pécheurs, et les bons offices qu’elle rend à l’heure de la mort, se persuaderont-ils d’avoir beaucoup fait lorsqu’ils l’auront aimée de toute l’étendue de leurs forces ? Je dis qu’ils ne s’aiment pas eux-mêmes ; car autrement il ne se pourrait faire qu’ils ne chérissent tendrement celle de qui ils reçoivent sans cesse tant de faveurs. Je dis qu’ils sont indignes de toutes grâces, puisque leur méconnaissance fait justement tarir la source d’où elles découlent. Enfin je dis et maintiens qu’ils sont très-dignes d’être frappés du carreau de l’anathème que l’Apôtre Saint Paul lance (1) contre ceux qui n’aiment pas le Seigneur Jésus. Car c’est folie de croire que manquant d’affection pour la Mère, ils en puissent avoir pour le Fils.

11. Maisquoi ! pendant que je m’échauffe indiscrètement contre des ingrats, je ne prends pas garde ni à qui, ni de qui je parle. Je ne fais pas réflexion que tous les discours précédents ont été faits en faveur des enfants de la Mère de Dieu, qu’elle a conçus clans son sein, nourris de son lait, élevés par sa charité et comblés d’infinies faveurs. Je ne vois pas qu’il est ici question de ceux qu’elle a prévenus de ses bénédictions de douceur, qu’elle a acquis par amour, et qui se sont donnés à elle par les mêmes principes d’amour. Je ne considère pas que si bien l’amour que la Reine du Ciel leur a porté, a donné le commencement à leur bonheur, celui qu’ils lui ont réciproquement témoigné les a conduits dans les avancements signalés qu’ils ont faits. Car s’ils eussent manqué de retour, elle eût aussitôt arrêté le cours impétueux de ses grâces, et jamais ils ne fussent parvenus où ils sont enfin arrivés. Mais comme la faveur de la Sainte Vierge les a faits ce qu’ils sont, aussi ont-ils tâché de cultiver cette faveur et de s’en rendre tous les jours plus dignes par de vrais sentiments de reconnaissance, qui ont attiré sur eux de nouvelles grâces ; de sorte que ne se considérant point autrement que comme créatures faites de la main et par la bonne volonté de la Princesse du Ciel, et ne voyant en eux ni autour d’eux que les bienfaits obtenus par son entremise, il faut de nécessité qu’ils l’aiment ; et toujours de nouveaux dons causent de nouveaux ressentiments d’amour, et rien du tout ne se fait et ne se donne sans amour. Bref, cet agréable combat d’amour les conduit à ce point, que jaçoit qu’ils se sentent infiniment obligés à l’aimer par tant de biens qu’ils ont reçus d’elle, ce néanmoins ils la veulent principalement aimer pour l’amour d’elle-même, et pour ce que d’ailleurs elle mérite d’être aimée quand bien tous leurs intérêts cesseraient : ils en sont venus là qu’ils ne voudraient plus avoir de cœur s’ils étaient une fois condamnés à ne la pas aimer ou à ne l’aimer qu’à demi, et l’affection qu’ils ont pour elle leur est si sensible, qu’il leur est entièrement avis que sans elle il leur serait impossible de vivre. Aussi ne croient-ils pas qu’il y ait contentement au monde semblable à celui qu’ils ressentent à l’aimer, à l’entretenir, à parler d’elle et à lui rendre quelque service,

(1) I. Cor. xvi.

Pur où je connais que je suis bien loin de mon compte ; puisqu’ils n’ont que l’aire de mes exhortations, tant s’en faut que mes invectives s’adressent à eux. Au contraire, il nous faut admirer l’inestimable bonheur dont ils jouissent, et à leur exemple aimer tant que nous pourrons celle qu’ils chérissent de tout leur cœur. C’est ce que je fais d’autant plus volontiers que plus je sens d’inclination à honorer tous ceux qui l’aiment. Bien vous soit, dévots nourrissons de la Mère d’amour, de ces rares sentiments d’affection que vous avez pour elle ; bien vous soit de tous les fruits que vous avez cueillis de cette faveur ; bien vous soit de l’incomparable soin que vous avez apporté à la cultiver ; bien vous soit de toutes les joies que votre cœur a ressenties parmi ces doux entretiens ; bien vous soit des fermes espérances, voire des assurances que vous avez de plus grands biens. Puissiez-vous toujours aller croissant jusqu’à la perfection de l’amour qu’elle désire de vous ; et puissions-nous quand et quand être attirés par l’odeur de vos parfums à l’aimer avec vous en cette vie qui linit et en celle qui ne finit jamais.

### § II. — Des obligations que nous avons de l’honorer.

I. Au seul Roi des siècles, immortel et invisible, honneur et gloire ès siècles des siècles, dit le grand Apôtre Saint Paul (f). A vrai dire c’est à lui seul que toute gloire et tout honneur appartiennent. D’où il s’ensuit que le vrai honneur n’est autre chose qu’un rejaillissement de la face glorieuse de Dieu d’où procède tout l’honneur du monde. De manière que tout ainsi que du Soleil visible et matériel procèdent tous les rayons de lumière, de même de cette divine Majesté, ni plus ni moins que d’un Soleil invisible et intellectuel, sortent tous les rayons de gloire. Ce qui fait que chaque créature est plus ou moins digne d’honneur à mesure que les rayons de la glorieuse face de Dieu tombent plus ou moins sur elle, et qu’elle les reçoit plus ou moins. Ainsi les Rois et les Princes sont dignes d’honneur pour autant qu’ils reçoivent sur eux le rayon de la puissance de Dieu ; les Juges et les Magistrats à cause qu’ils sont éclairés de sa justice ; les Sages pour la participation de sa sagesse ; les vertueux pour l’éclat des vertus divines qui se répand sur leur visage ; les vieillards pour leur ancienneté, laquelle tient quelque chose de l’éternité de Dieu ; les pères et les mères pour le rapport qu’ils ont à la bonté de Dieu, qui est le premier principe de toute communication. D’où il s’ensuit derechef qu’à mesure que la créature s’avoisiiie davantage de ce

(1) I.Thimolh. i.

divin Soleil de gloire, elle a aussi meilleure part à la gloire qui en procède.

Ce que je dis principalement en faveur de la Reine du Ciel, notre digne Mère, laquelle méritoirement, comme dit le dévot Saint Bernard (1), est euvironnée du Soleil, pour autant qu’elle a pénétré plus avant qu’il ne se peut croire les très - profonds abîmes de la grandeur de Dieu, de sorte qu’elle a été comme absorbée dans cette lumière inaccessible autant qu’une créature le peut être au-dessous de l’union personnelle. Qui pourrait expliquer comme par suite de cet avoisinement elle a été pénétrée de toutes parts des rayons d’honneur qui émanent du Père de lumière ? Je ne prétends pas entrer de nouveau dans la considération de ses Grandeurs d’Excellence et de Pouvoir, il suffit que ci-dessus à deux diverses occasions (2), par un discours raccourci, j’aie fait voir les obligations extrêmes que nous avons de l’honorer à leur sujet. Il ne s’agit ici que de ses Grandeurs de Bonté, qui nous présentent des motifs sans nombre pour lui rendre tout l’honneur dont nous sommes capables, puisqu’il n’y a rien qu’une telle Mère ne mérite. Je veux que ses chers enfants s’étudient à rechercher toutes les manières imaginables de l’honorer, qu’ils s’emploient sans cesse à les pratiquer, qu’ils trouvent tous les jours de nouvelles inventions pour faire paraître le respect qu’ils lui portent, qu’ils n’appréhendent pas l’excès pour tout cela, tant qu’ils demeureront au-dessous du culte qui est dù à Dieu seul, d’autant qu’ils seront toujours redevables, et jamais ne sera qu’ils ne se trouvent reliquataires à sa bonté.

Car si l’honneur que nous devons aux mères de nos corps pour nous avoir portés dans leurs flancs, et pour avoir eu pitié de notre bas âge, est tel qu’il nous reste toujours quelque chose à payer, pour soigneux que nous puissions être de leur rendre toute sorte de devoirs, quel respect ne méritera la Mère de nos esprits ? Celles-là bien souvent sont causes de notre malheur, celle-ci est le principe de notre bonheur et de notre bonheur éternel ; celles-là sont des mères follement passionnées, celle-ci est la mère du bel amour ; celles-là quelquefois par leur mauvaise conduite décréditent leurs enfants, celle-ci est la faveur des siens ; celles-là parfois s’en mettent fort peu en peine, ou si elles le font, c’est d’une façon si molle qu’il leur serait plus expédient qu’elles ne s’en mêlassent nullement, celle-ci est une merveille de soin, mais d’un soin qui ne vise qu’à les faire tous grands devant Dieu ; celles-là quelquefois sont si dénaturées, qu’elles ôtent à leurs enfants ce qui leur appartient, celle-ci ne pense

(1) Serm. Sii/num magnum. — [î) Tract, i, c. iv, § 2, et Tract, ii, c. iv, § 2. H. 30

qu’à enrichir ceux que Dieu lui a donnés, et à leur acquérir les vrais biens qui ne périssent jamais ; il s’en trouve parmi celles-là de si déraisonnables qu’il n’y a nul moyen de les contenter, celle-ci s’oblige des moindres services qu’on lui rend, et les reconnaît toujours au centuple ; celles-là se changent quelquefois en tigresses et en lionnes, celle-ci est toujours la Mère de douceur et de miséricorde ; celles-là ont besoin elles-mêmes d’être secourues et assistées, celle-ci est la défense et le secours des siens ; celles-là ne sont que trop souvent des miroirs de légèreté et de vanité, celle-ci est la maîtresse très-accomplie de toutes les vertus ; celles-là quittent les leurs à la mort, ou maintes fois ont plus besoin de leur santé corporelle que de leur salut éternel, celle-ci protège les siens en ce passage, et ne les abandonne point jusqu’à ce qu’elle les ait logés dans le ciel.

IV. Fasse l’esprit humain ce qu’il pourra pour concevoir un honneur qui égale de si rares mérites ; il faut, veuillent-ils ou non, plier sous le faix de ces redevances. Mais il le faut faire de si bonne grâce que cette impuissance rende hommage à la Mère de Dieu et qu’elle serve d’une confession authentique que la Grandeur de sa Bonté surpasse sans mesure tout l’honneur qu’elle peut attendre de nous. Il est vrai, et nous l’avouons, Beine des Grandeurs ! et pour ce prions-nous très-humblement les Bienheureux Esprits de vouloir suppléer à notre défaut, voire celui même qui seul vous peut honorer selon vos mérites, et à qui seul est dù honneur et gloire ès siècles des siècles.

### § III. — Des obligations que nous avons de la servir.

I. Le seul titre de Mère d’Amour en fournirait un monde à qui serait capable de les comprendre. Le mot de Mère en tire de très-grandes après soi, et nous oblige de lui rendre tous les services possibles par droit de nature et de grâce ; mais celui d’amour nous y contraint par une douce violence. Car il est bien vrai que l’amour ne se peut reconnaître que par amour ; mais d’ailleurs c’est chose assurée que là où il se trouve, il n’y a rien qu’il ne mette en besogne pour le service de ce qu’il chérit. Les yeux, les oreilles, les mains et les pieds suivent le mouvement du cœur, et il n’y a service au monde qui se fasse ni si bien, ni si allègrement que celui qui se rend par amour ; voire il n’y a rien de plus honorable que ce mot de service, lorsqu’il part du principe d’amour. Mais à qui consacrer le nôtre, et à qui vouer nos services avec plus de droit qu’à la Mère d’Amour ? Vrai Dieu, quelle Mère et de quel amour ! Une mère qui passe avec un excès inlini, pour ainsi dire, la douceur de toutes les inères du monde ;

un amour qui, par-dessus tous les autres, participe de l’amour essentiel et divin. Et où trouverait-on des services qui y puissent arriver ? Les Chérubins et les Séraphins, qui ne lui ont pas l’obligation que nous avons, se voudraient consumer à la servir pour la seule considération de l’indicible affection qu’elle porte aux hommes, et s’ils pouvaient avoir du mécontentement, il proviendrait de ce qu’il leur est impossible d’atteindre à ce qu’ils désireraient faire pour son service ; quel ressentiment devraient donc avoir ceux sur qui jour et nuit tombe la douce pluie de ses cordiales faveurs ?

II. Faute d’y penser souvent, on laisse éteindre ce feu qui devrait toujours brûler dans les âmes, et d’un cœur morfondu ne peuvent sortir que des services lâches et languissants. Mais les vrais enfants de la Mère de Bonté ont toujours leurs yeux sur les mains de leur bonne Mère pour faire ses commandements et pour lui rendre tous les services dont ils se peuvent aviser. Aussi font-ils des avancements admirables par ce moyen ; car à proportion de leurs services, l’amour qu’elle leur porte prend accroissement, et à mesure de l’amour se redoublent toujours lesbienfaits. De sorte que l’affectionde la Mère d’amour étant suivie de leurs continuels services, ceux-ci sont payés d’une recrue d’amour ; et cette recharge d’amour est derechef reconnue par d’autres services, et ainsi consécutivement de main en main, il se fait une chaîne entrelacée d’amour et de services, qui est comme le collier de l’Ordre dédié à l’honneur de la Mère d’amour. Ô amour ‘ ô services ! ô collier ! ô Ordre ! ô amour, que tu es pur et chaste, et digne d’être recherché avec toutes les inventions possibles ! ô services, que vous êtes précieux devant la face de Dieu et de la Mère d’amour, qui vous conserve très - soigneusement pour vous récompenser d’une gloire éternelle ! ô collier plein d’honneur, qui relevez une chétive créature par-dessus toutes les grandeurs de la terre ! ô Ordre, qui peuplez les Ordres bienheureux de la Jérusalem triomphante ! ô Amour, viens posséder mon cœur ! ô services, emparez-vous de toutes les puissances de mon corps et de mon âme ! ô collier, ne dédaignez pas de reposer sur ma poitrine ! ô Ordre, reçois mon nom sans avoir égard à mes démérites, puisqu’il m’est impossible de vivre sans servir la Mère d’Amour !

LA PRATIQUE

DES RECONNAISSANCES

DUES A LA MÈRE DE DIEU

pour toutes les grandeurs susdites

D’EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

# QUATRIÈME TRAITÉ.

Si ce que Saint Jean Damascène ( !) et Saint André de Jérusalem (2) enseignent, voire ce que l’Église Catholique publie est véritable, c’est-à-dire que la Bienheureuse Vierge fut jadis figurée par la mystérieuse Échelle de Jacob, il me semble que j’aurais juste sujet de dire que par ce beau crayon le Saint-Esprit voulut faire entendre que comme les Anges viennent incessamment à nous, les mains pleines des grâces du Ciel, qui ont été accordées à la Sainte Vierge en notre faveur, de même ils doivent retourner chargés de nos reconnaissances, et des sentiments que nous avons de tant de biens que nous recevons par son entremise. Considération qui m’a fait adjoindre aux discours qui ont été faits jusqu’ici des Grandeurs delà Mère de Dieu, ce dernier traité, qui comprend les reconnaissances que nous lui devons pour tout ce qu’elle nous est, et que nous lui sommes, tant en général qu’en particulier. Dessein pour lequel j’ose bien me promettre autant de secours et d’assistance de sa part, que j’ai expérimenté par le passé de bienveillance et de douceur.

(I) Orat. deNatmt. B. Virg. — (î) Orat. t de Dormit. B. Virg.

## DISCOURS FONDAMENTAL DU QUATRIÈME TRAITÉ.

## CHAPITRE PREMIER.

Que nous sommes con\iés par diiers litres d’user de Reconnaissances euvers la Hère de Dieu.

L’honnêteté de la Reconnaissance. — Premier titre.

^^ ous y sommes conviés en premier lieu par l’honnêteté de la ^ Reconnaissance. Car j’avoue franchement que je ne com- -L i prends pas la subtilité de la repartie d’un certain Furnius, nonobstant que quelques-uns lui aient voulu donner place parmi les traits d’esprit de l’antiquité. Ce bonhomme crut avoir fait un gentil compliment à César, qui l’avait obligé en une affaire d’importance, quand il se plaignait à lui de quoi il lui avait imposé la nécessité de vivre et de mourir ingrat. Les autres en jugeront comme il leur plaira ; pour moi, il me semble que la rencontre fut merveilleusement froide, n’y ayant rien cpii nous puisse attacher le blâme d’ingratitude, que notre mauvaise volonté. Quiconque ne veut pas être ingrat n’en saurait encourir le reproche ; et maintenir le contraire, c’est tout à fait ignorer la propriété de ce vice. Car celui-là seul mérite d’être appelé ingrat, dit le grand Philosophe moral (1), qui nie avoir été obligé lorsque de fait il l’a été, qui déguise ou dissimule le bienfait, qui n’a nul soin de s’en revancher quand il le peut, et plus que tous, celui qui met en oubli le bien qu’il a reçu. De sorte que quiconque s’efforce d’en conserver la mémoire, et qui est prêt de donner des preuves du sentiment qu’il en a ès occasions, quand bien il serait accablé de bienfaits, il ne peut être tenu pour ingrat, vu nommément que ce mot est l’un des plus odieux que l’on puisse prononcer parmi les hommes. Car je veux bien, dit le même Sage (2), que ce soit une chose sale d’être tenu pour homicide, pour larron et pour adultère ; néanmoins, c’est chose encore plus vilaine d’avoir la réputation d’être ingrat, si ce n’est qu’on dise qu’il n’est pas possible d’être entaché de ces crimes-là sans être auparavant noirci de celui-ci. Ce vice,

(1) Senec., lib. III de Benefic., c. i. — (2) Lib. Ide Benefic., c. x.

dit Saint Anselme (1), est la racine de tout notre mal spirituel ; il n’y a rien au monde de plus inique, dit Saint Ambroise (2) ; vous ne sauriez trouver nulle sorte de mal qui ne s’y rencontre, dit l’Orateur Romain (3). Mais au reste être méconnaissant et demeurer obligé, sont deux choses autant différentes que la terre et le ciel. Il peut arriver, voire il arrive tous les jours, que quelqu’un soit tellement redevable à un autre qu’il lui soit impossible d’acquitter les obligations qu’il lui a, si est-ce que jamais il ne sera ingrat, sinon lorsqu’il deviendra dénaturé et qu’il laissera écouler de son esprit la souvenance des biens reçus, et de sa v olonté l’affection de les reconnaître. Il est hors de notre pouvoir de rendre à nos parents ce que nous leur devons, et beaucoup plus d’égaler avec nos services les bienfaits de sa divine Majesté : j’en dis tout autant par proportion de ceux de la Reine du Ciel, mais pourtant ne sera ingrat envers elle qui ne voudra. Elle ne regarde sinon le cœur ; elle se contente de l’estime que nous faisons de ses faveurs et de quelque petit devoir que nous employons à les reconnaître. D’où je conclus que ceux-là se rendent criminellement coupables, qui pouvant à si peu de frais lui donner de la satisfaction, n’ont nul sentiment de douceur pour de si grandes obligations. Esprits tout à l’ait indignes de voir la lumière et beaucoup plus de sentir les douces influences du cœur obligeant de la Mère de Dieu. Arrière de ses chers nourrissons un vice si infâme ! arrière des sentiments si peu sortables à leur condition ! arrière une si grande bassesse d’esprit ! au contraire que la reconnaissance se loge dans les cœurs, et y produise des fruits dignes d’être admirés des hommes, d’être présentés par les Anges, d’être agréés delà Reine du Ciel et d’être regardés d’un œil de complaisance de celui à qui finalement tout bien et toute reconnaissance aboutit.

Les mérites de la Sainte Vierge. — Deuxième titre.

II. En second lieu, nous y sommes attirés par la douce odeur de ses Grandeurs, qui distillent sur nous un si grand nombre de bienfaits. Quelqu’un a dit bienà propos qu’il appartient aux Grâces, filles du ciel, de cueillir la belle moisson des bienfaits divins, et que le seul sentiment cordial que nous en avons peut suppléer à l’impuissance de les acquitter. Le Temple que les anciens bâtirent jadis à Jupiter en la ville de Cyzico, au détroit de Gallipolis, brillait de toutes parts de pierres précieuses, mais elles étaient si artistement posées et arrangées, qu’il n’y en avait nulle qui ne jetât quelque éclat sur la

(1) Soliloquium, c. xvni. — (2) Pracfat. in Psal. xxxv. — (3) Ad Attic., lib. VIII.

statue du Dieu qui était adoré. Par où ils voulaient donner à entendre que les bienfaits du Ciel sont comme perdus, s’ils manquent de retour au principe d’où ils procèdent, et qu’en vain Dieu nous enrichit de ses dons s’il n’en reçoit quelque tribut de gloire. Les navires qui viennent des terres étrangères, chargés de précieuses marchandises, sont arrêtés aux lieux de péage, et les âmes qui ont enlevé les plus belles grâces de Dieu, sont aussi les plus obligées à payer fidèlement les droits du Ciel. Je confesse que quand nous nous mettrions en pièces, et que toutes les puissances de nos âmes seraient distillées pour en tirer un suc de reconnaissance, elles ne sauraient arriver au moindre trait de douceur qui sort du cœur amoureux de la Mère de Grâce. Mais quoi ! faut-il perdre courage pour autant que nous ne pouvons pas faire tout ce que nous voudrions ? Est-il question de tout quitter à cause que nos sentiments ne monteront jamais si haut que ses bienfaits ? Au contraire, ce nous doit être un singulier contentement qu’elle soit incomparablement relevée par-dessus nos forces, et que nous soyons bien éloignés d’arriver à la grandeur de ses mérites. Il est question de lui faire hommage autant et plus de ce que nous ne pouvons pas, que de ce que nous pouvons ; car ici la volonté est reçue pour le fait, et autant est prisé ce qu’elle désirerait offrir, que ce qu’elle présente par effet.

La prétention de la Sainte Vierge. — Troisième titre.

III. En troisième lieu, nous y sommes obligés par les justes prétentions de la même Vierge, qui ne nous a choisis pour ses enfants bien-aimés qu’à la charge d’user de quelque correspondance d’affection en son endroit. De sorte que tout ainsi que Dieu pactifia jadis avec Salomon en ces termes : II me reconnaîtra pour père, et je le traiterai comme fils ; de même elle contracte avec nous de nous être toujours très-bonne, très-aimable et très-fidèle Mère, à condition que nous nous comporterons envers elle en vrais enfants ; c’est-à-dire que nous ne nous contenterons pas de recevoir d’elle des faveurs à pleines mains, mais que nous userons de revanche et ferons remonter l’amour à sa source autant que nous en serons capables. Car un enfant dépourvu de ce sentiment n’est pas un enfant, mais une statue mouvante ou quelque rocher animé ; que s’il est enfant, il ne peut être légitime ; ou s’il passe pour tel, il ne doit attendre autre chose sinon d’être débouté de toutes les espérances des vrais enfants d’adoption. Plutôt mourir que de tomber dans un si extrême malheur et de porter à fausses enseignes l’honorable titre d’enfants de la Mère de Dieu, Qu’elle détourne par sa bonté ce désastre de dessus nos tètes,

et que parmi une infinité d’autres obligations nous lui ayons encore celle-ci, d’estimer autant qu’elle désire les biens qui nous viennent de sa main.

Les fruits de la reconnaissance. — Quatrième litre.

IV. En dernier lieu, nous y sommes forcés par l’affection que nous portons à nous-mêmes, puisque l’unique moyen de subsister en ses bonnes grâces et d’obtenir la continuation et l’accroissement de ses faveurs, c’est de témoigner que celles que nous avons reçues ont jeté de profondes racines dans notre souvenir. Saint Jérôme assure avoir remarqué parmi les traditions Hébraïques que la grande maladie dont le Roi Ëzéchias pensa mourir, fut un juste châtiment de son ingratitude, d’autant qu’après une victoire semblable à celle qu’il remporta sur les Assyriens, où le Ciel prit visiblement son parti, il ne se mit nullement en devoir de chanter les louanges de Dieu, comme jadis firent Moïse après avoir vu Pharaon submergé dans les eaux delà mer Rouge ; Débora après la défaite du capitaine Sisara, et Anne, femme d’EIcana, après avoir reçu de Dieu le petit Samuel, fruit de prières et de bénédiction. Le Sage dit un beau mot à ce propos (I), savoir est que l’attente de l’ingrat et l’espérance qu’il a conçue en son esprit de quelque nouvelle faveur, sera réduite à néant par son ingratitude, ni plus ni moins que la glace se fond aux rayons du Soleil, et qu’elle s’écoulera comme l’eau qui tombe seulement à fleur de terre sans la pénétrer plus avant. Saint Bernard nous avise (2) que la méconnaissance est l’ennemie mortelle de l’âme et de ses avancements ; qu’elle est l’anéantissement des mérites, la ruine des vertus, le retranchement des bienfaits, le vent qui sèche la fontaine de bonté, qui résout la rosée de la miséricorde et arrête le coulant des grâces du Ciel. Au contraire, dit Saint Jean Chrysostome (3), la reconnaissance est un trésor d’un prix inestimable et un bien qu’on ne saurait épuiser. Cause pourquoi le grand Saint Basile (4) pèse très-sagement ces paroles du Psaume cent-quinzième : Quelle revanche prendrai-je de tous les biens que mon Dieu m’a rendus ? Car il dit que nos reconnaissances obligent Dieu à nous faire de nouveaux biens, et que jaçoit qu’il ne reçoive de nous que ce qui lui est dù pour l’intérêt de ses bienfaits, néanmoins il est si bon en notre endroit qu’il le met en fond et le fait passer en capital, afin qu’il n’y ait nul bon mouvement de notre cœur qui ne fasse profit avec lui. Ce qui doit être encore entendu de la Reine du Ciel, à la

473

(1) Sap. xv !. — (2) Serm. lu in Cant, — (3) Homil. i ad pop. Antioch — (4) Ho- » mil. v in Martvvem Julittam, même proportion qu’elle participe à la bonté et à la débonnaireté de Dieu. D’où s’ensuit qu’autant que nous nous aimons nous-mêmes et que nous affectionnons notre protit, autant devons-nous mettre d’étude à multiplier le talent des grâces du ciel en cette sainte et divine banque. La Reine Mère qui a les clefs des trésors de l’épargne de son fils, nous y convie, le bien de nos affaires nous presse, Dieu y consent, et s’il y a de la conscience, ce n’est sinon à laisser échapper de si belles occasions de profiter ; qu’y peut-il avoir qui arrête nos affections et engourdisse nos désirs ?

V. Puis donc que par toute sorte de saintes considérations nous sommes engagés aux devoirs de reconnaissance envers la Mère de Dieu, il me semble que je n’ai rien désormais qui me retienne, et que je puis librement passer outre à la recherche des moyens qui nous mettront dans la pratique de cette royale vertu.

## CHAPITRE II.

De la liante estime, première Reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu.

Je commence les Reconnaissances dues à la Reine du Ciel par la haute estime que nous devons faire d’elle, comme par la règle et par la mesure des autres. Car tout ainsi que la reconnaissance est ce qui donne Je branle aux mouvements de notre âme, de même de l’estime que nous faisons de chaque chose dépend l’affection que nous lui portons. Il n’y a point de peine à aimer et à honorer ce que nous prisons grandement ; au contraire, souvent nous avons plus besoin de bride que d’éperon ; mais, nous porter avec ardeur à ce dont nous faisons fort peu de cas, c’est chose qui en certaine manière surpasse les forces de l’esprit de l’homme. Occasion pourquoi notre Dieu, désireux d’attirer nos cœurs et nos affections à soi par les chaînes d’amour et d’espérance, a jeté avant toutes choses dans nos entendements un rayon de sa céleste lumière, que nous appelons la Foi, dont le propre est de nous découvrir les grandeurs de ses infinies perfections et de nous fournir de hautes pensées de sa divine Majesté, au moyen desquelles il attire nos cœurs et manie nos volontés comme bon lui semble. Pour ce même sujet, jæoit que tout ce qui a été dit jusqu’ici des grandeurs de la Mère de Dieu, ait visé principalement à former en nos esprits une conception relevée de ses rares qualités ; toutefois je me sens obligé de les représenter derechef comme en un tableau raccourci et par une simple vue, pour aider notre appréhension en la pratique de la reconnaissance, à laquelle aboutit ce traité.

### § I. — La haute estime que les Saints, et Dieu même, font de la très-sacrée

Vierge.

I. Quelle opinion ont les hommes de moi ? demanda un jour le Sauveur à ses Disciples (1) en une conférence familière et privée qu’il fit avec eux. Les uns, dirent-ils, croient que vous êtes Jean-Baptiste ressuscité ; les autres vous prennent pour Élie ou pour Jé- rémie, ou pour quelqu’un des autres Prophètes. Mais vous, ajouta-t-il, que dites-vous de moi ? Alors Saint Pierre prenant la parole pour tous, prononça en forme d’oracle cette sentence digne d’être écrite en lettres d’or : Maître, vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant. Voyez, dit Victor d’Antioche, la différence du jugement que le commun peuple et les disciples font du Fils de l’homme. Tous en ont voirement grande estime : ce néanmoins il était bien raisonnable que ceux qui l’avaient plus longtemps pratiqué et mieux connu que les autres, en eussent un sentiment plus relevé. Cause pourquoi le Sauveur, selon la remarque de Saint Jérôme, en sa façon d’interroger, les sépare du commun, ni plus ni moins que s’ils étaient plus qu’hommes en ce jugement, auquel ils n’ont pas suivi l’apparence extérieure des hommes, mais la révélation du Père Éternel. Nous trouverions à mon avis quelque chose de semblable, s’il nous était permis de faire rendre compte à la plupart des Chrétiens du sentiment qu’ils ont de la Sainte Vierge. Car jaçoit que tous en aient une grande opinion, toutefois l’expérience ferait voir que ceux-là tant seulement forment une pensée digne de sa Grandeur, qui, pour lui être plus affectionnés, sont aussi plus particulièrement éclairés d’en haut.

« Mais, parce qu’il est impossible de plaire à Dieu sans la foi, et qu’il a exigé le tribut de celle des Apôtres pour les conduire dans ses voies, il faut se servir du même flambeau pour aller à la Sainte Vierge ; toute autre lumière ne peut lui être agréable. Elle est la Mère de la vérité, opposée à tout ce qui lui est contraire ; de sorte que le premier moyen de l’honorer c’est d’avoir une créance orthodoxe de tous les mystères de notre religion, où elle a tant de part, non-seulement de ce que l’Évangile nous propose, mais encore de ce que la vénérable tradition et les Saints Pères ont transmis jusqu’à nous. C’est donc la foi qui nous découvre les excellences et les perfections de la Mère de Dieu, et qui produit dans nos esprits une très-haute

(1) Matth. xvi.

estime tle sa personne et de tous les dons qu’elle a reçus de Dieu ; c’est elle qui nous fait voir la sainteté suréminente de son âme, la plénitude de sa grâce, l’infusion du Saint-Esprit et tous les autres privilèges(l). »

Ii. Quelques-uns qui sont accoutumés de mesurer la grandeur aux dignités et à la splendeur extérieure, se la représentent comme une Princesse pleine de gloire et de majesté, assise sur le trône d’honneur à côté de son bien-aimé Fils, entourée d’un million de courtisansqui la reconnaissent pour Reinede la terre etdu ciel, et lui rendent toute sorte de devoirs. Pensée noble et qui leur suffit pour se maintenir en respect quand ils lui parlent, ou lorsqu’en quelque autre manière ils vaquent à ce qui est de son service.

D’autres qui ne font bonnement cas que de la Sainteté, prennent la règle d’or du Sanctuaire, formant leur idée du plus pur de toutes les perfections intérieures de l’âme ; ils conçoivent une plénitude de grâce et de bénédictions du Ciel, qui surpassent tout ce qui se retrouve ramassé ès pures créatures. Cette appréhension, outre le sentiment de respect et d’honneur qu’elle opère en leurs esprits, attire insensiblement dans leurs âmes par amour et par imitation les vertus qu’ils ont en principale estime, et qu’ils remarquent en la Reine des vertus, comme en leur très-parfaite idée.

Quelques-uns sont plus puissamment frappés de l’éclat de tant de beaux privilèges d’excellence, que nous avons produits au premier traité. Ils la contemplent comme l’aînée des pures créatures dans l’ordre de la prédestination éternelle ; comme une vraie créature de grâce, formée dans un dessein à part avec son fils hors de toute corruption d’Adam, donnée néanmoins et insérée par faveur en sa lignée pour la sanctifier, comme l’espérance des Patriarches, l’objet des Prophéties, la visée des anciennes figures et le trésor des grâces célestes. Ils admirent sans lin sa vi rginité féconde, sa maternité Vierge, et mille autres singularités de nature, de grâce et de gloire, desquelles, ainsi que d’autant de pierres précieuses, ils composent en leurs sentiments la perle des merveilles, le miracle des miracles, et le prodige des prodiges du monde.

Il s’en trouve qui fondent la haute estime qu’ils en ont sur la Grandeur de son Pouvoir. Ils la considèrent comme la Princesse et la Dame de l’Univers, de qui l’Empire s’étend sur tout l’ordre de nature et de grâce, comme la Toute-Puissante après son Fils, et l’Ouvrière des grandes merveilles ; comme la Gouvernante de l’Église, la Générale îles armées de Dieu, la force des Princes, la protection des peuples, la victoire et le triomphe des Chrétiens, la confusion

(1) La R. Mère de Blcmur, et la terreur de Satan. Ils ne cessent de louer la puissance qu’elle a d’arrêter la mort, de forcer l’enfer, de chasser les maladies, de changer les accidents sinistres, d’apaiser la divine Justice, de moyenner efficacement le salut de tous ceux dont elle a pris la protection.

VI. Ceux qui ont plus particulièrement expérimenté ses miséricordes et qui ont goûté ses douceurs, ont de plus hautes pensées et de plus doux sentiments de sa bonté que les autres. Ils souhaiteraient qu’il n’y eût personne qui ne sût qu’elle est vraiment la Mère du bel amour et des miséricordes éternelles ; qu’elle a des entrailles de charité et de douceur pour tous, dans tous les temps et toutes les nécessités ; qu’il n’est si grand pécheur qui ne rencontre en elle un assuré refuge, ni si désespéré qui n’y trouve de la consolation ; que jamais elle n’a éconduit aucun et n’a cessé de faire du bien ; mais surtout qu’elle a un soin incomparable des siens jusqu’aux plus petites choses ; qu’elle les tire du péché et de la misère malgré l’enfer ; qu’elle les dresse, les instruit, les perfectionne d’une façon du tout admirable ; qu’elle les protège, les console, les assure à l’heure de la mort ; enfin, qu’elle les porte entre ses mains clans le Paradis. Dieu du ciel ! que ces âmes sont heureuses de s’entretenir en de si douces pensées, tant pour la consolation de leur cœur, que pour honorer d’une si cligne estime les Grandeurs de la très-sacrée Vierge ! Car il semble que comme entre les attributs de Dieu, la bonté est celle qui nous exprime mieux la perfection de sa nature, de même la Vierge et les Saints veulent surtout que nous prisions en eux la bonté et la charité que Dieu leur a communiquées.

Vif. Or, quoique toutes ces perfections soient relevées et dues à l’inestimable Grandeur de la Reine des Anges, et quoique ce soient toutes pensées des Saints Docteurs qui ont été alléguées ès trois premiers traités, ce néanmoins il n’est pas que vous n’ayez déjà pris garde qu’il en reste encore une bien plus haute, sur laquelle ils fondent principalement et comme essentiellement l’estime qu’ils font de cette grande Dame. Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant, dit le Prince des apôtres à Jésus-Christ ; et après cela il crut avoir tout dit. De même voulez-vous comprendre en peu de paroles tout ce qui se peut concevoir de grand et de sublime de la glorieuse Vierge ? Dites-lui : Vous êtes Marie, la Mère du Dieu vivant. Car cette dignité de Mère est la juste mesure et la forme de toutes ses Grandeurs ; après que vous l’aurez appréhendée, il est impossible de monter plus haut ; vous arriverez par ce moyen au trêne de la Divinité. Et comme dit le Bienheureux Méthodius (I), vous la verrez en certaine manière

(1) Orat. de Hypapante.

marchel.’ avec Dieu sous un même dais impérial par le privilège de la relation maternelle qu’elle a avec lui. On a trouvé en nos jours l’invention de recueillir et réunir à l’œil, dans un petit cristal façonné en cylindre, les pièces d’une image dissipées en divers endroits sur une même toile, et de les rapporter chacune en son lieu de perspective pour représenter la figure toute parfaite. Servez-vous avec pareille industrie de ces deux mots : Marie, Mère de Dieu ; et recueillez toutes les autres penséeset tout ce qui est épars en divers endroits des traités précédents. Si vous la contemplez en sa majesté et en sa gloire, concevez la majesté et la gloire de la Mère de Dieu. Si vous la figurez comme sainte, comme admirable, comme puissante, comme bonne, ayez devant les yeux la sainteté, la puissance, la bonté, les merveilles et les privilèges de la Mère de Dieu. Car en cette façon vous ne rencontrerez rien en elle qui ne cause en vous des extases d’étonnement et des ravissements d’amour. Mais contentons-nous de ce qui en a été dit à deux reprises ci-dessus (1), et pour le surplus adorons en silence ce qu’il v aut mieux révérer avec une sainte simplicité, que l’éplucher avec une présomptueuse curiosité.

VIII. C’est l’ordinaire des cabinets sans tin, que ceux qui y entrent, à mesure qu’ils pensent avoir tout \ u et qu’ils ont le pied sur la porte pour en sortir, c’est lors qu’ils commencent à voir des choses nouvelles, et qu’ils sont doucement forcés de rentrer dedans pour contempler d’une nouvelle façon et avec un nouveau lustre tout ce qu’ils avaient déjà considéré. Me voici en la même posture et en la même disposition. Car fait à fait que je croyais avoir dit au moins en général tout ce qui me semblait être à propos pour faire concevoir une haute estime de la glorieuse Vierge, une certaine pensée s’est présentée à moi, qui m’a de nouveau engagé dans le même discours ; et à cette heure-là, et non devant, j’ai cru avoir rencontré la vraie règle des Grandeurs de la Mère de Dieu. J’ai donc commencé de discourir en cette manière : Puisque chacun est en vérité ce qu’il est devant Dieu et non plus, et que la Sagesse éternelle ne se peut tromper en l’estime qu’elle fait de la valeur des choses, où pourrions-nous aller chercher une conception plus juste et plusavenante aux Grandeurs de la Mère de Dieu que dans l’entendement divin, où sont les vraies images et les idées substantielles des œuvres qu’il a produites ? Les Philosophes et les Théologiens enseignent avec Saint Thomas (2) que la vérité de chaque chose ne peut mieux être déclarée que par un rapport de conformité avec le premier entendement,

(1) Tract. 1, c. u, et Tract, n, c. m. — (2) Opusc. xliv, c. n, in fine.

qui est celui de Dieu. Et pour me servir d’une comparaison encore plus sensible, les Peintres tiennent que les images paraissent mieux dans le miroir qu’en leur propre corps ; c’est pourquoi ils s’en servent quand ils veulent contre-tirer quelque ligure. Or est-il que l’entendement de Dieu est le miroir essentiel de toutes les œuvres qu’il a créées ; miroir où leur perfection parait beaucoup plus parfaitement qu’en elles-mêmes ; de sorte que c’est là-dedans et non autre part que les Bienheureux Esprits les regardent lorsqu’ils en veulent former un vrai jugement. D’où vient que souvent ils font fort peu de cas de ce que nous admirons éperdument ; et au contraire, qu’ils prisent grandement ce dont nous faisons fort peu d’état. Je sais bien qu’il ne nous est pas loisible de pénétrer clans le secret de cette lumière inaccessible par une claire vue ; mais pourrions-nous pas néanmoins par certaines ouvertures en découvrir quelque petit rayon. Car si nous connaissons l’estime que Dieu fait des personnes par l’emploi qu’il leur donne et par l’office auquel il les destine, sommes-nous pas forcés d’avouer qu’ayant jugé la très-sacrée Vierge digne d’être la Mère de son Fils unique (dignité qui est la plus éminente qui puisse être Communiquée à une pure créature), par conséquent il l’a plus estimée qu’aucune pure créature ? Que dirai-je de l’honneur qu’il a voulu lui être rendu ensuite de l’état qu’il en a fait, et des témoignages qu’il en a donnés ? Qui ne voit par là quel cas il faut que nous fassions de ce beau vase d’honneur qu’il a réservé pour un si excellent usage, et que depuis il n’a cessé d’embellir et d’enrichir jusqu’à ce qu’il l’ait vu accompli et digne de recevoir le Verbe éternel distillé dans notre nature ? Qui ne juge que toutes nos pensées sont trop basses et nos conceptions trop grossières pour en former une idée qui revienne à peu près de son original ? Partant faisons eu ce point ce que nous sommes contraints de pratiquer en plusieurs autres mystères de notre foi ; croyons ce que nous ne saurions comprendre, et par l’estime que nous faisons de Dieu, prisons ce que lui-même prise, jaçoit que nous n’en connaissions pas bien la valeur.

### § II. — Les effets et la pratique de cette Reconnaissance.

Premier effet.

I. Venez maintenant, et condamnez d’abord votre infidélité, vous qui jusqu’à présent n’avez eu qu’un sentiment commun de la Grandeur de cette incomparable Princesse. Considérez quel tort vous avez fait à ses mérites, et combien vous avez été contraire au jugement des Saints, voire de Dieu même, et partant combien peu vous lui avez été agréable, honorant si peu celle qu’il honore tant. Auriez-vous point par aventure été du nombre de ceux qui, entendant les beaux éloges que les Docteurs Catholiques lui baillent, et les merveilles qu’ils en prêchent, disent secrètement en leurs cœurs que c’est aller trop avant, et que c’est une exagération d’Orateur, ou une dévotion trop simple des bonnes gens du temps passé ? que voirement la Vierge est grande en dignité, en sainteté et en crédit vers le Tout-Puissant, et qu’elle est véritablement Mère de Dieu ; mais au reste, puisqu’elle n’est qu’une créature, il faut être plus modéré à la louer ; et que lui donner toute sorte d’excellence, c’est outrepasser les bornes de la raison, et ne pas se souvenir de la gloire et de l’honneur que nous devons à Dieu seul. Si cela est, tenez pour tout assuré que votre mal ne vient d’autre part que de n’avoir bien estimé le fond des Grandeurs de la Mère de Dieu. Partant corrigez désormais l’idée que vous en avez faite, la remettant au point de la vérité ; et alors tout ainsi qu’en la Philosophie naturelle après qu’on a une fois rencontré la juste définition de quelque chose, l’on juge sans faillir des propriétés et des qualités qui lui conviennent ; de même ayant conçu en votre esprit la vraie estime que vous devez faire de l’inestimable dignité de Mère de Dieu, vous verrez et confesserez franchement que comme ce serait un blasphème de donner à la créature ce qui appartient à Dieu seul, ainsi c’est un sacrilège de dénier à cette incomparable Dame une perfection de celles qui sont au-dessous de Dieu. Et je m’assure qu’après lui avoir humblement demandé pardon du passé, vous joindrez votre cœur et votre langue aux affections ravissantes de tous les Saints, pour dire par proportion ce que l’Ecclésiastique (1) disait jadis des Grandeurs de Dieu même : Bénissez la Mère de Dieu, et glorifiez-la tant que vous pourrez, car elle est pardessus toute louange. Exaltez-la de toutes vos forces, et ne craignez nullement d’excéder, car vous serez toujours bien éloignés de l’honneur et de la gloire qu’elle mérite.

Deuxième effet.

II. En second lieu, cette même estime condamnera l’irrévérence, fille de l’une des sœurs de l’infidélité, c’est-à-dire de la mauvaise coutume, ou bien d’une lâche et morte appréhension de ce que nous croyons. Car de là vient que parlant à la Sainte Vierge ou la priant, nous le faisons avec peu de respect, et ce d’autant plus que plus souvent nous traitons avec elle en divers temps de la journée. L’on dit

(i) Cap. xliii.

que pour connaître un homme spirituel bien uni avec Dieu, il ne faut que savoir de lui comment il se comporte en ses menues dévotions, et avec quel soin il s’acquitte de certains petits devoirs qui se rencontrent plusieurs fois le jour, quoiqu’en passant, et à heures interrompues. Car s’il les fait attentivement et d’un cœur dévot, c’est un signe indubitable qu’il vit enta présence et en l’amour actuel de son Dieu. Tout de même vous dirai-je que l’on connaîtra l’estime et le cas que chacun fait de la Vierge incomparable, et l’amour qu’il lui porte par le respect et par le ressentiment avec lequel il lui paie le tribut ordinaire des petits services qu’il lui a voués. Saint Épi- phane écrit de soi-même qu’il monta un jour dans le Paradis par l’échelle de la Foi et de l’Écriture, et que là ayant considéré les honneurs que les Courtisans du ciel rendaient à notre glorieuse Princesse, il en demeura tout extasié. J’oserais espérer que si nous en avions autant fait, nous converserions désormais tout autrement avec elle, et nous nous efforcerions d’imiter, par une bienséance extérieure et intérieure, le respect auquel les Bienheureux Esprits nous convient.

Troisième effet.

III. Finalement cette reconnaissance produira’en nous une grande estime de tout ce qui concerne son service, et fera que nous nous sentirons honorés d’être parmi ses moindres serviteurs ; que nous nous glorifierons plus du moindre titre de sa maison, que des plus grandes dignités que les autres poursuivent avec tant d’ambition en la Cour des Grands ; que nous ferons plus de cas d’être de ses esclaves que d’être hauts et puissants Seigneurs des hommes ; bref, que nous tiendrons à plus grand honneur de servir à sa Chapelle ou à son Autel, que d’avoir l’entrée du cabinet du plus grand Monarque du monde. C’est ce que nous comprendrons mieux sans comparaison dans le beau jour de l’Éternité, qui éclairera nos ténèbres, et en quoi la pratique nous découvrira de merveilleux secrets, que jamais nous ne pénétrerions avec la seule spéculation ; le surplus sera pour le Chapitre huitième, où je me propose de traiter plus amplement de la reconnaissance d’honneur.

## CHAPITRE III.

De la confiance, seconde Reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu.

Puisque j’ai commencé les reconnaissances qui sont dues aux Grandeurs de la Sainte Vierge, par la haute estime que nous en devons avoir, laquelle estime répond proprement à la Foi, et est le fondement de toutes les saintesaffections de notre cœur en vers la même Vierge, je suis d’avis de suivre le cours des Vertus Théologales et de donner le second rang à la Confiance. Car jaçoit qu’à le bien prendre, la Confiance ou l’Espérance en qualité de vertu divine, ni plus ni moins que la Foi et la Charité, vise droit à Dieu comme à son premier et principal objet, dont elle poursuit la jouissance, et de qui elle attend les aides nécessaires pour l’obtenir : ce néanmoins comme au-dessous de ce souverain bien, nous en espérons certains autres qui nous servent de moyens pour atteindre à lui ; ainsi nous est-il loisible de prétendre aux mêmes faveurs par l’entremise des amis de Dieu, qui prend plaisir de les honorer en nous obligeant, et de nous obliger en les honorant, et qui, nonobstant le recours que nous avonsà eux, demeure toujours notre dernière fin, et le premier principe de toutes nos espérances. Or, puisque entre tous les amis de Dieu, la très-sacrée Vierge l’emporte incomparablement, tant en puissance qu’en crédit, la raison veut que nous ayons en elle une très - spéciale confiance. En quoi parait merveilleusement la douceur du Ciel en notre endroit, qui reçoit pour reconnaissance de ce que nous devons par plusieurs titres, des actions d’où nous tirons de nouveaux avantages ; en sorte que jamais nous ne les pratiquons qu’elles ne causent en nous de nouveaux accroissements de grâces, comme il se verra mieux à la suite de ce discours.

### § I. — Le premier trait de confiance. N’entreprendre chose quelconque qu’à la faveur et sous la conduite de la Mère de Dieu.

I. Le premier effet que cette confiance produit dans l’âme des nourrissons de la Vierge, c’est qu’ils n’entreprennent affaire quelconque de conséquence où elle ne soit incontinent appelée pour y présider et pour disposer des événements. Car comme jadis parmi les ténèbres de l’infidélité la Lune était invoquée de toutes sortes de gens : des Chasseurs, sous le nom de Diane ; des Voyageurs, sous celui d’Hégémone ; des Poètes, sous celui d’Hymnia ; des Sages, sous celui d’Aristobula ou de Conseillère ; des Vierges, sous celui de Parthénie ; des femmes enceintes, sous celui de Lucina, et ainsi des antres ; de même au clair jour de la vérité qui nous a été apportée du ciel, il ne se trouve quasi pas une personne, pour légère connaissance qu’elle ait de la Mère de Dieu, qui ne recoure à elle en toutes ses entreprises, et qui n’estime qu’elles seraient pour réussir très-mal si elle n’en prenait la conduite.

Ees voyageurs.

H. Les voyageurs se persuadent que le bon succès de leur voyage, et le bonheur de ceux qu’ils laissentau logis, dépend de l’avoir choisie pour leur Guide et pour la Gardienne de leurs maisons. Le Patriarche Sophronius en récite un gentil exemple au livre qu’il a intitulé le Pré Spirituel (1). Il y avait, dit-ii, en Alexandrie, un homme fort pieux dont la maison était le rendez-vous des pauvres, nommément des Religieux, lequel avait une femme de même humeur et aussi charitable que lui, et outre ce, très-humble et de rare abstinence, car elle jeûnait tous les jours. Pour lui il était marchand de profession, d’où arriva qu’il eut un voyage à faire à Constantinople, pour lequel, comme il fut près de partir, sa femme lui dit : Quoi donc, mon cher ami, à qui nous recommandez-vous ? A la Mère de Dieu, répondit le marchand, laquelle aura bon soin de vous. Et de fait elle apprit bientôt le mérite de cette recommandation : car son mari n’était encore guère loin, que le diable, envieux du bien qui se faisait en cette maison, persuada à un serviteur domestique, qui était demeuré seul avec sa maîtresse et avec une petite fille d’environ six ans, de les tuer toutes deux, de butiner la maison, et après de s’enfuir avec ce qu’il pourrait emporter. Résolu qu’il fut d’exécuter ce funeste dessein, il entra dans la cuisine, et s’étant saisi d’un grand couteau, il s’en alla droit à la chambre où il savait que sa maîtresse était retirée avec sa petite fi lie. Cas étrange ! il ne fut pas sitôt sorti de la cuisine, que la Sainte Vierge le frappa d’un aveuglement inespéré, de sorte qu’il ne put jamais s’avancer vers la chambre, ni môme retourner d’où il venait. Il appelle sa maîtresse ; elle répond qu’il la vienne lui-même trouver, s’il veut. Il persiste, et la conjure de sortir et de se porter jusque-là ; elle tient bon. Le malheureux, voyant que son dessein ne réussissait pas, et que d’ailleurs il ne pouvait manquer d’être découvert, se fourre le couteau qu’il portait dans le sein, et ensemble jette un grand cri, lequel

(1) Cap. lxxv.

bientôt tit sortit la maltresse pour voir ce qui était arrivé de nouveau. Elle lève les mains au ciel et court promptement au secours : On appelle la justice ; ce misérable est interrogé, et Dieu permet qu’il lui reste encore assez de vie pour confesser tout ce qui s’est passé, de quoi les assistants prennent sujet de bénir Dieu, et de faire plus d’état que devant de la protection de sa très-sainte Mère.

Les gens de lettres.

Les gens de lettres lui recommandent leurs études, et l’appellent pour développer les difficultés qu’ils rencontrent au-maniement des sciences. Témoin Saint Edmond, Archevêque de Cantorbéry, lequel ayant été invité par sa mère déjà décédée de quitter l’étude de la Géométrie qu’il lisait, pour s’appliquer à celle de la Théologie, l’entreprit avec un très-grand courage et avec une pareille assiduité ; mais ce fut sous la régence de la Bienheureuse Vierge, dont il avait toujours l’image devant soi lorsqu’il étudiait. Il l’enseigna peu après avec un applaudissement extraordinaire, accompagné d’un admirable fruit et d’un rare changement de mœurs de tous ceux qui l’écoutaient.- Cependant sa chère Maîtresse, de temps en temps lui donnait des preuves signalées du contentement qu’elle prenait à sa dévotion. Car comme une nuit il se fut endormi en lisant, la chandelle qui l’éclairait tomba sur une Bible ouverte. Étant éveillé, il s’attendait de voir son livre perdu, mais il n’eut pas plutôt souillé le mouchon de chandelle qui était dessus, qu’il le vit aussi net et entier que devant. Quelque autre nuit, un rat ayant éteint la lampe du Saint, comme il se réveilla de son premier sommeil, il en reçut quelque déplaisir ; mais il n’en eut pas plutôt fait ses plaintes à la Sainte Vierge, qu’elle lui envoya un Ange pour la rallumer et pour lui témoigner que sa confiance, pour grande qu’elle pût être, ne le tromperait jamais. Les Annales de notre Compagnie font foi que le Docteur François Suarez entreprit la lecture de la Théologie sous la faveur de la Mère de Dieu, et que souvent il recourait à elle en ses doutes. Et il n’est pas besoin, ce me semble, de rapporter ici le profit qu’il en a tiré, vu qu’il n’est si petit apprenti en la Théologie qui ne sache la réputation de doctrine qu’il a acquise parmi les plus savants. J’ai connu des personnes qui, avant que d’entreprendre quelque action publique, où ils étaient obligés de donner des preuves de leur suffisance, ne manquaient point de promettre à la Sainte Vierge quelque dévotion particulière, afin qu’il lui plût en prendre le soin et gouverner le succès.

Tant que le nom Chrétien durera et qu’il y aura des lidèles pour le maintenir, jamais la douce mémoire du grand Annaliste de l’Église, le très-illustreCardinal Baronius, ne vieillira dans leurs cœurs. Environ l’an soixante du siècle passé, qui était le quinzième depuis la naissance de Jésus-Christ, commencèrent de sortir du puits de l’abîme les infâmes volumes des Centuriateurs de Magdebourg, quivoirement avaient une très-belle apparence et portaient en leur frontispice un titre fort spécieux d’Histoire Ecclésiastique ; mais en effet ils n’étaient autre chose qu’un renversement d’Histoire, un ramas de faussetés et de calomnies, une friperie de toutes les vieilles hérésies, et un égout de blasphèmes contre Dieu, contre la Vierge et contre les Saints. Le Bienheureux Philippe Néri, enflammé du zèle de la maison de Dieu, qu’il voyait si maltraitée sur ce théâtre d’impiété, résolut aussitôt d’élever un bastion pour la défense de l’Église et pour le renversement de l’erreur. A cet etfet, il choisit parmi tous ceux de sa sainte Congrégation, qu’il jugeait pouvoir contribuer à son dessein, le jeune César Baronius, pour lors âgé seulement de vingt et un ans, et l’opposa tout seul à cette troupe ramassée qui avait entrepris de construire la Tour de Babel pour écheler le ciel et pour battre en ruine l’Église, que Saint Paul appelle la colonne et l’appui de la vérité. Afin de le rendre plus adroit en cette pratique, il lui commanda dès lors de faire leçon de l’Histoire Ecclésiastique toutes les après-dînées, dans l’Église de l’Oratoire de Rome : exercice qu’il continua l’espace de vingt-cinq ans entiers, pendant lesquels il reprit jusqu’à sept diverses fois la même Histoire de bout à autre, selon l’ordre des temps et la succession des siècles. Dès lors il se mit après ses Annales, et conduisit ce louable dessein jusqu’au xue siècle de Notre-Seigneur. Mais comme il voyait très-bien que c’était une entreprise de géant, lui, qui ne s’estimait qu’un petit nain, n’eut garde de s’y engager sans être particulièrement guidé et assisté d’en haut. Et afin d’en mieux venir à bout, il se jeta comme à corps perdu entre les bras de la Mère des Sciences et de la Protectrice de l’Église, et lui dit fermement que sans elle il ne ferait jamais un pas et ne coucherait une lettre sur le papier ; protestation qu’il fait à l’entrée d’un chacun des douze Tomes qu’il nous a laissés, et que fort souvent il réitère selon les occasions qu’il en a tout le cours de son Histoire. Et le savant Henri de Sponde, Évêque dePamiers, lequel a dignement abrégé les Annales du même Baronius, au raccourci qu’il fait de sa vie, remarque que jusqu’à six cents fois l’on a rencontré, tant parmi la copie des susdites Annales qu’en quelques autres écrits de sa main, un certain chiffre, lequel par diverses lettres fait ces douces et dévotes paroles : César, serviteur de Marie ; serviteur de Marie, César.

V. L’issue a bien fait connaître que laRçiue du Çiel avait non- seulement agréé les travaux de son fidèle serviteur, mais qu’elle-même avait inspiré ce dessein au Bienheureux Saint Philippe, et fourni à César les meilleures pièces dont il a rempli ses cahiers. Car qui a plus doctement que lui éclairé les Traditions Apostoliques et les diverses coutumes de l’état de Jésus-Christ en terre ? qui a donné plus de jour et de fermeté aux sacrés conciles ? qui a réfuté plus fortement les hérésies ? qui a établi plus solidement les dogmes et les vérités de notre créance ? qui a représenté avec plus de gloire et de majesté la face de l’Église Romaine ? qui a plus fidèlement rapporté les héroïques actions des Saints de tous les Ordres de la milice Chrétienne ? qui a découvert de plus beaux secrets de la vénérable antiquité ? qui a écrit des choses saintes plus dévotement, plus gravement, plus méthodiquement, plusjudicieusement que lui ? qui a eu plus de bonheur pour fournir à un si long et pénible travail que lui, qui parmi l’abondance de toute sorte de bons livres, est arrivé à une longue et profonde vieillesse, jouissant des agréables fruits d’un esprit tranquille et d’une continuelle santé ? quels travaux depuis le temps des Apôtres ont été reçus avec un applaudissement plus universel de toute sorte de personnes que les siens ? quels écrits ont plus profité au public, soit pour retirer de l’erreur les dévoyés, soit pour maintenir en la foi ceux qui étaient en bon chemin, ou généralement pour dilater les bornes du Royaume de Jésus-Christ ? en combien de façons ont-ils’été abrégés ou compendiés ? en quelle langue n’ont-ils pas été traduits, et de quelle qualité ont été les personnes qui les ont honorés de leurs versions ? François Panigua- role, Évêqued’Ast, le mieux disant de son temps, les a fait voir en Italie ; Marc Fugger, Baron de Kirberg, Conseiller d’État de l’Empereur, les a présentés aux Allemands en leur langue maternelle ; Stanislas Carncou, Archevêque de Gnesnen et Métropolitain du Royaume de Pologne, a été cause que les Polonais les ont maniés en Polaque ; bref, les Français, les Espagnols et les autres en ont eu la jouissance par des hommes de leur nation, non moins signalés en savoir que recommandables pour leur rare piété, et pour l’affection qu’ils ont eue au bien public. Marque très-évidente de la bénédiction que le Ciel a répandue largement, tant sur l’auteur que sur ses œuvres, par l’entremise de celle qu’il avait choisie pour Guide et pour Gouvernante d’une si louable entreprise.

Ceux qui délibèrent de l’état de leur vie.

VI. Ceux qui délibèrent de l’État de leur vie s’adressent à elle avec une assurance tout autre que ne faisaient les anciens à la Déesse

\*

qui présidait aux carrefours et aux avenues des grands chemins. Les exemples que j’ai produits ailleurs, lorsque je déclarais l’admirable soin qu’elle a de loger les siens, pourront suffire sans que je me mette ici en peine d’en chercher d’autres. Je dirai tant seulement qu’Éliézer, Maître d’Hôtel d’Abraham, eut la bonne rencontre qu’il espérait près la fontaine (1e Nacor, et que ceux qui sont en perplexité de même qu’il était pour lors qu’il cherchait femme à son jeune maitre Isaac, ne sauraient trouver plus belle oraison que celle dont il se servit ; partant qu’ils disent seulement avec lui en toute confiance : Dieu du ciel, soyez-moi à présent secourable, et faites miséricorde à votre serviteur. Me voici devant la vraie fontaine de douceur et devant la source des grâces du ciel, qui est la Mère de votre Fils unique ; je vous requiers par ses mérites et par le crédit qu’elle a près de votre Majesté, qu’il vous plaise m’adresser au parti le plus propre pour avancer votre gloire et le plus favorable à mon salut. Je l’attends de votre infinie bonté par l’entremise de celle à qui vous ne sauriez rien refuser.

Ceux qui s’ctudient à la vie.

Les amateurs de la vertu n’entrent en cette lice que sous la faveur de la Reine des Vertus, et moyennant son assistance, ils se promettent de remporter le prix. Le bienheureux Louis de Gonzague, Religieux de la Compagnie de Jésus, se figurait que sans cette adresse il lui était impossible de devenir vertueux ; mais aussi étant fortifié de son secours, il espérait en venir à bout, et nommément de l’humilité, dont il avait entrepris la poursuite, et qu’il était résolu d’emporter à quelque prix que ce fût.

Les Contemplatifs.

Les Contemplatifs, et ceux qui s’adonnent à l’oraison, vont droit à elle et s’étudient à gagner ses bonnes grâces pour être admis au cabinet de la conversation avec Dieu. Saint Bernard et Saint Anselme leur ont fourni cet avis, et ceux qui en ont usé, comme Saint Elzéare, Comte d’Arian, et plusieurs autres, n’ont jamais trouvé la porte des grâces du ciel fermée.

Ceux qui donnent conseil.

IX. Ceux qui veulent donner quelque bon conseil aux autres, consultent auparavant l’Oracle du ciel, la Mère de la Sapience incréée.

Ainsi le pratiquait la Bienheureuse Sainte Catherine de Suède, fdle de Sainte Brigitte, et grande imitatrice de ses vertus, à qui comme diverses personnes s’adressaient pour avoir part à ses sages avis, elle élevait incontinent son cœur à la Sainte Vierge avec un Ave Maria, lui demandant ce qu’elle répondrait, d’où elle recevait pour l’ordinaire une si grande abondance de sagesse céleste, que plusieurs à l’aide de ses bons conseils ont été garantis de grands dangers, et délivrés de très-fàcheuses tentations. De ce nombre fut une jeune veuve, fdle d’une dame romaine de qualité, laquelle étant toutes les nuits travaillée d’un esprit immonde, et n’osant manifester à âme vivante ce quelle souffrait, prit enfin courage et résolution de se découvrir à Sainte Catherine et de lui demander quelque bon avis. La Sainte, après son recours ordinaire à la glorieuse Vierge, lui conseilla de faire une huitaine à l’Église de Sainte-Croix, d’y aller avec sa mère, sans linge et les pieds nus, et de réciter chaque jour sept Pater et Ave devant l’image du Crucifix. La jeune Da- moiselle exécuta de point en point avec sa bonne mère ce qui lui avait été enjoint, et, comme le huitième jour fut arrivé, le diable se présenta bien à elle en la même façon que devant, mais dépitant et maugréant la fille de Brigitte, qui lui avait donné ce funeste conseil par lequel tous ses desseins étaient rompus et les prétentions qu’il avait sur elle renversées.

Ceux qui vaquent aux œuvres de piété.

X. Ceux qui vaquent aux œuvres de piété se promettent d’en avoir issue à mesure qu’il les lui ont recommandées. Voici un exemple de fraîche mémoire, mais gracieux et plein d’édification. Un religieux de l’Ordre des Carmes Déchaux, nommé Frère François de l’enfant Jésus, qui décéda à Madrid en très-grande opinion de sainteté le 26 décembre de l’an 1601, avait en sa cellule une image de Notre-Dame qu’il honorait d’une très-particulière dévotion. Or, le jour qu’il devait sortir pour traiter quelque affaire d’importance pour le service de Dieu, devant que de partir de la maison il mettait la figure du diable la tête en bas sous les pieds de l’image de Notre-Dame, et lui disait : Très-sacrée Vierge, Mère de Dieu, gardez et tenez bien ce teigneux (ainsi avait-il coutume de nommer le diable), de peur qu’il n’échappe et qu’il ne brouille les bons desseins des filles repenties, qui était l’une de ses principales occupations. Et il assurait avoir expérimenté plusieurs fois que moyennant cette prière, les efforts de l’ennemi commun avaient été rendus sans effet. Que s’il arrivait qu’il s’oubliât, de cette contremine spirituelle, il le connaissait incontinent au succès des affaires, et ès choses qui se passaient parmi les repenties, qu’il trouvait d’ordinaire en inquiétude, et en quelque mauvais ménage. Et alors apercevant ce désordre il disait à son compagnon : Sans doute nous nous sommes oubliés d’attacher le teigneux : c’est pourquoi maintenant il vomit son venin. Ainsi étant de retour à la maison, et trouvant la chose comme il l’avait dite, il se vengeait de son ennemi, le foulant plusieurs fois aux pieds.

Les gens de guerre.

Les grands Capitaines et les plus hardis conquérants, pour venir à bout de leurs desseins, ont eu recours à la Générale des armées du ciel, et se sont réputés heureux de combattre sous ses drapeaux. Il a été parlé ci-dessus des Empereurs Constantin, Héraclius, Maurice, Justinien, et du bonheur de leurs armes tant qu’ils se sont tenus près d’elle. Henri, Infant de Portugal, et fils de Jean, premier de ce nom, Prince autant plein de piété que de valeur et de courage, fut porté par une inspiration divine à souder les mers du Levant pour découvrir les terres neuves. Il commença de mettre les voiles au vent l’an mil quatre cent et dix, sous les auspices de la Reine du Ciel, et de suivre la côte d’Afrique avec un très-heureux succès ; et se faisant tous les jours de nouvelles ouvertures, en l’espace de cinquante ans (car il mourut justement l’an soixante), il donna jusqu’au cap de la Licorne. Ce ne fut pas sans user de reconnaissance envers sa Conductrice, à qui il édifia une belle Église joignant le port de Lisbonne. Depuis, les étendards des Rois de Portugal ont pénétré jusqu’au fond de l’Inde avec un avancement très-notable de la Religion Chrétienne. Le zèle du Roi Emmanuel a fait des merveilles sous la même conduite de la Mère de Dieu ; ce qu’il donna évidemment à connaître lorsqu’il agrandit l’Église qui avait été bâtie par l’Infant Henri, qu’il la rendit l’une des plus magnifiques de tout le Royaume ; et de plus il appela un grand nombre de Religieux pour le secours spirituel de ceux qui d’ordinaire abordent à ce port, ou qui le quittent pour se mettre sur mer.

Ceux qui ont quelque fâcheuse affaire.

Ceux qui sont pressés de quelques fâcheuses affaires n’ont point de plus assuré recours que les Autels de la glorieuse Vierge. Je me souviens d’en avoir produit un monde d’exemples ci-dessus à diverses occasions. C’est pourquoi je ine contenterai pour le présent de celui de l’Empereur lsacius, lequel étant travaillé de guerres civiles par les factieux soulèvements du tyran Branus, environ l’an onze cent quatre-vingt et sept, ne trouva point de meilleur expédient que de faire porter dans la ville de Constantinople l’image de la Sainte Vierge, laquelle était gardée en l’Église de Notre-Dame de la Guide, ou la Conductrice, jadis bâtie hors des murailles par l’Impératrice Pulchérie, afin delà convier par prières et par vœux de prendre son parti et sa protection, comme aussitôt il arriva. Car le tyran fut vaincu et mis à mort par Conrad, Duc de Montferrat, et le même fer qui lui donna la mort, rendit la vie à l’Empereur, et le tira hors des appréhensions et des craintes où il était.

Qui croira que les cœurs embrasés du zèle du service divin, et les courages mâles, qui avec le mépris de leurs vies et de toutes choses créées, sont allés à la conquête des nouveaux mondes, non pour acquérir de la réputation, ou pour se rendre plus grands sur la terre, mais pour étendre les bornes du Boyaume de Dieu, aient eu moins de rapport avec la Sainte Vierge que ces autres Conquérants de la terre, et qu’ils aient cru pouvoir beaucoup avancer si elle ne faisait la découverte, et ne gouvernait toutes leurs entreprises ; je ne parlerai sinon de Saint Hyacinthe, qui a été un merveilleux ornement de l’Ordre de Saint-Dominique ; de Saint François Xavier, à qui le Saint-Siège a confirmé le glorieux titre d’Apôtre, que le commun consentement des peuples lui avait accordé, et du Bienheureux Martyr Gonzalès de Silveira, tous deux Religieux de la Compagnie de Jésus, laissant pour maintenant les autres, que je pourrais produire à centaines.

Saint Hyacinthe.

Saint Hyacinthe ayant pris à Rome l’habit Religieux de la main de Saint Dominique, fut par lui envoyé en Pologne, d’où il était natif. Ils’y achemina avec la bénédiction d’Honoré troisième, pour lors séant au siège de Saint-Pierre, et avec les salutaires avis que son bon Père Saint Dominique lui bailla. Celui qu’il s’efforça de lui graver plus avant dans le cœur fut de se tenir très-étroitement attaché à la Reine du Ciel, de n’entreprendre chose aucune sinon sous sa sainte conduite, et de la regarder toujours comme l’ancre de son bonheur et l’étoile qui devait gouverner tous ses voyages. De quoi le Saint fit tellement son profit, qu’il n’est pas possible de dire combien il avança la gloire de Dieu en ces quartiers-là. Car elle lui ayant solennellement promis qu’il ne demanderait chose aucune à son Bien-aimé Fils qu’il n’obtint par son entremise, et lui réciproquement la faisant souvenir de sa parole en toutes ses nécessités, il changea tellement la l’ace d’un bon nombre de villes où il entra, qu’on ne les reconnaissait plus ; il y fit bâtir îles Églises et dresser des Monastères en quantité ; il établit son Ordre en divers endroits de la Pologne ; il fît plus de liuit cents miracles qui sont rapportés bien au long par Séverin de Cracovie, Religieux du même Ordre, en quatre livres qu’il a laissés de la Canonisation, et des merveilles que Dieu opéra par ce sien serviteur ; bref, en travaillant nuit et jour à la réduction des dévoyés, et à la confirmation de ceux qui étaient en bon chemin, il gagna une infinité d’âmes à Dieu et une couronne de gloire immortelle.

‘ Saint François Xavier.

Saint François Xavier, Apôtre de l’Orient, considérant l’importance du sort qui lui était échu, se jeta entièrement entre les bras de la très-sacrée Vierge, qu’il aimait tendrement, et lui offrit aptes Dieu tous ses travaux, la suppliant de les vouloir accompagner de ses faveurs et de ses bénédictions. C’était une chose ordinaire de le voir à Notre-Dame de Goa, de Malaca et Cochin, prosterné devant l’autel de la Sainte Vierge, et lui recommandant les affaires de cette nouvelle chrétienté. Son plus grand contentement était à passer les nuits dans les Églises en des colloques amoureux qu’il faisait avec la Heine du Ciel ; enseignant la doctrine Chrétienne, à mesure qu’il avait expliqué un commandement de Dieu ou de l’Église, il faisait mettre les enfants à genoux, afin d’impétrer par l’intercession de la même Vierge la grâce de les pouvoir observer. Bref, elle bénit tellement ses travaux, qu’en l’espace de dix ans qu’il fut en ce monde nouveau, il baptisa de sa propre main plus de six cent mille âmes ; il fit des merveilles sans fin ; il rétablit la Religion en plusieurs endroits où elle était extrêmement déchue ; il la porta en huit royaumes où jamais elle n’avait été prêchée. Mais spécialement je puis dire que ce fut moyennant la très-particulière assistance de cette Mère incomparable, que malgré l’Enfer et les Démons qui traversèrent en mille manières ses desseins, il entra clans le grand et plaisant royaume du Japon le propre jour de sa triomphante Assomption, et y travailla si heureusement, qu’il la rendit l’une des Églises les plus ferventes de toute la chrétienté.

Gonzalès Silveira.

Le Bienheureux Martyr Gonzalès Silveira ayant appris qu’il était destiné à la mission d’Éthiopie, et que la divine providence l’avait choisi pour aller défricher cette vigne qui jadis avait été arrosée du sang du Bienheureux Apôtre Saint Matthieu, s’étudia avant toute chose de gagner les bonnes grâces de l’Impératrice du Ciel, se persuadant fermement que s’il la pouvait avoir favorable, rien ne lui Serait impossible. A cet effet, il se mit à méditer ses Grandeurs, à quoi il employa chaque jour une heure tout le temps que le voyage dura. Et afin que les sentiments que Dieu lui donnait en l’oraison des excellences de cette Princesse ne s’arrêtassent pas à lui seul, les treize premiers jours de la navigation, il assembla tous ceux qui étaient dans le navire, et les entretint de ses louanges et de la façon de la servir. Il obtint aussi du capitaine du navire, que tous les soirs on chantât solennellement les Litanies de Lorette, et fit tout son possible afin d’avancer son honneur parmi ceux avec qui il était. La Sainte Vierge voulant témoigner qu’elle prenait plaisir à son zèle, fit qu’au jour de la Purification ils découvrirent la terre pour la première fois, et qu’après une horrible tempête de plusieurs heures ils aperçurent au Mozambique l’Église de Notre-Dame-du-Rempart, qui leur servit de phare et de bon augure. Aussitôt que l’on eut pris terre, Silveira ôta ses souliers, et s’en alla à pieds nus rendre ses vœux et ses devoirs à la très-sacrée Vierge, en son Église du Rempart, et s’y attacha tellement par dévotion, qu’il y fut quelques jours sans en sortir, et si un des plus apparents du navire ne l’en eût emmené par force, il avait fait résolution d’y demeurer jusqu’à ce qu’on eût été prêt de remonter dans le vaisseau. Dès qu’il fut arrivé au royaume de Mono- motapa, son premier soin fut d’employer un bon nombre d’intercesseurs auprès de la glorieuse Vierge, à ce qu’elle lui sollicitât l’entrée, et disposât le cœur du Roi, à qui il était envoyé, à recevoir avec profit la nouvelle du salut éternel qu’il lui portait. C’était un spectacle agréable aux Bienheureux Esprits et à tous ceux qui Je voyaient dans un petit bois de palmiers qui est au-dessous de la ville Royale, implorant le secours de sa Tutélaire, et à chaque grain de son Chapelet qu’il récitait, mettant un genou en terre devant l’image de la Vierge qu’il avait pendue à un arbre. Bref, il fit tant par ses instantes prières et par l’intercession de la même Vierge, que le Roi reçut le Saint Baptême avec plus de trois cents des principaux Seigneurs de sa Cour, ainsi que je l’ai dit ailleurs. Mais le comble de son bonheur fut qu’il y gagna la couronne du martyre, et mérita de disposer la nation des Caffres à recevoir de là en avant la semence de l’Évangile, moyennant le soin et l’industrie de plusieurs bons ouvriers qui y furent depuis envoyés, et à qui il ouvrit la porte de ce Royaume par l’effusion de son sang.

Ceux qui gouvernent les autres.

Ceux que Dieu a choisis ‘pour gouverner le inonde, soit au spirituel, soit au temporel, afin d’en mieux venir à bout, se sont volontiers adressés à la Mère de l’Ange du grand conseil. Je ne sais si jamais personne le fit avec plus d’affection et de conliance que Saint Étienne, Roi de Hongrie. Ce Prince lui transporta tout le droit de souveraineté qu’il prétendait en son Royaume, se contentant d’être tenu pour Lieutenant de la Mère de Dieu. De plus il ordonna que de là en avant elle y fût absolument nommée la Dame, nom qui depuis lui est toujours demeuré. Et comme un jour les troubles qui s’élevaient contre lui et contre son Royaume, lui eussent donné quelque appréhension que la semence du Christianisme, qui partout jetait si heureusement ses racines, ne fût étouffée en son printemps, il s’adressa à la Sainte Vierge, disant : Sainte Dame, ne permettez pas, s’il vous plait, que votre héritage soit dissipé par les ennemis de votre nom, à moins que cela arrive par ma lâcheté, ou par ma défiance, puisque vous avez tant d’autres moyens de prendre vengeance d’un mauvais Roi tel que je suis.

J’ai toujours su très-bon gré à la rare piété du très-illustre Cardinal de Joyeuse, l’honneur des Prélats Français, lequel ayant été nommé Protecteur de la France, sur les commencements du Pontificat de Sixte cinquième, s’achemina droit à Lorette, afin d’obtenir la faveur de la Sainte Vierge, pour s’acquitter dûment de cette charge. Il dit la Messe fort dévotement en la Sainte Chapelle, offrant ce nouveau devoir qu’il avait à l’Église et à la France sa patrie, à la commune Protectrice des hommes. A cet effet il ordonna les prières de quarante heures, à l’heureux succès desquelles servit grandement la dévote prédication de l’Évêque de Lorette, et la ferveur du Clergé et du peuple du même lieu, et de plusieurs autres qui avaient suivi le Cardinal, ou étaient venus de divers endroits au bruit de cette dévotion.

Que dirai-je de Saint Charles Borromée, l’astre de l’Italie, l’honneur des Évêques, la gloire des Cardinaux, la merveille des neveux des Papes, le portrait de toute sainteté ? j’en dirai tout ce que l’on peut dire d’un Saint Prélat ; mais après que j’aurai dit, sur le rapport de l’un de ses domestiques (1) qui a très-dignement écrit sa vie, que dès le point qu’il se vit posé comme un flambeau sur le buffet de l’Église, il se jeta tout à fait entre les mains de la Mère de

(I) Joann. Petrus Giussauus, lib. VIII.

Dieu ; qu’il n’entreprit affaire quelconque qu’il ne lui eût auparavant recommandée, et dont il ne lui eût laissé la conduite ; et qu’en plusieurs autres manières il donna des preuves de la très-humble servitude qu’il lui avait vouée, comme il se verra désormais à diverses rencontres. Ensuite de ce mot je dirai qu’elle contribua tout le possible à le rendre l’ornement et le parangon des Prélats ; c’est-à-dire le très-soigneux restaurateur de la discipline sacrée, le très-ardent défenseur des droits et des immunités de l’Église, le très-parfait exemple du soin pastoral, l’infatigable zélateur de l’avancement du divin service, le très-fort rempart de la maison de Dieu, le très-libéral dispensateur des biens de son Maitre, le très-assuré refuge des affligés, la très-juste terreur des méchants, le très-doux et très-aimable Père des bons : c’est-à-dire un Athanase en patience, un Chrysostome en liberté, un Thomas en fermeté, un Anselme en douceur, un Am- broise en courage, un Augustin en zèle, un Jean l’Aumônier en charité, un Basile en piété, un Léon en gravité, un Grégoire en vigilance, un Thaumaturge en prodiges, et pour comprendre beaucoup de choses en peu de paroles, un Saint Charles en toute perfection. J’en dirai, mais sans exagération, tout ce que le Sage, iils de Sirach(l), dit de Moïse et d’Aaron, les premiers Pères, et les parfaites idées des Prêtres et des Prélats. Je dirai qu’il a été le bien-voulu de Dieu et des hommes, qui conserveront à jamais sa douce mémoire, et lui donneront mille bénédictions ; qu’il a été fait égal en la gloire aux plus grands Saints ; qu’avec les paroles de ses dévotes et ferventes prières, il a apaisé les efforts de la furieuse contagion qui ravageait la ville de Milan ; que Dieu l’a glorifié en la présence des Princes et Mes grands de la terre ; qu’il lui a commandé de faire entendre ses volontés et ses ordonnances à son peuple : que moyennant la confiance et la débonnaireté dont il l’avait doué, il l’a fait Saint, et l’a choisi parmi tous les Prélats de la terre pour le rendre le modèle de tous ; qu’il l’a attiré à soi dans la nue de la sainte contemplation, et que là il lui a baillé la forme d’une très-sainte vie ; qu’il a couronné sa mitre d’une couronne de fin or, gravée des marques de sainteté et de vertu. Je dirai que ses sacrifices journaliers ont été embrasés du feu de la dévotion et du divin amour ; que Je grand Moïse de l’Église, c’est-à-dire Je souverain Pasteur, son oncle maternel, lui a oint les mains de l’huile de l’onction sainte ; que Dieu a pris vengeance de ceux qui se sont élevés contre lui, et qui, ne pouvant supporter l’éclat de son héroïque vertu, se sont mis en devoir de lui ravir la vie qu’il 11e conservait que pour le bien universel de tout le

(1) Eccli. xlv.

monde ; finalement que le même Dieu sans autres a voulu être son héritage, son sort et sa possession. Je lui donnerai sans crainte et sans appréhension tous les beaux éloges que le même écrivain sacré donne à Simon le Grand-Prêtre, iils d’Onias, au cinquantième chapitre de l’Ecclésiastique. Je dirai que c’a été lui qui pendant sa vie a soutenu le Temple, qu’il a affermi la maison de Dieu, qu’en ses jours les sources de la céleste doctrine se sont enflées ainsi que les eaux de la mer, pour s’épandre de tous côtés et abreuver toute la terre ; qu’il a guéri infinies personnes des maladies spirituelles dont elles étaient travaillées, et qu’il a retiré un monde de gens du chemin de la perdition ; qu’il a merveilleusement amplifié l’Église, lui fournissant de très-bons Ministres et n’épargnant nulle sorte de soin pour réformer les mœurs corrompues et gâtées. Je dirai qu’il a éclaté en sa vieillesse comme la belle étoile lorsqu’elle brille au travers de la nue sombre et obscure, comme la pleine lune au milieu des étoiles, et comme le soleil qui rabat la lueur de tous les autres feux du ciel ; qu’il a été comme l’arc de gloire, que nous voyons pour trait sur une nue moite et prête à se résoudre en pluie, comme la rose printanière, comme le lis sur le courant d’un ruisseau, comme l’encens qui distille en été, ou qui s’évapore dans l’encensoir. Je dirai qu’il n’a pas été moins précieux ou agréable qu’un beau vase de fin or enrichi de mille pierreries ; qu’il n’y a pas plus déplaisir à considérer un olivier verdoyant qui pousse ses rejetons tout à l’entour de son pied, ou un cyprès qui porte sa pointe contre le ciel, qu’il le faisait bon voir lorsqu’il était revêtu de la sacrée pourpre et paré des ornements mystérieux pour monter au saint autel, accompagné des Ministres de l’Église qui officiaient avec lui, et entouré de son Clergé. Et après avoir dit tout cela, je conclurai que tout ce qu’il y a eu de grand et de ravissant en lui, a été l’ouvrage de la confiance qu’il a eue en la Mère de Dieu, et du soin que la Mère de Dieu a eu de lui.

XX. Voici un troisième Cardinal qui a pu servir de Patron aux deux autres, aussi bien que d’ornement à toute l’Église. C’est le Bienheureux Saint Bonaventure, lequel, au rapport de Pierre Galois, Protonotaire Apostolique, au Traité qu’il a fait de sa vie, ne fut pas plutôt créé général de l’Ordre de Saint- François (titre qu’il porta l’espace de dix-huit ans entiers), qu’il recourut incontinent à la Mère d’amour, à qui il avait été très-affectionné dès son bas âge, et la choisit pour son très-ferme appui et pour sa très-fidèle guide. Une se présenta nulle difficulté pendant son généralat, qu’il 11e s’adressât soudain à elle comme à son asile assuré. Aussi fit-il le possible pendant tout le temps qu’il fut en charge pour la faire honorer d’un chacun, car il enjoignit très-expressément aux Prédicateurs de son

Ordre qu’eu leurs sermons ils exhortassent souvent le peuple à lui porter une singulière dévotion, et à la saluer avec l’Oraison Angélique lorsqu’ils entendraient le son de la cloche après Complies. En outre il ordonna que depuis Noël jusqu’aux Rois on conclût les Hymnes qui se chantent au divin Office, avec ces mots : Gloria tibi, Domine, qui natus es de Virgine, coutume qui a depuis été observée par l’Église universelle, il institua à Rome une Confrérie qu’il appela du Gonfalon, où il prescrivit aux Confrères certaine forme de prières, pour honorer et invoquer la très-sacrée Vierge. Elle, de sa part, fit des merveilles pour l’assister et pour le rendre grand devant Dieu et devant les hommes, de sorte que, depuis Saint François, il n’y a eu Général qui ait tant fait pour l’avancement de ce Saint Ordre que lui. Il rétablit la discipline régulière, laquelle était aucunement déchue de sa première ferveur ; il fit de nouvelles Constitutions, il écrivit des lettres à tout l’Ordre, afin que tous contribuassent à le remettre en sa première splendeur ; il fit le règlement des Provinces et des Custoderies, que l’on appelle ; il servit de père et de mère à tous ses chers enfants, mêlant la sévérité avec la douceur, et détrempant l’aigreur dont il était parfois contraint d’user, avec une affection cordiale que tous reconnaissaient en lui. Cependant il ne laissa pas de profiter au général de l’Église ; car il avait acquis une telle réputation de sagesse et de sainteté, et, au moyen de ces deux rares qualités, un tel ascendant sur toutes sortes d’esprits, qu’après la mort de Clément quatrième, le Saint-Siège ayant déjà vaqué environ trois ans, pour autant que dix-sept Cardinaux, qui s’étaient assemblés en la ville de Yiterbe, pour l’élection d’un nouveau Pape, ne se pouvaient en façon quelconque accorder au choix d’une même personne ; enfin tous unanimement donnèrent leurs voix à Saint Bonaventure, à ce que seul il nommât celui qu’il jugerait selon Dieu le plus capable pour être élevé à ce haut trône d’honneur, à la charge que s’il se voulait nommer lui-même, il fût reçu et reconnu pour Pape. Mais le Saint, qui était autant éloigné de cette pensée qu’il était parfaitement humbie, nomma Thibault, Vicomte de Plaisance et Archidiacre de Liège, personnage fort renommé pour sa grande piété, alors absent et occupé à la conquête de la Terre Sainte, lequel, à son avènement au Saint-Siège, fut nommé Grégoire dixième, et par ses excellents comportements, justifia de telle sorte le jugement que Saint Bonaventure avait fait de lui, qu’il mérita d’être canonisé en l’Église d’Arezzo en Toscane, où ses sacrées reliques reposent. Voilà des fruits de la régence du ciel et de la confiance que ses dévots serviteurs ont en elle. A quoi il faut que j’ajoute (pie le même Grégoire ayant convoqué un Concile général à Lyon, il commanda à

Saint Bonaventure de s’y trouver, pour autant qu’il se voulait servir de lui ; et pour le faire avec plus d’autorité, il lui bailla le chapeau de Cardinal et l’Évêché d’Albano, qui est l’un des six.sulfragants de l’Évêque de Rome. Ce fut en cet auguste théâtre du monde que l’humble Saint Bonaventure eut les principales charges qui se présentèrent, tant en la dispute contre les Grecs, qui furent réduits à l’obéissance du Vicaire de Jésus-Christ et à l’unité de l’Église, qu’ès autres définitions du Concile. Finalement ce fut là qu’étant plus chargé de mérites que d’années, Dieu l’appela aux joies de la vie bienheureuse, avec autant de regret de l’Église militante que de contentement de la triomphante.

Le Bienheureux Jordain, Général de l’Ordre de Saint-Dominique, honora tellement la Reine du Ciel et la Protectrice de son Ordre, qu’il n’entreprit aucune affaire qu’il ne la lui eût recommandée (t). Parmi ses voyages, sa principale occupation était de s’entretenir avec elle et de chanter des Hymnes et des Cantiques à son honneur. Ce qu’il faisait avec tant de dévotion que souvent il répandait plus de larmes qu’il ne prononçait de paroles.

A ces grands Généraux d’Ordre il me semble que, sans flatterie, je puis joindre le P. Claude Aquaviva, cinquième Général de notre Compagnie. Il avait été nommé à cette charge et présenté à Notre-Seigneur par sa très-glorieuse Mère, ainsi que j’ai dit autre part. Et tout le temps qu’il la porta, il lui rendit très-fidèlement, ses devoirs. Il fit son possible afin de la faire spécialement honorer en l’Ordre qu’il gouvernait, et écrivit à toute la Compagnie une très-belle lettre à ce sujet. Pour lui il n’espéra jamais d’avoir bonne issue d’une affaire qu’il ne lui avait pas mise entre les mains. Aussi lui obtint-elle la grâce d’en démêler une infinité de très-fâcheuses en trente-quatre ans qu’il porta le titre de Général, d’étendre partout sa Compagnie, de la policer de plusieurs bons règlements, et s’il faut dire ainsi, de lui bailler la dernière forme ; bref, de se rendre digne du respect et de l’affection d’un chacun.

La rare confiance de la Sainte Mère Thérèse de Jésus mérite d’être jointe aux exemples précédents, et d’être imitée de tous ceux qui commandent aux autres de la part de Dieu. Car il est porté dans sa vie, qu’arrivée qu’elle fut au Monastère de l’Incarnation d’Avila (2), pour y prendre la charge de Prieure, la première chose qu’elle fit, ce fut de mettre en la chaire priorale du Chœur une image en bosse de Notre-Dame, de lui porter les clefs de la maison, et de donner à entendre à celles qui étaient sous sa charge qu’elle n’était

(1) Landcr Albertus, in qus Vita. — (2) Francis. Ribera, Vitæ ipsius, lib. III, c. i.

lien, et que la très-sacrée Vierge, à qui cette Religion est particulièrement dédiée, était la vraie Prieure qui les devait gouverner. Ne se passèrent pas beaucoup de jours que Notre-Dame ne lui fit connaître combien cet acte lui avait été agréable, ainsi que la même Mère le coucha depuis par écrit. Car la veille de Saint Sébastien, comme l’on commençait au chœur le Salve Regina, elle vit descendre la Mère de Dieu, avec une très-grande multitude d’Anges, au siège de la Prieure, où l’image avait été posée, et l’Antienne achevée, la Sainte Vierge lui dit : Tuas bien fait de me mettre ici, je serai présente aux louanges qui seront chantées à mon Fils, et j’aurai soin de les lui présenter.

XXIV. Bref, pour ne me pas étendre davantage à la recherche de plusieurs autres particularités, je dirai seulement, en général, que c’a été toujours la pratique des meilleurs serviteurs de la Vierge, et l’est encore maintenant plus que jamais, de n’entreprendre chose quelconque sans avoir au préalable pris conseil d’elle, et sans lui avoir demandé sa sainte bénédiction ; pratique très-digne d’être imitée de tous ceux qui font profession de la vouloir servir, tant à cause des grands avantages qu’ils en recevront à toute heure, que pour le contentement et pour la gloire qui en revient à celle qu’ils ne sauraient trop honorer.

### § II. — Le second trait de confiance : recourir à elle ‘en toute sorte de difficultés.

I. Le Séraphique Docteur Saint Bonaventure, de qui j’ai parlé peu auparavant, désireux de satisfaire à la dévotion d’un sien ami qui lui avait demandé quelque règle de bien vivre, lui adressa un petit cahier qu’il appela les vingt-cinq mémoriaux, qui sont autant de préceptes très - dignes d’être retenus et d’être toujours gardés en la mémoire, dont le treizième est celui-ci : Portez en tout temps un honneur cordial à la très-glorieuse Mère de Dieu, et adressez-vous à elle comme à un très-assuré refuge en toutes vos nécessités et en tous les hasards et dangers que vous courrez ; choisissez-la pour Avocate, et, avec une grande assurance, recommandez-lui tout ce qui vous concernera. Cet enseignement nous met en main la clef d’or de la Confiance pour ouvrir le sacré cabinet des douceurs de la Mère d’amour, et pour en tirer les remèdes de toutes nos misères, car il n’est rienque cette confiance n’emporte. C’est le divin cordon qui nous est tendu du ciel pour attirer notre cœur et nos espérances là-liaut. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, était prévenu de cette considération lorsqu’il parlait ainsi à la glorieuse Vierge : Sainte Dame, qu’êtes-vous autre chose que la Médiatrice de notre salut.

notre assuré secours et notre infaillible assistance, notre Avocate, qui portez sur vos lèvres la parole de notre réconciliation, et laites trouver bonnes les excuses que nous alléguons pour obtenir le pardon de nos fautes ; l’asile dont notre conliance se gloritie, le rempart inexpugnable des Chrétiens, l’arsenal des bons Rois, la principale pièce de la batterie des Princes fidèles, l’Ange des batailles, qui leur mettez le laurier sur la tête et la palme entre les mains. A ce sujet nous vous supplions humblement de ne pas éconcluire ceux qui se retirent devers vous ; donnez la main à ceux qui sont en danger, rassurez l’esprit de ceux qui sont agités de quelque tempête et réduisez à néant les insolentes menaces de ceux qui nous en veulent efl dépit de votre très-cher Fils et de vous. Cette même confiance est le grand bouclier de l’âme à l’épreuve de toutes les tentations de l’ennemi. Saint Éphrem s’en servait très-industrieusement, et voici comment il parlait un jour à la très-sacrée Vierge (I) : Sainte Dame, recevez moi, s’il vous plait, sous l’ombre de vos ailes, de peur que le Vautour d’enfer ne m’enlève, d’autant que je suis comme un pauvre poussin tombé clans la fange et destitué de tout moyen de me garantir. Il ne me reste nulle espérance hors de vous, d’autant que vous êtes mon port et mon refuge assuré ; enfin, tout mon salut dépend de votre assistance et de votre protection, que je requiers avec larmes et avec toute la soumission possible de mon cœur.

Sainte Marie Égyptienne.

II. Parmi tous ceux et celles qui ont jamais su combien vaut cette confiance, il me semble que Sainte Marie Égyptienne l’éprouva avec une si grande douceur, qu’au travers de ses paroles nous découvrons la vraie image d’un cœur répandu comme l’eau en la présence de la Reine du Ciel, et il n’est pas quasi possible de les lire ou de les entendre, sans qu’elles tirent les larmes des yeux. Elle méritait encore le nom de femme de scandale et de pierre d’achoppement, lorsqu’elle prit la résolution d’aller en compagnie de quelques autres adorer la Sainte Croix en Jérusalem. Comme elle pensait entrer dans l’Église, elle se sentit repoussée par une force invisible jusques à trois diverses fois. Ne sachant à qui se vouer dans cette extrême confusion, elle leva les yeux en haut, et vit sur le portail de l’Église une image de la Sainte Vierge, qui soudain lui attendrit le cœur. Mère de miséricorde, lui dit-elle, si bien que les pécheurs déplaisent à votre Fils, toutefois il ne les saurait éconcluire quand ils deviennent pénitents.

Ne permettez pas que l’entrée du salut me soit refusée avec celle de cette auguste maison. Que si vous daignez être ma répondante, je vous jure devant tout ce qu’il y a de saint au ciel, que dès à présent je dis un éternel adieu à mes débauches passées, et que le momie ne me sera plus rien désormais. Cette parole prononcée, elle entra sans difficulté dans l’Église, et Dieu sait quels furent les mouvements de son cœur agité et quelles larmes elle versa en la présence du signe adorable de notre Rédemption. Après avoir quelque temps donné ouverture à ses soupirs, elle fit une revue générale de sa misérable vie, et déchargée de ce pesant fardeau, elle s’en alla à une Église qui était contre le Jourdain pour y recevoir le très-saint Sacrement de l’Autel. Ce fut là que la plaie de son cœur s’ouvrit de nouveau, et il n’est pas croyable ce qu’elle dit à la Mère de Dieu : Mère de douceur et de bonté, (lisait-elle, à présent vous êtes engagée à mon secours, puisque de votre grâce vous vous êtes portée caution pour moi. Je sens voirement quelque bonne volonté de ne jamais violer la foi que je vous ai donnée ? Mais que puis-je espérer d’un cœur si mal habitué comme le mien sans votre continuelle assistance ? Au reste, faites de moi ce que vous voudrez, adressez-moi où il vous plaira ; je ne veux après Dieu autre garde sinon vous, car je dois espérer de vous l’issue de mon bonheur, puisque vous lui avez aujourd’hui donné commencement. Ainsi extasiée d’amour et de confiance, et ne respirant rien plus qu’une vie céleste, elle passa le Jourdain, et sans savoir bonnement où elle allait, elle s’enfonça bien avant dans le désert, où elle fit une très-rude pénitence l’espace de quarante-sept ans. Il n’est pas à croire les tentations qu’elle souffrit pendant un si long temps ; mais parmi toutes ces traverses, toujours elle avait au cœur et en l’esprit sa répondante, dont sans intermission elle implorait le secours avec des paroles si ardentes et si pleines de confiance, qu’elles eussent pu fendre les rochers. Aussi en reçut-elle tant de force et de courage, qu’elle remporta une glorieuse victoire de tous ses ennemis, et malgré l’enfer elle conclut sa très-sainte vie avec une fin souhaitable aux âmes les plus innocentes. Elle découvrit tout ceci au Bienheureux Abbé Zosime, qui, par inspiration divine, lui apporta le sacré Viatique ; il fut depuis recueilli par le Patriarche Sophronius, et inséré dans le Pré spirituel, et après récité au second Concile deNicée.

III. Cette même confiance est l’ancre sacrée que l’âme jette contre le ciel, lorsqu’elle se trouve agitée de la tempête des appréhensions dernières de la mort. Je n’oublierai jamais le beau trait que fit l’Empereur Andronic le Vieux (I) ; aussi ne pouvait-il partir que

(1) Niccpli. Grégoras, lib. X flistor.

d’un cœur bien affectionné envers la Bienheureuse Vierge. Ce prince se voyant tout à coup réduit à l’extrémité pour avoir excédé à boire de l’eau fraîche (ce qu’il faisait ordinairement lorsqu’il sentait quelque chaleur extraordinaire dans ses veines, afin de n’être pas contraint à se faire tirer du sang), et n’ayant personne près de soi qui lui pût faire apporter le Saint Sacrement, se leva debout au mieux qu’il put, et se jetant à genoux, tout baigné de larmes, il prit une petite statue d’or de la Sainte Vierge qu’il portait toujours pendue au col, et se recommandant à elle, il se la mit en la bouche, afin qu’elle lui servit de Viatique, puisqu’il était hors d’espérance de pouvoir recevoir Notre-Seigneur. C’est ce que rapporte Grégoras, lequel l’avait entretenu assez longtemps le même soir, sans qu’il y eût aucune apparence de mort ni de maladie.

IV. En un mot, c’est le port assuré où se doivent rendre tous les affligés de quelque atlliction que ce soit, et où ils ne manqueront jamais d’être favorablement reçus. Je veux ici coucher, pour l’exemple et pour l’édification de plusieurs, quelque pièce delà dévote harangue que lui fit un vénérable Religieux nommé Théosterictus, il y a près de huit cents ans ; elle se trouve dans le livre de prières des Grecs. Princesse de la terre et du ciel et glorieuse Mère du Verbe incarné, si jamais pauvre homme chargé de maux et de misères s’est présenté à l’autel de votre clémence, en voici un qui v ient se jeter à vos pieds. Mes passions mal domptées et mes affections déréglées sont comme autant de vents impétueux qui bouleversent le navire de mon âme, et menacent tout à coup de le mettre à fond ; que me servira-t-il que vous ayez porté dans vos sacrés flancs le vrai Pilote et le Havre de grâce où nous nous devons rendre pour être assurés, si vous n’accourez promptement à mon aide, et n’apaisez la tourmente ‘qui me veut engloutir ; les esprits de ténèbres me font une cruelle guerre, et me livrent une infinité de tentations. Pourquoi êtes-vous la Mère de celui qui a voulu être notre Paix, si ce n’est pour leur donner la fuite, et me tirer des continuels dangers où je suis ; je me reconnais pauvre et dénué de tout bien ; et de quoi me servira-t-il que tous les trésors du ciel soient à votre disposition, si vous n’avez point sentiment de mon indigence ? Les maladies du corps, mais beaucoup plus celles de lame, appesantissent mon esprit et l’incommodent en mille manières : n’êtes-vous pas la Mère de notre souverain Médecin, et ne possédez-vous pas un trésor de guérisons ? A quelle fin auriez-vous été faite un abîme de miséricorde, et pourquoi aurait été distillé clans voire sein le Dieu des miséricordes éternelles, si ce n’était pour le soulagement de nos misères ? Et de qui pouvons-nous attendre la vraie joie du cœur et la consolation intérieure, sinon de vous, qui avez porté la réjouissance du monde. J’avoue que jamais prisonnier ne fut plus étroitement gari’otté de cordes et de chaînes, ni plus rudement chargé de fers et de menottes que je suis lié de mes péchés et accablé de mes crimes ; mais je sais bien que celui qui est descendu du ciel pour notre délivrance a mis entre vos mains le prix de notre rachat, et vous a donné plein pouvoir de nous rédimer. Aurez-vous bien le courage de me voir pourrir dans un fond de fosse parmi les ténèbres de mon aveuglement, vous qui portez en vos mains la lumière et qui avez allumé le flambeau, lequel éclaire tous ceux qui viennent en ce monde ? Jetez, de grâce, les yeux sur l’un de vos pauvres serviteurs qui tremble à la seule mémoire de son départ, qui a le cœur glacé de frayeur pour l’incertitude de ce qui lui doit arriver après sa mort, et qui meurt déjà de l’appréhension qu’il a des redoutables jugements de Dieu ; qu’il vous souvienne que notre Juge est votre Fils, et qu’avec une seule parole vous nous le pouvez rendre favorable. Si vous demandez des larmes, je suis content d’en verser un déluge ; mais j’aime bien mieux vous en demander une de celles que mon aimable Sauveur et votre Bien-aimé Fils a jetées pour moi, car elle peut noyer un monde entier de péchés et effacer les péchés d’un monde entier. En un mot, Vierge Sainte, vous êtes ma Mère et je suis votre fils ; vous êtes ma Dame et je suis votre serviteur, quoique indigne de ces deux titres. Vous avez le moyen de m’obliger, et je me confie que vous le voulez, et je vous le demande en vertu de cette confiance et beaucoup plus en considération de votre naturelle bonté. Ainsi prenait l’essor le cœur de ce dévot sen iteur de la Vierge ; ainsi nous enseignait-il de recourir à elle avec une entière confiance en toutes nos nécessités.

Mais en voici un autre, lequel en nos jours a grandement relevé cette pratique, et en a fait prendre le goût à une infinité de personnes. C’est le très-dévot François de Sales, le modèle des Saints Prélats. Nous sommes redevables à ceux qui ont travaillé à recueillir les reliques de cette belle âme beaucoup plus qu’aux autres, qui ont mis peine de conserver les sacrées dépouilles de son corps. De ce nombre est une petite prière qu’il faisait ordinairement à la Sainte Vierge, laquelle est une vraie image de la bonté de son cœur. Elle donnera sujet de conliance envers la Bienheureuse Vierge, au moins à ceux et à celles qui font état d’honorer d’un particulier sentiment la douce mémoire de ce grand homme.

Je vous salue, très-douce Vierge Marie, Mère de Dieu, vous êtes ma Mère et ma Maîtresse ; partant je vous supplie de m’aceepter pour votre fils et serviteur, parce que je ne veux plus avoir autre

Mère ni Maîtresse que vous. Je vous prie donc, ma bonne, gracieuse et très-douce Mère, qu’il vous plaise de me consoler en toutes mes angoisses et tribulations, tant spirituelles que corporelles. Ayez mémoire et souvenance, très-douce Vierge, que vous êtes ma Mère, et que je suis votre fils, que vous êtes très-puissante et que je suis un pauvre homme, vil et faible. Partant je vous supplie, ma très-douce Mère, que vous me gouverniez et défendiez en toutes mes voies et actions. Car, hélas ! je suis un pauvre disetteux et mendiant, qui ai grand besoin de votre sainte protection. Sus donc, très-sainte Vierge, ma douce Mère, préservez et délivrez mon corps et mon âme de tous maux et dangers, et de grâce faites-moi participant de vos biens et de vos vertus, et principalement de votre sainte humilité, excellente pureté et fervente charité. Ne me dites pas, gracieuse Vierge, que vous ne pouvez ; car votre Bien-aimé Fils vous a donné toute puissance, tant au ciel comme en la terre. Ne me dites pas que vous ne devez ; car vous êtes la commune Mère de tous les pauvres humains, et singulièrement la mienne. Si vous ne pouviez, je vous excuserais, disant : Il est vrai qu’elle est ma Mère, et me chérit comme son fils ; mais la pauvrette manque d’avoir et de pouvoir. Si vous n’étiez ma Mère, avec raison je patienterais, disant : Elle est bien assez riche pour m’assister ; mais, hélas ! n’étant pas ma Mère, elle ne m’aime pas. Puis donc, très-douce Vierge, que vous êtes ma Mère et que vous êtes puissante, comment vous excuserai-je si vous ne me soulagez et ne me prêtez votre secours et assistance ? Voyez, ma Mère, et voyez que vous êtes contrainte de m’accorder et d’acquiescer à toutes mes demandes. Soyez donc exaltée sur les cieux et sur la terre, glorieuse Vierge, et ma très-haute Mère Marie, et pour l’honneur et la gloire de votre Fils, acceptez-moi pour votre enfant sans avoir égard à mes misères et péchés, délivrez mon âme et mon corps de tout mal, et me donnez toutes vos vertus, surtout l’humilité. Faites-moi présent de tous les dons, biens et grâces qui plaisent à la très-sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

VII. Encore faut-il faire honneur à la belle et agréable lettre que les charitables hôtesses du Sauveur, Marthe et Marie, lui écrivent lors de la maladie de Lazare leur bon frère. Elle ne contenait que ces deux mots en substance : Celui que vous aimez se trouve mal. Mais l’incomparable Saint Augustin (1) a très -bien reconnu qu’en ce peu de paroles il y avait d’admirables traits de Bhétorique, et une certaine éloquence de cœur, qui est bien autrement persuasive que celle qui vient du bout des lèvres. Prenez garde, dit ce grand Saint, qu’elles ne s’empressent nullement, qu’elles ne le convient point d’aller voir leur frère, et de le guérir, non pas même à commander de loin à la maladie de le quitter. Elles savent trop bien qu’après avoir dit : Celui que vous aimez est malade ; il ne reste plus rien à dire. C’est un trait de confiance qui est assez ordinaire aux enfants de la Mère d’amour que celui-là, car ils sont assurés de lui attendrir tout aussitôt le cœur par ce moyen et d’ébranler ses entrailles maternelles. Il leur suffit de se montrer devant elle et de lui faire connaître le besoin qu’ils ont de son secours ; ils laissent le surplus à l’amour, qui haranguera assez puissamment pour eux, et emploiera tout l’ascendant qu’il a sur l’esprit de leur bonne Mère. Il persuadera tout ce qu’il voudra sans parler, ainsi que nous lisons de Moïse (I), à qui Dieu demandait jadis pourquoi il criait si fort après lui, quoique le Prophète ne dit pas un seul mot ; mais c’est crier bien haut aux oreilles du cœur de l’amant de lui l’aire voir que celui qu’il affectionne pâtit.

"VIII. Que direz-vous de cet autre de qui parle Alphonse Salme- ron (2), lequel avait pénétré si avant les saintes ardeurs et les mouvements embrasés du cœur amoureux de notre Dieu, qu’il eût cru faire tort à sa bonté de lui demander quelque chose en particulier, hormis ce qu’il a expressément enjoint qu’on lui demandât, et qui se contentait de lui offrir les vingt-quatre lettres de l’alphabet, et le supplier de lui accorder ou dénier tout ce qui peut sortir de l’assemblage et de la combinaison de ces lettres, selon qu’il jugerait être pour son bien et pour la gloire de sa Majesté ? Avouerez-vous pas que c’est une saillie de confiance et une invention d’un bon cœur, qui entendait bien ce que c’est que d’avoir affaire à une bonté, laquelle n’a pas de bornes ? C’est ainsi que quelques-uns en usent envers la Mère du bel amour, lui laissant le soin de tout ce qui les concerne pour le temps et pour l’éternité. Ils ne veulent sinon ce qu’elle voudra, quand elle voudra, par qui elle voudra et à la façon qu’elle voudra ; ils sont contents qu’elle dispose du peu de bien qu’ils font comme il lui plaira et en faveur de qui lui plaira ; qu’elle octroie, qu’elle refuse, qu’elle gouverne le cours de leur bonne aventure, ainsi qu’elle jugera être plus à propos ; le tout sur l’assurance qu’ils ont que pourvu qu’elle daigne penser à eux, c’est assez. Belles âmes, et dignes de vivre et de mourir dans le sein de la Reine des cœurs, si toutefois l’on peut mourir dans le sein de la vie, et qui n’ont rien pour tout à craindre tant qu’elles se maintiendront dans

(1) Exod. xiv. — (2) Tract, xu de Passions.

le fort assuré de cette royale confiance. Mais ce point est si haut qu’il mérite bien d’être considéré avec plus de loisir.

### § III. — Troisième trait de confiance :se reposer entièrement sur elle en toutes affaires, sans inquiétude ou empressement.

L’Évangéliste Saint Marc, au sixième chapitre de son Histoire, écrit que les Disciples étant en peine sur le lac de Tibériade, le Sauveur descendit de la montagne voisine, où il s’était retiré pour passer la nuiten prières, et commença de marcher à pied sec sur les eaux, afin de les aller secourir ; mais que peu s’en fallut que s’étant approché d’eux, il ne passât outre, et ne laissât tout périr. Le texte sacré en insinue assez la raison, qui est pour autant qu’ils le prenaient pour un fantôme, lui, dis-je, qui les avait si souvent assistés au besoin, et qu’ils ne devaient pas méconnaître. Je ne sais quanta moi si ma pensée me trompe, si dirais-je bien que je tiens pour tout assuré que l’une des principales raisons pourquoi Dieu, pourquoi la glorieuse Vierge et les autres Saints nous passent fort souvent lorsque nous sommes en quelque nécessité, et ne font pas grand état de nos prières, c’est d’autant que nous les imaginons comme des fantômes, que nous les figurons comme éloignés de nous d’une distance infinie, que nous n’avons pas l’estime qu’il faudrait de leur affection, et qu’ainsi nous venons à eux, ou par une certaine bienséance pour faire comme les autres, ou avec une appréhension de grandeur qui nous étrécit le cœur, et nous fait quasi croire que tout ce que l’on dit de leur démesurée bonté n’est pas pour nous, mais seulement pour les Saints et pour quelques âmes privilégiées, et grandement relevées par-dessus le commun.

Le discours que l’humble Saint Bernard fait de la confiance en l’un des Sermons (1) qu’il a composés des sept pains que Notre-Seigneur multiplia, va bien d’un autre air, et il m’agrée tellement que je ne me puis empêcher de lui donner ici place pour établir cette dernière pratique. Trois choses, dit-il, renforcent et affermissent tellement mon cœur, qu’il n’y a ni disette de mérites, ni connaissance de ma bassesse, ni estime du bonheur que j’attends, qui soient capables de m’ébranler ou de me faire déchoir du haut point d’espérance où je suis monté. Ces trois choses sont la charité, dont j’ai été prévenu pour participer à la grâce d’adoration, la vérité et la fermeté de promesses divines, et le pouvoir qu’a celui qui les a faites pour les accomplir en son temps. C’est, à mon avis, le triple rocher sur lequel est fondée la confiance, des enfants de la Mère d’amour ; repos

(I) Serm. ni, qu’ils prennent avec tant d’assurance qu’il n’y a nulle crainte qui le puisse troubler. Le premier est l’admirable charité qui l’a mue à les recevoir nu nombre de ses plus chers enfants, sans qu’elle y ait été attirée par leurs mérites, ou obligée par aucuns services qu’ils lui aient rendus. Le second est la promesse irrévocable qu’elle a engagée de ne jamais les abandonner, mais de conduire son entreprise jusqu’à la fin. Le troisième est le pouvoir qu’elle a de mener à chef ses desseins, pouvoir qui ne peut être empêché ni retardé par aucune force étrangère. Vienne maintenant ma sotte et défiante pensée, et qu’elle me mette devant les yeux mon néant, et me demande sur quels mérites j’établis ma confiance ; car je lui répondrai hardiment que je l’appuie, non sur mes bonnes actions ni sur mes services passés, mais seulement sur la bonté, sur la fidélité et sur la puissance de celle qui au-dessous de Dieu ne voit rien de pareil à soi. Je lui dirai que je n’ai pas jeté mes espérances sur le sable mouvant des prétentions humaines, et que ma force n’est pas au bras de chair, mais que j’ai bâti sur le ferme d’une assurance infaillible, sur une bonté qui ne peut être altérée, sur une vérité qui ne peut tromper, et sur une force qui ne peut être vaincue.

III. Au demeurant, qu’on ne me parle ni de défiance, ni d’empressement ; car je n’en veux pas seulement ouïr le nom, pour ne faire tort au charitable cœur de celle qui daigne avoir soin de moi et de mes affaires. Il me doit bien suffire de savoir qu’elle est la meilleure Mère du monde, et que j’ai l’honneur de lui appartenir par le choix spécial qu’elle a fait de moi sans que je me veuille entremettre de mon gouvernement ou me donner do l’inquiétude de ce à quoi elle songe pour moi. Je désavoue dès à présent toute sorte de soucis an- goisseux, et ne veux pas que le cœur qui les entretiendra volontairement soit réputé pour mien, puisque douter de sa puissance c’est un crime, et se défier de sa bonté ou de sa fidélité, c’est se rendre pour jamais indigne de toutes ses faveurs. Croie le contraire qui voudra, de moi je tiens pour indubitable que voilà la résolution d’une âme digne de la protection spéciale de la Mère de Dieu, et je ne sais s’il y a sorte aucune de reconnaissance qu’elle prise davantage que le ressentiment d’un esprit fait de la sorte, qui vit comme l’enfant sur le sein de sa mère, sans appréhension de mal quelconque qui lui puisse arriver. Car si parmi nous une telle confiance ne peut être prisée autant qu’elle mérite ; et si celui sur qui un autre se reposerait en cette façon, se devrait sentir infiniment obligé, tant à cause de l’estime qu’il ferait de lui, s’y confiant à pur et à plein, qu’à raison du plaisir que naturellement nous prenons à posséder un cœur avec un domaine absolu, nous persuaderons-nous que la Mère de douceur soit moins sensible aux témoignages d’une volonté résolue de dépendre entièrement d’elle après Dieu ? Sainte Mère d’amour, possible sera-t-il pardonnable à ceux qui ne savent pas qui vous êtes, d’aller avec vous avec quelque retenue et discrétion ; mais quant à ceux qui vous connaissent, je ne leur pardonnerai jamais d’avoir usé de réserve envers vous jusqu’à ce que la créance qu’ils ont de votre bonté et de votre fidélité lésait trompés. Que si c’est une chose impossible, qu’ils perdent donc toute appréhension de se perdre avec vous, et qu’ils ne doutent nullement que moins ils tiendront à eux-mêmes et à leur sagesse, plus assurément ils marcheront en la plénitude d’une sainte paix et en toute sorte d’avancements.

## CHAPITRE IV.

De l’amour, troisième Reconnaissance dueaui Grandeurs de la Hère de Dieu.

entre les vertus divines, quoiqu’en perfection et en noblesse

il soit sans controverse le premier. C’est la plus digne reconnaissance qui puisse être rendue à la Mère d’amour. Les motifs que nous en avons sont pressants, mais je me contente de les avoir ramassés à la fin des trois précédents traités.

‘amour, quant à l’ordre de sa naissance, tient le troisième rang

« Je commence par la pratique, ayant parlé des motifs dans les traités précédents, et je dis que la première chose que l’amour nous inspire, est de nous offrir à.nofJre divine Maîtresse, par une donation solennelle et irrévocable, de’ lui consacrer nos personnes autant que nous le pouvons, par la cession du droit que nous avons en nos bonnes œuvres, par des respects continuels, par une préférence de ses intérêts au-dessus des nôtres, par un abandon généreux de ce que nous avons, afin qu’elle en dispose selon son bon plaisir. Les personnes en cet état ne regardent que Dieu seul dans un parlait oubli d’elles-mêmes, et sachant que la Bienheureuse Vierge agit toujours pour la plus grande gloire de Dieu, elles ne se mettent nullement en peine si,-après s’être dépouillées de leur mérite, elles en souffriront davantage en purgatoire ; le pur amour ne se regarde jamais, il est pleinement satisfait lorque Dieu est content, et n’ayant plus de propre volonté, il ne veut que ce que Dieu veut pour lui et pour ses amis ; c’est dans ce pur amour, et par conformité à Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous aimons sa très-sainte Mère, que nous voulons persévérer en son amour, sans jamais nous pouvoir retirer de cet engagement ; c’est le privilège de notre donation, laquelle étant plus forte que la mort, nous attache à elle non-seulement pour le temps, mais pour l’éternité ; elle dépouille l’âme d’une certaine propriété qui se glisse dans les actions les plus saintes, en laissant l’application à la Sainte Vierge, qui n’agit pas seulement pour Dieu, mais pour Dieu seul et pour sa plus grande gloire ; elle connaît les inclinations de son Fils, elle discerne les âmes où il sera Je plus glorifié dans les secours qui leur seront donnés ; et ainsi remettant tout entre ses mains, l’on se fait quitte de ce que la nature pourrait mêler avec la grâce. Enfin, si l’on est fidèle à ne rien faire pour soi, à n’avoir rien, à n’être plus à soi-même, mais tout à notre glorieuse Princesse, c’est être dans le plus haut point de la perfection, puisque étant à elle, l’on esta Dieu : car on ne passe en ses mains que pour demeurer dans celles de Dieu, on ne l’aime que pour l’amour de Dieu, on ne cherche sa gloire que pour la gloire de Dieu, qui est l’unique fin de toutes les dévotions. Il ne la faut donc pas condamner comme une invention chimérique ; elle est solide, et remplie de grâce et de bénédiction. Saint Bonaventure en était bien persuadé, lorsque tout transporté d’amour pour cette Vierge incomparable, il lui disait : Vous êtes la voiequi nous conduit à Jésus-Christ, ô Sainte Dame ! celui qui serait assez malheureux pour s’éloigner de vous ne trouverait jamais le chemin de la paix (1). »

### § I. — Le premier trait d’amour : s’offrir à la Sainte Vierge par une donation solennelle et irrévocable.

I. Je mets ce trait avant tous les autres, pour autant qu’il les contient tous en perfection, et qu’il leur donne un prix et un mérite qui ne peut être bonnement expliqué. Je l’accompagne de deux conditions et veux que ce soit une donation solennelle et irrévocable. Irrévocable, dis-je, tant pour ce qu’il ne se peut rencontrer nul sujet qui soit capable de nous faire dédire de ce que nous aurons une fois promis à la Mère de bonté, qu’à cause qu’une telle rétractation ne mériterait rien moins que le nom d’un infâme sacrilège. Mais de plus il faut qu’il y intervienne de la solennité et de l’appareil, comme en l’une des plus honorables et plus importantes actions de notre vie, puisqu’en la pratiquant, non-seulement nous sommes couchés sur l’état de la Beine du Ciel, mais encore nous la glorifions d’une très-excellente manière, lui donnant tout ce que peut bailler une créature telle que nous sommes. Bien est-il vrai que je ne demande pas tant ici des préparatifs humains, et des cérémonies extérieures, que des entretiens célestes et des dispositions intérieures. Je n’empêche pas que les personnes spirituelles, et de même profession, n’y soient appelées ; mais bien prétends-je que le principal convoi se fasse au ciel. Car, sans parler de la Sainte Vierge, pour qui est la solennité, la très-sainte Trinité y doit être invitée, comme l’honneur de cette action ; le Sauveur du monde, comme plus intéressé que nul autre en la gloire de sa très-honorée Mère ; les Saints Anges, et nommément le Gardien, qui sert de Paranymphe et de Maitre en cet appareil ; ceux qui par droit de nature ou d’alliance appartiennent à la Mère de Dieu ; ses favoris, et ceux qui se sont rendus signalés par une affection plus remarquable envers elle, et généralement toute la Cour céleste.

II. Les meilleurs apprêts seront la revue de toute la vie passée, suivie d’une confession générale, d’une exacte recherche de ce qui nous empêche d’agréer à sa Divine Majesté, et des actes fervents de Foi, d’Espérance, d’Amour et d’autres saintes vertus. La salle destinée à cette célébrité ne peut être sinon l’Église ou quelque Chapelle, d’autant que ce sont les lieux où Dieu tient sa Cour, et où se traite ce qu’il y a de plus auguste et divin au fait de la Religion. Le festin, c’est celui même que la Sagesse Incréée a préparé pour la réfection et la réjouissance de ses enfants, c’est-à-dire le très-saint et très-adorable Sacrement de l’Autel. L’action principale à laquelle proprement tout le reste se rapporte, c’est une protestation solennelle que fait l’âme dévote à la très-sacrée Vierge en la présence de la terre et du ciel, de vouloir être à elle par le choix d’une franche et immuable volonté ; de vouloir relever d’elle en toutes choses par l’état et par la condition d’une très-humble servitude ; de la reconnaître pour Dame et pour Souveraine à perpétuité ; de s’abandonner à toutes ses volontés et de se livrer à tous ses pouvoirs ; de lui offrir tous les moments de sa vie, toutes les actions de ses puissances intérieures et extérieures, tout ce qu’elle peut être ou espérer en l’ordre de nature et de grâce ; en un mot, tout ce qu’elle lui peut présenter en hommage ; bref, de la supplier d’en prendre elle-même le domaine absolu en la manière la meilleure et la plus assurée qu’elle connaît, et d’en disposer, après Dieu, comme de chose qui lui appartient.

Telle est, ce me semble, la profession authentique que fait Saint Grégoire de Nazianze en un certain endroit de ses écrits (1), où il

(1) Tragsed. de Cln isto patiente.

choisit la Reine du Ciel pour sa Dame, pour son unique trésor et pour sa souveraine Médiatrice.

Ht. Telle fut sans difficulté la noble résolution de Saint Edmond, Archevêque de Cantorbéry, qui en la fleur de sa jeunesse s’offrit à Dieu et à sa Sainte Mère (1) avec une invention pleine d’esprit et d’amour. Car il fit vœu à Dieu de perpétuelle chasteté devant une image de la Vierge, qu’il prit dès lors pour Épouse et pour Reine ; et pour arrhes de sa fidélité, il inséra dans le doigt de l’image un anneau d’or, où était gravée la Salutation Angélique. On se prit aussi garde après sa mort qu’en l’anneau Épiscopal qu’il portait la même Salutation était gravée, et ce qui arriva pour lors mérite bien d’être rapporté. Car comme un chacun se mettait en devoir d’emporter des reliques du Saint, le Sacristain du Monastère de Soissac, où il mourut, jeta les yeux attentivement sur cet anneau, espérant qu’il lui pourrait bien demeurer, et qu’après que la foule serait passée, il aurait moyen de faire son coup. En effet, il s’approcha du saint corps et se mit en devoir de tirer la bague ; et, comme il sentit de la résistance, il y employa toute sa force, mais en vain, il ne la put jamais arracher, quelque effort qu’il y apportât. C’est pourquoi, saisi d’une sainte horreur et d’une juste crainte de quelque châtiment, il se jeta à deux genoux devant le corps et parlant à voix basse à l’oreille du Saint, il lui demanda très-humblement pardon de sa témérité, et ensemble son contentement, sans lequel il ne voulait plus entreprendre de tirer un seul filet de sa robe. Il n’eut pas plutôt achevé sa prière, que l’anneau de soi-même tomba du doigt du Saint Prélat dans la main du Sacristain, qui raconta le tout à l’Abbé, et depuis par l’attouchement de cet anneau furent faits plusieurs miracles, et diverses sortes de maladies furent guéries.

IV. Ce qui arriva à un jeune garçon, au récit du docte et-dévot Prélat de Beauvais (2), peut être mis en ce lieu pour avoir quelque rapport avec ce qui a été dit de Saint Edmond. Quelques jeunes gens jouant ensemble devant une Église, l’un d’eux, qui faisait état d’une bague qu’il avait reçue d’une tille, la tira de son doigt de peur de la rompre ou de la gâter ; et, ne trouvant pas où la mettre en assurance, il entra dans l’Église, où d’abord il jeta les yeux sur une image en bosse de Notre-Dame, qui lui sembla si belle qu’il ne se put empêcher de se prosterner à genoux, d’avouer, en présence des Anges qui l’entouraient, que ce n’était rien de celle qui lui avait donné la bague au prix d’elle, et qu’il n’y avait point au monde de beauté pareille à la sienne. Au reste, si elle daignait le recevoir pour son

(l)Vitæ ipsius, c. vi. — (â) Vincent. Bellovac., Spcculi Exempl., lib. VII, c. lixxvii.

serviteur, qu’il renonçait dès lors à tout autre amour et que jamais il n’aurait d’autre Maîtresse qu’elle. Cela dit, il se leva, et mit sa bague dans un doigt de la Sainte Vierge, qui lui paraissait toujours plus belle à mesure qu’il la regardait plus attentivement ; et la Vierge, pour lui faire entendre qu’elle agréait sa proposition, plia le doigt qu’elle portait auparavant étendu. Le jeune homme, transporté non moins d’aise que d’étonnement, sort en la rue, et appelle ses compagnons pour être témoins de ce qui lui était arrivé. Tous s’approchent, tous voient la vérité du fait, tous lui portent envie, tous le condamnent à quitter le monde pour mieux servir la Sainte Vierge, à qui il a fait otfre de son service. Cependant quelques mois se passent, et le monde, qui le tient attaché avec des liens d’or et d’argent, et avec de vaines espérances, éteint peu à peu dans son âme la flamme céleste que la Vierge y avait jetée ; entin, emporté par les ardeurs de la jeunesse, il met en oubli celle à qui il avait solennellement engagé sa parole, et traînant son cœur par terre, il prend parti ailleurs contre ce qu’il avait promis expressément. Le propre soir de ses noces, la Sainte Vierge lui apparaît et lui demande où est la foi qu’il lui a baillée, et ce qui le peut avoir mû à la quitter pour en prendre une autre. Pour la seconde fois elle le menace de pis s’il ne tient sa promesse, et enfin fait une telle brèche dans son cœur, qu’il se dérobe comme un autre Alexis, et ayant mis sa liberté en assurance, il emploie le reste de ses jours au service de la Vierge des Vierges.

V. Telle fut sans contredit l’action héroïque de Saint Étienne, Roi de Hongrie, lequel avant que de céder le domaine de tous ses États à la Mère de Dieu, ainsi qu’il a été dit au chapitre précédent, s’était lui-même en sou propre chef, avec son fils Émeric, fait vassal de la même Vierge par un transport solennel qu’il lui avait fait de sa liberté, avec promesse de lui en faire par chacun an les reconnaissances ordinaires. Seulement dirai-je ici en passant que ce Saint Roi ne pouvait manquer d’affection envers la Reine du Ciel, ayant été quasi dèsla mamelle fils spirituel de Saint Adalbert (l), qui avait lui-même été voué à la Sainte Vierge dès le berceau. Car ce grand serviteur de Dieu (qui depuis fut Évêque de Prague, et qui, par commission expresse qu’il reçut de Dieu, prêcha l’Évangile à ceux de Hongrie et dejPologne, et enfin fut couronné d’un glorieux martyre), étant encore enfant, fut attaqué d’une fièvre dangereuse ; de quoi alarmés, ses parents, qui l’aimaient uniquement, supplièrent la Sainte Vierge de lui vouloir conserver la vie, à la charge qu’il

 ;1) lu ejus Vita, "23 Aprilis.

remploierait à son service, etqu’il relèverait d’elle Je reste de ses jours. Cette prière prononcée, il fut porté sur l’autel de la Vierge, et soudain il reçut la santé, et tant qu’il vécut, il ne se comporta jamais autrement que comme sujet et homme de la Mère de Dieu.

Telle fut d’assurance la sainte invention du dévot Marin, Frère du Bienheureux Pierre Damien, de qui il écrit (1) lui-même, qu’un jour étant devant l’autel de la Beine du Ciel, il s’offrit à elle, non-seulement à titre de serviteur, mais encore en qualité d’esclave, et que comme tel il se lia le col de sa propre ceinture, et pour se traiter en vrai esclave, il se disciplina au même lieu ; enfin, pour ne manquer à nulle sorte de devoir, il mit sur le coin de l’autel de la Vierge une pièce d’argent, promettant de continuer tous les ans de lui payer le même tribut.

Ce fut possible à l’imitation de celui-ci que le courageux Wautier de Bibræh, parent du Duc de Louvain, se dédia tout à fait au service de la très-sacrée Vierge. C’était un jeune Seigneur, vaillant comme l’épée, qui faisait des merveilles à combattre à la barrière, à soutenir les tournois et ès autres exercices ordinaires de la Noblesse en ce temps-là, quoiqu’à vrai dire la passion la plus forte de son cœur fût de faire la cour à la Mère de Dieu, et de tâcher par toute sorte d’inventions de gagner ses bonnes grâces. Et jaçoit qu’il n’omit rien pour en venir à bout, si fit-il un jour un effort d’amour et de courage qui mérite que toute fa postérité le sache. Car ayant avec soi un Prêtre comme pour servir de sacrificateur, et pour présenter une si noble victime à la Mère de Dieu, il s’enferma dans une petite Église, et s’étant mis dessus l’autel en posture de criminel, à deux genoux, la hart au col, il se donna à la Sainte Vierge au titre le plus étroit et le plus bas de donation qu’il se pût imaginer, comme une sienne main-morte et un vassal tailiable à miséricorde ; et avant que de sortir de là, il voulut payer les premières redevances, qu’il continua dès lors^tout le temps de sa vie. Le dévot Césarius, qui conversa depuis longuement avec lui au monastère de Hemmerode en Allemagne, où Wautier se fit religieux de l’Ordre de Clteaux, assure (2) avoir appris le tout de sa propre bouche, et avoir été fidèle témoin des beaux exemples de vertu qu’il laissa à tous ceux qui eurent le bien de le connaître.

Telle sans faute fut la dévote et chrétienne entreprise de Louis second, Comte de Vendôme, et Seigneur d’Épernon et de Mont- doubleau, dont la douce mémoire est conservée en l’Archive de Notre-Dame de Chartres, et de là fut transférée par Sébastien Bouillard

(1) Opuscule) xxxiv, c. iv. — (2) Lib. VII Mirac.

au chapitre cinquième de sa Parthénice. Ce bon Prince ayant été fait prisonnier par les Bourguignons, et serré bien étroitement l’espace de neuf à dix mois [avec grande appréhension d’y laisser les moyens et la vie, s’adressa à la très-sacrée Vierge sa bonne Mère, se vouant à elle du meilleur de son cœur, et la suppliant de le vouloir secourir en sa nécessité. Elle le fit tout à point le propre jour de son Annonciation, auquel le Comte fut remis en pleine liberté et en paisible jouissance de tous ses biens. De quoi il se sentit tellement obligé à la Mère d’amour, qu’aussitôt qu’il put, il se rendit à Chartres, et le jour de l’Ascension, qui fut le premier de juin de l’an quatorze cent treize, à la sortie de Matines, il se porta à l’Église de Notre-Dame, tout nu, tenant entre ses mains un cierge de cinquante livres, et cent Chevaliers ou Écuyers de sa compagnie le suivant en très-belle ordonnance, chacun le cierge au poing. Arrivé qu’il fut devant l’image de la Vierge, il se jeta à deux genoux, et avec lui tous ses gens, et ayant fait sa prière et rendu ses vœux à la Reine du Ciel, il s’adressa à Messieurs du Chapitre solennellement assemblés, et en considération’des obligations qu’il confessait avoir à la glorieuse Vierge, il se déclara dès lors et pour jamais homme de la même Vierge et de son Église de Chartres. Donation qui fut aussitôt reçue et acceptée par Messieurs du Chapitre, et suivie d’infinies actions de grâces, que . tous rendirent à Dieu et à la Sainte Vierge, et de plusieurs Cantiques d’allégresse.

Telle est la forme de s’offrir à la Sainte Vierge en état de dépendance et de servitude, qui est couchée à la fin du livre des Grandeurs de Ji sus du très-illustre Cardinal de Bérulle. Telles les dédicaces personnelles qui se font aujourd’hui en plusieurs saintes assemblées ou Confréries, et entre autres l’offrande solennelle que lui font par toute la Chrétienté les dévots Confrères des Congrégations qui sont érigées ès maisons de la Compagnie de Jésus, où en présence du ciel et de la terre, ils la choisissent pour Dame et pour Maîtresse, et font un propos inviolable de jamais ne l’abandonner, de ne dire ni entreprendre chose quelconque qui soit contre son honneur, et de ne permettre à ceux qui seront sous leur pouvoir nulle parole ou action où son honneur soit intéressé.

Pour le soulagement du dévot Lecteur, qui lisant ceci prendrait par aventure envie de se dédier solennellement à la Sainte Vierge, sans néanmoins se vouloir enrôler en de telles assemblées, et pour le délivrer de peine de chercher quelque formule propre pour ce faire, j’ai pensé de lui en tracer une dont il se put servir au cas qu’il n’en rencontrât point d’autre qui lui agréât davantage. Que si j’avais quelque pouvoir sur son esprit, je lui conseillerais de la

ii. 33

répéter tous les matins, afin de s’engager toujours de nouveau au service de cette Princesse, ou au moins afin de ne point laisser en- vieillir sa bonne résolution. La voici :

Très-sainte et très-immaculée Mère’ de Dieu, le refuge assuré de tous ceux qui espèrent en vous, je N. aujourd’hui, en la présence de la très-adorable Trinité, de votre très-honoré Fils, notre Sauveur, des Bienheureux Saints Gabriel, mon Ange Gardien, Saint Pierre, Saint Paul, Saint Joacliim, Sainte Anne, Saint Joseph, Saint Jean-Baptiste, Saint Jean l’Ëvangéliste, Saint N., mon Patron, Saints NN., et généralement de toute la Cour céleste, vous choisis pour ma très-spéciale Mère, Dame et Protectrice, et me propose dès à présent de vous servir et de vous faire servir le reste de mes jours le plus fidèlement qu’il me sera possible, et vous présente eu hommage tous les moments de ma vie, tous les mouvements de mon cœur, toutes mes paroles, actions et desseins. Je vous supplie, par les mérites de votre très-aimé Fils, de me vouloir recevoir à votre particulier service, de daigner prendre le soin et la conduite de ma vie, la protection de mon âme à l’heure de mon décès. Amen.

(I) In Psal. XIV. —

J’ajouterai ici tant seulement, que parmi ceux qui se dédient de cette sorte au service de la glorieuse Vierge, les mieux fortunés, et qui pour l’ordinaire entrent plus avant dans la faveur, sont ceux qui lui consacrent leurs jeunes ans et lui offrent les prémices de leur vie. Car, à dire le vrai, ces belles fleurs fraîchement cueillies méritent d’être présentées à la Reine des hommes et des Anges. Quant aux autres qui sont déjà flétries pour avoir passé par tant de mains, et pour avoir reçu les halenées du monde et de la chair, en un mot, qui ont perdu la bonne senteur de l’innocence avec leur teint vermeil et leur printanière beauté, elle ne les dédaigne pas vouement, mais il s’en faut bien qu’elle en fasse tant d’état que des premières. Car si parmi nous, dit Saint Jean Chrysostome (1), il ne se trouve personne qui ne préfère un serviteur jeune, frais et gaillard, à un autre qui sera déjà tout usé et cassé d’années et de travaux, croirons-nous pas qu’au ciel on fera toujours plus d’estime des services d’une jeunesse encore vierge et innocente, que de ceux d’une vieillesse mal habituée et quasi inutile à tout bien ? Mais quand il n’y aurait autre raison, celle-ci serait grandement considérable, que ceux qui viennent jeunement au service de la Reine du Ciel, ont beaucoup plus de rapport avec elle, de qui Saint Jean Damascène a écrit (2) qu’elle fut comme un petit arbrisseau, tirée toute jeune de la maison de son père, ni plus ni moins que d’une pépinière de

(2) Lib. IV deFide, c. xiv.

sainteté, pour être transplantée dans le verger du céleste’Époux, et arrosée dans le Temple de Dieu des grâces spéciales du Ciel et des plus douces influences du Saint-Esprit. C’est ce qui fait qu’es Cantiques elle demande si instamment d’être attirée par son divin Époux, afin de donner courage à tout plein de jeunes fdlettes qui brûlent du désir de la suivre. C’est cela même qui me persuade qu’il n’y a rien de plus digne d’être envié que le bonheur de ceux que le Ciel a regardés de si bon œil, que de les appeler au service de cette grande Princesse dès le berceau, ou même dès le ventre de leurs mères. Vous en aurez pu remarquer quelques-uns parmi les précédents traités ; pour ie présent, je ne ferai mention que de deux tant seufement. Le premier sera le très-illustre Cardinal Baronius, la gloire et la merveille du siècle passé, qui semble avoir eu de très-particuliers sentiments, ou au moins de signalés instincts de cette dévotion dans les flancs de sa Mère, l’une des vertueuses femmes de son temps. Car elle a par plusieurs fois déposé (au rapport du savant Henri de Sponde, en l’éloge cpi’il a fait du même Baronius) lui être arrivé je ne sais combien de fois de sentir ce petit enfant tressaillir clans son sein à mesure qu’elle s’approchait de quelque Église de la glorieuse Vierge, comme si dès lors il se fût voulu mettre en posture de l’adorer et de se consacrer à elle. Ce qui fut cause que cette bonne Dame, aussitôt qu’elle l’eut enfanté (ce fut le dernier jour d’octobre de l’an mil cinq cent trente-huit), elle l’offrit à la Reine du Ciel pour lui être à jamais dédié. Aussi ne fut-elle pas longtemps sans recevoir des marques infaillibles du contentement que la Mère d’amour avait pris à l’offrande qui avait été faite de ce petit serviteur. Car deux ans après, étant atteint d’une si dangereuse maladie, qu’on n’en attendait plus que la mort, elle Je porta dans le berceau en l’Église de Notre-Dame, qui est non loin de Sore, en la Campagne d’Italie, lieu de l’ancienne maison des seigneurs du Baron, où ayant passé trois jours en prières, comme il semblait être prêt à passer, elle ouït une voix qui Jui dit distinctement : Prends courage, et réjouis-toi, ton fils ne mourra pas pour cette fois. L’événement rendit indubitable la vérité de cette parole ; car dès lors il commença de se mieux porter, et peu après on le vit tout à fait guéri. A quelques mois de là, un Pèlerin étant entré dans la maison, s’approcha du berceau clu petit César, et lui ayant fait le signe de la Croix sur le front, il dit avec une assurance extraordinaire à la mère et à la nourrice, qui étaient là présentes : Ayez soin de bien élever cet enfant, car il doit être un grand personnage et une lumière de l’Église. La bonne mère, toute consolée de cette nouvelle, comme elle était grande aumônière, mit incontinent la main à la bourse pour lui faire la charité ; mais au même temps il s’évanouit de leurs yeux, et jamais ne put-on savoir ce qu’il était devenu, tly a une grande apparence que c’était quelque Ange du ciel, envoyé possible par la Reine îles Anges pour recommander l’éducation de ce sien petit vassal qu’elle destinait à être un jour l’un de ses grands serviteurs, et l’un des mieux employés à l’avancement de la gloire de son Fils.

Le second sera Saint Bernardin le Siennois, lequel, prêchant un jour avec une extrême ferveur des Grandeurs et de la dévotion de la Mère de Dieu, dit publiquement que quant à lui il appartenait partout droit à la Sainte Vierge, et que dès son enfance il lui avait mille obligations. La première faveur que je reçuspar son entremise, disait-il, ce fut de venir au monde le propre jour de sa Nativité. Le même jour je fus régénéré des eaux du saint Baptême. A quelques années de là, mais toujours le même jour, je pris l’habit de Saint-François. L’an révolu, je fis ma profession à même jour ; bref, à même jour je célébrai ma première Messe. Quand tout le reste qu’il a fait ne lui serait compté pour rien, cette seule rencontre sutfi- rait-elle pas pour être acquis dès le berceau à la Reine du Ciel ?

Ici je m’écrierai volontiers avec le Prophète Jérémie : Oh ! quel bonheur de porter dès sa jeunesse le joug du service de la Mère de Dieu ! oh ! heureux celui qui jouit d’un semblable bonheur ! oh ! avec quel contentement il se retirera dans soi-même et s’élèvera pardessus soi-même, afin de bénir Dieu cent fois le jour pour avoir été si doucement prévenu de ses bénédictions, et afin de consacrer tous les moments de sa vie au bon plaisir de la Reine des Anges ! oh ! quel état il fera d’une faveur si rare et si digne d’être prisée ! oh ! que soigneusement il s’en prévaudra, et comment il la fera profiter pour entrer toujours plus avant ès bonnes grâces de la Princesse du Ciel, à qui il aura voué son service !

Il y a toujours quelque belle âme pour qui le Ciel a des douceurs et des inclinations particulières ; et l’un des plus grands avantages qu’elles aient pour entrer bien avant dans la faveur, c’est d’être présentée de bonne main. Ce fut le bonheur de la Bienheureuse Sainte Mechtilde (1), à qui Notre-Seigneur Jésus-Christ daigna bien faire la grâce delà donner lui-même à sa Mère. Car comme un jour elle lisait ce passage de l’Évangile, où le Sauveur dit à sa très-sainte Mère parlant île Saint Jean : Femme, voilà votre Fils, elle se sentit inspirée de demander à son époux qu’il l’offrit à sa sainte Mère, et qu’il lui dit : Ma Mère, voilà votre fille. Au même instant elle entendit qu’il lui parlait de cette sorte : Ma très-honorée Mère, je vous

(1) Lib. V Vit » ipsius, c. xx.

recommande cette mienne épouse, et vous conjure d’en avoir soin ni plus ni moins que vous l’auriez de moi-même, si vous me voyiez devant vous couvert de plaies et de meurtrissures. Qu’il vous souvienne de l’état que j’ai fait d’elle lorsque l’affection que je lui ai portée m’a fait épandre tout mon sang pour son salut. En un mot, je vous la recommande comme la bien-aimée de mon cœur. L’esprit humain pourrait-il bien inventer une recommandation plus efficace, ou atteindre à un bonheur plus grand que celui-là ? Néanmoins, quoique la faveur soit des plus rares que l’on puisse espérer ici-bas, si ne faut-il pas estimer qu’elle soit telle que nous n’y puissions arriver si nous y apportions le soin et l’affection des grands Saints. Car en effet Sainte Mechtilde, considérant le bonheur qui lui était arrivé, et prenant de là une nouvelle contiance, s’enhardit de lui demander s’il n’était pas prêt de faire la même grâce à ceux qui la désireraient. A quoi le Sauveur répondit en penchant doucement la tête, et l’assurant qu’au département de ses grâces il n’y avait nulle acception de personnes.

XVI. Sus donc, belles âmes, à Jésus ; allons à Jésus si nous voulons être reçus favorablement de sa Mère. Car tout ainsi que j’ai fait voir au précédent traité, que le propre de la Mère d’amour c’est de conduire les âmes à son Fils, de même il est très-assuré que l’un des offices les plus agréables que le Fils fasse dans le ciel, c’est de les attirer à l’amour et à la dévotion de sa Mère, et de les lui recommander du meilleur de ses affections.

### § II. — Le second trait d’amour : souvent traiter avec elle, et l’avoir toujours en

sa mémoire.

L’Amour ne sait ce que c’est que pause et repos, puisqu’il veille sans cesse et qu’il est toujours attaché à l’objet auquel il se porte. Et il ne faut pas estimer que l’Amour céleste et surnaturel s’empare plus faiblement des cœurs que le sensuel et l’humain. Au contraire, d’autant qu’il est plus noble en son extraction, d’autant est-il plus ardent en ses poursuites. C’est pourquoi les fervents amateurs de la Mère de Dieu sont jaloux de laisser infiniment après eux tous les esclaves du fol amour.

La première preuve qu’ils donnent de cette souvenance amoureuse, c’est d’avoir toujours sur eux quelque marque qui leur réveille la mémoire de la Mère d’Amour. Jadis les Brachmanes, ou Gymnosophistes de l’Inde (I), pour ne mettre jamais en oubli un

(1) MafTeus, lib. I Hist. Indicæ.

certain Parabramma, qu’ils disaient être le plus ancien de leurs Dieux, portaient au cou trois cordons à l’honneur des trois enfants qu’il avait laissés. Nous apprenons de Saint Jean Chrysostome (1), de Saint Augustin (2), de Clément Alexandrin (3) et de plusieurs autres, que les anciens portaient les images de leurs Dieux gravées sur des bagues et sur des pendants d’oreille, et quelques autres sur des colliers qui leur donnaient sur le cœur. Il y a de doctes Interprètes qui jugent que c’est ce que le Saint-Esprit appelle écrire sur les tables du cœur. Les Philosophes Epicuriens, pour avoir la ligure de leur maître toujours devant leurs yeux, l’imprimaient ès gobelets dont ils se servaient en table et au reste de leur vaisselle. Et l’Époux du Cantique d’Amour ne demande-t-il pas de sa chaste Épouse qu’elle ait toujours son portrait sur le cœur et sur le bras, afin qu’il ne soit jamais éloigné de sa pensée ? Que si l’amour folâtre et passionné fait porter mille livrées, et s’il fournit tant de sortes d’inventions à ceux qui en sont épris, celui des serviteurs de la Vierge sera-t-il moins industrieux à se charger de ses faveurs ? C’est pour ne. pas encourir ce blâme que les uns l’ont graver sa figure sur des bagues, les autres portent quelque sienne image qui leur bat toujours sur le cœur. Quelques-uns se plaisent à être habillés de sa couleur, ou au moins à en avoir quelque cordon ou quelque enseigne. Mais il semble que ce soit faire tort à l’amour, de lui vouloir enseigner toutes ces particularités, attendu qu’il est assuré que plutôt le feu sera sans chaleur, que les inventions lui viennent à manquer.

III. Une autre preuve de cette amoureuse souvenance, c’est faire état de l’entretien de la Reine du ciel, se plaire à traiter avec elle, et y employer autant de temps que l’on peut. Notre Bienheureux Stanislas épiait toutes les occasions qu’il pouvait rencontrer pour lui ouvrir son cœur ; ce qu’il faisait avec une tendresse incroyable, car il ne l’appelait point autrement que sa bonne Mère, non plus que le Bienheureux Cardinal Pierre de Luxembourg, et plusieurs autres avec eux. Thomas de Cantiprat, Évêque de Lusence, et Suffragant de l’Archevêque de Cambrai, l’un des plus savants hommes de son temps, raconte (4) une chose gracieuse à ce propos. Un riche Juif de Cologne, dit-il, avait une petite fille de cinq ans, nommée Rachel, qui était fort affectionnée à la Religion Chrétienne, et nommément à ouïr parler de la Mère de Dieu, au nom de laquelle elle donnait aux pauvres ce qu’elle pouvait rencontrer en sa maison. Son père allant à Louvain la mena avec soi, et sans en avoir le dessein, lui bailla le moyen de se faire instruire par un Prêtre de rare vertu

(I) Homil. xxxv iii Gen. — (-2) Qurcst. cxn in Gcn. —(3) I.ib. III P.Tdag., c. xi, — (4) Lib. II Apnm, c, xxiv, part. XIV.

nommé Rcinier. Elle n’avait pas encore atteint l’Age de sept ans, lorsque le père, connaissant par ses déportements l’inclination qu’elle avait à être chrétienne, la promit à un jeune homme de sa secte, avec qui il fît son dessein de l’envoyer delà le Rhin. Mais la petite Rachel en ayant senti le vent à la faveur de la Reine (les Anges qui l’éveilla le matin, elle s’en vint trouver son bon Maître, et lui ayant représenté l’extrémité où elle était réduite, elle obtint aisément le Saint Baptême, qu’elle reçut avec le nom de Catherine, dans une Église de Religieuses de Saint-Bernard qui est près de Louvain, et incontinent après l’habit du même Ordre, pour demeurer de là en avant parmi ces filles consacrées au service de Dieu. Cependant son père, averti de ce qui se passe, ne laisse pierre aucune qu’il ne remue ; il emploie les plus puissants de la ville pour traiter avec l’Évê- que, et pour écrire au Pape Honoré III, afin qu’il lui soit permis de retirer sa fille, et de l’avoir avec soi jusqu’à ce qu’elle ait par- fourni l’Age de douze ans seulement. Catherine s’opposa fort et ferme à cette invention satanique, et plaida elle-même sa cause devant l’Évêque de Liège avec tant de courage, et représenta de si preignantes raison, que tous ceux qui l’entendirent jugèrent que le Saint-Esprit parlait par sa bouche, et que le droit était de son côté. Mais ce qui fait plus à mon propos, c’est qu’ayant eu gain de cause, elle demeura toute sa vie si reconnaissante envers la Mère de Dieu de cette faveur, qu’à mesure que les autres Religieuses étaient appelées de temps en temps au parloir pour traiter avec leurs parents, elle qui n’avait personne en ce monde qui interrompit ses dévotions, s’en allait se prosterner devant une image de la Vierge, et lui disait : Sainte Vierge, vous ne rejetterez pas, s’il vous plait, une pauvre orpheline qui vient à vous comme à sa Reine, à sa Mère, à sa tante, à sa sœur, à sa cousine ; bref, qui n’a point d’autre parent, sinon vous. A mesure qu’elle prononçait ces paroles, elle fondait en larmes de douceur, et s’oubliant de tout le reste, elle s’entretenait avec la Vierge en des colloques qui ne se peuvent expliquer. Le même Thomas de Cantiprat assure avoir traité plusieurs fois avec elle, et avoir appris ce qu’il écrit de la propre bouche de la fille.

IV. Qui nous dira quels étaient les ressentiments du cœur embrasé d’Alphonse Rodriguez, Religieux de notre Compagnie, lorsque saisi, et comme transporté de l’amour de la très-sacrée Vierge, il lui disait : Ma bonne Mère, je vous aime plus que vous ne m’aimez ; et que la Mère d’amour lui répondait : Ah ! mon cher Alphonse, tu te trompes, jamais personne ne m’a surmontée en amour que mon Fils. Celui de ton cœur n’est qu’une petite bluette auprès du mien, qui est un vrai brasier d’amour. Ô Dieu ! quelle assurance d’un côté, et quelle débonnaireté de l’autre ! quelle assurance de ce cœur filial, d’où sortaient de telles boutades d’amour ! quelle débonnaireté de ce cœur maternel, qui ne s’offensait point d’une telle liberté ! quelles douceurs, quel contentement en ces amoureux entretiens ! Est-ce pas bien vérifier le dire de Saint Jean Damascène (I), que celui qui fait de sa mémoire et de son entendement un cabinet ou plutôt un oratoire à la glorieuse Vierge, jouit sans intermission d’un indicible repos et d’un partait contentement ? Et que faisait donc autre chose ce bon et fidèle serviteur de la Vierge, lequel, sans parler de l’ordinaire souvenance qu’il avait d’elle ainsi que de sa bonne Mère, ne manquait jamais de la saluer à chaque heure du jour avec un Ave Maria et un Salve Regina, à dessein de la faire souvenir de prier son très-cher Fils pour lui ? Tous ceux qui savent ce que c’est que cette communication, confessent qu’il y a des douceurs qui peuvent bien être savourées, mais non pas expliquées par paroles, et qu’il s’y retrouve des avantages qui méritent d’être recherchés avec tous les soins imaginables. Car si l’amitié est un pinceau, lequel couche insensiblement sur nos cœurs les vices ou les vertus, et les autres affections de nos amis, quel profit 11e tireront pas les dévots de la très-sacrée Vierge de la conversation qu’ils ont avec elle, puisqu’elle imprime clans leurs âmes les traits de ses plus excellentes vertus et de ses plus divines qualités.

V. Je dois un éloge particulier à la douce mémoire du dévot Jean Berkmans, l’un des Anges de notre Compagnie, puisque de plusieurs vertus dont sa couronne a été enrichie comme d’autant de pierres précieuses, la tendresse de l’affection qu’il a eue pour la très-sacrée Vierge et la continuelle souvenance qu’il en a fait paraître, a été l’une des principales (2). Il était fort aise que l’on sût qu’il faisait profession de lui être singulièrement dévot, non qu’il désirât faire montre de sa piété, mais afin d’en pouvoir parler avec plus de liberté et en toute sorte de rencontres. Le soir avant sa mort, il dit à)’un de ses condisciples que le principal et le plus puissant moyen dont il s’était servi pour s’avancer à la protection, avait été l’amour et la dévotion envers la Sainte Vierge qu’il appelait ordinairement, d’un accent plein de confiance, sa bonne Mère. Voici comme il parle en quelque endroit de ses mémoires : Ô la maîtresse et la gouvernante de mes profits en la vertu, de ma santé et de mes études, douce Vierge Marie, vous êtes ma très-bonne Mère ! En tous ses discours particuliers, il cherchait toujours l’occasion de parler d’elle et de ses éminentes vertus. Ily a au Collège Romain une petite chapeile qui est dédiée

(1) Orat. 1 Damasc. de B. Virg. — (2) Vitæ ipsius, part. II.

à Notre-Dame, laquelle il visitait si souvent, que l’on peut dire de l’image de cette chapelle, et de ce qu’il faisait avec elle, ce que jadis Saint Bernardin faisait avec une image qui est sur l’une des portes de la ville deSienne, ainsi que j’ai dit autre part. Écoutez, de grâce, en quels termes et avec quels sentiments d’affection il parlait de cette glorieuse Princesse. Si j’aime Marie, disait-il, je suis assuré de mon salut et de ma persévérance en la Religion, et qu’en outre j’obtiendrai de Dieu tout ce queje voudrai, et que je serai tout-puissant. On ne trouve rien, dans ses petits écrits de dévotion, qui soit si souvent répété que le propos d’aimer et de servir fidèlement la Sainte Vierge.

VI. Il disait souvent que c’est une chose nécessaire à tous d’avoir comme un certain asile où l’on puisse confidemment recourir en toutes ses nécessités, surtout en celles qui arrivent soudainement et comme par surprise, et que les meilleurs étaient les plaies de Notre-Seigneur, et le manteau sacré ou le sein de sa sainte Mère. Étant un jour interrogé de quels remèdes il se servait en ses désolations : De ces quatre, répondit-il, île la prière, de l’occupation, de la patience, du sein et du giron de Marie. Il disait tous les jours son Chapelet, mais avec tant d’attention, que souvent il lui est arrivé de n’apercevoir pas seulement ceux qui passaient ou qui le saluaient. Il avait recueilli dans divers auteurs les louanges de la Sainte Vierge, et il se servait à tout propos de ce qu’il en avait ramassé, mais spécialement en méditant ses douze principales v ertus, lorsqu’il disait le petit Chapelet qu’on nomme ordinairement des douze étoiles. Il avait coutume de dire tous les jours neuf fois : Beata viscera Mariæ Virginis quæ portaverunt æterni l’atris Filium, s’agenouillant à chaque fois qu’il répétait ces paroles à l’honneur des neuf mois qu’elle porta l’unique Fils de Dieu dans ses sacrés flancs.

Vil. Mais le temps le plus favorable qu’il avait en toute l’année pour donner l’essor à son cœur, c’était celui de la fin des études pendant le divertissement que l’on a coutume de donner à ceux qui s’y sont occupés. Il employait la plupart du chemin à dire l’Office de la Sainte Vierge et les Litanies de Lorette, à s’entretenir avec elle, ou à discourir avec les autres de ses incomparables mérites, et cela était toute sa plus grande récréation. S’il pouvait rencontrer quelques-uns qui fussent particulièrement dévots à Notre-Dame, son grand contentement était de dresser une forme de lice à qui lui donnerait plus de louanges et des titres plus avantageux. Et pour lors que 11e disait-il pas ? Souvent les autres ne sachant plus que dire, et demeurant épuisés, il poursuivait avec une allégresse extraordinaire et avec une si grande abondance, que le temps lui manquait plutôt que la matière. Il dormait la nuit comme bon soldat de la Vierge avec son Chapelet au bras, et sur la fin de sa vie il le portait pendu au col. Il jeûnait tous les Samedis, et ajoutait toujours au jeûne quelque autre mortification ; aussi était-ce le jour auquel il était né, et auquel il était entré en la Gompagnie. Il avait fait vœu de défendre et de maintenir à jamais son immaculée Conception, au cas toutefois que l’Église n’en déterminât point autrement, et de plus que le premier livre qu’il composerait serait du même sujet, dont il disait qu’il avait déjà le dessein, et remarquait soigneusement dans les livres des Saints Pères, et dans les autres qu’il lisait, tout ce qui lui pouvait servir. Quand il désirait obtenir quelque chose de Notre-Dame pour soi, ou pour un autre, il écrivait dans un papier, y ajoutant quelque petit vœu qu’il s’obligeait d’acquitter au plus tôt : par exemple, de réciter quelques Chapelets à son honneur, ou de dire quelques autres prières. Après il attachait ce papier à quelque image de la Vierge, puis il se mettait à la prier en même temps, et d’ordinaire il obtenait ce qu’il avait demandé. Finalement, afin de ne me pas étendre en une infinité d’autres dévotions, voici les propres mots qu’on trouve écrits dans quelques mémoires qu’il a laissés : Jamais je n’aurai de repos que je n’aie obtenu un tendre amour envers ma très-douce Mère la Bienheureuse Vierge Marie.

VIII. Voyez-vous, mon cher Lecteur, si l’Amour est industrieux, et si ses inventions sont admirables ? Mais s’il y a du plaisir à les lire ou à les ouïr raconter, il y en a bien davantage à les produire et à les expérimenter. Oh ! que ces âmes sont heureuses à qui Dieu a fait la faveur de leur accorder pour partage de si saints et dévots sentiments ! Qu’à jamais logent-elles dans le sein de la Mère du bel amour, et que là elles soient à couvert de toutes les mauvaises rencontres dont notre vie est affaiblie dans cette vallée de misères.

### § III. — Le troisième trait d’amour : s’éjouir de ses perfections et compatir à ses douleurs.

I. Le dévot Saint Anselme donne un privilège admirable au cordial amour de la Mère de Dieu, disant (I) que celui qui a goûté la douceur de cette affection, peut espérer d’avoir part aux mérites de la Sainte Vierge. Privilège que j’estime appartenir au sentiment dont je vais traiter, plutôt qu’aux autres, à raison de l’intérêt qu’il prend au bien et au mal de cette Princesse.

II. Ce sentiment est comme un bon arbre qui produit quantité de

(1) De Excellentia Virg., c. iv, bons fruits, dont le premier est de ramentevoir à la Sainte Vierge les contentements qu’elle a reçus en l’accomplissement des mystères de notre salut, et la faire souvenir des grandes choses que Dieu a ope’rées en elle. C’est un secret qu’elle-même enseigna un jour à Sainte Mechtilde (1). Car, comme cette sainte fille désirait lui offrir quelque chose qui lui fût agréable, la Mère de douceur lui dit : Ma fille, fais-moi souvenir de la joie que mon cœur reçut lorsque le Fils de Dieu sortit du cœur de son Père Éternel, ainsi qu’un Époux qui sort de son lit nuptial, pour se venir rendre dans mon sein. Fais-moi de plus souvenir de la joie dont je fus remplie lorsque ce même Époux, sortant de mes chastes entrailles, me fut t’ait un Fils de douceur et de jouissance.

III. Le glorieux Martyr Saint Thomas, Archevêque de Cantorbéry, avait coutume tous les jours de saluer la Sainte Vierge avec sept Ave Maria, comme prenant part aux sept joies que jadis elle avait ressenties lorsqu’elle était encore ici-bas, savoir : les sacrés épanouissements de son cœur que lui avaient causés l’ambassade céleste, la visite qu’elle fit à sa cousine Sainte Elisabeth, la naissance du Verbe Divin, l’adoration des Saints Mages, le recouvrement de son Fils, sa glorieuse résurrection et sa triomphante Ascension. La Sainte Vierge voulant témoigner à son fidèle serviteur le contentement qu’elle prenait à cette sienne dévotion’, lui apparut 1111 jour, et lui dit : Thomas, mon fils, j’ai bien voulu vous venir voir pour voûs assurer que vos service ? me sont agréables et que vos conjouis- sances me plaisent. Mais pourquoi ne me parlez-vous sinon des joies que j’ai reçues lorsque je vivais sur la terre ? N’estimez-vous point que celles que je ressens à présent dans le "ciel sont sans comparaison plus grandes ? Or, sachez que quiconque s’en souviendra avec honneur, me trouvera favorable à l’heure de son trépas ; car, pour lors, je lui donnerai de la joie et de la consolation, et le conduirai moi-même devant le parquet de mon Fils. Saint Thomas lui ayant répondu que très-volontiers il s’acquitterait de ce devoir, puisqu’elle daignait bien l’agréer, mais que n’ayant pas assez de connaissance des joies qu’elle ressentait là-haut, il n’était pas en son pouvoir de lui en faire la conjouissance. A cette proposition, la Sainte Vierge répliqua : Afin que vous ne puissiez prétendre cause d’ignorance, vous direz en cette manière : Je me réjouis, Sainte Dame, de ce qu’au-dessous de la très-sainte Trinité il n’y a nulle pure créature que vous ne surpassiez en gloire. Je me réjouis de ce que la guirlande de votre immaculée virginité surpasse celle de tous

(1) In ejus Vita.

LA TRIPLE COURONNE, les Ordres, tant des Anges que des hommes. Je me réjouis de ce que les splendeurs de gloire qui sortent de votre divine l’ace, éclairent la Sainte Sion ni plus ni moins qu’un beau soleil. Je me réjouis de ce que tous les citoyens du ciel vous reconnaissent et vous honorent comme la très-digne Mère de Dieu. Je me réjouis du pouvoir que vous avez sur toutes les volontés de votre très-honoré Fils, de qui vous n’êtes jamais éconduite. Je me réjouis du moyen que vous avez d’avancer tous vos fidèles serviteurs. Je me réjouis de ce que votre gloire reçoit et recevra toujours quelque surcroît pendant toute la durée des siècles, de ce que l’honneur que vous recevrez dans la Cité des Bienheureux, n’aura point de moindre durée que celle de l’éternité.

IV. Le Bienheureux Herman, Religieux de Saint-Dominique, qui mourut l’an douze cent quarante-cinq (1), et qui lut l’un de ceux qu’Ives, ÉvêquedeCracovie, présenta à Saint Dominique, et que le même Saint Dominique envoya depuis en Pologne avec Saint Hyacinthe, son compagnon, et neveu du susdit Évêque, avait de merveilleuses tendresses toutes et quantes fois que ces doux sentiments de conjouissances s’emparaient de son cœur. Il bénissait le sein de la glorieuse Vierge, dans lequel toute la grandeur du ciel avait été renfermée l’espace de neuf mois. Il bénissait son cœur aimable qui avait été le sanctuaire de tous les principaux mystères de notre foi. Il bénissait ses chastes mamelles qui avaient donné l’aliment au père nourricier de toutes choses. Il bénissait ses saintes mains qui avaient si souvent emmailloté le grand ouvrier de l’univers. Il bénissait ses bras sacrés qui avaient si souvent porté celui qui, avec trois doigts, tient suspendue toute la terre. Il bénissait sa sainte poitrine sur laquelle avait reposé celui qui est le repos des Bienheureux. Il bénissait sa divine bouche qui avait eu le bonheur de s’attacher aux saintes lèvres sur lesquelles la Divinité était assise. Parmi ces bénédictions il fondait en larmes de douceur, se souvenant des contentements que sa bonne Mère avait reçus en chacune de ces actions, et lui en faisait ses conjouissances. De là il passait à l’intérieur de la Vierge, et à la sainteté qu’elle a\ait fait paraître en ces mêmes mystères. Il bénissait sa rare foi, sa merveilleuse confiance, son ardente charité, sa profonde humilité, son immaculée pureté, son incroyablemodestie, sa force plus qu’humaine, et toutes ses autres vertus qu’il regardait comme un paradis de délices que la très-sainte Trinité avait choisi pour ses ébats. A chacune de ces conjouissances il ajoutait une Salutation Angélique, et après il les concluait toutes par ces agréables

(1) Leander Albertus, in ejus Vita.

paroles : Jesu suavissime, dignore me meam et tuam Matrem super omnes speciosam orela.nda.re, corde admirari, et imitatione subsequi ; c’est-à-dire : Très-doux Jésus, faites-moi la grâce, s.’il vous plaît, que je puisse louer de ma bouche, priser de mon cœur et imiter par mes actions votre sainte Mère et la mienne, qui est la gloire de toutes les femmes. Il ne se peut dire les faveurs que la Sainte Vierge lui fit, et les grâces qu’elle lui impétra ensuite de son amour cordial et de ses dévots sentiments. Car elle le prévenait d’ordinaire d’une si grande abondance de consolations, qu’à peine les pouvait-il supporter. Et comme un jour il lui eut demandé qu’elle retirât de ses douceurs et qu’elle les changeât plutôt en la connaissance des mystères qui sont compris ès saintes Lettres, et lui déliât sa langue qu’il avait grasse et bégayante, afin qu’il en eût plus de moyens de publier ses grandeurs et celles de son bien-aimé Fils, elle lui octroya si libéralement ces deux choses, qu’il serait malaisé de raconter les fruits qu’il fit par ses dévotes et éloquentes prédications, tant en Pologne qu’en Allemagne, d’où il était.

Mais quelle merveille qu’elle ait agréé les doux sentiments de ces belles âmes, puisqu’elle en a si largement récompensé quelques autres, lesquelles, à manière de dire, ne méritaient pas d’entrer en considération ? 11 y a près de vingt-deux ans qu’elle apparut à un hérétique Luthérien, nommé Martin Guttric, natif de Comberg en Allemagne, et lui ayant prédit qu’elle le devait conduire au ciel la veille de Noël, elle lui ordonna de se réconcilier avec l’Église Catholique, et de se disposer à ce passage par la réception du Saint Sacrement. Il ne manqua pas de faire appeler le P. Frédéric Fournier, qui prêchait lors en la Cathédrale de Bainberg, et de le sommer de faire en sorte qu’il pût exécuter ce que la Vierge lui avait enjoint. Le Père, étonné de cette nouveauté, ayant voulu savoir ce qui aurait engagé la Mère de Dieu à lui faire cette faveur, il apprit que tous les matins il récitait par sept diverses l’ois la Salutation Angélique, ajoutant ces paroles : Priez pour nous ; et qu’il en faisait autant tous les soirs, à dessein de remémorer à la Heine des Anges l’honneur et le contentement qu’elle avait reçus en l’Incarnation du Verbe divin.

Un autre fruit de ce même sentiment, c’est de se plaire à la pensée de ses perfections et de se conjouir avec elle de ses Grandeurs. C’est un second secret que la Bienheureuse Sainte Brigitte apprit de la même Vierge, lorsqu’elle lui donna à connaître (1) combien cet exercice avait valu à son fils Charles, qui était fraîchement décédé. Ce jeune homme étant au travail de la mort ne fut jamais abandonné

(1) Lib. VII Révélai., c. xm.

de la Mère de Dieu, laquelle fut toujours au chevet de son lit pour tenir son esprit en arrêta ce qu’il n’extra vaguât point, ou que par quelque affection humaine il ne se détournât tant soit peu du bon plaisir de Dieu. Elle adoucit encore les douleurs qui le pressaient en cette extrémité, de peur que le corps ne donnât quelque dangereuse at- teinteà l’esprit, et ne le fit oublier de son devoir. Elle le pourvut des aides nécessaires à ce dangereux passage, et aussitôt que l’âme eut quitté le corps, elle s’en saisit pour la conduire devant le Juge, et pour traiter sa cause en ce redoutable parquet. Le vieux accusateur des frères ne manqua pas de la suivre et de produire les griefs qu’il avait contre la Sainte Vierge en cette manière : Très-équitable Juge, jaçoit que je connaisse très-bien qu’ayant votre Mère en tête, j’ai affaire à un rude parti, si me confie-je tant en votre justice, que je m’assure que vous ne le dénierez pas à votre ennemi, fût-ce contre votre propre Mère. Je me plains à vous d’avoir été grevé d’elle en deux choses. La première est qu’elle m’a refusé tout à fait l’entrée pendant les derniers efforts de cette âme, et ne m’a jamais permis de la tenter suivant la permission générale que j’ai reçue de vous à cet effet. La seconde, que m’appartenant, comme à l’huissier de votre Justice, de vous conduire les âmes, elle s’est ingérée à faire mon office, portant celle-ci entre ses bras, afin de l’offrir à Votre Majesté. C’est de quoi, très-équitable Juge, je vous demande raison. Le Sauveur, se tournant vers sa Mère, attendait qu’elle repartit ; aussi fit-elle incontinent en ces termes : Mon très-honoré Fils, bien que Satan soit le père de mensonge, si ne puis-je désavouer ce qu’il a dit ; seulement ai-je à représenter à votre clémence que j’ai été obligée de faire ce que j’ai fait. Car ce jeune homme ayant eu une telle affection à m’honorer, et à se réjouir des faveurs que j’ai reçues de vous, qu’il préférait la joie qui lui en revenait à tous les contentements du monde, s’étant offert par plusieurs fois à souffrir les peines éternelles, plutôt que le moindre rabais de ma gloire, jugez, mon Fils, si je pouvais moins faire que de l’assister en cette sienne nécessité. Le Juge demeurant satisfait de cette réponse, termina le différend avec ce peu de mots : Ma mère a tout pouvoir en mon royaume, et elle n’y est pas à 1a condition des autres. Elle y commande comme Reine, et comme Mère et Dame, elle peut pour juste occasion comme celle-ci dispenser en mes lois. Car celui qui lui a rendu tant d’honneur, mérite d’elle une spéciale assistance ; parlant qu’il 11e s’en parle plus. A ce mot, la Mère fit une profonde révérence à son fils, et conduisit son nourrisson dans le ciel, pendant que Satan, chargé de honte et de confusion, s’apprêtait à se venger de l’écorne qu’il avait reçue.

Vil. Voilà à quoi sert une bonne éducation : car c’est sans doute que ce pieux jeune homme avait appris cette leçon de sa bonne Mère qui la pratiquait soigneusement, ainsi qu’il se voit au second livre de ses Révélations (I). Là elle récite qu’étant un jour prosternée devant la glorieuse Vierge, et hautement élevée en esprit, elle lui tint <le semblables propos : Soyez éternellement louée, ô Marie, Mère de Jésus ! et à jamais soit loué le même Fils de Marie, pour toutes les joies qu’il m’a l’ait jusqu’ici ressentir du bonheur que vous possédez d’être sa très-honorée Mère. Non, je le prends lui-même à témoin, lui qui n’ignore rien de tout ce qui se passe dans nos cœurs, s’il n’est pas vrai que j’aime sans comparaison davantage Marie, fille de Joachim, que les enfants d’Ulpho et de Brigitte, c’est-à-dire mes propres enfants ; et que je choisirais (pie Brigitte, fille de Birger, jamais n’eût vu le jour et la lumière, plutôt que Marie, fille de Joachim, n’eût point été ce qu’elle a été : bref, qu’il me serait plus supportable de me voir abîmée au fond des enfers, qu’apprendre que Marie, fille de Joachim, ne fût point la Méke de Dieu et la Reine de l’univers. La réponse que fit la glorieuse Vierge à cette amoureuse saillie mérite d’être ici rapportée. Ma fille, lui dit-elle, il faut que tu tiennes pour tout assuré que cette Marie, fille de Joachim, que tu chéris si fort, vaudra mieux mille fois à Brigitte, fille de Birger, que Brigitte ne sera à soi-même ; et que la même Marie sera un million de fois meilleure Mère aux enfants d’Ulpho et de Brigitte, que Brigitte même, quoiqu’elle soit leur bonne mère.

VIII. Puisque nous sommes sur les conjouissances, jamais il ne sera qu’il ne me souvienne de la rare piété de l’ancien peuple d’É- phèse, et de la dévotion signalée qu’il témoigna envers la glorieuse Vierge. L’an de Notre-Seigneur quatre cent trente et 1111, fut convoqué un Concile général dans la ville d’Ëphèse, par l’autorité de Cé- lestin premier, lors séant en la Chaire de Saint Pierre. Saint Cyrille, Patriarche d’Alexandrie, en qualité de légat du Saint-Siège, présida à cette noble assemblée, composée d’environ trois cents Évêques, où il s’agissait principalement du malheureux Nestorius, Archevêque de Constantinople, et des exécrables blasphèmes qu’il avait vomis contre le Sauveur et contre sa Mère, laquelle il dégradait impudemment du titre de Mère de Dieu. Le lieu du combat fut, par bon augure, l’Église de la très-sacrée Vierge, de qui l’honneur devait être sacrilégement combattu par un impie, et non moins courageusement défendu par les Pères de la Piété Chrétienne. Ce fut en cette rencontre que l’on reconnut clairement le zèle cordial de ce peuple

(1) Revel. Extravag., c. mu.

dévot à se porter à la conservation des passe-droits de la Heine du Ciel. Car dès que l’on ouït que les Prélats s’étaient rendus dès le bon matin à l’Église, un nombre incroyable de personnes de l’un et de l’autre sexe, de tous les âges et de toutes les conditions, s’assembla devant la porte de l’Église comme pour servir de corps de garde aux défenseurs de la Vierge, et de terreur à ses ennemis, et pour apprendre au plus tôt ce qui aurait été conclu en cet honorable convoi. Les affaires qui s’y traitèrent furent de telle conséquence, qu’elles tinrent ces vénérables Pères dès ie matin jusqu’au soir. Mais le peuple qui attendait le succès de leur Conférence, ne se montra pas moins constant à garder sa place, qu’ils firent paraître de zèle à la défense de la Vierge. Car la plupart de ceux qui étaient accourus au bruit de cette dispute, tinrent bon dès le point du jour. La nuit étant venue, comme l’on commença d’ouvrir les portes de l’Église, chacun tâcha de s avancer pour apprendre des premiers ce qui avait été résolu. Lors Saint Cyrille, comme Légat, paraissant à la tête de l’armée du Dieu vivant, lit la joie à ce bon peuple de la détermination du Concile, et lui dit que la triomphante Reine de la terre et du Ciel était maintenue en ses droits et privilèges, et nommément au glorieux titre de Mère de Dieu, et que celui qui avait entrepris contre elle était lui-même dégradé de toute dignité Ecclésiastique et relégué en une île déserte. C’est ici que je sens que la main me tremble et cpie ma plume est incapable de représenter les sentiments de ce monde assemblé, et le doux mélange des cris et des acclamations publiques. Car le peuple d’Éphèse, lequel jadis, parmi les ténèbres de l’infidélité, s’était montré excessivement passionné pour sa grande Diane, à ce coup au clair jour du Christianisme témoigna faut d’affection envers l’Impératrice du monde, qu’il m’est impossible de l’expliquer. Quelque^ jours durant ce ne fut qu’actions de grâces et louanges que l’on donna au Sauveur du monde, pour avoir si évidemment pris le parti de sa Sainte Mère ; que conjouissances et applaudissements à la Bienheureuse Vierge, pour avoir été conservée en la possession de ses titres, et nommément de celui de Mère de Dieu ; que faveurs et bénédictions à ces saints Prélats, pour s’être portés si courageusement à la défense de la cause publique de l’Église. Mais, parmi ces triomphes, rien ne fut trouvé de meilleure grâce que l’honneur qu’ils rendirent à ces mêmes Prélats, les conduisant à grandes troupes et avec quantité de flambeaux en leurs logis, et témoignant par cette allégresse le sentiment qu’ils avaient du succès de leur assemblée. Dès lors l’on ne vit par toute la ville d’Éphèse que signes de réjouissance, que feux de joie ès places publiques, que bonnes senteurs par les rues, que falots ès fenêtres des maisons, que Vive la Grande, l’Admirable, la Toute-puissante Mère de Dieu partout. Ce narré, ainsi que je le viens de faire, fut écrit d’Éplièse par le même Saint Cyrille, à l’Église d’Alexandrie sa chère Épouse, comme il se voit encore aujourd’hui dans l’épitre trente- quatrième du même Saint Cyrille, et dans les actes du Concile d’É- phèse. Ainsi la glorieuse Vierge, chargée de palmes et de lauriers, triomphait tant en la terre comme au ciel, tandis que le malheureux Nestorius, son ennemi, se préparait pour aller finir ses jours en l’Ile puante d’Oasis, et pour y voir son corps tomber en pièces et en lambeaux, et nommément sa langue sacrilège, qui avait été l’instiument de tant de blasphèmes qu’il avait dégorgés contre le Sauveur et contre sa très-sainte Mère.

Un troisième fruit du même sentiment, c’est de remercier Dieu pour elle de toutes les faveurs qu’il lui a faites, et d’employer au même effet les voix de toutes les créatures, nommément des bienheureux Esprits. Saint Paul, le grand Maître de la Sapience céleste, entendait parfaitement ce point lorsqu’il mendiait de tous cotés des prières de ses enfants spirituels,à ce, disait-il (I), que plusieurs rendissent grâces à Dieu pour lui des faveurs qu’il avait reçues de sa main libérale. Et comme celles qui ont été départies à la Sainte Vierge sont incomparablement plus grandes, aussi se sent-elle étroitement obligée à ceux qui en bénissent avec elle l’infinie bonté de Dieu. Car ce sont les célestes et agréables vapeurs qui s’élèvent des encensoirs des Saints en l’Apocalypse de Saint Jean, et qui réjouissent les habitants de là-liaut, voyant que le Prince qu’ils servent en demeure grandement honoré.

Le dernier fruit est de compatir à ses douleurs ; car l’amour ne serait pas amour s’il ne rencontrait son intérêt dans celui de la personne qu’il aime, et s’il 11e ressentait également ce qui lui donne de l’affliction et ce qui lui cause du plaisir. La Reine du Ciel se plaignit à Sainte Brigitte (2) qu’il y eût si peu de personnes qui l’aimassent d’un sincère amour, et l’une des principales preuves qu’elle en donna, ce fut qu’il se trouvât si peu de gens qui eussent un sentiment cordial de ses souffrances et qui fussent touchées au vif de la souvenance de son pénible Martyre. Que si quelqu’un est désireux de savoir le contentement que Je Sauveur du monde et sa douce Mère prennent de voir nos cœurs attendris d’une sainte compassion des maux qu’ils ont endurés pour nous, il me semble qu’il n’y a rien qui le fasse mieux connaître que ce qui est couché au sixième livre (3) des Révélations de la même Sainte Brigitte. Cette Bienheureuse veuve

(I) II. Cor. 1, —(2) Lib. 11 Revel., c. xxiv. —(3) Cap. xcvn. il.

priait un jour à chaudes larmes pour un malade très-bien qualifié selon le monde ; mais tout à fait roturier devant Dieu. Ses charitables prières frappèrent si à propos à la porte de la miséricorde du Rédempteur, qu’il ordonna à Sainte Brigitte d’envoyer le Prêtre qui la confessait à ce misérable. Il y alla une et deux fois, et le trouva toujours obstiné, et résolu de mourir en cet état. Elle lui ordonna de la part de Dieu d’y retourner pour la troisième et de lui remontrer vivement que Jésus-Christ était prêt de le sauver s’il ne s’opposait à son pardon. Chose merveilleuse ! ces paroles lui attendrirent le cœur, et à l’instant ses yeux furent changés en deux fontaines de pénitence. Il avoua d’un discours entrecoupé de sanglots qu’il ne s’était jamais confessé ; qu’il avait vieilli au service du diable, lequel s’était l’ait voira lui maintes fois, et auquel il s’était abandonné corps et âme ; et que jusqu’alors il avait quitté tout soin et perdu toute espérance de son salut. Ce même jour il s’accusa à quatre diverses reprises des péchés de toute sa vie, et le lendemain il reçut le très-saint Sacrement de l’Autel avec des mouvements qu’il n’avait jamais ressentis, et au bout de six jours, plein de courage et de confiance, il passa de. cette vie à une meilleure. Peu après le Sauveur fit entendre à Sainte Brigitte qu’il avait été conduit en Purgatoire moyennant la contrition qu’il lui avait gratuitement donnée ; néanmoins que ce qui l’avait engagé en quelque façon à la lui accorder, c’étaient les témoignages de compassion qu’il rendait toutes et quantes fois qu’il entendait parler du glaive de douleur dont le cœur de sa Mère avait été percé.

XI. Que si des sentiments si faibles et accompagnés de tant d’imperfections ne laissent pas de lui être agréables, que sera-ce de ceux qui naissent dans des âmes épurées, et qui ont la faveur du Ciel ? La Bienheureuse Marguerite deCortone, du tiers-ordre de Saint-François, qu’on appelait la Pénitente, demandait à Notre-Seigneur de participer aux douleurs que sa Sainte Mère avait ressenties lorsqu’elle était au pied de la croix. Le Sauveur l’ayant avertie de s’en aller à l’Église de Saint-François, environ les neuf heures du matin, elle entra dans des sentiments si violents des douleurs du Fils de la Mère, que les forces lui défaillant, l’on accourut pour la soutenir. Mais sur les trois heures du soir, lorsque le Rédempteur expira en penchant la tête, elle la baissa aussi et demeura jusqu’au soir sans aucune sorte de mouvement. En suite de cette alfection elle obtint plusieurs grandes grâces de Notre-Seigneur ; tant il est vrai que le Ciel se plait à voir que nous nous intéressons dans les souffrances de la Mère, aussi bien que dans celles du Fils.

« Nous sommes convaincus que Claude de Lorraine, Prince de Joinville, Duc de Guise et d’Aumale, et la Princesse Antoinette de

Bourbon, son épouse, étaient bien persuadés de cette vérité lorsqu’ils fondèrent un Monastère et une Église, joignant leur Château de Join- ville, à l’honneur de Notre-Dame-de-Pitié, y mettant des Religieuses Bénédictines tirées de Saint-Pierre de Reims pour y établir la même Observance qui se garde en cette Abbaye. Cette fondation fut faite l’année mil cinq cent cinquante des libéralités de ces Princes, qui éclatent dans tous les bâtiments Réguliers, mais principalement au Sanctuaire : les vitres sont d’une grandeur et d’une beauté singulières, la Passion y est représentée par le pinceau des plus excellents Peintres d’Italie, le retable de l’Autel est Notre-Dame-de-Pitié en relief ; le Sauveur y parait très-douloureux et de grandeur naturelle, et il semble que l’on voit sortir les soupirs de la bouche de cette Mère affligée, de Saint Jean et de l’Amante Madeleine, tant ils sont bien représentés ; toutes ces figures viennent d’Italie, et jusqu’à présent les ouvriers Français n’ont pu découvrir de quelles matières elles sont faites ; maison tient que c’estun des plus beaux et desplus rares Ouvrages qui soient dans le Royaume. Cela n’est pas comparable néanmoins à la dévotion du Peuple ; car elle est si grande envers Notre-Dame-de-Pitié dans tout le pays d’alentour, qu’il n’y a point de moment dans la journée que les Religieuses puissent avoir la liberté de fermer leur Église ; et on peut, sans faire violence à l’Écriture, dire de ce Temple ce que Saint Jean rapporte de la Sainte Cité, que les portes y sont toujours ouvertes, afin que tous ceux qui viennent saluer la Mère de Miséricorde et compatir à ses douleurs, n’en soient point empêchés. C’est principalement le vendredi que l’on y aborde de toutes parts, et que l’Église est toujours remplie de monde. Ily a plusieurs Bourgeois de la Ville qui s’imputeraient à une très-grande négligence s’ils passaient un vendredi sans venir joindre les sentiments de leur compassion à ceux de leur Souveraine.

« Tous les jours à la fin de la sainte Messe les Religieuses chantent le Stabut Mater dolorosa, y étant obligées par leur fondation, et s’en acquittant comme feraient des Anges ; car on ne peut pas mieux chanter, ni avec plus de dévotion et de recueillement.

« Les Ducs de Guise leur ont donné quantité de Saintes Reliques, et surtout de celles qui appartiennent au Mystère douloureux qu’ils ont eu tant de zèle de faire honorer, comme de la Colonne où Notre-Seigneur fut attaché pendant sa cruelle flagellation ; de la terre du Jardin des Oliviers, teinte autrefois de la sueur sanglante de notre divin Maître, et autres semblables. Elles en ont aussi quelques-unes de Saint Joseph, c’est-à-dire, de quelque chose qui lui a servi : car la pieuse créance qu’il est en corps et en âme dans le Ciel, ne permet pas que l’on se prévale des ossements de ce grand Saint.

« Profitons de l’exemple des dévotes Bénédictines, appliquées singulièrement à honorer le Martyre de la Mère de Dieu, et nous souvenons que tout est grand, que tout est rare et admirable en cette Créatui’e céleste, aussi bien ses douleurs que sa divine Maternité. Elle n’est pas seulement la Reine des Martyrs par excellence, comme la plus illustre et la plus invincible, mais même par l’abondance et la variété de ses peines, comme la plus affligée de toutes les pures créatures, voyant expirer son divin Fils sur la Croix, après l’avoir vu méprisé, fouetté, couronné d’épines, percé de clous ; et cependant il faut dire que l’excès de ses douleurs ne fait pas toute la gloire de son Martyre, mais bien la force animée de charité avec laquelle elle les souffrit. Voilà un noble sujet d’entretien pour les âmes dévotes, nous le laissons à leur méditation (I). »

### § IV. — Le quatrième trait d’amour : avoir une affection cordiale envers son

sacré Cœur.

I. Le grand Archevêque de Tolède (2) nous donne courage de passer outre, conviant nos cœurs à l’aimer autant qu’ils pourront, que nos langues et nos esprits sont trop faibles pour la louer. Pour moi je ne trouve rien qui soit plus digne d’être ajouté à ce qui a été dit jusqu’ici, que la belle et agréable leçon que Notre-Seigneur fit lui-même à Sainte Mechtilde. Car il lui découvrit les trésors de douceur et de grâce qui sont cachés dans deux cœurs les plus saints qui aient jamais été, et que nous pouvons nommer avec raison deux vives sources de tous biens, et ensemble il lui enseigna Je moyen d’y avoir son recours. Le premier est le cœur embrasé du grand Roi Jésus, l’unique Prince d’amour, qu’elle apprit de saluer en plusieurs manières, et d’y chercher ses plus doux entretiens. De quoi elle profita tellement qu’elle disait un jour avec l’ingénuité qui est ordinaire aux saintes âmes, que si les grâces qu’elle avait reçues au moyen de cet exercice étaient écrites, il y en aurait assez pour faire un très-ample volume. Le second est celui de la Mère d’amour, dont la clef lui fut un jour baillée, et le pouvoir d’y entrer toutes et quantes fois qu’elle voudrait. Car comme pendant l’Avent elle cherchait quelque moyen d’agréer à la Sainte Vierge, l’Époux des belles âmes lui apparut et lui donna l’invention de la plus excellente pratique d’amour dont un cœur se puisse aviser. Tu salueras, lui dit-il, le très-sacré cœur de ma Mère avec l’al’fluence de toutes les grâces qui lui ont été communiquées d’en haut. Tu le salueras comme le

(1) La R. Mère île Blcmur. — (l) S. lldefunsus, Serm. 1.

plus pur qui ait jamais été après le mien ; car elle fut la première qui leva l’étendard de la virginité. Tu le salueras comme le plus humble ; car son humilité m’a tiré eu terre du sein de mon Père Éternel. Tu ie salueras comme le plus ardent ; car jamais il n’en fut un tel pour aimer Dieu et le prochain. Tu le salueras comme le plus dévot ; car ses larmes et ses soupirs ont occasionné le salut des hommes. Tu le salueras comme le plus accort ; car elle a fait profit de toutes les actions de mon enfance, de ma jeunesse et de mon Age parfait. Tu le salueras comme Je plus patient ; car il fut transpercé de mille traits de douleur lors de ma très-amère passion. Tu le salueras comme le plus fidèle ; car elle eut bien Je courage de présenter ma vie pour la rédemption du monde. Tu le salueras comme le plus soigneux ; car le soin qu’elle eut de mon Église naissante ne saurait être assez prisé ni reconnu. Tu le salueras comme le plus élevé en contemplation ; car il ne se peut dire les faveurs qu’elle a impétrées aux hommes par la force de ses Oraisons.

II. Oh ! qui aurait trouvé cette riche veine pour en tirer la vraie semence de l’or céleste, qu’il serait bientôt riche de toutes sortes de grâces ! Le Roi-Prophète dit un jour un mot plein d’une incroyable douceur. Car considérant les faveurs innombrables que Dieu lui avait laites, et de plus celles qu’il lui apprêtait pour l’avenir, il en fut tellement touché, que l’abondance de son affection lui suggéra une façon de parler toute nouvelle (I). Mon Seigneur, dit-il, à présent votre serviteur a trouvé son cœur pour vous présenter cette prière. Quant à moi, après avoir rencontré ces douces et aimaliles paroles, j’allais ainsi parlant à mon âme : Quoi ! ne trouverons-nous jamais le nôtre pour aimer un cœur si aimable que celui de la Mère de Dieu ? Sera-t-il toujours perdu dans les soucis épineux des richesses, dans les appâts gluants des plaisirs sensuels et dans les prétentions trompeuses de la vanité ? Sera-t-il toujours emporté du flux et du reflux des affaires du monde ? Sera-t-il toujours noyé dans le soin an- goisseux de cette vie ? Sera-t-il toujours si éloigné de soi-même et du vrai repos, que l’on ne puisse l’arrêter ? Jusques à quand se laissera-t-il amuser à ces menus fatras et à ces jeux de petits enfants ? Le temps ne viendra-t-il point qu’il puisse goûter les délices des âmes choisies, et se plaire aux objets qui leur donnent tant de contentement ? Se résoudra-f-il point à s’attacher par affection à ce sacré cœur, où il puisera des biens et des plaisirs sans fin ? Sainte Mère d’amour, ce serait mon unique souhait ; mais le moyen d’arriver à votre cœur sans y être attiré par lui-même ? Rompez les liens qui me tiennent garrotté ; détachez-moi de moi-mêmeet de toutcequi m’empêche d’aller à vous, à qui et pour qui je veux être après Dieu, avouant que vous m’en donnerez le moyen.

### § V. — Le cinquième trait d’amour : aimer d’un amour tendre et ardent son très-honore’ Fils.

L’agréable Printemps n’a pas tant de fleurs, ni le brûlant Été tant de moissons, ni le doux Automne tant de fruits, ni le triste Hiver tant de frimas, que l’adorable Jésus a d’attraits pour obliger nos cœurs à l’aimer. Son excellence mérite nos affections, sa condescendance les gagne, son utilité les emporte, sa douceur les ravit, son amour les contraint, et, au partir de là, le respect de la Mère d’amour leur fait prendre des ailes pour voler à la rencontre de celui que son âme chérit.

Son Excellence le mérite : car je vous prie, qu’est Jésus autre chose que l’honneur de la terre et du ciel, la gloire du Paradis, la réjouissance des purs Esprits, le Chef de l’Église, l’ainé des Élus, la terreur des Démons et le grand Conquérant de l’univers ? Qu’est Jésus autre chose que le Roi de la Majesté, Je Juge des vivants et des morts, le Souverain Pontife, l’unique Médiateur entre Dieu et les hommes, l’Admirable, le Prince de la Paix, l’Ange du grand Conseil, et le Père du siècle à venir ? Qu’est Jésus autre chose quel’Homme-Dieu que les siècles ont attendu, que les Prophètes ont prédit, que les Anges ont annoncé, que les hommes ont reçu, que les démons ont redouté, que toutes les créatures ont béni ? Un Dieu tellement joint à l’homme, qu’il n’a rien perdu de ce qu’il était ; un homme tellement uni à Dieu, qu’il a été incomparablement rehaussé par-dessus tout ce qu’il était. Un Dieu abaissé jusqu’au centre de la terre sans déshonneur ; un homme relevé jusqu’au trône de Dieu sans préjudice de sa dépendance. Un Dieu humanisé sans mélange de substance ; un homme divinisé sans confusion de nature ; bref, un Homme-Dieu, de qui les nations sont l’héritage ; les dernières limites du monde, la possession ; et toutes les perfections de nature, de grâce et de gloire, l’apanage. Les saintes Intelligences diraient bien quelque chose de mieux, mais non pas de plus excellent.

Que si l’excellence de Jésus mérite tout l’amour de nos cœurs, que fera l’admirable condescendance dont il a voulu user envers nous, s’alliantà notre nature ? Ce fut lors, dit le dévot Saint Bernard (1), que l’onguent précieux de sa divinité fut largement versé dans le sein de la glorieuse Vierge, et que de là l’odeur s’épandit par tous les endroits de la terre pour attirer les cœurs des hommes à le suivre et à l’aimer. Car quant aux Bienheureux Esprits, dit le même Saint (1), ils jouissaient suffisamment là-haut de l’agréable odeur de ce céleste parfum, quoique renfermé dans le sein du Père Éternel. Avant qu’il lut épanché sur la terre, les Auges pénétraient déjà dans les abîmes sans fond des incompréhensibles jugements de Dieu, à l’exécution desquels ils étaient ordinairement employés. Les Archanges connaissaient les secrets de la Sagesse incréée, dont ils étaient les interprètes. Les Vertus étaient suffisamment assurées du pouvoir de sa Majesté touchant l’altération et le renversement de l’ordre de la nature créée, puisque si souvent il s’était servi d’eux à cet effet. Les Puissances avaient des preuves péremptoires de la toute-puissance du Créateur. Les Principautés n’avaient que trop d’assurance de sa Souveraineté sur les Empires et sur les États de ce bas monde. Les Dominations avaient aperçu et fécondé mille traits de la soigneuse et amoureuse Providence. Les Trônes pouvaient porter jugement de l’infinie Grandeur de celui qui reposait sur eux. Les Chérubins avaient les yeux assez clairvoyants pour découvrir les trésors de science et de vérité qui étaient cachés dans Je Verbe du Père Éternel. Les Séraphins n’ignoraient pas que s’ils brûlaient d’amour, ce n’était que par réflexion des rayons de son infinie charité. Bref, tous ces glorieux Esprits avaient des motifs assez pressants pour s’abîmer en l’amour du Verbe divin, qu’ils contemplaient à face découverte et à voile abaissé. Mais les hommes, qui n’étaient pas si spirituels, avaient besoin d’un attrait qui fût proportionné à leur nature pour être invités à l’aimer. El ce fut la merveille que Dieu fit voir sur la terre, lorsqu’il nous donna Jésus, l’amant et l’amour de nos cœurs, et l’objet le plus ravissant qu’il soit possible d’imaginer ; car, après une si extrême condescendance et une si étroite amitié, comme est celle qu’il a voulu nouer avec nous (2), celui qui n’aime le Seigneur Jésus mérite tous les anathèmes du monde et tous les foudres du ciel, dit Saint Paul.

IV. Que rlirai-je des incroyables profits que les hommes reçoivent à tout moment de Jésus leur unique bonheur ? Le même Saint Paul semble les avoir voulu tous enfermer dans un mot, lorsqu’il a dit (3) que Dieu abrégea en lui tout ce qui se trouvait épars, tant en la terre comme au ciel, ni plus ni moins que s’il eût été assuré qu’ayant Jésus, le riche joyau du ciel, nous n’avions plus besoin ni de la foi d’Abraham, ni de l’obéissance d’Isaac, ni de la force de Jacob, ni de

(1) Serm. xix. — (2) I. Cor. i. 15. — (3) Eplics. i.

la patience rie Job, ni de la débonnaireté de Moïse, ni de la charité de David, ni de la sagesse de Salomon, ni de la bonté d’Ézéchias, ni de la piété de Josias, d’autant que tout cela est recueilli dans Jésus et infiniment davantage. Ou bien comme s’il eût voulu insinuer ce qu’il a dit ailleurs (1) : que Jésus nous a été donné pour être notre sagesse, notre justice, notre sainteté, notre rachat ; bref, le commencement, le milieu et la fin de tout le bonheur que nous pouvons espérer. Car, dit admirablement bien Saint Bernard (2), qui est celui d’entre nous, lequel pour profondément plongé qu’il fût dans l’amertume d’une morne tristesse, n’a quand et quand rencontré la paix et la sérénité du cœur s’il a voulu avoir son recours à Jésus ? Qui est celui lequel se trouvant déjà sur le bord de la fosse, et prêt de tomber dans le précipice d’un funeste désespoir, n’a commencé de respirer et d’espérer la vie s’il a seulement réclamé Jésus ? Qui est celui lequel s’étant prosterné devant Jésus pendant les aridités et les désolations de son âme abattue, n’a aussitôt senti son esprit adouci et ses yeux baignés de larmes de dévotion ? A qui n’a-t-il servi de conseil en ses doutes, de renfort en ses défiances et d’asile en ses adversités ? Que si le nom de Père est obligeant, où en trouvera-t-on un pareil à Jésus, de qui nous recevons la vie, mais une vie divine ; la nourriture, mais une nourriture céleste ; l’entretien, mais un entretien de Princes et d’enfants du Roi du Ciel ; l’héritage, mais un héritage éternel, qui n’est autre que la jouissance de Dieu ? Si les noms de Mère, de Frère, d’Époux, de Tuteur, de Pourvoyeur, de Pasteur, et les autres semblables sont autant de sources de continuelles obligations, Jésus ne nous est-il pas tout cela, et tout ce que je ne saurais ni dire ni penser ? En somme, c’est de lui que nous pouvons dire avec toute vérité ce que la mère du jeune Tobie disait de son fils par un transport d’affection, que nous avons toutes choses en lui ; de sorte que quiconque a Jésus, il a tout ; qui ne l’a pas, il n’a rien du tout ; qui l’a perdu, il peut bien faire état d’avoir tout perdu.

V. Si la douceur a quant et soi je ne sais quelle espèce de charme, auquel le cœur humain ne peut résister, hé Dieu ! où y en a-t-il davantage qu’en Jésus, qui n’est autre chose qu’une essence ou un consumé de douceur ? Jésus, dit le doux Saint Bernard, qui est doux en ses paroles, puisque le miel et le lait dégouttent de ses lèvres ; doux en son regard, puisqu’il n’y a rien île si agréable, non-seulement entre les hommes, mais non pas même parmi les Anges ; doux en son nom, puisque-c’est l’onguent mystérieux promis par les Anges et figuré par les Prophètes ; doux en ses œuvres, puisqu’il n’y

(i ; I. Cor. i. — (S) Scrm. xv in Cant.

a rien de plus doux que les miracles qu’il a faits, que le pardon qu’il a donné, que la mort qu’il a endurée ; que s’il est si doux en cette vallée de misères, que sera-t-il là-haut lorsqu’il noiera les siens dans les fleuves de contentements et dans les océans de douceurs ? Le Docteur Avila, lequel, au siècle passé, éclairait toute l’Espagne des rayo ns de sa doc tri ne, et l’échau lfai f des exem pl es d e sa pi été, écrivant à une Daine affligée de grandes infirmités corporelles et travaillée de plus grandes détresses spirituelles, lui parlait en cette sorte : Quoique vos afflictions soient telles et en si grand nombre, que vous enduriez, comme l’on dit, par mer et par terre, si tiens-je pour tout assuré que d’autant que l’âme surpasse le corps, d’autant les souffrances de l’esprit excèdent celles qui se font sentir au dehors. Mais si Dieu, par son infinie miséricorde, vous avait une fois adressé quelque personne bien spirituelle qui vous sût déclarer les biens que vous possédez en Jésus, vous expérimenteriez qu’au seul récit de ce saint nom, les désolations s’enfuiraient aussi vite de votre cœur, que le Démon délogeait jadis du corps de Saul, au son de la harpe de David. Non, il n’y a aucune personne, pour désolée qu’elle puisse être, de qui le cœur ne se remplisse de joie à la douce nouvelle qu’on lui fera entendre de Jésus, si elle la veut recevoir comme elle doit ; car, ne vous figurez pas que ce fut pour autre sujet que l’Ange voulant dire aux Bergers que Jésus était né, leur dit auparavant qu’il leur apportait la nouvelle d’une extrême réjouissance. Quoi ! dit Saint Bernard (1), serait-il bien possible que vous ne vous sentissiez point allégés autant de l’ois que vous pensez seulement à Jésus ? Se pourrait-il bien faire que vous rencontrassiez quelque autre objet qui fortifiât plus puissamment vos âmes, qui redonnât plus de vigueur à vos sens abattus, et qui réveillât plus doucement vos cœurs que le nom et la mémoire de l’aimable Jésus ? Pour moi, qu’on ne me fasse état de nulle sorte de mets spirituels sans cela, car toute viande me semblera fade et insipide, si elle n’est assaisonnée de l’agréable souvenance de Jésus. Vous avez beau lire, écrire et conférer, jamais je n’y prendrai plaisir, si là-dedans ne se rencontre Jésus, le miel de ma bouche, la musique de mes oreilles et la liesse de mon cœur. Une autre fois, tout transporté d’amour, et comme enivré des torrents de douceur qui sortent du sacré cœur de l’aimable Jésus, il se prit à entonner ce Cantique emmiellé et à dire :

Ô Dieu ! que douce est la pensée Quel excès de réjouissance

De l’âme qui se sent blessée Où votre adorable présence

Des traits de voire saint amour ! Tient le cœur de nuit et de jour,

Les plus mélodieux Cantiques N’ont rien de doux en leurs musiques Que le nom de mon Rédempteur : L’esprit ne sait rien d’agréable, Et n’a point d’objet plus aimable Que le Verbe du Créateur.

Ô sort affranchi de l’orage, Où l’homme échappé du naufrage Fiche l’ancre de son espoir ! Votre bonté n’est point revêche, Mais douce à celui qui vous cherche, Très-douce à qui vous peut avoir.

Délicieuse malvoisie,

Nectar qui passez l’ambroisie

De l’aveugle gentilité,

Source où l’amour aux chastes flammes

Échauffe la glace des âmes

Et éteint l’impudicité !

Quel esprit me fera comprendre, Dans quel livre pourrai-je apprendre La science de vous aimer ? Vos nourrissons peuvent bien dire Que votre amour est un martyre Dont l’heur ne se peut exprimer.

Quand, laissant le ciel pour la terre, Vous vous bâtissez un parterre Dans le petit inonde du cœur : La vérité succède au songe v La vertu chasse le mensonge Et l’amour demeure vainqueur.

Votre amour est en sa tendresse Un mets dont la délicatesse Allèche le sang par sou goût : C’est un mets dont la nourriture Soûle sans grever la nature, Et remplit sans aucun dégoût.

Celui qui boit dans cette source Allume un feu qui sans ressource Fomente l’altération : Ce muscat rend insatiable ; Plus nous approchons votre table, Plus en nous croit l’affection.

Quiconque a goûté ces délices, Il tient le reste pour supplices ; Les palais lui sont des prisons, Tout le monde une solitude, Et un objet d’inquiétude ; Les douceurs lui sont des poisons.

Jésus des Anges la merveille ; Fredon qui chatouille à l’oreille Et ravit le cœur des mortels : Rayon des ruches azurées Dont les douceurs démesurées Nous attirent à vos autels.

Mon cœur, ulcéré de vos touches, Soupire par autant de bouches Que vos yeux m’ont lancé d’attraits ; Souffrez que mon cœur et ma bouche Goûtent vos douceurs à longs traits.

Le feu qui brûle ma poitrine Excite une ardeur qui me mine Et saisit tous mes sentiments : C’est l’entretien de mes journées, Pour lui sont toutes mes années, Pour lui passent tous mes moments.

Jésus, l’amour des âmes saintes ; Jésus, le sujet de mes plaintes. L’unique but de mes désirs ; C’est après vous que je soupire ; En vous et pour vous je respire ; Eu vous sont mes plus grands plaisirs.

VI. Si vous pensiez que ce fussent là tous les motifs que nous avons pour aimer Jésus, vous vous tromperiez grandement. Car je n’ai encore rien dit de l’amour qu’il nous a témoigné, quoique ce soit la plus forte chaîne par laquelle il attire à soi les cœurs et les volontés des enfants d’Adam. Hest vrai, dit Saint Bernard (I), qu’il y a un million de titres qui m’obligent à vous aimer, ô très-doux et très-débonnaire Jésus ! mais tout compté et tout rabattu, il n’y a rien qui vous rende plus aimable à mon cœur, ni qui emporte plus

violemment mes affections, que le calice lequel vous avez daigné avaler pour l’amour de moi, et l’œuvre de ma rédemption, que vous avez si courageusement achevée. Car comme c’est le chef-d’œuvre de votre amour, aussi n’y a-t-il rien qui attire le mien plus doucement, qui l’exige plus justement, qui le serre plus étroitement et qui l’engage plus irrévocablement. En tout le reste que vous avez fait pour nous, vous le pressez vivement de se donner à vous, il est vrai, mais ici vous le contraignez tout à fait, et il faut qu’il quitte le nom d’amour s’il ne se rend à de si fortes attaques, comme sont celles que votre cœur, percé d’une lance, votre corps déchiré de coups et votre esprit outré de douleurs lui ont données.

En voilà bien assez, ce me semble, pour réveiller nos affections, l’usseut-elles surprises de la plus grande léthargie qui se pourrait imaginer. Mais oserai-je dire (ce qui fait principalement trait à mon propos) que quand tous ces titres manqueraient, la seule considération de la Mère d’amour suffirait pour époinçonner nos cœurs et pour les obliger à aimer le grand et adorable Jésus ? Oui que ce serait assez à ceux qui font état d’être à elle, de savoir que Jésus est le Fils de Marie, qu’en cette seule qualité il mériterait plus d’amour que toutes les poitrines créées n’en sauraient fournir. Car c’est sans doute que Marie fait bien tant d’état de l’amour que l’on porte à Jésus, qu’elle choisirait plutôt n’être pas aimée ; que dis-je ? ce n’est rien, disons mieux, qu’elle souhaiterait mille fois plutôt ne point être du tout, que Jésus ne fût pas aimé, voire que l’amour qui lui est dù fût tant soit peu diminué. Le haut point de son ambition et le comble de ses désirs est de le voir chéri par-dessus toutes choses et estimé autant qu’il mérite. D’où il est aisé de connaître que de toutes les reconnaissances que nous pouvons présenter à la glorieuse Vierge, il n’y en a point de semblable à celle-ci. Car aimer Jésus lui est plus qu’employer toute sa vie à la bénir, que se consumer à son service, que travailler à la faire honorer et aimer de toutes les créatures du monde. C’est le discours qu’elle tenait un jour à la Bienheureuse Sainte Brigitte, lui disant (1) : Ma fille, si tu veux me rendre un signalé service, aime mon Fils pour l’amour de moi : voire aime-Je plutôt pour l’amour de lui-même, attendu qu’il est le plus beau de tous les enfants des hommes, le plus honnête, le plus doux, le plus accompli et le plus digne d’être aimé que tu te puisses imaginer.

Ce serait ici que je souhaiterais par-dessus tous les souhaits que celte Mère admirable, qui a l’amour de Jésus tant à cœur, daignât nous servir de Maîtresse et nous enseigner la façon de l’aimer, ou à tout le moins qu’il lui plût envoyer quelqu’un de ces Esprits embrasés du même amour pour nous découvrir ce secret. Mais possible est-ce trop présumer à nous : c’est pourquoi au défaut d’un Ange du ciel, qu’un Ange de la terre nous fasse la leçon, et qu’il nous montre la manière d’aimer celui qui est infiniment plus aimable que nous ne le saurions aimer. Ce sera le mignon de la Vierge, le dévot Saint Bernard, lequel (1), à mon avis, est monté au plus haut que peut faire un esprit renfermé dans un corps mortel. Apprends, dit-il, ô Chrétien ! de Jésus même, la manière d’aimer Jésus. Apprends de l’aimer tendrement, sagement et fortement ; tendrement, afin que rien de ce qui chatouille les sens ne te détourne de son amour ; sagement, afin que nulle vaine apparence ne te déçoive ; fortement, afin que l’effort d’aucune violence ne te renverse ; tendrement, c’est-à-dire de tout ton cœur ; sagement, c’est-à-dire de toute ton âme ; fortement, c’est-à-dire de toutes tes forces. Que la charité échauffe ton zèle, que la science le dresse, que la constance l’affermisse ; qu’il soit fervent, qu’il soit circonspect, qu’il soit courageux.

IX. Celui qui aime Jésus de la première façon, poursuit-il, sent son cœur attendri aussitôt que l’on parle de son Bien-aimé. Il n’oit rien plus volontiers, il ne lit rien avec plus d’affection, il ne médite rien avec plus de goût. La souvenance de Jésus lui est un continuel festin, où le veau gras est tué et où son esprit fait la meilleure chère du momie. Il ne peut perdre de vue ce Verbe incarné. Il l’a toujours présent ^n sa mémoire, ou naissant, ou reposant sur le sein de sa Mère, ou enseignant, ou mourant, ou ressuscitant, ou montant au ciel, ou en quelque autre semblable rencontre, d’où son cœur demeure épanoui. Voilà les marques par lesquelles on peut reconnaître l’amour tendre au jugement de ce grand serviteur de Jésus et de Marie. Mais il m’est avis qu’il a encore bien meilleure grâce à les représenter par effets que par paroles, et en soi-même qu’en autrui. C’est ce qu’il fait au quarante-troisième Sermon sur les Cantiques, où expliquant les doux sentiments de la chaste Amante, qui voit que son Bien-aimé sera toujours sur son sein et entre ses mamelles, ni plus ni moins qu’un petit faisceau de myrrhe, il fait un pacte indissoluble avec la croix et avec les clous, avec la lance et avec les autres instruments de la douloureuse Passion de Jésus son bon Maître. Il la prend pour bouquet, pour faveur et pour toute récréation. D’où vient que l’on peint ordinairement ce Saint, serrant étroitement sur sa poitrine les armes de la Passion. Le grand Martyr et Patriarche d’Antioche, Saint Ignace, écrivant aux Éphésiens, leur témoignait assez la disposition de son cœur envers le même Sauveur. Je ne voudrais pas, leur disait-il, que vous respirassiez seulement sans vous souvenir de Jésus. De quoi je suis content que tout le monde sache que là est mon unique espérance, ma gloire et mon trésor ; et que pour l’amour de lui je vais portant ces chaînes jusqu’à Rome, ni plus ni moins que des perles d’Orient ou des diamants sans prix. Sans faute qu’il tenait cette affection de Saint Paul, son bon maître, lequel n’avait d’autre Académie que celle de Jérusalem, point d’autre école que le Calvaire, point d’autre maître que le Crucifix, point d’autre chaire que la Croix, point d’autre plume que les cluus, point d’autres lettres que les plaies et les cicatrices de son Sauveur, point d’autre livre que son côté ouvert, ainsi qu’il appert en mille endroits de ses Épitres.

X. Ce sentiment a été si commun à tous les esprits bien faits, que nous le pourrions àbon droit nommer la pratique générale des Saints. Le glorieux Saint François se perdait quasi toutes et quantes fois qu’il méditait les mystères de la vie de son bon Maître, nommément ceux de sa nativité et de sa mort. Il appelait le doux Jésus, par une extraordinaire tendresse, l’enfant de Bethléem ; et son cœur se fondait tellement en la mémoire de son enfance, dit Saint Bonaventure en sa vie, qu’une fois il obtin t du Saint-Père la permission de faire dire la Messe de la minuit de Noël en un lieu préparé en forme de crèche avec un bœuf et un âne, et d’assembler le peuple dévot à ce spectacle, lequel ne pouvait tenir les larmes de douceur, voyant les admirables ressentiments du cœur de Saint François saintement transporté de l’amour de Jésus, pauvre et petit pour l’amour de nous. Saint Elzéare, comte d’Arian, se tenait ordinairement clans le côté playé du Sauveur, ainsi qu’il écrivait à sa Bienheureuse Épouse, Sainte Dauphine. Saint Edmond, Archevêque de Cantorbéry, avait cette méditation si familière, que pour l’avoir un jour omise par la presse des affaires qui lui étaient survenues, le diable eut pouvoir de l’empêcher quelque temps de faire le signe de la Croix. Sainte Claire s’y enfonçait parfois si avant, qu’on avait mille peines de l’en retirer. Sainte Colette, Réformatrice du même Ordre, étant au Monastère de Resançon, demeura trois jours entiers sans aucun sentiment, tout absorbée en la contemplation de l’amour que Jésus avait porté aux hommes. J’en ai connu un, lequel, pour se rendre plus aisée la conversation avec Je très-aimable Jésus, s’était associé avec lui et avec sa très-sainte Mère, marchant toujours en leur compagnie, s’entretenant sans cesse avec eux, et ne faisant ou disant chose quelconque sans leur conseil et sans leur bon plaisir. La

Sérénissiine Philippe de Gueldres, jadis Reine de Sicile et Duchesse de Lorraine, et depuis pauvre Religieuse de Sainte-Claire, voulant laisser à la postérité une marque de sa dévotion envers le très-aimable Jésus, dressa un jardin spirituel qu’elle fit peindre et agencer pour la consolation de ses Sœurs. Les Portières étaient l’Espérance et la Crainte de Dieu, et le Jardinier l’amour de Jésus. La haie était composée de soucis, les compartiments remplis de pensées, mais bien différentes de celles qui viennent dans nos parterres ; car elles étaient entourées de flammes, comme lesPyragmes du mont Olympe, qu’on dit devenir plus belles au milieu des feux et se mourir aussitôt qu’elles en sont éloignées. Le Jardinier se trouvait parmi les carreaux, arrachant les fleurs contraires et ennemies de ces pensées ; que s’il s’en trouvait quelques-unes élangouries et mourantes, il les entretenait soigneusement, bêchant à l’entour jusqu’à tant qu’elles commençassent à revivre. Sont-ce pas là des occupations royales et des entretiens dignes d’une telle âme ?

XI. La Bienheureuse Magdeleine de Pazzi, Religieuse du Mont- Carmel à Florence, le prenait d’un autre air et se consumait dans un feu d’une autre espèce. Car parfois on l’oïait s’écrier les yeux collés au ciel : Ô Amour ! ô Amour ! ô Dieu d’Amour ! ah ! que trop grand est l’Amour que vous portez à vos créatures ! Non, ô mon Jésus, ce n’est pas trop à votre grandeur, mais c’est trop à la créature si vile et si abjecte. Tantôt, tenant un crucifix en main, elle courait par le Monastère, prononçant ces élans d’amour qui allumaient dans les autres Sœurs une ferveur incroyable : Ô Amour ! ô Amour ! ô Amour ! jamais je ne cesserai de vous appeler Amour, notre espérance et notre tout. Puis, se retournant devers ses sœurs : Quoi ! savez-vous pas, mes chères Sœurs, que notre Jésus n’est autre qu’Amour ! Or, elle conjurait son Bien-aimé, lui disant : Donnez-moi, Seigneur, une voix si forte et si éclatante, que vous appelant Amour, elle soit entendue depuis l’Orient jusqu’à l’Occident, et en toutes les parties du monde jusqu’aux enfers, afin que vous sojez connu et aimé, et remercié comme vrai amour. Il serait malaisé d’expliquer les autres caresses qu’elle faisait au crucifix, le prenant entre ses mains, l’embrassant, le serrant étroitement sur son sein, essuyant sa sueur et son sang avec son voile ou avec son mouchoir, mais avec un effort si merveilleux, qu’on trouvait par après ces linges tout mouillés et trempés comme si réellement et de fait elle eût rendu cet office à Jésus-Christ mourant sur la croix. Et ces ardeurs passaient bien si avant, que souvent, au cœur de l’hiver, force lui était d’ouvrir sa robe et de verser sur sa poitrine, sur son visage et sur ses mains de l’eau très-froide, et d’en boire à longs traits, pour apaiser en quelque façon les ilammes du divin amour qui l’allaient consumant. Un jour de l’Invention de Sainte-Croix on l’ouït crier : Ô Amour ! que vous êtes peu connu et aimé ; si vous ne trouvez où vous reposer, venez, ô divin Amour ! venez tout en moi, et je vous logerai. Ô âme ! pourquoi n’aimez-vous pas l’Amour ? Hélas ! l’Amour me fait mourir en vivant et vivre en mourant. Parfois courant par le jardin et par les cloîtres, elle cherchait des âmes qui connussent et aimassent l’Amour ; et rencontrant quelque Sœur et la prenant par la main, elle lui disait : Ô Ame ! aimez-vous l’Amour comme vous aimez votre propre vie ? Hé quoi ! vous sentez-vous point défaillir, mourir d’amour ? J’excéderais les termes d’un discours jeté comme par occasion, si je voulais poursuivre d’étaler ce qui se trouve de semblable ès vies de Sainte Catherine de Sienne, de Sainte Brigitte, de Sainte Gertrude, de Sainte Hildegarde, de Sainte Mechtilde, de Sainte Lut- garde, de Sainte Marie d’GËginés, et de plusieurs autres.

XII. Il s’en est rencontré qui, pour conserver la mémoire de l’Amour et de l’Amant toujours fraîche, se sont imprimé certaines marques sensibles, et d’autres qui les ont reçues du ciel, comme livrées et faveurs signalées de l’Amour éternel. Le dévot Henri de Suso, Religieux de Saint-Dominique, avait gravé avec un poinçon le très-sacré nom de Jésus sur sa poitrine, à l’endroit de son cœur. Celui qui a écrit des Antiquités de Paris rapporte que ce saint nom fut de même façon trouvé sur la poitrine d’une jeune fille de cette ville-là, nommée Eus- tochium, après qu’elle fut morte. Le docte et dévot Louis de Grenade écrit qu’en une ville d’Italie nommée Castello, comme l’on ouvrait une jeune fille de rare vertu appelée Catherine, on rencontra clans sa poitrine une grosse perle sur laquelle était buriné le mystère de la nativité, et la même fille ci deux genoux devant la crèche adorant le petit Jésus. Qui n’a ouï dire que les armes de la passion furent aperçues au milieu du cœur de Sainte Claire de Mont-Faucon en Italie, comme on l’eut ouverte après sa mort ? La veille de l’Annonciation de l’an mille cinq cent quatre-vingt-cinq, la Bienheureuse Magdeleine de Pazzi, de qui je viens de parler, étant absorbée dans la méditation du mystère de l’union du Verbe divin avec la chair au ventre de la glorieuse Vierge, mérita qu’en même temps Saint Augustin écrivit sur son cœur ces deux mots : Le Verbe, en lettres d’or, et les quatre suivants : a été fait ciiair, en lettres de sang. Je ne parle pas de Saint François, de Sainte Catherine de Sienne, ni de quelques autres, dont les histoires sont très-communes. J’ajouterai seulement, pour fermer ce discours avec Saint Bernard (l), que l’une des principales fins pour lesquelles Dieu fait présent aux âmes dévotes de cet amour tendre et sensible, c’est afin de chasser un amour par un autre amour, et afin de bannir de leurs cœurs tout ressentiment de l’amour sensuel et profane. C’est, à son avis, le sujet pour lequel il s’est revêtu de notre chair, à ce que ceux qui n’auraient pas encore l’amour assez épuré pour aimer l’esprit, fussent attirés au pur amour par celui d’une chair toute sainte et divine, qu’ils pouvaient innocemment aimer.

XIII. L’amour prudent et sage se connaît principalement à deux choses, c’est-à-dire, à une grande avidité et une sainte ardeur de savoir etd’apprendre tout ce qui appartient à la vie, aux mystères et aux perfections de Jésus, et à une vraie et cordiale imitation de ses excellentes vertus. Le même Jésus, qui mieux que nul autre comprenait la nature de cet amour, disait un jour à ses Apôtres (I) que la vie éternelle, c’est-à-dire la félicité que nous pouvons attendre en cette vie, consiste en la connaissance que nous avons de Dieu et de son Fils unique Jésus-Christ qu’il a envoyé en terre. Et le grand Saint Paul faisait bien tant d’état de cette étude, qu’il écrivit à ceux de Co- rinthe (2) que, quant à lui, il ne prisait aucune science que celle de Jésus crucifié. Et aux Philippiens (3) que pour la très-éminente science, qui enseigne à connaître et à aimer Jésus, très-volontiers il méprisait et tenait pour ordure tout le reste. En celle qu’il adresse aux Ëphésiens (4), on le voit prosterné à deux genoux, demandant à mains jointes à Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu’il leur ouvre les yeux de l’esprit, afin de pouvoir mesurer la hauteur, la profondeur, la largeur et la longueur de la charité du même Jésus, dont la connaissance surpasse infiniment toutes les subtilités du monde. Bien est-il vrai que cette science que Saint Paul et les autres Saints ont tant estimée, ne consiste pas tant en une lumière spéculative, qu’en une connaissance affective et pratique, qui nous conduit dans la parfaite imitation de Jésus. La chaste Épouse, tout au commencement des Cantiques, suivant le branle de l’affection qui la possédait pour lors, n’avait rien trouvé de meilleur pour demander à son Bien-aimé qu’un baiser de sa bouche sacrée. Mais peu après se prenant garde qu’en semblables désirs il pouvait bien y avoir trop de complaisance et de recherche de son propre contentement, elle changea de note, et lui dit que pour ces menues caresses, il en fit comme bon lui semblerait ; cependait elle lui demandait absolument une chose, savoir est, qu’il la tirât efficacement après lui, à ce qu’elle commençât à bon escient de courir avec ces jeunes filles qui la

(1) Joaim. xvi. — (2) 1. Cor. ni. — (3) l’hilpp. ni. — (4) Eplies. m.

suivaient. L’on dit que ceux qui veulent peupler un pigeonnier n’ont qu’à bien parfumer un de leurs Pigeons, et lui donner la clef des champs ; car il arrivera aisément que les aùtres, attirés par son odeur, le suivront et s’apprivoiseront au même colombier. Ce fut l’invention dont le Père Éternel se servit pour repeupler le ciel désolé depuis la ruine des Anges. Car il oignit son Bien-aimé Jésus du baume de la divinité, et Je parfuma de toutes les vertus du Paradis, pour le faire suivre aux chastes et innocentes Colombes, lesquelles, séparées des corbeaux vilains et carnassiers, doivent remplir les places que le premier orgueil a désertées.

XIV. En effet, si vous y prenez garde, la considération qui de tout temps a plus vivement touché les esprits curieux de leur salut et les cœurs désireux de plaire à Dieu, c’a été l’exemple de Jésus leur bon Père et Sauveur, qui leur dit par le Prophète Jérémie (I) : Vous m’appellerez votre Père, et ne cesserez de marcher après moi. Car rien ne leur a été impossible depuis qu’ils ont à bon escient attaché leurs yeux à cet objet, et qu’ils ont mûrement pesé la parole de Saint Paul (2), qui les avise que la marque la plus assurée de leur prédestination, c’est la ressemblance qu’ils ont avec le modèle de tous les élus, qui n’est autre que le même Jésus. Qu’ainsi soit, se sont-ils quelquefois trouvés las et recrus au chemin do la-vertu ? aussitôt avec Saint Paul (3) ils ont jeté les yeux sur Jésus qu’il appelle l’Auteur et l’accomplissement de notre Foi, lequel tint ferme sur la Croix j usqu’à la mort, et en soutint tous les efforts avec une indicible persévérance. Se sont-ils voulu convier à l’amour de l’abstinence ? Ils n’ont point eu de plus riches motifs que la faim, la soif, et les amertumes de Jésus. Comme un jour de Pâques, l’abbé Pacôme eut reçu l’Abbé Pa- lémon qui l’était venu visiter, et que pour participer à la réjouissance du bon jour il eut jeté un peu d’huile et de sel sur les herbes qu’il avait apprêtées, le bon Palémon se prit à pleurer à chaudes larmes et à s’écrier : Quoi ! sera-t-il dit que je contente ainsi mon appétit, voyant devant moi le Sauveur du monde abreuvé de fiel et de vinai- ger ? Ont-ils embrassé courageusement l’humilité et le mépris d’eux-mêmes en toutes choses ? L’humilité nonpareille du Sauveur les a comme forcés à ce faire. Le Bienheureux François de Borgia, vrai miroir de l’humilité Chrétienne, avait une si basse estime de soi-même, qu’il ne trouvait point de place qui lui convînt, sinon aux pieds du traître Judas. Mais dès qu’il y eut aperçu son Maître et son Sauveur le jour du Jeudi Saint, il se hontova tellement, qu’il crut ne lui rester plus que l’enfer pour y aller chercher une retraite digne

1) Cap. m. — (2) Rom. vin. — (3) Hebr. xu. n.

de lui. Se sont-ils animés à porter les injures et les mauvais traitements qu’on leur faisait ? Rien ne leur a tant servi que l’exemple de Jésus méprisé, et insatiable au désir des injures et à la poursuite des mépris. Saint Ignace, le Fondateur de la Compagnie de Jésus, sur le commencement de sa conversion, en allant à Gènes, lorsque les guerres étaient allumées entre les Français et les Espagnols, fut pris par quelques soldats Espagnols, fouillé, mis en chemise, et en cet état traîné devant un Capitaine, lequel lui ayant fait plusieurs questions sans en tirer aucune réponse, sinon quand on lui demanda s’il n’était pas un espion, à quoi il répondit précisément que non, le fit à la fin citer de devant soi, tançant vertement ses soldats, pour lui avoir amené, disait-il, un homme troublé de son esprit. De quoi ils furent tellement indignés, qu’ils l’accueillirent à grandes huées, à grands coups de poing et de bâton, en sorte qu’ils le laissèrent quasi mort. Parmi ces mauvais traitements, notre Ignace se baignait dans la considération de l’honneur que Dieu lui faisait d’avoir en cela quelque ressemblance avec son Bien-aimé Fils, conduit honteusement devant Hérode, traité et renvoyé comme un fou et comme un faquin, malmené en diverses façons par les soldats de ce cruel tyran.

XV. Ce qui advint un jour à Saint Pierre de Vérone, communément appelé Saint Pierre le Martyr, mérite bien d’être ici rapporté. Ce grand serviteur de Dieu étant au Couvent de Saint-Jeau-Baptiste près de Rome, hautement élevé en contemplation, mérita d’être visité de Sainte Agnès, de Sainte Catherine et de Sainte Cécile, lesquelles traitèrent avec lui des choses célestes si longtemps et à si haute voix, qu’un religieux qui passait par là et les ayant aperçues et prises pour des femmes ordinaires, en demeura tout scandalisé, et peu après en accusa le Saint en plein chapitre avec les exagérations qu’eût méritées une pareille faute, si en effet elle eût été comme il appréhendait. Pierre se trouva tout d’abord surpris à cette délation, et fut quelque temps en doute à quoi il se résoudrait, ou bien à garder le silence, ou à décharger l’innocence qui était plus imprudemment que malicieusement accusée. D’un côté il lui était avis qu’il était obligé d’empêcher le scandale que les esprits faibles pourraient prendre de cette conversation prétendue. De l’autre il voyait qu’il ne lui était pas possible de se défendre sans découvrir les faveurs extraordinaires qu’il recevait de Dieu et qu’il jugeait ne devoir pas être encore publiées. Les Saints font toujours des coups de Saints, et marchent par des chemins inconnus à la sagesse du monde. Le Prieur, qui n’ignorait pas la grande vertu de l’accusé, et qui d’ailleurs voyait la fermeté de l’accusation et la confession tacite du délinquant, prit voirement la faute pour une simplicité peu considérée, mais toutefois digne de quelque correction. Ainsi, quoiqu’il ne traitât point Saint Pierre à la rigueur, il ne laissa pas pourtant de lui donner une pénitence exemplaire et de l’envoyer au Couvent d’Est, qui est en la Marche d’Ancône, pour y être mis en prison, et là faire la satisfaction convenable au mauvais exemple qu’il avait baillé. Il y passa quelque temps avec un grand courage et avec une merveilleuse joie de l’esprit, considérant l’honneur qu’il recevait de son bon maître, à la Croix duquel il avait si bonne part. Mais à la longue les incommodités qu’il souffrait et les reproches qu’on lui faisait tous les jours plus grands, ébranlèrent sa constance et lui donnèrent de l’ennui et du dégoût de son état. De manière qu’étant un jour à genoux devant le Crucilix, les yeux baignés de larmes et le cœur abattu de tristesse, il se laissa emporter à ses sentiments, et commença de faire ses plaintes à son très-aimable Sauveur, lui remontrant qu’il n’ignorait pas son innocence et que le temps était venu auquel il la devait faire paraître ; que les faveurs qu’il avait reçues de sa bonté ne lui devaient pas préjudiciel- de la sorte, et qu’enfin l’infamie qui lui était attachée serait une brèche notable au service de sa Majesté. Lors il entendit le Sauveur qui lui répondit de la Croix : Et moi, Pierre, qu’avais-je l’ait pour être attaché à ce bois ? Au moins apprends à mon exemple à supporter les injures et le déshonneur, puisque ce que tu endures n’est rien au prix de ce que j’ai souffert pour toi. Cette parole donna au commencement quelque peu de confusion au serviteur de Dieu, mais après elle le remplit de tant de douceur et de tant de désir d’endurer, qu’on ne Je pouvait soûler d’injures ni de confusions ; et dès lors il prisa tellement les mépris qui étaient endurés pour l’amour et à l’exemple de Jésus, qu’il ne les eût pas changés avec les plus grandes félicités des Rois, non pas même avec les plus sensibles contentements des Saints.

XVI. Pendant que je m’enfonce dans le discours de l’imitation de Jésus, je ne m’aperçois pas que j’entre bien avant dans la considération de l’amour fort et courageux, qui est celui à qui Saint Bernard donnait le troisième rang, et qui emporte le prix par-dessus tous les autres amours. Car enfin les grandes souffrances sont les derniers carats de l’amour épuré et raffiné dans la fournaise de la patience, dont l’œuvre est parfaite et accomplie, au dire de l’Apôtre Saint Jacques. Et la chaste Épouse ne s’estime pas aimer, si elle n’atteint à la perfection de cet amour, qui est fort comme la mort et indomptable comme l’enfer, de qui les ardeurs ne sont que feux et flammes, qu’en vain s’efforce-t-On d’éteindre avec les eaux des tribulations. C’est Je trait de Maître que Dieu a présenté à tous ses meilleurs amis, comme le chef-d’œuvre de leur fidélité ; c’est l’essai par lequel tous les Saints ont voulu passer, connue par l’unique épreuv e d’un pur amour. C’est ce qui les a fait résoudre à contracter des alliances éternelles avec la Croix, à embrasser étroitement toutes sortes de travaux, et à se persuader qu’ils n’avaient pas rendu à l’amour peine pour peine, sang pour sang et vie pour vie. Sainte Catherine de Sienne prenait la discipline avec une chaîne de fer trois fois le jour, et à chaque fois près d’une heure, et demie, et si rudement que le sang ruisselait de tous côtés, afin de le rendre, disait-elle, à celui qui avait versé tout le sien pour elle. Comme les bourreaux déchiraient le corps de Sainte Eulalie avec des ongles de fer : Hardiment, disait-elle, mes chers amis, ne m’épargnez pas, je vous prie ; car le traitement que vous me faites est le seul moyen de graver profondément dans mon cœur l’amour et les souffrances du très-aimable Jésus. Ainsi le disait-elle, et il était vrai ; car le dévot Gerson a très-bien remarqué que nul ne sent plus cordialement l’amour et la Passion du Sauveur du monde, que celui à qui il fait l’honneur d’endurer quelque chose de semblable pour l’amour de lui. Aussi Saint Paul, écrivant à ceux de Macédoine, ne demandait pas qu’ils fissent de beaux discours, ou qu’ils eussent de gentilles pensées des travaux de leur Maître crucifié ; mais qu’ils sentissent en eux-mêmes à bon escient ce qu’il avait souffert pour eux.

XVII. Dieu d’amour ! qui pourrait représenter les sentiments que les Saints en eurent, et en combien de manières le même Jésus a fortifié leur amour, les rendant participants de sa Croix et de ses douleurs ? La Bienheureuse Thérèse de Jésus en était si altérée, que sa devise la plus ordinaire était : souffrir ou mourir. Alphonse Rodri- guez, Religieux de notre Compagnie, n’avait rien si souvent en bouche que ces dévotes paroles : Jésus et Marie, mes très-douces amours, que je souffre, que je meure pour l’amour de vous, que je sois tout à vous et rien à moi ; la Sérénissime Philippe de Gueldres, de qui j’ai parlé ci-devant, était si délicate à ce sentiment, qu’au moindre mot qu’elle oyait de la Croix, et de la lance, et des épines de son doux Jésus, elle jetait un déluge de larmes, et une foule de soupirs qui s’entrecoupaient l’un l’autre avec une palpitation de cœur si véhémente, qu’il fallait promptement la secourir, tant cette fidèle amante de la Croix languissait et se pâmait d’amour. Mais ces langueurs passèrent bien plus avant les sept dernières années de sa vie. Car toutes les semaines la fête commençait dès le Jeudi soir, et durait jusqu’au Samedi matin. Au reste, elle éprouvait alors des douleurs si étranges, des pointes si aiguës, et des émotions si violentes, qu’elle était contrainte de demeurer tout ce jour-là sur la couche, les yeux attachés à un crucifix, et là endurer sans mot dire la main puissante de son grand Maitre, qui à grands coups de marteau la polissait et se la rendait semblable. Il est arrivé, je ne sais combien de fois, à la Bienheureuse Magdeleine de Pazzi, de ressentir au corps et en l’âme les angoisseux tourments que le Sauveur du monde, son doux Époux, avait endurés sur la Croix ; mais notamment une fois pendant une extase de vingt-six heures, où elle suivit comme pas à pas son Seigneur, et eut les mêmes sentiments comme si elle eût été au jardin avec lui en l’agonie, et si elle eut été prise, liée et garrottée par les Juifs, traînée par les rues, présentée à Pilate, montrée au peuple, fouettée à la colonne, condamnée à la mort, et contrainte de porter la Croix sur le Calvaire. Ce fut là qu’étendant une main et puis l’autre, comme si véritablement on l’eût clouée à la Croix, puis par merveille se levant sur les pieds sans plier les genoux, ni changer aucunement de posture, elle se renversa contre la muraille, comme si en effet elle eût été crucifiée, et demeura là longtemps, prononçant toutes les paroles que Jésus-Christ avait prononcées en la Croix ; et que finalement, ni plus ni moins que si l’âme séparée du corps l’eût laissée sans aucun support, elle penclia le col, Jîaissa la tête, et tomba par terre avec une grande roideur, en danger possible de s’offenser, si les Religieuses accourues tout soudain au secours ne l’eussent reçue entre leurs bras.

Combien de fois est-il advenu à Sainte Lidvvine de faire avec Je Sauveur les Stations dès le Jardin des Qlives jusqu’au Calvaire, et d’en revenir les pieds ampoulés, les jambes crevassées, les lèvres fendues, les membres disloqués, chargée de chardons, de ronces et d’épines, pour montrer que ce n’était point une imagination, mais un vrai transport et une participation réelle des tourments du très-doux Époux de son cœur ? Sainte Catherine de Gênes ne passa-t-elle pas trente-six ans en de continuelles souffrances ? Quel symptôme du martyre de son cher amour y eut-il, auquel elle n’eût bonne part, sans excepter même l’effusion de sang, dont elle jeta une quantité immédiatement avant sa mort, le reste ayant été consumé par l’ardeur d’un feu intérieur qui la brûlait sans cesse, et l’embrasait de telle sorte qu’elle faisait tout aussitôt bouillir l’eau où elle trempait seulement la main.

Volontiers que l’on croira qu’en mettant en avant quelques-uns, je fais tort en certaine manière aux autres, attendu que tous les Saints ont eu l’honneur, qui plus qui moins, de porter les marques île leur Maitre crucifié. Partant, arrêtons ici ces exemples, avec une considération qui nous remettra en chemin, et nous remènera à la Vierge, laquelle nous avons aucunement quittée pour nous entretenir avec son Fils ; savoir est que la Mère d’amour est comme la ménagère et la dispensatrice de semblables faveurs, qui sont les vraies caresses qu’elle fait à ses chers enfants, et que ceux qui y ont quelque prétention, doivent avoir après Dieu leur principal recours à elle. Tel a toujours été le sentiment de la Sainte Église, qui à cet effet lui adresse la prière suivante :

Source d’amour et de clémence, Hé Dieu ! que je porte d’envie

Ouvrez l’oreille à mes désirs, Aux détresses de vos abois !

Et permettez que mes soupirs Plongez dans le fiel de la croix

Soient joints à votre doléance. Ce peu qui me reste de vie.

Faites, de grâce, que mon âme Je n’ai d’amour pour autres choses

Devienne un brasier allumé, Que pour les scions glorieux

Afin que votre Bien-aitné De cet arbre victorieux

Se plaise en l’excès de ma flamme. Dont les piquants me sont des roses.

Vierge, entérinez ma requête, Sacré miroir de l’innocence,

Et gravez au fond de mon cœur ; Fermez au rebut votre sein,

Les marques où notre vainqueur Afin que suivant mon dessin

A mis le fruit de sa conquête. Je partage votre souffrance.

Vierge, souffrez, puisque mon crime Que les clous soient toute ma gloire,

A livré Jésus aux bourreaux, Le roseau mes plus doux souhaits :

Que mes yeux, changés en ruisseaux, Que la cruauté des fouets

Chargent de pleurs votre victime. Soint l’entretien de ma mémoire.

Accablez mon cœur de détresse, Et m’octroyez cette faveur De voir pour l’amour du Sauveur Mes sens noyés dans la tristesse.

XX. Mais ce ne sont pas les seules souffrances de son bien-aimé Fils qu’elle a en son pouvoir pour en disposer en faveur de qui lui plaira, c’est généralement l’amour de Jésus en toute son étendue, dont elle fait part conjointement avec le même Jésus à ses chers nourrissons, selon l’ordre que Dieu lui en donne, le désir qu’elle remarque êneux, et les bons services qu’ils lui rendent. A cet effet, voici la très-humble prière avec laquelle leur très - fidèle serviteur Saint Anselme, conclut une très-dévote oraison (I) : Ô doux Jésus ! ô douce Mère de Jésus, puisqu’il est raisonnable que nous aimions tout ce que vous aimez, accordez-nous l’amour du Père de notre vie, qui est digne de tout amour. Ô le constant amateur des hommes, sera-t-il dit que vous nous ayez aimés jusqu’à la mort, et que vous puissiez refuser votre amour et celui de votre chère Mère à ceux qui vous le demandent du meilleur de leur cœur et du plus tendre de leur affection ? Quoi, Mère de ce Divin Amant, lequel vous avez

(Il Orat. ad B. Virg.

mérité de porter dans vos sacrés flancs, et d’allaiter de vos chastes mamelles, auriez-vous bien le courage de nous refuser votre amour et celui de votre très-aimable Fils, que nous demandons à mains jointes par la douceur même de votre cœur maternel ? Oh ! que mon esprit vous honore comme vous méritez ! oh ! que mon cœur vous aime comme il convient ! oh ! que mon âme vous chérisse autant qu’elle pourra, afin que tout ce qui est en moi, et tout ce que je suis moi-même, chante à jamais : Que le Fils et la Mère soient loués en toute la durée des siècles.

VI. — Le sixième trait d’amour : aimer pour l’amour d’elle tous ceux qui lui appartiennent, soit par titre de parenté ou d’alliance, soit pur élection ; où il est spécialement parlé de Saint Joachim, de Sainte Anne et de Saint Joseph.

1. Ce n’est pas sans sujet que l’Amour est comparé à l’huile, puisqu’il en retient les propriétés, et nommément qu’il ne s’arrête pas à la personne aimée, mais qu’à la façon de l’huile il s’étend et se communique à tout ce qui lui est conjoint. L’expérience journalière fait avouer que pour l’amour de nos amis nous sentons de l’inclination envers certaines personnes qui nous seraient autrement fort indifférentes. Ce que je n’ai garde d’avancer des parents ou des amis de la Mère de Dieu ; car ils ont d’eux.-mêmes des qualités qui les peuvent tirer hors de l’indifférence, et qui les doivent faire aimer et honorer d’un chacun. Mais bien veux-je dire que le rapport qu’ils ont à elle leur donne un éclat admirable, et qu’il convie tous ceux qui chérissent la Sainte Vierge à redoubler l’affection qu’ils ont en leur endroit. Je mets en ce rang ceux qui l’ont plus tendrement aimée et honorée, soit par leurs écrits ou autrement, et à qui elle a rendu des témoignages d’un amour réciproque, dont je ne veux pas entreprendre de faire ici le dénombrement, vu que tous ces traités ne publient rien après les Grandeurs de la Mère de Dieu, que l’honneur qu’ils lui ont rendu, l’amour qu’ils lui ont porté, et les faveurs qu’ils ont reçues de sa royale main. J’y mets en second lieu ceux et celles qui l’ont honorée pendant sa vie, et qui ont eu le bonheur de son amitié et de sa douce conversation ; comme Je bienheureux Archange Gabriel son Paranymphe, Ies Saints Apôtres et Disciples de Notre-Seigneur, Sainte Marie-Magdeleine, Sainte Marthe, et les autres femmes dévotes, qui lui ont tenu compagnie en ses adversités. J’y comprends encore avec plus de droit ceux à qui Dieu a fait l’honneur de lui toucher de près, d’avoir part à son sang, comme Saint Zacharie, Sainte Elisabeth, Saint Jean-Baptiste, Sainte Marie, femme de Cléophas, Saint Jacques le Mineur, son fils, Salomé avec ses deux enfants, Saint Jacques le

Majeur et Saint Jean l’Évangéliste, lequel a relevé le titre de parent qu’il portait par les agréables services qu’il a rendus à la très-sacrée Vierge, en qualité de son fidèle Chambellan et de son Fils par adoption. Mais entre tous, je me sens redevable d’une alfection et d’un sentiment très-spécial à Saint Joachim et à Sainte Anne, ses père et mère, et au Bienheureux Saint Joseph, son très-digne Époux ; et j’estime que c’est de mon devoir de marquer brièvement quelques particulières obligations que nous avons de les honorer.

Des obligations que nous avons d’honorer Saint Joachim et Sainte Anne.

If. Le Philosophe Protarque dit de bonne grâce chez Aristote (1) que les pierres dont on bâtit les Temples et dont on dresse les Autels sont fortunées, à cause de l’honneur qu’elles reçoivent pour être employées au service de Dieu. Ce bonheur ne touche que fort légèrement les pierres mortes, pour autant qu’elles sont destituées de sentiment ; mais il n’en est pas ainsi des pierres vives, comme de Saint Joachim et de Sainte Anne, qui ont eu l’honneur de servir à la bâtisse du très-auguste Temple de la Sapience Incarnée, Temple qui n’est autre que la glorieuse Vierge. Car outre que le bonheur dont ils jouissent est inexplicable, le sentiment qu’ils en ont est le haut point et la perfection de leur bonheur. Direz-vous pas qu’ils ont été figurés par ces grandes et précieuses pierres, que l’Écriture dit (2) avoir été jetées dans les fondements de l’ancien Temple de Salomon ? Car ils ont été grands et précieux en toutes les qualités qui peuvent relever quelque personne, soit devant Dieu, soit devant les hommes.

« Ces deux illustres personnes doivent tenir le premier rang avec Saint Joseph dans le cœur des dévots de la très-sainte Vierge. C’est une doctrine constante, que Dieu donne toujours des grâces conformes à l’état dans lequel sa Providence nous appelle, et c’est de ce principe qu’il faut tirer les mesures de la sainteté des Bienheureux parents de la Mère d’un Dieu. Ô divine Enfant ! la merveille des siècles, la Fille des Patriarches, la lumière des Prophètes, le désir et l’attente des Justes, l’espérance des pécheurs, qu’heureuse est la maison de de David d’où vous êtes sortie, les mamelles qui vous ont allaitée ! Ô Anne ! Mère de Marie, qui avez mérité de porter en vos entrailles et donner au monde cette auguste Fille, qui doit porter Jésus, le fruit de la Terre et la fleur du Ciel ! Et vous encore très-heureux, ô Joachim ! qui avez produit un germe si pur et si saint, et le gage assuré de la plus grande promesse de Dieu, le dernier effort et la plus proche

(1) Lib. II Phys.. text. 59. — (2) 11. Reg. m.

disposition à la venue du Messie, Marie, la plus Sainte entre les Saints ; c’est par le fruit que vous donnez tous deux au monde que nos ténèbres seront dissipées, que la malédiction sera changée en bénédiction, que la mort cédera son droit à la vie, et que l’iniquité sera effacée. Que toute créature vienne se réjouir avec ces deux Saints delà grâce qu’ils ont reçue de Dieu ; que tout le monde vienne en foule dans leur maison pour honorer ceux que Dieu a lui-même voulu prévenir d’un si grand honneur ; qu’ils viennent fondre devant ce berceau, et rendre hommage à cette Fille qui est née de la Reine des Anges et des hommes ; la grâce clans laquelle elle commence sa voie est plus relevée que celle qui fait la consommation des Séraphins. On peut dire que la gloire et les richesses sont dans la maison de Saint Joachin et de Sainte Anne, et que si la noblesse de leurs ancêtres leur a communiqué une qualité illustre, celle de leurs descendants leur donne bien un autre éclat : Marie, Mère de Jésus, est leur véritable Fille ; Jésus, Fils unique de Dieu, est leur Petit-Fils selon la nature humaine. Il faudrait terminer ici leur éloge, puisqu’on ne peut passer outre, et que toute autre grandeur est inférieure à celle-ci ; cependant disons, avec le torrent des Saints Pères, que Saint Joachim et Sainte Anne étaient du sang Royal de David. Cela est incontestable, puisque l’Écriture nous apprend qu’une verge ou un rejeton devait sortir de la tige de Jessé : ce qui regarde, selon Saint Jérôme, l’avènement du Sauveur. Jésus-Christ sortit comme une fleur de la racine de David, et étant né d’une Vierge pure, il reçut le Saint-Esprit dans toute sa plénitude. Il fallait donc que Saint Joachim fût de cette race, afin que sa Fille en descendit, et de l’un et de l’autre Notre-Seigneur (I). »

Leur noblesse.

lit. Ils ont été grands en noblesse, comme étant tous deux du sang royal de David, et par conséquent de la race des Patriarches et des Prophètes, à qui Dieu a fait tant d’honneur. Ainsi l’ont enseigné Saint Justin le Martyr (2), Tertullien (3), Saint Ambroise (4), Saint Jérôme (5), Saint André de Candie-(G), Saint Hilaire (7) et plusieurs autres (8). Et quand leurs témoignages manqueraient, ceux des sacrés cahiers qui maintiennent que le Sauveur devait descendre de la lignée et de la semence de David (9), sont indubitables, et il serait

(1) La R. Mère tle Blémur. — (2) Apolog. u pro Christianis. — (3 ; Lib. Adversus Judaïos, c. ix. — (4) Lib. Il de Spiritii Sancto, c. ix. — (5) In c. xn Isai. — (B) Orat H de Dormit. B. Virg. — (7) Cap. in Matth. — (8) Apud Canis., lib. I de B. Virg., e. iv, et Christophorum a Castro, Historiæ Virginalis, c. i. Chi specialiter id doeet de S. Anna. —(9) Isai. xi. Mnttli. xxu. Marr. xn. Lucæ x.

malaisé de les vérifier si la sainte Vierge en sa propre personne n’avait pris naissance des descendants de David. Car il servirait de bien peu que Saint Joseph son Époux fût fils de David, si elle en son propre chef n’était aussi sa fille. Car le Sauveur n’ayant rien pris de Saint Joseph, il ne serait pas loisible de dire qu’à la seule occasion de son père putatif il fût vrai fils de David selon la chair, ainsi que parle l’Apôtre Saint Paul. Partant cela doit être hors de controverse, principalement pour le regard de Saint Joachim. Quant à Sainte Anne, je sais bien que Saint Hippolyte, Saint Germain de Constantinople et Nicéphore, ont enseigné qu’elle était sortie de la race sacerdotale, pour vérifier ce que la plupart des Saints Pères ont dit que le Sauveur avait tiré son extraction, non-seulement des Rois de Juda, mais encore des grands Prêtres, comme celui en qui devaient être unis tous les titres de Noblesse, et qui devait être grand Roi et grand Prêtre tout ensemble. Néanmoins Saint Ambroise, emporté par Je torrent de l’ancienne tradition, suit le parti contraire, et maintient que Sainte Anne, ni plus ni moins que Sainte Élisabetli, au moins quant à la lignée paternelle, était de la royale maison de David. Et il ne serait pas besoin que les Docteurs que nous avons allégués se jetassent clans ces extrémités pour faire descendre Notre-Seigneur de la race des grands Prêtres, vu qu’il suffit que ces deux lignées aient plusieurs fois contracté alliance par ensemble, comme il appert en divers endroits de l’Écriture, et que la tribu sacerdotale ait eu ce privilège de se pouvoir allier aux autres tribus.

« Disons encore de leur stérilité : Ô divine Enfant ! objet sacré des vœux de vos parents, c’est par vous qu’ils ont été faits semblables à deux beaux arbres plantés sur le courant des eaux, cpii donnent leur fruit en son temps ; c’est en suite de la parole de l’Ange que la paix a été donnée à la terre ; c’est par vous que le mur de division qui était entre Dieu et les hommes a été renversé ; c’est par vous que la mort a été désarmée et l’Enfer dépouillé, et c’est en vous que la bénédiction promise à vos ancêtres fut accomplie au milieu des temps. Le conseil qui a été pris dans le ciel touchant votre exaltation est un gage de notre salut ; et quand vos saints parents vous ont donné l’être, ils n’ont pas prétendu dépouiller tellement la terre de son riche ornement, qu’il n’y ait plus que le ciel qui s’en puisse glorifier. Je vous conjure donc, par la sainteté de leur mariage, de me donner quelque part à la joie qu’ils reçurent dans votre bienheureuse Conception ; vous êtes la miraculeuse production de la stérilité, et parce titre vous êtes sans doute plus libérale envers les âmes stériles comme la mienne ; arrosez-la de cette pluie volontaire dont il a plu à Dieu (le vous donner la disposition. Vous avez contribué à faire un Homme- Dieu de la famille des hommes, faites aussi qu’il nous adopte dans la sienne ; vous nous l’avez donné pour frère, vous pouvez encore le rendre favorable à nos désirs.

« Mais je ne prends pas garde que m’étant engagé de traiter des parents de notre Princesse, je les quitte insensiblement pour revenir à elle. Continuons pourtant à considérer les vertus qui les ont sanctifiés, et qui ont accompli leur alliance spirituelle avec Jésus et Marie, car leur plus grand avantage n’est pas d’avoir été les ancêtres du Messie par la chair, mais d’avoir été ses enfants par l’esprit, et de lui avoir été plus étroitement alliés par la grâce que par la nature. C’est en ce point que consiste leur gloire et leur bonheur ; c’est ce qui les rend illustres dans l’Église et dans le ciel ; c’est ce qui les élève au-dessus des Anges et ce qui les rapproche de si près du Verbe incarné ({). »

Leur iiiélé.

IV. Ils ont été grands en piété et en dévotion. Car le Bienheureux André de Jérusalem assure (2) que Sainte Anne présentait à Dieu force oraisons, force vœux et force sacrifices. Saint Grégoire de Nysse (3) et Saint Jean Damascène (4) disent qu’à l’imitation d’Anne, l’ancienne Mère de Samuel, elle avait son recours au Sanctuaire, suppliant la divine Majesté de ne point priver de la bénédiction de la loi celle qui n’avait jamais contrevenu à la loi. Saint Épiphane en dit tout autant (5) de Saint Joachim, et maintient que la Bienheureuse Vierge fut accordée à ses dévotions jointes à celles de la vertueuse Sainte Anne, son Épouse. Saint Germain, Patriarche de Cons- tantinople, remarque (6) que ce sont plutôt les prières et les vœux qui ont engendré Notre-Dame, que Saint Joachim et Sainte Anne, ses père et mère. Le dévot Gerson, en un Sermon prêché à Paris en l’Église Saint-Germain le jour de la Conception de la glorieuse Vierge, il y a plus de deux cents ans, dit par gentillesse d’esprit que comme Dieu allait cherchant parmi ses créatures un homme et une femme dignes d’être père et mère de celle qui devait avoir l’honneur de porter son fils unique, reçut l’oraison que lui présenta Saint Joachim et Sainte Anne, disant des merveilles île l’un et de l’autre, et haut louant la vertu de tous les deux. La plupart des Saints Pères disent le même. Mais Saint Jérôme (7), Métaphraste (8) et Nicéphore (9) en

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Orat. de Dormit. B. Virg. — (3.) Orat. in Nata- letn Domini. — (4) Lib. IV de Fide, c. xv. — (5) Hærcsi lxxviii. — ((i ; Orat. de Na- tivit. Virg. — (7) Orat. de Ortu 13. Virg. — (8) Hist. de Vita, et Dormit. B. Virg. — (9) Lib. I Hist. Eccles., c. vu.

racontent plus particulièrement l’histoire en la façon que je vais dire : Saint Joachim et Sainte Anne avaient été ensemble l’espace de vingt ans et plus sans avoir lignée, à cause de la stérilité de Sainte Anne, ce qui les affligeait grandement ; de sorte qu’il ne se passait jour qu’ils ne fissent prière à Dieu avec larmes pour avoir quelque enfant qui effaçât la honte qu’ils recevaient de se rencontrer parmi les autres avec cette tache d’infamie. Mais il n’y eut rien qui tant leur serrât le cœur que la confusion que leur fit le grand Prêtre Isachar, comme ils étaient allés à l’accoutumée en Jérusalem pour y célébrer l’une des plus grandes Fêtes de l’année. Car il leur reprocha publiquement la hardiesse qu’ils prenaient de paraître parmi les autres, eux qui portaient les marques de la malédiction de Dieu. De quoi ils eurent tant de ressentiment, que ne sachant de qui recevoir consolation, ils en firent avec beaucoup de confiance leurs plaintes à Dieu, et avec promesse de lui consacrer le fruit de leur couche s’il daignait leur ôterce blâme. Ainsi, n’osant plus se présenter devant le monde, ils se retirèrent, Saint Joachim à la montagne où ses Bergers gardaient les brebis, et Sainte Anne en son jardin, afin de vaquer à l’oraison avec plus de liberté et de repos d’esprit. Sur le commencement de décembre, un Ange du ciel les vint visiter tous deux séparément, et leur donna promesse de la part de Dieu d’une fille nommée Marie, qui non-seulement leur causerait de la joie, mais encore serait le bonheur du monde, puisqu’elle devait être la Mère du Messie promis en la loi. Il ajouta en témoignage de la vérité qu’il leur annonçait qu’ils sortissent à la bonne heure de leur retraite, et qu’ils se rencontreraient en chemin ; ce qui arriva de point en point ainsi qu’il leur avait été dit.

Leur abstinence et mortifiration.

V. Ils ont été grands en abstinence et en mortification. Car si Saint Paul a pu dire avec vérité, qu’il ne cédait en rien aux principes des Apôtres, non pas même à ceux qui avaient quelque chose qui les relevait par-dessus les autres, il me semble que je puis dire que ceux-ci n’ont rien dû aux grands Patriarches et Prophètes, de qui ils ont égalé les plus héroïques actions. Car Saint Germain de Con- stantinople écrit d’eux (I), qu’ils jeûnèrent quarante jours entiers aussi bien que Moïse et Élie. Leur jeûne était accompagné de continuelles larmes, disent Saint Grégoire de Nysse (2), Saint André de Candie (3) et les autres, et ces larmes leur servaient de pain et de nourriture ainsi qu’elles faisaient jadis au Boi et Prophète David. Et

(1) Oral, de Prudent. R. Virg ; — (î) Loc. cit. — (3) Orat. de Sativit.

c’est à mon avis te sujet pour lequel Saint Jean Damaseene les a nommés un couple de tourterelles raisonnables, d’autant que comme ces animaux passent une partie de leur vie en solitude, gémissant quasi toujours sur des branches d’arbres les plus sèches et tristes qu’ils peuvent rencontrer, de même ces deux Saints dans la rigueur de leur retraite menaient une vie plus semblable à des pénitents solitaires qu’a des personnes ordinaires du monde. Serait-ce point aussi l’occasion pourquoi Je dévot Saint Bonaventure aurait appelé la Sainte Vierge un saule verdoyant ? Et n’aurait-il point voulu montrer par là, que comme le saule ne croit jamais mieux que lorsqu’il est planté au long de quelque ruisseau, ainsi cette sainte fille est venue au monde après avoir été longuement arrosée des larmes de Saint Joachim et de Sainte Anne ? Heureux le fruit qui a été conçu parmi de si saints et divins exercices !

i

Leur chasteté.

VI. Ils ont été grands en chasteté, puisqu’au rapport de Saint-Pierre Chrysologue (I), le jeûne est l’enseigne de la chasteté et le trophée de la pudicité ; et, au dire de Saint Basile, le corps de garde du mariage et le père nourricier de la virginité. Saint Vincent ne veut nullement que l’on doute de la chasteté de ce saint couple, mais il soutient qu’aussitôt que Saint Joachim eut reconnu que Sainte Anne était véritablement stérile, jamais plus il ne s’approcha d’elle, jusqu’à ce qu’il en reçût le commandement exprès du Ciel. Et la raison qu’il en apporte, c’est que le mariage n’ayant été institué de Dieu sinon pour deux lins seulement, savoir est pour apaiser les ardeurs de la concupiscence et pour mettre au monde des enfants, il semble que les excellentes vertus de ces grands serviteurs de Dieu, et l’état auquel ils étaient appelés, éloignait d’eux toutes ces affections brutales, dont tant d’autres personnes de beaucoup moindre considération qu’eux n’ont point eu de sentiments. D’où s’ensuivrait que n’ayant nulle espérance de lignée, ils se seraient tout à fait retranchés de la permission que leur pouvait donner le lien conjugal. La glorieuse Vierge fit un jour (2) tout ce discours à Sainte Brigitte, l’assurant que le brasier des voluptés sensuelles était tout à fait mort et éteint en ses père et mère, et que d’ailleurs ils eussent mieux aimé mourir que se porter au mariage par l’amorce du seul contentement ; qu’ils y furent obligés par l’ordonnance qui leur en fut faite d’en haut, et que l’amour de Dieu eut sur eux un pouvoir que l’amour sensuel

I) Serm. xu. — (î)Revel., lib. 1, c. ix.

n’eut jamais eu : de sorte que son très-chaste corps fut conçu par un pur mouvement du divin amour, non par aucun dérèglement de l’appétit sensitif. En effet, si ce qu’a dit Saint Ephrem est véritable, que Dieu, tout au rebours de la chair, sème pour l’ordinaire dans des corps secs et transis (1), et que le Saint-Esprit se plait avec ceux qui caressent la chasteté, la raison requérait que les corps d’où devait sortir la pureté même, eussent un embonpoint plus spirituel que charnel, et que les vaisseaux qui devaient si abondamment recevoir l’opération et les grâces du Saint-Esprit, fussent longtemps auparavant parfumés de la douce odeur de la chasteté. Il fallait que la carrière d’où le Temple mystique de la très-sainte Trinité devait être tiré, lut toute sainte et toute céleste, et que la fleur de la sainte Virginité vint de la tige du plus saint mariage du monde. Bref, il était tout à fait séant et raisonnable que si Dieu avait à donner des preuves de sa toute-puissante, faisant sortir laVierge des Vierges d’un père et d’une mère stériles, ce fussent personnes que la chasteté eût rendues dignes d’une si rare faveur. Ce qui se trouvera bien plus véritable, si l’on pèse ce que dit à un propos tout semblable la Bouche-d’Or de Ravenne (2). Heureuse la nature, dit cet éloquent Docteur, laquelle avait défailli en un homme et en une femme, pour recevoir avec tant d’intérêts, en la personne de Dieu même, l’honneur dont elle était déchue ! Heureuse pour avoir vu les ruines de la stérilité réparées par les merveilleux avantages de la virginité seconde ! Heureuse pour avoir plus avancé en une seule conception, qu’elle n’avait fait jusqu’alors par tant de lamentables portées ! Heureuse pour avoir été la Mère de la vie, elle qui auparavant était la Mère des mort-nés, qui enfantait avec peine des victimes de peine et de douleur, qui n’accouchait qu’avec larmes de ceux qu’elle exposait aux regrets, qui ne se délivrait qu’avec péril des enfants qui devaient vivre parmi les hasards ; qui menaçait ses nourrissons du couchant dès la pointe du jour, qui dévorait ses propres fruits, comme sachant très-bien qu’elle engendrait avec force travaux des créatures qui n’étaient pas plutôt nées que condamnées à la mort ! Ces mêmes considérations lui rendaient sa stérilité plus tolérable, craignant que sa fécondité ne tournât au préjudice des siens, et qu’elle ne mit au monde des pleurs plutôt que des enfants. Parmi tant de cris et de gémissements, il ne se rencontrait qu’un seul bien, savoir est, qu’ils s’adressaient à l’auteur de la même nature, lequel l’ayant faite sans cesdéfauts, la pouvait aussi aisément réparer qu’il l’avait faite pour la première fois ; et ce fut l’occasion pour laquelle il se voulut faire un

(1) Parœnensi xlvi. — (2) Serin, lxxxvii.

nouveau chemin dans la nature même, passant avec une fermeté plus divine qu’humaine par une conception et par une naissance virginales, comme par un sentier inconnu, sans y laisser ni traces ni vestiges, afin (le remettre en naissant la nature en sa première liberté, et de nettoyer les ruisseaux en purifiant la fontaine.

leur foi et leur espérance.

VII. Ils ont été grands en foi et en espérance. Car si la foi, comme dit Saint Ambroise (1), vit encore après le trépas et fait des miracles après la mort, voire si elle a le pouvoir île ressusciter les morts, qui niera que la foi de Suint Joachim et de Sainte Anne ait été très-grande, puisque, pour parler avec Saint Pierre Cbrysologue (2), elle a fait reverdir des corps déjà secs, elle a fait rajeunir des personnes surâgées, et en quelque façon rappelé la vie du couchant au levant. Si le propre de l’espérance, au jugement du Bienheureux Antiochus (3), c’est de porter d’excellents fruits au moyen de la foi qui lui sert comme d’arrosoir, quelle doit avoir été l’espérance qui a donné au monde un si beau fruit, je veux dire Marie le fruit de bénédiction ? Si les larmes sont le sang de l’âme, ainsi que les appelait Saint Antoine de Padoue (i), et si l’espérance est le sang de la foi, comme la nommait Clément Alexandrin (5), quelle aura été la foi de ces Saints qui ont répandu tant de larmes, et quelle l’espérance qui a été fondée sur une si ferme foi ? combien de sang leur aura coûté le précieux gage qu’ils ont donné au monde ? L’Écriture Sainte a relevé jusqu’au ciel la foi d’Abraham, qu’elle a honoré du glorieux titre de Père des croyants, jaçoit que Saint Jean Chrysostome et Saint Jérôme l’accusent de quelque déliance, fondés sur ce qui est couché au dix-septième chapitre de la Genèse, où il est dit qu’après que l’Ange l’eut assuré qu’il aurait un fils, il se prit à sourire en son cœur, disant à part soi : Comment serait-il possible qu’il me naquit un fils après cent ans, et que Sara, qui est âgée de quatre-vingt-dix ans, eût encore des enfants ? Il est vrai cependant que Saint Paul semble le défendre vivement au quatrième chapitre de l’Épitre aux Romains, disant qu’il crut fermement, et qu’il espéra contre toute espérance ; que sa foi ne fut nullement ébranlée par la considération de son corps demi- mort, ni celui de Sara sa femme, en qui il y avait encore moins d’apparence de concevoir. Quoi qu’il en soit, pour ne déroger en rien aux mérites des Saints, si la foi d’Abraham et de Sara a été grande, je puis assurer que celle de Saint Joachim et de Sainte

(1) Orat. in Funere Theodosii. — (2) Serin, lxxxvii. — (3) Houii ! n. — (4) Domi- nicu 1 post. Epipli. — (5j Lib. I Paidagog.

Anne n’a pas été moindre, attendu que Saint Épiphane, Saint Jérôme, Saint Grégoire de Nysse, Saint Germain, Saint André de Candie, et les autres Pères ci-dessus allégués, maintiennent que jamais ils n’hésitèrent en leur créance, non pas même en la moindre syllabe, de ce que le saint Ange leur avait prédit. Si Abraham et Sara ont cru que toutes les nations de la terre seraient bénites au moyen du fils qui devait naître d’eux, Saint Joachim et Saint Anne ont tenu pour tout assuré qu’ils seraient les père et mère de celle que Saint Ephrem (1) appelle l’espérance des anciens Pères, la réjouissance des gens de bien, la lumière des justes, l’honneur d’Abraham, d’Isaac et de Jacob, la gloire de Moïse et d’Aaron et la couronne de tous les Saints. Ceux-là n’ont salué que de loin le riche joyau du ciel, qui devait être l’honneur de leur race ; ceux-ci ont mérité de serrer entre leurs bras et la Mère et le Fils, par qui tout le monde devait être réparé. Ceux-là n’ont eu connaissance du bonheur qui leur devait arriver par le moyen d’Isaac, qu’après la nouvelle que l’Ange leur en donna ; ceux-ci avaient eu de longue main quelque ressentiment du leur, d’où procédaient les instantes prières et les vœux qu’ils faisaient continuellement à Dieu, ainsi que témoignent les Docteurs susnommés. Bref, si la foi a été en son enfance ès Patriarches, et en sa jeunesse ès Prophètes, comme parle l’Abbé Guerric (2), ne puis-je pas dire qu’en ceux-ci qui ont atteint de si près la grâce du nouveau Testament, elle a été en son âge parfait ?

Leur charité.

VIII. Ils ont été grands en charité, tant en celle qui s’adresse à Dieu, qu’en l’autre qui regarde le prochain. Car quant à celle-ci, les Docteurs nous disent des merveilles du soin qu’ils avaient de subvenir aux pauvres, de loger les pèlerins et d’assister toute sorte de nécessiteux. Saint Jérôme témoigne (3) qu’ils partageaient leurs revenus en trois, et qu’une partie était employée à la nourriture des Ministres du Temple, une autre au soulagement des passants et au secours des affligés, et la troisième seulement à l’entretien de leur petite famille. Quant à la charité qu’ils avaient envers Dieu, il est aisé d’en juger par ce qui a été dit jusqu’ici, attendu que suivant la remarque de Bicharcl de Saint-Victor (i), elle est la force et la moelle des autres vertus, et celle qui les met toutes en œuvre ; mais beaucoup plus par ce qu’en dit Saint Jérôme (5), que leur vie était simple et innocente, droite devant Dieu et irrévocable devant les

(1) Serra, de Laud. B. Virg. — (î) Serm. iv de Nativ. Dom. — (3) Orat. deOrlu Virg. — (4) De Gradibus charitatis. — (5) Loc, cit.

hommes ; bref, qu’ils se rendaient singulièrement aimables, tant à ceux-ci qu’à celui-là.

Leurs noms et la hauteur de leurs vertus.

IX. En un mot, ils ont été grands en toute sorte de vertus. C’est ce que nous devons croire du père et de la mère de Marie ; du grand père et de la grand’mère de Jésus. Prenez seulement garde au nom de l’un et de l’autre, dit Saint Épiphane (1), et vous verrez que c’étaient comme des présages de leur sainteté. Joachim vaut autant que la préparation du Seigneur, et Anne signifie la grâce. Etait-ce pas pour donner à connaître au monde qu’ils étaient bien pourvus de grâce et de tout ce qui a coutume de l’accompagner, et qu’ils avaient tout ce qui était nécessaire pour préparer le logis au Seigneur de l’Univers ? Car il était bienséant, dit Saint Pierre Chry- sologue (2), que la demeure de la sainteté fût longtemps auparavant apprêtée et nettoyée, et en la personne, même des père et mère de la Vierge. L’Ange | qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte (3) fit voir à cette vertueuse veuve l’excellence de leur sainteté par les discours suivants. Figurez-vous, ô chaste Épouse de Jésus-Christ ! lui disait-il, un Aigle royal, lequel voulant faire son nid, et préparer le logis à ses petits aiglons, va de forêt en forêt, et vole de montagne en montagne pour choisir un arbre qui puisse servir à son dessein. Cet oiseau n’a point de repos jusqu’à ce qu’il ait rencontré celui qui surpasse tous les autres en hauteur et en beauté, qui a les racines plus profondes et plus fortes, et qui est le mieux défendu des tempêtes et des orages. L’ayant trouvé, il s’y arrête ; il fait choix de la branche la plus ferme et la plus voisine du ciel, et là, il élève avec un indicible soin les petits Rois des habitants de l’air. Imaginez-vous maintenant que Dieu ressemble à l’Aigle, tant par la souveraineté qu’il a sur toutes les choses créées, que par la vigueur de ses yeux clairvoyants, qui découvrent tout ce qui a été, ce qui est, et ce qui sera, et que parcourant tous les mariages qui devaient être depuis le premier jusqu’au dernier comme autant de beaux arbres, il n’en aperçut aucun plus digne de recevoir la glorieuse Vierge, qui devait être le petit nid du céleste Aiglon, qui est le Verbe Incarné, que celui de Saint Joachim et de Sainte Anne. Ce fut là qu’il se reposa comme sur un arbre du Paradis haut en sa dévotion, profond en son humilité, large en sa charité, vert en son

 ; i) Serin, de S. Maria Deipara. — (2) Serni. xexi. — (3) Serin. Angelico, c. x. H. 36

espérance, doux-flairant en ses bons exemples ; bref, accompli en toute sorte de vertus et de perfections.

C’est ce qui me fait croire que la Vierge prend un singulier plaisir à voir que ses chers enfants rendent toute sorte de devoirs à ceux à qui elle se sent obligée, et qui d’ailleurs sont si dignes d’honneur et de respect. C’est ce qui me fait juger qu’elle-même rend de merveilleuses actions de grâces à Dieu, à qui elle se sent infiniment obligée pour lui avoir donné des père et mère si saints et si parfaits. Car elle ne se regarde point tant comme la fille de Saint Joachim et de Sainte Anne, que comme la fille de l’oraison et des larmes, la fille de l’aumône, de l’hospitalité, de la charité, de la tempérance, de l’abstinence, de la chasteté, de la patience, de la longanimité, de la modestie, de la justice, et généralement de toutes les vertus qui ont éclaté en Saint Joachim et en Sainte Anne ; ou pour mieux dire la fille bien-aimée delà divine providence, qui avait assemblé en ses père et mère toutes les vertus, pour l’élever et pour la rendre la Reine des vertus et la digne mère du Roi des vertus.

C’est ce qui me fait encore estimer que toutes les conjouissances et les applaudissements des Saints Pères qui ont dit des merveilles de l’un et de l’autre, et qui les ont portés avec leurs plumes jusqu’au ciel, n’en ont pas dit tout ce qu’ils devaient, et que l’impuissance les a fait demeurer au-dessous de ce qu’ils concevaient. Oyez cependant ce qu’ils en écrivent, et remarquez avec moi jus- ques où montent leurs pensées, leurs sentiments. Bienheureux couple, s’écrie avec plusieurs autres et au nom de tous le dévot Saint Jean Damascène (1), il faut confesser que le monde vous est infiniment obligé, puisque par votre moyen il a offert à Dieu le Créateur un pré- sentinestimable, c’est-à-dire une fille digne d ‘être faite la Mère de son fils unique. Oh ! que cette faveur est exquise, et qu’elle mérite d’être mise au nombre des plus excellentes ! Qu’à présent Sainte Anne (2) se réjouisse, et qu’elle invite tous les habitants de la terre de faire fête avec elle, puisqu’elle a porté en son ventre stérile les prémices de notre réparation, et qu’elle a nourri de son lait le fruit de toute bénédiction. Qu’elle convie à cette joie publique la vieille Anne, Mère de Samuël, et qu’elles se consolent ensemble pour avoir participé, quoique inégalement, à un même bonheur. Quelle appelle en suite de la chaste Sara toutes les femmes stériles de l’antiquité pour avoir part à la joie de sa merveilleuse fécondité. Que toutes les mères du monde accourent pour faire honneur à la tille et à la mère, et pour bénir celui qui a donné une telle bénédiction au ventre

(1) Orat. i de Nativit. — (2) Orat. i de Nativ. B. Virg.

stérile. Que tous, jeunes et vieux, liommes et femmes, viennent à troupes rendre honneur à la noble tige de David, d’où cette précieuse branche est sortie, et au sacré ventre où a été bâtie la vraie arche d’alliance. Bienheureuse êtes-vous trois et quatre fois, digne Mère de la Mère de Dieu, pour avoir donné au monde une fille dont la naissance est pleine d’honneur, et dont l’enfantement est le rétablissement de l’univers. Nous vous sommes tous obligés ni plus ni moins qu’au Bienheureux Saint Joachim votre Époux, pour autant- que nous avons commencé de respirer l’air d’une douce espérance au lever de cette belle aube du jour, en qui et par qui nous vous présentons les témoignages d’une humble reconnaissance, accompagnés du désir de vous honorer tant que nous jouirons des grâces qui nous ont été octroyées par votre moyen.

Des obligations que nous avons d’honorer le Bienheureux Saint Joseph. Époux de la glorieuso

Vierge.

Xlt. Ce serait une curiosité trop incivile de vouloir rechercher à qui nous devons davantage aux père et mère de la très-sacrée Vierge, ou à son très-chaste Époux ; à qui d’entre eux est dù le premier rang d’honneur, et qui tient le dessus en l’affection de la Reine du ciel. Il vous doit suffire de savoir qu’ils sont tous grands sans mettre leur grandeur en compromis, et que si les père et mère ont été excellents en mérites, son saint Époux a des qualités qui l’égalent à tout ce qu’il y a de plus haut dans le ciel après elle. De quoi il sera malaisé de douter qui voudra examiner ses commencements, ses progrès et la dignité à laquelle il a été élu et élevé de Dieu. Car pour moi je ne le considère point autrement que comme un beau soleil d’été, qui ayant paru clair et net à son lever, va croissant en lumière et en chaleur jusqu’à ce qu’il soit arrivé au plein midi. Et qu’il soit comme je le dis, chacun le pourra voir le prenant non-seulement dès le berceau, mais encore dès le ventre de sa mère, d’où il est sorti avec un éclat de la plus illustre et plus ancienne noblesse qui fût sur la terre, et avec un rayon de beauté capable de faire honneur à sa très-sainte Épouse, la plus belle des pures créatures, et de porter en l’estime des hommes le renom de père de Jésus, le plus beau de tous les Princes du monde. Et quand on en voudrait des preuves, il serait aisé de reproduire les témoignages de plusieurs doctes Écrivains (1) qui l’ont avancé devant moi. Mais d’autant que je ne veux pas faire fond de ces ornements extérieurs, je me contente de dire qu’il est

( !) Justiuus rnart. dial. cont. Triphoneiu. Joanu. Gers. Serra, de Nativ., etc.

venu au monde eui’ichi de trois qualités si éminentes, que je ne sais si elles se sont rencontrées en nul autre conjointement.

Sa première sanctification.

XIII. La première est la netteté de son âme, que je tiens avoir été sanctifiée comme il était encore enfermé dans le ventre de sa Mère. Ainsi l’ont enseigné plusieurs graves Docteurs modernes, après le dévot Gerson, en un Sermon qu’il fit au Concile de Constance le jour de la Nativité de la glorieuse Vierge, où il assura cette doctrine être contenue dans l’Office de Saint Joseph, qui se faisait en Jérusalem. Et le savant Ecrivain de la vie de Saint Joseph produit à cet effet l’autorité de Théophile, Patriarche d’Alexandrie, et de Saint Jean Chrysostome, qu’il assure avoir été de même avis. La principale raison qu’ils allèguent tous est que ceux qui ont été sanctifiés au ventre de leurs mères ont obtenu cette faveur, ou en considération de la dignité à laquelle ils étaient élevés, ou à cause du rapport qu’ils ont eu avec le Sauveur du monde, qui est le principe de toute sainteté. Que si cette grâce a été accordée à Jérémie pour s’acquitter dignement de l’office de Prophète des nations, dont le Saint-Esprit le chargeait ; si elle n’a pas été déniée à Saint Jean-Baptiste, pour autant qu’il devait être le Précurseur du Messie, sera-t-il pas quasi nécessaire de dire que l’Époux de la très-immaculée Vierge et le Père du Verbe incarné, au moins selon la commune créance des hommes, et par effet son nourricier, son conducteur et son gouverneur, demandait pour le moins autant de sainteté et de pureté que ceux-là ? Se trouvera-t-il quelqu’un qui ait de plus près appartenu au Fils de Dieu, et qui ait eu meilleure part au mystère de son Incarnation que lui ? Faudra-t-il point mettre en considération que l’espace de trente ans et plus, Jésus, Marie et Joseph ont demeuré ensemble, et ont composé la plus sainte famille qui ait jamais été ? N’était-il donc pas bienséant qu’il y eût entre eux une ressemblance très-étroite, et que Saint Joseph eût part à l’incomparable pureté de la Mère et du Fils ? Et pour mettre entre eux l’ordre et la différence qu’il convient, semble-t-ilpas être raisonnable que le Filsait possédé la sainteté par nature, la Mère par privilège d’immunité, et le Père par une condonation anticipée de l’offense originelle et par l’avance de la grâce sanctifiante ? Saint Anselme presse merveilleusement ce point, dit le fameux Chancelier de Paris (1), en disant qu’il était entièrement séant qu’il n’y eut point de pureté au-dessous de Dieu

(1) Justiuus mart. ilial. cont. Triphoncm Joaim. Gers. Serm. île Naliv.. etc.

semblable à celle de Marie ; et moi je dis avec proportion qu’il était tout à fait convenable que l’Époux de la Mère de Jésus jouit selon son degré des prérogatives de son Épouse.

Sa confirmation en grâce.

La seconde est la confirmation en grâce, comme l’enseignent les Docteurs ci-dessus rapportés. De fait il y a longtemps que Saint Augustin avaitdonné quelque ouverture à leur opinion (I), assurant que saint Joseph n’a jamais perdu la grâce de Dieu par aucune offense actuelle ; mais ceux-ci ont dit quelque chose de plus et ont assuré que sa liberté avait été fortifiée d’une grâce si puissante et si extraordinaire, qu’elle avait été immuablement arrêtée au bien, non pour ne commettre jamais aucun péché, même véniel (car cette sorte de confirmation en grâce était réservée à la Mère de Dieu pri- vativement à tout autre), mais pour ne pouvoir encourir par nul désastre ou accident la disgrâce de Dieu. Il semble que cette seconde faveur soit quasi comme une dépendance nécessaire de la première, et que Dieu prévenant si libéralement ses amis des bénédictions de douceur, il s’impose par conséquent une certaine sorte de nécessité de bienséance de leur faire la grâce entière, et de les rétablir en la possession immuable d’un si grand bien.

L’amortissement de la concupiscence.

Le troisième est l’amortissement de la concupiscence, que Saint Paul appelle la loi, ou plutôt la liberté licencieuse des membres et des mouvements déréglés de notre corps. En quoi je craindrais d’avancer un seul pas sans l’adresse de personnes assurées, ainsi que j’estime être les Docteurs susnommés, et plusieurs autres (2) qui se sont joints à leur parti. Mais tout bien considéré, la raison semble être de leur côté. Car puisque Dieu ne manque jamais d’assortir ceux qu’il destine à quelque charge des grâces qui leur sont convenables pour s’en acquitter dignement, Saint Joseph ayant été choisi pour accompagner, pour servir et pour soulager une jeune fille, la plus belle et la plus accomplie qui fut jamais, pour se trouver seul avec elle tant à la maison comme aux champs, pour être d’ordinaire à une même table, en une même chambre, en un même travail, et tout cela en la présence d’un Dieu incarné et visible, il était très-convenable qu’il eût le cœur détrempé dans quelque céleste douceur,

(I) Lib. de Nat. et Gratia. — (2) Joann. Ekius, Serm. de S. Joseph. Canis., lib. V de IL Virg., e. xm. Ribad., in Vita S. Joseph., etc.

et que son corps fût rétabli, au moins en gré, en la possession de la justice originelle. Et jaçoit que les grâces actuelles de Dieu fussent plus que suffisantes pour empêcher toute sorte de mouvements indécents, et que d’ailleurs la beauté de la Sainte Vierge fût une amorce de chasteté plutôt qu’un objet d’incontinence, si faut-il confesser qu’il est plus raisonnable de dire que l’admirable retenue de Saint Joseph provenait d’un principe intérieur stable et arrêté, et non seulementd’un principe extérieur ou d’une grâce survenante et passagère, et vu nommément le grand rapport qui est en ce passe-droit, dont je traite, et la sanctification anticipée qui a été mise ci-dessus pour servir de fondement à toutes ces autres qualités.

Son vœu de virginité.

XVI. A ces dons gratuits, comme à la première couche d’une excellente sainteté, le Bienheureux Saint Joseph ajouta les vives couleurs de toutes les vertus, et nommément d’une intégrité virginale qui le rendit semblable aux Anges du Ciel. Le dévot Cardinal Pierre Damien (I) fait passer cette doctrine en arrêt, et la fait recevoir comme une tradition Ecclésiastique qu’il n’est pas loisible d’ébranler. Saint Pierre Chrysologue (2), Hugues tle Saint-Victor (3), Saint Thomas (-4), Alcuin (o) et un grand nombre d’autres (6) la tiennent pour une vérité indubitable, et plusieurs graves auteurs (") ajoutent qu’il offrit à Dieu sa virginité par vœu exprès. Albert le Grand (8) avec Saint Bernardin de Sienne (9) passent plus outre, disant que comme la Sainte Vierge et Saint Joseph furent les premiers qui firent promesse à Dieu de vivre en perpétuelle virginité, aussi le saint propos qu’ils en avaient fait leur fut respectivement révélé ; et qu’avant de contracter ensemble ils renouvelèrent leur vœu d’un commun consentement. En quoi il y a très-grande apparence, tant afin que la sacrée Vierge entendit que Dieu l’avait pourvue d’une aide semblable à elle, que d’autant qu’elle, qui s’était obligée à garder inviolablement l’intégrité virginaJe, ne pouvait ni prudemment ni justement consentir à donner pouvoir sur son corps à celui dont elle eût ignoré la résolution. D’où il est aisé de conclure qu’en suite de la connaissance qu’elle eut de la pureté du Bienheureux

(1) Epist. xi ad Nieolaum Papam. — (2) Serm. clixv. — (3) In Epist. ad Gai., q. m. — (4) 1 ii Epist. ad Gai. — (5) In c. ii Joann. — (6) Baron., in Apparatu. Bel- larm., t. I, controv. v, lib. Il de Monach., c. xxn. Isolanus, de S. Joseph., I part., c. mi et xiv, etc. — (7) Abul., in c. i. Matth., q. xxx. Gerson, et alii quos refert Canis., lib. Il de B. Virg-., c. xm. Baron., t. I, lib. V, c. vu. — (8) Super Mil- sus est, c. xxxviii. — (9) Serin, de S. Joseph., c. i.

Saint Joseph, elle en fit une estime nonpareille, et qu’elle traita et conversa avec lui avec autant d’assurance qu’elle faisait avec les Chérubins et avec les Séraphins. Saint Grégoire le Fait-Miracles le confirme, rapportant (1) à ce sujet la vision mystérieuse d’Isaïe (2) et le livre fermé qui devait être présenté à un homme docte et bien entendu, qui néanmoins confesserait ne le pouvoir ouvrir, à cause qu’il serait clos et scellé. A notre avis, dit Saint Grégoire, quel est ce livre fermé, sinon la très-pure et très-immaculée Vierge Marie ? Qui est cet homme savant à qui il a été donné, sinon le Bienheureux Saint Joseph, qui comprenait fort bien les mystères de l’union du Verbe divin avec notre chair, et de la Virginité féconde de sa très-chaste Épouse ? Qui sont ceux qui lui ont mis en main ce livre, sinon les Prêtres et les Ministres du Temple, qui le lui ont consigné par l’expresse ordonnance du Ciel ? Mais pourquoi dit-il qu’il ne saurait lire dans ce liv re, sinon parce qu’il est très-bien informé que Marie doit concevoir sans aucun préjudice de sa Virginité ? Et à qui est réservée l’ouverture de ce livre, sinon au Saint- Esprit, qui doit, comme l’Époux invisible de la même Vierge, parfaire et accomplir en elle l’œuvre de l’Incarnation du Verbe sans altérer en rien les sceaux de son intégrité ? Bref, le dévot Abbé Rupert, écrivant sur le Cantique des Cantiques, nous avise que si par fortune nous entendons que le Bien-aimé des belles âmes s’ébat et se récrée parmi les lis, nous nous figurions aussitôt que c’est Jésus en la compagnie de Marie et de Joseph, qui à très-juste raison sont comparés aux lis, à cause de leurs noces virginales et de leur très-chaste et très-innocente conversation (3).

La pureté de cœur.

Il ne nous est pas loisible de penser que la pureté du cœur fût moindre que celle du corps, soit parce que celle-ci serait peu de chose sans l’autre, soit pour autant qu’il était appelé à la conversation familière et ordinaire du Verbe incarné, et de la plus Sainte Vierge du monde. Partant ils devaient faire tous les trois un concert dont les voix n’étaient que louanges de Dieu, les soupirs que saintes aspirations, et lespauses que sainte quiétude et repos, qui les transformât tous en Dieu.

L’humilité.

Aussi peu faut-il douter de son humilité ; car si nous avons droit de conjecturer les autres vertus dont il a été doué, et les rares

(1) Serm. III de Annunt. — (2) Cap. xtix. — (3) Lib. II. Vcre ambo lilia, videlicet pro virginalibus nuptiis, et cohabilatione castissima.

laveurs qu’il a reçues par l’état auquel il était appelé, et par le rapport qu’il avait avec la très-sacrée Vierge, qui ne voit que les mêmes causes combattent pour lui faire accorder une très-profonde humilité, comme ayant à passer le reste de ses jours en la compagnie d’un Dieu anéanti, et de la plus humble des pures créatures, c’est-à-dire en la hantise continuelle de la même humilité ? Aussi y a-t-il de grands Docteurs qui ne donnent point d’autre cause de la retraite secrète qu’il minuta à part soi dès qu’il eut aperçu la grossesse de sa très-chaste Épouse, que sa merveilleuse humilité. Ce fut elle,.et non autre, disent-ils, qui fit que se jugeant tout à fait indigne de demeurer plus longtemps avec un Dieu fait homme et avec une Vierge devenue Mère de Dieu, d’être pris pour le père de l’un et pour le mari de l’autre, et d’avoir du pouvoir sur ceux que les Anges du ciel ne méritaient pas de servir, il aima mieux se retirer doucement, et voir son humilité accablée et contrainte de succomber au faix d’un si grand honneur. Outre la révélation que la glorieuse Vierge en fit un jour à Sainte Brigitte, telle a été l’opinion d’Origène, de Saint Basile, de Théophylacte, de l’Auteur de l’œuvre imparfait sur Saint Matthieu, de Saint Bernard et de tout plein de Docteurs modernes ; de sorte que comme depuis, l’Apôtre Saint Pierre ayant plus clairement qu’auparavant reconnu la divinité de son maître au travers d’un miracle qu’il lui vit faire, épris d’un extraordinaire sentiment de ferveur et d’humilité, s’écria : Ah ! Seigneur, éloignez-vous de moi, qui ne suis qu’un pauvre pécheur ; de même Saint Joseph étant profondément entré dans soi-même et dans la connaissance de son néant, à l’occasion de la merveille d’une Vierge qu’il voyait enceinte (chose qui n’avait été vue ni ouïe depuis le commencement du monde), il estima être au delà de tous ses mérites de contempler de ses yeux et de porter en ses mains un Dieu incarné, et de converser avec celle que les Séraphins honoraient comme la Mère du Souverain.

Sa justice.

XIX. Bref, pour ne me pas étendre davantage sur ses autres vertus, il suffira d’employer l’éloge que lui baille le Saint-Esprit, et de dire qu’il fut juste de cette justice carrée dont parle Clément Alexandrin (1), qui comprend généralement la perfection de toutes les vertus. Que s’il m’est loisible de faire profit à ce sujet du discours de l’Angélique Docteur (2), qui enseigne que d’autant que chaque chose s’avoisine plus du principe de quelque perfection, d’autant y

(1)) Ub VI Strmnatnm. — (2) III p., q. xxvtr, arl. 5.

participe-t-elîe plus avantageusement, je puis dire que Saint Joseph ayant été plus proche de l’Auteur de la grâce et du principe de toute vertu que le reste des Pères du vieux Testament, il a par conséquent emporté plus de grâces qu’eux tous, et que seul il a hérité toutes leurs bénédictions. Ainsi sera-t-il loisible de croire qu’en lui on voit l’innocence d’Abel, la pureté d’Énoch, la justice de Noé, la patience de Job, la foi d’Abraham, l’obéissance d’Isaac, la force de Jacob, la chasteté de Joseph, la débonnaireté de Moïse, la confiance de Josué, la piété de Samuel, la sincérité de David, la sagesse de Salomon, la longanimité des Patriarches, la fidélité des Prophètes, et la sainteté de tous les plus grands amis de Dieu ; bref, que tout ce qui s’est trouvé dispersé parmi les autres, a été uni et ramassé en lui, ainsi qu’il était convenable à l’Époux de celle en qui est recueillie toute la sainteté des pures créatures. De moi, dit le dévot Saint Bernardin, je tiens pour tout assuré que cet homme a été très-excellent en pureté, très-profond en humilité, très-ardent en charité, très-élevé en contemplation, très-soigneux à procurer le salut du monde ; le tout à l’imitation de celle à qui il devait ressembler le plus possible. Mais à quel propos vais-je mendiant des preuves de dehors, puisque j’ai le témoignage domestique et irréprochable de la même Vierge, laquelle traitant familièrement avec Sainte Brigitte (1), lui déclara en peu de paroles les qualités et les conditions de son Bienheureux Époux Saint Joseph ? La bouche de Joseph, lui dit-elle, ressemblait à la porte d’un Temple, si bien et si religieusement elle était gardée. Jamais il n’en sortit parole qui ressentit tant soit peu la gausserie, la colère ou la murmuration. Hétait très-content en sa pauvreté, très-diligent en son travail, très-patient ès reproches et très-exact à mon service. Il était aussi courageux à défendre ma virginité envers et contre tous, que fidèle à publier les merveilles de Dieu, lorsque le temps le demandait. Il était parfaitement mort au monde et à la vanité, comme celui qui n’avait d’affection que pour le ciel. Il était cordialement attaché à Dieu et à ses promesses, comme celui qui n’avait autre passion que de les voir accomplies. Il était saintement retiré et toujours recueilli en soi-même, comme celui qui n’avait rien à démêler avec les hommes, et de qui toutes les pensées visaient à contenter Dieu, l’unique amour et le souverain bien de son cœur.

(1) Lib. VI Revel., c. lix,

Le premier dessein de Dieu sur Saint Joseph : le faire Époux de la Sainte Vierge.

XX. Tout ainsi qu’en la sainte cité, que le Disciple bien-aimé vit au vingt-unième Chapitre de l’Apocalypse, Dieu jeta des fondements de rubis, de saphirs, d’émeraudes et d’autres pierres précieuses, afin d’élever là-dessus des murailles dejaspe et de porphyre, et des portes de perles d’une prodigieuse grosseur ; de même le grand Architecte de l’Univers mit au Bienheureux Saint Joseph tant de rares vertus pour servir de fondements à trois admirables desseins qu’il fit réussir à sa gloire, à l’honneur de ce Saint et à l’étonnement de tout le monde. Le premier fut de le faire Époux de la Mère de son Fils unique, et par même moyen de nous présenter l’idée du mariage le plus saint et le plus honorable qui ait jamais été. Car en premier lieu il fut entre deux personnes les plus illustres qui se pussent trouver, en noblesse, en perfections naturelles, en grâces gratuites, en mérites, en pureté et en toutes sortes de vertus. En second lieu il fut pratiqué et conduit par la souveraine Sagesse de Dieu, inspirant aux Prêtres, au pouvoir de qui était pour lors la très-sacrée Vierge, les moyens de le mener à chef, et y contribuant du sien des événements miraculeux, ainsi que je dirai plus bas (I). En troisième lieu ce fut un mariage vrai, arrêté et parfait, et avoué pour tel par le Saint-Esprit en divers endroits des saintes lettres, des sacrés Conciles et des écrits des Pères anciens (2). En quatrième lieu il fut accompagné de toutes les bénédictions qu’il est possible d’imaginer en un mariage. Il eut la fécondité, qui est l’un des premiers fruits du lien conjugal. Car jaçoit que Je Sauveur ne soit point né par la voie ordinaire du mariage, si est-ce que le grand Saint Augustin ne fait nulJc difficulté de l’appeler le fruit du mariage virginal. Il fut saint en perfection, saint en la personne de l’Époux, plus saint en celle de l’Épouse ; très-saint en celle du Fils, qui fut Jésus. Il fut sans exemple en la bonne intelligence et en l’affection mutuelle ; car ils s’entraimèrent de l’amour ie plus chaste, le plus saint et le plus entier qui fut jamais. Ils s’aimèrent d’un amour naturel fondé sur les rares qualités de l’un et de l’autre, et sur les admirables rapports qu’ils avaient en noblesse, en parenté (comme étant sortis de deux frères), en beauté corporelle, en bonne grâce, en douceur d’humeur et en toutes autres sortes de perfections, ils s’aimèrent d’un amour acquis et accru par une longue fréquentation, par de continuels services, par la communication des cœurs et par toutes les démonstrations et les effets que peut

(1) Cap. xi, § 4. — (2) V. Siiar., t. Il in III p., d. vu.

produire une honnête et sincère amitié. Ils s’aimèrent d’un amour surnaturel, en considération des grâces extraordinaires qu’ils remarquaient l’un en l’autre, en suite du choix que Dieu avait fait d’eux, et pour l’amour de Jésus, l’honneur de leur mariage, le nœud sacré et le lien indissoluble de leur affection réciproque. Ô mariage plus céleste que terrestre, et plus angélique qu’humain ! Voulez-vous qu’avec un seul mot je vous fasse entendre quel était le mari de Gor- gonia ? disait jadis Saint Grégoire (1) de Nazianze à son frère : il était mari de Gorgonia, c’est assez dire ; car ce court éloge comprend en substance tout ce que je saurais dire à un homme de rare mérite. Désirez-vous savoir qui était Saint Joseph ? dit le dévot Abbé liu- pert (2) ; vous te connaîtrez par un seul mot que l’Évangéliste Saint Matthieu jette comme en passant : C’était, dit-il, l’Époux de Marie ; n’en demandez pas davantage. Car, oyant dire qu’il est l’Époux, le Chef et le Supérieur de la Mère de Dieu, et par conséquent le Père du Sauveur par réputation, vous avez sujet d’en former une idée la plus relevée que votre esprit puisse fournir.

« Le véritable et fidèle mariage de la Sainte Vierge et de Saint Joseph reçut cette bénédiction que ni la gloire de la virginité ne fut point diminuée, ni la fécondité altérée ; c’est un malheur inséparablement attaché au mariage, que tout pur et tout saint qu’il est, il partage le cœur et il le contraint de se diviser entre le ciel et la terre ; niais Saint Joseph s’unissait à Dieu parla très-sainte Vierge, et il avait cet avantage, qu’en aimant son Épouse, il aimait la Mère de son Dieu ; il ne voyait rien en elle qui ne lui inspirât des sentiments de piété : ses paroles l’élevaient à Dieu, sa modestie réglait ses actions ; lorsqu’il la regardait, il se trouvait embrasé de charité. Ô Dieu ! que de chastes entretiens il eut avec son Épouse ! que de progrès il lit en la vertu pendant une si longue et si sainte conversation ! que d’oracles il entendit de sa bouche ! que de vérités sublimes il apprit de la Maîtresse de l’Église !

« Il se trouve des ennemis de ce grand Saint qui lui veulent contester la dignité d’Époux de la sacrée Vierge, disant qu’il n’y avait pas de véritable mariage entre eux, puisque tous deux avaient fait vœu de virginité, et que s’étant consacrés à Dieu, ils avaient renoncé au mariage. Voici de quoi les convaincre : les Philosophes mêmes ont reconnu que le mariage étant une sainte et fidèle alliance, il regardait plutôt l’union des cœurs que celle des corps. Les Pères de l’Église n’ont jamais interdit ce Sacrement à ceux qui désiraient vivre en continence, témoin l’Empereur Marcien et Sainte Pulchérie ; enfin

(1) Oral. \i. — (2) Lib. I de Gloria et honore Filii hominis, in c. t. Matth.

cette alliance était nne figure du mariage de Jésus-Christ avec son Église, et elle est d’autant plus parfaite, qu’elle est plus conforme à son original ; comme Notre-Seigneur et l’Église ont conservé leur pureté dans leur mariage, ainsi l’intégrité de Saint Joseph l’a préparé à l’honneur d’être l’Époux de la Mère de Dieu.

« Dieu ordonna autrefois qu’un voile de pourpre serait tendu devant le Saint des Saints, afin que l’Arche et le Propitiatoire ne fussent point exposés aux yeux des hommes profanes ; il voulut aussi que ce mariage servit de voile pour cacher le Mystère de l’Incarnation et la virginité de Marie ; le conseil était cligne de la Sagesse, puisque nous apprenons que le Démon observait les Vierges, sachant que les Prophètes avaient prédit qu’une Vierge concevrait un Fils, qui briserait sa puissance et lui arracherait l’Empire qu’il avait usurpé ; son orgueil l’avait fait abuser de la lumière qui lui fut infuse au moment de sa création, et Dieu par sa justice le voulut tenir dans l’ignorance de la virginité de sa Mère, de son miraculeux enfantement et de la gloire cachée sous les opprobres de la Croix. Il avait trompé l’homme par une femme, il est à son tour justement trompé par une femme.

« Il fallait encore par ce mariage conserver l’honneur du Fils et la réputation de la Mère dans la créance de ceux qui ne pouvaient accorder la virginité avec la fécondité, ni comprendre comment le Saint-Esprit avait formé une Vierge Mère ; en effet, la gloire de la perpétuelle virginité n’eût pas paru dans le monde avec tant d’éclat, si cette admirable Vierge n’eût été éclairée d’un témoin irréprochable de son intégrité. Enfin c’était le dessein du Père Éternel que la Mère de son Fils unique fiït mariée, afin de consacrer les deux états en sa personne, et de nous laisser la figure de son mariage avec l’Église, qui, en qualité de Mère et de Vierge, fait profession d’imiter la pureté de la Mère de son Seigneur et de son Époux. Mais afin que toute la terre soit instruite que le Ciel bénit un mariage dont la pureté est le fondement, ces deux conjoints seront vierges et ne seront point stériles ; Marie sera Ia Mère du Verbe incarné, Joseph en sera nommé le Père, et dans cette alliance sacrée, il y aura de la fidélité, il y aura Sacrement, puisqu’il ne se trouvera point de divorce ; il y aura un Fils, puisque Jésus naîtra de Marie, et que Marie le donnera à Joseph.

« Quelques personnes ont été surprises que les Prêtres qui devaient disposer de la très-sainte Vierge, qui connaissaient son mérite, sa qualité, et qu’elle était seule héritière de sa famille, lui eussent donné un charpentier pour son Époux ; sur quoi on répond premièrement que parmi les Juifs ils s’attachaient moins à la dignité et aux richesses qu’à la tige dont les personnes étaient sorties, et que ce n’était pas une chose honteuse d’exercer quelque métier, comme nous en avons l’exemple dans Saint Paul : il avait le droit de Citoyen Romain, c’était un homme de lettres, et cependant il faisait des pavillons pour gagner sa vie. Mais prenons la chose de plus haut, et disons que depuis le moment infortuné auquel l’homme perdit l’innocence, la grandeur lui devint fatale. Voici un exemple illustre de la vanité des pompes du monde et de l’inconstance de ses faveurs. Cette noblesse si relevée, qui avait fait souche en la personne du Prince de tous les Patriarches, qui avait jeté de si profondes racines clans le sang des Prophètes, qui avait été honorée des doubles couronnes des Rois et des Pontifes, se termine et se cache en la personne d ‘une pauvre fille et d’un charpentier son Époux, auxquels était réduite toute la magnificence de la Maison Royale de David. Ainsi la Sainte Vierge et Saint Joseph trouvaient la véritable grandeur dans l’abaissement, et la petite Maison de Nazareth n’avait rien de merveilleux que la gloire de cette pauvreté ; une âme des plus éclairées de ce siècle, sur tout ce qui appartient à la sainte enfance de Notre-Seigneur, parle de Saint Joseph en cette sorte : La Sainte Trinité, dit-elle, l’avait disposé dès sa naissance au grand ministère auquel il était destiné ; elle ajoute qu’il avait été sanctifié dès le ventre de sa Mère, comme Jé- rémie et Saint Jean ; qu’il avait toujours été juste et conduit du Saint-Esprit, et que jamais il n’avait conversé avec le monde, ni eu d’amitié profane ; que la Sainte Trinité se l’était conservé, et l’avait fortifié par une protection particulière contre toute la corruption du siècle ; qu’il savait tous les arts par une lumière infuse, en sorte qu’il eût pu faire toutes sortes d’ouvrages, comme Betseléel etOoliab, que Dieu avait remplis d’intelligence, pour travailler au Tabernacle ; mais que par humilité il n’avait jamais voulu mettre la main qu’aux moindres ouvrages de charpentier, qui ne l’avaient obligé de converser qu’avec des personnes simples ; que la divine Providence lui avait fourni des emplois conformes à cet esprit d’humilité et de retraite ; que toutefois il n’avait été occupé qu’à des choses honnêtes, quoique de petite valeur ; ces sentiments s’accordent avec ce qui est rapporté de Notre-Seigneur par Saint Justin, qu’il faisait des jougs pour atteler des bœufs, et des charrues pour le labourage.

« Elle dit encore que Saint Joseph avait été le plus savant dans les choses de Dieu, et le plus éclairé qui ait jamais été sur la terre après la sainte Vierge ; qu’il avait surpassé en lumière tous les théologiens, et possédé la Sagesse plus véritablement que Salomon ; que ses avantages avaient été d’autant plus excellents par-dessus ceux des autres Saints, que les qualités de Père Nourricier de Jésus et d’Époux de la Sainte Vierge étaient plus saintes et plus sublimes que le ministère des autres hommes ; qu’il avait été le plus parfait de corps et d’esprit qui fut jamais après Notre-Seigneur et sa divine Mère.

« Elle disait des choses rares sur le sacré mariage de ces deux nobles Époux, et sur l’union que la Sainte Trinité fit de leurs cœurs. A l’instant (disait-elle) que Saint Joseph fut proposé à la Sainte Vierge, elle \ it sa justice, et il connut quelque chose de sa grandeur, mais non pas dans toute sa perfection ; comme ils avaient tous deux voué leur virginité par une singulière inspiration dont ils avaient été prévenus, ils n’eurent point de pensées humaines sur leur mariage, mais ils s’abandonnèrent avec confiance à la Divine conduite, qui leur fut manifestée sur ce sujet.

« Ce grand Saint fut disposé par une surabondance de grâces à fa haute dignité de Père nourricier, de Gardien et de Conducteur de Jésus-Christ. Et quoiqu’il ne dût savoir le Mystère de l’Incarnation que peu de temps avant la naissance du Fils de Dieu, il ne laissa pas de participer à la grâce de ce divin Mystère. Le Sauveur caché dans sa sainte Mère, produisit en lui des effets admirables, que nous ne sommes pas capables de comprendre, et il agit sur lui, non-seulement par soi-même immédiatement, mais encore par la sainte Vierge, comme par son organe, ainsi qu’il fit sur Sainte Elisabeth et sur Saint Jean.

« Elle dit encore, qu’il ne fallait pas approfondir le Mystère caché sous la peine de Saint Joseph, lorsqu’il vit que sa Sainte Épouse était enceinte ; qu’il ne fit point de jugement arrêté sur sa conduite, mais qu’il souffrit une peine intérieure très-cruelle, et que lorsqu’il résolut de la quitter secrètement, ce ne fut que par une perplexité d’esprit, et nullement par une pensée déterminée contre elle ; que ce fut une épreuve de Dieu, qui atilige puissamment les âmes, quand il le juge à propos ; qu’au moment que l’Ange lui dit : Joseph, fils de David, ne crains point, toute son inquiétude s’effaça ; qu’il fut parfaitement éclairé sur le Mystère de l’Incarnation, et sur la dignité de Mère de Dieu, et qu’alors Dieu le remplit des grâces convenables à sa haute vocation ; qu’il ne parla point de sa peine à la Sainte Vierge, et que ces deux admirables créatures n’avaient eu nul entretien de choses indifférentes. Tout ce discours est de cette grande servante de Dieu, et j’ai cru obliger le lecteur de ne l’en pas priver.

« Le saint Évangile n’a pas remarqué sans dessein le doute de Saint Joseph, et c’est en cette rencontre qu’il le nomme un homme juste, parce qu’il y pratiqua des vertus très-sublimes ; il avait une estime incomparable de la pureté de la Sainte Vierge, et il déférait plus à la lumière que Dieu lui avait donnée de sa sagesse, qu’à ses propres yeux, la voyant enceinte, et étant assuré qu’il n’y avait point rie part, il demeure sans juger ; comme il n’en avait ni l’autorité ni les preuves, il se renferme dans les bornes d’une simplicité qui ne peut être que divine, puisqu’elle a pu soutenir une telle attaque ; cependant il est en peine de ce qui ne se peut nier, et peut-être encore plus de ce qu’il doit répondre aux Prêtres qui lui ont confié ce trésor. Il est assez probable qu’il pouvait penser que Marie était peut-être élue pour la Mère du Messie, parce que plusieurs disaient que son avènement était proche, et qu’il devait naître d’une Vierge ; mais parce qu’il n’était pas Prêtre, il n’osait pas entreprendre de juger des Mystères, et son respect l’arrête, et c’est encore une sainte et divine simplicité ; d’ailleurs les Prêtres ne lui ayant point donné d’instruction, et lui étant trop humble pour croire qu’il fût appelé de Dieu pour être l’Époux de cette Vierge, il demeure dans sa petitesse ; il continue à ne point faire de jugement à la sacrée Vierge, bien loin de la vouloir diffamer, et c’est une charité à l’épreuve. Il eut quelque dessein de la remettre entre les mains de ceux dont il l’avait reçue, s’estimant indigne d’en être le dépositaire ; c’était une pensée appuyée sur la prudence et la fidélité.

« L’Ange qui consola ce grand Saint éleva en même temps sa vue, en lui apprenant que Marie était enceinte par l’opération du Saint-Esprit, et qu’elle enfanterait Je Fils unique de Dieu ; que par cette raison il possédait lui-même la dignité d’Époux de la Mère de Dieu, dont il n’avait osé accepter la pensée, quand elle s’était présentée à lui, s’estimant très-indigne que Dieu le regardât pour des choses si grandes ; et cependant, comme Marie estVierge et Mère par son Fils, de même Saint Joseph est Vierge et Père de l’Enfant Jésus par Marie. Il est dans cette pureté céleste et dans cette paternité divine, pour être dignement associé à Marie pour la servir, et avec elle le saint Enfant, et il est tout cela par dépendance, par conformité, par relation, par les prières, par l’efficace et parla vertu de Marie.

« Comme Je Mystère de l’Incarnation est un saint et admirable désordre, toutes les personnes qui lui appartiennent se ressentent de cette sainte confusion, et en portent les caractères honorables : Notre-Seigneur, qui en est le terme sacré, est contre les règles de la nature ; le Fils est l’esclave de son Père, Marie est Vierge et Mère, Saint Joseph est un Père qui n’a point d’enfant, un Époux qui n’a point de femme, puisque la Sainte Vierge ayant consacré sa pureté, elle est, au sentiment de Saint Grégoire de Néocésarée, ce livre fermé avec des sceaux dont parle Isaïe, qui fut donné à un homme docte, mais qui cependant ne le put lire, parce qu’il était cacheté. .Mais disons plutôt qu’il est un Époux qui, contre les lois du mariage, doit toutes ses grandeurs à son épouse, un père qui tire tous ses avantages de son fils, et qui n’en est le père que par son épouse. C’est ce dernier titre qu’il faut expliquer, puisque nous avons parlé suffisamment du premier.

« Le mariage est une société légitime que la nature et la loi ont établie, mais si étroite, que toutes choses sont communes entre les personnes qui la composent ; ils ne se peuvent rien donner ni prêter, parce qu’ils possèdent leurs biens en commun ; ils ne se peuvent engager à Dieu par vœu, parce que leurs volontés sont unies ; et la raison, qui est 1 aine de la loi, nous apprend que la femme étant à son mari, l’enfant qu’elle porte est aussi à lui, parce qu’il est produit dans un fonds dont il est le maître. Puis donc que la sacrée Vierge est à Saint Joseph en qualité de son épouse, et qu’il est le maître du fonds dans lequel a germé la Fleur des champs et le Lis des vallées, il faut conclure que l’Enfant Jésus est à lui. Saint Jérôme dit nettement que l’Évangéliste donne un nom aussi grand que véritable à Saint Joseph, parce que s’il est l’Époux de Marie, il est le Père de Jésus. Et Saint Augustin soutient qu’il possède également ces deux titres, non pas selon la chair, mais selon l’esprit, qui est le fondement des plus saintes et des plus véritables alliances. Saint Joseph, dit le fameux Chancelier de Paris, a quelque part en la formation du corps de Jésus-Christ, puisqu’il est extrait d’une chair dont le domaine lui est transporté par le mariage. Marie est la Mère de Jésus, et Joseph en est le Père ; tous les deux sont vierges, et tous les deux produisent un même Fils ; et quoique la seule Vierge contribue de son sang pour le former, Saint Joseph ne laisse pas d’y prendre part, parce que le sang qui le forme lui appartient légitimement. Notre-Seigneur est appelé Fils de David, Fils d’Abraham, parce que la Sainte Vierge est descendue de ces Patriarches, et que leur paternité regardait la génération du Messie ; mais Saint Joseph est constitué le Père d’une manière beaucoup plus sainte, plus efficace et plus étendue au temps de l’accomplissement du conseil de Dieu, lorsqu’il était en sa grande force, et sa paternité regarde principalement l’éducation du divin Enfant. Elle est une participation spéciale de la divine paternité de Dieu le Père, autant qu’elle le peut être ; elle est élevée par-dessus la chair et le sang, et l’Écriture Sainte nous le déclare par la bouche de la très-sainte Vierge : Votre père et moi, dit-elle en parlant à Notre-Seigneur ; y a-t-il rien de plus clair, de plus respectueux ? Puisqu’elle lui donne la préférence, Saint Joseph est donc le Père de Jésus-Christ, puisque l’Évangile, qui ne peut mentir, nous eu assure ; puisque le Seigneur Jésus l’a honoré de ce nom, et que sa parole, qui failles choses en lesdisant, a produit cette qualité en son aine. Il est son Père, puisqu’il l’a nourri du travail de ses mains et de la sueur de son visage, qu’il l’a conduit dans son enfance, qu’il a réglé ses actions et sesvoyages, qu’il a été son tuteur pendant sa minorité, et que l’Écriture, pour rendre un témoignage éternel à son pouvoir, a consigné ces paroles à tous les siècles : Jésus était sujet à Joseph et à Marie. Écrions-nous ici avec le grand Paranvm- phe de notre auguste Saint : Qu’y a-t-il de plus glorieux que de commander à celui qui porte écrit sur sa cuisse : Le Roi des Rois. Il usa sans doute de l’autorité de Père, quand il imposa le nom de Jésus au saint Enfant ; il lui en lit paraître la tendresse quand il Je racheta dans le Temple, quand il le préserva de la fureur d’Hérode, l’enlevant de la Judée à la faveur des ténèbres, et le portant en Égypte.

« Ajoutons à l’honneur de cet homme si heureux que la dignité de Père au regard du saint Enfant Jésus lui est si propre, que jamais elle n’a été communiquée à personne depuis lui. Notre-Seigneur nous dit dans l’Évangile que celui qui fait la volonté de son Père céleste est son frère, sa sœur et sa mère ; mais il réserve le titre de père à Saint Joseph.

« Mon Dieu, qui pourrait exprimer ce qui se passa dans l’âme de ce Saint, lorsqu’il vit de ses yeux le Verbe incarné couché sur uu peu de paille ! Ce divin Enfant fit rejaillir des rayons d’une clarté admirable, qui lepénétrèrent et qui lui firent connaître l’état desasainte Épouse et la pureté de son divin enfantement. En ce moment, il adora ce très-aimable poupon, il baisa ses pieds sacrés, il s’offrit pour consommer sa vie à son service ; il lit ensuite l’Oraison de quarante jours, étant demeuré tout ce temps-là ravi en Dieu sur la profondeur de ses conseils et des mystères opérés dans la pauvre étable de Bethléem. Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, dont nous avons déjà rapporté les lumières, dit qu’il vit les Anges qui étaient venus à milliers pour adorer l’Enfant, et qu’il avait ouï la musique et la joie du ciel pour cette naissance ; que pendant ces quarante jours il ne parla point, quoiqu’il vit les saints Pasteurs et les saints Rois, et qu’il eût connaissance de leur grâce. Elle dit encore que ce n’avait pas été l’office de Saint Joseph de servir le Fils et la Mère pendant cet intervalle, mais seulement de garder la Sainte Vierge et d’adorer le saint Enfant ; que la Sainte Vierge et Saint Joseph sortirent de l’étable en silence, et qu’ils portèrent le divin Enfant an Temple sans parler ; qu’ils accomplirent tout ce que la loi commandait, et qu’ils ne parlèrent ni à Saint Siméon, ni à Sainte Anne ; que le Saint-Esprit les gouvernait et conduisait toutes leurs actions ; qu’ils revinrent à Nazareth, gardant toujours le même silence : ce qui était digne de la grandeur et de la majesté des mystères, de la sainteté, II. 37 de l’humilité et de la sublime oraison de ces deux incomparables Époux(I) • »

Le second dessein : le faire le Pt ?re de son Fils.

XXI. Mais voilà que sans y penser j’ai marqué le second dessein que Dieu avait sur Saint Joseph, qui est de le faire le Père putatif de son Fils bien-aimé. Néanmoins, lorsque je le nomme Père putatif du Sauveur, je ne voudrais pas qu’on estimât qu’il ne fut Père qu’en l’estime et en l’opinion des hommes. Car le Saint-Esprit (2) et la Sainte Vierge (3), qui ne se gouvernaient pas par opinion simplement, lui ont donné sans difficulté le nom de Père. Non que je veuille ici pré- judicier en chose quelconque à la pureté plus qu’Angélique de la très-immaculée Mère de Jésus, à Dieu ne plaise ; mais bien veux-je, après Saint Jean Chrysostome (i), après Saint Augustin (o), et après les autres Docteurs, que seule génération corporelle exceptée, il a été- Père en toutes les manières qui peuvent convenir à ce titre. Il a été Père du Sauveur, dit Saint Augustin (Ô), non en la seule créance des hommes, mais par effet, en tant que Jésus était Fils par nature de sa vraie et légitime Épouse, sur qui il avait du pouvoir, suivant l’arrêt prononcé par l’Apôtre Saint Paul, que la femme n’est pas maîtresse de son corps, mais, le mari à qui eile en a transféré le droit. Ce qui est d’autant plus véritable qu’elle avait conçu ce Fils depuis le mariage contracté, et après que son très-chaste Époux avait acquis droit sur son corps. Il a été Père par pouvoir, comme étant le vrai et légitime supérieur de la Mère et du Fils en tant qu’homme ; supériorité que ce divin enfant a toute sa vie respectée, obéissant plus exactement à Saint Joseph que jamais fils, pour sujet qu’il fût, ne fit à père. Aussitôt, dit l’excellent Évêque de Ravenne, que le Créateur de toutes choses eut raccourci sa grandeur dans la petitesse de notre chair, il voulut avoir son pays à la façon des hommes et être réputé habitant de la Judée ; il voulut avoir père et mère, lui qui était le père commun de tous, afin d’inviter par amour, d’attirer par charité, de gagner par affection et d’emporter par excès d’humanité ceux que la domination avait chassés, que la crainte avait étrangés et comme bannis de la débonnaireté de Dieu. Et prenez garde que les patentes de la supériorité de Saint Joseph sont v érifiées en la Cour du Ciel, et que son droit lui est en tout et partout conservé. Car est-il question de donner au Sauveur le Nom de Jésus ? la commission en est adressée à Saint Joseph aussi bien qu’à la Bienheureuse Vierge. Faut-il transporter le petit enfant en Égypte pour le garantir de la rage

1) La R. Mère de Blémur. — (2) Luc. h. — (3) Ibid. — (4 Homil. iv in Matth. — (5) Lib. Il de Consens, Evang., c. i. — 6) Ibid.

d’Hérode ? l’Ange en parle incontinent à Saint Joseph. S’agit-il de le ramener en Nazareth ? Joseph en reçoit le commandement. Bref, Joseph donne ordre à tout, et rien n’est fait sans son ordonnance. Il a été Père en tant que nourricier et pourvoyeur de Jésus. Oh ! qu’il fallait que cet homme fût loyal et avisé, dit le dévot Saint Bernard (I), qui seul a été recherché de Dieu pour être le soulas de sa Mère, le nourricier de sa chair et l’aide très-fidèle de l’Ange du grand Conseil ! Il a été Père par amour et par affection. Jamais, non, jamais il ne fut un cœur ni une tendresse de Père pareille à celle du Bienheureux Saint Joseph.

XXII. Car, vrai Dieu, qui pourrait expliquer les transports de ce cœur lorsqu’il vit devant ses yeux le Créateur de toutes choses fraîchement né, qu’il le vit épanrtre son sang en la Circoncision, qu’il le vit adoré des Mages et qu’il fut témoin des autres mystères qui causent tant de douceur à ceux qui ne les voient sinon par imagination ? Qui pourrait raconter les ardeurs qu’il ressentait lorsqu’il tenait, qu’il embrassait, qu’il baisait cet enfant tout céleste et tout embrasé du feu du divin amour ? lorsqu’il l’habillait, qu’il le portait, qu’il le caressait et qu’il étaitcaressé de lui ? lorsque cet enfauçon, les délices de la terre et du ciel, le serrait avec ses petites mains, qu’il Je baisait avec sa sainte bouche, et qu’il l’appelait son Père en bégayant ? lorsque étant déjà grandelet il lui demandait de la besogne pour s’occuper, qu’il lui obéissait ponctuellement, qu’il travaillait avec lui, et en travaillant lui jetait des œillades capables d’allumer des incendies d’amour dans les cœurs les plus glacés du monde ? Joseph sortait-il delà maison pour pourvoir aux nécessités communes ? le petit Jésus lui disait adieu avec un baiser. Retournait-il au logis ? il lui sautait au cou, il lui apprêtait quelque rafraîchissement et le lui présentait avec un maintien qui ravissait les Anges du ciel. Où était l’esprit de Joseph lorsqu’il voyait cet enfant balayer la maison, dresser la table, aller à la porte et faire le reste avec la bonne grâce dont il faisait toutes choses ? Mais lorsqu’il commençait à ouvrir sa bouche sacrée, qu’il les entretenait de saints propos et leur faisait des discours plus doux que le nectar et l’ambroisie, quel eût été le cœur qui ne se fût fondu de contentement et qui n’eût pâmé de douceur ? Au partir de là, mener cette vie et jouir de cette compagnie l’espace de trente ans entiers, vivre si longtemps parmi les innocentes caresses de l’enfance du Sauveur, parmi la retenue et l’honnêteté de son adolescence, parmi les actions, les exemples et les instructions divines de son âge parfait, en la conversation de la Princesse la plus douce, la plus sainte

(1) Homil. III super Missus.

et la plus accomplie qui l’ut jamais, était-ce pas autre chose que de vivre les siècles entiers en la compagnie des bienheureux Esprits ? Qui pourrait déclarer (mais qui le pourrait ?) le gré que le Sauveur savait à Saint Joseph pour tant de peines et de fatigues qu’il prenait à son occasion ? Mais qui pourrait dire le cas que Dieu fit de lui, l’élevant à cette dignité de Père, de nourricier et de gouverneur de son Fils unique ? Si l’amour que le Rédempteur du monde porta à Saint Jean se reconnaît suffisamment en ce qu’il lui recommanda sa sainte Mère lorsqu’il partit de cette v ie ; si l’affection qu’il eut envers Saint Pierre parut assez en la commission qu’il lui laissa de paître ses brebis ; et si tous les Saints relèvent l’un et l’autre jusqu’au ciel en suite de telles caresses et de telles charges, quelle estime faudra-t-il faire du glorieux Saint Joseph ? Pour moi, je me déporte volontiers de toute comparaison : si faut-il que je confesse qu’après le titre de Mère de Dieu, je n’en trouve point en terre qui me semble approcher celui de Père. Car à qui des Anges a jamais dit le Verbe incarné : Vous êtes mon Père, vous êtes mon Conducteur et mon Supérieur par la commission expresse que vous en avez reçue de mon Père céleste ? C’est la considération qui m’arrête et qui me fait estimer que ceux-là ont raison qui disent que Saint Josepb ne cède en rien aux glorieux Esprits, puisqu’il est Ange par intégrité, Archange par office, Prince par pouvoir, Puissance par Commission, Vertu par action, Domination par emploi, Trône par service, Chérubin par connaissance, Séraphin par amour.

Troisième dessein : lui donner une place particulière dans le ciel.

XXIII. Sur tant de grandeurs, comme sur un ferme fondement, plusieurs graves et savants Docteurs (l) appuient une pieuse créance, et c’est ie troisième dessein que Dieu a eu sur Saint Joseph, et celui auquel aboutissent tous les autres, qu’il soit placé au ciel immédiatement au-dessous de la très-sacrée Vierge son Épouse. Leurs raisons ne sont pas de petite considération ; car ils disent en premier lieu que Saint Joseph est enclos bien avant dans le mystère de l’Incarnation du Verbe divin, qu’il y a meilleure part que nul autre après la Sainte Vierge son Épouse, et que tout ainsi

(1) Bernardin. Senen., Concio de S. Joseph. Gerson, Serm. de Nativit. B. Virg. Osorius, Serm. n de S. Joseph. Granat., de Mysterio Incarnationis, c. xx. Barrard., t. I Concordiæ, lib. VI, c. vm. Suarez, t. III, in III p., disput. vm, sect. i. Morales in c. « Matth., lib. V., tract, xi. Bernardinus île Bustis, IV part. Carthagena de sacr. ar- canis Deip. et Joseph., lib. VIII, boni. ult. Isid. Isolîniis, de S. Joseph., IV p., c. ii, etc.

qu’une sainte maison a été jadis composée en terre de trois personnes célestes, de Jésus, de Marie et de Joseph, de même il est bien raisonnable qu’un ordre particulier soit composé au ciel d’eux trois, comme de l’honneur et de la Trinité de notre terre. Ils disent en second lieu que Saint Joseph a été relevé comme par état par-dessus tous les Ordres des Saints, tant du vieux que du nouveau Testament ; et que de même que l’office du Père du Sauveur n’a rien de pareil sur la terre, ainsi demande-t-il au ciel un rang au-dessus de tous ceux qui ont porté le titre de serviteurs, et qui ont été employés aux commissions ordinaires de la maison de Dieu. En troisième lieu, que les longs et continuels services qu’il a rendus à Dieu fait homme, ont un avantage en quelque façon infini par-dessus toutes les actions des autres. Bref, que comme après sa très-chaste Épouse, il a été conjoint au principe de toute sainteté plus que nul autre, la raison demande qu’il y ait participé plus qu’eux tous, et par conséquent qu’il doit entrer en possession de la gloire avec la même proportion d’excès.

Ils ajoutent (1) que le Roi de gloire son Fils, désireux de le gratifier en toutes les manières possibles, n’a pas manqué de l’ennoblir de ces belles guirlandes d’honneur que nous appelons Auréoles, et nommément de celle de la Virginité, qu’il a très-religieusement gardée ; de celle du Doctorat, dont il a fait l’honorable fonction, spécialement pendant la demeure qu’ils firent en Égvple, et de celle du Martyre, à raison de la très - excellente charité qui lui a fait mille fois offrir sa vie pour celle de son Fils et de son Dieu qu’il voyait être poursuivi à mort.

La dévotion à Saint Joseph.

Enfin ils concluent que pour entrer bien avant ès bonnes grâces de Dieu, l’un des souverains moyens que nous ayons, c’est d’avoir la faveur de Saint Joseph. Car il ne faut pas estimer que le Sauveur, qui prise et chérit infiniment ses Saints, ait quelque ressentiment de les voir élevés ; au contraire, il n’a point de pareil contentement à celui qu’il reçoit lorsqu’ils sont employés et honorés de tous. Les portes du ciel sont toujours ouvertes pour faire la Cour ; et c’est l’honneur du Roi de gloire qu’ils soient en tout temps bien suivis, mais spécialement le bienheureux Saint Joseph, qu’il prend plaisir d’agrandir pour tant de fidèles et agréables services qu’il a reçus de lui lorsqu’il était en terre, et pour le bon et charitable traitement qu’il lui a fait. Il invite lui-même par ses grâces et par ses attraits

(1) Isolanus, de S. Joseph., IV part., e. u, et c.

les cœurs des hommes à s’adresser à lui comme à son Père, et à celui qui a tout pouvoir près de sa souveraine Majesté. A ce sujet, il avance de jour à autre sa gloire, et découvre de plus en plus ses excellences à l’Église qu’il va éclairer de moment en moment jusqu’à ce qu’elle soit arrivée à son clair midi. Et de là vient que nous voyons ce grand Saint croître à vue d’œil en l’estime des hommes, nommément des plus épurés et des plus élevés en vertu, et que tous aujourd’hui se jettent comme à l’envi sous l’ombre de sa protection. Les grands se tiennent honorés de sa faveur, le considérant très-grand selon la noblesse du momie, et incomparablement plus grand our le rapport qu’il a eu avec Dieu. Les petits accourent à lui en toute confiance, d’autant qu’il n’a pas dédaigné leur sort et leur condition. Les contemplatifs mendient sa faveur pour avoir accès par son entremise auprès de Jésus et de Marie, avec qui il a si familièrement traité. Ceux qui s’exercent à la vie active ou mêlée le choisissent pour leur modèle, considérant combien dextrement il a marié les deux vies, et le double moyeu que nous avons pour notre avancement spirituel. Les Religieux trouvent en sa maison la vraie idée d’une famille religieuse, et en ses comportements l’abrégé de toute perfection. Les Vierges le choisissent pour Patron aussi bien que les mariés ; les voyageurs se î-ecommandent à lui ; bref, toute sorte de personnes, de toutes parts, en toutes affaires et toujours se rendent à lui ni plus ni moins qu’à un Père et à un asile commun. Les Saints, les malades, les affligés, les agonisants, tous rencontrent en lui le secours qu’ils désirent, et il n’est aucun qui ne se ressente de l’efficace de son pouvoir.

XXVI. Qui croira que Jésus montrant tant d’inclination à faire que son père nourricier soit honoré de tous, tant en la terre comme au ciel, la glorieuse Vierge sa très-aimable Épouse s’oublie cependant des services du temps passé, et d’un million de témoignages qu’ils se sont mutuellement donnés d’une sainte et parfaite amitié ? Qui ne se persuadera que maintenant qu’elle a une souveraineté de pouvoir, elle procure par tous les moyens que ses mérites soient reconnus, et qu’il reçoive la gloire qui lui est due ? Qui ne croira que; parmi les redevances de ses bons serviteurs elle tient particulièrement compte de tout ce qu’ils font pour avancer l’honneur de ce grand Saint ? Je n’en veux d’autre preuve que ce qui arriva à la Bienheureuse Thérèse de Jésus le propre jour de l’Assomption. Cette sainte âme avait une singulière dévotion au glorieux Saint Joseph, qu’elle faisait paraître par toutes les inventions que l’amour lui pouvait suggérer. Entre autres, elle était portée d’une grande affection à ériger dans Avila le premier Monastère des Carmes Déchaux, sous le nom du même Saint

Joseph. Mais vous eussiez dit que le ciel et la terre s’opposaient à ses desseins, tant elle expérimentait de contradictions de toutes parts. Finalement, le jour susnommé, comme elle était en oraison, elle aperçut qu’on la revêtait d’une robe blanche et luisante à merveille. Du commencement elle ne vit pas ceux qui la vêtaient ; mais au bout d’un temps elle connut que c’était la Mère de dreu d’un côté, et Saint Joseph de l’autre, qui lui faisaient des caresses fort extraordinaires. Mais surtout ce qui lui remplit le cœur d’une joie indicible, ce fut un trait de douceur de la Mère d’amour, laquelle la prenant par la main et la lui maniant doucement, la remercia de la bonne volonté qu’elle avait pour son très-saint Époux, et de l’affection qu’elle lui portait. En outre, elle lui fit connaître le contentement qu’elle en recevait, et lui dit à la fin qu’elle ne se mît en peine de rien ; que nonobstant toute sorte d’opposition, ils l’assisteraient fidèlement et constamment ; que son bien-aimé Fils marcherait avec elle, ainsi qu’il lui avait promis ; que le Monastère se ferait, et que tous trois, c’est-à-dire Jésus, Marie et Joseph, y seraient grandement honorés et servis. Bref, en confirmation de tout ce que dessus, elle lui lit présent d’un collier d’or avec sa Croix pendante, si brillant et si éclatant, qu’elle assurait n’y avoir rien de pareil en terre. Cela fait, elle reprit son vol vers le ciel avec le glorieux Saint Joseph, suivie d’une multitude innombrable de bienheureux Esprits, laissant la sainte Épouse du Sauveur si pleine de consolation et de désir de se consumer au service de son Époux, de la glorieuse Vierge et de Saint Joseph, qu’elle fut un bien long temps sans se pouvoir remuer ni parler.

Il ne se peut dire les faveurs que depuis elle reçut par l’entremise de ce Saint ; de quoi nous ne saurions avoir de meilleure preuve que sa propre confession. Car elle a plusieurs fois assuré qu’en diverses occasions elle avait ressenti les effets du crédit qu’il a dans le ciel. A quoi elle ajoutait qu’il lui semblait avoir reconnu qu’il retenait encore là-haut je ne sais quel pouvoir de Père, par suite de celui que Dieu même lui avait baillé sur son Fils tandis qu’il était ici-bas, et qu’après la glorieuse Vierge elle ne se persuadait pas qu’il y eût aucune intercession plus puissante que celle de son très-saint Époux.

XXVll. Le Père Baltazar Alvarez, qui a servi longtemps de confesseur et de directeur à cette belle âme (I), étant un jour à Valladolid, tourmenté d’une grosse fièvre, un Père delà compagnie qui l’assistait lui montra une image de Notre-Dame et clu glorieux Saint Joseph, lui disant qu’il se recommandât à ce Saint Époux de la Vierge. A

 ! Vilap ipsins, c. xxvi.

quoi le père répondit : Vous avez raison, car celte Dame me l’a ainsi commandé, montrant l’image de la Vierge. Le Père, étonné de cela, s’adressa depuis à Jean Sanchez qui l’avait accompagné au voyage de Rome, lui demandant s’il ne saurait point quelque particularité de la dévotion du Père Baltazar envers ledit Bienheureux Saint Joseph. Le Frère lui lit réponse qu’il avait très-bonne souvenance qu’un matin, après qu’ils eurent l’ait oraison en la Chapelle de Lorette, il lui avait dit en sortant : La Sainte Vierge m’a fait envie d’être dévot à Saint Joseph. Ce qui suffisait bien pour un homme qui était si fort réservé à parler de ce qui Je touchait.

XXVIIf. Le dévot Chancelier de Paris, Jean Gerson, a toute sa vie porté une affection si cordiale à la très-sacrée .Mère de Dieu, qu’il n’est pas possible de plus. Et de moi je serai toujours de l’avis de ceux qui ont estimé que la même Vierge lui avait fait prendre tant de goût à la dévotion de Saint Joseph. Il nous a laissé un beau poème qu’il a composé à son honneur et un sermon plein de louanges qu’il prêcha Je jour de sa fête. Il a aussi dressé une Messe et un Ofiice entier pour le même jour. Il écrivit diverses lettres à quantité de Prélats pour leur donner l’affection de faire célébrer sa fête. Il en adressa aussi une au Duc de Berri sur le même sujet, le pressant par de fortes raisons de contribuer ce qu’il pourrait pour établir cette dévotion. Ce sont autant de marques assurées de la piété de ce grand homme ; et ce qu’il y a de plus signalé, c’est que chacune de ces pièces est tellement animée du zèle qu’il avait pour faire honorer ce Saint, qu’il est impossible de les lire sans en être touché.

XXIX. C’est ainsi que Dieu se plait à mettre en évidence ceux qui ont méprisé l’honneur. C’est ainsi que le Sauveur du monde relève la gloire de son père nourricier, que la Bienheureuse Vierge travaille à faire connaître aux hommes les mérites de son Saint Époux. C’est ainsi que ceux qui veulent agréer à l’un et à l’autre, font leur possible pour Je servir et pour publier ses grandeurs, et tâchent de découvrir aux autres Je trésor qu’ils ont rencontré en la faveur et en l’assistance ce Saint.

« Je iinis ce chapitre par la belle et dévote élévation de Monsieur de Priézac, qui a si dignement traité des privilèges de notre Souveraine. C’est un sujet de grande consolation qu’un homme, engagé dans le siècle et dans les affaires d’État, ait trouvé du temps pour s’entretenir des merveilles de la Mère de Dieu. Voici comme il parle à son Saint Époux :

« Mais par quelle ingratitude et par quel criminel silence finirais-je cet te méditation sans vous saluer, vous qui tenez un rang si honorable dans la généalogie du Fils de Dieu. Ô chaste Époux de sa glorieuse

Mère ! ô fidèle témoin de l’accomplissement des promesses de son Père éternel ! ô digne Chef de sa famille sur la terre ! vous faites le dernier degré de cette longue génération ou de cette échelle mystique qui, touchant d’un bout à la terre, a porté l’autre jusqu’au ciel, et a eu l’bonneur de servir de soutien et d’appui au Verbe divin ; la fortune, qui se plaît quand elle se joue à dépouiller un Roi et à lui ôter sa couronne pour la mettre sur la tête d’un esclave, de Prince du sang de David que vous étiez, vous avait réduit à une condition bien éloignée de la splendeur de votre origine ; mais la Sagesse infinie, qui voulait mettre entre vos mains le grand dépôt du ciel, avec tout le trésor de la Divinité, vous a élevé non-seulement par-dessus tous les grands de la terre, mais aussi par-dessus tous les Séraphins qui approchent le plus de sa Majesté. En effet, auquel de ses Anges a-t-il jamais dit : Vous êtes mon Père ? et si nous lisons qu’il a planté son siège sur leurs têtes, où est-ce que nous trouvons qu’il leur a fait cet honneur, que de s’asseoir sur leurs bras et d’en faire son trône 1 A la vérité, quand il vous a choisi pour être son Père nourricier, quand il a voulu que vous fussiez l’Époux de sa Mère, quand il s’est fait votre sujet et qu’il vous a donné la gloire d’être son Sauveur en Égypte, comme il l’était de tous les hommes clans le monde, il vous a fait monter à des grandeurs clignes de l’envie des Esprits Bienheureux. Ô Fils de David ! c’est Je nom que l’Ange vous donne, et vous ne l’êtes pas plus par le sang que par la sainteté ; vous n’avez pas seulement vu ce que tant de Rois ont désiré de voir, mais vous l’avez tenu entre vos mains, porté, nourri, embrassé et gardé. Ô cher confident des secrets conseils du Père éternel ! il vous est venu plus de gloire de votre pauvreté que de la noblesse de votre extraction ; et quand du labeur de vos mains vous avez gagné la vie du Fils et de la Mère, vous n’avez rien laissé à souhaiter pour former et pour accomplir l’idée de la vraie grandeur. Je vous conjure donc par ces mouvements de joie et d’admiration dont vous lûtes transporté, lorsque vous vîtes la gloire du Messie et les premières merveilles de son Évangile, de m’accorder votre protection, laquelle ne peut être que très-puissante envers cet Homme-Dieu, dont vous avez été le tuteur et Je gouverneur ; comme il voulut vous obéir sur la terre, aussi ne vous refusera-t-il rien dans le ciel.Il n’y a point de paroles qui puissent exprimer la moindre partie de ses grandeurs ; mais néanmoins quand j’aurai dit que vous êtes le véritable Époux de Marie et le Père de Jésus dans l’opinion des hommes, et que par ces deux titres vous aurez demandé la conversion d’un pécheur tel que je suis, j’aurai tout dit et vous aurez tout obtenu (1). »

### § VII. — Le septième trait d’amoar : parler à Marie par secrètes ententes.

Le cœur est un grand parleur, spécialement quand il aime ; mais il n’est pas moindre ingénieur. Car voyant qu’il était impossible à la langue, et beaucoup plus à la plume de le suivre, il a inventé certains chitfres beaucoup plus mystérieux que les hiéroglyphes des Égyptiens, où souvent avec une seule lettre, ou avec fort peu de caractères, il dit beaucoup plus que le papier n’en saurait exprimer en plusieurs pages. Le cœur blessé du saint amour n’est pas moins éloquent ni moins inventif que l’autre ; et de plus il a cet avantage que comme il parle le langage du ciel, il y est facilement entendu. Je me veux renfermer dans mon pourpris et ne pas étendre mon discours plus avant que les serviteurs de la Mère de Dieu. Dès qu’ilsont une fois commencé de l’aimer ardemment, ils voudraient toujours parlera elle, toujours s’entretenir avec elle et ne s’en séparer jamais. Ils voudraient l’aimer et l’honorer sans fin, et toujours recommencer à lui dire ce qui se passe dans leurs cœurs. Mais quel moyen de le faire en ce mortel séjour et dans l’embarras de tant d’occupations, qui souvent possèdent tout l’esprit, fùt-il encore plus capable qu’il n’est ? Le moyen, l’amour l’a trouvé faisant un accord solennel avec la Reine du Ciel, que lorsqu’il prononcera tel ou tel mot seulement, ce soit autant que s’il en disait beaucoup davantage, selon qu’il aura été convenu entre eux. Et d’autant que la pratique en est très-aisée et non moins profitable, j’ai pensé de lui bailler un peu plus de jour en faveur de ceux qui veulent honorer la Mère d’amour de tout leur cœur.

Que celui donc qui entièrement veut être à elle, choisisse quelque jour favorable pour lui ouvrir son cœur et pour contracter avec elle en cette façon : Ô Mère, après Dieu l’unique désir de mon cœur, si ma condition mortelle le permettait, jamais je ne me voudrais départir d’auprès de vous. Mais, puisqu’il ne m’est pas loisible de jouir continuellement de ce bonheur, je le veux posséder le plus souvent que je pourrai. Et pour ce, puisque avec votre esprit clairvoyant vous prévenez les mouvements de nos cœurs, voici le pacte irrévocable que je prétends aujourd’hui faire avec vous.

Je vous aime.

Autant de fois, Sainte Vierge, que j’élèverai mon esprit à vous et que je vous dirai seulement : Ma chère, Mère, je vous aime ; je veux et entends que ce soit autant que si je vous disais : Je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces, de toutes mes affections. Je vous aime par-dessus tout ce qui est créé au-dessous de vous. Je vous aime plus que mon corps, plus que mon âme, plus que mon honneur, plus que mon contentement, plus que ma santé, plus que ma vie, plus que mon salut éternel.

Je vous offre.

Lorsque je dirai : Reine des Grandeurs, je vous offre ; que ce soit ni plus ni moins que si j’ajoutais : Je vous offre mon cœur, ma santé, mon honneur, mon contentement et ma vie. Je vous offre tout l’honneur qui jusqu’à présent vous a été rendu tant au ciel qu’en la terre. Je vous offre toutes les bonnes volontés que jamais j’eus de \ous honorer, de vous servir, tous les désirs des Saints, toutes les bénédictions qui vous seront données en la durée de l’éternité. Je vous offre tout ce qui est créé de même cœur que je vous l’offrirais s’il m’appartenait.

Je me réjouis.

Toutes et quantes fois que ce mot : Je me réjouis, passera par mon cœur ou par ma bouche, qu’il ne vous soit pas moins agréable que si je disais ensuite : Je me réjouis de vos grandeurs et de vos excellences. Je me réjouis de quoi vous êtes la merveille des créatures, le parangon et le chef-d’œuvre en perfections de nature, de grâce et de gloire. Je me réjouis de la félicité dont vous jouissez, du pouvoir que vous avez, du domaine que vous possédez. Je me réjouis de l’honneur qui vous est rendu, et spécialement de vous voir si haute et si relevée que nulle créature ne puisse égaler vos mérites par services ou par honneur quelconque.

Je voudrais.

Si parfois mon esprit vous dit : Mère admirable, je voudrais ; que ce peu de syllabes vous présente le reste de mes sentiments et qu’il vous dise tacitement : Je voudrais bien avoir le moyen de vous honorer seule autant que le reste des créatures. Je voudrais avoir un cœur capable de vous aimer comme vous désirez. Je voudrais posséder toute la grandeur et la gloire du monde seulement pour la jeter à vos pieds. Je voudrais que tous les cheveux de ma tête, que toutes les parties de mon corps et toutes les puissances de mon âme fussent changées en langues pour vous bénir, et pour vous faire affectionner et chérir de tous.

, Vous êtes.

Vit. A ces quatre mots : Mère très-fidèle, vous êtes ; entendez, s’il vous plaît, tout ce qui s’en suit : Vous êtes l’honneur de la terre et du ciel. Vous êtes la mère incomparable, la protection des justes et le refuge des misérables. Vous êtes mon contentement, ma joie, mon support, ma force, mon courage, mon espérance, ma douceur, mon tout. Vous êtes le blanc de mes désirs, le désir de mon âme, l’âme de mes desseins, le dessein de ma vie, la vie de mon esprit, l’esprit de mes affections.

Je suis.

Vfll. Si désormais mon cœur vient à prononcer ceci tant seulement : La Merveille des Mères, je suis ; que ce peu de mots soit à dire : Je suis votre très-humble et très-obligé, quoique très-indigne serviteur et le fils de votre pauvre servante. Je suis le moindre des vôtres et le dernier de ceux qui ont la confiance de vous appeler Mère et de se souvenir de vous. Je suis entièrement à votre disposition, résolu de suivre tous les mouvements de votre bon plaisir ; faites seulement de moi selon qu’il vous semblera bon, et ordonnez de ma vie et de tout ce qui me touche comme de chose qui vous est totalement acquise.

C’est assez pour ouvrir le chemin à qui trouvera goût en cet exercice ; car, aussitôt qu’il aura commencé d’en faire l’essai, l’amour industrieux lui fournira bien d’autres pensées et d’autres inventions que les miennes. Seulement ajouterai-je que, pour ne laisser envieil- lir cette sainte pratique, il faudra de temps en temps renouveler cet accord et faire derechef les mêmes protestations, et puis se servir souvent de ces petits mots en allant et venant, dans le repos et parmi les occupations ; bref, le plus souvent qu’on pourra, afin d’assaisonner de ces douces aspirations toutes les actions de la journée.

Volontiers que nos Théologiens examineront le mérite^de ces mouvements intérieurs à la rigueur de leurs raisons : de moi je serai toujours prêt à soumettre mon jugement au leur ; si sais-je bien qu’il y a de grandes douceurs et une extrême charité là-liaut pour ceux qui ont le cœur droit et entier. Ce sont des secrets qui ne sont pas entièrement du ressort de l’école, et dont la seule expérience peut parler et juger dignement. Mais au bout du compte que ces mouvements soient récents en qualité de mérites au degré qu’il plaira à la Mère d’amour. C’est assez qu’ils lui soient agréables, à ce que ceux qui les présentent voient leurs souhaits parfaitement accomplis.

## CHAPITRE V.

Du zèle des âmes ; quatrième Reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu.

Le zèle est l’épée de l’Amour, dont il tourne la pointe contre ce qui lui trouble la paisible possession de la chose aimée, ou qui contrarie le contentement de l’ami. Pour ce, plus l’amour est ardent, dit Saint Thomas (1) après Saint Denis (2), plus il s’é- chautfe à repousser tout ce qui s’oppose à sa jouissance ou au bien de la personne aimée. C’est la raison pourquoi je lui donne place immédiatement après l’amour. Que si quelqu’un était en peine de savoir quel rapport a le zèle avec les reconnaissances qui sont dues aux Grandeurs de la Reine des cœurs, je me vais mettre en devoir de lui donner satisfaction.

### § I. — Que le zèle des âmes est une reconnaissance très-agréuble à la Mère

de Dieu.

I. A cause de l’amour qu’elle a pour Dieu et pour les âmes. — II. A cause de l’intérêt qu’elle y a.

I. Lorsque le feu s’est pris à la maison d’un de nos amis, et qu’il va sautant de chambre en chambre et d’étage en étage, ravageant et réduisant tout en cendres, il est hors de doute que le plus agréable service que nous lui puissions rendre, soit d’employer toute notre industrie à sauver ce que nous savons lui être plus cher et dont il porterait plus impatiemment la perte. Le feu du péché s’est emparé de la maison de Dieu, qui est aussi celle de la Vierge, et l’embrasement va tous les jours gagnant pays et faisant de nouveaux dégâts, et nous croyons qu’il nous soit loisible de demeurer les bras croisés demandant ce que nous avons à faire en tel cas ! Serait-ce pas avoir faute d’esprit, puisque la chose parle de soi-même, que nous voyons les autres courir à l’eau, aller au-devant du feu pour l’empêcher de passer outre, et pour garantir des flammes tout re qu’ils pourront ? Y aurait-il pas de l’indiscrétion à demander à la Dame du logis si elle aurait agréable que nous lui vinssions au secours ? Car, en premier lieu, pour faire une demande tant incisive, il faudrait douter auparavant qu’elle aimât Dieu, à qui appartiennent les âmes qui sont en danger de périr. Que si nous n’en pouvons douter sans impiété,

(1) I. Il, qu.rsl xxviil, ait. 4. — [ï] Cap. iv de Divin, nom.

pourquoi douterons-nous qu’elle prenne plaisir de nous voiraccourir à leur aide, et de tâcher d’encon^erverautant que nous pourrons ? Le grand Aphratès (I), voyant que l’Empereur Valens avait la torche au poing pour mettre le feu à la maison de Dieu, embrasé d’un feu plus ardent, quitta sa bien-aimée solitude, et vint à la hâte en Antioche pour mourir s’il en était besoin au milieu des flammes, secourant jusqu’au dernier soupir ceux qui couraient risque de leur salut. Sainte Catherine de Sienne était prête de boucher avec son corps l’entrée de l’enfer pour empêcher les âmes d’y tomber. Saint Paul ne faisait nulle difficulté d’être anathème, pourvu que cela pùt servir de quelque chose à ceux de sa nation. Ces Saints, avec une bluette de charité, qui avait mis leur cœur en l’eu, eussent donné corps et âme pour arrêter l’offense de Dieu, et pour obvier à la perte d’une seule personne ; et nous nous figurerons que la désolution du Royaume de Dieu soit une chose indifférente à la Sainte Vierge, ou qu’elle ne l’appréhende que faiblement ; elle, dis-je, dont le cœur est un incendie d’amour capable d’embraser tout le monde !

II. C’est beaucoup ce que je viens de dire, mais ce n’est pas encore tout ; car il est vrai que quand il n’y aurait autre chose, son propre intérêt l’obligerait à crier à l’eau, et à mettre en œuvre tous ceux qu’elle pourrait trouver afin de couper chemin au feu. Elle y serait obligée comme Dame et comme Reine, qui perdrait autant de sujets qu’il en demeurerait clans l’embrasement. Elle y serait obligée comme Épouse, qui devrait prendre part à tous les contentements et à tous les mécontentements de son Époux. Elle y serait obligée comme Mère, de qui les entrailles seraient déchirées autant de fois qu’elle verrait la ruine de quelqu’un des siens. Je dis comme Mère, car j’ai ailleurs suffisamment montré que tous les enlànts de salut ont été conçus clans son sein, portés dans son ventre, nourris de son lait et élevés par son industrieuse charité. Qu’on me dise maintenant si une mère et une telle mère peut voir sans regret la perte de ses chers enfants, ou sans une grande tendresse remarquer l’affection de ceux qui se jettent à corps perdu au milieu des dangers pour les sauver ?

III. A cause de l’amour qu’elle porte à son Fils.

III. Mais que dirai-je de l’amour incompréhensible qu’elle porte à son fils, et de l’estime qu’elle fait du précieux sang qu’il a versé pour le salut des âmes ? Oh ! quel coup de dague elle recevrait, autant de fois qu’il se perd par la faute de ceux qui en abusent, si à présent la

(1) Theoderetus, lib. IV Eccles. Hist., c. xxiv.

tristesse pouvait aborder son cœur ! Au contraire, quelle joie lui est-ce de voir qu’il tombe dans une bonne terre et qu’il y produit les fruits qu’elle désire ? De quel œil doit-elle regarder ceux qui le recueillent jusqu’à la dernière goutte,-et qui tiennent la main à ce qu’il soit mis à propos ? Quel courage leur doit-elle fournir afin qu’ils ne s’ennuient jamais de cet exercice ? Quelles grâces leur doit-elle impétrer pour s’acquitter dignement d’une si sainte résolution ? Avec quelle affection se doit - elle porter à bénir leurs desseins et à favoriser leurs entreprises ? Je laisse à part les autres considérations sans nombre, qui lui rendent chers tous ceux qui travaillent au zèle des âmes pour venir vilement à la pratique.

### § II. — Divers traits du zèle des rimes.

Ressenti ment de la perte des âmes.

I. Le premier trait c’est un ressentiment cordial de la perte des âmes, et un ardent désir d’empêcher leur malheur éternel, à quelque prix que ce soit. Désir que le Sauveur comparait à la cruelle passion de la faim et de la suif (1), qui a fait mépriser les couronnes et entreprendre d’étranges choses à ceux qui en ont été tra\aillés. Désir que le Roi-Prophète (2) appelait un feu qui le consumait, et qui le conduisait à une langueur et à une défaillance de toutes ses puissances. Désir qui causait en Saint Paul des sentiments semblables à ceux d’une mère qui s’afflige lorsque son fils unique est malade, qui s’abat le voyant languir, qui sèche à mesure qu’il dépérit, qui ne reçoit nulle consolation s’il est désespéré, et qui ne veut plus vivre s’il vient une fois à mourir. Désir qui fait parler en cette sorte Saint Jean Chrysostome à ses enfants spirituels en l’une de ses Homélies sur les Actes : Croyez-moi que je n’ai rien au monde que je préfère à votre bien ? Non, la lumière ne m’est pas si chère, et mille fois j’en voudrais perdre la jouissance pour gagner une seule de vos âmes ; car enfin quel plaisir puis-je recevoir de la clarté de ce soleil visible si mes yeux sont éblouis par la tristesse que je ressens de votre perte ? De grâce donnez-moi ce contentement que vous soyez tous sauvés, et que seul je paie et réponde pour tous. Que ce soit à mes dépens tant qu’il vous plaira, peu importe, pourvu que je v ous voie tous en liberté. Ob’, que ces sentiments sont dignes d’une belle âme ! Oh ! que la Mère d’amour les voit volontiers dans un cœur ! Oh ! qu’elle estime bien employées les faveurs qui sont reconnues en cette

1 Matth. v, — (î) Psafin. lxiviii.

manière ! Oli ! que de nouvelles grâces elle prépare à ceux qu’elle aperçoit ainsi disposés.

Prières pour les âmes.

Le second trait consiste à prier souvent et chaudement pour les âmes. Ainsi le pratiquaient ces deux grands zélateurs du bien public du peuple Juif, qui furent montrés en vision au grand Capitaine, Judas le Macliabéen (1), je veux dire le grand Prêtre Onias et le Prophète Jérémie, dont il vit le premier, les mains élevées contre le ciel, implorer la miséricorde de Dieu ; et ayant aperçu le second sans le connaître avec un visage embrasé tirant un ruisseau de larmes de ses yeux, il mérita d’entendre de la propre bouche d’Onias : Celui que tu vois est le Prophète Jérémie, lequel, transporté d’une affection incroyable envers ses frères, prie incessamment pour le peuple et pour tous les habitants de la Sainte Cité. Ainsi le pratiquait l’admirable Moïse (2), qui faisait parti à Dieu, s’il est loisible de parler de la sorte, et lui liait les mains avec ses instantes prières. Aussi David voulant exprimer l’effort des oraisons de ce grand homme, dit (3) que si Moïse ne se fût tenu sur la brèche pour soutenir le courroux de Dieu, ce peuple devait mille fois être taillé en pièces et réduit à néant. Ainsi le pratiquait l’admirable Saint Paul, qui avait toujours les yeux trempés, et comme il dit lui-même (4), l’espace de trois ans il ne cessa de pleurer et de recommander à Dieu la nouvelle Église qu’il avait plantée. Mais en tel cas les enfants de la Reine des Cieux s’adressent particulièrement à leur bonne Mère pour requérir son aide et sa faveur, se souvenant qu’elle a tout pouvoir auprès de son Fils, qu’elle a en main la clef de ses trésors, et qu’à elle, comme à la Gouvernante de l’Église et à la Surintendante cles armées de Dieu, appartient de faire réussir leurs desseins. Ainsi j’ai fait voir ci-dessus que ces braves Conquérants, qui combattaient sous sa cornette blanche, n’eussent jamais avancé un pas sans l’appeler incontinent à leur secours ; ce qu’ils faisaient aussi confidemment que par après ils lui cédaient franchement toute la gloire de leurs conquêtes, ainsi que je dirai plus bas.

Le troisième trait c’est de mettre à bon escient la main à l’œuvre et n’épargner ni peine ni travail où il s’agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Car si le feu est une l’ois au cœur, il faut de nécessité qu’il se fasse paraître et qu’il sorte par les yeux, par la bouche, par les mains, par les pieds. C’est ce que Saint Paul demandait

(1) II. Machab. xv. — (9}Exoii. xxxu. — (S) Psalm. cv. — (4) Aet. xx.

de son disciple Timothée, quand il disait (I) : Annoncez sans inter- mission la parole de Dieu ; pressez vivement les consciences, et ne craignez pas de vous rendre importun ; employez les prières, les ré- préhensions, les menaces ; bref, qu’il n’y ait rien que vous ne mettiez en œuvre. C’est ce qu’il pratiquait lui-même d’une façon du tout admirable. Voyez cet homme qui n’a point son pareil, dit Saint Jean Chrysostome, qui fait le Juif avec les Juifs, le Gentil avec les Gentils, le malade avec les malades, à dessein de les conduire tous au ciel. Prenez garde au soin qu’il a de toute sorte de gens ; soin qui n’est pas moindre que s’ils étaient ses propres enfants. Regardez comme il va, comme il vient, comme il s’empresse, comme il se met en toute posture pour gagner les âmes à Jésus-Christ. Il enseigne tous ceux qu’il rencontre, il leur présente les promesses de la vie éternelle ; il prie pour eux dejouret de nuit, il console, il épouvante, il chasse les démons ; que ne fait-il pas ? Il profite par sa présence, par ses lettres, par soi-même, par ses disciples, par toutes les voies imaginables. Tantôt vous le verriez relever ceux qui sont tombés, affermir ceux qui tiennent bon, après soulager les infirmes, animer les lâches, se roidir contre les opposants ; que dirai-je davantage ? faire lui seul mille personnages différents. Que si vous voulez que je vous dise en un mot quel a été Saint Paul, il me semble que je ne saurais mieux exprimer ce que j’en pense, que vous disant qu’il a été la charité même, et qu’il a été entièrement transformé en amour, ainsi qu’une masse de fer jetée dans la fournaise, qui ne semble plus une pièce de fer, mais plutôt une boule de feu. Quant à moi je ne m’étonne plus que l’Époux des Cantiques (2) ait fait le zèle plus fort (pie la mort, et plus insensible que le sépulcre, et qu’il ait dit que ses feux sont des brandons allumés, et que toute l’eau du monde ne les saurait éteindre. Car il faut confesser qu’il a produit de merveilleux effets dans les âmes. Il leur a fait mépriser la douceur de la vie présente, les amitiés, les parents, la patrie, les délices, l’honneur et la vie même. Il leur a fait tenir les plus étrangers du monde pour leurs frères, aimer les ennemis comme leurs meilleurs amis, abhorrer les plaisirs comme la mort, courir après les mésaises comme après le Paradis, embrasser la Croix comme l’unique bien de cette vie. Il les arendus impitoyables à eux-mêmes, infatigables aux travaux, insensibles aux injures, impénétrables aux coups, insatiables aux tourments. Ils eussent désiré mille pieds pour courir, mille mains pour travailler, mille langues pour parler, mille corps pour souffrir, mille vies pour donner, mille esprits pour inventer de nouveaux moyens

(1) 11.Tiinoth. iv. —(2) Cap. viu. n.

de s’employer pour bieu et pour les âmes, mille mondes pour conquérir. Vante le monde tant qu’il voudra ses serviteurs, et qu’il publie partout ce qu’ils ont t’ait et ce qu’ils ont entrepris pour lui agréer ; je le dirai à la gloire de Dieu et de sa Sainte Mère, et à l’honneur des fidèles serviteurs de l’un et île l’autre, que ce que le monde a fait ne mérite pas d’être rapporté au prix de ce que ceux-ci ont exploité. Car il est vrai que ceux-ci ont plus fait que les autres n’ont voulu faire ; que ceux-ci ont plus enduré que les autres n’ont pensé de soutfran- ces ; qu’un jour de ceux-ci a été plus glorieux que toute la vie des autres ; bref, qu’un seul de ceux-ci a eu plus de courage et de fermeté que tous les autres ensemble.

## CHAPITRE VI.

De la miséricorde, cinquième Reconnaissance due aui Grandeurs de la Mère de Dieu.

L’Angélique Docteur (1), suivant à la trace le bien-aimé disciple, qui enseigne (2) que celui qui laisse endurcir ses entrailles, voyant son frère en quelque nécessité, est tout à fait destitué de charité, loge la Miséricorde parmi les suites ou les effets ordinaires de la charité. C’est l’unique sujet pourquoi je lui fais ici trouver place avant les autres reconnaissances qui sont dues à la Sainte Vierge.

### § I. — Que la miséricorde est une reconnaissance très-agréable à la Mère de Dieu.

I. Parce qu’elle est la Mère de miséricorde.

1. Si le Soleil avait quelque sentiment des actions (qu’il éclaire ici-bas, et des mouvements de nos cœurs, je ne doute point qu’il ne se sentit grandement obligé de l’estime que nous faisons de la lumière dont il est le père, et qu’il ne demeurât par ce moyen satisfait du bien qu’il communique aux hommes. Ou je me trompe, ou c’est le motif dont se sert le Saint-Esprit (3), lorsqu’il nous convie à chérir la Miséricorde, d’autant, dit-il, que votre Père céleste en est tout plein. Car c’est justement comme s’il disait qu’il prend un extrême plaisir de voir que nous honorions la miséricorde de sa chère fille, et l’une des plus belles qualités qu’il possède, et qu’il est content de nous

(1) II. II, qiwest. XXX. — (2) 1. Cap. m. — (3) Matth. v.

avoir bien t’ait quand il se prend garde que nous l’imitons à l’aire bien aux autres. En effet, Saint Grégoire de Nvsse (1) nous avertit que lorsque Dieu nous presse de faire état de la miséricorde, il ne prétend autre chose que de nous marquer de son sceau et de graver sur nos fronts un trait de sa divinité ; d’autant, dit Saint Grégoire de Nazianze, que celui-là est comme le Dieu des nécessiteux qui soulage leur indigence. Et c’est la première raison qui me persuade que la miséricorde est l’une des agréables reconnaissances que nous puissions offrir à la Mère de diei7. Car quiconque se souviendra qu’elle en est la mère, et que ce titre est l’un des plus honorables qu’elle porte, et dont elle fait plus d’état, il aura peine de douter qu’elle ne la chérisse uniquement en ses enfants, et qu’elle ne tire une extrême satisfaction de voir que pour l’amour d’elle ils tâchent de se rendre excellents en cette vertu. Il n’est pas jusqu’aux plus petits animaux qui ne se plaisent à leurs semblables, pour ne dire que c’est une perfection divine de mériter d’être suivi et contretiré.

II. Parce qu’elle est la Mère des enfants de Dieu.

II. Mais lorsque je la considère comme Mère d’une grande famille où il y a un nombre inlini de nécessiteux, il me semble que je demeure convaincu qu’elle doit extrêmement ressentir la miséricorde qui à son sujet leur est laite. Elle a des petits à 1 imitation de sou Fils, en la personne desquels elle veut être reconnue, ou, pour mieux dire, ceux que le Sauveur appelle ses moindres, le sont aussi de sa très-sainte Mère. De sorte que ce n’est pas lui seulement qui nous dit : Ce que vous ferez à l’un de mes moindres, je le tiendrai pour fait à moi. La Sainte Vierge tient le même langage, et ce d’autant plus qu’elle est non-seulement Mère, mais de plus Mère de miséricorde, et qu’à elle appartient en quelque façon plus immédiatement le soin de pourvoir ses petits. De sorte qu’ayant pris sur soi cette obligation pour l’amour de son Fils, il ne se peut dire qu’elle ne sache un merveilleux gré à ceux par les mains de qui elle s’en acquitte.

III. Parce que par la miséricorde elle nous avance ès bonnes grjces de Dieu.

Ilf. Voici une troisième considération qui se présente, savoir est l’occasion qu’elle a par ce moyen de nous mettre ès bonnes grâces de son Fils. Car c’est chose tout à fait admirable du cœur de cette Mère d’Amour. Elle demande voirement de nous des reconnaissances ;

(1) Lib. de Beatitudiuibus.

mais comme elle est incomparablement plus soigneuse de notre bien que nous-mêmes, elle fait un particulier état de celles qui l’obligent à nous procurer toujours de nouvelles laveurs. Entre les autres elle a spécialement à cœur la Miséricorde, d’autant que par privilège spécial elle est portée là-haut incontinent qu’elle est faite, et soudain payée en monnaie du ciel. Nous avons beau chercher les lieux écartés, et la mettre secrètement dans le sein du pauvre, elle est aussitôt aperçue de la Mère des pauvres, qui la veut recevoir de sa propre main, et la présenter à son Fils avant même que le nécessiteux s’en puisse prévaloir. Obi que je souhaiterais que ceux qui ont le cœur débonnaire et sensible aux misères d’autrui eussent aussi les yeux épurés pour voir ce qui se passe au ciel en faveur de la miséricorde ! avec quelle affection la Sainte Vierge la reçoit comme faite à sa propre personne, avec quelle ardeur elle l’offre à son cher Fils, de quel œil le Sauveur l’envisage, et quel prix elle est pour avoir passé par les mains de la Mère de Miséricorde ! Oh ! comme ils croîtraient en l’amour de cette sainte vertu, et comme ils en redoubleraient les actes ! car si celui qui un jour aperçut les Anges tenant compte des pas qu’il faisait pour le service de Dieu, les multiplia autant qu’il put tout le reste de sa vie, je crois fermement que ceux-ci > voyant le contentement que le Ciel prend à leur charité, se persuaderaient qu’ils n’auraient jamais assez fait, ni assez tôt, et que plusieurs ne se laisseraient rien pour subvenir à la nécessité des indigents. Maintenant il est temps de spécifier les actes.

### § II. — Divers traits de Miséricorde.

Avoir bonne volonté de soulager les nécessiteux.

I. C’est un trait de Miséricorde, dont nous parlons, d’avoir un grand désir de soulager la nécessité des misérables pour l’amour de Dieu et de sa très-sainte Mère ; car nul, faute de moyens, n’est exclu de la prétention de cette vertu. Les pauvres y ont droit aussi bien que les riches, et souvent ils emportent le prix par-dessus ceux qui ont de grandes chevances. Le coffre de leur épargne c’est la bonne volonté, qui ne s’épuise sinon quand ils veulent. S’ils n’ont pas de quoi mettre la main à la bourse, ils ne peuvent être empêchés de mettre les bons désirs au cœur. Ils peuvent prier pour les nécessiteux ; ils les peuvent recommander à la Mère de Miséricorde et la supplier de les pourvoir. Telles charités, quoique invisibles, produisent souvent de très-grands effets en faveur des souffreteux, qui se trouvent soulagés d’où jamais ils ne l’eussent attendu.

Les secourir de ce que l’on peut.

C’est un trait de miséricorde de secourir le pauvre comme l’on peut, et de donner le peu que l’on a avec un visage gai, et avec une grande affection de plaire à Dieu et à la Vierge. Sainte Elisabeth (1), fdle du Roi de Hongrie, étant encore toute jeune, n’avait pas grands trésors à départir : toutefois la dévotion qu’elle portait à la Mère de Dieu lui faisait trouver des moyens sortabies à son âge et à si condition. Car elle mettait toujours quelque chose à part de l’argent qu’on lui donnait pour passer le temps, et du petit gain qu’elle faisait, pour assister les pauvres, à qui elle donnait l’aumône pour l’amour de la Sainte Vierge, leur demandant un Ave Maria. Saint Grégoire raconte que le Bienheureux Dieudonné, Cordonnier de profession, s’en allait tous les Samedis à l’Église de Saint-Pierre de Rome, où il distribuait aux pauvres, en l’honneur de la Reine du Ciel, ce qu’il avait gagné le long de la semaine. Charité qu’elle reçut de si bon cœur, qu’elle fit voir à un sien serviteur des architectes qui bâtissaient un Palais d’or à Dieudonné ; mais rien ne lui causa tant d’étonnement avant qu’il entendit le secret, que ce qu’il ne les voyait travailler que le Samedi seulement. Sainte Catherine de Sienne (2), demeurant encore en la maison de son père, était tenue de court, et soigneusement veillée, à ce qu’elle ne fit trop de bien. Comme l’on fut un jour sur le point de jeter quelque peu de farine gâtée, elle qui n’ignorait pas la mauvaise saison qu’il faisait, se mit en devoir avec une grande confiance en Dieu et en sa Sainte Mère, de faire du pain pour les pauvres de cette même farine. Chose admirable ! la Mère de Dieu fut aussitôt auprès d’elle retroussée jusqu’au coude, et mit de si bonne façon la main à la pâte avec Catherine, qu’elle y laissa une double bénédiction ; car non-seulement il se fit un excellent pain de cette farine pourrie, mais de plus il fut tellement multiplié, qu’encore qu’on en donnât largement l’espace de plusieurs semaines, on en trouvait toujours dans le panier. De sorte que le Bienheureux Raymond, son Confesseur, ayant appris du bruit commun ce qui se passait, voulut être éclairci de la propre bouche de la Sainte de ce que lui-même a laissé depuis par écrit.

Ne rien refuser de ce qui est demandé à l’honneur de la Vierge.

Parmi les autres traits de Miséricorde, que je ne veux pas multiplier, j’en trouve un signalé, qui a été non moins généreusement qu’industrieusement pratiqué de quelques-uns à l’honneur de

(I) In ejus Vita apurl Suriiim, t. VI. — (4) Ibid., t. III.

la Sainte Vierge. C’est un saint et inviolable propos de ne jamais rien refuser de ce qu’ils ont pu faire ou donner quand il leur a été demandé pour l’amour de la Mère d’amour. L’un des plus signalés a été Saint Gérard, premier Évêque et premier Martyr de Hongrie (1), de qui on obtenait tout ce qu’on voulait par l’entremise du Saint nom de la Mère de Dieu. Les prisonniers eux-mêmes, qui étaient avertis de cette sienne coutume, s’en servaient pour être mis en liberté ; ce qu’il leur accordait avec larmes aussitôt qu’ils avaient nommé la très-sacrée Vierge. Mais comme c’est tout autre chose se donner soi-même, et faire part de ses moyens ; ainsi me semble-t-il qu’il n’est rien de pareil au trait du vénérable Alexandre deHalès, maitre de Saint Thomas, et l’un des premiers qui ont mis en crédit et en réputation de doctrine l’Ordre du Séraphique Saint François. Il était docteur de Paris, dit Saint Antonin (2), où il se faisait admirer de tout le monde, tant pour son bel esprit que pour le grand fond de science qu’il avait. Or, aimait-il si tendrement qu’il avait fait vœu de ne dénier chose aucune raisonnable qui lui fût demandée en son nom. Ce qu’ayant appris, un Religieux de Saint-François inspiré de Dieu Fallu trouver, et après quelques autres discours le requit, au nom de celle qu’il aimait tant, de prendre l’habit de Saint-François. Jamais homme ne fut plus surpris qu’Alexandre, qui ne pensait pour lors à rien moins qu’à cela. Néanmoins, sans témoigner grand changement, il fit réponse qu’il prendrait avis là-dessus. Aussitôt qu’il se trouva seul, il se prosterna devant une image de la Reinè du Ciel, et fondant en larmes, il lui demanda ce que voulait dire cette semonce, et quel dessein elle avait sur lui. A l’instant, il se sentit tellement touché, qu’il ne lui fut jamais possible d’arrêter le mouvement impétueux de la grâce de Dieu, qui le conviait à prendre le meilleur parti. En effet, il s’en alla de ce pas au couvent de Saint-François, pour demander d’y être admis, ce qu’il obtint aisément, et l’issue a fait voir que c’était un coup de la Mère de Dieu.

IV. Aee propos, je réciterai un fait digne de mémoire, qui est rapporté par le docte Cardinal Annaliste, en l’an onze cent quatre-vingt et un, par où il apparaîtra que tout ainsi que la Sainte Vierge prise infiniment un cœur qui est si franc en son endroit, que d’accorder pour l’amour d’elle tout ce qui se peut accorder ; de même ceux-là se font un très - grand tort et la désobligent merveilleusement, qui étant priés en son nom de quelque chose, se montrent si discourtois que d’en faire refus. Près de Cahors en Quercy, il y a une

(1) Inejus Vita apud Surium, â Sept. — (2) III p., tit. xxiv, c. vin, § 1.

laineuse et ancienne Église de Notre-Dame, nommée Rocamatlour, dont j’ai parlé au premier traité (d). Les Religieux qui sont là destinés à servir la Reine des Anges se trouvant un jour pressés de quelque nécessité, eurent recours à un richard de la ville, de qui ils empruntèrent quelque somme d’argent, lui laissant pour assurance les courtines de l’Église. Arrivant une Fête solennelle de la Sainte Vierge, ils allèrent supplier cet homme, à l’honneur de la même Vierge, de leur accorder les rideaux qu’il avait en gage, seulement pour un jour, afin que l’Église ne demeurât point sans être parée à une si bonne Fête. Ce barbare (car ainsi le faut-il appeler), enflé de présomption et enfïellé d’impiété, fît réponse que Notre-Dame s’en passerait s’il lui plaisait, que les courtines étaient tendues au lit de la femme qui lui avait fait un beau fils depuis trois jours, et qu’à un beau jour comme celui-là sa qualité exigeait qu’il reçût honorablement les compagnies. La Sainte Vierge, irritée de cette réponse frénétique, ne manqua pas d’apparaître la nuit suivante à la femme du richard, et de lui dire qu’elle avait été démesurément offensée par son mari, et qu’au reste elle en saurait bien tirer sa raison ; que l’enfant qui leur était né mourrait dans trois jours ; que le père, cinq jours après l’enfant, passerait de cette vie à l’autre, endurci comme un Turc ; et quant à elle, qu’elle s’en allât en Bethléem, où elle trouverait trois sépulcres, dont celui du milieu, qui était vide, servirait à recevoir son corps ; que jusques à l’heure de son trépas, tous les mercredis, dès les trois heures après midi jusqu’à la même heure du samedi, elle perdrait par le nez et par la bouche une grande quantité de sang ; qu’elle tomberait évanouie et serait tenue pour morte ; que ce temps expiré, elle passerait ses deux mains sur son visage, et lors elle reviendrait à soi et recouvrerait ses premières forces. Ce qui arriva ni plus ni moins que la Sainte Vierge l’avait prédit, et se passèrent beaucoup d’autres choses remarquables en cette femme que je laisse à escient, pour autant qu’elles ne viennent pas à mon propos.

V. Mais quand il me souvient que Saint Pierre Chrysologue (2) appelle la glorieuse Vierge un logis d’hospitalité, je ne puis clouter qu’elle ne reçoive une très-particulière satisfaction de la bâtisse et de la fondation des hôpitaux, et d’autres, semblables maisons qui sont destinées à recevoir et secourir les nécessiteux. En quoi il faut que je confesse qu’à peine crois-je qu’il se puisse rencontrer d’une part plus de charité, et de l’autre plus de dévotion envers la même Vierge qu’il s’en voit en la ville de Naples (3), où quasi tous les lieux de

(1) Cap. xu. — (2) Serm. cxlvi. — (3) Spin., de B. Virg,, c. xxvii.

miséricorde sont érigés sous le nom de la Mère de miséricorde. Entrez seulement dans cette grande ville, la capitale d’un beau Royaume, de quelque côté que vous tourniez le pied, vous remarquerez des vestiges de sa piété tant ancienne que moderne ; vous y verrez un grand hôpital qu’on appelle Notre-Dame du Peuple et communément des Incurables, où il y a une grande quantité de malades de toutes sortes de maladies, sans y comprendre l’appartenance des Filles-Repenties, qui sont d’ordinaire plus de deux cent septante. Il a de revenu soixante et six mille ducats, sans les aumônes, qui montent, par communes années, à plus de deux mille ducats. Vous entendrez parler de Notre-Dame de Jésus, de la Rédemption des captifs d’où, de trois en trois ans, l’on dépèche un Commis en Mauritanie, avec la rançon de cent captifs, choisis entre ceux qui sont du Royaume de Naples. On vous montrera les maisons de Notre-Dame du Mont-de- Piété, oîi les pauvres gens trouvent de l’argent à emprunter sans intérêts ; Notre-Dame du Mont-de-Miséricorde, où l’on pratique quasi tous les offices de charité qui se peuvent exercer tant pour les corps que pour les âmes des affligés ; Notre-Dame du Mont de la Nativité, où l’on vaque spécialement au soulagement des pauvres honteux ; Notre-Dame de Lorette, où l’on entretient de petits orphelins jusqu’au nombre de deux cents ; Notre-Dame de la Colonne, où l’on retire les coureurs et les vagabonds ; Notre-Dame de la Visitation des pauvres, Notre-Dame de la Conception, Notre-Dame de la Clarté, Notre-Dame de Constantinople, Notre-Dame de la Solitude, où l’on élève les pauvres fdles à la vertu en l’une desdites maisons, jusqu’à deux cent cinquante.ès autres plus ou moins, selon qu’il y a de quoi ; Notre-Dame de la Charité, Notre-Dame du Secours, Notre-Dame de Refuge, Notre-Dame de Carminel, en chacune desquelles on nourrit quelque quantité de pauvres femmes. Mais parmi tous ceslieux d’hospitalité et de piété chrétienne, vous ne remarquerez rien de pareil à la maison de l’Annonciade, soit en bâtiments, soit en revenus ou en quantité de bonnes œuvres. Elle a quatre-vingt et huit mille ducats de bonne rente ; mais la mise monte quasi au double, d’où il est aisé de conclure que les charités suppléent au demeurant, nommément celles delà Noblesse, qui seraient presque incroyables si elles n’étaient confirmées par tant de personnes dignes de foi. Car il va jusqu’à dix mille ducats pour l’entretien des Prêtres et des autres gens d’Église qui y font le divin service : les gages et la nourriture de quatre mille nourrices, qui sont pour les enfants exposés, vont à seize mille ducats ; la dépense ordinaire monte à près de soixante mille, le cens qu’il faut payer annuellement à quarante mille. Je laisse le reste à part, d’autant que je n’ai entrepris d’écrire tout par le menu. Bien ai-je voulu rapporter ce que dessus, afin que chacun vit jusqu’où peut arriver la piété d’une seule ville lorsque la charité et le zèle de l’honneur de Dieu répondent aux moyens des habitants ; et afin que l’on connût par la voix et par le sentiment du public que les souffreteux et les affligés, de quelque condition qu’ils soient, sont tous sous la protection et sous la providence spéciale de la Mère de douceur, et qu’ainsi il ne peut être que ceux qui s’emploient à les soulager ne lui offrent un service et une reconnaissance très-agréable.

Il ne se peut rien voir de plus magnifique ni de plus utile au public que la Congrégation de la Miséricorde, qui fut érigée sous les auspices de la Mère de Miséricorde en la ville de Lisbonne en Portugal, l’an mil quatre cent nonante-huit, sous le règne d’Emmanuel, par la reine Éléonore, femme d’incomparable vertu, et qui s’est depuis répandue en moins de rien par les principales villes et bourgades du même royaume, avec un notable accroissement de la gloire de Dieu et du bien commun tant des âmes que des corps. Tous les ans, le jour de la Visitation de Notre-Dame, l’on choisit douze Confrères d’entre tous les autres que l’on juge être les plus propres pour exercer les œuvres de miséricorde, et les nomme-t-on Assesseurs. Les six sont triés de la fleur de la Noblesse, et les autres six du tiers- état. De ces douze, l’on en élit un des plus signalés en Noblesse et en vertu pour être le Chef de toute la Congrégation. Et après l’on en nomme deux, dont l’un est de la Noblesse, l’autre du tiers-état, pour avoir un soin particulier des offices de piété, tels que seraient visiter les malades, assister les disetteux, porter les corps à la sépulture, ou bien les accompagner avec des torches, et les autres semblables. Il n’est pas jusqu’aux Rois qui ne se tiennent honorés d’être admis à cette Confrérie et d’y présider à leur tour. Au reste, c’est merveille comme ils se montrent fervents et assidus à toutes les actions de charité. Lorsque la cherté est grande, vous les verriez amasser les pauvres avec un soin nonpareil, et les distribuer par les maisons de la ville les plus commodes, ou par les Couvents les plus aisés. S’il se trouve quelque femme honnête que la honte empêche de mendier, ils donnent ordre que rien ne lui manque avec une merveilleuse dextérité. Quant aux pauvres prisonniers, non - seulement ils les pourvoient de tout ce qui leur fait besoin pour le vivre et pour le vêtir, mais de plus ils leur cherchent de bons Avocats pour prendre leurs causes en main, et fournissent libéralement à tous les frais de leurs procès. On n’aurait jamais fait si on voulait raconter par le menu combien ils habillent de pauvres tous les ans, combien de filles orphelines ils marient, combien ils rachètent de captifs, combien ils ensevelissent de trépassés. Au partir de là, n’est-ce pas un continuel miracle que cette Congrégation, n’ayant aucun revenu sinon ce qui est donné libéralement par les uns et par les autres, ce néanmoins elle ne manque jamais de quoi fournir à toutes les nécessités des pauvres : à quoi la seule ville de Lisbonne emploie par an plus de cinquante ou soixante mille ducats ? Sont-ce pas des merveilles de la Mère de Miséricorde, et des témoignages évidents de l’agréable service qu’on lui rend en de semblables œuvres de piété ?

## CHAPITRE VII.

De l’action de grâces, sixième Reconnaissance due ans Grandeurs de la Hère de Dieu.

« a près les trois vertus Théologales et Divines, la Religion tient /\_% sans doute le premier rang ; parce que son exercice, qui est •L le culte de Dieu, précède celui de toutes les antres vertus morales ; et il me semble que les premières étant venues l’une après l’autre rendre hommage à la Reine des vertus, il est bien raisonnable que la Religion s’acquitte du même devoir, et qu’elle présente aussi ses reconnaissances ; mais parce qu’elle est d’une trop grande étendue pour n’en faire qu’un article, nous la diviserons en trois, sans parler même de ce qui fait l’essentiel de cette vertu, c’est-à-dire de l’esprit du Sacrifice, dont nous n’avons pas dessein de traiter en ce lieu. Je dis seulement en deux mots, qu’il semble que Notre-Seigneur n’est venu en ce monde que pour y apporter le respect et l’amour de son Père, et pour y établir son Royaume et sa Religion ; c’est à quoi il a travaillé l’espace de trente-trois ans, et c’est pour le même dessein qu’il a voulu mourir sur la Croix, nous apprenant que tout être créé doit périr pour Dieu en témoignage de sa grandeur et de sa sainteté, que devant lui il faut que tout soit mis en cendres, d’autant que la marque véritable de notre Religion est de sacrifier tout à Dieu et de témoigner ainsi combien tout est vil et abject en sa présence, et qu’en qualité d’hostie nous devons être dévorés par le feu, et entièrement consumés à la gloire de l’Être suprême. Voilà quelle est la propriété essentielle de la Religion ; mais à présent nous voulons seulement dire quelque chose de trois Actes qui lui appartiennent, savoir : l’Action de grâces, l’Honneur et la Dévotion.

Saint Thomas, l’Ange de l’École, soutient que l’Action de grâces est une fille de la Religion, à cause du culte qu’elle rend à Dieu en vue de son excellence. C’est peut-être le sentiment d l’Église lorsqu’elle chante dans le Glon’n in excelsis : Nous vous rendons grâces,

Seigneur, de Imminence de votre gloire. Le Prophète Évangélique se sert de l’Action de grâces d’une façon qui lui est, je crois, toute particulière. Je vous rends grâces, mon Dieu, dit-il, de ce que vous vous êtes mis en colère contre moi ; mais votre fureur s’est apaisée, et vous m’avez consolé. Nous avons assez de soin de prier le Seigneur qu’il ne se mette pas en colère contre nous, et de lui rendre grâces lorsqu’il ne le fait pas ; mais il y en a peu qui reçoivent les effets de sa colère apparente avec reconnaissance, et cependant c’est ce qui lui fait changer ses châtiments en des consolations, qui sont le fruit de notre soumission. Nous nous sommes réjouis, dit le Psal- miste, à proportion du temps que vous nous avez affligés, à proportion des années que nos maux ont duré. L’âme qui est pauvre et humble est aussi reconnaissante ; elle sent bien qu’elle n’est que faiblesse, et que Dieu est sa force ; sa cupidité est comme un feu qui la brûle et qui la dessèche, et la grâce du Sauveur est son rafraîchissement. Que s’il est vrai qu’une âme fidèle reçoit tout ce qui vient de la main de Dieu dans une disposition de reconnaissance, et si elle dit, dans l’accablement des accidents les plus difficiles à supporter, avec ce Prince malheureux et dans la même douceur : La bonté de Dieu m’avait donné des richesses, et sa justice me les ûte ; la perte, quoique sensible, m’est agréable, puisque c’est lui qui l’ordonne, et par quelque nouvelle amertume qu’il éprouve ma patience, son nom recevra toujours des louanges de ma bouche. Il est certain pourtant que l’objet le plus ordinaire et le plus naturel de l’Action de grâces et de la reconnaissance, est la libéralité, et que c’était le motif de ces belles paroles du Psalmiste : Mon âme, bénissez le Seigneur, et n’oubliez jamais la multitude de ses bienfaits. Que rendrai-je à mon Dieu pour les grâces infinies dont il m’a comblé. Nations, dit-il encore, louez toutes le Seigneur, parce qu’il a signalé envers nous sa miséricorde, etc. (I) »

### § I. — Lé premier trait d’Actions de grâces : recevoir les bienfaits de la Mère de Dieu d’un cœur franc et entier, et les priser autant que nous pouvons.

I. En vain me tourmenterais-je de rechercher les motifs que nous avons de cette Action de grâces, que j’appellerais plus volontiers Reconnaissance, si je n’avais jusqu’ici employé ce mot plus généralement, puisqu’ils sont semés si épais par tous les endroits des précédents traités. Il vaut mieux aller droit à la pratique, qui doit être notre première et principale visée.

Pour mieux comprendre ce premier trait que j’ai mis en avant, il est à remarquer que la Libéralité et la Reconnaissance ne sont pas un trafic ou une négociation mécanique, mais bien un secret et sacré commerce qui se passe entre deux personnes, dont l’une fait le bien, et l’autre le reçoit. Partant, tout ainsi que la Libéralité procède plus du cœur que de la main, de même la Reconnaissance se fait plus avec le cœur qu’avec la langue. C’est un mystère, disait un ancien (l), qui ne se doit traiter qu’au sanctuaire de nos esprits. C’est l’affection qui met les bienfaits à l’enchère, tant ceux qu’elle donne que ceux qu’elle reçoit ; c’est elle qui les rehausse et qui les abaisse comme bon lui semble. lien est des bienfaits comme des sacrifices. Ce n’est pas la victime aux cornes dorées, couronnée d’un beau chapeau de fleurs et couverte d’un riche drap d’or, qui donne le prix au sacrifice, c’est la sainte et religieuse volonté ; volonté qui est bien si puissante qu’elle trouve matière de libéralité, même dans les plus chétives cabanes.

Au reste, il se faut bien garder de croire que la Reconnaissance soit de pire condition que la Libéralité, et que celle-là ne puisse avoir le moyen d’acquitter ses dettes, où celle-ci trouve de quoi donner. Le pauvre Eschine le fit paraître lorsque se plaignant à son bon maître Socrate de la fortune, qui lui avait été marâtre et lui avait envié les moyens d’user de revanche, et s’offrant soi-même à le servir qui était cela seul qu’elle lui avait laissé (2), il fit plus qu’Alcibiade et que les autres Seigneurs d’Athènes, qui présentaient à ce Philosophe de grandes commodités. Ce n’est pas chose si malaisée qu’on croirait bien, d’être reconnaissant, puisque pour rendre le bienfait (3) il n’est question que de le recevoir franchement et selon l’intention de celui qui le donne. Et puisque celui-ci, s’il n’est marchand plutôt que libéral, ne doit avoir autre dessein sinon que ce qu’il donne soit agréablement reçu, il doit être satisfait aussitôt que son présent est accueilli d’une bonne volonté (i). C’est en quoi le monde se trompe presque toujours ; car il ne s’agit pas tant d’apprêter la main pour rendre vitement, que le cœur pour bien recevoir (5). Les Vertus, filles du Ciel, sont voirement représentées avec toute la perfection que requiert une beauté accomplie ; mais au demeurant quand elles n’auraient ni pieds ni mains, elles ne laisseraient pas d’être Vertus ; car pour cela il leur suffit d’avoir un bon esprit et un bon cœur. Autrement s’il était toujours question de rendre après qu’on a été obligé, il faudrait tout à fait se résoudre à ne rien prendre de Dieu ni de la Sainte Vierge, envers qui nous ne saurions jamais user de retour.

(1) Lib. Il de Benef., c. xxxiv. — (2) Lib. I, c. vm. — (3) Lib. II, c. xx. — (4) Lib. 11, c. xxx. — (5) Lib. Il de Benef., c. xxu.

Mais ce qui nous doit donner confiance, c’est qu’ils n’attendent pas cela de nous.

IV. Car pour parler seulement ici de la Mère de Dieu, ce qu’elle demande n’est autre chose sinon de voir ses bienfaits comme enchâssés dans un bon cœur. C’est la place la plus honorable qu’elle désire, c’est le lieu où elle veut qu’ils soient conservés. C’est un précieux reliquaire qui ne requiert autre étoile ni autre orfèvre qu’une bonne volonté, dont chacun peut être riche, pour nécessiteux qu’il soit d’ailleurs. Ce qu’elle demande, c’est que nous les prenions comme des caresses de notre bonne Mère, dont la douceur surpasse celle de toutes les mères du monde. Lorsque je les appelle caresses, je parle sans exception aucune, et prétends donner ce nom généralement à tout ce qui nous vient de sa main, pour désagréable qu’il puisse être. Car souvent ce que nous trouvons le plus fâcheux, c’est le meilleur pour nous ; et ce que nous recevons à guise d’une médecine, fronçant le nez et tournant le visage, c’est ce qu’elle donne avec plus d’affection. Et puisqu’il a été conclu ci-dessus que l’affection est celle qui nous doit plus obliger que tout le reste, il s’ensuit que nous ne devons faire nulle différence de tout ce qui procède d’un même cœur il d’une pareille affection.

### § U. — Le second trait d’Actions de grâces : publier les faveurs reçues, autant que la bienséance le permet, et employer tous ceux que nous pouvons pour lui rendre grâces avec nous.

I. J’ai dit, autant que la bienséance le permet, d’autant qu’il y a certaines faveurs qui sont tellement conjointes avec notre propre estime, qu’il serait très-malaisé de les bien démêler, ou de les exposer en public sans que notre humilité fût en danger. Elles sont comme les statues de Phidias, où il agençait si industrieusementson portrait, que pour l’ôteril fallait renverser la pièce. En cas pareil, les Saints ont toujours conseillé de couvrir les grâces du ciel sous la cendre de l’humilité, et de les recevoir à petit bruit ; et beaucoup plus l’ont-ils ainsi pratiqué. Hors de là, le Maitre de la bienséance (1), qui doit être gardée tant à donner qu’à recevoir, enseigne que c’est le fait d’un envieux et d’un homme de bas courage, de ne vouloir recevoir que de nuit, ou sous la cape et sous le manteau, et qu’il n’appartient qu’à un ingrat de ne dire grand merci qu’à l’oreille et en secret. Car comme celui qui a fait du bien à un autre le doit, tant qu’il peut, ensevelir dans l’oubli, de même celui qui § été obligé doit

(1) Scnec., lib. Il de Benef., c. xxm.

aller tout au contraire, et faire son possible à ce qu’il soit connu de tous. Ce qu’il faut entendre à plus forte raison des biens qui nous viennent du ciel, dont il est expédient de publier l’Auteur pour convier tout le monde à l’aimer. Le Saint Ange Raphaël donna cet avis à ceux de la maison de Tobie (l), leur faisant entendre à tous la différence qui est entre le secret du Prince et les merveilles de Dieu, et leur enseignant que tout ainsi que celui-là doit être religieusement gardé, de même celles-ci doivent être soigneusement mises en évidence. C’est pourquoi, après avoir demeuré, l’espace de trois heures, étendus sur le pavé, bénissant le Père de tous biens, ils sortirent incontinent dehors pour être les trompettes des œuvres magnifiques dont ils avaient été les témoins. Quoi ! David ne convie-t-il pas (2) tous ceux qui avaient la crainte de Dieu de venir entendre les biens qu’il avait reçus de sa divine Majesté ? En combien d’endroits nous semond-il de faire retentir le ciel et la terre des libéralités de Dieu en notre endroit ?

Cette sorte de reconnaissance est d’autant plus agréable à la Mère de Dieu, qu’elle aboutit plus à l’honneur de celui dont elle procure très-parfaitement la gloire. C’est ce qui a engagé beaucoup de personnes à apprendre devant ses Autels les marques des bienfaits reçus, à les représenter sur des tableaux, et à les rédiger par écrit pour en rendre savante la postérité. Par ce moyen s’est échauffée la dévotion des peuples à recourir à elle ; par ce moyen son nom a été porté par tous les coins du monde jusqu’aux dernières iles de la mer, et des millions de personnes l’ont aimée, qui autrement n’en eussent jamais eu connaissance. Que si néanmoins il se rencontrait tant de difficultés à publier parmi les hommes les grâces obtenues par son entremise, je ne crois pas qu’il y puisse avoir chose aucune qui nous empêche de les raconter aux Anges du ciel, et de les faire enten Ire aux meilleurs amis que nous avons là-haut, quand ce ne serait que pour les convier à bénir avec nous celle qui lésa impétrées, et ànous tenir compagnie à chanter ses louanges et ses grandeurs. Que tout esprit bénisse le Seigneur, disait David, mais bénisse conjointement la Mère du même Seigneur de qui nous viennent tant de biens.

Parmi tous ceux qui ont eu à cœur cette reconnaissance, il m’est avis que Saint Anselme a eu un heur particulier à produire avec tout plein de naïveté ses plus doux sentiments. Oyez de grâce les agréables saillies de ce dévot esprit (3). Sainte Dame, dit-il, que je désire aimer de tout mon cœur, honorer de toute mon âme et louer de tout mon pouvoir, n’êtes-vous pas cette grande Marie dont

(1) Tobiæ il. — (2) Psal. lxv. — (s) Orat. ad B. Virg.

on parle tant, le parangon des l’emmes et la merveille des créatures ? Oui, vous l’êtes, et puisque ainsi est, je veux et entends qu’il n’y ait rien en moi qui ne fasse hommage à votre Grandeur. Mais, hélas ! qui suis-je ? et que puis-je pour prendre la hardiesse de me présenter à vous ? comment puis-je aimer et louer dignement celle de qui je mendie journellement la faveur, et qui sans cesse me prévient de ses bienfaits ? Ô1a mère de ma v ie ! à la nourrice de mon Sauveur, que voulez-vous que je vous dise ? Ma langue est muette, mon esprit est sans vigueur, ma pensée est interdite lorsqu’il est question de parler et de s’entretenir de vous, qui êtes la Mère de celui dont la sainteté nettoie toutes mes taches, dont l’intégrité me délivre de ma corruption, et dont la pureté me rend digne d’une alliance éternelle avec Dieu. Quand bien je me distillerais tout en affections de reconnaissance, que pourrais-je faire !pour vous, de qui la fécondité m’a enfanté, de qui l’enfantement m’a délivré de la mort éternelle, et de qui le Fils m’a réuni ès bonnes grâces et en l’amitié de mon Dieu ? Vous êtes la source de ma vie, la porte de mon salut, le chemin de ma réconciliation et la Médiatrice de mon rétablissement. Mais à quel propos je rétrécis vos bienfaits et je les renferme dans moi-même ? (Jue ne dis-je plutôt que vous êtes la grande salle des états généraux, où la paix de tout le monde a été conclue, le Temple vivant de la Divinité où nous avons tous reçu la vie, et l’instrument authentique de l’accord que Dieu a fait avec les hommes ? Si nous avons eu le bonheur de voir un Dieu conversant familièrement avec nous, c’a été le fruitde votre singulière virginité, de votre admirable fécondité et de votre inestimable sainteté ; c’a été l’odeur de vos divines vertus qui l’a tiré du ciel en terre, afin de délivrer les captifs, de guérir les malades et de ressusciter les morts. Et si bien ma considération s’arrête principalement sur les hommes, ce n’est pas pourtant que seuls ils vous soient obligés et acquis. Le Ciel avec ses astres luisants, la terre et le reste des éléments, le jour et la nuit, en un mot toutes les créatures se disent redevables) à votre Majesté, et confessent que c’a été vous qui les avez rétablies au degré d’honneur dont les infâmes idolâtries des hommes cruellement abusés les avaient dépossédées. Quand je dis que tout le monde se confesse redevable à votre Majesté, je n’excepte ni ceux qui sont au-dessus des cieux, ni ceux qui étaient détenus au centre île la terre. Car comme les bienheureux Esprits de là-haut ont reçu une joie extraordinaire de voir leurs sièges repeuplés par votre moyen, de même les prisonniers de là-bas ont fait fête pour avoir été remis par vous en leur ancienne liberté. Ô femme singulièrement admirable et admirablement singulière, par qui les éléments ont été réunis, les hommes sauvés, les Anges réjouis, les enfers dépeuplés, les démons vaincus et tout le monde renouvelé ! Ô Sainte Vierge ! qui possédez le comble des grâces et des bénédictions, et de qui toutes les créatures empruntent la grâce et la bénédiction, pourquoi prenez-vous l’essor si haut, que mon esprit ne puisse arriver jusqu’à vous pour vous louer et vous remercier comme il doit ? Pourquoi vous enfoncez-vous à perte de vue dans les abîmes des perfections divines ? Pourquoi vous dérobez-vous à mes yeux ? Pourquoi ôtez-vous à mes conceptions et à mes louanges tout moyen de vous suivre ? Puisque mes prières et mes vœux vous trouvent si accostable, de grâce ne vous rendez pas inaccessible à mes devoirs ; et puisque le pouvoir d’atteindre avec mes pensées à vos excellences me manque, permettez que ma volonté supplée au défaut de mon esprit et de ma langue, et recevez tous les remerciments qu’elle aurait envie de vous rendre, non-seulement en son particulier, mais généralement au nom de tous ceux qui a jamais se publieront vos obligés.

IV. N’oublions pas ici un trait de Reconnaissance, que l’affection a fourni à quelques-uns des meilleurs serviteurs de la Vierge. Car, considérant qu’il se serait trouvé des personnes qui, pour se témoigner redevables à d’autres de tout ce qu’elles étaient, comme le Bienheureux Pierre Damien, qu’il faudrait plutôt appeler de Damien, pour n’avoir point voulu d’autre surnom que celui de Damien son frère ainé, par qui il avait été élevé et avancé aux études, considérant, dis-je, qu’un ressentiment de bon naturel aurait fait résoudre quelques-uns à ne vouloir être connus que sous le nom de leurs bienfaiteurs, ils ont choisi pour nom propre, ou ajouté à celui qu’ils avaient reçu au Saint Baptême celui de Marie, pour faire entendre à tous qu’ils relevaient d’elle singulièrement après Dieu, et qu’ils ne possédaient nulle sorte de grâces qu’ils n’eussent reçue d’elle en fief. Jamais ne soit que l’on ne fasse état des personnes de si bon cœur, puisqu’elles ont fait connaître à tous que les sentiments de la grâce ne cèdent en rien à ceux de la nature ; au contraire, qu’elles sont d’autant plus fortes que leur condition les relève par-dessus les autres.

### § III. — Le troisième trait d’Actions de grâces : lui donner toute la gloire des bons succès qu’elle aura gouvernés.

I. La gloire est comme la dîme que le Ciel prend sur les bonnes actions que nous pratiquons avec son secours ; c’est une chose sacrée à quoi il ne nous est loisible de porter la main non plus qu’à l’arbre défendu. C’est un droit seigneurial, auquel il ne faut pas attentera peine de confiscation de tous nos biens. Aussi est-ce une chose merveilleuse de voir comme les Saints ont été religieux en cet endroit, et l’appréhension qu’ils eurent toujours d’être seulement soupçonnés d’avoir prétendu à la portion que Dieu s’est si particulièrement réservée. Je ne veux ici parler que des serviteurs de la Sainte Vierge, puisque mon sujet le requiert ainsi.

Le Bienheureux Saint François de Paule (I) avait tant de crainte que les miracles qu’il faisait sans fin ne lui fussent attribués, qu’il en donnait incontinent l’honneur à Dieu et à la Reine du Ciel ; ce qu’il pratiquait d’ordinaire, mais spécialement lorsque ayant fait revenir à soi un certain qui avait le cerveau démonté, il assembla sur-le- champ tous les Religieux, afin d’aller chanter le Salve Regina en actions de grâces devant l’autel de la Mère de Dieu, qui avait opéré cette merveille.

L’abbé Léontius (2) porta le titre de Chapelain et d’Aumônier de la Sainte Vierge l’espace de quarante ans et plus. Ce qu’on raconte de lui à ce propos est digne d’éternelle mémoire ; car il ne donnait jamais l’aumône de sa main propre, sinon aux aveugles ou à ceux qui n’avaient pas le moyen de la prendre ; pour les autres, il la mettait sur le marchepied de l’Autel, ou sur la base de quelque colonne, afin qu’ils la pussent apercevoir. S’étant un jour enquis de la cause de cette cérémonie : Je le fais, dit-il, à ce que tous entendent que ce n’est pas moi qui donne l’aumône, mais la Mère de Dieu que je sers.

Les exemples ont je ne sais quel lustre particulier ès personnes relevées par-dessus l’ordinaire ; en voici du plus haut étage d’honneur. L’an neuf cent septante et un (3), il arriva que les Russes, les Bulgares, les Scythes et les Turcs, ayant joint leurs forces ensemble, et fait plus de trois cent trente mille combattants, marchaient avec dessein de se rendre maîtres de l’Empire. L’Empereur Jean Zemiscès ne put espérer plus prompt ni plus favorable secours que la Mère de Dieu. Il s’adressa donc à elle, et la pria instamment de le vouloir secourir. Cela fait, il alla au-devant d’eux, sous les étendards de la Sainte Vierge, avec tant de courage qu’il les mit tous en déroute. Sa piété lui suggéra incontinent l’invention d’une reconnaissance non moins digne de sa grandeur que de sa piété. Car il fit préparer un triomphe magnifique, où l’image de la Mère de Dieu était assise sur les dépouilles des ennemis du char triomphal ; et quant à lui, il la suivait par honneur avec les siens fort simplement habillé, et monté sur un cheval blanc.

Y. L’Empereur Jean Comnène ayant ce bel exemple devant les

(1) In ejus Vita. — (2) Prati spiritualis, c. lxii. — (3) Baron., eo anno. il\* 39

yeux, voulut enchérir par-dessus ; car après avoir, l’an onze cent vingt et trois, remporté une glorieuse victoire à la faveur de la même Vierge, il fit aussi porter en triomphe son image sur un char argenté et tout couvert de pierres précieuses. Ses plus proches allaient à beau pied et à tête nue autour du chariot conduisant les quatre chevaux blancs qui le traînaient, et lui, en môme équipage, les précédait immédiatement, portant en ses mains la croix montrée à l’Empereur Constantin comme un signal assuré de la victoire.

A ces braves Empereurs je joindrai trois de nos Rois (I), tous trois Philippe, tous trois vaillants comme l’épée, tous trois fidèles serviteurs de la Vierge, et très-reconnaissants des bienfaits reçus de sa puissante main. Le premier sera Philippe-Auguste, lequel l’an douze cent treize s’étant voué à la Sainte Vierge sur l’extrémité du péril où il se vit réduit à la journée de Bouvines pour avoir affaire à un si puissant guerrier comme était l’Empereur Othon et plusieurs autres très-valeureux Ducs, Comtes et Chevaliers qu’il avait avec soi, et sous la faveur et protection de la même Vierge ayant remporté une glorieuse victoire, voulut que toute la postérité apprit le sentiment qu’il en avait, et ce par la fondation d’une belle Abbaye près la ville de Sentis, qu’à ce sujet il appela Notre-Dame de la Victoire.

Le second sera Philippe le Bel, lequel voyant que les Flamands, qu’il avait pour lors sur les bras, l’étaient venu attaquer au dépourvu, sur la nouvelle que son armée s’était débandée à l’occasion de quelques pourparlers d’accord, dans ce soudain effroi, il eut recours à Notre-Dame de Chartres, mais de si bon cœur et avec un si heureux succès, qu’il se vit au même instant environné de tous ses bataillons résolus de bien faire, et d’autre part l’ennemi en tel désarroi, qu’ayant donné dessus de toutes ses forces, outre les prisonniers qui turent en fort grand nombre, il en laissa plus de trente-six mille sur la place sans perdre plus de quinze cents des siens. Cette rencontre advint deux jours après l’Assomption de la glorieuse Vierge, ce qui le confirma davantage en la créance très-certaine qu’il avait qu’une si bonne issue, et contre toute apparence, ne pouvait venir que du ciel, et que c’était un coup de la main obligeante de la Mère de bonté. Cause pourquoi dès qu’il fut de retour en France, il alla rendre ses devoirs à Notre-Dame de Chartres, et en reconnaissance du bien reçu il lui bailla à perpétuité la terre et seigneurie des Barres, fonda un service annuel pour immortaliser la souvenance d’une si heureuse journée, et laissa à l’Église tout l’équipage et le harnais qu’il avait lors de cette victorieuse

(1) Scbast. Rouillant, Parthcnidos, c. vi.

défaite. En mémoire de quoi tous les ans, au jour de cette solennité, la coutume est de pendre au pupitre, du côté de la nef, ledit équipage, savoir est un casque doré et couronné, une cuirasse, une jacque de mailles, une cotte d’armes en velours violet cramoisi, avec six fleurs de lis, trois devant et trois derrière, une camisole de satin incarnat, des gantelets, une épée avec ses pendants et sa ceinture, des bracelets et des cuissarts.

Le troisième sera Philippe de Valois, lequel, la veille de la Saint- Barthélémy de l’an treize cent vingt-huit, ayant été pris au dépourvu avec les mêmes Flamands vers le Mont-Cassel, comme Philippe le Bel près de Mons, s’adressa à la très-sacrée Vierge, la protectrice des Bois de France et la tutélaire de l’Empire Français, et la supplia instamment de lui vouloir prêter main-forte en un si extrême danger. La prière ne fut pas plutôt achevée, que la Mère de douceur inspira au cœur du Boi et de toute son armée une force secrète si extraordinaire, qu’en peu d’heures ils déconfirent près de vingt mille ennemis. Le Boi ne mit pas en oubli un tant signalé bienfait ; car le propre jour de son entrée dans sa bonne ville de Paris, où il fut reçu avec un triomphe nonpareil, il s’en alla de pleine arrivée visiter l’Église Notre- Dame, et s’avança tout le long de la nef à cheval jusque devant le Crucifix, et présenta son cheval et ses armes à la Générale des années de Dieu, de laquelle il protestait tenir cette victoire. La ligure de ce prince à cheval se voit encore sur un pilier de l’Église Notre- Dame, à laquelle en outre il assigna cent livres de rentes à prendre sur son domaine de Gâtinais pour en célébrer à jamais la mémoire.

Grands Princes, dignes de conquérir des mondes entiers, puissiez-vous être suivis et imités en l’affection cordiale de vos reconnaissances de tous ceux à qui la Mère de Dieu obtiendra quelque faveur, aussi longtemps qu’il y aura des hommes qui demanderont son secours. Car en cette manière sera observé le partage qui fut jadis fait par l’Ange qui porta les bonnes nouvelles de la naissance du Sauveur, lorsqu’il donna la gloire à Dieu et la paix aux hommes de bonne volonté. En cette manière les serviteurs de la Vierge Mère triompheront parfaitement du désir effréné de la gloire qui ravage nos meilleures actions. En cette manière ils obligeront la Iteine du Ciel à leur être toujours favorable et à faire réussir leurs desseins.

## CHAPITRE VIII.

Seplième Reconnaissance due au : Grandeurs de la Mère de Dieu.

f^l e vous imaginez pas que l’honneur ait pris naissance sur la ^ terre, et que de là il ait été transporté au ciel, à la façon que -L ^ nous y avons donné entrée à nos palais, à nos festins et à d’autres semblables appartenances de nos menus plaisirs. Car il est tout assuré que l’honneur est né dans le ciel, et que de là il est descendu en terre, et ceux à qui Dieu a fait la faveur de leur découvrir quelque chose des grandeurs de sa Sainte Maison, comme Isaïe, Ézéchiel, Saint Jean et les autres, l’ont toujours vue pleine d’honneur et de majesté. C’est pourquoi je traiterai de l’honneur qui est dû à la Sainte Vierge, ni plus ni moins que d’une chose toute céleste, et tâcherai d’en prendre le modèle sur ce qui se pratique dans le ciel, quoique je n’en puisse parler qu’avec des paroles dont l’on se sert en terre, et avec des conceptions humaines.

### § I. — Premier trait d’honneur : l’adorer.

I. Afin de ne me point égarer en ce discours, il sera à propos de remarquer tout premièrement que l’adoration, ainsi que disait Anas- tase, Évêque, au septième Synode (I), n’est autre chose qu’une suréminence et une excellence d’honneur, c’est-à-dire, selon Saint Jean Damascène (2), une soumission et une exhibition d’honneur qui se rendàautrui en considération de quelque sienne excellence ou prééminence. De manière qu’il faut considérer quatre choses pour comprendre la nature de l’adoration. La première est la personne qui la rend, se reconnaissant inférieure à l’autre et s’abaissant devant elle. La seconde, la personne ou la chose à qui elle est rendue. La troisième, le motif de l’adoration, qui est l’excellence de la personne ou de la chose adorée, et l’ascendant qu’elle a, soit par nature, soit par quelque rare qualité qui est en elle par-dessus celui qui lui rend ses soumissions. La quatrième, l’honneur et le culte qu’il rend, et le témoignage volontaire qu’il produit de l’estime intérieure qu’il fait de telle personne ou de telle chose. Car il ne faut pas penser que l’adoration consiste en la seule conception que nous faisons d’une autre personne, pour haute et relevée qu’elle puisse ôtre ; il faut de

(1) Act. i. — (2) Orat. III de Itnaginibus.

plus que la volonté s’abaisse sous la personne adorée, avec des témoignages d’honneur, soit que ces témoignages soient purement intérieurs, ou qu’ils soient accompagnés de quelque signe de révérence extérieure et sensible.

En second lieu, il est à noter qu’il y a trois sortes principales d’adoration, tant à cause de la diversité des personnes à qui elle est rendue, que du culte religieux dont elles sont honorées. La première s’appelle communément Latrie, et c’est l’honneur suprême, et sans aucune limitation, que nous rendons à Dieu seul, à raison de son excellence divine et infinie. La seconde se nomme Dulie, que nous appellerions service honoraire, et c’est le culte qui est exhibé aux Saints en suite de leur sainteté et des rares perfections de gloire qu’ils possèdent ; culte autant relevé par-dessus tout l’honneur politique, que la grâce l’est par-dessus la nature, mais au demeurant infiniment plus bas que celui de Latrie. La troisième est comme un entre-deux à qui on a donné le nom d’Hyperdulie, c’est-à-dire de service par-dessus le commun, service voirement plus bas, sans comparaison, que le divin, mais aussi grandement relevé par-dessus l’ordinaire, qui est dû aux Saints. Et c’est le propre hommage que nous rendrions à l’humanité du Sauveur, si elle était considérée séparément de son suppôt divin, et celui que nous rendons en effet à la glorieuse Vierge en considération des privilèges très - avantageux et des grandes prééminences qu’elle a sur le reste des créatures.

En troisième lieu, il se faut souvenir que l’adoration, prise en ces trois degrés, peut encore être ou absolue, ou relative. Nous appelons absolue celle qui se rend à quelque personne ou à quelque nature intellectuelle, en ayant égard aux perfections et aux excellences qui se retrouvent en elle. Je dis à quelque personne ou à quelque nature intellectuelle, d’autant qu’elle seule est adorable de cette sorte de culte, comme étant seule capable d’honneur et d’excellence, qui soit digne d’être révérée en elle-même, telle qu’est la vertu, la sainteté, la grâce, la gloire, le domaine et les autres semblables, vu que l’homme, en qualité de créature intellectuelle, ne peut raisonnablement soumettre sa dignité par cette sorte de respect qu’à une nature de pareille ou de plus grande noblesse que la sienne. Et de cette manière d’honneur nous adorons Dieu, la Sainte Vierge, les Anges et les hommes. La respective, ou relative, est celle que nous rendons à quelque chose, non pour aucune qualité qui soit proprement à elle ou en elle, mais pour le rapport qu’elle a à quelque personne ou à quelque nature intellectuelle, qui est digne de tel honneur et de telle adoration. Et en cette façon nous adorons la Croix, les images et les autres choses semblables qui ont touché les Saints et qui, à leur occasion, participent en quelque manière à leur sainteté.

Celte doctrine présupposée, il n’y a point de doute que l’Église Catholique n’ait de tout temps rendu à la très-sacrée Vierge l’honneur d’adoration dont nous parlons, comme on le peut aisément apprendre de la Liturgie Romaine, de celle de Saint Jacques, de Saint Basile et des autres, des actes du cinquième Synode (1), du Concile de Trente (2) et des écrits des Saints Docteurs de tous les âges et de toutes les nations du monde. Saint Jean Damascène portera la parole pour tous ; voici ses propres mots (3) : C’est chose très-raisonnable que la Mère de Dieu possède ce qui appartient à son Fils et qu’elle soit de tous adorée. Que si nous trouvons que Saint Épiphane (4), Jonas, Évêque d’Orléans (5), et quelques autres Docteurs aient dit que nous ne l’adorons pas, et qu’elle ne doit pas être adorée, il le faut entendre de l’adoration souveraine de Latrie, que l’Église ne lui a jamais rendue ; ce qu’ils disent à l’occasion de certains hérétiques nommés Collyridiens (6) qui l’adoraient comme une déesse et lui présentaient des sacrifices.

Volontiers que quelqu’un voudra passer outre et demander à quel titre lui est due cette adoration que j’ai nommée Hyperdulie, et que j’ai dit être relevée par-dessus tout le culte que nous rendons aux autres Saints. Je réponds en peu de mots que c’est en qualité de Mère de Dieu ; qualité qui la relève indiciblement par-dessus tous les Saints que nous honorons du culte de Dulie. Car en quelque rang de mérite, de sainteté et d’excellence que nous les considérions, ils demeurent toujours serviteurs, et la Mère est toujours Mère, c’est-à-dire, comme l’expliquent Saint Athanase (7), Saint Augustin (8), Saint Jean Damascène (9), Saint Anselme (10), l’Abbé Rupert (I I) et les autres, leur Reine et leur Dame absolue en tout le domaine de son Fils. Bref, dit le bienheureux Pierre Damien (12), qu’y a-t-il de plus grand que la Vierge Mère, qui a renfermé dans son sein la grandeur de la souveraine Divinité ? Pour elle, dit Saint lldefonse (13), c’est un fait à part ; car ce qu’elle a reçu et ce qu’elle a fait n’entre point en comparaison avec les autres ; elle est entièrement hors de pair. Quel honneur se pourrait rencontrer, dit le dévot Archevêque de Nicomé- clie (14), qui i’ùt capable d’égaler le mérite de celle de l’amour de qui

(1) Act. îv. 6. 7. — (2) Sess. XXV de Reliquiis, et veneratione Sanctorum. — (3) Orat. de Nativ. B. Virg., et u de Assumpt. — (4) Heresi liiviu. — (5) Orat u de Cultu imaginum. — (6) S. Epiphan., loc. cit. — (7) Serm. de S. Deipara. — (8) Sei m. xxxv de Sanctis. — (9) Lib. IV de Fide, c. xv. — (lOj De Excellentia Virg., c. vm. — (11) Lib. III in Cantic. — (12) Serm. i de Nativit. — (1S) Serm. il de Assumpt. — (14) GeorgiusNicomed., Orat. de Oblat. Deip.

Dieu même a été épris, chez qui il a logé, et en qui la volonté du Père Éternel a été parfaitement accomplie ? Voilà assez de sujets et de motifs pour l’adorer. Passons à la pratique de cette adoration.

### § II. — La pratique de l’adoration intérieure de la Sainte Vierge.

Parmi les salutaires avis que Saint Bonaventure donne à un sien ami pour arriver à la perfection, celui de ne laisser écouler aucun jour sans rendre quelque honneur spécial et singulier à la très-sacrée Vierge n’est pas des derniers (1). Car, outre que celle à qui cet honneur est rendu, fait état de tous les services qui lui sont faits, pour petits qu’ils soient, l’action de soi-même est très-agréable à Dieu, pour autant qu’elle appartient à la Beligion, qui est l’une des prin- pales vertus. Cette vertu produit deux sortes d’actions, dont les unes sont intérieures et les autres extérieures, mais toujours procédantes du principe intérieur, qui est celui qui donne le mouvement, le poids et le mérite à l’action. C’est pourquoi je commence par les actes intérieurs d’adoration, vu nommément qu’ils sont plus à la main que les autres ; car les extérieurs peuvent être empêchés par la faiblesse du corps, par l’âge, par la maladie et par d’autres semblables incommodités ; ils peuvent être interrompus par les compagnies ou être rendus malaisés par la presse des occupations ; mais les intérieurs se pratiquent avec toute liberté à la maison et aux champs, en compagnie et en particulier, parmi les affaires et dans le repos, en tout temps, en tout lieu et en toute disposition d’esprit et de corps, comme il se pourra voir, les considérant l’un après l’autre.

Diverses sortes d’adorations intérieures.

Car nous adorons intérieurement la très-sacrée Vierge, lorsque nous révérons les grâces et les vertus qui lui ont été octroyées pour être digne Mère de Dieu ; c’est à savoir sa rare dévotion, sa très-profonde humilité, son Angélique pureté, sa charité Séraphique ; etainsi consécutivement des autres. Nous l’adorons intérieurement, lorsque nous lui présentons quelque hommage en considération de ses Grandeurs, la regardant comme la Fille du Père, la Mère du Fils, l’Épouse du Saint-Esprit, l’Ainée des pures créatures, la Dame et la Reine de toutes. Nous l’adorons intérieurement, lorsque, sous ses grandeurs nonpareilles, nous abaissons toutes les puissances de notre âme, notre entendement, notre mémoire et notre volonté, les reconnaissant

(1) Lib. viginti quinque mcmorabilium, num, 13.

trop basses et trop chétives pour lui rendre l’honneur qu’elle mérite, et désirant avoir plus de capacité, afin de l’honorer avec plus de perfection. Nous l’adorons intérieurement, lorsque nous lui offrons tout l’honneur que lui rendent les Bienheureux au ciel, celui qu’elle a reçu en terre dès le commencement du monde, et celui qui lui pourrait être rendu, et que nous ne connaissons pas, faute de savoir la cour du ciel. Nous l’adorons intérieurement, lorsque nous souhaitons la voir partout honorée, et servie avec la plus grande pureté que l’esprit humain peut apporter, et lorsque nous employons nos vœux à ce que Dieu la fasse connaître, aimer et honorer de tous. Nous l’adorons intérieurement, lorsque nous rendons honneur à son sacré corps, à sa sainte âme et à tous les mystères de sa très-sainte vie, à son immaculée Conception, à sa très-pure Nativité, à sa merveilleuse Annonciation, à son divin Enfantement, à sa mystérieuse Purification, à son heureux Trépas, à sa glorieuse Assomption, à son Sacre Royal, et ainsi de tout le reste.

III. La Bienheureuse Sainte Brigitte a couché fort au long, en quatre oraisons très-dévotes, la pratique de cette adoration, ainsi que jadis elle l’apprit par révélation. En la première de ses oraisons, elle parle en cette manière à la glorieuse Vierge : Très-sainte Mère de Dieu, ma Dame et ma Reine, je vous bénis de tout mon cœur comme la plus noble de toutes les créatures, et celle qui avez le plus sincèrement et le plus fidèlement aimé votre Créateur. Je vous bénis et vous honore, comme celle dont la conception a été annoncée à vos père et mère par le même Archange qui depuis vous porta la nouvelle de la Conception du Verbe Divin dans vos sacrées entrailles. Je vous bénis et vous honore comme celle qui êtes sortie d’un si saint mariage, et qui, après une enfance et une éducation tout angélique, avez été conduite au Temple au troisième an de votre âge pour être nourrie parmi les Vierges et consacrée au service de Dieu. Je vous bénis et vous honore comme celle qui avez aimé et glorifié votre Créateur de tout votre pouvoir, aussitôt que la première aube du jour de la raison a commencé de poindre sur votre âme. De là, elle va de même air poursuivant tous les mystères de la vie et de la mort de la Sainte Vierge, jusqu’au point qu’elle fut couronnée de la couronne d’immortalité, et reconnue pour Dame et pour Impératrice de tout l’univers. En la dernière de ses oraisons, elle charge la même Vierge de bénédictions depuis la tête jusqu’aux pieds. Princesse de la terre et du ciel, lui dit-elle, ma Dame, ma vie et mon bonheur, béni soit un million de fois votre adorable chef rehaussé du diadème de gloire, et plus luisant incomparablement que le Soleil. Bénis soient vos beaux cheveux dorés, qui, à guise d’autant de rayons de lumière, vont s’épandant sur vos épaules ; et, bien qu’ils soient sans nombre, ils sont néanmoins surpassés par la multitude innombrable de vos divines vertus. Béni soit votre Iront argentin et votre face plus blanche que la Lune, sur laquelle nul ne jeta les yeux sans en recevoir de l’allégement et de la consolation. Bénis soient vos yeux colombins, qui sont plus nets que les étoiles du ciel et plus purs que les entendements des Bienheureuses Intelligences, et qui jamais n’ont été ouverts que pour contempler les choses perdurables et éternelles. Bénies soient vos joues blanches et vermeilles, cent fois plus agréables que celles de la belle Aurore ; joues sur lesquelles la modestie et la pudeur ont assis le trône de la chasteté. Elle en dit tout autant avec proportion des autres parties du sacré corps de la très-immacu- lée Mère de Died ; et il est malaisé de lire ce qu’elle en écrit sans être ému à l’aimer d’amour.

Adorer son bien-aimé Fils.

IV. Finalement, à cette même adoration se rapporte l’honneur que nous rendons au très-aimable Jésus son Bien-aimé Fils. Je ne Veux pas que vous l’appreniez d’autre que de cette admirable Mère. Voici ce qu’elle en dit un jour à la même Sainte Brigitte (1) : Ma Fille, si tu désires savoir en quelle façon tu me pourras louer et honorer, connais que je recevrai toujours comme l’ait à moi, tout l’honneur et la louange que tu présenteras à mon cher Fils, puisque ce n’est qu’un cœur et une âme denous deux. Ainsi, j’estimerai être de toi hautement louée et honorée, lorsque tu diras : Soyez béni sur toutes choses, ô mon Créateur et mon Dieuî’qui avez daigné vous renfermer dans les flancs de votre très-humble servante. Soyez béni, mon Prince et mon Souverain, qui, naissant de cette très-pure Vierge, n’avez non plus offensé sa virginité que vous n’avez altéré votre sainteté. Soyez béni, mon Seigneur et mon tout, qui, au point que vous fûtes conçu de la Reine des vierges, ne laissâtes partie de son corps, ni puissance de son âme, que vous ne comblassiez de joie et de contentement. Soyez béni, Boi de gloire et de majesté, pour la gloire à laquelle vous l’avez élevée, et pour la majesté dont vous l’avez remplie. Soyez, dis-je, béni autant de fois qu’il y a de grains de sable sur le rivage de la mer ; et par l’intercession de la même Vierge, votre très-honore’e Mère et la mienne, faites miséricorde à votre très-humble servante. Ainsi soit-il.

(1) Revel., lib. I, c. vin.

### § L1I. — La pratique de l’adoration extérieure de la Sainte Vierge.

U n’y a point de doute que l’adoration intérieure ne soit plus noble que l’extérieure, et qu’elle ne soit l’esprit qui anime l’extérieure, laquelle est comme le corps. Celle-ci pourtant ne laisse pas d’être de grand mérite et fort agréable à la Reine du Ciel. Et puisque l’homme est composé d’esprit et de corps, c’est une chose tout assurée qu’il lui est redevable non-seulement d’un hommage intérieur, mais encore d’un culte extérieur.

Baiser les images de la Vierge.

Le culte qui a donné le nom à l’adoration et qui a eu grande vogue parmi les anciens, comme nous apprenons, non-seulement de leurs écrits, mais encore des livres sacrés, et nommément de l’histoire de Job (1), c’est le baise-main, ou, pour mieux dire, toute sorte de baisers donnés par respect aux choses saintes et sacrées. Les Chrétiens ont employé cette cérémonie qui a été sanctifiée dès le berceau de l’Église naissante, pour honorer les images, les reliques et d’autres semblables pièces de sainteté. Et de tout temps les fidèles serviteurs de la Mère de Dieu ont pratiqué cette reconnaissance, baisant en signe d’honneur et d’affection ses images, ses reliques, son nom, les lieux qu’elle a jadis honorés, les endroits des livres où il est parlé d’elle et choses semblables.

Les génuflexions.

Les génuflexions, les révérences, les abaissements de tout le corps « plate terre se pratiquent sans cesse dans le ciel en la présence du Roi de gloire, ainsi que nous apprenons des Prophéties d’Isaïe, d’Ëzéchiel, de Daniel et de l’Apocalypse de Saint Jean. De là, elles ont été apportées en terre, et ont passé en culte religieux dès Je commencement du monde. C’étaient les plus ordinaires compliments d’honneur des Patriarches anciens, comme nous le voyons à tout propos en l’Écriture sainte. L’Église Chrétienne est née avec cette pieuse coutume, laquelle a été plantée et autorisée par Jes divins exemplesdu Sauveur, qui était d’ordinaire collé contre terre pendant ses longues oraisons. Saint Barthélemi et Sainte Marthe se prosternaient cent fois le jour, et autant de fois la nuit. Saint Jacques,

(1) Job. xxxi.

Évêque de Jérusalem, avait quasi toujours les genoux en terre. Les anciens Religieux passaient une partie de leur vie en cet exercice ; en quoi le Bienheureux Siméon Stylite se rendit tout à fait admirable, car il employait le jour et la nuit ; et Théodoret écrit de lui, qu’un sien compagnon ayant voulu observer combien de révérences il faisait à chaque reprise, s’étant arrêté quelque temps au pied de la colonne du Saint, il en compta en peu de temps jusques à douze cent quarante, mais si profondes, qu’à chaque fois il donnait du front contre la pointe des pieds. Enfin, comme il vit qu’il poursuivait toujours, il se lassa plutôt de compter que Siméon de se jeter par terre. Les fervents amateurs de la Mère de Dieu ont bien su lui rendre ce devoir.

IV. Le Bienheureux Albert, Religieux du Monastère de Saint Cré- pin, qui vivait environ l’an onze cent quarante (1), n’avait point de plus ardente passion que d’honorer la Reine des Anges, sa bonne mère ; aussi trouvait-il mille inventions pour s’en acquitter dignement. Entre autres il fléchissait les genoux cent fois le jour, et se prosternait cinquante fois en terre de son long, lui présentant à chaque fois la Salutation Angélique. Sainte Catherine de Suède (2), fille de Sainte Brigitte, employait tous les jours quatre heures à fléchir le genou jusqu’en terre, dévotion qu’elle arrosait d’ordinaire d’une grande abondance de larmes. Sainte Elisabeth (3), fille d’André, second roi de Hongrie, avait ordonné à une sienne Damoiselle de l’éveiller à une certaine heure de la nuit en lui pressant le pied. Lors elle se glissait doucement d’auprès de son mari, et employait une partie de la nuit en ce saint exercice. Sainte Marguerite (4), Reine de Hongrie, dès qu’elle eut atteint l’âge de discrétion, ne rencontra jamais image de la Sainte Vierge, qu’elle ne se jetât soudain par terre, et ne récitât l’Ave Maria ; ce qu’elle faisait mille fois chaque jour de l’Octave qui précède ses principales Fêtes. Le savant et dévot Cardinal Jacques de Vitry écrit (5) de Sainte-Marie d’Oi- gnies, qu’il lui arrivait souvent de mettre les genoux en terre jusqu’à onze cents fois dans vingt-quatre heures, pour honorer latrês-sacrée Vierge, dévotion qu’elle pratiquait de temps en temps, et la continuait l’espace de quarante jours en la façon que je vais dire : Tout premièrement elle courbait les genoux six cents fois sans interruption. En après elle disait le Psautier de David de cent cinquante Psaumes, récitant au bout d’un chacun l’Ave Maria, et faisant hommage à la Sainte Vierge d’une génuflexion. Cela fait elle se donnait trois cents coups de discipline, et à chaque coup elle se jetait à terre

(1) In ejus Vita apud Surium, 7 Aprilis. — (2) lu ejus Vita, 22 Martii. — (3) In ejus Vita apud Surium, 19 Novemb. — (4) Ibid., 28 Januarii. — (5) Ibid., t. III.

et récitait l’Ave Maria, exercice qui lui coûtait pour l’ordinaire une grande quantité de sang. Finalement, elle achevait cette sorte de sacrifice avec cinquante Ave Maria et cinquante génuflexions qui lui restaient pour accomplir les onze cents.

V. Le Bienheureux Herman de Steinvald, de qui j’ai parlé au précédent traité à diverses occasions, l’eût fait sans fin s’il se fût laissé emporter par son affection. Car étant la sainte coutume de l’Ordre de Prémontré, lequel chacun sait être uniquement affectionné à l’honneur de la très-sacrée Vierge, de baiser l’Oratoire qui sert d’accoudoir autant de fois que le nom de la même Vierge est prononcé pendant l’Office des jours ouvriers, et de baiser la main ès jours de Fête. Toutes et quantes l’ois que Herman récitait son Office hors du Chœur, nommément ès jours de Fête, il se prosternait par terre lorsqu’il rencontrait le nom de la Vierge, et y demeurait attaché aussi longtemps qu’il pouvait sans offenser ceux qui le voyaient. Un jour étant interrogé par l’un de ses frères, homme sage et spirituel, pour quel sujet il le faisait, il confessa ingénument qu’autant de fois qu’il le pratiquait, il lui était avis qu’il sentait tout d’un coup l’odeur de toutes les fleurs que le printemps a coutume d’éclore sur la terre ; de sorte qu’il lui semblait qu’on l’arrachait de là quand il était contraint de se lever. Ainsi se vérifiait en lui ce que l’Ecclésiastique dit de Josias (1), et la souvenance de Marie lui était une composition aromatique et un mélange de divers parfums ; c’était tout autre chose que la senteur des roses qui s’épanouissent en été, et que l’odeur des lis qui sont sur le courant des eaux. Le Père Gonzalès, Religieux de la Compagnie de Jésus, que ceux de Monomo- tapa firent mettre à mort en haine de la Religion, ne rencontra jamais image de la Vierge (2) qu’il ne lui fit une profonde inclination de la tête et des yeux ; voire qu’il ne lui fit la révérence jusqu’en terre, lorsqu’il croyait n’être vu de personne. Ce qu’il observait fort religieusement, disant son Chapelet à toutes les fois qu’il commençait le Salut Angélique.

YI. Volontiers que quelqu’un lisant ceci, dit à part soi que cette dévotion est bonne pour les solitaires ou pour les personnes de grand loisir, mais non pour ceux qui sont occupés et engagés dans le train ordinaire du monde. Encore faut-il accorder quelque chose à la faiblesse de nos esprits et à notre peu de dévotion. Qu’il soit ainsi comme ils se le figurent ; mais qui sera le serviteur de la Vierge qui se puisse excuser de faire la révérence à quelque sienne image autant de fois qu’il sortira de son cabinet ou qu’il entrera, plus ou moins profonde,

(1) Cap. xnjc, — (î) Godin, in ejus Vita.

selon qu’il se trouvera seul ou accompagné, disant de cœur ou de bouche : Sainte Vierge, je vous adore de toutes mes affections ; Sainte Mère, je vous présente mon cœur. Et que nul ne se couvre du beau prétexte de grandes occupations. Ces saintes et louables pratiques, qui sont toujours suivies de la bénédiction de la Reine du Ciel, sont cause que tout ce que l’on entreprend se fait mieux et plus promp- tement ; et quand elles ont une fois passé en coutume, elles ne donnent non plus de peine que de lever le chapeau à la rencontre d’un ami.

Se découvrir devant les images et les lieux dédiés k la Sainte Vierge.

C’est un acte d’adoration extérieure de se découvrir devant les images de la Vierge, ou lorsqu’on entend prononcer son saint nom, et demeurer tête nue en sa présence, soit en particulier, soit ès lieux où elle est spécialement honorée. Parmi une infinité de beaux traits de vertu que j’ai remarqués en la grande Congrégation de Notre-Dame, qui est érigée en la noble ville d’Avignon, l’une des belles et dévotes assemblées du monde, j’y ai plusieurs fois admiré un homme de rare mérite, qui avait l’espace de trente ans et davantage fréquenté entre les plus assidus cette honorable Compagnie, sans qu’aucun l’y eût jamais vu couvert, pour rude ou fâcheuse saison qu’il fit, ou pour aucune longueur de temps. J’ai connu une personne qui ne manquait jamais le soir avant que de se retirer de mettre les genoux nus sur la terre, et tenant une chandelle allumée en sa main, pieds nus et tête nue, faisait amende honorable à la Mère de Dieu. J’ai fait montre à une autre occasion des prémices de la dévotion de Saint Bernardin le Siennois, et j’ai touché en passant à quel degré de Sainteté il fut conduit par ce louable exercice (I).

Prononcer souvent par respect le saint nom de Marie.

C’est un acte d’adoration extérieure de prononcer souvent par respect et avec révérence le très-saint et très-auguste nom de Marie. Nos annales racontent qu’en l’année mil six cent vingt et un, le saint Baptême fut conféré à une femme Japonaise, laquelle avait été si éperdument adonnée au culte d’Amida, qui est le Dieu des Japonais, qu’elle répétait par honneur son nom jusqu’à cent quarante mille fois le jour, se levant à cette occasion dès le grand matin, à quoi elle était pour l’ordinaire aidée d’un esprit qui lui servait de

(1) Tract, v, c. tv.

réveil-matin. Aussitôt qu’elle se vit Chrétienne, elle changea cette superstition en dévotion, et s’obligea par affection et par reconnaissance de prononcer autant de fois chaque jour les sacrés noms de Jésus et de Marie. Sur quoi l’esprit des ténèbres l’ayant quittée, son Ange Gardien succéda au même service, tant le ciel prenait de plaisir à sa piété et simplicité.

Allumer des lampes et des cierges.

La sainte coutume d’allumer des lampes et des cierges devant les images et les autels de la Sainte Vierge est en crédit en plusieurs endroits de la chrétienté, et quand on en voudra trouver la naissance, il faudra monter jusqu’à celle de l’Église. J’ai fait voir ailleurs (1) comme elle se pratiquait en la ville de Constantinople, nommément du vivant de Sainte Pulchérie ; et je me sens ici redevable à la douce mémoire d’un Saint Religieux nommé Jean, dont il est parlé au Pré spirituel du Patriarche Sophronius (2), et dont l’exemple fut récité au second Concile de Nicée (3). Ce saint vieillard demeurait dans une grotte à dix lieues ou environ de Jérusalem, et autant de fois qu’il sortait de sa caverne, ou pour louer Dieu le long de la solitude à l’imitation du grand Saint Antoine, ou pour aller adorer les lieux saints de Jérusalem, ou pour aller faire Oraison au mont Sinaï, ou pour visiter les sépulcres des Saints Martyrs qu’il honorait d’une particulière dévotion, il avait coutume d’allumer un cierge devant l’image de la glorieuse Vierge, qui était au fond de sa grotte, et qu’il tenait comme son trésor et sa consolation, et prenant congé de la Sainte Vierge, il la priait qu’elle daignât avoir soin de son cierge. Chose étrange, il voyageait parfois des six semaines entières ; d’autres fois, des trois, des quatre, des six mois, et toujours à son retour il trouvait sa chandelle ardente et au même point qu’il l’avait laissée ; la Sainte Vierge lui donnant à entendre par ce continuel miracle combien lui était agréable sa dévotion accompagnée d’une naïve simplicité et d’une rare confiance.

Allumer des parfums.

Quelques autres encensent ses images et ses autels et allument divers parfums pour l’honorer avec une très-ancienne et très-louable cérémonie. Jamais il ne sera que l’on n’admire la rare dévotion de Saint Gérard, Évêque de Candie, premier Prélat et Martyr de Hongrie.

(1) Tract, in, c. vm. — (2) Cap. clxxx. — (3) Act. îx.

Le Roi Saint Étienne avait justement rencontré en lui ce qu’il désirait, c’est-à-dire un serviteur zélé de la Reine du Ciel s’il en lut jamais. Car entre plusieurs autres traits qui firent assez paraître l’affection singulière qu’il lui portait, il lui édifia une Église, en laquelle il choisit une Chapelle pour soi (1) qu’il dédia à la même Vierge. Tous les Samedis on y chantait l’Office de neuf leçons, comme au jour de l’Assomption ; les autres jours il y venait deux fois en procession avec son Clergé suivi du peuple qui se trouvait à l’Église, et ce après les Matines, et après les Vêpres. Mais ce qui fait plus à mon propos, il avait fondé l’honorable entretien de deux vieillards, qui jour et nuit étaient devant l’autel de la Vierge, ou à leur défaut substituaient quelque autre pour prendre garde que jamais l’encens et le parfum ne manquât dans un encensoir d’argent qu’il avait fait faire à ce dessein.

Il s’en trouve qui l’honorent en couronnant ses images de guirlandes et de chapeaux de fleurs. J’ai fait voir ci-dessus (2) ce que cette religieuse pratique v alut à un Turc obstiné, et j’en dirai encore quelque chose traitant de la Couronne de la Sainte Vierge au chapitre suiv ant. Bref, il y a mille autres manières de ce culte extérieur ; mais mon dessein n’est pas de ne rien laisser à dire, ains seulement de toucher comme en passant ce que je trou verai de plus remarquable.

Lui présenter des couronnes et des fleurs.

Certes la considération du dévot Pénitencier de Rouen Richard de Saint-Laurent, qui vivait il y a environ quatre cents ans, me semble grandement recevable. Ce Docteur, après avoir produit-(3) jusqu’à quarante raisons, par lesquelles nous sommes obligés d’honorer et de servir la glorieuse Vierge, et avoir amplement fait voir qu’elle-même nous a très-soigneusement et très-fidèlement servis de toutes les parties de son corps, enseigne par le menu comme nous devons consacrer à son service toutes les puissances de notre âme et tous les membres de notre corps, afin de pouvoir dire avec le Roi- Prophète : Que mon âme bénisse la Mère du Seigneur, et que tout ce qui est en moi rende hommage à son très-saint nom. Lise qui voudra les discours qu’il fait sur ce sujet ; de moi je me contente de mettre ici pour conclusion la belle leçon que la bienheureuse Vierge fit un jour à Sainte Brigitte (4), à ce que tous entendent de quelles circonstances doivent être accompagnées les adorations que nous lui offrons, nommément les extérieures. Elle lui dit donc qu’il y a quatre sortes

(1) Iil ejus Vita apud Surium, 24 Septonib. — (2) Tract, m, c. vu. — (4) Lib. Il del.audib. B. Virg, —(4) Revel., lib. VI, c. xxxvn.

de personne » de qui elle est honorée et servie. Les premiers sont ceux qui, au service et en l’honneur qu’ils lui rendent, ne prétendent autre chose que de lui agréer, et qui, au demeurant, ont une si parfaite confiance en elle, qu’ils se jettent comme à l’abandon entre ses bras, commettant à son amoureuse providence le soin et la conduite de toutes leurs affaires. Les devoirs de ceux qui sont ainsi disposés, disait-elle, ne me sont pas moins agréables que serait un verre de malvoisie à une personne extrêmement altérée. Les seconds sont ceux qui, pour la crainte qu’ils ont d’encourir les peines éternelles, recourent à moi, et tâchent de s’entretenir en mes bonnes grâces par diverses sortes d’inventions. A ceux-ci je change le cœur peu à peu, en y versant un esprit d’amour et une vraie crainte filiale au lieu de la servile dont ils sont possédés, et me donne à connaître à eux tant que je puis, pour les obliger à me servir par des considérations plus pures et plus relevées. Les troisièmes sont ceux qui me font la cour sous espérance de quelque avancement humain ou de quelque prospérité temporelle. Comme ils ont les âmes fort ravalées et qu’ils se contentent de bien peu, aussi pour l’ordinaire je leur accorde ce qu’ils demandent, et les paie en monnaie du temps jusqu’à ce qu’ils aient rehaussé leurs pensées et leurs affections. Les dei’niers sont ceux qui, abusant de ma bonté et de ma facilité pour continuer plus librement en leurs désordres, ne laissent pas de m’of- frir leurs menus services. Ces gens ressemblent proprement à celui qui présenterait à un Prince, dans un beau vase doré, quelque liqueur empestée, ou quelque pièce de voirie pour lui faire bondir le cœur. Là-dessus que chacun fonde ses desseins et voie jusqu’au fond de son cœur, pour juger de quel rang il est ; et si dans sa vie ou dans ses intentions il ne rencontre assez de pureté, qu’il s’efforce de monter plus haut et de se rendre digne des faveurs que la Sainte Vierge départ ordinairement à ceux qui la servent et honorent avec un cœur droit et entier.

### § IV. — La pratique de l’adoration des Reliques de la Sainte Vierge.

I. Il n’appartient qu’aux Julien, aux Vigilance et à d’autres semblés Apostats et impies, de se rire de l’honneur qui est rendu aux reliques des Saints, et de l’appeler idolâtrie et superstition. Car pour les vrais enfants de l’Église, ils ont eu de tout temps un sentiment bien différent de celui-là. Ils ont honoré ce que Dieu même honore par tant de miracles ; ils ont révéré les ossements qui gardent le germe d’immortalité ; ils ont adoré les précieuses dépouilles de ceux qui ont tant fait et tant souffert pour Dieu, afin de participer à la bénédiction que Dieu a répandue sur eux ; mais, comme de raison, ils ont employé un soin très-particulier à rechercher les gages sacrés que la Sainte Vierge nous a laissés de son affection et de sa demeure sur la terre, pour leur rendre tout l’honneur possible.

Diverses reliques de la Bienheureuse Vierge.

II. Je ne sais si je dois attribuer au bonheur ou au soin de l’admirable Sainte Hélène, ou plutôt à tous les deux ensemble, l’heureuse rencontre qu’elle a laite d’autant de trésors que de reliques qu’elle a ramassées de toutes parts ; mais je crois qu’il n’y aura jamais pareille affection à celle qu’elle a fait paraître à rechercher tout ce qui, par l’attouchement de la Sainte Vierge, ou en quelque autre manière, a mérité d’être révéré. En l’Église qu’elle lit bâtir à Rome, appelée de Sainte-Croix-en-Jérusalem, elle laissa (1), entre autres Reliques, des cheveux de la Reine du ciel, avec une partie du voile (2) dont elle couvrait sa tête. Qûant à la robe du Sauveur qui fut jetée au sort, et que la Sainte Vierge avait faite à l’aiguille, il se trouve des Auteurs (3) qui assurent qu’elle l’envoya à Trêves, quoique la croyance de plusieurs (4) soit qu’à présent elle est gardée dans une caisse de marbre sur l’Autel de Sainte Marie-Magdeleine, en l’Église de Saint-Jean-de- Latran. Le peigne de la même Vierge, qui se montre aujourd’hui à Trêves (5), est un présent de la même Sainte Hélène, à qui nous devons la conservation d’une bonne partie des Reliques qui furent trouvées dans la terre sainte et ailleurs.

Ht. Sainte Pulchérie ne succéda pas moins à la piété de Sainte Hélène qu’à ses grandeurs. Ce fut elle qui fit bâtir à la Mère de Dieu une belle Église en la ville de Constantinoplej en la grande place des Fondeurs, où elle mit la ceinture de la Vierge qu’elle avait eue de son père Arcadius, qui l’avait fait magnifiquement enchâsser Elle fit encore construire l’Église tant renommée des Blaquernes, sur le port île Constantinople, à l’effet d’y mettre en dépôt les sacrés suaires (6) dont le corps de la Vierge fut couvert, qu’elle avait reçus en don de Saint Juvénaf, Évêque de Jérusalem. A la troisième Église qu’elle édifia, appelée de la Guide ou la Conductrice, ainsi qu’il a été remarqué ailleurs (7), elle fit présent d’un fuseau qui jadis avait servi à la Mère de Dieu, et des langes du Sauveur du monde, que sa belle-sœur Eudoxie lui avait envoyés, ou plutôt à Théodose le Jeune

u.

(1) Onuplirius, lib. de Septem. Eccl. — (-2) Ibidem. — (3) Jacobus Miiulendor- pius, lib. V. Acad. Trev. — (4) Onuphrius, lib. de Septem. Eccl. — (5) Mindendor- pius, lib. V. Acad. Trev. — (g) Nicephorus, lib. XV, c. xiv. — (7) Tract. III, c. vu.

40

son mari, et frère de la même Sainte Pulchérie, et de plus l’image de la Heine du Ciel, jadis laite par L’Évangéliste Saint Luc.

J’ai montré ci-dessus (1) comme l’Empereur Léon premier fit bâtir à la Mère de Dieu une autre Église des Blaquernes sur le port de Constantinople. Là il logea honorablement une robe de la Sainte Vierge qu’il reçut des deux illustres personnages Galbinus et Candidus, frères, qui par artifice l’avaient tirée des mains d’une femme Juive, laquelle était, ainsi qu’on dit, de la race de l’une de ces deux vierges ou veuves, à qui la Mère de Dieu l’avait léguée par testament, ainsi qu’il est plus amplement récité par Métaphraste (2J, par Nicéphore (3) et par les autres Historiens sacrés.

Le Roi Hugues-Capet envoya à Saint Henri quelque partie des cheveux de la glorieuse Vierge, que ce pieux Empereur céda volontairement à la même Vierge, pour être gardés en son fameux Monastère de l’ile de Croylandie, ainsi qu’écrit l’Abbé Ingoux en son histoire.

Saint Charlemagne, Empereur et Roi de France, retournant de Constantinople, apporta (4), avec une partie de la Couronne et avec un clou de la Croix et un drap mortuaire du Sauveur, une tunique blanche de la Mère de Dieu, dont il fit présent à sa chère Église d’Aix-la-Chapelle, où depuis il fut inhumé. L’ancienne tradition de cette Église porte que c’est la même dont la Vierge Rien- heureuse était revêtue lorsqu’elle donna au monde celui qui lui devait servir de paix. La chemise de la Sainte Vierge, que j’ai dit ci-dessus être l’ornement et le trésor de l’ancienne ville de Chartres (5), est un don de Charles le Chauve ; de même que l’image de Notre-Dame du Puy en Velav, dont j’ai parlé à une autre occasion, est un présent du Roi Saint Louis.

Outre ce que dessus, il se trouve plusieurs Églises qui se glorifient du bonheur de posséder semblables dépouilles. Celle de Sainte-Marie-la-Grande de Rome garde comme un riche trésor une petite flotte (6) des cheveux de la Bienheureuse Vierge, avec une partie d’une sienne robe (7), de même que celle de Saint-Laurent hors des murailles. Celle de Saint-Jean de Latran montre (8) de pareilles ricJiesses, et de plus une chemise du petit Jésus, façonnée par sa Sainte Mère, et un voile de la même Vierge, que quelques-uns tiennent être celui dont elle couvrit la nudité de son Fils lorsqu’il fut

(1) Tract, m, c. vu. — (2) Orat. de Obilu Deip., apud Surium, 15 Aug. — (3) Lib. 11 Hist., c. xxi, et lib. XV, c xiv. — (4) Philippus Bergom., lib. X Sup- plem. Cbron. —(5) Malmesburiensis, lib. Il de Gestis Angelorum. Vieentius, Speculi, lib. XXIV, c. xlyi. S. Antonin us, Il p. Hist., tit. xvi, c. 11, § 5. — (t>-7) Onnphrius, lib. <le Septein. Eccl. — (8) Idem, ibidem.

près d’être étendu sur la Croix. Notre-Dame de Paris l’ait trophée du lait de la Sainte Vierge (I), aussi bien que la Sainte-Chapelle de la même ville (2), et de plus (3) d’une partie de sa robe. Marinæus le Sicilien assure (4) que l’Église d’Oviedo, en Espagne, jouit du même privilège, et qu’elle a encore de ses cheveux. Quanta son lait virginal, il y a d’autres endroits où il est précieusement gardé, comme en l’Église de Saint- Damien d’Assise, jadis relevée par le soin de Saint François, et depuis tenue par des Religieuses de Sainte-Claire ; en celle de Tolède (o) en Espagne et en plusieurs autres. A Semur, en un prieuré jadis fondé par Gérard, Comte de Roussillon, est gardé l’anneau avec lequel la Sainte Vierge fut épousée, au rapport du savant Archevêque d’Aix (6). Soissons se tient heureux de conserver un soulier de la Reine du Ciel (7). A Bruges, en Flandres, se voit une sienne tresse de cheveux (8) donnée par un Évêque de Syrie nommé Moïse, à un certain Lambert, Prévôt de la même Église de Bruges. A Arras, une partie d’un sien voile (9), de même qu’à l’Église du Noviciat de la Compagnie de Jésus de Nancy, en Lorraine, appelée Notre- Dame-de - Grâce. A Forli, en Italie (10), en l’Église du Collège de la même Compagnie, dans une statue de No- tre-Dame apportée d’Allemagne, est enchâssée une partie notable d’une sienne robe. J’ai parlé ailleurs des Chasubles qu’elle donna jadis à Saint Udefonse, Archevêque de Tolède, et à Saint Bonit, Évêque de Clermont. Ceux qui auront dévotion de s’informer en particulier des Reliques de la Sainte Vierge et des lieux où elles sont gardées, n’ont qu’à voir l’inventaire qu’en a fait le Rienheureux Antoine Belinghen, de la Compagnie de Jésus. De moi je confesse ingénument que j’aimerais beaucoup mieux savoir le moyen de leur rendre l’hommage qu’elles méritent.

Diverses manières d’honorer les Reliques de la Bienheureuse Vierge.

VIII. La même affection qui a poussé ces Princes et ces Princesses à rechercher avec tant de soins les précieux dépôts de la Sainte Vierge (11), à les enfermer dans l’or et dans l’argent, et à les orner des plus riches pierreries qu’ils eussent, a incité les autres à entreprendre de longs voyages pour les aller adorer, à s’abaisser devant

(1) Onophrius, lib. de Septem. Eccl. —(2-3-4) Bonfonius, lib. II Faslorum Paris. — (5) Lib.V de Rébus Hispaniæ. — (6) Marinæus, loc. cit. — (7) Genebrardus, Chron., ad an. 870. — (8) Hug. Farsitus Cauonicus Laudunens., lib. Miraculorum B. Virg. Suessioneusis. — (U) Ex litteris ejusdein. Episcopi, an. 1532. — (10) Ex Diplomate Callisti III, an 1455. —(11) Ferreolus Lucrius, Maria ; Augusl<c, lib. V. Spinellus, de B. Virg., c. xxix, etc.

ces gages île sainteté, et à leur rendre toute sorte d’honneurs. La même affection a servi d’aiguillon à quelques autres pour trouver les moyens d’en recouvrer quelque parcelle pour la porter toujours sur eux comme un céleste brevet, et comme un fort rempart contre les batteries de Satan. Ils’en est trouvé qui n’ont point voulu d’autre passe-port ni d’autres lettres d’assurance pour entreprendre de longs voyages et de grandes choses à la gloire de Dieu. Ainsi lisons-nous (I) que Saint Benoit envoya en France Saint .Maur, son bien-aimé disciple, l’assortit d’un coffret d’ivoire, où quelques Saintes Reliques, entre autres de la glorieuse Vierge, étaient honorablement tenues. Il s’en est rencontré d’autres qui, possédant semblables trésors, ont ranimé leur confiance pour arrêter le cours des maladies et la furie des éléments indomptés. Saint Grégoire de Tours écrit de soi-même(2) que faisant un jour chemin, il aperçut un homme et une femme avec leurs pauvres enfants, qui tout éplorés tâchaient, mais sans nul effet, de secourir une maisonnette couverte de feuilles, dont le l’eu s’était emparé. Ce Saint Prélat, touché de compassion et armé d’une vive foi, tira de son col une Croix d’or, où il y av ait des Reliques de la Bienheureuse Vierge, et la levant contre le feu, lui commanda de s’arrêter, ce qu’il fit à l’instant avec le grand étonne- ment, mais avec non moins de satisfaction du paysan et de la famille désolée.

IX. Je penserais avoir failli si, parmi ceux qui en diverses manières ont honoré les Reliques de la Sainte Vierge, je ne faisais mention des doctes Écrivains qui leur ont servi de Panégyristes. J’ai toujours admiré entre les autres l’éloquence et le zèle du grand Saint Germain (3), Patriarche de Constantinople, qui a plus d’une fois harangué en la célébrité de l’adoration de la ceinture de la Mère de Dieu, dont j’ai parlé ci-dessus, et qui nous a laissé clans ses écrits des marques de sa rare affection à honorer la Reine du Ciel, aussi bien que de son gentil esprit. Ilparle à ce joyau du ciel, ni plus ni moins qu’à une chose animée. Ceinture admirable, dit-il, qui en as ceint le corps qui avait Dieu en soi, et qui as servi d’ornement et de couronne à la vraie arche de l’alliance, combien de fois as-tu été arrosée du lait sacré qui découlait des chastes mamelles de la Vierge des vierges ! Quelle douce odeur et quelle grâce de guérisons as-tu reçues de l’attouchement de ce Saint corps, qui était comme un divin onguent’ ? Ceinture nonpareille qui renforce les uns contre les faiblesses de la chair, et rend lestes les autres pour combattre contre les vices, en faveur des plus nobles vertus, qui lie les mains à nos ennemis

(1) In Vita S. Mauri, apud Surium, t. II. — (2) Lib. I do Gloria Martyrum, c. x. — (3) Orat. de Adoratione Zona ; Dcip., apud Surium, 31 Augusti.

visibles et invisibles, qui sert d’une enceinte de murailles à la Cité, c’est-à-dire à l’âme qui te sait invoquer. Ceinture précieuse, qui as enserré à ton grand avantage le Verbe fait chair, et qui as participé à ses bénédictions ; qui as reçu l’honneur de toucher le corps virginal de la Mère du Sauveur, et qui en as tiré un certaine incorruption, environne nos reins de force, de justice et de mansuctude ; conserve nos corps et nos vies de la corruption du péché ; sers-nous de muraille et de boulevard contre nos ennemis. Voilà comme ce grand homme nous enseigne à faire état de ce qui a le moindre rapport à la Mère de Dieu, et d’honorer son incomparable sainteté en tout ce dont jadis elle a usé. Je me confie que l’ail’ection qui a fait faire des merveilles aux uns et aux autres pour rendre hommage à la Sainte Vierge en de pareilles occasions, suppléera aisément à ce quoi je ne puis pas dire sur ce sujet.

### § v. — La pratique de l’adoration des images de la Sainte Vierge.

I. Jamais ne fut que la dévotion des fidèles ne gardât les images de la Mère de Dieu dans les Églises comme des gages de sainteté, dans les palais comme des Conseillers d’État, dans les arsenaux comme des assurances de victoire, dans les Académies comme des clefs de science, à l’entrée des villes comme des sauvegardes, aux avenues des rues comme des guides de bon augure, dans les maisons publiques, clans les particulières, clans les chambres, dans les cabinets comme des aides et des asiles à toute rencontre. Saint Luc fut le premier (I) qui obligea la Chrétienté, tirant non un seul portrait, mais plusieurs de ce céleste et adorable visage. Car, outre la ville de Home, il s’en trouve d’autres qui se glorifient du même trésor ; comme celle de Guadalupa en Espagne et celle de Cestocovie en Pologne. Après que ce grand Saint eut consacré son pinceau à tirei’ le visage de la Mère comme il avait fait sa plume à coucher la vie et les actions du Fils, tous les Peintres s’estimèrent heureux de la représenter avec leurs couleurs, les graveurs de la buriner, et les imagers de la relever en bosse, selon que chacun d’eux se pouvait former l’idée d une parfaite et majestueuse beauté. Ainsi dans peu de temps le monde se trouva peuplé d’images de la Mère de Dieu, comme il :-e pourrait aisément vérifier par les histoires. Mais j’attribue à une particulière bénédiction de notre siècle que l’usage en soit devenu si commun, qu’il ne se trouve si chétive maison où l’on ne voie quelque marque de cette dévotion envers la Sainte Vierge.

(I) Metaphrasl., in Vita s. Lucæ. N’icephorus, lib. XIV, c. u, lib. XV, c. Xiv,

La postérité sera redevable au Bienheureux François de Borgia, jadis duc de Candie (d), et depuis troisième Général de notre Compagnie, du grand nombre d’images de Notre-Dame-la-Grande, qui se voient aujourd’hui par tous les endroits de l’univers. Car étant piqué d’un ardent désir de recouvrer un vrai portrait de la très-sacrée Vierge, il lit instance qu’on lui permit d’emporter en son logis celle de Saint Luc, qui est gardée à Rome en l’Église de Notre-Dame-la-Grande ; et quoiqu’il y eût de grandes difficultés à cause de l’honneur et de la révérence qu’on porte à cette sainte image ; néanmoins sa dévotion et sa persévérance les surmonta toutes, de sorte que l’ayant à commodité il en lit tirer une quantité de copies qu’il envoya à divers Princes et grands Seigneurs, et à plusieurs maisons de la Compagnie ; et dès lors la jouissance de ce bien fut rendue publique et ordinaire. Saint Charles, le miroir des grands Prélats, amplifia merveilleusement la dévotion envers la Vierge par le moyen de ses images ; car, non content de l’ordonnance qu’il fit exactement garder, qu’à l’entrée de toutes les Églises parochiales, il y eût une image de Notre-Dame, ii instruisit de plus tous ses Diocésains à porter toujours sur eux quelqu’une desdites images, qu’il savait très-bien avoir grande force contre les mauvais desseins de l’ennemi.

L’honneur rendu d’ancienneté aux images de la Sainte Vierge.

U. Mais pour remonter plus haut d’où nous sommes descendus à l’occasion de ces deux grands hommes, nul ne saurait nier que cette sorte de dévotion ne soit très-ancienne en l’Église. Car pour ne rien dire de l’image de la Vierge, qui parla à Saint Mercure le Martyr, et lui ordonna de mettre à mort Julien l’Apostat, ainsi qu’il a été dit ailleurs (2) ; pour passer sous silence celle qui découvrit Saint Alexis en la ville d’Édesse en Syrie ; celle qui donna entrée à la conversion de Sainte Marie l’Égyptienne en Jérusalem ; celle qui jetait de l’huile d’une main en Sozopolis, et beaucoup d’autres que les histoires nous présentent ; pour taire la sainte coutume qui était gardée en la ville de Constantinople, où chaque année l’image de Notre-Dame faite par Saint Luc était portée dans la Chapelle du Palais Impérial dès le jeudi qui précédait le Dimanche de la Passion, et y était gardée jusqu’à la seconde fête de Pâques, auquel jour elle était solennellement rapportée au Monastère de la Guide ; pour ne pas mettre en avant la sainte coutume que Saint Dominique institua dès le commencement de son Ordre parmi ses Religieux, que tous en eussent une en leurs

(I) RihndpneirH, Vilm ipsiiis, lib. IV, e. IV. — (î) Tract. I, e. XU.

Oratoires, je ne dois pas omettre ce qui est rapporté par Saint Auto- nin en son histoire (I), c’est à savoir que jadis l’image du Crucifix se tenait au bas des Églises, comme il se voit encore aujourd’hui en celle de Sainte-Marie-la-Grande et de Notre-Dame de là le Tibre à Rome, et au grand Autel celle de la Mère de Died ayant son Fils entre les bras, dit ce dévot Archevêque, afin que le Prêtre qui l’avait toujours devant les yeux jugeât quel devait être celui qui, à l’exemple de cette Dame, l’ait descendre Dieu du ciel avec une seule parole. Et il ne faut non plus laisser ce que chacun peut lire dans le Pontifical Romain en la bénédiction des images ; car l’Évêque qui bénit les autres sans mitre et avec une seule oraison suivie de l’aspersion de l’eau bénite, emploie beaucoup plus de cérémonies à celle de la Sainte Vierge, non-seulement se servant de la mitre, mais encore de l’encens et de plusieurs Antiennes, Psaumes et Oraisons. Ainsi, quand nous n’aurions d’autre argument de l’estime que l’Église a faite de tout temps de ces précieux gages, celui-ci nous pourrait suffire. Mais de moi j’ai toujours fait état de la sainte conspiration que les personnes les plus relevées, tant en noblesse qu’en sainteté, ont faite pour leur rendre toute sorte d’honneurs. Et c’est es exemples qu’ils nous ont laissés, que je vais rencontrer la pratique d’honorer les images de la Mère de Dieu.

Sainte Élisabeth, fille d’André II, Roi de Hongrie, dont il a été parlé peu auparavant, témoigna dès le berceau une rare piété envers la Mère de Dieu, qu’elle fit paraître en mille manières, mais spécialement à honorer pour l’amour d’elle ses saintes images. Elle avait plusieurs petites statues de la Vierge, dont elle laissa héritière sa fille Sophie, qui en fit cas comme de l’une des meilleures pièces de sa succession. De l’une elle fit présent à un Monastère de filles à Vilvorde, qui fut depuis appelé Notre-Dame de Consolation, à cause des grands miracles qui y furent faits, et du soulas tant corporel que, spirituel qu’y reçurent tous ceux qui visitèrent ce saint lieu. Elle en donna trois autres à Mathilde, sœur du Duc Henri son mari, qui toutes ont été renommées pour les merveilles que Dieu a opérées par elles. Car depuis, Mathilde en laissa une àGravesande, ancienne ville de Hollande, non loin du Monastère de Loudun qu’elle avait fait bâtir ; l’autre à Harlem, en l’Église des Carmes, et la troisième en Hainaut, où ont été faits infinis miracles, dont une partie a été recueillie par le savant Juste Lipse (2), l’un des premiers hommes de notre siècle.

Sainte Hedwige, Duchesse de Pologne, qui mourut l’an mil

(1) TV p,, tit. tv, e xiii, S ». — (4)lipsim, Virar. Haï,, c. u, § 3.

deux cent quarante-trois, portait toujours sur soi (I) une petite statue de la Vierge qu’il ne fut jamais possible (le lui ûter des mains après qu’elle fut morte. Et ce qui arriva vingt-cinq ans après son trépas n’est pas moins remarquable. Car comme on eût ouvert son sépulcre, on trouvâtes trois doigts qui tenaient l’image, tout entiers, et de plus son cerveau aussi frais que si elle fût décédée à l’heure même ; en outre une certaine huile découlait de sa tête, qui rendait une odeur de baume, et qui faisait connaître assez combien sa dév otion avait été agréable à la Mère de Dieu (2).

Louis le Débonnaire, vrai héritier delà piété du grand Cliarle- magne son père, n’allait jamais sans une image de Notre-Dame qui lui servait de fidèle compagnie, et très-souvent du meilleur entretien qu’il eût. Car étant aux champs, aussitôt qu’il se trouvait à l’écart, il se jetait à deux genoux devant elle et employait quelque temps à l’oraison. J’ai l’ait voir ailleurs (3) comme par une rencontre miraculeuse Notre-Dame voulut être héritière de cette image, comme elle inspira de la laisser à une sienne Église. Louis IV, aussi Empereur (4), s’en revint en Bavière, d’où il était Prince, tenant toujours embrassée une image de la Vierge, qu’à la fin de son voyage il laissa en action de grâces au monastère d’Etalem, qu’il avait fait bâtir au milieu des bois et dédié à la Mère de Dieu.

Godefroy de Bouillon, le victorieux Roi de Palestine (5), qui de la part de Dieu reçut de la main d’un Ange la Croix pour la palme de ses triomphes et l’assurance de ses conquêtes, avait donné en protection toute son armée à la Vierge qu’il faisait invoquer en tous ses combats (6), et dont il logeait l’image en son quartier avec un honneur de Reine et d’Impératrice. Saint Edouard, Archevêque île Can- torbéry, étudiant en théologie, avait toujours devant soi une petite statue de Notre-Dame, au pied de laquelle étaient gravés lts mystères de la vie et de la Passion du Sauveur.

Ignace d’Azevedo, s’en allant avec trente-neuf autres de notre Compagnie le 13 juillet de l’an quinze cent soixante et dix, s’arma d’une image de la Reine des Martyrs, que les Calvinistes qui le mirent à mort avec ses compagnons ne lui purent jamais arracher des mains. Ainsi il fut jeté dans la mer avec son image, à laquelle fut attribuée une grande merveille qui lui arriva. Car son corps n’alla jamais à fond comme les autres, mais ayant agencé ses bras en l’orme de Croix, il fut porté sur les ondes jusqu’à cequeces barbares qui Je suivaient avec les yeux le perdirent entièrement de vue. Le

(I) In ejus Yita apud Surium. — (2) Krantzius, lib. I. Metropolis, c. x. Canisius, do B. Virg., lib. V, c. xxu, etc. — (3) Tract, i, c. xu. — (4) Krantzius et Canisius, loc. cit. — (5) Gnillel. Tyrius, in Bclio sacro. — (6) In ejus Vila, 16 Novemb.

Bienheureux Baithazar Alvarez n’était jamais sans une image de la Vierge. Le Père Bernard Colnago, Religieux de la même Compagnie, qui a laissé en Italie une très-douce odeur de sainteté accompagnée d’une extraordinaire simplicité, avait une petite statue de Notre-Dame, au moyen de laquelle il obtenait tout ce qu’il voulait du Ciel. Il faisait mille caresses à celte image, et lui parlait avec une admirable candeur, ni plus ni moins qu’à celle qu’elle représentait. Un jour ayant reçu une liole de baume, il la versa par honneur et par un transport d’affection sur son image, que depuis à cette occasion il appelait sa Noire. Nous lisons du très-illustre Cardinal Baronius qu’il en avait toujours une qui pendait justement sur son cœur, duquel il l’avait faite la gardienne.

Je finis par quelques exemples remarquables, non moins pour les faveurs qu’ils contiennent, que pour les personnes à qui elles sont arrivées. Paul Jove,Évêque de Come au Duché de Milan, récite en la vie de François Sl’orce, Duc de Milan, qu’en la prise de Caseneuve on lui amena une fille de rare beauté, qui, se voyant enfermée dans la chambre du Duc, jeta les yeux de tous ccMés, et apercevant une image de Notre-Dame près de son lit, se prosterna à deux genoux, les mains jointes, et conjura le duc, par le respect qu’il devait au nom et à l’image de la Mère de Dieu, de lui sauver l’honneur. Ces paroles, animées de larmes et accompagnées d’un mouvement puissant de la grâce du ciel, touchèrent si vivement ce généreux Seigneur, qu’il lui accorda île bon cœur ce qu’elle demandait, et de ce pas la fit conduire en assurance à ses parents.

Le Pape Clément Vill étant assis au gouvernail de l’Église, Ferdinand de Gonzague (I), qui depuis fut duc de Mantoue, maniait un cheval furieux, qui, se sentant un peu trop rudement traité, se jeta dans un treillis de fer de l’Église prochaine, où ce jeune Prince s’étant recommandé à Notre-Dame de Lorette (chose admirable !), se releva incontinent sain et sauf. En mémoire du danger qu’il avait évadé, il offrit depuis à Notre-Dame de Lorette un homme à cheval tout d’argent, et quant à lui jamais dès lors il ne fut sans une image d’argent de la Sainte Vierge, qu’il porta perpétuellement pendue à son cou. De ce que dessus chacun pourra recueillir les pratiques qui lui sembleront les plus propres pour honorer les images de la Mère de Dieu ; pour moi, après ce petit mot, je passe aux autres exercices de Religion.

J’ai appris d’un homme d’honneur et très-digne de foi, qui fut employé il va quelques années à faire les informations de certaines

(t) Hist. Lniret., lib. H, c. xjvii.

actions plus remarquables du Bienheureux César de Buz, décédé avec opinion de sainteté dans cette ville d’Avignon, que les dépositions des témoins ouïs à cet effet portent que ce qui donna le dernier coup aux résolutions flottantes de sa conversion, ce fut une image de la très-sacrée Vierge peinte sur le premier portail de l’Église de sainte Claire. Car aussitôt qu’il l’eut aperçue, il se sentit tellement changé, que se prosternant par terre au milieu de la rue, il mit après Dieu toute l’espérance de son salut entre les mains de la Mère de Dieu, et de ce pas changeant de vie, il fit des avancements incroyables en la vertu.

« Ce serait un témoignage de notre piété envers la Sainte Vierge d’exciter les autres à la vénération de ses images par nos exemples, par nos paroles et par notre libéralité, donnant de bon cœur ses images aux personnes qui en peuvent profiter, procurant qu’il y en ait dans les pauvres églises de la campagne, afin d’exciter quelque sentiment de respect envers elle dans l’âme de ceux qui les voient, et en même temps faire citer les images indécentes et mal faites qui s’y pourraient rencontrer, selon l’ordre du Saint Concile de Trente.

« Je ne saurais.finir ce chapitre sans dire un mot de la vénération que l’on rend aux images de notre Souveraine dans la royale Abbaye de Notre-Dame du Pont-aux-Dames, de l’Ordre de Citeaux, située en Brie, au diocèse de Meaux, fondée sous le titre de sa sainte Nativité, par Hugues de Chàtillon, allié de la Couronne, Comte de Saint-Paul et de plusieurs autres provinces. Ce dévot Comte fit bâtir l’Église et élever le grand autel au môme endroit que la Mère de Dieu lui avait marqué en vision, et pendant un de ces songes mystérieux, qui peuvent avoir place avec ceux de Joseph et de Daniel, après avoir construit une maison pour la Reine du Ciel, il fit faire une image en relief de la même Princesse ; elle est d’ivoire, tenant son divin Fils entre ses bras. Je ne sais quel attrait a cette image, mais je sais bien que l’an mil cinq cent soixante et dix-neuf, le Comte de Chabanes la demanda à Madame sa sœur, qui était alors Ahbesse de cette maison si célèbre, afin de la placer dans une chapelle que le Roi Henri III lui avait commandé de faire aux Minimes du bois de Yincennes. Véritablement il avait un tel attachement pour cette image, qu’après la mort du Roi, il la transporta en Auvergne, d’où il était originaire ; mais quand Dieu eut disposé de lui, on peut dire que la sacrée Vierge tomba entre les mains de ses ennemis, un Calviniste, parent du défunt, en étant devenu propriétaire ; cependant le comte de Saint-Aniol la retira pour la donner au frère aîné du seigneur de Chabanes, lequel en mourant ordonna qu’elle fût rendue aux Religieuses de Notre-Dame du Pont-aux-Dames. Deux gentilshommes eurent charge d’exécuter cette commission, et ils arrivèrent à l’Abbaye le vingt-deuxième jour de juin, l’an mil six cent cinquante-neuf, un Samedi, jour dédié à la très-sainte Vierge. Elle fut reçue d’abord ‘au Parloir par Madame Magdeleine de la Tré- mouille, à la tête de sa Communauté, et ensuite portée à l’Église et mise entre les mains des religieux qui ont la direction des Filles ; ils la prirent avec un profond respect, et la donnèrent à Madame l’Ab- besse, qui la reçut avec une joie proportionnée à sa piété ; cependant on sonnait toutes les cloches, et le Te Deiim fut chanté, la sainte image étant placée sur un trône au milieu du chœur, couvert d’un grand tapis de velours cramoisi, et environné de quantité de flambeaux qui brûlèrent toute la nuit. La solennité fut si grande parmi les fidèles Servantes de la Mère de Dieu, qu’on la peut comparer à celle des Israélites lorsque l’Arche d’Alliance arriva dans leur camp, et que poussant des cris en l’air, les Philistins se disaient les un aux autres : Quel est ce grand bruit qui vient du camp des Hébreux ? Ils n’étaient pas en si grande joie ni hier, ni avant-hier, Toute la Communauté veilla en prières devant la sainte image ; elles la baisèrent, l’une après l’autre, avec des sentiments d’amour et de reconnaissance envers la Reine du Ciel pour une faveur si singulière, se persuadant qu’elle voulait prendre une nouvelle protection de leur Monastère. C’est ce qui donna sujet à un célèbre Prédicateur, qui fut invité de faire le Panégyrique de la Mère de Dieu, de prendre pour son texte les Paroles du Cantique : Revertere Sunamilis, rever- tere, etc., comme l’invitant de rentrer dans son ancien domaine ; car il est certain que la maison du Pont - aux - Dames lui a toujours été dédiée. Mais comme Magdeleine de la Trémouille désirait beaucoup qu’on l’honorât de plus en plus, elle fit placer la sainte image sur un des autels du dehors, afin d’exciter la dévotion du peuple, ce qui n’empêche pas que les Religieuses n’aient la consolation de la voir au travers d’une grille qui donne sur le même autel. Il y a une lampe d’argent qui brûle jour et nuit au même endroit, et qui servira de mémoire éternelle à la piété de cette Dame.

« Il faut ajouter à sa louange que son zèle envers la Mère de Dieu était des plus ardents, et qu’elle ne se lassait point d’en faire faire des images en relief qui sont distribuées dans tous les lieux du Monastère, sans parler de celles qui sont sur chaque autel de l’Église, et d’une de marbre blanc qui est sur la grande grille du chœur, que l’on tient avoir été donnée par le comte de Chabanes, en échange de celle d’ivoire dont nous venons de parler.

« Disons encore que cette Dame a laissé sa dévotion en héritage à ses Filles, Tous les jours pendant le Salve liegini, que l’on chante eu tout temps à la tin tle Compiles, on allume deux cierges devant les images de Notre-Dame qui sont en très-grand nombre ; les Religieuses y assistent toutes, et même les malades, si elles ne sont actuellement dans l’impuissance de marcher ; les Sœurs Converses sont obligées aussi de s’y rendre, et rien n’est préféré à l’hommage qui est dû il la Souveraine du ciel et de la terre. On lui rend la même vénération le Samedi, pendant que l’on chante une Messe à son honneur et ses Litanies, et durant tout l’Office la veille et le jour de ses Fêtes ; et non-seulement cette Communauté marque sa dévotion en la manière mentionnée, mais encore en se préparant,î ses Têtes par un grand nombre de pénitences et d’humiliations (I). »

### § VI. — Le second trait d’honneur : publier ses louanges.

I. Tous les Saints Pères sont d’accord qu’il n’y a aucune créature qui, avec ses louanges, puisse égaler les Grandeurs de la Mère de Dieu. File passe par-dessus tout le bien que nous en pouvons dire, ce sont les mots de Saint Jean Damascène (2), et quand des langues de tous les hommes du monde il s’en ferait une, elle ne serait pas capable de la louer clignement. Ajoutez-y si vous voulez celles des Anges, encore n’arriverez-vous pas aux excellences de celle par le moyen de qui nous entrons en possession de la gloire de Dieu. Il est loisible à un chacun, dit Saint Basile de Séleucie, de monter le plus haut qu’il pourra ès louanges de la très-sacrée Vierge, sans qu’il y doive appréhender de l’excès. Mais de pouvoir dire ce qui en est, c’est chose qui est entièrement impossible. Louons, honorons, aimons cette Bienheureuse Dame autant que nos forces se pourront étendre, ditle dévot Denis Richelà l’entrée des quatre livres qu’il a composés des louanges de la Mère de Dieu ; et après que nous aurons fait tout ce que nous pourrons, reconnaissons que ce n’est rien qui approche de la grandeur de ses mérites et de ses bienfaits en notre endroit. Car hélas ! petites créatures que nous sommes (c’est la considération de l’admirable Saint Augustin) (3), que pourrions-nous apporter qui fût cligne d’elle, quand bien tous les membres de nos corps seraient changés en langues, puisqu’elle va plus haut que le ciel, et qu’elle descend plus bas que les plus profonds abimes ? Il m’est avis que les deux Chérubins qui étendaient leurs ailes sur l’arclie de Moïse, disaient tacitement que la vraie Arche de l’Alliance, qui n’est autre que la Mère de Dieu, demeurait toujours cachée, quoique leurs entendements représentés parles ailes fissent tous leurs efforts pour les

(1) La R. Mère de Blémur. — (-2) Or, il. u de Assnmpt. B. Virg. — (3) Oral, xxxv de Sanelis.

comprendre. Non, non, que personne ne se trompe, dit Saint Anselme (1), car il est vrai que nul n’est exclu de ses louanges, et qu’il y a, grâce à Dieu, de quoi employer tous les meilleurs esprits du monde ; mais quiconque les entreprendra, qu’il se résolve à bonne heure de demeurer sous la charge. Un docteur Français (2) disait le même autrefois de très-bonne grâce, et voici comme il l’eût dit s’il eût parlé à la Française :

Quanti bien fous les sablons qui sont sur les rivages. Quand les fleurs du Printemps, de l’Été les moissons, Quand les neiges d’Hiver, la pluie et les glaçons, Quand d’Aulomiie les fruits, les feuilles des bocages ;

Quand les bouches des vents, des oiseaux les ramages, Quand les mailles sans lin des écaillés poissons, Quand les astres brillants des célestes maisons, Quand d’une triste nuit les feux et les orages ;

Quand les siècles, les jours, les heures, les moments, Les Anges, les vivants et les noirs monuments, Tout enfin tout ce tout, et chacune partie,

Se changeraient en voix, jamais ils ne pourraient Raconter les vertus dont elle est assortie, Quand du là-haut louer onc ils ne cesseraient.

II. Mais quoi, dit Saint Jean Damascène (3), pour autant que nous ne la pouvons pas louer ainsi qu’elle mérite, estimerons-nous qu’il soit loisible de nous taire, et croirons-nous que notre silence puisse passer sans blâme ? Rien moins ; au contraire, nous devons marier l’affection avec la crainte, et du respect et de l’amour, ni plus ni moins que d’une belle diversité de fleurs, faire une couronne qui lui soit agréable, et qui soit comme les prémices de notre pauvre Jardin.

« Si lieri posset quod arenre pulvis, et undæ, « Uudarum gulta ;, îosa, gemipæ, iilia, flamma ;, « Jîther, coelicolo, nix, grando, sexus uterque. « Ventorum penno ?, volucrum, et pecudum genus omne, « Sylvarum rami, frondes, avium quoque penna ; « Graraina, ros, stellæ, pisces, angues, et aristæ : « Et lapides, montes, convalles, terra, dracones, « Linguse cuncta forent, nunquam depromere posseut « Quæ vel quanta virgo Regina Maria : « Quæ tua sit pictas nec littera, nec dabit œlas. »

Et tant s’en faut que la hauteur de la gloire nous doive abattre le courage, qu’au contraire elle le doit plutôt relever, et nous convier à faire tout ce que nous pourrons ; d’autant que, comme dit un grand Sage,

(I) Lib. de ExcellentiaVirg., c. n. — (2) Petrus Coiuestor. — (3) Serm. i de Assumpt.

nous sommes assurés que nous n’épuiserons jamais la fontaine de ses louanges.

Nous y sommes conviés par ses rares mérites en notre endroit, et par les douces paroles de Salomon, qui nous dit (I) : Présentez-lui du fruit de ses mains, et qu’elle reçoive les louanges que méritent ses nobles actions, non en cachette ou en quelque coin, mais en places publiques et en toutes les plus belles assemblées. Nous y sommes conviés par la grande facilité que Dieu nous présente de reconnaître par ce moyen les obligations que nous lui avons. A ce propos il me souvient que Sainte Mechfilde (2), se trouvant un jour en peine pour user de quelque revanche envers la Sainte Vierge, et se plaignant de quoi elle n’avait jamais rien fait qui méritât le parler, l’Époux des belles âmes lui apparut et lui dit : Ma fille, pour toutes les faveurs que tu as reçues de ma très-honorée Mère, loue la rare fidélité avec laquelle elle a agréé et accompli toutes les volontés de mon Père, tant en ce qui m’a touché qu’en ce qui l’a concernée ; loue sa rare fidélité à me rendre tous les services imaginables, et à ressentir au dedans de son âme tous les tourments que j’ai soufferts en mon corps ; loue sa rare fidélité à s’employer encore maintenant à me gagner les âmes, et l’assiduité dont elle use à les ramener dans mon bercail.

Nous y sommes conviés par la gloire qui revient de ces louanges au Sauveur des âmes. Car si l’honneur qui est rendu à la servante passe jusqu’à la Maîtresse, dit Saint Ildefonse (3), à beaucoup plus forte raison celui qui est fait à la Mère appartient au Fils, de même elle a très-bonne part à celui que son Fils reçoit en qualité de Roi de gloire. Nous y sommes conviés par l’affection que nous devons avoir à ensevelir avec nos louanges les horribles blasphèmes que l’enfer et ses adhérents ont vomis et vomissent tous les jours contre elle. Nous y sommes conviés par l’admirable récompense qui est préparée et promise à ceux qui s’emploient à la louer et à la faire connaître, récompense qui n’est autre que la vie éternelle, suivant la vérité des paroles de l’Ecclésiastique (4), que l’Église lui approprie. Finalement, dit encore Saint Ildefonse (o), nous sommes conviés par les exemples de son Bien-aimé Fils, et du glorieux Saint-Esprit, à entonner des cantiques mélodieux devant le trône de sa gloire. Nous y sommes conviés par l’exemple de tant de Saints, qui ont fait des merveilles à louer la merveille du ciel. Car que n’ont pas fait un Saint Épiphane, un saint Athanase, un Saint Cyrille, un Saint Augustin, un Saint Ildefonse, un Saint André de Candie, un Saint Éphrem,

(1) Prov. x» i. — (2) In ejus Vita. — (3) Lib. de Virginitate Mariac, c. H. — (4) Cap. xxiv. — (5) Serin, de Assumpt.

un Bienheureux Pierre Damien, un Saint Bernard, un Abbé Rupert, un Saint Bonaventure, un Saint Bernardin, un Saint Albert, et beaucoup d’autres qui ont fourni la matière aux discours que nous avons faits des Grandeurs de la Sainte Vierge ? Quelle ardeur n’ont-ils pas fait paraître à combattre pour le titre de Mère de Dieu, à défendre sa virginité, à exalter son humilité, à admirer sa charité, à publier ses excellences, et à inviter tout le monde à vouloir connaître et aiiner’sa nonpareille bonté.

« C’est, une espèce de louange de parler d’elle dans les rencontres avec des termes pleins d’honneur et d’estime, nous entretenant de ses vertus, publiant ses bienfaits et les faveurs reçues de sa miséricorde ; c’est aussi contribuer à ses louanges que d’assister de bon cœur aux Sermons que l’on fait en son honneur, y prendre plaisir, lire les livres qui traitent de ses excellences, les approuver, y consentir de toufe l’étendue de notre âme, souhaiter et procurer qu’elle soit louée et glorifiée de tout le monde (1). »

V. Et pour parler seulement de quelques-uns des Pères susnommés, quel plaisir de voir l’affection qui possède le cœur et l’esprit du dévot Saint Bonaventure, et les inventions qu’elle lui suggère pour la louer ? Vous diriez qu’il ne sait en quelle posture se mettre, ni de quoi lui faire fête, tant il est empressé du désir de l’honorer. Il nous a présenté dans un beau Miroir l’abrégé de ses principales Grandeurs ; il lui a composé un Psautier de cent cinquante Psaumes, qui est une imitation de celui de David ; il lui a chanté de grandes Litanies à la forme de celles de Rome ; il lui a bâti une Couronne de réjouissance et d’applaudissements ; il a fait une Lamentation en façon d’Office sur ses principales douleurs ; ii lui a dédié plusieurs Proses où sont comprises les anciennes figures qui l’ont représentée, et où sont dénombrées ses pluséminentes qualités ; il lui a approprié les Cantiques de Moïse, de Marie sa sœur, de Débora, et les autres que l’Église a insérés dans le Saint Office. Bref, on ne saurait ouvrir ses écrits sans y remarquer un cœur embrasé de l’amour de la Mère de Dieu, et saintement passionné pour la faire honorer de tous. Mais c’est un plaisir cpiand il se met à la charger d’éloges et d’épithètes d’honneur. Car cela est si beau et si bien choisi, qu’en lisant il la faut aimer quand on ne voudrait pas. S’il la prend en termes de grâce et de sainteté, il dit qu’elle est la fontaine de grâce, l’idée des bonnes mœurs, la fleur de lis du ciel, la lumière sans obscurité, la rose sans épines, la colombe sans fiel, la règle de la chasteté, le niveau de la justice, la verge de parfaite beauté, la Dame de la vertu et de la vérité, l’exemple de l’univers. S’il la considère en l’ait de douceur et de bonté, il la nomme le rayon de miel, réchanson de la grâce et de la douceur, le lit de la piété, la boite des divins onguents, la fontaine de clémence, la mère d’amour, la nourrice des esprits, la nue chargée de grâce, le filet des célestes bienfaits. En parle-t-il par forme de réconciliation et de refuge ? C’est à l’appeler le bel arc-en-ciel, l’inventrice de la grâce, la salle de la paix, l’arrêt de la colère de Dieu, le salut du monde, l’échelle du ciel, le chemin qui conduit à la vie, la guide du salut, la porte du Paradis, la réparatrice du monde, la médiatrice des pécheurs, la gardienne des hommes, le singulier refuge, l’espérance des misérables, l’ancre de r.os espérances, le navire, Je pilotis et le port tout ensemble, la mère des orphelins, la source du salut, la veine de la miséricorde, le phare des dévoyés, le courage des combattants. S’agit-il de son autorité et de sa puissance ? Elle est, au dire île ce dévot cœur, la mort des péchés, le fléau des hérésies, la ruine des démons, la colonne de la Religion, la Reine des Rois, la Dame des Empires, la Toute-puissante soit aux laveurs qu’elle moyenne, soit aux secours qu’elle donne ou aux affaires qu’elfe entreprend. Bref, s’il est question de sa gloire et de son excellence, elle n’est rien moins que le logis, le cabinet, le trône et le temple de la Divinité, le Palais de la Sainte Trinité, la merveille des œuvres de Dieu, le vase qui a moulé son potier, le ruisseau qui est la source de sa fontaine, l’étoile qui produit son Soleil, la Vierge digne de Dieu, la merv eille de Grandeur, le parangon d’excellence, l’honneur de la terre, la gloire du ciel, le ciel intellectuel, la splendeur de la divine lumière, la souveraine intelligence, la Iieine des siècles, la Fille, la Mère et l’Épouse de Dieu.

VI. Hemmingus fut un Évêque de Suède, grand ami de Sainte Brigitte, de qui la Sainte Vierge révéla (I) à cette Épouse de son bien-aimé Fils, qu’en reconnaissance de la dévotion qu’il témoignait avoir envers elle, en commençant tous les sermons qu’il faisait par ses louanges, elle lui servirait éternellement de Mère, elle l’assisterait à l’heure de la mort, et présenterait elle-même son âme au jugement de Dieu. Saint Vincent ne se trouva jamais nulle part où l’on traitait des excellences de la Vierge, que son cœur ne fondit en douceur et ses yeux en larmes de dévotion. Le dévot Père Venturin de Ber- gamo, Religieux du même Ordre de Saint-Dominique, avait cette louable coutume de prêcher tous les Samedis des Grandeurs de la Sainte Vierge. Ce qu’il faisait pour l’ordinaire avec un grandissime concours, de manière qu’il lui arrivait souvent de compter

(1) Revel. cxtravag., c. civ.

jusques à trente ou quarante mille auditeurs. La Reine des Anges reconnut en diverses manières la dévotion de ce sien serviteur, nommément se faisant voir à lui en lui découvrant plusieurs secrets.

Le bienheureux Stanislas Kostka ne l’appelait point autrement que sa bonne Mère ; et quant à la joie qu’il recevait à parler d’elle, elle était bien si grande, que ceux qui le connaissaient, pour lui faire plaisir et pour en recevoir eux-mêmes, en jetaient le discours dès qu’ils le voyaient arriver. Je dis pour en recevoir eux-mêmes, car il n’était pas possible de le voir tout aussitôt prendre l’eu et continuer le propos avec un visage plein d’ardeur et de majesté, sans en être touché, et sans avoir l’âme baignée de contentement. Quelle plus grande réjouissance que d’ouïr Saint Grégoire le Fait- Miracles (1) sonner lui-même de la trompette et convier tout le monde à louer, glorifier et proclamer Bienheureuse la Reine du Ciel, et à honorer sa mémoire avec des applaudissements et des cantiques d’allégresse ? Quelle consolation devoir le dévot Richard de Saint-Laurent se démener en mille manières, pour loger au plus haut faite d’honneur celle qu’il aimait plus que sa propre vie ? Quoi de plus agréable que de suivre ce gentil esprit qui, en douze livres qu’il a composés des louanges de la très-sacrée Vierge, se perd dans la considération de ses prérogatives, de ses privilèges et de ses vertus, qui va cherchant en la fécondité de la terre, en la profondeur de l’Océan, parmi les vastes campagnes de l’air, et jusque dans l’immensité des voûtes étoilées, de quoi contenter sa’dévotion ? bref, qui ne laisse pièce aucune en toute la nature qu’il ne fasse servir en quelque façon à relever le mérite de la Reine des deux ?

A Dieu ne plaise que parlant de ceux qui se sont si particulièrement affectionnés’.à publier les louanges de la très-sacrée Vierge, je m’oublie de Saint Casimir. Ce jeune prince, infiniment plus noble pour sa rare piété que pour sa race, s’était dès sa plus tendre jeunesse consacré au service de la Mère de Dieu. Entre les autres reconnaissances qu’il lui offrait comme par état, il n’eût jamais passé un seul jour sans réciter une Prose latine qu’il avait lui-même composée et mise en rimes à la façon du temps, à la louange de la Sainte Vierge. Mourant, il désira que cette pièce fût enterrée avec lui. En effet, comme l’an mil six cent et neuf l’on vint à ouvrir le sépulcre où il avait été inhumé, elle fut trouvée sur sa poitrine,

(1) Orat. III in Annunt. u.

ni plus ni moins que la gardienne de son cœur. Le dévot Lecteur la pourra voir à la lin de ces traités ; cependant voici une partie des plus douces pensées qu’elle contient, naturalisées à la française :

Mon cœur, rien la nuit, rien le jour Ne prenne part à tes pensées Que celle qui tient par amour Mes affections enlacées ; Que tes plus amoureux désirs, Et tes plus attrayants plaisirs, Soient d’honorer par tes louanges Cette Vierge dont l’ornement A jeté dans l’esprit des Anges. Et l’amour, et l’étonnement.

L’éclat de ses traits glorieux Ne peut souffrir qu’aucun nuage Vienne dérober à nos yeux La majeslé de son visage. Aussi chacun dit franchement Qu’il n’est ni sur le firmament, Ni sur la terre, ni sur l’onde, Chose qui l’égale en beauté ; Et que l’œil de ce vaste monde N’est rien au prix de sa clarté.

Quoi donc ! serai-je le point repris Ou de superbe, ou d’imprudence, D’avoir follement entrepris De publier son excellence, Si je ne puis, à beaucoup près (Quelques laborieux apprêts Que fassent mon cœur et ma plume), Retirer au vif tous les traits De ce beau soleil qui m’allume Et me ravit par ses attraits ?

Bien que les esprils les mieux faits, Quand il s’agit de son mérite, Toujours en redoutent le faix, Et que leur parole interdite Se change en admiration De sa grande perfection : Si faut-il voir que mon silence, Ne soit cause de m’exposer A quelque lâche défiance, Craignant de la trop peu priser.

Celui pour qui vous combattez, Dame des plaines azurées, Tient ses ennemis pour domptés Et les palmes plus assurées : Il peut bien défier la mort, Et se promettre que son sort, Malgré la rage et l’insolence Des démons les plus furieux. Sera toujours en assurance Sous l’œil de la Reine des cieux.

Qui ne sait que votre valeur A mis ces mâtins à la chaîne, Et que sans vous notre malheur Nous allait porter dans la gêne ? Qui ne sait que ce bas enfer, Armé de brasiers et de fer, Ouvrait déjà son précipice ? Que sans voire divin secours, Le ciel ne songeait qu’au supplice Dont il devait punir nos jours ?

Ce n’était plus que tremblement, Qu’images de mort et de craintes : Jà l’enfer par son sifflement Nous menaçait de ses atteintes ; Jà l’air animait son courroux A lancer la foudre sur nous ; Et parmi cette horrible trame, Les feux des étoilés lambris Semblaient contribuer leur flamme Au comble de notre débris.

Mais enfin ces vains attentats Se sont vus résoudre en fumée, Et ces funestes potentats N’ont gagné que la renommée D’avoir augmenté leurs tourments. Tant de monstrueux instruments. Qu’ils forgeaient pour notre ruine. N’ont servi, pour aucuns effets, Que pour renverser la machine Qu’ils préparaient à nos forfaits.

Vierge, vos mains nous ont tirés De ce déplorable esclavage : Sans vous les astres conjurés Nous abandonnaient au pillage. A vous retourne tout l’honneur De ce tant signalé bonheur : C’est un trait de votre vaillance, Que ces détestables lutins Aient appris que votre puissance A des foudres pour les mutins.

Ève, dont l’infidélité Ferma les portes de la vie. A toute la postérité, Pour satisfaire à son envie, Avait par sa témérité Mis ès mains d’un Dieu irrité Le glaive punisseur des crimes : Mais par un surcroit de faveur Vous avez tiré les victimes Des mains de sa juste fureur.

Ouvrage du bras tout-puissant, Fille du ciel et de la grâce, Vierge dont le cœur innocent N’a rien de pareil en sa race : Dieu même cède à votre voix, Et dispose au gré de vos lois De ses plus étranges merveilles. Commandez, car les cieux sont prêts, Et la terre n’a point d’oreilles Que pour plier sous vos arrêts.

A voir comment la piété,

Du fruit de votre chaste couche,

Fait passer pour nécessité

Tout ce qui part de votre bouche ;

A voir le Père de bonté

Et l’auteur de la sainteté

Dans le dessein de vous complaire.

Peut-on douter que le destin

De ceux qui vous tiennent pour Mère

Ne soit un nœud diamantin ?

Comme on voit l’inégalité

Des ans, des mois et des journées,

Accorder sa diversité

Au cours de l’astre des armées ;’

Les cieux, par un beau règlement,

Accommoder leur mouvement Au branle du premier mobile ; Ainsi le bonheur des humains, D’une obéissance facile, Suit le mouvement de vos mains.

Sur donc que mes intentions D’une pareille complaisance Suivent les inclinations De votre douce pro\idence, Vierge, je vous donne mon cœur, Afin que le rendant vainqueur Du vice et du mauvais exemple, Il fasse un généreux effort De vous ériger un beau temple Au milieu de son petit fort.

Puisque avec toute liberté Et d’une pleine confiance, Je cherche un lieu de sûreté Dans le sein de votre clémence ; Pour Dieu ne m’éconduisez pas, Mais prenez le soin de mes pas El les guidez parmi les ombres, Afin que j’évite l’écueil Où le Prince des cachots sombres Prétend me creuser un cercueil.

Que l’enfer dégorge sur moi Tout le venin de sa colère ; Qu’il trouble, qu’il mette en émoi Et le firmament et la terre : Qu’il renouvelle ses complots ; Qu’il révolte l’air et les flots Pour m’immoler à sa furie, En vain sera cet appareil : Je ne veux qu’un mot de Marie Pour les ranger en un clin d’œil.

Source de nos félicités, Vivez pour jamais glorieuse : Vivez dans les prospérités De l’éternité bienheureuse. Ces tyrans ont beau se peiner, L’Enfer à beau se mutiner, Votre sort est invariable ; Et tant que Jésus sera Dieu, Après lui (chose indubitable) Vous sera dû le premier lieu.

IX. A d’autres l’affection a l’ait trouver des inventions nouvelles

pour l’honorer. Je sais bon gré à celui qui, depuis peu, a mis au jour

un petit livre qui ne contient que ce seul vers :

Tôt tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœloi

Mais autant de fois diversifié que les Astrologues comptent d’étoiles au firmament, c’est-à-dire mille et vingt-deux fois. De vrai, la raison veut que tout ce que l’esprit humain peut inventer de gaillard et d’honnête serve à honorer les grandeurs de celle qui ne sera jamais honorée des hommes autant qu’elle le mérite.

Quelques-uns ont consacré leurs plumes et les autres instruments de leur profession, avec leurs veilles et leurs travaux, en reconnaissance des faveurs qu’ils ont reçues d’elle et de l’honneur qu’ils désirent lui rendre. Juste Lipse, personnage à qui les bonnes lettres se sentent grandement redevables, après avoir fait travailler sa plume longues années à la recherche de l’antiquité sous la laveur de la Mère de Dieu, comme il le proteste lui-même, enfin lui dédie sa plume (l), dont le dernier travail a été de recueillir les miracles de Notre-Dame de Hault et de Montaigu. Saint Ignace, disant le dernier adieu au monde et quittant la milice temporelle pour s’enrôler en la spirituelle, fit sa veille d’armes à Montserrat, devant l’image de la Sainte Vierge, à côté de laquelle il pendit son épée et sa dague, comme lui laissant l’honneur que les armes lui avaient acquis, ni plus ni moins qu’il jetait à ses pieds celui qu’une nouvelle vie lui devait acquérir.

Mais il me semble que, parmi tous les autres, les mieux fortunés sont ceux à qui le Ciel a fait la faveur de publier, ou de vive voix ou par écrit, les excellences de la Reine du Ciel, et d’animer le monde à l’aimer, à l’honorer et à la servir. Car leur condition est mille fois plus avantageuse que celle de tous les courtisans et de tous les favoris de la terre. Plus heureux encore sont ceux que Dieu, par une très-spéciale grâce, a destinés à être là-haut les Chantres delà Chapelle Royale de cette Vierge nonpareille et les Panégyristes de ses grandeurs. Oh ! qui aurait le bonheur d’être de ce nombre et d’être couché si avant sur l’état de la Reine des Anges ! Pour moi je serais content de financer tous les travaux de cette vie pour y avoir une petite place. Que ceux à qui cet heureux sort est échu en partage bénissent à jamais la douceur de leur condition ; quant à nous, nous la supplions que notre bouche soit toujours remplie de sa louange, et que par ce moyen, ainsi que dit un Prophète (2), ni plus ni moins

(1) In l’ine B. Virg. Hal. — (2) Isai. xlviii.

qu’avec un caveçon, elle nous tienne en de voit’ à ce que nous ne périssions point. Car, dit le Bienheureux Saint Bonaventure (1) : Heureux celui qui ne se soûle jamais de chanter vos louanges ni de publier vos vertus, d’autant qu’il ne peut être autrement qu’une lumière céleste ne donne toujours dans son cœur, et que le Saint-Esprit ne dissipe les ténèbres de son entendement.

### § VII. — Le troisième trait d’honneur : célébrer rclig ‘emement ses fêtes.

Les fêtes et les magnificences de la Jérusalem céleste sont si grandes qu’elles se font entendre jusque sur la terre, puisque nos réjouissances et nos célébrités ne sont que de petits retentissements et de faibles imitations des triomphes de là-haut. Ainsi ce n’est pas merveille que parmi toutes les fêtes que nous célébrons le long de l’année, celles de la Sainte Vierge tiennent le premier rang après les solennités de son fils, vu qu’au ciel il n’est point de pareil honneur à celui qui lui est rendu. Bien est-il vrai que, sans préjudice de ce qui s’y fait, l’Église militante, conduite du Saint-Esprit, a toujours plus particulièrement révéré certains mystères concernant la .Mère de Dieu, et célébré quelques-unes de ses fêtes avec plus d’appareil et de signification extérieure que les autres, ainsi qu’il se voit en sa Conception, en sa Nativité, en son Annonciation, en sa Purification et sou Assomption : Fêtes dont l’usage est fort ancien en l’Église, comme je le puis aisément montrer à la charge que, pour ce qui appartient à la Conception, on se contente de ce que j’en ai dit amplement ailleurs (2). L’Ordre des Carmes célèbre la fête de l’Annonciation avec les octaves ; comme encore plusieurs autres religieux font les octaves de la Purification et de la Visitation.

Quant à la fête de la Nativité, on commença de la célébrer avec une allégresse extraordinaire incontinent après le Concile d’Éphèse, où le malheureux Nestorius fut condamné, et la Sainte Vierge maintenue en la possession du glorieux titre de Mère de Dieu ; c’est-à-dire après l’an quatre cent trente-six, ainsi que le Docte Baronius (3) l’a amplement déclaré, et qu’il appertpar lessermonsde Saint Germain, Patriarche de Constantinople, de Saint André de Jérusalem, de Saint Jean Damascène, de Saint Fulbert, Évêque de Chartres, du Bienheureux Pierre Damien, de Saint Bernard et des autres, et du livre de la virginité de Notre-Dame, écrit par Saint lldefonse, il y a près de mille ans. Vincent, Évêque de Beauvais (i), raconte que le jour qui

(1) In Psalterio B. Virg. — (2) Tract, m, c. vm, § 1. — (3)Notis ail Rotnanum Martyrologium, 3 Decemb. — (4) Lib. VI Specul. exempt., c, lxv, et lib. VII, e. exix.

est le huitième de septembre fut révélé à un dévot Religieux, lequel entendait tous les ans à tel jour les concerts harmonieux des Anges, et qui à la fin fut averti par l’un d’eux qu’ils honoraient par ces doux accords le jour natal de leur Reine, jusque alors inconnu aux hommes. Plusieurs auteurs clignes de foi (i) assurent que le Pape Innocent quatrième honora ce jour d’une Octave en suite de la faveur que l’Église reçut par l’entremise de la Reine du Ciel. Car comme après le décès de Célestin quatrième, l’Empereur Frédéric second traversa, avec ses factieuses menées, le sacré Consistoire, en sorte que vingt et un mois étaient déjà écoulés sans qu’on eut le moyen de lui donner un successeur, les Cardinaux vouèrent à Dieu cette Octave à condition que, par l’intercession de sa Sainte Mère, il leur fût loisible de donner paisiblement un chef visible à son Église. Ce qu’avant obtenu, Innocent quatrième, qui fut lors choisi, fit garder partout ce qui avait été promis.

L’Annonciation.

La fête de l’Annonciation se faisait en l’Église longtemps avant celle de la Nativité, puisque Saint Augustin (2) rapporte comme une ancienne tradition qu’elle était célébrée le vingt-cinquième jour de Mars, jour que l’on tenait aussi avoir été la mort du Sauveur, et qu’outre les Sermons du même Saint Augustin, de Saint Ambroise, de Saint Pierre Chrysologue et des autres, nous en avons trois excellents de Saint Grégoire le Fait-Miracles, lequel les passait tous de près de deux cents ans. Et jaçoit qu’en plusieurs Églises cette fête fût chômée le dix-huitième de Décembre, ainsi que nous apprenons du Concile de Laodicée et du deuxième Concile de Tolède, auquel présida Fugène, oncle de Saint Ildefonse, à cause, disent ces Saints Conciles, qu’à la fin de Mars l’Église est pour l’ordinaire occupée en la souvenance de la passion de son cher Époux ; ce néanmoins le même Saint Ildefonse remit la fête à l’ancien usage, et changea la célébrité qui se faisait le dix-huitième Décembre, en l’attente de l’enfantement de la Sainte Vierge, ainsi que je dirai un peu plus bas.

La Purification.

Celle de la Purification, appelée par les Grecs Hvpapante, ou Rencontre, et par les anciens la fête de Saint Siméon et d’Anne la propliétesse, est postérieure à l’une et à l’autre, et tous ne sont pas

(1) Palatina, in Innoc. IV. Ciacconius, in codem. Durandus, lib. VII Divin.Offic., c. xxix. Arnoldus Wionus, lib. V Ligni Vitæ, c. xx, etc. — (2) Lib. IV de Trin., c. v.

bien d’accord du temps de son institution. Car Nicéphore (1), Théo- phanes (2) et Saint Augustin la rapportent au quinzième an de Jus- tinien, qui serait l’an cinq cent quarante-trois du Sauveur ; Sige- bert (3), à l’an cinq cent quarante-deux ; Cedrenus, à l’an neuvième de Justin le Vieux, qui tomberait en l’an cinq cent dix-liuit, quoiqu’ils soient tous d’avis qu’elle fut instituée à cause d’une grande mortalité, qui fut apaisée par l’intercession de la Mère de la miséricorde. L’usage toutefois est plus ancien en l’Église Latine. Car plusieurs (4) estiment qu’elle commença sous le Pape Gélase, qui vivait plus de trente ans devant l’Empereur Justinien, et disent que ce Pape très-pieux prit occasion d’instituer cette fête des abus qui se commettaient le long du mois de Février en la profane cérémonie des Lupercales, qui étaient des restes du paganisme ; à quoi il subrogea la sainte coutume d’honorer la rencontre des mystères que l’Église célèbre au jour de la purification. Le Pape Serge (5), qui fut élevé au Pontificat l’an six cent quatre-vingt et huit, accrut la célébrité de cette fête par l’accomplissement de la procession qui se fait ce jour-là avec les cierges bénits.

L’Assomption.

V. L’Assomption, que nous pourrions appeler la Reine des fêtes de la Mère de Dieu, est très - ancienne, comme nous apprenons du Sermon ou de l’Épitre de Sophronius à Sainte Paule et à Sainte Eus- tochium sa fille ; Épitre qui a été ci-dessus citée à diverses occasions. L’auteur vivait du temps de Saint Jérôme, comme il est aisé de voir, et plusieurs des anciens lui attribuent cette pièce. Car ce qu’écrit Nicéphore (6) que l’Empereur Maurice fit célébrer cette fête partout, ne se doit nullement entendre de sa première institution (7), mais de l’Édit qu’il publia pour la faire recevoir et garder par tout l’Orient à l’imitation de l’Église Occidentale. L’octave y fut ajoutée par ordre du Pape Léon quatrième (8), en action des grâces de la faveur reçue de la Mère (le Dieu lorsqu’elle délivra le peuple Romain d’un basilic qui faisait un extrême dégât en la ville. Je n’omettrai pas ici le miracle qui est rapporté par le vénérable abbé de Cluny (9), lequel assure, comme une chose très-avérée en son temps, que les cierges qui brûlaient en l’Église de Sainte-Marie-la-Grande, à Rome, dès les premières Vêpres de cette solennité jusqu’à la fin des secondes, étaient

(1) Lib. XVII Hist., c. xxvtlt. — (2) In Misccllan., II p., Summ., tit. m, § 5.

(3) In Chronico, eoanno. — (4) Vid. Baron., in Notis ad Rom. Martyrolog., ad diem 2 Febr. —(5) Boila, lib. de Temporibus. — (6) Lib. XVII Hist., c. xviu.

(7) Baron., in Notis Martyrologii, 15 Aug. — (8) Sigebertus, in Chronico, an. 847. — (9) Petrns Clun. dictus Venerabilis, lib II de Miracnlis, c. xxx.

trouvés au bout de vingt-quatre heures aussi entiers que lorsqu’ils avaient été allumés.

La Présentation.

Outre ces cinq fêtes principales, il y en a d’autres qui sont célébrées en l’Église universelle, ou en quelque Église particulière, quoiqu’elles y soient honorées en un degré beaucoup inférieur à celles-là. Celle de la Présentation est fort ancienne en l’Église Grecque, comme il appert par les discours que nous ont laissés Saint Germain, Patriarche de Constantinople, Georges, Archevêque de Ni- comédie et les autres ; par le Ménologe des Grecs (1) et par la constitution d’Emmanuel chez Théodore Balsamon (2). Elle se faisait déjà en France l’an treize cent septante-cinq, sous le Roi Charles cinquième, comme il se voit par l’érection du Monastère des Célestins de Metz, faite en l’honneur de cette fête par Philippe de Maizières, Chancelier du Royaume de Chypre. Le Pape Paul second la fit mettre au Calendrier Romain l’an quatorze cent soixante-quatre pour apaiser l’ire de Dieu, et pour arrêter le cours des malheurs qui consumaient l’Église ; et de plus il invita par Indulgences (3) le peuple Chrétien à la célébrer comme avait déjà fait avant lui Pie second, son prédécesseur. Depuis, le Pape Pie cinquième l’ayant ôtée du Calendrier avec plusieurs autres, elle y fut rétablie par un Bref exprès de Sixte cinquième, par lequel il montra l’antiquité de cette fête en l’Église de Dieu. A quoi faire ne contribua pas peu le docte François Turrian, ou de la Tour, Religieux de la compagnie de Jésus, qui à cette occasion reçut la mort de la main de la très-sacrée Vierge au même jour de la Présentation, ainsi que j’ai remarqué ailleurs (4).

La Visitation.

Celle de la Visitation prit sa naissance quelque temps avant l’autre, c’est-à-dire, au rapport de Saint Antonin (o), l’an treize cent quatre-vingt et cinq. Elle fut instituée par le Pape Urbain sixième et confirmée, ou, pour mieux dire, promulguée par Bonit’ace neuvième à l’occasion du schisme qui avait déchiré l’Église depuis la mort de Grégoire onzième jusques à la création de Martin cinquième, comme chacun peut apprendre par le Bref de Boniface neuvième.

(1)21 Novemb. — (2)In Nomocanone Photii, fit. Vil, c. i. — (3) Molanus, in Mar- tyrologio. — (4) Tract, ni, c. xm. — (5) IV p., tit. xv, c. xxiv, § 3.

Sainte Marie aux Neiges.

J’ai parlé au premier traité (l) de la fête de Sainte Marie aux Neiges à l’occasion de l’Église du même nom, qui à présent s’appelle Sainte-Marie-la-G rande.

Les Épousailles de la Sainte Vierge.

L’Église Gallicane fait mémoire des Épousailles de la très-sacrée Vierge le vingt-deuxième Janvier, sous l’aveu du Pape Paul troisième, qui approuva l’office composé par Pierre Daurat, religieux de Saint-Dominique, et octroya qu’il pût être récité en l’Église, et qu’il lût loisible d’en faire la fête.

Sainte Marie aux Martyrs.

A Rome se célèbre celle de Sainte Marie aux Martyrs, le treizième de Mai (2), parce qu’à tel jour la triste bande des faux Dieux fut chassée de la ville de Rome par le Pape Boni face quatrième, sous l’Empire île Phocas ; le Temple de tous les Dieux, maintenant appelé la Rotonde, ayant été consacré à l’honneur de la Mère de Dieu et de tous les Saints Martyrs. Depuis Grégoire quatrième en fit célébrer la fête sous le nom de la Mère de Dieu et de tous les Saints, le premier jour de Novembre.

L’Attente de l’enfantement de la Mère de Dieu.

J’ai aussi parlé peu auparavant delafêtede l’Attente de l’enfantement de la glorieuse Vierge, qui est fort célèbre en toute l’Espagne le dix-huitième Décembre, et qui, depuis quelques années, a été autorisé par le Pape Grégoire treizième. Elle est aussi appelée la fête des O, à cause qu’à tel jour est donné commencement aux Antiennes tant renommées en l’Église, qui se commencent toutes par O, et qui sont chantées huit jours entiers avant la fête de la Nativité du Sauveur.

XR. A Constantinople se faisait jadis avec grande solennité, au troisième jour de la Pentecôte, la fête de Notre-Dame de la Guide, ou la Conductrice, à l’occasion de la noble Église qui fut fondée par l’Impératrice Pulchérie, comme il a été rapporté ci-dessus à diverses occasions (3).

(1) Cap. xii. — (î) In Romano Martvrologio. — (3) Tract, m, c. vu etalibl,

Notre-Dame des Anges.

Le second d’Août, l’Ordre de Saint-François généralement célèbre avec une très-particulière dévotion la fête de Notre-Dame des Anges, ou de la Portiuncule, en mémoire des rares faveurs que Saint François reçut du Ciel en la même Église, et des Indulgences qu’il obtint par l’intercession delà très-sainte Vierge à tous ceux qui visiteraient l’Église de Notre- Dame des Anges en la ville d’Assise, ainsi que j’ai dit au premier traité (I).

Notre-Dame du Mont-Carmel.

Le seizième de Juillet, l’Ordre des Carmes fait, avec une pareille dévotion, la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Notre-Dame de la Victoire. — Les Douleurs de Notre-Dame. — Les Joies de Notre-Dame. — Le

Recueil des Fêtes de Notre-Dame.

Le septième d’Octobre, l’Église universelle rend grâces à Dieu de la noble victoire qui fut remportée sur le Turc, ainsi que j’ai déclaré ailleurs (2), et ce, sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, comme il se voit au Martyrologe Romain au susdit jour. Le seizième d’Avril se fait la fête des Douleurs de Notre-Dame, et celle de ses joies le cinquième de Juillet ; le Recueil de toutes les fêtes le premier de Septembre (3), et quelques autres que je passe, de crainte d’ennuyer le Lecteur, à divers autres jours.

Le Samedi.

Je serais sujet à quelque reproche, si, parmi les fêtes de la Sainte Vierge, je ne donnais place au Samedi, que l’Église a quasi de tout temps religieusement observé. Car, comme elle est gouvernée par le Saint-Esprit son Époux, elle a estimé que ce serait trop peu d’honorer la mémoire de sa bonne Mère et Maîtresse une fois seulement tous les ans, de même qu’elle a fait des autres Saints ; c’est pourquoi, en suite des obligations qu’elle lui a, elle lui a consacré chaque semaine un jour. Que si quelqu’un demande pour quelle raison elle a fait choix du Samedi, plutôt que de quelque autre jour, je lui dirai que les Docteurs en mettent plusieurs en avant. Premièrement, pour représenter qu’au temps qui fut entre la Passion et la

(I) Cap. xit, S 5. —(2) Tract, m, c. vu. — Usuard., Martyrolog.

Résurrection de son Fils, qui l’ut proprement le Samedi, la foi vive et distincte de la même Résurrection demeura en elle seule : ce qui est encore représenté par la chandelle, qui seule reste allumée sur le chandelier triangulaire es trois jours des Ténèbres de la Sainte Semaine. Je dis la foi vive et distincte, car le sentiment de plusieurs graves Auteurs est que les Apôtres ne perdirent jamais entièrement la Foi, mais seulement qu’elle demeura en eux fort faible et comme élangourie. C’est la raison qu’apportent Saint Bernard (I), Saint Bonaventure (2), Saint Antonin (3), l’Évêque d’Avila (4), Guillaume Durand (5) et les autres. Secondement, en souvenance des amertumes où son triste cœur fut plongé lors de la mort et de l’absence de son Fils, qui était l’unique sujet de toutes ses consolations. Troisièmement, pour montrer que comme le Samedi est la porte et l’entrée du Dimanche, qui est le jour du repos et de la Résurrection, de même elle est la porte du ciel et l’entrée de tout notre bonheur. Quatrièmement, afin que par la fête de la Mère on entrât immédiatement en celle du Fils, qui est le Dimanche. La dernière raison qu’ils allèguent est toute mystique, et prise de la ressemblance que la Bienheureuse Vierge avait avec le Sabbat ancien ; mais je ne m’y veux pas arrêter, vu nommément que ce discours ne vise qu’à tracer quelque pratique pour honorer la Mère de Dieu en ses fêtes, bien que pour ce qui concerne les particulières dévotions du Samedi et nommément les abstinences, et les autres mortifications que la plupart des serviteurs de la Vierge font à tel jour, j’en doive parler à un autre sujet traitant de la dixième Reconnaissance.

XVII. Ce n’est jamais qu’à regret que j’interromps la majesté de nos cérémonies avec des observations fantastiques, nommément de certains esprits profanes qui se sont dévalés du vrai culte de Dieu et de la pureté de la Religion. Si dirai-je ici en passant que les Grecs schismatiques, qui, dès qu’une fois ils se sont débandés de l’unité de l’Église, se sont laissés glisser dans mille absurdités, ont néanmoins conservé un très-grand respect envers les fêtes de la très-sacrée Vierge, quoiqu’à leur ordinaire ils aient mêlé parmi leurs dévotions des imaginations Habbinesques ou des grotesques de leurs cerveaux mal timbrés. Ils disent que toute la nature se ressent tellement de la sainteté de nos fêtes, qu’ès cinq principales célébrités de la glorieuse Vierge, des quatre colonnes, dont à leur dire le ciel est soutenu, deux se courbent par honneur, ni plus ni moins que les deux autres s’inclinent ès solennités de Notre-Seigneur. Que s’il arrive que quelque

(l)Lib. do Passione Domini, c. ir. — (2) In m, dist. m, art. 2, q. m. — (3) IV p., tit. xv, c. xxiv. —(^Pnefatione in Matth. —(5) In Rationali divinorum Olficiorum, lib. IV, c. I.

fête du Fils se rencontre en un même jour avec celle de la Mère, ils tiennent pour tout assuré que le monde doit périr, le ciel manquant de soutien pendant que les quatre colonnes qui le supportent s’abaissent en un même temps. Cause pourquoi il y a quelques années que le jour de Pâques tombant au vingt-cinquième de mars, auquel l’Église célèbre la douce mémoire de l’ambassade qui fut faite à la Bienheureuse Vierge par l’Ange Gabriel, ils avaient tellement mis dans leur esprit que tout ce que nous voyons devait prendre fin, que nul d’entre eux n’avait de provisions pour aller plus loin qu’un jour, aussi croyaient-ils fermement qu’ils n’auraient plus besoin de chose aucune. Si par ces colonnes du ciel ils entendaient les Bienheureuses Intelligences qui portent le inonde, selon la prophétie de Job, je ne douterais nullement que, pendant que l’Église militante 8e met en devoir d’honorer les mystères de la vie du Sauveur et de sa très-sainte Mère, elles ne fissent des actes d’une très-rare et très-profonde révérence. Mais puisqu’il n’est pas nécessaire de nous mettre beaucoup en peine de rencontrer le point de leur dessein, je suis d’avis de les laisser rêver, et de me rendre cependant à la pratique à laquelle je me suis engagé.

J’ai toujours estimé que nos solennités se devaient passer en deux sortes de sentiments fort différents. Les uns conviennent à ceux, lesquels confinés en une terre étrangère, chassés et bannis de leur chère patrie, ressemblent aux pauvres Israélites, qui sont naïvement représentés par le Roi-Prophète, lorsque assis sur le rivage de Babylone, les yeux trempés de larmes, les bras croisés, les ci- thresetles luths pendus aux branches des saules qui côtoyaient la rade, ils s’entretenaient des l’êtes et des Cantiques de la Sainte Sion. J’entends par cette disposition les soupir » languissants d’une amère contrition, et les tristes exercices de la salutaire pénitence et mortification que l’Église notre bonne Mère nous enseigne de pratiquer spécialement ès veilles des bonnes fêtes, et qui de tout temps ont saintement occupé les dévots serviteurs de la Vierge, comme je ferai voir au discours de la Mortification.

D’ailleurs néanmoins, comme vrais enfants de la céleste Jérusalem, ayant droit par l’adoption divine et par la grâce de la régénération aux joies et aux contentements de la Royale maison d’où nous sommes sortis, encore devons-nous réveiller nos cœurs et participer en nos têtes aux réjouissances du ciel, et à la façon qui est gardée ès célébrités de là-haut. Saint Jean, en son Apocalypse (I), fut invité d’assister en esprit aux merveilles qui se passèrent en la

(l) Cnp. v.

solennité de l’ouverture du livre à sept sceaux laite par l’Agneau et au triomphe de cette bienheureuse Cour. Il vit les vingt - quatre vieillards et les quatre mystérieux animaux tenant en main des cithres et des vases de parfum, qui sont les oraisons des Saints, se prosterner en terre, chantant les louanges de l’Agneau. Il entendit les voix de mille millions de glorieux esprits qui s’écriaient : L’Agneau qui a été occis est digne de recevoir le pouvoir, la divinité, la sagesse, la force, l’honneur, la gloire et la bénédiction. Il ouït toutes les créatures qui sont au ciel et celles qui sont sur la terre reprendre d’un air différent la même chanson, et avec une nouvelle cadence donner mille bénédictions à l’Agneau, lequel est assis sur le trône du Dieu \ ivant. Voilà à mon avis la vraie idée de nos fêtes et le parfait modèle des actions que nous y devons pratiquer, qui sont l’Oraison, la Réjouissance, l’Action de grâces et la Glorification.

L’Oraison. — La Réjouissance.

XX. Je dis l’Oraison qui est représentée par les parfums que Saint Jean vit monter sans cesse contre le trône de Dieu et embaumer de leur agréable odeur toute la sainte cité. Car la raison requiert qu’en semblables jours nous employions quelque temps particulier à la considération des mystères que l’Église nous propose, et que notre cœur s’évapore en saintes affections. Le Père François Suarez, personnage non moins connu au ciel pour ses rares vertus, qu’en la terre pour sa profonde science, ne élisait jamais la Messe ès jours de fête de la Sainte Vierge, qu’il n’eût auparavant employé au moins deux bonnes heures à la considération de ses Grandeurs. Et tous ceux qui aiment de cœur cette Princesse, s’étudient en de semblables occasions à savourer la douceur de ses mystères et à s’entretenir avec elle le plus longuement qu’ils peuvent.

XXL La Sainte Écriture témoigne que comme Samson trouva le miel dans la gueule du Lion, ainsi nous trouverons dans le sein de l’Oraison qui est présentée par le Lion à cause de sa grande force, la douceur et le contentement. C’est ce qui nous arrive lorsque nous nous entretenons des Grandeurs de l’Impératrice du ciel. Car l’âme est comme inondée des doux sentiments de Réjouissance qui lui sont causés par la pensée des excellences de celle qu’elle chérit uniquement. Là, l’esprit, comme transporté d’aise, se conjouitavec elle de la voir si haut élevée ; là il se contente, là il se complaît, là il se perd, là il dit qu’il ne désire rien plus depuis qu’il voit l’objet de ses amours tout transformé en Dieu. Et les efforts de cette joie sont bien si grands en quelques-uns, qu’ils réduiraient le cœur à de grandes extrémités de désirs et de langueurs, si Dieu ne le fortifiait ou ne mi- tigeait ses ardeurs.

L’Action de grâces.

XXII. De la considération et de la Réjouissance, naissent les vifs sentiments d’Action de grâces que le cœur altéré rend à la très-adorable Trinité, pour avoir élevé la Sainte Vierge à un si haut degré d’honneur, et nommément pour lui avoir fait les faveurs qui sont particulières à telle fête. Action de grâces qu’il présente très-spécialement au Roi de gloire, son très-honoré Fils, pour qui, par qui et en qui elle a reçu tant de faveurs du ciel. Action de grâces finalement qu’il adresse à elle-même, d’autant que jamais ces fêtes ne se passent sans nous ramentevoir quelque insigne obligation que nous luiavons.

La Glorification.

XXIII. Enfin, toute cette allégresse se termine en bénédictions et en Glorifications, et l’âme qui se connaît trop malhabile pour y pouvoir fournir, mendie tout le secours qu’elle peut ; elle appelle à son aide tout ce qui est au ciel et en la terre pour adorer le père de lumière, de qui procède toute sorte de dons parfaits, pour chanter et publier ses magnificences et pour le faire connaître à toutes ses créatures. Elle en fait autant pour bénir et glorifier avec proportion celle que Dieu a rehaussée par des voies inimaginables ; elle lui dit des merveilles que l’affection lui dicte ; elle ne voudrait jamais se départir de ces amoureux entretiens.

La Communion.

XXIV. A ces religieux exercices, il faut ajouter la participation des saints mystères. Car comme la Mère de Dieu répondit un jour à une belle âme, il ne faut pas que nous espérions lui pouvoir faire service plus agréable que de lui présenter son cher Fils. Il faut de plus ajouter la charité envers les nécessiteux, d’autant qu’il est raisonnable de départir plus libéralement le temporel lorsque plus abondamment nous recevons le spirituel.

L’Aumône. — Une préparation remarquable-

XXV. Mais pour ne pas omettre ce qui est de principal, il est très-à propos de savoir qu’il n’y a rien de pareil à une préparation exacte et continuée l’espace de quelques jours en la pratique des actes de contrition, de mortification, de désir, de Religion, de Foi, d’Espérance, de Charité et d’autres excellentes vertus. Car il faut tenir cette vérité pour une maxime infaillible, qu’à peu de préparation répond peu de grâce, et qu’aux grandes dispositions Dieu réserve les faveurs privilégiées. Ainsi, à mesure que les âmes nobles sentent approcher quelque bonne fête, elles s’efforcent de mettre leur cœur en état de faire quelque notable avancement, et à cet effet elles redoublent leurs dévotions et emploient tout le crédit qu’elles ont au ciel. Il s’en trouve plusieurs qui lui présentent comme un bouquet composé d’un certain nombre d’oraisons, de pénitences et de semblables vertus, ni plus ni moins que d’autantde diverses fleurs. L’an mil six cent vingt et un, l’un des Pères de la Compagnie de Jésus qui demeuraient en la Chine, s’apercevant d’un compliment ordinaire aux Chinois, d’envoyer des présents aux Dames qui sont prêtes d’accoucher, qu’ils appellent le compliment des accouchées, résolut d’en faire son profit, comme il fit par effet. Car approchant la fête de Noël, il proposa à ses auditeurs d’observer cette même cérémonie à l’endroit de la Mère du Roi du Ciel, et de lui offrir pour présent queJquenombre de jeûnes, d’oraisonset d’autres telles bonnes œuvres. Ce qui leur agréa tellement, que depuis ils n’ont jamais manqué de prévenir avec de semblables devoirs les Nativités du Sauv eur et de sa Sainte Mère. Sainte Gertrude (1) assistant à la Sainte Messe la veille de l’Assomption, comme le Prêtre récitait la Collecte : Deus qui vir- ginalem aulam, arrivé qu’il fut à ces paroles, ut sua nos defensione viunitos, jucundos faciaisua interesse festivitati, e lie vit la Sainte Vierge qui avait sous son grand manteau Impérial un grand nombre de jeunes lilles d’une rare beauté, qui étaient mises en rang et défendues par les Anges, et par la même Vierge extraordinairement caressées. Elle apprit que c’étaient les âmes de celles qui avaient pris peine de se préparer soigneusement, afin de faire plus dignement cette sienne fête. Elle connut quand et quand qu’elles avaient été admises par la Sainte Vierge à un plus haut degré de protection que devant, en après qu’elle leur avait fait meilleure part qu’à toutes les autres de ses douceurs et de ses consolations ; enfin, qu’elles avaient été commises d’une spéciale façon à la garde des Bienheureux Esprits pour être par eux défendues contre leurs ennemis. Comme la même Sainte Gertrude (2) se fut adressée à la Mère de Dieu au jour de son Annonciation, pour lui demander en quoi elle lui serait plus agréable et quel service elle lui pourrait rendre à ce bon jour, la Vierge lui tint ce propos : Si le long de l’Octave tu récites tous les jours trente-

Ci) Lib. IV Revel., c. xux. —(2) Ibid., c. lv.

cinq Ave Maria pour honorer et accomplir le nombre des jours que mon Bien-aimé Fils a demeuré dans mes entrailles, sache que je n’aurai pas moins à cœur ce tien devoir que si tu m’eusses rendu toute sorte de services dès le jour que je le conçus, jusqu’à celui que je le donnai au monde. Que si alors il ne m’eût pas été possible de te refuser chose aucune, beaucoup moins le pourrais-je faire maintenant que j’ai plus de moyens qu’alors d’obliger ceux qui s’étudient à me plaire. Ce qui l’ut dit le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, n’est différent que d’un seul point, savoir est que celui qui, à l’honneur des jours qu’elle-même fut au ventre de sa bonne mère, réciterait tous les jours de l’Octave le même nombre que dessus de Salutations Angéliques, mériterait qu’elle lui fit part là-haut d’une très-particulière façon de toutes les joies que son cœur ressentit ici-bas, et de plus de tous les contentements dont à présent Dieu comble son esprit. Y aurait-il bien quelqu’un tant insensible que de n’être point ému par la grandeur de ces promesses, ni pris par les attraits d’une si démesurée charité ?

a Considérons donc tous ces jours solennels de notre divine Mère comme des jours fortunés, comme des jours véritablement heureux, des jours de grâce et de bénédiction, dont il ne faut pas perdre un moment, mais les employer utilement et fidèlement, selon la dévotion et le loisir qu’il plait à Dieu de nous donner (1). »

### § VIII. — Le quatrième trait d’honneur : lui ériger des Églises et des Oratoires.

I. L’honneur qui revient à Dieu de la bâtisse des Églises, doit sans difficulté être mis entre les premiers qu’il reçoit de nous. Car à mesure qu’une Église lui est consacrée, il descend pour en prendre possession, et soudain il engage sa fidélité à ouïr ceux qui recourront à lui en ce lieu-là. Que si bien il n’y entre pas toujours avec tant d’appareil et de magnilicence extérieure, qu’il fit jadis lors de la dédicace du Temple de Salomon, toutefois il ne nous est pas loisible de douter qu’il n’y vienne avec une abondance de vertu divine d’autant plus grande que les Églises Chrétiennes sont plus nobles que cet ancien Temple, qui n’était destiné à servir qu’aux figures mortes et insensibles de nos saints mystères. Ce qui me fait dire que c’est une œuvre de haut mérite de construire des Églises à Dieu. Car c’est l’obliger à descendre en terre d’une particulière façon, et lui présenter le moyen de manifester ses grandeurs et de faire largesse de ses biens. C’est donner sujet à clés millions de personnes de se sauver par l’exercice de toutes sortes de vertus. C’est multiplier les sanctuaires de Dieu, et les endroits où il se trouve personnellement avec nous. C’est en certaine manière faire descendre le ciel en terre, ou pour mieux dire, construire en terre des cieux raccourcis, où se pratiquent des actions toutes célestes de jour, de nuit, en tout temps, en toute saison, où Dieu est béni, adoré et glorifié sans cesse, où Je pardon des péchés est octroyé, où les âmes sont régénérées pour le salut éternel, où se vérifie le droit qui leur est acquis à l’héritage du ciel, où les divins mystères sont célébrés, où les Rois et les légitimes ministres des saints Autels sont oints et sacrés, où les vœux sont offerts ; bref, où sont exercées toutes les plus divines actions dont l’esprit humain est capable en ce pèlerinage mortel.

II. J’en dis tout autant avec proportion des Églises qui sont dédiées aux Saints, et nommément à la Reine des Saints. Car, outre que les Saints s’éjouissent infiniment de l’honneur que Dieu reçoit ès maisons qui leurs sont dédiées ; outre le contentement qu’ils perçoivent du salut et de l’avancement des hommes, ils en tirent eux-mêmes un très-grand tribut de gloire, et en un mot, tout celui qu’ils peuvent espérer des personnes de notre condition. Ce qui me fait croire que la Mère de Dieu se sent merveilleusement obligée à la magnifique volonté de ceux qui emploient si saintement et si honorablement les moyens qu’ils ont reçus du ciel. Que si nous lisons souvent en l’Écriture que Dieu a bâti des maisons à ceux qui lui ont rendu quelque signalé service, c’est-à-dire qu’il a affermi leurs familles et béni leur postérité, que doivent attendre ceux qui ont logé la Sainte Vierge dans des palais et dans des temples, sinon qu’elle-même leur bâtisse un palais éternel au ciel, qu’elle établisse leurs espérances, qu’elle, conduise leurs desseins, qu’elle les comble de toute sorte de bonheur ? J’aurais ici de quoi m’égayer si je voulais ; mais je me dois contenter de ce qui a été dit à la fin du premier traité, où nous avons fait la visite générale des plus fameuses Églises qui lui ont été érigées par tous les endroits de l’univers ; et ceux que nous avons là remarqués s’employant à ces généreux desseins, sont les mêmes qu’ès traités suivants nous avons vus prospérer en toutes manières à la gloire de Dieu et à l’honneur de celle qui jamais n’a été vaincue en libéralité.

### § IX. — Le cinquième trait d’honneur : visiter les lieux qui lui sont particulièrement dédiés.

1. C’est de toute ancienneté que Dieu a choisi certains lieux pour y être plus particulièrement honoré. Nul n’a sujet de le trouver II. 42

mauvais, puisqu’il est le maître des lieux aussi bien que des saisons, et que c’est de notre devoir de nous disposer à recevoir ses grâces, où et comme il lui plaît les départir. A son imitation la Sainte Vierge a aussi ses places d’élite, où il semble qu’elle se plait davantage, et où, par des effets admirables, se fait connaître la majesté de celle qui y préside. Et jaçoit qu’il n’y ait coin au monde, pour secret et retiré qu’il soit, d’où elle n’entende les vœux qui lui sont adressés, et la voix de ses fidèles serviteurs, ce néanmoins elle veut encore qu’ils honorent les lieux où elle se plait, si ce n’est que nous voulions dire qu’elle ait fait choix de semblables lieux, au moins de la plupart, pour honorer les services et la mémoire de quelqu’un de ses chers enfants. Quoi qu’il en soit, plusieurs, sans faire plus ample recherche, se sont contentés de savoir qu’elle prenait plaisir d’être servie en telle ou telle part, pour se résoudre d’v aller ren Ire leurs devoirs, et d’y aller présenter leurs cœurs ès endroits où elle reçoit et donne tout de meilleur cœur. Il n’y a, grâces à Dieu, nulle contrée qui soit visitée du Soleil, que la Mère de Dieu n’ait regardée de l’œil de sa faveur, et où ses grâces ne se cueillent à pleines mains, bien qu’ils ne soient pas tous également privilégiés. J’ai fait assez voir ailleurs (I) que cette mère commune n’a tenu aucune province pour étrangère, et que partout elle a imprimé les vestiges de sa bienveillance et de sa libéralité ; et je pourrais bien par réciproque dire quelque chose du concours et de l’affection des peuples à l’honorer, si nous n’en avions tous les jours les preuves devant nos yeux. C’est assez que nous ayons de quoi nous consoler et glorifier Dieu, voyant l’abord qui se fait tous les jours aux Oratoires et aux lieux que la Reine du ciel a spécialement choisis. Les plus grands veulent servir d’exemple aux plus petits, et ceux-ci se persuadent qu’ils peuvent être aussi riches de bonne volonté que les plus grands ; ainsi les uns et les autres à l’envi s’efforcent d’amplifier l’honneur de la Mère de Dieu. Il ne faut que lire les Histoires de Lorette, de Montserrat, du Puy, de Chartres, de Montaigu, pour y apprendre les voyages qu’y ont faits les Papes, les Cardinaux, les Prélats, les Empereurs, les Rois, les Princes, les Seigneurs de toute qualité, pour y compter les présents, les tableaux votifs, et telles autres marques de dévotion : voire il n’est pas besoin de nous en rapporter aux Histoires, puisque ce sont choses dont nous pouvons être témoins, et que la plupart ont vues et reconnues sur les lieux.

II. Encore serait-ce peu que la Sainte Vierge fût ainsi révérée en certains endroits plus remarquables, si elle ne nous avait facilité les

(1) Tract, i, c. xu.

moyens de lui aller rendre nos vœux. Mais il se peut dire en vérité qu’à peine y a-t-il ville en la Chrétienté où elîe n’ait quelque sanctuaire, etoù Faifluence du monde ne témoigne la présence delà Reine du ciel. J’en ai fait curieusement la remarque partout où je me suis trouvé, mais spécialement en cette bonne ville d’Avignon, où il y a un grand nombre de personnes dévotes, qui ne manqueraient pour rien au monde de monter tous les jours à la fameuse Église de Notre-Dame, à qui ci-dessus nous avons donné rang parmi les places les plus chéries de la Mère de Dieu. On a vu plus d’une fois les Gentilshommes de marque, lors de la plus grande rigueur de l’hiver, les chemins étant très-difficiles à cause du verglas répandu partout, grimper à quatre sur cette simple roche, à la vue de tout le monde, pour ne pas quitter leur pieuse coutume d’aller tous les jours saluer la Reine des Anges en son Palais. Courage, belles âmes, courage, puisque de là-haut elle compte tous vos pas à dessein de reconnaître largement les témoignages de votre affection. Viendra le jour qui mettra lin à ces voyages, lorsque vos pieds seront arrêtés sur la sainte montagne du Seigneur, et que vous serez inséparablement à celle que vous aurez honorée ici-bas selon votre pouvoir. Mais attendant cette bienheureuse saison, employez à son service toutes les puissances de votre corps et les forces de votre esprit ; car tel est le bon plaisir de celui pour qui et en cpii vous la devez aimer et honorer.

III. Un jour fait la leçon à l’autre, dit le Prophète David, et de temps en temps les esprits des hommes, éclairés de celui de Dieu, inventent de nouvelles dévotions, aussi bien que de nouveaux arts. En voici une qui a pris naissance en nos jours, et je ne doute nullement qu’elle ne soit très-agréable à la Reine du Ciel. Il se trouve aujourd’hui bon nombre de Seigneurs et de Dames qui, pour être obligés de faire la cour à quelque Prince ou Princesse de 1 \ terre, ont porté leurs pensées plus haut, et par l’assiduité de semblables services ont appris à faire la cour au Prince et à la Princesse du ciel. Ainsi, pour parler seulement de la Sainte Vierge, vous les verriez tous les matins se rendre à quelque sienne Église, comme à son Palais, afin de lui faire la révérence, et de s’acquitter envers elle des devoirs d’honneur, de reconnaissance et de servitude, que les Seigneurs et les Dames de la Cour ont coutume de rendre aux Excellences et aux Majestés de la terre. Cette pratique n’est pas sans fondement ès saintes lettres, où souvent nous lisons que Dieu traite avec les hommes en la même façon qu’ils traitent par ensemble, et qu’il exige d’eux des services et des honneurs tout semblables à ceux qu’ils se défèrent les uns les autres. Lorsque nous aurons pris l’air de la Cour du Ciel, nous changerons de façon de faire : pour le présent il nous suffit de savoir qu’on n’y dédaigne pas nos services, mais qu’on les reçoit à bras ouverts, et qu’on leur prépare des reconnaissances éternelles là-haut.

## CHAPITRE IX.

De la dévotion, huitième Reconnaissance due aux Grandeurs de la llère de Dieu.

Joignons la Dévotion à l’Honneur, attendu qu’elle est sa sœur germaine, fille d’un même père qui est Dieu, et d’une même mère qui est la vertu de la Religion ; et faisons choix de quelques pratiques de cette vertu les mieux autorisées de la Sainte Église, et plus coutumières aux fidèles serviteurs de la Sainte Vierge. Gai- semblables exercices, au dire de Saint Athanase (1), sont les présents que les filles de Tyr, dont parle le Prophète David (2), et les plus apparentes du peuple Chrétien portent eu leurs mains lorsqu’ils viennent faire la révérence et présenter leurs services à l’Épouse sans pair. El ceux qui manquent à ce devoir, dit le dévot Saint Bo- naventure (3), ont juste occasion d’estimer qu’ils offensent leur conscience et qu’ils donnent sujet à la Sainte Vierge d’en avoir du ressentiment.

### § I. — Le premier trait de dévotion : célébrer ou faire célébrer des Messes à l’honneur de la Sainte Vierge.

I. Je commence par le Sacrifice, comme par l’acte de Religion le plus noble et le plus relevé que nous ayons, et jaçoit qu’à proprement parler, ainsi que remarque le Saint Concile de Trente (4), il ne serait pas loisible de le présenter à autre qu’à Dieu, ce néanmoins il est permis de l’employer pour remercier sa Divine Majesté des faveurs qu’il a conférées aux Saints, et nommément à la Reine des Saints, et pour les supplier de se rendre nos intercesseurs. D’où chacun peut conjecturer la satisfaction que la Sainte Vierge reçoit de cette sorte de Reconnaissance, vu que clans le trésor des mérites infinis du Sauveur, nous n’avons rien de plus excellent ni de plus digne digne d’être offert à Dieu pour tous ses bienfaits, ni rien en quoi il soit davantage glorifié. C’est la raison pourquoi cette dévotion est aujourd’hui tellement en crédit par toute l’Église, qu’aussitôt qu’il

(1) Serm. de Annunt. — (2) Psalm. xliv. Et filhe Tyri in niuneribus, etc. —

(3) lu Spcculo. — (4) Sess. XXII, c. ni.

est question d’entreprendre quelque affaire, ou de rendre grâces à la Mère de Dieu pour quelque bénéfice, les Autels sont chargés de vœux et les Messes de la Vierge réitérées. Et en quelques endroits, nommément par toute l’Espagne, cette sainte coutume a bien un tel cours, que les Messes des Morts souvent sont changées en Messes de la Conception Immaculée : de manière que l’on voit infinies personnes ordonner par Testament, qui cinq cents, qui mille Messes de la Conception, et prier qu’elles soient dites au plus tôt pour le soulagement de leurs âmes. Aussi ai-je dit plus d’une fois que nous sommes au temps où Dieu v eut honorer sa sainte Mère en toute façon, bien que cette dévotion soit très-ancienne en l’Église, comme les écrits des Saints et les histoires en font foi. Chacun les pourra lire chez les Auteurs (1) qui les ont recueillies ; une seule me suffira pour affermir la créance que nous devons tous avoir de l’incomparable douceur de la Mère de Dieu.

II. Césarius, très-dévot Religieux de l’Ordre de Citeaux, qui au commencement de son œuvre prend Dieu à témoin qu’il n’écrit rien qu’il n’ait vu de ses propres yeux, ou qu’il n’ait appris de personnes à son avis très-dignes de foi, assure (2) avoir ouï ce que je vais rapporter de Jean de Xaintes, personnage de mérite et témoin oculaire du fait. Lors de la plus grande furie des Hérétiques Albigeois, deux Ecclésiastiques qui faisaient voyage au Duché de Bourgogne, ayant un samedi rencontré sur le chemin une Chapelle déserte, résolurent d’y célébrer la Sainte Messe à l’honneur de la Mère de Dieu, car ils portaient avec eux tout ce qui était nécessaire pour ce faire. Ils ne l’avaient pas encore achevée qu’ils furent surpris par les Hérétiques, lesquels se jetèrent sur le Prêtre à corps perdu, et l’ayant tiré hors de l’Église avec toute sorte de mépris et de mauvais traitements, lui coupèrent la langue et le laissèrent demi-mort. Tout ce que put faire son compagnon ce fut de le conduire à Cluny, et de le recommander aux Religieux, lesquels le considérant comme un glorieux Confesseur de Jésus-Cbrist et de sa Sainte Mère, en eurent autant et plus de soin que s’il eût été des leurs. La nuit devant l’Épiphanie, comme les Religieux se fussent mis en devoir de dire Matines, il appela celui qui avait été commis pour le servir, et le pria instamment de le mener à l’Église. Il fut conduit devant un autel de la Sainte Vierge, où il se recommanda à elle du meilleur de son cœur ; aussi ne différa-t-elle pas longtemps à le consoler. Car à peine avait-il bien formé sa prière, qu’il la vit devant soi, et entendit qu’elle lui disait que puisqu’il avait perdu la langue pour l’honneur de son Fils et pour le sien, elle

(1) S. Anton., IV p., Ut. xv, c. u, § 2. Cæsarius, lib. VU, c. iv. Vincentius Bel- lov., lib. III, c. cxm. — (2) I.oc. cit.

lui en apportait une autre, à ce que de là en avant il publiât les merveilles de tous deux. Gela dit, elle lui mit la main dans la bouche et lui rend it la langue et la parole qui lui avaient été ôtées. C’était bien la raison qu’elle fût pour la première fois déliée à l’honneur de sa Bienfaitrice. Aussi commença-t-il d’entonner l’Ave Maria, et de le répéter si souvent et d’une voix si haute et si forte, que les Religieux qui étaient au Chœur l’ayant entendu, accoururent tous à lui pour être témoins du miracle et pour rendre grâces à la Reine de Bonté. Cette même langue fut depuis vue de tous, et nommément de Jean de Xaintes, de qui j’ai parlé au commencement, avec une petite ligne rouge, à l’endroit où elle avait été conservée au noble Monastère de Cluny, où il fut reçu Religieux, pour finir ses jours au service de Dieu en chantant les louanges de sa très-sainte Mère.

### § II. — Le deuxième trait de dévotion : s’approcher souvent et avec esprit, et s’affectionner en toutes manières au culte du Saint Sacrement de l’Autel.

Bien que je vienne de traiter de l’oblation du très-saint Sacrifice de l’Autel à l’honneur de la très-sacrée Vierge, comme du plus religieux et du plusnoble trait de dévotion qu’on peut pratiquer envers elle, j’en veux néanmoins encore parler en tant qu’il est Sacrement, et Sacrement le plus ordinaire de la dévotion des fidèles, où le Fils de la même Vierge s’est logé pour demeurer parmi nous, et pour être la consolation et la nourriture de nos âmes. C’est à dessein de faire voir comme nous n’avons point de plus précieux gage d’elle, aussi n’y a-t-il rien où elle désire plus que ses chers enfants témoignent leur dévotion.

Je dis que c’est le plus précieux gage que nous ayons d’elle, d’autant que c’est le commun dire des Saints Pères que ce divin Sacrement est un don que nous tenons d’elle, et qu’après son Fils bien-aimé nous lui en sommes redevables. Nous lui en sommes redevables, disent-ils, comme à la terre vierge, qui sans semence humaine, et sans autre culture de la main de Dieu, a porté le pur froment dont ce pain de vie est formé ; comme à la femme ménagère qui l’a pétri des trois mesures de farine du corps, de l’âme et de la divinité avec le levain de sa foi ; comme au bien fortuné Tabernacle d’Abraham ou de la bonne Sara, où ce pain a été cuit sous la cendre au feu de la Divinité ; comme au four intellectuel embrasé des ardeurs divines dont il a été tiré tout chaud pour nous rendre la vie ; comme à la Bethléem spirituelle, c’est-à-dire à la maison du pain céleste, où il a été mis en dépôt pour la nourriture des mortels ; comme à la cruche d’or, où cette céleste manne est gardée ; comme à l’autel et à la table où il est proposé ; et d’autant qu’outre les espèces du pain, ce très-auguste Sacrement nous est encore donné sous celle du vin, les Saints Pères n’ont pas oublié de le rapporter à la Vierge. Car Saint Jean Damascène et Saint Épiphane l’appellent pour cela la Vigne plantureuse qui a porté le raisin de douceur et le nectar de la vie éternelle. Le Patriarche de Constantinople, Saint Germain, dit qu’elle est le cep mystérieux qui a été planté de la main de Dieu pour donner aux Églises le raisin d’incorruption ; et Saint Ambroise prend la similitude de la coupe faite au tour dont il est parlé ès Cantiques (t), et dit que c’est le ventre de la Vierge, dans lequel la Sagesse divine a mêlé le vin pi’écieux qu’elle promet à son banquet solennel (2). Enfin, les autres affirment que si le Saint Sacrement est l’arbre de vie, Marie en est le Paradis ; s’il est la pomme d’immortalité, Marie est l’arbre qui l’a porté ; s’il est l’Agneau de la Pàque mystique, c’est Marie qui l’a fourni ; s’il est le charbon Séraphique d’Isaïe (3), Marie est comme la tenaille avec laquelle il a été pris sur l’Autel de la Divinité ; s’il est la perle orientale qui porte le prix de notre salut, Marie en est la Mère perle (4). A ce propos je ne puis omettre la belle remarque d’un curieux Lapidaire de ce temps, qui écrit que les perles sont formées dans la mer, non pas par la rosée du ciel, conçue dans la nacre, ainsi que communément on l’a cru jusqu’à présent, mais du lait même de la mère, duquel elle retient la couleur et la semblance. Rare figure de la vraie Perle Eucharistique, qui a été formée du lait et du sang de sa très-douce Mère : du sang, tant qu’il a été dans son sacré ventre ; du lait, quand il en a été dehors.

fil. Mais vous remarquerez, s’il vous plait, en la façon de parler des Saints Docteurs, que ce n’est pas seulement à raison de l’Incarnation qu’ils rapportent ce souverain bienfait à la Vierge, comme à celle qui a formé et donné la précieuse chair que nous y mangeons, mais encore en tant qu’il est au Sacrement, comme leurs paroles le montrent. Et quoiqu’il soit plus malaisé de trouver la façon par laquelle elle a influé au Sacrement, ainsi que l’on dit en l’écolej pour lui être attribué sous ce titre ; néanmoins voici deux ou trois raisons qui me semblent donner quelque jour au dévot sentiment des Saints Pères. La première présuppose la vérité d’un riche éloge que le Docteur Angélique (o) donne au Saint Sacrement lorsqu’il l’appelle l’accomplissement et comme la dernière perfection de la donation que Dieu nous a faite de son Fils en l’Incarnation. Car le Père éternel nous ayant voulu donner entièrement son Fils, et le Fils s’étaut voulu donner soi-même en don parfait, il fallait qu’il trouvât

( !) Cant. vil. — (2) Prov. ix. — (3) S. Jean. Damasc., Orat. i de Dormit. Virg. — (4) Boët., deGemmis. — (5) Opusc. de S. Sacram.

l’admirable moyen que l’amour lui a suggéré pour sedonnerà un chacun des hommes en particulier et s’incoporer avec lui. Elle présuppose de plus ce que les Saints Pères, que j’ai allégués à quelque autre sujet (1), affirment d’un commun consentement : savoir est que nous sommes redevables de cette donation et de son accomplissement, non- seulement au Père, qui en est le premier principe, et au Fils, qui s’est baillé soi-même, mais encore à la Sainte Vierge, laquelle accordant sa volonté avec celle du Père et du Fils, nous l’a donné comme chose qui était vraiment sienne par le droit de maternité ; d’où j’ai conclu ailleurs que cette union et conspiration de volontés sur une chose qui lui était commune avec Je Père, suffisait afin qu’elle fût estimée l’avoir offert avec le Père en sacrifice sur l’autel de la Croix, et afin que nous lui fussions obligés et redevables de notre salut. En la même manière et en vertu des mêmes preuves, je conclus maintenant que Cette union de volonté avec le Fils, lequel se baille soi-même au Sacrement, est suffisante pour dire que nous le tenons encore de la Mère, tant parce que c’est l’accomplissement de la première donation qu’elle en fit en l’Incarnation, nous donnant son Fils en toutes les manières et en toute la perfection avec laquelle son Fils avait résolu de se donner, comme encore parce que la chose qui nous y est donnée lui appartenant, elle ne nous a point été donnée par le Fils qu’avec le consentement de sa Mère, puisque se faisant homme il s’était mis en son pouvoir. Et c’est, si je ne me trompe, ce que Saint Épiphane (2) a voulu toucher quand il a donné à la Sainte Vierge le nom et l’office de Prêtresse, qui a offert, dit-il, sur le Saint Autel le pain céleste pour la rémission des péchés.

IV. La seconde raison est d’autant que c’est pour l’amour de sa Mère que le Sauveur semble avoir premièrement institué cet admirable Sacrement. Car comme ainsi soit qu’il l’ait institué pour la consolation des siens, qu’il laissait en ce monde, et pour adoucir les regrets de son absence après sa retraite dans le ciel, ainsi que l’entendent communément les Saints Pères en ces paroles qui sont rapportées par Saint Matthieu (3) : Je suis avec vous jusqu’à la consommation du siècle ; je ne doute nullement qu’il ait eu plus d’égard à la consolation de sa Mère, que de tous les autres ensemble, de même que son absence était plus fâcheuse à elle seule, qu’elle n’était à tout le reste. D’où s’ensuit que nous lui en sommes fort particulièrement obligés, puisque c’est à sa considération qu’il a été institué. Ajoutez la dévote et sainte pensée d’un Docteur moderne (4), qui dit que le Fils de Dieu prit tant de plaisir la première fois que,

(1) Tract, u, c. vi, § 3 et 4. — 2) Serin, ‘le I.aud. Virg ;. (3) Matth, c. ulf. — (4) Snlnzai’ in Pro ?, n. 133.

pour l’amour de nous, il s’enferma dans les entrailles de la Vierge, et qu’il y fut si honorablement et si amoureusement traité par elle, que pour jouir souvent de ce contentement, il inventa le moyen d’y retourner et de renouveler en quelque façon le mystère de son Incarnation, auquel il se complaisait tant, rendant possible ce que le bon Nicodème jugeait impossible, qu’un homme fait et avancé en âge, entrât derechef dans le ventre de sa Mère. Car il y entra depuis autant de fois que la Vierge sa Mère communia, et nul, crois-je, ne cloute qu’elle ne communiât tous les jours, comme portait lors la coutume de l’Église, et comme l’assure expressément un Auteur anonyme chez Métaphraste. Elle s’approchait chaque jour des divins mystères, dit-il, et recevait souvent dans ses entrailles le même corps de son Fils, qu’elle y avait porté avant que de l’enlanter.

V. Mais voici une troisième raison qui rend ce divin Sacrement encore plus propre à notre bonne Mère, et qui nous oblige plus doucement de lui en être dévots et reconnaissants. C’est que sa propre substance nous y est proprement et réellement donnée, et que nous y mangeons sa chair et, y buvons son sang, puisque, comme nous avons dit tant de fois, la chair du Fils est la chair de la Mère. Ainsi l’a remarqué Saint Bernardin de Sienne (1), quand il dit que toute la beauté et tout le poids des Sacrements de l’Église a sa perfection en la chair de la Vierge, d’autant que tous les autres Sacrements regardent celui de l’Eucharistie comme leur dernière lin, et comme celui qui est nommé le Saint Sacrement par excellence. Or, celui-ci contient le précieux corps du Fils de Dieu, corps qui a été formé d’une partie de la substanee de la Mère. Les Grecs en leur Liturgie ont une cérémonie un peu différente de la nôtre, quant à l’hostie qui doit être consacrée. Car ils ne la portent pas sur le Saint Autel toute prête et à part, comme nous faisons, mais ils la prennent du corps d’un grand pain, sur le milieu duquel vous voyez une petite image du Sauveur crucifié, presque de la grandeur et de la forme de nos hosties ; images qu’ils appellent la marque et le sceau de l’oblation, d’autant que c’est cette partie seule que le Prêtre découpe tout à l’entour, et qu’il tire pour offrir et consacrer ; le reste de ce pain est gardé jusqu’à la fin de la Messe pour être distribué à ceux qui n’ont point communié, tout ainsi que nous distribuons le pain bénit ; aussi bien l’appellent-ils la bénédiction, ce pain étant donné en lieu du sacré corps à ceux qui ne l’ont pas reçu. Là-dessus, le Patriarche Saint Germain a bonne grâce quand il dit (2) que ce grand pain d’où est prise l’hostie est la figure de la Vierge

(I Tnm. I, Serm i.xl. — (î) De Mvslir. contemplât, rerum F.ccles.

Mère, du milieu et du ventre de laquelle a été tiré ce divin corps marqué de la forme substantielle de Dieu fait homme. Et quoique, par cette séparation, il ait pris une autre hypostase, en laquelle il subsiste à part, néanmoins c’est la chair et la substance de la Vierge, ni plus ni moins que l’hostie est une partie de la substance de ce grand pain. Notre glorieux Patriarche Saint Ignace se sentit un jour fort doucement consolé sur la considération de cette vérité, ainsi qu’il a laissé dans quelques petits papiers, où il marquait les grâces et les lumières célestes qu’il recevait d’en haut. Je considérais, dit-il, que le Fils et la Mère sont naturellement une même chair et un même sang, ou au moins que le Fils est une partie de la substance de la Mère, et partant qu’à la sainte table je recevais la très-sacrée chair, non du Fils seulement, mais encore de la Mère, et que celui qui s’en approche saintement, s’unit et se fait une même chair avec le Fils et avec la Mère, puisque, selon la maxime des Philosophes, quand deux choses sont unies à une troisième commune, il ne se peut faire qu’elles ne soient encore unies entre elles.

VI. Cette troisième raison est très-bien fondée, non-seulement sur ce que cet adorable corps dont nous sommes repus au Saint Sacrement a été originairement formé de la chair et du sang de la Vierge Mère, comme de sa notable matière, et par l’action d’icelle, comme par la cause efficiente ; mais encore sur ce qu’enseignent fort probablement de bons Docteurs (I), quele Sauveur ne perdit jamais cette première et originaire substance qu’il reçut de sa Mère en sa conception, mais qu’il l’a encore dans le ciel, et qu’ils nous la donnent au Sacrement ensemble avec celle qu’il y ajouta depuis par la nourriture et par la croissance naturelle. Car jaçoit que les Philosophes et les Médecins affirment communément que la chaleur naturelle et les autres causes qui agissent du dehors contre notre corps, vont peu à peu consumant l’humide radical qu’ils appellent, qui signifie principalement cette première et originaire substance, pour la restauration de laquelle il nous est besoin de prendre l’aliment ; et ce néanmoins ils ajoutent que cette substance est si forte et si solidement pétrie, qu’il n’arrive jamais, sinon peut-être en F’extrême vieillesse, qu’elle se perde entièrement. Ce qui semble au moins être assuré ès os et ès cartilages, qui sont d’une constitution plus ferme. Voire il y a de bons Docteurs (2) qui nient tout à fait que l’homme perde jamais par la fore :[[7]](#footnote-8) de la chaleur naturelle ou d’autres causes semblables, la première chair qu’il reçut de ses père et mère ; pour l’opinion desquels je dirai volontiers que cette destruction continuelle de l’humide radical, dont parlent tant les Philosophes et les Médecins, ne doit pas tant être prise pour une destruction de la substance, que pour une altération accidentelle des qualités et du tempérament qui est propre aux opérations de la vie ; et que la nourriture que nous prenons ne sert bonnement que pour réparer ce tempérament, ou pour faire croître l’homme jusqu’à sa naturelle grandeur.

VII. Quoi qu’il en soit, je dis que nous devons tenir pour chose certaine que le Sauveur a vraiment et réellement dans la sainte hostie quelque partie de la substance de la Mère, telle qu’il la tira jadis de son corps vierge. En premier lieu, d’autant que c’est le commun sentiment des Physiciens, que généralement en tous les hommes il en demeure quelque partie jusqu’à la mort, ainsi que je viens de dire tout maintenant. En second lieu, d’autant que jaçoit qu’il n’en fût pas ainsi au commun des hommes, il serait néanmoins raisonnable de le croire du Sauveur du monde pour le respect de l’union trypos- tatique, qui est si parfaite et si fidèle, qu’elle ne quitte rien de ce qu’elle a une fois pris. Et bien que les plus subtils scolastiques objectent quelques menues réponses à cela, toutefois je fais grand cas de la façon commune de parler des Saints Pères, qui affirment simplement que le Sauveur a gardé, même après sa Résurrection, la même chair qu’il avait reçue de Marie, et qu’il nous donne la même à manger. Saint Augustin le dit ainsi en un Sermon qu’il a fait de la Vierge (I). Et en un autre lieu : De Marie il a pris la chair, et cette même chair il nous l’a donnée en viande. Et Pierre de Iîlois (2) : La même chair qui naquit lors de la Vierge, est maintenant consacrée du pain par la parole de vie. Saint Bernardin de Sienne, ci-dessus coté, dit expressément que la chair qui fut tirée de la Vierge pour former un corps au Verbe Eternel, lui fut unie d’un lien si étroit et si fort, que la mort a bien eu le pouvoir de la séparer de sa propre forme, c’est-à-dire de lame, mais non pas de la personne du Verbe. En troisième lieu, j’ajoute que bien fut vrai que par la force de la chaleur naturelle, ou d’autres causes semblables, il eût perdu cette première substance qu’il avait prise de la Vierge, néanmoins il faudrait encore dire qu’il l’a maintenant au Saint Sacrement, d’autant qu’il a le même corps qu’il reprit en la Résurrection. Or, c’est la doctrine de Saint Thomas (3), de Saint Bonaventure (4) et autres grands Docteurs (B), qu’un chacun des hommes doit reprendre en la

Résurrection la matière et la substance dont il fut premièrement formé, soit qu’il l’ait perdue avant la mort, soit qu’il l’ait toujours conservée.

A tant pour la preuve de cette vérité que nous tenons de la Sainte Vierge ce souverain don du très-saint et très-auguste Sacrement, et que tous ceux qui ont de la dévotion pour elle, la doivent encore ici témoigner. Disons maintenant trois mots pour la pratique, dont le premier soit que jamais nous ne nous approchions de ce sacrement sans porter avec nous le souvenir d’une reconnaissance amoureuse envers celle de qui et par qui nous l’avons reçu. Considérez, je vous prie, mes bien-aimés, dit le Bienheureux Pierre Damien (1), combien nous sommes obligés à la Bienheureuse Mère de Dieu, et combien grande reconnaissance nous lui devons après Dieu. Car nous prenons sur le Saint Autel le même corps que cette heureuse Vierge a engendré, le même qu’elle a porté dans son sein, qu’elle a emmailloté, qu’elle a nourri ; nous buvons son sang dans ce Sacrement de notre rédemption. Non, toute la louange que nous lui pourrions rendre ne saurait jamais égaler ce singulier bienfait d’avoir tiré de sa propre chair et de ses propres entrailles la nourriture de nos âmes, c’est à savoir celui qui dit de soi-même : Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel. Disons donc d’une affection amoureuse : Béni soit le ventre qui nous a donné un tel fruit ; béni soit l’arbre qui nous a porté cette nourriture de vie éternelle ; bénie soit la Mère qui nous repaît d’un pain si savoureux. Vraiment, bonne Mère, qui nous ayant une fois tous engendrés spirituellement, lorsque vous engendrâtes corporellement le Fils de Dieu, n’avez pas voulu commettre notre nourriture à quelque autre, comme font souvent les autres mères, mais vous voulez nous servir vous-même de nourrice, nous donnant le lait et le miel des enfants de Dieu ; et ce qui surpasse toute bonté, nous nourrissant de la chair de votre propre Fils, voire de la vôtre même, afin de nous unir plus intimement à vous et de parfaire lu génération céleste, nous communiquant tout à fait par ce moyen votre esprit et votre vie, qui n’est autre que l’esprit et la vie de votre fils. Quelle mère a-t-on jamais trouvée qui en soit venue jusque-là ? Ô douceur ! ô amour ! quel plus grand témoignage en voudrions-nous ?

Le second mot que j’ai à vous dire est que puisque notre bonne Mère a préparé ce pain céleste pour la nourriture de nos âmes, elle se rend jalouse de tout ce qui se peut que nous en approchions souvent. Il me semble que je la vois empressée de cet amour maternel,

( ») Serni. de Nnliv. Virjf.

qui faisait jadis crier à haute voix la Sapience divine par tous les coins de l’univers (I) : Venez, mes enfants, mangez mon pain, buvez le vin que je vous ai préparé ; vos Ames en ont un grand besoin ; ici est toute votre vie, c’est ce que votre Mère vous désire le plus et à quoi principalement elle veut que notre cœur s’attache par-’dessus tous les exercices de dévotion. Car si vous avez à cœur mon service, quel plus grand service me pouvez-vous rendre que de remercier et glorifier le Tout-Puissant des choses grandes qu’il a faites en moi ? Et quel remerciement plus noble que celui que vous ferez par son propre Fils, lorsque le tenant dans vos mains et dans vos poitrines vous le lui présentez en mon nom ? Quel service plus agréable que d’honorer mon Fils votre Dieu et le mien, et en quoi le pouvez-vous plus honorer qu’en son propre corps qu’il vous a laissé dans ce très-auguste Sacrement ? Vous témoignez votre dévotion envers les autres Saints visitant leurs reliques, les baisant, les honorant, et vous vous plaignez que le Paradis vous ait ravi les reliques de mon corps ; mais cessez de vous plaindre ; voilà le corps vivant de mon Fils, qui est chair de ma chair, partie de ma substance et le tout de mes affections ; attachez-y hardiment les vôtres. Que si vous désirez unir vos cœurs au mien, approchez-vous de mon Fils, avec qui je ne suis qu’un et en qui vous mangez tout ensemble ma propre substance pour recevoir plus abondamment mon Esprit. Enfin, vous savez que je ne désire rien tant que de purger vos âmes de tout péché, que de les perfectionner et les unir à leur souverain bien : et où est-ce que cela se l’ait mieux qu’au Sacrement d’union et d’amour ? C’est pourquoi, si vous me voulez contenter, approchez-vous-en souvent. Que si c’est chose lâcheuse à une Mère de voir mourir ses enfants faute de pain ou faute de le vouloir manger, pensez combien ce m’est chose fâcheuse de voir mourir vos âmes faute de se servir du pain du ciel. Quand je considère le grand et amoureux désir que mon Fils a de se donner à vous, hé ! qu’il me fâche de voir que vous ayez si peu de désir de le recevoir avec les trésors de grâces et de bénédictions qu’il porte quant et soi.

X. Le troisième sera de tirer de la même Vierge le moyen et la façon de bien communier. Il était défendu en la vieille loi (2) de faire cuire le chevreau dans le lait de sa Mère ; mais en la nouvelle il n’y a point de meilleure sauce pour assaisonner cette divine viande où nous mangeons celui qui, s’étant fait semblable à nous, s’est comparé à un chevreau, que de prendre le lait de dévotion des mamelles de sa propre Mère. Pour cela même nous aurons tout premièrement

(1) Sap. u. o. — Exod. xxiii.

recours à sa laveur et à son aide. Saint Jean Chrysostoine nous l’enseigne en sa Liturgie, lorsque av ant la communion il ordonne cette prière : Seigneur, par l’intercession de l’Immaculée et toujours Vierge Marie Mère de Dieu, laites-moi digne de recevoir votre don immaculé, à la rémission de mes péchés et pour la vie éternelle, non pas à ma condamnation. Certainement je crois qu’une humble et cordiale invocation de cette Bienheureuse Mère par les mérites de la préparation, avec laquelle Dieu la disposa la première pour recevoir son Fils en l’Incarnation, sera de plus grande efficace que tout le reste que nous pourrions faire de notre côté.

(1) Serin. île Nativit. Virg.

XI. lin après il faut tâcher d’imiter les vertus avec lesquelles elle s’y prépara. Car puisque, comme dit le vénérable Pierre Damien (1), ce n’est pas une moindre merveille de recevoir Jésus-Christ tant de fois, que de le recevoir une ibis ; et puisque, comme remarque Saint Thomas (2), celui qui communie est fait semblable à la Vierge Mère, recevant dans son ventre le même qu’elle y a conçu, qui ne voit que tous ceux qui communient ont une très-particulière obligation de contretirer au plus près qu’ils pourront les admirables dispositions qu’elle apporta pour le concevoir dignement ? Sus donc, cliers nourrissons de la Vierge ; venez, et apprenez de votre bonne Mère la façon de loger dans vous le Sauveur. Que dites-vous d’abord de son admirable pureté ? Las ! il a fallu tant de siècles pour la rendre plus pure que les Séraphins ; il a fallu faire force aux lois de la nature et de la grâce ordinaire, afin de l’exempter de toute souillure et de toute imperfection ; il a fallu que le Saint-Esprit y soit venu personnellement pour parer son corps et son âme des grâces qu’il tenait en réserve pour elle ; au bout de tout cela, l’Église croit avoir beaucoup fait à l’honneur de la Sainte Vierge, quand elle a dit que Dieu n’a point eu d’horreur de se loger dans son sein. Ce mot vous fait-il point appréhender votre indignité ? ou plutôt vous sert-il point d’un puissant aiguillon pour vous inciter à rechercher la pureté qui convient à un si haut mystère ? Car, vrai Dieu ! quelle sainteté serait requise au cœur, quelle simplicité ès yeux, quelle honnêteté ès oreilles, quelle innocence ès mains, quelle netteté en l’entendement, quelle droiture en la volonté de celui qui s’unit si étroitement au principe de toute sainteté, de toute simplicité, de toute honnêteté, de toute doctrine ? Après que vous aurez tâché d’imiter la pureté delà Vierge incomparable, considérez son humilité. Prenez garde que celle qui est choisie pour Mère de Dieu et pour Princesse de la terre et du ciel, et à qui pouvoir est donné sur tout le domaine de sa Majesté, s’appelle sa

— (2) Opusc, de S. Sacram.

pauvre petite esclav e, se-met sous les pieds d’un chacun, et s’abîme par le mépris de soi-même jusques au centre de la terre. Prenez-y garde encore une fois, et si vous ne pouvez atteindre à sa merveilleuse pureté, abaissez-vous à tout le moins jusqu’au fond de votre néant, pour tirer en quelque degré son incroyable humilité. Passez de là aux célestes ardeurs du divin amour qui consumait sa chaste poitrine, aux soupirs qu’elle jetait contre le ciel et aux désirs embrasés qu’elle avait de l’Incarnation du Verbe éternel ; fichez les yeux sur ce Phénix de sainteté qui brûle dans les flammes de sa charité, et à son exemple remplissez-v ous d ‘une sainte patience de vous voir bientôt uni à celui que v otre cœur désire ; tirez de vos plus saintes affections cles actes d’amour si fervents qu’ils lui fassent doubler le pas pour épargner votre langueur. Lorsque vous l’aurez dans vous-mêmes, ravivez votre foi le plus que vous pourrez, afin qu’elle soit la première qui fasse hommage au Roi de paix assis sur son lit de repos. Après elle que toute la suite de la grâce divine, je veux dire toutes les saintes habitudes des vertus, et nommément des infuses qui se retrouvent en votre âme, se présentent pour l’adorer. Surtout que la reconnaissance et les actions de grâces se mettent en devoir de lui préparer un concert qui ravisse les Anges du ciel, et qu’avec la Sainte Vierge elles entonnent à divers chœurs le céleste Magnificat qu’elle chanta sur les montagnes de la Judée ; qu’elles invitent la Chapelle Royale du Paradis à leur tenir compagnie ; bref, qu’il n’y ait rien en v ous qui 11e s’empresse saintement à bien recev oir le Roi de gloire, qui est aussi le Fils de la Vierge. Avec la gentillesse de ces douces inventions, vous honorerez le Fils et la Mère, vous vous rendrez agréables à l’un et à l’autre, et apprendrez bientôt par expérience ce que vaut à l’âme d’avoir acquis leur amitié.

### § III. — Le troisième trait de dévotion : lui présenter souvent la Salutation Angélique.

I. Après le très-saint et très-auguste Sacrifice et Sacrement de l’Autel, en vain chercherait-on quelque dévotion plus agréable à la Mère de Dieu que le Salut Angélique. C’est lu harangue qui a été composée par la très-adorable Trinité, prononcée par l’un des plus grands Princes du Ciel, adressée à la première et plus digne des pures créatures, destinée à conclure la plus haute et la plus divine entreprise, remplie de mystères en toutes ses syllabes et honorée du Ciel par une infinité de merveilles. A mesure que quelqu’un prononce cette prière, dit le dévot Alain de la Roche (1), le Ciel se réjouit, la terre

(1) Alan, a Rupe, in Psalter. Beat » ; Virg., c. xvu.

est remplie d’étonnement, Satan prend la fuite, l’Enfer tremble, le monde de’plait, le cœur est épris du saint amour, la dévotion croit, l’espérance s’augmente, la consolation se redouble, l’esprit se récrée et s’affermit au bien. Autant de fois qu’on le répète, dit Sainte Brigitte (1), l’Ange Gabriel reçoit un nouveau rayon de lumière céleste. C’est chose assurée que jamais cette prière ne monte au Ciel sans rapporter quelque nouvelle laveur, soit pour le corps, soit pour l’esprit. Les livres (2) sont pleins des merveilles de cette courte, mais efficace Oraison, et ce n’est pas mon dessein de m’y arrêter. Qu’on se souvienne seulement que Sainte Gertrude étant au lit, malade, bien marrie de ne pouvoir (3) prier à son ordinaire, en récitant seulement quelques paroles de l Ave Maria, encore plus de cœur que de bouche, mérita de voir la Mère de Dieu revêtue d’une robe précieuse, parsemée de plusieurs belles fleurs en broderie d’or, qui signifiaient le contentement qu’elle recevait de cette salutation. Qu’on se souvienne d’un Religieux Corn ers (4) de Citeaux, si lourd d’esprit qu’il ne fut jamais possible de lui faire apprendre autre prière que ces quatre mots seulement : Ave Maria, gratia plcna ; mais au demeurant si affectionné à les dire le plus souvent qu’il pouvait, qu’après sa mort sortit de son sépulcre un arbre inconnu qui avait en ses feuilles les mêmes mots écrits en lettres d’or ; arbre lequel fut vu d’une infinité de personnes, de sorte que l’Évêque étant venu pour être témoin du miracle et ayant fait fouir tout autour, il fut trouvé qu’il sortait de la bouche de ce simple Religieux : ce qu’ayant été reconnu, l’arbre sécha tout aussitôt à la vue de tous. Qu’on se souvienne de Saint Elzéar, Comte d’Arian, qui s’en servait comme d’une clef d’Or pour entrer en l’Oraison sans difficultéet pour emporter tout ce qu’il désirait. Qu’on se souvienne de Sainte Catherine de Suède, fille de Sainte Brigitte, laquelle faisait des merveilles avec cette prière ; car (o) elle rendait la santé aux malades, elle remettait au bon chemin les dévoyés, elle fortifiait les faibles, encourageait les fervents ; bref, avec ce peu de paroles elle estimait que rien ne lui était impossible. En quoi principalement elle fit paraître qu’elle avait à bonnes enseignes sucé le lait de sa sainte Mère ; ainsi que le pape Urbain VI lui répéta par diverses fois, lorsqu’elle faisait les poursuites de la canonisation de celle-ci. Qu’on se représente un nombre presque infini de personnes (6), lesquelles, armées de ce peu

(1) Lib. IV Revel., c. xn. — (ï) Cæsar., lib. VII Exempl., c. xxvi, etc. Thomas Cantiprat., lib. II Apum. — (3) Spéculum exempl., ilist. m, n. 32. Blosius, in Mo- nitis. — (4) Thomas Cantiprat., lib. II Apum. —(5) Vitre ipsius, c. xvn, etc. — (G) Ca :- sarius, lib. V, c. xuv, lib. III, c. mi, lib. VII, c. xxvi. Speculi exemplorum., tlist. ix, n. 107, et dist. vi, n. 60.

de mots comme de » cinq pierres de David, ont terrassé le fier ennemi de leur salut, ont repoussé ses suggestions et surmonté les im- portunités qu’il leur donnait. Qu’on se mette devant les yeux les grâces que les dévots serviteurs de la Vierge ont obtenues par ce moyen.

Qu’on sache que, par plusieurs fois, ie Ciel a attesté par miracles le plaisir qu’il prenait à ouïr cette douce et agréable prière, ainsi qu’il appert clairement par ce qui arriva au Père Ignace Martine/, Religieux de la Compagnie de Jésus, Père (I) qui avait quitté l’honorable titre de Prédicateur de Sébastien, Roi de Portugal, pour s’adonner entièrement à l’exercice de la doctrine Chrétienne. L’enseignant un jourà Conimbre et demandant s’il y avait quelqu’un qui voulût dire à haute voix la Salutation Angélique, il ne se trouva pas un seul qui s’offrit ; lors un petit enfant de six mois qui était pendu à la mamelle se leva sur le giron de sa mère, la prononça distinctement sans faillir d’une seule syllabe et sans hésiter tant soit peu, ce qui étonna toute l’assistance et servit beaucoup à plusieurs pour rabattre les fâcheuses atteintes d’une mauvaise honte qui les retenait île parler en public.

Car ce sont les sujets qui les ont mus à se porter avec tant d’ardeur comme ils ont fait à cette sorte de dévotion. J’ai dit ci-dessus à une autre occasion que Sainte Catherine de Sienne, toute petite qu’elle était, l’avait toujours en la bouche ; que Saint Albert, religieux du Monastère de Saint- Crépin, la récitait cent cinquante fois le jour ; Sainte Marguerite de Hongrie, mille fois chaque jour de l’octave qui précède immédiatement les principales Fêtes de la Sainte Vierge ; le Bienheureux Romée, de l’Ordre de Saint-Dominique, autant de fois tous les jours de l’année ; le dévot Renaud Aggel, Religieux lai du même Ordre, honorait aussi le même nombre, s’agenouillant à chaque fois ; la Bienheureuse Bienvenue, Religieuse du même Ordre, gardait aussi la même coutume, n’ayant encore que sept ans. Le Samedi elle récitait le double, et le jour de l’Annonciation elle passait jusqu’à trois mille, à cause de la grande dévotion qu’elle portait à cet ineffable mystère. On raconte d’elle, à ce propos, une chose fort gracieuse, savoir est qu’étant en l’Église, elle y vit un petit enfant qui était plus beau que l’ordinaire, et que s’accostant de lui ainsi que font les petits enfants, elle lui demanda s’il savait l’Ave Maria. L’enfant lui ayant répondu que oui, et puis lui ayant demandé si elle-même le savait, il l’engagea à le réciter ; ce qu’elle fit très-volontiers. Et comme elle fut arrivée à ces mots :

(1) Donti’cm., in Annal., an. 1598. u.

Benedictus fructus ventris tui, l’enfant lui dit : C’est moi qui suis le fruit béni de ce sacré ventre ; et disant cela il disparut. Sainte Marie d’Oignies, en certains jours, le disait jusqu’à onze cents fois, et ainsi de plusieurs autres qu’il serait ennuyeux de raconter. Ce sont aussi les motifs qui ont poussé les Saints Pères, successeurs de Saint Pierre, à ouvrir si libéralement les trésors de l’Église en faveur de ceux qui s’adonneraient à cet exercice de piété. Le Pape Urbain quatrième accorda trente jours d’Indulgence à tous ceux qui réciteraient dévotement l’Ave Maria et qui invoqueraient le Saint Nom de Jésus, grâce que Jean vingt-deuxième doubla quelque temps après, et à peine avons-nous vu de notre temps aucune Indulgence concédée à l’ins- tance de quelqu’un où cette prière n’ait été gratifiée de quelque faveur Apostolique.

IY. Quant aux sentiments que nous pouvons avoir tandis que nous réciterons l’Ave Maria, je ne veux pas que vous les appreniez d’ailleurs que du Ciel même, d’où il a été apporté. La Bienheureuse Sainte Meclitilde (I), ravie en extase un jour de Samedi, comme l’on disait la Messe de la Glorieuse Vierge, fut pressée de lui parler en cette sorte : Mère incomparable, le plus grand contentement que je saurais avoir serait de vous saluer du plus agréable salut que jamais le cœur humain ait inventé. Au même instant elle vit la très-sacrée Vierge qui portait sur sa poitrine la Salutation Angélique écrite en lettres d’or, et entendit ces paroles de sa bouche sacrée : Ma fille, c’est folie à la créature de présumer de monter plus haut que son Créateur, et s’imaginer de pouvoir rencontrer un salut pareil à celui qui m’a été envoyé du Ciel. Car que peut-il y avoir de plus doux que le mot de salut, par lequel le Père Éternel me rassura avec sa toute-puissance et me fit entendre qu’il avait entièrement éloigné de moi la malédiction du péché ? Quoi de plus agréable que le nom de Marie qui me fut apporté de la part du Fils qui se devait incarner dans mes entrailles, par lequel j’appris que j’étais destinée, comme une étoile de la première grandeur, à éclairer le ciel et la terre ? Quoi de plus cordial que l’ambassade du glorieux Saint-Esprit, mon Époux, lequel m’appelant pleine de grâces, opéra en moi au même instant le contenu de ses paroles ? Quand on me dit que le Seigneur est avec moi, on me fait souvenir de l’union admirable du Verbe Éternel avec ma chair, et de la joie que j’ai reçue lorsque ce mystère incompréhensible fut accompli dans mes entrailles. Quand j’entends que je suis bénie entre les femmes, il me souvient que la miséricorde de Dieu m’a élevée par-dessus toutes les créatures. Lorsqu’on ajoute que béni

(1) Lib. Gratiæ spiritunlis, c. lui.

est le fruit de mon ventre, le Ciel se réjouit avec moi à cause que mon Fils bien-aimé a vivilié et béni pour jamais tout ce qui est créé. Et comme Sainte Mechtilde eut entrepris d’achever le demeurant, et qu’elle eut supplié la Vierge Mère de la vouloir assister pour lors, et à l’heure de sa mort : Je le ferai d’assurance, repartit-elle, mais je veux que tous les jours tu me présentes à cet etfet trois Ave Maria. Au premier tu demanderas que tout ainsi que le Père Éternel, avec la magnificence de son infini pouvoir, m’a placée si haut au Ciel, qu’il a voulu qu’au-dessous de lui il n’y eût point de pouvoir égal au mien, de même je t’assiste et te renforce à cette heure dangereuse, écartant toutes les puissances ennemies. Au second tu demanderas que ni plus ni moins que mon Fils, suivant son infinie sagesse, a tellement rempli mon âme de connaissance et de science divine, qu’il n’y a personne qui entre si avant que moi dans les incompréhensibles secrets de la très-sainte Trinité, ainsi à ce moment tant important je redouble en toi la lumière île la Foi, à ce qu’elle ne soit obscurcie par aucun nuage d’ignorance ou d’erreur. Au troisième tu feras instance que comme le Saint-Esprit a tellement répandu dans mon âme la douceur de son divin amour, qu’il a rendu mon cœur le plus doux et le plus compassif qui ait jamais été ; ainsi je verse dans ton âme une telle douceur de charité, qu’elle prévale à tes souffrances et à toutes les appréhensions que tu pourrais avoir de la mort. Quelle plus douce et plus agréable pratique pourrait-on inventer pour s’entretenir en dévotion pendant qu’on récite cette sainte prière ?

V. La même Vierge en enseigna une autre à Sainte Gertrude, comme il se voit au livre de ses Révélations. Elle lui dit que lorsqu’elle prononcerait cette parole : Je te salue, Marie, elle demandât de l’allégement pour ceux qui à même temps souffrent de corps ou d’esprit. Disant les mots suivants : Pleine de grâce ; qu’elle priât pour ceux qui n’ont pas le goût qu’il faudrait de la grâce divine, à ce qu’elle leur adoucit le cœur. A ces paroles : Le Seigneur est avec toi ; qu’elle la suppliât comme Mère de miséricorde d’obtenir pardon aux pécheurs. Quand elle dirait : Béni est le fruit de ton ventre ; qu’elle la requit de s’employer soigneusement à l’avancement spirituel des prédestinés ; et au sacré nom de Jésus, de lui accorder la parfaite connaissance et le cordial amour de son Bien-aimé Fils. Finalement qu’elle ajoutât toujours ces mots : Jésus splendor paternæ claritatis, figura substantiæ ejus, qui veulent dire : Jésus, la splendeur de la clarté du Père, et la ligure de sa substance.

L)e lUoe Maria, que l’on sonne au matin, à midi et au soir.

VI. Disons à ce propos un mot de la sainte coutume de saluer la Glorieuse Vierge trois t’ois le jour au son de la cloche, c’est-à-dire le matin, à midi et au soir. Tous ne sont pas d’accord de la première origine de cette pieuse cérémonie ; aussi est-il bien assuré qu’on y a peu à peu ajouté, et qu’enfin elle a été réduite à la forme qui se garde à présent par toute l’Église. Quelques-uns (1) tiennent que celui qui le premier ordonna que fa Sainte Vierge fut saluée le soir, ce fut Jean XXII, lequel accorda vingt jours d’indulgences à ceux qui réciteraient trois fois l’Ave Maria lorsqu’ils entendraient le son de la cloche. L’occasion de cette institution fut unæcident qui arriva en la ville d’Avignon, où il était pour lors, environ l’an treize cent et vingt, en la personne d’un criminel, lequel ayant été condamné au feu avec un sien compagnon, se mit à implorer le secours de la Sainte Vierge avec tant d’affection, que l’autre étant réduit en cendres, le feu ne put jamais toucher qu’aux liens dont il était attaché, quoiqu’il fût remis au poteau pour la seconde fois. De quoi les assistants étant émus, et reconnaissant la protection spéciale de la Mère de Dieu, ils impétrèrent sa grâce, et le conduisirent à l’Église Cathédrale de Notre-Dame, pour rendre grâces avec lui à sa Libératrice. Quelques autres attribuent à Thierry, Archevêque de Cologne, l’invention de saluer la Sainte Vierge au matin, quoique celui qui a couché par écrit la vie de Saint Bonaventure lui donne la gloire de l’avoir fait le premier honorer, tant au matin que sur le tard. Toutes choses bien considérées, il me semble qu’il y a plus d’apparence en ce que les autres écrivent que cette sainte coutume prit son commencement au Concile de Clermont, par l’ordonnance d’Urbain second, qui y présida en personne, et ordonna que deux fois le jour, au soir et au matin, l’on sonnât la cloche pour inviter le peuple chrétien à saluer la Reine du Ciel, sous la faveur de qui avait été publiée la Croisade de la Terre Sainte, à ce qu’elle daignât recevoir- sous sa protection ceux qui exposeraient leurs vies pour l’amplification de la Foi et de la Religion. Plusieurs Historiens s’accordent à écrire que le Roi Louis onzième ajouta, par l’avis des Prélats de son Royaume, la prière qui se fait à midi, et que peu à peu les provinces voisines ayant imité l’exemple de la France, la coutume fut embrassée généralement de toute l’Église, et réduite au point que nous la pratiquons maintenant. Qui que ce soit qui en ait été l’auteur, et

(1) Polydor. Virg., lib. VI de Inventoribus rerum, c. xu.

quoi qu’on puisse alléguer de la cause de son institution, soit que cela ait été pour nous ramentevoir les trois plus grands mystères de notre Foi, qui sont l’Incarnation, la Mort et la Résurrection du Sauveur, et pour rendre grâces à Dieu et à la très-sacrée Vierge des inexplicables bienfaits que nous avons reçus en leur accomplissement ; soit pour faire en trois divers temps une protestation publique de la nécessité que nous avons de l’assistance du Ciel dès le matin jusqu’au soir ; soit que l’Église nous ait voulu faire connaître le besoin que nous avons de nous garder de nos ennemis invisibles, qui sont toujours aux embûches pour nous surprendre, et nous instruire à lever les yeux au ciel pour en attendre le secours ; il est clair que la coutume est pleine de piété et de reconnaissance, et que tant qu’elle sera conservée en l’Église, elle la conservera et lui servira comme des arrhes des grâces et des faveurs qu’elle doit espérer par l’entremise de la Mère de la Miséricorde. Le Pape Paul cinquième a accordé mille jours d’Indulgences à ceux qui salueront la Sainte Vierge au son de la cloche, suivant l’usage de l’Église.

### § IV. — Le quatrième trait de dévotion : réciter souvent l’Office de Notre-Dame.

L’Office de la Sainte Vierge, contenant les plus beaux éloges que l’Église emprunte à l’Écriture pour honorer la même Vierge, fut composé, ou au moins agencé par le Bienheureux Pierre Damien (I), Évêque d’Ostie, du temps de Grégoire septième, il y aura tantôt six cents ans. Depuis, comme au Concile de Clermont On recherchait tous les moyens d’obliger la Mère de Dieu à secourir l’Église affligée, et nommément à receveir les Croisés pour la Terre Sainte sous sa protection, il fut mis en très - grand crédit, et l’an mil nonante- quatre l’ut ordonné par le Pape Urbain second, à tous ceux qui étaient obligés de dire l’Office Canonique, d’y ajouter celui de la glorieuse Vierge, quoique par après le Pape Pie cinquième, l’an quinze cent soixante et onze, ait modéré cette obligation, la restreignant au Chœur, et ce ès jours nommés clans le Bréviaire tant seulement. Il n’a pas pourtant laissé d’exhorter les Chrétiens avec des paroles prei- gnantes à le réciter souvent en leur particulier, leur départant à ce sujet libéralement les trésors de l’Église, ainsi qu’on peut voir en la Bulle qui est mise au commencement des Heures de Notre-Dame, qui sont aujourd’hui partout entre les mains du peuple Chrétien.

Il y a peu de Religieux ou de Religieuses, chantant au Chœur,

(I) Blnsius, lit). IX de Signis École ?., e. Viu.

qui ne se soient eux-mêmes imposé la loi île le dire tous les jours, pour se rendre par ce moyen favorable la Reine des Cieux. Les premiers qui embrassèrent cette dévotion furent les Religieux de Saint-Benoit, nommément ceux d’un certain Monastère nommé Gamuge ; mais l’ayant au bout de trois ans quittée par pure lâcheté, ils furent tourmentés en tant de façons, de maladies, d’exactions, devolerieset de toutes sortes de maux et de misères, qu’il commença de leur ennuyer de vivre. Pierre Damien se servit de cette occasion pour leur reprocher leur lâcheté, et pour leur dire que ce n’était pas merveille que tout malheur lut entré dans leur maison depuis qu’ils en avaient chassé la mère de pitié et de miséricorde. Ce qui leur fit ouvrir les yeux et demander humblement pardon de leur faute, avec promesse de reprendre l’Office de la Vierge et fie jamais plus ne le quitter. Aussi expérimentèrent-ils bientotla débonnaireté de la même Vierge, car ils furent incontinent délivrés de toutes leurs incommodités, et rétablis en la jouissance de leur premier contentement. J’ai déclaré ailleurs le sujet pour lequel les Pères Chartreux (I) s’obligèrent à réciter le même Office tout au commencement de leur institution, ce qu’ils ont toujours depuis observé très-religieusement, et avec tant de succès, qu’il serait impossible de raconter les faveurs qu’ils ont reçues du Ciel en suite de cette dévotion. Il en faudrait dire autant de tous les autres Religieux en particulier, s’il ne suffisait de les avoir une fois compris dans la généralité.

III. Il y aurait aussi trop à faire à tenir le rôle de tous ceux qui ont inviolablement gardé la sainte coutume de le réciter tous les jours. Ci-dessus j’ai parlé de Saint Louis (2), que toutes les occupations de son Royaume n’eussent su empêcher de s’acquitter de ce devoir. Saint Charles le disait à deux genoux sans y manquer jamais. Saint Vincent Ferrier, étant encore jeune, entreprit celte dévotion qu’il garda constamment jusqu’à la mort. Autant en lit le Bienheureux Jacques, Religieux du même Ordre, qui mourut l’an treize cent quatorze. Le même lisons-nous de Sainte Élisabeth, Reine de Portugal, de Sainte Brigitte et de Sainte Catherine de Suède, sa fille, de notre jeune Stanislas et d’infinis autres qu’il serait difficile de raconter. Sainte Françoise Romaine n’en faisait pas moins ; et il est expressément rapporté en la Bulle de sa canonisation que le disant un jour en un lieu découvert pendant une grosse pluie, jamais il ne tomba sur elle une seule goutte d’eau. Les Heures qu’elle avait pour lors furent soigneusement gardées, et Dieu s’en est depuis servi pour faire quantité de miracles. Alphonse Rodriguez, Religieux lai de la Compagnie de

(1) Tract. i, c. ni. — (2) Tract, v, c. vu.

Jésus, récitait tous les jours le petit Office de la Conception que la Sainte Vierge lui avait appris, et en tirait de très-grands profits, comme font aujourd’hui une infinité de personnes à son imitation. Viendra (aillant Dieu) le jour attendu auquel nous nous conjouirons avec eux des innombrables faveurs que la Mère de bonté leur a im- pétrées pour toutes les louanges qu’ils lui ont données.

### § V. — Le cinquième trait de dévotion : s’exciter souvent à dire le Rosaire.

Ce mot de Rosaire est pris pour un certain nombre de Salutations Angéliques et d’Oraisons Dominicales, qui sont comme un chapeau de roses, tissu pour couronner le Chef sacré de la Mère de Dieu. Façon de parler qui n’est pas nouvelle, puisque Saint Grégoire (l)de Nazianze offrait déjà à la Vierge Mère une Couronne de louanges, tissue de lleurs qu’il av ait cueillies au parterre du Ciel. Il est aussi appelé communément le Psautier de la Vierge, à cause qu’il est composé de cent cinquante Ave Maria, comme le Psautier de David de cent cinquante Psaumes ; quoique pour le rendre plus commode à nous ramentevoir les mystères de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère, il ait été divisé en quinze dizaines, suivant le nombre des mystères qu’on appelle Joyeux, Douloureux et Glorieux, distinguées par quinze Oraisons Dominicales, qui sont les entre-deux de chaque dizaine. De plus encore, pour en faciliter l’usage, il a été réduit à la troisième partie, qui est ce que nous appelons Chapelet de cinquante Ave Maria et de cinq Pater noster ; enfin, qu’étant trois fois parcouru (ce qui ne se pourrait pas toujours faire d’une haleine), il accomplit le Rosaire entier.

« Mais pour le Psautier de la sacrée Vierge, composé de cent cinquante Ave Maria, nous apprenons du Bienheureux Alain de la Roche, Religieux de Saint-Dominique, que le très-illustre Patriarche Saint Benoit en fut le premier instituteur, qu’il saluait tous les jours la Sainte Vierge par cette répétition de prières, qu’il en introduisit parmi ses Religieux la louable coutume plutôt par usage que par précepte, et que ses Enfants la dilatèrent dans tous les lieux où ils établirent leur Sainte Règle, rendant avec joie ce culte à la Mère de Dieu (2). »

Au reste, je trouve nos adversaires fort niais de nous reprocher à ce sujet que nous priions par compte, vu que de tout temps il a été ainsi pratiqué en l’Église, sans que jamais pourtant elle ait été blâmée d’aucune superstition. Elisée se coucha sept fois sur le

(1) Tragoedia de Christo patiente. — (2) La R. Mère de Bléirjur.

petit entant de la veuve faisant prière à chaque fois. David louait Dieu sept fois le jour ; le Sauveur pria par trois diverses fois au Jardin ; Saint Barthélémy mettait les genoux en terre cent fois chaque jour ; et ainsi d’une infinité d’autres que nous rencontrons en l’Écriture, et parmi les histoires sacrées. Mais pour approcher de plus près le Rosaire dont il est question, et pour venir à sa première source, je confesse que j’aurai peine d’assurer que les trois cents prières que faisait l’Abbé Paul chez Palladius, et qu’il marquait avec autant de petites pierres qu’il jetait dans son sein, fussent des Ave Maria ; je le dirai bien plutôt de celle que Pierre l’Ermite institua, avec l’approbation du Saint-Siège, pour la commodité des Croisés, leur donnant à chacun comme une Couronne ou un Chapelet de petit grains enfdés. Et ce qui me persuaderait aisément que ce fut pour dire tous les jours certain nombre de Salutations Angéliques, serait ce que j’ai déjà touché plusieurs fois, qu’après Dieu ils avaient mis toute leur espérance en la Sainte Vierge. Toutefois, pour ne rien dire d’incertain, la créance commune qui est fondée sur l’Histoire et autorisée des Bulles de divers Papes, nommément de Pie cinquième et de Grégoire treizième, est que Saint Dominique fut le premier qui, environ l’an douze cent et treize, trois ans plus ou moins avant l’érection de son Ordre, reçut du Ciel cette nouvelle façon de prier, au moins quant au nombre déterminé de cent cinquante Ave Maria dont le Rosaire est composé. La cause et la manière de cette institution ont été plus amplement rapportées au premier traité (1), où je renvoie le curieux Lecteur, pour lui dire que les merveilles que Dieu fit à l’occasion de cette dévotion naissante furent telles, et en si grand nombre, qu’il n’y eut personne qui n’en demeurât étonné. Divers auteurs ont fait la liste des principales, et chacun les pourra voir chez eux.

III. Néanmoins je me prends garde que ce discours m’engage insensiblement à recueillir quelques-uns des plus signalés profits qui proviennent de cet exercice dévotement pratiqué. Où d’abord il m’est avis que j’en pourrai dire tout ce que Saint Grégoire de Nysse (2) dit de l’Oraison, savoir est que d’elle dépend la bonne disposition de nos corps, le bien des maisons particulières, le florissant état des cités, l’embonpoint des Royaumes, l’heureux succès des guerres, l’établissement de la paix et la réunion des esprits altérés ; que c’est le sceau de la virginité, la Foi du Mariage, l’assurance des voyageurs, la garde de ceux qui dorment et le rempart de ceux qui veillent ; que c’est ce qui bénit le travail du laboureur, ce qui donne

(1) Cip. xu, § fi. — (2) Lib. de Or.lt.

ie bon vent aux mariniers, ce qui nous rend égaux aux Bienheureux Esprits, ce qui nous fait présentement goûter les fruits de nos travaux-et en attendre la récompense à l’avenir. J’en pourrai dire tout ce qui a été mis en avant par Tertullien, par Saint Cyprien, par Saint Cyrille, par Saint Jean Chrysostome, par Saint Jérôme, par Saint Augustin et par infinis autres des avantages que nous retirons de f’Oraison Dominicale, et tout ce qui a été ci-dessus rapporté avec ce qui a été omis de la Salutation Angélique, puisque ce sont les deux plus belles fleurs dont ce chapeau est composé.

IV. Le Bienheureux Alain de la Roche, Beligieux de Saint-Dominique, environ l’an quatorze cent quarante, par un privilège extraordinaire, et par une vocation spéciale, fut choisi de la Mère de Dieu pour rétablir la dévotion du Bosaire qui était aucunement déchue. A cet effet la Sainte Vierge lui fit un million de faveurs, et elle passa jusque-là qu’elle le prit pour son Époux : en signe de quoi elle lui mit au doigt un anneau qui était fait de ses propres cheveux, et lui jeta un Bosaire au col. A une autre occasion elle lui versa dans la bouche du lait de ses chastes mamelles. Bref, il serait impossible de raconter toutes les caresses qu’elle lui fit. Aussi serait-il malaisé de rapporter f affection avec laquelle il s’employa à remettre et relever la pratique de cette dévote prière, à dresser des Confréries et à amplifier l’honneur de la Reine du Ciel. Soit qu’il fût assis ou qu’il fût debout, qu’il travaillât ou qu’il reposât, allant, venant, s’apprètant à prêcher ou à conférer, il avait toujours en sa bouche la Salutation Angélique. Au livre du Psautier de la Vierge, auquel il déchiffre les excellences du Rosaire comme une harpe mystique, il lui attribue tous les plus excellents effets des instruments musicaux qui se retrouvent en l’Écriture Sainte, disant qu’il chasse les diables et qu’il mène en triomphe la vraie Arche d’humilité du Sauveur comme la harpe de David ; qu’il chante la déroute des ennemis de Dieu, comme le tambour de Marie, sœur de Moïse ; qu’il réveille l’espri t Prophétique, comme la chanson d’Élisée ; qu’il honore les victoires du Sauveur et de sa Sainte Mère, comme les luths des filles d’Israël ; bref, qu’il publie les merveilles et les grandeurs de Dieu, comme la voix de Marie, Mère de Jésus, sur les montagnes de Judée. Après, se mettant à raconter les signalés effets dont pour la plupart il mérita lui-même être l’instrument, il assure avoir connu des personnes fort vaines notablement changées par ce saint exercice, des femmes abandonnées rangées à leur devoir, des usuriers devenus libéraux et grands aumôniers, des blasphémateurs infâmes corrigés, des apostats de la Religion et de la Foi convertis, des tisons d’enfer cpii s’étaient livrés au pouvoir de l’ennemi, après avoir renoncé au Baptême et à Jésus-

Christ, transformés en prédicateurs très-zélés ; des désespérés, à cause de l’énormité de leurs crimes, adoucis et remis au bon chemin. Il atteste avoir vu des contrées stériles devenues fertiles, ei des endroits où personne ne pouvait demeurer à cause du mauvais air, rendus habitables dès que ceux qui s’y tenaient eurent commencé de réciter dévotement le Rosaire de la très-sacrée Vierge. Il proteste avoir vu des hommes et des femmes travaillés de diverses apparitions de spectres et de fantômes, rassurés, des démoniaques guéris, des Princes étrangement animés les uns contre les autres, faits intimes amis, des Rois chassés de leurs Royaumes rétablis en leur trône ; bref, des morts ressuscités, le tout par la vertu de cette toute-puissante prière, car ainsi la puis-je appeler.

Les Histoires sont si pleines de merveilles qui ont été faites par la vertu du Rosaire, que j’aurais tort de m’y arrêter ; j’en choisirai tant seulement deux on trois pour la consolation de ceux qui sont affectionnés à cette dévotion. Le savant et dévot Denis Richel raconte qu’il y eut un Religieux de l’Ordre de Citeaux, qui pour rien au monde n’eût manqué de réciter son Chapelet avant le repas, lequel ayant été convié à manger chez ses parents, se souvint environ l’heure de dîner qu’il n’avait pas encore payé le tribut ordinaire à la glorieuse Vierge. A cette occasion il se retira dans une chambre, où ayant commencé sa prière, il vit devant soi la Reine des Anges revêtue d’un riche manteau broché d’or et couv ert partout de Salutations Angéliques, excepté un petit coin qu’elle lui montra vide, l’assurant qu’aussitôt qu’il l’aurait rempli, elle lui donnerait entrée au Royaume de son fils. La vision passa bientôt en effet, car de son côté il redoubla l’affection qu’il avait à honorer la -Mère de Dieu, et elle, dans peu de jours, acquitta sa promesse, le conduisant au lieu où sans aucune interruption il la put éternellement bénir. Saint Antoine le Portugais (1), Religieux de l’Ordre de Saint-François, s’en allant un jour à Vicence, et étant au milieu des champs, s’aperçut d’une grosse nuée, laquelle s’en allait fondre sur lui. Ne sachant de quoi se couvrir, il eut recours à son Rosaire, et le mit sur sa tête en forme de couronne. Chose merveilleuse ! la pluie l’accompagna toujours jusqu’à ce qu’il entrât dans Vicence, sans que tout le long du chemin il en fût tombé sur lui une seule goutte. La Bienheureuse Cécile, Religieuse de Saint-Dominique, avait quasi toujours son Rosaire entre les mains. Après sa mort, on s’aperçut que les doigts qui l’avaient souvent manié avaient retenu l’odeur des roses (2).

J’ai connu en cette ville d’Avignon un Religieux lai de notre

(I) Chronic. Ord., p. III, c. xxxvi, 37. — (2) Clironic. Ord.

Compagnie, lequel on trois ans qu’il fut aveugle, devant que de mourir, récita plus de trente-deux mille chapelets ou couronnes ; car sa tàclie ordinaire était au moins de trente à chaque jour. Et ceux qui l’ont vu savent assez que s’il eût été question de gagner un Royaume entier, il n’eût su se rendre plus assidu ni plus exact à ce devoir. C’était une chose merveilleuse des inventions que Dieu et sa Sainte Mère lui suggéraient pour l’application de ses prières. Car ii commençait par l’Église en général, de là il venait à sa Sainteté et aux Prélats qui lui sont subordonnés ; et ainsi de rang en rang il allait par tous les Ordres de l’Église. Il étendait son zèle et le fruit de ses dévotions à ceux qui travaillent à l’amplification de la foi, nommément qui sont employés à cultiver la grande vigne de l’Éthiopien pour qui Uieu lui avait donné une fort particulière inclination. D’ailleurs, se considérant comme inutile à la compagnie à raison de son incommodité, il avait ses chapelets réglés pour les Supérieurs qui la gouvernent, pour ceux qui sont occupés autour du prochain en divers ministères, sans oublier ceux qui vaquent au service de la maison pour Je soulagement des autres. En cette manière il priait dès le grand matin jusqu’au soir, et la meilleure partie de la nuit s’en allait en semblables exercices. Que si quelque petite occupation, ou quelque infirmité extraordinaire l’eût empêché de payer son tribut journalier à la très-sacrée Vierge, il n’avait nul repos jusqu’à ce qu’il l’eût acquitté. Aussi remarquait-on que la Mère de Dieu lui impétrait tant de grâces du Ciel, que les plus spirituels tenaient à faveur de se joindre à lui et d’apprendre quelque chose de lui. Il se moquait des efforts des malins esprits qui l’attaquaient sensiblement. Il jouissait d’une si grande sérénité de conscience, que rien n’était capable de la troubler. Ses paroles étaient des flèches de feu et toujours pleines de l’esprit de Dieu, bien qu’accompagnées d’une merveilleuse simplicité qui le rendait aimable à tous. Mais le bon était, quand on le jetait sur le discours des perfections et du service de la glorieuse Vierge, qu’il nommait d’ordinaire sa bonne mère ; car il n’était pas possiJjle de l’entendre sans en être touché. Rref, il décéda ayant tant de confiance en elle et de contentement intérieur, qu’en une maladie assez fâcheuse qu’il eut, rien ne le put jamais attrister, sinon qu’on lui dit, comme l’on faisait quelquefois par récréation, qu’il ne mourrait pas encore cette fois-là.

« Voici une aventure de notre siècle que j’ai tirée d’une relation de la nouvelle France, écrite par le révérend Père Paul le Jeune, de la Compagnie de Jésus, un des premiers apôtres de Canada. Une Chrétienne fuyant au bruit des Iroquois avec deux petits enfants, qui à peine la pouvaient suivre, ils demeurèrent six jours égarés dans les bois. A leur retour un des Pères interrogeant cette pauvre femme de quoi elle avait vécu dans la forêt. J’ai vécu de prières, répondit-elle tout simplement : quand j’étais faible je disais mon Chapelet, et aussitôt sentant mes forces revenir, je poursuivais mon chemin ; pour mes enfants, je leur cherchais de petites racines et quelques bouts de branches de petits arbrisseaux, dont les bêtes vivent dans les bois ; la nuit je les faisais dormir, et moi, qui ne pouvais pas prendre de repos, je passais les nuits presque tout entières à prier et à dire mon Chapelet ; c’est la Sainte Vierge qui seule m’a sauvé la vie, et c’est elle que je veux servir de tout mon cœur jusqu’à la mort. La dévotion de cette pauvre femme et sa piété depuis plusieurs années méritait ce secours du Ciel (I). »

La façon de dire le Rosaire.

VIL Passons à la pratique de cette dévotion. Comme il y a trois sortes de prières, dont les unes sont purement mentales, les autres entièrement vocales, et les troisièmes s’appellent mêlées ; de même il y a trois sortes d’attention. La première est aux paroles, c’est-à- dire, à les bien et distinctement prononcer, à dessein d’y honorer Dieu suivant l’intention de l’Église ; la seconde, au sens qu’elles ont ; la troisième à Dieu, par quelque sorte de considération ou d’affection qui nous unisse à lui par esprit. D’où l’on voit que le Chapelet étant une prière mêlée, il reçoit cette diversité d’attention, et partant qu’il y peut avoir une infinité de façons de le réciter ; néanmoins je les rapporterai à quatre principales.

La première sera par paroles. C’est la plus simple de foutes, et celle qui est propre aux personnes peu instruites ou peu capables déconsidération, ou qui d’ailleurs ont la tête et l’imagination plus faibles. Car à ces gens il suffit de savoir que cette forme de prière a été instituée pour honorer la très-sacrée Vierge et pour remémorer les mystères de sa vie et de sa mort ; de se mettre doucement en la présence de Dieu, avec une posture de corps bienséante et religieuse ; de prononcer distinctement les paroles et de vouloir par ce moyen glorifier Dieu et sa sainte Mère.

La seconde sera par le sens des mêmes paroles. Ceux qui les entendent pourront élever leurs esprits à Dieu et entrer dans la considération des mystères qui sont cachés sous leur écorce, parsemant le tout de saintes affections, selon que le Saint-Esprit leur suggérera. Manière que le Docteur Navarois (2) nous conseille de tenir pour

(1) La R. Mère de Olémiir. — (2) Miseell. ut de Psalt. et Rosar.

l’ordinaire, et dont il t’ait beaucoup plus d’état que des pensées écartées de ceux qui prennent leur essor plus haut.

X. La troisième est par mystères, prenant ce mot fort amplement pour toute sorte de sujets qui peuvent servir d’entretien à l’entendement pendant que la bouche prononce les paroles. Et cette façon peut être autant diversifiée qu’il y a de différents sujets de considération en la Mère de Dieu. Car il y en a qui se plaisent à méditer les mystères de sa vie, qui sont presque tous enchâssés dans ceux de la vie du Sauveur et divisés en trois ordres que tout le monde sait, c’est-à- direen cinq mystères Joyeux, cinq Douloureux et autant deGlorieux. Qui en choisit un seul pour s’entretenir pendant qu’il dit le Chapelet ; qui en prend un pour chaque dizaine ou pour quelque peu davantage, tandis qu’il y trouve de quoi s’arrêter ; car cela dépend entièrement de la volonté et disposition de celui qui prie. Les autres ont plus d’affection à considérer les rares vertus que la Vierge nous a laissées pour exemples, et pour ce ils font choix de quelques-unes plus ou moins, suivant leur sentiment ou capacité pour les regarder et admirer, tandis qu’ils parcourront quelque partie du Rosair.e. Il s’en trouve qui par-dessus tout cela agréent de contempler les privilèges et les grandeurs de la Mère de Dieu, et à cet effet ils en font un petit recueil qui leur sert de bouquet, pendant qu’ils disent quelque nombre de dizaines ; à quoi possible pourraient servir les discours qui jusqu’ici ont été faits des grandeurs de cette incomparable Dame. Il y a divers autres sujets, selon les diverses inclinations des personnes, qui devront toujours être mêlés de quelque affection, à ce que la considération ne demeure pas stérile, qu’elle ne bande trop l’esprit, et qu’elle ne tienne plus de l’étude que de l’oraison. J’ai traité souvent avec un bon serviteur de la Vierge, lequel, tandis qu’il roulait son Chapalet, ne pouvait bonnement avoir autre entretien que celui-ci : Jésus, Fils de Marie ; Marie, Mère de Jésus.

XL La quatrième est par aifections. Manière qui ne reçoit pas moins de variété que les autres, à cause de la grande multitude d’affections qui peuvent être ici pratiquées. Qui en choisit diverses pour une fois ; qui pour ne pas tant courir se tient à une principalement ; autant d’esprits, autant d’humeurs, autant de goûts. Je donnerai la place d’honneur à la très-dévote façon que le Docteur Nava- rois nous a laissée au même endroit que j’ai coté ci-dessus, et qu’il pratiquait encore, ce dit-il, à l’âge de soixante et onze ans qu’il avait lorsqu’il l’écrivait. Nous l’appellerons l’affection de bénédiction. Au bout de chaque dizaine, comme pour rafraîchir son esprit, il parlait à la Vierge de cette sorte. Au bout de la première : Dix mille fois soyez-vous bénite, ô Vierge glorieuse des Anges, des Archanges, des

Vertus, des Principautés, des Dominations, des Trônes, des Chréru- bins, des Séraphins, en la compagnie de qui nous espérons un jour vous voir et vous bénir au Ciel ! A la seconde : Vingt mille fois soyez-vous bénite, ô Vierge glorieuse des Patriarches, des Prophètes et de tous les Pères de l’ancien Testament, en la compagnie de qui nous espérons un jour vous voir et vous bénir au Ciel ! A la troisième : Trente mille fois soyez-vous bénite, ô Vierge glorieuse des Saints Apôtres et des Saints Martyrs ! A la quatrième : Quarante mille fois des Saints Confesseurs. A la cinquième : Cinquante mille fois des Saintes Vierges ; le tout en la forme et manière laquelle a été rapportée.

La seconde affection sera la conjouissance en cette manière : Je me conjouis avec vous, ma très-douce et très-honore’e Mère, de la faveur que vous reçûtes lorsque le Père Éternel vous choisit pour sa Fille, le Fils pour sa Mère et le Saint-Esprit pour son Épouse, et je remercie de tout mon cœur ces très-augustes et très-adorables personnes divines de l’amour qu’elles vous ont porté et des grâces qu’elles vous ont faites. A la suivante dizaine, il faudra choisir quelque autre privilège ou quelque antre mystère, et se conjouir pareillement avec elle des merveilles que Dieu aura opérées en elle et par elle, et ainsi consécutivement des autres.

La troisième sera l’adoration ; à quoi pourra servir à ce qui a été dit ci-dessus de l’adoration intérieure, afin de ne pas user de redite. Quelques-uns ajouteront à chaque Salutation Angélique une adoration extérieure, comme serait de courber le genou, de baisser la tête ou quelque autre semblable.

La quatrième sera le désir, désir que Je cœur anime et redouble de la voir honorée et’servie des fidèles, des infidèles, des hérétiques, et généralement de tous ceux qui sont capables de lui rendre du service et de l’honneur. A cette affection se peut rapporter l’offre qui lui est faite de tout l’honneur et de tout le service qui lui est rendu au ciel, qu’elle a reçu dès le commencement du monde et qu’elle recevra jusqu’à la lin.

J’en dis tout autant de l’amour, de la contrition, de diverses manières de demandes et d’autres semblables affections qu’un chacun pourra pratiquer selon qu’il se sentira plus aidé des unes ou des autres. Je mets fin à ce discours avec les trois avis suivants. Le premier est qu’il y en a plusieurs qui, pour mieux et plus dévotement réciter cette prière, la commencent par le verset de David dont l’Église se sert pour donner entrée à l’Office divin : Domine labia mea aperies, etc. ; ou par cet autre : Dicjno.re me laudare te, Virgo sacrata ; Da mi/ti virtutem contra hontes tuos.

Le second que comme pour reprendre doucement haleine et pour s’exciter à la dévotion entendant les autres qui bénissent Dieu avec nous, et à l’imitation des Séraphins dTsaïe, dit saint Jean Damascène, au traité qu’il a l’ait du Trisagion, l’Église a institué que le Psautier lut chanté alternativement au Chœur ; ainsi le Psautier de la Vierge peut utilement être récité par deux ou par plusieurs à bandes, divisées pour les mêmes considérations.

Le troisième, afin que nul ne prenne prétexte de ses grandes occupations pour se dispenser de ce pieux exercice, il est à propos que l’on sache qu’il peut être divisé en sorte qu’on en dise tantôt une dizaine, tantôt deux, et puis trois. Et quand tous les jours on n’irait pas plus avant qu’une dizaine, au moins au bout de la semaine on aurait parcouru plus de la troisième partie du Rosaire ou bien la Couronne dont je parlerai incontinent. L’Église Sainte me fournit cette pensée et cet avis, puisque pour s’accommoder à notre portée et à nos infirmités, elle divise comme en sept stations le divin Office qu’elle enjoint à ses ministres pour être récité tous les jours.

### § VI. — Le sixième trait de dévotion : parcourir souvent !a Couronne de la Vierge.

L La plupart de ce qui a été dit du Rosaire convient aussi à la Couronne de la Sainte Vierge, et ce qui reste peut être réduit à deux chefs, c’est-à-dire à sa première institution et à quelques merveilles que Dieu a faites pour montrer que cette dévotion lui était agréable.

II. Quant au premier, il est assuré que la Couronne est un gage héréditaire de l’amitié de la Mère de Dieu env ers l’Ordre de Saint-François, comme le Rosaire est une marque de son affection envers celui de Saint-Dominique. Le Bienheureux Jean Capistran, Religieux de l’Observance de Saint-François, qui mourut en Hongrie en très-grande opinion de sainteté, l’an quatorze cent cinquante-six, fut choisi de la Mère de Dieu pour publier cette dévotion, de même que Je Bienheureux Alain de la Roche pour être le trompette du Rosaire. Ce dévot zélateur de l’honneur de la Sainte Vierge prêchant un jour en une place de la v ille d’Aquila, qui est au royaume de Naples, tous ceux qui assistaient à son Sermon virent une étoile très-luisante qui donnait à plomb sur sa tête, ainsi qu’il était déjà arrivé au même endroit à Saint Bernardin le Siennois. Et comme tout le monde s’en étonnait, il leva la tête pour voir ce que c’était, et l’aperçut aussi bien que les autres. La même étoile l’accompagna encore depuis Aquila jusqu’à Rome, où il allait pour faire les poursuites rie la Canonisation du Bienheureux Saint Bernardin. Le dévot Pelbart, Religieux de Saint-François, qui dédia peu temps après au Pape Sixte quatrième un beau livre contenant l’origine, le progrès et les merveilles de la Couronne de la Sainte Vierge, assure que ce même Père en rapportait ordinairement l’origine à une chose que je vais dire, Un certain Clerc qui avait coutume de mettre tous les jours sur la tête d’une image de Notre-Dame un chapeau de fleurs, s’étant rangé à l’observance de Saint-François, peu après qu’elle fut établie, entra en une grande inquiétude d’esprit, à cause qu’étant Religieux, il n’avait pas la liberté de satisfaire à la même dévotion. Et déjà il minutait sa retraite lorsque la Mère de Miséricorde lui apparut et lui dit qu’il se gardât bien de quitter son entreprise, et qu’au reste il ne se mit pas en peine du service qu’il lui rendait auparavant, qu’elle lui enseignerait la façon de lui présenter une autre sorte de Couronne, qui lui serait sans comparaison plus agréable. Ce sera, lui dit-elle, une couronne de prières à l’honneur des sept joies principales que j’ai reçues à la conception de mon très-honoré Fils, à la rencontre de ma cousine Sainte Elisabeth, à la Naissance du Verbe Divin, à l’Adoration des Mages, au Couronnement de mon Fils, à la nouvelle de sa Résurrection et à mon Assomption au Ciel. Tu diras à cet effet sept fois l’Oraison Dominicale, et après chacune, tu ajouteras dix Ave Maria. Aussitôt que cette dévotion commença d’être publiée, elle fut reçue de tous à bras ouverts, et la commune créance lutin- continent que ce nombre de Salutations Angéliques été avait ordonné par la Sainte Vierge pour honorer le nombre des années qu’elle avait vécu en ce monde. Ce qui a fait que comme les choses ont depuis été éclaircies, et qu’on a trouvé que la Mère de Dieu demeura ici-bas soixante et douze ans pour le moins, plusieurs, pour contenter leur affection, y ont ajouté une dizaine entière, et ont fait la Couronne de soixante et treize Ave Maria et de huit Oraisons Dominicales.

III. Quant aux merveilles par lesquelles la Sainte Vierge a autorisé cette façon de prier, et déclaré le contentement qu’elle y prenait, elles sont plus amplement rapportées en la Chronique des Frères Mineurs (1) et au livre que j’ai dit ci-dessus avoir été dédié au Pape Sixte quatrième. En voici deux que j’ai empruntées des mêmes endroits en laveur de ceux qui prennent goût à cette dévotion. Un Religieux de l’Observance, qui gardait inviolablement la coutume de parcourir tous les jours la Couronne avant le repas, les frères étant déjà assemblés pour prendre leur réfection, se souvint qu’il avait manqué à ce sien devoir ; ce qu’ayant représenté au Supérieur, il obtint aisément licence d’aller rendre l’hommage ordinaire à la Mère

(1) Par. III, lib. I, c. xxxvi et xxxvu.

de Dieu. Mais comme il tardait trop à revenir, le Gardien envoya un Religieux pour l’appeler, lequel étant arrivé au lieu où il taisait sa prière, il aperçut une grande clarté, au milieu de laquelle était la Mère de Dieu, accompagnée de deux Anges, qui recevaient de ce sien serviteur une rose très-fraîche et très-belle à chaque fois qu’il prononçait la Salutation Angélique, et l’agençaient dextrement sur le chef sacré de la Reine du Ciel. Il se prit aussi garde que toutes et quantes fois que l’adorable nom de Jésus était prononcé, la Sainte "Vierge faisait la révérence avec les deux Anges qui étaient à ses côtés ; entin, comme il eut achevé sa couronne, la vision disparut.

IV. Voici la seconde. Une très-sage et très-vertueuse Damoiselle avait si bien instruit ses enfants, que jamais au matin ils ne sortaient de la maison qu’ils n’eussent auparavant récité la Couronne à deux genoux devant l’image de la glorieuse Vierge. Un jour, comme ils allaient à l’école, l’un d’eux passant par un pont et s’amusant à la façon des enfants à regarder, tomba du haut en bas. Pendant que le monde travaillait à le secourir, quelques-uns coururent à la maison pour en porter la nouvelle à sa pauvre mère, qui, à une si fâcheuse rencontre, donna une belle preuve de sa vertu. Car au lieu de se désespérer et de remplir la maison et les rues de clameurs, elle s’en alla droit devant l’image où ses enfants avaient coutume de prier, et recommanda instamment à la Sainte Vierge ce sien petit serviteur, lui disant un Ave Maria. Après elle prit le chemin du pont, où elle ne fut pas sitôt arrivée, que son fils parut sur l’eau et lui dit d’avoir bon courage, qu’elle en serait quitte pour la peur. Cependant, on le retire de l’eau sans être aucunement endommagé, on le conduit à la maison, où il confesse à sa bonne mère que c’était la Dame qu’ils priaient tous les jours qui lui était apparue et l’avait tiré hors de l’eau. Je ne dis rien de la réjouissance publique ni des bénédictions qui furent données à la Mère de douceur pour l’avoir ainsi préservé, étant plus aisé au dévot Lecteur de les imaginer que moi de les représenter par paroles.

### § VII. — Le septième trait de dévotion : dire souvent la petite Couronne de douze

Étoiles.

I. Voici la troisième Couronne que nous poserons sur l’honorable chef de la Mère de Dieu, qui en a mérité des millions. C’est la petite Couronne de douze étoiles qu’une infinité de personnes lui présentent tous les jours. Et quant à ceux qui se couvrent du manteau mouillé de leurs grandes occupations pour faire de courtes prières, je ne sais quel prétexte ils pourront prendre pour se défendre de il. 44 celle-ci dont un seul tour de salle peut faire la raison, vu qu’elle n’est composée que de trois Pater seulement, suivis chacun de quatre Ave Maria, qui ne sont pas plus de douze Ave Maria en tout. Il ne faut pas avoir grand soin de son salut pour faire si peu d’estime de la faveur de la Reine du ciel quand elle se peut gagner à si bon marché.

II. Le Saint-Esprit a donné l’invention de cette Couronne au douzième chapitre de l’Apocalypse, sous la figure de la femme mystérieuse qui est couronnée de douze étoiles, lesquelles, au rapport des Saints Docteurs que j’ai allégués tout au commencement de cette œuvre, signifient les douze passe-droits ou privilèges de la Mère de Dieu. On y a ajouté trois Pater noster à l’honneur de la très-sainte Trinité, qui a fourni l’étoffe et la façon de cette précieuse Couronne ; c’est-à-dire qui a enrichi la très-sacrée Vierge de tant de grâces. Voici donc la façon de la réciter : Au premier Pater noster et aux quatre Ave Maria qui viennent après, on rend grâces au Père Éternel de quatre signalées faveurs qu’il a faites à sa très-chère fille : de sa Prédestination éternelle, de sa Conception immaculée, de sa très-sainte Nativité, de son admirable Annonciation et de l’ineffable mystère de l’Incarnation du Verbe divin ; et à l’honneur de ces grands mystères, et en considération de ces rares faveurs, on demande par l’entremise de la très-sacrée Vierge le salut éternel, le sincère et cordial déplaisir des péchés passés, l’ardent désir d’aspirer à la sainteté et l’abondance des grâces du Saint-Esprit pour coopérer au salut de plusieurs, rapportant chaque faveur à chacun des mystères susdits. Au second Pater noster et aux quatre Salutations Angéliques qui le suivent, on remercie le Fils des quatre autres étoiles qu’il a posées sur le chef virginal de sa très-sainte Mère, savoir est d’être demeuré dans ses flancs l’espace de neuf mois, et d’en être sorti sans aucune lésion de son intégrité, d’avoir pris sa nourriture de ses très-pures mamelles, de l’avoir eue pour Régente et Gouvernante de sa vie pendant sa minorité, de l’avoir choisie pour compagne de ses travaux, de ses joies et de sa passion. Les quatre demandes qui répondent à ces quatre prérogatives visent à obtenir la parfaite pureté du corps et de l’âme, le vrai goût de la chair virginale du Sauveur qui est l’entretien de nos âmes, l’entière soumission à son bon plaisir et l’humble patience ès adversités. Au troisième Pater noster, on rend grâces au Saint-Esprit de quatre dons signalés qu’il a accordés à sa très-chère Épouse, la faisant Vierge et Mère tout ensemble, reposant en elle comme dans son sanctuaire, l’élevant au ciel en corps et en âme, l’établissant Reine et Dame de l’Univers. Les quatre grâces qu’on demande en faveur de ces quatre privilèges sont une droite intention en toute sorte d’actions, un cœur maniable aux mouvements du glorieux Saint-Esprit, une bonne fin d’une sainte vie et une spe’ciale protection de la Mère de Dieu. Ce n’est pas pourtant à dire que ces douze Salutations Angéliques soient précisément attachées à ces douze prérogatives que je viens de nommer, on en peut substituer d’autres en leur place, puisque la principale règle c’est la dévotion particulière de celui qui fait cette prière. De manière que si quelqu’un se voulait servir de l’ordre que j’ai gardé ès précédents traités pour représenter les Grandeurs d’Excellence, de Pouvoir et de Bonté de la Mère de Dieu, il aurait en main douze grandeurs de chaque sorte, et par conséquent trois manières différentes d’honorer la Sainte Vierge parcourant sa petite Couronne ; Couronne qui a sa croix d’honneur aussi bien que les autres, sur laquelle on a coutume de dire à la fin le Credo. Quelques-uns néanmoins y ajoutent encore le Salve Regina, avec l’Antienne Sub tuum [jrœsidium, le verset Ora pro nobis Sancta Dei gentirix et l’Oraison Concédé nos.

III. Pour mettre le sceau cà cette dévotion, je rapporterai ici un trait mémorable tiré du Supplément du Miroir des exemples. Trois hommes passaient de compagnie au travers d’un bois, dont deux s’étant avancés furent mis à mort par des voleurs. Le troisième, qui les suivait au petit pas, étant sur le point de courir le même danger, leur demande un peu de répit pour saluer la Mère de Dieu et réciter sa petite Couronne. A cet elfet, il se retira tant soit peu et se jeta à deux genoux. Cependant, les voleurs, qui remarquaient soigneusement tout ce qu’il faisait, aperçurent autour de lui trois Dames d’excellente beauté, dont l’une, comme la Maîtresse, était assise dans un trône d’or ; les autres, comme Dames d’honneur, étaient debout devant elle ; et à mesure que ce pauvre homme récitait le Pater ne- ster, elles cueillaient une belle rose vermeille qui sortait de sa bouche, et des blanches à mesure qu’il récitait l’Ave Maria. Les ayant entilées dans un cordon d’or en forme de Couronne, elles la présentèrent avec une grande révérence à leur Beine, laquelle disparut avec la compagnie, aussitôt qu’elle l’eut posée sur la tête de celui-ci qui se recommandait à elle du meilleur de son cœur. Cette prière lui valut la vie, et ne servit pas moins aux meurtriers. Car lui ayant demandé quelles étaient ces Dames avec qui il avait traité, et trouvant qu’il n’avait rien vu de ce qui s’était passé, ils lui racontèrent de point en point tout ce qu’ils avaient aperçu ; par où il connut que cette Reine d’extraordinaire beauté et majesté n’était autre que la Mère de Dieu, et les deux autres, Sainte Lucie et Sainte Catherine : spectacle qui toucha si vivement ces cœurs endurcis, qu’ils se rangèrent à la pénitence. Quant au voyageur, il se sentit tellement redevable à sa bienfaitrice, qu’il crut ne pouvoir reconnaître une si rare faveur qu’en consacrant à son service le reste de ses jours.

### § VIII. — Le huitième trait de dévotion : s’accoutumer à réciter souvent la petite Couronne de dix Ave Maria.

I. Ceux qui se plaisent à la dévotion de la Reine des cieux, et même ceux à qui les dévotions les plus courtes semblent les meilleures, ou qui se flattent sur leurs occupations pour n’en point entreprendre de fort longues, trouveront ici une prière de leur humeur, quoique très-agréable à la Mère de Dieu. Et s’ils refusent de lui rendre ce petit devoir, que jamais ils n’aient la hardiesse de se dire serviteurs de la Vierge. C’est le petit Chapelet de dix Ave Maria, que Notre-Seigneur inspira à la Bienheureuse Jeanne de France, fondatrice de l’Ordre de l’Annonciade, pour honorer sa très-sainte Mère. Elle prétendit par ce nombre rendre hommage aux dix principales vertus, qu’elle nommait les dix plaisirs de la Sainte Vierge ; c’est-à-dire à sa rare pureté, tant du corps que de l’esprit, à sa très-pure religion, à sa très-religieuse prudence, à sa très-prudente humilité, à sa très-humble obéissance, à sa très-naïve vérité, tant en ses paroles qu’en ses actions, à sa très-exacte pauvreté, à son incroyable patience, à sa très-ardente charité, à la très-parfaite conformité de sa volonté à celle de son Bien-aimé Fils, tant pour la vie que pour la mort. Prière qu’elle récitait avec tant de ferveur et d’attention, et en laquelle elle employait pour l’ordinaire tant de temps, à cause des sentiments qu’elle avait des grandeurs de la Bienheureuse Vierge, qui l’emportaient jusque dans le Paradis, qu’il était aisé de voir que la Mère de Dieu agréait uniquement sa dévotion. Elle s’arrêtait principalement à ces deux paroles, Ave Maria, et à ces deux autres, Dominus tecum, les savourant avec une indicible douceur et avec un goût intérieur que nul autre qu’elle n’eût su déclarer.

II. Elle distribuait ses Chapelets à ses tilles et aux séculiers qui la venaient visiter, comme autant de trésors du ciel, et pour en rendre l’usage plus utile et plus désirable, elle impétra du Saint-Père Alexandre sixième dix mille jours d’indulgences à ceux qui le diraient chaque jour. Elle furent depuis accrues par le Pape Léon dixième, qui les étendit jusqu’à dix mille ans, invitant par ce doux attrait les fidèles à l’aire état de cette dévotion.

### § IX. — Le neuvième trait de dévotion : se rendre familier l’usage de diverses Oraisons que la Sainte Église présente à la glorieuse Vierge.

Il fait beau voir sur une branche de Myrte ou d’Oranger diverses fleurs industrieusement agencées, une Rose, une Giroflée, une Amarante, une Pensée, une Violette ; bref, l’honneur de divers carreaux d’un beau parterre ramassé dans un seul bouquet ; c’est un présent digne de quelque Princesse. Mais ce sera bien autre chose du Bouquet mystique que je vais présenter à la Reine du Ciel, composé de plusieurs excellentes prières, comme d’autant de diverses fleurs cueillies dans les riches parterres de l’Église. Si vous avez la curiosité d’y entrer, vous remarquerez d’abord un carreau de très-excellents Cantiques et d’Hymnes ; plus avant, vous enverrez un autre de très-belles Antiennes ; si vous passez de l’autre côté, vous serez étonnés de voir celui des llesponsaires, tant sont-ils agréables et bien choisis ; plus bas, vous vous trouverez ravi en la considération de plusieurs rares Oraisons ; bref, il ne tiendra qu’à vous d’y faire vous-mêmes votre bouquet avant que d’en sortir.

L’Ave Maris Stella.

Parmi les Hymnes, il me semble que l’Ave maris Stella a je ne sais quoi de fort doux. Aussi ce morceau a-t-il été composé pour honorer le plus doux de tous les mystères de la très - sacrée Vierge, qui est son Annonciation, et, selon l’avis de quelques graves Auteurs (I), par l’un de ses plus doux serviteurs, qui est le dévot Saint Rernat’d. Je crois que l’une des plus fortes conjectures qu’ils en aient, est prise de ces amoureuses paroles : Monstra te esse Matrem, qu’on tient être les mêmes qu’il avait en bouche lorsque la Vierge Mère daigna l’arroser de son précieux lait. De quoi je n’y contredirai pas, nommément n’ayant rien de fort pressant pour leur opposer. Je dirai plutôt que ces douces paroles me remettent en l’esprit ce que nous lisons en l’Histoire de Lorette d’un certain jeune homme, lequel s’étant livré corps et âme à l’ennemi, reçut entin la cédule qu’il lui avait donnée à même temps qu’il les récitait en la Sainte Chapelle. A ce miracle j’en attacherai un autre, qui est le beau premier de ceux qui sont rapportés en l’Histoire du Montserrat. Les Religieux du monastère de ce lieu, voyant l’image que la Sainte Vierge toute délavée, appelèrent un peintre fort célèbre, nommé André, pour la

(1) Arnolilus Wion, lib. V Ligni Vit » ;, retoucher et remettre en son premier lustre. Il n’y eut pas plutôt appliqué le pinceau, qu’il fut frappé d’aveuglement, auquel état il demeura l’espace de trois mois entiers, jusqu’à ce qu’il s’avisa que le mal et le remède devaient venir d’une même main. A cet effet il pria les Religieux, qui avaient donné occasion à sa peine, de s’entremettre à obtenir son pardon. De fait, comme ils récitaient devant l’image l’Ave maris Stella, il reçut la vue à mesure qu’ils chantaient ces paroles : Profer lumen cœcis, c’est-à-dire : Rendez la vue aux aveugles. Par ces exemples, et par plusieurs autres, la Sainte Vierge a témoigné le contentement qu’elle reçoit d’être saluée avec cette dévote prière. Ce qui a fait que plusieurs ont pris la coutume de la lui offrir tous les jours. Sainte Brigitte la gardait inviolablement, et, à son imitation, Sainte Catherine, sa tille, et le dévot Pierre Olave, Confesseur de l’une et de l’autre. Aussi avait-elle reçu le commandement de la Reine du Ciel d’assembler toute sa famille à quelque heure du jour, et de lui faire chanter l’Hymne à haute voix, avec promesse que tant que ce devoir lui serait rendu, elle aurait de sa part un soin très-particulier de tous ceux qui seraient en sa maison, et les protégerait toujours.

Quem terra, pontus, aithera.

L’Hymne Quem terra, pontus, œthera, qui se chante à Matines, en l’Office de la Bienheureuse Vierge, est une pièce de Fortunat, Évêque de Poitiers, qui vivait environ l’an cent soixante et dix.

Ô gloriosa Domina.

L’Hymne de Laudes, Ô gloriosa Domina, sortit de la plume de Saint Ambroise, aussi bien que le Memento salutis auctor, qui sert à Prime, à Tierce, à Sexte, àNone et à Complies. J’ai fait voir ailleurs comme Saint Antoine de Padoue, par le moyen de l’Hymne Ô gloriosa, donna la fuite à l’ennemi, qui lui serrait déjà la gorge à dessein de l’étrangler, et le secours que reçut Saint Richard, Évêque de Sioestre, en Angleterre, répétant souvent à l’heure de la mort ces paroles, Maria mater rjratiæ, etc. ; paroles qui furent cause du salut d’un pauvre jeune homme, lequel, après avoir perdu tout ce qu’il avait, fut conduit par un magicien dans un bois, et là si rudement pressé par un démon de renoncer à la Mère de Dieu, que probablement il y eût consenti si elle ne lui fût au même instant venue au secours, et ne lui eût remis en l’esprit la dévote prière qu’il avait coutume de dire tous les jours. De quoi le mafin fut tellement indigné que, voyant cette proie lui être échappée, il déchargea sa rage sur le magicien, et lui tordit le col sur la place. A ces merveilles j’en vais ajouter une autre, non moins considérable que les précédentes, tirée des Annales des Frères Mineurs. L’an de Notre-Seigneur douze cent vingt-deux, et le quinzième depuis la première institution de l’Ordre du Séra- phique Saint François, arriva que le Gardien du Couventd’Alanquer, en Portugal, désireux de savoir l’Hymne que la Sainte Vierge avait pour plus agréable, commanda à un sien Novice, de qui tous ceux de la maison honoraient et admiraient la vertu, de le demander avec confiance à la même Vierge, à laquelle il avait une trop particulière dévotion. Le Novice s’y résolut, estimant qu’il valait mieux obéir simplement qu’examiner curieusement l’ordonnance de son Supérieur ; et, à cet effet, il s’alla prosterner en toute humilité devant l’image de la Mère de Dieu, qui était sur le Maître-Autel de l’Église. La Mère d’amour, plus facile à se laisser gagner à l’humble obéissance du Novice, qu’à s’offenser de la présomptueuse demande du Gardien, répondit par la bouche de l’image que c’était l’Hymne dont nous traitons, Ô gloriosa Domina. Puisqu’il vous a plu me faire une faveur que jamais je n’eusse osé espérer, répliqua le Novice, permettez, Mère de toute bonté, que je mette à vos pieds une appréhension qui tourmente mon esprit, et que je vous dise que mon Supérieur ne prendra jamais cette réponse que pour une imagination qui m’aura passé par la tête, et qu’il n’ajoutera nulle foi à ce que je lui en dirai. Bien, dit la Vierge, je suis contente, et pour ta décharge et pour te satisfaire, de lui en donner une preuve péremptoire. Va- t’en donc trouver ce rigoureux Gardien et dis-lui de ma part que pour s’assurer de ma parole et de la tienne, il se rende au plus tôt à l’Église avec tous ses Religieux, et qu’il verra sur ma main droite mon Rien-aimé Fils qui, jusqu’à présent, a reposé sur la gauche ; parole qu’elle n’eut pas plutôt prononcée qu’elle changea son Fils de bras à la vue du Novice, lequel, tout transporté d’aise et d’étonnement de la merveilleuse douceur et bénignité de la Reine du ciel, s’en alla rendre réponse à son Gardien, et lui donna assurance de toutce qui s’étaitpassé (I).

Stabat Mater.

V. Saint Antonin (2), avec quelques autres, attribue à Saint Grégoire le Grand la Prose funèbre ou la plaintive lamentation de la Vierge, qui commence par ses mots : Stabat Mater dolorosa.

(1) Cette histoire a déjà été cité plus haut. — (2) III p., tit. xxii, c. m, § 32.

Te Matrem Dei laudamus.

VI. Saint Bonaventure, à l’imitation de l’Hymne de Saint Am- broise et de Saint Augustin, que nous appelons le Te Deum, en a composé une pièce qui mérite d’être ici couchée en entier, tant à cause des beaux titres d’honneur qu’il donne à la Sainte Vierge, que parce qu’il n’est pas commun ainsi que les autres. Voici comme il dit :

Te Matrem Dei laudamus, te Mariam Virginem profitemur.

Te æterni Patris sponsam, omnis terra veneratur.

Tibi oinnes Angeli et Archangeli, tibi Throniet Principatus fideliter deserviunt.

Tibi omnes Potestates, et omnes Virtutes, cœli cœlorum, et univers® Domina- tiones obediunt.

Tibi omnes Chori, tibi Cherubim et Seraphim, exultantes assistunt.

Tibi omnis Angelica creatura incessabili voce proclamat :

Sancta, Sancta, Sancta Maria Dei genitrix, mater et virgo.

Pleni sunt cœli, et terra, majestatis gloriæ fructus ventris tui.

Te gloriosus Apostolorum chorus sui Creatoris matrem collaudat.

Te beatorum Martyrum cœtus candidatus Christi genitricem glorificat.

Te gloriosus Confessorum exercitus Trinitatis templum appellat.

Te Sanctarum virginum chorus amabilis, virginitatis et humilitatis exemplum prædicat.

Te tota cœlestis curia Reginam honorât.

Te per universum orbem Ecclesia invocando concélébrât,

Matrem diviuæ majestatis,

Venerandam te veram Regis cœlestis puerperam,

Sanctam quoque, dulcem et piam.

Tu Angelorum Domina, tu Paradisi jantta.

Tu scala Regni cœlestis et gloria ;, tu thalamus, tu arca pictatis et gratiæ.

Tu vena misericordiæ, tu Sponsa, et mater Regis ajterni.

Tu templum, et sacrarium Spiritus Sancti ; totius beatissima ; Trinitatis nobile tri- clinium.

Tu mediatrix Dei et hominum amatrix.

Tu agonizatrix pugnantium, advocata pauperum, miseratrix, et refugium pecca- torum.

Tu erogatrix munerum, superatrix ac terror Dæmonum et superborum.

Tu mundi Domina, cœli Regina, post Deum sola spes nostra.

Tu salus te invocantium, portus naufragantium, miserorum solatium, pereuntium refugium.

Tu mater omnium beatorum, gaudium plénum post Deum, omnium supernorum civium solatium.

Tu promotrix justorum, congregatrix errantium, promissio Patriarcharum.

Tu veritas Prophelarum, præconium et doctrix Apostolorum, magistra Evangeli- starum.

Tu forlitudo Martyrum, exemplar Confessorum, honor et festivitas Virginum.

Tu ad liberandum exulem hominem Filium Dei suscepisti in uterum.

Per te, expugnato hosle antiquo, sunt aperta fidelibus régna cœlorum.

Tu cum Filio tuo sedes ad dexteram Patris : tu ipsum pro nobi§ roga, Virgo Maria, quem nos adjudicandum credimus esse ventimim.

Tu ergo poscimus nobis famulis tuis subveni, qui pretioso sanguine Filii tui re- dempti sumus.

Jîtcrna fac, pia virgo, nos cum Sanctis tuis gloria munerari.

Salvum fac populum tuuni, Domina, ut simus participes haireditatis Filii tui.

Et rege nos, et custodi nos in aïternum mente et voce.

Dignare, dulcis Maria, nunc. et sempernos sine delicto conservare.

Miserere pia nobis, miserere nobis.

Fiat misericordia tua magna nobiscum, quiain te, Virgo Maria, confidimus.

In te, dulcis Maria, speramus, nos defendas in æternum.

Te decet laus, te decet imperium, tibi virtus et gloria in secula seculorum. Amen.

Magnificat.

L’Hymne Gaude Flore Virginali est l’ouvrage de Saint Thomas de Cantorbéry.

Je ne veux pas ici toucher au sacré Cantique de la Mère de Dieu, que nous appelons le Magnificat, puisqu’il est clair et manifeste qu’il doit surpasser d’autant les autres Cantiques, que celle qui l’a prononcé devance tous les autres qui ont été inspirés de Dieu.

Regina cœli.

Ensuite du rapport que les Psaumes ont avec les hymnes, j’attacherai ici la belle dévotion du Bienheureux Jordain, Général de l’Ordre des frères Prêcheurs, lequel, en l’honneur des cinq lettres dont le nom de Maria est composé, récitait tous les cinq jours les cinq Psaumes ou Cantiques suivants : Magnificat, Ad te levavi oculos meos, Rétribué servo tuo, In convertendo, Ad te levavi animant meam.

Entre les Antiennes, le Regina cœli a quelque chose d’excellent, pour avoir été composé au ciel, dicté aux Anges et envoyé en terre dans une occasion si remarquable, comme celle dont j’ai parlé ailleurs (1).

Salve Regina. — Aima Redemploris. — Ave Regina cœloi-um.

Le Salve Regina, quoique certains aient voulu dire, appartient à Herman le Baccourci, grand dévot de la Vierge, car tel est l’avis de tous les bons auteurs (2). Il le composa environ l’an mil quarante, à l’honneur de sa bonne Mère, laquelle l’agréa tellement qu’elle en étendit, dans bien peu de temps, la dévotion en divers endroits, nommément par toute l’Allemagne et la France. Depuis, le Pape

(1) Tract, m, c. vu, § 3. — (2) Trithemius, de Viris illustribus O. S. B., lib. II, c. il.vtll.

Grégoire neuvième, environ l’an douzecent vingt-sept, ordonna qu’il fût chanté par toute l’Église, après certaines heures du DivinOlfice et en certains temps de l’année, comme il se garde encore aujourd’hui. Le savant Docteur Navarois (I) écrit qu’autrefois on entendit les Anges qui le venaient chanter tous les samedis à lioncevaux, près d’une fontaine qui se nomme, à cette occasion, la fontaine des Anges. Il ajoute qu’elle s’appelle l’Antienne des Mariniers, à cause qu’ils l’ont au cœur et à la bouche aussitôt qu’ils sont menacés de quelque naufrage. Le dévot Bosius dit plus qu’il n’y a quasi bon Chrétien qui ne fasse tous les jours cette prière à l’honneur de la glorieuse Vierge. Celui qui sera curieux d’apprendre les merveilles arrivées en bon nombre au sujet de cette dévote Antienne, n’aura qu’à voir les Auteurs que je lui marquerai ici à quartier (2). Saint Bernard y avait une dévotion bien particulière ; ce qu’ayant entendu les Chanoines de la noble Cathédrale de Spire, ils l’invitèrent à voir leur Église. Le Saint y étant venu avec une foule de peuple qui le suivait quasi partout, il y fut reçu avec un Salve Regina, qu’on chanta fort mélodieusement, et lui-même mit trois fois le genou en terre en chantant ces belles et douces paroles : Ô clemens, opia, o clulcis Virgo Maria ! En mémoire de quoi on voit encore aujourd’hui à Spire, au lieu où il fléchit le genou, ces mêmes paroles gravées sur trois lames de cuivre. Le Séraphique Saint François, au rapport de Saint Bona- venture, témoigna encore, après sa mort, combien il était affectionné à cette dévote prière. Car ayant été invoqué par une femme d’Arezzo, en Toscane, laquelle avait déjà passé sept jours dans les travaux de l’enfantement, sans se pouvoir en aucune façon délivrer, il lui apparut ainsi qu’elle était endormie, et lui demanda si elle le connaissait bien, et si elle savait le Salve Regina ; à quoi ayant répondu que oui, il lui commanda de le dire, l’assurant qu’elle ne l’aurait pas sitôt achevé, qu’elle, enfanterait sans douleur. Elle commença de le réciter, et arrivée qu’elle fut à ces paroles, Et Jesum benedictum fructum ventris tui, elle accoucha d’un bel enfant, et se trouva pleine de vie et de santé.

Xlt. La plupart de ceux que j’ai déjà allégués pour le Salve Regina tiennent pour indubitable que l’Antienne Aima Redemptoris, qui se chante en l’Église depuis l’Avent jusqu’à la Purification, est aussi l’œuvre du même Herman.

Xm. Il est assuré que Y Ave Regina cœlorum, que la même Église emploie pour saluer la Sainte Vierge, depuis la Purification jusqu’à

(1) Manuali deOrat., c. xix, n. 148. — (2) S. Anton., p. III, lit. kiii, c. m. Spéculum exemplorum, dist. vu, exempt, xui, xliu, xliv. Thomas Cantiprat., lib. X Apum., etc.

Pâques, est fort ancien, quoique je n’en aie pu rencontrer déter- minément l’Auteur.

Sancta Maria succurrc miseris.

Pour les Responsoirs, je n’estime pas qu’on en doive rencontrer de plus ancien que celui qui commence Sancta Maria, suc- curre miseris. Car quant à ceux qui en font l’Auteur Saint Fulbert, Évêque de Chartres, chez qui il se trouve voirement en un sermon de l’Assomption, il est tout clair qu’ils se trompent, attendu que Saint Augustin, à qui il appartient, s’en est servi plus de six cents ans devant lui, comme il se voit au dix-huitième sermon qu’il a fait des Saints.

Suh tunm pnesidium.

Celui que nous appelons Sub tuum præsidinm est pour la plupart emprunté de Saint Bernardin, au second sermon del’Avent.

La Chronique des frères Mineurs (I) contient un récit non inoius véritable, touchant cette sorte de prière, que propre pour en donner la dévotion. Trois Docteurs de Paris s’étaient joints ensemble pour faire Je chemin de France en Italie. Comme ils furent sur le mont Senis, une horrible tempête les accueillit, de sorte qu’ils ne voyaient quasi de jour que ce que leur en donnaient les éclairs. Dans cette horrible nuit de tonnerres, ils entendent une voix épouvantable : Tue, tue ; et à même temps la nuée s’étant desserrée, elle lâche la foudre de son sein et porte par terre l’un des trois. Les autres deux ayant pris la fuite, la même voix s’entend pour la seconde fois, et en voilà aussitôt un autre frappé du carreau et abattu de son cheval. Si jamais homme eut belle peur, ce fut le troisième, qui s’appelait Augustin, lequel, tout transi de frayeur, répétait sans cesse l’Antienne Sub tuum præsidium, et se recommandait à la Vierge. Cependant voilà cette triste voix qui crie pour la troisième fois : Tue, tue ; mais celui qui lâchait la foudre lui répondit qu’il ne pouvait pas le mettre à mort, d’autant qu’il avait eu recours à Marie. Dieu sait avec quelle alfection le Docteur, entendant cela, redoubla sa prière, et de quel cœur il se voua à la Sainte Vierge. Il n’avait plus pour lors de désirs que pour mettre son salut en assurance et pour consacrer à Dieu le reste de ses jours, à quoi il faisait mille promesses, que s’il échappait ce danger, il entrerait en l’Ordre de Saint-François. A peine avait-il conçu le vœu, que la tempête s’apaisa et le ciel devint beau et serein. C’est pourquoi,

(1) T. III, lib. VIII, c. xxxii.

reconnaissant l’obligation qu’il avait à Dieu et à la Bienheureuse Vierge, il exécuta au plus vite la promesse qu’il leur avait faite.

Gaude Maria Virgo.

Jadis, à cette autre qui commence, Gaude Maria Virgo, étaient ajoutées certaines paroles à l’honneur de la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu, qu’alors les Juifs combattaient à outrance. Or, du temps du Pape Boniface quatrième, un Clerc de l’Église Bomaine, qui était aveugle né, chantant ces mêmes paroles le jour de la Purification, reçut à l’instant la vue en la présence de tout le peuple. Ce qui donna occasion de l’insérer clans l’Office de la Purification. Quelques bons auteurs (1) ont estimé que la pièce était de ce même aveugle ; mais j’aurais davantage d’inclination à croire que l’usage en fut plus ancien en l’Église. Il se raconte aussi d’un jeune enfant qui avait coutume de le chanter, sur le tard, le long des rues ; ce qui envenima tellement les Juifs contre lui, qu’ils le mirent secrètement à mort et le couvrirent de terre. Mais la Sainte Vierge en ayant compassion lui rendit la vie, de sorte qu’il fut le lendemain trouvé sans aucune lésion.

Félix namipie es sacra Virgo\_ Maria.

Le clocte Évêque Thomas de Cantiprat rapporte (2) qu’on a ouï plusieurs fois les Anges, près de la ville de Soissons, entonner fort mélodieusement, à l’honneur de leur Beine, le motet Félix nam- que es sacra Virgo Maria, dont l’Église a longuement usé sans en avoir publié l’auteur.

Ô Intemerata. — Obsecro te. — Ô Domina mea. — Sancta Maria. — Ô Maria Dei genitrix Virgo.

Entre les Oraisons dont l’Église se sert pour honorer la Sainte Vierge, les plus connues et les mieux reçues sont ces quatre : Ô Intemerata, que Saint Edmond récitait tous les jours, comme il a été dit autre part, et au moyen de laquelle un certain fut délivré des embûches de l’ennemi, ainsi que rapporte l’Évêque de Beauvais(3) : Obsecro te, Ô Domina mea, Sancta Maria ; et la quatrième, Ô Maria Dei genitrix Virgo. Use trouve une infinité de personnes qui les présentent chaque jour à la Beine du Ciel, au grand avantage de leurs

(I) Spéculum oxcmpl., dist. vtu, exemplo lviii. Pelbartus Stellarii, lib. III, p. 1, art. c. m. Cantiprat, lib. Il in Append. xxxix. — (3) Lib. II, c. iv, p. 7. — (3) Speculi, lib. VII, e. ci.

âmes. La glorieuse Vierge en enseigna deux à Sainte Brigitte qui méritent bien d’être connues. Je les veux insérer en ce lieu, parce qu’elles sont belles, courtes et peu communes. La première dit ainsi : Omnipotens sem pi terne Deus, qui pro nobis de castissima Virgine nasei dignatus es, fac nos quæsumus tibi easto corpore servire, et humili mente plæere. La seconde est conçue en ces termes : Oramus te, piis- simaVirgo Maria, mundi Regina et Angelorum, ut eis quns Purgatorius examinât ignis, impetres refrigerium, peccatoribus indulgentiam, justis in bono perseverentiam ; nos quoque fragiles ab omnibus de fende periculis. Per Christum Dominum nostrum. Amen. Le dévot Simon Garcia, Religieux de l’Ordre des Minimes, avait quasi toujours en bouche la dévote prière qui est écrite en lettres d’or en la Sacristie de Notre-Dame de Lorette, où il est aussi remarqué qu’il y a Indulgence plenière autant de fois qu’on la dira. La voici :

Ave Filia Dei Patris, Ave Mater Dei Filii,

Ave Sponsa Spiritus Sancti, Ave templuin totius Trinitatis.

Les Litanies de la Sainte Vierge.

XIX. Les seules Litanies de la Sainte Vierge pourraient faire un Bouquet de louanges. Saint Bortaventure en a de fort gentilles au second Tome de ses Opuscules. Il s’en trouve d’autres de divers auteurs. Celles qui se chantent en la Sainte Chapelle de Lorette, les Samedis et les Fêtes de la glorieuse Vierge, qu’à cette occasion nous appelons les Litanies de Lorette, sont les plus renommées de toutes. Aussi sont-elles assorties de tous les beaux éloges de la Reine du Ciel, enrichies des plus illustres figures du vieux Testament et recueillies des plus dévots écrits des Saints Pères. Elles représentent sommairement les Grandeurs d’Excellence, de Pouvoir et de Bonté de cette incomparable Princesse, et les titres dont elle jouit en suite du rapport qu’elle a au Verbe Incarné, ceux qui lui conviennent à raison de la Surintendance que Dieu lui a donnée sur toute l’Église, et ceux que sa nonpareille bonté lui a acquis, comme chacun peut voir, faisant le dénombrement des mêmes titres. Et puisqu’il vient à propos d’en parler, je raconterai en passant ce qui arriva à un Père de notre Compagnie, nommé Jacques Rhem, qui avait une singulière dévotion à la Mère de Dieu, et une particulière dextérité à gouverner les Congrégations de la même Vierge. Comme il était un jour en peine de savoir quelle épithète ou titre d’honneur agréait le plus à la Reine des Anges, il entendit clairement et intelligiblement que c’était celui de Mater admirabilis, Mère admirable, par lequel, comme par un trait raccourci, on donne à entendre qu’elle a été si admirablement Mère et Vierge tout ensemble, que nulle éloquence humaine ne la peut assez dignement expliquer. En suite de quoi un jour qu’on chantait en Musique en la Chapelle de la Congrégation les Litanies de la Bienheureuse Vierge, quand on vint à ce trait, Muter admirabilis, cette Mère et Vierge admirable se présenta à lui brillante comme un Soleil et lui remplit le cœur d’une joie si extraordinaire que, s’élançant soudain hors d’un petit coin, où il priait, il se mit à crier à pleine voix : Mater admirabilis, et commanda que les Chantres le répétassent par trois fois. Je sais bien qu’à quelque autre la même Vierge a fait connaître qu’elle se plaisait uniquement à ces deux titres-ci : Mater amabilis et Virgo fidelis ; mais en cela ii n’y a nulle contradiction, attendu que cette diversité est seulement à l’égard des personnes de qui elle se plaît d’être différemment honorée selon les dispositions qui se retrouvent en elle, ou suivant les sentiments qu’elle juge leur être les plus convenables. Il m’est avis qu’un doux entretien, pendant qu’on va ainsi parcourant ces beaux éloges de la Mère de Dieu, serait de se représenter comme les Bienheureux Esprits l’adorent à mesure qu’elle est honorée en terre, et en particulier, comme tous les Ordres des Saints se prosternent à ses pieds à proportion que nous la nommons la Reine des Anges, la Iteine des Patriarches, et ainsi des autres. Quant à l’association de ceux qui récitent tous les jours ces mêmes Litanies les uns pour les autres, afin d’obtenir la grâce de bien mourir, j’en dirai un mot au douzième Chapitre.

### § X. — Le dixième trait de dévotion : se recommander à elle instamment le matin

et le soir.

I. Un enfant bien né estimera avoir fait brèche à son devoir s’il a manqué de donner le bonjour et le bonsoir à son père et à sa mère. Et ce ne serait pas un léger manquement ni une petite incivilité aux enfants bien-aimés de la Mère d’amour, d’oublier de lui rendre ce même devoir ! Le Bienheureux Stanislas Kostka, Novice de la Compagnie de Jésus, avait cet exercice tellement à cœur, que pour chose quelconque il n’eût manqué de se tourner le matin et le soir devers l’Église de Notre-Dame-la-Grande, pour saluer sa bonne Mère, lui demander la bénédiction à deux genoux et lui offrir son petit service ; dévotion que tous les autres Novices ses compagnons trouvèrent si digne d’être imitée, qu’il n’y en eut aucun qui n’y voulut avoir part. De moi je me persuade aisément que nul ne se rencontrera portant le titre de serviteur et de Fils de la Mère de Dieu, qui ne soit près d’en faire autant. Ce qui m’a fait résoudre à tracer ici une courte pratique pour se recommander à elle le soir et le matin, en faveur de ceux qui n’auront rien de meilleur.

Le matin donc, après avoir récité chacun devant son Oratoire l’exercice journalier du Chrétien, il pourra commencer par l’Oraison : Ô Domina mea ; et après adresser à la même Vierge la prière suivante :

Très-sainte et très-immaculée Mère de Dieu, ma très-honorée Dame, ma très-douce Mère et mon unique espérance après Dieu, je vous honore et vous bénis pour toutes vos Grandeurs et pour toutes les faveurs que vous avez reçues de la très-auguste Trinité ; je m’en réjouis de toute l’étendue de mon âme, et adore pour chacune d’elles la même Trinité. Je vous rends grâces de tous vos bienfaits, tant généraux que particuliers, et nommément d’un tel et d’un tel que je reconnais avoir reçu par votre moyen. Je me dédie et me consacre entièrement à votre service, en compagnie de tous v os fidèles serviteurs, et vous offre, en l’union de leurs plus agréables serv ices, mon corps et mon âme, avec toutes leurs puissances et mouvements, sans qu’il y ait rien en moi qui ne fasse un particulier hommage à votre Grandeur. Et spécialement je vous présente cette journée et nommément telle et telle action ou dessein, vous suppliant par votre propre bonté de les daigner agréer et de les vouloir bénir à ce qu’ils réussissent à votre honneur et à votre gloire, et qu’en tout j’accomplisse ponctuellement la sainte volonté de votre bien-aimé Fils. Ainsi soit-il.

On pourra ajouter le Responsaire, Sub tuum præsidium, le Verset Orapro nobis Sancta Dei genitrix, avec l’Oraison Protégé nos, Domine, famulos tuos subsicliis pacis, et Beatæ Mariæ semper virginis patrociniis confidentes, a cunctis hostibus nos redde seewos. Per Domi- num nostrum Jesum Christum, etc.

Le soir, il sera loisible de répéter le même exercice, excepté qu’au lieu de l’Oraison Ô Domina mea, on pourrait dire celle qui commence par ces mots : Ô Maria Dei genitrix virgo ; au lieu des actions de grâces et des demandes qui appartiennent au jour, on pourrait mettre celles qui sont plus propres de la nuit. Bref, au lieu du Responsaire Sub tuum præsidium, on pourrait se servir de cette autre prière, Maria Mater gratiæ, avec le même Verset et la même Oraison.

## CHAPITRE X.

De la Mortification, neuvième Reconnaissance due aui Grandeurs de la Hère de Dieu.

La chaste Épouse des Cantiques (d) ne se contente pas de monter à la colline de l’encens, c’est-à-dire de l’Oraison et de la Dévotion ; il faut, pour agréer à son Bien-aimé, qu’elle essaie en outre de grimper la montagne de la Myrrhe, qui n’est autre que la Mortification. Et le Roi-Prophète ne serait pas satisfait de nous si nous entreprenions de chanter les louanges de Dieu avec les hautbois et les orgues seulement (2), qui, selon saint Grégoire, sont les marques de l’allégresse et du tressaillement intérieur d’un cœur qui prend son plaisir en l’oraison, sans marier leur harmonie avec le son des tambours, qui sont les symboles de la Mortification. Donnons-la donc pour compagne à la Dévotion, dont il a été parlé au chapitre précédent, pour honorer la Mère de Dieu en toutes les manières que nous jugerons lui devoir être agréables.

### § I. — Que la Mortification est une reconnaissance très-agréable à la Mère

de Dieu.

« La mortification, au sentiment de Saint Jean Climaque, est un accord par lequel on s’oblige à Dieu de mener une seconde vie différente delà première ; c’est un continuel renoncement de l’esprit aux satisfactions du corps, c’est un jugement perpétuel qu’on prononce contre soi-même, c’est l’état d’une âme tout occupée du soin de son salut et toute désoccupée de tout autre souci ; c’est une purification de conscience, c’est une souffrance volontaire de toutes sortes de peines et de travaux : cette vertu est composée de deux parties, de l’intérieur et de l’extérieur.

« La mortification intérieure, qui est sans doute la principale et qui donne le prix à l’extérieure, porte avec soi trois dispositions absolument nécessaires, savoir une sainte confusion devant Dieu, un regret sincère de lui avoir déplu, et un abandon total à sa justice et à sa sainteté pour porteries effets de vengeance qu’il plaira à ces divines perfections, qui sont les plus rigoureuses considérées dans leurs opérations au regard de la créature pécheresse.

(1) Cant. iv. — (2) Psaliu. cïxx.

« Nous entendons indifféremment la Pénitence et la Mortification en cet endroit, et nous reconnaissons que l’esprit de Pénitence est l’esprit même de Jésus-Christ répandu par lui dans son Église. Ce divin Sauveur se peut justement nommer le Pénitent de la Loi nouvelle, ne parait-il pas rempli de crainte et de tremblement en son intérieur, à la vue des jugements de Dieu son Père, irrité contre lui en qualité de pleige des Pécheurs ? 11 souffrait en cet état des peines intérieures qui surpassaient infiniment les souffrances extérieures qui ont paru aux yeux de tout le monde et qui en firent un homme de douleurs et savant par sa propre expérience dans toutes nos misères. Il commença au moment de son Incarnation à goûter l’amertume de ce Calice, parce qu’il venait exprès pour faire pénitence et pour porter les étals intérieurs et extérieurs qui étaient dus aux pécheurs, et cela dans toute l’étendue des passions, auxquelles il permettait de s’élever pour affliger sa partie intérieure. Voilà le grand modèle de la Pénitence et de la Mortification, auquel il faut s’abandonner pour être revêtu de son esprit et devenir pénitent en lui, protestant que nous sommes soumis en général à tous les ordres de Dieu, puisque lui seul connait la mésure des satisfactions qu’il désire de nous et que nous l’ignorons ; il faut se résoudre à perdre la vie animale dans les pratiques de la vie crucifiée, au moment qu’il l’aura agréable, 11e mettant point de bornes dans nos souffrances, afin d ‘honorer par cette voie le zèle infini de Jésus-Christ dans toute son étendue ; et comme il reçut et exécuta les ordres de son Père quand il l’ut envoyé et chassé au désert pour faire pénitence, il est juste de recevoir et de pratiquer les pénitences qui nous sont imposées, avec une parfaite soumission d’esprit, sans les examiner ni les contredire, montant aussi courageusement au Calvaire pour y souffrir et pour y mourir avec notre Maître, que si nous étions appelés au Thabor pour jouir de sa gloire. La lidèle Épouse du Cantique ne se contente pas d’aller sur la colline de l’encens, qui représente l’Oraison et la douceur du commerce avec Dieu, elle essaie d’arriver jusqu’au haut de la montagne de la Myrrhe, c’est-à-dire de la Mortification aussi amère aux sens qu’elle est utile à l’âme ; et quand nous n’aurions point d’autre motif pour préférer le Calvaire au Thabor que la conformité de notre divine Maîtresse qui se trouve à la première de ces montagnes, et nullement à la seconde, il suffirait à un cœur qui fait profession de l’aimer ; ce fut par les exercices de la Pénitence que le Prophète Daniel obtint de Dieu de si grandes faveurs : il faut que les peines répondent à la grâce et que les recherches soient proportionnées à la récompense, nous qui prétendons à la possession de Dieu. Y a-t-il quelques travaux qui puissent être comparés avec cette fin ? u. 45

Il n’y a point sans doute de jeûnes, de veilles, de disciplines, de cili- ces ni d’austérités qui ne paraissent agréables à l’âme qui cherche Dieu par la destruction de soi-même, la peine, l’assujettissement des sens ; la mortification chasse de l’homme tout ce qui est contraire à Dieu, elle établit la paix au milieu de sa conscience, elle soutient l’autorité de la raison en abaissant la fierté de la partie séditieuse de l’âme, elle développe l’esprit de tous ses embarras, et lui facilite le moyen de s’élever dans la contemplation des vérités éternelles ; elle satisfait pour les péchés passés, et elle mérite le secours de la grâce pour l’avenir ; et comme la très-sainte Vierge connaît tout ce qui est avantageux, et qu’elle désire le bien solide de ceux qui lui appartiennent, elle est bien aise qu’ils embrassent généreusement la Croix, et qu’ils se conforment à son Fils et à elle (1). »

On aurait peu de raison de croire que la Mère d’Amour, de qui les entrailles sont toutes de douceur et de compassion, prit plaisir à nous voir souffrir, s’il n’y avait quelque grand secret en la souffrance.

Mais, en premier lieu, c’est elle qui fait que notre sacrifice soit entier. Car le Docteur Angélique enseigne (2) qu’à c ■ qu’il soit parfait, il ne suffit pas que nous présentions à Dieu les biens de l’esprit par le moyen de l’Oraison et de la Dévotion, ou les biens extérieurs que nous appelons de. fortune par l’entremise de l’Aumône, mais qu’en outre il lui faut donner ceux du corps et l’honorer avec l’autre moitié de notre tout, qui est le propre office de la Mortification. En cette façon nous accomplissons toute la justice et présentons à sa divine Majesté un sacrifice moelleux et un holocauste dont il ne demeure aucune partie, pour petite qu’elle puisse être, qui ne soit entièrement consumée par le feu de charité, et qui ne s’évapore en une très-douce odeur.

En second lieu, cette bonne Mère a une très-parfaite connaissance des excellents fruits que nous recueillons des exercices de la Mortification. Les Saints Pères en ont fait le dénombrement, et je ne m’y puis arrêter. Seulement je toucherai en passant qu’à leur dire (3) elle épuise la sentine des v ices et bride l’insolence de la chair, domptant ses mouvements et les rangeant à leur devoir ; qu’elle met la paix au logis (4), maintenant l’autorité de la raison, et abaissant la fierté delà partie séditieuse de notre âme ; qu’elle développe l’esprit (5) de tous ses embarras, et lui donne le moyen de se guinder en haut par la contemplation des choses éternelles ; qu’elle satisfait (6) pour les péchés passés, et mérite un renfort de grâces pour l’avenir ; qu’elle embellit et enrichit (7) la couronne de gloire qui doit

( !) La R. Mère de Bléimir. — (2) II, II, q. txxxv, art. 5, ad i. — (3) Cyprianus. — (4) Basil. — (5) Chrysost. — (6) Bernard. — (7) Augustin.

être posée sur nos tètes ; qu’elle apaise Dieu (1) courroucé et le rend favorable à nos prières ; qu’elle arrête (2) la furie des ennemis de notre salut, et leur ôte le pouvoir de nous mal faire ; bref, qu’elle glorifie Dieu (3) et lui paie la dirne et le tribut de notre vie mortelle. Qui serait le si parlait ennemi de soi-même, qui voulût consentir que la Mère de son esprit et la tutrice de son salut, par une lâche compassion, vint à lui envier tant de biens et à le priver de si grands profits ? Aussi ne faut-il pas attendre cela d’elle ; car elle jette plus avant les yeux de sa considération, et a plus d’égards à ce qui nous doit réjouir en l’Éternité qu’à ce qui nous contriste pour un moment.

IV. Ét quand il n’y aurait rien de tout cela, suffirait - il pas de savoir qu’elle a été le vrai modèle de la mortification pour nous faire renoncera tous les contentements de la vie délicieuse, et embrasser la rigueur et l’àpreté qui nous rend semblables à elle ? Saint Bona- venture témoigne qu’elle-même donna (i) un jour à entendre à Sainte Elisabeth, lille d’André, Roi de Hongrie, qu’elle n’avait reçu aucune grâce ou faveur du Ciel, qu’au moyen d’une très-fervente oraison, de continuelles larmes et d’une vie très-pénible et très-laborieuse ! Elle dit au Cantique d’amour (5) qu’on ne s’étonne pas que son beau teint soit si fort déchu, puisqu’elle a été continuellement hâlée du soleil des adversités, et frappée des plus cuisants rayons d’une vie pleine de travaux. Elle se fâche qu’on la qualifie la Belle, étant toute remplie d’amertume. Son Époux demeure d’accord qu’elle sent l’aloès et la myrrhe, et elle-même s’en glorifie (6) comme de la plus douce odeur qui puisse sortir de ses vêtements. Carjaçoit qu’elle ait reçu d’en haut ce rude traitement comme l’une des plus douces caresses du Ciel, si ne faut-il pas pourtant estimer qu’elle n’y ait grandement contribué de son choix et de son élection. Je m’en rapporte à ce qui est couché au premier chapitre des Cantiques. Son Époux lui parle de joyaux et de bracelets d’or émaillé ; elle renvoie ce discours bien loin, disant que son Bien-aimé lui fera un bouquet de myrrhe qu’elle portera toujours sur son sein et qu’elle tiendra jusqu’à la mort. En effet, qu’on y regarde de près, on trouvera que sa vie n’a été autre chose qu’une toile de mortification tissue de travaux, de fatigues et de peines continuelles. Ce qu’étant mûrement pesé, serait-il bien possible de rencontrer un vrai serviteur de la Vierge qui voulût se reposer pendant qu’elle travaille sans cesse, et vivre sans exercices, la voyant endurer un perpétuel martyre de corps et d’esprit ? Tant s’en faut que cela puisse être, que plutôt je me persuade qu’il n’y aura personne qui ne dise avec le sage et

(1) Hierom. — (2) Athanas. — (3) Gregor. — (4) Médit. Vita ; Christi, c. m. — (5) Cap. n. — (6) Cant. iv. Écoles, xxiv.

vaillant Une (1) : L’Arche de Dieu, la demeure de la très-sainte Trinité, la bien-aimée du Ciel est au milieu des champs sous la tente, à l’enseigne de la Lune et à la merci du mauvais temps, et les plus vaillants de l’armée qui la gardent de jour et de nuit sont étendus sur la plate terre sans nul rafraîchissement, et moi je me tiendrai sous le couvert pour y vivre à mon aise, et pour me soustraire à la compagnie de ceux qui suent sous le harnais et qui portent la fatigue de la guerre ! Dieu soit à mon aide que jamais cette pensée n’entrera dans mon esprit, et que jamais ma conscience ne souffrira le reproche d’une si honteuse lâcheté.

V. Voilà la sainte résolution d’une belle âme et la noble conclusion d’un cœur digne de la Mère de Dieu, à laquelle je joindrai seulement une parole dorée de la Bienheureuse Magdeleine de Pazzi, Religieuse du Mont-Carmel, laquelle mourut à Florence l’an mil cinq cent quatre-vingt et treize, le quatorzième jour du mois d’Août. Cette sainte fille, contemplant le très-haut mystère de la triomphante Assomption de la glorieuse Vierge, fut ravie en une extase qui dura depuis Vêpres jusqu’à sept heures de nuit, pendant laquelle elle fut éclairée d’admirables lumières, et de très - parfaites conaissances des grandeurs de la Reine du Ciel et du service qui lui est dû. Revenue qu’elle fut à soi, elle garda premièrement un long silence, puis tout à coup elle se prit à dire avec un visage resplendissant comme celui d’un Ange : Légèreté au corps, joie au cœur, avidité en l’entendement, souvenir des bienfaits en la mémoire, pureté en l’intention, simplicité ès actions, vérité ès paroles, mortification ès sens sont les qualités nécessaires à celui qui veut monter et arriver à Marie.

### § II. — Divers traits de mortification.

Le Jeûne.

I. Le premier est de faire état de l’abstinence et du jeûne, par lequel la Sainte Vierge est honorée. Car la raison veut qu’elle s’y étant continuellement exercée pendant sa vie, ses plus chers enfants y participent pour l’amour d’elle. L’Empereur Frédéric troisième jeûnait au pain et à l’eau toutes les veilles de l’Assomption. L’honneur des Prélats de notre temps, Saint Charles Borromée, et le brave Wautier de Bibrach (2), de qui il a été parlé (3) ci-devant, en faisaient autant toutes les veilles de Fêtes de la Sainte Vierge. Le

(1) II. Reg. xu. — (2) Ciesar., lib. VII, e. xxxix. — (3)Cap. iv.

Sauveur du monde enjoignit expressément la même observance en la règle qu’il dicta de sa propre bouche à la Bienheureuse Sainte Brigitte (1), et la même Sainte en fit autant de la part de Dieu à un Ecclésiastique qui l’avait priée de lui prescrire quelque forme de vie, à laquelle il pùt régler toutes ses actions. Saint Nicolas de Tolen- tin (2), Religieux de l’ordre de Saint-Augustin, et Saint Jacques d’Alcala, Religieux de l’Observance, y ajoutaient de plus tous les Samedis de l’année. Saint François faisait un Carême entier en l’honneur de la Vierge, depuis la fête des Apôtres Saint Pierre et Saint Paul jusqu’à celle de l’Assomption. C’était aussi l’un des six Carêmes que Saint Pierre Célestin (3) avait coutume de faire tous les ans. Le Cardinal François Tolet, Religieux de la compagnie de Jésus, gardait cette même pratique (4), sans parler des Samedis de l’année qu’il passait au pain et à l’eau. Sainte Elisabeth, Reine de Portugal, s’y prenait dès la Saint-Jean, et vivait tout ce temps-là au pain et à l’eau, ni plus ni moins que les Samedis et les veilles des Fêtes de la Bienheureuse Vierge. Plusieurs autres, dont le nom est écrit au Ciel, ont suivi les traces de ces grands serviteurs de Dieu et de sa Sainte Mère, et le nombre de ceux qui, aujourd’hui, les imitent en diverses manières, est presque infini. Et lorsqu’on se pourra figurer que la Mère d’amour n’ait plus de sentiment de ce qui se fait pour elle, l’on pourra aussi croire qu’elle ait mis en oubli tous ces bons services. Cependant, qu’on juge, de ce que je vais réciter, ce qu’elle serait pour ses meilleurs amis.

II. Aux env irons de la ville de Trente (5), il y eut un insigne voleur, lequel avait commis une infinité de meurtres, sans parler de plusieurs moindres crimes qui l’avaient précipité clans le désespoir de son salut. Mais Dieu, qui le voulait sauver, lui jeta insensiblement dans l’âme une petite binette de confiance ; et comme il ne pouvait pas espérer de le retirer entièrement de sa mauvaise vie, il lui demanda seulement qu’à l’honneur de la très-sacrée Vierge il jeûnât un jour de la semaine, et qu’à ce même jour il s’abstint de faire mal à personne. Ce désespéré le lui promit très - volontiers, il le garda encore plus fidèlement qu’il ne l’avait promis. Car non-seulement il empêchait tant qu’il pouvait ses compagnons de commettre aucun voile Samedi, qui était le jour qu’il avait choisi, mais de plus étant à tel jour poursuivi par les Archers du Prévôt, pour ne s’exposer au danger de verser le sang humain ce jour-là s’il se mettait en défense,

(1) Cap. iv Reg. S. Salvatoris. — Î2) Apud Surium, t. V. — (3) Vita ; ipsius, c. xi. Apud Benedictum Gononum, lib. VI de Vitis Patrum Occidentis. — (4) In Vilis it- lustribus Sncict. Jesu. — (5) Giesarius, lib. VII, c. xxxix. Vide nlia exempta apud Antonium de Balinghen in Kalendario R. Virg., 2 Februarii.

il aima mieux se laisser garrotter et emmener prisonnier dans la ville de Trente. Dieu sait quel concours de peuple il y eut à son arrivée. Le voilà aussitôt condamné à avoir la tête tranchée. Comme l’on se préparait à faire l’exécution, la Mère de Miséricorde travaillait d’autre côté dans le cœur de son prisonnier, et le disposait à faire une sainte mort, comme en effet il fit s’accusant publiquement de tous ses crimes, en demandant pardon à chaudes larmes et protestant publiquement, qu’excepté ce que je viens de dire, jamais il n’avait fait bien en sa vie. La nuit suivante, arriva une chose bien plus étrange qui étonna grandement ceux qui gardaient les murailles de la ville. Car ils virent autour du lieu où cet homme avait été enterré, joignant la place de son supplice, dans une grande clarté, cinq Dames d’extraordinaire beauté, dont les quatre ayant ouvert la terre pour en tirer le corps, tenaient d’une main un cierge allumé et de l’autre portaient le cercueil, suivi d’une cinquième Dame qui surpassait toutes les autres en grandeur et en majesté. Arrivées qu’elles furent à la porte de la ville, celle-ci s’adressant aux gardes, parla à eux de cette sorte : Dites à votre Évêque qu’il fasse enterrer ce mien Chapelain en telle Église, leur nommant l’endroit où elle voulait qu’il fût inhumé. Dès le grand matin la nouvelle fut répandue partout, et l’Évêque ayant amassé le Clergé, et étant accompagné d’une grande foule de peuple, y alla en procession ; et le cercueil étant ouvert, non-seulement il trouva la tête parfaitement rejointe au reste du corps, mais de plus le même corps posé sur un beau drap d’écarlate, façonné en broderie, qui semblait n’avoir pu être fait de main d’homme. L’étonnement redoubla d’autant plus que plus on vit de merveilles ensemble, et nul ne pouvait se rassasier de contempler ce corps et ce cercueil, et de rendre grâces à la Mère de miséricorde, à qui tout ce peuple demeura tellement affectionné, qu’il ne se trouva quasi personne en la province qui, pour se rendre favorable une si bonne mère, ne voulût de là en avant jeûner le Samedi à son honneur.

Les Veilles.

III. Le second trait est de se priver de quelque partie de son sommeil pour vaquer à l’oraison et à la contemplation des choses célestes. J’ai fait voir ailleurs (1) comme cette sainte cérémonie était en usage en la ville de Constantinople, et le grand concours du peuple Chrétien, qui se faisait tous les Mercredis à l’Église de la Sainte Vierge, qui était à la place des Fondeurs, et les Mardis à celle qu’on appelait

(1) Tract, m, c. vu.

Notre-Dame de la Guide, ou la Conductrice, où l’Impératrice Pul- chérie se trouvait souvent des premières pour y célébrer les veilles avec les autres, et y faire ses dévotions. Les Chroniques de la Grande Chartreuse font foi (I) que du temps de Guy, cinquième Prieur de cette sainte maison et Général de tout l’ordre, il y eut un Frère Convers, très-simple voirement en ses mœurs, mais plein d’une sagesse céleste et uniquement affectionné au service de la Mère de Dieu, dont souvent il méditait les Grandeurs pendant que les autres prenaient le repos nécessaire. Ce que l’ennemi juré de tout bien ne pouvant souffrir, il traversa son repos par diverses fois ; mais entre autres, une nuit, envoyant en sa cellule une troupe de Démonfc déguisés en sangliers, qui faisaient mine de le vouloir dévorer, sans avoir néanmoins la hardiesse de l’approcher. Alors parut un horrible Géant qui, leur reprochant leur couardise, le menaça de le déchirer avec un croc de fer qu’il tenait en sa main. Le pauvre homme, tout éperdu, n’avait autre recours qu’à Dieu et à la Mère de bonté, qui lui vint soudain au secours, et ayant donné la fuite à tous ces lutins, le reçut de nouveau sous sa protection, l’assura que son service lui était agréable, et lui laissa pour gage de son amitié trois avis clignes d’une telle maîtresse : savoir est qu’il choisit les viandes les plus grossières, qu’il prit plaisir à être pauvrement habillé et qu’il s’affectionnât au travail manuel comme fort propre de sa vocation. Ce qu’avant très-soigneusement pratiqué le reste de ses jours, il décéda en grande opinion de sainteté.

La macération du corps par cilices, etc.

Le troisième est de macérer son corps avec l’Apre té des cilices, des disciplines et d’autres semblables exercices pénibles dont les Saints ont toujours fait état, comme d’autant de souverains moyens pour s’avancer en la vertu, se persuadant qu’ils s’offraient à sa divine Majesté comme autant de victimes d’amour.

La mortification des passions.

Mais par-dessus tout cela la Sainte Vierge agrée la Mortification intérieure des passions et des mouvements déréglés de notre âme, comme la vraie lice d’honneur d’où elle retire plus de gloire que de tout ce qui afflige le corps. Le dévot Évêque de Beau vais raconte (2)

(I) Récitant etiam Petrus Veneralibus, lib. II. Miracul., c. xxix. Vincent. Bellov., lib. VU Speculi Hist., c. cxu, et Speculumexempl., dist. ix, nura. 113, —(2) Vincent. Bellov., lib. VII, c. eu et cm.

qu’un certain Gentilhomme, s’aclieminant à un combat de tournoi qui se devait faire en Normandie, logea chez un pauvre homme que la misère avait aveuglé jusque-là que de l’induire à abandonner à ce jeune Seigneur une sienne tille qui avait fait vœu de virginité, afin de soulager sa misère. Jamais créature ne se trouva en plus grande détresse que cette pauvre fille, se voyant réduite à une telle extrémité. Elle n’épargna rien pour fléchir ce Gentilhomme, au pouvoir de qui elle avait été livrée. Mais rien ne servit tant pour gagner le cœur, que les conjurations qu’elle lui lit par le nom de Marie, qu’elle portait, et par le jour du Samedi, qui est particulièrement dédié au service de la Mère de Dieu, de lui sauver l’honneur, et de lui donner le moyen de garder la promesse qu’elle avait faite à Dieu. Car non- seulement il fit droit à sa juste prière, mais de plus il la conduisit le lendemain à un Monastère dont elle avait longuement pourchassé l’entrée, fournissant pour l’amour de la Mère de Dieu, dont elle avait interposé le nom, la dot nécessaire à cet effet. La Vierge Mère n’en demeura pas ingrate, car le Gentilhomme ayant été deux jours après tué au combat du tournoi, elle révéla à une sienne fidèle servante qu’il était décédé en bon état, et qu’elle lui avait impétré la rémission de ses péchés, en considération de ce que peu auparavant il avait fait pour l’amour d’elle.

Afin de faciliter l’usage de la Mortification des passions, on a inventé depuis peu une certaine pratique efficacement douce et doucement efficace. Elle consiste à cueillir tous les jours une fleur d’une victoire de soi-même, dans la rencontre des occasions qui se présentent durant la journée, dont on amasse un bouquet à dessein de le présenter à la Vierge à l’heure de la mort, et de gagner par l’offre de ce présent ses bonnes grâces et celles de son fils en cette heure si importante. On prend pour cet effet, et pour s’obliger aux soins de cet exercice, un papier plié en petit cahier et marqué de diverses lignes, qui porte en titre : Bouquet de fleurs que j’ai cueillies tous les jours de ma vie, pour en faire un présent à la Vierge à l’heure de ma mort. J’ai cueilli la première un tel jour du mois, de l’année, le quantième de mon âge. Puis, avant que de se coucher, on marque dans la première ligne avec une croix la fleur qu’on a cueillie durant la journée, ou deux, ou trois, si l’on s’est autant de fois vaincu dans l’occasion. Que si l’on a laissé passer toutes les occasions de se vaincre, on marque un zéro pour signifier néant, continuant ainsi jusqu’au bout.

Et c’est merveille (comme ceux qui pratiquent cette dévotion l’ont expérimenté) combien le déplaisir que l’onreçoitde marquer les zéros presse doucement l’affection, et éveille l’attention aux rencontres plus importantes pour cueilli rlesfleurs d’une bel leet agréable victoire.

## CHAPITRE XI.

De l’imitation, dixième Reconnaissance dæ ans Grandeurs de la Hère de Bien.

Si vous voyez venir l’Imitation après plusieurs autres Reconnaissances, ne l’avez pourtant en moindre estime. Je lui ai expressément gardé cette place, à cause qu’elle n’est pas tant une vertu particulière et différente des autres, qu’un assemblage de toutes les vertus, à qui elle ajoute seulement un motif général de pratiquer des actes pour se rendre semblable à la personne qu’elle honore. Au demeurant, l’ayant considérée de près, vous trouverez que la Heine du Ciel l’a prisée et agréée autant que nulle autre.

### § I. — Que l’Imitation est l’une des plus agréables Reconnaissances qui soient présentées à la Mère de Dieu.

L Demander pourquoi nous devons imiter la Reine des Anges, c’est, à mon avis, autant que s’enquérir pourquoi nous la devons aimer, vu que l’amour n’est pas plus amour qu’il est père de la ressemblance et de l’imitation. L’amour, dit le Philosophe (I), ne peut être sans la ressemblance, de sorte que s’il n’est fondé sur elle, il faut qu’il lui donne naissance, et s’il ne la trouve déj ; i faite, il ne se saurait empêcher de la produire. Il n’est rien au monde qu’il n’abaisse, nul contentement dont il ne se prive, nul profit qu’il ne méprise pour se rendre semblable à celui qu’il aime ; rien qu’il ne donne, qu’il ne fasse et qu’il n’entreprenne pour rendre celui qu’il aime semblable à soi. Mais spécialement l’amour maternel a cela de propre entre tous les autres amours, qu’il vit et se nourrit de la ressemblance. Les grandes ardeurs de l’amour des mères s’en vont pour l’ordinaire aux enfants qui les retirent de plus près. C’est Je motif du sage avis que nous donne Saint Bonaventure (2), lorsqu’il dit : Voulez-vous être le bienvenu auprès de votre bonne mère, et emporter le dessus en ses affections ? Désirez-vous être caressé d’elle, et n’être jamais éconduit en chose quelconque que vous lui demandiez, soit pour être logé en l’autre avec contentement ? Le court chemin pour y parvenir, c’est de vous étudier à l’imiter autant qu’il vous sera possible. Car vous vous tromperiez grandement, dit Saint Augustin (3), si vous estimiez faire grand’chose d’avoir recours à elle

(I) Arist., lib. III Ethic. — (2) Sliinulo divini amori », c. vu. — (3) Serm. xxxy de Sanctis.

sans tâcher de lui être semblable : jusqu’à ce que vous vous soyez mis en peine d’imiter son humilité et ses autres vertus, persuadez-vous toujours qu’il n’y a rien de t’ait, d’autant que la vraie pierre de touche de l’amour et de la dévotion, c’est d’imiter ce que vous honorez.

Dites-moi, de grâce, quand bien elle ne vous appartiendrait en rien, serait-ce pas assez pour l’imiter qu’elle lut, comme de fait elle est, le plus excellent modèle de toutes les vertus que vous pourrez choisir au-dessous de Dieu ? Je ne me veux pas étendre sur ce discours, d’autant que je l’ai déjà fait paraître ailleurs (1) comme la Reine des vertus. Mais à présent que vous la pouvez considérer comme Mère, est-ce pas un trait de grande consolation que vous ne soyez pas nécessité d’aller chercher bien loin de quoi imiter, et que vous ayez les exemples domestiques de toute veftu, c’est-à-dire un père qui est la sainteté même, et une mère qui est l’idée très-accomplie de toute perfection ? C’est le bonheur et l’avantage des enfants de la femme forte des Proverbes (2), qui est la vraie ligure de la Mère de Dieu, que tous œuxdesa maison soient fournis d’un double vêtement. Ce qui ne veut pas seulement dire qu’ils sont pourvus d’habits d’hiver et d’été, c’est-à-dire, comme remarque Hugues le Cardinal, de saintes habitudes qui les défendent des mauvaises saisons : telles que sont la force, la patience, la mansuctude et l’humilité ; et de celles qui sont propres pour le bon temps, comme la piété, la dévotion, la sagesse et les autres ; mais de plus qu’ils sont revêtus par imitation des différentes livrées de leur père et de leur mère, n’étant pas seulement couverts de Jésus-Christ, ainsi que conseille l’Apôtre (3), mais encore, comme dit Saint Bonaventure, parés de Marie, la parfaite règle de toute pureté. Ainsi le Prophète lsaïe(4) ne se contente pas que nous jetions les yeux sur Abraham, le Père des croyants, mais d’abondant il veut que nous ayons toujours devant nous l’image desa chaste Sara, que nous avons considérée ailleurs(S) comme l’un des anciens crayons de la glorieuse Vierge notre Mère. Ilme déplaît grandement de voir qu’étant sortis de si bonne maison, et ne pouvant hausser les yeux sans avoir devant nous les rares exemples d’un tel père et d’une telle mère, nous soyons néanmoins si pesants à marcher après eux. Car de quel prétexte couvrirons-nous notre lâcheté, et comment supporterons-nous le reproche que nous font tant de belles actions qu’ils nous ont laissées pour modèle ?

Parlons seulement de la Sainte Vierge, notre bonne Mère,

(1) Tract, i, c. ci. — (2) Proverb. xxxi. — (3) Rom. xm, — (4) Cap, xi. — (5) Tract, i, c. m.

puisqu’il n’est question que d’elle. Alléguerons-nous point que ces qualités sont si relevées par-dessus le commun, qu’elles sont tout à fait inimitables, et qu’il n’appartient qu’à elle seule d’être Mère de Dieu, d’être Vierge et Mère ensemble, et de joindre ensemble des extrémités tant éloignées les unes des autres ! Oui ; mais, dit Saint Bernard (I), n’y a-t-il rien autre en elle qui puisse être imité ? Estimons-nous donc que si nous venons à manquer de douceur en notre conversation, d’humilité de cœur, de grandeur, de courage, d’entrailles, tle compassion, nous puissions nous défendre sur la singularité de ses perfections ? Vous ne pouvez pas arriver à être Mère de Dieu, dites-vous ? Que répondrez-vous donc à Saint Jérôme (2), à Saint Ambroise (3), au Bienheureux Pierre Darnien et au dévot Hugues de Saint-Victor, qui maintiennent hautement l’affirmative ? Vous avez le moyen d’être Mère de Dieu, dit Je premier, mais c’est par esprit. Faites la volonté du Père, dit le second, et vous serez la Mère du Fils. La Sainte Vierge a conçu le Verbe divin dans le sein de son corps, et nous le concevons dans le sein de notre âme ; elle l’a nourri du lait précieux de ses sacrées mamelles, et nous des viandes délicieuses de nos saintes actions, dit le troisième. Ne nous trompons pas, mes frères, dit le quatrième, car si nous prétendons jouir du bonheur éternel qui nous est préparé, il est de nécessité que nous soyons au préalable les Mères de Jésus-Christ, je veux dire, que nous le concevions, que nous le portions, que nous l’enfantions et que nous le possédions connue nôtre. Nous le concevrons par la foi, nous le porterons par la bonne volonté, nous l’enfanterons par les bonnes œuvres, et finalement nous le posséderons au ciel par jouissance lorsqu’il sera tout à nous et nous à lui. Que si ces qualités, qui semblent si écartées de nous, ne sont pas néanmoins hors de notre pouvoir, que sera-ce de sa rare modestie, de son extrême abaissement, de sa pauvreté volontaire, de son admirable confiance, de sa parfaite charité tant envers Dieu qu’envers le prochain, et de ses autres vertus, qui sont plus humaines et plus accostables, afin de parler de la sorte ? Mais ne précipitons rien, puisqu’il doit y avoir du temps pour les considérer en détail et pour nous affectionner à les suivre.

IV. Cependant, disons pour conclusion que nous sommes encore obligés de l’imiter par les grands fruits qui nous reviennent de cette imitation. Bienheureux sont ceux qui gardent mes voies et mes sentiers, dit-elle. Que voulez-vous davantage, puisque, d’abord, vous rencontrez le bonheur en ce saint exercice. Donnez-vous la patience

(I) Serin, in Signum magnum. — (2) Epist. xxu ad Eustoeh. — (3) In c. xxi Lnc.

d’écouter son dévot nourrisson, et il vous déclarera en quoi particulièrement consiste ce bonheur. La Sainte Vierge, dit-il, connaîtd’une spéciale manière ceux qui l’aiment, et s’avoisine de ceux qui la réclament, lors nommément qu’ils s’étudient de lui ressembler en la chasteté et en l’humilité ; elle chérit uniquement ceux qui ont mis en elle, après Dieu, toute leur confiance, et qui la servent d’un cœur entier. Au reste, souvenez-vous que ce n’est pas si peu de chose d’avoir gagné sa bonne grâce, puisqu’elle est toute - puissante en la terre et au ciel, que la vie de notre âme est entre ses mains, que les yeux de tous les Chrétiens sont attachés sur elle et qu’elle leur donne la nourriture de la grâce, comme étant la vraie source, la mer et l’inventrice de toutes les vertus. Qui ne voudra courir après elle à si haut prix, nommément l’ovant crier à pleine tête que qui l’aimera la suivra, et qu’il sera rempli de ses fruits et comblé de ses bénédictions ? Allons à elle sur sa parole, et, moyennant sa faveur, apprenons pour une bonne fois la science de l’imiter.

### § II. — Que tous en général doivent tâcher d’imiter les excellentes vertus de la glorieuse Vierge.

I. Quand je dirais que tous les Saints qui sont là-haut sont comme autant d’étoiles du Firmament, qui servent à nous éclairer de leur lumière, à nous réjouir de leur beauté et à nous conduire parmi les ‘ ténèbres de cette vie mortelle, je ne parlerais qu’après Saint Paul, lequel (1) honorait déjà de ce même titre les gens de vertu et démérité qui se retrouvaient de son temps parmi les Pliilippiens. Mais aussi, quand j’ajouterais qu’entre ces beaux brillants, Jésus et Marie sont comme le Soleil et la Lune, les deux grands flambeaux de l’Univers, ce ne serait rien de nouveau, mais seulement ce qu’une infinité de Saints auraient avancé avant moi. Et s’ils l’ont dit, cela a été avec beaucoup de raison, attendu que le Soleil et la Lune ne surmontent tant les étoiles en leur clarté et en l’étendue de l’influence, que Jésus et Marie surpassent tous les autres Saints en l’excellence de leurs admirables vertus, et en la généralité de leurs effets. Pour le premier chef, autant que l’avis que nous donnent les Saints de nous proposer toujours quelque grande idée de la perfection est important, autant est-il bienséant qu’après les divines vertus de Jésus nous ayons toujours les yeux attachés sur celles de Marie, à cause de leur éminence. C’est bien la raison, dit le dévot Abbé lîupert, que la Bien-aimée, voire la très-aimée entre toutes les Bien-aimées soif la

(1) Philipp. u.

règle et le modèle des autres. -Mais touchant ce point je n’en dois pas dire davantage, attendu qu’au premier traité, parlant de ses vertus en général (I), je l’ai déjà fait voir comme la Heine des vertusles plus relevées, et que ce qui se dira tout incontinent de ses vertus en particulier fera toucher au doigt l’avantage qu’elles ont par-dessus tout le reste.

II. Quant à la généralité, je puis dire, en premier lieu, que ce qui oblige merveilleusement toute sorte de personnes à prendre la Mère de Dieu pour Patronne, c’est qu’elle a été universellement assortie de toute sorte d’héroïques vertus. Voulez-vous savoir la différence qu’il y a entre la glorieuse Vierge et les autres Saints, dit l’Ange de notre Théologie (2) : elle consiste en ce point principalement que ceux-ci, pour l’ordinaire, ont été remarquables en quelque particulière vertu. L’un a excellé en dévotion, l’autre en charité ; celui-là a été renommé pour sa mortification, celui-ci pour sa mansuctude ; qui s’est fait admirer par l’abstinence, qui par l’humilité, qui d’une façon, qui d’une autre ; mais la Mère de Dieu lésa toutes possédées en un très-haut degré, c’est-à-dire toutes en gros, et chacune en détail, comme si elle n’eût possédé qu’une seule vertu. Je puis dire, en outre, que plusieurs des autres Saints ressemblent à certaines étoiles qui ont leur aspect sur quelque plage et dominent sur quelque Province ou sur quelque État particulier. J’entends par là qu’il y a des Saints qui ne sont bonnement connus qu’en Italie, d’autres en France, d’autres en Espagne ou en Allemagne, et ainsi des autres contrées. Mais les douces influences de la Vierge s’étendent généralement et également sur tous les empires et sur tous les endroits de la terre ; et, comme chante l’Église, sa vie très-illustre éclaire sans exception toutes les Églises du monde. L’éclat de ses incomparables vertus perce l’un et l’autre hémisphère, et il n’y a coin sous le ciel où les rayons de sa sainteté n’aient pénétré. En troisième lieu, je puis dire que, comme la plupart des étoiles sont limitées à quelques particuliers effets, de même plusieurs entre les Saints semblent être proprement pour certaine sorte de personnes. Ainsi Dieu, qui a très-libéralement pourvu son Église de tout ce qui lui était nécessaire, en a mis quelques-uns pour servir de règle aux solitaires, d’autres pour dresser ceux qui vivent en communauté. Les uns sont bons pour les mariés, les autres pour les vierges ou pour les veuves. Il y en a poulies Princes, pour les Prélats, pour les divers Ordres de l’Église, poulies Religieux, pour les Séculiers, pour les gens de Cour, pour les gens de trafic ; bref, il n’est pas jusqu’aux moindres états qui n’aient

(1) Cu(). x. — (i) Lib. Il de Virginibus.

quelqu’un qui leur ait frayé le chemin de la vertu et montré, par exemple, que la sainteté n’est impossible à nul âge ni à nulle condition. Pour le regard de la Mère de Dieu, dit Saint Ambroise, elle a été telle que sa vie peut servir de miroir à toute sorte de personnes. Les grands et les petits, les apprentis et les parfaits, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, y trouveront de quoi profiter, et quiconque voudra s’approcher d’elle par imitation, en sortira éclairé et échauffé tout ensemble. C’est ce que je me suis proposé d’éclaircir jusqu’à la fin de ce Chapitre.

### § III, — De sa vive foi, et comme elle doit être de tous imitée.

La foi, que Saint Paul appelle la base de notre espérance, et Saint Paulin, l’entretien et la nourriture de toutes les bonnes actions, s’est retrouvée si parfaite en la Sainte Vierge, que le grand Évêque d’Avila l’a bien osé nommer (I) le chef de tous les croyants, non que ce titre n’appartienne proprement et principalement à son très-honoré Fils, qui, par excellence, est fe chef de tous les Élus, et, par conséquent, de tous les croyants, mais la Sainte Vierge a un droit spécial à cette prérogative, à cause que la foi n’ayant point eu de lieu en l’âme du Sauveur, elle l’a mise au plus haut point de sa perfection. Et pour descendre plus en particulier, il m’est avis que sa foi a été douée de trois qualités éminentes, et qu’elle a été très-clairvoyante et très-constante.

La Foi de la Sainte Vierge a été très-clairvoyante.

Je dis très-clairvoyante, d’autant qu’avant la promulgation de la loi d’amour, avant tous les discours des prédicateurs, avant les millions de prodiges, avant la confession des Martyrs et infinies autres marques qui étançonnent aujourd’hui notre foi, elle a cru plus vive- vement et plus distinctement que nul autre le mystère de la très-sainte Trinité, celui de l’Incarnation, de la glorification de son Fils etainsi des autres ; et comme enseigne Saint Bernard (2), elle a été la première des pures créatures qui a eu la claire connaissance de toutes les circonstances particulières de l’économie de notre salut. Ce qui aurait mû le dévot Archevêque de Tolède (3) à lui donner le beau titre de clairvoyante en la foi, et Saint Grégoire le Fait-miracles à l’appeler (i) le réservoir et le cabinet de tous les mystères. Quant à ce dernier, voici comme il lui parle en un autre endroit, c’est en la

(1) Paradox, i, c. xxxi. — (2) Episl. lxxvii, — (3) Itdefons., Serra. |v de Assumpt. — (4) Orat. u (je Aununt, première Oraison qu’il a composée de l’Annonciation : Vous savez, ô Sainte Vierge, ce que les Patriarches ont ignoré ; vous avez appris ce qui jusqu’à présent n’avait point été révélé aux Anges ; vous avez ouï ce que tant de Prophètes inspirés de Dieu n’avaient jamais entendu. Moïse, Da\id, Isaïe, Daniel et tout plein d’autres ont parlé hautement des mystères de notre salut, il est vrai ; mais il s’en faut bien qu’ils aient pénétré comme vous la manière avec laquelle ils se devaient accomplir. En un mot, ce qui a été caché à tous les siècles passés vous est découvert ; mais vous avez en outre cela de propre et de particulier, que l’exécution île la plupart de ces merveilles dépend encore de vous.

Très-simple.

Elle a été très-simple, en ce qu’elle a passé par-dessus toutes les considérations qui étaient capables de l’ébranler et de lui bailler de la peine. Il n’était rien au monde de plus humble qu’elle, disent Saint Bernard (1) et l’Évêque d’Avila (2), et jamais créature n’eut plus basse opinion de soi. D’ailleurs, c’était une chose inouïe qu’une Vierge pût concevoir, et la qualité de Mère de Dieu était relevée pardessus tout ce qui peut échoir en l’esprit humain ou angélique. Ce nonobstant sans nulle difficulté, sans réplique, sans contradiction, à la première parole del’Ange mûrement examinée, elle crut qu’elle serait Mère Je Dieu et Vierge tout ensemble ; à la première semonce qui lui en fut faite, elle accepta l’honneur que la très-sainte Trinité lui présentait, et avec ce consentement si franc et si ouvert, elle mérita (je le dis après Saint Augustin) (3) d’ouvrir le Ciel, qui jusque-là avait été fermé. Car en effet, nous pouvons bien dire, avec saint Anselme (i), que la Foi de Marie fut la porte par laquelle Jésus, notre Réparateur, vint au monde. Disons encore mieux, que ce fut la porte par laquelle entrèrent, avec Jésus, des merveilles sans fin, qui ne devaient être accomplies qu’en la très-sacrée Vierge. C’est ce que voulut signifier sa cousine Elisabeth, quand elle lui dit : Vous êtes bien heureuse pour avoir ajouté foi à la parole de l’Ange, d’autant que tout ce qui vous a été dit de la part du Seigneur, sera de point en point effectué en vous.

Très constante.

Finalement, elle lut très-constante, en ce qu’elle ne se démentit jamais pour aucune difficile rencontre. La vierge fut la première

(1) Serra, in Signum magnum. — (2) Paradox, i, c. xxx. — (3) Serm. xvi de Na- lali Domiui. Fides Maria ; aperuit cura Angelo nuntianti consensit. — (4) lu c. « Luc.

qui vit Dieu réduit au petit pied et ayant besoin de son secours. Elle vit la Force infirme, la Sagesse enfantine, la Majesté tremblante. Elle vit le Roi de gloire mener une vie d’artisan ; elle le vit, sans nulle défense de sa part et sans nulle assistance des siens, branché sur une Croix ; elle vit tout cela et beaucoup davantage, sans défiance, sans trouble, sans empressement d’esprit. Au contraire, elle vit des merveilles de grandeur au travers de cette bassesse, et jamais elle ne douta que ce qui lui avait été révélé ne dût être accompli jusqu’à la moindre circonstance. Elle ne le crut pas seulement de cœur, mais elle en fit profession pubiique au pied de la Croix, lorsque Forage de la persécution avait écarté les plus courageux et plus zélés Disciples et Apôtres du Sauveur ; et de tout son pouvoir elle s’employa à les ramener au bercail comme pauvres brebis égarées.

V. A l’exemple de la Mère de Dieu, ses chers nourrissons s’étudieront, en premier lieu, d’avoir une Foi vive, ou, comme parle l’Apôtre, d’avoir les yeux de la Foi clairvoyants. Ils prendont plaisir de s’exercer en la méditation des mystères de la Foi, et de s’enfoncer le plus avant qu’ils pourront dans cette divine science, se souvenant que le Sauveur du monde, en Saint Jean, enseigne qu’en elle consiste la vie éternelle, c’est-à-dire la félicité de l’homme qui se commence en cette vie et qui se perfectionne en l’autre ; et que Saint Paul, en considération de cette divine lumière, fait litière de tout ce qui a quelque apparence de douceur, de beauté ou de grandeur en ce monde. Ils diront souvent avec les Saints Apôtres : Seigneur, augmentez en nous la foi, nommément lorsqu’elle rencontrera quelque pas qui aura besoin d’un entendement éclairé, d’une lumière plus qu’ordinaire, ainsi que le dit élégamment Saint Jean Chrysostome, expliquant le titre du psaume quarante-quatrième, où David signifie que c’est un Cantique qui a besoin d’entendement.

« Sur quoi Saint Bernard dit ces belles paroles : Que la loi de l’Église demeura dans la seule Vierge pendant le temps de la Passion ; chacun hésitait, mais celle qui avait conçu par la foi demeurait toujours constante en la foi. Marie est la seule bénie entre les femmes ; c’est elle seule qui, pendant le triste jour du Sabbat, a persisté en la Foi, et dans laquelle toute l’Église fut conservée.

« Mais si notre divine Mère est bienheureuse d’avoir cru, soyons assurés que l’imitation de sa foi nous fera participer à son bonheur. Le Royaume des Cieux est semblable à la foi de Marie, dit le même Père, parce que la ruine des Anges a été réparée par cette vertu de la très-pure Vierge. Travaillons donc à former souvent des actes de Foi touchant les principaux Mystères de notre Religion, particulièrement quand nous assistons au saint Sacrifice de la Messe, et quand nous recevons le précieux Corps de Jésus-Christ ; croyons simplement toutes les vérités Catholiques, toutes les maximes de l’Évangile ; remercions Dieu avec la grande Sainte Thérèse, de ce que nous sommes les Enfants de l’Église, de ce que nous avons reçu le saint Baptême ; prions-le par les intercessions de sa sainte Mère de nous l’augmenter et de nous la conserver jusqu’au dernier moment de notre vie ; confessons hardiment que Jésus-Christ est notre maître, que nous ne voulons point d’autre gloire que ses ignominies ; occupons-nous des vérités de la Foi, et ne cachons point sa lumière dans l’obscurité des maximes du monde ; la grâce de la Foi est la plus nécessaire, et cependant on n’y fait quasi point de réflexion, les Chrétiens ne pensent pas à rendre grâces à Dieu d’un si grand don. Hélas ! cette ingratitude est peut-être cause qu’il l’a retirée de tant de Boyaumes, qui sont aujourd’hui dans l’aveuglement, et qui auti’efois étaient la demeure des Saints. On doit avoir un grand zèle de procurer l’instruction des pauvres inlidèles des pays étrangers et des gens de la campagne, coopérant aux missions par son bien ou par ses prières.

« C’est encore une dépendance de la Foi, de demeurer soumis et attaché au Saint-Siège ; nous voyons que les Hérétiques s’en séparent, qu’ils le calomnient, qu’ils en diminuent l’autorité, et qu’ils refusent de lui rendre la soumission qui lui est due ; il faut donc agir d’une manière qui leur soit entièrement opposée. Estimer les moindres cérémonies de l’Église, les Indulgences, les Confréries et toutes les dévotions approuvées, en parler toujours avec respect, ayant en horreur la conduite de ces gens qui se piquent d’esprits forts, qui prétendent être plus éclairés que leurs Maîtres, qui poin- tillent sur la Religion, qui corrompent l’Écriture sainte, en l’appliquant à leurs railleries, qui composent des airs profanes sur le chant des Hymnes ; il faut encore éviter soigneusement les nouveautés en fait de doctrine, et les curiosités dangereuses ; attachons-nous à ce que l’Église nous propose, sans écouter nul raisonnement qui lui soit opposé ; souffrons avec joie que la captivité de notre jugement honore le triomphe de la Foi ; n’oublions pas ce grand mot de Saint Augustin : Que Dieu ne serait pas trop élevé au-dessus des hommes, s’il ne pouvait rien faire que notre esprit ne pût concevoir. L’unique moyen pour entendre les vérités que la Foi nous enseigne, c’est de les croire avec une parfaite soumission, puisque Dieu cache ses secrets aux sages et aux prudents, et qu’il les révèle aux petits.

« Et quand les choses choquent les sens et l’esprit, il faut démentir ses sens, il faut dédire son jugement et se convaincre soi-même ; enfin, prions Dieu avec un grand soin qu’il lui plaise d’extirper les hérésies et de convertir ceux qui sont engagés dans l’erreur ; et II. 46

puisque la Sainte Vierge a enfanté la Vérité, etqu’elle a une opposition particulière à tout ce qui la combat, prions-la aussi d’employer sa puissance pour un dessein si utile, et de continuer à détruire toutes les hérésies, comme l’Église ie chante à son honneur (1). »

VI. En dernier lieu, ils tâcheront d’appuyer si fermement leur foi sur Jésus-Christ, comme l’unique fondement de toute droite créance, que rien ne la puisse ébranler ; non les tentations, non les assauts, non les événements sinistres, non les adversités, non les persécutions, non tous les efforts des ennemis visibles ou invisibles. Que les vents des calomnies soufflent tant qu’ils voudront ; que les torrents des amertumes intérieures enflent tant qu’ils pourront ; que les tempêtes de défiance, d’obscurité et d’appréhension menacent de tout renverser : ils tiendront néanmoins toujours ferme, d’autant qu’ils sont assis sur le roc et appuyés sur la vérité très-certaine et sur la parole indubitable de celui qui ne saurait tromper.

### § IV. — De sa rare confiance, et comme elle doit être de tous imitée.

La confiance de la Vierge a été très-haute.

I. L’Espérance ou la confiance en laquelle Saiut Augustin (2), après Saint Paul, met la béatitude de cette vie, a été en la très-sacrée Vierge, très-haute, très-ferme et très-fidèle. Je dis très-haute, d’au- tant que si jamais il y eut créature de qui se pùt vérifier ce que David disait autrefois à une belle âme : Vous avez mis votre espoir et votre refuge bien haut ; ce fut la Mère de Dieu. Car si la hauteur de l’espérance dépend de la solidité de la Foi, nous venons de \oir que jamais il ne fut une foi pareille à la sienne. Si la confiance monte à l’égal de la connaissance que nous avons de la fidélité de Dieu, en qui a-t-elle été plus claire ou plus excellente qu’en elle ? Si à proportion qu’un cœur est plus détaché de toutes les affections terrestres, il se guindé volontiers plus et s’attache sans entre-deux à son souverain bien, quel cœur jamais fut plus libre et plus chaste que le sien ? Si lorsqu’une âme se défie entièrement de soi-même et qu’elle s’abîme plus avant dans la considération de son néant, elle est mieux disposée à se fier à Dieu et à se jeter dans le sein de son amoureuse providence ; qui jamais eut plus de connaissance de soi-même et se défia plus de ses forces que la Mère d’humilité ? Si Saint Jean (3) a eu raison de dire que si notre cœur ne nous reproche rien, ce nous est un grand avantage pour nous présenter devant Dieu avec une pleine et

(1) LaR. Mère de Bléniur. —(2) Lib. XIX Civit. Dei, c. iv. —(3) Epist. I, c. m.

entière confiance d’obtenir tout ce que nous lui demanderons, où rencontrera-t-on une âme en qui cela ait plus lieu qu’en la Bienheureuse Vierge, dont le cœur n’eut jamais l’assurance de lui faire le moindre reproche ? Bref, si d’autant que l’espérance est plus pure, d’autant va-t-elle plus haut, quelle confiance y aura-t-il qui puisse égaler en pureté celle de la Fille, de la Mère et de l’Épouse de Dieu ?

Très-ferme.

U. Elle a déplus été très-ferme ; d’autant que dès qu’une fois elle se fut attachée à Dieu, jamais chose aucune ne l’en put faire départir. Qu’il soit ainsi, voyez de grâce comme elle se comporte en quelques fâcheuses rencontres. Car le Ciel lui ordonne-t-il de se marier ? elle y consent tout aussitôt, nonobstant le propos inviolable qu’elle a de garder sa virginité, assurée qu’elle est que plutôt le feu deviendra glace, que Dieu permette que Joseph soit autre en son’endroit que le gardien de sa pudicité. Joseph forme-t-il en son esprit la résolution de la quitter secrètement ? elle ne s’en met non plus en peine, que si le fait ne la touchait point ; arrêtée qu’elle est sur cette ferme créance, que plutôt les rochers parleront que Dieu abandonne son œuvre. Son Fils semble-t-il la rabrouer ès noces de Cana et renvoyer bien loin sa demande ? elle ne laisse pas pourtant -d’instruire les serviteurs du logis de ce qu’ils ont à faire, et de les disposer au futur miracle, dont elle ne doute nullement. Bref, l’espérance des autres est-elle trépassée avec son Fils ? la sienne vit parmi les ombres de la mort, et déjà elle aperçoit le Sauveur glorieux et tous ses ennemis à ses pieds.

Très-lidèle.

III. Elle a été très-fidèle, en ce qu’elle s’est tellement appuyée sur Dieu, qu’elle n’a jamais rien omis de ce qu’elle a pu faire de son côté. Car si l’Ange lui parle de concevoir, elle lui propose ses difficultés avec toute sorte de respects, et ne lâche la parole de consentement qu’après être suffisamment éclaircie. Si elle voit son Saint Époux en peine, elle se jette entre les bras de Dieu avec un plein repos d’esprit ; cependant, elle se rend très-soigneuse de ne fournir aucun sujet à la défiance ou au soupçon. S’il faut aller en Bethléem an dernier mois de sa grossesse, elle y va sans contradiction, mais garnie du petit meuble qui est nécessaire pour le soulagement de l’enfant qu’elle porte. Bref, figurez-vous qu’elle garde le même train en tout le demeurant de sa vie, et mettez-vous devant les yeux une personne qui s’attend tellement à la providence de Dieu, comme si tout ce qu’elle l’ait ne servait de rien, et qui d’ailleurs use en toutes choses d’une si grande diligence, comme si les bonnes issues ne dépendaient que de son soin.

« Mais le grand point de sa vertu, et son total abandon entre les mains de Dieu, parut principalement en la mort de son divin Fils. Les Disciples, voyant les ignominies de la Croix, entrèrent dans le découragement, toute leur espérance fut abattue. Pendant que Notre-Seigneur manifestait sa divinité par ses miracles, ils espéraient qu’il rachèterait Israël, ils le reconnaissaient pour le Messie ; mais l’ayant vu comme un lépreux sans figure et sans beauté, ils furent tellement surpris de ce spectacle, qu’il semblait qu’ils eussent perdu la foi et l’espérance ; il n’y eut que la très-sainte Vierge qui demeura lors immobile, étant étroitement unie à celui qui porte pour un de ses titres honorables : Je suis le Dieu qui ne change point ; elle était fortement persuadée que Dieu, qui tira la lumière des ténèbres, saurait bien tirer sa gloire et le salut des hommes du milieu de ces confusions épouvantables et des ombres de la mort qui l’environnaient auprès de la Croix ; elle avait une espérance de vie dans soncœur ; elle était assurée que ce divin Sauveur, après avoir achevé le Sacrifice sanglant qu’il devait offrir sur la Croix, paraîtrait dans un état de gloire et de majesté ; que son corps mort ressusciterait le troisième jour, et qu’il reprendrait une nouvelle vie. Elle pouvait donc dire que, si elle était noire par l’excès de sa douleur sur le Calvaire, elle était belle parla fermeté de son espérance : c’est par cette raison, au sentiment de quelques auteurs, que cette Mère admirable, qui avait demeuré avec tant de force et tant d’amour auprès de son Fils pendant qu’il était attaché à la Croix, ne se trouva point avec les femmes dévotes qui allèrent au sépulcre pour embaumer son sacré corps ; elle était très-certaine de sa Résurrection, et elle ne jugeait pas à propos d’aller chercher dans un lieu de mort celui qu’elle espérait de voir bientôt en vie.

« Elle conserva cette même disposition depuis l’Ascension de Notre-Seigneur dans les plus fortes persécutions de l’Église, espérant bien que la Prédication de l’Évangile aurait un heureux succès, malgré toutes les résistances du monde et de l’Enfer ; c’est ce qu’elle insinuait au petit troupeau de Jérusalem, relevant leur confiance par ses paroles et par son exemple, lorsqu’ils étaient presque accablés par l’effort de ses tempêtes, vérifiant le beau Nom qui lui est attribué de Mère de la sainte Espérance (1). »

IV. C’est ici que les chers nourrissons de la Sainte Vierge tâchent d’imiter le vol de leur bonne Mère, et de se guinder au-dessus de

(1) La R. Mère de Blémur.

toutes les choses créées pour attacher leur espéi’ance au souverain bien. C’est ici qu’après une longue expérience de l’infinie fidélité de Dieu, ils s’écrient avec Saint Paul : Je connais maintenant à qui je me suis fié, et sais très-bien que le dépôt de mon cœur est très-assuré entre ses mains. C’est ici qu’après avoir mûrement considéré le bonheur de tous ceux qui n’ont voulu avoir autre appui que Dieu, ils disent avec David, que ceux qui ont l’honneur de vous connaître mettent hardiment leur espérance en vous, puisque nul de ceux qui ont eu le courage de le faire, n’est jamais tombé en confusion. C’est ici qu’ils font mille protestations de se vouloir tout à fait abandonner à la conduite de Dieu et se perdre dans le sein de son amoureuse providence. C’est ici qu’ils se distilleraient volontiers en sentiments de reconnaissance pour remercier Je Sauveur du monde, qui leur a ouvert la porte d’une si haute confiance, et pour lui offrir tous les fruits qu’ils en ont cueillis et qu’ils en cueillent tous les jours.

De là ils passent plus avant et mettent peine de renforcer tellement leur confiance, qu’elle soit à l’épreuve de toutes les mauvaises rencontres. C’est le bouclier dont ils se couvrent pour fendre la presse des difficultés et pour passer au travers de leurs ennemis. C’est l’ancre qu’ils arrêtent contre le ciel et qui les tient assurés au milieu des orages et des tempêtes. C’est l’eau céleste de laquelle ils se servent contre les défaillances de cœur. C’est le donjon où ils se refirent lorsqu’ils sont plus vivement serrés, et d’où ils se moquent des menaces et des efforts des malins esprits. Que vous dirai-je davantage’ ? La confiance va totalement gagnant dans leurs âmes, que peu à peu elle chasse toute crainte et toute appréhension ; de manière que Jésus étant assis au milieu du cœur ni plus ni moins qu’un céleste Alcion, il accoise les vents des vaines frayeurs, il apaise les émotions des appétits déréglés, il fait le holà aux tentations ; il dispose l’esprit à tout recevoir de la main de Dieu, d’où suit une paix indicible et une merveilleuse tranquillité.

Cependant, ce n’est rien moins qu’une paix inutile et une vie honteusement fainéante ; au contraire, la même confiance en Dieu, d’où naît cette profonde paix, occupe toutes les puissances de leurs âmes et maintient toutes choses en devoir. La paix et la guerre les tendent également soigneux, et comme le temps du trouble et de la tentation les fait recourir à Dieu et mettre à bon escient la main à l’œuvre, de même la bonace et la tranquillité leur fait appréhender les surprises et les oblige à n’estimer rien d’assuré tant qu’ils seront entourés de leurs ennemis. Ainsi, en toute saison, ils rendent à Dieu l’hommage de leur soin et de leurs diligences, ni plus ni moins que si tout dépendait delà ; ils sont exacts aussi bien ès petites choses qu’ès grandes, et n’omettent rien de ce qui peut obliger la divine bonté à les secourir, quoique d’ailleurs ils ne se confient en façon quelconque en ce qu’ils contribuent du leur, mais seulement en la fidélité du cœur amoureux du Sauveur et au secours qu’ils espèrent d’en haut.

« Pour imiter la Sainte Vierge dans la pratique de cette vertu, il faut renoncer à tout appui humain, tant du dedans que du dehors, sachant qu’il est écrit : Malédiction pour celui qui se confie en l’homme, il faut se défier de sa propre vertu, de son esprit, de ses lumières, de ses bons sentiments et même de ses bonnes œirvres, et mettre toute l’espérance de notre salut uniquement sur la miséricorde infinie de Dieu, renouveler souvent le dessein de coopérer à ses grâces et delui être fidèle jusqu’à la mort, et passer de la pensée à l’exécution dans les rencontres ; mais après avoir fait tout ce qui dépend de la créature, il faut encore conclure que c’est un grand mal de mettre sa confiance dans l’honneur, dans les biens, dans les amis, dans la santé, dans sa propre industrie, que c’est le propre d’une âme céleste de n’espérer qu’en Dieu seul, et d’attendre tout de sa Providence, pour le temps et pour l’éternité ; ceux qui le cherchent en vérité, ont une grande confiance en son secours ; c’est ce qui faisait dire à Saint Paul : Je puis tout en celui qui me donne de la force.

« Mais comme il faut bien prendre garde d’avoir quelque présomption de soi-même, aussi ne faut-il pas se laisser emporter au découragement sur sa faiblesse. Dieu permet que l’on trouve de la difficulté dans le chemin de la perfection, ou que le Démon persécute ses serviteurs, afin d’éprouver leur vertu, et de leur faire connaître si de bonne foi ils espèrent en lui ; c’est dans cet état qu’il faut lever les yeux vers le Ciel, et dire avec le Prophète : Ayez pitié de moi, Seigneur, car mon âme met son espérance en vous ; je me cacherai sous l’ombre de vos ailes, jusqu’à ce que le temps de la violence soit passé ; je lui adresserai mes soupirs, sachant qu’il fait tout pour moi. Seigneur, je mets mon espérance en vous, afin que je ne sois jamais confondu ; servez-moi d’une citadelle imprenable pour m’y sauver, car vous êtes mon asile et mon refuge. Il faut faire ces mêmes actes dans toutes les afflictions, clans les périls et dans les nécessités où l’âme se peut rencontrer, et tenir pour une maxime indubitable que le temps le plus propre pour espérer en Dieu, c’est lorsque les créatures nous abandonnent ; l’espérance est [dus parfaite, elle est plus pure, quand elle s’attache à Dieu seul, et qu’on ne peut plus s’appuyer sur rien d’étranger. Le temps de l’Oraison doit être destiné, au inoins en partie, pour pratiquer la vertu d’espérance ; elle doit accompagner les demandes que nous faisons à Dieu, et quand nous voulons entreprendre quelque chose de considérable pour sa gloire, il le faut faire avec une parfaite conliance, suivant cet avis du Saint-Esprit : Ayez bon courage, que votre cœur se fortifie, vous tous qui espérez au Seigneur.

« Il faut que je rapporte en passant combien le Bienheureux Gactan, Fondateur des Théatins, était admirable sur ce sujet : tout le monde sait qu’il fonda sa Congrégation sur une pauvreté des plus rigoureuses, sans nul bien, ni en particulier, ni en commun, et ne voulant pas même que ses Disciplesdemandassent l’aumône, mais qu’ils demeurassent dans la seule attente de la divine providence, et il fut si ferme à soutenir cet Institut, que chacun jugeait impossible, qu’il ne voulut jamais consentir au moindre relâchement ; d’où vient qu’étant à Naples, et ayant refusé de grands revenus que le Comte d’Oppido lui offrit, celui-ci le fit solliciter par quelques Religieux de les accepter, auxquels le Saint répondit : Mes Pères, comment êtes-vous assurés de vos rentes ? Ils repartirent : Nous avons des titres, en vertu desquel ? nous pouvons contraindre ceux qui nous doivent ; mais moi, dil le Bienheureux Gactan, j’ai des Écritures plus authentiques en ces termes : Cherchez premièrement le Boyaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données ; ensuite il leur déclara l’expérience qu’il en avait faite à Venise, où pendant une grande cherté, et sans mendier, il n’avait jamais manqué de ce qui lui avait été nécessaire. Le Comte, qui assistait à la conférence, répondit que Venise était autre chose que Naples ; sur quoi le Saint répliqua avec une grande véhémence que le Dieu de Venise était aussi le Dieu de Naples. Mais le Seigneur d’Oppido, qui n’en était pas persuadé, envoyait de grandes aumônes aux Pères ; Saint Gactan prenait le besoin et renvoyait le reste ; entin, ne pouvant plus résister à la fatigue de ces caresses, il sortit un matin avec toute sa communauté, ayant fait fermer l’Église et le monastère, dont il renvoya les clefs au Comte, en disant qu’il s’en allait avec ses frères, pour éprouver si le Dieu de Venise était aussi le Dieu de Naples (1). »

### § V. — De son excellente charité, et comme elle doit être de tous imitée.

1. Ce qui a été dit ailleurs de la grâce de la Bienheureuse Vierge (2) et de son amour à triple étage (3), peut suffire pour nous faire connaître jusqu’où sont arrivées les ardeurs de sa très-sainte âme. Pour maintenant, je n’en dirai rien davantage, sinon que sa chaste poitrine a été un fort de sainteté, et que l’étendard en a été un cœur

(1) I.a R. Mère de Blémur. — (2) Tract. I, c. vu. — (3) Tract, i, c. vin, § 3.

tout en feu avec cette belle devise : Mon bien-aimé est tout en moi et moi tout en lui, et à vrai dire, pourquoi n’aurait-elle pas été tout à lui, puisqu’il a bien voulu être tout à elle ? Figurez-vous tout ce qui vous plaira ; après l’amour substantiel qui unit entre elles les personnes divines, et celui que la personne divine porte à la sainte humanité à qui elle s’est alliée en un même suppôt, vous n’en trouverez point de pareil à celui que Dieu porta à la Bienheureuse Vierge qu’il aima tendrement, noblement et ardemment. Tendrement, en ce qu’il la choisit pour l’objet de ses affections, pour le sujet de ses caresses, pour la douceur de son entretien, pour le plus pur de ses délices, pour le premier de ses contentements, en ce qu’il se communiqua plus particulièrement à elle qu’à tout autre, et qu’il lui remplit le cœur des plus ineffables douceurs. Noblement, en ce qu’il lui ouvrit tous ses trésors, qu’il l’enrichit de toute sorte de biens et la constitua Dame et Maîtresse de toutes ses possessions. Ardemment, en ce que pour l’avoir entièrement à soi, ii lui donna son Fils, nonobstant toutes les considérations que la bienséance lui pouvait représenter, au moins à notre façon de concevoir.

La charité de la Sainte Vierge a été très-tendre, très-noble et très-ardente.

II. Se faut-il donc étonner que l’amour de la Vierge ait participé aux mêmes conditions, et qu’il ait été le plus tendre, le plus noble et le plus ardent qui jamais se soit rencontré en aucune pure créature ? Tendre en sa conversation familière avec Dieu et en la jouissance des innocentes caresses (I) qu’elle reçut de son cher Fils ; en ses colloques amoureux, en ses embrassements, en ses extases, en ses défaillances et en ses unions avec son saint Époux. Noble au dédain de toutes choses créées, jusqu’à la haine de soi-même ; noble au transport volontaire qu’elle lit du droit qu’elle pouvait prétendre sur les puissances de son âme et sur les affections de son cœur ; noble en ce qu’elle acquiesça à toutes les ordonnances de Dieu et aux moindres signes de ses volontés. Ardent au désir des travaux, des incommodités et des souffrances ; ardent à la recherche des occasions d’agréer à son Bien-aimé ; ardent à poursuivre sa compagnie, et au mépris de tout ce qui la pouvait empêcher de se transformer entièrement en lui.

« Le sacré Cœur de la très-pure Vierge est une fournaise d’amour, il en est un océan immense et un abîme impénétrable, il est le Temple de l’Amour divin, il en est le Trône, l’Autel et le Sanctuaire ;

(1) Tract, u, e. m, § S.

il ne se nourrit que de l’ardeur de ses flammes ; ce pur Amour a été le principe, le progrès et la fin de sa belle vie, il l’a tellement pénétrée et transformée en lui, qu’on dirait qu’elle n’est autre chose qu’amour. Elle a commencé d’aimer au moment de sa création, et elle n’a jamais cessé ; l’amour l’a fait vivre et mourir ; tous les jours de sa vie ont été des jours de l’amour ; elle n’interrompait pas ce noble exercice pendant le sommeil, parce que dans les opérations de sa volonté envers Dieu, elle n’avait pas besoin de connaissances acquises par les sens, étant éclairée clans l’intérieur d’une lumière céleste, qui remplissait son âme de splendeur, et qui l’embrasait des vives flammes de la charité ; c’est elle seule qui a pleinement satisfait à la loi de l’amour, et à cette obligation désirable d’aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces. Les Saints n’ont pas cru que ce grand précepte pût s’accomplir parfaitement en cette vie ; aussi est-ce le privilège de la Mère de Dieu, dont l’amour surpassait celui cles Bienheureux, avant même qu’elle fût détachée du corps.

« Quelques Théologiens soutiennent que sa charité était différente en espèce de celle de tous les Justes, et qu’elle était d’un ordre plus élevé. Saint Épiphane, ravi clans cette considération, nommait cette Créature céleste le Mystère du ciel et de la terre, le Miracle surprenant de la grâce. Saint Ignace, Martyr, dit qu’elle est un Prodige ; Saint Jean de Damas, un Abîme de miracles. C’est ici, ajoute Saint Thomas de Villeneuve, que toutes les langues doivent garder le silence, puisque la grandeur de l’amour de Marie surpasse tout ce que l’on peut dire, et même tout ce qu’on peut penser. Il n’y a point de force d’esprit, au sentiment de Saint Anselme, qui puisse pénétrer, ni d’éloquence qui puisse déclarer la perfection de l’amour qui a consumé ce cœur virginal. Elle est appelée l’unique Colombe, parce qu’entre toutes les Épouses du Saint-Esprit nulle n’a tant aimé ; jamais elle n’a partagé son affection, elle s’est toujours attachée à Dieu uniquement et invariablement.

« Cet amour de la sacrée Vierge n’était pas seulement affectif, mais il était effectif ; elle ne produisait pas seulement des affections très-pures et très-ardentes envers Dieu, mais elle pratiquait encore les actes de toutes les vertus qui la pouvaient rendre agréable à ses yeux ; l’amour était son premier mobile qui faisait agir toutes les puissances de son âme et tous les organes de son corps ; et parce qu’elle n’ignorait pas qu’il est plus honnête de souffrir que d’agir pour l’objet aimé, elle embrassait avec joie toutes les occasions de souffrir pour Dieu, et elle eut donné mille vies pour signaler son amour ; enfin, elle tendait toujours à l’union de son Bien-aimé, son âme était toujours appliquée à Dieu par l’Oraison, et depuis que son cher Fils eut institué le Sacrement adorable de l’Eucharistie, elle s’en approchait tous les jours avec une merveilleuse ardeur, se nourrissant de l’amour substantiel qui nous est donné dans le divin Sacrement.

« Rien n’est plus agréable que d’entendre tout ce que les Saints disent de l’amour de cette Vierge incomparable. Saint Bernard, toujours des plus élégants quand il s’agit de traiter de cette matière, en parle ainsi dans le vingt deuxième Sermon sur le Cantique des Cantiques : Il y a une flèche choisie qui est l’Amour de Jésus-Christ, qui non-seulement lit une plaie à l’âme de Marie, mais qui la perça d’outre en outre, afin qu’il n’y eût dans ce cœur virginal aucune partie qui fût vide d’amour, mais qu’elle aimât de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces, et qu’elle fut toute pleine de grâce ; ou au moins elle la transperça, afin qu’elle vint jusqu’à nous, que nous reçussions tous quelque partie de cette plénitude de grâce qui était en elle, et qu’elle devint la Mère de l’Amour, dont Dieu qui est Amour est le Père, enfantant et mettant son Tabernacle dans le Soleil, afin que cette parole de l’Écriture fût accomplie : Je vous ai donné aux Nations pour leur servir de lumière, afin que vous soyez mon salut jusqu’aux extrémités de la terre ; car cela s’est accompli par Marie, qui a mis au monde et rendu visible celui qui était invisible, et pour elle, elle a reçu en toutes les parties d’elle-même une profonde et agréable plaie d’amour. Pour moi, continue le Saint, je m’estimerais trop heureux, si je me sentais seulement piquer quelquefois de l’extrémité île la pointe de ce glaive, afin qu’ayant au moins reçu cette blessure légère d’amour, mon âme pût dire aussi : Je suis blessée des traits de l’Amour. Saint Bernardin de Sienne est tout transporté quand il considère les effets de l’amour de cette divine Créature, et quel fut son pouvoir envers Dieu. Voici comme il explique sa pensée, elle mérite bien notre attention : Ô humilité ineffable du Créateur, dit-il ! ô vertu inestimable de la Vierge Marie ! ô profondeur incompréhensible des mystères de Dieu ! une petite fille Hébreuse a lait un enlèvement dans le palais du Roi éternel ; une jeune créature, je ne sais par quelle adresse, je ne sais par quelles flatteries, je ne sais par quelles violences elle a enchanté, pour dire ainsi, elle a surpris, le dirai-je, elle a blessé, elle a ravi le cœur de Dieu, elle a dérobé la divine Sagesse ; c’est pourquoi le Seigneur se plaint de cette Bienheureuse Vierge, en disant : Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur. Le même Saint dit ailleurs que le cœur de Marie fut tout enflammé, même transformé par l’opération du divin Amour ; et que cette

Vierge très-sainte ne conçut pas seulement le Sauveur clans son cœur, par la foi et par la charité, mais que l’ardeur très-véliémente de l’amour sacré forma le corps de son Fils de son sang le plus pur, dans ses entrailles sacrées, on ne peut rien dire de plus fort.

« Ô Amour plus embrasé que le feu même, plus fort que la mort, plus invincible que l’enfer, plus précieux que toutes les richesses du monde ! ô Amour qui vides l’âme d’elle-même et des créatures, et qui la rends capable de Dieu ! Amour qui ne désires que la pure gloire du Bien-aimé, et qui n’as nul autre intérêt que celui de le contenter ; Amour qui seul oifres un sacrifice parfait à celui dont tu as reçu l’être et la vie ; Amour qui brûles toujours et qui n’es jamais consumé ; Amour qui réussis clans toutes tes entreprises, qui réjouis ceux qui te cherchent, qui fais le bonheur de ceux qui te trouvent, qui règles les bonnes œuvres, qui es la forme et le prix de toutes les vertus, la mort des vices, la victoire des tentations, la ruine des affections déréglées ; quand sera-ce, ô Amour, que vous mettrez nos cœurs en l’état que Dieu Je désire ? Quand sera-ce que vous romprez nos chaînes ? que vous triompherez de l’Amour profane, afin d’être le souverain de nos âmes ? Unissez-nous de telle sorte au souverain bien, que nous puissions dire en vérité, aussi bien cpie l’Apôtre : Je vis, mais non pas moi, c’est Jésus-Christ qui vit en moi.

« Apprenons de la Mère du saint Amour à aimer comme il faut ; reconnaissons devant Dieu, et confessons à la gloire de son infinie bonté, que le commandement qu’il nous a fait de l’aimer de tout notre cœur est bien doux, qu’il est fort agréable, que nous sommes trop heureux de vivre sous sa loi. Disons avec Saint Augustin : Ô mon Dieu ! qui suis-je pour vous obliger à m’imposer le commandement de vous aimer sous de si grandes peines ? Hélas ! n’est-ce pas une assez grande misère que de ne pas vous aimer ? Examinons notre cœur sur la pratique de ce précepte, demandons-lui comment il a aimé l’Amour ? Ô mon Dieu ! je n’ose faire cette discussion, ma froideur et mon infidélité m’épouvantent. Hélas ! je n’oserais m’assurer de vous avoir aimé une seule fois en toute ma vie de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces. Commençons, mon âme, dans ce moment, ne différons plus ; il n’est que trop tard, ô beaufé et bonté infinies !

« Four réparer en quelque manière les fautes passées, il faudra produire souvent des actes du pur amour de Dieu, trouver sa joie dans la vue de ses perfections, unir nos faibles louanges à celles des Anges et des Saints, mais particulièrement à celles de la Reine des uns et des autres, former des désirs ardents de la dilatation de son règne, s’affliger quand il est offensé, ne souffrir jamais qu’il le soit en notre présence, et quand nous ne pouvons l’empêcher, satisfaire à cette injure par quelque acte intérieur de soumission et d’amour, choisir plutôt la mort que de consentir au péché, et se relever quand on y est tombé par faiblesse, bannir de son cœur tout ce qui n’est pas Dieu ou qui ne conduit pas droit à lui, travailler à reconnaître l’amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en nous conformant à sa vie et à ses exemples, nous entretenant souvent avec lui dans l’Oraison, et nous approchant du divin Sacrement avec des dispositions toutes de feu ; c’est alors qu’il le faut prier et ‘établir en nos âmes le trône de son amour, et qu’il en fasse un Autel sur lequel les flammes de cet amour sacré ne s’éteignent jamais (1). »

Je dis à l’exemple de laMère d’Amour ; car à quelle autre école voudrions-nous envoyer ses chers nourrissons ? Et qui pourraient-ils trouver qui leur inspirât plus doucement et plus efficacement l’amour tendre qu’elle-même, de qui le cœur a été un vrai foyer de tendresse et un consumé de douceur ? D’elle ils apprennent à prendre goût à la considération des grandeurs de Dieu et clés perfections qui le rendent infiniment aimable. D’elle ils apprennent à savourer les ineffables contentements qui sont cachés en l’amour de Dieu ; contentements que l’Amant Éternel a mis à part pour les âmes sevrées de tous les vains plaisirs de la terre. D’elle ils apprennent à faire leur principale demeure dans le côté percé du Sauveur, à sucer le sang qui distille de ses sacrées plaies ; à lui tenir compagnie dans les déserts, clans les villes et dans les maisons ; à le visiter en la crèche, à le porter en Égypte ; à le suivre de bourgade en bourgade, à être près de lui seule Calvaire, à considérer ses miracles, à imiter ses exemples,à profiter de sa doctrine, à mourir à soi-même comme lui, à ressusciter et monter au ciel avec lui. D’elle ils apprennent à fondre en larmes de douceur, voyant la gloire que Dieu reçoit de ses créatures en tous les endroits de l’univers, au Levant, au Couchant, au Nord et au Midi ; et beaucoup plus encore contemplant celle qui lui est rendue là-haut au ciel et infiniment davantage, admirant celle qu’il a en soi-même, de soi-même et par soi-même, en toute l’étendue des siècles.

Ce nonobstant, ils estiment n’avoir rien fait si leur amour n’est tout noble et tout royal, à l’imitation de celui de la Mère d’amour. Ils se figurent qu’ils seront toujours enfants, jusqu’à ce qu’avec le Saint Ignace de nos jours (j’entends l’admirable François de Sales, le vrai modèle des Saints Prélats) ils se soient à jamais sacrifiés au pur et saint amour. Ils disent hautement avec lui qu’ils ne désirent plus

(1) La R, Mère de Blémur.

vivre qu’en Dieu, ne travailler qu’en Dieu, ne se réjouir qu’en Dieu. Avec lui ils ne veulent plus rien être à personne, ni que personne leur soit plus rien, sinon en Dieu et pour Dieu seul. Avec lui ils sont contents qu’on leur arrache le cœur, ou qu’il n’y demeure rien qui ne soit pour le saint amour. Avec lui ils protestent que s’ils savaient un seul tilet d’affection en eux qui ne fût pas à Dieu ou de Dieu, ou quelque brin qui ne lût point marqué du Crucifix, ils n’y arrêteraient jamais un seul moment. Tout ce qui n’est pas Dieu ou qui ne les conduit pas droit à Dieu, leur semble si bas et si vil, qu’ils ne daigneraient pas seulement le regarder. Rien du monde ne leur donne du contentement que ce qui les conduit au pur amour, et rien du tout ne leur fait peine que ce qui les empêche d’y arriver.

V. Ne vous imaginez pas pourtant qu’ils s’arrêtent là. Tant qu’ils sauront que la Reine de charité a passé plus outre, on aura beau leur opposer des difficultés, ils enfonceront tout ce qui leur viendra au- devant afin d’arriver à l’amour ardent. Ainsi savent-ils très-bien qu’il ne vit que de difficultés et qu’il ne s’entretient que parmi les choses pénibles. Ses roses sont les épines, ses contentements sont les mécontentements, ses joies sont les tristesses, ses plaisirs sont les déplaisirs, ses douceurs sont les amertumes, ses consolations sont les désolations, ses richesses sont la pauvreté, ses honneurs sont les inépris et sa force le délaissement. Il ne saurait tant venir de traverses, qu’il n’en désire encore davantage, à cause que son objet étant infini, il sent ses ardeurs aucunement infinies qui l’altèrent tellement de souffrances, que chose aucune ne l’en peut soûler.

### § VI. — De sa merveilleuse dévotion, et comme elle doit être de tous imitée.

La dévotion de la Sainte Arierge a été trés-éminente.

1. La dévotion, laquelle, au dire de Saint Ambroise (1), est le fondement des vertus morales et l’acheminement de l’âme à Dieu, a été en la Sainte Vierge très-éminente, très-pure et très-recueillie. Très-éminente, en ce qu’elle a été l’Aigle mystique, qui, avec laroideur des ailes de sa contemplation, a pris l’essor par-dessus toutes les créatures, et avec ses yeux clairvoyants a supporté les rayons du Soleil de justice. Elle a été très-éminente en ce qu’elle n’a pas manqué des aides qui peuvent conduire la dévotion jusques à son plus haut point. Car elle a été douée d’un entendement merveilleusement vif et épuré, d’une volonté portée à toute soi’tq de bien et

(l)JLib. 1 de Abraham.

d’une très-heureuse mémoire. Elle a été prévenue d’une très-excellente. grâce, qu’elle a comblée par de continuels exercices de sainteté. Elle a eu une très-parfaite connaissance de soi-même, de Dieu et de tous les mystères de notre rédemption. Elle a passé une bonne partie de ses jours en la compagnie du Verbe incarné et de la Sagesse incréée. Elle a eu l’honneur d’avoir très-singulièrement pour maître le glorieux Saint-Esprit son Époux. Elle a reçu en très-haut degré les dons de la Sapience, de science, d’entendement et de conseil, les quatre roues qui portent l’âme dans la connaissance des vérités les plus relevées et les plus éloignées de nos sens. Elle a été très-éminente, en ce qu’elle n’a eu aucun de ces détourbiers ordinaires qui font une si rude guerre à notre dévotion. La privation de l’usage de la raison, qui occupe une partie de notre âge, et nous rend quasi semblables aux bêtes, n’a jamais eu place en elle. Le corps qui se corrompt et appesantit l’âme, jamais ne lui a lait difficulté. Les passions de l’appétit sensitif que nous sentons fourmiller en affections déréglées, qui troublent le calme de l’esprit et la paix de l’oraison, ont été en elle plus souples et plus traitables que de petits agneaux. L’imagination que la Bienheureuse Thérèse de Jésus appelait la folie de l’âme, jamais ne s’échappa pour lui donner de la peine, car elle fut en tout et partout sujette et obéissante à la raison. L’ignorance n’eut aucun lieu en son entendement, non plus que la légèreté ou l’inconstance en sa volonté. Bref, le péché, qui est la muraille de la vision que nous élevons entre Dieu et nous, n’eut jamais l’assurance de l’approcher. Qui s’émerveillera si, étant telle, elle a surpassé les Chérubins en connaissance et les Séraphins en amour ?

La dévotion de la Sainte Vierge a été trés-pure.

« On confond souvent la dévotion avec l’oraison, quoiqu’elle ait plus d’étendue, et qu’à la bien prendre elle soit une volonté prompte et disposée aux actions de vertu ; il est certain pourtant qu’elle a plus d’intelligence avec l’oraison. De quelque manière que nous la concevions, la Sainte Vierge l’a possédée dans toute sa grandeur, sa pureté et son recueillement ; l’occupation de son esprit avait plus du ciel que de la terre, elle tenait plus de celle des Bienheureux que d’une personne voyagère ; c’est pourquoi son oraison n’a jamais souffert d’extase, comme sa douleur ne lui causa jamais de défaillance ; parce que l’une et l’autre suppose de l’imperfection ou de la faiblesse dans les puissances et dans le tempérament : l’extase suspend la fonction des sens, par la trop grande occupation de l’esprit qui ne peut pas suffire en même temps à la lumière de la contemplation et aux fonctions corporelles. Quoique la clarté du Ciel soit si brillante, jamais pourtant il ne s’y trouvera d’extase, parce que le corps et l’esprit y seront fortifiés : nous voyons même ici que des yeux ne peuvent supporter la lumière qui réjouit ceux qui sont en santé, c’est par ce principe que nous disons que la Sainte Vierge étant élevée au-dessus de tous les Saints, elle avait assez de force pour soutenir les opérations divines sans tomber dans l’extase. Nous avons dit ailleurs que le sentiment des Saints Pères est qu’étant encore si petite dans le Temple, elle conversait avec les Anges, se disposant au sacré commerce qu’elle de\ait avoir un jour avec le Verbe Incarné. Le Saint-Esprit, qui l’avait choisie pour son Épouse, lui donna la sagesse, la science, l’entendement et le conseil, afin de pénétrer les plus hautes vérités et les plus éloignées de nos sens ; son oraison ne fut jamais interrompue, parce que Dieu détournait miraculeusement les choses qui eussent pu divertir la contemplation si continuelle, et qu’il empêchait que ses sens ne fussent trompés ; cette oraison continuait pendant son repas, et elle n’était point sujette aux songes qui sont causés par les vapeurs, son tempérament étant parfait. Si Aristote écrit qu’il s’est trouvé des personnes si bien composées, qu’elles n’ont jamais eu de ces songes qui arrivent par le dérèglement, on ne peut pas le refuser à la très-sainte Vierge, elle en pouvait avoir sur le sujet de sa lecture ou de quelque conférence spirituelle ; sou imagination était remplie de choses saintes et d’espèces divines, mais dans ce temps-là même sou esprit veillait par des lumières purement intellectuelles, qui sont indépendantes de l’imagination.C’est peut-être ce qui obligea autrefois Saint Grégoire de Nysse d’appeler le sommeil de cette admirable Vierge une sublime liberté. On la compare aux Anges qui ne dorment jamais, et On lui attribue la belle parole du Psalmiste, disant : Que toute son affection était en la loi du Seigneur, et qu’elle la méditait jour et nuit.

« Cette dévotion était très-pure ; 11e cherchant que la gloire de Dieu, elle s’employait avec une merveilleuse ferveur à tout ce qui touchait son culte, sans nul autre intérêt que celui de lui plaire, sans mélange de chagrin, de pesanteur ni de lâcheté, mais toujours accompagnée de joie, qui pourtant n’empêchait point son recueillement. C’était une chose admirable de voir combien cette Créature céleste était attentive sur elle-même, quoiqu’elle n’ignorât pas la protection que le Ciel avait toujours donnée à sa conduite, et combien elle avait été prévenue d’une grâce abondante ; niais parce qu’elle devait instruire le monde par son exemple, elle 11e proférait pas une parole, elle 11e faisait pas une démarche qui ne portât le caractère de la dévotion ; c’est ici où elle doit être imitée de ses enfants, chacun selon l’étendue de sa grâce, avec une grande fidélité. L’oraison est le soleil de l’âme, sans sa lumière elle demeure dans les ténèbres ; elle est sa nourriture, et quand elle la néglige, elle tombe en défaillance, elle perd la force, elle ne peut plus marcher dans les belles routes de la justice ; c’est l âme de notre âme, sans elle il faut mourir. Une personne sans dévotion ressemble à un soldat qui se présente au combat sans armes, c’est une ville qui n’a point de murailles. Sainte Thérèse assure que le démon n’a pas besoin d’attaquer une âme qui a quitté le saint exercice de l’oraison, et qu’elle descendra bien en Enfer sans son aide. Il ne faut jamais cesser de prier, sous quelque prétexte que ce puisse être ; l’oraison est bonne pour tout le monde, et plus on est exposé dans les périls du siècle, plus on doit s’y appliquer avec soin ; c’est la plus importante de toutes les affaires, et celle qui attire la bénédiction sur les autres. On trouve toujours du temps pour satisfaire aux nécessités du corps, pourquoi n’en trouvera-t-on pas pour celles de l’âme ? Il ne faut pas s’étonner des difficultés qui s’y rencontrent, se souvenant que notre divin Sauveur prolongeait sa prière lorsqu’il était en agonie, délaissé de son Père et de tous ses amis. Saint Bernard dit admirablement que plusieurs font des plaintes delà dévotion, dont la dévotion aurait grand sujet de se plaindre. Quand ils ont de la consolation, delà douceur, que rien ne les contredit, ce sont les premiers hommes du monde ; mais quand les choses ne succèdent pas selon leur inclination, ils quittent tout. Sainte Thérèse était bien plus généreuse : « Quoi qu’il m’en coûte, dit-elle, soit que j’arrive ou que je meure en chemin, que le monde abîme’, qu’il périsse, je poursuivrai toujours le chemin de l’oraison ; c’est une tromperie de chercher une autre voie pour aller à Dieu. Je sais bien qu’il est parsemé de croix ; mais je sais bien aussi que ce sont les présents que Dieu fait à ses amis. » Je plains l’aveuglement des hommes qui se perdent à milliers faute d’oraison. Une marque infaillible que cet état est le meilleur, est la grande haine que le Démon lui porte. Si vous voyez dans une ville ou dans une commune Religieuse quelque personne contemplative, on la décrie aussitôt, on agit contre elle, elle passe pour visionnaire, pour une abusée, parce qu’il ne plaît pas aux autres qu’elle les surpasse dans les voies de la grâce, et que Dieu la traite en amie. La pratique de l’oraison et des vertus humiliantes de Jésus-Christ crucifié est toujours suivie des lumières les plus pures et les plus certaines du Christianisme ; c’est elle qui fait mourir l’amour- propre, c’est elle qui détruit l’estime si dangereuse de la propre excellence. D’où vient que de simples femmes qui sont le rebut du monde, cachées dans quelque petit coin de la terre, où elles vivent dans la mortification, dans une extrême pauvreté et dans un total dégagement, sont plus savantes dans les maximes de la perfection que les grands Docteurs qui mènent une vie commode et aisée selon les sens. C’est un malheur, disait autrefois la Mère de Chantai, de sainte mémoire, que trop souvent nous voulions raisonner, et Dieu veut que nous ne fassions qu’aimer, nous abandonner entre ses bras comme un enfant tout nu sur le sein de sa mère. Quand les distractions nous pressent, il faut faire l’oraison de patience ; quand on ne peut agir, il faut faire l’oraison de révérence et de conformité à la volonté de Dieu ; il faut lui offrir l’application des Saints, et surtout de la Reine et de la Souveraine de tous les Saints ; ses mérites sont un trésor où ses enfants doivent avoir recours dans toutes sortes de rencontres ; jamais elle ne les rebutera, pourvu qu’ils travaillent avec courage à l’imitation de ses saintes vertus ; car c’est lui faire injure et se tromper soi-même de prétendre qu’elle nous favorise dans nos lâchetés, et qu’elle soit la Protectrice de ceux qui ne veulent point se faire de violence pour se corriger de leurs désordres. Mais au contraire, lorsqu’elle voit des personnes remplies de bonne volonté, et qui font des efforts salutaires, elle écoute leurs gémissements et leur tend la main, suivant l’expression d’un homme qui en avait fait une heureuse expérience. Étant dans l’amertume, dit-il, j ‘ai adressé mes cris à la Sainte Mère de Dieu, ma très-charitable Maîtresse, et elle m’a exaucé ; j’ai levé les yeux vers elle, et j’ai été consolé. Ô Reine pleine de douceur ! qui régnez dans le Ciel avec votre Fils, notre secours est dans la puissance de votre nom, et nous en recevons sans cesse les effets.

« C’est une dévotion très-agréable à Notre-Dame de réciter le sacré Cantique Magnificat, qu’elle a composé et prononcé après avoir coopéré avec Dieu aux deux plus grands miracles du monde, c’est-à-dire, l’Incarnation du Verbe et la justification d’une âme. Elle venait de dire un Fiat, qui avait attiré le Fils unique du Père dans ses chastes entrailles ; et cette même bouche servant d’organe à la puissance de Dieu, chasse le péché originel.de l’âme du petit Baptiste, et lui ouvre la porte de la sanctification. Après cette merveille, la fidèle Marie s’élève au-dessus d’elle-même, et chante ce beau Cantique, qui renferme autant de mystères que de paroles. PlùtàDieu que les personnes qui font profession de piété, entrassent dans l’esprit de cette divine Musicienne quand elles entonnent ce même Cantique. Ô mon Seigneur ! si nous avions seulement une étincelle du feu qui embrasait son cœur quand elle publiait vos grandeurs et les richesses de votre miséricorde envers votre peuple, nous ne serions pas si tiê- des et si distraits en récitant les mêmes paroles, nous y ferions une attention sérieuse, et nous en retirerions des fruits très-abondants ;

ii. 47

car ce divin Cantique n’est pas seulement le plus auguste de tous ceux que nous trouvons dans la sainte Écriture par la dignité de celle qui l’a composé, il est encore le plus fécond en grâces et en bénédictions pour ceux qui le récitent avec un esprit intérieur, et par hommage à la dévotion d’une Mère de Dieu. Ô Marie ! la plus Sainte des Saints après Dieu, ouvrez, s’il vous plaît, les oreilles de votre miséricorde pour écouter nos prières, dissipez les ténèbres de nos péchés par les rayons de votre Sainteté, et nous rendez dignes de célébrer vos louanges dans tous les siècles des siècles (I). »

La dévotion de la Sainte Vierge a été recueillie.

II. Elle a été très-recueillie, vivant continuellement en la présence du Ciel, et la plupart de sa vie en la présence du Verbe Incarné. Elle a été très-recueillie en toutes choses, prenant très-soigneusement garde à ses sens extérieurs, à ses paroles, à sa conversation et à tous ses déportements. Elle a été très - exacte à ne faire chose aucune qui pùt tant soit peu offenser les yeux de Dieu, sachant très-bien que la dévotion est la perle évangélique pour laquelle il faut quitter toute chose ; qu’elle est le baume précieux qui s’évapore aussitôt qu’on lui donne de l’air ; qu’elle est le puits profond d’où il n’est pas possible de tirer sans peine les eaux mystérieuses des. célestes douceurs ; qu’elle est la paix de l’âme, qui ne se peut acquérir que par la victoire des ennemis ; bref, qu’il ne faut qu’un rire désordonné, une parole superflue, une œillade indiscrète, une demande curieuse, une vanité, un mouvement d’impatience On de précipitation, un trait de légèreté, pour épuiser tout à fait, ou en bonne partie, la grâce en la dévotion. Elle se retirait tant qu’elle pouvait des compagnies non nécessaires des hommes pour jouir de celles des Patriarches, des Prophètes, des Anges et de Dieu. Et jaçoit qu’elle n’ignorât pas les grâces dont elle avait été prévenue, et la protection très-spéciale du Ciel, qui détournait d’elle tout ce qui eût tant soit peu troublé le calme de son esprit, ce néanmoins (exemple admirable) elle vivait avec autant de retenue et de circonspection, que si l’entretien de sa dévotion n’eût dépendu que d’elle seule et de son soin.

III. A l’exemple de la Mère de Dieu, ses fidèles serviteurs aspirent toujours à la plus éminente dévotion qu’il est possible d’acquérir. Avec ce louable dessein ils s’exercent le plus qu’ils peuvent à l’oraison et à la considération des choses célestes ; ils se livrent à la lecture

(1) La R. Mère de Bléuiur.

des bons livres ; ils oyent la parole de Dieu, ils fréquentent les Saints Sacrements et mettent peine que nulle de ces actions ne se fasse par coutume, et que la tiédeur, ennemie capitale de la dévotion, ne trouve place dans leurs cœurs. Avec même dessein ils s’efforcent d’acquérir par diligence ce qu’ils n’ont pas eu par nature, ou qu’ils n’ont pas mérité d’obtenirpar une spéciale faveur ; ils reçoiventavec affection les lumières qui leur sont envoyées du Ciel pour épurer leur entendement ; ils meublent leurs volontés de saintes habitudes ; ils remplissent leurs mémoires de bonnes pensées, ils se rendent soigneux de mettre à profit les grâces qu’ils ont reçues ; ilsépient toutes les commodités de traiter et de converser avec Dieu : ils tâchent de se rendre maniablesaux mouvements du Saint-Esprit, afin de le convier à se charger de leur conduite ; ils domptent par austérité la rébellion de la chair ; ils mortifient les passions dépravées de leurs appétits, ils apprivoisent peu à peu l’imagination, la rangeant insensiblement au devoir et l’assujettissant à la raison ; ils combattent l’ignorance avec l’étude des saintes lettres ; ils déclarent une guerre irréconciliable au péché et à l’imperfection. Voilà les degrés où ils montent à une éminente dévotion.

IV. Au reste, elle pourrait bien arriver jusqu’au troisième ciel avec Saint Paul, et égaler celle des Anges ; si elle n’est pure, ils n’ont pas sujet de se tenir pour vrais imitateurs de la Mère de Dieu. Car si sa dévotion n’est autre chose que la crème de l’amour et la flamme du l’eu de charité, ainsi que quelques-uns ont estimé, comment peut-elle être dévotion, si elle n’est pure, attendu que la pureté est une des principales pièces du parfait amour ? Que si, comme les autres ont dit, c’est plutôt la vigueur et la pointe delà Religion, quel moyen qu’elle subsiste sans pureté ? Car entin la Religion n’est pas un trafic de contentement, ni une honteuse recherche de sa propre satisfaction. Ce serait tout à fait dégrader de noblesse cette divine vertu, et l’avilir démesurément, que de la vouloir faire servir aux vanités ou aux intérêts particuliers. Elle a bien d’autres sentiments, et ceux qui ont l’honneur de la posséder ont bien d’autres prétentions. Ils servent Dieu même, et non pour aucun de ses biens ; et dans la pratique de la dévotion, ils ne demandent autre goût que celui de Dieu seul. La consolation et la désolation leur est une même chose, et en la sécheresse ils ne rencontrent pas moins leur repos qu’en l’abondance, attendu que ces deux états le conduisent également à Dieu. Le bon succès de leurs exercices ordinaires ne les élève non plus que le mauvais ne les abat ; et pour être fidèles à Dieu, ils estiment qu’il leur est nécessaire de recevoir d’une même main tout ce qui leur arrive de sa part.

V. Ce n’est pas pourtant que cette indifférence des événements les jette dans la négligence des moyens. Au contraire, jamais ils ne sont plus soigneux ni plus recueillis que lorsqu’ils sont plus agités. Pendant la plus sombre nuit de leur obscurité et dans leurs plus grands délaissements intérieurs, il leur souvient du Sauveur du monde, lequel en l’agonie de sa Passion redoublait ses diligences accoutumées, et prenait l’oraison plus longue et plus fervente qu’en un autre temps. Il leur souvient de Saint Bernard, qui dit que plusieurs se plaignent de la dévotion, de qui la dévotion aurait grand sujet de se plaindre, vu qu’ils ne s’y adonnent que par bienséance et que par compliment. Ce sont les premiers hommes du monde quand tout leur rit, ce n’est que ferveur et que feu ; mais au premier revers, les voilà portés par terre plus froids que glace, et plus morfondus que l’hiver même. Ils n’ont ni courage, ni résolution. Ils sont sans mains pour agir, sans pieds pour marcher, sans langue pour parler, et sans cœur pour vouloir. Oh ! que c’est être bien éloigné de la vraie dévotion, et des dispositions qu’y apportait la Mère de Dieu !

### § VII. — De sa généreuse humilité, et comme elle doit être de tous imitée.

L’humililé de la Sainte Vierge a été très-profonde et très-courageuse.

I. L’Humilité, qui selon Saint Cyprien (1) est l’introduction à la vie dévote, le soutien des autres vertus, l’assurance’.de l’âme désireuse de plaire à Dieu, a été en la Vierge très-profonde, très-courageuse et très-reconnaissante. Très-profonde, en l’estime qu’elle a faite de soi-même, en qui elle ne reconnaissait quant à ce qui était de son estoc, qu’inclination à mal, que misère, que bassesse, que néant. Aussi n’estimez pas, disent plusieurs doctes Interprètes (2), qu’elle voulût signifier autre chose lorsqu’elle protesta dans son Cantique que Dieu avait eu égard à la petitesse de son esclave, et que le Tout-Puissant avait pris plaisir de faire de rien et en rien de très-grandes choses. Très-profonde, en ce que son cœur ne se méconnut jamais pour aucune faveur qu’elle eût reçue, ni pour aucune excellence à laquelle elle se vit élevée. Très-profonde au mépris des louanges des hommes, et non moins au trouble dont son esprit fut saisi lorsque l’Ange l’appela pleine de grâces ; Dame en qui Dieu habitait singulièrement, et bénie entre toutes les femmes. Très-profonde à céler les faveurs qu’elle reçut du ciel, même à ceux qui pouvaient les savoir d’ailleurs, voire jusqu’à son très-saint Époux, dont la fidélité, la

(1) Orat. Je Nativ. Cbristi. —(2) Theophylactus, Eutbymius, Jatisen. Maillon., in c. ii Luc.

prudence et l’intégrité lui étaient parfaitement connues, et au temps où il pouvait sembler qu’elle y eût quelque obligation pour mettre son honneur à couvert, et l’esprit de son mari en repos. Très-profonde à prévenir sa cousine par honneur. En quoi, dit le dévot Saint Bona- venture, elle se montra fidèle servante, et bien différente de celle qui jadis méprisa sa maîtresse dès aussitôt qu’elle eut un fils. Très-profonde à supporter la confusion et la contradiction, vu que toutes les calomnies qui étaient jetées contre son Fils et toutes les injures qu’il recevait, retombaient sur elle, lui perçaient le cœur d’outre en outre, sans que pourtant elle en fit aucune démonstration. Très-profonde en son parler, qui rendit toujours fidèle témoignage de l’humilité cpii logeait en son âme. Très-profonde en son silence, au choix de la dernière place et des plus bas emplois en sa conversation avec les personnes de peu ; bref, en tout ce qui peut faire paraître une âme parfaitement anéantie devant Dieu.

Ce qui n’empêcha pas pourtant que cette même humilité ne fût très-courageuse. Car jaçoit qu’elle se réputât tout à fait indigne des moindres faveurs du Ciel, si ne laissait-elle pas pourtant d’accepter les plus grandes lorsqu’elles lui étaient présentées, et qu’elle y voyait la plus grande gloire de Dieu. Aussi est-il assuré qu’il n’y a rien de plus généreux que la vraie humilité, laquelle se défiant entièrement de soi-même, s’établit et se fonde sur Dieu, comme sur un très-ferme rocher.

L’humilité de la Sainte Vierge a été très-reconnaissante.

Bref, l’humilité de la Sainte Vierge fut très-reconnaissante, ainsi qu’on le vit clairement dans l’occasion suivante. Car comme sa cousine Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, se mit à lui donner mille bénédictions, l’appelant Mère de son Seigneur, s’étonnantde quoi elle avait daigné s’abaisser jusque-là que de la venir visiter, et de quoi son petit avait tressailli de joie dans son ventre à sa seule parole, louant sa grande foi, la publiant bienheureuse pour avoir cru à la voix de l’Ange ; elle, au contraire, détournant sa pensée et le discours de Sainte Elisabeth de dessus soi, et l’élevant à Dieu, entonna son mystérieux Cantique ni plus ni moins que si elle eût dit : Ma chère cousine, vous me magnifiez ; mais mon âme magnifie le Seigneur, l’unique auteur de tous ces biens que vous admirez en moi. Vous vous étonnez que je vienne à vous ; mais j’ai bien autre sujet de m’ébahir, considérant que le Dieu de la Majesté s’est abaissé jusqu’à moi.Vous demeurez ravie du tressaillement de votre Fils dans vos entrailles ; mais mon esprit saute de joie et se baigne clans le contentement qu’il a de l ‘honneur que Dieu recevra un jour de ces admirables mystères. Vous dites que je suis bienheureuse pour avoir ajouté foi à l’Ambassade céleste ; et moi je me reconnais infiniment obligée à Dieu pour avoir été l’objet de ses grandes miséricordes, en ce qu’il a daigné jeter les yeux de sa bonté sur la plus basse et la plus vile de ses créatures.

« Que faut-il faire après un tel exemple ? où se mettra le pécheur, le néant, le ver de terre, l’esclave du démon ? Y a-t-il des abîmes assez profonds pour nous perdre en considérant la prodigieuse humilité d’une Mère de Dieu ? Mais, hélas ! pendant qu’elle s’abaisse de la sorte, ceux qui méritent d’être plongés dans les enfers s’éJèvent par leur superbe au-dessus des trônes, quoique tout leur apanage consiste dans le néant et dans le péché, la pauvreté et la misère. Malheur à nous autres qui pensons être quelque chose, quoique nous ne soyons rien, qui cherchons l’estime et l’approbation des hommes ; Dieu nous a tirés du néant, et s’il cessait un moment de nous soutenir, nous y retournerions comme à notre origine ; nous avons ajouté au néant naturel le néant criminel du péché, ainsi nous sommes moins que rien, puisque celui qui commet le péché en devient l’esclave. Oh ! que celui qui se connaît soi-même, et qui marche dans la lumière de Dieu, doit être convaincu de sa bassesse ; plus Dieu lui parait grand et relevé, plus il se voit petit, incapable, impuissant, faible et misérable ; c’est alors qu’il dit avec le Prophète : Ne nous donnez point de gloire, Seigneur, ne nous donnez point de gloire, c’est à votre saint nom qu’elle est due uniquement ; et quand il a fait tout ce qui lui est commandé, il avoue, mais avec sincérité, qu’il est un serviteur’ inutile. Sainte Thérèse, recherchant pourquoi Dieu aime tant l’humilité, connut que c’est parce qu’il est la vérité essentielle, et que ceux qui marchent dans la vérité sont toujours humbles. La superbe vient de l’erreur et de l’ignorance ; c’est pourquoi les pécheurs, qui sont enveloppés dans les ténèbres de leur propre malice, sont sujets à la présomption : mais les Saints croient que tout le monde les surpasse en vertu, ils regardent les autres comme leurs supérieurs en la grâce, et sur cette vue ils règlent leurs paroles et leurs actions extérieures dans la conversation. On s’étonne de ce que Saint Thomas d’Aquin n’eut jamais une pensée de vanité, et de ce que Saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, ne comprenait point comment l’on en pouvait prendre ; mais on devrait bien être plus surpris de ce qu’étant aussi misérables que nous sommes, nous tombons si aisément dans des illusions de grandeur qui font pitié aux Anges, et qui nous font passer pour ridicules à leurs yeux.

« Nous devrions rougir quand on nous flatte, étant fort persuadés que cela ne nous est point dû ; il viendra un jour que le rideau sera tiré, et que nous connaîtrons combien l’orgueil est abominable, et combien le jugement de Dieu sera terrible sur les superbes. Nous verrons (mais peut-être trop tard) la bassesse de tous ces discours de noblesse, de qualité, de talents naturels, de bel esprit, de science, de charges, de biens, d’honneur, de beauté et de choses pareilles.

« Si nous étions sages, nous préviendrions ce temps où la lumière ne servira qu’à nous confondre ; celui qui est véritablement humble ne sort jamais de son néant, il ne se préfère jamais à personne, il ne se plaint jamais, il ne pense pas qu’on lui fasse jamais de tort, il croit qu’on le traite toujours au-dessus de son mérite. Quand on voit Notre-Seigneur dans son divin Sacrement exposé à la rage des impies, foulé aux pieds, jeté aux pourceaux et aux sorciers qui l’ont porté à leur infâme sabbat, faut-il pas que tout esprit s’abîme dans ces vues terribles ? Enfin celui qui possède la très-rare vertu d’humilité est bien aise que tout le monde connaisse sa pauvreté, qu’on lui attribue des maux qu’il n’a pas faits, à l’exemple de son divin maître, qui étant l’innocence même, a été condamné et jugé à la mort infâme de la croix, et à l’exemple de sa très-sainte Mère, qui, étant la plus pure des créatures, a bien voulu être estimée une femme pécheresse, et qui avait besoin de la purification légale (1). »

IV. Celui, dit Saint Grégoire, qui veut élever une haute tour creuse des fondements à l’avenant ; celui qui prétend bâtir la tour delà perfection, la doit fonder sur une très-profonde humilité. Ceux qui ont de l’affection pour cette incomparable vertu, en rencontrent partout les motifs. Car s’ils se contemplent eux-mêmes et ce qu’ils sont de leur estoc, ils tombent aussitôt dans le profond abîme de leur néant. S’ils viennent à considérer quels ils se sont rendus par le péché, ils trouvent qu’ils ont roulé de précipice en précipice, et qu’à la fin ils sont tombés dans un autre abîme bien plus profond que le premier. S’ils jettent les yeux sur la Reine des Anges, qui ne reconnaît en soi que bassesse et abjection, quoiqu’elle soit élue pour être la Mère de Dieu, ils voudraient encore descendre plus bas. Mais quand la pensée leur présente un Dieu attaché en croix, parfaitement anéanti, c’est lors qu’ils souhaiteraient pouvoir aller jusqu’à l’infini, se perdant et s’enfonçant dedans l’abaissement ; c’est fors qu’en leur estime ils sont encore moins que rien ; c’est lors qu’ils jugent en vérité qu’il n’est rien de si vil qui ne soit trop honorable pour eux ; c’est lors qu’ils se réputent dignes de tout mépris et qu’ils ont une soif insatiable des rebuts et des confusions.

(1) I.a R. Mère de Blémur.

Que si néanmoins Dieu, par son infinie miséricorde, les veut gratifier de quelque don ou les rendre instruments de quelque bien, il n’y a rien de plus généreux ni de plus magnanime qu’eux. Car alors, du profond de leur abîme, ils remontent jusqu’au trône de sa Majesté, et il leur est avis qu’ils sont faits en quelque façon tout-puissants comme lui. Ils remontent, dis-je, mais c’est bien par d’autres degrés que ceux par où ils étaient descendus. Car incontinent ils oublient ce qu’ils sont d’eux-mêmes et ce qu’ils sont devenus par le péché, et mettent sous les pieds toutes les considérations qui leur pourraient abattre fe courage pour Je relever par de nobles pensées dignes de la grandeur de celui sur qui en vérité ifs s’appuient. Ils se remettent devant les yeux la grâce de la divine adoption, par laquelle ils sont élevés à la ressemblance de Dieu, et faits héritiers de tous ses biens. Ils se noient dans les infinies douceurs du cœur amoureux de Jésus, où l’amour et la confiance leur ont fait rencontrer une place qu’ils ne quitteraient pas pour toutes les prétentions du monde. Ils voient à l’œil que rien ne peut égaler les mérites du même Sauveur, qui daigne en mettre le prix entre leurs mains. L’expérience leur fait toucher au doigt que chose aucune n’est impossible à ceux qui savent s’en servir comme il faut, et qu’il n’est pas jusqu’au cœur de Dieu qu’ils ne renversent si une fois ils l’ont entrepris. A la faveur de semblables sentiments, ils montent de marche en marche jusqu’à la participation de la toute-puissance de Dieu, et plus ils montent, plus la confiance croît en eux, plus leur courage redouble ; plus ils éprouvent la fidélité de Dieu, plus ils connaissent qu’ils ont raison de s’y lier ; plus ils se disposent à lui rendre de grands et signalés services, plus leurs services les avancent aux bonnes grâces de sa Majesté.

La reconnaissance s’augmente en eux avec le courage et avec le peu d’estime qu’ils ont d’eux-mêmes. Car comme ils voient évidemment que d’eux-mêmes ils n’ont rien que la pauvreté et la misère, et que ce nonobstant Dieu ne laisse pas de se servir d’eux pour faire parfois de grandes choses, ils lui offrent en holocauste tout l’honneur qui revient de leurs actions. Sur leur vie, ils gardent bien de toucher à la gloire qu’il s’est singulièrement réservée, car ils savent très-liien que rien n’est capable de les faire déchoir de toute faveur, comme d’avoir attenté sur cette possession de Dieu, qu’il tient aussi chère que la prunelle de ses yeux. Ainsi, ils amassent un fond de mérites qui ne se peut estimer, et ils ne sauraient dire eux-mêmes ce qu’ils gagnent avec la confiance, tant ce Seigneur a le cœur bon et obligeant pour le regard de ceux qui lui sont fidèles.

### § VIII. — De sa grande patience, et comme elle doit être de tous imitée.

La patience de la Sainte Vierge a été très-héroïque.

La patience qui, au rapport de Saint Jacques (1), est le dernier trait, et comme l’adoucissement de la vertu, a été en la Sainte Vierge très-héroïque, très-débonnaire et très-accomplie.

Très-héroïque ; car si la peine de l’esprit est sans comparaison plus grande que celle du corps, quelle dut être celle de la Bienheureuse Vierge lorsqu’elle aperçut la perplexité de Saint Joseph, lorsque les torrents d’angoisse noyèrent son esprit affligé, et que le glaive de douleur passa au travers de son âme ? Si l’amour est la mesure de la souffrance, que ne dut-elle pas endurer, voyant le cher fruit de ses entrailles et l’unique objet de ses affections, à son arrivée au monde, réduit à une si grande misère et à une extrême pauvreté ? Quelle empreinte de douleur sentit-elle, quand elle le vit au bout de huit jours trempé dans son sang, et incontinent après poursuivi à mort et contraint de se réfugier en Égypte ? Quand elle le perdit à l’âge de douze ans ? quand elle entendit qu’on le qualifiait Samaritain, endiablé, ivrogne, séducteur et violateur de loi ? et plus encore, quand elle apprit qu’il était condamné à mourir en une croix comme un larron ? Si ce que nous voyons souffrir à une personne qui nous est chère, allume dans nous le feu de la douleur, où était l’âme de cette bonne Mère lorsque l’innocent Agneau, son Fils, fut chargé de cordes et de chaînes, traîné par les rues de Jérusalem, tiré d’un parquet à l’autre avec une indicible insolence des soldats, et avec d’étranges huées du peuple qui le voyait passer ? lorsqu’il fut moqué, souffleté, craché, rompu et déchiré de coups, teint en son propre sang depuis la tête jusqu’aux pieds, percé avec des clous, abreuvé de fiel et de vinaigre, blasphémé et malmené en toutes les manières imaginables ? S’il faut un cœur de bonne trempe pour souffrir la séparation de celui qu’il a uniquement aimé, et pour lui voir arracher l’âme à force de tourments et de cruautés, vrai Dieu ! en quel état se retrouva celui de la Mère d’amour lorsque son Fils lui dit de la Croix le dernier adieu, et que, pour Jésus, elle reçut Jean, pour le Maître le Disciple, et l’homme pour Dieu ? Si le haut point de la patience consiste à souffrir Jes plus grands maux avec un esprit ferme et résolu, faut-il pas avouer que celle de la Vierge fut merveilleusement héroïque, puisqu’elle vit endurer tous ces excès au

(t) Cnp. « Patientia opus perfectum liabet.

meilleur de tous les enfants du monde, qu’elle le vit expirer et le tint mort entre ses bras, sans jamais changer de visage, sans perdre contenance et sans montrer aucun signe de faiblesse ? J’aurais ici une infinité de choses à dire, si à un autre sujet (1) je n’avais amplement représenté la force du glaive de douleur qui perça le cœur de la très-sacrée Vierge, et l’incroyable patience avec laquelle elle endura cette blessure mortelle.

La patience de la Sainte Vierge a été très-débonnaire.

Ce qui est encore plus considérable, c’est que cette patience fut très-débonnaire en ce que le cœur de la Vierge ne sentit jamais le moindre mouvement d’indignation, de colère ou de vengeance contre ceux qui traitaient si rudement son Fils. Au contraire, au fond de son âme elle les recommandait très-instamment à Dieu, et le conjurait, parla Croix et parla mort de son bien-aimé Fils, de leur pardonner leur aveuglement ; et lors même que la rage leur faisait verser sans merci le précieux sang de ce très-doux Agneau, elle le présentait au Père Éternel pour eux, et le suppliait de détourner sa vue d’un tel carnage pour la jeter sur l’adorable face de son Fils unique, qui employait son martyre pour leur impétrer le pardon.

La patience de la Sainte Vierge a été très-accomplie.

Enfin, cette même patience fut très-accomplie, en ce qu’avec une persévérance incroyable elle tint bon jusqu’à la fin pour offrir à Dieu un sacrifice entier en toute perfection. C’est ce qu’a remarqué l’Évangéliste, quand il a dit qu’elle était debout devant la Croix, voulant par là donner à entendre que jaçoit que son cœur fût plongé dans un abîme de douleur et de tristesse, ce néanmoins elle tint ferme jusqu’au bout sans appréhension de la furie des Scribes ou de la félonie des bourreaux ; sans effroi des ténèbres générales et du mouvement de toutes les créatures, demeurant immuablement arrêtée à la considération de la démesurée patience, de la redoutable justice et de l’infinie miséricorde de Dieu, et à l’attente invariable de la gloire de son Fils et de l’exécution de toutes les promesses du Ciel. Sa patience ne s’arrêta pas là, elle l’accompagna jusqu’à la fin de sa vie, la lui faisant prendre en gré, lui allégeant les ennuis que cette prison mortelle lui causait, la faisant doucement supporter l’absence de son cher Fils, le tout, moyennant le renfort que lui donnait la sainte

(1) Tract, n, c. vi, § 5.

parole de Dieu, qui l’allait conduisant parmi les détours et les pénibles rencontres de cette vie jusqu’il la montagne d’Oreb.

Sus, accourez à cette école, chers nourrissons de la Vierge souffrante, et apprenez comme vous dev ez vous comporter ès afflictions qui vous surviennent. Tout premièrement, qu’if vous souvienne qu’afin de porter ce beau nom ajuste titre, il ne suffit pas que vous témoigniez une patience telle quelle, mais qu’elle doit être noble et héroïque, à l’imitation de celle de votre bonne Mère. Qu’il vous souvienne de prendre tout ce qui adviendra comme de la main de Dieu ; d’accepter également les accidents qu’il permettra vous arriver, soit honorables, soit honteux, soit de la part des méchants, soit de celle des bons, soit des amis ou des ennemis, des parents ou des étrangers, et généralement de les recevoir avec toutes les circonstances qui leur seront adjointes. Qu’il vous souvienne que tous les petits allégements que vous chercherez d’ailleurs ne serviront que pour rengré- ger votre mal et pour affaiblir votre courage. Qu’il v ous souvienne que ce vous est trop d’honneur de tenir compagnie au Seigneur en ses souffrances, que Dieu n’a pas usé de cette miséricorde envers tous, et qu’à ceux qui ont eu plus de résolution que vous n’avez, il en a fait aussi meilleure part, comme des plus exquises faveurs qu’il ait coutume d’élargir à ses amis. Qu’il vous souvienne que si vous ridez le front, si vous froncez le nez, si vous tournez la tête, si vous vous plaignez, il retirera sa main, mais à votre très-grand désavantage. Pourtant que votre principale étude soit de tendre allègrement le cou pour recevoir son joug très-aimable, et de présenter le clos aux coups qu’if lui plaira de décharger sur vous. Qu’il vous souvienne que la plus pure de toutes les consolations consiste à souffrir avec Jésus-Christ ; que Jes fruits que vous cueillerez de la souffrance seront incroyables, puisque par elle vous serez purgés de vos péchés, préservés de tomber en de plus grands griefs, perfectionnés en la charité et faits semblables au Roi du Ciel, et que si Jes Saints qui sont là-haut pouvaient envier quelque condition, ce serait la vôtre et celle des personnes qui endurent pour Dieu, et avec Dieu, comme vous.

Accompagnez votre patience d’une vraie débonnaireté chrétienne, et que jamais il ne vous advienne de murmurer de celui-ci ou de celui-là, d’accuser un tel ou un tel, ou de conserver quelque aigreur en votre âme contre ceux qui vous ont procuré le mal qui vous afflige. Baisez plutôt la main de Dieu qui vous frappe, priez pour eux de cœur et d’affection, et tâchez de les tenir pour les meilleurs amis que vous ayez, puisqu’ils vous procurent Je plus grand de tous Jes biens. Faites paraître ce sentiment au dehors, et quand l’occasion s’en présentera, qu’ils ressentent les effets d’un cœur vraiment chrétien. N’attendez pas que ceux de qui vous avez été offensé vous viennent rechercher, allez-leur plutôt à la rencontre, c’est le moyeu de gagner les cœurs les plus farouches, d’obtenir le pardon de vos péchés, et d’arriver en peu de temps à une très-haute perfection.

VII. Enfin, ayez toujours en l’esprit ce que dit Saint Jérôme : que ce n’est rien d’avoir bien commencé ; que parmi les Chrétiens on ne prend pas tant garde aux bons commencements qu’aux saintes issues ; et que de toutes les vertus qui courent en la lice, la seule persévérance est couronnée. Levez souvent les yeux à celui qui vous attend au bout de la carrière, et qui, pour vous donner courage, s’est moqué de ses ennemis qui le conviaient à descendre de la Croix, et à laisser imparfaite notre Rédemption. Fortifiez-vous avec la pensée du repos éternel qui ne vous peut manquer, et beaucoup plus avec la considération du plaisir que tout le ciel reçoit de vous voir dans la mêlée, et nommément le grand Roi Jésus, qui s’apprête à vous faire part de ses palmes et de ses lauriers, comme il a daigné vous rendre participant de ses combats. Dans ces dévotes affections, comme dans un céleste bûcher, s’allumera et s’entretiendra le feu d’un très-ardent désir d’endurer toujours davantage pour Dieu, lequel consumera en vous tout ce qui pourrait être contraire au pur amour, et vous portera jusque dans l’Empyrée, qui est le lien où jamais ce feu céleste ne s’éteint.

### § IX. — De son admirable débonnairetê, et comme elle doit être de tous imitée.

tf Le Prophète Évangélique, parlant des grandeurs du Messie, n’a pas manqué de le nommer le Prince de la Paix ; et quand les Anges annoncèrent sa sainte Nativité aux Pasteurs, ils spécifièrent que l’on allait publier la paix à tous les hommes de bonne volonté, et ailleurs : Mon Peuple se reposera dans la beauté de la paix et de la douceur : cette vertu est très-estimable, elle est le fruit de la grâce et l’ouvrage de la justice, l’âme qui la possède se repose dans l’humble confiance qu’elle a en Dieu, et non pas en elle-même ; la douceur est un repos plein d’abondance lorsqu’elle tire son origine d’un amour humble et fidèle ; rien n’est plus consolant que ces belles paroles que l’on attribue littéralement à notre Sauveur : Voici mon Élu dans lequel mon âme a mis toute son affection, je répandrai mon esprit sur lui, et il rendra justice aux nations, il ne criera point, il ne brisera point le roseau cassé, et il n’éteindra point la mèche qui fume encore, je l’ai établi pour être le Réconciliateur du peuple et la lumière des nations. Voilà l’exemplaire d’une douceur parfaite, mais d’une douceur accompagnée de force ; il ne faut point que les fidèles s’amusent à crier et à disputer, suivant l’avis de l’Apôtre, cet excellent disciple d’un plus excellent maître : Si quelqu’un veut contester, dit-il, il nous sullit de répondre que ce n’est point là notre coutume, ni celle de l’Église de Dieu. Ce qu’il répète ailleurs par ces paroles : Bannissez loin de vous toute aigreur d’esprit, toute animosité, toute indignation, toute clameur, et soyez doux et tendres les uns envers les autres, vous entre-pardonnant vos offenses, comme Dieu vous les a pardonnées par Jésus-Christ. Il ne faut point briser le roseau cassé, ni abandonner les faibles qui se sont laissé surprendre au péché ; mais il faut les soutenir dans leur abattement, afin de les en relever ; on ne doit point éteindre la mèche qui fume encore, c’est-à-dire qu’au lieu d’étouffer la lampe d’une âme qui parait déjà éteinte, et qui ne jette que de la fumée au lieu de la lumière, on doit tâcher d’exciter en elle quelque étincelle de l’amour de Dieu pour la rallumer ; il est vrai que cette douceur doit être soutenue par la force, et qu’il ne faut proposer aux âmes malades que les remèdes qui sont utiles à leur guérison effective, et non pas seulement apparente, jugeant des choses dans la vérité de Dieu suavement et fortement.

« Isaïedit ailleurs : L’Esprit du Seigneur s’est reposé sur moi, parce qu’il m’a remplie d’onction, afin d’annoncer sa parole à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs, pour publier l’année de la réconciliation du Seigneur, etc. La parole de Dieu est toute-puissante, elle opère une infinité de miracles, mais elle s’adresse à ceux qui sont doux ; elle tonne sur les superbes en les menaçant de sa colère, mais en même temps elle leur promet sa grâce, s’ils veulent penser efficacement à leur conversion. Quand le Sauveur fit ce beau Sermon de la montagne, et qu’il prononça les maximes de sa divine morale, il joignit aux humbles et aux pauvres d’esprit les doux et les débonnaires, parce que l’humilité combat notre orgueil, la pauvreté notre avarice, et la mansuctude nos appétits déréglés, qui sont les trois sources empoisonnées de tous les vices La douceur est la fille aînée de la charité que nous devons à Dieu et au prochain ; elle nous rend soumis et disposés à recevoir de la main du Seigneur les biens et les maux d’un cœur égal, sans nous élever dans la prospérité, ni nous abattre dans l’adversité, disant toujours avec le Psalmiste : Hé quoi ! mon âme ne sera-t-elle pas sujette à Dieu ? et n’est-il pas mon Sauveur et mon Maître ?

« C’est cette aimable vertu qui nous rend agréables dans la conversation, charitables et complaisants selon Dieu ; c’est elle qui rend l’âme immobile, qui la tient toujours la même, aussi bien dans les injures que dans l’applaudissement. L’aigreur est un mouvement plein d’amertume qui s’imprime clans l’esprit, l’humiltié et la douceur en sont le remède. C’est le comble de la mansuctude de conserver la paix de l’esprit et la tendresse de la charité envers celui qui nous traite mal, lors même qu’il est présent devant nous, parce que l’axiome est véritable, que l’objet émeut la puissance.

« Si l’Esprit-Saint est nommé la paix de l’âme, comme il l’est véritablement, et si la colère est nommée le trouble de l’âme, comme elle l’est en effet, il faut conclure qu’il n’y a rien qui éloigne tant de nous le Saint-Esprit que la colère. C’est la doctrine commune des Saints et des Martres de la vie spirituelle, qui nous apprennent combien c’est un grand mal de troubler l’œil de son âme par des agitations violentes, et de faire paraître ce mouvement déréglé par des paroles rudes et fâcheuses. Reprenez, dit saint Paul, corrigez et conjurez, mais que ce soit avec beaucoup de patience : si vous voulez ôter une paille de l’œil de votre frère, servez-vous d’un instrument délicat, et n’employez rien de grossier : une parole douce éteint la colère, au lieu que la rudesse l’aigrit davantage (I). »

La débormaireté, au rapport du Docteur Angélique (2), est une douceur d’esprit, provenant d’une certaine bonté de cœur, qui a en horreur tout ce qui peut contrister le prochain. C’est la raison pourquoi elle est três-étroitement alliée à la charité, et pourquoi elle tient rang parmi les principales vertus. Et saint Basile en a bien fait tant d’état (3) que de la nommer la plus grande de toutes, comme ayant à cette occasion mérité de trouver place parmi les premières béatitudes ; considération qui devrait bien suffire pour nous persuader que la Mère de Dieu ne pouvait pas manquer de l’avoir dans un très-excellent degré. Car si la charité s’est trouvée en elle si parfaite, comme nous l’avons vu peu auparavant, fallait-il pas que la débonnaireté qui l’accompagne toujours comme une émanation nécessaire de sa douceur, n’y fût aussi très-accomplie ? Si la mansuctude est une vertu royale, ainsi que nous l’apprenons de saint Ambroise (4), comment eût-il été bienséant que la Princesse de l’univers ne la possédât point eu perfection ? Si, au dire de Saint Jean Chrysostome (5), c’est l’une des premières qualités d’un beau naturel, le moyen qu’elle défaillit à celle qui l’avait si noble et si accomplie, comme nous avons vu au premier traité (6) ? Aussi vous peut-il souvenir qu’alors l’éloquent Saint Ambroise dépeignait la douceur de la Sainte Vierge de ses vives couleurs, comme la plus agréable pièce de son beau et riche naturel. Si c’est une propriété quasi inséparable de l’esprit maternel, à qui devait - elle plutôt convenir qu’à la Mère d’amour et à la

( !) La R. Mère de Blémur. — (2) II. Il, q. — (3) In Psal. xxxm. — (4) Lib. II Offîc., c. vu. — (S) Homil. xxui ad populum Antiochenum. — (6) Cap. v, § 4.

Mère de tous les enfants du Sauveur ? Quoi, si le même Sauveur qui a été débonnaire par excellence, a si particulièrement recommandé cette vertu (1), ni plus ni moins que le chef-d’œuvre de sa maîtrise ; comment serait-il arrivé que la glorieuse Vierge, qui était l’âme et l’esprit de sa divine école, en eût fait peu d’état, ou que ce grand Maitre ne l’y eût pas très-soigneusement exercée ? Reste donc que ce soit à très-bonnes enseignes que la Sainte Église, après l’avoir appelée la Vierge singulière, la nomme quant et quant la Débonnaire sans pair, et qu’elle assure que ce beau titre lui convient excellemment entre tous les autres.

La débonnaireté de ta Vierge a été très-cordiale.

t. Que si vous me voulez obliger à mettre en avant quelques-unes des propriétés de cette vertu les plus remarquables, ainsi que jusqu’ici j’ai fait de toutes les autres, je vous dirai qu’elle a été très-cordiale, très-obligeante et très-aimable. Je dis très-cordiale, car vous auriez grand tort de vous figurer la Sainte Vierge avec une débonnaireté qui ne fût que sur le bord des lèvres, et ne consistât qu’en une parole sucrée, en une olfre aifectée de vains services et à tout plein de menus compliments de même sorte, qui sont les traits ordinaires de la bienséance de cour. Elle était trop sincère pour s’amuser à ces mines artificielles et à ces contenances étudiées, et jamais elle ne sut ce que c’était que fard ou déguisement. Sa mansuctude logea au centre du cœur, qui était détrempé de tant de douceur, qu’il lui était impossible de savoir l’affliction de quelqu’un sans en être aussitôt touchée. Les misères communes étaient les siennes particulières, et personne ne pouvait estimer qu’il lui fût étranger. C’était bien elle qui disait avec Saint Paul, et plus véritablement que Saint Paul : Y a-t-il quelqu’un qui soit infirme de qui je ne ressente les infirmités, ou qui soit scandalisé sans que son scandale me soit un feu brûlant et consumant ma poitrine ? C’était bien elle qui pouvait dire avec Job, et mieux sans comparaison que Job, que la douceur et la débonnaireté étaient sorties avec elle du ventre de sa Mère, et qu’elles avaient été nourries avec elle. C’était bien elle qui pouvait dire à Dieu avec David, et à plus juste titre que David : Qu’il vous souvienne, Seigneur, de Marie et de toute sa débonnaireté. Car si jamais il y eut un cœur tendre, compassif et bénin, ce fut celui de la Mère d’Amour.

(l) Matth. xii.

La débonnairetê de la Vierge a été très-obligeante.

II. Mais n’estimez pas que sa débonnairetê fût seulement très-cordiale, elle était de plus très-obligeante. Sa douceur ne se fondait pas en sentiments, de sorte qu’elle ne fit aussi paraître ce qu’elle était par les effets. Elle n’avait pas tellement saisi le cœur, qu’elle n’occupât quant et quant les yeux, la langue, les mains, les pieds et généralement toutes les puissances de son àine et toutes les parties de son corps. La Vierge chérissait voirement la solitude, sa bien-aimée, plus qu’il ne se peut imaginer ; mais demandez (1) à Saint Ambroise si cela l’empêchait de sortir lorsqu’elle était attirée au dehors par quelque nécessité du prochain. Il vous assurera qu’il n’y avait rien de plus prompt qu’elle pour secourir les nécessiteux, pour visiter les malades, pour consoler les affligés, pour prendre sur soi, s’il eût été possible, toutes les charges des misérables. Manquait-elle de commodités pour assister ceux qui avaient besoin de quelque chose ? Alors elle les consolait au moins de paroles, et leur tenait de si bons discours, qu’ils en recevaient cent fois plus de satisfaction que de toute l’assistance des autres. Ne pouvait-elle ni l’un ni l’autre ? Certes en tel cas rien n’était capable d’empêcher ses charitables prières, qui ne l’aillaient jamais d’être suivies de quelque issue favorable à celui pour qui elles étaient employées.

La débonnairetê de la Vierge a été très-admirable.

III. Cela rendait sa débonnairetê si agréable, qu’il était impossible de ne l’aimer d’amour. On a beau me parler de Moïse, à qui la Sainte Écriture donne l’honneur d’avoir été le plus doux de tous les hommes qui étaient de son temps sur la terre (2). Le Saint homme Job a beau dire que ses domestiques avaient tant d’affection pour lui, que par manière de parler ils l’eussent voulu manger de bienveillance et le dévorer de caresses. Saint Ambroise (3) a beau verser des fleuves entiers de son éloquence emmiellée pour faire voir à tous David le nonpareil comme la vraie idée d’un Prince parfaitement aimable à cause de sa mansuctude. Car s’ils croyaient entrer en comparaison de douceur avec la Bienheureuse Vierge, ils seraient bien éloignés de leur compte. Mais, hélas ! ils n’ont garde d’y songer ; leur humilité est trop bien fondée pour s’oublier jusque-là ; et d’ailleurs, ils voient clairement que Dieu avait réservé cette créature

(1) Lib. Ilde Virg. — (2) Num., c. xu. — (3) Lib. II Olïic., c. vu.

pour dresser eu elle l’autel de la clémence dans le Ciel, et pour la rendre l’amour et les délices de toutes les nations de la terre. En effet, prenez-y garde, et vous verrez que partout l’opinion de douceur de la Mère de Dieu a jeté de si profondes racines dans les cœurs, qu’il serait plus aisé de concevoir l’homme sans raison, ou le feu sans chaleur, que d’appréhender Marie sans débonnaireté et ne l’aimer à cette occasion. Ceux-là qui ne savent ce que c’est que d’aimer, sentent eux-mêmes leurs cœurs s’attendrir lorsque la Mère d’amour et de douceur leur passe seulement par l’esprit.

IV. Et c’est ici qu’il me semble que je la vois se tourner devers ses chers enfants, et leur adresser les paroles que son bien-aimé Fils disait jadis à ses Apôtres : Apprenez de moi que je suis débonnaire et humble de cœur. Non, après celle de mon Fils, je ne veux pas que vous alliez à autre école pour apprendre cette vertu qu’à la mienne. Je désire que vous ayez l’obligation à votre bonne Mère de vous avoir servi d’un parfait modèle de la douceur chrétienne. Partant je vous demande avant tout que vous laissiez aux enfants du monde cette cérémonieuse douceur, qui n’est que sur Je bout de la langue et ne gît qu’en paroles et en révérences. Quant à vous, je vous laisse pour partage la vraie débonnaireté de cœur, et veux que vous ressembliez à l’Épouse, qui n’a pas seulement le miel à la bouche, mais encore le lait, qui vient de la poitrine, et a sa vive source dans le sein. Dites-moi tout ce qu’il vous plaira : après y avoir bien pensé, vous trouverez toujours qu’un bon cœur est la meilleure pièce de l’homme de bien ; j’appelle un bon cœur celui qui est vraiment confit en douceur et marqué de sincérité. Ce sont les deux qualités du cœur royal de mon très-honoré Fils ; ce sont celles que j’ai tâché d’avoir singulièrement après lui ; ce sont celles avec lesquelles le monde a changé de visage aussitôt qu’il est devenu chrétien. Lorsque vous considérerez que votre Sauveur a mieux aimé perdre l’honneur, la santé, la vie et tout ce qu’il avait de meilleur, que de se départir tant soit peu de sa douceur accoutumée, qu’il a eu tant de tendresse pour ceux qui le persécutaient à mort, et qu’il vous demande sur la Croix, que le même cœur que vous avez pour lui, vous le gardiez encore aux âmes qu’il va racheter de son sang, pour- rez-vous bien faire peu d’état de ce que vous verrez lui être si cher ?

« La Sainte Vierge ne veut pas que ses enfants cherchent ailleurs un parfait modèle de la mansuctude chrétienne ; elle a dessein que cette vertu fasse leur différence entre les enfants du siècle ; que chacun soit persuadé que ceux qui lui appartiennent portent les livrées de sa douceur, il faut qu’ils imitent la sainte Épouse qui avait le lait et le miel sur la langue, qu’ils soient sincèrement pacifiques, et qu’ils se souviennent que leur bon Maître a pris le nom d’Agneau, pour marquer ce que nous devons être avec nos frères. Il faut avoir un cœur ouvert, qui prévienne le monde, sans flatter pourtant le vice, car ce serait lâcheté. Nous en avons un exemple remarquable en la personne du premier de tous les hommes : c’est saint Bernard qui le rapporte agréablement selon sa coutume, en traitant des béatitudes, et en particulier de la miséricorde. Il dit que cet endroit de l’Évangile marque la cruauté d’Adam, qui semblait auparavant avoir péché pour l’amour trop tendre qu’il portait à sa femme. Nous savons bien, dit notre excellent Abbé, ô pauvre Adam ! que c’est l’os de vos os, et la chair de votre chair, et que c’est pour l’amour d’elle que vous êtes tombé dans le désordre. Voyons maintenant combien vous l’aimez, et jusqu’à quel point vous pousserez cette affection ? Le Seigneur vient tenant un glaive de feu pour punir la prévarication, opposez-vous à la vengeance de votre femme, et dites : Seigneur, cette créature est plus faible, elle est d’un sexe plus aisé à séduire, c’est moi qui suis coupable, c’est moi qui ai péché ; que je sois donc le seul qui reçoive les traits de votre juste colère ; mais il ne parle pas ainsi. La femme, dit-il, que vous m’avez donnée, m’a présenté du fruit, et j’en ai mangé. Ô perversité ! vous refusez de souffrir pour elle, et vous n’avez point refusé Je crime ! Comment avez-vous tout confondu, misérable ? vous êtes débonnaire en cela même que vous deviez être sévère, et pernicieusement impitoyable quand il fallait user de bonté et de douceur ; il était de votre devoir de demeurer ferme en l’obéissance que Dieu vous avait imposée ; mais vous auriez dù satisfaire pour elle d’un cœur franc et d’une volonté déterminée. Sachez donc, mes frères, ajoute le Saint, qu’un homme ne doit jamais pécher pour l’amour d’un autre.

« La vertu tient le milieu partout, et les extrémités sont ordinairement vicieuses. La douceur doit éviter avec un pareil soin, la rudesse et la fausse complaisance. Elle doit consoler, faire du bien, prier pour les pauvres, négocier leurs affaires, mais elle ne doit jamais trahir les intérêts de Notre- Seigneur de peur d’aigrir sa clémence, sous prétexte de favoriser le prochain. Pour rendre cette vertu entièrement conforme à celle de notre divine Princesse, il la faut faire éclater envers les personnes qui nous sont le plus antipathiques ; car quelle récompense pouvons-nous espérer de caresser nos amis, les païens en usent de la sorte ; ce n’est pas à cette mansuctude que la béatitude est promise, mais à celle qui sait se vaincre pour l’amour de Dieu, et traiter les ennemis de nos inclinations connue nos frères. Ce sera par une conduite si charitable que vous viendrez au-dessus de vos répugnances, et que la douceur et l’humanité emporteront ce que la rigueur et la fierté n’emporteront jamais, et vous ne serez pas seulementtout-puissant au regard des hommes, mais vous obtiendrez de Dieu tout ce que vous lui demanderez : vous en avez l’exemple dans la personne de Moïse, qui, étant le plus doux de tous les hommes, eut tant d’accès auprès de son maitre, qu’il le traitait comme un ami dans une familiarité qui surprendra tous les siècles, et qui a fait dire à Saint Bernard, que c’était le privilège de la douceur, de se faire aimer de Dieu et des hommes ; cette vertu ne doit donc pas être négligée, puisque ses avantages sont si grands. Les paciiiques sont appelés enfants de Dieu, l’on peut en remarquer de trois sortes. Les premiers conservent la paix en eux-mêmes, sont sensibles aux bienfaits, et ne voudraient nuire à personne. Les seconds souffrent en patience les injures sans rendre mal pour mal. Et les troisièmes sont toujours disposés à faire du bien à leurs ennemis. Les premiers sont encore faibles et faciles à renverser. Les seconds possèdent leurs âmes en paix. Mais les troisièmes ne possèdent pas seulement leurs âmes, ils gagnent encore celles de leurs frères par les charmes de leur douceur. Ce sont ces derniers qui méritent principalement la qualité d’enfants de Dieu, par le soin qu’ils prennent de réconcilier les autres à leur Père (1). »

V. Que si votre débonnairetê est une fois cordiale, elle deviendra bientôt obligeante. C ; u’le cœur a un merveilleux ascendant sur tout le reste, et rien ne lui est plus aisé que de mettre en œuvre toutes les affections de l’âme. Incontinent elle dressera votre esprit à l’af- l’abilité, et le rendra accostable à toutes sortes de personnes. Elle versera des ruisseaux de lait et de miel sur votre langue, et la rendra un instrument très-propre pour adoucir l’aigreur de ceux qui seront plongés dans quelque amertume. Elle remplira vos mains de bienfaits, et fera qu’elles prendront un indicible plaisir à les élargir. Elle attachera des ailes à vos pieds, et leur fournira une vitesse de cerf quand il s’agira du soulagement des misérables. Bref, elle sera comme l’esprit qui donnera la vie et le mouvement à toutes vos affections. Au reste, si le désir de m’ensuivre et de ni’agréer peut quelque chose sur vous, je vous conjure que les meilleures preuves de votre mansuctude soient toujours autour de ceux qui vous seront le plus à charge, et de qui vous sentirez plus de dégoût. Car vous l’aurez d’autant plus pure, que moins elle sera attirée par des motifs humains, et plus elle imitera la débonnaireté de Dieu, moins vous y rechercherez votre propre satisfaction. Faites état que l’un des meilleurs trafics que vous puissiez exercer pour le ciel, et l’un des

(1) La U. Mère de lilémur agréables services que vous ayez moyen de rendre à Dieu, consiste à supporter doucement les imperfections des autres, et les contrariétés que vous rencontrerez en leurs humeurs et en leur conversation. Le gain en sera d’autant plus grand qu’il sera plus ordinaire et plus approchant de l’exercice de la sainte charité.

### § X. — De l’obéissance de la très-sainte Mère de Dieu.

« Lame du Juste médite l’obéissance, dit le Sage ; c’est-à-dire que la Foi qui nous rend fidèles, n’est autre chose qu’une obéissance intérieure, par laquelle nous soumettons notre esprit et notre cœur à Dieu, nous considérant comme les enfants de l’obéissance aussi bien (pie delà foi, et voulant vivre de l’une aussi bien que de l’autre ; et parce que Dieu est invisible, et qu’il nous a prescrit lui-même la manière de le servir, il ne faut pas se contenter de lui obéir, il faut encore se soumettre à ses Ministres avec une pleine volonté, et révérer dans leur bouche la vérité dont il les a rendus dépositaires. Il faut essayer de se conduire de telle sorte, que toute la vie soit une méditation continuelle de l’obéissance, ou de celle que l’on rend à Dieu, lorsqu’il éclaire lui-même par ses inspirations secrètes, ou de celle que l’on rend aux Supérieurs pour l’amour de lui, en se souvenant que le Sauveur a dit en parlant d’eux : Qui vous écoute m’écoute, et qui vous méprise me méprise. L’obéissance, dit l’Écriture, est beaucoup meilleure que les victimes des insensés, qui ne connaissent pas le mal qu’ils font. Le sacrifice extérieur et visible, comme le remarque Saint Augustin, est le signe sacré du sacrifice intérieur et invisible, par lequel l’âme adore Dieu avec une profonde soumission à sa volonté. Quand ces deux sacrifices sont joints ensemble, Dieu aime le premier, qui est comme le corps, à cause du second, qui est comme l’âme qui l’anime et qui le sanctifie ; mais quand le premier est séparé du second, c’est alors qu’il faut dire que Dieu aime mieux l’obéissance qui lui est due, que les hosties et Jes holocaustes ; car la soumission des personnes humbles et dociles, qui demeurent en paix au dernier rang, est tout à fait agréable à ses yeux.

« Les paroles du Psalmiste sont admirables au sujet que nous traitons ; il dit en parlant au Seigneur : Vous avez ordonné que vos lois soient gardées très-exactement. C’est un Dieu qui commande non pas d’apprendre de mémoire ses saints commandements, mais de les garder, et de Jes garder très-exactement. L’obéissance des fidèles n’est donc pas une simple spéculation de la loi de Dieu, c’est une soumission totale de J’esprit et de la volonté qui sont attentifs à ce que la loi ordonne, afin de le réduire en pratique. Il y a une parfaite union entre la foi et l’obéissance ; il faut combattre les sens et le raisonnement humain pour croire ce que la foi nous propose, comme il faut obéir aux choses qui nous sont commandées, quoiqu’elles soient opposées à nos inclinations et à notre propre volonté ; si notre foi et notre obéissance se trouvent bornées par le propre jugement, ou par les inclinations de la nature, la piété s’affaiblira sans doute, et nous ferons bien voir que nous ne sommes pas assez pénétrés de la vérité cachée sous ces paroles du Roi-Prophète : Vous avez commandé que vos lois soient gardées très-exactement. Il est juste que l’homme tremble quand Dieu parle, et l’effet d’une si sainte frayeur doit être l’exact accomplissement de sa parole.

« Quand Saint Augustin examine la défense que Dieu fit à Adam de manger d’un certain fruit, il dit que ce n’est pas que ce fruit fût mauvais en soi, mais qu’il était à propos de l’aire connaître à l’homme quelle était sa dépendance, et que par un acte de soumission il pût mériter d’être uni quelque jour à son Créateur. Mais, hélas ! ce prévaricateur n’usa point à son avantage d’un moyen si aisé et si utile, et il a fallu que le Fils de Dieu fait homme obéit jusqu’à la mort, afin de réparer le crime de cet infortuné, et de nous ouvrir la porte du Ciel que la désobéissance nous avait fermée, selon la profonde doctrine de l’Apôtre : Comme par la désobéissance d’un seul homme plusieurs hommes sont devenus pécheurs, aussi par l’obéissance d’un seul plusieurs sont devenus justes. Et nous apprenons du même Saint Paul que la gloire et l’exaltation de l’humanité sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ est la récompense de son obéissance jusqu’à la mort de la croix ; car c’est pour cela, dit-il, que Dieu l’a élevé, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout autre nom, afin qu’au nom de Jésus tout ce qui est dans le ciel, sur la terre et dans les enfers vienne à fléchir les genoux.

« L’obéissance, au sentiment de Saint Jean Climaque, est un parfait renoncement à son âme propre ; c’est la mortification du corps subsistant avec la vie de l’esprit ; c’est un mouvement simple, par lequel nous agissons sans discernement ; c’est une mort volontaire ; c’est une vie exempte de toute curiosité ; c’est une assurance clans le péril ; c’est une navigation sûre, et un voyage que l’on fait en dormant ; c’est le tombeau de la propre volonté. Vous tous, continue le Saint, qui passez à la nage cette vaste mer, étant soutenus et soulevés par les mains d’un autre, sachez que le chemin où vous entreprenez de marcher est le plus court et le plus rude, et qu’il ne s’y trouve qu’une seule route par laquelle on puisse s’égarer, qui est celle qu’on appelle la confiance en son propre jugement et en sa propre conduite : car l’obéissance consiste à se défier de soi-même dans toutes choses, quoique bonnes, et cela jusqu’à la fin de sa vie. C’est par l’obéissance que nous offrons à Dieu un holocauste parfait de tout ce que nous avons de plus digne et de plus précieux, lui immolant notre propre jugement, notre propre volonté, notre libre arbitre, et tout ce qui en dépend ; et c’est aussi en cette vertu que la très-sainte Vierge s’est rendue admirable, ayant pratiqué une obéissance aussi exacte que si la dignité de Mère de Dieu ne l’eût pas relevée au-dessus de la Loi et des Législateurs. Elle commença clans le Temple à donner d’illustres marques de soumission et de dépendance, et son mariage avec saint Joseph fut encore un effet de cette vertu ; elle obéissait à son Époux comme au chef de la famille, sans jamais le contredire, quoiqu’elle fût plus éclairée, et qu’elle le surpassât de beaucoup. Elle le suivit en Bethléem pour obéir au commandement de l’Empereur de la terre, qui était un Prince idolâtre, et peu de temps après elle partit de nuit pour fuir en Égypte, sans faire paraître la moindre contradiction, ni s’informer de la durée de son exil ; elle ne se met en peine de rien, obéissant simplement, et établissant son repos dans la soumission.

« Elle en usa de la sorte jusqu’à la mort de Saint Joseph, et lorsque son divin Fils se lit connaître au monde par sa parole et par ses miracles, elle marchait à sa suite avec la troupe des saintes femmes qui s’étaient dédiées particulièrement à son service. Depuis l’Ascension de Notre-Seigneur, toute l’Église naissante la regardant comme la Mère de leur Souverain, et comme leur bonne Maîtresse, à laquelle On devait une soumission parfaite, elle ne s’en prévalut jamais, elle n’usa point de son autorité, elle ne commanda rien à personne, elle ne fit point sa propre volonté, elle était toujours la première qui exécutait les ordonnances des Apôtres en public, quoique en particulier ils conférassent avec elle, et qu’ils écoutassent avec un profond respect les oracles de sa bouche ; enfin nous pouvons dire de la Mère, aussi bien que du Fils, qu’elle fut obéissante jusqu’à la mort de la Croix. Saint Ildefonse assure qu’elle est morte autant par obéissance que par amour, et que son Fils étant venu pour recevoir son âme au sortir du corps, elle répéta les mêmes paroles qu’elle avait dites au moment de l’Incarnation : Voici la servante du Seigneur, qu’il accomplisse en moi sa très-sainte volonté.

« Pour imiter cette admirable Vierge, il faut obéir fidèlement aux mouvements du Saint-Esprit, disant avec le saint homme Job : Vous m’appellerez, Seigneur, et je vous répondrai. Il faut pratiquer ses commandements et ses conseils, les maximes de l’Évangile que le Sauveur a publiées lui-même pour nous apprendre quelles sont nos obligations et les voies d’arriver au salut éternel ; chacun doit obéir aux règles particulières de l’état où il est engagé, avec amour et fidélité, ne s’arrètant pas seulement aux préceptes qui enferment le péché mortel dans leur transgression, mais se soumettant à toutes les volontés de Dieu, comme un enfant qui agit avec un amour respectueux. Le vrai obéissant doit prendre pour sa devise ces belles paroles de Notre-Seigneur : Je fais toujours ce qui est le plus agréable à mon Père ; il n’examine point si le péché est mortel ou véniel, il regarde seulement ce qui déplaît à son Maitre, afin de l’éviter ; il est attentif à ses inspirations, à ses ordres et à tout ce qu’il permet : l’obéissance se doit étendre à toutes les actions et à toutes les souffrances de la vie, et faire une sainte alliance avec la soumission aux ordres de Dieu, pour accepter de sa part toutes sortes d’événements, quoi qu’il en coûte à la nature, n’ayant nulle autre ambition que celle d’obéir exactement.

« Mais non-seulement on doit être soumis à Dieu, il faut encore obéir sans résistance, avec joie et promptitude, aux Supérieurs qui ont l’autorité légitime pour commander, sans prendre la liberté d’examiner si leur vie est conforme à leur doctrine, car l’inférieur n’en rendra pas compte à Notre-Seigneur, il n’est responsable que de son obéissance, et rien plus. Notre divin Sauveur iit entendre aux Juifs que c’était sa volonté qu’ils en usassent de la sorte envers les Scribes et les Pharisiens, parce qu’ils étaient assis sur la Chaire de Moïse, quoique assurément ils ne fussent ses Disciples que de nom, et nullement ses imitateurs. Et Saint Paul nous avertit qu’il faut adoucir la peine de ceux qui sont chargés de nos âmes, et qui en doivent répondre au Seigneur, en leur étant fort soumis, et recevant leurs avis avec docilité. Lorsque Saul eut défait Amalec, et que contre l’ordre exprès du Seigneur qu’il avait reçu par le Prophète Samuel de ne rien réserver ni des hommes, ni du butin, il eut fait le contraire en épargnant les meilleurs troupeaux pour les offrir en sacrifice, l’homme de Dieu lui dit tout animé de zèle : Pourquoi donc n’avez-vous point écouté la voix du Seigneur ? Pourquoi vous êtes-vous laissé aller au désir du pillage ? Et pourquoi avez-vous péché aux yeux du Seigneur ? Sont-ce des holocaustes et des victimes qu’il demande, et ne demande-t-il pas plutôt que l’on obéisse à sa voix ? C’est une espèce de magie de ne vouloir pas lui obéir et de ne se rendre pas à sa volonté, c’est le crime de l’idolâtrie. En effet, celui qui ne veut obéir qu’à lui-même se fait une idole de sa passion ; il quitte la certitude des volontés de Dieu qu’il nous a déclarées par l’Écriture, pour consulter en quelque sorte le démon, en faisant un pieu de sa propre volonté, et des fausses raisons qu’il a lui-même inventées. Saint Grégoire, expliquant cet endroit, dit que Saiïl a encore beaucoup d’imitateurs ; ils croient obéir à ceux qui ont l’autorité de leur commander, et cependant ils retranchent des ordres qu’ils ont reçus ce qui les incommode, et ajoutent ce qui leur plait ; ainsi ils n’obéissent qu’à eux-mêmes, et ils ne doivent attendre que la récompense promise à l’amour-propre. Prenons une conduite plus chrétienne, soyons doux et humbles envers ceux à qui l’ordre de la Providence nous a soumis, et cette déférence paisible sera le sacrifice véritable que Dieu demande de nous, comme le culte souverain qui lui est dû ; et pour arriver à la perfection de l’obéissance, étendons-la jusqu’à nos frères et même à nos inférieurs. Le grand Patriarche Saint Benoit, qui était fort éclairé sur ce sujet, exhorte ses Religieux à une obéissance mutuelle, qui sert beaucoup à conserver la paix dans les Communautés ; quand on peut, sans blesser la discrétion, céder son jugement à celui des autres, c’est une pratique fort agréable à la Mère de Dieu, parce qu’elle-même en usait de la sorte pendant les jours de son pèlerinage. Il n’appartient qu’aux enfants de la Joi nouvelle de préférer la satisfaction du prochain à leurs propres intérêts, et de faire la volonté des autres plutôt que la leur. Enfin il faut obéir promptement, sans délai, sans réplique, avec joie, simplement et les yeux fermés, puisque Dieu rejette l’obéissance forcée, et qui est accompagnée du murmure de la langue ou du cœur (I). »

### § XI. — De sa parfaite résignation, et comme elle doit être de tous imitée.

La résignation de la Sainte Vierge a été trés-humble.

I. La résignation à la divine volonté, qui est le centre et l’abrégé de toutes les vertus chrétiennes, a été en la Sainte Vierge très-lium- ble, très-entière et très-paisible. Elle a été très-humble en l’estime que la Vierge avait de soi-même. Car se comparant à toutes les créatures, elle se réputait comme rien ; mais se comparant à Dieu, elle se trouvait encore moins que rien. Elle a été très-humble, en ce que pour acquiescer parfaitement à la disposition de Dieu, elle descendit jusqu’au plus bas étage de servitude dont elle pût avoir connaissance ; de manière que lorsqu’elle prononça ces paroles qui firent voir à l’univers son admirable résignation : Je suis l’esclave du Seigneur, qu’il soit fait de moi selon sa sainte volonté ; elle avait en l’esprit tout ce qu’un entendement peut concevoir de’plus bas en termes de soumission. Elle disait plus qu’Abraham lorsqu’il s’appelait poudre et cendres ; elle allait plus loin que David, quand il se

(1) La It. MèredeBlémur.

prenait pour un chien mort, pour un petit moucheron et pour un ver de terre. Bref, elle faisait une protestation solennelle d’accepter l’ordonnance de Dieu à la condition la plus basse qui pùt échoir en une créature. Elle a été très-humble en ce qu’elle s’est assujettie à sa souveraine Majesté, en s’estimant tout à fait indigne du soin qu’il lui plaisait prendre de sa conduite, s’étonnant infiniment que son adorable grandeur daignât s’abaisser jusque-là que de se souvenir d’elle et de l’avoir en considération.

La résignation de la Sainte Vierge a été très-entière.

Elle a été très-entière en ce qu’elle n’a eu ni bornes ni limites, en ce qu’elle a soumis la très-sacrée Vierge au bon plaisir de Dieu, sans mesure, sans restriction et sans limitation. Car jaçoit que les paroles que je viens de toucher semblassent viser directement à l’acceptation de l’offre qui lui était faite de concevoir le Verbe divin, ce néanmoins c’est chose très-assurée qu’en son âme elle donnait carte blanche à Dieu pour y écrire absolument et généralement toutes ses volontés. Elle disait avec David du meilleur de ses sentiments : Mon cœur est appareillé pour être gouverné tout comme il plaira à sa divine Majesté de le conduire ; qu’il me mette haut, qu’il me mette bas, qu’il me fasse grande, qu’il me fasse petite, qu’il se serve de moi, qu’il ne s’en serve point, qu’il en use tout comme il jugera ; pour moi, je n’ai rien autre chose à dire, sinon que je suis totalement à sa divine providence. Qu’il ordonne de ma vie naturelle pour la santé ou pour la maladie, pour la force ou pour la faiblesse, pour la demeure ou pour la sortie, je n’ai nulle inclination à un état plutôt qu’à l’autre. Qu’il dispose de ma vie civile pour l’honneur ou pour le déshonneur, pour la hantise ou pour la solitude, pour la faveur ou pour la défaveur ; mon cœur ne penchera jamais que du côté où son bon plaisir paraîtra. Quant à ma vie spirituelle, je veux et prétends que pour les goûts ou pour les dégoûts, pour les avancements ou pour les retardements, pour l’abondance ou pour la disette, et généralement pour tous les accidents et les vicissitudes qui l’accompagnent jusqu’à la mesure de la grâce et de la gloire, sa sainte volonté soit entièrement parfaite en moi.

La résignation de la Sainte Vierge a été très-paisible.

Elle a été très-paisible, en ce qu’avec une indicible tranquillité elle se reposa de tout ce qui la touchait sur la paternelle affection de Dieu en son endroit. Et la paix île son âme fut bien si grande, que jamais elle ne se ressentit d’aucun événement, et chose aucune ne survint contre son.gré. Elle ne voulait pas seulement songer à ce qui lui était utile ou dommageable, de peur île se défier tant soit peu de la très-soigneuse charité de celui qui y pensait assez pour elle. Elle eût même désiré n’avoir point d’autre v olonté que celle de Dieu, afin qu’il fit tout en elle sans qu’elle y contribuât le moindre mouvement du sien. Oh ! que cette chaste Amante reposait doucement sur le sein de son Bien-aimé ! oh ! quel plaisir elle prenait d’y boire à longs traits la sainte oubliancede soi-même, et la souvenance de Dieu ! oh ! quel contentement c’était à l’Époux de son cœur de la tenir étroitement serrée sur sa poitrine, et d’empêcher que nul ne troublât son repos ! Oh ! de quelle affection il conjurait les filles de Jérusalem de ne point interrompre son sommeil et de ne l’éveiller en façon quelconque, ni pour aucune considération ! oh ! que l’exemple qu’elle a donné à ses chers nourrissons d’une tranquillité parfaitement résignée et d’une résignation paisiblement tranquille est efficace.

IV. Mais qui me donnera de l’esprit et des paroles pour déclarer l’obligation qu’ils ont de l’imiter, et les fruits qu’ils doivent attendre de cette sainte imitation ? qui m’aidera à publier ce que je conçois de la hauteur d’une résignation humble, entière et paisible, à l’exemple de celle de la Mère de Dieu ? qui disposera les cœurs des serviteurs de Marie à se jeter entre les bras de la providence éternelle, avec ces trois conditions qui sont connue une corde à trois cordons, afin de les attacher inséparablement au principe de leur bonheur ? Résignation humble : oh ! que ce mot est ravissant ! Résignation entière ; oh ! quel comble de perfection ! Résignation paisible ; oh ! quel océan de douceur ! Résignation humble ; quoi de plus raisonnable au monde ! Résignation entière ; quoi de plus utile\ Résignation paisible ; quoi de plus délicieux ! Résignation humble ; oui, il faut par tout droit qu’elle le soit. Car qui osera demander à Dieu pourquoi il dispose de lui d’une telle ou d’une telle manière ? N’est-il pas le potier qui nous tient tous en ses mains comme le morceau d’argile ? Et quelle hardiesse de vouloir s’enquérir pourquoi il nous a faits grands ou petits ? N’est-il pas le pilote qui gouverne le navire de notre vie ? lit quelle présomption de vouloir contrôler sa conduite, ou de s’informer pourquoi il prend cette route ou cette autre ? N’est-il pas le maitre de nos actions et de tout ce que nous avons ou que nous sommes ? Et quelle apparence de vouloir résister à ses desseins ? N’est-il pas le souverain médecin de nos âmes ? Et penserions-nous savoir mieux que lui ce qu’il faut pour notre guérison ? N’est-il pas notre Père, notre Roi et notre Souverain ? Serons-nous si hardis que de nous vouloir entremettre de notre gouvernement et de vouloir entrer, dans son secret cabinet ? Ne dispose-t-il pas de nous avec une sagesse, une bonté et une révérence infinies ? Comment donc nous comporter autrement envers ses dispositions que pour les adorer et les recevoir à yeux clos ? Quoi ! ne s’est-il pas jadis vu des écoliers qui ont porté tant de respect aux opinions de leur maître, que de les tenir pour des arrêts et pour des oracles, et ne vouloir autre raison de la doctrine qui leur était enseignée, sinon que le maître l’avait ainsi dit ? Et il ne nous suffira pas pour agréer les divers accidents qui nous arrivent de savoir que Dieu les envoie, et qu’il en a ainsi ordonné pour sa gloire et pour notre bien. Ce seul mot, Dieu le veut, est capable de faire trembler le Ciel, de remplir les enfers d’horreur, et de renverser toute la nature ; et il ne sera pas suffisant pour faire plier un petit ver de terre sous les lois d’une grande Majesté !

Encore faut-il passer outre et faire en sorte que notre résignation soit entière. Car à quel propos la partager et nous soumettre à une ordonnance de Dieu, et non pas à l’autre ? Ne sont-elles pas toutes saintes, toutes sages, toutes divines ? Pourquoi donc y faire de la distinction, résister aux unes pour consentir aux autres ? Si le tournesol a cela de propre, que non-seulement toute la fleur, mais encore chaque feuille et chaque filet en particulier se contourne avec le soleil, pourquoi le cœur humain ne l’imitera-t-il pas en une perfection qui lui est si naturelle ? Pourquoi n’ajoutera-t-il pas tous ses desseins et tous ses mouvements au pas du bon plaisir de Dieu ? N’est-ce point le seul souvenir de ce bon plaisir qui a mis les Saints en mille postures et les a fait courir après Dieu, comme on dit que les animaux courent après la Panthère, attirés par la douceur de son odeur ? N’est-ce pas ce qui leur a fait caresser la Croix, mépriser les délices, accepter la mort, rire parmi les souffrances et se baigner dans les tourments ? La Séraphique Sainte Catherine de Gênes faisait bien tant d’état de ce point, qu’on avait beaului demander ce qu’elle voulait ou ce qu’elle désirait ; jamais on n’a tiré d’elle autre réponse, sinon qu’elle voulait ou qu’elle désirait ce qu’elle était et ce qu’elle faisait pour lors au moment qu’on lui parlait. Le suc et le consumé de tous ses enseignements spirituels, était que l’âme s’exerçant continuellement aux bonnes œuvres selon le devoir de sa profession, ne voulût et ne désirât chose quelconque, sinon ce qu’elle était et ce qu’elle faisait en chaque moment de sa vie.

Et puisqu’il est question d’aller encore plus avant, et de conduire mon discours jusqu’au point de cette divine vertu, qui est la paix et la douceur que nous possédons par son moyen, la même Sainte Catherine avait coutume d’appeler cette résignation la Reine de la terre et du ciel, pour autant qu’elle n’est sujette à chose aucune, et ne trouve rien qui lui puisse donner de la peine, ou lui causer delà tristesse ou de l’ennui. Elle disait que si elle pouvait déclarer par paroles ce qu’elle voyait et qu’elle concevait de cette admirable vertu, il n’y aurait cœur, pour fier et obstiné qu’il fût, qu’elle n’adoucit et à qui elle ne fit haïr la propre volonté plus que le diable et que l’enfer. File disait que cette résignation lui servait d’une muraille entre Dieu et ce qui n’est pas Dieu, si forte, que quand toutes les délectations de la chair et du monde auraient été des coups de canon plus forts et plus perçants que la foudre du ciel, elles n’en eussent pu ébranler la moindre pierre. Elle disait que si une seule bluette de ce céleste feu, qui embrasait sa poitrine, fût tombée dans l’enfer, elle eût été suffisante pour le changer en Paradis, et pour convertir les dénions en Séraphins ; d’autant qu’elle eûtanéanti toute la rébellion qu’ils ont contre Dieu, laquelle ôtée, il ne serait resté ni diable ni enfer. On voyait parfois la dévote Magdeleine de Pazzi aller Je long des galeries du Couvent du Mont-Carmel de Florence, les yeux dressés contre le ciel, répétant seulement ces trois mots : Volonté de Dieu ! volonté de Dieu ! Que si elle rencontrait quelque Sœur, c’était à l’arrêter, à la prendre par la main, et à lui dire avec un visage de feu : Mais, ma chère Sœur, ne savourez-vous point la douceur qui est cachée dans ces trois paroles : Volonté de Dieu ? De moi j’en ai bien un tel sentiment, que si je connaissais que ce fût le bon plaisir de Dieu que je souffrisse les peines de l’enfer, tout à cet instant je m’y précipiterais moi-même. Que les esprits profanes s’imaginent ce qu’ils voudront là-dessus ; pour moi je n’aurai jamais autre pensée, sinon que si nous avions autant de résignation à prendre tout de la main de Dieu, comme en ont eu ces belles âmes, nous jouirions des mômes faveurs et des mêmes sentiments. Que la dureté de mon cœur insensible m’en empêche autant qu’elle voudra, du moins jamais il sera que je n’envie la condition de ces Benjamins de la providence éternelle, qui reposent à plaisir entre les bras de Dieu, clans le sein de l’Amour et dessus le giron de la Miséricorde, qui ont à leur commandement la mamelle sucrée des délices qui n’engendrent point de dédain, et qui n’en peuvent être séparés que par leur propre volonté. Qu’à jamais ils demeurent attachés à la source de tous les vrais contentements ; qu’ils passent des joies de cette vie à celles de l’autre, pour contempler le bien qu’ils possèdent déjà sans le connaître, et que là-haut ils soient unis pour toujours à la divine volonté, de laquelle ici-bas rien ne les a pu séparer.

### § XII. — Du silence et de la solitude de Notre-Dame.

« Il manquerait quelque cliose au traité que nous avons l’ait des vertus de la Mère de Dieu, si nous ne disions un mot de cet admirable silence qui a fait une partie si admirable de sa sainte vie. Je sais bien que l’on prétend que ie silence ne doit pas tenir de rang entre les actions, puisqu’il est plutôt une cessation d’acte et de parole qu’une chose réelle, comme les ténèbres ne sont rien que la privation de la lumière, mais cependant cette privation en tant que vertu est si noble et si avantageuse, qu’elle mérite bien toute notre application.

« Les anciens Philosophes ont estimé que le silence était l’unique entrée de la Sagesse, et quelques-uns obligeaient leurs disciples à l’observer cinq ans avant ([lie de leur donner des leçons, comme si la plus importante eût été d’apprendre à se taire ; ils en avaient même fait une Divinité qui avait la bouche cachetée. Mais pourquoi aller puiser dans ces eaux bourbeuses, et nous exposer au reproche que le Seigneur fait par son Prophète : Mon peuple, dit-il, a commis deux grands maux ; il m’a quitté, moi qui suis la fontaine de vie, et il s’est creusé des citernes qui ne peuvent conserver l’eau. Allons donc à notre divin Maitre, duquel il est dit qu’il passa trente ans en retraite, et qu’il n’en employa que trois à la prédication de l’Évangile, quoique latin de sa mission regardât l’instruction du monde et la formation de ses Disciples ; mais comme son exemple devait enseigner plus efficacement que sa parole, il donne beaucoup plus de temps à l’un qu’à l’autre.

« On demandait un jour à un grand serviteur de Dieu ce qu’il lui avait dit à l’oraison : Dieu est sage, répondit cet homme, il parle peu. Mais au moins nous apprend-il par sa conduite que nous devons adorer son silence éternel, le méditer à loisir et l’aimer de toute notre âme. Oh ! qu’il est surprenant et plein de merveilles ! La nature corrompue se plait à ne rien faire des mains, et à travailler de la langue ; mais la nature réparée fait tout le contraire, imposant le silence à sa langue, et engageant ses mains au travail.

« Il est étrange que le Verbe du Père, la parole substantielle, soit devenue muette, et que changeant de nom, elle ait voulu s’appeler Verbum silens. Le Fils unique de Dieu est venu ici-bas, afin de rendre témoignage à la vérité, et ii y a fait son entrée par un silence de neuf mois et par une humiliation qui est la plus grande aussi bien que la première de sa très-sainte vie. Ô Sagesse éternelle ! que vous êtes profonde. N’est-ce pas vous qui renfermez tous les trésors de la science et tous les secrets de la Divinité ? Pourquoi donc vous taisez-vous ?

Pourquoi garder un silence si long et si rigoureux ? Vous n’étiez point en péril d’excéder en paroles ; il ne pouvait sortir que des oracles de votre bouche sacrée, vous ne pouviez prononcer que des paroles de vie et de vie éternelle, au témoignage d’un des plus grands de vos Apôtres, et cependant vous ne dites mot ? C’est sans doute pour nous apprendre qu’il est bien plus sûr de se taire que de parler, quoique en votre personne adorable cela lût égal. Le dévot Saint Bernand triomphe sur ce sujet, expliquant ce passage de l’Évangile : C’est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. Car s’adressant à Notre-Seigneur Jésus-Christ, il le fait en cette sorte : Voici, mon cher Maître, l’ordre du Père éternel, que l’on vous écoute ; commencez donc, s’il vous plaît, à parler ? Jusques à quand garderez-vous ce silence ? Jusques à quand dissi- mulerez-vous ? Vous vous êtes tù longtemps et bien longtemps, pour ne pas dire trop ; niais enfin vous avez permission du Père pour nous instruire : combien de temps, ô vertu ! ô sagesse incréée ! de- meurerez-vous cachée parmi le peuple comme un homme du commun, comme un pauvre ignorant ? Et un peu après il continue ainsi : Quand le Sauveur observait ce long silence, et qu’il se cachait avec tant de soin, pensez-vous qu’il craignait la vaine gloire, lui qui était la véritable gloire du Père ? Il la craignait, certes, mais non pas pour lui ; il la craignait pour nous, qui avons tant de sujet d’appréhender cette peste. Mais le plus admirable silence de ce divin Seigneur fut celui de sa Passion : il vit chargé de calomnies, accusé injustement, traité comme un séditieux, comme un fou, comme un blasphémateur ; on lui donne des soufflets, on lui crache au visage, on lui déchire tout le corps dans la flagellation, on le couronne d’épines. A tout cela, Jésus se taisait, dit l’Évangéliste ; Hérotle l’interroge, et il ne répond point, parce qu’il ne s’agissait que de satisfaire la curiosité de ce Prince. On poursuit son procès devant Pilate, les Princes des Prêtres et les anciens d’entre les Juifs le chargent d’injures, le Président le presse de se défendre, et Jésus se taisait ; ce silence imprima un grand étonnement dans l’âme de son Juge aussi bien que dans l’esprit du Prophète, qui, le considérant plusieurs siècles avant qu’il arrivât, l’explique en cette sorte : Il a été offert à la mort, parce qu’il l’a voulu, et il n’a pas ouvert sa bouche, étant conduit comme un mouton à la boucherie, on l’a tondu et même écor- ché, et ce tendre Agneau est demeuré muet. Voilà le grand modèle du silence et le premier exemplaire d’une vertu si peu connue dans Je monde.

« Et voici le sect nd, c’est Marie, Mère de Jésus, la plus excellente copie de ce divin original, et celle qui a le plus participé à l’esprit de retraite et de solitude de son divin Fils.

« N’est - il pas surprenant que le ciel et la terre, les Auges et les bergers parlent du grand Mystère de la Naissance d’un Dieu, et que la sacrée Vierge, qui en est l’auguste Mère, demeure en silence ? Elle connaît les grandeurs, elle voit les bassesses, elle participe à la gloire et aux humiliations du divin Enfant, sans prononcer une seule parole ; elle reçoit les Pasteurs qui viennent à la Crèche, elle écoute ce qu’ils lui disent de l’apparition des Anges, et elle demeure en silence, et l’Évangéliste nous dit d’elle : Marie conservaittoutesces choses, les méditant en son cœur. Est-il possible, à Vierge bienheureuse ! que vous n’ayez point de paroles pour exprimer un Mystère si grand et si admirable ? Il est certain que vous le feriez beaucoup mieux que de pauvres gens de la campagne, simples et sans lumière ; appréhendez-vous que votre témoignage fût suspect, parce que vous êtes Mère ? Au moins pourriez-vous faire quelque élévation vers Dieu et célébrer ses louanges dans une telie occasion, comme vous le fîtes chez Zacharie, quand il fut question de répondre à Sainte Elisabeth ; mais il faut prendre garde que le Cantique qu’elle prononça lors fut une adresse de son incomparable modestie. Sa cousine donnait des éloges à sa foi, et pour la divertir de la pensée de ses propres avantages et appliquer son esprit aux grandeurs de Dieu, elle entonna ce beau Cantique : Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu, mon Sauveur. Mais ici que les nouveaux adorateurs de Jésus Enfant ne sont arrêtés qu’à publier ses grandeurs particulières, et qu’ils ne parlent point de sa sainte Mère, elle persévère dans le silence. Si cette admirable créature parlait, il faudrait nécessairement que ce fût de l’excès des miséricordes de Dieu envers elle de lui avoir donné son Fils unique ; car quelle autre chose pourrait-elle dire en cette acçasion ? Et cependant ce discours enfermerait sa plus haute élévation, parce qu’il n’y a rien de comparable à la dignité de Mère de Dieu. Or, c’est un point arrêté dans son esprit de ne jamais rien dire à son avantage, ni directement, ni indirectement.

« Nous ne pouvons considérer une autre raison du silence de Notre-Dame et le regarder comme une imitation de celui du Père éternel dont elle est la très-digne Épouse. Le Père garde un profond silence sur son Fils, quoiqu’il soit l’unique objet de sa complaisance et de son amour ; ils ont un commerce secret entre eux, ils se parlent l’un à l’autre, mais il ne le manifeste point à la terre indigne de le connaître par son orgueil et par sa dissolution, à la réserve des bergers, des Mages, du saint vieillard Siméon et de Sainte Aune la Prophétesse. Le saint Enfant demeure caché, personne ne fui rend hommage, et il se tient dans la captivité volontaire des autres enfants ; il ne parle pas même à sa sainte Mère, ni à saint Joseph ; la Sainte Vierge voulant donc se conformer à la conduite du Père éternel et à celle île son Fils, elle se tient en silence. Silence sacré et mystérieux, qui est une impression de celui de Jésus ; car c’est un des droits de son état caché de nous mettre en silence, selon cette expression d’un Prophète : Que toute chair se taise devant la face du Seigneur, parce qu’il s’est réveillé enfin et qu’il s’est avancé vers nous de son sanctuaire. Qu’est - ce que veut dire l’Écriture en cet endroit, sinon de nous commander d’adorer par notre silence celui du Verbe incarné, dans lequel il parait, dès qu’il commence à sanctifier notre nature. Quand Dieu parle, il se faut taire et l’écouter ; mais s’il se tait lui-même, combien sommes-nous plus obligés d’imiter son silence ? C’est ce que fait excellemment notre divine Maîtresse, et par son opération vers son Fils, et par l’impression de son Fils en elle. C’est son partage dans le saint temps de l’enfance du Sauveur, c’est sa voie, c’est sa vie. Son état intérieur et extérieur est un état de silence qui adore la Parole éternelle, qu’elle voit muette devant ses yeux ; elle passe du silence d’adoration dans un silence de transformation, silence de lumière et de ravissement, plus éloquent dans les louanges du Seigneur Jésus que l’éloquence même. C’est un silence opéré par celui du divin Enfant, qui tire sa Mère à lui dans son propre silence, et qui consomme en sa Divinité abaissée toute parole et toute pensée de sa créature. N’est-ce pas un prodige que les Anges et les hommes parlent à Marie, et que Marie ne parle point, le silence de Jésus ayant plus de pouvoir de la tenir dans un sacré silence, que les paroles ni des Anges ni des Saints n’ont de force pour la faire parler d’un si grand Mystère. Les bergers courent et parlent, et la divine Mère est en repos et en silence ; les Rois arrivent, ils font parler toute la ville de Jérusalem, et Marie est en retraite et en silence. Le saint vieillard Siméon parle dans le Temple, et avec lui Anne la Prophétesse et tous ceux qui attendent la rédemption d’Israël, et la bienheureuse Vierge porte, donne et reçoit son Fils en silence, parce qu’elle est divinement occupée du silence de ce divin Enfant, et toutes les actions qu’elle fait, tous les services qu’elle lui rend, tout ce qu’elle souffre pour lui et avec lui n’interrompt point sa retraite ; elle va en Égypte, elle en revient, elle obéit à son Époux Saint Joseph, elle fait tous ses voyages sans que l’on apprenne qu’elle ait dit un seul mot.

« Quand l’Enfant Jésus, âgé de douze ans, demeura au Temple sans la participation de sa sainte Mère, elle lui en fit sa plainte d’un cœur outré de douleur et d’amour ; et ne comprenant point sa réponse, par un secret conseil de la sagesse de ce divin Fils, elle ne lui en demanda pas l’éclaircissement, demeurant en silence selon sa sainte coutume : ce qu’elle continua encore au temps de la manifestation du Sauveur, et lorsque ses Disciples annonçaient déjà. l’Évangile, qu’ils faisaient diverses questions à leur Maitre, et qu’il leur répondait. Il dit même que plusieurs Femmes dévotes que son amour avait attirées à sa suite, prenaient la liberté de lui parler, et la Bienheureuse Vierge demeurait en silence ; sur quoi il faut remarquer que sa grâce principale était sa grâce de Mère de Dieu, qui avait pour origine le dessein du Verbe de se faire homme par la voie de naissance et d’enfance ; s’il eût voulu s’exempter de cet état, il n’y aurait point eu de Mère de Dieu, ni de grâce proportionnée à cette dignité, l’une étant relative à l’autre comme à son principe : la grâce de Mère de Dieu ayant donc rapport à l’enfance de Notre-Seigneur qui est un état de silence, elle oblige la Sainte Vierge â la retraite et à la solitude. Et voilà notre second modèle, et la Maîtresse dont nous devons apprendre la pratique d’une vertu sans laquelle on ne peut être véritablement religieux, au sentiment de Saint Jacques, Frère du Seigneur. Saint Joseph, l’heureux Époux de cette auguste Princesse, apprit de son divin Enfant et d’elle cette modération de la langue dont nous parlons ; ils étaient tous deux admirant les merveilles qui se passaient en l’Enfant-Dieu, c’étaient les deux Chérubins au cèté du nouveau Propitiatoire qui avaient des yeux pour le regarder et un cœur pour l’aimer ; c’était leur unique occupation, principalement les quarante jours qu’ils demeurèrent dans la pauvre étable de Bethléem, et dans tout l’Évangile on ne trouve pas un seul mot proféré par Saint Joseph. On peut sans faire violence au texte sacré lui attribuer ce passage : Le silence cultivera la Justice ; parce que la Justice se conserve et s’accroît en parlant beaucoup à Dieu et peu aux hommes. Le silence est comme le lit où reposent toutes les vertus.

« Toutes les personnes intérieures, et que l’on nomme des hommes d’Oraison, ont aimé la retraite à l’imitation des trois personnes de la sainte Famille. Où pensons-nous que le grand Patriarche des Religieux d’Occident, Saint Benoit, eût appris les Règles du silence qu’il pratiqua dès l’âge de quatorze ans, et qu’il laissa depuis à ses Disciples clans l’excellent Livre de sa Morale, sinon aux pieds de la Mère de Dieu ? Nous avons fait voir, en parlant de la fondation de son Ordre, qu’étant encore un petit enfant, il passait plusieurs heures chaque jour devant une image de cette divine Mère, et qu’il quittait tout autre divertissement pour avoir le plaisir de converser avec elle. Il pratiquait clés lors le conseil du Prophète Évangélique que nous trouvons exprimé en ces termes : Asseyez-vous, demeurez clans le silence, entrez dans les ténèbres ; et ailleurs : Allez, mon peuple, u. 49 entrez clans le secret de votre chambre, fermez vos portes sur vous, et tenez-vous un peu caché. Il est certain qu’il a obéi littéralement à cet avis, et qu’il ne fût jamais sorti de sa chère solitude si Dieu ne l’en eût tiré en quelque sorte pour en faire une des lumières de son Église.

« Le silence était si exact parmi les anciens Religieux qui reconnaissent Saint Benoit pour leur Père, que l’on rapporte d’un d’entre eux, nommé Radulphe, qui avait été honoré du Sacerdoce, qu’il demeura seize ans entiers sans proférer une seule parole avec les créatures. Mais qu’arriva-t-il ensuite ? Dieu voulant témoigner combien sa fidélité sur ce point lui était agréable, il permit que le feu ayant pris au Monastère, et le menaçant d’un total embrasement, le Bienheureux Radulphe ouvrit la bouche et s’écria : Flammes, arrêtez-vous, et ne passez pas outre. A cette voix que l’on n’était pas accoutumé d’entendre le feu s’éteignit soudain. Il fallait bien que le Prophète Royal connût l’importance du silence, puisqu’il s’en glorifiait comme de la meilleure de ses actions : Je me suis lù, disait-il, je me suis humilié, je me suis abstenu même des bons discours et de ces entretiens qui n’ont rien qui ne puisse édifier ceux qui les écoutent. Saint Jean Climaque a fait un des degrés de son échelle mystérieuse, des dommages qui sont causés par 1 intempérance île la langue, et du profit spirituel qui accompagne le sileuce. Voici ce qu’il dit, et cela mérite bien d’être rapporté en ce lieu : « L’intempérance de la langue, dit ce grand homme, est le trône où la vaine gloire se produit avec pompe ; c’est le caractère des ignorants, c’est une entrée à la médisance, c’est la mère de la raillerie, c’est l’ouvrière du mensonge, c’est la ruine de la componction, c’est l’introductrice de J’at- tiédissement, c’est l’avant-courrière du sommeil, c’est la dissipatrice de la méditation, c’est l’anéantissement de la garde intérieure desoi-même, c’est le refroidissement de la ferveur, c’est l’obscurcissement de la lumière de l’esprit dans la prière.

« Au contraire, le silence accompagné de connaissance et de sagesse, est le père de l’oraison, c’est l’affranchissement de la captivité de l’âme, c’est la conservation du feu divin qui l’embrase, c’est la vigilance sur ses pensées, c’est la sentinelle qui découvre les ennemis, c’est comme une prison intérieure, où l’on entre en esprit pour pleurer ses fautes, c’est l’ami des larmes, c’est l’excitateur du souvenir de la mort, c’est un peintre spirituel, qui représente au vif les supplices de l’enfer, c’est un sage et curieux observateur desjugements divins et éternels, c’est le coadjuteur fidèle de la pénitence, c’est l’ennemi de la confiance présomptueuse, c’est le compagnon inséparable de la tranquillitéde l’esprit, c’estl’adversaire dudésirambitieuxd’enseigner les autres, c’est l’accroissement des lumières du Ciel dans notre âme, c’est l’aide tle la contemplation, c’est un avancement invisible dans la vertu, c’est une secrète élévation de l’âme vers Dieu. L’ami du silence s’approche de Dieu, et entrant d’une manière toute secrète et toute cachée dans sa familiarité sainte, il est éclairé de ses divines lumières.

« Il faut avouer qu’il n’y a rien déplus riche et de plus fécond que l’expression de ce grand Maître de la solitude : il a fait l’anato- mie du silence avec tant d’adresse, qu’on ne peut rien ajouter aux qualités qu’il y découvre. Il est bien probable que les Pères du Désert participaient à sa lumière, puisqu’ils l’observaient avec tant de soin. L’Abbé Agathon porta trois ans une petite pierre dans sa bouche pour ne pas parler, et quand on lui en demanda la raison, il répondit parce mot du Sage : Celui qui garde sa bouche, garde son âme ; mais celui qui est inconsidéré en ses paroles, tombera en beaucoup de maux. Saint Bernard ne croit pas que l’on puisse conserver la pureté de cœur, si on néglige le règlement de la langue. En effet, le Sage ne dit pas, que celui qui est médisant ou superbe dans ses paroles, mais que celui qui est seulement inconsidéré, tombera dans beaucoup de maux ; il n’est pas nécessaire que la laugue s’abandonne aux dérèglements visiblement criminels, il suffit qu’elle soit inconsidérée pour nous précipiter dans de grands désordres.

« C’est un si grand bien que cette retenue et cette modération de la langue, que Salomon, le plus sage des hommes, dit : Que l’insensé même passe pour un esprit raisonnable lorsqu’il se tait, et pour intelligent lorsqu’il se tient bouche fermée. Si donc le silence, qui ne vient peut-être que de stupidité, honore les insensés, combien sera-t-il plus avantageux étant accompagné de raison et de lumière dans la personne des hommes sages.

« Palladius nous assure que le Saint Abbé Théonas demeura trente ans entiers dans sa pauvre cabane, gardant un silence des plus rigoureux, et qu’une Sainte Vierge employa vingt-cinq ans dans la même retenue, quoiqu’on accuse le sexe d’aimer beaucoup à parler. Nous pourrions dire, pour sa justification, qu’on nommait autrefois les Religieuses les Sœurs muettes. Saint Grégoire de Nazianze, faisant l’éloge de sa sœur Sainte Gorgonie, il la loue principalement de la modération de sa langue : Jamais, dit-il,On n’a trouvé une tille plus sage, ni qui parlât moins. Mais pour retourner à notre divine Maîtresse, puisque c’est à son honneur que nous avons entrepris de traiter de cette vertu, finissons parce mot de Saint Ambroise : Cette humble Vierge, dit-il, était fort sérieuse en ses paroles, elle en prononçait peu, et jamais que par charité et par nécessité ; elle lisait beaucoup, aimant mieux l’entretien des morts qui s’expliquent dans leurs ouvrages, que celui des vivants ; parce que la première façon de converser ne préjudicie point au recueillement, à la retraite et au silence. Ses lèvres, aussi bien que celles de l’Épouse, étaient liées d’un ruban d’écarlate, c’est-à-dire qu’une sainte pudeur l’empêchait de Jes ouvrir. C’est le modèle qui doit être imité de toutes les personnes qui aspirent à une dévotion solide, mais principalement les âmes Religieuses qui sont obligées par état à la perfection des Conseils Évangéliques, à la séparation des créatures et à une plus haute sainteté. Elles en ont de î-ares exemples en la Mère de Dieu : je le répète encore une fois, et j’ajoute avec Saint Ambroise, que si l’exemplaire nous est vénérable, et si nous ne pouvons le regarder qu’avec une sainte complaisance, il est juste que nous travaillions à contretirer ses traits autant que notre faiblesse le pourra permettre, avec le secours de notre auguste Maitresse. Disons-lui donc avec un de ses plus fidèles serviteurs : Je vous salue, Marie, Vierge solitaire et amoureuse du recueillement intérieur, ô la plus belle entre les fdles de Jérusalem ! ramassez, je vous prie, les pensées de votre esclave, qui se dissipent avec tant de facilité ; arrêtez cet esprit vagabond, afin qu’il n’ait plus que l’unique passion de connaître et d’aimer votre Fils, et de vous bénir avec lui dans toute la durée des siècles (1). »

### § XIII. — De la sainteté de la Mère de Dieu.

« Il me semble que nous entreprenions une chose impossible de vouloir ramasser dans un seul Chapitre ce qui se peut dire de la sainteté d’une Mère de Dieu, lorsque d’ailleurs tous les traités précédents nous en ont donné une idée assez juste ; cependant il ne sera pas désagréable au Lecteur de trouver ici un abrégé de cette haute et très-excellente qualité de notre Souveraine.

« Disons, premièrement, que la sainteté est une séparation totale de la créature, et une union parfaite au Créateur. Quand nous pensons à la divine sainteté, et que nous voyons que Dieu par son essence n’est pas seulement éloigné des imperfections et des limites de l’être créé, habitant dans sa grandeur immense et infinie ; mais que, par cette divine vertu, il est détaché de toute créature, retiré en soi-même, et appliqué purement à son être, à sa sagesse, à son amour, à sa beauté et à sa béatitude ; quand nous considérons qu’il possède avec plénitude ce qu’il nous donne, et que c’est lui qui

(1) La R. Mère de Blémur.

inspire à ses plus chers enfants l’aversion du siècle présent, et le désir de vaquer à la seule gloire de leur Auteur, par religion et par amour, alors que nous demeurons d’accord que, puisque c’est être saint de ne point s’amuser à la créature, Dieu le doit être bien plus noblement que tous les Anges et tous les hommes, que les Prêtres et les Hosties, de qui pourtant les moindres lâches salissent et intéressent la sainteté.

« Nous devons adorer cette perfection incompréhensible en sa source, qui ne perd rien par le concours qu’elle donne au monde, qui sanctifie la terre et les Cieux, et. qui donne dans les temps l’aversion des temps et l’amour de l’Éternité, qui imprime dans les Saints les désirs de leur propre destruction pour être de nouvelles créatures, étant persuadés que tout le monde devrait périr en l’honneur de cette divine sainteté. Quand David parle de la demeure de Dieu, c’est en ces termes : Vous vous êtes établi dans le lieu saint, à la louange d’Israël.

« Le Prophète Évangélique nous voulant faire comprendre en quelque sorte quelle est la Majesté du Dieu que nous adorons, il dit qu’il l’a vu sur un Trône élevé, et que les Séraphins étaient autour du Trône, que chacun d’eux avait six ailes, qu’ils se voilaient la face de deux ailes, que de deux autres ils se couvraient les pieds, et que de deux seulement ils volaient, et qu’ils criaient l’un à l’autre : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées. Voilà donc l’occupation de ces Bienheureux Esprits, de chanter sans cesse le divin Cantique de la sainteté de Dieu, avec un zèle digne de leur amour. Le mot de Saint, qui signifie séparé, nous marque que les Séraphins expriment l’infinie pureté de Dieu, son infini dégagement de tout être créé, son infinie application à lui seul ; et nous devons être persuadés qu’il ne se peut rien dire de plus haut ni de plus cligne de Dieu, que cette protestation des plus grands Princes du Ciel. Il est si Saint, qu’il n’est pas même attaché à la vie et à l’honneur de son Fils, puisqu’il en exige le Sacrifice, et qu’il ne souffre rien clans le Ciel, que ce qui est revêtu delà sainteté de ce Fils et de son divin Esprit. Quelle merveille de Dieu n’est donc pas comprise dans cette louange et cette épithète de Saint ?

« Comme c’est le propre de Dieu de vouloir du bien à sa créature, et que nul autre bien n’est comparable à celui qui forme les Saints, il a voulu avoir en tout temps de certaines hosties plus saintes et plus séparées, et il a eu soin de les pourvoir de retraite conforme à leur esprit et à son conseil ; car il faut savoir que la grâce produit la sainteté, et que l’effet particulier de la sainteté est de séparer l’âme dupéché, de la séparer de la terre, de la séparer des sens, de la séparer d’elle-même et de tout ce qui n’est pas Dieu ; mais d’nne manière de séparation qui va jusqu’à la haine, selon la maxime de Notre-Seigneur Jésus-Christ : Si quelqu’un vient à moi, et ne haït pas son père et sa mère, sa femme, ses enfants, et même sa propre vie, il ne peut être mon Disciple. Voilà le grand effet de la grâce éminente, que nous appelons sainteté, et qui s’est trouvée dans tous les temps en quelques personnes particulières qui ont mérité d’appartenir à Dieu comme ses serviteurs et ses amis, et cela même avant la Loi de grâce, par une manière d’avance sur le prix que Notre-Seigneur en devait payer par l’effusion de son sang précieux.

« Ce fut de sa propre bouche qu’il nous fit un commandement d’être saints et parfaits, comme notre Père céleste est parfait ; commandement qui a pour principe l’infinie complaisance qu’il a pour la sainteté, comme pour la plus excellente de toutes ses perfections, si toutefois il y a du plus ou du moins en Dieu ; elle lui parait donc si aimable, qu’il la veut reproduire dans tous les sujets qui ont capacité de la recevoir, afin d’en voir toujours l’image comme dans des glaces où il se contemple ; et il est vrai de dire qu’il prend plus de plaisir d’avoir imprimé sa sainteté dans une âme bien pure, qu’il n’a fait en la production de toutes les créatures inférieures à l’homme et à l’Ange, qui sont seuls capables de ces divines impressions.

« On peut ajouter que Dieu nous commande d’être saints, parce qu’il nous aime, et que l’amour ne peut souffrir de distinction entre l’Amant et la chose aimée ; Dieu est Saint, et nous sommes criminels. Il faut, pour satisfaire l’inclination de sa charité, qu’il travaille à réformer cette image ; c’est pourquoi il nous commande d’être saints, afin qu’étant les Enfants du Père qui est dans le Ciel, nous portions son caractère et sa ressemblance : car il n’a point d’autre exemplaire de ses ouvrages que lui-même, et voulant former son Royaume et composer sa famille, il veut qu’elle ne le soit que de Saints. Jésus-Christ, notre Roi, se nomme par excellence le Saint des Saints, il faut donc que les particuliers de son État soient saints, que tous ses sujets portent cette qualité, et qu’ils rendent cet honneur à leur Souverain, d’étudier à se rendre agréables à ses yeux par la pratique de la sainteté.

« Cette qualité n’est pas du nombre des vertus que l’on comprend sous celui de conseil, de bienséance et de perfection ; elle est d’une nécessite absolue, et celui qui ne s’étudie pas à se rendre Saint comme Dieu est Saint, n’a point droit au Ciel. C’est un sujet rebelle à son Prince, c’est un enfant désobéissant à son Père. Écoutez ce que dit l’Apôtre : Vous savez, mes Frères, les préceptes que je vous ai donnés de la part du Seigneur Jésus, c’est la volonté de Dieu que vous soyez saints. Ne vous conformez donc pas à ce siècle, mais changez dans 1 "état nouveau de l’esprit, afin que vous connaissiez ce que Dieu demande de vous de bon, d’agréable et de parfait. Il nous a élus en Jésus-Christ avant la création du monde, afin que nous soyons saints et sans tache devant lui. Bien n’est plus fort que la manière dont .Saint Paul explique cette vérité en différents endroits de ses Épitres : Mais je voudrais bien savoir qui sera la personne qui accomplira ce grand commandement clans toute son étendue ? Vous le savez, mon cher Lecteur, avant que je vous le dise, et je suis certain que vous prévenez ma pensée.

« Disons donc qu’il n’y a que Marie, Mère de Dieu, qui, après son divin Fils, puisse être nommée trois fois sainte et seule sainte, comme nous l’apprenons de Saint Bonaventure. C’est l’unique et la parfaite entre les lîlies de Jérusalem ; il semble que l’Église appuie cette pensée, la saluant du titre de Sainte Marie, tant à la prière qu’elle ajoute au salut de l’Ange, qu’aux Litanies qu’elle chante à son honneur ; car elle commence en disant : Sancta Maria mater Dei, etc. Sancta Maria, sancta Dei genitrix, etc. En effet, la sainteté est le fondement de toutes ses grandeurs ; et si elle n’avait été unie parfaitement à Dieu, et entièrement séparée de tout le reste, elle n’eût jamais monté à cette dignité suprême. Nous avons vu que, dès le point de son Immaculée Conception, elle fut sanctifiée par un privilège qui lui était singulier. Depuis cet heureux moment elle avança toujours dans les voies de la grâce, et celle qui était déjà juste et sainte, le devint encore de plus en plus, par de nouveaux degrés de pureté et de sainteté dont Dieu combla son Ame.

« Nous devons honorer la Sainte Vierge comme une fille de lumière qui ne participa jamais aux ténèbres, que Saint Paul reprochait autrefois aux Éphésiens : Vous savez, leur dit-il, que vous n’étiez que ténèbres, mais maintenant vous êtes la lumière même en Jésus-Christ ; vivez donc en enfants de lumière. Notre divine Mai- tresse est appelée avec bien de la raison un Jour perpétuel. Tous tant que nous sommes, nous éprouvons une certaine vicissitude de nuit et de jour ; nous roulons entre l’obscurité et la lueur, la nuit du péché originel a précédé notre naissance, les péchés actuels ont malheureusement succédé au jour de la grâce dans laquelle nous sommes entrés par le baptême ; mais la Sainte Vierge n’a point éprouvé toutes ces malheureuses éclipses, elle n’est point entre deux nuits ; C’est la Cité sainte qui descend du Ciel et qui vient de Dieu ; elle est toute revêtue de clarté, Dieu même est son Soleil et sa lumière ; et comme ce divin Soleil n’a point de coucher ni de lever, parce qu’il est immuable, elle participe à son éternelle splendeur, et Jes ténèbres n’ont point eu de pouvoir sur elle, elle a toujours marché dans la vérité et dans l’union actuelle de Dieu ; son entendement ne se lassa jamais de contempler cet objet, jamais il ne prit le change, jamais il ne souffrit de diminution de lumière ni d’amour ; c’est la femme revêtue du Soleil ; et si vous demandez à Saint Bernardin de Sienne quand elle parait environnée de ce globe ardent, il vous répondra que c’est principalement au moment qu’elle conçut le Fils unique de Dieu. Ce fut lorsque la divine Sagesse voulut réconcilier le monde, alors non-seulement elle connut ce grand Mystère par révélation, qui a toujours quelque mélange d’obscurité ; mais elle fut pleinement informée de tout ce qui appartenait au Verbe Incarné, et que l’on 11e m’accuse pas de confondre les lumières de Notre-Dame avec sa sainteté, puisqu’il est écrit : Bienheureux sont ceux qui ont le cœur pur, d’autant qu’ils verront Dieu. La connaissance est donc l’effet de la pureté et de la sainteté ; et si le Soleil voulait peindre son image sur la glace d’un miroir ou sur l’eau d’une fontaine, il faudrait nécessairement que celle-ci lut tranquille et sans agitation, et que l’autre n’eût point de taches. La réponse que fit Saint Gabriel à l’objection de Notre-Dame confirme cette pensée : La vertu du Très-Haut, dit-il, vous couvrira de son ombre ; Marie avait proposé le défaut de connaissance : Je ne connais point d’homme ; et l’Archange réplique qu’elle sera ombragée ; mais quelle liaison y a-t-il en ceci ? Si la vertu du Très-Haut doit opérer l’Incarnation du Fils de Dieu, et partant la très-noble connaissance de la Divinité, comment parler d’ombre, puisque l’ombre est opposée à la lumière ? En vérité, rien n’est plus subtil. Cette vertu du Très-Haut, qui est un astre brillant et une lumière de feu, est promise à la Bienheureuse Vierge sous la qualité d’ombre ; sur quoi il faut remarquer que l’ombre est très-utile pour fortifier les yeux des mortels, elle adoucit la lumière et tempère son éclat ; c’est pourquoi les paupières brunissent et défendent la prunelle des yeux de la trop grande vivacité du jour. C’est la pensée ingénieuse du Bienheureux Albert le Grand : Nous avons coutume, dit-il, de mettre la main sur les yeux quand nous voulons regarder quelque objet éloigné, afin de ramasser la force visuelle, et de la rendre plus propre à discerner ce que nous voulons voir. C’est donc ainsi, ô Bienheureuse ! que la vertu du Très-Haut vous couvrit de son ombre, afin que votre vue intellectuelle étant toute recueillie, vous pussiez comprendre Je Mystère. Cette expression figurée, au sentiment d’un savant homme, marque expressément que la Sainte Vierge devait être environnée de toute la très-auguste Trinité : la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, c’est-à-dire, elle vous environnera de tous côtés, elle vous revêtira, elle vous embrassera. La Sainte Vierge, ainsi couverte Je cette ombre divine, ne pouvait pas voir autre chose que Dieu ; on ne lui présente que cet objet sacré, on ne lui parle que de concevoir- un Fils, qui sera appelé le Saint de Dieu. Et quoi donc de plus pur et de plus séparé de toute créature, que cette âme virginale ? Ce qui se passe en ce moment si rempli de merveilles, avait été précédé par une vie toute consacrée à Dieu, par une conversation plus qu’Angélique. Cette retraite au Temple dès l’âge de trois ans ; mais pourquoi ne pas dire dès le point de sa conception et de sa naissance ? Écoutez Saint Laurent Justinien : Tout ce que l’on peut se figurer d’honnête, de relevé, de mérite, de grâce et de gloire, tout est en -Mario ; elle est grande à son entrée au monde, plus grande lorsqu’elle conçoit le Verbe ; elle est sainte partout, elle est remplie et immaculée ; en quelque endroit que l’on considère ses excellences, elle est sainte de corps et d’esprit, remplie de grâce et de vertu ; c’est la Mère et l’Épouse sans tache, c’est elle dont Dieu seul a contenté tous les désirs, elle s’est toujours uniquement reposée en lui, sans rien chercher parmi les créatures. Cette âme véritablement solitaire trouvait en Dieu une très-vaste solitude ; la sainteté était son mur, par laquelle elle demeurait séparée de tout le reste ; le Cœur de Marie était caché en Jésus-Christ, et le cœur de Jésus-Christ était en Marie ; ils étaient le trésor l’un de l’autre. Véritablement, ô sainte Dame ! s’écrie Saint Bernard, le Seigneur a pris sa complaisance en vous, il vous a choisie pour sa demeure ; il s’est bâti une maison de votre propre substance toute pure et sans tache comme des Cèdres du Liban, il l’a appuyée de sept colonnes d’argent, il y a un lit d’or massif. Ce nombre de sept marque les sept Esprits qui assistent toujours devant Dieu ; mais Marie est cette unique femme clans laquelle seule il a trouvé le repos qu’il avait cherché partout, et ensuite il a versé dans son sein, mais sans mesure, tous les trésors de grâce et de sainteté.

« Qui a jamais vu ou entendu rien de pareil, avait dit auparavant Saint Proclus ? Quoi ! Dieu renfermé dans le sein d’une fille ! et que ce sein soit si pur, qu’il devienne un Temple dans lequel Jésus-Christ reçoit son divin Sacerdoce ! Saint George de Nicomédie la nomme la Sainte des Saints, le Propitiatoire de la nouvelle alliance, l’Autel d’or, l’Arche de notre sanctification ; il ajoute que le Créateur est devenu son amant, qu’il n’a point refusé de loger chez elle, que le conseil du Père s’est accompli dans ses chastes entrailles, et que le Saint-Esprit s’y est reposé. Ô Mère de Dieu ! vous êtes le plus bel ornement de toutes les choses rares et précieuses. Il Je faut répéter encore une fois : Vous êtes le Saint des Saints, dans lequel le seul

Souverain Pontife Jésus-Christ Notre-Seigneur a trouvé passage. Ô prodige de la sainteté de Marie, qui n’a jamais cessé de bénir Dieu ! ô miracle d’amour, qui n’a jamais souffert de diminution ! Cette créature céleste a toujours aimé Dieu de tout son cœur ; elle a fait de continuels progrès en la sainteté.

« L’on est surpris de la conduite de l’Église, laquelle, aux Fêtes de la Conception et de la Nativité de la Bienheureuse Vierge, propose l’Évangile de la Généalogie de Jésus-Christ, sans dire un mot des parents de cette sainte fille, qui pourtant est toute la gloire de. la famille. On passe sous silence son berceau et ses langes ; et le Secrétaire du Sauveur est persuadé qu’il suffit fie dire : Que Jésus, que l’on nomme le Christ, est né de Marie ; mais la Naissance du Fils doit-elle être la Fête delà Naissance de la Mère ? Qu’y a-t-il de commun entre la tendre enfance de cette Bienheureuse Vierge, et les offices de sa maternité, si nous ne disons que la Nativité de l’une est le commencement de celle de l’autre ! Cette divine Enfant vient au monde comme enceinte de l’Homme-Dieu ; c’est pourquoi on ne parle point de ses parents, on ne v oit que Dieu en elle dans tous ses états et dans tous ses mystères, et c’est le caractère de sa sainteté qui la distingue de tout le reste, elle est toute pour Dieu, et elle n’est que pour lui, quoiqu’elle soit la Mère des pauvres et la Médiatrice des pécheurs ; car c’est pour les réunir à Dieu qu’elle veut bien porter cette qualité, et sans préjudice de sa très-sublime union avec Dieu et de la séparation des créatures.

« Nous apprenons dans la Genèse, que l’Esprit du Seigneur était porté sur les eaux ; l’eau était donc le Siège du divin Esprit comme le plus agréable des éléments en son principe, fin effet, quand tout était enveloppé de ténèbres, qu’il n’y avait qu’un chaos informe et un abîme profond, que le Ciel n’était point éclairé de ces beaux Astres qui sont sa gloire, et que le mélange empêchait la pureté des êtres, l’eau seule était nette, claire et parfaite, parce qu’elle était destinée à servir de char au Saint-Esprit ; c’est en ce point qu’elle était une figure de la Mère de Dieu toujours sainte, toujours pure, toujours sans nulle tache. Que le reste des hommes soient comme des abîmes de ténèbres par le malheur de leur conception criminelle ; que le Ciel paraisse obscur aux prédestinés eux-mêmes, avant le sacré lavoir ; que la terre soit rude et pesante à ceux qui ont péché en Adam ; la seule Marie, la plus sainte entre les saintes, ne contractera rien de tous ces défauts, parce qu’elle est destinée à servir de char de triomphe au Fils unique de Dieu, elle sera toujours à couvert sous les ailes de la mystique Colombe ; ce divin Esprit échauffera sans cesse la source féconde de cette pure Fontaine, de ce puits des eaux vives.

a II est certain que Dieu a marqué la sainteté nonpareille de cette Vierge par excellence en mille endroits de l’ancienne Loi, comme il est dit au premier traité, en parlant des figures qui l’ont précédée, comme le liuisson ardent, la Verge de Moïse et les autres. Il nous voulait apprendre par cette conduite qu’il proportionne ordinairement la grâce sanctifiante à la dignité de l’état auquel il appelle les âmes. Et comme la grandeur souveraine de Mère de Dieu surpasse de bien loin tout ce qu’il y a de relevé dans l’ordre des Anges et des hommes, aussi faut-il conclure que celle que nous appelons Sainte Marie a plus renfermé de trésors de grâce en elle que tout le reste des pures créatures. Il est dit d’elle, que tout de même que les rivières et les torrents se vont rendre dans la mer, et que la mer ne regorge point ; ainsi toutes les vertus des Saints sont recueillies en Marie, sans excéder ni même égaler l’abîme de sa sainteté, et Dieu l’a relevée si haut qu’il n’a jamais rien fait, et qu’il ne fera jamais rien de plus grand, rien de plus saint, ni rien de plus digne de lui-même, de sa grandeur et de son amour que cette divine Mère ; et il est vrai en toutes manières que clans l’ordre de la grâce et de la sainteté des choses créées elle est le terme des opérations, des effets, et de toutes les communications et effusions de la puissance, delà sagesse et de la bonté de Dieu. Elle est une arche de sanctification pour elle et pour nous, parce qu’ayant porté le Propitiatoire de notre salut, Jésus-Christ Notre-Seigneur, elle a été sanctiliée par lui, et elle est devenue notre Médiatrice. C’est elle qui participe av ec plus d’abondance à la sainteté de son dix in Fils, et qui approche de plus près de la sainteté divine ; et comme Dieu, de toute, éternité, demeure en son incompréhensible pureté, aussi hors de lui-même et dans la plénitude des temps il aime à faire sa résidence dans les âmes saintes, mais principalement dans la Sainte Vierge ; il prend ses délices en sa beauté, en sa pureté et en sa sainteté, bien plus que dans toutes les autres. C’est le Jardin de plaisance du divin Époux, et l’objet le plus cligne de son amour.

« Si on voulait tirer les mesures de la sainteté de Notre-Dame, il faudrait remonter jusqu’au sein de Dieu, et considérer que la pureté et la lumière qui brille dans ce divin Soleil est l’exemplaire de la sienne ; c’est une propriété du bel œil du monde, de ne pouvoir être sali ni obscurci par les ordures d’ici-bas ; il conserve sa candeur sur la boue, aussi bien que sur le cristal, et il est tellement maître de sa liberté qu’il ne veut pas cacher les ordures qu’il rencontre, au contraire il les découvre, et il est bien aise que chacun sache que rien au monde ne peut obscurcir sa clarté ni salir sa blancheur. Voilà un symbole de la sainteté et de la pureté de la Bienheureuse Vierge ;

toutes ses actions sont des actions de lumière, qui doivent être exposées à la vue de toute la nature ; elle a conçu la lumière essentielle en concevant le Verbe de Dieu, c’est le couronnement et la perfection de sa très-pure sainteté. Il se fait tous les jours une espèce de combat entre les ténèbres et la lumière, nous en avons le divertissement chaque matin, et nous sommes témoins que celle-ci demeure toujours victorieuse, et qu’après avoir chassé l’armée des ténèbres, elle luit avec plus de beauté.

« Il me semble que Saint Jean Climaque a fait en abrégé le portrait de notre Sainte Maîtresse, dans ce beau passage que je rapporte ici tout au long :

« Les parfaits, dit ce Père, qui par une fervente piété consacrent à Dieu toutes les pensées de leur esprit et toutes les actions de leur corps, ont pour étude, pour exercice et pour loi dans leur conduite de conserver leur âme toujours libre de la malheureuse captivité des passions, de s’efforcer d’acquérir une charité parfaite, de rendre leur cœur comme une source vive d’humilité, de tenir leur esprit comme absent et éloigné de toutes les choses du monde et de lui-même, et d’y tenir Jésus-Christ toujours présent, de conserver le trésor de leurs oraisons et de leurs lumières contre les embûches du Démon qui le leur veut ravir, de s’enrichir des dons célestes et des illuminations divines, de désirer la mort, de haïr la vie, de fuir tout ce qui peut donner de la satisfaction au corps, d’être de puissants intercesseurs pour tout le monde envers Dieu, de faire violence à sa bonté, par le mérite et par la force de leurs prières, de participer au Ministère des Anges, en secourant les hommes, d’être des abîmes de science, des Interprètes de la vérité divine, des Dépositaires des secrets du Ciel, des Sauveurs des hommes, des Dompteurs du vice, des Dominateurs du corps, des Vainqueurs de la nature, des ennemis irréconciables du péché, des Temples vivants de la souveraine paix de l’âme, et enfin des Imitateurs du Seigneur par le secours et par la grâce du Seigneur. »

« Voilà sans doute un excellent tableau de la perfection ; je l’expose à la vue des serviteurs de la Mère de Dieu, et je les supplie d’être fortement persuadés que son âme sainte possédait des richesses de grâce et de sainteté beaucoup plus relevées que tout ce qui tombe dans nos pensées et dans notre imagination ; ce qui ne doit pas nous décourager de marcher à sa suite, et d’essayer de contretirer quelque trait de ses vertus admirables pour le règlement de nos mœurs ; car ce serait être bien dépourvu de jugement et de raison, si entendant raconter les excellences de cette créature céleste, nous entrions dans Je désespoir ; il faut prendre un dessein tout contraire, nous servant utilement de son exemple, ou en nous excitant à l’imiter, quoique imparfaitement, ou bien entrant clans les sentiments d’une humilité très-profonde, dans la connaissance de nous-mêmes, et dans la vue intérieure de notre propre faiblesse. Saint Ambroise, ce Docteur si éclairé, veut que nous ayons incessamment devant les yeux le Tableau de la vie et des vertus de cette incomparable Vierge, nous assurant que ce miroir fidèle, et qui n’est point flatteur, nous apprendra ce qu’il faut faire, et ce qu’on doit éviter pour accomplir ce grand commandement de travailler efficacement à devenir Saints. Ce sera par votre secours, ô très-charitable Mère de Miséricorde ! que nous réussirons dans une entreprise aussi difficile qu’elle est nécessaire ; ne nous le refusez pas, s’il vous plaît, tendez la main à vos pauvres enfants, v ous qui êtes toute remplie de douceur, de bonté, de lumière et de charité, et puisque vous êtes le sentier par lequel le salut nous est venu d’en haut, soyez-le aussi pour nous faire retourner à Dieu, dont nos égarements nous ont éloignés (1). »

### § XIV. — Comme en particulier elle doit être imitée des Vierges.

Je n’ignore pas que la très-sacrée Vierge soit le brillant Soleil qui jette les clairs rayons de ces admirables exemples, non-seulement sur toutes les Églises, comme nous l’apprenons du divin Office, mais encore sur toutes ses parties ; qu’elle soit le baume odoriférant qui se fait sentir partout, et la belle et plantureuse vigne qui des branches de sa sainte protection embrasse toute l’étendue de la terre, et la réjouit de l’agréable fleur de ses excellentes vertus. Mais aussi me souvient-il très-bien de ce qu’a remarqué Saint Ildefonse, que les femmes ont une très-spéciale obligation de l’imiter, pour autant qu’elle a indiciblement relevé leur sexe, dont elle a été l’honneur. Ce qui m’oblige à leur faire voir en particulier comme elles doivent exprimer en leurs mœurs les beaux traits de perfection qu’elle leur a mis devant les yeux.

Le premier rang appartient aux Vierges, que le grave Docteur Saint Cyprien dit être la fleur du parterre de l’Église et l’ornement et la gloire de la grâce spirituelle, la montre et l’espérance de la sainteté, le chef-d’œuvre d’honneur qui jamais n’a été flétri, ni fané, le vrai portrait de Dieu tiré au vif sur le très-chaste Agneau son Fils, l’embonpoint du troupeau du Sauveur, la joie et le contentement de l’Église qui est la mère commune de tous les chrétiens, dont la fécondité redouble à mesure qu’elle enfante des Vierges. Je leur vais mettre avec Saint Ildefonse un miroir devant les yeux, d’où plus souvent elles s’approcheront, plus se rendront-elles semblables et agréables à leur Époux. Miroir qui ne sera autre que la Mère du même Époux. Je leur vais présenter une image avec Saint Ainbroise, dont tous les traits seront autant de merveilles de chasteté et de modèles de vertu. Je leur vais donner une maîtresse avec Saint Jean Bouche d’Or, qui sera la fidèle gardienne et la dépositaire assurée du trésor qu’elles portent. Ce sera la Porte-enseigne des Vierges et la Vierge par excellence, de qui on détachera aussitôt la nature et la substance que l’honorable titre de Vierge. Car qui jamais a été si hardi, dit Saint Épiphane, que de nommer Marie sans y ajouter incontinent la qualité de Vierge ? Partant que chacun sache que tout ainsi qu’Abraham a mérité le nom d’amide Dieu que jamais le temps ne lui ôtera, et que ni plus ni moins que Jacob a été appelé Israël, c’est-à-dire celui qui voit Dieu, sans qu’aucun ait à y voir ou y toucher ; de même tant qu’il y aura quelque créature, Marie, en dépit de l’envie et de l’enfer, sera toujours surnommée la Vierge, et jamais ce titre ne lui sera ravi.

A vrai dire, autant qu’il y avait en elle de mérite pour être digne Mère de Dieu, autant y avait-il de bienséance qu’elle demeurât toujours Vierge. La prérogative d’enfanter le salut du monde et la vie de tous était due à la virginité, dit Saint Ainbroise. Et comme remarque très à propos le dévot Saint Bernard, si Dieu devait être conçu, ce ne pouvait être que d’une Vierge, et si une Vierge devait enfanter, il fallait que ce fût un Dieu. Il fallait que celle qui avait à donner au monde le Saint des Saints lut Sainte, non moins d’esprit que de corps ; partant à ce dernier effet lui servait la virginité, ni plus ni moins que l’humilité au premier. Elle était obligée par tout droit, dit Saint Anselme, de se rendre semblable à Dieu, de qui elle devait être Mère, et de s’unir très-étruitemeut par la pureté à celui qui est la pureté même. Aussi fit-elle bien tant d’état de la conservation de sa virginité, comme pense sagement Saint Grégoire de Nysse, qu’elle s’arrêta tout aussitôt qu’on lui parla de concevoir ; et je ne sais à quoi elle se fût résolue, nonobstant une si honorable ambassade, poursuit ce saint Docteur, si elle n’eût été assurée qu’il n’y avait rien à craindre pour son intégrité. Quel plus insigne document pouvait-elle laisser aux Vierges, et comment leur pouvait-elle mieux enseigner à priser le riche joyau de la chasteté par-dessus tous les biens et toutes les promesses du monde ?

Au reste, si vous demandez en quel degré elle a possédé cette pureté, je vous répondrai qu’elle l’a eue si éminente, que le Saint Archevêque de Florence, marchant sur les pistes d’Albert le Grand, ne permet pas que nous la comparions aucunement à celle des autres créatures mortelles ; d’autant, disent ces Docteurs, qu’ici la chasteté est contrainte d’avoir toujours les armes au poing pour se défendre contre les assauts qu’elle reçoit continuellement de ses ennemis, où souvent elle est offensée, encore que ce ne soit pas dangereusement, souvent aussi elle se voit sur le point d être blessée à mort. Ils exceptent ceux qui par une faveur spéciale ont été confirmés en la grâce de Dieu, tels qu’étaient les Apôtres et quelques autres Saints. Mais elle était hors de tout péril d’être endommagée, pour légèrement que ce fût ; voire elle était affranchie de tous les combats qui nous sont livrés par la nature corrompue, dont les mouvements déréglés ne causèrent jamais aucune altération en son corps ou en son esprit. Ils ne se contentent pas de ceci, mais ils relèvent cette pureté par-dessus celle des Anges, d’autant qu’elle n’a pas seulement orné l’esprit de la Vierge, mais encore ennobli son corps, et pour ce qu’elle a été volontaire, et par conséquent suivie d’un très-grand mérite, ce qui manque à ces purs esprits. J’aurais ici l’un des beaux champs du monde pour m’égayer, si à deux ou trois autres rencontres (1) je n’a\ ais assez amplement discouru de la virginité de la mère de Dieu.

« Quand l’Ange apporta la nouvelle de l’Incarnation à la très-sainte Vierge, sa très-grande modestie ne lui permit pas de s’attribuer les grandeurs renfermées dans les paroles dont il usa pour la saluer, et la question qu’elle lui fit était fondée sur la vue de sa bassesse d’un côté, et de l’autre, sur le droit qu’elle avait de demander la manière dont cette œuvre se devait accomplir en donnant l’exclusion à celle qui ne s’accordait pas à son vœu, ce qui marque sa prudence et sa fidélité, et la disposition secrète de son âme virginale, qui eût mieux aimé renoncer à la très-haute dignité de Mère de Dieu, que de manquer à l’observance de ce vœu, le faisant monter au degré le plus sublime où il puisse arriver par cette résolution si ferme. Son esprit éclairé au delà de tous les esprits îles hommes, pouvant aisément proposer d’autres voies à l’Ange, elle s’en abstient, et ne spécifie que celle que son état Virginal l’oblige d’exclure, et elle se renferme dans les limites de son obligation. Il faut remarquer que Saint Gabriel ayant parlé trois fois, la Sainte Vierge demeura d’abord en admiration et en silence ; la seconde fois elle fit la question que nous venons de dire ; sur quoi étant éclaircie par la réponse de ce Bienheureux Ambassadeur, elle rentra dans son silence, et demeura dans la soumission ; de sorte que la pureté de cette admirable Vierge est le fondement de sa demande ; et si Dieu ne l’eût obligée à cette espèce de sollicitude touchant son vœu, nous n’aurions entendu de sa bouche sacrée nulle parole d’interrogation, mais seulement de foi et de soumission.

(1) Tract, i, c. m, § 4, 5 et e. v, § 3. Tract, u, c. ii, § 3.

« L’Ange aurait pu lui déclarer d’abord toute l’économie de ce grand Mystère ; il eût pu lui apprendre qu’elle allait être Mère du Verbe Incarné par l’opération du Saint-Esprit, et prévenir ainsi sa peine, mais il n’en avait pas l’ordre. Le conseil de Dieu est que Marie annonce l’Évangile de la virginité, et qu’elle l’annonce à l’Archange, et que nous honorions en l’accomplissement de cet ouvrage une double Annonciation ; c’est ce que nous remarquons en cet entretien Angélique et Évangélique. L’Ange annonce l’Évangile de l’Incarnation à la Bienheureuse Vierge, et cette pure Vierge annonce réciproquement à l’Ange l’Évangile de la Virginité, c’est-à-dire un nouvel état et une nouvelle sorte de créatures, qui n’ayant que le corps en la terre, doivent vivre et converser en esprit dans les Cieux, et c’est en Marie, et au moment de l’Incarnation que cet état virginal prend naissance. Les mariages de l’ancienne Loi étaient, selon Saint Augustin, des mariages prophétiques, qui regardaient la génération temporelle du Sauveur ; mais depuis sa venue il a changé de condition, et l’état excellent auquel les Fidèles sont conviés à présent, est celui de la sainte virginité ; il est vrai que tous n’y sont pas appelés, mais ceux qui sont honorés de cette vocation si relevée en doivent faire beaucoup d’estime, et s’y attacher fidèlement.

« En toutes les autres Mères, la maternité combat et triomphe de la virginité ; mais celle de Marie étant plus divine que la naturelle, elle respecte la virginité, elle cède à sa poursuite et s’accorde avec elle. Ne voyez-vous pas comme elle demeure ferme et constante ? Je ne connais point d’homme, dit-elle ; et comme d’ailleurs la maternité, approuvant sa force et sa résistance, lui dit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, etc. ; pour lui apprendre que c’est une maternité qui, bien loin de lui être contraire, l’ennoblit, la perfectionne et la déifie par son alliance. C’est donc en cet heureux moment que la source de la pureté est ouverte, et que l’état Angélique des Vierges commence à se dilater dans le monde ; cet état commence en Marie concevant Jésus-Christ dans l’estime de la virginité, en la mettant au plus haut prix qu’elle puisse être mise, comme nous le disions un peu auparavant, puisqu’elle n’eût pas voulu être Mère de Dieu sans demeurer Vierge (I). »

V. Mais pour approcher de plus près ce qui appartient davantage à l’instruction des Vierges, ce qu’elles ont principalement à remarquer, c’est que nonobstant que la Sainte Vierge n’ignorât pas le corps de garde que Dieu avait mis autour de sa virginité, ni la spéciale protection des Anges, voire encore du Roi des Anges, qui la mettait

(1) La R. Mère de Bléiuur.

en assurance, ce néanmoins elle apporta une extrême diligence à la contregarder, comme si elle eût toujours été au beau milieu des ennemis. Ce qui a fait dire à Saint Grégoire de Néocésarée (1), que jamais personne ne porta une lampe allumée au travers du vent avec plus de circonspection, et que jamais épousée n’eut plus d’égard à conserver la belle robe de ses noces, que la Sainte Vierge employa de soin à maintenir le lustre de sa virginité. A cet effet, elle lui donna pour escorte quatre vertus, dont il est nécessaire que les Vierges soient toujours accompagnées, si elles ne veulent courir divers hasards de perdre leur pudicité, ou à tout le moins d’en ternir le lustre.

L’amour de la retraite, première compagne de la virginité de la Mère de l)ieu.

VI. La première fut l’amour de la retraite et la suite de toutes sortes de hantises et de compagnies, non - seulement pernicieuses, mais encore non nécessaires. Ce qui a donné occasion à quelques Docteurs de remarquer que le mot Hébreu, llahalmach, qui est employé en la Prophétie d’Isaïe, où il est dit (2) qu’une Vierge concevra, ne signifie pas simplement une Vierge, mais une Vierge qui se tient close et couverte, et qui garde très-soigneusement la maison. De vrai, elle eut ce point en telle recommandation, que jamais elle ne mit le pied dehors que la charité ou la nécessité ne l’attirât, et lors même que l’une ou l’autre la pressait de sortir, elle se rendait au plus tôt qu’il lui était possible à sa bien-aimée solitude. Demandez à l’Évangéliste Saint Luc (3) en quelle façon elle fit le pénible voyage de Judée, allant voir sa cousine Elisabeth. Il n’a pas oublié de remarquer que ce fut en grande diligence et sans s’arrêter sur le chemin. Et ce qui est encore plus considérable, c’est que ce divin Écrivain donne assez à entendre qu’ayant demeuré environ trois mois en la maison de Zacharie, elle se rendit à Nazareth avant qu’Élisabeth se délivrât, afin d’éviter la rencontre non nécessaire des parents, des amis et des voisins qu’elle ne doutait nullement de voir accourir à la première nouvelle de la naissance miraculeuse de Saint Jean-Baptiste (4). Si vous pensiez la prendre pour une coureuse, vous vous tromperiez grandement, dit l’éloquent Docteur Saint Ambroise (o). Car, pour l’ordinaire, elle n’abandonnait point la maison, sinon quand il fallait aller au Temple, où elle ne se portait point autrement qu’en la compagnie de ses parents. Vous l’eussiez vue toujours très-bien occupée en sa petite chambrette, et encore mieux accompagnée

(I) Serin, u de Annuntiat. —(2) Cap. i. —(3) Ibid. — (4) Rupertus, lib. I inCant. — (5) Lib. Il de Virgiuibus.

ii. 50

en ses sorties, jacoit tju’elle n’eût personne qui la veillât plus soigneusement qu’elle-même.

VII. Qu’on ne me parle pas de ces vagabondes qui ont toujours les fourmis aux pieds et le vif-argent à la tête, et qui ne sauraient garder- la chambre et dont la dévotion est à courir. Plus elles courront, moins en rencontreront-elles ; et Dieu veuille qu’elles n’y perdent ce qui ne se conserve jamais bien qu’à la faveur de la retraite. Quand elles feraient des miracles, elles auraient peine de persuader aux Saints Pères qu’elles sont fort chastes ; et il les faudrait renvoyer à Tertullien, à Saint Gyprien, à Saint Jérôme, à Saint Ambroise et à ces autres grands Maîtres de la vie spirituelle, qui ont enseigné aux mères la façon de gouverner leurs lilles pour y apprendre leur leçon. Ils leur diraient (1) franchement que si elles veulent sortir à la rue avec Dina pour voir et pour être vues, pour cajoler et pour être cajolées, elles pourraient bien avoir la même rencontre que cette tille infortunée, et que si le monde tient des discours qui ne sont point trop à leur avantage, elles en fournissent le sujet. Ils leur diraient qu’on en a vu d’aussi avisées qu’elles tomber dans le blâme par leurs conversations trop libres et trop volages (2), que nul ne devient perdu tout d’un coup, et qu’il ne faut qu’une bluette pour allumer un feu qui ne s’éteindra possible jamais. Ils leur diraient (3) que rien ne s’accorde mieux avec la pudeur que la solitude, et que la retraite est la vraie école de l’honnêteté. Ils leur diraient (i) que le seul désir de s’exposer aux yeux est contraire à la chasteté ; que leseul regard des hommes, et beaucoup plus l’affection de leur agréer, pour vertueux qu’ils soient et pour bonne intention que l’on ait, sont comme autant de coups de dague au sein de la pudicité ; et que par de semblables rencontres le front s’endurcit peu à peu et s’accoutume à ne point rougir. Ils leur diraient que l’unique moyen de couper brèche à tant de complaisances et à tant de mauvais discours, c’est de se tenir au logis, et qu’aussi difficilement remarque-t-on les vestiges de l’aigle au milieu de l’air, du nav ire sur le coulant de l’eau et du serpent sur le dos de la terre, aussi difficilement remarque-t-on les traces des jeunes gens devant la maison d’une lille qui leur donne de la porte au nez. Ils leur mettraient devant les yeux l’exemple de la noble et vertueuse Asella (5), jeune Demoiselle romaine, qui n’avait point d’autre Paradis en ce monde que de se trouver seule en sa petite chambrette, et qu’elle était si fort éloignée de la hantise des hommes, que la couleur lui montait au visage lors seulement qu’elle était

(1) S. Bern., Tract, de Gradibus Humil., gradu i. — (2) S. Hieron., passim. — — (3) Ambr., Exhort. ad Virg. — (4) Terlull., lib. deVelandis Virginib. — (5) Hieron., Epist. xv ad Marcellain.

rencontrée avec sa softur, quoique vierge et chaste comme elle, tiret’, ils leur diraient des merveilles des Agnès, des Agathe, des Cécile, des Lucie et d’infinies autres que l’on ne vit jamais en public, sinon pour recevoir la palme du martyre ; et ils les aviseraient que si elles aiment mieux suivre les traces des éventées que les exemples de ces Vierges sages, elles se peuvent bien attendre à la honte et à la confusion de celles-là, plutôt qu’à l’estime etàla gloire de celles-ci.

La modestie, seconde compagne de la virginité.

VIII. Tandis qu’elles y songeront, je leur dirai que la seconde vertu dont la Sainte Vierge accompagna sa chasteté, fut la modestie et la pudeur. Car Saint Grégoire de Nazianze enseigne qu’il y a un tel rapport de l’intérieur à l’extérieur, que si le dedans est bien composé, il est de nécessité que le dehors s’en ressente, et qu’on aperçoive la modestie ès yeux, la retenue en la langue, la gravité au marcher, la bienséance et l’honnêteté en tous les mouvements du corps. C’est en quoi la Reine des Anges fut du tout admirable au récit du Bienheureux Épiphane, Prêtre de Constantinople. Car toute petite qu’elle était, elle n’arrêta jamais les yeux sur personne, et jamais ne commit aucune action méchante pour légère qu’elle fût. Aussi sa modestie parut si nouv elle au monde, que tous les hommes de jugement la regardaient comme une personne plutôt venue du ciel que conçue en la terre, et ils étaient contraints de confesser que jamais ils n’avaient vu une si rare modestie ni un visage si divin. Ce qui donne sujet à Saint Jean Damascène de la saluer en cette sorte (1) : Je m’adresse à vous, ô Vierge sans pair ! doux fruit des entrailles de Sainte Anne, j’y suis attiré par votre amour. Mais comment pourrais-je représenter avec le pinceau de ma plume la gravité de votre marcher et la modestie de votre vêtement ? Quelles paroles suffiront pour décrire la douceur et la beauté de votre visage, et la maturité d’un âge parfait qui se remarquait même en votre enfance ? Jamais votre habit ne ressentit la délicatesse ni la curiosité, et beaucoup moins encore votre marcher et votre contenance. Votre abord était gravement doux et doucement grave. Les hommes n’avaient nul accès à vous, témoin le tremblement dont vous fûtes surprise lorsque l’Ange se présenta devant vous. Jusqu’ici Saint Jean Damascène. Mais à propos de ce tremblement, de grâce, prenez garde, d’un côté, au trouble de la Sainte Vierge qui ne procédait nullement, ainsi que disent plusieurs graves Docteurs, de voir un Ange en sa

(1) Orat. i de Nativitate Virg.

chambrette, car ce ne lui était pas chose nouvelle, mais de le voir en forme d’homme, ce qui était tout à fait extraordinaire ; et de l’autre, remarquez avec Pierre Damien (1) comme elle tint toujours la rigueur de son silence accoutumé, ne donnant aucune réponse à ce divin Ambassadeur jusqu’à ce qu’il se fût mis en devoir de l’éclaircir, et de lui déclarer en particulier la manière que Dieu devait garder pour faire réussir les desseins qu’il avait sur elle.

IX. Ici le grand Maitre des Vierges, Saint Ambroise (2), les envoie à l’école de la Mère de Dieu pour apprendre d’elle la chaste pudeur, et pour se souvenir que la vraie Vierge doit tenir pour suspectes toutes les paroles des hommes, et qu’elle doit rougir autant de fois qu’elle en rencontre quelqu’un. Ici Saint Bernard les avise (3) que le plus beau brillant qu’elles puissent porter, c’est un maintien modestement vergogneux que Sainte Agnès appelait le vermillon qui était épandu sur ses joues. Ici Saint Augustin (4) les avertit de garder très-soigneusement leur vue, et de ne ficher jamais les yeux sur aucun homme. Et il ne faut pas qu’on lui dise que la vraie chasteté est au cœur, et que celles qui sont résolues de la garder n’ont pas besoin de tant de menues observations, d’autant qu’il ferme la bouche à tous ces beaux prétextes d’égarement et de légèreté, en disant que si l’œil est libre de regarder cà et là, jamais il ne croira que la vraie honnêteté puisse loger dans le cœur. Ici Saint Jérôme leur dit (S) que les approches des jeunes hommes, les regards, les signes, les sourires et autres semblables mignardises sont les premiers accès de leur fièvre chaude et les symptômes de la maladie mortelle qui conduit aux abois leur chasteté. Bref, ici tous tant qu’ils sont ils leur crient qu’à faute de gravité et de retenue, celles qu’on estimait les plus sages se sont perdues, et que le chemin de la légèreté est si glissant, qu’au même instant qu’elles y mettront le pied, elles enfileront la route de leur malheur.

« Le Prophète Osée dit une excellente parole sur ce sujet, au Chapitre second de sa Prophétie : J’attirerai doucement à moi cette âme, je la mènerai en la solitude, et je lui parlerai au cœur. Quand il a plu à Dieu de dégoûter la créature des satisfactions mortelles qu’elle trouvait clans le vice, et qu’il lui a fait sentir la joie divine de son Esprit-Saint, elle n’aspire plus qu’à la jouissance de ce bien céleste qui la rend victorieuse de ses passions, et c’est alors qu’elle se retire dans la solitude, qu’elle évite le commerce des hommes, et qu’elle essaie de se tenir toujours auprès de ce médecin admirable qui a guéri toutes ses plaies, et qui seul la peut conserver dans la

(1) Serm. i de Nalivit. B. Virg. — (2) Lib. Il in Lucam. — (3) Serm. in Signum magnum. — (4) Epist. cix. — (5) In Vita Sancti Hilarionis.

santé spirituelle qu’elle a recouvrée par son assistance. Alors encore elle substitue à des compagnies dangereuses celles des personnes qui, par leurs prières, par leurs paroles et par leurs exemples, peuvent l’aider en sa nouvelle vie. Cette précaution est si nécessaire, que sans elle les conversions que l’on prétend être véritables ne le sont qu’en idée, superficielles et passagères, et se terminent souvent à des rechutes plus dangereuses que le premier état, d’où l’on croyait être délivré ; il faut s’éloigner du monde comme on fuit d’une maison infectée du mauvais air. Les mauvais discours, au sentiment de saint Paul, corrompent les bonnes mœurs ; les yeux persuadent le cœur, on apprend le mal en le voyant faire, et cette vue fait une impression si forte dans l’âme, qu’elle passe comme en nature avant même qu’on s’en aperçoive.

« Voici une description du véritable Solitaire qui mérite bien notre attention :

« Le Solitaire est celui qui représente parfaitement dans un corps matériel et corrompu l’ordre et l’état des purs Esprits ; le Solitaire est celui qui en tout temps, en tout lieu, en toute action n’est attaché qu’aux seules choses de Dieu ; le Solitaire est celui qui fait sans cesse violence à la nature, et veille sans relâche à la garde des sens ; le Solitaire est celui qui a le corps chaste, les lèvres pures, et l’esprit éclairé de la lumière divine ; le Solitaire est celui qui, étant touché dans le fond de l’âme de la tristesse salutaire de la pénitence, est toujours occupé de la pensée de la mort, soit qu’il veille ou qu’il dorme, sans la perdre jamais. Celui-là est véritablement Solitaire qui a toujours l’esprit comme transporté dans le ciel, et ravi en Dieu, qui ne soulfre la vie présente qu’avec regret, à qui la vertu est devenue presque naturelle, qui est toujours éclairé de la Lumière divine, dont le cœur est comme un abime d’humilité, où il précipite et où il étouffe toutes les pensées d’orgueil, sachant que ce vice est la dernière pauvreté d’une âme qui croit cependant être fort riche. L’âme solitaire, qui est aussi sainte que sage, n’a pas besoin d’être instruite par le discours, étant éclairée par la lumière de ses propres actions, qui parlent plus efficacement que tous les discours.

« Le premier degré de la paix intérieure est d’éloigner de soi tout le bruit que causent les passions, comme troublant la plus profonde tranquillité du cœur. Le dernier et le plus parfait est de ne pas craindre même ce tumulte, et d’y être entièrement insensible.

« Saint Bernard était si transporté des excellences de la solitude, qu’il a peine à trouver des expressions qui satisfassent son zèle. Écrivant aux Frères du Mont-Dieu, et se réjouissant avec eux du renouvellement de la ferveur des anciens Moines d’Orient, il leur dit : Que le Seigneur vous mette à couvert de la contradiction des mauvaises langues, qui vous taxent de nouveauté ; qu’il vous cache dans le secret de sa face à ces gens impies, qui ne pouvant obscurcir la lumière si brillante de la vérité, s’eil’orcent de vous nuire sous le seul nom de novateurs ; ce sont de vieux vaisseaux qui ne peuvent pas contenir| le vin nouveau que le Saint-Esprit répandit dans les Apôtres. Si votre retraite est une nouveauté, au moins n’est-elle pas une nouvelle vanité ; c’est l’ancienne possession de l’Église de Dieu, découverte dès le temps des Prophètes, ressuscitée en la personne de Saint Jean-Baptiste, et perfectionnée par le Sauveur qui se retirait si souvent sur les montagnes et dans les déserts, et qui a depuis été imité par une si grande multitude de Solitaires, comme les Paul, les Antoine, les Macaire, les Arsène, et les autres. Ah ! mes chers Frères, dit-il un peu plus bas, gardez-vous de négliger votre vocation, ne vous arrêtez pas, il vous reste un grand chemin, votre profession est très-élevée, elle passe les Cieux, elle égale les Anges, elle imite leur pureté ; vous n’avez pas seulement voué la Sainteté, mais la perfection de toute Sainteté, la fin de toute consommation ; il ne faut pas s’arrêter seulement à ce que Dieu commande, mais à ce qu’il désire. Quel est son bon plaisir ; quelle est sa volonté plus parfaite ? c’est le devoir des autres de croire en Dieu, de le connaître, de le craindre et de l’aimer ; mais pour vous autres, vous le devez goûter, vous devez en jouir. C’est clans la retraite, selon le même Saint, que l’on rachète le temps perdu dans les embarras du siècle, que l’on s’occupe aux affaires de Dieu, que le cœur est au large, n’étant plus serré et pressé des soins inutiles du dehors ; c’est dans la solitude que l’âme se réjouit, et qu’elle est à la table de son Époux, se rassasiant des viandes délicieuses et des vins de son amour. Le nom de Vierge Solitaire attribué à notre Souveraine m’a un peu éloigné du sujet que nous traitons, il est temps de reprendre notre matière (1). »

La sobriété, troisième compagne de la virginité.

(2) Lib. Il de Virg.

X. La troisième compagne de la pureté virginale de la Mère de Dieu, fut la sobriété et l’abstinence. Abstinence que Saint Ambroise témoigne (2) avoir été si grande, qu’à peine prenait-elle ce qui était nécessaire pour se sustenter. Abstinence que Saint Chrysostome surnomme excessive et surpassant toutes les forces de la nature, et qu’il dit avoir mû ie Roi de gloire à la donner pour Mère à son Fils unique. Abstinence que Saint Jérôme assure avoir été tellement

(1) La R. Mère de Blémur. — compassée, qu’un Ange lui apportait tous les jours un petit ordinaire afin qu’elle n’excédât en chose quelconque les bornes de la nécessité. Bien qu’il ne faille pas estimer qu’elle en usât de la sorte pour empêcher les mouvements déréglés de la sensualité, qui était en elle très-parfaitement sujette à la raison ; mais pour obéir à la même raison, qui enseigne que la nourriture ne doit être prise sinon pour soutenir le corps, pour bailler des ailes à l’âme, ainsi que dit Saint Jean Chrysostome (I), à ce qu’elle se puisse élever en haut parla contemplation, et pour la rendre supérieure à tous les alléchements de la partie terrestre, c’est-à-dire du corps. Pourquoi ne me sera-t-il pas permis d’ajouter qu’encore qu’en son particulier elle n’eût point besoin de refréner l’insolence de cette partie brutale, qui en tout et partout suivait la partie de l’esprit, ce néanmoins elle devait par son exemple faire appréhender aux Vierges les besoins qu’elles ont de cette vertu. Car c’est en elles proprement que la tempérance et la sobriété doivent venir au secours de la chasteté, pour affaiblir son ennemi domestique et pour empêcher le renfort qui lui arrive du dehors. Les anciens comprenaient bien ce point, lorsque parlant du vin, ils l’appelaient (2) le lait de la Déesse d’impudicité, couvrant à leur façon ce qu’ils avaient appris des saints livres qui enseignent que le vin est l’entretien et la nourriture de ce vice. C’est chose étrange d’ouïr les paroles des Saints Pères sur ce sujet, les exagérations dont ils se servent, nommément lorsqu’ils adressent leurs discours aux Vierges. Si on me croit capable de donner conseil, dit Saint Jérôme (3), et si mon expérience peut mériter qu’on lui défère quelque chose, le premier avis que je baille et la première prière que je fais, c’est que l’Épouse de Jésus-Christ ne fuie pas moins le vin que le venin. Ce sont les premiers feux que les démons, vrais incendiaires, ont coutume de laisser dans nos corps, afin d’embraser notre jeuuesse. L’avarice, la superbe et l’ambition ne font point pour l’ordinaire tant île dégât, d’autant qu’il est beaucoup plus aisé de se prendre garde des autres ennemis que de celui-ci qui est de la maison, et qui nous accompagne partout. Le vin et la jeunesse sont comme deux brasiers allumés. N’avons-nous donc pas bonne grâce de jeter de l’huile dans le feu et de nourrir ainsi les vices qui enflamment nos corps et qui ruinent nos esprits ? Quant à Saint Jean Chrysostome, il tranche court et maintient (i) que pour lui il ne tiendra jamais pour une femme qui se gouverne sagement, celle qui boira volontiers du vin. Les autres n’en disent pas moins, et il me semble que c’est bien assez pour faire appréhender aux Vierges la

(1) Hom. i in Gen. — (2) Athen., lib. X Dipnos., c. xv. Prov. xx. Luxuriosa res vin uni. — (3) Epist. xx ail Eustoch. — (4) In c. i liait !).

règle et ]a modération qu’elles doivent tenir en leur vivre, si elles veulent conserver l’agréable fleur de leur chasteté, la bonne odeur qu’elle doit répandre partout.

L’occupation, quatrième compagne delà virginité.

XI. La quatrième compagne de l’intégrité de la Sainte Vierge fut la continuelle occupation. Car elle savait trop bien que le vice s’engraisse dans l’oisiveté, ni plus ni moins qu’en la bonne chère, et que faute d’exercice (I), les forts étaient devenus faibles, et les sages avaient perdu leur sagesse, comme il se voit en Samson et en Salomon, qui, s’étant maintenus parmi le travail, se ruinèrent de corps, d’esprit et d’honneur, aussitôt qu’ils se furent abandonnés à l’oisiveté. Je suis content de rapporter ici, en faveur des Vierges, ce que les Saints nous ont laissé de l’occupation tant intérieure qu’extérieure de la Mère de Dieu, pour leur fournir une parfaite idée d’une journée spirituelle. Saint Bonaventure (2) a recueilli ces divers détails, partie des mémoires de Saint Jérôme, partie des révélations faites à Sainte Elisabeth, fille d’André, Roi de Hongrie, par la même Vierge. Il dit donc qu’elle se levait d’ordinaire à la minuit, et lors, se prosternant devant le lieu où jadis avait reposé l’Arche qui était le Trône de Dieu, elle passait un bon espace de temps en l’Oraison, où sans parler des remerciements qu’elle faisait à sa Majesté des louanges et des bénédictions qu’elle lui donnait, et des autres actes de Foi, d’Espérance, de Charité et de Religion qu’elle pratiquait, elle avait coutume de demander sept choses à Dieu. La première, la grâce de l’aimer de tout son cœur et de toutes ses forces. La seconde, la faveur d’aimer son prochain autant que Dieu le commande, et tout ce qu’il désire que nous aimions pour l’amour de lui. La troisième, la force de haïr tout ce qui lui déplaît. La quatrième, l’humilité, la patience, la débonnaireté et les autres vertus qui la devaient rendre aimable à l’Époux de son cœur. La cinquième, le bien et l’honneur de voir de ses yeux, d’ouïr de ses oreilles et de servir de ses mains celle qui devait être si heureuse que d’être la Mère de son Créateur, ainsi qu’elle avait appris des sacrés cahiers. La sixième, le secours nécessaire pour accomplir ponctuellement toutes les volontés de ses Supérieurs. A la dernière, elle recommandait à Dieu le Sanctuaire qu’il avait choisi, les Officiers et les Ministres du Temple, et généralement son peuple élu, à ce qu’il les conservât tous et les fit croître en son saint service. Après ce premier exercice, ayant pris tant soit peu de

(1) Ans :,, Serm. xvi nd fratres In eremo. — (2) Médit, vitsp Christi, c. m.

repos, elle retournait de bon matin à la prière où elle s’attachait de nouveau jusqu’à neuf heures. De là jusqu’à midi elle s’employait à quelque ouvrage manuel, selon qu’il lui était ordonné, nommément à travailler en soie ou en laine, pour le service du Temple, ce qu’elle entendait parfaitement. Après midi elle reprenait les exercices spirituels de la lecture et de l’oraison, jusqu’à ce que l’Ange lui apportât sur le tard sa petite réfection ; après laquelle ayant béni et adoré son Dieu, et, comme disent plusieurs Saints, s’étant quelque temps entretenue avec les Bienheureux Esprits qui la venaient voir, elle prenait un peu de sommeil, qui pourtant n’interrompait pas ses doux et affectueux colloques avec Dieu, ainsi que j’ai dit ailleurs après un bon nombre de Saints Docteurs. Jusqu’ici est la relation de Saint Bonaventure ; à quoi s’accorde merveilleusement bien ce qu’écrivent Saint Grégoire de Nysse (1), Saint Jérôme (2), Je Bienheureux Sophronius (3), André de Crète (4), Saint Jean Damascène (5), Saint Germain, Patriarche de Constantinople (6), Épiphane, Prêtre de la même Église (7), George, Archevêque de Nicomédie(8), Cédrenus(9), Nicéphore (10), Pierre Damien (11) et plusieurs autres. Ô temps heureusement employé ! ô vie qui est plus d’un Ange que d’une créature mortelle ! ô journées vraiment pleines, et telles que les ont désirées les Saints après le Prophète David ! ô suite d’actions toutes dignes d’être présentées à la Majesté de Dieu ! ô entretiens surpassant la condition des personnes engagées dans les nécessités d’un corps corruptible et mortel ! Je sais bien que les autres Vierges n’y arriveront jamais ; si ne sont-elles pas pourtant dispensées de se ranger à la compagnie des jeunes filles qui suivent l’Épouse choisie. Pour celle-ci, elle va, elle vole, elle tranche les montagnes et saute les vallées, courant après son Bien-aimé ; quant à elles, qu’il leur souvienne qu’elles avanceront autant en la vertu qu’elles suivront de plus près les traces de la Reine qui les conduit.

« Mais disons encore que le Sauveur ayant commencé d’ouvrir sa bouche adorable pour prêcher au peuple les maximes fondamentales de son Royaume après trente ans de silence et de vie inconnue, il ne convie personne au mariage, mais il exhorte tout le monde à la continence par ces paroles : Quipotest capere capiat. Il est vrai qu’il honora les noces de sa divine présence, et qu’il ennoblit le Mariage en l’élevant à la dignité de Sacrement, et qu’il a inspiré à l’Apôtre de

(1) Orat. de Nativit. Dom. —(2) In Hist. Deiparæ. — (3) In Epist. de Assuinpt. — (4) Orat. i de Assumpt. — (5) Lib. IV Fide Orth. — (6) In Encom. Deip. — (7) In Vita Virg. — (8) Orat. de Deip. oblatione. — (9) In Compendio historiap. — (10) Lib. I Hist., c, vu. — (11) Serm. i deNat. Mari ». Christophorus à Castro, Hist. Deiparæ, c. ut.

nous dire qu’il était honorable ; mais cependant ce même Apôtre ne le conseille à personne, au lieu qu’il persuade la virginité, comme un état parfait, plus élevé, plus rempli de grâce, plus séparé des créatures et plus uni à Dieu. Il est certain, dit-il, que je n’ai point de précepte du Seigneur touchant les Vierges, mais voici le conseil que je leur donne, comme étant prévenu de la miséricorde de Dieu pour lui être fidèle : Je crois donc qu’à cause des misères présentes, un homme fait bien de ne se point marier ; celui qui n’est point dans cet engagement a soin de servir le Seigneur et de lui plaire, et son cœur n’est point divisé entre les choses du monde et celles de Dieu ; ce que je vous dis pour vous porter à un état honorable, et qui vous donnera la liberté de vous occuper à la prière, quoique je ne prétende pas contraindre personne, sachant que tout ie monde n’est pas appelé à une condition si sublime.

« Saint Cyprien, dont nous avons déjà rapporté le témoignage au commencement de ce Chapitre, continue les louanges de cette tille du Ciel, en disant que la virginité est un soin continuel et une glorieuse anticipation de la vie bienheureuse ; que c’est une enfance perpétuelle, une enfance d’innocence et de pureté ; c’est la.victoire du monde, le triomphe de ses plaisirs et de ses déplaisirs ; que c’est la marque de la fécondité spirituelle de l’Église, et l’image la plus naturelle de la sainteté de Dieu. Elle est, au sentiment de Saint Jean Climaque, une demeure uniquement agréable à Jésus-Christ ; c’est, dit-il, ie bouclier du cœur, c’est un Ciel terrestre, c’est un renoncement que l’on fait à la nature par un mouvement surnaturel : celui qui possède cette excellente qualité bannit l’amour des sens par l’amour divin, et éteint le feu de la terre par le feu du ciel.

« Il y a trois sortes de personnes, continue cet homme admirable, qui tiennent leur corps captif et enchaîné : les uns l’arrêtent par les combats de la vie religieuse, par les travaux pénibles et par les austérités corporelles ; les autres l’enchaînent par l’humilité, et les derniers par l’infusion secrète d’une lumière divine. Les premiers ressemblent à l’Étoile du jour, les secondsà la Lune lorsqu’elle est pleine, et les troisièmes au Soleil lorsqu’il est le plus brillant ; tous trois ont leur conversation clans le ciel, et comme le jour succède à l’aurore et à la lumière du jour le grand éclat du Soleil, de même au premier degré de pureté qui s’acquiert par les travaux, succède le second qui s’acquiert par l’humilité ; et à celui-ci succède le dernier qui est le plus élevé, et qui s’obtient par une grâce extraordinaire et une illumination toute céleste.

« Comme Dieu est incorruptible et tout esprit, aussi aime-t-il la pureté et l’incorruption, c’est ce qui rend les Vierges ses favorites, c’est ce qui leur donne une sainte familiarité avec lui, et ce qui les rend semblables à ce divin exemplaire autant que la créature en est capable. Les Vierges égalent les Anges au sentiment des Saints, sur quoi Saint Jérôme dit une parole fort singulière : Le sexe, dit-il, est dévoré par une fille pure et chaste ; elle porte Jésus-Christ gravé en son corps aussi bien que dans son cœur, et elle est déjà en quelque sorte ce qu’elle sera plus parfaitement dans l’état de la Résurrection générale, où le Fils de Dieu nous assure que les Mariages cesseront et les hommes seront semblables aux Anges. Enfin les Vierges ont ce grand privilège rapporté par Saint Jean dans ses révélations, de suivre l’Agneau partout où il va. Ce Disciple bien-aimé avait de la complaisance de traiter d’une matière qui le touchait en particulier, puisqu’il demeui’a Vierge jusqu’à la mort : c’est avec un certain agrément qu’il parle de cette procession qui lui fut montrée, dans laquelle il n’y ait que le Roi des Vierges et sa virginale famille qui fussent admis, et qui eussent permission de chanter. Saint Augustin, qui connaissait fort bien ces vérités, dit élégamment, et peut-être avec quelque douleur intérieure : La joie des Vierges de Jésus-Christ est différente de celle des autres Saints qui n’ont pas cette qualité, quoiqu’ils appartiennent au même Maître ; ils ont tous de quoi être satisfaits, mais cependant ce n’est point avec la même étendue, ni dans la totalité des Vierges : car ne suivant pas Jésus-Christ partout où il va, et n’étant pas ses imitateurs dans la virginité, ils sont privés de la joie dont cette ressemblance est le fondement, et celle qu’ils possèdent n’est ni opérée, ni exprimant, ni tendant à Jésus-Christ selon son état de pureté.

« Je sais bien que tous les fidèles en général suivent l’Agneau, mais je sais encore qu’ils ne le suivent pas partout où il va. Voilà comment cela se doit entendre, selon la pensée de notre Saint Docteur au lieu que nous venons de marquer.

« Bienheureux, dit-il, les pauvres d’esprit, ils suivent le Sauveur, lequel possédant les richesses immenses de la divinité, s’est fait pauvre pour l’amour d’eux.

« Bienheureux les débonnaires, ils imitent celui qui a dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.

« Bienheureux ceux qui pleurent, ils se conforment à Jésus-Christ pleurant sur la ville de Jérusalem.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils entrent en la société de Notre-Seigneur touchant ce qu’il dit à ses Apôtres : Ma nourriture est de faire la volonté du Père qui m’a envoyé.

« Bienheureux les miséricordieux, ils ont pour modèle Jésus-Christ Notre-Seigneur représenté par le charitable Samaritain qui secourut le pauvre blessé, dont le Prêtre et le Lévite n’avaient point eu de compassion.

« Bienheureux ceux qui ont le cœur net, ils imitent celui qui n’a point pécbé, et dont la bouche n’a jamais trompé personne.

« Bienheureux les pacifiques, ils ressemblent beaucoup à celui qui pria sur la Croix pour ses cruels bourreaux.

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, ils imitent celui qui nous a donné l’exemple de souffrir sans murmure quand nous sommes persécutés à tort, etc.

« Tous les Élus peuvent suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ dans toutes ces vertus que sa sainte parole nous propose, et nul n’en est exclu, quoique ceux qui sont engagés dans les soucis du siècle y rencontrent de plus grandes difficultés. Mais quand cet Agneau sans tache se promène dans la belle route de la virginité, ceux qui l’ont perdue ne peuvent nullement l’accompagner ; on ne revient jamais dans ce chemin quand on l’a une fois quitté : c’est une absence sans retour. C’est donc votre privilège, ô saintes Vierges ! 6 Épouses de ce divin Agneau ! de lui tenir compagnie, d’être toujours à son côté, de le suivre sans cesse, de le caresser, de l’embrasser, mais souvenez-vous qu’il ne suffit pas d’être Vierges, si vous n’êtes Vierges de Jé- sus-Christ : il ne faut pas renfermer vos pensées dans la seule intégrité du corps, il se faut élever à la vertu de l’esprit, par laquelle la virginité est consacrée et vouée à Dieu. C’est là le don parfait, et une grâce particulière qui réside en l’âme et qui nous porte à dédier au Sauveur et l’esprit et le corps, connue un holocauste entier de tout ce que nous avons reçu de sa main, sans nous en réserver quoi que ce puisse être : mais revenons à notre sainte Maîtresse.

« Nous avons déjà remarqué que l’Église, conduite par l’Esprit-Saint, appelle la Mère de Dieu la Vierge des Vierges ; c’est-à-dire la Mère et la Souveraine de toutes les autres qui en dépendent et qui lui appartiennent connue ses plus chères filles et ses plus fidèles Disciples qui portent son caractère, et qui sont formées à son image et à sa ressemblance. Or, la sacrée Vierge ne possède et ne reçoit rien que par son divin Fils, et tout ce qui lui est donné ne passe par ses mains que pour être offert plus saintement à Jésus-Christ. Terminons donc cette matière, et disons,’que Dieu en son conseil éternel ordonna que la virginité de Marie fût la principale disposition à sa divine maternité, et qu’en hommage et à l’imitation de ce mystère, la pureté des Fidèles de l’un et de l’autre sexe est l’état qui les dispose plus efficacement pour entrer dans la divine alliance, et dans cette espèce de maternité dont il est écrit : Quiconque fera la volonté de mon Père qui est dans les cieux, il est mon frère, ma sœur et ma mère. État sublime qui a pris naissance dans l’Incarnation du Fils unique de Dieu, et dans la participation que sa très-sainte Mère a mérité d’y avoir par sa pureté virginale ; et puisque dans l’ordre ordinaire toutes choses remontent à leur source, il est donc vrai que la sainte virginité élève et unit à la Vierge par excellence ceux qui la professent, et par elle à son Fils et à son Dieu. C’est par l’entremise de cette vertu que les âmes suivent Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère, et qu’elles les suivent partout, c’est-à-dire qu’elles leur ressemblent en beaucoup de traits par la sainteté, et qu’elles leur ressemblent en tout par la sainte intégrité.

« Disons enfin que l’innocence et la pureté ont Marie pour principe, et le Seigneur Jésus pour fin, qu’elles dépendent de la Mère de Dieu comme les principaux effets de sa puissance, et qu’elles nous font tendre à Jésus, lequel a tant de complaisance de voir des créatures revêtues des livrées de sa Bienheureuse Mère, qu’il les introduit dans son Palais à la vue de toute sa Cour, et avec un applaudissement général de tous les Élus, leur faisant part de tous les trésors de son éternel Empire, et leur permettant de le suivre partout dans la gloire, comme elles l’ont imité en tout dans les voies de la grâce (1). »

### § XV. — Comme elle doit être imitée des mariées et des veuves.

Les mariées rencontreront aussi de grandes vertus à imiter en celle que Dieu a choisie pour servir d’exemple généralement à toutes les femmes, de quelque condition qu’elles soient, en celle que Saint Grégoire de Néocésarée appelle la gloire des Vierges et la réjouissance des mariées (2). Le Prince des Apôtres me servira de guide en sa première Épitre Canonique, où il va recueillant les qualités qui sont requisee ès femmes Chrétiennes.

Première qualité : le respect à leurs maris.

La première est l’honneur et le respect qu’elles doivent à leurs maris, accompagnés d’une sincère obéissance, et provenant d’un amour cordial. C’est pourquoi les plus grandes pour l’ordinaire ont été les plus remarquables, faisant servir à la vertu l’avantage de leur extraction. La chaste Sara, dit le Saint Apôtre, n’appelait point autrement Abraham que son Seigneur et son Maître ; ce qui la rendit si digne d’affection et d’honneur, qu’il lui changea le nom de Jescha,

(lj La R. Mère de Blémur. — (2) Serin. Il de Annunt.

qu’elle portait auparavant, en celui de Sarai, la nommant sa Dame par respect, ainsi qu’ont remarqué quelques doctes interprètes (1). Les Saintes Matalieet Monique en ont fait tout autant à l’endroit de Saint Adrien et de Patritius, leurs maris. Et le grand Maître des mœurs Chrétiennes, Saint Jérôme, le conseille à toutes les autres en la personne de la noble Dame Celancia, lui disant qu’elle doit être la première à honorer son mari et à donner des exemples de respect à tous ses domestiques ; que par son abaissement et par ses continuels services elle ie doit faire paraître honorable à tous ; enfin, qu’elle doit mettre toute sa grandeur à lui déférer autant qu’elle pourra. Car puisque l’homme, au dire de Saint Paul, est le chef de la femme, le plus grand honneur qu’elle puisse recevoir, c’est d’avoir un chef que tous à son imitation jugent être digne d’honneur. C’est en quoi la Sainte Vierge n’a pas eu sa semblable. Car comme Saint Joseph lui avait été immédiatement donné du ciel, elle ne le regardait pas seulement comme son maître et son Seigneur, à l’exemple de Sara, mais comme Dieu même, à qui elle obéissait en sa personne. Elle considérait qu’en qualité d’Époux et de Gardien de sa Virginité, il était digne d’un double honneur qu’elle lui rendait avec un admirable soin. Et le respect qu’elle lui porta fut bien si grand, que jaçoit qu’elle le vit en peine sur sa grossesse, néanmoins elle n’eut jamais la hardiesse de dire une seule parole pour lui ôter les appréhensions qu’il avait ; de sorte qu’il fallut que l’Ange, épargnant sa bonté virginale, rassurât l’esprit agité de Saint Joseph.

Deuxième qualité : la chaste fidélité.

(IL La seconde qualité que Saint Pierre recherche ès femmes chrétiennes, c’est la chaste fidélité (2), qui doit paraître en leurs regards, en leurs paroles, en leurs actions et en tout leur maintien. Car jaçoit, disent Saint Cyprien et Saint Ambroise, que la chasteté conjugale n’emporte pas la première couronne qui est due seulement aux Vierges, si est-ce qu’elle ne laisse pas pourtant d’être glorieuse devant Dieu, vu que ce n’est pas une petite louange de garder la foi parmi tant de tentations et de dangers, et beaucoup plus encore de modérer dans le mariage le désir des choses licites. Il est vrai que les lis font l’honneur du Jardin de l’Église, et qu’ils portent leur tête argentine par-dessus les autres fleurs ; mais ce n’est pas à dire qu’ils leur envient la beauté qu’elles ont chacune selon son degré. Les parterres ont une belle grâce lorsqu’ils sont bien cultivés et bien arrosés ;

(1) Cornélius, in Gen., c. xu. — (2) Considérantes in timoré castam conversatio- nem vestrain.

(a) Lib. I contra Jovin. —

(1) Eccles. îx. —

(3) Lib. de 130uo pudicitiæ.

niais ne fait-il pas bon voir d’autre côté sur le penchant d’une colline une vigne bien dressée et chargée de beaux fruits, et dans la campagne une moisson, qui est l’espérance de toute la contrée ? Or, comme au dire du Sage (1) il n’y a rien qui puisse être comparé à une âme chaste en quelque degré que ce soit, aussi n’y a-t-il rien de si sale ni de si mauvaise odeur qu’une femme qui se donne mauvais bruit. Sur toutes choses, dit Saint Jérôme (2), que la femme bien avisée ait un extrême soin de son honneur, qui est l’appui, le soutien et le haut point de toutes les vertus de son sexe. C’est l’honneur qui recommande la pauvre, qui relève la riche, qui couvre la laideur de celle qui est désagréable, qui fait paraître celle qui est belle, qui oblige les ancêtres dont le sang n’est point altéré, qui vaut aux enfants plus qu’il ne se peut dire, les délivrant de la confusion qu’ils recevraient du blâme de leur mère et du doute qu’ils auraient de leur père ; mais surtout qui est un bien inestimable à la femme même, qui, par son moyen, se rachète de l’insolence d’un homme étranger, vu que dans l’horreur et dans l’effroi d’un sac de ville, il n’y a point de pareille calamité à celle des femmes qui sont contraintes de la souffrir. La chasteté, dit Saint Cyprien (3), c’est l’honneur des corps, l’ornement des mœurs, l’arrêt de la pudeur, la paix de la maison, l’entretien de la concorde ; c’est elle qui nous rend agréables à Dieu, qui nous unit à Jésus-Christ, qui, étant elle-même bienheureuse, rend aussi heureux ceux qui la possèdent ; qui est véritable à ceux qui ne l’ont pas et qui la veulent profaner en autrui, et ce d’autant plus que plus ils ont de peine de la surmonter. C’est la terreur et la ruine de l’infamie, la fermeté de la force, l’ennemie de la noblesse, le rempart de la probité, le renversement des mauvais desseins, la victoire de l’âme, le trophée du corps, la mère de la gloire, la stérilité des vices, le porte-flambeau de la sainteté, la montre de la sincérité, le retranchement des scandales, la paix assurée des vertus, la prison de l’incontinence, le port de l’honnêteté, la cuirasse delà pudeur, le glaive de la sécurité, la mort de la dissolution, le faite de l’honneur, le précipice du déshonneur, la matière des palmes et des triomphes, le repos du salut, le bannissement de la perdition, la vie de l’esprit, la mort de la chair ; bref, une imitation de l’état Angélique et un oubli de tout ce qui est humain. Or, jaçoit que mon dessein soit de montrer que la Sainte Vierge a servi en ce point d’un très - parfait modèle aux femmes mariées, si ne veux-je pas m’arrêter ici plus longuement, me contentant de ce qui a été dit de sa chasteté en divers endroits, et tout fraîchement au discours que je viens d’adresser aux Vierges.

Troisième qualité : la simplicité et la modestie ès habits

IV. La troisième qualité c’est la simplicité et la modestie ès habits. Car l’apôtre ne veut pas ouïr parler, non plus que son collègue Saint Paul, de ces têtes à divers étages, ni de ces cheveux frisés, poudrés, entortillés, parsemés de perles, couverts de diamants et de brillants : il condamne ces robes de broderie et d’autres semblables étotfes chargées de passements d’or, doublées richement et curieusement travaillées, comme des inventions du monde et des pièges de Satan, et au reste peu séantes aux filles de Jésus-Christ. Car enfin, dit Saint Cyprien, la vraie pudicité n’a que faire de tous ces artifices, elle est assez belle et assez agréable d’elle-même sans autres atours. C’est ce que répondit jadis le grand Saint Hilaire à sa fille Abra, qui était tentée d’aller brave comme ses compagnes. Elle demandait des perles, et il lui en promit une de si haut prix, que l’ayant elle ne serait jamais malade, elle ne vieillirait et ne mourrait jamais, qui n’était autre que la chasteté. Mais il ajouta que pour l’avoir il fallait de nécessité mépriser les autres perles, d’autant qu’elle était si belle et si précieuse, qu’elle voulait être toute seule. Ce qu’il lui persuada aussi aisément que Saint Jérôme à la noble Démétrias (I), sa fille spirituelle, de qui il écrit qu’elle était à la gène lorsqu’elle était contrainte de se parer, et qu’à l’imitation de la vertueuse Esther, elle eût aussi aisément supporté les plus sales ordures que ces parures et ces affiquets. De moi il faut que je confesse queje ne sais avec quelle conscienceles femmes chrétiennes, et nommément celles qui font quelque profession de la dévotion, y mettent tant de temps et tant de façon, ni comme elfes se peuvent endormir sur une sotte persuasion qu’il n’y a pas grand mal à toutes ces curiosités. Je les prie seulement de se commander tant soit peu de patience, pour peser mûrement ce qu’en écrivent les Saints Docteurs de qui elles doivent prendre les règles de la vie spirituelle. J’en trouve quelques-uns, dit Saint Grégoire (2), qui se mêlent de mettre le vice à couvert, et qui nous veulent faire croire qu’il n’y a point de mal à s’habiller de vêtements précieux. Qu’ils me disent donc pourquoi l’Écriture, marquant si soigneusement les chefs de la condamnation du mauvais riche, elle ne touche que ces deux tant seulement : qu’il allait richement couvert et qu’il faisait tous les jours bonne chère j qu’ils me répondent s’ils ont autre dessein que de

(1) Ad Demetriadciu de Virgiuitate. — (-2) Homil. xl iu Evang.

vanité, et pourquoiilsse mettent fort peu en peine de s’habiller lorsqu’ils sont pour garder la maison et pour n’être aperçus de personne. Mais n’estimez pas qu’il s’agisse ici d’une vanité seulement, les Saints le prennent bien plus au criminel. Quoi donc, dit Saint Cy- prien (I), vous êtes habillée somptueusement, vous êtes parée et attifée comme une Nymphe, vous allez le long des rues avec une démarche aussi molle et aussi étudiée que vos habits, vous attirez de tous côtés les yeux de la folle jeunesse, vous leur tirez des désirs et des soupirs du profond du cœur, vous nourrissez l’ardeur de leur concupiscence, vous jetez de l’huile dans le feu, et vous vous imaginez d’être fort innocente. Je veux que vous ne vous perdiez pas vous-même, et ne faites-vous point de cas d’être cause de la ruine des autres, à qui vous n’apportez pas moins de dommage que si vous leur faisiez avaler du poison, ou que vous leur missiez la dague dans le sein ; et après cela vous me voudrez persuader que vous êtes chaste ? Je ne le croirai jamais ; et quand vous atiriez dessein de l’entreprendre, votre habit vous démentirait.

V. Non, non, ne vous trompez pas à nous vouloir payer de belles paroles, poursuit Saint Jean Chrysostome (2), nous savons assez ce que c’est que le monde. Je vous maintiens qu’il est impossible de faire tant d’état de vous agencer et d’avoir soin de votre âme. Car comment y pourriez-vous songer ayant tant d’affaires après votre corps, étant toute noyée clans la vanité, portée par terre par le pesant fardeau de vos innombrables péchés ? Ces saints poursuivront s’il leur plait, car quant à moi je proteste que je n’aurais jamais la hardiesse d’écrire ce qui suit, si ce n’était avec leurs plumes. L’admirable Sainte Paule, dit Saint Jérôme (3), cette merveille de gravité et de vertu, ne rencontrait jamais aucune de ces bien coiffées qu’elle ne lui fit une réprimande avec le front et avec les yeux ; aussi avait-elle coutume de dire que la beauté du corps tant recherchée marquait infailliblement la saleté de l’âme. Que les vierges et les femmes qui sont sages, dit encore Saint Cyprien, fuient comme la peste ces habits curieux qui ne sont propres qu’à des impudiques, et qui sont les panonceaux et les étendards de celles qui ont abandonné le soin de leur honneur. Il est impossible que celles qui vont habillées de soie et d’écarlate puissent être revêtues de Jésus-Christ ; et où l’on voit tant d’or, tant de perles et de roses de diamants, il faut dire par nécessité qu’il y manque le principal ornement du corps et de l’esprit. Car autrement comment n’auraient-elles point d’appréhension de porter ce qui coûte si cher à autrui, et de faire parade des armes qui sont

(i) Lib. deHabitu Virginum. — (2) Homil. xxxvii in Geu. — (3) Epist. xsvu ad Eustoch.

ii. 51

encore teintes du sang de leur prochain ? Saint Grégoire de Nazianze, traitant des admirables vertus de sa chère sœur Gorgonia, renvoie bien loin tout cet attirail de vanité comme un dessein du Prince des ténèbres (1). Jamais personne, dit-il, ne vit ses robes chargéees de clinquant ni ses cheveux curieusement tressés ou déguisés. Jamais elle ne se servit d’aucun artifice pour rendre son visage plus agréable, ou pour altérer ce que la nature lui avait donné. Elle estimait qu’un tel soin n’appartenait qu’à des femmes de mauvais renom ; car pour les autres qui ont l’honneur en recommandation, elle estimait qu’il n’était point de pareille beauté à celle qui reluit au dedans de l’âme. Son vermillon n’était autre que la rougeur que lui causait la chaste pudeur, sa céruse était la couleur qui provenait de sa longue abstinence ; elle laissait le surplus aux comédiennes et à celles qui font gloire de ne pouvoir rougir. Mais à quel propos vais-je recherchant d’autres exemples, puisque j’en ai un si excellent entre les mains ? Car quelle modestie y eut-il jamais semblable à celle de la Mère de Dieu ? Le grand Apôtre de la France, Saint Denys, n’en demeura-t-il pas tout ravi et comme hors de soi ? Nicéphore (2), Cédrenus (3) et les autres Historiens ne remarquent - ils pas expressément que jamais elle ne porta autre habit cpie de laine, et d’une laine sans teinture ? De moi je ne doute nullement qu’elle ne tut de celles dont parle Je Pédagogue Chrétien (4) qui, à l’imitation de la femme forte Jes Proverbes (5), manient le lin et la laine, et que de ses propres mains elle n’habillât ses domestiques et nommément son très-honoré Fils. Témoin cette robe sans couture que Jes Saints Pères unanimement reconnaissent pour un ouvrage de la Sainte Vierge. C’est ici que je demanderais volontiers à nos Dames Chrétiennes si elles croient que cette Princesse du ciel employât tous les jours des trois et quatre heures, sans parler de plus, à s’agencer et à s’attifer autour d’un miroir, et quelle honnête lin peut avoir une étude si déréglée ? Car si c’est pour agréer à leurs maris, pourquoi ne gardent-elles donc la maison ? A quel propos tant de montres, tant de visites et tant de courses ? A quel propos tant de vains et suspects entretiens ? Qui se persuadera jamais que le mari prenne plaisir à tant de superfluités qui, tous les jours, renversent de fond en comble les familles les plus aisées ? Qui le croira si peu avisé qu’il ne juge bien que ce sont plutôt des amorces d’incontinence que des marques de loyauté ? Mais que diront-elles de tant de temps qu’elles perdent après ces fatras et ces amusements ? tout le matin s’en va à s’habiller, J’après-dinée à recevoir et à rendre leurs visites : y a-t-il au monde une vie plus

(1) Orat. xi. — (2) Lib. II Hist. Eccles., c. xxiii. — (3) In Compenilio historia). — (4) Clemens Alex., lib. III Pedag., c. xi. — (5) Prov. xxxi.

inutile que celle-là ? où est le temps qui leur reste pour prier Dieu et pour donner ordre à leur ménage ? où est l’exemple qu’elles doivent à leurs domestiques, à leurs enl’ants et à leur prochain ? qui ne voit que leur dévotion est un compliment et une pure cérémonie aussi bien que le reste ? Oh ! que celles qui veulent vivre chrétiennement à l’exemple de la Mère de Dieu y vont bien d’un autre air ! oh ! que la dévotion fait bientôt abattre toute cette pompe de Satan, ainsi que l’appellent nos Docteurs, dès qu’elle s’est à bon escient logée dans une âme ! oh ! qu’on y aperçoit bien d’autres desseins et d’autres affections ! oh ! qu’il est vrai que tous ces soins sont diamétralement opposés à celui de plaire à Dieu ! Mais possible est-ce trop s’arrêter sur ce point.

Quatrième qualité : un esprit paisible et arrêté.

YI. La dernière qualité que l’Apôtre demande, c’est un esprit paisible et arrêté, qu’il dit être riche en la présence de Dieu. Car il est vrai que c’est un trésor non-seulement pour une femme chrétienne, mais encore pour toute la famille qu’elle gouverne, qu’un esprit doux, Imitable et attrempé. Mon Dieu, qu’il fait bon dans une maison où l’on n’a point de bruit, où l’on vit à l’imitation de celle de Nazareth, où se trouvent Jésus, Marie et Joseph, où l’on n’entend que paroles de douceur, de bienveillance, de respect et de charité, où le mari commande avec honneur et où la femme gouverne la maison sans crieries, où Dieu est honoré et servi de tous ! Au contraire, le Sage assure (d), et l’expérience le témoigne, qu’il serait plus souhaitable de demeurer au mitan d’un désert, qu’avec une femme colère et rioteuse. Et Saint Jean Chrvsostome (2) ajoute que quant à lui il aimerait mieux vivre parmi les dragons, les lions et les tigres, qu’avec une femme de mauvaise humeur, et qu’on aurait plutôt apprivoisé ces bêtes féroces. C’est un enfer commencé qu’une telle maison ; et celles qui se laissent si fort emporter à leur mauvaise tête, s’exposent à un très-grand danger de l’achever et de ne jamais entrer dans la maison de paix et d’amour.

Ce que doivent garder celles qui pensent à se marier.

VU. Je pensais finir ici avec l’Apôtre ; mais il se présente une considération à mes yeux que je ne puis rejeter, pour autant que c’est le principal chef où celles qui songent à se marier doivent imiter la Mère de Dieu. C’est le soin qu’il faut mettre à traiter avec Dieu de

(1) Prov, sxt. — (2) Homil. xv de Variis in Matth., locis.

leur mariage, à rechercher et à suivre sa sainte volonté, et à faire état des sages avis de ceux qui pourchassent leur bien plutôt que leurs petites fantaisies et les feux volages de leurs vaines affections. C’est en quoi parut admirablement la prudence céleste de la Mère de Dieu, que j’ai commencé de leur proposer pour exemple. Car elle se laissa réellement conduire au Saint-Esprit et gouverner à ceux à qui elle devait obéissance pour l’amour de lui, que jamais elle n’y contribua autre chose, sinon ses ferventes prières, et sa très-humble soumission. A l’occasion de quoi je mettrai en avant ce que nous apprenons de Saint Épiphane (1), de Saint Grégoire de Nvsse (2), du Bienheureux Sophronius (3), de Saint Germain, Patriarche de Constantiuople (4), de Siméon Métaphraste (5), de Nicéphore (6), de Cédrenus (7) et de quelques autres, tant Historiens que Docteurs (8). Ils disent tous d’un commun consentement que la Vierge approchant l’âge de quinze ans, les Prêtres mirent en délibération ce qu’ils en feraient, jugeant être messéant qu’une fille de cet âge et d’une si rare beauté demeurât plus longtemps parmi eux. Cette pensée les fit résoudre à attendre la célébrité des nouveaux fruits, pour avoir la commodité d’en conférer avec les parents, qui pour lors seraient obligés de monter en Jérusalem. Arrivés qu’ils sont, on met la question sur le lapis : la résolution est qu’il la faut marier au plus tôt. Là-dessus on l’appelle pour ouïr ce qu’elle en dira. Elle, avec une modestie angélique, avec un visage coloré d’une chaste pudeur et avec un cœur plein de respect, répond que cela ne peut être, tant à cause que ses père et mère l’ont offerte à Dieu, que parce qu’elle-même s’est obligée par vœux exprès à conserver sa virginité. A cette parole, les Prêtres et les parents se trouvèrent merveilleusement surpris. Car d’un côté c’était une chose inouïe qu’un semblable vœu ; d’ailleurs néanmoins ils étaient arrêtés par la grande opinion qu’ils avaient conçue de la vertu de celte sainte fille, et par l’appréhension qu’ils avaient de commettre quelque sacrilège, donnant pouvoir à l’homme sur un corps consacré à Dieu. Il semblait d’une part qu’il y aurait moyen de satisfaire à la volonté de ses père et mère, la mariant avec un prêtre, et qu’ainsi elle serait toujours dédiée au service de Dieu. Mais d’autre part la loi était au contraire, qui ne permettait pas qu’une héritière unique fût donnée à un autre qu’à l’un de sa tribu ; et après tout leurs esprits demeuraient toujours embarrassés sur la considération du vœu de la Vierge. En cette perplexité, le plus

(1) Hæresi ixxvm. — (2) Orat. de Sancta Christi Nativ. — (3) Orat. de Obitu Ma- rite. — (4) Orat. de Oblatione B. Virg. — (5) Orat. de Vita et Dormitione Deip. — (6) Lib. Il Eccles. Hist., c. vu. — (7) In Compendio Historié. — (8) Vide Christo- phorum a Castro, Historiee Deipar£e, c. iv.

Court fut de recourir à Dieu et d’apprendre du Ciel comment ils se devaient gouverner. La réponse fut qu’on assemblât tous ceux qui se trouveraient lors en Jérusalem de la maison de David en état d’être mariés, et que celui sur qui tomberait le sort qui serait gouverné d’en haut fût donné pour époux à la Sainte Vierge, que Dieu pourvoirait au demeurant. Chacun se peut imaginer quelles étaient cependant les prières de cette Sainte fdle, et comme elle recommandait à Dieu sa chasteté. Les Anges ne manquaient pas de la visiter et de l’avertir de se jeter sans crainte entre les bras de la providence de Dieu, et qu’il aurait bon soin d’elle, mais seulement qu’elle obéît au commandement des Prêtres et que tout réussirait à son contentement. Le jour assigné étant venu, et ceux de la tribu Royale étant assemblés, le sort tomba sur Saint Joseph, natif de Bethléem, charpentier de profession, et reconnu de tous pour un personnage de rare mérite, ce qui fit que nul ne clouta que Dieu ne gouvernât cette affaire. Partant le Prêtre ayant tiré les consentements requis en tel cas, et prenant les mains de l’un et de l’autre, noua le plus saint et le plus divin mariage qui jamais ait été célébré sur la terre, tous les assistants bénissant Dieu et adorant les traits de son admirable sagesse. Oh ! si les mariages chrétiens se traitaient de cette sorte, que Dieu y lût à bon escient appelé et le tout conduit avec de saintes intentions, comme il serait bien raisonnable de s’approcher d’un Sacrement que l’Apôtre dit être grand devant Dieu et devant son Église, qu’on enverrait bien d’autres effets que ceux qui paraissent tous les jours ! oh ! que de bonne intelligence s’y retrouverait, que de paix et d’amour, que de grâces et de bénédictions du Ciel pour supporter les charges du mariage et pour obtenir de Dieu une sainte postérité ! Mais comme la plupart ne sont entrepris qu’avec des intentions brutales, avec des intérêts de la terre et avec des considérations basses et indignes du nom Chrétien, il ne faut pas étonner s’il s’y retrouve tant de désordres, et si Dieu y est si peu glorifié.

Comme les veuves devraient imiter la Sainte Vierge.

VIII. Il restait encore ici à faire voir aux veuves l’obligation qu’elles ont d’imiter la Sainte Vierge en sa viduité et les moyens d’y arriver ; mais il suffira de lire ce qui est rapporté au premier traité au parallèle delà Sainte Vierge et de la Chaste Judith, qui sont deux vrais miroirs et deux parfaits modèles des saintes veuves.

### § XVI. — Comme elle doit être imitée des Religieux et des Religieuses.

Que la Sainte Vierge a été Religieuse.

I. Il semble que ce serait bien assez pour faire croire que la Sainte Vierge a été un très-parfait modèle de la vie religieuse, de dire que nulle sorte de perfection ne lui a manqué. Ce néanmoins j’estime être à propos de donner plus de jour à ce discours pour faire mieux apercevoir les rares exemples qu’elle a laissés aux Religieux et aux Religieuses convenablement à leur état.

[t. Tout premièrement il ne se peut nier sans témérité que les Saints Apôtres, comme ayant reçu les prémices de l’esprit, etdevant être les maîtres de toute la sainteté chrétienne, n’aient été appelés à la perfection des Conseils Évangéliques, qu’ils ne l’aient scellée et confirmée par vœu. Saint Jérôme, écrivant contre Jovinien(l), ennemi juré de toute Religion, se sert des paroles de Saint Pierre, lequel parlant de soi et de ses compagnons : Nous avons, dit-il, laissé toutes choses, et nous vous avons suivi ; montre que les Apôtres n’avaient pas seulement laissé leurs possessions (ce qui appartenait à la pauvreté), mais encore leurs femmes, à dessein de garder perpétuelle chasteté, et de plus qu’ils s’étaient rangés à la suite du Sauveur, à qui ils avaient voué leur obéissance. Saint Augustin le dit très - expressément (2), et le Docteur Angélique (3) le confirme par l’excellence du vœu qui devait ennoblir toutes les actions des Apôtres, comme étant le plus haut et Je plus relev é de tous les Conseils. Ce qu’étant ainsi faut-il pas confesser, à plus forte raison, que la Sainte Vierge, la règle et l’idée de toute perfection, et la maîtresse des Apôtres eux-mêmes, fut élevée à cet éminent état par un privilège spécial qui était dû à l’excellent titre de Mère de Dieu, lequel comprend en soi toute la Sainteté imaginable ?

Ut. En second lieu, Saint Thomas, Docteur irréprochable, enseigne (4) que jaçoit que le Sauveur, à proprement parler, dût lever l’étendard de la perfection, cela n’empêcha pas pourtant que sa Sainte Mère n’en jetât les commencements en soi-même, ni plus ni moins qu’elle ne laissa pas d’avoir la plénitude de grâce en second degré, voire avant qu’elle l’eût conçu, bien que Jésus-Christ dût être la source de qui Saint Jean devait un jour singulièrement dire : Nous l’avons vu plein de grâce et de vérité.

(I) Lib. I. — (2) Lib. XVII Civit., c. iv. — (3) II. II, q. lxxxviii, art. 4. Vide AI- var. Pelag., lib. Il de Planctu Ecclesiæ, c. lvi. Suai’., t. III de Relig., lib. III, c. m, etc. —(4) III p., q. xxviii, art. 4.

En troisième lieu, nous apprenons de l’Abbé Rupert (1) et de Denys le Chartreux (2), que la Sainte Vierge institua et gouverna quelque temps après la mort de son Fils, en la ville de Jérusalem, une Congrégation de Vierges, qui montaient jusqu’au nombre de cent vingt, dont la vie n’était autre qu’un exercice continuel de vertus propres de l’état religieux. Ce que nul ne trouvera étrange, qui considérera que la primitive Église, comme un champ fraîchement arrosé du précieux sang du Sauveur, ainsi que l’appelle saint Jérôme (3), fut merveilleusement fertile en ces fruits nouveaux de sainteté, et que partout on vit sortir les germes sacrés de la perfection Évangé- lique. La Palestine, la Syrie et l’Égypte furent incontinent remplies de cesplantes célestes et de personnes de l’un et de l’autre sexe, qui ayant abandonné toutes choses, changèrent les villes en déserts, Jes déserts en villes, et les unes et les autres en de vraies images du Paradis. Alors Saint Paul invitait tous ceux et celles qu’il pouvait à se dédier à Dieu et à lui consacrer leur chasteté, sans appréhender les persécutions que semblables semonces devaient occasionner à l’Église en général, et à lui en particulier. Alors Sainte Marthe, façonnée de la main de la Mère de Dieu, et tirée de son école, dressait de pareilles Académies d’honneur clans Avignon et dans Tarascon. Alors Sainte Iphigénie, miraculeusement délivrée par l’Apôtre Saint Matthieu de l’embrasement que son propre père lui avait préparé, et réservée pour l’étendue du royaume de la chasteté religieuse, conduisait jusqu’à deux cents Vierges (4) à la suite de l’Agneau, l’unique Époux des saintes Vierges. Alors infinies personnes se rangeaient partout sous la cornette blanche de la virginité, que la Mère de Dieu avait déployée.

La pauvreté île la Sainte Vierge.

En quatrième lieu, puisque l’essence et la nature de la Religion consiste proprement ès trois vœux de pauvreté, de chasteté et d’obéissance, et en la profession qui se fait de les observer, il n’est pas malaisé de montrer que la Sainte Vierge embrassa avec l’état Religieux la perfection de ces trois vertus, et de toutes les autres qui les accompagnent et composent la douce harmonie des Conseils Évangéliques. Car pour ce qui concerne la pauvreté, elle-même le révéla un jour à Sainte Rrigitte(b), lui disant qu’elle s’obligea par vœu à ne rien posséder en ce monde, qu’ensuite de cette obligation elle se dépouilla généralement de tous ses moyens, ne se réservant autre chose que

( !) Lib. v in Cant. — (2) In i sent., ilist. xvi, q. ii. — (3) Epist. ml. — (4) l’e- trus de Natalib. in catalog., lib. VIII, c. ci. — (5) Lib. 1 Revel., c. x.

ce qui était nécessaire pour s’entretenir fort simplement ; bref, que d’un commun accord (I), elle et Saint Joseph, son époux, se firent quittes une fois pour toutes de ce dont ils pouvaient se passer. Par où il appert que la pauvreté de la Heine du Ciel ne fut pas une pauvreté contrainte, mais un dépouillement volontaire des choses superflues, vu nommément ce qui a été dit ci-dessus (2), que Saint Joachim et Sainte Anne, de qui elle était unique héritière, avaient de très-bons moyens, puisque la troisième partie suffisait à l’entretien d’une grande et honorable famille. Que si elle embrassa volontairement la sainte pauvreté, elle ne la caressa pas moins affectueusement tout le long de sa vie. Car pour ne pas répéter ce que j’ai dit peu auparavant de celle qu’elle garda frès-étroitement en son vivre et en son vêtement, tandis qu’elle demeura au service du temple, ne lui fallut-il pas contracter une nouvelle alliance avec la pauvreté, lorsqu’elle fut donnée à Saint Joseph, avec qui elle dut gagner sa vie et celle du petit Jésus au travail de ses mains ? Son voyage de Nazareth en Bethléem, où la nécessité l’empêcha de trouver logis, son accouchement dans une étable, l’olfrande qu’elle fit lors de sa Purification, ce qu’elle souffrit en Égypte et tout le long de sa vie, ne sont-ce pas les apanages et les suites nécessaires de la pauvreté volontaire ? La largesse qu’elle fit aux pauvres des présents royaux de l’or, de la myrrhe et de l’encens aussitôt qu’elle les eut reçus, comme remarquent Saint Bernard (3), Saint Bonaventure (i), Saint Anto- nin (5), Denys le Chartreux (6) et l’évêque d’Avila (7), ou bien selon les autres, le généreux mépris qu’elle en témoigna, y ayant seulement porté le bout des doigts pour accomplir le mystère, et pour ne pas offenser ces princes qui étaient venus de si loin, ne sont-ce pas des marques indubitables de l’affection qu’elle portait à la pauvreté ? Les deux pauvres robes qui seules de tous ses moyens lui restèrent à la mort, ne sont-ce pas des enseignes d’une grande nudité et d’un parfait dépouillement de toutes choses ? Bref, qui niera qu’il fut très-convenable que le Roi de gloire, qui était descendu du ciel en terre par l’amour de la pauvreté, fit part avant tout autre à sa très-clière Mère de ce trésor inconnu ? Lise qui voudra le traité d’Albert le Grand (8) à ce propos, où ayant composé de plusieurs marches l’escalier de la pauvreté, il fait voir comme la Mère de Dieu arriva jusqu’au plus haut degré de cette vertu.

« Le vénérable Bède et l’abbé Rupert remarquent, que depuis l’Ascension de Notre-Seigneur elle vivait des aumônes destinées aux.

(1) Lib. VII, c. xxv. — (2) Cap. iv, § 6. — (3) Apud S. Antoninum, loc. cit. — (4) Médit. Vit » ; Christi, c. ix. — (5) IV part, tit. xv, c. xxxu, § 2. — (Ô-7) In c. u. Matth. — (8) Apud S. Antoninum, IV p., tit. xv, c. xxiv, num I.

pauvres veuves, qu’elle les recevait humblement tous les jours, avec une joie particulière de pouvoir dire en vérité avec son divin Fils : Que les renards avaient leurs tanières, et les oiseaux du Ciel leurs nids pour se retirer ; mais que Marie, la très-pauvre Mère de Jésus-Christ, n’avait pas à elle où reposer sa tête.

« Voilà le grand modèle des personnes Religieuses, qui sont obligées par un vœu solennel de pratiquer la sainte pauvreté. Disons quelque chose d’une vertu si excellente et si recommandée par le Fils de Dieu.

« Tout le monde sait qu’il la posa pour le fondement de la perfection Évangélique dans le beau Sermon qu’il fit sur la montagne : Bienheureux les pauvres d’esprit, dit ce grand Maître, car le Royaume des Cieux leur appartient. Il y a plusieurs pauvres que la pauvreté ne rend nullement heureux : au contraire, elle en fait cle9 misérables, parce qu’ils ne souffrent leur dénùment que par contrainte, et non pas pour l’amour de Dieu. Pour avoir part à la béatitude Évangélique, il faut aimer sa pauvreté, et en supporter les suites avec une sainte joie, ou au moins avec une parfaite soumission aux ordres de la divine Providence. Le Fils de Dieu nous voulant enseigner une vertu si nécessaire, mais si peu connue dans le monde, il est né dans une étable, il a vécu mendiant, il est mort tout nu sur la Croix, il a été enseveli dans un tombeau d’emprunt. La longueur des jours est clans sa droite, dit le Sage, et clans sa gauche les richesses et la gloire. Il est l’unique dispensateur de ces deux sortes de biens si différents, pour nous apprendre à préférer ceux de la droite, qui, selon Saint Augustin, marque les biens éternels, à ceux de la gauche qui représente les temporels. Mais pour en faire l’application à notre sujet, il faut dire avec le clérot Saint Bernard, que le Fils de Dieu, jouissant de l’abondance des richesses et de la gloire dans sa première demeure, il est venu chercher en terre la précieuse pauvreté qui ne se trouvait point dans le Ciel ; les hommes en avaient beaucoup, c’est une espèce qui n’est pas rare, mais on n’en connaissait point le prix ; il a fallu que le Verbe, en l’épousant avec notre nature, apprit à tous les siècles qui l’ont suivi quelle est son excellence et sa valeur.

« La sainte pauvreté était donc un trésor caché, et nul n’avait pu comprendre, jusqu’à l’avènement de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qu’elle renfermât une béatitude réelle. C’est pourquoi celui qui est la vérité même, laquelle ne peut être trompée, ni tromper personne, a prononcé cet oracle : Bienheureux les pauvres d’esprit. Ô enfants d’Adam ! serez-vous toujours insensés ? chercherez-vous toujours des richesses périssables ? Souvenez-vous que le bonheur des pauvres est proclamé par une bouche divine, que toutes les nations en sont informées, et que les Fidèles en sont persuadés. Que le païen qui vit sans Dieu cherche les biens de la terre, nous y consentons ; que le Juif coure après, puisqu’il a reçu la promesse de ces sortes de richesses, nous ne nous y opposons pas ; mais que le chrétien ait cette faiblesse après avoir entendu la doctrine de son Maître, cela n’est pas supportable. Quoi ! il Jouera le peuple qui est dans l’abondance de ces biens visibles et passagers, pendant que le Sauveur prononce anathême contre les riches ! 11 faut manquer de foi, et n’être fidèle que de nom.

« Un auteur fait une remarque bien judicieuse sur ce sujet, lorsqu’il dit que le Fils de Dieu fut envoyé pour prêcher l’Évangile aux pauvres, et que c’est à eux en particulier que la bonne nouvelle du salut est annoncée. Voilà le commencement de la loi de Grâce. On promet aux misérables, aux bannis et aux pauvres le Royaume des Cieux : Mon Dieu, l’agréable promesse ! Heureux les pauvres qui, déchargés des soucis du siècle et du poids des biens de la terre, ne veulent s’enrichir que de Dieu seul, renonçant à tout pour l’amour de lui, et possédant tout par lui-même : car n’est-il pas vrai que c’est être Maître de toutes choses que de posséder celui qui les contient et qui en dispose souverainement ? Ce sont ceux-là dont le Seigneur est la portion et l’héritage, celui qui, ne voulant pas que rien de nécessaire manque à ses serviteurs, leur dispense les choses dont ils ont besoin pour leur usage, en se réservant lui-même pour leur jouissance.

« Mais il faut remarquer que ce serait peu de renoncer aux possessions du siècle, si l’on ne renonce aussi à ses mœurs corrompues, et même ce serait une chose ridicule d’être dépouillés des richesses > et de conserver les défauts des riches. Le démon ne désire rien de ces sortes de biens extérieurs, il n’en possède aucun, et le seul orgueil l’a perdu ; il ne suffit pas de tout abandonner, si on ne marche à la suite de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rien n’est plus détestable qu’un pauvre superbe, ni rien aussi de plus misérable, puisque d’une part il souffre les peines de la pauvreté, et que de l’autre il est esclave de l’orgueil ; il est pauvre d’argent, et il n’est pas riche de vertu : Heureuse la nation de laquelle le Seigneur est le Dieut Que ceux-là sont voisins du Royaume de Dieu qui possèdent et qui portent en leur cœur ce grand Monarque, auquel c’est régner que de servir ; que les autres contestent sur les héritages de la terre, quant à moi, je n’en veux point d’autre que mon Dieu, mon âme trouvera en lui ses délices et son repos. Ô trop illustre portion des pauvres ! ô très-avantageuse possession de ceux qui n’ont rien !

puisque non-seulement elle fournit à tous les besoins, mais encore elle contribue à l’honneur et au plaisir ; c’est la bonne mesure qui repose dans le sein des bienheureux pauvres, à laquelle on peut dire sans crainte de se tromper : C’est en vous et avec vous que l’on rencontre les richesses et la gloire, les trésors et la justice.

« Pour arriver sûrement à la bienheureuse humilité, il faut être pauvre de cœur et d’affection, abandonner le monde par une retraite inconnue au monde, cacher sa propre sagesse, être simple et sincère en ses paroles, demander l’aumône, céler sa noblesse, bannir toute vaine confiance en soi-même, et retrancher tous les discours vains et inutiles. Il n’y a rien au monde qui soit capable d’humilier l’âme comme cet état de pauvreté et cette manière de vie, ou l’on demande tous les jours sa vie, remettant tous ses soins dans Je cœur de Dieu par la confiance que l’on a en sa bonté. Le pauvre volontaire possède latranquilité de l’esprit, qui s’obtient par le calme des passions ; il n’estime non plus les choses qui sont en ses mains, que si elles n’étaient point clans la nature.

« La pauvreté Évangélique est riche, elle est loyale, elle est puissante, et rendue divine en Jésus-Christ Notre-Seigneur ; elle est riche, puisqu’elle contient tant de Irésors ; elle est royale, puisque le Royaume des Cieux appartient aux pauvres ; elle est puissante, puisqu’elle attire tant de saintes âmes à sa suite ; mais enfin elle est divine, puisque Dieu s’est fait pauvre ; c’est elle qui enrichit ses sectateurs des biens de la grâce et de la gloire, qui les met en possession du Royaume des Cieux, et qui leur donne le pouvoir de distribuer des couronnes à leurs amis ; c’est elle enfin qui divinise en quelque sorte les âmes, les unissant à la divine pauvreté du Sauveur.

« Ce divin Maitre a établi le Royaume des pauvres en la loi nouvelle par sa sainte vie, par sa doctrine, et par ses divines ordonnances, établissant trois sortes de pauvreté dans les âmes : La pauvreté de sa vie vivifie les pauvres, celle de sa doctrine attire les hommes à son imitation, et la pauvreté de profession est nécessaire clans l’Église, quoiqu’elle ne le soit pas à tous les membres qui composent ce corps mystique ; elle est recommandée, mais elle n’est pas commandée ; elle est de conseil, et non pas de précepte ; et c’est la pauvreté qui fait une partie essentielle de la vie Religieuse, et qui est un des trois vœux solennels dont on l’ait profession dans les cloitres. Elle appartient aux enfants, aux disciples et aux sujets de Jésus, pauvre, nécessiteux et souffrant, à ces personnes qui ont tout quitté volontairement sur la terre, à ces milliers de Saints qui ont préféré les haillons à la pourpre, et la crèche de Bethléem aux Palais des Rois, aimant mieux manquer de toutes les commodités que leur naissance leur avait acquises, que de hasarder leur salut, ou bien en renonçant à la foi, qui était en péril clans les premiers siècles, ou bien en affaiblissant leur amour pour Dieu par l’attaclie aux richesses. Saint Bernard exhortant sa sœur à la pratique de cette vertu, lui représente l’extrême pauvreté de Notre-Seigneur et de sa très-sainte Mère. Tout crie la pauvreté clans l’étable, dit-il : la crèche, le foin, les langes, la compagnie des bêtes font un écho, qui répète tour à tour cette épouvantable nudité d’un Dieu homme et de sa très-sainte mère.

« Ce n’est pas sans raison que le saint Évangile remarque que la très-sainte Vierge offrit le présent des pauvres au jour de sa Purification ; elle nous apprend par ce mystère combien elle aimait la pauvreté, entrant ainsi dans les dispositions et clans l’esprit de son divin Fils, lequel étant l’héritier des richesses et des trésors de la gloire, s’est appauvri pour nous enrichir par son indigence. Cette auguste Mère, qui était la Reine du Ciel et de la terre, la Souveraine des Anges et des hommes, se réjouit de ce que la médiocrité de sa condition la réduit à l’offrande des pauvres : voilà ce qu’il faut appeler la véritable pauvreté d’esprit, et l’amour sincère du dépouillement et de la nudité effective. Les âmes Religieuses iront bien loin avant que d’arriver à ce point, que chacun y travaille avec fidélité selon la mesure de la grâce qui lui est donnée, et que l’on soit persuadé que pour être parfaitement pauvre, il faut que tout ce qui n’est point Dieu ne soit rien dans notre estime, et que nous puissions dire avec une sainte confiance : Ô mon Seigneur ! que veux-je au Ciel hors de vous, et que désirai-je sur la terre que la possession de vous-même ? Mon Dieu et mon tout, le Dieu de mon cœur et ma portion pour jamais. Oh ! que votre Prophète avait bien raison de dire : Les pauvres du peuple de Dieu espèrent en lui. N’est-ce pas une chose consolante pour eux, que l’Ancien Testament aussi bien que le Nouveau expriment les véritables serviteurs de Dieu par le mot de pauvres, qui n’espèrent qu’en lui seul. Celui qui espère en soi-même est superbe ; mais celui-là est humble et pauvre d’esprit, qui attend tout de Dieu seul, qui veut dépendre de lui en toutes choses, et qui après en avoir beaucoup reçu, bien loin de se croire riche, en devient encore plus pauvre à ses propres yeux, parce qu’il est persuadé qu’il n’use des dons de Dieu que par une grâce toujours nouvelle (1). »

(1) La R. Mère de Blémur.

Sa chasteté.

Vf. Je ne dis rien du vœu de chasteté, me contentant d’avoir montré ci-dessus (1) non-seulement qu’elle a été la première qui l’a fait, mais encore qu’elle l’a très-singulièrement observé.

Sou obéissance.

VII. Quant à ce qui est de l’obéissance, comme jamais personne après son cher Fils n’en connut mieux le prix qu’elle, aussi nul ne s’y rendit jamais si remarquable. Considérez, s’il vous plait, avec quelle promptitude elle se porte à l’exécution de tous les commandements des Prêtres et de celle qui a charge des jeunes filles, l’espace de onze ans entiers qu’elle demeura au temple. Oyez ce qu’elle répond à l’Ange Ambassadeur, et comme elle se qualifie la plus petite et la plus basse de toutes les esclaves clu Seigneur ; voyez avec quelle résignation de volonté et de jugement elle obéit à Saint Joseph son époux pendant trente-un ans qu’elle demeure en sa compagnie (2). Remarquez que pour l’amour de Dieu elle se soumet à l’édit de l’Empereur Auguste, et qu’elle se met en chemin pour se faire enregistrer, nonobstant la rigueur de l’hiver, la difficulté du chemin et sa grossesse de neuf mois. Contemplez-la allant à Jérusalem pour observer rie à rie la loi de la Purification, qui toutefois ne l’oblige nullement. Suivez-la en la fuite d’Égypte, et prenez garde à son admirable promptitude et au désir d’obéir qui la fait lever à minuit, prendre son petit enfant entre ses bras, et sortir en une très-mauvaise saison sans murmurer, sans se troubler ou scandaliser d’un si étrange commandement. Trouvez-vous au départ de son Fils et au congé qu’il prend d’elle pour s’employer à la publication clu Royaume de paix, et comprenez si vous pouvez la soumission qu’elle apporteà toutes les ordonnances du Ciel. Bref, accompagnez-la jusqu’à la croix, etadmi- rez avec quelle constance elle achève son sacrifice, et comme sans contredit elle offre son Fils à la mort pour se conformer à la volonté du Père éternel. Qu’y a-t-ilde pareil parmi les bienheureux Esprits, qui sont toujours attendant le clin d’œil de Dieu pour voler là par où il lui plaira ?

(1) Tract, i, c. m. — (2) Canis. Martialis, lib. II, c. xv,

Ses autres vertus religieuses, nommément comme elle se dédie à Dieu dès son enfance.

One dirai-je de toutes les autres vertus qui sont propres à l’état religieux, et qui ont servi à relever ces trois principales dont je viens de parler ? Quoi de la diligence qu’elle apportait en ses actions ? quoi du soin qu’elle témoignait en toutes choses pour petites qu’elles fussent ? quoi de sa ferveur à la poursuite des offices les plus vils et les plus pénibles ? quoi de son zèle à procurer l’avancement de ces compagnes, et de sa charité à les servir en toutes occasions ? quoi de son affabilité et de sa douceur à supporter les imperfections des autres ? quoi finalement de son progrès continuel en l’étude de la sainteté et des montées qu’à l’imitation de David elle allait disposant en son cœur ? Il se trouverait là-dedans des merveilles pour ravir les esprits qui auraient la capacité de les pénétrer. Mais d’autant que tout cela surpasse la portée du mien, je mets fin à ce discours avec un trait fort considérable, et non moins imitable à ceux à qui Dieu a fait l’honneur de les attirer à son service. C’est que le Ciel la favorisa de tant que de quitter le monde avant que de le connaître, et de consacrer son premier âge au service de sa Divine Majesté. Car comme écrivent les bienheureux Évodius, successeur de l’Apôtre Saint Pierre en la chaire d’Antioche, Saint Jérôme, Saint Germain de Constantinople, Épiphane, Prêtre de la même Église, Cédrenus (1), Nicéphore (2) et les autres, elle fut offerte à Dieu et reçue au temple, n’ayant encore que trois ans, à ce que par une très-parfaite innocence de mœurs, ornée et enrichie de toutes sortes de vertus, elle se disposât à être digne Mère et Épouse de Dieu ; privilège des âmes choisies que nul n’a jamais reconnu en cette vie tel qu’il est, mais les Saints Anges l’admirent là-haut et bénissent sans cesse l’infinie bonté de leur Créateur en faveur de ceux à qui il est accordé. Le Prophète Jérémie en avait une particulière connaissance lorsqu’il s’écriait de si bonne grâce (3) : Oh ! quelle faveur de porter dès sa jeunesse le joug-du Seigneur, et de se ranger de bonne heure à son service.

Bienheureux Esprits, qui avez le sentiment tel qu’il convient de ce bonheur, aidez-moi à le représenter pour le bien de ceux et de celles que Dieu va démêlant du commun pour les prévenir des douceurs de son infinie miséricorde. Car quel sort et quelle condition y a-t-il au monde qui ne soit comparable à celle-ci, de rendre tout à Dieu de qui on tient tout, de l’honorer à l’exemple des Anges dès la

(1) In Compcndio Hist, — (2) Lib. I Hist., c. vu. — (3) Threni.

(1) Psalm. xv. —

première aube du jour de sa vie, de l’avoir aimé aussitôt qu’on a pu, et de n’avoir jamais eu autre maitre ; d’avoir ignoré le vice plutôt que de le combattre, de pouvoir dire un jour là-liaut : Je vois celui que je n’ai jamais criminellement offensé ; celui de qui je n’ai jamais perdu la grâce depuis que je l’ai une t’ois reçue ; celui à qui j’ai conservé la belle robe d’innocence qui me fut donnée au baptême, celui qui a été l’unique objet de mon amour et le centre de mes affections ; de pouvoir se glorifier avec la chaste épouse de lui avoir gardé les fruits nouveaux aussi bien que les anciens, de lui pouvoir dire avec Jacob : Vous êtes le Dieu qui m’avez porté entre vos bras dès mon enfance ; avec David (I) : Vous êtes mon sort, mon héritage et mon tout ; et avec le bienheureux Saint François : Mon Dieu et toutes choses ? Celui qui s’accoutume de bonne heure à servir Dieu, dit Saint Ambroise (2), et qui en sa jeunesse présente le col tendrelet au joug du Seigneur, se trouvera à l’écart et à l’abri des passions importunes, jouissant paisiblement du repos de la douce retraite et de la contemplation des choses du ciel. Il sera hors de peine de se quereller tous les jours avec son corps, et de soutenir l’assaut de ses concupiscences, d’autantque lejougqu’il aura porté en sa jeunesse aura affaibli les forces de son ennemi domestique. Oh ! que c’est bien autre chose de dire avec ce jeune soldat du Seigneur : Mon Dieu, qui me nourrissez dès mon bas âge ; que de se lamenter avec cet autre pénitent qui disait : Mon Dieu, oubliez, s’il vous plait, mes jeunesses et les folies qui jadis ont emporté mon esprit. Car cette dernière parole est le remède de la faiblesse ; mais la première est la marque d’une ferme santé ; ici il est question d’avaler la médecine ; là on rend grâces de l’embonpoint ; ici ce n’est pas tout d’avoir enfin embrassé le service de Dieu, il faut endurer les cuisants remords des péchés passés, souffrir le rude traitement qu’on reçoit de la mauvaise accoutumance, supporter les saillies et l’instabilité du cœur que l’erreur a gâté, et combattre sans cesse les vices envieillis ; là il ne s’agit plus que de jouir des agréables fruits d’un sacré silence, et d’entrer dans les profonds secrets des oracles divins, qui sont pour les âmes épurées, et qui à temps se sont retirées de la confusion du monde. Bref, ici on est toujours en crainte et en danger ; là tout est en paix et en assurance. Bienheureuse encore une fois l’âme pour qui Dieu a de si douces pensées, à qui il ouvre de si bonne heure les trésors de sa grâce, et qui de son côté se laisse gouverner et posséder à son souverain bien, car elle pourra dire en vérité : J’ai trouvé tout ce que je pouvais souhaiter, je l’ai rencontré et ne le quitterai jamais.

(2) Serm. Il in Psalm. cxviu.

### § XVII. — Comme elle doit être de tous imitée à se disposer à bien mourir.

I. C’est un riche mot de Saint Jean Damascène (1), que l’homme n’est autre chose qu’un mystère dont le commencement est sortir de Dieu, et la fin de rentrer en lui-même. Car à dire ce qui en est, c’est un mystère hien profond que celui de la prédestination de l’homme, lequel, à mesure qu’il croit en âge, se va ores développant, ores enveloppant davantage, et toujours traînant un nombre infini de mystères après soi. Ses avancements et ses reculements, ses montées et ses descentes, ses élévations et ses abaissements, ses égarements et ses retours, ses chutes et ses relèvements, ses vicissitudes de bien et de mal, de joie et de tristesse, de consolation et de désolation, de lumière et d’obscurité, de prospérité et d’adversité, de faveur et de disgrâce, de santé et de maladie, d’honneur et de déshonneur, sont autant de mystères qui lui doivent faire révérer sans cesse l’adorable providence de Dieu. Mais enfin la conclusion de tous ces mystères, c’est de retourner à Dieu d’où il est parti. C’est le point auquel l’âme entrant dans la splendeur des Saints commence à ouvrir les yeux et à voir la suite de tous les mystères qui se sont passés en elle, et dont elle a été le théâtre. La mort est un chemin nécessaire et un passage inévitable pour arriver à cet état, ou pour mieux dire avec le Saint-Esprit, c’est le moment d’où dépend l’éternité, la période qui nous importe du tout, l’affaire des affaires que nous avons ici-bas. Que le reste ait bien réussi tant qu’il vous plaira, si ce seul point vient à manquer, tout est perdu ; comme au contraire, quand tout serait gâté, si ce petit entre-deux peut rhabiller le passé, il n’y a rien à craindre. D’où je conclus que la science des sciences, c’est d’apprendre à bien mourir, puisque les seuls manquements d’une bonne mort ne se peuvent jamais réparer. Mais d’où le mieux apprendre après Jésus-Christ, le parlait modèle de notre vie et de notre mort, que de celle de qui jusqu’ici nous avons appris à bien vivre ? Avec ce dessein, je vais mettre fin à l’imitation de la Sainte Vierge, sans prétendre pourtant m’arrèter longuement sur son trépas ; mais je présuppose comme l’idée très-accomplie d’une belle mort ce que j’en ai dit amplement au premier traité (2), et je prends là-dessus les mesures pour les rapporter à la nôtre.

(1) Lib. II Fidei orthod,, c. xii. — (2) Cap. xi.

S’apprivoiser de bonne heure avec la pensée de la mort.

Avant toutes choses, il faut demeurer d’accord que le grand secret de cette affaire, c’est de s’apprivoiser avec la pensée de la mort, de l’envisager souvent et de la connaître pour ce qu’elle est. Le fruit de ce saint exercice est que quand il vient au fait et au prendre, nous ne l’appréhendons pas comme une écorcherie, mais comme l’entrée à la liberté des enfants de Dieu ; que nous ne nous affectionnons aux choses passagères que comme à des pièces d’emprunt qu’il faut rendre au plus tôt ; que nous ne sommes pas tirés avec violence de cette vie, et comme détachés d’une chose à qui nous tenions éperdument, mais que nous sortons comme d’une prison gaiement et sans appréhension ; que nous nous rangeons au parti des serviteurs de Dieu, à qui, comme dit Saint Augustin, la vie n’est pas moins ennuyeuse que la mort l’est aux enfants du monde, et pardessus tout cela qu’a bonne heure nous mettons ordre à nos affaires, de crainte d’être pris à pied levé. Car, puisque pour l’ordinaire une belle mort est la conclusion d’une bonne vie, il faut tâcher qu’il y ait du rapport de la tin au commencement ; et puisque le chemin est malaisé à tenir, le tout est à le bien enfiler. C’est un aveuglement nonpareil d’attendre de faire son apprentissage d’une chose tant importante, qui ne se fait jamais deux fois et qui ne se peut réparer étant une fois mal faite, lorsque le corps et l’esprit nous manquent, et que nous ne sommes à nous qu’à demi. Ceux qui se veulent sauver à bon escient y vont bien d’un autre pied, parce qu’ils s’accoutument à mourir tous les jours et à vivre comme citoyens du ciel et comme étrangers sur la terre, à l’exemple île la Mère i>e Dieu, de qui la mort fut plus douce que Je plus agréable sommeil, parce que sa conversation, son cœur, son esprit et toutes ses prétentions étaient là-haut. Les gens de bien ne laissent pas pourtant d’user d’un soin plus particulier lorsqu’ils se sentent être conviés à déloger.

Mettre ordre à bonne heure aux affaires temporelles.

C’est un trait de grande sagesse à ceux du monde de n’attendre pas ce temps-là pour mettre ordre à leurs affaires temporelles, mais de les tenir toujours nettes, et d’en avoir auparavant disposé. Ce néanmoins, quand cela ne serait pas, c’est la première chose qu’il faut expédier lorsqu’il y a du temps pour tout faire, non que ce soit la besogne la plus pressante, mais afin de s’en décharger l’esprit pour une bonne fois, et de n’avoir plus à songer sinon à Dieu et à son

II. 52

salut. En cela le principal est de rendre, le bien qui a été mal acquis, s’il y en a, et d’acquitter les dettes que l’on a contractées, faute de quoi souvent les âmes traînent longues années parmi les peines insupportables de l’autre vie, sans que les suffrages des vivants leur puissent profiter.

Faire du bien tant que l’on peut.

Ce qui vient après, c’est de faire du bien de ce qu’on ne peut pas emporter, et de ne se laisser pas aller au grand abus du monde, qui donne toujours à ceux qui ont déjà de reste pour leur élargir la planche qui les doit conduire aux enfers. La Reine du Ciel n’ayant que deux robes de peu de valeur, en disposa en faveur de deux pauvres vierges, ou, comme d’autres disent, de deux veuves qui nous les ont très - soigneusement conservées comme deux précieux trésors. Pour moi, il faut que je confesse que je prends un très-mauvais augure d’une personne de moyens, au testament de qui les pauvres et les œuvres pies n’ont pas bonne part ; car je me figure que Dieu, qui est le répondant des pauvres, ne veut rien prendre d’eux, parce qu’il ne leur veut rien devoir. Et jamais il ne sera que je ne fasse état d’un brave citoyen de la ville d’Arles en Provence, lequel mourant ces années passées, institua son âme héritière, et de qui les biens, ensuite de cette disposition, par un sage arrêt de la cour, furent adjugés à l’hôpital.

Accepter volontiers la mort avec toutes ses suites de la main de Dieu.

Laissons l’accessoire pour venir au principal, et parlons du soin qu’il faut avoir de l’âme. La première chose que fit la Sainte Vierge lorsque l’Ange lui apporta la nouvelle tant désirée de sa mort, ce fut de chanter le Nunc dimittis, et de l’accepter comme une faveur signalée de son très-honoré Fils. Aussi est-ce à mon avis le premier trait de vertu que Dieu désire d’une personne qui a été élevée en sa crainte et en sa créance, lorsqu’on la convie de penser à soi et de se préparer à sortir. Que ceux qui n’attendent autre félicité que celle d’ici-bas se fâchent de quitter la terre, qu’ils se fassent pleurer comme gens qui ont tout perdu, qu’ils aient peine à supporter le seul nom de la mort ; quant aux autres qui s’attendent à l’héritage que le Sauveur leur a acquis au ciel, aussitôt qu’on leur donnera avis que leur fin s’approche, ils lèveront les mains en haut, et de toute l’éten- duede leurâme se résigneront à la volonté de Dieu, agréant la nouvelle de leur départ, et la recevant comme une lettre de leur bon père qui les invite à le venir voir. Ils plieront le col à ses ordonnances, lui feront oft’re de tout ce qu’ils ont et de tout ce qu’ils sont, et le remercieront humblement de la souvenance qu’il lui plait avoir d’eux. Il se trouve des personnes spirituelles que la dévotion porte non-seulement à accepter volontiers la mort, mais encore en parti- culiertoutesses suiteset ses appartenances, comme sontlesmaladies, les inquiétudes, les douleurs, les faiblesses du corps etde l’esprit, les travaux de l’agonie, le cercueil, la pourriture, les peines du purgatoire, et généralement tout ce qu’il plaira à Dieu d’ordonner, soit pendant leur vie, soit après leur mort. Plusieurs bons Théologiens enseignent que c’est le moyen de rendre méritoire cela même qui nous arrive après le trépas, ce qui n’est pas un petit trésor ; mais quand il n’en irait pas ainsi, cette action d’elle-même est si noble et si agréable à Dieu, que l’affection que nous devons apporter à ne rien omettre pour lors de ce qui peut donner quelque contentement à sa Majesté, doit suffire pour nous inciter à la pratiquer.

Recourir à bonne heure aux dernières armes du Chrétien. — Se faire des amis parmi les gens de

bien pendant sa vie.

VI. La Sainte Vierge obtint de Dieu que les Apôtres se trouvassent présents à sa mort, tant à ce qu’elle reçût d’eux l’assistance convenable en tel cas, et les armes que son Fils avait laissées à tous les Chrétiens, que pour leur dire le dernier adieu et leur laisser quelque bon avis. Dans ce fait j’aperçois trois rares enseignements que la Mère d’amour donne à tous ses chers enfants. Le premier est de se couvrir à bonne heure des armes du salut, et de demander au plus tôt le secours des Saints Sacrements, tant pour éviter les surprises, que pour rendre plus méritoires les actions suivantes, et pour avoir plus de force à combattre leurs ennemis et à supporter les incommodités de la maladie, ayant à leur côté celui qui a vaincu la mort et le diable, et qui a porté par terre tous nos malveillants. Le second, de se faire des amis pendant la vie parmi les gens de bien, de qui ils puissent recevoir de l’assistance en cette dernière nécessité, et à qui le droit d’amitié et de charité donne la hardiesse d’entrer, sans être appelés, pour leur rendre service. Car la présence de telles personnes arrête les efforts des esprits invisibles, et empêche les crieries inutiles de ceux du logis, leurs propos réveillent leurs sens assoupis, et leurs prières impètrentde Dieu les forces nécessaires à l’âme en cette extrémité. Le troisième, de faire et de dire quelque chose qui puisse servir de mémorial à ceux qui vivront après eux, puisque les dernières paroles des mourants sont comme des flèches embrasées qui percent et enflamment les cœurs, et souvent sont la cause de très-notables changements.

Laisser quelque mémorial de piété aux enfants, amis, etc. — Traiter avec Dieu de son salut.

Vil. La Mère de Dieu ayant en cette manière donné ordre à tout, elle employa très-diligemment le temps qui lui resta jusqu’au dernier soupir en de très - doux et très - amoureux colloques avec son Bien-aimé Fils, qui était descendu dit ciel pour recevoir l’âme de sa très-chère Mère, et en divers actes de Foi, d’Espérance, de Charité et de Beligion, qui emportaient le cœur des assistants et leur donnaient une sainte envie de la suivre. Ces mômes actes sont comme les battements d’ailes de l’âme Chrétienne, qui la doivent disposer à prendre l’essor vers le ciel, sans oublier le cordial pardon des injures reçues, l’humble satisfaction pour celles qu’elle a faites à autrui, les larmes et les regrets pour les péchés commis, les em- brassements de la Croix, l’assuré recours au sang précieux de Jésus-Christ, la ferme confiance en sa Sainte Mère, la fervente invocation des Saints à qui elle a eu une particulière dévotion, surtout de l’Ange gardien, tout ce qui peut l’aider à détester l’offense de Dieu, et à s’unir à son souverain bien. J’ai toujours su très-bon gré à ceux qui, jouant à l’assurée autant qu’il se peut en une affaire de telle conséquence, préparent de longue main leur testament spirituel, et rédigent par écrit toutes les protestations qu’ils voudront faire pour lors, les considérations qui ont plus de force à les émouvoir, en forme de petits versets et de courtes prières tirées des sacrés cahiers et des écrits des Saints Pères, ou même de leur propre invention, et nommément celles qu’ils ont plus familières, et d’autant que rien pour lors n’a tant de pouvoir sur l’âme, que les sentiments accoutumés. Et plus encore prisé-je la louable pratique des autres, qui prennent le temps commode, quelquefois l’année, pour se mettre en état de mourir et pour faire tous les actes susdits ; de même que s’ils s’en devaient aller, suppliant son infinie miséricorde de les accepter dès lors pour le temps de leur décès, comme leur dernière et inviolable volonté ; principalement au cas qu’ils fussent emportés, sans avoir le temps nécessaire pour se reconnaître. Plaise à Dieu nous octroyer la grâce de mourir de la mort des justes, de rendre l’âme entre ses bras et de sa Sainte Mère, de conclure si heureusement notre vie, que la très-sainte Trinité soit glorifiée à la fin tout ainsi qu’au commencement et au milieu.

## CHAPITRE XII.

De l’Association, onzième Reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu.

Comme nous voyons que plus une rivière s’approche de la mer, plus elle s’enfle par la descente ‘des torrents et par l’abord des autres rivières qui se déchargent dans son canal ; ainsi est-il aisé à remarquer que plus nous tirons à la fin, plus les Reconnais- sancesque nous rencontrons se renforcent par la conjonction de plusieurs autres qu’elles entraînent avec elles. L’association dont j’ai à parler en ce chapitre m’en fournira une preuve péremptoire.

### § I. — Que F Association est une Reconnaissance très-agréable à la Mère de Dieu.

Nul n’en doutera jamais, qui considérera la gloire que Dieu en retire, et le grand profit qui en revient à l’Église, tant en général qu’en particulier. Personne, à mon jugement, n’en a mieux représenté tous les avantages que le Roi-Prophète en son Psaume cent trente-deuxième, où il dit (t) que c’est un extrême plaisir de voir une assemblée de plusieurs frères joints ensemble clu sacré lien de charité, ayant tous un même cœur, un même dessein et une même intention de s’employer au service de Dieu. Après il déclare la douceur et les émoluments de cette vie saintement sociale, avec deux très-belles comparaisons.

L’une est des plus agréables et plus riantes montagnes de la Palestine et des douces influences clu ciel qui découlent sur elles. Une telle compagnie, ou Congrégation, dit-il (2), ressemble justement à la rosée qui, descendant du mont Hermon, rend fertile la campagne d’alentour, ou à celle qui, de dessus le mont Sion, engraisse les vallées qui l’environnent. Où il est à remarquer, dit un savant Évêque, qu’il y a deux montagnes d’Hermon : la première, qui est jointe au mont Liban par un petit vallon, est assise entre la tribu de Nephthali et le terroir de Damas, et sert de rempart à la Palestine clu côté du Nord, duquel côté sortent Abana et Pharphar, qui sont deux fameuses rivières de Damas, comme à l’opposite ruisselle la fontaine argentine, qu’on nomme la Fiole, qui estla source clu fleuve Jourdain. La seconde est en Galilée, près du même Jourdain et de Salim, où jadis Saint Jean baptisait, que David appelle (3) la petite montagne d’Hermon,

821

(1) Ecce quam bonum, etc. — (2) Sicut ros Hermon, qui descendit in monfcm Sion. — (3) Psalm. xli. Hermoniim a monte modico.

toutes deux jouissant d’un aspect très-favorable du ciel, toutes deux plantureuses en herbes, en pâturages, en arbres et en toutes sortes de fruits, aussi bien que la belle montagne de Sion, qui d’une très-gaie verdure réjouit les yeux des regardants. Et les unes et les autres sont rendues fertiles par l’abondance de la rosée du ciel, dont les prochaines vallées se ressentent encore, au grand contentement de ceux qui les cultivent. N’apercevez-vous pas déjà les beaux traits de ressemblance qui sont en cette riche figure. Car comme toutes ces montagnes qui se tiennent l’une à l’autre participent à la même rosée, ainsi, ceux qui sont en une Congrégation sont arrosés de mêmes grâces d’en haut, s’il ne tient à eux ; et comme toutes ces montagnes ne sont pas d’une pareille grandeur, mais il y en a quelques-unes qui portent leur cime plus haut que les autres ; de même en toutes assemblées il y a de l’inégalité, et toujours s’y retrouvent quelques âmes relevées par-dessus le commun. Mais comme les moindres, dit David, se prévalent de la douceur qui tombe sur les plus hautes, et qu’il n’est pas jusqu’aux petits vallons qui n’en valent mieux ; ainsi, en ces compagnies les moins parfaits profitent toujours des sages avis et des bons exemples des plus avancés. Ce que l’Ecclésiaste (1) déclare admirablement bien, faisant voir par un triple rapport comme le plus fort remet sur pied le plus faible, si par fortune il vient à trébucher ; comme celui qui est bien couvert échauffe celui qui a froid, et comme le plus vaillant défend et protège l’autre qui a moins de courage. Partant qu’il n’y peut avoir que de la misère et du malheur pour celui qui ne s’accompagne de personne.

III. Oh ! que ceci se montre véritable ès Congrégations ou Confréries saintement instituées et soigneusement maintenues, où il ne se peut dire le profit que les uns retirent de la hantise et de la conversation des autres. Car combien en trouverait-on qui, après de très-dangereuses chutes, ne se fussent jamais relevés ni remis au train de la vertu, sans l’adresse de quelqu’un de ceux avec qui ils avaient contracté une alliance spirituelle ? Combien de personnes de très-mauvaise conscience se sont entièrement changées par la fréquentation de quelques autres avec qui elles avaient noué une sainte amitié ? Dites-moi, qu’y avait-il de plus impie que Saul, qui était allé en Ra- jnatha en délibération de se saisir de David et de le faire passer par le glaive ? Quoi de plus déterminé à mal faire que les Satellites qu’il avait envoyés les uns sur les autres pour le prendre et l’amener pieds et poings liés ? Ce néanmoins les uns et les autres ne furent pas plu- têt arrivés au lieu où les Prophètes étaient assemblées avec Samuel

(1) Cap. iv.

et David, qu’ils se méconnurent eux-mêmes, s’oublièrent du dessein qui les avait là conduits, et passèrent un jour et une nuit entière à chanter les louanges de Dieu ; le grand Maître des cœurs voulant par là faire connaître à tous combien il sert à ceux qui n’ont guère de vertu de se rencontrer en la compagnie de meilleurs qu’eux. A combien de personnes est-il arrivé de se trouver plus froides que la glace, sans aucun sentiment de dévotion et sans nulle envie de bien faire, et néanmoins tout à coup être échauffées à la fréquentation des Sacrements, à l’étude de l’oraison et aux exercices de la charité par le seul exemple et par la compagnie des autres ? U n’est pas aisé, dit Saint Grégoire (I), d’expliquer en peu de paroles l’ascendant qu’ont sur nos esprits les bons exemples de nos frères. Car la vie des gens de bien est une leçon vivante que nous avons toujours devant nos yeux, et leur compagnie est une main-forte pour nous aider à venir à bout de toutes nos saintes prétentions. Combien y en a-t-il dont les prières n’eussent jamais eu aucun effet si elles n’eussent été portées au Ciel avec plusieurs autres que Dieu ne pouvait pas éconduire. Combien y en a-t-il qui n’eussent jamais résisté aux assauts et aux tentations de l’ennemi, mais qui eussent été ébranlés et portés par terre à la moindre secousse, s’ils n’eussent été fortifiés du secours et de l’assistance de quelques autres plus adroits et mieux aguerris qu’eux ? Oh ! quel avantage pour les faibles, s’écrie le dévot Saint Bernard (2), d’être en la compagnie de plusieurs, et nommément de ceux qui sont faits à toutes les ruses de la guerre spirituelle ! Car enfin une assemblée n’est pas moins formidable aux démons, qu’un bataillon serré de soldats résolus l’est à un ennemi craintif. Je vous dirai bien davantage, ajoute le grand Pape Saint Léon (3), que quand vous seriez de longue main duit et façonné à tous les exercices militaires, si vous conseillerai-je toujours plutôt de vous ranger avec plusieurs, sous la conduite de quelque sage Capitaine, que d’affronter tout seul l’ennemi ; d’autant que plusieurs bataillent avec plus d’assurance et avec moins de danger qu’un seul ; et celui-là combat avec moins d’appréhension qui non-seulement est couvert de son bouclier, mais encore est défendu de ceux de ses compagnons qui sont autour de lui ; mais spécialement au dernier choc qui nous est livré à la sortie de cette vie, les puissances invisibles de l’air nous attaquent de toutes leurs forces, car alors il s’agit de tout gagner ou de tout perdre, et combien s’en trouverait-il qui auraient du pire, s’il ne leur arrivait du rafraîchissement et du renfort de la part de ceux avec qui ils ont vécu spirituellement ? Et s’il est question

(1) Lib. XXIV Moral., c. vt. — (2) Serm. iv de Circnmcis. — (3) Pcrrn. iv de .Te- junio scptimi mcnsis.

d’aller encore plus avant, combien y en a-t-il qui ne passeraient jamais au trébuchet de la divine justice, disait le dévot Jacques Eguja, Confesseur ordinaire de notre Père Saint Ignace, s’ils n’étaient présentés en la compagnie de plusieurs, où ils échappent parmi les autres ; comme d’ordinaire il arrive en un grand paiement où l’on ne prend pas garde de si près à quelque pièce légère, qu’autrement si elle était apportée seule on pèserait à toute rigueur.

L’autre comparaison est prise de l’onguent sacerdotal (I), qui est répandu sur la tête d’Aaron ; comparaison qui me présente quelques considérations fort avenantes à ce discours. Tout premièrement que cet onguent n’était point profane, mais sacré, destiné à oindre et à sanctifier le grand Prêtre Aaron et ses successeurs, à oindre l’Arche de l’Alliance, l’Autel des parfums et celui des sacrifices, le chandelier, la table de proposition, avec tous les ustensiles du Sanctuaire. Hors cela, il n’était nullement loisible de s’en servir, et nommément il était très-expressément, et sous peine de mort, défendu de l’employer aux usages ordinaires. Cela veut dire que cet onguent mystique de la bénédiction particulière de Dieu n’est que pour les vaisseaux sacrés et pour ceux qui sont particulièrement dédiés au service de sa Majesté en quelque sainte assemblée. Ceux-là seuls sont capables de la douceur de cette onction céleste, car quant aux autres qui ont les sentiments charnels et les esprits profanes, ils n’ont nulle disposition à y participer.

En second lieu, cet onguent précieux était une composition mystérieuse de quatre diverses espèces toutes d’élite, et immédiatement choisies de Dieu, dont l’une était la première myrrhe, c’est-à- dire celle qui d’elle-même découle de l’arbre sans aucun ferrement ou incision. L’autre, le suc de la même myrrhe fondue et distillée, nommé stacté. La troisième, le camalus aromatique. La quatrième, la casse. Ces quatre ingrédients devaient tremper et bouillir dans l’huile, laquelle venant à s’épanche parmi ces diverses liqueurs, les incorporait les unes dans les autres, les rendait traitables et coulantes, et communiquait à chacune les propriétés de toutes, et à toutes les propriétés de chacune. Que veut dire ceci, sinon que tous ceux dune sainte congrégation, qui sont les pièces qui composent ce divin onguent, sont comme autant d’espèces aromatiques choisies de Dieu et de sa Sainte Mère, afin que de diverses inclinations et manières de vivre se fasse un sacré parfum qui réjouisse Dieu et les Anges ? C’est à quoi tendait le sage avis du grand Saint Antoine, qui disait, au rapport de l’Abbé Cassien (2), qu’il ne fallait pas attendre d’un seul

(1) Sicut unguentum in cap i le, quod descendit in barbam, barbam Aaron, et in oram vestimenti ejus. — (2) Lib. V, c. iv.

toutes sortes de vertus : mais que l’un était recommandable pour la science, l’autre admirable pour le discernement des esprits, celui-là merveilleux en sa patience, celui-ci incomparable en son humilité ; bref, que la simplicité, la continence, la magnanimité, la vigilance, étaient éparses qui cà, qui là ; partant que l’homme spirituel devait comme une abeille industrieuse cueillir ores d’un côté, ores de l’autre, et tâcher de profiter des exemples de tous. Mais Saint Léon (i) et Saint Augustin (2) disent quelque chose de plus et davantage à mon propos, savoir est qu’encore que ces vertus semblent être propres et particulières à quelques-uns, néanmoins l’huile de la charité et la sainte association qu’ils ont par ensemble rend les biens d’un chacun tellement communs à tous, que pour s’en rendre possesseur il ne faut sinon les regarder sans envie, bénir celui de qui ils viennent tous, et y prétendre par le droit de l’alliance spirituelle. Tel était le sentiment de David, lorsque du profond de son âme il tirait cette douce voix d’éjouissance : Je suis participant des bonnes et louables actions qui sont faites par tous ceux qui vous craignent. Esprits avares, à quoi pensez-vous de laisser échapper une si belle occasion de multiplier vos moyens et de gagner dix mille pour un ? Vraies âmes de terre, jusquesà quand oublierez-vousleciel ?Ô insensés, jusques à quand demeurcrez-vous ensevelis dans la terre ? jusques à quand mépriserez-vous les commodités de négocier votre salut à si peu de frais ? hommes sans considération, jusques à quand serez-vous aveuglés ?

(1) Serm. x.

« Le Psalmiste comprenait fort bien cette vérité, lorsqu’il l’expliquait par ces paroles : Je suis uni de société avec tous ceux qui vous craignent, Seigneur, et qui gardent vos commandements. Nous voyons dans ces paroles la parfaite union qui doit être entre tous les fidèles, qui est proprement ce qu’on appelle la Communion des Saints. Tous les refroidissements de la charité viennent de ce qu’on ne fait point de réflexion, qu’étant membres de Jésus-Christ, nous sommes tous aussi les membres les uns des autres : ainsi, comme la main gauche s’accorde avec la droite, parce qu’une seule âme entretient la paix dans tout le corps ; de même Jésus-Christ Notre-Seigneur entretient une parfaite intelligence entre tous ceux qui sont ses membres, qui fait qu’ils aiment les dons de Dieu dans les autres comme dans eux-mêmes, bien loin de leur porter envie ; la même charité qui nous unit avec notre Père céleste, nous unit avec nos Frères, et l’amour que nous avons pour le Fils de Dieu nous porte à aimer notre prochain, puisqu’on lui nous retrouvons le Sauveur.

— (2) Homil. xv.

Saint Ambroise, expliquant ce même verset, dit excellemment que l’on ne prend point vraiment part à tous ceux qui craignent Dieu, si on ne compatit à leurs faiblesses, si on ne les supporte sans se lasser, si on ne partage avec eux leurs biens et leurs maux ; c’est pourquoi ce grand Saint si humble et si éclairé avoue qu’il n’oserait prononcer cette parole : Car combien, dit-il, y a-t-il île personnes qui craignent Dieu, auxquelles je ne compatis pas ? Combien y en a-t-il qui implorent mon assistance et que je refuse d’assister ? Voilà la réflexion de ce grand Docteur ; mais pour reprendre notre sujet : est-il possible que ces gens qui sont si intéressés négligent un moyen si facile de s’enrichir, et qu’ils préfèrent des néants à des biens qui sont si solides (I) ? »

En troisième lieu, cet onguent descend du chef sur la barbe et sur le collet de la robe d’Aaron, c’est-à-dire sur tout ce qui tient et qui est joint à la tête, pour montrer la dépendance due à ceux que Dieu a choisis pour gouverner semblables assemblées, et la liaison que les membres qui les composent doivent avoir entre eux et avec leur chef ; faute de quoi l’onction se dissipe et se perd.

En quatrième lieu, ce parfum est si agréable qu’il remplit le Sanctuaii’e avec la partie du Temple où se font les encensements, le parvis des Prêtres, celui du peuple et celui des étrangers ; même il s epand jusqu’au dehors du Temple, embaumant l’air d’une très-douce senteur. C’est la bonne odeur des vertus et des belles actions qui sort de semblables compagnies, et qui ne réjouit pas seulement ceux qui ont l’honneur d’y appartenir, mais encore récrée les autres qui sont dehors et souvent les attire à désirer la jouissance de semblables biens.

Entin, le Roi-Prophète conclut (2) que tous ces passe-droits proviennent de la bénédiction que le Ciel verse libéralement sur telles assemblées, et qui ne se communiquent pas aisément aux étrangers. Car, à vrai dire, Dieu, qui est le maître de ses grâces, les départ ainsi que bon lui semble ; et comme d’ordinaire il y a plusieurs sujets en ces saintes compagnies qui attirent ses faveurs et ses libéralités, aussi les jette-t-il à pleines mains, et nommément lorsqu’elles sont sous la protection et pour l’honneur particulier de sa très-sainte Mère. Car alors, pour lui complaire, et en reconnaissance des bons services qu’elle lui a rendus, il donne tout ce qu’on lui demande sans pouvoir refuser chose quelconque. Nous jugerons encore mieux du bonheur de ceux qui y sont enrôlés par les suivants discours.

(I) LaR. Mcre do Bléraur. — (2) Quia illic mandavit Dominas benedictionem et vitam usque in seculnm.

### § II. — Diverses Associations érigées à l’honneur de la Mère de Dieu.

La Congrégation de Notre-Dame Saint-Anuon.

La sainte coutume de faire des Associations et de s’allier d’esprit et de volonté pour rendre service à la très - sacrée Vierge, n’est pas une invention nouvelle. Il y a près de six cents ans que le Bienheureux Saint Annon, Archevêque de Cologne, non content d’avoir bâti et doté en sa ville un beau Monastère en forme de Chapitre, à l’honneur de la Mère de Dieu, institua en divers autres endroits, dit un ancien auteur (1), plusieurs Congrégations qu’il appela du nom de l’Immaculée Vierge Marie, congrégations qu’il ne chérissait pas moins que la prunelle de ses yeux, et dont il estimait et caressait tellement les Confrères, que sa plus ordinaire conversation était avec eux, et ses délices de leur rendre quelque témoignage de l’affection qu’il leur portait pour l’amour de la Mère de qui ils étaient les enfants bien-aimés.

La Confrérie du Rosaire.

Environ deux cents ans après (car ce fut l’an douze cent et treize) (2), Saint Dominique, l’un des grands Colonels d’armée et de l’Église de Dieu, reçut du Ciel la dévotion du Rosaire et incontinent après la forme de la Confrérie, dont il établit comme Généraux, ainsi que porte l’histoire, deux de ses Beligieux, l’un nommé Jean du Mont, et l’autre Thomas du Temple. Voici ce qui se lit du commencement de cette sainte association (3). Saint Dominique avait été pris parles pirates et déjà condamné aux avirons, lorsque tout à coup s’éleva une si furieuse tempête que tous s’attendaient à périr. Saint Dominique cependant, prosterné en terre, priait la Mère de Dieu de vouloir détourner de dessus eux cet orage commun. En même temps la Sainte Vierge lui apparut, et l’assura qu’ils n’auraient point de mal, pourvu que tous ceux qui étaient dans le vaisseau reçussent la condition de réciter tous les jours le Rosaire, et de commencer une nouvelle Confrérie du même Rosaire ; à quoi tous s’étant accordés, la mer devint aussi calme que si jamais elle n’eût été courroucée. Dès lors cette petite Confrérie prit de tels accroissements, qu’elle est aujourd’hui étendue par tous les coins de la terre

(I) Ex Historia cujusdara Cœnobita ; Sigcbergensis, lib. I, c. xxix. — (2) Bzovius in Suppleniento Annal. Baron, ad eum annnm. — (3) Alanus de Rupert., lib. de Oignit, Psalterii.

habitable, où elle produit de notables fruits. Les Saints Pères Pie quatrième et Pie cinquième, par Bulles expresses, ont autorisé l’ancienne créance, qui était que Dieu par ce moyen avait fourni au monde comme un remède général à tous les maux, mais spécialement que cette dévote assemblée serait le boulevard de la foi et la terreur des hérésies. En etfet, on a remarqué qu’à mesure que cette dévotion s’est accrue, les hérésies des Albigeois et les bandes renouvelées des Bérengariens, des Pétrobrusiens, des Henriciens, et autres semblables, ont été mises en déroute. Et dans le procès de la canonisation de Saint Dominique, il se trouve en la seule Lombardie plus de cent mille hérétiques convertis par le courage des Croisés, par l’effort des enfants de Saint-Dominique, et par les prières continuelles de ceux de la Confrérie du Rosaire. Aussi les Saints Pères en ont fait tant d’état, qu’ils l’ont enrichie de plusieurs privilèges et indulgences, comme il appert par les Bulles d’Urbain quatrième, de Jean vingt-deuxième, de Sixte quatrième, d’Innocent huitième, d’Alexandre sixième, de Jules second, de Léon dixième, d’Adrien sixième, de Paul troisième, de Grégoire treizième, de Clément huitième et de Paul cinquième.

La Confrérie de la Sainte Vierge ii Florence.

A peine vingt ans étaient écoulés (I) depuis l’institution de cette confrérie, que la Sainte Vierge fit choix de la ville de Florence pour y être particulièrement honorée par une Congrégation de personnes triées, qui fut appelée la Congrégation de ceux qui louent la Mère de Dieu, d’où sortit peu après comme d’un bon arbre un très-bon fruit, c’est à savoir le Saint Ordre des Servites dont il a été amplement parlé ailleurs (2).

La Confrérie des Disciplinants, ‘a Sienne.

En même temps (3), si ce ne fut auparavant, quelques-uns levèrent un étendard nouveau de dévotion en la ville de Sienne en Toscane sous le nom de la Mère de Dieu. Ce fut la Confrérie appelée des Disciplinants et érigée en l’Hôtel-Dieu de la même ville, nommé de l’Echelle, où l’on commença de pratiquer avec une très-grande ferveur toutes sortes de belles et louables actions, et nommément l’exercice de la discipline y fut mis en tel crédit qu’il donna le nom à la Confrérie, et de là s’épandit par la plupart des villes d’Italie. De

(1) An. 1233. — (2) Tract, r, c. xn. — (3) In Vita S. Bernardini.

cette sainte et honorable compagnie sont sortis à grosses bandes plusieurs braves Capitaines de la gendarmerie de Dieu, qui ont fait des merveilles à combattre le diable et le monde, tels qu’ont été Saint Jean Columbin, fondateur de l’ordre des Jésuates, avec son compagnon François Vincent, le Bienheureux Bernard Ptolomée, Ambroise Picolomeny, et les autres, qui donnèrent commencement à celui du mont d’Olivet ; le Bienheureux Pétroine de Petroniis, qui depuis fut un très-digne ornement du Saint Ordre des Chartreux ; Saint Bernardin le Siennois, et infinis autres dont les noms sont écrits au ciel.

La Confrérie du Scapulaire de la Bienheureuse Vierge.

V. Incontinent après, le Bienheureux Simon Stock (I), Anglais, grand serviteur de la Reine du Ciel, fut par elle spécialement choisi pour la dilatation de son service. Ce saint personnage prit le nom de Stock, d’un tronc d’arbre où il logea quelque temps, attendant par révélation divine un Ordre tout dédié au service de la Sainte Vierge, à laquelle de longue main il s’était consacré. Or, au même temps que Saint Louis amena d’outre-mer en Fiance quelques Beligieux de Notre-Dame clu Mont-Carmel, deux Barons Anglais retournant en leur pays s’accompagnèrent aussi de quelques-uns d’eux ; de quoi averti le Bienheureux Simon par un sien serviteur, qui seul savait sa retraite, se joignit incontinent à eux. Et comme sa grande sainteté ne se put longuement cacher, il fut enfin l’an douze cent cinquante élu le sixième Général de cet Ordre. Dès lors il se sentit beaucoup plus que devant obligé de procurer en toutes façons l’avancement de la gloire de Dieu et de sa Sainte Mère, Dame et Protectrice de l’Ordre qu’il avait reçu en charge. A cet effet, il demandait souvent qu’il lui plût par quelque nouvelle grâce mettre le grand sceau Boval aux lettres patentes de filiation qu’elle avait accordées aux siens. La prière que d’ordinaire il lui faisait pour ce sujet était celle-ci : Belle et agréable fleur du mont Carmel, sacré cep de vigne qui avez porté la royale fleur, astre brillant, Vierge et mère, mais mère et Vierge sans pair, Vierge très-pure et mère très-débonnaire, daignez faire présent de quelque nouvelle faveur à l’Ordre que vous avez choisi. Cette oraisoii fut si agréable à la Sainte Vierge, qu’une nuit comme il était en dévotion devant une sienne image, elle lui apparut dans une extraordinaire clarté au milieu d’une troupe d’Anges, et lui donnant le scapulaire, elle ajouta que ce serait de là en avant le gage héréditaire de son affection envers cet Ordre,

(1) In Vita ipsius apud Benediclum Gononum, Monachum Calestinum, in vilis Patrum Occidcntis.

l’enseigne de sa Confrérie, la faveur qu’il avait demandée, l’assurance ès dangers, le signal et la marque de l’alliance éternelle qu’elle faisait avec les siens. Aussitôt la Mère de Dieu inspira à plusieurs grands Princes le désir de cette sainte Association, dont les premiers furent Saint Louis, Roi de France ; Edouard, Roi d’Angleterre ; Henri, Comte de Northumberland ; Angèle, fille du Roi de Bohême, et plusieurs autres qu’il serait trop long de raconter. Depuis lors cette dévotion s’est épandue par tout le monde, et a été embrassée d’un nombre infini de personnes de tous âges et de toutes qualités. Les Saints Pères Jean vingt-deuxième, Grégoire treizième, Sixte cinquième, Grégoire quatorzième et Clément huitième, lui ont largement départi les trésors et les bénédictions Apostoliques, et par l’octroi de plusieurs Indulgences ont invité les Chrétiens à y donner leurs noms.

VI. L’Ordre des Ermites de Saint-Augustin ne manque non plus que les autres de preuves de la faveur de la Sainte Vierge qu’il honore par une Confrérie appelée de la Ceinture, pour autant que ceux qui en font profession portent à l’honneur de la Mère de Dieu, de Saint Augustin et de Sainte Monique, la livrée de cette Religion. Cette dévotion commença sous Eugène quatrième, l’an quatorze cent quarante-six, lorsqu’il canonisa le Bienheureux Saint Nicolas deTo- lentin. Plusieurs, émus des grands miracles et de la rare saintetéde ce grand serviteur de Dieu, désirèrent de porter la ceinture de cuir qu’il avait honorée par ses vertus et firent une Association, laquelle le Révérend Père Maître Gérard d’Arimini, pour lors Général de l’Ordre des Ermites de Saint-Augustin, établit et approuva par autorité du Saint-Siège, accordant aux Confrères de cette Confrérie la participation de toutes les bonnes œuvres et satisfactions des Religieux de son Ordre présents et à venir, en quelque endroit du monde qu’ils fussent. Depuis (ce fut l’an mil cinq cent septante-cinq), le Pape Grégoire treizième l’unit à celle de Notre-Dame de la Consolation de Bologne, et ordonna par un Bref exprès que des deux il n’en fût fait qu’une, communiquant indifféremment et indistinctement aux uns et aux autres les mêmes privilèges, ainsi qu’il appert par la Bulle de l’union. Cette Confrérie de Notre-Dame de Consolation avait été érigée à Bologne l’an mil quatre cent nonante-cinq, en l’Église des Pères Augustins, dit communément de Saint-Jacques, par le zèle du Bienheureux Père Martin de Verceil, lequel prêchant lors le Carême en la même Église, avait fait peindre une image de Notre-Dame qu’on nommait de la Consolation, près du grand portail de l’Église, et avait encouragé un grand nombre de citoyens à s’enrôler en la Confrérie qu’il avait dressée à 1 honneur de Dieu et de la très-glorieuse Vierge. La Confrérie des Ceinturés a été continuée par un grand nombre de Papes et enrichie de beaucoup de belles Indulgences, ainsi que chacun pourra voir dans le livre, lequel a été imprimé à Paris, l’an mil cinq cent vingt-neuf.

VIL J’ai parlé au traité troisième (I) de la Confrérie de la Paix, laquelle fut érigée en la ville du Puy en Velay, l’an onze cent quatre-vingt et trois, à l’occasion des ditférends qui étaient entre le Roi d’Aragon et Raymond, Comte de Saint-Gilles, et des merveilleuses réconciliations qui furent faites par ce moyen.

La Confrérie de la Conception.

L’an mil cinq cent et six (2), le grand Cardinal Ximenès, Archevêque de Tolède, dressa en cette même ville la Confrérie de l’Immaculée Conception de la très-sacrée Vierge, dont la principale fin est de soulager toutes les nécessités, tant publiques que particulières, des pauvres qui sont en la ville. Toutes les nuits, depuis la Toussaint jusqu’au mois d’Avril, deux Confrères de cette Confrérie s’en vont le long des rues avec des flambeaux allumés, pour voir s’ils ne rencontreront point quelque pauvre qui soit à l’enseigne de la Lune. Que s’ils en apercevaient quelqu’un, ils le conduisaient à l’Hôpital que le Cardinal fit bâtir à cette intention, et donnaient ordre qu’il fût pourvu et accommodé de toutes choses nécessaires.

La Confrérie del’Annonciade.

Le savant et pieux Cardinal de Turrecremata, Religieux de Saint-Dominique, lequel mourut l’an quatorze cent soixante-huit, érigea quelques années avant sa mort, en la ville de Rome, en l’Église de son Ordre, qu’on appelle Notre-Dame de la Minerve, une très-fameuse Confrérie, sous le titre de l’Annonciation et sous la protection et faveur de la très-glorieuse Vierge. Il lui laissa de grands revenus pour secourir les pauvres filles dont la pudicité pourrait être en quelque danger à raison de leur pauvreté. Tous les ans, le jour de l’Annonciation, le Pape avec les Cardinaux se rend à Notre-Dame de la Minerve, et après la Messe qui est chantée solennellement par un Cardinal, le Saint-Père de sa propre main donne la dot à deux cents tilles qui ont été choisies à cet effet, laissant à chacune une bourse où il y a cent écus d’or pour celles qui sont résolues de se consacrer au service de Dieu, et septante - dix pour celles qui se

(I) Cap. vi, § 4. — (2) Gomeïius, in ejus vita :.

veulent marier. Le Pape Urbain septième (i), qui mourut l’an milcinq cent nonante, fit héritière de tous ses biens cette dévote Confrérie, au grand contentement et édification de tout le peuple Romain.

Diverses Associations.

Je n’aurais jamais fait si je donnais la liberté à ma plume d’aller rechercher, par toutes les villes de l’Europe et ailleurs, les diverses associations qui ont été faites sous le nom de la Mère de Dieu, et pour l’accroissement de son service, comme seraient celle de Gonfalon que Saint Bonaventure dressa à Sainte Marie la Grande à Rome (2), l’an douze cent soixante et treize ; celle qu’on appelle des vêtus de blanc à Naples, instituée il y a environ cent ans, pour le secours général de ceux qui sont en quelque nécessité temporelle ou spirituelle, et nommément de ceux qui sont condamnés à la mort ; compagnie d’où sortit l’an quatre-vingt-quatre du siècle passé l’Ordre des Clercs Mineurs, lequel fut approuvé par le Pape Sixte cinquième ; celle de Notre-Dame de Lorette, et de plusieurs autres endroits que la Sainte Vierge a choisis pour y être particulièrement honorée ; celle de Notre-Dame du Pilier en Espagne, et d’autres sans fin que la dévotion envers la Sainte Vierge a produites en divers endroits de la Chrétienté, et que la Reine des Anges, qui ne paraît pas moins grande et admirable en la diversité qu’en la multitude de ses serviteurs, reçoit toutes sous son manteau Royal.

Celles de Saint Cliarles.

Je ne dois pas pourtant passer sous silence la rare piété de Saint Charles Borromée (3), de qui nous lisons en la vie que de plusieurs Congrégations qu’il érigea il n’y en eut pas une qui ne portât le nom et les armes de la Mère de Dieu.

Celle des Lilanies de Notre-Dame.

(1) Ciacouius, in ejus Vita. —

(2) Bzovius. —

(3) Petrus Giustanus, in ejus Vita.

Je ne dois non plus omettre l’Association de ceux qui, sans autre forme d’admission, de règles ou d’assemblées, s’unissent de cœur et d’intention pour réciter journellement les Litanies de la Sainte Vierge les uns pour les autres, afin principalement d’obtenir par l’entremise de la Mère cl’amour la grâce de bien mourir ; Association qui, pour avoir de très-grands avantages et fort peu de charges, est aujourd’hui si nombreuse partout qu’elle peut égaler les étoiles du ciel et le sablon de la mer.

Celle de la petite Couronne de la Sainte Vierge.

XIII. Celle de la petite Couronne de la Sainte Vierge se va tellement épandant aujourd’hui par tout le monde que le nombre de ceux qui ont entrepris de la réciter chaque jour est presque infini. J’en ai déjà donné les fruits à goûter ci-dessus (I) à une autre occasion, et déchiffré le moyen de la parcourir. Il suffit de dire maintenant qu’il n’y a pas grande cérémonie à entrer en cette Association. Car il n’est question d’autre chose sinon de dire pour une fois trois Pater et Ave, à l’intention de tous ceux et celles qui tâchent de promouvoir cette dévotion, en témoignage du désir que l’on a de coopérer avec eux au service de la Sainte Vierge, pour le bien public et particulier d’un chacun, et de réciter chaque jour la petite Couronne à trois fins. La première pour remercier la divine bonté de toutes les grâces et faveurs qu’elle a faites à la glorieuse Vierge, et par son entremise à tout le monde. La seconde, pour impétrer par la faveur de la même Vierge l’extirpation des hérésies et des autres v ices qui ravagent l’Église de Dieu. La troisième, pour obtenir une heureuse vie suivie d’une bonne mort à tous ceux et celles qui se sont associés à cette même dévotion. Au reste, que ceux qui craignent tant de s’obliger se mettent hors d’appréhension, car les premiers à qui Dieu a inspiré cet exercice de piété, n’out jamais eu l ‘intention de les astreindre à chose quelconque, mais seulement de faire entendre à quiconque aurait la volonté d’entrer dans ce parti, qu’à chaque jour qu’il récitera la petite Couronne, il aura part aux Indulgences qui ont été accordées en faveur de cette dévotion et aux prières que les autres feront ce même jour, et que lorsqu’il s’en oubliera, ou le laissera volontairement, il en sera frustré. Qui [serait l’ennemi de soi-même qui refuserait un trésor que l’on donne à si bon marché ?

« Je ne veux pas terminer ce chapitre sans faire voir aux lecteurs que notre siècle n’est pas plus stérile que les autres qui l’ont précédé, quand il est question d’honorer la Mère de Dieu ; et je ne sais si la pieuse adresse du Révérend Père Jacques Teissier, Religieux de Saint-Dominique de l’étroite observance, ne l’emportera point sur les autres serviteurs de cette auguste Princesse. Voici donc ce que l’ardeur de son zèle lui a inspiré sur le sujet que nous traitons ; il a fait une

(1) Cap. ix, §7. u.

espèce d’association nouvelle et inconnue jusqu’alors, qu’il nomme Exercice de l’amour actuel de la Mère de Dieu. Il n’ignore pas que les fidèles ont toujours aimé cette créature céleste ; mais il prétend que l’on n’a pas toujours été dans une union et un commerce d’un amour actuel sans relâche et sans interruption, et que cet exercice n’a commencé que le vingt-unième de novembre de l’année mil six cent septante-un. Il fait voir dans son traité que cet amour actuel de la Mère de Dieu est un trésor inestimable, une source des plus pures délices, une imitation de la charité dont le Père éternel l’a prévenue, une expression de celle des Anges et des Saints envers leur Heine, que c’est une image de l’éternité qui ne finit jamais, et que ceux qui s’appliquent à cet exercice si saint ne terminent jamais le cercle de leur amour, fl prétend qu’il transforme les hommes en Séraphins tout ardents des flammes de la charité, et que les chrétiens, par cette pratique, deviennent semblables à des globes de feu qui roulent sans cesse à l’entour de cette divine Mère, formant toujours le môme cercle par des révolutions égales.

« Mais y a-t-il rien de plus doux et de plus agréable que d’aimer un objet si charmant ? Il est sans doute qu’une âme éclairée des beautés et des perfections de la très-sainte Vierge, se jette dans son sein pour y trouver son repos et ses délices, puisque après Dieu elle est le centre où doivent aboutir tous les désirs, toutes les pensées et toutes les inclinations des hommes. Que s’il est vrai que l’union est un ouvrage de l’amour, et que l’amour passe dans la chose aimée, ne doit-on pas conclure que si l’on aime véritablement la Mère de Dieu, on repose sur sa poitrine, on contracte une espèce d’union avec elle qu’on ne peut assez rechercher. Que si l’on n’a que l’habitude de la charité, et si l’on ne produit des actes d’amour qu’une fois le jour, l’union ne peut être qu’habituelle, et elle ne passe en acte qu’une fois le jour ; mais si sans cesse on brûle de ses tlammes par un amour actuel, cette union devient continuelle et sans interruption, l’on est toujours attaché au cœur de la Mère de miséricorde, et on acquiert un trésor de mérites pour le jour redoutable de la mort. Tous les actes d’amour envers Notre-Dame avant pour principe l’amour de Dieu, sont dignes delà vie éternelle. Les associés de cet exercice, qui emploient chaque jour une heure à produire de ces sortes d’actes, deviennent fort riches en peu de temps, et quand ils sont sur le point de sortir de cette vie, ils trouvent une protectrice qui se charge de les présenter à son divin Fil », et qui leur fait éprouver la vérité de cette parole que l’Écriture lui met si souvent à la bouche : J’aime ceux qui m’aiment, et je procure la vie éternelle à ceux qui rne glorifient. Si la seule prononciation du nom de

Marie a le pouvoir d’écarter les Esprits malins, que doit-on penser de son amour actuel ?

« Nous avons vu clans toute la suite de cet ouvrage que la Bienheureuse Vierge est la dépositaire des grâces de son Fils, qu’elle est après lui la source des lumières, la fournaise des saintes ardeurs, la forme des vertus. Disons à présent, après notre dévot Père, qu’elle répand ses dons avec excès sur ceux qui sont toujours occupés à la glorifier par un amour sans relâche, et que ces habitudes surnaturelles étant le principe des mérites et des bonnes œuvres, ils trouvent dans le ciel une béatitude proportionnée à la multitude de leurs saintes actions. Que ces amants sacrés ayant toujours brûlé sur la terre des feux de la divine charité, qui commande et qui produit les actes d’amour envers la Mère de Dieu, ils sont élevés dans la sainte cité parmi les Séraphins, et qu’ils ressentent plus que tous les autres les caresses de leur divine Maîtresse, qui les enivre des innocentes voluptés dont elle est la fidèle dispensatrice ; mais parce qu’il parait difficile qu’une personne engagée dans le corps produise sans cesse des actes d’amour envers la Mère de Dieu, l’auteur de l’exercice dont nous parlons exhorte les fidèles de s’unir au moins vingt-quatre ensemble, et de partager entre eux les vingt-quatre heures du jour et de la nuit, et que chaque personne emploie une heure entière à former des actes de charité, et alors il sera vrai de dire qu’un chacun de ses amis spirituels aime sans interruption la sacrée Vierge, ou par lui-même, ou par ses associés. On trouvera quantité de motifs et même d’actes formés clans le livre du Révérend Père Teissier, avec des méditations et des pratiques pour toutes les semaines de l’année, sur ses Mystères et sur ses Grandeurs. J’ai cru devoir mettre ici l’acte qu’il propose aux associés pour commencer l’heure qu’ils destinent à l’amour actuel de Notre-Dame.

« Divine Marie, Mère de mon Dieu, Vierge toute belle, toute bonne, tout aimable, je vous aime après Dieu’de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces. Ô divine amante de mon cœur ! ne vous aimerai-je jamais d’un amour sans relâche, à la façon des Saints. Ah ! je le veux, et j’entre agréablement dans un sacré commerce et dans une sainte union avec tous vos amants et amantes, qui conspirent à l’exercice de l’amour actuel. J’accepte l’heure et le temps qui m’a été déterminé, et je vous en consacre tous les moments, désirant de vous aimer aussi ardemment que le premier de tous les Séraphins et le plus élevé de tous les bienheureux. Ô Vierge très-sainte ! quand serai-je assez heureux pour vous aimer moi-même tout seul, sans cesse et sans interruption. Ah ! que ne suis-je déjà au ciel, où je vous aimerai de cette sorte ! Ô fortunés citoyens du Paradis ! souffrez que je m’unisse à vous, et que j’aime avec vous la Mère de mon Dieu d’une charité inviolable (1). »

### § III. — Des Congrégations de la Sainte Vierge érigées ès maisons de la Compagnie de Jésus.

Qui pourrait trouver mauvais qu’ayant entrepris de parler des grandeurs de la Mère de Dieu, principalement en faveur de ceux qui la servent ès Associations, j’accordasse un petit discours à ceux qui se sont enrôlés ès Congrégations de la Vierge qui par tous les quartiers du monde sout établies ès maisons de notre Compagnie, afin de leur ramentevoir les commencements et les progrès des saints exercices qu’ils pratiquent avec un si notable fruit, et d’en donner quelque connaissance à ceux qui en auraient la curiosité.

L’origine des Congrégations de la Sainte Vierge.

Si la Reine Esther est à bon droit comparée à une petite fontaine (2), laquelle venant à grossir fut changée en une grande rivière, mais plus claire que le Soleil, jetant ses rayons, et épandant ses eaux de tous côtés ; pourquoi n’en dirais-je pas autant de cette Association, laquelle étant venue de fort petits commencements, s’est néanmoins dilatée jusqu’aux dernières limites du monde, et par son éclat a attiré les yeux et les cœurs d’un nombre infini de personnes ? Si c’était peu de chose du berceau de Moïse qui toutefois gardait un si riche trésor, encore était-ce moins de celui de celte Congrégation. Car sa naissance n’a rien eu d’illustre que le nom de la Capitale de l’Univers où elle vit premièrement le jour. Un jeune Régent de la dernière classe de Grammaire du Collège Romain de la Compagnie de Jésus, nommé Jean Léon, lui donna la première forme et la tint comme dans les maillots l’espace d’un an ; ce fut l’an soixante-trois du siècle passé (3). Il avait ramassé une poignée de petits écoliers qui tous les jours, après que les autres s’étaient retirés, s’assemblaient clans une classe, où ils tenaient un Autel gentiment préparé et où ils faisaient ensemble quelques courtes prières, suivies de la lecture d’un livre spirituel. Les jours de Fêtes ils donnaient un peu plus de temps à leur assemblée du matin, et l’après-diner ils se trouvaient à leur rendez-vous pour dire les Vêpres entre eux. Ceux-ci se faisant remarquer parmi les autres écoliers comme de petits fleurons de vertu, donnèrent envie à quelques autres des plus avancés

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Esther. x. — (3) Histpria Societ. Jesu, ad illum annum 1563.

(le les imiter, de sorte que l’année suivante on en choisit jusqu’à soixante et dix des mieux qualifiés pour donner commencement à une Congrégation sous le nom et sous la faveur de la Mère de Dieu, et sous le titre de l’Annonciation. Dès lors furent faites certaines règles pour la fréquentation des Saints Sacrements, pour l’exercice des œuvres pies, pour le temps et pour l’ordre des assemblées, pour la création de quelques officiers qui en eussent le gouvernement sous la direction des Pères de la Compagnie, et autres semblables statuts, qui pour la plupart sont ceux qui depuis ont toujours été retenus et conservés. Cette intention, secondée de l’assistance du Ciel et de la bienveillance spéciale de la Mère de Dieu, eut un tel succès, que dans peu de temps la plupart des Collèges de la Compagnie furent curieux d’avoir part à ce bien. Enfin, le Pape Grégoire XIII, insigne promoteur de toutes sortes de bonnes œuvres, daigna recevoir ces assemblées sous la protection du Saint-Siège, leur donna le sceau de son approbation Apostolique, et les enrichit d’un grand nombre d’indulgences qu’il tira libéralement du trésor de la Sainte Église. Ce fut l’an quatre-vingt et quatre, le cinquième Décembre, veille de Saint Nicolas, Patron des Écoliers, qu’il érigea la Congrégation du Collège Romain, sous le titre de l’Annonciade, comme la source et la Mère de toutes les autres, et bailla pouvoir à la Compagnie de dresser de semblables Congrégations sous le même titre et avec les autres facultés en tous les collèges, et les agréger à celle de Rome. Depuis, comme les fruits de ces assemblées se firent connaître et admirer partout, il fut trouvé bon de ne les pas resserrer dans l’étroit des classes, mais de leur donner libre campagne, rendant le bien commun et accordant la participation à tous les autres qui auraient désir d’en jouir. A cet effet, le Pape Sixte cinquième, par Bulle expresse du cinquième Janvier de l’an mil cinq cent quatre-vingt et six, accorda un plein pouvoir de faire part de ces trésors à tous les autres qui ne seraient pas Écoliers, et d’ériger des Congrégations sous les titres des autres Fêtes de la Mère de Dieu, ainsi que bon leur semblerait, et ce non-seulement ès Collèges, mais de plus ès autres maisons de la Compagnie ; pouvoir que le Pape Clément huitième étendit encore aux résidences d’icelle le trentième jour d’Août de l’an mille six cent et deux. Et grâce à Dieu, l’on voit aujourd’hui que la bénédiction du Ciel a tellement conspiré avec l’approbation du Saint-Siège, qu’en une seule ville de Naples on compte jusqu’à quinze Congrégations de divers états et conditions de personnes, et plus de deux mille associés.

III. Or, si comme jadis Philon le plus éloquent des Juifs, décrivait sous le nom des Esséens, les mœurs et les façons de faire des premiers Chrétiens de l’Église naissante d’Alexandrie, de même j’avais à représenter les belles actions qui sortent de cette Association, ni plus ni moins que quelques fruits des terres inconnues, il y aurait de quoi faire de grands panégyriques ; mais la vue en étant journalière, il nous en prend comme du Soleil et des autres merveilles de la nature, à qui l’accoutumance a enlevé l’admiration. Les choses ne laissent pas pourtant d’être admirables d’elles-mêmes, et la communication d’un bien ne lui dérobe rien de son excellence, mais elle le rend en certaine manière beaucoup plus grand. Ce qu’étant ainsi, je vois bien que jamais je n’aurais épuisé les avantages qui reviennent à l’Église de Dieu de ces Congrégations. Car quel âge y a-t-il qui n’en vaille mieux, puisqu’elles servent à former l’enfance, à retenir la jeunesse, à perfectionner l’âge viril, et à donner à la vieillesse un doux et profitable entretien ? Quel ordre et quelle condition de personnes trouvera-t-on en la chose publique qui n’en perçoive quelque utilité ! L’état ecclésiastique y apprend à honorer son ministère ; les grands à mettre la vraie noblesse en la vertu ; ceux qui manient la justice à la gouverner saintement ; ceux qui se mêlent du trafic à négocier pour le ciel ; les artisans à vivre paisiblement et chrétiennement, chacun en sa profession ? Quel endroit des villes où elles sont érigées ne se prévaut pas de leur soin et de leur industrie ? Les pauvres en sont-ils pas mieux secourus, les hôpitaux plus charitablement servis, les aumônes générales plus fidèlement distribuées, les filles, dont la pudicité est en danger, mises en plus grande assurance, les prisonniers plus soigneusement assistés ? Quelle école de vertu rencontrera-t-on d’où sortent journellement des personnes plus utiles au bien commun de la maison de Dieu ? Car, pour ne pas dire qu’elles sont les études publiques du bon gouvernement des familles privées, les Académies de la vie Chrétienne et les pépinières des Religions, en quelle autre assemblée aperçoit-on de plus sincères artisans, de meilleurs bourgeois, de plus charitables Médecins, de plus entiers Avocats, de plus soigneux Magistrats, de plus fidèles Conseillers, de plus sages Présidents, de plus vertueuse Noblesse, de plus vigilants Gouverneurs, de plus exemplaires Ecclésiastiques, de plus zélés Prélats, de plus Religieux Princes, voire des Monarques plus illustres en toute sorte de vertus ? Où est-ce (j’accepte volontiers les Religions qui, pour s’être entièrement sequestrées du monde, se sont imposé une sainte nécessité de tendre à la plus haute perfection qui se puisse acquérir ici-bas), où est-ce, dis-je, qu’on pratique les Saints Sacrements avec plus de piété, l’oraison avec plus de pureté, les examens avec plus de diligence, la mortification avec moins d’ostentation, et tous les autres exercices de la vie Chrétienne avec plus d’assiduité ? Où est-ce qu’il y a plus de commodité de joindre la dévotion avec le soin et le maniement des affaires, plus d’occasion de bien faire, plus de moyen d’être redressé si l’on vient à tomber, plus de bons exemples pour être échauffé à la vertu, plus de soulagement ès maladies, plus d’assistance en la mort et après la mort ? Où y a-t-il plus de facilité à faire son salut, plus de trésors d’indulgences pour acquitter les fautes passées, plus de douceur en la conversation des uns avec les autres ? Où est-ce que la mère d’amour jette plus favorablement les yeux ? Où est-ce qu’elle verse plus abondamment les sacrées influences de ses célestes douceurs ? Et puisque nous sommes sur le propos des reconnaissances, d’où est-ce qu’elle en tire de plus grandes et de plus agréables ? Où est-ce qu’elle est en plus grande estime que parmi ceux qui ont les oreilles incessamment battues de discours de ses grandeurs ? Qui sont ceux qui ont plus de confiance en elle que ses chers enfants, qui n’ont qu’elle seule, après Dieu, pour espérance et pour refuge ? Où est-elle plus tendrement aimée que là où elle est mieux connue, et où elle fait plus de faveurs ? J’en dis tout autant des autres reconnaissances, dont jusqu’ici j’ai fait le dénombrement par le menu.

IV. De moi il me semble que je ne saurais supprimer les sentiments que j’en ai, ni déguiser l’estime que j’en fais au fond de mon âme, pour avoir reçu la faveur de la Mère de douceur, d’être employé plusieurs années à lui rendre quelque petit service parmi ces saints et louables exercices. Il me semble que la conscience m’oblige de publier partout que j’y ai vu et reconnu en divers endroits de si beaux et si excellents traits de vertus, et d’ordinaire les personnes les plus relevées, qu’autant de fois que j’aperçois ces belles assemblées je me sens pressé avec ceux qui jadis demeuraient ravis (1), en voyant les prodiges de Moïse, d’avouer que c’est le doigt de Dieu, et qu’il y a mis la bonne main ; de reconnaître avec le même Moïse (2) que c’est un terroir spécialement favorisé d’un très-doux aspect de sa souveraine Majesté ; de dire avec le Roi-Prophète, que c’est la vigne et la possession choisie de sa Sainte Mère, vigne qui a étendu ses branches et ses feuilles d’une mer à l’autre, et par tous les endroits de la terre (3) ; de confesser avec Jacob (A) que c’est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel ; de m’écrier avec le même (5) que ce sont les bataillons du grand Dieu des armées ; de chanter avec un mauvais homme (6) mais néanmoins gouverné et conduit de l’esprit de Dieu : Ô Jacob ! que tes pavillons sont agréables, et qu’il fait beau sous tes tentes, ô Israël ! Bref, qu’il m’est a\is

(1) Exod. in. — (2) Deuter. xi. — (3) Psalm. i.xx. — (4) Gen. xxxvm. — (5) Gen. xxxh. — (6) Num. xxiv.

d’avoir devant moi une image de la sainte Cité, que vit autrefois le bien-aimé Disciple (1), où il contempla autant de Rois que de citoyens qui abordaient de toutes parts en ce bienheureux séjour, chacun avec un train de gloire et de magnificence Royale. Oh ! que ce que j’aperçois par ici-bas emporte mon esprit bien plus haut, et ne me fait aucunement appréhender quelle sera la beauté de la céleste Sion, laquelle sera composée de tant de beautés. Dieu du ciel, dis-je quelquefois à part moi, quelles seront les richesses qui proviendront d’un si grand amas de richesses ? quelle sera la grandeur qui naîtra de tant de particulières grandeurs, sans parler de la beauté, des richesses et des grandeurs du Prince de gloire, qui seront capables de faire éclipser et d’obscurcir toutes les beautés, les richesses et les grandeurs du monde, si la bonté ne se plaisait infiniment davantage à leur donner de l’éclat, que non pas à rabattre leur jour.

## CHAPITRE XIII.

De l’avancement du service de la Hère de Dieu, et de l’amplification de sa gloire, douzième Reconnaissance due à ses Grandeurs.

Puisqu’il est question de mettre quelque fin aux discours des reconnaissances qui sont dues aux Grandeurs de la Mère de Dieu, je ne sais où je la pourrai mieux rencontrer qu’au dessein de l’avancement de son service et de l’amplification de sa gloire, qui est à mon avis le couronnement de toutes les autres reconnaissances.

### § I. — Que l’avancement, du ‘service de la Mère de Dieu et l’amplication de sa gloire, lui est une Reconnaissance très-agréable, et des obligations que nous avons de la procurer.

I. Si vous osiez dire au Saint Prophète Job (2) que Dieu resserre et enclôt dans sa main la lumière, qui est le symbole de la gloire, comme sa chère possession, n’estimez pas que ce soit pour la cacher à la très-sacrée Vierge, sa fille bien-aimée, et pour lui en dénier la jouissance. Car comment l’en pourrait-il priver, puisque elle-même est une fontaine de lumière, ainsi que l’appelle Saint Jean Damascène (3), après Je dévot Chrysippus (4), Prêtre de Jérusalem, et

(1) Apoc. xxir. — (2) Cap. xxxvi. In Manibus abscondit lucem, et annuntlat de ea amico suo, quod possessio ejus sit. —(3) Orat. i de Nativit. B. Virg. — (4) Orat, n de Saneta Maria.

qu’elle est la mère de la Lumière même, comme la nomme Hésy- chius, Prêtre de la même Église (1), après Saint Épiphane ? Ô Sainte Vierge, dit ce dernier, Mère de l’éternelle Lumière, je dis de la Lumière qui éclaire là-haut les troupes Angéliques, qui donne dans les yeux clairvoyants des Séraphins, de qui le Soleil emprunte sa clarté, qui chasse les ténèbres du monde, et qui, avec la beauté de ses rayons, réjouit le ciel et la terre ! Comment en refuserait-il la participation à celle qu’il a lui-même rendue incomparablement plus luisante que les astres du matin, et plus brillante que le soleil clu midi ? Comment se montrerait-il chiche de gloire à celle qu’il a créée pour être un théâtre de gloire ? Comment voudrait-il épargner ses faveurs à celle qui n’a rien épargné pour étendre les bornes de son Royaume, et de qui toutes les puissances ont été comme autant d’encensoirs fumant sans cesse de l’agréable odeur de la gloire de Dieu ? N’est-il pas engagé de parole à rendre glorieuse celle qui a été un si digne instrument de sa gloire, et qui, avec tant de soin, en a recherché les moyens ? Et s’il y est obligé par promesse expresse, peut-il contrevenir au contrat qu’il en a passé ? Ce serait un crime de douter de la fidélité du Prince clu ciel. Aussi quand nous jetons les yeux sur l’honneur qui lui est rendu partout, et sur la gloire qu’elle possède en toute l’étendue du domaine de Dieu, nous n’en devons point reconnaître d’autre Auteur ni d’autre Promoteur que lui-même. Car quel autre aurait pu si puissamment émouvoir les cœurs, si ardemment enflammer les volontés, et si étroitement lier et engager les affections d’un monde entier à rendre tant d’honneur à une pure créature, sinon celui seul qui gouverne les cœurs, qui dispose les volontés et qui tient les rênes des affections ? Confessons donc sans contredit que c’est lui qui en a jeté les premiers mouvements et les premiers instincts dans les âmes, et qui a attiré les peuples clu Levant, du Couchant, du Nord et du Midi, à lui venir présenter un hommage indiciblement relevé par-dessus celui qui est dû aux autres créatures. Confessons que c’est lui qui l’a voulu faire une merveille de gloire, ni plus ni moins qu’il l’avait faite un prodige de grâce et de sainteté. Adorons les desseins qu’il a eus sur elle, et avouons qu’il ne peut être autrement qu’elle ne se plaise aux menus soins que nous apportons à l’avancement de son service, et qu’elle ne les reçoive comme une très-agréable reconnaissance des biens qui nous viennent de sa main.

11. La parfaite conformité qu’elle doit avoir avec la volonté de Dieu le veut ainsi, et l’éclat où elle se trouve maintenant le requiert. Car

(1) Serm. del.audib. Virg.

puisqu’elle connaît clairement que Dieu est résolu de donner de l’éclat à sa gloire, et de faire retentir de son nom les quatre coins de l’Univers, pourquoi y apporterait-elle de l’opposition ? voire pourquoi ne saurait-elle pas bon gré à ceux qui sont employés de Dieu à une si honorable entreprise ? Pourquoi ne recevrait-elle pas leur bonne volonté ? Pourquoi ne ferait-elle pas cas de leur affection ? Pourquoi n’agréerait-elle pas leur reconnaissance ? Pourquoi ne se- conderait-elle pas leurs desseins ? Mais spécialement en l’état où elle se retrouve maintenant dans le fort assuré de la vérité de Dieu, hors des assauts et des surprises de la vanité, où l’honneur qui lui est rendu s’en va droit à Dieu comme à sa source et sa fin, ne le peut-elle pas désirer et rechercher sans crainte et sans appréhension ? Car si les sacrés cahiers font foi que les Saints, à présent qu’ils sont près de Dieu, lui demandent la vengeance dont la poursuite n’est pas moins dangereuse, mais beaucoup plus que celle de la gloire ; et si la jouissance de Dieu affermit tellement leurs esprits au bien, qu’ils ne peuvent manquer ès instances qu’ils font contre ceux qui les ont maltraités, quelle occasion aurions-nous d’estimer qu’ils ne prissent pas plaisir à l’honneur que nous leur rendons, et qu’ils ne se sentissent pas obligés de l’affection que nous témoignons à les faire connaître et honorer ? Que ce soit donc un point résolu que la Mère de Dieu a des sentiments fort particuliers pour ceux qui travaillent à l’avancement de son service et à l’amplification de sa gloire, et que parmi les siens ce sont ceux à qui elle a fait de plus rares faveurs et à qui elle prépare de plus amples récompenses. Apprenons désormais ce que les fidèles serviteurs ont fait en cet endroit, et ce que la bienséance demande de nous.

### § II. — Divers moyens d’amplifier l’honneur et le service de la Mère de Dieu.

1. Considérant que les Saintes Lettres comparent la Bienheureuse Vierge à une armée rangée (1), qui, à la lueur de ses armes et à la seule apparence de son courage, contraint l’ennemi de prendre la fuite, j’ai cru avoir assez d’occasion de dire que ceux qui combattent pour l’augmentation de son service, composent aussi une armée grandement redoutable à l’enfer, et de donner au Lecteur le contentement de lui en faire voir une montre générale.

II. L’Enseigne de cette gendarmerie, c’est une Vierge d’argent, entourée d’un Soleil d’or en champ d’azur, avec cette devise empruntée des souhaits que le peuple reconnaissant faisait jadis (2) en laveur

(1) Cant. vi. — (2) Judith, xm. Ut non recedat laus tua ex orehominum.

(le la valeureuse Judith : Afin que jamais votre louange ne tarisse en la bouche des hommes. Le Général de l’année n’est autre que Jésus, Roi de gloire, qui n’a jamais eu son pareil à procurer l’avancement de l’honneur et du service de sa très-sainte Mère, et au commandement et pour l’amour de qui tous les autres ont pris les armes au premier bruit. Ceux qui sous lui mènent les régiments et commandent en divers quartiers, sont ceux-là qui par ordre reçu de lui ont mis des gens sur pied, dressé des Associations et levé des compagnies de personnes résolues de ne se point épargner pour promouvoir la gloire de la Princesse du ciel. De ce nombre sont, outre les Fondateurs desOrdres Militaires et Réguliers, spécialement dédiés à l’honorer, dont j’ai parlé amplement ailleurs (1), le Bienheureux Saint Annon, Archevêque de Cologne, Fondateur d’une dévote Société qu’il a érigée sous le nom de la Vierge, Saint Dominique, Instituteur de la Compagnie du Rosaire, le bienheureux Simon Stock, de celle du Scapulaire, et tous les autres que je passe sous silence, pour les avoir déjà produits au Chapitre précédent. Seulement qu’il me soit loisible de l’aire trouver place parmi ceux-ci à un dévot Religieux de la Compagnie de Jésus, nommé Jacques Rhem, lequel il y a environ trente ans dressa une Congrégation en Allemagne sous le titre de l’Annonciation, dont le but principal était de parler et de traiter souvent de la Vierge ; ce qu’il pratiquait mieux que tout autre, et avec tant de dévotion et de ressentiment, qu’on voyait bien que sa bouche parlait de ce dont son cœur regorgeait.

La pointe appartient aux Saints Docteurs de l’Église, qui pour leur éminent pouvoir joint à un zèle merveilleux, ont mérité d’être choisis de Dieu pour rompre les rangs de l’ignorance et de l’infidélité, afin de donner au monde la connaissance des Grandeurs de la Reine du Ciel. Ici se font remarquer Saint Grégoire Fait-Miracles, Saint André de Crète, Saint Méthodius, Saint Germain de Constantinople, Saint lldefonse, Saint Anselme, Saint Bernard, Saint Albert, Saint Bonaventure, l’Abbé Rupert, Saint Bernardin, et plusieurs autres, qui ont immortalisé leurs noms par les signalés services qu’ils ont rendus à cette Dame.

La Cavalerie est composée d’un grand nombre d’invincibles guerriers, qui pour la défense de ses privilèges et de ses titres d’honneur, ont soutenu les efforts des Hérétiques et enfoncé leurs bataillons. Le plus considérable d’entre eux est le Bienheureux Saint Cyrille, Patriarche d’Alexandrie et Légat du Saint-Siège, qui marche en tête de deux cents Prélats qui firent des merveilles au grand

(1) Tract, i, c. xn.

Concile d’Éphèse, pour maintenir à la Sainte Vierge le glorieux titre de Mère de Dieu. En suite de ceux-ci on en voit venir d’autres sans nombre, tous gens d’élite et de courage, qui en divers âges ont généreusement combattu contre les suppôts de Satan, que nous avons vus à une autre occasion (1) pleins de mal-talent et de rage s’avancer pour exterminer, s’ils eussent pu, le nom et le renom de Marie. Pourquoi ne logerais-je pas ici ces vaillants Champions de la Vierge Mère, qui, en Espagne et ailleurs, se sont saintement ligués pour défendre l’honneur de l’Immaculée Conception de la Mère de Dieu, et nommément ceux qui ont été les promoteurs invincibles de cette entreprise, et qui pour la conduire à chef ont passé par-dessus mille difficultés ? Il s’en est trouvé parmi eux qui de leur propre sang ont signé les promesses qu’ils avaient faites à Dieu de défendre de tout leur pouvoir cette vérité, tant que l’Église ne porterait aucun décret au contraire ; de ce nombre fut un jeune Religieux de notre compagnie, nommé Jean Berkmans, comme il se vérifia par un sien écrit qui fut trouvé parmi ses papiers après sa mort.

L’Infanterie, qui peut égaler les gouttes de l’Océan, comprend tous ceux qui sont enrôlés en quelque compagnie, spécialement affectée au service de la Vierge, ou même qui hors de semblables Associations ont tâché et tâchent par leurs saints discours et par d’autres moyens de la faire connaître et honorer aux autres.

Les Trompettes et les Clairons de cette grande armée, qui servent à donner du courage aux soldats de la Vierge, et qui par conséquent combattent par les mains de tous, sont les Prédicateurs, qui de tout temps ont animé le monde à son service. J’ai déjà dit ci-dessus de Saint Bonaventure, que non content de l’avoir toujours fait lui-même, tant qu’il parlait en public, aussitôt qu’il fut créé Général de son Ordre, il enjoignit très-expressément à tous les Prédicateurs de le faire souvent en leurs Sermons, et de se souvenir que c’était l’un des souverains moyens pour attirer le monde à la dévotion. Les doctes, dévots et admirables écrits de Saint Bernardin le Siennois témoignent assez avec quelle affection il se portait à donner à ses auditeurs de grandes impressions des Excellences de la Reine des Anges, et à les échauffer à son amour. Alphonse Salmeron, l’un des dix premiers Pères de la Compagnie de Jésus, assez connu par ses écrits, gardait inviolablement cette sainte coutume, lorsqu’il prêchait le Carême, de donner les Samedis à la sainte Vierge, et d’entretenir ceux qui l’écoutaient de ses louanges, sans parler des fréquentes occasions qu’il recherchait parmi ses autres discours, pour enflammer les cœurs à son honneur. Autant en lisons-nous de plusieurs autres singulièrement affectionnés à instiller ès âmes le

Sentiment de cette dévotion. Il me semble que je dois quelque particulière reconnaissance à la douce|mémoire du Père Gonzalez, qui eut l’honneur de bailler sa vie pour la défense de la Foi Chrétienne au Royaume de Monomotapa. La dévotion envers la Mère de Dieu était tellement allumée en son cœur, qu’aussitôt qu’il se fut embarqué pour son v oyage, il tâcha de s’insinuer ès bonnes grâces du Capitaine, afin de pouvoir (comme il fit sous son autorité) assembler tousles jours à une heure commode les soldats du navire, et les autres moindres officiers, pour les entretenir des prérogatives de la Vierge, la vraie étoile de la mer, et delà façon de l’honorer. Avec l’aveu du même Capitaine, il fit chanter premièrement tous les Samedis, puis après tous les jours, sur le soir, les Litanies de la Vierge, ayant au préalable convoqué tous ceux qui étaient dans le vaisseau.

VIL Les Maîtres et Gouverneurs de l’artillerie sont les Interprètes de l’Écriture, et les autres Écrivains, qui font jouer les pièces à feu des livres sacrés et qui emploient l’autorité des Saints Pères pour foudroyer les ennemis et pour renverser leurs retranchements.

Les Ingénieurs sont tous ceux à qui l’affection envers l’Impératrice du ciel a fait trouver diverses inventions pour l’honorer, au grand avantage des âmes et à l’exaltation du nom de la même Vierge.

Mais il y a longtemps que j’aperçois une Compagnie de che- vau-légers, commandée par le B. Philippe de Benicy, Instituteur de l’Ordre des Servites, ou Serviteurs de la Mère de Dieu, qui vient se joindre au gros de l’armée. C’est le même dont au traité troisième j’ai décrit la vocation (1) et le glorieux décès (2). Quelque temps après la confirmation de son Ordre, il reçut du ciel (3), par une très-spé- ciale faveur de la Mère de Dieu, le collier d’un Ordre nouveau, et l’un des plus glorieux titres cpui jamais ait été communiqué à homme vivant : Ce fut celui d’Apôtre de la Vierge. Il le reçut en un lieu écarté appelé Montamicta, près de Sienne en Toscane, où il s’était retiré pour empêcher son élection au Pontificat, déjà résolue par le Consistoire des Cardinaux, fl en avait eu les assurances lorsque pour la première fois il alla visiter la petite troupe des serviteurs delà Vierge, qui étaient assemblés près delà ville de Florence. Aussitôt que ces dépêches furent venues du ciel, il se mit à traverser l’Italie, la France, l’Allemagne, la Saxe, la Pologne et plusieurs autres contrées portant partout les nouvelles de sa légation et enflammant les volontés de tous ceux à qui il parlait à l’amour et à la dévotion de la très-sacrée Vierge. J’aurais tort, ceme semble, étant sur ce discours,

(1) Cap. v, § 5. — (2) Cap. xiii, § 3. — (3) Michæl Servita, in ejus Vila.

d’oublier ce qui lui arriva à son retour en Italie. Car comme il se l’ut rencontré avec ses compagnons en un lieu désert, et destitué de tout secours humain, ceux qui étaient avec lui se trouvant extrêmement recrus et harassés, se jetèrent à la merci de la providence de Dieu. Cependant Philippe s’étant un peu séparé des autres pour prier Dieu, aperçut aussitôt quelques bergers, qui venaient à eux chargés de pain blanc et d’autres rafraîchissements qu’ils leur donnèrent disant : Tenez, serviteurs de la Vierge, voici pour vous aider à passer chemin ; après quoi ils ne furent jamais plus vus.

« C’est donc suivre l’autorité de l’Église et l’exemple des Saints, c’est entrer dans les desseins du Fils de Dieu, que de rendre un profond respect à sa très-sainte Mère ; la dévotion particulière qu’on lui porte fait une des parties principales de,’la piété Chrétienne ; et par conséquent un véritable Chrétien ne peut s’acquitter parfaitement de ce qu’il doit à Dieu, s’il ne rend ses devoirs à celle que Dieu veut être après lui singulièrement honorée ; puisqu’il est certain (suivant le témoignage de Saint Bernard) que toute la vénération qui est rendue à cette créature céleste retourne à la plus grande gloire de son divin Fils. Malheureuses donc les personnes qui, vivant parmi les Catholiques, témoignent de la froideur envers la très-sainte Vierge ; c’est un artifice du Démon d’éteindre, ou pour le moins d’atfaiblir cette dévotion dans les cœurs de quelques Fidèles, et de les détourner de plusieurs saintes pratiques approuvées de toute l’Église en l’honneur de la Mère de Dieu, comme si elles étaient contraires au premier esprit du Christianisme, ou qu’elles apportassent quelque diminution au respect souverain qui est dû à Dieu seul ; mais bien loin de tomber dans ce manquement, il est certain qu’un des plus excellents moyens d’honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ est le culte religieux que nous rendons à celle qu’il a choisie pour sa Mère, à laquelle il a voulu se soumettre comme son Fils, et qu’il a relevée au-dessus de tous les Chœurs des Anges (1). »

X. Choisisse son rang et prenne parti qui voudra dans cette grande armée de soldats qui combattent pour l’avancement de la gloire de la Mère, de Dieu. Car de moi je le dirai franchemeut, je ne saurais concevoir bonne opinion de celui qui ne s’y voudrait pas eni’ôler. Mais surtout que les bons serviteurs de cette Dame s’étudient de faire une entresuite sans fin de personnes dédiées à son service. Qu’ils ne se contentent pas d’attirer quelques-uns à cette dévotion, mais qu’ils obligent ceux-là d’en gagner d’autres, et ceux-ci encore d’autres, jusqu’à l’infini, afin de conspirer avec eux à porter aux

(1) La R. Mère de Blémur.

siècles à venir les sentiments qu’ils ont, pour accomplir les souhaits du Saint Roi et Prophète David, qui désirait (1) que la postérité entendit ces choses, et à cet effet que les enfants les racontassent à leurs enfants, et ceux-ci aux autres qui viendraient après eux ; et ainsi de main en main jusqu’à ce que le nombre des élus fût accompli par l’entremise de la Mère d’amour. Qu’ils se souviennent que tout ainsi qu’entre les péchés, pièce pour pièce, les plus grands de tous sont ceux qui ne meurent pas avec leurs auteurs, mais qui tirent suite après eux, s’épandant de père en fils, de maison en maison, de ville en ville, de Royaume en Royaume ; de même qu’entre les bonnes œuvres il n’en est point de plus agréables à Dieu que celles qui vont se multipliant et comme renaissant toujours d’elles-mêmes par un saint germe d’immortalité qu’elles ont et par une bénédiction extraordinaire du Ciel. Ô le siècle heureux qui verra ces désirs accomplis ! Ô les personnes fortunées, à qui Dieu et sa Sainte Mère donneront cette voix de vertu pour se faire entendre jusqu’au dernier des enfants des hommes ! Ô la sainte Association de ceux qui s’emploieront de tontes leurs forces à faire dire à tous les siècles suivants : Vive Jésus et Marie, vive Marie et Jésus !

## CHAPITRE XIV.

CONCLUSION DE TOUT L’OUVRAGE.

a la mère de dieu.

i. % / ierge et Mère sans pair, l’honneur de la terre et du ciel, W puisqu’il est hors de mon pouvoir de vous présenter de plus Y agréables paroles que celles de vos lidèles serviteurs, agréez, ô le bonheur de notre créance, le bonheur de nos âmes, le bonheur de notre amour et de nos louanges, que je vous dise avec votre Bienheureux lldefonse (2), que le comble de mes vœux serait de vous pouvoir louer autant que vous méritez d’être louée, de vous aimer autant qu’il est possible de vous aimer, et de vous rendre autant de services que vous en sauriez désirer d’une créature telle que je suis. Mais où vais-je ? qu’est-ce que je dis et où me transporte mon affection ? Non, je me reprends, la glorieuse Vierge laisse tenir ce langage

(i) Psal. lxxvii. — (2) De Virginitate Marite, c. i.

aux grands Saints, en la bouche de qui il a été plus séant qu’en la mienne. Pour moi j’aime mieux vous dire ce que disait jadis votre grand aïeul David, après avoir chanté les excellences de votre très-honoré Fils, et de son Royaume éternel : Ici défaillent les louanges à David, fils de Jessé ; d’autant que soit qu’il ait voulu dire qu’il était prêt de mourir après avoir mis fin à son œuvre, soit qu’il confessât ingénument (1) que les paroles et les conceptions lui manquaient, et qu’il désespérait de pouvoir atteindre à la Majesté du sujet qu’il avait entrepris, il me semble qu’il a lu dans le fond de mon âme à ce même sentiment. Car soit que j’avoue que j’aie succombé au faix de vos Grandeurs, et que je n’aie fait que bégayer en un sujet si relevé, c’est de quoi je me fais gloire, et il n’y a rien qui me console tant que de vous voir si haut élevée, que non-seulement les petits Pyg- mées comme moi, mais encore les plus grands Géants et les plus hauts esprits de l’Univers ne puissent arriver au marchepied de vos Grandeurs ; soit que je dise qu’ayant mis fin à ce petit dessein il n’y a rien plus qui me retienne en vie que votre commandement, qui est pour moi le même que celui de Dieu ; je ne dis rien, vous le savez, que mon cœur ne ressente. Car désormais ce serait autre d’aller contempler ce théâtre de magnificence là-haut, que de le défigurer cà-bas, et de le rendre aucunement méconnaissable. Néanmoins puisque vous n’ignorez pas pourquoi j’ai entrepris ce dessein, il me suffit que vous en ayez connaissance, pour vous dire finalement après votre cher nourrisson, saint André de Candie (2), qu’en la présence du ciel et de la terre je confesse que ce que j’ai dit de vos Grandeurs n’est rien à comparaison de ce qui est en effet, et que le peu que j’en ai mis en avant vient de la source de votre bonté, à qui il a plu de m’inspirer le désir et la volonté de vous rendre ce petit service, de fournir à mon esprit les conceptions, et de conduire ma main et ma plume pour les tracer. En quoi je me publie votre obligé par un titre tout nouveau et veux comme tel être connu de tous. Que si d’aventure en ce que j’ai écrit il y a quelque chose qui vous agrée et qui puisse servir à vous faire aimer et honorer, à vous seule, après Dieu, en soit gloire, et à ceux qui s’affectionneront à vous chérir de plus en plus, le bonheur de chanter vos louanges éternellement là-haut.

II. Et vous Prince du ciel, très-digne Fils d’une telle Mère, la gloire de la sainte Cité, ne dédaignez pas ma dernière requête, puisque je l’ai empruntée d’un cœur qui vous a tant aimé ; mais permettez que je vous dise avec votre grand serviteur Saint Augustin (3)

(1) lia Apollinaris in Paraphrasi. — (2) Homil. il de Dormitione Sauctiss. Deip. — (3) Serm. de Assumpt.

que si ce que j’ai écrit de votre mère est véritable, c’est à vous avant tout autre, à qui j’en dois les remerciements, puisque sans vous il n’était pas possible d’en parler à propos, et que je vous supplie très-humblement d’agréer ma bonne volonté, et la faire agréer à ceux qui font état de vous aimer. Si au contraire j’ai manqué à mes devoirs, accordez le pardon que je vous demande, comme étant mon Seigneur et mon Dieu, à qui soit honneur et gloire avec le Père et le Saint-Esprit ès siècles des siècles. Ainsi soit-il.

FIN.

A la plus grande gloire de Dieu, et de sa très-immaculée Mère.

54

Page :

# TABLE DES MATIÈRES

[du tome 2]

DEUXIEME TRAITE (suite.)

La huitième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de pouvoir de la Mère « le Dieu.

CHAPITRE NEUVIEME.

Qu’elle soit la Générale des armées de l’Église.

§ I. — De la qualité de Générale des armées de l’Église, quatrième titre du Roi de gloire Incarné. 1

§ II. — Comme la Mère de Dieu est la Générale des armées du Sauveur.

§ III. — Le premier escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Démons. 7

§ IV. — Le second escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Magiciens, les Sorciers et telles autres personnes, qui ont accointance avec le Diable. 14 ^ V. — Le troisième escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Hérétiques. 20 § VI, — Le quatrième escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Blasphémateurs. 27 S VII. — La première victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Démons, ennemis de son Fils et les siens. 29 § VIII. — La’seconde victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Magiciens, Sorciers et autres semblables ennemis de son Fils et les siens. 37 S IX. — La troisième victoire’de la Mère de Dieu remportée sur les Hérétiques, ennemis de son Fils et les siens. 41 SX. — La quatrième victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Blasphémateurs, ennemis de son Fils et les siens. 53

La neuvième Étoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE DIXIEME.

Qu’elle soit la Générale des finances de l’Église et la Trésorière des grâces du Sauveur. 59 § I. — De la qualité de Grand et Riche sans pair, cinquième titre du Roi de gloire Incarné. 60 S II. — Du pouvoir que la Mère de Dieu a sur les finances du Sauveur. 63 § III. — En quelle manière doit être entendu que la Sainte Vierge dispose de toutes les grâces du Sauveur. 60

La dixième Étoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE ONZIÈME.

Qu’elle soit l’Avocate générale des hommes et la Médiatrice envers son Fils. 70

§ I. — De la qualité de juge souve- rale, sixième titre du Roi de gloire Incarné. 71

§ II. — Qu’entre tous ceux qui parlent pour nous, la SainteVierge fait singulièrement l’office d’Avocate. 74 § III. — Avec quel avantage la Mère de Dieu exerce là-haut l’office d’Avocate. 76 § IV. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement choisie de Dieu pour faire l’office de Médiatrice envers son Fils. 84 g V. — Du pouvoir de notre Médiatrice provenant de ses propres mérites. 87 § VI. — Du pouvoir de la même Médiatrice provenant de l’incomparable bonté de son Fils. 91

L’onzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

l’ages.

CHAPITRE DOUZIÈME.

§ I. — De la qualité de Prince temporel, septième titre du Roi de gloire Incarné. 95

§ II. — Que la Mère de Dieu est véritablement la Reine et la Dame de l’Univers. 99

§ III. — A quel titre la Sainte Vierge est la Heine de l’Univers et quelle est l’étendue de son domaine. 101

La douzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

cnapitre treizième.

Qu’elle soit l’ouvrière des grandes

merveilles. 100

§ I. — De la qualité de Tout-Puissant, huitième titre du Roi de gloire Incarné. 106

§ II. — Que la Mère do Dieu est après son Fi 1s la Toute-Puissante et l’Ouvrière des grandes merveilles. 110

chapitre quatorzième.

Des obligations que nous avons, par tous ces titres, d’aimer, d’honorer et de servir la Mère de Dieu. 116 § I. — Des obligations que neus avons

de l’aimer. 116

§11. — De ? obligations que nous avons

de l’honorer. 122

§ III. — Des obligations que nous avons de la servir. 125

TRAITÉ TROISIÈME.

La Couronne de bonté de la MÈRE DE DIED. 127

DISCOURS fondamental du troisième Traité.

chapitre premier.

Que la Sainte Vierge est Mère de ceux qui lui ont une dévotion spéciale, d’une façon bien plus particulière que des autres. 128 § I. — Que la Sainte Vierge est la vraie Mère de tous les enfants de l’Église. 128 §11. — Qu’elle est Mère de ses dévots enfants d’une façon plus„par- ticulière. " 133

La première Etoile, ou Grandeur delà Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

cuapitre second.

Qu’elle soit le Principe du bonheur

éternel des siens. 135

§ I. — Doctrine fondamentale de ce Chapitre, touchant la prédestination des élus. 135 § II. — Que la Mère de Dieu est le Principe de la prédestination et du bonheur éternel de tous les élus. 139 §III. — Qu’elle est d’une spéciale manière le Principe du bonheur élernel des siens. IH

La seconde Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

chapitre troisieme.

Qu’elle soit aux siens line Mère

d’Amour. 152

§ 1. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à l’origine du même Amour. 152 § il. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant aux effets du même Amour. 156 § III. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à toutes les qualités du même Amour. 158

La troisième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

chapitre quatrième.

Qu’elle est la faveur des siens. 161

§ I. — Que la SaiuteVierge est la faveur des siens. 161 § II. — De l’avancement des favoris de la Sainte Vierge, premier effet de sa faveur. 163 §III. — Du crédit des favoris de la Sainte Vierge, second effet de sa faveur. 169 § IV. — Des caresses que la Mère de Dieu fait à ses favoris, troisième effet de sa faveur. 174 § V. — Des causes de la faveur de la Sainte Vierge, et des moyens de l’acquérir et de la conserver. 187

La quatrième Etoile, ou Grandeur de

Pages.

laCouronne de Bonté delà Mère de Dieu.

chapitre cinquième.

Qu’elle soit une merveille de soin

pour les siens. 190

§ I. — Figure du soin que la Mère

de Dieu a des siens. 190

§11. — De l’admirable soin que la Mère île Dieu prend de tout ce qui appartient aux siens en général. 193 g III — Du soin que la Mère de Dieu a des siens jusqu’aux plus petites choses. 195

§ IV. — Du soin que la Sainte Vierge prend pour loger les siens et pour les établir en quelque manière de vie propre à faire leur salut. 201

§ V. — Suile du même discours adressé particulièrement à ceux de la Compagnie de JÉSUS. 217

La cinquième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

chapitre sixième.

Qu’elle soit le vrai modèle de libéralité envers les siens. 230 § I. — Que la Sainte Vierge est le vrai modèle de libéralité envers les siens. 230 g II. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens, pour le regard des biens extérieurs de fortune et du corps. 232 § III. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens pour le regard des biens de l’âme, et mouvement de l’esprit et de la science. 238 § IV. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens pour le regard des vertus. 243 § V. — Avis à ceux que la Sainte Vierge honore de ses libéralités. 253

La sixième Etoile, ou Grandeurdela Couronne de lionté de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Qu’elle soit la parfaite idée de Reconnaissance envers les siens. 255 § 1. — Reconnaissance de la Mère de

Dieu en général. 255

§ II. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu envers les grands États. 257

§ III. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu à l’endroit des villes

Pages.

qui lui ont été particulièrement dédiées. 263

§ IV. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu envers quelques Empereurs et Impératrices. 276 § V. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu envers quelques Rois et Reines, et autres Souverains. 291 § VI. — De la Reconnaissance de la Mère de Dieu envers quelques Prélats et envers quelques autres personnes. 331

La septième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté du la Mère de Dieu.

CHAPITRE HUITIÈME.

Qu’elle soit aux siens une Mère de

Miséricorde. 344

§ I. — Du besoin que nous avons tous d’une Mère de miséricorde, et qu’elle n’est autre que la Sainte Vierge. 345

§11. — De l’étendue des miséricordes de la Mère de Dieu. 330

La huitième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

chapitre neuvième.

Qu’elle soit la défense des siens. 353 § I. — Que la Sainte Vierge est véritablement la défense des siens. 353 §11. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des dangers corporels et extérieurs. 355

§ III. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des assauts de leurs ennemis invisibles. 362

La neuvième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

CHAPITRE DIXIÈME.

Qu’elle soit la Maîtresse des siens. 370 § I. — Que la Mère de Dieu est véritablement la Maîtresse des siens. 370 § II. — Avec quelle perfection la Sainte Vierge enseigne les siens, qui est le premier office de sa maîtrise. 374 § III. — Comme la sainte Vierge exerce les siens, qui est le second office de sa maîtrise. 379 § IV. — Avec quelleaffection laSainte Vierge corrige et châtie les siens,

Pages.

qui est le troisième office de sa maîtrise. 384

La dixième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

CHAPITRE ONZIÈME.

Qu’elle soit laconsolation des désolés. 389 § I. — Que la Mère de Dieu est la

consolation des désolés. 389

§ II. — Que la Sainte Vierge estle soutien des désespérés. 395

La onzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

chapitre douzième.

Qu’elle soit l’asile et le refuge des pécheurs. 399 § I. — Que la Mère de Dieu est le

vrai asile des pécheurs. 400

§11. — Que la Mère de Dieu est la vraie

cité de réfuge pour les pécheurs. 405 SIII. — Avis au pécheur. 410

La douzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

chapitre treizième.

Qu’elle soit la sauvegarde elle passeport des siens à l’heure de la mort. 412 § 1. — Du secours que la Mère de Dieu donne aux siens à l’heure de la mort. 412

§ II. — Comme la Sainte Vierge fortifie les siens contre l’appréhension naturelle de la mort, 416

§ III. — Comme la Sainte Vierge prépare les siens contre la surprise et l’incertitude de la mort. 436

§ IV. — Comme la Sainte Vierge défend les siens des assauts des ennemis invisibles. 445 § V. — Comme la Sainte Vierge assiste les siens au jugement qui se fait après leur mort. 453 § VI. — Comme la Sainte Vierge soulage lessiens au milieu des flammes du Purgatoire, et du soin qu’elle prend de leurs corps. 456

chapitre quatorzieme.

Des obligations que nous avons par tous ces titres d’aimer, d’honorer et de servir la Mère de Dieu. 461 §1. — Des obligations que nous avons de l’aimer. 4 62

Page#.

§ II. — Des obligations que nous

avons de l’honorer. 463

§ III. — Des obligations que nous avons de la servir. 406

QUATRIÈME TRAITÉ.

La Pratique des reconnaissances dues a la MERE DE DIEU, pour

toutes les grandeurs susdites

d’Excellence, de Pouvoir et de Bonté. 409

Discours fondamental du quatrième traité.

chapitre premier.

Que nous sommes obligés par divers’ titres d’user de reconnaissance envers la Mère de Dieu. 4

chapitre second.

De la haute estime, première reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu, 174

§1. — La haute estime que les Saints, et Dieu même, font de la très-sacrée Vierge. 475

§ II. — Les effets et la pratique de cette reconnaissance. 479

chapitre troisième.

De la confiance, seconde reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 482

§ I. — Le premier trait de confiance : n’entreprendre chose quelconque qu’à la faveur et sous la conduite de la Mère de Dieu. 482

§ II. — Le second trait de confiance : recourir à elle en toute sorte de difficultés. 498

§III. — Le troisième trait de confiance : se reposer entièrement sur elle en toutes affaires sans inquiétude ou empressement. 5C>

chapitre quatrième.

De l’amour, troisième reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 507

§ I. — Le premier trait d’amour : s’offrir à la Sainte Vierge par une donation solennelle et irrév ocable. 508 § II. — Le second trait d’amour : souvent traiter avec elle et l’avoir toujours en sa mémoire. 517

§ III. — Le troisième trait d’amour :

Pages.

se réjouir de ses perfections et compatir à ses douleurs. 522 § IV. — Le quatrième traitd’amour : avoir une affection cordiale envers son sacré cœur 582 § V. — Le cinquième trait d’amour : aimer d’un amour tendre et ardent son très-honoré Fils. 534 § VI. — Le sixième trait d’amour : aimer pour l’amour d’elle tous ceux qui lui appartiennent, soit par titre de parenté, ou d’alliance, ou par élection ; où il est spécialement parlé de Saint Joacbim, de Sainte Anne et de Saint Joseph. 551 S VII. — Le septième trait d’amour : parler à, Marie par secrètes ententes. 586

CHAPITRE CINQUIÈME.

Du zèle des âmes, quatrième recon- nai-sance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 589

§1. — Que le zèle des âmes est une reconnaissance très-agréable à la Mère de Dieu. 589

§ II. — Divers traits du zèle des âmes. 591

CHAPITRE SIXIÈME.

Delà miséricorde, cinquième reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 594

§ ]. — Que la miséricorde est une reconnaissance très-agréable à la Mère de Dieu. 594

§ II. — Divers traits de miséricorde. 596

CHAPITRE SEPTIÈME.

De l’action de grâces, sixième reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 602

§ I. — Le premier trait d’action de grâces : recevoir les bienfaits de la Mère de Dieu d’un cœur franc et entier, et les priserautantque nous pouvons. 603

§11. — Le second trait d’action de grâces : publier les faveurs reçues autant que la bienséance le permet, et employer tous ceux que nous pouvons pour lui rendre grâces avec nous. 605

§III. — Le troisième trait d’action de grâces : lui donner toute la gloire des bons succès qu’elle aura gouvernés. 608

CHAPITRE HUITIÈME.

Septième reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 612

Page>-

§ I. — Premier trait d’houneur :

l’adorer. 612

§ IL — La pratique de l’adoration intérieure de la Sainte Vierge. 615 § III. — La pratique de l’adoration

extérieure de la Sainte Vierge. 618 § IV. — La pratique de l’adoration des

reliques de la Sainte Vierge. 621

§ V. — La pratique de l’adoration des

images de la Sainte Vierge. 629

§ VI. — Le second trait d’honneur :

publier ses louanges. 636

§ VIL — Le troisième trait d’honneur : célébrer religieusement ses fêtes. 645

§ VIII. — Le quatrième trait d’honneur : lui ériger des Églises et des oratoires. 656

§ IX. — Le cinquième trait d’honneur : visiter les lieux qui lui sont particulièrement dédiés. 657

CHAPITRE NEUVIEME.

De la dévotion, huitième reconnaissance due auxGrandeursdelaMère de Dieu. 660

§ 1. — Le premier trait de dévotion : célébrer ou faire célébrer des messes à l’honneur de la Sainte Vierge. 660

§ II. — Le deuxième trait de dévotion : s’approcher souvent et avec esprit, s’affectionner en toutes manières au culte du Saint Sacrement de l’autel. 661

§ III. — Le troisième trait de dévotion : présenter souvent la Salutation Angélique. 671 § IV. — Le quatrième trait de dévotion : réciter souvent l’oftice de Notre-Dame. 677 § V. — Le cinquième trait de dévotion : s’exciter souvent à dire le Rosaire. 67’J § VI. — Le sixième trait de dévotion : parcourir souvent la Couronne de la Vierge. 687 § VIL — Le septième trait de dévotion : dire souvent la pelite Couronne de douze étoiles. 6X9 § VIII. — Le huitième trait do dévotion : s’accoutumer à réciter souvent la petite Couronne de dix Ave Maria. 691 § IX. — Le neuvième trait de dévotion : se rendre familier l’usage de diverses oraisons que la sainte Église présente à la glorieuse Vierge. 691 § X. — Le dixième trait de dévolion :

» Pages,

se recommander à elle instamment le matin et le soir. 702

CHAPITRE DIXIÈME.

De la mortification, neuvième reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 704

§ 1. - Que la mortification est une reconnaissance très-agréable à la Mère de Dieu. 704

§11. — Divers traits de mortification. 708

chapitre onzième.

De l’imitation, dixième reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 713

§ I. — Que l’imitation est une des plus agréables reconnaissances qui soient présentées à la Mère de Dieu. 713 § II. — Que tous en général doivent tâcher d’imiter les excellentes vertus de la très-sacrée Vierge. 716 § III. De sa vive foi, et comme

elle doit être de tous imitée. 718

Sj IV. — De sa rare confiance, comme

elle doit être de tous imitée. 722

§ V. •— De son excellente charilé, et

comme elle doitètre detousimitée. 727 § VI. — De sa merveilleuse dévotion, et comme elle doit être de tous imitée. 733

§ VII. — De sa généreuse humilité, et

comme elledoit être de tous imitée. 740 § VIII. — De sa grande patience, et

commeelle doit êtredetous imitée. 745 § IX. — De son admirable débonnaireté, et comme elle doit être de tous imitée. 748

§ X. — De l’obéissance de-la très-

sainte Mère de Dieu. 756

§ XI. — De sa parfaite résignation, et

commeelle doit êtrede tous imitée. 760 § XII. — Du silence et de la solitude de Notre-Dame. 765

Pages.

§ XIII. — De la sainteté de la Mère

de Dieu. 772

§ XIV. — Comme en particulier elle

doit être imitée des Vierges. 781 § XV. — Comme elle doit être imitée

des mariées et des veuves. 797

§ XVI. — Comme elledoit être imitée

des Religieux et des Religieuses. 80C § XVII. — Comme elle doit être de tous imitée à se disposer à bien mourir. 816

chapitre douzième.

De l’Association, onzième reconnaissance due aux Grandeurs de la Mère de Dieu. 821

§ I. — Que l’Association est une reconnaissance très-agréable à la Mère de Dieu. 821

§ II. — Diverses Associations érigées

à l’honneur de la Mère de Dieu. 827 § III. — Des Congrégations de la sainte Vierge, érigées ès maisons de la Compagnie de Jésus. 836

chapitre treizième.

De l’avancement du service de la Mère de Dieu, et de l’amplification de sa gloire, douzième reconnaissance due à ses Grandeurs. 840 § I. — Que l’avancement du service de la Mère de Dieu, et l’amplification de sa gloire lui est une reconnaissance très-agréable, etde l’obligation que nous avons de la procurer. 840 § II. — Divers moyens d’amplifier l’honneur et le service de la Mère de Dieu. 842

chapitre quatorzième. Conclusion de tout l’ouvrage. 817

fin de 1a table des matières.

ERRATA.

Deuxième Traité, titres principaux des douze Couronnes, au lieu de : Couronne d’Excellence, lisez : Couronne de Pouvoir.

Troisième Traité, titre premier, pag. 135, au lieu de : Couronne d’Excellence, lisez : Couronne de Bonté.

(1) Baron., an 790 ex Tudensi et aliis. — (2) Baron., ex anno. — (3) Baron., ibid. — (4) Volaterranus, lib. Il Anthropolog. Mariana, lib. VII de ; Rebus Hispaniarum, c. ix. Baronius, etc. — (5) Mariana, lib. VII cit., c. xn et xviu. Rodericus Ximenez, lib. IV, c. vm et xvn.

(1) Baron., ex Tudensi an. 791. — (2) Hieronymus Paulus Barcinoncns., in Cala- logo Regum Aragoniæ. Bernardinus Goinesius, lib. 1 de Reb. gestis Jacobi priini Aragonia Regis. Hieronymus Blanca. Coesar Augustanus, Commentai’. Regum Arag. ad 1235, etc. 1

(1) Gen. iv. — (2) Ave asilum peccatorum, et hospilium ; ave propitiatorium la- borantium. — (3) Ave anima1 spes bona, aut Cbristianorum omninm lirma salus ; ave peccaloruin et auxilio indigcntium apud Deum adjutrix. — (4) Ave valluin fidc- lium, et iDundi.

(1) Caro Christi quamvis gloria Resurreclionis fuerit magnificata, eadem tamen mansit qua ; suscepta est. — (2) Tract, de Euchar., c. i. — (3) VI p., d. sliv, q. i, a. 2. — (4) II p., d. xxv, a. 3, q. — (S) Hug. a S. Vict., p. VI de Sacram., c. ult. Ricard. IV, d. xliv, a. 1, q., etc.

# Feuille de style

Titre 2 : LA PREMIÈRE ÉTOILE

u2 : ou grandeur de la couronne d’excellence de la Mère de Dieu.

Titre 2 : CHAPITRE II.

Titre 3 : § I. — De l’excellence du titre de Mère de Dieu.

u3 (niveau de titre après celui appliqué au §) : Première figure, Judith.

1. Judith, viii. — (2) C. vu. - (3) G. xi. — (4) G. vu. — (5) Cant. iv. - (6) C. vl Speculi B. Virg. — (7) C. ix, § 2. [↑](#footnote-ref-2)
2. Absque eo quod intrinsecus. [↑](#footnote-ref-3)
3. (il) Orat. i de Nativ. B. Virg. - (2) Lib II, c. xxsti. [↑](#footnote-ref-4)
4. Serm. XXXIV. [↑](#footnote-ref-5)
5. # « Sorte de conjonction, qui signifie, Bien que, quoique. Il est vieux. » (Dict. de l’Académie française.) [↑](#footnote-ref-6)
6. Greg., lib. VII, epist. xxx. Baron., an 597. — (2) Baron., an. 585. — (3) Baron., an. 391. — (4) In vita S. Stcphani. — (5) In qus vita, c. xm, 17. Novemb. — (6) Catccbesi, xii. — (7)Serm. II de Assumpt. Quod damnavit Eva, salvavit Maria. [↑](#footnote-ref-7)
7. S. Bernard. Senens., sup. citât. Suai’., t. II, 15, III p., d. I, sect. m. Spin., c. VIII, num. 23 et 24, etc. — (2) Alex. Aplirodis., apud Averr. in I de Gen., c. V, com. XXXVIII. Hug. a S. Vict., p. VI de Sacrant., c. \ilt. et penult. [↑](#footnote-ref-8)